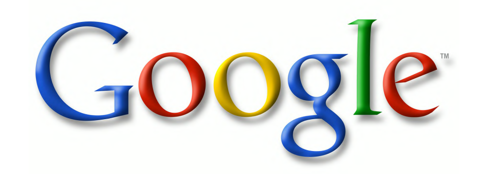
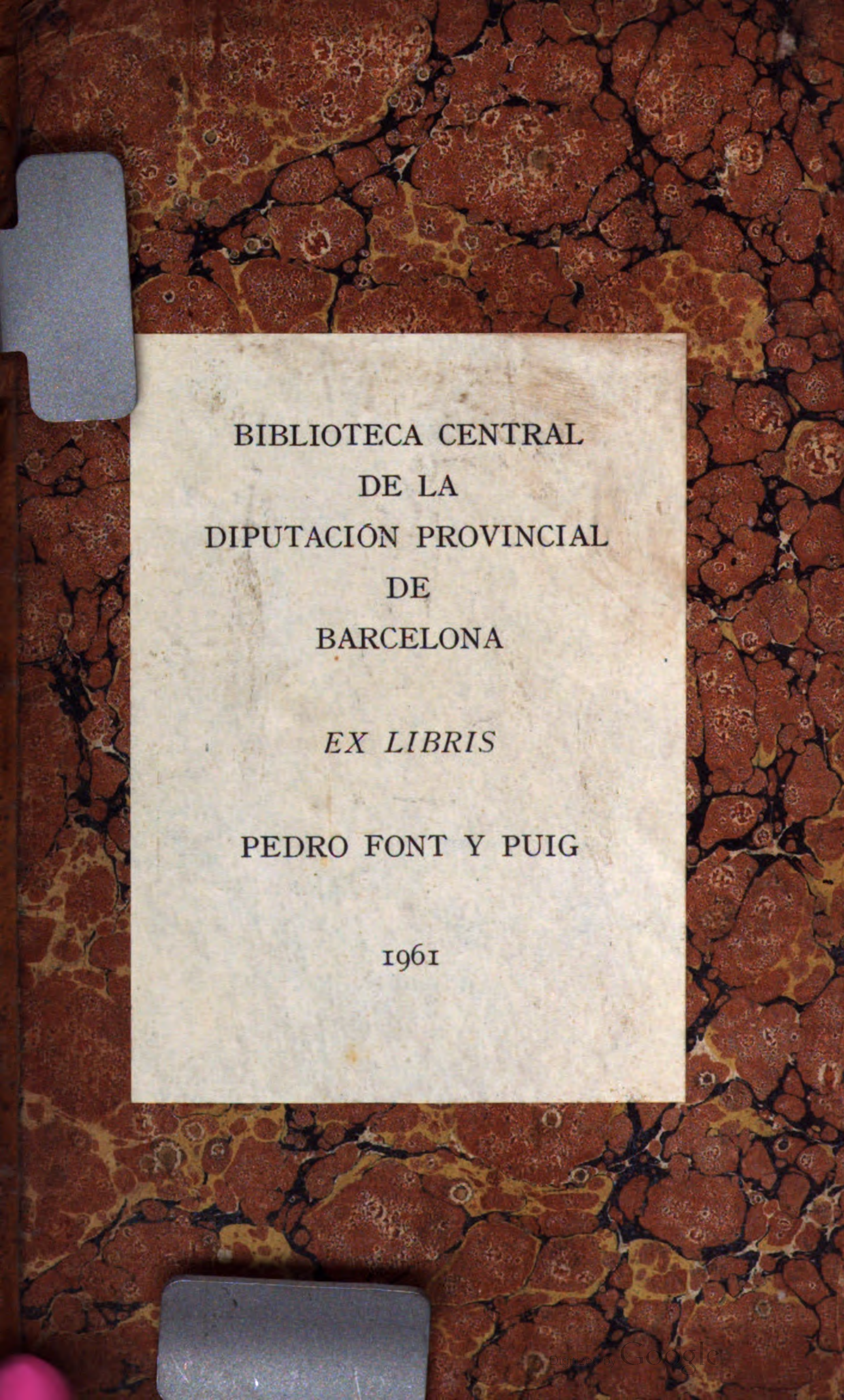







Ex-
Libris
Biblioteca
Central
de la
Diputación
Provincial
de
Barcelona
Digitized by Google

Georges. Fériz. a Reims

NOUVEAU
VOCABULAIRE
FRANÇAIS,

CONTENANT

1° TOUS LES MOTS DU DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE, LEURS DÉFINITIONS, LEURS GENRES, LEURS DIFFÉRENTES ACCEPTIONS; 2° L'INDICATION DE LEUR EMPLOI, TANT DANS LE SENS PROPRE QUE DANS LE SENS FIGURÉ; 3° UN VOCABULAIRE GÉOGRAPHIQUE; 4° LA PRONONCIATION DE TOUS LES MOTS.

Nouvelle Édition,

APPROPRIÉE AUX PROGRÈS DES LUMIÈRES,

ET RÉDIGÉE SUR LE PLAN DU VOCABULAIRE

DE WAILLY.

PRÉCÉDÉE

D'UNE TABLE DES CONJUGAISONS ET DES REMARQUES SUR LES VERBES.





LIMOGES,

CHEZ BARBOU FRÈRES, IMPRIMEURS-LIBRAIRES.

1849.

D

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

Le Vocabulaire français a été réimprimé tant de fois que nous sommes dispensés d'en faire l'éloge. Mais il est fâcheux que chaque éditeur n'ait pas cherché à lui donner une perfection nouvelle, et à le rendre par-là plus digne du public auquel il est destiné. Pour nous, en lui présentant cette *nouvelle édition*, nous nous sommes crus obligés d'y faire les changemens exigés par les progrès qu'a faits l'étude de notre langue. Ainsi nous en avons revu tous les mots sur le Dictionnaire de l'Académie; nous en avons rétabli un grand nombre qui ne se trouvent point dans les éditions précédentes; nous avons rectifié des définitions qui nous paraissaient peu exactes, et mis des acceptions nouvelles. Enfin nous avons ajouté les termes des arts et des sciences qui sont devenus d'un usage plus ordinaire.

La prononciation a été aussi l'objet de soins particuliers; cependant, pour ne pas surcharger ce Vocabulaire d'inutilités, à l'imitation de l'Académie, nous avons retranché la prononciation figurée de quantité de mots qui ne présentent aucune difficulté, pour y substituer des termes nécessaires à connaître. En un mot, nous n'avons rien négligé pour lui donner toute la perfection que réclament les nombreux lecteurs pour lesquels il doit être un code sûr et fidèle. Le travail qu'a exigé cette nouvelle édition a été fait avec une exactitude scrupuleuse. Mais, comme il n'y a rien de plus facile que d'enrichir la première page d'un livre de ces mots écrits en gros caractère : *Revu, corrigé et considérablement augmenté*, il sera bon, pour s'assurer du mérite de cette édition, de comparer non le titre, mais les 1,500 mots au moins dont nous l'avons augmentée, et le grand nombre de ceux que nous avons corrigés.

A ce mérite nous avons joint celui de la typographie. Imprimé sur caractères neufs, il est, sous ce rapport, aussi parfait qu'on peut le désirer. Il ne l'est pas moins sous celui de la correction; les nombreuses révisions que nous avons faites des épreuves en ont fait disparaître jusqu'aux fautes les plus légères.

Tels sont les soins que nous avons apportés à notre édition du Vocabulaire français, pour lui donner toute la perfection qu'exige un ouvrage de ce genre. Nous nous plaisons à croire que le public, à qui nous l'offrons, nous saura gré de nos efforts, et nous récompensera ainsi amplement du travail que nous nous sommes imposé.

TABLE DES CONJUGAISONS.

Ce qui forme différentes conjugaisons par rapport à tous les verbes, ce sont les diverses terminaisons de toutes les parties du verbe, et principalement de l'infinitif. Or, l'infinitif de nos verbes se termine en *er*, *ir*, *oir* et *re*, comme *aimer*, *punir*, *devoir*, *lire*, etc. ; ce qui fait, en général, quatre conjugaisons. Cependant, comme les verbes en *ir* et *re* se conjuguent différemment aux mêmes temps et aux mêmes personnes, on peut distinguer jusqu'à onze conjugaisons.

Il y a dans notre langue deux verbes qui servent à conjuguer en grande partie tous les autres, ce sont *avoir* et *être*. Voilà pourquoi on les appelle *verbes auxiliaires*, du mot latin *auxilium*, aide, secours.

Dans la table qui va suivre, nous conjuguerons en même temps *avoir*, *aimer*, *être*. Au verbe *avoir*, nous joindrons le substantif *soin*, afin que les jeunes gens voient que *j'ai*, avec un substantif, marque un présent, et qu'avec un participe, il marque un passé, etc. Après le verbe *être*, nous mettrons le participe *aimé* : par ce moyen on aura le passif du verbe *aimer*, et l'on verra plus aisément l'emploi des verbes auxiliaires.

CONJUGAISONS DES VERBES.

INFINITIF.

	Présent.	
Avoir (soin)	Aimer	Être (aimé, ée).
	Participe.	
Eu, eue	Aimé, ée	Avoir été.
	Parfait.	
Avoir *eu*	Avoir aimé	Avoir été.
	Gérondif Présent.	
Ay*ant*	Aim*ant*	Ét*ant*.
	Gérondif Passé.	
Ayant *eu*	Ayant aimé	Ayant été.

INDICATIF.

	Présent Absolu.	
J'ai (soin)	J'aim*e*	Je suis (aimé, ée).
Tu as	Tu aim*es*	Tu es.
Il, elle a	Il, elle aim*e*	Il, elle est.
Nous av*ons*	Nous aim*ons*	Nous sommes.
Vous av*ez*	Vous aim*ez*	Vous êtes.
Ils, elles ont	Ils, elles aim*ent*	Ils, elles sont.
	Imparfait ou Présent Relatif.	
J'av*ais* (soin)	J'aim*ais*	J'étais (aimé, ée).
Tu av*ais*	Tu aim*ais*	Tu étais.
Il av*ait*	Il aim*ait*	Il était.
Nous av*ions*	Nous aim*ions*	Nous étions.
Vous av*iez*	Vous aim*iez*	Vous étiez.
Ils av*aient*	Ils aim*aient*	Ils étaient.
	Parfait Défini.	
J'eus (soin)	J'aim*ai*	Je fus (aimé, ée).
Tu eus	Tu aim*as*.	Tu fus.
Il eut	Il aim*a*	Il fut.
Nous eû*mes*	Nous aim*âmes*	Nous fûmes.
Vous eû*tes*	Vous aim*âtes*	Vous fûtes.
Ils eu*rent*	Ils aim*èrent*	Ils furent.
	Parfait Indéfini.	
J'ai eu (soin)	J'ai aimé	J'ai été (aimé, ée).
Tu as eu	Tu as aimé	Tu as été.
Il a eu	Il a aimé	Il a été.
Nous avons eu	Nous avons aimé	Nous avons été.
Vous avez eu	Vous avez aimé	Vous avez été.
Ils ont eu	Ils ont aimé	Ils ont été.
	Parfait Antérieur.	
J'eus eu (soin)	J'eus aimé	J'eus été (aimé, ée).

Tu eus eu	Tu eus aimé	Tu eus été.
Il eut eu	Il eut aimé	Il eut été.
Nous eûmes eu	Nous eûmes aimé	Nous eûmes été.
Vous eûtes eu	Vous eûtes aimé	Vous eûtes été.
Ils eurent eu	Ils eurent aimé	Ils eurent été.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avais eu (soin)	J'avais aimé	J'avais été (aimé, ée).
Tu avais eu	Tu avais aimé	Tu avais été.
Il avait eu	Il avait aimé	Il avait été.
Nous avions eu	Nous avions aimé	Nous avions été.
Vous aviez eu	Vous aviez aimé	Vous aviez été.
Ils avaient eu	Ils avaient aimé	Ils avaient été.

FUTUR SIMPLE OU ABSOLU.

J'aur*ai* (soin)	J'aimer*ai*	Je ser*ai* (aimé, ée).
Tu aur*as*	Tu aimer*as*	Tu ser*as*.
Il aur*a*	Il aimer*a*	Il ser*a*.
Nous aur*ons*	Nous aimer*ons*	Nous ser*ons*.
Vous aur*ez*	Vous aimer*ez*	Vous ser*ez*.
Ils aur*ont*	Ils aimer*ont*	Ils ser*ont*.

FUTUR COMPOSÉ, ANTÉRIEUR OU RELATIF.

J'aurai eu (soin)	J'aurai aimé	J'aurai été (aimé, ée).
Tu auras eu	Tu auras aimé	Tu auras été.
Il aura eu	Il aura aimé	Il aura été.
Nous aurons eu	Nous aurons aimé	Nous aurons été.
Vous aurez eu	Vous aurez aimé	Vous aurez été.
Ils auront eu	Ils auront aimé	Ils auront été.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

J'aur*ais* (soin)	J'aimer*ais*	Je ser*ais* (aimé, ée).
Tu aur*ais*	Tu aimer*ais*	Tu ser*ais*.
Il aur*ait*	Il aimer*ait*	Il ser*ait*.
Nous aur*ions*	Nous aimer*ions*	Nous ser*ions*.
Vous aur*iez*	Vous aimer*iez*	Vous ser*iez*.
Ils aur*aient*	Ils aimer*aient*	Ils ser*aient*.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais eu (soin).	J'aurais aimé	J'aurais été (aimé, ée).
Tu aurais eu	Tu aurais aimé	Tu aurais été.
Il aurait eu	Il aurait aimé	Il aurait été.
Nous aurions eu	Nous aurions aimé	Nous aurions été.
Vous auriez eu	Vous auriez aimé	Vous auriez été.
Ils auraient eu	Ils auraient aimé	Ils auraient été.

Autrement.

J'eusse eu (soin)	J'eusse aimé	J'eusse été (aimé, ée).
Tu eusses eu	Tu eusses aimé	Tu eusses été.
Il eût eu	Il eût aimé	Il eût été.
Nous eussions eu	Nous eussions aimé	Nous eussions été.
Vous eussiez eu	Vous eussiez aimé	Vous eussiez été.
Ils eussent eu	Ils eussent aimé	Ils eussent été.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Point de première personne.

Aie (soin)	Aime	Sois (aimé, ée).
Qu'il ait	Qu'il aime	Qu'il soit.
Ayons	Aimons	Soyons.
Ayez	Aimez	Soyez.
Qu'ils aient	Qu'ils aiment	Qu'ils soient.

SUBJONCTIF OU CONJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que j'aie (soin)	Que j'aime	Que je sois (aimé, ée).
Que tu *aies*	Que tu aim*es*	Que tu sois.
Qu'il ait	Qu'il aime	Qu'il soit.
Que nous ay*ons*	Que nous aim*ions*	Que nous soyons.
Que vous ay*ez*	Que vous aim*iez*	Que vous soyez.
Qu'ils *aient*	Qu'ils aim*ent*	Qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse (soin)	Que j'aimasse	Que je fusse (aimé, ée).
Que tu eusses	Que tu aimasses	Que tu fusses.
Qu'il eût	Qu'il aimât	Qu'il fût.
Que nous eussions	Que nous aimassions	Que nous fussions.
Que vous eussiez	Que vous aimassiez	Que vous fussiez.
Qu'ils eussent	Qu'ils aimassent	Qu'ils fussent.

PARFAIT.

Que j'aie eu (soin)	Que j'aie aimé	Que j'aie été (aimé, ée).
Que tu aies eu	Que tu aies aimé	Que tu aies été.
Qu'il ait eu	Qu'il ait aimé	Qu'il ait été.
Que nous ayons eu	Que nous ayons aimé	Que nous ayons été.
Que vous ayez eu	Que vous ayez aimé	Que vous ayez été.
Qu'ils aient eu	Qu'ils aient aimé	Qu'ils aient été.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu (soin)	Que j'eusse aimé	Que j'eusse été (aimé, ée).
Que tu eusses eu	Que tu eusses aimé	Que tu eusses été.
Qu'il eût eu	Qu'il eût aimé	Qu'il eût été.
Que nous eussions eu	Que nous eussions aimé	Que nous eussions été.
Que vous eussiez eu	Que vous eussiez aimé	Que vous eussiez été.
Qu'ils eussent eu	Qu'ils eussent aimé	Qu'ils eussent été.

REMARQUE. L'imparfait de l'indicatif, les parfaits composés, *j'ai aimé*, *j'eus aimé*, *que j'aie aimé*, le plusque-parfait, les futurs et les conditionnels, se conjuguent de même dans toutes les conjugaisons; pour abréger, nous ne mettons que la première personne de ces temps; on conjuguera les autres personnes comme dans *aimer*.

Conjugaisons en ir.

INFINITIF.

PRÉSENT.

1	2	3	4
Finir.	Sentir.	Ouvrir.	Tenir.
PARFAIT.			
Avoir fini	Avoir senti	Avoir ouvert	Avoir tenu.
GÉRONDIF PRÉSENT.			
Finissant	Sentant	Ouvrant	Tenant.
GÉRONDIF PASSÉ.			
Ayant fini	Ayant senti	Ayant ouvert	Ayant tenu.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je finis	sens	ouvre	tiens.
Tu finis	sens	ouvres	tiens.
Il finit	sent	ouvre	tient.
Nous finissons	sentons	ouvrons	tenons.
Vous finissez	sentez	ouvrez	tenez.
Ils finissent	sentent	ouvrent	tiennent.

IMPARFAIT.

Je finissais	sentais	ouvrais	tenais.

PARFAIT DÉFINI.

Je finis	sentis	ouvris	tins.
Tu finis	sentis	ouvris	tins.
Il finit	sentit	ouvrit	tint.
Nous finîmes	sentîmes	ouvrîmes	tînmes.
Vous finîtes	sentîtes	ouvrîtes	tîntes.
Ils finirent	sentirent	ouvrirent	tinrent.

PARFAIT INDÉFINI.

J'ai fini	senti	ouvert	tenu.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

J'eus fini	senti	ouvert	tenu.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avais fini	senti	ouvert	tenu.

FUTUR SIMPLE.

Je finirai	sentirai	ouvrirai	tiendrai.

FUTUR COMPOSÉ.

J'aurai fini	senti	ouvert	tenu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je finirais	sentirais	ouvrirais	tiendrais.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais fini	senti	ouvert	tenu.
Ou j'eusse fini	senti	ouvert	tenu.

IMPÉRATIF.

Finis	sens	ouvre	tiens.
Qu'il finisse	*sente*	ouvre	tienne.
Finissons	sentons	ouvrons	tenons.
Finissez	sentez	ouvrez	tenez.
Qu'ils finissent	sentent	ouvrent	tiennent.

SUBJONCTIF ou CONJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je finisse	sente	ouvre	tienne.
Que tu finisses	sentes	ouvres	tiennes.
Qu'il finisse	sente	ouvre	tienne.
Que nous finissions	sentions	ouvrions	tenions.
Que vous finissiez	sentiez	ouvriez	teniez.
Qu'ils finissent	sentent	ouvrent	tiennent.

IMPARFAIT.

Que je finisse	sentisse	ouvrisse	tinsse.
Que tu finisses	sentisses	ouvrisses	tinsses.
Qu'il finît	sentît	ouvrît	tînt.
Que nous finissions	sentissions	ouvrissions	tinssions.
Que vous finissiez	sentissiez	ouvrissiez	tinssiez.
Qu'ils finissent	sentissent	ouvrissent	tinssent.

PARFAIT.

Que j'aie fini	senti	ouvert	tenu.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse fini	senti	ouvert	tenu.

Verbes en oir et en ir.

INFINITIF.

PRÉSENT.

	1	2	3
Devoir	Plaire	Paraître	Réduire.

PARTICIPE.

Dû	plu	paru	réduit.

PARFAIT.

Avoir dû	avoir plu	avoir paru	avoir réduit.

GÉRONDIF PRÉSENT.

Devant	plaisant	paraissant	réduisant.

GÉRONDIF PASSÉ.

Ayant dû	ayant plu	ayant paru	ayant réduit.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je dois	plais	parais	réduis.
Tu dois	plais	parais	réduis.
Il doit	plaît	paraît	réduit.
Nous devons	plaisons	paraissons	réduisons
Vous devez	plaisez	paraissez	réduisez
Ils doivent	plaisent	paraissent	réduisent.

IMPARFAIT.

Je devais	plaisais	paraissais	réduisais.

PARFAIT DÉFINI.

Je dus	plus	parus	réduisis.
Tu dus	plus	parus	réduisis.
Il dut	plut	parut	réduisit.
Nous dûmes	plûmes	parûmes	réduisîmes.
Vous dûtes	plûtes	parûtes	réduisîtes.
Ils durent	plurent	parurent	réduisirent.

PARFAIT INDÉFINI.

J'ai dû	plu	paru	réduit.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

J'eus dû	plu	paru	réduit.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avais dû	plu	paru	réduit.

FUTUR SIMPLE.

Je devrai	plairai	paraîtrai	réduirai.

FUTUR COMPOSÉ.

J'aurai dû	plu	paru	réduit.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je devrais	plairais	paraîtrais	réduirais.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais dû	plu	paru	réduit.
Ou J'eusse dû	plu	paru	réduit.

IMPÉRATIF.

Dois	plais	parais	réduis.
Qu'il doive	plaise	paraisse	réduise.
Devons	plaisons	paraissons	réduisons.
Devez	plaisez	paraissez	réduisez.
Qu'ils doivent	plaisent	paraissent	réduisent.

SUBJONCTIF ou CONJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je doive	plaise	paraisse	réduise.
Que tu doives	plaises	paraisses	réduises.
Qu'il doive	plaise	paraisse	réduise.
Que nous devions	plaisions	paraissions	réduisions.
Que vous deviez	plaisiez	paraissiez	réduisiez.
Qu'ils doivent	plaisent	paraissent	réduisent.

IMPARFAIT.

Que je dusse	plusse	parusse	réduisisse.

PARFAIT.

Que j'aie dû	plu	paru	réduit.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse dû	plu	paru	réduit.

Verbes pronominaux.

INFINITIF.

PRÉSENT.

4	5
Se plaindre	Se rendre.

PARTICIPE.

Plaint	rendu.

PARFAIT.

S'être plaint	s'être rendu.

GÉRONDIF PRÉSENT.

Se plaignant	se rendant.

GÉRONDIF PASSÉ.

S'étant plaint	s'étant rendu.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je me plains	je me rends.
Tu te plains	tu te rends

Il se plaint		il se rend.
Nous nous plaignons		nous nous rendons.
Vous vous plaignez		vous vous rendez.
Ils se plaignent.		ils se rendent.
	IMPARFAIT.	
Je me plaignais		je me rendais.
	PARFAIT DÉFINI.	
Je me plaignis		je me rendis.
	PARFAIT INDÉFINI.	
Je me suis plaint		je me suis rendu.
	PARFAIT ANTÉRIEUR.	
Je me fus plaint		je me fus rendu.
	PLUSQUE-PARFAIT.	
Je m'étais plaint		je m'étais rendu.
	FUTUR SIMPLE.	
Je me plaindrai		je me rendrai.
	FUTUR COMPOSÉ.	
Je me serai plaint		je me serai rendu.
	CONDITIONNEL PRÉSENT.	
Je me plaindrais		je me rendrais.
	CONDITIONNEL PASSÉ.	
Je me serais plaint		je me serais rendu.
Ou je me fusse plaint		je me fusse rendu.
	IMPÉRATIF.	
Plains-toi		rends-toi.
Qu'il se plaigne		qu'il se rende.
Plaignons-nous		rendons-nous.
Plaignez-vous		rendez-vous.
Qu'ils se plaignent		qu'ils se rendent.
	SUBJONCTIF ou CONJONCTIF.	
	PRÉSENT.	
Que je me plaigne		que je me rende.
	IMPARFAIT.	
Que je me plaignisse		que je me rendisse.
	PARFAIT.	
Que je me sois plaint		que je me sois rendu.
	PLUSQUE-PARFAIT.	
Que je me fusse plaint		que je me fusse rendu.

Verbe impersonnel :

Indicatif. *Présent.*	Il faut.
Imparfait.	Il fallait.
Parfait défini.	Il fallut.
Parfait indéfini.	Il a fallu.
Parfait antérieur.	Il eut fallu.
Plusque-parfait.	Il avait fallu.
Futur simple.	Il faudra.
Futur composé.	Il aura fallu.
Conditionnel présent.	Il faudrait.
Conditionnel passé.	Il aurait *ou* il eût fallu.
Subjonctif. *Présent.*	Qu'il faille.
Imparfait.	Qu'il fallût.
Parfait.	Qu'il ait fallu.
Plusque-parfait.	Qu'il eût fallu.
Gérondif passé.	Ayant fallu.

Les autres temps et l'impératif ne sont pas en usage.

REMARQUES SUR LES VERBES.

Remarques sur Avoir.

1° *Avoir*, sert à se conjuguer lui-même dans les temps composés : *J'ai eu*, *j'avais eu*, *j'aurais eu*, etc.

2° *Avoir*, sert à conjuguer les temps composés du verbe *être* : *J'ai été*, *j'eus été*, *j'avais été*, etc.

3° *Avoir*, sert à conjuguer les temps composés des verbes actifs avec régime simple, de la plupart des verbes actifs sans régime simple, et des verbes neutres, comme : *J'ai donné*, *j'avais parlé à*, *j'avais excellé*.

Remarques sur Être.

Etre, sert à conjuguer, 1° les verbes passifs dans tous les temps : *Etre aimé*, *il est aimé*, etc.

2° Les temps composés des verbes pronominaux, et de quelques verbes actifs sans régimes : Je *me suis blessé*, je *suis sorti*, *j'étais arrivé*, etc.

3° Le verbe *être*, avec le participe, ne marque pas dans les verbes passifs le même temps qu'il marque dans les verbes pronominaux et dans les verbes actifs qui prennent *être*.

Dans les verbes passifs, je *suis*, avec le participe, marque un présent : *Il est aimé*, (amatur) ; j'*étais*, un imparfait ; *il était loué*, (laudabatur), je *serai*, un futur absolu, *il sera estimé*, (æstimabitur), etc.

Dans les verbes pronominaux, et dans les verbes actifs ou neutres qui prennent *être*, je *suis*, avec le participe, désigne un parfait indéfini, je *me suis imaginé*, (putavi) : je *suis venu*, veni. J'*étais*, avec le participe, marque un plusque-parfait. Je *m'étais imaginé*, (putaveram) ; j'*étais venu*, (veneram), etc.

4° Souvent le verbe *être* et le participe, employés sans régime, ne forment pas un verbe passif, ils ne font que marquer l'état du sujet : *La maison est bâtie*, *les lettres sont écrites* ; *le voleur est pris*. Si l'on traduisait en latin ces mots, on ne pourrait pas les traduire par *domus ædificatur ; litteræ scribuntur ; fur capitur ;* il faudrait, *domus ædificata est ; litteræ scriptæ sunt*, *fur captus est*.

Mais si le verbe *être* et le participe avaient un régime, il faudrait traduire : *Le livre est écrit par votre frère*, liber à fratre tuo scribitur. *Ma maison est bâtie par votre père*, domus mea à patre tuo ædificatur, etc.

5° Les verbes qui, sans être passifs ni pronominaux, prennent *être* aux temps composés, sont *aller*, *arriver*, *choir*, *déchoir*, *décéder*, *entrer*, *mourir*, *naître*, *partir*, *rester*, *sortir*, *tomber*, *venir*, et ses composés *devenir*, *intervenir*, *parvenir* et *survenir*. Ces verbes expriment un changement de lieu ou d'état ; ils se conjuguent comme les verbes pronominaux, excepté qu'on n'y emploie que le pronom sujet, je *suis arrivé*, *j'étais venu*, au lieu que le pronominal *se rendre*, fait, je *me suis rendu*, je *m'étais rendu*, etc.

Suivant quelques auteurs, *sortir* prend *avoir* et *être*. Il prend *avoir* quand on veut faire entendre qu'on est rentré ensuite. *M. a sorti ce matin ;* cela signifie *M. est de retour*. Au contraire, *M. est sorti ce matin*, signifie que *M. n'est pas encore de retour*.

Sortir, prend encore *avoir* quand il a un régime simple : *Les tonneliers ont sorti le vin de la cave ; on vous a sorti d'une mauvaise affaire ; sortez mon cheval*, style familier.

6° Les verbes suivans prennent indifféremment *avoir* ou *être* : *Accourir*, *périr*, *apparaître*, *comparaître*, *disparaître*, *croître*, *décroître*, *recroître*.

Remarque. *Croître*, qui, dans la prose, est toujours sans régime simple, peut en avoir un en poésie.

M'ordonner du repos, c'est croître mes malheurs. P. C.
Je ne prends point plaisir à croître ma misère. Rac.
Que ce nouvel honneur va croître son audace ! *Id.*

C'est le sentiment de M. de Voltaire sur le vers de M. de Corneille.

D'autres prennent *être* ou *avoir*, suivant la manière dont ils sont employés.

Accoucher, prend *avoir* quand il a un régime simple, il signifie alors, aider une femme dans l'accouchement. *Cette sage-femme a accouché plusieurs dames.*

Accoucher, prend *être* quand il signifie *enfanter*. *Elle est accouchée d'un garçon.*

Cesser, prend *avoir*, quand il est suivi d'un régime. *Vous avez cessé votre travail ; il n'aurait point cessé de chanter.*

Cesser, sans régime, prend *avoir* ou *être*. *Sa fièvre a cessé*, ou *est cessée*. *Convenir*, prend *avoir*, quand il signifie *être convenable*. *Cette maison aurait convenu.*

Convenir, pour *demeurer d'accord*, prend *être*. *Il est convenu du prix.*

Contrevenir et *subvenir*, quoique composés de *venir*, se conjuguent avec *avoir*. *Les infidèles ont souvent contrevenu à leurs traités. La vraie charité a toujours subvenu aux besoins des pauvres.*

Courir (se mouvoir avec vitesse etc.), prend *avoir*. *Il a couru toute la journée.*

Ainsi on ne doit pas imiter Racine :

Il en était sorti lorsque j'y *suis couru*.

Mais on dit : *Ce prédicateur est fort couru*, c'est-à-dire, *est fort suivi*. *Cette étoffe a été fort courue*, c'est-à-dire, *fort recherchée*.

Demeurer, prend *avoir*, quand il signifie *faire sa demeure*. *Il a demeuré à Paris.*

Demeurer, pour *rester*, prend *être* : *Il est demeuré deux mille hommes sur la place. Il est demeuré muet.* Ainsi ce vers de Racine n'est pas correct :

. . . . Ma langue embarrassée
Dans ma bouche vingt fois *a demeuré glacée.*

Descendre, prend *avoir*, quand il a un régime simple. *On a descendu la châsse.*

Descendre, prend *être*, lorsqu'il est sans régime simple. *Jésus-Christ est descendu du ciel en terre.*

Echapper (pour *éviter*), prend *avoir*. *Il a échappé le danger, la mort.*

Echapper, prend *être* ou *avoir*, quand il signifie *n'être point saisi, aperçu*, etc. *Le cerf a échappé* ou *est échappé aux chiens.* On dit : *Ce mot lui est échappé*, pour *il a dit ce mot sans y penser*, etc. *Le voleur est échappé*, c'est-à-dire, *est évadé, est sorti par adresse.*

Monter, prend *avoir*, quand il a un régime simple : *avez-vous monté le bois, la pendule?*

Monter, sans régime simple, prend *être* : *Cet officier est monté par degrés aux charges militaires. Le rouge lui est monté au visage.*

Passer, prend *avoir*, quand il est suivi d'un régime *Les troupes ont passé les Alpes. Charles-Quint a passé par la France.*

Ainsi, au lieu de dire avec Boileau :

Savez-vous. . . . .
. . . . si le sang tout pur, ainsi que leur noblesse,
Est passé jusqu'à vous de Lucrèce en Lucrèce?

J'aurais dit, *a passé.* (M. d'Olivet.)

Passer, sans régime, prend *être*. *La procession est passée. Cette tapisserie est passée. Cette mode est passée.*

Passer, quoique sans régime, prend *avoir*, quand il signifie *être reçu*. *Ce mot a passé.*

De la formation des temps.

Les temps sont ou *simples*, ou *composés*, ou *primitifs*.

Les *temps simples* sont ceux qui n'empruntent point un des temps d'*avoir* ou d'*être*: *Aimer, aimant*, j'*aime*, etc.

Les *temps composés* sont formés de quelques temps des verbes *avoir* ou *être* et du partic. : J'ai *donné*, j'avais *donné*, je suis *venu*, j'étais *venu*, etc.

Les *temps primitifs* sont ceux qui servent à former les autres. Ce sont, 1° dans l'infinitif, le *présent*, le *participe* et le *gérondif*; 2° dans l'indicatif, le *présent* et le *parfait défini*.

Aimer	aimé	aimant	j'aime	j'aimai
finir	fini	finissant	je finis	je finis
sentir	senti	sentant	je sens	je sentis
ouvrir	ouvert	ouvrant	j'ouvre	j'ouvris
venir	venu	venant	je viens	je vins
devoir	dû	devant	je dois	je dus
plaire	plu	plaisant	je plais	je plus
paraître	paru	paraissant	je parais	je parus
réduire	réduit	réduisant	je réduis	je réduisis
plaindre	plaint	plaignant	je plains	je plaignis
rendre	rendu	rendant	je rends	je rendis
prendre	pris	prenant	je prends	je pris

Terminaisons propres aux temps simples.

Dans le présent de l'indicatif, si la première personne est en *e*, on ajoute un *s* pour la seconde, et la troisième est semblable à la première : *J'aime*, tu *aimes*, il *aime*.

Quand la première personne est en *s* ou en *x*, la seconde est semblable à la première : à la troisième on change *s* ou *x* en *t*.

Je finis	tu finis	il finit
Je viens	tu viens	il vient
Je peins	tu peins	il peint
Je veux	tu veux	il veut.

Comme les verbes en *cre*, *tre*, et ceux en *dre* qui ne sont point en *indre*, se terminent, à la première et à la seconde personne, en *cs*, *ts* ou *ds*, à la troisième on ne fait que retrancher *s*.

Je convaincs	tu convaincs	il convainc
Je combats	tu combats	il combat
Je réponds	tu réponds	il répond.

Le pluriel se termine toujours en *ons*, *ez*, *ent* : Nous *aimons*, vous *aimez*, ils *aiment*.

Le parfait défini a quatre terminaisons.

Portai	as	a	âmes	âtes	èrent
Sentis	is	it	îmes	îtes	irent
Reçus	us	ut	ûmes	ûtes	urent
Devins	ins	int	înmes	întes	inrent.

L'imparfait se termine toujours en *ais*:

Aimais ais ait ions iez aient.

Le futur en *rai*.

Aimerai ras ra rons rez ront.

Le conditionnel présent en *rais*.

Aimerais rais rait rions riez raient.

Le présent du subjonctif en *e*.

Lise es e ions iez ent.

L'imparfait du subjonctif a, comme le parfait défini, quatre terminaisons :

Aimasse	asses	ât	assions	assiez	assent
Sentisse	isses	ît	issions	issiez	issent
Reçusse	usses	ût	ussions	ussiez	ussent
Devinsse	insses	înt	inssions	inssiez	inssent.

Comment les temps dérivés se forment des primitifs.

Du *présent de l'infinitif*, on forme le *futur* simple, en changeant *r* ou *re* en *rai* :

Porter finir plaire paraître prendre
Je porterai finirai plairai paraîtrai prendrai.

Les verbes en *enir*, ont le futur en *endrai*, et ceux en *voir*, l'ont en *vrai*. *Venir*, *je viendrai*; *devoir*, *je devrai*, etc.

Nous rapporterons bientôt les exceptions.

Le *conditionnel présent* se forme toujours du *futur*, en changeant *rai* en *rais*.

Je tiendrai devrai saurai prendrai
Je tiendrais devrais saurais prendrais.

On forme les *temps composés* en joignant au *participe* les temps des verbes *avoir* et *être*. (Voyez les conjugaisons).

Du *gérondif*, on forme les trois personnes plurielles du présent de l'indicatif ; pour cela, on change *ant* en *ons*, *ez*, *ent*.

Port*ant*	finiss*ant*	plais*ant*	plaign*ant*
nous port*ons*	finiss*ons*	plais*ons*	plaign*ons*.
vous port*ez*	finiss*ez*	plais*ez*	plaign*ez*
ils port*ent*	finiss*ent*	plais*ent*	plaign*ent*.

Nota. Quand la troisième personne du pluriel est irrégulière, elle se forme de la troisième du singulier et du gérondif. On retranche la consonne finale du singulier, et l'on ajoute, *lent*, *nent*, *vent*, etc, suivant que le gérondif est en *lant*, *nant*, *vant*.

Souten*ant*	il soutie*nt*	ils soutie*nnent*
Voul*ant*	il v*eut*	ils veul*ent*
Mour*ant*	il m*eurt*	ils meur*ent*
Pouv*ant*	il pe*ut*	ils peuv*ent*
Pren*ant*	il pre*nd*	ils pr*ennent*.

L'imparfait de l'indicatif, se forme de la première personne plurielle du présent en changeant *ons* en *ais* :

Nous	finiss*ons*	ten*ons*	sav*ons*	pren*ons*
Je	finiss*ais*	ten*ais*	sav*ais*	pren*ais*.

La seconde personne singulière, la première et la seconde personne plurielle de l'impératif, sont semblables à la première personne singulière, à la première et la seconde personne plurielle du présent de l'indicatif. Je *vois*, nous *voyons*, vous *voyez*. *Vois*, *voyons*; *voyez*. (Voyez les conjugaisons.)

Remarque. Dans *avoir* et *être*, l'impératif est semblable au subjonctif pour la terminaison.

Les troisièmes personnes de l'*impératif*, les trois singulières et la troisième plurielle du *subjonctif*, se forment de la troisième plurielle du *présent de l'indicatif* : ils *tiennent*, ils *lisent*, ils *reçoivent*, qu'il *tienne*, qu'il *lise*, qu'il *reçoive*, que je *tienne*, que je *lise*, etc. (Voyez les conjugaisons.)

La première et la seconde personne plurielle du *présent du subjonctif* sont semblables aux deux mêmes personnes de l'*imparfait de l'indicatif*. Imparfait, nous *devions*, vous *deviez*. Subjonctif, que nous *devions*, que vous *deviez*. (Voyez les conjugaisons.)

Du *parfait indéfini*, on forme toujours l'imparfait du subjonctif, en changeant *ai* en *asse* pour la première conjugaison, et en ajoutant *se* pour les autres.

J'aim*ai*	finis	lus	vins
que j'aim*asse*	fini*sse*	lu*sse*	vin*sse*.

A ces remarques ajoutez les suivantes.

Remarques sur les conjugaisons des verbes.

Si dans les remarques que nous allons faire sur les verbes, on ne trouve point le conditionnel présent, on se souviendra que dans tous les verbes, même irréguliers, il se forme du futur; en changeant *rai* en *rais*; on fera la même observation pour l'imparfait de l'indicatif, qui est formé de la première personne plurielle du présent de l'indicatif, en changeant *ons* en *ais*, et pour l'imparfait du subjonctif, qui vient du parfait défini, comme on vient de le voir.

Les verbes en *er* se conjuguent comme *aimer*.

Exceptions.

1° *Aller*, fait au participe, *allé* ou *été*; au gérondif, *allant*, *étant*, *allé*, *ayant été*. Indicatif présent, *je vais* ou *je vas*, *tu vas*, *il va*; *nous allons*, *vous allez*, *ils vont*. Imparfait, *j'allais*. Parfait défini, *j'allai*, ou *je fus*. Futur, *j'irai*. Conditionnel présent, *j'irais*. Impératif, *va*, *qu'il aille*, *allons*, *allez*, *qu'ils aillent*. Subjonctif présent, *que j'aille*, *que tu ailles*, *qu'il aille*, *que nous allions*, *que vous alliez*, *qu'ils aillent*. Imparfait, *que j'allasse*.

L'impératif *va*, prend un *s* quand il est suivi du mot *y*, comme *vas-y*; mais si après *y*, il suit un verbe, *va* s'écrira sans *s* : *Va y donner ordre*. (Académie.) Les temps composés de ce verbe se forment avec *être* et le participe *allé*, quand on veut dire que quelqu'un est *ou* était sorti pour aller en quelque lieu, et qu'il n'en est pas revenu, Exemple : *il est allé à la messe*, *au marché*. Mais si l'on veut faire entendre que l'on est *ou* que l'on est revenu, alors on se sert du verbe *avoir* et du participe *été*. Exemple : *Il a été à Rome*; *on m'a dit que vous aviez été à Paris*, etc.

S'en aller, se conjugue comme *aller*. Le participe est, *en allé*. Les temps composés, *je m'en suis allé*, *je m'en étais allé*, etc. L'impératif, *va-t'en*, *qu'il s'en aille*, *allons-nous-en*, *allez-vous-en*, *qu'ils s'en aillent*. Quand on interroge, *m'en irai-je? t'en iras-tu? s'en ira-t-il? nous en irons-nous?* etc.

2° Dans les verbes en *ger*, *g* est toujours suivi d'un *e* muet dans les temps où il précède un *a* ou un *o*, comme *juger*, *jugeat*, *jugeons*, *jugeais*, etc.

3° Dans les verbes en *ier*, *éer*, *uer*, on change dans la poésie *er* en *rai*, *rais*, pour le futur et le conditionnel, comme *je prîrai*, *j'emploîrai*, *je crîrais*, *je continûrais*, etc. Mais dans la prose, la plupart des auteurs écrivent, *je prierai*, *j'emploierai*, *je continuerais*, *je crierais*, etc.

4° Dans les verbes en *oyer*, *ayer*, comme *employer*, *essayer*, etc., on écrit au présent, *nous employons*, *vous employez*; à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif, *nous employions*, *vous employiez*, *que nous essayions*, *que vous essayiez*.

Dans les verbes en *ier*, comme *prier*, il faut écrire au présent *nous prions*, *vous priez*; à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif, *nous priions*, *que vous priiez*, ou *nous pryons*, *que vous pryez*, etc.

5° *Envoyer* et *renvoyer*, font au futur et au conditionnel, *j'enverrai*, *j'enverrais* : *je renverrai*, *je renverrais*, etc. Comme on ne prononce qu'un *r*, on pourrait écrire, *j'envèrai*, *je renvèrais*, etc.

6° Dans les verbes en *er*, et dans ceux dont la première personne du présent de l'indicatif est en *e* muet, la seconde personne singulière de l'impératif prend un *s* après l'*e*, quand cette personne est suivie des relatifs *en*, *y*. On dit : *Porte un livre; ouvre à ton frère*. Mais s'il suit *en* ou *y*, on dira : *Portes-en à ton frère. Apportes-y des livres*, etc.

7° Ecrivez et prononcez avec l'*e* muet,

je trouvérai, *je retrouvérai*, et non pas *trouverai*, *retrouverai*.

2° *Puer*, présent de l'indicatif, *je pus*, *tu pus*, *il put*, *nous puons*, etc. Il vaudrait mieux écrire, *je pue*, *tu pues*, *il pue*; par là on distinguerait ce verbe du parfait défini de *pouvoir*, qui est aussi, *je pus*, *tu pus*, *il put*.

Remarques sur les conjugaisons en ir.

Les verbes en *ir* se divisent en quatre branches. Conjuguez comme *finir*, ceux qui se terminent en *is* à la première personne singulière du présent de l'indicatif, comme *bénir*, *unir*, *punir*, etc.: en un mot, tous ceux en *ir* que vous ne trouverez pas dans les listes que nous feront des verbes qui se conjuguent comme *sentir*, *ouvrir*, *punir*.

Sur la première conjugaison en ir.

Bénir, fait au participe, *béni*, *bénie*, et *bénit*, *bénite*. *Bénit*, ne se dit que des choses bénites par les évêques ou les prêtres, etc., comme *du pain bénit*, *de l'eau bénite*. Mais on dit : *Vous êtes bénie entre toutes les femmes. Toutes les nations seront benies en vous.*

Haïr, présent de l'indicatif, *je hais*, *tu hais*, il hait, qu'on prononce *je hès*, *tu hès*, *il hè*. *Hais*, à l'impératif, est aussi d'une syllabe ; mais cette personne et le parfait défini ne sont guère en usage. Dans le reste du verbe, *a* et *i* sont deux syllabes, comme *haïssons*, *haïssez*, *haïssent*, etc.

Fleurir, quand il signifie *être en fleur*, fait au gérondif et à l'imparfait, *fleurissant*, *fleurissais*; mais en parlant des arts, des sciences et des empires, on dit : *florissant*, *florissais*. Le royaume était *florissant*. Les lettres *florissaient en France*, etc.

Sur la seconde conjugaison en ir.

Conjuguez comme *sentir* les verbes *consentir*, *ressentir*, *mentir*, *dormir*, *endormir*, *rendormir*, *se repentir*, *servir*, *desservir*, *sortir*, *partir*, *ressortir* (sortir de nouveau), et *repartir* (répliquer, partir de nouveau); mais *ressortir* (être du ressort), *répartir* (partager), et *sortir* (terme de palais) pour *avoir*, *obtenir*, se conjuguent comme *finir*.

Verbes irréguliers de la seconde conjugaison en ir.

Bouillir, présent de l'indicatif, je *bous*, tu *bous*, il *bout*; nous *bouillons*, etc.; futur, je *bouillirai*; conditionnel, je *bouillirais*. Le reste est régulier.

Courir et quelquefois *courre* : participe, *couru*; parfait défini, je *courus*; futur, je *courrai* ; conditionnel, je *courrais*. On prononce les deux *rr*.

Conjuguez de même *accourir*, *concourir*, *discourir*, *parcourir*, *encourir*, *recourir*, *secourir*.

Faillir et *défaillir*, ne sont en usage qu'à l'infinitif : au participe, *failli*; au gérondif, *faillant*, ayant *failli*; au parfait défini, je *faillis*, et aux temps composés, j'ai *failli*, j'avais *failli*, etc.

Fuir, gérondif, *fuyant*; indicatif présent, je *fuis*, tu *fuis*, il *fuit*; nous *fuyons*, vous *fuyez*, ils *fuient*. Le reste est régulier.

Mourir, participe, *mort*; indicatif présent, je *meurs*, tu *meurs*, il *meurt*; nous *mourons*, vous *mourez*, ils *meurent*; parfait défini, je *mourus*; futur, je *mourrai*; conditionnel, je *mourrais*. On prononce les deux *rr*. *Mourir* prend *être* aux temps composés.

Ouïr, participe, *ouï*; parfait défini, *j'ouïs*; imparfait du subjonctif, que *j'ouïsse*. Temps composés, *ayant ouï*, *j'ai ouï*, *j'avais ouï*, etc. Les autres temps ne sont pas en usage. On l'emploie ordinairement avec un infinitif, *j'ai ouï lire*, *raconter*, etc.

Quérir, n'est usité qu'à l'infinitif avec *aller*, *envoyer*, *venir*. *Il va quérir*, etc.

Acquérir, participe, *acquis*; gérondif, *acquérant*; indicatif présent, j'*acquiers*; nous *acquérons*, vous *acquérez*, ils *acquièrent*; parfait défini, *j'acquis*; futur, *j'acquerrai*; conditionnel, *j'acquerrais*. Prononcez les deux *rr*. *J'acquierrerai*, *j'acquiérrerais*, sont des barbarismes. Le reste se forme de ces temps. Conjuguez de même *enquérir* et *requérir*.

Conquérir, ne s'emploie qu'à l'infinitif [illegible] : au participe, *conquis*, au gérondif, *conquérant*, *ayant conquis*; au parfait défini, je *conquis*; à l'imparfait du subjonctif, que je *conquisse*, et aux temps composés, j'ai *conquis*, etc.

Vêtir, *dévêtir*, *revêtir*, *survêtir* : participe, *vêtu*, *dévêtu*. Le reste est régulier. Dans [illegible], le singulier du présent de l'indicatif, je [illegible], tu *vêts*, il *vêt*, n'est guère en usage.

Sur la troisième conjugaison en ir.

On conjugue comme *ouvrir*, les verbes *découvrir*, *entr'ouvrir*, *rouvrir*, *recouvrir*, *offrir*, *mésoffrir*, *souffrir*, et les suivans qui ont quelques irrégularités.

Cueillir, *accueillir*, *recueillir* : part. [illegible], *accueillir*; futur, je *cueillerai*. Le reste est régulier.

Saillir (pour *s'avancer en dehors*), n'est d'usage qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes : gérondif, *saillant*; indicatif présent, il *saille*; ils *saillent*, imparfait, il *saillait*, ils *saillaient*; futur, il *saillera*; conditionnel, il *saillerait*; subjonctif, qu'il *saille*; imparfait, qu'il *saillît*.

Saillir (pour *s'élancer*, *s'élever en l'air*, *sortir avec impétuosité*) n'a que les troisièmes personnes, et il se conjugue comme *finir*. On dit : *Les eaux saillissent de tous côtés. Son sang saillissait, a sailli fort loin.*

Assaillir et *tressaillir* : participe, *assailli*; indicatif présent, *j'assaille*, tu *assailles*, il *assaille*; nous *assaillons*, etc.; futur, *j'assaillirai*. Le reste est régulier.

Sur la quatrième conjugaison en ir.

Conjuguez comme *tenir*, les verbes *appartenir*, *s'abstenir*, *contenir*, *entretenir*, *détenir*, *maintenir*, *obtenir*, *retenir*, *soutenir*, *venir*, *convenir*, *connenir*, *contrevenir*, *intervenir*, etc., en un mot tous les composés de *tenir* et de *venir*.

Quatrième conjugaison en re.

La quatrième conjugaison en *re* a les verbes en *aindre*, *eindre*, *oindre*; comme, *craindre*, *peindre*, *joindre*, etc. Ils se conjuguent comme *plaindre*. (Voyez page 8.)

Cinquième conjugaison en re.

La cinquième conjugaison en *re* a les verbes en *dre*, *cre*, *pre*, *tre* et *vre*, comme *rendre*, *prendre*, *vaincre*, *vivre*, etc. Voici les irréguliers.

En *dre*, *prendre*, et ses composés *apprendre*, *comprendre*, *déprendre*, *désapprendre*, *entreprendre*, *se méprendre*, *reprendre*, *surprendre*, se conjuguent ainsi :

Prendre, participe, *pris*; gérondif, *prenant*; indicatif présent, *je prends*, etc., *nous prenons*, *vous prenez*, *ils prennent*; parfait défini, *je pris*. Le reste est régulier ou formé de ces temps.

Coudre, *découdre* et *recoudre*, participe, *cousu*; gérondif, *cousant*; indicatif présent, *je couds*, etc., *nous cousons*, *vous cousez*, *ils cousent*; parfait défini, *je cousis*. Les autres temps sont réguliers ou formés de ceux-ci.

N'imitez pas un historien qui a dit :

Il décousut *les sacs par le fond*, *et après en avoir tiré trois cents talents*, *il les* recousut *fort proprement*. Il fallait dire : *Il décousit*, *il recousit*.

Mettre, participe, *mis*; gérondif, *mettant*; parfait défini, *je mis*. Le reste régulier ou régulièrement formé de ces temps. Conjuguez de même les composés, *admettre*, *remettre*, *démettre*, *entremettre*, *omettre*, *permettre*, etc.

Moudre, *émoudre*, *remoudre*, participe, *moulu*; gérondif, *moulant*; indicatif présent, *je mouds*. etc., *nous moulons*, *vous moulez*, *ils moulent*; parfait défini, *je moulus*. Les autres temps sont réguliers ou formés de ceux-ci.

Soudre, n'est usité qu'au présent de l'indicatif.

Absoudre et *dissoudre*, participe, au masculin, *absous*; au féminin, *absoute*; gérondif, *absolvant*; indicatif présent, *j'absous*, etc., *nous absolvons*, *vous absolvez*, *ils absolvent* : point de parfait défini, ni d'imparfait du subjonctif; parfait défini, *j'ai absous*, etc. Les autres temps sont réguliers ou formés de ceux-ci.

Résoudre, participe, *résolu* (pour *déterminé*, *décidé*), comme, *il a résolu de partir*, *il était résolu de venir*, et *résous* (pour *réduit*, *changé* en quelqu'autre chose); alors il n'a point de féminin, comme, *le soleil* a résout *en pluie le brouillard*; gérondif, *résolvant*; l'indicatif présent et les temps qui s'en forment, comme, *absoudre*; parfait défini, *je résolus*; imparfait du subjonctif, *que je résolusse*, etc.

Suivre, *s'ensuivre* et *poursuivre*, participe, *suivi*; gérondif, *suivant*; indicatif présent, *je suis*, *tu suis*, *il suit*, *nous suivons*, *vous suivez*, *ils suivent*; parfait défini, *je suivis*. Le reste est régulier ou formé de ces temps.

Vivre, *revivre*, *survivre*, participe, *vécu*; gérondif, *vivant*; indicatif présent, *je vis*, etc., *nous vivons*, *vous vivez*, *ils vivent*; parfait défini, *je vécus*. Les autres temps sont réguliers ou formés de ceux-ci.

On disait autrefois au parfait défini, *je véquis*, etc. M. Mascaron a dit de la reine d'Angleterre : *La Providence a voulu qu'elle survéquit à ses grandeurs*. Et Fléchier : *Les chrétiens véquirent dans la terreur*. A présent, *je vécus* est seul en usage.

Vaincre et *convaincre* sont réguliers, mais la lettre *c* se change en *qu* avant *a*, *e*, *i*, *o*, comme, *vainquant*, *convainquant*, *que je vainque*, *je vainquis*, *nous vainquons*.

Explication des abréviations employées dans ce Dictionnaire.

adj.	adjectif ou adjectivement.
adj. de t. g.	adjectif de tout genre.
adj. num.	adjectif numéral.
adv.	adverbe, adverbial ou adverbialement.
coll.	collectif.
conj.	conjonction.
fam.	familier *ou* familièrement.
fig. Au fig.	figurément. Au figuré.
p. *ou* part.	participe.
pl. *ou* plur.	pluriel.
pop.	populaire *ou* populairement.
prép.	préposition.
prov.	proverbialement.
s. m.	substantif masculin.
s. f.	substantif féminin.
sing.	singulier.
t.	terme.
v. a.	verbe actif.
v. n.	verbe neutre.
v. r. *ou* v. réc.	verbe réfléchi d'abord et ensuite réciproque.
t. de sal.	terme de salines.
t. de ser.	de serruriers.
t. d'imp.	d'imprimerie.
t. de prat.	de pratique.
t. de manuf.	de manufacture.
t. fam.	familier.
t. d'archit.	d'architecture.
t. de mar.	de marine.
t. de bot.	de botanique.
t. de méd.	de médecine.
t. de chim.	de chimie.
t. de verr.	de verrerie.
t. de sculpt.	de sculpture.
t. de blas.	de blason.
t. de man.	de manége.
t. d'hipp.	d'hippiatrique.
t. didact.	didactique.
t. de faucon.	de fauconnerie.
t. popul.	populaire.
t. de jard.	de jardinage.
t. d'antiq	d'antiquités.

NOUVEAU

VOCABULAIRE

DE

L'ACADÉMIE FRANÇAISE.



A, s. m. Voyelle, première lettre de l'alphabet. Dans la prononciation, on le fait long. Un grand *A*, un petit *a*. Il ne prend pas d'*s* au pluriel.

A, trois. pers. du sing. du pr. de l'ind. du verbe *avoir*. *Il a du bien*. Il est bref.

A, préposition qui, selon les mots auxquels elle se joint, reçoit diverses significations, dont voici les principales: *Après*, *avec*, *dans*, *en*, *par*, *pour*, *selon*, *suivant*, *sur*, *vers*.

A, dans la signification d'*après*. A deux mois de là; d'*avec*: Travailler à l'aiguille; de *dans*, *en*: Vivre à Paris, être à sa place; de *par*: On juge à sa mine, de *pour*: Prendre à témoin; de *selon*, *suivant*: Un habit à la mode; dans celle de *sur*: Monter à cheval; dans celle de *vers*: Il tire à sa fin.

A, entre deux noms de nombre, signifie entre *ou* environ: *Un homme de 40 à 50 ans*. Il sert à marquer le temps: *Se lever à 6 heures*. Le lieu: *Se tenir à l'entrée du bois*. La situation: *A droite*, *à gauche*. La posture, le geste: *Etre à genoux*, *prier à mains jointes*. La manière de vivre, de s'habiller, de se mettre, de marcher, etc. *Vivre à la française*, *s'habiller à l'espagnole*, *un homme à soutane*, *marcher à petits pas*. La qualité d'une chose: *De l'or à 24 carats*. La quantité: *Il en a à foison*. Le prix et la valeur d'une chose: *Du vin à 20 sous la pinte*. La mesure ou le poids dont on se sert pour la débiter: *Vendre du vin à la pinte*, *vendre de la viande à la livre*.

A, s'emploie aussi pour distinguer la cause mouvante, le moyen qui fait agir: *Moulin à vent*. Le motif pour lequel on agit: *Il l'a dit à bonne intention*. L'état et la disposition d'une chose: *Des fruits à garder*. L'usage auquel une chose est propre: *Terre à froment*. Ce qu'une chose est propre ou destinée à contenir: *Un sac à ouvrage*, pour dire, un sac à mettre de l'ouvrage. Ce qu'il est convenable de faire, et le bon ou le mauvais traitement qu'un homme, qu'une chose mérite: *C'est un avis à suivre*, *c'est un homme à récompenser*, *c'est un homme à noyer*, *c'est un livre à retenir par cœur*. Ce qui peut arriver d'une chose, à quoi elle peut servir, et de quoi une personne est capable: *C'est une affaire à vous perdre*, *c'est une entreprise à vous faire honneur*, *il est homme à se fâcher*.

A, joint avec un nom, sert à former des adverbes, ou des façons de parler adverbiales: *A tort et à travers*, *vivre à peu de frais*. Joint avec un verbe à l'infinitif, il s'explique quelquefois par le gérondif du même verbe: *On dirait à le voir*, pour dire en le voyant. Et toutes les autres façons de parler semblables peuvent se résoudre de même. Quelquefois aussi il s'explique par *de quoi*, et par *de raison pour*: *Verser à boire*, *il n'y a pas à balancer*. Il se joint encore à l'infinitif des verbes dans divers autres sens: *Il s'emporta à lui dire*, *jusqu'à lui dire*, *s'amuser à causer*, *c'est à vous de parler*. Il remplace le datif des Latins, étant mis après un mot par lequel il est régi, et dont il détermine l'objet: *Donner à un pauvre*. Il s'emploie enfin dans une infinité de phrases: *Arriver à bord*, *coucher à la belle étoile*; *se tourner à bord*, *tourner à bien*, *à mal*, etc.

* ABAB, s. m. Matelot, turc libre.

ABACA, s. m. Lin des Philippines.

* ABACO, s. m. t. d'archit. C'est la partie supérieure ou le commencement du chapiteau d'une colonne.

* ABACOT, s. m. t. d'arith. Table où les anciens gravaient des nombres pour apprendre l'arithmétique. Ancien ornement de tête des rois d'Angleterre.

* ABADIR, ABADDIR *ou* ABDIR, s. m. t. de mythologie. Nom de la pierre dévorée par Saturne.

ABAISSE, s. f. *a-bè-ce*. Pâte basse.

ABAISSEMENT, s. m. *a-bè-ce-man*. Diminution de hauteur. Fig. Humiliation, diminution de crédit ou d'honneur.

ABAISSER, v. a. *a-bè-cé*. Faire aller en bas. Diminuer la hauteur. Figurém. Déprimer, humilier, ravaler.

S'ABAISSER, v. récip. Devenir plus bas. Figur. S'humilier, s'avilir.

ABAISSEUR, s. m. *a-bè-ceur*. t d'anatomie. Muscle qui sert à abaisser l'œil.

* ABAJOUE, s. m. *ou Salle*. Cavité au côté de la bouche des singes.

* ABALOURDIR, v. a. Rendre lourd, stupide. Fam.

ABANDON, s. m. Etat où est une personne, une chose délaissée. *A l'Abandon*, manière de parler adverbiale.

ABANDONNEMENT, s. m. *a-ban-do-ne-man*. Délaissement entier. Il se dit de la personne qui le fait, et de la chose abandonnée. Dérèglement, prostitution.

ABANDONNER, v. act. *a-ban-do-né*. Quitter, délaisser entièrement. Laisser en proie, exposer, livrer. *Un malade. Une ville au pillage.*

S'ABANDONNER, v. r. Se laisser aller, se livrer à quelque chose sans aucune retenue, sans aucune réserve.

* ABANNATION, s. f. *a-ban-na-cion*. Exil d'un an.

* ABAQUE. (*Voyez* ABACO.)

* ABARTICULATION, s. fém. (*Voyez* DIARTHROSE.)

* ABAS, s. m. *a-bace*. Poids en usage en Perse pour peser les perles.

ABASOURDIR, v. a. *a-ba-zour-dir*. Etourdir, accabler. Il est familier.

* ABASSI, s. m. *a-ba-ci*. Monnaie d'Orient.

ABATAGE, s. m. La peine et les frais pour abattre les bois qui sont sur pied.

* ABATANT, s. m. *a-ba-tan*. Espèce de volet en usage chez les marchands.

ABATARDIR, v. a. Faire déchoir une chose de son état naturel, la faire dégénérer, l'altérer. Il ne se dit qu'au figuré.

S'ABATARDIR, v. r. Dégénérer, déchoir.

ABATARDISSEMENT, s. m. *a-bâ-tar-di-ce-man*. Altération d'une chose.

ABAT-CHAUVÉE, s. f. *a-ba-chô-vée*. Laine de moindre qualité.

* ABAT-FAIM, s. m. *a-ba-fein*. Grosse pièce de viande. Vieux mot.

* ABATÉE, s. f. t. de marine. Mouvement du vaisseau en panne.

* ABATELLEMENT, s. m. *a-ba-tè-le-man*. t. de commerce du Levant. Sentence portant interdiction contre ceux qui désavouent leurs marchés, ou qui refusent de payer leurs dettes.

ABAT-JOUR, s. m. *a-ba-jour*. Sorte de fenêtre dont l'appui est en talus.

ABATIS, s. m. *a-ba-ti*. Plusieurs choses abattues. Les pieds, la tête, le cou, les ailerons, etc., des volailles. Lieu où les bouchers tuent le bétail.

* ABATTEMENT, s. m. *a-ba-te-man*. Affaiblissement, diminution de forces ou de courage.

ABATTEUR, s. m. *a-ba-teur*. Qui abat.

ABATTRE, v. a. *a-ba-tre*. Mettre à bas, renverser par terre, faire tomber. Fig. Affaiblir, diminuer, abaisser, faire perdre les forces, le courage.

S'ABATTRE, v. réc. Perdre courage. S'apaiser, en parlant du vent. Tomber, en parlant d'un cheval.

* ABATTUE, s. f. Travail d'un poêle sur le feu. Terme de salines.

ABATTURES, s. f. plur. *a-ba-tu-re*. t. de chasse. Foulure qu'un cerf laisse dans les broussailles où il a passé.

ABAT-VENT, s. m. *a-ba-van*. Charpente couverte d'ardoise ou de tuiles, et qui garantit du vent et de la pluie les ouvertures d'une maison, d'un clocher.

ABAT-VOIX, s. m. *a-ba-voa*. Le dessus d'une chaire.

ABBATIAL, ALE, adj. *a-ba-cial*, *a-le*. Appartenant à l'abbé ou à l'abbesse.

ABBAYE, s. f. *a-bé-ie*. Monastère gouverné par un abbé ou une abbesse. Il se prend quelquefois pour les seuls bâtimens du monastère.

ABBÉ, s. m. *a-bé*. Celui qui possède une abbaye. Ecclésiastique.

ABBESSE, s. f. *a-bè-ce*. Celle qui possède ou gouverne une abbaye.

A B C, s. m. *a-bé-cé*. Petit livre contenant l'alphabet. Fig. Le commencement d'un art, d'une science, d'une affaire.

ABCÉDER, v. n. Se tourner en abcès.

ABCÈS, s. m. *ab-cè*. Apostume. Tumeur formée par un amas d'humeurs.

ABDALAS, s. m. pl. Religieux persans.

ABDICATION, s. f. *ab-di-ka-cion*. Action d'abdiquer la souveraineté. Se dit de celui qui abdique et de la chose abdiquée.

ABDIQUER, v. a. *ab-di-ké*. Renoncer au souverain pouvoir.

ABDOMEN, s. m. *ab-do-mè-ne*. Mot latin qui signifie bas-ventre.

* ABDOMINAL, ALE, adj. Qui appartient au bas-ventre.

ABDUCTEUR, s. m. *ab-duk-teur*. t. d'anatomie. Muscles dont la fonction est de mouvoir en dehors les parties auxquelles ils sont attachés.

ABDUCTION, s. f. *ab-duk-cion*. Action de mouvoir en dehors. Manière d'argumenter.

* ABE, s. m. Habit oriental.

* ABEC, s. m. Appât, amorce.

ABÉCÉDAIRE, s. m. *a-bé-cé-dè-re*. Livre élémentaire destiné à apprendre aux enfans les lettres de l'alphabet.

ABECQUER, v. a. *a-bé-ké*. Mettre à un jeune oiseau la nourriture dans le bec.

ABÉE, s. f. Ouverture par où coule l'eau qui fait aller un moulin.

* ABEILLAGE, ABEILLON, s. m. Ruche, essaim des mouches à miel.

* ABÉLIR, v. a Plaire, parer.

ABEILLE, s. f. *a-bè-glie*. Espèce de mouche qui fait la cire et le miel.

* ABÉLONITES, s. m. pl. Sectaires qui

permettaient le mariage en prohibant ses étoils.

* ABÉNÉVIS, s. m. a-bé-né-vi-ce. Concession d'un haut-justicier, pour détourner les eaux.

ABERRATION, s. f. a-bé-ra-cion. Mouvement apparent des étoiles.

ABÊTIR, v. a. Rendre stupide. Il est aussi neutre. *Il abêtit tous les jours.*

AB HOC et AB HAC, a-bo-ké-ta-bak. Confusément, sans ordre, sans raison.

ABHORRER, v. a a-bo-ré. Avoir en horreur, en aversion, détester.

ABIGEAT, s. m. a-bi-ja. t. de jurisprudence. Vol d'un troupeau de bétail.

ABIME, s. m. Gouffre très-profond. L'enfer. Au fig., on dit : *Un abîme de malheur. Le jeu, les procès, les bâtimens sont des abîmes.* En terme de blason, c'est le milieu de l'écu.

ABIMER, v. a. Renverser, précipiter, dans un abîme. Au fig. Perdre, ruiner entièrement.

s'ABIMER, v. r. Se précipiter. Au fig. S'abîmer dans l'étude, dans la douleur, dans la débauche.

* AB INTESTAT. (*Voyez* INTESTAT.)

AB IRATO. Mots latins. Par un homme en colère. *Un testament ab irato est nul.*

ABJECT, ECTE, adj. ab-jek, ek-te. Méprisable, bas, vil.

ABJECTION, s. f. ab-jek-cion. Abaissement, l'état de mépris où est une personne.

ABJURATION, s. f. ab-ju-ra-cion. Action d'abjurer.

ABJURER, v. a. ab-ju-ré. Renoncer à une erreur religieuse, ou à une doctrine.

* ABLACTATION, s. f. a-blak-ta-cion. Sevrage

ABLAIS, s. m. a-blè. Dépouille du blé.

* ABLANIER, s. m. a-bla-nié. Arbre de la Guiane.

ABLAQUE, adj. Qualité qui distingue la soie qui vient de Perse.

* ABLAQUÉATION, s. f. a-bla-kué-a-cion. Ouvertures faites à la terre pour aérer les racines.

ABLATIF, s. m. a-bla-ti-fe. t de grammaire. Le sixième cas dans les langues où les noms se déclinent.

ABLATION, s. m. a-bla-cion. Enlèvement.

ABLATIVO, adv. t. pop. Tout en un tas.

ABLE ou ABLETTE, s. m. a-ble, è-te. Petit poisson d'eau douce.

* ABLÉGAT, s. m. a-blé-ga. Qui fait les fonctions de légat.

ABLÉGATION, s. f. a-blé-ga-cion. Exil auquel les Romains pouvaient condamner leurs fils.

ABLERET, s. m. a-ble-rè. Filet pour pêcher les ables.

ABLUER, v. a. a-blu-é. Passer légèrement une liqueur préparée avec de la noix de galle pour faire revivre l'écriture.

ABLUTION, s. f. a-[illegible]-cion. Vin que le prêtre prend après la communion, ainsi que le vin et l'eau qu'il reçoit ensuite sur les doigts. Action de se laver.

ABNÉGATION, s. f. ab-né-ga-cion. Renoncement à soi-même, détachement de tout, pour ne s'occuper que de Dieu.

ABOI ou ABOIEMENT, s. m. a-boa, a-boaman. Cri du chien.

ABOIS, s. m. pl. a-boa. Extrémité où le cerf est réduit quand il est sur ses fins. On dit fig. d'une personne qui se meurt, qu'*elle est aux abois.*

ABOLIR, v. a. Annuler, mettre hors d'usage, mettre au néant.

s'ABOLIR, v. r. S'annuler.

ABOLISSEMENT, s. m. a-bo-li-ce-man. Anéantissement.

ABOLITION, s. f. a-bo-li-cion. Anéantissement, extinction d'une loi, d'une coutume, d'un impôt.

* ABOMASUS, s. m. a-bo-ma-zuce. L'un des quatre estomacs des animaux ruminans.

ABOMINABLE, adj. du t. g. Exécrable, détestable, qui est en horreur.

ABOMINABLEMENT, adv. a-bo-mi-na-bleman. D'une manière abominable.

ABOMINATION, s. f. a-bo-mi-na-cion. Action abominable.

ABOMINER, v. a. Avoir en horreur.

ABONDAMMENT, adv. a-bon-da-man. En abondance.

ABONDANCE, s. f. Grande quantité. On dit fam *Parler d'abondance*, pour dire, parler sans préparation. Richesse de style.

ABONDANT, ANTE, adj. a-bon-dan, an-te. Qui abonde.

D'ABONDANT, adv. De plus, outre cela.

ABONDER, v. n. a-bon-dé. Avoir en grande quantité. Etre en grande quantité.

ABONNEMENT, s. m. a-bon-ne-man. Marché, prix fixe.

ABONNER, v. a. a-bo-né. Composer à un prix certain d'une chose casuelle.

s'ABONNER, v. r. Faire un abonnement pour soi.

ABONNIR, v. a. a-bo-nir. Rendre bon, rendre meilleur. Il est aussi neutre, et signifie devenir meilleur. Il est encore réc.

ABORD, s. m. a-bor. Accès. Il se dit des ports où les vaisseaux peuvent mouiller. Et fig. des personnes qu'on aborde.

D'ABORD, adv. Aussitôt, avant tout.

ABORDABLE, adj. Accessible. Il se dit des lieux, et fig. des personnes.

ABORDAGE, s. m. Approche et choc de vaisseaux.

ABORDER, v. n. a-bor-dé. Aller à bord, prendre terre.

ABORDER, v. a. Approcher, joindre. Fig. Accoster quelqu'un, approcher de quelqu'un pour lui parler.

D'ABORDÉE. adv. De premier, de prime abord. Il est vieux.

ABORIGÈNES, s. m. Naturels d'un pays, par opposition à ceux qui sont venus s'y établir.

ABORNEMENT, s. m. a-bor-ne-man. Action d'aborner, l'effet de cette action.

ABORNER, v. a. a-bor-né. Mettre des bornes à un terrain.

ABORTIF, IVE, adj. a-bor-ti-fe. Avorté, venu avant le temps.

ABOUCHEMENT, s. m. *a-bou-che-man.* Entrevue, conférence.

ABOUCHER, v. a. *a-bou-ché.* Faire trouver des personnes dans un lieu pour conférer ensemble.

s'ABOUCHER, v. r. Se trouver en un lieu pour conférer avec quelqu'un.

* ABOUCHOUCHOU, s. m. Espèce de drap qui se fabrique en Provence.

ABOUMENT, *ou plutôt* BOUMENT, s. m. Assemblage de menuiserie.

* ABOUQUEMENT, s. m. *a-bou-ke-man.* Addition de nouveau sel sur le vieux.

* ABOUQUER, v. a. *a-bou-ké.* Ajouter de nouveau sel sur le vieux.

ABOUT, s. m. *a-bou.* Extrémité des pièces de bois employées par un charpentier.

ABOUÉ, ÉE, adj t. de blason. Il se dit des différentes pièces d'armoiries qui se répondent par des pointes.

ABOUTER, v. a. Toucher, mettre, joindre bout à bout. t. d'archit. navale.

ABOUTIR, v. n. Toucher par un bout. Fig. Tendre à une chose. Il se dit aussi des abcès, lorsqu'ils viennent à crever, et que le pus en sort.

ABOUTISSANT, ANTE, adj. *a-bou-ti-san, ante.* Qui aboutit.

ABOUTISSANS, s. m. pl. *Les tenans et les aboutissans d'une maison, d'une affaire*, pour dire, les côtés et les bouts où elle tient et aboutit à d'autres maisons, les circonstances et dépendances d'une affaire.

ABOUTISSEMENT, s. m. *a-bou-tis-se-man.* Il ne se dit guère que d'un abcès qui vient de crever.

ABOYANT, ANTE, adj. *a-boa-ian, an-te.* Qui aboie.

ABOYER, v. n. *a-boa-ié.* Japper. Il ne se dit au propre que d'un chien. Au fig. Crier à quelqu'un, le presser, le poursuivre importunément. *Aboyer après une chose*, la désirer, la poursuivre ardemment.

ABOYEUR, s. m. Chien qui aboie à la vue du sanglier, sans en approcher. Fig. et famil. Médisant, satirique. Il signifie encore aspirer avidement à une place.

* ABRACADABRA, s. m. Mot cabalistique qui, disait-on, guérissait de la fièvre ceux qui le portaient en écrit autour du cou.

* ABRAQUER, v. n. *a-bra-ké.* Tirer un cordage de main en main. t. de marine.

ABRAXAS, s. m. *a-brak-sa-ce.* Espèce d'amulette superstitieuse.

ABRÉGÉ, s. m. Raccourci. Discours qui pourrait être plus ample et plus étendu.

ABRÉGEMENT, s. m. *a-bré-je-man.* Accourcissement. Il est vieux.

ABRÉGER, v. a. *a-bré-jé.* Rendre plus court.

* ABRÉVETER, v. a. Tromper, épier.

ABRÉVIATEUR, s. m. Celui qui abrège l'ouvrage d'un autre.

ABRÉVIATION, s. f. *a-bré-via-cion.* Retranchement de quelques lettres d'un mot, pour écrire plus vite ou en moins d'espace.

ABREUVER, v. a. *a-breu-vé.* Faire boire, en parlant des bêtes, et particulièrement des chevaux. Il se dit aussi de l'effet de la pluie sur la terre lorsqu'elle pénètre. Fig. et fam. *Tout le monde est abreuvé de cette nouvelle.* Cette nouvelle est répandue partout.

S'ABREUVER, v. r. Boire. Fig. *S'abreuver de larmes*, en répandre beaucoup.

ABREUVOIR, s. m. *a-breu-voar.* Endroit d'une rivière, d'un étang, etc., où l'on mène boire les chevaux.

ABRI, s. m Lieu où l'on peut se mettre à couvert du vent, de la pluie, etc. Place où les vaisseaux sont en sûreté contre les vents.

A L'ABRI, façon de parler adv. A couvert. On dit fig. *Se mettre à l'abri de la persécution.*

ABRICOT, s. m. *a-bri-ko.* Sorte de fruit à noyau.

ABRICOTIER, s. m. *a-bri-ko-tié.* Arbre qui porte les abricots.

ABRITER, v. a. *a-bri-té.* t. de jardinage. Mettre à l'abri.

ABRIVENT, s. m. *a-bri-van.* Paillasson qu'on emploie pour garantir du vent.

ABROGATION, s. f. *a-bro-ga-cion.* Action par laquelle une chose est annulée. Suppression.

ABROGER, v. a. *a-bro-jé.* Rendre nul, abolir une loi, une constitution.

S'ABROGER, v. r. S'abolir. *Cette loi s'est abrogée d'elle-même.*

ABROHANI, s. m. *a-bro-a-ni.* Mousseline fabriquée au Bengale.

ABROTONE. (*Voyez* AURONE.)

ABROUTI, IE, adj. t. d'eaux et forêts, qui se dit des bois dont les bourgeons ont été détruits par les bestiaux.

ABRUPTO, s. m. (*Ex abrupto.*) Mots empruntés du latin. *Il a parlé ex abrupto*, pour dire, il a parlé sur-le-champ.

ABRUTIR, v. a. Rendre bête et stupide.

S'ABRUTIR, v. a. Devenir comme une bête.

ABRUTISSEMENT, s. m. *a-bru-ti-ce-man.* L'état d'un homme abruti.

ABSCISSE, s. f. *ab-ci-ce.* t. de géométrie. Portion de l'axe d'une courbe.

ABSCISSION, s. f. *ab-ci-cion.* t. de chirurgie. Retranchement de quelque partie molle du corps.

ABSENCE, s. f. *ab-san-ce.* Eloignement. Défaut de présence. On appelle fig. *Absence d'esprit*, la distraction, le manque d'attention. On l'emploie quelquefois absolument. *Il a souvent des absences.*

ABSENT, ENTE, adj. *ab-san, an-te.* Qui est éloigné de sa demeure ordinaire.

ABSENTER, s'ABSENTER, v. r. *ab-san-té.* S'éloigner de quelque lieu.

ABSIDE, s. f. t. d'archit. Voûte.

ABSINTHE, s. f. *ab-cein-te.* Plante médicinale, qui est très-amère.

ABSOLU, UE, adj. *ab-so-lu, ue.* Indépendant, souverain. Opposé à *relatif*, dans le didactique.

ABSOLUMENT, adv. *ab-so-lu-man.* D'une manière absolue, sans restriction, sans bornes. On dit qu'un verbe se prend absolument, pour dire qu'on ne lui donne point de régime.

ABSOLUTION ; s. f. *ab-so-lu-cion.* Jugement juridique qui déclare innocent un accusé ; l'action par laquelle le prêtre remet les péchés en vertu des paroles sacramentelles qu'il prononce.

ABSOLUTOIRE, adj. de t. g. *ab-so-lu-toa-re.* Qui porte absolution.

ABSORBANT, s. m, *ab-sor-ban.* t de méd. et de pharmacie. Substance qui a la propriété d'absorber les acides en s'y unissant. Il est aussi adjectif.

ABSORBER, v. a *ab-sor-bé.* Engloutir. Il se dit aussi en parlant des couleurs, des sons, des odeurs, des saveurs : *Le noir absorbe toutes les couleurs*, etc. Fig. Consumer entièrement.

s'ABSORBER, v. r. Se perdre, s'abîmer. *Absorbé, ée.* part On dit d'un homme profondément appliqué à quelque chose : qu'*il y est entièrement absorbé.*

ABSORPTION, s. f. *ab-sorp-cion.* L'action d'absorber.

ABSOUDRE, v. a. *ab-sou-dre. J'absous, tu absous, il absout, nous absolvons, vous absolvez, ils absolvent. J'absolvais. J'ai absous. J'absoudrai. J'absoudrais. Absous. Qu'il absolve. Absolvant.* Déclarer, par jugement juridique, un homme innocent du crime dont il est accusé. Remettre les péchés.

ABSOUTE, s. f. *ab-sou-te.* Absolution publique et solennelle qui se donne au peuple le jeudi-saint.

ABSTÈME, s. m. et f. Celui ou celle qui ne boit point de vin.

s'ABSTENIR, v. r. (Il se conjugue comme *tenir.*) S'abstenir de faire quelque chose, se priver de son usage.

* ABSTENTION, s. f. Répudiation d'un héritage par héritier testamentaire.

* ABSTERGENT, s. m. *abs-ter-jan.* t. de méd. Absorbant, émollient.

ABSTERGER, v. a. *abs-ter-jé.* t. de chirurgie. Nettoyer une plaie, un ulcère.

ABSTERSIF, IVE, adj. *abs-ter-sife.* Propre à nettoyer.

ABSTERSION, s. f. *abs-ter-sion.* L'action d'absterger.

ABSTINENCE, s. f. *abs-ti-nan-ce.* Vertu qui nous porte à nous priver de certaines choses, surtout du boire et du manger. *Jour d'abstinence*, jour où il est défendu de manger de la viande.

ABSTINENT, ENTE, adj. *abs-ti-nan, an-te.* Qui est modéré dans le boire et le manger.

ABSTRACTION, s. f. *abs-trak-cion.* Séparation que l'esprit fait d'une qualité, d'une propriété, etc., d'avec le sujet auquel elle est inhérente. Il s'emploie aussi dans le sens de *distraction*; mais alors il ne se dit qu'au pluriel : *Cet homme a des abstractions.*

ABSTRACTIVEMENT, adj. *abs-trak-ti-ve-man.* Par abstraction.

ABSTRAIRE, v. a. *abs-trère.* (Il se conjugue comme *traire.*) Faire abstraction.

ABSTRAIT, AITE, part. *abs-trè, è-te.* Il est aussi adj. en t. didactique, et n'a guère d'usage que dans cette phrase : *Terme abstrait*, qui se dit d'une qualité considérée toute seule, et détachée du sujet. Trop métaphysique, trop éloigné des idées communes. *Discours abstrait.* Il est aussi substantif. *L'abstrait et le concret.*

ABSTRAITEMENT, adv. *abs-trè-te-man.* D'une manière abstraite.

ABSTRUS, USE, ad. *abs-tru, u-se.* Qui est difficile à entendre, en parlant des sciences et des choses d'esprit.

ABSURDE, adj. de t. g. Qui est évidemment contre le raisonnement et le sens commun.

ABSURDEMENT, adv. *ab-sur-de-man.* D'une manière absurde.

ABSURDITÉ, s. f. Vice, défaut de ce qui est absurde. Chose absurde.

ABUS, s. m. *a-bu.* Mauvais usage, désordre, erreur. Il signifie aussi quelquefois tromperie. En jurisprudence, entreprise injuste d'une juridiction sur les droits d'une autre.

ABUSER, v. a. *a-bu-zé.* Tromper, v. n. User mal, user autrement qu'on ne doit.

s'ABUSER, v. r. Se tromper.

ABUSEUR, s. m. *a-bu-zeur.* Qui abuse, qui trompe. Fam.

ABUSIF, IVE, adj. *a-bu-zife, zi-ve.* Qui est contraire aux règles.

ABUSIVEMENT, adv. *a-bu-zi-ve-man.* D'une manière abusive.

* ABUTER, v. n. Jeter des quilles vers une boule ou un but quelconque, pour savoir celui qui jouera le premier.

ABUTILON, s. m. Plante de la famille des mauves. Ses fleurs sont jaunes.

ABYME. s. m. (*Voyez* ABIME.)

ABYMER, v. a. et v. n. (*Voyez* ABIMER.)

ACABIT, s. m. *a-ka-bi.* Qualité bonne ou mauvaise. Il ne se dit guère que des fruits.

ACACALIS, s. m. Arbrisseau qui croît en Egypte.

ACACIA, s. m. Arbre de haute tige, ayant des branches semées d'épines, et portant des fleurs blanches.

ACADÉMICIEN, s. m. *a-ka-dé-mi-cien.* Membre d'une compagnie de savans, établie par l'autorité publique.

ACADÉMIE, s. f. *a-ka-dé-mie.* Lieu près d'Athènes, où s'assemblaient Platon et ses sectateurs. Compagnie de personnes qui font profession de belles-lettres, de sciences ou de beaux arts. Le lieu où l'on apprend à monter à cheval, à faire des armes et différens autres exercices. Maisons de jeu.

ACADÉMIQUE, adj. de t. g. *a-ca-dé-mi-ke* Qui appartient ou qui convient à des académiciens.

ACADÉMIQUEMENT, adv. *a-ca-dé-mi-ke-man.* D'une manière académique.

ACADÉMISTE, s. m. *a-ka-dé-mis-te.* Celui qui dans une académie apprend ses exercices, et surtout à monter à cheval.

ACAGNARDER, v. a. *a-ka-gnar-dé.* Accoutumer quelqu'un à mener une vie fainéante. Famil.

ACAJOU, s. m. Arbre d'Amérique.

* ACAMPTE, adj. Qui ne réfléchit pas la lumière.

ACANACÉ ou ACANTHACÉ, adj. *a-kan-ta-cé*. Il se dit des plantes épineuses.

* ACANTHABOLE, s. m Pincette pour enlever les esquilles d'os.

ACANTHE, s. f. *a-kan-te*. Plante qu'on nomme aussi *branche-ursine*.

* ACANTHIE, s. f. Insecte du genre des punaises.

* ACANTHOPODE, s. m. Poisson à nageoires épineuses.

ACARE, s. m. Ciron.

ACARDE, s. m. Mollusque.

ACARIATRE, adj. de t g. *a-ka-ria-tre*. Qui est d'une humeur fâcheuse.

ACARNE, s. m. *a-kar-ne*. Poisson de mer de la figure et de la grandeur du rouget, mais blanc. Espèce de chardon à fleur large et jaune.

*ACARUS, s. m. Ver qui vit dans le fromage.

ACATALECTE ou ACATALECTIQUE, adj. de t. g. Vers latins qui sont exactement parfaits, et qui n'ont pas une syllabe de trop ou de trop peu.

ACATALEPSIE, s. f. *a-ka-ta-lep-sie*. Maladie du cerveau qui ôte l'intelligence. Doctrine de quelques philosophes qui doutaient de tout.

ACATALEPTIQUE, adj. de t. g. Partisan de l'acatalepsie ou du pyrrhonisme.

ACCABLANT, ANTE, adj. *a-ka-blan, an-te*. Qui accable ou qui est capable d'accabler. Figur. Importun, incommode.

ACCABLEMENT, s. m. *a-ka-ble-man*. L'état où l'on tombe par excès de douleur ou d'affliction. Il se dit aussi d'une grande surcharge d'affaires.

ACCABLER, v. a. *a-ka-blé*. Abattre par la pesanteur, faire succomber sous le poids. Par exagération, surcharger. On dit fig. *Les affaires l'accablent*.

ACCAPAREMENT, s. m. *a-ka-pa-re-man*. Monopole qui consiste à acheter une quantité considérable de denrées, afin de se rendre maître du prix.

ACCAPARER, v. a. *a-ka-pa-ré*. Faire amas de denrées pour les vendre plus cher.

ACCAPAREUR, EUSE, s. m. et f. *a-ka-pa-reur, eu-se*. Celui ou celle qui accapare.

ACCAREMENT, s. m. *a-ka-re-man*. t. de palais. Confrontation.

ACCARER, v. a. *a-ka-ré*. t. de palais. Confronter les témoins et les criminels.

* ACCASTILLAGE, s. m. *a-kas-ti-glia-je*. t. de marine. Le château de l'avant et le château de l'arrière du vaisseau.

ACCASTILLER, v. a. *a-kas-ti-glié*. Etablir deux châteaux sur un vaisseau.

ACCASTILLÉ, part. et adj. *Vaisseau accastillé*. Vaisseau qui a ses deux châteaux.

ACCÉDER, v. a. *ak-cé-dé*. t. de droit public. Entrer dans des engagemens contractés par d'autres puissances.

ACCÉLÉRATEUR, TRICE, adj *ak-cé-lé-ra-teur, tri-ce*. Qui accélère. *Muscles accélérateurs. Forces accélératrices*.

ACCÉLÉRATION, s. f. *ak-cé-lé-ra-cion*. Augmentation de vitesse. Prompte expédition.

ACCÉLÉRER, v. a. *ak-cé-lé-ré*. Hâter, presser.

ACCENCES, s. m. pl. *ak-cen-cé*. Officiers publics à Rome, dont la fonction répondait à celles de nos huissiers.

ACCENT, s. m. *ak-san*. Élévation plus ou moins forte de la voix sur certaines syllabes. Inflection de voix et de gosier particulière à un peuple, à une province. Petite marque sur les voyelles.

* ACCENTUATION, s. f. *ak-san-tua-cion*. Position des accens.

ACCENTUER, v. a. *ak-san-tu-é*. Mettre des accens sur les voyelles qui doivent en recevoir.

ACCEPTABLE, adj. de t. g. *ak-cep-ta-ble*. Qu'on peut accepter.

ACCEPTANT, ANTE, s. et adj. *ak-cep-tan, an-te* Qui accepte.

ACCEPTATION, s. f. *ak-cep-ta-cion*. Action par laquelle on reçoit volontairement ce qui est proposé, offert, donné.

ACCEPTER, v. a *ak-cep-té*. Agréer ce qui est offert. *Accepter une lettre de change*, c'est prometire par écrit de la payer.

ACCEPTEUR, s. m. *ak-cep-teur*. Celui qui accepte une lettre de change.

ACCEPTILATION, s. f. *ak-cep-ti-la-cion*. t de jurisprudence romaine. Quittance qu'on donne sans recevoir de l'argent.

ACCEPTION, s f. *ak-cep-cion* Sorte de préférence. Signification d'un mot, sens dans lequel il se prend.

ACCÈS, s. m. *ak-cè*. Abord, facilité ou difficulté d'approcher. Émotion de la fièvre, et tout le temps qu'elle dure. Il se dit aussi des attaques, de retour et redoublement de certaines maladies, comme la rage, la folie, etc. Au fig. Mouvement intérieur et passager.

ACCESSIBLE, adj. de t. g. *ak-cè-si-ble*. Qui peut être abordé, dont on peut approcher.

ACCESSION, s. f. *ak-cé-cion*. Consentement par lequel on entre dans un engagement déjà contracté par d'autres puissances. Approbation d'un acte quelconque. Il signifie aussi ce qui survient de plus, ce qui augmente quelque chose. *Accession de droits, accession de richesses*. On dit aussi : *Accession au trône*, pour dire, avènement au trône.

ACCESSIT, s. m. *ak-cè-cite*. Terme latin reçu dans notre langue, pour signifier celui qui approche du prix.

ACCESSOIRE, adj. de t. g. *ak-cè-soa-re*. Qui n'est que la suite ou l'accompagnement de quelque chose de principal. Il est aussi substantif.

ACCESSOIRES, s. m. pl. Nerfs qui naissent de la moelle du cou, et s'étendent par filets des deux côtés.

* ACCESSOIREMENT, adv. *ak-cè-soa-re-man*. D'une manière accessoire.

ACCIDENT, s. m. *ak-ci-dan*. Cas fortuit, événement imprévu. Il se prend toujours en mal quand il n'est accompagné d'aucune épithète qui en détermine le sens en bien. En terme de philosophie, ce qui est en telle

sorte dans un sujet, qu'il peut n'y pas être sans que le sujet soit détruit, comme la blancheur dans une muraille, etc. En t de théologie, les catholiques appellent *accidens*, la figure, la couleur, la saveur, etc., qui restent après la consécration. En t. de peinture, c'est le jour qui ne vient pas de la lumière principale, mais d'une fenêtre opposée, d'un flambeau, etc. En t. de méd., symptôme, ce qui accompagne une maladie, ou qui survient et qui cesse avec la cause.

Par accident, manière de parler, adv. Par hasard.

ACCIDENTEL, ELLE, adj. *ak-ci-dan-tel, el-le*. Qui arrive par accident, par hasard.

ACCIDENTELLEMENT, adv. *ak-ci-dan-tè-le-man*. Par accident, par hasard.

ACCISE, s. f. *ak-ci-ze*. Taxe qui se lève sur les boissons en Angleterre.

* ACCLAMATEUR, s. m. *a-kla-ma-teur*. Celui qui fait des acclamations.

ACCLAMATION, s. f. *a-kla-ma-cion*. Cri de joie, d'approbation. On dit : *Elire par acclamation*, quand les voix se réunissent tout d'un coup pour l'élection d'un sujet.

ACCLAMPER, v. a. *a-klan-pé*. t. de marine. Fortifier un mât, une vergue, en y attachant des pièces de bois par les côtés.

* ACCLIMATÉ, ÉE, adj. *a-kli-ma-té*. Accoutumé à un nouveau climat.

* ACCLIMATER, v. a. *a-kli-ma-té*. Accoutumer à un nouveau climat. On dit aussi *s'acclimater*.

* ACCOINTABLE, adj. Sociable. Fam.

ACCOINTANCES, s. f. pl. *a-koèin-tan-ce*. Habitude, familiarité, communication. Fam.

s'ACCOINTER, v. r. Faire société avec une personne. Ce mot est hors d'usage.

ACCOISEMENT, s. m. *a-koa-ze-man*. t. de méd. Calme. *L'accroissement des humeurs*.

ACCOISER, v. a. *a-koa-zé*. Calmer, apaiser. Il est vieux.

ACCOLADE, s. f. *a-ko-la-de*. Embrassement. Trait de plume qui joint plusieurs articles pour n'en faire qu'un. Une des principales cérémonies anciennement observées dans la réception d'un chevalier.

* ACCOLAGE, s. m. *a-ko-la-je*. Travail qui consiste à attacher aux échalas les sarmens de la vigne.

ACCOLER, v. a. *a-ko-lé*. Jeter ses bras au cou de quelqu'un en signe d'affection. Joindre plusieurs articles par le moyen d'une accolade. *Accoler la vigne*, la relever.

Accolé, *ée*, part. Il est aussi adj. et se dit en t. de blason, de deux choses attenantes et jointes ensemble.

* ACCOLURE, s. f. *a-ko-lu-re*. Lien de paille pour accoler la vigne.

ACCOMMODABLE, adj. de t. g. *a-ko-mo-da-ble*. Qui se peut accommoder, en parlant de différent et de querelle.

ACCOMMODAGE, s. m. *a-ko-mo-da-je*. L'apprêt des viandes que les cuisiniers ou rôtisseurs accommodent. Il s'emploie encore en parlant d'un perruquier.

ACCOMMODANT, ANTE, adj. *a-ko-mo-dan*. Qui est complaisant, d'un commerce aisé.

* ACCOMMODATION, s. f. *a-ko-mo-da-cion*. t. de palais. Accord à l'amiable.

ACCOMMODEMENT, s. m. *a-ko-mo-de-man*. Accord. *Accommodement à l'amiable*. *Faire un accommodement*. Il se dit aussi des moyens, des expédiens qu'on trouve pour concilier les esprits, terminer les affaires.

ACCOMMODER, v. a. *a-ko-mo-dé*. Procurer de la commodité. Arranger, ajuster. Apprêter à manger. Terminer à l'amiable. Réconcilier.

s'ACCOMMODER, v. r. Se conformer à... Prendre ses commodités. Etre d'un facile accommodement. Se réconcilier.

ACCOMPAGNAGE, s. m. Trame des étoffes brochées en or.

ACCOMPAGNATEUR, s. m. *a-kon-pa-gna-teur*. (mouill. le *gn*.) Qui accompagne la voix avec un instrument.

ACCOMPAGNEMENT, s. m. *a-kon-pa-gne-man*. (mouill. le *gn*.) Action d'accompagner en certaines cérémonies. t. de musique. Les accords dont on accompagne la voix qui chante le sujet, ou l'instrument qui le joue. En t. de blason, ce qui est autour de l'écu, et lui sert d'ornement.

ACCOMPAGNER, v. a. *a-kon-pa-gné*. (mouillez le *gn*.) Aller de compagnie avec quelqu'un. Suivre ou conduire par honneur. Conduire en cérémonie. Escorter. Assortir, convenir. Il prend alors l'adv. bien. Joindre, ajouter une chose à une autre. Il se dit aussi en musique, des instrumens qui accompagnent la voix.

s'ACCOMPAGNER, v. a. Mener quelqu'un avec soi.

ACCOMPLIR, v. a. *a-kon-plir*. Achever entièrement. Effectuer, exécuter.

s'ACCOMPLIR, v. r. S'effectuer.

ACCOMPLISSEMENT, s. m. *a-kon-pli-ce-man*. Achèvement, exécution entière.

ACCON, s m. *a-kon*. t. de mar. Petit bateau plat pour aller sur la vase.

ACCORD, s. m. *a-kor*. Convention, accommodement. Consentement, union d'esprit. En ce sens, il s'emploie avec la particule *de*. *Ils sont d'accord*. Convenance, proportion. En t. de musique, l'union de deux ou de plusieurs sons entendus à la fois, et formant harmonie. *Instrument d'accord*, monté au ton où il doit être.

D'ACCORD, interj. J'y consens, je l'avoue.

ACCORDABLE, adj. de t. g. *a-kor-da-ble*. Qui se peut accorder.

ACCORDAILLES, s. f. pl. *a-kor-da-gli-e*. (mouillez les *ll*.) Cérémonies qui se font pour la signature du contrat de mariage.

ACCORDANT, ANTE, adj. *a-kor-dan, an-te*. t. de musique. Qui s'accorde bien.

* ACCORDE, s. f. *a-kor-de*. t. de mar. Commandement qu'on fait à l'équipage d'une chaloupe, pour le faire nager ensemble.

ACCORDÉ, ÉE, s. Celui et celle qui sont engagés pour le mariage.

ACCORDER, v. a. *a-kor-dé*. Mettre l'accord, concilier. t. de grammaire. Mettre les mots comme ils doivent être les uns à l'égard des autres. *Accorder l'adjectif avec le substantif*.

On dit en musique : *Accorder sa voix avec un instrument* ; *accorder un luth*, etc. Octroyer, concéder : *Accorder une grâce*. Reconnaître pour vrai : *Je vous accorde cette proposition*.

s'ACCORDER, v. r. Etre d'accord, d'intelligence.

ACCORDOIR, s. m. *a-kor-doar*. Outil pour accorder les instrumens de musique.

* ACCORER, v. a. *a-koré*. t. de mar. Appuyer, soutenir.

ACCORNÉ, ÉE, adj. *a-kor-né*. t. de blason. Il se dit des animaux qui ont des cornes d'une autre couleur que le corps.

ACCORT, ORTE, adj. *a-kor*. Qui est complaisant, qui s'accoutume à l'humeur des autres. Il est vieux et famil.

ACCOSTABLE, adj. de t. g. *a-kos-ta-ble*. Facile à aborder. Vieux mot.

ACCOSTER, v. a. *a-kos-té*. Aborder pour lui parler. Famil.

s'ACCOSTER, v. r. Hanter, fréquenter quelqu'un. Famil.

* ACCOTAR, s. m. t. d'archit. mar. Pièce de bordage qui empêche l'eau de pénétrer dans les différens membres du vaisseau.

ACCOTER, v. a. *a-ko-té*. Appuyer.

ACCOTOIR, s. m. *a-ko-toar*. Appui de côté.

ACCOUCHÉE, s. f. *a-kou-chée*. Femme qui vient de mettre un enfant au monde.

ACCOUCHEMENT, s. m. *a-kou-che-man*. Enfantement.

ACCOUCHER, v. n. *a-kou-ché*. Mettre un enfant au monde. Dans ce sens, il prend l'auxil. Fig. Mettre un ouvrage au jour. Il est aussi actif, et signifie, aider à une femme à accoucher.

ACCOUCHEUR, s. m *a-kou-cheur*. Celui dont la profession est d'accoucher les femmes.

ACCOUCHEUSE, s. f. *a-kou-cheu-ze*. On dit plus communément sage-femme.

s'ACCOUDER, v. r. *s'a-kou-dé* S'appuyer du coude.

ACCOUDOIR, s. m. *a-kou-doar*. Appui pour le coude.

* ACCOUER, v. a. *a-kou-é*. Frapper le cerf au défaut de l'épaule.

ACCOUPLE, s. f. *a-kou-ple*. Lien avec lequel on attache deux chiens de chasse ensemble.

ACCOUPLEMENT, subst. fem. *a-kou-ple-man*. Assemblage. Il ne se dit que des animaux.

ACCOUPLER, v. a. *a-kou-plé*. Joindre deux choses ensemble. En parlant de quelques animaux, apparier ensemble le mâle et la femelle.

ACCOURCIR, v. a. *a-kour-cir*. Rendre plus court, retrancher de la longueur.

ACCOURCISSEMENT, s. m. *a-kour-ci-ce-man*. Il n'est guère en usage qu'en parlant des chemins et des jours.

* ACCOURSE, s. f. *a-kour-se*. t. de mar. Passage pour aller de la poupe à la proue.

ACCOURIR, v. n. Courir, venir promptement.

ACCOUTREMENT, s. m. *a-kou-tre-man*. Habit de parure. Il est vieux.

ACCOUTRER, v. a. *a-kou-tré*. Parer d'habits. Il est vieux et fam.

ACCOUTUMANCE, s. f. *a-kou-tu-man-ce*. Coutume, habitude. Il vieillit.

ACCOUTUMER, v. a. *a-kou-tu-mé*. Faire prendre une coutume, une habitude.

s'ACCOUTUMER, v. r. Contracter une habitude. S'habituer dans un lieu.

AVOIR ACCOUTUMÉ, v. n. Avoir coutume. *Il a accoutumé de faire*. On dit aussi : *Je suis accoutumé à...* Il se dit encore des choses inanimées *Cette terre a accoutumé de produire*.

A L'ACCOUTUMÉE. Façon de parler adv. à l'ordinaire. Famil.

* ACCOUVÉ, ÉE, adj. *a-kou-vé*. Qui garde le coin du feu.

* ACCRAVANTER, v. a. *a-kra-van-té*. Accabler et écraser. Il est vieux.

ACCRÉDITER, v. a. *a-kré-di-té*. Mettre en crédit, en réputation. Fig. Donner cours, autoriser, rendre plus vraisemblable. *Accrédité, ée*, part. et adj. Qui a du crédit, qui est estimé. Qui est reconnu pour ambassadeur auprès d'une puissance.

ACCRÉTION, s. f. *a-kré-cion*. t. de méd. Augmentation, accroissement.

ACCROC, s. m. *a-kro*. Déchirure que fait ce qui accroche. Fig. et famil. Difficulté, embarras. Famil.

ACCROCHEMENT, s. m. *a-kro-che-man*. Action d'accrocher.

ACCROCHER, v. a. *a-kro-ché*. Attacher, suspendre à un clou, à un crochet. Fig. Retarder, arrêter. Fig. et famil. Attraper par adresse.

s'ACCROCHER, v. r. S'attacher, s'arrêter à quelque chose.

ACCROIRE, v. n. *a-kroa-re*. Il n'est d'usage qu'à l'infinitif avec le verbe *faire*, et il signifie, faire croire ce qui n'est pas. *S'en faire accroire*, présumer trop de soi-même.

ACCROISSEMENT, s. m. *a-kroa-ce-man*. Augmentation, agrandissement. Droit par lequel une chose accroît à une personne ou à un fonds.

ACCROITRE, v. a *a-kroa-tre*. (Il se conjugue comme *croître*.) Augmenter, rendre plus grand, plus étendu. v. n. Aller en augmentant. *Accroître à...* t. de droit. Revenir au profit de quelqu'un.

s'ACCROITRE, v. r. S'augmenter.

s'ACCROUPIR, v. r. *s'a-krou-pir*. Se baisser sur le derrière pour se reposer.

ACCROUPISSEMENT, s. m. *a-krou-pi-ce-man* L'état d'une personne accroupie.

ACCRUE, s. f. *a-kru-e*. t. de coutume qui se dit d'une terre sur laquelle un bois s'est étendu au-delà de la lisière.

ACCUEIL, s. m. *a-keuil*. (mouill. l'l.) Réception bonne ou mauvaise qu'on fait à quelqu'un. *Faire accueil*, faire une réception civile et honnête.

ACCUEILLIR, v. a. *a-keu-glir*. (mouill. les *ll*.) Recevoir quelqu'un qui vient à nous. Il se dit aussi des choses. *Il a fort mal accueilli cette demande*. Il se dit figur. de tous les accidens fâcheux qui arrivent à quelqu'un.

ACCUL, subst. masc. *a-kule*. Lieu qui

n'a point d'issue. Petite anse dans la mer.

* ACCULEMENT, s. m. *a-ku-le-man.* t. de mar. Degré de courbure des varangues d'un vaisseau.

ACCULER, v. a. *a-ku-lé.* Pousser quelqu'un, et le réduire en un endroit où il ne puisse plus reculer.

S'ACCULER, v. r. Se ranger dans un coin de manière à n'être pas pris par derrière.

ACCUMULATION, s. f. *a-ku-mu-la-cion.* Amas de plusieurs choses. *Accumulation de droit*, augmentation de droit sur quelque chose.

ACCUMULER, v. a. *a-ku-mu-lé.* Amasser et mettre ensemble Fig. *Accumuler crime sur crime*, ajouter crime sur crime.

S'ACCUMULER, v. r. S'augmenter,

ACCUSABLE, adj. de t. g. *a-ku-za-ble.* Qui peut être accusé. Il est peu usité.

ACCUSATEUR, TRICE, s. *a-ku-za-teur.* Celui ou celle qui accuse.

ACCUSATIF, s.m. *a-ku-sa-tife.* Le quatrième cas dans les langues où les noms se déclinent.

ACCUSATION, s f. *a-ku-za-cion.* Action en justice, par laquelle on accuse quelqu'un. Reproche d'une faute, d'un défaut.

ACCUSER, v. a. *a-ku-zé.* Rendre une plainte en justice contre quelqu'un. Imputer quelque faute, quelque défaut. *Accuser un acte de faux*, soutenir qu'un acte est faux *Accuser son jeu*, en déclarer ce que les règles veulent qu'on déclare. *Accuser juste*, *accuser faux*, être exact dans un récit, ou ne l'être pas. *Accuser la réception d'une lettre*, marquer qu'on l'a reçue.

S'ACCUSER, v. r. Se déclarer coupable d'une faute. *S'accuser en confession*, déclarer ses péchés.

ACCUSÉ, ÉE, part. Il est aussi subst. et signifie celui qui est accusé en justice.

ACENS, s. m. *a-cense.* Terre ou héritage quelconque tenu à cens.

ACENSEMENT, s. m. *a-san-ce-man.* Action de donner à cens.

ACENSER, v. a. *a-san-cé.* Donner à cens un fonds de terre, une maison, à condition d'en payer un cens ou une rente.

ACÉPHALE, adj. de t. g. *a-cé-fa-le.* Sans tête, sans chef. *Concile, secte acéphale. Monstre, statue acéphale.*

* ACÉRAIN, adj. Fer acérain, celui qui participe de l'acier. t. de serrurier.

ACERBE, adj. de t. g. Apre.

ACÉRER, v. a. *a-cé-ré.* Mettre de l'acier avec du fer, afin de rendre celui-ci propre à couper.

ACÉRÉ, ÉE, part. et adj. Rendu tranchant par le moyen de l'acier. Quelques écrivains ont dit fig. *Une plume acérée. Les traits acérés de la calomnie.*

ACÉRIDE, s. m. Emplâtre sans cire.

ACESCENCE, s. f. Disposition à l'acidité.

ACESCENT, ENTE, adj. Qui approche de l'acidité.

* ACÉTABULE, s. m. t. d'anat. Il se dit des cavités de quelques os, dans lesquels d'autres os sont placés pour faire leurs mouvemens.

* ACÉTATE ou ACÉTITE, s. m. Sel formé par l'union de l'acide acétique avec différentes bases.

ACÉTEUX, EUSE, adj. *a-cé-teu, eu-ze.* Qui tient du goût du vinaigre. *Acide acéteux*, vinaigre distillé.

* ACÉTIQUE, adj. Acide acétique, vinaigre radical.

* ACÉTITE, s. m. Nom des sels formés des combinaisons de l'acide acéteux avec différentes bases. t. de chim.

ACETUM, s. m. *a-cé-tome.* Vinaigre.

ACHALANDER, v. a. *a-cha-lan-dé.* Faire avoir des chalands, donner des pratiques.

S'ACHALANDER, v. r. Se procurer des chalands.

ACHARNEMENT, s. m. *a-char-ne-man.* Fureur opiniâtre avec laquelle des animaux se battent les uns contre les autres. Il se dit aussi des hommes. *Fig.* Animosité opiniâtre.

ACHARNER, v. a. *a-char-né.* Exciter, animer, irriter.

S'ACHARNER, v. r. S'attacher avec fureur, avec opiniâtreté.

ACHAT, s. m. *a-cha.* Acquisition à prix d'argent. La chose achetée.

ACHE, s. f. Herbe qui ressemble au persil.

* ACHÉES, s. m. pl. Vers de terre pour amorcer le poisson.

ACHEMENS, s. m. pl. *a-che-man.* Lambrequins découpés.

ACHEMINEMENT, s. m. *a-che-mi-ne-man.* Ce qui est propre à faire parvenir à la fin qu'on se propose.

ACHEMINER, v. a. *a-che-mi-né.* Mettre en état de pouvoir réussir.

S'ACHEMINER, v. r. Se mettre en chemin. Fig. Etre en bon train.

ACHERON, s. f. *a-ké-ron.* Fleuve des enfers, suivant la fable.

ACHETER, v. a. *a-che-té. J'achète, j'achetais.* Acquérir quelque chose à prix d'argent. Fig. Se procurer avec peine.

ACHETEUR s. m. Celui qui achète.

ACHÈVEMENT, s. m. *a-chè-ve-man.* Exécution entière. Fig. Perfection.

ACHEVER, v. a. *a-che-vé.* Finir une chose commencée. Fig. Faire mourir. Ruiner complètement.

S'ACHEVER, v. r. Se finir, se terminer.

* ACHILLE, s. m. *a-chi-le.* Gros tendon qui aboutit à la plante des pieds.

ACHILLÉE, s. f. *a-chi-lé-e.* Plante radiée qui croît sur les montagnes, espèce de jacobée.

* ACHIOTE, s. m. Arbre étranger, semblable à l'oranger.

* ACHIRE, s. m. Poisson sans nageoires pectorales.

ACHIT, s. m. *a-chi-te.* Espèce de vigne qui croît dans l'île de Madagascar.

ACHOPPEMENT, s. m. *a-cho-pe-man.* Il ne se dit guère que dans cette phrase : *Pierre d'achoppement*, pour dire, occasion de faillir, de tomber dans l'erreur.

ACHORES, s. m. pl. *a-ko-res.* Petits ulcères qui viennent à la tête et aux joues, espèce de teigne.

ACHROMATIQUE, adj. de t. g. *a-kro-ma-ti-ke*. Qui laisse voir les objets sans couleurs étrangères.

ACHRONIQUE, adj. m. *a-kro-ni-ke* t. d'astronomie. Il se dit d'un astre opposé au soleil dans son lever ou son coucher.

ACIDE, s. m. Un des sels qu'on appelle primitifs.

Acide, adj. de t. g. Qui a une saveur qui tire sur l'aigre.

* ACIDIFICATION, s. f. Oxigénation.

ACIDITÉ, s. f. Qualité de ce qui est acide.

ACIDULE, adj. de t. g. Qui est de la nature des acides.

ACIDULER, v. a. *a-ci-du-lé*. Mettre des sucs acides dans quelque chose.

ACIER, s. m. *a-cié*. Fer raffiné et purifié par la trempe.

ACIERIE, s. f. Bâtiment où se prépare l'acier.

* ACINÉSIE, s. f. Repos du pouls.

* ACMELLE, s. f. Plante médicinale.

ACOLYTAT, s. m. *a-ko-li-ta*. Le plus haut des quatre ordres mineurs.

ACOLYTE, s. m. Clerc promu à l'un des quatre ordres mineurs.

ACOMAS, s. m. Arbre dont le bois est propre à la construction des navires.

ACONIT, s. m. *a-ko-nite*. Espèce de plante vénéneuse.

ACOQUINANT, ANTE, adj. *a-ko-ki-nan*. Qui acoquine, qui attire.

ACOQUINER, v. a. *a-ko-ki-né*. Attirer, attacher, faire contracter une habitude. Fam.

S'Acoquiner, v. r. S'attacher trop, s'adonner trop.

* ACORUS, s. m. Plante médicinale.

* ACOTYLÉDONE, adj. Plante sans lobe.

ACOUSMATE, s. m. *a-kous-ma-te* Bruit de voix humaine ou d'instrumens qu'on imagine entendre dans l'air.

ACOUSTIQUE, s f. *a-kous-ti-ke*. Théorie des sons ou de leurs propriétés.

Acoustique, adj. de t. g. Nerf qui va à l'oreille : *Nerf acoustique*. Qui sert à augmenter le son : *Instrument acoustique*, *voûte acoustique*.

* ACOUTREUR, s. m. Ouvrier qui polit le trou de la filière.

ACQUÉREUR, s. m. *a-ké-reur*. Celui qui acquiert, surtout des biens-immeubles.

ACQUÉRIR, v. a. *a-ké-rir*. *J'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent. J'acquerrai. Acquiers, que j'acquière. que j'acquisse. J'acquerrais, acquérant, acquis*. Rendre sien par achat, faire acquisition de quelque chose d'utile ou d'agréable : *Acquérir une terre, de la gloire*, etc.

ACQUÊT, s. m. *a-kè*. t. de prat. Chose acquise. Au pl. Il se dit proprement des biens, tant meubles qu'immeubles, qu'on a acquis. Fam. Avantage, profit, gain.

ACQUÊTER, v. a. *a-ké-té*. t. de palais. Acquérir.

ACQUIESCEMENT, s. m. *a-kié-ce-man*. Consentement.

ACQUIESCER, v. a. *a-kié-cé*. Consentir, déférer, céder, se soumettre.

ACQUISITION, s. f. *a-ki-zi-cion*. Action d'acquérir. La chose acquise.

ACQUIT, s. f. *a-ki*. Quittance, décharge. *Par manière d'acquit*, négligemment, et seulement parce qu'on ne peut pas s'en dispenser. Au billard, premier coup pour se mettre en passe.

ACQUIT-A-CAUTION, s. m. *a-ki-ta-kó-cion*. Billet ou certificat que les commis d'un bureau donnent pour faire passer librement un ballot à sa destination.

* ACQUITTEMENT, s. m. L'action d'acquitter.

ACQUITTER, v. a. *a-ki-té*. Rendre quitte... libérer ses dettes. Fig. *Acquitter sa conscience*, faire ce qu'on croit être obligé de faire en conscience. Relever d'une accusation.

S'Acquitter, v r. Se libérer.

ACRE, s. f. *a-kre*. Une mesure de terre contenant un arpent et demi, ou environ.

Acre, adj. de t. g. Mordicant, corrosif.

ACRETÉ, s. f. *a-kre-té*. Qualité mordicante et piquante. Fig. *Il y a de l'acreté dans l'humeur*.

* ACRIDOPHAGE, s. et adj. Se dit des peuples qui vivent de santerelles.

ACRIMONIE, s. f. *a-kri-mo-nie*. Acreté.

ACRIMONIEUX, EUSE, adj. *a-kri-mo-ni-eu*. Qui a de l'acrimonie.

* ACROBATE, s m. *a-kro-bate*. Espèce de danseur de corde chez les anciens.

* ACROCORDE, s. m. Serpent à queue de fouet.

* ACRONIQUE, adj. Se dit du lever et du coucher d'une étoile au moment du coucher du soleil.

ACROSTICHE, s. m. *a-kros-ti-che*. Ouvrage composé d'autant de vers qu'il y a de lettres dans le nom qu'on a pris pour sujet, et dont chaque vers commence par une des lettres de ce nom, pris de suite. Il est aussi adj. de t. g. *Vers acrostiches*.

* ACROSTIQUE, s. f. Genre de fougères.

ACROTÈRES, s. m. pl. *a-kro-tè-re*. Piédestaux que l'on met dans les balustrades.

ACTE, s m. *ak-te*. Action d'un agent, opération. Mouvemens vertueux de l'âme, surtout ceux qui regardent la religion. *Acte de foi, de contrition*, etc. Tout ce qui se fait en justice. Ecrit fait au greffe ou devant notaire. *Acte sous seing privé*, convention passée entre des particuliers, sous la foi de leurs signatures, sans être revêtue de l'autorité publique. Chacune des parties principales dont une pièce de théâtre est composée.

ACTEUR, TRICE, s. Celui ou celle qui représente un personnage dans une pièce de théâtre. Fig. Celui qui a part dans la conduite, dans l'exécution d'une affaire.

ACTIF, IVE adj. *ak-tife*. Qui agit ou qui a la vertu d'agir. Il se dit par opposition à passif. *Dettes actives*, les sommes dont on est le créancier. *Dettes passives*, celles dont on est débiteur. *Avoir voix active et passive*, pouvoir élire et être élu. Qui agit avec promptitude, avec force. *Le feu est le plus actif des élémens*. Fig. Agissant, diligent, laborieux. En t. de grammaire, il se dit des verbes qui veulent

être suivis d'un substantif servant à exprimer le terme de l'action : *Aimer Dieu*. Il est aussi s. m. *Conjuger l'actif.*

* ACTINIE, s. f. Anémone de mer, à tentacules en cercle.

* ACTINOTE, s. f. Schorl vert, minéral.

ACTION, s. f. *ak-cion*. Mouvement de quelque partie ou de quelque chose qui agit et produit quelque effet : *L'action du feu sur le bois*. Il se dit en morale de tout ce qu'on fait. Combat, rencontre entre des troupes. On dit d'une armée, qu'*elle commence d'entrer en action*, pour dire qu'elle commence à agir, à entreprendre. La véhémence, la chaleur à dire ou à faire quelque chose ; *Parler avec action*. *Etre en action*, être en mouvement, se remuer, *s'agiter souvent*. Contenance, *mouvement* du corps, *gestes* d'un orateur : *Cet homme n'a point d'action*. Demande, poursuite en justice : *Intenter une action*. Droit de faire cette demande : *Avoir action contre quelqu'un*. Sujet d'une pièce de théâtres ou d'un poëme épique. Somme qu'on a mise dans une compagnie de commerce à proportion de laquelle on doit avoir part au profit général de la même société. *Action de grâces*, remerciment, témoignage de reconnaissance.

ACTIONNAIRE, s. m. *ak-cio-nè-re*. Celui qui a une ou plusieurs actions dans une compagnie de commerce.

ACTIONNER, v. a. *ak-cio-né*. Intenter une action en justice contre quelqu'un.

ACTIVEMENT, adv. *ak-ti-ve-man*. D'une manière active. Il n'est guère en usage qu'en grammaire. On dit d'un verbe neutre, qu'*il s'emploie quelquefois activement.*

* ACTIVER, v. a. *ak-ti-vé*. Mettre en activité.

ACTIVITÉ, s. f. *ak-ti-vi-té*. Faculté active, vertu d'agir. Fig. Diligence, promptitude, vivacité dans l'action, dans le travail.

ACTUEL, ELLE, adj. *ak-tuel, è-le*. Effectif, réel. Il signifie aussi, présent : *L'état actuel*. On dit en style didactique : *Grâce actuelle*, *péché actuel*, par opposition à grâce habituelle, péché originel.

ACTUELLEMENT, adv. *ak-tu-è-le-man*. Présentement.

* ACUMINÉ, adj. Rétréci en pointe. t. de botanique.

* ACUTANGLE, adj. t. de géom. Il se dit d'un triangle qui a ses trois angles aigus.

* ACUTANGULAIRE, adj. Il se dit de toute figure de géométrie dont les angles sont aigus.

ADAGE, s. m. Proverbe. Ce mot est vieux, et ne s'emploie plus que dans le style comique.

ADAGIO, adv. t. de musique, qui marque un mouvement lent, moins lent cependant que le *largo*.

ADAM, s. m. *a-dan*. Nom du premier homme.

ADAMANTIN, adj. de la nature du diamant.

* ADAMIQUE, adj. *a-da-mi-ke*. Terre qui provient d'un dépôt que font les eaux de la mer lors de leur reflux.

* ADAMITES, s. m. pl. Hérétiques, qui allaient nus comme Adam.

ADAPTATION, s. f. *a-dap-ta-cion*. Action d'adapter. Il n'est guère en usage.

ADAPTER, v. a. *a-dap-té*. Appliquer, ajuster une chose à une autre. Il se dit aussi de l'application qu'on fait d'un mot, d'un passage à une personne, à un sujet.

* ADARGA, s. m. Ecume salée qui s'amasse dans les marais pendant la sécheresse.

ADATIS, s. m. Mousseline des Indes orientales.

ADDITION, s. f. *ad-di-cion*. Ce qui est ajouté à quelque chose. En t. de prat. *Informer par addition*, ajouter une nouvelle information à la première. La première règle d'arithmétique, qui apprend à ajouter ensemble plusieurs nombres.

ADDITIONNEL, ELLE, adj. *ad-di-cio-nel*. Qui est ajouté, qui doit être ajouté.

ADDITIONNER, v. a. *ad-di-cio-né*. Mettre plusieurs nombres ensemble pour en savoir le total.

ADDUCTEUR, s. m. *ad-duk-teur*. t. d'anat. Nom qui se donne à différens muscles, dont la fonction est de mouvoir en dedans les parties auxquelles ils sont attachés. Il est aussi adjectif *Muscles adducteurs*.

* ADDUCTION, s. f. *ad-duk-cion*. t. d'anat. Mouvement en dedans.

ADEMPTION, s. f. *a-danp-cion*. t. de droit. Révocation d'un legs, etc.

ADÉNOLOGIE, s. f. t. de méd. Partie de la méd. qui traite des glandes.

* ADENOS, s. m. *a-de-noce*. Beau coton apporté d'Alep.

* ADENT, s. m. *a-dan*. Entailles qui se font en forme de dents, pour mieux lier et assembler des pièces de bois.

ADÉPHAGIE, s. f. Appétit vorace.

ADEPTE, s. m. *a-dep-te*. Celui qui est initié dans les mystères d'une secte ou d'une science.

ADÉQUAT, ATE, adj. *a-dé-koua t*. Entier, parfait. *Idée adéquate*, t. dogmatique.

ADEXTRÉ, ÉE, adj. *a-dèks-tré*. t. de blas., qui se dit des pièces qui en ont une autre à leur droite.

ADHÉRENCE, s. f. *a-dé-ran-ce*. Union d'une chose à une autre. Fig. Attachement à une mauvaise opinion. En t. de physique, propriété qu'ont certains corps de s'attacher à d'autres.

ADHÉRENT, ENTE, adj. *a-dé-ran, an-te*. Qui est attaché à quelque chose. Adhérent, s. m. Celui qui est du sentiment, du parti de quelqu'un. Il s'emploie ordinairement au pluriel et se prend en mauvaise part.

ADHÉRER, v. n. *a-dé-ré*. Etre attaché à quelque chose, contre quelque chose. Fig. Etre du sentiment ou du parti de quelqu'un. En t. de prat., confirmer un premier acte par un subséquent.

ADHÉSION, s. f. *a-dé-zion*. Union, jonction. Action d'adhérer à un traité, etc.

AD HONORES, *a-do-no-rèce*. Mots empruntés du latin. Honorifique.

ADIANTE, s. m. Plante capillaire très-

bonne dans les maux de poitrine, elle croît contre les murailles.

* ADIAPHORE, s. m. *a-dia-fo-re.* Esprit du tartre.

* ADIAPHORISTE, s. m. *a-dia-fo-ris-te.* Luthérien mitigé.

ADIEU, t. de civilité et d'amitié dont on se sert en prenant congé les uns des autres. Il est aussi subt. *Un éternel adieu.*

ADIPEUX, EUSE, adj. *a-di-peu, eu-ze.* t. d'anat. Il se dit de certains vaisseaux et de certaines membranes qui se distribuent à la graisse.

* ADIPOCIRE, s. m. t de chimie. Substance animale qui participe de la graisse et de la cire.

* ADIPSIE, s. f. Privation de la soif.

ADIRER, v. n. *a-di-ré.* t. de palais. Perdre, égarer.

ADITION, s. f. *a-di-cion.* t. de droit. Il ne se dit qu'en cette phrase : *Adition d'hérédité,* acceptation d'un héritage.

ADJACENT, ENTE, adj. *ad-ja-san, an-te.* Qui est situé auprès, qui est aux environs.

ADJECTIF, adj. m. *ad-jek-tife.* t. de grammaire qui se dit des noms que l'on joint aux substantifs, pour les modifier ou les caractériser. *Un homme heureux, grand, petit,* etc. Il est aussi subst *Un adjectif verbal.*

ADJECTION, s. f. *ad-jek-cion* t. dogmatique. Jonction de quelque corps à un autre.

ADJECTIVEMENT, adv. *ad-jek-ti-ve-man.* En manière d'adj. *Ce mot s'emploie adjectivement.*

ADJOINDRE, v. a. *ad-joein-dre.* Joindre avec. Il ne se dit que des personnes.

Adjoint, ointe, adj.

ADJOINT, s. m. *ad-joein.* Celui qui est joint à un autre pour l'aider dans ses fonctions.

ADJONCTION, s. f. *ad-jonk-cion.* t. de palais. Jonction d'une personne à une autre.

ADJUDANT, s. m. *ad-ju-dan.* Officier militaire.

ADJUDICATAIRE, s. *ad-ju-di-ca-tè-re.* Celui ou celle à qui on adjuge.

ADJUDICATIF, IVE, adj. *ad-ju-di-ca-tife.* Qui adjuge ou qui a adjugé : *Jugement adjudicatif.*

ADJUDICATION, s. f. *ad-ju-di-ca-cion.* Acte de justice, par lequel on adjuge de vive voix ou par écrit.

ADJUGER, v. a. *ad-ju-gé* Déclarer en jugement qu'une chose contestée entre deux parties, appartient de droit à l'une des deux.

ADJURATION, s. f. *ad-ju-ra-cion.* Formule dont l'Eglise se sert dans les exorcismes.

ADJURER, v. a. *ad-ju-ré.* Commander au nom de Dieu, de faire ou de dire quelque chose. Il n'est d'usage que dans les exorcismes. Sommer quelqu'un de dire, de déclarer.

ADMETTRE, v. a (Il se conjugue comme *mettre.*) Recevoir à la participation de quelque avantage. Reconnaître pour véritable.

ADMINICULE, s. m. Ce qui aide à faire preuve en justice. En médecine, tout ce qui peut servir à faciliter le bon effet d'un remède.

ADMINISTRATEUR, TRICE, s. Celui ou celle qui régit les biens, les affaires d'une communauté, d'un hôpital, etc. Il se dit aussi d'un homme chargé de quelque partie du gouvernement.

ADMINISTRATION, s. f. *ad-mi-nis-tra-cion.* Gouvernement, direction, conduite. *De la justice,* son exercice avec l'autorité publique. *Des sacremens,* l'action de les conférer.

ADMINISTRATIF, IVE, adj. De l'administration.

ADMINISTRER, v. a. *ad-mi-nis-tré.* Gouverner, régir. *La justice,* la rendre. *Les sacremens,* les conférer. En t. de prat. *Administrer des témoins, des preuves, des titres,* les fournir.

ADMIRABLE, adj. de t. g. Qui attire l'admiration. On dit aussi dans le style familier, et par ironie, *vous êtes admirable,* etc.

ADMIRABLEMENT, adv. *ad-mi-ra-ble-man.* D'une manière admirable.

ADMIRATEUR, TRICE, s. m. et f. Qui admire, ou qui a coutume d'admirer.

ADMIRATIF, IVE, adj. *ad-mi-ra-tif.* Il n'est guère d'usage qu'en ces phrases : *Point admiratif, particule admirative.*

ADMIRATION, s. f. *ad-mi-ra-cion.* Sentiment de celui qui regarde une chose comme merveilleuse dans son genre. Il se dit aussi de la chose, et surtout de la personne admirée : *Il est l'admiration de son siècle.*

ADMIRER, v. a. *ad-mi-ré.* Considérer avec surprise, avec étonnement ce qui paraît merveilleux.

s'ADMIRER, v. r. Avoir de l'admiration pour soi-même.

ADMISSIBLE, adj. de t. g. *ad-mi-ci-ble.* Valable, recevable, qui peut être admis.

ADMISSION, s. f. *ad-mi-cion.* Action par laquelle on est admis.

* ADMITTATUR, s. m. Mot latin. Billet donné à ceux qui aspirent aux ordres pour marquer qu'ils sont capables d'être reçus.

ADMONÉTER, v. a. *ad-mo-né-té.* t. de prat. Faire une remontrance à huis clos, avec défense de récidiver. *Ad-mo-né-té, ée,* part. Il est quelquefois subst. et signifie action d'admonéter.

ADMONITION, s. f. *ad-mo-ni-cion.* Action d'admonéter, avertissement.

ADOLESCENCE, s. f. *a-do-lè-cen-ce.* L'âge qui est depuis la puberté, jusqu'à la majorité, c'est-à-dire, depuis quatorze ans jusqu'à vingt-un. Il ne se dit guère que des garçons.

ADOLESCENT, s. m. *a-do-lè-san.* Jeune garçon Il ne se dit guère qu'en plaisantant.

ADONIEN, adj. m. Vers latins, composés d'un dactyle et d'un spondée.

ADONIS, s. m. *a-do-nice.* Plante qui approche de la renoncule. Jeune garçon extrêmement beau.

ADONISER ou s'ADONISER, v. r. *a-do-ni-zé.* S'ajuster pour paraître plus jeune et plus beau.

s'ADONNER, v. r. Se plaire particulière-

ment à quelque chose, s'y appliquer avec chaleur. *S'adonner à un lieu, à une personne*, les fréquenter.

ADOPTER, v. a. *a-dop-té*. Choisir quelqu'un pour fils, ce qui n'était en usage que chez les Romains. Fig. Considérer et regarder comme sien. Choisir de préférence.

ADOPTIF, IVE, adj. *a-dop-tife*. Qui est adopté.

ADOPTION, s. f. *a-dop-cion*. Action d'adopter.

ADORABLE, adj. de t. g. Digne d'être adoré : *Dieu seul est adorable*.

ADORATEUR, s. m. Celui qui adore. *Les adorateurs de Dieu*. Dans ce sens seulement, on dit, *adoratrice*.

ADORATION, s. f. *a-do-ra-cion*. Action par laquelle on adore. *Du pape*, hommage que les cardinaux lui rendent après son élection. *Aller à l'adoration du pape*.

ADORER, v. a. *a-do-ré*. Rendre à Dieu le culte qui lui est dû. Il ne signifie quelquefois que rendre de très-profonds respects, en se prosternant. *Esther adora Assuérus*.

ADOS, s. m. *a-do*. t. de jard. Terre qu'on élève en talus le long de quelque mur bien exposé.

ADOSSER, v. a. *a-do-cé*. Mettre le dos contre quelque chose. Fig. Appuyer contre : *adosser un bâtiment contre un rocher*. *Adossé, ée*, part. En t. de peint., deux têtes mises en sens opposé.

ADOUBER, v. a. Toucher au trictrac ou aux échecs une pièce pour l'arranger, et non pour la jouer. Il n'est guère en usage qu'au présent : *J'adoube*.

ADOUCIR, v. a. Rendre doux. *Adoucir sa voix*, parler d'un ton moins aigre ou moins élevé. *Adoucir une expression*, la corriger, la tempérer. Rendre moins fâcheux et plus supportable. En peinture. *Adoucir les traits d'une figure*, les rendre plus tendres, plus délicats. Fig. Apaiser.

s'ADOUCIR, v. r. Devenir plus doux. Fig. S'apaiser.

* ADOUCISSAGE, s. m. En t. de teinturier en soie, c'est une eau de savon qui adoucit les couleurs.

ADOUCISSANT, s. m. Remède qui adoucit. Il est aussi adj. *Tisane adoucissante*.

ADOUCISSEMENT, s. m. *a-dou-ci-ce-man*. Action par laquelle une chose est adoucie, l'état d'une chose adoucie. Au Fig. Adoucissement à la douleur, dans les maux, dans l'air, dans le temps, dans les affaires.

* ADOUCISSEUR, s. m. Celui qui polit une glace.

ADOUÉ, ÉE, adj. t. de chasse. Accouplé, apparié.

AD PATRES, mots latins. *Il est allé ad patres*, pour dire, il est mort.

* ADRAGHNE, s. f. Plante dont on fait du papier à la Chine.

* ADRAGANT, s. m. *a-dra-gan*. Gomme.

ADRESSANT, ANTE, adj. Qui s'adresse, qui est adressé. Il n'est guère d'usage que dans cette phrase : *Lettres-patentes adressantes au parlement*.

ADRESSE, s. f. *a-drè-ce*. Indication, désignation d'une personne ou d'un lieu. Le dessus d'une lettre ou d'un paquet. *Bureau d'adresse*, lieu où l'on s'adresse pour diverses choses qui regardent la société et le commerce, où l'on reçoit les nouvelles pour la gazette, où on la débite. Lettre de félicitation, d'adhésion ou de demande adressée à une autorité constituée.

ADRESSE, s. f. Dextérité, soit pour les choses du corps, soit pour celles de l'esprit. *Tour d'adresse*, tour de subtilité de main, tour de finesse d'esprit.

ADRESSER, v. a. *a-drè-cé*. Envoyer directement à... *Adresser le discours, la parole à quelqu'un*, parler distinctement à quelqu'un. *Adresser ses pas vers un endroit*, y aller. v. n. Toucher droit où l'on vise.

s'ADRESSER, v. r. Aller trouver directement quelqu'un, avoir recours à lui.

* ADROGATION, s. f. *a-dro-ga-cion*. t. de jurisprud. Espèce d'adoption où une personne libre consentait à être adoptée par une autre.

ADROIT, OITE, adj. *a droa, oate*. Qui a de l'adresse, de la dextérité. Fin, rusé.

ADROITEMENT, adv. *a-droa-te-man*. D'une manière adroite, avec adresse.

ADULATEUR, TRICE, s. Celui ou celle qui flatte bassement et par intérêt.

ADULATION, s. f. *a-du-la-cion*. Flatterie lâche et basse.

ADULER, v. n. *a-du-lé*. Flatter bassement. Mot nouveau peu usité.

ADULTE, adj. de t. g. Qui est parvenu à l'adolescence. Il est aussi subst. *Le baptême des adultes*.

ADULTÈRE, adj. de t. g. Qui viole la foi conjugale. Il se dit des personnes et des choses. *Une femme adultère, une flamme adultère*.

ADULTÈRE, s. m. Violement de la foi conjugale. *Commettre un adultère*.

ADULTÉRIN, INE, adj. Qui est né d'adultère. *Des enfans adultérins*.

ADUSTE, adj. de t. g. Qui est brûlé, en parlant des humeurs du corps humain.

ADUSTION, s. f. t. de méd. Etat de ce qui est brûlé. *L'adustion du sang*.

ADVENTIF, IVE, adj. *ad-van-tife*. t. de jurisprudence. Il se dit des biens qui arrivent ou par succession collatérale, ou par libéralité d'un étranger.

ADVERBE, s. m. t. de grammaire. Mot indéclinable qui se joint avec les verbes et les adjectifs, pour exprimer les manières ou les circonstances.

ADVERBIAL, ALE, ad. Qui tient de l'adverbe.

ADVERBIALEMENT, adv. *ad-ver-bia-le-man*. D'une manière adverbiale.

ADVERBIALITÉ, s. f. Qualité d'un mot qui est considéré comme adverbe.

ADVERSAIRE, s. m. *ad-ver-sè-re*. Celui ou celle qui est d'un parti opposé, d'une opinion contraire.

ADVERSATIF, IVE, adj. *ad-ver-sa-tife*. t. de grammaire qui n'est guère en usage que

dans cette phrase : *Particule adversative* ; particule qui marque quelque opposition, quelque différence entre ce qui la précède et ce qui la suit.

ADVERSE, adj. *ad-ver-se*. Contraire. Il ne se dit que dans ces deux phrases ; *Fortune adverse*, *partie adverse*.

ADVERSITÉ, s. f. *ad-ver-si-té*. L'état d'une fortune malheureuse. Au pl. Accident fâcheux.

* ADYNAMIE, s. f. t. de méd. Perte de forces, atonie.

* ADYNAMIQUE, adj. Qui cause l'adynamie ; se dit de la fièvre putride.

AÉRER, v. a. *a-é-ré*. Donner de l'air, mettre en bel air, chasser le mauvais air.

AÉRÉ, ÉE, part et adj. Qui est en bel air. Il ne se dit qu'en parlant de la situation d'une maison.

AÉRIEN, IENNE, adj. Qui est d'air, qui appartient à l'air. *Un corps aérien*.

AÉRIFORME, adj. de t. g. Il se dit d'un fluide qui a les propriétés physiques de l'air.

AÉROGRAPHIE, s. f. *a-é-ro-gra-fi-e*. Description de l'air.

AÉROLOGIE, s. f. Traité de l'air.

AÉROMANCIE, s. f. L'art de deviner par le moyen de l'air.

AÉROMÈTRE, s. m. Instrument qui sert à mesurer la condensation ou la raréfaction de l'air.

AÉROMÉTRIE, s. f. Science qui a pour objet les propriétés de l'air, et qui en mesure et calcule les effets.

AÉROPHOBE, s. m. t. de méd. Qui craint l'air.

AÉROSTAT, s. m. *a-é-ros-ta*. Globe de toile rempli d'un fluide plus léger que l'air, au moyen duquel plusieurs personnes peuvent s'élever et se soutenir dans l'atmosphère.

AÉROSTATIQUE, adj. de t. g. *a-é-ros-ta-ti-ke*. Qui appartient aux aérostats.

AÉTITE, s. f. Espèce de pierre, nommée aussi *pierre d'aigle*, parce qu'on prétend qu'elle se trouve dans les nids des aigles.

AFFABILITÉ, s. f. *a-fa-bi-li-té*. Qualité de celui qui reçoit et écoute avec bonté et douceur ceux qui ont affaire à lui.

AFFABLE, adj. de t. g. *a-fa-ble*. Qui a de l'affabilité.

AFFABLEMENT, adv. *a-fa-ble-man*. Avec affabilité. Il est peu usité.

AFFADIR, v. a. *a-fa-dir*. Rendre fade. Il se dit fig. en parlant des ouvrages d'esprit.

AFFADISSEMENT, s. m. *a-fa-di-ce-man*. Effet que produit la fadeur.

AFFAIBLIR, v. a. *a-fè-blir*. Rendre faible, diminuer. On dit aussi : *S'affaiblir*.

AFFAIBLISSANT, ANTE, adj. *a-fè-bli-san*. Qui affaiblit.

AFFAIBLISSEMENT, s. m. *a-fè-bli-ce-man*. Diminution de forces. Il se dit des forces du corps, d'un état, d'un parti.

AFFAIRE, s. f *a-fè-re*. Tout ce qui est le sujet de quelque occasion. Procès. Tout ce qu'on a à discuter, à démêler avec quelqu'un. Soin, peine, embarras, démêlé. Action de guerre. *Avoir affaire de*, avoir besoin. *Avoir affaire à quelqu'un*, avoir à lui parler. Au pl. Il se dit de tout ce qui concerne la fortune et les intérêts du public et des particuliers.

AFFAIRÉ, ÉE, adj. *a-fè-ré*. Qui a bien des affaires. Famil.

AFFAISSEMENT, s. m. *a-fè-ce-man*. Affaissement de quelque chose, causé par sa pesanteur. Au fig. Accablement.

AFFAISSER, v. a. *a-fè-cé*. Faire baisser. Faire ployer, faire courber sous le faix. On dit aussi : *S'affaisser*.

AFFAITAGE, s. m. *a-fè-ta-je*. L'action de dresser un oiseau de proie.

AFFAITER, v. a. *a-fè-té*. Apprivoiser un oiseau de proie.

* AFFAITEUR, s. m. *a-fè-teur*. Celui qui dresse un oiseau de proie.

AFFALER, v. a. *a-fa-lé*. t. de mar. Abaisser. *Affalé, ée*. participe. *Vaisseau affalé*, vaisseau arrêté sur la côte par défaut des vents ou par les courans.

AFFAMER, v. a. *a-fa-mé*. Oter, retrancher, les vivres, causer la faim.

AFFAMÉ, ÉE, adj. Pressé par la faim. Qui a de l'avidité pour quelque chose. *Affamé de gloire*.

* AFFANURES, s. f. pl. *a-fa-nu-re*. Blé qu'on donne aux moissonneurs, au lieu d'argent.

AFFÉAGEMENT, s. m. *a-fé-a-je-man*. Action d'afféager.

AFFÉAGER, v. a. *a-fé-a-jé*. t. de coutume. Donner une partie de son fief à tenir en fief ou en roture.

AFFECTATION, s. f. *a-fek-ta-cion*. Manière trop recherchée et trop étudiée.

AFFECTER, v. a. *a-fek-té*. Destiner et appliquer une chose à un certain usage. Marquer une espèce de prédilection et d'attachement pour certaines choses ou pour certaines personnes. Faire les choses avec dessein ou avec ostentation. Rechercher une chose avec ambition. En t. de droit, hypothéquer. En t. de méd., faire une impression fâcheuse. Dans ce sens, on dit, *S'affecter*. *Affecté, ée*, part. et adj. Qui a de l'affection. Affligé, offensé.

AFFECTIF, IVE, adj. *a-fek-ti-fe*. t. de dévotion. Qui touche, qui émeut.

AFFECTION, s. f. *a-fek-cion*. Amour. Sentiment qui fait qu'on aime quelque personne, qu'on se plaît à quelque chose. En t. de médecine, impression fâcheuse.

AFFECTIONNER, v. a *a-fek-tio-né*. Aimer, avoir de l'affection pour quelque personne, pour quelque chose.

S'AFFECTIONNER, v. r. S'attacher à une chose, s'y appliquer avec affection.

Affectionné, ée, part. C'est aussi un terme de civilité qu'on emploie pour terminer une lettre. *Votre affectionné serviteur*.

AFFECTUEUSEMENT, adv. *a-fek-tu-eu-se-man*. D'une manière affectueuse.

AFFECTUEUX, EUSE, adj. *a-fek-tu-eu, eu-ze*. Qui marque beaucoup d'affection.

AFFÉRENT, ENTE, adj. t. de droit qui n'est usité qu'en cette phrase. *Part* ou *portion afférente*, celle qui revient à chacun des intéressés dans un objet indivis.

AFFERMER, v. a. *a-fer-mé*. Donner, prendre à ferme.

AFFERMIR, v. a. *a-fer-mir*. Rendre ferme et stable. Raffermir. Fig. Rendre plus assuré, plus inébranlable.

s'AFFERMIR, v. r. Devenir plus ferme, plus consistant. *Sa santé s'affermit.*

AFFERMISSEMENT, s. m *a-fer-mi-ce-man*. Action par laquelle une chose est affermie. Etat d'une chose affermie. Fig.

AFFECTÉ, ÉE, adj. Trop recherché. *Manières, paroles affectées.*

AFFÉTERIE, s. f. Manières recherchées de parler ou d'agir.

AFFECTO ou AFFECTUOSO. Mot italien. Air exécuté avec tendresse et avec grâce.

AFFICHE, s. f. a-fi-che. Placard, feuilles écrites ou imprimées, pour avertir le public de quelque chose.

AFFICHER, v. a. *a-fi-ché*. Attacher un placard. *Afficher le bel esprit*, se donner pour bel esprit. On dit aussi : *S'afficher pour bel esprit, pour impie*, ou simplement, *s'afficher;* alors il se prend en mauvaise part.

AFFICHEUR, s. m. *a-fi-cheur*. Celui qui affiche des placards au coin des rues.

AFFIDÉ, ÉE, adj. *a-fi-dé*. A qui on se fie. Il est aussi subst. *C'est un de ses affidés.*

AFFILER, v. a. *a-fi-lé*. Donner le fil à un instrument qui coupe, l'aiguiser.

Affilé, ée, part. *Avoir la langue bien affilée.* Avoir beaucoup de *babil*. Fam.

AFFILIATION, s. f. *a-fi-li-a-cion*. Espèce d'association.

AFFILIER, v. a. *a-fi-li-é*. Associer. On dit aussi : *S'affilier* à un corps.

* AFFILOIR, s. m. *a-fi-loar*. Pince de parcheminier.

AFFINAGE, s. m. *a-fi-na-je*. L'action par laquelle on affine, on purifie les métaux, le sucre, etc.

* AFFINEMENT, s. m. *a-fi-ne-man*. Action d'affiner.

AFFINER, v. a. *a-fi-né*. Purifier par le feu ou quelqu'autre moyen. On dit aussi : *S'affiner*.

AFFINERIE, s. f. *a-fi-ne-ri-e*. Lieu où l'on affine.

AFFINEUR, s. m. *a-fi-neur*. Celui qui affine l'or et l'argent.

AFFINITÉ, s. f. *a-fi-ni-té*. Alliance, conformité, rapport, liaison. En chimie, disposition que des substances ont à s'unir ensemble.

AFFINOIR, s. m. *a-fi-noar*. Instrument au travers duquel on fait passer le lin ou le chanvre pour l'affiner.

AFFIQUETS, s. m. pl. *a-fi-ké*. Parures, ajustement de femme. Il est fam.

AFFIRMATIF, IVE, adj. *a-fir-ma-tif*. Qui affirme, qui soutient une chose pour vraie.

AFFIRMATION, s. f. *a-fir-ma-cion*. t. de palais. Assurance avec serment. En t. de logique, expression par laquelle une proposition affirme.

AFFIRMATIVE, s. f. *a-fir-ma-ti-ve*. Proposition par laquelle on affirme. *Prendre l'affirmative pour quelqu'un.*

AFFIRMATIVEMENT, adv. *a-fir-ma-ti-ve-man*. D'une manière affirmative.

AFFIRMER, v. a. *a-fir-mé*. Soutenir qu'une chose est vraie. Au palais, assurer avec serment.

AFFLEURAGE, s. m. *a-fleu-ra-ge*. t. de boulanger. Bonne mouture.

* AFFLEUREMENT, s. m. *a-fleu-re-man*. Extrémité d'une veine de charbon.

AFFLEURER, v. a. *a-fleu-ré*. Réduire deux corps contigus à un même niveau.

AFFLICTIF, IVE, adj. *a-flic-tif*. Il ne se dit qu'au féminin, et dans cette phrase : *Peine afflictive*, peine corporelle imposée par la justice.

AFFLICTION, s. f. *a-flick-cion*. Déplaisir, abattement d'esprit.

AFFLIGEANT, ANTE, adj. *a-fli-jan, an-te*. Qui cause bien du déplaisir.

AFFLIGER, v. a. *a-fli-jé*. Causer de la douleur, de la peine, du déplaisir.

s'AFFLIGER, v. r. S'attrister.

AFFLUENCE, s. f. *a-flu-an-ce*. Concours et chute d'eaux, d'humeurs, etc. Fig. Grand concours de monde.

AFFLUENT, ENTE, adj. *a-flu-an, an-te*. Il se dit d'une rivière qui tombe dans une autre.

AFFLUER, v. a. *a-flu-é*. Se rendre en un même canal. Fig. Abonder, arriver en abondance, venir en nombre.

AFFOLER, v. a. Rendre excessivement passionné. Il n'est guère d'usage que dans le style fam. et au part. *Il est affolé de sa femme*. On dit aussi : *S'affoler de quelqu'un* ou *de quelque chose*.

Affolé, ée, part. Il se dit principalement de l'aiguille d'une boussole qui n'indique pas exactement le nord.

AFFORAGE, s. m. *a-fo-ra-ge*. Droit qui se payait à un seigneur pour la vente du vin.

* AFFORER ou AFFEURER, v. a. Mettre le prix à...

* AFFOUAGE, s. m. *a-fou-a-ge*, t. de coutume. Droit de prendre du bois dans une forêt, pour son chauffage.

* AFFOURCHE, s. m. *a-four-che*. t. de mar. *Ancre d'affourche.*

AFFOURCHER, v. a. *a-four-ché*. t. de mar. Disposer deux ancres en les jetant à la mer, de manière qu'elles forment une espèce de fourche.

AFFRANCHI, IE, s. m. et f. *a-fran-chi, ie*. C'était, parmi les Romains, un esclave à qui on avait donné la liberté. Adj. Exempt de taxe, libéré. *Lettre affranchie. Héritage affranchi d'hypothèques ou de charges.*

AFFRANCHIR, v. a. *a-fran-chir*. Mettre en liberté. Décharger, exempter. Fig. Délivrer. *Une lettre*, en payer le port au bureau d'où elle part. *Un héritage*, le libérer d'une rente, d'une charge.

s'AFFRANCHIR, v. réc. Se délivrer de quelque chose.

AFFRANCHISSEMENT, s. m. Action par laquelle on affranchissait un esclave chez les Romains. Exemption, décharge.

AFFRES, s. f. pl. *a-fre.* Frayeur extrême. *Les affres de la mort.*

AFFRÉTEMENT, s. m. *a-fré-te-man.* Convention pour le louage d'un vaisseau.

AFFRÉTER, v. a. *a-fré-té.* Prendre un vaisseau à louage.

AFFRÉTEUR, s. m. *a-fré-teur.* t. de mar. Celui qui prend un vaisseau à louage.

AFFREUSEMENT, adv. *a-freu-ze-man.* D'une manière affreuse.

AFFREUX, EUSE, adj. *a-freu, eu-ze.* Effroyable, horrible, qui fait frayeur.

AFFRIANDER, v. a. *a-fri-an-dé.* Rendre friand. Attirer quelque chose d'agréable au goût, et figur. par quelque chose d'utile. *Le gain l'a affriandé.* Fam.

AFFRIOLER, v. a. *a-fri-o-lé,* Attirer par quelque chose d'agréable au goût, et figur. par quelque chose d'utile. Fam.

AFFRONT, s. m. *a-fron.* Injure, outrage, soit de parole, soit de fait. Déshonneur, honte. *Il fait affront à ses parens.*

AFFRONTER, v. a. *a-fron-té.* Attaquer avec hardiesse, avec intrépidité. Tromper sous prétexte de bonne foi. Fam.

AFFRONTÉ, ÉE, adj. t. de blas. Il se dit des animaux qui se regardent.

AFFRONTERIE, s. f. *a-fron-te-ri-e.* Tromperie.

AFFRONTEUR, EUSE, adj. *a-fron-teur.* Celui ou celle qui affronte, qui trompe.

AFFUBLEMENT, s. m. *a-fu-ble-man.* Voile, habillement, ce qui couvre la tête, le visage, le corps. Il est fam.

AFFUBLER, v. a. *a-fu-blé,* Couvrir la tête, le corps d'un voile. Fam. On s'en sert plus ordinairement avec le pronom personnel : *S'affubler d'un manteau.*

AFFUT, s. m. *a fû.* Machine de bois servant à soutenir le canon, et à le faire rouler. L'endroit où l'on se poste pour attendre le gibier. Fig *Etre à l'affût,* épier l'occasion.

AFFÛTAGE, s. m. *a-fu-ta-je.* La peine, le soin, l'industrie d'affûter un canon. Tous les outils nécessaires à un menuisier pour travailler.

AFFUTER, v. a. *a-fû-té.* Mettre le canon sur son affût.

* AFILAGER, s. m. *a-fi-la-jé.* Officier qui préside aux ventes publiques d'Amsterdam.

AFIN, *a-fein.* Conjonction qui dénote la fin pour laquelle on fait quelque chose. Il se met avec *que* ou *de.*

* AFIOUME, s. m. Lin du Levant.

AFRICAIN, AINE, adj. Qui est d'Afrique.

AFRIQUE, l'une des quatre parties de la terre.

AGA, s. m. Chez les Turcs; commandant. *Aga des Janissaires.*

AGAÇANT, ANTE, adj. *a-ga-san.* Qui agace, qui excite.

AGACE, s. f. Oiseau qu'on nomme autrement *pie.*

AGACEMENT, s. m. *a-ga-ce-man* Effet que les fruits verts et les acides font sur les dents quand on les mange.

AGACER, v. a. *a-ga-cé.* Causer aux dents une sensation désagréable qui empêche de mordre, comme font les fruits verts et les acides. Fig. Chercher à plaire par des manières attrayantes

AGACERIE, s. f. Les petites manières dont une femme se sert pour s'attirer l'attention de quelqu'un.

* AGALLOCHUM, s. m. *a-gal-lo-come.* Bois d'aloès.

AGAPES, s. f. pl. Repas que les anciens chrétiens faisaient dans leurs églises.

AGAPÈTES, s. f. pl. Vierges qui, dans la primitive église, vivaient en communauté sans faire de vœux.

* AGALACTIE, s. f. Défaut de lait dans une femme en couche.

* AGALLOCHE, s. m. Famille d'euphorbes, bois d'aloès.

* AGAMI, s. m. Genre de gallinacées, oiseau.

AGARIC, s. m. *a-ga-rike.* Plante purgative.

AGATE, s. f Pierre précieuse.

AGATI, s. m. Arbre du Malabar.

* AGATIS, s. m. *a-ga-tice.* Dommage causé par les bêtes.

* AGAVE, s. f. Belle plante liliacée d'Amériq.

AGE, s. m. La durée ordinaire de la vie. *Age d'homme,* l'âge viril. Ses différens degrés. Le temps qu'il y a qu'on est en vie : *A l'âge de trente ans.* Vieillesse, âge fort avancé : *C'est un homme d'âge.* Il se dit aussi des animaux. *Quel âge a ce chien? Ce cheval est hors d'âge.* Il signifie encore siècle, temps : *Il fut l'ornement de son âge.* En t. de chronologie, un certain nombre de siècles Fig. *L'âge d'or,* un temps heureux. *L'âge de fer,* un temps dur. En t. d'astronomie. *L'âge de la lune,* le temps qui s'est écoulé depuis que la lune est renouvelée.

AGÉ, ÉE, adj. Qui a un tel âge. Sans régime, il signifie vieux.

AGENCE, s. f. *a-jan-ce.* La charge, l'emploi d'agent.

AGENCEMENT, s. m. *a-jan-ce-man.* Manière d'arranger, de mettre en ordre. En peinture, la liaison des groupes ou des figures du même groupe.

AGENCER, v. a. *a-jan-cé.* Ajuster, accommoder, arranger. Il est fam. Il ne se dit que des petites choses.

AGENDA, s. m. *a-jen-da.* Mot emprunté du latin. Mémoire des choses qu'on a à faire. Petit livret où on les écrit.

s'AGENOUILLER, v. r *s'a-ge-nou-glié.* Se mettre à genoux. On dit aussi : *Faire agenouiller.*

AGENOUILLOIR, s. m. *a-ge-nou-glioar.* Petit banc sur lequel on s'agenouille.

AGENT, s. m. *a-jan.* En t de philos. tout ce qui agit, tout ce qui opère. Celui qui fait les affaires d'un état, d'un particulier. *Agent de change,* celui dont l'emploi est de s'entremettre entre les marchands, négocians et banquiers, pour faciliter entre eux le commerce de l'argent.

* AGÉOMÉTRIE, s. f. *a-jé-o-mé-tri-e.* Défaut, ignorance de géométrie.

* AGÉRASIE, s. f. t. de méd. Vieillesse vigoureuse.



* AGÉR[illegible] s. m. *a-gé-ra*. Sorte de plante.

AGGLOMÉRATION, s. f. *a-glo-mé-ra-cion*. Assemblé par peloton. *L'agglomération* des neiges, des sables.

s'AGGLOMÉRER, v. réc. *s'a-glo-mé-ré*. S'assembler par peloton.

AGGLUTINANT, ANTE, s. et adj. *a-glu-ti-nan*. t. de méd., qui agglutine.

* AGGLUTINATIF, adj. m. *a-glu-ti-na-tife*. *Emplâtre agglutinatif*. Qui procure la réunion des chairs.

AGGLUTINATION, s. f. *a-glu-ti-na-cion*. Action d'agglutiner, de réunir les peaux séparées par quelque plaie.

AGGLUTINER, v. a. *a-glu-ti-né*. Réunir les chairs, les peaux, les consolider.

AGGRAVANT, ANTE, adj. *a-gra-van*. Qui rend plus grief, plus grave.

AGGRAVE, s. m. *a-gra-ve*. Seconde fulmination solennelle d'un monitoire.

AGGRAVER, v. a. *a-gra-vé*. Rendre plus grief, plus grave.

s'AGGRAVER, v. r. Devenir plus grave. *Sa faute s'est aggravée*.

* AGIAU, s. m. *a-gi-o*. Espèce de pupitre où est posé le livret qui contient les feuilles d'or.

AGILE, adj. de t. g. Léger, dispos.

AGILEMENT, adv. *a-gi-le-man*. Avec agilité.

AGILITÉ, s. f. Légèreté, grande facilité à se mouvoir.

AGIO, s. m. Excédant qu'on prend sur une certaine somme, pour se dédommager de la perte qu'il pourrait y avoir à faire. Il signifie plus généralement *spéculation* sur les effets de commerce en papier, et dont le cours est variable.

AGIOTAGE, s. m. Trafic sur la hausse ou la baisse des effets publics.

AGIOTER, v. n. *a-gi-o-té*. Faire l'agiotage.

AGIOTEUR, s. m. Celui qui fait l'agiotage.

AGIR, v. n. Faire quelque chose. Opérer, produire quelque effet, faire quelque impression. Négocier, s'employer en quelque affaire. Se conduire, se comporter. Poursuivre en justice. On dit aussi : *S'agir*. *Il s'agit de savoir*, il est question de savoir.

AGISSANT, ANTE, adj. *a-gi-san*. Qui se donne beaucoup de mouvement, qui agit, qui opère avec force, avec efficacité.

* AGITATEUR, s. m. Qui provoque une sédition.

AGITATION, s. f. *a-gi-ta-cion* Mouvement, ébranlement, secouement. Fig. Trouble que les passions causent dans l'âme.

AGITER, v. a. *a-gi-té*. Mouvoir, ébranler, secouer. Fig. Troubler. *La colère l'agite*. Discuter : *Agiter le peuple*, chercher à le porter à quelque mouvement séditieux.

s'AGITER, v. réc. Se tourmenter, s'inquiéter, se troubler. Il se dit aussi du mouvement des flots.

AGNAT, s. m. *ag-na*. t. de droit. On appelle *agnats*, les collatéraux descendans par mâle d'une même souche masculine.

AGNATION, s. f. *ag-na-cion*. Qualité des agnats.

AGNATIQUE, adj. *ag-na-ti-ke*. Qui appartient aux agnats. *Ligne agnatique*.

AGNEAU, s. m. (mouillez le *gn*). Le petit d'une brebis.

AGNELER, v. n. *a-gne-lé*. (mouillez le *gn*). Il se dit de la brebis qui met bas.

AGNELET, s. m. *a-gne-lè*. (mouillez le *gn*). Petit agneau. Il est vieux.

* AGNELINE, adj. f. *a-gne-li-ne*. (mouillez le *gn*). Laine des agneaux. *Laine agneline*.

* AGNELINS, s. m. pl. Peaux d'agneaux qui ont encore la laine. La laine des agneaux qui n'ont pas été tondus.

AGNELS, s. m. (mouillez le *gn*). Ancienne monnaie de France.

AGNÈS, s. f. *a-gnè-ce*. (mouillez le *gn*). Jeune fille très-innocente. *C'est une agnès*.

AGNUS, s. m. *a-gnuce*. (mouillez le *gn*). Cire bénite par le pape, sur laquelle est imprimée la figure d'un agneau. Petites images ornées de broderies, et faites pour les enfans.

AGNUS-CASTUS, ou *Vitex*. s. m. *a-gnuce-cas-tuce*. Plante dont la semence est très-rafraîchissante.

AGONIE, s. f. Le dernier combat de la nature contre la mort. Fig. Extrême angoisse, grande peine d'esprit.

AGONISANT, ANTE, adj. *a-go-ni-zan*, *ante*. Qui est à l'agonie. Il est aussi substantif.

AGONISER, v. n. Etre à l'agonie. v. a. Injurier : *Il m'a agonisé d'injures*. Fam.

AGONOSTIQUE, adj. *a-go-nos-ti-ke*. Partie de la gymnastique chez les anciens, qui avait rapport aux combats.

AGONOTHÈTE, s. m. Officier qui présidait chez les Grecs aux jeux sacrés.

AGRAFE, s. f Crochet qui sert à attacher, en passant dans un anneau qu'on appelle *porte*.

AGRAFER, v. a. *a-gra-fé*. Attacher avec une agrafe.

AGRAIRE, adj. f. *a-grè-re*. *Loi agraire*, loi qui, chez les Romains, partageait les terres conquises.

AGRANDIR, v. a. *Accroître*, rendre plus grand, plus étendu. Fig. Rendre plus grand en biens, en dignité, en fortune

s'AGRANDIR, v. r. Etendre son logement, ses possessions.

AGRANDISSEMENT, s. m. *a-gran-di-ce-man*. Accroissement, augmentation. Figur. Augmentation en biens, en fortune.

AGRÉABLE, adj. de t. g. Qui plaît. Il est quelquefois substantif. *Avoir pour agréable*, agréer.

AGRÉABLEMENT, adv. *a-gré-a-ble-man*. D'une manière agréable.

AGRÉER, v. a. *a-gré-é*. Recevoir favorablement. Trouver bon. Il est aussi neutre, et signifie plaire, être au gré. t. de mar. Equiper un vaisseau de voiles, de cordages, etc.

AGRÉEUR, s. m. t. de mar. Celui qui fournit les agrès d'un vaisseau.

AGRÉGAT, s. m. *a-gré-ga*. t. didactique. Assemblage.

AGRÉGATION, s. f. *a-gré-ga-cion*. Association dans un corps, dans une compagnie. En t. de philos., amas de plusieurs chos-

qui n'ont point entre elles de liaison naturelle. En chimie, l'union d'un assez grand nombre de parties homogènes pour former un corps sensible.

AGRÉGER, v. a. *a-gré-jé*. Associer quelqu'un à un corps, à une compagnie.

Agrégé, *ée*, part. Il est aussi subst. *Agrégé en droit*.

AGRÉMENT, s. m. *a-gré-man*. Approbation, consentement. Qualité par laquelle on plaît. Avantage, plaisir, sujet de satisfaction. Au pl. Ornemens d'habits. Divertissement de musique ou de danse, joint à des pièces de théâtre.

AGRÈS, s. m. pl. *a-grè*. Tout ce qui est nécessaire pour mettre un vaisseau en état de naviguer, tels que voiles, cordes, etc.

AGRESSEUR, s. m. *a-gré-ceur*. Celui qui attaque le premier.

AGRESSION, s. f. *a-gré-cion*. Action de celui qui a été le premier à attaquer.

AGRESTE, adj. de t. g. Rustique, sauvage, champêtre. *Fruit agreste*. Au figuré. *Mœurs agrestes*.

AGRICOLE, adj. de t. g. Qui s'adonne à l'agriculture. *Peuple agricole*.

AGRICULTEUR, s. m. Celui qui cultive la terre.

AGRICULTURE, s. f. L'art de cultiver la terre.

AGRIE, s. f. Espèce de dartre qui corrode la peau et fait tomber le poil.

s'AGRIFFER, v. r. *s'a-gri-fé*. S'attacher avec les griffes.

* AGRION, s. m. ou *demoiselle*. Névroptère.

AGRIOPHAGE, s. m. *a-gri-o-fa-ge*. Qui vit de bêtes sauvages.

* AGRIPAUME, s. f. *a-gri-po-me*. Plante qu'on nomme aussi cardiaque. Elle est bonne dans les palpitations et autres maladies de cœur.

AGRIPPER, v. a. *a-gri-pé*. Prendre, saisir avidement. Il est bas.

AGRONOME, s. m. Versé dans la théorie de l'agriculture.

AGRONOMIE, s. f. Théorie de l'agriculture.

* AGROTIS, s. m. Plante graminée.

AGROUPER, v. n. *a-grou-pé*. Assembler des figures en groupes.

AGUERRIR, v. a. *a-ghé-rir*. Accoutumer à la guerre, à ses fatigues. Et fig. à quelque chose qui paraît d'abord pénible. On dit aussi : *S'aguerrir*.

AGUETS, s. m. pl. *a-ghé*. *Etre*, *se tenir aux aguets*. Epier l'occasion pour surprendre ou pour n'être point surpris.

AH, *a*. interj. Qui marque la joie, la douleur, l'admiration, l'amour, etc.

* AH-AH, s. m. Ouverture de mur sans grille, et avec une fosse au pied.

AHAN, s. m. *a-an*. Peine du corps, grand effort. Il est bas.

AHANER, v. n. *a-a-né*. Avoir bien de la peine en faisant quelque chose. Il est bas.

AHEURTEMENT, s. m. *a-eur-te-man*. Obstination. Attachement opiniâtre à un avis, etc.

s'AHEURTER, v. r. *s'a-eur-té*. S'opiniâtrer, s'obstiner.

AHI, *a-i*. interj. Exclamation de douleur.

AHURIR, v. a. *a-hu-rir*. Interdire, étonner, étourdir. Fam.

AIDANT, ANTE, part. act. du verbe *aider*. Il ne se dit que dans la phrase suivante : *Dieu aidant*.

AIDE, s. f. *è-de*. Secours, assistance qu'une personne donne à une autre. Il se dit aussi des secours et des grâces de Dieu, de l'utilité qu'on tire de certaines choses, de celui dont on reçoit du secours, et de la chose dont on en tire.

AIDE, s. m. Celui qui aide à un autre. *Aide-de-camp*, *de cérémonie*, *de cuisine*, etc.

A L'AIDE, adv. Avec le secours d'une personne ou d'une chose. *Crier à l'aide*, crier au secours.

AIDES, s. m. pl. Subsides qui étaient établis sur le vin et sur les autres boissons. *Cour des aides*, compagnie qui jugeait en dernier ressort les affaires concernant ces subsides. t. de manége. Toutes les choses dont on se sert pour bien manier un cheval.

AIDER, v. a. *è-dé*. Secourir, assister.

s'AIDER de... v. r. Se servir d'une chose, en faire usage.

AIDOIALOGIE, s. f. *é-do-ia-lo-ji-e*. Partie de médecine qui traite des parties de la génération.

AIE, interj., *a-i-e*. Exclamation de douleur.

AIEUL, s. m. Grand-père. Le mot d'*aïeul* n'a point de composé au-delà de ceux de *bisaïeul* et de *trisaïeul*. On dit. *Quatrième aïeul*, *cinquième aïeul*, etc.

AIEULE, s. f. Grand'mère.

AIEUX, s. m. pl. *a-ieu*. Les parens qui nous ont précédés.

* AIGAIL, s. m. *é-gail*. (mouill. l'*l*). Rosée, petites gouttes d'eau qui demeurent sur les feuilles des herbes et des arbres.

AIGAYER, v. a. *é-gai-ié*. Baigner, laver dans l'eau. *Aigayer un cheval*, *du linge*.

AIGLE, s. m. *è-gle*. Le plus grand et le plus fort des oiseaux de proie. Fig. Homme d'un génie, d'un talent supérieur. *Yeux d'aigle*, yeux vifs et perçans. Représentation en cuivre d'une aigle pour servir de pupitre d'église.

AIGLE, s. f. Enseigne des légions romaines. Figure de l'oiseau de proie dans les armoiries et les devises. Constellation.

AIGLON, s. m. *è-glon*. Le petit de l'aigle. En t. de blas., jeune aigle sans bec et sans serres.

AIGLURE, s. f. *é-glu-re*. t. de fauconnerie. Taches rousses semées sur le dos de l'oiseau.

AIGRE, adj. de t. g. *è-gre*. Acide, piquant au goût. *Voix aigre*, aiguë et perçante. En peinture. *Couleurs aigres*, celles qui ne sont pas liées par des passages qui les accordent. Il se dit aussi des métaux dont les parties ne sont pas bien liées. Fig. Rude, fâcheux. Il est aussi subst. *Tirer sur l'aigre*.

AIGRE-DE-CÈDRE, s. m. Liqueur qui se fait avec du jus de citron ou de cédrat.

AIGRE-DOUX, DOUCE, adj. *è-gre-dou*. Se dit

les fruits qui ont un goût mêlé d'aigre et de doux, et fig. de la voix et du style quand on parle et qu'on écrit d'une manière aigre et douce.

AIGREFIN, s. m. *è-gre-fein*. t. de mépris. Homme qui vit d'industrie.

AIGRELET, ETTE, adj. *è-gre-lé*. Un peu aigre.

AIGREMENT, adv. *è-gre-man*. D'une manière aigre, en parlant ou en écrivant.

AIGREMOINE, s. f. *è-gre-moâ-ne*. Sorte d'herbe médicinale.

AIGREMORE, s. m. *è-gre-mo-re*. Espèce de charbon pulvérisé, propre aux feux d'artifice.

AIGRET, ETTE, adj. *è-gré, è-te*. Un peu aigre.

AIGRETTE, s. f. *é-grè-te*. Oiseau qui ressemble à un héron, et qui a sur la tête une plume blanche et droite. Ornement de tête, panache d'un casque, d'un cheval, d'un lit.

AIGREUR, s. f. *è-greur*. Qualité de ce qui est aigre. Au pl. Rapports que causent quelquefois les alimens mal digérés. Fig. Disposition à offenser par des paroles piquantes. *Aigreurs*, en gravure, sont des tailles où l'eau forte a trop mordu.

AIGRIR, v. a. *è-grir*. Rendre aigre. Figur. Irriter.

s'AIGRIR, v. r. Devenir aigre. Fig. S'irriter.

AIGU, UE, adj. *é-gu, ue*. Qui se termine en pointe ou en tranchant. En t. de gramm. *Accent aigu*, petit accent qui va de droite à gauche. En t. de géométrie. *Angle aigu*, angle qui est moins ouvert que l'angle droit. Il se dit fig. des sons clairs et perçans, et d'une douleur vive et piquante. *Maladie, fièvre aiguë*, maladie, fièvre violente et dangereuse, qui se termine bientôt.

* AIGUADE, s. f. *è-ga-de*. Lieu où l'on envoie faire provision d'eau douce. Eau douce dont on fait provision pour les vaisseaux.

AIGUEMARINE, s. f. *é-ghe-ma-ri-ne*. Pierre précieuse de couleur de vert de mer.

AIGUIÈRE, s. f. *é-ghiè-re*. Sorte de vase fort ouvert qui a une anse et un bec, et qui sert à mettre de l'eau.

AIGUIÉRÉE, s. f. *é-ghié-rée* La contenance d'une aiguière.

AIGUILLE, s. f. *é-gui-glie*. Petite verge de fer ou d'autre métal, pointue par un bout et percée par l'autre, qui sert pour coudre, pour broder, etc. Il y a des *aiguilles* à tricoter, à emballer, de cadran de montre, etc. Obélisque, clocher très-pointu. L'un et l'autre s'appellent plus communément *flèches*. Poisson de mer long et menu qui a la tête extrêmement pointue. Prov. et fig. *Disputer sur la pointe d'une aiguille*, sur rien. *De fil en aiguille*, de propos en propos.

AIGUILLÉE, s. f. *é-gui-glié-e*. Certaine étendue de fil, etc., coupée de la longueur qu'il faut pour travailler à l'aiguille.

* AIGUILLER, v. a. *é-gui-glié*. Oter la cataracte de l'œil.

AIGUILLETTE, s. f. *é-gui-gliè-te*. Cordon, ruban, tissu, etc., ferré par les deux bouts. Fig. Morceau de peau ou de chair arraché ou coupé en long. Prov. *Nouer l'aiguillette*, rendre impossible, par maléfice, la consommation du mariage. Vieux style.

AIGUILLETTER, v. a. *égui-glié-té*. Attacher avec des aiguillettes. Il est vieux. *Aiguilletter des lacets*, les ferrer.

AIGUILLETTIER, s. m. *é-gui-glié-tié*. Ouvrier qui ferre les aiguillettes et les lacets.

AIGUILLIER, s. m. *é-gui-glié*. Etui où l'on met les aiguilles.

AIGUILLON, s. m. *é-gui-glion*. Bâton pointu dont on se sert pour piquer les bœufs. Petit piquant des abeilles, des guêpes, etc. Fig. Tout ce qui incite à quelque chose.

AIGUILLONNER, v. a. *é-gui-glio-né*. Il n'est guère d'usage au figuré, et signifie inciter, exciter.

AIGUISEMENT, s. m. *é-gui-ze-man*. L'action d'aiguiser.

AIGUISER, v. a. *é-gui-zé*. Rendre aigu, plus pointu, plus tranchant. Fig. *Aiguiser l'appétit, l'esprit*, donner plus d'appétit, faire avoir plus d'esprit.

AIL, s. m. *a-glie*. (Il fait *aulx* au pl.) Espèce d'oignon d'une odeur très-forte.

AILE, s. f. *è-le*. Ce qui sert aux oiseaux et à quelques insectes à voler et à se soutenir en l'air. Il se dit aussi de diverses choses par analogie. *Les ailes d'un moulin à vent*, les châssis garnis de toile que le vent fait mouvoir. *D'un bâtiment*, les deux parties jointes au corps principal de l'édifice. *D'une église*, les deux côtés. Fig. et poét. *Les ailes du temps, du vent*. Prov. *Ne battre que d'une aile*, avoir perdu de sa vigueur, de son crédit. *Voler de ses propres ailes*, se passer du secours d'autrui. *Tirer pied ou aile d'une affaire*, en tirer quelque avantage. *Elle est encore sous l'aile de sa mère*, sous sa conduite.

AILE, s. f. Espèce de bière qui se fait sans houblon.

AILÉ, ÉE, adj. *è-lé*. Qui a des ailes. Il ne se dit guère que de certains animaux à qui il n'est pas ordinaire d'avoir des ailes. *Serpens, poissons ailés*, etc.

AILERON, s. m. *è-le-ron*. Extrémité de l'aile d'un oiseau. Petites planches qui font tourner les roues des moulins à eau. Nageoires de quelques poissons.

AILLADE, s. f. *a-glia-de*. Sauce faite avec de l'ail.

AILLEURS, adv. de lieu. *a-glieur*. Dans un autre lieu, d'un autre côté. *D'ailleurs*, d'un autre principe, d'une autre cause, pour un autre sujet. De plus, outre cela.

AIMABLE, adj. de t. g. *é-ma-ble*. Qui est digne d'être aimé.

* AIMABLEMENT, adv. *é-ma-ble-man*. D'une manière aimable.

AIMANT, s. m. *é-man*. Pierre qui a la propriété d'attirer le fer.

AIMANT, ANTE, adj. *é-man, an-te*. Porté à aimer.

AIMANTER, v. a. *é-man-té*. Frotter d'aimant.

AIMANTIN, INE, adj. *é-man-tein*. Magnétique, qui appartient, qui est propre à l'aimant. Il est peu en usage.

AIMER, v. a. *é-mé.* Avoir de l'affection, de l'attachement pour une personne ou pour une chose. Mis absolument et sans régime, il ne se dit guère que de l'amour. *Aimer à...* Prendre plaisir à... *Il aime à jouer. Aimer mieux*, préférer.

s'AIMER, v. r. Aimer sa propre personne. Se plaire dans un lieu.

AINE, s. f. *è-ne.* La partie du corps humain qui est entre le haut de la cuisse et le bas-ventre.

AINÉ, ÉE, adj. *é-né.* Le premier né des enfans, et par extension, de toute personne plus âgée qu'une autre. Il est aussi substantif. *Il est mon aîné.*

AINESSE, s. f. *é-nè-ce.* Primogéniture, priorité d'âge entre frères et sœurs. Il n'est guère d'usage qu'en cette phrase : *Droit d'aînesse.*

AINS, *eins*, conj. adversative. Mais. Il est vieux, et n'est d'usage qu'en plaisanterie, et dans cette seule phrase. *Ains au contraire.*

AINSI, adv. *ein-ci.* En cette manière, de cette façon, par conséquent. Il sert à marquer un souhait que l'on fait pour quelqu'un : *Ainsi le ciel vous soit propice.*

AINSI SOIT-IL. Manière de demander l'accomplissement de ce qu'on souhaite. *Comme ainsi soit*, vu que, cela étant ainsi. *Ainsi que*, de même que, de la manière que.

AIR, s. m. *er*, Un des quatre élémens. Il se dit aussi par rapport à la température et à la qualité de l'air : *Air doux, bon air, mauvais air.* Vent : *Il ne fait point d'air.* Manière, façon : *Il a bon air.* Ressemblance : *Il a beaucoup de votre air.* En t. de manége, allure de cheval. En t. de musique, suite des tons qui composent un chant. Il se dit aussi du chant et des paroles tout ensemble. *Avoir l'air bon, mauvais*, paraître bon, mauvais. *Aller prendre l'air*, aller se promener, aller dans le grand air. *Changer d'air*, changer de séjour. *Par air*, par vanité. *Se donner de grands airs*, prendre un ton, des manières au-dessus de sa fortune. *Contes, menaces en l'air*, sans fondement.

AIRAIN, s. m. *é-rein.* Cuivre, métal de couleur rougeâtre. Fig. *Un siècle d'airain*, un temps malheureux. *Front d'airain*, homme dur et impitoyable.

AIRE, s. f. *è-re.* Place qu'on a unie et préparée pour y battre les grains. Nid des oiseaux de proie. En archit., l'espace contenu entre les murs d'un bâtiment. En t. de mar. *Un aire de vent*, l'espace marqué dans la boussole, pour chacun des trente-deux vents. En géométrie, l'espace qu'une figure renferme.

AIRÉE, s. f. *é-rée.* La quantité de gerbes qu'on met en une fois dans l'aire.

AIRELLE ou **MIRTILLE**, s. f. *é-rè-le.* Arbrisseau dont on fait usage en médecine.

AIRER, v. n. *é-ré.* Faire son nid.

AIS, s. m. *ès.* Planche de bois.

AISANCE, s. f. *è-zan-ce.* Certaine facilité dans tout ce qu'on fait. *Vivre avec aisance*, subsister commodément.

AISANCES, s. f. pl. Lieux destinés aux besoins naturels.

AISE, s. f. *è-ze.* Contentement. Commodité. *Etre à son aise*, avoir un bien honnête, n'être pas gêné. *A l'aise*, adv. Commodément, sans peine.

AISE, adj. de t. g. Qui a de la joie, qui est content. *Je suis bien aise de vous voir.*

AISÉ, ÉE, adj. *é-zé.* Facile, commode. Riche, à son aise. *Manières aisées*, faciles.

* **AISÉMENT**, s. m. *é-zé-man.* Commodité. Il est vieux.

AISÉMENT, adv. *é-zé-man.* Facilement.

* **AISSÉLIER**, s. m. *é-cé-li-é.* t. de menuisier. Pièce de bois qu'on assemble dans un chevron et dans une rainure.

* **AISSÉLIÈRE**, s. f. *é-ce-liè-re.* t. de tonnelier. Pièce de fond d'une futaille.

AISSELLE, s. f. *é-cè-le.* Le dessous du bras, à l'endroit où il se joint à l'épaule.

* **AISETTE**, s. f. *é-cè-te.* Petite hache de tonnelier.

AISSIEU, s. m. (*Voyez* ESSIEU).

AITIOLOGIE, s. f. *é-tio-lo-ji-e.* t. de méd. Traité des causes des maladies.

AJOURÉ, ÉE, adj. t. de blas. Il se dit des pièces percées à jour.

AJOURNEMENT, s. m. *a-jour-ne-man.* t. de palais. Assignation. Renvoi d'une délibération à un jour indiqué.

AJOURNER, v. a. *a-jour-né.* Assigner quelqu'un à certain jour en justice. Retarder.

AJOUTAGE, s. m. Chose ajoutée à une autre.

AJOUTER, v. a. *a-jou-té.* Mettre quelque chose de plus. Joindre une chose à une autre. Faire addition d'un nombre. *Ajouter foi*, croire.

* **AJUSTER**, s. m. t. de monnayeur. Action d'ajuster les monnaies.

* **AJUSTE**, s. f. t. de mar. Nœud de deux cordes attachées ensemble.

AJUSTEMENT, s. m. *a-jus-te-man.* Action par laquelle on ajoute quelque chose. Accommodement. Parure.

AJUSTER, v. a. *a-jus-té.* Rendre juste un poids, une mesure, etc. Accommoder une chose pour la joindre à une autre. Rendre propre à... Concilier, accorder. Embellir par des ajustemens. Viser juste.

s'AJUSTER, v. r. Se préparer, se mettre en état de faire quelque chose. S'accorder. Se parer.

* **AJUSTEUR**, s. m. t. de monnayeur. Celui qui donne aux pièces de monnaie leur juste poids.

AJUSTOIR, s. m. *a-jus-toar.* Petite balance où l'on pèse et ajuste les monnaies avant de les marquer.

AJUTAGE, s. m. Petit tuyau que l'on soude au tuyau de plomb d'une fontaine pour en former le jet.

* **ALAIS** ou **ALÈTHE**, s. m. t. de faucon. Oiseau de proie étranger.

ALAMBIC, s. m. *a-lan-bike.* Sorte de vaisseau qui sert à distiller. Fig. *Cette affaire a passé à l'alambic*, a été examinée avec beaucoup de soin.

ALAMBIQUER, v. a. *a-lan-bi-ké.* Il n'est usage qu'au figuré et avec le pronom personnel. *S'alambiquer l'esprit*, se fatiguer par une trop grande application à des choses abstraites ou subtiles. *Alambiqué, ée*, part. et adj. Il ne se dit qu'au fig. *Discours alambiqué*, subtil, raffiné.

* ALAN, s. m. Gros chien.

* s'ALANGUIR, v. pronom. Perdre son énergie.

* ALAQUE, s. f. *a-la-ke.* t. d'archit. C'est ce qu'on appelle plinthe ou orlet.

ALARGUER, v. n. *a-lar-ghé.* t. de mar. Se mettre au large, s'éloigner de la côte ou de quelque vaisseau.

* ALARMANT, ANTE, adj. *a-lar-man.* Qui alarme.

ALARME, *s. f.* Cri, signal pour faire courir aux armes. Emotion causée dans un camp, etc., par l'approche des ennemis. Frayeur subite. Inquiétude, souci, chagrin.

ALARMER, v. a. *a-lar-mé.* Donner l'alarme; causer de l'émotion.

s'ALARMER, v. réc. S'inquiéter, s'effrayer.

* ALARMISTE, s. m. Celui qui répand dans le public de fausses alarmes ou de fâcheuses nouvelles.

ALATERNE, s. m. Arbrisseau dont on fait des palissades, on qu'on taille en boule.

ALBATRE, s. m. Pierre de la nature du marbre, mais plus transparente, et qui est rempli de veines diversement colorées. Fig. et poét. *Gorge d'albâtre*, gorge extrêmement blanche.

ALBERGE, s. f. *al-ber-je.* Espèce de petite pêche précoce.

* ALBERGEAGE *ou* ALBERGEMENT, s. m. *al-ber-ja-je.* Bail à emphytéose.

ALBERGIER, s. m. *al-ber-jié.* Arbre qui porte des alberges.

* ALBIGEOIS, s. m. pl. *al-bi-joi.* Sectaires sous Philippe-Auguste.

ALBIQUE, s. f. *al-bi-ke.* Espèce de craie.

ALBRAN, s. m. Jeune canard sauvage.

ALBRENER, v. a. *al-bre-né.* Chasser aux albrans ou canards sauvages.

ALBRENÉ, ÉE, adj. Il se dit d'un oiseau qui a perdu son plumage.

ALBUGINÉ, ÉE, adj. t. d'anat. Il se dit de certaines membranes blanches.

ALBUGINEUX, EUSE, adj. *al-bu-ji-neu, eu-se.* t. d'anat. Qui est de couleur blanche.

ALBUGO, s. f. Tache blanche qui se forme à l'œil sur la cornée.

ALBUM, s. m. *al-bome.* Mot latin. Cahier que les étrangers portent en voyage, sur lequel ils engagent les personnes à écrire leur nom et une sentence.

* ALBUMINE, s. f. t. de chim. Substance de la nature du blanc d'œuf.

ALCADE, s. m. *al-ka-de.* Mot emprunté de l'arabe. Juge d'Espagne,

ALCAHEST, s. m. *al-ka-este.* Mot emprunté de l'arabe par les alchimistes. Dissolvant universel.

ALCAIQUE, adj. *al-ka-i-ke.* Il se dit d'un vers grec ou latin, composé de deux pieds et demi suivis de deux dactyles.

ALCALI *ou* ALKALI, s. m. t. de chim. Sel que l'on retire des cendres des plantes après qu'elles ont été brûlées.

ALCALIN, INE, adj. *al-ka-lein.* Qui a quelques-unes des propriétés des alcalis.

ALCALISER, v. a. *al-ka-li-zé.* t. de chim. Dégager, par la violence du feu, d'un sel neutre la partie acide qui y était contenue.

* ALCANA, s. f. *al-ka-na.* Plante qui ressemble à la mauve, et qui a les mêmes qualités.

ALCANTARA, s. m. Ordre militaire d'Espagne, institué en 1170.

* ALÉE, s. f. Plante.

ALCHIMIE, s. f. Partie de la chimie qui s'occupe à transmuer les métaux. On l'appelle aussi *science ou philosophie divine.*

ALCHIMILLE *ou* PIED-DE-LION, *al-chi-mi-glie.* (mouillez les *ll*). Plante.

* ALCHIMIQUE, adj. *al-chi-mi-ke.* Qui appartient à l'alchimie.

ALCHIMISTE, s. m. Celui qui cultive l'alchimie.

ALCOHOL, s. m. *al-ko-ole.* t. de chimie. Poudre extrêmement divisée. Nom que les chimistes modernes donnent à l'esprit-de-vin.

ALCOHOLISER, v. a. *al-ko-o-li-zé.* t. de chim. Réduire en poudre impalpable.

* ALCOR, s. m. Petite étoile dans le milieu de la queue de la grande Ourse.

ALCORAN, *ou mieux* CORAN, s. m. Livre qui contient la loi de Mahomet.

ALCOVE, s. m. *al-ko-ve.* Enfoncement pratiqué dans une chambre pour y placer un lit.

ALCYON, s. m *al-ci-on.* Oiseau de mer.

ALCYONIEN, ENNE, adj. *al-ci-o-ni-en.* Appartenant à l'alcyon. Il n'est d'usage qu'en cette phrase : *Les jours alcyoniens*, qui sont sept jours avant le solstice d'hiver, et sept jours après.

ALDÉBARAM, s. m. *al-dé-ba-rame.* Nom d'une étoile fixe de la première grandeur qui est dans l'œil du taureau.

ALDERMAN, s. m. *al-der-mane.* Officier de police en Angleterre.

* ALÉATOIRE (CONTRAT), adj. *a-lé-a-toa-re.* t. de palais Qui dépend d'un événement incertain.

* ALECTORIENNE, s. f. *a-lek-to-ri-è-ne.* Pierre qu'on trouve dans l'estomac ou le foie d'un vieux coq.

ALECTOROMANCIE, s. f. Divination par le moyen d'un coq, en usage chez les Grecs.

ALÈGRE, adj. de t. g. Qui est disposé, agile, gai. Fam.

ALÉGREMENT, adv. *a-lé-gre-man.* D'une manière alègre. Il vieillit.

ALÉGRO, adv. t. de musique qui indique un mouvement vif et gai. Il est aussi subst. et signifie l'air même. *Jouer un alégro.*

ALÈNE, s. f. Poinçon de fer pour percer le cuir.

* ALÉNÉ, ÉE, adj. t. de bot. Terminé en pointe.

ALÉNIER, s. m. *a-lé-ni-é.* Celui qui fait et vend des alènes.

A L'ENTOUR, adv. *a-lan-tour.* Aux environs.

Alentours, s. m. pl. Lieux circonvoisins. Il se dit aussi de ceux qui vivent familièrement avec une personne *Si vous voulez obtenir quelque chose d'un homme en place, assurez-vous de ses alentours.*

ALÉRION, s. m. t. de blason. Petit aiglon qu'on représente avec des ailes étendues, et sans bec ni pieds.

ALERTE, adv. Debout, soyez sur vos gardes.

Alerte, adj. de t. g. Vigilant, gai, vif.

Alerte, s. f. Alarme.

* ALÈTHE, s. f. *a-lè-te.* Oiseau de proie.

* ALETTE, s. f. *a-lè-te.* t. d'archit. Petite aile ou côté.

* ALEUROMANCIE, s. f. Divination en usage chez les anciens, qui se faisait avec de la farine.

ALEVIN, s. m. *a-le-vein.* Petit poisson qui sert à peupler les étangs.

ALEVINER, v. a. *a-le-vi-né.* Jeter de l'alevin dans un étang.

ALEXANDRIN, adj. m. *a-lek-san-drein.* Vers français de douze syllabes.

ALEXIPHARMAQUE *ou* ALEXITÈRE. adj. de t. g. Qui détruit ou neutralise les venins. Ce mot est aussi subst.

* ALEXIPYRÉTIQUE, adj. Fébrifuge.

ALEZAN, ANE, adj. De couleur fauve, tirant sur le roux.

ALÈZE, s. f. Grand linge dont on se sert pour envelopper des malades et des femmes en couche.

* ALEZÉ, ÉE, adj. t. de blason. Accourci.

* ALFONZIN *ou* ALPHONSIN, s. m. *al-fon-zein* Instrument de chirurgie.

* ALFOS *ou* ALPHOSE, *al-fo-ce.* Tache sur la peau.

ALGALIE, s. f. Instrument de chirurgie. Sonde creuse.

ALGANON, s. m. Chaîne de galériens.

ALGARADE, s. f. Insulte faite avec bravade.

* ALGAROT, s. m. Poudre émétique.

ALGÈBRE, s. m. *al-gè-bre.* Science du calcul des grandeurs en général, représentées par des lettres de l'alphabet.

ALGÉBRIQUE, adj. de t. g. *al-gé-bri-ke.* Qui appartient à l'algèbre.

ALGÉBRISTE, s. m. Celui qui sait l'algèbre, qui fait des opérations d'algèbre.

* ALGÉNIR, s. m. Etoile qui est au pied droit de Persée.

ALGÉROTH, s. m. *al-gé-ro-te.* Préparation d'anatomie et de mercure sublimé.

* ALGORITHME, s. m. *al-go-rit-me.* t. didactique. L'art de calculer.

ALGUAZIL, s. m. *al-goua-zile.* Mot qui a passé de l'arabe en l'espagnol, et qui se dit par plaisanterie en français d'un exempt ou d'un gendarme.

ALGUE, s. f. *al-ghe.* Sorte d'herbe qui croît dans la mer et qu'elle jette quelquefois sur ses bords.

* ALIBANIES, s. f. pl. Toiles de coton des Indes orientales.

ALIBI, s. m. Mot latin qui signifie *ailleurs. Prouver son alibi*, prouver qu'on était ailleurs quand s'est commis le crime dont on est accusé. Il n'a point d's au pluriel.

ALIBIFORAIN, s. m. t. pop. Mauvaise défaite. *Chercher des alibiforains.*

ALIBORON. *Voyez* Maitre Aliboron.

* ALICA, s. m. Espèce de froment.

* ALICATE, s. f. Pince d'émailleur.

* ALICHON, s. m. Ais où tombe l'eau pour faire tourner un moulin à eau.

* ALICONDE, s. m. Arbre de la basse Ethiopie.

ALIDADE, s. m. Règle mobile qui tourne sur le centre d'un instrument avec lequel on prend la mesure des angles.

ALIÉNABLE, adj. de t. g. Qui se peut aliéner.

ALIÉNATION, s. f. *a-lié-na-cion.* Vente d'un fond ou de ce qui tient lieu de fonds. Fig. *Aliénation des volontés, des esprits*, éloignement que des personnes ont les unes pour les autres *Aliénation d'esprit*, égarement d'esprit, folie.

ALIÉNER, v. n. *a-li-é-né.* Vendre, transférer à un autre la propriété d'un fonds, ou ce qui tient lieu de fonds. Fig. *Aliéner les affections, les cœurs, les esprits*, faire perdre la bienveillance; l'affection, l'estime. *Aliéner l'esprit*, rendre fou. *Aliéné, ée*, part. et adj. *Domaine aliéné.*

ALIGNEMENT, s. m. *a-li-gne-man.* (mouillez le *gn.*) Ligne tirée pour rendre droite une muraille, une rue, une allée.

ALIGNER, v. a. *a-li-gné.* (mouillez le *gn.*) Ranger, dresser sur une même ligne: *Aligner des bâtimens, des soldats.* En t. de vénerie, couvrir une femelle.

* ALIGNOIRE, s. f. Outil d'ardoisier.

ALIMENT, s. m. *a-li-man.* Nourriture. Tout ce qui nourrit et soutient le corps. F. *Les sciences sont l'aliment de l'esprit.*

Alimens, s. m. pl. Tout ce qu'il faut pour nourrir et entretenir une personne. *Un père doit des alimens à ses enfans.*

ALIMENTAIRE, adj. de t. g. *a-li-man-tère.* Qui est destiné pour les alimens. *Pension, provision alimentaire.*

ALIMENTER, v. n. *a-li-man-té.* Nourrir, fournir les alimens nécessaires, fig. *Alimenter la guerre civile, etc.*

ALIMENTEUX, EUSE, adj. *a-li-man-teu, euze.* t. de méd. Qui nourrit.

ALINÉA, adv. *à la ligne.* Il est aussi s. tiré du latin, qui ne prend pas d's au pluriel. *Observer les alinéa.*

* ALIPTIQUE, s. f. Chez les anciens, l'art d'oindre le corps.

ALIQUANTE, adj. f. *a-li-couan-te.* t. de math. Il se dit des parties qui ne sont pas exactement contenues dans un tout. *Deux est une partie aliquante de sept.*

ALIQUOTE, adj. f. *a-li-ko-te.* Partie *aliquote*, partie contenue dans un certain nombre de fois juste dans un tout. Il est quelquefois s. *Deux est aliquote de huit.*

* ALISMA, s. Nom de plusieurs plantes, telles que la *double feuille, etc.*

ALITER, v. a. *a-li-té.* Réduire à garder le lit. *La fièvre l'a alité.*

s'ALITER, v. r. Se mettre au lit pour cause de maladie.

ALIZE, s. f. Petit fruit rouge aigrelet.

ALIZÉS, adj. m. pl. *Vents alizés.* Vents qui règnent entre les deux tropiques, et qui soufflent toujours du même côté.

ALIZIER, s. m. *a-li-zié.* Arbre qui porte les alizes.

ALKERMÈS, s. m. *al-ker-mèce.* t. de pharm. Médicament fait avec le suc exprimé du kermès, le suc de pommes, etc.

* ALLAITEMENT, s. m. Action d'allaiter.

ALLAITER, v. a. *a-lè-té.* Nourrir de son lait.

ALLANT, s. m. *a-lan.* Qui va. *Les allans et les venans.*

ALLANT, ANTE, adj. Qui aime à aller, à courir. *C'est un homme allant.*

* ALLANTOIDE, s. f. *a-lan-toi-de.* Troisième membrane qui enveloppe le fœtus.

* ALLAZIE, s. m. Grand arbre d'Afrique.

ALLÉCHEMENT, s. m. *a-lé-che-man.* Attraits, appas. Il vieillit.

ALLÉCHER, v. a. *a-lé-ché.* Attirer par le plaisir.

ALLÉE, s. f. *a-lé-e.* Passage entre deux murs dans une maison. Lieu propre à se promener, qui s'étend en longueur, et qui est bordé d'arbres et de verdure, fig. *allées et venues*, les pas, les démarches que l'on fait pour une affaire.

* ALLÉGATEUR, s. m. Celui qui allègue.

ALLÉGATION, s. f. *a-lé-ga-cion.* Citation d'une autorité. Simple proposition d'une chose qu'on met en avant.

ALLÉGE, s. f. *a-lè-je.* Petit bandeau qui va à la suite d'un plus grand, et qui sert à le décharger de ce qu'il a de trop.

ALLÉGEANCE, s. f. *a-lé-jan-ce.* Adoucissement. Il est vieux.

ALLÉGEMENT, s. m. *a-lé-je-man.* Soulagement. Il est vieux.

ALLÉGER, v. a. *a-lé-gé.* Décharger d'une partie d'un fardeau. fig. Soulager dans le mal, dans la douleur.

* ALLÉGIR, v. a. Diminuer en tout sens.

ALLÉGORIE, s. f. *al-le-go-rie.* Fig. de rhétor. Fiction qui présente un objet à l'esprit pour lui en désigner un autre. Il se dit aussi des tableaux.

ALLÉGORIQUE, adj. de t. g. *al-lé-go-ri-ke.* Qui tient de l'allégorie, qui appartient à l'allégorie.

ALLÉGORIQUEMEET, adv. *al-lé-go-ri-ke-man.* D'une manière allégorique.

ALLÉGORISER, v. a. *al-lé-go-ri-zé.* Expliquer selon le sens allégorique. Donner un sens allégorique.

ALLÉGORISEUR, s. m. Celui qui allégorise. Il ne se dit qu'en mauvaise part.

ALLÉGORISTE, s. m. Celui qui explique un auteur dans un sens allégorique.

ALLÉGRESSE, s. f. *a-lé-grè-ce.* Joie qui éclate au dehors. Il se dit plus ordinairement d'une joie publique. *Les sept allégresses*, prière à la sainte Vierge.

ALLÉGUER, v. a. *a-lé-ghé.* Citer une autorité. Mettre en avant, avancer. *Alléguer des excuses.*

ALLELUIA, s. m. pl. Mot hébreu, qui signifie *louez le Seigneur*. Petite plante qui fleurit vers Pâques.

ALLEMAND, ANDE, adj. *a-le-man.* Qui appartient à l'Allemagne. *Langue allemande.*

ALLEMANDE, s. f. *a-le-man-de.* Pièce de musique, et danse prise des Allemands.

ALLER, *a-lé.* v. n. *Je vais, tu vas, il va. Nous allons, vous allez, ils vont. J'allais. Je suis allé. J'allai. J'irai. J'irais. Va. Que j'aille. Que j'allasse. Allant, allé.* On dit quelquefois : *Je fus, j'ai été, j'avais été, j'aurais été*, pour, *j'allai, je suis allé, j'étais allé, je serais allé.* L'impératif *va* prend un *s* quand il est suivi de la particule *y. Vas-y*; mais quand après *y* il suit un verbe; *va* s'écrit sans *s* : *Va y donner ordre.* Devant *en*, *va* est suivi d'un *t* : *Va-t'en.*

Ce verbe a beaucoup de significations différentes : voici les principales. Se mouvoir, se transporter d'un lieu à un autre : *Aller vite, aller à Paris.* Se mouvoir, ou être mu vers quelque endroit : *Les rivières vont à la mer.* S'avancer vers... s'exposer à... *Aller aux ennemis, au feu.* S'exposer au feu des ennemis. Recueillir : *Aller aux opinions.* S'adresser à... : *Aller aux tribunaux.* Il se dit du mouvement des choses artificielles : *Cette montre va trente heures.* Il sert encore à marquer l'état bon ou mauvais de certaines choses : *Comment va votre santé? Les affaires vont mal.* On dit d'un homme âgé, qu'*il ne peut plus aller.* Il se dit aussi de ce qui sied bien ou mal : *Cet habit lui va bien.* Suivi d'un infinitif, il signifie se mettre en mouvement pour... être sur le point de... *Aller se promener; le jour va finir.* Suivi d'un gérondif, il sert à lui donner plus de force : *L'intérêt va croissant...* Mis à l'impératif, il sert à faire des souhaits ou des imprécations. *Allez en paix : va, malheureux.* On s'en sert quelquefois pour donner plus de force à l'expression. *N'allez pas vous imaginer*, ne vous imaginez pas. Joint à la particule *y*, et employé à l'impersonnel, il sert à marquer de quoi il s'agit, de quelle importance est la chose dont on parle : *Il y va de l'intérêt public : songez qu'il y va de votre vie.* Au fig., conduire : *Ce chemin va à la ville.* Tendre à... *Aller à la gloire, à sa perte. Se laisser aller*, ne pas faire la résistance qu'on pourrait ou qu'on devrait. *Se laisser aller au torrent de la coutume.* On dit absolument qu'*un homme se laisse aller*, pour dire qu'il est facile.

s'EN ALLER, v. r. Partir, sortir d'un lieu. S'écouler, se dissiper, s'évaporer. *S'en aller*, se dit aussi en parlant du déclin de la vie, des approches de la mort. Il se dit encore de tout ce qui se dissipe, se consume, s'use en quelque manière que ce soit. *S'en aller d'une carte*, s'en défaire.

ALLER, s. m. *Le pis aller*, le pis qu'il puisse arriver. *L'aller et le venir*, l'allée et la venue. On dit adv. *Au pis aller*, pour marquer le plus grand mal qu'il puisse arriver d'une chose.

* ALLÉSER, v. a. *a-lé-zé.* Agrandir le calibre d'un canon.

ALLÉSOIR, s. m. a-lé-zoar. Châssis de ...ente suspendu en l'air pour aléser un ...on. Outil de serrurier.

* ALLÉSURE, s. f. a-lé-zu-re. Ce sont les parties du métal qui tombent en allésant un canon.

ALLEU, s. m. Il n'est d'usage qu'avec le mot *franc* : *Franc-alleu*. Vieux mot qui se disait de tout fonds de terre qui était exempt de tous droits seigneuriaux.

* ALLIACÉE, adj. f. t. d'ail. *Odeur alliacée.*

ALLIAGE, s. m. *a-li-a-je.* Union de plusieurs métaux et demi-métaux par la fusion. Il se met aussi au fig. *Il y a peu de vertus humaines sans quelque alliage.*

ALLIAIRE, s. f. *a-li-è-re.* Plante. Sorte de julienne qui s'emploie dans les ragoûts et en médecine.

ALLIANCE, s. f. *a-li-an-ce.* Union par mariage. Affinité spirituelle. Confédération qui se fait entre les Etats pour leurs intérêts communs. Figur. Union et mélange de plusieurs choses : *Faire alliance du sacré et du profane.* Bague où il y a un fil d'or et un fil d'argent.

ALLIÉ, ÉE, s. m. et f. *a-li-é.* Celui qui est joint à un autre par affinité. Celui qui est confédéré. *Ce prince est allié avec la France.*

ALLIER, v. a. *a-li-é.* Mêler, incorporer ensemble. Figur. Joindre, mêler : *Allier le plaisir avec le devoir.*

S'ALLIER, v. r. S'unir par mariage. Se liguer par un commun intérêt, en parlant des Etats.

ALLIER, s. m. *a-li-é.* Sorte de filet à prendre des perdrix. Il est plus usité au pluriel qu'au singulier.

* ALLITÉRATION, s. f. *a-li-té-ra-cion.* Fig. de réthorique, qui consiste dans la répétition affectée des mêmes lettres ou des mêmes syllabes.

* ALLIOTH, s. m. Etoile de la queue de la grande Ourse.

ALLOBROGE, s. m. *a-lo-bro-je.* Ancien nom des peuples de la Savoie. Fam. et fig. Rustre, grossier, qui a le sens de travers.

* ALLOCATION, s. f. *a-lo-ka-cion.* Admission d'un article de dépense. Crédit ouvert pour une dépense.

ALLOCUTION, s. f. *a-lo-ku-cion.* Harangue que les généraux et les empereurs romains faisaient à leurs troupes. Médaille où ils sont représentés sur un gradin parlant à des soldats.

ALLODIAL, ALE, adj. *al-lo-di-al.* Terres qui étaient en franc-alleu.

ALLODIALITÉ, s. f. *al-lo-di-a-li-té.* t. de droit. Qualité de ce qui est allodial.

* ALLONGE, s. f. Pièce qu'on met à un habit, à un meuble pour l'allonger. En t. de chimie, vaisseau ou tuyau que l'on place entre le récipient et le chapiteau.

ALLONGEMENT, s. m. *a-lon-je-man.* Augmentation de longueur, ce qui est ajouté à la longueur de quelque chose. Il se dit fig. des lenteurs affectées et recherchées dans les affaires.

ALLONGER, v. a. *a-lon-jé.* Faire qu'une chose soit ou paraisse plus longue, plus étendue. Faire durer davantage : *Allonger le temps. Un coup d'épée*, porter un coup d'épée en allongeant le bras. Fig. Tirer un procès en longueur par des formalités et des chicanes. *La courroie*, porter les profits d'une charge, d'un emploi plus loin qu'ils ne devraient aller.

* ALLOPHYLLE, s. m. Arbre de Ceylan.

ALLOUABLE, adj. *a-lou-a-ble.* Qui se peut allouer.

ALLOUER, v. a. *a-lou-é.* Approuver, passer une dépense employée dans un compte.

ALLOUÉ, s. m. Nom d'un juge dans certaines juridictions. L'alloué était le lieutenant du Sénéchal.

ALLUCHON, s. m. *a-lu-chon.* Pointe ou dent qui sert au mouvement des machines qu'on fait mouvoir par des roues.

ALLUMÉ, ÉE, adj. *a-lu-mé.* t. de blas. Il se dit des yeux qui sont d'un autre émail que le corps de l'animal, ou du flambeau dont la flamme est d'un émail différent.

ALLUMER, v. a. *a-lu-mé.* Mettre le feu à quelque chose de combustible. On dit figurément. *Allumer la guerre, une passion, la colère*, etc.

S'ALLUMER, v. réc. Prendre feu, s'enflammer.

ALLUMETTE, s. f. *a-lu-mè-te.* Petit brin de bois soufré par les deux bouts.

ALLURE, s. f. *a-lu-re.* Démarche, façon de marcher. En ce sens, il n'est d'usage au pluriel qu'en parlant des chevaux.

ALLUSION, s. f. *a-lu-zion.* Fig. de rhétorique, par laquelle on fait sentir la convenance, le rapport que des choses ou des personnes ont l'une avec l'autre.

ALLUVION, s. f. *a-lu-vion.* Accroissement de terrain qui se fait à un des bords d'une rivière, lorsque la rivière s'en retire, et qu'elle prend son cours d'un autre côté.

* ALMADE, s. f. Petite barque faite d'écorce d'arbres.

AMAGESTE, s. m. Collection d'observations astronomiques.

ALMANACH, s. m. *al-ma-nak.* Calendrier qui contient tous les jours de l'année.

ALMANDINE, s. f. Espèce de rubis.

* ALMONDE *ou* ALMUDE. Mesure de Portugal pour les huiles.

ALMUCANTARAT *ou* ALMICANTARAT, s. m. t. d'astronomie. Ce sont les petits cercles de la sphère, parallèles à l'horizon, depuis l'horizon jusqu'au zénith.

ALOES, s. m. *a-lo-èce.* Arbre qui croît dans les Indes, et dont le bois est odoriférant.

* ALOÉTIQUE, adj. de t. g. Remède où il entre beaucoup d'aloès.

ALOGNE, s. f. t. de mar. Espèce de cordage.

ALOI, s. m. *a-loa.* Le titre que l'or ou l'argent doivent avoir. Fig. Bonne ou mauvaise qualité d'une chose.

* ALOPÉCIE, s. f. Pelade, maladie qui fait tomber le poil.

ALORS, adverbe de temps, *a-lor* (et de-

ant une voyelle, *alors*). En ce temps-là : In poésie, on dit, *alors que*, pour lors que.

ALOSE, s. f. *a-lo-ze*. Poisson de mer qui remonte au printemps dans les rivières.

* ALOUATE, s. m. Singe hurleur d'Amérique.

* ALOUCHI, s. m. Gomme de l'arbre qui produit la canelle blanche.

ALOUETTE, s. f. *a-lou-è-te*. Petit oiseau. *Alouette huppée*, sorte d'alouette qu'on nomme autrement *cochevis*. *Terres à alouettes*, terres sablonneuses.

ALOURDIR, v. a. Rendre lourd, appesantir. Il n'est guère d'usage qu'au participe, ou aux temps formés du participe.

s'ALOURDIR, v. n. Devenir lourd. Fam.

* ALOUVI, IE, adj. Insatiable, qu'on ne peut rassasier. Fam.

ALOYAU, s. m. *a-loa-io*. Pièce de bœuf coupée le long du dos.

ALOYAGE, s. m. *a-loa-ia-je*. Alliage et mélange des métaux.

* ALOYER, v. a. *à-loa-ié*. Donner à l'or et à l'argent l'aloi requis par les lois.

* ALPAGNE, s. m. *al-pa-gne*. (mouillez le *gn*). Animal fort, semblable aux lamas et aux vigognes, excepté qu'il a les jambes plus courtes.

* ALPAM, s. m. Plante dont les feuilles ont une odeur agréable, et les fleurs aucune.

* ALPES, s. f. pl. Montagnes qui séparent la France du Piémont.

ALPHA, s. f. *al-fa*. Première lettre de l'alphabet grec. Fig. Commencement.

ALPHABET, s. m. *al-pha-bé*. Recueil de toutes les lettres d'une langue. Petit livre qui les contient. Fig. Commencement, les premiers principes d'une science.

ALPHABÉTIQUE, adj. de t. g. *al-fa-bé-ti-ke*. Qui est selon l'ordre de l'alphabet.

* ALPHANET, s. m. Oiseau de proie qui sert au vol de la perprix.

* ALPHÉE, s. m. Genre de crustacées.

* ALPIOU, s. m. t. de jeu. Mot tiré de l'italien. *Faire un alpiou*, c'est doubler sa mise après l'avoir gagnée.

ALPISTE, s. m. Plante, espèce de chiendent dont on nourrit les serins.

* ALQUIFOUX, s. m. Mine de plomb, ou plomb minéral.

ALTE. (*Voyez* HALTE).

ALTÉRABLE, adj. de t. g. Qui peut être altéré.

ALTÉRANT, ANTE, adj. *al-té-ran*. Qui altère, qui cause de la soif. En t. de méd. : *Remède altérant*, substantif masculin.

ALTÉRATION, s. f. *al-té-ra-cion*. Changement de bien en mal dans l'état d'une chose. Figur. Emotion d'esprit. Falsification des monnaies par l'excès de l'alliage. Grande soif.

ALTERCAS, s. m. Il signifie la même chose qu'*altercation*. Il est vieux.

ALTERCATION, s. f. *al-ter-ka-cion*. Débat, contestation entre deux ou plusieurs personnes.

ALTÉRER, v. a. *al-té-ré*. Changer l'état d'une chose. On dit fig. *Altérer l'amitié*, causer du refroidissement dans l'amitié. *Altérer les esprits*, exciter de l'émotion dans les esprits. Il se dit toujours en mauvaise part. *Altérer un discours*, le rapporter autrement qu'il n'a été prononcé. *Altérer les monnaies*, les falsifier par un faux alliage. Causer de la soif.

s'ALTÉRER, v. r. Il se dit en parlant des choses physiques et morales qui sont susceptibles de changement. *Le vin s'altère à l'air. Les bonnes coutumes, les mœurs s'altèrent peu à peu.*

* ALTERNAT, s. m. Action, droit d'alterner.

ALTERNATIF, IVE, adj. *al-ter-na-tife, i-ve*. Il se dit de deux choses qui agissent continuellement l'une après l'autre : *Ces deux pièces ont un mouvement alternatif*. En logique. *Proposition alternative*, proposition qui contient deux parties opposées.

ALTERNATIVE, s. f. L'option entre deux propositions, entre deux choses.

ALTERNATIVEMENT, adv. *al-ter-na-ti-ve-man*. Tour à tour, et l'un après l'autre.

ALTERNE, adj. de t. g. t. de géom. *Angles alternes*, ceux qu'une ligne forme de deux différens côtés avec deux parallèles qu'elle coupe.

ALTERNÉ, ÉE, adj. t. de blas. Qui se dit des pièces qui se correspondent.

ALTERNER, v. n. *al-ter-né*. Faire une chose tour à tour entre deux personnes.

ALTESSE, s. f. *al-tè-ce*. Titre d'honneur qu'on donne à certains princes, en leur parlant et en leur écrivant.

ALTIER, ÈRE, adj. *al-tier*. Superbe, fier.

* ALTIMÉTRIE, s. f. Partie de la géométrie qui enseigne à mesurer des lignes droites ou inclinées.

* ALTISE, s. f. Insecte coléoptère et herbivore.

* ALTO, s. m. Instrument de musique du genre du violon, mais plus gros.

* ALUCO, s. m. Espèce de hibou.

ALUDE, s. f. Basane colorée dont on couvre les livres.

ALUDEL, s. m. t. de chim. Espèce de chapiteau qui n'a point de fond.

ALUINE. (*Voyez* ABSYNTHE).

ALUMELLE, s. f. *a-lu-mè-le*. Lame de couteau. Il vieillit.

* ALUMINE, s. f. t. de chimie. Terre argileuse qui sert à former l'alun.

ALUMINEUX, EUSE, adj. *a-lu-mi-neu*. Qui est d'alun, ou qui tient de la nature de l'alun.

ALUN, s. m. Sel formé par la combinaison de l'acide sulphurique, avec l'alumine ou argile pure.

ALUNER, v. a. *a-lu-né*, Tremper dans de l'eau d'alun.

* ALUNIÈRE, s. f. Endroit où l'on travaille à l'alun.

* ALVARDE, s. f. Genre de graminée.

ALVÉOLAIRE, adj. de t. g. *al-vé-o-lè-re*. Qui appartient aux alvéoles.

* ALVÉOLE, s. m. Petite cellule où loge

l'abeille dans un rayon de miel. Petite cavité où la dent est placée.

* ALYPUM, s. m. *a-li-pome*. Plante purgative.

AMABILITÉ, s. f. Caractère d'une personne aimable.

AMADES, s. f. pl. t. de blas. Trois listes plates parallèles.

AMADIS, s. m. *a-ma-dice*. Bouts de manche boutonnés sur le poignet.

AMADOU, s. m. Mèche faite avec une espèce d'agaric ou de champignon, qui s'allume à la moindre étincelle.

AMADOUER, v. a. *a-ma-dou-é*. Flatter, caresser pour attirer à soi. Fam.

* AMADOUVIER, s. m. Agaric.

AMAIGRIR, v. a. *a-mé-grir*. Rendre maigre. n. Devenir maigre.

AMAIGRISSEMENT, s. m. *a-mé-gri-ce-man*. Diminution d'embonpoint.

AMALGAME *ou* AMALGAMATION, s. f. t. de chimie. Union d'un métal ou d'un demi-métal avec le mercure ou vif-argent.

AMALGAMER, v. a. *a-mal-ga-mé*. Unir l'or, l'argent, l'étain, etc., avec le mercure.

AMANDE, s. f. Fruit de l'amandier. Le dedans de tous les fruits à noyau. Dragées.

AMANDÉ, s. m. Boisson faite avec du lait et des amandes broyées et passées.

AMANDIER, s. m. *a-man-di-é*. Arbre qui porte les amandes.

AMANT, ANTE, s. m. et f. *a-man*. Celui ou celle qui aime avec passion une personne d'un autre sexe.

AMARANTE, s. f. *a-ma-ran-te*. Fleur d'automne. Il est aussi adj. de t. g., et il se dit des étoffes de couleur d'amarante.

* AMARANTINE, s. f. Sorte d'anémone.

AMARINER, v. a. *a-ma-ri-né*. t. de mar. Envoyer des gens pour remplacer l'équipage d'un vaisseau pris.

AMARQUE, s. f. *a-mar-ke*. Tonneau flottant, ou mât qu'on élève sur une roche pour indiquer un écueil.

AMARRAGE, s. m. *a-ma-ra-je*. t. de mar. L'ancrage du vaisseau, ou l'attache de ses agrès avec des cordages.

AMARRE, s. f. *a-ma-re*. t. de mar. Cordage servant à l'amarrage.

AMARRER, v. a. *a-ma-ré*. t. de mar. Lier, attacher un vaisseau avec une amarre.

* AMARYLLIS, s. f. *a-ma-ri-lis*. Genre de plantes cultivées pour les fleurs.

AMAS, s. m. *a-ma*. Assemblage de plusieurs choses ou de plusieurs personnes. Il est peu usité dans ce dernier sens.

AMASSER, v. a. *a-ma-cé*. Faire amas, faire un amas, mettre ensemble. Il s'emploie quelquefois sans régime. *C'est un avare qui ne pense qu'à amasser*. On sous-entend *de l'argent*.

s'AMASSER, v. r. Se rassembler. S'accumuler.

* AMASSETTE, subst. fém. *a-ma-cè-te*. Morceau de bois pour amasser les couleurs broyées.

AMATEUR, s. m. Celui qui a beaucoup d'attachement pour quelque chose. Celui qui aime les beaux-arts sans les exercer prix d'argent.

AMATIR, v. a. t. d'orfèvre. Oter le poli à l'or ou à l'argent.

AMAUROSE, s. f. *a-mo-ro-se*. t. de méd. (*Voyez* GOUTTE-SEREINE).

AMAZONE, s. f. Femme d'un courage mâle et guerrier. Chez les anciens, femmes guerrières, appelées *amazones*, parce que dès leur enfance on leur brûlait une mamelle pour les rendre plus propres à tirer de l'arc.

AMBAGES, s. f. pl. *an-ba-je*. Circuit et embarras de paroles. Il est peu usité.

* AMBACTE, s. m. *an-bac-te*. Territoire dont le seigneur avait haute et basse-justice.

* AMBARE, s. m. *an-ba-re*. Arbre des Indes. Poisson d'Afrique.

* AMBARVALLES, s. m. pl. *an-bar-va-le*. Fête où l'on faisait des sacrifices en l'honneur de Cérès, pour obtenir une bonne récolte.

AMBASSADE, s. f. *an-ba-sa-de*. Mission, emploi, fonction d'un ambassadeur. Famil. Message en particuliers. *Je ne me charge point de cette ambassade.*

AMBASSADEUR, s. m. *an-ba-sa-deur*. Celui qui est envoyé en ambassade par une puissance à une autre puissance avec caractère de représentation. Fig. et fam. *Vous avez employé un habile ambassadeur.*

AMBASSADRICE, s. f. *am-ba-sa-dri-ce*. La femme d'un ambassadeur. Au fig. *Vous m'avez envoyé une jolie ambassadrice.*

AMBESAS, s. m. *an-be-zace*. t. de trictrac. C'est quand les deux dés amènent deux as. On dit plus communément *beset*.

* AMBI, s. m. Instrument de chirurgie propre à réduire une luxation du bras.

AMBIANT, ANTE, adj. *an-bi-an*. t. de physique. Qui entoure, qui enveloppe. *Fluide*, *air ambiant*.

AMBIDEXTRE, adj. de t. g. *an-bi-deks-tre*. Qui se sert également des deux mains.

AMBIGU, UE, adj. *am-bi-gu*, *ue*. Douteux, qui peut avoir double sens.

AMBIGU, s. m. Repas où l'on sert en même temps la viande et le fruit. Fig. Mélange de choses opposées.

AMBIGUITÉ, s. f. *am-bi-gu-i-té*. Défaut d'un discours équivoque et susceptible de divers sens.

AMBIGUMENT, adv. *an-bi-gu-man*. D'une manière ambiguë, équivoque.

AMBITIEUX, EUSE, adj. *an-bi-ci-eu*, *eu-ze*. Qui a de l'ambition. *Un homme ambitieux*. Il se dit aussi de tout ce qui tient de l'ambition : *Esprit*, *caractère ambitieux*. Il est aussi subst., et alors il se prend en mauvaise part.

AMBITIEUSEMENT, adv. *an-bi-ti-eu-ze-man*. Avec ambition.

AMBITION, s. f. *an-bi-cion*. Désir immodéré d'honneur, de gloire, d'élévation, de distinction. Il se prend aussi en bonne part; mais alors il faut en détourner le sens par une épithète ou par quelque chose d'équivalent. *Noble ambition.*

AMBITIONNER, v. a. *an-bi-tio-né.* Rechercher avec ardeur, avec empressement.

AMBLE, s. m. *an-ble.* Allure d'un cheval entre le pas et le trot.

AMBLER, v. n. *an-blé.* Aller l'amble. Il vieillit.

* AMBLEUR, s. m. *an-bleur.* Ancien officier de la petite écurie du roi.

AMBLYGONE, s. m. *an-bli-go-ne.* Qui a un angle optus.

* AMBLYODE, s. m. *an-bly-o-de.* Genre de mousses.

AMBLYOPIE, s. f. *an-bli-o-pi-e.* t. de médecine. Obscurcissement, affaiblissement de la vue.

AMBON, s. m. *an-bon.* Tribune, jubé d'une église.

* AMBOUTIR, v. a. *an-bou-tir.* Rendre une pièce de métal convexe d'un côté, et concave de l'autre.

* AMBOUTISSOIR, s. m. *an-bou-ti-soar.* Outil d'orfèvre.

AMBRE, s. m. *an-bre.* Substance résineuse et inflammable.

* AMBRÉADE, s. f. Ambre faux et factice.

AMBRER, v. a. *an-bré.* Parfumer avec l'ambre gris.

AMBRETTE, s. f. *an-brè-te.* Petite fleur d'une odeur agréable, et qui sent l'ambre. *Poire d'ambrette*, espèce de petite poire qui a quelque odeur d'ambre.

AMBROISIE, s. f. *an-broa-zi-e.* C'est, selon la fable, la nourriture ordinaire des dieux.

AMBULANT, ANTE, adj. *an-bu-lan.* Allant, marchant. *Commis, hôpital ambulant.*

AMBULATOIRE, adj. de t. g. *an-bu-la-toa-re.* Il se dit d'une juridiction qui n'est pas fixe en un même lieu.

AME, s. f. Ce qui est le principe de la vie dans tous les êtres vivans. *Végétative*, celle qui fait croître les plantes. *Sensitive*, celle qui fait croître, mouvoir et sentir les animaux *Raisonnable*, celle qui est le principe de la vie, de la pensée et des mouvemens volontaires dans l'homme. Il se dit principalement de l'âme raisonnable de l'homme. *L'âme est immortelle.* Il se dit aussi pour conscience. *Il a l'âme bourrelée.* On dit absolument, qu'*un homme n'a point d'âme*, pour dire qu'il n'a ni cœur, ni sentiment. Il signifie aussi personne : *Il y a 1000 âmes dans cette ville.* On dit d'un orateur qui sent ce qu'il dit, qu'*il a de l'âme. Donner de l'âme à un ouvrage, à un tableau*, etc., exprimer vivement les choses qu'on y représente. Fig. Tout ce qui anime, tout ce qui est le mobile de... *La bonne foi est l'âme du commerce.* En parlant des devises, on appelle *âme*, les paroles qui servent à expliquer la figure représentée dans le corps de la devise. *L'âme du canon*, le creux où l'on met la poudre et le boulet. Petit morceau de bois droit qu'on met dans le corps d'un instrument de musique sous le chevalet pour soutenir la table. Figures de plâtre ou de terre, qui servent à celles qu'on jette en bronze ou autre métal. *Avoir l'âme sur les lèvres*, être près d'expirer. *Rendre l'âme*, mourir. On dit pr. et f. d'une armée sans chef, que *c'est un corps sans âme.*

AMÉ, ÉE, adj. Aimé, vieux mot qui n'était en usage qu'en style de chancellerie, et dans les ordonnances du roi.

AMÉLIORATION, s. f. *a-mé-li-o-ra-cion.* Ce qu'on fait ou qu'on peut faire dans un fonds de terre ou dans une maison, pour les mettre en meilleur état, et pour en augmenter le revenu. En t. de chimie, opération par laquelle un métal est porté à une plus grande perfection.

AMÉLIORER, v. a. *a-mé-lio-ré.* Rendre une chose meilleure. Il se dit principalement en parlant des réparations qu'on fait à un bâtiment, des augmentations qui se font à un héritage.

AMÉLIORISSEMENT, s. m. *a-mé-li-o-ri-ce-man.* t. particulier à l'ordre de Malte, et qui signifie la même chose qu'*amélioration.*

AMEN, *a-mè-ne.* Mot emprunté de l'hébreu. Ainsi soit-il. Il s'emploie fam. pour dire qu'on consent à quelque chose.

* AMÉNAGE, s. m. t. de voit. Action de conduire des effets d'un lieu dans un autre.

* AMÉNAGER, v. a *a-mé-na-jé.* Débiter le bois en bois de chauffage, etc. Diviser une forêt en coupes réglées.

AMENDABLE, adj. de t. g. *a-man-da-ble.* Qui est sujet à l'amende.

AMENDE, s. f. *a-man-de.* Peine pécuniaire imposée par la justice. *Amende honorable*, peine infamante qui consiste à reconnaître publiquement son crime, à en demander pardon.

AMENDEMENT, s. m. *a-men-de-man.* Changement en mieux. Modification apportée à un arrêté, à une loi, etc. *Proposer un amendement.* Il se dit aussi de l'engrais des terres.

* AMENDER, v. a. *a-man-dé.* t. de palais. Condamner à une amende. Rendre meilleur, corriger ; dans ce sens, il est plus usité au réciproque. *Il faut espérer qu'il s'amendera. Amender des terres*, les améliorer. v. n. Devenir en meilleur état, en parlant d'un malade. Baisser de prix, devenir à meilleur marché.

AMENER, v. a *a-me-né.* Mener, faire venir au lieu où l'on est. Tirer à soi. Fig. introduire, mettre en usage, faire condescendre à... Il se dit aussi des choses qui se succèdent ordinairement. *Ce vent nous amènera la pluie.*

AMENÉ, s. m. terme de droit. Ordre d'amener.

AMÉNITÉ, s. f. Agrément, en parlant d'un lieu, d'une situation agréable, etc. On l'emploie aussi fig. *Il a de l'aménité.*

* AMÉNORRHÉE, s. f. t. de méd. Défaut d'écoulement menstruel.

* AMENTACÉES, s. f. pl. *a-man-ta-cé-e.* Plantes à fleurs sur des chatons.

AMENUISER, v. a. *a-me-nui-zé.* Rendre plus menu, moins épais.

AMER, ÈRE, adj. *a-mer.* Qui a une saveur rude et désagréable. Fig. Douloureux. *Il est bien amer à un père de voir ses enfans révoltés*

contre lui. On dit aussi fig. *Douleur amère*, vive, profonde. *Larmes amères*, qui partent d'une grande douleur, etc. Il est aussi subst. *Prendre des amers.*

AMÈREMENT, adv. *a-mè-re-man.* Il ne se dit qu'au fig. Douloureusement.

AMERTUME, s. f. Saveur amère. Fig. Affliction, déplaisir, peine d'esprit.

AMÉTHYSTE, s. f. Pierre précieuse de couleur violette.

AMEUBLEMENT, s. m. *a-meu-ble-man.* Meubles nécessaires pour garnir une chambre, un cabinet, etc.

AMEUBLIR, v. a. t. de pratique et de coutume. Rendre meuble, rendre de nature mobilière.

AMEUBLISSEMENT, s. m. *a-meu-bli-ce-man.* Action d'ameublir, et ce qui est ameubli.

* AMEULONER, v. a. *a-meu-lo-né.* Mettre en meule du blé, du foin.

AMEUTER, v. a. *a-meu-té.* t. de chasse. Mettre des chiens en état de bien chasser ensemble. Fig. Exciter à la sédition. Attrouper pour un mauvais dessein.

AMI, IE, adj. Celui ou celle avec qui on est lié d'une affection réciproque. Il se dit aussi des animaux et des choses inanimées. *Le chien est ami de l'homme*, *l'ormeau de la vigne*, *le vin de l'estomac*. On dit : *Ami de table*, *de bouteille*, *de débauche*. *De cour*, celui qui n'a que de fausses apparences d'amitié. *De la faveur*, *de la fortune*. C'est aussi un t. de familiarité ou de mépris, en parlant à des personnes fort inférieures.

AMIE, s. f. S'est dit autrefois pour signifier une maîtresse. *M'amie*, par abrégé de *mon amie*. Fig. *Mie*, se dit aussi par abrégé d'*amie*. Fam.

AMI, IE, adj. de t. g. Propice, favorable. Il n'est guère d'usage qu'en poésie : *les destins amis; la fortune amie.*

AMIABLE, adj. de t. g. Doux, gracieux. On appelle *aimable compositeur*, celui qui accommode un différent par la voie de la douceur. *A l'amiable*, façon de parler adverbiale. Par la voie de la douceur, sans procès. *Vente à l'amiable*, celle qui n'est pas faite en justice.

AMIABLEMENT, adv. *a-mi-a-ble-man.* D'une manière amiable.

AMIANTE, s. m. Matière minérale dont on fait de la toile incombustible.

AMICAL, ALE, adj. *a-mi-kal.* Qui part de l'amitié.

AMICALEMENT, adv. *a-mi-ka-le-man.* D'une manière amicale.

AMICT, s. m. *a-mi.* Linge bénit que le prêtre met sur ses épaules quand il s'habille pour dire la messe.

AMIDON, s. m. Pâte qui est faite de fleur de froment sèche, et que l'on délaie pour en faire de l'empois.

AMIDONNIER, s. m. *a-mi-do-nié.* Celui qui fait de l'amidon.

A-MI-LA, t. de musique, par lequel on désigne la note *la*.

AMINCIR, v. a. Rendre plus mince.

AMIRAL, s. m. Officier supérieur qui commande en chef tous les vaisseaux de haut bord, tous les navires de guerre. L'officier qui commande une escadre, une flotte, quoiqu'il n'ait point la charge d'amiral. Le principal vaisseau d'une flotte. Il est aussi adj. *Vaisseau amiral.*

* AMIRANTE, s. m. Dignité d'Espagne.

AMIRAUTÉ, s. f. *a-mi-ro-té.* État et office d'amiral. Le siége de la juridiction de l'amiral.

* AMISSIBLE, adj. de t. g. *a-mi-ci-ble.* Qu'on peut perdre.

AMITIÉ, s. f. Affection que l'on a pour quelqu'un, et qui d'ordinaire est mutuelle. On dit fig. *Faites-moi l'amitié de...* Faites-moi le plaisir. En t. de peint. *Amitié des couleurs*, convenance des couleurs. s. m. pl. Caresses, paroles obligeantes.

AMMAN, s. m. Titre de dignité qu'on donne en Suisse aux chefs de quelques cantons.

AMMEISTRE, s. m. Autrefois échevin de Strasbourg.

AMMI, s. m. Sorte de graine aromatique.

AMMON (corne d'). Coquille.

AMMONIAC, AQUE, adj. *a-mo-ni-ak.* On le joint au mot *sel*, pour désigner un sel neutre formé par l'union du sel marin et de l'alcali volatil. Les nouveaux chimistes l'appellent *muriate ammoniacal*. Il y a aussi une gomme-résine qu'on nomme *gomme ammoniaque*.

* AMMONIACAL, adj. t. de chim. nouvelle. D'ammoniaque, qui vient de l'ammoniaque. *Muriate ammoniacal.*

* AMMONIAQUE, s. f. t. de chimie nouvelle, autrefois *alcali volatil*.

AMNIOS, s. m. t. d'anat. Enveloppe du fœtus.

AMNISTIE, s. f. Pardon accordé par le souverain aux rebelles et aux déserteurs.

AMODIATEUR, s. m. Qui prend une terre à ferme. Il est peu usité.

AMODIATION, s. f. *a-mo-di-a-cion.* Bail à ferme.

AMODIER, v. a. *a-mo-di-é* Affermer une terre en grain ou en argent.

AMOINDRIR, v. a. *a-moein-drir.* Diminuer. Il est aussi neutre. *Son revenu en amoindrira considérablement.*

AMOINDRISSEMENT, s. m. *a-moein-dri-ce-man.* Diminution.

* AMOISES, s. f. pl. *a-moa-ze.* Pièces de bois qui embrassent les sous-faîtes, etc., pour les affermir.

* AMOLETTES, s. f. pl. t. de mar. *a-mo-lè-te.* Trous où l'on passe les barres du cabestan et du vireveau.

AMOLLIR, v. a. *a-mo-lir.* Rendre mou et maniable. Figur. Rendre mou et efféminé. *S'amollir*, v. réc. Devenir mou. Fig. S'affaiblir, devenir efféminé.

AMOLLISSEMENT, s. m. *a-mo-li-ce-man.* Action de mollir. *L'amollissement de la cire.* Il se dit aussi fig. *L'amollissement du courage.*

* AMOME, s. m. Drogue médicinale.

AMONCELER, v. a. *a-mon-ce-lé.* *J'amoncèle*, *j'amoncelais.* Entasser, mettre plusieurs choses en un monceau.

* AMMONITE, s. f. *an-mo-ni-te*. Coquille en spirale, univalve et fossile.

AMONT, *a-mon*. t. de batelier. En remontant. *Vent d'amont*, vent d'orient.

AMORCE, s. f. Appât pour prendre des poissons, des oiseaux, etc. Poudre à canon qu'on met dans le bassin d'une arme à feu. Figur. Tout ce qui attire agréablement, en flattant les sens ou l'esprit.

AMORCER, v. a. *a-mor-cé*. Garnir d'amorce. Attirer avec de l'amorce. Figur. Attirer par des choses qui flattent l'esprit ou les sens. En t. de serrurier, ôter quelque chose du fer avant de le percer entièrement.

AMORÇOIR, s. m. *a-mor-soar*. Sorte de tarrière dont divers ouvriers se servent pour commencer des trous.

* AMORPHA, s. m. *a-mor-fa*. Plante de la caroline.

* AMORPHE, adj. *a-mor-fe*. Irrégulier, sans forme.

AMORTIR, v. a. Rendre moins ardent, moins âcre, moins violent. *Le feu*, *la fièvre*, *un coup*, *les herbes*. Fig. *Les passions*, *les couleurs*, en amortir la vivacité. *Une rente*, *une pension*, les éteindre en payant le capital ou le droit d'amortissement.

* AMORTISSABLE, adj. de t. g. t. de coutume. Qu'on peut amortir.

AMORTISSEMENT, s. m. *a-mor-ti-ce-man*. t. de pratique. Rachat, extinction d'une pension, d'une rente. Autrefois, faculté accordée aux gens de main-morte, de devenir propriétaires. t. d'archit. Ce qui termine, ce qui finit le comble d'un bâtiment.

AMOUR, s. f. Vif attachement. *Amour de Dieu*, *de la patrie*, *de la gloire*, *de la vertu*, *des richesses*, *des plaisirs*, *paternel*, *filial*, etc. Passion d'un sexe pour l'autre. Dans ce sens, on le fait quelquefois féminin au singulier et toujours au pluriel. *De nouvelles amours.* Amours, au pluriel, se dit de tout ce qu'on aime avec passion. *Les tableaux*, *les livres*, *sont ses amours.*

AMOUR, s. m. Divinité fabuleuse, à qui les anciens païens attribuaient le pouvoir de faire aimer.

AMOUR-PROPRE, s. m. Amour de soi-même porté à l'excès. Sentiment qui porte chaque individu à faire plus de cas de soi que de tout autre. Orgueil, vaine gloire.

s'AMOURACHER, v. réc. *s'a-mou-ra-ché*. S'engager à de folles amours. Fam.

AMOURETTE, s. f. *a-mou-rè-te*. Amour de pur amusement, et sans grande passion.

AMOUREUSEMENT, adv. *a-mou-reu-ze-man*. Avec amour.

AMOUREUX, EUSE, adj. *a-mou-reux*, *eu-ze*. Qui aime d'amour. Enclin à aimer d'amour, qui marque de l'amour. Figur. Qui a une grande passion pour quelque chose. *Etre amoureux de la gloire.* Il est aussi substantif quand il se prend pour *amant*; mais dans ce sens, il est populaire.

AMOVIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est amovible.

AMOVIBLE, adj. de t. g. Qui peut être ôté d'un poste, qui peut être destitué.

* AMPÉLITE, s. f. Espèce de terre qui se dissout dans l'huile, et dont on se sert pour teindre les cheveux, les sourcils, etc.

* AMPHIARTHROSE, s. f. *an-fi-ar-tro-ze*. t. d'anat. C'est une articulation mixte.

AMPHIBIE, adj. de t. g. *an-fi-bi-e*. Animal qui vit sur la terre et dans l'eau. Il est aussi substantif.

* AMPHIBIOLITHE, s. m. *an-fi-bi-o-li-te*. Pétrification d'animaux amphibies.

* AMPHIBLESTROIDE, s. f. *an-fi-bles-tro-i-de*. t. d'anat. Tunique de l'œil, molle, blanche et glaireuse.

* AMPHIBOLE, s. m. *an-fi-bo-le*. Schorl noir opaque.

AMPHIBOLOGIE, s. f. *an-fi-bo-lo-ji-e*. Discours ambigu qui peut recevoir deux sens différens et même contraires.

AMPHIBOLOGIQUE, adj. de t. g. *an-fi-bo-lo-ji-ke*. Ambigu, obscur, ayant double sens.

AMPHIBOLOGIQUEMENT, adv. *an-fi-bo-lo-ji-ke-man*. D'une manière amphibologique.

* AMPHIBRANCHIES, s. f. pl. *an-fi-bran-chi-e*. Espaces autour des glandes des gencives qui humectent la tranchée artère de l'estomac.

AMPHYCTIONS, s. m. pl. *an-fik-cion*. Représentans des villes grecques, qui avaient droit de suffrage dans le conseil général de la nation.

* AMPHIDIARTHROSE, s. f. *an-fi-di-ar-tro-ze*. Articulation de la mâchoire inférieure.

AMPHIGOURI, s. m. *an-fi-gou-ri*. Discours qui n'a ni ordre ni sens.

AMPHIGOURIQUE, adj. de t. g. *an-fi-gou-ri-ke*. Obscur, burlesque. *Un style amphigourique.*

* AMPHIPOLE, s. m. *an-fi-po-le*. Magistrats de Syracuse.

* AMPHIPROSTILE, s. m. *an-fi-pros-ti-le*. Temple chez les anciens, qui avait quatre colonnes à la face de devant, et autant à celle de derrière.

AMPHISCIENS, adj. m. pl. *an-fi-cien*. t. de géogr. Habitans de la zone torride, dont l'ombre tombe tantôt vers le midi, tantôt vers le nord.

* AMPHISMÈLE, s. f. *an-fis-mè-le*. t. d'anat. Instrument pour disséquer les os.

AMPHITHÉATRE, s. m. *an-fi-té-â-tre*. Vaste édifice bâti en rond, où les Romains assistaient aux combats des gladiateurs et des bêtes. Parmi nous, c'est un lieu élevé vis-à-vis du théâtre.

AMPHORE, s. f. *an-fo-re*. Mesure des liquides chez les Romains.

AMPLE, adj. de t. g. *an-ple*. Qui est plus étendu, plus long et plus large qu'une chose ordinaire. *Un manteau fort ample.* Il se dit figurément de plusieurs choses par rapport à l'étendue, et quelquefois par rapport à la durée. *Un ample discours.*

AMPLEMENT, adv. *an-ple-man*. d'une manière ample.

AMPLEUR, s. f. *an-pleur*. Etendue, en parlant d'habits et de meubles.

AMPLIATIF, IVE, adj. *an-pli-a-tif*. Qui augmente, qui ajoute. *Bref ampliatif.*

TION, s. f. an-pli-a-cion. Le double. *Lettres d'ampliation*. En chancelle, lettres qui expliquaient les moyens ... avait omis dans une requête civile.

* AMPLIER, v. a. t. de palais. Différer. *Amplier le terme d'un payement.*

AMPLIFICATEUR, s. m. an-pli-fi-ka-teur. Celui qui amplifie. Il ne se dit qu'en mauvaise part.

AMPLIFICATION, s. f. an-pli-fi-ka-cion t. de rhét. Discours par lequel on étend le sujet qu'on traite. Exagération. *Il y a beaucoup d'amplification dans ce qu'il dit.*

AMPLIFIER, v. a. an-pli-fié. Étendre, augmenter par le discours. *Il amplifie toujours les choses.*

AMPLITUDE, s. f. an-pli-tu-de. Dans le jet des bombes, c'est la ligne comprise entre le point d'où part la bombe, et celui où elle va tomber. En astronomie, c'est l'arc de l'horizon compris entre le vrai levant et le vrai couchant, et le point où un astre se lève ou se couche.

AMPOULE, s. f. an-pou-le. Fiole. *La sainte ampoule.* Petites enflures qui se font sur la peau, et qui sont pleines d'eau.

AMPOULÉ, ÉE, adj. an-pou-lé. Il ne se dit guère qu'au figuré, et seulement en parlant de prose ou de vers. *Discours empoulé, style ampoulé.*

AMPOULETTE, s. f. am-pou-lè-te. t. de marine. Horloge à sable. Cheville de bois qui ferme la lumière de la bombe.

AMPUTATION, s. f. am-pu-ta-cion. t. de chirurgie. Retranchement. *Faire l'amputation d'un bras.*

AMPUTÉE, adj. fém. *Peau amputée.* En terme de parcheminier, c'est une peau attendrie par la fermentation.

AMPUTER, v. a. an-pu-té. t. de chirurgie. Couper.

AMULETTE, s. f. a-mu-lè-te. Figure ou caractère qu'on porte sur soi, prétendue préservatif.

AMURER, v. a. a-mu-ré. t. de mar. Bander les cordages des voiles.

AMURES, s. f. pl. a-mu-re. t. de marine. Trous pratiqués pour amurer.

* AMUSABLE, adj. a-mu-za-ble. Qui peut être amusé.

AMUSANT, ANTE, adj. a-mu-zan. Qui amuse agréablement, qui divertit.

AMUSEMENT, s. m. a-mu-ze-man. Ce qui amuse ou qui sert à amuser. Promesses trompeuses.

AMUSER, v. a. a-mu-zé. Arrêter inutilement, faire perdre le temps. Divertir par des choses agréables et amusantes. Tromper par de fausses promesses, de vaines espérances. *Il l'amuse de belles paroles.*

S'AMUSER, v. rec. S'occuper par simple divertissement, et pour ne pas s'ennuyer.

AMUSETTE, s. f. a-mu-zè-te. Petit amusement.

* AMUSEUR, s. m. a-mu-zeur. Qui amuse, qui trompe.

AMYGDALES, s. f. pl. a-mig-da-le. Glandes qui sont aux deux côtés de la gorge.

AN, s. m. Le temps que le soleil est à parcourir le zodiaque, et qui est composé de douze mois. *L'an du monde*, l'an depuis la création. *L'an de grâce*, depuis la naissance de J.-C. *Le jour de l'an*, le premier jour de l'an.

ANA, s. m. pl. On appelle des *ana*, certains recueils de pensées détachées, de traits d'histoire, etc.

* ANABAPTISME, s. m. a-na-ba-tis-me. Doctrine des anabaptistes.

* ANABAPTISTE, a-na-ba-tis-te. Hérétiques qui ne baptisent leurs enfans qu'à l'âge de raison, ou les baptisent deux fois.

* ANABASE, s. f. a-na-ba-ze. Plante de la famille des arroches.

* ANACAMPTIQUE, adj. de t. g. a-na-kamp-ti-ke. t. d'optique. Réflexion des rayons de la lumière. Il se dit aussi de la réflexion des sons.

ANACARDE, s. m. Fruit qui s'emploie en médecine. Il a du rapport avec la noix d'acajou.

* ANACATHARTIQUE, adj. et s. a-na-ka-tar-ti-ke. Remède qui fait cracher.

ANACHORÈTE, s. m. a-na-ko-rè-te. Ermite, moine qui vit seul dans un désert. Figur. Homme qui vit retiré du monde.

ANACHRONISME, s. m. a-na-kro-nis-me. Faute contre la chronologie.

* ANACLASTIQUE, s. f. a-na-klas-ti-ke. C'est la partie de l'optique qui a pour objet les réfractions.

ANACRÉONTIQUE, adj. de t. g. a-na-cré-on-ti-ke. Qui est dans le goût des odes d'Anacréon.

* ANADYOMÈNE, adj. a-na-di-o-mè-ne. Se dit de Vénus sortant des eaux.

ANAGALLIS, s. m. (Voyez MOURON).

ANAGRIS, s. m. Bois puant, arbre d'Amérique dont on fait usage en médecine.

* ANAGOGIE, s. f. Élévation vers les choses divines.

ANAGOGIQUE, adj. de t. g. a-na-go-ji-ke. Mystique.

ANAGRAMME, s. f. a-na-gra-me. Arrangement des lettres d'un mot, disposés de telle sorte qu'elles font un autre mot et un autre sens.

ANALECTES, s. m. pl. Fragmens choisis d'un auteur.

ANALÈME, s. m. t. d'astron. Projection orthographique de la sphère sur la colure des solstices.

* ANALEPSIE, s. f. a-na-lep-ci-e. Rétablissement des forces.

ANALEPTIQUE, adj. de t. g. a-na-lep-ti-ke. Remède qui fortifie.

ANALEPTIQUE, s. f. Partie de l'art de conserver la santé, ou de l'hygiène.

ANALISE, s. f. a-na-li-ze. La réduction, la résolution d'un corps à ses principes. *Faire l'analise d'une plante.* Fig. *Faire l'analise d'un discours*, le réduire à ses parties principales, pour en mieux connaître l'ordre et la suite. En mathém., l'art de résoudre les problèmes par l'algèbre. En logique, la méthode de résoudre, qui remonte des

conséquentes aux principes, des effets aux causes. En t. de chimie, l'art de séparer des corps naturels les autres corps dont ils sont composés.

ANALISER, v. a. *a-na-li-zé.* Faire l'analise. Il se dit principalement des productions de l'esprit.

ANALISTE, s. m. *a-na-lis-te.* Qui est versé dans l'analise.

ANALITIQUE, adj. de t. g. *a-na-li-ti-ke.* Qui tient de l'analise. *Méthode, examen analitique.*

ANALITIQUEMENT, adv. *a-na-li-ti-ke-man.* Par analise, par voie analitique.

ANALOGIE, s. f. Rapport, proportion, ressemblance. En mathém., rapport exact et rigoureux.

ANALOGIQUE, adj. de t. g. *a-na-lo-ji-ke.* Qui a de l'analogie.

ANALOGIQUEMENT, adj. *a-na-lo-ji-ke-man.* D'une manière analogue.

* ANALOGISME, s. m. Argument de la cause à l'effet.

ANALOGUE, adj. de t. g. Qui a de l'analogie avec une autre chose.

ANAMORPHOSE, s. f. *a-na-mor-fo-ze.* Tableau qui, à différentes distances, représente différens objets.

ANANAS, s. m. *a-na-na.* Plante du Pérou.

ANAPESTE, s. m. Sorte de pied dans la poésie grecque ou latine, composé de deux brèves et une longue.

ANAPHORE, s. m. *a-na-fo-re.* Figure de rhétorique. Répétition.

* ANAPHRODITE, adj. *a-na-fro-di-te.* Qui n'est pas propre à la génération.

* ANAPLÉROTIQUE, adj. de t. g. t. de méd. Il se dit des remèdes externes qui font revenir les chairs, et cicatrisent les ulcères et les plaies.

ANARCHIE, s. f. Etat sans chefs et sans aucune forme de gouvernement. Confusion générale, désordre porté à l'excès.

ANARCHIQUE, adj. de t. g. *a-nar-chi-ke.* Qui tient de l'anarchie.

ANASARQUE, s. f. *a-na-zar-ke.* Enflure œdémateuse de toute l'habitude du corps.

ANASTOMOSE, s. f. *a-nas-to-mo-ze.* t. d'anatomie. L'endroit où une veine se joint avec une autre veine, ou avec une artère.

s'ANASTOMOSER, v. r. Se joindre par les extrémités.

* ANATE ou ATTOLE, s. f. Sorte de teinture rouge des Indes.

ANATHÉMATISER, v. a. Frapper d'anathème, excommunier.

ANATHÈME, s. m. *a-na-tè-me.* Excommunication. Il se dit aussi des personnes, et signifie *excommunié.*

* ANATIF, s. m. Genre de coquilles multivalves.

* ANATOCISME, s. m. Usure qui consiste à prendre l'intérêt de l'intérêt.

ANATOMIE, s. f. Dissection du corps d'un animal. *Faire l'anatomie d'une plante*, la disséquer, afin d'examiner de quelles parties elle est composée. L'art de disséquer le corps d'un animal. *Etudier l'anatomie.* Figur. Toute sorte de discussion particulière et exacte, de quelque sujet que ce soit.

ANATOMIQUE, adj. de t. g. *a-na-to-mi-ke.* Qui appartient à l'anatomie. *Observation, sujet, théâtre anatomique.*

ANATOMIQUEMENT, adv. *a-na-to-mi-ke-man.* D'une manière anatomique.

ANATOMISER, v. a. *a-na-to-mi-zé.* Faire l'anatomie d'un corps. Fig. *Anatomiser un livre, un discours*, en examiner toutes les parties en détail.

ANATOMISTE, s. m. Savant en anatomie.

ANCÊTRES, s. m. pl. Les aïeux, ceux de qui on descend. Il se dit des maisons illustres. Les autres doivent dire, *mes aïeux.* Tous ceux qui ont vécu avant nous, en parlant seulement d'une même nation.

ANCHE, s. f. Petit tuyau plat, par lequel on souffle dans les hautbois, dans les bassons. Demi-tuyau de cuivre, qui se met dans les tuyaux d'orgue. Conduit par lequel la farine coule dans la huche du moulin.

ANCHÉ, adj. t. de blas. Il se dit d'un cimeterre recourbé.

ANCHILOPS, s. m. *an-ki-lops.* C'est une tumeur phlegmoneuse, située à l'angle même de l'œil, qui dégénère en abcès. Quand cet abcès s'ouvre, il prend le nom d'*egilops.*

ANCHOIS, s. m. *an-choa.* Petit poisson de mer.

ANCIEN, ENNE, adj. *an-cien.* Qui est depuis long-temps. Il se dit par opposition à nouveau et à moderne. Qui n'est plus en charge. *Un ancien juge.* Il est aussi s. m. en parlant de ceux qui ont vécu en des siècles fort éloignés de nous. *Un ancien disait.* C'est encore un terme de dignité. *Les anciens d'Israël.* Il se dit encore de celui qui a été reçu dans une charge, ou dans une compagnie, avant un autre. *Je suis son ancien.*

ANCIENNEMENT, adv. *an-cie-ne-man.* Autrefois, dans les siècles passés.

ANCIENNETÉ, s. f. *an-cie-ne-té.* Antiquité. Qualité d'une chose ancienne. Priorité de réception dans une compagnie.

ANCILES, s. m. pl. Boucliers que les Romains croyaient être tombés du ciel.

ANCOLI, s. f. Plante dont la fleur imite les griffes de l'aigle.

* ANCONE, s. m. t. d'anatomie. Un des muscles qui servent à étendre le coude.

ANCRAGE, s. m. t. de mar. Lieu propre et commode pour ancrer.

ANCRE, s. f. Grosse pièce de fer qu'on jette au fond de l'eau pour arrêter et pour fixer les vaisseaux. Barre de fer dont on affermit les murailles.

ANCRER, v. n. *an-cré.* Jeter l'ancre.

s'ANCRER, v. réc. S'établir. *Il s'est ancré dans cette maison.* Fam.

* ANCRURE, s. f. Petit pli qui se fait à l'étoffe que l'on tond.

* ANDA, s. m. Arbre du Brésil. L'eau dans laquelle on a trempé son écorce, endort les animaux.

ANDABATE, s. m. Gladiateur qui combattait les yeux fermés.

ANDAILLOTS, s. m. pl. *an-da-glio*, t. de mar. Anneaux qui servent à amarrer une voile.

ANDAIN, s. m. *an-dein*. L'étendue qu'un faucheur peut faucher à chaque pas qu'il avance.

ANDANTE, adv. *an-dan-te*. t. de musique emprunté de l'italien, pour indiquer qu'un air doit être joué d'un mouvement modéré. Il est aussi subst. masc. *Jouer un andante*.

ANDOUILLE, s. f. *an-dou-glie*. Boyau de porc rempli de la chair du même animal.

ANDOUILLER, s. m. *an-dou-glié*. Petite corne qui vient au bois du cerf.

ANDOUILLETTE, s. f. *an-dou-gliè-te*. Chair de veau hachée, et pressée en forme de petite andouille.

* ANDRÈNE, s. f. Insecte hyménoptère.

ANDROGYNE, s. m. *an-dro-ji-ne*. Qui est des deux sexes. Hermaphrodite.

ANDROÏDE, s. m. *an-dro-i-de*. Figure d'homme composée de ressorts qui la font parler et marcher.

* ANDROMANIE, s. f. t. de méd. Fureur utérine.

ANDROMÈDE, s. f. Constellation de l'hémisphère septentrional.

ANDROSACE, s. m. Plante apéritive.

* ANDROTOMIE, s. f. t. d'anat. Dissection du corps humain.

ANE, s. m. Bête de somme qui a de fort grandes oreilles. Fig. Stupide, ignorant, esprit lourd et grossier.

ANÉANTIR, v. a. Réduire au néant. Par exagération, détruire absolument.

s'Anéantir, v. r. Se dissiper, devenir presque à rien

ANÉANTISSEMENT, s. m. Réduction au néant. Figur. Abaissement, renversement, destruction totale.

ANECDOTE, s. f. *a-nek-do-te*. Particularité secrete d'histoire. Il est aussi adjectif.

ANÉE, s. f. La charge d'un âne.

ANÉMOMÈTRE, s. m. Instrument qui sert à mesurer la force du vent.

ANÉMONE, s. f. pl. Fleur printanière.

* ANÉPIGRAPHE, adj. de t. g. *a-né-pi-gra-fe*. Sans titre.

ANERIE, s. f. Grande ignorance de ce qu'on devrait savoir.

ANESSE, s. f. *a-nè-ce*. Femelle d'un âne.

ANET, s. m. *a-nè*. Plante qui ressemble au fenouil.

ANÉVRISME, s. m. t. de méd. Tumeur contre nature, causée par la dilatation ou par l'ouverture d'une artère.

ANFRACTUEUX, EUSE, adj. *an-frak-tu-eu, eu-ze*. Plein de détours et d'inégalités.

ANFRACTUOSITÉ, s. f. *an-frak-tu-o-zi-té*. Détours et inégalités. Peu usité.

Anfractuosités, s. f. pl. t. d'anat. Eminences ou cavités inégales qui se trouvent dans la surface des os.

ANGAR, s. m. (*Voyez* Hangar).

ANGE, s. m. Créature spirituelle. Figur. Personne extraordinairement pieuse. *Chanter comme un ange*, chanter très-bien. Fam. Il se dit aussi de deux boulets de canon attachés ensemble par une chaîne ou par une barre de fer.

Ange, s. f. Poisson de mer qui ressemble à la raie.

ANGÉLIQUE, adj. de t. g. *an-gé-li-ke*. Qui appartient à l'ange. Fig. Très-parfait, excellent.

Angélique, s. f. Instrument de musique à cordes, qui tient du luth et du tuorbe. Plante dont la racine est fort chaude et odoriférante.

ANGÉLIQUEMENT, adv. *an-jé-li-ke-man*. D'une manière angélique. Peu usité.

ANGELOT, s. m. Petit fromage qui se fait en Normandie. Monnaie qui a eu cours en France sous Philippe de Valois.

ANGÉLUS, s. m. *an-jé-luce*. Prière chrétienne qui se fait le matin, à midi et le soir.

ANGINE, s. f. *an-ji-ne*. Maladie de la gorge. Esquinancie.

ANGIOLOGIE, s. f. t. d'anat. Traité des vaisseaux du corps humain.

ANGIOSPERME, adj. de t. g. t. de botan. Il se dit des plantes dont la semence est enveloppée dans une capsule.

ANGIOTOMIE, s. f. t. d'anat. Dissection des vaisseaux du corps humain.

ANGLE, s. m. Ouverture de deux lignes qui se touchent en un point.

ANGLÉ, ÉE, adj. t. de blas. Il se dit d'une croix en sautoir, quand il y a des figures mouvantes qui sortent des angles.

ANGLET, s. m. *an-glè*. t. d'archit. Petite cavité creusée en angle droit.

ANGLEUX, EUSE, adj. Qu'on détache avec peine de la coquille.

ANGLICAN, ANE, adj. Qui a rapport à la religion dominante en Angleterre.

ANGLICISME, s. f. Façon de parler anglaise.

* ANGLAIS, AISE, s. m. et f. *an-glè*. Né en Angleterre.

* ANGLAISE, s. f. *an-glè-ze*. Danse. Air de contre-danse anglaise.

* ANGLOMANE, s. m. Celui qui admire ou qui imite les Anglais.

* ANGLOMANIE, s. f. Fureur d'admirer et d'imiter les Anglais.

ANGOISSE, s. f. *an-goa-ce*. Grande affliction d'esprit. *Poire d'angoisse*, poire âpre et revêche au goût. Espèce de baillon pour empêcher de crier.

ANGON, s. m. Javelot des Francs.

* ANGORA, s. m. et adj. Chat, lapin, dont les yeux sont rouges, à poil long et soyeux.

* ANGUICHURE, s. f. Bande de cuir qui sert à porter un cor.

ANGUILLADE, s. f. *an-ghi-gli-a-de*. (mouill. les *ll*). Coups que l'on donne à quelqu'un avec une peau d'anguille.

ANGUILLE, s. f. *an-ghi-glie*. Poisson d'eau douce, long et menu.

* ANGUILLIERS, s. m. pl., *ou* ANGUILLÉES, s. f. pl. *an-ghi-glié*. Canaux qui sont à fond de cale pour conduire les eaux à la pompe.

* ANGUILLIÈRE, s. f. Lieu où l'on nourrit et conserve les anguilles.

ANGULAIRE, adj. de t. g. *an-gu-lè-re*. Qui a un ou plusieurs angles. *Pierre angulaire*, première pierre fondamentale qui fait l'angle d'un bâtiment. Artère qui passe au grand angle de l'œil. Veine qui, de l'angle interne de l'œil, vient aboutir à la jugulaire externe.

ANGULEUX, EUSE, adj. *an-gu-leu*, *eu-ze*. Dont la surface a plusieurs angles.

ANGUSTICLAVE, s. m. Tunique des chevaliers romains.

ANGUSTIÉ, ÉE, adj. Etroit, serré. Il ne se dit que d'un chemin.

ANHÉLER, v. n. t. de verr. Entretenir le feu à un degré convenable.

* ANHIMA, s. m. *a-ni-ma*. Oiseau de proie aquatique du Brésil.

ANICROCHE, s. f. Obstacle, difficulté.

ANIER, s. m. *â-nié*. Celui qui conduit un âne.

ANIL, s. m. Plante dont on tire l'indigo.

ANILLE, s. f. *ani glie*. t. de blas. Fer de moulin.

ANIMADVERSION, s. f. *a-ni-mad-ver-cion*. Censure verbale.

ANIMAL, s. m. Être composé d'un corps organisé et d'une âme sensitive. Fig. Personne stupide ou grossière.

ANIMAL, ALE, adj. Qui appartient à l'animal. En t. d'histoire naturelle: *Règne animal*, la classe des animaux.

ANIMALCULE, s. m. Petit animal qu'on ne peut voir qu'à l'aide du microscope.

* ANIMALISATION, s. f. *a-ni-ma-li-za-cion*. Conversion des alimens en la substance de l'animal.

* ANIMALITÉ, s. f. Etat de l'animal, ce qui le constitue.

ANIMATION, s. f. *a-ni-ma-cion*. Il se dit de l'union de l'âme au corps. *Du fœtus*.

ANIMER, v. a. *a-ni-mé*. Mettre l'âme, le principe de la vie, dans un corps organisé. On dit figur. *Le zèle de Dieu l'anime. Animer quelqu'un de son esprit*, lui faire passer ses idées. Donner de la vivacité, de l'action. *Rien ne peut l'animer*. Donner de la sensibilité. *Cela serait capable d'animer une statue*. Donner de la force à un ouvrage d'esprit. *Il faudrait animer cet ouvrage*. Encourager, exciter, irriter, mettre en colère.

s'ANIMER, v. réc. S'exciter, s'encourager à... On dit fig. *Son teint, ses yeux s'animent*, prennent un nouvel éclat.

ANIMOSITÉ, s. f. *a-ni-mo-zi-té*. Mouvement de haine.

ANIS, s. m. *a-ni*. Plante odoriférante. Sorte de dragée faite avec de l'anis.

ANISER, v. a. *a-ni-zé*. Mettre une souche d'anis sur quelque chose.

* ANISETTE, s. f. *a-ni-zè-te*. Liqueur composée avec de l'anis.

* ANKYLOBLÉPHARON, s. m. *an-ki-lo-blé-fa-ron*. Maladie où les paupières restent fermées.

ANKYLOGLOSSE, s. m. Vice du filet de la langue, lorsqu'il est trop court.

ANKYLOSE, s. f. *an-ki-lo-ze*. Privation de mouvement dans les articulations.

ANNAL, ALE, adj. *an-nal*. t. de pratique. Qui ne dure ou qui n'est valable que pendant un an.

ANNALES, s. f. pl. *a-na-le*. Histoire qui rapporte les événemens année par année. Dans le style soutenu, histoire.

ANNALISTE, s. m. *an-na-lis-te*. Celui qui écrit les annales.

ANNATE, s. f. *an-na-te*. Droit que l'on paye au pape pour les bulles des évêchés et des abbayes, qui consiste dans le revenu d'une année.

ANNEAU, s. m. *a-nó*. Cercle d'une matière dure qui sert à attacher quelque chose. Bague. Fig. Boucles qui se font par la frisure de cheveux.

ANNÉE, s. f. *a-né-e*. Le temps que le soleil emploie à parcourir les douze signes du zodiaque, et qui est de douze mois ou 365 jours. On appelle aussi *année solaire*, *année lunaire*, l'espace de douze ou treize révolutions de la lune autour de la terre. *Astronomique*, le temps que le soleil emploie à revenir au même point du zodiaque d'où il était parti. *Civile*, celle que les peuples ont établie pour leurs supputations. On appelle *bonne* ou *mauvaise année*, celle où les récoltes sont bonnes ou mauvaises. *Les belles années*, les années de la jeunesse.

ANNELER, v. a. *a-ne-lé*. Friser les cheveux, les boucler. Il est vieux.

ANNELET, s. m. *a-ne-lé*. t. d'archit. et de blas. Petit anneau.

ANNELURE, s. f. *a-ne-lu-re*. Frisure de cheveux par boucles.

ANNEXE, s. f. *an-nek-ce*. Ce qui est uni à quelqu'autre bien. Eglise succursale, où l'on fait les fonctions de la paroisse.

ANNEXER, v. a. *an-nek-cé*. Joindre, attacher. Il n'est d'usage qu'en parlant d'une terre, d'un droit.

* ANNEXION, s. f. *an-nek-cion*. Union.

ANNIHILATION, s. f. *an-ni-i-la-cion* Anéantissement.

ANNIHILER, v. a. *an-ni-i-lé*. Anéantir.

ANNIVERSAIRE, adj. de t. g. *an-ni-ver-cè-re*. Qui se fait d'année en année, le même jour. s. m. Service que l'on fait tous les ans pour un mort.

* ANNOISE, s. f. *an-noa-ze*. Plante que le peuple appelle *herbe de la Saint-Jean*.

ANNONCE, s. f. *a-non-ce*. Avis par lequel on annonce quelque chose au public, verbalement ou par écrit. Publication de mariage.

ANNONCER, v. a. *a-non-cé* Faire savoir une nouvelle à quelqu'un. Prédire. Avertir de quelque chose. Prévenir.

* ANNONCIADE, s. f. Ordre militaire, religieux.

ANNONCIATION, s. f. *a-non-ci-a-cion*. Message de l'ange Gabriel à la Ste-Vierge, pour lui annoncer le mystère de l'incarnation. Le jour auquel l'Eglise célèbre ce mystère.

ANNOTATEUR, s. m. *a-no-ta-teur*. Celui qui fait des notes, des remarques.

ANNOTATION, s. f. *a-no-ta-cion*. Note, remarque que l'on fait sur un livre pour éclaircir quelques passages. Inventaire des biens saisis par autorité de justice.

ANNOTER, v. a. *a-no-té*. t. de pratique. Marquer l'état des biens saisis par autorité de justice.

* ANNUAIRE, s. m. *an-nuè-re*. Calendrier. *Annuaire républicain*.

ANNUEL, ELLE, adj. *an-nu-el*. Qui dure un an, qui revient tous les ans.

ANNUEL, s. m. Messe que l'on fait dire tous les jours, pendant une année, pour une personne morte.

ANNUELLEMENT, adv. *an-nui-le-man*. Par chaque année.

ANNUITÉ, s. f. *an-nui-té*. Emprunt où le débiteur fait annuellement, pendant un nombre d'années limitées, des paiemens qui comprennent les intérêts et une portion du capital, jusqu'à ce qu'il soit libéré.

ANNULAIRE, adj. de t. g. *an-nu-lè-re*. *Doigt annulaire*, quatrième doigt. *Eclipse annulaire*, celle où il reste autour du disque du soleil un cercle ou anneau lumineux.

ANNULER, v. a. *an-nu-lé*. t. de pratique. Rendre nul.

ANOBLIR, v. a Faire, rendre noble

ANOBLI, IE, part. Il est aussi subst. *Les nouveaux anoblis*.

ANOBLISSEMENT, s. m. *a-no-bli-ce-man*. Grâce et concession du prince, par laquelle on est anobli.

* ANODE, s. f. Plante malvacée.

ANODIN, INE, adj. *a-no-dein*. t. de méd. Qui adoucit et calme les douleurs. Il est aussi subst. *Des anodins*.

* ANOLIS, s. m. Espèce de lézard.

ANOMAL, ALE, adj. Il se dit d'un verbe irrégulier dans sa conjugaison.

ANOMALIE, s. f. t. de gramm. Irrégularité dans la conjugaison ou dans la déclinaison. t. d'astron. Distance du lieu vrai ou moyen d'une planète à l'aphélie ou à l'apogée.

ANOMALISTIQUE, adj. *a-no-ma-lis-ti-ke*. t. d'astron. *Année anomalistique*, temps que la terre emploie à revenir d'un point de son orbite au même point.

ANOMIES, s. f. pl. *a-no-mi-e*. Coquilles fossiles dont on ne connaît point les analogues vivans.

ANON, s. m. *â-non*. Le petit de l'ânesse.

* ANONNEMENT, s. m. Action d'ânonner.

ANONNER, v. n. *â-no-né*. Lire ou répondre en hésitant.

ANONYME, adj. de t. g. *a-no-ni-me*. Qui est sans nom. *Auteur, lettre anonyme*. Il est aussi subst. *Un anonyme*.

ANORDIE, s. f. Tempête du vent du nord.

* ANOREXIE, s f. *a-no-rek-ci-e*. Dégoût des alimens par dérangement d'estomac.

* ANOSMIE, s. f. Diminution ou perte de l'odorat.

* ANOSTOME, s. m. Poisson dont la gueule est située en haut et au sommet du museau.

ANSE, s. f. *an-ce*. La partie de certains vases par laquelle on les prend pour s'en servir, et qui est ordinairement courbée en arc. Espèce de golfe profond.

ANSÉATIQUE, adj. de t. g. *an-cé-a-ti-ke*. Il se dit de certaines villes unies ensemble pour le commerce.

* ANSÈRES, s. m. pl. Famille des oies, des canards.

ANSETTE, s. f. *an-cè-te*. Petite anse.

ANSPESSADE, s. m. *ans-pé-sa-de*. Soldat qui aide et remplace le caporal.

ANTAGONISTE, s. m. Adversaire, opposé. Ce mot n'a point de féminin. En anatomie. *Muscles antagonistes*, ceux qui ont des fonctions contraires.

* ANTALE, s. m. Coquillage en tuyau.

ANTAN, s. m. Vieux mot, qui signifie l'année précédente.

ANTANACLASE, s. f. *an-ta-na-cla-ze*. Fig. de rhétor. Répétition d'un même mot pris en différens sens.

* ANTANAGOGE, s. f. t. de rhétor. Récrimination.

ANTARCTIQUE, adj. de t g. *an-tark-ti-ke*. Qui est opposé au pôle arctique.

* ANTARÈS, s. m. *an-ta-rèce*. Nom d'une étoile fixe de la première grandeur, dans le cœur du scorpion.

* ANTÉCÉDEMMENT, adv. *an-té-cé-da-man*. Avant.

ANTÉCÉDENT, ENTE, adj. *an-té-cé-dan*. Qui est auparavant.

ANTÉCÉDENT, s. m. t. de gramm. Le nom ou le pronom qui précède et régit le relatif *qui*. t. de logique. La première partie d'un argument qu'on appelle *enthymème*. t. de mathém. Le premier des deux termes d'un rapport par opposition à *conséquent*, qui est le second.

ANTÉCESSEUR, s. m. Professeur de droit dans une université.

ANTECHRIST, s. m. *an-te-kri*. Qui est opposé à J.-C. Séducteur qui, selon la doctrine chrétienne, viendra à la fin du monde pour corrompre les fidèles.

* ANTÉDILUVIEN, IENNE, adj. Qui a précédé le déluge.

* ANTÉNALE, s. m. Oiseau de mer vers le cap de Bonne-Espérance.

ANTÉMÉTIQUE, s. m. Remède contre le vomissement.

ANTENNE, s. f. *an-tè-ne*. t. de mar. Longue vergue pour soutenir les voiles. Au pl. Cornes que plusieurs insectes portent sur la tête.

ANTÉPÉNULTIÈME, adj. de t. g. Il est aussi subst. Qui précède le pénultième.

ANTÉPHIALTIQUE, adj. de t. g. *an-té-fi-al-ti-ke*. Il est aussi subst. t. de méd. Remède contre le cauchemar.

ANTÉRIEUR, EURE, adj. Qui est avant.

ANTÉRIEUREMENT, adv. *an-té-ri-eu-re-man*. Précédemment.

ANTÉRIORITÉ, s. f. Priorité de temps.

* ANTES, s. f. pl. terme d'architecture. Pilastres qu'on mettait autrefois au coin des murs des édifices.

* ANTESCIENS, s. m. *an-ti-cien*. Peuples qui ont les ombres opposées.

* ANTESTATURE, s. f. t. de guerre. Retranchement établi à la hâte pour disputer le terrain.

* ANTHELMINTIQUE, adj. de t. g. *an-tel-mein-ti-ke*. Remède contre les vers.

* ANTHERA, s. f. t. de pharmacie. Le jaune qui est au milieu de la rose.

ANTHOLOGIE, s. f. *an-to-lo-gie*. Choix de fleurs. Il se dit d'un recueil de petites pièces de poésies choisies.

ANTHRAX, s. m. *an-trakce*. t. de méd. Espèce de charbon qui cause des douleurs très-aiguës.

ANTHROPOLOGIE, s. f. Figure par laquelle on attribue à Dieu des actions, des affections humaines.

* ANTHROPOMANCIE, s. f. Divination qui se faisait par l'inspection des entrailles d'un homme ou d'une femme.

ANTHROPOMORPHITE, s. m. *an-tro-po-mor-fi-te*. Celui qui attribue à Dieu une figure humaine.

ANTHROPOPHAGE, adj. de t. g. *an-tro-po-fa-ge*. Qui mange de la chair humaine. Il est aussi subst. masculin.

ANTI, préposition qui entre dans la composition de plusieurs mots : elle signifie, opposé, contraire. *Antiscorbutique*, etc. Elle marque aussi antériorité de temps ou de lieu. *Antidate*, *antichambre*.

* ANTIAPOPLECTIQUE, adj et s. de t. g. *an-ti-a-po-plek-ti-ke*. Remède contre l'apoplexie.

* ANTIASTHMATIQUE ou ANTHASTHMATIQUE, s. m. et adj. de t. g. Remède contre l'asthme.

ANTICHAMBRE, s. f. *an-ti-chan-bre*. Pièce qui précède la chambre.

* ANTICHRÈSE, s. m. *an-ti-krè-ze*. Convention par laquelle celui qui emprunte de l'argent engage un bien, et en cède les revenus pour les intérêts de la somme qu'on lui prête.

* ANTICHRÉTIEN, ENNE, s. et adj. *an-ti-kré-tien*. Opposé à la doctrine chrétienne.

* ANTICHTONE, adj. *an-tik-to-ne*. Antipode.

ANTICIPATION, s. f. *an-ti-ci-pa-cion*. Action par laquelle on anticipe. Usurpation sur le bien d'autrui. Fig. de rhétor. où l'on refute d'avance les objections. *Par anticipation*, par avance.

ANTICIPER, v. a. *an-ti-ci-pé*. Prévenir, devancer. *Un appel*, faire assigner l'appelant qui diffère de faire relever son appel. Usurper sur autrui.

* ANTICŒUR, s. m. Maladie du cheval.

ANTIDATE, s. f. Date qui précède le temps où elle est apposée.

ANTIDATER, v. a. *an-ti-da-té*. Mettre une antidate.

* ANTIDINIQUE, adj. Se dit des remèdes contre les vertiges.

ANTIDOTE, s. m. Contre-poison.

ANTIENNE, s. f. *an-tiè-ne*. Sorte de verset que le chantre dit en tout ou en partie dans l'office de l'Eglise.

* ANTIÉPILEPTIQUE, s m. et adj. de t. genre. *an-ti-é-pi-lep-ti-ke*. Bon contre l'épilepsie.

* ANTIFÉBRILE, s. m. et adj. de t. g. Remède contre la fièvre.

* ANTIGORIUM, s. m. *an-ti-go-ri-ome*. Gros émail à l'usage des faïenciers.

ANTILOGIE, s. f. *an-ti-lo-gi-e*, t. didact. Contradiction dans un discours.

ANTIMOINE, s. m. *an-ti-moa-ne*. Métal fragile, pesant, d'une couleur blanche, assez semblable à celle de l'étain ou de l'argent.

* ANTIMONIAL, ALE, adj. Qui appartient à l'antimoine.

ANTINOMIE, s. f. Contradiction véritable ou apparente entre deux lois.

ANTIPAPE, s. m. Celui qui se porte pour pape, sans être légitimement élu.

ANTIPATHIE, s. f. *an-ti-pa-ti-e*. Aversion, répugnance naturelle que l'on a pour quelqu'un ou quelque chose.

ANTIPATIQUE, adj. de t. g. *an-ti-pa-ti-ke*. Contraire, opposé.

ANTIPÉRISTALTIQUE, adj. de t. g. Qui est opposé au mouvement péristaltique.

ANTIPÉRISTASE, s. f. t. didactique. Action de deux qualités contraires, dont l'une augmente la force de l'autre.

ANTIPESTILENTIEL, ELLE, s. m. et adj. de t. g. Bon contre la peste.

ANTIPHONIER, s. m. *an-ti fonié*. Livre d'Eglise où les antiennes sont notées.

ANTIPHRASE, s. f. *an-ti-fra-ze*. Figure par laquelle on emploie un mot dans un sens contraire à sa véritable signification.

ANTIPODE, s. m. Celui qui habite dans un lieu diamétralement opposé à un autre.

* ANTIPTOSE, s. f. t. de gramm. Position d'un cas pour un autre.

ANTIQUAILLE, s. f. *an-ti-ka-glie*. t. de mépris dont on se sert en parlant de certaines choses anciennes de peu de valeur.

ANTIQUAIRE, s. m. *an-ti-kè-re*. Savant dans la connaissance des monumens antiques.

ANTIQUE, adj. de t. g. *an-ti-ke*. Fort ancien.

ANTIQUE, s. f. Monument curieux qui nous est resté de l'antiquité. *A l'antique*, adv., à la manière antique.

ANTIQUITÉ, s. f. *an-ti-ki-té*. Ancienneté. Il se prend aussi pour tous ceux qui ont vécu dans les siècles fort éloignés du nôtre. Au pl. Monumens antiques. *Les antiquités de Rome*

ANTISCORBUTIQUE, adj. de t. g. *an-ti-scor-bu-ti-ke*. Remède contre le scorbut.

ANTISEPTIQUE, s. m. et adj. de t. g. *an-ti-sep-ti-ke*. Bon contre la gangrène.

* ANTISPASE, s. f. Révolution, retour d'humeurs.

* ANTISPASMODIQUE, s. m. et adj. de t. g. *an-ti-spas-mo-di-ke*. Remède contre les convulsions.

ANTISTROPHE, s. f. *an-ti-stro-fe*. Une des

stances des chœurs des pièces dramatiques chez les Grecs.

ANTITHÈSE, s. f. *an-ti-tè-ze.* Fig. de rhét., par laquelle l'orateur oppose dans une même période des choses contraires les unes aux autres, soit par les pensées, soit par les termes.

ANTIVÉNÉRIEN, IENNE, adj. Propre à guérir les maux vénériens.

ANTONOMASE, s. f. *an-to-no-ma-se.* Fig. de rhét. Qui met un nom appellatif au lieu du nom propre : *L'orateur*, pour Cicéron.

ANTOXA, s. f. Plante dont les fleurs sont purpurines.

ANTRE, s. m. Caverne, grotte faite par la nature.

s'ANUITER, v. r. *s'a-nui-té.* S'exposer à être surpris en chemin par la nuit.

ANUS, s. m. *a-nuce.* t. d'anat. Le fondement ou l'extrémité de l'intestin nommé *rectum*.

ANXIÉTÉ, *ank-cié-té.* Perplexité.

AORISTE, s. m. *ao-ris-te.* t. de gramm. Il ne se dit que de ces sortes de prétérits des verbes qui marquent indéfiniment le temps passé. Dans la langue française, il se dit du prétérit qui n'est pas formé du verbe auxiliaire.

AORTE, s. f. *a-or-te.* t. d'anat. Artère qui part du ventricule gauche du cœur.

AOUT, s. m. *oût.* Le huitième mois de l'année.

AOUTER, v. a. *a-oû-té.* Mûrir.

AOUTÉ, ÉE, participe. Il n'est d'usage qu'au participe. *Citrouille aoûtée.*

AOUTERON, s. m. *oû-te-ron.* Moissonneur, celui qui travaille à la récolte.

APAGOGIE, s. f. *a-pa-go-ji-e.* Démonstration d'une proposition par l'absurdité de la proposition contraire.

APAISER, v. a. *a-pé-zé.* Adoucir, calmer la colère, l'émotion.

s'APAISER, v. réc. S'adoucir, se calmer, devenir plus tranquille.

APALACHINE, s. f. Plante de la Floride. On l'emploie dans les rhumatismes.

* APALATON, s. m. Arbre de la Guiane.

* APALE, s. m. Cantharide du nord.

APANAGE, s. m. Ce que les souverains donnent à leurs puînés pour leur tenir lieu de partage.

APANAGER, v. a. *a-pa-na-gé.* Donner un apanage.

APANAGISTE, s. m. Qui a un apanage.

* APANTHROPIE, s. f. *a-pan-tro-pi-e.* Misanthropie qui vient de maladie.

APARTÉ, s. m. (On ne met point d's au pl.) Ce mot a passé du latin dans notre langue. C'est ce qu'un acteur dit de manière à être entendu des spectateurs, mais qu'on suppose n'être pas entendu des autres acteurs.

APATHIE, s. f. *a-pa-ti-e.* Etat de l'âme lorsqu'elle n'est agitée d'aucune passion.

APATHIQUE, adj. de t. g. *a-pa-ti-ke.* Qui est insensible à tout.

* APATURIES, s. f. pl. Fêtes en l'honneur de Bacchus.

* APÉDEUTISME, s. m. Ignorance par défaut d'instruction.

* APEPSIE, s. f. Maladie qui consiste à ne point digérer.

APERCEVABLE, adj. de t. g. Qui peut être aperçu.

APERCEVOIR, v. a. *a-per-ce-voar.* (Il se conjugue comme *recevoir.*) Commencer à voir, découvrir.

s'APERCEVOIR, v. réc. Connaître, remarquer.

* APERCHER, v. a. Remarquer l'endroit où un oiseau perche la nuit.

APÉRITIF, IVE, adj. *a-pé-ri-tife.* Qui ouvre les pores et enlève les obstructions. Il est aussi substantif.

APETISSEMENT, s. m. *a-pe-ti-ce-man.* Diminution.

APETISSER, v. a. *a-pe-ti-cé.* Rendre plus petit, accourcir. On dit plus communément, *rapetisser*, v. n. et *se rapetisser*, v. r. Devenir plus petit.

A PEU PRÈS, adv. Environ, presque entièrement.

APHÉLIE, s. m. *a-fé-li-e.* Le point de l'orbite d'une planète, où elle se trouve dans sa plus grande distance du soleil. Il est aussi adjectif. *La terre est aphélie.*

APHÉRÈSE, s. f. *a-fé-rè-ze.* Figure par laquelle on retranche quelque chose au commencement d'un mot.

APHONIE, s. f. *a-fo-ni-e.* t. de méd. Extinction de voix.

APHORISME, s. m. *a-fo-ris-me.* Proposition qui, en peu de mots, renferme une maxime générale.

* APHORISTIQUE, adj. *a-fo-ris-ti-ke.* Qui appartient à l'aphorisme.

APHRODISIAQUE, adj. de t. g. *a-fro-di-zi-a-ke.* t. de méd. Remède.

* APHRONITRE, s. m. *a-fro-ni-tre.* Essence de nitre.

APHTES, s. m. pl. *af-te.* Petits ulcères qui viennent dans la bouche.

API, s. m. Petite pomme rouge.

* APINEL, s. m. Racine de l'Amérique.

* APIQUER, v. a. *a-pi-ké.* t. de mar. Il se dit quand un vaisseau approche de l'ancre, qui est mouillée, et que le cable commence à se raidir et à être perpendiculaire. *Le câble apique.*

* APIS, s. m. Taureau que les Egyptiens adoraient.

APITOYER, v. a. *a-pi-toa-ié.* Exciter la pitié. On dit aussi : *S'apitoyer.* Fam.

* APLANER, v. a. Faire venir la laine aux couvertures avec des chardons.

APLANIR, v. a. Rendre uni ce qui était inégal Fig. *Aplanir les difficultés*, les lever. On dit aussi : *S'aplanir* au propre et au fig.

APLANISSEMENT, s. m. *a-pla-ni-ce-man.* Réduction d'un terrain inégal à un plan uni.

APLATIR, v. a. Rendre plat.

s'APLATIR, v. réc. Devenir plat.

APLATISSEMENT, s. m. *a-pla-ti-ce-man.* L'effet produit dans un corps aplati par le choc d'un autre corps.



.* APLESTER ou APLESTRER, v. a. *a-ples-té* ou *a-ples-tré*. Déplier ou étendre les voiles pour recevoir le vent.

* APLETS, s. m. pl. Filets pour la pêche du hareng.

APLOMB, s. m. *a-plom*. Ligne perpendiculaire à l'horizon. *Avoir de l'aplomb*, se tenir droit.

* APLOME, s. m. Sorte de grenat d'un tissu très-simple.

* APLUDE, s. f. Graminée des Indes.

* APNÉE, s. f. *a-pe-né-e*. t. de méd. Défaut de respiration.

APOCALYPSE, s. f. Révélation. Livre du nouveau Testament qui contient les révélations faites à saint Jean. Fig. *Style d'apocalypse*, style obscur.

APOCOPE, s. f. Retranchement de quelque chose à la fin d'un mot : *Negoti* pour *negotii*. t. d'anat. Fracture ou coupure dans laquelle une pièce de l'os est séparée ou enlevée.

APOCRYPHE, adj. de t. g. *a-po-kri-fe*. Mot pris du grec, qui signifie inconnu, caché. On dit par extension, des historiens et des histoires dont l'autorité est suspecte : *Auteur*, *histoire*, *nouvelle apocryphe*.

* APOCRYSIAIRE, s. m. *a-po-cri-zi-è-re*. Nom qu'on donnait anciennement aux députés des princes et des Eglises.

APOCYN, s. m. *a-po-cein*. Plante laiteuse.

APODICTIQUE, adj. de t. g. *a-po-dik-ti-ke*. t. didact. Démonstratif, évident.

APOGÉE, s. m. *a-po-gé-e*. t. d'astron. Le point où une planète se trouve à sa plus grande distance de la terre.

APOGRAPHE, s. m. *a-po-gra-fe*. Copie d'un écrit, d'un original. Il est opposé à *autographe*.

* APOLLINAIRE, adj. *a-po-li-nai-re*. En l'honneur d'Apollon *Jeux apollinaires*.

APOLLON, s. m. Dieu du Parnasse. On dit d'un poète sans talent, qu'*il fait des vers en dépit d'Apollon*. Figur. Un grand poète. *Un Apollon*.

* APOLLONIES, s. f. pl. Fêtes en l'honneur d'Apollon.

APOLOGÉTIQUE, adj. de t. g. *a-po-lo-jé-ti-ke*. Qui contient une apologie. *Discours apologétique*. Il est aussi substantif.

APOLOGIE, s. f. *a-po-lo-ji-e*. Discours par écrit ou de vive voix, pour la justification, pour la défense de quelqu'un ou de quelque ouvrage.

APOLOGISTE, s. m. *a-po-lo-jis-te*. Celui qui fait une apologie.

APOLOGUE, s. m. *a-po-lo-ghe*. Fable morale et instructive.

* APOLTRONIR, v. a. Couper les serres du pouce à un oiseau de proie.

APONÉVROSE, s. f. t. d'anat. Expansion membraneuse d'un muscle, d'un tendon.

* APONOGÉTON, s. m. Herbe aquatique de l'Inde.

* APOPHTEGME, s. m. *a-pof-teg-me*. Dit notable de quelque personne illustre. Il se dit aussi de tout discours qui a l'air de sentence ou de maxime. *Il ne parle que par apophtegmes*.

APOPHYSE, s. f. *a-po-fi-ze*. Eminence formée de la substance de l'os même, et dont elle fait partie.

APOPLECTIQUE, adj. *a-po-plek-ti-ke*. Qui appartient à l'apoplexie. *Symptômes apoplectiques*. Qui menace d'apoplexie. *Il a l'air apoplectique*. Il se dit aussi des remèdes dont on se sert contre l'apoplexie. Il est encore subst. *C'est un apoplectique*.

APOPLEXIE, s. f. *a-po-plek-ci-e*. Maladie qui attaque le cerveau, et qui ôte tout à coup le mouvement et le sentiment.

* APOSOPÈSE, s. f. Fig. de rhétor. Réticence, prétérition.

APOSTASIE, subst. féminin. *a-pos-ta-zi-e*. Abandon public d'une religion pour une autre.

APOSTASIER, v. a. *a-pos-ta-zi-é*. Renoncer à sa religion, à ses vœux.

APOSTAT, s. et adj. m. *a-pos-ta*. Celui qui abandonne sa religion.

APOSTER, v. a. *a-pos-té*. Mettre quelqu'un dans un poste pour observer ou exécuter quelque chose. Il ne se prend qu'en mauvaise part.

APOSTILLE, s. f. *a-pos-ti-gli-e*. (mouillez les *ll*.) Petite note à la marge d'un écrit, ou addition faite au bas d'une lettre.

APOSTILLER, v. a. *a-pos-ti-gli-é*. Mettre des marques à la marge d'un écrit

APOSTOLAT, s. m. *a-pos-to-la*. Le ministère d'Apôtre.

APOSTOLIQUE, adj. de t. g. *a-pos-to-li-ke*. Qui vient, qui procède des Apôtres. *Doctrine*, *vie*, *zèle*, *église*, *bref*, *nonce*, *notaire apostolique*.

APOSTOLIQUEMENT, adv. *a-pos-to-li-ke-man*. A la façon des Apôtres.

APOSTROPHE, s. f. *a-pos-tro-fe*. Fig. de rhétor., par laquelle on adresse la parole à une personne, et même à une chose inanimée. Trait mortifiant adressé à quelqu'un. *Essuyer une apostrophe*. t. de gramm. Petite marque en forme de virgule, qui indique la suppression d'une voyelle, comme dans ces mots, l'*Eglise*, l'*Etat*.

APOSTROPHER, v. a. *a-pos-tro-fé*. Détourner son discours pour adresser la parole à une personne, ou à une chose comme si c'était une personne. *Apostropher quelqu'un*, lui adresser la parole pour lui dire quelque chose de désagréable. On dit dans le style comique : *Apostropher quelqu'un d'un soufflet*, lui donner un soufflet.

APOSTÛME ou APOSTEME, s. f. Enflure extérieure avec putréfaction.

APOSTUMER, v. n. *a-pos-tu-mé*. Se former en abcès.

APOTHÉOSE, s. f. *a-po-té-o-ze*. Déification chez les Romains : il ne se dit que des personnes. *L'apothéose d'Auguste*. Réception fabuleuse des anciens héros parmi les dieux. Figur. Honneurs extraordinaires rendus à une personne.

APOTHICAIRE, s. m. *a-po-ti-kè-re*. Celui qui prépare et qui vend des remèdes pour les malades.

APOTHICAIRERIE, s. f. *a-po-ti-kè-re-ri-e*.

Magasin de drogues d'apothicaire. L'art de l'hapothicaire.

APOTRE, s. m. Nom qui a été donné aux douze personnes que notre Seigneur choisit pour gouverner l'Eglise après lui. Celui qui a le premier prêché la foi dans un pays. On dit prov. *Faire le bon apôtre*, contrefaire l'homme de bien.

APOZÈME, s. m. t. de pharmacie. Décoction d'herbes.

APPARAT, s. m. *a-pa-ra*. Eclat, pompe. *Harangue, cause, discours d'apparat. Il est venu dans un grand apparat.* Ostentation. *Il ne fait rien qu'avec un grand apparat.*

APPARAUX, s. m. pl. *a-pa-ró.* t. de mar. Agrès et artillerie d'un vaisseau.

APPAREIL, s. m. *a-pa-reil.* (mouillez l'*l*.) Apprêt, préparatif, attirail et pompe. Ce qu'il faut pour panser une plaie.

* APPAREILLAGE, s. m. *a-pa-ré-glia-je.* t. de mar. On dit d'un vaisseau, qu'il a fait ou manqué son *appareillage*.

APPAREILLER, v. a. *a-pa-ré-glié.* (mouill. les *ll*.) Joindre deux choses pareilles. t. d'archit. Donner des mesures justes pour tailler des pierres suivant les places où elles doivent être posées. v. n. t. de mar. Disposer tout ce qui est nécessaire pour mettre un vaisseau à la voile.

APPAREILLEUR, s. m. *a-pa-ré-glieur.* Ouvrier qui trace le trait et la coupe des pierres.

APPAREMMENT, adv. *a-pa-ra-man.* Selon les apparences.

APPARENCE, s. f. *a-pa-ran-ce.* L'extérieur, ce qui paraît au dehors. Vraisemblance, probabilité.

APPARENT, ENTE, adj. *a-pa-ran.* Qui est visible, évident.

S'APPARENTER, verbe pronominal *s'a-pa-ren-té.* Entrer dans une famille. *Apparenté, ée*, part. Il ne s'emploie qu'avec les adverbes. *Bien* ou *mal. Il s'est bien ou mal apparenté.*

* APPARESSER, v. a. *a-pa-ré-cé.* Rendre paresseux. Peu usité.

APPARIEMENT, s. m. *a-pa-ri-man.* Action d'assortir les choses ensemble.

APPARIER, v. a. *a-pa-rié.* Mettre ensemble deux choses qui sont pareilles. Mettre ensemble le mâle avec la femelle, en parlant des pigeons, etc.

S'APPARIER, v. r. S'accoupler, en parlant des oiseaux.

APPARITEUR, s. m. *a-pa-ri-teur.* Sergent ecclésiastique, bedeau.

APPARITION, s. f. *a-pa-ri-cion.* Manifestation d'un objet invisible. *L'apparition d'un spectre.* Manifestation visible d'un objet, d'un phénomène qui n'a point encore paru.

APPAROIR, v. n. *a-pa-roar.* t. de palais. Etre évident. Il n'est d'usage qu'à l'infinitif et à la troisième personne du singulier de l'indicatif. *Il appert.*

APPARAITRE, v. n. *a-pa-rè-tre.* (Il se conjugue comme *paraître*.) D'invisible se rendre visible. En parlant de négociation. *Faire apparaître de son pouvoir*, donner communication de ses pouvoirs dans les formes.

* APPAROMÉ, ÉE, adj. Marqué par les officiers jaugeurs.

APPARTEMENT, s. m. *a-par-te-man.* Logement de plusieurs pièces de suite. Etage.

APPARTENANCE, s. m. *a-par-te-nan-ce.* Dépendance, ce qui appartient à une chose, ce qui dépend d'une chose.

APPARTENANT, ANTE, adj. *a-par-te-nan.* Qui appartient de droit.

APPARTENIR, v. n. *a-par-te-nir.* (Il se conjugue comme *tenir*.) Etre de droit à quelqu'un. Avoir une relation nécessaire ou de convenance. *Cette question appartient à la philosophie.* Etre parent, être attaché à quelqu'un, être domestique de quelqu'un. *Il appartient*, il convient.

APPAS, s. m. pl. *a-pâ.* Les charmes de la volupté, ou ceux de la beauté.

APPAT, s. m. *a-pâ.* Pâture, mangeaille qu'on met à des piéges pour y attirer différens animaux. Fig. Tout ce qui attire, qui engage à faire quelque chose. *L'appât du gain.*

APPATER, v. a. *a-pâ-té.* Attirer avec un appât. Donner à manger à quelqu'un qui ne peut se servir de ses mains.

APPAUMÉ, ÉE, adj. *a-pô-mé.* t. de blas. Il se dit d'un écu chargé d'une main étendue, et qui montre la paume.

APPAUVRIR, v. a. *a-pô-vri.* Rendre pauvre. *Un sol*, le rendre moins fertile. *Une langue*, en retrancher des mots et des façons de parler.

S'APPAUVRIR, v. réc. Devenir pauvre.

APPAUVRISSEMENT, s. m. *a-pô-vri-ce-man.* L'état de pauvreté où l'on tombe peu à peu. Il se dit figur. d'une langue devenue moins abondante.

APPEAU, s. m. *a-pô.* Sifflet avec lequel on contrefait la voix des oiseaux pour les faire tomber dans les filets. Oiseau qui, par son chant, en attire d'autres dans le piége.

APPEL, s. m. *a-pel.* Action d'appel d'un juge subalterne à un juge supérieur. Dénomination à haute voix des personnes qui doivent se trouver dans une assemblée, à une revue. Signal qui se fait avec le tambour ou la trompette, pour assembler les soldats. Défi qu'on fait à quelqu'un de se battre en duel.

APPELANT, ANTE, adj. *a-pe-lan* Qui appelle d'un jugement. Il est aussi substantif. *L'appelant et l'intimé.* Oiseau qui sert pour appeler les autres, et les faire venir dans les filets. *Un bon appelant.*

APPELER, v. a. *a-pe-lé.* Nommer, dire le nom d'une personne, d'une chose. Faire l'appel de ceux qui doivent se trouver dans une assemblée. Se servir de la voix ou de quelque signe pour faire venir quelqu'un. Envoyer chercher, faire venir. *Appeler un médecin.* Il se dit aussi du cri dont les animaux se servent pour faire venir à eux ceux de leur espèce, et de toutes choses dont le son avertit de se trouver en un lieu.

Citer, faire venir, devant le juge. On dit fig. *Les affaires, l'honneur m'appellent. Etre appelé à un état*, avoir du penchant, des dispositions pour un état. v. n. Interjeter appel. On dit figur. et fam. qu'*on en appelle*, quand on ne consent pas à une chose, ni à une proposition.

APPELLATIF, adj. *a-pel-la-ti-fe*. t. de gramm. *Nom appellatif*, nom qui convient à toute une espèce.

APPELLATION, s. f. *a-pel-la-cion*. Appel d'un jugement.

APPENDICE, s. m. *a-pen-di-ce*. Supplément qui se met à la fin d'un ouvrage. Ce qui tient ou ce qu'on ajoute à quelque chose. *Appendice vermiculaire* ou *vermiforme*. Petit intestin qui se trouve sur le côté du fond du *cæcum*. Il est féminin au pluriel.

APPENDRE, v. a. *a-pan-dre*. Attacher à une voûte, à des piliers.

APPENTIS, s. m. *a-pen-ti*. Bâtiment bas et petit appuyé contre un mur, et dont le toit n'a de pente que d'un côté.

APPESANTIR, v. a. *a-pe-zan-tir*. Rendre plus pesant. Il se dit fig. en parlant des fonctions de l'esprit. *L'âge ne lui a point encore appesanti l'esprit.*

S'APPESANTIR, v. réc. Devenir plus lourd.

APPESANTISSEMENT, s. m. *a-pe-zan-ti-ce-man*. L'état d'une personne appesantie, soit de corps, soit d'esprit.

APPÉTENCE, s. f. *a-pé-tan-ce*. Désir par instinct.

APPÉTER, v. a. *a-pé-té*. Désirer par instinct. *L'estomac appète les viandes.*

APPÉTISSANT, ANTE, adj. *a-pé-ti-san*. Qui donne, qui excite de l'appétit.

APPÉTIT, s. m. *a-pé-ti*. Inclination, faculté par laquelle l'âme se porte à désirer quelque chose pour la satisfaction des sens. *Appétit sensuel, charnel, des richesses, des honneurs*, etc. Désir de manger.

* S'APPIÉTRIR, v. pron. Se détériorer.

APPLAUDIR, v. a. *a-pló-dir*. Battre des mains en signe d'approbation. Fig. Approuver, et le marquer d'une manière quelconque.

S'APPLAUDIR, v. réc. Se féliciter.

APPLAUDISSEMENT, s. m. *a-pló-di-ce-man*. Grande approbation marquée de quelque manière que ce soit.

APPLICABLE, adj. de t. g. *a-pli-ca-ble*. Propre à être appliqué à certain usage.

APPLICATION, s. f. *a-pli-ca-tion*. L'action de mettre une chose sur une autre. Adaptation d'un passage, d'une science, ou en général d'une chose à une autre. Attention suivie.

* APPLIQUE, s. f. *a-pli-ke*. t. dont on se sert en parlant de certaines choses qu'on applique à d'autres en certains ouvrages. t. d'orfèvre. Tout ce qui est à charnière, à coulisse, etc.

APPLIQUER, v. a. *a-pli-ké*. Mettre une chose sur une autre. *Appliquer des couleurs sur une toile.* Adapter. *Appliquer une maxime, un passage*, etc., *à un sujet, à une personne.* Destiner, consacrer. *Appliquer une amende aux pauvres.* Famil. *Appliquer un soufflet*, donner un soufflet.

S'APPLIQUER, v. r. Apporter une extrême attention à quelque chose. S'approprier, s'attribuer, prendre pour soi. *Il s'est appliqué cette histoire.*

APPOINT, s. m. *a-poein*. Monnaie qu'on ajoute pour compléter une somme.

APPOINTEMENT, s. m. *a-poein-te-man*. Règlement en justice sur une affaire pour parvenir à la juger par rapport. Salaire annuel attaché à une place, à un emploi, etc.

APPOINTER, v. a. *a-poein-té*. Régler par un appointement en justice. Donner des appointemens à un commis.

APPOINTÉ, ÉE, part. *Soldat appointé*, soldat qui tire une plus grosse paye que les autres.

APPOINTEUR, s. m. *a-poin-teur*. Juge qui fait appointer une affaire.

* APPONDURE, s. m. Portion de perche dont on renforce un train.

APPORT, s. m. *a-port*. Lieu ou marché où s'assemblent les marchands de denrées. Au pl. Biens qu'une femme apporte en mariage.

* APPORTAGE, s. m. Peine, salaire d'un porte-faix.

APPORTER, v. a. *a-por-té*. Porter d'un lieu à un autre, du lieu où l'on n'est pas à celui où l'on est. Causer, produire. *La guerre n'apporte que du dommage.* Alléguer, citer. *Apporter de bonnes raisons.* Employer. *Apporter beaucoup de précautions.* Annoncer. *Apporter une bonne nouvelle.*

APPOSER, v. a. *a-po-zé* Appliquer, mettre. *Apposer un cachet, les scellés.*

APPOSITION, s. f. *a-po-zi-cion*. L'action d'apposer. t. de physique. Jonction de certains corps à d'autres corps de même espèce. t. de gramm. et de rhét. Union d'un substantif à un autre, pour marquer un attribut particulier : *Cicéron l'orateur romain.*

APPRÉCIATEUR, s. m. *a-pré-cia-teur*. Celui qui apprécie. Il ne se dit qu'avec une épithète : *Juste appréciateur du mérite.*

APPRÉCIATIF, IVE, adj. *a-pré-ci-a-tife*. Qui marque l'appréciation.

APPRÉCIATION, s. f. *a-pré-ci-a-tion*. Estimation de la valeur d'une chose.

APPRÉCIER, v. a. *a-pré-ci-é*. Estimer, évaluer une chose, en fixer la valeur et le prix. Fig. *Apprécier un livre, le mérite de quelqu'un.*

APPRÉHENDER, v. a. *a-pré-an-dé*. t. de pratique. Prendre, saisir. Il ne se dit qu'en parlant de prise de corps. *On l'a appréhendé au corps.* Il signifie aussi craindre, avoir peur.

APPRÉHENSION, subst. f. *a-pré-an-cion*. Crainte. En t. de logique, c'est l'idée d'une chose sans jugement.

APPRENDRE, v. a. *a-pren-dre*. (Il se conjugue comme *prendre*.) Acquérir quelque connaissance qu'on n'avait pas. Enseigner.

APPRENTI, IE, adj. *a-pran-ti*. Celui ou celle qui apprend un métier. Fig. Personne peu habile dans les choses dont elle se mêle.

APPRENTISSAGE, s. m. *a-pran-ti-sa-je.* Etat d'un apprenti. Le temps qu'il met à apprendre son art. Fig. Essai, épreuve de ce qu'on a appris. On dit encore figur. *Faire apprentissage du métier de la guerre, du crime, du malheur.*

APPRÊT, s. m. *a-pré.* Préparatif. Dans ce sens, il ne se dit qu'au pluriel. *Faire de grands apprêts.* Dans les acceptions suivantes, il ne s'emploie qu'au singulier. Manière d'apprêter les cuirs, les étoffes, etc. Assaisonnement des viandes. Figur. Affectation. *Il y a trop d'apprêt dans son style, dans ses manières.*

APPRÊTE, s. f. *a-pré-te.* Il vieillit. Petite tranche longuette de pain avec laquelle on mange les œufs à la coque.

APPRÊTER, v. a. *a-pré-té.* Préparer, mettre en état. t. d'arts et métiers. Donner l'apprêt. Assaisonner les mets. Fig. *Apprêter à rire*, donner occasion de rire.

S'APPRÊTER, v. réc. Se préparer, se mettre en état de faire quelque chose.

APPRÊTÉ, ÉE, part. *Cartes apprêtées*, cartes arrangées pour tromper au jeu On dit : *Un air apprêté*, pour dire, un air affecté.

APPRÊTEUR, s. m. *a-pré-teur.* t. d'art et de man. Celui qui donne l'apprêt.

* APPRIVOISEMENT, s. m. *a-pri-voa-ze-man.* Action d'apprivoiser.

APPRIVOISER, v. a. *a-pri-voa-zé.* Rendre doux et moins farouche. Fig. en parlant des personnes, rendre familier.

S'APPRIVOISER, v. r. S'accoutumer, se familiariser. Fig. *S'apprivoiser avec le danger, avec le vice*, s'y habituer.

APPROBATEUR, TRICE, adj. *a-pro-ba-teur.* Qui marque l'approbation. *Sentence approbative.*

APPROBATION, s. f. *a-pro-ba-cion.* Action d'approuver.

APPROCHANT, ANTE, adj. *a-pro-chan.* Qui a quelque ressemblance ou rapport.

APPROCHANT, prépos. Environ, à peu près.

APPROCHE, s. f. *a-pro-che.* Action de s'approcher. Il se dit aussi de tout ce qui avance ou paraît avancer vers nous : *L'approche de la nuit, l'approche de la mort.*

APPROCHES, s. f. pl. t. de guerre. Travaux que l'on fait pour avancer vers une place qu'on attaque.

APPROCHER, v. a. *a-pro-ché.* Avancer auprès, mettre proche. Figur. *Approcher un grand*, être en faveur auprès de lui. v. n. Devenir proche. *L'heure approche.* Avancer. *Empêchez qu'il n'approche.* Avoir quelque convenance, quelque rapport. *Ces deux couleurs approchent l'une de l'autre.*

S'APPROCHER, v. réc. S'avancer vers... Devenir proche. *Le moment s'approche.*

APPROFONDIR, v. a. *a-pro-fon-dir.* Rendre plus profond. Fig. Pénétrer bien avant dans la connaissance d'une chose. *Approfondir une affaire, les sciences.*

* APPROPRIANCE, s. f. Prise de possession.

APPROPRIATION, s. f. *a-pro-pri-a-cion.* Action de s'approprier une chose.

APPROPRIER, v. a. *a-pro-pri-é.* Ajuster, agencer, rendre propre. Il est vieux. Figur. Proportionner, conformer. *Approprier les lois d'un peuple à ses mœurs.*

S'APPROPRIER, v. réc. Usurper la propriété d'une chose.

APPROVISIONNEMENT, s. m. *a-pro-vi-zio-ne-man.* Fourniture des choses nécessaires à une armée, à une flotte.

APPROVISIONNER, v. a. *a-pro-vi-zio-né.* Faire un approvisionnement.

APPROUVER, v. a. *a-prou-vé.* Agréer une chose, y donner son consentement. Juger louable, digne d'estime. *Approuver un procédé, la conduite de quelqu'un.* Autoriser par un témoignage athentique.

APPROXIMATION, s. f. *a-prok-ci-ma-cion.* t de mathém. Opération par laquelle on approche toujours de plus en plus de la valeur d'une quantité cherchée, sans la trouver exactement.

APPUI, s. m. *a-pui.* Soutien, support. Fig. Faveur, aide, secours, protection.

APPUI-MAIN, s. m. Baguette dont les peintres se servent pour appuyer la main qui tient le pinceau.

APPUYER, v. a. *a-pui-ié.* Soutenir par le moyen d'un appui. Poser sur... *Appuyer ses coudes sur une table.* Fig. Protéger, aider, favoriser, v. n. Poser, être porté. *Le plancher appuie sur le mur.* Poser sur quelque chose. Figur. Insister.

APRE, adj. de t. g. *â-pre.* Rude au goût et au toucher. Raboteux, en parlant des chemins. Fig. Rude, violent. *Humeur âpre. Le combat fut des plus âpres.*

APREMENT, adv. *â-pre-man.* D'une manière âpre.

APRÈS, *a-prè* (devant une voyelle, *a-prez*), prépos. de temps, d'ordre et de lieu. Il est quelquefois adj. par elipse. *Vous irez devant, et lui après. Après tout*, cependant. *Après coup*, trop tard. *Ci-après*, ensuite, dans la suite.

APRÈS-DEMAIN, adv. de temps. *a-prè-de-mein.* Il se dit du second jour après celui où l'on est.

APRÈS-DINÉE, s. f. L'espace de temps qui est depuis le dîner jusqu'au soir.

APRÈS-MIDI, s m. Le temps qui est depuis midi jusqu'à la nuit.

APRÈS-SOUPÉE, s. f. Le temps d'entre le souper et le coucher.

APRETÉ, s. f. Qualité de ce qui est âpre. Il a toutes les significations de son adjectif.

* APRON, s. m. Poisson d'eau douce. Espèce de perche.

* APSIDES, s. f. *ap-ci-de.* t. d'astron. Les deux points de l'orbite d'une planète, dans lesquels elle se trouve, soit à la plus grande, soit à la plus petite distance du soleil et de la terre.

APTE, adj. de t. g. Propre à quelque chose.

* APTÉRONOTE, s. m. Poisson sans nageoire dorsale.

APTITUDE, s. f. Disposition naturelle à quelque chose.

APUREMENT, s. m. *a-pu-re-man.* Reddition finale d'un compte par laquelle le comptable est tenu quitte.

APURER, v. a. *a-pu-ré.* Lever les charges qui ont été mises sur les parties d'un compte lorsqu'il a été rendu.

APYRE, adj. de t. g. Qui résiste au feu.

* APYREXIE, s. f. *a-pi-rek-ci-e.* t. de méd. Intermission ou cessation de la fièvre.

AQUATIQUE, adj. de t. g. *a-koua-ti-ke.* Marécageux, plein d'eau. Il se dit aussi de ce qui croît, qui se nourrit dans l'eau.

AQUEDUC, s. m. *a-ke-duke.* Canal pour conduire les eaux.

AQUEUX, EUSE, adj. *a-keu, eu-ze.* Qui est de la nature de l'eau. *Sang aqueux, humeur aqueuse de l'œil.*

AQUILA-ALBA, *a-kui-la-al-ba.* t. de chimie. C'est le mercure sublimé doux.

* AQUILICE, s. m. *a-kui-li-ce.* Sureau des Indes.

AQUILIN, adj. *a-ki-lein.* Courbé en bec d'aigle. *Nez aquilin.*

AQUILON, s. m. *a-ki-lon.* Vent du nord. Au pl. et poét. Tous les vents froids et orageux.

ARABE, s. m. Qui est d'Arabie. Le langage des Arabes.

ARABESQUE, adj. de t. g. *a-ra-bes-ke.* Dans le genre des Arabes.

ARABESQUES, s. m. pl. t. de peinture et de sculpture. Entrelacement de feuillages et de figures de caprice.

* ARABETTE, s. f. Genre de plante.

ARABIQUE, adj. de t. g. *a-ra-bi-ke.* Qui est d'Arabie. *Gomme arabique.*

ARABLE, adj. de t. g. *Labourable.*

ARACHNOIDE, s. f. *a-rak-no-i-de.* t. d'anatomie. Il se dit d'une des membranes de l'œil, et de la lame interne de la pie-mère.

ARACK, s. m. *a-rake.* Eau-de-vie de riz.

* ARAIGNE, s. f. *a-rè-gne.* Filet mince et teint en brun pour la chasse du merle.

ARAIGNÉE, s. f. *a-rè-gné-e.* (mouillez le *gn.*) Insecte.

ARALIA, s. f. Plante du Canada.

ARAMBER, v. a. *a-ran-bé.* t. de mar. Accrocher un vaisseau pour venir à l'abordage.

* ARANTELLES, s. f. *a-ran-tè-le.* Filandres qui sont aux pieds du cerf.

ARASEMENT, s. m. *a-ra-ze-man.* t. de maçonn. et de menuis. Pièces égales en hauteur, unies et sans saillies.

ARASER, v. a. *a-ra-ze.* t. de maçonn. Mettre de niveau un mur.

ARATOIRE, adj. de t. g. *a-ra-toa-re.* Qui sert à l'agriculture. *Instrumens aratoires.*

* ARAUCAIRE, s. m. *a-rô-kè-re.* Pin du Chili.

ARBALESTRILLE, s. f. *ar-ba-les-tri-glie.* (mouillez les *ll.*) Instrument qui sert en mer à prendre la hauteur des astres.

ARBALÈTE, s. f. Sorte d'arme de trait.

ARBALÉTRIER, s. m. *ar-ba-lé-trier.* Celui qui tirait de l'arbalète.

ARBITRAGE, s. m. Jugement d'un différent par arbitres.

ARBITRAIRE, adj. de t. g. *ar-bi-trè-re.* Qui dépend de la volonté de chacun. *Pouvoir arbitraire.*, qui n'a d'autre règle que la volonté du souverain.

ARBITRAIREMENT, adv. *ar-bi-trè-re-man.* D'une façon arbitraire.

ARBITRAL, ALE, adj. Il n'est guère d'usage qu'en ces deux phrases : *Sentence arbitrale, jugement arbitral*, pour dire une sentence rendue par des arbitres.

ARBITRALEMENT, adv. *ar-bi-tra-le-man.* Par arbitres.

ARBITRE, s. m. Faculté de l'âme pour se déterminer plutôt à une chose qu'à une autre. Celui que des personnes choisissent de part et d'autre pour terminer leur différent. Maître absolu.

ARBITRER, v. a. *ar-bi-tré.* Décider en qualité d'arbitre.

ARBORER, v. a. *ar-bo-ré.* Planter quelque chose haut et droit, à la manière des arbres. *Arborer un étendard.* Fig. Se déclarer ouvertement pour quelque parti. *Arborer le pyrrhonisme.*

ARBOUSE, s. f. *ar-bou-ze.* Fruit de l'arbousier.

ARBOUSIER, s. m. *ar-bou-zié.* Arbre.

ARBRE, s. m. Plante boiseuse qui croît en grosseur et en hauteur plus que toutes les autres plantes, et qui pousse différentes branches. Principale pièce de plusieurs machines. Fig. *Arbre généalogique*, figure tracée en forme d'arbres d'où sortent, comme d'un tronc, diverses branches qui marquent tous les descendans d'une famille.

ARBRISSEAU, s. m. *ar-bri-sô* Petit arbre.

ARBUSTE, s. m. Petit arbrisseau.

ARC, s. m. *arke.* Arme servant à tirer des flèches. t. d'archit. Cintre. t. de géom. Portion de cercle.

ARC-DE-TRIOMPHE, s. m. *ar-de-tri-om-fe* Grande porte faite en arc, ornée de bas-reliefs et d'inscriptions, pour conserver la mémoire d'une grande action, d'une bataille, etc.

ARCADE, s. f. *ar-ca-de.* Ouverture en arc.

ARCANE, s. m. t. de chimie et d'alchim. Opération mystérieuse.

ARCANE ou ARCANÉE, s. f. Sorte de craie rouge.

ARCANSON, s. m. Colophane, espèce de résine.

ARCASSE, s. f. Culasse du navire. Moufle d'une poulie.

ARC-BOUTANT, s. m. *ar-bou-tan.* Pilier qui finit en demi-arc, qui sert à soutenir une voûte.

ARC-BOUTER, v. a. *ar-bou-té.* Soutenir, appuyer.

ARC-DOUBLEAU, s. m. *ar-dou-blô.* t. d'archit. Arcade qui a de la saillie sur le creux d'une voûte.

ARCEAU, s. m. *ar-sô.* Archit. Il ne se dit qu'en parlant des voûtes. *L'arceau d'une voûte.*

ARC-EN-CIEL, subst. masc. *ark-en-ciel.* Météore qui paraît dans les nues comme

une bande de différentes couleurs, courbée en arc.

ARCHAISME, s. m. *ar-ka-is-me.* Il se dit d'un tour de phrase suranné.

ARCHAL (fil d'). (*Voyez* FIL.)

ARCHANGE, s. m. *ar-kan-ge.* Ange d'un ordre supérieur.

ARCHE, s. f. Voûte d'un pont sous laquelle l'eau passe. *De Noé*, sorte de vaisseau où Noé et sa famille se sauvèrent du déluge. *D'alliance*, espèce de coffre où l'on gardait les tables de la loi.

ARCHÉE, s. f. t. de chimie peu usité aujourd'hui. Chaleur interne de la terre. En méd., principe de la vie.

* ARCHELET, s. m. *ar-che-lè.* Petit archet de tourneur.

* ARCHÉOLOGIE, s. f. *ar-ké-o-lo-ji-e.* Traité, science des monumens antiques.

ARCHER, s. m. *ar-ché.* Homme de guerre, combattant avec l'arc. On donnait aussi ce nom à certains petits officiers de justice ou de police.

ARCHET, s. m. *ar-ché.* Petit arc qui a pour cordes plusieurs crins de cheval, et dont on se sert pour tirer le son d'un violon, etc. Sorte de châssis de bois tourné en arc, que l'on met sur les berceaux des enfans pour soutenir une couverture au dessus de leur tête. Arc d'acier aux deux bouts duquel il y a une corde attachée, dont les ouvriers se servent pour tourner et pour percer.

ARCHÉTYPE, s. m. *ar-ké-ti-pe.* Modèle. Vieux mot qui n'est plus d'usage que dans cette phrase : *L'archétype du monde*, l'idée de Dieu, sur laquelle il a créé le monde. t. de monnaie. Etalon général sur lequel on étalonne les étalons particuliers.

ARCHEVÊCHÉ, s. m. Territoire où s'étend la juridiction d'un archevêque. Le palais d'un archevêque.

ARCHEVÊQUE, s. m. *ar-che-vê-ke.* Prélat métropolitain qui a un certain nombre d'évêques pour suffragans.

ARCHI, mot emprunté du grec, qui, joint à d'autres mots dans le style familier, sert à marquer un grand excès dans la chose dont on parle. *Archi-fou*, très-fou.

* ARCHIATRE, subst. m. Chef des médecins.

ARCHIDIACONAT, s. m. *ar-chi-di-a-co-na.* Dignité d'archidiacre.

ARCHIDIACONÉ, s. m. *ar-chi-di-a-ko-né.* L'étendue d'un territoire soumis à la juridiction d'un archidiacre.

ARCHIDIACRE, s. m. *ar-chi-di-a-kre.* Ecclésiastique qui a une sorte de juridiction sur les curés de la campagne.

ARCHIDUC, s. m. *ar-chi-duke.* Titre des princes dans la maison d'Autriche.

ARCHIDUCHÉ, s. m. Seigneurie d'archiduc.

ARCHIDUCHESSE, s. f. *ar-chi-du-chè-ce.* Femme d'un archiduc, ou princesse revêtue de cette dignité par elle-même.

ARCHIÉPISCOPAL, ALE, adj. *ar-ki-é-pis-ko-pal.* Appartenant à l'archevêque.

ARCHIÉPISCOPAT, s. m. *ar-ki-é-pis-kopa.* La dignité d'archevêque.

ARCHIMANDRITAT, s. m. *ar-chi-man-dri-ta.* Dignité de l'archimandrite.

ARCHIMANDRITE, s. m. C'est le supérieur de quelques monastères. Ce mot signifie, *chef de troupeau.*

ARCHIPEL, s. m. Etendue de mer entrecoupée de plusieurs îles.

* ARCHIPOMPE, s. f. Retranchement fait à fond de cale pour conserver les pompes.

ARCHIPRESBYTÉRAL, ALE, adj. Qui regarde l'archiprêtre.

ARCHIPRÊTRE, s. m. Dignité qui donne au curé de certaines églises la prééminence sur les autres curés.

ARCHIPRÊTRÉ, s. m. Etendue de la juridiction d'un archiprêtre dans un certain territoire.

ARCHITECTE, s. m. Celui qui exerce l'art de bâtir.

* ARCHITECTONOGRAPHE, s. m. *ar-chi-tek-to-no-gra-fe.* Celui qui fait la description de quelques bâtimens.

* ARCHITECTONOGRAPHIE, s. f. *ar-chi-tec-to-no-gra-fi-e.* Description de bâtimens.

ARCHITECTURE, s. f. L'art de bâtir. La disposition et l'ordonnance d'un bâtiment. *Militaire*, l'art de fortifier les places. *Navale*, l'art de construire les vaisseaux.

ARCHITRAVE, s. f. Membre d'architecture qui pose immédiatement sur le chapiteau des colonnes et des pilastres, et au-dessus duquel est la frise.

ARCHITRICLIN, s. m. *ar-chi-tri-clin.* Celui qui est chargé de l'ordonnance d'un festin.

ARCHIVES, s. f pl. *Anciens titres*, chartres et autres papiers importans. Lieu où l'on garde ces sortes de titres.

ARCHIVISTE, s. m. Garde des archives.

ARCHIVOLTE, s. f. t. d'archit. Bande large qui fait saillie sur le nu d'un mur, qui suit le cintre d'une arcade, et qui va d'un imposte à l'autre.

ARCHONTAT, s. m. *ar-kon-ta.* Dignité de l'archonte.

ARCHONTE, s. m. *ar-chon-te.* Principal magistrat d'Athènes.

ARCHURE, s. f. Pièce de menuiserie mise au-devant d'une meule de moulin.

ARÇON, s. m. *ar-son.* Une des deux pièces de bois courbées en cintre, qui soutiennent la selle d'un cheval. t. de chapelier. Espèce d'archet pour travailler la laine.

ARÇONNER, v. a. *ar-so-né.* t. de chapelier. Préparer, battre la laine avec l'arçon.

ARÇONNEUR, s. m. t. de chapelier. Ouvrier qui arçonne la laine, le poil, etc.

ARCTIQUE, adj. de t. g. *ark-ti-ke.* Septentrional. *Pôle*, *cercle arctique.*

ARCTITUDE, s. f. t. d'anat. Rétrécissement.

ARCTIUM, s. m. *ark-ciome.* Plante. C'est le nom grec de la *bardane.*

ARCTURUS, s m. *ark-tu-ruce.* Nom d'une étoile située dans la constellation du Bouvier.

* **ARDASSES**, s. f. pl. Soies grossières de Perse.

ARDÉLION, s. m. Homme qui fait le bon valet, et qui a plus de paroles que d'effet. Famil.

ARDEMMENT, adv. *ar-da-man*. Avec ardeur.

ARDENT. **ENTE**, adj. *ar-dan*. Qui est en feu, enflammé. *Brasier ardent*. Qui enflamme, qui brûle. *Miroir ardent*. Fig. Violent, véhément Il signifie aussi figur. Très-actif, et se dit des animaux comme des hommes. Il se dit encore fig. du poil roux. *Poil ardent*.

ARDENT, s. m. Exalaison de la terre enflammée. On appelait autrefois *ardens*, les personnes attaquées d'un mal épidémique qui brûlait.

ARDER, v. a. *ar-dé*. Brûler. Vieux mot.

ARDEUR, s. f. Chaleur extrême Chaleur âcre et piquante dans certaines maladies. Fig. Chaleur, vivacité avec laquelle on se porte à quelque chose.

ARDILLON, s. m. *ar-di-glion*. (mouillez les ll) Pointe de métal attachée à une boucle, et servant à arrêter la courroie que l'on passe dans la boucle.

* **ARDISIE**, s. f. Plante des Tropiques.

ARDOISE, s. f. *ar-doa-ze*. Pierre tendre et bleuâtre dont on couvre les maisons.

ARDOISÉ, **ÉE**, *ar-doa-zé*. Qui tire sur la couleur d'ardoise.

ARDOISIÈRE, s. f. *ar-doa-zi-ère*. Carrière d'où se tire l'ardoise.

ARDU, **UE**, adj. Vieux mot qui signifie *difficile*.

* **ARE**, s. m. *a-re*. Mesure dont on se sert actuellement en France, au lieu de la perche carrée. Elle équivaut à un peu moins de deux perches carrées de 22 pieds de côté.

AREC, s. m. *a-rèke*. Fruit de l'Inde.

ARÈNE, s. f. Sable, gravier dont la terre est couverte en certains endroits. On appelait *arène*, chez les anciens, l'endroit couvert de sable où se faisaient les combats des gladiateurs et ceux des bêtes.

ARÉNER, v. n. *a-ré-né*. t. d'archit. S'affaisser par trop de pesanteur.

ARÉNEUX, **EUSE**, adj. *a-ré-neu*, *eu-ze*. Sablonneux. Il est vieux, et n'est guère d'usage qu'en poésie.

* **ARENG**, s. m. Palmier des Moluques, qui donne, par incision, une liqueur sucrée.

ARÉOLE, s. f. Petite aire, petite surface Il se dit principalement du cercle coloré qui entoure le mamelon.

ARÉOMÈTRE, s. m. Pèse-liqueur, instrument dont on se sert pour connaître le degré de pesanteur des fluides.

ARÉOPAGE, s. m. Tribunal d'Athènes.

ARÉOPAGITE, s. m. Juge de l'aréopage.

ARER, v. n. *a-ré*. t. de mar. Il se dit d'un vaisseau quand il traîne l'ancre.

ARÊTE, s. f. Os en forme d'épine, qui soutient la chair des poissons.

ARÊTIER, s. m. *a-rè-tié*. t. de couvreur. Pièce de bois qui forme l'arête ou l'angle des toits qui sont en pavillon.

* **ARÊTIÈRES**, s. f. pl. Couches de plâtre que les couvreurs mettent aux angles saillans d'un comble.

ARGANEAU, s. m. *ar-ga-nó*. t. de mar. Anneau de fer où l'on attache des cordages.

ARGÉMONE, s. f. Plante aussi nommée *pavot épineux*.

ARGENT, s. m. *ar-jan* Métal blanc, le plus parfait après l'or. Monnaie de quelque métal qu'elle soit.

ARGENTER, v. a. *ar-jan-té*. Couvrir de feuilles d'argent.

ARGENTERIE, s. m. *ar-jan-te-ri-e*. Vaisselle et autres meubles d'argent.

ARGENTEUX, **EUSE**, adj. *ar-jan-teu*. Qui a beaucoup d'argent. Il est fam.

ARGENTIER, s. m. *ar-jan-ti-é*. Officier dans les maisons royales, préposé pour distribuer certains fonds d'argent.

ARGENTIN, **INE**, adj. *ar-jan-tein*. Qui a une couleur, un son semblable à l'argent.

ARGENTINE, s. f. *ar-jan-ti-ne*. Plante dont le dessous des feuilles est d'un blanc luisant.

ARGILE, s. f. Terre grasse au toucher.

ARGILEUX, **EUSE**, adj. *ar-ji-leu*. Qui tient de l'argile. *Terre argileuse*.

* **ARGON**, s. m. Bâton arqué qui sert à prendre des oiseaux.

ARGOT, s. m. *ar-go*. Langage des gueux et des filoux. t. de jardin. Le bois qui, dans un arbre, est au-dessus de l'œil.

ARGOTER, v. a. *ar-go-ter*. t. de jardin. Couper une branche à un ou deux yeux au-dessus de sa mère branche.

ARGOULET, s. m. *ar-gou-lé*. Autrefois carabin. Fig. Homme de néant.

ARGOUSIN, s. m. *ar-gou-zein*. Bas-officier de galère qui veille sur les forçats.

* **ARGUE**, s. f. *ar-gue*. t. de tireur d'or. Machine en forme de cabestan qui sert à dégrossir le lingot.

ARGUE, s. f. Machine qui sert aux tireurs d'or à affermir la filière.

ARGUER, v. a. *ar-gu-é*. Reprendre, contredire. Il n'est plus guère d'usage qu'au palais.

ARGUMENT, s. m. *ar-gu-man*. t. de logique. Raisonnement par lequel on tire une conséquence d'une ou de deux propositions. Conjecture, indice, preuve. Sujet en abrégé d'un ouvrage.

ARGUMENTANT, s. m. *ar-gu-man-tan*. Celui qui argumente dans un acte public.

ARGUMENTATEUR, s. m. *ar-gu-man-ta-teur*. Celui qui aime à argumenter.

ARGUMENTER, v. n. *ar-gu-man-té*. Faire un argument, prouver par argument.

* **ARGUS**, s. m. *ar-guce*. C'était, suivant la fable, un homme qui avait cent yeux. Fig. Espion domestique très-clairvoyant.

* **ARGUSE**, s. f. Plante de Tartarie, arbuste de Ténériffe.

ARGUTIE, s. m. *ar-gu-ci-e*. Subtilité d'esprit, argument pointilleux.

ARGYRASPIDES, s. m. pl. Nom d'un corps d'élite de l'armée d'Alexandre.

* **ARGYROPÉE**, s. f. *ar-ji-ro-pé-e*. t. d'alchimie. Art de faire de l'argent.

* **ARIANISME**, s. f. Hérésie d'Arius.

ARIDE, adj de t. g. Sec, stérile. On dit figur. *Esprit*, *sujet aride*.

ARIDITÉ, s. f. Sécheresse. Il se dit au propre et au fig. t. de dévotion. Etat d'insensibilité, de dégoût.

* ARIDURE, s f. t. de méd. Maigreur, consomption de tout le corps ou de quelqu'un de ses membres.

ARIETTE, s. f. *a-riè-te.* t. de musique. Air léger et détaché.

ARIGOT, s. m. *a-ri-go.* Espèce de fifre.

ARISTARQUE, s. m. *a-ris-tar-ke.* Nom d'un des commentateurs d'Homère. Il s'emploie figur pour exprimer un critique sévère, mais équitable.

ARISTOCRATE, s. m. et adj. Partisan de l'aristocratie.

ARISTOCRATIE, s. f. *a-ris-to-kra-cie.* Gouvernement des grands.

ARISTOCRATIQUE, adj. de t. g. *a-ris-to-kra-ti-ke.* Qui appartient à l'aristocratie.

ARISTOCRATIQUEMENT, adv. *a-ris-to-kra-ti-ke-man.* D'une manière aristocratique.

* ARISTODÉMOCRATIE, s. f. *a-ris-to-dé-mo-kra-ti-e.* Etat où la noblesse et le peuple gouvernent conjointement.

* ARISTODÉMOCRATIQUE, adj. de t. g. Qui appartient à l'aristodémocratie.

ARISTOLOCHE, s. f. Plante.

ARITHMÉTICIEN, s. m. *a-rit-mé-ti-cien.* Celui qui sait l'arithmétique.

ARITHMÉTIQUE, subst f. *a-rit-mé-ti-ke.* Science des nombres, art de calculer.

ARITHMÉTIQUE, adj de t. g. Qui appartient à l'arithmétique. *Proposition*, *progression arithmétique*.

ARITHMÉTIQUEMENT, adv. *a-rit-mé-ti-ke-man.* D'une manière arithmétique.

ARLEQUIN, s. m. *ar-le-kein.* Bateleur, bouffon dont le vêtement est chargé de pièces de différentes couleurs.

ARLEQUINADE, s. f. Bouffonnerie d'arlequin.

* ARLEQUINE, s. f. Danse d'arlequin.

ARMADILLE, s. f. *ar-ma-di-glie.* (mouillez les *ll.*) Petite flotte que le roi d'Espagne entretient dans le nouveau monde, pour empêcher que les étrangers ne commercent dans ses possessions.

ARMARINTHE *ou* CACHRYS, s. f. Plante.

ARMATEUR, s. m. Celui qui arme à ses frais un ou plusieurs vaisseaux pour aller en course.

ARMATURE, s. f. Assemblage de différentes barres de fer pour porter le noyau d'une statue de bronze. Croûte métallique des pierres figurées.

ARME, s. f. Instrument qui sert à attaquer ou à se défendre.

ARMES, s. f. pl. La profession de la guerre. *Il est né pour les armes. Suivre*, *quitter les armes.* Entreprise de guerre. *L'heureux succès de nos armes.* Armure complète d'un homme de guerre. *Endosser les armes. Faire ou tirer des armes*, s'exercer à l'escrime. *Maître en fait d'armes ou maître d'armes*, celui qui enseigne à faire des armes. *Homme d'armes*, cavalier armé de toutes pièces. *Faire ses premières armes*, faire sa première campagne. *Suspension d'armes*, cessation de toute hostilité. *Aux armes*, cri par lequel on avertit une troupe de gens de guerre de prendre les armes. Fig. Tout ce qui sert à combattre une erreur, une passion. t. de blason. Marque propre et héréditaire à chaque maison noble.

ARMÉE, s. f. Grand nombre de troupes assemblées en un corps, sous la conduite d'un général.

ARMELINE, s. f. Peau très-fine et fort blanche, qui vient de la Laponie.

ARMEMENT, s. m. *ar-me-man.* Appareil de guerre. *D'un vaisseau*, ce qui sert à armer un vaisseau. *D'une troupe*, les armes dont elle est armée.

* ARMÉNIEN, IENNE, adj. et subst. Qui est d'Arménie.

ARMER, v. a. *ar-mé.* Fournir, revêtir d'armes. Donner occasion de prendre des armes. Garnir une chose avec une autre qui y ajoute de la force. *Armer une poutre de barres de fer. Armer un vaisseau*, l'équiper. v. n. Lever des troupes.

S'ARMER, v. réc. Se munir d'armes, prendre les armes contre... Fig. Se munir, se précautionner contre les choses qui peuvent nuire.

ARMÉ, ÉE, part. *A main armée*, avec force, et les armes à la main.

ARMET, s. m. *ar-mè.* Armure de tête, casque. Il n'est d'usage qu'en parlant des chevaliers errans des vieux romans.

ARMILLAIRE, adj. *ar-mil-lè-re. Sphère armillaire*, c'est-à-dire, sphère évidée, et composée de plusieurs cercles pour représenter la disposition du ciel et le mouvement des astres.

ARMILLES, s. f. pl. *ar-mi-le.* Petites moulures qui entourent, en façon d'anneaux, le chapiteau dorique.

ARMISTICE, s. m. Suspension d'armes.

* ARMOGAN, s. m. t. de mar. Temps propre pour naviguer.

ARMOIRE, s. f. *ar-moa-re.* Meuble de bois qui sert à mettre des hardes.

ARMOIRIES, s. f. pl. *ar-moa-ri-e.* t. de blas. Armes.

ARMOISE, s. f. *ar-moa-ze.* Plante odoriférante.

ARMOISIN, s. m. *ar-moa-zein.* Taffetas faible et peu lustré.

ARMON, s. m. Une des deux pièces du train d'un carosse, entre lesquelles le gros bout du timon est placé.

ARMORIAL, s. m. Livre contenant les armoiries d'un état, d'une province.

ARMORIER, v. a. *ar-mo-rié.* Appliquer des armoiries sur quelque chose.

ARMORISTE, s. m. Celui qui écrit sur le blason, et qui en possède la science.

ARMURE, s. f. Armes défensives qui couvrent et joignent le corps, comme la cuirasse, le casque, etc. Plaque de fer qu'on attache à un aimant, et qui en augmente la force.

ARMURIER, s. m. *ar-mu-rié*. Ouvrier qui fabrique ou qui vend des armes.

* AROIDES, s. f. pl. Plantes monocotylédones, apétales, à étamines hypogynes.

AROMATE, s. m. Drogue odoriférante.

AROMATIQUE, adj. de t. g. Qui a l'odeur des aromates.

AROMATISATION, s. f. *a-ro-ma-ti-za-cion*. t. de pharm. Mélange de quelques aromates avec d'autres.

AROMATISER, v. a. *a-ro-ma-ti-zé*. Mêler des aromates avec quelque chose.

* AROMATITE, s. f. Pierre précieuse.

ARONDE, s. f. Il n'est d'usage que dans cette phrase : *Queue d'aronde*, c'est une pièce de bois taillée en forme de queue d'hirondelle, pour être assemblée dans une entaille de la même forme.

* ARONDELAT, s. m. Petit de l'hirondelle.

* ARONDELLE, s. f. Hirondelle.

* AROUNIER, s. m. Arbre de la Guiane.

ARPÉGEMENT, s. m. *ar-pé-je-man*. t. de musiq. Manière de frapper successivement et rapidement tous les sons d'un accord, au lieu de les frapper à la fois.

ARPÉGER, v. n. *ar-pé-jé*. Faire des arpégemens.

ARPENT, s. m. *ar-pan*. Etendue de terre de cent perches carrées.

ARPENTAGE, s. m. *ar-pan-ta-je*. Mesure de terre par arpent.

ARPENTER, v. a. *ar-pan-té*. Mesurer par arpent. Fig. Marcher vite et à grands pas.

ARPENTEUR, s. m. *ar-pan-teur*. Celui qui fait profession d'arpenter.

* ARPENTEUSES. s. f. ou géomètres. Espèce de chenilles à corps très-long.

ARQUEBUSADE, s. f. *ar-ke-bu-za-de*. Coup d'arquebuse.

ARQUEBUSE, s. f. *ar-ke-bu-ze*. Arme à feu.

ARQUEBUSER, v. a. *ar-ke-bu-zé*. Tuer à coups d'arquebuse.

ARQUEBUSIER, s. m. *ar-ke-bu-zié*. Celui qui est armé d'une arquebuse, ou l'artisan qui les fait.

ARQUER, v. a. *ar-ké*. Courber en arc. v. n. et v. r. Se courber en arc. *Arqué, ée*, part. et adj. Courbé en arc, en cintre. *Jambe, poutre arquée.*

ARRACHEMENT, s. m. *a-ra-che-man*. Action d'arracher. *Arrachement d'une voûte*, endroit par où elle commence à se former en cintre.

ARRACHER, v. a. *a-ra-ché*. Détacher avec effort ce qui tient à quelque chose. Fig. *Arracher de l'argent à quelqu'un*, en obtenir avec peine. *Arracher une personne de l'étude, du jeu*, l'en détourner, l'en détacher. On dit encore figur. *Arracher une opinion de l'esprit de quelqu'un. On ne saurait lui arracher une parole de la bouche.*

S'ARRACHER, v. r. *Une épine du pied*, la tirer. On dit fig. d'un homme fort recherché, d'un roman nouveau, qu'*on se l'arrache.*

D'ARRACHE-PIED, adv. Tout de suite, sans intermission.

ARRACHEUR, s. m. Qui arrache. Il ne se dit que dans ces deux phrases : *Arracheur de dents, arracheur de cors.*

ARRACHEUSE, s. f. *a-ra-cheu-ze*. t. de chapelier. Femme qui arrache ou épluche la jarre des peaux de castor.

* ARRACHIS, s. m. Enlèvement frauduleux du plant des arbres.

ARRANGEMENT, s. m. *a-ran-ge-man*. Ordre, état de ce qui est arrangé. Disposition, ordre d'un discours. Economie, esprit d'ordre dans la dépense. Conciliation.

ARRANGER, v. a. *a-ran-jé*. Mettre dans l'ordre convenable. Accommoder, établir, mettre en bon ordre. On dit : *S'arranger chez soi*, rendre sa maison propre et commode. *S'arranger ensemble*, s'accorder.

ARRENTEMENT, s. m. *a-ran-te-man*. Action de donner ou de prendre à rente.

ARRENTER, v. a. *a-ran-té*. Donner quelque héritage à rente.

ARRÉRAGES, s. m. pl. *a-ré-ra-je*. Ce qui est échu d'une rente, d'un loyer, etc.

ARRESTATION, s. f. *a-res-ta-cion*. Action d'arrêter quelqu'un. Prise de corps. *Il est en arrestation.*

ARRÊT, s. m. *a-rè*. Jugement d'une cour souveraine. Figur. Décision de particuliers. *Ses paroles sont des arrêts.* Saisie, soit de la personne, soit des biens. L'action du cheval, quand il s'arrête; celle d'un chien couchant, lorsqu'il arrête le gibier. La pièce du harnais où un cavalier appuie, arrête sa lance pour rompre en lice ou autrement. Petite pièce de fer qui arrête le ressort d'une arme à feu. Petite pièce qui empêche que le mouvement d'une horloge n'aille trop vite. On dit figur. d'un homme volage, léger, qu'*il n'a point d'arrêt. Mettre aux arrêts*, défendre à un homme de guerre de sortir de chez lui.

ARRÊTÉ, s. m. *a-ré-té*. Résolution prise dans une compagnie. *Arrêté de compte*, règlement de compte.

ARRÊTE-BOEUF, s. m. *a-ré-te-beuf*. Plante dont les longues racines arrêtent les bœufs en labourant.

ARRÊTER, v. a. *a-ré-té*. Empêcher la continuation d'un mouvement, le cours, le progrès de quelque chose, l'écoulement de quelque liqueur. Empêcher quelqu'un d'agir. Saisir par voie de justice. Prendre prisonnier. Retenir un domestique à son service, pour son usage. *Arrêter des chevaux, une maison, un domestique.* Résoudre et déterminer quelque chose. *Arrêter un compte*, le régler. Cesser de marcher et demeurer en un lieu pour quelque temps.

S'ARRÊTER, v. r. Cesser d'aller. Tarder, s'amuser. Fig. Se déterminer, se fixer. Avoir égard, faire attention.

ARRÊTISTE, s. m. *a-rè-tis-te*. Compilateur ou commentateur d'arrêts.

ARRHER, v. a. *a-ré*. S'assurer d'un achat en donnant des arrhes.

ARRHES, subst. féminin pl. *a-re*. Argent donné pour assurance de l'exécution d'un marché.

ARRIÈRE, adv. En demeure, en retard. (Il se dit toujours avec *en*.) *Ce fermier est en arrière de trois quartiers.*

ARRIÈRE, s. m. *a-riè-re.* Le derrière de la poupe d'un vaisseau.

* ARRIÉRÉ, s. m. *a-rié-ré.* t. de finance. *Mettre à l'arriéré*, suspendre pour un temps le payement de certaines dettes.

ARRIÈRE-BAN, s. m. *a-riè-re-ban.* Assemblée de gentilshommes, qui était autrefois convoquée par le prince, pour le servir à la guerre.

ARRIÈRE-BOUTIQUE, s. f. *a-riè-re-bou-ti-ke.* Boutique de plain-pied après la première.

ARRIÈRE-CORPS, s. m. *a-riè-re-cor.* t. d'archit. La partie d'un bâtiment qui est derrière une autre partie.

ARRIÈRE-COUR, s. f. Petite cour qui, dans un corps de bâtiment, sert à dégager les appartemens.

ARRIÈRE-FIEF, s. m. *a-rié-re-fiéfe.* Fief mouvant d'un autre fief.

ARRIÈRE-GARDE, s. f. Dernière partie d'une armée marchant en bataille.

* ARRIÈRE-LIGNE, s. f. Deuxième ligne d'une armée.

ARRIÈRE-MAIN, s. m. t. de jeu de paume. Coup du revers de la main.

ARRIÈRE-NEVEU, s. m. Fils de neveu. On dit dans le style soutenu : *Nos arrière-neveux*, pour dire, la postérité la plus reculée.

ARRIÈRE-PETIT-FILS, s. m. ARRIÈRE-PETITE-FILLE, s. f. Le fils ou la fille du petit-fils ou de la petite-fille.

ARRIÈRE-POINT, s. m. *a-riè-re-poein.* Rang de points continus que l'on fait sur le poignet de la manche d'une chemise.

ARRIÉRER, v. a. *a-rié-ré. Un payement*, le différer.

s'ARRIÉRER, v. r. Demeurer derrière. Fig. Etre en arrière pour les payemens. *Ce fermier s'arrière toutes les années.*

ARRIÈRE-SAISON, s. f. *a-riè-re-cé-zon.* La fin de l'automne. Au figuré, le commencement de la vieillesse.

ARRIÈRE-VASSAL, s. m. Celui qui relève d'un seigneur vassal d'un autre seigneur.

ARRIÈRE-VOUSSURE, s. f. Voûte qui couronne l'embrasure d'une porte.

ARRIMAGE, s. m. *a-ri-ma-je.* Arrangement de la cargaison d'un navire.

ARRIMER, v. a. *a-ri-mé.* t. de mar. Arranger la cargaison d'un navire, le charger.

ARRIMEURS, s. m. pl. *a-ri-meur.* Petits officiers établis sur les ports, qui rangent les marchandises dans les vaisseaux.

ARRISER, v. a. *a-ri-zé.* t. de mar. Abaisser, descendre, amener. *Arriser les vergues.*

ARRIVAGE, s. m. *a-ri-va-je.* t. de mar. Abord des vaisseaux dans un port. Arrivée des marchandises par eau.

ARRIVÉE, s. f. *a-ri-vé-e.* Le temps où une personne arrive en quelque endroit. Le temps où les marchandises sont apportées en quelque lieu.

ARRIVER, v. n. *a-ri-vé.* Aborder, approcher de la rive. Parvenir à un lieu où l'on voulait aller. Survenir. *Il est arrivé un grand malheur.* Fig. Parvenir à... *Cet homme est parvenu à son but.* Il se dit aussi impersonnellement. *La première fois qu'il vous arrivera de mentir, vous serez puni.*

ARROCHE, s. f. *a-ro-che* Plante potagère.

ARROGAMMENT, adverbe. *a-ro-ga-man.* Avec arrogance.

ARROGANCE, s. f. *a-ro-gan-ce.* Fierté, orgueil.

ARROGANT, ANTE, adj. *a-ro-gan.* Hautain. Il est aussi substantif.

s'ARROGER, v. r. *s'a-ro-jé.* S'attribuer mal à propos quelque chose.

ARROI, s. m. *a-roa.* Train, équipage. Il est vieux.

ARRONDIR, v. a. *a-ron-dir.* Rendre rond. Fig. et prov. *Arrondir son champ*, *son pré.* Fig. *Arrondir une phrase*, *une période*, lui donner du nombre, de l'harmonie. En peinture, faire sentir la rondeur de saillie.

ARRONDI, IE, part. En t. de blas., il s'applique à tout ce qui, étant rond par sa nature, est représenté en relief par le moyen de certains traits.

ARRONDISSEMENT, s. m. *a-ron-di-ce-man.* L'action d'arrondir. Etat de ce qui est arrondi. Division de territoire. *D'une période*, au figuré.

ARROSAGE, s. m. *a-ro-za-je. Canaux d'arrosage*, canaux pratiqués pour conduire les eaux sur des terrains secs.

ARROSEMENT, s. m. *a-ro-ze-man.* L'action d'arroser.

ARROSER, v. a. *a-ro-zé.* Humecter, mouiller quelque chose en versant de l'eau dessus. On dit qu'*une rivière arrose un pays*, pour dire qu'elle y passe. On dit aussi fig. *Arroser de larmes*, mouiller de larmes.

ARROSOIR, s. m. *a-ro-zoar.* Vase fait pour arroser.

ARRUGIE, s. f. *a-ru-ji-e.* Canal pour l'écoulement des eaux.

ARS, s. m. pl. Membres. Il ne se dit guère que des jambes du cheval. *Saigner un cheval des quatre ars.*

ARSENAL, s. m. *ar-ce-nal.* Magasin d'armes. Au pl. *Arsenaux.*

ARSENIC, s. m. *ar-ce-nik.* Demi métal.

ARSENICAL, ALE, adj. *ar-se-ni-kal.* Qui tient de l'arsenic.

* ARSINS, s. et adj. m. pl. Se dit des bois sur pied où le feu a pris.

ART, s. m. *ar.* Méthode de bien faire un ouvrage selon certaines règles. *Arts libéraux*, ceux où l'esprit a la principale part. *Mécaniques*, qui dépendent surtout de la main. *Arts*, dans le langage des universités : *Maître-ès-arts*, *la faculté des arts. Les maîtres de l'art*, *les gens de l'art*, ceux qui sont regardés comme les plus habiles dans un art ou dans une science. Fig. Adresse, industrie. *Agir, se conduire avec art. L'art de plaire, de bien vivre. S'insinuer avec art*, etc. Il se dit au propre et souvent au fig., par opposition à nature. *L'art perfectionne la nature.*

ARTÈRE, s. f. Vaisseau du corps de l'animal, qui porte le sang du cœur vers les

extrémités, où il est repris par les veines pour être reporté au cœur

ARTÉRIEL, ELLE, adj. Qui appartient à l'artère. *Sang artériel.*

ARTÉRIOLOGIE, s. f. t. d'anat. Traité des artères.

* ARTÉRIOTOMIE, s. f. t. d'anat. Ouverture d'une artère avec la lancette.

* ARTIEN, s. m. *ar-cien.* Étudiant en philosophie.

ARTHRITIQUE, adj. de t. g. *ar-tri-ti-ke.* t. de méd. Il se dit des maladies qui attaquent les jointures, comme la goutte.

* ARTHRODIE, s. f. *ar-tro-die.* t. d'anat. Espèce d'articulation.

ARTHRON, s. m. *ar-tron.* t. d'anat. Jonction naturelle des os.

ARTICHAUT, s. m. *ar-ti-chô.* Espèce de légume.

ARTICLE, s. m. Jointure des os. Petite partie d'un écrit. En t. de gramm. Particule ajoutée à un nom pour en marquer le genre. *A l'article de la mort*, au dernier moment de la vie. *Article de foi*, point de croyance en matière de religion. On dit aussi d'un homme trop crédule, qu'*il croit tout comme article de foi*. Fam.

ARTICULAIRE, adj. de t. g. *ar-ti-ku-lè-re.* t. de méd. Qui a rapport aux jointures du corps. *Maladie articulaire.*

ARTICULATION, s. f. *ar-ti-ku-la-cion.* Jointure des os. t. de palais. *Articulation des faits*, déduction des faits, article par article. *Articulation de la voix*, prononciation distincte des mots.

ARTICULER, v. a. *ar-ti-cu-lé.* Déduire par article. *Articuler des faits.* Prononcer distinctement les mots.

ARTIFICE, s. m. Art, industrie. Ruse, fraude. Composition de matières aisées à s'enflammer.

ARTIFICIEL, ELLE, adj. *ar-ti-fi-ciel.* Qui se fait par art. Il est opposé à naturel.

ARTIFICIELLEMENT, adv. *ar-ti-fi-ciè-le-man.* Avec art.

ARTIFICIER, v. a. *ar-ti-fi-cié.* Celui qui fait des feux d'artifice.

ARTIFICIEUSEMENT, adv. *ar-ti-fi-cieu-se-man.* D'une manière artificieuse.

ARTIFICIEUX, EUSE, adj. *ar-ti-fi-cieu.* Plein d'artifice et de finesse.

ARTILLÉ, ÉE, adj. *ar-ti-glié.* (mouillez les *ll.*) t. de mar. Garni. *Un vaisseau artillé de toutes pièces.*

ARTILLERIE, s. f. *ar-ti-glie-rie.* (mouill. les *ll.*) Tout l'attirail de guerre, qui comprend les canons, les mortiers, les bombes, etc. Corps des officiers qui servent à l'artillerie.

ARTILLEUR, s. m. *ar-ti-glieur.* (mouillez les *ll.*) Celui qui sert dans l'artillerie.

ARTIMON, s. f. t. de mar. Arbre de poupe d'un vaisseau.

ARTISAN, s. m. *ar-ti-zan.* Ouvrier dans un art mécanique. Fig. Auteur de quelque chose. *Il est l'artisan de sa fortune*

ARTISON, s. m. *ar-ti-zon.* Petit ver qui s'engendre dans le bois.

ARTISONNÉ, ÉE, adj. *ar-ti-zo-né.* Il se dit du bois troué par les vers.

ARTISTE, s. m. Celui qui travaille dans un art ou le génie et la main doivent concourir.

ARTISTEMENT, adv. *ar-tis-te-man.* Avec art et industrie.

ARURE, s. f. Mesure géographique en usage en Égypte.

ARUSPICE, s. m. Ministre de la religion chez les anciens, dont la fonction consistait à chercher des pronostics de l'avenir dans les mouvemens de la victime avant le sacrifice, et dans l'inspection de ses entrailles après la cérémonie.

ARYTÉNOIDES, s. m. pl. *a-ri-té-no-i-de.* t. d'anat. Ce sont deux petits cartilages pairs du larynx.

ARYTHME, s. m. *a-rit-me.* t. de méd. Défaillance du pouls.

AS, s. m. *a-ce.* Point seul marqué sur un des côtés d'un dé, ou sur une carte.

ASARINE, s. f. *a-za-ri-ne.* Plante apéritive.

ASARUM, s. m. *a-za-ro-me.* Plante. (*Voyez* Cabaret.)

ASBESTE, s. m. Pierre incombustible de la nature de l'amiante.

ASCARIDES, s. m pl. *as-ca-ri-de.* Petits vers ronds des intestins.

ASCENDANT, ANTE, adj. *a-san-dan.* Qui va en montant. En généalogie, il se dit des personnes dont on est né. *Ligne ascendante.* En astron., il se dit des astres qui s'élèvent sur l'horizon.

ASCENDANT, s. m. Personne dont on est descendu. Point du ciel ou degré du signe qui monte sur l'horizon. Fig. Pouvoir, autorité, supériorité qu'une personne a sur l'esprit d'une autre.

ASCENSION, s. f. *a-san-cion.* Élévation. Elevation miraculeuse de J.-C lorsqu'il monta au ciel. Jour où les chrétiens célèbrent cette fête. terme de physique. Action par laquelle un fluide monte dans des tuyaux.

ASCENSIONNEL, ELLE, adj. *a-san-cio-nel.* t. d'astron. *Différence ascensionnelle*, différence entre l'ascension droite et l'ascension oblique.

ASCÈTE, s. m. *a-cè-te.* Celui qui s'est consacré d'une manière particulière aux exercices de piété.

ASCÉTIQUE, adj. de t. g. *a-cé-ti-ke.* Qui a rapport aux exercices de la vie spirituelle. *Vie ascétique, auteur ascétique.*

ASCIENS, s. m. pl. *a-cien.* t. de géographie. Il se dit des habitans de la zone torride, qui n'ont point d'ombre le jour de l'année où le soleil est perpendiculaire sur leur tête.

ASCITE, s. f. *a-ci-te.* t. de méd. Hydropisie du bas-ventre.

ASCLÉPIADE, s. m. Vers grec et latin, composé d'un spondée, de deux coriambes et d'un iambe. *Vers asclépiade.*

ASCLÉPIAS ou DOMPTE-VENIN, s. m. *as-clé-pi-ace.* Plante vulnéraire.

ASIARCHAT, s. m. *a-zi-ar-ka*. Magistrature annuelle jointe au sacerdoce, et qui donnait le droit de présider aux jeux sacrés en commun par les villes d'Asie.

ASIARQUE, s. m. *a-zi-ar-ke*. Celui qui était revêtu de l'asiarchat.

ASIATIQUE, adj. de t. g. *a-zi-a-ti-ke*. Qui appartient à l'Asie. Il se dit particulièrement du style, du luxe, des mœurs.

ASILE, s. m. *a-zi-le*. Lieu établi pour servir de refuge aux débiteurs et aux criminels. Tout lieu où l'on trouve un abri contre les poursuites de la justice, les persécutions. Au figuré, secours, protection, ressource. Il se dit des personnes et des choses.

ASINE, a. f. t. de pratique qui n'est d'usage que dans cette phrase : *Bête âsine*, un âne, une ânesse.

ASPALATHE, s. m. *as-pa-la-te*. Sorte de bois odoriférant qui approche du bois d'aloès.

ASPECT, s. m. *as-pek*. Vue d'un objet. Perspective d'un site. Situation des planètes les unes à l'égard des autres. Fig. *Cette entreprise se présente sous un aspect dangereux*.

ASPERGE, s. f. Espèce de légume.

ASPERGER, v. a. *as-per-jé*. Arroser par petites gouttes avec une branche d'arbre ou un goupillon. Il n'est d'usage que dans les rites de la religion.

ASPERGÈS, s. m. *as-per-jèce*. Goupillon à jeter de l'eau bénite.

ASPÉRITÉ, s. f. Rudesse. On le dit aussi au figuré, du style et du caractère.

ASPERSION, s. f. *as-per-cion*. Action d'asperger.

ASPERSOIR, s. m. *as-per-soar*. Goupillon.

ASPHALTE, s. m. *as-fal-te*. Sorte de bitume dont on fait un ciment qui résiste à l'eau.

ASPHODÈLE, s. m. *as-fo-dè-le*. Plante dont les racines sont en forme de navets.

ASPHYXIE, s. f. *as-fik-ci-e*. t. de méd. Privation subite des signes de la vie.

* ASPHYXIÉ, ÉE, adj. Frappé d'asphyxie.

ASPIC, s. m. *as-pik*. Petit serpent. Espèce de lavande d'une odeur très-forte.

ASPIRANT, ANTE, adj. *as-pi-ran*. *Pompe aspirante*, qui élève l'eau en l'attirant.

ASPIRANT, s. m. Celui qui aspire à entrer dans une charge, dans un corps.

ASPIRATION, s. f. *as-pi-ra-cion*. Action d'attirer l'air extérieur en dedans. Il est opposé à *expiration*. Action des pompes aspirantes. t. de gramm. Manière de prononcer en aspirant. Fig. Elévation de l'âme à Dieu.

* ASPIRAUX, s. m. *as-pi-rô*. Trous de fourneaux recouverts d'une grille.

ASPIRER, v. a. *as-pi-ré*. Attirer l'air avec la bouche. En t. de gramm. Prononcer de la gorge, en sorte que la prononciation soit fortement marquée. Fig. Prétendre à quelque chose. Désirer ardemment.

ASPRE, s. m. Petite monnaie de Turquie.

ASSA, subst. masculin. *a-sa*. Il y en a de deux sortes : l'*assa dulcis*, qui est le benjoin, et l'*assa fœtida*, gomme visqueuse et amère.

ASSAILLANT, s. m. *a-sa-glian*. (mouillez les *ll*.) Celui qui attaque. Il ne se dit au singulier qu'en parlant de tournois, et au pl. *Les assaillans* sont ceux qui attaquent une place.

ASSAILLIR, v. a. *a-sa-glir*. (mouillez les *ll*.) Attaquer vivement. *J'assailles, tu assailles, il assaille; nous assaillons, vous assaillez, ils assaillent. J'assaillais. J'assaillirai. Que j'assaille. Que j'assaillisse.* Il se dit aussi fig. *L'orage nous assaillit*.

* ASSAINIR, v. a. *a-cé-nir*. Rendre sain.

* ASSAINISSEMENT, s. m. *a-cé-ni-ce-man*. Mélange des ingrédiens qui servent à assaisonner. Figur. Ce qui rend une chose agréable.

ASSAISONNER, v. a. *a-cé-zo-né*. Accommoder un met avec des ingrédiens qui flattent le goût. Il se dit figur. des manières agréables, etc., dont on accompagne ce qu'on fait.

ASSAKI, s. f. Titre de la sultane favorite du Grand-Seigneur.

ASSASSIN, s. m. *a-sa-cein*. Meurtrier de dessein formé, en trahison.

ASSASSIN, INE, adj. *Fer assassin, yeux assassins*. Il n'est guère usité qu'en poésie.

ASSASSINAT, s. m. *a-sa-ci-na*. Meurtre en trahison et de guet-apens.

ASSASSINER, v. a. *a-sa-ci-né*. Tuer de dessein formé. Par extention, outrager, excéder de coups. Fig. Importuner excessivement.

* ASSATION, s. f. *a-sa-cion*. t. de pharm. Coction des médicamens dans leur propre suc.

ASSAUT, s. m. *a-sô*. Attaque pour emporter une ville. *Faire assaut*, se battre au fleuret pour s'exercer. Figur. Sollicitation vive et pressante. *J'ai soutenu plusieurs assauts pour cette affaire. Résister aux assauts des passions*. On dit aussi figur. *Faire assaut d'esprit*.

* ASSEAU, s. m. *ou* ASSETTE, s. f. Marteau de couvreur

ASSEMBLAGE, s. m. *a-san-bla-je*. Union de plusieurs choses qu'on joint ensemble. Manière d'assembler les bois de menuiserie. Il se dit aussi des choses morales. *Son caractère est un assemblage de bonnes et mauvaises qualités*. t. de librairie. Action d'assembler une à une, et par ordre, les feuilles qui composent un livre.

ASSEMBLÉE, s. f. *a-san-blé-e*. Nombre de personnes réunies dans un même lieu. Bal particulier. Rendez-vous des chasseurs pour déjeûner.

ASSEMBLER, v. a. *a-san-blé*. Mettre ensemble.

s'ASSEMBLER, v. r. Se réunir.

ASSÉNER, v. a. *a-cé-né*. Porter un coup rude et violent.

ASSEOIR, v. a. *a-soar*. *J'assieds, tu assieds, il assied; nous asseyons, vous asseyez, ils asseyent. J'asseyais. J'assis. Que j'assisse. En asseyant.* Mettre dans un siége. Il s'emploie

plus ordinairement avec le pronom personnel. *S'asseoir*. *Il s'assit*. t. de bâtiment. Poser sur quelque chose de ferme. *Asseoir les fondemens d'une maison sur le roc*. Figur. *Asseoir une rente*, placer une rente. *Un camp*, le placer. *Un jugement*, fonder un jugement sur quelque raison.

ASSERTION, s. f. *a-cer-cion*. t. didact. Proposition qu'on soutient vraie. En pratique, affirmation en justice.

ASSERVIR, v. a. *a-cer-vir*. Assujettir. Fig. *Asservir ses passions*; les dompter.

s'ASSERVIR, v. r. S'assujettir.

ASSERVISSEMENT, s. m. *a-cer-vi-ce-man*. Esclavage, surtout au figuré.

ASSESSEUR, s. m. *a-cé-seur*. Officier adjoint à un juge principal, pour juger avec lui, et qui préside en son absence.

ASSEZ, adv. *a-cé*. Suffisamment

ASSIDU, UE, adj. *a-ci-du*. Qui est exact à se trouver où son devoir l'appelle. Qui a une application continuelle à quelque chose. Qui rend des soins continuels à quelqu'un.

ASSIDUITÉ, s. f. *a-ci-du-i-té*. Exactitude. Application continuelle.

ASSIDUMENT, adj. *a-ci-dû-man*. D'une manière assidue.

ASSIÉGEANT, EANTE, adj. *a-cié-jan*. Qui assiége. *Les troupes assiégeantes*. Il est plus ordinairement substantif et ne se dit qu'au pluriel. *Les assiégeans furent repoussés*.

ASSIÉGER, v. a. *a-cié-jé*. Faire le siége d'une place. Il se dit aussi des personnes qui sont enfermées dans une place assiégée. *Il fut assiégé dans Tournai*. Fig. Enfermer, environner. *Les eaux nous ont assiégés*. *Les créanciers, les malheurs l'assiégent*. Fig. Importuner par une présence continuelle. *Cet homme m'assiége tous les jours*.

ASSIÉGÉS, s. m. pl. Ceux qui sont dans une ville assiégée. *Les assiégés firent une sortie*.

ASSIENTE, s. f. *a-ci-en te*. Compagnie de commerce espagnole pour la fourniture des nègres.

ASSIETTE, s. f. *a-ci-è-te*. Situation, manière d'être placé. Situation d'un corps solide posé sur un autre. *L'assiette d'une pierre, d'une poutre*. Situation d'une maison, d'un toit. *L'assiette de cette place est avantageuse*. En t. de manége, la situation du cavalier sur la selle. Fig. Etat de disposition de l'esprit. *Il n'est pas aujourd'hui dans son assiette*.

ASSIETTÉE, s. f. *a-cié-té-e*. Plein une assiette.

ASSIGNAT, s. m. *a-ci-gna*. (mouillez le *gn*.) Constitution d'une rente sur un héritage. Billets d'état en France, dont le payement était assigné sur la vente des biens nationaux.

ASSIGNATION, s. f. *a-ci-gna-cion*. (mouillez le *gn*.) Destination de certains fonds pour le payement de quelque somme. Exploit qui assigne à comparaître en justice. Rendez-vous.

ASSIGNER, v. a. *a-ci-gné*. (mouillez le *gn*.) Placer un payement sur certains fonds. Indiquer. Donner un exploit pour comparaître en justice.

ASSIMILATION, s. f. *a-ci-mi-la-cion*. t. de physique. Action par laquelle les choses sont rendues semblables.

ASSIMILER, v. a. *a-ci-mi-lé*. Rendre semblable ou présenter comme semblable.

ASSISE, s. f. *a-ci-ze*. t. de maçonnerie. Rang de pierres de taille posées horizontalement.

ASSISES, s. f. pl. Autrefois séances extraordinaires des officiers des seigneurs de fief. Aujourd'hui cours qui jugent les criminels.

ASSISTANCE, s. f. *a-cis-tan-ce*. t. de pratique. Présence. Aide, secours.

ASSISTANT, ANTE, adj. *a-cis-tan*. Qui est présent. Il est aussi substantif. *Tous les assistans furent édifiés*.

ASSISTER, v. a. *a-cis-té*. Secourir, aider. On dit aussi : *Etre assisté de quelqu'un*, ou *Se faire assister par quelqu'un*, être accompagné par quelqu'un. v. n. Etre présent.

ASSOCIATION, s. f. *a-so-cia-cion*. Union de plusieurs personnes qui se joignent ensemble pour un intérêt commun.

ASSOCIER, v. a. *a-so-cié*. Prendre pour collègue. Recevoir dans une compagnie de commerce.

s'ASSOCIER, v. r. Entrer en société d'intérêt avec quelqu'un. Hanter, fréquenter. Se lier avec.

ASSOCIÉ, s. m. Qui est d'une société.

* ASSODÈS, s. m. *a-so-dès*. Fièvre ardente et continue avec inquiétudes autour du cœur et de l'estomac.

ASSOGUE, s. m. *a-so-ghe*. Mot emprunté de l'espagnol. On donne ce nom à certains galions d'Espagne qui portent du vif-argent aux Indes Occidentales.

* ASSOLEMENT, s. m. *a-so-le-man*. Action ou manière d'assoler.

* ASSOLER, v. a. *a-so-lé*. t. d'agriculture. Diviser en différentes soles les terres labourables d'une ferme, pour les ensemencer ou les laisser reposer.

ASSOMMER, v. a. *a-so-mé*. Tuer avec une massue, des pierres, etc. Battre avec excès. Fig. et fam. Incommoder, importuner, affliger beaucoup.

ASSOMMEUR, s. m. Celui qui assomme.

ASSOMPTION, s. f. *a-somp-cion*. Il se dit du moment où la sainte Vierge fut enlevée au ciel. Jour auquel l'Eglise en célèbre la fête.

ASSONNANCE, s. f. *a-so-nan-ce*. Ressemblance imparfaite de sons dans la terminaison des mots.

ASSORATH ou ASSONAH, s. m. Livre qui contient la tradition de la loi mahométane.

ASSORTIMENT, s. m. *a-sor-ti-man*. Convenance. *L'assortiment de ces couleurs est bien entendu*. Assemblage complet de certaines choses qui se conviennent ensemble. *Un assortiment de diamans*. t. d'imprim. Ce qui convient à chaque corps de caractère.

ASSORTIR, v. a. *a-sor-tir*. Mettre plusieurs choses ensemble, en sorte qu'elles se conviennent. Il se dit fig. des personnes. Fournir de toutes sortes de choses convenables. *Assortir un magasin*. v. n. et v. r. Convenir à...

ASSORTISSANT, ANTE, adj. *a-sor-ti-san*. Qui convient. Qui assortit bien. *Couleur assortissante*.

ASSOTÉ, ÉE, part. du v. *assoter*, qui n'est plus en usage. Infatué, entêté.

ASSOUPIR, v. a. *a-sou-pir*. Endormir à demi. Disposer au sommeil. Adoucir, suspendre, diminuer pour un temps. *Assoupir la douleur*. Figur. Empêcher l'éclat, les progrès, les suites de quelque chose. *Assoupir une affaire, une sédition*.

s'Assoupir, v. r. S'endormir.

ASSOUPISSANT, ANTE, adj. *a-sou-pi-san*. Qui assoupit. En t. de médecine, il se prend subst.

ASSOUPISSEMENT, s. m. *a-sou-pi-ce-man*. L'état d'une personne assoupie. Fig. Grande nonchalance.

ASSOUPLIR, v. a. *a-sou-plir*. Rendre souple. *Assouplir une étoffe, un cheval*. Fig. *Assouplir le caractère de quelqu'un*.

ASSOURDIR, v. a. *a-sour-dir*. Rendre sourd. En peinture, c'est diminuer la lumière et les détails dans les demi-teintes.

ASSOUVIR, v. a. *a-sou-vir*. Rassasier pleinement, apaiser une faim vorace. Il s'emploie au figuré. *Assouvir sa vengeance*.

ASSOUVISSEMENT, s. m. *a-sou-vi-ce-man*. Il n'est d'usage qu'au figuré. *L'assouvissement des passions, des désirs*.

ASSUJETTIR, v. a. *a-su-jé-tir*. Soumettre. On dit fig. *Assujettir ses passions*, les soumettre à la raison. Astreindre à quelque chose : *Je ne veux pas m'assujettir à cela*. En mécanique, arrêter une chose de telle sorte qu'elle soit stable et sans mouvement.

ASSUJETTISSANT, ANTE, adj. *a-su-jé-ti-san*. Qui rend très-sujet.

ASSUJETTISSEMENT, s. m. *a-su-jé-ti-ce-man*. Contrainte, sujétion.

ASSURANCE, s. f. *a-su-ran-ce*. Certaine ou grande probabilité. État où l'on est hors de péril. *Je l'ai mis en lieu d'assurance*. Promesse, obligation, nantissement. *Je vous donnerai vos assurances*. t. de comm. Traité par lequel, moyennant une somme, on répond des accidens de mer, d'incendie, etc. Hardiesse. *Il parle avec assurance*.

ASSURÉMENT, adj. Certainement.

ASSURER, v. a. *a-su-ré*. Affirmer. Rendre témoignage. Faire qu'une chose ne périclite point. *Assurer une dette, un vaisseau*, en garantir la perte. (*Voyez* Assurance.) On dit aussi : *Assurer une muraille, un plancher*, l'étayer.

s'Assurer, v. r. *En quelqu'un*, se confier en lui. *De quelqu'un*, de sa protection. *D'une personne*, l'arrêter, l'emprisonner.

Assuré, ée, part. Il est aussi adj. et signifie : Hardi, sans crainte.

ASSUREUR, s. m. *a-su-reur*. Celui qui, pour une somme, assure les vaisseaux pour le commerce, les maisons contre l'incendie, etc.

* ASTELLE, s. f. Appui pour soutenir les fractures des os avec des bandages. t. de chirurgie.

* ASTENIE, s. f. Faiblesse extrême.

ASTER, s. m. *as-tèr*. Sorte de plante.

ASTÉRIE, s. f. *as-té-ri-e*. Espèce d'opale.

ASTERISME, s. m. t. d'astron. Constellation. Assemblage de plusieurs étoiles.

ASTÉRISQUE, s. f. *as-té-ris-ke*. Petite marque en forme d'étoile (*), pour indiquer un renvoi.

ASTHMATIQUE, adj. de t. g. *as-ma-ti-ke*. Qui est attaqué d'un asthme.

ASTHME, s. m. *as-me*. Maladie.

* ASTIC, s. m. Gros os de cheval qui sert aux cordonniers à lisser le cuir.

* ASTOME, adj. Sans bouche.

ASTRAGALE, s. m. t. d'archit. Petite moulure ronde qui entoure le haut du fût d'une colonne. Plante légumineuse. t. d'anat. Un des os du talon.

ASTRE, s. m. Se dit en général de tous les corps célestes.

ASTREINDRE, v. a. Assujettir.

ASTRINGENT, ENTE, adj. *as-trein-jan*. Qui resserre. *Remède astringent*. Il est aussi substantif.

ASTROITE, s. f. *as-tro-i-te*. Espèce de madrépore. Espèce de pierre à laquelle la magie orientale attribuait de grandes vertus chimériques.

ASTROLABE, s. m. Instrument pour observer les astres.

ASTROLOGIE, s. f. *as-tro-lo-ji-e*. Art chimérique, suivant les règles duquel on croyait pouvoir connaître l'avenir par l'inspection des astres.

ASTROLOGIQUE, adj. de t. g. *as-tro-lo-gi-ke*. Qui appartient à l'astrologie.

ASTROLOGUE, s. m. *as-tro-lo-ghe*. Qui fait profession de l'astrologie.

ASTRONOME, subst. m. Qui sait l'astronomie.

ASTRONOMIE, s. f. La science du cours et la position des astres.

ASTRONOMIQUE, adj. de t. g. *as-tro-no-mi-ke*. Qui appartient à l'astronomie. *Observations, tables astronomiques*.

ASTUCE, s. f. Mauvaise finesse.

* ASTUCIEUSEMENT, adv. *as-tu-ci-eu-ze-man*. Avec astuce.

ASYMPTOTE, s. f. *a-ceimp-to-te*. t. de géométrie. Ligne droite dont une ligne courbe s'approche continuellement et à l'infini, sans jamais la rencontrer.

* ASYNDÉTON, s. m. *a-cein-dé-ton*. t. de rhétor. Fig. qui consiste à retrancher les conjonctions copulatives pour rendre le discours plus rapide.

ATARAXIE, s. f. *a-ta-rak-ci-e*. t. de philosophie. Tranquillité d'âme.

* ATAXIE, s. f. *a-tak-ci-e*. t. de méd. Irrégularité dans les crises et les accès de fièvre.

* ATAXIQUE (Fièvre), adj. *a-tak-ci-ke*. Maligne, irrégulière.

ATELIER, s. m. *a-te-lié*. Lieu où les peintres, etc., travaillent. Il se prend aussi collectivement pour tous les ouvriers qui travaillent sous un même maître.

ATELLANNES, s. f. pl. Farces en usage sur le théâtre romain.

ATÉMADOULET, s. m. *a-té-ma-dou-lè*. Titre du premier ministre de Perse.

ATERMOIEMENT, s. m. *a-ter-moa-man*. t. de prat. Accommodement avec les créanciers pour les payer à certains termes.

ATERMOYER. v. a. *a-ter-moa-ié*. Prolonger les termes d'un payement.

ATHANOR, s. m. *a-ta-nor*. t. de chimie. Fourneau où, avec un même feu, on fait des opérations qui exigent des degrés de chaleur différens.

ATHÉE, s. m. *a-té-e*. Celui qui ne reconnait point de Dieu. Il est aussi adj. *Un sentiment athée*. Peu usité.

ATHÉISME, s. m. *a-té-is-me*. Impiété qui consiste à ne reconnaître point de Dieu.

* **ATHÉNÉE**, s. m. *a-té-né*. Réunion littéraire.

* **ATHÉROME**, s m. *a-té-ro-me*. t. de chirurgie. Sorte d'abcès.

* **ATHLÈTE**, s. m. *at-lè-te*. Celui qui combattait dans les jeux solennels de la Grèce. Fig. Homme robuste et adroit.

ATHLÉTIQUE, s. f. *at-lé-ti-ke*. C'était une branche de la gymnastique des anciens. Il est aussi adj. de t. g. Qui appartient à l'athlète.

ATHLOTHÈTE, s. m. *at-lo-tè-te*. Officier qui présidait aux jeux gymnastiques.

ATINTER, v. a. *a-tein-té*. Parer. Il est populaire.

ATLANTE, s. m. Statue qui tient lieu de colonne pour porter les entablèmens.

ATLAS, s. m. *at-lace*. Recueil de cartes géographiques. t. d'anatomie. Première vertèbre du cou.

ATMOSPHÈRE, s. f. *at-mos-fère*. Masse d'air qui environne la terre.

* **ATMOSPHÉRIQUE**, adj. de t. g. *at-mos-fé-ri-ke*. De l'atmosphère.

ATOME, s. m. *a-to-me*. Corps qu'on regarde comme invisible à cause de sa petitesse. Poussière que l'on voit voler en l'air aux rayons du soleil.

ATONIE, s. f. Faiblesse, relâchement des fibres.

ATOUR, s. m. Parure. Il ne se dit que de la parure des femmes, et n'est guère usité qu'au pl. *Dame d'atours*, dame qui coiffe et habille la reine, une princesse.

ATOURNER, v. a. *a-tour-né*. Orner. Il ne se dit qu'en parlant des femmes, et par plaisanterie.

ATOUT, s. m. t. de jeu de cartes. (*Voyez* TRIOMPHE.)

ATRABILAIRE, adj. de t. g. *a-tra-bi-lè-re*. Il est aussi substantif et signifie mélancolique.

ATRABILE, s. f. t. de méd. Bile noire. Mélancolie.

* **ATRAMENTAIRE**, s. f. *a-tra-men-tè-re*. Nom donné à une pierre de vitriol.

ATRE, s. m. *â-tre*. Foyer d'une cheminée.

ATROCE, adj. de t. g. Enorme, excessif. *Injure atroce. Ame atroce.*

ATROCITÉ, s. f. Enormité. *Atrocité d'un crime*. Il se dit aussi d'un caractère noir et capable de grands crimes.

ATROPHIE, s. f. *a-tro-fi-e*. t. de médecine. Consomption de tout le corps ou d'un membre.

ATROPHIÉ, ÉE, adj. *a-tro-fié*. t. de méd. Consumé, amaigri. *Bras atrophié*.

s'ATTABLER, v. r. *s'a-ta-blé*. Se mettre à table pour y demeurer long-temps. Fam.

ATTACHE, s. f. *a-ta-che*. Lien, courroie. Fig. Tout ce qui occupe l'esprit, ou qui engage le cœur. *Cette passion est une furieuse attache pour lui*. Figur. Application, ardeur. *Avoir de l'attache au jeu, à l'étude.*

ATTACHEMENT, s. m. *a-ta-che-man*. Sentiment qui fait qu'on s'attache fortement à... Grande application.

ATTACHER, v. a. *a-ta-ché*. Joindre une chose à une autre, de manière qu'elle y tienne. Fig. Lier par quelque chose qui engage. Appliquer. *Les mathématiques attachent beaucoup.*

s'ATTACHER, v. réc. Se prendre à quelque chose. Fig. S'appliquer. Demeurer ferme à quelque chose. *S'attacher à ses intérêts*, aimer trop ses intérêts. On dit aussi : *S'attacher à quelqu'un, auprès de quelqu'un.*

ATTAQUANT, s. m. *a-ta-kan*. Qui attaque. Il ne se dit qu'au pluriel. *Les attaquans furent repoussés.*

ATTAQUE, s. f. *a-ta-ke*. L'action d'attaquer l'ennemi. Assaut. Travaux qu'on fait pour s'approcher d'une place assiégée. Fig. Certaines paroles dites exprès pour disposer quelqu'un à accorder quelque chose, ou pour sonder son intention, etc. Fig. Attaque de certaines maladies. *Attaque de goutte, d'apoplexie.*

ATTAQUER, v. a. *a-ta-ké*. Assaillir, être agresseur. Offenser le premier. Fig. et fam. *Attaquer quelqu'un de conversation*, lui adresser la parole.

s'ATTAQUER A... v. réc. Se déclarer contre, offenser.

ATTEINDRE, v. a. *a-tein-dre*. *J'atteins. J'atteignais. J'atteignis. J'atteindrai.* Frapper de loin. Joindre quelqu'un qui marchait devant. Fig. Parvenir à quelque chose. *Atteindre à la perfection*. Fig. Egaler. *Atteint, einte*, part. et adj. Frappé. *Atteint d'un coup de pierre, de maladie. Atteint de crime*, accusé, prévenu de crime.

ATTEINTE, s. f. *a-tein-te*. Coup dont on est atteint. Il se dit fig. des attaques de certaines maladies, Figur. *Atteinte mortelle*, impression vive et douloureuse. On dit encore fig. *Porter atteinte à la réputation de quelqu'un*, dire quelque chose qui lui porte préjudice.

ATTELAGE, s. m. *a-te-lâ-je*. Nombre de chevaux, de bœufs, etc., qui tirent la charrue, ou traînent des voitures.

ATTELER, v. a. *a-te-lé*. Attacher des chevaux à une voiture.

* **ATTELLE**, s. f. *a-tè-le*. Petit ais qu'on lie autour d'un membre rompu, pour le tenir en état jusqu'à sa guérison. Au pl. Lattes courbées qu'on attache aux colliers des chevaux de harnais.

* **ATTELOIRE**, s. f. Pièce, cheville pour atteler.



ATTENANT, ANTE, adj. *a-te-nan*. Contigu, tout proche.

Attenant, prép. et adv. Joignant, tout proche, contre.

ATTENDRE, v. a. *a-tan-dre*. Etre dans l'attente de quelque chose qu'on croit devoir arriver. Il se joint souvent avec la préposition. *Après. Attendre après quelqu'un*. Espérer.

s'Attendre, v. r. Se tenir comme assuré de quelque chose, compter sur quelqu'un ou sur quelque chose. *En attendant*, adv. Cependant, jusqu'à ce que.

ATTENDU, eu égard à... *Attendu son âge*.

Attendu que, conj. Vu que, puisque.

ATTENDRIR, v. a. *a-tan-drir*. Rendre tendre et facile à manger. Fig. Rendre sensible à la compassion, à l'amitié.

s'Attendrir, v. r. Devenir plus tendre, devenir sensible.

ATTENDRISSANT, ANTE, adj. *a-tan-dri-san*. Qui attendrit.

ATTENDRISSEMENT, s. m. *a-ten-dri-ce-man*. Sentiment par lequel on s'attendrit.

ATTENTAT, s. m. *a-tan-ta*. Entreprise contre les lois dans une occasion importante.

ATTENTATOIRE, adj. de t. g. *a-tan-ta-toa-re*. Qui va contre l'autorité d'une juridiction.

ATTENTE, s. f. *a-tan-te*. L'état de celui qui attend, et le temps pendant lequel il est à attendre. Espérance, opinion qu'on a conçue de quelqu'un, de quelque chose.

ATTENTER, v. n. *a-tan-té*. Former une entreprise contre les lois dans une chose capitale. *Attenter à la vie de quelqu'un*.

ATTENTIF, IVE, adj. *a-ten-ti-fe*. Qui a de l'attention, de l'application.

ATTENTION, s. f. *a-tan-cion*. Application d'esprit. Soin officieux, obligeant. *Il m'a accablé d'attentions*. Il ne se dit au pluriel qu'en ce sens.

ATTENTIVEMENT, adv. *a-tan-ti-ve-man*. Avec attention.

ATTÉNUANT, ANTE, adj. *a-té-nu-an*. t. de méd. *Remède atténuant*, celui qui divise les humeurs trop épaisses, et les rend fluides. Il est aussi substantif. *Les atténuans*.

ATTÉNUATION, s. f. *a-té-nu-a-cion*. Diminution des forces. Il n'est d'usage que dans cette phrase : *Il est dans une grande atténuation*. t. de pratique. Diminution des charges contre un accusé.

ATTÉNUER, v. a. *a té-nu-é*. Affaiblir, diminuer les forces, l'embonpoint. t. de médecine. Diviser les humeurs, les rendre fluides.

ATTÉRAGE, s. m. *a-té-ra-ge*. t. de marine. L'endroit où un vaisseau peut prendre terre.

ATTÉRIR, v. a. *a-té-rir*. t. de mar. Prendre terre.

ATTERRER, v. a. *a-té-ré*. Abattre, renverser par terre. *Nous atterrâmes à tel endroit*.

ATTERRISSEMENT, s. m. *a-té-ri-ce-man*. Amas de terre formé par la vase ou le sable que la mer ou les fleuves apportent le long du rivage.

ATTESTATION, s. f. *a-tes-ta-cion*. Certificat.

ATTESTER, v. a. *a-tes-té*. Assurer, certifier. Prendre à témoin.

ATTICISME, s. m. *a-ti-cis-me*. Délicatesse, finesse de goût particulier aux Athéniens.

ATTICURGES, s. f. pl. *a-ti-cur-je*. t. d'architecture. Colonnes carrées.

ATTIÉDIR, v. a. *a-tié-dir*. Rendre tiède.

s'Attiédir, v. r. Devenir tiède. Fig. Avec moins de ferveur. t. de dévotion.

ATTIÉDISSEMENT, s. m. *a-tié-di-ce-man*. Tiédeur, relâchement. Il ne se dit qu'au fig. *L'attiédissement de l'amitié, de la dévotion*.

ATTIFER, v. a. *a-ti-fé*. Orner, parer.

ATTIFET, s. m. *a-ti-fè*. Ornement de tête pour les femmes. Il est vieux.

ATTIQUE, s. f. *a-ti-ke*. Contrée de la Grèce ancienne.

Attique, adj. de t. g. Qui est à la façon du pays d'Athènes.

Attique, s. m. t. d'archit. Petit étage au-dessus de tous les autres, lequel a ses ornemens particuliers.

Attique-faux, s. m. t. d'archit. Espèce de piédestal placé au-dessous de la base des colonnes.

ATTIRAIL, s. m. *a-ti-ra-glie*. (mouillez l'l.) Grande quantité et diversité de choses nécessaires à certains usages. *De chasse, de voyage, d'artillerie, de cuisine*, etc. Bagage superflu et inutile. Ce mot n'a pas ordinairement de pluriel. S'il en a un, c'est *attirails*, et non pas *attiraux*.

ATTIRANT, ANTE, adj. *a-ti-ran*. Qui attire. Il n'est guère en usage qu'au figuré. *Manières attirantes*.

ATTIRER, v. a. *a-ti-ré*. Tirer à soi. On dit fig. *Attirer quelqu'un à son parti, l'ennemi dans une embuscade. Cette action lui a attiré de grandes louanges*.

s'Attirer, v. r. Gagner, obtenir, se causer. *S'attirer l'affection, l'estime, une querelle, du chagrin*, etc.

ATTISER, v. a. *a-ti-zé*. Approcher les tisons l'un de l'autre, pour les faire mieux brûler. Au figuré. Aigrir des esprits déjà irrités les uns contre les autres.

ATTIRER, v. a. *a-ti-ré*. Charger quelqu'un d'un emploi.

ATTITUDE, s. f. *a-ti-tu-de*. Position du corps. Il se dit surtout en parlant de sculpture et de peinture. On dit fig. *L'attitude du respect, de la crainte*.

ATTOMBISSEUR, s. m. *a-ton-bi-ceur*. t. de fauconn. Oiseau qui attaque le héron dans son vol.

ATTOUCHEMENT, s. m. *a-tou-che-man*. Action de toucher. *Point d'attouchement*. t. de géométrie. Point où une ligne droite touche une ligne courbe.

ATTRACTIF, IVE, adj. *a-trak-tife*. Qui a la force d'attirer.

ATTRACTION, subst. fémin. *a-trak-cion*. Action d'attirer, ou état de ce qui est attiré.

ATTRACTIONNAIRE, s. m. *a-trak-cio-nè-re*.

terme de physique. Partisan du système de l'attraction.

ATTRAIRE, v. a. *a-trè-re.* Attirer. Il n'est d'usage qu'à l'infinitif..

ATTRAIT, s. m. *a-trè.* Ce qui attire agréablement.

ATTRAPE, s. f. *a-tra-pe.* Tromperie. Il est du style familier.

ATTRAPER, v. a. *a-tra-pé.* Prendre à une attrape, à un piége. Obtenir par industrie. Atteindre en courant. Fig. Surprendre artificieusement, tromper. Pénétrer dans le sens, dans la pensée d'un auteur. Saisir les traits, la ressemblance, le caractère, les manières de quelqu'un.

ATTRAPOIRE, s. f. *a-tra-poa-re.* Piége pour attraper les animaux. Fig. et fam. Tour de finesse dont on se sert pour tromper quelqu'un.

ATTRAYANT, ANTE, adj. *a-trè-ian.* Qui attire agréablement. *Discours attrayant.*

ATTREMPÉ, ÉE, adj. *a-tram-pé.* t. de faucon. Il se dit d'un oiseau qui n'est ni gras ni maigre.

* ATTREMPER, v. a. Tremper, recuire. Fig. Modérer.

ATTRIBUER, v. a. *a-tri-bué.* Attacher, annexer à.. *Attribuer à une charge des appointemens, les priviléges.* Rapporter, imputer. *Nous ne devons attribuer nos malheurs qu'à nous-mêmes.* Accorder. *On lui attribue des qualités, de vertus.*

s'ATTRIBUER, v. r. S'approprier, s'emparer. *Il s'attribue l'honneur de cette action.*

ATTRIBUT, s. m. *a-tri-bu.* Ce qui est propre et particulier à chaque sujet. Chez les peintres, les sculpteurs, etc., symbole. En logique, ce qui s'affirme ou se nie d'un sujet, d'une proposition.

ATTRIBUTIF, IVE, adj. *a-tri-bu-tife.* t. de palais. Qui attribue.

ATTRIBUTION, s. f. *a-tri-bu-cion.* Concession de quelques prérogatives en vertu des lettres du prince.

ATTRISTANT, ANTE, adj. *a-tris-tan, ante.* Qui attriste. *Nouvelles attristantes.*

ATTRISTER, v. a. *a-tris-té.* Affliger. On dit aussi, *S'attrister.*

ATTRITION, s. f. *a-tri-cion.* Regret d'avoir offensé Dieu causé par la crainte des peines.

ATTROUPEMENT, s. m. *a-trou-pe-man.* Assemblée tumultueuse de gens sans aveu.

ATTROUPER, v. a. *a-trou-pé.* Assembler plusieurs personnes en troupe. On dit aussi, *S'attrouper.*

AU, *ó* Particule formée par contraction de la préposition *à* et de l'article *le.* Au pl. on met *aux*, pour *à les.*

AUBADE, s. f. *ó-ba-de.* Concert de musique donné vers l'aube du jour à la porte ou sous les fenêtres d'une personne. Il se dit figur. et à contresens, d'une insulte, d'une avanie, d'un vacarme qu'on fait à quelqu'un. Fam.

AUBAIN, s. m. *ó-bein.* Etranger qui n'est pas naturalisé.

AUBAINE, s. f. *ó-bè-ne.* Droit de succession aux biens d'un étranger qui meurt dans un pays où il n'est pas naturalisé. *Droit d'aubaine.* Fig. Tout avantage inespéré qui arrive à quelqu'un.

AUBE, s. f. *ó-be.* Le point du jour. Il ne se met pas seul. On ne dit pas : *Je me suis levé à l'aube*; mais : *Je me suis levé à l'aube du jour.* Vêtement ecclésiastique.

AUBÉPIN, s. m. AUBÉPINE, s. f. *ó-bé-pin.* Petit arbrisseau épineux qui produit de petites fleurs blanches.

AUBÈRE, adj. de t. g. *ó-bè-re.* Cheval dont le poil est couleur de la fleur de pêcher, entre le blanc et le bai.

AUBERGE, s. f. *ó-ber-je.* Maison où on loge, et où l'on donne à manger. A Malte, c'était le lieu où les chevaliers de chaque langue étaient nourris en commun.

AUBERGINE, s. f. *ó-ber-ji-ne.* Plante d'Amérique.

AUBERGISTE, s. m. *ó-ber-gis-te.* Celui qui tient auberge.

AUBERON, s. m. *ó-be-ron.* Espèce de crampon d'une serrure.

AUBIER, s. m. *ó-bié.* Arbre fort dur qui ressemble un peu au cornouiller. C'est aussi le bois tendre qui est entre l'écorce et le tronc d'un arbre.

AUBIFOIN, s. m. *ó-bi-foien.* Plante qui croît dans les blés; et qu'on nomme aussi *bluet*, parce que sa fleur est bleue.

AUBIN, s. m. *ó-bein* Allure d'un cheval entre l'amble et le galop.

* AUBOURS, s. m. *ó-bour.* Arbre dont les feuilles sont employées contre l'asthme.

* AUCUBA, s. m. Arbuste du Japon.

AUCUN, UNE, adj. *ó-kun.* Nul, pas un. Il s'emploie rarement au pluriel dans le sens négatif. On dit cependant : *Il ne m'a rendu aucuns soins*, etc. Sans négation, il s'emploie au pluriel. *Il a obtenu ce qu'il voulait sans aucuns frais. Aucuns*, en style de palais, signifie quelques-uns.

AUCUNEMENT, adv. *ó-ku-ne-man.* Nullement, en aucune manière.

AUDACE, s. f. *ó-da-ce.* Hardiesse excessive. Il se prend aussi en bonne part. *Noble audace.*

AUDACIEUSEMENT, adv. *ó-da-ci-eu-ze-man.* Avec audace.

AUDACIEUX, EUSE, adj. et s. *ó-da-cieu.* Qui a une audace téméraire. Il se dit aussi au figuré. *Discours audacieux.*

AUDIENCE, s. f. *ó-di-an-ce.* Attention que l'on donne à celui qui parle. Il se dit particulièrement du temps que les princes, les ministres, etc., donnent à ceux qui ont à leur parler. Séance dans laquelle les juges écoutent les causes. L'assemblée de ceux à qui l'on donne audience. Lieu où se donne l'audience.

AUDIENCIER, adj. m. *ó-di-an-cié. Huissier audiencier*, celui qui appelle les causes pour être plaidées et jugées.

AUDITEUR, s. m. *ó-di-teur.* Celui qui écoute quelque discours dans quelque assemblée publique. *Auditeur des comptes*, officier de la chambre des comptes, qui était

chargé d'examiner les comptes qui s'y rendaient, et qui lui étaient renvoyés. Secrétaire de nonciature. *L'auditeur du nonce. Auditeur de Rote.* (*Voyez* ROTE.)

AUDITIF, IVE, adj. *ó-di-tife.* Qui appartient à l'organe de l'ouïe.

AUDITION, s. f. *ó-di-cion.* t. de pratique. *Audition de témoins, de compte.*

AUDITOIRE, s. m. *ó-di-toa-re.* Lieu où l'on plaide dans les petites justices. Assemblée de tous ceux qui écoutent.

AUGE, s. f. *ó-je.* Pierre ou pièce de bois creusée qui sert à donner à boire et à manger aux chevaux, etc. Grand vaisseau de bois dans lequel les maçons délaient leur plâtre. Au pl. Rigoles de bois ou de pierre, qui servent à faire tomber l'eau sur la roue d'un moulin.

AUGÉE, s. f. *ó-jé-e.* Ce que peut contenir une auge de maçon.

* AUGELOT, s. m. t. de sal. Cuiller de fer pour écumer le sel.

AUGET, s. m. *ó-jè.* Petit vaisseau où l'on met la mangeaille des oiseaux nourris en cage.

* AUGIE, s. f. Arbre qui, par incision, donne le *vernis de la Chine.*

AUGMENT, s. m. *óg-man.* t. de droit. Il ne se dit guère que dans cette phrase, *augment de dot,* qui est ce que la loi donne à la femme sur les biens du mari.

AUGMENTATIF, IVE, adj. *óg-men-ta-tife.* t. de gramm. *Particules augmentatives.* Particules qui servent à augmenter le sens des nombres et des verbes, comme *très, fort,* etc.

AUGMENTATION, s. f. *óg-men-ta-cion.* Accroissement.

AUGMENTER, v. a. *óg-man-té.* Accroître, agrandir. v. n. et v. r. Croître. *Ses biens augmentent, ou s'augmentent.*

AUGURAL, ALE, adj. *ó-gu-ral.* Ce qui appartient à l'augure. *Bâton augural, robe augurale.*

AUGURE, s. m. *ó-gu-re.* Présage, signe par lequel on juge de l'avenir. C'était, chez les Romains, un homme chargé d'observer le vol, le chant, la façon de manger des oiseaux, pour en tirer des présages. Tout ce qui semble présager une chose, l'indiquer.

AUGURER, v. a. *ó-gu-ré.* Tirer un présage, une conjecture.

AUGUSTE, adj. de t. g. *ó-gus-te.* Grand, respectable, digne de vénération.

* AUGUSTIN, adj. Religieux. *Saint-Augustin.* t. d'imprimerie, caractère entre le gros-texte et le cicéro.

AUJOURD'HUI, adv. de temps. *ó-jour-dui.* Le jour où l'on est à présent, au temps où nous sommes. Il est aussi substantif. *Aujourd'hui passé, ils ne seront plus reçus à faire leurs offres.*

AULIQUE, s. f. *ó-li-ke.* *Thèse aulique,* thèse que soutient un étudiant en théologie lorsqu'on donne le bonnet à un docteur.

AULIQUE, adj. de t. g. *o-li-ke.* Conseil suprême de l'empire.

AUMAILLES, adj. f. pl. *ó-ma-glie.* *Bêtes aumailles* : ce sont les bêtes à cornes, comme bœufs, vaches, taureaux.

AUMONE, s. f. *ó-mo-ne.* Ce qu'on donne aux pauvres par charité. Peine pécuniaire ordonnée par la justice.

AUMONER, v. a. *ó-mo-né.* t. de pratique. Donner une aumône par suite d'une condamnation.

AUMONIER, IÈRE, adj. *ó-mo-nié.* Qui fait souvent l'aumône aux pauvres.

AUMÔNIER, s. m. Ecclésiastique qui distribue les aumônes de ceux auxquels il est attaché; qui leur dit la messe, etc.

AUMUSSE, s. f. *ó-mu-ce.* Fourrure que les chanoines portent sur le bras.

AUNAGE, s. m. *ó-na-je.* Mesurage à l'aune.

AUNAIE, s. f. *ó-né.* Lieu planté d'aunes.

AUNE, s. m. *ó-ne.* Arbre de bois blanc qui croît dans les lieux humides.

AUNE, s. f. *ó-ne.* Mesure de trois pieds huit pouces de longueur. La chose mesurée. *Une aune de drap.*

AUNÉE, s. f. *ó-né-e.* Plante médicinale.

AUNER, v. a. *ó-né.* Mesurer à l'aune.

AUNEUR, s. m. *ó-neur.* Officier qui avait l'inspection sur l'aunage.

AUPARAVANT, adv. *ó-pa-ra-van.* Premièrement, avant toute chose : il marque priorité de temps. *Un mois auparavant.*

AUPRÈS, prépos. de lieu. *ó-prè.* Tout proche. *Sa maison est auprès de la mienne.* Il sert aussi à marquer l'attachement domestique. *Etre auprès d'un grand seigneur.* Auprès, en comparaison. *Votre mal n'est rien auprès du sien.* Il est quelquefois adv. *Pour voir cela il faut être auprès* ou *tet auprès.*

AURÉOLE, s. f. *ó-ré-o-le.* Cercle de lumière que les peintres mettent autour de la tête des saints. Degré de gloire qui distingue les saints dans le ciel.

AURICULAIRE, adj. de t. g. *ó-ri-cu-lè-re.* *Témoin auriculaire,* qui a ouï de ses propres oreilles ce qu'il dépose. *Confession auriculaire,* qui se fait en secret à un prêtre.

* AURIFIQUE, adj. f. *ó-ri-fi-ke.* *Vertu aurifique,* puissance de changer quelque chose en or.

AURONE, s. f. *ó-ro-ne.* Plante qui ressemble à l'absinthe, et qui a presque les mêmes qualités.

AURORE, s. f. *ó-ro-re.* Lumière qui paraît avant que le soleil soit sur l'horizon. Déesse des anciens. Fig. Chose qui commence. Le levant. *Du couchant à l'aurore. Couleur d'aurore,* espèce de jaune doré. *Aurore boréale,* phénomène lumineux qui paraît quelquefois dans le ciel, du côté du nord.

* AUSONIE, s. f. *ó-zo-nie.* Ancien nom de l'Italie.

AUSPICE, s. m. *os-pi-ce.* Chez les Romains, manière de consulter et de connaître l'avenir. Fig. *Sous d'heureux auspices,* ayant la fortune favorable. *Sous les auspices de quelqu'un,* sous la conduite, l'appui de quelqu'un.

* AUSPICINE, s. f. *os-pi-ci-ne.* Art des auspices, des augures.

AUSSI, adv. *ó-ci.* Pareillement, de même. Encore, de plus. C'est pourquoi. Autant,

également. *Aussi bien que*, *même que*, *autant que*. *Aussi bien* sert encore à rendre raison d'une proposition précédente. *Je ne veux point y aller, aussi bien il est trop tard. Aussi peu que*, pas plus que.

* AUSSIÈRE, s. f. *o-ciè-re*. t. de marine. Grosse corde à trois tours.

AUSSITOT. adv. de temps. *o-ci-to*. Dans le moment, sur l'heure. *Aussitot qu'il aura fait*, dès qu'il aura fait. On dit prov. pour marquer une grande promptitude dans l'exécution : *Aussitot dit aussitot fait.*

* AUSTER, s. m. Vent du midi.

AUSTÈRE, adj. de t. g. *os-tè-re*. Rigoureux à l'égard des sens. *Règle austère, vertu austère.* Sévère, rude. *Homme austère.* Qui a une saveur âpre et astringente. *La plupart des fruits verts sont d'un goût austère.*

AUSTÈREMENT, adv. *os-tè-re-man*. Avec austérité.

AUSTÉRITÉ, s. f. *os-té-ri-té*. Mortification des sens. *Faire de grandes austérités.* Sévérité. *L'austérité de Caton, l'austérité de ses mœurs.*

AUSTRAL, ALE, adj. *os-tral*. Méridional.

AUTANT, adv. Qui sert à marquer égalité. *A la charge d'autant*, à la charge de la pareille. t. de pratiq. Une expédition pareille. *Vous devez me fournir autant de l'acte que vous avez.* On dit famil. *C'est un homme mort, ou autant vaut.* On dit prov. *Il lui en pend autant à l'oreille*, il peut lui en arriver autant. *Autant que*, selon que. *D'autant que*, parce que. *Autant comme autant*, en grande quantité. Famil. *Autant bien que, autant mal que*, aussi bien, aussi mal. Il vieillit, et à sa place on se sert d'*aussi*, d'*autant*, *boire d'autant*, boire beaucoup *D'autant plus* ou *d'autant moins*, adv. de comparaison.

AUTEL, s. m. *o-tel*. Espèce de table de pierre destinée à l'usage des sacrifices. On dit figur. *Les autels*, pour dire, la religion. *Attaquer, respecter les autels*, le principal autel d'une église. *Le Saint-Sacrement de l'autel*, l'Eucharistie.

AUTEL, s. m. Constellation de l'hémisphère méridional.

AUTEUR, s. m. *o-teur*. Celui qui est la première cause de quelque chose. *L'auteur de la nature.* Inventeur. *L'auteur de l'opinion de la métempsycose. L'auteur d'un projet. Auteur d'un crime*, celui qui l'a commis. Celui qui a composé un livre, qui a fait quelque ouvrage d'esprit. Dans ce sens il est des deux genres. *Il ou elle en est l'auteur. Une femme auteur.* t. de droit. Ceux de qui on descend, ou de qui l'on a acquis des possessions ou quelque droit. *Les auteurs de sa race.* Celui ou celle de qui on tient une nouvelle. *Je vous nomme mon auteur.*

AUTHENTICITÉ, s. f. *o-tan-ti-ci-té*. Qualité de ce qui est authentique.

AUTHENTIQUE, adj. de t. g. *o-tan-ti-ke*. Muni de l'autorité publique, et revêtu de toutes ses formes, qui fait preuve. *Pièce, contrat, écrit, témoignage authentique.* Il est aussi substantif. *J'ai vu l'authentique et la copie.*

AUTHENTIQUE, s. f. Nom donné à certaines lois du droit romain. *Les authentiques de Justinien.*

AUTHENTIQUEMENT, adv. *o-tan-ti-ke-man*. D'une manière authentique.

AUTHENTIQUER, v. a. *o-tan-ti-ké*. t. de prat. Rendre un acte authentique.

AUTOCÉPHALE, s. m. *o-to-cé-fa-le*. Nom que les Grecs donnaient aux évêques qui n'étaient point sujets à la juridiction des patriarches.

* AUTOCRATE, TRICE, adj. *o-to-kra-te*. Mot tiré du grec. Qui gouverne par lui-même. Titre que prend celui ou celle qui gouverne en Russie.

* AUTOCRATIE, subst. f. *o-to-cra-ti-e*. Gouvernement absolu; tel est celui de Russie.

AUTOCTHONE, s. m. *o-tok-to-ne*. Premier habitant d'un pays. Il a le même sens qu'*Aborigènes*.

AUTO-DA-FÉ, s. m. *o-to-da-fé*. Mot emprunté de l'espagnol. Exécution solennelle d'un jugement de l'inquisition.

AUTOGRAPHE, adj. de t. g. *o-to-gra-fe*. Qui est écrit de la main même de l'auteur. Il est aussi substantif.

* AUTOMATE, s. m. *o-to-ma-te*. Machine qui a en soi les principes de son mouvement. Il se dit aussi surtout des machines qui, par des ressorts internes, imitent le mouvement des corps animés.

AUTOMNAL, ALE, adj. *o-tom-nal*. Qui vient de l'automne, qui vient, qui croît en automne. Ce mot n'a pas de pl. au masc.

AUTOMNE, s. m. et f. *o-to-ne*. Celle des quatre saisons de l'année qui est entre l'été et l'hiver. Cet mot est masc. quand l'adj. précède : *Un bel automne*; et féminin quand l'adj. suit : *Une automne froide.*

AUTONOME, adj. de t. g. *o-to-no-me*. Titre des villes grecques qui avaient le privilège de se gouverner par leurs propres lois.

AUTONOMIE, s. f. *o-to-no-mi-e*. Liberté dont jouissaient, sous les Romains, les villes qui se gouvernaient par leurs propres lois.

AUTOPSIE, s. f. *o-top-si-e*. Contemplation. Cérémonie des anciens mystères, où les initiés se flattaient d'être admis à contempler la Divinité. Il se dit aussi de l'ouverture d'un cadavre, faite pour reconnaître la cause de la mort.

AUTORISATION, s. f. *o-to-ri-za-cion*. t. de prat. Action par laquelle on autorise.

AUTORISER, v. a. *o-to-ri-zé*. Donner autorité, pouvoir de faire.

S'AUTORISER, v. r. Acquérir de l'autorité. *Les coutumes s'autorisent par le temps.*

AUTORITÉ, s. f. *o-to-ri-té*. Puissance légitime. Crédit, considération. Sentiment d'un auteur ou d'une personne illustre. *Agir d'autorité*, d'une manière impérieuse. *De son autorité privée*, sans avoir droit de le faire.

* AUTOUR, préposition qui sert à marquer la situation de ce qui environne. Il est aussi adv. *Ici autour*, ici près.

AUTOUR, s. m. *o-tour*. Oiseau de proie.

AUTOURSERIE, s. f. *ô-tour-ce-ri-e*. L'art d'élever et de dresser les autours.

AUTOURSIER, s. m. *ô-tour-cié*. Celui qui élève et dresse les autours.

AUTRE, adj. et pron. relat. de t. g. *o-tre*. Qui marque distinction et différence. On dit fam. *Nous autres*, *vous autres*. Il marque quelquefois une personne indéterminée. Il signifie aussi plus éxcellent, meilleur. Il marque encore la ressemblance. *C'est un autre Alexandre*.

AUTREFOIS, adv. *ô-tre-foa*. Anciennement.

AUTREMENT, adv. *ô-tre-man*. D'une autre façon. Sinon, sans quoi. *Pas autrement*, signifie guère. *Pas autrement riche*.

AUTRE-PART, adv. *ô-tre-par*. Ailleurs. *D'autre part*, d'ailleurs, de plus.

AUTRUCHE, s. f. *ô-tru-che*. Espèce de grand oiseau fort haut sur les jambes.

AUTRUI, s. m. *ô-trui*. Les autres personnes. Il n'a point de pluriel.

AUVENT, s. m. *ô-van*. Petit toit en saillie attaché ordinairement au-dessus des boutiques pour garantir de la pluie.

AUVERNAT, s. m. *ô-ver-na*. Sorte de vin d'Orléans.

AUXILIAIRE, adj. de t. g. *ok-ci-li-è-re*. Qui aide, dont on tire du secours. *Armée auxiliaire*. *Troupes auxiliaires*. En t. de grammaire il se dit des verbes qui servent à former plusieurs temps des autres verbes. *Avoir* et *être* sont les verbes auxiliaires de la langue française.

* AUZOMÈTRE, s. m. Instrument pour connaître la force des lunettes.

* s'AVACHIR, v. r. Devenir lâche, mou. Ce mot est du style familier, et se dit particulièrement des femmes trop grasses.

* AVAGE, s. m. Droit que levait le bourreau, dans quelques provinces, sur plusieurs sortes de marchandises.

AVAL, s. m. t. de négoce. Engagement qu'on met au bas d'un billet, par lequel on s'oblige d'en payer le contenu en cas qu'il ne soit pas acquitté par celui qui l'a souscrit.

AVAL, adv. t. de rivière. En descendant. *Vent d'aval*, vent du couchant. *A-vau-l'eau*, suivant le courant de l'eau. Fig. et fam. *Cette affaire est allée à-vau-l'eau*, n'a pas réussi.

AVALAISON, s. f. *a-va-lè-zon*. Chute d'eau impétueuse qui vient des grosses pluies.

AVALANGE, s. f. (*Voyez* LAVANCHE.)

AVALÉE, s. f. t. de manuf. Levée.

AVALER, v. a. *a-va-lé*. Faire passer par le gosier dans l'estomac quelque aliment ou autre chose.

S'AVALER, v. r. Descendre trop bas. *Le ventre de cette jument s'avale*.

AVALÉ, ÉE, part. Il est aussi adj. et signifie qui pend un peu en bas. *Avoir les joues avalées*.

AVALEUR, s. m. Celui qui avale.

* AVALIES, s. f. pl. Laine des moutons tués.

AVALOIRE, s. f. *a-va-loa-re*. t. familier. Grand gosier. C'est aussi une pièce de harnais des chevaux.

* AVALURE, s. f. Bourrelet qui croît au sabot du cheval qui fait quartier neuf.

AVANCE, s. f. L'espace de chemin qu'on a devant quelqu'un. Ce qui se trouve déjà de fait ou de préparé. Partie de bâtiment qui anticipe sur une rue. *On vous fera abattre cette avance*. Payement avant le terme. Fig. *Faire des avances*, faire les premières démarches, dans un accommodement.

AVANCEMENT, s. m. *a-van-ce-man*. Progrès en quelque matière que ce soit. Etablissement de fortune. Ce qui se donne par avance à un fils, à un héritier.

AVANCER, v. a. *a-van-cé*. Pousser en avant. Il est quelquefois opposé à différer, retarder. Faire du progrès en quelque chose. Payer par avance. Débourser du sien pour quelqu'un. Mettre en avant une chose. v. n. et v. r. Aller en avant. Figur. Faire du progrès.

AVANCÉ, ÉE, part. et adj. *Un homme avancé en âge*, qui commence à vieillir. On dit que *l'année*, *la saison*, *la nuit*, *le jour*, *sont bien avancés*, pour dire qu'on est bien avant dans l'année, la saison, la nuit, le jour. On dit de même que *les arbres*, *les fruits*, *les fleurs*, *sont bien avancés*, pour marquer qu'ils poussent avant le temps ordinaire. *Jeune homme avancé*, *esprit avancé*, jeune homme qui a fait de bonne heure de grands progrès dans ses études, dont l'esprit s'est développé avant le temps. En t. de fortification. *Un ouvrage avancé*, qui est avant les autres, et qui les couvre.

AVANIE, s. f. Affront qu'on fait de gaieté de cœur à quelqu'un.

AVANT, *a-van*. Préposition qui sert à marquer priorité de temps et d'ordre. *Avant dîner*. *Il faut mettre ce chapitre avant l'autre*. *Avant* se joint aussi à un autre mot, pour faire signifier à ce mot quelque chose d'antérieur, qui est en avant. *L'avant corps d'un bâtiment*.

AVANT, adv. de lieu qui marque mouvement et progrès. *N'allez pas plus avant*. Il se dit par rapport au temps. *Bien avant dans la nuit*. *En avant*, adv. de lieu, de temps. Plus loin, ensuite. *Aller en avant*. *De ce jour là en avant*. *Mettre en avant*, proposer, alléguer.

AVANT, t. de mar., est employé substantif. *L'avant du vaisseau*, la proue. *Le château d'avant*, le château de proue.

AVANTAGE, s. m. Ce qui est utile, profitable, favorable à quelqu'un. Supériorité. Ce qu'un père donne de plus à un de ses enfans. En matière de jeu, ce qu'un homme qui joue mieux qu'un autre lui donne pour rendre la partie égale.

AVANTAGER, v. a. *a-van-ta-jé*. Donner des avantages à quelqu'un par-dessus les autres

AVANTAGEUSEMENT, adv. *a-van-ta-jeu-ze-man*. D'une manière avantageuse.

AVANTAGEUX, EUSE, adv. *a-van-ta-jeu*.

Qui apporte de l'avantage. *Taille avantageuse*, grande. *Couleur, parure avantageuse*, qui sied bien. *Homme avantageux*, confiant et présomptueux.

AVANT-BEC, s. m. *a-van-bèke.* Nom qu'on donne aux angles des piles d'un pont de pierres.

AVANT-BRAS, s. m. *a-van-bra.* Partie du bras depuis le coude jusqu'au poignet.

AVANT-CORPS, s. m. *a-van-kor.* Corps de maçonnerie qui est en saillie sur la surface d'un bâtiment.

AVANT-COUR, s. f. Espèce de cour par laquelle on passe pour entrer dans les autres cours d'un grand bâtiment.

AVANT-COUREUR, s. m. Celui qui va devant quelqu'un, et qui en marque par avance l'arrivée. *Fig.* Tout ce qui précède ou annonce une chose.

AVANT-COURRIÈRE, s. f. *a-van-kou-riè-re.* Il n'est d'usage qu'en poésie, en parlant de l'aurore. *L'avant-courrière du soleil.*

AVANT-DERNIER, s. m. *a-van-der-nié.* Pénultième, qui est avant le dernier.

* AVANT-DUC, s. m. Pilotage qu'on établit sur le bord de la rivière avant de commencer un pont.

* AVANT-GARDE, s. f. La partie la plus avancée d'une armée qui marche en bataille.

AVANT-GOUT, s. m. *a-van-goû.* Le goût qu'on a par avance de quelque chose d'agréable.

AVANT-HIER, adv. de temps. *a-van-tier.* Le pénultième jour avant celui où l'on est.

AVANTIN, s. m. (*Voyez* CROSSETTE.)

AVANT-MAIN, s. m. t. de jeu de paume. Coup poussé du devant de la raquette.

* AVANT-MUR, s. m. Mur placé devant un autre.

AVANT-PÊCHE, s. f. Pêche précoce.

AVANT-PIED, s. m. Partie la plus avancée du pied.

* AVANT-PIEU, s. m. Bout de poutrelle qu'on met sur la couronne d'un pieu pour le tenir d'aplomb. Il se dit d'un fer pointu qui sert à planter des piquets.

AVANT-PROPOS, s. m. Préface.

AVANT-QUART, s. m. *a-van-kar.* Coup que sonnent quelques horloges avant l'heure.

AVANT-SCÈNE, s. f. *a-van-cè-ne.* Chez les anciens, partie du théâtre où jouaient les acteurs; chez nous, la partie qui est en avant des décorations, et qui s'avance jusqu'à l'orchestre.

AVANT-TOIT, s. m. *a-van-toa.* Toit en saillie.

AVANT-TRAIN, s. m. Le train qui comprend les deux roues du devant, et le timon d'un carrosse.

AVANT-VEILLE, subst. f. *a-van-vè-glie.* (mouillez les *ll.*) Surveille, le jour qui est immédiatement avant la veille.

AVARE, adj. de t. g. Qui a trop d'attachement aux richesses. Il est aussi substantif. *C'est un avare.*

AVARICE, s. f. Amour excessif des richesses.

AVARICIEUX, EUSE, s. et adj. de t. g. *a-va-ri-ci-eu.* Qui est avare.

AVARIE, s. f. t. de mar. Dommage arrivé à un vaisseau ou aux marchandises dont il est chargé. Droit qu'on paye dans un port.

AVARIÉ, ÉE, adj. Il se dit des marchandises qui ont été endommagées dans le vaisseau pendant le voyage.

* AVASTE, interj. t. de commandement dont on se sert sur les vaisseaux. *C'est assez, arrêtez-vous.*

AVÉ ou AVÉ MARIA, s. m. t. de latin qui n'a point de pluriel. C'est ainsi qu'on appelle la salutation de l'ange à la Sainte-Vierge. Les grains d'un chapelet sur lesquels on dit l'*Ave.*

AVEC, *a-vek.* Préposition conjonc. Ensemble, conjointement. Il sert aussi à marquer la matière, l'instrument et la manière qu'on emploie à faire une chose. Il signifie encore contre. *Il s'est battu avec moi.*

AVEINDRE, v. a. *a-vein-dre* Tirer une chose du lieu où elle est serrée. Fam.

AVELINE, s. f. Grosse noisette.

AVELINIER, s. m. *a-ve-li-nié.* C'est le coudrier, arbre qui porte les avelines.

AVENANT, ANTE, adj. *a-ve-nan.* Qui a bon air et bonne grâce. *A l'avenant*, adv. A proportion. Fam.

AVÈNEMENT, s. m. *a-vè-ne-man.* Venue, arrivée. Il ne se dit guère que de l'élévation à une dignité suprême. *A son avènement à la couronne, au pontificat.* Il se dit aussi en parlant de J.-C., pour signifier le temps auquel il s'est manifesté aux hommes, et celui où il doit paraître pour les juger. *Le premier, le second avènement du Messie.*

AVENIR, v. n. Arriver par accident. Il ne se conjugue que dans les troisièmes personnes. *Il advint. Il adviendrait. Les cas qui adviendront.*

AVENANT, ANTE, part. actif.

AVENU, UE, participe.

AVENIR, s. m. Temps futur. En style poétique et oratoire. *L'avenir vous contemple.* En t. de prat., c'est une assignation pour comparaître en justice.

A L'AVENIR, adv. Désormais.

AVENT, s. m. *a-van.* Temps consacré par l'Eglise pour se préparer à la fête de Noël.

AVENTURE, s. f. *a-ven-tu-re.* Accident. Evénement imprévu. Dans les romans de chevalerie, entreprise hasardeuse, mêlée quelquefois d'enchantement. On dit d'un homme qui aime les entreprises extraordinaires: *C'est un homme qui aime les aventures.* Hasard. *C'est grande aventure si je n'en viens pas à bout. Errer à l'aventure*, sans dessein, sans savoir où l'on veut aller. *Faire toute chose à l'aventure*, sans dessein, sans réflexion. *Mal d'aventure*, qui vient au bout des doigts avec inflammation. *Dire la bonne aventure*, prédire par la chiromancie ce qui doit arriver à quelqu'un. *A l'aventure*, adv. Au hasard. *D'aventure, par aventure*, adv. Par hasard. Fam.

AVENTURER, v. a. *a-van-tu-ré.* Hasarder. On dit aussi. *S'aventurer*, se hasarder.

AVENTUREUX, EUSE, adj. *a-van-tu-reu, eu-ze*. Qui hasarde. Il vieillit.

AVENTURIER, IÈRE, s. m. et f. *a-van-tu-rié*. Qui cherche des aventures. Qui vit d'intrigues.

AVENTURINE, s. f. *a-van-tu-ri-ne*. Sorte de pierre précieuse d'un jaune brun semé de petits points d'or.

AVENUE, s. f. Passage. Allée plantée d'arbres au-devant d'une maison.

AVÉRER, v. act. *a-vé-ré*. S'assurer et faire voir qu'une chose est vraie.

AVÉRÉ, ÉE, part. *C'est un fait avéré.*

AVERSE, s. f. *a-ver-ce*. Pluie subite et abondante. Il est familier.

AVERSION, s. f. *a-ver-cion*. Haine. Antipathie.

AVERTIN, s. m. Vieux mot. Maladie d'esprit qui rend furieux, opiniâtre.

AVERTIR, v. a. Donner avis. Informer de...

AVERTI, IE, part. et adj. *Il est bien averti*, bien informé de ce qui se passe.

AVERTISSEMENT, s. m. *a-ver-ti-ce-man*. Avis. Petite préface. Première pièce pour l'instruction des juges.

AVEU, s. m. Reconnaissance d'avoir fait ou dit quelque chose. Témoignage. Approbation, consentement. Agrément d'un supérieur à ce que dit ou fait, dira ou fera son inférieur. Reconnaissance que le vassal donnait à son seigneur de fief, en raison des terres qu'il tenait de lui. *Homme sans aveu*, vagabond.

AVEUER ou **AVUER**, v. a. *a-veu-é, avu-é*, t. de chasse. Suivre de l'œil une perdrix.

AVEUGLE, s. et adj. de t. g. Qui est privé de l'usage de la vue. Au fig. Qui ne considère rien, qui ne fait nulle réflexion. Il se dit des personnes et des choses. *L'ambition, la colère le rend aveugle. Amour aveugle.* On appelle *Obéissance, soumission, confiance aveugle*, une obéissance, une soumission, une confiance entière. On dit encore fig. que *le sort et la fortune sont aveugles*, pour dire, qu'ils favorisent souvent des personnes qui ne le méritent point. *A l'aveugle, en aveugle*, adv. Aveuglément.

AVEUGLEMENT, s. m. *a-veu-gle-man*. Privation de la vue. *Cécité* est le mot propre. Fig. Erreur, obscurcissement de la raison.

AVEUGLÉMENT, adv. Sans rien examiner.

AVEUGLER, v. act. *a-veu-glé*. Rendre aveugle. Eblouir. Fig. Oter la raison.

s'AVEUGLER, v. r. Il ne s'emploie qu'au fig. Renoncer à l'exercice de sa raison. *Il faut s'aveugler pour ne pas voir ce danger.* On dit aussi : *S'aveugler sur les défauts, sur la conduite de quelqu'un.*

A L'AVEUGLETTE, adv. A tâtons.

* **AVICENNE**, s. f. Genre de gattiliers.

* **AVICULE**, s. f. Testacée bivalve.

AVIDE, adj. de t. Qui désire quelque chose avec beaucoup d'ardeur.

AVIDEMENT, adv. *a-vi-de-man*. Avec avidité.

AVIDITÉ, subst. fém. Désir ardent et insatiable.

AVILIR, v. act. Rendre abjet et méprisable. *Il a laissé avilir sa charge, sa dignité.* On l'emploie quelquefois dans le sens de déprécier. *Il ne faut pas avilir cette marchandise.* Son plus grand usage est avec le pronom person. *S'avilir. Il s'est avili par ses bassesses.*

AVILISSEMENT, s. m. *a-vi-li-ce-man*. État d'une chose avilie.

* **AVILLONS**, s. m. pl. Serres de derrière de l'oiseau de proie.

AVINER, v. a. *a-vi-né*. Imbiber du vin.

AVIRON, s. m. Sorte de rame pour faire aller les bateaux sur les rivières.

AVIS, s. m. *a-vi*. (et devant une voyelle, *a-viz*.) Opinion, sentiment. *Dire son avis. Aller aux avis.* Conseil, délibération. *Ne rien faire que par bon avis.* Avertissement. *Je profiterai de l'avis que vous me donnez. Lettre d'avis. Avis au lecteur.* Avertissement à la tête d'un livre. *De parens*, délibération de parens sur les affaires d'un mineur. *Avis* se dit encore dans le sens de conseil. *Avis amical, paternel, charitable.* Il s'emploie surtout au plur. *Donner de bons avis.*

AVISÉ, ÉE, adj. Prudent circonspect.

AVISER, v. a. *a-vi-zé*. Donner avis. Apercevoir d'assez loin. *Je l'avisai dans la foule.* Famil. Verbe n. Faire réflexion, faire attention. *Avisez à ce que vous avez à faire.*

s'AVISER, v. r. Penser, imaginer. *Il ne s'avise de rien. Il s'avise d'un bon moyen.*

* **AVISO**, s. m. *a-vi-zo*. Bâtiment porteur de dépêches.

AVITAILLEMENT, s. m. *a-vi-ta-glie-man*. (m. les *ll*.) Approvisionnement de vivres dans une place, un camp ou un vaisseau. On dit aussi *Avituaillement*, pour les vaisseaux.

AVITAILLER, v. act. *a-vi-ta-glié*. Mettre des vivres dans une place. On dit aussi *Avituailler*, pour les vaisseaux.

* **AVIVAGE**, s. m. Première façon du tain des glaces.

AVIVER, v. a. *a-vi-vé*. Donner de la vivacité.

AVIVES, s. f. pl. Glandes qui sont à la gorge des chevaux, et qui, venant à s'enfler, leur causent une maladie qu'on appelle aussi les *Avives*.

* **AVIVOIR**, s. m. Outil de doreur.

AVOCASSER, v. n. *a-vo-ka-cé*. Exercer la profession d'avocat. Il est familier, et ne se dit guère qu'en mauvaise part.

AVOCAT, s. m. *a-voka*. Celui qui fait profession de défendre des causes en justice. *Général*, magistrat qui plaide dans une cour supérieure, pour le Roi ou pour l'intérêt public. *Du Roi*, magistrat qui fait les mêmes fonctions dans un tribunal inférieur. *Consultant*, qui ne plaide pas, mais qui donne seulement son avis et son conseil. Ces sortes d'avocats se nomment aujourd'hui *Jurisconsultes*. Fig. Celui qui intercède pour un autre. En ce sens, on dit aussi *Avocate*. *L'avocate des pécheurs*, la sainte Vierge.

AVOINE, s. f. *a-voa-ne*, Sorte de grain

qui sert de nourriture aux chevaux. Ce mot n'a de pluriel que lorsqu'elle est encore sur terre. *Les avoines sont belles.*

AVOIR, v. a. *J'ai, tu as, il a; nous avons, vous avez, ils ont. J'avais. J'eus. J'ai eu. J'aurai. Aie, ayez. Que j'aie, que tu aies, qu'il ait. Que nous ayons, que vous ayez, qu'ils aient. Que j'eusse. J'aurais. Que j'aye eu. Que j'eusse eu. Ayant. Ayant eu.* Posséder de quelque manière que ce soit. *Avoir du bien, un emploi, une dignité.* Il se joint à un grand nombre de noms employés sans article, ou avec l'article. *Avoir faim, soif, de la joie, du plaisir, etc.* Il se met avec la préposition *à* devant un infinitif, et sert à marquer l'état, la disposition, la volonté où l'on est de faire ce que l'infinitif du verbe signifie. *J'ai à faire une visite.* Il s'emploie aussi à l'impersonnel dans le sens d'*être*, et se joint toujours à la particule *y*. *Il y a un an.* Il est aussi verbe auxiliaire, et sert à former la plupart des prétérits des autres verbes. *Avoir lu.* Il est aussi auxiliaire de lui-même. *J'ai eu raison.*

Avoir, s. m. *a-voar.* Ce qu'on possède de bien. *C'est tout son avoir.* Fam.

AVOISINER, v. a. *a-voa-si-né.* Etre proche, être voisin. Il ne se dit que de la proximité des lieux. On dit en poésie qu'*un rocher avoisine les cieux*, pour dire qu'il est très-élevé.

AVORTEMENT, s. m. *a-vor-te-man.* Accouchement avant terme.

AVORTER, v. n. *a-vor-té* Accoucher avant terme.

Avorté, ée, part. Il n'est d'usage qu'au figuré. *Dessein avorté.*

AVORTON, s. m. Animal né avant terme. Il se dit par extension des animaux qui sont fort au-dessous de leur grandeur naturelle. On dit au fig. d'un petit homme mal fait: *C'est un avorton.* Il se dit aussi des productions d'esprit trop précipitées.

AVOUÉ, s. m. Vieux mot. Autrefois on appelait ainsi un seigneur qui se chargeait d'être le protecteur, le défenseur des droits d'une Eglise. *Avoué* se dit aujourd'hui de celui qui représente auprès des tribunaux les parties plaidantes.

AVOUER, v. a. *a-vou-é.* Reconnaître qu'une chose est. Autoriser une chose.

AVOUTRE ou AVOUETRE, s. m. Vieux mot qui signifie *Bâtard adultérin.*

* AVOYER, s. m. Magistrat Suisse.

AVRIL, s. m. *a-vrile.* Le quatrième mois de l'année.

AXE, s. m. *ak-ce.* Ligne droite qui passe par le centre d'un globe. *Du monde, de la terre.* Ligne qu'on suppose passer par le centre de la terre ou du monde. *D'une courbe*, t. de géométrie. Ligne droite qui divise une courbe en deux parties égales.

AXILLAIRE, adj. de t. g. *ak-cil-lè-re.* Qui appartient à l'aisselle. *Glandes axillaires.*

AXIOME, s. m. *ak-ci-o-me*, Maxime, proposition générale reçue dans une science.

AXONGE, s. f. *ak-son-je.* La graisse la plus molle et la plus humide des animaux.

AZAMOGLAN, s. m. Mot turc qui signifie: *Enfant étranger.* Ce nom se donne dans le sérail aux enfans qui sont chargés des fonctions les plus basses.

AZÉDARAC, s. m. *a-zé-da-rak.* Arbre dont les fleurs sont disposées en roses. On le nomme encore *Acacia d'Egypte* ou *Faux Sycômore.*

AZÉROLE, s. f. Petit fruit rouge et acide comme celui de l'épine-vinette.

AZÉROLIER, s. m. *a-zé-ro-lié.* Arbre épineux qui porte les azéroles.

* AZI, s. m. Présure de lait et de vinaigre.

* AZIGOS, s. m. t. de médecine. Troisième rameau du tronc ascendant de la veine cave.

AZIMUT, s. m. t. d'astronomie. C'est tantôt l'angle compris entre le méridien d'un lieu et un cercle vertical quelconque, et tantôt ce cercle vertical même.

AZIMUTAL, adj. m. Qui représente ou qui mesure les azimuts.

* AZOTH, s. m. *a-zote*, t. d'alchim. Le mercure.

AZUR, s. m. Sorte de minéral dont on fait un bleu fort beau. La couleur de ce minéral. On dit: *L'azur des cieux, un ciel d'azur*, en parlant d'un ciel sans nuage. En t. de blason, émail bleu des armoiries.

AZURÉ, ÉE, adj. Qui est peint de couleur d'azur. On dit en poésie: *La voûte azurée*, pour dire le ciel; *Les plaines azurées*, pour dire la mer.

AZYME, adj. de t. g. *a-zi-me.* Qui est sans levain. Ce mot au pl. est subst. *La fête des azymes.*

B

B, s. m. (*bé* ou *be.*) Seconde lettre de l'alphabet, et la première des consonnes.

BABEL (Tour de), mot hébreu qui signifie grande confusion. *Cette assemblée est la tour de Babel*, il y règne beaucoup de confusion. Fam.

BABEURRE, s. m. *ba-beu-re.* Liqueur séreuse que laisse le lait quand la partie grasse est convertie en beurre.

BABIL, s. m. Caquet.

BABILLARD, ARDE, adj. *ba-bi-gliar*. (mouillez les *ll*.) Qui aime à parler beaucoup. Qui ne saurait garder un secret. Il est plus ordinairement subst.

BABILLER, verbe neut. *ba-bi-glié*. Avoir du babil, du caquet, parler beaucoup. Fam.

BABINE, s. f. Lèvre. Il ne se dit proprement que de quelques animaux, comme des vaches, des singes.

BABIOLE, s. f. Jouet d'enfant. Il se dit figur. de toutes sortes de choses puériles.

BABORD, s. m. *bâ-bor*. t. de marine. Le côté gauche d'un vaisseau, en partant de la poupe.

BABOUCHE, s. f. Sorte de pantoufle.

BABOUIN, s. m. *ba-bouein*. Espèce de gros singe.

BABOUIN, OUINE, se dit d'un jeune enfant badin et étourdi. *C'est un petit babouin*.

BAC. s. m. *bake*. Grand bateau plat servant à passer une rivière au moyen d'une corde qui la traverse.

* BACALIAU, s. m. *ba-ka-lio*. Morue sèche.

* BACASSAS, s. m. Bateau qui ressemble à une pirogue.

BACCALAURÉAT, s. m. *ba-ka-lo-ré-a*. Le premier degré qu'on prend dans une faculté pour parvenir au doctorat.

* BACCHANAL, s. m. *ba-ka-nal*. Grand bruit, tapage, t. fam.

BACCHANALE, s. f. *ba-ka-na-le*. Représentation d'une danse de Bacchantes. Fam. Débauche faite avec grand bruit.

BACCHANALES, s. f. pl. Fêtes que les païens célébraient en l'honneur de Bacchus.

BACCHANTE, s. f. *ba-kan-te*. Femme qui célébrait la fête des bacchanales. Famil. Femme emportée et furieuse.

* BACCHUS, s. m. *ba-kus*. Dieu du vin. *Jus de Bacchus*, le vin.

BACCIFÈRE, adj. de t. g. *bak-ci-fè-re*. t. de botanique. Il se dit des arbres qui portent des baies.

BACHA, s. m. *ba-cha*. Titre d'honneur en Turquie.

* BACHE, s. f. Grosse toile dont on couvre les charrettes et les bateaux.

BACHELETTE, s. f. Jeune et jolie fille. Il est vieux.

BACHELIER, s. m. *ba-che-lié*. Celui qui est promu au baccalauréat en quelque faculté. Il se disait autrefois pour jeune gentilhomme et pour amant.

BACHIQUE, adj. de t. g. *ba-chi-ke*. Qui appartient à Bacchus. *Liqueur*, *chanson bachique*.

BACHOT, s. m. *ba-cho*. Petit bateau.

* BACHOTAGE, s. m. Conduite d'un bachot.

BACHOTEUR, s. m. Batelier qui conduit un bachot.

BACILE ou FENOUIL MARIN, s. masc. Plante.

* BACLAGE, subst. masc. *ba-kla-je*. Arrangement des bateaux dans le port d'une rivière.

BACLER, v. act. *ba-klé*. Fermer avec une barre.

BACLÉ, ÉE, part. et adj. *Affaire bâclée*, c'est-à-dire, terminée.

BADAUD, AUDE, s. *ba-dô*. Niais qui s'amuse à tout, qui admire tout.

BADAUDER, v. n. *ba-dô-dé*. Niaiser. Fam.

BADAUDERIE, s. f. Action, discours de badaud. Fam.

* BADELAIRE, s. m. *ba-de-lè-re*. Vieux mot, t. de blason, qui signifie épée courte, large et recourbée.

BADIANE, s. f. Fruit d'une plante de la Chine et des Philippines.

BADIGEON, s. m. *ba-di-jon*. Couleur jaunâtre dont on peint les murailles.

BADIGEONNER, v. a. *ba-di-jo-né*. Peindre une muraille avec un badigeon.

BADIN, INE, subst. et adject. *ba-dein*. Folâtre.

BADINAGE, s. m. Action de badiner. Bagatelle, chose peu importante. Fig. Manière particulière d'agir. *Elle est faite au badinage*. Sorte de galanterie, d'agrément dans le style de la conversation.

BADINANT, s. m. *ba-di-nan*. Cheval surnuméraire dans un attelage.

BADINE, s. f. Petite canne. Au plur. Pincettes légères.

BADINER, v. n. *ba-di-né*. Faire le badin. Il se dit aussi en parlant d'une sorte de galanterie et d'agrément qu'on met dans la conversation, dans la manière d'écrire. *Cet homme badine agréablement dans ses lettres*. En parlant d'ajustemens et d'ornemens, on dit qu'*ils badinent*, pour dire qu'ils voltigent. Fam. v. a. Plaisanter quelqu'un. *On peut le badiner, il ne se fâche pas*.

BADINERIE, subst. f. Bagatelle, chose frivole.

BAFOUER, v. act. *ba-fou-é*. Traiter injurieusement et avec mépris.

BAFRE, s. f. *bâ-fre*. Repas abondant. Action de manger. Il est bas.

BAFRER, v. n. *bâ-fré*. Manger avec excès. Il est bas.

BAFREUR. s. m. Gourmand. Il est bas..

BAGAGE, s. m. Equipage pour un voyage ou pour la guerre.

BAGARRE, s. f. *ba-gâ-re*. Tumulte.

BAGASSE, s. f. *ba-ga-ce*. t. popul. et malhonnête. Femme prostituée. En t. de raffinage de sucre, on appelle *Bagasses*, les cannes dont on a exprimé le suc par les moulins.

* BAGASSIER, s. m. *ba-ga-cié*. Grand arbre à fruit de la Guiane.

BAGATELLE, s. f. *ba-ga-tèle*. Chose de peu de prix, et peu nécessaire. Fig. Chose frivole. *S'amuser à des bagatelles*.

BAGATELLE, interj. Point du tout. Je n'en crois rien, je ne le crains pas. *Il me maltraitera, bagatelle*.

BAGNE, s. m. *ba-gne*. (mouillez le *gn*.) Lieu où l'on renferme les forçats après le travail.

BAGNOLETTE, s. f. *ba-gno-lè-te.* (m. le *gn.*) Coiffure de femme.

BAGUE, s. f. *ba-ghe.* Anneau où il y a une pierre enchâssée, et que l'on met au doigt. Anneau que l'on suspend vers le bout d'une carrière où se font des courses, et que ceux qui courent tâchent d'emporter avec le bout de la lance.

BAGUENAUDE, s. f. *ba-ghe-nô-de.* Fruit du baguenaudier ou colutéa.

BAGUENAUDER, v. n. *ba-ghe-nô-dé.* S'amuser à des choses frivoles. Fam.

BAGUENAUDIER, s. m. *ba-ghe-nô-dié.* Arbrisseau.

BOGUENAUDIER, s. m. Celui qui s'amuse à des choses frivoles. Il est fam. Espèce de jeu d'enfans.

BAGUER, v. a. *ba-ghé.* Arrêter avec du fil les *plis* d'une robe.

BAGUETTE, s. f. *ba-ghè-te.* Verge, houssine, bâton fort menu. Il y a des baguettes d'armes à feu, de fusée, de tambour, etc. *Baguette divinatoire*, branche de coudrier fourchue, avec laquelle on prétend découvrir les mines, les sources, la trace des voleurs, etc. t. d'archit. Petite moulure ronde en forme de baguette. Fig. *Commander à la baguette*, impérieusement.

BAGUETTER, v. a. *ba-ghèté.* t. de chapel. C'est mettre la laine pour désunir les parties pelotonnées.

BAGUIER, s. m. *ba-ghié.* Petit coffre pour serrer des bagues.

BAHUT, s. m. *ba-hu.* Grand coffre couvert de cuir, et dont le couvercle est en voûte. Ce mot est vieux, et se dit souvent par mépris.

BAHUTIER, s. m. *ba-hu-tié.* Artisan qui fait des bahuts.

BAI, IE, adj. *bè.* Qui est d'un poil rouge-brun. *Cheval bai.*

BAIE, s. f. *bè.* Rade où les vaisseaux sont à l'abri du vent. Ouverture qu'on laisse dans les murs pour y mettre une porte ou une fenêtre. Petit fruit mou et charnu de certains arbres. *Baie de genièvre, de laurier*, etc. Tromperie. *C'est un grand donneur de baies.* Il est familier.

BAIGNER, v. a. *bè-gné.* (mouillez le *gn.*) Mettre dans le bain. Fig. Mouiller. *Baigner son lit de larmes.* On dit aussi figur. *qu'une rivière baigne les murs d'une ville*, pour dire qu'elle coule le long des murs d'une ville. v. n. Etre plongé, tremper long-temps.

SE BAIGNER, v. r. Prendre un bain. On dit fig. qu'*un tyran se baigne dans le sang*, pour dire qu'il perd beaucoup de sang.

BAIGNEUR, EUSE. adj. *bè-gneur.* (mouillez le *gn.*) Qui se baigne, qui tient des bains.

BAIGNOIRE, s. f. *bè-gnoa-re.* (mouillez le *gn.*) Cuve pour prendre le bain.

BAIL, s. m. *ba-glie.* (mouillez l'*l.*) Contrat par lequel on donne une terre à ferme, ou une maison à louage. Au pl. *Baux.*

BAILE, s. m. *bè-le.* Titre de l'ambassadeur de Venise résidant à Constantinople.

BAILLE, s. f. *ba-glie.* (mouillez les *ll.*) t. de mar. Demi-barrique.

BAILLEMENT, s. m. *bâ-glie-man.* (mouillez les *ll.*) L'action de bâiller.

BAILLER, v. n. *bâ-gli-é.* (mouillez les *ll.*) Respirer en ouvrant la bouche involontairement. Fig. S'entrouvrir, être mal joint.

BAILLER, v. a. *ba-gli-é.* (mouillez les *ll.*) t. de prat. Donner, livrer. On dit fig. *Vous me la baillez belle*, vous voulez m'en faire accroire.

BAILLET, adj. m. *ba-gli-é.* (mouill. les *ll.*) Il se dit d'un cheval qui a le poil roux tirant sur le blanc.

BAILLEUL, s. m. *ba-glieul.* (mouill. les *ll.*) Celui qui remet les os rompus ou disloqués.

BAILLEUR, s. m. *bâ-glieur.* (mouillez les *ll.*) Qui bâille.

BAILLEUR, BAILLERESSE. s. m. et f. *ba-glieur, ba-glie-rè-ce.* t. de pratique. Qui baille à ferme.

BAILLI, s. m. *ba-gli.* (mouillez les *ll.*) Officier qui rend la justice. Titre de dignité dans l'ordre de Malte, au-dessous de celui de commandeur.

BAILLAGE, s. m. *bâ-glia-je.* (mouillez les *ll.*) Tribunal qui rendait la justice avec le bailli, ou en son nom. Etendue de cette juridiction. Maison dans laquelle le bailli ou son lieutenant rendait la justice.

BAILLIVE, s. f. *ba-gli-ve.* (mouillez les *ll.*) Femme du bailli.

BAILLON, s. m. *bâ-glion.* (mouillez les *ll.*) Ce qu'on met dans la bouche d'une personne pour l'empêcher de crier, ou dans la geule d'une bête pour l'empêcher de mordre. Pénitence des enfans.

BAILLONNER, v. a. *bâ-glio-né.* (mouillez les *ll.*) Mettre un bâillon.

* **BAILLOQUE**, s. f. *ba-glio-ke.* (mouillez les *ll.*) Plume de couleurs mêlées.

BAIN, s. m. *bein.* Eau ou autre liqueur dans laquelle on se baigne. Cuve où l'on prend le bain. *Bain-Marie.* Eau bouillante où l'on met dans un vase ce que l'on veut faire chauffer, cuire ou distiller. Au pl., eaux naturellement chaudes, où l'on va se baigner. *Les bains de Plombières.* Appartement destiné pour se baigner.

BAIONNETTE, s. f. *ba-io-nè-te.* Espèce de poignard qui se met au bout d'un fusil.

BAIOQUE, s. f. *ba-io-ke.* Petite monnaie d'Italie.

BAIRAM, s. m. *bè-ran.* Fête solennelle des Turcs à la fin du ramadan ou de leur jeûne.

BAISEMAIN, s. m. *bè-ze-mein.* Hommage que le vassal rendait au seigneur de fief, en lui baisant la main.

BAISEMAINS, s. m. pl. Compliment. Il est féminin dans cette phrase : *A belles baisemains.* Fam.

BAISEMENT, s. m. *bè-ze-man.* Action de baiser. Il ne se dit guère que dans cette phrase : *Baisement des pieds du Pape.*

BAISER, v. a. *bè-zé.* Appliquer sa bouche ou sa joue sur le visage ou sur la main de quelqu'un. On le dit aussi des choses sur lesquelles on applique la bouche en signe de

vénération. *Baiser les mains à quelqu'un*, t. de compliment et de civilité, saluer.

se Baiser, v. r. Se dit figur. et famil. de certaines choses qui se touchent : *Des pains qui se baisent dans le four.*

Baiser, s. m. Action de celui qui baise.

BAISEUR, EUSE, adj. *bè-zeur*. Qui se plaît à baiser.

BAISOTTER, v. a. *bè-zo-té*. Baiser souvent. Il est fam.

BAISSE, s. f. *bè-ce*. Déchet, diminution. Il se dit des papiers commerçables qui tombent au-dessous du prix qu'ils avaient.

BAISSER, v. a. *bè cé*. Mettre plus bas. *Les yeux*, regarder en bas. *La voix*, parler plus bas. *La main à un cheval*, pousser un cheval à toute bride. Fig. *Baisser pavillon devant quelqu'un*, lui céder, déférer. v. n. Aller en diminuant. *La rivière a baissé. Le jour baisse.* Figur. S'affaiblir, diminuer. *Ce vieillard baisse. Son esprit, son crédit, sa faveur baisse.*

se Baisser, v. r. Se courber.

Baissé, ée, part. *Donner tête baissée*, hardiment.

BAISSIÈRE, s. f. *bè-ciè-re*. Reste de vin lorsqu'il approche de la lie.

BAISURE, s. f. *bè-zu-re*. t. de boulanger. L'endroit par lequel un pain en a touché un autre dans le four.

BAJOIRE, s. f. *ba-joa-re*. Médaille empreinte de deux têtes en profil.

BAJOUE, s. f. Partie de la tête du cochon depuis l'œil jusqu'à la mâchoire.

BAL, s. m. Assemblée pour danser. Il fait au pl. *Bals*.

BALADIN, s. m. *ba-la-dein*. Farceur.

BALAFRE, s. f. Grande blessure et cicatrice au visage.

BALAFRER, v. a. *ba-la-fré*. Blesser en faisant une balafre.

BALAI, s. m. *ba-lè*. Instrument servant à nettoyer, à ôter les ordures d'une rue, d'une chambre, etc.

Balais, adj. m. *ba-lè*. *Rubis balais*, sorte de rubis qui est de couleur de vin fort paillet.

BALANCE, s. f. Instrument pour peser. On dit fig. *Mettre dans la balance*, examiner en comparant. *Etre en balance*, être en suspens, ne savoir quel parti prendre. En t. de commerce, état final ou solde de livre de compte. *Balance du commerce*, résultat général du commerce actif et passif dans une nation. Signe du zodiaque.

BALANCÉ, s. m. Pas de danse où le corps se balance d'un pied sur l'autre en temps égaux.

BALANCEMENT, s. m. *ba-lan-ce-man*. Mouvement par lequel un corps penche tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

BALANCER, v. a. *ba-lan-cé*. Tenir en équilibre, rendre incertain. *Balancer la victoire.* Fig. Examiner les raisons pour et contre. En peinture, distribuer également les groupes. v. n. Etre en suspens.

BALANCIER, subst. m. *ba-lan-cié*. Pièce qui, par son balancement, règle le mouvement d'une horloge. Machine qui sert à monnayer.

* BALANCINES, s. f. pl. t. de mar. Cordes qui descendent des barres de hune, et passent dans des poulies au bout de chaque vergue.

BALANÇOIRE, s. f. *ba-lan-soa-re*. Pièce de bois mise en équilibre sur un point d'appui élevé, et sur laquelle on se balance par les deux bouts. Corde attachée, par les deux bouts, à deux arbres ou à deux poteaux, au milieu de laquelle on se balance.

BALANDRAN ou BALANDRAS, s. m. Casaque de campagne dont on se servait autrefois.

BALANDRE, s. f. t. de mar. Sorte de vaisseau de mer.

* BALANT, s. m. *ba-lan*. t. de mar. La partie de la corde qui n'est point halée, c'est-à-dire, qui n'est ni roide ni bandée.

BALASSE, s. f. Espèce de paillasse formée de balles d'avoine enfermées dans une toile.

BALAUSTE, s. f. *ba-lôs-te*. Fruit du grenadier sauvage.

BALAUSTIER, s. m. *ba-lôs-tié*. Grenadier sauvage.

BALAYER, v. a. *ba-lé-ié*. Oter les ordures d'un lieu avec le balai. On dit fig. que le *vent du nord balaie l'air*, pour dire qu'il en chasse les nuages.

BALAYEUR, EUSE, adj. *ba-lé-ieur*. Qui balaie.

BALAYURES, s. f. *ba-lé-iu-res*. Les ordures qui ont été amassées avec le balai.

* BALBUSAR, s. m. Aigle de mer.

BALBUTIEMENT, s. m. *bal-bu-cie-man*. L'action de balbutier.

BALBUTIER, v. n. *bal-bu-cié*. Prononcer imparfaitement, en hésitant et en articulant avec peine. Fig. Parler sur un sujet confusément et sans connaissance. Il est quelquefois actif. *Il n'a fait que balbutier son rôle.*

BALCON, s. m. Espèce de petite terrasse en saillie, attachée à un bâtiment, environnée d'une balustrade. Grille de fer qu'on met à une fenêtre, quoiqu'il n'y ait aucune saillie.

BALDAQUIN, s. m. *bal-da-kein*. Espèce de dais qu'on porte sur le Saint-Sacrement dans les processions. Ouvrage en forme de dais au-dessus d'un autel. On dit aussi : *Le baldaquin d'un catafalque, un lit à baldaquin.*

BALEINE, s. f. *ba-lè-ne*. Poisson de mer d'une grandeur extraordinaire. Corne pliante et forte, tirée des fanons ou barbes de la baleine. Constellation de l'hémisphère méridional.

BALEINEAU, s. m. *ba-lè-nô*. Petit de la baleine.

BALENAS, s. m. Membre de la baleine.

BALÈVRE, s. f. Lèvre d'en bas.

BALI, s. m. Langue savante des Bramines.

BALISE, s. f. *ba-li-ze*. Pieu, tonneau mis à l'entrée des ports, à l'embouchure des rivières et autres lieux, pour indiquer les endroits périlleux.

BALISIER, s. m. *ba-li-zié*. Plante des Indes.

* BALISTAIRE, s. m. *ba-lis-tè-re*. Celui qui, chez les Romains, avait soin des machines de guerre.

BALISTE, s. f. Machine de guerre des anciens, pour lancer des pierres.

* BALISTIQUE, s. f. *ba-lis-ti-ke*. Art de calculer le jet des bombes.

BALIVAGE, s. m. Choix et marque des baliveaux à conserver.

BALIVEAU, s. m. *ba-li-vô*. Arbre réservé dans la coupe des taillis.

BALIVERNE, s. f. Discours frivole.

BALIVERNER, v. n. *ba-li-ver-né*. S'occuper de balivernes. Il est fam.

BALLADE, s. f. *ba-la-de*. Espèce d'ancienne poésie *française composée* de trois couplets *et d'un envoi*, sur les mêmes rimes, et *terminée* par le même refrain.

BALLARIN, s. m. Espèce de faucon.

BALLE, s. f. *ba-le*. Petite pelote ronde faite de rognures d'étoffes resserrées avec de la ficelle ou de la laine, et qui sert à jouer de la paume. Petites boules de plomb dont on charge certaines armes à feu. *Balle d'avoine*, petite enveloppe qui couvre le grain de l'avoine. Gros paquet de marchandises lié de cordes et enveloppé de toile. t. d'imprimerie. Instrument qui sert à mettre l'encre sur les formes.

BALLER, v. n. *ba-lé*. Danser.

BALLET, s. m. *ba-lé*. Danse figurée. Espèce d'opéra en danses et en pantomimes.

BALLON, s. m. *ba-lon*. Vessie enflée d'air et recouverte de cuir, dont on se sert pour jouer. Sorte de vaisseau à plusieurs rames, dont on se sert sur les fleuves et les mers du pays de Siam. t. de chim. Gros matras ou bouteille ronde qui sert de récipient dans quelques opérations chimiq. Aérostat.

BALLOT, s. m. *ba-lo*. Gros paquet de meubles ou de marchandises.

BALLOTTADE, s. f. *ba-lo-ta-de*. t. de manég. Saut d'un cheval entre les piliers, en jetant les quatre pieds en l'air.

BALLOTAGE, s. m. *ba-lo-ta-je*. *Election par ballotage*, c'est-à-dire, avec des ballottes.

BALLOTTE. (*Voyez* MARRUBE.)

BALLOTTE, s. f. *ba-lo-te*. Petite balle pour donner les suffrages.

BALLOTTER, v. n. *ba-lo-té*. Se servir des ballottes pour donner les suffrages. Il est peu usité en ce sens. v. a. Fig. *Ballotter une affaire*, la discuter. Fig. *Ballotter quelqu'un*, se jouer de lui.

BALLOTTES, s. f. pl. Vaisseaux de bois où l'on met la vendange.

BALOURD, OURDE, adj. *ba-lour*. t. de mépris. Grossier, stupide.

BALOURDISE, s. f. *ba-lour-di-ze*. Chose faite ou dite sans esprit et mal à propos.

BALSAMINE, s. f. *bal-za-mi-ne*. Plante.

BALSAMIQUE, adj. de t. g. *bal-za-mi-ke*. Qui a la propriété du baume.

* BALSE, s. f. Radeau du Pérou.

BALUSTRADE, s. f. Assemblage de plusieurs balustres servant d'ornement et de clôture. Toute sorte de clôture qui est à jour, à hauteur d'appui.

BALUSTRE, s. m. Petit pilier façonné.

BALZAN, adj. Cheval noir ou bai, qui a des marques blanches aux pieds.

BAMBIN, s. m. *ban-bein*. Nom qu'on donne à un enfant. Il est fam.

BAMBOCHADE, s. f. *ban-bo-cha-de*. Tableau dans le genre grotesque.

BAMBOCHE, s. f. *ban-bo-che*. Marionnette plus grande qu'à l'ordinaire. Personne de petite taille. *Cette femme n'est qu'une bamboche*. Espèce de canne qui a des nœuds, et qui vient des Indes.

BAMBOU, s. m. *ban-bou*. Arbre qui croît dans les Indes, et qui est de la nature du roseau.

BAN, s. m. Mandement fait à cri public, pour ordonner ou pour défendre quelque chose. Proclamation qui se fait dans l'église, pour avertir qu'il y a promesse de mariage. Il se disait aussi de l'assemblée de la noblesse lorsqu'elle était convoquée par le prince. Exil, bannissement. *Il lui a été enjoint de garder son ban.*

BANAL, ALE, adj. Qui se disait des choses à l'usage desquelles le seigneur de fief avait droit d'assujettir ses vassaux, afin qu'ils lui payassent certains droits. *Four, moulin bannal*. Fig. Trivial, commun. *Louanges banales. Compliment banal.* On dit aussi fig. *Témoin banal*, qui est toujours prêt à servir à tout le monde. *Cœur banal*, qui paraît aimer tout le monde.

BANALITÉ, s. f. Droit qu'avait le seigneur de fief d'assujettir ses vassaux à moudre à son moulin, à cuire à son four, etc.

BANANIER ou FIGUIER D'ADAM, s. m. *ba-na-nié*. Arbre des Indes.

BANC, s. m. *ban*. Long siége de bois ou de pierre. On disait dans les universités : *Etre sur les bancs, se mettre sur les bancs*, pour dire, faire sa licence, entrer en licence. Ecueil, roche cachée sous l'eau, ou grand amas de sable dans la mer.

BANCAL, ALE, adj. *ban-kal*. Il se dit populairement dans le même sens que *bancroche*, etc.

BANCROCHE, adj. de t. g. Il se dit familièrement de celui qui a les jambes torses.

BANDAGE, s. m. Lien qui sert à bander. La façon de bander quelque chose. Brayer pour les hernies. Bandes de fer ou d'autre métal qui entourent des roues ou d'autres machines.

BANDE, s. f. Lien plat et large pour envelopper ou serrer quelque chose. Ornement plus long que large qu'on joint à des meubles. Les côtés intérieurs d'un billard. En t. de blason, une des pièces de l'écu. Troupe, compagnie. *Une bande de voleurs. Les oiseaux vont par bandes*. t. d'anatomie. *Bandes ligamenteuses*. Trois bandes adhérentes à la tunique membraneuse du cœcum.

BANDEAU, s. m. *ban-dô*. Bande qui sert à ceindre le front et la tête. Bande qu'on met sur les yeux de quelqu'un pour l'empêcher de voir. Figur. *Avoir un bandeau sur les*

yeux, être prévenu ou aveuglé par la passion. *Arracher le bandeau*, détromper. *Bandeau royal*, diadème.

BANDELETTE, s. f. *ban-de-lè-te*. Petite bande.

BANDER, v. a. *ban-dé*. Lier et serrer avec une bande. Tendre quelque chose avec effort. Mettre un bandeau sur les yeux, t. de jeu de paume. *Bander une balle*, pousser avec la raquette, dans les filets, une balle qui roule sur le pavé. Figur. *Se bander*, se roidir contre quelqu'un. v. n. Etre tendu.

BANDÉ, ÉE, part. et adj. Il se dit en t. de blason, d'un écu ou de toutes pièces couvertes de bandes.

BANDEREAU, s. m. *ban-de-rô*. Cordon qui sert à pendre la trompette.

BANDEROLE, s. f. Espèce d'étendard pour servir d'ornement.

BANDIÈRE, s. f. t. dont on se sert quelquefois pour bannière.

* BANDINS, s. m. pl. Lieux où l'on s'appuie quand on est debout sur la poupe du vaisseau.

BANDIT, s. m. *ban-di*. Vagabond.

* BANDOIR, s. m. *ban-doar*. Bâton qui se passe dans la noix du bandage du battant.

BANDOULIER, s. m. *ban-dou-lié*. Brigand qui vole dans les montagues.

BANDOULIÈRE, s. f. Large bande de cuir qui sert aux cavaliers pour porter leurs mousquetons, et aux fantassins pour y attacher leur fourniment de poudre, de balles. On disait : *Donner la bandouillère a quelqu'un*, l'établir garde dans une terre. *Oter la bandouillère à un garde*, le casser.

BANDURE, s. f. Plante d'Amérique.

* BANGUE, s. f. Chanvre des Indes.

BANIANS, s. m. pl. Idolâtres des Indes qui croient à la métempsycose.

BANLIEUE, s. f. *ban-lieu*. Certaine étendue de pays autour d'une ville, et qui en dépend.

BANNE, s. f. *ba-ne*. Grosse toile qui sert à couvrir les grains, etc. C'est aussi une espèce de grande manne.

BANNER, v. a. *ba-né*. Couvrir avec une banne.

BANNERET, adj. m. *ba-ne-rè*. Celui qui avait droit de bannière à la guerre.

BANNETON, s. m. Coffre percé pour conserver le poisson dans l'eau.

BANNIÈRE, s. f. *ba-niè-re*. Enseigne, drapeau. Etendard d'une église, d'une confrérie, que l'on porte aux processions. Figur. et fam. *Se ranger sous la bannière de quelqu'un*, se ranger de son parti.

BANNIR, v. a. *ba-nir*. Condamner, par autorité de justice, à sortir d'un état, d'une province, d'un ressort, etc. Chasser, éloigner, exclure. Il se dit au fig. dans le sens d'éloigner de soi : *Bannir toute honte*, *le chagrin*, *une idée de son souvenir*, etc.

BANNI, IE, participe. Il est aussi subst. *Le rappel d'un banni.*

BANNISSEMENT, s. m. *ba-ni-ce-man*. Jugement qui bannit.

BANQUE, s. f. *ban-ke*. Le lieu où un homme qui fait commerce d'argent exerce sa profession. L'état et la fonction de celui qui fait un tel commerce. Caisse publique dans laquelle l'argent des particuliers est en dépôt. En certains jeux, fonds d'argent que celui qui tient le jeu a devant soi.

BANQUEROUTE, s. f. *ban-ke-rou-te*. Insolvabilité feinte ou réelle d'un négociant. Abandon qu'un homme fait de tous ses biens à ses créanciers, faute de les pouvoir payer. On dit fam. et fig. *Faire banqueroute*, manquer à ce qu'on a promis.

BANQUEROUTIER, s. m. *ban-ke-rou-tié*. Négociant qui fait banqueroute. Tout débiteur qui abandonne ses biens, et en fait cession.

BANQUET, s. m. *ban-ké*. Repas magnifique.

BANQUETER, verbe n. *ban-ke-té*. Faire un banquet.

BANQUETTE, s. f. *ban-kè-te*. terme de fortification. Petite élévation derrière le parapet d'un bastion. Sorte de banc rembourré. *Banquettes*, endroits relevés d'un chemin, d'un pont où il n'y a que les gens de pied qui passent.

BANQUIER, s. m. *ban-kié*. Celui qui fait commerce d'argent de place en place. En certains jeux, celui qui tient le jeu contre les autres.

BANS, s. m. pl. *ban*. t. de chasse. Lits des chiens.

* BANSE, s. f. Grande manne carrée et profonde pour transporter des marchandises.

* BANVIN, s. m. *ban-vein*. Droit qu'avait un seigneur de vendre le vin de son crû dans sa paroisse, à l'exclusion de tout autre, pendant le temps fixé.

BAPTÊME, s. m. *ba-tê-me*. Celui des sept sacremens de l'église par lequel on est fait chrétien.

BAPTISER, v. a. *ba-ti-zé*. Conférer le baptême.

BAPTISMAL, ALE, adj. *bap-tis-mal*. Qui appartient au baptême. *Innocence baptismale. Fonts baptismaux.*

BAPTISTAIRE, adj. de t. g. *ba-tis-tè-re*. *Registre baptistaire*, registre où l'on met les noms de ceux qu'on baptise. *Extrait baptistaire*, extrait qu'on tire de ce registre. Dans ce dernier sens, il s'emploie substantiv. *Il justifie par son baptistaire qu'il est majeur.*

BAPTISTÈRE, s. m. *ba-tis-tè-re*. C'était une petite église bâtie auprès des cathédrales, pour y baptiser.

BAQUET, s. m. *ba-kè*. Petit cuvier de bois qui a les bords fort bas.

* BAQUETER, v. a. *ba-ke-tè*. Oter l'eau d'un bateau avec la pelle. Arroser à la pelle.

* BAQUETURES, s. m. pl. *ba-ke-tu-re*. Vin qui tombe dans le baquet quand on le met en bouteilles.

BARAGOUIN, s. m. *ba-ra-gouein*. Langage corrompu. Il se dit aussi abusivement d'une langue qu'on entend pas.

BARAGOUINER, v. n. *ba-ra-goui-né*. Par-

ler mal une langue. Il se dit aussi abusivement d'une langue qu'on entend pas.

BARAGOUINEUR, EUSE, s. Qui parle mal une langue.

BARAQUE, s. f. *ba-ra-ke.* Hutte des soldats pour se mettre à couvert.

BARAQUER, v. a. *ba-ra-ké.* Faire des baraques.

BARATTE, s. f. *ba-ra-te.* Vaisseau de bois pour battre le beurre.

BARATTER, v. a. *ba-ra-té.* Battre le lait dans une baratte pour faire le beurre.

BARATTERIE, s. f. *ba-ra-te-ri-e.* Tromperie d'un patron de navire, par déguisement de marchandises, ou fausse route.

BARBACANE, s. f. Petite ouverture aux murs pour l'écoulement des eaux, ou pour tirer à couvert sur l'ennemi.

BARBARE, adj. de t. g. Cruel. Fig. Sauvage. *C'est un peuple barbare.* En grammaire, se dit des termes qui sont impropres : *Cette manière de parler est barbare.* On appelle *barbare*, une langue qui est rude et qui choque l'oreille. *Les Iroquois parlent une langue fort barbare.* Il est aussi subst. dans le sens de cruel et sauvage.

BARBAREMENT, adverb. *bar-ba-re-man.* D'une façon barbare.

BARBARESQUE, adj. de tout genre. Qui appartient aux peuples de Barbarie. *Navire barbaresque.* Il est aussi subst. et signifie ces peuples mêmes. *Les Barbaresques.*

BARBARIE, s. f. Cruauté, inhumanité. Manque de politesse, ignorance. *Barbarie de langage*, façons de parler grossières et impropres.

BARBARISME, s. m. Faute contre la pureté de la langue.

* BARBASTELLE, s. f. Chauve-souris.

BARBE, s. f. Poil du menton et des joues. *Jeune barbe*, terme de mépris, jeune homme. *Faire quelque chose à la barbe de quelqu'un*, en sa présence, et comme en dépit de lui. Fam. Il se dit aussi de longs poils de certains animaux. *Barbe de bouc, de chat.* Fig. *Barbe d'épi*, les pointes des épis. *Barbe de plume*, les petits filets qui tiennent au tuyau des plumes. *Sainte-Barbe*, endroit d'un vaisseau où l'on tient la poudre.

BARBE, s. m. Cheval de Barbarie, contrée d'Afrique.

BARBE-DE-BOUC, s. f. Plante laiteuse.

BARBE-DE-CHÈVRE, s. f. Plante qui porte de petites fleurs blanches.

BARBE-DE-JUPITER, s. f. Arbrisseau.

BARBE-DE-MOINE, s. f. Plante à filets rouges aussi déliés que des cheveux.

BARBE-DE-RENARD, subst. fém. Plante épineuse.

BARBEAU, s. m. *bar-bô.* Poisson d'eau douce. On donne aussi ce nom au bluet.

BARBÉIER ou FRISER, v. n. *bar-bé-ié.* t. de mar. Il se dit du battement que font les voiles lorsque le vent ne les frappe ni dedans, ni dessus.

* BARBELÉ, ÉE, adj. Il se dit des traits ou flèches qui ont des dents ou pointes dans les ferrures.

BARBET, ETTE, *bar-bé, ète.* Chien à poil long et frisé.

BARBETTE, s. f. *bar-bè-te.* Plate-forme d'où l'on tire du canon à découvert.

BARBICHON, s. m. Petit barbet.

BARBIER, s. m. *bar-bié.* Celui dont la profession est de faire la barbe.

BARBILLON, s. m. *bar-bi-glion.* (mouillez les *ll.*) Petit barbeau.

BARBON, s. m. Vieillard.

BARBOTE, s. f. Poisson de rivière.

BARBOTER, v. a. *bar-bo-té.* Il se dit des canards quand ils cherchent dans l'eau de quoi manger.

BARBOTEUR, s. m. Canard privé.

BARBOTINE, s. f. Semence contre les vers.

BARBOUILLAGE, s. m. *bar-bou-glia-je.* (mouillez les *ll.*) Mauvaise peinture. Raisonnement embrouillé.

BARBOUILLER, v. a. *bar-bou-glié.* Salir. Peindre grossièrement. *Barbouiller du papier*, écrire beaucoup, mais très-mal. *Un récit*, le rendre d'une manière confuse et embrouillée.

BARBOUILLEUR, s. m. *bar-bou-glieur.* Artisan qui peint avec une brosse les murailles, etc. Au figuré. Mauvais peintre, méchant écrivain.

BARBU, UE, adj. Qui a de la barbe.

BARBUÉE, s. f. Poisson de mer. Nielle sauvage, plante.

* BARBURE, s. f. t. de fonderie. Inégalité.

BARCALON, s. m. Titre du premier ministre de Siam.

* BARCELONNETTE, s. f. Sorte de berceau d'enfant.

BARD, s. m. *bar.* Civière à bras.

BARDANE, s. f. Plante qui croît le long des chemins.

BARDE, s. f. Armure faite de lames de fer dont on couvrait un cheval. Il signifie aujourd'hui tranche de lard.

BARDE, s. m. Prêtre des Gaulois. Poète celte qui chantait les héros.

BARDEAU, s. m. *bar-dô.* Petits ais minces dont on couvre les maisons.

BARDELLE, s. f. *bar-dè-le.* Espèce de selle de grosse toile piquée de bourre.

BARDER, v. act. *bar-dé.* Armer et couvrir de bardes. *Barder un cheval.* Couvrir de bardes de lard.

BARDEUR, s. m. Qui porte un bard.

BARDIS, s. m. t. de marine. Séparation de planches faite à fond de cale pour charger des blés et autres grains.

* BARDIT, s. m. Chant de guerre des anciens Germains.

BARDOT, s. m. *bar-do.* Petit mulet. On appelle fig. *Bardot*, dans une compagnie, celui sur qui les autres se déchargent de leur tâche, ou dont ils font l'objet de leurs plaisanteries.

BARDOU, s. m. *Lourdeau.* Vieux.

BARET, s. m. *ba-rè.* Cri de l'éléphant, du rhinocéros.

BARGUIGNAGE, s. m. *bar-ghi-gna-je.* (m. le *gn.*) Difficulté à se résoudre. Il est fam.

BARGUIGNER, v. n. *bar-ghi-gné*, (mouillez le *gn.*) Qui barguigne.

BARGUIGNEUR, EUSE, s. *bar-ghi-gneur*. (mouillez le *gn.*) Qui barguigne.

* BARIGEL, s. m. Chef des sbires.

BARIL, s. m. *ba-ri*. Petit tonneau.

BARILLAR, s. m. *ba-ri-gliar*. Officier de galère qui a soin du vin et de l'eau.

BARILLET, s. m. *ba-ri-glié*. (mouillez les *ll.*) Petit baril.

BARIOLAGE, s. m. Assemblage bizarre de diverses couleurs. Il est fam.

BARIOLER, v. a. *ba-ri-o-lé*. Peindre de diverses couleurs mises sans règle Fam.

BARLERIA, s. f. Plante d'Amérique.

BARLONG, ONGUE, adj. *bar-long*, *onghe*. Qui est, par endroits, plus long ou plus court qu'il ne dou être.

BARNACHE, s. m. Oiseau de passage.

BAROMÈTRE, s. m. Instrument servant à faire connaître la pesanteur de l'air.

BARON, ONNE, s. On donnait autrefois ce nom aux grands seigneurs du royaume.

BARONNET, s. m. *ba-ro-nè*. En Angleterre. classe de noble entre les barons et les simples chevaliers.

BARONNIE, s. f. *ba-ro-ni-e*. Terre d'un baron.

BAROQUE, adj. de tout g. *ba-ro-ke*. *Perles baroques*, c'est-à-dire, d'une rondeur imparfaite. Fig. Bizarre, inégal. *Esprit baroque*.

* BAROTS, s. m. pl. Poutres qui soutiennent les ponts.

BARQUE, s. f. *bar-ke*. Petit bateau. Fig. *Conduire la barque*. Conduire quelque entreprise, quelque affaire. *Barque de Caron*, *la barque fatale*, se prend fig. et poétiq. pour le mort. Fig. *Passer la barque*, mourir.

BARQUEROLLE, s. f. *bar-ke-ro-le*. Petit bâtiment sans mât.

BARRAGE, subst. m. *bâ-ra-je*. Droit de péage sur les bêtes de somme et sur les chariots.

BARRAGER, s. m. *bâ-ra-jé*. Celui qui reçoit le droit de barrage.

BARRE, s. f. *bâ-re*. Pièce de bois, de fer, etc., étroite et longue. Trait de plume que l'on passe sur quelque partie d'un écrit pour l'effacer, ou sous quelques mots pour les faire remarquer. Banc de sable qui barre une rivière ou un port. Terme de blason. Une des pièces de l'écu.

BARRES, s. f. pl. Jeu de course entre des jeunes gens. Partie de la mâchoire du cheval, sur laquelle le mors appuie.

BARREAU, s. m. *bâ-rô*. Espèce de barre. Lieu où plaident les avocats. Le corps des avocats. *Quitter le barreau*, quitter la profession d'avocat.

BARRER, v. act. *bâ-ré*. Fermer par-derrière avec une barre. Garnir, fortifier d'une barre. Tirer des traits de plume sur quelque écrit. *Barrer le chemin*, fermer le passage. Figur. *Barrer le chemin à quelqu'un*, mettre obstacle à l'avancement de sa fortune. *Barrer la veine d'un cheval*, y mettre le feu, afin d'arrêter l'écoulement des humeurs.

BARRÉ, ÉE, part Il se dit en terme de blason. *Barré d'argent et de gueules*.

BARRETTE, s. f. *bâ-rè-te*. Espèce de petit bonnet. *A Venise les nobles portent la barrette*. Bonnet rouge des cardinaux.

* BARREUR, s. m. et adj. Il se dit d'un chien bon pour la chasse du chevreuil.

BARRICADE, s. f. *ba-ri-ka-de*. Retranchement fait avec des barriques remplies de terre, avec des pieux, des chaînes, etc.

BARRICADER, v. act. *ba-ri-ca-dé*. Faire des barricades.

BARRIÈRE, s. f. *ba-riè-re*. Assemblage de plusieurs pièces de bois servant à fermer un passage. *Ouvrir*, *fermer la barrière*. Enceinte que l'on faisait autrefois pour les combats. Ce qui sert de bornes et de défense. Fig. Empêchement.

BARRIQUE, subs. fém. * *ba-ri-ke*. Gros tonneau.

BARRURE, s. f. *ba-ru-re*. t. de luthier. La barre du corps d'un luth.

BARSES, s. f. pl. *bar-ce*. Boîtes d'étain pour apporter le thé de la Chine.

BARTAVELLE, s. f. *bar-ta-vè-le*. Espèce de perdrix rouge.

BAS, BASSE, adj. *bâ*, *bâce*, Qui a peu de hauteur. Il se dit aussi d'un lieu peu ou point élevé. *Salle basse*. On dit, *ce bas monde*, pour dire, ici-bas, sur la terre. Figurém. Vil et méprisable. *Il a la mine basse*, *Action basse*, *inclinations basses*. Il signifie encore figurém. qui est sans courage, sans élévation. *Avoir l'ame basse*, *le cœur bas*. Ce qui est de moindre valeur. *Bas officier*, *bas or*. *Bas prix*, prix modéré. *Vue basse*, qui ne distingue les objets que de près. *Voix basse*, qu'on ne peut entendre de loin. *Parler d'un ton bas*, peu élevé On dit figur. qu'*On a fait parler d'un ton plus bas*, pour dire qu'on a rabattu sa fierté. *Style bas*, rempli de manières de parler triviales. On dit qu'*Une expression est basse*, pour dire, qu'il n'y a que le peuple qui s'en serve. *Faire main-basse*, tuer, passer au fil de l'épée.

BAS, est aussi subst. Partie inférieure de certaines choses. *Le bas du visage*, *le bas du pavé*. Figur. *Il y a du haut et du bas dans son esprit*, *dans son humeur*, *etc.* Il y a de grandes inégalités.

BAS, adverbe qui a différentes significations. *Mettre bas les armes*, poser les armes. *Mettre chapeau bas*, l'ôter. *Mettre bas*, faire des petits, en parlant des animaux. *Parler bas*, doucement. *Etre fort bas*, être bien malade. On dit famil. qu'*Un homme est bas percé*, pour dire, qu'il n'a pas d'argent.

A BAS, adv. Par terre. Fig. *Cette famille est à bas*, elle est ruinée.

EN BAS, adv. Il se dit par opposition à *en haut*. *Il est en bas*, Fig. *Traiter un homme de haut en bas*, le traiter avec fierté.

PAR BAS, adverbe. *Etre logé par bas*.

LA-BAS, ICI-BAS, adv. *Allez là-bas*, *venez ici-bas*. *Ici-bas*, signifie aussi, sur terre, dans ce monde *Les choses d'ici-bas sont périssables*.

BAS. s. m. Vêtement qui sert à couvrir le pied et la jambe.

BASALTE, subst. m. Espèce de marbre noir.

BASANE, subst. f. Peau de mouton préparée.

BASANÉ, ÉE, adjectif. Qui a le teint noirâtre.

BAS-BORD. *Voyez* BORD.

BASCULE, s. f. *bas-ku-le.* Contre-poids servant à lever ou à baisser un pont-levis. Ais ou autre chose qui a un mouvement semblable à celui de la bascule d'un pont-levis. Jeu d'enfans.

BASE, s. f. *ba-ze.* En architecture, ce qui soutient le fût de la colonne. En géométrie, le côté du triangle opposé à l'angle qui est regardé comme le sommet. Tout ce qui sert d'appui à un corps posé dessus. Fig. Appui, soutien. *La justice est la base de toute autorité.* On dit aussi fig. *La base d'un système*, pour dire, le principal fondement d'un système.

* **BASEL**, s. m. Arbuste de l'Inde.

BASER, v. a. *ba-zé.* Appuyer comme sur une base. Il ne se dit qu'au fig. *Il faut baser le droit public sur les principes de la morale.*

BAS-FONDS, s. m. Terrains bas et enfoncés. t. de marine. Fonds de mer où il y a peu d'eau.

BASILAIRE, s. f. *ba-zi-lè-re.* t. d'anatom. C'est ainsi qu'on appelle l'artère formée par l'union des deux vertébrales et de l'apophyse à l'extrémité de l'os occipital.

BASILIC, s. m. *ba-zi-li-ke.* Plante. Serpent fabuleux qui tue de son regard.

BASILICON, s. m. *ba-zi-li-kon.* Onguent suppuratif.

BASILIQUE, s. f. *ba-zi-li-ke.* Nom qu'on donne à certaines églises principales. *La basilique de Saint-Pierre.* Veine qui monte le long de la partie interne de l'os du bras, jusqu'à l'axillaire où elle se rend. *Basiliques.* Lois romaines que l'empereur Basile a fait traduire en grec.

BASIN, s. m. Etoffe de fil de coton.

BASIOGLOSSE, subst. m. *ba-zi-o-glo-ce.* terme d'anatomie. Muscle abaisseur de la langue.

BASOCHE, s. f. *ba-zo-che.* Juridiction tenue par les anciens clercs des procureurs du parlement de Paris.

BASQUE, s. f. *bas-ke.* Petite pièce du bas d'un pourpoint ou d'un corps de jupe. Au pl. Les quatre pans du justaucorps.

BASQUE, s. m. Né dans le département des Hautes-Pyrénées ou en Biscaye. *Courir comme un basque*, fort vite.

BAS-RELIEF, s. m. *bâ-re-lièfe.* Sculpture qui a peu de saillie.

BASSE, s. f. *bâ-ce.* t. de musique. La partie la plus basse en musique. La personne même qui chante cette partie. Il se dit aussi de quelques instrumens. *Une basse de viole, de violon.* Cette dernière s'appelle aussi *basse* tout court.

BASSE-CONTRE, s. f. terme de musique. La même chose que *basse* dans les deux premières acceptions.

BASSE-COUR, s. f. Cour qui sert au ménage d'une maison de campagne. Cour séparée de la principale cour, et destinée pour les écuries, les équipages, etc.

BASSEMENT, adv. *bâ-ce-man.* D'une manière basse. Il n'est d'usage qu'au fig.

BASSES, s. m. pl. *ba-ce.* Bancs de sable ou rochers cachés sous l'eau.

BASSESSE, s. f. *bâ-cè-ce.* Il ne se dit qu'au fig. des sentimens, des actions, des manières indignes d'un honnête homme. *Bassesse d'ame, de cœur. Il agit avec bassesse.* Il se dit aussi de la naissance et de l'extraction, pour dire qu'elle est vile. On dit encore, *Bassesse de style*, pour marquer qu'il est populaire.

BASSES-VOILES, s. f. pl. *bâ-ce-voa-le.* La grande voile et celle de misaine.

BASSET, s. m. *ba-cè.* Chien de chasse qui a les jambes fort courtes et tortues. Il se dit aussi dans la conversation, d'un petit homme dont les jambes et les cuisses sont trop courtes par rapport à sa taille.

BASSE-TAILLE, s. f. *ba-ce-ta-glie* (mouillez les *ll*). terme de musique. Partie de basse qui se chante, ou qui se joue sur l'instrument. La personne qui chante cette partie. Il se dit en sculpture, et signifie la même chose que *bas-relief.*

BASSETTE, s. f. Jeu de cartes.

* **BASSI**, s. m. Arbre d'Afrique.

* **BASSI-COLICA**, s. m. *ba-ci-ko-li-ka.* Médicament.

* **BASSICOT**, subst. m. *ba-ci-ko.* Dans les carrières d'ardoises, c'est une caisse destinée à enlever les blocs du fond de la carrière.

BASSIN, s. m. *ba-cein.* Espèce de grand plat rond ou ovale. Les deux plats d'une balance. Pièce d'eau. *Le grand bassin des Tuileries.* Pierre taillée en bassin, qui reçoit les eaux d'une fontaine. L'endroit d'un port de mer où les vaisseaux jettent l'ancre. En terme d'anatomie, la partie inférieure du tronc. *Bassin oculaire*, instrument de chirurgie.

BASSINE, s. f. *ba-ci-ne.* Sorte de bassin large et profond dont se servent les apothicaires, les chimistes, etc.

BASSINER, v. a. *ba-ci-né.* Chauffer avec une bassinoire. Fomenter en mouillant avec une liqueur tiède.

BASSINET, s. m. *ba-ci-nè.* Pièce creuse tenant à la platine d'une arme à feu, où l'on met l'amorce. Terme d'anatomie. Petite cavité au milieu du rein. Plante, espèce de renoncule.

BASSINOIRE, s. fém. *ba-ci-noa-re.* Bassin ayant un couvercle percé de plusieurs trous, et servant à chauffer le lit.

BASSON, s. m. *ba-son.* Instrument de musique. Basse de hautbois. Il se dit aussi de celui qui en joue.

BASTANT, ANTE, part. et adj. *bas-tan.* Qui suffit. *Cela est bastant.* Il est fam.

BASTE, s. fém. As de trèfle au jeu de l'hombre.

BASTER, v. n. *bas-té.* Suffire. Il n'est plus d'usage que dans cette phrase: *Baste pour cela*, passe pour cela. Famil.

BASTERNE, s. f. Char des anciens peuples du Nord, attelé de bœufs.

BASTIDE, s. f. Nom qu'on donne en Provence aux maisons de plaisance.

BASTILLE, subst. f. *bas-ti-glie.* (mouillez les *ll.*) Ce nom, qui signifiait autrefois un château ayant plusieurs tours proche l'une de l'autre, est resté à un château bâti de de cette manière dans Paris, qui servait de prison d'Etat, et a été démoli en 1789.

BASTILLÉ, ÉE, adj. *bas-ti-glié.* t. de blason. Pièces garnies de créneaux renversés qui regardent la pointe de l'écu.

BASTINGUE, subst. f. *bas-tin-ghe.* Toiles matelassées qui, dans les combats, servent sur les vaisseaux à cacher à l'ennemi ce qui se fait sur le pont, et à parer les balles.

SE BASTINGUER, v. a. Tendre des bastingues.

BASTION, s. m. Ouvrage de fortification un peu avancé hors du corps de la place.

BASTIONNÉ, ÉE, adj. Qui tient du bastion.

BASTONNADE, s. f. *bas-to-na-de.* Coups de bâton.

* **BASTRINGUE**, s. m. Bal de guinguette.

BASTUDE, s. f. Filets pour pêcher dans les étangs salés.

BAS-VENTRE, s. m. *bas-vantre.* La partie la plus basse du ventre.

BAT, s. m. *bate.* Queue de poisson.

BAT, subst. m. *ba.* Selle pour les bêtes de somme.

BATAILLE, s. f. *ba-ta-glie.* (mouillez les *ll.*) Combat général de deux armées. Espèce de jeu de cartes.

BATAILLÉ, ÉE, adj. terme de blason. Cloche dont le battant est d'un autre émail que la cloche.

BATAILLER, v. n. *ba-ta-glié.* (mouillez les *ll.*) Il ne se dit plus qu'au figuré. Contester, disputer.

BATAILLON, s. m. *ba-ta-glion.* (mouillez les *ll.*) Corps d'infanterie de cinq à huit cents hommes.

BATARD, ARDE, s. *bâ-tar.* Qui est né hors de légitime mariage. Il est aussi adj.

BATARD, ARDE, adj. Qui n'est pas de la même espèce, mais qui en approche. *Olivier bâtard.* Il se dit aussi des animaux nés de deux espèces différentes. *Porte bâtarde*, qui n'est ni petite, ni porte cochère. *Lettre* ou *écriture de bâtarde*, qui est entre la ronde et l'italique. On dit aussi subst. *Bâtarde.*

BATARDEAU, s. m. *ba-tar-dô.* Espèce de digue faite de pieux, d'ais et de terre, pour détourner l'eau.

BATARDIÈRE, s. f. Plants d'arbres greffés qu'on élève dans une pépinière.

BATARDISE, s. f. *bâ-tar-di-ze.* Etat de celui qui est bâtard.

* **BATATE** *ou* **PATATE**, s. f. Espèce de rave, de pomme de terre.

BATEAU, s. m. *ba-tô.* Espèce de barque dont on se sert sur les rivières. La menuiserie d'un corps de carrosse.

BATELAGE, subst. m. Métier de bateleur.

BATELÉE, subst. fém. La charge d'un bateau. Fig. et fam. Multitude de gens ramassés.

BATELET, s. m. *ba-te-lè.* Petit bateau. On dit aussi *Bachot.* Familier.

BATELEUR, EUSE, Faiseur de tour de passe-passe. Charlatan, etc.

BATELIER, IÈRE, s. *ba-te-glié.* Celui ou celle qui conduit un bateau.

BATER, v. a. *bâ-té.* Mettre un bât sur une bête de somme.

BÂTIER, s. m. *bâ-tié.* Artisan qui fait des bâts pour les bêtes de somme.

BATIFOLER, v. n. *ba-ti-fo-lé.* Se jouer à la manière des enfans.

BÂTIMENT, s. m. *bâ-ti-man.* Edifice. Navire, vaisseau.

BATIR, v. a. *bâ-tir.* Edifier, construire. Fig. *Il a bâti sa fortune sur les ruines d'un autre.* Fig. *Bâtir en l'air*, se mettre des chimères dans la tête, former des projets sans fondement.

BATISSE, subst. fém. *bâ-ti-ce.* L'état ou l'entreprise d'un bâtiment quant à la maçonnerie.

BATISSEUR, s. m. *bâ-ti-ceur.* Qui aime à bâtir. Il est fam.

* **BATISSOIR**, s. m. Cercle de fer pour réunir les douves.

BATISTE, subst. fém. Espèce de toile très-fine.

BATON, s. m. *bâ-ton.* Long morceau de bois qu'on peut tenir à la main, servant à divers usages. Il se dit aussi de diverses choses qui ont la forme d'un petit bâton. *Bâton de cire d'Espagne.* Fig. *Bâton de vieillesse*, celui ou celle qui sert d'appui à une vieille personne, et qui l'assiste dans tous ses besoins. *Bâton à deux bouts*, bâton ferré par les deux bouts. Fig. et prov. *Le tour de bâton*, profit casuel et souvent illicite d'un emploi.

BATONNER, v. act. *ba-to-né.* Donner des coups de bâton. Rayer. *Bâtonner un article.*

BATONNET, subst. masc. *ba-to-nè.* Jeu d'enfans.

BATONNIER, s. m. *bâ-to-nié.* Celui qui garde le bâton d'une confrérie. C'est aussi le chef de l'ordre des avocats.

BATRACHITE, subst. fém. Pierre verte et creuse représentant un œil dans son milieu.

BATTAGE, s. m. *ba-ta-je.* L'action de battre le blé.

BATTANT, s. m. *ba-tan.* Espèce de marteau qui pend dans le milieu d'une cloche. Partie d'une porte qui s'ouvre en deux.

BATTE, s. f. *ba-te.* Maillet de bois pour aplanir un terrain. Sabre de bois dont Arlequin se sert.

BATTELLEMENT, s. m. *ba-tè-le-man.* t. de maçonnerie. Double rang de tuiles qui termine un toit.

BATTEMENT, s. m. *ba-te-man.* Il n'est guère d'usage que dans les phrases suivantes. *Battement des mains*, se dit de l'action de battre des mains en signe d'approbation. *De cœur, d'artères, d'ailes, du pouls.* Palpitation, mouvemen

BATTERIE, s. f. *ba-te-ri-e.* Pièces d'artillerie disposées pour tirer contre l'ennemi. Fig. Moyens qu'on emploie pour réussir dans une affaire. *Dresser de bonnes batteries*, *changer de batteries.* On dit dans le même sens, *Démonter les batteries de quelqu'un*, rendre ses moyens inutiles. Pièce d'acier qui couvre le bassinet des armes à feu. Manière de battre le tambour. Certaine manière de jouer sur la guitare. *Batterie de cuisine*, ustensiles qui servent à la cuisine, et qui sont ordinairement de cuivre battu.

BATTEUR, s. m. *ba-teur.* Qui aime à battre. Fam. *En grange*, celui qui bat le blé. *D'or*, ouvrier qui bat ce métal.

BATTOIR, s. m. *ba-toar.* Palette à long manche pour jouer à la paume. Grosse palette de bois pour battre le linge en le lavant.

BATTOLOGIE, s. f. *ba-to-lo-gi-e.* Répétition inutile d'une même chose.

BATTRE, v. act. *ba-tre. Je bats*, *tu bats*, *il bat*; *nous battons*, *vous battez*, *ils battent. Je battais. Je battis. Je battrai. Bats. Battant.* Frapper, donner des coups pour faire du mal. *Les ennemis*, les vaincre. *Une ville en ruine*, *une muraille en brèche*, tirer dessus pour la ruiner, pour faire brèche. On dit figurément, *battre un homme en brèche*, le pousser, le réduire à l'extrémité, dans la disette. *Battre en ruine un système*, *un argument*, l'attaquer avec des raisons si fortes, qu'on y puisse rien opposer. Il se dit aussi de diverses choses sur lesquelles on touche fortement avec différens instrumens. *Battre une tapisserie*, pour, La nettoyer. *Un noyer*, pour, En faire tomber les noix. *Du papier*, *du blé*, *etc.* On dit qu'*Une rivière bat les murs d'une ville*, pour dire, qu'elle passe tout auprès. *Battre monnaie*, la fabriquer. *Les cartes*, les mêler. *La mesure*, la marquer en haussant et baissant la main. *Le tambour*, *la caisse*, frapper dessus avec deux petites baguettes. *La campagne*, courir deçà et delà, afin d'avoir des nouvelles des ennemis; et fig. parler sans ordre, déraisonner dans le délire de la maladie. *Le bois*, *la plaine*, les parcourir en chassant.

BATTRE, v. n. Remuer, se mouvoir. *Le cœur lui bat.* Il a des palpitations, et fig. Il a peur. On dit qu'*Un oiseau bat de l'aile*, pour dire, qu'il trémousse de l'aile. On dit aussi figurément qu'*Un homme ne bat plus que d'une aile*, pour dire qu'il est mal dans ses affaires. *Le soleil bat à plomb sur...* darde ses rayons sur... *Le tambour bat*, se fait entendre. On dit figurément, *Mener quelqu'un tambour battant*, le traiter sans aucun ménagement. *Battre des mains*, applaudir. *Froid à quelqu'un*, lui faire un mauvais accueil. *En retraite*, se retirer en combattant, se détacher du commerce du monde.

SE BATTRE, verbe réciproque. Combattre. *Se battre en retraite*, combattre en se retirant.

BATTU, UE, part. et adj. *Avoir les yeux battus*, comme meurtris. *Chemin battu*, fort fréquenté. *Battu de l'orage*, *de la tempête*, tourmenté par la tempête. On dit figur. *Les routes battues*, pour dire, les procédés ordinaires, les moyens connus.

BATTUE, s. f. *ba-tu-e.* terme de chasse. Assemblée de gens qui battent les bois avec grand bruit pour faire sortir les loups, les renards, etc.

BATTURE, s. f. *ba-tu-re.* Espèce de dorure qui se fait avec du miel, de l'eau de colle et du vinaigre.

* BATTURES, subst. fém. plur. *ba-tu-re.* Bancs de sable, ou rochers presque à fleur d'eau.

* **BAU** *ou* **BARROT**, s. m. *bô*, *ba-ro.* t. de mar. Solive pour affermir les bordages et soutenir les tillacs.

BAUDI, s. m. *bô-di.* Chien dressé au lièvre, au renard, au sanglier.

BAUD, s. masc. *bô.* Chien courant de Barbarie.

BAUDES, s. fém. pl. *bô-de.* t. de marine. Parties attachées aux filets de madragues.

BAUDET, s. m. *bô-dè.* Ane. Fig. et par injure, on appelle ainsi un homme stupide.

BAUDETS, s. m. pl. Tréteaux sur lesquels les scieurs de long débitent leur bois.

BAUDIR, v. act. *bô-dir.* t. de chasse. Exciter les chiens du cor et de la voix.

BAUDRIER, s. m. *bô-drié.* Large bande de cuir ou d'étoffe qui pend en écharpe et qui sert à porter l'épée.

BAUDRUCHE, s. m. *bô-dru-che.* Pellicule de boyau de bœuf dont se servent les batteurs d'or pour réduire l'or en feuilles.

BAUGE, s. f. *bô-je.* Lieu fangeux où le sanglier se retire. Mortier de terre grasse mêlée de paille. *A bauge.* Locution adv. En abondance.

BAUGUE, s. f. *bô-ghe.* Herbe à feuilles étroites, qui vient dans les étangs salés.

BAUME, s. m. *bô-me.* Herbe odoriférante. Liqueur qui découle de certains arbres. Certaines compositions propres aux plaies. Pâte de senteur. En chimie et en pharmacie, certaines préparations. *Baume de soufre.* Fig. et fam. Consolation. *Cette nouvelle a été pour moi un baume.*

BAUQUIN, s. m. *bô-kein.* t. de verrerie. Le bout de la canne qu'on met sur les lèvres pour souffler.

BAVARD, **ARDE**, *ba-var*, adj. Qui parle sans discrétion et sans mesure. Il est du style familier.

BAVARDER, v. n. *ba-var-dé.* Parler excessivement de choses frivoles, ou qu'on devrait tenir secrètes. Il est du style famil.

BAVARDERIE, subst. fém. Caractère du bavard.

BAVAROIS, s. masc. Habitant de la Bavière.

BAVAROISE, s. f. *ba-va-roa-ze.* Infusion de thé dans du lait chaud édulcoré avec du sirop.

BAVE, s. f. Salive qui découle de la bouche. Espèce d'écume que jettent certains animaux. Liqueur visqueuse qui est dans la coque du limaçon.

BAVER, v. n. *ba-vé.* Jeter de la bave.

BAVETTE, s. f. *ba-vè-te*. Petite pièce de toile que les enfans portent par-devant, depuis le haut de la robe jusqu'à la ceinture. On dit fig. qu'*Un homme est encore à la bavette*, pour dire, qu'il est encore trop jeune pour les choses dont il s'agit.

BAVEUSE, s. fém. *ba-veu-se*. Poisson de mer.

BAVEUX, EUSE, adj. *ba-veu*. Qui bave. *Enfant baveux*.

BAVOCHÉ, ÉE, adj. t. de grav. et d'imprim. Il se dit d'un trait de burin, d'un caractère qui n'est pas bien net.

BAVOIS, s. masc. *ba-voa*. Tableau qui contient l'évaluation des droits seigneuriaux.

BAVOLET, s. m. *ba-vo-lè*. Coiffure de villageoise.

BAVURE, s. f. *ba-vu-re*. Petite trace que font les joints des pièces d'un moule.

BAYAR, s. m. Instrument avec lequel deux hommes portent différens fardeaux.

BAYER autrefois BÉYER, v. *bé-ié*. Tenir la bouche ouverte. Figur. Désirer avec avidité.

BAYEUR, EUSE, s. *bé-ieur*, *eu-se*. Qui regarde avec avidité.

BAZAR, s. m. Mot turc qui veut dire, marché public. Lieu où l'on renferme les esclaves.

BDELLIUM, s. m. *bdel-lio-me*. Arbre des Indes et de l'Arabie Heureuse, qui donne une gomme appelée de même. On l'emploie contre la toux.

BÉANT, ANTE, *bé-an*. part. de l'ancien verbe *Béer*. Il s'emploie comme adj. *Gueule béante*, c'est-à-dire, ouverte.

BÉAT, ATE, s. *bé-a*. Dévot, ou qui fait le dévot.

BÉATIFICATION, s. f. *bé-a-ti-fi-ka-cion*. Acte par lequel le Pape béatifie.

BÉATIFIER, v. a. *bé-a-ti-fié*. Mettre au nombre des bienheureux.

BÉATIFIQUE, adj. *béa-ti-fi-ke*. Qui rend bienheureux. *Vision béatifique*.

BÉATILLES, s. f. pl. *bé-a-ti-glie*. Menues choses qu'on met dans les pâtés, comme ris de veau, crêtes de coq, etc.

BÉATITUDE, s. f. Félicité éternelle.

BEAU, BELLE, ad. *bô*, *bè-le*. Qui a les proportions de traits et de mélange des couleurs nécessaires pour plaire aux yeux. Il se dit aussi par rapport aux seules proportions. *Taille, jambe belle*. Il se dit encore des animaux, et généralement de tout ce qui a quelque perfection, et de tout ce qui est agréable et excellent dans son genre. Il se dit aussi de l'âme, de l'esprit et de ses opérations. On dit, *Le beau monde*, pour signifier les gens les plus polis. *Un bel âge*, un grand âge. *Le bel âge*, le temps de la jeunesse. Il se prend encore pour bon, heureux, favorable, etc. Il se prend aussi pour honnête, bienséant. *Cela n'est pas beau à un jeune homme. Bien et beau*, façon de parler, adv. pop. Tout-à-fait, entièrement. *De plus belle*, tout de nouveau. *Tout beau!* arrêtez.

BEAUCOUP, *bô-cou*. (et devant une voyelle, *bô-coup*.) adv. de quantité.

BEAU-FILS, s. m. *bô-fi*. Celui dont on a épousé le père ou la mère. Gendre.

BEAU-FRÈRE, s. masc. Celui qui a épousé notre sœur, ou de qui nous avons épousé la sœur.

BEAU-PÈRE, s. masc. Celui qui a épousé notre mère, ou de qui nous avons épousé la fille.

BEAUPRÉ, s. m. *bô-pré*. Nom d'un des mâts d'un vaisseau. Il est couché sur l'éperon, et le plus avancé sur la proue.

* BEAU-REVOIR, s. masc. *bô-re-voar*. t. de chasse. Action du limier qui, étant sur les voies, bande fort sur la bête et sur le trait.

BEAUTÉ, s. f. *bô-té*. Juste proportion des parties du corps, avec un agréable mélange des couleurs. Il se dit proprement des personnes, et particulièrement du visage. On le dit aussi de chaque belle personne. *Une jeune beauté*. Il se dit encore de ce qui touche agréablement les sens et l'esprit. *La beauté du ciel, des fleurs, d'une voix, des pensées, de l'âme, etc.*

BEC, s. m. *bèke*. La partie qui tient lieu de bouche aux oiseaux. Nom de plusieurs instrumens de chirurgie. Il se dit aussi fig. de la pointe de certaines choses. *Bec de plume, d'alambic, etc.* Pointe de terre qui se rencontre au confluent de deux rivières. *Le bec d'Ambès, le bec d'Allier*. Fig. et fam. *Avoir bon bec, le bec bien affilé*, parler beaucoup, avec facilité, et une hardiesse accompagnée quelquefois de malignité. *Il n'a que du bec*, que du babil. *Coup de bec*, trait satirique. *Se défendre du bec*, se défendre de paroles. *Faire le bec à quelqu'un*, l'instruire. *Blanc-bec*, jeune homme, t. de mépris. *Bec à bec*, adv. nez à nez, en face l'un de l'autre. Fam.

BÉCABUNGA, s. m. *bé-ka-bon-ga*. Plante aquatique.

BÉCARRE, s. m. *bé-ka-re*. Caractère de musique en forme de petit carré, qu'on met au-devant d'une note qui avait été haussée ou baissée d'un demi-ton, pour rétablir cette note dans son ton naturel. Il est aussi adj. *Cette note est bécarre*.

BÉCASSE, s. f. *bé-ka-ce*. Oiseau.

BÉCASSEAU, s. m. *bé-ka-sô*. Sorte de bécassine.

BÉCASSINE, s. f. *bé-ka-ci-ne*. Oiseau plus petit que la bécasse.

BECCARD, s. m. *bé-kar*. La femelle du saumon.

* BEC-D'ANE, s. m. *bé-dâ-ne*. t. de serrur. Ciseau plus épais que large pour ouvrir les mortaises.

* BEC-DE-CANNE, s. m. t. de serrurerie. Petite serrure qui s'ouvre avec un bouton.

BEC-DE-CORBIN, s. m. Espèce de hallebarde. Instrument de chirurgie.

* BEC-DE-CUILLER, s. m. *bek-de-ku-glié*. (m. les *ll*.) t. d'anat. Petit prolongement creux qui est placé à la partie supérieure et un peu antérieure du fond de la caisse de l'ouïe.

BEC-DE-GRUE, s. m. Plante.
* BEC-DE-LIÈVRE, s. m. Personne qui a la lèvre d'en haut fendue.
BEC-FIGUE, subst. masc. bek-fi-ghe. Petit oiseau.
BÉCHARU, s. m. Oiseau aquatique de passage.
BÊCHE, s. fém. Outil de jardinage.
BÊCHER, v. act. bé-ché. Remuer la terre avec une bêche.
* BÉCHET, s. masc. bé-ché. Espèce de chameau.
BÉCHIQUE, adj. de t. g. bé-chi-ke. terme de médecine. Remède contre la toux. Il est aussi subst.
BECQUÉE, s. fém. bé-ké-e. Ce qu'un oiseau prend avec le bec pour donner à ses petits.
BECQUETER, v. act. bé-ke-té. Donner des coups de bec.
SE BECQUETER, v. r. Se battre à coups de bec.
BÉCUNE, s. f. Poisson de mer.
BEDAINE, s. f. be-dè-ne. Gros ventre.
BEDEAU, s. m. be-dô. Officier des églises et des universités.
BÉDÉGAR, s. masc. Eponge qui se forme sur l'églantier.
BEDON, s. m. Vieux mot qui signifiait tambour. Fam. *Gros bedon*, homme gros et gras.
BÉE, adj. Il ne s'emploie que dans cette phrase. *Gueule bée*, qui se dit des tonneaux défoncés par un bout.
BE-FA-SI, terme de musique, par lequel on distingue le ton de *si*.
BEFFROI, s. m. bé-froa. Tour ou clocher d'où l'on fait le guet, et où l'on sonne l'alarme. C'est aussi la cloche du beffroi.
BÉGAIEMENT, s. m. bé-ghé-man. L'action de begayer.
BÉGAYER, verbe n. bé-ghé-ié. Prononcer avec peine. Il est quelquefois act. *Il n'a fait que bégayer son discours.*
BÉGU, UE, adj. Cheval qui marque toujours, quoiqu'il ait passé l'âge.
BÈGUE, adj. de t. g. bè-ghe. Qui a peine à parler et à prononcer les mots. Il est aussi substantif.
BÉGUEULE, s. f. bé-gheu-le. t. injurieux. Femme ridicule, impertinente.
BÉGUIN, s. m. bé-ghein. Coiffe d'enfant.
BÉGUINE, s. f. bé-ghi-ne Nom de certaines religieuses. Il se dit par mépris d'une dévote superstitieuse et minutieuse.
BÉGUM, s. f. bé-gome. Titre d'honneur donné aux princesses de l'Indoustan.
* BÉHEN, s. m. Racine.
BEIGE, s. f. bè-je. Sorte de serge.
BEIGNET, s. m. bè-gné. Pâte frite à la poêle.
BÉJAUNE, s. m. bé-jaô-ne. t. de fauc. Oiseau jeune et niais. Sottise, ineptie.
BELANDRE, s. fém. Petit bâtiment de transport.
* BÊLANT, ANTE, adj. bê-lan. Qui bêle.
BÊLEMENT, s. m. bê-le-man. Le cri des moutons.
BÉLEMNITE, s. f. Espèce de fossile.
BÊLER, v. n. bê-lé. Qui se dit du cri naturel des moutons.
BELETTE, s. fém. be-lè-te. Petit animal sauvage.
BÉLIER, s. m. bé-lié. Mouton non châtré. Ancienne machine de guerre dont on se servait pour abattre et renverser les murailles des places assiégées. Le premier des douze signes du zodiaque.
BÉLIÈRE, subst. fém. Anneau du dedans d'une cloche, pour suspendre le battant. Trou pratiqué dans un mur pour introduire dans un champ les eaux qui coulent dans un chemin.
BELITRE, s. m. Coquin, gueux, homme de néant.
BELLA-DONA *ou* BELLE-DAME, s. f. Plante ainsi nommée, parce qu'en Italie on en compose une espèce de fard.
BELLATRE, s. m. bè-lâ-tre. Qui a un faux air de beauté.
BELLE-DE-JOUR *ou* HÉMÉROCALE, s. f Espèce de lis.
BELLE-DE-NUIT *ou* JALAP, s. fém. Plante qui vient d'Amérique. Elle porte des fleurs rouges ou jaunes, qui s'ouvre la nuit, et se ferment le jour.
BELLE-FILLE, s. f. Celle qui n'est fille que par alliance.
BELLEMENT, adv. bè-le-man. Doucement. Fam.
BELLE-MÈRE, s. f. Celle que notre père a épousée à la mort de notre mère; celle de qui nous avons épousé la fille.
BELLE-SŒUR, s. f. Celle dont on a épousé le frère ou la sœur.
BELLIGÉRANT, ANTE, adj bel-li-jé-ran. Qui fait la guerre. Il s'emploie au féminin. *Puissance belligérante.*
BELLIQUEUX, EUSE, adject. bel-li-keu Guerrier.
BELLOT, OTTE, adj. be-lo. Diminutif de beau. Il ne se dit que des enfans. *Cet enfant est bellot.* Fam.
BELVÉDER, s. m. Lieu pratiqué au haut d'un logis, et d'où l'on découvre une grande étendue de pays.
BÉMOL, s. m. t. de musique. Caractère de musique en forme de petit *b*. qu'on met devant une note pour la baisser d'un demi-ton. Il est aussi adjectif.
BEN *ou* BEHEN, s. masc. Arbre d'Arabie dont le noyau porte un fruit qui donne l'huile du *Ben*.
* BÉNARDE *ou* BESNARDE, s. f. Serrure qui s'ouvre des deux côtés. Il est aussi adj. *Serrure bénarde.*
* BÉNATE, s. f. Caisse d'osier qui contient douze pains de sel.
BÉNÉDICITÉ, s. m. Mot latin qui est passé dans notre langue. Prière qu'on fait avant le repas.
BENEDICTE, s. masc. t. de pharmacie. Electuaire purgatif.
BÉNÉDICTIN, INE, s. Religieux de saint Benoit.
BÉNÉDICTION, s. f. bé-né-dik-cion. Action

par laquelle le prêtre bénit les assistans, en faisant sur eux le signe de la croix. Action par laquelle un père et une mère bénissent leurs enfans. Grâce, faveur du ciel. *Dieu l'a comblé de bénédictions.* Vœux qu'on fait pour la prospérité de quelqu'un. On dit, que *La mémoire d'un homme est en bénédiction*, pour dire, qu'on ne se souvient de lui qu'en louant sa piété, sa vertu, etc.

BÉNÉFICE, s. m. Privilége accordé par les princes ou par les lois. Profit, avantage. Titre, dignité ecclésiastique, accompagnée de revenu. Le lieu même où est l'église et le lieu de bénéfice. En ce sens, il n'est plus d'usage.

BÉNÉFICIAIRE, adj. t. de g. *bé-né-fi-ci-è-re.* Il n'est d'usage que dans cette phrase, *Héritier bénéficiaire*, héritier sous bénéfice d'inventaire, qui n'est tenu de payer les dettes d'une succession que jusqu'à concurrence des ressources qu'il y trouve.

BÉNÉFICIAL, ALE, adj. Qui concerne les bénéfices. Il n'est guère d'usage que dans cette phrase, *Matière bénéficiale.*

BÉNÉFICIER, s. m. *bé-né-fi-cié.* Qui a un bénéfice.

BENÊT, adj. *be-né.* Niais, sot.

BÉNÉVOLE, adj. de t. g. Il ne se dit que dans ces deux phrases, *Lecteur bénévole, auditeur bénévole*, lecteur ou auditeur qu'on croit favorablement disposé.

* BENGALI, s. m. Petit oiseau brun à ventre bleu.

BÉNIGNEMENT, adv. *bé-ni-gne-man.* (mouillez le *gn.*) D'une manière bénigne.

BÉNIGNITÉ, s. f. *bé-ni-gni-té.* (mouillez le *gn.*) Douceur, humanité.

BÉNIN, IGNE, adj. *bé-nein.* (mouillez le *gn*) Doux, humain, Fig. Favorable, propice. *Le ciel bénin, influences bénignes.*

BÉNIR, v. a. Consacrer au culte divin avec de certaines cérémonies. Donner la bénédiction en faisant le signe de la croix. Louer avec respect et reconnaissance. *Bénissez Dieu de la grâce qu'il vous a faite.* Il se dit aussi des choses qui rappellent quelque agréable souvenir. *Je bénis le moment où je vous ai vu.* Rendre heureux, faire prospérer. Il ne se dit que de Dieu. *Dieu bénit le travail de ces gens-là.*

BÉNIT, ITE, participe qui se dit de certaines choses consacrées au culte divin par la bénédiction du prêtre. *Eau bénite, pain bénit.*

BÉNI, IE, autre participe, qui a toutes les autres significations de son verbe.

BÉNITIER, s. m. *bé-ni-tié.* Vase à mettre de l'eau bénite.

BENJOIN, subst. m. *bein-joein.* Gomme aromatique qui découle d'un arbre des Indes.

BENOITE, s. f. *be-noa-te.* Plante qui croît le long des haies, dans les lieux sombres et incultes.

* BENZOATE, s. f. t. de chimie nouvelle. Sel formé par l'union de l'acide benzoïque avec différentes bases.

* BENZOIQUE, adj. *bein-zo-i-ke.* t. de chimie nouvelle. *Acide benzoïque*, acide tiré du benjoin.

* BÉQUETTES, s. m. pl. *be-kè-tes.* t. de serrurier. Espèce de petites pinces.

BÉQUILLARD, s. m. *bé-ki-gliar.* Celui qui porte des béquilles. Il est fam.

BÉQUILLE, s. fém. *bé-ki-glie* (mouillez les *ll.*) Sorte de bâton à traverse, sur laquelle les gens infirmes s'appuient pour marcher.

BÉQUILLER, v. a. *bé-ki-glié.* t. de jardinage. Faire un petit labour dans une planche ou une caisse.

BÉQUILLON, s. m. *bé-ki-glion.* t. de fleuriste. Petite feuille qui finit en pointe.

BERBERIS. *Voyez* EPINE-VINETTE.

BERCAIL, s. m. *ber-ka-gli* (mouillez l'*l.*) Bergerie. Fig. *Rentrer au bercail*, revenir à la pratique de la religion, ou dans la maison paternelle, après réconciliation.

BERGE s. m. Petit oiseau.

BERGE, s. f. Plante.

BERCEAU, s. m. *ber-sô.* Petit lit des enfans à la mamelle. Fig. Commencement d'une chose, lieu où elle a commencé. *La peinture était encore à son berceau. L'Egypte est le berceau des arts.* Voûte en treillage qui règne le long d'une allée. t. d'architecture. Voûte en plein cintre.

BERCER, v. actif. *ber-cé.* Remuer le berceau d'un enfant. Fig. et fam. Amuser par de vaines promesses.

BERCHE, s. f. t. de marine. Petite pièce de canon de fonte verte.

BERGAME, s. f. Sorte de tapisserie.

BERGAMOTE, s. fém. Espèce de poire. Orange très-odorante, dont on tire l'essence du même nom.

BERGE, s. m. Bord escarpé d'une rivière. Petite chaloupe étroite dont on se sert sur quelques rivières.

BERGER, ÈRE, s. *ber-jé.* Celui ou celle qui garde les brebis. En poésie pastorale, amant et amante. *Un berger fidèle, une bergère inconstante. L'heure du berger.*, le moment favorable aux amans. *L'étoile du berger*, la planète de Venus.

BERGÈRE, s. f. Espèce de fauteuil très-commode, avec de bons coussins.

BERGERETTE, s. f. *ber-je-rè-te.* Vin mixtionné avec du miel. Petite bergère.

BERGERIE, s. f. Le lieu où l'on enferme les brebis.

BERGERIES, s. fém. pl. Poésies pastorales. *Les bergeries de Racan.*

BERGERONNETTE, s. f. *ber-je-ro-nè-te.* Jeune bergère. Il est vieux. Petit oiseau noir et blanc.

* BERICOT, s. m. Oiseau.

* BÉRITION, s. m. *bé-ri-cion.* Collyre contre les inflammations des yeux. Pastille bonne contre la dyssenterie.

BERLE, s. f. Plante ombellifère.

BERLINE, s. f. Espèce de carrosse.

BERLINGOT, subst. masc. *ber-lin-go* Berline coupée. On dit plus ordinairement, *Brelingot.*

BERLUE, s. f. *ber-lu-e.* Eblouissement

passager. Fig. et fam. *Avoir la berlue*, juger mal des choses.

BERME, subst. fém. t. de fortification. Chemin entre le pied d'un rempart et le fossé.

BERMUDIENNE, s. fém. Plante des îles Bermudes.

BERNABLE, adj. de t. g. Qui mérite d'être berné et moqué.

BERNACLE, s. f. Coquillage.

BERNE, s. f. Espèce de jeu. t. de marine. *Mettre un pavillon en berne*, le plier dans sa hauteur, de manière qu'il ne fasse qu'un faisceau.

BERNEMENT, s. m. *ber-ne-man*. Action de berner.

BERNER, v. a. *ber-né*. Faire sauter quelqu'un en l'air par le moyen d'une couverture. *Fig.* Tourner en ridicule.

BERNEUR, s. m. Celui qui berne.

BERNESQUE *ou* BERNIESQUE, adj. *ber-nes-ke*. Il se dit d'un style approchant du burlesque, mais plus soigné.

BERNIQUET, s. m. *ber-ni-kè*. t. popul. *Etre au berniquet*, pour dire à la besace.

* BERTAUDER, v. actif. Tondre inégalement.

* BERUSE, s. f. Sorte d'étoffe de Lyon.

BÉRYL, s. m. Pierre précieuse, verdâtre et transparente.

BESACE, s. f. *be-za-ce*. Espèce de sac formant deux poches. Fig. *Etre à la besace*, à la mendicité.

BESACIER, s. m. *be-za-cié*. Qui porte une besace.

BESAIGRE, adj. de t. g. *be-zè-gre*. Il se dit du vin qui aigrit, parce qu'il est au bas.

BESAIGUE, s. m. *be-zè-gu-é*. Outil de charpentier, tout en fer, et taillant par les deux bouts.

BESANT, s. m. *be-zan*. Ancienne monnaie de l'empire de Constantinople. t. de blason. Pièce d'or et d'argent.

BESET, s. m. *be-zè*. t. de trictrac. C'est amener deux as avec les deux dés.

BESI, s. m. *be-zi*. Nom de plusieurs espèces de poires. Jeu de cartes.

BESICLES, s. f. pl. *be-zi-kle*. Espèce de lunettes.

BESOGNE, s. f. *be-zo-gne* (mouillez le *gn*). Travail, ouvrage. Il est fam.

BESOIN, s. m. *be-zoein*. Indigence, nécessité. Nécessité naturelle. *Avoir besoin*, avoir faute, avoir affaire.

BESSON, ONNE, adj. *be-son*. Jumeau.

BESTIAIRE, s. m. *bes-ti-è-re*. Chez les Romains, hommes destinés à combattre les bêtes.

BESTIAL, ALE, adj. Qui tient extérieurement de la bête.

BESTIALEMENT, adv. *bes-ti-a-le-man*. En vrai bête.

BESTIALITÉ, s. f. Le crime abominable qui se commet avec une bête.

BESTIAUX, s. m. pl. *bes-tió*. C'est le pluriel de bétail.

BESTIOLE, s. f. Petite bête. Fig. et fam. Jeune personne qui a peu d'esprit.

* BESTION, s. m. t. de mar. Pointe de l'éperon à l'avant des portes-vergues.

BÊTA, s. masc. t. fam. *Un gros bêta*. Un homme qui est très-bête.

BÉTAIL, s. m. *bé-ta-glie*. (mouillez l'*l*.) Troupeau de bêtes.

BÊTE, s. f. Animal irraisonnable. *Bêtes fauves*, les cerfs, les chevreuils, les daims. *Noires*, les sangliers. *Puantes*, les blaireaux. *De charge ou de somme*, celles qui portent ou qui tirent. Fig. Personne stupide, et qui n'a point d'esprit. Jeu de cartes. Somme qu'on a perdue en faisant la bête. *Ma bête est sur le jeu.*

BÉTEL, s. m. Plante des Indes.

BÊTEMENT, adv. *bê-te-man*. En bête, sottement.

* BÉTILLE, s. f. *bé-ti-glie*. (moul. les *ll*.) Sorte de mousseline des Indes.

BÊTISE, s. f. *bê-ti-ze*. Ignorance crasse, stupidité, sottise.

BÉTOINE, s. fém. *bé-to-a-ne*. Plante céphalique.

BETOIRES, s. m. pl. Trous remplis de pierrailles, pour l'écoulement des eaux dans les champs.

BÉTON, s. m. t. de mar. Sorte de mortier pour les fondemens d'un bâtiment.

BETTE, s. masc. *bè-te*. plante potagère, qu'on appelle aussi *Poirée*.

BETTERAVE, s. f. *bè-te-ra-ve*. Espèce de poirée.

* BÉTUNES, s. fém. pl. Tonneaux à demi ouvert qui servent au transport des poissons vivans.

BEUGLEMENT, s. m. *beu-gle-man*. Mugissement du bœuf et de la vache.

BEUGLER, v. n. *beu-glé*. Mugir comme le bœuf.

BEURRE, s. m. *beu-re*. Substance grasse extraite du lait. En chimie, il s'applique à quelques préparations. *Beurre d'antimoine.*

BEURRÉ, s. m. *beu-ré*. Espèce de poire fondante.

BEURRÉE, s. f. *beu-ré-e*. Tranche de pain sur laquelle on a étendu du beurre.

BEURRIER, IÈRE, *beu-rié*. Qui vend du beurre.

BÉVUE, s. f. Méprise.

BEY, s. m. *bé*. Gouvernement d'une ville chez les Turcs.

BEZESTAN, s. masc. Marché public en Turquie.

BÉZOARD, s. m. *bé-zo-ar*. Pierre qui se trouve dans l'estomac de certains animaux des Indes.

* BÉZOARDIQUE, adj. de t. g. *bé-zo-ar-di-ke*. t. de méd. Substance qui a les vertus du bézoard. Il est aussi subst.

BIAIS, s. m. *biè*. Travers, ligne oblique. *Cette maison est de biais*. Figur. Les diverses faces d'une affaire, les divers moyens dont on peut se servir pour réussir à quelque chose.

BIAISER, v. n. *biè-zé*. Etre de biais. Fig. N'agir pas sincèrement. Prendre quelque tempérament dans une affaire.

* BIASSE, s. f. Soie écrue du Levant.

BIBERON, s. m. Celui qui aime le vin. Il est fam. Petit vase qui a un petit bec ou un tuyau par lequel on boit.

BIBLE, s. f. L'écriture sainte, l'ancien et le nouveau Testament.

BIBLIOGRAPHE, s. m. *bi-bli-o-gra-fe*. Versé dans les connaissances des livres.

BIBLIOGRAPHIE, subst. fém. Science du bibliographe.

* BIBLIOLITHES, s. f. Pierres chargées d'empreintes de feuilles de végétaux.

BIBLIOMANE, s. m. Celui qui aime les livres avec passion.

BIBLIOMANIE, s. f. Passion d'avoir des livres.

BIBLIOPHILE, s. m. *bi-bli-o-fi-le*. Celui qui aime les livres.

BIBLIOTHÉCAIRE, s. m. *bi-bli-o-té-kè-re*. Celui qui est proposé pour avoir soin d'une bibliothèque.

BIBLIOTHÈQUE, s. f. *bi-bli-o-tè-ke*. Lieu où sont rangés les livres. L'assemblage d'une grande quantité de livres. Recueil et compilation d'ouvrages de même nature. *Bibliotèque des Pères*. On dit fig. d'un homme très-savant, que *c'est une bibliothèque vivante*.

BIBUS, *bi-buse*. t. de mépris. De nulle valeur, qui ne mérite pas attention.

BICEPS, s. m. *bi-cepce*. t. d'anatomie. Muscle dont la partie supérieure est divisée en deux.

BICHE, s. m. Femelle du cerf.

BICHET, s. m. *bi-chè*. Mesure pour le blé.

BICHETAGE, s. masc. Droit sur le grain vendu dans un marché.

* BICHO ou BICIOS, s. m. Ver qui s'engendre sous la peau.

BICHON, ONNE, s. Sorte de petit chien qui a le poil long et le nez court.

BICOQUE, s. f. *bi-ko-ke*. Ville ou place peu importante. Très-petite maison.

* BICORNU, UE, adj. Garni de deux cornes. t. de bot.

* BIDENT. *Voyez* TÊTE-CORNUE.

BIDET, s. m. *bi-dè*. Petit cheval. Meuble de garde-robe qui sert à la propreté.

BIDON, s. m. Espèce de broc de bois qui contient environ cinq pintes.

BIEN, s. m. Ce qui est bon, utile, avantageux, convenable. *Le bien public, le bien de la chose, rendre le bien pour le mal*. Religion, vertu, probité; ce qui est louable, estimable. *Homme de bien*. Ce qu'on possède en argent, en fonds de terre ou autrement. *Avoir du bien, faire du bien à quelqu'un*, lui faire quelque avantage, quelque soulagement, qu'*Elle fait grand bien*.

BIEN, adv. Qui marque un certain degré de perfection, un état heureux et avantageux. *Il se porte bien. Tout va bien*. Beaucoup, fort. Avec le verbe *Vouloir*, il sert à marquer approbation et consentement. *Allez, je le veux bien*. A peu près, environ. Quelquefois il s'emploie pour donner plus de force à ce qu'on dit. *Auriez-vous bien l'assurance de le nier!*

BIEN QUE, conjonction. Encore que, quoique.

BIEN-AIMÉ, ÉE, adj. *biè-né-mé*. Fort chéri. Il est aussi subst.

BIEN-DIRE, s. m. Il se dit fam. de quelqu'un qui se pique de bien parler. *Quand il se met à son bien-dire*.

BIEN-DISANT, s. m. *bien-di-san*. Qui parle bien. Qui dit habituellement du bien d'autrui. Il est vieux.

BIEN-ÊTRE, s. m. Subsistance aisée et commode. Situation agréable du corps.

BIENFAISANCE, s. f. *bien-fè-zan-ce*. Inclination à faire du bien.

BIENFAISANT, ANTE, adject. *bien-fè-zan*. Qui prend plaisir à faire du bien.

BIENFAIT, s. m. *bien-fè*. Grâce, faveur.

BIENFAITEUR, TRICE, s. Celui ou celle qui fait quelque bien à quelqu'un.

BIENHEUREUX, EUSE, adj. *bien-eu-reu*. Fort heureux. Qui jouit de la béatitude éternelle. *Esprit bienheureux*. En ce sens, il signifie *Béatifié*.

BIENNAL, ALE, adj. *bi-en-nal*. Qui dure deux ans.

BIENSÉANCE, s. f. Convenance.

BIENSÉANT, ANTE, adjet. *bien-cé-an*. Ce qu'il sied bien de faire, de dire.

BIEN-TENANT, ANTE, adj. *bien-te-nan*. t. de pratique. Qui tient les biens d'une succession.

BIENTOT, adv. de temps. *bien-tô*. Dans peu, dans peu de temps.

BIENVEILLANCE, s. fém. *bien-vé-glian-ce*. (mouillez les *ll*.) Affection, bonne volonté, disposition favorable envers quelqu'un.

BIENVEILLANT, ANTE, *bien-vé-glian*. Qui a de la bienveillance.

BIENVENU, UE, adj. et s. Bien reçu.

BIENVENUE, s. f. Heureuse venue. Il ne se dit proprement que de la première fois qu'on arrive en quelque endroit, ou qu'on est reçu en un corps, parce que la coutume est de payer quelque droit en y entrant, ou de faire quelque régal en ceux qui en sont. *Payer sa bienvenue*.

BIENVOULU, UE, adj. Aimé, estimé.

BIÈRE, subst. fém. Cercueil. Espèce de boisson faite avec du blé ou de l'orge, et du houblon.

BIÈVRE, s. m. Espèce de castor.

BIEZ, s. m. *bié*. Canal qui conduit les eaux pour faire tomber sous la roue d'un moulin.

BIFFER, v. a. *bi-fé*. t. de pratique. Effacer ce qui est écrit.

BIFURCATION, s. fém. *bi-fur-ka-cion*. t. d'anatomie. Il se dit d'une partie qui se divise en deux branches.

BIGAME, adj. de t. g. Qui est marié à deux personnes en même temps. Il est aussi subst. Celui qui a été marié deux fois.

BIGAMIE, s. f. Mariage avec deux personnes en même temps.

BIGARADE, s. f. Espèce d'orange aigre et un peu amère.

BIGARREAU, s. masc. *bi-ga-rô*. Grosse cerise.

BIGARREAUTIER, s. m. *bi-ga-rô-tié*. Arbre qui porte des bigarreaux.

BIGARRER, v. a. *bi-ga-ré*. Couvrir quelque chose de couleurs tranchantes ou mal assorties.

BIGARRURE, s. f. *bi-ga-ru-re*. Variété de couleurs tranchantes ou mal assorties.

BIGLE, adj. de t. g. et s. Louche.

BIGLER, v. n. *bi-glé*. Regarder en bigle.

BIGNE, s. f. *bi-gne* (mouillez le *gn*.) Tumeur au front qui provient d'un coup ou chute. Il est vieux.

* BIGORNE, s. f. Enclume à deux bouts. Pointe qui termine les deux bouts d'une enclume.

* BIGORNEAU, s. m. *bi-gor-nô*. Petite bigorne.

* BIGORNER, v. a. *bi-gor-né*. t. de serrur. Forger un morceau de fer, et l'arrondir, en forme d'anneau, sur la bigorne.

BIGOT, OTE, adj. *bi-go*. Hypocrite. Il est aussi subst. t. de mar. Pièce de bois percée, où passe le bâtard pour la composition du racage.

BIGOTERIE, s. f. Hypocrisie.

BIGOTISME, s. m. Caractère du bigot.

* BIGUER, v. a. *bi-ghé*. t. de jeu. Troquer une carte.

BIGUES, s. f. *bi-ghe*. t. de marine. Pièces de bois qui soutiennent des machines pour mâter.

BIJON, s. m. Espèce de gomme, de résine, qui s'emploie aux mêmes usages que la térébenthine.

BIJOU, s. m. Petit ouvrage curieux ou précieux, servant à la parure d'une personne, à l'ornement d'un cabinet, d'une chambre, etc. On dit d'une jolie maison, que *C'est un vrai bijou*.

BIJOUTERIE, s. f. Profession de celui qui commerce de bijoux.

BIJOUTIER, s. m. *bi-jou-tié*. Celui qui fait commerce de bijoux.

BILAN, s. m. Etat de l'actif et du passif d'un commerçant qui fait faillite.

BILBOGUET, s. m. *bil-bo-ké*. Instrument qui sert à un petit jeu d'adresse.

BILE, s. fém. Humeur animale dont la sécrétion se fait dans le foie.

BILIAIRE, adj. de t. g. *bi-liè-re*. t. d'anat. Il se dit des conduits de la bile.

BILIEUX, EUSE, adj. *bi-lieu*, *eu-ze*. Qui abonde en bile. Fig. irascible.

BILL, s. m. *bi-glie*. (mouillez les *ll*.) t. anglais. Loi rendue ou discutée par le parlement d'Angleterre.

BILLARD, s. m. *bi-gliar*. (mouillez les *ll*.) Jeu. La table sur laquelle on joue. Le lieu où l'on joue.

BILLARDER, v. n. *bi-gliar-dé*. Toucher deux fois la bille, ou pousser les deux billes à la fois.

BILLE, s. f. *bi-glie* (mouillez les *ll*.) Petite boule d'ivoire pour jouer au billard. Bâton pour serrer les balots.

BILLEBARRER, verbe act. *bi-glie-ba-ré*. (mouillez les *ll*.) Bigarrer par un mélange bizarre de différentes couleurs.

BILLEBAUDE, substantif féminin. *bi-glie-bô-de*. (mouillez les *ll*.) Confusion. Il est du style fam. *A la billebaude*, sans ordre.

* BILLER, v. a. Serrer un ballot avec la bille. Il se dit aussi des chevaux attelés deux à deux pour tirer un bateau.

BILLET, s. m. *bi-glié*. (mouillez les *ll*.) Petite lettre missive, où l'on dispense des formules ordinaires. Ecrit imprimé ou à la main, pour donner des avis au public ou aux particuliers. Marque ou petit écrit pour entrer dans une assemblée, etc. Ecrit par lequel on s'engage à payer une certaine somme.

BILLETÉ, ÉE, adj. *bi-glie-té*. t. de blason. Pièces chargées de billettes.

BILLETER, v. a. Voyez ETIQUETER.

BILLETTE, s. f. *bi-gliè-te*. (mouillez les *ll*.) t. de blason. Pièce d'armoirie en forme de petit carré long qui est quelquefois de métal, et quelquefois de couleur.

BILLEVESÉE, s. f. *bi-glie-ve-sée*. (mouillez les *ll*.) Discours frivoles, conte vain et ridicule. Il est du style fam.

BILLION, s. masc. *bi-lion*. t. d'arithmét. Mille millions.

BILLON, s. m. *bi-glion*. (mouillez les *ll*.) Monnaie de cuivre pur, ou mêlé d'un peu d'argent. Monnaie défectueuse. Le lieu où l'on porte toutes les monnaies défectueuses. Verge de vigne taillée de la longueur de trois ou quatre doigts.

BILLONNAGE, s. masc. *bi-gli-o-na-ge*. (mouillez les *ll*.) Trafic illicite de celui qui billonne.

BILLONNER, v. n. *bi-glio-né*. (mouillez les *ll*.) Substituer des espèces défectueuses à la place des bonnes.

BILLONNEUR, s. m. *bi-glio-neur*. Celui qui fait métier de billonner.

BILLOT, s. m. *bi-glio*. (mouillez les *ll*.) Tronçon de bois. Bâton qu'on met en travers au cou des chiens, pour les empêcher de chasser et d'entrer dans les vignes.

BIMBELOT, s. m. *bein-be-lo*. Jouet d'enfans.

BIMBELOTIER, s. m. *bein-be-lo-tié*. Marchand de jouets d'enfans.

BINAIRE, adj. de t. g. *bi-nè-re*. Qui est composé de deux unités.

BINARD, s. m. *bi-nar*. Chariot à quatre roues d'égale hauteur.

BINER, v. a. *bi-né*. t. d'agriculture. Donner une seconde façon aux terres. v. n. Dire deux messes par jour.

* BINETTE, s. f. Instrument pour biner.

BINOCLE, s. m. Double lunette au moyen de laquelle on voit un objet avec les deux yeux en même temps.

* BINOCULAIRE, adj. Qui sert aux deux yeux.

BINOME, s. m. t. d'algèbre. Quantité algébrique composée de deux termes.

BIOGRAPHE, s. m. *bi-o-gra-fe*. Auteur des vies des particuliers.

BIOGRAPHIE, s. f. *bi-o-gra-fi-e*. Histoire de la vie des particuliers.

BIPEDAL, ALE, adj. Qui a la mesure de deux pieds.

BIPEDE, adj. de t. g. Il se dit des animaux à deux pieds.

BIQUE, s. f. *bi-ke*. Femelle du bouc.

BIQUET, s. m. *bi-kè*. Petit d'une bique. Trébuchet.

* BIQUETER, v. act. *bi-ke-té*. Peser avec le biquet. En parlant d'une chèvre, mettre bas.

* BIRAMBROT, s. m. *bi-ram-bro*. Espèce de soupe faite avec de la bière, du sucre et de la muscade.

* BIRE, s. fém. Instrument d'osier pour pêcher.

BIRIBI, s. m. Jeu de hasard.

BIRLOIR, s. m. *bir-loar*. Tourniquet qui tient un châssis de fenêtre levé.

* BIROTINE, s. f. Soie du Levant.

BIS, ISE, *bi, ize*. Brun. Il se dit proprement du pain ou de la pâte.

BIS, adv. pris du latin. *bis*. Il signifie qu'il faut recommencer ce qu'on a dit, chanté ou joué.

* BISAGE, s. m. *bi-za-je*. t. de teinturier. Il se dit de la teinture d'une étoffe qui a déjà eu une autre couleur

BISAIEUL, s. m. *bi-za-euil*. Père de l'aïeul ou de l'aïeule.

BISAIEULE, s. f. *bi-za-ieu-le*. Mère de l'aïeul ou de l'aïeule.

BISANNUEL, ELLE, adj. *bi-zan-nu-el*. Il se dit des plantes qui ne subsistent que deux ans.

BISBILLE, s. f. *bis-bi-glie*. (mouil. les *ll*.) Querelle, dissension. Il est fam.

* BISCAYEN, s. m. Espèce de fusil qui porte fort loin.

* BISCHÉ, adj. masc. Il se dit d'un œuf couvé, où l'on voit de petites fractures à l'endroit par où le petit doit éclore.

BISCORNU, UE, adj. Mal fait, mal bâti, qui a une figure irrégulière. *Bâtiment biscornu*. Fig. *Esprit biscornu*. Il est du style familier.

BISCOTIN, s. m. *bis-ko-tein*. Petit biscuit très-dur.

BISCUIT, s. m. *bis-kui*. Pain cuit deux fois dont on fait provision pour les voyages sur mer. Pâtisserie faite avec de la farine, des œufs et du sucre.

BISE, s. f. *bi-ze*. Vent du nord.

BISEAU, s. m. *bi-zó*. Extrémité coupée en talus. Il se dit d'une glace, d'un diamant, etc. Ce qui tient et arrête la pierre d'une bague dans le chaton. Outil de tourneur. Baisure.

* BISEIGLE, s. m. Outil de cordonnier.

* BISER v. n. *bi-zé*. t. d'agriculture. Devenir bis. *Les blés bisent*.

BISET, s. m. *bi-zè*. Pigeon sauvage.

BISETTE, s. m. *bi-zè-te*. Espèce de petite dentelle de bas prix.

BISMUTH, s. m. *bis-mute*. Demi métal d'un blanc jaunâtre.

BISON, s. m. Buffle, bœuf sauvage.

BISQUAIN, s. m. *bis-kein*. Peau de mouton en laine.

BISQUE, s. m. *bis-ke*, t. de jeu de paume. Avantage qu'un des joueurs donne à l'autre. Potage garni de béatilles.

BISSAC, s. m. *bi-sake*. Sorte de besace. Fig. *Être au bissac*, être réduit à la mendicité.

BISSE, subst. fém. *bi-ce*. t. de blason. Serpent.

BISSEXTE, s. m. *bi-seks-te*. Addition qui se fait, tous les quatre ans, d'un jour au mois de février.

BISSEXTIL, ILE, adj. *bi-seks-til*. Il se dit de l'année où se rencontre le bissexte.

BISTOQUET, s. m. *bis-to-kè*. Instrument du jeu de billard.

BISTORTE, s. f. Plante ainsi nommée parce que ses racines sont tortues.

BISTOURI, s. m. Instrument tranchant de chirurgie

BISTOURNER, v. a. *bis-tour-né*. Tordre les testicules d'un animal, pour le rendre inhabile à la génération.

BISTRE, s. f. Suie cuite et détrempée pour laver les dessins.

BITORD, s. m. *bi-tor*. Menue corde à deux fils.

* BITTER, v. a. *bi-té*. t. de mar. *Bitter le câble*, c'est lui faire faire un tour sur les bittes.

* BITTES, s. f. pl. *bi-te*. t. de mar. Fort assemblage de charpente qui sert à amarrer les câbles quand on a mouillé.

* BITTON, s. m. *bi-ton*. Pièce de bois ronde par où l'on amarre une galère en terre.

* BITUME, s. m. Substance huileuse d'une odeur forte, tantôt solide, tantôt liquide.

BITUMINEUX, EUSE, adj. *bi-tu-mi-neu, eu-ze*. Qui a les qualités du bitume.

BIVALVE, s. f. t. d'histoire naturelle. Coquillage qui a deux parties jointes par une sorte de charnière.

* BIVIAIRE, adj. *bi-viè-re*. Qui se dit d'une place où deux chemins aboutissent.

* BIVOIE, s. f. *bi-voa*. Lieu où deux chemins aboutissent.

BIVOUAC *ou* BIVAC, s. m. *bi-vouake, bi-vake*. Mot emprunté de l'allemand, qui signifie garde extraordinaire qu'on fait la nuit pour la sûreté d'un camp. Champ sur lequel les soldats couchent à la belle étoile ou sous des tentes.

BIVOUAQUER *ou* BIVAQUER, v. n. *bi-voua-ké, bi-va-ké*. Passer la nuit au camp ou à la garde du camp.

BIZARRE, adj. de t. g. *bi-za-re*. Fantasque, capricieux. Extraordinaire.

BIZARREMENT, adv. *bi-za-re-man*. D'une façon bizarre.

BIZARRERIE, s. f. *bi-za-re-ri-e*. Humeur bizarre.

BLAFARD, ARDE, adj. *bla-far*. Pâle. Il ne se dit guère que d'une couleur terne et d'une lumière faible.

BLAIREAU, s. m. *blè-ró*. Taisson. Sorte de bête puante qui se cache sous terre.

BLAMABLE, adj. de t. g. Digne de blâme.

BLAME, s. m. *blâ-me*. Sentiment ou discours par lequel on condamne une action.

BLAMER, v. a. *blâ-mé*. Reprendre, condamner, désapprouver.

BLANC, ANCHE, adj. *blan*. Qui est de la couleur la plus opposée au noir, comme la neige, le lait, etc. Il se dit de plusieurs cho-

ses qui ne sont pas tout-à-fait blanches, pour les distinguer de celle de même espèce qui ne le sont pas tant, ou qui sont d'une autre couleur. *Vin blanc*, *poivre blanc*, etc. Il se dit par opposition à sale. *Linge blanc*. Il se joint aussi à plusieurs subst. dont on ne le peut séparer sans altérer la signification qu'ils ont ensemble. *Fer-blanc*, *argent blanc*, etc.

BLANC, s. m. La couleur blanche. Sorte de fard. Marque blanche que l'on met à un but. *Tirer au blanc*. Ancienne monnaie qui valait cinq deniers. *Blanc-signe* ou *blanc-seing*; papier blanc, signé au bas, que l'on donne à quelqu'un pour le remplir à sa volonté. Il se dit aussi des peuples qui ont le teint blanc, ou même olivâtre, à la différence des noirs.

BLANC-BEC, s. m. *blan-bek*. Jeune homme sans expérience.

BLANC-DE-BALEINE, s. m. *blan-de-ba-lè-ne*. Cervelle de baleine préparée dont on fait usage en médecine.

BLANCHAILLE, s. f. *blan-cha-glie*. (mouillez les *ll*.) Fretin, menu poisson.

BLANCHATRE, adj. de t. g. *blan-châ-tre*. Tirant sur le blanc.

* BLANCHE, s. f. *Avoir blanche*, au jeu de cartes, c'est n'avoir aucune figure.

* BLANCHE, s. f. Note de musique qui vaut deux noires.

BLANCHEMENT, adv. *blan-che-man*. Il n'est guère d'usage que dans cette phrase : *Tenir les enfans blanchement*, les changer souvent de linge.

BLANCHERIE *ou* BLANCHISSERIE, s. f. Lieu où l'on blanchit les toiles, la cire.

BLANCHET, s. m. *blan-chè*. Camisole d'étoffe blanche à l'usage des païens. t. d'imprimerie. Morceau de drap qu'on met entre le grand et le petit tympan.

BLANCHEUR, s. f. La couleur blanche.

BLANCHIMENT, s. m. *blan-chi-man*. L'action de blanchir, l'effet qui en résulte.

BLANCHIR, v. a. Rendre blanc. Laver le linge sale. Fig. Faire paraître innocent un accusé. v. n. Devenir blanc. *Cette toile blanchit*. Il se dit aussi des personnes. On dit *qu'un homme blanchit*, quand ses cheveux deviennent blancs. Figur. Vieillir dans une profession, dans une occupation. *Blanchir dans les armes*, *sur les livres*.

BLANCHISSAGE, s. m. *blan-chi-sa-je*. L'action et l'effet de blanchir le linge.

BLANCHISSANT, ANTE, adj. *blan-chi-san*. Qui blanchit, qui paraît blanc. Il ne se dit guère qu'en poésie, en parlant de la mer agitée par les flots ou par les rames. *Des flots écumeux et blanchissans*.

BLANCHISSERIE, s. f. Lieu où l'on blanchit des toiles, de la cire.

BLANCHISSEUR, EUSE, adj. *blan-chi-seur*. Celui, celle qui blanchit du linge.

BLANQUE, s. f. *blan-ke*. Espèce de jeu.

BLANQUETTE, s. f. *blan-kè-te*. Petite poire d'été. Petit vin blanc du Languedoc. Fricassée blanche faite ordinairement de veau ou d'agneau.

BLASER, v. a. *bla-zé*. User, brûler, en parlant du vin, des liqueurs, etc. *Les excès l'ont blasé*. On dit fig. *Il est blasé sur les plaisirs*, *sur tout*.

SE BLASER, v. r. S'user par l'excès des plaisirs, à force de boire des liqueurs fortes. Il s'emploie aussi au fig.

BLASON, s. m. *bla-zon*. Armoirie. L'art des armoiries.

BLASONNER, v. a. *bla-zo-né*. Peindre les armoiries avec les métaux et les couleurs qui leur appartiennent. Expliquer les armoiries. Fig. Médire, blâmer, critiquer.

BLASPHÉMATEUR, s. m. *blas-phé-ma-teur*. Celui qui blasphème.

BLASPHÉMATOIRE, adj. de t. g. *blas-fé-ma-to-are*. Qui contient des blasphèmes. *Ecrit*, *proposition blasphématoire*.

BLASPHÈME, s. m. *blas-fè-me*. Parole impie.

BLASPHÉMER, v. n. *blas-fé-mé*. Professer un blasphème. Il est aussi act. *Blasphémer le nom de Dieu*.

BLATIER, s. m. *bla-tié*. Marchand de blé.

BLÉ, s. m. Plante qui produit le grain dont on fait le pain. Le grain seul.

BLÉ DE TURQUIE *ou* MAÏS, s. m. Plante à gros grains, qui sert de nourriture à une grande partie des peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique.

BLÉ DE VACHE *ou* MÉLAMPIRUM, s. m. Plante qui croît dans les blés, et dont les bœufs et les vaches sont avides.

BLÈCHE, adj. et s. Mou, sans fermeté. *Poire blèche*. Fam.

BLEIME, s. f. *blè-me*. Mal qui attaque le sabot du cheval.

BLÊME, adj. de t. g. Pâle.

BLÊMIR, v. n. Pâlir.

*BLENNORRHÉE *ou* BLENNORRHAGIE, s. f. Catarrhe de l'urètre, et écoulement de mucus.

* BLÉPHAROPTOSIS, s. f. *blé-fa-rop-to-zice*. Chute des paupières.

* BLÉPHAROTIS, s. f. *blé-fa-ro-tice*. Inflammation des paupières.

* BLÉSITE, s. f. *blé-zi-te*. Vice de prononciation.

BLESSER, v. a. *blé-cé*. Donner un coup qui cause de la douleur, soit que le coup fasse une plaie, soit qu'il n'en fasse point. Causer quelque incommodité. *Mes souliers me blessent*. Faire tort, porter dommage. *Cette démarche blesse mes intérêts*. *Blesser quelqu'un*, l'offenser, lui déplaire. On dit figur. *L'amour blesse les cœurs*; *cet objet blesse la vue*; *les nudités*, *les paroles déshonnêtes blessent la pudeur*. On dit aussi fig. *Blesser l'honneur*, *la réputation*, *la bonne foi*.

SE BLESSER, v. r. Se faire du mal par accident. En parlant d'une femme grosse. *Accoucher avant le terme*.

BLESSURE, s. f. *blè-su-re*. Plaie. Coup qui entame ou qui meurtrit les chairs. Figur. Violente impression que les passions font sur l'âme. Il se dit aussi des choses qui offensent l'honneur.

BLET, BLETTE, adj. *blè*, *blè-te*. Il se dit

en parlant des fruits, et signifie, qui est trop mûr.

Blette, s. f. *blè-te*. Plante qui croît partout sans culture.

BLEU, EUE, adj. Qui est de la couleur d'azur, de la couleur du ciel.

Bleu, s. m. La couleur bleue.

BLEUATRE, adj. de t. g. Tirant sur le bleu.

BLEUIR, v. a. Faire devenir bleu.

BLINDER, v. a. *blein-dé*. t. de guerre. Garnir de blindes une tranchée.

BLINDES, s. f. pl. *blein-de*. Bois entrelacés pour soutenir les fascines d'une tranchée, et mettre les tirailleurs à couvert.

BLOC, s. m. *bloke*. Amas, surtout de marchandises. Gros morceau de marbre brut. *Bloc de plomb*, billot de plomb sur lequel les graveurs posent et arrêtent les ouvrages qu'ils veulent graver.

BLOCAGE, s. m. *ou* BLOCAILLE, s. f. *blo-ka-je*. t. de maçonn. Menu moellon, petites pierres qui servent à remplir les vides. En t. d'imprimerie, lettre renversée mise à la place d'une autre.

BLOCUS, s. m. *blo-kuce*. t. de guerre. Etat d'une ville cernée pour qu'il n'y entre aucune espèce de secours.

BLOND, ONDE, adj. *blon*. Qui est d'une couleur moyenne entre le doré et le châtain clair. Il se dit aussi subst. des personnes.

Blond, s. m. La couleur blonde.

BLONDE, s. f. Espèce de dentelle de soie.

BLONDIN, INE, adj. *blon-dein*. Qui a les cheveux blonds. Fig. et fam. *Blondins*, les jeunes gens qui font les beaux.

BLONDIR, v. n. On ne le dit qu'en style poétique. *La moisson commence à blondir*, à jaunir.

BLONDISSANT, ANTE, adj. *blon-di-san*. Qui blondit. Il ne se dit guère qu'en poésie. *Les épis blondissans*.

BLOQUER, v. a *blo-ké*. t. de guerre. Occuper, avec des troupes, toutes les avenues d'une place. t. d'imprimerie. Mettre une lettre renversée à la place d'une autre. t. de maçonnerie. Remplir de menu moellon et de mortier les vides entre les pierres. t. de jeu de billard. Pousser droit et de force une bille dans une blouse.

* BLOT, s. m. *blo*. t. de marin. Instrument qui sert à mesurer le chemin que fait un vaisseau. t. de fauconnerie. Chevalet où repose l'oiseau.

se BLOTTIR, v. r. *se blo-tir*. S'accroupir, se mettre tout en un tas. *Se blottir dans un coin*.

BLOUSE, s. f. *blou-ze*. Chaque trou des coins et des côtés d'un billard.

BLOUSER, v. a. *blou-zé*. t. de jeu de billard. Faire entrer la bille de son adversaire dans une blouse. *Se blouser*, dans le style fam., signifie se tromper.

* BLOUSSE, s. f. Laine courte qui ne peut être que cardée.

BLUET ou BARBEAU, s. m. *blu-è*. Plante qui croît dans les blés.

BLUETTE, s. f. *blu-è-te*. Etincelle. On dit fig. qu'*Il y a quelques bluettes d'esprit dans un ouvrage*, pour dire, qu'il a quelques petits traits d'esprit.

BLUTEAU ou BLUTOIR, s. m. *blu-tô*. Espèce de sac pour passer la farine.

BLUTER, v. a. *blu-té*. Passer la farine par le bluteau.

BLUTERIE, s. f. Lieu où les boulangers blutent la farine.

BOBÈCHE, s. f. Partie du chandelier où se met la bougie ou la chandelle.

* BOBELIN, s. m. Ancienne chaussure du peuple.

BOBINE, s. f. Espèce de fuseau sur lequel on dévide de la soie, de l'or, etc.

BOBINER, v. a. *bo-bi-né*. Dévider de la soie, du fil, etc., sur la bobine.

BOBO, s. m. Mot prit du langage des enfans. Léger mal.

BOCAGE, s. m. Bosquet, petit bois.

BOCAGER, ÈRE, adj. *bo-ka-jé*. Qui hante les bois. Il n'est d'usage qu'en poésie.

BOCAL, s. m. Bouteille de verre. Espèce de bouteille ronde de cristal ou de verre blanc remplie d'eau, dont plusieurs artistes se servent pour voir plus distinctement en travaillant.

* BOCANE, s. f. Danse grave qui n'est plus en usage.

BOCARD, s. m. *bo-kar*. Machine au moyen de laquelle on écrase la mine avant de la fondre.

BOCARDER, v. a. *bo-kar-dé*. Passer au bocard.

* BOCHET, s. m. *bo-chè*. t. de méd. Seconde décoction des bois sudorifiques.

* BODINE, s. f. Quille d'un navire.

* BODINERIE, s. f. (*Voyez* Bomerie.)

BODINURE, s. f. Cordelette tortillée autour de l'organeau. t. de mar.

BODRUCHE, s. f. (*Voyez* Baudruche.)

* BOESSE, subst. f. Instrument de monnayeurs, de sculpteurs, etc.

* BOESSER, v. a. Nettoyer avec la brosse.

BOEUF, s. m. *beufe*. Taureau châtré. Il se dit, par injure, d'un homme stupide et hébété.

* BOGUE, s. f. Enveloppe piquante de la châtaigne.

BOHÈME, s. f. *bo-è-me*. Royaume d'Europe.

BOHÈME ou BOHÉMIEN, IENNE, adj. *boa-me*, *boa-mien*. Vagabond qui court le pays en disant la bonne aventure.

BOIARD, s. m. *bo-iar*. Nom qu'on donne aux seigneurs de la Russie et aux parens des vaivodes de Transilvanie.

BOIRE, v. a. *boa-re*. *Je bois*, *tu bois*, *il boit*, *nous buvons*, *vous buvez*, *ils boivent*. *Je buvais*. *Je bus*. *Je boirai*. *Bois*. *Qu'il boive*. *Que je busse*. *Je boirais*. Avaler une liqueur. S'enivrer. *Il est sujet à boire*. Fig. *Boire un affront*, souffrir une injure sans murmurer. On dit que *le papier boit*, pour dire, que l'encre perce à travers.

Buvant, ante, part. présent.

Boire, s. m. Ce qu'on boit. *Le boire et le manger*.

BOIS, s. m. *boa*. La substance dure et

compacte des arbres. Un lieu planté d'arbres. Les cornes d'un cerf.

Bois gentil, s. m. Arbrisseau qu'on cultive dans les jardins. Il porte de petites baies rouges qui purgent violemment.

Bois puant. (*Voyez* Anagyris)

Bois de Sainte-Lucie *ou* Mahaleb, s. m. Arbre dont le bois est d'une odeur agréable.

BOISAGE, s. m. *boa-za-je.* Tout le bois dont on s'est servi pour boiser.

BOISER, v. a. *boa-zé.* Garnir de menuiserie.

Boisé, ée, part. et adj. *Terre bien boisée*, terre bien garnie de bois.

BOISERIE, s. f. Menuiserie dont on couvre les murs d'une chambre.

BOISEUX, EUSE, adj *boa-zeu.* De nature de bois. *Racine boiseuse.*

* BOISILIER, s. m. *boa-zi-lié.* t. de mar. Coupeur de bois.

BOISSEAU, s. m. *boa-sô.* Ancienne mesure de capacité pour les grains.

BOISSELÉE, s. f. La mesure d'un boisseau. L'espace de terrain qu'un boisseau peut ensemencer.

BOISSELIER, s. m. *boa-ce-lié.* Artisan qui fait des boisseaux, etc.

BOISSON, s. f. *boa-son.* Liqueur à boire, ce qu'on boit ordinairement. Il se dit souvent dans un sens plus particulier, en parlant du vin. *Il a acheté du vin pour sa boisson.*

BOITE, s. f. *boâ-te.* Sorte d'ustensile fait de bois fort mince ou de carton, avec un couvercle, et servant à divers usages. Il se dit aussi de divers petits ustensiles d'or, d'argent, etc., qui ont un couvercle. Ce qui est contenu dans une boite. Espèce de petit mortier de fonte qu'on charge de poudre.

Boite, s. f. Etat où est le vin quand il est dans le vrai temps de le boire.

BOITER, v. n. *boa-té.* Clocher, ne pas marcher droit.

BOITEUX, EUSE, adj. et s. *boa-teu, eu-ze.* Qui boite.

BOITIER, s. m. *boâ-tié.* Boîte portative où les chirurgiens mettent plusieurs sortes d'onguens.

* BOKAS, s. m. pl. Toile de coton de Surate.

BOL *ou* BOLUS, s. m. *bole,boluce.* Petite boule de drogues médicinales, qu'on prend seule, ou enveloppée de pain à chanter.

BOL, s. m. *bole.* Terre un peu grasse, friable, astringente, etc.

Bol, s. m. Ecuelle en porcelaine sans anses.

BOLAIRE, adj. de t. g. *bo-lè-re. Terre bolaire*, espèce d'argile très-fine.

* BOLDU, s. m. Arbre du Pérou.

* BOLET, s. m. Champignon.

* BOLÉTITE, s. f. Pierre argileuse.

* BOLTONE, subst. f. Genre de corymbifères.

BOMBANCE, s. f. *bon-ban-ce.* Somptuosité en bonne chère. Il est fam.

BOMBARDE, s. f. *bon-bar-de.* Ancienne machine de guerre avec laquelle on lançait de grosses pierres. On a aussi donné ce nom à quelques-unes des premières pièces d'artillerie.

BOMBARDEMENT, s. m. *bon-bar-de-man.* L'action de jeter des bombes.

BOMBARDER, v. a. *bon-bar-dé.* Jeter des bombes.

BOMBARDIER, s. m. *bon-bar-dié.* Celui qui tire des bombes.

BOMBASIN, s. m. *bon-ba-zein.* Etoffe de soie.

BOMBE, s. f. *bom-be.* Grosse boule de fer creuse, qu'on remplit de poudre, et qu'on place dans un mortier.

BOMBEMENT, s. m. *bon-be-man.* Convexité.

BOMBER, v. a. *bon-bé.* Rendre convexe.

* BOMBIATES, s. m. pl. t. de chimie nouvelle. Sels formés par la combinaison de l'acide bombique avec différentes bases.

* BOMBIQUE, adj. de t. g. *bon-bi-ke.* t. de chim. nouv. Qui vient du ver à soie. *Acide bombique.*

* BOMERIE, s. f. t. de commerce de mer. Contrat ou prêt à la grosse aventure, aux risques de la mer et de la guerre.

BON, BONNE, adj. Qui a en soi toutes sortes de perfections. En ce sens, il ne se dit que de Dieu. *Dieu est souverainement bon.* En parlant des choses, il signifie, qui est excellent, exquis dans son genre; il se dit tant des ouvrages de la nature que des ouvrages de l'art et des qualités de l'esprit. *De bon vin, un bon air, de bons fruits, un bon fusil, de bons livres.* En parlant des personnes, qui excelle en quelque chose, en quelque profession. *Bon capitaine, bon médecin.* Indulgent, humain, facile et commode à vivre. *Il est d'un bon commerce.* En ce sens on dit en bonne part : *Un homme bon et complaisant. C'est un très-bon homme. Un bon homme, une bonne femme*, se prend en mauvaise part, et signifie un homme ou une femme de peu d'esprit. Il signifie aussi, propre à... *C'est un homme bon à mille choses.* Avantageux, convenable. *Cela ne présage rien de bon. Le temps est bon pour semer. Trouver bon*, approuver. *Tenir bon*, résister. *Bon compagnon*, bon vivant. *Bon apôtre*, fin, rusé. *Bonne lieue*, grande lieue. *Bon jour*, jour de fête. *Bonne année*, année abondante. *De bonne heure*, tôt. *Tâchez de venir de bonne heure. Il est de bonne heure*, il n'est pas tard. *Vous venez à la bonne heure*, à propos. *A la bonne heure*, manière de marquer son approbation ou son indifférence. *Avoir une bonne main*, écrire bien. *Cette affaire est en bonne main*, entre les mains d'une personne qui saura bien la conduire. *De bonne main*, de bonne part. *Jouer bon jeu, bon argent*, sérieusement. *Il est de bon compte*, fidèle dans les comptes qu'il rend. *A bonnes enseignes*, avec une connaissance suffisante de ce qui est à faire, avec un pouvoir suffisant. *Mettre quelqu'un sur le bon pied*, le réduire à faire ce qu'il doit.

Bon, s. m. Bonne qualité, ce qu'il y a de bon dans la personne ou dans la chose dont il s'agit. *Cet homme a du bon. Il y a du bon sens dans ce livre.* Il signifie aussi ce qu'il

a d'avantageux, d'important, de principal en quelque chose. *Le bon de l'affaire est que...* La garantie, l'assurance, par écrit d'une chose promise. *Le bon d'un ministre, d'un banquier*, le consentement par écrit d'un ministre, l'acceptation d'un banquier.

BON, adv. ou plutôt interj. *Bon, voilà qui va bien. Tout de bon*, sérieusement.

BONACE, s. f. Calme de la mer.

BONASSE, adj. de t. g. *bo-na-ce.* Simple et sans malice.

BONBANC, s. m. *bon-ban.* Pierre blanche des carrières de Paris.

BONBON, s. m. Friandise.

BONBONNIÈRE, s. m. Boîte à bonbons.

BON-CHRÉTIEN, s. m. *bon-kré-tien.* Espèce de grosse poire.

BOND, s. m. Saut, rejaillissement que fait une balle, un ballon, lorsqu'étant tombé à terre, il se revèle plus ou moins haut. Fig. *Prendre la balle au bond*, saisir l'instant favorable. *Aller par sauts et par bonds*, se dit au propre des chevaux et autres animaux. Il se dit aussi d'un jeune homme qui ne fait que sauter et gambader. Au fig., il signifie parler ou agir sans ordre et sans suite.

BONDA, s. m. Arbre d'Afrique, dont on fait de grands canots.

BONDE, s. masc. Grosse pièce de bois qui sert à retenir ou à lâcher l'eau d'un étang.

BONDIR, v. n. Faire un ou plusieurs bonds. *Cette balle est trop molle, elle ne bondit point.* Il se dit aussi de certains animaux. *Les agneaux bondissaient dans les campagnes.* On dit fig. que *Le cœur bondit*, quand il est soulevé par quelque dégoût. *Cela fait bondir le cœur.*

BONDISSANT, ANTE, adj. *bon-di-san.* Qui bondit.

BONDISSEMENT, s. masc. *bon-di-ce-man.* Mouvement de ce qui bondit.

BONDON, s. m. Grosse cheville de bois dont on bouche le trou par où l'on remplit un tonneau. Il se dit aussi du trou où l'on place la cheville.

BONDONNER, v. act. *bon-do-né.* Mettre un bondon.

* BONDONNIÈRE, s. f. *bon-do-niè-re.* Tarière avec laquelle on forme l'ouverture du bondon.

* BONDRÉE *ou* BUSE, s. fém. Oiseau de proie.

BONDUC, subst. masc. *bon-duke.* Plante d'Amérique.

BON-HENRI, subst. masc. *Voyez* PATTE-D'OIE.

BONHEUR, s. m. *bo-neur.* Félicité ou état heureux. Prospérité, événement heureux. *Avoir le bonheur de...* façon de parler dont on se sert par civilité et par compliment. *Il est trop heureux, puisqu'il a le bonheur de vous plaire. Par bonheur.* abverbe Heureusement.

BONHOMIE, s. f. *bo-no-mi-e* Bonté naturelle qui se fait remarquer à l'extérieur. Il est fam. Au plur., il signifie, propos un peu simples. Familièrement.

* BONI, s. m. Bonification ; excédant de la recette sur la dépense.

* BONIER, s. masc. Mesure de terre en Belgique.

BONIFICATION, s. masc. *bo-ni-fi-ka-cion.* Amélioration.

BONIFIER, v. a. *bo-ni-fi-é.* Mettre en meilleur état.

BONITE, s. f. Poisson de mer.

* BONJEAN, s m. Deux bottes de lin liées ensemble pour être rouies.

BONJOUR, s. m. Manière de parler dont on se sert pour saluer quelqu'un. Fam.

BONNE, s. f. *bo-ne.* Nom qu'on donne à la gouvernante d'un enfant.

* BONNEAU, s. m. Liége qui indique où sont mouillées les ancres.

BONNE-DAME, s. f. *Voyez* ARROCHE.

BONNEMENT, adv. *bo-ne-man.* A la bonne foi. Précisément. Fam.

BONNET, s. m. *bo-nè.* Coiffure de nuit.

BONNETADE, s. fém. *bo-ne-ta-de.* Révérence. Il ne se dit qu'en plaisantant.

BONNETER, v. act. *bo-ne-té.* Rendre des devoirs assidus. Il est du style familier.

BONNETERIE, s. f. *bo-ne-te-ri-e.* Le métier de bonnetier.

BONNETEUR, s. m. *bo-ne-teur.* Filou, qui à force de civilités, tâche d'attirer les gens pour gagner leur argent. Famil.

BONNETIER, s. m. *bo-ne-tié.* Celui qui fait et vend des bonnets, etc.

BONNETTE, s. f. *bo-nè-te.* t. de fortification. Ouvrage composé de deux faces qui forment un angle saillant, avec un parapet et une palissade au-devant.

BONNETTES, s. f. pl. t. de marine. Petites voiles dont on se sert lorsqu'il y a peu de vent, pour alonger les voiles ou les multiplier.

BONSOIR, s. masc. *bon-soar.* Terme dont on se sert pour saluer quelqu'un sur la fin du jour et dans la nuit.

BONTÉ, subst. fém. Qualité de ce qui est bon dans son genre. Qualité morale qui porte à faire du bien. Il sert aussi pour exprimer ce qui se fait par pure honnêteté, par pure civilité. *La bonté que vous avez eue de m'écrire.* Il signifie encore une simplicité et trop grande facilité. *La bonté du père est la cause de la perte du fils.*

BONZE, subst. masc. Prêtre chinois ou japonnais.

* BOOPE, s. m. Poisson de mer.

* BOOT s m. Chaloupe.

* BOOTÈS, s. m. *bo-o-tèce.* Nom qu'on donne à la constellation du Bouvier.

BOQUILLON, s. m. *bo-ki-glion.* (mouillez les *ll.*) Bûcheron. Il est vieux.

* BORACIQUE, adj. de t. g. t. de chimie nouvelle. Qui vient du borax, qui est tiré du borax. *Acide boracique.*

* BORALIS, s. f. pl. t. de chimie nouvelle. Sels formés par l'union de l'acide boracique avec différentes bases.

BORAX, s. m. *bo-rakce.* Matière saline propre à faciliter la fusion des métaux.

BORBORYGME, s. m. *bor-bo-rig-me.* Vent

qui se fait entendre dans les intestins, et qui est un symptôme d'indigestion.

BORD, subst. m. *bor*. L'extrémité d'une chose, ce qui la termine. Espèce de ruban ou galon dont on borde certaines parties de l'habillement. Rive, rivage. *Arriver à bord*, *mettre du monde à bord*. *Vaisseau de haut-bord*, navire, grand bâtiment à voiles. *Vaisseau de bas-bord*, galère, bâtiment plat. *Bord*, se dit de tout navire et de tout vaisseau de haut-bord. *Ce capitaine le régala sur son bord*. *Rouge bord*, verre plein de vin. On dit fig. *Etre sur le bord du précipice*, être sur le point d'être ruiné. On dit aussi : *Etre sur le bord de la fosse*, être près de mourir. *Avoir un mot sur le bord des lèvres*, être près de se rappeler. Au pl., il se dit de tout ce qui s'étend vers les extrémités de certaines choses. *Les bords d'un plat* On dit poétiquement, *Les bords Indiens*, *les sombres bords*. *Bord à bord*, pris adverbialem. se dit des liqueurs lorsqu'elles remplissent toute la capacité de ce qui les contient.

BORDAGE, s. m. Revêtement de planches qui couvre le vaisseau par-dehors.

* BORDAILLE, s. f. (mouillez les *ll*) Partie d'un bateau, voisine des rebords.

* BORDAT, s. m. Petite étoffe qu'on fabrique en Egypte.

BORDAYER, v. n. *bor-dè-ié*. t. de marine. Gouverner alternativement d'un côté et d'un autre, lorsque le vent ne permet pas de porter à route.

BORDÉ, s. f. Galon d'or, d'argent ou de soie.

BORDÉE, subst. f. décharge de tous les canons rangés d'un des côtés du vaisseau. Route d'un vaisseau qui louvoie. On dit fig. *Une bordée d'injures*.

BORDELIÈRE, s. fém. Poisson des lacs de Savoie.

* BORDEMENT, subst. m. Emploi des émaux à plat.

BORDER, v. act. *bor-dé*. Garnir l'extrémité d'un habit, etc. Il se dit aussi de ce qui s'étend le long de certaines choses, et qui sert comme de bord. En t. de marine, côtoyer, marcher le long des côtes.

BORDERAGE, subst. m. Petite propriété rurale.

BORDEREAU, s. m. *bor-de-rô*. Mémoire des espèces diverses qui composent une certaine somme.

BORDIER, adj. de t. g. *bor-dié*. t. de marine. On nomme *Vaisseau bordier*, celui qui a un côté plus fort que l'autre.

BORDIER, subst. masc. Propriétaire d'un champ qui borde un chemin. Colon qui exploite un borderage.

BORDIGUE, subst. m. *bor-di-ghe*, t. de pêcheur. Espace retranché avec des claies sur le bord de la mer, pour prendre du poisson.

* BORDOYER, v. act. Coucher l'émail à plat.

BORDURE, s. fém. Ce qui borde quelque chose, et lui sert d'ornement. t. d'armoiries; Frisure qui entoure tout l'écu.

BORÉAL, ALE, adj. Qui est du côté du nord. *Pôle boréal*, *Aurore boréale*.

BORÉE, s. m. Vent du nord.

BORGNE, adj. de t. g. *bor-gne*. (mouillez le *gn*.) Celui, celle à qui il manque un œil. Il se dit figur. de diverses choses. *Maison borgne*, fort sombre, fort obscure, etc.

BORGNESSE, s. f. *bor-gnè-ce*. (mouillez le *gn*.) t. bas et injurieux qui se dit d'une femme ou d'une fille borgne.

BORNAGE, s. masc. t. de pal. L'action de planter des bornes dans une terre.

BORNE, s. f. Pierre ou autre marque qui sert à séparer un champ d'avec un autre. Pierre qu'on met le long des murs pour empêcher qu'il ne soient endommagés par les voitures. Au pl. Ce qui sépare un état d'un autre. Fig. Tout ce qui est regardé comme les limites de chaque chose. *Mettre des bornes à son ambition*. *Franchir les bornes du respect*.

BORNER, v. n. *bor-né*. Mettre des bornes. Limiter, resserrer dans un certain espace. Fig. Modérer. *Borner ses désirs*.

BORNOYER, v. a. *bor-noa-ié*. Regarder d'un seul œil une surface pour juger de son alignement.

* BORNOYEUR, s. m. Qui bornoie.

* BOROZAIL, subst. m. *bo-ro-za-glie*. (mouillez l'*l*.) Maladie particulière aux Africains.

BOSAN, s. m. *bo-zan*, Breuvage fait avec du miel et de l'eau.

BOSEL, s. m. t. d'archit. Membre rond qui est la base des colonnes.

BOSPHORE, s. m. *bos-fo-re*. Espace de mer entre deux terres, qui sert de communication à deux mers.

BOSQUET, s. m. *bos-kè*. Petit bois, petite touffe de bois.

BOSSAGE, s. masc. *bo-sa-je*. t. d'archit. Pièce saillante laissée exprès pour y tailler quelque ouvrage de sculpture.

BOSSE, s f. *bo-ce*. Grosseur extraordinaire au dos ou à l'estomac, qui vient de mauvaise conformation. Certaines grosseurs des chameaux, dromadaire, etc. Enflure ou élevure qui vient de contusion. Elevure dans toute superficie, qui devrait être plate ou unie. En t. de sculpture, relief d'une figure. *Bosses*, au pl. t. de mar. Bouts de corde d'une médiocre grandeur, ayant des nœuds à leurs extrémités.

BOSSELAGE, s. m. *bo-ce-la-je*. t. d'orfèvre. Travail en bosse.

BOSSELER, v. a. Travailler en bosse.

BOSSELÉ, ÉE. part. En agriculture, il se dit de certaines feuilles de plantes qui ont des éminences à grandes mailles, et creuses en dessous.

BOSSEMAN, s. m. *bo-ce-man*. t. de mar. Second contre-maître dans un vaisseau.

BOSSER, v. act. *bo-cé*. Tirer ou mettre l'ancre sur les pièces de bois destinées à la recevoir.

BOSSETTE, s. fém. *bo-cè-te*. Ornement en bosse, attaché aux deux côtés du mors d'un cheval.

* BOSSIER, s. m. t. de verr. *bo-cié.* Ouvrier qui souffle en bosse.

* BOSSOIRS *ou* BOSSEURS, s. m. plur. *bo-soar*, *bo-ceur*. Deux fortes pièces de bois qui servent à élever et à soutenir les ancres quand elles sont levées à fleur d'eau.

BOSSU, UE, adj. et s. *bo-su.* Qui a une bosse au dos ou à l'estomac. Il se dit aussi d'un terrain où il y a beaucoup de petites inégalités.

BOSSUER, v. a. *bo-su-é.* Faire des bosses. Il ne se dit que des bosses faites à la vaisselle d'argent en la laissant tomber.

BOSTANGI-BACHI, s. m. Intendant des jardins du Grand-Seigneur.

BOSTRYCHITE, s. f. Pierre figurée qui ressemble à la chevelure d'une femme.

BOSUEL, s. m. Nom de la seule tulipe qui ait de l'odeur.

BOT, adj. m. Qui n'est d'usage que dans cette phrase, *Pied bot*, pour dire, pied contrefait.

* BOT, s. m. *bo.* Petit vaisseau sans pont dont on se sert aux Indes Orientales. Gros vaisseau flamand.

BOTAL, adj. m. t. d'anatomie. *Le trône botal*, ouverture par laquelle le sang circule dans le fœtus.

BOTANIQUE, s. f. *bo-ta-ni-ke.* Science qui traite des plantes et de leurs propriétés.

* BOTANISER, v. neut. Chercher des plantes.

BOTANISTE, s. m. Celui qui s'applique à la connaissance des plantes.

* BOTHRION, s. m. *bo-tri-on.* Petit ulcère creux dans la cornée.

* BOTRYS, s. m. *bo-trice.* Plante employée dans les maladies hystériques.

BOTTE, s. fém. *bo-te.* Faisceaux, assemblage de plusieurs pièces de même nature. *Bottes de paille*, *d'asperges*. *Botte de soie*, l'assemblage de plusieurs écheveaux de soie liés ensemble. Famil. Grande quantité de plusieurs choses. *Une botte de lettres*, *une botte de paperasses*. t. de botanique. Racine qui forme de gros paquets. t. de chasse. La longe avec laquelle on mène le limier au bois. t. d'escrime. Coup que l'on porte avec un fleuret ou avec une épée, à celui contre qui on se bat. Ce qui sert de marchepied pour monter en voiture. Chaussure de cuir qui enferme le pied, la jambe, et quelquefois le genou. Au pl. La terre qui s'attache aux souliers quand on marche dans un terrain gras, etc.

BOTTELAGE, s. m. *bo-te-la-je.* Action de lier en bottes.

BOTTELER, v. act. *bo-te-lé.* Lier en bottes.

BOTTELEUR, s. m. *bo-te-leur.* Qui fait des bottes de foin, de paille.

BOTTER, v. act *bo-té.* Faire des bottes. *Ce cordonnier botte bien.* Mettre les bottes à quelqu'un. *Se botter*, v. r. Mettre ses bottes soi-même. *Se botter*, se dit aussi de ceux qui, marchant dans un terrain gras, amassent beaucoup de terre autour de leurs pieds.

BOTTIER, s. m. *bo-tié.* Cordonnier qui fait des bottes.

BOTTINE, s. f. *bo-ti-ne.* Petite botte de cuir doux et simple.

BOUC, s. m. *bouke.* Bête à cornes, qui est le mâle de la chèvre. Peau de bouc pleine de vin ou d'huile. *Un bouc d'huile.*

BOUCAGE, s. m. Plante ombellifère.

BOUCAN, s. masc. Lieu où les sauvages font fumer les viandes. Gril destiné à cet usage. Lieu de débauche. Il est bas et peu honnête en ce sens.

BOUCANER, v. a. *bou-ka-né.* Faire cuire les viandes à la manière des sauvages. Il signifie aussi, aller à la chasse des bœufs sauvages.

BOUCANIER, s. m. *bou-ka-nié.* Celui qui va à la chasse des bœufs sauvages.

BOUCARO, s. m. Espèce de terre sigillée rougeâtre, qui vient d'Espagne.

BOUCASSIN, s. m. *bou-ka-cein.* Etoffe de coton.

BOUCAUT, s. m. *bou-kô.* Moyen tonneau pour renfermer certaines marchandises. *Un boucaut de tabac.*

* BOUCHARDE, s. m. Ciseau de sculpteur en marbre.

BOUCHE, subst. f. Partie du visage de l'homme par où sort la voix, et par où se reçoivent les alimens. Il se dit aussi par rapport à l'organe du goût. *Cet aliment rend la bouche amère.* Il se dit des personnes mêmes par rapport à la nourriture. *Il a tous les jours cinquante bouches à nourrir.* Il se dit encore des chevaux. L'ouverture par où le boulet sort du canon. Au plur. Les embouchures par où de grands fleuves se déchargent dans la mer. *Les Bouches-du-Rhône.* On dit fig. *N'oser ouvrir la bouche*, n'oser parler. *Fermer la bouche à quelqu'un*, le faire taire. *Dire quelque chose de bouche à quelqu'un*, s'expliquer soi-même de vive voix. On dit qu'*Une nouvelle va de bouche en bouche*, pour dire qu'elle court partout. On appelle poét. la Renommée, *La déesse aux cent bouches.*

BOUCHÉE, s. f. Petit morceau de quelque chose à manger.

BOUCHER, v. a. *bou-ché.* Fermer une ouverture.

Bouché, ée, part. Fig. *Esprit bouché*, à qui on ne peut rien faire comprendre.

BOUCHER, s. m. *bou-ché.* Celui qui tue des bœufs pour en vendre la chair. Figur. Cruel, sanguinaire.

BOUCHÈRE, s. f. Femme d'un boucher.

BOUCHERIE, s. fém. Lieu où se vend la viande. Tuerie, massacre.

* BOUCHET, subst. m. *bou-ché.* Espèce d'hypocras fait d'eau, de sucre et de cannelle.

BOUCHETURE, s. f. Clôture d'un pré contre les bestiaux.

* BOUCHE-TROU, s. m. Remplaçant.

* BOUCHIN, s. m. Endroit où se mettent les côtes d'un navire.

BOUCHON, s. m. Ce qui sert à boucher une bouteille, etc. *De paille*, *de foin*, poignée de paille, de foin, tortillés. *Faire un*

bouchon de paille pour frotter un cheval. Mettre du linge en bouchon, le chiffonner et le mettre tout en un tas. Rameau de verdure qui sert d'enseigne à un cabaret. C'est aussi un terme dont on se sert en caressant les enfans. Familier.

BOUCHONNER, v. a. bou-cho-né. Mettre en bouchon, chiffonner. Bouchonner un cheval, le frotter avec un bouchon de paille. Fig. Cajoler., caresser.

* BOUCHOT, s. m. Parc, pêcherie sur la grève.

BOUCLE, s. f. Espèce d'anneau dont on se sert à divers usages. D'oreilles, anneaux que les femmes portent aux oreilles. Anneaux de cuivre qu'on met aux cavales qu'on veut empêcher d'être saillies. Anneaux de cuivre qui ont une petite traverse, avec un ardillon au milieu. Fig. Anneaux que font des cheveux frisés.

BOUCLER, v. a. bou-klé. Mettre une boucle, attacher avec une boucle. Une cavale. Voyez BOUCLE. Un port, fermer l'entrée d'un port.

BOUCLIER, s. m. bou-klié. Arme défensive des anciens. Il se dit aussi fig. des personnes, et signifie, défenseur, protecteur. Ce général est le bouclier de l'armée.

BOUCON, s. m. Mot emprunté de l'italien, qui signifie Morceau. Il ne se dit que d'un morceau empoisonné. Donner le boucon, empoisonner.

BOUDER, v. n. boudé. Faire mauvaise mine. Il est aussi actif dans le style famil.

BOUDERIE, s. f. Action de bouder, état d'une personne qui boude.

BOUDEUR, EUSE, adj. et s. Qui boude.

BOUDIN, s. m. bou-dein Boyau rempli de sang et de graisse de porc. En t. d'archit. c'est le gros cordon de la basse d'une colonne. En t. de mineur, c'est une fusée où il entre des matières combustibles. Petit porte-manteau de cuir en forme de valise, qu'on met sur le dos d'un cheval.

* BOUDINE, s. f. Nœud du milieu d'un plat de verre.

BOUDOIR, s. m. bou-doar. Petit cabinet où l'on se retire pour être seul.

BOUE, s. fém. La fange des rues et des chemins. Le pus qui sort d'un abcès. Fig. Tirer quelqu'un de la boue, le tirer d'un état misérable. Ame de boue, ame basse. Traîner dans la boue, vilipender.

BOUÉE, s. fém. t. de marine. Morceau de bois ou de liége, ou baril vide attaché à un cordage, qui flotte au-dessus d'une ancre, et sert à marquer le lieu où elle est. Les bouées marquent aussi les écueils, les pieux, les bris de vaisseaux.

BOUEUR, s. m. Celui qui enlève un tombereau les boues d'une ville.

BOUEUX, EUSE, adj. bou-eu, eu-se. Plein de boue.

BOUFFANT, ANTE, adj. bou-fan. Qui paraît gonflé. Etoffe bouffante.

BOUFFÉE, s. f. bou-fé-e. Action subite et passagère de diverses choses. Bouffée de vent. Il signifie aussi halenée. Bouffée de vin.

BOUFFER, v. act. bou-fé. Enfler les joues exprès et par jeu. En ce sens, il n'est guère usité. De colère, la témoigner par sa mine. Il est fam. Il se dit surtout des étoffes qui se soutiennent d'elles-mêmes, et qui, au lieu de s'aplatir, se courbent en rond.

BOUFFETTE, s. f. bou-fè-te. Houppe qui pend aux harnais des chevaux

BOUFFIR, v. a. bou-fir. Enfler. Il est aussi neut.

· BOUFFI, IE, part. et adj. On dit fig. d'un homme plein d'orgueil, qu'Il est bouffi d'orgueil. Style bouffi, ampoulé.

BOUFFISSURE, s. f bou-fi-su-re. Enflure. Fig. Bouffissure de style, le défaut d'un style ampoulé.

* BOUFFOIR, s. m. bou-foar Instrument de boucher pour bouffer les viandes.

BOUFFON, s. m. bou-fon. Celui qui dit ou fait des choses pour faire rire. Servir de bouffon, servir de sujet de risée.

BOUFFON, ONNE, adj. Plaisant, facétieux.

BOUFFONNER, v. n. bou-fo-né. Faire ou dire quelque chose dans le dessein de faire rire.

BOUGE, s. m. Petit cabinet auprès d'une chambre. Logement malpropre. Milieu d'une futaille.

BOUGEOIR, s. m. bou-joar. Espèce de chandelier sans pied.

BOUGER, v. n. bou-jé. Se mouvoir de l'endroit où l'on est. Il est plus usité avec la négative. Je ne bougerai pas de ce lieu.

BOUGETTE, s. f. bou-jè-te. Petit sac de cuir qu'on porte en voyage.

BOUGIE, s. f. Chandelle de cire. t. de chirurgie. Petite verge cirée qu'on introduit dans l'urètre.

BOUGIER, v. a. bou-jié. Passer de la bougie allumée sur les bords de quelque étoffe, pour empêcher qu'elle ne s'effile.

* BOUGON, s. m. Qui bougonne souvent.

BOUGONNER, v. n. Gronder entre les dents. Terme populaire.

BOUGRAN, s. m. Toile forte et gommée employée pour soutenir les étoffes.

BOUILLANT, ANTE, adject. bou-glian. (mouillez les ll.) Qui bout. Eau bouillante. Fig. Prompt, vif, ardent. Esprit bouillant, jeunesse bouillante.

BOUILLE, s. f. bou-gle. (mouillez les ll.) Longue perche avec laquelle les pêcheurs troublent l'eau.

* BOUILLEAU, subst. m. Gamelle des forçats

BOUILLI, s. m. bou-gli. (mouillez les ll.) Viande cuite avec de l'eau.

BOUILLIE, s. f. bou-gli e. (mouillez les ll.) Nourriture ordinaire des enfans.

BOUILLIR, v. n. bou-glir. (mouillez les ll.) Je bous, tu bous, il bout; nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent. Je bouillais. Je bouillis. Je bouillirai. Bous. Qu'il bouille. Que je bouille. Que je bouillisse. Il se dit proprement des liqueurs qui, par la chaleur ou par quelque fermentation, sont mises en mouvement, et s'élèvent en petites bouteilles. Il se dit aussi des choses qu'on fait cuire dans l'eau ou dans quelqu'autre li-

queur. Il se dit encore du vaisseau où l'on fait cuire quelque chose. On dit figur. d'un jeune homme ardent et fougueux, que *Le sang lui bout dans les veines.*

BOUILLOIRE, s. f. *bou-glioa-re.* (mouillez les *ll.*) Vaisseau pour faire bouillir de l'eau.

BOUILLON, s. m. *bou-glion.* (mouillez les *ll.*) cette partie de l'eau ou de quelqu'autre liqueur qui s'élève en rond au-dessus de sa surface par l'action du feu. Eau bouillie avec de la viande ou avec des herbes. Effet de la violente agitation d'un liquide. *L'eau sortait à gros bouillons.* Gros plis rond qu'on fait faire à quelques étoffes, Figur. Ardeur, impétuosité. *Les bouillons de la colère.*

BOUILLON-BLANC, s. m. *ou* MOLÈNE, s. f. Plante très-commune.

BOUILLONNANT, TE, adj. *bou-glio-nan.* (mouillez les *ll.*) Qui bouillonne.

BOUILLONNEMENT, s. m. *bou-glio-ne-man.* (mouillez les *ll.*) L'état d'une liqueur qui bouillonne.

BOUILLONNER, v. a. *bou-glio-né.* (mouill. les *ll.*) Il se dit des eaux et des autres liqueurs, lorsqu'elles sortent ou qu'elles s'élèvent par bouillons.

* BOUILLOTTE, s. fém. *bou-glio-te.* Sorte de brelan à cinq personnes.

BOUIS. *Voyez* BUIS.

BOULAIE, s. fém. *bou-lè.* Lieu planté de bouleaux.

BOULANGER, ÈRE, s. f. *bou-lan-jé.* Celui qui fait ou vend le pain

BOULANGER, v. a. Pétrir du pain et le faire cuire.

BOULANGERIE, s. f. Art de faire le pain. Lieu où l'on fait le pain.

BOULE, s. fém. Corps rond en tout sens. Certains arbrisseaux taillés en forme de boule.

BOULEAU, s. masc. *bou-lô.* Arbre à bois blanc, qui pousse une partie de ses branches par scions et par menus brins.

* BOULÉE, s. f. t. de chandel. Crasse de suif qui se précipite au fond des vases remplis de suif fondu.

* BOULER, v. n. *bou-lé.* Il se dit des pigeons qui enflent la gorge, et des grains à la racine desquels se forme un ognon.

BOULET, s. m. *bou-lè.* Boule de fer servant à charger une pièce d'artillerie. *Boulet rouge,* boulet qu'on a fait rougir au feu avant que de le mettre dans le canon. Fig. *Tirer à boulet rouge sur quelqu'un*, en parler sans ménagement. *Boulet ramé*, c'est un boulet à deux têtes fixées à chacun des bouts d'une barre de fer ou d'une chaîne. La jointure qui est au-dessus du paturon de la jambe du cheval.

BOULETÉ, ÉE, adj. t. de manége. Il se dit d'un cheval dont le boulet est hors de sa situation naturelle.

BOULETTE, s. f. *bou-lè-te.* Petite boule de chair hachée.

BOULEUX, s. m. *bou-leu.* Terme qui signifie cheval trapu. Fig. Homme d'un esprit médiocre, mais fort appliqué.

BOULEVART, s. m. *bou-le-var.* Rempart. On donne ce nom fig. à une place forte qui met un grand pays à couvert de l'invasion des ennemis.

BOULEVERSEMENT, s. m. *bou-le-ver-ce-man.* Renversement, désordre.

BOULEVERSER, v. act. *bou-le-ver-cé.* Renverser entièrement, ou simplement déranger, mettre sens dessus dessous.

BOULICHE, s. fém. Grand vase de terre dont on se sert sur les vaisseaux.

BOULIER, s. m. *bou-lié.* t. de marine. Filets qu'on tend aux embouchures des étangs salés.

BOULIMIE, s. f. Grande faim.

BOULIN, s. m. *bou-lein.* Trou de colombier pour servir de nid aux pigeons. Pots de terre faits exprès pour servir de retraite à des pigeons. Dans les bâtimens, on appelle *trous de boulins*, les trous où l'on met les pièces de bois qui portent les échafauds.

BOULINE, s. fém. t. de marine. *Aller à la bouline*, se dit d'un vaisseau qui a le vent de travers, et qui va sur le côté.

BOULINER, v. act. *bou-li-né. Aller à la bouline*: voler, dérober, en parlant d'un soldat ou autre qui dérobe dans un camp. Il est popul.

BOULINEUR, s. m. *bou-li-neur.* Voleur. Il est populaire, et ne se dit que d'un soldat ou autre qui vole dans un camp.

BOULINGRIN, s. m. *bou-lein-grein.* Pièce de gazon que l'on tond.

BOULINGUE, s. fém. *bou-lein-ghe.* Petite voile au haut d'un mât.

BOULINIER, s. f. *bou-li-nié.* t. de marine. On dit qu'*Un vaisseau est un bon boulinier*, quand il tient bien le vent.

BOULOIR, s. m. *bou-loar.* Instrument pour remuer les peaux, et la chaux quand on l'éteint.

BOULON, s. m. Cheville de fer qui a une tête ronde à un bout, à l'autre une ouverture où l'on passe une clavette.

BOULONNER, v. a. *bou-lo-né.* t. de charp. Arrêter une pièce de charpente avec un boulon.

BOUQUE, s. f. *bou-ke.* t. de navigation. Passage étroit.

BOUQUER, v. act. *bou-ké.* Il se dit proprement d'un singe lorsqu'on le contraint de baiser quelque chose. Figur. Céder à la force. Se résigner par force.

BOUQUET, s. m. *bou-ké.* Assemblage de fleurs liées ensemble. Assemblage de certaines choses qui sont liées ensemble, ou qui tiennent naturellement l'une avec l'autre. *Bouquets de plumes, de diamans, etc. Bouquet de paille*, paille qu'on met à la queue des chevaux pour marquer qu'ils sont à vendre. *Bouquet de bois*, petite touffe de bois de haute futaie. Figur. Pièce de vers adressée à une personne le jour de sa fête.

BOUQUETIER, s. m. *bou-ke-tié.* Vase pour mettre des fleurs.

BOUQUETIER, ÈRE, subst. *bou-ke-tié.* Celui ou celle qui fait des bouquets pour les vendre.

BOUQUETIN, s. m. *bou-ke-tin*. Bouc sauvage qui se trouve dans les Alpes.

BOUQUIN, s. m. Vieux bouc. Mâle du lièvre et du lapin. Vieux livre dont on fait peu de cas.

BOUQUINER, v. n. *bou-ki-né*. Il se dit des lièvres qui couvrent leurs femelles. Il signifie aussi, chercher, lire de vieux livres.

BOUQUINERIE, s. f. Amas de bouquins.

BOUQUINEUR, s. m. *bou-ki-neur*. Qui cherche les vieux livres.

BOUQUINISTE, s. m. *bou-ki-nis-te*. Marchand de vieux livres.

* BOURA, s. f. Etoffe de laine et de soie.

BOURACAN, s. m. Sorte de gros camelot.

* BOURACANIER, s. m. Fabricant de bouracan.

* BOURAGUE, s. f. Nasse d'osier.

BOURBE, s. f. Fange, boue.

BOURBEUX, EUSE, adj. *bour-beu, eu-ze*. Plein de boue.

BOURBIER, s. m. *bour-bié*. Lieu creux et plein de boue. Fg. Mauvaise affaire d'où il est malaisé de se tirer.

BOURBILLON, subst. m. *bour-bi-glion*. (mouillez les *ll*.) Pus épais qui sort d'un abcès.

BOURCER, v. n. *Voyez* CARGUER.

BOURCETTE, s. m. *Voyez* MACHE.

BOURDAINE, s. f. *bour-dè-ne*. Arbrisseau.

BOURDALOU, s. f. Sorte de tresse de chapeau avec une boucle. Sorte de pot de chambre oblong.

BOURDE, s. f. Mensonge, défaite. Il est populaire.

* BOURDELAI, s. m. *bour-de-lè*. Gros raisin de treille.

BOURDILLON, s. masc. *bour-di-glion*. (mouillez les *ll*.) Sorte de bois refendu propre à faire des futailles.

BOURDON, s. m. Bâton de pélerin. Espèce de grosse mouche. t. de mus. *Bourdon de musette, de cornemuse et de vielle*, le ton qui sert de basse continue dans ces instrumens. *Bourdon d'orgue*, un des jeux de l'orgue. *Faux-bourdon*, pièce de musique dont toutes les parties se chantent note contre note. t. d'impr. Faute d'un compositeur qui a passé un ou plusieurs mots.

BOURDONNÉ, ÉE, adj. *bour-do-né*. t. de blason. Il se dit des croix garnies aux extrémités de pommes ou bâtons semblables à ceux des pélerins.

BOURDONNEMENT, s. m. *bour-do-ne-man*. Bruit que font les bourdons et autres insectes. Fig. Bruit sourd. Bruit continuel dans l'oreille.

BOURDONNER, v. a. *bour-do-né*. Il se dit pour exprimer le bruit que font certains insectes, comme bourdons, etc.

BOURG, s. m. *bourk*. Gros village.

BOURGADE, s. f. Petit bourg.

BOURGEOIS, OISE, s. *bour-joa*. Citoyen d'une ville. Roturier, par opposition à gentilhomme. Homme qui n'a nul usage du monde. Parmi les ouvriers, celui qui leur donne de l'ouvrage.

BOURGEOIS, OISE, adj. *bour-joa, a-ze*. *Caution bourgeoise*, caution valable. *Manières bourgeoises*, manières communes.

BOURGEOISEMENT, adv. *bour-joa-ze-man*. D'une manière bourgeoise.

BOURGEOISIE, s. f. *bour-joa-zi-e*. Qualité de bourgeois. Les bourgeois mêmes.

BOURGEON, s. m. *bour-jon*. Bouton qui pousse aux arbres. Nouveau jet de la vigne. Petite élevure ou pustule qui vient au visage.

BOURGEONNER, v. n. *bour-jo-né*. Jeter des bourgeons au printemps. Fig. *Le front lui bourgeonne*.

BOURGEONNÉ, ÉE, part. et adject. *Front, visage bourgeonné*.

BOURGMESTRE, s. masc. *bourg-mes-tre*. Un des premiers magistrats des villes de Flandre, de Hollande, d'Allemagne.

BOURGOGNE, s. f. Nom qu'on donne en quelques endroits au sainfoin. On dit aussi au masc., *Du bourgogne*, pour dire, du vin de Bourgogne.

BOURGUIGNON, s. et adj. De Bourgogne.

BOURGUIGNOTE, s. fém. *bour-ghi-gno-te*. (mouill. le *gn*.) C'était une espèce de casque de fer. On appelle ainsi maintenant une sorte de bonnet garni qu'on donne aux soldats pour parer le coup de sabre.

BOURRACHE, s. f. Plante potagère.

BOURRADE, s. f. *bou-ra-de*. Atteinte qu'un lévrier donne à un lièvre qui court. Coup donné avec le bout de fusil.

BOURRAS, s. m. *Voyez* BURE.

BOURRASQUE, s. f. *bou-ras-ke*. Tourbillon de vent impétueux et de peu de durée. Figur. Redoublement subit de quelque mal, et de peu de durée. Caprice et mauvaise humeur de quelqu'un.

BOURRE, s. f. *bou-re*. Assemblage du poil de certaines bêtes, comme bœuf, vache, etc. Ce qu'on met dans les armes à feu pour retenir la poudre et le plomb. Etoffe dont la chaîne est toute de soie, et la trame toute de bourre de soie.

BOURREAU, s. m. *bou-rô*. Exécuteur de la haute justice. Fig. Cruel, inhumain.

BOURRÉE, s. f. *bou-ré-e*. Fagot de menues branches. Sorte de danse.

BOURRELER, v. a. *bou-re-lé*. Tourmenter. Il n'est d'usage qu'au fig. *La conscience bourrelle les méchans*.

BOURRELET ou BOURLET, s. m. *bou-re-lè*. Espèce de coussin rempli de bourre ou de crin, fait en rond, et vide par le milieu. Enflure qui survient autour des reins des hydropiques. t. d'artillerie. Cercle de métal qui renforce l'extrémité d'une pièce de canon du côté de son ouverture. t. de jardinage. Nœud formé au bas des greffes quelques années après qu'on les a appliquées au sauvageon.

BOURRELIER, s. m. *bou-re-lié*. Celui qui fait les harnais des chevaux et des bêtes de somme.

BOURRELLE, s. f. *bou-rè-le*. Femme de bourreau. Fig. et popul. Mère qui maltraite ses enfans.

* BOURRELLERIE, s. f. Métier de bourrelier.

BOURRER, v. a. *bou-ré.* C'est mettre de la bourre, après la charge, dans une arme à feu. Fig. et fam. *Bourrer quelqu'un dans une dispute*, le presser vivement. Donner des coups avec le bout d'un fusil. Maltraiter. Famil. Il se dit aussi d'un chien qui, en poursuivant un lièvre, lui donne un coup de dent, et lui arrache du poil.

BOURRICHE, s. fém. *bourri-che.* Panier où l'on envoie du gibier, de la volaille, etc.

* BOURRIERS, s. m. pl. Pailles qui se mêlent dans le blé battu.

BOURRIQUE, s. f. *bou-ri-ke.* Ane, ânesse. Tout méchant petit cheval. Ignorant.

BOURRIQUET, s. masc. *bou-ri-ké.* Petit ânon. Tourniquet de mineur. Civière de maçon.

* BOURRIR, v. n. Il exprime le bruit que fait la perdrix en s'envolant.

BOURRU, UE, adj Bizarre, fâcheux.

* BOURSAL, s. m. Filet conique.

* BOURSAULT, s. m. Sorte de saule.

BOURSE, s. f. *bour-ce.* Petit sac qui s'ouvre et qui se ferme avec des cordons, et où l'on met l'argent qu'on veut porter sur soi. Chez les Turcs, somme de cinq cents écus. Pension fondée dans un collége. Lieu où s'assemblent les marchands et les banquiers pour traiter de leurs affaires. Petit sac de taffetas noir, où l'on enfermait ses cheveux par-derrière.

BOURSE A PASTEUR ou BOURSETTE, s. f. TABOURET, s. masc. Plante astringente et bonne dans les hémorragies.

* BOURSETTE, s. fém. Petite partie du sommier d'un orgue.

BOURSIER, s. m. *bour-sié.* Celui qui a une bourse dans un collége.

BOURSIER, IÈRE, s. Ouvrier qui fait et vend des bourses.

BOURSILLER. v. n. *bour-si-glié.* (mouillez les *ll.*) Contribuer chacun d'une petite somme pour quelque dépense.

BOURSON, s. m. Petite poche au-dedans de la ceinture d'un haut-de-chausse.

BOURSOUFLAGE, s. m. Enflure de style.

BOURSOUFLER, v. act. *bour-sou-flé.* Il se dit en parlant de l'enflure qui survient à la peau.

BOURSOUFLÉ, ÉE, part. et adj. Il se dit fig. et fam. du style On dit d'un homme gras et replet, que *c'est un gros boursouflé*; alors il est subst.

BOURSOUFLURE, s. f. Enflure.

* BOUSARDS, s. m. pl. Fumées du cerf.

BOUSCULER, v. act. Mettre sens dessus dessous. Pousser en tout sens.

BOUSE ou BOUZE, s. f. Fiente de bœuf ou de vache.

BOUSILLAGE, s. m. *bou-zi-glia-je,* (mouillez les *ll.*) t. de maçon. Mélange de chaume et de terre détrempée pour faire des murailles de clôture.

BOUSILLER, v. a. *bou-zi-glié.* (mouil. les *ll.*) Maçonner avec du chaume et de la terre détrempée. Fig. Faire mal un ouvrage.

BOUSILLEUR, EUSE, s. *bou-zi-glieur.* (mouillez les *ll.*) Qui travaille en bousillage. Il se dit fig. des mauvais ouvriers en toutes sortes d'ouvrages.

BOUSIN, s. m. Surface tendre des pierres de taille.

* BOUSSOIR, s. m. *bou-soar.* t. de marine. Pièces de bois qui servent pour lever les ancres.

BOUSSOLE, s. f. *bou-so-le.* Cadran dont l'aiguille aimantée se tourne vers le nord. Fig. Guide, conducteur.

BOUSTROPHÉDON, s. m. *bous-tro-fé-don.* Mot grec. Manière d'écrire alternativement de droite à gauche, et de gauche à droite, sans discontinuer la ligne, à l'imitation des sillons d'un champ.

BOUT, s. m. (Le *t* ne se prononce que devant une voyelle.) L'extrémité d'un corps. Ce qui garnit l'extrémité de certaines choses. Il se dit aussi en parlant du temps et des choses qui ont de la durée, et il en signifie la fin. *Le bout de l'année. C'est une affaire dont il ne verra jamais le bout. Le bout d'un discours.* Il se dit quelquefois de la moindre partie de certaines choses. *Un bout de messe, de vêpres, etc. Bout d'homme*, homme extrêmement petit. Fam. *Le haut bout, le bas bout*, la place la plus ou la moins honorable. Fam. *Tenir le haut bout*, primer. *Tenir le bon bout*, être nanti. Prov. et figur. *Brûler la chandelle par les deux bouts*, consumer son bien en folles dépenses. *Au bout du compte*, adv. tout considéré, après tout. *A bout*, adv. dont on se sert à diverses phrases. *Pousser un homme à bout*, le réduire à ne savoir plus que faire et dire, lui faire perdre patience. *Venir à bout d'un dessein, d'une entreprise*, réussir dans un dessein, dans une entreprise. *Venir à bout de quelqu'un*, le réduire à la raison. *De bout en bout*, adv. D'une extrémité à l'autre. *Hale au bout*, adv. Encore, davantage. *A chaque bout de champ*, ou *A tout bout de champ*, adverbe. A chaque moment, à tout propos. *D'un bout à l'autre*, adv. Depuis le commencement jusqu'à la fin.

BOUTADE, s. f. Caprice. Saillie d'esprit et d'humeur.

BOUTANT, adj. m. *bou-tan.* t. d'architect *Arc-boutant*, pilier qui finit en demi-arc, et qui soutient une voûte. *Pilier boutant*, pilier qu'on appuie contre un bâtiment pour le maintenir.

BOUTARGUE, s. fém. *bou-tar-ghe.* Œufs de poisson salés et confits dans le vinaigre.

* BOUTE, s. fém. terme de marine. Tonneau d'eau douce pour l'équipage d'un vaisseau.

BOUTÉ, ÉE, adj. Il se dit d'un chien qui a les jambes droites depuis le genou jusqu'à la couronne.

* BOUT-A-PORT, s. m. Inspecteur qui fait ranger les bateaux.

* BOUTÉE, s. f. t. d'archit. Ouvrage pour soutenir la poussée d'une voûte, d'une terrasse.

BOUTE-EN-TRAIN, s. m. Petit oiseau



qui sert à faire chanter les autres. Fig. Celui qui excite les autres à la joie.

BOUTE-FEU, s. m. Incendiaire, celui qui méchamment met le feu à un édifice. Instrument de canonnier. Fig. Celui qui sème des discordes et des querelles.

BOUTE-HORS, s. m. Jeu ancien. On dit fig. de deux hommes qui tâchent à se débusquer l'un l'autre de quelque emploi, qu'*ils jouent au boute-hors*.

BOUTEILLE, s. f. *bou-tè-glie*. (mouillez les *ll*.) Vaisseau de capacité médiocre, à large ventre et à cou étroit, propre à contenir une liqueur. La liqueur qui est contenue dans une bouteille. Vessie pleine d'eau.

BOUTER, v. a. *bou-té*. Mettre. Il est vieux, et n'est employé que par le bas peuple.

* BOUTEREAU, s. m. *bou-te-ró*. t. d'épinglier. Poinçon d'acier pour percer et pour ajuster les trous des filieres.

BOUTEROLLE, s. f. *bou-te-ro-le*. Garniture qu'on met au bout d'un fourreau d'épée. Partie d'une serrure.

BOUTE-SELLE, s. m. t. de guerre. Signal pour avertir de monter à cheval.

BOUTE-TOUT-CUIRE, s. m. t. bas et fam. Dissipateur.

* BOUTICLAR, s. masc. Bateau où l'on transporte et nourrit le poisson.

BOUTILLER, subst. masc. *bou-ti-glié*. (mouillez les *ll*.) Officier qui a l'intendance du vin.

BOUTIQUE, s. fém. *bou-ti-ke*. Lieu où les marchands étalent et vendent leurs marchandises, et où les artisans travaillent. Marchandises dont une boutique est garnie.

BOUTIS, s. m. t. de chasse. Il se dit des lieux où les bêtes noires fouillent.

BOUTISSE, s. f. *bou-ti-ce*. Pierre qu'on place dans un mur suivant sa longueur, de manière que sa largeur paraisse en dehors.

BOUTOIR, s. m. *bou-toar*. Instrument avec lequel les maréchaux parent le pied d'un cheval avant de le ferrer. Groin d'un sanglier. Couteau de tanneur, à deux manches, pour écharner, etc.

BOUTON, s. m. Le petit bourgeon que poussent les arbres et les plantes. Figur. Certaines bulbes qui viennent quelquefois aux différentes parties du corps. Petit rond de métal ou de bois couvert de soie, de fil, etc., servant à attacher ensemble différentes parties d'un habillement. Il se dit de plusieurs autres choses qui ont la figure d'un bouton d'habit. *Bouton de feu*, bouton de fer rougi au feu, dont les chirurgiens et les maréchaux se servent en plusieurs opérations.

BOUTONNER, v. n. *bou-to-né*. Il ne se dit que des arbres et des plantes qui commencent à pousser des boutons. v. act. Pousser des boutons dans de petites ouvertures qu'on nomme boutonnière. On dit absolument, *Se boutonner*.

BOUTONNÉ, ÉE, part. et adjec. Figurém. *Homme boutonné*, homme mystérieux et caché.

BOUTONNERIE, s. m. *bou-to-ne-rie*. Marchandises de boutonnier.

BOUTONNIER, s. m. *bou-to-nié*. Celui qui fait ou vend des boutons.

BOUTONNIÈRE, s. f. *bou-to-ni-è-re*. Fente faite dans un habit pour y passer les boutons.

* BOUTSALLICK, s. m. Coucou du Bengale.

BOUTS-RIMÉS, s. m. pl. Rimes données pour en faire des vers.

BOUTS-SAIGNEUX, s. m. t. de boucherie. Le cou d'un veau, d'un mouton.

BOUTURE, s. fém. Branche séparée de l'arbre, et fichée en terre pour y prendre racine.

BOUVARD, s. m. *bou-var*. Marteau dont on se servait pour frapper les monnaies avant l'invention du balancier.

* BOUVEMENT, s. m. Rabot à moulure pour les doucines.

BOUVERIE, s. f. Etable à bœufs en des marchés publics.

BOUVET, s. m. *bou-vè*. Sorte de rabot à faire des rainures.

BOUVIER, IÈRE, s. *bou-vié*. Qui conduit, qui garde les bœufs. C'est aussi le nom d'une constellation.

BOUVILLON, subst. masc. *bou-vi-glion*. (mouillez les *ll*.) Jeune bœuf

BOUVREUIL, s. m. (mouillez l'*l* finale.) Oiseau de la grosseur d'une alouette.

* BOXER, v. act. *bok-cé*. Se battre à coups de poings.

* BOXEUR, s. m. *bok-ceur*. Qui boxe publiquement.

BOYAU, s. m. *boa-ió*. Intestin. Conduit par où passe ce qui sort de l'estomac. En parlant d'une tranchée faite pour assiéger une place, on appelle *Boyau* chaque partie de la tranchée qui va en ligne droite. Conduit de cuir pour l'eau. Fig. Lieu étroit. *Cette chambre n'est qu'un boyau*. *Corde à boyau*, corde d'instrument de musique faite des boyaux de certains animaux.

BOYAUDIER, s. m. *boa-ió-dié*. Celui qui prépare et file des cordes à boyau.

BRACELET, s. m. *bra-ce-lè*. Ornemens que les femmes portent au bras.

* BRACHET ou BRACHÉIER, v. a. *bra-ché*, *bra-ché-ié*. t. de marine. Tendre ou détendre les branles.

* BRACHET, s. masc. *bra-ché*. Chien de chasse.

* BRACHIAL, ALE, adject. *bra-ki-al*. t. d'anatom. qui se dit de ce qui a rapport au bras. *Muscle brachial*, *artère brachiale*.

* BRACHIO, s. m. *bra-kio*. Petit d'un ours.

BRACHYGRAPHE, s. f. *bra-ki-gra-fe*. Qui écrit par abréviations.

BRACHYGRAPHIE, s. f. *bra-ki-gra-fi-e*. Art d'écrire par abréviations.

BRACMANE, BRAMINE ou BRAMIN, s. m. Philosophe ou prêtre indien.

BRACONNER, v. a. Chasser furtivement sur les terres d'autrui.

BRACONNIER, s. m. *bra-ko-nié*. Qui chasse furtivement sur les terres d'autrui, et tue le plus de gibier qu'il peut.

* BRADYPEPSIE, s. f. *bra-di-pep-si-e.* t. de méd. Digestion lente et imparfaite.

* BRAGUE, s. fém. *bra-ghe.* t. de marine. Cordage qui sert à soutenir l'affût d'un canon, et qui borne son recul.

* BRAGUER, v. n. Mener une vie joyeuse. t. fam.

BRAI, s. m. *brè.* Poix noire ou goudron.

BRAIE, s. f. *brè.* Linge dont on enveloppe le derrière des enfans.

BRAILLARD, ARDE, adj. *brâ-gliar.* (mouillez les *ll.*) s. Qui parle fort haut, beaucoup et mal à propos.

BRAILLER, v. n. *brâ-glié,* (mouillez les *ll.*) Parler fort haut, beaucoup et mal à propos.

BRAILLEUR, EUSE, adj. *brâ-glieur.* (mouillez les *ll.*) Il est plus ordinairement subst. Qui braille.

* BRAIMENT *ou* BRAIRE, s. m. *brè-man, brè-re.* Cri de l'âne.

BRAIRE, v. n. *brè-re.* Il ne s'emploie guère qu'à l'infinitif et à la troisième personne de certains temps: *Il brait, ils braient; il braira, il brairait.* Il ne se dit que pour signifier le cri de l'âne.

BRAISE, s. f. *brè-ze.* Charbons ardens. Charbons que les boulangers tirent de leur four, et qu'ils éteignent ensuite pour les vendre.

BRAISIER, s. m. *brè-zié.* Huche où les boulangers mettent la braise quand elle est étouffée.

BRAISIÈRE, s. fém. *brè-ziè-re.* Espèce de fontaine de cuivre dans laquelle les boulangers étouffent la braise avant de la mettre dans le braisier. Vaisseau qui sert à faire cuire la braise.

BRAMER, v. n. *bramé.* Il ne se dit que du cri du cerf.

BRAMIN, BRAMINE, *Voyez* BRACMANE.

BRAN, s. m. Matière fécale.

BRANCARD, s. m. *bran-car.* Espèce de lit portatif sur lequel on transporte un malade tout couché. Partie du train des carrosses.

BRANCHAGE, s. m. Toutes les branches d'un arbre.

BRANCHE, s. fém. Le bois que pousse le tronc d'un arbre. En t. d'anat., les petites veines et les petites artères qui tiennent aux grosses. On le dit aussi des rameaux d'un arbre généalogique. *La branche aîné, la branche cadette.* Il se dit encore des différentes parties d'un commerce, des différens objets d'une science. *Une bonne branche de commerce. Les différentes branches des mathématiques. Branches,* au pl. Les deux parties du bois d'un cerf. Les deux pièces de fer qui tiennent au mors du cheval, et où la bride est attachée. On dit figur., *Sauter de branche en branche,* passer légèrement d'un sujet à l'autre, sans s'arrêter à aucun. On dit aussi figur. d'un homme qui est dans un état incertain, qu'*Il est comme l'oiseau sur la branche.* Fig. *Il vaut mieux s'attacher au gros de l'arbre qu'aux branches,* aux chefs qu'aux subalternes.

BRANCHE-URSINE, s. f. *Voyez* ACANTHE.

BRANCHER, v. a. *bran-ché.* Prendre, attacher à la branche d'un arbre, en parlant d'un voleur. Il est fam. et hors d'usage. En t. de chasse, il est neutre, et se dit des oiseaux qui se perdent sur des branches d'arbre.

* BRANCHIER, adj. m. *bran-chié.* Jeune oiseau de proie qui ne vole encore que de branche en branche.

BRANCHIES, s. fém. plur. Les ouïes des poissons.

BRANCHU, UE, adj. Qui a des branches.

BRANDE, s. fém. Sorte de petit arbuste qui croît dans les campagnes incultes. Une campagne pleine de ces sortes de petits arbustes.

BRANDEBOURG, s. f. Casaque à manches. Il est aussi masc. et signifie une espèce de boutonnière d'or ou d'argent.

BRANDERIE, s. f. Lieu où l'on distille des eaux-de-vie.

BRANDEVIN, s. m. *bran-de-vin.* t. emprunté de l'allemand. Eau-de-vie.

BRANDEVINIER, IÈRE, s. *bran-de-vi-nié.* Qui vend de l'eau-de-vie dans un camp, dans les rues.

BRANDILLEMENT, s. m. *bran-di-glie-man.* (mouillez les *ll.*) Mouvement qu'on se donne en brandillant.

BRANDILLER, v. a. *bran-di-glié.* Mouvoir deçà et delà. On dit aussi *Se brandiller.*

BRANDILLÉ, ÉE, part.

BRANDILLOIRE, s. fém. *bran-di-glioa-re.* Espèce d'escarpolette.

BRANDIR, v. a. secouer dans sa main un épieu, une hallebarde, etc., comme si l'on se préparait à frapper de la pointe; il est vieux en ce sens. En t. de charpenterie, il signifie, arrêter, affermir.

BRANDON, s. m. Flambeau de paille tortillée. Paille au bout d'un bâton qu'on enfonce dans quelques héritages, pour marquer qu'ils sont saisis. Corps enflammés qui s'élèvent d'un incendie.

BRANDONNER, v. act. *bran-do-né.* Planter des brandons dans un champ, pour marquer qu'il est saisi.

BRANLANT, ANTE, adj. *bran-lan.* Qui branle, qui penche tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

BRANLE, s. m. Agitation. Danse de plusieurs personnes qui se tiennent par la main. Espèce de lit suspendu dont on se sert dans les vaisseaux. Figur. *Donner le branle à une affaire,* la mettre en train, la faire avancer.

BRANLE-BAS, t. de marine. Ordre de détendre tous les branles ou lits.

BRANLEMENT, s. m. *bran-le-man.* Mouvement de ce qui branle.

BRANLER, verbe act. *bran-lé.* Agiter, remuer, faire aller deçà et delà, verbe n. Être agité, pencher de côté et d'autre. Figurément et famil. *Branler au manche,* être sur le point de quitter un parti, perdre un poste.

BRANLOIRE, s. fém. *bran-loa-re.* Ais posé en équilibre sur quelque chose d'élevé, et

aux deux bouts duquel deux enfans font tour à tour le contre-poids.

BRAQUE, s. f. *bra-ke*. Espèce de chien de chasse. *Etourdi, fou comme un braque.*

BRAQUEMART, s. m. *bra-ke-mar*. Ancienne épée courte et large qu'on portait autrefois le long de la cuisse.

BRAQUEMENT, s. m. *bra-ke-man*. Situation de ce qui est braqué.

BRAQUER, v. a. *bra-ké*. Il se dit de certaines choses qu'on peut tourner et présenter d'un côté ou d'un autre. *Braquer un canon, un timon, une lunette.*

* BRAQUES, s. fém. plur. Pinces d'une écrevisse.

BRAS, s. m. *brâ*. Partie du corps humain qui tient à l'épaule. Fig. Puissance. *Le bras de Dieu. Le bras séculier*, puissance temporelle. *Fig.* Vaillance et exploits militaires. *Tout cède à l'effort de son bras.* Canal, division d'une rivière. *Le Rhin se divise en plusieurs bras.* Sorte de chandeliers qu'on attache à un mur, et qui avaient primitivement la figure d'un bras. *Vivre de ses bras*, de son travail. Fig. *Demeurer les bras croisés*, rester oisif. *Se jeter dans les bras de quelqu'un*, se mettre sous sa protection. *Recevoir à bras ouverts*, avec joie. *Avoir quelqu'un sur les bras*, à sa charge. On dit aussi fig. qu'*Un homme est le bras droit d'un autre*, pour dire qu'il est le principal instrument dont cet autre se sert.

A Bras, adv. A force de bras. *A tour de bras*, adv. De toute sa force. *A plein bras*, adv. A la brassée. *Bras dessus, bras dessous*, adv. Avec amitié, avec intérêt.

BRASER, s. m. *bra-zé*. t. d'armurier et de serrurier. Joindre deux morceaux de fer ensemble avec une certaine soudure.

BRASIER, s. m. *bra-zié*. Feu de charbons ardens. C'est aussi un bassin de métal où l'on met de la braise pour échauffer une chambre.

BRASILLER, v. a. *bra-zi-glié*. (mouillez les *ll*.) Faire griller quelque temps sur la braise.

Brasillé, ée, part. et adject. *Des pêches brasillées.*

BRASQUE, s. f. *bras-ke*. Mélange d'argile et de charbon pilé dont on enduit l'intérieur des fourneaux de fonderie.

* BRASSADE, s. fém. *bra-sa-de*. Sorte de filet.

BRASSAGE, s. m. *bra-sa-je*. Droit du fermier des monnaies pour les frais de la fabrication.

* BRASSARD, s. m. *bra-sar*. Armure qui couvrait le bras d'un gendarme. Espèce de garniture de cuir dont on se couvre le bras pour jouer au ballon.

BRASSE, s. f. *bra-ce*. Mesure de longueur de deux bras étendus, qui est ordinairement de six pieds.

BRASSÉE, s. fém. *bra-cé-e*. Autant qu'on peut contenir entre ses bras.

BRASSER, verbe act. *bra-cé*. Remuer à force de bras plusieurs choses, afin qu'elles s'incorporent ensemble. Figurément. Il signifie tramer, négocier secrètement. *Brasser une trahison.* En ce sens il vieillit.

BRASSERIE, s. f. *bra-ce-ri-e*. Lieu où l'on brasse la bière

BRASSEUR, EUSE, s. *bra-ceur*. Qui brasse de la bière, et la vend en gros.

BRASSIAGE, s. m. mesurage à la brasse.

* BRASSICOURT, s. m. Cheval qui a naturellement les jambes tournées en arc.

BRASSIÈRES, s. f. pl. *bra-ciè-re*. Petite camisole qui tient le corps en état.

BRASSIN, s. m. *bra-cein*. Cuve où les brasseurs font la bière. C'est aussi la quantité de bière contenue dans la cuve.

* BRASSOIR, s. masc. *bra-soar*. t. de monnaie. Canne de terre cuite ou de fer avec laquelle on brasse l'or ou l'argent en bain.

* BRASURE, s. fém. *bra-zu-re*. Endroit où deux pièces de fer sont brasées.

* BRATHITE ou SABINITE, s. f. Pierre figurée qui représente les feuilles de la sabine.

BRAVACHE, s. m. Faux brave, fanfaron.

BRAVADE, s. f. Parole, action par laquelle on brave quelqu'un.

BRAVE, adj. de t. g. *bra-ve*. Vaillant, courageux. Il signifie aussi dans le style famil., honnête, paré de beaux habits. Fam. Il est souvent subst. dans le sens de vaillant, courageux. *Tous nos braves se signalèrent dans cette occasion.* Il se prend aussi en mauvaise part. *C'est un faux brave; il est toujours entouré de braves.*

BRAVEMENT, adver. *bra-ve-man*. D'une manière brave, vaillamment. Habilement.

BRAVER, v. act. *bra-vé*. Regarder avec mépris, avec hauteur. Affronter. *Braver le danger.*

BRAVERIE, s. f. Magnificence en habits. Il est familier.

BRAVO, terme emprunté de l'italien, dont on se sert pour applaudir.

BRAVOURE, s. f. Valeur éclatante. Au pl. Les actions de valeur. *Il raconte ses bravoures à tout le monde.*

BRAYER, s. m. *bra-ié*. Bandage pour les descentes ou hernies.

Brayer, v. a. *bré-ié*. Enduire un vaisseau de brai ou de gaudron.

BRAYETTE, s. f. *bra-iè-te*. La fente de devant d'un haut-de-chausse.

* BRAYON, s. m. *bré-ion*. Piége.

BRÉANT, s. m. *bré-an*. Petit oiseau qui a le bec gros et court.

* BREBIAGE, s. m. Tribut sur les brebis.

BREBIS, s. f. *bre-bi*. La femelle du bélier. Fig. dans le langage de l'écriture, bon chrétien, en tant qu'il est sous la conduite de son pasteur.

BRÈCHE, s. f. Ouverture faite par force à une muraille, à une haie, etc. Petite fracture faite au tranchant d'un couteau, et fig. Tort, dommage. *C'est une brèche à l'honneur, à la réputation.*

Brèche, s. f. Sorte de marbre.

Brèche-dent, s. m. et f. *brè-che-dan*. Qui a perdu des dents de devant.

BRECHET, s. m. *bre-chè*. La partie de la poitrine où aboutissent les côtes.

BREDI-BREDA, loc. adv. Trop à la hâte. *Agir, raconter bredi-breda.*

BREDINDIN, s. m. *bre-dein-dein.* t. de marine. Petit palan pour enlever de médiocres fardeaux.

BREDOUILLE, s. f. *bre-dou-glie.* (mouillez les *ll.*) t. du jeu de trictac. L'on dit, *Avoir la bredouille, être en bredouille*, être en état de pouvoir gagner les deux trous, etc.

BREDOUILLEMENT, s. m. *bre-dou-glie-man.* (mouill. les *ll.*) Action de bredouiller.

BREDOUILLER, v. n. *bre-dou-glié.* (mouillez les *ll.*) Parler d'une manière peu distincte. Style fam. v. a. *Il m'a bredouillé un mauvais compl'iment.*

BREDOUILLEUR, EUSE, *bre-dou-glieur.* Celui ou celle qui bredouille.

BREF, BRÈVE, adj. *brèfe.* Court, de peu de durée. Autrefois, petit. *Pepin le Bref. Syllabe brève*, syllabe qu'on prononce vite. En ce sens, il est aussi subst. *Une brève.*

Bref, adv. Enfin, en peu de mots. Fam.

En bref, adv. En peu de mots. Fam.

Bref, s. m. *brèfe.* Lettre du pape. Petit livre qui marque quel office les ecclésiastiques doivent dire chaque jour.

BREGIN, s. m. *bre-jein.* t. de marine. Espèce de filet à mailles étroites.

BRÉHAIGNE, adj. f. *bré-è-gne.* (mouillez le *gn.*) t. qui se dit des femelles des animaux qui sont stériles. Il se dit pop. et subst. des femmes stériles.

BRÉLAN, s. m. Sorte de jeu de cartes.

BRELANDER, v. n. *bre-lan-dé.* Jouer continuellement à quelque jeu de cartes que ce soit.

BRELANDIER, IÈRE, s. *bre-lan-dié.* Qui joue continuellement aux cartes.

* BRELANDINIER, s. m. *bre-lan-di-nié.* Marchand qui étale aux coins des rues.

BRELLE, s. m. *brè-le.* Assemblage de pièces de bois en radeau, dont on forme un train pour le faire flotter.

BRELOQUE, s. m. *bre-lo-ke.* Bijou, curiosité de peu de valeur.

BRELUCHE, s. fém. Droguet de fil et de laine.

BRÊME, s. f. Poisson d'eau douce.

BRENEUX, EUSE, adj. *bre-neu.* Sali de matières fécales. t. bas.

BRÉSIL, s. m. *bré-zil.* Bois rouge très-compacte et très-lourd qui vient du Brésil, et dont on se sert pour la teinture.

BRÉSILLER, v. act. *bré-zi-glié.* (mouillez les *ll.*) Rompre par petits morceaux.

BRÉSILLET, s. m. *bré-zi-glié.* (mouillez les *ll.*) Bois du Brésil le moins estimé.

* BRESSIN, s. m. *bré-cein.* Cordage pour hisser et amener une vergue ou une voile.

BRESTE, s. f. Chasse aux petits oiseaux, à la glu, et avec un appât.

BRÉTAILLER, v. n. *bré-ta-glié.* (mouil. les *ll.*) Etre dans l'habitude de fréquenter les salles d'armes, et de tirer l'épée.

BRÉTAILLEUR, s. m *bré-ta-glieur.* (mouil. les *ll.*) Celui qui brétaille.

BRETELLE, s. f. *bre-tè-le.* Tissu de chanvre ou de fil dont on se sert à divers usages.

BRETESSÉ, ÉE, adject. t. de blason. Il se dit des pièces crénelées haut et bas en alternative.

BRETTE, s. f. *brè-te.* Longue épée. On ne le dit guère qu'en plaisanterie.

BRETTELER, v. a. *brè-te-lé.* t. d'archit. Tailler une pierre, ou gratter un mur avec des instrumens à dents.

BRETTEUR, s. m *brè-teur.* Qui aime à se battre, et qui porte une longue épée.

* BRETTURE, s. fém. Dents d'instrument pour tracer.

BREUIL, s. m. *breu-glie.* (mouillez l'*l* finale.) t. d'eaux et forêts. Bois taillis ou buisson enfermé de haies, où les bêtes se retirent.

BREUILLER, v. n. *breu-glié.* (mouillez les *ll.*) t. de marine. Carguer les voiles.

BREUILS, s. m. pl. t. de mar. Petites cordes qui servent à carguer les voiles.

BREUVAGE, s. m. Boisson, liqueur à boire. Certaines médecines que l'on donne à des chevaux, des bœufs, etc.

BREVET, s. m. *bre-vé.* Expédition non scellée, par laquelle le Roi accordait une grâce ou une dignité. *Obligation par brevet*, obligation dont il n'est point resté de minute chez le notaire. *Brevet d'apprentissage*, acte passé par-devant notaire, par lequel un apprenti et un maître s'engagent réciproquement. *De retenue*, par lequel le Roi accordait une somme sur une charge. *D'invention*, ou *patente nationale*, brevet accordé aux auteurs d'une nouvelle découverte, pour leur en assurer la propriété et l'exercice exclusif.

BRÉVETAIRE, s. m. *bré-ve-tè-re.* t. de pratique qui n'était d'usage qu'en parlant du porteur d'un brevet du Roi en matière bénéficiale.

BRÉVETER, v. a. *bré-ve-té.* Donner à quelqu'un le brevet d'un office.

BRÉVIAIRE, s. m *bré-vi-è-re.* Office que ceux qui sont dans les ordres sacrés sont obligés de dire tous les jours. Le livre qui contient cet office.

BRIBE, s. f. Gros morceau de pain. Au pl. Morceaux de viande que les valets serrent, ou que l'on donne aux pauvres. Ce mot est fam.

BRICOLE, s. f. *bri-ko-le.* Partie du harnais d'un cheval de carrose, t. de jeu de paume. Retour de la balle quand elle a frappé une des murailles des côtés. t. de jeu de billard. Retour de la bille après avoir frappé une bande. Au plur. Longes de cuir des porteurs de chaises. Rets pour prendre des cerfs, des daims.

BRICOLER, v. n. *bri-ko-lé* Jouer de bricole à la paume ou au billard. Famil. N'aller pas droit dans une affaire.

* BRICOLIER, s. m. Cheval attaché à côté du brancard

BRIDE, s. f. La partie du harnais d'un cheval qui sert à le conduire. Rênes. Diverses choses qui servent à l'habillement. Ce qui sert à tenir une boutonnière en état. Figur. *Tenir quelqu'un à bride*, l'empêcher de faire ce qu'il veut. *Lui lâcher la bride*, ne le plus

tenir, l'abandonner à sa propre conduite. On dit aussi fig. *Lâcher la bride à ses passions*, s'abandonner entièrement à ses passions. *Aller bride en main*, avec circonspection.

BRIDER, v. a. *bri-dé*. Mettre la bride à un cheval. Ceindre et serrer étroitement. *Ce béguin bride trop cet enfant*. Fig. *Brider par un contrat*, lier par les clauses d'un contrat.

BRIDON, s. m. Bride légère qui n'a point de branches.

* BRIE, s. f. Barre pour battre la pâte du pain.

BRIEF, IÈVE, adj. *bri-èf*. t. de pratique. Court, de peu de durée, prompt.

BRIÈVEMENT, adv. *bri-è-ve-man*. D'une manière briève et courte.

BRIÈVETÉ, s. fém. Le peu de durée de quelque chose.

BRIFER, v. a. *bri-fé*. t. bas et populaire. Manger avidement.

BRIFEUR, EUSE, s. t. popul. Celui ou celle qui brife.

* BRIFIER, s. m. Bande de plomb qui sert aux enfaîtemens des toits en ardoise.

BRIGADE, s. f. Troupe de gens de guerre d'une même compagnie, sous un même chef. Plusieurs bataillons ou escadrons d'une armée, sous le commandement d'un officier principal.

BRIGADIER, s. m. *bri-ga-dié*. Celui qui commande une brigade.

BRIGAND, s. m. *bri-gan*. Voleur de grands chemins. Par extension, ceux qui font des exactions et des concussions.

BRIGANDAGE, s. masc. Vol sur les grands chemins. Concussion, rapine.

BRIGANDER, v. n. *bri-gan-dé*. Voler, vivre en brigand.

BRIGANDEAU, s. m. *bri-gan-dô*. Un petit brigand. Famil.

* BRIGANDINE, s. f. Cotte de mailles.

BRIGANTIN, s. m. *bri-gan-tein*. Petit vaisseau pour aller en course.

BRIGNOLE, s. f. Sorte de prune qui vient de Brignoles, ville de Provence.

BRIGUE, s. f. *bri-ghe*. Poursuite vive par le moyen de personnes qu'on engage dans ses intérêts. Cabale, faction.

BRIGUER, v. a. *bri-ghé*. Poursuivre par brigue. Rechercher avec ardeur.

BRIGUEUR, s. m. Qui brigue. Peu usité.

BRILLAMMENT, adv. D'une manière brillante.

BRILLANT, ANTE, adj. *bri-glian*. (mouil. les *ll*.) Qui brille, qui a un grand éclat. Il se dit fig. *Actions, pensées brillantes*.

BRILLANT, s. m. Éclat, lustre. *Ce diamant a plus de brillant que l'autre*. On dit fig. qu'*Il y a du brillant dans un poëme, dans une pièce d'éloquence*. On dit aussi figur. qu'*Une pièce d'éloquence est pleine de faux brillans*, pour dire, qu'elle est pleine de pensées ingénieuses, mais fausses. Diamant taillé à facettes par-dessus et par-dessous.

BRILLANTER, v. a. *bri-glan-té*. (mouillez les *ll*.) Il se dit seulement des diamans taillés à facettes.

BRILLANTÉ, ÉE, part. et adj. *Style, ouvrage brillanté*, style, ouvrage plein de faux brillans.

BRILLER, v. n. *bri-glié*. Reluire, avoir de l'éclat. Il se dit fig. de la gloire, de la vertu, des belles qualités de l'esprit. Il se dit aussi d'un chien de chasse qui quête et qui bat beaucoup de pays.

BRIMBALE, s. f. *brein-ba-le*. Levier qui sert à faire aller une pompe.

BRIMBALER, v. act. *brein-ba-lé*. Agiter, secouer par un branle réitéré.

BRIMBORION, s. m. *brein-bo-rion*. Colifichet, babiole.

BRIN, s. m. *brein*. Ce que le grain ou la graine pousse d'abord hors de terre. *Brin d'herbe, etc.* Scion de plante ou d'arbuste: *Brin de romarin, de fagot*. Il se dit aussi de la tige des arbres quand elle est droite. *Un beau brin de chêne*. On dit encore, *Brin de cheveux, de poil, de crin, de bois, etc. De brin à brin*. adv. Successivement l'un après l'autre.

BRIN-D'ESTOC, s. m. Long bâton ferré par les deux bouts.

BRINDE, s. f. *brein-de*. Coup qu'on boit à la santé de quelqu'un, et que l'on porte à un autre. Il est vieux.

BRINDILLE, s. f. *brein-di-glie*. (mouillez les *ll*.) Menue branche d'un arbre.

* BRINGUE, s. f. Petit cheval sans apparence.

BRIOCHE, s. f. Sorte de gâteau.

BRION, s. m. Mousse qui croît sur l'écorce des chênes et autres arbres.

* BRIOTTE, s. f. *bri-o-te*. Sorte d'anémone à peluche.

* BRIQUAILLONS, s. m. pl. *bri-ka-glions*. (mouil. les *ll*.) Morceaux de briques.

BRIQUE, s. f. *bri-ke*. Terre argileuse et rougeâtre, pétrie et moulée, puis cuite au feu, dont on se sert pour bâtir.

BRIQUET, s. m. *bri-kè*. Petite pièce d'acier pour tirer du feu d'un caillou.

BRIQUETAGE, s. m. Brique contrefaite avec du plâtre et de l'ocre.

BRIQUETER, v. a. *bri-ke-té*. Contrefaire de la brique avec un enduit de plâtre et d'ocre sur une muraille.

BRIQUETERIE, s. f. *bri-ke-te-rie*. Lieu où l'on fait de la brique.

BRIQUETIER ou BRIQUETEUR, s. m. Qui fait ou vend de la brique.

BRIS, s. m. t. de palais. Fracture. Il n'est d'usage qu'en parlant de la rupture d'un scellé ou d'une porte. Il signifie aussi les pièces d'un vaisseau brisé. En t. de blason, c'est une bande de fer propre à tenir une porte sur ses gonds.

BRISANS, s. m. pl. *bri-zan*. t. de marine. Vagues de la mer poussées impétueusement contre la côte. Écueils à fleur d'eau.

BRISE, s. m. *bri-ze*. t. de marine. Petits vents frais et périodiques.

* BRISE-COU, s. m. Escalier fort rapide.

BRISE-GLACE, s. m. Rang de pieux devant une arche de pont; au pl. *brise-glace*.

BRISÉES, s. f. pl. *bri-zé-e*. Branches que le veneur rompt aux arbres, et qu'il sème dans son chemin pour reconnaître l'endroit

où est la bête, et où on l'a détournée. Branches qu'on coupe dans un taillis ou à de grands arbres, pour marquer les bornes des coupes. On dit figur. *Suivre les brisées de quelqu'un*, suivre son exemple. *Aller sur les brisées de quelqu'un*, entrer en rivalité avec lui.

BRISEMENT, s. m. *bri-ze-man*. Il se dit des flots qui se brisent contre un rocher, une digue, etc. Fig. En matière de piété, *Brisement de cœur*, signifie une véhémente douleur de ses péchés.

BRISER, v. a. *bri-zé*. Rompre, mettre en pièces. On dit au fig. d'un peuple opprimé, qu'*Il a brisé ses fers*, et d'un amant, qu'*Il a brisé ses chaînes*. Fatiguer; incommoder par une agitation trop rude. *Les cahots de la voiture m'ont tout brisé*. v. n. En t. de marine, heurter avec impétuosité. En t. d'armoiries, ajouter une pièce d'armoirie à l'écu des armes pleines d'une maison, afin de distinguer les branches cadettes de la branche aînée.

SE BRISER, v. r. Etre mis en pièces, se casser. Il se dit aussi de plusieurs ouvrages dont les pièces sont jointes et se plient.

BRISÉ, ÉE, part. En t. de blason, *Chevron brisé*, chevron dont la tête est séparée.

BRISE-VENT, s. m. *bri-ze-van*. t. d'agric. Clôture pour arrêter l'effort du vent.

BRISEUR, s. m. Qui rompt. On ne s'en sert que dans ce cas, *Briseur d'images*, pour signifier les iconoclastes, hérétiques qui brisaient les images.

BRISIS, s. m. *bri-zice*. t. d'archit. L'angle que forme un comble brisé, tel que dans les mansardes.

BRISOIR, s. m. *bri-zoar*. Instrument pour briser du chanvre et de la paille.

BRISQUE, s. f. Jeu de carte.

BRISURE, s. f. *bri-zu-re*. Pièce fracturée, détachée. t. de blason. Toute pièce d'armoirie que les cadets ajoutent à l'écu des armes pleines de la maison dont ils sont.

* BRIZOMANCIE, s. fém. Divination par les songes.

BROC, s. m. (*bro* et *broke* à la fin d'une phrase.) Gros vaisseau pour tirer beaucoup de vin à la fois. Autrefois, broche. *Manger de la viande de broc en bouche*, la manger sortant de la broche. *De bric en broc*, adv. Deçà et delà, d'une manière et d'une autre.

BROCANTER, v. n. *bro-kan-té*. Acheter, vendre et troquer des curiosités.

BROCANTEUR, s. m. Celui qui brocante.

BROCARD, s. masc. *bro-kar*. Raillerie piquante.

BROCARDER, v. a. *bro-kar-dé*. Piquer par des paroles plaisantes et satiriques.

BROCARDEUR, EUSE, s. Qui dit des brocards.

BROCART, s. m. *bro-kar*. Etoffe brochée de soie, d'or ou d'argent.

BROCATELLE, subst. fém. *bro-ka-tè-le*. Etoffe fabriquée à la manière du brocart. Marbre d'Italie qui est jaune et violet, ou rougeâtre. Sorte de marbre de plusieurs couleurs.

BROCHANT, adj. m. *bro-chan*. t. d'armoiries, qui se dit des pièces qui passent tout entières d'un côté de l'écu à l'autre, en couvrant une partie des autres pièces dont l'écu est chargé.

BROCHE, s. f. Ustensile de cuisine où l'on passe la viande qu'on veut faire rôtir. Espèce de cheville de bois pointue, pour boucher le trou d'un tonneau qu'on a percé. Petites verges de fer à l'usage des fileuses au rouet et des tricoteuses. Pointe de fer qui est dans la serrure, et qui doit entrer dans le trou d'une clef forée. Baguette de bois pour enfiler diverses choses, comme des cierges, etc. Petite verge de fer qui sort du milieu d'un carton qu'on met pour tirer au blanc.

BROCHES, s. f. pl. t. de chasse. Défenses du sanglier.

BROCHÉE, s. f. Toute la quantité de viande qu'on fait rôtir à une broche.

BROCHER, v. a. *bro-ché*. Passer l'or, la soie de côté et d'autre dans une étoffe. En t. de relieur de livres, c'est coudre ensemble les feuillets d'un livre et les couvrir d'une simple feuille de papier. Fig. Ecrire, composer à la hâte.

BROCHET, s. masc. *bro-chè*. Poisson d'eau douce.

* BROCHETER, v. a. Mettre une brochette à la viande qu'on rôtit.

BROCHETON, s. m. Petit brochet.

BROCHETTE, s. fém. *bro-chè-te*. Petite broche de bois. Au plur. Morceau de foies gras et de ris de veau passés et rôtis dans de petites brochettes de bois ou d'argent.

BROCHEUR, EUSE, s. Qui broche des livres.

BROCHOIR, s. m. *bro-choar*. Marteau de maréchal.

BROCHURE, s. f. Action de brocher des livres. Ouvrage de peu de feuilles, lesquelles sont seulement cousues ensemble.

BROCOLI, s. m. *bro-ko-li*. Espèce de chou qui nous vient d'Italie, et dont on a conservé le nom italien.

BRODEQUIN, s. m. *bro-de-kein*. Sorte de chaussure ancienne qui couvre le pied et une partie de la jambe. Chaussure dont se servent les comédiens quand ils jouent les tragédies. Demi-botte fendue par-devant ou de côté, et qui se lace.

BRODEQUINS, s. m. plur. Sorte de question qu'on donnait à un accusé.

BRODER, v. act. *bro-dé*. Travailler avec l'aiguille sur quelque étoffe, et y faire des ouvrages d'or ou de soie en relief. Figur. *Broder un conte*, *une nouvelle*, l'amplifier, l'embellir.

BRODERIE, s. f. Ouvrage de celui qui brode. Au fig. Circonstance qu'on ajoute à un conte pour l'embellir.

BRODEUR, EUSE, s. Qui brode.

* BRODOIR, s. m. *bro-doar*. Bobine de soie pour broder.

BROIE ou MAQUE, subst. f. *broa*. Instrument pour briser le chanvre. t. de blason. Espèce de feston.

BROIEMENT, s. m. *broa-man.* L'action de broyer, de réduire en poudre.

* BROMOGRAPHIE, s. fém. t. de médec. Traité des alimens solides.

BROMOS, s. masc. Plante détersive et vulnéraire.

BRONCHADE, s. f. Action de broncher.

BRONCHER, v. n. *bron-ché.* Faire un faux pas. Fig. Faillir. *Il ne faut pas broncher devant lui.*

BRONCHES, s. fém. plur. t. d'anatom. Ce sont les subdivisions de la trachée-artère dans le poumon.

BRONCHIAL, ALE, adj. t. d'anatom. Qui appartient aux bronches.

BRONCOCÈLE, s. m. t. de méd. Goitre.

BRONCOTOMIE ou LARYNGOTOMIE, s. f. t. de chirurg. Incision à la trachée-artère.

BRONZE, s. m. Alliage de cuivre, d'étain et de zinc. Figure de bronze. *Voilà un beau bronze. Cœur de bronze*, fort dur.

BRONZER, v. a. *bron-zé.* Peindre en couleur de bronze. Teindre en noir des gants, des souliers pour le deuil.

BROQUART, s. m. *bro-kar.* Nom que les chasseurs donnent aux bêtes fauves d'un an.

BROQUETTE, s. f. *bro-kè-te.* Petit clou à la tête.

BROSSAILLES. *Voyez* BROUSSAILLES.

BROSSE, s. f. *bro-ce.* Vergette pour nettoyer les habits. Gros pinceau dont on se sert pour étendre les couleurs.

BROSSER, v. a. *bro-cé.* Frotter avec une brosse. Nettoyer avec une brosse.

BROSSER, v. n. Courir à cheval ou à pied au travers des bois les plus épais.

BROSSIER, s. m. *bro-cié.* Ouvrier qui fait ou vend des brosses.

* BROSSURE, s. f. Teinture des peaux à la brosse.

BROU, s. m. L'écale verte des noix.

BROUÉE, s. f. Bruine, brouillard.

BROUET, s. m. *brou-è.* Bouillon au lait et au sucre. Méchant ragoût.

BROUETTE, s. f. *brou-è-te.* Petit tombereau à une roue qu'un homme pousse devant lui. Chaise roulante traînée par un homme.

BROUETTER, v. a. *brouè-té.* Transporter dans une brouette.

BROUETTEUR, s. m. Celui qui traîne des hommes dans une brouette.

BROUETTIER, s. m. *brou-è-tié.* Celui qui transporte des terres ou d'autres fardeaux dans une brouette.

BROUHAHA, s. m. *brou-a-a.* Bruit confus que forment les applaudissemens qu'on donne, etc. Il est fam.

* BROUI, s. m. Tuyau à souffler l'émail.

BROUILLAMINI, subst. m. *brou-glia-mi-ni.* (mouillez les *ll.*) Vapeur épaisse qui obscurcit l'air. Il s'emploie au fig., surtout en poésie. On dit prov. *Assigner une rente sur les brouillards de la rivière*, pour dire, proposer des hypothèques et des cautions peu sûres.

BROUILLARD, adj. m. Il ne se dit que d'un papier qui boit, et qui est ordinairement de couleur grise. *Papier brouillard.*

BROUILLER, v. a. *brou-glié.* Mettre pêle-mêle, mêler. Fig. Mettre de la confusion et du désordre. Fig. et fam. *Brouiller les cartes*, chercher à mettre du trouble, à embrouiller les affaires. *Deux personnes, deux amis*, les mettre en mauvaise intelligence. On dit encore fig. et fam. *L'amour lui a brouillé la cervelle*, lui a troublé l'esprit. v. n. Faire les choses avec confusion, soit par ignorance, soit par malice.

SE BROUILLER, v. r. S'embarrasser, se troubler en parlant. Cesser d'être amis. *Le temps se brouille*, se couvre de nuages.

BROUILLERIE, s. fém. *brou-glie-ri-e.* Querelle, dissension, mésintelligence.

BROUILLON, ONNE, adj. *brou-glion.* Qui ne fait que brouiller. Il se prend aussi substantivement.

BROUILLON, s. m. Ce qu'on écrit d'abord pour le mettre ensuite au net.

BROUIR, v. act. Il se dit d'un coup de soleil qui brûle les blés attendris par une gelée blanche.

BROUISSURE, s. f. *brou-i-su-re.* Dommage que la gelée fait aux fleurs et aux premiers bourgeons des arbres.

BROUSSAILLES, s. fém. pl. *brou-sa-glie.* Les épines, les ronces qui croissent dans les forêts.

BROUSSIN D'ÉRABLE, s. m. Excroissance qui vient sur l'érable.

BROUT, s. m. *brou.* Ce que poussent au printemps les jeunes bois taillis.

BROUTER, v. a. *brou-té.* Paître, manger l'herbe.

BROUTILLES, s. f. pl. *brou-ti-glie.* (mouil. les *ll.*) Menues branches dont on fait les fagots. Figur. et fam. Petites choses de nulle valeur.

BROYER, v. a. *broa-ié.* Piler, réduire en poudre.

BROYEUR, s. f. *broa-ieur.* Celui qui broie.

BROYON, s. m. *broa-ion.* Molette avec laquelle les imprimeurs broient le vernis et le noir de leur encre.

BRU, s. f. Belle-fille, femme du fils.

* BRUANT, s. m. Oiseau vert qui tient du pierrot. Genre de passereaux.

* BRUCHE, s. f. Coléoptère granivore.

BRUCOLAQUE, s. m. *bru-ko-la-ke.* Nom que les Grecs donnent au cadavre d'un excommunié, et à ce que le peuple appelle *Revenant.*

BRUGNON ou BRIGNON, s. m. *bru-gnon.* (mouillez le *gn.*) Espèce de pêche.

BRUINE, s. f. Petite pluie froide.

BRUINER, v. impers. *brui-né.* Il se dit de la bruine qui tombe.

BRUINÉ, ÉE, part. Il n'est d'usage qu'en parlant des blés. *Les blés ont été bruinés*, c'est-à-dire, gâtés par la bruine.

* BRUIR, v. a. *Bruir une étoffe*, en amortir tous les ressorts en la pénétrant de la vapeur de l'eau chaude.

BRUIRE, v. n. Rendre un son confus. Il n'est d'usage qu'à l'infinitif et à la troisième personne de l'imparfait de l'indicatif. Dans les autres temps, on dit, *Faire du*

bruit. On entend bruire les vagues. Les flots bruyaient.

BRUYANT, ANTE, part. présent et adj. *Flots bruyans, voix bruyante.*

BRUISSEMENT, s. m. *brui-se-man.* Bruit confus. *Le bruissement des vagues. Un bruissement d'oreilles.*

BRUIT, s. m. *brui.* Son ou assemblage de sons, abstraction faite de toute articulation et de toute harmonie. *Grand bruit, bruit sourd.* Nouvelle. *Le bruit court que...* Eclat que font certaines choses dans le monde. *Cette affaire fait du bruit.* Démêlé, querelle. *Ils ont eu du bruit ensemble.* Murmure, sédition. *Il y a eu du bruit dans la ville.* Réputation, renommée. *Elle a mauvais bruit, loin du bruit*, loin du tumulte et du commerce du monde. *Sans bruit*, tout doucement. *Faire beau bruit*, gronder, se fâcher, s'emporter. *A grand bruit*, avec ostentation. *A petit bruit*, secrètement, sans éclat.

BRULANT, ANTE, adject. *brû-lan.* Qui brûle.

BRULEMENT, s. m. *brû-le-man.* Action de brûler. Il est peu usité.

BRULER, v. a. *brû-lé.* Consumer par le feu. Faire du feu de quelque chose. Echauffer excessivement. *La fièvre le brûle. Le soleil lui a brûlé le teint.* Il se dit aussi par extension en parlant de l'effet que fait un froid excessif. *La gelée a brûlé la racine des arbres. Brûler la cervelle à quelqu'un*, lui casser la tête d'un coup de pistolet. v. n. Etre consumé par le feu. Etre chaud. *Les mains lui brûlent.* Etre possédé d'une violente passion. *Il brûle d'amour.* Souhaiter avec ardeur. *Je brûle de vous revoir.*

SE BRULER, v. r. Etre brûlé. *On ne peut toucher cela sans se brûler.*

BRULÉ, ÉE, part et adj. *Pain brûlé.* Figur. *Cerveau brûlé*, homme qui porte tout à l'excès, fanatique. Il est aussi substantif. *Il sent le brûlé.*

BRULEUR, s. m. Il n'est guère en usage que dans cette phrase : *Brûleur de maisons.*

BRULOT, s. m. *brû-lo.* Bâtiment plein de matières combustibles, et destiné pour brûler d'autres vaisseaux. On dit fig. et fam. d'un homme ardent, inquiet, etc., que *C'est un brûlot.*

BRULURE, s. f. L'impression du feu sur la peau ou sur autre chose.

BRUMAIRE, s. m. *bru-mè-re.* Second mois de l'année républicaine.

BRUMAL, ALE, adject. Qui vient l'hiver. *Plante brumale. Fêtes brumales*, fêtes célébrées l'hiver chez les Romains en l'honneur de Bacchus.

BRUME, s. f. t. de mer. Brouillard épais.

BRUMEUX, adject. *bru-meu.* Couvert de brume. *Temps brumeux.*

BRUN, UNE, adj. et subst. *brun, brune.* De couleur tirant sur le noir.

BRUN, BRUNE, s. Qui a les cheveux bruns.

SUR LA BRUNE, vers le commencement de la nuit. On dit qu'*Il commence à faire brun*, pour dire, que la nuit approche.

BRUN, s. m. Couleur brune.

BRUNATRE, adj. Tirant sur le brun.

BRUNELLE, subst. fém. *bru-nè-le.* Plante vulnéraire.

BRUNET, ETTE, s. *bru-né.* Diminutif de brun. *Brunettes*, petites chansons tendres et faciles à chanter.

BRUNI, s. m. Il signifie brunissoir, et la couleur brillante que prend l'or ou l'argent parfaitement poli.

* BRUNIR, v. a. Rendre de couleur brune. Polir, lisser. v. neut. Devenir de couleur brune.

BRUNISSAGE, s. m. *bru-ni-sa-je.* Ouvrage du brunisseur.

BRUNISSEUR, s. m. *bru-ni-seur.* Qui brunit les ouvrages d'argent.

BRUNISSOIR, s. m. *bru-ni-so-ar.* Instrument pour brunir.

BRUNISSURE, s. fém. t. de teinturier en soie, qui s'emploie lorsqu'on donne à une teinture quelconque une nuance qui la rend plus brune.

* BRUSC, s. m. Arbrisseau.

BRUSQUE, adj. de t. g. Prompt et rude. *Femme, humeur, réponse brusque.*

BRUSQUEMENT, adv. *brus-ke-man.* D'une manière brusque.

BRUSQUER, v. act. *brus-ké.* Offenser quelqu'un par des paroles rudes et inciviles. *Une place de guerre*, l'emporter d'emblée. *Une affaire*, la faire vite, sans ménagement.

BRUSQUERIE, s. f. *brus-ke-ri-e.* Action ou parole brusque.

BRUT, UTE, adj. *brute.* Qui est âpre et raboteux. *Sucre, diamant brut, pierre brute.* Il se dit fig. des ouvrages d'esprit qui ne sont qu'ébauchés. Il se dit aussi des personnes qui manquent de politesse et de culture, et des choses où ce défaut se manifeste. *C'est un homme absolument brut ; il a les manières brutes.*

BRUTAL, ALE, adj. Tenant de la bête brute, grossier, féroce. *Homme, esprit, courage brutal, passion brutale.* Il est aussi subst. *C'est un brutal.*

BRUTALEMENT, adv. *bru-ta-le-man.* Avec brutalité.

BRUTALISER, v. a. *bru-ta-li-zé.* Outrager quelqu'un avec des paroles dures et brutales. Fam.

BRUTALITÉ, s. f. Passion, action, paroles brutales.

BRUTE, s. f. Animal privé de raison. Homme qui n'a ni esprit ni raison.

* BRUTE-BONNE, s. f. Espèce de poire.

BRUTIER, s. m. *bru-tié.* Oiseau de proie.

* BRUYAMMENT, adv. Avec grand bruit.

BRUYANT, ANTE, *brui-ian.* (Voyez BRUIRE.)

BRUYÈRE, s. f. *brui-iè-re.* Petit arbuste. Le lieu où il croît.

* BRY, s. m. Genre de mousses.

BUANDERIE, s. f. Lieu où il y a un fourneau et des cuviers pour la lessive.

BUANDIER, IÈRE, *bu-an-dié.* Celui ou celle qui fait le premier blanchiment des toiles neuves.

BUBALE, s. m. (Voyez Buffle.)
BUBE. s. f. Pustule qui vient sur la peau.
BUBON, s. m. Tumeur phlegmoneuse qui vient aux aines, aux aisselles et au cou.
BUBONOCÈLE, s. f. t. de chirur. Hernie causée par la chute de l'épiploon.
BUCCALE, adj. f. t. d'anat., qui se dit des parties qui ont rapport à la bouche. *Glandes buccales.*
* BUCCELLATION, s. f. t. de chimie. Division en gros morceaux.
BUCCIN, s. f. buk-cein. Coquillage qui a la forme d'un cornet. Instrument de musique.
BUCCINATEUR, s. m. t. d'anat. Muscle qui occupe latéralement l'espace qui est entre les deux mâchoires.
BUCENTAURE, s. m. *bu-can-tôre.* Nom d'un vaisseau que montait le doge de Venise, pour faire la cérémonie d'épouser la mer.
BUCHE, s. f. *bû-che.* Pièce de gros bois de chauffage. On dit fig. et fam. d'un homme stupide, que *c'est une bûche.*
BUCHER, s. m. *bû-ché.* Le lieu où l'on serre le bois à brûler. Grand amas de bois sur lequel on mettait anciennement les corps morts pour les brûler.
BUCHERON. s. m. Celui qui travaille à abattre du bois dans une forêt.
BUCHETTE, s. f. diminutif. *bû-chè-te.* Menu bois que les pauvres ramassent dans les forêts.
BUCOLIQUE, adj. de t. g. *bu-ko-li-ke.* Il se dit des poésies pastorales. Il est aussi subst. fém. pl. *Les bucoliques de Virgile.* On appelle aussi *bucoliques*, un ramas de choses de peu de conséquence. Il est fam.
BUDGET, s. m. Mot anglais. Etat de l'actif et du passif d'un état.
BUÉE, s. f. Lessive. Il est vieux.
BUFFET, s. m. *bu-fè.* Armoire pour enfermer la vaisselle et le linge de table. Table où l'on met une partie de la vaisselle qui doit servir à un repas. *Dresser le buffet.* Il signifie aussi la vaisselle même. *Un buffet de vermeil doré.* Menuiserie où sont enfermées les orgues. Petit orgue tout entier.
* BUFFETER, v. a. Percer un tonneau avec un foret, et boire à même.
BUFFLE, s. m. *bu-fle.* Espèce de bœuf. On donne ce nom à une espèce de veste faite d'un cuir préparé que porte la cavalerie.
BUFFLETIN, s. m. Jeune buffle.
* BUFFLONE, s. f. Femelle du buffle.
BUGLE, s. f. Plante. Instrument de musique.
BUGLOSSE, s. f. Plante vulnéraire.
BUGRANE, s. f. (Voyez Arrête-Bœuf.)
BUIRE, s. f. Vase à mettre des liqueurs.
BUIS, s. m. *bui.* Arbrisseau toujours vert.
* BUISSE, s. f. Outil de cordonnier.
BUISSON, s. m. *bui-son.* Hallier, touffe d'arbrisseaux sauvages, épineux. Arbre fruitier nain auquel on a donné la forme d'un buisson. Bois de peu d'étendue, par opposition à forêt.
BUISSON-ARDENT ou PYRACANTHE, s. m. Arbrisseau épineux qui porte de jolies petites baies rouges.
BUISSONNEUX, EUSE, adj. Plein de buissons.
BUISSONNIER, IÈRE, adj. *bui-so-nié.* Il n'est guère d'usage que dans ces phrases, *Lapins buissonniers*, qui ont leur terrier dans les buissons. *Faire l'école buissonnière*, se promener, au lieu d'aller en classe.
BULBE, s. f. t. de botan. Ognon de plante.
BULBEUX, EUSE, adj. *bul-beu.* Qui participe de la nature d'une bulbe.
BULBONAC, s. m. *bul-bo nake.* Plante dont on mange la racine.
* BULGARE, s. m. Habitant de la Bulgarie.
* BULIME, s. m. Testacé univalve.
* BULLAIRE, s. m. *bu-lè-re.* Recueil des bulles.
BULLE, s. f. *bu-le.* Lettre du pape, expédiée en parchemin, et scellée en plomb. *La bulle d'or.* Petite boule qu'on pendait, à Rome, au cou des enfans. En physique, *bulle d'air*, petite boule d'eau qui contient de l'air.
BULLÉ, ÉE, adj. *bu-lé.* Qui est en forme authentique. *Expédition, commission bullée.*
BULLETIN, s. m. Petit billet, suffrage donné par écrit. Billet par lequel on rend compte chaque jour de l'état actuel d'une chose intéressante, d'une maladie, etc. *Bulletin des lois*, cahier des lois du royaume français, et arrêtés y relatifs, imprimé et publié officiellement.
* BULLIARDE, s. f. Tache de la lune.
* BULTEAU, s. m. *bul-tô.* Arbre en boule.
* BUNETTE, s. f. Moineau des haies.
* BUNIAS, s. m. Navet sauvage.
BUPRESTE, s. f. Insecte ailé qui a un aiguillon comme la guêpe.
BURALISTE, s. m. Commis préposé à un bureau de payement, de recette, etc.
BURAT, s. m. *bu-ra.* La bure la plus grossière.
BURATINE, s. m. Papeline dont la chaîne est de soie, et la trame de grosse laine.
BURE, s. f. *bu-re.* Etoffe grossière faite de laine. Le puits des mines qui descend de la surface de la terre dans son intérieur.
BUREAU, s. m. *bu-rô.* Il signifie la même chose que bure. *Vêtu de bureau.* Table sur laquelle on compte de l'argent, ou sur laquelle on écrit. Espèce de table à plusieurs tiroirs et tablettes, où l'on enferme des papiers. Lieu destiné pour travailler à l'expédition de certaines affaires. *Le bureau des finances.* Les personnes mêmes qui travaillent à un bureau. *Avoir du crédit au bureau*, auprès des commis d'un bureau. *Le vent du bureau, l'air du bureau*, les apparences bonnes ou mauvaises du succès d'une affaire. *Ce procès est sur le bureau*, on commence à y travailler.
* BUREAUCRATIE, s. f. *bu-rô-kra-ci-e.* Pouvoir, influence des chefs et commis des bureaux dans une administration. Il se prend en mauvaise part.
* BURELÉ, ÉE, adj. t. de blas. Qui se dit d'un écu composé de diverses fasces d'é-

mail différent, en nombre égal, et particulièrement de dix.

BURÈLES, s. f. pl. t. de blas. Fasces diminuées en nombre pair.

BURETTE, s. f. *bu-rè-te*. Petite buire. Il se dit particulièrement des petits vases où l'on met le vin et l'eau pour dire la messe.

* BURGALÈSE, s. f. Laine qui se tire de Burgos.

BURGANDINE, s. f. Nacre, écaille d'un limaçon nommé *burgau*.

BURGAU, s. m. *bur-gô*. Espèce de limaçon des îles Antilles, qui donne la plus belle nacre.

BURGRAVE, s. m. Seigneur d'une ville en Allemagne.

BURGRAVIAT, s. m. *bur-gra-vi-a*. Dignité du burgrave.

BURIN, s. m. *bu-rein*. Instrument d'acier pour graver. On dit d'un excellent graveur, qu'*Il a le burin beau*, pour dire, qu'il grave bien.

BURINER, v. a. *bu-ri-né*. Travailler au burin, graver.

BURLESQUE, adj. de t. g. *bur-les-ke*. Bouffon, facétieux, plaisant, extravagant. *Vers burlesques*, *mine burlesque*.

BURLESQUE, s. m. Style bouffon.

BURLESQUEMENT, adv. *bur-les-ke-man*. D'une manière burlesque.

* BURSAIRE, s. m. Verre microscopique.

BURSAL, adj. Il ne s'emploie qu'avec le mot édit, en parlant des édits que le prince fait pour tirer de l'argent. *Edit bursal*, *édits bursaux*.

BUSARD, s. m. *bu-zar*. Oiseau vorace, de l'espèce des faucons.

BUSC, s. m. *buske*. Lame de bois, de baleine, etc., dont les femmes se servent pour tenir leur corps de jupe en état.

BUSE, s. f. *bu-ze*. Oiseau de proie, qu'on nomme aussi *bondrée*. Fig. Sot, ignorant. En t. de mineur, tuyau de bois ou de plomb qui sert de communication entre les puits dans les mines.

* BUSERAI, s. m. Busard d'Afrique.

* BUSON, s. m. Buse de la Guiane.

BUSQUER, v. a. *bus-ké*. Chercher. *Busquer fortune*. Fam. Il signifie aussi mettre un busc dans un corps de jupe.

BUSQUIÈRE, s. f. *bus-kiè-re*. L'endroit d'un corps de jupe où l'on met le busc.

BUSSARD, s. m. *bu-sar*. Vaisseau de bois à mettre du vin ou de l'eau-de-vie.

BUSTE, s. m. Sculpture représentant une figure humaine qui n'a que la tête, les épaules et la poitrine, sans les bras.

BUSTROPHE, s. f. *bus-tro-fe*. Manière d'écrire de gauche à droite, et ensuite de droite à gauche sans discontinuer la ligne.

BUT, s. m. (on prononce le *t*.) Point où l'on vise. Fig. La fin qu'on se propose. *Aller au but*, aller directement à la fin qu'on se propose. Fig. et fam. *De but en blanc*, adv. Inconsidérément. *But à but*, également.

BUTE, s. f. Instrument de maréchal qui sert à couper la corne des chevaux.

BUTÉE, s. f. Massif de pierres aux deux bouts d'un pont pour résister à la poussée des arcades.

BUTER, v. n. *bu-té*. Frapper au but. Tendre à quelque fin. Broncher. v. r. Se fixer, se déterminer. *Je me bute à cela*. En parlant de deux personnes qui sont toujours contraires l'une à l'autre, on dit que *ce sont des gens qui se butent*.

BUTIN, s. m. sans pl. *bu-tein*. Argent, hardes, bestiaux, etc., qu'on prend sur les ennemis. Ce qu'on prend à l'ennemi.

BUTINER, v. n. *bu-ti-né*. Faire du butin.

BUTIREUX, EUSE, adj. *bu-ti-reu*. Qui est de la nature du beurre.

* BUTOME, s m. Sorte de jonc.

* BUTONIC, s. m. Grand arbre de l'Inde.

BUTOR, s. m. Gros oiseau de proie. On dit d'un homme stupide, *c'est un butor*, et d'une femme, *c'est une butorde*.

BUTORDERIE, s. f. Action, propos de butor.

BUTTE, s. f. *bu-te*. Petit tertre, motte de terre relevée par la nature ou par artifice. Petite élévation de terre ou de maçonnerie, au milieu de laquelle on place le but où l'on tire. Figur. *Etre en butte à.....* Etre exposé à.....

* BUTTER, v. a. *bu-té*. t. de maçonnerie. Soutenir un mur, une voûte par le moyen d'un arc-boutant, pour les empêcher de s'écarter. t. de jardinage. Garnir un arbre tout autour du pied, avec des mottes de terre.

BUTTIÈRE, adj. f. *bu-tiè-re*. Il se dit de certaines arquebuses avec lesquelles on tire au blanc. *Arquebuses buttières*.

* BUTTNÈRE, s. f. Sorte de cacaoyer.

* BUTTURE, s. f. t. de chasse. Grosseur qui vient à la jointure au-dessus du pied d'un chien de chasse.

* BUTZ-COPF, s. m. Cétacé du genre des dauphins.

BUVABLE, adj. de t. g. Potable. Il est fam.

* BUVANDE, s. f. Petit vin exprimé du marc.

* BUVEAU, s. m. *bu-vô*. Instrument de maçon pour prendre et pour tracer des angles.

BUVETIER, s. m. *bu-ve-tié*. Celui qui tient la buvette.

BUVETTE, s. f. *bu-vè-te*. Lieu où les officiers de judicature déjeunent et font collation.

BUVEUR, s. m. Celui qui boit. Celui qui aime le vin, qui est sujet au vin, et qui en boit beaucoup. t. d'anatomie. Le troisième muscle de l'œil, qui sert à le mouvoir du côté du nez.

BUVOTTER, v. n. *bu-vo-té*. Boire du vin à petits coups et souvent. Il est fam.

* BUXBAUME, s. f. Mousse du Nord, en petit œuf.

* BY, s. m. Grand fossé qui aboutit à la bonde d'un étang, et en reçoit les eaux quand on les vide.

BYSSE, s. m. Ce terme, dans l'Écriture-Sainte, signifie une matière précieuse dont certains vêtemens étaient tissus.



C, s. m. Troisième lettre de l'alphabet. Un petit *c*, un grand *C*. Il se prononce devant *a*, *o*, *u*, comme le *k*. *Cabaret*, *colonne*, *cuve*; mais devant *e* et *i*, il se prononce comme l'*s* : on le prononce aussi de la même manière devant *a*, *o*, *u*, quand on met une cédille dessous, comme en ces mots : *Çà*, *façon*, *reçu*.

ÇA, adv.. tantôt de mouvement, et tantôt de repos. *Venez çà*, pour dire, venez ici. *Çà et là*, *deçà et delà*, de côté et d'autre. *En deçà de*... le côté le plus proche de celui qui parle. *Au-delà de*... le côté le plus éloigné. *Par deçà*, *de deçà*, de ce côté-ci.

Çà, est quelquefois interjection pour exciter et encourager à faire quelque chose. *Çà travaillons*.

* CAABLÉ (BOIS), adj. m. Versé.

* CAACHIRA *ou* COACHIRA, s. f. Plante qui produit l'indigo.

* CABAL *ou* CABAN, s. m. Marchandises qu'on prend à moitié, au tiers, au quart du profit.

CABALE, s. f. Tradition chez les Juifs, touchant l'interprétation mystique et allégorique de l'ancien Testament. Art chimérique de commercer avec des peuples élémentaires. Complot de plusieurs personnes qui ont un même dessein. Il se prend en mauvaise part. La troupe même de ceux qui sont de la cabale.

CABALER, v. n. *ka-ba-lé*. Faire une espèce de parti. Il se prend en mauvaise part.

CABALEUR, s. m. Qui cabale.

CABALISTE, s. m. Savant dans la cabale des juifs.

CABALISTIQUE, adj. de t. g. *ka-ba-lis-ti-ke*. Qui appartient à la cabale des Juifs. *Science*, *livre cabalistique*.

CABANE, s. f. Petite maison couverte de chaume. Au pl. Grandes cages fermées, où l'on met couver de petits oiseaux.

CABANON, s. m. Petite cabane, petite hutte. Petite cabane où l'on met les vauriens dans les hôpitaux. Le peuple dit par corruption, *galbanon*.

CABARET, s. m. *ka-ba-rè*. Taverne. Plateau sur lequel on met des tasses à café.

CABARET, s. m. OREILLE-D'HOMME. Plante dont l'odeur est forte et aromatique. On s'en sert en médecine.

CABARETIER, IÈRE, adj. *ka-ba-re-tié*. Qui tient cabaret.

CABAS, s. m. *ka-bâ*. Panier de jonc où l'on met des figues et des raisins secs.

CABASSET, s. m. Vieux mot. Espèce de morion ou armure de tête.

CABESTAN, s. m. *ka-bes-tan*. t. de mar. Espèce de tourniquet dont le mouvement sert à rouler ou à dérouler un câble.

* CABIAI, s. m. Porc de rivière, petit amphibie qui ressemble au cochon d'Inde.

CABILLAUD, CABÉLIAU *ou* CABLIAU, s. m. *ka-bi-glió*. (mouillez les *ll*.) Espèce de morue fraîche.

* CABILLE, s. f. *ka-bi-glie*. Nom donné aux tribus des Arabes et des Abyssins.

* CABILLOTS, s. m. pl. *ka-bi-glio*. (mouillez les *ll*.) t. de mar. Petites chevilles de bois qui servent à tenir la balancine de la vergue de hune quand les perroquets sont serrés.

CABINET, s. m. *ka-bi-nè*. Lieu de retraite pour travailler ou converser en particulier, et pour serrer des papiers, des livres, pour mettre des tableaux ou quelqu'autre chose de précieux. *Homme de cabinet*, homme qui aime l'étude. Tout ce qui est contenu dans le cabinet. *Il vend son cabinet*. Espèce de buffet à plusieurs layettes ou tiroirs. *Cabinet d'orgue*, espèce d'armoire dans laquelle il y a un orgue. Conseil particulier d'une cour. *Les secrets du cabinet*, les secrets les plus cachés de la cour. Petit lieu couvert dans un jardin, soit de treillage, de maçonnerie ou de verdure.

CABLE, s. m. *kâ-ble*. Grosse corde.

CABLÉ, ÉE, adj. t. de blas. Il se dit d'une pièce faite de câbles tortillés.

* CABLEAU, s. m. *ka-bló*. Petit câble.

CABLER, v. a. *ka-blé*. Tordre ensemble plusieurs cordes pour n'en faire qu'une.

CABOCHE, s. f. Tête. Il est du style familier. Petit clou à grosse tête.

CABOCHON, s. m. Pierre précieuse qu'on n'a fait que polir sans la tailler.

* CABOMBE, s. f. Jonc d'Amérique.

CABOSSE, s. f. *ka-bo-ce*. Gousse qui renferme les amandes du cacao.

CABOTAGE, s. m. t. de mar. Navigation le long des côtes, de cap en cap, de port en port.

CABOTER, v. n. *ka-bo-té*. t. de mar. Naviguer le long des côtes, de cap en cap, de port en port.

* CABOTEUR, s. m. Navigateur côtier.

CABOTIER, s. m. *ka-bo-tié*. Bâtiment dont on se sert pour caboter.

SE CABRER, v. r. *se ka-bré*. Se dresser sur les pieds de derrière en parlant d'un cheval. Fig. S'emporter de dépit, de colère.

CABRI, s. m. Chevreau.

CABRIOLE, s. f. Saut d'un danseur qui s'élève agilement. Espèce de saut que l'on fait faire aux chevaux.

CABRIOLER, v. n. *ka-bri-o-lé*. Faire la cabriole ou des cabrioles.

CABRIOLET, s. m. *ka-bri-o-lè*. Voiture légère montée sur deux roues.

CABRIOLEUR, s. m. Faiseur de cabrioles.

CABRIONS, s. m. pl. t. de mar. Pièce de bois qu'on met derrière les affûts des canons.

* CABRON, s. m. Peau de cabri.

CABUS, adj. m. *ka-bu*. Pommé. Il ne se dit qu'avec le mot chou.

CACA, s. m. Terme dont les nourrices se servent pour signifier les excrémens des enfans.

* CACABER, v. n. *ka-ka-bé*. On s'en sert pour exprimer le cri de la perdrix.

CACADE, s. f. Décharge du ventre. Il est inusité. Fig. Entreprise manquée par imprudence ou par lâcheté. *Il a fait une cacade.*

CACAO, s. m. Sorte d'amande qui fait le principal ingrédient de la composition appelée *chocolat*.

CACAOYER ou CACAOTIER, s. m. *ka-ka-o-ié*. Arbre qui produit le cacao.

CACAOYÈRE, s. f. Lieu planté de cacaoyers.

* CACARDER, v. n. Qui exprime le cri de l'oie.

* CACASTOL, s. m. Etourneau du Mexique.

CACHALOT, s. m. *ka-cha-lo*. Très-grand poisson de mer du genre des cétacés.

CACHE, s. m. *ka-che*. Lieu secret propre cacher quelque chose. Fam.

CACHECTIQUE, adj. de t. g. *ka-kek-ti-ke*. Qui a une mauvaise santé.

* CACHEMIRE, s. m. Grand schall de laine des Indes, ou qui l'imite.

CACHER, v. a. *ka-ché*. Mettre une chose en un lieu où l'on ne puisse pas la découvrir. Couvrir. *Cacher sa gorge*. Céler, dissimuler. *Cacher son nom*, etc. Fig. *Cacher sa marche, son jeu*, cacher ses desseins, ses vues.

SE CACHER, v. r. *De quelqu'un*, lui cacher ce qu'on fait. *A quelqu'un*, ne pas se faire voir à lui.

CACHÉ, ÉE, part.

CACHET, s. m. *ka-chè*. Petit sceau avec lequel on ferme des lettres, des billets. Empreinte formée sur la cire avec le cachet. *Lettre à cachet volant*, lorsque le cachet mis sur l'enveloppe ne la ferme pas. *Lettre de cachet*, autrefois lettre du roi, contenant un ordre de sa part.

CACHETER, v. a. *ka-che-té*. *Je cachette. Je cachetais*. Appliquer un cachet sur quelque chose.

CACHETTE, s. f. *ka-chè-te*. Petite cache. Il est fam. *En cachette*, adv. A la dérobée.

CACHEXIE, s. f. *ka-chek-cie*. t. de méd. Mauvaise disposition du corps causée par la dépravation des humeurs.

CACHIMENTIER, s. m. *ka-chi-man-tié*. Arbre des îles Antilles.

* CACHOS, s. m. *ka-chos*. Plante du Pérou.

CACHOT, s. m. *ka-cho*. Prison basse et obscure.

CACHOTTERIE, s. f. Manière mystérieuse d'agir ou de parler.

CACHOU, s. m. Suc exprimé d'une espèce de palmier des Indes.

CACIQUE, s. m. *ka-ci-ke*. Nom qu'on donnait aux princes du Mexique.

CACIS, s. m. Espèce de groselier dont le fruit est noir. Liqueur qu'on fait avec son fruit.

* CACOCHYLIE, s. f. *ka-ko-chi-li-e*. Mauvaise digestion.

CACOCHYME, adj. de t. g. *ka-ko-chi-me*. t. de méd. De mauvaise complexion. Il se dit figur. de l'esprit.

CACOCHYMIE, s. f. t. de méd. Dépravation des humeurs.

* CACOÈTHE, adj. *ka-ko-è-te*. t. de méd. Se dit des ulcères malins.

CACOPHONIE, s. f. *ka-ko-fo-ni-e*. Rencontre de syllabes qui font un son désagréable à l'oreille. Il se dit aussi des voix et des instrumens qui chantent et qui jouent sans être d'accord.

* CACOTROPHIE, s. f. *ka-ko-tro-fi-e*. t. de méd. Nutrition dépravée.

* CADAMONI ou GRAINE DE PERROQUET, s. m. Sorte de drogue.

CADASTRE, s. m. Registre public dans lequel sont marqués en détail la quantité et la valeur des biens-fonds.

CADAVÉREUX, EUSE, adj. *ca-da-vé-reu*. Qui tient du cadavre. *Teint cadavéreux, odeur cadavéreuse.*

CADAVRE, s. m. Corps mort.

CADEAU, subst. m. *ka-dô*. Trait de plume grand et hardi qui se fait sans lever la main. Repas, fête que l'on donne à des femmes. Petit présent.

CADENAS, s. m. *ka-de-nâ*. Espèce de serrure qu'on applique et qu'on ôte quand on veut. Espèce de coffret d'or ou de vermeil doré, où l'on met le couteau, la cuiller, la fourchette, etc., du roi et des princes.

CADENASSER, v. a. *ka-de-na-ce*. Fermer avec un cadenas.

CADENCE, s. f. *ka-dan-ce*. La mesure du son qui règle le mouvement de celui qui danse. En parlant de la voix et des instrumens, tremblement soutenu qui se fait à la fin d'une mesure. En musique, la terminaison d'une phrase harmonique par un repos. Dans le discours, la fin ou la chute d'une période ou d'un de ses membres, qui a une certaine harmonie d'un vers, d'une période. *Ces vers, ces périodes ont de la cadence.*

CADENCER, v. a. *Cadencer ses périodes*, les rendre nombreuses et agréables à l'oreille. *Ses pas*, les régler comme un danseur.

CADÈNE, s. f. Chaîne de fer dont on attache les forçats. Il est vieux.

CADENETTE, s. f. *ka-de-nè-te*. Longue tresse de cheveux.

CADET, ETTE, adj. *ka-dè*. Puîné, puînée. *Fils cadet, fille cadette*. Il est aussi substantif, et se dit par extension de deux hommes qui ne sont pas frères, et dont l'un est moins âgé que l'autre. *Je suis son cadet*. Il se dit aussi des personnes d'un même corps, par rapport au temps où elles y ont

été reçues. Jeune gentilhomme qui sert comme simple soldat. *Compagnie de cadets*, composée de jeunes gens qui ont été élevés dans l'art militaire.

CADETTE, s. f. *ka-dè-te*. Pierre de taille propre pour paver.

* CADETTER, v. a. *ka-dè-té*. Paver avec des cadettes.

CADI, subs. m. Nom d'un juge chez les Turcs.

CADIS, s. m. *ka-di*. Serge de laine de bas prix.

* CADISÉ, s. m. Sorte de droguet croisé.

CADMIE, s. f. t. de chimie. Enduit ou suie métallique qui s'attache aux parois intérieures des fourneaux.

CADOGAN *ou* CATOGAN, s. m. Nœud qui retrousse les cheveux et les relève près de la tête.

CADOLE, s. f. t. de serrurier. Espèce de pène qui s'ouvre et se ferme, en la haussant, avec un bouton ou une coquille

CADRAN, s. m. Horloge solaire. Partie extérieure d'une montre sur laquelle l'aiguille, par son mouvement, marque l'heure.

* CADRATURE, s. f. t. d'horlogerie. Assemblage des pièces qui font marcher les aiguilles du cadran.

CADRE, s. m. Bordure de bois, de marbre, etc., dans laquelle on enchâsse des tableaux, des estampes, etc.

CADRER, v. a. *ka-dré*. Avoir de la convenance, du rapport. *La réponse ne cadre pas avec la demande*.

CADUC, UQUE, adj. *ka-du-ke*. Vieux, cassé. Il se dit proprement de l'homme, ou de ce qui appartient à l'homme. *Devenir caduc*, *âge caduc*. *Mal caduc*, épilepsie. En termes de palais, *legs caduc*, legs qui n'a pas lieu faute d'héritiers ou de fonds, ou faute d'accomplir certaines conditions. *Voix caduque*, celle qui n'est pas comptée dans un suffrage.

CADUCÉE, s. m. Verge accolée de deux serpens que les poëtes attribuent à Mercure. Bâton couvert de velours et de fleurs de lis d'or que portaient les hérauts d'armes.

CADUCITÉ, s. f. Etat d'un homme caduc. Il se dit aussi d'une maison. En style de palais, *caducité d'un legs*, se dit lorsqu'un legs devient caduc.

CAFARD, ARDE, adj. et s. *ka-far*. Hypocrite, bigot. *Damas cafard*, damas mêlé de soie et de fleuret.

CAFARDERIE, s. f. Hypocrisie.

CAFÉ, s. m. C'est la graine ou noyau du fruit ou baie que donne un arbre de l'Arabie. On appelle aussi *café*, la liqueur qu'on a préparée avec ce noyau. Lieu public où l'on prend du café, des liqueurs, etc.

CAFETAN, s. m. Robe de distinction en usage chez les Turcs.

CAFETIER, s. m. *ka-fe-tié*. Celui qui tient un café.

CAFETIÈRE, s. f. Pot d'argent, de ferblanc ou de terre, qui sert à faire le café.

CAFIER *ou mieux* CAFÉIER, s. m. *ka-fié*. Arbre qui produit le café.

* CAFRE, s. m. Aigle, vautour. Habitant de la Cafrerie.

CAGE, s. f. Petite loge portative de bâtons d'osier ou de fil de fer, pour mettre les oiseaux. *La cage d'une maison et d'un escalier*, les quatre gros murs d'une maison, et les murs qui enferment un escalier.

CAGNARD, ARDE, adj. *ka-gnar*. (mouillez le *gn*.) Fainéant, paresseux. Il est aussi substantif.

CAGNARDER, v. n. *ka-gnar-dé*. (mouillez le *gn*.) Mener une vie fainéante. *Fam.*

CAGNARDISE, s. f. *ka-gnar-di-ze*. (mouillez le *gn*.) Fainéantise, paresse. *Fam.*

CAGNEUX, EUSE, adj. *ka-gneu*. (mouillez le *gn*.) Qui a les genoux et les jambes tournées en dedans. On le dit aussi des jambes mêmes ou des pieds.

CAGOT, OTE, adj. *ka-go*. Qui a une dévotion fausse ou mal entendue. Il est aussi substantif.

CAGOTERIE, s. f. Action, manière d'agir du cagot.

CAGOTISME, s. m. Esprit, caractère, manière d'agir du cagot.

CAGOU, s. m. Homme qui vit d'une manière obscure et mesquine. Il est bas.

CAGOUILLE, s. f. *ka-gou-glie*. (mouillez les *ll*.) Volute qui sert d'ornement au haut de l'éperon d'un vaisseau.

CAGUE, s. f. *ka-ghe*. Sorte de bâtiment hollandais.

CAHIER, s. m. *ka-ié*. Assemblage de feuilles de papier jointes ensemble. Résultat des délibérations d'un corps. *Cahier des états*. Ecrit que dicte un professeur.

CAHIN-CAHA, adv. *ka-ein-ka-a*. Tant bien que mal. Il est fam.

CAHOT, s. m. *ka-o*. Saut que fait une voiture en roulant sur un chemin raboteux.

CAHOTAGE, s. m. Mouvement fréquent causé par les cahots.

CAHOTER, verbe a. *ka-o-té*. Causer des cahots.

CAHUTTE, s. f. Petite loge.

* CAICA, s. m. *ka-i-ka*. Perroquet de la Guiane

CAIEU, s. m. *ka-ieu*. Rejeton des ognons qui portent fleur. Sa fleur.

CAILLE, s. f. *ka-glie*. (mouillez les *ll*.) Oiseau de passage qui a le plumage grivelé, et dont la chair est délicate.

* CAILLÉ, s. m. *ka-glié*. (mouillez les *ll*.) Présure. Lait caillé.

CAILLEBOTTE, s. f. *ka-glie-bo-te*. Masse de lait caillé.

* CAILLEBOTIS, s. m. Treillis de bois entrelacés au milieu des ponts d'un vaisseau, pour donner de l'air.

CAILLE-LAIT *ou* GALLIUM, s. m. *ka-glie-lè*. Plante qui fait cailler le lait.

CAILLEMENT, s. m. *ka-glie-man*. Etat d'une liqueur qui se caille.

CAILLER, v. a. *ka-glié*. (mouillez les *ll*.) Figur. Coaguler, épaissir. On dit aussi, *se cailler*.

CAILLETEAU, s. m. *ka-glie-tô*. Jeune caille.

* CAILLETER, v. n. Babiller. Fam.

CAILLETTE, s. f. *ka-gliè-te.* (mouillez les *ll.*) Nom qu'on donne au quatrième estomac des ruminans, dans lequel se trouve la présure. *Caillette* et *caillette de quartier*, femme frivole et babillarde. On le dit aussi d'un homme.

CAILLOT, s. m. *ka-glio.* Grumeau de sang. Petite masse de sang caillé.

CAILLOT-ROSAT, subst. masc. Espèce de poire.

CAILLOU, s. m. *ka-gliou.* (mouillez les *ll.*) Pierre très-dure qui varie par la couleur, et qui donne des étincelles lorsqu'on la frappe avec de l'acier.

CAILLOUTAGE, s. m. *ka-gliou-ta-je.* Ouvrage de cailloux ramassés.

CAIMACAN, s. m. *ka-i-ma-kan.* Lieutenant du grand-visir.

CAIMAN, s. m. *ka-i-man.* Espèce de crocodile.

* CAIMAN, ANDE, adj. *ké-man.* Mendiant. Il est peu usité.

CAIMANDER, v. n. *ké-man-dé.* Mendier. Il est aussi actif au figuré. *Caimander des récompenses.* Ce mot est familier.

CAIMANDEUR, EUSE, adj. *ké-man-deur.* Mendiant.

CAIQUE, s. m. *ka-i-ke.* Petit bâtiment en usage sur la Méditerranée.

CAISSE, s. f. *kè-ce.* Espèce de coffre de bois. Tambour. Lieu où les banquiers mettent leur argent. Machine de bois carrée, où l'on met des orangers. En t. d'anatomie, *caisse de tambour*, cavité demi-sphérique qui se trouve au fond du trou auditif externe de l'oreille.

CAISSIER, subst. masc. *kè-cié.* Celui qui tient la caisse chez un financier, un banquier.

CAISSON, s. m. *kè-son.* Grande caisse pour conduire les munitions à l'armée.

CAJOLER, v. a. *ka-jo-lé.* Flatter, louer.

CAJOLERIE, subst. fém. Louange qui sent la flatterie.

CAJOLEUR, EUSE, adj. Qui cajole.

CAJUTE, s. f. Lit dans un vaisseau.

CAL, s. m. Durillon qui vient aux mains, aux genoux.

* CALABA, s. m. Grand arbre de l'Inde, à fruit et noix.

* CALABURE, s. m. Arbre liliacé.

* CALAC, s. m. Arbrisseau.

CALADE, s. f. t. de manége. Pente d'un terrain élevé par où l'on fait descendre un cheval au petit galop, pour lui apprendre à plier les hanches et à former son arrêt.

CALAISON, s. f. *ka-lè-zon.* Profondeur d'un vaisseau depuis le premier pont jusqu'au fond de cale.

CALAMBAC et CALAMBOUR, s. m. *ka-lan-bour.* Espèce de bois d'aloès, ou *agallocum.*

CALAMENT, s. m. *ka-la-man.* Plante céphalique.

CALAMINE, s. f. ou PIERRE CALAMINAIRE. Substance minérale.

CALAMISTRER, v. a. *ka-la-mis-tré.* Friser, poudrer. Il est fam.

CALAMITE, s. f. Un des noms qu'on a donnés à la pierre d'aimant et à la boussole.

CALAMITÉ, s. m. Malheur, misère.

CALAMITEUX, EUSE, adj. *ka-la-mi-teu.* Misérable. Ce mot vieillit, et ne se dit guère qu'en parlant des temps de peste, de guerre, de famine, etc.

* CALAMUS, s. m. t. d'anatomie. Pointe du quatrième ventricule de la tête, du côté de l'épine du dos.

CALANDRE, s. f. Sorte de grive ou d'alouette. Ver qui ronge les blés. Machine pour presser et lustrer les draps.

CALANDRER, v. a. *ka-lan-dré.* Faire passer par la calandre.

* CALAO, s. m. Gros oiseau à bec énorme, et surmonté d'une sorte de casque osseux.

CALATRAVA, s. m. Nom d'un ordre militaire d'Espagne.

CALCAIRE, adj. de t. g. *kal-kè-re.* Qui se dit des terres et des pierres que le feux peut changer en chaux.

* CALCANEUM, s. m. t. d'anatomie. Le deuxième os du tarse.

CALCÉDOINE, s. f. *kal-cé-doa-ne.* Agate d'une couleur trouble, et comme remplie de nuages.

CALCINATION, s. f. *kal-ci-na-cion.* Opération de chimie, par laquelle on réduit en chaux les pierres et les métaux.

CALCINER, v. a. *kal-ci-né.* Réduire en chaux ou en poudre impalpable, par le moyen du feu.

* CALCIS, s. m. Espèce de faucon de nuit.

* CALCITE, s. m. Vitriol calciné naturellement.

CALCUL, s. m. *kal-kul.* Supputation, compte. En médecine, il signifie pierre qui se forme dans les reins et dans la vessie.

CALCULABLE, adj. de t. g. Qui se peut calculer.

CALCULATEUR, s. m. Qui calcule.

CALCULER, v. a. *kal-ku-lé.* Supputer, compter.

* CALDERON, s. m. Espèce de cétacé.

CALE, s. f. Abri entre deux pointes de terre ou de rocher. Morceau de bois plat qu'on met sous une poutre, une table, pour qu'elle soit de niveau. Châtiment qui consiste à suspendre un homme à la vergue d'un grand mât, et à le plonger plusieurs fois dans la mer. *Fond de cale*, le lieu le plus bas d'un vaisseau. Coiffure pour les femmes de basse condition.

* CALEBAS ou CABAS, s. m. *ka-le-bace.* t. de marine. Cordage amarré par un bout, et qui sert à amener les vergues.

CALEBASSE, s. f. *ka-le-bace.* Fruit d'une espèce de concombre. Bouteille faite d'une courge desséchée et vidée.

CALEBASSIER, s. m. *ka-le-ba-zié.* Arbre de l'Amérique.

CALÈCHE, s. f. Carosse coupé. Carosse léger entouré de mantelets.

CALEÇON, s. m. *ka-le-son.* Vêtement qu'on met sous la culotte.

CALÉFACTION, s. f. *ka-lé-fak-cion.* t. didactique. Chaleur causée par l'action du feu.

CALEMBOUR, s. m. *ka-lan-bour.* Jeu de mots fondé sur leur double sens. Il est fam.

CALEMBREDAINE, s. f. Bourde, vain propos, faux-fuyant.

CALENCAR, s. m. *ka-lan-kar.* Sorte de toile peinte des Indes.

CALENDER, s. m. *ka-lan-dé.* Nom de certains religieux Turcs ou Persans, la plupart vagabonds.

CALENDES, s. f. pl. *ka-lan-de.* Premier jour de chaque mois chez les Romains. Assemblées de curés de campagne, convoquées par ordre de l'évêque.

CALENDRIER, s. m. *ka-lan-drié* Table qui contient l'ordre et la suite de tous les jours de l'année.

CALENTURE, s. f. *ka-lan-tu-re.* Fièvre chaude assez commune sur mer.

CALEPIN, s. m. *ka-le-pein.* Recueil de mots, de notes, d'extraits qu'une personne a composé pour son usage

CALER, v. a. *ka-lé.* t. de mar. Baisser. *Caler la voile.* Figur. Céder et se soumettre. Mettre une cale. *Il faut caler le pied de cette table.* v. n. Enfoncer dans l'eau. *Ce navire est trop chargé, il calera.*

CALFAT, s. m. *kal-fa.* t. de mar. Celui qui calfate un vaisseau. L'ouvrage qu'il fait. Instrument qui sert à calfater.

CALFATAGE, s. m. Etoupe enfoncée dans la couture d'un vaisseau.

CALFATER, v. a. *kal-fa-té.* Boucher les trous et les fentes d'un vaisseau, et à enduire de goudron pour empêcher que l'eau n'y entre.

CALFEUTRAGE, s. m. Ouvrage de celui qui bouche les fentes d'une fenêtre.

CALFEUTRER, v. a. *kal-feu-tré.* Boucher les fentes d'une porte, d'une fenêtre, avec des lisières ou du drap.

CALIBRE, s. m. La grandeur de l'ouverture du canon d'une arme à feu. La grosseur de la balle. t. d'archit. Volume, grosseur. *Ces deux colonnes sont du même calibre.* Figur. Qualité, état, etc., d'une personne. *Ils ne sont pas tous deux du même calibre.*

CALIBRER, v. a. *ka-li-bré.* Passer des boulets dans le calibre, pour les mesurer.

CALICE, s. m. Vase sacré où se fait la consécration du vin à la messe. t. de bot. Enveloppe ou soutien des parties de la fleur.

CALICOT, s. m. Toile de coton, moins fine que la percale.

CALIDUCS, s. m. pl. Tuyaux de chaleur des anciens.

* CALIETTE, s. f. Champignon jaune qui vient au pied du genièvre.

CALIFE, s. m. Nom que portaient des souverains mahométans.

CALIFOURCHON, s. m. Il ne s'emploie qu'avec la préposition *à*. *Etre à califourchon*, être assis jambe deçà, jambe delà.

CALIN, s. m. Niais et indolent.

SE CALINER, v. r. *se ka-li-né.* Se tenir dans l'inaction.

* CALIORNE, s. f. t. de mar. Gros cordage qui sert à enlever des fardeaux considérables.

* CALLEUX, EUSE, adj. *ka-leu.* Où il y a des callosités. *Ulcère calleux.*

* CALLIGRAPHIE, s. f. *ka-li-gra-fi-e.* L'art de bien écrire.

* CALLIPÉDIE, s. f. L'art d'avoir de beaux enfans.

CALLOSITÉ, s. f. *ka-lo-si-té.* Chair solide et sèche qui s'engendre sur les bords d'un ulcère.

CALMANDE, s. f. Sorte d'étoffe de laine, lustrée d'un côté, comme le satin.

CALMANT, s. m. *kal-man.* Remède qui calme les douleurs.

CALMAR ou CORNET, s. m. Poisson qui a plusieurs choses communes avec le polype et la sèche. Etui où l'on met les plumes à écrire. Il est vieux.

CALME, adj. de t. g. Tranquille, sans agitation. *La mer est calme.* Fig. *Esprit calme, vie calme et tranquille.*

CALME, s. m. Bonace. Fig. Tranquillité. *Je vis dans un grand calme.*

CALMER, v. a. *kal-mé.* Apaiser, rendre calme. Au propre et au figur. *Calmer la tempête. Calmer les esprits.*

CALOMNIATEUR, TRICE, adj. Qui calomnie.

CALOMNIE, s. f. Fausse imputation qui blesse la réputation et l'honneur.

CALOMNIER, v. a. *ka-lom-nié.* Blesser l'honneur de quelqu'un par de fausses imputations.

CALOMNIEUSEMENT, adv. *ka-lom-ni-eu-ze-man.* Avec calomnie.

CALOMNIEUX, EUSE, adj. *ka-lom-ni-eu.* Qui contient en soi une calomnie. *Discours calomnieux, accusations calomnieuses.*

* CALORIQUE, s. m. *ka-lo-ri-ke.* t. de chimie. Principe de la chaleur.

* CALOT. *Figure à calot*, grotesque, ridicule.

CALOTTE, s. f. *ka-lo-te.* Petit bonnet qui ne couvre que le haut de la tête. *Calotte à oreilles*, grande calotte qui couvre les oreilles. *Le pape a donné la calotte à quelqu'un*, il l'a fait cardinal.

CALOYER, s. m. *ka-loa-ié.* Moine grec de l'ordre de Saint-Basile.

CALQUE, s. m. *kal-ke.* Trait léger d'un dessin qui a été calqué.

CALQUER, v. a. *kal-ké.* Copier un dessin trait pour trait, en passant une pointe sur les traits. Imiter. Fig.

CALUMET, s. m. *ka-lu-mè.* Grande pipe en usage chez les sauvages, qu'ils présentent comme un symbole de paix.

CALUS, s. m. *ka-luce.* Nœud formé d'une humeur épaissie, qui rejoint les parties d'un os rompu. Fig. Endurcissement d'esprit et de cœur.

* CALVAIRE, s. m. *kal-vè-re.* Petite élévation où l'on a planté une croix.

CALVILLE, s. m. Espèce de pomme.

CALVINISME, s. m. Les sentimens erronés de l'hérésiarque Calvin

CALVINISTE, s. m. et f. Qui suit les sentimens de Calvin.

CALVITIE, s. f. *kal-vi-ci-e*. État d'une tête chauve. Effet de la chute des cheveux.

CAMAIEU, s. m. *ca-ma-teu*. Espèce de pierre fine qui est de deux couleurs. Il se dit d'un tableau peint avec une seule couleur.

CAMAIL, s. m. *kama-glie*. (mouillez l'*l*.) Sorte de petit manteau que les évêques et autres ecclésiastiques portent par-dessus le rochet. Au pluriel on dit, *camails*.

* CAMARA, s. m. t. d'anatomie. La cabite du crâne.

CAMARADE, s. m. Compagnon de profession entre militaires, écoliers, valets, etc. On dit, *camarade de fortune*, *d'aventure*, *de malheur*, *de voyage*, pour dire, qu'on a été dans la même fortune, dans la même aventure, etc. C'est aussi un terme de familiarité.

CAMARD, ARDE, *ka-mar*. Qui a le nez plat et écrasé. Il est aussi adj. *Un nez camard*.

CAMBISTE, s. m. Celui qui fournit des lettres de change, ou qui en accepte.

CAMBOUIS, s. m. *kan-bou*. Le vieux oing des roues noirci par le frottement.

CAMBRER, v. a. *kan-bré*. Courber en arc. On dit aussi, *Se cambrer*.

CAMBRURE, s. f. *kan-bru-re*. Courbure en arc.

* CAME, s. fém. Nom de coquillages.

* CAMÉADE, s. fém. Poire sauvage.

CAMÉE, subst. fém. Pierre composée de différente couches, sculptées en relief.

CAMÉLÉE, s. f. Arbrisseau dont le fruit donne un suc purgatif.

CAMÉLÉON, s. m. Petit animal terrestre qui prend la couleur des choses dont il approche. Fig. Homme qui change aisément d'avis et de parti. terme d'anatomie. Constellation australe.

CAMÉLÉOPARD, s. m. *ka-mé-lé-o-par*. Animal qui a la tête et le cou comme le chameau, et qui est tacheté comme le léopard. On le nomme aussi, *Girafe*.

CAMÉLINE, s. f. Plante qui donne une huile fétide.

CAMELOT, subst. masc. Etoffe de poil de chèvre, mêlée de laine, de soie, etc.

* CAMELOTÉ, ÉE, adj. Qui est tissu ou ondé comme le camelot.

* CAMELOTTE, s. fém. Mauvais et petit ouvrage. Mauvaise impression.

CAMÉRIER, s. m. *ka-mé-ri-é*. Officier de la chambre du Pape.

* CAMÉRISIER, s. masc. Chèvre-feuille biflore.

CAMÉRISTE, s. f. Titre qu'on donne dans plusieurs cours aux femmes qui servent les princesses dans leur chambre.

CAMERLINGAT, s. m. *ka-mer-lein-ga*. Dignité de camerlingue.

CAMERLINGUE, s. m. *ka-mer-lin-ghe*. Cardinal qui préside la chambre apostolique.

CAMION, s. m. Fort petite épingle.

CAMISADE, s. fém. *ka-mi-za-de*. Attaque faite de nuit ou de grand matin pour surprendre l'ennemi.

CAMISARD, s. m. *ka-mi-zar*. Nom de certains fanatiques des Cévennes.

CAMISOLE, s. f. *ka-mi-zo-le*. Chemisette.

CAMOMILLE, subst. fém. *ka-mo-mi-glie*. (mouillez les *ll*.) Plante odoriférante.

CAMOUFLET, s. m. *ka-mou-flé*. Fumée épaisse qu'on souffle malicieusement au nez de quelqu'un avec un cornet de papier allumé. Fig. et fam. Affront, mortification. *Donner un camouflet*.

* CAMOURLOT s. m. Espèce de mastic.

CAMP, s. m. *kan*. Lieu où une armée se loge en ordre. L'armée campée. Fig. *L'alarme est au camp*, on craint quelque disgrace, quelque malheur. *Camp-volant*, petite armée qui tient la campagne pour faire des courses sur l'ennemi. Lice où l'on faisait entrer les champions pour y vider leur différent par les armes.

CAMPAGNARD, ARDE, adj. *kan-pa-gnar*. (mouillez le *gn*.) Qui demeure ordinairement aux champs. Il est aussi subst., et se dit avec quelque sorte de mépris d'un homme qui n'a pas les manières et la politesse du grand monde.

CAMPAGNE, s. f. *kan-pa-gne*. (mouillez le *gn*.) Plaine, grande étendue de pays plat et découvert. Les champs, ce qui est hors des villes. *Demeurer à la campagne*. Mouvement, campement et actions des troupes. *Les armées sont en campagne*. Le temps durant lequel les armées sont ordinairement en campagne. *La campagne a été longue*.

* CAMPAGNOL, s. m. Petit quadrupède rongeur qui mange le blé sur pied.

CAMPANE, s. f. *kan-pa-ne*. Ouvrage de soie, d'or, d'argent filé, etc. En t. d'architect. Corps du chapiteau corinthien et du chapiteau composite.

* CAMPANETTE, s. f. Fleur de narcisse.

* CAMPANIFORME, adj. de t. g. Il se dit d'une fleur dont la figure imite celle d'une cloche.

CAMPANILLE, s. fém. *kan-pa-ni-glie*. (mouillez les *ll*.) t. d'architect. La partie supérieure d'un dôme.

CAMPANULE ou GANTELÉE, subst. f. Plante laiteuse dont la fleur a la forme d'une cloche.

CAMPÊCHE, s. m. *kan-pé-che*. Arbre de l'Amerique. Son bois, très-dur et très-pesant, est employé pour faire des ouvrages de menuiserie, et sert à teindre en noir.

CAMPEMENT, subst. m. *kan-pe-man*. L'action de camper. Le camp même.

CAMPER, verbe n. *kan-pé*. Il se dit d'une armée qui s'arrête en quelque lieu un ou plusieurs jours. *Nous campâmes près de la ville*. Il est aussi actif. *Le général campa son armée près la rivière*.

SE CAMPER, verbe réc. Se placer, se mettre en certaine posture.

CAMPESTRE, subst. masc. Habillement dont les soldats romains couvraient leur nudité dans leurs exercices.

CAMPHORATA, s. f. Plante médicinale.

*CAMPHORATES, s. m. pl. *kan-fo-ra-te.* t. de chimie nouvelle. Sels formés par l'union de l'acide camphorique avec différentes bases.

CAMPHORIQUE, adjectif de tout genre. *kan-fo-ri-ke.*

CAMPHRE, s. m. *kan-fre.* Espèce de gomme très-odorante qui sort d'un arbre qui croît aux Indes Orientales.

CAMPHRÉ, ÉE, adj. *kan-fré.* Où l'on a mis du camphre. *Esprit-de-vin camphré*, *eau-de-vie camphrée.*

CAMPHRÉE, s. fém. Plante médicinale.

CAMPINE, s. fém. *kan-pi-ne.* Espèce de petite poularde fine.

* CAMPO, s. masc. Laine de Séville.

CAMPOS, s. m. *kan-po.* Congé qu'on donne à des écoliers. Fig. Heures ou jours où des personnes d'étude et de cabinet se donnent quelque relâche.

* CAMPYLE, subst. masc. Arbrisseau grimpant de la Chine.

CAMUS, USE, adject. *ka-mu.* Qui a le nez court et plat. Figur. Homme qui a été trompé dans son attente, ou qu'on a couvert de confusion.

* CANACOPOLE, s. m. Simple catéchiste qui travaille au salut des Indiens.

CANADE, s. masc. Oiseau d'Amérique.

CANAILLE, s. fém. *ka-na-glie.* (mouillez les *ll.*) Vile populace. Au plur. Gens qu'on méprise. Par jeu et par badinerie, petits enfans qui font du bruit.

CANAL, s. m. Au plur. *Canaux.* Conduit par où l'eau passe. Pièce d'eau étroite et longue qui sert d'ornement à un jardin. Le lit d'une rivière. Conduite d'eau d'un lieu à un autre, pour la commodité du commerce. Lieu où la mer se resserre entre deux rivages. Fig Voie, moyen, entremise dont on se sert pour quelque chose. *Vous ne réussirez dans cette affaire que par ce canal.*

* CANAMELLE, s. m. Plante graminée.

* CANANG, s. masc. Arbre aromatique.

CANAPÉ, s. m. Grand siége à dossier.

CANAPSA, subst. m. Sac de cuir que porte sur ses épaules un pauvre artisan qui voyage. Celui qui porte ce sac.

CANARD, s. m. *ka-nar.* Oiseau aquatique. Chien qui a le poil épais et frisé, et qui est dressé pour aller quérir dans l'eau les canards qu'on a tirés.

CANARDER, v. a. *ka-nar-dé.* Tirer sur quelqu'un d'un lieu où l'on est à couvert.

CANARDIÈRE, s. f. Lieu préparé dans un marais pour prendre les canards sauvages dans des nasses. Endroit d'un château d'où l'on pouvait tirer en sûreté.

CANARI, s. m. Serin des îles Canaries.

* CANCANIAS, s. m. Etoffe de soie des Indes.

CANCEL, s. m. Quelques-uns disent *Chancel.* Endroit du chœur le plus proche du grand autel. Lieu où se tient le sceau, et qui est entouré d'une balustrade.

* CANCELLATION, s. fém. Action de canceller.

CANCELLER, v. a. *kan-cel-lé.* t. de palais. Annuler une écriture en la biffant.

CANCER, s. m. *kan-cer.* Tumeur maligne qui dégénère en ulcère, principalement au sein. Signe du zodiaque.

* CANCEREUX, EUSE, adj. De la nature du cancer.

CANCRE, s. m. Ecrevisse de mer. Il se dit fig. d'un homme avare et sans fortune.

CANDÉLABRE, s. masc. Grand chandelier fait à l'antique, t. d'archit. Amortissement en forme de grand balustre.

CANDEUR, subst. fem. Pureté d'ame.

CANDI, adjectif. Il se dit du sucre dépuré et réduit en forme de cristal.

CANDIDAT, subst. m. *kan-di-da.* Prétendant à quelque dignité ou grade.

CANDIDE, adjectif de tout genre. Qui a de la candeur.

CANDIDEMENT, adv. Avec candeur.

SE CANDIR, verbe r. Devenir en consistance de glace.

CANE, subst. fém. Oiseau aquatique.

CANEPETIÈRE, subst. fém. Oiseau de la grandeur d'un faisan.

CANEPIN, s. masc. *ka-ne-pein.* Peau de mouton très-fine.

* CANETER, verbe neutre. *ka-ne-té.* Marcher comme une cane.

CANETON, s. m. dimin. Petit d'une cane.

CANETTE, s. f. dimin. Petit d'une cane. terme de blason. Cane représentée sans pieds. Petite cane. Petit fuseau sur lequel on dévide de la soie.

CANEVAS, subst. m. Grosse toile claire. Fig Premier projet d'un ouvrage d'esprit.

CANICHE, subst. f. Chienne barbette.

CANICULAIRE, adject. de tout g. *ka-ni-ku-lè-re.* Il se dit des jours pendant lesquels la canicule domine. *Jours caniculaires.*

CANICULE, subst. fém. Constellation autrement nommée le *Grand-Chien.* Le temps dans lequel on suppose communément que domine cette constellation.

CANIF, s. m. *ka-nife.* Petit instrument tranchant pour tailler les plumes.

CANINE, adjectif fém. *ka-ni-ne.* Qui tient du chien. *Dent canine*, *faim canine.*

* CANIVEAUX, subst. m. plur. *ka-ni-vô.* Gros pavés qui traversent le milieu d'une rue pour le passage des voitures.

CANNAGE, subst. m. *ka-na-je.* Mesurage des étoffes qui se fait à la canne.

CANNAIE, subst. fém. Lieu planté de cannes et de roseaux

CANNE, subst. fém. *ka-ne.* Roseau qui a des nœuds. Bâton dont on se sert pour s'appuyer. Mesure qui contient une aune deux tiers de Paris. *Canne à sucre*, roseau qui porte le sucre.

CANNEBERGE, s. f. *ka-ne-ber-je.* Plante marécageuse qui porte de petites baies d'un goût agréable et bonnes à manger.

CANNELAS, subst. m. *ka-ne-lâ.* Dragée faite avec de la cannelle.

CANNELER, verbe act. *ka-ne-lé.* Terme d'archit. Creuser des espèces de petits canaux le long du fût d'une colonne, etc.

CANNELLE, subst. fém. *ka-nè-le.* Ecorce aromatique et odoriférante d'un arbre qui croît dans l'Inde. Bois creux, ou robinet de cuivre qu'on met à une cuve ou un tonneau pour en faire sortir le vin.

CANNELLIER, subst. masc. *ka-ne-lié.* Arbre d'où l'on tire la cannelle.

* **CANNELURE**, subst. fém. Petits canaux creusés sur des colonnes.

CANNETILLE, subst. fém. *ka-ne-ti-glie.* (mouillez les *ll.*) Fil très-fin d'or ou d'argent tortillé.

CANNIBALE, subst. masc. *ka-ni-ba-le.* Peuple de l'Amérique qui mange de la chair humaine. Homme féroce.

CANON, s. m. Grosse et longue pièce d'artillerie. Partie des autres armes à feu où l'on met la poudre et le plomb. Corps d'une seringue. Décret, règlement. Prières de la messe qui contiennent les paroles sacramentelles. En terme de musique, fugue perpétuelle. En t. d'imprimerie, il se dit de plusieurs sortes de caractères.

CANONIAL, ALE, adjectif. Qui n'est d'usage que dans ces phrases, *Office canonial*, *Heures*, *maisons canoniales.*

CANONICAT, subst. masc. *ka-no-ni-ka.* Bénéfice d'un chanoine.

CANONICITÉ, subst. fém. Qualité de ce qui est canonique.

CANONIQUE, adj. de tout g. *ka-no-ni-ke.* Qui est selon les canons. *Livres canoniques*, ceux qui sont contenus dans le canon des livres de l'écriture sainte.

CANONIQUEMENT, adv. *ka-no-ni-ke-man.* Suivant les canons.

CANONISATION, subst. fém. *ka-no-ni-za-cion.* La cérémonie par laquelle le Pape met dans le catalogue des Saints une personne morte en odeur de sainteté.

CANONISER, verbe act. *ka-no-ni-zé.* Mettre dans le catalogue des Saints, etc. Louer avec excès. Fam.

CANONISTE, s. m. Savant en droit canon.

CANONNADE, subst. fém. *ka-no-na-de.* Plusieurs coups de canon tirés à la fois.

CANONNER, v. act. *ka-no-né.* Battre à coups de canon.

CANONNIER, s. m. *ka-no-nié.* Celui dont la profession est de servir le canon.

CANONNIÈRE, s. f. *ka-no-niè-re.* Petite ouverture dans une muraille pour tirer des coups de mousquet sans être vu. Espèce de tente. Bâton de sureau dont on a ôté la moelle, et qui sert de jouet aux enfans.

* **CANOPE**, subst. fém. Etoile.

CANOT, s. m. *ka-no.* Petit bateau fait d'écorce d'arbre. Petite chaloupe.

* **CANQUE**, subst. f. Toile de coton de la Chine.

* **CANSCHY**, s. masc. Nom d'un arbre dont l'écorce sert au Japon à faire une espèce de papier.

CANTAL, s. masc. Fromage d'Auvergne estimé.

* **CANTALOUP**, s. m. Sorte de melon.

CANTATE, s. f. Petit poëme fait pour être mis en musique.

CANTATILLE, s. f. *kan-ta-ti-glie.* (mouillez les *ll.*) Petite cantate.

* **CANTATRICE**, s. f. Chanteuse.

CANTHARIDE, s. f. insecte ailé du genre des scarabées.

* **CANTHÈNE**, s. m. Poisson, sorte de spare.

* **CANTHUS**, s. m. *kan-tuce.* t. d'anat. Le coin ou l'angle de l'œil.

CANTINE, s. f. Petit coffre à compartimens pour porter des bouteilles en voyage. Dans les places de guerre, c'est un lieu où l'on vend aux soldats du vin, de la bière, sans payer de droit.

CANTINIER, s. m. *kan-ti-nié.* Qui tient une cantine.

CANTIQUE, s. m. *kan-ti-ke.* Chant en la gloire de Dieu.

CANTON, s. m. Certaine partie d'un pays ou d'une ville. *Les treize cantons*, les treize Etats qui composent le corps helvétique. En t. de blas., quartier qui est moindre que le quartier ordinaire de l'écu. Il se dit encore des parties dans lesquelles un écu est partagé par les pièces dont il est chargé.

CANTONADE, s. f. Le coin du théâtre. *Parler à la cantonade*, parler à un personnage qui n'est pas vu des spectateurs.

CANTONNÉ, ÉE, adj. t. de blas. Il se dit des pièces accompagnées, dans les cantons de l'écu, de quelques autres figures.

CANTONNEMENT, s. m. *kan-to-ne-man.* Etat des troupes cantonnées. Lieu où on les cantonne.

CANTONNER, v. n. *kan-to-né.* t. de guerre, qui se dit des troupes distribuées dans plusieurs villages pour la commodité de leur subsistance.

SE CANTONNER, v. r. Se retirer dans un canton pour y être en sûreté.

CANTONNIÈRE, s. f. *kan-to-niè-re.* Pièce de la tenture d'un lit, qui couvre les colonnes du pied du lit, et qui passe par-dessus les rideaux.

CANULE, s. f. Tuyau qu'on met au bout d'une seringue. Instrument de chirurgie, tuyau d'or ou d'argent qu'on met dans une plaie qui suppure.

* **CANUT**, s. m. Oiseau, espèce de vanneau.

CAP, s. m. *kape.* Tête. Il n'est usité que dans ces phrases : *De pied en cap*; *parler cap à cap.* Promontoire, pointe de terre élevée, qui s'avance dans la mer. *Doubler un cap*, le passer. t. de marine. Billot de bois taillé en forme de poulie, dans lequel on passe les rides, et qui reçoit les haubans, etc.

CAPABLE, adj. de t. g. Qui a les qualités requises pour quelque chose. Qui a l'âge compétent pour une charge, pour un emploi. Il signifie aussi, susceptible. *Il est capable d'amitié, de reconnaissance.* En parlant des choses, il ne se dit guère qu'avec tenir, contenir. *Une salle capable de contenir cent personnes.* Il signifie encore, habile, intelligent. *C'est un homme capable.* Il est quelquefois subst. *Faire le capable*, faire l'habile

homme. *Avoir l'air capable*, avoir l'air d'un homme qui présume trop de son habileté.

* CAPABLEMENT, adv. D'une manière capable.

CAPACITÉ, s. f. Habileté, suffisance. Etendue et portée de l'esprit. En parlant des choses, profondeur et largeur.

* CAPADE, s. f. Laine et poil préparés.

CAPARAÇON, s. m. Couverture que l'on met sur les chevaux.

CAPARAÇONNER, v. a. *ka-pa-ra-so-né*. Mettre un caparaçon.

CAPE, s. f. Manteau à capuchon qu'on portait autrefois. Couverture de tête dont se servent les femmes de quelques provinces. t. de mar. La grande voile du grand mât. *Mettre à la cape*, ne se servir que de la grande voile portant le gouvernail sous le vent, pour laisser aller le vaisseau à la dérive.

* CAPÉER, v. n. *ka-pé-é*. t. de mar. Mettre à la cape.

CAPELAN, s. m. Prêtre pauvre ou cagot.

* CAPELER, v. a. *ka-pe-lé*. t. de marine. Mettre quelque chose que ce soit par-dessus la tête des mâts.

CAPELET, s. m. *ka-pe-lè*. t. d'hipp. Enflure qui vient au train de derrière du cheval, à l'extrémité du jarret.

CAPELINE, s. f. Chapeau dont les femmes se servent contre le soleil. t. de chirurgie. Espèce de bandage.

* CAPELUCHE, s. f. Chaperon.

* CAPÉTIEN, NE (RACE), adj. et subst. *ka-pé-cien*. Troisième dynastie des rois de France.

* CAPIGI, s. m. Portier du sérail.

CAPILLAIRE, adj. de t. g. *ka-pi-lè-re*. Délié comme les cheveux. *Plante, tuyau, veine capillaire*. Il est s. m. en parlant des herbes capillaires. *Les bons capillaires viennent de Montpellier*.

CAPILOTADE, s. f. Ragoût fait de plusieurs morceaux de viandes déjà cuites.

CAPISCOL, s. m. Doyen d'un chapitre dans quelques provinces.

CAPITAINE, s. m. *ka-pi-tè-ne*. Chef d'une compagnie de gens de guerre. Commandant d'un vaisseau. *Capitaine de port*, celui qui commande dans un port. Il se dit aussi d'un général d'armée, par rapport aux qualités nécessaires pour le commandement. *Ce prince était un grand capitaine. Capitaine des chasses*, celui qui avait le soin de ce qui regardait la chasse.

CAPITAINERIE, s. f. *ka-pi-tè-ne-ri-e*. Charge de capitaine d'une maison royale, d'un château, etc. *Capitainerie des chasses*. L'étendue de sa juridiction. Son logement.

CAPITAL, ALE, adj. Principal. *C'est là le point capital de cette affaire. Lettres capitales*, grandes lettres qu'on met au commencement des livres, des chapitres, des phrases, des noms propres. Il se dit aussi d'un crime qui mérite le supplice, et du supplice même. *Crime capital, peine capitale. Les sept péchés capitaux*, les sept péchés mortels. *Ennemi capital*, ennemi mortel.

CAPITAL, s. m. Le principal d'une dette, d'une rente. *Il a payé les intérêts, mais il doit encore le capital*. Argent placé à constitution de rente. *Il n'a pas de fonds de terre, mais beaucoup de capitaux*. Ce qu'il y a de principal, de plus important. On dit, *Faire son capital de*... en faire sa principale affaire.

CAPITALE, s. f. Ville principale d'un état, d'une province.

CAPITALISTE, s. m. Celui qui a des capitaux et qui les fait valoir.

CAPITAN, s. m. t. de mépris. On appelle ainsi un fanfaron.

CAPITAN-PACHA, s. m. Amiral turc.

CAPITANE, s. f. La première galère d'une armée.

CAPITATION, s. f. *ka-pi-ta-cion*. Imposition qui se levait annuellement sur chaque personne.

* CAPITEL, s. m. Extrait d'une lessive de cendre et de chaux vive qui entre dans la composition du savon.

CAPITEUX, EUSE, adj. *ka-pi-teu*. Qui porte à la tête. *Vin capiteux*.

CAPITOLE, s. m. Ancien bâtiment ou temple à Rome, consacré à Jupiter.

CAPITON, s. m. Soie grossière.

CAPITOUL, s. masc. Echevin de Toulouse.

CAPITOULAT, s. m. *ka-pi-tou-la*. Dignité de capitoul.

CAPITULAIRE, adj. de t. g. *ka-pi-tu-lè-re*. Qui appartient à un chapitre. *Acte, assemblée, résolution capitulaire*.

CAPITULAIRES, s. m. pl. Ordonnances, règlemens sur les matières civiles.

CAPITULAIREMENT, adv. *ka-pi-tu-lè-re-man*. En chapitre.

CAPITULANT, s. m. *ka-pi-tu-lan*. Qui a voix dans un chapitre.

CAPITULATION, s. f. *ka-pi-tu-la-cion*. Traité qu'on fait pour la reddition d'une place. Condition que les électeurs, dans la vacance de l'empire, proposent à celui qui a été élu empereur, et qu'il signe avant que d'être reconnu.

CAPITULE, s. m. Petite leçon qui se dit à la fin de certains offices.

CAPITULER, v. n. *ka-pi-tu-lé*. Traiter de la reddition d'une place. Venir à un accommodement.

CAPIVERT, s. m. Animal amphibie du Brésil.

* CAPNOMANCIE, s. f. Divination par la fumée de l'autel.

* CAPOLIN, s. m. Arbre du Mexique.

CAPON, s. m. Hypocrite qui dissimule pour arriver à ses fins. Fam. Joueur rusé, fin. Il est populaire. t. de marine. Crochet qui sert à lever l'ancre quand le câble est coupé.

CAPONNER, v. n. *ka-po-né*. Dissimuler, user de finesse pour arriver à ses fins. Fam. User de finesse au jeu.

CAPONNIERE, s. f. *ka-po-niè-re*. t. de fortification. Logement creusé en terre, où il peut tenir quinze ou vingt mousquetaires qui tirent sans être vus.

CAPORAL, s. m. Soldat à haute paye, au-dessous du sergent.

* **CAPOSER**, v. n. *ka-po-zé*. Amarrer le gouvernail d'un vaisseau, pour suivre l'abandon du vent.

CAPOT, s. m. *ka-po*. Espèce de grande capote où est attaché un capuchon. Petite cape qui fait partie de l'habit de cérémonie des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit On dit plus communément, *une capote*. t. de jeu de piquet. *Faire capot*, faire toutes les levées Fig. et fam. *Demeurer capot*, être confus en voyant ses espérances frustrées.

CAPOTE, s. f. Espèce de mante que les femmes mettent par-dessus leurs habits. *Voyez* CAPOT.

* **CAPRAIRE**, s. f. Plante personnée.

CAPRE, s. f. *kâ-pre*. Bouton de la fleur du câprier, qui est cueilli avant que celle-ci soit épanouie. On confit les câpres dans le vinaigre.

CAPRE, s. m. Vaisseau corsaire. *Capre hollandais, anglais*.

CAPRICE, s. m. Fantaisie. Saillie d'esprit et d'imagination. Pièce de musique, de poésie, de peinture, etc., où l'auteur s'abandonnant à son génie, ne suit d'autres règles que son imagination.

CAPRICIEUX, EUSE, adj. *ka-pri-ci-eu*. Fantasque.

CAPRICIEUSEMENT, adv. *ka-pri-ci-eu-ze-man*. Par caprice.

CAPRICORNE, s. m. Un des signes du zodiaque.

CAPRIER, s. m. *kâ-prié*. Arbrisseau qui porte des câpres.

CAPRISANT, adj. m. *ka-pri-zan*. t. de méd Il se dit d'un pouls dur et inégal.

CAPRON, s. m. Grosse fraise.

CAPSE, s. f. Boîte qui sert au scrutin d'une compagnie.

CAPSULAIRE, adj. de t. g. *kap-su-lè-re*. t. d'anat. *Ligament capsulaire*.

CAPSULE, s. f. t. de botanique. Partie de plante qui renferme les semences. t. d'anatomie. Membrane qui enveloppe les articulations.

CAPTAL, s. m. Vieux mot qui signifie *chef*.

CAPTATEUR, s. m. Celui qui, par ruse ou par adresse, tâche de surprendre des testamens ou donations.

CAPTATION, s. f. *kap-ta-cion*. t. de droit. Insinuation artificieuse dont on se sert pour se procurer quelque avantage.

* **CAPTATOIRE**, adj. *kap-ta-toa-re*. Obtenu par captation.

CAPTER, verbe act. *kap-té*. Employer les moyens de parvenir à quelque chose ; chercher à obtenir par voie d'insinuation.

CAPTIEUSEMENT, adv. *kap-ci-eu-ze-man*. D'une manière captieuse.

CAPTIEUX, EUSE, adj. *kap-ci-eu*. Qui tend à surprendre par quelque belle apparence. Il ne se dit que des raisonnemens, des discours, etc. *Terme, argument captieux. Proposition, clause captieuse*.

CAPTIF, IVE, adj. *kap-tife*. Qui a été fait esclave à la guerre. Il ne se dit guère qu'en parlant des guerres anciennes. On dit fig. *Ame captive, raison captive. Tenir captif*, tenir dans une extrême sujétion.

CAPTIVER, v. a. *kap-ti-vé*. Rendre captif. Il ne se dit qu'au fig. *Ses yeux ont captivé mon cœur*. Assujettir. *Vous ne sauriez captiver cet esprit*. On dit aussi, *captiver la bienveillance de quelqu'un*, se rendre maître de sa bienveillance.

CAPTIVITÉ, s. f. Privation de la liberté, esclavage. Fig. Grande sujétion.

CAPTURE, s. f. Prise au corps par ordre de justice. Prise que font les soldats à la guerre. Saisie de marchandises défendues.

CAPTURER, v. a. Faire une capture.

CAPUCE, s. m. C'est la même chose que capuchon.

CAPUCHON, s. m. Couverture de tête qui fait partie de l'habillement des moines. En t. de botanique, allongemens creux et coniques qui se trouvent à la partie postérieure de plusieurs fleurs, comme à celles de la capucine, du pied-d'alouette, etc.

* **CAPUCHONÉ, ÉE**, adj. Couvert d'un capuchon.

CAPUCINE, s. f. Plante potagère dont la fleur est terminée par un capuchon. Pièce du fusil.

CAPUT-MORTUUM. *Voyez* TÊTE-MORTE.

CAQUAGE, s. m. *ka-ka-je*. Façon qu'on donne aux harengs lorsqu'on les veut saler.

CAQUE. s. f. *ka-ke*. Espèce de baril.

CAQUER, v. a. *ka-ké*. Mettre le hareng en caque.

CAQUET, s. m. *ka-kè*. Babil. Fig. et fam *Rabattre* ou *rabaisser le caquet de quelqu'un*, confondre par ses raisons, ou faire taire par autorité un homme qui parle mal à propos ou insolemment. Au pluriel. Propos futiles ou médisans.

CAQUÈTAGE, s. m. Action de caqueter. Caquets.

CAQUÈTE, s. f. *ka-kè-te*. Sorte de baquet où les harengères mettent leurs carpes.

CAQUETER, v. n. *ka-ke-té*. Bruit que fait la poule qui veut pondre. Fig. Babiller.

CAQUETERIE, s. f. *ka-ke-te-ri-e*. Action de babiller. Il se dit principalement au pl., pour signifier caquets. *D'éternelles caqueteries*.

CAQUETEUR, EUSE, adj. *ka-ke-teur*. Qui babille beaucoup.

* **CAQUETOIRE**, s f. *ka-ke-toa-re*. Chaise basse qui a le dos fort haut, et qui n'a point de bras.

CAR, conjonction qui sert à marquer la raison d'une proposition avancée.

CARABÉ, s. m. Ambre jaune dont on se sert en médecine.

* **CARABÉ**, s. m. Insecte créophage.

CARABIN, s. m. *ka-ra-bein*. Cavalier qui porte une carabine. Fig. Celui qui se contente de hasarder quelque chose au jeu, et qui se retire aussitôt, perte ou gain.

CARABINADE, subst. fém. Un tour de carabin. Il est familier.

CARABINE, s. fém. Petite arquebuse qu'on porte à cheval.

CARABINER, v. a. *ka-ra-bi-né*. Tracer en dedans d'un canon de fusil des lignes creuses, telles qu'il y en a dans les carabines.

CARABINER, verbe n. Combattre à la façon des carabins. On dit, *Aller en tirailleur*. Jouer en carabin

CARABINIER, subst. masc. *ka-ra-bi-nié*. Cavalier armé d'une carabine.

* CARABOU, s. masc. Arbre de l'Inde.

CARACHE ou CARAG, s. m. Tribut que les chrétiens et les juifs payent au Grand-Seigneur.

* CARACOL, s. masc. t. d'architecture. *Escalier en caracol*, en limaçon.

CARACOLE, s. f. Mouvement en rond ou demi-rond qu'on fait faire à un cheval.

CARACOLER, v. n. *ka-ra-ko-lé*. Faire des caracoles.

* CARACOLI, s. m. Sorte de tombac.

* CARACOULER, v. n. Crier, en parlant du pigeon.

CARACTÈRE, s. m. Empreinte, marque; particulièrement les figures dont on se sert dans l'écriture ou dans l'impression. Ecriture d'une personne. *J'ai reconnu votre caractère*. Fonte des lettres dont se servent les imprimeurs. Titre, dignité, *Caractère d'ambassadeur*. On dit d'un homme qui n'a point de mission d'autorité, que *C'est un homme sans caractère*. Effet du baptême et du sacerdoce. *Ce sont des sacremens qui impriment un caractère ineffaçable*. Ce qui distingue une personne d'une autre à l'égard des mœurs et de l'esprit. Figures auxquelles la superstition attribue certaines vertus en conséquence d'un pacte prétendu avec le diable. t. de botanique. Marque essentielle qui distingue une plante de toute autre. Signe dont les chimistes se servent pour représenter en abrégé les substances qui servent à leurs opérations.

CARACTÉRISER, v. act. *ka-rak-té-ri-zé*. Marquer le caractère d'une personne, d'une passion, d'un vice, d'une vertu, etc.

CARACTÉRISTIQUE, adjectif de tout genre. *ka-rak-té-ris-ti-ke*. Qui caractérise. *Signe, lettre caractéristique*.

CARAFE, s. f. Vase de verre ou de cristal plus large par le bas que par le haut.

CARAFON, s. m. Vaisseau dans lequel on met un flacon avec de la glace, pour faire rafraîchir une liqueur. Il se dit aussi de la carafe qu'on y met.

CARAGACH, subst. masc. *ka-ra-gak*. Coton de Smyrne.

CARAGNE, s. f. *ka-ra-gne*. (mouil. le *gn*.) Résine aromatique dont on use en médecine.

CARAITE, s. masc. *ka-ra-i-te*. Juif qui s'attache à la lettre de l'écriture, et qui rejette les traditions.

CARAMBOLE, subst. fém. Action de caramboler.

* CARAMBOLER, verbe neut. Toucher deux billes avec la sienne.

CARAMEL, s. m. Sucre fondu et durci.

* CARAMOUSSAL ou CARAMOUSSAT, s. m. Vaisseau marchand de Turquie, qui a la poupe fort élevée.

* CARANGUE, s. f. *ka-ran-ghe*. Poisson blanc et plat qui se pêche vers les Antilles.

* CARAPACE, s. f. Ecaille de tortue et du caret.

CARAQUE, s. fém. *ka-ra-ke*. Sorte de vaisseau portugais, qui sert également à la guerre et au commerce.

CARAT, s. m. *ka-ra*. Certain titre, degré de pureté dans l'or. Poids de quatre grains pour les diamans. Il se dit aussi des petits diamans qui se vendent au poids.

CARAVANE, s. f. Troupe de marchands qui vont de compagnie pour se garantir des voleurs. Fig. et fam. *Marcher en caravane*, aller de compagnie. Nombre de vaisseaux marchands qui vont de conserve. Au pl. Les campagnes des chevaliers de Malte sur mer.

* CARAVANIER, s. masc. *ka-ra-va-nié*. Celui qui dans les caravanes conduit les bêtes de sommes.

CARAVANSERAIL, s. m. *ka-ra-van-se-ra-glie*. (mouillez l'*l*.) Hôtellerie dans le Levant, pour les caravanes.

CARAVELLE, s. fém. *ka-ra-vè-le*. Navire portugais. Il est rond et de médiocre grandeur.

CARBATINE, subst. fém. Peau de bête fraîchement écorchée.

* CARBET, subst. masc. *kar-bè*. Grande case commune des sauvages des Antilles, au milieu de leurs habitations.

* CARBONATES, s. masc. plur. t. de chimie nouv. Sels formés par l'union de l'acide carbonique avec différentes bases.

* CARBONCLE, s. m. Espèce de flegmon enflammé, et souvent pestilentiel. Rubis.

* CARBONE, s. masc. terme de chimie nouv. Charbon pur.

* CARBONIQUE, adject. de t. g. *kar-bo-ni-ke*. t. de chimie nouv. Que l'on tire du charbon. *Acide carbonique*.

CARBONNADE, subst. f. *kar-bo-na-de*. Viande grillée sur les charbons.

* CARBURE, s. m. t. de chimie nouv. Combinaison du charbon non oxigéné, avec différentes bases.

* CARCAILLER, v. n. *kar-ka-glié*. (mouillez les *ll*.) Crier, en parlant des cailles.

CARCAN, s. m. Cercle de fer avec lequel on attache un criminel par le cou à un poteau. Collier de pierreries.

CARCASSE, s. f. *kar-ka-ce*. Les ossemens du corps d'un animal lorsqu'il n'y a plus guère de chair, et qu'ils tiennent encore ensemble. La charpente d'un vaisseau. Sorte de bombe.

CARCINOMATEUX, EUSE, adj. *kar-ci-no-ma-teu*. Qui tient de la nature du cancer. *Ulcère carcinomateux*.

CARCINOME, s. m. terme de médecine. Synonyme de cancer.

CARDAMINE, s. fém. Plante apéritive et antiscorbutique.

CARDAMOME, s. masc. *kar-da-mo-me*. Graine médicinale et très-aromatique.

CARDASSE, s. f. RAQUETTE ou FIGUIER D'INDE, *kar-da-ce*. Plante grasse dont les fruits, quoique de bonne qualité, donnent

une couleur de sang à l'urine de ceux qui en mange.

CARDE, s. f. Côte charnue de certaines plantes bonnes à manger. Peigne d'un cardeur.

CARDER, v. a. *kar-dé*. Peigner de la laine ou des ouvrages de laine, avec des chardons ou des cardes.

CARDEUR, EUSE, s. Qui carde.

* CARDIAIRE, adj. *kar-di-è-re*. *Ver cardiaire*, qui naît dans le cœur de l'homme.

* CARDIALGIE, s. f. t. de méd. Douleur d'estomac avec nausées et défaillances.

* CARDIALOGIE, subst. f. terme d'anat. Partie de la splanchnologie qui traite des différentes parties du cœur.

CARDIAQUE, adj. de tout g. *kar-di-a-ke*. Qui se dit des remèdes propres à fortifier le cœur. Il est aussi subst. En anatomie, il se dit de ce qui appartient au cœur. *Glandes cardiaques*.

CARDIER, s. m. Celui qui fait et vend des cardes pour carder la laine.

CARDINAL, s. m. Un des soixante et dix prélats qui composent le sacré collége.

CARDINAL, ALE, adject. Principal. *Les quatre points cardinaux*; *les quatre vertus cardinales*. *Nombres cardinaux*, nombres indéclinables qui désignent une quantité sans marquer l'ordre, comme *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *etc*.

CARDINALAT, s. masc. *kar-di-na-la*. Dignité de cardinal.

CARDINALE, subst. f. Plante qui vient d'Amérique. On la cultive dans les jardins à cause de la bonté de ses fleurs.

* CARDIOGME, s. masc. Picotement à l'orifice de l'estomac.

* CARDITIE, s. f. Inflammation du cœur.

* CARDON, s. m. Espèce d'artichaut.

CARÊME, subst. masc. Temps de jeûne et d'abstinence. Tous les sermons d'un prédicateur pendant un carême.

CARÊME-PRENANT, s. m. Les trois jours gras qui précèdent immédiatement le mercredi des Cendres, et surtout le mardi-gras. Au pl. Ceux qui courent en masque, mal habillés, dans les rues pendant les jours gras.

CARÉNAGE, s. m. Lieu où l'on donne la carène à un vaisseau. L'action de caréner, ou l'effet de cette action.

CARÈNE, s. f. La quille et les flancs du vaisseau jusqu'à fleur d'eau.

CARÉNER, v. act. *ka-ré-né*. Donner la carène.

CARÉNÉ, ÉE, part. et adj. *Vaisseau caréné*.

CARESSANT, ANTE, adject. *ka-rè-san*. Qui aime à caresser.

CARESSE, s. fém. *ka-rè-ce*. Témoignage d'affection que l'on marque à quelqu'un par ses actions ou par ses paroles. Figur. *Caresses de la fortune*.

CARESSER, v. a. *ka-ré-cé*. Faire des caresses. Fig. Bien recevoir.

CARET, s. m. *ka-rè*. Sorte de tortue.

CARGAISON, s. f. t. de mar. Marchandises qui font la charge entière d'un vaisseau.

CARGUE, s. f. *kar-ghe*. Cordes qui servent à trousser et à accourcir les voiles.

CARGUER, v. act. *kar-ghé*. Trousser et accourcir les voiles.

CARGUEUR, s. m. t. de marine. Poulie qui sert à mener et à guinder le perroquet.

CARIATIDE, s. f. Figure de femme qui soutient une corniche sur la tête.

CARIBOU, s. masc. Animal sauvage du Canada, dont on mange la chair.

CARICATURE, s. m. Mot emprunté de l'italien. Charge en peinture. Représentation exagérée et ridicule d'un objet, d'une personne.

CARIE, s. f. Pourriture qui attaque les os, les blés.

CARIER, v. a. *ka-ri-é*. Gâter, pourrir.

CARIÉ, ÉE, part. et adj. *blé*, *bois carié*. On appelle *Bois carié*, celui qui est piqué des vers.

CARILLON, s. m. *ka-ri-glion*. (mouillez les *ll*.) Battement de cloches avec quelque sorte de mesure et d'accord. Fig. Crierie, grand bruit. *A double carillon*, façon de parler abverbiale. Fort, beaucoup. Famil.

CARILLONNER, verbe n. *ka-ri-glio-né*. (mouillez les *ll*.) Sonner le carillon.

CARILLONNEUR, s. m. *ka-ri-glio-neur*. (mouillez les *ll*.) Celui qui carillonne.

* CARISEL, s. m. *ka-ri-zel*. Espèce de canevas.

CARISTADE, subst. f. t. famil. Aumône. *Demander*, *donner la caristade*.

* CARLIN, s. m. *kar-lein*. Petite monnaie d'argent de Naples. Petit chien.

CARLINGUE, s. f. *kar-lein-ghe*. Pièce de bois sur laquelle porte le pied d'un mât.

CARMELINE, adj. f. Seconde espèce de laine qu'on tire du vigogne.

CARMES, s. m. t. de trictrac. C'est lorsqu'avec les deux dés on amène deux quatre.

CARMIN, s. m. *kar-mein*. Drogue d'une couleur rouge fort vive.

CARMINATIF, IVE, adj. *ka-mi-na-tife*. t. de médecine, qui se dit des remèdes contre les vents. Il se prend aussi substantivem.

CARNAGE, s. m. Massacre, tuerie. Il se dit principalement des hommes. A la chasse, on le dit des animaux. *On a fait un grand carnage de cerfs*, *de sangliers*, *etc*.

* CARNASSIER, IÈRE, adj. *kar-na-cié*. Qui se plaît de chair crue, et en est fort avide. Dans ce sens il se dit des animaux. Qui mange beaucoup de chair, en parlant des hommes.

CARNASSIÈRE, s. f. *kar-na-ciè-re*. Petit sac où l'on met le gibier qu'on a tué à la chasse.

CARNATION, s. f. *kar-na-cion*. t. de peinture. Représentation de la chair de l'homme par le coloris. Dans le langage ordinaire, il se dit du teint d'un homme, d'une femme. *Une belle carnation*. En blason, il se dit de toutes parties du corps humain représentées au naturel.

CARNAVAL, s. m. Temps destiné aux divertissemens, qui commence le jour des Rois, et finit le mercredi des Cendres.

CARNE, s. f. Angle extérieur d'une pierre, d'une table.

CARNÉ, ÉE, adj. t. de fleuriste. Qui est de couleur de chair vive. *Une anémone carnée.*

* CARNÈLE, s. f. La bordure qui paraît autour du cordon d'une monnaie, et qui forme la légende.

* CARNELER, v. a. *kar-ne-lé.* Faire la carnèle autour d'une pièce de monnaie.

CARNET, s. m. *kar-nè.* Extrait du livre d'achat d'un marchand, où sont contenues ses dettes actives et passives.

CARNIFICATION, s. f. *kar-ni-fi-ka-cion.* t. de méd. Changement des os en chair.

* SE CARNIFIER, v. r. *se kar-ni-fi-é.* Se convertir en chair.

CARNIVORE, adj. de t. g. Qui se nourrit de chair. Il est aussi subst.

CARNOSITÉ, s. f. *kar-no-si-té.* t. de chirurgie. Excroissance de chair qui se forme au bord d'une plaie, surtout dans le canal de l'urètre.

CAROGNE, s. f. *ka-ro-gne.* (mouillez le *gn.*) Mot bas et injurieux.

CAROLINE *ou* CARLINE, s. f. Plante vivace qui croît principalement dans les Alpes et dans les Pyrénées.

CAROLUS, s. m. *ka-ro-luce.* Ancienne monnaie qui valait dix deniers.

* CARON, s. m. Nautonnier des enfers. Barde de lard sans maigre.

* CARONADE, s. f. Espèce de gros canon.

CARONCULES, s. f. pl. t. d'anat. Petites chairs glanduleuses qui se trouvent dans plusieurs parties du corps. *Caroncule lacrymale*, petite masse rougeâtre et oblongue, située entre l'angle interne des paupières et le globe de l'œil.

CAROTIDES, s. f. et adj. pl. t. d'anat. Les deux artères qui conduisent le sang au cerveau.

CAROTIQUE, s. m. *ka-ro-ti-ke.* t. d'anat. On donne ce nom au trou de l'os temporal qui donne passage à l'artère carotide.

CAROTIQUE, adj. de t. g. Qui a rapport au carus.

CAROTTE, s. f. Racine bonne à manger. Feuilles de tabac roulées en forme de carotte.

CAROTTER, v. n. *ka-ro-té.* Jouer mesquinement.

CAROTTIER, IÈRE, adj. Qui joue timidement, et risque peu à la fois.

CAROUBE *ou* CAROUGE, s. m. Fruit du caroubier.

CAROUBIER, s. m. *ka-rou-bié.* Arbre d'Italie.

CARPE, s. f. Poisson d'eau douce.

CARPE, s. m. t. d'anat. La partie qui est entre le bras et la paume de la main.

CARPEAU, s. m. *kar-pó.* Petite carpe.

* CARPETTE, s. f. *kar-pè-te.* Gros drap, appelé autrement *tapis d'emballage.*

CARPILLON, s. m. *kar-pi-glion.* (mouillez les *ll.*) Très-petite carpe.

CARQUOIS, s. m. *kar-koa.* Etui à flèches.

CARRARE, s. m. *ka-ra-re.* Nom de lieu qu'on donne à du marbre de la côte de Gênes.

CARRÉ, ÉE, *ka-ré.* Qui est d'une figure à quatre côtés et à quatre angles droits. *Nombre carré*, celui qui résulte d'un nombre multiplié par lui-même. *Racine carrée*, le nombre qui, multiplié par lui-même, produit un nombre carré. *Etre carré des épaules*, large des épaules.

CARRÉ, s. m. Figure carrée.

CARRE, s. f. *ka-re.* *D'un chapeau*, le haut de la forme. *D'un habit*, le haut de la taille. *D'un soulier*, le bout.

CARREAU, s. m. *ka-ró.* Pavé plat fait de terre cuite, de pierre de marbre, etc. *Coucher quelqu'un sur le carreau*, l'étendre sur la place mort ou très-blessé. *Demeurer sur le carreau*, être tué sur la place. Une des couleurs du jeu de cartes, marquée par de petits carreaux rouges. Coussin carré dont on se sert pour s'asseoir, ou pour se mettre à genoux. Fer à repasser de tailleur. *De vitre*, pièce de verre que l'on emploie aux fenêtres. *D'arbalète*, flèche dont le fer avait quatre pans. *Brochet carreau*, fort gros brochet. Sorte d'opilation qui presse l'estomac, la poitrine, et qui rend le ventre dur et tendu.

CARREFOUR, s. m. *ka-re-four.* Endroit où se croisent plusieurs chemins ou plusieurs rues.

CARRÉGER, v. n. *ka-ré-jé.* t. de marine usité dans la Méditerranée. Louvoyer.

CARRELAGE, s. m. *ka-re-la-je.* Ouvrage de celui qui pose le carreau.

CARRELER, v. a. *ka-re-lé.* Paver avec des carreaux.

CARRELET, s. m. *ka-re-lè.* Poisson de mer plat, et qui a de petites taches rouges. Sorte de filet. Aiguille angulaire du côté de la pointe.

* CARRELETTE, s. f. Lime plate pour polir le fer.

CARRELEUR, s. m. *ka-re-leur.* Ouvrier qui pose le carreau.

CARRELURE, s. f. *ka-re-lu-re.* Semelles neuves qu'on met à de vieux souliers.

CARRÉMENT, adv. *ka-ré-man.* En carré, à angle droit.

CARRER, v. a. Donner une figure carrée.

SE CARRER, v. r. Marcher les mains sur les côtés, ou de quelqu'autre manière qui marque de l'arrogance. Fam.

CARRIER, s. m. *ka-rié.* Qui travaille à tirer la pierre des carrières, ou l'entrepreneur qui les fait ouvrir.

CARRIÈRE, s. f. *ka-riè-re.* Lieu fermé de barrières pour faire des exercices. On dit d'un cheval de manége, qu'*Il a bien fourni sa carrière*, pour dire, qu'il a bien fourni sa course. Fig. *Se donner carrière*, se laisser emporter par l'envie de dire ou de faire quelque chose. Fig. Le cours de la vie, le temps qu'on exerce une charge. Fig. *Ouvrir à quelqu'un une belle carrière*, lui donner l'occasion de paraître et d'exercer ses talens. Lieu d'où l'on tire de la pierre.

CARRIOLE, s. f. ka-rio-le. Petite charrette couverte.

CARROSSE, s. m. ka-ro-ce. Voiture à quatre roues, suspendue.

CARROSSIER, s. m. ka-ro-cié. Faiseur de carrosses.

CARROUSEL, s. m. ka-rou-zel. Espèce de tournoi, qui consiste ordinairement en courses de bagues, de têtes, etc. Le lieu où l'on a fait un carrousel.

CARROUSSE, s. f. ka-rou-ce. t. emprunté de l'allemand, qui n'est d'usage qu'en cette phrase : *Faire carrousse*, faire débauche.

CARRURE, s. f. ka-ru-re. La largeur du dos par les épaules.

CARTAYER, v. n. kar-té-ié. Mettre une ornière entre les deux chevaux et les deux roues du carrosse.

CARTE, s. f. Petit carton fin coupé en rectangle, qui est marqué de quelque figure ou de quelque couleur, et dont on se sert pour jouer à divers jeux. Grande feuille de papier qui représente la position des parties du globe terrestre. Nomenclature des mets qu'on trouve chez un traiteur. Mémoire de la dépense d'un repas. Fig. *Brouiller les cartes*, semer des divisions, apporter du trouble. *Donner carte blanche à quelqu'un*, lui donner plein pouvoir d'agir. *Perdre la carte*, se troubler, se confondre dans ses idées.

CARTEL, s. m. Défi par écrit pour un combat singulier. Règlement fait entre deux partis ennemis, pour la rançon des prisonniers.

CARTERON. *Voyez* QUARTERON.

CARTÉSIANISME, s. m. kar-té-zi-a-nis-me. Philosophie de Descartes.

CARTÉSIEN, s. m. kar-té-zien. Philosophe attaché aux principes de Descartes.

CARTHAME ou SAFRANBATARD, s. m. kar-ta-me. Plante médicinale.

CARTIER, s. m. kar-tié. Celui qui fait et qui vend des cartes à jouer.

CARTILAGE, s. m. t. d'anat. C'est une partie blanche, dure, élastique, polie, privée de sentiment, qui se trouve surtout aux extrémités des os C'est ce qu'on appelle vulgairement *le croquant* dans la viande de boucherie.

CARTILAGINEUX, EUSE, adj. kar-ti-la-ji-neu. Qui est de nature du cartilage, qui est composé de cartilages.

CARTISANE, s. f. Fil, soie, or ou argent tortillé sur des petits morceaux de carton fin.

* CARTOMANCIE, s. f. Art de prédire en tirant des cartes.

CARTON, s. m. Carte grosse et forte faite de papier remis en pâte, battu et collé. Feuillet d'impression qu'on refait à cause de quelques changemens qu'on y veut faire. Dessins en grand tracés sur du papier, d'après lesquels le peintre fait sa fresque, ou qu'on donne aux ouvriers en tapisseries pour servir de modèles.

* CARTONNER, v. a. kar-to-né. Mettre un carton à un livre.

CARTONNIER, s. m. kar-to-nié. Celui qui fait et qui vend du carton.

CARTOUCHE, s. m. Ornement de sculpture ou de peinture. La charge d'une arme à feu. En ce dernier sens, il est féminin.

CARTULAIRE, s. m. kar-tu-lè-re. Recueil d'actes, titres, etc., d'un monastère, d'un chapitre.

CARUS, s. m. ka-ruce. t. de méd. Affection soporeuse, profond assoupissement sans fièvre.

CARVI, s. m. Plante dont la semence et la racine ont un goût âcre et aromatique. L'une et l'autre sont stomachiques et bonnes contre les vents.

CARYBDE, s. m. Gouffre vers les côtes de Sicile.

CAS, s. m. kâ. et devant une voyelle, kaz. t. de grammaire, qui signifie les différentes désinences des noms dans les langues où les noms se déclinent. Il n'y a point de cas proprement dits dans la langue française. Accident, aventure, conjoncture, occasion. En matière criminelle, fait, action. *Cas grave*, *enorme*. Estime. *Faire cas de quelqu'un*. *En cas de...*, en fait de, en matière de... *En tout cas*, quoi qu'il arrive, à tout événement. *Cas réservés*, certains péchés dont l'absolution est réservée à l'évêque, ou même au pape. *Cas de conscience*, difficulté, question sur ce que la religion permet ou défend en certains cas.

CAS, CASSE, adj. kâ, ka-ce. Qui sonne le cassé. *Voix casse et enrouée*. Il est vieux au masculin.

CASANIER, IÈRE, adj. Qui aime à demeurer chez lui par esprit de fainéantise. Il est aussi substantif.

CASAQUE, s. f. ka-za-ke. Sorte d'habillement dont on se sert comme d'un manteau.

CASAQUIN, s. m. ka-za-kein. Déshabillé court pour la commodité.

CASCADE, s. f. Chute d'eau.

* CASCANES, s. f. pl. Puits sur les mines pour les éventer.

CASCARILLE, s. f. (mouillez les *ll*.) kas-ka-ri-glie. Ecorce fébrifuge d'une espèce de ricin.

CASE, s. f. ka-ze. Maison. Il n'est usité en ce sens que dans les colonies françaises, où il signifie chef-lieu d'exploitation d'une certaine étendue de terrain. Il est d'usage dans le jeu des échecs, et se dit des carrés de l'échiquier. Il se dit aussi au trictrac.

CASEMATE, s. f. ka-ze-ma-te t. de fortification. Lieu voûté sous terre, où les hommes, les chevaux et la poudre sont à l'abri contre les bombes.

CASEMATÉ, adj. *Bastion casematé*, bastion où il y a des casemates.

CASER, v. n. ka-zé. t. de jeu de trictrac. Faire une case. S'absenter de l'école. Fam.

CASERNER, v. n. ka-zer-né. Loger dans des casernes. Il est aussi actif.

CASEUX, EUSE, adj. ka-zeu, eu-ze. Qui est de la nature du fromage.

CASILLEUX, adj. m. ka-zi-glieu. (mouillez les *ll*.) Il se dit du verre qui se casse,

au lieu de se couper, quand on y applique le diamant.

CASQUE, s. m. *kas-ke*. Arme défensive pour la tête. Les botanistes appellent *fleurs en casque*, celle qui, par leur forme, ressemblent à cette armure. En t. de blas. Il se dit de la représentation d'un casque sur l'écusson des armoiries.

CASSADE, s. m. Mensonge par plaisanterie ou par défaite. Il est du style familier. t. de jeu. Au brelan. *Faire une cassade*, faire un renvi avec vilain jeu.

CASSAILLE, s. f. *ka-sa-glie*. (mouillez les *ll*.) t. de laboureur. Première façon qu'on donne à la terre, en l'ouvrant au printemps.

CASSANT, ANTE, adj. *ka-san*. Fragile, qui se casse aisément. Il se dit aussi de certains métaux, aigres et particulièrement du fer. *Poires cassantes*, ou *qui ont la chair cassante*, par opposition à *poires fondantes*.

CASSATION, s. f. *ka-sa-cion*. t. de pratiq. Acte juridique, par lequel on casse des jugemens. *Tribunal de cassation*, tribunal qui statue sur les demandes en cassation.

CASSE, s. f. *ka-ce*. Moelle purgative renfermée dans une gousse longue et boiseuse d'un arbre qui vient en Egypte et dans les Indes. En termes de gens de guerre, *il craint la casse*, il craint d'être cassé. *Lettres de casse*, l'ordre du roi pour casser un officier. En t. de fonderie, bassin dans lequel est reçu le métal fondu qui découle du fourneau. En t. d'imprimerie, longue caisse partagée en divers petits carrés, dont chacun contient une sorte de lettre d'un même caractère.

CASSE-COU, s. m. *ka-ce-kou*. Lieu glissant où il est aisé de tomber.

CASSE-CUL, s. m. *ka-ce-ku*. Chute qu'on fait sur le derrière.

* CASSE-LUNETTE, s. f. *ka-ce-lu-nè-te*. Plante. C'est le bluet.

* CASSE-NOISETTE, s. m. *ka-ce-noa-zè-te*. Petit instrument pour casser des noisettes.

CASSER, v. a. *ka-cé*. Briser, rompre. *Casser un testament*, *un contrat*, etc., les annuler. *Casser des gens de guerre*, *des troupes*, les licencier. *Casser un officier*, le chasser du service. Fam. et fig. *Se casser la tête*, s'appliquer trop, etc. *Se casser le cou*, *casser le cou à quelqu'un*, gâter ses affaires et ruiner sa fortune. v. n. Affaiblir, débiliter, en parlant des choses qui ruinent la santé.

SE CASSER, v. n. Se rompre, se briser. Fig. S'affaiblir, devenir vieux.

CASSEROLE, s. f. Ustensile de cuisine.

CASSE-TÊTE, s. m. Ce qui demande une grande contention d'esprit. On le dit aussi du vin fumeux. Espèce d'arme particulière aux sauvages de l'Amérique.

CASSETIN, s. m. *ka-ce-tein*. t. d'imprim. L'un des petits compartimens qui composent la casse.

CASSETTE, s. f. *ka-cè-te*. Petit coffre. *La cassette du roi*. Un revenu particulier.

CASSEUR, s. m. *ka-ceur*. Celui qui casse quelque chose. On dit en proverbe d'un homme vert et vigoureux, que *C'est un grand casseur de raquettes*.

CASSIDOINE, s. f. *ka-ci-doa-ne*. Pierre précieuse dont les anciens faisaient des vases.

CASSIE, subst. f. *ka-ci-e*. Arbre apporté des Indes, et qui croît à présent dans nos contrées méridionales.

CASSIER, s. masc. *ka-cié*. L'arbre qui porte la casse.

* CASSIN, s. m. *ka-cein*. t. de teinturier. Espèce de poêlon à queue.

CASSINE, s. f. *ka-ci-ne*. On appelle ainsi, en quelques provinces, une petite maison de plaisir hors la ville.

CASSIOPÉE, subst. f. Constellation de l'hémisphère septentrional.

CASSOLETTE, subst. f. *ka-so-lè-te*. Vase où l'on met des parfums pour les faire évaporer par le feu.

CASSONADE, subst. f. Sucre qui n'est point encore raffiné.

CASSURE, subst. f. Endroit où un corps est cassé.

CASTAGNETTES, s. f. pl. *kasta-gnè-te*. (mouillez le *gn*.) Instrument composé de deux petits morceaux de bois creusés que l'on place entre les doigts, et qui, en frappant l'un contre l'autre, marque la mesure. *Jouer des catagnettes*.

CASTE, subst. f. Tribu des idolâtres des Indes Orientales. Classe de citoyens.

* CASTELOGNE, s. fém. *kas-te-lo-gne*. (mouillez le *gn*.) Couverture de lit de laine très-fine.

CASTILLE, s. f. *kas-ti-glie*. (mouil. les *ll*.) Débat, démêlé, différent. Fam. L'une des provinces d'Espagne.

CASTINE, s. f. Pierre blanchâtre.

CASTOR, s. m. Animal amphibie à quatre pieds. Le chapeau même qui se fait avec du poil de castor. *Demi-castor*, chapeau qui n'est pas entièrement de poil de castor.

CASTRAMÉTATION, s. f. *kas-tra-mé-tacion*. Art de camper, en parlant de la manière des anciens.

CASTRAT, s. m. *kas-tra*. Celui que l'on a châtré pour lui conserver une voix semblable à celle des enfans et des femmes.

CASTRATION, s. f. *kas-tra-cion*. terme de chirurg. Opération par laquelle on châtre un homme, un animal.

CASUALITÉ, s. f. *ka-zu-a-li-té*. t. didactique. Qui n'a rien de certain ni d'assuré.

CASUEL, ELLE, adj. *ka-zuel*. Fortuit, accidentel, qui peut arriver ou n'arrive pas. Popul. Fragile, aisé à se casser. *Parties casuelles*, droits qui revenaient au Roi pour les charges de judicature ou de finance, quand elles changeaient de titulaire. Bureau établi pour le recouvrement de ces sortes de droits.

CASUEL, s. m. Revenu casuel d'une terre, d'une charge. Ce que perçoit un prêtre pour les baptêmes, mariages et enterremens.

CASUELLEMENT, adv. *ka-zu-è-le-man*. Par hasard. Il n'est guère d'usage.

CASUISTE, s. m. Théologien qui résout les cas de conscience.

CATACHRÈSE, s. f. *ka-ta-krè-ze.* Métaphore qui consiste dans l'abus d'un terme.

CATACLYSME, subst. m. t. didactique. Grande inondation..

CATACOMBES, s. f. plur. Vastes souterrains d'où l'on a extrait la pierre et le sable pour la construction d'une ville.

CATACOUSTIQUE, s. f. *ka-ta-kous-ti-ke.* Science qui a pour objet les sons réfléchis.

CATADIOPTRIQUE, s. f. *ka-ta-di-op-tri-ke.* Science qui a pour objet les effets réunis de la catoptrique et de la dioptrique.

CATADOUPE *ou* **CATADUPE**, s. f. Cataracte, chute d'un fleuve.

CATAFALQUE, s. m. *ka-ta-fal-ke.* Décoration funèbre élevée au milieu d'une église pour y placer le cercueil ou la représentation d'un mort à qui l'on veut rendre les plus grands honneurs.

CATAGMATIQUE, adj. de t. g. *ka-tag-ma-ti-ke.* t. de méd. Qui se dit des médicamens propres à souder les os cassés, et à former le calus. Il est aussi subst.

CATAIRE subst. f. *ou* HERBE-AU-CHAT. Plante.

CATALECTE *ou* **CATALEPTIQUE**, adj. de tout genre. Il se disait, dans la poésie grecque et latine, des vers imparfaits auxquels il manquait quelques pieds ou quelques syllabes.

CATALEPSIE, s. f. Maladie où l'on reste tout à coup immobile avec la respiration libre.

CATALEPTIQUE, adj. de t. g. *ka-ta-lep-ti-ke.* Qui est attaqué de la catalepsie.

CATALOGUE, s. m. *ka-ta-lo-ghe.* Liste, dénombrement des livres d'une bibliothèque ou d'une librairie.

CATALOPTIQUE, s. m. *ka-ta-lop-ti-ke.* t. de médecine. Remède pour faire disparaître les marques des cicatrices.

CATANANCE, subst. f. Plante.

CATAPLASME, s. m. *ka-ta-plas-me.* Emplâtre propre à fomenter, à fortifier, à amollir et à résoudre, etc.

CATAPLEXIE, s. fém. *Ca-ta-plek-ci-e.* Engourdissement soudain dans les membres du corps.

CATAPUCE *ou* **ÉPURGE**, s. f. Plante, violent purgatif.

CATAPULTE, s. f. Ancienne machine de guerre pour lancer des traits.

* **CATARACTE**, s. f. Epaississement du cristallin qui prive l'œil de la vue. Chute, avec grand bruit, des eaux d'un fleuve.

CATARRHAL, ALE, adj. *ka-ta-ral.* Qui provient de fluxion. *Fièvre catarrhale.*

CATARRHE, s. m. *ka-ta-re.* Fluxion qui tombe sur quelque partie du corps. Gros rhume.

CATARRHEUX, EUSE, adject. *ka-ta-reu.* Sujet au catarrhe.

CATASTROPHE, s. f. *ka-tas-tro-fe.* Dernier et principal événement d'une tragédie. Fig. Fin malheureuse.

CATÉCHISER, v. act. *ka-té-chi-zé.* Instruire des mystères de la foi. Fig. Tâcher de persuader quelque chose. Fam.

CATÉCHISME, s. m. Instruction sur les mystères de la foi. Le livre qui contient cette instruction.

CATÉCHISTE, s. m. Celui qui enseigne le catéchisme aux enfans.

CATÉCHUMÈNE, s. m. *ka-té-ku-mè-ne.* Celui que l'on instruit pour le disposer au baptême.

CATÉGORIE, s. f. t. de logique. Classe dans laquelle on range plusieurs choses de différente espèce, mais de même genre.

CATÉGORIQUE, adj. de t. g. *ka-té-go-ri-ke.* Qui est dans l'ordre, selon la raison. Précis et non équivoque. *Une réponse catégorique.*

CATÉGORIQUEMENT, adv. *ka-té-go-ri-ke-man.* Pertinemment, à propos.

*.**CATHÉROLES**, s. f. pl. Lieu où les lapins font leurs petits, et qu'ils rebouchent chaque jour.

CATHARTIQUE, adj. de t. g. *ka-tar-ti-ke.* t. de pharm. Purgatif.

CATHÉDRALE, adj. f. *ka-té-dra-le.* Il n'est d'usage qu'en cette phrase, *Eglise cathédrale*, qui se dit de la principale église d'un évêché. Il est aussi subst.

CATHÉDRANT, s. m. *ka-té-dran.* Théologien ou philosophe qui préside à une thèse.

CATHÉRÉTIQUE, adj. de tout genre. *ka-té-ré-ti-ke.* Il se dit des remèdes qui rongent les chairs. Il est aussi subst.

CATHÉTER, s. m. *ka-té-ter.* Instrument de chirurgie. C'est une sonde creuse et recourbée pour être introduite dans la vessie.

* **CATHÉTÉRISME**, s. m. Opération par le moyen de laquelle on tire, avec le cathéter, l'urine de la vessie, ou l'on y fait des injections.

CATHOLICISME, s. m. Religion catholique.

CATHOLICITÉ, s. f. Il se dit, soit de la doctrine de l'église catholique, soit des personnes qui en font profession. Il se prend aussi pour tous les pays catholiques.

CATHOLICON, s. m. Remède composé de plusieurs sortes d'ingrédiens, qu'on dit être propre à plusieurs sortes de maladies.

CATHOLIQUE, adj. de t. g. *ka-to-li-ke.* Qui est universel, répandu partout. *La foi, la religion catholique.* Ce mot est aussi subst., et il désigne alors un homme qui professe la religion chrétienne.

CATHOLIQUEMENT, adv. *ka-to-li-ke-man..* Conformément à la foi de l'église catholique.

CATI, s. m. Apprêt propre à rendre les étoffes plus fermes et plus lustrées.

EN **CATIMINI**, adv. En cachette. Il est du style familier.

CATIN, subst. m. Bassin dans lequel est reçu un métal fondu.

CATIR, v. act. Donner le lustre à une étoffe.

CATOGAN, s. m. Cheveux de la partie postérieure de la tête, réunis, repliés et attachés avec un lien. Il est vieux.

CATON, s. m. Nom d'un romain célèbre.

On le donne à un homme très-sage, ou qui affecte de l'être.

* CATOPES, s. f. plur. Nageoires de certains poissons.

CATOPTRIQUE, subst. f. *ka-top-tri-ke.* Science qui explique les effets de la réflexion de la lumière.

* CATOQUE, s. m. t. de médec. Long tétanos.

CAUCHEMAR, s. m. *kô-che-mar.* Oppression nocturne si grande, qu'on ne peut ni respirer, ni crier, et durant laquelle il semble qu'on ait un poids sur la poitrine.

CAUCHOIS, s. m. *kô-chod.* Habitans du pays de Caux. On donne cette épithète à de gros pigeons qui viennent de ce pays.

CAUDATAIRE, s. m. *kô-da-tè-re.* Celui qui porte la queue de la robe d'un cardinal.

CAUDÉ, ÉE, adj. *kô-dé.* t. de blason. Il se dit des comètes et des étoiles qui ont une queue.

CAUDEBEC, s. m. *kô-de-bèke.* Chapeau de laine dont la première fabrique a été dans la ville de Caudebec.

* CAUDIMANE, s. m. et adj. Animal qui saisit avec la queue, comme le singe.

CAULÉDON, s. m. terme de chirurgie. Fracture d'un os long.

CAULESCENTE, adj. f. t. de botan. Qui a une tige.

CAULICOLES, s. f. pl. *kô-li-ko-le.* t. d'architecture. Tiges qui sortent d'entre les feuilles d'acanthe. On les nomme aussi, *tigettes.*

CAULINAIRE, adj. de t. g. t. d'anat., qui a rapport à la tige.

CAURIS ou CORIS, s. f. Petite coquille qui sert de monnaie dans plusieurs contrées de l'Inde et de l'Afrique.

CAUSALITÉ, s. f. *kô-za-li-té.* t. didactiq. Manière dont une chose agit.

CAUSATIF, IVE, adj. *kô-sa-tife.* t. de grammaire. *Particule, conjonction causative,* dont on se sert pour rendre raison de ce qui a été dit.

CAUSE, s. f. *kô-ze.* Principe, ce qui fait qu'une chose est. Motif, sujet, cause, raison. t. de pratiq. Droit cédé à un autre. *Ses héritiers ou ayans cause.* Intérêt. *La cause de l'Etat.* Procès qu'on plaide à l'audience. *Gagner, perdre sa cause. Prendre le fait et cause de quelqu'un,* se déclarer pour quelqu'un. *Etre cause,* être la cause.

A cause, prép. En considération de... *A cause que,* conjonct. Parce que.

CAUSER, v. a. *kô-zé.* Etre cause. v. n. S'entretenir familièrement avec quelqu'un. Parler trop, parler inconsidérément. *Ne lui dites que ce que vous voudrez que tout le monde sache, car il aime à causer.* Parler avec malignité. *Votre conduite est indiscrète, on en cause.*

CAUSERIE, s. f. *kô-se-ri-e.* Babil.

CAUSEUR, EUSE, adj. et s. *kô-seur, eu-ze.* Qui parle beaucoup. Il se prend aussi pour des personnes qui parlent indiscrètement.

* CAUSEUSE, fig. Espèce de fauteuil dont le siége est couvert d'un coussin.

CAUSTICITÉ, s. f. *kôs-ti-ci-té.* Qualité de ce qui est caustique. Inclination à dire ou à écrire des choses mordantes.

CAUSTIQUE, adj. de t. g. Brûlant, corrosif. *Remède, herbe caustique.* Fig. Mordant, satirique. *Il est caustique, il a l'humeur caustique.* En géométrie, c'est la courbure sur laquelle se rassemblent les rayons réfléchis ou rompus par une surface.

* CAUSUS, s. m. t. de médecine. Fièvre ardente.

CAUTÈLE, s. f. *kô-tè-le.* Finesse, ruse. Il est vieux. t. de droit. Précaution. *Absolution à cautèle.*

CAUTELEUSEMENT, adv. *kô-te-leu-ze-man.* Avec ruse, avec finesse. Il se prend toujours en mauvaise part.

CAUTELEUX, EUSE, adj. *ko-te-leu, eu-ze.* Rusé, fin. Il se prend en mauvaise part.

CAUTÈRE, s. m. *kô-tè-re.* Ouverture qu'on fait dans la chair en la brûlant avec un bouton de feu, ou avec un caustique, pour produire un ulcère artificiel et détourner les humeurs. Le bouton de feu ou le caustique qui fait cette ouverture.

CAUTÉRETIQUE, adj. de t. g. *kô-té-re-ti-ke.* Qui brûle, qui consume les chairs.

CAUTÉRISATION, s. f. *kô-té-ri-za-cion.* Action de faire un cautère.

CAUTÉRISER, v. a. *kô-té-ri-zé.* Brûler de la manière que font les caustiques.

CAUTÉRISÉ, ÉE, part. et adj. Fig. *Conscience cautérisée,* conscience corrompue, endurcie.

CAUTION, s. f. *kô-cion.* Celui qui s'oblige à payer pour un autre, dans le cas où ce dernier ne voudrait ou ne pourrait pas payer.

CAUTIONNEMENT, s. m. *ko-ci-o-ne-man.* Acte par lequel on s'oblige pour un autre.

CAUTIONNER, v. a. *kô-ci-o-né.* Se rendre caution.

CAVAGNOLE, s. m. *ka-va-gno-le.* (mouillez le *gn.*) Jeu de hasard.

CAVALCADE, s. f. Marche de gens à cheval avec ordre, pompe et cérémonie. Il se dit aussi d'une simple promenade à cheval.

CAVALCADOUR, adj. m. *Ecuyer cavalcadour,* officier du roi qui a soin des chevaux et de l'équipage de l'écurie.

CAVALE, s. f. Jument, femelle du cheval.

CAVALERIE, subst. f. Gens de guerre à cheval.

CAVALIER, s. m. *ka-va-lié.* Homme qui est à cheval. *Etre bon, mauvais cavalier,* se tenir bien ou mal à cheval. On dit d'une femme, *Elle est bonne cavalière.* Homme de guerre dans une compagnie de gens à cheval. On dit d'un jeune homme leste et bienfait, *C'est un joli cavalier.* Pièce de fortification de terre fort élevée, et où l'on met du canon, pour l'attaque ou la défense d'une place.

CAVALIER, IÈRE, adj. *Air cavalier, mine cavalière.* Air libre, aisé, dégagé. *Réponse, manière cavalière,* un peu brusque et hautaine. *Propos cavalier,* trop libre. *A la cavalière,* adv. En cavalier.

CAVALIÈREMENT, adv. *ka-va-li-è-re-man.* De bonne grâce, plus en homme du monde, qu'en maître de l'art. *Il danse, il écrit cavalièrement.* Il signifie plus souvent d'une manière brusque, hautaine, inconsidérée.

* CAVALQUET, s. m. *ka-val-kè.* Manière de sonner la trompette en traversant les villes.

* CAVATINE, s. f. Air court, sans reprise ni seconde partie.

CAVE, s. f. Lieu souterrain pour serrer le vin. Sorte de caisse où l'on met des liqueurs pour les transporter sûrement d'un lieu à un autre. Fonds d'argent que chacun des joueurs met devant soi à certains jeux. En anatomie, *Veine cave*, le plus gros de tous les vaisseaux du corps humain, qui rapporte au cœur le sang des extrémités. En terme d'astronomie, *Lune cave*, mois lunaire de vingt-neuf jours.

CAVEAU, s. m. *ka-vô.* Petite cave, lieu souterrain dans les églises, où l'on met des corps morts.

CAVECÉ, ÉE, adj. *Un cheval rouan, cavecé de noir*, qui a la tête noire.

CAVÉE, s. f. Chemin creux.

CAVER, s. m. *ka-vé.* Creuser, miner. *Se caver.* En t. de jeu, c'est faire fonds d'une quantité d'argent.

CAVERNE, s. f. Antre, lieu creux dans un rocher, dans une montagne, sous terre. Fig. *Cette maison est une caverne de brigands.*

CAVERNEUX, EUSE, adj. *ka-ver-neù.* Plein de cavernes. *Pays caverneux. Montagnes caverneuses. Corps caverneux*, t. d'anat. Une des parties de la verge.

* CAVERNOSITÉ, s. f. Espèce vide d'un lieu caverneux.

CAVESSON ou CAVEÇON, s. m. Fer qui se met sur le nez des jeunes chevaux, pour les dompter et les dresser.

CAVET, s. m. *ka-vè.* t. d'archict. et de menuiserie. Moulure rentrante dans le profil, et d'un quart de cercle.

CAVIAR ou CAVIAL, s. m. Nom qu'on donne aux œufs d'estrugeon salés.

CAVILLATION, subst. f. *ka-vil-la-cion.* Sophisme, raisonnement captieux.

* CAVIN, s. masc. *ka-vein.* t. de guerre. Chemin creux propre à favoriser les approches d'une place.

CAVIT, s. f. Vide dans un corps solide.

CAYES, s. f. pl. Bancs de rochers.

CE, CET, CETTE, et au pl. CES, pron. démonst. qui indique les personnes et les choses.

CÉANS, adv. *céan.* Ici dedans. Il ne se dit que de la maison où l'on est quand on parle. *Le maître de céans.*

CECI, pronom démonst., qui se dit pour cette chose-ci.

CÉCITÉ, s. f. l'état d'une personne aveugle. *Cécité* se dit au propre, et *Aveuglement*, au figuré.

CÉDANT, ANTE, adj. *cé-dan.* t. de prat. Qui cède son droit.

CÉDER, v. a. *cé-dé.* Laisser, abandonner à... *Céder la place, le pas, le haut du pavé.* Transporter à... *Céder ses droits, ses prétentions.* v. n. Se soumettre. Acquiescer. Se reconnaître inférieur.

CÉDILLE, s. f. *cé-di-glie.* (mouillez les *ll.*) Petite virgule qu'on met au-dessous du C, quand il précède un A; un O ou un U, afin qu'on le prononce comme un S. *Garçon, Reçu, Venez-ça.*

CÉDRAT, s. m. Nom d'une espèce de citron, et de l'arbre qui le porte.

CÈDRE, s. m. Arbre odoriférant. Espèce de citron dont on fait une certaine boisson que l'on nomme *Aigre-de-cèdre.*

CÉDULE, s. f. Écrit, billet sous seing privé, par lequel on reconnaît devoir quelque somme. On se sert plutôt du mot de *billet.* En t. de palais, *Cédule évocatoire*, est un acte par lequel on déclare qu'on évoque un procès.

* CEIGNANTE, s. f. Douzième vertèbre du dos.

CEINDRE, v. act. Entourer, environner.

CEINTRAGE, s. m. t. de mar. qui se dit de tous les cordages qui ceignent, qui lient un vaisseau.

CEINTURE, s. f. Ruban, cordon, etc., avec quoi on se ceint par le milieu du corps. Bord d'en haut d'une culotte ou d'une jupe, endroit du corps où l'on attache la ceinture. On dit aussi, *Ceinture de muraille, ceinture de deuil.*

CEINTURETTE, s. Petite bande de cuir qui entoure le cor de chasse.

CEINTURIER, s. m. *cein-tu-rié.* Faiseur ou vendeur de ceintures, ceinturons et baudriers.

CEINTURON, s. m. Sorte de ceinture à laquelle tient le fourreau de l'épée.

CELA, pronom démonst. qui signifie, cette chose-là. *Cela est bon.* Seul, il exprime, comme *Ceci*, une chose qu'on tient et qu'on montre; opposé à *ceci*, le premier se dit d'une chose plus éloignée, et le second d'une chose qui est plus proche. *Je n'aime pas ceci, donnez-moi cela.* Il se dit fam. des personnes. On dit d'un enfant, *cela ne fait que jouer.*

CÉLADON, s. m. Vert pâle. Jeune homme beau et galant.

CÉLÉBRANT, s. m. *cé-lé-bran.* Celui qui dit la messe, qui officie.

CÉLÉBRATION, s. f. *cé-lé-bra-cion.* L'action de célébrer. *Célébration de la messe, d'une messe, d'un mariage.*

CÉLÈBRE, adj. de tout g. Renommé, qui a une grande réputation.

CÉLÉBRER, v. a. *cé-lé-bré.* Exalter, louer avec éclat, publier avec éloge. Solenniser. *Célébrer les fêtes, la messe*, la dire. *Un mariage*, le faire avec les cérémonies requises. *Des noces*, les faire avec éclat. *Un concile*, le tenir.

CÉLÉBRITÉ, subst. f. Solennité. Grande réputation.

CÉLER, verbe act. *cé-lé.* Taire, cacher.

CÉLERI, s. m. Herbe potagère.

CÉLÉRITÉ, s. fém. Vitesse, promptitude dans l'exécution.

CÉLESTE, adj. de tout g. Qui appartient au ciel. Divin, excellent, extraordinaire.

CÉLIAQUE, adj. de t. g. *sé-li-a-ke.* Il se dit d'un flux de ventre et d'une artère qui se partage vers le foie et la rate. *Artère, flux céliaque.*

CÉLIBAT, s. m. *sé-li-ba.* L'état d'une personne qui n'es pas mariée.

CÉLIBATAIRE, s. m. *cé-li-ba-tè-re.* Qui vit dans le célibat, quoique d'âge et d'état à pouvoir se marier.

CELLE, pron. fém. *Voyez* CELUI.

CELLÉRIER, IÈRE, s. *cé-lé-rié.* Religieux ou religieuse qui, dans un couvent, prend soin de la dépense de bouche.

CELLIER, s. m. *cé-lié.* Lieu au rez-de-chaussée d'une maison, dans lequel on serre du vin.

CELLULAIRE, adj. de t. g. *cé-lu-lè-re.* t. d'anatom. Qui se dit des parties du corps humain qui contiennent plusieurs petites cellules. *Membrane, tissu cellulaire.*

CELLULE, s. f. *cé-lu-le.* Petite chambre d'un religieux, d'une religieuse. Alvéole. Petite cavité du cerveau. Loges ou cavités des fruits, séparées entre elles par des cloisons.

CELTIQUE, adj. de tout g. *cel-ti-ke.* Il se dit de la langue et des monumens des Celtes, anciens peuples de la Gaule. Il est aussi substantif. *Le Celtique.*

CELUI, m. CELLE, f.; au plur., CEUX, CELLES, pron. démonst. Il se dit des personnes et des choses.

CELUI-CI, CELLE-CI; au plur., CEUX-CI, CELLES-CI, pron. démonst.

CELUI-LA, CELLE-LA; au pl., CEUX-LA, CELLES-LA, pron. démonst.

CÉMENTATION, s. fém. *cé-man-ta-cion.* Opération de chimie qui consiste à arranger des métaux dans un vaisseau avec du soufre, des sels, du charbon, de la brique pilée, etc., et à exposer ce mélange à l'action du feu. *Le mélange s'appelle Cément* ou *Poudre cémentatoire.*

CÉMENTATOIRE, adj. de tout genre. *cé-man-ta-toa-re.* t. de chimie. Qui est relatif à la cémentation. On appelle, quoique improprement, *cuivre cémentatoire*, le cuivre qui a été précipité de certaines eaux vitrioliques par le moyen du feu.

CÉMENTER, v. a. *cé-man-té.* Faire la cémentation. Purifier l'or, etc.

CÉNACLE, s. m. Il n'est d'usage qu'en style de l'Ecriture sainte, pour signifier, salle à manger.

CENDRE, s. f. *san-dre.* La poudre qui reste du bois et des autres matières combustibles après qu'elles ont été brûlées et consumées par le feu. Au pl. Il se dit de la cendre bénite dont le prêtre marque le front des fidèles en forme de croix, le premier jour du carême. *Réduire en cendre un pays*, le désoler, le ravager. *Feu caché sous la cendre*, passion qui n'est pas bien éteinte. *Cendre de plomb*, menu plomb.

CENDRÉ, ÉE, adj. *san-dré.* Qui est de couleur de cendre.

CENDRÉE, s. *fém.* *san-dré-e.* Ecume de plomb. Menu plomb pour la chasse.

CENDREUX, EUSE, adj. *san-dreu.* Qui est plein de cendres. En t. de serrurier, *Un fer cendreux*, est celui qui, étant poli, paraît piqué de petits points.

CENDRIER, s. m. *san-drié.* Partie du fourneau qui est au-dessous de la grille dans laquelle tombent les cendres.

CÈNE, s. f. Le souper que notre Seigneur fit avec ses apôtres la veille de sa passion. La communion des Calvinistes.

CÉNELLE, s. f. *cé-nè-le.* Fruit du houx, qui est petit et rouge.

CÉNOBITE, s. m. Religieux qui vit en communauté.

CÉNOBITIQUE, adj. de tout genre. *cé-no-bi-ti-ke.* Qui appartient au cénobite. *Vie cénobitique.*

CÉNOTAPHE, s. m. *cé-no-ta-fe.* Tombeau vide dressé à la mémoire d'un mort enterré ailleurs, ou dont on ne peut trouver le corps.

CENS, s. m. *sance.* Redevance en argent que certains biens devaient annuellement au seigneur du fief dont ils relevaient.

CENSE, s. f. *san-se.* Métairie, ferme. Il n'est en usage qu'en certains endroits de la France.

CENSÉ, ÉE, adj. *san-cé.* Réputé. *Une loi est censée abolie par le non-usage.*

CENSEUR, s. m. *san-ceur.* Magistrat de l'ancienne Rome qui tenait un registre du nombre des citoyens, et qui avait droit de rechercher leurs mœurs et leur conduite. Celui qui reprend, qui contrôle les actions d'autrui. Il se prend en bonne ou en mauvaise part, et c'est l'épithète qui le détermine. Sans épithète, il se prend en mauvaise part. Critique qui juge les ouvrages d'esprit. *Censeurs royaux*, et absolument *censeurs*, ceux que le chancelier de France commettait pour l'examen des livres. *Censeurs*, dans les universités, officiers nommés pour examiner la capacité des récipiendaires.

CENSIER, adj. *san-cié.* A qui le sens est dû. *Seigneur censier.*

CENSIER, IÈRE, s. Qui tient une cense à ferme.

CENSITAIRE, s. m. *san-ci-tè-re.* Celui qui doit cens et rente à un seigneur de fief.

CENSIVE, s. f. *san-ci-ve.* Redevance en argent ou en denrées, due au seigneur de fief. L'étendue des terres roturières qui dépendaient d'un fief, et qui devaient lods et ventes.

CENSUEL, ELLE, adj. *san-suel.* Qui a rapport au cens. *Droit censuel, rente censuelle.*

CENSURABLE, adj. de t. g. *san-su-ra-ble.* Qui mérite censure. *Action, conduite, proposition censurable.*

CENSURE, s. f. *san-su-re.* Correction, répréhension. Jugement qui porte condamnation. Excommunication, interdiction d'exercice. En parlant des anciens Romains,

on appelle *Censure*, la dignité et la fonction de censeur.

CENSURER, v. a. *san-su-ré*. Reprendre. En matière de dogme, *censurer un livre*, *une proposition*, c'est déclarer qu'un livre, qu'une proposition contient des erreurs.

CENT, adj. numéral m. et f. *san*. Nombre contenant dix fois dix. Il est quelquefois s. m. *Un cent d'œufs.*

CENTAINE, s. f. *san-tè-ne*. Nombre collectif qui renferme cent unités. *A centaines*, *par centaines*. adv. En grande quantité.

CENTAINE, s. f. Le brin de fil ou de soie par lequel tous les fils d'un écheveau sont liés ensemble.

CENTAURE, s. m. *san-tô-re*. Animal fabuleux, moitié homme et moitié cheval. Une des constellations australes.

CENTAURÉE, s. f. *san-tô-ré-e*. Plante dont il y a deux sortes, la grande et la petite. Les fleurs de cette dernière sont d'un grand usage en médecine.

CENTENAIRE, adj. de t. g. *san-te-nè-re*. Qui a cent ans, qui contient cent ans. *Nombre*, *possession*, *prescription centenaire*.

CENTENIER, s. m. *san-te-nié*. Capitaine de cent hommes. *Le centenier de l'Evangile.*

* CENTI, *san-ti*. Nom générique des mesures nouvelles, qui signifie la centième partie.

* CENTIARE, s. m. *san-tia-re*. Mesure de superficie. La centième partie de l'are.

CENTIÈME, adj. de t. g. *san-tiè-me*. Nombre d'ordre de cent. Il s'emploie aussi substantivement.

* CENTIGRAMME, s. m. *san-ti-gra-me*. Mesure de pesanteur, la centième partie du gramme, environ un cinquième de grain.

* CENTIME, s. m. *san-ti-me*. t. des nouvelles monnaies. Centième partie du franc. Il répond à un cinquième du sou.

* CENTIMÈTRE, s. m. *san-ti-mè-tre*. Mesure de longueur, la centième partie du mètre, environ quatre lignes et un tiers.

* CENTINODE, s. f. (*Voyez* RENOUÉE.)

CENTON, s. m *san-ton*. Ouvrage de poésie composé de vers ou parties de vers empruntés de quelque auteur célèbre. Par extension, ouvrage rempli de morceaux dérobés.

CENTRAL, ALE, adj. *san-tral*. Qui est dans le centre. *Point central*, le point du centre. *Feu central*, le feu que quelques philosophes croient être au centre de la terre. *Force centrale*, la force par laquelle un corps qui se meut tend à s'éloigner ou à s'approcher d'un centre. On appelait *écoles centrales*, des écoles établies dans chaque département, pour le second degré d'instruction.

* CENTRALISATION, s. f. *san-tra-li-za-cion*. Mot nouveau qui n'est usité que dans cette phrase, *centralisation des pouvoirs*, leur réunion dans un petit nombre de personnes.

* CENTRALISER, v. a. *san-tra-li-zé*. Réunir dans un centre commun.

CENTRE, s. m. *san-tre*. Le point du milieu du cercle ou d'une sphère. Il se dit aussi en parlant d'une figure ovale, carrée, etc. *Centre de gravité*, le point par lequel un corps étant suspendu, ses parties demeurent en équilibre. Le lieu où les choses tendent naturellement. *Chaque chose tend à son centre.* Milieu. *Le centre de la France*, *d'une ville.* Fig. *Le centre des affaires*, le lieu où se traitent la plupart des affaires. *Paris est le centre des affaires.*

CENTRIFUGE, adj. de t. g. *san-tri-fu-je*. t. de physique. Qui tend à s'éloigner du centre. *Force centrifuge.*

CENTRIPÈTE, adj. de t. g. *san-tri-pè-te*. t. de physique. Qui tend à s'approcher du centre. *Force centripète.*

CENTUMVIR, s. m. *san-tome-vir*. Officier de l'ancienne Rome, établi pour juger certaines affaires civiles.

CENTUMVIRAL, ALE, adj. *san-tome-vi-ral*. Qui appartient aux centumvirs.

CENTUPLE, s. m. *san-tu-ple*. Cent fois autant. Il est aussi adjectif.

CENTUPLER, v. a. *san-tu-plé*. Rendre cent fois plus grand.

CENTURIATEURS, s. m. pl. *san-tu-ri-a-teur*. Auteurs allemands luthériens qui ont composé une histoire ecclésiastique divisée par siècles. *Les centuriateurs de Magdebourg.*

CENTURIE, s. f. *san-tu-rie*. Centaine. *Le peuple romain fut distribué par centuries. Les centuries de Nostradamus*, prédictions de cet auteur, rangées par centaines de quatrains ou de sixains. On appelle aussi chacun de ces quatrains ou sixains, *Centurie*. C'est en ce sens qu'on dit, *faire une centurie.*

CENTURION, s. m. *san-tu-rion*. Centenier, capitaine de cent hommes, en parlant de l'ancienne milice romaine.

CEP, s. m. *cè-pe*. Pied de vigne. Il s'est dit autrefois au pluriel pour lien, chaîne.

CÉPEAU, s. m. t. de monnayage. Souche.

CÉPÉE, s. f. Touffe de plusieurs tiges de bois qui sortent d'une même souche.

CEPENDANT, adv. *se-pan-dan*. Pendant ce temps-là, néanmoins, toutefois, nonobstant cela.

* CÉPHALALGIE, s. f. *cé-fa-lal-gi-e*. t. de méd. Douleur de tête.

CÉPHALALOGIE, s. f. *cé-fa-la-lo-ji-e*. Partie de l'anatomie qui traite du cerveau.

* CÉPHALATOMIE, s. f. *cé-fa-la-to-mi-e*. Description anatomique de la tête.

* CÉPHALE, s. m. Espèce de papillon.

* CÉPHALÉE, s. f. *cé-fa-lé-e*. t. de méd. Douleur de tête invétérée.

CÉPHALIQUE, adj. de t. g *cé-fa-li-ke*. t. de méd. Qui appartient à la tête. *Veine*, *remède*, *poudre céphalique.*

* CÉPHALITIS, s. f. Inflammation du cerveau.

* CÉPHALOÏDE, adj. *cé-fa-lo-i-de*. Qui a la forme d'une tête.

CÉPHÉE, s. m. Constellation de l'hémisphère septentrional.

* CÉRAMIQUE, s. m. Lieu des funérailles à Athènes, où était une tuilerie.

CÉRAT, s. m. *cé-ra*. Espèce de pommade ou d'onguent dont la racine est la base.

* **CÉRATION**, s. f. Préparation à la fusion.

* **CÉRATOCÈLE**, s. f. Hernie de la cornée.

* **CÉRATOGLOSSE**, s. m. Muscle de la langue.

* **CÉRATOIDE**, adj. *cé-rà-to-i-de*. Qui a la forme d'une corne.

* **CÉRATOTOME**, s. m. Scalpel.

CERBÈRE, s. m. Chien à trois têtes qui, d'après la fable, gardait la porte des enfers. Fig. Portier brutal.

CERCLE, s. m. Cintre d'une courbe.

CERCEAU, s. m. *cer-sô*. Cercle de bois ou de fer qui sert à relier les tonneaux. Sorte de filet pour prendre les oiseaux. Au plur. Plumes du bout de l'aile des oiseaux de proie.

CERCELLE, s. f. *cer-cè-le*. Oiseau aquatique.

CERCLE, s. m. t. de géométrie. Figure ronde formée par une seule ligne, dont toutes les parties sont également distantes du milieu, qu'on appelle centre. Il signifie aussi la ligne circulaire qu'on appelle circonférence. Cerceau. Fig. *Cercle vicieux*, faux raisonnement, où l'on donne pour preuve ce qu'il faut prouver. Fig. Assemblée. *Tenir cercle*, *briller dans les cercles*. Il se dit aussi des Etats qui forment ensemble le cercle politique d'Allemagne.

CERCLER, v. a. Mettre des cercles.

CERCOSIS, s. f. t. d'anat. Excroissance.

CERCUEIL, s. m. *cer-keuil*. (mouillez l'*l*.) Bière, espèce de coffre où l'on met le corps d'une personne morte.

* **CÉRÉALE**, adj. f. Se dit des graines farineuses.

CÉRÉBRAL, **ALE**, adj. t. d'anat. Qui appartient au cerveau.

CÉRÉMONIAL, s. m. Livre où sont contenus l'ordre et les règles des cérémonies ecclésiastiques. Usage réglé en chaque cour, touchant les cérémonies politiques. Usage des cérémonies entre particuliers.

CÉRÉMONIE, s. f. Formes extérieures et régulières du culte religieux. Formalités qu'on observe dans les actions solennelles. *En cérémonie*, avec pompe et grand appareil. Façons civiles et respectueuses qui se font entre des particuliers. Il se prend quelquefois en mauvaise part, et signifie civilité importune et outrée. *C'est un grand faiseur de cérémonies. Sans cérémonie*, sans façon.

CÉRÉMONIEUX, **EUSE**, adj. *cé-ré-mo-ni-eu*. Qui fait trop de cérémonies.

CÉRÈS, s. f. *cé-rè-ce*. Déesse de la fable qui présidait aux moissons. Poét. Le blé.

CERF, s. m. *cer*. Espèce de bête fauve.

CERF-VOLANT, s. m. *cer-vo-lan*. C'est l'*escarbot*. Espèce de machine faite avec du papier collé sur des baguettes, que les enfans font aller en l'air par le moyen d'une ficelle à laquelle elle tient.

CERFEUIL, s. m. (mouillez l'*l*.) Plante potagère.

CERISAIE, s. f. *ce-ri-zè*. Lieu planté de cerisiers.

CERISE, s. f. *ce-ri-ze*. Fruit rouge à noyau.

CERISIER, s. m. *ce-ri-zié*. Arbre qui porte des cerises.

CERNE, s. m. Rond tracé sur la terre. Cercle livide autour des yeux.

CERNEAU, s. m. *cer-nô*. La moitié du dedans d'une noix tirée de la coque de noix encore verte. *Vin de cerneaux*, vin rosé qui est bon à boire dans la saison des cerneaux.

CERNER, v. a. *cer-né*. Faire un cercle autour de quelque chose. *Une place*, lui ôter toute communication, tout moyen de secours extérieur. *Des noix*, faire des cerneaux, et tirer le cerneau hors de la coque.

CERNÉ, **ÉE**, part. et adj. On dit qu'*Une personne a les yeux cernés*, quand elle les a abattus.

CÉROIM, s. m. *cé-ro-im*. Emplâtre de cire et de vin.

* **CÉROMEL**, s. m. Onguent de cire et de miel.

* **CÉROPISSE**, s. f. Emplâtre de cire et de poix.

CERTAIN, **AINE**, adj. *cer-tein*. En parlant des choses, indubitable, vrai. *La nouvelle est certaine*. Préfix, déterminé. *L'assemblée doit se tenir à jour certain*. En parlant des personnes, assuré. *J'en suis certain*. Il s'emploie aussi au lieu du pronom *quelque*, et se met aussi devant le substantif. *Certaines personnes*. Il est quelquefois subst. et signifie chose certaine. *Quitter le certain pour l'incertain*.

CERTAINEMENT, adv. *cer-tè-ne-man*. En vérité, indubitablement.

CERTES, adv. *cer-te*. Certainement, sans mentir, en vérité.

CERTIFICAT, s. m. *cer-ti-fi-ka*. Ecrit faisant foi de quelque chose.

CERTIFICATEUR, s. m. Qui certifie une caution, une promesse, un billet. *Notaire certificateur*, celui qui est autorisé à délivrer des certificats de vie aux pensionnaires de l'Etat.

CERTIFICATION, s. f. *cer-ti-fi-ka-cion*. t. de palais. Assurance par écrit.

CERTIFIER, v. a. *cer-ti-fié*. Témoignage qu'une chose est vraie.

CERTITUDE, s. f. Assurance pleine et entière. Stabilité.

CÉRUMEN, s. m. *cé-ru-mè-ne*. Matière jaunâtre et épaisse qui se trouve dans l'oreille.

CÉRUMINEUX, **EUSE**, adj. *cé-ru-mi-neu*. Qui tient de la cire. *Glandes cérumineuses*.

CÉRUSE, s. f. ou **BLANC DE PLOMB**, *cé-ru-ze*. C'est un plomb que le vinaigre a converti en une espèce de rouille blanche.

CERVAISON, s. f. *cer-vè-zon*. Temps où le cerf est gras et bon à chasser.

CERVEAU, s. m. *cer-vô*. Substance molle renfermée dans le crâne, etc. Fig. Esprit. *Cerveau débile*, *cerveau brûlé*, imagination ardente et déréglée.

CERVELAS, s. m. *cer-ve-lâ*. Espèce de grosse et courte saucisse remplie de chair salée et épicée.

CERVELET, s. m. cer-ve-lè. La partie postérieure du cerveau.

CERVELLE, s. f. cer-vè-le. La partie blanche, molle et spongieuse du cerveau. Figur.

CERVICAL, ALE, adj. t. d'anatom. Qui appartient au cou. *Glandes cervicales. Nerfs cervicaux.*

CERVOISE, s. fém. *cer-voa-ze.* Boisson faite avec du grain et des herbes. Il n'est guère en usage qu'en parlant de quelques breuvages des anciens.

CÉSAR, s. m. Nom propre d'un général romain. Il a été long-temps l'un des titres des empereurs romains. Fig. Il désigne le pouvoir temporel. *Rendre à César ce qui appartient à César* signifie, rendre aux princes de la terre les hommages qu'on leur doit, leur obéir, leur payer les contributions légalement établies.

CÉSARIENNE, adj. fém. *cé-za-ri-è-ne.* Qui ne se dit qu'avec le mot *opération.*

CESSANT, ANTE, adjectif. *cé-san.* Qui cesse.

CESSATION, s. f. *cè-sa-cion.* Intermission, discontinuation.

CESSE, s. fém. *cè-ce.* Il n'est employé qu'avec la préposition *Sans*, et il signifie toujours.

CESSER, *cé-cé.* v. n. et quelquefois act. Discontinuer.

CESSIBLE, adj. de t. g. *cè-ci-ble.* Qui peut être cédé. Il se dit au palais.

CESSION, s. fém. *cè-cion.* Transport, démission.

CESSIONNAIRE, adject. de tout genre. *cè-cio-nè-re.* Qui accepte une cession, un transport.

CESTE, s. m. Espèce de gantelet de fer ou de plomb dont les anciens athlètes se servaient dans les combats du pugilat.

CÉSURE, s. f. *cé-zu-re.* t. de poésie. Repos qui, dans les vers alexandrins, se fait après la sixième syllabe, et après la quatrième dans les vers de dix syllabes.

CET. *Voyez* CE.

CÉTACÉ, ÉE, adj. t. d'histoire naturelle. Il se dit des grands poissons. Il est aussi subst. *La baleine est du genre des cétacés.*

CÉTÉRAC, s. masc. *cé-té-rake.* Plante capillaire.

* CÉTOLOGIE, s. fém. Etude, connaissance, traité des cétacés.

* CÉVADILLE, s. fém. (mouillez les *ll.*) Graine caustique employée pour détruire les poux.

CEUX, pron. démonst. plur. de *celui.*

* CHA, s. m. Sorte de taffetas très-léger que les Chinois portent l'été.

CHABLAGE, s. m. Travail du chableur.

* CHABLEAU, s. m. Câble employé au chablage.

* CHABLER, verbe act. *cha-blé.* Attacher un câble à une pièce de bois pour la lever.

* CHABLEUR, s. m. *cha-bleur.* Celui qui est aux pertuis et aux passages des rivières, pour aider les voituriers par eau.

CHABLIS, s. m. *cha-bli.* Bois abattus dans les forêts par le vent.

CHABOT, s. m. *cha-bo.* Espèce de poisson qui a la tête plus grosse que le reste du corps.

* CHABOTS, s. m. pl. Menus cordages qui servent aux maçons à attacher leurs échafaudages.

CHABRAQUE, s. f. Espèce de caparaçon en étoffe ou en fourrure.

CHACAL, s. m. Loup d'Afrique.

CHACONNE, s. f. *cha-co-ne.* t. de musiq. Air de symphonie. — Danse.

CHACUN, UNE, pron. distrib. sans pl. Chaque personne ou chaque chose. Il se prend aussi collect. *Chacun en parle.*

* CHAFFÉE, s. f. Ecorce de grain.

CHAFOUIN, OUINE, *cha-fouein.* Qui est maigre, de petite taille et de mine basse. Il est aussi adjectif. *Air chafouin. Mine chafouine.*

CHAGRIN, s. m. *cha-grein.* Peine, affliction. Aigreur, colère. Il est aussi adj., et signifie, mélancolique, triste, fâcheux. *Esprit chagrin, humeur chagrine.*

CHAGRIN, s. m. Espèce de cuir fait de peau de mulet ou d'âne. Certaine étoffe de soie qui a des grains comme le chagrin.

CHAGRINANT, ANTE, adj. *cha-gri-nan.* Qui chagrine.

CHAGRINER, v. a. *cha-gri-né.* Attrister. SE CHAGRINER, verbe r. S'attrister.

CHAINE, s. fém. *ché-ne.* Lien composé d'anneaux entrelacés. Peine des galères. *Envoyer à la chaîne.* La troupe des criminels condamnés aux galères. *La chaîne est partie. De montagnes*, suites de montagnes. Figur. et poétiq. Servitude, captivité. *Ces peuples ont rompu leurs chaînes. Cet amant se plaît dans sa chaîne.* Figur. Enchaînement. *La chaîne des vérités, des idées.* On dit aussi, *Une chaîne d'occupations*, pour dire, une suite d'occupations. t. de tisseranderie et de draperie. Fils tendus sur le métier pour faire de la toile ou du drap. En matière de bâtiment, espèce de pilier de pierre de taille qui entre dans la construction d'un mur, et qui sert à le fortifier et à le lier. *Huissier à la chaîne, de la chaîne*, huissier du conseil du Roi, qui portait au cou une chaîne.

CHAINETTE, s. fém. *ché-nè-te.* Petite chaîne.

CHAINON, s. m. *ché-non.* Anneau d'une chaîne.

CHAIR, s. fém. *cher.* Substance molle et sanguine qui est entre la peau et les os de l'animal. En terme de l'écriture sainte, l'humanité, la nature humaine, un corps humain. *Le Verbe s'est fait chair; il s'est revêtu de notre chair; la résurrection de la chair.* L'homme terrestre opposé à l'homme spirituel. *Ecouter la chair et le sang.* Concupiscence. *Les aiguillons de la chair. Chair*, considérée comme aliment, se dit aussi des poissons, des fruits, mais plus ordinairement des oiseaux et des animaux terrestres. *Chair de brochet, de melon, de bœuf, etc.*

CHAIRE, subst. f. *chè-re.* Siége épisco-

copal, ou celui qu'un évêque a dans son église cathédrale. Tribune élevée d'un prédicateur ou d'un professeur. Il se dit aussi de l'emploi de professeur dans les universités. *Obtenir, occuper une chaire de philosophie, de théologie, etc.*

CHAISE, s. f. *chè-ze.* Siége à dos. Siége où l'on se met pour faire ses nécessités naturelles; on l'appelle ordinairement *Chaise per-cée.* Espèce de siége fermé et couvert, dans lequel on se fait porter par deux hommes. Voiture légère à deux roues.

CHALAND, ANDE, s. *cha-lan.* Il se dit de ceux qui achètent ordinairement chez un même marchand. Bateau plat pour transporter les marchandises. *Pain chaland*, sorte de gros pain assez blanc et fort massif. En ce sens, *chaland* est adjectif.

CHALANDISE, s. f. *cha-lan-di-ze.* Habitude d'acheter chez un marchand. Il se dit aussi de ceux à qui un marchand a accoutumé de débiter ses marchandises.

* CHALASIE, s. f. *ka-la-zie.* Relâchement des fibres de la cornée.

CHALASTIQUE, adj. de tout g. *ka-las-ti-ke.* Il se dit des remèdes relâchans.

* CHALAZES, s. f. plur. Glaire, cordons blanchâtres de l'œuf. s. f. sing. Tumeur des paupières.

CHALCITE, s. m. *kal-ci-te.* Minéral qui tient de l'airain.

CHALCOGRAPHE, s. m. *kal-ko-gra-fe.* Graveur en airain. Tout graveur sur métaux.

CHALCOGRAPHIE, s. f. *kal-ko-gra-fi-e.* L'art de graver sur l'airain et sur les autres métaux.

CHALDAIQUE, adj. de tout g. *kal-da-i-ke.* Qui appartient aux Chaldéens, anciens peuples de Babylone. *La langue chaldaïque.* Il est aussi substant.

CHALDEENS, s. m. plur. Anciens peuples de l'Orient. Il est aussi s. m. singul., et signifie alors la langue que parlaient ces peuples.

CHALE. *Voyez* SCHALL.

* CHALET, s. m. *cha-lè.* Petit bâtiment dans la Suisse, où l'on fait des fromages.

CHALEUR, s. fém. Qualité de ce qui est chaud. Figur. Grande affection, zèle, véhément, ardeur.

CHALEUREUX, EUSE, adj. *cha-leu-reu.* Qui a beaucoup de chaleur naturelle.

CHALIBÉ, ÉE, adj. *cha-li-bé.* Il se dit des préparations où il entre de l'acier.

CHALIT, s. masc. *cha-li.* Bois de lit. Il vieillit.

CHALOIR, v. n. *cha-loar.* Il ne se dit guère que dans cette phrase, *Il ne m'en chaut*, pour dire, il ne m'importe. Il est vieux.

CHALON, s. masc. Grand filet.

CHALOUPE, s. fém. Petit bâtiment de mer fort léger.

CHALUMEAU, s. m. *cha-lu-mô.* Tuyau de paille, de roseau, etc. En poésie, toute sorte de flûtes ou d'instrumens à vent qui composent une musique champêtre.

CHAMADE, s. m. Signal donné par les assiégés pour demander à capituler.

CHAMAILLER, v. n. *cha-ma-glié.* (mouilles *ll.*) Disputer, contester avec beaucoup de bruit. Ce mot est famil. On dit aussi, *Se chamailler.*

CHAMAILLIS, s. m. *cha-ma-gli.* (mouil. les *ll.*) Mêlée, combat où l'on chamaille. Fam.

CHAMARRER, v. a. *cha-ma-ré.* Orner, avec profusion et sans goût, un habit, un meuble, de galons, de dentelles, etc.

CHAMARRURE, s. f. *cha-ma-ru-re.* Manière de chamarrer. Galons, dentelles, etc. dont on chamarre.

CHAMBELLAGE, s. masc. *chan-bè-la-je.* Droit que le vassal devait au seigneur féodal en certaines mutations.

CHAMBELLAN, s. m. *chan-bè-lan.* Gentilhomme qui sert dans la chambre d'un prince. *Aller dîner au chambellan*, chez le premier maître d'hôtel du Roi.

CHAMBOURIN, s. m. *chan-bou-rin.* Espèce de pierre qui sert à faire les verres, le cristal.

CHAMBRANLE, s. masc. *chan-bran-le.* Ornement de menuiserie ou de pierre, qui borde les côtés des portes, des cheminées, etc.

CHAMBRE, s. f. *chan-bre.* Il se dit de la plupart des pièces d'une maison, principalement de celle où l'on couche. *Garder la chambre*, être indisposé et ne pouvoir sortir. *Chambre*, pris absolument, s'entendait autrefois de la chambre du Roi. *Gentilhomme de la Chambre.* Section d'une cour de justice. *Chambre des enquêtes, des vacations, des comptes, la grand'chambre.* Assemblée qui concourt à la confection des lois, ou qui a d'autres attributions politiques ou administratives : *Chambre des pairs, des députés, de commerce*, etc.; à Rome, *Chambre apostolique*; en Allemagne, *Chambre impériale*, etc. *Chambre ardente*, assemblée de juges commis pour connaître les malversations de ceux qui avaient manié les deniers publics, et de quelques autres affaires qui leur sont renvoyées. *Chambre d'une mine*, l'endroit de la mine où l'on met la poudre. *D'une cloche* ou *autres ouvrages de fonderie*, vide qui s'y est fait à la fonte lorsque la matière n'a pas coulé également partout. *D'un mortier, d'un canon*, espace ovale qu'on pratique en les fondant, et où l'on met la poudre pour lui donner plus de force. *Obscure.* En t. d'optique, espèce de boîte dans laquelle, par le moyen de verres disposés d'une certaine façon, on voit ce qui se passe au-dehors.

CHAMBRÉE, s. f. *chan-bré-e.* Nombre de soldats qui logent ensemble. Produit d'une recette à la comédie.

CHAMBRELAN, s. m. *chan-bre-lan.* On appelait ainsi, avant la suppression des maîtrises, les ouvriers qui travaillent en chambre, parce qu'ils n'étaient pas maîtres. Locataire qui n'occupe qu'une chambre dans une maison. Il est popul.

CHAMBRER, v. n. *chan-bré.* Etre dans la même chambre. v. a. *Chambrer quelqu'un*, le tenir enfermé, le tirer à l'écart pour lui parler, pour le faire jouer et le duper.

CHAMBRETTE, s. f. *chan-brè-te.* Petite chambre. Fam.

CHAMBRIER, s. m. *chan-brié.* C'était un officier claustral dans quelques monastères. *Grand chambrier*, autrefois celui qui avait l'intendance de la chambre du Roi.

CHAMBRIÈRE, s. fém. *chan-briè-re.* Servente de personnes d'une fortune médiocre. En t. de manége, c'est un bâton auquel est attachée une courroie.

CHAME *ou* CAME, s. f. Nom générique de coquillage.

CHAMEAU, s. m. *cha-mô.* Animal haut de jambes, qui a le cou fort long et la tête petite, les oreilles courtes, et une espèce de bosse sur le dos.

CHAMELIER, s. m. *cha-me-lié.* Qui conduit des chameaux.

CHAMOIS, s. masc. *cha-moa.* Espèce de chèvre sauvage. C'est aussi la peau préparée de cet animal.

CHAMOISERIE, s. f. *cha-moa-ze-ri-e.* Lieu où l'on prépare les peaux de chamois.

CHAMOISEUR, s. m. *cha-moa-zeur.* Celui qui prépare les peaux de chamois.

CHAMP, s. m. *chan.* Pièce de terre labourable sans clôture. Etendue qu'embrasse une lunette d'approche. *Cette lunette a trop de champ.* Figur. Occasion, sujet, matière. *On lui a donné un beau champ pour acquérir de la gloire. Voilà un beau champ pour l'histoire.* Figur. Un fond sur lequel on peint, on grave, on représente quelque chose. En mécanique, *Roue de champ*, celle qui est horizontale, et dont les dents sont perpendiculaires. *De bataille*, place où se livre le combat entre deux armées. Figur. *Il a bien pris son champ de bataille.* Il a pris ses avantages pour réussir. Figur. *Le champ de bataille lui a demeuré*, il a eu l'avantage dans une dispute. *Champ clos*, lieu enfermés de barrières, dans lequel deux ou plusieurs personnes vidaient autrefois leurs différens par les armes, avec la permission du prince et du magistrat. Au pluriel, il signifie toutes sortes de terres, tant labourables, que prés, bois, bruyères, etc. *Mener les vaches aux champs.* Il se dit aussi de tous les lieux qui ne sont point dans les villes ou dans les fauxbourgs. *Maisons des champs.* Fig. *Courir les champs*, être fou. Famil. *Avoir la clef des champs*, la liberté d'aller où l'on veut. On dit fig. et fam. d'une personne qui se fâche aisément, qu'*Un rien la met aux champs. Sur-le-champ*, adv. Sur l'heure même, sans délai. *A chaque bout de champ*, adv. A chaque moment, à tout propos.

CHAMPART, s. m. *chan-par.* Droit de lever une certaine quantité de gerbes dans l'étendue de sa censive.

CHAMPÊTRE, adj. de t. g. *chan-pê-tre.* Qui appartient aux champs, écarté des villes et des autres habitations. Il est aussi substantif.

CHAMPI, s. m. *chan-pi.* Papier propre pour les châssis.

CHAMPIGNON, s. m. *chan-pi-gnon.* (mouillez le *gn.*) Plante spongieuse de la famille cryptogame. Charbon qui se forme au lumignon d'une chandelle, etc. Au pl. Certaines excroissances de chair spongieuses qui se forment dans les plaies et dans quelques parties du corps.

* CHAMPIGNONNIÈRE, s. f. Couche de fumier où viennent et où végètent des champignons.

CHAMPION, s. m. *chan-pion.* Celui qui combattait en champ clos. On appelle par raillerie un homme qu'on estime peu vaillant. *Un vaillant champion.*

* CHAMPLURE, s. f. Gelée légère qui a endommagé les vignes, les arbres.

CHANCE, s. f. Sorte de jeu de dés. Fig. Heureuse fortune.

CHANCELANT, ANTE, adj. *chan-ce-lan.* Qui chancelle. Fig. *Esprit chancelant*, irrésolu. *Fortune chancelante*, mal assurée.

CHANCELER, v. n. *chan-ce-lé. Je chancelle. Je chancelais.* Etre peu ferme sur ses pieds, pencher de côté et d'autre comme si on allait tomber. Il se dit fig. dans les choses morales, et signifie, n'être pas ferme, n'être pas assuré.

CHANCELIER, s. m. *chan-ce-lié.* Autrefois chef de la justice en France. Les princes, les églises cathédrales, les universités avaient aussi des *chanceliers.* En plusieurs échelles du Levant, celui qui a le sceau du consulat.

CHANCELIÈRE, s. f. La femme du chancelier. Caisse de bois garnie de peau d'ours, qui sert à mettre les pieds pendant l'hiver.

CHANCELLEMENT, s. m. *chan-cè-le-man.* Action de ce qui penche de côté et d'autre.

CHANCELLERIE, s. f. *chan-cè-le-ri-e.* Lieu où s'expédient les affaires qui regardent les sceaux. Maison destinée pour le chancelier.

CHANCEUX, EUSE, adj. *chan-ceu.* Qui est en bonheur.

CHANCIR, v. n. Moisir, en parlant des choses qui se mangent. On dit aussi, *Se chancir.*

CHANCISSURE, s. f. Moisissure.

CHANCRE, s. m. Ulcère malin qui ronge la partie du corps sur laquelle il s'est formé. Pustule, élevure que la chaleur d'une fièvre ardente ou autre cause fait venir sur la langue, au palais, aux lèvres. Crasse qui s'amasse aux dents. En t. de jardinage, maladie qui ronge les arbres.

CHANCREUX, EUSE, adj. *chan-creu.* Qui tient de la malignité du chancre.

CHANDELEUR, s. f. Fête de la présentation de J.-C. au temple.

CHANDELIER, s. m. *chan-de-lié* Celui qui fait et vend de la chandelle. Ustensile où l'on met la chandelle.

CHANDELLE, s. f. *chan-dè-le.* Petit flambeau de suif ou de cire. Il se dit plus communément de la chandelle de suif.

CHANFREIN, s. f. Partie de la tête du

cheval qui est entre les sourcils depuis les oreilles jusqu'au nez.

* CHANFREINER, v. a. *chan-frè-né*. t. de menuisier. Couper de biais le bout d'une planche.

CHANGE, s. m. Troc d'une chose contre une autre. Banque, le métier de faire tenir, de remettre de l'argent d'une ville à une autre, de place en place. Le prix que le banquier prend pour l'argent qu'on prête selon le cours de la place. Le lieu où s'assemblent les banquiers et négocians pour traiter de leurs affaires. t. de vénerie. On dit qu'*Une bête donne le change*, lorsque, pour se dérober aux chiens, elle leur donne une autre bête à chasser. Fig. *Donner le change à quelqu'un*, détourner adroitement quelqu'un du dessein et des vues qu'il peut avoir, en lui donnant lieu de croire une chose pour une autre.

CHANGEANT, ANTE, adj. *chan-jan*. Variable, qui change facilement.

CHANGEMENT, s. m. *chan-je-man*. Mutation.

CHANGER, v. a. *chan-jé*. Quitter une chose en une autre. V. n. Quitter une chose pour une autre, comme dans le premier sens. Il se dit tant au figuré qu'au propre, et il ne s'emploie qu'avec la préposition *de*. *Changer d'habit*. Il se met quelquefois absolument. *Le temps va changer*.

CHANGÉ, ÉE, part. et adj. On dit qu'*Un homme est bien changé*, pour dire, qu'il a le visage bien changé, soit par l'âge, soit par la maladie, ou qu'il a changé entièrement de mœurs et de conduite.

* CHANGEUR, s. m. Préposé pour changer les espèces d'or ou d'argent.

* CHANLATTE, s. f. Chevron, madrier refendu.

CHANOINE, s. m. *cha-noa-ne*. Celui qui possède un canonicat. Fig. *Mener une vie de chanoine*, mener une vie douce et tranquille.

CHANOINESSE, s. f. *cha-noa-nè-ce*. Fille qui possédait une prébende dans un chapitre de filles.

CHANOINIE, s. f. *cha-noa-ni-e*. Canonicat. Il est peu usité.

CHANSON, s. f. Couplets que l'on chante sur quelque air. Fig. Sornette, discours ou raison frivole.

CHANSONNER, v. a. *chan-so-né*, Faire des chansons contre quelqu'un.

CHANSONNETTE, s. f. *chan-so-nè-te*. Petite chanson.

CHANSONNIER, IÈRE, adj. *chan-so-nié*. Qui fait des chansons. Famil. Recueil de chansons.

CHANT, s. m. *chan*. Elévation et inflexion de voix sur différens tons, avec modulation. Il se dit du ramage des oiseaux, du cri du coq, de la cigale. En parlant des poëmes épiques, on appelle *chant*, ce que dans d'autres poëmes on appelle *livre*.

CHANTANT, ANTE, adj. *chan-tan*. Qui se chante aisément, propre à être mis en chant.

CHANTEAU, s. m. *chan-tô*. Morceau coupé d'un grand pain. Morceau d'étoffe. Pièce du fond d'un tonneau.

CHANTEPLEURE, s. f. Sorte d'entonnoir. Fente pratiquée dans un mur pour laisser écouler les eaux.

CHANTER, v. a. *chan-té*. Pousser la voix avec des inflexions différentes, et avec modulation. Publier, célébrer. Il se dit aussi des oiseaux et de la cigale. *Pain à chanter*. Sorte de petit pain avec lequel on cachette des lettres.

CHANTERELLE, s. f. *chan-te-rè-le*. La corde la plus déliée d'un violon, etc. Oiseau mis dans une cage pour en attirer d'autres dans les filets.

CHANTEUR, EUSE, adj. Qui fait métier de chanter.

CHANTIER, s. m. *chan-tié*. Atelier où l'on travaille le bois de charpente, de charronnage. *Ouvrage sur le chantier*, ouvrage commencé, etc.

CHANTIGNOLE, subst. f. *chan-tig-no-le*. (mouillez le *gn*.) Pièce de bois qui soutient les pannes d'une charpente.

CHANTOURNÉ, s. m. Pièce d'un lit, qui se met entre le dossier et le chevet.

CHANTOURNER, v. a. *chan-tour-né* Couper en dehors une pièce de bois, de fer ou de plomb, suivant un profil.

CHANTRE, s. m. Celui dont la fonction est de chanter dans l'église au service divin. Chanoine d'église cathédrale ou collégiale, qui préside au chant. Il se dit fig. et poét. d'un poëte. *Le chantre de la Thrace*. On appelle aussi fig. et poét., les rossignols et autres oiseaux, *Les chantres des bois*.

CHANTRERIE, s. f. Dignité de chantre.

CHANVRE, s. m. Plante qui porte le chenevis, et dont l'écorce sert à faire de la filasse. Filasse de chanvre.

CHAOS, s. m. *ka-ô*, et devant une voyelle, *ka-os*. Confusion de toutes choses. Au propre, l'état où toutes choses étaient dans l'instant de la création. Fig. Toute sorte de confusion.

CHAPE, s. f. Ornement d'église qui s'agrafe par-devant, et va jusqu'aux talons. Couvercle d'un alambic. Partie de la boucle par laquelle elle tient au soulier ou à la ceinture.

CHAPÉ, adj. m. t. de blason. Il se dit de l'écu qui s'ouvre en chape ou en pavillon.

CHAPEAU, s. m. *cha-pô*. Coiffure des hommes. Certaines coiffures de diverses formes à l'usage des femmes. *De cardinal*, sorte de chapeau rouge, dignité de cardinal. *De fleurs*, couronne de fleurs, etc. Fam. Homme. *Il y avait là plusieurs femmes, et pas un chapeau*. Il est vieux.

CHAPEAU-CHINOIS, s. m. Instrument de musique.

CHAPELAIN, s. m. *cha-pe-lein*. Bénéficier titulaire d'une chapelle. Prêtre payé pour dire la messe chez un prince ou un particulier.

CHAPELER, v. a. *cha-pe-lé*. Oter le dessus de la croûte du pain.

CHAPELERIE, s. f. Commerce et fabrication de chapeaux.

CHAPELET, s. m. *cha-pe-lè.* Certain nombre de grains enfilés, sur lesquels on dit des *Avé Maria.* Couple d'étrivières garnies chacune d'un étrier, qui s'attachent au pommeau de la selle pour monter à cheval. Machine qui sert à élever les eaux. Elevures qui viennent autour du front, et qu'on croit être la marque de la maladie vénérienne.

CHAPELIER, s. m. *cha-pe-lié.* Celui qui fait ou vend des chapeaux.

CHAPELIÈRE, s. f. Celle qui vend des chapeaux, ou la femme d'un chapelier.

* CHAPELINE, s. f. Armure de tête. Il est vieux.

CHAPELLE, s. f. *cha-pè-le.* Petite église. Bénéfice simple. Toute l'argenterie dont on se sert dans une chapelle. *Chapelle ardente*, l'appareil funèbre qui environne le corps ou la représentation d'un défunt, avec un grand nombre de cierges allumés. Voûte d'un four.

CHAPELLENIE, s. fém. *cha-pè-le-ni-e.* Bénéfice d'un chapelain.

CHAPELURE, s. f. Ce que l'on a ôté de la croûte du pain en le chapelant.

CHAPERON, s. m. Ancienne coiffure commune aux hommes et aux femmes. Coiffe dont on couvre la tête des oiseaux de proie. Le haut d'une muraille de clôture fait en forme de toit. L'ornement relevé en broderie, qui est au dos de la chape.

CHAPERONNER, v. act. *cha-pe-ro-né.* Mettre un chaperon. *Une muraille, un oiseau de proie.*

CHAPERONNÉ, ÉE, part. et adject. *Oiseau chaperonné.*

* CHAPERONNIER, s. m. Oiseau qui porte aisément le chaperon.

CHAPIER, s. m. *cha-pié.* Celui qui porte chape.

CHAPITEAU, s. m. *cha-pi-tô.* Partie du haut de la colonne qui pose sur le fût. En t. de menuiserie, corniches et autres couronnemens qui se posent au-dessus des buffets, des armoires, etc. En chimie, vaisseau qu'on place au-dessus d'un autre appelé *Cucurbite*, et dans lequel s'élèvent les vapeurs ou liqueurs que le feu fait monter par la distillation.

CHAPITRE, s. m. Section d'un livre, d'un compte. Fig. La matière, le sujet dont on parle. *Puisque nous sommes sur ce chapitre, je vous dirai que...* Corps de chanoines d'une église cathédrale ou collégiale. Assemblée de chanoines, de religieux ou religieuses, pour traiter de leurs affaires. Lieu où se tient ordinairement cette assemblée.

CHAPITRER, v. a. *cha-pi-tré.* Faire réprimande, correction à un chanoine, ou à un religieux, en plein chapitre. Il n'est guère d'usage au propre. Fig. Réprimander une personne.

CHAPON, s. m. Coq châtré. Morceau de pain qu'on met bouillir dans le pot, et qu'on sert sur les potages maigres. *Le vol du chapon*, autrefois l'étendue de terre qui était autour de la maison seigneuriale.

CHAPONNER, v. a. *cha-po-né.* Châtrer un jeune coq.

CHAQUE, adj. de tout g. *cha-ke.* Il n'a point de pluriel, et se met toujours avant le subst. *chaque homme*

CHAR, s. m. Voiture à deux roues des anciens. Fig. *S'attacher au char de quelqu'un*, s'attacher à sa fortune. Poét. Caresse magnifique. On dit aussi poét. *Le char du Soleil, le char de la Lune.*

* CHAR-A-BANC, s. m. Sorte de voiture à quatre roues, longue et basse, qui a deux ou trois bancs sur lequel on s'assied.

CHARADE, s. f. Espèce d'énigme dont le mot est divisé par syllabes. *Mon premier* est le mot que forme la première syllabe; *mon second* est celui que forme la seconde syllabe; *mon tout* ou *mon entier* est le mot composé qui forme le sujet.

CHARANÇON, s. m. Petit ver qui ronge les blés dans les greniers.

CHARBON, s. m. Braise éteinte, *Charbon ardent*, braise non éteinte ou morceau de bois embrasé qui ne laisse pas de flamme. Tronçon de jeune bois qu'on a brûlé à demi, et qu'on éteint pour le rallumer quand on en aura besoin. *Charbon de terre*, sorte de fossile dur et combustible dont se servent les maréchaux et autres ouvriers en fer. Espèce de gros furoncle. Tumeur qui paraît à ceux qui sont frappés de la peste.

CHARBON, s. m. Maladie épidémique et contagieuse des bestiaux.

CHARBONNÉE, s. f. Côte de bœuf grillée sur le charbon.

CHARBONNER, v. act. *char-bo-né.* Noircir avec du charbon.

* CHARBONNEUX, EUSE, adj. *char-bo-neu.* t. de médecine. Qui tient du charbon pestilentiel.

CHARBONNIER, IÈRE, s. *char-bo-nié.* Qui fait ou vend du charbon. Lieu où l'on serre le charbon.

CHARBONNIERE, s. fém. Lieu où l'on fait le charbon dans les bois.

CHARBOUILLER, v. act. *char-bou-glie.* (mouil. les *ll.*) t. d'agriculture qui se dit de l'effet que la nielle produit sur les blés.

* CHARBUCLE, s. f. Sorte de nielle.

CHARCUTER, v. a. *char-ku-té.* Couper malproprement la viande à table. Il se dit aussi d'un chirurgien qui opère mal.

CHARCUTERIE, s. f. Viande de cochon, cuite et préparée, qui fait l'objet du commerce du charcutier.

CHARCUTIER, IÈRE, s. *char-ku-tié.* (On disait autrefois, *Chaircuitier.*) Qui vend de la chair du pourceau.

CHARDON, s. m. Plante dont la tête est couverte de piquans. Plante qui sert à carder la laine. *Bénit*, plante sudorifique et cordiale. *Etoilé.* Voyez CHAUSSE-TRAPE.

* CHARDONNER, v. a. *char-do-né.* Tirer le poil des habits avec des chardons.

* CHARDONS, s. m. plur. Ouvrage de fer, terminé par un grand nombre de

pointes qui se présentent en tout sens, pour empêcher qu'on ne passe à côtés des grilles.

CHARDONNERET, s. m. *char-do-ne-rè*. Petit oiseau à tête rouge, qui a les ailes marquetées de jaune et de brun, et qui a un joli ramage.

CHARDONNETTE ou CARDONNETTE, s. f. Artichaut sauvage.

CHARGE, s. fém. Faix. Fardeau. Ce que peut porter une personne, un animal, un vaisseau, etc. Figur. Ce qui met dans la nécessité de quelque dépense. *C'est une grande charge que des enfans. Être à charge à quelqu'un*, lui causer de la dépense, de l'incommodité. Imposition. *Il faut payer les charges.* Obligation, condition onéreuse. *Les charges excèdent le revenu.* Office. *Charge de finance.* Commission, ordre qu'on donne à quelqu'un. Soin, garde. *Cette chose est à ma charge. Femme de charge*, domestique qui a soin du linge, de l'argenterie, etc. En t. de guerre, le choc de deux troupes qui en viennent aux mains. Ce qu'on met de poudre et de plomb, etc., dans une arme à feu pour tirer un coup. Cataplasme pour les chevaux. Fig. Preuves et indices qu'il y a contre un accusé. *Informer à charge et à décharge*, informer pour et contre l'accusé. t. de peinture. Exagération des parties les plus marquées. En poésie, l'exagération d'un ridicule. *A la charge*, adv. A condition.

CHARGEMENT, s. m. *char-je-man*. Cargaison. L'acte par lequel il paraît qu'un marchand a chargé telle quantité de marchandises sur un vaisseau.

* CHARGEOIR, s. m. Selle à trois pieds pour charger la hotte. Cuiller à canon qui sert à charger sans gargousse.

CHARGER, v. act. *char-jé*. Mettre une charge sur... Poser sur... *Cette poutre charge trop cette muraille. Une arme à feu*, y mettre ce qu'il faut de poudre et de plomb, etc., pour tirer un coup. *Fig. Charger un discours de figures, de citations*; y en mettre trop. *Sa mémoire de quelque chose*, s'appliquer à la retenir. *Sa conscience de quelque chose*, s'en rendre responsable devant Dieu. *Un homme de coups, d'injures*, le battre avec excès, lui dire beaucoup d'injures. *Le peuple d'impôts*, lever sur lui des contributions excessives. Attaquer les ennemis en campagne. Donner ordre ou commission. Déposer contre quelqu'un. *Les témoins le chargent.* Exagérer.

SE CHARGER, v. r. Se mettre un fardeau sur les épaules, etc. Prendre le soin, la conduite de quelque chose.

CHARGÉ, ÉE, part. et adj. Fig. Qui a trop de quelque chose. *Le temps est chargé*, couvert de nuages. *Avoir les yeux chargés*, enflés, remplis d'humeurs. *Couleur chargée*, trop forte. En t. de blason, il se dit des pièces sur lesquelles il y en a d'autres.

CHARGEUR, s. m. Qui charge.

CHARGEURE, s. f. *char-ju-re*. t. de blason. Il se dit des pièces qui en chargent d'autres.

CHARIOT, s. m. *cha-ri-o*. Voiture de roulage. Constellation.

CHARITABLE, adj. de tout g. Qui fait l'aumône. Qui a de la charité pour son prochain. Il se dit aussi des choses, et signifie, qui part d'un principe de charité. *Secours charitable.*

CHARITABLEMENT, adv. *cha-ri-ta-ble-man*. D'une manière charitable, par charité.

CHARITÉ, s. f. L'une des trois vertus théologales. L'amour qu'on a pour le prochain, en vue de Dieu. Aumône. En ce sens, il y a un pluriel.

CHARIVARI, s. m. Bruit tumultueux de poêlons, de chaudrons, etc., accompagné de cris et de huées. Figur. Toute sorte de bruit, de crierie, etc.

CHARLATAN, s. m. Vendeur de drogues. Médecin hâbleur. Celui qui tâche d'amadouer par de belles paroles.

CHARLATANER, v. act. *char-la-ta-né*. Tâcher de tromper par de belles paroles.

CHARLATANÉ, ÉE, part. Fam.

CHARLATANERIE, subst. f. Hâblerie, flatterie, discours artificieux pour tromper quelqu'un.

CHARLATANISME, s. m. Emploi des moyens artificieux pour rehausser le prix d'une marchandise, le talent d'une personne, l'efficacité d'un remède, etc.

CHARMANT, ANTE, adject. *char-man*. Agréable, qui plaît extrêmement, qui ravit.

CHARME, s. m. Enchantement, sortilége. Figur. Attrait, appas. Dans ce dernier sens, il est plus usité au pl.

CHARME, s. m. Arbre de haute tige, qui pousse des branches dès sa racine.

CHARMER, v. act. Produire un effet extraordinaire sur quelque personne ou sur quelque chose, par charme, par un prétendu pouvoir magique. Plaire extrêmement. *Charmer la douleur, l'ennui*, en suspendre le sentiment.

CHARMILLE, s. f. collect. *char-mi-glie*. (mouillez les *ll*.) Plant de petits charmes.

CHARMOIE, s. f. *char-moa*. Lieu planté de charmes.

CHARNAGE, subst. m. Temps auquel il est permis de manger de la viande. Il est populaire.

CHARNAIGRE, s. m. Chien issu du courant et du lévrier.

CHARNEL, ELLE, adj. Sensuel, qui aime les plaisirs des sens.

CHARNELLEMENT, adv. *char-nè-le-man*. Selon la chair.

CHARNEUX, EUSE, adj. *char-neu*. Qui est composé de chair.

CHARNIER, s. m. *char-nié*. Lieu couvert auprès des églises paroissiales où l'on mettait les os des morts. Lieu où l'on garde les chairs salées.

CHARNIÈRE, s. f. Deux pièces de fer ou d'autre métal qui s'enclavent l'une dans l'autre, et qui, étant percées, sont jointes ensemble par une broche qui les traverse.

* CHARNIERS, t. de marine. Barriques dans lesquelles on met l'eau que l'équipage doit boire tous les jours.

* CHARNONS, s. m. pl. Petits anneaux

dans lesquels entre une goupille, et qui, par leur réunion, forment une charnière.

CHARNU, UE, adj. Bien fourni de chair. Il se dit aussi des fruits.

CHARNURE, s. f. La chair considérée suivant ses qualités. *Charnure ferme, charnure molle.*

CHAROGNE, s. f. *cha-ro-gne.* (mouillez le *gn.*) Cadavre de bête morte, exposé et corrompu.

CHARPENTE, s. f. *char-pan-te.* assemblage de grosses pièces de bois taillées et équarries.

CHARPENTER, verbe act. *char-pan-té.* Equarrir des pièces de bois. Figur. Couper d'une manière mal-adroite.

CHARPENTERIE, s. f. *char-pen-te-ri-e.* L'art de charpenter. Charpente.

CHARPENTIER, s. masc. *char-pan-tié.* Artisan qui travaille en charpente.

CHARPIE, s. f. Petits filets tirés d'une toile usée.

CHARRÉE, s. f. *cha-ré-e.* Cendre qui a servi à faire la lessive.

CHARRETÉE, s. fém. *cha-re-té-e.* La charge d'une charrette.

CHARRETIER, IÈRE, subst. *cha-re-tié.* Qui conduit une charrette.

CHARRETIÈRE, adj. fém. *cha-re-ti-è-re.* Par où peut passer une charrette. *Porte charretière.*

CHARRETTE, s. fém. *cha-rè-te.* Voiture à deux roues et à deux limons, qui ordinairement a deux ridelles.

CHARRIAGE, s. m. *cha-ri-a-je.* Action de charrier.

CHARRIER, s. m. *cha-rié.* Grosse toile dans laquelle on met la cendre au-dessus du cuvier quand on fait la lessive.

CHARRIER, v. a. *cha-rié.* Voiturer dans une charrette ou chariot. Figur. Entraîner. *La rivière charrie du sable.* En ce sens, on dit neutralement, *La rivière charrie*, entraîne des glaçons. Fig. et fam. *Charrier droit*, se bien conduire.

CHARROI, s. masc. *cha-roi*: Charriage, voiture par charriots, charrette, fourgon.

CHARRON, s. m. *cha-ron.* Artisan qui fait des chariots, des charrettes, etc.

CHARRONNAGE, s. masc. *cha-ro-na-ge.* Ouvrage de charron.

CHARRUE, subst. f. *cha-rue.* Machine à labourer la terre. L'étendue de terre que peut labourer par an une charrue.

CHARTRE, s. fém. Prison. Il est vieux. *Chartre privée.*, t. de pratique. Prison sans autorisation de justice.

CHARTRE *ou* CHARTE, s. fém. Anciens titres, etc. *Chartre ou Charte partie.* t. de mar. Acte conventionnel que fait le propriétaire d'un vaisseau avec un marchand qui charge dessus des marchandises pour un pays.

CHARTRIER, subst. masc. *char-tri-é.* Lieu où l'on conserve les chartres d'une abbaye, etc.

CHAS, s. m. Le trou d'une aiguille.

CHASSE, subst. f. *châ-ce.* Coffre où l'on garde les reliques des Saints.

CHASSE, s. m. *cha-ce.* C'est le nom d'un pas de danse.

CHASSE, s. f. *cha-ce.* Action de chasser. Les chasseurs, les chiens et tout l'équipage. Le gibier qu'on prend. Au jeu de paume. Le lieu où la balle finit son premier bond. *Chasse-morte*, se dit figurém. d'une affaire commencée que l'on ne poursuit point.

* CHASSE-BOSSE. s. f. *Voyez* CORNEILLE.

CHASSE-COUSIN, s. m. Méchant vin. Il est du style familier.

* CHASSELAS, s. m. *cha-ce-la.* Sorte de raisin.

CHASSE-MARÉE, s. m. Voiturier qui apporte la marée. Les huîtres que les chasse-marées apportent, appellent *Huîtres de chasse.*

CHASSE-MOUCHE, s. m. Petit balai avec lequel on chasse les mouches. Filet à cordons pendans, dont on couvre les chevaux dans la saison des mouches.

CHASSER, v. act. *cha-cé.* Mettre dehors avec violence. Faire marcher devant soi. Congédier, renvoyer. Pousser quelque chose en avant. Poursuivre le gibier. En ce dernier sens, *chasser*, peut se mettre absolument.

CHASSERESSE, s. fém. *cha-ce-rè-ce.* Il n'est guère d'usage qu'en poésie. *Diane chasseresse.*

CHASSEUR, EUSE, s. *cha-seur.* Qui chasse actuellement ou qui aime à chasser. Domestique dans une terre, occupé à chasser pour son maître. Soldat.

CHASSIE, s. f. *cha-cie.* Humeur gluante qui sort de l'œil malade.

CHASSIEUX, EUSE, adj. *cha-ci-eu.* Qui a de la chassie aux yeux.

CHASSIS, s. m. *châ-ci.* Pièces de bois jointes ensemble, qui forment plusieurs carrés. Tout ce qui renferme et enchâsse quelque chose. Papier découpé de certaines manières pour écrire en chiffres. *Chassis dormant*, chassis qui ne se lève point, et qui ne s'ouvre point. Espèce de cadre sur lequel on applique un tableau, une toile, etc.

CHASTE, adj. de t. g. Qui s'abstient du plaisir de la chair, ou qui n'en use que suivant la loi de Dieu. Pur, éloigné de tout ce qui blesse la pudeur, la modestie.

CHASTEMENT, adv. *chas-te-man.* D'une manière chaste. *Vivre chastement.*

CHASTETÉ, s. f. Vertu par laquelle on est chaste. Entière abstinence du plaisir de la chair.

CHASUBLE, s. f. *cha-zu-ble.* Ornement du prêtre qui célèbre la messe.

CHASUBLIER, s. m. *cha-zu-blié.* Qui fait les ornemens d'église.

CHAT, s. m. CHATTE, s. f. *cha.* Animal domestique qui prend les rats et les souris. Au pl. Folles fleurs de certains arbres, entr'autres des noyers, des saules, etc.

CHATAIGNE, s. f. *châ-tè-gne.* (mouillez le *gn.*) Sorte de fruit dont la substance est farineuse, et l'écorce de couleur brune tirant un peu sur le rouge.

CHATAIGNE-D'EAU, s. f. Plante aquatique.

CHATAIGNERAIE, subst. f. *châ-tè-gne-rè.*

(mouillez le *gn*.) Lieu planté de châtaigniers.

CHATAIGNIER, subst. m. *châ-tè-gnié*. (mouillez le *gn*.) Arbre qui produit des châtaignes.

CHATAIN, adj. m. *châ-tain*. Qui est de couleur de châtaigne.

CHATEAU, s. m. *châ-tô*. Maison seigneuriale. Sorte de forteresse. *Château de poupe* ou *château d'arrière*, et *château de proue* ou *château d'avant*, l'espèce de logement qui est élevé sur la poupe et sur la proue d'un vaisseau, au-dessus du dernier pont. *Château d'eau*, bâtiment qui ne renferme que des réservoirs.

* CHATELAIN, s. m. *châ-te-lein*. Celui qui commandait dans son château. En ce sens, il est vieux. Celui qui avait une terre seigneuriale, avait droit de justice. *Seigneur châtelain. Juge châtelain*, juge du seigneur châtelain. Dans ces dernières phrases, il est adjectif.

CHATELÉ, ÉE, adj. t. de blas. Il se dit d'une bordure ou d'un blason chargé de plusieurs châteaux.

CHATELET, s. m. *châ-te-lè*. Petit château. Il n'est plus d'usage qu'en parlant de deux anciens châteaux de Paris. *Le grand Châtelet*, lieu où l'on rendait la justice, et le *petit Châtelet*, qui servait de prison. Ce dernier a été détruit. Tribunal où se jugeaient, à Paris, les affaires civiles et criminelles en première instance : ce tribunal est supprimé.

CHATELLENIE, s. f. *châ-tè-le-ni-e*. Seigneurie et juridiction du seigneur châtelain. Certaine étendue de pays sous cette juridiction. Les châtellenies sont supprimées en France.

CHAT-HUANT, s. m. *cha-u-an*. Sorte de hibou qui mange les souris et les petits oiseaux.

CHATIER, v. a. *châ-tié*. Punir. Fig. En parlant du style, polir, retoucher, rendre plus exact. On ne l'emploie guère qu'au participe. *Son style n'est pas assez châtié.*

CHATIÈRE, s. f. Trou qu'on laisse pour donner passage aux chats.

CHATIMENT, s. m. *châ-ti-man*. Punition.

CHATON, subst. m. Petit chat. La partie d'une bague, d'un poinçon, dans laquelle une pierre précieuse est enchâssée.

CHATONS, s. m. pl. t. de botaniq. Ce sont les fleurs de certains arbres.

CHATOUILLEMENT, s. m. *cha-tou-glie-man*. (mouillez les *ll*.) Action de chatouiller. Certaine impression agréable qu'on sent quelquefois.

CHATOUILLER, v. a. *cha-tou-glié*. (mouillez les *ll*.) Causer un tressaillement qui provoque ordinairement à rire. Fig. Dire des choses qui flattent.

CHATOUILLEUX, EUSE, adj. *cha-tou-glieu*. (mouillez les *ll*.) Fort sensible au chatouillement. Fig. *Etre chatouilleux*, s'offenser aisément. *Affaire, question chatouilleuse*, qu'il faut traiter avec circonspection.

CHAT-PARD, s. m. *cha-par*. Quadrupède qui ressemble beaucoup au chat par la forme du corps, et au léopard par les couleurs.

CHATRER, v. a. *châ-tré*. Oter les testicules. Fig. *Châtrer un livre*, en retrancher ce qui choque les bonnes mœurs, la religion ou le gouvernement, etc.

CHATRÉ, ÉE, part. Il est aussi subst.

CHATREUR, s. m. Celui qui châtre les animaux.

CHATTEMITE, s. m. *cha-te-mitte*. Il se dit d'une personne qui affecte une contenance douce et flatteuse pour tromper. Fam.

CHATTER, v. n. *cha-té*. Il se dit seulement d'une chatte qui fait ses petits.

CHAUD, AUDE, adj *chô*, *chô-de*. Qui a, qui donne de la chaleur. On dit fig. d'un écrivain, d'un peintre, qu'*Il est chaud dans sa composition*, pour dire que sa composition est vive et animée. Prompt, facile à se mettre en colère. *Il est chaud et emporté*. Ardent, vif, empressé. *Ami chaud*. Récent. *Cela est encore tout chaud. Fièvre chaude*, qui cause le délire. Il est aussi subst., et signifie chaleur. *A la chaude*, adv. Sur l'heure, dans le premier mouvement.

* CHAUDE, s. f. Les serruriers disent, *Donner une bonne chaude*, ou *une chaude suante*, ou *une petite chaude*, pour exprimer les différens degrés de chaleur qu'ils donnent à leur fer. t. de verrerie. Point de cuisson que l'on donne à la matière propre à faire des verres.

CHAUDEAU, s. m. *chô-dô*. Sorte de brouet ou de bouillon que l'on porte quelquefois aux mariés, le lendemain de leurs noces.

CHAUDEMENT, adv. *chô-de-man*. En sorte que la chaleur se puisse conserver. Figur. Avec ardeur, avec vivacité.

CHAUDIÈRE, s. f. *chô-diè-re*. Grand vaisseau de cuivre pour faire bouillir quelque chose.

CHAUDRON, subst. m. *chô-dron*. Petite chaudière.

CHAUDRONNÉE, s. f. *chô-dro-né-e*. Ce qu'un chaudron peut contenir.

CHAUDRONNERIE, s. f. *chô-dro-ne-ri-e*. Marchandise de chaudronnier.

CHAUDRONNIER, IÈRE, adj. *chô-dro-nié*. Celui qui fait, qui vend des chaudrons et autres ustensiles de cuisine.

CHAUFFAGE, s. m. *chô-fa-je*. Bois qui se consume dans une année pour se chauffer. Droit de couper dans une forêt une certaine quantité de bois.

CHAUFFE, s. f. *chô-fe*. t. de fonderie. Lieu où se jette et se brûle le bois employé à la fonte des pièces.

CHAUFFE-CIRE, s. m. Officier de chancellerie qui avait la charge de chauffer la cire pour sceller.

CHAUFFER, v. a. *chô-fé*. Donner de la chaleur. v. n. Recevoir de la chaleur. *Le four chauffe.*

SE CHAUFFER, v. r. S'approcher du feu pour en recevoir de la chaleur.

CHAUFFERETTE, s. f. *chô-fe-rè-te*. Boîte doublée de fer-blanc, où l'on met du feu pour se tenir les pieds chauds.

CHAUFFERIE, s. f. chô-fe-ri-e. Forge destinée à forger le fer qu'on veut réduire en barres.

* CHAUFFEUR, s. m. Brigand qui brûle les pieds des paysans pour leur faire découvrir leur argent.

CHAUFFOIR, s. m. chô-foar. Lieu où l'on va se chauffer. Il se dit particulièrement d'un lieu derrière le théâtre, où les comédiens et les spectateurs vont se chauffer. Linge de propreté pour les femmes. Au pl. Linges chauds avec lesquels on couvre, on essuie un malade en sueur.

CHAUFOUR, s. m. chô-four. Grand four à cuire la chaux. On dit plus ordinairement, *Four à chaux*.

CHAUFOURNIER, s. m. chô-four-nié. Ouvrier qui fait la chaux.

CHAULAGE, subst. m. Action de chauler du blé.

CHAULER, v. a. chô-lé. Préparer des blés avec de la chaux, pour les semer.

CHAUME, subst. m. chô-me. La partie du tuyau des blés qui reste dans les champs quand on les a coupés. Champ où le chaume est encore sur pied.

CHAUMER, v. a. chô-mé. Couper, arracher du chaume.

CHAUMIÈRE, subst. f. chô-miè-re. Petite maison couverte de chaume.

CHAUMINE, subst. f. chô-mi-ne. Petite chaumière.

CHAUSSAGE, s. m. chô-sa-je. Entretien de la chaussure.

CHAUSSANT, ANTE, adj. chô-san. Qui se chausse facilement. Il ne se dit que des bas. *Un bas de soie est plus chaussant qu'un bas de fil.*

* CHAUSSÉ, adj. chô-cé. t. de blas. C'est l'opposé de chapé.

CHAUSSE, s. f. chô-ce. Pièce d'étoffe que les docteurs portent sur l'épaule. C'est ce qu'on appelait *chaperon*. Morceau de drap en forme de capuchon pointu, pour passer les liqueurs. *Chausse d'aisance*, tuyau des latrines.

CHAUSSES, s. f. pl. Partie du vêtement de l'homme depuis la ceinture jusqu'aux genoux, culotte, caleçon. Il se dit aussi de ce qui sert ordinairement à couvrir les jambes et les pieds. En ce sens, il est vieux; on dit communément. *Des bas.*

CHAUSSÉE, s. f. chô-cé-e. Levée de terre pour retenir l'eau d'une rivière. Levée pour servir de chemin. *Le rez-de-chaussée*, le niveau du terrain.

CHAUSSE-PIED, s. m. chô-ce-pié. Long morceau de cuir pour chausser plus facilement un soulier.

CHAUSSER, v. a. chô-cé. Mettre des bas ou des souliers. *Chausser le cothurne*, composer des tragédies, enfler son style. v. n. *Ce bas, ce soulier chausse bien*, va bien.

SE CHAUSSER, v. r. Mettre ses bas, ses souliers.

CHAUSSETIER, subst. f. chô-ce-tié. Marchand qui fait et qui vend des bas, des bonnets, etc.

CHAUSSE-TRAPE, s. f. chô-ce-tra-pe. Pièce de fer à quatre pointes fortes et aiguës, qu'on jette dans les avenues d'un camp, etc., pour enferrer les hommes et les chevaux. Piège que l'on tend pour prendre des bêtes puantes. Espèce de chardon appelé, *Chardon étoilé*.

CHAUSSETTE, s. f. chô-cè-te. Bas de toile, de fil, etc, que l'on met sur la chair.

CHAUSSON, s. m. chô-son. La chaussure que l'on met au pied nu avant que de prendre les bas. Espèce de soulier plat à semelles de feutre, dont on se sert pour jouer à la paume, pour faire des armes, etc.

CHAUSSURE, s. f. chô-su-re. Ce que l'on met aux pieds pour se chausser.

CHAUVE, adj. de t. g. chô-ve. Qui n'a plus de cheveux, ou qui n'en a guère.

CHAUVE-SOURIS, s. f. chô-ve-sou-ri. Sorte d'oiseau nocturne qui a des ailes membraneuses, et qui ressemble à une souris.

CHAUVIR, v. n. chô-vir. Il n'est d'usage qu'en parlant des chevaux, des ânes et des mulets. *Chauvir les oreilles*, pour dire, les dresser.

CHAUX, s. f. chô. Pierre ou roche calcinée par le feu.

* CHAVARIA, s. m. Oiseau de l'Amérique, qui défend la volaille contre les oiseaux de proie.

CHAVIRER, v. n. t. de marine. Il se dit d'un vaisseau qui se renverse en revirant de bord. Il se dit aussi d'un bateau.

* CHEBEC, subst. m. Petit bâtiment de guerre.

CHEF, s. m. chèfe. Tête. Il ne se dit que de l'homme, et n'est guère d'usage qu'en poésie. Figur. Celui qui est à la tête d'un corps, d'une assemblée, etc. Il signifie quelquefois général d'armée. En t. de blas., pièce qui est au haut de l'écu, et qui en occupe le tiers. En t. de chirurgie, espèce de bandage.

CHEF-D'ŒUVRE, s. m. chè-d'eu-vre. Ouvrage que font les ouvriers pour faire preuve de leur capacité dans le métier où ils se veulent faire passer maîtres. Fig. Ouvrage parfait en quelque genre que ce puisse être.

CHEFECIER. Voyez CHEVECIER.

CHEF-LIEU, s. f. chèfe-lieu. Lieu principal.

CHEIK ou CHEICK, s. m. Chef de tribu chez les Arabes.

CHÉLIDOINE, s. f. ké-li-doa-ne. Voyez EGLAIRE.

SE CHÊMER, v. r. se chê-mé. Maigrir beaucoup, tomber en chartre. *Voila un enfant qui se chême.*

CHEMIN, s. m. che-mein. Voie, route, espace par où l'on va d'un lieu à un autre. Fig. Moyen, conduite qui mène à quelque fin. Fig. *Chemin faisant*, en même temps, par occasion. *Aller le droit chemin*, agir sans détour. *Faire son chemin*, parvenir, devenir riche. *Suivre le chemin battu*, les usages établis. *Montrer le chemin à quelqu'un*, donner l'exemple. *S'arrêter en beau chemin*, quand le succès paraît sûr. *Couper chemin à*

quelque chose, en arrêter, en empêcher le cours, le progrès. *Chemin couvert*, t. de fortification. Chemin sur le bord extérieur du fossé, et où le soldat est à couvert du feu des assiégeans. *Chemin des rondes*, t. de fortification. Chemin entre le rempart et la muraille du corps de la place par où passent les officiers qui font la ronde.

CHEMINÉE, s. f. L'endroit où l'on fait le feu dans les maisons, et où il y a un tuyau par où passe la fumée. Partie de la cheminée qui avance dans la chambre. Partie du tuyau qui sort hors du toit.

CHEMINER, v. n. *che-mi-né.* Marcher, aller, faire du chemin. Fig. *Cheminer droit*, ne point tomber en faute. On dit fig. qu'*Un homme sait cheminer*, pour dire, qu'il sait aller à ses fins. On dit encore figurém. d'une affaire qui va son train, *Elle chemine*; d'un discours bien suivi, *Cela chemine bien.*

CHEMISE, s. m. *che-mi-ze.* Vêtement de linge que l'on porte sur la chair, et qui prend depuis le cou et les épaules jusqu'aux genoux.

CHEMISETTE, s. f. *che-mi-zè-te.* Espèce de vêtement qui se met sur la chemise, et qui prend ordinairement depuis les épaules jusqu'aux hanches.

* CHEMOISIE, s. f. *che-moa-zi-e.* Maladie de l'œil, dans laquelle le blanc s'élève au-dessus du noir.

CHÊNAIE, subst. f. Lieu planté de chênes.

CHENAL, s. m. Courant d'eau bordé de terres, par lequel les vaisseaux peuvent passer.

* CHENALER, v. n. Chercher un passage dans un bas-fond. t. de marine.

CHENAPAN, s. m. Mot tiré de l'allemand, Vaurien, bandit.

CHÊNE, s. m. Arbre qui porte le gland.

CHÊNEAU, s. m. *ché-nó.* Jeune chêne.

CHÊNEAU, s. m. Conduit de plomb ou de bois qui recueille les eaux d'un toit, et les porte dans les gouttières.

CHENET, s. m. *che-nè.* Ustensile de cuisine et de chambre.

CHÊNE-VERT, s. m. Arbre, espèce de chêne qui conserve ses feuilles vertes.

CHENEVIÈRE, s. f. Champ semé de chenevis, champ où croît le chanvre.

CHENEVIS, s. m. *che-ne-vi.* Graine de chanvre.

CHÈNEVOTTE, s. f. *chè-ne-vo-te.* Petit éclat de la partie boiseuse du chanvre, dépouillé de son écorce.

CHÉNEVOTTER, v. n. *ché-ne-vo-té.* t. d'agriculture. Pousser du bois faible comme des chènevottes.

CHENIL, s. m. *che-ni.* Lieu où l'on met les chiens de chasse. Fig. Logement sale et vilain.

CHENILLE, s. f. *che-ni-glie.* (mouillez les *ll.*) Insecte qui ronge les feuilles et les fleurs des plantes et des arbres. Tissu de soie velouté qui imite la chenille, et sert dans les broderies, etc.

CHENILLE ou SCORPIOÏDES. Plante à fleurs légumineuses.

CHENU, UE, adjectif. Qui est blanc de vieillesse.

CHEPTEL ou CHEPTEIL, s. m. (*ché-tel, ché-teglie.*) t. de jurisprudence. Bail de bestiaux dont le profit doit se partager entre le preneur et le bailleur.

CHER, ÈRE, adj. *cher.* Qui est tendrement aimé. Qui coûte beaucoup. Celui qui vend à haut prix.

CHER, adv. A haut prix. Fig. *Vendre bien cher sa vie*, se bien défendre. Fam. *Il me le paiera plus cher qu'au marché*, je me vengerai de lui.

* CHERCHE ou CERCE, s. f. Trait d'un arc surbaissé, rampant, ou de quelqu'autre figure tracée par des points.

CHERCHER, v. a. *cher-ché.* Se donner du mouvement, du soin, de la peine, pour trouver. Il se dit fig. des choses inanimées: *L'eau cherche un passage.*

CHERCHEUR, s. m. Qui cherche. Il se prend ordinairement en mauvaise part.

CHÈRE, s. f. On comprend sous ce terme tout ce qui regarde la quantité, la qualité; la délicatesse des viandes, et la manière de les apprêter. Accueil, réception. En ce sens, il n'est plus d'usage que dans cette phrase: *Il ne sait quelle chère lui faire.*

CHÈREMENT, adv. *chè-re-man.* Tendrement. A haut prix.

CHÉRIF, s. m. *ché-rife.* Nom qu'on donne à un descendant de Mahomet. Prince chez les Arabes et les Maures.

CHÉRIR, v. a. Aimer tendrement.

CHÉRI, IE, part. et adj. *Un enfant chéri de ses parens.*

CHÉRISSABLE, adj. de t. g. Qui mérite d'être chéri.

* CHERLESKER, s. m. Lieutenant général des armées ottomanes.

* CHERTÉ, s. f. Prix excessif des choses qui sont à vendre.

CHÉRUBIN, s. m. *ché-ru-bein.* Ange du second chœur de la première hiérarchie.

CHERVIS, s. m. *cher-vi.* Racine bonne à manger, et qui est fort douce au goût.

CHÉTIF, IVE, adj. *ché-tife.* Vil, méprisable. Mauvais dans son espèce.

CHÉTIVEMENT, adv. *ché-ti-ve-man.* D'une manière chétive.

* CHEVAGE, s. m. Droit qu'on levait sur les étrangers pour leur séjour.

CHEVAL, s. m. et au pl., *Chevaux.* Animal à quatre pieds qui hennit, propre à porter et à tirer. *Bon homme de cheval*, qui sait bien manier un cheval. *Tirer à quatre chevaux*, écarteler. *Etre à cheval sur.* Savoir une chose. *Sur sa grandeur*, parler d'un ton fier et hautain. On dit figurém. d'un homme stupide, grossier, brutal, que *C'est un cheval. Cheval fondu*, jeu d'enfans où plusieurs sautent l'un après l'autre sur le dos d'un d'entre eux qui se tient courbé en forme de cheval. *De bois*, figure de bois sur laquelle on apprend à voltiger. *De frise*, machine de guerre qui est une grosse pièce de bois traversée de longues pointes qu'elle présente de tous côtés. En astronomie, *Petit cheval*, constel-

lation de l'hémisphère septentrional. Au plur., il se prend quelquefois pour des gens de guerre à cheval. *Une armée de vingt mille hommes de pied, et de six mille chevaux. Chevaux-légers*, se disait autrefois d'une compagnie d'ordonnance de la garde du Roi.

CHEVALER, v. n. *che-va-lé*. Faire plusieurs allées et venues pour une affaire. Il est vieux.

CHEVALERESQUE, adj. de t. genre Qui tient de l'ancienne chevalerie.

CHEVALERIE, s. f. Dignité et grade de chevalier. *Ordre de la chevalerie.*

CHEVALET, s. m. *che-va-lè*. Sorte de supplice chez les anciens. Morceau de bois fort mince qui sert à tenir élevées les cordes d'un violon, etc. Instrument de bois sur lequel les peintres posent leurs tableaux pour y travailler. Etais qu'on met aux bâtimens qu'on veut reprendre en sous-œuvre.

CHEVALIER, s. m. *che-va-lié*. Autrefois celui qui avait l'état, la dignité de chevalier. C'est aussi un titre que prenaient dans les actes publics, les gentilshommes les plus considérables, et qui était au-dessus d'écuyer. Celui qui est reçu dans un ordre militaire. *Chevalier de Malte. Etre le chevalier d'une dame*, lui être attaché. *Se faire le chevalier de quelqu'un*, prendre sa défense avec chaleur. *Chevalier d'industrie*, homme qui vit d'adresse. Chez les anciens Romains, l'ordre des chevaliers tenait le second rang dans la république. Pièce du jeu des échecs.

CHEVALINE, adj. fém. Il n'est d'usage qu'en style de pratique, en cette phrase, *Bête chevaline*, pour dire, cheval, cavale.

CHEVANCE, s. f. Le bien qu'on a. Il est vieux.

CHEVAUCHÉE, s. f. *che-vô-ché-e*. Voyage à cheval que font certains officiers pour satisfaire aux devoirs de leur charge.

CHEVAUCHER, v. n. *che-vô-ché*. Aller à cheval. Il est vieux. Fig. Aller de travers. *Ces lignes chevauchent*, elle vont de travers, terme d'imprimerie.

CHEVECIER, s. m. *che-ve-cié*. Titre de dignité dans quelques collégiales.

CHEVELÉ, ÉE, adject. t. de blason. Il se dit d'une tête dont les cheveux sont d'autre émail que la tête.

CHEVELU, UE, adj. Qui porte de longs cheveux. *Racines chevelues*, celles qui poussent des filets très-déliés.

CHEVELU, s. m Filets déliés qui sont aux racines des plantes.

CHEVELURE, s. fém. Les cheveux de la tête. Rayons d'une comète. *Chevelure de Bérénice*, constellation de l'hémisphère septentrional. Poétiq. Les feuilles des arbres. *Les arbres ont perdu leur chevelure.*

* CHEVER, v. act. *che-vé*. t. de joaillier. Creuser une pierre par-dessous, afin d'éclaircir sa couleur.

CHEVET, s. masc. *che-vè*. Long oreiller sur lequel on appuie sa tête lorsqu'on est dans le lit. *Droit de chevet*, certaine somme qu'un officier de compagnies supérieures paye à ses confrères quand il se marie.

CHEVÊTRE, s. m. Licou. Il est vieux. Pièce de bois dans laquelle on emboîte les solivaux d'un plancher. Bandage pour la fracture et la luxation de la mâchoire inférieure.

CHEVEU, s. m. Poil de la tête. Il ne se dit qu'en parlant de l'homme.

CHEVILLE, s. fém. *che-vi-glie*. (mouillez les *ll*.) Morceau de bois ou de métal arrondi que l'on fait entrer dans un trou. *Cheville ouvrière*, grosse cheville de fer qui joint le train de devant d'un carrosse avec la flèche Fig. Le principal agent d'une affaire. Petit morceau de bois qui sert à tendre ou à détendre les cordes des luths, des violons, etc. *Cheville du pied*, la partie de l'os de la jambe qui s'élève en bosse aux deux côtés du pied. Fig. Tout ce qui n'est mis dans un vers que pour la mesurer ou pour la rime.

CHEVILLER, v. act. *che-vi-glié*. (mouillez les *ll*.) Joindre, assembler, avec des chevilles.

CHEVILLÉ, ÉE, part. et adj. En poésie, *Vers chevillés*, vers chargés de mots inutiles. En blason, ramure d'un bois de cerf. En t. de vénerie, *Tête de cerf bien chevillée*, qui a beaucoup d'andouillers bien rangés.

* CHEVILLETTE, s. fém. *che-vi-gliè-te* (mouillez les *ll*.) Petit morceau de cuivre ou de fer plat que les relieurs mettent sous le cousoir pour attacher et retenir les nerfs des livres qu'on coud.

CHEVIR, v. n. Venir à bout de quelqu'un, lui faire faire ce qu'on veut. *On ne saurait chevir de cet enfant*. Il est popul.

* CHEVISSANCE, s. f. Accord, traité. v. n.

CHÈVRE, s. f. Femelle du bouc. Machine pour élever des fardeaux. Une des constellations septentrionales.

CHEVREAU, s. m. *che-vrô*. Le petit d'une chèvre.

CHÈVRE-FEUILLE, s. f. *chè-vre-feu-glie.*

CHÈVRE-PIED, adj. *chèvre-pied*. Qui a des pieds de chèvre.

CHEVRETTE, s. f. *che-vrè-te*. Femelle du chevreuil. Petite écrevisse de mer. Petit chenet bas.

CHEVREUIL, s. m. *che-vreuglie*. (mouillez l'*l*.) Bête fauve plus petite que le cerf, et qui a quelque chose de la figure de la chèvre.

CHEVRIER, s. m. *che-vrié*. Qui mène paître les chèvres.

CHEVRILLARD, s. masc. *che-vri-gliar*, (mouillez les *ll*.) Petit chevreuil.

CHEVRON, s. m. Pièce de bois qui sert à la couverture des maisons. En t. de blason, on appelle ainsi deux pièces plates assemblées, dont la pointe est tournée vers le haut de l'écu.

CHEVRONÉ, ÉE, adj. t. de blason. Il se dit des pièces ou de tout l'écu chargé de chevrons.

* CHEVROTAIN, s. m. Joli cerf de l'Inde, de la taille du lièvre, sans bois ni cornes.

*CHEVROTEMENT, s. m. Cadence formée par secousses et en tremblotant.

CHEVROTER, v. n. *che-vro-té.* Faire des chevreaux. Fam. Perdre patience, se dépiter. Aller par sauts et par bonds.

CHEVROTIN, s. m. *che-vro-tein* Peau de de chevreau corroyée.

CHEVROTINE, s. fém. Plomb à tirer le chevreuil.

CHEZ, *ché*, (et devant une voyelle *chez.*) Préposition qui signifie, en la maison de... Parmi.

CHIAOUX, s. m. *chi-a-ou.* Espèce d'huissier chez les Turcs.

CHIASSE, s. m. *chi-a-ce.* Ecume de métaux. Excrémens de la mouche, du ver.

CHICANE, subst. fém. Subtilité captieuse en matière de procès, de dispute de l'école, *etc.*

CHICANER, v. n. *chi-ka-né.* User de chicane en procès. Se servir de détours. v act. Tenir quelqu'un en procès mal à propos. Critiquer sur des bagatelles.

CHICANERIE, s. f. Tour de chienne.

CHICANEUR, EUSE, s. Qui chicane, qui aime à chicaner.

CHICANIER, IÈRE, s. *chi-ka-nié.* Qui vétille sur les moindres choses. Fam.

CHICHE, adj. de tout g. Trop ménager. Chétif. mesquin.

CHICHEMENT, adv. *chi-che-man.* Avec avarice.

CHICON, s. m. Laitue romaine.

CHICORACÉ, ÉE, adj. t. de botanique. Il se dit des plantes qui tiennent de la nature de la chicorée.

CHICORÉE, s. f. Plante potagère.

CHICOT, s. m. *chi-ko.* Reste d'arbre qui sort un peu de terre. Morceau de dent rompue qui reste dans l'alvéole. Petit morceau de bois rompu.

CHICOTER, v. n. *chi-ko-té.* Contester sur des bagatelles. Il est popul.

CHICOTIN, s. m. *chi-ko-tein.* Suc amer dont on frotte le bout des mamelles des nourrices, pour sevrer un enfant.

CHIEN, CHIENNE, s. Animal domestique qui aboie. Il se dit figur. et famil. des personnes et des choses, par injure et par mépris. *Quel chien de musique! Quelle chienne de musique!*

CHIEN, s. masc. Pièce qui tient la pierre d'une arme à feu. Constellation de l'hémisphère méridionale.

CHIENDENT, s. m. *chien-dan.* Herbe qui jette en terre de longues racines, et que les chiens mangent pour se purger.

CHIEN-MARIN, s. m. Sorte de poisson de mer.

CHIENNER, v. n. *chiè-né.* Faire des chiens.

CHIER, v. n. *chié.* Se décharger le ventre des excrémens. Il est bas.

CHIEUR, EUSE, subst. Celui, celle qui chie.

CHIFFE, s. f. *chi-fe.* t. de mépris. Etoffe faible et mauvaise. Homme mou, sans caractère. Fam.

CHIFFON, s. masc. *chi-fon.* Méchant morceau de linge ou d'étoffe. Objet de peu de valeur.

CHIFFONNER, v. a. *chi-fo-né* Froisser.

CHIFFONNIER, IÈRE, s. *chi-fo-nié.* Qui ramasse et qui débite, sans choix, tout ce qu'il entend dire par la ville. Vétilleux et tracassier.

* CHIFFONNIÈRE, s. f. *chi-fo-niè-re.* Petite table dont les femmes se servent pour le dépôt de leurs ouvrages.

CHIFFRE, s. m. *chi-fre.* Caractère dont on se sert pour marquer les nombres. Manière secrète d'écrire par le moyen de certains mots ou caractères dont on est convenu avec ceux à qui l'on écrit. Façons de parler que quelques personnes ont entre elles, et qui ne sont point entendues des autres. Arrangement de deux ou de plusieurs lettres capitales de noms entrelacées l'une dans l'autre.

CHIFFRER, v. n. *chi-fré.* Marquer par des chiffres. Ecrire en chiffre.

CHIFFREUR, s. m. Celui qui compte bien avec la plume.

* CHIGOMIER, s. m. Espèce de myrte.

CHIGNON, s. m. *chi-gnon.* (mouil. le *gn.*) Le derrière du cou Cheveux que les femmes retroussent sur le derrière de la tête.

CHIMÈRE, s. f. Meurtre fabuleux. Figur. Imagination vaine et sans fondement.

CHIMÉRIQUE, adj. de t. g. *chi-mé-ri-ke.* Visionnaire. *Esprit, dessein chimérique.*

CHIMÉRIQUEMENT, adv. D'une manière chimérique.

CHIMIE, s. f. Art de décomposer ou d'analyser les corps, et de les recomposer de nouveau.

CHIMIQUE, adj. de t. g. *chi-mi-ke.* Qui appartient à la chimie. *Opération, remède chimique.*

CHIMISTE, s m. qui travaille à la chimie, qui sait bien la chimie.

CHINA. *Voyez* SQUINE.

CHINCILLA, s. m. *chein-ci-la.* Animal du Pérou. de la grosseur d'un écureuil.

* CHINER. v. a. Dispenser les fils d'une étoffe de manière à former des traits indécis.

* CHINFRENEAU, s. masc *chein-frei-nó.* Coups d'épée ou de bâton à travers le visage. Il est bas.

CHINOIS, OISE, adj. *chi-noa.* Qui vient de la Chine, qui est dans le goût des ouvrages de la Chine

* CHINQUER, v. n. *chein-ké.* Boire du vin en débauche. Il est bas.

CHIOURME, s. f. collectif. Les forçats et autres qui rament sur une galère.

* CHIPAGE, s. m. Apprêts que les tanneurs donnent à certaines peaux.

* CHIPER, v. act. *chi-pé.* Donner aux peaux l'apprêt que l'on nomme *chipage.* v. n. Dérober. pop.

CHIPOTER, v. n. *chi-po-té.* Faire lentement et à diverses reprises ce qu'on a à faire; vétiller. Il est fam.

CHIPOTIER, IÈRE, s. *chi-po-tié.* Qui vétille. Il est fam.

CHIQUE, s. fém. *chi-ke*. Espèce de ciron qui entre dans la chair, et y cause des démangeaisons insupportables.

CHIQUENAUDE, s. fém. *chi-ke-nô-de*. Coup que l'on donne du doigt du milieu, lorsque, après l'avoir plié et raidi contre le pouce, on le lâche sur le visage, sur le nez, etc

* CHIQUER, v. n. Boire, manger. v. n. act. Mâcher du tabac.

CHIQUET, s. m. *chi-kè*. Il n'est d'usage que dans cette phrase, *Chiquet à chiquet*, pour dire. par petites parcelles.

CHIRAGRE, s. *ki-ra-gre*. t. de médecine. Goutte qui attaque les mains. Il se dit aussi de celui qui en est attaqué. Il est de peu d'usage.

CHIROGRAPHAIRE, adj. de tout genre. *ki-ro-gra-fè-re*. Qui est créancier en vertu d'un acte sous seing privé qui n'est point reconnu en justice.

CHIROLOGIE, s. f. *ki-ro-lo-ji-e*. Art de s'exprimer par des signes qu'on fait avec les doigts.

CHIROMANCIE, s. fém *ki-ro-man-ci-e*. L'art chimérique de prédire par l'inspection de la main.

CHIROMANCIEN, s. m. *ki-ro-man-cien*. Celui qui fait profession de prédire par l'inspection de la main.

CHIRURGICAL, ALE, adj. Qui appartient à la chirurgie.

CHIRURGIE, s. fém. Art qui enseigne à faire diverses opérations de la main sur le corps de l'homme, pour la guérison des blessures, des plaies, des fractures, etc.

CHIRURGIEN, s. m. Celui qui excerce la chirurgie.

CHIRURGIQUE, adj. de t. g. *chi-rur-gi-ke*. Qui appartient à la chirurgie.

CHISTE, s. m. *Voyez* KYSTE.

* CHITOME, s. m. Chef de la religion chez les nègres.

CHIURE, subst. fém. Il ne se dit que des excrémens des mouches.

* CHLAMYDE, s. f. *kla-mi-de*. Espèce de manteau des anciens.

* CHLORE, s. m. *klo-re*. Acide muriatique oxigéné. s. f. Sorte de plante.

* CHLORIQUE, adj. de t. g. Qui regarde le chlore.

CHLOROSE, s. f. *klo-ro-ze*. t. de médec. Pâles couleurs, maladie.

* CHLORURE, s. fém. Combinaison du chlore.

CHOC, s. m. *choke*. Heurt d'un corps contre un autre. Combat de deux troupes de gens de guerre. Fig. Malheur, disgrâce de fortune ou de santé.

CHOCOLAT, s. f. Composition dont on fait une boisson agréable et nourrissante.

CHOCOLATIÈRE, subst. f. Vase où l'on fait fondre le chocolat.

CHOEUR, s. m *keur*. Troupe de musiciens qui chantent ensemble. Morceau de musique à plusieurs parties, qui est chanté par le chœur. Partie d'une église séparée de la nef.

CHOIR, v. n. *cho-ar*. Il ne dit qu'à l'infinitif et au part. Tomber.

CHOISIR, v. n. *choa-zir*. Elire, préférer une personne ou une chose à une autre.

CHOIX, s. m. *choa*. Action de choisir. *Faire un bon choix.*

CHOLÉDOLOGIE, s. f. *ko-lé-do-lo-gi-e*. Traité sur la bile.

CHOLIDOQUE, adject. masc. *ko-li-do-ke*. *Le canal cholidoque*, qui conduit la bile du foie dans l'intestin duodénum.

CHOMABLE, adj. de tout g. Qui se doit chômer. *Fête chômable.*

CHOMAGE, s. masc. L'espace du temps qu'on est sans travailler.

CHOMER, v. n *chô-mé*. Ne rien faire, faute d'avoir à travailler. *Les terres chôment.* On les laisse reposer. *Un moulin chôme*, il ne va pas. *Chômer de quelque chose*, manquer de quelque chose. v. a. Fêter, solenniser un jour.

CHONDRILLE, s. f. *kon-dri-glie*. (mouil. les *ll*. (Plante chicoracée.

CHONDROLOGIE, s. f. *kon-dro-lo-ji-e*. t. d'anat. Traité des cartilages.

CHOPINE, s. f. Moitié d'une pinte. La mesure et la quantité de vin qui est contenue dans la chopine.

CHOPINER, v. n. *cho-pi-né*. Boire du vin fréquemment. Il est bas.

* CHOPPEMENT, s. masc. Action de chopper.

CHOPPER, v. n. *cho-pé*. Faire un faux pas en heurtant du pied contre quelque chose. Figur. Faire une faute grossière. Il vieillit.

CHOQUANT, ANTE, adj. *cho-kan*. Offensant, désagréable. *Air choquant*, *paroles choquantes.*

* CHOQUART, subst. masc. Corbeau de montagne.

CHOQUER, v. act. *cho-ké*. Donner un choc, heurter. *Se choquer*, s'attaquer, en parlant de deux troupes de gens de guerre. Offenser, déplaire.

CHORÈGE, s. m. *ko-rè-je*. Celui qui, chez les Grecs, présidait à la dépense des spectacles.

CHORÉGRAPHIE, s. fém. *ko-ré-gra-fi-e*. Art de noter les pas et les figures d'une danse.

CHORÉVÊQUE, s. m. *ko-ré-vê-ke*. On appelait ainsi anciennement certains prélats qui faisaient quelques fonctions épiscopales à la campagne.

CHORION, s. m. *ko-ri-on*. t. d'anatomie. Une des membranes du fœtus.

CHORISTE, s. m. *ko-ris-te*. Chantre du chœur.

* CHOROBATE, s. m. *ko-ro-ba-te*. Niveau des anciens, composé d'une double équerre faite comme un T.

CHOROGRAPHIE, s. fém. *ko-ro-gra-fi-e*. Description, représentation d'un pays.

CHOROGRAPHIQUE, adj. de tout genre. *ko-ro-gra-fi-ke*. Qui appartient à la chorographie. *Description*, *table chorographique.*

CHOROIDE, s. f. *ko-ro-i-de.* t. d'anatom. Une des tuniques de l'œil.

CHORUS, s. m. *ko-ru-ce.* Mot emprunté du latin, qui n'est d'usage que dans cette phrase. *Faire chorus*, chanter plusieurs personnes ensemble à table, et ordinairement le verre à la main.

CHOSE, s. f. *cho-ze.* Il se dit indifféremment de tout, sa signification se déterminant par la manière dont on traite. Il est quelquefois opposé à personne. *Cela se dit des personnes et des choses.* Bien, possession. *Soigner sa chose.* Famil. *Quelque chose*, s'emploie souvent comme un seul mot; alors il est toujours masc. *On m'a dit quelque chose qui est très-plaisant.*

CHOU, s. masc. Plante potagère.

CHOU (petit-), s. m. Espèce de gâteau.

CHOU, CHOU-LA. t. de chasseur, pour exciter un chien à quêter, *Chou-pille*, autre terme pour exciter le chien à se jeter sur le gibier.

* **CHOUAN**, s. m. Insurgé de l'Ouest de la France.

CHOU-DE-CHIEN, s. m. Plante purgative.

CHOU-FLEUR, s. m. Plante potagère.

CHOU-NAVET, s. m. Plante dont la racine est une espèce de gros navet.

CHOU-RAVE, s. m. Plante potagère.

CHOUCAS, s. masc. Espèce de corneille grise qui a le pied rouge.

CHOUETTE, s. f. *chou-è-te.* Oiseau de nuit. On dit au jeu de piquet, *Faire la chouette*, pour dire, jouer seul contre deux ou contre plusieurs. Figur. et famil. *Etre la chouette des autres*, être en butte au mépris et aux railleries des autres.

CHOUQUET. s. m. *chou-ké.* t. de marine. Gros billot de bois qui sert à chaque brisure des mâts pour les emboîter l'un dans l'autre.

CHOYER, v. act. *choa-ié.* Conserver avec soin. Ménager, avec beaucoup d'égards. v. réc. *Se choyer*, s'occuper de sa santé, de ses aises.

CHRÊME, s. masc. *krê-me.* Huile sacrée mêlée de baume, et servant aux onctions que l'on fait dans l'administration des sacremens. *Le saint-chrême.*

CHRÉMEAU, s. m. *kré-mô.* Petit bonnet qu'on met sur la tête de l'enfant après l'onction du chrême.

CHRÉTIEN, IENNE, adj. *kré-tien.* Qui est baptisé, et fait profession de la foi Jésus-Christ. Il est aussi subst.

BON-CHRÉTIEN, s. m. Grosse poire.

CHRÉTIENNEMENT, adv. *kré-tiè-neman.* D'une manière chrétienne.

CHRETIENTÉ, s. f. Le pays chrétien.

CHRIE, s. f. *kri e.* t. de rhétorique. Narration, amplification qu'on donne à faire aux écoliers.

CHRIST, s. m. *kriste.* (Lorsqu'il est seul; mais lorsqu'il est joint au saint nom de *Jésus*, on prononce *Jé-zu-kri.*) Ce mot veut dire, oint, mais on ne s'en sert que pour signifier le Messie, il est devenu un nom propre à Notre-Seigneur. On dit en parlant de tableaux et de sculpture, *Un Christ*, pour dire, une figure de Notre-Seigneur attaché à la croix.

CHRISTE MARINE, *ou plutôt* **CRISTE MARINE**, s. f. Plante marine.

CHRISTIANISME, s. m. *kris-ti-a-nis-me.* La loi et la religion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

CHROMATIQUE, adj. de t. g. *kro-ma-ti-ke.* t. de musique. Qui procède par plusieurs demi-tons de suite. *Genre chromatique* Il est aussi subst.

CHRONIQUE, s. fém. *kro-ni-ke.* Histoire dressée suivant l'ordre des temps. Figur. *Scandaleuse*, discours médisans, mauvais bruits

CHRONIQUE, adj. de tout g. t. de médecine, *Maladie chronique*, c'est celle qui dure long-temps: l'hydropisie, la pulmonie, le scorbut.

CHRONIQUEUR, s. m. *kro-ni-keur.* Auteur de chronique. Il vieillit.

CHRONOGRAMME ou **CHRONOGRAPHE**, s. m. *kro-no-gra-me.* Inscription dans laquelle les lettres numérales forment la date de l'événement dont il s'agit.

CHRONOLOGIE, s. f. Doctrine, science des temps

CHRONOLOGIQUE, adj. de tout genre. *kro-no-lo-gi-ke.* Qui appartient à la chronologie. *Table chronologique.*

CHRONOLOGISTE, s. m. Celui qui sait la chronologie, qui enseigne la chronologie, qui écrit sur la chronologie.

CHRONOLOGUE, s. masc. *kro-no-lo-gue.* Chronologiste. Il vieillit.

CHRONOMÈTRE, s. m. *kro-no-mè-tre.* Instrument qui sert à mesurer le temps.

CHRYSALIDE, s. fém. *kri-za-li-de.* Etat d'un insecte renfermé dans une coque, sous la forme d'une espèce de fève, avant que de se transformer en papillon.

CHRYSANTHEMUM, s. m. *kri-zan-te-mome.* Plante qu'on cultive dans les jardins à cause de la beauté de sa fleur. Elle est d'un jaune doré.

CHRYSOCOLLÉ, s. f. *kri-zo-co-lé.* Matière que l'eau entraîne et détache des mines de cuivre, d'or, d'argent et de plomb. On a aussi donné ce nom au borax.

CHRYSOCOME, s. f. *kri-zo-co-me.* Nom de plusieurs plantes.

CHRYSOLITE, s. f. *kri-zo-li-te.* Pierre précieuse d'un jaune d'or, mêlé de légère teinte de vert.

CHRYSOPÉE, s. f. *kri-zo-pé-e.* t. d'alchimie. La science de faire de l'or.

CHRYSOPRASE, subst. f. *kri-zo-pra-ze.* Pierre précieuse d'un vert clair, mêlé d'une nuance jaune.

* **CHRYSULÉE**, s. fém. *kri-zu-lé-e.* L'eau régale qui dissout l'or.

CHUCHOTER, v. n. *chu-cho-té.* Parler bas à l'oreille de quelqu'un. Il est familier. On dit aussi CHUCHETER

CHUCHOTEUR, EUSE, *ou* **CHUCHETEUR**, subst. Qui a coutume de chuchoter.

CHUCHOTERIE *ou* **CHUCHOTEMENT**,

subst. fém. Entretien de ceux qui parlent à l'oreille.

CHUT, *chute*. Particule dont on se sert pour imposer silence.

CHUTE, s. f. Action de tomber. *Il est tombé de son haut, et a fait une lourde chute*. Il se dit aussi des choses. *D'eau*, cascade. *D'humeurs*, débordement d'humeurs qui tombent du cerveau. *Des feuilles*, la saison où les feuilles tombent. Fig. Disgrâce, malheur. Faute envers Dieu. *La chute du premier homme*. Parlant d'un sonnet, d'un madrigal, d'une épigramme, la pensée qui les termine. En parlant d'une période, la cadence et l'harmonie avec laquelle cette période finit. *La chute d'une pièce de théâtre*, son mauvais succès.

CHYLE, s. masc. *chi-le*. Suc blanc qui se forme dans la partie la plus subtile des alimens digérés ou chylidoque.

CHYLIFÈRE, adj. de tout g. *chi-li-fè-re*. Il se dit des vaisseaux qui portent le chyle.

CHYLIFICATION, s. f. *chi-li-fi-ka-cion*. Formation du chyle.

* CHYMOSE, s. f. *ky-mo-ze*. Maladie de l'œil qui fait retourner les paupières.

CI, adverbe de lieu qui ne s'emploie jamais seul. Il se met après les noms, les prénoms et désigne les personnes ou la chose la plus proche. *Celui-ci*, *ce livre-ci*. On le met devant les adj. et les adv. *Le mémoire ci-joint*, *les témoins ci-présens*, *ci-contre*, *ci-après*, etc. Il ne se joint aux adj. que dans le style du palais; dans le discours ordinaire, on dit, *Ici*, *Le mémoire ici joint*, *les témoins ici présens*. Il se met après les prépositions *par* et *entre* : *par-ci*, *par-là*; *entre ci et demain*. Il se met devant les prépositions *dessus*, *dessous*, *devant*, *après* : *ci-dessus*, *ci-dessous*, etc.

CIBOIRE, s. m. *ci-boa-re*. Vase sacré où l'on conserve les saintes hosties pour la communion des fidèles.

CIBOULE, s. f. Petit ognon bon à manger en salade et en ragoût.

CIBOULETTE, s. fém. *ci-bou-lè-te*. Petite ciboule.

CICATRICE, s. f. Marque des plaies après leur guérison.

CICATRISATION, s. f. Formation de la cicatrice.

CICATRISER, v. a. *ci-ka-tri-zé*. Faire des cicatrices.

SE CICATRISER, v. r. Se réformer, en parlant d'une plaie.

CICÉRO, s. m. Caractère d'imprimerie entre le Saint-Augustin et la philosophie. Imprim.

CICEROLE, s. m. Espèce de pois chiche.

* CICÉRONÉ, s. m. Nom que l'on donne en Italie, et surtout à Rome, à ceux qui font voir aux étrangers les curiosités d'une ville.

CICLAMEN. *Voyez* PAIN DE POURCEAU

CICUTAIRE *ou* CIGUE AQUATIQUE, s. f. Plante.

CID, s. m. *cide*. Mot emprunté de l'arabe, qui signifie, chef, commandant.

CIDRE, s. m. Boisson fermentée faite de jus de pommes pressurées.

CIEL, s. m. Au plur., il fait *Cieux*. La partie supérieure du monde qui environne tous les corps, et dans laquelle se meuvent les astres. Les astres. *Les influences du ciel*. L'air. *Ciel serein*. Le séjour des bienheureux. *Gagner le ciel*. Dieu lui-même, la providence. *Graces au ciel*; *c'est un arrêt du ciel*. Climat, pays. *Changer de ciel*. Le dais sous lequel on porte le Saint-Sacrement le jour de la Fête-Dieu. Le haut d'un lit. Dans cette dernière acception, comme dans la suivante, on dit *Ciels* au plur., et non pas *Cieux*. En t. de peinture, c'est la partie du tableau qui représente l'air.

CIERGE, s. m. Chandelle de cire à l'usage de l'Eglise.

CIERGE DU PÉROU, s. m. Plante épineuse qui n'a ni branches ni feuilles.

CIGALE, s. fém. Insecte volant qui fait dans les champs un bruit importun.

* CIGARE, s. m. Tabac à fumer de l'ile de Cuba.

CIGOGNE, s. f. *ci-go-gne*. (mouillez le *gn*.) Gros oiseau de passage, à long bec rouge. Prov. *Contes de* ou *à la cigogne*, contes fabuleux et inventés à plaisir.

CIGUE, s. fém. *ci-gu-é*. Herbe vénéneuse qui ressemble au persil.

CIL, s. m. *ci-glie*. (mouillez l'*l*.) Poil des paupières. Il se dit plus ordinairement au pluriel.

* CILIAIRE, adj. de tout genre. *ci-liè-re*. t. d'anatom, qui se dit des différentes parties de l'œil.

CILICE, s. m. Camisole de crin que l'on porte sur la chair par mortification.

CILLEMENT, s. m. *ci-glie-man*. Action de ciller. Il ne se dit que des yeux et des paupières.

CILLER, v. a. *ci-glié*. Fermer les yeux et les rouvrir dans le moment. Il se dit quelquefois absolument. *Personne n'ose ciller devant lui*, n'ose remuer. Famil.

CILLER, v. n. *Un cheval cille*, commence à ciller, à avoir quelques poils blancs aux paupières, au-dessus des yeux.

CIMBALAIRE, s. f. *cein-ba-lè-re*. Plante rampante, espèce de linaire.

CIME, s. f. Sommet d'une montagne, d'un arbre, d'un rocher. En t. de botanique, le haut de la tige des arbres et des herbes.

CIMENT, subst. m. *ci-man*. Espèce de mortier fait de brique ou de tuile battue et pilée.

CIMENTER, verbe actif. *ci-man-té*. employer du ciment. Figurém. Confirmer, affermir.

CIMETERRE, s. m. *ci-me-tè-re*. Grand coutelas recourbé qui ne tranche que d'un côté.

CIMETIÈRE, subst. masc. *ci-me-tiè-re*. Lieu destiné à enterrer les morts. Figurém. En parlant d'un pays dont l'air est mortel pour les étrangers, on dit que *C'est leur cimetière*.

CIMIER, s. m. *ci-mié*. Ornement qu'on portait au haut du casque. terme de blason. Figure de quelque animal ou de quelqu'autre chose qui se met au-dessus du timbre. Pièce de bœuf prise sur le quartier de derrière. On dit aussi, *Du cimier de cerf.*

CIMOLIE, s. fém. Espèce d'argile qui vient d'une île nommée Cimolis. Dépôt qui se trouve sur les pierres à aiguiser.

CINABRE, subst. masc. Combinaison de soufre et de mercure. qui forme un corps solide d'un beau rouge.

* **CINCENELLE**, s. f. Corde pour tirer les bateaux.

CINÉRAIRE, adj. *ci-né-rè-re*. *Urne cinéraire*, c'est-à-dire qui renferme des cendres.

CINÉRATION, subst. fém. *ci-né-ra-cion*. Réduction en cendres.

CINGLAGE, subst. masc. *cein-gla-je*. Chemin qu'un vaisseau fait ou peut faire en vingt-quatre heures.

CINGLEAU, s. m. Cordeau pour trouver et décrire la diminution des colonnes.

CINGLER, v. n. *cein-glé*. Naviguer à pleines voiles. Il est aussi actif, et signifie, frapper avec quelque chose de pliant. *Cingler le visage d'un coup de fouet*. On dit d'un vent froid et perçant, qu'*il cingle le visage*. On le dit aussi de la grêle, de la neige, de la pluie.

CINNAMOME, s. masc. *ci-na-mô-me*. Sorte d'aromate des anciens, qu'on croit être la cannelle.

CINQ, adj. num. de t. genre. *ceinke*. Le *q* ne se prononce point quand *cinq* est suivi d'un mot qui commence par une consonne, dans les autres cas, il se prononce. s. m. *Un cinq de chiffre*. *Un cinq*, au jeu de cartes, est une carte qui a cinq marques.

CINQUANTAINE, subst. fém. collectif. *sein-kan-tè-ne*. Nombre de cinquante.

CINQUANTE, adj. numéral de t. g. *sein-kan-te*. Nombre de cinq dizaines.

CINQUANTENIER, s. m. *sein-kan-te-ni-é*. Celui qui commande cinquante hommes. Il ne se dit que de la milice et de la police des villes.

CINQUANTIÈME, adj. de t. g. *sein-kan-tiè-me*. Nombre d'ordre. s. m. *La cinquantième*, la cinquantième partie d'un tout.

CINQUIÈME, adj. de t. g. *sein-kiè-me*. Nombre d'ordre. Il est aussi substantif masculin, et signifie, la cinquième partie d'un tout. On dit absolument, *La cinquième*, pour désigner la cinquième classe d'un collége. On dit aussi d'un écolier qui étudie dans cette classe, que *C'est un cinquième*.

CINQUIÈMEMENT, adv. *sein-kiè-me-man*. En cinquième lieu.

CINTRE, subst. m. *sein-tre*. Figure en arcade. Arcade de bois sur laquelle on bâtit les voûtes de pierre.

CINTRER, v. a. *sein-tré*. Faire un ceintre, bâtir un ceintre, faire un ouvrage en ceintre.

CIOUTAT, s. m. Sorte de raisin assez semblable au chasselas.

* **CIPOLIN**, s. masc. Marbre verdâtre.

CIPPE, s. m. *ci-pe*. terme d'architect. et d'antiq. Demi-colonne sans chapiteau, sur laquelle on gravait autrefois des inscriptions.

CIRAGE, subst. m. Action de cirer, effet de cette action. Il se dit aussi des appartemens qui sont cirés. Mélange de différentes drogues dont on se sert pour noircir les souliers, les bottes. Tableau peint en camaïeu et en jaune.

CIRCÉE, s. f. Plante.

* **CIRCINAL, ALE**, adj. Roulé. t. de botanique.

CIRCOMPOLAIRE, adj. de t. g. Qui environne les pôles.

CIRCONCIRE, verbe actif. *Je circoncis. Nous circoncisons. Je circoncirai. Que je circoncisse*. Couper le prépuce.

CIRCONCIS, s. m. *cir-kon-si*. Celui à qui on a coupé le prépuce.

CIRCONCISION, s. fém. *cir-kon-ci-zion*. L'action de circoncire. Fête de la Circoncision de J.-C. Fig. *Du cœur*, retranchement de mauvaises pensées, etc.

CIRCONFÉRENCE, s. f. *cir-kon-fé-ran-ce*. Le tour d'un cercle. Il se dit aussi de toute sorte d'enceinte, quoiqu'elle ne soit pas parfaitement ronde.

CIRCONFLEXE, adj. *cir-kon-flek-ce*. Il n'est d'usage qu'avec le mot accent. Chez les Grecs, l'accent circonflexe avait la figure d'une f couchée; Celui des Français, qui marque qu'une syllabe est longue, se figure ^.

CIRCONLOCUTION, s. fém. *cir-kon-lo-ku-cion*. Périphrase, circuit de paroles.

CIRCONSCRIPTION, s. f. *cir-kons-krip-cion*. Ce qui limite la circonférence des corps.

CIRCONSCRIRE, v. act. Donner des limites.

CIRCONSPECT, ECTE, adj. *cir-kons-pek*. Discret, retenu.

CIRCONSPECTION, s. f. *cir-kons-pek-cion*. Prudence, retenue.

CIRCONSTANCE, s. f. Certaine particularité qui accompagne un fait. En style de pratique, on dit, en parlant d'une terre, d'une maison, d'une affaire, d'un procès, *Les circonstances et dépendances*, pour dire, tout ce qui en dépend.

CIRCONSTANCIER, v. act. *cir-kons-tan-ci-é*. Marquer les circonstances.

CIRCONVALLATION, s. fém. *cir-kon-val-la-cion*. Fossé que les assiégeans font autour de leur camp, et autour de la ville qu'ils assiégent.

CIRCONVENIR, verbe act. Tromper artificieusement.

CIRCONVENTION, s. f. *cir-kon-van-cion*. Tromperie artificieuse.

CIRCONVOISIN, INE, adj. *cir-kon-voa-zein*. Il n'est guère d'usage qu'au pl., et ne se dit que des lieux, des choses et des personnes collectivement qui sont proches et autour de celles dont on parle. *Lieux, peuples circonvoisins; nations circonvoisines.*

CIRCONVOLUTION, s. f. *cir-kon-vo-lu-*

cion. Il se dit de plusieurs tours faits autour d'un centre commun.

CIRCUIT, s. m. *cir-kui*. Enceinte, tour. Fig. *Circuit de paroles*, tout ce qu'on dit avant que de venir au fait.

CIRCULAIRE, adj. de t. g. *cir-ku-lè-re*. Rond. Ce qui va en rond. *Lettre circulaire* ou seulement *Circulaire*, lettre faite pour informer diverses personnes d'une même chose.

CIRCULAIREMENT, adv. *cir-ku-lè-re-man*. D'une manière circulaire.

* CIRCULANT, E, adjectif. Se dit de l'argent en circulation.

CIRCULATION, s. fém. *cir-ku-la-cion*. Mouvement de ce qui circule. En chimie, distilation réitérée. Figur. *Circulation de l'argent*, mouvement de l'argent qui passe d'une main à l'autre.

* CIRCULATOIRE, adj. *Vaisseaux circulatoires*, qui servent à la circulation.

CIRCULER, v. n. *cir-ku-lé*. Se mouvoir circulairement. Il se dit particulièrement du sang. On le dit aussi fig. de l'argent, des effets publics, etc. *Faire circuler l'argent, des billets*, leur donner cours dans le commerce.

CIRE, s. f. Matière molle et jaunâtre qui reste du travail des abeilles après qu'on en a exprimé le miel. *Vierge*, la cire qu'on tire des ruches sans qu'elle ait été fondue sur le feu. Bougie. *Dans cette maison on brûle de la cire*. Luminaire d'une église. *Les funérailles coûté pour la cire. D'Espagne*, composition de laque et autres matières qu'on forme en petits bâtons pour cacheter les lettres. Humeur épaisse et jaune qui se forme dans les oreilles.

CIRIER, v. act. *ci-rié*. Enduire de cire. *Cirer un appartement*. Enduire de cirage. *Cirer des bottes, etc.*

CIRIER, subst. masc. *ci-rié*. Ouvrier qui travaille en cire.

CIROENNE, subst. m. *ci-ro-è-ne*. Espèce d'emplâtre.

CIRON, s. mas. Très-petit insecte. La petite ampoule qu'un ciron fait venir à la main ou ailleurs.

CIRQUE, s. masc. *cir-ke*. Lieu destiné, chez les anciens Romains, pour les jeux publics.

* CIRSAKAS, s. m. Etoffe des Indes.

* CIRSE, s. fém. Espèce de chardon.

* CIRSOCÈLE, s. f. t. de chir. Tumeur qui survient aux vaisseaux spermatiques des testicules.

CIRURE s. f. Enduit de cire préparée.

CISAILLER, v. a. *ci-za-glié* (mouillez les *ll*.) t. de monnaie. Couper avec les cisailles les pièces fausses, légères.

CISAILLES, subst. f. plur. *ci-za-glie*. (mouillez les *ll*.) Gros ciseaux à couper des plaques d'or, d'argent. Il se dit aussi des rognures qui restent de la monnaie qu'on a fabriquée. En ce sens, on dit aussi au singulier, *De la cisaille*.

CISALPIN, INE, *ci-zal-pin*. Qui est en deçà des Alpes.

CISEAU, s. m. *ci-zô*. Instrument de fer, pour travailler le bois, la pierre, les métaux.

CISEAUX, s. m. plur. Instrument de fer composé de deux branches tranchantes. Il est quelquefois singulier.

CISELER, v. a. *ci-ze-lé*. Travailler avec le ciselet.

CISELÉ, ÉE, part. et adj. *Velours ciselé*, du velours à fleurs, à ramages.

CISELET, s. m. *ci-ze-lè* Petit ciseau.

CISELEUR, s. m. *ci-ze-leur*. Ouvrier dont le métier est de ciseler.

CISELURE, s. f. *ci-ze-lu-re*. L'ouvrage qui se fait en ciselant.

* CISOIRS, s. m. pl. *ci-zoar*. Gros ciseaux à manche dont se servent les orfèvres, chaudronniers, ferblantier, etc.

* CISSITE, s. f. *ci-ci-te*. Pierre blanche qui représente les feuilles du lierre

CISTE, s. m. Plante dont quelques espèces donnent le *ladanum*.

CISTOPHORE, s. masc. *cis-to-fo-re*. t. d'antiq. Médaille où l'on voit des corbeilles.

* CISTRE. *Voyez* SISTRE.

CITADELLE, subst. fém. *ci-ta-dè-le*. Forteresse qui commande à une ville.

CITADIN, INE, subst. *ci-ta-dein*. Bourgeois habitant d'une cité. Il n'est guère d'usage qu'en parlant des habitans de certaines villes d'Italie pour les distinguer des nobles.

CITATION, s. f. *ci-ta-cion*. Ajournement. Allégation d'un passage, d'un fait.

CITÉ, subst. fém. Ville. Son plus grand usage est dans la poésie et dans le style oratoire. Il se prend, en quelques villes, pour la partie la plus ancienne de la ville, et où est l'église épiscopale.

CITER, v. a. *ci-té*. Ajourner, appeler pour comparaître devant un magistrat. Alléguer, *citer un passage*. Nommer. *Citer son auteur*.

CITÉRIEUR, EURE, adj. t. de géog. Qui est en deçà, plus près de nous.

CITERNE, s. f. Réservoir sous terre pour recevoir et garder l'eau de pluie.

CITERNEAU, s. m. *ci-ter-nô*. Petite citerne où l'eau s'épure avant que de passer dans la citerne.

CITISE, s. m *Voyez* CYTISE.

CITOYEN, ENNE, s. *ci-toa-ien*. Habitant d'une ville. Le nom de *citoyen*, dans une acception stricte et rigoureuse, se donne à l'habitant d'un état libre qui a droit de suffrage dans les assemblées publiques, et fait partie du souverain.

* CITRATES, s. m. pl. t. de chim. nouv. Sels formés par la combinaison de l'acide citrique, avec différentes bases.

CITRIN, INE, adj. *ci-trein*. Qui est de couleur de citron.

* CITRIQUE, adj. *ci-tri-ke* t. de chimie nouv. *Acide citrique*, acide de citron.

CITRON, s. m. Sorte de fruit de forme ovale, de couleur jaune-pâle, et qui est plein de jus. Il se dit aussi de la couleur de citron.

* CITRONAT, s. m. Confiture d'écorces de citron.

CITRONNÉ, ÉE, adj. Qui sent le citron, où l'on a mis du jus de citron.

CITRONNELLE, s. f. *ci-tro-nè-le*. Espèce de liqueur faite avec de l'eau-de-vie et du citron Plante. *Voyez* MÉLISSE.

CITRONNIER, s. m. *ci-tro-nié*. Arbre qui porte des citrons.

CITROUILLE, s. f. *ci-trou-glie*. (mouil. les *ll*.) Sorte de fruit qui devient extrêmement gros, et qui rampe à terre avec sa tige et ses feuilles.

CIVADIÈRE, subst. f. Voile du mât de beaupré.

CIVE, s. f. Plante potagère.

CIVET, s. m. *ci-vè*. Ragoût de lièvre.

CIVETTE, s. f. *ci-vè-te*. Petite herbe potagère qu'on mange dans la salade.

CIVETTE, s. f. Animal qui ressemble à une grosse fouine. Liqueur épaisse et odoriférante qu'on tire de cet animal.

CIVIÈRE, s. f. Espèce de brancard.

CIVIL, ILE, adject. Qui regarde et qui concerne les citoyens. t. de palais. Il se dit par opposition à criminel. *Procès civil*. Courtois, honnête.

CIVILEMENT, adv. *ci-vi-le-man*. En matière civile. Honnêtement, avec politesse.

CIVILISATION, s. f. Etat de ce qui est civilisé. Action de civiliser.

CIVILISER, v. act. *ci-vi-li-sé*. Rendre honnête et sociable; polir les mœurs.

CIVILITÉ, s. f. Honnêteté, courtoisie. Manière honnête de vivre et de converser dans le monde. *Un homme plein de civilité*. Il se dit aussi des paroles civiles, des complimens, etc. *Il m'a accablé de civilités*.

CIVIQUE, adj. de t. g *ci-vi-ke*. Qui concerne le citoyen. *Instruction civique*. *Couronne civique*. Elle était de chêne, et se donnait à celui qui avait sauvé la vie à un citoyen dans une bataille.

* CIVISME, s. m. Zèle dont le citoyen est animé.

CLABAUD, s. m. *kla-bô*. Il se dit d'un chien de chasse qui se récrie mal à propos sur les voies. Fig. Homme stupide et grossier qui parle beaucoup et mal à propos. Figur. et famil. Chapeau qui a les bords pendans.

CLABAUDAGE, s. m. *kla-bô-da-je*. Bruit que font plusieurs chiens qui clabaudent. Vaines criailleries.

CLABAUDER, v. n. *kla-bô-dé*. Aboyer fréquemment. Figur. Crier, faire du bruit mal à propos.

CLABAUDERIE, subst. f. *klà-bô-de-rie*. Criaillerie importune et sans sujet.

CLABAUDEUR, EUSE, s. *kla-bô-deur*. Qui crie beaucoup et mal à propos.

CLAIE, s. f. *klè*. Ouvrage d'osier à claire-voie en forme de carré long.

* CLAIM, s. m. Cri, plainte, prière. v. m.

CLAIR, AIRE, adj. *kler*. Eclatant, lumineux. En ce sens, il se prend quelquefois subst. *Le clair de la lune*. Qui reçoit beaucoup du jour. *Cette chambre est bien claire*. Luisant, poli. *Vaisselle bien claire*. En matière de couleur, moins foncé, plus approchant du blanc. *Vert clair*, *rouge clair*. Transparent, qui n'est point trouble. *Des vitres claires*, *vin clair*. Qui a peu de consistance. *Ce sirop est trop clair*. Qui n'est pas assez serré. *Toile claire*. Net et aigu. *Les enfans ont la voix claire*. Intelligible, aisé à comprendre. *Idée claire*. Evident, manifeste. *Son droit est clair*. Il s'emploie aussi adverb. et signifie d'une manière claire et distincte. *Voir clair*, *entendre clair*. On dit qu'*Un homme voit clair*, pour dire qu'il a l'esprit pénétrant. *Parler clair*, franchement et sans détour.

CLAIRE, s. fém. *klè-re*. On nomme ainsi dans l'affinage, les cendres lavées ou les os calcinés, pour faire les coupelles.

* CLAIRÉE, s. f. Sucre clarifié.

CLAIREMENT, adv. *klè-re-man*. D'une manière claire. Fig. D'une manière intelligible. Evidemment.

CLAIRET, adject. dim. *Vin clairet*. Eau *clairette*, liqueur factice.

CLAIRE-VOIE, s. f. *klè-re-voa*. t. de jardinage. *Semer à claire-voie*, jeter la graine en terre le moins épais qu'il se peut. Ouverture faite dans le mur d'un parc, et qui n'est fermée que par une grille ou par un fossé appelé *Saut-de-loup*. Il se dit aussi de toutes sortes de tissus qui ne sont pas serrés.

CLAIRIÈRE, s. f. *klè-riè-re*. Endroit d'une forêt tout-à-coup dégarni d'arbres.

CLAIRON, s. m. *klè-ron*. Sorte de trompette dont le son est aigu et perçant.

CLAIR-SEMÉ, ÉE, adject. Qui n'est pas semé près à près. On dit fig. d'un livre où il y a quelques beaux traits, mais de loin à loin, que *Les beautés y sont clair-semées*.

CLAIRVOYANCE, s. f. *kler-voa-ian-ce*. Sagacité et pénétration.

CLAIRVOYANT, ANTE, adj. *kler-voa-ian*. Eclairé et pénétrant dans les affaires.

* CLAMER, v. act. Appeler, nommer. v. m.

CLAMEUR, s. f. Grand cri.

CLAMEUR DE HARO. Terme de justice usité autrefois en Normandie, pour dire, citation de juge.

CLAN, s. m. Nom qu'on donne en Ecosse et en Irlande à une tribu formée d'un certain nombre de familles. En t. de marine, ouverture longitudinale faite dans le bord du vaisseau, dans lequel on place un rouet de poulie.

CLANDESTIN, INE, adj. *klan-des-tein*. Qui se fait en cachette, et contre les lois. *Mariage clandestin*, *assemblée clandestine*.

CLANDESTINE *ou* L'HERBE CACHÉE, s. f. Plante dont les feuilles sont en partie cachées dans la terre.

CLANDESTINEMENT, adv. *klan-des-ti-ne-man*. D'une manière clandestine, en cachette.

CLANDESTINITÉ, s. f. t. de palais. Vice d'un mariage clandestin.

CLAPET, s. m. *kla pè*. Espèce de petite soupape.

CLAPIER, s. masc. *kla-pié* Petits trous creusés exprès, où les lapins se retirent. Machine de bois où l'on nourrit des lapins.

domestiques. On appelle *lapins de clapiers*, ou simplement *clapiers*, les lapins élevés dans ces sortes de machines.

SE CLAPIR, v. r. Se blottir. Il se dit spécialement des lapins. v. n. Qui exprime le cri naturel du lapin.

CLAQUE, s. f. *kla-ke*. Coup du plat de la main. Espèce de sandale qu'on met par-dessous le soulier pour se garantir de l'humidité et des crottes. Sorte de chapeau.

* CLAQUEBOIS, s. m. Instrument de musique à clavier.

CLAQUEDENT, s. m. *kla-de-dan*. t. de mépris qui se dit d'un gueux, d'un braillard. Il est bas.

CLAQUEMENT, s. m. *kla-ke-man*. *Claquement des dents*, le bruit que font les dents d'un homme qui tremble de froid. *Claquement des mains*, le bruit que font les mains en les frappant l'une contre l'autre.

CLAQUEMURER, v. a. *kla-ke-mu-ré*. Renfermer, resserrer dans une étroite prison.

CLAQUEMURÉ, ÉE, part. Il ne se dit qu'en plaisanterie.

CLAQUE OREILLE, s. m. Chapeau à bords pendans. Il se dit de celui qui en est coiffé. Il est bas.

CLAQUER, v. n. *kla-ké*. Faire un certain bruit aigu et éclatant.

CLAQUET, s. m. *kla-kè*. Petite latte dans un moulin, qui est sur le trémie, et qui, battant sur la meule, fait du bruit.

CLARIFICATION, s. f. *kla-ri-fi-ka-cion*. L'action par laquelle on rend une liqueur claire.

CLARIFIER, v. a. *kla-ri-fié*. Rendre claire une liqueur qui est trouble.

CLARINE, s. f. Sonnette qu'on pend au cou des animaux qu'on fait paître dans les forêts.

CLARINÉ, ÉE, adj. t. de blason. Il se dit des animaux qui ont des sonnettes.

CLARINETLE, s. m. *kla-ri-nè-te*. Sorte hautbois. s. m. Celui qui joue de cet instrument.

CLARTÉ, s. f. Lumière, splendeur. La transparence du verre. Fig. Netteté de l'esprit. *Parler, écrire avec clarté.*

CLASSE, s. m. *kla-ce*. Ordre suivant lequel on range diverses personnes, diverses choses. Fig. Rang qu'on donne au mérite par rapport à certaines sciences ou professions. Différentes salles d'un collége, dans chacune desquelles s'assemblent les écoliers qui prennent une même leçon sous un même maître. Temps que les écoliers sont assemblés pour prendre la leçon.

* CLASSEMENT, s. m. Etat de ce qui est classé, distribution par ordre.

CLASSER, v. a. Ranger, distribuer par classes.

CLASSIQUE, adj. *kla-ci-ke*. Qui n'est d'usage qu'en cette phrase, *Auteur classique*, auteur ancien, approuvé, et qui fait autorité sur une certaine matière.

CLATIR, v. n. t. de chasse. Il se dit d'un chien qui, en poursuivant le gibier, redouble son cri.

CLAUDICATION, s. f. *klô-di-ka-cion*. Action de boiter.

CLAUSE, s. f. *klô-ze*. Disposition particulière faisant partie d'un traité, d'un édit, d'un contrat, et de tout autre acte public ou particulier.

CLAUSTRAL, ALE, adj. *klos-tral*. Appartenant au cloître. *Discipline claustrale.*

CLAVEAU, s. m. *kla-vô*. Maladie contagieuse qui attaque les moutons.

* CLAVEAUX, s. m. plur. Pierres qui ferment le dessus d'une fenêtre carrée ou d'une corniche.

CLAVECIN, s. m. *kla-ve-cein*. Instrument de musique.

CLAVELÉ, ÉE, adj. Qui a le claveau.

CLAVELÉE, s. f. Claveau.

CLAVETTE, s. f. *kla-vè-te*. Clou plat que l'on passe dans une ouverture faite au bout d'une cheville.

CLAVICULAIRE, adj. qui a rapport à la clavicule.

CLAVICULE, s. f. t. d'anat. On appelle ainsi chacun des deux os qui forment la poitrine par en haut, et qui l'attachent aux deux épaules. Petite clef, comme dans le titre de ce livre, *La clavicule de Salomon.*

CLAVIER, s. m. *kla-vié*. Chaîne servant à tenir plusieurs clefs ensemble. Rangée des touches d'une épinette, d'un clavecin.

CLAYON, s. m. *klé-ion*. Petite claie sur laquelle on fait ordinairement égoutter des fromages. Claie ronde sur laquelle les pâtissiers portent diverses pâtisseries.

CLAYONNAGE, s. masc. *klé-io-na-je*. Assemblage fait en forme de claie, pour soutenir des terres.

* CLÉCHÉ, ÉE, adj. t. de blas. Il se dit d'une pièce ouverte à jour, et qui laisse voir le champ de l'écu par des ouvrages semblables à des anneaux de clef.

CLEF, s f. *klé*. (même devant une voyelle.) Instrument fait ordinairement de fer ou d'acier, pour ouvrir et fermer une serrure. Places fortes de la frontière: *Calais est une clef de la France.* Fig. *La grammaire est la clef des sciences*, y sert d'introduction. *Clef d'un ouvrage, d'un système*, ce qui est nécessaire pour avoir l'intelligence d'un ouvrage, d'un système. En archit. *Clef de voûte*, la pierre du milieu qui ferme la voûte. *De pistolet, de carabine*, etc. L'intrument avec lequel on les bande. *De montre*, instrument qui sert à la monter. *De lit*, morceau de fer avec lequel on tourne les vis pour monter ou démonter les bois de lit. *D'épinette, de clavecin*, instrument avec lequel on tourne les chevilles d'une épinette et d'un clavecin, pour tendre ou pour relâcher les cordes. *D'un pressoir*, la vis qui sert à serrer et à lâcher le pressoir. *De musique*, marque qui sert à faire connaître l'intonation des notes par rapport à leur position. *De chiffre*, l'alphabet dont on est convenu, et qui sert à chiffrer et à déchiffrer les dépêches secrètes.

CLÉMATITE, s. f. Plante qu'on nomme aussi, *L'herbe aux gueux.*

CLÉMENCE, s. f. *klé-man-ce*. Vertu qui porte à pardonner.

CLÉMENT, ENTE, adj. *klé-man*. Qui a de la clémence.

CLÉMENTINES, subst. et adj. fém. plur. *klé-man-ti-ne*. Recueil des décrétales de Clément V, fait par Jean XXII Recueil des pièces apocryphes faussement attribuées à saint Clément.

CLEPSYDRE, s. fém. *klep-ci-dre*. Horloge d'eau des anciens et machines hydrauliques.

CLERC, s. m. *kler*. Celui qui, par la tonsure, est entré dans l'état ecclésiastique. Il signifiait autrefois un homme gradué, ou du moins lettré. Il signifie aujourd'hui celui qui écrit et travaille sous un homme de pratique.

CLERGÉ, s. m. Le corps des ecclésiastiques

CLÉRICAL, ALE, adj. Appartenant à l'ecclésiastique.

CLÉRICALEMENT, adv. *klé-ri-ca-le-man*. D'une manière cléricale.

CLÉRICATURE, s. f. L'état ou la condition du clerc.

* CLICHAGE, s. m. *kli-cha-je*. Action de clicher.

* CLICHÉ, subst. masc. Produit du clichage.

* CLICHER, v. act. et n Former une planche solide en plongeant un texte mobile dans une masse de plomb fondu. t. d'imprim.

CLIENT, ENTE, subst. *kli-an*, *ante*. Celui qui a chargé de sa cause un homme de loi. A Rome, ceux qui se mettaient sous la protection des plus puissans citoyens.

CLIENTÈLE, s. f. *kli-an-tè-le*. Tous les clians d'une même personne. Protection que le patron accorde à ses cliens.

CLIGNEMENT, s. m. *kli-gne-man*. (m. le *gn*) L'action de cligner les yeux.

CLIGNE-MUSETTE, s. fém. Jeu d'enfans qui se cachent, et se font chercher par l'un d'entre eux.

CLIGNER, v. a. *kli-gné*. (mouillez le *gn*.) Il ne se dit que des yeux. Fermer l'œil à demi.

CLIGNOTEMENT, s. m. *kli-gno-te-man* (mouillez le *gn*.) Mouvement involontaire et continuel des paupières.

CLIGNOTER, v. n. *kli-gno-té*. (mouillez le *gn*.) Remuer et baisser les paupières fréquemment.

CLIMAT, s. masc. *kli-ma*. t. de géogr. Partie du globe de la terre comprise entre deux cercles parallèles à l'équateur. Pays, région. La ligne qui marque sur le globe la division des climats.

CLIMATÉRIQUE, adj. de t. g. *kli-ma-té-ri-ke*. Il se dit de chaque septième année de la vie humaine, et particulièrement de la soixante-troisième.

CLIN, subst. masc. *klein*. Prompt mouvement de la paupière, qu'on baisse et qu'on relève au même instant. *Faire un clin d'œil à quelqu'un*, lui faire un signe. Figurém. *En un clin d'œil*, *en moins d'un clin d'œil*, en un moment, en fort peu de temps.

CLINCAILLE, CLINCAILLERIE, CLINCAILLIER. *Voyez* Quincaille, etc.

* CLINCHE, subst. f. *klein-che*. t. de serrurier. Morceau de fer qui sert à soulever un loquet.

CLINIQUE, adj. de t. g. *kli-ni-ke*. Ceux qui reçoivent le Baptême au lit de la mort. *Médecine clinique*, celle qu'on exerce auprès du lit des malades.

CLINOPODIUM *ou* FAUX BASILIC. *Voyez* Basilic.

CLINQUANT, substant. masc. *klein-kan*. Petite lame d'or ou d'argent qu'on met dans les broderies. Lame de cuivre qui brille beaucoup. Fig. Faux brillant, en parlant d'un ouvrage d'esprit.

CLIO, s. fém. Muse qui préside à l'histoire.

CLIQUART, subst. m. *kli-kar*. Pierre très-précieuse pour bâtir.

CLIQUE, s. fém. *kli-ke*. Société de gens qui s'unissent pour cabaler, pour tromper. Il est familier.

CLIQUETER, v. neutre. *kli-ke-té*. Faire un bruit qui imite le claquet d'un moulin quand il est en mouvement.

CLIQUETIS, s. m. *kli-ke-ti*. Bruit que font les armes en choquant les unes contre les autres.

* CLIQUETTE, subst. f. *kli-kè-te*. Sorte d'instrument fait de deux os ou de deux morceaux de bois dont on tire quelque son mesuré en les battant l'un contre l'autre.

CLISSE, s. f. *kli-ce* Clayon.

CLISSE, adjectif. *kli-ce* Qui est garni de clisse.

CLIVER, v. a. *kli-vé*. t. de lapidaire. *Cliver un diamant*, le fendre avec adresse, au lieu de le scier.

CLOAQUE, s. f. *klo-a-ke*. conduit de pierre, et voûté, par où l'on fait écouler les eaux et les immondices d'une ville. En ce sens, il n'est guère d'usage qu'en parlant des ouvrages des anciens ; en français, on dit *Egout*.

Cloaque, s. m. Lieu destiné à recevoir les immondices. Figurém. Maison sale et infecte, personne puante. *Cette maison*, *cet homme est un cloaque*. On dit aussi fig. *Cloaque d'impureté*, *de vices*.

CLOCHE, substant. fém. Instrument de fonte creux, ouvert, où il y a un battant pour tirer du son. Vase de verre dont on couvre les plantes pour les garantir du froid. Ustensile de cuisine, en forme d'une véritable cloche, pour faire cuire des fruits. Ampoule ou vessie qui se fait sur la première peau. En botan. *Fleurs en cloche*, fleurs monopétales dont la figure approche de celle d'une cloche. *A cloche-pied*, adverbe. Sur un seul pied.

CLOCHEMENT, subst. masc. Action de boiter.

CLOCHER, s. m. *klo-ché*. Bâtiment pour placer des cloches.

CLOCHER, v. n. *klo-ché.* Boiter en marchant. Fig. Etre défectueux. *Cette comparaison cloche*, n'est pas juste. *Ce vers cloche*, la mesure n'y est pas.

CLOCHETTE, substant. fém. *klo-chè-te.* Petite cloche.

CLOISON, subst. fém. *kloa-zon.* Espèce de muraille de peu d'épaisseur. En t. de botaniq. il se dit des membranes qui divisent l'intérieur des fruits, et qui forment des loges et des cellules.

CLOISONNAGE, subst. m. *kloa-zo-na-ge.* Toute sorte d'ouvrage de cloison.

CLOITRE, s. m. *kloâ-tre.* Galerie d'un monastère ayant quatre côtés, avec un jardin ou une cour au milieu. Le monastère lui-même. *Vivre dans un cloître.* Enceinte de maison où logent des chanoines.

CLOITRER, v. a. *kloa-tré.* Contraindre à entrer dans un monastère, et à y prendre l'habit.

CLOITRIER, subst. masc. *kloa-trié.* Religieux fixé dans un monastère.

CLOPIN-CLOPANT, expression proverbiale. En clopinant. Il est fam.

CLOPINER, v. n. *klo-pi-né.* Marcher avec peine, et en clochant un peu. Famil.

CLOPORTE, s m. Insecte qui a quatre pieds, et qui s'engendre ordinairement sous les pierres ou dans les murailles.

CLOQUE, s. f. *klo-ke.* Espèce de maladie qui attaque les feuilles du pêcher.

CLORE, v. act. *klô-re.* Ce verbe, quant aux temps simples, n'est d'usage qu'aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif : *Je clos, tu clos, il clôt*; au futur de l'indicatif, *je clôrai*, et au conditionnel présent, *je clôrais.* Fermer. *Clore les passages.* Fig. *Clore la bouche à quelqu'un*, l'empêcher de parler. *L'œil*, dormir. Environner de haies, de fossés, etc. *Clore un jardin, un parc*, etc. Achever, terminer. *Clore une affaire, un traité*, etc.

CLOS, OSE, part. et adject. *Porte close*, *A huit clos*, à portes fermées. Fig. *A yeux clos*, aveuglément et sans examiner.

CLOS, s m. *klô.* Espace de terre cultivé et fermé de muraille.

CLOSEAU, s. m. *klô-zô.* CLOSERIE, s. f. Petit jardin de paysan, clos de haies.

CLOSSEMENT *Voyez* GLOUSSEMENT.

CLOSSER. *Voyez* GLOUSSER.

CLOTURE, s. f. Enceinte de murailles. Obligation que les religieuses ont de ne point sortir de leurs monastères. Dernière seance d'une assemblée. *Faire vœu de clôture.* On dit aussi, *La clôture d'un compte, d'un inventaire, d'une assemblée.*

CLOU, s masc Petit morceau de fer qui a une tête et une pointe, et qui sert à attacher ou pendre quelque chose. Furoncle.

CLOU-DE-GIROFLE, s. m. Sorte d'épicerie des îles Moluques, qui a la forme d un clou.

CLOUER, v. a. Attacher avec des clous.

CLOUTER, verbe a. *klou-té.* Garnir de clous. Il se dit des petits clous d'or ou d'argent dont on garnit les boîtes de montre ou les tabatières.

CLOUTERIE, s. fém. Commerce de clous. Lieu où on les fabrique.

CLOUTIER, s. m. *klou-tié.* Faiseur ou vendeur de clous.

* CLOUTIÈRE, s. fém. Pièce de fer percée où l'on fait des têtes de clous.

CLUB, sub. masc. *klub.* Mot emprunté de l'anglais. Assemblée de personnes qui se réunissent certains jours fixés, pour s'occuper des affaires publiques.

CLUBISTE, s. m. Celui qui est d'un club.

CLUSE, s. f. *klu-ze.* Le cri avec lequel le fauconnier parle à ses chiens lorsque l'oiseau a remis la perdrix dans le buisson.

CLUSER, verbe a. *klu-zé.* *Cluser la perdrix*, c'est exciter les chiens à la faire sortir du buisson.

CLYMÈNE, s. fém. *kli-mè-ne.* Plante qui approche de l'épurge.

* CLYSSE, s. f. *kli-ce.* Esprit acide tiré par distillation de l'antimoine, du nitre et du soufre mêlé ensemble.

CLYSTÈRE, s. m. *klis-tè-re.* Lavement.

* COACCUSÉ, s. m. *ko-a-ku-zé.* terme de palais. Accusé avec un ou plusieurs autres

COACTIF, IVE, adj *ko-ak-tife.* Qui a droit ou pouvoir de contraindre. *Pouvoir coactif*

COACTION, s. fém. *ko-ak-cion.* t. de morale et de jurisprudence. Contrainte, violence qui ôte la liberté du choix.

COADJUTEUR, s. m. Prélat adjoint à un autre prélat, pour lui aider à faire ses fonctions, et qui est destiné à lui succéder. On disait aussi *Coadjutrice*, en parlant d'une abbesse ou d'une prieure.

COADJUTORERIE, subst, fém. La dignité de coadjuteur ou de coadjutrice.

COAGULATION, s fém. *ko-a-gu-la-cion.* Etat d'une chose coagulée, ou action par laquelle elle se coagule.

COAGULER, v. a. *ko-a-gu-lé.* Cailler. Fig. On dit aussi, *Se coaguler.*

SE COALISER, verbe r. *se ko-a-li-zé.* Se réunir pour défendre une cause, une opinion, un parti. Il se dit ordinairement en mauvaise part.

* COALESCENCE, s. f. Réunion des parties solides.

COALITION, s. f. *ko-a-li-cion.* En t. de physique, union intime de plusieurs substances. Figur. Réunion de différens partis, ligue de plusieurs puissances.

COASSEMENT, s. m. *ko-a-ce-man.* Cri des grenouilles.

COASSER, verbe neut. *ko-a-cé.* Mot destiné à exprimer le cri que font les grenouilles.

COATI, s. m. Quadrupède de l'Amérique, de la grosseur d'un chat.

COBALT *ou* COCOLT, s. m. Demi-métal dont on tire l'arsenic. Substance minérale qui a la propriété de donner une couleur bleue au verre.

* COCA, s. m. Arbrisseau du Pérou dont les feuilles sont odoriférentes.

COCAGNE, s. f. Espèce de mat fort élevé, rond et glissant, au haut duquel il faut monter pour détacher ce qu'on a placé à la

cime. C'est un jeu d'adresse usité dans les fêtes publiques. *Mât de cocagne*, petit pain de pastel que l'on emploie en peinture. *Pays de cocagne*, pays fertile, abondant en toutes choses. Famil.

COCARDE, s. f. Nœud de rubans qui se met au chapeau

COCASSE, adject. de t. g. *ko-ka-ce*. Qui dit ou qui fait des choses plaisantes, risibles. Il est fam.

COCCIX, subst. masc. *kok-cics*. t. d'anat. Petit os qui termine l'*os sacrum*.

COCHUS. *Voyez* KERMÈS.

COCHE, s. m. Espèce de carrosse non suspendu, dans lequel on voyage. *Coche d'eau*, grand bateau de voiture pour aller d'une ville à l'autre. Les personnes qui sont dans le coche. *Le coche dîne dans une hôtellerie.*

COCHE, s. f. Entaillure faite en un corps solide. *D'une arbalète*, entaillure où s'arrête la corde quand on bande l'arbalète *D'une flèche*, entaillure au gros bout, dans laquelle on fait entrer la corde de l'arc. Pop. Truie vieille et grasse. Fig. et pop. Femme très-grasse.

COCHENILLE, subst. fém. *ko-che-ni-glie*. mouillez les *ll*.) Petit insecte d'Amérique, dont le suc donne la plus belle écarlate. Il est différent du *Kermès*.

COCHENILLER, v. act. *ko-che-ni-glié*. Peindre avec de la cochenille.

COCHER, s. m. *ko-ché*. Celui qui mène un coche sur un carrosse. Constellation de l'hémisphère septentrional.

COCHER, v. act. *ko-ché*. Il se dit des coqs qui couvrent la poule, aussi bien que des autres oiseaux mâles.

COCHET, subst. mascul. *ko-ché*. Petit coq.

COCHEVIS, subst. masc. *ko-che-vi*. Sorte d'alouette huppée.

COCHLÉARIA, *ou* HERBE AUX CUILLERS, s. m. *ko-klé-a-ria*. Plante antiscorbutique.

* COCHOIR, s. m. *ko-choar*. Espèce de hache avec laquelle le tonnelier forme les coches sur les cercles ou cerceaux.

COCHON, subst. masc. Porc, pourceau animal domestique.

COCHON-D'INDE, s. masc. Animal plus petit que le lapin, et qui grogne comme le cochon.

COCHON, subst. masc. t. de métallurgie. qui bouche quelquefois les fourneaux. Gonflement ou soulèvement des cendres dans la coupelle.

COCHONNÉE, s. f. Ce qu'une truie fait de petits cochons en une portée.

COCHONNER, v. n. *ko-cho-né*. Il se dit d'une truie qui fait ses petits.

COCHONNERIE, s. f. Malpropreté. Il est populaire.

COCHONNET, substant. masc. *ko-cho-nè*. Boule à douze faces. Ce que des gens qui jouent à la boule, jettent devant eux au hasard pour leur servir de but.

COCO, s. m. Fruit du cocotier.

COCON, s. m. Coque qui renferme le ver à soie quand il a achevé de filer.

COCOTIER, s. m. *ko-ko-tié*. Arbre qui porte la noix de coco.

COCTION, s. f. *kok-cion*. Action de faire cuire. L'effet de cette action. Il se dit proprement de la digestion des alimens dans l'estomac.

COCYTE, s. m. *ko-ci-te*. Suivant la fable, un des fleuves de l'enfer.

CODE, s. m. Recueil, compilation des lois, constitutions, etc.

CODÉCIMATEUR, substant. masc. Celui qui percevait les dîmes avec un autre seigneur.

CODICILLAIRE, adj. de t. g. *ko-di-ci-lère*. Qui est contenu dans un codicile. *Legs, clauses, conditions codicillaires.*

CODICILE, s. m. Disposition écrite, par laquelle un testateur ajoute ou change quelque chose à son testament.

CODILLE, s. m. *ko-di-glie*. (mouillez les *ll*.) t. de jeu *Gagner codille*, gagner sans avoir fait jouer.

CODONATAIRE, adj. de t. g. *ko-do-na-tè-re*. Associé conjoint avec un autre dans une même donation.

CODOPAIL, subst. masclu. (mouillez l'*l*.) Plante aquatique d'Asie et d'Amérique.

CŒCUM, s. m. *cé-come* t. d'anatomie. emprunté du latin. Un des gros intestins.

COEFFICIENT, s. m. *ko-é-fi-ci-an*. terme d'algèbre. Nombre ou quantité connue qui est au-devant d'une quantité algébrique et qui la multiplie.

COEMPTION, subst. fém. *ko-anp-cion*. Achat réciproque.

COERCITIF, IVE, adj. *ko-er-ci-tife*. t. de palais. Qui a le pouvoir de contraindre.

COERCITION, s. fém. *ko-er-ci-cion*. t. de palais. Droit quon a de contraindre quelqu'un à faire son devoir.

CO-ÉTAT, s. m. *ko-é-ta*. Qui se dit d'un état, d'un prince qui partage la souveraineté avec un autre.

COÉTERNEL, ELLE, adjectif qui existe de toute éternité avec un autre.

* COÈTE, subst. fém. Chantier où l'on dépose une glace au sortir du four de cuisson.

CŒUR, subst. masc. *keur*. Partie noble de l'animal, dans laquelle on croit communément que réside le principe de la vie. Il se considère quelquefois comme le siége des passions. *Cœur oppressé, serré de douleur, de tristesse.* Il se dit aussi par opposition à esprit : *Ce discours plaît à l'esprit, et ne touche pas le cœur.* Inclination de l'âme : *Bon, mauvais cœur.* On le dit pour estomac, *Mal de cœur.* Figur. Courage. *Il a du cœur.* Affection. *Il a le cœur des peuples, des soldats.* Intérieur, de l'âme : *Dieu sonde les cœurs.* Une des quatre couleurs du jeu de cartes : *Roi de cœur.* Milieu. *Cœur d'une ville, de l'hiver, d'un arbre, d'un fruit. Avoir à cœur, prendre à cœur une affaire*, s'y intéresser vivement, *Avoir*

une chose sur le cœur, celui que l'on aime le plus tendrement. *Ouvrir son cœur à quelqu'un*, faire voir tout ce qu'on a dans la pensée. *Parler à cœur ouvert*, franchement. *Cet homme est tout cœur*. il est généreux, sensible, etc. *De grand cœur*, volontiers. *A contre cœur*, contre son inclination. *Par cœur*, de mémoire. Familièrement. *Faire dîner quelqu'un par cœur*, ne lui rien garder pour dîner.

COFFIN, s. m. *ko-fein*. Petit panier d'osier. Il est vieux.

* COFFINE, adj. *ko-fi-ne*. Dans les carrières d'ardoise, on appelle *Ardoise, coffine*, celle qui est convexe.

SE COFFINER, verbe r. *se ko-fi-né*. Il se dit des œillets dont les feuilles se frisent, au lieu de demeurer étendues. t. de tonnelier. Se courber, se voûter.

COFFRE, s. m. *ko-fre*. Meuble propre à serrer et enfermer de l'argent, des hardes, etc. *Coffre-fort*, coffre de bois fort épais, garni de fer en dedans, et qui se ferme avec de grosses serrures, où l'on serre ce qu'on a de plus précieux. *Le coffre d'un carrosse*, la partie du carrosse sur laquelle on met les coussins pour s'asseoir. En t. de chirurgie, la capacité, l'espace qui est enfermé sous les côtes.

COFFRER, v. act. *ko-fré*. Emprisonner. Famil.

COFFRET, s. m. *ko-frè*. Petit coffre.

COFFRETIER, substant. masc. *ko-fre-tié*. Ouvrier qui fait des coffres.

* COGITATION, subst. f. Méditation. Il est vieux.

COGNASSE, subst. f. *ko-gna-ce* (mouill. les *gn*.) Coing sauvage.

COGNASSIER, subst. masc. *ko-gna-cié*. (mouillez le *gn*.) Arbre qui porte des coings ou des cognasses.

COGNAT, s. m. *ko-gne-na*. Il se dit de ceux qui sont unis par des liens de parenté. Il siignifie particulièrement ceux qui sont parens du côté des femmes.

COGNATION, s. f. *ko-gne-na-cion*. Lieu de parenté entre tous les descendans d'une même souche.

COGNÉE, s. f. *ko-gné-e*. (mouil. le *gn*.) Outil de fer acéré, plat et tranchant.

COGNE-FÉTU, subst. m. *ko-gne-fé-tu*. (mouillez le *gn*.) Celui qui se donne bien de la peine pour ne rien faire. Famil. et populaire.

COGNER, v. a. *ko-gné*. (mouillez le *gn*.) Frapper pour faire tomber, enfoncer.

SE COGNER, verbe r. Se heurter contre quelque chose.

* COGNITION, s. f. *ko-gue-ni-cion*. Faculté de connaître.

COHABITATION, s. fém. *ko-a-bi-ta-cion*. t. de jurispr. Etat du mari et de la femme qui vivent ensemble.

COHABITER, v. n. *ko-a-bi-té*. Vivre ensemble comme mari et femme.

COHÉRENCE, subst. fém. *ko-é-ran-ce*. Liaison, connexion d'une chose avec une autre.

COHÉRENT, ENTE, adj. *ko-éran*. Qui a de la cohérence. *Ce raisonnement est cohérent dans toutes ses parties*.

COHÉRITIER, IÈRE, s. *ko-é-ri-tié*. Qui hérite avec un autre.

COHÉSION, s. f. *ko-é-zion*. t. de physiq. Adherence, force par laquelle des corps son unis entre eux.

COHOBATION, subst. fém. *ko-o-ba-cion*. t. de chimie. Opération de chimie. *Voyez* COHOBER.

COHOBER, v. a. *ko-o-bé*. t. de chimie. C'est remettre sur son marc une liqueur distillée, pour la faire distiller de nouveau.

COHORTE, s. f. *ko-or-te*. Corps d'infanterie parmi les Romains. Troupe de toutes sortes de gens. Poét. Toutes sortes de gens de guerre.

COHUE, s. f. *ko-u-e*. Lieu où se tenaient, dans quelques provinces, les petites justices. Fig. Assemblée où tout le monde parle en confusion.

COI, TE, adj *koa*. Tranquille, calme, paisible. *Se tenir, devenir coi*.

COIFFE ou CŒFFE, subst fém. *koa-fe*. Espèce de couverture de tête, surtout pour les femmes. terme de botanique. Sorte de calice.

COIFFER, v. a. *koa-fé*. Couvrir la tête, la parer, *Coiffer une bouteille*, couvrir de poix le bouchon après l'avoir ficelé. verbe neut. Aller bien ou mal, en parlant d'une perruque, d'un chapeau, etc. *Ce chapeau coiffe bien*.

SE COIFFER, v. r. Se couvrir la tête, Orner, parer sa tête. Figur. *Se coiffer de quelqu'un, d'une opinion*, se préocuper, s'entêter de quelqu'un, d'une opinion. *Coiffé, ée*, part. et adj. *Vin coiffé*, bien bouché. Proverb. *Etre né coiffé*, être fort heureux.

COIFFEUR, EUSE, s. *koa-feur*. Qui fait métier de coiffer les femmes.

COIFFURE, s. f. *koa-fu-re*. Couverture et ornement de tête. Il se prend ordinairement pour la manière dont les femmes se coiffent.

* COIMENT, adv. Tranquillement.

COIN, s. m. *koein*. Angle. L'endroit où se fait la rencontre de deux côtés de quelque chose. Pièce de fer ou de bois taillée en angle aigu. En t. de monnaie, morceau d'acier trempé et gravé dont on se sert pour marquer de la monnaie, des médailles. Petite partie ou portion d'un logis. Endroit qui n'est pas exposé à la vue. Poinçon qui sert à marquer la vaisselle.

COINCIDENCE, s. fém. *ko-ein-ci-dan-ce*. Etat de deux chose qui coïncident.

COINCIDENT, ENTE, adj. *ko-ein-ci-dan*. Qui coïncide, En t. d'optiq., qui tombe en un même point.

COINCIDER, v. n. *ko-ein-ci-dé*. t. de géométrie. S'ajuster l'un sur l'autre. Il se dit figurém en parlant des événemens. *Ces deux circonstances ont coïncidé*, sont arrivées ensemble.

COING, s. m. Gros fruit.

COION, subst. m. *ko-ion*. Poltron, qui a le cœur bas, l'ame servile. Il est fam.

COIONNER, v. a. *ko-io-né.* Traiter quelqu'un en coïon, lui faire quelque indignité, le railler. Il est aussi neut. *Il ne fait que coïonner.*

COIONNERIE, s. f. *ko-io-ne-ri-e.* Bassesse de cœur, lâcheté. Sottise, impertinence badinerie. Il est fam.

COITE. *Voyez* COUETTE.

COL, s. m. (on écrit *cou*, quand il s'agit de la partie du corps qui joint la tête aux épaules. *Voyez* COU. *Col de la vessie, de la matrice*, ce qui est comme l'embouchure de ces parties. *De chemise, de rabat*, la partie supérieure de la chemise, du rabat. Espèce de cravate sans pendans. Au plur. *Cols.* Passage étroit entre deux montagnes.

* COLAO, subst. masc. Ministre chinois.

COLARIN, subst. m. *ko-la-rein.* Frise du chapiteau de la colone toscane et de la dorique.

COLATURE, s. f. t. de pharm. Séparation d'une liqueur d'avec quelque impureté ou matière grossière. C'est une filtration moins exacte que celles qui se font en chimie. La liqueur ainsi filtrée.

COLCHIQUE *ou* TUE-CHIEN, s. m. *kol-chi-que.* Plante bulbeuse qu'on croit être mortelle aux chiens.

COLCOTAR ; s. m. Substance qui reste au fond de la cornue qui a servi à distiller l'huile de vitriol.

COLÉGATAIRE. *Voyez* COLLÉGATAIRE.

COLÉRA-MORBUS, subst. masc. Mot emprunté du latin. Epanchement de bile subit, qui cause un débordement par haut et par bas. On l'appelle vulgairement, *Trousse-galant.*

COLÈRE, s. f. Passion par laquelle l'ame se sent vivement émouvoir contre ce qui la blesse. On dit fig. *La colère de Dieu, du ciel.* Certains mouvemens impétueux qui paraissent dans les animaux. Fig. *La mer est en colère*, est fort agitée.

COLÈRE, adj de t. g. Qui est sujet à se mettre en colère.

COLÉRIQUE, adj. de tout g. *ko-lé-ri-ke.* Enclin à la colère. Il n'est guère usité que dans le style didactique.

* CÉLÉRITÉ *ou* COLÉRITUM, s. masc. Liqueur préparée qui sert à éprouver l'or.

COLIART, s. m. *ko-li-ar.* Sorte de poisson assez semblable à la raie.

COLIBRI, s. m. Très-petit oiseau des Indes. Fam. Personne de petite taille, et qui n'a rien que de frivole dans le caractère.

COLIFICHET, s. m. *ko-li-fi-ché.* Babiole, bagatelle. Petits ornemens mal placés. Petis ornemens mis mal à propos dans des ouvrages d'esprit. t. de monnaie. Petite machine dont se servent les ajusteurs pour pouvoir écouaner les espèces.

COLIN-MAILLARD, s. m. Sorte de jeu où l'un des joueurs a les yeux bandés, et s'appelle *Colin-Maillard.*

COLIQUE, s. fém. *ko-li-ke.* Maladie qui cause des tranchées dans le ventre.

COLIK *ou* COLI, s. masc. Officier de la Chine qui a droit d'entrer dans les maisons pour s'instruire de ce qui s'y passe.

COLISÉE, s. m. *ko-li-zé-e.* Célèbre amphithéâtre de Rome dont il subsiste encore de beaux restes.

COLLABORATEUR, s. m. *kol-la-bo-ra-teur.* Celui qui travaille conjointement avec un autre à un même ouvrage.

* COLLAGE, s. m. Action d'imprégner le papier d'une colle de peaux.

COLLATAIRE, s. m. *kol-la-tè-re.* Celui à qui l'on a confié un bénéfice.

COLLATÉRAL, ALE, adj. *kol-la-té-ral.* Qui concerne la parenté hors la ligne directe, soit descendante, soit ascendante. En t. de géographie, *Points collatéraux*, les points qui sont au milieu des deux points cardinaux.

COLLATÉRAL, s. m. Parent collatéral. *Il n'a que des collatéraux pour héritiers.*

COLLATEUR, s. m. Celui qui a le droit de conférer un bénéfice.

COLLATIF, IVE, adj. *kol-la-tife.* Qui se confère. Il ne se dit qu'en matières bénéficiales. *Bénéfice collatif.*

COLLATION, s. f. *kol-la-cion.* Droit de conférer un bénéfice. En t. de pratique, l'action de conférer la copie d'un écrit avec l'original.

COLLATION, s. m. *ko-la-cion.* Léger souper des jours de jeûne. Repas qu'on fait entre le dîner et le souper.

COLLATIONNER, v. a. *kol-la-ci-o-né.* Conférer un écrit avec l'original, ou deux écrits ensemble. En t. de librairie, examiner s'il ne manque point à un livre quelque feuille ou feuillet.

COLLATIONNER, v. n. *ko-la-cio-né.* Faire le repas qu'on appelle collation.

* COLLE, s. fem. *ko-le.* Manière gluante et tenace.

COLLECTE, s. fém. *kol-lek-te.* Levée des denier de la taille et autres impositions. Oraison que le prêtre dit avant l'épître. Quête destinée à quelque œuvre de bienfaisance

COLLECTEUR, s. m. *kol-lek-teur.* Celui qui fait la collecte.

COLLECTIF, IVE, adj. *kol-lek-tife.* t. de grammaire par lequel on désigne plusieurs personne ou plusieurs choses sous un nom singulier. *Peuple, multitude armée*, sont des termes collectifs.

COLLECTION, s. f. *kol-lec-cion.* Recueil, compilation.

COLLECTIVEMENT, adv. *kol-lek-ti-ve-man.* Dans un sens collectif. *L'homme*, c'est-à-dire, tous les hommes, pris collectivement.

COLLÉGATAIRE, subst. Celui ou celle à qui un legs a été fait en commun avec une ou plusieurs personnes.

COLLÉGE, s. m *ko-lé-ge.* Compagnie de personnes notables qui sont en même dignité. *Collége des cardinaux, des électeurs.* Lieu destiné pour enseigner les lettres, les langues, etc.

COLLÉGIAL, ALE, adj. *kol-lé-ji-al.* Il n'est guère en usage qu'au féminin. *Eglise collégiale.*

COLLÉGIALE, s. f. Eglise collégiale.

COLLÈGUE, s. m. *kol-lè-ghe.* Compagnon en dignité, en fonction.

COLLER, v. a. Joindre avec de la colle. Enduire de colle. En t. de billard. *Coller une bille*, la pousser de manière qu'elle demeure tout près de la bande.

COLLERETTE, s. f. *ko-le-rè-te.* Petit collet de linge, etc.

COLLET, s. m. *ko-lè.* Partie de l'habillement qui est autour du cou. t. de botaniq. Partie d'une plante où finit la racine et où commence la tige. t. de chasse. Lacs à prendre des lièvres, des lapins.

COLLETER, v. a *ko-le-té.* Prendre quelqu'un au collet pour le jeter par terre. On dit aussi, *Se colleter.* v. n Tendre des collets pour prendre le gibier.

* COLLETIN, s. masc. Pourpoint sans manches.

* COLLÉTIQUE, adj. Agglutinatif.

COLLIER, s. masc. Rangée de perles ou d'autres choses de même nature que les dames portent au cou pour se parer. Cercle de fer, d'argent, etc., qui se met autour du cou des esclaves ou des chiens. Chaîne d'or qui se donne à ceux qu'on fait chevaliers de quelque ordre Marque naturelle en forme de cercle, qu'on voit au cou de quelques animaux. Partie du harnais qu'on met au cou des chevaux de charrette ou de labour.

COLLIGER, v. a. *ko-li-jé.* Faire des collections des endroits notables d'un livre.

COLLINE, s. fem. *ko-li-ne.* Petite montagne qui s'élève doucement au-dessus de la plaine.

COLLIQUATIF, IVE, adj. *kol-li-koua-tif.* t. de médecine. Qui indique et accompagne la décomposition du sang.

COLLIQUATION, s. m. *kol-li-koua-cion.* t. de médecine. décomposition du sang.

COLLISION, s. f. *kol-li-zion.* t. de phys. Choc de deux corps.

COLLOCATION, s. f. *kol-lo-ka-cion.* t. de pratique. Rang donné à une créance dans une distribution de deniers par ordre d'hypothèques. *Collocation utile.* Le rang d'une créance pour le payement de laquelle il y a deniers suffisans.

COLLOQUE, s. m. *kol-lo-ke* Dialogue verbal; il n'est usité qu'en parlant de certains livres. *Les colloques d'Erasme.* Il se dit aussi de la conférence tenue à Poissy entre les catholiques et les protestans.

COLLOQUER, v. a. *kol-lo-ké.* Ranger des créanciers dans l'ordre suivant lequel ils doivent être payés.

COLLUDER, v. n. *kol-lu-dé.* t. de palais. S'entendre avec sa partie au préjudice d'un tiers

COLLUSION, subst. fém. *kol-lu-zion.* Intelligence secrète au préjudice d'un tiers.

COLLUSOIRE, adj. de t. g. *kol-lu-zoa-re.* t. de pratique. Qui se fait par collusion. *Procédure collusoire.*

COLLUSOIREMENT, adv. *kol-lu-zoa-re-man.* D'une manière collusoire.

COLLYRE, s. m. *ko-li-re.* t. de médec. Remède extérieur qui s'applique sur les yeux.

* COLMA, subst. m. Fourmilier de la Guiane.

COLOMBAGE, s. m. *ko-lon-ba-je.* Rang de solives posées à plomb dans une cloison de charpente.

COLOMBE, s. fém. Pigeon. Ce mot est consacré à la poésie, et au style soutenu. *La tendre colombe.* Il s'emploie, au lieu de *Pigeon*, dans toutes les phrases tirées ou imitées de l'écriture sainte.

COLOMBIER, s. m. *ko-lon-bié* Bâtiment où l'on nourrit des pigeons.

COLOMBIN, s. m. *ko-lon-bein.* Minéral. Il se dit de la mine de plomb pure.

COLOMBIN, INE, adj. Qui est d'une couleur entre le rouge et le violet, approchant du gris de lin. Ce mot est vieux; on dit aujourd'hui, *Gorge de pigeon.*

COLON, s. masc. Celui qui cultive une terre. On donne aussi ce nom aux habitans des colonies.

CÔLON, s. m. t. d'anatomie. L'un des gros intestins qui suit le cœcum.

COLONEL, s. masc. Qui commande un régiment.

COLONELLE, adj. *ko-lo-nè-le.* *Compagnie colonelle*, et absolument, *La colonnelle*, la première compagnie d'un régiment, celle qui n'a point d'autre capitaine que le colonel.

COLONIE, s. fém. Nombre de personnes envoyées d'un pays pour en habiter un autre. Lieu où l'on envoie des habitans.

COLONNADE, s. f. Collectif. *ko-lo-nade.* Rang de colonnes pour servir d'ornement à un grand édifice.

COLONNE, s. f. Pilier de forme ronde pour soutenir et pour orner un bâtiment. Il y a aussi de grandes colonnes qui sont indépendantes des bâtimens, et qu'on élève dans les places publiques. *La colonne de Trajan. Les colonnes d'Hercule*, les deux montagnes du detroit de Gilbratar. Famil. Appui, soutien. *Les bons généraux sont les colonnes de l'état.* On dit aussi figur: que *La force et la justice sont les deux colonnes de l'état.* En t. de physiq., une quantité de matière fluide de figure cylindrique, qui a une hauteur et une base déterminée réellement ou par la pensée. *Colonne d'air, d'eau.*

COLOPHANE, s. f. *ko-lo-fa-ne.* Résine dont les joueurs d'instrumens se servent pour frotter les crins de l'archet dont ils jouent.

COLOQUINTE, s. fém. *ko-lo-kein-te.* Espèce de citrouille très-amère. C'est un violent purgatif.

COLORANT, ANTE, adj. *ko-lo-ran.* Qui colore, qui donne de la couleur.

COLORER, v. a. *ko-lo-ré.* Donner la couleur, ou de la couleur. On dit aussi, *Se co*

lorer. Fig. Donner une belle apparence à quelque chose de mauvais.

Coloré, *ée*, part. et adj. Qui a de la couleur. *Vin*, *teint coloré*.

COLORIER, v. act. *ko-lo-rié*. Employer les couleurs dans un tableau.

Colorié, *ée*, part. et adj. *Tableau bien colorié*.

COLORIS, s. masc. Ce qui résulte du mélange et de l'emploi des couleurs dans les tableaux, principalement pour les figures humaines. Il se dit aussi d'un teint frais et vermeil. *Voilà un beau coloris*. On dit encore des fruits ; *Voilà des pêches d'un beau coloris*.

COLORISTE, subst. masc. t. de peinture. Peintre qui entend bien le coloris.

COLOSSAL, ALE, adj. *ko-lo-sal*. De grandeur démesurée. *Figure colossale*. Au plur. Il n'est d'usage qu'au fém.

COLOSSE, s. masc. *ko-lo-ce*. Statue d'une grandeur démesurée. Fig. Homme de fort grande stature.

COLOSTRE, s. m. t. de méd. Premier lait qui se trouve dans les mamelles des femmes après leur délivrance.

COLPORTAGE, subst. masc. Fonction de colporteur.

COLPORTER, v. a. *kol-por-té*. Faire le métier de colporteur. Fig. *Colporter une nouvelle*, la répandre.

COLPORTEUR, s. m. Celui qui crie et vend dans les rues des papiers publics. Ceux qui vont vendre des livres dans les maisons. Petits merciers qui portent sur leur dos ou devant eux de petites marchandises dans des mannes et dans des malles pendues à leur cou.

COLURE, s. masc. Il se dit des deux grands cercles de la sphère, qui coupent l'équateur et le zodiaque en quatre parties égales.

* COLUTÉA. V. BAGUENAUDIER.

COLZA ou COLSA, s. masc. Espèce de chou sauvage, dont la graine fournit une huile bonne à brûler, à d'autres usages.

COMA, s. masc. t. de médecine. Maladie soporeuse.

COMATEUX, EUSE, adj. *co-ma-teu*. Qui produit ou annonce le coma.

* COMBA-SOU, subst. masc. Moineau du Sénégal.

COMBAT, s. m. *kon-ba*. Action d'attaquer et de se défendre. Il exprime moins que bataille. Figurém. état de trouble et de souffrance. *La vie de l'homme est un combat perpétuel*. Fig. Contrariétés, oppositions qu'on éprouve. Dispute, contestation. *Combat de civilité*, *d'esprit*. Opposition et contrariété de certaines choses entr'elles. *Combat des humeurs dans le corps*, *des élémens*, *des vents*. Au plur. Jeux publics des anciens, comme les jeux olympiques, ceux du cirque, etc. *Être hors de combat*, n'être plus en état de combattre. Il se dit au propre et au fig.

COMBATTANT, s. m. *kon-ba-tan*. Homme de guerre marchant en campagne sous les ordres d'un général. L'un des soutenans ou des assaillans d'un tournoi.

COMBATTRE, v. a. *kon-ba-tre*. (Il se conjugue comme *Battre*.) Attaquer son ennemi, ou se soutenir, en repoussant l'attaque. On dit fig. *Combattre les difficultés*, *ses passions*, *les raisons*, *les opinions de quelqu'un* ; *combattre contre les vents*, *la faim*, *la soif*. *Ce remède combat le mal*, agit fortement contre lui.

* COMBE, s. f. Vallée, grotte.

COMBIEN, adv. de quantité. *kon-biin*. *Il y a je ne sais combien de gens*, beaucoup de gens. *Combien vaut cela* ? de quel prix est cela ? A quel point. *Si vous saviez combien il vous aime* ! il se met aussi substant. dans le style fam.

COMBIEN QUE, conj. Quoique. Il est vieux.

COMBINAISON, s. fém. *kon-bi-né-zon*. Assemblage de plusieurs choses disposées entr'elles. En t. de chimie, union intime par laquelle les parties de deux corps se pénètrent et se joignent pour former un nouveau corps.

COMBINER, v. a. *kon-bi-né*. Assembler plusieurs choses en les disposant deux à deux, et par extension, les arranger de toutes les manières dont elles peuvent être arrangées ensemble.

COMBLE, adj. de t. g. *kon-ble*. Qui ne se dit que des mesures des choses sèches. *Boisson*, *minot comble*.

COMBLE, s. m. Ce qui peut tenir au-dessus des bords d'un vaisseau déjà plein. Faîte d'un bâtiment. Figurém. Le dernier point de quelque chose. *Le comble des honneurs*, *de l'infortune*. *Pour comble*, pour surcroît.

COMBLER, v. act. *kon-blé*. Remplir un vaisseau par-dessus les bords. Fig. *Combler la mesure*, faire quelque nouvelle faute impardonnable. Remplir un creux, un vide. *Combler un fossé*. Fig. *Combler une personne de biens*, lui faire de grands biens. On dit dans le même sens : *Combler de bienfaits*, *de grâces*, *d'honneurs*.

COMBLÈTE, s. f. *kon-blè-te*. t. de chasse. Fente qui est au milieu du pied du cerf.

COMBRIÈRE, s. fém. *kon-bri-è-re*. Filet pour prendre des thons et autres grands poissons.

COMBUGER, v. act. *kon-bu-jé*. Remplir d'eau des futailles, pour les imbiber avant de les employer.

COMBUSTIBLE, adj. de t. g. *kon-bus-ti-ble*. Qui est disposé à brûler aisément.

COMBUSTION, s. f. *kon-bus-tion*. Entière décomposition d'une chose par l'action du feu. Fig. Désordre, tumulte. *Toute la ville est en combustion*.

COMÉDIE, s. f. Pièce de théâtre dans laquelle on représente quelque action de la vie commune, que l'on suppose s'être passée entre des personnes de condition privée. L'art de composer la comédie. *Il entend bien la comédie*. Toutes sortes de pièces de théâtre, la tragédie, la pastorale, etc. Lieu où l'on joue la comédie. Fig. Actions qui ont quelque chose de plaisant ou de ridicule. *Ces messieurs nous donnent la comédie*. Feinte. *Tout cela n'est qu'une pure comédie*.

COMÉDIEN, IENNE, subst. Qui joue la

comédie sur un théâtre public. Fig. Qui feint des passions qu'il n'a pas.

COMESTIBLE, adj. de tout g. Qui peut se manger. Il est souvent subst. *Les comestibles sont chers.*

COMÈTE, subst. f. Corps lumineux qui paraît extraordinairement dans le ciel avec une traînée de lumière. Espèce de jeu de cartes.

COMÉTÉ, ÉE, adj. t. de blason. Qui se dit des pièces qui ont des rayons ondoyans et mouvans du chef.

* COMÉTOGRAPHIE, s. f. Traité des comètes.

COMICES, s. m. pl. Assemblée des anciens Romains.

COMINGE, s. f. *ko-mein-je.* Bombe d'une grosseur considérable.

COMIQUE, adj. de tout g. *ko-mi-ke.* Qui appartient à la comédie. Plaisant, propre à faire rire. *Poëte comique. Aventures comique.*

COMIQUE, s. m. Le genre comique, le style comique.

COMIQUEMENT, adv. *ko-mi-ke-man.* D'une manière comique.

COMITE, s. m. Préposé pour faire travailler le chiourme d'une galère.

COMITÉ, s. m. t. emprunté des Anglais; Bureau composé de plusieurs personnes pour examiner une affaire. Réunion de quelques amis.

COMMA, s. m. t. de musiq. Différence du ton majeur au ton mineur. En t. d'impr., ponctuation qui se marque avec deux points l'un sur l'autre.

COMMANDANT, adj. *ko-man-dan.* Qui commande dans une place, ou qui commande des troupes. Il est plus ordinairement subst.

COMMANDE, s. fém. *ko-man-de. Ouvrage de commande*, ouvrage qu'un ouvrier a fait exprès pour quelqu'un qui lui en a donné l'ordre.

COMMANDEMENT, s. m. *ko-man-de-man.* Ordre que donne celui qui commande, qui a droit de commander. Autorité. *Il a le commandement sur les troupes.* Loi, précepte. *Les commandemens de Dieu.*

COMMANDER, v. a *ko-man-dé.* Ordonner. Avoir autorité, gouverner. Dans ce sens, il est neutre. Figur. *Commander à ses passions.*

COMMANDERIE, s. f. Bénéfice affecté à un ordre militaire.

COMMANDEUR, s. masc. *ko-man-deur.* Chevalier d'un ordre militaire, pourvu d'une commanderie. *Commandeurs de l'ordre*, les ecclésiastiques qui ont l'ordre du Saint-Esprit.

COMMANDITAIRE, s. m. *ko-man-di-tè-re.* Celui qui a une commandite

COMMANDITE, s. f. *ko-man-di-te.* Société de deux marchands, dont l'un donne son argent, et l'autre ses soins.

COMME, adv. de comparaison *ko-me.* De même que, ainsi que. *Comme si*, de même que si. *Comme aussi*, t. de pratique, pour dire *Et pareillement. Comme en effet*, expression confirmative. Presque. *Il est comme mort.* Lorsque. *Comme j'entrais, il arriva. Comme ainsi soit que*, ancienne façon de parler. Puisque.

* COMMELINE, s. f. Plante joncacée.

COMMÉMORAISON, s. f. *ko-mé-mo-rè-zon.* Mémoire que l'église fait d'un Saint le jour que l'on célèbre une autre fête.

* COMMÉMORATIF ; IVE, adj. *ko-mé-mo-ra-tife.* t. de méd. Epithète qui se donne aux signes qui font ressouvenir de ce qui s'est passé tant en santé qu'en maladie.

COMMÉMORATION, s. f. *ko-mé-mo-ra-cion.* Il signifie la même chose que commémoraison.

COMMENÇANT, ANTE, s. *ko-man-san.* Qui est encore aux premiers élémens d'un art, d'une science.

COMMENCEMENT, s. m. *ko-man-ce-man.* Ce par où chaque chose commence. *Prendre commencement*, commencer. Principe, cause première. *Au commencement*, adv. *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre.*

COMMENCEMENS, s. m. pl. Premières instructions en quelque art ou en quelque science.

COMMENCER, v. a. *ko-man-cé.* Faire ce qui doit être fait d'abord. Il s'emploie aussi absolument au neutre, et impersonnellement.

COMMENDATAIRE, adj. de tout genre. *ko-man-da-tè-re.* Qui possède un bénéfice en commande. *Abbé commendataire.*

COMMENDE, s. fém. *ko-man-de.* Titre de bénéfice que le pape donnait à un ecclésiastique nommé par le Roi, pour une abbaye régulière, avec permission au commendataire de disposer des fruits pendant sa vie.

COMMENSAL, adj. *ko-man-sal.* Il se dit de ceux qui mange à la même table.

COMMENSURABILITÉ, s. f. *ko-man-su-ra-bi-li-té.* t. de géométrie. Rapport de nombre à nombre entre deux grandeurs qui ont une mesure commune.

COMMENSURABLE, adj. de tout genre. *ko-man-su-ra-ble.* t. de géométrie. Il se dit de deux grandeurs qui ont une mesure commune.

COMMENT, adverbe. *ko-man.* De quelle sorte, de quelle manière. Pourquoi. Il est quelquefois subst. *J'ignore le comment.*

COMMENTAIRE, s. masc. *ko-man-tè-re.* Eclaircissemens, observations et remarques sur un livre pour en faciliter l'intelligence. Figur. Interprétation maligne qu'on donne aux discours ou aux actions de quelqu'un. Il se prend aussi pour mémoires historiques. *Les commentaires de César, de Montluc.*

COMMENTATEUR, s. m. *ko-man-ta-teur.* Celui qui fait un commentaire.

COMMENTER, v. a. *ko-man-té.* Faire un commentaire. Absolument, il signifie, ajouter malignement à la vérité de la chose. Il est aussi n., et signifie, tourner en mauvaise part, et alors il se met toujours avec la proposition *Sur.*

COMMER, v. a. ko-mé. Faire des comparaisons. Il est fam.

* COMMÉRAGE, s. m. Propos et conduite de commère.

COMMERÇABLE, adject. de tout genre. ko-mer-sa-ble. Qui peut être commercé avec facilité.

COMMERÇANT, ANTE, s. ko-mer-san. Qui trafique en gros.

COMMERCE, s. m. ko-mer-ce. Trafic, négoce de marchandises. Fréquentation. Correspondance ordinaire à quelqu'un. On dit qu'*Un homme est d'un agréable commerce*, pour dire qu'il est d'agréable société; et *d'un commerce sûr*, pour dire qu'on peut se fier à lui, lui confier ses secrets.

COMMERCER, v. n. ko-mer-cé. Trafiquer, faire commerce.

COMMÈRE, s. f. ko-mè-re. Celle qui a tenu un enfant sur les fonts. Fam. Femme qui veut savoir toutes les nouvelles du quartier, et qui parle de tout à tort et à travers.

COMMETTANT, s. m. ko-mé-tan. Celui qui charge un autre d'une affaire. Il se dit aussi en terme de négociation.

COMMETTRE, v. act. ko-mè-tre. (Il se conjugue comme *Mettre*.) Faire, en parlant d'une faute, d'un péché, d'un crime. Employer, proposer, confier. *Commettre quelqu'un*, l'exposer à recevoir quelque déplaisir. On dit dans le même sens : *Se commettre*.

COMMINATOIRE, adj. de t. genre. ko-mi-na-toa-re. t. de prat. Qui contient quelque menace en cas de contravention. *Sentence, peine comminatoire*.

COMMIS, s. m. ko-mi. Chargé par un autre de quelque emploi.

COMMISE, s. f. ko-mi ze. t. qui n'était d'usage qu'en matière féodale. *Fief tombé en commise*, fief que le seigneur avait droit de réunir, faute de devoirs rendus par le vassal.

COMMISÉRATION, s. f. ko-mi zé-ra-cion. Pitié, miséricorde, sentiment de compassion.

COMMISSAIRE, s. m. ko-mi-cè-re. Commis par une puissance légitime, pour exercer une fonction. *Du gouvernement*, agent du gouvernement près chaque tribunal, particulièrement chargé de surveiller et d'assurer l'exécution des lois. *Général de police*, principal officier de police dans les villes de 100,000 habitans et au-dessus. *De police*, officier de police qui a soin de faire observer les reglemens et les ordonnances de la police. *Des guerres*, officier préposé pour avoir soin de la police des troupes dans la marche, leur faire faire la revue, et les faire payer. *De la trésorerie nationale*, officier chargé de surveiller la recette des deniers nationaux, d'ordonner les mouvemens des fonds, etc.

COMMISSION, s. fém. ko-mi-cion. Fait, action. Charge donnée à quelqu'un de faire quelque chose. Mandement du prince. Emploi qu'on exerce pour un temps.

COMMISSIONNAIRE, s. m. ko-mi-cio-nè-re. Celui qui achète ou qui vend par commission pour le compte d'un autre. Celui qui fait les commissions, les messages.

* COMMISSOIRE, adj. de t. g. ko-mi-soa-re. t. de jurisprudence. Il se dit d'une clause dont l'inexécution opère la nullité d'un contrat.

COMMISSURE, s. fém. ko-mi-su-re. t. didactique. Qui se dit du point d'union de quelques parties du corps humain. *Commissure des lèvres*.

COMMITTIMUS, s. masc. Mot latin. *Lettres de committimus*, lettres de chancellerie que le Roi donnait à ceux qui avaient leurs causes commises aux requêtes du palais.

COMMITTITUR, s. m. Mot latin. t. de formule, qui se disait d'une ordonnance du conseil pour commettre un rapporteur.

COMMODAT, s. m. ko-mo-da. t. de jurisprudence. Prêt gratuit d'une chose qu'il faut rendre en nature après un certain temps.

COMMODE, adj. de t. g. ko-mo-de. Qui est aisé, propre, convenable. En parlant des personnes, qui est d'une société douce et aisée, d'un bon commerce. Trop indulgent, trop facile. *Mari commode*. Relâché. *Dévotion, morale commode*.

COMMODE, s. f. Espèce d'armoire à tiroirs.

COMMODÉMENT, adv. ko-mo-dé-man. D'une manière commode.

COMMODITÉ, s. f. ko-mo-di-té. Chose, état, situation commode. Il se dit aussi en parlant d'une voiture établie pour aller d'un lieu à un autre. *Profiter de la commodité du coche*. Au plur. Les aisances d'une maison, les choses qui mettent à l'aise. Les lieux d'aisances.

COMMOTION, s. f. ko-mo-cion. t. de médec. Ebranlement violent au-dedans du corps, causé par une chute ou un coup. Fig. *Commotion politique*.

* COMMUABLE, adject. Qui peut être changé.

COMMUER, v. a. ko-mu-é. Changer. *Commuer une peine*.

COMMUN, UNE, adj. ko-meun. Il se dit des choses auxquelles tout le monde a droit de participer, comme le soleil, l'air, etc., dont l'usage appartient à tout le monde. *Puits, passage, escalier commun*. Propre à différens sujets. *Ennemi, intérêt, péril commun*. Général, universel. *Le bruit commun*. Qui se pratique ordinairement. *L'usage en est fort commun*. Abondant. *Les melons sont communs cette année*. De peu de valeur. *Ce marchand n'a rien que de commun*. Médiocre. *C'est un auteur, un poëte très-commun*. *Lieux communs*. t. de rhétorique. Propositions générales, principes généraux où l'on prend les argumens et les preuves. Matières triviales et rebattues. *En commun*, adv. Ensemble. *Vivre en commun*.

COMMUN, s. m. Il se dit d'une société entre deux ou plusieurs personnes. *Il faut prendre cette dépense sur le commun*. Le plus

grand nombre. *Le commun des hommes.* Il se dit des domestiques les moins considérables d'une maison. *Le vin, le dîner du commun.*

COMMUNAUTÉ, s. f. *ko-mu-no-té.* Société de plusieurs personnes qui vivent ensemble sous certaines règles. Il se disait aussi de certains corps laïques. Société de biens entre deux ou plusieurs personnes. On appelait aussi *communauté*, le corps des habitans des villes, bourgs et villages.

COMMUNAUX, s. m. pl. *ko-mu-no.* Pâturages où les habitans d'un ou plusieurs villages ont droit d'envoyer leurs troupeaux.

COMMUNE, s. f. *ko-mu-ne.* Corps des habitans d'un ville, d'un bourg ou d'un village. Circonscription territoriale.

COMMUNES, s. fém. pl Autrefois les milices bourgeoises et les milices de la campagne. *Chambre des communes.* La seconde des deux chambres du parlement d'Angleterre.

COMMUNÉMENT, adv. *ko-mu-né-man.* Ordinairement, généralement.

COMMUNIANT, subst. *ko-mu-nian.* Qui communie, ou qui est en âge de pouvoir communier.

COMMUNICABLE, adj. de t. g. Qui se peut communiquer.

COMMUNICATIF, IVE, adj. *ko-mu-ni-ca-tife.* Qui communique facilement. Il n'est d'usage que dans cette phrase : *Le bien est de soi communicatif.* On dit d'un homme qui fait part de ses pensées, de ses connaissances, qu'*il est communicatif.*

COMMUNICATION, s. f. *ko-mu-ni-ka-cion.* Action de communiquer, ou effet de cette action. Commerce, familiarité et correspondance. Moyen par lequel deux choses se communiquent.

COMMUNIER, v. a. *ko-mu-nié.* Administrer le sacrement de l'Eucharistie. v. n. Le recevoir.

COMMUNION, s. f. *ko-mu-nion.* Union de plusieurs personnes dans une même foi. Réception du corps de Jésus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie. Antienne qui se chante pendant que le prêtre communie.

COMMUNIQUER, v. act. *ko-mu-ni-ké.* Rendre commun à... faire part de.... Donner communication. v. n. Avoir commerce et relation. *Communiquer avec les savans, avec les ennemis.* Avoir communication, en parlant de deux appartemens, etc *Cette chambre communique à l'autre.* On dit aussi au réciproque : *ces deux appartemens se communiquent.*

SE COMMUNIQUER, v. réc. se rendre familier, entrer facilement en discours et en conversation avec quelqu'un. *C'est un prince qui se communique aisément.*

COMMUTATIF, IVE, adj. *ko-mu-ta-tife.* Il n'est d'usage que dans cette phrase : *Justice commutative*, celle où il s'agit de l'échange d'une chose contre une autre, en rendant autant qu'on reçoit.

COMMUTATION, s. fém. *ko-mu-ta-cion.* Changement. Il n'est en usage que dans cette phrase : *commutation de peine.*

* COMOCLADE, s. fém. Arbre d'Amérique.

COMPACITÉ, s. f. *kon-pa-ci-té.* t. didact. Qualité de ce qui est compacte.

* COMPACT, s. m. t. de droit. Convention.

COMPACTE, adj. de tout g. *kon-pak-te.* t. didactique. Qui est condensé, dont les parties sont bien serrées.

* COMPAGNE, s. fém. (mouillez le *gn.*) Femme ou fille en liaison d'amitié avec une autre de même condition. Femme mariée par rapport à son mari. Il se dit aussi des tourterelles. *La tourterelle gémit quand elle a perdu sa compagne.* Il se dit aussi figur. des choses. *La médiocrité, compagne du repos.*

COMPAGNIE, s. f. *kon-pa-gni-e.* (mouillez le *gn.*) Assemblée de plusieurs personnes qui sont en conversation, ou en quelque espèce de société et de liaison. Société de marchands. Nombre de gens de guerre sous un capitaine. Il se dit encore de deux personnes qui sont ensemble, d'un corps ou d'une assemblée de personnes établies pour certaines fonctions, et principalement d'un corps de magistrats.

COMPAGNON, subst. m. *kon-pa-gnon.* (mouillez le *gn.*) Camarade, associé. Egal. Garçon qui travaille chez un maître. Gaillard, éveillé.

COMPAGNONAGE, s. m. *kon-pa-gno-na-je.* (mouillez le *gn.*) Le temps qu'on est compagnon dans un métier.

COMPARABLE, adj. de t. g. *kon-pa-ra-ble.* Qui se peut comparer.

COMPARAISON, s. f. Discours par lequel on marque la ressemblance qu'il y a entre deux personnes ou deux choses. Similitude, figure dont se servent les poètes et les orateurs. Parallèle entre deux personnes ou deux choses. Confrontation de deux écritures l'une avec l'autre. *Pièce de comparaison*, pièce reconnue que l'on compare avec d'autres contestées.

COMPARANT, ANTE, adj. t. de pratique. Qui comparaît devant un juge. Il est aussi subst.

COMPARATIF, IVE, adj. *kon-pa-ra-tife.* Il se dit des choses qu'on peut mettre en parallèle. *Tableau comparatif des richesses des nations.* t. de gramm. par lequel on exprime le degré qui est entre le positif et le superlatif. *Nom, adverbe comparatif.* Il est aussi subst.

COMPARATIVEMENT, adv. *kon-pa-ra-ti-ve-man.* Par comparaison à quelque chose.

COMPARER, v. a. *kon-pa-ré.* Examiner le rapport qui est entre une chose et une autre. Egaler. Confronter des écritures. Marquer les rapports de ressemblance qui sont de nature ou d'espèce différente.

COMPAROIR, v. n. *kon-pa-roir.* t. de palais. *Etre assigné à comparoir*, c'est-à-dire, à se présenter en justice.

* COMPARAITRE, v. n. *kon-pa-rè-tre.* Paraître devant un juge.

COMPARSE, s. f. *kon-par-se*. Entrée des quadrilles dans un carrousel.

COMPARTIMENT, s. m. *kon-par-ti-man*. Assemblage de plusieurs figures disposées avec symétrie. Dorures à petits fer sur le plat ou sur le dos des livres.

COMPARTITEUR, s. m. *kon-par-ti-teur*. t. de palais. Celui des juges qui a ouvert un avis contraire à celui du rapporteur, et sur l'avis duquel la compagnie s'est partagée.

COMPARUTION, s. f. *kon-pa-ru-cion*. t. de palais. Action de comparoir en justice.

COMPAS, s. m. *kon-pâ*. Instrument pour décrire des cercles et des portions de cercle. En t. de marine, c'est la boussole.

* COMPASSAGE, s. m. *kon-pa-sa-je*. t. de l'art du cartier. Division qu'on fait au compas sur une feuille de papier pour bien placer les points.

COMPASSEMENT, s. f. *kon-pa-ce-man*. Action de compasser, ou l'effet de cette action.

COMPASSER, v. a. *kon-pa-cé*. Mesurer avec le compas. Bien proportionner une chose. En t. de guerre, *compasser des feux*, c'est les disposer de manière qu'ils fassent tous les effets en même temps. Figurém. *Compasser ses actions*, *ses démarches*, les bien régler.

COMPASSION, s. f. *kon-pa-cion*. Pitié, commisération.

COMPATERNITÉ, s. f. Alliance spirituelle entre le parrain et la marraine, entre ceux-ci et les père et mère d'un enfant.

COMPATIBILITÉ, s. f. *kon-pa-ti-bi-li-té*. Qualité, état de ce qui est compatible.

COMPATIBLE, adj. de t. g. Qui peut s'accorder avec un autre. *Humeurs compatibles*. *Charges compatibles*.

COMPATIR, v. n. *kon-pa-tir* Etre touché de compassion pour les maux d'autrui. Souffrir les faiblesses de son prochain avec indulgence. Il se dit aussi des personnes et des choses qui conviennent l'une avec l'autre.

COMPATISSANT, ANTE, adj. Sensible, porté à la compassion. *Cœur compatissant*, *ame compatissante*. Qui prend part aux maux d'autrui.

COMPATRIOTE, s. m. et f. *kon-pa-tri-o-te*. Qui est du même pays.

COMPENDIUM, s. m. *kon-pein-di-ome*. Mot latin, qui signifie abrégé.

COMPENSATION, s. f. *kon-pan-sa-cion*. Estimation par laquelle on compense une chose avec une autre.

COMPENSER, v. act. *kon-pan-sé*. Faire une estimation par laquelle une chose tient lieu du prix d'une autre. Balancer, réparer. *Le gain de cette année compense la perte de la précédente*.

COMPÉRAGE, s. m. *kon-pé-ra-je*. Qualité de compère. Fam.

COMPÈRE, subst. m. *kon-pè-re*. Celui qui a tenu un enfant sur les fonts de baptême, etc.

* COMPETEMMENT, adv. *kon-pé-ta-man*. D'une manière compétente.

COMPÉTENCE, s. f. *kon-pé-tan-ce*. Droit qui rend un juge compétent. Concurrence, ou prétention d'égalité.

COMPÉTENT, ENTE, adj. *kon-pé-tan*. t. de pratique. Qui appartient, qui est dû. *Portion compétente*. Suffisant, convenable. *Age compétent*. *Juge compétent*, juge qui a droit de juger, de connaître d'une affaire. Il se dit aussi figurém. d'un homme qui a toute la connaissance qu'il faut pour bien juger de quelque chose. *Partie compétente*. capable de contester en justice.

COMPÉTER, v. n. *kon-pé-té*. t. de palais. Appartenir.

COMPÉTITEUR, subst. m. *kon-pé-ti-teur*. Concurrent, qui brigue la même charge qu'un autre.

COMPILATEUR, s. m. *kon-pi-la-teur*. Qui compile.

COMPILATION, s. fém. *kon-pi-la-cion*. Recueil de plusieurs choses mises en corps d'ouvrage.

COMPILER, v. n. *kon-pi-lé*. Faire un recueil de diverses choses qu'on a lu dans les auteurs.

COMPITALES, s. f. pl. *kon-pi-ta-le*. Fêtes que les Romains célébraient en l'honneur des dieux domestiques.

COMPLAIGNANT, ANTE, adj. *kon-plè-gnan*. (mouillez le *gn*.) t. de pratiq. Qui se plaint en justice. Il est aussi subst.

COMPLAINTE, s. f. *kon-plein-te*. Plainte en justice. Au pl. Lamentations.

COMPLAIRE, v. n. *kon-plè-re*. Se conformer au goût, à l'honneur de quelqu'un, pour lui plaire.

SE COMPLAIRE, v. r. Se plaire, se délecter en soi-même, en ses ouvrages.

COMPLAISAMMENT, adv. *kon-plè-za-man*. Avec complaisance.

COMPLAISANCE, s. f. *kon-plè-zan-ce*. Douceur et facilité d'esprit qui fait qu'on se conforme aux volontés d'autrui. Amour-propre. *Se regarder avec complaisance*. Au pl., dans l'Ecriture sainte, il signifie, amour, affection. Effets et marques de complaisance.

COMPLAISANT, ANTE, adj. *kon-plè-zan*. Qui a de la complaisance. Il est subst.

COMPLANT, s. masc. *kon-plan*. Plant de vigne composé de plusieurs pièces de terre.

COMPLÉMENT, s. m. *kon-plé-man*. Ce qui s'ajoute à une chose pour lui donner sa perfection.

* COMPLÉMENTAIRES, adj. masc. pl. *kon-plé-man-tè-re*. *Jours complémentaires*, les cinq ou six jours ajoutés aux douze mois de l'année républicaine, pour compter l'année solaire.

COMPLET, ÈTE, adj. Entier, achevé, parfait. Il est quelquefois subst.

COMPLÈTEMENT, adv. *kon-plè-te-man*. D'une manière complète.

COMPLETER, v. a. *kon-plé-té*. Rendre complet.

COMPLEXE, adj. de t. g. Opposé à simple. Qui embrasse plusieurs choses.

COMPLEXION, s. f. *kon-plek-cion*. Tempérament, constitution du corps. Humeur, inclination.

COMPLEXIONNÉ, ÉE, adj. *kon-plek-cio-né*. Qui est d'un certain tempérament. t. de médecine.

COMPLICATION, s. f. *kon-pli-ca-cion*. Assemblage, concours de choses de différente nature. *Complication de crimes, de maladies, de malheurs.*

COMPLICE, adj. de tout g. *kon-pli-ce*. Qui a part au crime d'un autre. Il est aussi subst.

COMPLICITÉ, s. f. *kon-pli-ci-té*. Participation au crime d'un autre.

* COMPLIES, s. f. pl. *kon-pli-e*. La dernière partie de l'office divin.

COMPLIMENT, s. m. *kon-pli-man*. Paroles civiles, obligeantes, pleines d'affection ou de respect, selon les diverses personnes et les diverses rencontres. Joint à une épithète odieuse, il se prend à contre-sens. *Vous lui avez fait là un mauvais compliment.*

COMPLIMENTAIRE, s. m. *kon-pli-man-tère*. Dans une société marchande, c'est celui des associés sous le nom duquel se font toutes les opérations de commerce.

COMPLIMENTER, v. a. Faire compliment. On l'emploie aussi absolument.

COMPLIMENTÉ, ÉE, participe.

COMPLIMENTEUR, EUSE, s. *kon-pli-man-teur*. Qui fait trop de complimens.

COMPLIQUÉ, ÉE, adj. *kon-pli-ké*. Qui n'est pas simple, qui est mêlé, embrouillé. *Maladie, affaire, pièce de théâtre.*

COMPLOT, subst. m. *kon-plo*. Mauvais dessein formé entre deux ou plusieurs personnes.

COMPLOTER, v. a. *kon-plo-té*. Faire un complot, conspirer. Il s'emploie souvent absolument et sans régime.

COMPONCTION, s. fém. *kon-ponk-cion*. Douleur, regret d'avoir offensé Dieu.

* COMPONÉ, ÉE, adj. *kon-po-né*. t. de blason. Il se dit des bordures, bandes, sautoirs, etc., qui sont composés de pièces carrées d'émaux alternés.

COMPONENDE, s. f. *ko-po-nan-de*. On appelle ainsi la composition qui se fait sur les droits dus à la cour de Rome, quand on veut obtenir queque dispense, ou les provisions d'un bénéfice.

COMPORTEMENT, s. m. *kon-por-te-man*. Manière d'agir, de vivre, de se comporter. Il vieillit.

COMPORTER, v. a. *kon-por-té*. Permettre, souffrir. Il est aussi neutre.

SE COMPORTER, v. r. Se conduire bien ou mal. t. de pratiq. *Acheter une maison telle qu'elle se comporte*, telle qu'elle est.

COMPOSE, s. m. Ce qui résulte de l'assemblage, de l'union de plusieurs parties. Il se dit aussi dans le physique et dans le moral. *La thériaque est un composé d'un grand nombre de drogues. Cet homme est un composé de hauteur et de faiblesse.*

COMPOSER, v. a. *kon-po-sé*. Former un tout de l'assemblage de plusieurs choses. Faire un ouvrage d'esprit. En t. d'imprim., c'est assembler les caractères pour en former des mots. En t. de musique, faire quelque air, quelque chant. v. n. S'accommoder, s'accorder sur quelque différent, ou traiter à l'amiable. En t. de guerre ; capituler, convenir pour la reddition d'une place.

SE COMPOSER, v. r. Concerter sa mine, son geste.

COMPOSÉ, ÉE, adj. *kon-po-zé*. Qui est composé de plusieurs choses. Compliqué *Fleur, machine composée. Mouvement composé*, On appelle. *Un homme composé*, celui qui affecte un air grave et sérieux.

COMPOSITE, adj. de t. g. Qui se dit de l'un des cinq ordres d'architecture, lequel est composé du corinthien et de l'ionique. *Ordre, chapiteau, base, corniche composite.* Ce mot est aussi subst.

COMPOSITEUR, s. m. *kon-po-zi-teur*. Qui compose en musique, en imprimerie. Qui termine un différent. *Amiable compositeur.*

COMPOSITION, s. masc. *kon-po-si-cion*. Action de composer quelque chose, l'ouvrage même composé. Mélange de certaines drogues. Accommodement. Le thème que fait un écolier. L'air d'unir les différentes parties de la musique, suivant les règles. Convention que fait une place qui se rend.

COMPOSTEUR, s. masc. *kon-pos-teur*. t. d'imprim. Instrument sur lequel le compositeur arrange les lettres.

COMPOTE, s. f. *kon-po-te*. On donne ce nom à des fruits cuits avec peu de sucre. Manière d'accommoder des pigeons.

* COMPOTIER, s. m. Vase pour mettre les compotes.

COMPRÉHENSIBLE, adj de t. g. *kon-pré-an-ci-ble*. Concevable, intelligible. Il ne s'emploie guère qu'avec la négative.

COMPRÉHENSION, s. f. *kon-pré-an-cion*. Faculté de comprendre. En style didactiq., connaissance parfaite.

COMPRENDRE, s. f. *kon-pran-dre*. (Il se conjugue comme *Prendre*.) Contenir, renfermer en soi. Faire mention. Figurém. Concevoir.

COMPRIS, ISE, part. *Y compris, non compris.* En y compreuant, sans y comprehdre.

COMPRESSE, s. f. *kon-prè-ce*. Linge en plusieurs doubles pour le pansement des plaies.

COMPRESSIBILITÉ, s. f. *kon-pré-ci-bi-li-té*. Qualité d'un corps qui peut être comprimé.

COMPRESSIBLE, adject. de tout genre. *kon-pré-ci-ble*. t. didactique. Qui peut être comprimé. *L'air est compressible, l'eau ne l'est pas.*

COMPRESSION, s. f. *kon-pré-cion*. Action de comprimer, l'effet de cette action.

COMPRIMER, v. act. Presser avec violence, resserrer. Fig. *Comprimer une faction*, l'empêcher d'agir, d'éclater.

COMPROMETTRE, v. n. *kon-pro-mè-tre.* (Il se conjugue comme *Mettre.* Consentir réciproquement, par acte, de se rapporter au jugement d'arbitres. On dit activement : *Compromettre quelqu'un*, c'est-à-dire, l'exposer à recevoir quelque chagrin.

SE COMPROMETTRE, v. réc. Exposer son crédit, son honneur, etc. en se commettant et s'engageant mal à propos.

COMPROMIS, s. masc. *kon-pro-mi.* Acte par lequel deux personnes promettent de se rapporter de leurs différens au jugement d'arbitres. Figur. *Mettre quelqu'un en compromis*, le compromettre. On dit fig. dans le même sens : *Mettre la dignité, l'autorité de quelqu'un en compromis.*

COMPTABILITÉ, s. fém. *kon-ta-bi-li-té.* Obligation, état du comptable.

COMPTABLE, adj. de t. g. *kon-ta-ble.* Qui est assujetti à rendre. Il est aussi subst.

COMPTANT, adj. masc. *kon-tan. Argent comptant*, argent qui est en espèces, et qu'on compte sur-le-champ.

COMPTE, s. m. *kon-te.* Calcul, nombre. Papier qui contient le calcul de ce qu'on a donné.

COMPTER, v. act. *kon-té.* Nombrer, calculer. Réputer, estimer. *Compter parmi ses aïeux*, avoir au nombre de ses aïeux. *Sur quelqu'un*, faire fond sur lui, comme sur un homme dont on est assuré. On dit dans le même sens : *Compter sur ses forces, sur sa jeunesse, sur son crédit.* v. n. Venir à compte. *J'ai compté avec lui.* Croire, se proposer. *Il compte partir demain.*

COMPTOIR, *kon-toar.* Longue table de marchands, à tiroir. Chambre où travaillent les commis d'un négociant. Bureau général ou factorerie de marchands en Afrique ou dans les Indes.

COMPULSER, v. a. *kon-pul-cé.* t. de pratique Prendre communication des registres d'un officier public, en vertu d'une ordonnance du juge.

COMPULSOIRE, s. m. *kon-pul-soare.* Acte de justice, portant ordre à l'officier public de communiquer ses registres.

COMPUT, s. m. *kon-pute.* terme de chronologie. Il se dit des supputations de temps qui servent à régler le calendrier ecclésiastique.

COMPUTISTE, s. m. *kon-pu-tis-te.* Celui qui travaille au comput.

COMTE, s. m. *kon-te.* Celui qui est revêtu d'une dignité au-dessus de celle de baron.

COMTÉ, s. m. *kon-té.* Titre d'une terre, en vertu duquel celui qui en est le seigneur porte la qualité de comte.

COMTESSE, s. f. *kon-tè-ce.* Femme d'un comte, ou celle qui, de son chef, possède un comté.

CONCASSER, v. a. *kon-ca-cé.* Briser en petites parties.

CONCAVE, adj. de t. g. Il se dit d'une surface ou d'une circonférence courbe, creuse. Il est aussi subst.

CONCAVITÉ, subst. f. Cavité, creux d'un corps.

CONCÉDER, v. a. *kon-cé-dé.* Accorder, octroyer. Il ne se dit guère que des grâces, droits, priviléges, etc., qu'un souverain accorde à ses sujets.

CONCÉLÉBRER, v. a. Célébrer en commun.

CONCENTRATION, s. f. *kon-san-tra-cion.* t. didactique. L'action de concentrer, ou l'effet de cette action. En t. de chimie, il se dit d'une opération par laquelle on rapproche sous un moindre volume les parties d'un corps qui étaient étendues dans un fluide.

CONCENTRER, v. a. *kon-san-tré.* t. didact. Réunir au centre. Fig. *Concentrer sa colère*, ne la pas laisser paraître. *Ses affections dans un seul objet*, les rapporter à un seul objet. On dit aussi, *Se concentrer. Concentré, ée*, part. et adj. On appelle en chimie *Acide concentré*, un acide très-fort. *Homme concentré en lui-même*, qui ne se communique point, et qui ne laisse pas apercevoir ce qui se passe dans son âme.

CONCENTRIQUE, adj. de t. g. *kon-san-tri-ke.* t. didact. Il se dit de plusieurs cercles qui ont un même centre.

CONCEPT, s. m. *kon-cept.* t. didact. Idée, simple vue de l'esprit.

CONCEPTION, s fém. *kon-cep-cion.* L'action par laquelle un enfant est conçu dans le ventre de sa mère. Il se dit fig. des pensées que l'esprit humain forme sur quelque sujet. *Rare conception.* Il se dit aussi de la faculté de comprendre et de concevoir les choses. *Conception vive, dure.*

CONCERNANT, *kon-cer-nan.* Qui concerne. Participe que l'usage a rendu indéclinable, et qui signifie la même chose que touchant. *Edit concernant les rentes viagères.*

CONCERNER, v. a. *kon-cer-né.* Appartenir, avoir rapport à.. *Concerné, ée*, participe. Qui ne se dit point passivement.

CONCERT, s. m. *kon-cer.* Harmonie composée de plusieurs voix ou de plusieurs instrumens, ou des deux ensemble. Fig. Intelligence, union des personnes qui tendent à une mauvaise fin. *De concert.* adv. D'intelligence.

CONCERTANT, ANTE, sub. *kon-cer-tan.* Qui chante ou qui joue sa partie dans un concert.

CONCERTER, v. a. *kon-cer-té.* Répéter ensemble une pièce de musique. Il est aussi neutre, et signifie faire un concert. Fig. Conférer ensemble pour exécuter un dessein, pour faire réussir une entreprise. *Concerter un dessein, une entreprise.* On dit aussi dans ce sens, se concerter sur... avec...

CONCERTÉ, ÉE, part. et adj. Fig. Ajusté, composé, trop étudié, affecté.

CONCERTO, s. m. t. de musique emprunté de l'Italien. Pièce de symphonie.

CONCESSION, s. f. *kon-cè-cion.* Don que fait le souverain de quelque grâce, de quelque privilége. Figure de rhétoriq. par laquelle on accorde à son adversaire ce qu'on pourrait lui disputer.

CONCESSIONNAIRE, s. m. *kon-cé-sio-nè-re*, Qui a obtenu une concession.

CONCETTI, s. m. pl. Mot emprunté de l'italien. Il se dit des pensées brillantes et sans justesse.

CONCEVABLE, adj. de tout g. Qui se peut comprendre.

CONCEVOIR, v. a. *kon-ce-voar. Je conçois. Je concevais. J'ai conçu. Je concevrai. Qu'il conçoive.* Il ne se dit proprement que d'une femme, et signifie devenir grosse. Il se dit aussi des femelles des animaux. Fig. Entendre bien une chose, s'en faire une juste idée. On dit aussi fig. *Concevoir de de l'espérance*, *de l'amour*, etc. Exprimer. *Il fallait concevoir cette clause en termes plus clairs.*

Conçu, ue, participe et adj. *Phrase mal conçue.*

* CONCHE, s. fém. Bon ou mauvais état d'une personne à l'égard de ses habits. Il est vieux. Réservoir des marais salans.

* CONCHILE, s. et adj. t. de géométrie. Ligne courbe qui s'approche toujours d'une ligne droite sur laquelle elle est inclinée sans la couper.

CONCHOIDE, s. fém. *kon-cho-i-de.* Ligne courbe.

* CONCHYLE, s. m. Poisson dont on tire le suc pour teindre en écarlate.

CONCHYLIOLOGIE, s. f. *kon-ki-lio-lo-ji-e.* Partie de l'histoire naturelle qui traite des coquillages.

CONCHYTES, s. f. pl. *kon-ki-te.* Coquilles pétrifiées.

CONCIERGE, subst. masc. et f. Celui ou celle qui a la garde d'un château, d'une prison, etc.

CONCIERGERIE, s. f. Charge et commission. Demeure et appartement d'un concierge. Lieu où les parlemens tenaient leurs prisonniers.

CONCILE, subst. m. Assemblée de plusieurs évêques légitimement convoquée. Decrets et canons qui se font dans un concile.

* CONCILIABLE, adj. de t. g. Qui peut se concilier.

CONCILIABULE, s. m. Assemblée de prélats hérétiques; ou illégitimement convoquée. Assemblé de gens qui peusent à faire un mauvais complot.

CONCILIANT, ANTE, adj. *kon-ci-li-an.* Qui est propre à la conciliation.

CONCILIATEUR, TRICE, s. Qui accorde et concilie des personnes ensemble.

CONCILIATION, s. fém. *kon-ci-li-a-cion.* Réunion de personnes divisées. Concordance des passages et des lois qui paraissent contraires.

CONCILIER, v. a. *kon-ci-li-é* Accorder ensemble des personnes ou des choses contraires. Attirer, acquérir, en parlant de la disposition favorable des esprits.

CONCIS, ISE, adj. *kon-ci.* Qui est court, resserré. *Discours, style concis.*

CONCISION, s. f. *kon-ci-zion.* Qualité de ce qui est concis. *Concision du style.*

CONCITOYEN, ENNE, s. *kon-ci-toa-ien.* Citoyen de la même ville qu'un autre.

* CONCLAMATION, s. f. *kon-cla-ma-cion.* Chez les anciens Romains, action d'appeler, au son de la trompette, un mort par son nom.

CONCLAVE, s. m. Lieu où s'assemblent les cardinaux pour l'élection d'un Pape. L'assemblée même.

CONCLAVISTE, s. m. Celui qui s'enferme dans le conclave avec un cardinal.

CONCLUANT, ANTE, adj. *kon-klu-an.* Qui conclut, qui prouve bien. *Argument concluant.*

CONCLURE, v. a. *Je conclus, tu conclus, il conclut* ou *conclud; nous concluons, vous concluez, ils concluent. Je concluais, Je conclurais. Je conclus. Je conclurai. Qu'il conclue. Que je conclusse, qu'il conclût.* Achever, terminer. Tirer une conséquence.

CONCLUSION, s. fém. *kon-klu-zion.* Fin d'une affaire, d'un discours. Conséquence que l'on tire d'un raisonnement.

Conclusions, s. f. pl. t. de palais. Ce que les parties demandent par des requêtes, soit écrites, soi verbales, ou par d'autres actes.

CONCOCTION, s. f. *kon-kok-cion.* t. didactique peu usité, lequel se dit de la digestion des alimens. On dit ordinairement *Coction.*

CONCOMBRE, subst. masc. *kon-kon-bre.* Espèce de fruit ou de légume de forme longue, qui vient dans les jardins, sur des couches.

Concombre-sauvage, s. m. Plante.

* CONCOMITANCE, subst. f. t. dogmatiq. Accompagnement, union. Il se dit d'une chose qui va de compagnie avec une autre qui est la principale.

CONCOMITANT, ANTE, adj. *kon-ko-mi-tan.* t. dogmatiq. Qui accompagne. *Grâce concomitante.*

CONCORDANCE, s. fém. Convenance, rapport. En t. de gramm., manière d'accorder les mots les uns avec les autres, suivant les règles de chaque langue.

CONCORDANT, s. m. *kon-kor-dan.* t. de musique Voix qui est entre la taille et la bàsse-taille.

CONCORDAT, s. m. *kon-kor-da.* Transaction, accord, convention. Il se dit principalement en matières ecclésiastiques.

CONCORDE, s. f. Union de cœurs et de volontés, bonne intelligence.

CONCOURIR, verbe n. (Il se conjugue comme *Courir.*) Coopérer, produire un effet avec... Etre en quelque égalité de droit ou de mérite pour disputer quelque chose. En t. de physique et de géométrie, se rencontrer.

CONCOURS, s. m. *kon-kour.* Action par laquelle on concourt. Affluence de monde. Rencontre, en t. de physique et de grammaire.

CONCRET, ÈTE, adj. *kon-krè.* t. didactique. Il se dit par opposition à *Abstrait*, pour exprimer les qualités unies à leur

sujet, comme *pieux*; au lieu qu'*Abstrait*, se dit des qualités considérées absolument, comme *piété*.

CONCRÉTION, s. f. *kon-kré-cion*. t. de physiq. Amas de plusieurs parties qui se réunissent en une masse. *Concrétion saline*, *pierreuse*.

CONCUBINAGE, s. m. Commerce d'un homme avec une femme qui, sans être mariés, vivent ensemble comme s'ils l'étaient.

CONCUBINAIRE, s. m. *kon-ku-bi-nè-re*. Qui entretient une concubine.

CONCUBINE, s. fém. Celle qui, n'étant point mariée avec un homme, vit avec lui comme si elle était sa femme.

CONCUPISCENCE, s. f. *kon-ku-pi-san-ce*. Inclination de la nature corrompue, qui nous porte au mal.

CONCUPISCIBLE, adj. *kon-ku-pi-ci-ble*. t. dodmatiq. *Appétit concupiscible*, c'est celui par lequel l'ame se porte vers un bien sensible.

CONCURREMMENT, adv. *kon-ku-ra-man*. Par concurrence. Conjointement, ensemble.

CONCURRENCE, s. fém. *kon-ku-ran-ce*. Prétention de plusieurs personnes à la même chose.

CONCURRENT, ENTE, s. Qui poursuit une même chose, et en même temps qu'un autre.

CONCUSSION, s. f. *kon-ku-cion*. Vexation par laquelle un officier public exige au-delà de ce qui lui est dû.

CONCUSSIONNAIRE, s. m. *kon-ku-cio-nè-re*. Qui fait des concussions.

CONDAMNABLE, adj. de t. g. *kon-da-na-ble*. Qui mérite d'être condamné.

CONDAMNATION, s. f. *kon-da-na-cion*. Jugement par lequel on condamne, ou l'on est condamné.

CONDAMNER, v. a. *kon-da-né*. Donner un jugement contre quelqu'un. Blâmer, désapprouver. *Condamner une porte*, la fermer d'une telle sorte qu'on ne puisse plus l'ouvrir.

* CONDENSATEUR, s. m. Machine qui sert à condenser un gaz dans un espace donné.

CONDENSATION, s. f. *kon-dan-sa-cion*. t. de physique. Action par laquelle un corps est rendu plus dense, plus compacte, plus serré.

CONDENSER, v. a. *kon-dan-sé*. Rendre plus dense, plus compacte, plus serré. *Le froid condense les corps*. Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *L'air se condense aisément*.

CONDESCENDANCE, s. f. *kon-dé-san-dan-ce*. Complaisance qui fait qu'on se rend aux sentimens, aux volontés de quelqu'un.

CONDESCENDANT, ANTE, adj. *kon-dé-san-dan*. Qui a de la condescendance.

CONDESCENDRE, v. n. *kon-dé-san-dre*. Se rendre aux sentimens d'autrui, ou compatir à ses faiblesses.

CONDISCIPLE, s. m. *kon-di-ci-ple*. Compagnon d'étude.

CONDITION, s. f. Nature, état et qualité d'une chose ou d'une personne. Etat d'un homme considéré par rapport à sa naissance. *Etre de grande condition*, *de médiocre condition*. *Homme de condition*, de naissance illustre. Profession, état dont on est. *Chacun doit vivre selon sa condition*. Domesticité. *Il est en condition*. Parti avantageux ou désavantageux qu'on fait à quelqu'un dans une affaire.

CONDITIONNÉ, ÉE, adject. Qui a les conditions requises. *Marchandises bien* ou *mal conditionnées*.

CONDITIONNEL, ELLE, adject. *kon-di-cio-nel*. Qui porte de certaines clauses, moyennant lesquelles une chose se doit faire.

CONDITIONNELLEMENT, adv. *kon-di-cio-nè-le-man*. A la charge de certaine condition.

CONDITIONNER, v. act. *kon-di-cio-ne*. Donner à une chose les conditions requises.

CONDOLÉANCE, s. fém. *Compliment de condoléance*, *lettre de condoléance*. Compliment qui se fait, lettre qui s'écrit pour témoigner la part qu'on prend à la douleur de quelqu'un.

CONDOR, s. m. Oiseau du Pérou, le plus grand des volatiles.

SE CONDOULOIR, v. r. *se con-dou-loar*. Participer à la douleur de quelqu'un. Il ne se met qu'à l'infinitif, et est vieux.

CONDUCTEUR, TRICE, s. Qui conduit. Instrument de chirurgie dont on se sert dans l'opération de la taille. Corps qui dirige et transmet la matière électrique.

CONDUIRE, v. a. Mener, guider. *Conduire des voyageurs*, *un troupeau*, *des marchandises*. *L'eau*, la faire aller d'un endroit à un autre, par des rigoles, par des canaux. Avoir inspection sur un ouvrage, en avoir la direction. *Conduire un bâtiment*. Fig. *Conduire un dessein*, *une intrigue*, etc. Commander; servir de chef, régir, gouverner. *Conduire une armée*. *Ce père conduit bien sa famille*. *Conduire la conscience de quelqu'un*. Accompagner quelqu'un par honneur, par civilité, ou par sûreté.

SE CONDUIRE, v. r. Se comporter bien ou mal.

CONDUIT, s. m. *kon-dui*. Tuyau, canal.

CONDUITE, s. f. Action de conduire, de mener, de guider. *Conduite d'un aveugle*, *d'un convoi*, *d'un troupeau*. Exécution, direction d'un ouvrage, d'un projet. *Conduite d'un poëme épique*, *d'un bâtiment*, *d'une affaire*. Gouvernement. *Avoir la conduite d'un état*, *d'une armée*. Inspection qu'on a sur les mœurs, la conduite de quelqu'un. *Etre chargé de la conduite d'un prince*. Manière d'agir, de se gouverner. *Il a une bonne*, *une mauvaise conduite*. Suite de tuyaux ou d'aqueducs. *Cette conduite a coûté beaucoup d'argent*.

CONDYLE, s. m. *kon-di-le*. t. d'anatom. Eminence d'une articulation.

CONDYLOME, s. kon-di-lo-me. t. de médecine. Excroissance de chair

CONE, s. m. t. de mathématiques. Corps solide dont la base est un cercle, et qui se termine en pointe. *Les pains de sucre sont fait en cône.* Moule de fer fondu, de forme conique.

CONFABULATION, s. f. *kon-fa-bu-la-cion.* Entretien fabilier. Il ne se dit qu'en plaisanterie.

CONFABULER, v. n. *kon-fa-bu-lé.* S'entretenir familièrement. Il n'est d'usage qu'en plaisanterie.

CONFECTION, s. fém. *kon-fek-cion.* t. de pharm. Certaine composition faite de plusieurs drogues pour servir de médicament. On dit en terme de pratique, *La confection d'un inventaire*, pour dire l'action de faire un inventaire.

* CONFECTIONNER, v. a. Achever, fabriquer.

CONFÉDÉRATIF, IVE, adj. *kon-fé-déra-tife.* Qui appartient à la confédération, où il y a confédération. *Traité confédératif. Forme de gouvernement confédératif.* Ce mot est nouveau.

CONFÉDÉRATION, s. f. *kon-fé-dé-ra-cion.* Ligue, alliance.

SE CONFÉDÉRER, v. r. *se con-fé-dé-ré.* Se liguer ensemble.

CONFÉDÉRÉ, ÉE, adj. Allié par confédération Il est aussi subst. *Les confédérés.*

CONFÉRENCE, s. f. *kon-fé-ran-ce.* Comparaison de deux choses. Entretien de deux ou plusieurs personnes.

CONFÉRER, v. a. Comparer, *Conférer les lois, les coutumes.* Pourvoir à un bénéfice. *Il a droit de conférer ce bénéfice.* Donner, accorder. *Conférer des dignités, des graces.* On dit aussi : *Les sacremens confèrent la grace.* v. n. Parler ensemble, raisonner de quelque affaire, de quelque point de doctrine.

* CONFERVE *ou* CONFERVA, s. masc. Sorte de filets verts et déliés qui surnagent sur les eaux.

CONFESSE, *kon-fè-ce.* Confession qu'on fait au prêtre. Il n'a n'y genre ni article. *Aller à confesse*, etc.

CONFESSER, v. act. *kon-fè-cé.* Avouer, déclarer ses péchés à un prêtre. On dit aussi, *Se confesser.* Ouïr un pénitent en confession.

CONFESSEUR, s. m. *kon-fè-ceur.* Celui qui avait confessé la foi de J.-C. jusqu'à souffrir les tourmens sans mourir. Prêtre qui a le pouvoir d'ouïr en confession.

CONFESSION, s. fém. *kon-fè-cion.* Aveu qu'on fait d'une chose. Déclaration de la foi que l'on professe. Déclaration de ses péchés à un prêtre.

CONFESSIONNAL, s. m. *kon-fè-cio-nal.* Siége où le prêtre se met pour entendre les pénitens en confession.

CONFIANCE, s. f. Espérance ferme en quelqu'un; en quelque chose. Assurance qu'on a de la probité, de la discrétion de quelqu'un. Liberté honnête qu'on prend en certaines occasions. *Aborder quelqu'un avec confiance.* Sécurité, hardiesse. *Parler en public, aller au combat avec confiance.* Présomption. *Homme de confiance*, qu'on emploie dans les affaires les plus délicates et les plus secrètes.

CONFIANT, ANTE, adj. *kon-fi-an.* Disposé à la confiance. Présomptueux.

CONFIDEMMENT, adv. *kon-fi-da-man.* En confidence.

CONFIDENCE, s. f. *kon-fi-dan-ce.* Communication qu'on donne ou qu'on reçoit d'un secret. Convention secrète et illicite, par laquelle un homme donne un bénéfice à un autre, à la charge qu'il lui en laissera la disposition ou le revenu.

CONFIDENT, ENTE, subst. *con-fi-dan, ante.* A qui l'on confie ses plus secrètes pensées.

CONFIDENTIAIRE, s. m. *kon-fi-dan-ciè-re.* Qui tient un bénéfice par confidence.

CONFIDENTIEL, ELLE, adj. *kon-fi-danciel.* t. de négociation. Tout ce qui se dit ou s'écrit en confidence. *Note confidentielle.*

CONFIDENTIELLEMENT, adv. *kon-fi-dan-ciè-le-man.* D'une manière confidentielle, en confidence.

CONFIER, v. a. *kon-fi-é.* Commettre quelque chose à la fidélité et au soin de quelqu'un.

SE CONFIER, v. r. S'assurer, prendre confiance en....

CONFIGURATION, s. f. *kon-fi-gu-ra-cion.* Forme extérieure des corps, qui leur donne une forme particulière Il se dit surtout en physique et en chimie, des parties tenues et insensibles qui échappent à la vue.

CONFINER, verbe neutre. *kon-fi-né.* Toucher aux confins d'un pays. v. a. Reléguer. *On l'a confiné dans une île.*

SE CONFINER, verbe récip. Se retirer volontairement dans un lieu. *Se confiner dans une solitude.*

CONFINÉ, ÉE, part.

CONFINS, s. m. pl. Limites, extrémités d'un pays.

CONFIRE, v. a. *Je confis, tu confis, il confit; nous confisons; vous confisez, ils confisent. Je confisais. Je confis. J'ai confit. Je confirai. Confis. Qu'il confise.* Assaisonner et faire cuire des fruits avec du sucre.

CONFIT, ITE, part. et adj.

CONFIRMATIF, IVE, adj. Qui confirme.

CONFIRMATION, s. f. *kon-fir-ma-cion.* Ce qui rend une chose ferme et stable. Un des sept sacremens de l'Eglise. Nouvelle et plus expresse assurance d'une chose qui avait déjà été débitée pour vraie. Partie du discours oratoire qui suit la *narration*, et par laquelle on prouve ce qu'on avait avancé.

CONFIRMER, verbe actif. *kon-fir-mé.* Rendre plus stable, affermir davantage. Donner de nouvelles assurances d'une chose. *Confirmer une nouvelle.* Apporter de nouvelles preuves. *Il a confirmé cette vérité par de grandes autorités.* Conférer le sacrement de Confirmation.

SE CONFIRMER, v. r. Se rendre plus as-

suré, s'affermir. *La nouvelle se confirme. Se confirmer dans un dessein.*

CONFISCABLE, adj. de t. g. Qui est sujet à être confisqué.

CONFISCANT, adj. t. de palais. Sur quoi il peut échoir confiscation.

CONFISCATION, s. f. *konfiskation.* Action de confisquer, adjudication au fisc. Biens confisqués.

* CONFISERIE, s. f. Art de faire des confitures.

CONFISEUR, EUSE, adj. Celui qui confit des fruits ou autres choses.

CONFISQUER, verbe act. *kon-fis-ké.* Adjuger au confisc.

CONFISQUÉ, ÉE, part. et adj. *Homme confisqué*, homme dont la santé est désespérée, ou dont la fortune est ruinée. Famil.

* CONFIT, subst. m. *kon-fi.* Cuve où le pelletier met confire ses peaux.

CONFITEOR, subst. m. Prière qu'on fait avant de se confesser, à la messe, etc.

CONFITURE, subst. f. Fruits confits, racines confites au sucre ou au miel.

CONFITURIER, IÈRE, s. *kon-fi-tu-rié.* Marchand qui fait ou qui vend des confitures.

CONFLIT, s. m. *kon-fli.* Choc, combat. Contestation entre diverses juridictions, dont chacune veut s'attribuer la connaissance d'une affaire.

CONFLUENT, subst. *kon-flu-an.* L'endroit où se joignent deux rivières.

CONFLUENT, ENTE, adj. *con-flu-an.* t. de médecine. *petite vérole confluente*, très-abondante, et dont les grains se touchent.

CONFONDRE, v. a. Mêler, brouiller plusieurs choses ensemble. Prendre une personne ou une chose pour une autre. Convaincre en humiliant, réduire au silence. Troubler, couvrir de honte.

CONFORMATION, s. f. *kon-for-ma-cion.* Manière dont un corps organisé est formée.

CONFORME, adj. de t. g. Qui a la même forme, qui ressemble.

CONFORMÉMENT, adv. *kon-for-mé-man.* D'une manière conforme.

CONFORMER, v. a. *kon-for-mé.* Rendre conforme. On dit aussi, *Se conformer aux façons de vivre de quelqu'un.*

CONFORMÉ, ÉE, part. et adj. *Corps bien ou mal conformé*, dont la conformation naturelle est bonne ou mauvaise.

CONFORMISTE, subst. m. Qui fait profession de la religion dominante en Angleterre. *Non-conformistes*, ceux qui sont d'une autre communion.

CONFORMITÉ, s. f. Rapport entre des choses conformes. *En conformité*, adv. Conformément à...

CONFORT, s. m. *kon-for.* Secours, assistance Il est vieux.

CONFORTATIF, IVE, adj. Qui fortifie. Il est aussi substantif.

CONFORTATION, s. f. *kon-for-ta-cion.* Corroboration.

CONFORTER, v. act. *kon-forté.* Fortifier, corroborer. Encourager, consoler.

CONFRATERNITÉ, s. fém. Rapport entre des personnes d'un même corps.

CONFRÈRE, s. m. Membre d'un même corps, d'une même compagnie.

CONFRÉRIE, s. fém. Compagnie de personnes associées pour quelques exercices de piété.

CONFRONTATION, s. f. *kon-fron-ta-cion.* Action de confronter, de mettre en présence les témoins et l'accusé, etc. Examen qu'on fait de deux écritures où de deux pages en les confrontant ensemble.

CONFRONTER, v. act. *kon-fron-té.* Mettre en présence les témoins et l'accusé. Conférer une chose avec une autre.

CONFUS, USE, adj. *kon-fu.* Confondu, brouillé, mêlé. Obscur, embrouillé. *Esprit, discours confus.* Honteux, embarrassé. *Il est demeuré confus.* Incertain, dont on ne sait aucune particularité. *Bruit confus.*

CONFUSÉMENT, adverbe. *kon-fu-séman.* D'une manière confuse.

CONFUSION, subst. f. *kon-fu-zion.* Mélange confus, embrouillement. Désordre, trouble dans les choses morales. Honte. *Sa lâcheté l'a couvert de confusion.* Il se dit aussi d'une grande abondance de choses, d'une multitude de personnes. *En confusion*, adverbial. Confusément, sans ordre, en abondance.

CONGE, s. m. Ancienne mesure pour les liquides.

CONGÉ, subst. m. Permission d'aller, de se retirer, de s'absenter. Exemption qu'on accorde aux écoliers d'aller en classe. *Jour de congé.* Permission de faire passer du vin, des marchandises, après avoir payé les droits. *Prendre congé de quelqu'un*, aller le saluer avant de se mettre en voyage.

CONGÉABLE, adj. de t. g. de cout. Il se disait d'un domaine où le seigneur pouvait toujours rentrer.

CONGÉDIER, v. a. *kon-jé-dié.* Renvoyer quelqu'un.

CONGÉLATION s. f. *kon-jé-la-cion.* Action par laquelle le froid durcit les liqueurs. Etat des liqueurs congelées. Il se dit encore de certains liquides qui viennent à se durcir par quelque cause que ce soit.

CONGELER, v. act. *kon-je-lé.* Il se dit de l'action par laquelle le froid durcit les liqueurs. Figer, coaguler. On dit aussi, *Se congeler.*

CONGÉNÈRE, adj. de t. g. t. d'anat. Il se dit des muscles qui concourent au même mouvement. t. de botan. Il se dit des plantes du même genre.

CONGESTION, s. f. *kon-jes-tion.* t. de médecine. Amas d'humeur.

CONGIAIRE, s. m. *kon-jiè-re.* Distributions extraordinaires que les empereurs romains faisaient en argent ou en denrées.

CONGLOBATION, s. f. *kon-glo-ba-tion.* Figure de rhétorique par laquelle on entasse plusieurs preuves les unes sur les autres.

CONGLOBÉ, ÉE, adj. t. d'anat. Il se dit de plusieurs glandes réunies qui n'en font

qu'une, est dont la superficie est unie et égale.

CONGLOMÉRÉ, ÉE, adj. t. d'anat. Il se dit des glandes composées de plusieurs grains visiblement entassés, et dont la superficie est inégale.

CONGLUTINATION, s. f. *kon-glu-ti-na-cion.* Action par laquelle une chose est rendue gluante et visqueuse. L'effet de cette action.

CONGLUTINER, v. actif. *kon-glu-ti-né.* Rendre une liqueur gluante et visqueuse.

CONGRATULATION, substantif fémin. *kon-gra-tu-la-cion.* Félicitation. Ce dernier est plus usité.

CONGRATULER, verbe actif. *kon-gra-tu-lé.* Féliciter quelqu'un sur un événement heureux. On dit plus souvent, *Féliciter.*

CONGRE, s m. Poison de mer.

CONGRÉGANISTE, subs. masc. et fém. Celui ou celle que est d'une congrégation

CONGRÉGATION, s. f. *kon-gré-ga-cion.* Corps de plusieurs personnes religieuses ou séculières vivant sous une même règle. Confrérie. Assemblée de cardinaux et de prélats destinés à examiner certaines affaires.

CONGRÈS, s. m. *kon-grè.* Assemblée de ministres de différentes puissances pour conclure la paix. Epreuve de la puissance ou impuissance des gens mariés, qui était ordonnée autrefois par justice. Assemblée des représentants des Etats-Unis d'Amérique.

CONGRUE, UE, adj. Suffisant, convenable. *Portion congrue*, somme que les gros décimateurs payaient aux curés qui n'avaient pas assez de revenu. En terme de grammaire. *Phrase congrue*, selon les règles de la grammaire. *Réponse congrue*, précise.

* CONGRUENT, ENTE, adject. *kon-gru-an.* terme de médecine. Convenable. *Digestion congruente.*

CONGRUITÉ, subst. f. Convenance. t. de théologie. Efficacité de la grâce de Dieu, qui agit sans détruire la liberté de l'homme.

CONGRUMENT, adv. *kon-grù-man.* D'une manière congrue.

CONIFÈRE, adj. de t. g. t. de botan. Il se dit des arbres dont le fruit approche de la figure d'un cône.

* CONILLE, s. f. *koni-glie.* (mouil. les *ll.*) Espace ménagé aux cônes d'une galère.

CONIQUE, adj. de tout g. *ko-ni-ke.* Qui a la figure d'un cône.

CONJECTURAL, ALE, adj. Fondé sur des conjectures.

CONJECTURALEMENT, adv. *kon-jec-tu-ra-le-man.* Par conjecture.

CONJECTURE, subst. fém. Jugement, opinion que l'on fonde sur quelques apparences.

CONJECTURER, v. act. *kon-jek-turé* Inférer, juger par conjecture.

CONJECTUREUR, substant. masc. Qui conjecture.

CONJOINDRE, v. a. *con-joain-dre.* Joindre ensemble.

CONJOINT, OINTE, part. Il est aussi subst.; mais alors il ne se dit qu'au pluriel et en t. de prat. pour signifier le mari et la femme. *Degré conjoint.* t. de musique. Deux notes qui se suivent immédiatement.

CONJOINTEMENT, adv. *kon-joein-te-man.* Ensemble.

CONJONCTIF, IVE, adj., *kon-jonk-tife.* terme de gramm. Qui sert à lier, à joindre. *Et, ni*, sont des particules conjonctives.

CONJONCTION. subst. f. *kon-jonk-cion.* Union. Il se dit en parlant de l'union de l'homme et de la femme. Partie d'oraison qui joint les membres d'un discours. En terme d'astronomie, rencontre de deux planètes à notre égard dans le même point de quelque signe.

CONJONCTIVE, subst. fém. t. d'anatom. Membrane qui forme le blanc de l'œil.

CONJONCTURE subst. fém. Occasion, rencontre d'affaires, état, disposition où se trouvent diverses choses en même temps.

se CONJOUIR, v. r. Se réjouir avec quelqu'un de quelque chose d'agréable qui lui est arrivé. Il est vieux.

CONJOUISSANCE, s. f. Marque que l'on donne à quelqu'un de la joie que l'on a du bonheur qui lui est arrivé. Il est vieux.

CONJUGAISON, s. fém. *con-ju-gai-zon.* t. de gramm. Manière de conjuguer les verbes. En t. d'anat *Conjugaison des nerfs*, la conjonction des nerfs.

CONJUGAL, ALE, adj. Qui concerne l'union entre le mari et la femme.

CONJUGALEMENT, adv. *kon-ju-ga-le-man.* Selon l'union qui doit être entre le mari et la femme.

CONJUGUER, verbe act. *kon-ju-ghé.* t. de grammaire. Donner à un verbe les différentes inflexions et terminaisons qu'il doit avoir suivant les temps et les modes. On dit aussi, *Se conjuguer. Ce verbe se conjugue ainsi.*

CONJUGUÉ, ÉE, part. et adj. En anatomie, *Nerfs conjugués*, certaines paires de nerfs qui ont la même origine, et qui concourent aux mêmes fonctions.

* CONJUNGO, s. m. *Faire un conjungo*, Ecrire de suite ce qui doit être séparé Famil.

CONJURATEUR, s. m. Qui forme, qui conduit une conjuration. Prétendu magicien qui se sert de certaines paroles pour chasser le démons, la tempête, etc.

CONJURATION, subst. f. *kon-ju-ra-cion.* Conspiration, complot contre l'état, contre le prince. Paroles dont les magiciens se servent pour conjurer les démons, la tempête, etc. Au plur. il signifie quelquefois prières. *Il se rendit aux pressantes conjurations qu'on lui fit.*

CONJURER, v. act. *kon-ju-ré.* Prier instamment. Exorciser, se servir de certaines prières pour chasser les démons. Former un complot contre l'état. On dit par extension : *Conjurer contre quelqu'un*, méditer sa perte. Fig. *Conjurer la tempête*, détourner par prudence, par adresse, un malheur dont on est menacé.

CONJURÉS, s. m. pl. Ceux qui sont entrés dans une conjuration.

CONNÉTABLE, subst. masc. *ko-né-ta-ble*. C'était autrefois en France, le premier officier militaire de la couronne. Titre de dignité en Espagne, à Rome.

CONNÉTABLIE, s. f. *ko-né-ta-bli-e*. On appelle ainsi la justice et juridiction des maréchaux de France.

CONNEXE, adj. de t. g. *ko-nek-ce*. terme de palais. Qui se dit des choses qui ont une certaine liaison les unes avec les autres.

CONNEXION et CONNEXITÉ, s. f. *ko-nek-cion*. Liaison que certaines choses ont les unes avec les autres.

CONNIL, subst. masc. *ko-nil*. Lapin. Il est vieux.

CONNILLER, v. n. *ko-ni-glié*. (m. les *ll*.) Chercher des subterfuges. Il est vieux.

CONNIVENCE, subst. fém. *ko-ni-van-ce*. Complicité par tolérance, et dissimulation d'un mal qu'on peut ou qu'on doit empêcher.

CONNIVER, v. n. *ko-ni-vé*. Participer à un mal en dissimulant.

CONNAISSABLE, adj. de t. g. *ko-nè-sa-ble*. Qui est aisé à connaître.

CONNAISSANCE, s. fém. *ko-nè-san-ce*. Idée, notion qu'on a de quelque chose, de quelque personne. Habitude qu'on a avec quelqu'un. Fonction de Facultés de l'âme. *Il a perdu toute connaissance*.

CONNAISSANCES, s. f. plur. t. de chasse. Marques imprimées du pied du cerf.

CONNAISSEMENT, s. m. *ko-nè-ce-man*. terme de commerce de mer. Déclaration contenant l'état des marchandises portées dans un vaisseau, signée du capitaine et de l'écrivain.

CONNAISSEUR, EUSE, s. *ko-nè-ceur*. Qui se connaît à quelque chose.

CONNAITRE, v. actif. *ko-nè-tre*. Avoir la notion d'une personne ou d'une chose. Avoir un grand usage de certaines choses, s'y entendre fort bien. Avoir quelques habitudes avec quelqu'un. Sentir. Éprouver. Discerner les objets, les distinguer. Avoir pouvoir, autorité de juger de quelques matières; en ce sens, il se construit toujours avec *de* ou *en*.

SE CONNAITRE, verbe r. *Se connaître à quelque chose* ou *en quelque chose*, savoir en bien juger. *Il se connaît en tableaux, en poésie. Cet homme ne se connaît pas*, l'orgueil lui fait oublier ce qui est, ou la passion le met hors de lui.

CONOIDE, subst. masc. *ko-no-i-de*. t. de géomét. Corps ou solide qui tient de la figure du cône, et dont le sommet est arrondi.

CONQUE, s. f. *kon-ke*. Grande coquille concave. Coquille en spirale, dont, suivant la fable, les tritons se servaient comme de trompette.

CONQUES, substant. fém. plur. Cavités de l'oreille. *Conques anatifères*, coquilles où l'on croyait autrefois qu'il se formait des canards.

CONQUÉRANT, s. masc. *kon-ké-ran*. Qui a conquis beaucoup de pays, qui a fait beaucoup de conquêtes.

CONQUÉRIR, verbe actif. *kon-ké-rir*. (Il se conjugue comme *Acquérir*.) Acquérir par les armes. On dit aussi figur. *Conquérir l'amitié, les bonnes grâces de quelqu'un*.

CONQUÊT, s. m. *kon-ké*. t. de pratique. Acquêt fait durant la communauté entre le mari et la femme.

CONQUÊTE, s. fém. *kon-ké-te*. Action de conquérir, et la chose conquise. On dit fig. *La conquête des cœurs. Cette beauté fait tous les jours de nouvelles conquêtes. Vivre comme dans un pays de conquêtes*, Vivre à discrétion.

CONQUÊTER, v. a. *kon-ké-té*. Conquérir. Il est vieux.

CONQUETTE, s. fém. *kon-kè-te*. terme de fleuriste. Nom de plusieurs espèces d'œillets.

CONSACRANT, adj. *kon-sa-kran*. Qui sacre un évêque. Il est aussi subst.

CONSACRER, v. a. *kon-sa-kré*. Dédier à Dieu avec certaines cérémonies. *Consacrer une église*. Donner, dévouer à Dieu, sans aucune cérémonie. *Consacrer le reste de ses jours à Dieu*. On dit au figuré: *Consacrer des lois, des usages*, les rendre sacrés, respectables, inviolables. *Consacrer à quelqu'un son temps, ses veilles*, lui dévouer son temps, ses veilles. On dit encore dans le même sens: *Consacrer sa jeunesse, etc., sa vie à l'étude, à la guerre, etc.* On dit aussi que *l'usage a consacré une façon de parler*, pour dire que l'usage l'a établie. Prononcer les paroles sacramentelles sur le pain et le vin.

SE CONSACRER, v. r. se dévouer.

CONSANGUIN, adj. m. *kon-san-ghin*. t. de jurisprudence. Parent du côté Paternel.

CONSANGUINITÉ, s. f. *kon-san-ghi-nité*. Parenté du côté du père.

CONSCIENCE, subst. fém. *kon-cian-ce*. Sentiment intérieur, par lequel l'homme se rend témoignage à lui-même du bien et du mal qu'il fait. *Faire conscience d'une chose*, faire scrupule d'une chose. En terme de métaphysique, connaissance qu'on a d'une vérité par le sentiment intérieur. *En conscience*. adv. En vérité.

CONSCIENCIEUSEMENT, adv. *kon-cian-cieu-se-man*. Avec conscience.

CONCIENCIEUX, EUSE, adjectif. *kon-scian-cieu*. Qui a la conscience délicate.

CONSCRIPTION MILITAIRE, subst. fém. *kons-crip-cion*. Inscription, par classes, des citoyens français de 20 à 25 ans, pour le service militaire. Mot nouveau.

CONSCRIT, s. et adj. m. *kons-kri*. Il n'était d'usage qu'en parlant des sénateurs romains, *Pères conscrits*. Celui qui est sujet à la conscription militaire.

CONSÉCRATEUR, s. m. C'est la même chose que *Consacrant*.

CONSÉCRATION, s. fém. *kon-sé-cra-cion*. Action par laquelle une chose est consacrée absolument et par excellence, l'action par laquelle le prêtre consacre quand il célèbre la messe.

CONSÉCUTIF, IVE, adj. *kon-sé-ku-tife.* Qui est de suite. Il ne se dit guère qu'au pluriel, et dans le style de pratique.

CONSÉCUTIVEMENT, adv. *kon-sé-ku-ti-ve-man.* Tout de suite.

CONSEIL, s. m. *con-cèglie.* (mouillez *l.*) Avis qu'on donne où qu'on demande sur ce qu'on doit faire. Celui qui donne conseil. Résolution, parti. Assemblée établie, soit pour les affaires importantes de l'état, soit pour l'administration de la justice. *Conseil d'état*, corps constitué et chargé de rédiger les projets de lois et les règlemens d'administration publique, et de résoudre les difficultés qui s'élèvent en matière administrative. *De préfecture*, conseil établi dans chaque département, et chargé de prononcer sur plusieurs objets relatifs à l'administration départementale. *Général de département.* Il est chargé de faire la répartition des contributions directes entre les arrondissemens du département; il statue sur les demandes en réduction faites par les conseils d'arrondissement, et détermine le nombre des centimes additionnels à imposer pour les dépenses du département, etc. La durée de sa session annuelle ne peut excéder 15 jours. *D'arrondissement.* Ses fonctions sont les mêmes dans son arrondissement que celles du conseil du département, à l'égard du département entier. Il est composé de onze membres. Sa session est aussi de 15 jours. *Municipal*, conseil établi dans chaque ville, bourg ou autre lieu situé dans l'arrondissement des sous-préfectures. Ce conseil est composé de 10 à 30 membres, suivant la population des lieux. Il est chargé de délibérer sur plusieurs objets de l'administration locale, et ne peut rester assemblé que 15 jours.

CONSEILLER, v. act. *kon-cé-glié.* (mouillez les *ll.*) Donner conseil. *Se conseiller à quelqu'un*, prendre, suivre les conseils de quelqu'un. Il est vieux.

CONSEILLER, ÈRE, *kon-cé-glié.* (mouillez les *ll.*) Qui donne conseil. Il signifiait aussi des juges établis pour rendre justice dans des compagnies qui ont été supprimées.

CONSENTANT, ANTE, adj. *kon-san-tan.* t. de palais. Qui consent.

CONSENTEMENT, s. m. *kon-san-te-man.* Acquiescement à quelque chose.

CONSENTIR, verbe neutre. *kon-san-tir.* Acquiescer.

CONSENTI, IE, part. Il n'est guère d'usage qu'au palais.

CONSÉQUEMMENT, adv. *kon-cé-ka-man.* D'une manière qui marque la juste liaison que des propositions ont les unes avec les autres par une suite raisonnable et naturelle *Agir, parler conséquemment*, conformément à ses vues, à ses principes.

CONSÉQUENCE, subst. f. *kon-cé-kan-ce.* Conclusion tirée d'une ou de deux propositions. Importance. Suite qu'une action ou quelqu'autre chose peut avoir. *En conséquence*, adv. Conséquemment.

CONSÉQUENT, subst. masc. *kon-cé-kan.* t. de logique. Seconde proposition d'un enthymème. En t. de mathém. second terme d'une raison ou d'un rapport.

PAR CONSÉQUENT, expression adverbiale. Donc.

CONSÉQUENT, ENTE, adj. *kon-cé-kan.* Qui agit, qui raisonne conséquemment.

* CONSÉQUENTE, subst. f. *kon-cékante.* terme de musique. La deuxième partie de la fugue.

CONSERVATEUR, TRICE, subst. Qui conserve. C'est aussi un titre de dignité.

CONSERVATION, substant. fém. *kon-cer-va-cion.* Action par laquelle une personne, une chose est conservée, ou l'effet de cette action.

CONSERVE, s. f. Espèce de confiture. En t. de marine, il se dit d'un vaisseau qui fait route avec un autre pour le secourir, ou pour en être secouru.

CONSERVES, s. f. pl. Lunettes à lire, qui grossissent un peu les objets, et qui sont ordinairement vertes.

CONSERVER, v. act. *kon-cer-vé.* Garder avec soin, apporter le soin nécessaire pour empêcher qu'une chose ne se gâte, ne dépérisse, *Conserver des fruits, des meubles.* Figur. *Conserver sa réputation*, *son honneur.* Maintenir sa réputation, son honneur sans aucune tache. On dit aussi: *Conserver la mémoire d'un bienfait*, *d'une injure*, pour dire, s'en souvenir. Ne pas licencier. *Conserver des régimens.*

* CONSIDENCE, s. fém. *kon-ci-dan-ce.* Affaissement des choses appuyées les unes sur les autres.

CONSIDÉRABLE, adj. de t. g. Qui doit être considéré, qui est important.

CONSIDÉRABLEMENT, adv. *kon-ci-dé-ra-ble-man.* Beaucoup, notablement.

CONSIDÉRANT, ANTE, adj. *con-si-dé-ran.* Circonspect, plein d'égards. Il est vieux et fam.

CONSIDÉRATION, s. fém. *kon-ci-dé-ra-cion.* Action par laquelle on examine. Attention dans la conduite. Raison, motif. Egard. Estime.

CONSIDERER, v. a. *kon-ci-dé-ré.* Regarder attentivement. Examiner avec attention. Avoir égard. Estimer.

CONSIGNATAIRE, s. f. *kon-ci-gna-tè-re.* (mouillez le *gn.*) Dépositaire d'une chose consignée.

CONSIGNATION, s. f. *kon-ci-gna-cion.* (mouillez le *gn.*) Dépôt public de quelque argent.

CONSIGNATIONS, s. f. pl. Bureau public où l'on porte l'argent déposé par autorité de justice.

CONSIGNE, s. f. *kon-ci-gne.* (mouillez le *gn.*) Ordre donné à une sentinelle par celui qui la pose. Dans les places de guerre, homme qui se tient aux portes pour tenir un registre exact de tous les étrangers qui entrent dans la place.

CONSIGNER, v. a. *kon-ci-gné.* (mouillez le *gn.* (Mettre certaines sommes de

deniers en dépôt. Donner un ordre à une sentinelle. On dit figur. *Consigner un fait dans l'histoire.* Fig. et fam. *Je l'ai consigné à ma porte.* J'ai donné ordre qu'on ne le laissât point entrer.

CONSISTANCE, s. fém. Etat de choses fluides devenues épaisses. Etat de stabilité de permanence. *Les choses du monde n'ont point de consistance.* Ce qu'une terre contient dans son étendue, tant pour le sol de la terre que pour les droits qui lui appartiennent. *Donner un état de la consistance d'une terre. Consistance d'une succession*, tout ce qui la compose. On dit fig. qu'*Un esprit n'a point de consistance*, pour dire, qu'il n'est pas ferme dans ses résolutions, et qu'il en change aisément.

CONSISTANT, ANTE, adj. *kon-cis-tan.* Qui consiste. *Terre consistante en bois.*

CONSISTER, v. n. *kon-cis-té.* Il se dit de l'état d'une chose considérée en son être, ou en ses propriétés, ou en ses parties.

CONSISTOIRE, s. m. *kon-cis-toa-re.* Assemblée des cardinaux, convoquée par le Pape pour les consulter. Lieu où se tient cette assemblée. Assemblée des ministres protestans.

CONSISTORIAL, ALE, adj. Qui appartient au consistoire. *Bénéfices consistoriaux*, bénéfices dont les bulles sont demandées et expédiées par voie de consistoire.

CONSISTORIALEMENT, adv. *kon-cis-to-ri-a-le-man.* Selon les formes du consistoire. En consistoire.

CONSOLABLE, adj. de tout g. Qui peut être consolé.

CONSOLANT, ANTE, adj. *kon-so-lan.* Qui console.

CONSOLATEUR, TRICE, s. Qui apporte de la consolation.

CONSOLATION, s. f. *kon-so-la-cion.* Soulagement donné à l'affliction, à la douleur. Véritable sujet de satisfaction et de joie. Il se dit quelquefois de la chose, ou de la personne qui console.

CONSOLATOIRE, adj. de tout genre. *kon-so-la-toa-re.* Consolant. Il vieillit.

CONSOLE, s. fém. Pièce d'architecture et de menuiserie, saillante et ornée, qui sert à soutenir une corniche, un fronton de croisée, etc.

CONSOLER, v. act. *kon-so-lé.* Soulager, adoucir l'affliction, la douleur d'une personne.

CONSOLIDATION, s. f. *kon-so-li-da-cion.* Action par laquelle une chose est consolidée.

CONSOLIDER, v. a. *kon-so-li-dé.* Rendre ferme, solide.

CONSOMMATEUR, s. m. *kon-so-ma-teur.* Qui consomme. Qui perfectionne *Jésus-Christ est l'auteur et le consommateur de notre foi.*

CONSOMMATION, s. f. *kon-so-ma-cion.* Action de consommer. Accomplissement, perfection. Grand usage.

CONSOMMÉ, s. m. *kon-so-mé.* Bouillon de viande fort succulent.

CONSOMMÉ, s. m. *kon-so-mé.* Achever, accomplir. Absorber.

CONSOMMÉ, ÉE, part et adj., signifie parfait. *Sagesse consommée.*

CONSOMPTIF, IVE, adj. *kon-somp-tife.* Il se dit des remèdes propres à consumer les humeurs, les chairs. Il s'emploie aussi subst.

CONSOMPTION, s. f. *con-somp-cion.* Il se dit des choses qui se consument. Il signifie aussi, phthisie, et en particulier une maladie ordinaire en Angleterre.

CONSONNANCE, s. fém. *kon-so-nan-ce.* Accord de deux sons. Uniformité, ressemblance de son.

CONSONNANT, ANTE, adj. *kon-so-nan.* t. de musique. Qui est formé par des consonnances.

CONSONNE, adj. *kon-so-ne.* Il se dit de toutes les lettres de l'alphabet qui n'ont point de son d'elles-mêmes. Il est aussi subst.

CONSORTS, s. m. pl. *kon-sor.* t. de pratique. Ceux qui ont intérêt avec quelqu'un dans un procès.

CONSOUDE, s. f. Plante vulnéraire.

CONSPIRANT, ANTE, adj. Mot nouveau adopté en physique. Qui agit sous la même direction, et qui concourt à produire les mêmes effets.

CONSPIRATEUR, s. m. Qui conspire pour quelque mauvais dessein.

CONSPIRATION, s. f. *kons-pi-ra-cion* Conjuration, entreprise contre l'état. Il se dit aussi en parlant de quelques affaires particulières, mais toujours en mauvaise part.

CONSPIRER, v. n. *kons-pi-ré.* Etre unis d'esprit et de volonté pour quelque dessein bon ou mauvais. Contribuer à... *Tout conspire à mon bonheur.* Il est aussi actif. *Conspirer la ruine de l'état, la ruine de quelqu'un.* Mis absolument, il signifie toujours, faire une conspiration contre l'état ou contre le prince.

CONSPUER, v. a *kons-pué.* Cracher sur quelque chose. Il est fam. et ne s'emploie qu'au figuré, pour dire : *Mépriser d'une façon marquée.*

CONSTAMMENT, adv. *kons-ta-man.* Avec fermeté, persévérance. Certainement. Invariablement.

CONSTANCE, s. fém. Vertu par laquelle l'âme est affermie contre la douceur, l'adversité, les tourmens. Il signifie aussi persévérance.

CONSTANT, ANTE, adj. *kons-tan.* Qui a de la constance. Certain, indubitable. Persévérant.

CONSTATER, verbe act. *kons-ta-té.* Etablir la vérité d'un fait par des preuves convaincantes.

CONSTELLATION, s. f. *kons-tel-la-cion.* Assemblage d'un certain nombre d'étoiles fixes.

CONSTELLÉ, ÉE, adj. Qui est fait sous certaine constellation. *Anneau constellé, pierres constellées.*

CONSTER, v. n. impers. *kons-té.* Etre évident, certain. Il ne s'emploie guère qu'au palais.

CONSTERNATION, subst. fém. *kons-ter-na-cion.* Etonnement accompagné d'abattement, de courage.

CONSTERNER, v. a. *kons-ter-né.* Frapper d'étonnement et abattre le courage.

CONSTIPATION, s. fém. *kons-ti-pa-cion.* Etat de celui dont le ventre est resserré.

CONSTIPER, v. a. *kons-ti-pé.* Resserrer le ventre.

CONSTITUANT, ANTE, adj. *kons-ti-tu-an.* Qui constitue un procureur. t. de pratique.

CONSTITUER, verbe act. *kons-ti-tué.* Composer un tout. *L'ame et le corps constituent l'homme.* Faire consister en... *Les philosophes constituent le souverain bien dans la vertu.* Mettre, établir. *Constituer quelqu'un son procureur.* En t. de palais. *Constituer quelqu'un prisonnier,* le mettre en prison. *Un homme en frais, en dépense,* être cause qu'il fait des frais, de la dépense. *Une rente, une pension,* créer une rente, une pension. *Une dot,* l'établir, l'assigner sur tels deniers, sur tel héritage.

CONSTITUÉ, ÉE, part. et adj. *Homme bien ou mal constitué,* de bonne ou de mauvaise complexion.

CONSTITUTIF, IVE, adj. *kons-ti-tu-tife.* Ce qui constitue essentiellement une chose.

CONSTITUTION, subst. f. *kons-ti-tu-cion.* Composition. Création d'une rente. Ordonnance, loi. *Les constitutions des empereurs.* Corps de lois fondamentales qui constituent le gouvernement d'un peuple. *La constitution de la république française, de l'Angleterre.* Tempérament, complexion du corps humain *bonne, forte constitution.*

CONSTITUTIONNALITÉ, substant. Qualité de ce qui est constitutionnel.

CONSTITUTIONNEL, ELLE, adj. Appartenant à la constitution, conforme aux principes de la constitution de l'état.

* CONSTITUTIONNELLEMENT, adverb. *cons-ti-tu-ci-o-nè-le-man.* Conformément à la constitution.

CONSTRITEUR, s. m. t. d'anat. Nom de quelques muscles dont l'action est de resserrer quelques parties.

CONSTRICTION, s. fém. *kons-trik-cion.* t. de physique. Resserrement des parties d'un corps.

CONSTRINGENT, ENTE, adj. *kons-trein-jan.* Qui resserre.

CONSTRUCTION, s. fém. *kons-truk-cion.* Arrangement, disposition des parties d'un bâtiment. Il se dit fig. d'un ouvrage d'esprit. *La construction de ce poëme n'est pas régulière.* Fig. et en t. de gramm. arrangement des mots suivant les règles et l'usage de la langue. *La construction de cette phrase est vicieuse.* En t. de géom. Il se dit de la figure qu'on trace, des lignes qu'on tire pour résoudre un problême.

CONSTRUIRE, v. a. Bâtir, faire un édifice. *Contruire une maison, un palais* : On dit aussi : *Construire un vaisseau.* Fig. et en t. de gramm. arranger des mots suivant les règles et l'usage de la langue. *Construire une phrase.* On dit encore fig. *Construire un poëme,* arranger, disposer toutes les parties d'un poëme.

CONSUBSTANTIALITÉ, subst. fém. t. de théol. Unité et identité de substance.

CONSUBSTANTIEL, ELLE, adj. Qui est de même substance.

CONSUBSTANTIELLEMENT, adv. *kon-sub-stan-ci-è-le-man.* D'une manière consubstantielle.

CONSUL, s. m. Nom de deux magistrats qui avaient la principale autorité dans la République romaine. Officier envoyé en divers ports, échelles et autres lieux de commerce, pour juger des affaires de négoce entre ceux de sa nation. Ceux qui sont ainsi envoyés par le gouvernement français s'appellent aujourd'hui *Commissaires des relations commerciales.* Nom qu'on donnait dans quelques villes aux échevins et aux juges qui connaissaient des contestations entre négocians. On appelait *Consuls,* les trois magistrats auxquels était confié le gouvernement de la République française. C'était dans le premier consul que résidait la principale autorité. Le second et le troisième consul avaient voix consultative dans les actes du gouvernement qui ne faisaient pas partie des attributions particulières du premier consul.

CONSULAIRE, adj. de t. g. *kon-su-lè-re.* Qui appartient au consul romain. *Faisceau consulaire, Famille consulaire,* où il y a un consul romain. *Provinces consulaires,* celles où l'on n'envoyait pour commander que des personnes de dignité consulaire.

CONSULAIREMENT, adv. *kon-su-lè-re-man.* A la manière des juges-consuls.

CONSULAT, s. m. *kon-su-la.* Dignité, charge de consul. Le temps pendant lequel on exerce la charge de consul.

CONSULTANT, adj. m. *kon-sul-tan.* Celui qui donne des conseils, en parlant des avocats et des medecins. Il est quelquefois subst.

* CONSULTAT, s. m. Conseiller, commissaire du pape.

CONSULTATION, s. fém. *kon-sul-ta-cion.* Conférence tenue sur une affaire, une maladie.

CONSULTATIVE, adj. f. *Avoir voix consultative,* avoir droit de dire son avis, mais sans que cet avis soit compté dans la délibération.

CONSULTER, verbe actif. *kon-sul-té.* Prendre avis, conseil. Figurément. *Consulter sa conscience, ses forces, son devoir,* examiner s'ils permettent de faire ce qu'on se propose. On dit aussi : *Consulter ses intérêts, son goût, son miroir, etc. Consulter une affaire, une maladie,* consulter sur ces objets. En ce sens il se dit au passif. *Cette affaire a été consultée aux meilleurs jurisconsultes.* v. neut. Conférer ensemble, délibérer.

SE CONSULTER, v. r. Examiner ce qu'on doit faire.

CONSULTEUR DU SAINT OFFICE, s. m. Docteur commis par le pape, pour donner son avis sur des matières de foi ou de discipline.

CONSUMANT, ANTE, adj. *kon-su-man.* Qui consume.

CONSUMER, verbe act. *kon-su-mé.* Dissiper, détruire, user, réduire à rien. Perdre, employer à.... *J'ai consumé tout mon temps à cet ouvrage.*

SE CONSUMER, verbe r. *En procès et en dépenses*, se ruiner. *D'ennui, en regrets*, dépérir d'ennui, de regrets. On dit aussi absolument : *Il se consume*, il dépérit.

CONTACT, s. m. *kon-takt.* t. didact Attouchement de deux corps.

* CONTADIN, s. m. *kon-ta-dein.* Habitant de la campagne.

CONTAGIEUX, EUSE, adj. *kon-ta-gi-eu.* Qui se prend et se communique par contagion. *Fièvre contagieuse.* Fig. *Exemple contagieux. Erreur contagieuse.*

CONTAGION, s. f. Communication d'une maladie maligne. Peste. Il se dit fig. de toutes les mauvaises choses qui se communiquent par la fréquentation ou par l'exemple. *La contagion du vice, des mauvaises mœurs.*

CONTAMINATION, s. f. *kon-ta-mi-na-cion.* Souillure. Il est vieux.

* CONTAUT, s. m. Dessus d'un cordon de galère.

CONTE, s. m. Récit de quelque aventure vraie ou fabuleuse. *En l'air*, qui n'a aucune apparence de vérité.

CONTEMPLATEUR, TRICE, s. *con-ten-pla-teur.* Qui contemple. Il se dit principalement de celui qui contemple de la pensée seulement

CONTEMPLATIF, IVE, adj. *kon-ten-pla-tife.* Qui s'attache à contempler de la pensée. On dit subst. *Les contemplatifs*, en parlant de ceux qui se dévouent à la vie d'oraison et de méditation.

CONTEMPLATION, subst. f. *kon-tan-pla-cion.* Action de contempler. *En contemplation*, terme de contrat et de traités. En considération.

CONTEMPLER, v. a. *kon-tan-plé.* Considérer attentivement, soit avec les yeux du corps, soit avec ceux de l'esprit. v. n. Méditer.

CONTEMPORAIN, AINE, adj. *kon-tan-po-rein.* Qui est du même temps. *Historiens contemporains*, auteurs qui ont écrit les choses qui se sont passées dans leur temps. Il est aussi subst.

CONTEMPTEUR, s. m. *kon-tamp-teur.* Qui méprise. Il n'est que du style soutenu.

CONTEMPTIBLE, adj. de t. g. *kon-tamp-tible.* Vil, méprisable. Il vieillit.

CONTENANCE, s. f. Capacité, étendue. Maintien, posture. *Perdre contenance.* Avoir l'air très-embarrassé. Figur. *Faire bonne contenance*, témoigner de la résolution, de la fermeté.

CONTENANT, ANTE, adj. *kon-te-nan.* Qui contient. Il est aussi subst. *Le contenant est plus grand que le contenu.*

CONTENDANT, ANTE, adj. Concurrent, compétiteur. Il se dit plus ordinairement au pl. et au masc.

CONTENIR, v. a. (Il se conjugue comme *Tenir.*) Comprendre dans certain espace. Renfermer, en parlant des matières de doctrine. *Ce livre contient toute la doctrine de Platon.* On dit aussi à peu-près dans le même sens : *La définition contient le genre et la différence.* Retenir dans certaines bornes. *Contenir la mer par des digues.* Figurém. *Contenir quelqu'un dans le devoir. Ses passions*, les réprimer.

SE CONTENIR, v. r. S'empêcher de faire quelque chose, se modérer. S'abstenir des choses qui peuvent être préjudiciables à la santé.

CONTENT, ENTE, adj. *kon-tan.* Qui a l'esprit satisfait. *Avoir l'air content*, faire paraître sur son visage la satisfaction de son esprit. *Être content de quelqu'un, de quelque chose*, en est satisfait. On dit aussi, *Être content*, pour dire, agréer, acquiescer, consentir. *Je suis content de vous céder cette terre, à la charge....Être content de sa personne*, avoir trop bonne opinion de soi.

CONTENTEMENT, s. m. *kon-tan-te-man.* Joie, plaisir, satisfaction.

CONTENTER, v. a. *kon-tan-té.* Satisfaire, rendre content. Plaire, donner de la satisfaction à quelqu'un. Apaiser quelqu'un en lui donnant quelque chose. Il se dit aussi des passions et des sens. *Contenter ses désirs, ses passions.*

SE CONTENTER, v. réc. Être content. *Se contenter de sa fortune.*

CONTENTIEUSEMENT, adv. *kon-tan-ci-eu-ze-man.* Avec opiniâtreté, avec dispute.

CONTENTIEUX, EUSE, adj. *kon-tan-cieu.* Qui est en débat. Qui aime à disputer.

* CONTENTIF, adj. m. *kon-tan-tife.* t. de chirurgie. *Bandage contentif*, qui retient les topiques sur une partie malade.

CONTENTION, s. f. *kon-tan-cion.* Débat, dispute. Chaleur, véhémence dans la dispute. Extrême application d'esprit.

CONTENU, s. m. Ce qui est renfermé dans quelque chose. *Le contenant est plus grand que le contenu.* Ce que contient un écrit, un discours.

CONTER, v. a. *kon-té.* Narrer, faire un conte vrai ou fabuleux.

* CONTERIE, s. f. Grosse verroterie de Venise.

CONTESTABLE, adj. de tout genre. Qui peut être contesté.

CONTESTANT, ANTE, adj. *kon-tes-tan.* Qui conteste en justice. Il se prend aussi subst. *Les deux contestans.*

CONTESTATION, s. fém. *kon-tes-ta-cion.* Dispute, débat.

CONTESTE, s. f. t. de palais. Contestation. *Les juges sont en conteste.*

CONTESTER, v. a. *kon-tes-té.* Disputer, débattre de quelque chose.

CONTEUR, EUSE, s. Qui fait un conte. Quand on l'emploie seul, il se prend en mauvaise part.

CONTEXTURE, s. f. *kon-teks-tu-re.* t. didactique. Tissure, enchaînement de plusieurs parties qui forme un corps, un tout. *La contexture des muscles, des fibres.* Fig. *La contexture d'un discours.*

* CONTIGNATION, s. fém. Assemblage de bois pour soutenir les planchers.

CONTIGU, UE, adject. Qui touche une chose sans qu'il y ait rien entre deux.

CONTIGUITÉ, s. f. *kon-ti-gu-i-té.* Etat de deux choses qui se touchent.

CONTINENCE, subst. f. *kon-ti-nan-ce.* Vertu qui fait qu'on s'abstient des plaisirs de la chair.

CONTINENT, ENTE, adject. *kon-ti-nan.* Qui a la vertu de continence.

CONTINENT, s. masc. *kon-ti-nan.* terme de géographie. Terre ferme que la mer n'entoure pas de tous les côtés. Grande étendue de pays.

CONTINGENCE, s. fém. *kon-tein-jan-ce.* *Selon la contingence de affaires,* selon que les affaires tourneront.

CONTINGENT, ENTE, adj. *kon-tein-jan.* Qui peut arriver ou n'arriver pas.

CONTINGENT, s. m. La part que chacun doit fournir ou recevoir.

CONTINU, UE, adj. t. de philos. Dont les parties s'entretiennent, et ne sont pas divisées les unes des autres. *Etendue continue.* Non interrompu dans sa durée. *Bruit continu. Fièvre continue.* Il est aussi substant. En t. de philos. *Le continu est indivisible à l'infini.*

CONTINUATEUR, s. m. Il se dit d'un auteur qui continue l'ouvrage d'un autre.

CONTINUATION, s. f. *kon-ti-nu-a-cion.* L'action par laquelle on continue, et la durée de la chose continue. La chose même continuée.

A LA CONTINUE, adv. A la longue, à force de continuer.

CONTINUEL, ELLE, adj. Qui dure sans interruption.

CONTINUELLEMENT, adv. *kon-ti-nu-è-le-man* Sans cesse.

CONTINUER, v. a. *kon-ti-nué.* Poursuivre ce qui est commencé. Prolonger. *Continuer une terrasse.* Prolonger à quelqu'un la possession de quelque chose. On dit aussi: *Continuer quelqu'un dans un emploi.* v. neutre. Poursuivre ce qu'on a commencé. Durer. *Le mauvais temps continue.*

CONTINUITÉ, s. f. Liaison des parties du continu. Durée continue.

CONTINUMENT, adv. *kon-ti-nû-man.* Sans interruption.

CONTONDANT, adject. *kon-ton-dan.* Qui blesse sans percer ni couper, mais par des contusions, comme un bâton, une massue.

CONTORNIATE, adj. fém. Qui se dit de certaines médailles de cuivre dont les bords semblent travaillés au tour.

CONTORSION, subst. fém. *kon-tor-cion.* Mouvement violent des muscles, des membres. Au plur. Grimaces et postures extraordinaires.

CONTOUR, s. masc. t. de peinture et de sculpture. Ce qui termine les parties d'une figure, et leur donne le tour qu'elles doivent avoir. Circuit, enceinte.

CONTOURNER, v. a. *kon-tour-né.* Donner à une figure ou à un ouvrage d'architecture, le contour qu'ils doivent avoir.

CONTOURNÉ, ÉE, part. et adj. Qui est de travers. *Taille contournée.* En t. de blason, qui, au lieu d'avoir la tête tournée du côté droit de l'écu, l'a tournée du côté gauche.

CONTRACTANT, ANTE, adj. *kon-trak-tan.* Qui contracte. Il est aussi subst.

CONTRACTER, v. a. *kon-trak-té.* Faire un contract, une convention avec quelqu'un. *Des dettes,* s'endetter. *Une maladie,* la gagner. Acquérir par des actions réitérées une bonne ou mauvaise habitude. Il se dit aussi des liaisons qui se forment entre deux personnes par une continuelle fréquentation.

SE CONTRACTER, v. r. Il se dit des muscles qui se raccourcissent et se resserrent.

* CONTRACTILITÉ, s. f. Faculté de se contracter.

CONTRACTION, s. f. *kon-trak-cion.* t. de physique. Mouvement des muscles, des nerfs qui se retirent. En t. de grammaire, réunion de deux syllabes en une.

CONTRACTUEL, ELLE, adj. Qui est stipulé par contrat.

CONTRACTURE, s. fém. t. d'architect. Rétrécissement de la partie supérieure d'une colonne.

CONTRADICTEUR, s. m. Qui contredit.

CONTRADICTION, s. f. *kon-tra-dik-cion.* Opposition aux sentimens et aux discours de quelqu'un. t. de philosophie. Opposition de deux propositions qui ne peuvent être vraies à la fois. *Esprit de contradiction*, celui qui n'est jamais de l'avis des autres.

CONTRADICTOIRE, adj. de t. g. *kon-tra-dik-toa-re.* Qui contredit, entièrement opposé. *Proposition, sentence contradictoire. Jugement contradictoire*; jugement rendu après que toutes les parties ont été ouïes, ou après qu'elles ont produit.

CONTRADICTOIREMENT, adv. *kon-tra-dik-toa-re-man.* D'une manière contradictoire.

CONTRAIGNABLE, adj. de t. g. *kon-trè-gna-ble.* (mouillez le *gn.*) t. de palais. Qui peut être contraint à payer.

CONTRAINDRE, verbe act. *kon-treindre.* *Je contrains, tu contrains, il contraint, nous contraignons, ils contraignent. Je contraignais. Nous contraignions. Je contraindrai. Contrains. Que je contraignisse. Contraignant.* Obliger quelqu'un, par violence, à faire quelque chose contre son gré. En t. de pratique, obliger, par justice, de payer. Gêner, empêcher de faire ce qu'on voudrait. Fig. Serrer, presser, mettre à l'étroit, en parlant d'une chaussure, d'un habit.

SE CONTRAINDRE, v. réc. Se gêner, se violenter.

CONTRAINT, AINTE, adj. Géné. Il est opposé à *naturel.* Serré, mis à l'étroit.

CONTRAINTE, s. f. *kon-trein-te*. Violence qu'on exerce contre quelqu'un pour lui faire faire une chose malgré lui. Retenue que le respect et la considération obligent d'avoir. Gêne où l'on est quand on est trop serré dans ses habits, dans ses souliers. En t. de pratique, acte en vertu duquel on peut contraindre un homme en son corps ou en ses biens.

CONTRAIRE, adj. de tout g. *kon-trè-re*. Opposé. Nuisible. s. m. s. Chose opposée. *Je soutiens le contraire*. s. m. pl. Quantités opposées. *Le froid et le chaud*, etc. *Au contraire*, adv. Tout autrement.

CONTRARIANT, ANTE, adj. *kon-tra-ri-an*. Qui est d'humeur à contrarier.

CONTRARIER, v. a. *kon-tra-ri-é*. Contredire. Traverser quelqu'un dans ses desseins. Il se met quelquefois absolument. *Il ne fait que contrarier*.

CONTRARIÉTÉ, subst. fém. Opposition entre deux choses contraires. Au pluriel, Obstacles, empêchement.

CONTRASTE, s. m. t. de peinture et de sculpture. Différence, opposition, soit entre le caractère des figures, soit entre leurs attitudes, soit entre les couleurs, etc. *Contraste de caractères, de sentimens*, oppositions de caractères, de sentimens. *Contraste de passions*, combat de passions, passions opposées. *L'art des contrastes*, l'art de concilier les contrastes.

CONTRASTER, v. a. *con-tras-té*. Etre en opposition.

CONTRASTER, v. act. t. de peinture et de sculpture. Faire un contraste.

CONTRAT, s. m. *kon-tra*. Convention rédigée par écrit sous l'autorité publique. Toute convention faite entre deux ou plusieurs personnes *Contrat verbal, tacite*.

CONTRAVENTION, s. f. *kon-tra-van-cion*. Infraction, désobéissance à une loi, à une ordonnance, etc.

* **CONTRAYERVA**, s. f. Plante du Pérou. C'est un contre-poison.

CONTRE, préposition servant à marquer opposition. *Se battre contre quelqu'un*. Malgré, sans avoir égard. Auprès, proche. Il est aussi subst. *Le pour et le contre*.

CONTRE-ALLÉE, subst. f. *kon-tra-lé-e*. Allée latérale et parallèle à une allée principale.

CONTRE-AMIRAL, s. m. *kon-tra-mi-ral*. Le troisième officier d'une flotte. Le vaisseau qu'il commande.

CONTRE-APPROCHES, s. f. pl. *kon-tra-pro-che*. Travaux des assiégés pour aller au-devant de ceux des assiégeans.

CONTRE-BALANCER, v. a. *kon-tre-ba-lan-cé*. Compenser, en parlant de la proportion qui est entre deux choses opposées. *Ses bonnes qualités contre-balancent ses défauts*. Il se dit aussi de deux forces opposées dont l'une balance l'autre. *Un poids qui en contre-balance un autre*.

CONTREBANDE, subst. f. Marchandises prohibées.

* **CONTREBANDÉ, CONTREBARRÉ**, **CONTREFASCÉ**, adj. t. de blason. Qui signifie opposition dans les pièces.

CONTREBANDIER, IÈRE, s. *kon-tre-ban-dié*. Qui fait la contrebande.

CONTRE-BAS, adv. *kon-tre-bâ*. t. de maçonnerie, qui signifie, de bas en haut. En *Contre-haut* signifie, de haut en bas.

CONTRE-BASSE, s. f. *kon-tre-ba-ce*. Grosse basse de violon. La voix la plus basse.

CONTRE-BATTERIE, s. f. Batterie de canon opposée à une autre. Fig. Moyens opposés à ce qu'on médite contre nous.

CONTRE-BOUTER, verbe act. *kon-tre-bou-té*. Mettre un pilier ou un étai.

CONTRECARRER, v. act. *kon-tre-ca-ré*. S'opposer directement à quelqu'un, à ses sentimens.

CONTRE-CHARME, s. m. Charme contraire, qui détruit un autre charme.

CONTRE-CHASSIS, s. m. *kon-tre-châ-ci*. Chassis placé devant le châssis ordinaire.

CONTRE-COEUR, subst. masc. *kon-tre-ceur*. Plaque de fer appliquée contre le mur de la cheminée. A *contre-cœur*, à regret, avec répugnance.

CONTRE-COUP, s. m. *kon-tre-cou*. Répercussion d'un corps sur un autre. Impression d'un coup faite à une partie opposée à celle qui a été frappée. Il se dit aussi fig. Lorsque le malheur de quelqu'un porte, retombe sur un autre.

CONTRE-DANSE, s. f. Sorte de danse vive et légère.

CONTREDIRE, v. act. (Il se conjugue comme *Dire*, excepté à la seconde personne du pluriel du présent de l'indicatif qui fait, *Vous contredisez*.) Contester, dire le contraire. En t. de palais, faire des écritures pour détruire les moyens de sa partie adverse.

SE CONTREDIRE, v. r. Dire ou écrire des choses opposées les unes aux autres.

CONTREDISANT, ANTE, adj. *kon-tre-di-zan*. Qui aime à contredire.

CONTREDIT, subst. m. *kon-tre-di*. Réponse contre ce qui a été dit. Au plur. t. de palais. Ecritures servant de réponse à la production de la partie adverse. *Sans contredit*, adv. Certainement, sans difficulté.

CONTRÉE, s. fém. Certaine étendue de pays. Il se prend aussi dans une acception plus générale. *Toutes les contrées de l'Asie*.

* **CONTRE-ÉCART**, s. m. *kon-tré-car*. terme de blason. Partie d'un écu contre-écartelé.

CONTRE-ÉCARTELER, verbe actif. *kon-tré-car-telé*. t. de blason. Diviser en quatre quartiers de l'écu déjà écartelé.

CONTRE-ENQUÊTE, subst. f. *kon-tran-kè-te*. Enquête opposée à celle de la partie adverse.

CONTRE-ÉPREUVE, subst. fém. Estampe ou dessein qu'on tire sur une estampe fraîchement imprimée, ou sur un dessein au crayon.

CONTRE-ÉPREUVER, v. a. *kon-tré-preu-vé*. faire une contre-épreuve.

CONTRE-ESPALIER, s. m. *kon-tres-pa-lié*.

Rangée d'arbres taillés en espalier, vis-à-vis de l'espalier.

CONTREFAÇON, subst. f. t. de négoce. Fraude qu'on fait en contrefaisant ou l'impression d'un livre, ou la manufacture d'une étoffe.

CONTREFACTEUR, s. masc. Imprimeur qui contrefait un livre.

CONTREFAIRE, v. a. *kon-tre-fè-re.* (Il se conjugue comme *Faire.*) Imiter, représenter quelqu'un, quelque chose. *Un livre*, *des draps*, l'imprimer, les imiter. Déguiser. *Contrefaire son écriture*, *sa voix*. Rendre difforme, défiguré. *Les convulsions lui ont contrefait tout le visage.*

SE CONTREFAIRE, verbe réc. Dissimuler, feindre.

CONTREFAISEUR, s. m. *kon-tre-fè-zeur.* Qui contrefait les gens, qui imite leurs paroles, leurs gestes, leurs actions.

CONTREFACTION, s. fém. *kon-tre-fak-cion.* Il ne se dit qu'en parlant des livres, dans le sens de contrefaçon.

CONTRE-FINESSE, s. fém. Finesse opposée à une autre finesse.

CONTRE-FORT, s. m. *kon-tre-for.* Mur contre-boutant servant d'appui à un mur chargé d'une terrasse ou d'un rempart.

CONTRE-FUGUE, s. fém. *kon-tre-fu-ghe.* t. de musique. Fugue dont la marche est contraire à celle d'une autre qu'on a établie auparavant.

CONTRE-GARDE, subst. fém. Espèce de fortification au-devant d'un bastion, d'une demi-lune.

CONTRE-HACHER, v. n. *kon-tre-ha-ché.* t. de dessein. C'est rendre les ombres et les teintes plus fortes.

CONTRE-HATIER, s. masc. *con-tre-hâ-tié.* Hâtier ou grand chenet de cuisine.

* CONTRE-HERMINÉ, ÉE, adj. *kon-trer-mi-né.* t. de blason. Il se dit d'un champ de sable moucheté d'argent.

* CONTRE-ISSANT, adj. *kon-tri-san.* t. de blason. Il se dit des animaux adossés, dont la tête et les pieds de devant sortent d'une pièce de l'écu.

CONTRE-JOUR, s. m. Endroit opposé au grand jour.

CONTRE-LATE, s. fém. *kon-tre-la-te.* Latte posée perpendiculairement entre deux chevrons.

CONTRE-LATTER, v. act. *kon-tre-la-té.* Garnir de contre-lattes.

CONTRE-LETTRES, subst. fém. *kon-tre-lè-tre.* Acte secret par lequel on déroge à ce qui est porté par un premier acte public.

CONTRE-MAITRE, s. masc. *kon-tre-mè-tre.* Officier de marine qui commande sous le maître. Dans une grande manufacture, celui qui dirige les ouvriers.

CONTREMANDER, v. act. *kon-tre-mandé.* Révoquer l'ordre qu'on a donné.

CONTRE-MARCHE, s. fém. En t. de guerre, marche contraire à celle qu'on paraissait vouloir faire.

CONTRE-MARQUE, s. fém. *kon-tre-mar-ke.* Seconde marque opposée à un ballot de marchandises, ou à de la vaisselle d'argent. Second billet donné à l'entrée d'un spectacle.

CONTRE-MARQUER, v. a. *kon-tre-mar-ké.* Apposer une seconde marque.

CONTRE-MINE, s. fém. Ouvrage souterrain pour éventer la mine de l'ennemi, et pour en empêcher l'effet. Mine pratiquée sous les bastions et sous les dehors d'une place, pour faire sauter les ennemis en cas qu'ils vinssent à s'y loger.

CONTRE-MINER, verbe actif. *kon-tre-mi-né.* Faire des contre-mines.

CONTRE-MINEUR, s. m. Celui qui travaille à une contre-mine.

CONTRE-MONT, *kon-tre-mon.* Façon de parler adverbiale. En haut.

CONTRE-MUR, s. m. Mur bâti le long d'un autre pour le fortifier.

CONTRE-ORDRE, s. masc. *kon-tror-dre.* Révocation d'un ordre.

* CONTRE-PALÉ, ÉE, adj. t. de blason. Il se dit de l'écu où un pal est opposé à un autre.

CONTRE-PARTIE, s. fém. t. de musique. Partie opposée à une autre. Partie qui sert de second dessus.

CONTRE-PESER, verbe actif. *kon-tre-pe-zé.* Contre-balancer. *Ces raisons ne peuvent contre-peser les autres.* Il est usité.

CONTRE-PIED, s. m *kon-tre-pié.* terme de chasse. Voie que prennent les chiens opposée à celle de la bête. Figurem. Le contraire de quelque chose.

CONTRE-POIDS, s. m. *kon-tre-poa.* Poids qui contre-balance d'autres poids. Long bâton avec lequel les danseurs de corde conservent leur équilibre. Il se dit fig. des qualités qui servent à en contre-balancer d'autres.

CONTRE-POIL, s. masc. *kon-tre-poal.* Le rebours du poil. *A contre-poil*, adverbe. Tout au contraire du sens dont le poil est naturellement couché.

CONTRE-POINT, s. m. *kon-tre-poein.* t. de musique. Accord de deux ou plusieurs chants différens.

CONTRE-POINTER, v. actif. *kon-tre-poein-té.* Piquer les deux côtés avec du fil et de la soie. Opposer une batterie à une autre. Contredire.

CONTRE-POISON, s. masc. *kon-tre-poa-zon.* Antidote, remède qui empêche l'effet du poison. Il se dit aussi au figuré.

* CONTRE-RÉVOLUTION, s. f. *kon-tre-ré-vo-lu-cion.* Seconde révolution en sens contraire de la première, et rétablissement des choses dans leur état précédent.

* CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE, subst. masc. Qui travaille à une contre-révolution. Il est aussi adj. *Projet*, *discours contre-révolutionnaire.*

CONTRE-SANGLON, subst. masc. Courroie clouée sur l'arçon de la selle, pour y attacher la sangle.

CONTRESCARPE, subst. fém. t. de fortification. Pente du mur extérieur du fossé, celle qui regarde la place.

Contre-scel, subst. masc. *kon-tre-cel*. t. de chancellerie. Petit oiseau apposé à côté du grand.

Contre-sceller, verbe. act. *kon-tre-cè-lé*. Mettre le contre-scel.

Contre-seing, subst. masc. *kon-tre-sein*. Signature de celui qui contre-signe.

Contre-sens, s. masc. *kon tre-sein*. Sens d'un mot pris dans le sens contraire. Il se dit aussi des étoffes, etc., lorsqu'elles ne sont pas du sens et du côté qu'elles doivent être. On dit fig. *Prendre le contre-sens d'une affaire*. *A contre sens*, façon de parler adverbiale qui s'emploie dans toutes les significations de *contre-sens*.

Contre-signer, v. actif. *kon-tre-ci-gné*. (mouillez le *gn*.) Signer, en qualité de secrétaire, au-dessous de celui au nom duquel les lettres sont expédiées. Mettre sur l'enveloppe d'une lettre le nom du ministre, pour indiquer qu'elle vient de son bureau.

Contre-temps, subst. masc. *kon-tre-tan*. Accident inopiné qui traverse le succès d'une affaire. Certains pas de danse. *A contre-temps*, adverbe. Mal à propos, en prenant mal son temps.

* **Contre-terrasse**, subst. fém. *kon-tre-té-ra-ce*. Terrasse au-dessus d'une autre.

Contre-tirer, v. a. *kon-tre-ti-ré*. Tirer une estampe sur une autre fraîchement tirée. Copier un tableau trait pour trait, par le moyen d'une toile fine, d'un papier huilé, etc.

* **Contre-tranchée**, subst. fém. Tranchée qu'on fait contre les assiégeans.

* **Contre-vairé**, ée, adj. t. de blason. Il se dit des pièces dont les vairs sont opposés.

CONTREVALLATION, s. f. *kon-tre-val-la-cion*. Fosse et retranchement qu'on fait autour d'une place assiégée pour empêcher les sorties de la garnison.

CONTREVENANT, ANTE, adject. *kon-tre-ve-nan*. t. de pratique. Celui, celle qui contrevient.

CONTREVENIR, v. n. Agir contre quelque loi, quelque obligation.

CONTREVENT, s. m. *kon-tre-van*. Volet que l'on place en dehors des fenêtres, et qui sert à garantir du vent.

CONTRE-VÉRITÉ, s. f. Ce qu'on dit pour être entendu dans un sens contraire.

CONTRIBUABLE, s. m. celui qui est sujet aux contributions.

CONTRIBUER, verbe neut. *kon-tri-bué*. Avoir part à quelque entreprise. Payer les impositions ou quelque somme pour les besoins publics. Il se dit aussi en parlant des sommes qu'on paye aux ennemis pour se garantir du pillage.

CONTRIBUTION, s. f. *kon-tri-bu-cion*. Ce que chacun doit pour sa patrie dans une imposition ou dépense commune. Paye pour se garantir du pillage militaire. Ce que chachacun des cohéritiers paye pour se garantir du pillage militaire. Ce que chacun des cohéritiers paye à raison de sa part dans une succession.

CONTRISTER, v. a. *kon-tris-té*. Fâcher, donner du chagrin.

CONTRIT, ITE, *kon-tri*. t. de théol. Qui a un grand regret de ses péchés par un pur motif d'amour de Dieu. Triste, affligé, mortifié.

CONTRITION, subst. fém. *kon-tri-cion*. Regret d'avoir offensé Dieu, et qui a pour principe l'amour de Dieu.

CONTROLE, subst. masc. Registre qu'on tient pour la vérification d'un rôle. Office de celui qui tient le contrôle.

CONTROLER, verbe actif. *kon-trô-lé*. Mettre sur le contrôle. Mettre une marque sur les ouvrages d'or et d'argent. Figur. Critiquer, censurer.

CONTROLEUR, s. m. Officier qui tient le contrôle. Fig. et en mauvaise part, censeur. En ce dernier sens, il est aussi féminin. *Contrôleuse perpétuelle*. Fam.

CONTROUVER, v. a *kon-trou-vé*. Inventer une fausseté pour nuire à quelqu'un.

CONTROVERSE, subst. fém. Débat, dispute qui se fait sur des points de foi entre les catholiques et les hérétiques.

CONTROVERSÉ, ÉE, adj. Disputé, débattu de part et d'autre.

CONTROVERSISTE, s. m. Celui qui traite des matières de controverse.

CONTUMACE, s. fém. t. de procédure. Refus que fait un accusé de comparaître devant le juge.

CONTUMACE, adj. de t. g. Accusé qui ne comparaît point après avoir été cité en justice.

CONTUMACER, v. act. *kon-tu-ma-cé*. Instruire la contumace.

CONTUS, USE, adj. *kon-tu*. terme de chirurgie. Meurtri, froissé sans être entamé. *Partie contuse*.

CONTUSION, substant. fém. *kon-tu-zion*. Meurtrissure.

CONVAINCANT, ANTE, adj. *kon-vein-kan*. Qui a la force de convaincre.

CONVAINCRE, v. a. *kon-vain-cre*. (Il se conjugue comme *Vaincre*.) Réduire quelqu'un à demeurer d'accord d'une vérité, d'un fait.

CONVALESCENCE, s. f. *kon-va-lé-sance*. Etat d'une personne qui relève de maladie.

CONVALESCENT, ENTE, adj. *kon-va-lé-san* Qui relève de maladie.

CONVENABLE, adj. de t. g. Propre, sortable. Conforme et proportionné. Décent.

CONVENABLEMENT, adv. *kon-ve-na-ble-man*. D'une manière convenable.

COVENANCE, subst. fém. Rapport, conformité. Bienséance, décence.

CONVENANT, s. m. *kon-ve-nan*. Ligue que firent les Ecossais pour le maintien de de leur religion.

CONVENANT, ANTE, adj. Conforme, bienséant.

CONVENIR, v. n. Il se conjugue comme *Venir*.) Demeurer d'accord. Etre conforme, avoir du rapport. Etre propre et sortable. Etre expédient, être à propos.

CONVENTICULE, s. m. *kon-van-ti-kule*. Petite assemblée secrète et illicite.

CONVENTION, subst. m. *kon-van-cion*. Accord, pacte que deux ou plusieurs personnes font ensemble. *Nationale*, assemblée des représentans d'une nation pour se donner une constitution, ou pour la changer, la modifier, etc. Ce mot désigne surtout l'assemblée qui se forma en France au mois de septembre 1792, et qui y exerça tous les pouvoirs jusqu'en octobre 1795.

* **CONVENTIONNEL**, s. m. Membre de l'assemblée nationale formée en France sous le nom de *Convention*.

CONVENTIONNELLEMENT, adv. *kon-van-ci-o-nè-le-man*. Sous convention.

CONVENTUALITÉ, s. f. *kon-van-tu-a-li-té*. Etat d'une maison religieuse.

CONVENTUEL, ELLE, adj. *kon-van-tu-el*. Qui est composé de toute la communauté d'un couvent.

CONVENTUELLEMENT, adv. *kon-van-tu-è-le-man*. En communauté, selon les règles et l'usage de la société religieuse.

CONVERGENCE, s. f. *kon-ver-jance*. t. de géométrie. Etat de deux lignes qui vont en s'approchant.

CONVERGENT, ENTE, adj. *kon-ver-jan*. t. de géométrie. Etat de deux lignes qui vont en s'approchant l'une et l'autre.

CONVERS, ERSE, adj. *kon-ver*. Il n'est usité qu'en ces deux phrases : *Frère convers*, *sœur converse*, qui se disent d'un religieux ou d'une religieuse employés aux œuvres serviles du monastère. On dit en logique, qu'*Une proposition est converse d'une autre*, lorsque de l'attribut de la première on fait le sujet de la seconde, et du sujet de la première, l'attribut de la seconde.

CONVERSATION, s. fém. *kon-ver-sa-cion*. Entretien famil.

CONVERSER, v. a. *kon-ver-sé*. S'entretenir familièrement avec quelqu'un. On dit figur. *Converser avec les livres*, s'appliquer à l'étude.

CONVERSION, subst. fém. *kon-ver-cion*. Transmutation. *La conversion des métaux*. Changement de forme. *La conversion des espèces*. En matière de morale et de religion, changement de croyance, de sentimens et de mœurs, de mal en bien. Mouvement que l'on fait faire aux troupes. *Conversion à droite*, *à gauche*. terme de logique Le changement d'une proposition en sa converse.

CONVERSO, s. m. t. de mar. emprunté du portugais. La partie du tillac où l'on s'assemble pour faire la conversation.

CONVERTIBLE, adj. de t. g. t. de logigique. *Proposition convertible*, Proposition susceptible de conversion, ou de deux termes qui renferment réciproquement une même idée. Il se dit aussi, en terme de commerce, d'un effet qui peut être changé contre un autre, en argent. *Billet convertible en argent*.

CONVERTIR, verbe act. Changer, transmuer une chose en une autre. Figur. Faire changer de croyance, de sentimens et de mœurs, de mal en bien. *Quelqu'un*, le faire changer de résolution ou d'opinion sur quelque chose.

SE CONVERTIR, verbe réc. Changer de croyance de sentimens, de mœurs. Il s'entend toujours du changement de mal en bien. *Converti, ie*, part. Il est aussi subst. *Nouveaux convertis*, *nouvelles converties*.

CONVERTISSEMENT, subst. m. *kon-ver-ti-ce-man*. Changement en matière d'affaires et de fabrique de monnaie.

CONVERTISSEUR, s. m. *kon-ver-ti-ceur*. Celui qui réussit dans la conversion des ames. Il se dit du style familier.

CONVEXE, adj. de t. g. *kon-vec-ce*. Il se dit de la surface extérieure de tout ce qui est courbé. Il est opposé à concave.

CONVEXITÉ, substant. fém. *kon-vec-ci-té*. Superficie extérieure d'un corps convexe.

CONVICTION, s. f. *kon-vic-cion*. Preuve évidente d'une vérité, d'un fait. L'effet qu'une preuve évidente produit dans l'esprit.

CONVIÉ, subst. masc. Celui qui est prié à un repas.

CONVIER, verbe act. *kon-vi-é*. Inviter. Exciter.

CONVIVE, s. masc. Qui se trouve à un même repas avec d'autres.

CONVOCATION, s. fém. *kon-vo-ka-cion*. Action de convoquer.

CONVOI, s. m. *kon-voa*. L'assemblée qui accompagne un corps morts qu'on porte à la sépulture avec les cérémonies funèbres. En terme de marine, vaisseau de guerre qui escorte des vaisseaux marchands. Il se dit aussi d'une flotte marchande avec son escorte. Vivres et munitions qu'on mène dans un camp.

CONVOITABLE, adj. de tout genre. *kon-voa-ta-ble*. Qui peut être convoité, qui est désirable. Il vieillit.

CONVOITER, v. act. *kon-voa-té*. Désirer avec avidité, avec une passion déréglée.

CONVOITEUX, EUSE, ad. *kon-voa-teux*. Qui convoite. Il vieillit.

CONVOITISTE, subst fém. *kon-voa-ti-ze*. Désir immodéré.

CONVOLER, verbe neutre. *kon-vo-lé*. *Convoler en secondes*, *en troisièmes noces*. Se marier pour la seconde, pour la troisième fois. On dit aussi : *Convoler à un second mariage*, ou absolument *Convoler*. Famil.

CONVOQUER, verbe actif. *kon-vo-ké*. Faire assembler par autorité juridique.

CONVOYER, verbe act. *kon-voa-ié*. Accompagner, escorter. Il n'est guère usité qu'en terme de marine.

CONVULSIF, IVE, adj. *kon-vul-cife*. Qui se fait avec convulsion. Ce qui donne des convulsions.

CONVULSION, subst. fém. *kon-vul-cion*. Mouvement irrégulier et involontaire des muscles. Fig. Effet, mouvement violent et forcé.

CONVULSIONNAIRE, adj. terme de g. *kon-vul-cio-nè-re*. Qui a des convulsions. On a donné ce nom à quelques fanatiques modernes.

CONYSE ou HERBE AUX PUCES, s. fém. Plante.

COOBLIGÉ, s. m. Qui est obligé avec un autre dans un contrat.

COOPÉRATEUR, TRICE, s. Qui opère avec quelqu'un.

COOPÉRATION, s. fém. *ko-o-pé-ra-cion.* Action de celui qui coopère.

COOPÉRER, v. n. *ko-o-pé-ré.* Opérer conjointement.

COOPTATION, subst. fém. *ko-op-ta-cion.* Admission extraordinaire dans un corps, accompagnée de dispense.

COOPTER, v. a. *ko-op-té.* Admettre quelqu'un dans un corps, en le dispensant de quelqu'une des conditions nécessaires.

COPAHU, s m. *co-pa-u.* Baume tiré par incision d'un arbre du Brésil.

COPAL, s. m. Gomme d'une odeur agréable, tirée de la Nouvelle-Espagne.

COPARTAGEANT, s. m. *ko-par-ta-jan.* Celui qui partage avec un autre.

COPEAU, s. m. *ko-pô.* Eclat, morceau de bois tombé sous la hache.

COPERMUTANT, s. m. *ko-pèr-mu-tan.* Il se dit de chacun de ceux qui permutent ensemble un bénéfice.

* COPERNICIEN, subst. m. Partisan du système de Copernic.

COPIE, s. fém. Ecrit qui a été transmis d'après un autre. Imitation des originaux de peinture, sculpture et gravure. En t. d'imprim., l'écrit sur lequel l'imprimeur compose. On dit familièrement d'un homme très-ridicule, que *c'est un original sans copie.*

COPIER, verb. act. *ko-pié.* Faire une copie. Imiter. Contrefaire quelqu'un par dérision.

COPIEUSEMENT, adv. *ko-pi-eu-ze-man.* Avec abondance.

COPIEUX, EUSE, adj. Abondant.

COPISTE, s. m. Celui qui copie en quelque genre que ce soit.

* COPRENEUR, subst. m. Qui prend à ferme ou à loyer avec un autre.

COPROPRIÉTAIRE, subst. m. et fém. *ko-pro-pri-é-tè-re.* Celui ou celle qui possède par indivis avec un autre, une maison, etc.

COPTE ou COPHTE, s. m. Nom qu'on donne aux chrétiens originaires d'Egypte. Ancienne langue égyptienne.

COPTER, verb. act. *kop-té.* Faire battre le battant de la cloche, seulement d'un côté.

COPULATIF, IVE, adj. *ko-pu-la-tife.* t. de gramm. *Conjontion compulative*, qui sert à lier les mots.

COQ, s. m. *ko-ke.* Le mâle de la poule. Figure de coq qu'on met sur la pointe des clochers. Pièce d'une montre qui couvre et soutient le balancier. *Coq des jardins*, plante très-odoriférante et stomachique.

COQ-A-L'ANE, s. m. Indéclinable. Discours sans suite, sans liaison.

COQUE, subst. fém. *ko-ke.* Ecale d'œuf ou de noix. Enveloppe de certains fruits ou de certaines semences. Enveloppe où se renferment le ver à soie et plusieurs autres insectes. t. de marine. Faux pli qui se fait à une corde.

COQUECIGRUE, s. fém *ko-ke-si-gru-e.* Qui, en style familier, se dit des choses qui n'ont pas le sens commun.

COQUELICOT, subst. masc. *ko-ke-li-ko.* Espèce de pavot.

COQUELINER, verbe neut. *ko-ke-li-né.* Chanter, en parlant du coq.

COQUELOURDE, subst. fém. Plante qui approche de l'anémone.

COQUELUCHE, s. fém. Capuchon. Il est vieux. Espèce de rhume qui cause des toux violentes.

COQUELUCHON, s. m. Espèce de capuchon. Fam.

COQUEMAR, s. m. Vase pour faire bouillir l'eau.

* COQUEREAU, subst. masc. *ko-ke-rô.* Petit navire.

* COQUERELLES, s. f. pl. *ko-ke-rè-le.* t. de blason. Espèces de noisettes vertes et en fourreau.

COQUERET ou ALKEKENGI, s. masc. *ko-ke-rè.* Plante fort commune dans les haies.

COQUET, ETTE, adj. *ko-kè.* Qui cherche à plaire. Il est aussi subst.

COQUETER, v. n. *ko-ke-té.* Chercher à plaire. Il est familier.

COQUETIER, s. m. *ko-ke-tié.* Marchand d'œufs et de volailles. Ustensile de table, où l'on met un œuf pour le manger à la coque.

COQUETTERIE, s. f. *ko-kè-te-ri-e.* Afféterie d'une personne qui est coquette.

* COQUILLADE, s. f. (mouillez les *ll.*) Alouette huppée.

COQUILLAGE, s. f. *ko-ki-glia-je.* (mouil. les *ll.*) t. collectif. Petits poissons à coquilles, ou testacés. Amas de coquilles. Espèce de coquille. *Coquillage marqueté.*

COQUILLE, s. f. *ko-ki-glie.* (mouillez les *ll.*) Couverture ou coque des limaçons, des moules, etc. Il se dit aussi des coques d'œufs et de noix quand elles sont rompues, etc.

COQUILLER, s. m. *ko-ki-gli-é.* (mouillez les *ll.*) Collection des coquilles. Le lieu où on les rassemble.

COQUIN, INE, s. *ko-kein.* t. d'injure et de mépris. Fripon, maraud, infâme, lâche. Il est aussi adj. On dit fam. *Métier coquin, vie coquine.* Métier de fainéant, vie douce, molle et fainéante à laquelle on s'accoutume.

COQUINERIE, s. f. *ko-ki-ne-ri-e.* Action de coquin. Il est fam.

COR, subst. m. Durillon qui vient aux pieds.

COR, s. m. Trompe de chasse. *A cor et à cri*, adv. *Chasser à cor et à cri*, avec grand bruit. Figur. *Vouloir, demander à cor et à cri*, à toute force.

CORAIL, subst. masc. Au plur. *Coraux.* *ko-ra-glie* (mouillez l'*l.*) Sorte d'arbrisseau qui croît dans la mer; il est ordinairement

rouge, et durcit lorsqu'il est hors de l'eau

COBALINE, s. f. Plante marine.

CORALIN, INE, adj. *ko-ra-lein*. Rouge comme le corail.

CORBEAU, s. m. *kor-bô*. Gros oiseau d'un plumage noir qui vit ordinairement de charogne. Fig. Ceux qui enterrent les morts dans un temps de contagion. Grosse pierre ou pièce de bois mise en saillie pour soutenir une poutre. *Corbeau de fer*, morceau de fer qui soutient une pièce de bois. Constellation de l'hémisphère méridional. t. de mar. Croc de fer pour accrocher les vaisseaux ennemis.

CORBEILLE, s. m. *kor-bè-glie*. (mouillez les *ll*.) Panier d'osier. *La corbeille*, les bijoux que l'époux futur envoie dans une corbeille à la personne qu'il doit épouser. Ornement en architecture, en sculpture et en jardinage.

CORBILLARD, subst. masc. *kor-bi-gliar*. (mouillez les *ll*.) Grand bateau pour aller de Paris à Corbeil. Espèce de grand carrosse. Chariot à transporter les morts

CORBILLAT, subst. masc. *kor-bi-glia*. (mouillez les *ll*.) Le petit du corbeau.

CORBILLON, subst. masc. *kor-bi-glion*. (mouillez les *ll*.) Petite corbeille. Espèce de jeu où les joueurs sont obligés de répondre en rimant en *on*.

CORBIN, s. m. *kor-bein*. Corbeau. Il est vieux.

CORDAGE, s. m. collectif. Toutes les cordes d'un vaisseau. Manière de bien mesurer le bois avec une corde. Cordes qu'on emploie à des trains d'artillerie, ou à faire des machines. Il se dit quelquefois d'une seule corde.

* CORDAT, s. m. *kor-da*. Grosse toile d'emballage.

CORDE, s. fém. Tortis fait de chanvre, de coton, de laine, de soie, etc. Gros câble tendu en l'air et attaché par les deux bouts, sur lequel certains bateleurs dansent. Le supplice de la potence. *Il a mérité la corde*. Cordes de chanvres ou autres dont on garnit les arcs et les arbalètes. En t. de musique, note ou ton qu'il faut toucher ou entonner. Fig. *Ne touchez pas à cette corde*, ne parlez pas de cette chose. *Toucher la grosse corde*, le point le plus important d'une affaire. Fig. et prov. *Avoir plusieurs cordes à son arc*, plusieurs moyens pour parvenir à son but. *Corde de drap*, les fils dont il est tissu. Certaines quantité de bois à brûler qu'on mesure avec une corde.

CORDEAU, s. m. *kor-dô*. Petite corde dont se servent les maçons, les jardiniers, les ingénieurs.

CORDELER, v. a. *kor-de-lé*. Tresser en forme de corde.

CORDELETTE, subst. fém. *kor-de-lè-te*. Petite corde.

CORDELIER, subst. masc. *kor-de-lié*. Religieux.

CORDELIÈRE, s. fém. Corde à plusieurs nœuds. Petite tresse à plusieurs nœuds que dames portent quelquefois au cou. t. d'architect. Petit ornement taillé en forme de cordes sur les baguettes.

CORDELLE, s. fém. *kor-dè-le*. Cordeau qu'on emploie au tirage des bâteaux.

CORDER, v. a. *kor-dé*. Faire de la corde. *Du tabac*, mettre du tabac en corde. *Du bois*, le mesurer à la corde.

CORDERIE, s. f. Lieu où l'on fait de la corde.

CORDIAL, ALE, adj. Propre à conforter le cœur. Il est aussi subst. Fig. Plein d'affection, qui part du fond du cœur.

CORDIALEMENT, adv. *kor-di-a-le-man*. Tendrement.

CORDIALITÉ, s. f. Affection tendre et sincère.

CORDIER, s. m. *kor-dié*. Ouvrier qui fait des cordes.

CORDON, s. m. Une des petites cordes dont une plus grosse corde est composée. Corde faite de fil de coton ou de soie. Ce qui sert à serrer la forme d'un chapeau, ou seulement à l'orner. Le ruban qui sert à lier, à attacher ou à pendre quelque chose. Petite cordelette bénite que portent ceux qui sont de certaines confréries. Rang de pierres en saillies qui règne tout autour d'une muraille ou d'un bâtiment. Le petit bord façonné qui est autour d'une pièce de monnaie. *Ombilical*, t. d'anatomie. Lien qui attache l'enfant au placenta, par le nombril. t. de guerre. Suite de postes garnis de troupes. *Cordon bleu*, ruban large, moiré et bleu, auquel est attaché la croix de l'ordre du Saint-Esprit. *Cordon rouge*, ruban large, moiré et couleur de feu, auquel est attachée une croix de l'ordre de Saint-Louis. On appelle *Commandeur de Saint-Louis*, celui qui porte ce cordon.

CORDONNER, v. a. *kor-do-né*. Tortiller en manière de cordon.

CORDONNERIE, s. f. Métier de cordonnier. Lieu où l'on vend des souliers, des bottes.

CORDONNET, s. m. *kor-do-nè*. Petite corde ou tresse.

CORDONNIER, s. m. *kor-do-nié*. Artisan qui fait des souliers

CORÉE *ou* CHORÉE, s. f. t. de poésie grecque et latine. Pied composé d'une longue et d'une brève.

CORIACE, adj. de t. g. Dur comme du cuir. Fig. et famil. *Homme coriace*, homme avare, dur, difficile.

CORIAMBE, subst m. *ko-riam-be*. t. de poésie grecque et latine. Pied composé de deux brèves entre deux longues.

CORIANDRE, s. f. Plante ombellifère dont on fait des dragées.

* CORIDALE. *Voyez* FUMETERRE.

CORINTHIEN, adj. masc. *ko-rein-tien* Il se dit en parlant du quatrième ordre d'architecture.

CORIS, s. f. Nom de plusieurs plantes.

CORME *ou* SORBE, subst. masc. Fruit très-acide.

CORMIER, s. m. *kor-mié*. Grand arbre fruitier qui porte des cormes.

CORMORAN, subst. masc. Oiseau aquatique.

CORNAC, s. m. On appelle ainsi aux Indes le conducteur de l'éléphant.

* CORNACHINE, s. f. t. de pharmacie. Poudre purgative.

CORNALINE, subst. fém. Pierre précieuse.

CORNE, s. f. Partie dure qui sort de la tête de quelques animaux et qui leur sert de défense. Partie dure qui est au pied du cheval, du mulet, etc. En ce sens, il ne se dit qu'au singulier. Au plur. Certaines pointes que des limaçons, quelques serpens et quelques insectes portent sur la tête. *Les cornes du croissant*, les pointes du croissant. *La corne de l'autel*, le coin de l'autel. *Ouvrage à corne*, t. de fortification. Ouvrage avancé hors du corps de la place, et qui consiste en une courtine et en deux demi-bastions.

CORNÉE, s. f. Une des tuniques de l'œil. Pierre de la nature du jaspe.

CORNEILLE, s. f. *kor-né-glie.* (mouillez les *ll.*) Oiseau noir comme un corbeau, mais de moindre grosseur. Plante dont il y a plusieurs espèces.

CORNEMUSE, s. f. Instrument de musique à vent.

CORNER, v. n. *kor-né.* Sonner d'un cornet ou d'une corne. Parler dans un cornet. Publier imprudemment quelque nouvelle. En ce sens, il est actif, et ne s'emploie que dans le style familier.

CORNET, s. m. *kor-nè.* Petit cor. Instrument en forme d'entonnoir, dont les sourds mettent le petit bout dans l'oreille pour entendre plus facilement. La partie de l'écriture dans laquelle on met l'encre. Morceau de papier roulé en forme de cornet. Espèce de petit vase de corne ou d'ivoire, dans lequel on remue les dés, etc. Espèce d'oublie tortillée en forme de cornet. Classe de coquilles. Le produit d'un essai d'or tenant d'argent.

* CORNETIER, subst. m. Qui travaille la corne.

CORNETTE, s. fém. *kor-nè-te.* Coiffure de femme. Autrefois étendard d'une compagnie de cavalerie ou de chevaux-légers. En t. de marine, qui distingue les officiers et les vaisseaux. Pavillon du chef d'escadre. Officier d'une compagnie de cavalerie qui était chargé de porter l'étendard. Autrefois officier de certains corps de la maison du Roi, mais qui ne portait point l'étendard.

CORNICHE, s. f. Ornement d'architecture. Espèce d'ornement en saillie qui règne dans une chambre au-dessous du plafond, au haut d'une cheminée, etc.

CORNICHON, subst. masc. Petite corne. Petit concombre propre à confire dans le vinaigre.

CORNIÈRE, substant. fémin. Canal de tuile ou de plomb qui est à la jointure de deux pentes de toit, et qui en reçoit les eaux.

CORNILLAS, s. m. *kor-ni-glia.* (mouillez les *ll.*) Le petit d'une corneille.

CORNOUILLE, subst. fém. *kor-nou-glie.* (mouillez les *ll*) Fruit du cornouiller.

CORNOUILLER, subst. m. *kor-nou-glié.* (mouillez les *ll.*) Arbre qui porte un fruit longuet en forme d'olive.

CORNU, UE*, adj. Qui a des cornes. Fig. Qui a plusieurs angles ou pointes. *Pain cornu.* Fig. et fam. *Raisons cornues*, mauvaises raisons. *Visions cornues*, idées folles et extravagantes.

* CORNUAU, s. m. *kor-nu-ô.* Poisson de mer qui ressemble à l'alose.

CORNUE, s. masc. Vaisseau de chimie pour distiller les corps qui demandent un feu violent

* COROLITIQUE, adj. de t. g. *ko-ro-li-ti-ke.* t. d'architecture, qui se dit d'une colonne ornée de feuillages ou de fleurs tournées en spirale autour du fût.

COROLLAIRE, s masc. *ko-rol-lè-re.* t. didactique. Ce qu'on appelle par surabondance, pour fortifier davantage les preuves d'un proposition. t. de mathématiques. Conséquence qu'on tire d'une ou de plusieurs propositions déjà démontrées.

CORONA SOLIS. *Voyez* TOURNESOL.

CORONAIRE, adj. *ko-ro-nè-re.* t. d'anatomie, qui se dit de deux artères qui portent le sang dans la substance du cœur.

CORONAL, ALE, adj. t. d'anatom. Il se dit de l'os situé à la partie antérieure du front. On dit aussi : *Suture*, *artère coronale.*

* CORONÉ, s. m. t. d'anat. Eminence pointue de l'os de la mâchoire inférieure.

CORONILLE, substant. fém. *ko-ro-ni-glie.* (mouillez les *ll.*) Arbuste qui croît en Espagne et dans les pays chauds.

* CORNOIDE, adj. de t. g. *ko-ro-no-i-de.* Semblable à une couronne.

CORPORAL, s. m. Linge bénit sur lequel on met le calice et l'hostie.

CORPORALIER, s. m. *kor-po ra-lié.* Espèce d'étui dans lequel on serre le corporal.

CORPORATION, s. fém. *kor-po-ra-cion.* Association autorisée par la puissance publique, et formée de plusieurs personnes qui vivent sous une police commune, relativement à leur profession. *Les corporations ont été supprimées en France.*

CORPOREL, ELLE, adj. Qui a un corps. Qui appartient au corps.

CORPORELLEMENT, adv. *cor-po-rè-le-man.* D'une manière corporelle, qui a rapport au corps.

CORPORIFIER, verbe act. *kor-po-ri-fié.* Supposer un corps à qui n'en a pas. Mettre, fixer en corps les parties éparses d'une substance.

CORPS, s. m. *kor.* Substance étendue et impénétrable. *Corps naturel*, *corps physique*, *corps aérien*, corps animé, ou ayant une ame. *Corps vivant. L'animal est composé de corps et d'ame.* La partie du corps humain qui est entre le cou et les hanches, et qui en est comme le trône. La capacité du corps. *Il a un coup d'épée dans le corps.* Fig. Princi-

pales parties des choses artificielles. *Corps de luth, d'un vaisseau.* Cette partie de certains habillement qui est depuis le cou jusqu'à la ceinture. *Corps mort*, ou simplement corps, *cadavre*, *Corps saint*, le corps d'un saint. *Corps glorieux*, l'état d'un corps qui est dans la gloire célete. *Corps* se dit aussi d'une armée entière, ou d'un certain nombre de gens de guerre. *Corps-de-garde*, certain nombre de soldats posés en un lieu pour faire la garde *Corps de logis*, étendue de bâtimens composée de plusieurs pièces, et considérée séparément des pavillons, ailes, etc. Fig. Union de plusieurs personnes qui vivent sous les mêmes lois. *Corps politique*, *de l'état, des métiers.* Fig. Recueil, assemblage de plusieurs pièces d'un ou de divers auteurs. *Corps de droit civil, de poètes latins.* Solidité, épaisseur de certaines choses qui sont ordinairement un peu minces. *Ce papier, cette étoffe n'ont pas de corps.* Dans les devises, la figure représentée. On appelle *Ame*, les paroles qui l'accompagnent. *A corps perdu*, adv. Sans crainte du danger. *A son corps défendant.*

CORPULENCE, s. fém. *kor-pu-lan-ce.* La taille d'un homme par rapport à sa grandeur et à sa grosseur.

* CORPULENT, ENTE, adj. Qui a de la corpulence. Homme gros et replet.

CORPUSCULAIRE, adj. de t. genre. *kor-pus-cu-lè-re.* t. didactique. Qui est relatif aux corpuscules. *Physique, philosophie corpusculaire.*

CORPUSCULE, subst. m. t. de physique. Petit corps.

CORRECT, ECTE, adj. *ko-rec.* Où il n'y a point de fautes, en parlant de l'écriture et du langage. *Auteur correct*, exact dans les faits, dans les dates, dans son style. *Dessin correct*, selon toutes les règles.

CORRECTEMENT, adv. *ko-rek-te-man.* Sans faute, selon les règles.

CORRECTEUR, subst. masc. *ko-rek-teur.* Qui corrige, qui reprend. *D'imprimerie*, qui corrige les épreuves.

CORRECTIF, s. m. *ko-rek-tife.* Ce qui a la vertu de tempérer, de corriger. Fig. Adoucissement qu'on emploi dans le discours, pour faire passer favorablement quelque proposition, quelque expression trop forte ou trop hardie; telles sont les expressions. *En quelque façon, pour ainsi dire, s'il m'est permis d'user de ce mot.*

CORRECTION, s. f. *ko-rec-cion.* Action de corriger. Réprimande. Châtiment. Pouvoir de reprendre, de châtier. *Les enfans sont sous la correction du père.* Qualité de ce qui est correct. *Correction du style.* terme d'imprimerie. Fautes ou changemens qui sont écrits à la marge d'une épreuve ou d'un manuscrit, pour les corriger. Figure de rhétorique par laquelle l'orateur se reprend pour dire quelque chose de plus fort que ce qu'il vient de dire. *Sauf correction* ou *sous correction*, adv. qu'on emploie comme correctif, pour adoucir ce qu'on peut dire de trop fort.

CORRECTIONNEL, ELLE, adj. qui appartient à la correction. Il se dit des lois et des peines qui concernent les délits.

CORRÉGIDOR, subst. masc. En Espagne, premier officier de justice d'une ville, d'une province, d'une juridiction.

CORRÉLATIF, IVE, adj. *ko-ré-la-tife.* t. didactique. Qui marque une relation commune et réciproque entre les deux choses.

CORRELATION, s. f. *ko-ré-la-cion.* Relation réciproque entre deux choses.

CORRESPONDANCE, s. fém. *ko-res-pon-dan-ce.* Conformité, accord entre deux personnes pour certaines choses. *Il y a une grande correspondance de sentimens entre eux.* Relation que des marchands ont pour leur commerce. Relations et liaisons que des personnes ont ensemble par lettres. Les lettres elles-mêmes. *J'ai lu sa correspondance.*

CORRESPONDANT, ANTE, adj. *ko-res-pon-dan.* Il se dit des choses qui se correspondent.

CORRESPONDANT, s. m. Marchand qui est en commerce réglé avec un autre marchand. Celui avec qui on est en société dans un commerce réglé de lettres pour affaires ou nouvelles.

CORRESPONDRE, verbe n. *ko-res-pon-dre.* Répondre de sa part par ses sentimens, par ses actions. *Correspondre à l'affection de quelqu'un.*

SE CORRESPONDRE, v. r. Se rapporter, symétriser ensemble. *Ces deux pavillons se correspondent.*

CORRIDOR, subst. m. *ko-ri-dor.* Galerie étroite pour aller à plusieurs appartemens.

CORRIGER, v. act. *ko-rigé.* Oter un défaut, des défauts. Il se dit des personnes et des choses. Répar. *Corriger l'injustice du sort.* Châtier. *Le père corrige ses enfans.* Tempérer. *Le vin corrige la crudité de l'eau.*

CORRIGIBLE, adj. de t. g. *ko-ri-ji-ble.* Qui peut être corrigé. Il ne se dit guère qu'avec la négative.

CORROBORATIF, IVE, adj. *ko-ro-bo-ra-tife.* t. de médecine. Qui a la vertu de fortifier. *Remède corroboratif.* Il est aussi substantif.

CORROBORER, v a. *ko-ro-bo-ré.* Fortifier.

CORRODANT, ANTE, adj. *ko-ro-dan.* Qui est capable de ronger les parties solides.

CORRODER, v. a. *ko-ro-dé.* Ronger. Il se dit de l'effet des poisons, des humeurs malignes.

CORROI, s. m. *ko-roa.* La façon que le corroyeur donne aux cuirs. Massif de terre glaise pour retenir l'eau.

CORROMPRE, v. actif. *ko-ron-pre.* (Il se conjugue comme *Rompre.*) Gâter, altérer, changer en mal. Il se dit au propre et au fig. *Le grand chaud corrompt la viande. Corrompre les mœurs. Un juge, des gardes, des témoins*, les gagner à force d'argent ou par quelqu'autre moyen. *Un texte, un passage*, l'altérer.

se Corrompre, v. r. se gâter, s'altérer, au propre et au figuré.

Corrompu, ue, part. et adject. *Mœurs corrompues, homme corrompu.*

CORROSIF, IVE, adject. *ko-ro-sife.* Qui ronge. *Humeur corrosive. Sublimé corrosif.* Il est aussi substant.

CORROSION, s. f. *ko-ro-zion.* L'action ou l'effet de ce qui est corrosif.

CORROYER, verbe act. *ko-roa-ié.* Donner aux cuirs le dernier apprêt. *Un bassin*, y mettre un massif de terre glaise pour retenir l'eau. *Le fer*, le battre à chaud. *Le bois*, en ôter la superficie grossière. *Du mortier*, mêler ensemble la chaux et le sable

CORROYEUR, subst. masc. *ko-roa-ieur.* Artisan qui corroie les cuirs.

CORRUDE, s. fém. *ko-ru-de.* Espèce d'asperge sauvage.

* CORRUGATEUR, s. m. Muscle qui ride le front.

CORRUPTEUR, TRICE, s. *ko-rup-teur.* Qui corrompt l'esprit, les mœurs, le goût.

CORRUPTIBILITÉ, s. f. *ko-rup-ti-bi-li-té.* Qualité par laquelle un corps physique est sujet à corruption.

CORRUPTIBLE, adj de t. g. *ko-rup-ti-ble.* Sujet à corruption. Fig. Il se dit de celui qui peut se laisser corrompre pour faire quelque chose contre son devoir.

CORRUPTION, subst. fém. *ko-rup-cion.* Altération dans les qualités principales, dans la substance d'une chose. Putréfaction, pourriture. Fig. Dépravation dans les mœurs. Changemens vicieux qui se trouvent dans le texte, dans le passage d'un livre.

CORS, s. plur. Cornes qui sortent des perches du cerf.

CORSAGE, subst. m. La taille du corps depuis les épaules jusqu'aux hanches. Il se dit aussi des chevaux.

CORSAIRE, s. masc. *kor-cè-re.* Celui qui commande un vaisseau armé en course. Le vaisseau même. Pirate. Figur. Dur, impitoyable, inique.

CORSELET, s. masc. *kor-ce-lè.* Corps de cuirasse que portent les piquiers. La partie antérieure du corps des insectes.

CORSET, s. masc. *kor-cè.* Corps de jupe. Petit corps que les femmes portent sous leur vêtement.

CORTÉGE, s. m. Suite de personnes qui accompagnent un grand dans certaines cérémonies pour lui faire honneur.

* CORTÈS, s. masc. plur. Assemblée des états d'Espagne.

CORTICAL, ALE, adj. *Substance corticale*, la partie extérieure du cerveau.

* CORTINE, s. f. Nom d'un trépied d'airain consacré à Apollon.

CORTUSE, *Voyez* Oreille d'ours.

CORUSCATION, s. f. *ko-rus-ka-cion.* t. de physique. Eclat de lumière.

CORVÉABLE, adj. de t. genre. Il ne s'emploie guère que substant. en parlant de vassaux qui étaient sujets à la corvée.

CORVÉE, s. fém. Service que le paysan devait à son seigneur, soit en journées de corps, soit en journées de voitures et de chevaux. Fig. Travail qu'on fait sans profit, comme à regret.

CORVETTE, subst. fém. *kor-vè-te.* Petit bâtiment léger dont on se sert en mer pour aller à la découverte.

CORYBANTE, subst. masc. *kori-ban-te.* Nom des prêtres de Cybèle.

* CORYCÉE, s. m. Lieu des gymnases où l'on jouait au ballon.

CORYMBE, s. masc. *ko-rein-be* terme de botaniq. qui se dit des fleurs ramassées en forme de bouquets aux sommités des tiges de certaines plantes.

CORYMBIFÈRE, adj. de t. g. *ko-rein-bi-fè-re.* t. de botan. Qui porte des corymbes.

CORYPHÉE, s. m. *ko-ri-fé-e.* Celui qui était à la tête des chœurs dans les pièces de théâtre chez les Grecs. Fig. Celui qui se distingue le plus dans une profession.

* CORISA ou CORISE, s. m. *ko-ri-za.* t. de médec. Distillation d'une humeur âcre de la tête dans les narines.

COSAQUES, s. m. pl. *ko-za-ke.* Sorte de milice établie en Pologne.

* COSCINOMANCIE, s. f. Divination par le moyen d'un cryble.

CO-SÉCANTE, s. f. t. de géom. La sécante du complément d'un angle à 90 degrés.

Co-seigneur, s. m. Celui qui possédait un fief avec un autre.

* Co-sinus, s. m. t. de géomét. Le sinus du complément d'un angle à 90 degrés.

COSMÉTIQUE, adj. de tout g. *kos-mé-ti-ke.* t. de pharmacie. Qui se dit des drogues ou des préparations qui servent à l'embellissement de la peau

COSMOGOGNIE, s. f. Science ou système de la formation de l'univers.

COSMOGRAPHE, s. masc. *kos-mo-gra-fe.* Qui sait la cosmographie.

COSMOGRAPHIE, s. f. *kos-mo-gra-fi-e.* Description du monde entier.

COSMOGRAPHIQUE, adj. de tout g. *kos-mo-gra-fi-ke.* Appartenant à la cosmographie.

* COSMOLABE, s. masc. Instrument de mathématiques, pour mesurer le monde.

COSMOLOGIE s. f. t. didactique. Science des lois générales par lesquelles le monde physique est gouverné

COSMOLOGIQUE, adj. de t. g. *kos-mo-lo-ji-ke.* Qui appartient à la cosmologie.

COSMOPOLITE, s. m. Qui n'adopte point de patrie.

* COSMORAMA, subst. masc. Tableau du monde.

COSSE, s. f. Enveloppe de certains légumes, comme pois, fèves, lentilles, etc. Le fruit de quelques arbustes. *Cosse de genêt. Parchemin en cosse*, peau de moutons dont on fait tomber la laine. t. de mar. Espèce d'anneau de fer concave dont on garnit les boucles de corde pour empêcher que celles qu'on y passe ne les coupent.

COSSER, verbe n. *ko-cé.* Il se dit des béliers qui heurtent de la tête les unes contre les autres.



COSSON, s. m. Espèce de vermine qui gâte le blé. Bouton de la vigne.

COSSU, UE, adj. Qui a beaucoup de cosse. Fig. et fam. Riche. *Homme cossu*, *maison cossue*.

COSTUME, s. masc. t. de peinture. Usage des différens temps, des différens lieux, auquel le peintre est obligé de se conformer. Manière d'habillement. Habillement distinctif d'un fonctionnaire public dans l'exercice de ses fonctions.

CO-TANGENTE, s. f. *ko-tan-jan-te*. t. de géom. La tengente du complément d'un angle à 90 degrés.

COTE, s. f. *ko-te* Marque numérale dont on se sert pour mettre en ordre les pièces d'un inventaire, d'un procès. *Cote mal taillée*, composition qu'on fait en gros sur plusieurs sommes, sur plusieurs prétentions. Part que chacun doit payer d'une imposition. *Payer sa cote*.

CÔTE, subst. fém. *kô-te*. Os courbé et plat qui s'étend de l'épine du dos à la poitrine Figur. Race, extraction *Nous sommes tous de la côte d'Adam* Il se dit aussi de plusieurs choses qui ont quelque ressemblance avec les côtes des animaux. *Côte de melon*. *Côtes d'un vaisseau*, les pièces qui sont jointes à la quille. *Gardes-côtes*, hommes, vaisseaux destinés à garder les côtes. Penchant d'une montagne et d'une colline. Rivage de la mer. *Côte à côte*, adv. A côté l'un de l'autre.

COTÉ, s. m. Partie gauche ou droite de l'animal, depuis l'aisselle jusqu'à la hanche. Endroit, partie d'une chose. *Attaquer la place du côté le plus faible*. Ligne de Parenté. *Ils sont parents du côté du père*. Parti. *le côté des ennemis*. *Le bon côté*. t. de géométrie. *Les côtés d'une figure*, les lignes qui en forment la circonférence. *A côté*, prép. Au côté, à droite ou à gauche, auprès. *De côté*, adverbe. De biais, de travers, obliquement.

COTEAU, subst. masc. *ko-tô*. Penchant d'une colline depuis le haut jusqu'en bas.

COTELETTE, s. f. *kô-te-lè-te*. Petite côte. *Côtelette de mouton*, *de veau*, *etc*.

COTER, v. a. *ko-té*. Marquer suivant l'ordre des lettres ou des nombres, ou simplement, marquer.

CÔTÉ, ÉE, participe.

COTERIE, s. fém. Espèce de société de compagnie. Il se dit particulièrement d'une société de plaisir. Fam.

COTHURNE, s. m. *ko-tur-ne*. Chaussure dont les acteurs se servaient anciennement pour jouer le tragique.

COTICE, s. f. t. de blason. Bande étroite.

COTIER, adj. *kô-tié*. Qui a la connaissance, la pratique d'une côte. *Pilote côtier*. Il est aussi subst.

COTIÈRE, subst. fém. *kô-tiè-re*. Suite de côtes de mer. Plante de jardinage en talus.

COTIGNAC, substant. masc. *ko-ti-gnak* (mouilez le *gn*.) Confitures faites avec des coings.

COTILLON, substant. masc. *ko-ti-glion* (mouillez les *ll*.) Cotte de dessous. Sorte de danse.

COTIR, v. a. Meurtrir. Il est popul. et ne se dit que des fruits.

COTI, IE, part. et adj. *Des fruits cotis par la grêle*.

COTISATION, s. fém. *ko-ti-za-cion*. Action de cotiser, ou Imposition faite par cote.

COTISER, v. act. *ko-ti-zé*. Taxer à quelqu'un la part qu'il doit payer de quelque somme. On dit aussi, *Se cotiser*.

COTISSURE, substant. fém. *ko-ti-su-re*. Meurtrissure des fruits.

COTON, s. m. Espèce de laine produite par le cotonnier, arbuste. Espèce de duvet qui vient sur certains fruits et même sur les boutons de la rose et de quelques plantes. Certaine bourre qui enveloppe les bourgeons de la vigne et de quelques autres arbres. Fig. et poét. Le poil follet qui vient aux joues et au menton des jeunes gens.

SE **COTONNER**, verbe r. *se-ko-to-né*. Commencer à se couvrir de coton ou de duvet.

COTONNÉ, ÉE, part et adject. *Cheveux cotonnés*, très-courts et très-frisés comme ceux des nègres.

COTONNEUX, EUSE, adj. *ko-to-neu*. Qui est devenu mollasse et comme spongieux. *Pommes, poires, pêches cotonneuses*.

COTONNIER, s. m. *ko-to-nié*. Arbuste des Indes qui produit le coton.

COTONNINE, subst. f. *ko-to-ni-ne*. Toile faite de gros coton.

COTOYER, v. a. *kô-toa-ié*. Aller côte à côte de quelqu'un. *Côtoyer une forêt*, *une rivière*, aller tout le long d'une forêt, d'une rivière.

COTRET, s. masc. *ko-trè*. Petit faisceau de bois *Huile de cotret*, coups de bâton.

COTTE, s f. *ko-te*. Jupe. Il ne se dit que de l'habillement des femmes de basse condition. *D'armes*, casaque qui se portait autrefois par-dessus la cuirasse. *De mailles*, chemise faite de mailles ou petits anneaux de fer. *Cotte morte*, l'argent, les habits, etc., de certains religieux après leur mort.

COTTERON, s. m. Petite cotte courte et étroite.

COTULA*, s. fém. Plante radiée. Elle est vulnéraire et astringente.

CO-TUTEUR, s. m. Celui qui a une tutelle conjointement avec un autre.

COTYLE, s. f. *ko-ti-le*. Mesure romaine pour les liqueurs.

COTYLE, s. m. t. d'anatomie. Cavité d'un os, dans laquelle un autre os s'articule.

COTYLÉDON, subst. masc. *ko-ti-lé-don*. Plante qui croît sur les rochers et sur les vieilles murailles.

* **COTYLET**, s. masc. Plante.

COTYLOIDE, adj. *ko-ty-lo-i-de*. terme d'anatomie. On donne cette épithète à la cavité de l'os des îles.

COU, subst. m. La partie du corps qui joint la tête aux épaules. Fig. *Le cou* ou *le col d'une bouteille*, *le col* ou *le cou d'un matras*, cette partie longue et étroite par où on remplit et on vide ces vases. Dans la poésie, pour éviter la rencontre des voyelles, on dit *col*, au lieu de *cou*. On le dit aussi

dans quelques phrases du langage ordinaire. *Il a le col court.*

COUARD, s. m. Poltron. Il est vieux.

COUARDEMENT, adv. Lâchement.

COUARDISE, s. f. Lâcheté, poltronnerie. Il vieillit.

COUCHANT, adj. m. *kou-chan.* Qui se couche. Il n'est d'usage que dans ces deux phrases : *Soleil couchant*, près de descendre sous l'horizon. *Chien couchant*, qui se couche sur le ventre pour arrêter les perdrix, les cailles, etc.

COUCHANT, s. m. La partie occidentale de la terre. L'endroit où le soleil se couche.

COUCHE, s. fém. Lit. Il ne se dit en ce sens que dans le style poétique et dans quelques façons de parler, comme, *la couche nuptiale*, *la couche royale*. Le temps pendant lequel les femmes demeurent au lit à cause de l'enfantement. L'enfantement. *Heureuse, fâcheuse couche. Fausse couche*, couche avant terme. Linge dont on enveloppe les petits enfans. En t. de jardinage, planches relevées pour semer certaines fleurs qui viennent de différentes graines. Il se dit encore des fruits et des viandes, etc., dont on veut faire quelque composition, et qu'on met par lits. *Il faut mettre une couche de fraises, puis une couche de groseilles, puis une couche de sucre.* Enduit de couleurs ou de métaux pour peindre, dorer ou bronzer. *Donner une première couche, plusieurs couches.* A de certains jeux, ce que l'on met d'argent sur une carte.

COUCHÉE, s. f. Lieu où on loge la nuit en faisant voyage. Le souper et le logement des voyageurs dans l'hôtellerie.

COUCHER, verbe act. *kou-ché.* Mettre quelqu'un au lit. Etendre sur... Incliner. *Couchez un peu votre papier.* Renverser, tuer. *Il coucha son homme par terre.* Il se dit aussi des choses inanimées. *La pluie couche les blés.* v. n. Etre étendue pour prendre son repos. Loger, passer la nuit en quelque endroit en y prenant du repos.

SE COUCHER, v. r. Se mettre au lit, ou s'étendre tout de son long sur quelque chose. En parlant des astres, descendre sous l'horizon. *Le soleil s'est couché sans nuages.*

COUCHER, s. masc. Action de se coucher. Garniture d'un lit, l'usage d'un lit, la façon dont on est couché. On dit aussi, *le coucher du soleil et des astres*, pour le temps où ils se cachent sous l'horizon.

COUCHETTE, s. f. *kou-chè-te.* Petit lit, petite couche sans piliers et sans rideaux.

COUCHEUR, EUSE, subst. Qui couche avec un autre.

COUCHIS, s. m. *kou-chi.* Poutre, sable et terre qui sont sous le pavé d'un pont.

COUCI-COUCI, t. fam. Tellement quellement, à peu près.

COUCOU, s. masc. Oiseau gros comme un pigeon, qui a tiré son nom de son chant. Fraisier qui fleurit beaucoup, et ne produit point de fruit.

COUDE, s. m. La partie extérieure du bras à l'endroit où il se plie. L'endroit de la manche qui couvre le coude. Angle que font en certains endroits, une muraille, une rivière.

COUDÉE, subst. fém. L'étendue du bras depuis le coude jusqu'au bout du doigt du milieu. Mesure prise sur cette étendue, qui est d'un pied et demi environ.

COUDE-PIED, s. m. *kou-de-pié.* La partie supérieure du pied qui se joint à la jambe.

COUDER, v. a. *kou-dé.* Plier en forme de coude.

COUDOYER, v. a. *kou-doa-ié.* Heurter quelqu'un du coude.

COUDRAIE, s. fém. *kou-drè.* Lieu planté de coudrier.

COUDRE ou COUDRIER, s. masc. Arbre qui porte des noisettes.

COUDRE, v. a. *Je couds, tu couds, il coud; nous cousons. Je cousais. J'ai cousu. Je cousis. Je coudrai. Couds. Que je cousisse. Qu'il cousît. Cousant.* Attacher et joindre deux ou plusieurs choses ensemble avec du fil, de la soie, etc., passés dans une aiguille ou autre chose semblable. On dit fig. *Coudre des passages, des textes.*

COUSU, UE, part. et adj. Fig. et fam. *Finesses cousues de fil blanc*, grossières et aisées à reconnaître.

* COUDREMENT, s. m. *kou-dre-man.* Une des opérations du tanneur sur les peaux.

COUDRETTE, s. f. *kou-drè-te.* Coudraie. Il est vieux.

COUDRIER. *Voyez* COUDRE.

COUENNE, subst. fém. *koua-ne.* Peau de pourceau. Peau de marsouin.

COUENNEUX, EUSE, adj. *koua-neu.* Qui est de la nature de la couenne. *Sang couenneux.*

COUETTE, s. f. *kouè-te.* Lit de plume. Il est vieux.

COULAGE, s. m. Diminution des liqueurs qui s'écoulent des tonneaux.

COULAMMENT, adv. *kou-la-man.* D'une manière coulante, aisée, en parlant du style.

COULANT, ANTE, adject. *kou-lan.* Qui coule aisément. Il se dit au propre et au fig. *Ruisseau coulant. Style coulant. Nœud coulant*, nœud qui se serre et desserre sans se dénouer.

COULANT, s. m. Diamant ou pierre précieuse que les femmes portent pour ornement à leur cou, et qui est enfilé à un cordon de soie.

COULÉ, s. m. t. de musique. Passage léger d'une note à une autre. Pas de danse.

COULÉE, s. f. Caractère d'écriture penchée, dont toutes les lettres se tiennent. Il est aussi adj. *Ecriture coulée.*

* COULEMENT, s. m. *kou-le-man.* Flux d'une chose liquide. En ce sens, il est peu usité. t. d'escrime. Attaque qui se fait en glissant la lame de son épée le long de celle de son adversaire.

COULER, v. n. *kou-lé.* Fluer. Il se dit des choses liquides qui suivent leur pente. On dit qu'*Un tonneau coule*, quand la liqueur

qui est dedans s'enfuit. *Couler à bas*, *à fond*, s'enfoncer dans l'eau, en parlant d'un vaisseau. En parlant des choses solides, glisser. *L'échelle n'avait pas assez de pente, elle coula. La vigne coule*, quand le raisin qui commençait à se nouer tombe ou se dessèche. On le dit aussi des melons, des figues, etc. En t. de danse, glisser doucement. Il se dit figurém. du temps qui passe. *Les jours, les années coulent insensiblement*. Il se dit aussi fig. de ce qui est écrit d'une manière aisée et coulante, ou de tout ce qu'on fait suivant son génie, son caractère. *Ces vers coulent bien. Cela coule de suite.* On le dit encore des personnes qui passent sans faire du bruit, crainte d'être aperçues. *Les troupes coulèrent le long du fossé.*

COULER, v. a. Passer une chose liquide au travers du linge, du sable, etc. Fondre, jeter au moule. *Couler une glace*, en faire couler la matière fondue sur une table préparée exprès. Faire glisser adroitement, mettre doucement en quelque endroit, ou parmi quelque chose.

SE COULER, v. r. Se glisser.

COULEUR, s. m. Impression que fait sur l'œil la lumière réfléchie par la surface des corps. Toute autre couleur que le noir, le gris, le blanc, etc., en parlant d'étoffes et d'habits. Drogues dont on se sert pour la peinture et pour la teinture. Au pl. Livrées. Il est vieux. Il se dit en terme de blason, des cinq couleurs, azur, gueules, sinople, sable et pourpre. Le teint du visage. *Bonne* ou *mauvaise couleur. Il est haut en couleur.* Aux jeux de cartes, le pique, le trèfle, le cœur et le carreau. Fig. Prétexte, apparence. *Il l'a trompé sous la couleur de l'amitié.*

COULEUVRE, s. fém. Espèce de reptile du genre des serpens.

COULEUVREAU, subst. m. Petit de la couleuvre.

COULEUVRÉE *ou* BRIOINE, subst. fém. Plante sarmenteuse et rampante.

COULEVRINE, s. fém. Pièce d'artillerie plus longues que les canons ordinaires.

COULICOU, subst. m. Genre d'oiseaux.

COULIS, s. m. *kou-li*, (et devant une voyelle *kou-lis*.) Suc d'une chose consommée à force de cuire, passé par une étamine. Il est adjectif dans cette phrase, *Vent coulis*, vent qui se glisse au travers des fentes et des trous.

COULISSE, s. f. *kou-li-ce* Longue rainure par laquelle on fait couler. Il se dit aussi du volet qui va dans les rainures. Pièces de décorations que l'on fait avancer et reculer dans les changemens de théâtre. Le lieu où ces coulisses sont placées.

COULOIR, s. m. *kou-loar*. Ustensile pour couler le lait en le tirant. En t. d'anatom, *les couloirs de bile*, Passage de dégagement d'un appartement à un autre.

COULPE, substant. fém. Faute. Il n'est d'usage qu'en matière de religion. Il signifie: la souillure, la tache du péché qui prive le pécheur de la grâce de Dieu.

COUTURE, s. f. Il se dit des grains de la grappe, qui tombent quand le raisin commence à se nouer

COUP, subst. masc *kou*. (et devant une voyelle, *koup*.) Impression que fait un corps sur un autre, en le frappant, le perçant, le divisant, etc. Marque des coups qu'on a reçus. Décharge et bruit que font les armes à feu lorsqu'on les tire. La charge d'une arme à feu. Certaines manières de jouer, et certaines rencontres qui se font dans le jeu. Il signifie aussi, *Fois*. *Le premier coup*, *le second coup*. *De feu*, blessure faite par une arme à feu. *D'épée dans l'eau*, effort inutile. Figurément. *Coup de bec*, *de langue*, médisance, raillerie piquante. *De grâce*, dernier coup qu'on porte à quelqu'un pour achever de le perdre. *De sang*, épanchement qui se fait dans le cerveau par la rupture subite de quelques vaisseaux sanguins. *Fourré*, se dit dans l'escrime, quand chacun des deux hommes qui se battent donne un coup, et en reçoit un autre en même temps. *De filet*, le jet du filet dans l'eau pour prendre du poisson. *De soleil*, impression violente du soleil ardent. *De main*, terme de guerre, attaque subite, imprévue. *De tonnerre*, le bruit qui accompagne ou suit un éclair. *De fortune*, *de bonheur*, événement extraordinaire et imprévu. *De foudre*, événement imprévu et accablant. *De théâtre*, changement subit de décorations. *De tête*, action étourdie. *D'état*, action qui décide le succès d'une grande affaire. *D'essai*, première action, premier ouvrage. *De maître*, coup d'habile homme. On dit aussi, *Coup du ciel*, *de vent*, etc. *Sans coup férir*, sans se battre. Figurém. *Détourner*, *rompre le coup*, empêcher qu'une chose préjudiciable ne se fasse. Figurém. *Faire son coup*, *manquer son coup*; réussir ou ne pas réussir dans une entreprise. *Faire un mauvais coup*, une mauvaise action. *Frapper les grands coups dans une affaire*, employer les moyens sûrs et décisifs. *Tout à coup*, adverbe. Soudainement. *Tout d'un coup*, adverbe. Tout en une fois. *A coup sûr*, adv. Certainement. *Coup sur coup*, adv. Immédiatement l'un après l'autre. *Après coup*, adv. Trop tard. *A tous coups*, adverbe. A tous propos. *Pour le coup*, *à ce coup*, adv. Pour cette fois-ci. *Encore un coup*, adverbe. Encore une fois.

COUPABLE, adj. de tout genre. Qui a commis quelque faute ou quelque crime. Il est aussi substantif.

COUPANT, ANTE, adject. *kou-pan*. Qui coupe.

COUPÉ, s. m. Pas de danse.

COUPE, subst. fém. Action de couper. *La coupe des bois*, *des pierres*, etc. *Vendre un melon à la coupe*. Au jeu de cartes, séparation qu'un des joueurs fait d'un jeu de cartes en deux parties, après que celui qui donne a mêlé. Fig. *La coupe d'un ouvrage*, sa distribution. Fig. et fam. *Etre sous la coupe de quelqu'un*, sous sa dépendance.

COUPE, s. fém. Tasse, sorte de vase plus large que profond. En astronomie, constellation de l'hémisphère méridional.

COUPEAU, s. m. *kou-pó.* Sommet d'une montagne. Il vieillit.

COUPE-CU, s. m. Il se dit au lansquenet quand celui qui donne ne fait pas une seule carte et amène la sienne la première. On dit présentement, *Coupe-gorge.*

COUPE-GORGE, subst. m. Lieu où il est dangereux de passer à cause des voleurs. Fig. Académie de jeu où l'on trompe. Au jeu du lansquenet, on le dit aujourd'hui au lieu de *Coupe-cu.*

COUPE-JARRET, s. m. Brigand, assassin.

COUPELLE, subst. fém. *kou-pè-le.* Petit vaisseau pour purifier l'or et l'argent par l'action du feu.

* COUPELLER, v. a. *kou-pè-lé.* Passer les métaux à la coupelle.

* COUPE-QUEUE, s. masc. Couteau de mégissier qui porte un crochet au bout de son manche.

COUPER, v. act. *kou-pé.* Trancher, diviser. Tailler suivant les règles de l'art. Traverser. diviser. *Une chaîne de montagnes coupe cette province. La bourse à quelqu'un*, lui voler adroitement sa bourse. *La gorge*, tuer, massacrer. *L'eau*, la fendre en nageant. *Chemin à quelqu'un*, se mettre au-devant de lui pour l'empêcher de passer. Fig. *Couper chemin au mal*, en arrêter le cours. *Les vivres à une armée*, fermer les avenues pour empêcher qu'on ne lui porte des vivres. Fig. *Couper les vivres à quelqu'un*, lui ôter les moyens de subsister. *Dans le vif*, couper jusque dans la chair vive, et fig. toucher à ce qu'il y a de plus sensible. *La parole à quelqu'un*, l'interrompre en prenant la parole. *Un cheval*, le châtrer.

COUPER, v. n. Séparer un jeu de cartes en deux avant que celui qui a la main donne. Au jeu du lansquenet, prendre les cartes et se mettre au nombre des joueurs. Fig. et fam. *Couper court*, abréger. En t. de chasse, il se dit des chiens qui abandonnent la voie pour devancer la bête. En t. de danse, c'est faire un coupé.

SE COUPER, v. réc. S'entamer la chair avec quelque chose de tranchant. En parlant des chevaux, s'entretailler, s'entamer le boulet. On dit : *Deux chemins se coupent*, pour dire qu'ils se croisent, se traversent. Fig. Se contredire en parlant.

COUPÉ, ÉE, part. et adj. *Pays coupé*, traversé de fossé, de canaux et de rivières. *Style coupé*, dont les périodes sont courtes et peu liées.

COUPERET, s. macs. *kou-pe-rè.* Couteau fort large de boucherie et de cuisine.

COUPEROSE, s. f. Espèce de minéral, nommé autrement. *Vitriol Martial.*

COUPEROSÉ, ÉE, adj. Il se dit d'un visage couvert de boutons. Il se dit aussi des personnes.

COUPE-TÊTE, s. m. Sorte de jeu où des enfans sautent de distance en distance les les uns par dessus les autres.

COUPEUR, EUSE, subst. Qui coupe. *Coupeur de bourses*, signifie filou. Il se dit aussi de ceux qui jouent au lansquenet.

COUPLE, s. fém. Deux choses de même espèce mises ensemble. Lien dont on attache deux chiens de chasse ensemble.

COUPLE, subst. m. Il se dit de deux personnes unies ensemble pour ou par mariage. *Beau couple*, *Heureux couple*

COUPLER, v. actif. *kou-plé.* Attacher des chiens de chasse avec une couple. Loger deux personnes ensemble.

COUPLET, subst. m. *kou-plè.* Certain nombre de vers qui fait le tout ou partie d'une chanson. En t. de serrurerie, il se dit de deux pattes de fer à queue d'aronde, unies par deux charnières.

COUPLETER, v. a. *kou-ple-té.* Faire une chanson contre quelqu'un. Il est fam.

COUPOIR, s. m. *kou-poar.* Instrument pour couper et rogner.

COUPOLE, s. f. L'intérieur, la partie concave d'un dôme.

COUPON, s. m. Petit reste d'une pièce d'étoffe ou de toile. Il se dit de certains papiers portant intérêts, et dont on coupe une partie à chaque échéance.

COUPURE, s. f. Séparation, division faite par un corps tranchant. En t. de guerre, retranchemens, fossés, palissades.

COUR, s. f. Espace à découvert ordinairement à l'entrée d'une maison.

COUR, subst. fém. Les officiers, les principaux seigneurs, qui accompagnent ordinairement un Roi. Le lieu où est le Souverain avec sa suite. Le souverain et son conseil. L'air et la manière de vivre à la cour. *Il entend et fait bien sa cour.* Les respects et les assiduités qu'on rend à quelqu'un. *Faire la cour aux grands. Homme de cour*, courtisan. Siége de justice où l'on plaide. *Mettre hors de cour*, renvoyer les partis comme n'y ayant pas lieu à plaider.

COURAGE, s. m. Disposition par laquelle l'ame se porte à entreprendre quelque chose de hardi. Quelquefois il signifie, dureté de cœur. *Courage*, mis absolument, est une espèce de particule exhortative.

COURAGEUSEMENT, adv. *kou-ra-jeu-zeman.* Avec hardiesse.

COURAGEUX, EUSE, *koû-ra-jeu.* Qui a du courage et de la hardiesse.

COURAMMENT, adv. *kou-ra-man.* Rapidement, avec agilité.

COURANT, ANTE, adjectif. *kou-ran.* Qui court. *Ruisseau courant. Eau courante.* Il est quelquefois subst. *Le courant de l'eau.* En terme de marine, on appelle *Courans*, certains endroits de la mer où l'eau court rapidement d'un certain côté. En matières de rentes, le terme qui court. *Tout courant*, Adv. Sans peine, facilement.

COURANTE, s. f. Espèce de danse. L chant sur lequel les pas en sont mesurés.

COURPATU, UE, adj. Il se dit d'un che val qui n'a pas le mouvement des jambe bien libre après un trop long travail. Il s dit quelquefois des personnes.

COURBATURE, subst. f. t. d'hippiatriq. Maladie du cheval. Il s'emploie aussi pour signifier, dans les hommes, une lassitude douloureuse.

COURBE, adj. de t. g. Qui approche de la figure d'un arc. On dit absolument en géométrie, *Une courbe*, pour dire, *Une ligne courbe*.

Courbe, s. f. Pièce de bois qui sert aux ouvrages de charpenterie, et principalement aux vaisseaux. Enflure qui vient aux jambes des chevaux.

COURBER, v. act. *kour-bé*. Rendre courbe ce qui était droit. Il est quelquefois neut. et signifie, plier. *Courber sous le faix*.

se Courber, v. r. Devenir courbé, se plier. Fig. *Se courber devant quelqu'un*, lui céder, plier sous sa volonté.

COURBETTE, s. f. *kour-bè-te*. t. de manége. Mouvement que le cheval fait en levant les deux pieds de devant, et se rabattant aussitôt. *Faire des courbettes*, être bas et rampant devant quelqu'un.

COURBURE, s. fém. Inflexion, pli, état d'une chose courbée.

COURCAILLET, s. masc. *kour-ka-glié*. (mouillez les *ll*.) Cri des cailles. Appeau de cailles.

COURCIVE, s. f. Demi-pont que l'on fait de l'avant à l'arrière des deux côtés de certains bâtimens qui ne sont pas pontés.

COURÉE, s. f. t. de mar. Composition de suif, de soufre, de résine, etc., dont on frotte les vaisseaux pour les voyages de long cours.

COUREUR, s. masc. Qui est léger à la course. Qui est souvent par la ville ou en voyage. Domestique qui court à pied pour faire des messages pressés. Cheval de selle qui a la queue coupée, la taille légère et dégagée. Au pluriel. Cavaliers détachés du gros, soit pour découvrir, soit pour aller à la petite guerre.

COUREUSE, s. fém. Fille ou femme prostituée.

COURGE, s. f. Plante rampante.

COURIR, v. n. *Je cours, tu cours, il court; nous courons, vous courez, ils courent. Je courais. Je courus. Je courrai. Je courais. Cours. Qu'il coure. Que je courusse.* Aller de vitesse et avec impétuosité. Allez plus vite que le pas. *Vous allez trop vite, vous ne marchez pas, vous courez* Il se dit fig. de toute action précipitée, de tout ce qu'on fait trop vite. *Lisez doucement, ne courez pas. Il écrit cela en courant.* Ravager, piller. *Les pirates courent la mer.* Aller çà et là, sans s'arrêter long-temps en chaque endroit. *Il ne fait que courir.* Couler, s'écouler. *L'eau court*, et figur. *Le temps court insensiblement. Les gages, les intérêts, les délais courent depuis un tel jour.* Etre en vogue. *La mode qui court.* Se répandre, en parlant d'un bruit, d'une nouvelle, d'une maladie. *Courir aux armes*, prendre les armes en hâte pour quelques alarmes. *A sa perte, à sa ruine*, se conduire de manière à se perdre, à se ruiner promptement. *Après les honneurs, les richesses*, les rechercher avec ardeur. *Sur le marché de quelqu'un*, enchérir sur lui. *Sus à quelqu'un*, le poursuivre. Il est vieux.

Courir ou Courre, v. a. Poursuivre à la course avec dessein d'attaquer. *Courir quelqu'un pour le prendre; le courir l'épée dans les reins. Courir ou courre le cerf. Courir* ou *courre la poste. Une charge*, la poursuivre avec ardeur. *Fortune, risque, hasard de...* être en péril de... *Même fortune*, être dans les mêmes intérêts, dans la même situation d'affaires. *La même carrière*, avec les mêmes prétentions. *Le pays, le monde*, voyager. *La mer*, pirater. *Sa vingtième année*, l'avoir commencée

COURLIS ou COURLIEU, s. m. Oiseau aquatique.

COURONNE, s. fém. Ornement qui entoure la tête, pour marque d'honneur ou en signe de joie. *Couronne de laurier, de fleurs.* Ornement de tête que les rois, Princes ou Seigneurs portent pour marque de leur dignité. Fig. Souveraineté. *Abdiquer la couronne.* Fig. Etat régi par un roi. *La couronne d'Espagne.* La tonsure cléricale. Chapelet qui n'a qu'une dizaine. La partie la plus basse du paturon d'un cheval. Météore qui paraît en forme de cercle lumineux autour du soleil ou de la lune. En t. de jardinier, espèce de greffe. Fig. *La couronne des martyrs*, la gloire que les martyrs acquièrent en mourant pour la foi.

COURONNEMENT, s. m. *kou ro-ne-man*. Cérémonie pour couronner les souverains. *D'un vaisseau*, la partie du vaisseau qui est au-dessus de la poupe. Partie supérieure d'un édifice, d'un vase. Fig. Accomplissement, perfection de quelque chose.

COURONNER, v. ac. *kou-ro-né*. Mettre une couronne sur la tête. Figur. Faire honneur, récompenser. Fig. Apporter la dernière perfection, mettre le dernier ornement à quelque chose. *Ces arbres se couronnent*, vieillissent et se dessèchent par la tête.

Couronné, ée, part. et adject. *Têtes couronnées.* Les empereurs et les rois. *Ouvrage couronné*. t. d'archit. Ouvrage avancé vers la campagne, fait en forme de couronne, pour défendre les approches d'une place. *Cheval couronné*, qui s'est souvent blessé aux genoux en tombant, et à qui le poil du genou est tombé.

COURRE, *Voyez*. Courir.

COURIER, s. m. *kou-rié*. Celui qui court la poste pour porter les dépêches. Tout homme qui court la poste.

COURRIÈRE, s. f. *kou-riè-re*. Il ne se dit guère en poésie. *La lune est appelée l'inégale courière des nuits.*

COURROIE, s. fém. *kou-roa*. Bande de cuir longue et étroite.

COURROUCER, v. act. *kou-rou-cé*. Mettre en courroux, irriter.

se Courroucer, v. réc. Se mettre en colère. On dit fig. *La mer se courrouce*, est très-agitée.

Courroucé, ée, part. et adj. *Flots courroucés.*

COURROUX, s. masc. *kou-rou*. Il est du style soutenu. *Le courroux du ciel.* Il se dit aussi de la mer et de quelques animaux nobles et féroces. *Le courroux de la mer, du lion.*

COURS, s. m. *kour*. Flux, mouvement de quelque chose de liquide. Il se dit particulièrement de l'eau des rivières et des ruisseaux. Il se dit aussi du mouvement réel ou apparent du soleil et des astres. On le dit du temps, des années de la vie, et figur. des affaires. Progrès. *Le cours de ses victoires.* Hausse ou baisse des effets publics. Etude que l'on fait de suite d'une science, ou écrits dans lesquels est contenue la science *Cours de philosophie, de mathématiques.* Il se dit encore des choses qui sont en vogue, et de la monnaie. Etendue en longueur. *Tapisserie de six aunes de cours.* Lieu agréable pour s'y promener en carrosse. *Cours de ventre*, dévoiement. *Du marché*, le prix auquel se vendent les choses dans le marché.

COURSE, s. f. Action de celui qui court. Acte d'hostilité sur la mer. Voyage qu'on fait pour quelqu'un. Ce qu'on donne à un courrier pour les frais de voyage, et pour récompense de sa peine. Figurém. Le cours d'un emploi, d'un travail. La durée de la vie.

COURSIER, subst. m. *kour-cié*. Grand cheval de bataille. En t. de marine, le passage de la proue à la poupe dans une galère, entre les bancs des forçats. Canon qui est sous le coursier.

COURSIÈRE, s. f. Pont-levis qui, pendant le combat, sert à communiquer d'une partie du vaisseau à l'autre.

COURSON, s. m. Branche de vigne taillée et raccourcie à trois ou quatre yeux. Branche d'arbre de cinq ou six pouces que le jardinier conserve lorsqu'il est obligé de couper les autres.

COURT, COURTE, adj. *kour*. Qui a peu de longueur. *Cheveux courts.* Qui ne dure guère. *La vie est courte. Avoir la vue courte*, ne voir pas de loin. On dit d'un prédicateur, qu'*Il est court*, pour dire qu'il est succinct, qu'il ne parle pas long-temps. Fig. *Etre court d'argent*, en avoir peu. *Etre court de mémoire*, manquer de mémoire. *Rester court*, ne plus savoir ce qu'on voulait dire. Tout court, adv. Aussitôt, sur-le-champ.

COURTAGE, s. masc. Négociation d'un courtier.

COURTAUD, AUDE, s. *kour-tô*. Qui est de taille courte, grosse et entassée. On appelle ainsi, par mépris, un garçon de boutique. *Cheval, chien courtaud*, à qui l'on a coupé la queue et les oreilles.

COURTAUDER, v. a. *kour-tô-dé*. Couper la queue. Il ne se dit que du cheval.

* COURT-BATON, subst. masc. Pièces courbes.

COURT-BOUILLON, s. masc. Manière d'apprêter le poisson.

* COURT-BOUTON, s. masc. Cheville de bois ou de fer qui fixe le joug au timon avec un anneau de fer ou de bois tortillé.

COURTE-BOTTE, s. m. t. badin et pop., pour dire, petit homme.

COURTE-HALEINE, s. f. Maladie. *Asthme.*

COURTE-POINTE, s. f. Couverture de lit piquée avec ordre et proportion.

COURTIER, s. m. *kour-tié*. Entremetteur des ventes et achats.

COURTILIÈRE, s. f. Insecte qui se forme dans le fumier, et qui fait beaucoup de dégât dans les jardins.

COURTINE, s. fém. Rideaux de lit. Vieux mot. En terme de fortification, le mur qui est entre deux bastions, et qui en joint les flancs.

COURTISAN, subst. masc. *kour-ti-zan*. Qui est attaché à la cour, qui fréquente la cour. Celui qui courtise, qui cherche à plaire.

COURTISANE, s. f. *kour-ti-za-ne*. Femme de mauvaise vie.

COURTISER, v. act. *kour-ti-zé*. Faire la cour à quelqu'un dans l'espérance d'en obtenir quelque chose. *Les dames*, être assidu auprès d'elles, chercher à leur plaire. Fig. *Courtiser les muses*, s'adonner aux belles-lettres, particulièrement à la poésie.

COURTOIS, OISE, adj. *kour-toa*. Civil, gracieux. Il vieillit.

COURTOISEMENT, adv. *kour-toa-ze-man*. D'une manière courtoise. Il vieillit.

COURTOISIE, subst. fém. *kour-toa-zi-e*. Civilité, bon office qu'on rend à quelqu'un. Familier.

COURU, E, part. *de courir*. Recherché, suivi. *Prédicateur couru.*

* COUS ou COYER, subst. m. Pierre à aiguiser.

* COUSEUSE, subst. fém. Qui coud les livres.

COUSIN, INE, s. Il se dit de ceux qui sont issus, soit des deux frères, soit des deux sœurs, soit du frère et de la sœur. Il se dit quelquefois figurément de ceux qui sont bons amis. Titre que les rois donnent aux princes étrangers, aux cardinaux, etc.

COUSIN, s. m. Sorte de moucheron piquant et fort importun.

COUSINAGE, s. m. *kou-zi-na-je*. Parenté entre cousins. Toute l'assemblée des parens. Il est familier.

COUSINER, verbe a. *kou-zi-né*. Appeler quelqu'un cousin. v. neutre. Il se dit des parasites qui vont visiter des parens vrais ou prétendus, pour vivre quelque temps chez eux.

COUSINIÈRE, s. fém. *kou-zi-niè-re*. Gaze dont on entoure un lit pour se garantir des cousins.

* COUSOIR, s. m. *kou-zoar*. Petite table sur laquelle on coud les livres.

COUSSIN, s. m. *kou-cein*. Sac rempli de plume, de bourre ou de crin.

COUSSINET, s. masc. *kou-ci-né*. Petit coussin.

COUT, subst. m. *koû*. Ce qu'une chose coûte.

COUTANT, adject. *koû-tan*. Il ne se dit qu'en cette phrase. *Prix coûtant.*

COUTEAU, subst. m. *kou-tô*. Instrument composé d'une lame et d'un manche, et qui sert à couper, surtout à table. Courte épée qu'on porte au côté. *De chasse*, courte épée qui d'ordinaire ne tranche que d'un côté. *De tripière*, couteau qui tranche des deux côtés, figurément et proverbialement, celui qui dit du bien et du mal de la même personne.

COUTELAS, s. masc. *kou-te-lâ*. Espèce courte et large qui ne tranche que d'un côté.

COUTELIER, s. f. *kou-te-lié*. Qui fait et vend des couteaux, ciseaux et autres instrumens tranchans.

COUTELIÈRE, s. fém. Etui pour mettre plusieurs couteaux. Il est vieux.

COUTELLERIE, s. f. *kou-tè-le-ri-e*. Métier de coutelier. Les ouvrages que font ou débitent les couteliers.

COUTER, v. n. *koû-té*. Etre acheté un certain prix. Etre cause de dépense, de perte, de douleur, de peine, de soin. On dit absolument, *les procès, les voyages coûtent*, et impersonnellement, *Il en coûte beaucoup pour parvenir.*

COUTEUX, EUSE, adj. *koû-teu*. Qui engage à de la dépense.

COUTIER, s. m. *kou-tié*. Ouvrier qui fait des coutils.

* **COUTIÈRES**, s. f. pl. Gros cordages qui soutiennent les mâts d'une galère.

COUTIL, s. m. *kou-ti*. Espèce de toile.

COUTRE, s. masc. Fer tranchant de la charrue.

COUTUME, s. fém. Habitude contractée dans les mœurs, dans les manières, etc. Fig. Ce qui arrive souvent aux choses inanimées. *Ce pommier a coutume de donner beaucoup de fruits.* Certain droit municipal qui a force de loi Ce qui a passé en quelque sorte d'obligation ou d'engagement. Ce qu'on pratique en de certains pays et en de certaines choses. Certains droits et impôts qui se payent en quelques passages et ailleurs. *La coutume d'un pays*, le recueil du droit coutumier d'un pays.

COUTUMIER, IÈRE, adj. *kou-tu-mié*. Qui a accoutumé de faire. Qui appartient à la coutume. *Droit, pays coutumier.*

COUTUMIER, s. m. Livre contenant le droit municipal d'une ville, d'une province.

COUTURE, s. fém. Assemblage de deux choses qui se fait par le moyen de l'aiguille ou de l'alène, et avec du fil, de la soie, etc. L'action et l'art de coudre. La façon dont une chose est cousue, ou bien ou mal. La cicatrice qui reste d'une plaie, ou les grandes marques que laisse la petite vérole sur le visage. Fig. *Son armée a été défaite à plate couture*, a été entièrement défaite.

COUTURÉ, ÉE, adj Qui a des marques semblables à des coutures. *Etre tout couturé de petite vérole.*

COUTURIER, s. m. *kou-tu-rié*. Qui fait métier de coudre. En anatomie, nom d'un muscle de la jambe.

COUTURIÈRE, s. fém. Qui travaille en couture.

COUVAIN, s. masc. *kou-vein*. On nomme ainsi les vers et les nymphes des abeilles qui ne sont pas encore convertis en mouches. Semence des punaises.

COUVAISON, s. f. Temps où couve la volaille.

COUVÉE, s. f. Tous les œufs qu'un oiseau couve en même temps, ou les petits qui en sont éclos. Fig. famil. et en mauvaise part, engeance.

COUVENT, s. masc. *kou-van*. Monastère. Tous les religieux ou toutes les religieuses qui sont dans un même monastère.

COUVER, v. a. *kou-vé*. Il se dit des oiseaux qui se tiennent sur les œufs pour les faire éclore. On le dit absolument, *cette poule veut couver*. Fig. et fam. *Couver quelqu'un des yeux*, l'observer et le regarder avec tendresse et affection. On dit aussi fig. *couver de mauvais desseins.*

COUVER, v. n. Etre caché. Il se dit du feu, des vapeurs, des lumières, et figur. d'une conspiration, d'un dessein, d'une guerre. *Le feu couve sous la cendre. Cette conspiration, cette guerre couvait depuis long-temps.* On dit aussi, *Il se couve quelque chose de dangereux.*

COUVERCLE, s. m. Ce qui sert à couvrir un vase, une boîte.

COUVERT, s. m. *kou-ver*. La nappe avec les serviettes, couteaux, cuillers, etc., dont on couvre la table et le buffet. Plus particulièrement, l'assiette, la serviette, etc., qu'on sert pour chaque personne. Retraite, logement. Lieu planté d'arbres qui donnent de l'ombre. Toit d'un bâtiment. Enveloppe d'une lettre. *Cela est arrivé sous le couvert du ministre.*

A COUVERT, adv. Lieu où l'on peut se garantir des injures du temps. Figur. Etre en sûreté.

COUVERTE, s. f. Email qui couvre une terre cuite mise en œuvre. Il se dit particulièrement de la porcelaine.

COUVERTEMENT, adv. *kou-ver-te-man*. Secrètement et en cachette.

COUVERTURE, s. f. Ce qui sert à couvrir certaines choses. *Couverture de lit, de chaises, de sièges, d'un livre*, etc. Figurém. Prétexte.

COUVERTURIER, s. m. *kou-ver-tu-rié*. Qui fait ou qui vend des couvertures de lit.

COUVET, s. m. *kou-vé*. Pot à anse que les femmes remplissent de feu, et mettent sous elles.

COUVEUSE, subst. fém. *kou-veu-ze*. Qui couve.

COUVI, adj. m. Qui se dit d'un œuf à demi couvé ou gâté.

COUVRE-CHEF, subst. masc. Sorte de coiffure de toile que portent les paysannes. En chirurgie, bandage pour envelopper la tête.

COUVRE-FEU, s. m. Ustensile qu'on met sur le feu pour le couvrir et le conserver la nuit. Coup de cloche qui marque l'heure de se retirer.

COUVRE-PIED, s. m. *kou-vre-pied.* Petite couverture d'étoffe qui ne s'étend que sur une partie du lit, et qui sert à couvrir les pieds.

COUVREUR, s. m. Artisan dont le métier est de couvrir des maisons.

COUVRIR, v. a. *Je couvre, tu couvres, il couvre; nous couvrons, vous couvrez, ils couvrent. Je couvrais. Je couvris. Je couvrirai. Couvre. Qu'il couvre. Que je couvrisse. Couvrant.* Mettre une chose sur une autre pour la cacher, la conserver, l'orner. Mettre une chose en grande quatité sur une autre. Revêtir. *Couvrir les pauvres.* Cacher, dissimuler. *Couvrir ses desseins, son jeu.* On dit figur. *couvrir de gloire, d'applaudissemens, de honte,* etc. *Une carte*, mettre de l'argent dessus. *Une enchère*, enchérir au-dessus de quelqu'un. *Sa marche*, la cacher. Il se dit aussi des animaux mâles qui s'accouplent avec leurs femelles.

SE COUVRIR, v. r. Mettre son chapeau sur sa tête. S'obscurcir, en parlant du temps. Figur. *Se couvrir de gloire*, acquérir beaucoup de gloire.

COUVERT, ERTE, part. et adj. Dissimulé, caché. *Haine couverte.* Qui a son chapeau sur la tête. Vêtu, paré. *Il n'est couvert que de serge. Mots couverts*, ambigus. *Vin couvert*, fort rouge. *Pays couvert*, rempli de bois. On dit fig. *couvert de gloire, de louange, de honte, de crimes*, etc.

* CO-VENDEUR, s. m. Qui vend avec un autre une chose possédée en commun.

* COYAU, s. m. t. de charpent. Pièce de bois entaillée sur la roue d'un moulin à eau, pour soutenir l'arbre.

CRABE, s. masc. Poisson de mer à coquille, qui a dix pattes et ressemble à une araignée.

CRABIER, s. m. *kra-bié.* Oiseau d'Amérique qui se nourrit de crabes.

* CRAC, mot qui exprime le bruit que font certains corps durs, soit en se frottant violemment, soit en éclatant. Fam. Maladie des oiseaux de proie. Interjection familière pour marquer la soudaineté d'un fait, d'un événement. *Crac, le voilà parti.*

CRACHAT, s. m. *kra-cha.* Le flegme ou la pituite que l'on crache.

CRACHEMENT, s. masc. *kra-che-man.* Action de cracher.

CRACHER, v. act. *kra-ché.* Jeter dehors la salive, etc. Il se prend souvent absolument. *Il ne fait que cracher.* Fig. et pop. *Cracher des injures, du grec, du latin*, etc.

CRACHEUR, EUSE, subst. Qui crache souvent.

CRACHOIR, s. m. *kra-choar.* Vase dans lequel on crache.

CRACHOTEMENT, s. m. *kra-cho-te-man.* Action de crachotter.

CRACHOTER, v. n. fréquent. *kra-cho-té.* Cracher souvent, et peu à la fois.

CRAIE, subst. fém. *krè.* Pierre tendre et blanche propre à marquer.

CRAINDRE, v. act. *krein-dre. Je crains tu crains, il craint; nous craignons, vous craignez, ils craignent. Je craignais, vous craigniez. Je craignis. Je craindrai. Crains. Que je craignisse. Craignant.* Redouter, appréhender, avoir peur, respecter, révérer. On dit que *Des arbres craignent le froid*, pour dire, que le froid leur est contraire.

CRAINT, E, part. de *Craindre.*

CRAINTE, s. f. *krein-te.* Appréhension, peur. *De crainte de, de crainte que*, façon de parler qui sert de conjonction, et qui signifie, de peur, de peur que. On dit simplement, *Crainte d'accident*, etc.

CRAINTIF, IVE, adj. *krein-tife.* Timide, peureux.

CRAINTIVEMENT, adj. *krein-ti-ve-man.* Avec crainte. Il est de peu d'usage.

CRAMOISI, s. m. *kra-moa-zi.* Sorte de teinture qui rend les couleurs plus vives et plus durables. Rouge foncé.

CRAMOISIE, IE, adject. Qui est teint en cramoisi.

CRAMPE, s. f. *kran-pe.* Contraction convulsive et douloureuse qui se fait sentir principalement à la jambe et au pied. *Goutte-crampe*, espèce de goutte subite, et qui dure peu. *Crampe* est alors pris adjectiv.

CRAMPON, s. m. Pièce de fer recourbée.

CRANPONNER, v. act. *kran-po-né.* Attacher avec un cranpon. *Un cheval*, le ferrer avec des fers à crampon.

SE CRAMPONNER, v. r. S'attacher fortement à quelque chose pour n'en être point arraché.

CRAMPONNÉ, ÉE, part. et adject. Il se dit, en t. de blason, des pièces qui ont à leurs extrémités une demi-potence.

CRANPONNET, s. m. *kran-po-né.* Petit cranpon.

CRAN, s. m. Entaille faite dans un corps dur, pour accrocher ou arrêter quelque chose.

CRANE ou CRAIFORT, s. m. Plante.

CRANE, s. m. *krâ-ne.* Le têt de l'homme et des animaux.

* CRANERIE, subst. f. Bravade, fanfaronnade. Fam.

CRAPAUD, s. masc. *kra-pô.* Petit animal venimeux qui ressemble à la grenouille. Fig. *C'est un vilain crapaud*, c'est un homme très-laid.

CRAPAUDAILLE, s. fém. *kra-pô-da-glie.* (mouillez les *ll.*) Il se dit par corruption du mot *Crêpodaille.* Sorte de crêpe fort délié et fort cher.

CRAPAUDIÈRE, s. f. *kra-pô-diè-re.* Lieu où se trouvent beaucoup de crapauds. Fig. Lieu bas, sale, etc.

CRAPAUDINE, subst. fém. *kra-pô-di-ne.* Espèce de pierre qu'on croyait autrefois se trouver dans la tête du crapaud, et qui est une dent ou un palais de poisson pétrifié.

CRAPAUDINE, s. fém. Plante vulnéraire qui croît dans les lieux incultes. Morceau de fer creux, dans lequel entre le gond d'une porte. Plaque de plomb mise à l'entrée d'un tuyau de bassin. *A la crapaudine*, t. de cuisine qu'on emploie en parlant des pigeons ouverts, aplatis, et rôtis sur le gril.

CRAPOUSSIN, INE, subst. *kra-pou-cein.* Personne petite et contrefaite. Il est familier.

CRAPULE, s. f. Excès de boire et de manger passé en habitude.

CRAPULER, v. n. *kra-pu-lé.* Etre dans la crapule.

CRAPULEUX, EUSE, adj. *krapuleu.* Qui aime la crapule.

CRAQUELIN, s. m. *kra-ke-lein.* Espèce de gâteau qui craque sous les dents lorsqu'on le mange.

CRAQUEMENT, s. masc. *kra-ke-man.* Son que font certains corps en craquant.

CRAQUER, v. n *kra-ké.* Il se dit pour exprimer le bruit que font certains corps en se frottant violamment, ou en éclatant. Pop. Il signifie mentir, hâbler.

CRAQUERIE, subst. fém. *kra-ke-ri-e.* Menterie, hâblerie. Il est fam.

CRAQUETEMENT, subst. m. Convulsion dans les muscles des mâchoires. *Voyez* CRAQUEMENT.

CRAQUETER, v. n. fréquent. *kra-ce-té.* Craquer souvent et avec un petit bruit.

CRAQUEUR, EUSE, subst. Qui ne fait que mentir, ou se vanter faussement.

CRASE, s. f. *Voyez* SYNÉRÈSE.

* **CRASSAMENTUM**, subst. masc. Partie rouge du sang.

CRASSANE, s. f. Sorte de poire de bon goût.

CRASSE, subst. fém. *kra-ce.* Ordure qui s'amasse sur la peau, dans le poil de l'animal. *Des métaux*, certaine ordure qui sort des métaux quand on les fond. *Crasse du collège, de l'école*, rusticité, défaut de politesse de ceux qui ont toujours demeuré dans le collège, et qui n'ont guère fréquenté le monde. Naissance obscure. *Il est né dans la crasse.* Il se prend aussi quelquefois pour une avarice solide. *Il a toujours vécu dans la crasse.*

CRASSE, adject. qui n'est d'usage qu'au fém. Grossier, épais. Fig. *Ignorance crasse*, grossière et inexcusable.

CRASSES, s. f. plur. Ecailles qui se séparent de quelques métaux lorsqu'on les les frappe à coups de marteau.

CRASSEUX, EUSE. s. et adj. Couvert de crasse. Figur. Sordidement avare.

CRATÈRE, s. m. Espèce de tasse à boire en usage chez les Romains. La bouche d'un volcan.

CRATICULER, v. actif. *kra-ti-culé.* t. de peinture et de gravure. Réduire par le moyen de plusieurs carreaux, un tableau ou un dessein pour les copier.

CRAVAN, s. m. Oiseau aquatique de la grosseur d'un canard, et dont le plumage est noir. Coquillage qui s'attache aux vaisseaux qui sont long-temps en mer.

CRAVATTE, s. m. Cheval de Croatie. C'est aussi le nom d'une certaine milice à cheval.

CRAVATE, s. fém. Linge, mousseline qui se met autour du cou, et qui se noue par devant.

CRAYON, s. m. *kré-ion.* Petit morceau de pierre colorée pour tracer des lignes, pour dessiner. Le portrait d'une personne fait avec le crayon. Fig. La description qu'on fait de quelque personne. La première idée, le premier dessin d'un tableau qu'on trace avec le crayon. Il se dit aussi fig. des ouvrages d'esprit. *Ce n'est encore qu'un crayon.*

CRAYONNER, v. act. *krè-io-né* Dessiner avec le crayon. Dessiner grossièrement, mettre seulement les premiers traits.

CRAYONNEUR, subst. masc. Celui qui crayonne.

CRAYONNEUX, EUSE, adj. De la nature du crayon.

CRÉANCE, subst. fém. Dette active. Ce qu'un souverain confie à un ministre, pour en traiter avec un autre souverain. *Lettre de créance*, lettre qui porte créance. En t. de vénerie, *Chien de bonne créance*, chien sûr, et en t. de faucon. *Oiseau de peu de créance*, oiseau peu sûr.

CRÉANCIER, IÈRE, s. *kré-an-cié.* A qui il est dû de l'argent.

CRÉAT, s. m. *kré-a.* Sous-écuyer d'une académie à monter à cheval.

CRÉATEUR, s. m. Qui crée et tire du néant. *Dieu est le créateur de toutes choses.* Inventeur dans quelque genre que ce soit. Il s'emploie aussi adjectiv. *Génie créateur, imagination créatrice.*

CRÉATION, s. fém. *kré-a-cion.* Action de créer. Figurém. Nouvel établissement. *La création d'un tribunal.*

CRÉATURE, s. fém. Un être créé. Personne. *Cet homme est la meilleure créature du monde.* Il se dit plus ordinairement des femmes, et souvent en mauvaise part. *C'est une créature de mauvaise vie.* Fig. Celui qui doit sa fortune à un grand, à ministre.

CRÉCELLE, s. fém. *kré-cè-le.* Moulinet de bois dont on se sert, au lieu de cloches, le jeudi et le vendredi de la semaine sainte.

CRÉCERELLE, subst. fém. *kré-ce-rè-le.* Oiseau de proie.

CRÈCHE, s. fém. Mangeoire de bœufs, des brebis, etc. *La sainte crèche*, la crèche où N. S. fut mis, au moment de sa naissance, dans l'étable de Bethléem. En architecture, espèce d'éperon bordé d'une file de pieux, et rempli de maçonnerie devant et derrière les avant-becs de la pile d'un pont de pierre.

CRÉDENCE, s. fém. *kré-dan-ce.* Petite table à côté de l'autel, sur laquelle on met les burettes, etc.

CRÉDIBILITÉ, s. f. t. dogmatiq. Il n'est d'usage qu'en cette phrase, *Motifs de crédibilité*, motifs que l'on a pour croire une chose.

CRÉDIT, s. m. *kré-di.* Réputation où l'on est d'être solvable. Figur. Autorité, pouvoir, considération. *Avoir du crédit sur l'esprit de quelqu'un. Lettre de crédit*, dont le porteur peut toucher de l'argent de ceux à qui elle est adressée. *Faire crédit*, donner des marchandises sans exiger qu'on paye sur le

champ. *A crédit*, en vain, sans profit. Sans preuve, sans fondement. *Avancer une chose à crédit.*

CRÉDITER, v. act. Ecrire sur son journal ce qu'on paye, ou ce qu'on reçoit.

CRÉDO, s. m. Le symbole des Apôtres.

CRÉDULE, adj. de t. g. Qui croit trop facilement.

CRÉDULITÉ, s. f. Facilité à croire sur un fondement bien léger.

CRÉER, v. a. *kré-é.* Tirer du néant, donner l'être, faire une chose de rien. *Dieu a créé le ciel et la terre.* Il se dit aussi des choses dont les hommes sont les inventeurs. *Il a créé son art.* Etablir. *Créer un tribunal. Des dettes*, en contracter. *Une rente une pension*, constituer sur soi une rente, une pension.

CRÉMAILLÈRE, subst. f. *kré-ma-gli-è-re.* (m. les *ll.*) Instrument de cuisine. Fers qui se mettent à des chaises et lits de repos, pour abaisser et relever le dossier.

CRÉMAILLON, subst. masc. *kré-ma-glion.* (mouillez les *ll.*) Petite crémaillère qui s'accroche à une plus grande.

CRÊME, s. f. La partie la plus grasse du lait, avec lequelle on fait le beurre. Fig. Ce qu'il y a de meilleur en quelque chose. Figur. *Crême fouettée*, discours brillant, mais sans solidité. *De tartre*, sorte de sel tiré du tartre de vin.

CRÉMENT, s. masc. *kré-man.* terme de grammaire. Augmentation d'une ou de plusieurs syllabes dans un mot

CRÊMER, v. n. *krè-mé.* Se dit du lait quand il fait la crême.

CREMIÈRE, s. f. Femme qui vend de la crême.

CRÉNEAU, s. m. *kré-nô.* Une des pièces de maçonnerie coupées en forme de dent, placée au haut des anciens murs de ville ou de château.

CRÉNELAGE, s. m. Gordon fait sur l'épaisseur d'une pièce de monnaie.

CRÉNELER, v. a. *kré-ne-lé.* Faire des créneaux.

CRÉNELÉ, ÉE, part. et adj. t. de blason. *Pal crénelé, etc.*

CRÉNELURE, s. f. Dentelure faite en créneaux.

CREOLE, subst. masc. et fém. Européen d'origine, né en Amérique.

* CRÊPAGE, s. masc. Apprêt que l'on donne au crêpe.

CRÊPE, s. masc. Sorte d'étoffe un peu frisé et fort claire. On le dit absolument du crêpe qu'on met au chapeau quand on porte le deuil. *Crêpe lisse*, qui n'est pas frisé. s. f. Pâte semblable à celle des beignets, et qu'on fait cuire en l'étendant fort mince sur la poêle.

CRÊPER, v. act. *kré-pé.* Friser en manière de crêpe. On dit aussi, *Se crêper.*

CRÊPÉ, ÉE, part. et adj. *Cheveux crêpés.*

CRÉPI, subst. masc. Enduit fait sur une muraille avec du mortier

CREPIN, s. m. *kré-pein. Perdre* ou *porter son saint-crépin*, tout ce qu'on a. Les cordonniers qui courent le pays portent leurs outils dans un sac qu'ils appellent, *Un saint-crépin.*

CRÉPINE, subst. fém. Frange tissue et ouvragée par le haut.

* CRÉPINETTE, s. f. Saucisse entourée de graisse.

CRÉPIR, v. a. Enduire une muraille de mortier. *Le cuir*, lui faire venir le grain. *Le crin*, le faire bouillir pour le friser.

CRÉPISSURE, subst. fém. Le crépi d'une muraille.

CRÉPITATION, s. f. *kré-pi-ta-cion.* Bruit redoublé d'une flamme vive qui pétille.

CRÉPODAILLE, V. CRAPAUDAILLE.

CRÉPON, subst. m. Sorte d'étoffe de laine ou de soie un peu frisée.

CRÉPU, UE, adj. Fort frisé. Il ne se dit que des cheveux.

CRÉPUSCULE, s. m. Lumière qui reste après le soleil couché, et qui précède son lever.

CRÉQUIER, subst. masc. *kré-kié.* Prunier sauvage. Le créquier, en blason, il ressemble à un chandelier à sept branches.

* CRESSERELLE, subst. fém. Espèce de faucon.

CRESSON, s. m. *krè-son.* Sorte d'herbe antiscorbutique qui croit dans les eaux vives, et qu'on mange ordinairement crue.

CRESSONNIÈRE, subs. fém. *kré-so-niè-re.* Lieu où croit le cresson.

CRÊTE, s. fém. Morceau de chair rouge qui vient sur la tête de certains oiseaux. La huppe que quelques oiseaux ont sur la tête. Partie relevée qui se trouve sur la tête de quelques serpens. Rangée d'arêtes que quelques poissons ont sur la tête. Le haut de la terre qui est relevée sur les bords des fossés dans les champs. *La crête d'un fossé.* Il se dit aussi de la partie la plus relevée d'une montagne, d'un rocher. Fig. et famil. *Lever la crête*, s'enorgueillir, s'en faire accroire. *Baisser la crête*, perdre son orgueil, de ses forces. *Rabattre la crête à quelqu'un*, rabattre son orgueil.

CRÊTE-DE-COQ, s. f. Espèce de pédiculaire très-commune dans les prés.

CRÊTÉ, ÉE, part. du v. *Crêter*, qui n'est pas en usage. *Un coq bien crêté.*

* CRÊTELER, v. n. *krè-te-lé.* Il se dit du cri de la poule quand elle a pondu.

* CRÊTES, s. f. pl. Arêtières de plâtre dont on scelle les tuiles faîtières.

CRETONNE, s. f. Sorte de toile blanche.

CREUSER, v. act. *kreu-zé.* Rendre creux Figur. Approfondir quelque chose. On dit absolument, *creuser en terre* ou *sous terre. Creuser dans une matière, dans une affaire, Se creuser le cerveau*, se fatiguer à approfondir certaine matière.

CREUSET, s. masc. *kreu-zé.* Vaisseau de terre dans lequel on fait fondre les métaux. Fig. Epreuve. *Sa vertu a été mise au creuset.*

CREUX, EUSE, adj. *kreu, eu-ze.* Qui a une cavité intérieure. Profond. Figurém. Visionnaire, chimérique. *Esprit, cerveau creux. Avoir les yeux creux*, fort enfoncés dans la tête.

CREUX, s. masc. *kreu.* Cavité. Moule pour mouler et imprimer quelque figure de relief.

CREVAILLE, s. f. *kre-va-glie* (mouillez les *ll.*) Repas où l'on se pique de manger par excès. Il est pop.

CREVASSE, s. fém. *kre-va-ce.* Fente.

CREVASSER, v. a. Faire des crevasses. On dit aussi, *Se crevasser.*

CRÈVE-CŒUR, subst. m. *krè-ve-keur.* Grand déplaisir. Il est familier.

CREVER, v. act. *kre-vé.* Faire éclater. Rompre avec effort. *Les eaux ont crevé la digue. Un cheval*, le fatiguer si fort qu'il en meure. Fig. et famil. Soûler. *Il les creva de bonne chère.* On dit aussi fig. *Se crever de travail, de fatigue, de bonne chère.* Travailler, boire et manger avec excès.

CREVER, v. n. S'ouvrir et se rompre par un effort violent. On dit figurém. et famil. *Crever de rire*, rire avec excès. *De biens*, regorger de biens. *D'orgueil, de dépit, de rage, d'envie*, être rempli d'orgueil, de dépit, etc. Mourir. *Il avala du poison, et en creva.* Famil.

CREVETTE, subst. fém. *kre-vè-te.* Petite écrevisse de mer.

CRI, s. m. Voix haute et poussée avec effort. Il se dit aussi de la voix ordinaire de certains oiseaux. *Cri de la corneille, de la chouette.* Fig. Plainte, gémissement. Proclamation de la part du magistrat, etc. *Il n'y a qu'un cri sur cette personne*, tout le monde en parle de la même manière.

CRIAILLER, v. n. *kri-a-glié.* (m. les *ll.*) Crier beaucoup pour peu de chose. Fam.

CRIAILLERIE, subst. f. *kri-a-glie-ri-e*, Crierie qui recommence souvent. Fam.

CRIAILLEUR, EUSE, subst. *kri-a-glieur.* Qui criaille. Il est familier.

CRIANT, ANTE, adectif. *kri-an.* Qui excite à se plaindre hautement. *Injustice criante.*

CRIARD, ARDE, adj. *kri-ar.* Qui crie, qui gronde souvent sans sujet. *Dettes criardes*; ce qui est dû à divers créanciers pour fournitures, alimens, etc.

* CRIARDE, s. fém. Grosse toile gommée qui ne se frotte point sans faire du bruit.

CRIBLE, subst. masc. Instrument pour nettoyer.

CRIBLER, v. a. *kri-blé.* Nettoyer le blé avec le crible.

CRIBLÉ, ÉE, partic. Fig. *Criblé de coups*, couvert de blessures.

CRIBLEUR, s. m. Qui crible le blé.

CRIBLEUX, adj. m. *kri-bleu.* t. d'anatom. *Os cribleux*, petit os qui est au haut du nez, et qui est percé comme un crible.

* CRIBLURE, s. fém. Ordures séparées du blé par le crible.

CRIBRATION, subst. fém. *kri-bra-cion.* t. de chimie. Séparation des parties les plus déliées des médicamens, d'avec les plus grossières.

CRIC, s. m. *kri.* Machine à roue de fer, avec une manivelle propre à lever de terre de lourds fardeaux.

* CRIC-CRAC, *kric-krac.* Mot pour exprimer le bruit que fait une chose que l'on déchire.

* CRICOIDE, s. m. et adj. *kri-co-i-de.* t. d'anat. Il se dit d'un des cartilages du larynx.

CRI-CRI, s. m. Grillon domestique.

CRIÉE, s. fém. Proclamation en justice pour vendre des biens.

CRIER, v. n. *kri-é.* Jeter un ou plusieurs cris. Il se dit figurém. d'une chose dure qui, se frottant durement contre d'autres, rend un son aigre. Prononcer quelques paroles d'un ton de voix élevé. *Crier aux armes, au secours. Il ne saurait disputer sans crier.* Se plaindre hautement et avec aigreur. *Tout le monde crie de cela.* On dit aussi figur. que *Le sang du juste crie vengeance*, pour dire, qu'il demande vengeance. Blâmer publiquement. *Il crie partout contre moi.* Proclamer par autorité de justice. *On a crié à son de trompe*, etc. Proclamer en public, *Crier du vin à cinq sous.*

CRIERIE, subst. fém. Bruit qu'on fait en criant. Il est familier.

CRIEUR, EUSE, s. Qui crie, qui fait du bruit. Il se dit aussi de ceux qui vont crier par la ville, pour avertir qu'il y a quelque chose à vendre, que l'on a perdu quelque chose. Il se dit encore de ces gens qui vont crier du fruit, de vieux chapeaux, etc.

CRIME, s. m. Action méchante et punissable par les lois. Péché mortel.

CRIMINALISER, v. act. *kri-mi-na-li-zé.* terme de pratiq. Rendre criminel.

CRIMINALISTE, subst. m. Auteur qui a écrit sur les matières criminelles.

* CRIMINALITÉ, s. fém. Qualité de ce qui est criminel. Jurispr.

CRIMINEL, ELLE, adject. Coupable de quelque crime, et en parlant des choses, condamnable. Il se prend aussi substantiv. *Un criminel.*

CRIMINELLEMENT, adv. *kri-mi-nè-le-man.* D'une manière criminelle.

CRIN, subst. m. *krein.* Poil long et rude du cou et de la queue des chevaux. Nom qu'on donne dans les mines à une interruption du filon, causée par l'approche d'un banc de pierre.

CRINIER, s. masc. Celui qui prépare le crin pour être employé.

CRINIÈRE, s. f. Tout le crin qui est sur le cou d'un cheval, d'un lion. Figurém. Vilaine chevelure, vilaine perruque.

CRINON, subst. masc. Petit ver qui s'engendre sous la peau.

CRIQUE, subst. fém. *kri-ke.* Petit port où de petits vaisseaux peuvent se retirer.

CRIQUET, s. m. *kri-kè.* Petit cheval faible et de vil prix.

CRISE, s. f. *kri-ze.* Effort que fait la nature dans les maladies, pour se débarrasser de la matière qui les cause. *Cette affaire est dans sa crise*, elle est sur le point d'être décidée de manière ou d'autre.

CRISPATION, s. f. *kris-pa-cion.* Resserrement des choses qui se replient sur elles-mêmes par l'approche du feu, ou par quel-

qu'autre cause. En médecine, effet à peu près pareil qui arrive dans les entrailles, dans les nerfs, etc.

CRISPER, v. a. Causer de la crispation. verbe réc. Se crisper.

CRISTAL, s. m. Pierre transparente. Espèce de verre net et clair comme le vrai cristal. On dit poétiq. *Le cristal des eaux*, *des fontaines*. En t. de chimie, certaines matières congelées en forme de cristal.

CRISTALLIN, s. masc. *kris-ta-lein*. Une des humeurs de l'œil.

CRISTALIN, INE, adj. Qui est clair et transparent comme du cristal. *Eaux cristallines*.

CRISTALLISATION, s. fém. *kris-ta-li-za-cion*. Action de cristalliser. Corps cristallisé.

CRISTALLISER, verbe act. *kris-ta-li-zé*. Congeler en manière de cristal. On dit aussi, *Se cristalliser*.

CRITERIUM, s. m. *kri-té-ri-ome*. t. dogmatique. Marque de la vérité.

CRITIQUABLE, adj. de t. g. *kri-ti-ka-ble*. Qui peut être critiqué.

• CRITIQUE, adj. de t. g. *kri-ti-ke*. Il se dit, en médecine, du jour où il arrive ordinairement quelque crise. Il se dit aussi d'une dissertation où l'on examine un ouvrage d'esprit, d'une disposition à censurer trop légèrement. *Discours critique*, *esprit critique*.

CRITIQUE, s. masc. Celui qui examine des ouvrages d'esprit pour en porter son jugement. Censeur qui blâme tout.

CRITIQUE, subst. fém. L'art de juger d'un ouvrage d'esprit. Dissertation faite pour examiner un ouvrage d'esprit. Censure maligne de la conduite d'autrui, ou de ses ouvrages.

CRITIQUER, v. a. *kri-ti-ké*. Censurer.

* CRITOMANCIE, subst. fém. Sorte de divination.

CROASSEMENT, s. masc. *kro-a-ce-man*. Cri des corbeaux.

CROASSER, v. n. *kro-a-cé*. Il se dit du cri des corbeaux.

* CROATE, s. et adj. De Croatie.

CROC, s. m. *krok*. Instrument à pointe courbée. Dans de certains animaux. Figur. et populair. Suppôt de mauvais lieux et de jeux défendus.

CROC, Mot du style familier, servant à exprimer le bruit que font sous la dent des choses sèches et dures.

CROC-EN-JAMBE, s. m. Tour de lutte pour faire manquer le pied à celui avec qui l'on est aux prises, et pour le faire tomber. Fig. et famil. L'adresse avec laquelle on supplante quelqu'un.

CROCHE, adject. de tout genre. Courbé, tortu.

CROCHE, subst. fém. terme de musique. Note de musique crochue par un bout.

CROCHET, subst. masc. *kro chè*. Petit croc. Instrument à peser, nommé autrement *Peson* ou *Romaine*. Dents aiguës et perçantes de quelques animaux. Ce que les porte-faix s'attachent sur le dos pour porter leurs fardeaux. Instrument de chirurgie. En t. d'imprimerie, figure courbe, pour marquer une parenthèse, etc.

CROCHETER, v. act. *kro-che-té*. Ouvrir une porte avec un crochet.

CROCHETEUR, s. m. Porte-faix. On dit aussi, *crocheteur de serrures*, *de portes*.

CROCHU, UE, adj. Croche.

CROCODILE, subst. masc. Animal quadrupède et amphibie.

CROIRE, v. a. *kroa-re*. *Je crois*, *tu crois*, *il croit*; *nous croyons*, *vous croyez*, *ils croient*. *Je croyais*, *nous croyions*, *vous croyiez*, *ils croyaient*. *Crois*. *Que je crois*, *que nous croyions*. *Que je crusse*, *que tu crusses*, *qu'il crût*; *que nous crussions*, *que vous crussiez*, *qu'ils crussent*. *Croyant*. Estimer une chose véritable. Ajouter foi à quelqu'un. Estimer, penser, présumer, avoir opinion que... On dit aussi, *Se croire*. *Il se croit habile*. v. n. Avoir la foi. *Croire en Dieu*. En ce sens, il est aussi actif. *Croire l'Evangile*.

CROISADE, subst. fém. *kroa-za-de*. Ligue faite contre les infidèles ainsi nommée, parce que ceux qui s'y engageaient portaient une croix sur leur habit.

CROISÉE, s. fém. *kroa-zé-e*. Fenêtre, ouverture pour donner du jour à un bâtiment. La menuiserie garnie de verre qui sert à fermer cette ouverture.

CROISEMENT, s. masc. Action de deux corps qui se croisent.

CROISER, v. act. *kroa-zé*. Mettre quelque chose en forme de croix. Traverser. *Un lièvre qui croise le chemin*. Fig. *Croiser quelqu'un*, le traverser dans ses desseins. Rayer, en passant la plume sur une écriture.

CROISER, v. n. Il se dit des robes, des habits, etc., dont les côtés passent l'un sur l'autre. En t. de marine, aller, venir plusieurs fois, en traversant le même espace.

SE CROISER, verbe récip. S'engager, par un lien solennel, dans une croisade. Se traverser, se rencontrer.

* CROISÉ, ÉE, part. et adj. *Etoffe croisée*, dont les fils sont entrelacés. Fam. *Demeurer les bras croisés*, rester oisif.

CROISÉS, s. m. plur. Ceux qui ont pris autrefois la croix pour la guerre sainte.

CROISETTE, s. f. *kroa-zè-te*. Plante.

CROISEUR, substant. masc. *kroa-zeur*. Capitaine d'un vaisseau en croisière.

CROISIÈRE, s. fém. Certaine étendue de mer dans laquelle les vaisseaux croisent.

CROISILLON, subst. masc. *kroa-si-glion*. Travers d'une croix, d'une croisée.

CROISSANCE, subst. fém. *kroa-san-ce*. Augmentation en grandeur.

CROISSANT, subst. masc. *kroa-san*. Figure de la nouvelle lune jusqu'à son premier quartier. Figurément et poétiquem. *L'empire du croissant*, l'empire Turc. Instrument de jardinier, pour tondre les palissades. Branches de fer recourbée qu'on scelle dans les jambages des cheminées pour y mettre des pelles à feu, les pincettes, etc.

CROISURE, subst. fém. *kroa-zu-re*. Tissure d'une étoffe croisée.

CROITRE, v. n. *kroâ-tre.* Devenir plus grand, en parlant des animaux et des végétaux. Augmenter de quelque manière que ce soit. *La lune, la lumière croît.* Multiplier. *Sa famille a bien crû, il a six enfans.* Il se dit aussi des herbes, des plantes, des fruits, et alors il signifie, venir et être produit.

CROIX, s. f. *kroa.* Espèce de gibet où l'on attachait autrefois les criminels pour les faire mourir. Figurém. Affliction que Dieu nous envoie. Figure de bois, d'argent, etc. représentant la croix de Jésus-Christ. Un des côtés d'une pièce de monnaie.

CROIX DE PAR DIEU, s. fém. L'*a*, *b*, *c*, ou l'alphabet pour apprendre à lire. Figurém. Le commencement de quelque chose.

CROMORNE, s. masc. Tuyau des jeux de l'orgue à l'unisson de la trompette.

CRON, subst. masc. Sable ou amas de petites coquilles qui se trouvent dans le sein de la terre.

CRONE, s. masc. t. de marine. Machine qui sert dans les ports pour charger et décharger les navires.

CROQUANT, s. masc. *kro-kan.* Homme de néant. Il est famil. *Croquans*, certains paysans qui se révoltèrent en Guienne sous Henri IV et sous Louis XIII.

CROQUANT, ANTE, adj. Qui croque sous la dent. On dit absolument, *Une croquante*, pour dire, une tourte croquante.

CROQUE-AU-SEL, façon de parler adverbiale. On dit, *Manger quelque chose à la croque-au-sel*, pour dire, la manger sans autre assaisonnement que le sel.

CROQUER, v. n. *kro-ké.* Il se dit des choses sèches et dures qui font du bruit sous la dent. V. a. Manger des choses qui font du bruit sous la dent. Manger avidement. En t. de peinture, peindre ou dessiner grossièrement. Il se dit figur. des ouvrages d'esprit où l'on a pas mis la dernière main.

CROQUET, subst. masc. *kro-kè.* Sorte de pain d'épice mince et sec.

* **CROQUEUR**, s. masc. t. burlesque. Celui qui attrape, qui croque.

CROQUIGNOLE, subst. f. *kro-ki-gno-le.* (mouillez le *gn.*) Chiquenaude sur le nez. Petite patisserie croquante.

CROQUIS, s. masc. *kro-ki.* t. de peinture. Esquisse, première pensée d'un peintre. On le dit aussi des ouvrages d'esprit restés imparfaits.

CROSSE, subst. f. *kro-ce.* Bâton pastoral d'évêque ou d'abbé. Bâton courbé par le bout, avec lequel on pousse une balle, une pierre, etc. Dans un fusil, la partie courbe du fût.

CROSSÉ, **ÉE**, adject. Qui a droit de porter la crosse.

CROSSER, v. n. Pousser une balle, une pierre, avec une crosse. Fig. et fam. Traiter avec un grand mépris. *C'est un homme à crosser.* Il est actif dans ce sens

CROSSETTE, s. fém. *kro-cè-te.* terme d'agriculture. Branche de vigne où l'on laisse un peu de bois de l'année précédente.

CROSSEUR, subst. m. Qui crosse.

* **CROTALAIRE**, subst. f. *kro-ta-lè-re.* Plante dont la semence est purgative.

CROTAPHITE, adj. *kro-ta-fi-te.* Il se dit d'un muscle qui relève la mâchoire inférieure.

* **CROTONS**, s. m. pl. Dans les raffineries de sucre, on nomme ainsi les morceaux de sucre pilés qui n'ont pu passer par le crible.

CROTTE, subst. f. *kro-te.* Boue. Fiente de certains animaux, comme brebis, chèvres, lapins et autres quadrupèdes.

CROTTER, verbe a. *kro-té.* Salir avec la crotte. On dit aussi, *Se crotter.*

CROTTÉ, **ÉE**, part. et adj. *Poëte crotté*, méchant poëte.

CROTTIN, s. masc. *kro-tein.* Excrémens des chevaux, des moutons, etc.

CROULANT, **ANTE**, adj. *krou-lan.* Qui croule. *Edifice croulant.*

CROULEMENT, subst. m. *krou-le-man.* Ebranlement.

CROULER, v. neutre. *krou-lé.* Tomber en s'affaissant. En t. de marine, *crouler un bâtiment*, le lancer, *crouler la queue*, se dit en terme de chasse, d'un cerf qui fuit.

CROULIER, **ÈRE**, adject. *krou-lié.* Se dit des terres dont le fond est mouvant.

* **CROUP**, subst. masc. *kroup.* Maladie. Angine membraneuse du larynx.

CROUPADE, s. fem. t. de manége. Saut plus relevé que la courbette.

CROUPE, s. fém. Les hanches et le haut des fesses d'une bête de monture. Sommet d'une montagne. Intérêt dans une entreprise de finance.

CROUPÉ, **ÉE**, adj. *Bien croupé*, qui a une belle croupe.

CROUPIER, s. masc. *krou-pié.* Qui est de part au jeu avec celui qui tient la carte ou le dé. Celui qui prête de l'argent aux gens d'affaires, et qui a part au profit. A la bassette, celui qui assiste le banquier, et qui l'avertit des cartes qui gagnent.

CROUPIÈRE, s. fém morceau de cuir, rembourré que l'on passe sous la queue d'un cheval. En terme de marine, câble qui arrête un vaisseau par son arrière. *Tailler des croupières à quelqu'un*, lui donner bien des affaires Prov.

CROUPION, s. m. Extrémité inférieure de l'échine de l'homme. Partie où tiennent les plumes de la queue d'un oiseau.

CROUPIR, v. n. Il se dit des eaux qui, faute de mouvement se corrompent. Il se dit aussi des enfants au maillot et des personnes malades qu'on n'a pas soin de changer assez souvent de linges. Figur. *Croupir dans le vice, etc.*, y demeurer long-temps.

CROUPISSANT, **ANTE**, adj. *krou-pi-san.* *Eaux croupissantes*, qui croupissent.

* **CROUPON**, s. m. Cuir de bœuf ou de vache qui n'a ni tête ni ventre.

CROUSTILLE, s. f. *krous-ti-glie.* (m. les *ll.*) Petite croûte de pain. Il est fam.

CROUSTILLER, v. n. *krous-ti-glié.* Manger de petites croûtes pour boire après le repas. Il est fam.

CROUSTILLEUSEMENT, adver. *krous-ti-glieu-ze-man*. D'une manière bouffonne et plaisante. Il est populaire.

CROUSTILLEUX, EUSE, adject. *krous-ti-glieu*. Il n'est d'usage qu'au figuré, pour dire plaisant, drôle.

CROUTE, subst fém. *kroû-te*. Partie extérieure du pain durci par la cuisson. La pâte cuite qui renferme la viande d'un pâté, d'une tourte, etc. Tout ce qui s'attache et se durcit sur quelque chose. Mauvais tableau.

CROUTELETTE, s. f. *kroû-te-lè-te*. Petite croûte.

CROUTIER, s. masc. *kroû-tié*. Mauvais peintre.

CROUTON, s. m. *kroû-ton*. Morceau de croute de pain.

CROYABLE, adj. de tout g. *kroa-ia-ble*. Qui peut ou qui doit être cru.

CROYANCE, s. f. *kro-aian-ce*. Sentiment, opinion. Ce qu'on croit dans une religion.

CROYANT, ANTE, subst. Qui croit ce que la religion enseigne.

CRU, s. m. Terroir où quelque chose croît.

CRU, UE, adj. Qui n'est point cuit. Difficile à digérer. *Soie crue*, ni lavée, ni teinte. Il se dit en médecine, des humeurs qui ne sont pas assez cuites par la chaleur naturelle. *Les humeurs sont crues*. On le dit figurém. d'une parole, d'une nouvelle fâcheuse qu'on ne prend pas la peine d'adoucir. *Une parole bien crue. Il lui annonça cette nouvelle toute crue*, adv. Sur la peau nue.

CRUAUTÉ, subst. fém. *kru-ô-té*. Inhumanité, inclination à répandre ou à voir répandre le sang. Action cruelle, ou simplement, chose fâcheuse et insupportable. *Quelle cruauté de se voir trahi par ses amis!* Fig. Rigueur. *La cruauté du sort, d'une maîtresse.*

CRUCHE, s. fém. Vase de terre ou de grès à anse. Fig. et fam. Stupide, sot.

CRUCHÉE, s. fém. Ce que peut contenir une cruche.

† CRUCHERIE, s. f. Bêtise. Il est fam. et peu usité.

CRUCHON, s. m. Petite cruche.

CRUCIAL, ALE, adj. Fait en croix. *Incision cruciale.*

CRUCIFÈRE, adj. de tout g. terme de botanique. Il se dit des plantes dont les fleurs sont disposées en croix.

CRUCIFIEMENT, subst. masc. *kru-ci-fi-man*. L'action de crucifier. Tableau où le crucifiement de J.-C. est représenté.

CRUCIFIER, v. a. Mettre en croix.

CRUCIFIÉ, ÉE, participe.

CRUCIFIX, s. m. *kru-ci-fi*. Figure ou représentation de J.-C. en croix.

CRUDITÉ, s. fém. Qualité de ce qui est cru. *Des humeurs*, mauvaise qualité des humeurs qui ne sont pas digérées. Au pl. Indigestion. *Ces viandes causent des crudités. Manger des crudités*, des mets crus et indigestes. En peinture, il se dit des lumières, des couleurs trop entières et trop fortes.

CRUE, subst. fém. *krue*. Augmentation. *La crue des eaux, des tailles.* Croissance, en parlant des arbres, et mêmes des hommes. En t. de pratique et en fait d'inventaire, le cinquième denier au-dessus de la prisée.

CRUEL, ELLE, adjectif. Inhumain, qui aime le sang. Il se dit aussi de quelques animaux, et figurément, du sort, de la fortune. En parlant des choses, fâcheux, douloureux, insupportable.

CRUELLEMENT, adv. *kru-è-le-man*. Avec cruauté.

CRUMENT, adv. *krû-man*. D'une manière dure, sans ménagement.

* CRUPELLAIRE, s. m. Soldat gaulois armé de toutes pièces.

CRURAL, ALE, adj. t. d'anat. Il se dit d'un des muscles de la jambe, d'une artère, d'une veine.

CRUSTACÉ, ÉE, adj. t. d'histoire naturelle. Il se dit des poissons couverts d'écailles. Il est aussi substantif.

CRUZADE, s. fém. Monnaie d'argent de Portugal, de la valeur d'environ deux livres de France.

CRYPTE, s. f. *krip-te*. Lieu souterrain où l'on enterrait les morts dans certaines églises. t. d'anat. Partie qui présente un orifice en forme de petite fosse.

C-SOL-UT, t. de musique, par lequel on désigne la note et le ton d'*ut*.

CUBE, s. m. Corps solide qui a six faces carrées égales. Il est quelquefois adj. *Pied cube, racine cube.*

* CUBÈBE, s. fém. Nom d'un arbre des Indes, et celui de son fruit.

CUBIQUE, adj. de t. g. *ku-bi-ke*. Qui appartient au cube.

CUBITAL, ALE, adj. Qui appartient au coude. *Nerf cubital. Artère cubitale.*

CUBITUS, s. m. *ku-bi-tues*. t. d'anatom. emprunté du latin. Os de l'avant-bras.

CUBOIDE, s. m. *ku-bo-i-de*. t. d'anatom. Un des os du tarse.

* CUCERON, s. m. Petit insecte qui se met dans les légumes.

CUCUBALE, subst. f. Plante employée dans les pertes de sang. On la nomme encore, *La Paresseuse* ou *la Couchée*, parce qu'elle est rampante.

CUCULAIRE, adj. *ku-ku-lè-re*. Muscle qui est entre l'occiput et la nuque.

CUCURBITACÉ, ÉE, adj. de t. g. t. de bot. Il se dit des plantes dont les fruits approchent de ceux de la courge, du melon, de la calebasse, etc.

CUCURBITAINS, s. m. plur. *ku-kur-bi-tein*. Vers plats qui ressemblent à des pepins de courge.

CUCURBITE, subst. fém. Vaisseau pour distiller.

* CUEILLE, s. f. *keu-glie*. (m. les *ll*.) t. de marine, qui signifie un lé de toile.

CUEILLERET, s. m. *keu-glie-rè*. (m. les *ll*.) terme de pratique. Etat des cens et rentes dus et reconnus par les tenanciers d'une seigneurie.

CUEILLETTE, substant. fém. keu-glieie. (mouillez les ll.) Il se dit des fruits que l'on recueille tous les ans d'une terre. En ce sens, il est vieux. Deniers recueillis dans une quête.

* CUEILLEUR, EUSE, subst. keu-glieur. (mouillez les ll.) Qui cueille.

CUEILLIR, v. act. keu-glir. (mouil. les ll.) *Je cueille. Je cueillais. Je cueillis. Je cueillerai. Je cueillerais. Que je cueille. Cueillant.* Détacher des fruits, des fleurs, des légumes de leurs branches ou de leurs tiges. F. *Cueillir des palmes, des lauriers*, remporter des victoires. Fig.

CUEILLOIR, s. m. keu-glioar. (m. les ll.) Paniers dans lequel on met les fruits que l'on cueille.

* CUIDER, s. m. Long panier à fruits.

CUIDER, v. actif. kui-dé. Croire, penser. Vieux mot.

CUILLER, ou CUILLÈRE, subst. fém. ku-gli-è-re. (mouillez les ll.) Ustensile de table et de cuisine.

CUILLERÉE, s. f. ku-glie-ré-e. m. les ll.) Ce qui contient une cuiller.

CUILLERON, s. m. ku-glie-ron. m. les ll.) La partie creuse d'une cuiller. En t. de botanique, il se dit des parties qui ont la forme d'une cuiller.

CUILLIER, s. m. ku-glié. (mouil. les ll.) Oiseau vulgairement appelé *Spatule*.

CUINE, s. f. t. de chimie. Vaisseau de terre pour distiller l'eau-forte.

CUIR, subst. masc. La peau de l'animal, surtout quand elle est corroyée. *Cuir bouilli*, cuir cuit et préparé pour en faire quelque ustensile.

CUIRASSE, s. fém. kui-ra-ce. Armure de fer qui couvre le corps par-devant et par-derrière, depuis les épaules jusqu'à la ceinture *Endosser la cuirasse*.

CUIRASSÉ, ÉE, adj. Qui porte une cuirasse. Fig. Bien préparé à tout.

CUIRASSER, v. actif. kui-ra-cé. Revêtir quelqu'un d'une cuirasse.

CUIRASSIER, s. m. kui-ra-cié. Cavalier armé d'une cuirasse.

CUIRE, v. act. Préparer par le feu les alimens ou autre chose pour divers usages. Il se dit aussi des fruits que le soleil mûrit, et de l'action de la chaleur naturelle sur les viandes ou sur les humeurs.

CUIRE, v. neut. Être préparé par le feu. *La viande cuit.* Faire cuire le pain. *Ils sont obligés d'aller cuir au four banal*, Causer une douleur âpre et aiguë. *La main me cuit.*

CUISANT, ANTE, adject kui-zan. Apre, piquant.

CUISINE, s. fém. kui-zi-ne: Endroit de la maison où l'on apprête les viandes. L'art de les apprêter. Les gens qui servent dans la cuisine. *Il mène avec lui sa cuisine.*

CUISINER, v. n. kui-zi-né. Apprêter les viandes. Il est fam.

CUISINIER, IERE, subst. kui-zi-nié. Qui fait la cuisine.

CUISSARD, subst. m. kui-sar. Partie de l'armure qui couvrait les cuisses

CUISSE, subst. fém. kui-ce. Partie du corps d'un animal, depuis la hanche jusqu'au jarret.

*CUISSE-MADAME, substant. féminin. Sorte de poire.

CUISSON, subst. fém. Action de cuire ou de faire cuire. Douleur causée par un mal qui cuit.

CUISSOT, s. m. kui-so Cuisse de cerf, de sanglier ou de quelqu'autre bête fauve.

CUISTRE, s. m. Nom donné par injure aux valets de collége. Homme parlant et grossier. terme injurieux.

CUITE, subst. f. Cuisson, en parlant de briques, de tuiles.

CUIVRE, s. m. Métal rougeâtre, quand il est pur.

* CUIVRER, v. actif. Imiter la dorure avec du cuivre en feuille.

* CUIVREUX, EUSE, adj. kui-vreu. Qui a la couleur du cuivre. Teint.

CUL, s. m. ku. Le derrière, les fesses et le fondement. Il se dit aussi de quelques animaux. *Le cul d'un singe.* Fig. Le fond ou le derrière d'une chose.

CUL-DE-BASSE-FOSSE, s. m. Cachot.

CUL-DE-JATTE, s. m. Celui qui, étant mutilé des jambes et des cuisses, a le cul dans une jatte. Celui qui ne peut marcher.

CUL-DE-LAMPE, subst. masc. Ornement d'architecture. Fleuron, ornement à la fin d'un livre, d'un chapitre, etc.

CUL-DE-SAC, s. m. Rue sans issue.

CULASSE, s. f. Partie de derrière d'un canon, d'un pistolet, d'un fusil.

CULBUTTE, s. fém. Saut qu'on fait en mettant la tête en bas et les jambes en haut, pour retomber de l'autre côté. Chute. On dit fig. d'un homme qui d'une grande fortune, est tombé dans la pauvreté, qu'*Il a fait une grande culbutte.*

CULBUTER, v. act. kul-bu-té. Faire tomber, renverser quelqu'un cul par-dessus tête. Fig. Ruiner, détruire quelqu'un. v. n. Tomber. Fig. Être ruiné.

CULBUTÉ, ÉE, part.

CULBUTIS, subst. masc. Amas confus de choses culbutées. Fam.

CULÉE, substant. fém. Massif de pierres qui contient la voûte des dernières arches d'un pont et toute leur poussée.

* CULER, verbe n. ku-lé. t. de marine. Aller en arrière.

* CULERON, s. m. Partie de la croupière sur laquelle pose la queue du cheval.

CULIER, adj. masc. ku-lié. Il se dit du gros boyau qui se termine à l'anus. *Boyau culier.*

* CULMINANT, adj. masc. kul-mi-nan. Il se dit du point d'un astre qui est le plus haut sur l'horizon.

CULMINATION, subst. f. kul-mi-na-cion. t. d'astronomie. Moment du passage d'un astre par le méridien.

* CULMINER, verbe n. kul-mi-né. Passer par le méridien.

CULOT, s. m. ku-lo. L'oiseau le dernier

éclos d'une couvée. Fig. et fam. Le dernier né d'une famille, le reçu d'une compagnie. La partie métallique restée au fond d'un creuset après la fusion, et qui s'est séparée des scories. La partie inférieure des lampes d'église.

CULOTTE, subst. fém. *ku-lo-te*. La partie du vêtement qui couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux.

CULOTTER, verbe a. Mettre en culotte, faire des culottes. v. r. *Se culotter*.

* CULPABILITÉ, s. f. État de responsabilité d'un fonctionnaire.

CULTE, s. masc. honneur rendu à Dieu par des actes de religion.

CULTIVATEUR, s. masc. qui cultive la terre.

CULTIVER, verbe act. *kul-ti-vé*. Donner des façons à la terre pour la rendre plus fertile. Figur. *Cultiver les sciences, les arts*, s'y adonner, *L'esprit, la mémoire*, les exercer. *La connaissance, l'amitié de quelqu'un*, prendre les soins nécessaires pour l'entretenir et l'augmenter.

CULTURE, s. f. Façon qu'on donne à la terre pour la rendre plus fertile. Il se dit aussi, au figuré, du soin qu'on prend des arts et de l'esprit.

CUMIN, s. m. *ku-mein*. Plante ombellifère.

CUMULATIF, IVE, adj. *ku-mu-la-tife*. t. de jurisprudence. Qui se fait par acclamation. *Droit cumulatif.*

CUMULATIVEMENT, adv. Par accumulation.

CUMULER, v. act. *ku-mu-lé*. Assembler, réunir plusieurs objets.

CUNÉIFORME, adj. de t. g. *ku-né-i-forme*. Qui a la forme d'un coin. Il se dit, en anatomie, de trois os du tarse, et d'un os du carpe.

CUNETTE ou CUVETTE, s. fém. *ku-nè-te*. t. de fortification. Fossé de dix-huit à vingt pieds de large, pratiqué dans le milieu d'un fossé sec.

CUPIDE, adj. de tout genre. Qui a de la cupidité, qui désire, sans modération, d'acquérir des richesses. Vieux mot depuis peu rajeuni.

CUPIDITÉ, subst. fém. Désir immodéré. Concupiscence.

CURABLE, adj. de tout genre. Qui peut être guéri. *Maladie curable.*

CURAGE, s. masc. Action de nettoyer, ou l'effet de cette action.

CURAGE, subst. masc. Plante, espèce de persicaire.

CURATELLE, s. f. *ku-ra-tèle*. Pouvoir et charge de curateur.

CURATEUR, s. masc. Qui est établi par justice pour administrer les biens de quelqu'un.

CURATIF, IVE, adj. *ku-ra-tife*. Qui se dit de certains remèdes.

CURATION, subst. f. *ku-ra-cion*. terme de médecine. Traitement d'une maladie.

CURATRICE, subst. f. Celle qui a une curatelle.

CURCUMA, s. m. Safran d'Inde, plante.

CURE, s. f. Soin, souci. Il est vieux en ce sens. En médecine, traitement d'une maladie. Remède qu'on donne à un oiseau pour le purger.

CURE, subst. f. Bénéfice ayant charge d'âmes, et la conduite spirituelle d'une paroisse. Logement du curé.

CURÉ, s. m. Prêtre pourvu d'une cure.

CURE-DENT, s. masc. *ku-re-dan*. Instrument avec lequel on se nettoie les dents.

CURÉE, s. fém. Pâture qu'on donne aux chiens de chasse.

CURE-OREILLE, subst. m. Instrument propre à se curer les oreilles.

CURER, v. a. *ku-ré*. Nettoyer un puits, un fossé, etc. Purger un oiseau de proie.

CURETTE, s. fém. *ku-rè-te*. Instrument de chirurgie en forme de petit cuiller allongée.

CUREUR, subst. m. Qui nettoie. Il n'est d'usage que dans cette phrase, *Cureur de puits.*

CURIAL, ALE, adj. Il se dit de ce qui concerne une cure.

CURIE, subst. f. Subdivision de la tribu chez les Grecs et les Romains.

CURIEUSEMENT, adv. *ku-ri-eu-ze-man*. Avec curiosité, soigneusement, exactement.

CURIEUX, EUSE, adj. *ku-rieu*. Qui a beaucoup d'envie et de soin d'apprendre, de voir, etc. En parlant des choses, il signifie, rare, nouveau, extraordinaire. Il est quelquefois subst.

CURION, subst. m. Prêtre institué par Romulus pour avoir soin des fêtes et des sacrifices particuliers à chaque curie.

* CURIONIES, s. fém. plur. Sacrifices des curies.

CURIOSITÉ, s. fém. *ku-rio-zi-té*. Passion, désir de voir, d'apprendre, etc. Chose rare et curieuse.

CUROIR, s. masc. *ku-roar*. Bâton avec lequel le laboureur cure la charrue.

CURSEUR, s. masc. t. de mathématique Petit corps qui glisse dans une fente ou coulisse pratiquée au milieu d'une règle. terme de marine. Bois qui traverse la flèche de l'arbalète.

CURSIVE, adject. fém. *Lettres cursives, écriture cursive*, lettres courantes, écriture courante.

CURULE, adj. de t. g. *Chaise curule*, qui servait à certains magistrats romains.

CURURES, subst. fém. plur. Ce qu'on trouve au font d'un puits, d'un égout qu'on nettoie.

CURVILIGNE, adj. de t. g. *kur-vi-li-gne*. Qui est formé par des lignes courbes.

CURVITÉ, s. fém. C'est la même chose que *Courbure*, qui est plus usité

CUSCUTE. Voyez BARBE-DE-MOINE.

CUSTODE, s. fém. Rideaux ou courtines qui sont dans quelques église à côté du maître autel. Le pavillon qu'on met sur le ciboire où l'on garde les hosties consacrées.

CUSTODI-NOS, s. masc. Confidentiaire. Il est du style familier.

CUTANÉ, ÉE, adj. de tout genre. Qui appartient à la peau. *Maladie cutanée.*

CUTICULE, s. f. Petite peau très-mince.

* CUTTER, subst. m. Navire anglais à une voile.

CUVE, s. f. Grand vaisseau pour fouler la vendange, pour faire la bière, etc.

CUVEAU, s. m. *ku-vô.* Petite cuve.

CUVÉE, s. m. Ce qui se fait de vin à la fois dans une cuve.

CUVELAGE, s. m. L'opération par laquelle on revêt de planches l'intérieur des puits qui descendent dans les mines.

CUVELER, v. actif. *ku-ve-lé.* Revêtir de planches les puits d'une mine.

CUVER, v. n. *ku-vé.* Demeurer dans la cuve. *Cuver son vin*, dormir, reposer après avoir bu avec excès; alors il est actif.

CUVETTE, s. f. *ku-vè-te.* Petit vaisseau en forme de cuve, où l'on jette l'eau quand on s'est lavé les mains, ou dont on a rincé les verres.

CUVIER, s. m. *ku-vié.* Cuve où l'on fait la lessive.

* CYANITE, s. f. Nom que les chimistes modernes donnent à la pierre connue sous le nom de *Schorbleu* et de *Sappare.*

CYATHE, s. m. *ci-a-te.* Mesure romaine qui contenait autant de vin qu'on en pouvait boire d'un seul trait.

CYCLE, s. m. *ci-kle.* Cercle, période. *Cycle solaire, lunaire.*

CYCLIQUE, adj. de tout genre. *ci-kli-ke.* Il se dit des poètes qui composent de petits ouvrages tels que les chansons. Il se dit aussi des poésies mêmes.

CYCLOIDE, s. f. *ci-klo-i-de.* t. de géom. Ligne courbe qui décrit un point de la circonférence d'un cercle qui avance en roulant sur un plan.

CYGNE, s. m. (mouillez le *gn.*) Oiseau. Constellation de l'hémisphère septentrional.

CYLINDRE, s. m. *ci-lein-dre.* Corps de figure longue et ronde, et d'égale grosseur partout. Gros rouleau de pierre ou de bois pour écraser les mottes d'une terre labourable.

CYLINDRE ou ROULEAU, s. m. Nom d'une classe de coquillages.

CYLINDRIQUE, adj. de t. g. *ci-lein-dri-ke.* Qui a la forme d'un cylindre.

CYMAISE, s. f *ci-mè-ze.* t. d'architect. La partie qui est à l'extrémité de la corniche et qui la termine.

CYMBALAIRE, subst. f. *cein-ba-lè-re.* Plante rampante et fort commune.

CYMBALE, subst. f. *cein-ba-le.* Chez les anciens, instrument de musique fait d'airain. Aujourd'hui on appelle *Cymbale*, deux plateaux d'airain qu'on frappe l'un contre l'autre avec mélodie.

CYNIQUE, adj. de t. g. *ci-ni-ke.* Epithète d'une secte de philosophes à qui on reprochait d'être mordans et sans pudeur, comme les chiens. Impudent, obcène. Il est aussi subst.

CYNOGLOSSE. *Voyez* LANGUE-DE-CHIEN.

CYPRÈS, subst. m. *ci-prè.* Arbre toujours vert qui s'élève droit et en pointe

CYPRÈS-PETIT. *Voyez* GARDE-ROBE.

CYSTHÉPATIQUE, adj. de tout genre. *cis-té-pa-ti-ke.* t. d'anatom. qui se dit d'un des conduits de la bile.

CYSTIQUES, subst. et adj. pl. *cis-ti-ke.* t. d'anat. Qui appartient à la vésicule du fiel. *Artère cystique.*

* CYSTITIS, subst. f. Inflammation de la vessie.

CYTISE, s. m. *ci-ti-ze.* Arbrisseau.

* CYSTOTOMIE, subst. f. Incision de la vessie pour en extraire la pierre.

CYZICÈNE, subst. m. *ci-zi-cè-ne.* C'était chez les Grecs une grande salle exposée au nord.

CZAR, s. m. *kzar.* Titre qu'on donne au souverain de Russie.

CZARIENNE, adj. fém. Majesté.

CZARINE, subst. fém. *kza-ri-ne.* Epouse du Czar, ou princesse qui est souveraine de son chef.

CZAROWITZ, s. m. Fils du Czar.

D

D, s. m. Lettre consonne, la quatrième de l'alphabet. A la fin d'un mot, devant un autre mot qui commence par une voyelle, il se prononce quelquefois comme T. *C'est un grand affronteur. Il entend à demi-mot.*

DA, particule qui ne se met jamais qu'après une affirmative ou une négative. *Oui-da. Nenni-da.* Il est famil.

D'ABORD, adv. *Voyez* ABORD.

DACTYLE, s. masc. *dac-ti-le.* Pied de vers grec ou latin, composé d'une longue et de deux brèves.

* DACTYLOLOGIE, s. fém. Art de parler par signes avec les doigts.

* DACTYLONOMIE, s. f. Art de compter par les doigts.

DADA, s. m. terme enfantin. Cheval.

DADAIS, s. masc. *da-dè.* Niais, nigaud. Famil.

* **DAGORNE**, subst. f. Vache qui a perdu une corne. Il se dit par dérision et bassement, d'une vieille femme.

DAGUE, subst. fém. *da-ghe*. Espèce de poignard.

DAGUER, v. actif. *da-ghé*. Frapper de coups de dague. Il est vieux.

DAGUES, s f. pl. Premier bois du cerf.

DAGUET, subst. fém. *da-ghè*. Jeune cerf qui est à sa première tête.

DAIGNER, v. n. *dè-gnè*. (mouill. le *gn*.) Avoir pour agréable, s'abaisser jusqu'à vouloir bien. Il est toujours suivi d'un infinitif. *Daignez m'écouter*.

DAIM, subst. m. *dein*. Bête fauve d'une grandeur moyenne entre le cerf et le chevreuil. Sa femelle se nomme *Daine*.

* **DAINTIERS**, s. m. pl. *dein-tié*. t. de vènerie. Testicule du cerf.

DAIS, s. m. *dè*. Espèce de poêle fait en forme de ciel-de-lit, avec un dossier pendant, que l'on tend dans l'appartement des Princes. Poêle qu'on tend aux églises sur le grand autel. Poêle soutenu par deux ou quatre petites colonnes, sous lequel on porte le Saint-Sacrement.

DALLE, s. fém. *da-le*. Tablette de pierre dure. *De poisson*, c'est la même chose que *Darne*. *De pompe*, petit canal que l'on met sur le pont d'un vaisseau pour recevoir l'eau.

DALMATIQUE, s. f. *dal-ma-ti-ke*. Tunique que porte les diacres et sous-diacres quand ils servent le prêtre à la messe.

DALOT, subst. masc. *da-lo*. Canal pour faire écouler les eaux d'un navire.

DAM, subst. m. *dan*. Dommage. Il n'est guère d'usage qu'en ces façons de parler : *A son dam ; à votre dam. La peine du dam*, la peine des damnés, en tant qu'il sont privés de la vision béatifique.

* **DAMAN**, subst. m. Blaireau d'Afrique, de la taille du lapin et de la forme du cochon d'Inde.

DAMAS, s. m. *da-mâ*. Etoffe de soie à fleurs. Espèce de prune. *Acier de Damas*, acier d'une trempe excellente, dont il se fait un grand débit à Damas. On dit en ce sens : *Mon sabre est un vrai Damas*.

DAMANOSIUM, subst. m. ou FLUTE DE BERGER. Plante aquatique.

DAMASQUINER, v. act. *da-mas-ki-né*. Enchâsser de petits filets d'or ou d'argent dans l'acier.

DAMASQUINÉ, ÉE, part. et adject. *Couteau damasquiné*.

DAMASQUINERIE, subst. f. Art de damasquiner.

DAMASQUINEUR, s. m. Celui qui damasquine.

DAMASQUINURE, s. fém. Travail de ce qui est damasquiné.

DAMASSER, verbe act. *da-ma-cé*. Fabriquer une étoffe ou du linge en façon de damas.

DAMASSÉ, ÉE, partic. et adject. *Linge damassé*. Il est aussi substantif. *Un service de damassé*.

DAMASSURE, s. fém. Ouvrage du linge damassé.

DAME, subst. f. Celle qui possédait une seigneurie. Titre que l'on donnait aux femmes de qualité et aux religieuses, et qui s'étend aujourd'hui à toutes les femmes d'une condition honnête. *Dame* est encore une espèce d'adv. qui sert à affirmer ou à marquer de la surprise. Il est populaire. Au jeu de trictrac et au jeu de damas, petites pièces plates et rondes avec lesquelles on joue sur un échiquier et au tritrac. Au jeu des échecs, la seconde partie du jeu. On appelle aussi *Dames*, les quatre cartes sur lesquelles est peinte la figure d'une dame.

DAME-JEANNE, s. fém. *da-me-ja-ne*. Grosse bouteille pour mettre le vin.

DAMER, v. a. *da-mé*, t. de jeu de dames. Mettre une pièce sur une autre. Fig. et pop. *Damer le pion à quelqu'un*, enchérir sur lui en quelque chose.

DAMERET, subst. m. *da-me-rè*. Jeune homme qui fait le beau.

DAMIER, subst m. *da-mié*. Echiquier.

DAMNABLE, adj. de t. g. *da-na-ble*. Qui peut attirer la damnation éternelle. Pernicieux, détestable, abominable.

DAMNABLEMENT, adv. *da-na-ble-man*. D'une manière damnable.

DAMNATION, subst. f. *da-na-cion*. Punition des damnés.

DAMNER, verbe act. *da-né*. Punir des peines de l'enfer.

SE DAMNER, verbe réc. S'exposer à être damné.

DAMNÉ, ÉE, part. et adj. est aussi subst.

DAMOISEAU, DAMOISEL, subst. masc. *da-moa-zô*. Autrefois jeune gentilhomme. Aujourd'hui il ne se dit plus que par ironie d'un homme qui fait le beau, le galant, auprès des femmes.

DAMOISELLE, subst. fém. *da-moa-zè-le*. Titre que l'on donnait aux filles nobles dans les actes publics.

DANCHÉ, ÉE, adj. t. de blason. Il se dit des pièces terminées par des pointes en forme de dents.

DANDIN, subst. masc. *dan-dein*. Niais, décontenancé. Il est familier.

DANDINEMENT, s. masc. *dan-di-ne-man*. Mouvement de celui qui dandine.

DANDINER, v. a. *dan-di-né*. Branler le corps comme tous ceux qui n'ont point de contenance. On dit aussi, *Se dandiner*. Il est familier.

DANGER, s. m. *dan-jé*. Péril, risque. Inconvénient. *Quel danger y a-t-il de lui parler?*

DANGEREUSEMENT, adv. *dan-je-reu-ze-man*. Avec danger.

DANGEREUX, EUSE, adject. *dan-je-reu*. Qui met en danger. *Mal dangereux*. En parlant des personnes à qui l'on ne peut se fier sans danger : *Cet homme est dangereux*, *ne vous fiez pas à lui*. On appelle aussi *Homme dangereux*, un homme que l'on croit propre à plaire aux dames, et à s'en faire aimer.

* **DANOIS**, subst. masc. et adj. Chien à poil ras de Danemarck.

DANS, *dan*. Préposition de lieu qui signifie, En. *Etre dans la chambre*. On s'en sert aussi pour marquer le temps. *Dans trois jours d'ici*. On s'en sert encore pour marquer l'état, la disposition du corps, de l'esprit, etc. *Il était dans l'accès de sa fièvre*. Avec, selon. *Agir dans de bonnes vues*. *Cela est vrai dans les principes d'Aristote*.

DANSE, s. fém. *dan-ce*. Mouvement du corps en cadance à pas mesurés, et au son de la voix ou des instrumens. Il est aussi actif. *Danser en branle*.

DANSEUR, **EUSE**, s. Qui danse. Qui fait la profession de danser. *De corde*, celui dont la profession est de danser sur la corde.

DARD, s. m. *dar*. Sorte d'arme qui se lance avec la main. En t. de jardinage, *voyez* Pistil.

DARDANAIRE, s. m. *dar-da-nè-re*. Ancien nom qu'on donnait à un monopoleur.

DARDER, v. a. *dar-dé*. Lancer un corps quelconque comme on lancerait un dard. *Darder un javelot*, et fig. *Le soleil darde ses rayons*. Frapper, blesser avec un dard.

DARIOLE, s. f. Petite pièce de pâtisserie.

DARIOLETTE, s. f. *da-ri-o-lè-te*. Autrefois confidente d'une heroïne de roman.

DARIQUE, s. f. *da-ri-ke*. Ancienne monnaie des Perses.

DARNE, subst. f. Tranche d'un poisson, tel que le saumon ou l'alose.

DARSE, s. f. La partie intérieure d'un port, qu'on ferme avec une chaîne.

* **DARTOS**, subst. m. Muscle cutané, membrane cellulaire du scrotum.

DARTRE, s. f. Maladie de la peau.

DARTREUX, **EUSE**, adj. *dar-treu*. Qui est de la nature des dartres.

* **DARTRIER**, s. m. Arbre de la Guiane.

* **DASYMÈTRE**, subst. m. *da-zi-mè-tre*. Instrument qui sert à mesurer la densité des couches de l'atmosphère.

* **DASSERI**, subst. masc. Ministre de la religion dans les Indes.

DATAIRE, s. m. *da-tè-re*. Officier de la cour de Rome, qui préside à la daterie.

DATE, subst. f. Ce qui marque le temps et le lieu où une lettre a été écrite, où un acte a été passé, etc.

DATER, v. a. *da-té*. Mettre la date.

DATERIE, s. fém. Le lieu et le tribunal de Rome où s'expédient les actes pour les bénéfices et les dispenses.

DATIF, s. m. *da-tife*. t. de grammaire. Le troisième cas dans les langues où les noms se déclinent.

DATION, s. fém. *da-cion*. t. de droit. La *dation* diffère de la *donation*, en ce que celle-ci est gratuite.

DATIVE, adj. fém. *Tutelle dative*. Tutelle qu'un juge ordonne d'autorité de justice, en donnant un tuteur à des enfans à qui on n'en a point donné par testament.

DATTE, subst. fémin. *da-te*. Fruit du palmier.

DATTIER, subst. m. *da-tié*. Palmier qui porte les dattes.

DATTURE, subst. f. Plante.

DAUBE, subst. f. *dô-be*. Assaisonnement de certaines viandes. La viande même assaisonnée de cette sorte.

DAUBER, v. a. *dô-bé*. Battre à coups de poing. Fig. Railler, médire. Il est populaire et fam.

DAUCUS. *Voyez* Carotte.

DAUPHIN, s. m. *dô-fein*. Gros poisson de mer. Constellation de l'hémisphère septentrional. Le fils aîné des Rois de France: sa femme se nomme *Dauphine*.

DAURADE. *Voyez* Dorade.

D'AUTANT. *Voyez* Autant.

DAVANTAGE, adv. Plus.

* **DAVÉRIDION**, s. m. Huile d'aspic.

DAVIER, subst. m. *da-vié*. Instrument de dentiste pour arracher les dents. Outil de tonnelier.

DE, préposition servant à marquer plusieurs rapports divers: *Une tabatière d'or*, *un morceau de pain*, *le livre de Charles*. Pendant. *Il est arrivé de nuit*. Sur. *Parlons de cette affaire*. A cause. *Je suis charmé de sa fortune*. Depuis. *De Rome à Lyon*. *De par*, espèce de formule pour dire, au nom de, par l'autorité de.

DÉ, s. m. Petit morceau d'os ou d'ivoire, de figure cubique, dont chaque face est marquée de différens points, depuis un jusqu'à six. Petit instrument de cuivre, d'ivoire, etc., pour pousser l'aiguille quand on coud. En architecture. Cube de pierre, de bois ou de marbre, qui fait la partie du milieu du piédestal. Petit cube de pierre sur lequel on met des vases.

DÉALBATION, subst. fém. *dé-al-ba-cion*. t. de chimie. Changement de couleur noire en blanche par la force du feu.

DÉBACLE, s. f. *dé-bâ-cle*. Rupture subite des glaces après qu'une rivière a été prise long-temps. Débarrassement d'un port quand on retire les vaisseaux vides pour approcher du rivage ceux qui sont chargés.

DÉBACLEMENT, s. masc. *dé-bâ-cle-man*. Débâcle des glaces. Action de débâcler des vaisseaux.

DÉBACLER, v. a. *dé-bâ-clé*. Débarrasser les ports. Popul. Débarrasser une porte, une fenêtre. v. n. Il se dit d'une rivière quand les glaces viennent à se rompre, et à suivre le cours de l'eau. *La rivière a débâclé cette nuit*.

DÉBACLEUR, subst. m. Officier de ville qui commande sur les ports quand il faut débâcler.

DÉBAGOULER, verbe a. *dé-ba-gou-lé*. Dire indiscrètement tout ce qui vient à la bouche. Il est bas.

DÉBAGOULEUR, subst. masc. Celui qui parle indiscrètement. Il est bas.

DÉBALLER, verbe act. *dé-ba-lé* Défaire une balle, tirer quelques hardes d'une balle.

Déballé, ée, part. et adj.

DÉBANDADE, subst. fém. Il n'est usité que dans cette façon de parler adverbiale: *A la débandade*, confusément, sans ordre.

DÉBANDEMENT, s. m. *dé-ban-de-man*.

Action de débander. Il se dit principalement des troupes.

DÉBANDER, verbe act. *dé-ban-dé*. Détendre. *Débander un arc, un pistolet*. Oter une bande.

SE DÉBANDER, v. r. En t. de guerre, se séparer d'un escadron, se disperser sans ordre. Il se dit aussi des armes dont le ressort se détend de lui-même. Fig. *Se débander l'esprit*, donner un peu de relâche à son esprit après une longue application.

DÉBANQUER, verbe a. *dé-ban-ké*. t. de jeu. Gagner tout l'argent qu'un banquier a devant lui.

DÉBAPTISER, verbe act. *dé-ba-ti-zé*. Il n'est d'usage que dans cette phrase : *Il se ferait plutôt débaptiser que de faire telle chose*; Il renoncerait plutôt à son baptême. Fam.

DÉBARBOUILLER, v. a. *dé-bar-bou-glié*. (mouillez les *ll*.) Nettoyer.

DÉBARCADOUR, s. masc. Lieu marqué pour le débarquement des marchandises d'un vaisseau.

DÉBARDAGE, s. m. Action de débarder.

DÉBARDER, v. act. *dé-bar-dé*. Tirer du bois de dessus les bateaux, et les porter sur le bord.

DÉBARDEUR, s. m. Homme de journée qui débarde.

DÉBARQUEMENT, s. m. *dé-bar-ke-man*. Action par laquelle on débarque.

DÉBARQUER, v. n. *dé-bar-ké*. Sortir d'un vaisseau ou d'un autre bâtiment. v. a. Tirer hors d'un vaisseau.

DÉBARQUÉ, ÉE, part. et adj. Il est aussi subst. *Un nouveau débarqué*.

DÉBARRAS, s. m. *dé-ba-ra*. Délivrance de ce qui incommodait. Il est fam.

DÉBARRASSEMENT, subst. m. Action de débarrasser.

DÉBARRASSER, v. a. *dé-ba-ra-cé*. Oter l'embarras, tirer d'embarras. Il se dit au propre et au figuré.

SE DÉBARRASSER, v. r. Se dégager, se tirer d'embarras.

DÉBARRER, verbe a. *dé-bâ-ré*. Oter la barre.

DÉBAT, s. m. *dé-ba*. Différent, contestation.

DÉBATER, v. a. *dé-bâ-té*. Oter le bât.

DÉBATTRE, v. a. *dé-ba-tre*. (Il se conjugue comme *Battre*.) Contester, disputer.

SE DÉBATTRE, v. r. S'agiter, se tourmenter.

DÉBAUCHE, s. f. *dé-bô-che*. Excès dans le boire et dans le manger. Incontinence outrée. Honnête réjouissance dans un repas. En ce sens, il est toujours accompagné d'une épithète : *Honnête débauche, agréable débauche*.

DÉBAUCHER, v. a. *dé-bô-ché*. Jeter dans la débauche. Corrompre la fidélité de quelqu'un, le détourner de son devoir. *Débaucher un domestique, des soldats*, les engager à quitter un service pour celui d'un autre. Faire quitter une occupation sérieuse pour un divertissement honnête. *Je viens vous débaucher*. On dit aussi : *Se débaucher*.

DÉBAUCHÉ, ÉE, part. Il est quelquefois subst. *Un vieux débauché*.

* DÉBELLER, v. a. Vaincre. Fam.

DÉBET, s. masc. *dé-bète*. t. de finance. Ce qu'un comptable doit après l'arrêté de son compte.

DÉBIFFER, v. a. *dé-bi-fé*. Affaiblir, déranger, gâter. Il n'est guère d'usage que dans cette phrase : *Être tout débiffé*.

DÉBIFFÉ, ÉE, part. et adj. *Visage, esprit débiffé*. Il est familier.

DÉBILE, adj. de tout g. Faible, affaibli. On dit fig. *Cerveau, mémoire débile*.

DÉBILEMENT, adv. *dé-bi-le-man*. D'une manière débile.

DÉBILITATION, subst. f. *dé-bi-li-ta-cion*. Affaiblissement.

DÉBILITÉ, subst. f. Faiblesse.

DÉBILITER, v. act. *dé-bi-li-té*. Rendre débile, affaiblir.

* DÉBILLER, v. a. *dé-bi-glié*. (mouillez les *ll*.) Détacher les chevaux qui tirent les bateaux.

DÉBIT, s. m. *dé-bi*. Vente, trafic. Figur. Facilité ou difficulté de parler. *Il a un beau débit, un débit pénible*.

DÉBITANT, ANTE, s. *dé-bi-tan*. Qui débite quelque marchandise.

DÉBITER, v. a. *dé-bi-té*. Vendre. Figur. Répandre des nouvelles. On dit aussi : *Débiter un rôle, un discours*. On le dit encore de la manière d'exploiter le bois : *Débiter le bois en planches, en madriers*, etc. Il se dit aussi du marbre, des pierres, etc.

DÉBITEUR, EUSE, subst. Qui débite. Il ne se dit qu'au figuré, et en mauvaise part. *Débiteur de sornettes*.

DÉBITEUR, TRICE, s. Qui doit.

DÉBLAI, s. masc. *dé-blè*. Les terres que l'on a enlevées pour mettre un terrain de niveau. On dit figur. et fam. quand on s'est débarrassé de quelqu'un qui incommodait : *Voilà un beau déblai*.

DÉBLAYER, verbe act. *dé-blè-ié*. Débarrasser.

DÉBOARE, s. m. *dé-boa-re*. Mauvais goût qui reste d'une liqueur après qu'on l'a bue. Figur. Chagrin, dégoût, mortification.

DÉBOITEMENT, s. masc. *dé-boa-te-man*. Il se dit en parlant des os déplacés.

DÉBOITER, v. a. *dé-boa-té*. Disloquer un os, le faire sortir de sa place. Déjoindre une porte, une cloison.

SE DÉBOITER, verbe réc. Se disloquer, se déjoindre.

DÉBONDER, v. act. *dé-bon-dé*. Oter la bonde. Il est aussi neutre et signifie sortir avec impétuosité.

SE DÉBONDER, v. r. Se répandre avec violence. *L'étang s'est débondé*.

DÉBONDONNER, v. a. *dé-bon-do-né*. Oter le bondon d'un muid, d'un tonneau.

DÉBONNAIRE, adj. de t. g. *dé-bo-nè-re*. Doux, bienfaisant. Il n'est d'usage dans le style sérieux, qu'en parlant des princes. *Louis le Débonnaire*. Hors de là, il ne se dit guère qu'en plaisantant. *C'est un homme débonnaire*.

DÉBONNAIREMENT, adv. *dè-bo-nè-re-man.* Avec bonté. Il vieillit.

DÉBONNAIRETÉ, s. fém. *dé-bo-nè-re-té.* Bonté, douceur. Il vieillit

DÉBORD, s. m. *dé-bor.* Débordement. terme de médecine. *Débord de table*

DÉBORDEMENT, adv. *dé-bor-de-man.* Action par laquelle une rivière se déborde. Il se dit aussi des humeurs. *Débordement de bile.* Fig. Dissolution, débauche. Irruption d'un peuple barbare.

DÉBORDER, v. neut. *dé-bor-dé.* Sortir hors du bord. Il se dit proprement des rivières. t. de marine. Se détacher d'un vaisseau qu'on avait abordé.

DÉBORDER, v. act. Oter le bord.

SE DÉBORDER, v. r. Sortir de son lit, en parlant d'une rivière. Il se dit aussi des humeurs du corps humain, et particulièrement de la bile. Fig. *Se déborder en injures*, vomir des injures.

DÉBORDÉ, ÉE, part. et adject. Débauché, dissolu.

* DÉBORDOIR, s. m. *dé-bor-doar.* Outil de plombier et de tonnelier.

DÉBOSSER, v. n. *dé-bo-cé.* Il se dit du câble d'un vaisseau dont on démarre la bosse qui le retient.

DÉBOTTER, v. act. Tirer les bottes à quelqu'un. On dit aussi, *Se débotter*.

DÉBBOUCHÉ, s. m. Débouchement.

DEBOUCHEMENT, subst. masc. *dé-bou-che-man.* Action de déboucher. Fig. Moyen de se défaire utilement de billets, de marchandises.

DÉBOUCHER, v. act. *dé-bou-ché.* Oter ce qui bouche. En t. de médecine, évacuer, ôter les obstructions.

DÉBOUCLER, v. act. *dé-bou-clé.* Dégager de son attache l'ardillon d'une boucle. *Déboucler une cuirasse. Une jument*, ôter les boucles qu'on lui avait mises pour empêcher qu'elle ne fût saillie. *Des chevaux*, en défaire les boucles.

DÉBOUILLI, subst. masc. *dè-bou-gli.* (mouillez les *ll.*) terme de teintur. Opération pour éprouver la qualité du teint d'une étoffe, ou pour lui faire rendre sa première blancheur.

DÉBOUILLIR, verbe actif. *dé-bou-glir.* (mouillez les *ll.*) terme de teintur. Faire bouillir des échantillons d'étoffe dans l'eau, pour éprouver si la teinture est bonne ou non.

DÉBOUQUEMENT, s. m. *dé-bou-ke-man.* Sortie d'un vaisseau hors d'un détroit.

DÉBOUQUER, v. n. *dé-bou-ké.* t. de mar. Sortir d'un détroit.

DÉBOURBER, v. a. *dé-bour-bé.* Oter la bourbe.

* DÉBOURGEOISER, v. a. Oter les manières bourgeoises.

DÉBOURRER, verb. a. *dé-bou-ré.* Oter la bourre. Il est peu usité au propre. On dit figurément et familièrement. *Débourrer un jeune homme*, lui faire perdre le mauvais ton qu'il avait. *Un cheval*, l'assouplir.

SE DÉBOURRER, v. r. Se façonner, prendre les manières du monde.

* DÉBOURS, s. m. Avances; déboursé

DÉBOURSEMENT, s. m. *dé-bour-ce-man.* Action de débourser.

DÉBOURSER, v. a. *dé-bour-sé.* Tirer de l'argent de sa bourse pour un payement.

DÉBOURSÉ, s. m. Argent qu'on a tiré de sa bourse.

DEBOUT, adv. *de-bou.* Sur pied, sur ses pieds.

DEBOUT, t. de marine. Il se dit d'un vent absolument contraire.

DÉBOUTER, v. act. *dé-bou-té.* t. de prat. déclarer, par sentence, que quelqu'un est déchu de la demande qu'il a fait en justice.

DÉBOUTONNER, v. a. *dé-bou-to-né.* Faire sortir les boutons d'une boutonnière.

SE DÉBOUTONNER, v. r. Oter ses boutons des boutonnières. Fig. et fam. *Se déboutonner*, parlant librement.

DÉBOUTONNÉ, ÉE, part. *A ventre déboutonné*, avec excès Prov.

SE DÉBRAILLER, v. r. *se dé-bra-glié.* (mouillez les *ll.*). Se découvrir la gorge, l'estomac, avec quelque indécence.

DÉBREDOUILLER, verbe act. *dé-bre-dou-glié.* (mouillez les *ll.*) t. de trictrac. Faire ôter la bredouille. Il est aussi neutre et récipr.

DÉBRIDER, verbe act. Oter la bride à un cheval. On dit aussi absolument, *Il est temps de débrider.* Fig. et fam. Faire quelque chose avec précipitation. *Sans débrider*, sans ôter la bride au cheval. Il se dit aussi figur. et signifie, tout de suite et sans interruption.

DÉBRIS, s. m. *dé-bri.* Reste d'un vaisseau qui a fait naufrage. Fig. Ce qui reste de bien à un homme après un grand revers de fortune. Dégât que de grands équipages font dans les hôtelleries.

DÉBROUILLEMENT, s. m. *dé-brou-glie-man.* Action de débrouiller.

DÉBROUILLER, verbe a. *dé-brou-glié.* Mettre l'ordre dans les choses qui étaient en confusion. Figur. Eclaircir une affaire, une question.

DÉBRUTIR, v. act. Dégrossir. Il se dit des glaces et du marbre.

DÉBUCHER, v. n. *dé-bu-ché.* Sortir du bois. Il se dit des bêtes fauves. Il est aussi subst. *Il se trouva au débucher.*

DÉBUSQUEMENT, s. m. *dé-bus-ke-man.* Action de débusquer.

DÉBUSQUER, v. a. *dé-bus-ké.* Chasser quelqu'un d'un poste avantageux. Fig. Déposséder d'un état, d'un emploi.

DÉBUT, s. m. *dé-bu.* Le premier coup à certains. Fig. Commencement d'une entreprise, d'un discours, etc.

DÉBUTANT, ANTE, s. *dé-bu-tan* Qui débute. Il se dit des comédiens.

DEBUTER, v. n. *dé-bu-té.* Jouer le premier. Fig. Faire les premières démarches dans une entreprise, etc.

DÉBUTER, v. act. Oter du but, d'auprès du but.

* DÉCA, nom générique des nouveaux poids et nouvelles mesures, qui signifie dix fois la chose.

* DEÇA. *Voyez* ÇA.

DÉCACHETER, v. a. Ouvrir ce qui est cacheté.

* DÉCADAIRE, adj. de tout g. *dé-ca-dè-re.* Qui appartient à la décade dans l'année républicaine. *Fête décadaire.*

DÉCADE, subst. f. Dizaine. Il ne se dit guère que d'une histoire dont les livres sont partagés en dizaines. Espace de dix jours dans la nouvelle division de l'année française.

DÉCADENCE, s. f. *dé-ca-dan-ce.* Disposition à la chute. *Ce palais s'en va en décadence.* Figur. tout ce qui va vers le déclin. *Décadence d'un empire, des lettres*, etc.

* DÉCADI, s. m. Dixième jour de la décade dans l'année républicaine.

DÉCAGONE, s. m. Figure qui a dix angles et dix côtés. Il est aussi adj. *Bassin décagone.*

* DÉCAGRAMME, s. m. Poids nouveau qui équivaut à dix grammes.

DÉCAISSER, verbe act. *dé-kè-cé.* Tirer d'une caisse.

* DÉCALITRE, subst. m. Nouvelle mesure de capacité égale à dix litres.

DÉCALOGUE, s. masc. *dé-ka-lo-ghe.* Les dix commandemens de Dieu.

DÉCALQUER, v. act. *dé-kal-ké.* Tirer une contre-épreuve d'un dessin.

DÉCAMERON, s. masc. Ouvrage dans lequel on raconte les entretiens de dix jours. *Le décaméron de Bocace.*

* DÉCAMÈTRE, s. m. Nouvelle mesure de longueur, égale à dix mètres.

DÉCAMPEMENT, subst. m. *dé-kan-pe-man.* L'action de décamper.

DÉCAMPER, v. neut. Lever le camp. Fig. S'enfuir.

DÉCANAT, s. masc. *dé-ka-na.* Dignité de doyen. Temps de la durée de cette dignité.

DÉCANTATION, s. f. *dé-kan-ta-cion.* t. de chimie et de pharmac. Action de verser une liqueur en inclinant doucement le vaisseau.

DÉCANTER, v. a *dé-can-té.* terme de chimie et de pharmac. Verser doucement une liqueur au font de laquelle il s'est fait un dépôt.

DÉCAPER, v. a. t. de chimie. Elever le vert-de-gris du cuivre.

DÉCAPITATION, s. f. *dé-ca-pi-ta-cion.* Action de décapiter.

DÉCAPITER, verbe a. *dé-ca-pi-té.* Couper la tête par ordre de justice.

* DÉCARE, s. m. Mesure de superficie égale à dix ares.

DÉCARRELER, v. act. *dé-ca-re-lé.* Oter les carreaux d'une chambre.

* DÉCASTYLE, s. m. t. d'archit. Edifice qui a dix colonnes de face.

DÉCASYLLABE, adj. et s. g. *dé-ca-ci-la-be.* Il se dit des vers français et de dix syllabes.

DÉCÉDER, v. n. Mourir de mort naturelle. Il ne se dit que des personnes.

* DÉCEINTROIR, s. m. *dé-cin-troar.* Marteau à deux taillans.

DÉCÈLEMENT, s. m. *dé-cè-le-man.* Action de déceler.

DÉCÉLER, v. act. *dé-cé-lé.* Découvrir ce qui est caché. Il se dit des choses et des personnes.

DÉCEMBRE, s. m. *dé-sam-bre.* Le dernier mois de l'année.

DÉCEMMENT, adv. *dé-sa-man.* D'une manière décente.

DÉCEMVIR, s. m. *dé-cem-vire.* Un des dix magistrats créés par la république romaine en certaines occasions.

DÉCEMVIRAL, ALE, adj. *dé-cem-vi-ral.* Qui appartient aux décemvirs.

DÉCEMVIRAT, s. masc. *dé cèm-vi-rat.* Dignité de décemvir. Le temps que durait cette dignité.

DÉCENCE, subst. f. *dé-san-ce.* Bienséance, honnêteté extérieure.

DÉCENNAL, ALE, adject. *dé-cen-nal.* Qui dure ou qui revient tous les dix ans.

DÉCENT, ENTE, adj. *dé-san.* Qui est selon les règles de la bienséance.

DÉCEPTION, s. f. *dé-cep-cion.* Tromperie, séduction.

DÉCERNER, v. a. Ordonner juridiquement, par autorité publique.

DÉCÈS, s. m. *dé-cè.* Mort naturelle d'une personne.

DÉCEVABLE, adj. de tout genre. Sujet à être trompé.

DÉCEVANT, ANTE, adject. *dé-ce-van.* Qui trompe. *Espoir décevant.*

DÉCEVOIR, v. a. *dé-ce-voar. Je déçois, tu déçois, il déçoit; nous décevons, vous décevez, ils déçoivent. Je décevais. Je déçus. Je décevrai. Déçois. Qu'il déçoive. Que je déçusse. Je décevrais. Décevant.* Séduire, tromper par quelque chose de spacieux et d'engageant.

DÉCHAINEMENT, s. m. *dé-chè-ne-man.* Il n'est guère d'usage qu'au figuré, et signifie emportement extrême.

DÉCHAINER, v. a. *dé-chè-né.* Détacher de la chaîne. Fig. Exciter, animer, irriter contre quelqu'un.

se DÉCHAINER, v. r. Rompre ses chaînes. Figurém. S'emporter avec violence contre quelqu'un. On dit aussi fig. en parlant d'un grand orage, qu'*Il semblait que tous les vents étaient déchaînés.*

DÉCHANTER, v. n. *dé-chan-té.* Rebattre de ses prétentions. Il est famil.

DÉCHAPERONNER, v. a. *dé-cha-pe-ro-né.* Oter le chaperon. Il ne se dit que des oiseaux de proie.

DÉCHARGE, subst. fém. Action de décharger des hardes, des ballots. Le trou par lequel se décharge l'eau d'un étang. Il se dit aussi des charrettes, des bêtes de somme, d'un coups et de plusieurs coups d'armes à feu et de bâton. Acte par lequel on décharge quelqu'un d'une obligation. Ce que les témoins disent pour décharger un accusé. *Décharge dans une maison*, lieu retiré où l'on tire beaucoup de choses. *Des humeurs*, l'écoulement des

humeurs. *De la conscience*, l'acquit de la conscience.

DÉCHARGEMENT, s. m. *dé-char-je-man.* Action de décharger. En t. de marine, il se dit des effets que l'on débarque et qui formaient la cargaison du vaisseau.

* DÉCHARGEOIR, s. m. Machine pour rouler la toile faite.

DÉCHARGER, v. act. *dé-char-jé.* Oter un fardeau du lieu où il était. Tenir, déclarer quitte d'une dette, d'un impôt, etc. *Une arme à feu*, tirer ou en ôter la charge avec un tire-bourre. *Un registre*, y mettre une quittance de ce que l'on a reçu. *Un accusé*, porter témoignage en sa faveur. *Un coup de poing, de bâton, de sabre*, le donner de toute sa force. Fam, et figurém. *Décharger son cœur*, découvrir les sujets de douleur ou de plainte qu'on a. *Sa conscience*, satisfaire à une chose à laquelle on se croit obligé. *Quelqu'un d'un soin, d'une commission*, l'en délivrer. *Sa colère sur quelqu'un*, lui faire sentir les effets de sa colère.

SE DÉCHARGER, verbe réc. Mettre bas le fardeau que l'on porte. En parlant des rivières, se jeter dans une autre rivière, dans la mer. En parlant des couleurs, se déteindre.

DÉCHARGEUR, s. m. Qui décharge les marchandises dans l'artillerie, officier qui a soin de décharger les poudres et autres munitions.

DÉCHARNER, v. a. *dé-char-né.* Oter la chair de dessus les os. Amaigrir. *Cette maladie l'a fort décharné.*

DÉCHARNÉ, ÉE, part. et adj. *Style décharné*, trop sec.

* DÉCHARPIR, v. a. Séparer de force des gens qui se battent.

DÉCHASSER, v. act. Faire sortir de force une cheville.

DÉCHAUMER, v. act. *dé-chô-mé.* terme d'agricult. Défricher une terre, ou la retourner avec la charrue pour enterrer le chaume qui est resté après la moisson.

DÉCHAUSSEMENT, s. m. *dé-chô-se-man.* Il se dit du labour fait aux pieds des arbres et des vignes.

DÉCHAUSSER, v. a. *dé-chô-cé.* Tirer les bas ou les souliers à quelqu'un. On dit aussi, *Se déchausser.* Oter la terre qui est autour du pied des arbres.

DÉCHAUSSOIR, s. masc. *dé-chô-soar.* Instrument de dentiste.

* DÉCHAUSSURE, s. masc. *dé-chô-sure.* Lieu où a gratté le loup, et où il gît.

DÉCHÉANCE, substant. féminin. Perte d'un droit.

DÉCHET, subst. fém. *dé-ché.* Diminution d'une chose, ou en elle-même ou en sa valeur.

DÉCHEVELER, v. actif. *dé-che-ve-lé.* Arracher la coiffure à une femme.

DÉCHEVÊTRER, v. a. Oter le licou d'un cheval.

DÉCHIFFRABLE, adject. de tout genre. *dé-chi-fra-ble.* Qui peut être déchiffré.

DÉCHIFFREMENT, s. m. *de-chi-fre-man.* Explication. Il se dit de l'action de déchiffrer, et de la chose même qui est déchiffrée.

DÉCHIFFRER, verbe act. *dé-chi-fré.* Expliquer ce qui est écrit en chiffres. Figur. Pénétrer dans une affaire obscure.

DÉCHIFFREUR, subst. m. *dé-chi-freur.* Qui a la clef d'un chiffre. Qui a le talent de chiffrer des lettres sans en avoir le chiffre.

DECHIQUETER, v. act. *dé-chi-ke-té.* Découper en faisant diverses taillades.

DÉCHIQUETURE, s. f. Taillades faites à une étoffe.

DÉCHIRAGE, s. m. Action de défaire un train de bois flotté, de désassembler les planches d'un bateau.

* DÉCHIRANT, ANTE, adj. *dé-chi-ran.* Qui déchire le cœur.

DÉCHIREMENT, s. masc. *dé-chi-re-man.* Action de déchirer. Fig. Douleur vive et amère.

DÉCHIRER, v. act. *dé-chi-ré.* Rompre, mettre en pièces. Fig. Offenser, outrager par des médisances. On dit figur. *Douleurs qui déchirent l'estomac, situation qui déchire le cœur, état déchiré par diverses factions.*

DÉCHIRURE, sub. fém. Rupture faite en déchirant.

DÉCHOIR, verbe neutre. *dé-choar. Je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient. Je déchus. Je décherrai. Que je déchusse. Je décherrais. Que je déchoie, que tu déchoies.* Tomber dans un état moins bon que celui où l'on était. Devenir infirme. Diminuer. *Son crédit commence à déchoir.*

DÉCHOUER, v. a. *dé-choué.* t. de mar. Remettre à flot un vaisseau échoué.

* DÉCI, nom générique des nouvelles mesures, qui signifie la dixième partie.

* DÉCIARE, s. m. Nouvelle mesure de superficie qui contient la dixième partie de l'are.

DÉCIDÉMENT, adverbe. *dé-ci-dé-man.* D'une manière décidée.

DÉCIDER, v. act. *dé-ci-dé.* Résoudre, porter son jugement sur une chose douteuse ou contestée. Déterminer une personne. Terminer ce qui était en contestation. v. n. Ordonner, disposer, porter son jugement avec trop de présomption. *Il décide trop hardiment.*

SE DÉCIDER, verb. récipr. Prendre son parti.

DÉCIDÉ, ÉE, part. et adj. *Homme décidé*, d'un caractère ferme.

* DÉCIGRAMME, subst. masc. Nouvelle mesure de pesanteur, qui est la dixième partie du gramme.

* DÉCILITRE, s. masc. Nouvelle mesure de capacité, qui est la dixième partie du litre.

DÉCIMABLE, adj. de t. g. Qui est sujet aux décimes.

DÉCIMAL, AL, adj. t. d'arithmétique. *Fraction décimale*, fraction dont les parties sont des dixièmes, des centièmes, des millièmes, etc., d'unité. *Calcul décimal*, calcul de ces sortes de fractions.

DÉCIMATEUR, s. masc. Celui qui avait droit de lever la dîme dans une paroisse.

DÉCIMATION, subst fém. *dé-ci-ma-cion.* Action de décimer.

DÉCIME. s. masc. Dixième partie des revenus ecclésiastiques, levée pour une affaire importante. Nouvelle monnaie, dixième partie du franc.

DÉCIMES, subst. f. plur. Ce que les bénéficiers payaient tous les ans au roi.

DÉCIMER, v. a. *dé-ci-mé.* De dix soldats coupables, n'en punir qu'un, selon que le sort en décide.

* DÉCIMÈTRE, subst. masc. Nouvelle mesure de longueur, la dixième partie du mètre.

DÉCINTREMENT, s. m. *dé-cein-tre-man.* Action de décintrer.

DÉCINTRER, v. a. *dé-cein-tré.* Oter les ceintres d'une voûte.

* DÉCINTROIR, s. masc. *dé-cein-troar.* Marteau à deux taillans.

* DÉCIRER, v. act. Oter la cire.

DÉCISIF, IVE, adj. *dé-ci-zife.* Qui décide. *Combat décisif.* Il se dit aussi des personnes, et se prend ordinairement en mauvaise part. *Il est un peu trop décisif.*

DÉCISION, substant. féminin. *dé-ci-zion.* Résolution, jugement. Il se dit également, et des personnes qui décident, et des matières qui sont décidées.

DÉCISIVEMENT, adv. *dé-ci-zi-ve-man.* D'une manière décisive.

DÉCISOIRE, adj. m. *dé-ci-zoa-re.* t. de pratique. *Serment décisoire*, qui décide un différent.

DÉCISTÈRE, s. m. Mesure à bois, la dixième partie du stère.

DÉCLAMATEUR, s. masc. Qui déclame. Qui soigne plus ses paroles et la prononciation que la composition et les pensées. Il est aussi adjectif. *Ton déclamateur.*

DÉCLAMATION, s. fém. *dé-cla-ma-cion.* Prononciation et action de celui qui déclame. Pièce d'éloquence composée pour être déclamée. Affection de termes pompeux et figurés dans un sujet qui ne les comporte pas. Invective contre quelqu'un.

DÉCLAMATOIRE, adj. de t. g. *dé-cla-ma-toa-re.* Qui appartient à la déclamation. *Art déclamatoire.* Qui ne renferme que des déclamations. *Style déclamatoire.* En ce sens, il ne se prend qu'en mauvaise part.

DÉCLAMER, v. a. *dé-cla-mé.* Réciter à haute voix et d'un ton d'orateur. v. n. Invectiver.

DÉCLARATIF, IVE, adj. *de-cla-ra-tife.* t. de pratiq. Il se dit d'un acte par lequel on déclare quelque chose.

DÉCLARATION, subst. f. *dé-cla-ra-cion.* Action de déclarer. Acte, discours par lequel on déclare. Loi, ordonnance. Dénombrement, énumération.

DÉCLARATOIRE, adj. de t. g. *dé-cla-ra-toa-re.* terme de pratique. Il se dit d'un acte par lequel on déclare juridiquement quelque chose. *Sentence déclaratoire.*

DÉCLARER, v. a. *dé-cla-ré.* Manifester, faire connaître. *Déclarer ses intentions.* Manifester par acte public. *On l'a déclaré coupable.*

SE DÉCLARER, v. réc. S'expliquer, se manifester. Prendre parti dans une guerre commencée.

* DÉCLAVER, v. a. *dé-cla-vé.* t. de musique. Oter une clef pour en substituer une autre.

DÉCLIC, subst. masc. *dé-klik.* Espèce de bélier pour enfoncer les pieux.

* DÉCLIMATER, v. act. Changer de climat.

DÉCLIN, subst. m. *dé-clein.* Etat d'une chose qui penche vers sa fin. Ressort d'une arme à feu.

DÉCLINABLE, adj. t. de grammaire. Qui peut être décliné.

DÉCLINAISON, s. fém. *dé-cli-nè-zon.* t. de gramm. Manière de faire passer les noms par tous les cas dans les langues qui ont des cas. t. d'astronomie. Il se dit des astres, en parlant de l'éloignement de l'équateur; et en parlant de l'aimant, il signifie son éloignement du pôle.

DECLINANT, ANTE, adj. *dé-cli-nan.* *Cadran déclinant*, qui ne regarde pas directement quelqu'un des points cardinaux.

DÉCLINATOIRE, adj. de t. g. *dé-cli-na-toare.* t. de pratique. *Exceptions, fins déclinatoires*, moyens qu'on allègue pour décliner une juridiction. Il est aussi substant. masc. *Un déclinatoire.*

DÉCLINER, v. a. *dé-cli-né.* Déchoir. En t. de gram. faire passer un nom par tous ses cas, dans les langues qui ont des cas.

DÉCLIVITÉ, subst. fém. Situation d'une chose qui est en pente.

DÉCLORRE, v. actif. *dé-clo-re.* Oter la clôture.

DÉCLOS, OSE, part. Il ne se dit que des lieux qui sont ordinairement clos.

DÉCLOUER, v. act. *dé-clou-é.* Détacher quelque chose en arrachant les clous qui l'attachent.

DÉCOCHEMENT, s. m. *dé-co-che-man.* Action de décocher une flèche.

DÉCOCHER, v. act. *dé-co-ché.* Tirer une flèche.

DÉCOCTION, s. f. *dé-cok-cion.* Eau dans laquelle on a fait bouillir des herbes, des racines, etc. Breuvage médicinal fait d'herbes ou de drogues.

* DÉCOGNOIR, s. m. Outil pour chasser les coins, terme d'imprimerie.

DÉCOIFFER, v. a. *dé-coa-fé.* Oter, défaire la coiffure d'une femme. Déranger les cheveux. *Une bouteille*, ôter l'enveloppe de filasse qui entoure le bouchon.

DÉCOLLATION, s. f. *dé-co-la-cion.* Action par laquelle on coupe le cou, en parlant seulement du martyre de saint Jean-Baptiste.

DÉCOLLER, v. act. *dé-co-lé.* Couper le cou à quelqu'un. Détacher une chose qui était collée. *Décoller une bille*, l'éloigner de la bande.

SE DÉCOLLER, v. réc. Se détacher après avoir été collé.

DÉCOLLETER, v. actif. *dé-col-le-té*. Découvrir la gorge.

DÉCOLORER, v. actif. *dé-co-lo-ré*. Oter la couleur.

DÉCOMBRER, v. actif. *dé-con-bré*. Oter les décombres, les immondices, etc.

DÉCOMBRES, s. masc. plur. *dé-conbre*. Pierres et menus plâtras qui demeurent après qu'on a abattu un bâtiment.

DÉCOMPOSER, v. a. *dé-con-po-zé*. t. de chim. Séparer les parties dont un corps est composé. En mécan. *Décomposer le mouvement d'un corps*, changer ce mouvement en deux ou plusieurs autres dont on peut supposer qu'il est formé. On dit fig. *Décomposer un discours, une idée, etc.*

DÉCOMPOSITION, s. f. *dé-con-po-zi-cion*. t. de chimie. Dissolution d'un corps mixte dans ces principes. En mécaniq. *Décomposition d'un mouvement*, l'action de le décomposer.

DÉCOMPTE, s. m. *dé-con-te*. Ce qu'on a à prendre et à rabattre sur une somme que l'on paye.

DÉCOMPTER, v. a. *dé-con-té*. Rabattre d'une somme. v. n. Fig. Rabattre de l'opinion qu'on avait d'une personne, d'une chose.

DÉCONCERTER, v. act. *dé-con-cer-té*. Troubler un concert de voix ou d'instrumens. Fig. Rompre les mesures prises par quelqu'un. Fig. Troubler quelqu'un, lui faire perdre contenance. On dit aussi en ce sens. *Se déconcerter*.

DÉCONFIRE, v. a. Défaire entièrement dans une bataille. Il est vieux. Fig. Réduire quelqu'un à ne savoir plus que dire.

DÉCONFITURE, s. f. Entière défaite. Il est vieux. Fig. et fam. Ruine entière d'un négociant.

DÉCONFORT, s. m. *dé-con-for*. Désolation découragement. Il est vieux.

DÉCONFORTER, v. a. *dé-con-for-té*. Décourager.

SE DÉCONFORTER, v. r. Perdre courage, s'affliger, se désoler.

DÉCONSEILLER, v. act. *dé-con-cé-glié*. (mouillez les *ll*.) Dissuader.

* **DÉCONSIDÉRER**, verbe actif. Oter la considération.

DÉCONTENANCER, verbe actif. *dé-con-te-nan-cé*. Faire perdre contenance à quelqu'un.

SE DÉCONTENANCER, v. réc. Perdre contenance.

DÉCONTENANCÉ, ÉE, part. et adj. Qui a perdu contenance, ou qui de soi-même n'en a point.

DÉCONVENUE, substant. masc. Malheur, mauvais succès. Il est familier.

DÉCORATEUR, s. masc. Qui fait des décorations pour des fêtes, des théâtres.

DÉCORATION, subst. f. *dé-co-ra-cion*. t. d'archit., de peint. et de sculpt. Embellissement, ornement. En parlant du théâtre, représentation qu'on y voit des lieux où l'action est supposée se passer. Marque d'honneur.

DÉCORDER, v. a. *dé-cor-dé*. Séparer les cordons dont une corde est composée.

DÉCORER, verb. actif. *dé-co-ré*. Orner, parer. Donner à quelqu'un la marque d'une dignité.

DÉCORTICATION, s. f. *dé-cor-ti-ka-cion*. Action de peler des branches, des racines, des grains, etc.

DÉCORUM, s. m. *dé-co-rôme*. terme latin qui ne se dit que dans cette phrase. *Garder le décorum*, les bienséances, les apparences.

DÉCOUCHER, v. n. *dé-cou-ché*. Coucher hors de chez soi. v. a. Etre cause que quelqu'un quitte le lit où il couche.

DÉCOUDRE, verb. act. (Il se conjugue comme *Coudre*.) Défaire une couture. On dit fig. et fam. *Ses affaires se décousent, commencent à se découdre*, ses affaires commencent à aller mal. *Leur amitié commence à se découdre*, à se refroidir. v. n. *Il faut en découdre*, en venir aux mains.

DÉCOUSU, UE, part. et adj. *Style décousu*, qui n'a point de liaison.

DÉCOULANT, ANTE, adject. *dé-cou-lan*. Qui découle.

DÉCOULEMENT, s. m. *dé-cou-le-man*. Flux, mouvement de ce qui découle lentement, goutte à goutte.

DÉCOULER, v. n. *dé-cou-lé*. Couler peu à peu et de suite. On dit fig. *C'est de Dieu que découlent toutes les grâces.*

DÉCOUPER, v. a. *dé-cou-pé*. Couper en petites parties. *Un chapon, une poularde*, les dépecer pour en servir à tous les convives. *Des étoffes*, les couper avec art, à petites taillades. *Des cartes, du papier, etc.*, les couper de manière à représenter quelque figure. *Une image, une estampe*, séparer les figures du fond.

DÉCOUPEUR, EUSE, Qui travaille en découpure.

* **DÉCOUPOIR**, s. m. Ciseaux pour découper.

DÉCOUPURE, subst. fém. Petite taillade qu'on fait à une étoffe, à de la toile, à du papier. La chose même découpée.

DÉCOUPLE *ou* **DÉCOUPLER**, subst. m. *dé-cou-plé*. Action de découpler des chiens.

DÉCOUPLER, v. a. *dé-cou-plé*. Détacher des chiens couplés.

DÉCOUPLÉ, ÉE, part. et adj. *Jeune homme bien découplé*, de belle taille. Il est famil.

DÉCOURAGEMENT, s. m. *dé-cou-ra-je-man*. Perte de courage.

DÉCOURAGER, verbe. act. *dé-cou-ra-jé*. Abattre le courage. Faire perdre l'envie le courage de faire quelque chose.

DÉCOURS, s. m. *dé-cour*. Décroissement de la lune. Déclin des maladies.

DÉCOUSURE s. f. L'endroit décousu d'un linge, d'une étoffe.

DÉCOUVERTE, s. f. Action de découvrir, ou la chose même découverte.

DÉCOUVRIR, verbe actif. (Il se conjugue comme *Couvrir*.) Oter ce qui couvrait une chose ou une personne. Fig. Parvenir à connaître ce qui était tenu caché. Déclarer

ce qu'on tenait secret ou caché. Commencer d'apercevoir. *On découvrit les vaisseaux de l'armée ennemie.* Faire une découverte quelconque. *Découvrir une frontière*, la dégarnir de troupes.

SE DÉCOUVRIR, v. réc. Oter son chapeau. Fig. Faire ou laisser connaître ses sentimens.

DÉCOUVERT, ERTE, part. et adject. *Pays découvert*, où il y a peu d'arbres.

A DÉCOUVERT, adv. sans être découvert. Fig. Manifestement, sans ambiguïté.

DÉCRASSER, v. a. *dé-cra-sé.* Oter la crasse. Fig. Polir, rendre moins grossier. *Il lui faut faire voir bonne compagnie pour le décrasser.* Donner quelque relief. *Il a acheté cette charge pour se décrasser.*

DÉCRÉDITEMENT, s. m. *dé-cré-di-te-man.* Action de décréditer.

DÉCRÉDITER, v. a. *dé-cré-di-té.* Oter le crédit. Faire perdre la considération, l'autorité. On dit aussi, *Se décréditer. Il s'est décrédité par sa mauvaise conduite.*

DÉCRÉPIT, ITE, adj. *dé-cré-pit.* Extrêmement vieux.

DÉCRÉPITATION, s. f. *dé-cré-pi-ta-cion.* t. de chimie. Il se dit du bruit que font les sels dans le feu; leur calcination jusqu'à ce qu'ils ne pétillent plus.

DÉCRÉPITER, v. actif. *dé-cré-pi-té.* t. de chimie. Calciner un sel jusqu'à ce qu'il ne pétille plus.

DÉCRÉPITÉ, ÉE, part. et adj. *Sel décrépité.*

DÉCRÉPITUDE, s. fém. Vieillesse extrême et infirme.

DÉCRET, subst. m. *dé-crè.* Ordre. *Les décrets de Providence.* Ordonnance du juge qui porte ordinairement prise de corps ou saisie de biens. Recueil d'anciens canons des conciles, des constitutions des papes et des sentences des pères. *Décret de Gratien.* Acte émané du corps législatif, qui avait besoin d'une acceptation ou d'une sanction pour avoir force de loi. *La promulgation d'un décret par le premier consul lui donnait le caractère de loi.*

DÉCRÉTALE, substant. fém. Lettre des anciens papes, pour faire quelque règlement.

DÉCRETER, v. actif. *dé-cré-té.* terme de palais. Décerner un décret. v. neut. Faire une loi. *Le corps législatif a décrété que...*

DÉCRI, s. masc. Cri public par lequel on défend le cours de quelque monnaie. Perte de réputation et de crédit.

DECRIER, v. act. *dé-cri-é.* Défendre par cri le cours de quelque chose. Oter la réputation et l'estime.

DÉCRIÉ, ÉE, part. et adj. *Homme décrié*, perdu de réputation.

DÉCRIRE, v. act. (Il se conjugue comme *Ecrire.*) Représenter, dépeindre par le discours. t. de géom. *Décrire une courbe*, la tracer.

* DÉCROCHEMENT, s. m. *dé-cro-che-man.* Action de décrocher.

DÉCROCHER, v. a. *dé-cro-ché.* Détacher une chose qui était accrochée.

DÉCROIRE, v. a. *dé-croa-re.* Ne croire pas. Il n'est guère d'usage qu'en l'opposant au mot *Croire. Je ne crois, ni ne décrois* rien.

DÉCROISSEMENT, s. m. *dé-croa-ce-man.* Diminution.

DÉCROITRE, verb. neutre. *dé-croa-tre.* Diminuer.

DÉCROTTER, v. actif. *dé-cro-té.* Oter la crotte.

DÉCROTTEUR, subst. masc. *dé-cro-teur.* Qui décrotte.

DÉCROTTOIRE, subst. f. *dé-cro-toa-re.* Brosse pour décrotter.

* DÉCROUTER, v. a. *dé-crou-té.* Se dit d'un cerf qui nettoie sa tête après la chute de son bois.

DÉCRUER, v. a. *dé-cru-é.* Préparer le fil par une lessive avant la teinture.

DÉCRUMENT, s. masc. *dé-cru-man.* Action de décruer.

DÉCRUSEMENT, s. masc. *dé-cru-ze-man.* Action de décruser.

DÉCRUSER, v. act. *dé-cru-zé.* Mettre les cocons dans l'eau bouillante, pour en dévider la soie avec facilité. Il se dit aussi d'une certaine préparation que les teinturiers donnent à la soie avant de la teindre.

DÉCUIRE, v. act. Corriger l'excès de la cuisson. Il ne se dit que des sirops, et des confitures où l'on met de l'eau pour les rendre plus liquides quand ils sont cuits. On dit aussi, *Se décuire*, dans cette phrase : *Les confitures se décuisent*, se liquéfient trop, faute d'avoir été assez cuites.

DÉCUPLE, s. masc. Dix fois autant. Il est aussi adjectif.

DÉCUPLER, v. a. *dé-kul-pé.* Augmenter dix fois autant.

DECURIE, s. f. Chez les Romains, troupe de dix soldats sous un officier qu'on nommait *Décurion.*

DÉCURION, s. m. Officier qui commandait dix hommes.

DÉCUSSATION, s. f. *dé-ku-sa-cion.* terme de géomét. et d'optiq. Concours, rencontre de deux ou de plusieurs lignes ou rayons.

* DECUSSOIRE, s. masc. *dé-ku-soa-re.* Instrument pour faire sortir le pus par l'ouverture du trépan.

DÉDAIGNER, verbe actif. *dé-dè-gné.* (mouillez *gn.*) marquer une sorte de mépris. Il est aussi neutre. *Il dédaigne de nous servir.*

DEDAIGNEUSEMENT, adv. *dé-dè-gneu-ze-man.* (mouillez le *gn*) Avec dédain.

DÉDAIGNEUX, EUSE, adj. *dé-dè-gneu.* (mouillez le *gn.*) Qui marque du dédain. Il est aussi subst.

DÉDAIN, s. masc. *dé-dain.* Sorte de mépris.

DÉDALE, s. m. Labyrinthe. On dit fig. *Le dédale des lois*, des procédures.

DEDAMER, v. n. *de-da-mé.* terme du jeu de dames. Déplacer une des quatre dames qui sont au premier rang.

DEDANS, adv. de lieu. *de-dan.* Dans l'intérieur. Fig. *N'être ni dehors ni dedans*, être incertain du succès d'une affaire.

DEDANS, s. m. La partie intérieure de quelque chose.

DEDICACE, s. fém. Consécration d'une église. Fête annuelle qui se fait en mémoire de cette consécration. Adresse d'un livre qu'on fait à quelqu'un par une épître.

DÉDICATOIRE, adj. *dé-di-ka-toa-re.* *Épître dédicatoire*, épître qu'on met à la tête d'un livre pour le dédier à quelqu'un.

DÉDIER, v. a. Consacrer au culte divin. Adresser un ouvrage par une épître. Destiner à une profession sainte.

DÉDIRE, v. act. (Il se conjugue comme *Dire*, excepté à la seconde personne plurielle du présent de l'indicatif, où il fait, *Vous dédisez.*) Désavouez quelqu'un de ce qu'il s'est avancé de dire ou de faire pour nous.

SE DÉDIRE, v. r. Se rétracter, ne tenir pas sa parole.

DÉDIT, s. masc. Révocation d'une parole donnée. La peine dont on est convenu entre deux ou plusieurs personnes contre celui qui se dédira.

DÉDOMMAGER, v. a. *dé-do-ma-jé.* Indemniser, réparer le dommage.

DEDORER, v. a. *dé-do-ré.* Oter la dorure en partie.

SE DÉDORER, v. r. Prendre la dorure peu à peu.

DÉDOUBLER, v. a. Oter la doublure.

DÉDUCTION, s. f. Soustraction, narration, énumération en détail.

DÉDUIRE, v. act. Soustraire, rabattre. Faire l'énumération, détailler par le discours. *Déduire ses raisons.* Inférer; tirer une conséquence. *Vous ne pouvez en déduire cette conséquence.*

DÉESSE, subst. fém. Divinité fabuleuse du sexe féminin.

SE DÉFACHER, v. r. *se dé-fâ-ché.* S'apaiser après s'être mis en colère.

DÉFAILLANCE, subst. f. *dé-fâ-glian-ce.* (mouillez les *ll.*) Faiblesse, évanouissement, terme de chimie, qui se dit d'un sel que l'humidité de l'air rend liquide.

DÉFAILLANT, ANTE, adj *dé-fa-gli-an.* (mouillez les *ll.*) t. de pratique. Qui manque de comparaître en justice.

DÉFAILLIR, v. n. *dé-fa-glir.* (m. les *ll.*) Il n'est plus guère usité qu'au pluriel du présent. *Nous défaillons*; à l'imparfait, *Je défaillais*, au prétérit, *Je défaillis*, *J'ai défailli*; et à l'infinitif, *Défaillir*. Manquer. Il est vieux en ce sens. Dépérir, s'affaiblir.

DÉFAIRE, v. a. *dé-fê-re.* (Il se conjugue comme *Faire.*) Détruire ce qui est fait. Faire mourir. Tailler en pièces. Délivrer, dégager. *Défaites-moi de cet importun.* Amaigrir, exténuer. *Sa maladie l'a bien défait.* Figurém. Effacer par un plus grand éclat, par plus de mérite et de beauté. *Cette dame défait toutes celles qui se trouvent près d'elle. Ce diamant défait toutes les autres pierreries.* En ce sens, il est impropre.

SE DÉFAIRE, verbe r. *D'un domestique*, le congédier. *De son ennemi*, le faire mourir. *D'une chose*, la vendre. *D'une mauvaise habitude*, s'en corriger. *Ce vin se défait*, s'affaiblit.

DÉFAIT, AITE, part. et adj. Amaigri, atténué

DÉFAITE, s. f. *dé-fê-te.* Déroute d'une armée. Débit, facilité de se défaire de quelque chose. Excuse artificieuse

DÉFALCATION, s. fém. *dé-fal-ka-cion.* Déduction d'une petite somme sur une plus grande.

DÉFAUT, s. masc. *dé-fô.* Imperfection. Manqué, privation. En t. de pratiq., manquement à l'assignation donnée. En t. de chasse, *Chien en défaut*, qui a perdu les voies de la bête.

DÉFAVEUR, s. f. Cessation de faveur.

DÉFAVORABLE, adject. de tout genre. Qui n'est point favorable.

DÉFAVORABLEMENT, adv. *dé-fa-vo-rable-man.* D'une manière fâcheuse, défavorable

DÉFÉCATION, s. f. *dé-fek-ca-cion.* t. de chimie et de pharmacie. Dépuration d'une liqueur, qui se fait par la chute spontanée des parties qui la rendaient trouble.

DÉFALQUER, v. act. *de-fal-ké.* Rabattre d'une somme.

DÉFECTIF, adj. m. t. de grámm. *Verbe défectif*, verbe qui n'a pas tous ses temps ou tous ses modes.

DÉFECTION, subst. fém. *dé-fek-cion.* Abandonnement d'un parti auquel on est lié.

DÉFECTUEUX, EUSE, adj. Qui manque des conditions requises.

DÉFECTUEUSEMENT, adverbe. *dé-fek-tu-eu-ze-man.* D'une manière défectueuse.

DÉFECTUOSITÉ, s. f. Vice, défaut.

DÉDENDEUR, ERESSE, s. *dé-fan-deur.* t. de palais. Celui ou celle à qui on fait une demande en justice.

DÉFENDRE, v. a. *dé-fan-dre.* Protéger, soutenir quelqu'un. On dit aussi, *Défendre sa patrie, sa vie, son honneur*, etc. Prohiber, interdire. En t. de pratique. Fournir des défenses aux demandes de sa partie. En ce sens, il est neut.

SE DÉFENDRE, v. r. S'excuser de faire quelque chose. Se disculper.

DÉFENDU, UE, part. et adj.

DÉFENDS, s. m. *dé-fan.* t. de jurisprud. *Bois, prés, vignes en défends*, qu'il est défendu de couper, où il est défendu de laisser entrer des bestiaux, etc.

DÉFENSE, s f. *dé-fan-ce.* Protection soutien, prohibition.

DÉFENSES, s. f. pl. t. de fortification et de pratique. Ce qui sert à mettre à couvert ceux qui défendent une place. Jugement qu'on obtient pour empêcher l'exécution d'un autre jugement. Les deux dents d'en bas qui sortent de la gueule du sanglier.

DÉFENSEUR, s. m. *dé-fan-ceur.* Celui qui défend, qui protége.

DÉFENSIF, IVE, adj. *dé-fan-cife.* Fait pour la défense. *Armes défensives. Ligne défensive.* En t. de médecine. Il est adject. et subst. et se dit de certains médicamens ...

piques. *Défensive*, s'emploie subst. *Etre, se tenir sur la défensive*, ne faire simplement que se défendre.

DÉFÉQUER, v. a. *dé-fé-ké.* t. de chimie. Oter les impuretés d'une liqueur.

DÉFÉRANT, ANTE, adj. Qui cède. *Esprit doux et déférant.*

DÉFERANCE, s. f. *dé-fé-ran-ce.* Condescendance.

DÉFERENT, adject. Qui porte. *Cercles, vaisseaux déférens.*

DÉFÉRENT, s. m. t. de monn. Marques qui indiquent le lieu de la fabrication, le directeur et le graveur.

DÉFÉRER, v. n. Céder, condescendre, v. a. Donner, décerner, dénoncer.

DÉFERLER, v. act. *dé-fer-lé.* t. de marine. Déployer les voiles.

DÉFERRER, v. act. Oter le fer du pied d'un cheval. Fig. Rendre muet, confus.

SE DÉFERRER, v. réc. Perdre son fer. Fig. Se déconcerter.

DÉFETS, s. m. plur. *dé-fè.* t. de librair. Feuilles superflues et dépareillées d'une édition.

DÉFI, s. m. Appel, provocation au combat. Toute sorte de provocation.

DÉFIANCE, s. f. Soupçon, crainte d'être trompé. Crainte qu'une chose n'ait pas toutes les qualités nécessaires pour un certain effet.

DÉFIANT, ANTE, adj. *dé-fi-an.* Soupçonneux.

DÉFICIT, s. m. *dé-fi-cite.* Mot emprunté du latin, pour signifier ce qui manque. Il n'a point de pluriel.

DÉFIER, verbe act. Provoquer quelqu'un au combat. Il se dit aussi de toute autre sorte de provocation. Mettre quelqu'un à pis faire, lui déclarer qu'on ne le craint point.

SE DÉFIER, v. r. Se donner de garde de quelqu'un. Se douter, prévoir.

DÉFIGURER, v. a. *dé-fi-gu-ré.* Gâter la figure, difformer. Il se dit fig. des ouvrages d'esprit.

DÉFILÉ, s. m. Passage étroit où il ne peut passer que quelques personnes de front.

DÉFILER, v. act. Oter le fil qui était passé dans quelque chose En ce sens, on dit aussi, *Se défiler.* v. n. Aller l'un après l'autre, en sorte qu'il y ait peu de personnes de front. Il ne se dit proprement qu'en parlant d'une marche de troupes.

DÉFINIR, v. a. Marquer, déterminer. Expliquer l'essence et la nature d'une chose. Décider.

DÉFINITEUR, s. f. On appelle ainsi, dans quelques ordres religieux, celui qui est préposé pour assister le général ou le provincial dans l'administration des affaires de l'ordre.

DÉFINITIF, IVE, adj. *dé-fi-ni-tife.* Qui décide, qui juge le fond d'un procès. On dit adverbialement: *En définitife*, pour dire, par jugement définitif.

DÉFINITION, subst. f. Explication de la nature d'une chose par son genre et par sa différence Décision, règlement.

DÉFINITIVEMENT, adv. *dé-fi-ni-tive-man.* En jugement définitif.

* DÉFINITOIRE, s. m. *dé-fi-ni-toa-re.* Chapitre que les officiers de certains ordres religieux tiennent pour le règlement des affaires de leurs ordres.

DÉFLAGRATION, s. f. *dé-fla-gra-cion.* t. de chim. Opération par laquelle un corps est brûlé.

DÉFLEGMATION, s. f. *dé-fleg-ma-cion.* Action de déflegmer.

DÉFLEGMER, v. a. t. de chimie. Enlever la partie aqueuse d'une substance.

DÉFLEURIR, verbe n. Perdre sa fleur. v. a. Faire tomber la fleur des arbres.

DÉFLEXION, s. f. *dé-flek-cion.* t. de phys. Action par laquelle un corps se détourne de son chemin

DÉFLORATION, s. f. *dé-flo-ra-cion* Action par laquelle on ôte à une fille sa virginité.

DÉFLORER, v. a. Oter la fleur et la virginité.

DÉFONCEMENT, s. m. *dé-fon-ce-man.* Action de defoncer.

DÉFONCER, verbe act. Oter le fond des tonneaux, des futailles.

DÉFORMER, v. a. Oter la forme.

DÉFOURNER, verbe a. *dé-four-né.* Tirer d'un four.

DÉFRAYER, verbe act. Payer la dépense de quelqu'un.

DÉFRICHEMENT, subst. m. *dé-fri-che-man.* Ce qu'on fait pour mettre en valeur une terre inculte.

DÉFRICHER, v. a. *dé-fri-cher.* Arranger les mauvaises herbes d'un champ, pour le cultiver ensuite. Figur. Eclaircir, démêler une affaire.

DÉFRICHEUR, subst. masc. Qui défriche.

DÉFRISER, v. act. *dé-fri-zé.* Oter la frisure.

DÉFRONCER, v. act. Déplisser. Figur. *Défroncer le sourcil*, se dérider le front, prendre un air serein.

DÉFROQUE, v. act. Il ne se dit qu'en mauvaise part, en parlant d'un religieux qui quitte l'habit de moine.

DÉFRUCTU, s. m. Reste de la table.

* DEFUNER, verbe act. t. de marine.

DÉFUNT, UNTE, adj. *dé-fun.* Qui est mort. Il est plus ordinairement subst.

DÉGAGEMENT, s. m. *dé-ga-je-man* Action par laquelle une chose est dégagée. Issue secrète et dérobée qui sert à la commodité du logement.

DÉGAGER, v. a. Retirer ce qui avait été engagé, donné en hypothèque, en nantissement. *Un soldat*, obtenir son congé. *Sa parole*, tenir sa parole, ou retirer sa parole qu'on n'avait donné que sous condition. *La tête, la poitrine*, les rendre plus libres. Débarrasser, en retirant d'un lieu une personne qui s'y trouvait engagée

SE DÉGAGER, v. r. Se retirer d'un lieu périlleux et difficile.

DÉGAINE, s. f. *dé-ghè-ne.* Il ne se dit que dans cette phrase proverbiale, basse et ironique, *D'une belle dégaine*, pour dire, d'une façon maussade.

DÉGAINER, v. a. *dé-ghè-né.* Tirer son épée de son fourreau.

DÉGANTER, v. act. Oter la garniture de quelque chose. *Dégarnir une place*, en ôter une grande partie de la garnison ou des munitions.

DÉGAT, s. m. *dé-gâ.* Ruine, ravage. Consommation de vivres qui se fait avec désordre et sans économie.

DÉGAUCHIR, v. a. *dé-gô-chir.* t. d'architecture. Dresser un ouvrage en bois, en pierre, en retranchant ce qu'il a d'irrégulier.

DÉGAUCHISSEMENT, s. m. *dé-gô-chi-se-man.* Action de dégauchir.

DÉGEL, s. m. Fonte de la glace, de la neige, par l'adoucissement de l'air.

DÉGELER, v. a. Faire qu'une chose qui était gelée, cesse de l'être. On dit neutralement, *La rivière dégèle*, impers. *Il dégèle.*

SE DÉGELER, v. r. Cesser d'être gelé.

DÉGENERATION, s. f. *dé-jé-né-ra-cion.* État de ce qui dégénère.

DÉGÉNÉRESCENCE, s. fém. Tendance à la dégénération

DÉGENERER, verbe n. Ne suivre pas les bons exemples de ses ancêtres. On dit aussi absolument. S'abâtardir, en parlant des animaux et des plantes.

DÉGÉNÉRÉ, ÉE, part. et adj.

DÉGINGANDÉ, ÉE, adj. *dé-jein-gan-dé.* Il se dit aussi du style familier, d'une personne dont la contenance et la démarche sont mal assurées.

DÉGLUER, v. act. Oter la glu, débarrasser de la glu. *Se dégluer les yeux*, ôter la chassie qui colle les paupières.

DÉGLUTITION, s. fém. *dé-glu-ti-cion.* t. de médecine. Action d'avaler.

DÉGOBILLER, v. a. (mouillez les *ll.*) Vomir le vin et les viandes qu'on a pris avec excès. Il est bas.

DEGOBILLIS, s. m. *dé-glo-bi-gli.* (mouillez les *ll*) Le vin et les viandes qu'on a dégobillés. Il est bas.

DEGOISER, v. a. *dé-goa-zé.* Chanter, en parlant des oiseaux. Il est vieux en ce sens. Fig. et fam. Parler plus haut qu'il ne faut.

DÉGORGEMENT, s. m. *dé-gor-je-man.* Épanchement des eaux retenues. Il se dit aussi de l'épanchement de la bile et des autres humeurs.

DÉGORGEOIR, s. m. *dé-gor-joar.* Instrument pour nettoyer la lumière d'un canon.

DÉGORGER, verbe act. Déboucher un passage engorgé. On dit aussi neutral. *Cet égout a dégorgé.* Laver les étoffes pour en faire sortir ce qu'il y a de superflu.

SE DÉGORGER, v. r. S'épancher, se décharger. Se purger du goût de marée ou de bourbe, en parlant du poisson.

DEGOTER, verbe act. Déplacer, chasser de son poste. Fam.

DÉGOURDIR, v. a. Redonner de la chaleur à ce qui était engourdi par le froid. *Faire dégourdir de l'eau*, la faire légèrement chauffer. Fig. et fam. en parlant d'un jeune homme, le façonner, le polir.

DÉGOURDI, IE, part. Il est aussi substant. *C'est un dégourdi*, c'est un homme à qui on n'en fait point accroire. Il est familier.

DÉGOUT, s. m. *dé-goû.* Manque de goût, d'appétit. Répugnance, aversion pour une chose ou pour une personne. Déplaisir, chagrin.

DÉGOUTANT, ANTE, adj. *dé-goû-tan.* Qui donne du dégoût, de l'aversion, du déplaisir. *Viandes, manières dégoûtantes.*

DÉGOUTER, v. a. Oter l'appétit. Figur. Donner de l'éloignement pour une personne ou pour une chose.

SE DÉGOUTER, v. r. Prendre du dégoût, de l'aversion.

DÉGOUTÉ, ÉE, part. Il est quelquefois substantif. *Faire le dégoûté*, faire le difficile, le délicat.

DÉGOUTTANT, ANTE, adj. *dé-goû-tan.* Qui dégoutte. *Chemise dégouttante de sueur.*

DÉGOUTTER, verbe n. Couler goutte à goutte.

DÉGRADATION, s. fém. *dé-gra-da-cion.* Destitution ignominieuse du grade où l'on était. Dégât fait dans les bois. Dépérissement d'une maison, d'un mur, etc. Fig. Avilissement. *La dégradation des âmes est une suite de la servitude.* En t. de peinture, affaiblissement de la lumière et des couleurs d'un tableau.

DÉGRADER, verbe act. Démettre de quelque grâce par justice. Faire dégât dans des bois. Affaiblir insensiblement la lumière ou les couleurs d'un tableau. Fig. Avilir. On dit aussi en ce sens. *Se dégrader.*

DÉGRAFER, v. a. *dé-gra-fé.* Détacher une agrafe.

DÉGRAISSAGE, s. m. *dé-grè-sa-je.* Action de dégraisser.

DÉGRAISSER, v. a. Oter la graisse de quelque chose. Oter les taches faites par la graisse. Fig. Oter une partie des richesses mal acquises.

DÉGRAISSEUR, subst. m. *dé-grè-ceur.* Qui dégraisse les habits, les étoffes.

DÉGRAISSOIR, s. masc. *de-grè-soar.* Instrument qui sert à tordre la laine qu'on tire de l'eau.

* **DÉGRAPPINER**, v. n. *dé-gra-pi-né.* t. de mar. Retirer un vaisseau de dessous la glace, par le moyens des grappins.

* **DÉGRAS**, subst. m. *dé-grâ.* terme de chamoiseur, Substance huileuse qu'on tire des peaux de chamois, par le moyen d'une lessive.

DÉGRAVOIMENT, s. m. *dé-gra-voâ-man.* Effet d'une eau courante qui déchausse des murs.

DÉGRAVOYER, v. act. Déchausser des murs, des pilotis.

DEGRÉ, s. m. Escalier d'un bâtiment. Marche d'un escalier. Il se dit figurém. des emplois, titres, charges, dignités par ou

on s'élève successivement à de plus grandes. Dans les universités, grade. *Degré de maître ès-arts, de bachelier, etc.* En t. de philosophie, la différence de plus ou de moins dans les qualités sensibles. *Degré de chaleur, degré de mouvement.* En parlant des qualités bonnes ou mauvaises, on dit, *Le plus haut, le dernier degré.* Les différentes parties dans lesquelles le baromètre et le thermomètre sont divisés. La proximité ou l'éloignement qu'il y a entre parens à l'égard de la tige qui leur est commune. *Degré de juridiction*, tout tribunal dont on peut appeler à un autre. En géométrie la 360e partie de la circonférence d'un cercle. *Degré décimal méridien*, nom donné à la centième partie du quart du méridien, dont la longueur a servi de base à la nouvelle division des poids et mesures.

DÉGRÉER, verbe act. Oter les agrès d'un vaisseau.

DÉGRINGOLER, v. a. Sauter, descendre plus vite qu'on ne voudrait. Il est fam.

* DEGROSSAGE, s. m. Action de dégrosser.

* DÉGROSSER, v. act. Faire plus petit, passer l'or par la filière.

DÉGROSSIR, v. act. *dé-gro-cir.* Oter le plus gros de la matière, pour commencer à lui donner de la forme. Figur. Commencer à débrouiller une affaire.

DÉGUENILLÉ, ÉE, adj. (m. les *ll.*) dont les habits sont en lambeaux.

DÉGUERPIR, v. act. *dé-gher-pir.* t. de pratique. Abandonner la possession d'un immeuble. On le dit aussi absolument, v. n. Figur. et fam. *Déguerpir d'un lieu*, en sortir par quelque motif de crainte.

DÉGUERPISSEMENT, subst. m. *dé-gher-pi-ce-man.* Abandonnement de la possession d'un immeuble.

DÉGUEULER, v. n. Vomir. Il est bas.

DEGUIGNONER, v. act. *dé-ghi-gno-né.* (m. les *gn.*) Oter le guignon, le malheur. Il est bas.

DÉGUISEMENT, s. masc. *dé-ghui-ze-man.* État où est une personne déguisée. Figur. Dissimulation, artifice pour cacher la vérité.

DÉGUISER, verbe act. Travestir une personne de telle sorte qu'il soit difficile de la reconnaître. On dit figurém. *Déguiser sa voix, la vérité, etc.*

SE DÉGUISER, v. r. Se travestir. Figurément, se montrer tout autre que l'on n'est.

DÉGUSTATION, s. fém. *dé-gus-ta-cion.* Essai qu'on fait des liqueurs en les goûtant.

* DÉGUSTER, v. act. Goûter une boisson pour en connaître la qualité.

DÉHANCHÉ, ÉE, adj. Qui a les hanches disloquées. Il se dit des hommes et des chevaux.

DÉHALER, v. a. *dé-â-lé.* Oter l'impression du hâle sur le teint.

DÉHARDER, v. a. *dé-ar-dé.* t. de chasse. Lâcher des chiens liés quatre à quatre ou six à six.

* DÉHARNACHER, v. act. *dé-ar-na-ché.* Oter le harnais à un cheval.

DEHORS, *de-or*, adverbe de lieu, et quelquefois préposition. Hors de. *Par dehors la ville.*

DEHORS, subst. m. Partie extérieure de quelque chose. *Les dehors d'une maison*, les avenues, avant-cour, etc. *Les dehors d'une place*, les fortifications extérieures d'une place. Au fig. Les apparences. *Il sauve les dehors.*

DÉICIDE, subst. m. Ce mot n'est d'usage qu'en parlant des Juifs qui condamnèrent à mort Notre-Seigneur.

DÉIFICATION, s. f. *dé-i-fi-ca-cion.* Apothéose. Action par laquelle on déifie.

DÉIFIER, v. act. Admettre au nombre des dieux.

DÉISME, s. m. Sentiment du déiste.

DÉISTE, s. m. et f. Qui reconnaît un Dieu, mais qui ne connaît aucune religion révélée.

DÉITÉ, s. fém. Dieu ou déesse de la fable. Il n'est d'usage qu'en poésie.

DÉJA, adverbe de temps. *dé-ja.* Dès cette heure. Auparavant.

DÉJECTION, s. f. *dé-jek-cion.* t. de méd. Excrément.

SE DÉJETER, verbe réc. Il se dit du bois qui se courbe, s'enfle et s'étend.

DÉJEUNER, verbe n. Il se dit du repas qu'on fait le matin.

DÉJEUNER ou DÉJEUNÉ, s. m. Petit repas du matin. *Déjeuner-dîner*, grand déjeuner qui tient lieu de dîner.

DÉJOINDRE, v. act. Séparer ce qui était joint, en parlant des ouvrages de menuiserie, de maçonnerie, etc. On dit aussi, *Se déjoindre.*

DÉJOUER, verbe act. *Déjouer un projet*, en empêcher l'exécution. *Un complot*, en prévenir les effets. Il se dit aussi des personnes, *Déjouer quelqu'un.*

DÉJOUER, v. n., et fam. Jouer mal. En t. de marine. Il se dit d'un pavillon qui voltige au gré du vent.

DÉJUC, subst. masc. Le temps du lever des oiseaux.

DÉJUCHER, v. n. *dé-ju-ché.* Il se dit des poules qui sortent du juchoir. Fig. et fam. Se déplacer d'un lieu élevé. En ce sens, il est aussi actif.

DELA. Voyez LA.

DÉLABREMENT, s. m. *dé-la-bre-man.* État d'une chose délabrée.

DÉLABRER, v. a. *dé-la-bré.* Déchirer. Il se dit fig. d'une armée. *Les fatigues ont délabré son armée.*

DÉLABRÉ, ÉE, part. et adj. Tout en désordre, en mauvais état. *Bien délabré, maison délabrée.* On dit aussi d'un homme ruiné, que *ses affaires sont délabrées.*

DÉLACER, v. a. *dé-la-cé.* Défaire un lacet.

DÉLAI, s. m. Retardement, remise.

DÉLAISSEMENT, s. masc. *dé-lè-ce-man.* Manque de tout secours. En t. de palais, abandonnement d'un héritage.

DÉLAISSER, v. act. *dé-lè-cé.* Abandonner.

DÉLARDER, v. a. *dé-lar-dé.* t. d'archict. Couper obliquement le dessous d'une marche d'escalier, ou piquer avec le marteau le lit d'une pierre.

DÉLASSEMENT, s. masc. *dé-la-ce-man.* Repos, relâche qu'on prend pour se délasser de quelque travail.

•DÉLASSER, v. act. Oter la lassitude, faire qu'on ne soit plus las. On dit aussi, *Se délasser d'une longue fatigue, d'une longue application.*

DÉLATEUR, substant. masc. Dénonciation.

DÉLATION, s. fém. *dé-la-cion.* Accusation, dénonciation.

DÉLATTER, v. a. Oter les lattes de dessus un toit.

DÉLAVÉ, ÉE, adj. t. de joaillier, qui se dit des couleurs faibles et blafarde. *Pierre délavée.*

DÉLAYANT, s. masc. *dé-lè-ian.* Remède qui rend les humeurs plus fluides.

DÉLAYEMENT, s. m. *dé-lè-ie-man.* Action de délayer.

DÉLAYER, verbe act. *dé-lè-iè.* Détremper.

* DÉLÉATUR, s. masc. Mot latin. Signe, pour supprimer. t. d'imprimerie.

DÉLECTABLE, adj. de tout g. Agréable, qui plait.

DÉLECTATION, s. f. *dé-lek-ta-cion.* Plaisir que l'on goûte avec réflexion.

DÉLECTER, v. a. *dé-lek-té.* Divertir, réjouir. Il ne se dit guère qu'en style de morale mystique.

SE DÉLECTER, v. r. Prendre plaisir à quelque chose.

DÉLÉGATION, s. f. *dé-lé-ga-cion.* Commission donnée à quelqu'un pour connaître, pour juger. Acte par lequel on donne à une personne une somme à recevoir d'un autre.

DÉLÉGUER, v. a. Députer, commettre avec pouvoir d'agir. Assigner un fonds pour le payement d'une dette.

DÉLESTAGE, s. m. Déchargement du lest d'un vaisseau.

DÉLESTER, v. act. *dé-les-té.* Oter le lest d'un vaisseau.

DÉLESTEUR, s. m. Qui est chargé de faire délester les vaisseaux.

* DÉLIAISON, s. f. *dé-liè-zon.* Arrangement des pierres dans un mur.

DÉLIBÉRANT, ANTE, adj. *dé-li-bé-ran.* Qui délibère.

DÉLIBÉRATIF, IVE, adj. *Genre délibératif.* Genre de discours par lequel l'orateur veut persuader ou dissuader une chose mise en délibération. *Avoir voix délibérative*, avoir voix de suffrage dans les délibérations d'une compagnie.

DÉLIBÉRATION, s. fém. *dé-li-bé-ra-cion.* Consultation. Délibération.

DÉLIBÉRÉMENT, adv. D'une manière délibérée.

DÉLIBÉRER, verbe neutre. Examiner, consulter en soi-même ou avec les autres. Prendre une résolution, se déterminer.

DÉLIBÉRÉ, ÉE, part. et adj. *Air délibéré*, aisé, libre. Il est aussi subst. En t. de pratique, dernière résolution que les juges prennent sur l'examen des pièces.

DÉLICAT, ATE, adject. *dé-li-ka.* Délicieux, agréable au goût. Figur. Qui juge infiniment. Difficile à contenter. Il signifie encore, délié, fin, faible.

DÉLICATEMENT, adv. *dé-li-ka-te-man.* D'une manière délicate.

DÉLICATER, v. act. *dé-li-ka-té.* Traiter avec mollesse. On dit aussi, *Se délicater.*

DÉLICATESSE, s. f. *dé-li-ka-tè-ce.* Qualité d'une chose ou d'une personne délicate. Mollesse. Au pl. *Les délicatesses de la langue*, ses fineses. *La délicatesse de la table*, les mets délicats.

DÉLICES, s. f. pl. Plaisir, volupté. Il se dit quelquefois au singulier, et alors il est masc. *C'est un grand délice.*

DÉLICIEUSEMENT, adv. *dé-li-ci-eu-ze-man.* Avec délices, d'une manière délicieuse.

DÉLICIEUX, EUSE, adj. *dé-li-cieu.* Extrêmement agréable.

SE DÉLICOTER, v. réc. t. de manége. Il se dit d'un cheval qui se défait de son licou.

DÉLIÉ, ÉE, adj. Grêle, mince, menu. On dit fig. *Esprit délié, homme délié*, qui a beaucoup de finesse, de pénétration, d'habilité. Il se prend quelquefois en mauvaise part.

DÉLIENNES, adj. f. pl. *Fêtes déliennes.* Elles se célébraient à Athènes en l'honneur d'Apollon.

DÉLIER, v. a. Détacher, défaire ce qui lie quelque chose. Absoudre.

DÉLINÉATION, s. fém. *dé-li-né-a-cion.* Description faite avec de simples traits.

DÉLINQUANT, adject. *dé-lein-kan.* t. de pratiq. Qui a commis un délit. Il n'est guère usité qu'au substantif.

DÉLINQUER, v. n. *dé-lein-ké.* Contrevenir à la loi. t. de pratiq. qui n'est guère d'usage qu'au prétérit.

* DÉLIQUESCENCE, s. fém. *dé-li-kue-sance.* t. de chimie. Qualité de ce qui est déliquescent.

* DÉLIQUESCENT, ENTE, adject. t. de chimie. Substance qui a la propriété de s'emparer de l'humidité de l'air, et de se résoudre en liqueur au moyen de cette humidité. *Sel déliquescent.*

DÉLIRE, s. m. Engagement d'esprit causé par la maladie. On dit fig. *Le délire des passions, de l'imagination*, etc.

DÉLIT, s. m. *dé-li.* t. de pratique. Crime. *En fragant délit*, sur le fait. *Corps de* ou *de délit*, ce qui constate le crime commis, comme l'effraction en matière de vol, etc.

DÉLITER, v. a Poser les pierres dans un sens contraire à celui qu'elles avaient dans la carrière.

DÉLITESCENCE, s. f. *dé-li-te-sance.* t. de méd. Reflux subit de l'humeur morbifique de

dehors en dedans, qui fait disparaître tout d'un coup une tumeur.

DÉLIVRANCE, s. f. Affranchissement, action par laquelle on met en liberté. On dit qu'*Une femme a eu une heureuse délivrance*, pour dire qu'elle est accouchée heureusement. Action par laquelle on livre quelque chose entre les mains de quelqu'un.

DÉLIVRE, s. masc. Arrière-faix.

DÉLIVRER, v. act. *dé-li-vré.* Mettre en liberté, affranchir de quelque mal, de quelque incommodité. Accoucher. *La sage-femme qui l'a délivrée.* Livrer, mettre entre les mains.

DÉLOGEMENT, s. m. *dé-lo-je-man.* Action de déloger.

DÉLOGER, v. n. *dé-lo-jé.* Quitter un logement. Décamper, sortir d'un lieu, d'une place qu'on occupe. v. act. Oter un logement à quelqu'un, le faire sortir d'une place commode où il s'était mis. En t. de guerre, faire quitter un poste.

DÉLOYAL, ALE, adj. *dé-loa-ial.* Perfide, qui n'a ni foi, ni parole, qui compte pour rien les engagemens les plus forts.

DÉLOYALEMENT, adv. *dé-loa-ia-le-man.* Avec perfidie.

DÉLOYAUTÉ, s. f. *dé-loa-iô-té.* Perfidie, infidélité.

* DELPHINIUM, s. m. *del-fi-ni-ome.* C'est le pied de l'alouette, plante.

* DELTOIDE, adj. *del-to-i-de.* t. d'anat. Qui se dit d'un muscle du bras.

* DELTOTON ou TRIANGLE, subst. m. Constellation du Nord.

DÉLUGE, s. masc. Inondation, grand débordement d'eau. Il se dit surtout du déluge universel, qu'on appelle aussi absolument le *Déluge.* On dit fig. *Un déluge de feu, de maux, de sang.* Fig. et poétiq. *Un déluge de larmes.*

DÉLUTER, v. a. *dé-lu-té.* Oter le lut qui colle les vaisseaux chimiques.

* DÉMACLER, v. act. Remuer le verre fondu.

DÉMAGOGUE, s m *dé-ma-go-ghe.* Chef d'une faction populaire. Il se dit aussi de ceux qui forment cette faction.

DÉMAIGRIR, v. act. t. de charpenterie et de maçonnerie. Retrancher quelque chose d'une pièce de bois, d'une pierre.

DÉMAILLOTER, verbe a. *dé-ma-glio-té.* (mouillez les *ll.*) Oter du maillot.

DEMAIN, adv. de temps servant à marquer le jour qui suit celui où l'on est. On l'emploie quelquefois substantivement.

DÉMANCHEMENT, subst. m. Action de démancher.

DÉMANCHER, v. a. *dé-man-ché.* Oter le manche d'un instrument. On dit aussi *Se démancher. Une cognée se démanche.* Figur. et fam. *Affaire qui se démanche*, qui commence à aller mal. *Parti qui commence à se démancher*, qui commence à se désunir.

DEMANDE, s. fém. Action par laquelle on demande. Question. Action qu'on intente en justice.

DEMANDER, v. act. *de-man-dé.* Prier quelqu'un d'accorder quelque chose. Faire une demande en justice. Chercher quelqu'un pour le voir, pour lui parler. Interroger. Désirer, avoir besoin. *Cela demande de grands soins.*

DEMANDEUR, EUSE, s. Qui demande quelque chose, importun.

DEMANDEUR, ERESSE, subst. t. de palais. Qui forme une demande en justice.

DÉMANGEAISON, s. f. *dé-man-jé-zon.* Espèce de picotement entre cuir et chair, qui excite à se gratter. Fig. et fam. Désir, envie immodérée.

DÉMANGER, v. n. et impers. *dé-man-jé.* Eprouver une démangeaison.

DÉMANTÈLEMENT, s. m. *dé-man-tè-le-man.* L'action de démanteler, ou l'état d'une place démantelée.

DÉMANTELER, v. act. Démolir les murailles d'une ville.

DEMANTIBULER, v. a. *dé-man-ti-bu-lé.* Rompre la mâchoire. Il n'est plus guère d'usage au propre, et ne se dit plus qu'au figuré et dans le style familier en parlant des meubles rompus.

DÉMARCATION, s. fém. *dé-mar-ka-cion.* *Ligne de démarcation.* Ligne fictive que le pape Alexandre fit tracer sur le globe terrestre, pour séparer les possessions Espagnoles hors de l'Europe, des possessions portugaises. Aujourd'hui toute la ligne qui marque les limites d'un département, d'un empire, d'une contrée. Il s'emploie aussi fig. *Il faut dans un état bien constitué, qu'il y ait une ligne de démarcation bien marquée entre les différens pouvoirs.*

DÉMARCHE, s. f. Allure, manière de marcher. Au fig. Manière d'agir.

DÉMARIER, v. a. Déclarer un mariage nul. On dit aussi, *Se démarier.*

DÉMARQUER, verbe a. *dé-mar-ké.* Oter une marque.

* DÉMARRAGE, s. m. Action d'ôter les amarres.

DÉMARRER, v. act. *dé-ma-rer.* t. de marine Détacher. *Il faut démarrer le canon.* v. n. Partir de l'endroit où l'on était ancré. Fig. et fam. Changez de place. *Ne démarrez pas de là.*

DÉMASQUER, v. a. *dé-mas-ké.* Oter à quelqu'un le masque qu'il a sur le visage. Figur. Faire connaître une personne telle qu'elle est. On dit au propre et au figuré, *Se démasquer.*

DÉMASTIQUER, v. act. Oter le mastic.

DÉMATER, verbe act. Abattre, rompre le mât d'un vaisseau. On dit d'un vaisseau dont la tempête a rompu les mâts. *Il a démâté.* Alors ce verbe est neut.

DÉMÊLÉ, s. m. Querelle, contestation, brouillerie.

DÉMÊLER, v. a. *dé-mé-lé.* Tirer et séparer les choses qui sont mêlées ensemble. Fig. Distinguer. *Démêler le vrai d'avec le faux.* Apercevoir, reconnaître, *Démêler quelqu'un dans la foule.* Débrouiller, éclaircir. *Démêler une affaire.* Contester, quereller, débattre. *Qu'avez-vous à démêler ensemble?* On dit aussi,

Se démêler. Se démêler d'une affaire, d'un embarras, s'en tirer heureusement.

* DÉMÊLOIR, s. m. Peigne à démêler.

DÉMEMBREMENT, s. masc. *dé-man-bre-man*. Action de démembrer. Il ne se dit qu'au figuré. *Le démembrement d'une terre, d'un état*. La chose démembrée. *Cette terre est un démembrement d'un tel duché*.

DÉMEMBRER, v. act. *dé-man-bré*. Arracher les membres d'un corps. Fig. Séparer en une ou plusieurs parties. *On a démembré la Pologne*.

DÉMÉNAGEMENT, s. m. *dé-mé-na-je-man*. Transport de meubles d'une maison à une autre où l'on va loger.

DÉMÉNAGER, v. act. *dé-mé-na-jé*. Oter, déplacer ses meubles d'une maison d'où l'on déloge, pour les transporter dans une autre où l'on va s'établir. Il se dit aussi absolument. *Il a déména-jé*. Figurément et fam., Sortir de force du lieu où l'on est.

DÉMENCE, substant. fémin. *dé-man-ce*. Folie, aliénation d'esprit.

SE DÉMENER, v. réc. *se dé-me-né*. Se débattre, s'agiter. Il est fam.

DÉMENTI, s. m. *dé-manti*. Discours par lequel on dit à un homme qu'il en a menti. Fig. Affront que reçoit un homme qui ne réussit pas dans une entreprise.

DÉMENTIR, v. act. *dé-man-tir*. Dire à quelqu'un qu'il a menti. Faire voir qu'une chose n'est pas vraie. *C'est une chose que l'expérience dément tous les jours*. On dit figurément, *Démentir sa naissance, son caractère, sa profession*.

SE DÉMENTIR, v. réc. Fig. S'écarter de son caractère. On le dit aussi figur. des bâtimens, de la menuiserie, etc., et alors il signifie, se dégrader, se rejoindre.

DÉMÉRITE, s. m. Ce qui rend digne de blâme ou de punition.

DÉMÉRITER, v. n. *dé-méri-té*. Faire une chose qui prive de la bienveillance de quelqu'un. En terme dogmatique, faire quelque chose qui prive de la grâce de Dieu.

DÉMESURÉ, ÉE, adjectif. Qui excède la mesure ordinaire. Dans les choses morales, etc., extrême, excessif.

DÉMESURÉMENT, adv. *dé-me-zu-ré-man*. Excessivement.

* DÉMETTRE, verbe act. *dé-mè-tre*. (Il se conjugue comme *Mettre*.) Disloquer.

SE DÉMETTRE, verbe réc. Se défaire d'une charge, d'un emploi, d'une dignité. En t. de chirurgie, se disloquer.

DÉMEUBLEMENT, s. masc. *dé-meu-ble-man*. Action de démeubler.

DÉMEUBLER, verbe actif. *dé-meu-blé*. Dégarnir de meubles.

DEMEURANT, ANTE, adj. *de-meu-ran*. Qui est logé en tel ou tel endroit. *Demeurante*, est un terme de pratique.

AU DEMEURANT, adv. Au reste, au surplus. Il est familier.

DEMEURE, s. fém. Habitation. Le temps pendant lequel on habite en un lieu. Etat de permanence. En terme de palais, retardement du temps qui court au-delà du terme où l'on doit payer, etc.

DEMEURER, v. n. *de-meu-ré*. Faire sa demeure. Figurém. Etre permanent. Rester. *Il n'y est rien demeuré*. Tarder. *Il demeure long-temps à venir*.

DEMIE, IE, adj. sing. Qui contient la moitié du tout. Après le subst. il en prend le genre. *Une aune et demie*. Lorsqu'il précède le subst. il est toujours indéclinable. *Demi-pistole, demi-livre*. Il se met encore devant plusieurs subst., qui dénotent quelque qualité, et alors ils signifie, qui participe à cette qualité, *demi-Dieu*. Devant plusieurs adjectifs, il signifie presque. *Il est à demi-fou*.

DEMIE, substantif féminin, s'emploie pour signifier une demi-heure. Alors il reçoit un plur. *Cette horloge sonne les heures et les demies*.

À DEMI, En partie, à moitié.

DEMI-FLEURON. *Voyez* FLEURON.

DEMI-LUNE, s. f. terme de fortification. Ouvrage en triangle dans les dehors d'une place de guerre.

DEMI-MÉTAL, s. m. Substance minérale qui a plusieurs propriétés des vrais métaux.

DEMI-SETIER, s. m. *de-mi-se-tié*. Mesure de liqueur qui contient le quart d'une pinte. La quantité d'une liqueur contenue dans le demi-setier.

DÉMISSION, s. f. *dé-mi-cion*. Acte par lequel on se démet d'une charge, etc.

DEMOCRATE, s. m. Qui est attaché aux principes de la démocratie.

DEMOCRATIE, s. fém. *dé-mo-cra-cie*. Gouvernement populaire.

DÉMOCRATIQUE, adj. de t. g. *dé-mo-kra-ti-ke*. Qui appartient à la démocratie.

DEMOCRATIQUEMENT, adv. *dé-mo-kra-ti-ke-man*. D'une manière démocratique.

DEMOISELLE, subst. fém. *de-moi-zè-le*. Terme devenu commun à toutes les filles d'honnête famille, et par lequel on les distingue des femmes mariées. Poule de Numidie. Insecte à quatre ailes. Pièce de bois ferrée par un bout, dont les paveurs se servent pour enfoncer les pavés : on l'appelle autrement *Hie*.

DÉMOLIR, v. actif. Détruire, abattre, ruiner. Il ne se dit que des bâtimens.

DÉMOLITION, subst. fém. *dé-mo-li-cion*. L'action de démolir. Les matériaux qui restent de ce qu'on démolit.

DÉMON, s. m. Diable, malin esprit. Il se dit fig. de celui qui tourmente les autres. *C'est un vrai démon*. Fam. *Il a de l'esprit comme un démon*, beaucoup d'esprit. Dans le sens des anciens, génie, esprit, soit bon, soit mauvais. *Le démon de Socrate*.

* DÉMONÉTISER, verbe actif. Oter à une monnaie, à un papier, sa valeur de convention.

DÉMONIAQUE, subst. et adject. de t. g. *dé-mo-nia-ke*. Possédé du malin esprit. Fig. Colère, emporté.

DÉMONOGRAPHE, s. m. *dé-mo-no-gra-fe*. Auteur qui a écrit sur les démons.

DÉMONOMANIE, s. fém. Traité sur les démons.

DÉMONSTRATEUR, substant. masc. Qui démontre.

DÉMONSTRATIF, IVE, adject. Il se dit en parlant des preuves par lesquelles on démontre quelque chose. *Preuve démonstrative. Argument démonstratif.* Il se dit aussi de celui des trois genres d'éloquence qui a pour objet la louange et le blâme : *Genre démonstratif.* En gramm. *Pronom démonstratif*, qui sert à indiquer quelque chose. *Celui-là, celle-ci.*

DÉMONSTRATION, s. f. *dé-mons-tra-cion.* Preuve évidente et convaincante. Marque, témoignage. *Démonstration d'amitié...* Leçons que donnent quelques professeurs en faisant voir la chose même qu'ils expliquent.

DÉMONSTRATIVEMENT, adv. *dé-mons-tra-ti-ve-man.* D'une manière démonstrative et convaincante.

DÉMONTER, v. act. *dé-mon-té.* Oter à quelqu'un sa monture. En parlant de meubles, de machines, désassembler les différentes parties qui les composent. Fig. Mettre en désordre, déconcerter. *Cette objection le démonta.*

DÉMONTRABLE, adj. de t. g. terme didactique. Qui peut être démontré.

DÉMONTRER, v. a. *dé-mon-tré.* Prouver d'une manière évidente et convaincante. En anatomie, en botanique, en histoire naturelle, faire voir aux yeux la chose dont on parle, comme les parties du corps humain, les plantes, etc.

* **DÉMORALISER**, v. actif. Faire perdre la morale.

DÉMORDRE, v. n. Quitter prise après avoir mordu. Il se dit particulièrement des chiens, des loups, etc. Figurém. et famil. Se départir d'une entreprise, d'un dessein, etc.

DÉMOUVOIR, v. act. *dé-mou-voir.* t. de palais. Faire que quelqu'un se désiste d'une prétention. Il n'est guère d'usage qu'à l'infinitif.

DÉMUNIR, v. a. Oter les munitions d'une place.

DÉMURER, v. actif. *dé-mu-ré.* Ouvrir une porte qui était murée.

DÉNAIRE, adj. de t. genre. *dé-nè-re.* Qui a rapport au nombre dix.

DÉNATTER, v. a. *dé-na-té.* Détortiller ce qui était tortillé en natte. *Dénatter des cheveux.*

DÉNATURER, v. a. *dé-na-tu-ré.* Changer la nature d'une chose. *Son bien*, vendre ses propres biens pour faire des acquêts dont on ait la libre disposition. *Une question*, en changer l'état. *Un fait*, en présenter les circonstances d'une manière contraire à la vérité.

DÉNATURÉ, ÉE, part. et adj. Qui manque de tendresse et d'affection pour ses propres parens: *Enfant, père dénaturé.* En parlant des choses, qui est contraire aux sentimens naturels d'affection et de tendresse. *Action barbare et dénaturée.*

DENDRITE, subst. fém. *din-dri-te.* t. d'histoire naturelle. Pierre sur laquelle on trouve des représentations d'arbres.

DENDROIDE, subst. f. *din-dro-i-de.* Sorte de plante.

DÉNÉGATION, s. f. *dé-né-ga-cion.* Action par laquelle on dénie quelque chose en justice.

* **DÉNÉRAL**, subst. m. Plaque ronde qui sert de modèle aux monnayeurs pour la grandeur et le poids de l'espèce qu'ils fabriquent.

DÉNI, s. m. Refus d'une chose due. Il n'est d'usage qu'en ces phrases : *Déni d'alimens, de justice de renvoi.*

DÉNIAISER, v. act. *dé-ni-è-zé.* Rendre quelqu'un moins niais. Tromper.

DÉNIAISÉ, ÉE, participe et quelquefois substant. *C'est un déniaisé*, un homme adroit et rusé. Ce mot n'est que du style familier.

DÉNICHER, v. a. *dé-ni-ché.* Oter un nid. Fig. Faire sortir par force de quelque poste. *Dénicher quelqu'un*, découvrir sa demeure. v. n. S'évader, s'enfuir.

DÉNICHEUR, s. m. Qui déniche les petits oiseaux. Il n'est guère d'usage au propre. Figur. et fam. *Dénicheur de merles*, chevalier d'industrie.

DÉNIER, v. a. *dé-ni-é.* Nier. *Dénier un fait.* Refuser quelque chose que la bienséance ne veut pas qu'on refuse.

DENIER, s. m. *de-ni-é.* Espèce de monnaie qui vaut la douzième partie d'un sou, et qui est aussi monnaie de compte. *Six deniers, trois deniers.* Intérêt d'une somme principale. *Le denier vingt*, le cinq pour cent. *Le denier de l'ordonnance*, l'intérêt que la loi permet de stipuler. Certaine part qu'on a dans une affaire. *Il a un denier dans les fermes*, la douzième partie d'un vingtième. *Denier de poids*, la vingt-quatrième partie de l'once. *Denier de fin* ou *de loi*, t. de monnaie qui sert à marquer le degré de bonté de de l'argent. *Denier à Dieu*, arres qu'on donne pour un marché. *Denier Saint-Pierre*, tribut que l'Angleterre payait autrefois au Pape. Au plur. Somme d'argent. *Les deniers publics, etc.*

DÉNIGREMENT, s. m. *dé-ni-gre-man.* Action de dénigrer. Etat de mépris où tombe celui qui est dénigré.

DÉNIGRER, v. a. *dé-ni-gré.* Chercher à diminuer la réputation de quelqu'un, le prix de quelque chose.

DÉNOMBREMENT, subst. m. *dé-nom-bre-man.* Compte et détail de personnes et de choses.

DÉNOMBRER, v. *dé-nom-bré.* Faire un dénombrement.

DÉNOMINATEUR, subst. m. terme d'arithmétique. C'est, des deux nombres qui expriment une fraction, celui qui se trouve au-dessous. *Dans la fraction* 3/4 *le dénominateur est* 4.

* **DÉNOMINATIF, IVE**, adj. *dé-no-mi-na-ti-fe.* Qui dénomme. *Terme dénominatif.*

DÉNOMINATION, s. f. *dé-no-mi-na-cion.*

Nom qui marque la qualité principale des personnes ou des choses.

DÉNOMMER, v. a. *dé-no-mé*. terme de pratique. Nommer une personne dans un acte de justice.

DÉNONCER, v. a. *dé-non-cé*. Déclarer, publier. Déférer en justice.

DÉNONCIATEUR, subst. m. Celui qui dénonce.

DÉNONCIATION, s. m. *dé-non-ci-a-tion*. Déclaration, délation, accusation.

DÉNOTATION, s. f. Désignation d'une chose par certains signes.

DÉNOTER, v. a. Désigner, indiquer.

DÉNOUMENT, s. m *dé-noû-man*. Il n'est d'usage qu'au figur. Ce qui développe le nœud d'une pièce, d'une affaire, d'une intrigue.

DÉNOUER, v. act. *dé-nou-é*. Défaire un nœud Fig. Rendre plus souple, plus agile. *L'exercice dénoue les membres*. Démêler, développer. Il se dit surtout en parlant d'une pièce de théâtre.

SE DÉNOUER, v. réc. Se lâcher, se défaire, en parlant d'un nœud. Devenir plus souple, au physique et au moral. *Cet enfant se dénoue. Ce jeune homme était lourd, pesant, mais il commence à se dénouer*. Se démêler, se développer.

DENRÉE, s. f. *dan-ré-e*. Tout ce qui se vend pour la nourriture des hommes et des animaux.

DENSE, adj. de tout genre. *dan-ce*. t. didactique. Epais, compacte.

DENSITÉ, s. f. *dan-ci-té*. t. didactique. Qualité de ce qui est dense.

DENT, s. f. *dan*. Petit os qui tient à la mâchoire de l'animal, et qui lui sert à inciser les alimens et à les mâcher. *Dents de lait*, les premières dents qui viennent aux enfans. *Dents de sagesse*, les quatre dernières molaires qui viennent entre vingt et trente ans. *Fausses dents*, dents artificielles qu'on met à la place de celles qui manquent. Fig. et fam. *Parler entre ses dents*, ne pas parler distinctement. *Prendre le mors aux dents*, se dit au propre, d'un cheval qui s'emporte, et au figuré, de celui qui s'affranchit de toute contrainte, ou de celui qui, après avoir négligé quelque temps son devoir ou ses affaires, s'y porte ensuite avec ardeur. Fig. et fam. *Montrer les dents à quelqu'un*, lui résister, lui faire tête. *Etre sur les dents*, très-harrassé. Il se dit des hommes et des animaux. *Rire du bout des dents*, sans en avoir envie. *Donner un coup de dent à quelqu'un*, dire un mot qui le pique, et *Le déchirer à belles dents*, en médire cruellement. *Ne pas desserrer les dents*, ne pas dire un seul mot. *Dents d'Eléphant*, les défenses de l'éléphant. Il se dit aussi de plusieurs choses qui ont des pointes, et qui sont faites à peu près en forme de dents. Il se dit encore des brèches qui sont au tranchant d'une lame.

DENT-DE-CHIEN, s. f. Sorte de plante.

DENT-DE-LION, subst. f. Plante: c'est le *Pissenlit*.

DENTAIRE, s. f. *dan-tè-re*. Plante.

DENTALE, s. fém. *dan-ta-le*. Il se dit de certaines consonnes qu'on ne peut prononcer sans que la langue touche les dents. D, T, etc. *sont des lettres dentales*.

DENTALE, s. f. Petit coquillage qui a la forme d'une dent.

DENTÉ, ÉE, adj. *dan-té*. Qui a des dents. Il n'est d'usage qu'en parlant de certaines choses qui ont des pointes qu'on appelle des dents. *Roue dentée*. En t. de botanique, découpé en pointes serrées les unes contre les autres.

DENTÉE, s. f. Coup de dent. *Le levrier a donné une dentée au loup*.

DENTELAIRE, s. f. *dan-te-lè-re*. Plante odorante et amère qui soulage le mal de dents.

DENTELÉ, ÉE, adj. *dan-te-lé*. Taillé en forme de dents. En t. de blason, il se dit des pièces dont les côtés sont faits en forme de dents ou de petits triangles. En terme de botanique, découpé en pointes un peu écartées.

DENTELLE, subst. f. *dan-tè-le*. Sorte de passement ainsi nommé, parce que les premières qu'on fit étaient en forme de Dents. *Dentelle de fil, de soie, d'or*, etc. Il se prend plus ordinairement pour la dentelle de fil.

DENTELURE, s. f. Ouvrage de sculpture faite en forme de dents.

DENTICULE, s. fém. *dan-ti-ku-le*. Sorte d'ornement d'architecture, consistant en plusieurs petites pièces coupées carrément et également.

DENTIER, s. m. *dan-tié*. Rang de dents Il est vieux.

DENTIFRICE, subst. masc. *dan-ti-fri-ce*. Remède propre à frotter et nettoyer les dents.

DENTISTE, s. m. *dan-tis-te*. Chirurgien qui ne s'occupe que de ce qui concerne les dents.

DENTITION, s. f. *dan-ti-cion*. t. de médecine. La sortie naturelle des dents.

DENTURE, s. fém. *dan-tu-re*. Ordre dans lequel les dents sont rangées.

DÉNUDATION, s. f. *dé-nu-da-cion*. t. de chirurgie. Etat d'un os qui paraît à découvert.

DÉNUER, v. act. Priver, dégarnir des choses nécessaires ou regardées comme nécessaires.

DÉNUÉ, ÉE, part. et adject. Dépourvu. *Dénué de bien, de secours*, et fig. *Dénué d'esprit, d'agrémens*, etc.

DENUMENT, s. m. *dé-nû-man*. Dépouillement, privation.

DÉPAQUETER, v. a. *dé-pa-ke-ter*. Défaire, développer un paquet.

DÉPAREILLER, v. a. (mouillez les *ll*.) Oter l'une de deux ou de plusieurs choses pareilles.

DÉPARER, verbe act. Oter ce qui pare. *Déparer un autel*. Rendre moins agréable. *La façon dont elle se met, la dépare*.

DÉPARIER, v. act. Oter l'une des deux choses qui font une paire.

DÉPARLER, v. n. Cesser de parler. Il ne se dit qu'avec la négative, et dans le style familier. *Il ne déparle point.*

DÉPART, s. masc. *dé-par*. Action de partir.

DÉPART, subst. m. terme de chimie. Opération par laquelle on sépare l'or d'avec l'argent

DÉPARTAGER, v. a. *dé-par-ta-jé.* t. de palais. Oter le partage.

DÉPARTEMENT, s. masc. *dé-par-te-man*. Distribution. *Des quartiers*, en parlant des troupes. *De la guerre*, *de la marine*, etc, en parlant des différentes affaires d'état. Il se dit aussi des lieux départis et distribués, surtout dans la marine. *Le département de Brest*, *de Toulon*, etc. *Tous les officiers ont eu l'ordre de se rendre à leur département.* Nouvelle division du territoire de la France. *La France est divisée en 86 départemens.*

* **DÉPARTEMENTAL, ALE**, adject. Qui a rapport au département, qui est du département. *Liste départementale*, liste des citoyens éligibles aux fonctions publiques d'un département.

DÉPARTIE, s. f. Départ. Il est vieux.

DÉPARTIR, v. a. Distribuer, partager.

se **Départir**, v. réc. Se désister. *Il s'est départi de sa demande. De son devoir*, s'en écarter.

DÉPASSER, v. a. *dé-pa-cé.* Retirer d'un œillet un ruban qu'on y avait passé. Passer outre, au-delà.

DÉPAVER, v. a. *dé-pa-vé.* Oter le pavé qui est en œuvre.

DÉPAYSER, verbe act. *dé-pé-i-zé.* Tirer quelqu'un de son pays, et le faire passer dans un autre. On dit aussi en ce sens, *Se dépayser. Cette famille s'est dépaysée.* Tirer d'un lieu avantageux. Figurém. Donner de fausses idées à quelqu'un, pour empêcher qu'il ait connaissance, qu'il ne soit au fait de quelque affaire.

DÉPÈCEMENT, s. m. *dé-pè-ce-man*. Action par laquelle on met en pièces.

DÉPECER, v. act. *dé-pe-cé.* Mettre en pièces.

DÉPECEUR, s. m. Celui qui achète les vieux bateaux pour les dépecer.

DÉPÊCHE, s. f. Lettres concernant les affaires publiques. Au pl. Correspondance des négocians.

DÉPÊCHER, v. act. *dé-pê-ché.* Expédier promptement. Renvoyer quelqu'un avec des expéditions qu'il attend. *Quelqu'un*, s'en défaire en le tuant.

se **Dépêcher**, v. r. Se hâter.

DÉPEINDRE, v. a. Décrire et représenter par le discours.

DEPENAILLÉ, ÉE, adj. *dé-pe-na-glié.* (mouillez les *ll.*) Déguenillé, couvert de haillons. *Figure dépenaillée*, flétrie.

DÉPENAILLEMENT, s m. *dé-pe-na-glie-man.* (mouillez les *ll.*) Etat d'une personne dépenaillée.

DÉPENDAMMENT, adv. *dé-pan-da-man.* Avec dépendance.

DÉPENDANCE, subst. f. *dé-pan-dan-ce.* Sujétion, subordination. Il se dit aussi des terres qui relèvent, qui dépendent d'une autre. *Des terres qui étaient dans sa dépendance.* Au pl. Il se dit de tout ce qui fait partie d'un héritage, etc.

DÉPANDANT, ANTE, adj. *dé-pan-dan.* Qui dépend, qui relève.

DÉPENDRE, verbe act. *dé-pan-dre.* Détacher, ôter une chose de l'endroit où elle était pendue.

DÉPENDRE, v. n. Etre sous la domination ou sous l'autorité de quelqu'un. Relever. *Sa terre dépend de la mienne.* Provenir, procéder. *L'effet dépend de la cause.* S'ensuivre. *La conclusion dépend des prémisses.* On dit aussi impers. *Il dépend de moi de...* Il ne tient qu'à moi de...

DÉPENS, s. m. pl. *dé-pan.* t. de pratiq. Les frais qui se font dans la poursuite d'une affaire. Figur. et adverb. *Servir à ses dépens. Vivre aux dépens d'autrui.*

DÉPENSE, s. fém. *dé-pan-ce.* L'argent qu'on emploie à quelque chose. Articles d'un compte, qui contiennent ce qui a été dépensé par celui qui le rend. Lieu où, dans les maisons particulières, on serre le fruit, la vaisselle, etc. On le nomme *Office* dans les grandes maisons. *Faire la dépense*, être chargé du détail de ce qui se dépense dans une maison. *Faire de la dépense*, dépenser beaucoup. *Se mettre en dépense*, faire une dépense qui n'est pas ordinaire. Fig. et fam. *Faire une grande dépense d'esprit*, étaler de l'esprit mal à propos.

DÉPENSER, v. act. *dé-pan-cé.* Employer de l'argent à quelque chose. On l'emploie aussi au neutre. *Dépenser en habits*, *en chevaux*, etc.

DÉPENSIER, IÈRE, s. et adj. *dé-pan-cié.* Qui dépense excessivement. En quelques communautés religieuses, celui qui était chargés du soin de la dépense. Celui qui distribue les vivres dans un vaisseau.

DÉPERDITION, subst. f. *dé-per-di-cion.* terme didactique. Perte qui cause dépérissement.

DÉPÉRIR, v. n. Diminuer, se ruiner. Déchoir, tomber en ruine.

DÉPÉRISSEMENT, subst. m. *dé-pé-ri-ce-man.* Etat de décadence, de dégradation, de ruine.

DÉPÊTRER, v. act. *dé-pê-tré.* Au propre, débarrasser les pieds. *Dépêtrer un cheval qui s'est embarassé dans ses traits. Se dépêtrer d'un bourbier.* Fig. Délivrer. *Se dépêtrer d'un importun.*

DÉPEUPLEMENT, subst. m. *dé-peu-ple-man.* Action de dépeupler. Etat d'un pays dépeuplé.

DÉPEUPLER, v. a. *dé-peu-plé.* Dégarnir un pays d'habitans. On dit aussi, *Depeupler un étang*, *un pays de gibier*, *une forêt.*

DÉPIÉCER, verbe actif. *dé-pi-é-cé.* Démembrer.

DÉPILATIF, IVE, adj. *dé-pi-la-tif.* Qui fait tomber le poil, les cheveux.

DÉPILATION, s. f. *dé-pi-la-cion.* Action ou effet de dépiler.

DÉPILATOIRE, s. masc. *dé-pi-la-toi-re.* Drogue pour dépiler.

DÉPILER, v. a. *dé-pi-lé.* Oter le poil, le faire tomber avec une pâte composée de certaines drogues.

DÉPIQUER, verbe act. *dé-pi-ké.* Oter à quelqu'un l'humeur qu'il a de quelque chose, faire qu'il n'en soit plus piqué. Il est familier.

DÉPISTER, v. act. Découvrir ce qu'on peut savoir.

DÉPIT, s. masc. *dé-pi.* Chagrin mêlé de colère.

SE DÉPITER, verbe réc. Agir par dépit, se fâcher. Il est quelquefois actif. *Cette perte l'a dépité.*

* DÉPITEUX, EUSE. adj. Qui se dépite. Il est vieux.

DÉPLACEMENT, s. m. *dé-pla-ce-man.* Changement de place.

DÉPLACER, v. act. *dé-pla-cé.* Oter une chose de sa place. Figur. Oter à quelqu'un son emploi.

DÉPLACÉ, ÉE, part. et adj. Placé dans un poste qui ne convient pas. *Il est déplacé dans cet emploi.* En parlant des choses, peu convenable. *Propos dé-pla-cé.*

DÉPLAIRE, v. n. Etre désagréable. Fâcher, donner du chagrin. Il s'emploie aussi impers. *Il me déplaît de sortir.*

SE DÉPLAIRE, verbe réc. S'ennuyer, se chagriner, s'attrister. Il se dit aussi des animaux, et fig. des plantes auxquelles le sol n'est pas propre. *Ces plantes se déplaisent en cet endroit.*

DÉPLAISANCE, s. f. *dé-plè-zan-ce.* Répugnance, dégoût.

DÉPLAISANT, ANTE, adj. Désagréable, qui fâche, qui chagrine.

DÉPLAISIR, s. m. *dé-plè-zir.* Chagrin, douleur d'esprit. Mécontentement.

DÉPLANTER, v. act. *dé-plan-té.* Oter un arbre, une plante de terre, pour les planter ailleurs.

DÉPLANTOIR, s. m. *dé-plan-toar.* Outil pour déplanter.

DÉPLIER, verbe act. Etendre une chose qui était pliée.

DÉPLISSER, verbe act. Défaire les plis faits à l'aiguille. On dit aussi, *Se déplisser. Cet habit se déplisse*, les plis s'en défont.

DÉPLORABLE. adj. de tout g. Digne de compassion. Il ne se dit guère que des choses.

DÉPLORABLEMENT, adv. *dé-plo-ra-ble-man.* D'une manière déplorable.

DÉPLORÉ, v. a. Plaindre avec de grands sentimens de compassion.

DÉPLOYEMENT ou DÉPLOIEMENT, s. m. Action de déployer.

DÉPLOYER, v. act. Etendre, déplier. *Déployer ses étendards.* Figur. *Déployer toute son éloquence*, en faire parade. *Tous ses charmes*, les étaler. *Rire à gorge déployée*, de toute sa force.

DÉPLUMER, v. act. *dé-plu-mé.* Oter les plumes.

SE DÉPLUMER. v. r. Perdre ses plumes.

* DÉPOINTER, verbe act. *Dépointer une pièce d'étoffe*, couper les points qui tiennent les plis.

DÉPOLIR, v. act. Oter le poli.

DÉPONENT, adj. masc. *dé-po-nan.* t. de gramm. On s'en sert en parlant de certains verbes latins qui ont la signification active et la signification passive.

* DÉPOPULARISER, v. act. Faire perdre l'affection du peuple. On dit aussi *Se dépopulariser.*

DÉPOPULARISÉ, ÉE, part. Mot nouveau.

DÉPOPULATION, s. f. Etat d'un pays dépeuplé.

DÉPORT, s. m. *dé-por.* t. de pratique. *Sans déport*, sans délai. Droit qu'avait un seigneur féodal de jouir du revenu d'un fief la première année après la mort du possesseur. Droit qu'avaient en certains lieux les évêques et autres ecclésiastiques, de jouir, la première année, du revenu des cures vacantes.

DÉPORTATION, subst. f. *dé-por-ta-cion.* c'était dans l'ancienne Rome, un bannissement perpétuel, avec interdiction du feu et de l'eau. En France, depuis 1793, bannissement dans un lieu déterminé, qui emporte quelquefois la peine de la détention.

DÉPORTEMENT, s. m. *dé-por-te-man.* Conduite, manière de vivre. Il se prend ordinairement en mauvaise part, et ne se dit guère au singulier.

DÉPORTER, v. a. Condamner à la déportation. Transporter dans le lieu déterminé pour cet exil.

DÉPORTÉ, ÉE, part. Il est aussi substant. *Un déporté.*

SE DÉPORTER, v. réc. *se dé-por-té.* Se désister, se départir.

DÉPOSANT, ANTE, s. et adj. *dé-po-zan.* Qui dépose et affirme devant un juge.

DÉPOSER, v. a. *dé-po-zé.* Destituer d'un emploi, d'une dignité. Confier, remettre. *Déposer une somme entre les mains de...* et fig. *Déposer ses secrets dans le sein d'un ami.* Quitter une dignité, une charge. Mettre en dépôt. *Déposer un corps dans son église*, etc. Il se dit aussi des liqueurs dont les parties hétérogènes se séparent. *Cette eau a déposé beaucoup de sable*; et neutral. *Cette liqueur a beaucoup déposé.* v. n. Dire en témoignage ce qu'on sait d'un fait.

DÉPOSITAIRE, s. m. et f. *dé-po-zi-tè-re.* Celui ou celle à qui on confie un dépôt. Dans les communautés religieuses, celui ou celle qui avait la garde de l'argent. On dit fig. *Il est le dépositaire de mes secrets.*

DÉPOSITION, s. f. *dé-po-zi-cion.* Destitution, privation d'une charge. Ce qu'un témoin dépose par-devant le juge.

DÉPOSSÉDER, v. a. *dé-po-cé-dé.* Oter la possession.

DÉPOSSESSION, s. f. *dé-po-cè-cion.* t. de palais. Action de déposséder.

DÉPOSTER, v. a. *dé-pos-té.* Chasser d'un poste.

DÉPOT, s. m. *dé-pô.* Ce qu'on a donné

en garde à quelqu'un. Action de déposer. Lieu où l'on dépose des archives, des marchandises, etc. En t. de médecine, amas d'humeurs en quelque endroit du corps. Sédiment que les liqueurs laissent au fond d'un vase.

* DÉPOTER, v. a. Oter une plante d'un pot où elle est.

DÉPOUDRER, v. act. *dé-pou-dré*. Oter, faire tomber la poudre des cheveux, d'une perruque.

DÉPOUILLE, subst. fém. *dé-pou-glie*. (mouillez les *ll*.) La peau d'un animal. Ce qu'on a remporté sur l'ennemi par la victoire. Récolte des fruits de l'année. Charge, succession. *Il a eu sa dépouille. Il se sont partagé sa dépouille.*

DÉPOUILLEMENT, s. m. *dé-pou-glie-man*. (mouill. les *ll*.) Etat de celui qui a été dépouillé de ses biens, ou qui s'en est privé lui-même. Etat abrégé d'un inventaire. Résultat d'un scrutin.

DÉPOUILLER, v. a. *dé-pou-glié*. (mouill. les *ll*) Oter à quelqu'un ses habits. Oter la peau à un lièvre, à un lapin, etc. Recueillir. *Il a dépouillé pour mille écus de blé.* Fig. Priver. *Dépouiller un homme de son bien. Un inventaire*, en faire un état abrégé. *Un compte*, en faire un extrait.

DÉPOURVOIR, v. a. *dé pour-voar*. Dégarnir de ce qui est nécessaire. Il n'est guère usité qu'au prétérit et à l'infinitif.

DÉPOURVU, UE, part. Privé, dépourvu de raison.

AU DÉPOURVU, expression adverbiale. Sans être pourvu des choses nécessaires, sans être préparé.

DÉPRAVATION, s. f. *dé-pra-va-cion*. Corruption.

DÉPRAVÉ, ÉE, adj. et part. Gâté, corrompu.

DÉPRAVER, v. a. *dé-pra-vé*. Corrompre, pervertir.

DÉPRÉCATIF, IVE, adj. t. de théolog. *Forme déprécative*, manière d'administrer quelques-uns des sacremens en forme de prière.

DÉPRÉCATION, s. fém. *dé-pré-ka-cion*. Figure oratoire par laquelle on souhaite du bien ou du mal à quelqu'un. Prière faite avec soumission pour obtenir le pardon d'une faute.

* DÉPRÉCIATION, s. fém. Etat d'une chose dépréciée.

DÉPRÉCIER, v. act. *dé-pré-cié*. Rabaisser le mérite d'une personne, la valeur d'une chose.

DÉPRÉDATEUR, s. m. Qui fait ou permet des déprédations.

DÉPRÉDATION, subst. f. Vol, pillage fait avec dégât.

DÉPRÉDER, v. a. *dé-pré-dé*. Piller avec dégât.

DÉPRENDRE, v. act. *dé-pran-dre*. Il se conjugue comme *Prendre*. Détacher.

SE DÉPRENDRE, v. r. Se dégager, au propre et au figuré.

* DÉPRESSER, v. a. Oter de la presse.

DÉPRESSION, s. fém. *dé-pré-cion*. t. de physique. Abaissement. Il s'emploie aussi fig. *Vivre dans la dépression*. En t. de chir., enfoncement d'un os du crâne, qui a été fracturé.

DÉPRI, s. masc. t. de pratique. Remise qu'on demandait au seigneur du fief, pour les lods et ventes d'une terre qu'on voulait acquérir.

DÉPRIER, v. a. *dé-prié*. Contremander des personnes invitées. Demander une remise au seigneur. *Voyez* DÉPRI.

DÉPRIMER, v. a. Rabaisser, avilir.

DÉPRISER, v. a. *dé-pri-zé*. Témoigner qu'on fait peu de cas d'une chose. Il ne se dit guère qu'en parlant de marchandises.

DEPUIS, prép. de temps. *de-pui*. (et devant une voyelle, *depuiz*.) *Depuis quatre heures jusqu'à sept.* De lieu. *Depuis le Rhin jusqu'à l'Océan.* D'ordre, *Depuis le plus grand jusqu'au plus petit.* Il est aussi adverbe de temps. *Je ne l'ai point vu depuis. Depuis peu*, depuis peu de temps. *Depuis quand?* depuis quel temps? *Depuis que*, depuis le temps que.

DÉPURATIF, IVE, adj. *dé-pu-ra-tif*. Qui est propre à dépurer le sang. Il est aussi subst. *Un dépuratif.*

DÉPURATION, s. f. *dé-pu-ra-cion*. t. de médecine et de chimie. Action de dépurer, ou l'effet de cette action.

DÉPURATOIRE, adj. de t. g. *dé-pu-ra-toa-re*. Qui sert à dépurer.

DÉPURER, v. a. *dé-pu-ré*. Rendre plus pur.

DÉPUTATION, s. f. *dé-pu-ta-cion*. Envoi d'une ou de plusieurs personnes avec commission. Le corps des députés.

DÉPUTÉ, s. m. *dé-pu-té*. Envoyé par un prince, par une compagnie, etc.

DÉPUTER, v. a. Envoyer avec commission. Il ne se dit que d'un corps ou d'une personne en autorité qui envoie.

DÉRACINEMENT, s. m. *dé-ra-ci-ne-man*. Action d'arracher ce qui est planté, ou l'état de ce qui est déraciné.

DÉRACINER, v. a. *dé-ra-ci-né*. Arracher de terre un arbre avec ses racines. Figur. *Déraciner un mal*, le guérir entièrement. *Des abus, des erreurs*, les extirper.

DÉRADER, v. n. *dé-ra-dé*. t. de marine. Il se dit d'un vaisseau qui quitte la rade où il avait mouillé.

DÉRAISON, s. fém. *dé-rè-zon*. Défaut de raison. Manière de penser ou d'agir déraisonnablement.

DÉRAISONNABLE, adj. de t. g. *dé-rè-zo-na-ble*. Qui n'est pas équitable, qui est contraire à la droite raison.

DÉRAISONNABLEMENT, adv. *dé-rè-zo-na-ble-man*. Sans raison.

DÉRAISONNER, v. n. *dé-rè-zo-né*. Tenir des discours dénués de raison.

DÉRANGEMENT, s. m. *dé-ran-je-man*. Désordre, état des choses dérangées. On dit aussi fig. *Le dérangement de ses affaires, de sa santé, etc.*

DÉRANGER, verbe act. *dé-ran-jé*. Oter de sa place. Fig. Troubler, mettre en désor-

dre. *Cet homme se dérange*, n'est plus aussi réglé.

DÉRANGÉ, ÉE, part. Qui a une conduite déréglée.

* DÉRAPER, v. a. *dé-ra-pé.* t. de marine. Arracher l'encre du fond

DÉRATÉ, ÉE, adj. Fig. Gai, enjoué, éveillé. Il est aussi subst. Il est fam.

* DÉRATER, verbe act. *dé-ra-té.* Oter la rate.

DERECHEF, adv. *de-re-chèfs.* Une autrefois, de nouveau. Il vieillit.

DÉRÈGLEMENT, s. m. *dé-rè-gle-man.* Désordre, opposition aux règles de la morale. Il se dit aussi de ce qui est hors du cours ordinaire des choses de la nature ou de l'art.

DÉRÉGLÉMENT, adv. Sans règle.

DÉRÉGLER, v. a. *dé-ré-glé.* Mettre hors de la règle. On dit aussi, *Se dérégler.*

DÉRÉGLÉ, ÉE, part. et adj. Qui est contraire aux règles de la morale. Qui n'est pas selon le cours ordinaire des chose de la nature ou de l'art.

DÉRIDER, v. a. *dé-ri-dé.* Oter, faire passer les rides. Fig. Se réjouir, se dérider le front.

DÉRISION, s. m. *dé-ri-zion.* Moquerie.

* DÉRISOIRE, adj. *dé-ri-zoa-re.* Insultant, moqueur. Il ne se dit que des choses.

DÉRIVATIF, IVE, adject. *dé-ri-va-tife.* t. de médecine. *Saignée dérivative*, saignée qui détourne les humeurs vers un endroit voisin.

DÉRIVATION, s. f. *dé-ri-va-cion.* Origine qu'un mot tire d'un autre. En t. de médec. Détour qu'on fait prendre au sang ou à quelque humeur. En t. d'hydraul. détour qu'on fait prendre aux eaux

DÉRIVE, s. f. t. de marine. Le sillage que fait un vaisseau détourné de sa route par les vents et les courans.

DÉRIVER, v. n. *dé-ri-vé.* S'éloigner du bord. S'écarter de la route que l'on tient en mer. Tirer son origine de...

DÉRIVÉ, ÉE, part. En t. de grammaire, il est aussi subst. et se dit des mots qui tirent leur origine de quelqu'autre.

DERMOLOGIE, s. f. t. d'anat. Traité de la peau.

DERNIER, IÈRE, adject. *der-nié.* Qui est après les autres, ou après quoi il n'y a plus rien. Ce qu'il y a d'extrême en chaque genre, soit en bien, soit en mal. *En dernier lieu*, adv. Dernièrement, enfin. Il est quelquefois subst. *Ne vouloir jamais avoir le dernier*, ne vouloir pas souffrir d'être touché le dernier, ou vouloir répliquer dans une dispute.

DERNIÈREMENT, adverbe de temps, *der-niè-re-man.* Depuis peu, il n'y a pas long-temps.

DÉROBEMENT, s. masc. Voûte à panneaux.

DÉROBER, *dé-ro-bé.* Faire un larcin, prendre en cachette ce qui appartient à autrui. On dit figurém. *dérober à un auteur une pensée saillante*, se l'approprier. *A quelqu'un la gloire d'une bonne action*, lui ôter la gloire qui lui est due. Soustraire. *Dérober un homme à la fureur du peuple. Sa marche*, faire une marche sans que l'ennemi l'aperçoive; et fig. Cacher les moyens dont on se sert pour aller à ses fins.

SE DÉROBER, v. réc. Se sauver de quelque chose, l'éviter.

DÉROBÉ, ÉE, part. et adj. *Escalier dérobé*, qui sert à dégager un appartement pour y pouvoir entrer et en pouvoir sortir sans être vu. *Faire une chose à ses heures dérobées*, prendre sur ses occupations ordinaires le temps de la faire. *A la derobée.* Adv. En cachette.

DÉROCHER ou DÉROQUER, verbe act. *dé-ro-ché, dé-ro-ké*, t. de fauconnerie, qui se dit des grands oiseaux de proie qui, poursuivant des bêtes à quatre pieds, les obligent quelquefois de se précipiter du haut d'un rocher. *Dérocher ou décaper*, emporter, par le moyen de quelques substances corrosives, la superficie brune des métaux, et par ce moyen faire reparaître la couleur et le brillant du métal.

DÉROGATION, s. f. Acte par lequel on déroge à une loi, à un contrat.

DÉROGATOIRE, adj. de tout genre. *dé-ro-ga-toa-re.* Il se dit des clauses par lesquelles on déroge à un acte. Il est quelquefois subst.

DÉROGEANCE, s. fém. *dé-ro-jan-ce.* En style de chancellerie, acte par lequel on déroge à la noblesse.

DÉROGEANT, ANTE, adj. *dé-ro-jan.* Qui déroge.

DÉROGER, verbe neut. *dé-ro-jé.* Statuer quelque chose de contraire à ce qui avait été statué. Faire quelque chose de contraire à quelque acte. *Déroger à la noblesse*, ou simplement *déroger*, faire quelque chose qui, par les lois du pays, fait déchoir de la noblesse.

DOROIDIR, verbe a. *dé-roa-dir.* Oter la raideur. *Déroidir du linge.* On dit figurém. *Son caractère se déroidit.*

DÉROMPRE, v. a. *dé-rom-pre.* Il se dit d'un oiseau de proie qui, fondant sur un autre, le heurte si rudement, qu'il rompt son vol et le fait tomber.

DÉROQUER. *Voyez* DÉROCHER.

DÉROUGIR, v. a. Oter la rougeur. v. n. et v. r. Devenir moins rouge.

DÉROUILLER, v. a. (m. les *ll.*) Oter la rouille. *Dérouiller les armes.* Fig. et fam. Façonner, polir. *La bonne compagnie dérouillera l'esprit de votre fils.* On dit aussi, *Se dérouiller*, au prop. et au fig. *Le fer se dérouille à force d'être manié. L'esprit se dérouille dans le grand monde.*

DÉROULER, v. a. *dé-rou-lé.* Etendre ce qui était roulé.

DÉROUTE, s. f. Fuite de troupes qui ont été défaites. Fig. Désordre, dépérissement des affaires.

DÉROUTER, v. a. *dé-rou-té.* Tirer quelqu'un de sa route. Fig. Rompre les mesures que quelqu'un prenait. Déconcerter.

DERRIÈRE, *dé-riè-re*. Préposit. locale opposée *à devant*, et qui marque ce qui est après une chose ou une personne.

DERRIÈRE, s. m. La partie postérieure. *Le derrière de la maison*. Partie de l'homme qui comprend les fesses et le fondement.

DERVIS ou DERVICHE, s. m. Espèce de moine chez les Turcs.

DES, (*dè*, et devant une voyelle, *dez*), particule qui est mise pour *de les*. Quand il est employé dans le sens partitif, et que le substantif pluriel est précédé d'un adj. on ne dit pas *des*, mais *de*; ainsi il faut dire, *De savans auteurs*, quoiqu'on dise, *Des auteurs savans*.

DÈS, prépos. de temps et de lieu. Depuis. *Dès que*, conj. Aussitôt que. *Dès que le soleil fut levé*. Il signifie aussi, *Puisque*. *Dès que vous le souhaitez*.

DÈS-LA. *Voyez* LA.

DÉSABUSEMENT, s. m, *dé-za-bu-se-man*. Action de désabuser, ou l'effet de cette action.

DÉSABUSER, verbe act. Détromper de quelque fausse croyance. *Etre désabusé des grandeurs*, être détrompé de l'estime qu'on y attachait. On dit aussi, *Se désabuser d'une chose*.

DÉSACCORDER, v. a. *dé-za-kor-dé*. Rompre, détruire l'accord des cercles d'un instrument de musique.

DESACCOUPLER, verbe act. Détacher des choses accouplées.

DÉSACCOUTUMANCE, s. f. *dé-za-kou-tu-man-ce*. Perte de quelque coutume ou de quelque habitude. Il est vieux.

DÉSACCOUTUMER, v. act. Faire perdre une coutume, une habitude, la quitter soi-même.

DÉSACHALANDER, verbe act. *dé-za-cha-lan-dé*. Faire perdre les pratiques d'un marchand.

DÉSAFFOURCHER, verbe n. *dé-za-four-ché*. t. de mar. Lever l'ancre d'affourche.

DÉSAGRÉABLE, adj. de t. g. Qui déplait.

DÉSAGRÉABLEMENT, adverbe. *dé-za-gré-a-ble-man*. D'une manière désagréable.

DÉSAGRÉER, verbe n. *dé-za-gré-é*. Déplaire.

DÉSAGRÉER v. a. t. de mar. Oter les agrès d'un vaisseau.

DÉSAGRÉMENT, s. m. *dé-za-gré-man*. Chose désagréable, sujet de chagrin, de dégoût. Il se dit aussi du défaut de la personne. *Elle est belle, mais elle ne laisse pas d'avoir quelque désagrément dans le visage*.

* DÉSAIRER, v. act. *dé-zè-ré*. t. de fauc. Tirer les oiseaux de l'aire où on les nourrit.

DÉSAJUSTER, v. a. *dé-za-jus-té*. Déranger ce qui était ajusté. Il se dit au propre et au fig.

DÉSALTÉRER, v. a. *dé-zal-té-ré*. Oter la soif.

* DÉSANCHER, v. act. *dé-zan-ché*. Oter l'anche d'un hautbois.

DÉSANCRER, verbe n. *dé-zan-kré*. Lever l'ancre.

DÉSAPPAREILLER, v. a. *dé-za-pa-rè-glie*. (m. les *ll*.) Oter une chose du nombre de celles qui étaient pareilles. On dit plus ordinairement, *dépareiller*. En terme de marine, il signifie le contraire d'*appareiller*.

DÉSAPPARIER, v. a. *dé-za-pa-rié*. Séparer une paire.

DÉSAPPOINTEMENT, s. m. Espérance déçue. Mot nouveau.

DÉSAPPOINTER, v. act. *dé-za-poin-té*. Oter du rôle des soldats. Il est vieux.

DÉSAPPRENDRE, v. a. *dé-za-pran-dre*. (Il se conj. comme *Prendre*.) Oublier ce qu'on avait appris.

DÉSAPPROBATION, TRICE, adject. Qui désapprouve.

DÉSAPPROBATION, s. f. *dé-za-pro-ba-cion*. Action de désapprouver.

DÉSAPPROPRIATION, s. f. *dé-za-pro-pri-a-cion*. Action par laquelle on abandonne la propriété d'une chose. Son plus grand usage est dans la morale chrétienne.

SE DÉSAPPROPRIER, v. r. Renoncer à la propriété.

DÉSAPPROUVER, v. act. *dé-za-prou-vé*. Blâmer, trouver mauvais.

DÉSARÇONNER, v. a. *dé-zar-so-né*. Mettre hors des arçons. Fig. et fam. Confondre quelqu'un dans une dispute, le mettre hors d'état de répondre.

DÉSARGENTER, v. act. *dé-zar-jan-té*. Oter l'argent d'une chose qui était argentée. Fam. *Désargenter quelqu'un*, le dégarnir d'argent.

DÉSARMEMENT, s. m. *dé-zar-me-man*. Licenciment des gens de guerre. L'action d'ôter les armes et les agrès d'un vaisseau.

DÉSARMER, v. act. *dé-zar-mé*. Oter les armes à quelqu'un. *Des vaisseaux de guerre*, les dégarnir de leur artillerie et de leurs agrès. Figur. Apaiser la colère, faire cesser le ressentiment. v. n. Poser les armes, congédier les troupes, et cesser de faire la guerre.

* DÉSARRIMER, v. act. *dé-za-ri-mé*. Changer l'arrimage ou l'arrangement qu'on avait fait de la cargaison.

DÉSARROI, s. m. *dé-za-roa*. Désordre dans les affaires. Renversement de fortune. Il n'est d'usage qu'avec les prépositions *en* et *dans*. *Etre en désarroi*. *Ses affaires sont dans un grand désarroi*.

DÉSASSEMBLER, verbe act. *dé-za-san-blé*. Séparer ce qui était joint par assemblage.

DÉSASSORTIR, v. a. *dé-za-sor-tir*. Oter quelqu'une des choses qui étaient assorties.

DÉSASTRE, s. masc. *dé-zas-tre*. Accident funeste, malheur.

DÉSASTREUSEMENT, adv. D'une manière désastreuse.

DÉSASTREUX, EUSE, adj. Funeste, malheureux. Il n'est d'usage que dans la poésie et dans le style soutenu.

DÉSAVANTAGE, s. masc. Infériorité en quelque genre que ce soit, dans le combat, la dispute, etc. Il se dit des personnes et des choses. *L'infanterie a bien eu du désavantage en rase campagne contre la cavalerie. Le désavantage du poste, des armes, du vent.* Préjudice, dommage. *C'est à son désavantage.*

DÉSAVANTAGEUSEMENT, adv. *dé-za-van-ta-jeu-ze-man* D'une manière désavantageuse.

DÉSAVANTAGEUX, EUSE, adject. Qui cause ou peut causer du préjudice, du dommage.

DÉSAVEU, s. m. Dénégation.

DÉSAVEUGLER, v. a. *dé-za-veu-glé.* Détromper d'une erreur, guérir d'une passion.

* DÉSAVOUER, verbe actif. *dé-za-vou-é.* Nier d'avoir fait ou dit quelque chose. Ne vouloir pas reconnaître une chose pour sienne. Déclarer qu'on n'a pas donné ordre. *Désavouer un ambassadeur, un procureur.*

DESCELLER, v. a. Détacher ce qui est scellé en plâtre.

DESCENDANCE, s. fém. *dé-san-dan-ce.* Extraction.

DESCENDANT, ANTE. adj. *dé-san-dan.* t. d'anatom. Qui descend. *Aorte descendante.* En astron., *Signes descendans*, ceux par lesquels le soleil paraît descendre. En généalogie. *Ligne descendante*, la postérité de quelqu'un.

DESCENDANS, s. m. pl. La postérité.

DESCENDRE, v. n. *dé-san-dre.* Aller du haut en bas. Figurém. Déchoir d'un rang. Figur. S'abaisser *Descendre jusqu'à la prière.* S'étendre du haut en bas. terme de musiq. *Descendre d'un ton, d'une quinte*, baisser d'un ton, d'une quinte. t. de guerre. Faire une irruption par mer ou par terre. Se transporter dans un lieu pour quelque opération de justice. Etre issu de...

DESCENDRE, v. a. Oter d'un lieu haut, mettre plus bas.

DESCENTE, s. fém. *dé-san-te.* Action de descendre. Action par laquelle on descend quelque chose. Visite d'un lieu par autorité de justice. Irruption des ennemis. En t. de chirurgie, hernie.

* DESCRIPTIF, IVE, adj. Par lequel on décrit.

DESCRIPTION, subst. f. *des-cripcion.* Discours par lequel on décrit, on dépeint. Inventaire qui comprend le nombre et la qualité des meubles, etc. Livre qui contient l'état présent d'une province, d'un royaume, etc. En philosophie, définition imparfaite.

DÉSEMBALLAGE, s. masc. Ouverture d'une caisse ou d'un ballot.

DÉSEMBALLER, v. a. *dé-zan-ba-lé.* Défaire une balle, et en tirer ce qui était emballé.

DÉSEMBARQUEMENT, subst. m. Action de désembarquer.

DÉSEMBARQUER, v. a. *dé-zan-bar-ké.* Tirer hors de la bourbe.

DÉSEMBOURBER, v. act. Tirer hors de la bourbe.

DÉSEMPARER, v. n. *dé-zan-pa-ré.* Abandonner le lieu où l'on est. Il est quelquefois actif. *Désemparer la ville, le camp.* t. de mar. *Désemparer le vaisseau*, le démâter, ruiner ses manœuvres.

DÉSEMPENNÉ, ÉE, adj. *dé-zan-pèn-né.* Dégarni de plumes. Il est vieux

DÉSEMPESER, v. actif. *dé-zan-pe-zé.* Oter l'empois d'un linge en le faisant tremper.

DÉSEMPLIR, v. a. *dé-zam-plir.* Vider en partie. Il est aussi neutre, et alors il n'est guère d'usage qu'avec quelque particule négative. *Sa maison ne désemplit pas.*

SE DÉSEMPLIR, v. récip. Devenir moins plein.

* DÉSENCHAINER, v. a. *dé-zan-chè-né.* Oter de la chaîne.

DÉSENCHANTEMENT, s. masc. Action par laquelle on désenchante.

DÉSENCHANTER, verbe actif. Rompre l'enchantement, le faire finir. Fig. Guérir d'une passion.

DÉSENCLOUER, verbe a. *dé-zan-klou-é.* *Un cheval*, lui tirer un clou qui le faisait boiter.

* DÉSENDORMI, IE, adj. *dé-zan-dor-mi.* A demi-éveillé.

DÉSENFLER, v. a. Faire qu'une chose enflée cesse de l'être. v. n. et v. réc. Cesser d'être enflé.

DÉSANFLURE, s. m. *dé-zan-flu-re.* Cessation d'enflure.

* DÉSENGRENER, v. act. Dégager des roues engrenées l'une dans l'autre.

DÉSENIVRER, v. a. *dé-za-ni-vré.* Faire passer l'ivresse. v. n. Cesser d'être ivre. *Il ne désenivre point.*

DÉSENNUYER, v. a. *dé-zan-nui-ié.* Divertir, chasser l'ennui.

DÉSANRAYER, verbe a. *dé-zan-ré-ié.* Oter la corde ou la chaîne qui empêche une roue de tourner.

DÉSENRHUMER, v. act. *dé-san-ru-mé.* Oter le rhume. On dit aussi, *Se désenrhumer.*

DÉSENROLER, v. a. Oter du rôle.

DÉSENROUER, v. act. *dé-san-rou-é.* Oter l'enrouement.

SE DÉSENROUER, v. réc. Cesser d'être enroué.

DÉSENSEVELIR, v. a. *dé-zan-ce-ve-lir.* Oter le linceul qui enveloppait un mort.

DÉSENSORCELER, v. act. Délivrer de l'ensorcellement. Fig. *On ne peut le désensorceler de cette femme.*

DÉSENSORCELLEMENT, subst. masc. *de-zan-sor-cè-le-man* Action de désensorceler.

DÉSENTÊTER, v. actif. Tirer quelqu'un de l'entêtement où il est.

DÉSERT, ERTE, adj. *dé-zer.* Inhabité, peu fréquenté.

DÉSERT, s. m. Lieu inhabité.

DÉSERTER, verbe act. Abandonner un lieu. Quitter le service militaire sans congé.

DÉSERTEUR, s. m. *dé-zer-teur.* Soldat qui quitte le service sans congé. On dit fig. *Déserteur de la foi, de la bonne cause.*

DÉSERTION, s. f. *dé-zer-cion.* Abandonnement. Il se dit surtout des soldats qui désertent. On dit fig. *Nous ne vous pardonnerons pas votre désertion. D'appel*, t. de prat. Abandonnement d'appel, faute de le relever dans le temps prescrit.

DÉSESPERADE, s. f. *A la désespérade*, à la manière d'un désespéré.

DÉSESPÉRANT, ANTE, adj. Qui jette dans le désespoir, qui cause un grand chagrin.

DÉSESPÉRÉMENT, adv. *dé-zes-pé-ré-man.* Eperdument, avec excès.

DÉSESPERER, v. n. *dé-zes-pé-ré.* Perdre l'espérance. v. act. Tourmenter, affliger au dernier point. On dit aussi, *Se désespérer.*

Désespéré, ée, part. et adject. Qui ne donne plus d'espérance. *Malade désespéré.* Incorrigible. Il est aussi subst. *Un désespéré*, un furieux.

DÉSESPOIR, s. masc *dé-zes-poar.* Perte d'espérance. Extrême abattement de l'ame.

DESHABILLÉ, s. m. (mouillez les *ll.*) Les hardes de nuit dont on se sert quand on est déshabillé. Habillement des femmes pour garder la chambre.

DÉSHABILLER, v. act. *dé-za-bi-glié.* (m. les *ll.*) Oter à quelqu'un les habits dont il est vêtu.

DÉSHABILÉ, ÉE, adj. Qui n'est pas habité, qui cesse d'être habité. *Pays déshabité, maison déshabitée.*

DÉSABITUER, v. a. *dé-za-bi-tué.* Désaccoutumer, faire perdre l'habitude.

DÉSHERENCE, s. fém. *dé-zé-ran-ce.* t. de jurisprudence: *Droit de déshérence*, droit qu'avait un seigneur haut-justicier de s'emparer d'un bien lorsqu'il n'y avait point d'héritiers: maintenant ce droit est acquis au gouvernement.

DESHÉRITER, v. act. *dé-zé-ri-té.* Priver de sa succession.

DÉSHEURER, v. a. et r. Déranger les heures ordinaires de ses occupations.

DESHONNÊTE, adject. de tout genre. Qui est contre la pudeur, contre la bienséance.

DÉSHONNÊTEMENT, adv. *dé-zo-nè-te-man.* D'une manière déshonnête.

DÉSHONNÊTETÉ, subst. masc. Vice de ce qui est déshonnête. Il n'est guère en usage.

DÉSHONNEUR, s. m. *dé-zo-neur.* Honte, opprobre.

DÉSHONORABLE *ou* DÉSHONORANT, adj. de tout genre. Qui cause du déshonneur.

DÉSHONORER, verbe actif. *dé-zo-no-ré.* Perdre d'honneur et de réputation. *Sa famille*, lui faire déshonneur par sa conduite. *Ses ancêtres*, dégénérer de leur vertu. *Une femme, une fille*, lui ravir l'honneur, en abuser.

DÉSIGNATIF, IVE, adj. (mouil. le *gn.*) Qui désigne.

DÉSIGNATION, subst. f. *dé-zi-gna-cion.* (mouillez le *gn.*) Action de désigner. Nomination et destination expresse.

DÉSIGNER, v. a. *dé-zi-gné.* (mouillez le *gn.*) Dénoter une chose par des marques qui la font connaître. Marquer précisément. *Désigner le temps et le lieu.* Nommer. *Désigner son successeur.*

DÉSINCORPORER, v. act. Séparer une chose du corps auquel elle avait été incorporée.

DÉSINENCE, s. fém. *dé-zi-nan-ce.* t. de grammaire. Terminaison.

DÉSINFATUER, verbe a. *dé-zein-fa-tué.* Détromper quelqu'un de ce dont il avait été infatué.

DÉSINFECTER, verb. act. *dé-zin-fek-té.* Oter l'infection.

DÉSINTERESSEMENT, subst. masc. *dé-zein-té-rè-ce-man.* Détachement de son propre intérêt.

DÉSINTERESSER, verbe act. *dé-zein-té-rè-cé.* Mettre une personne hors d'intérêt, en lui donnant ce qu'elle pourrait tirer d'une affaire.

Désintéressé, ée, part. et adject. Qui ne fait rien par intérêt, par passion. *C'est un homme désintéressé. Juge désintéressé. Action désintéressée*, exempte d'intérêt personnel.

DÉSIR, s. m. Souhait, mouvement de la volonté vers un bien qu'on n'a pas.

DÉSIRABLE, adj. de tout g. Qui mérite d'être désiré.

DÉSIRER, v. act. *dé-zi-ré.* Souhaiter, porter ses désirs vers quelque chose. On dit, *Désirer de faire*, ou *désirer faire quelque chose.* La première expression est la plus usitée. *Il y a quelque chose à désirer dans une personne ou un ouvrage*, il y manque quelque chose.

DÉSIREUX, EUSE, adj. Qui désire avec ardeur. Il n'est guère usité que dans le style soutenu.

DÉSISTEMENT, subst. m. *dé-zis-te-man.* Action par laquelle on renonce à quelque chose.

se DÉSISTER, verbe pronominal. *Se dé-zis-té.* Se départir de quelque chose, y renoncer.

DÈS-LORS, adv. Dès ce moment-là.

DESMOLOGIE, s. f. *des-mo-lo-ji-e.* t. d'anat. Traité des ligamens.

DÉSOBEIR, v. n. Ne pas obéir à celui qui a droit de commander. Il s'emploie au passif. *Il ne veut pas être désobéi.*

DÉSOBÉISSANCE, s. f. Défaut d'obéissance.

DESOBÉISSANT, ANTE, adj. Qui désobéit.

DÉSOBLIGEAMMENT, adv. D'une manière désobligeante.

DÉSOBLIGEANT, ANTE, adj. *dé-zo-bli-jan* Qui désoblige.

DÉSOBLIGER, v. act. Faire du déplaisir à quelqu'un.

DÉSOBSTRUCTIF, subst. mascul. *dé-zobs-truk-tife.* Remède qui guérit les obstructions.

DÉSOBSTRUER, v. act. *dé-zobs-trué.* Détruire une obstruction.

DÉSOCCUPATION, s. f. Etat d'une personne désoccupée.

SE **DÉSOCCUPER**, v. réc. *se dé-zo-cu-pé*. Se débarrasser de ce qui occupait.

DÉSŒUVRÉ, ÉE, adj. Qui n'a rien à faire, qui ne sait point s'occuper.

DÉSŒUVREMENT, s. m. *dé-zeu-vre-man*. Etat d'une personne désœuvrée.

DÉSOLANT, ANTE, adject. *dé-zo-lan*. Qui cause une grande affliction.

DÉSOLATEUR, s. m. Qui ravage, qui détruit.

DÉSOLATION, s. f. Ruine entière, destruction. Extrême affliction.

DÉSOLER, v. a. Ravager, ruiner. Causer une grande affliction.

DÉSOPILATIF, IVE, adj. t. de médec. Qui est propre à se disopiler.

DÉSOPILATION, s. fém. Débouchement de quelque partie opilée.

DÉSOPILER, v. a. Déboucher, ôter les obstructions, les opilations. Figur. et fam. *Désopiler la rate*, réjouir, faire rire.

DÉSORDONNÉ, ÉE, adj. *dé-sor-do-né*. Déréglé. Excessif.

DÉSORDONNÉMENT, adv. *dé-zor do-né-man*. D'une manière désordonnée. Excessivement.

DÉSORDRE, s. masc. Manque d'ordre, dérangement Dérèglement de mœurs. Trouble, égarement d'esprit. Pillage, dégât.

* **DÉSORGANISATEUR**, s. m. Qui désorganise. Mot nouveau.

DÉSORGANISATION, s. f. *dé-zor-ga-ni-za-cion*. Action de désorganiser, ou état de ce qui est désorganisé.

DÉSORGANISER, v. a *dé-zor-ga-ni-zé*. Détruire les organes. Fig. Troubler l'ordre, détruire l'organisation d'un corps politique. On dit aussi, *Se désorganiser*, au propre et au figuré.

DÉSORIENTER, v. act. *dé-zo-ri-an-té*. Faire perdre la connaissance du véritable côté du ciel où le soleil se lève. Fig. déconcerter.

DÉSORMAIS, adv. de temps. *dé-zor-mè*. Dorénavant.

DÉSOSSEMENT, s. m. *dé-zo-ce-man*. Action de désosser.

DÉSOSSER, v. a. *dé-zo-cé*. Oter les os. *Un lièvre, un poulet*.

DÉSOURDIR, v. act. Défaire ce qui a été ourdi. Il est de peu d'usage.

DESPOTE, subst. m. Qui gouverne despotiquement. Gouverneur de certains états. *Despote de service*.

DESPOTIQUE, adj. de t. g. *des-po-ti-ke*. Absolu et arbitraire.

DESPOTIQUEMENT, adv. *des-po-ti-ke-man*. D'une manière despotique.

DESPOTISME, subst. masc. Autorité absolue et arbitraire. Figur. Autorité qu'on s'arroge.

DESPUMATION, s. fém. *des-pu-ma-cion*. terme de chimie et de pharmacie. Action d'ôter l'écume qui se forme à la surface d'un liquide.

DESPUMER, v. a. *des-pu-mé*. t. de pharm. Oter l'écume.

* **DESQUAMATION**, subst. fém. *des-koua-ma-cion*. Action d'ôter les écailles d'un poisson.

* **DESSAIGNER**, v. a. (mouillez le *gn*.) Laver les cuirs qui sont saigneux et chargés d'ordures.

* SE **DESSAISIR**, v. réc. *se dé-cè-zir*. Relâcher, abandonner ce que l'on avait à sa possession.

DESSAISONNEMENT, s. m. L'action par laquelle on se dessaisit.

DESSAISONNER, v. act. *dé-cè-zo-né*. t. d'agricult. Ne pas suivre l'ordre de l'année qu'on a coutume d'observer pour la culture des terres.

DESSALER, v. a. Faire qu'une chose ne soit plus si salée.

DESSALÉ, ÉE, part. On dit fam., *C'est un dessalé*, c'est un homme fin, rusé.

DESSANGLER, v. a. Lâcher ou défaire les sangles.

DESSÉCHANT, ANTE, adj. Qui dessèche. *Vent desséchant*.

DESSÉCHEMENT, s. m. *dé-sé-che-man*. Action de dessécher. Etat d'une chose desséchée.

DESSÉCHER, v. a. Rendre sec *Le vent a desséché la terre. Dessécher un marais*. Figur. *L'étude des sciences abstraites dessèche l'esprit*. Mettre à sec.

DESSEIN, s. masc. *dé-cein*. Projet, résolution, intention de faire quelque chose. Projet, plan d'un ouvrage. *Le dessein d'un poëme, d'un tableau. A dessein*, adv. Tout exprès.

DESSELLER, v. a. *dé-cè-ler*. Oter la selle de dessus un cheval.

DESSERRE, s. f. Il n'est d'usage qu'en cette phrase, *Etre dur à la desserre*, avoir de la peine à payer. Fam.

DESSERRER, v. a. *dé-cè-ré*. Relâcher ce qui est serré.

DESSERT, s. m. *dé-ser*. Le fruit, et tout ce qu'on a coutume de servir à table avec le fruit.

DESSERTE, s. f. *dé-cer-te*. Les viandes, les mets que l'on a ôtés de dessus la table. Service que fait dans une église un prêtre commis à la place du titulaire.

DESSERVANT, s. m. Celui qui dessert un bénéfice, une paroisse.

DESSERVIR, v. act. *dé-cer-vir*. Oter les plats de dessus la table. Nuire à quelqu'un. S'acquitter des obligations attachées à une cure.

DESSICATIF, IVE, adject. *dé-ci-ca-tife*. Qui dessèche.

DESSICATION, s. f. *dé-ci-ka-cion*. Opération par laquelle on enlève à des substances l'humidité qu'elles contiennent.

DESSILLER, v. a. *dé-ci-glié*. (m. les *ll*.) Ouvrir. Il ne se dit qu'en parlant des yeux et des paupières. Figur. *dessiller les yeux a quelqu'un*, le désabuser.

DESSIN, s. masc. *dé-cein*. Représentation faite au crayon ou à la plume, d'un paysage,

d'un morceau d'architecture, etc. L'art qui enseigne à bien faire ces représentations. Délinéation, contour des figures d'un tableau. Plan d'un bâtiment.

DESSINATEUR, s. m. *dé-ci-na-teur*. Celui dont la profession est de dessiner.

DESSINER, v. a. *dé-ci-né*. Faire le premier trait d'une figure. Il se dit aussi de tout ce qu'on représente sur le papier avec un crayon ou avec la plume.

DESSOLER, v. act. *dé-so-lé*. Oter la sole d'un cheval. En terme d'agriculture, dessaisonner

DESSOUDER, verbe act. *dé-sou-dé*. Oter, fondre la soudure. On dit aussi, *Se dessouder*, v. réc.

* DESSOUFRAGE, s. m. Action d'enlever le soufre au charbon de terre.

DESSOULER, v. a. *dé-sou-lé*. Faire qu'on cesse d'être soûl. v. n. Cesser d'être ivre. Il est popul.

DESSOUS, *de-sou*. adverbe de lieu qui sert à marquer la situation d'une chose qui est sous une autre. Employé comme préposition, il signifie *Sous*. *Au-dessous*, préposit. de lieu et d'ordre. Plus bas, moindre. Il est aussi adverbe.

DESSOUS, subst. m. La partie de dessous d'une chose. *Le dessous d'une table*. *Avoir le dessous dans une affaire*; avoir du désavantage.

* DESSUINTAGE, s. m. Premier dégraissage de la laine.

DESSUS, adv. Sur. *Par-dessus*, préposit. Sur, au-delà, par-delà, outre. *Au-dessus*, préposit. Plus haut qu'un autre lieu, qu'un autre corps. Par-delà. *Là-dessus*, sur cela, à cela, à ces mots, etc.

DESSUS, s. masc. La partie supérieure. *Le dessus d'une table*. Souscription d'une lettre. En t. de musique, la partie qui est la plus haute, et qui est opposée à la basse. *Avoir le dessus*, l'avantage.

DESTIN, s. masc. *des-tein*. Fatalité. Les philosophes païens appelaient ainsi un enchaînement nécessaire de causes subordonnées les unes aux autres, qui produisait un effet. Les poètes disent indifféremment, *le destin* et *les destins*. Le sort particulier de chaque personne ou de chaque chose. En ce sens, on dit plus souvent et mieux, *Destinée*.

DESTINATION, s. f. *des-ti-na-cion*. Disposition que l'on fait de quelque chose dans son esprit. Il s'emploie aussi dans le sens actif. *La destination des fondateurs*. *Se rendre à sa destination*, se rendre au lieu où l'on est appelé pour remplir quelques fonctions.

DESTINÉE, subst. f. Destin. Il est plus en usage en prose que *Destin*, et il se prend ordinairement au singulier pour l'effet du destin.

DESTINER, verbe neutre. *des-ti-né*. Projeter, se proposer de faire quelque chose verbe actif. Disposer de quelque chose dans son esprit. On dit aussi, *Se destiner* à...

DESTITUABLE, adj. de t. g. Qui peut être destitué.

DESTITUER, v. act. *des-ti-tu-é*. Déposer, priver quelqu'un d'une charge, d'un emploi.

DESTITUTION, s. f. *des-ti-tu-cion*. Privation d'une charge, d'un emploi.

DESTRIER, s. m. Vieux mot qui signifiait, cheval de bataille.

DESTRUCTEUR, s. m. Celui qui détruit. Il est aussi adj. *Un animal destructeur*. On dit fig. *Un système destructeur*.

DESTRUCTIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui peut être détruit.

DESTRUCTIF, IVE, adj. Qui détruit, qui cause la destruction. *Principe destructif*.

DESTRUCTION, subst. f. *des-truk-cion*. Ruine totale.

DÉSUÉTUDE, s. fém. *dé-su-é-tu-de*. Il se dit des lois, des règlemens, etc., qui sont en quelque manière anéantis par le non-usage.

DÉSUNION, s. f. Démembrement, disjonction. Mésintelligence.

DÉSUNIR, v. a. Déjoindre, séparer ce qui était uni. Fig. Rompre la bonne intelligence

DÉTACHEMENT, s. m. *dé-ta-che-man*. Dégagement d'une passion, d'une opinion, etc. Troupe de soldats tirés d'un corps pour quelque expédition.

DÉTACHER, v. a. *dé-ta-ché*. Séparer de quelque chose ce qui y était attaché. *Détacher un forçat*. Il se dit aussi des choses qui servent à attacher. *Détacher une épingle*. Tirer d'un corps d'armée des soldats pour une expédition. Figur. dégager de quelque attachement, d'une passion, d'une opinion. En t. de peinture, donner de la rondeur aux objets d'un tableau, et en faire apercevoir les contours. Oter les taches.

SE DÉTACHER, v. réc. Se délier, se défaire. En termes de guerre et de marine, se séparer. *Ce régiment se détacha du corps de l'armée*. *Deux vaisseaux se détachèrent de la flotte*. Figurément. Se dégager d'une passion, etc. On dit aussi, *Se détacher du monde*.

DÉTACHÉ, ÉE, part. et adj. En t. de fortific. *Pièces détachées*, celles qui ne tiennent point au corps de la place.

DÉTAIL, s. m. *dé-taglie*. (mouillez l'*l*.) En parlant des marchandises, il ne se dit qu'adverbialem. *Vendre*, *débiter en détail*, vendre, débiter par le menu. En parlant d'affaires, récit de ce qui est arrivé, accompagné de toutes ses circonstances. *Faire le détail d'une affaire*, *d'un siége*, *d'un combat*, etc.

DÉTAILLER, v. act. *dé-ta-glié*. mouillez les *ll*.) Couper en pièces. Vendre en détail. Raconter avec toutes les circonstances.

DÉTAILLEUR, subst. masc. Marchand qui vend en détail.

DÉTALAGE, s. m. Action de détaler.

DÉTALER, v. actif. *dé-ta-lé*. Resserrer la marchandise qu'on avait étalée. v. n.

Fig. et popul. Se retirer promptement, et malgré soi.

DÉTALINGUER, v. n. *dé-ta-lein-ghé*. t. de marine. Oter le câble d'une ancre.

* DÉTAPER, v. a. t. d'archit. *Un canon*, le déboucher pour le tirer.

DÉTEINDRE, v. a. Faire perdre la couleur à quelque chose.

SE DÉTEINDRE, v. a. Perdre sa couleur.

DÉTELER, verbe act. et v. n. *Je dételle. J'ai dételé. Je dételerai*. Détacher des chevaux attelés.

DÉTENDRE, v. act. *dé-tan-dre*. Relâcher ce qui était tendue. Fig, *Détendre son esprit*, le relâcher après une grande application.

DÉTENIR, verbe a. Retenir ce qui n'est pas à soi. *Quelqu'un en prison*, l'y retenir.

DÉTENTE, s. f. *dé-tan-te*. Pièce d'acier qui sert au ressort des armes à feu. L'action de cette espèce de ressort quand il vient à se détendre.

DÉTENTEUR, TRICE, s. *dé-tan-teur*. t. de pratique. Qui retient, qui possède sans droit.

DÉTENTION, s. fém. *dé-tan-cion*. L'état d'une personne, d'une chose arrêtée et saisie par justice.

DÉTERGER, v. a. *dé-ter-gé*. t. de médecine. Nettoyer. *Déterger une plaie*.

DÉTÉRIORATION, s. fém. *dé-té-ri-o-ra-cion*. Action par laquelle on détériore quelque chose, et l'état de la chose détériorée.

DÉTÉRIORER, v. a. Dégrader, gâter, rendre pire.

DÉTERMINANT, ANTE, adj. Qui termine, qui sert à déterminer.

DÉTERMINATIF, IVE, adj. *dé-ter-mi-na-tife*. t. de gramm. Qui détermine la signification d'un mot.

DÉTERMINATION, s. f. *dé-ter-mi-na-cion*. Résolution qu'on prend après avoir balancé entre deux partis. t. de physique. Action de la chose qui détermine. *La détermination du mouvement*.

DÉTERMINÉMENT, adv. *dé-ter-mi-né-man*. Résolument, absolument. Expressément, précisément, courageusement, hardiment.

DETERMINER, v. a. *dé-ter-mi-né*. Décider en matière de doctrine, de jurisprudence, de gouvernement. *L'église a déterminé ce point*. On dit aussi, *Déterminer le succès d'une affaire, d'une bataille*, etc. Faire prendre une résolution. terme de philosophie. Donner une certaine qualité, une certaine façon d'être, à ce qui de soi-même n'a pas plutôt celle-là qu'une autre. *Déterminer un corps au mouvement et au repos*. t. de gramm. *Déterminer un mot à un sens*, ou *en déterminer le sens*, en faire connaître la vraie signification. v. neut. Résoudre, former une résolution. *Il a déterminé de rebâtir sa maison*. On dit aussi dans le même sens, *Se déterminer à*.

DÉTERMINÉ, ÉE, part. et adject. Adonné à quelque chose. *Joueur, chasseur déterminé*. Hardi, courageux. *Soldat, air déterminé*. Il est aussi subst., et signifie méchant, emporté, capable de tout faire.

DÉTERRER, v. act. *dé-tè-ré*. Exhumer, retirer un corps de la sépulture. Figur. Découvrir une chose qui était cachée.

DÉTERRÉ, ÉE, particip. Il est quelquefois subst. *Il a le visage d'un déterré*.

DÉTERSIF, IVE, adj. t. de médecine. Il se dit d'un remède qui nettoie, qui purifie. On dit aussi, *Un détersif*.

DÉTESTABLE, adj. de t. g. Exécrable. *Crime detestable*. Il se dit par exagération de ce qui est très-mauvais dans son genre. *Vers détestable. Vin détestable*.

DÉTESTABLEMENT, adv. *dé-tes-ta-ble-man* Très-mal.

DÉTESTATION, s. f. *dé-tes-ta-cion*. Horreur qu'on a de quelque chose.

DÉTESTER, v. a. *dé-tes-té*. Avoir en horreur.

* DÉTIGNONNER, verbe act. Décoiffer. popul.

DÉTIRER, v. a. *dé-ti-ré*. Etendre en tirant.

DÉTISER, v. a. *dé-ti-zé*. Il n'est d'usage qu'en cette phrase, *Détiser le feu*, lever les tisons du feu.

* DÉTISSER, v. a. Défaire un tissu.

DÉTONATION, s. f. t. de chimie. Inflammation violente et subite, accompagnée de bruit, telle que celle de la poudre à canon et du nitre.

DÉTONER, verbe neut. *dé-to-né*. terme de chimie. S'enflammer subitement, avec bruit.

DÉTONNER, v. n. Sortir d'un ton qu'on doit garder pour bien chanter. Fig. En parlant des ouvrages d'esprit, ne pas s'accorder avec le ton général qui y règne.

DÉTORDRE, v. a. Remettre dans son premier état ce qui était tordu.

DÉTORQUER, verbe actif *dé-tor-ké*. *Un passage*, lui donner un sens différent du naturel.

DÉTORSE, s. f. t. de chirurgie. Violente extension d'un muscle.

DÉTORTILLER, verbe a. *dé-tor-ti-glié*. (mouillez les *ll*.) Défaire ce qui était tortillé.

DÉTOURPILLONNER, v. a. *dé-tour-pi-gli-o-né*. (mouil. les *ll*.) Oter les tourpillons d'un oranger.

DÉTOUR, s. m. Sinuosité. Endroit qui va en tournant. Chemin qui éloigne du droit chemin. Fig. Adresse, subtilité pour éluder un péril, pour venir à bout de ce qu'on veut faire.

DÉTOURNER, v. a. *dé-tour-né*. Eloigner, écarter. Soustraire frauduleusement. Fig. Distraire de quelque occupation. Figurém. Donner à un passage, à un mot, une autre signification que celle qu'il doit avoir. *Détourner le sens d'une loi*. Dissuader. *Détourner quelqu'un d'un dessein, etc*.

SE DÉTOURNER, v. réc. Prendre à dessein, ou par hasard, un chemin plus long que le chemin ordinaire.

DÉTRACTER, v. a. et n. *dé-trak-té.* Médire avec violence.

DÉTRACTEUR, s. m. Qui médit.

DÉTRACTION, subst. fém: *dé-trak-cion.* Médisance.

DÉTRANGER, v. a. Chasser les animaux qui nuisent aux plantes, tels que les mulots, les taupes.

DÉTRAQUER, v. a. *dé-tra-ké.* Faire perdre à un cheval ses bonnes allures. En parlant d'une machine, d'une montre, la dérégler. Figur. Détourner d'un train de vie réglée. On dit aussi, *Se détraquer. Cette montre se détraque, l'estomac se détraque.*

DÉTREMPE, s. f. *dé-tran-pe.* t. de peinture. Couleur délayée avec de l'eau et de la gomme. Peinture en détrempe

DÉTREMPER, v. act. *dé-tran-pé.* Délayer dans quelque liqueur. Oter la trempe à l'acier.

DÉTRESSE, s. m. *dé-trè-ce.* Angoisse, peine d'esprit.

DÉTRIMENT, s. m. *dé-tri-man.* Dommage, préjudice. t. d'hist. naturelle. Débris, fragment.

* DÉTRITER, v. a. *Les olives*, les passer sous la meule.

DÉTROIT, s. m. *dé-trou.* Endroit où la mer est serrée entre deux terres. Passage serré entre deux montagnes. Etendue de pays soumis à une juridiction. En ce sens, on dit mieux, *District.*

DÉTROMPER, v. a. *dé-tron-pé.* Désabuser, tirer d'erreur.

SE DÉTROMPER, v. r. Se désabuser.

DÉTRONER, v. a. *dé-tró-né.* Chasser du trône.

DÉTROUSSER, verbe actif. *dé-trou-cé.* Détacher ce qui était troussé, et le laisser pendre en bas. Fig. Voler, enlever par violence.

DÉTROUSSEUR, s. masc. *dé-trou-ceur.* Voleur qui détrousse les passans. Il est vieux.

DÉTRUIRE, v. act. Démolir, abattre, ruiner. *Détruire un édifice.* Fig. *L'âge détruit la beauté.* Décréditer. *On l'a détruit dans votre esprit.*

SE DÉTRUIRE, v. r. Il se dit au propre et au fig. *Ce bâtiment se détruit. Cette opinion se détruit.*

DETTE, substant. fém. *dè-te.* La somme d'argent que l'on doit. *Active*, celle qu'on a droit d'exiger de quelqu'un. *Passive*, celle qu'on est obligé de payer. *Hypothécaire*, hypothéquée sur une maison. *Privilégiée*, pour laquelle on a un privilège spécial. *Exigible*, qui peut s'exiger actuellement. *Véreuse*, dont le payement n'est pas sûr. *Criardes*, petites sommes qu'on doit à des ouvriers, à des marchands.

* DÉTUMESCENCE, subst. f. Résolution d'un gonflement, d'une tumeur. Med.

DEUIL, s. masç. *deuglie.* (mouillez l'*l.*) Affection, tristesse, longue douleur. Il se prend aussi pour l'habit noir, le crêpe, etc., qu'on porte en signe de douleur de la mort d'un parent, etc. La dépense qui se fait pour prendre le deuil, le temps qu'il dure. Les parens qui assistent aux funérailles de quelqu'un.

DEUTÉRONOME, subst. masc. Nom du cinquième livre du Pentateuque.

* DEUTÉROPATHIE, s. masc. Maladie causée par une autre.

DEUX, adject. *deu.* Nombre qui double l'unité. *Deux hommes*, etc. Il est quelquefois subst. *Un deux de chiffre.*

DEUXIÈME, adject. de t. g. *deu-ziè-me* Second.

DEUXIÈMEMENT, adv. *deu-ziè-me-man.* En second lieu.

DÉVALER, verbe act. et verbe neutre *dé-va-lé.* Vieux mot qui signifie descendre. *Dévaler du vin à la cave. Dévaler de sa chambre.*

DÉVALISER, verb. act. *dé-va-li-zé.* Dérober à quelqu'un ses hardes.

DEVANCER, verbe actif. *de-van-cé.* Gagner le devant, arrriver avant un autre. Précéder dans l'ordre du temps. *L'aurore devance le soleil.* Figurém. Surpasser, avoir l'avantage.

DEVANCIER, IÈRE, subst. *de-van-cié.* Prédécesseur. Au pl. Aïeux, ancêtres.

DEVANT, prép. de lieu. *de-van.* Vis-à-vis. *Devant le feu.* Prép. d'ordre. *Marcher devant un autre.* En présence. *Cela fut dit devant des témoins. Prendre, gagner le devant*, partir avant quelqu'un; et figur. *Prendre les devans*, prévenir. *Aller au-devant de quelqu'un*, à sa rencontre, Fig. *Aller au-devant du mal*, le prévenir. *Ci-devant*, adverbe.

DEVANT, s. m. La partie antérieure d'une personne d'une chose.

DEVANTIER ou DEVANTEAU, s. masc. *de-van-tié.* Tablier. Il est populaire.

DEVATIÈRE, s. f. Long tablier ou jupe fendue que porte une femme quand elle va à cheval.

DÉVASTATEUR, TRICE, adjec. Qui dévaste.

DÉVASTATION, subst. f. *dé-vas-ta-cion.* Désolation, ruine d'un pays.

* DÉVELOPPABLE, adject Susceptible d'être développé. t. de géom.

DÉVELOPPÉE, s. fem. t. de géomét. Courbe par le développement de laquelle on peut supposer qu'une autre courbe est formée.

DÉVELOPPEMENT, s. m. *dé-ve-lo-pe-man.* Action ou effet de développer.

DÉVELOPPER, v. a *dé-ve-lo-pé.* Oter l'enveloppe, déployer. Figur. Eclaircir, débrouiller.

SE DÉVELOPPER, verb. réc. S'étendre, en parlant des troupes. Fig. S'éclaircir, se débrouiller, en parlant d'une affaire.

DEVENIR, verbe neut. (Il se conjugue comme *Venir.*) Commencer à être ce qu'on n'était pas.

DÉVENTER, v. a. *dé-van-té.* t. de marine. Oter le vent de dessous ou de dedans une voile.

DÉVERGONDÉ, ÉE, adj. Qui mène publiquement une vie licencieuse et liber-

tine. Il est fam. On dit aussi subst. *C'est une dévergondée.*

* se DÉVERGONDER, verb. réc. Perdre toute pudeur.

* DÉVERROUILLER, v. a. *dé-vé-rou-glié.* (m. les *ll.* Oter le verrou.

* DÉVERGUER, verbe. act. *dé-ver-ghé.* t. de marine. Oter les voiles qui sont enverguées.

DEVERS, propos. de lieu. *de-vèr*, (et devant une voyelle, *deverz.*) Du côté de. Il est vieux. Aujourd'hui on dit *vers. par devers le juge*, au tribunal du juge.

DÉVERS, ERSE, adj. *dé-ver.* Qui n'est pas d'aplomb. *Murs dévers.*

DÉVERSER, v. n. *dé-ver-sé.* Pencher, incliner. *Ce murs déverse.* Il est aussi act. *Déverser une pièce de bois*, la pencher, l'incliner. Fig. Jeter, répandre. *Déverser le mépris, l'opprobre.*

DÉVERSÉ, ÉE, partic. et adjectif. *Du bois déversé*, est du bois qui est gauche.

DEVERSOIR, subst. masc. *dé-ver-soar.* Endroit de la conduite de l'eau d'un moulin, où l'eau se perd quand il y en a trop.

se DÉVÊTIR, verb. réc. (Il se conjugue comme *Vêtir.*) Se dégarnir d'habits, se dessaisir d'un bien.

DEVÊTISSEMENT, s. m. *dé-vê-ti-ce-man.* terme de jurisp. Dépouillement, démission.

DÉVIATION, s. f. *dé-vi-a-cion.* Action par laquelle un corps se détourne de son chemin. Figur. Détour. *Il a suivi sans déviation les bons principes.*

* DÉVIAGE, subst. masc. Action de dévider.

DÉVIDER, verb. act. *dé-vi-dé.* Mettre en écheveau le fil qui est sur le fuseau. Mettre en peloton le fil qui est en écheveau.

DÉVIDEUR, EUSE, subst. Qui dévide des fils.

DÉVIDOIR. s. m. *dé-vi-doar.* Instrument pour dévider.

DÉVIER, v. n. *dé-vi-é.* Se détourner de la bonne route. Fig. *Il n'a jamais dévié des principes de la justice.* On dit aussi figur. *Se dévier de la bonne route.*

DEVIN, subst. m. *de-vein.* Qui fait profession de prédire les choses à venir, et de découvrir les choses cachées.

DEVINER. v. act. *de-vi-né.* Prédire les choses à venir. Plus ordinairement, juger, par conjecture. *Une énigme*, en trouver le mot.

DEVINERESSE; s. fém. *de-vi-ne-rè-ce.* Femme qui se mêle de prédire les choses à venir.

DEVINEUR, s. m. Devin. Il est fam.

DEVIRER, v. n. t. de mar. Reculer au lieu d'avancer.

DEVIS, s. m. *de-vice.* Propos, discours, entretien familier. Il est vieux. Etat détaillé des ouvrages et de la dépense qu'il faut faire pour bâtir une maison.

DÉVISAGER, v. act. *dé-vi-za-jé.* Défigurer, déchirer le visage.

DEVISE, s. f. *de-vi-ze.* Figure accompagnée de paroles allégoriques. La figure s'appelle *le corps*, et les paroles, *l'ame de la devise.*

DEVISER, v. n. *de-vi-zé.* S'entretenir familièrement. Il est vieux.

DÉVOIEMENT, subst. masc. *dé-voa-man.* Flux de ventre.

DÉVOILEMENT. s. masc. *dé-voa-leman.* Action par laquelle on découvre ce qui était caché sous des voiles. Il ne se dit qu'au figuré. *Le dévoilement des mystères.*

DÉVOILER, v. actif. *dé-voa-lé.* Relever le voile d'une religieuse. Relever une religieuse de ses vœux. Fig. Découvrir une chose cachée, secrète.

DEVOIR, v. a. *de-voar. Je dois, tu dois, il doit; nous devons, vous devez, ils doivent. Je devais. Je dus. J'ai dû. Je devrai. Je devrais. Que je doive. Que je dusse.* Etre obligé à payer quelque chose par la loi, par la bienséance, par la justice, etc. *Les enfans doivent du respect à leurs père et mère. On doit tenir sa parole, etc.* Il se dit aussi pour marquer qu'il y a une espèce de justice, de raison, qu'une chose soit. *Un bon ouvrier doit être plus employé qu'un autre.* Il marque encore qu'une chose arrivera infailliblement. *Tous les hommes doivent mourir*, ou simplement, qu'il y a apparence qu'une chose est ou qu'elle sera. *Il doit faire beau à la campagne. Le courier doit arriver demain.* Il indique l'intention. *Je dois sortir demain.* Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. *On se doit à soi-même de respecter les bienséances.*

DEVOIR, subst. masc. Ce à quoi l'on est obligé par la loi, par la coutume, etc. En t. de collége, le thème, la version, etc., que le régent donne à faire à sa classe. *Rendre ses devoirs à....* rendre visite à.... *Se mettre en devoir de...* se disposer à faire quelque chose. *Derniers devoirs*, les honneurs funèbres.

DEVOILE, subst. fém. terme du jeu de cartes, qui se dit lorsque la personne qui fait jouer ne fait aucune levée.

DÉVOLU, UE, adject. Acquis, échu par certains droits.

DÉVOLU, subst. m. Ce mot n'est d'usage qu'en parlant d'un bénéfice vacant par l'incapacité ecclésiastique de celui qui en est en possession. Fig. *Jeter un dévolu sur quelque chose*, y prétendre, tâcher de l'obtenir.

DÉVOLUTAIRE, s. m. *dé-vo-lu-tè-re.* Qui a obtenu un dévolu.

DÉVOLUTIF, IVE, adject. *dé-vo-lu-tife. Appel dévolutif*, appel qui saisit de la connaissance d'une affaire un juge supérieur.

DÉVOLUTION, subst fém. *dé-vo-lu-cion.* Acquisition d'un droit dévolu.

DÉVORANT, ANTE, adjectif. *dé-vo-ran.* Qui dévore.

DÉVORER, v. actif. *dé-voré.* Il se dit au propre en parlant des bêtes féroces qui déchirent leur proie avec des dents, et par extension, d'un crocodile, d'un brochet. Manger goulument, avidement. En ce sens, il est neut. *Cet homme dévore.* Fig. Détruire, consumer. *Le temps dévore tout. Le chagrin dévore. Un livre*, le lire avec empressement.

Une personne des yeux, les tenir fixement attachés sur elle. *Ses larmes*, les retenir. *Un affront*, en cacher le ressentiment.

DÉVOT, OTE, adject. et subst. *dé-vo*. Qui a de la dévotion. Sans épithète, il s'entend des faux dévots. Qui excite à la dévotion. *Chant dévot*.

DÉVOTEMENT, adverbe. *dé-vo-te-man*. D'une manière dévote.

DÉVOTIEUX, EUSE, adject. *dé-vo-cieu*. Dévot. Il est vieux.

DÉVOTIEUSEMENT, adv. *dé-vo-cieu-ze-man*. Dévotement. Il est vieux.

DÉVOTION, s. f. *dé-vo-cion*. Piété, attachement au service de Dieu. Les exercices de la dévotion. Au plur. *Faire ses dévotions*, communier. *A dévotion*, à volonté. Figur. Entière disposition à faire la volonté de quelqu'un. *Il est à ma dévotion*.

DÉVOUEMENT, subst. m. *dé-voû-man*. Abandonnement entier aux volontés d'un autre, disposition à le servir. Cérémonie religieuse des anciens, par laquelle un citoyen s'offrait volontairement aux divinités infernales, etc. *Le dévoûment de Codrus*.

DÉVOUER, verbe act. *dé-vou-é*. Dédier, consacrer, donner sans réserve.

SE DÉVOUER, v. réc. Se consacrer entièrement.

DÉVOYER, v. act. *dé-voa-ié*. Détourner du chemin. Il vieillit. Figur. et famil. *Il s'est dévoyé du chemin de la vérité*. Il a quitté le chemin de la vérité. Causer un flux de ventre. *Les fruits l'ont dévoyé*.

DÉVOYÉ, ÉE, part. et adj. *Tuyau dévoyé*, qui se détourne de la ligne droite.

DEXTÉRITÉ, subst. fém. *deks-té-ri-té*. Adresse des mains, et fig. Adresse de l'esprit.

DEXTRE, subst. f. *dekstre*, Main droite. Il est vieux. terme de blason. *Le côté dextre*, le côté droit.

DEXTREMENT, adv. *deks-tre-man*. Avec dextérité. Il est fam.

DEXTROCHÈRE, s. m. terme de blason. Il se dit d'un bras, soit nu, soit garni d'un fanon.

DEY, s. m. *dè*. Le chef du gouvernement de Tunis.

DIA, mot dont les charretiers se servent pour faire aller leurs chevaux à gauche.

DIABÉTÈS, substant. masc. *dia-bé-tèce*. Fréquence d'urine.

DIABÉTIQUE, adj. de t. g. *dia-bé-ti-ke*. Qui a une fréquence d'urine.

DIABLE, s. masc. Démon, esprit malin, mauvais ange. Fig. Un méchant homme. *C'est un diable. En diable, en diable et demi, comme le diable, comme tous les diables*, façons de parler adv. et familières, qui signifient, fort, extrêmement, excessivement. On dit fam. *C'est un bon diable*, c'est un bon garçon. *Un pauvre diable*, un misérable, un gueux.

DIABLEMENT, adv. *dia-ble-man*. Excessivement. Il est famil.

DIABLERIE, s. fém. Sortilége, maléfice. Fam. Mauvais effet dont on ne connaît point la cause.

DIABLESSE, s. f. *dia-blè-ce*. t. d'injure qui se dit d'une méchante femme. On dit famil. *Bonne, pauvre diablesse*, dans le même sens qu'on dit, *Bon, pauvre diable*.

DIABLEZOT, *dia-ble-zo*. Exclamation qui signifie : Je ne suis pas assez sot.

DIABLOTIN, s. masc. *dia-blo-tin*. Petite figure de diable. Méchant petit enfant. Au pl. Petites tablettes de chocolat couvertes de petites dragées.

DIABOLIQUE, adject. de t. g. *dia-bo-li-ke*. Qui est du diable, qui vient du diable. Fig. Extrêmement méchant.

DIABOLIQUEMENT, adv. *dia-bo-li-ke-man*. Par une méchanceté diabolique.

* DIABOTANUM, s. m. Emplâtre pour dissoudre les loupes.

* DIACADMIAS, s. m. Emplâtre dont la cadmie est la base.

DIACARTHAME, subst. masc. Electuaire purgatif.

DIACHILON, s. m. Emplâtre composé de mucilages.

DIACODE, s. m. Nom d'un sirop fait avec des têtes de pavots blancs.

DIACONAL, ALE, adj. Qui a rapport au diaconat.

DIACONESSE, subst. fém. *di-a-ko-nè-ce*. On appelait ainsi dans la primitive église, les veuves ou les filles destinées à certains ministères ecclésiastiques

* DIACOPE, s. fém. Fracture du crâne.

* DIACOUSTIQUE, s. fém. *di-a-kous-ti-ke*. Art de juger de la réfraction et de la propriété des sons, selon qu'ils passent dans un fluide plus ou moins dense.

DIACRE, subst. masc. *di-a-kre*. Celui qui est promu au second des ordres sacrés.

DIADÈME, s. masc. *di-a-dè-me*. Sorte de bandeau qui était la marque de la royauté chez les anciens. Poétiq. Royauté.

* DIAGLAUCIUM, s. masc. *di-a-glô-ci-o-me*. Collyre contre le mal d'yeux.

DIAGNOSTIQUE, adj. de t. g *di-ag-nos-ti-ke*. t. de méd. Il se dit des signes et des symptômes qui indiquent la nature et les causes d'une maladie. Il est aussi substant.

DIAGONAL, ALE, adject. terme de mathématique. Qui va d'un angle d'une figure rectiligne à l'angle opposé, en passant par le centre. *Une ligne diagonale*. On dit aussi subst. *Une diagonale*.

DIAGONALEMENT, adv. *di-a-go-na-le-man*. D'une manière diagonale.

DIAGRÈDE, subst. masc. Préparation de scammonée avec du coin et du soufre.

DIALÈCTE, s. masc. Langage particulier d'une ville ou d'une province, dérivé de la langue générale de la nation.

DIALECTICIEN, subst m. *dia-lek-ti-cien*. Qui sait la dialectique. Qui raisonne bien sur toutes choses.

DIALECTIQUE, subst. fém. *di-a-lek-ti-ke*. Logique, art de raisonner.

DIALECTIQUEMENT, adv. *di-a-lek-ti-ke-man*. En dialecticien.

DIALOGIQUE, adj. de t. g. *dia-lo-ji-ke*. Qui a la forme du dialogue.

DIALOGISME, s. m. L'art du dialogue.

DIALOGISTE, s. m. Qui fait un dialogue.

DIALOGUE, s. m. Entretien de deux ou de plusieurs personnes. Il est familier. Il se prend plus particulièrement pour un entretien par écrit de deux ou de plusieurs personnes.

DIALOGUER, v. a. *di-a-lo-ghé*. Faire parler entre elles plusieurs personnes. Il n'est guère d'usage qu'au passif.

DIAMANT, subst. m. *dia-man*. Pierre précieuse, la plus dure de toutes. *Rosette* ou *rose*, taillé à facettes par-dessus, et plat par-dessous.

DIAMENTAIRE, subst. m. *dia-man-tè-re*. Ouvrier qui taille les diamans, et qui en fait trafic. On dit plus ordinairement, *Lapidaire*.

DIAMARGARITON, subst. m. t. de pharm. Poudre dont les perles préparées font le principal ingrédient.

DIAMÉTRAL, ALE, adject. Appartenant au diamètre. *Ligne diamétrale*.

DIAMÉTRALEMENT, adv. *di-a-mé-tra-le-man* D'un bout du diamètre à l'autre. Fig. Il se dit des choses qui sont contraires l'une à l'autre.

DIAMÈTRE, s. masc. *di-a-mè-tre*. Ligne droite qui va d'un point de la circonférence d'un cercle à un autre point, en passant par le centre.

DIAMORUM, s. masc. *di-a-mo-rum*. t. de pharmacie. Sirop de mures

DIANE, s. f. Déesse des forêts, suivant la fable. t. militaire. *Battre la diane*, c'est battre le tambour à la pointe du jour pour éveiller les soldats.

DIANTRE, subst. masc. Mot très-familier dont on se sert pour éviter de dire *diable*.

DIANUCUM, s. masc. *di-a-nu-kome*. t. de pharm. Rob fait avec des noix.

DIAPALME, s. m. Sorte d'onguent.

DIA[illegible]SME, s. m. Poudre propre à parfumer le corps.

DIAPASON, s. m. *di-a-pa-zon*. t. de musique. Etendue des sons qu'une voix ou un instrument peut parcourir depuis le ton le plus bas jusqu'au plus haut.

DIAPÉDÈSE, s. f. t. de méd. Eruption du sang par les pores des vaisseaux.

DIAPHANE, adj. de t. g. *di-a-fa-ne*. Transparent qui donne passage à la lumière. *L'eau diaphane*.

DIAPHANÉITÉ, subst. fém. *di-a-fa-né-i-té*. Transparence. *La diaphanéité de l'eau, du verre, etc.*

DIAPHENIE, s. m. *di-a-fé-nie*. Electuaire purgatif.

DIAPHORETIQUE, adj. de t. g. *di-a-fo-ré-ti-ke*. t. de méd. Il se dit des remèdes qui agissent par la transpiration.

* DIAFRAGMATIQUE, adj. de t. g. *di-a-frag-ma-ti-ke*. t. d'anatom. Qui a rapport au diaphragme.

DIAPHRAGME, subst. m. *di-a-frag-me*. t. d'anat. muscle qui sépare la poitrine du bas ventre. t. de botaniq. Cloison transversale qui partage un fruit capsulaire. t. d'optique. Espèce de planchers qui traversent les tuyaux des grandes lunettes, et qui sont percés par le milieu.

DIAPRÉ, ÉE, part. du v. *Diaprer*, qui n'est plus en usage. Varié de plusieurs couleurs. Il vieillit.

DIAPRUN, substant. masculin. *di-a-preun*. Electuaire de prunes.

DIAPRURE, s. f. Variété de couleurs. Il est vieux.

DIARRHÉE, substantif. fémin. *dia-rhée*. Dévoiement.

* DIARRHODON, s. m. *di-a-ro-don*. t. de pharm. Composition dans laquelle il entre des roses rouges.

DIARTHROSE, s. f. t. d'anat. espèce d'articulation.

DIASCORDIUM, s. m. *di-as-cor-di-ome*. t. de pharm. Opiat de scordium.

DIASEBESTE, s. m. *di-a-ce-bès-te*. Electuaire purgatif dont le sebeste fait la base.

DIASÉNÉ, s. m. *di-a-cé-ne*. Electuaire dont le séné fait la base.

DIASOSTIQUE, s. f. *di-a-zos-ti-ke*. Partie de la médecine qui regarde la conservation de la santé.

DIASTASE, s. f. Luxation.

DIASTOLE, s. f Mouvement naturel et ordinaire du cœur lorsqu'il se dilate.

DIASTYLE, s. m. *di-as-ti-le*. t. d'archit. Edifice dont les colones sont éloignées l'une de l'autre de deux de leurs diamètres.

DIATESSARON, s. m. *di-a-tè-sa-ron*. t. de musique ancienne qui désigne l'intervalle que nous appelons *Quarte*. t. de pharmacie. Remède qui s'emploie contre les maladies froides du cerveau et de l'estomac.

DIATONIQUE, adj. de t. g. *di-a-to-ni-ke*. Suivant l'ordre diatonique.

DIATRAGACANTE, s m. Electuaire composé surtout de gomme adragant.

DIATRIBE, s. fém. Dissertation. Critique amère et violente.

DICÈLIES, s. fém. pl. Sortes de farces ou de scènes libres conservées de l'ancienne comédie.

DICHOTOME, adj. *di-ko-to-me*. terme d'astronomie. Il se dit de la lune quand on n'en voit que la moitié. Fourchu, bifurqué. t. de botan.

DICHOTOMIE, s. f. *di-ko-to-mie*. t. d'astronomie. Etat de la lune quand on n'en voit que la moitié.

DICTAME, s. m. Sorte d'herbe qu'on dit avoir la vertu de guérir les plaies, et d'en faire sortir les flèches.

DICTAMEN, substant. masc. *dik-ta-mè-ne*. terme dogmat. Le sentiment intérieur de la conscience.

DICTATEUR, s. m. Magistrat qu'on nommait extraordinairement.

DICTATORIAL, ALE, adj. qui appartient au dictateur.

DICTATURE, s. f. Dignité de dictateur.

DICTE, s. fém. Ce qu'on dicte pour être écrit en même temps par un seul ou par plusieurs.

DICTER, v. a. Prononcer mot à mot ce

qu'un autre écrit en même temps. Figur. Suggérer à quelqu'un ce qu'il doit dire. Inspirer, soit en bien, soit en mal. Prescrire.

DICTION, s. fém. *dik-cion.* Elocution. La partie du style qui regarde le choix des paroles.

DICTIONNAIRE, s. masc. *dik-cio-nè-re.* Recueil de tous les mots d'une langue ou d'une science, mis par ordre. Il se dit aussi des autres recueils fait par ordre alphabétiques sur des matières de poésie, de géographie, d'histoire, etc.

DICTION, s. m. Mot ou sentence qui a passé en proverbe.

DICTUM, subst. masc. *dik-tome.* Mot emprunté du latin. Le dispositif d'une sentence

DIDACTIQUE, adj. de t. g. *di-dak-ti-ke.* Qui est propre à instruire. Il est aussi subst. m. et fém. *Le didactique*, le genre didact. *La didactique*, l'art d'enseigner.

DIERÈSE, s. f. *di-è-rè-ze.* terme de chirurgie. Opération par laquelle on sepàre les parties dont l'union est contre ordre naturel. t. de grammaire. Division d'une diphthongue en deux syllabes. Signe orthographique composé de deux points qui se placent sur une voyelle, pour indiquer qu'elle doit être prononcée séparément d'une autre voyelle qui l'accompagne.

DIERVILLE, s. m. *di-er-vi-le.* Arbrisseau qui ressemble au syringa.

DIESE ou DIESIS, s. m. t. de musique. Marque qui, étant mise devant une note, la fait hausser d'un demi-ton. Il est aussi adj. *Cette note est dièse.*

DIESER, v. actif. *di-é-zé.* t. de musique. Marquer d'une dièse.

Diésé, ée, participe.

DIÈTE, s. f. Régime de vie qui règle le boire et le manger. Assembée des états en Allemagne, en Suède. Assemblée qui se tenait dans quelques ordres religieux entre deux chapitres généraux, pour ce qui regardait leur discipline.

DIÉTÉTIQUE, s. f. *di-é-té-ti-ke.* terme de médecine. Partie de la médecine qui règle la manière de vivre, le régime, la diète. Il est aussi adjectif, et se dit de certains remèdes sudorifiques et dessiccatifs.

DIEU, s. m. Le premier et le souverain Etre par qui toutes choses sont et subsistent. Il se dit encore abusivement des fausses divinités du paganisme. *Dieu! bon Dieu! mon Dieu!* sortes d'exclamation.

DIFFAMMANT, ANTE, adject. *di-fa-man.* Qui diffame, qui déshonore.

DIFFAMATEUR, s. masc. *di-fa-ma-teur.* Celui qui diffame.

DIFFAMATION, s. f. *di-fa-ma-cion.* Action par laquelle on diffame.

DIFFAMATOIRE, adjectif de tout genre. *di-fa-ma-toa-re.* Qui diffame. *Libelle diffamatoire.*

DIFFAMER, v. a. *di-fa-mé.* Décrier, déshonorer, perdre de réputation.

Diffamé, ée, part. et adj. Il se dit, en t. de blas. d'un lion sans queue.

DIFFÉREMMENT, adv. *di-fé-ra-man.* Diversement, d'une manière différente.

DIFFERENCE, substant. fém. *di-fé-ran-ce.* Diversité, dissemblance. En logique, la qualité essentielle qui distingue entre elles les espèces d'un même genre. En mathém. l'excès d'une quantité sur une autre.

DIFFERENCIER, v. act. *di-fé-ran-cié.* Distinguer, mettre de la différence. En math. *Différencier une quantité*, en prendre la partie infiniment petite.

DIFFÉRENT, ENTE, adj. *di-fé-ran.* Divers, dissemblable.

DIFFÉRENT ou DIFFÉREND, subst. masc. Débat, contestation. La chose contestée.

DIFFÉRENTIEL, ELLE, adj. *di-fé-ran-ciel.* termes de mathématique. Il n'est d'usage que dans ces phrases, *Quantité différentielle*, infiniment petite, et *Calcul différentiel*, calcul de ces sortes de quantités. on dit subst. *Une quantité différentielle.*

DIFFÉRER, verb. a *di-fé-ré.* Retarder, remettre à un autre temps. *Différer une affaire, un payement.* On dit aussi neut. *Parlez sans différer.*

DIFFÉRER, v. neut. Etre divers, être dissemblable, n'être pas de même.

DIFFICILE, adj. de t. g. *di-fi-ci-le.* Malaisé. *Homme difficile*, homme malaisé à contenter. *Temps difficile*, temps de guerre, de désordre, etc.

DIFFICILEMENT, adverb. *dif-fi-ci-le-man.* Avec peine.

DIFFICULTÉ, s. fém. *dif-ficul-té.* Ce qui rend une chose difficile, ce qu'il y a de difficile en quelque chose. Empêchement, opposition, obstacle. *Faire naître des difficultés.* Objection, doute, question. *Proposer, résoudre une difficulté.* Contestation. *Ils ont eu quelques difficultés ensemble.* En ce sens, il est famil. *Sans difficulté*, adv. Indubitablement, sans doute.

DIFFICULTUEUX, EUSE, adject. *di-fi-kul-tu-eu.* Qui se rend difficile sur tout. *Homme, esprit difficultueux.*

DIFFORME, adj. de tout genre. *di-for-me.* Laid, défiguré, qui n'a pas la figure ou les proportions qu'il devrait avoir. *Visage difforme, bâtiment difforme.* Il se dit fig. des choses morales. *Rien n'est difforme que le vice.*

DIFFORMER, v. a. *di-for-mé.* terme de palais. Oter la forme.

DIFFORMITÉ, s. fém. *di-for-mi-té.* Défaut dans les proportions. Il se dit fig. des choses morales. *La difformité du vice.*

DIFFRACTION, subst. fém. *di-frak-cion.* terme d'optique. Inflexion ou détour que subissent les rayons de lumière en rasant la surface d'un corps.

DIFFUS, USE, adj. *di-fu.* Qui est trop étendu dans ses discours. *Style diffus*, style lâche et trop étendu.

DIFFUSÉMENT, adv. *di-fu-zé-man.* D'une manière diffuse.

DIFFUSION, s. f. *di-fu-zion.* Action de se répandre, ou l'état de cette action. *Diffusion de lumière.* Fig. Effet de ce qui est diffus. *Diffusion de style*

DIGASTRIQUE, adj. *di-gas-tri-ke.* t. d'anat. Il se dit de certains muscles qui ont comme deux ventres.

DIGERER, v. act. *di-gé-ré.* Faire la coction des alimens qu'on a pris. Fig. Examiner, discuter. Figurém. Souffrir, supporter. *Digérer un affront.* v. neut. t. de chimie. Cuire à feu lent.

DIGESTE, s. m. Recueil des décisions des plus fameux jurisconsultes romains.

DIGESTEUR. s. m. Machine propre à cuire promptement des viandes, et à tirer de la gelée des os mêmes.

DIGESTIF, IVE, adj. *di-jes-tife.* Qui aide à la digestion. Il est aussi subst.

DIGESTION, s. fém. *di-jes-tion.* Coction des viandes dans l'estomac. terme de chimie. Espèce de coction lente de certaines matières, qui se fait dans une liqueur à une chaleur douce.

DIGITALE, s. f. Plante dont la fleur approche de la figure d'un dé à coudre.

DIGITATION, s. f. prolongement de deux muscles en forme de doigt.

* DIGLYPHE, s. m. t. d'architect. Console ou corbeau qui a deux gravures.

DIGNE, adj. de t. g. *di-gne.* (m. le *gn.*) Qui mérite. *Digne de louange, de mépris, de punition.*

DIGNEMENT, adv. *di-gne-man.* (mouillez le *gn.*) Selon ce qu'on mérite. Il ne se dit que du bien.

DIGNITAIRE, substant. masc. *di-gni-tè-re.* (mouillez le *gn.*) Celui qui jouit d'une dignité dans un chapitre.

DIGNITÉ, s. f. *di-gni-té.* (mouillez le *gn.*) Mérite, importance. *La dignité du sujet, de la matière.* Noblesse, gravité dans la manière de parler et d'agir. Elévation, de distinction éminente. Charge, office considérable.

DIGRESSION, s. f. *di-grè-cion.* Ce qui est dans un discours hors du sujet principal.

DIGUE, s. f. *di-ghe.* Amas de terre, de pierres, de bois, etc., pour servir de rempart contre l'eau. Fig. Obstacle.

† DIGUER, v. act. *di-ghé.* *Un cheval*, lui donner de l'éperon.

DILACÉRATION, s. f. *di-la-cé-ra-cion.* Action de dilacérer.

DILACÉRER, v. act. Déchirer, mettre en pièce avec violence.

* DILAPIDATEUR, TRICE, s. et adject. Qui dépense follement.

DILAPIDATION, s. fém. *di-la-pi-da-cion.* Dépense folle et désordonnée.

DILAPIDER, v. a. *di-la-pi-dé.* Dépenser follement.

DILATABILITÉ, s. f. t. de physique. Propriété de ce qui est dilatable.

DILATABLE, adj. de t. g. Qui peut être dilaté, étendu.

*. DILATATEUR, s. m. t. d'anat. Nom de plusieurs muscles.

DILATATION, s. f. *di-la-ta-cion.* Extension, relâchement.

DILATATOIRE, s. m. Instr. de chirurgie pour dilater ou pour ouvrir quelque cavité.

DILATER, verbe act. *di-la-té.* Elargir, étendre.

SE DILATER, v. r. Occuper un plus grand espace. *L'air se dilate par la chaleur.*

DILATOIRE, adj. de tout genre. *di-la-to-a-re.* t. de pratique. Qui fait différer. *Exception dilatoire.*

DILAYER, v. act. Différer, remettre à un autre temps. Il est vieux. v. n. User de remise.

DILECTION, s. f. *di-lek-cion.* t. de dévotion. Amour, charité.

DILEMME, s. m. *di-lè-me.* Argument qui contient deux propositions contraires ou contradictoires, etc.

DILIGEMMENT, adv. *di-li-ja-man.* Promptement, exactement.

DILIGENCE, s. f. Prompte exécution. Soin, recherche exacte. Voiture publique qui va plus vite que les voitures ordinaires. En t. d'affaires, poursuite.

DILIGENT, ENTE, adj. Expéditif. Soigneux, vigilant.

DILIGENTER, verbe neut. *di-li-jan-té.* Agir avec diligence. Il est quelquefois act. *Il faut diligenter cette affaire.*

DILUVIEN, IENNE, adj. Qui a rapport au déluge.

DIMACHÈRE, subst. m. Gladiateur qui combattait avec deux poignards ou deux épées.

DIMANCHE, s. masc. Premier jour de la semaine consacré au service de Dieu.

DIME, subst. f. *di-me.* Dixième partie des fruits qu'on payait à l'église ou aux seigneurs.

DIMENSION, s. f Etendue des corps.

DIMER, v. n. *di-mé.* Avoir droit de lever la dime.

DIMEUR, s. masc. *di-meur.* Celui qui recueillait les dimes.

* DIMÈTRE, adj. de tout g. t. de poésie grecque et latine. Qui est de deux mesures ou de quatre pieds.

DIMINUER, verbe a. *di-mi-nu-é.* Amoindrir, rendre plus vite. verbe n. Devenir moindre.

DIMINUTIF, IVE, adject. *di-mi-nu-tife.* Terme qui diminue ou adoucit la force du mot dont il est formé. On dit aussi substant. *Un diminutif.*

DIMINUTION, s. f. *di-mi-nu-cion.* Amoindrissement, rabais, retranchement d'une partie de quelque chose.

DIMISSOIRE, s. masc. *di-mi-soa-re.* Lettres par lesquelles un évêque consent qu'un de ses diocésains soit promu à la cléricature ou aux ordres par un autre évêque.

DIMISSORIAL, ALE, adj. *di-mi-so-ri-al.* Il n'est d'usage que dans cette phrase, *Lettres dimissoriales*, lettres qui contiennent un dimissoire.

DINANDERIE, s. f. Qui se dit de toutes sortes d'ustensiles de cuivre jaune.

* DINATOIRE, adj. *di-na-toa-re.* Qui a rapport au diner.

DINDE, s. f. On appelle ainsi quelquefois une poule-d'Inde.

DINDON, s. m. *dein-don.* Coq-d'Inde.

DINDONNEAU, s. m. Petit d'Indon.

DINDONNIER, IÈRE, s. Gardeur, gardeuse de dindons. Par mépris, demoiselle de campagne.

DINÉE, s. fém. Le repas où la dépense qu'on fait à dîner dans les voyages. Le lieu où l'on va dîner en voyageant.

DINER, v. n. *di-né.* Prendre le repas du midi

DINER ou DINÉ, s. m. Repas qui se fait ordinairement à midi. La viande et les autres mets qui composent le dîner.

DINEUR, subst. m. Celui dont le repas principal est le dîner. Grand mangeur. *C'est un beau dîneur.*

DIOCÉSAIN, AINE, s. et adj. *di-o-cé-zein.* Qui est du diocèse.

DIOCÈSE, s. m. Certaine étendue de pays sous la juridiction d'un évêque.

DIONYSIAQUES, s. f. pl. Fêtes chez les Grecs en l'honneur de Bacchus.

DIOPTRIQUE, s. f. *di-op-tri-ke.* Science qui est une des parties de l'optique, et qui explique les effets de la réfraction de la lumière.

DIPHTHONGUE, s. f. *dif-ton-ghe.* t. de gramm. Réunion de deux sons qui ne font qu'une syllabé d'usage.

DIPLOÉ, s. m. t. d'anatomie. Substance spongieuse qui se trouve entre les deux tables du crâne.

* DIPLOMATE, s. fém. Qui sait la diplomatie.

DIPLOMATIE, subst. f. *di-plo-ma-ci-e.* Science des rapports, des intérêts de Puissance à Puissance.

DIPLOMATIQUE, s. m. *di-plo-ma-ti-ke.* L'art de reconnaître les diplômes authentiques. La partie de la polique qui traite du droit des gens. Il est aussi adjectif. *Recueil diplomatique, Corps diplomatique*, le corps des ambassadeurs étrangers qui sont dans un état.

DIPLOME, s. m. Charte. Lettres patentes du Souverain.

DIPTÈRE, s. m. t. d'archit. Edifice entouré de deux rangs de colonnes, et qui en a huit de face de devant, et autant à celle de derrière.

DIPTYQUES, s. m. pl. *dip-ti-ke.* Registre où l'on conservait chez les anciens les noms des consuls, des magistrats, etc.

DIRE, v. act. *Je dis, tu dis, il dit; nous disons, vous dites, ils disent. Je disais, nous disions. Je dirai, tu diras, il dira; nous dirons. Dis. Je dirais. Que je dise. Que je disse. Disant.* Exprimer, énoncer, expliquer, faire entendre par la parole. Réciter. *Dire sa leçon.* Juger. *Je ne sais que dire de tout cela.* En poésie, chanter. *Je dirai vos exploits. Dire la messe*, la célébrer. *On dit que...* Fig. Faire connaître, signifier. *Cela ne dit rien. Trouver à dire*, à reprendre, ou qu'il manque quelque chose.

DIT, ITE, partic. et adjectif. Prononcé, conclu. *C'est une chose dite.* Surnommé. *Charles V, dit le Sage. Soi-disant.* Terme de palais qu'on emploie quand on ne veut pas reconnaître les qualités que prend quelqu'un. Il se dit aussi par raillerie et par mépris.

DIRE, s. masc. t. de pratique. Ce qu'une des parties a avancé.

DIRECT, ECTE, adject. *di-rèk.* Droit, sans détour. *Régime* ou *complément direct*, sans préposition.

DIRECTE, s. fém. L'étendue du fief d'un seigneur direct. Vieux mot.

DIRECTEMENT, adv. *di-rèk-te-man.* Tout droit, en ligne directe. Figur. *S'adresser directement à quelqu'un*, lui parler sans entremise. Figur. *Directement opposé*, entièrement opposé.

DIRECTEUR, TRICE, s. Qui conduit, qui règle. Qui a soin de la conscience de quelqu'un. Qui préside à de certaines compagnies. *Du jury d'accusation*, officier de justice chargé de dresser l'acte d'accusation d'après lequel ce jury doit prononcer.

DIRECTION, s. f. *di-rèk-cion.* Conduite. Emploi du directeur. *Il a la direction des domaines nationaux.*

DIRECTOIRE, s. m. *di-rèk-toa-re.* Ordre pour régler la manière de dire l'office et la messe pour l'année courante. En quelques pays, espèce de tribunal chargé d'une direction civile ou militaire. *Exécutif.* Conseil de cinq membres, qui par la constitution de 1795, avait le pouvoir exécutif suprême.

DIRIGER, v. a. *di-ri-jé.* Conduire, régler. *Ses pas, sa course*, etc. Tourner d'un certain côté ses pas, sa course, etc.

DIRIMANT, ANTE, adject. *di-ri-man.* terme de droit canonique. *Empêchement diriman*, défaut qui emporte la nullité d'un mariage.

DISCALE, s. f. t. de commerce. Déchet du poids d'une marchandise qui se vend au poids.

* DISCALER, v. n. Les teinturiers en soie se servent de cette expression pour marquer la perte de poids que la soie fait par la cuite.

* DISCEPTATION, s. f. *di-cep-ta-cion.* Dispute.

DISCERNEMENT, s. f. *dis-cer-ne-man.* Distinction que l'on fait d'une chose d'avec une autre. Fig. Faculté de juger sainement des choses.

DISCERNER, v. a. *dis-cer-né.* Distinguer une chose d'une autre, ou en juger par comparaison.

DISCIPLE, s. m. Qui apprend d'un maître quelque science ou quelque art libéral.

DISCIPLINABLE, adj. de tout g. Docile, capable d'être instruit.

DISCIPLINE, s. f. *di-ci-pli-ne.* Instruction, éducation. Règlement, ordre, conduite. Fouet de cordelettes ou de chaînes, etc. Les coups de discipline.

DISCIPLINER, v. act. *dis-ci-pli-né.* Instruire, former, régler.

DISCOBOLE, s. masc. Athlète qui faisait profession de l'exercice du disque ou palet.

•DISCONTINUATION, s. f. *dis-kon-ti-nu-a-cion*. Interruption.

DISCONTINUER, v. a. Interrompre une chose commencée. verbe n. Cesser. *La pluie a discontinué*.

DISCONVENANCE, s. fém. Différence, disproportion.

DISCONVENIR, v. n. Ne pas convenir, ne pas demeurer d'accord d'une chose.

DISCORD, s. m. *dis-kor*. Discorde. Il est vieux.

Discord, adject. Qui n'est point d'accord. *Clavecin discord*.

DISCORDANCE, s. f. Qualité de ce qui est discordant. *Discordance des tons, des couleurs*, etc. On dit fig. *Discordance des esprits, des caractères*.

DISCORDANT, ANTE, adject. Qui n'est point d'accord. *Instrument discordant. Voix discordante*. Fig. *Humeurs discordantes*, incompatibles.

•DISCORDE, subst. fém. Dissension, division entre deux ou plusieurs personnes. Divinité fabuleuse qui préside aux dissensions. Fig. *Pomme de discorde*, sujet, cause de division.

DISCORDER, v. n. t. de musique. Etre discordant.

DISCOUREUR, EUSE, s. Grand parleur, grande parleuse. Quand il est seul, il se prend toujours en mauvaise part.

DISCOURIR, verbe n. (Il se conjugue comme *Courir*.) Parler sur une matière avec quelque étendue. *Ne faire que discourir*, ne dire que des choses frivoles et inutiles.

DISCOURS, s. masc. *dis-kour*. Propos, assemblage de paroles pour exprimer ce que l'on pense. Harangue, oraison. Il se prend aussi pour vain discours, discours frivole. *Il promet beaucoup, mais ce n'est que discours*.

DISCOURTOIS, OISE, s. Qui n'est pas courtois. Il est vieux.

DISCOURTOISIE, s. f. *dis-cour-toa-si-e*. Manque de courtoisie. Il est vieux.

DISCRÉDIT, s. masc. Diminution, perte de crédit.

DISCRÉDITÉ, ÉE, adj. Qui est tombé en discrédit

DISCRET, ÈTE, adject. *dis-krè*. Avisé, prudent, judicieux, qui sait se taire et parler à propos. Qui sait garder le secret. En t. de mathématique, *Quantité discrète*, composée de plusieurs parties séparées les unes des autres. En terme de médecine, *Petite vérole discrète*, celle dont les boutons ne se touchent point.

DISCRÈTEMENT, adv. *dis-crè-te-man*. D'une manière discrète, sagement.

DISCRÉTION, subst. fém. *dis-kré-cion*. Judicieuse retenue, circonspection. Ce qu'on gage ou ce qu'on joue sans le marquer précisément, et qu'on laisse à la volonté du perdant.

DISCRÉTIONNAIRE, adj. Qui est laissé à la discrétion de quelqu'un.

DISCRÉTOIRE, s. m. *dis-kré-toa-re*. Lieu où se tiennent les assemblées des supérieurs de certaines communautés.

* DISCRIMEN, s. masc. t. de chirurgie. Bandage pour la saignée du front.

DISCULPATION, s. fém. *dis-cul-pa-cion*. Action de disculper ou de se disculper.

DISCULPER, v. act. *dis-kul-pé*. Justifier d'une faute imputée. On dit aussi, *Se disculper*.

DISCURSIF, IVE, adj. *dis-kur-sife*. t. de logique. Qui tire une proposition d'une autre par le raisonnement.

DISCUSSIF, IVE, adj. t. de médec. Qui résout, qui dissipe. *Remède discussif*.

DISCUSSION, s. f. Examen, recherche exacte. Dispute, contestation.

DISCUTER, v. act. *dis-ku-té*. Examiner une question, une affaire avec soin. En t. de méd. et de chirurg., résoudre.

DISERT, ERTE, adj. Qui parle aisément et avec quelque élégance.

DISERTEMENT, adv. *di-zèr-te-man*. D'une manière diserte.

DISETTE, s. f. *di-zè-te*. Nécessité, manque de quelque chose nécessaire.

DISETTEUX, EUSE, adj. Qui manque des choses nécessaires. Il est vieux.

DISEUR, EUSE, s. *di-zeur*. Celui, celle qui dit. *Diseur de bons mots, de nouvelles, de riens*. etc. Fam. *Beau diseur*, qui affecte de bien parler.

DISGRACE, s. f. Privation des bonnes graces d'une personne puissante. Infortune, malheur.

DISGRACIER, v. a. Priver quelqu'un de ses bonnes graces.

Disgracié, ée, part. et adj. *Disgracié de la nature*, qui a quelque chose de difforme.

DISGRACIEUSEMENT, adv. D'une manière disgracieuse.

DISGRACIEUX, EUSE, adj. *dis-gra-cieu*. Qui est désagréable.

DISGREGATION, s. f. t. de philosophie. *Le blanc cause la disgrégation de la vue*, la blesse et l'égare à cause des rayons qui la frappent de tous côtés.

DISJOINDRE, v. act. Séparer des choses qui étaient jointes.

Disjoint, ointe, part. et adj. *Degré disjoint*. En musique, la marche d'une note à une autre qui ne la suit pas immédiatement dans la gamme.

DISJONCTIF, IVE, adj. t. de gramm. *Conjonction, particule disjonctive*, qui, en joignant les membres d'une phrase, sépare les choses qu'on dit. *Ou, soit*, sont des particules disjonctives. On dit aussi substantiv. *Une disjonctive*.

DISJONCTION, s. f. *dis-jonk-cion*. Séparation.

DISLOCATION, s. f. *dis-lo-ka-cion*. Déboîtement d'un os.

DISLOQUER, v. a. Déboîter.

DISPARAITRE, v. n. Cesser de paraître. Se retirer promptement, se cacher.

DISPARATE, s. f. Ecart, inégalité dans la conduite ou dans les discours. Il est aussi subst. *Voilà des choses bien disparates*.

DISPARITÉ, s. f. Inégalité, différence entre des choses qui se peuvent comparer.

DISPARITION, s. f. *dis-pa-ri-cion.* Action de disparaître.

DISPENDIEUX, EUSE, adj. *dis-pan-dieu.* Qui ne se fait qu'avec beaucoup de dépense.

DISPENSATEUR, TRICE, s. *dis-pan-sa-teur.* Qui distribue.

DISPENSATION, s. f. *dis-pan-sa-cion.* Distribution.

DISPENSE, s. fém. *dis-pan-se.* Exemption de la règle ordinaire. Permission.

DISPENSER, v. a. *dis-pan-cé.* Exempter de la règle ordinaire. Départir, distribuer.

DISPERSER, v. a. *dis-per-cé.* Répandre, jeter çà et là. Mettre en désordre, dissiper.

DISPERSION, s. f. *dis-per-cion.* Action de disperser.

DISPONIBLE, adj. de t. g. t. de droit. Il se dit des biens dont on peut disposer.

DISPOS, adj. m. *dis-pô.* Léger, agile.

DISPOSER, v. a. *dis po-zé.* Arranger, mettre dans un certain ordre. Préparer à quelque chose. v. neut. Faire de quelque chose ou de quelqu'un ce que l'on veut. Aliéner.

DISPOSITIF, IVE, adject. *dis-pô-zi-tife.* Préparatoire. Il est aussi subst. et signifie, le prononcé d'une sentence, etc.

DISPOSITION, s. fém. *dis-po-zi-cion.* Arrangement. *Disposition des lieux, des troupes, de la bataille, d'un discours, d'un poëme, etc.* Action par laquelle on dispose de quelque chose, ou l'effet qui en résulte. *Disposition testamentaire.* Pouvoir de disposer. *Cela est* ou *cela n'est pas en ma disposition.* Inclination, génie, aptitude. *C'est un enfant qui a beaucoup de disposition au bien.* Sentiment où l'on est à l'égard de quelqu'un. *Il a de très-bonnes dispositions pour vous.* Etat où l'on est à l'égard de quelque chose, dessein, résolution. *Je l'ai laissé dans la disposition de sortir.* Ce qui dénote quelque préparation, quelque acheminement à quelque chose de prochain. *Ce pouls marque de la disposition à la fièvre. Etre en bonne* ou *mauvaise disposition,* se porter bien ou mal.

DISPROPORTION, s. f. *dis-pro-por-cion.* Inégalité, manque de proportion entre des choses comparées.

DISPROPORTIONNÉ, ÉE, adject. Qui manque de proportion.

DISPUTABLE, adj. de t. g. Qui peut être disputé.

* **DISPUTAILLER**, v. neut. *dis-pu-ta-glié.* Disputer sur des riens.

DISPUTE, s. f. Débat, contestation. Au plur. Exercices dans les écoles publiques.

DISPUTER, v. neut. *dis-pu-té.* Etre en débat, en contestation. Agiter des questions de part et d'autre. v. actif. Contester pour emporter ou pour conserver quelque chose.

DISPUTEUR, subst. masc. Qui aime à disputer.

DISQUE, subst. m. *dis-ke.* Sorte de palet avec lequel les anciens s'exerçaient. On dit aussi. *Le disque du soleil, de la lune.* C'est encore un t. de bot. qui se dit de la partie des fleurs radiées qui en occupe le centre.

DISQUISITION, s. fém. *dis-qui-zi-cion.* t. didactique. Examen, recherche exacte de quelque vérité dans les sciences.

DISSECTION, s. f. *di-cek-cion.* Action de celui qui dissèque un corps, ou l'état d'un corps disséqué.

DISSEMBLABLE, adject. de t. g. *di-san-bla-ble.* Qui n'est point semblable.

DISSEMBLANCE, s. fém. *di-san-blan-ce.* Manque de ressemblance.

DISSÉMINER, v. act. *di-cé-mi-né.* Répandre çà et là.

* **DISSENTIMENT**, subst. m. Opinion contraire.

DISSENSION, subst. fém. *di-san-cion.* Discorde, querelle.

DISSÉQUER, verb. act. *di-cé-ké.* terme d'anatomie. Ouvrir le corps d'un animal pour en faire l'anatomie. On le dit aussi par extension, en parlant des simples et des fruits.

DISSÉQUEUR, subst. masc. *di-cé-keur.* Celui qui dissèque. Il ne se dit guère qu'avec un adject. *Un bon, un habile disséqueur.*

DISSERTATEUR, s. m. *di-cer-ta-teur.* Qui disserte. Il ne se prend guère qu'en mauvaise part. *Un ennuyeux dissertateur.*

DISSERTATION, subst. f. *di-cer-ta-cion.* Discours où l'on examine soigneusement quelque matière.

DISSERTER, v. n. *di-cer-té.* Faire une dissertation.

* **DISSIDENCE**, s. f. Scission.

DISSIDENT, substant. masc. *di-ci-dan.* Sectaire qui n'est pas de la religion dominante.

DISSIMILAIRE, adj. de t. g. *di-ci-mi-lè-re.* t. didactiq. Qui n'est pas de même genre.

DISSIMULATEUR, s. m. *di-ci-mu-la-teur.* Qui dissimule.

DISSIMULATION, s. f. *di-ci-mu-la-cion.* Déguisement. Art de cacher ses sentimens, ses desseins.

DISSIMULER, v. act. *di-ci-mu-lé.* Cacher ses sentimens, ses desseins. Faire semblant de ne pas remarquer, de ne pas ressentir. *Dissimuler une injure, un affront.*

DISSIMULÉ, ÉE, part. et adject. Fin, artificieux.

DISSIPATEUR, TRICE, s. *di-ci-pa-teur.* Dépensier, prodigue.

DISSIPATION, s. f. *di-ci-pa-cion.* Action de dissiper, ou par laquelle une chose se dissipe. Etat d'une personne dissipée.

DISSIPER, v. a. *di-ci-pé.* Disperser, écarter. *Le soleil dissipe les nuages.* Détruire. *Dissiper une armée.* Consumer. *Dissiper son bien.* Fig. Apaiser. *Dissiper une faction.* Chasser. On dit aussi, *Dissiper par la crainte, l'ennui,* les éloigner. *Dissiper de faux bruits, dissiper des illusions,* les détruire. Distraire, détourner l'esprit de l'application. On dit aussi, *Se dissiper. Le brouillard se dissipe. Cette illusion est dissipée.*

DISSIPÉ, ÉE, participe et adj. *Homme dissipé. Vie dissipée.*

DISSOLU, UE, ad. *di-so-lu.* Impudique, débauché. En parlant des choses, il signifie lascif, qui porte au dérèglement. *Mots dissolus, vie dissolue.*

DISSOLVANT, ANTE, adject. terme de chim. Qui a la vertu de dissoudre.

DISSOLVANT, s. m. t. de chim. Corps propre à opérer une dissolution.

DISSOLUBLE, adject de t. g. *di-so-lu-ble.* t. de chim. Qui peut être dissous.

DISSOLUMENT, adverbe. *di-so-lu-man.* D'une manière dissolue.

DISSOLUTIF, IVE, adj. qui a la vertu de dissoudre.

DISSOLUTION, s. fém. *di-so-lu-cion.* Séparation des parties d'un corps naturel qui se dissout. *La dissolution des simples, des métaux, etc.* Fig. *La dissolution du corps et de l'âme*, leur séparation. *D'un mariage*, rupture du lien conjugal. Débauche, dérèglement de mœurs.

DISSONANCE, s. fém. *di-so-nance.* t. de musique. Faux accord.

DISSONANT, ANTE, adj. *di-so-nan.* t. de musique. Qui n'est point d'accord.

DISSOUDRE, v. act. *di-sou-dre. Je dissous, nous dissolvons. Je dissolvais J'ai dissous. Je dissoudrai. Dissous. Dissolvez. Que je dissolve. Dissolvant.* Pénétrer un corps solide, et en séparer toutes les parties. *Un mariage*, le rompre. On dit aussi, *Se dissoudre. Le fer dissous dans l'eau forte*, se combine avec elle. Fig. *Cette société se dissout*, se rompt, se sépare.

DISSUADER, v. actif. Détourner quelqu'un de l'exécution d'un dessein.

DISSUASION, s. f. *di-su-a-zion.* Effet des raisons qui dissuadent.

DISSYLLABE, adj. de t. g. *di-ci-la-be.* terme de gramm. Qui est de deux syllabes. On dit aussi substantiv. *C'est un dissyllabe.*

DISTANCE, s. f. L'espace, l'intervalle d'un lieu à un autre. On le dit aussi du temps. Différence. *Il y a une grande distance du Créateur à la créature.*

DISTANT, ANTE, adj. *dis-tan.* Eloigné.

DISTENSION, s. fém. *dis-tan-cion.* t. de chirurgie. Il se dit de la tension et de la convulsion des nerfs.

DISTILLATEUR, s. masc. *dis-ti-la-teur.* Qui fait la profession de distiller.

DISTILLATION, subst. f. *dis-ti-la-cion.* Action de distiller. La chose même distillée.

DISTILLER, v. a. *dis-ti-lé.* Faire une distillacion, tirer par l'alambic le suc de quelque chose. Fig. Epancher, répandre. *Distiller sa rage, son venin*, verbe n. Dégoutter, couler. *On vit des gouttes d'eau qui distillaient de la voûte.*

DISTILLERIE, s. f. Lieu où l'on fait des distillations en grand.

DISTINCT, INCTE, adj. *dis-tink.* Différent, séparé d'un autre. Clair, net.

DISTINCTEMENT, adv. *dis-tink-te-man.* Nettement, clairement.

DISTINCTIF, IVE, adj. *dis-tink-tife.* Qui distingue.

DISTINCTION, s. f. *dis-teink-cion.* Division, séparation. Différence. Préférence, prérogative, etc. Mérite, éclat de naissance, illustration d'emploi. *Homme, officier de distinction, emploi de distinction.* Explication de divers sens qu'une proposition peut recevoir. *Bonne, mauvaise distinction.*

DISTINGUER, verbe actif. *dis-tein-gué.* Discerner par le sens, par l'opération de l'esprit. *Distinguer les sons, les odeurs, le bien et le mal.* Diviser, séparer, marquer la différence. *Distinguer le temps, les lieux, etc. Une proposition*, en marquer les différens sens. *La vertu, le mérite, les charges, distinguent un homme*, le tirent de la classe commune. On dit en ce sens : *Se distinguer par ses talens, ses vertus.*

DISTIQUE, s. masc. *dis-ti-ke.* On appelle ainsi deux vers latins qui renferment un sens.

DISTORSION, s. f. *dis-tor-cion.* Qui se dit d'une partie du corps qui n'est pas dans sa situation naturelle. *Distorsion des yeux, etc.*

DISTRACTION, subst. f. *dis-trak-cion.* Démembration, séparation d'une partie d'avec son tout. Inapplication d'une personne aux choses qui la doivent occuper.

DISTRAIRE, v. a. *dis-trè-re.* (Il se conjugue comme *Traire.*) Tirer, séparer une partie du tout. Détourner de quelque application, d'un dessein, d'une résolution. *Distrait, aite*, part. et adj. Il se dit d'un homme qui n'a point d'attention à ce qu'on lui dit.

DISTRIBUER, verbe a. *dis-tri-bué.* Départir, partager entre plusieurs. Diviser, disposer, ranger.

DISTRIBUTEUR, TRICE, substant. Qui distribue.

DISTRIBUTIF, IVE, adj. Qui distribue. *Justice distributive.* Il se dit aussi en terme de grammaire et de logique.

DISTRIBUTION, s. fém. *dis-tri-bu-cion.* L'action de distribuer, ou l'effet de cette action. Figure de rhétorique qui partage et distribue, par ordre, les principales qualités d'un sujet. En peinture. *Une belle distribution*, une belle ordonnance.

DISTRIBUTIVEMENT, adj. *dis-tri-bu-ti-ve-man.* Dans le sens distributif. Log.

DISTRICT, s. m. *dis-trik.* t. de prat. Etendue de juridiction. Fig. *Cela n'est pas de mon district*, de ma compétence.

DIT, s. m. *di.* Bon mot, apophtegme, en parlant des dits des anciens.

DITHYRAMBE, s. masc. *di-ti-ram-be.* Espèce de poésie consacrée à Bacchus.

DITHYRAMBIQUE, adject. de tout genre. *di-ti-ram-bi-que.* Qui appartient au dithyrambe.

DITON, subst. masc. t. de musique. Intervalle composé de deux tons.

* DITRIGLYPHE, s. m. *di-tri-gli-fe.* t. d'architecture. L'espace qui est entre deux triglyphes.

DIURÉTIQUE, adject. de t. g. *di-u-ré-*

ti-ke. Qui fait uriner. On dit aussi substant. *Un diurétique.*

DIURNAL, s. m. Livre qui contient une partie de l'office canonial de chaque jour,

DIURNE, adj. de t. g. t. d'astronom. D'un jour. *Mouvement diurne de la terre.*

DIVAGUER, v. a. *di-va-ghé.* S'écarter de l'objet d'une question.

DIVAN, s. m. C'est, en Turquie, le conseil du Grand-Seigneur.

DIVE, adj. f. Vieux mot. Divine.

DIVERGENCE, s. f. *di-ver-jan-ce.* t. de géomét. et d'optiq. Etat de deux lignes, de deux rayons qui vont en s'écartant

DIVERGENT, ENTE, adject. *di-ver-jan.* t. de géométrie. Il se dit des lignes qui vont en s'écartant l'une de l'autre.

DIVERS, ERSE, adj. *di-vér.* Différent, dissemblance. Plusieurs.

DIVERSEMENT, adjectif. *di-vér-se-man.* Différemment, en diverses manières.

* DIVERSIFIABLE, adj. de t. g. Qui peut se diversifier.

DIVERSIFIER, verbe actif. *di-ver-si-fi-é.* Varier, changer de plusieurs façons.

DIVERSION, s. fém. *di-vér-cion.* Action par laquelle on détourne.

DIVERSITÉ, s. f. *di-vér-si-té.* Variété, différence.

DIVERTIR, v. a. *di-vér-tir.* Détourner, distraire. Il vieillit en ce sens. Voler, dérober. Désennuyer, réjouir.

SE DIVERTIR, v. r. Se réjouir, prendre du plaisir.

DIVERTISSANT, ANTE, adj. *di-vér-ti-san.* Qui réjouit.

DIVERTISSEMENT, s. m. *di-ver-ti-ce-man.* Récréation, plaisir. *Divertissement de deniers*, emploi qu'on fait d'une somme d'argent à un usage différent de celui auquel elle était destinée.

DIVIDENDE, s. masc. *di-vi-dan-de.* t. d'arithmétiq. Nombre à diviser. En t. de commerce, produit d'une action.

DIVIN, INE, adjectif. *di-vein.* Qui est de Dieu, qui lui appartient. Fig. Ce qui semble être au-dessus des forces de la nature. Fig. Excellent dans son genre.

DIVINATION, subst. fém. *di-vi-na-cion.* L'art de prédire l'avenir. Les moyens dont on se servait pour deviner, pour prédire l'avenir.

DIVINEMENT, adv. *di-vi-ne-man.* Par la puissance de Dieu. Figur. Excellemment.

DIVINISER, v. a. *di-vi-ni-zé.* Reconnaître pour divin. F. Exalter outre mesure.

DIVINITÉ, s. fém. Essence, nature divine, Dieu même. Il se prend aussi pour les faux dieux des païens. Fig. et abusivement, Une belle femme.

DIVIS. Il est opposé à *Indivis.* Voyez INDIVIS.

DIVISER, v. act *di-vi-zé.* Partager. F. Mettre en discorde, désunir.

DIVISEUR, s. m. *di-vi-zeur.* t. d'arithmétique. Nombre par lequel on en divise un autre.

DIVISIBILITÉ, s. fém. *di-vi-zi-bi-li-té.* t. didactiq. Qualité de ce qui peut être divisé.

DIVISIBLE, adject. de t. g. *di-vi-zi-ble.* Qui peut se diviser.

DIVISION, substant. fémin. *di-vi-zion.* Séparation; partage. Fig. Désunion, discorde. En t. de rhétorique, distribution d'un discours en plusieurs parties. Une des quatre premières règles d'arithm. En t. de guerre, partie d'une armée entière qui est campée en ordre de bataille. Parties distinctes d'un bataillon qui défile. En t. de marine, certain nombre de vaisseaux d'une armée navale, commandés par un officier général. t. d'imprimerie. Tiret (-).

DIVORCE, s. masc. Rupture de mariage. Fig. Dissension entre époux. *Ils sont dans un continuel divorce.* On dit aussi dans le même sens : *Il est en divorce avec ses amis.* Figur. Séparation volontaire d'avec les choses auxquelles on était attaché. *Il a fait divorce avec les plaisirs, avec le monde.*

* DIVORCER, verb. n. *di-vor-cé.* Faire divorce.

DIVORCÉ, ÉE, part. Il est aussi substant. *Un divorcé.*

DIVULGATION, subst. f. *di-vul-ga-cion.* Action de divulguer, ou état d'une chose divulguée.

DIVULGUER, v. act. *di-vul-ghé.* Rendre public ce qui n'était pas su.

DIX, adject. numéral de t. g. *L'x* ne se prononce pas devant une consonne ou un *h* aspiré; il se prononce comme *z* devant une voyelle, et comme un *s* initial, quand il est final, ou qu'il est suivi d'un repos. Nombre pair composé de deux fois cinq, et immédiatement le nombre de neuf. Dans le discours ordinaire, il se prend pour dixième. *Innocent X. Le dix du mois.* Il est quelquefois subst. *Un dix de carreau.*

DIXIÈME, adject. de tout g. *di-ziè-me.* Nombre d'ordre. Il est aussi substantif.

DIXIÈMEMENT, adv. *di-ziè-me-man.* En dixième lieu.

DIXME. *Voyez* DIME.

DIZAIN, s. m. *di-zein.* Ce qui est composé du nombre de dix. Il se dit des ouvrages de poésie composés de dix vers. Il se dit aussi d'un chapelet composé de dix grains.

DIZAINE, s. f. *di-zè-ne.* Total composé de dix.

DIZEAU, s. masc. *di-zô.* Il se dit de dix gerbes, de dix bottes de foin.

DIZENIER, subst. masc. *di-ze-ni-é.* Chef d'une dizaine.

D-LA-RE, t. de musique, par lequel on désigne le ton de *ré.*

DOCILE, adj. de t. Qui est propre à recevoir de l'instruction, qui a de la disposition à se laisser conduire et gouverner.

DOCILEMENT, adv. *do-ci-le-man.* Avec docilité.

DOCILITÉ, s. fém. Disposition naturelle à être instruit, à se laisser gouverner.

DOCIMASTIQUE *ou* DOCIMASIE, s. fém.

do-ci-mas-ti-ke. t. de chim. Art d'essayer en petit les mines.

* DOCTE, s. m. et adj. de t. g. Savant.

DOCTEMENT, adv. *dok-te-man*. Savamment.

DOCTEUR, s. m. Qui est promu au plus haut degré de quelque faculté. Fig. Savant, habile homme.

DOCTORAL, ALE, adj. de t. g. genre Appartenant au docteur.

DOCTORAT, s. masc. *dok-to-ra*. Degré, qualité de docteur.

DOCTORERIE, s. f. Acte pour être reçu docteur en théologie.

DOCTRINAL, ALE, adject. Il se dit des avis que les théologiens donnent en matière de doctrine. *Avis doctrinal*.

DOCTRINE, subst. f. Savoir, érudition. Maximes, sentimens.

DOCUMENT, s. masc. *do-cu-man*. Terme de pratique. Titre, preuves par écrit, enseignement.

DODÉCAÈDRE, s. m. t. de géométrie. Corps solide régulier, dont la surface est formée de douze pentagones réguliers.

DODÉCAGONE, s. m. t. de géométrie. Figure terminée par douze côtés.

* DODINAGE, s. m. Bluteau lâche destiné à tirer le gruau.

SE DODINER, v. réc. *se do-di-né*. Se dorloter. Avoir beaucoup de soin de sa personne. Famil.

DODO, s. m. On dit, en parlant des enfans, *Faire dodo*, pour dire, dormir.

DODU UE, adj. Gras, potelé. Fam.

DOGAT, s. masc. *do-ga*. Dignité de doge. Temps qu'on a été doge.

DOGE, s. m. On appelait ainsi le chef de la république de Venise, et celui de la république de Gênes.

DOGMATIQUE, s. et adj. de tout genre. *dog-ma-ti-ke*. Qui regarde les dogmes de la religion, de la philosophie.

DOGMATIQUEMENT, adv. D'une manière dogmatique.

DOGMATISER, verbe n. *dog-ma-ti-zé*. Enseigner une doctrine fausse ou dangereuse. Débiter ses opinions d'un air trop décisif

DOGMATISEUR, v. n. *dog-ma-ti-zeur*. Qui dogmatise. Il se prend en mauvaise part.

DOGMATISTE, s. masc. Qui établit des dogmes.

DOGME, s. m. Point de doctrine, enseignement reçu.

* DOGRE, s. m. Bâtiment hollandais pour la pêche du hareng.

DOGUE, s. m. *do-ghe*. Gros chien courageux. *Dogue d'armures*, pièces de bois placées sur les côtés du navire, etc., pour amurer la grande voile.

DOGUIN, DOGUINE, s. *do-ghein*. Mâle et femelle de petits dogues.

DOIGT, subst. masc. *doa*. Partie de la main ou du pied de l'homme. Il se dit aussi du singe, du canard, de la bécasse, etc. Il se prend encore pour marquer une petite mesure qui contient à peu près l'épaisseur du pouce

DOIGTER, v. n. *doa-té*. Hausser et baisser les doigts de son instrument. Il est aussi subst.

DOIGTIER, s. m. *doa-tié*. Ce qui sert à couvrir un doigt.

* DOITÉE, s. f. *doa-té*. Petite quantité de fil, aiguillée qui sert à régler la grosseur du fil.

DOL, s. m. Vieux mot qui n'est plus en usage qu'au palais, où il signifie, tromperie, fraude.

DOLÉANCE, s. f. Plainte. Son principal usage est au plur., et il n'est plus que du style familier.

DOLEMMENT, adv. *do-la-man*. D'une manière dolente.

DOLENT, ENTE, adject. *do-lan*. Triste, affligé. Il se dit plus ordinairement en plaisanterie.

DOLER, v. act. *do-lé*. t. d'art. Egaler, aplanir.

DOLIMAN, s. m. Habit turc en usage au théâtre.

DOLOIRE, s. f. *do-loa-re*. Instrument de tonnelier. Pièce de blason.

DOM ou DON, titre d'honneur qui vient du mot latin *Dominus*.

DOMAINE, s. m. *do-mè-ne*. Bien, fonds, héritage.

DOMINIAL, ALE, adject. Qui est du domaine.

DOME, subst. masc. Ouvrage d'architecture élevé en rond. Ustensile pour les distillations.

DOMERIE, subst. f. Titre que prennent quelques abbayes, qui sont ou qui étaient des espèces d'hôpitaux.

DOMESTICITÉ, subst. f. Etat de domestique.

DOMESTIQUE, adj. de t. g. *do-mes-ti-ke*. Qui est de la maison. Il est quelquefois opposé à étranger. *Guerre, chagrin domestique*. Il se dit aussi des animaux privés qui demeurent dans les maisons. *Le chien est un animal domestique*.

DOMESTIQUE, s. masc. et f. Serviteur, servante. Tous les serviteurs d'une maison pris collectivement. *Il a changé tout son domestique*. L'intérieur de la maison. *Je ne veux pas qu'on sache ce qui se passe dans mon domestique*.

DOMESTIQUEMENT, adverbe. *do-mes-ti-ke-man*. A la manière d'un domestique. Famil.

DOMICILE, s. m. t. de pratique. Habitation, maison.

SE DOMICILIER, v. réc. *se do-mi-ci-li-é*. t. de pratique. S'habituer. Il n'est presque point d'usage que dans les temps formés du partic. *Il est domicilié en cette ville*.

DOMINANT, ANTE, adj. *do-mi-nan*. Qui domine.

DOMINANTE, s. f. t. de musiq. C'est la note qui fait la quinte au-dessus de la note tonique ou fondamentale. *La sous-dominante*, celle qui fait la quarte, etc.

DOMINATEUR, s. masc. Qui domine. Il ne s'emploie guère que dans le style soutenu.

DOMINATION, s. f. *do-mi-na-cion* Puissance, empire. Un des ordres de la hiérarchie des anges.

DOMINER, v. a. *do-mi-né.* Commander. Il se dit figurém. des lieux élevés d'où l'on découvre une grande étendue de pays. Il s'emploie aussi activement. *Cette montagne domine la ville.*

DOMINICAL, ALE, adject. Qui appartient au Seigneur. *Oraison, lettre dominicale.* Il se prend quelquefois substantivement. *Prêcher les dominicales.*

DOMINO, s. m Camail noir que les ecclésiastiques portent pendant l'hiver. Sorte d'habit de bal. Espèce de jeu.

DOMINOTERIE, s. f. Marchandises de papiers marbrés et colorés.

DOMINOTIER, s. m. Marchand de dominoterie et estampes.

DOMMAGE, s. masc. *do-ma-je.* Perte, préjudice.

DOMMAGEABLE, adj. de t. g. *do-ma-jable.* Qui apporte du dommage.

DOMPTABLE, adject. de tout genre. *don-ta-ble.* Qu'on peut dompter, qu'on peut adoucir.

DOMPTER ou **DOMTER**, v. act. *don-té* Subjuguer, vaincre. Figurém. *Dompter ses passions*, etc.

DOMPTEUR, s. m. *Hercule est appelé le dompteur des monstres, des nations.* Il ne se dit point absolument.

DOMPTE-VENIN, s. masc. Plante ainsi nommée, parce qu'elle est un préservatif contre le venin.

DON, s. m. Présent, gratification. Aptitude à quelque chose. Faculté, talent. Avantage, grâce.

DONATAIRE, s. m. et f. Celui ou celle à qui on fait une donation.

DONATEUR, TRICE, s. Celui ou celle qui fait une donation.

DONATION, s. f. *do-na-cion.* Don par acte public.

* **DONATISTE**, s. m. Ancien hérétique.

DONC, (On prononce *donk* au commencement de la phrase, ou devant une voyelle.) Particule qui sert à marquer la conclusion d'un raisonnement

DONDON, s. masc. t. familier qui se dit d'une femme, d'une fille qui a beaucoup d'embonpoint et de fraîcheur. *Une grosse dondon.*

DONJON, s. m. Partie la plus forte et la plus élevée d'un chateau.

DONJONNÉ, ÉE, adject. *don-jo-né.* t. de blason. Il se dit des châteaux qui ont des tourelles.

DONNANT, ANTE, adj. *do-nan.* Qui aime à donner. Son plus grand usage est avec la négative. *Il n'est pas donnant.*

DONNER, verbe act. *do-né.* Faire don, faire présent de... Apporter, présenter. Payer. Causer, procurer. Accorder. Attribuer.

DONNEUR, EUSE, s. *do-neur.* Celui ou celle qui donne. Il est familier.

DONT, *don.* Particule qui se met au lieu de *de qui, duquel, de laquelle.* Il se dit aussi pour *avec lequel, avec laquelle, avec lesquels, avec lesquelles.* Il se dit encore pour *de quoi.*

DONZELLE, s. f. *don-zè-le.* Poisson de mer.

DORADE, s. f. Poisson de mer qui a des écailles de couleur d'or. Constellation

* **DORAGE**, s. m. Couche de jaune d'œuf sur la pâtisserie.

DORÉNAVANT, *do-ré-na-van.* adverbe de temps, par contraction de *d'ores-en-avant.* A l'avenir.

DORER, v. a. *do-ré.* Couvrir d'or.

Doré, ée, part. et adject. *Ceinture dorée.* Il se dit aussi des choses qui sont d'un jaune brillant.

DOREUR, EUSE, s. Celui ou celle dont le métier est de dorer.

DORIEN, adj. m. Il se dit d'un des modes de la musique des anciens, et d'un dialecte de la langue grecque.

DORIQUE, adject. *do-ri-ke.* Il se dit d'un des cinq ordres d'architecture.

DORLOTER, v. a. Traiter délicatement. Il est familier.

se Dorloter, v. r. Se délicater, chercher ses aises. Il est familier.

DORMANT, ANTE, adjectif. *dor-man.* Qui dort. *Eau dormante*, qui ne coule point. *Verre, châssis dormant*, qui ne s'ouvre point. On le dit substant. des martyrs appelés *Les sept dormans.*

DORMEUR, EUSE, s. Celui ou celle qui dort, qui aime à dormir.

DORMIR, v. n. *Je dors, tu dors, il dort; nous dormons, vous dormez, ils dorment. Je dormais. Je dormis. Je dormirai. Dors. Que je dorme. Que je dormisse. Dormant.* Reposer, être dans le sommeil. Fig. Agir négligemment, laisser perdre ses droits faute d'agir. Il se dit aussi des eaux qui ont peu ou point de mouvement. On dit aussi subst. *Le dormir.*

DORMITIF, IVE, adjectif. *dor-mi-tif.* Qui provoque à dormir. Il est aussi subst. masculin.

* **DOROIR**, s. m. Petite brosse pour dorer la pâtisserie.

DORONC, s. m. Plante radiée.

* **DOROPHAGE**, s. m. *do-ro-fa-je.* Qui vit de présens.

DORSAL, ALE, adj. terme d'anatomie. Qui appartient au dos.

DORTOIR, s. m. Lieu où couchaient les religieux ou les religieuses.

DORURE, s. fém. Or fort mince appliqué sur la surperficie de quelque ouvrage.

DORYCHNIUM, s. masc. *do-rik-ni-ome.* Plante légumineuse.

DOS, s. m. *dô.* La partie de derrière de l'animal entre les épaules et les reins. On dit figurém. *Le dos d'un couteau, d'un livre.* Tourner le dos, s'enfuir. Délaisser.

Dos-d'ane, s. m. Il signifie, en talus de deux côtés.

DOSE, s. f. *do-ze*. Certaine quantité de chacune des drogues qui entrent dans un remède. Il se dit aussi de chaque prise. *Il faut partager cè bol en plusieurs doses*. On dit figurém. et famil. *Une dose d'amour*, *de jalousie*.

* **DOSSE**, s. f. Grosse planche pour soutenir les terres.

DOSSERET, s. m. *do-ce-rè*. t. d'architect. Pilastre saillant.

DOSSIER, s. m. *dô-cié*. Partie d'une chaise pour appuyer le dos. Pièce d'un bois de lit. En t. de pratique, une liasse de pièces de procédures.

DOT, s. f. *dots*. Le bien qu'une femme apporte en mariage.

DOTAL, **ALE**, adject. Qui appartient à la dot.

DOTATION, subst. f. *do-ta-cion*. Action de doter. Fonds assignés pour doter un établissement.

DOTER, v. a *do-té*. Donner à une fille de quoi se marier. On dotait aussi les filles qui qui se faisaient religieuses. Assurer un revenu à une communauté.

DOUAIRE, subst. masc. *dou-ère*. Ce que le mari donne à sa femme en faveur du mariage.

DOUAIRIER. s. masc. *dou-è-rié*. terme de pratique. Enfant qui se tient au douaire de sa mère, en renonçant à la succession de son père.

DOUAIRIÈRE, s. f. *dou-è-riè-re*. Veuve qui jouit du douaire.

DOUANE, s. f. Lieu où se portent les marchandises pour acquitter certains droits. Le droit même qui s'y paye.

DOUANIER, s. m. *dou-a-nié*. Commis à la douane.

DOUBLAGE. s. m. t. de marine. Second bordage qu'on met à des vaisseaux destinés à des voyages de long cours.

DOUBLE, adject. de t. g. Qui vaut, qui contient, qui pèse une fois autant. Il se dit aussi des choses plus fortes, de plus grande vertu que les autres de même nature. *Encre double*, etc. Il se dit encore de deux choses semblables qui sont en même endroit. *Double porte*, etc. Figur. En parlant des personnes, dissimulé, traître. Il est aussi substantif et signifie une fois autant. *Payer le double*.

Double, s. masc. Monnaie ancienne qui valait deux deniers, et dont les six faisaient un sou.

DOUBLEAU, s. m. *dou-blô*. t. d'archit. Arc-doubleau, voûte qui joint un pilier à un autre.

DOUBLE-FEUILLE, s. f. Sorte de plante dont la fleur est disposée en épi.

DOUBLEMENT, adv. *dou-ble-man*. Pour deux raisons, en deux manières *Doublement blâmable*.

Doublement, s. m. t. de pratiq. Une fois autant. *Enchérir par doublement*.

DOUBLER, verbe act. *dou-blé*. Mettre le double. Joindre une étoffe contre l'envers d'une autre.

DOUBLET, s. m. *dou-blè*. Deux morceaux de cristal mis l'un sur l'autre avec une feuille colorée entre deux, pour imiter les émeraudes, les rubis, etc. t. du jeu de trictrac. C'est quand les deux dés amènent les mêmes points.

DOUBLETTE, s. fém. *dou-blè-te*. Un des jeux de l'orgue qui sonne l'octave au-dessus du prestant.

DOUBLON, s. m. Monnaie d'Espagne, que nous appelons pistole. En t. d'imprim., faute qui consiste à composer deux fois de suite un ou plusieurs mots.

DOUBLURE, s. f. Etoffe dont une autre est doublée.

DOUCEÂTRE, adj. de tout genr. Qui est d'une douceur fade.

DOUCEMENT, adv. *dou-ce-man*. D'une manière douce. Lentement. *Vous marchez bien doucement*. Médiocrement bien. *Comment se porte ce malade? Tout doucement*. On le dit aussi pour une espèce de réprimande. *Vous parlez bien haut, doucement!*

DOUCEREUX, **EUSE**, adj. Qui est doux sans être agréable. *Vin doucereux*. Figur. Qui paraît trop doux et affecté. *Homme doucereux*. *Vers doucereux*. *Lettre doucereuse*, d'une galanterie fade. On dit substantivem. d'un homme qui cherche à plaire par des galanteries fades : *C'est un doucereux*.

DOUCET, **ETTE**, adj. *dou-cè*. Diminutif de *Doux*. Il ne se dit que des personnes. Il n'est guère d'usage que dans le style fam. *Mine doucette*. Il est quelquefois substantif. *Faire le doucet*, *la doucette*.

DOUCETTE, s. f. *dou-cè-te*. Plante. C'est la *Mâche*.

DOUCETTEMENT, adv. *dou-cè-te-man*. Doucement.

DOUCEUR, subst. f. Qualité de ce qui est doux. Il s'emploié au au prop. et au fig. dans la plupart des sens de *Doux*. Façon douce d'agir.

DOUCHE, s. fém. Espèce de bain ou de fomentation qu'on fait sur une partie malade, avec de l'eau versée de haut.

DOUCHER, v. act. *dou-ché*. Donner la douche.

DOUCINE, subst. f. t. d'architecture. Moulure ondoyante, moitié convexe et moitié concave.

DOUÈGNE, s. f. (mouillez le *gn*.) *Voyez* Duègne.

DOUELLE, s. f. *douè-le*. terme d'archit. Il se dit de la coupe des pierres propres à faire des voûtes, de la courbure d'une voûte.

DOUER, v. act. *dou-é*. t. de pratique. Donner, assigner un douaire. Avantager, favoriser, pourvoir, orner. *Dieu l'a doué d'une grande vertu*. *La nature l'a doué de divers talens*.

DOUILLAGE, s. f. *dou-glia-je*. (mouillez les *ll*.) terme de manufacture de drap. Mauvaise fabrication d'étoffe, provenant de ce que les trames ne sont pas de la même qualité.

DOUILLE, s. f. *dou-glie*. (mouil. les *ll*.)

Manche creux d'une baïonnette. Il se dit de toute espèce de bout de tuyau creux qui sert à creuser un manche de bois.

DOUILLET, ETTE, adjectif. *dou-glié.* (mouill. les *ll.*) Tendre, délicat. En parlant des personnes, délicat avec affectation. En ce sens, il est aussi substant.

DOUILLETTEMENT, adv. *dou-gliè-te-man.* D'une manière douillette.

DOULEUR, s. f. Mal que souffre le corps et l'esprit.

SE DOULOIR, v. r. *se dou-loar.* Se plaindre. Il est vieux.

DOULOUREUSEMENT, adv. *dou-lou-reu-se-man.* Avec douleur.

DOULOUREUX, EUSE, adj. *dou-lou-reu.* Qui cause de la douleur, qui marque la douleur.

DOUTE, s. masc. Incertitude. Crainte, appréhension. Scrupule. *Sans doute.* adv. Assurément.

DOUTER, v. n. *dou-té.* Etre dans l'incertitude.

SE DOUTER, verbe récip. Conjecturer, soupçonner.

DOUTEUSEMENT, adj. *dou-teu-ze-man.* Avec doute.

DOUTEUX, EUSE, adj. *dou-teu.* Incertain, dont il y a lieu de douter. Ambigu. *Réponse douteuse.* Il se dit aussi en parlant des personnes sur qui l'on peut compter. En terme de grammaire. Qui n'est pas d'un genre déterminé, ou dont la prosodie est incertaine.

DOUVAIN, s. m. *dou-vein.* Bois propre à faire des douves.

DOUVE, s. f. Planche servant à la construction d'un tonneau.

DOUVE, s. fém. Plante qui croît dans les lieux humides, et qui fait périr les moutons qui en mangent.

DOUX, OUCE, adj. Dont la saveur est agréable au goût, et n'a rien d'aigre, d'amer, de piquant, d'âpre ou de salé. *Le lait, le miel, le sucre, sont doux.* Qui flatte agréablement l'oreille. *Voix douce. Le doux murmure des eaux.* Qui a une odeur suave. *Haleine douce, doux parfums.* Qui n'a rien de rude au toucher. *Peau douce.* Qui est d'une température agréable, qui n'est ni trop chaud ni trop froid. *Air doux, temps doux.* Tranquille. *Doux sommeil, doux repos, mener une vie douce.* Il se dit aussi figurément de l'humeur et de l'esprit, et signifie, humain, traitable, clément. En parlant des métaux dont les parties sont bien liées, et qui se plient aisément sans se casser. *Vin doux,* qui n'est pas cuvé. *Taille-douce,* gravure faite sur des planches de cuivre avec le burin ou avec l'eau forte. *Style doux,* aisé et coulant, qui n'a rien de rude. *Voiture douce, cheval doux,* qui ne fatigue pas *Pente douce,* insensible. *Tout doux,* façon de parler adverbiale dont on se sert pour reprendre quelqu'un qui s'emporte trop.

DOUZAIN, s. m. *dou-zein.* Petite pièce de monnaie ancienne, qui valait douze deniers. Pièce de douze vers.

DOUZAINE, s. f. coll. *dou-zè-ne.* Nombre de douze, assemblage de choses de même nature au nombre de douze.

DOUZE, adj. numéral de t. g. Dix et deux. Quelquefois il se prend pour douzième. *Louis XII.*

DOUZIÈME, adj. de tout genre. Qui est immédiatement après le onzième. Il est quelquefois subst.

DOUZIÈMEMENT, adv. *dou-zié-me-man.* En douzième lieu.

* DOXOLOGIE, s. f. *dok-so-lo-ji-e.* t. de bréviaire, qui se dit du *Gloria Patri*, et du dernier verset d'une hymne.

DOYEN, s. m. *doa-ien.* Le plus ancien en réception dans un corps. C'est aussi un titre de dignité dans l'église et dans l'université. Le plus ancien selon l'âge.

DOYENNÉ, s. m. *doa-ié-né.* Dignité de doyen dans une église. La maison où il loge. *Poire de doyenné.*

DRACHME, s. f Huitième partie d'une once. Il signifie aujourd'hui ce poids qu'on nomme encore *Gros.*

DRACUNCULE, s. m. *dra-kon-kule.* Petit ver qui s'engendre sous la peau : on le nomme aussi *Crinon.*

DRAGAN, s. m. L'extrémité de la poupe d'une galère.

DRAGÉE, s. f. Amande, pistache, etc. couverte de sucre durci. Menu plomb pour la chasse. Mélange de divers grains qu'on laisse croître en herbes pour les donner aux chevaux.

DRAGEOIR, s. m. *dra-joar.* Espèce de boîte dans laquelle on servait autrefois des dragées sur la fin du repas.

DRAGEON, s. masc. *dra-jon.* Bouture, bourgeon qui pousse aux pieds des arbres et des plantes

DRAGEONNER, verbe neut. *dra-jo-né.* Pousser des drageons.

DRAGEON. s. masc. Monstre fabuleux. Fig. Personne d'humeur fâcheuse et acariâtre. Petit enfant mutin et méchant. Sorte de troupes qui combattent tantôt à pied, tantôt à cheval. Tache qui vient à la Prunelle des yeux des hommes et des chevaux. Constellation de l'hémisphère boréal.

DRAGONNÉ, adj. masc. *dra-go-né.* t. de blason. Il se dit des animaux représentés avec une queue de dragon.

DRAGUE, s. f. *dra-ghe.* Instrument fait en pelle recourbée, qui sert à tirer du sable des rivières, et à curer des puits.

* DRAGUER, v. n. Pêcher quelque chose dans la mer. Curer un puits.

DRAMATIQUE, adj. de t. g. *dra-ma-ti-ke.* Il se dit des ouvrages faits pour le théâtre. *Genre, poëme, pièce, poëte dramatique.* Il est quelquefois substant., et signifie genre dramatique.

DRAMATISTE, s. m. Qui compose des ouvrages de théâtre.

* DRAMATURGE, subst. m. auteur de drames. Mot nouveau qui ne se dit que dans le second sens de drame. Il se prend toujours en mauvaise part.

DRAME, s. m. Poëme composé pour le théâtre, et représentant une action, soit comique, soit tragique. Dans une acception moderne, il se dit encore d'une sorte de pièce de théâtre qui n'est ni comédie, ni tragédie, ni tragi-comédie. On l'appelle aussi *Tragédie bourgeoise*.

DRAP, s. masc. *dra*. Espèce d'étoffe de laine. Pièce de toile qu'on met dans un lit pour y coucher.

DRAPEAU, s. m. *dra-pô*. Haillon, vieux morceau de linge ou d'étoffe. Enseigne d'un régiment d'infanterie. Au pl. Ce qui sert à emmaillotter un enfant. Fig. *Se ranger sous les drapeaux de quelqu'un*, prendre son parti.

DRAPER, v. a. *dra-pé*. Couvrir de drap, en parlant des carosses, etc., qu'on couvre de deuil. En peinture et en sculpture, habiller une figure. Au figuré, il veut dire, railler fortement quelqu'un.

Drapé, ée, part. et adject. En t. de bot., il se dit des feuilles, des fleurs et des tiges de quelques plantes qui les ont velues, épaisses, d'un tissu serré.

DRAPERIE, s. f. Manufacture de drap. En t. de peinture, représentation des étoffes et des habits.

DRAPIER, s. m. *dra-pié*. Marchand ou fabricants de draps.

DRASTIQUE, adj. de t. g. *dras-ti-ke*. Il se dit des remèdes dont l'action est prompte et vive *Purgatifs drastiques*.

* **DRAYER**, v. n. *dré-ier*. Travailler avec la drayoire t. de corroyeur.

* **DRAYOIRE**, s. f. *dré-ioa-re*. Couteau à revers pour enlever la chair. terme de corroyeur.

DRÊCHE, s. f. Marc de l'orge qui s'emploie pour faire de la bière.

DRESSER, v. act. *dre-cé*. Lever, tenir droit. *Dresser la tête* Faire tenir droit. *Dresser un mât*. Eriger, élever. *Dresser des statues*. Aplanir, rendre uni. *Dresser une allee*, *une terrasse*. Instruire, former, façonner. *Dresser un écolier*. *Un lit*, le monter. *Une batterie de canons*, mettre une batterie en état. Fig. *Dresser ses batteries*, prendre des mesures pour réussir dans quelque projet. *Un piége*, le tendre. *Un plan*, *la minute d'un acte*, faire un plan, la minute d'un acte. *Un projet*, le mettre par écrit. On dit neut. *Les cheveux lui dressèrent à la tête*, cela lui fit horreur.

DRILLE, s. m. *dri-glie*. (m. les *ll*). Fig *Bon drille*, bon compagnon. Il signifiait autrefois soldat, vieux libertin.

Drille, s fém. Instrument d'usage dans plusieurs arts avec lequel on fait tourner un forêt. Chiffon de toile pour faire du papier.

DRILLER. v. n. *dri-glié*. (m. les *ll*.) Courir, aller vite. Il est bas.

DRISSE, s. f. *dri-ce*. Cordage qui sert à hisser les vergues et les voiles le long du mât, ou les pavillons ou flammes le long de leurs bâtons.

DROGMAN, s. m. Nom qu'on donne aux interprètes et aux truchemens dans les échelles du Levant.

DROGUE, s. fém. *dro-ghe*. Marchandises que vendent les épiciers pour l'usage de la médecine. Fig. et fam Ce qui est mauvais dans son espèce. *Ce marchand ne vend que de la drogue.*

DROGUER, v. a. *dro-ghé*. Médicamenter.

DROGUERIE, s. f. *dro-ghe-ri-e*. Toutes sortes de drogues.

DROGUET, s. m. *dro-ghé*. Espèce d'étoffe faite ordinairement de laine et de fil.

DROGUIER, s. m. *dro-ghié*. Armoire où l'on met différentes sortes de drogues. Boîte portative remplie de drogues.

DROGUISTE, substant. masc. *dro-ghiste*. vendeur de drogues.

DROIT, OITE, adj *droa*. Qui n'est pas courbé. Perpendiculaire à l'horizon. Ce qui est opposé à gauche. Fig. Juste, équitable. *A droite*, adv. A ma main droite. *A droite et à gauche*, de tous côtés.

Droit, s. masc. Ce qui est juste. Justice. Jurisprudence. Autorité, pouvoir. Prérogative, privilége. Salaire ordonné pour certaines vocations. Prétention fondée sur quelque titre; ce qui appartient à quelqu'un en vertu d'un titre légitime. Impositions établies pour les besoins de l'état. *A bon droit*, adv. Avec raison, avec justice. *A tort ou à droit*, sans examiner si une chose est juste ou injuste.

Droit, adverb. Directement, par le plus court chemin.

DROITEMENT, adv. *droa-te-man*. Equitablement, judicieusement.

DROITIER, IÈRE, adj. *droa-tié*. Qui se sert de la main droite.

DROITURE, s. fém. *droa-tu-re*. Equité, justice.

En Droiture, adv. Directement.

DROLE, adject. de tout genre. Gaillard, plaisant. Il est aussi subst. *Un drôle de corps*, un homme fort plaisant. Fam. Il se prend souvent en mauvaise part. On dit d'un polisson, d'un insolent, d'un homme fin, rusé, dont il faut se méfier : *C'est un drôle*. Fam.

DROLEMENT, adver. *drô-le-man*. D'une manière drôle Il est fam.

DROLERIE, s. m. Trait de gaillardise. Il est fam.

DROLESSE, s. fém. *drô-lè-ce*. Femme de mauvaise vie.

DROMADAIRE, subst. m. *dro-ma-dè-re*. Espèce de chameau.

* **DROPAX**, s. masc. *dro-pak-ce*. Espèce d'emplâtre de poix et d'huile.

DROSSART, s. m. *dro-sar*. Nom d'un chef de justice en Hollande et à Liége.

* **DROSSE**, s. fém. t. de marine. Corde pour mouvoir le canon.

* **DROUINE**, substant. fém. Havre-sac de chaudronnier.

* **DROUSSETTES**, s. f. pl. *dour-cè-te*. Grandes cardes pour travailler la laine.

DRU, UE, adjectif. Il se dit des petits oiseaux qui sont prêts à s'envoler d'un nid. Fig. Vif, gai. En parlant des blés, des herbes, du bois, etc. Epais, touffu. *Ces blés sont fort drus.*

Dru, pris adverb. signifie, en grande quantité, et fort près à près. *La pluie tombait dru et menu.*

DRUIDE, s. m. Nom des ancien prêtres gaulois.

DRYADE, subst. fém. *dri-a-de.* Nimphe des bois.

DRYOPTÉRIDE, *Voyez* FOUGÈRE.

DU, particule qui tient lieu de la préposition *de* et de l'article *le.*

Dû, s. m. Ce qui est dû. Devoir, ce à quoi on est obligé.

* DUBITATIVEMENT, adv. Avec doute.

DUC, subst. masc. *duke.* On appelle ainsi un seigneur qui est revêtu d'une dignité, la première parmi la noblesse de France. Il se dit aussi de quelques princes souverains : *Le duc de Modène, etc.* Autrefois, chefs et généraux d'armée. Oiseau nocturne.

DUCAL, ALE, adj. Qui appartient à un duc. *Manteau ducal.*

DUCAT, s. masc. *duka.* Pièce d'or fin ou d'argent, dont la valeur est différente suivant le pays. *Or ducal*, or qui est au titre du ducat.

DUCATION, s. m. Demi-ducat. Espèce de monnaie d'argent.

DUCHÉ, s. masc. Terre, seigneurie à laquelle le titre de duc est attaché.

DUCHESSE, s. fém. *du-chè-ce.* Femme d'un duc, ou celle qui est revêtue de cette dignité par elle-même. Espèce de lit de repos qui a un dossier comme un fauteuil.

DUCTILE, adj. de t. genre. Qui se peut étendre avec le marteau. Il ne se dit guère que des métaux.

DUCTILE, subst. f. Propriété qu'ont les métaux de s'étendre en tous sens sous les coups de marteau.

DUÈGNE, s. masc. *duè-gne.* (m. le *gn.*) Gouvernante. Vieille femme chargée de la conduite d'une jeune personne. On donne aussi ce nom à une entremetteuse.

DUEL, s. msc. *du-el.* Combat singulier. C'est aussi un terme de grammaire dont on se sert dans la langue grecque, et dans quelques autres, pour marquer deux personnes, deux choses, dans les noms et dans les verbes.

DUELISTE, s. m. *du-è-lis-te.* Celui qui est coupable de duel, qui aime à se battre en duel.

DUIRE, v. n. Convenir, plaire.

DULCAMARA ou DOUCE-AMÈRE. *Voyez* SOLANUM.

DULCIFICATION, s. f. *dul-ci-fi-ka-cion.* t. de chim. Action de dulcifier.

DULCIFIER, v. act. *dul-ci-fi-é.* term. de chimie. Tempérer la violence des acides, en y joignant de l'esprit-de-vin.

DULIE, s. fém. *Le culte de dulie*, le culte qu'on rend aux Saints.

DUMENT, adv. *dû-man.* D'une manière convenable.

DUNE, substant. fém. Collines sablonneuses qui s'étendent le long des bords de la mer.

DUNETTE, subst. fém. *du-nè-te.* Le plus haut étage de l'arrière d'un grand vaisseau.

DUO, s. m. t. de musique. Morceau de musique fait pour être chanté par deux voix, ou exécuté par deux instrumens.

DUODÉNUM, s. m. *du-o-dé-nome.* t. d'anatomie. Un des intestins.

*DUODI, s. m. Second jour de la décade dans l'année républicaine.

DUPE, s. fém. Qui est trompé ou facile à tromper. Sorte de jeu de cartes.

DUPER, v. a. *du-pé.* Tromper.

DUPERIE, substant. fémin. Tromperie, fourberie.

DUPLICATA, s. m. Le double d'une dépêche, d'un brevet. Il n'a point d'*s* au pl.

DUPLICATION, s. f. *du-pli-ca-tion.* t. de géométrie. *La duplication du cube*, problème par lequel on demande de trouver un cube double d'un autre.

DUPLICATURE, s. f. t. d'anat. Il se dit de certaines parties qui se replient sur elles-mêmes, ou de l'endroit où elles sont doubles.

DUPLICITÉ, substant. fém. Il se dit des choses qui sont doubles, et qui devraient être simples. *Ce verre est taillé de façon qu'il cause une duplicité d'objets.* Il est plus usité au fig., et signifie mauvaise foi. *Il y a de la duplicité dans ses actions.*

DUPLIQUE, s. fém. *du-pli-ke.* terme de pratique. Réponse à des répliques.

DUPLIQUER, v. n. *du-pli-ké.* terme de pratique. Fournir des dupliques.

DUR, URE, adj. Ferme, solide, difficile à pénétrer, à entamer. *Dur comme fer.* Il se dit par opposition à tendre, mou. *Pain dur, lit dur.* Inhumain, insensible. *Homme dur.* Inhumain, insensible. *Homme dur, âme dure.* Rude, austère. *Mener une vie dure.* Difficile. *Dur à émouvoir. Avoir l'oreille dure.* Être un peu sourd. *Style dur*, peu coulant. *Tête dure*, qui ne comprend que difficilement. *Dur* s'emploie aussi adv. On dit d'un homme un peu sourd, *qu'il entend dur*, d'un homme trop crédule, qu'*il croit dur comme fer tout ce qu'on lui dit.*

DURABLE, adj. de t. g. Qui doit durer long-temps.

DURACINE, s. f. Espèce de pêche.

DURANT. *duran.* Préposition servant à marquer la durée du temps. Il se met quelquefois après le nom qu'il régit. *Sa vie durant.*

DURCIR, v. a. Rendre dur. v. n. et r. Devenir dur.

* DURCISSEMENT, s. masc. *dur-ci-ce-man.* Etat de ce qui est durci. Mot nouveau.

DURÉE, s. fém. Espace de temps qu'une chose dure.

DUREMENT, adv. *du-re-man.* D'une manière dure, avec dureté.

DURE-MÈRE, s. f. Membrane intérieure qui enveloppe le cerveau.

DURER, v. n. *du-ré.* Continuer d'être. Durer long-temps.

DURET, ETTE, adj. *du-ré.* Diminutif de dur. Fam.

DURETÉ, s. fém. Fermeté, solidité, ce qui fait qu'une chose est difficile à pénétrer, à entamer. *Dureté du fer, du marbre.* Humeur qui s'amasse et qui s'endurcit. *Elle a une dureté au sein.* Rudesse, insensibilité, inhumanité. Au pluriel. Discours durs, offensans.

DURILLON, s. m. *du-ri-glion.* (m. les *ll.*) Espèce de petit calus ou de dureté.

DURIUSCULE, adj. de t. g. Diminutif. Un peu dur.

* DUSIL *ou* DISI, s. m. Cheville pour boucher le trou d'un tonneau.

DUTROA, subst. masc. Plante d'Amérique.

DUVET, s. masc. *du-vè.* La menu plume des oiseaux. Figur. Le premier poil qui vient au menton et aux joues des jeunes gens. Espèce de coton qui vient sur certains fruits

DUVETEUX, adject. *du-ve-teu.* terme de fauconnerie, qui se dit des oiseaux qui ont beaucoup de plumes molles et délicates proches de la chair.

DUUMVIRAT, s. masc. *du-ome-vi-ra.* qualité de duumvir.

DUUMVIRS, subst. masc. pl. *du-ome-vir.* Anciens magistrats chez les Romains.

DYANOMÈTRE, s. masc. Machine pour comparer les forces des êtres animés.

DYNAMIQUE, subst. fém. *di na-mi-ke.* Science des forces ou puissances qui meuvent les corps.

DYNASTE, s. m. Petit souverain qui dépendait d'un autre.

DYNASTIE, s. f. *di-nas-tie.* Suite de rois ou de princes qui ont régné dans un pays. Il se dit surtout en parlant des anciens rois d'Egypte. Suite de souverains d'une même famille.

* DYSCINÉSIE, s. fém. Difficulté de se mouvoir.

DYSCOLE, adject. de t. g *dis-co-le.* Il se dit de celui qui s'écarte de l'opinion reçue, ou d'une personne avec qui il est difficile de vivre.

DYSPEPSIE, subst. fém. *dis-pep-sie.* t. de médecine. Digestion laborieuse.

DYSPNEE, s. fém. *dis-pné-e.* terme de médecine. Digestion laborieuse.

DYSSENTERIE, subst. fém. *di-san-te-rie.* Dévoiement avec douleur d'entrailles, flux de sang.

DYSSENTÉRIQUE, adject de t. genre. *di-san-té-ri-ke.* Qui appartient à la dyssenterie.

DYSTOKIE, s. fém. Accouchement laborieux.

DYSURIE, s. f. *di-zu-ri-e.* t. de médec. Difficulté d'uriner.

* DYPTIQUE, s. masc. Coléoptère aquatique, qui nage, plonge et vole.

E

E, substantif masc. Cinquième lettre de l'alphabet, et la seconde des voyelles.

On distingue dans la langue française, trois sortes d'*e*, l'*è* ouvert, l'*e* muet, l'*é* fermé. Par exemple, dans le mot *fermeté*, le premier *e* est ouvert, le second est muet et le troisième est fermé.

On distingue encore deux *e* ouverts : le grave, tel qu'il est dans *succès*, et l'aigu, tel qu'il est dans la seconde syllabe de *trompette.*

EAU, s. f. *ô.* Un des quatre élémens. Il se prend aussi pour pluie, mer, rivière, étang. Au plur Eaux minérales. *Aller aux eaux.* Humeurs, sérosités. *Les eaux qui distillent du cerveau.* Sueur. *Etre tout en eau.* Urine. *Faire de l'eau.* Liqueur artificielle. *Eau rose, eau-de-vie, eau de senteur.* Lustre, brillant qu'ont les perles, les diamans et autres pierreries. *Ces perles sont d'une belle eau, etc.* Il signifie suc en parlant de quelques fruits, tels que la pêche la poire, etc. *Cette poire a beaucoup d'eau. Eau douce*, eau des rivières, des étangs, etc., qui n'est pas salée comme celle de la mer. *Faire eau*, se dit d'un vaisseau dans lequel l'eau s'introduit. Fig. *Revenir sur l'eau*, rétablir ses affaires. Fig. *Battre l'eau*, perdre sa peine. *Les eaux sont basses*, il y a peu d'eau dans les rivières, et figurém. et fam. Il n'y a plus d'argent dans le coffre.

EAUX ET FORÊTS, s. f. pl. Juridiction qui connaît de la chasse, de la pêche, des bois et des rivières, tant au civil qu'au criminel.

s'ÉBAHIR, v. r. S'étonner, être surpris. Il vieillit.

ÉBARBER, v. a. *é-bar-bé.* Oter les parties excédentes et superflues de quelque chose. *Ebarber du papier, des plumes, etc.* En terme de gravure en taille-douce, enlever la petite lèvre ou barbe qui reste au bord de la taille, afin que le trait paraisse net.

ÉBARBOIR, s. m. *é-bar-boar.* Outil qui sert à ébarber.

* ÉBARBURE, s. f. Barbe formé sur le cuivre par le burin.

ÉBAROUI, IE, adj. t. de mar. Desséché. *Vaisseau ébaroui*, dont le bordage est desséché par le soleil ou par le vent.

ÉBAT, s. m. *é-ba*. Passe-temps, divertissement. *Prendre ses ébats*. Il est familier et n'est guère d'usage qu'au pluriel.

ÉBATTEMENT, s. m. *é-ba-te-man*. Il signifie la même chose qu'ébat. Il est vieux, et ne se dit guère qu'en raillant.

s'ÉBATTRE, v. récip. (Il se conjugue comme *Battre*.) Se réjouir, se divertir. Il est vieux.

ÉBAUDI, IE, adj. *é-bau-di*. Etonné, surpris d'admiration. Il est popul. et ne s'emploie qu'en plaisantant.

ÉBAUCHE, s. fém. *é-bô-che*. Ouvrage de peinture et de sculpture grossièrement commencé. Il se dit fig. des ouvrages d'esprit. *Cette pièce n'est pas achevée, ce n'est qu'une ébauche*.

ÉBAUCHER, verbe act. *é-bô-ché*. t. de peinture et de sculpture. Donner les premiers traits. Il se dit figurément des ouvrages d'esprit.

ÉBAUCHOIR, s. m. *é-bô-choar*. Outil de bois ou d'ivoire dont les sculpteurs se servent pour ébaucher.

s'ÉBAUDIR, v. r. Se réjouir avec excès. Il est vieux, et ne se dit qu'en plaisantant.

ÉBAUDISSEMENT, s. m. *é-bô-di-ce-man*. Action de s'ébaudir.

ÉBE, s. masc. t. de marine, qui se dit en plusieurs provinces du reflux de la mer.

ÉBÈNE, s. m. Bois de l'ébénier.

ÉBÉNER, v. a. *é-bé-né*. Donner à du bois la couleur de l'ébène.

ÉBÉNIER, s. masc. *é-bé-nié*. Arbre qui vient dans les Indes et en Afrique, et dont le bois est fort dur et ordinairement noir.

ÉBÉNISTE, s. m. Ouvrier qui travaille en ébène et en autres sortes de bois précieux, ou en ouvrage de marqueterie.

ÉBÉNISTERIE, subst. fém. Métier de l'ébéniste. Il se dit aussi des ouvrages qu'il fait. *Travailler en ébénisterie*.

* **ÉBERTAUDER**, v. a. Tondre un drap en première coupe.

ÉBLOUIR, v. a. Empêcher l'usage de la vue par une trop grande lumière. Figurém. Surprendre l'esprit par quelque chose de brillant, de précieux. Tenter, séduire.

ÉBLOUISSANT, ANTE, adj. *é-blou-i-san*. qui éblouit.

ÉBLOUISSEMENT, s. m. *é-blou-i-ce-man*. Difficulté de voir, causée par trop de lumière, par quelque vapeur ou par quelque cause intérieure.

ÉBORGNER, v. a. *é-bor-gn-é*. (m. le *gn*.) Rendre borgne. Par exagération, faire grand mal à l'œil. Figur. et fam. *Cet arbre, ce mur éborgne cette chambre*, lui ôte une partie de son jour, de sa vue.

ÉBOUILLIR, v. a. *é-bou-glir*. (mouillez les *ll*.) Il n'est guère d'usage qu'à l'infinitif et au partic. Diminuer à force de bouillir.

ÉBOULLEMENT, subst. m. *é-bou-le-man*. Chute de la chose qui s'éboule.

s'ÉBOULER, v. r. *s'é-bou-lé*. Tomber en ruine. Il se dit des terres, des bâtimens.

ÉBOULIS, s. m. *é-bou-li*. Chose qui s'est éboulée. *Eboulis de sable, de terre*, etc.

ÉBOURGEONNEMENT, s. m. *é-bour-jo-ne-man*. Retranchemens des bourgeons superflues des arbres fruitiers.

ÉBOURGEONNER, v. a. *é-bour-jo-né*. Oter des bourgeons des arbres.

ÉBOURRER, v. a. t. de chapelier et de corroyeur. Oter la bourre.

ÉBOURRIFFÉ, ÉE, adj. *é-bou-ri-fé*. Il se dit des personnes dont le vent à mis en désordre la coiffure, les cheveux, etc.

ÉBOUSINER, v. a. *é-bou-zi-né*. t. de maçonnerie Oter le bousin d'une pierre.

ÉBRANCHEMENT, s. m. *é-bran-che-man*. Action d'ébrancher un arbre, ou l'effet de cette action.

ÉBRANCHER, v. a. *é-bran-ché*. Dépouiller un arbre de ses branches

ÉBRANLEMENT, s. m. *é-bran-le-man*. Secousse par laquelle un chose est ébranlée. *Ebranlement d'un mur, du cerveau*. On dit fig. *L'ébranlement de sa fortune*.

ÉBRANLER, v. a. *é-bran-lé*. Donner des secousses à quelque chose. Fig. Emouvoir, étonner.

s'Ébranler, v. r. En parlant des troupes, commencer à se mouvoir pour avancer ou prendre la fuite.

ÉBRASEMENT, s. m. *é-bra-ze-man*. Elargissement de la baie d'une porte.

ÉBRASER, v. a. t. d'architecture. Elargir en dedans la baie d'une porte, d'une croisée.

ÉBRÉCHER, verbe act. *é-bré-ché*. Faire une brèche. *Ebrécher un couteau, un rasoir. S'ébrécher une dent*. Il ne se dit que dans ces phrases.

ÉBRENER, v. a. Oter les matières fecales d'un enfant.

ÉBRILLADE, s. f. *é-bri-glia-de*. (mouillez les *ll*.) t. de manége. Secousse qu'on donne avec la bride à un cheval pour le retenir ou le faire tourner.

ÉBROUER, v. a. *é-brou-é*. Laver, passer dans l'eau une toile, une étoffe.

s'Ébrouer, v. r. t. de manége. Il se dit d'un cheval qui fait un ronflement à la vue des objets qui l'effraient.

ÉBRUITER, v. a. Divulguer, rendre public. On dit aussi *S'ébruiter*.

ÉBUARD, s. masc. *é-bu-ar*. Coin de bois fort dur qui sert à fendres les bûches.

ÉBULLITION, s. f. *é-bu-li-cion*. Maladie qui cause sur la peau des élevures ou taches rouges. Mouvement que prend un liquide qui bout sur le feu. Il se dit, en chimie, de deux matières qui, en se mêlant, font paraître des bulles d'air.

ECACHEMENT, s. m. Froissure, contusion, brisure d'un corps dur.

ÉCACHER, verbe a. *é-ca-ché*. Ecraser, froisser. *La cire*, la pétrir avec un instrument nommé broie.

Ecaché, ée, part. et adj. *Nez écaché*, camus et aplati.

* **ÉCAFER**, v. a. Partager l'osier pour ourdir.

ÉCAILLE, s. f. *é-ka-glie.* (mouil. les *ll.*) Petite partie dure qui couvre la peau de certains poissons et de certains insectes. Coque dure qui couvre les poissons nommés *testacés*. t. de botann. Croûte dure des pommes du pin.

ÉCALLER, ÈRE, *é-ka-glié.* (mouillez les *ll.*) Qui vend et ouvre des huîtres à l'écaille.

ECAILLER, v. a. (mouillez les *ll.*) Ôter l'écaille d'un poisson.

ÉCAILLÉ, ÉE, part. et adject. A qui l'on a ôté les écailles. Il se prend aussi dans un sens contraire, et signifie, couvert d'écailles.

ÉCAILLEUX, EUSE, adj. (mouil. les *ll.*) Qui se lève les écailles.

* ÉCAILLON, s. m. *é-ka-glion.* (mouillez les *ll.*) t. de manége. Croc ou crochet d'un cheval.

ECALE, s. f. Couverture extérieure, et qui renferme la coqué dure de certains fruits. *Ecale de noix.* On dit aussi, *Ecales d'œufs, de pois.*

ÉCALER, v. a. Oter l'écale. On dit aussi *S'écaler.*

* ÉCANGUER, v. actif. *é-kan-ghé.* Faire tomber la paille du lin, du chanvre.

ECARBOUILLER, v. act. *é-kar-bou-glié.* (mouillez les *ll.*) Ecacher, écraser. Il est populaire.

ÉCARLATE, s. f. Couleur rouge et fort vive. L'étoffe même teinte ainsi.

ÉCARLATINE, adj. f. Il ne se dit qu'en parlant d'une fièvre qui rend la peau très-rouge *Une fièvre écarlatine.*

ÉCARQUILLEMENT, s. m. *é-kar-ki-glie-man.* (mouillez les *ll.*) L'action d'écarquiller. Il est fam. *écarquillement des jambes.*

ÉCARQUILLER, v. a. *é-kar-ki-glié.* (m. les *ll.*) Ecarter, ouvrir. *Ecarquiller les jambes, les yeux.*

ÉCART, s. m. *é-kar.* L'action de s'écarter. t. de jeu Les cartes qui ont été écartées. *A l'écart*, adv. En lieu détourné. A quartier, à part. Fig. *Mettre à l'écart*, faire abstraction

ECARTELER, v. act. *é-kar-te-lé.* Mettre en quatre quartiers; supplice qu'on faisait souffrir aux criminels de lèse-majesté au premier chef, en les tirant à quatre chevaux. En t. de blason, il est neutre, et signifie, partager l'écu en quatre.

ÉCARTEMENT, s. m. *é-kar-te-man.* Disjonction, séparation de deux choses qui doivent être jointes.

ECARTER, verbe a. *é-kar-té.* Eloigner, chasser au loin, disperser. Détourner. *Ecarter quelqu'un du droit chemin.* Eparpiller. *Ce fusil écarte son plomb*, ou neutral. *Ce fusil écarte.* t. de jeu de cartes. Mettre à part des cartes dont on ne peut point se servir, pour en prendre d'autres.

s'ECARTER, v. réc. S'éloigner. *S'écarter de la foule*, se détourner.

* ÉCATIR, v. a. t. de l'art de la draperie. C'est presser médiocrement et sans carton les draps seulement pliés.

ÉCBOLIQUE, adj. de t. g. *ek-bo-li-ke.* Il se dit des remèdes qui accélèrent l'accouchement.

* ÉCCANTHIS, s. masc. *é-kan-tice.* t. de médecine. Excroissance de chair au coin de l'œil.

ECCHYMOSE, s. fém. *é-ki-mo-ze.* t. de chirurgie. Meurtrissure, contusion légère et superficielle.

ECCLESIASTE, s. m. *é-klé-zi-as-te.* Nom d'un des livres sapientiaux de l'ancien Testament.

ECCLÉSIASTIQUE, adj. de t. g. *é-klé-zi-as-ti-ke.* Qui appartient à l'église. Qui est de l'église. Il est aussi subst. *Un ecclésiastique. L'Ecclésiastique*; un des livres de l'Ecriture sainte.

ECCLÉSIASTIQUEMENT, adv. *é-klé-zi-as-ti-ke-man.* En ecclésiastique.

ECCOPROTIQUE, adject de tout genre. *é-ko-pro-ti-ke.* t. de médecine. Il se dit des purgatifs doux.

ECCORTHATIQUE, adj. de t. g. *é-cor-ta-ti-ke.* Il se dit des remèdes contre les obstructions, ou qui appliqués sur la peau, en ouvrent les pores.

ECCRINOLOGIE, s. fém. *é-kri-no-lo-ji-e.* Partie de la médecine qui traite les excrétions.

ÉCERVELÉ, ÉE, adject. Qui a l'esprit léger, évaporé. Qui est sans jugement. Il se prend aussi substantivement.

ÉCHAFAUD, s. m. *é-cha-fô.* Assemblage de pièces de bois qui forment une espèce de plancher sur lequel les ouvriers montent pour travailler aux lieux où ils ne peuvent atteindre autrement. Espèce d'amphithéâtre pour voir commodément les cérémonies publiques. Espèce de théâtre où l'on exécute des criminels.

ÉCHAFAUDAGE, s. m. *é-cha-fô-da-ge.* Construction d'échafauds pour bâtir, etc.

ÉCHAFAUDER, v. n. Dresser des échafauds.

ÉCHALAS, s. m. *é-cha-lâ.* Bâton qu'on fiche en terre pour soutenir la vigne et les arbustes.

ÉCHALASSER, v. a. *é-cha-la-cé.* Garnir une vigne d'échalas.

ÉCHALIER, s. m. Clôture d'un champ faite avec des branches d'arbres pour en fermer l'entrée aux bestiaux.

ÉCHALOTE, s. f. *é-cha-lo-te.* Plante, espèce d'ail

* ÉCHAMPEAU, s. m. Extrémité de la ligne où l'on attache l'hameçon pour pêcher la morue

ÉCHAMPIR, v. a. *é-cham-pir.* t. de peinture. Contourner une figure, un feuillage, un ornement, en séparant les contours d'avec le fond.

ÉCHANCRER, v. a. *é-chan-cré.* Tailler, évider.

ECHANCRÉ, ÉE, part. et adj. t. de botan. Il se dit des feuilles dont les bords sont entamés, comme si on en avait emporté une pièce avec des ciseaux.

ÉCHANCRURE, subst. fémin. Coupure

faite en dedans en forme de demi-cercle.

ÉCHANDOLE, s. f. Petits ais pour couvrir les toits.

ÉCHANGE, s. masc. Change d'une chose pour une autre. Il se dit surtout des immeubles.

ÉCHANGER, v. act. *é-chan-gé*. Faire un échange.

ÉCHANSON, s. masc. Officier qui sert à boire au Roi, ou à un Prince. Il n'est plus usité qu'en parlant du grand échanson.

ÉCHANSONNERIE, s. f. *é-chan-so-ne-rie*. Corps des échansons. Le lieu où est la boisson du Roi.

ÉCHANTILLON, s. m. *é-chan-ti-glion*. (mouillez les *ll*.) Petit morceau de quelque chose que ce soit, qui sert de montre pour faire connaître la pièce. Il se dit fig. des ouvrages d'esprit.

ÉCHANTILLONNER, v. a. *é-chan-ti-glio-né*. Conférer un poids, une mesure, avec sa matrice originale.

ÉCHANVRER, verbe a. *é-chan-vré*. Oter les plus grosses chènevottes.

ÉCHAPPADE, s. fém. *é-cha-pa-de*. t. de graveur en bois. Accident qui arrive lorsqu'en forçant la résistance du bois, l'outil échappe, et va tracer un sillon sur une partie déjà tracée.

ÉCHAPATOIRE, s. fém. *é-cha-pa-toa-re*. Défaite, subterfuge. Il est familier.

*ÉCHAPPE, s. f. Action de mettre en liberté les oiseaux, pour lâcher sur eux des oiseaux de proie.

ÉCHAPPÉE, s. m. *é-cha-pé-e*. Action imprudente d'un jeune homme qui sort de de son devoir. *Faire quelque chose par échappée*, par intervalle et comme à la dérobée. *De vue*, vues resserrées entre des montagnes, des bois, etc. *De lumière*, t. de peint., lumière qu'on suppose passer entre deux corps très-proches l'un de l'autre, et qui éclaire quelque partie du tableau.

ÉCHAPPEMENT, s. masc. *é-cha-pe-man*. t. d'horlog. Palette de la roue de rencontre.

ÉCHAPPER, ver. act. *é-cha-pé*. Eviter. *Echapper de...* v. n. Se tirer, se sauver de... *Echapper du naufrage*, *échapper d'un danger*. *Echapper à....* n'être pas saisi, aperçu. *Echapper à la fureur*, *à la poursuite des ennemis*. *Cet insecte échappe à la vue*. *Laisser échapper l'occasion*, perdre l'occasion.

S'ÉCHAPPER, verb. r. Se sauver. *Il s'est échappé des prisons*. S'emporter inconsidérément. On dit aussi dans le même sens et à l'impersonnel : *Il m'est échappé de*, *etc.*

* ECHARBOT, s. masc. Châtaigne d'eau, plante.

ECHARDE, s. f. Petit éclat de bois qui entre dans la chair.

ECHARDONNER, v. act. *é-char-do-né*. Arracher les chardons d'un champ.

ÉCHARNER, v. actif. *é-char-né*. Oter la chair et la graisse qui restent attachés à la peau.

ÉCHARNOIR, s. m. *é-char-noar*. Instrument avec lequel on écharne.

ÉCHARPE, subst. fém. Large bande de taffetas, d'étoffe ou de point, etc., que l'on portait autrefois de la droite à la gauche en forme de baudrier, et qu'on a portée depuis en forme de ceinturon. Bande de taffetas ou de toile passée au cou pour soutenir un bras blessé. Sorte de vêtement que les femmes portaient sur l'épaule. *En écharpe*, adverbe. De biais, de travers. Fig. et proverb. *Esprit en écharpe*, esprit de travers, trouble, etc.

ÉCHARPER, v. a. *é-char-pé* Donner un coup d'estramaçon. Tailler en pièces.

ÉCHARS, s. m. pl. *é-char*. t. de mar. Il se dit des vents faibles, et qui passent subitement d'un rumb à l'autre.

ÉCHARS, ARSE, adjectif. Chiche, trop épargnant. Il est vieux.

ÉCHARSEMENT, adver. *é-char-se-man*. D'une manière chiche. Il est vieux.

ÉCHARSETÉ, s. f. *é-char-se-té*. Défaut d'une pièce de monnaie qui n'est pas du titre ordonné.

ÉCHASSE, s. f. *é-cha-ce*. Large règle de bois dont se servent les appareilleurs.

ÉCHASSES, s. f. pl. Deux longs bâtons, à chacun desquels il y a une espèce d'étrier attaché, ou un fourchon du bois même, dans lequel on met les pieds pour marcher dans les marais, et pour paraître plus grand. On dit prov. et fig. d'un homme qui a l'esprit guindé, et qui veut toujours parler d'une manière élevée, qu'*Il est toujours monté sur des échasses*. Longues perches liées et entées les unes sur les autres pour dresser des échafauds.

ÉCHAUBOULÉ, ÉE, adject. *é-chô-bou-lé*. Qui a des échauboulures.

ÉCHAUBOULURES, s. f. *é-cho-bou-lu-re*. Petite élevure rouge qui vient sur la peau.

ÉCHAUDÉ, s. m. *é-chô-dé*. Espèce de pâtisserie faite de pâte échaudée.

ÉCHAUDER, verb. act. *é-chô-dé*. Laver d'eau chaude. Tremper dans l'eau chaude. Jeter de l'eau chaude dans quelque chose.

S'ÉCHAUDER, v. r. Etre attrapé, recevoir quelque perte, quelque mal dans une affaire. Fam.

ÉCHAUDOIR, s. m. *é-cho-do-ar*. Lieu où l'on échaude. Il se dit aussi des vaisseaux qui servent à cet usage.

ÉCHAUFFAISON, s. f. *é-chô-fé-zon*. Mal causé par une autre douleur excessive, et qui servent à cet usage.

ÉCHAUFFANT, ANTE, adj. *é-chô-fan*. Qui augmente la chaleur animale. *Les épiceries sont échauffantes*.

ÉCHAUFFEMENT, s. m. *é-cho-fe-man*. L'action d'échauffer, ou l'effet de cette action.

ÉCHAUFFER, v. a. *é-chô-fé*. Donner de la chaleur. Fig. *Echauffer la bile*, mettre en colère, impatienter. Il est quelquefois n.

S'ÉCHAUFFER, v. r. Devenir chaud, Fig. Se mettre en colère, s'emporter, se passionner. *Echauffé*, *ée*, part. Il est aussi sub. *Sentir l'échauffé*.

ÉCHAUFFOURÉE, s. f. *é-chau-fou-ré-e*. Entreprise mal concertée, téméraire et malheureuse. Fam.

ÉCHAUFFURE, s. f. *é-chô-fu-re.* Petite rougeur, petite élevure qui vient sur la peau dans une échauffaison.

ÉCHAUGUETTE, subst. f. *é-cho-ghè-te.* Guérite dans une place forte.

ÉCHAULER, *é-chô-lé. V.* CHAULER.

ÉCHÉANCE, s. f. Le terme où échoit le payement d'une chose due

ÉCHEC, s. m. *é-chek.* Terme du jeu des échecs lorsque l'on attaque le roi, en sorte qu'il est obligé de se retirer ou de se couvrir. Fig. Perte considérable que font des troupes. On dit aussi : *C'est un grand échec à sa faveur, à sa fortune, à son honneur, etc.* Fig. *Tenir en échec*, empêcher d'agir, tenir en crainte.

ECHECS. subst. masc. pluriel. Jeu qui se jou par deux personnes sur un damier, avec huit pièces et huit pions de chaque côté. Pièces avec lesquelles on joue.

ÉCHELETTE, substant. fém. *é-che-lè-te.* Petite échelle qu'on attache au bât d'un cheval.

ECHELLE, s. fém. *é-chè-le.* Machine de bois pour monter et pour descendre. *De corde*, cordes disposées en forme d'échelle. Ligne divisée en plusieurs espaces, pour mesurer les distances dans les plans, les cartes géographiques, etc. En peinture, ligne divisée en parties égales et proportionnelles. Au plur. Places de commerce sur les côtes dans les mers du Levant.

ÉCHELON, s. m. Petite pièce de bois qui traverse l'échelle, et sert de degré pour monter. Fig. Moyen de s'élever.

* ÉCHENAL, ÉCHENAU, ÉCHENET, s. masc. Gouttière de bois pour recevoir l'eau de dessus les toits.

ECHENILLER, verb. act. *é-che-ni-glié.* (mouillez les *ll*. Oter les chenilles.

ÉCHENO, s. m. t. de fonderie. Bassin de terre sèche où le métal tombe pour couler de là dans le moule.

ÉCHEVEAU, s. m. *é-che-vô.* Fil, soie, laines repliés en plusieurs tours, afin qu'ils ne se mêlent point.

ÉCHEVELÉ, ÉE, adj. Qui a les cheveux épars. Il se dit plus communément d'une femme que d'un homme.

ÉCHEVIN, s. m. *é-che-vin.* Officier qui était chargé des affaires communes d'une ville.

ÉCHEVINAGE, s. m. Charge d'échevin. Temps qu'elle durait.

ÉCHIFFRE, s. m. *é-chi-fre.* t. d'archit. Mur rampant sur lequel portent les marches et la rampe d'un escalier.

* ÉCHILLON, subst. masc. *é-chi-glion.* (mouillez les *ll.*) t. de mer. Nuée noire, trombe.

ÉCHINE, s. f. Morceau du dos d'un cochon

ECHINER, v. act. *é-chi-né.* Rompre l'échine, battre outrageusement. Fig. et fam. Tuer, assommer dans une mêlée.

* ÉCHINITE, subst. fém. Oursin de mer pétrifié.

ECHINOFORA, s. fém. *é-chi-no-fo-ra.* Plante ombellifère.

* ÉCHINOPHTALMIE, s. fém. *é-chi-nof-tal-mie.* t. de chirurgie. Inflammation des paupières.

ÉCHINOPUS, subst. masc. *é-chi-no-pu-ce.* Plante sudorifique, bonne dans la pleurésie.

ÉCHIOIDÈS, s. f. *é-chi-o-i-dè-ce.* Plante, espèce de buglose.

ÉCHIQUETÉ, ÉE, adj. *é-chi-ke-té.* t. de blason Fait en forme d'échiquier.

ÉCHIQUIER, s. masc. *é-chi-kié.* Tablier divisé en plusieurs carrés de deux couleurs. C'était le nom d'une ancienne juridiction en Normandie. Filet carré.

ÉCHIUM, *é-chi-o-me.* C'est la vipérine. Plante.

ÉCHO, s. f. *é-ko.* Nymphe de la fable.

ECHO, s. masc. *é-ko.* Réfléchissement et répétition du son qui frappe contre quelque corps par lequel il est renvoyé distinctement. Le lieu où se fait l'écho.

ÉCHOIR, ver. n. *é-choar.* Au présent de l'indicatif, il n'est guère en usage qu'à la troisième personne du singulier. *Il échoit*, qu'on prononce quelquefois, *Il échet. J'échus. J'écherrai. J'écherrais. Que j'échusse. Echéant.* Arriver par sort ou par cas fortuit. *Il lui est échu un lot, une succession.* Il se dit aussi du temps préfix auquel on doit faire certaines choses. *Le premier temps échoit dans un mois.* Il se dit encore à l'impersonnel, des peines imposées à ceux qui contreviennent aux lois. terme de pratique. Il se construit quelquefois avec les adv. *Bien* et *Mal*, et alors il se dit des personnes, et signifie, rencontrer fortuitement. *Vous ne sauriez que bien échoir.* En ce sens, il est fam.

* ÉCHOMÈTRE, s. masc. *é-cho-mè-tre.* Règle pour mesurer la durée, les intervalles et les rapports des sons.

* ÉCHOMÉTRIE, s. f. *é-ko-me-trie.* Art de produire les échos dans les édifices.

ÉCHOPPE, s. f. *é-cho-pe.* Petite boutique en apentis, et adossée contre un mur.

ÉCHOPPE, s. f. Pointe dont les graveurs se servent pour graver sur le vernis dur.

ÉCHOPPER, v. n. *é-cho-pé.* Graver avec l'échope.

* ÉCHOUEMENT, s. m. *é-chou-man.* Choc d'un vaisseau contre un banc de sable.

ÉCHOUEUR, v. n. *é-chou-é.* Donner sur le sable, sur un écueil, dans un endroit où il n'y a pas assez d'eau pour flotter. *Le vaisseau échoua sur un banc de sable.* Il est quelquefois actif et r. *Ce pilote échoua son vaisseau. Il a mieux aimé s'échouer que de se laisser prendre.* Fig. Ne pas réussir à ce qu'on a entrepris.

ÉCHROIDÈS, subst. masc. *é-kro-i-dè-ce.* Plante qui ressemble à la vipérine.

ÉCIMER, v. a. *é-ci-mé.* Couper la cime des arbres.

ÉCLABOUSSER, v. a. *é-cla-bou-ser.* Faire rejaillir de la boue sur une personne.

ÉCLABOUSSURE, s. fém. *é-kla-bou-su-re.* Boue que l'on fait rejaillir sur quelqu'un.

ECLAIR, s. m. *é-kler.* Eclat de lumière

subit et de peu de durée. Figur. *Passer comme un éclair*, passer vite, ne durer guère. En chimie, lumière étincelante qui paraît à la surface du bouton d'or ou d'argent qui reste sur la coupole.

ÉCLAIRAGE, s. f. *é-klè-ra-je.* Illumination habituelle d'une ville.

ÉCLAIRCIE, s. f. *éklér-ci-e.* t. de marine. Endroit clair qui paraît au ciel en temps de brume.

ÉCLAIRCIR, v. a. *é-klér-cir.* Rendre clair. Rendre moins épais. Diminuer de nombre. Figurément. Rendre évident, intelligible.

ÉCLAIRCISSEMENT, s. m. *é-klér-ci-ce-man*, Explication d'une chose obscure. Explication que l'on demande à un homme.

ÉCLAIRE, s. m. *é-klè-re.* Plante appelée autrement *Chélidoine.*

ÉCLAIRER, v. n. impersonn. *é-klè-ré* Faire des éclairs.

ÉCLAIRER, v. act. Répandre de la clarté. Fig. Donner de l'intelligence, de la clarté à l'esprit. Epier, observer. verbe neut. Apporter de la lumière à quelqu'un pour lui faire voir clair. Etinceler, pétiller. En peinture, distribuer les lumières d'un tableau, y répandre des éclairs avec intelligence.

ÉCLAIRÉ, ÉE, part. et adj. *Escalier bien éclairé*, qui a un grand jour. Fig. *C'est un homme très-éclairé*, qui a beaucoup de connaissances.

* ÉCLAIREUR, s. masc. Celui qui va à la découverte. terme de guerre.

* ÉCLAME, adj. m. Il se dit d'un serein qui a l'aile rompue ou la patte cassée du mouton séparé du corps de l'animal; on l'appelle plus ordinairement *Gigot.*

ÉCLAT, s. masc. *é-kla.* Partie d'un morceau de bois brisé en long. Il se dit aussi des pierres de la brique, des bombes, des grenadiers, etc.

ÉCLAT, s. m. Lueur brillante. *Eclat du soleil, des couleurs, des yeux, du teint.* Fig. Gloire, splendeur, magnificence. *Action d'éclat. Il aime l'éclat et la pompe.* Bruit. *Un éclat de voix.* Rumeur, scandale. *Cette affaire fait beaucoup d'éclat.*

ÉCLATANT, ANTE, adj. *é-kla-tan.* Qui a de l'éclat. Qui fait un bruit perçant.

ÉCLATER, ver. n. *é-kla-té.* Se briser par éclats. Faire un grand bruit. Avoir de l'éclat, briller. En ce sens, il se dit fig. de l'esprit, de la gloire, etc.

ÉCLECTIQUE, adj. de t. g. *é-klek-ti-ke.* Il se dit des philosophes qui, sans adopter de système particulier, choisissaient les opinions les plus vraisemblables.

ÉCLECTISME, s. m. Philosophie éclectique,

ÉCLEGME, s. m. *é-kleg-me.* t. de pharmacie. Médicament pectoral, de consistance épaisse, qu'on fait sucer aux malades.

ÉCLIPSE, s. f. Obscurcissement du soleil à notre égard par l'interposition du corps de la lune, ou obscurcissement de la lune par l'interposition de la terre.

ÉCLIPSER, v. a. *é-klip-sé.* Cacher, couvrir en tout ou en partie. Il se dit fig. du mérite. *Molière éclipsa les auteurs comiques de son temps.*

S'ÉCLIPSER, v. r. Il se dit d'un astre qui souffre éclipse. Fig. et fam. S'absenter, disparaître.

ÉCLIPTIQUE, s. fém. *é-klip-ti-ke.* Ligne ou cercle qui partage le zodiaque dans toute sa longueur, et que le soleil ne quitte jamais. Il est aussi adj. et signifie, qui a rapport aux éclipses. *Conjonction écliptique. Termes écliptiques.*

ÉCLISSE, s. f. *é-kli-ce.* Petit bâton mince et plat que l'on couche le long d'un os fracturé pour affermir et soutenir la partie. Petit rond d'osier sur lequel on met égoutter le lait caillé pour en faire des fromages.

ÉCLISSER, v. a. *é-kli-cé.* Mettre des éclisses à un membre fracturé.

ÉCLOPPÉ, ÉE, adj. *é-klo-pé.* Qui a une incommodité qui le fait marcher de travers. En t. de blason, il se dit d'une partition dont une pièce paraît rompue.

ÉCLORE, v. n. *Il éclôt, ils éclosent. Il éclôra. Il éclôrait. Qu'il éclose.* Il prend l'auxiliaire *être* dans ses temps composés. Il n'est guère d'usage qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes de quelques temps. Sortir de la coque, en parlant des animaux qui naissent d'un œuf. Il se dit aussi des fleurs qui commencent à s'épanouir, et figurém. des pensées, des desseins. *Son projet était près d'éclore.*

ÉCLOISION, s. f. Action d'éclore.

ÉCLUSE, s. f. *é-klu-ze.* Clôture ayant une ou plusieurs portes qui se lèvent et se baissent pour retenir et lâcher l'eau. La porte qui se hausse et se baisse.

ÉCLUSÉE, s. fém. *é klu-zé-e.* la quantité d'eau qui coule depuis qu'on a lâché l'écluse, jusqu'à ce qu'on lait refermée.

ÉCLUSIER, s. m. *é-klu-zié.* Celui qui gouverne une écluse.

ÉCOBANS, substant. masc. plur. *Voyez* ÉCUBIER.

ÉCOFRAI, s. masc. *é-ko-frè.* Table d'artisan.

ÉCOINÇON, s. masc. *é-koin-son.* terme d'architecture. Nom d'une pierre qui fait l'encoignure de l'embrasure d'une porte, d'une fenêtre.

ÉCOLATRE, s. m. *é-ko-la-tre.* Ecclésiastique d'une cathédrale, établi pour enseigner la théologie.

ÉCOLE, s. f. Lieu où l'on enseigne les belles lettres et les sciences. *Petites écoles*, lieu où l'on montre à lire, à écrire, etc. *Primaires*, établies, dans chaque canton, pour le premier degré d'instruction publique. *Centrales*, pour le second degré d'instruction publique. Elles remplaçaient les colléges. *Spéciales*, destinées à perfectionner et compléter l'enseignement. *Polytechnique*, destinée à former des élèves pour l'artillerie, le génie militaire et les autres branches du service public. *Normales*, où des citoyens, déjà instruits dans les sciences utiles, doivent se former à l'art d'en-

seignement. Vaisseau que l'on fait armer pour l'instruction des jeunes marins. Il se prend, en quelques phrases, pour théologie, philosophie. *Ce sont des termes de l'école. Saint Thomas d'Aquin est l'Ange de l'école.* Secte ou doctrine de quelques particuliers. *L'école d'Épicure, de Platon, etc.* Les peintres fameux d'un pays, ou leurs différentes manières de peindre. *L'école de Rome, de Florence, etc. L'école du Titien, de Raphaël.*

ÉCOLIER, IÈRE, s. f. *é-ko-lié.* Qui va à l'école. Qui apprend quelque chose sous un maître.

ÉCONDUIRE, v. act. Eloigner quelqu'un d'une maison, d'une société. *Il s'était introduit dans cette société, il en a été éconduit.* Refuser à quelqu'un ce qu'il demande.

ÉCONOMAT, s. m. *é-ko-no-ma.* Charge, office d'économe. En ce sens, il est peu usité. Administration des revenus d'un évêché, d'une abbaye, etc., pendant la vacance.

ÉCONOME, adj. de t. g. Ménage.

ÉCONOME, s. m. et f. Celui ou celle qui a soin de la dépense d'une maison ou des revenus d'un évêché, d'une abbaye, etc., pendant la vacance.

ÉCONOMIE, s. fém. Ordre qu'on apporte dans la dépense d'une maison. *Rurale*, administration des biens de la campagne. *Politique*, figurém. Administration des états. *Animale*, l'harmonie qui est entre les différentes parties, les différentes qualités du corps physique. Il se dit encore figurément de la disposition d'un dessin, de la distribution d'un discours, d'une pièce d'éloquence, etc.

ÉCONOMIQUE, adj. de t. g. *é-ko-no-mike.* Qui concerne l'économie, le gouvernement d'une famille.

ÉCONOMIQUE, s. f. Partie de la philosophie morale qui regarde le gouvernement d'une famille.

ÉCONOMIQUEMENT, adv. *é-ko-no-mi-ke-man.* Avec économie.

ÉCONOMISER, v. a. *é-ko-no-mi-zé.* Gouverner avec économie.

ÉCOPE, s. f. Espèce de pelle creuse à rebords dont on se sert pour vider l'eau des bateaux.

ÉCOPERCHE, s. f. Machine pour élever des pierres, des fardeaux, etc.

ÉCORCE, s. f. Peau d'un arbre ou d'une plante boiseuse. Fig. Superficie, apparence. *Il ne faut pas s'arrêter à l'écorce.* On dit aussi. Encore de certains fruits. *Écorce de citron, d'orange, etc.*

ÉCORCER, v. a. *é-kor-cé.* Oter l'écorce du bois.

* A ÉCORCHE-CU, adv. En se traînant sur le derrière. Fig. Par force. Il est bas.

ÉCORCHER, v. a. *é-kor-ché.* Dépouiller l'animal de sa peau. Emporter, déchirer, ôter une partie de la peau d'un animal, ou de l'écorce d'un arbre. Fig. Exiger beaucoup plus qu'il ne faut pour des droits, salaires ou marchandises.

ÉCORCHERIE, s. f. Lieu où l'on écorche des bêtes. Figurém. et fam. Hôtellerie où l'on fait payer trop cher.

ÉCORCHEUR, s. masc. Qui écorche les bêtes mortes. Fig. et fam. Qui exige trop.

ÉCORCHURE, s. m. Enlèvement de la peau dans une partie.

ÉCORE, s. f. t. de marine. Escarpement d'une côte.

ÉCORNER, v. a. *é-kor-né.* Rompre une corne. Fig. et fam. Diminuer.

ÉCORNIFLER, verbe act. *é-kor-ni-flé.* Chercher à manger aux dépens d'autrui. Il est familier.

ÉCORNIFLERIE, s. m. Action d'écornifler.

ÉCORNIFLEUR, EUSE, s. Parasite.

ECORNURE, s. f. Eclat emporté de l'angle d'une pierre, d'un marbre, etc.

ÉCOSSER, v. act. *é-ko-cé.* Tirer de la cosse.

ÉCOSSEUR, EUSE, s. *é-ko-ceur.* Qui écosse.

ÉCOT, s. m. *é-ko.* Quote-quart que doit chaque personne pour un repas commun. Dépense que l'on fait dans une auberge pour un repas La compagnie des personnes qui mangent ensemble dans un cabaret. Tronc d'arbre où il reste encore des bouts de branches coupées.

* ÉCOTARD, s. f. t. de marine. Pièce de bois qui porte les haubans.

ÉCOTÉ, ÉE, adj. t. de blas. Il se dit des troncs et des branches dont les menues branches ont été coupées.

ÉCOUANE, s. fém. t. de monnaie. Sorte de lime.

ÉCOUANER, v. actif. *é-kou-a-né.* t. de monn. Réduire les espèces d'or et d'argent au poids ordonné.

* ÉCOUER, v. a. Couper la queue à quelque animal.

* ÉCOUET, s. m. *é-kou-é.* t. de marine. Grosse corde qui sert à amurer la grande voile et celle de misaine.

ÉCOUFLE, s. m. Sorte de milan.

ÉCOULEMENT, s. m. *é-kou-le-man.* Le flux, le mouvement de ce qui s'écoule. Fig. *Écoulemens de lumière, de grâce.*

ÉCOUPE ou ÉCOUPÉE, s. f. Balai pour nettoyer un navire.

s'ÉCOULER, v. r. *s'é-kou-lé.* Couler dehors. Fig. Passer, se dissiper. Diminuer, s'échapper.

ÉCOURGEON, s. masc. *é-kour-jon.* Orge carrée, d'automne ou de prime.

ÉCOURTER, v. actif. *é-kour-té.* Rogner, couper trop court.

ÉCOUTE, s. f. Lieu où l'on écoute sans être vu. Il est plus ordinaire au pl. Fig. et fam. *Être aux écoutes*, être attentif à remarquer ce qui se passe dans une affaire, etc. *Sœur écoute*, religieuse qu'on donne pour accompagner une autre religieuse, ou une pensionnaire qui va au parloir. t. de mar. Cordage à deux branches, propre à tenir les voiles tendues.

ÉCOUTE S'IL PEUT, subst. m. Moulin qui ne va que dans les écluses; et famil.

un homme qui se repait de vaines espérances.

ÉCOUTER, v. a. *é-kou-té.* Ouïr avec attention, prêter l'oreille pour ouïr. Donner quelque croyance ou quelque consentement à ce qu'un homme propose, ou prendre plaisir à l'entendre. On dit aussi figur. *Ecouter la raison*, *la voix de la nature*, etc.

s'ÉCOUTER, v. réc. Etre trop attentif à sa santé. *S'écouter parler*, parler lentement et avec affectation.

ÉCOUTÉ, ÉE, part. et adj. Ent. de manége. *Mouvemens écoutés*, faits avec justesse et précision.

ÉCOUTEUX, adj. m. *é-kou-teu.* t. de manége. Il se dit d'un cheval distrait par les objets qui le frappent.

ÉCOUTILLE, subst. fém. (monil. les *ll*) Ouverture dans le tillac d'un vaisseau par où l'on descend sous le tillac.

* ÉCOUVETTE, s. f. *é-kou-vè-te.* Vergette. Il est vieux.

ÉCOUVILLON, subst. m. *é-kou-vi-glion.* (mouillez les *ll.*) Vieux linge attaché à un long bâton pour nettoyer un four, un canon.

ÉCOUVILLONNER, v. act. (m. les *ll.*) Se servir de l'écouvillon.

ÉCPHRACTIQUE, adject. de tout genre. *ek-frak-ti-ke.* t. de médecine Apéritif.

ÉCRAIGNE, s. f. Veillée de village. Il est plus usité au pluriel.

ÉCRAN, s. masc. Sorte de meuble dont on se sert l'hiver pour se garantir de l'ardeur du feu.

* ÉCRANCHER, v. a. *Les faux plis d'un drap*, les effacer.

ÉCRASER, v. a. *é-kra-zé.* Aplatir et briser par le poids de quelque chose ou par quelque effort. Figur. *Écraser quelqu'un*, le ruiner, le détruire.

ÉCRÉMER, verbe act. *é-kré-mé.* Oter la crême de dessus le lait. Figurément et fam. *Écrémer une affaire*, en tirer tout ce qu'il y a de meilleur.

* ÉCRÉMOIRE, s. m. Instrument d'artificier.

ÉCRÊTER, v. act. *é-krê-té.* t. de guerre. Enlever la crête, le sommet d'un ouvrage, tel qu'une muraille, une palissade, etc.

ÉCREVISSE, s. fém. Poisson qui est du genre des crustacés. Signe du zodiaque, nommé autrement *le Cancer*.

s'ÉCRIER, v. r. *s'é-kri-é.* Faire un grand cri, une exclamation.

ÉCRIN, s. masc. *é-krein.* Petit coffre où l'on met des bagues, etc.

ÉCRIRE, verbe actif. *J'écris*, *tu écris*, *il écrit*; *nous écrivons*, *vous écrivez*, *ils écrivent*. *J'écrivais*. *J'ai écrit*. *J'écrirai*. *Ecris J'écrirais*. *Que j'écrive*. *Que j'écrivisse*. *Ecrivant*. Tracer des caractères. Mander par lettres missives. Fig. Composer un ouvrage d'esprit. Enseigner par écrit. S'engager par écrit.

ÉCRIT, s. m. *é-kri.* Ce qui est écrit sur du papier. Acte. Au pluriel. Ouvrages d'esprit. Leçons, cahiers qu'on écrit sous un professeur.

ÉCRITEAU, s. m. *é-kri-tô.* Inscription en grosses lettres pour donner un avis au public.

ÉCRITOIRE, s. fém. Ce qui contient les choses nécessaires pour écrire, encre, papier, etc.

ÉCRITURE, s. f. Caractères écrits. Manière de former les caractères. Ecrits pour défendre une cause. *L'Écriture sainte*, *l'Écriture* ou *les Ecritures*, le vieux et le nouveau Testament.

ÉCRIVAILLEUR, s. m. (mouillez les *ll.*) Méchant auteur, qui écrit beaucoup. Il est famil.

ÉCRIVAIN, s. m. *é-kri-vein.* Qui montre à écrire. Qui compose un livre. On appelle *Ecrivain*, dans les vaisseaux l'officier qui tient registre de tout ce qui y est, et de la dépense.

ÉCROU, s. masc. Trou dans lequel entre la vis en tournant. Article du registre des emprisonnemens, contenant le jour et la cause pour laquelle on a mis quelqu'un en prison.

ÉCROUELLES, s. f. pl. *é-krou-è-le.* Maladie.

ÉCROUER, v. act. *é-krou-é.* Ecrire sur le registre des emprisonnemens, le jour la cause et par qui un homme a été mené en prison.

ÉCROUES, s. f. pl. On appelait ainsi le rôle de la dépense de bouche de la maison du roi.

ÉCROUIR, v. a. terme d'art. Battre un métal à froid pour le rendre plus dense, et pour lui donner du ressort.

ÉCROUISSEMENT, s. m. *é-krou-i-se-man.* Action d'écrouir, ou l'effet de cette action.

ÉCROULEMENT, s. masc. *é-krou-le-man.* Eboulement.

s'ÉCROULER, verbe r. Tomber en s'affaissant.

ÉCROUTER, v. act. *é-krou-té.* Oter la croûte.

ÉCRU, UE, adj. *Soie écrue*, qui n'a point été mise à l'eau bouillante. *Fil écru*, qui n'a point été lavé.

ECSARCOME, s. m. *ek-sar-ko-me.* t. de chir. Excroissance charnue.

* ECTHYMOSE, s. f. t. de médecine. Agitation et dilatation du sang.

ECTROPION, s. m. t. de méd. Renversement de la paupière inférieure. On l'appelle communément, *éraillement*.

ECTYLOTIQUE, adject. de tout genre. *ek-ti-lo-ti-ke.* t. de méd. Il se dit des remèdes propres à consumer les callosités et les durillons.

ECTYPE, s. m. *èk-ti-pe* t. d'antiq. Copie, empreinte d'une médaille, d'un cachet, ou copie figurée d'une inscription.

ÉCU, s. m. Espèce de bouclier que les cavaliers portaient autrefois. Figure de ce bouclier sur lequel se peignent les armoiries. Pièce de monnaie de trois ou de six livres. Quand on ne spécifie pas la valeur, on entend ce mot d'un écu de trois livres. *Mille écus*, *dix mille écus*, trois mille francs, etc.

ÉCUBIER, s. m. *é-ku-bié*. t. de marine. Trou rond au côté de l'avant d'un vaisseau par lequel on fait passer le câble pour mouiller.

ÉCUEIL, s. m. *é-keuil*. (mouil. l'*l*.) Rocher dans la mer. Fig. Chose dangereuse pour la vertu, l'honneur, etc.

ÉCUELLE, subst. fém. *é-ku-è-le*. Pièce de vaisselle qui sert à mettre du bouillon, du potage, etc.

ÉCUELLÉE, s. f. *é-ku-é-lé-e*. Plein une écuelle.

ÉCUISSER, v. a. *é-kui-cé*. Faire éclater un arbre en l'abattant.

ÉCULER, v. actif. Il se dit des bottes et des souliers qui s'abaissent par-derrière sur le talon. *Eculer des souliers*. On dit aussi, *S'éculer*. *Un soulier trop petit s'écule facilement*. En t. de cirier, mouler la cire en petits pains.

* **ÉCUMANT**, **ANTE**, adject. *é-ku-man*. Qui écume. Il s'emploie élégamment en poésie. *L'onde écumante*.

ÉCUME, s. f. Mousse blanchâtre qui se forme sur une liqueur agitée. Bave de quelques animaux. Sueur qui s'amasse sur le corps du cheval.

ÉCUMENICITÉ, **ÉCUMÉNIQUE**. *Voyez* ŒCUMÉNICITÉ, etc.

ÉCUMER, v. n. Jeter de l'écume. v. act. Oter l'écume. Fig. et fam. Prendre çà et là. *Il va partout écumer des nouvelles*. *Ecumer les mers*, exercer la piraterie.

ÉCUMEUR, s. masc. Il ne se dit qu'au fig. *Ecumeur de marmite*, parasite. *Ecumeur de mer*, pirate, corsaire.

ÉCUMEUX, **EUSE**, adjectif. Qui jette de l'écume.

ÉCUMOIRE, s. fém. *é-ku-moa-re*. Ustensile de cuisine qui sert à écumer.

* **ÉCURAGE**, s. m. Action d'écurer.

ÉCURER, v. act. Nettoyer la vaisselle, la batterie de cuisine.

ÉCUREUIL, s. m. *é-ku-reuglie*. (mouil. l'*l*.) Petit animal à quatre pates.

ÉCUREUR, **EUSE**, substant. Qui écure la vaisselle.

ÉCURIE, s. f. Lieu d'une maison destiné à loger des chevaux. Train, équipage qui comprend les écuyers, pages, carrosses, etc., d'un prince.

ÉCUSSON, subst. m. t. de blason. Ecu d'armoiries. En t. de jardinage, espèce de greffe.

ÉCUSSONNER, v. a. Enter en écusson.

ÉCUSSONNOIR, s. m. *é-ku-zo-noar*. Petit couteau pour écussonner.

ÉCUYER, s. m. *é-kui-ié*. Autrefois gentilhomme qui accompagnait un chevalier, et portait son écu. Titre que portait dans ces derniers temps, un simple gentilhomme ou un anobli. Intendant de l'écurie d'un prince. Celui qui enseigne à monter à cheval. *Etre bon écuyer*, monter bien à cheval. Celui qui donne la main à une dame. t. de jardinage. Piquet mis à un arbre pour le conduire dans sa crue. Faux bourgeon qui croît au pied d'un cep de vigne. *Tranchant*, officier qui coupe les viandes à la table d'un prince. *De cuisine*, maître cuisinier d'un prince.

EDDA, s. f. Nom d'un recueil mythologique des peuples du Nord.

EDEN, subst. m. *é-den*. Nom que l'Ecriture sainte donne au paradis terrestre.

ÉDENTER, v. a. User, rompre les dents d'une scie, d'un peigne.

ÉDENTÉ, ÉE, part. et adj. *Vieille édentée*, vieille femme qui n'a plus de dents.

ÉDIFIANT, **ANTE**, adj. Qui porte à la vertu.

ÉDIFICATEUR, s. m. Celui qui édifie, qui fait un édifice.

ÉDIFICATION, s. f. Action de bâtir, en parlant des temples. Il se dit au figuré des sentimens de vertu qu'on inspire par l'exemple ou par les discours.

ÉDIFICE, s. m. Bâtiment, en parlant des temples, des palais, etc.

ÉDIFIER, v. a. Bâtir. Il se dit fig. par opposition à *Détruire*. *Il détruit, au lieu d'édifier*. Fig. Porter à la piété, à la vertu, par l'exemple ou par la distinction. Satisfaire par son procédé.

ÉDIFIÉ, ÉE, partic. et adject. *Mal édifié*, scandalisé.

ÉDILE, s. m. Magistrat romain qui avait inspection sur les édifices publics, sur les jeux, etc.

ÉDILITÉ, s. m. Magistrature de l'édile.

ÉDIT, s. masc. *é-di*. Loi, ordonnance du Souverain.

ÉDITEUR, s. m. Celui qui prend soin de revoir et de faire imprimer l'ouvrage d'autrui.

ÉDITION, s. fém. Publication d'un livre. Impression. *Ce livre est de l'édition des Elzevirs*.

ÉDREDON, s. m. Duvet de certains oiseaux du Nord, qui sert à faire des couvertures.

ÉDUCATION, s. f. *é-du-ka-cion*. Le soin qu'on prend de l'instruction des enfans.

ÉDULCORATION, s. f. Action d'édulcorer.

ÉDULCORER, v. a. Enlever les parties salines d'une substance.

ÉFAUFILER, v. a. Tirer la soie d'un bout d'étoffe.

EFFAÇABLE, adj. de t. g. Qui peut être effacé.

EFFACER, v. act. Rayer, ôter la figure, l'image, les couleurs, les traits de quelque chose. On dit figur. *Effacer les idées*, *effacer de la mémoire*. *Effacer la gloire de ses ancêtres*, la surpasser. *Elle effaça les dames de l'assemblée*, elle parut la plus belle. En t. de danse, d'escrime, etc., il signifie, tenir une partie du corps dans la position qui donne le moins de prise, le plus de grâce.

EFFAÇURE, s. f. Ce qui est effacé.

EFFANER, v. a. t. d'agriculture. Effeuiller. Il ne se dit que des blés.

EFFARER, v. a. Troubler quelqu'un. On dit aussi, *S'effarer*. *Il s'effare de peu de chose*.

EFFARÉ, ÉE, part. et adj. En t. de blas., il se dit d'un cheval qui est levé sur ses pieds.

EFFAROUCHER, v. act. Epouvanter, effrayer, faire éloigner. Fig. Donner de l'éloignement, dégoûter.

EFFECTIF, IVE, adject. *é-fék-tife.* Qui est réellement et de fait.

EFFECTIVEMENT, adver. Réellement, en effet.

EFFECTUER, v. a. Mettre à effet, à exécution.

EFFÉMINER, v. a. Rendre faible. Amollir.

EFFÉMINÉ, ÉE, part. et adject. Il est aussi subst. *C'est un efféminé.*

EFFENDI, s. m. *é-fin-di.* Homme de loi chez les Turcs

EFFERVESCENCE, s. f. *é-fer-vè-san-cé.* Mouvement qui s'excite dans une liqueur dans laquelle il se fait une combinaison de substance. Fig. Emotion vive et passagère dans les âmes, dans les esprits.

EFFET, s. m. Ce qui est produit par quelque cause. Exécution d'une chose. Portion du bien d'un particulier, d'un homme d'affaires. En ce sens, il est plus usité, au pl. *Effets civils*, droits, avantages accordés aux régnicoles par les lois civiles. *En effet*, adv. Réellement.

EFFEUILLAISON, s. f. Action d'effeuiller.

EFFEUILLER, v. act *é-feu-glié* (m. les *ll.*) Oter les feuilles. On dit aussi, *S'effeuiller.*

EFFICACE, adj. de tout genre. Qui produit son effet.

EFFICACE, subst. f. La force, la vertu de quelque cause.

EFFICACEMENT, adv. D'une manière efficace.

EFFICACITÉ, s. fém. Il signifie la même chose qu'*Efficace.*

EFFICIENT, ENTE, adject. *é-fi-ci-an.* Qui produit un effet. Il n'est guère usité qu'au fém *Cause Efficiente.*

EFFIGIE, s. fém. Figure, représentation d'une personne. *Exécuter un criminel en effigie*, mettre sur l'échafaud un tableau qui le représente souffrant le supplice auquel il a été condamné.

EFFIGIER, v. actif. *é-fi-ji-é.* Exécuter en

EFFILÉ, s. m. Espèce de frange dont on garnit le linge pour le deuil.

EFFILER, v. a. Défaire un tissu fil à fil. On dit aussi, *S'effiler.*

EFFILÉ, ÉE, part. et adj. Trop menu, trop délié.

EFFILOQUER, v. act. Effiler une étoffe de soie pour faire de la ouate.

* EFFILURE, s. fém. Fils ôtés d'un tissu, d'une étoffe.

EFFIOLER, verb. act. *é-fi-o-lé.* Il se dit en plusieurs endroits pour *Effaner* ou *Effeuiller.*

EFFLANQUER, v. a. *é-flan-ké.* Rendre les flancs creux et abattus. Il ne se dit proprement que des chevaux maigris par l'excès du travail ou le défaut de nourriture.

EFFLEURER, v. a. Ne faire simplement qu'enlever la superficie. Fig. Toucher légèrement une matière sans l'approfondir.

EFFLEURIR, v. n. t. de chim. Tomber en efflorescence.

EFFLORESCENCE, s. fem. *é-flo-rè-san-ce.* t. de chimie. Il se dit de certains corps à la surface desquels il se forme un enduit semblable à de la moisissure. Au pl. Elevures qui viennent sur la peau.

EFFLUENCE, s. f. t. de phys. Emanation de corpuscules dans les corps électriques.

EFFLUENT, E, adj. *matière effluente*, émanations qui sortent d'un corps.

EFFLEUVE, s. f. Emanation.

* EFFONDREMENT, s. m. *é-fon-dre-man.* terme de jardinage. Action d'effondrer des terres.

* EFFONDRER, v. actif. Fouiller des terres en y mêlant de l'engrais. Enfoncer, rompre, briser. *Effondrer un coffre.* Vider. *Effondrer un chapon.*

EFFONDRILLES, s. f. plur. *é-fon-dri-glie.* (m. les *ll.*) Les parties grossières qui restent au fond d'un vase dans lequel on a fait cuire ou infuser quelque chose.

s'EFFORCER, v. réciproque. Employer sa force à faire quelque chose; ne pas assez ménager ses forces en faisant quelque chose. Employer son industrie pour parvenir à une fin.

* EFFORT, s. m. Action faite en s'efforçant. L'ouvrage qui est produit par une action où l'on s'est efforcé de faire tout ce qu'on pouvait. Il se dit surtout de l'esprit et des productions de l'art *Cet ouvrage est un effort de l'esprit, un des plus grands efforts de l'art.* Il se dit aussi des choses qu'on ne fait qu'avec beaucoup de peine, et en s'incommodant. *Il a fait un effort pour marier sa fille. Ce cheval a fait un effort*, s'est blessé en faisant un effort.

EFFRACTION, s. fém. t. de prat. Rupture que fait un voleur pour dérober.

EFFRAIE, s. f. *Voyez* FRESAIE.

EFFRAYANT, ANTE, adj. Qui donne de la frayeur.

EFFRAYER, v. act. *é-frè-ié.* Donner de la frayeur.

s'EFFRAYER, v. r. S'étonner, prendre de la frayeur.

EFFRAYÉ, ÉE, part. et adj. En t. de blas., il se dit d'un cheval qui est dans une action rampante.

EFFRENÉ, ÉE, adj. qui est sans retenue. Il ne se dit qu'au figuré, et des choses qui ont rapport aux personnes. *Licence, langage, ambition effrenée.*

EFFRITER, v. act. t. de jardinage. Epuiser une terre.

s'EFFRITER, v. r. S'épuiser. *La terre s'effrite faute d'engrais.*

EFFROI, s. m. Frayeur, épouvante.

EFFRONTÉ, ÉE, s. et adj. Impudent, qui n'a honte de rien.

EFFRONTÉMENT, adver. D'une manière effrontée. Impudemment.

EFFROYABLE, adj. de t. g. Qui cause de l'effroi. Par exagération, extrêmement difforme. Excessif, prodigieux.

EFFROYABLEMENT, adv. D'une manière excessive et prodigieuse.

* EFFUMER, verbe. act. Peindre lég-

rement, d'une manière peu prononcée.

EFFUSION, s. f. Epanchement. Fig. *Effusion de cœur*, vive et sincère démonstration de confiance et d'amitié.

ÉFOURCEAU, s. masc. *é-four-sò*. Machine pour transporter des fardeaux très-pesans.

ÉGAGROPILE, s. f. Pelote de poils qui se forme dans l'estomac de quelque quadrupèdes.

ÉGAL, ALE, adj. Pareil, semblable. Fig. Qui est toujours le même. *Esprit, caractère égal*. Uni, qui n'est point raboteux. *Chemin égal*. Uniforme. *Style égal*. Il est aussi subst. *D'égal à égal. Vivre avec ses égaux. A l'égard de*, autant que, aussi bien que.

ÉGALÉ, ÉE, adj. t. de fauconnerie. *Oiseau égalé*, moucheté.

ÉGALEMENT, s. m. Distribution préalable qui se fait, avant partage, entre des enfans héritiers de leur père ou mère, qui avait donné en avancement d'hoirie aux uns plus qu'aux autres.

ÉGALEMENT, adv. D'une manière égale. Autant, pareillement.

ÉGALER, v. act Rendre égal, uni. Etre égal, se rendre égal à quelqu'un.

ÉGALISATION, s. f. *é-ga-li-za-cion*. terme de pratique. Action par laquelle on égalise le partage des lots.

ÉGALISER, v. a. t. de prat. Rendre égal. *Egaliser les lots d'un partage*.

ÉGALITÉ, s. f. Conformité, uniformité.

ÉGALURES. s. f. pl. terme de fauconnerie. Mouchetures blanches qui sont sur le dos d'un oiseau.

ÉGARD, s. m. *é-gar*. Considération, attention. *Avoir égard*, considérer.

A L'ÉGARD, espèce de prép. Pour ce qui regarde. Par comparaison, par proportion. *A divers égards, sous divers égards*, sous différentes vues.

ÉGARD, s. m. On appelait autrefois *Maîtres-Egards*, dans les communautés de marchands, ceux qui étaient choisis pour avoir inspection sur les autres. On a dit depuis, *Maîtres et Gardes*. Nom d'un tribunal à Malte.

ÉGAREMENT, s. m. *é-ga-re-man*. Méprise d'un voyageur qui s'égare de son chemin. Il s'emploie plus ordinairement au figuré. *Les égaremens des philosophes. Egarement d'esprit*. Il se dit aussi du déréglement des mœurs. *Il est revenu des égaremens de sa jeunesse*.

ÉGARER, v. act. Tirer hors du droit chemin. Fig. Jeter dans l'erreur.

S'ÉGARER, v. r. S'écarter de son chemin. Fig. Se tromper dans ce qui regarde la morale ou la foi. S'éloigner du sujet que l'on traite.

ÉGARROTÉ, ÉE, adj. t. de manége. Il se dit d'un cheval blessé au garrot.

ÉGAYER, v. actif. *é-ghè-ié*. Réjouir, rendre gai. *Egayer un ouvrage, son style*, le rendre plus agréable. En t. de jardinage, ôter les branches qui étouffent trop un arbre. *Egayer du linge*, Voyez AIGAYER.

ÉGIDE, s. f. Nom ainsi que l'on nomme le bouclier ou la cuirasse de Pallas. Fig. Ce qui met à couvert. *Il est mon égide contre mes ennemis*.

ÉGILOPS, s. m *é-ji-lopse*. t. de chirurgie. Petit ulcère à l'angle interne de l'œil.

ÉGLANTIER, s. m. *é-glan-tié*. Arbrisseau, rosier sauvage.

ÉGLANTINE, subst. f. Fleur de l'églantier.

ÉGLISE, s. fém. *é-gli-ze*. L'assemblée des fidèles. Temple consacré à Dieu. L'état du clergé. *Cour d'église*, la juridiction de l'évêque ou de l'archevêque.

ÉGLOGUE, s. f. *é-glo-ghe*. Sorte de poésie pastorale.

EGOISME, s. m. *é-go-is-me*. Amour-propre qui consiste à parler trop de soi, ou qui rapporte tout à soi.

EGOISTE, s. m. et fém. qui a le vice de l'égoïsme.

ÉGORGER, verb. actif. Couper la gorge. Tuer, massacrer. Fig. Ruiner la réputation, la fortune de quelqu'un.

ÉGOSILLER, v. n. *é-go-zi-glié*. (m. les *ll*.) Egorger. Vieux mot.

S'ÉGOSILLER, v. réciproq. Se faire mal à la gorge à force de crier. Il se dit aussi d'un oiseau qui chante beaucoup et fort haut.

ÉGOUT, s. m *é-gou*. Chute, écoulement des eaux. Cloaque, conduit par où s'écoulent les eaux et les immondices d'une ville.

EGOUTTER, v. n. Il se dit de certaines choses dont on fait peu à peu couler l'eau.

EGOUTTOIR, s. m. Morceau de bois long sur lequel on met égoutter la vaisselle.

* ÉGRAPPER, verb. act. t. d'agriculture. Détacher le raisin de la grappe.

* ÉGRAPPOIR, s. masc. Instrument pour égrapper.

ÉGRATIGNER, v actif. (mouillez le *gn*.) Entamer et déchirer légèrement la peau avec les ongles, avec une épingle, etc En terme de peinture, il se dit d'une manière de peindre à fresque. *Une étoffe de soie*, lui donner une certaine façon avec la pointe d'un fer.

ÉGRATIGNURE, s. fém. *é-gra-ti-gnu-re*. (m. le *gn*.) Légère blessure qui se fait en égratignant. La marque qui demeure quand on a été égratigné.

ÉGRAVILLONNER, v. act. *é-gra-vi-glio-né*. (m. les *ll*.) terme de jardinage. Lever des arbres en motte, et en retrancher une partie de la terre, avant de les replanter.

ÉGRENER, v. a. Faire sortir le grain de l'épi, de la grappe. On dit aussi, *S'égrener*.

* EGRENOIRE, s. f. Petite cage.

ÉGRILLARD, ARDE, s. et adj. *é-gri-gliar*. (m. les *ll*.) Vif, éveillé. Fam.

ÉGRILLOIR, s. m. *é-gri-gloar*. (m. les *ll*.) Grille pour empêcher le poisson de sortir d'un étang.

ÉGRISER, v. actif. Oter les parties brutes d'un diamant.

ÉGRUGEOIR, s. m. *é-gru-joar*. Petit vaisseau dans lequel on égruge, on brise le sel avec un pilon.

ÉGRUGER, v. act. *é-gru-jé*. Mettre en poudre dans l'égrugeoir.

ÉGRULÉ, ÉE, subst. Personne qui dit des grossièretés.

ÉGUEULEMENT, s. masc. Altération à la bouche des pièces d'artillerie.

ÉGUEULER, v. a. *é-gheu-lé*. Casser le haut d'un goulot d'un vaisseau de terre ou de verre.

s'ÉGUEULER, v. réc. Se dit d'une pièce d'artillerie dont la bouche s'altère. Fig. et pop. S'égosiller.

ÉGYPTIEN, ENNE, substant. *é-jip-cien*. Sorte de vagabonds, qu'on appelait aussi Bohémiens.

EH, interjection d'admiration, de surprise.

EHANCHÉ. *Voyez* DÉHANCHÉ.

EHERBER, verbe actif. *é-her-bé*. *Voyez* SARCLER.

ÉHONTÉ, adjectif. *é-on-té*. Qui est sans honte. Il est vieux.

ÉHOUPER, v. a. *é-ou-pé*. Couper la cime d'un arbre.

* ÉJACULATEUR, s. m. t. d'anat. Muscle qui sert à l'éjaculation de la semence.

ÉJACULATION, s. fém. *é-ja-ku-la-cion*. Emission de la semence avec une certaine force. En t. de dévotion, prière fervente.

ÉJACULATOIRE, s. et adject. *é-ja-cu-la-toa-re*. Il se dit de deux petits conduits qui sortent des vésicules.

* ÉJECTION, s. f. expulsion. Sortie des crachats, de l'urine, des matières fécales.

ÉLABORATION, s. f. *é-la-bo-ra-cion*. t. de physique et de méd. Opération par laquelle la nature prépare et perfectionne graduellement les sucs des humeurs, etc. *L'élaboration du chyle.*

ÉLABORER v. act. *é-la-bo-ré*. t. de méd. Préparer, perfectionner les sucs.

ÉLAGAGE, subst. m. Action d'élaguer. Branches retranchées en élaguant.

ÉLAGUER, v. actif. *é-la-ghé*. Ebrancher. Fig. Retrancher.

ÉLAGUER, s. m. Celui qui élague.

ELAN, s. m. Animal à quatre pieds.

ELAN, s. m. Mouvement subit avec effort. Au pl. Mouvemens affectueux ou douloureux de l'âme.

ÉLANCEMENT, s. m. *é-lan-ce-man*. Impression que fait en quelque partie du corps, une douleur subite et de peu de durée. Mouvement affectueux et subit. *Elancement de l'âme à Dieu.*

s'ÉLANCER, v. r. *s'é-lan-cé*. Se jeter en avant avec impétuosité. v. neut. Il n'est usité qu'à la troisième personne, et se dit de la douleur aiguë que l'on souffre. *Le doigt m'élance.*

ELANCÉ, ÉE, part. et adj. Il se dit en t. de blason, d'un cerf courant, et par dérision, d'une personne qui a la taille trop effilée. *Cheval élancé*, efflanqué. *Arbre élancé*, qui a beaucoup de hauteur et peu de grosseur.

ÉLARGIR, v. actif. Rendre plus large. Mettre quelqu'un hors de prison. En t. de guerre, *Elargir ses quartiers*, les étendre davantage.

s'ELARGIR. v. r. Devenir plus large. *Le chemin s'élargit en cet endroit.* On dit aussi n. *Le visage lui est élargi.* En ce sens, il est familier.

ÉLARGISSEMENT, s. m. Augmentation, largeur. Délivrance de prison.

ÉLARGISSURE, s. fém. *é-lar-ji-su-re*. Largeur qu'on ajoute à un habit, etc.

ÉLASTICITÉ, subst. f. Propriété d'un corps qui a du ressort.

ÉLASTIQUE, adj. de t. genre. Qui a du ressort ou qui produit le ressort. *Corps, vertu élastique.*

ÉLATÉRIUM, s. m. *é-la-té-ri-ome*. Suc de concombre sauvage.

* ÉLANTINE *ou* VELVOTE, s. f. Plante.

ÉLECTEUR, s. m. Qui élit. Il ne se dit que des électeurs de l'empire. On appelle *Electrice*, la femme d'un électeur.

ÉLECTIF, IVE, adject. *é-lek-tife*. Qui se fait par élection. *Royaume électif*, royaume où le Roi se fait par élection.

ÉLECTION, s. f. Choix fait par plusieurs personnes. Tribunal qui jugeait les différens touchant les tailles, aides et gabelles. L'étendue du ressort de ce tribunal.

ÉLECTORAL, ALE, adjectif qui appartient à l'électeur, aux électeurs. *Prince électoral*, fils aîné d'un électeur.

ÉLECTORAT, s masc. *élek-to-ra*. Dignité d'électeur. Pays soumis à un électeur.

ELECTRICITÉ, s. f. propriété des corps qui, étant frottés, en attirent d'autres.

ÉLECTRIQUE, adj. de t. g. *é-lek-tri-ke*. Qui a rapport à l'électricité.

* ÉLECTRISABLE, adj. de t. g. qui peut être électrisé.

* ELECTRISATION, s. f. Action par laquelle on électrise un corps.

ÉLECTROMÈTRE, s. m. Instrument qui sert à connaître la force de l'électricité fournie par une machine électrique, ou à déterminer la quantité d'électricité qui règne dans l'air.

ÉLECTUAIRE, s. m. *é-lek-tu-è-re*. Composition de pharmacie. *La thériaque, la mithridate* [sic] *des électuaires.*

ÉLÉGAMMENT, adv. *é-lé-ga-man*. Avec élégance.

ÉLÉGANCE, s. fém. Choix, politesse de gage. Goût fin et délicat qui se fait sentir dans les arts. Recherche dans la parure. *L'élégance de la taille*, sa grâce et sa noblesse. t. de math. Simplicité, facilité.

ÉLÉGANT, ANTE, adj. *é-lé-gan*. Choisi, poli, *Discours élégant.* Il se dit aussi de tous les ouvrages des arts susceptibles d'élégance. *Parure élégante. Taille élégante*, qui réunit la grâce et la noblesse. Il est aussi subst et signifie, recherché dans son ton, ses manières et sa parure. *C'est un élégant, une élégante.*

ÉLÉGIAQUE, adj. de t. g. Qui appartient à l'élégie. *Vers élégiaques.* Il se dit principalement des vers latins ou grecs.

ÉLÉGIE, s. f. Espèce de poésie employée pour les sujets tristes.

ÉLÉMENT, s. m. Corps simple qui entre dans la composition des corps mixtes. Au

pl. principes d'un art, d'une science. *Élémens de la grammaire, de géométrie*. En chimie, les parties les plus simples dont les corps sont composés.

ÉLÉMENTAIRE, adj. de t. g. *é-lé-man-tè-re*. Qui appartient à l'élément. *Feu élémentaire*. *Ouvrage élémentaire*, qui contient les élémens d'une science.

ÉLÉMI, s. m. Résine d'Amérique.

ÉLÉOSACCHARUM, s. m. Huile essentielle incorporée avec du sucre.

ÉLÉPHANT, s. masc. *é-lé-fan*. Le plus grand des quadrupèdes, qui a une trompe, et dont les dents principales, quand elles sont détachées de la gueule de l'animal, s'appellent *Ivoire*.

ÉLÉPHANTIASIS, s. fém. *é-lé-phan-ti-a-zice*. Maladie qui rend la peau rude et écailleuse comme celle de l'éléplant.

* ÉLÉPHANTIN, INE, adj. *é-lé-fan-tein*. Il ne s'emploie que dans cette phrase, *Livres éléphantins*, livres qui contenaient les actes du gouvernement de l'ancienne Rome. On les appelait *Eléphantins*, parce qu'ils étaient faits de tablettes d'ivoire.

ÉLÉPHAS, s. m. Plante.

ÉLÉVATION, s. f. Exhaussement. Représentation d'une face de bâtiment dessiné au crayon, à la plume, etc. Il se dit par opposition à *Plan*. Figur. Constitution en dignité. Mouvement vif et affectueux de l'âme vers Dieu. Grandeur de courage, noblesse de sentimens. Noblesse et sublimité du style. *De l'hostie*, quand le prêtre élève la sainte hostie à la messe. *Du pôle*, sa hauteur sur l'horizon. *Du pouls*, battement plus fort qu'à l'ordinaire. *De voix*, le passage d'un ton à un ton plus haut.

ÉLÉVATOIRE, subst. m. *é-lé-va-toa-re*. Instrument de chirurgie pour relever les os lorsqu'ils ont été enfoncés.

ÉLÈVE, s. m. Disciple formé par un maître en l'art de la peinture, sculpture, architecture, etc.

ÉLEVER, v. a. *é-le-vé*. Hausser, mettre plus haut. *Elever la voix*, parler plus haut parler plus haut qu'à l'ordinaire. *Son style*, prendre un style plus noble. *Son âme à Dieu*, porter ses pensées vers Dieu. On dit aussi au fig *Elever quelqu'un aux charges, aux dignités, aux honneurs*. Construire, bâtir. Nourrir. Instruire, donner de l'éducation.

s'Elever, v. r. Se hausser. Fig. *S'élever contre quelqu'un*, se déclarer contre lui, contre ce qu'il propose. S'enorgueillir. Survenir. *Il s'éleva une tempête, une sédition*.

ÉLEVURE, s. f. Petite bube, bouton qui vient sur la peau.

ÉLICTROIDE, adj. *é-lik-tro-i-de*. terme d'anatomie qui se dit d'une membrane des testicules.

ÉLIDER, v. act. t. de gramm. Faire une élision.

s'Elider, v. r. Souffrir une élision.

ÉLIGIBILITÉ, s. f. Capacité d'être élu.

ÉLIGIBLE, adj. de t g Qui peut être élu.

s'ÉLIMER, verb. réciproque. *s'é-li-mé*. S'user à force d'être porté. *Ce linge s'élime*.

* ÉLIMINATION, s. f. Action d'éliminer

ÉLIMINER, v. act. Chasser, mettre dehors. *Les importuns*. Peu usité

* ÉLINGUE, s. m. t. de marine. Grosse corde avec un nœud coulant, qui sert à entourer les fardeaux pour les mettre dans un vaisseau, ou pour les en tirer.

* ÉLINGUER, v. n. *é-lin-ghé*. t. de mar. Mettre le gros cordage nommé *Elingue*, autour d'un fardeau, pour l'embarquer ou débarquer.

ÉLIRE, v. a. (Sur *Lire*.) Choisir. Il se dit surtout des personnes.

ÉLISON, s. fém. t. de grammaire. Suppression d'une voyelle finale à la rencontre d'une autre voyelle.

ÉLITE, s. fém. Ce qu'il y a de plus digne d'être choisi.

ÉLIXATION, subst. f. *é-lik-sa-cion*. t. de pharmacie. Opération par laquelle on fait bouillir un remède dans une liqueur convenable et à petit feu.

ÉLIXIR, subst. masc *é-lik-cir*. Liqueur spiritueuse extraite des parties d'une ou de plusieurs substances. Figur. Ce qu'il y a de meilleur dans un discours, dans un ouvrage.

ELLE, *è-le*, pronom pers. féminin de la troisième personne.

ELLEBORE, s. masc. plante médicinale que l'on croit propre à guerir la folie.

ELLEBORINE, s. f. Plante.

ELLIPSE. s. f. t. de grammaire. Retranchement d'un ou de plusieurs mots qui seraient nécessaires pour la régularité de la construction. En termes de géométrie, courbe qu'on forme en coupant obliquement un cône droit par un plan qui le traverse entièrement.

ELLIPTIQUE, adj. de tout g. *é-lip-ti-ke*. Qui tient de l'ellipse.

ELME (*feu Saint-*), s. masc. Nom qu'on donne à certains feux qui voltigent sur la surface des eaux, et qui s'attachent quelquefois aux mâts d'un vaisseau.

ÉLOCUTION, subst. fém. *é-lo-ku-cion*. Partie de la rhétorique qui a pour objet le choix et l'arrangement des mots. Il se prend communément pour la manière dont on s'exprime.

ÉLOGE, s. m. Louange qu'on donne à quelqu'un ou à quelque chose. Panégyrique, discours à la louange de quelqu'un, ou simples louanges.

ÉLOIGNEMENT, s. m. (m. le *gn*) Action par laquelle on éloigne, on s'éloigne, ou l'effet de cette action. Antipathie, aversion. Absence, distance.

ÉLOIGNER, v. a *é-loa-gné*. (m. le *gn*.) Ecarter une personne ou une chose d'une autre. Retarder, différer. Aliéner. *Eloigner les cœurs, les esprits*.

s'Eloigner, v. r. Se retirer loin d'un lieu. *De son devoir*, fig. y manquer. On dit, qu'*Une personne n'est pas éloignée de faire quelque chose*, pour dire, qu'elle n'y témoigne pas de la répugnance, ou même qu'elle y a de la disposition.

ÉLONGATION, s. fém. t. d'astronomie. Angle compris entre le lieu du soleil vu de la terre, et le lieu d'une planète aussi vu de la terre.

ÉLOQUEMMENT, adv. *é-lo-ka-man.* Avec éloquence.

ÉLOQUENCE, s. f. L'art de bien dire et de bien persuader.

ÉLOQUENT, ENTE, adj. *é-lo-kan.* Qui a l'art de bien dire et de bien persuader.

ÉLU, s. m. Prédestiné à la vie éternelle. Officier d'une élection. *Elue*, la femme d'un élu.

* ÉLUCIDATION, s. f. *é-lu-ci-da-cion.* t. de didactur. Elargissement, explication. Il est peu usité.

ÉLUCUBRATION, subst. fém. t. didact. Il se dit d'un ouvrage composé à force de veilles et de travail.

ÉLUDER, v. act. Eviter avec adresse.

ÉLYSÉE, s. m. *é-li-zé-e.* t. de mytholog. Séjour des héros et des hommes vertueux, après leur mort. Il est quelquefois adject. *Les Champs-Elysées.*

* ÉMACIATION, s. f. Maigreur.

ÉMAIL, subst. m. *é-maglie.* (mouil. l'*l.*) Composition de verre calciné, de sel, de métaux, etc., qu'on applique sur l'or, l'argent, etc. Ouvrage émaillé. *Il est curieux en émaux.* On dit figur. *L'émail d'un paterre, l'émail des dents.* *Emaux*, au pluriel, se dit aussi des couleurs et des métaux en armoiries.

ÉMAILLER, v. act. (mouillez les *ll.*) Orner, embellir avec l'émail, appliquer de l'émail. Figur. et poétiq. Orner, embellir. *Prés émaillés de fleurs.*

ÉMAILLEUR, subst. masc. *é-ma-glieur.* (mouil. les *ll.*) Ouvrier qui travaille en émail.

ÉMAILLURE, s. f. *é-ma-gliu-re.* (mouil. les *ll.*) Art d'émailler, ouvrage de l'émailleur.

ÉMANATION, subst. fém. *é-ma-na-cion.* L'action d'émaner. Quelquefois la chose qui émane.

EMANCHÉ, ÉE, adj. t. de blason. Il se dit des partitions de l'écu où les pièces sont enclavées l'une dans l'autre en forme de pyramide triangulaire.

ÉMANCIPATION, s. fém. Acte juridique par lequel on est émancipé.

ÉMANCIPER, v. act. *é-man-ci-pé.* Mettre un mineur en état de jouir de ses revenus. Mettre un fils ou une fille hors de la puissance paternelle.

s'ÉMANCIPER, v. r. Figur. Se donner trop de licence.

ÉMANER, v. n. *é-ma-né.* Tirer son origine, découler de quelque chose.

ÉMARGEMENT, s. m. Action d'émarger, ou ce qui est porté en marge d'un compte, d'un mémoire, etc.

ÉMARGER, verbe act. *é-mar-jé.* Porter quelque chose en marge d'un compte, d'un inventaire.

* ÉMASCULATION, subst. fém. Castration.

* ÉMASCULER, v. a. Oter à un mâle les parties de la génération.

EMBABOUINER, v. a. *an-ba-boui-né.* Engager quelqu'un par des caresses, à faire ce que l'on souhaite de lui.

EMBALLAGE, s. m. Action d'emballer. Choses qui servent à emballer.

EMBALLER, v. a. *an-ba-lé.* Mettre dans une balle.

EMBALLEUR, s. masc. Qui emballe des marchandises. Pop. Hâbleur.

* EMBARCADÈRE, s. masc. Lieu propre pour s'embarquer.

* s'EMBARDER, v. r. *s'en-bar-dé.* t. de mar. S'éloigner, se jeter d'un côté ou d'un autre.

EMBARGO, s. m. t. de marine. Défense faite aux vaisseaux marchands de sortir des ports.

EMBARQUEMENT, s. m. *an-bar-ke-man.* Action de s'embarquer ou d'embarquer quelque chose.

EMBARQUER, verbe actif. *an-bar-ké.* Mettre dans la barque, dans le navire. Fig. Engager à quelque chose ou dans quelque chose.

s'EMBARQUER, v. r. Entrer dans un vaisseau ou dans quelque autre bâtiment, pour faire route. Fig. S'engager. *S'embarquer au jeu, dans une mauvaise affaire.*

EMBARRAS, s. masc. *an-ba-râ.* Obstacle qu'on rencontre dans un chemin, dans un passage. Figurém. Confusion de plusieurs choses difficiles à débrouiller. Peine que donne une multitude d'affaires qui surviennent toutes à la fois. Irrésolution. En termes de médecine, commencement d'obstruction.

EMBARRASSANT, ANTE, adject. Qui cause de l'embarras.

EMBARRASSER, v. a. *an-ba-ra-sé.* Causer de l'embarras. Empêcher la liberté du mouvement. Fig. Rendre obscur. Mettre en peine.

s'EMBARRASSER, v. r. Se causer de l'embarras. S'inquiéter. S'emplir. *Sa poitrine s'embarrasse.*

EMBARRASSÉ, ÉE, part. et adj.

* EMBARRURE, s. f. t. de chir. Espèce de fracture du crâne.

EMBASEMENT, s. masc. *an-ba-ze-man.* t. d'architect. Espèce de piédestal continu sous la masse d'un bâtiment.

EMBATAGE, s. m. Application de bandes de fer sur une roue.

EMBATER, verbe act. *an-bâ-té.* Faire un bât pour une bête de somme. Figurém. Charger quelqu'un d'une chose qui l'incommode.

EMBATONNER, v. a. *an-bâ-to-né.* Armer d'un bâton.

EMBATONNÉ, ÉE, part.

EMBATRE, v. a. *an-ba-tre.* t. de maréchal. Couvrir une roue avec des bandes de fer.

EMBATTES, s. m. plur. *an-ba-te.* Vents réglés qui soufflent sur la Méditerranée après la canicule.

EMBAUCHAGE, s. masc. Action d'embaucher.

EMBAUCHER, v. a. *an-bô-ché*. Engager un garçon pour un métier dans une boutique. Il est famil. Enrôler un homme par adresse.

EMBAUCHEUR, s. m. Celui qui engage un garçon pour un métier, ou qui l'enrôle pour soldat. Fam.

EMBAUMEMENT, s. m. Action d'embaumer un corps mort.

EMBAUMER, v. a. *an-bô-mé*. Remplir de baume et d'autres drogues un corps mort, pour empêcher la corruption. Il signifie aussi simplement, parfumer.

EMBEGUINER, verbe a. *an-bé-ghi-né*. Mettre un béguin. En ce sens, il est peu usité. Envelopper la tête d'un linge ou d'autre chose en forme de béguin. Fig. et fam. Mettre quelque chose dans la tête de quelqu'un.

EMBELLIR, v. a. *an-bé-lir*. Rendre beau. Orner, v. n. Devenir beau.

EMBELLISSEMENT, s. m. L'action par laquelle on embellit. La chose même qui fait l'embellissement.

s'EMBERLUCOQUER, v. réc. *s'an-ber-lu-ko-ké*. t. populaire. Se coiffer d'une opinion.

EMBESOGNÉ, ÉE, adj. (mouil. le *gn*.) Occupé à quelque affaire. Il est famil. et se dit par plaisanterie.

EMBLAVER, v. a. *an-bla-vé*. Semer une terre en blé.

EMBLAVURE, s. f. Terre ensemencée de blé.

EMBLÉE, s. f. Ce mot ne se dit qu'adverbialement avec la préposition *de*, et signifie, du premier effort, de plein saut. *Emporter une ville d'emblée*.

EMBLEMATIQUE, adj. de t. g. *an-blé-ma-ti-ke*. Qui tient de l'emblème.

EMBLÈME, s. m. *an-blè-me*. Espèce de figure symbolique qui est d'ordinaire accompagnée de quelques paroles sentencieuses.

EMBLER, v. a. *an-blé*. Ravir avec violence ou par caprice. Vieux mot.

s'EMBOIRE, v. n. *s'an-boa-re*. t. de peinture. S'imbiber.

EMBOISER, verbe act. *an-boa-zé*. Engager quelqu'un, par de petites flatteries, à faire ce qu'on souhaite de lui. Il est populaire.

EMBOISEUR, EUSE, subst. *an-boa-zeur*. Qui emboise.

EMBOITEMENT, s. masc. *an-boâ-te-man*. Position d'un os dans un autre.

EMBOITER, v. act. *an-boâ-té*. Enchâsser une chose dans une autre.

EMBOITURE, subst. fém. *an-boâ-tu-re*. L'endroit où les choses s'emboîtent. Insertion d'une chose dans une autre. *Emboiture bien faite*.

EMBOLISME, s. m. *an-bo-lis-me*. t. d'astronomie. Intercalation.

EMBOLISMIQUE, adj. de tout g. t. de chronol. Intercalaire.

EMBONPOINT, s. masc. *an-bon-poin*. Bon état ou bonne habitude du corps. Il ne se dit que des personnes un peu grasses.

EMBORDURER, v. actif. *an-bor-du-ré*. Mettre une bordure à un tableau. Il est peu usité.

* EMBOSSER, v. a. *an-bo-sé*. t. de mar. Traverser un navire mouillé au vent et au courant qui le tiendrait évité.

* EMBOSSURE, subst. fem. *an-bo-su-re*. terme de marine. Nœud que l'on fait sur une manœuvre, et auquel on ajoute un amarrage.

EMBOUCHER, verbe actif. *an-bou-ché*. *Une trompette*, *un cor*, les mettre à sa bouche, afin d'en tirer les sons. *Un cheval*, lui faire un mors convenable à sa bouche. *Quelqu'un*, figurément le bien instruire de ce qu'il a à dire. *Etre mal embouché*, parler impertinemment, dire des injures ou des paroles indécentes. Fam.

s'EMBOUCHER, v. r. Il ne se dit que d'une rivière qui se jette dans une autre, ou qui se décharge dans la mer.

EMBOUCHÉ, ÉE, part. et adj. En terme de blason, il se dit d'un cornet, d'une trompe, d'un cor dont le bout est d'un émail différent de celui du cor, etc.

EMBOUCHOIR, s. m. *an-bou-choar*. Instrument de bois pour élargir les bottes. Bout d'une trompette, d'un cor.

EMBOUCHURE, s. f. *an-bou-chure*. Entrée d'une rivière dans la mer ou dans une autre rivière. Partie du mors qui entre dans la bouche du cheval. Ouverture d'un canon. Partie de certains instrumens que l'on met dans la bouche pour en jouer ou en sonner. Manière de les emboucher.

EMBOUER, verbe act. Couvrir, salir de boue.

EMBOUQUER, verbe n. *an-bou-ké*. t. de marine. Entrer dans un détroit, dans un canal.

EMBOURBER, v. a. *an-bour-bé*. Mettre dans un bourbier. Figur. et famil. Engager dans une mauvaise affaire. On dit aussi *S'embourber*, au propre et au figuré.

EMBOURRER, v. act. *an-bou-ré*. Garnir de bourre. On dit plus communément. *Rembourrer*.

EMBOURSER, v. act. *an-bour-sé*. Mettre en bourse.

* EMBOUTÉ, ÉE, adj. t. de blason. Il se dit des pièces qui ont un cercle ou une virole d'argent à leur extrémité.

* EMBRAQUER, v. act. *an-bra-ké*. t. de marine. Tirer une corde, à force de bras, dans un vaisseau.

EMBRASEMENT, s. m. *an-bra-ze-man*. Grand incendie. Fig. Combustion, grand trouble dans un état.

EMBRASER, verbe a. *an-bra-zé*. Mettre en feu. On dit figurément. *L'amour de Dieu embrase les cœurs. La guerre a embrasé toute l'Europe*.

s'EMBRASER, v. r. Prendre feu.

EMBRASSADE, subst. fém. *an-bra-sa-de*. Action de deux personnes qui s'embrassent.

EMBRASSER, v. act. *an-bra-sé.* Serrer avec les deux bras en signe d'amitié. Fig. Environner, ceindre, contenir, renfermer. Entreprendre une affaire, se charger d'en prendre soin. *Il embrasse toutes les affaires qu'on lui propose.* On dit aussi figurém. *Embrasser une partie, un état, une profession, la cause, la querelle de quelqu'un.*

EMBRASSÉ, ÉE, part. et adject. En t. de blason. Il se dit d'un écu parti, coupé ou tranché d'une seule émanchure qui s'étend d'un flanc à l'autre.

* EMBRASSURE, subst. f. *an-bra-su-re.* t. de serrurier. Ceinture de fer plat qu'on mét aux tuyaux des cheminées de brique, pour empêcher qu'elles ne se fendent et ne se lézardent.

EMBRASURE, subst. fém. *an-bra-zu-re.* Ouverture pratiquée dans les bastions pour tirer le canon. L'espace qui est en dedans aux ouvertures des murailles à l'endroit des fenêtres et des portes. Le biais qu'on donne à l'épaisseur des murs à l'endroit des fenêtres.

EMBRENER, v. actif. *an-bre-né.* Salir de matière fécale. Il est fam.

* EMBREVER, v. a. Faire entrer le bout d'une pièce de bois dans une autre.

EMBROCATION, s. f. *an-bro-ka-cion.* t. de chir. Espèce de fomentation.

EMBROCHER, v. a. *an-bro-ché.* Mettre en broche.

EMBROUILLEMENT, subst. m. *an-brou-glié-man.* (mouillez les *ll.*) Embarras, confusion.

EMBROUILLER, verb. act. *an-brou-glié.* (mouillez les *ll.*) Mettre de la confusion, de l'obscurité.

s'EMBROUILLER, v. r. S'embarrasser, perdre le fil de sa pensée, de son discours.

* EMBRUINÉ, ÉE, adj. Gâté, brûlé par la bruine.

EMBRUMÉ, ÉE, adj. *an-bru-mé.* Chargé de brouillards.

* EMBRUNCHER, v. act. Attacher des chevrons, des solives les uns sur les autres. Couvrir de tuiles.

* EMBRUNIR, verbe a. *an-bru-nir.* t. de peinture. Rendre brun.

EMBRYOLOGIE, s. fém. *an-bri-o-lo-ji-e.* t. de médecine. Traité sur le fœtus pendant son séjour dans la matrice.

EMBRYON, s. m. *an-bri-on.* Fœtus qui commence à se former. Il se dit en botanique, des plantes et des fruits qui ne sont pas encore enveloppés dans les germes des semences et des boutons des arbres qui les contiennent.

EMBRYOTOMIE, s. f. *an-bri-o-to-mi-e.* t. de chirurgie. Dissection anatomique du fœtus.

EMBRYULKIE, subst. f. *an-bri-ul-ki-e.* Opération par laquelle on tire le fœtus de la matrice dans les accouchemens contre nature.

EMBUCHE, subst. fém. *an-bû-che.* Entreprise secrète pour surprendre quelqu'un.

* s'EMBUCHER, v. réc. t. de vénerie. *Le cerf s'embûche*, rentre dans le bois.

EMBUSCADE, s. f. *an-bus-ka-de.* Embûche dressée dans un lieu couvert pour surprendre les ennemis.

s'EMBUSQUER, v. r. *s'an-bus-ké.* Se mettre en embuscade.

ÉMENDER, v. a terme de palais. Corriger, réformer.

ÉMERAUDE, s. fém. *é-me-rô-de.* Pierre précieuse de couleur verte.

ÉMERGENT, adj. *é-mer-jan.* t. de phys. Qui sort d'un milieu après l'avoir traversé. *Rayons émergens.*

ÉMERI, subst. m. Pierre ferrugineuse, fort dure, qui sert à polir les métaux et les pierres.

ÉMERILLON, s. m. *é-me-ri-glion.* (m. les *ll.*) Petit oiseau de proie.

ÉMERILLONÉ, ÉE, adj. (m. les *ll.*) Gai, vif. Fam.

* ÉMÉRITE, adj. Il se dit de celui qui, ayant exercé un emploi pendant un certain temps, le quitte pour jouir des honneurs et de la récompense de ses services.

ÉMERSION, s. f. *é-mer-cion.* t. d'astron. Il se dit des planètes qui, après avoir été cachées, commencent à reparaître.

ÉMERVEILLER, v. a. *é-mer-vè-glié.* (m. les *ll.*) Donner de l'admiration, étonner. Il n'est guère d'usage qu'au passif. *J'en suis émerveillé.*

s'ÉMERVEILLER, v. r Avoir de l'admiration, S'étonner. Fam.

ÉMÉTIQUE, s. m. Vomitif qui est une préparation d'antimoine. Il est aussi adj. *Poudre émétique.*

ÉMÉTISER, v. act. *é-mé-ti-zé* Mêler de l'émétique dans une boisson.

ÉMÉTISÉ, ÉE. part. et adj. *Tisane émétisée.*

* ÉMÉTO-CATHARTIQUE, adj. de t. g. Il se dit des remèdes qui évacuent par haut et par bas. Il est aussi subst. masc.

ÉMETTRE, v. a. Mettre en circulation. *Émettre du papier-monnaie.* On dit aussi, *Émettre un vœu, une opinion.*

* ÉMEUT, s. m. *é-meu.* t. de fauconnerie. Excrément de l'oiseau.

ÉMEUTE, s. m. Tumulte séditieux, soulèvement dans le peuple.

ÉMEUTIR, v. n. Fienter. Il n'est plus d'usage qu'en t. de fauconnerie.

ÉMIER, v. a. *é-mi-é.* Froisser entre les doigts, mettre en petites parties.

ÉMIETTER, v. a. *é-mié-te.* Réduire du pain en miettes.

ÉMIGRANT, ANTE, adject. *é-mi-gran.* Qui émigre.

ÉMIGRATION, s. fém. *é-mi-gra-cion.* Action d'émigrer.

ÉMIGRÉ, ÉE, s. Il se dit de ceux qui, pendant la révolution, ont quitté le territoire français, et n'y sont pas rentré dans le délai fixé.

ÉMIGRER, v. neut. *é-mi-gré.* Quitter son pays pour s'établir dans un autre.

ÉMINCER, v. a. Couper de la viande en tranches fort minces. Il ne s'emploie qu'au p.

Éminçé, ée, part. On dit subst. *Un émincé de poularde.*

ÉMINEMMENT, adv. *é-mi-na-man.* Par excellence, au plus haut point.

ÉMINENCE, s. f. *é-mi-nan-ce.* Hauteur, lieu élevé. Titre d'honneur.

ÉMINENT, ENTE, adject. *é-mi-nan.* Haut, élevé. Excellent et surpassant tous les autres. Il signifie quelquefois *Imminent*, comme dans cette phrase. *Danger éminent.*

ÉMINENTISSIME, adj. sup *é-mi-nan-ti-ci-me.* Titre d'honneur donné aux cardinaux.

ÉMIR, s. m. Titre de dignité que les mahométans donnent à ceux de la race de Mahomet.

EMISSAIRE, s. m. *é-mi-cè-re.* Envoyé secret. Homme qui, sans avoir été envoyé, a une correspondance secrète avec un parti, avec des étrangers.

ÉMISSION, s. f. *é-mi-cion.* t. didactique. Action d'émettre. *Emission de papier-monnaie.* Action par laquelle une chose est poussée au dehors. En t. de jurisprudence canonique. *Emission des vœux*, prononciation solennelle des vœux.

EMMAGASINER, v. a. *en-ma-ga-zi-né.* Mettre en magasin.

EMMAIGRIR, v. a. *en-mè-grir.* Rendre maigre. v. n et v. r. Devenir maigre.

EMMAILLOTTER, v. act. *an-ma-glio-té.* (mouill. les *ll.*) Mettre un enfant dans son maillot.

EMMANCHEMENT, s. m. *an-man-che-man.* t. de dessin. Il se dit des jointures des membres au tronc d'une figure, et de la jonction des parties d'un membre les unes aux autres.

EMMANCHER, verbe act. *an-man-ché.* Mettre un manche.

Emmanché, ée, part. et adj. En terme de blason, il se dit des haches, faux, etc., qui ont un manche d'un émail différent.

EMMANCHEUR, s m. *an-man-cheur.* Qui emmanche un instrument.

EMMANNEQUINER, v. actif. *an-ma-ne-ki-né.* Mettre des petits arbres dans des mannequins.

AMMANTELÉ, ÉE, adject. *Corneille emmantelé*, qui est de plumage gris cendré sur les ailes, et noir sous le ventre.

EMMARINER, v. a. *an-ma-ri-né.* Garnir un vaisseau de l'équipage nécessaire pour le monter.

EMMÉNAGEMENT, s. m. *an-mé-na-je-man.* Action de ranger des meubles dans une maison où l'on va loger.

s'EMMÉNAGER, v. réc. *s'an-mé-na-jé.* Mettre en ordre les meubles transportés d'une maison dans une autre. Se pourvoir de meubles de ménage.

EMMÉNAGOGUE, s. m. et adj. de t. g. Il se dit des médicamens qui provoquent les règles.

EMMENER, v. a. *an-me-né.* Mener du lieu où l'on est en quelqu'autre.

* EMMÉNOLOGIE, subst. m. traité des menstrues.

EMMENOTTER, v. act. *an-me-no-té.* Mettre des menottes, des fers aux mains d'un prisonnier.

EMMIELLER, v. act. *an-miè-lé.* Enduire de miel. Mettre du miel dans une liqueur.

Emmiellé, ée, part et adj. Fig. *Paroles emmiellées*, discours flatteur, d'une douceur affectée.

EMMIEILLURE, s. f. *an-miè-lu-re.* Sorte de cataplasme pour les chevaux.

EMMITOUFLER, verb. act. *an-mi-tou-flé.* Envelopper quelqu'un de fourrures et autres choses.

EMMORTAISER, v. actif. *an-mor-tè-zé.* Faire entrer dans une mortaise le bout d'une pièce de bois.

EMMUSELER, v. actif. *an-mu-ze-lé.* Mettre une muselière.

ÉMOI, s. *é-moa.* Souci, inquiétude. Il est vieux.

EMOLLIENT, ENTE, adjectif. *é-mo-lian.* t. de médecine. Qui amollit.

ÉMOLUMENT, s. m. *é-mo-lu-man* Profit, avantage. Profits et avantages casuels qui proviennent d'une charge. En ce sens, il ne s'emploie qu'au pluriel.

ÉMOLUMENTER, v. neut. Synonyme de *Gagner.* Il se dit en mauvaise part.

ÉMONCTOIRES, s. masc. pl. Grandes ouvertures destinées à la décharge des humeurs.

ÉMONDER, v. act. *é-mon-dé.* Couper les branches superflues d'un arbre.

ÉMOTION, s. fém. *é-mo-cion.* Mouvement excité dans les humeurs, dans les esprits, dans l'âme.

ÉMOUCHER, v. a. *é-mouché.* Chasser les mouches.

ÉMOUCHET, s. m. *émou-ché.* Nom du mâle de l'épervier.

ÉMOUCHETTE, s. f. *é-mou-chè-te.* Caparaçon fait de réseau pour garantir les chevaux des mouches.

ÉMOUCHOIR, s. m. *é-mou-choar.* Queue de cheval attachée à un manche, et dont on se sert pour chasser les mouches.

ÉMOUDRE, v. a. (Il se conjugue comme *Moudre.*) Aiguiser sur une meule.

ÉMOULEUR, s. m. Celui qui fait le métier d'émoudre les couteaux, etc.

ÉMOUSSER, v. actif. *é-mou-cé.* Rendre moins tranchant, moins perçant. En ce sens, on dit aussi, *S'émousser.* Oter la mousse des arbres. Fig. *Emousser le courage, l'esprit*, L'énerver, l'abattre.

ÉMOUVOIR, v. actif. *é-mou-voar.* (Il se conjugue comme *Mouvoir.*) Mettre en mouvement, agiter, soulever les flots de la mer. Exciter les passions. Faire naître une sédition, une querelle.

s'Émouvoir, verb. réc. Se sentir ému. Se soulever, se troubler. S'agiter, en parlant des flots de la mer.

EMPAILLER, v. a. *an-pa-glié.* (m. les *ll.*) Garnir de paille. *Empailler des chaises.* Envelopper de paille. *Empailler des marchandises.* Remplir de paille. *Empailler des animaux.*

EMPAILLEUR, s. m. Celui qui empaille des meubles, des chaises, etc.

EMPALEMENT, s. m. *an-pa-le-man*. Espèce de supplice en usage chez les Turcs.

EMPALER, s. m. *an-pa-le*. Ficher un pal aigu dans le fondement d'un homme, et le faire sortir par les épaules.

EMPAN, s. m. *an-pan*. Sorte de mesure qui est depuis l'extrémité du pouce jusqu'à celle du petit doigt, quand ces deux extrémités sont aussi éloignées l'une de l'autre qu'elles peuvent l'être. *Long d'un empan*.

EMPANACHER, v. actif. *an-pa-na-ché*. Garnir d'un panache.

EMPANNER, v. act. *an-pa-né*. t. de mer. Mettre un vaisseau en panne.

* EMPANON, s. m. Chevron de croupe qui s'assemble à l'arêtier.

EMPAQUETER, verbe act. *an-pa-ke-té*. Mettre en paquet. Il se dit figur. et fam. des personnes qui sont pressées dans un carrosse, dans un coche, etc. *Nous étions six empaquetés dans un carrosse*.

s'EMPAQUETER, v. réc. S'envelopper.

s'EMPARER, v. réc. *s'an-pa-ré*. Se saisir d'une chose, s'en rendre maître. Il se dit fig. des passions. *Quand l'amour, l'ambition, la jalousie, la haine, se sont emparés de l'âme d'un homme, ils y font le plus grand ravage*. On dit aussi, *S'emparer de quelqu'un*.

EMPASME, subst. m. Poudre parfumée qu'on répand sur le corps.

* EMPASTELER, v. a. *an-pas-te-lé*. t. de teinture. Donner le bleu aux étoffes avec le pastel.

* EMPATEMENT, s. m. *an-pa-te-man*. t. d'arch. Épaisseur de maçonnerie qui sert de pied à un mur. Il se dit aussi des pièces de bois qui servent de base à une grue.

EMPATEMENT, s. masc. *an-pâ-te-man*. Etat de ce qui est pâteux ou empâté.

EMPÂTER, v. actif. *an-pâ-té*. Rempli de pâte. *Cela m'a empâté les mains*. Rendre pâteux *Cela empâte la langue, la bouche*. Il signifie aussi engraisser la volaille. En peinture, *Empâter les couleurs*, les coucher avec l'abondance et la consistance nécessaire pour être mandées d'une façon moelleuse.

EMPAUMER, v. a. *an-pó-mé*. Recevoir une balle à plein dans le milieu de la main ou du batteir, et la pousser fortement. Fig. et fam. Se rendre maître de l'esprit d'une personne. *Une affaire*, la bien prendre. *La parole*, s'en emparer. *La voie*, se dit des chiens qui, rencontrant la piste, la suivent et l'annoncent par leurs abois

EMPAUMURE, s. f. *an-pó-mu-re* t. de véner. Le haut de la tête du cerf, où il y a trois ou quatre endouillers. Partie du gant qui couvre la paume de la main.

* EMPEAU, s. m. *an-pó*. Ente en écorce.

EMPÊCHEMENT, s. m. *an-pê-che-man*. Obstacle, opposition.

EMPÊCHER, v. a. *an-pê-ché*. Apporter des obstacles. S'opposer.

s'EMPÊCHER DE... verb. réc. Se défendre, s'abstenir de...

EMPÊCHÉ, ÉE, part. et adj. Fam. Embarrassé, occupé.

EMPEIGNE, s. fém. *an-pè-gne*. (m. le *gn*.) La partie de dessus d'un soulier.

* EMPELLEMENT, s. masc. *an-pè-le-man*. Bande ou pale pour retenir ou faire sortir l'eau d'un étang ou d'un lac.

* EMPELOTÉ, ÉE, adj. *Oiseau empeloté*, qui ne peut digérer les alimens qu'il a avalés.

* EMPENNELLE, s. f. *an-pé-nè-le*. t. de marine. Petite ancre qu'on mouille au-devant d'une grande, et qui y est attachée.

EMPENNELÉES, adj et s. plur. On dit que *des ancres sont empennelées*, lorsqu'on en mouille deux à la suite l'une de l'autre.

EMPENNER, v. a. *an-pè-né*. Il ne se dit que des flèches, et signifie, les garnir de plumes.

EMPEREUR, s. m. *an-pe-reur*. Souverain d'un empire.

EMPESAGE, s. m. L'action d'empeser. Façon dont une chose est empesée.

EMPESER, v. a. *an-pe-zé*. Accommoder le linge avec de l'empoi. En terme de marine, *Empeser une voile*, la mouiller parce qu'elle est trop claire, et que le vent passe au travers.

EMPESÉ, ÉE, part. et adj. Qui a un air trop composé, affecté. *Homme, style empesé*.

EMPESEUR, EUSE, s. *an-pe-zeur*. Qui empèse.

EMPESTER, v. a *an-pes-té*. Infecter de peste. Empuantir, infecter de mauvaise odeur.

EMPÉTRER, v. a. *an-pé-tré*. Embarrasser, engager. Il se dit proprement des pieds. On dit figur *Empêtrer quelqu'un dans une mauvaise affaire*. On dit aussi, *S'empêtrer*, au propre et au figuré.

EMPÉTRUM, s. m. Plante.

EMPHASE, s. fém. *an-fa-ze*. Manière pompeuse de s'exprimer et de prononcer.

EMPHATIQUE, adj. de t. g. *an-fa-ti-ke*. Qui a de l'emphase.

EMPHATIQUEMENT, adver. *an-fa-ti-ke-man* D'une manière emphatique.

EMPHRACTIQUE ou EMPLASTIQUE, adj de t. g. *an frak-ti-ke*. Il se dit des médicamens visqueux par opposition aux *Ecphractiques*.

* EMPHYSÉMATEUX, EUSE, adj. *an-fi-zé ma-teu*. Qui est de la nature de l'emphysème.

EMPHYSÈME, s. masc. *an-fi-zè-me*. t. de médecine. Maladie qui fait enfler le corps. Tumeur pleine d'air.

EMPHYTÉOSE, s. fém. *an-fi-té-o-ze*. Bail à longues années, pour dix, vingt, trente années, qui peut durer jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf ans.

EMPHYTHÉOTE, s. m. fém. *an-fi-té-o-te*. Celui, celle qui jouit d'un fonds par bail emphytéotique.

EMPHYTÉOTIQUE, adject. de t. g. *an-fi-té-o-ti-ke*. Qui appartient à l'emphytéose.

* EMPIETEMENT, s. m. Action d'empiéter.

EMPIÉTER, v. a. *an-pié-té*. Usurper dans dans l'héritage d'autrui.

EMPIFFRER, verb. act. *an-pi-fré.* Faire manger excessivement. Rendre excessivement gras et replet.

s'EMPIFFRER, manger avec excès. Devenir excessivement gras et replet.

EMPILEMENT, s. m. *an-pi-le-man.* Action d'empiler.

EMPILER, v. a. Mettre en pile.

* EMPIRANCE, s. f. déchet, altération.

EMPIRE, s. masc. *an-pi-re.* Domination, monarchie. *L'empire des Assyriens.* Le temps que dure le règne d'un empereur. L'étendue des pays qui sont sous la domination d'un empereur. Il se dit encore plus particulièrement et absolument de l'empire d'Allemagne.

EMPIRER, v. a. *an-pi-ré.* Rendre pire. v. n. Devenir pire.

EMPIRIQUE, adj. de tout g. *an-pi-ri-ke.* Qui ne s'attache qu'à l'expérience, et qui ne suit pas la méthode ordinaire de l'art. *Médecine empirique.* Il est aussi subst. masc., et signifie, charlatan.

EMPIRISME, s. m. *an-pi-ris-me.* Médecine pratique d'après la seule expérience.

EMPLACEMENT, s. m. Lieu, place considérée comme propre à y faire un bâtiment, un jardin, etc. L'action de placer certaines choses dans le lieu qui leur est destiné. *Emplacement de sel dans les greniers.*

* EMPLASTRATION, s. fém. Action de mettre un emplâtre.

EMPLATRE, s. m. *an-plâ-tre.* Onguent étendu sur un morceau de linge, de peau, etc., pour l'appliquer sur la partie malade et affligée. Fig. Personne sans vigueur, incapable d'agir.

* EMPLATRER, v. act. *an-plâ-tré.* Dans l'art de travailler les cuirs dorés, étendre les vernis sur les peaux pour leur faire prendre la couleur d'or.

EMPLETTE, s. fém. *an-plè-te.* Achat de marchandises.

EMPLIR, v. a. *an-plir.* Rendre plein.

s'EMPLIR, v. r. Devenir plein.

EMPLOI, s. m. *an-ploa.* Usage qu'on fait de quelque chose. Occupation, fonction d'une personne qu'on emploie.

EMPLOYER, v. a. *an-ploa-ié. J'emploie, tu emploies, il emploie; nous employons, vous employez, ils emploient. J'employais, vous employiez, ils employaient. J'emploirai. Que j'emploie, que nous employions, que vous employiez. Que j'employasse. J'emploirais. Employant.* Mettre en usage. Donner de l'occupation, de l'emploi à un homme. *Le vert et le sec pour réussir.* Mettre tout en œuvre.

s'EMPLOYER, v. réc. S'occuper, s'appliquer, agir.

EMPLOYÉ, ÉE, part. Il est aussi subst. m. *Un employé.*

EMPLUMER, v. act. Garnir de plume. *Emplumer un clavecin.*

EMPOCHER, v. a. *an-po-ché.* Mettre en poche. Il est familier.

EMPOIGNER, v. act. *an-poa-gné.* Prendre et serrer avec le poing.

EMPOIGNÉ, ÉE, part. et adj. Il se dit, en terme de blason, des flèches et javelots, au moins au nombre de trois, liés ensemble par le milieu.

EMPOIS, s. m. *an-pois.* Espèce de colle faite avec de l'amidon.

EMPOISONNEMENT, s. m. *an-poa-zo-ne-man.* Action d'empoisonnement.

EMPOISONNER, v. a. *an-poa-zo-né.* Donner du poison pour faire mourir. *Empoisonner quelqu'un.* Infecter de poison. *Empoisonner des viandes, des fontaines, des armes*, etc. Il se dit des choses qui font mourir par une qualité vénéneuse. *Il y a des champignons qui empoisonnent.* Il se dit par extension des vapeurs infectes. Fig. Rapporter une chose en y donnant un tour malin. Fig. Corrompre l'esprit ou les mœurs.

EMPOISONNEUR, EUSE, s. *an-poa-zo-neur.* Qui empoisonne. On le dit fig. d'un méchant cuisinier, et d'un homme qui débite une doctrine pernicieuse.

EMPOISSER. *Voyez* POISSER.

EMPOISSONNEMENT, s. m. *an-poa-so-ne-man.* Action par laquelle on peuple un étang qui a été pêché.

EMPOISSONNER, v. actif. *an-poa-so-né.* Peupler, garnir de poisson.

EMPORTÉ, ÉE, s. et adject. *an-por-té.* Violent, colère.

EMPORTEMENT, s. m. *an-por-te-man.* Mouvement déréglé, violent, causé par quelque passion. Mis absolument, il signifie, *Emportement de colère.*

EMPORTE-PIÈCE, s. masc. Instrument propre à découper. Fig. Un satirique. Fam.

EMPORTER, v. act. *an-por-té.* Enlever, ôter d'un lieu. Entraîner, arracher. *Cette maladie l'a emporté*, il est mort. *Ce remède emporte la fièvre*, la guérit et la chasse. Fig. En parlant des passions, jeter dans quelque excès blâmable. Gagner, obtenir. Avoir le dessus. *Virgile et Horace l'emportent sur tous les poëtes latins.*. Peser davantage. Attirer, entraîner par une suite nécessaire. *L'exil emporte la confiscation des biens.* Fig. *Emporter la balance*, prévaloir. *Une place*, s'en rendre maître.

s'EMPORTER, v. r. Se fâcher violemment, se livrer à la colère.

* EMPOTER, v. a. *an-po-té.* Mettre dans un pot.

EMPOURPRER, v. a. *an-pour-pré.* Colorer de pourpre. Il vieillit.

EMPREINDRE, verbe act. *an-prein-dre.* Imprimer une figure sur quelque chose. Il se dit aussi figur. *Ce sont des sentimens que la nature a empreints dans tous les hommes.*

EMPREINTE, s. f. Impression, marque. Il se dit aussi au fig. Au pl. Pierres sur lesquelles on trouve des figures de plantes, de poissons, etc.

EMPRESSÉ, ÉE, adj. *an-prè-cé.* Qui agit avec ardeur.

EMPRESSEMENT, s. m. Action d'une personne qui s'empresse.

s'EMPRESSER, v. réc. *s'an-prè-cé.* Agir avec ardeur. Se donner du mouvement pour le succès d'une affaire.



EMPRISONNEMENT, s. m. *an-pri-zo-ne-man*. Action par laquelle quelqu'un est mis en prison, ou l'effet de cette action.

EMPRISONNER, verbe a. *an-pri-zo-né*. Mettre en prison.

EMPRUNT, subst. m. *an-prun*. L'action d'emprunter, ou la chose qu'on emprunte. Fig. *Beauté*, *vertus d'emprunt*, qui ne sont pas naturelles.

EMPRUNTER, verbe actif. *an-preun-té*. Demander et recevoir en prêt. Fig. se servir de... *Emprunter le nom*, *le bras*, *la plume*, *le crédit de quelqu'un*.

EMPRUNTÉ, ÉE, part. et adj. *Nom emprunté*, déguisé, faux. *Air emprunté*, embarrassé, contraint.

EMPRUNTEUR, EUSE, s. Qui emprunte. Il se dit assez ordinairement d'un homme accoutumé à emprunter.

EMPUANTIR. v. a. Infecter.

EMPUANTISSEMENT, s. m. *an-pu-an-ti-ce-man*. État d'une chose qui s'empuantit.

EMPYÈME. s. m. *an-pi-è-me*. Sang épanché dans quelque cavité du corps, et particulièrement dans la poitrine.

EMPYRÉE, adj. *an-pi-ré-e*. Il ne se dit que du ciel le plus élevé où l'on établit le séjour des bienheureux. *Le ciel empyrée*. Il est quelquefois subst. *L'empyrée*.

EMPYREUMATIQUE, adj. de tout genre. *an-pi-reu-ma-ti-ke*. Qui a une odeur de brûlé.

EMPYREUME, subst. m. *an-pi-reu-me*. Odeur désagréable que prennent les liqueurs distillées à trop grand feu.

ÉMULATEUR, s. m. Qui est touché d'émulation. Il n'est que du style soutenu.

ÉMULATION, subst. fém. *é-mu-la-cion*. Sentiment noble qui excite à égaler ou à surpasser quelqu'un ou quelque chose de louable.

ÉMULE, s. m. Concurrent, antagoniste. Il se dit quelquefois au fém. *Carthage était l'émule de Rome*.

ÉMULGENT, ENTE, adject. *é-mul-jan*. t. d'anatomie. Il se dit des artères et des veines des reins.

ÉMULSION, s. fém. *é-mul-cion*. Sorte de potion rafraîchissante.

ÉMULSIONNER, v. act. *é-mul-cio-né*. Mettre des quatre semences froides dans une potion.

EN, *an*. prép. qui sert à marquer le lieu, le temps, la manière, le motif, la fin, et signifie, *Dans*, *Durant*, *Pendant*, *Avec*, *Pour*, *Selon*, *etc*. *En*, joint aux gérondifs, sert à marquer le temps et la manière. *En*, pronom relatif, répond à *De*. *Cette affaire est délicate*, *le succès en est douteux*.

ÉNALLAGE, s. f. t. de gramm. latine, qui consiste, dit-on, à changer les temps, les modes d'une langue.

ÉNARTHROSE, s. masc. *é-nar-tro-ze*. Cavité d'un os dans laquelle est reçue la tête d'un autre os.

ENCADREMENT, s. f. *an-ca-dre-man*. Action d'encadrer, ou l'effet de cette action.

ENCADRER, v. a. *an-ka-dré*. Mettre dans un cadre.

ENCAGER, v. act. *an-ka-jé*. Mettre en cage. Figur. et par plaisanterie. Mettre en prison.

ENCAISSEMENT, subst. masc. *an-kè-se-man*. Action d'encaisser, ou l'effet de cette action.

ENCAISSER, v. a. *an-kè-cé*. Mettre dans une caisse.

ENCAN, s. m. Cri public qui se fait par un huissier pour vendre les meubles à l'enchère.

s'ENCANAILLER, v. r. *s'an-ka-na-glié*. (mouillez les *ll*.) Avoir commerce avec de la canaille.

s'ENCAPUCHONNER, v. r. *s'an-ka-pu-cho-né* Se couvrir la tête d'une sorte de capuchon. Fam.

ENCAQUER, v. a. Mettre dans une caque. Fig. et fam. Presser et entasser dans une voiture.

s'ENCASTELER, v. réc. *s'an-kas-te-lé*. Il se dit d'un cheval qui a le talon trop serré.

ENCASTELLURE, s. f. t. d'hippiatrique. Douleur dans le pied de devant d'un cheval, causée par l'étrécissement de la corne des quartiers.

ENCASTILLAGE. s. m. *an-kas-ti-glia-je*. (m. les *ll*.) t. de marine. La partie d'un vaisseau qui se voit depuis l'eau jusqu'au haut du bois.

ENCASTREMENT, s. m. *an-kas-tre-man*. Action ou effet d'encastrer.

ENCASTRER, v. a. *an-kas-tré*. Enchâsser, unir une chose à une autre par le moyen d'une entaille.

* ENCAUME, s. m. *an-kô-me*. Pustule causée par une brûlure.

ENCAUSTIQUE, s. f. et adj. de tout g. *an-kos-ti-ke*. Il se dit d'une peinture dont les couleurs sont préparées avec de la cire.

ENCAVEMENT, s. masc. *an-ka-ve-man*. Action d'encaver.

ENCAVER. verbe act. *an-ka-vé*. Mettre en cave. Il ne se dit que du vin et autres boissons.

ENCAVEUR, s. m. Celui qui encave.

ENCEINDRE, v. a. *an-cein-dre*. Environner, entourer.

ENCEINT, EINTE, part. et adj. dans cette phrase, *Femme enceinte*, c'est-à-dire grosse d'enfant.

ENCEINTE, s. f. Circuit, clôture.

ENCÉNIES, s. f. plur. *an-cé-ni-e*. Fêtes chez les juifs en mémoire de la purification du temple par Judas Machabée.

ENCENS, s. m. *an-san*. Gomme, résine aromatique. Fig. Louange, flatterie.

ENCENSEMENT, s. m. *an-san-ce-man*. Action d'encenser.

ENCENSER, v. a. *an-san-cé*. Donner de l'encens. Fig. Flatter par des louanges.

ENCENSEUR, s. m. Qui donne de l'encens. Il n'est d'usage que dans le figuré.

ENCENSOIR. s. m *an-san-soar*. Espèce de cassolette dont on se sert dans les églises pour brûler de l'encens. Constellation de l'hémisphère austral.

ENCÉPHALE, adj. de tout g *an-ce-fa-le.* Il se dit des vers qui s'engendrent dans la tête.

ENCHAINEMENT, s. m. *an-ché-ne-man.* Il n'est guère d'usage au propre ; mais au figuré, il signifie, liaison, ou suite de plusieurs choses de même nature, de même qualité.

ENCHAINER, v. act. *an-ché-né.* Lier et attacher avec une chaîne. Figur. Captiver. *Sa bonté enchaîne tous les cœurs.* Il se dit aussi des choses, des propositions, etc., qu'on lie les unes aux autres, de manière qu'elles dépendent les unes des autres. *Il a enchaîné toutes ses propositions.* On dit aussi, S'enchaîner. *Les vérités s'enchaînent les unes aux autres.*

* **ENCHAINURE**, subst. f. *an-ché-nu-re.* Enchaînement. Il ne se dit que des ouvrages de l'art.

* **ENCHALAGE**, s. m. Action d'empiler le bois. t. de sal.

ENCHANTEMENT, s. m. L'effet de prétendus charmes. Au pl. il signifie l'action même de l'enchanteur. Fig. Tout ce qui est merveilleux et surprenant.

ENCHANTER, v. act. *an-chan-té.* Charmer, ensorceler. Fig. Surprendre, séduire, tromper. Ravir en admiration.

ENCHANTÉ, ÉE, part. et adj. Fait par enchantement. Fig. Merveilleux, extraordinairement beau.

ENCHANTEUR, **ERESSE**, adj. Qui enchante par des paroles magiques. Qui trompe par son beau langage, par ses artifices. Qui plaît extrêmement. Il est quelquefois adj. *Style, regard enchanteur.*

* **ENCHAPER**, v. a. enfermer un baril dans un autre.

ENCHAPERONNER, v. a. *an-cha-pe-ro-né.* Couvrir la tête d'un chaperon. Il n'est plus en usage dans ce sens, qu'en parlant des cérémonies funèbres.

ENCHASSER, v. a. *an-châ-cé.* Entailler, mettre dans du bois, de la pierre, de l'or, de l'argent, etc. Figur. *Enchâsser un passage dans un discours*, l'y placer.

ENCHASSURE, s. m. *an-châ-su-re.* Action par laquelle une chose est enchâssée. L'effet de cette action.

ENCHAUSSÉ, adj. *an-chô-cé.* t. de blas. C'est le contraire de *Chapé.*

ENCHAUSSER, v. a. *an-chô-cé.* t. de jardinage. Il se dit des légumes que l'on couvre de paille pour les faire blanchir ou les préserver de la gelée.

ENCHÈRE, s. f. *an-chè-re.* Offre que l'on fait au-dessus de quelqu'un pour une chose qui se vend par justice au plus offrant, ou que l'on baille à ferme. *Folle-enchère*, peine que doit porter celui qui a fait une enchère téméraire.

ENCHÉRIR, verbe a. *an-ché-rir.* Faire une offre au-dessus de quelqu'un. Rendre une marchandise plus chère. *Ce marchand a enchéri ses denrées.* Fig. Surpasser en quelque chose. V. n. Devenir cher, hausser de prix.

ENCHÉRISSEMENT, s. m. *an-ché-ri-ce-man.* Haussement de prix.

ENCHÉRISSEUR, s. m. *an-ché-ri-seur.* Qui met une enchère.

ENCHEVAUCHURE, s. f. t. d'art. Jonction par feuillure ou recouvrement.

ENCHEVÊTRER, v. act. *an-che-vé-tré.* Mettre un chevêtre, un licou. Il est peu usité.

S'ENCHEVÊTRER, verbe réc. Il se dit d'un cheval qui engage un pied dans la longe de son licou. Figur. et famil. Prendre un engagement, se mettre dans une position dont on a peine à se retirer. *Il s'est enchevêtré mal à propos dans cette affaire. Il s'enchevêtra dans un raisonnement dont il eut peine à se retirer.*

ENCHEVÊTRURE, s. f. *an-che-vé-tru-re.* Assemblage de solives dans un plancher pour environner le foyer d'une cheminée. En t. d'hippiatrique, mal qu'un cheval se fait à un pied en l'engageant dans la longe de son licou.

ENCHIFRÈNEMENT, s. masc. Embarras dans le nez, causé ordinairement par un rhume de cerveau.

ENCHIFRENER, verbe act. *an-chi-fre-né.* Causer un rhume de cerveau qui embarrasse le nez.

ENCHYMOSE, s. f. *an-ki-mo-ze.* t. de médec. Effusion soudaine de sang dans les vaisseaux cutanés, telle que l'effet de la colère, de la pudeur, etc.

ENCLAVE, s f. Les limites d'une terre, d'une juridiction. Etendue de terre qui s'avance dans une autre.

ENCLAVEMENT, s. masc. *an-kla-ve-man.* L'effet d'enclaver.

ENCLAVER, v. a. *an-kla-vé.* Enclore une chose dans une autre.

ENCLIN, **INE**, adj. *an-klein.* Porté de son naturel à quelque chose. Ce mot se dit plutôt du mal que du bien.

* **ENCLIQUETAGE**, s. m. Mécanique qui fait tourner une roue dans un sens, et l'empêche de tourner dans un autre.

* **ENCLIQUETER**, v. a. Il se dit de la manière dont un cliquet s'engage dans les dents d'un rochet. Horl.

ENCLITIQUE, s. fém *an-kli-ti-ke.* t. de gramm. grecque. Particule qui s'appuie si bien sur le mot précédent, qu'elle ne semble faire qu'un avec lui.

* **ENCLOITRER**, v. act. Mettre dans un cloître.

ENCLORE, v. a. *an-klo-re.* Clore de murailles, de haies, de fossés, etc.

ENCLOS, s. m. *an-klo.* Espace contenu dans une enceinte. L'enceinte même.

* **ENCLOTURE**, s. f. Tour de la broderie.

ENCLOUER, v. act. *an-klou-é.* Piquer un cheval jusqu'au vif avec un clou, quand on le ferre. Enfoncer de force un clou dans la lumière d'un canon, pour empêcher les ennemis de s'en servir.

ENCLOUURE, s. f. *an-klou-u-re.* Incommodité d'un cheval encloué. Fig. Obstacle, difficulté.

* ENCLUME, subst. f. Masse de fer sur laquelle on bat le fer, l'argent et autres métaux. En anatomie, osselet de l'organe de l'ouïe.

ENCOCHER, v. act. *an-ko-ché*. Mettre la corde d'un arc dans la coche d'une flèche.

ENCOFFRER, v. act. *an-ko-fré*. Enfermer dans un coffre avec avidité, ou même avec quelque sorte d'injuste.

ENCOIGNURE, subst. fém. *an-coa-gnu-re*. (mouillez le *gn*.) Endroit où aboutissent deux murailles qui font un coin.

* ENCOLLAGE, s. m. *an-ko-la-je*. Action d'étendre la colle sur les peaux ou cuirs avant de les argenter.

* ENCOLLER, v. act. *an-ko-lé*. Enduire de colle.

ENCOLURE, s. f. Toute cette partie du cheval qui s'étend depuis la tête jusqu'aux épaules et au poitrail. Fig. et fam. A l'égard des hommes, air, apparence. Il se prend ordinairement en mauvaise part.

ENCOMBRE, s. m. *an-kon-bre*. Empêchement, embarras. Il est vieux.

ENCOMBREMENT, s. m. Action d'encombrer, ou l'effet de cette action.

ENCOMBRER, v. act. *an-kon-bré* Embarrasser une rue ou un autre lieu, de gravois, de pierres, etc.

ENCONTRE, s. fém. Aventure. Vieux mot. *A l'encontre*, préposition qui signifie *Contre*. Il est vieux. On dit figur. et fam. *Aller à l'encontre de quelque chose*, s'y opposer, y être contraire.

ENCORDELLEMENT, s. masc. *an-kor-dè-le-man*. t. d'archit. Saillie portant à faux, au-delà du nû d'un mur, comme une console, un corbeau, etc.

ENCORE, *an-ko-re*. adv. de temps qui s'emploie pour le passé, pour le présent et pour l'avenir. De nouveau, de plus. Il signifie quelquefois, du moins en poésie; on écrit, *Encore* ou *Encor*.

ENCORE QUE, conjonction. Quoique.

ENCORNÉ, ÉE, adj. qui a des cornes. *Bélier encorné*. Familièrement. *Javart encorné*, javart qui vient sous la corne du cheval.

ENCOURAGEANT, adj. Qui encourage.

ENCOURAGEMENT, s. m. *an-kou-ra-je-man* Ce qui encourage.

ENCOURAGER, v. *an-kou-ra-jé*. Donner courage, exciter, animer.

ENCOURIR, verb. act. *an-kou-rir*. (Il se conjugue comme *Courir*.) Attirer sur soi, mériter, tomber en .. *Encourir une peine*, *le déshonneur*, *la haine de quelqu'un*.

ENCRASSER, v. act. et neut. *an-kra-cé*. Rendre ou devenir crasseux.

s'ENCRASSER, v. réc. Se remplir de crasse. Fig. et fam. S'avilir en se mésalliant, ou en fréquentant mauvaise compagnie.

ENCRE, s. fém. *an-kre*. Liqueur noire dont on se sert pour écrire. Composition noire et épaisse dont on se sert pour imprimer. *Encre de la Chine*, composition sèche et noire qui vient de la Chine, et dont on se sert pour dessiner.

ENCRIER, s. masc. *an-krié*. Petit vase pour mettre de l'encre.

ENCROUÉ, adj. *an-krou-é*. Il se dit d'un arbre qui est tombé sur un autre lorsqu'on l'abattait, et qui s'est embarrassé dans ses branches.

s'ENCUIRASSER, v. réc. *s'an-kui-ra-cé*. Il se dit de la peau, des métaux, lorsque la crasse s'y amasse, et s'y épaissit.

* ENCULASSER, verb. act. *an-ku-la-cé*. Mettre la culasse au canon d'une arme à feu.

ENCUVER, verb. actif. *an-ku-vé*. Mettre dans une cuve.

ENCYCLIQUE, adj. de t. g. *an-ci-kli-ke* Circulaire. *Lettre encyclique*.

ENCYCLOPÉDIQUE, s. f. t. didactique. Enchaînement de toutes les sciences. Titre d'un ouvrage qui traite de toutes les sciences.

ENCYCLOPÉDIQUE, adject. de t. g. Qui appartient à l'encyclopédie.

ENCYCLOPÉDISTE, s. m. Qui travaille ou qui a travaillé à l'encyclopédie.

ENDÉMIQUE, adj. de t. g. *an-dé-mi-ke*. Il se dit de ce qui est à une nation. *Maladie endémique*.

ENDENTE, subst. fém. Liaisons de deux pièces de bois qui, de distance en distance, entrent l'une dans l'autre.

ENDENTÉ, ÉE, adj. *an-dan-té* t. de blas. Il se dit d'une pièce composée de triangles alternés de divers émaux.

ENDETTER, v. act. Charger de dettes.

s'ENDETTER, v. r. Faire des dettes.

ENDÉVÉ, ÉE, s. et adj. Mutin, impatient. Il est populaire.

ENDEVER, verb. neut. *an-dé-vé*. Avoir grand dépit. Il est populaire.

ENDIABLÉ, ÉE, subst. et adj. *an-dia-blé*. Furieux, enragé, très-méchant. Il est pop.

ENDIABLER, ver. neut. Enrager. *Faire endiabler quelqu'un*.

s'ENDIMANCHER, v. réc. *s'an-di-man-ché*. Mettre ses habits du dimanche. Fam.

ENDIVE, s. fém. *an-di-ve*. Plante potagère.

ENDOCTRINER, ver. act. *an-doc-tri-né* Instruire. Fam.

* ENDOMMAGEMENT, substant. masc. Détérioration.

ENDOMMAGER, ver. act. *an-do-ma-jé*. Apporter du dommage à. Il ne se dit que des choses.

ENDORMEUR, s. m. Il ne se dit qu'au figuré. Flatteur, enjôleur.

ENDORMIR, ver. act. *an dor-mir*. (Il se conjugue comme *Dormir*.) Faire dormir. Figur. Amuser dans le dessein de tromper. Engourdir.

s'ENDORMIR, v. réc. Commencer à dormir.

ENDORMI, IE, part. et adj. *Esprit endormi*, stupide.

ENDOSSE, s. fém. *an-do-ce*. Le faix et toute la peine de quelque chose. Il est familier.

ENDOSSEMENT, s. masc. *an-do-ce-man*. Ce que l'on écrit au dos d'un acte. Il se dit

ENGOULER, verbe act. *an-gou-lé*. Prendre tout d'un coup avec la gueule. Il est populaire.

ENGOULÉ, ÉE, part. et adj. Il se dit en t. de blason, des pièces dont les extrémités sont dans des gueules d'animaux.

ENGOURDIR, v. act. *an-gour-dir*. Rendre comme perclus. On dit fig. *L'oisiveté engourdit l'esprit*. On dit aussi, *S'engourdir*, au propre et au figuré.

ENGOURDISSEMENT, s. m. Etat de quelque partie du corps qui est engourdie. Il se dit aussi dans le figuré.

ENGRAIS, s. masc. Herbages où l'on met engraisser certains animaux. Pâture qu'on donne à des volailles pour les engraisser Fumier dont on amende les terres.

ENGRAISSER, v. act. *an-grè-cé*. Faire devenir gras. *Engraisser des bœufs*. Faire devenir fertile, en parlant des terres. Souiller de graisse, rendre sale et crasseux. v. n. Devenir gras.

s'ENGRAISSER, v. r. Devenir gras. Devenir sale et crasseux S'épaissir. Fig. S'enrichir. *S'engraisser des misères publiques*.

ENGRANGER, v. act. *an-gran-jé*. Serrer des grains dans la grange.

ENGRAVEMENT, s. masc. *an-gra-ve-man*. Etat d'un bateau engravé.

ENGRAVER, v a. *an-gra-vé*. Engager un bateau dans le sable, de sorte qu'il ne flotte plus. On dit aussi, *S'engraver*.

ENGRELÉ, EE, adj. *an-gré-lé*. t. de blas. Il se dit de certaines pièces de l'écu dentelées tout autour.

* ENGRÊLER, v. a. Faire des ornemens de broderie.

ENGRÊLURE, subst. f. Petit point très-étroit que l'on met sur une dentelle. En t. de blason, il signifie, bordure engrêlée.

ENGRENAGE, s. m. Disposition de plusieurs roues qui engrènent les unes dans les autres.

ENGRENER, v. act. *an-gre-né*. Commencer à mettre son blé dans la trémie pour moudre. Nourrir les chevaux de bon grain. v. neut. et v. réc. Il se dit d'une roue dont les dents entrent dans celles d'une autre. *La pompe*, t. de mar. Faire jouer la pompe pour vider l'eau.

ENGRENURE, s. f. *an-gre-nu-re*. t. d'horl. Il se dit d'une roue dont les dents doivent entrer dans celles d'une autre.

ENGRI, s. m. Espèce de tigre d'Ethiopie.

ENGROSSER, v. a. *an-gro-cé*. Rendre une femme enceinte. Il est fam.

s'ENGRUMELER, v. réc. *s'an-gru-me-lé*. Se mettre en grumeaux.

ENGUICHURE, s. f *an-gui-chu-re*. t. de chasse. Entrée de la troupe.

ENHARDIR, v. a. *an-hardir*. Encourager, rendre hardi. Aspirez l'*h*.

ENHARMONIQUE, adject. de tout genre. *an-nar-mo-ni-ke*. t. de musique. Qui procède par quart de ton.

* ENHARNACHEMENT, s. m. Action d'enharnacher. Harnais.

ENHARNACHER, v. actif. *an-har-na-ché*. On dit aussi, *Harnacher*. Mettre les harnais à un cheval.

ENIGMATIQUE, adj. de tout g. *é-nig-ma-ti-ke*. Qui renferme une énigme, qui appartient à l'énigme.

ÉNIGMATIQUEMENT, adv. *é-nig-ma-ti-ke-man*. D'une manière énigmatique.

ÉNIGME, s. fém. Exposition d'une chose naturelle en termes obscurs. Fig. Discours dont on ne penètre pas le sens.

ENIVRANT, ANTE, adj. *an-ni-vran*. Qui enivre Il se dit au propre et au figuré.

ENIVREMENT, s. m Etat d'une personne ivre. Il n'est guère d'usage qu'au figuré. *L'enivrement de l'amour, des passions*.

ENIVRER, v. act. *an-ni-vré*. Rendre ivre. Fig. Remplir de vanité.

s'ENIVRER, v. r. Devenir ivre. On dit fig. *Cet homme s'enivre de la trop bonne opinion qu'il a de lui-même*. On dit aussi, *S'enivrer d'espérance*.

* ENJABLER, v. a. Mettre les fonds des tonneaux dans les rainures faites aux douves pour les arrêter.

ENJAMBÉE, s. fém. *an-jan-bé-e*. L'espace qu'on enjambe. L'action qu'on fait pour enjamber.

ENJAMBEMENT, s. masc. *an-jan-be-man*. t. de poésie. Il se dit lorsque le sens commencé dans un vers finit dans une partie du vers suivant.

ENJAMBER, v. n. et v. a. *an-jan-bé*. Etendre la jambe pour passer par dessus ou au-delà de quelque chose Marcher à grands pas. Fig. avancer sur quelque chose plus qu'il ne faut. Usurper, empiéter

ENJAVELER, verbe act. *an-ja-ve-lé*. *J'enjavelle*. *J'enjavelai*. *J'enjavellerai*. Mettre en javelle.

ENJEU, s. m. Ce que l'on met au jeu.

ENJOINDRE, v. a. *an-join-dre*. Ordonner expressément.

ENJOLER, v. a. Attirer, tromper par de belles paroles. Il est fam.

ENJOLEUR, EUSE, s. Qui surprend et qui arrive par des paroles flatteuses.

ENJOLIVEMENT, s m. *an-jo-li-ve-man*. Ornement, ajustement qui rend une chose plus jolie.

ENJOLIVER, v. act. Rendre joli. Il ne se dit point des personnes.

ENJOLIVEUR, s. masc. *an-jo-li-veur*. Qui pare, qui enjolive.

ENJOLIVURE, s. f. *an-jo-li-vu-re*. Enjolivement qu'on fait à de petits ouvrages de peu valeur.

ENJOUÉ, ÉE, adj. Qui est d humeur gaie, badine. Il se dit aussi des productions d'esprit qui sont fort gaies.

ENJOUEMENT, s. m. Gaieté.

ENKIRIDION, s. masc. *an-ki-ri-di-on*. Petit livre portatif contenant des remarques, des préceptes, etc.

ENKISTÉ, ÉE, adj. *an-kis-té*. t. de méd. Il se dit d'un corps enfermé dans une membrane. *Tumeur enkistée*.

ENLACEMENT, s. m. Action d'enlacer, ou l'effet de cette action.

ENLACER, v. a. *an-la-cé.* Passer des cordons, des lacets, l'un dans l'autre.

ENLAIDIR, v. a. *an-lè-dir.* Rendre laid. v. n. Devenir laid.

* ENLAIDISSEMENT, s. m. *an-lè-di-ce-man.* Action d'enlaidir.

ENLARME, s. masc. Petites branches de troëne que le pêcheur met le long d'un verveux. Grandes mailles qu'on ajoute à un filet.

* ENLARMER, v. a. *Un filet*, faire à côté de grandes mailles avec de la ficelle.

ENLÈVEMENT, s. m. *an-lè-ve-man.* Rapt, ravissement.

ENLEVER, v. a. *an-le-vé.* Lever en haut. Ravir, emporter, emmener par force. Fig. Transporter d'admiration, charmer. Oter de manière qu'il ne reste aucun vestige. *Enlever des taches. Des marchandises*, se hâter de les acheter avant les autres. On dit fig. que *La mort a enlevé un jeune homme à la fleur de son âge*; que *La peste, la fièvre l'a enlevé en peu de jours.*

ENLEVURE, subst. f. *an-le-vu-re.* Voyez ELEVURE.

ENLIGNER, v. a. *an-li-gné.* (mouil. le *gn.*) t. d'architect. et d'autres arts. Réduire la surface d'un corps ou de plusieurs contigus à une même ligne.

ENLUMINER, v, act. *an-lu-mi-né.* Colorier une estampe. Rendre rouge et enflammé.

ENLUMINEUR, EUSE, s. *an-lu-mi-neur.* Qui fait métier d'enluminer des estampes, des cartes de géographie.

ENLUMINURE, s. f. *an-lu-mi-nu-re.* L'art d'enluminer. L'ouvrage de l'enlumineur. Ornement peu naturel et recherché dans les ouvrages d'esprit.

ENNÉAGONE, s. m. t. de géomét. Figure de neuf côtes.

ENNEMI, IE, s. et adj. *è-ne-mi.* Qui hait quelqu'un, qui lui veut du mal. Absolument, au singulier et au pluriel, le parti contraire qui fait guerre ouverte. En parlant des choses, qui a de l'aversion pour... Qui est opposé à... *Ennemi des procès, des cérémonies, de la confusion.* Il se dit aussi des animaux, même des choses qui ont de l'antipathie, de la contrariété entre elles. *Le chat est ennemi de la souris. L'orgueil est l'ennemi des vertus.* On dit poétiquem., *La fortune ennemi, les vents ennemis.*

ENNOBLIR, v. a. *an-no-blir.* Rendre plus noble, plus illustre.

ENNOIE, subst. m. C'est le serpent amphisbène.

ENNUI, s. m. Lassitude, langueur, fatigue d'esprit causée par une chose qui déplait par elle-même, ou par sa durée, ou par la disposition dans laquelle on se trouve. Chagrin, déplaisir, souci.

ENNUYANT, ANTE, adj. Qui ennuie.

ENNUYER, v. act. *an-nui-ié.* Lasser l'esprit par quelque chose de désagréable. On dit aussi, *S'ennuyer*, et impers. *Il m'ennuie fort d'être ici.*

ENNUYEUSEMENT, adv. *an-nui-ieu-ze-man.* Avec ennui.

ENNUYEUX, EUSE, s. et adj. *an-nui-ieu.* Qui ennuie.

* ÉNODÉ, ÉE, adj. Enoué, sans nœud.

ENONCÉ, subst. m. Chose avancée sans explication.

ÉNONCER, v. act. *é-non-cé.* Exprimer ce qu'on a dans la pensée.

s'ÉNONCER, v. réc. S'exprimer. *S'énoncer bien ou mal.*

ÉNONCIATIF, IVE, adj. t. de palais. Qui énonce. *Terme énonciatif.*

ÉNONCIATION, s. f. *é-non-ci-a-cion.* Expression. Manière de s'énoncer. En logique, proposition qui nie ou qui affirme.

ENORGUEILLIR, v. réc. *an-nor-gheu-glir.* (mouillez les *ll.*) Rendre orgueilleux.

s'ENORGUEILLIR, verb r. Devenir orgueilleux. *S'enorgueillir de son savoir, de sa bonne fortune.*

ENORGUEILLI, IE, participe.

ÉNORME, adj. de tout genre. Démesuré. *Grandeur énorme.* Au figur. il se prend toujours en mauvaise part. *Crime énorme, avarice énorme.*

ÉNORMÉMENT, adv. *é-nor-mé-man.* Excessivement.

ÉNORMITÉ, s. f. Excès de la grandeur de la taille. Au fig. il signifie atrocité.

ÉNOUER, v. act. *Une étoffe*, en ôter les nœuds.

ENQUÉRANT, ANTE, adj. *an-ké-ran.* Qui s'enquiert avec trop de curiosité. Il est fam.

s'ENQUÉRIR, v. r. *s'an-ké-rir. Je m'enquiers, tu t'enquiers, il s'enquiert; nous nous enquérons, vous vous enquérez, ils s'enquièrent. Je m'enquérais. Je m'enquis. Je m'enquerrai. Enquiers-toi, qu'il s'enquière. Que je m'enquière. Que je m'enquisse. Je m'enquerrais.* S'informer, faire recherche.

ENQUIS, ISE, part. qui n'est plus d'usage qu'en style de pratique.

ENQUERRE, v. act. *an-kè-re.* Vieux mot qui signifie la même chose qu'*Enquérir.* Il se prend subst. dans cette phrase, *Faire enquerre. Armes à enquerre.* En t. de blason, armes qui, ayant couleur sur couleur, ou métal sur métal, donnent lieu de s'informer pourquoi on les a faites contre les règles ordinaires du blason.

ENQUÊTE, s. f. *an-kê-te.* Recherche qui se fait par ordre de justice.

s'ENQUÊTER, v. act. S'enquérir.

ENQUÊTEUR, s. masc. *an-kê-teur.* Officier commis pour faire des enquêtes.

s'ENRACINER, verbe réc. *s'an-ra-ci-né.* Prendre racine. On dit figurém. *Il ne faut pas laisser enraciner les abus, les mauvaises habitudes*, etc.

ENRAGEANT, ANTE, adj. *an-ra-jan.* Qui cause beaucoup de peine, un chagrin violent. Il est fam.

ENRAGER, v. n. *an-ra-jé.* Etre saisi de la rage. Il se dit fig. et fam. de celui qui souffre une douleur excessive. Il se dit aussi d'un besoin vif et pressant, et accompagné de douleur. Etre dans une grande colère. *Il est enragé contre lui.* Il se dit encore d'un dépit, d'un déplaisir grand et sensible.

Enragé, ée, part. et adj. Qui a la rage. Fig et fam. *Douleur enragée, mal enragé*, douleur extrême, mal violent. On dit subst. *C'est un enragé*, c'est un homme fougueux et impétueux.

* ENRAYEMENT, s. masc. Action d'enrayer.

ENRAYER, verb. n. *an-ré-ié.* Garnir une roue de rais. Arrêter une roue par les rais. En t. d'agriculture, tracer le premier sillon. Fig. et fam. Arrêter la trop grande vivacité de quelqu'un.

ENRAYURE, s. fém. *an-ré-iu-re.* Ce qui sert à enrayer.

ENRÉGIMENTER, v. a. *an-ré-ji-man-té.* Former un régiment de plusieurs compagnies séparées.

ENREGISTREMENT ou ENREGITREMENT, s. m. Action d'enregistrer. L'acte qui s'écrit sur une déclaration, sur un édit, etc. pour foi qu'ils ont été enregistrés.

ENREGISTRER, v. a. *an-re-jis-tré.* Mettre une chose sur les registres.

ENRHUMER, v. act. Causer un rhume.

s'Enrhumer, v. réc. Gagner un rhume.

ENRICHIR, v. a. *an-ri-chir.* Rendre riche. Orner par quelque chose de précieux. *Enrichir une montre de pierreries.* On dit fig *Enrichir un ouvrage d'esprit, un poëme, etc. Une langue*, la rendre plus abondante par de nouveaux mots ou de nouvelles phrases.

s'Enrichir, v. rec. Devenir plus riche, plus orné. On dit figur. *La mémoire s'enrichit par la lecture.*

ENRICHISSEMENT, s. m. *an-ri-chi-ce-man.* Parure, ornement qui enrichit. On le dit aussi au figuré.

ENROLEMENT, s. masc. *an-rô-le-man.* Action de s'enrôler. L'acte où l'enrôlement est écrit

ENROLER, v actif. Mettre sur le rôle Il se dit particulièrement des gens de guerre.

s'Enrôler, v. réc. Se faire soldat. On dit famil. *S'enrôler dans une compagnie, dans une société.*

* ENROLEUR, s. m. Celui qui enrôle.

ENROUEMENT, s. masc. *an-roû-man.* Etat de celui qui est enroué.

ENROUER, v. act. *an-rou-é.* Rendre la voix rauque et moins nette. On dit aussi, *S'enrouer. Il s'est enroué à force de parler.*

Enroué, ée, part. et adj.

ENROUILLER, v. a. *an-rou-glié.* (m. les *ll.*) Rendre rouillé. On dit figur. *L'oisiveté enrouille l'esprit.*

s'Enrouiller, verbe réc. Amasser de la rouille.

ENROULEMENT, s. m. *an-rou-le-man.* t. d'archit. et de jardinage. Ce qui est tourné en spirale.

ENROULER, ver. act. Rouler une chose dans une autre.

ENRUE, s. f. *an-ru-e.* t. d'agriculture. sillon fort large composé de plusieurs raies de terres relevées par la charrue.

ENSABLEMENT, s. m. *an-sa-ble-man.* Amas de sable formé par un courant d'eau ou par le vent.

ENSABLER, v. a. *an-sa-blé.* Faire échouer sur le sable. On dit aussi, *S'ensabler.*

ENSACHER, v. act. *an-sa-ché.* Mettre dans un grand sac.

ENSAISINEMENT, s. masc. *an-cè-zi-ne-man.* Acte par lequel on ensaisine.

ENSAISINER, v. a. *an-cè-zi-né. Un contrat.* Il se disait d'un seigneur censier, lorsque, par un acte, il reconnaissait un acquéreur pour son nouveau tenancier.

ENSANGLANTER, v. act. *an-san-glan-té.* Tacher de sang. Il se dit aussi au figuré.

ENSEIGNE, s. fém. Marque, indice. On s'en sert plus ordinairement au plur. Tableau que l'on attache ou que l'on pend à la maison d'un marchand. Autrefois, drapeau d'infanterie. La charge de celui qui porte le drapeau. *Avoir une enseigne.*

Enseigne, s. m. Celui qui porte le drapeau.

ENSEIGNEMENT, s. m. (mouil. le *gn.*) Instruction, précepte. Action d'enseigner. Il se dit plus ordinairement en parlant des choses morales. En t. de pratique, les pièces qui servent à prouver, à établir un droit, une possession, une qualité, etc. On ne le dit guère seul, et sans le mot de *Titre. Fournir des titres et enseignemens.*

ENSEIGNER, v. a. *an-cé-gné.* Instruire. Montrer quelque science, en donner des leçons Indiquer, faire connaître.

ENSELLÉ, ÉE, adj. *an-cé-lé.* Il se dit d'un cheval qui a le dos un peu enfoncé comme le siége d'une selle.

ENSEMBLE, adv. L'un avec l'autre.

Ensemble, subst. masc. Ce qui résulte de l'union des parties différentes qui composent un tout.

* ENSEMENCEMENT, s. masc. Action d'ensemencer

ENSEMENCER, v. act. *an-ce-man-cé.* Jeter de la semence dans une terre.

ENSERRER, v. act. *an-cè-ré.* Enfermer, enclore. Il est vieux, et n'est d'usage qu'en poésie. Mettre dans une serre.

ENSEVELIR, v. act Envelopper un corps mort dans un linceul. *Etre enseveli dans l'oubli*, être entièrement oublié.

s'Ensevelir, v. réc. Fig. *S'ensevelir sous les ruines d'une place*, s'y faire tuer en la défendant jusqu'à l'extrémité. *Dans la solitude*, se retirer entièrement du monde.

ENSEVELISSEMENT, s. m. *an-ce-ve-li-ce-man.* Action d'ensevelir.

* ENSIMACE, s. m. Action d'ensimer.

* ENCIMER, v. act *an-ci-mé.* Humecter de graisse ou d'huile une étoffe, afin de la tondre plus aisément.

ENSORCELER, v. act. *an-sor-ce-lé.* Jeter un sort sur quelqu'un. On dit fam. qu'*Une femme a ensorcelé quelqu'un*, pour dire, qu'il l'aime passionnément.

ENSORCELEUR, EUSE, s. Celui, celle qui ensorcelle.

ENSORCELLEMENT, s. m. *an-sor-cè-le-man.* Action d'ensorceler, ou l'effet de cette action. Il s'emploie aussi au figuré, dans le même sens qu'*Ensorceler.*

ENSOUFRER. v. actif. Enduire de soufre. On dit plus communément. *Soufrer.*

* ENSOUFROIR, s. masc. Lieu où l'on ensoufre les soies.

* ENSOUPLE ou ENSUPLE, s. masc. Rouleau autour duquel on roule ce qui doit servir de chaîne à une étoffe.

* ENSOYER, v. act. Attacher la soie au bout du fil qu'on emploie pour la semelle d'un soulier.

ENSUITE, adv. Après. Il est aussi prép. et ne se dit qu'en ces deux phrases, *Ensuite de cela; ensuite de quoi.*

ENSUIVANT, *an-sui-van.* t. de prat. Il n'est guère d'usage qu'en quelques phrases qui marquent postériorité de temps. *Le dimanche, le mois suivant, etc.*

s'ENSUIVRE, v. réc. *s'an-sui-vre.* Suivre, être après, Dériver, procéder.

ENTABLEMENT, s. masc. *an-ta-ble-man.* t. d'arcuit. La saillie qui est en haut des murs d'un bâtiment, et qui en soutient la couverture. L'architrave, la frise et la corniche, prises ensemble.

s'ENTABLER, ver. réc. *s'an-ta-blé.* t. de manége. Il se dit d'un cheval dont les hanches devancent les épaules.

ENTACHER, v. act. *an-ta-ché.* Infecter, gâter. Il est vieux, et ne se dit qu'au part. *Entaché de la lèpre*, et fig. *Entaché d'avarice.*

ENTAILLE. s. fem. *an-ta-glie.* (m. les *ll.*) Coche faite dans une entaille de bois pour y en emboiter une autre.

ENTAILLER, v. act. *an-ta-glié.* (m. les *ll.*) Faire une entaille.

ENTAILLURE, subst. fém. *an-ta-gliu-re.* (mouillez les *ll.*) Entaille.

ENTAME, s. f. Premier morceau qu'on coupe d'un pain.

ENTAMER, v. act. *en ta-mé.* Faire une petite incision. Oter une petite partie d'une chose entière. Figur. Commencer. *Entamer une affaire, un discours, etc.*

ENTAMURE, s. fém. *an-ta-mu-re.* Petite déchirure, petite incision. Premier morceau qu'on coupe d'un pain. *L'entamure d'un jambon*, l'ouverture d'un jambon.

EN TANT QUE, conjonction dont on se sert pour spécifier et pour restreindre quelque idée, quelque proposition.

ENTASSEMENT, s masc. *an-ta-ce-man.* Amas de plusieurs choses entassées les unes sur les autres. Il se dit fig. des affaires.

ENTASSER, v. act. *an-ta-cé.* Mettre en tas. Fig. Accumuler.

ENTE, s. f. *an-te.* Greffe. L'arbre même où l'on fait une ente.

ENTÉLÉCHIE, s. f. *an-té-lé-chi-e.* Terme didact. employé par Aristote. Perfection d'une chose. Les philosophes s'en sont servis pour exprimer l'âme.

ENTENDEMENT, s. m. *an-tan-de-man.* Faculté de l'âme par laquelle on conçoit. Sens, jugement.

ENTENDEUR, s. m. Qui conçoit bien. Il n'est d'usage qu'en ces façons de parler proverbiales: *A bon entendeur salut; à bon entendeur, peu de paroles.*

ENTENDRE, v. act. Ouïr, recevoir l'impression des sons par l'organe de l'ouïe. Fig. Comprendre, concevoir. *A demi-mot*, entendre facilement. *Finesse, malice à quelque chose*, y donner un sens fin et malin. *N'entendre ni rime ni raison*, refuser par humeur de se rendre à ce qu'on propose de plus raisonnable. v. neut Donner son consentement, approuver. *Entendre à un mariage, à une affaire.* Vouloir. *J'entends que vous le fassiez. Donner à entendre*, insinuer.

s'ENTENDRE, v. act. *Avec quelqu'un*, être d'intelligence avec lui. *A quelque chose*, s'y connaître.

ENTENDU, UE, part. et adj. Intelligent. On dit aussi subst. *Il fait l'entendu.* En parlant des choses, bien ordonné, fait avec art, avec goût. *Bâtiment, meuble bien entendu*, adv. Sans doute, assurément. *Bien entendu que*, espèce de conjonction. A condition, pourvu que.

ENTENTE, s. f. *an-tan-te.* Interprétation qu'on donne à un mot équivoque. t. d'art. Intelligence dans la distribution.

ENTER, v. act. *an-té.* Greffer. Fig. *Cette famille est entée sur une autre.* Elle y est entrée, et en a pris le nom et les armes.

ENTÉ, ÉE, part. Il se dit, en terme de blason, des partitions, des bandes, pals, qui entrent les uns dans les autres.

ENTÉRINEMENT, s m *an-té-ri-ne-man.* t. de pratique. Admission d'une requête. Vérification, homologation.

ENTÉRINER, v. actif. *an-té-ri-né.* t. de pratique Ratifier légalement un acte.

ENTÉROCÈLE, s. fém. *an-té-ro-cè-le.* t. de chirurgie. Espèce de hernie.

ENTÉROLOGIE, s. f. *an-té-ro-lo-gi-e.* t. de médecine. Traité sur les viscères.

ENTERREMENT, s masc. *an-tè-re-man.* Inhumation, cérémonie avec laquelle on met un corps en terre.

ENTERRER, ver. act. *an-té-ré.* Inhumer un corps mort. Enfouir, mettre dans la terre. Fig. Tenir caché.

ENTERRÉ, ÉE, part. et adj. *Maison enterrée*, maison dont la situation est trop basse.

* ENTES, s. f. pl. Oiseaux empaillés qu'on met dans des filets pour en attirer d'autres.

ENTÊTEMENT, s. masc. Grand attachement aux choses dont on est prévenu.

ENTÊTER, v. act. Envoyer à la tête des vapeurs incommodes. Fig. Préoccuper.

s'ENTÊTER, v. réc. S'opiniâtrer. Se préoccuper, se laisser prevenir.

ENTÊTÉ, ÉE, part et adjectif. Opiniâtre, prévenu. Il est aussi substant.

ENTHOUSIASME, s. m. *an-tou-zi-as-me.* Mouvement extraordinaire d'esprit. Admiration outrée. Fanatisme.

ENTHOUSIASMER, v. a. *an-tou-zi-as-mé.* Charmer, ravir en admiration. On dit aussi *S'enthousiasmer.*

ENTHOUSIASTE, subst. masc. et fém. *an-tou-zi-as-te.* Visionnaire, fanatique.

ENTHYMÈME, s. m. t. de logique. Argument composé de deux propositions, l'antecedent et le conséquent.

ENTICHER, v. a. *an-ti-ché*. Commencer à gâter, à corrompre. Son plus grand usage est au part. Il se dit fig. en parlant des mauvaises opinions en fait de doctrine et de religion.

ENTIER, IÈRE, adj. *an-tié*. Complet dans toutes ses parties. Opiniâtre. *Cheval entier*, qui n'est pas hongre.

ENTIÈREMENT, adv. Totalement.

ENTITÉ, s. f. *an-ti-té*. t. didact. Ce qui constitue l'être ou l'essence de quelque chose. Forme abstraite quelconque

ENTOILAGE, s. m. *an-toa-lage*. Toile à laquelle on coud une dentelle.

ENTOILER, v. act. Remettre de la toile à une dentelle. Coller sur une toile.

* ENTOIR, s. m. Couteau pour enter.

* ENTOMOLOGIE, substant. fém. Traité des insectes.

* ENTOMOLOGISTE, s. masc. Celui qui s'occupe d'entomologie.

* ENTOMOPHAGE, s. m. Qui vit d'insectes.

ENTONNEMENT, subst. m. Action d'entonner.

ENTONNER, v. act. *an-to-né*. Verser une liqueur dans un tonneau. Mettre un air sur le ton. Chanter les premières paroles d'une hymne, d'un psaume.

S'ENTONNER, ver. réc. Il se dit du vent lorsqu'il entre avec impétuosité dans un lieu étroit.

ENTONNOIR, subst. masc. *an-to-noar*. Instrument avec lequel on entonne une liqueur. En anatomie, cavité ou fossette qu'on trouve entre la base du pilier antérieur de de la voûte du cerveau, et la partie antérieure du point de réunion des nerfs optiques. Instrument de chirurgie pour conduire le cautère actuel sur l'os *unguis*, dans l'opération de la fistule lacrymale.

ENTORSE, subst. fém. *an-tor-ce*. C'est la même chose que *Détorse*.

ENTORTILLEMENT, s. m. *an-tor-ti-glie-man*. (mouillez les *ll*.) L'action de ce qui s'entortille autour de quelque chose. L'état d'une chose entortillée. Figurém. Embarras, confusion du style.

ENTORTILLER, v. act. (mouillez les *ll*.) Envelopper en tortillant. Fig. Embarrasser, confondre les membres d'une période.

ENTORTILLÉ, ÉE, part et adject. Fig. *Style entortillé*, embarrassé.

ENTOURER, v. act. *an-tou-ré*. Environner, ceindre.

ENTOURNURE, s. fém. *an-tour-nu-re*. Echancrure d'une manche dans la partie qui touche à l'épaule.

ENTOURS, s. m. pl. Environs, circuit, Fig. *Les entours de quelqu'un*, ceux qui vivent dans sa familiarité.

ENTR'ACTE, s. masc. Intervalle entre deux actes d'un drame. Ce qui se chante, se joue ou se représente entre les actes d'une pièce de théâtre.

S'ENTR'ACCUSER, verb. réc. *s'an-tra-ku-zé*. S'accuser l'un l'autre.

S'ENTR'AIDER, v. r. S'aider mutuellement.

ENTRAILLES, s. fém. plur. *an-tra-glie*. (mouill. les *ll*.) Intestins. Figur. Affection. *Entrailles paternelles*. Il se dit aussi des lieux les plus profonds de la terre.

S'ENTR'AIMER, verbe. réc. *s'an-trè-mé*. S'aimer l'un l'autre.

ENTRAINANT, E, adject. Qui entraîne. Fig.

ENTRAINEMENT, s. m. Action d'entraîner, état d'une chose qui est entraînée.

ENTRAINER, v. act. *an-trè-né*. Traîner avec soi. Il se dit figur. de tout ce qui nous porte à quelque chose avec force, et comme malgré nous.

* ENTRAIT, s. m. *an-trè*. t. de charpentier. Pièce de bois qui lie deux parties opposées dans la couverture d'un bâtiment.

ENTRANT, ANTE, adjectif. *an-tran*. Insinuant. Il est peu usité.

S'ENTR'APPELER, v. a. *s'an-tra-pe-lé*. S'appeler l'un l'autre.

ENTRAVAILLÉ, ÉE, adj. *an-tra-va-glié*. (mouillez les *ll*.) t. de blason. Il se dit des oiseaux qui ont un bâton passé entre les ailes ou les pieds.

ENTRAVER, v. act. *an-tra-vé*. Mettre des entraves.

S'ENTR'AVERTIR, v. réc. *s'an-tra-ver-tir*. S'avertir mutuellement.

ENTRAVES, s. f. plur. *an-tra-ve*. Ce qui sert à lier les jambes d'un cheval. Fig. Obstacle., empêchement. En ce sens, on le dit quelquefois au singulier. *La jeunesse, naturellement emportée, a besoin d'entrave qui la retienne* Chaînes. Poét.

ENTRE, prépos. *an-tre*. Au milieu, parmi, dans.

ENTRE-BAILLÉ, ÉE, adj. Qui n'est pas entièrement fermé.

S'ENTRE-BAISER, ver. réc. *s'an-tre-bè-zé*. Se baiser l'un l'autre.

ENTRECHAT, s. masc. Pas de danse, où l'on croise les jambes en sautant.

S'ENTRE-CHOQUER, ver. r. *s'an-tre-cho-ké*. Se choquer l'un l'autre. Se contredire avec aigreur.

ENTRE-COLONNE, subst. masc. ou ENTRE-COLONNEMENT, s. m. term. d'archit. Espace entre deux colonnes.

ENTRECOUPER, ver. act. *an-tre-cou-pé*. Couper en divers endroits.

S'ENTRECOUPER, v. réc. Il se dit des chevaux et autres animaux qui se blessent en se frottant un pied contre l'autre quand ils marchent.

ENTRECOUPÉ, ÉE, part. et adj. *Style entrecoupé*.

S'ENTRE-DÉCHIRER, ver. réc. Se déchirer mutuellement.

S'ENTRE-DÉTRUIRE, ver. réc. Se détruire l'un l'autre.

ENTRE-DEUX, s. m. *an-tre-deu*. Partie qui est au milieu de deux choses avec lesquelles elle a relation ou continuité.

S'ENTRE-DONNER, ver. réc. *s'an-tre-do-né*. Se donner mutuellement quelque chose.

ENTRÉE, s. f. Le lieu par où l'on entre. *L'entrée d'une ville, d'une maison*, etc. On dit

aussi par extension, *L'entrée d'un soulier*, *d'un chapeau*, etc. L'action d'entrer. *A son entrée dans la prison*, etc. Réception solennelle. *On fit à ce prince une magnifique entrée.* Séance. *Avoir entrée aux états.* Fig. Occasion, ouverture. *Le luxe a donné entrée à beaucoup de désordres.* Commencement. *A l'entrée de l'hiver.* Certains mets qui se servent au commencement du repas. Le droit qu'on paye pour les marchandises qui entrent dans une ville, dans une province, etc. *Entrée d'un ballet*, partie d'un ballet, laquelle y tient le même lieu que les entr'actes dans les pièces dramatiques. *D'entrée*, adv. D'abord *D'entrée de jeu*, dès le commencement du jeu.

ENTREFAITES, s. f. plur. *Dans* ou *sur ces entrefaites*, pendant ce temps-là.

s'ENTRE-FRAPPER, v. r. *s'an tre-frapé.* Se frapper l'un l'autre.

ENTREGENT, s. m. Manière adroite de se conduire dans le monde. Il est fam.

s'ENTR'ÉGORGER, v. r. *s'an-tr é-gor-jé.* S'égorger l'un l'autre.

s'ENTRE-HEURTER, v. réc. Se heurter l'un contre l'autre.

ENTRELACEMENT, s. m. Etat de plusieurs choses entrelacées.

ENTRELACER, v. a. *an-tre-la-cé.* Enlacer l'un dans l'autre.

ENTRELACS, s. m. *an-tre-lâ.* t. d'archit. Qui se dit de plusieurs cordons ou chiffres enlacés l'un dans l'autre.

ENTRELARDER, v. act. *an-tre lar-dé.* Mettre du lard entre des chairs. Fig. et fam. *Entrelarder un discours de passages grecs ou latins*, les y insérer.

Entrelardé, ée, part. *Viande entrelardée*, mêlée de gras et de maigre.

ENTRE-LIGNE, subst. f. *an-tre-li-gne.* (mouillez le *gn.*) Espèce entre deux lignes. Ce qui est écrit dans cet espace.

Entre-luire, verbe n. *an-tre-lui-re.* Luire à demi.

s'Entre-manger, v. réc. Se manger l'un l'autre.

ENTREMÊLER, v. a. *an-tre-mè-lé.* Insérer, mêler une chose avec une autre. Il se dit aussi au figuré.

s'Entremêler, v. r. S'entremettre. Fam.

ENTREMETTEUR, EUSE, s *an tre-mè-teur.* Qui s'emploie dans une affaire entre deux ou plusieurs personnes. Au fém. Qui se mêle de quelque commerce illicite.

s'ENTREMETTRE, v. r. *s'an-tre-mè-tre.* S'employer pour une chose qui regarde l'intérêt d'un autre.

ENTREMETS, s. m. Ce qui se sert sur la table avec le fruit.

ENTREMISE, s. f. *an-tre-mi-ze.* Interposition, médiation.

* ENTRE-NŒUD, s. masc. Espace entre deux nœuds.

s'ENTRE NUIRE, v. r. *s'an-tre-nuire.* Se nuire l'un à l'autre.

ENTREPAS, s. m. Espèce d'allure du cheval, laquelle approche de l'ambe.

s'ENTRE-PERCER, v. r. *s'an-tre-per-cé.* Se percer l'un l'autre.

ENTREPOSER, v. a. *an-tre-po-zé.* Mettre des marchandises dans un entrepôt, dans un lieu où on les garde.

ENTREPOSEUR, s. m. Commis qui vend le tabac aux débitans, qui est préposé à la garde de marchandises entreposées.

ENTREPOT, s. m. *an-tre-pô.* Lieu où l'on met en dépôt des marchandises.

ENTREPRENANT, ANTE, adj. *an-tre-pre-nan.* Hardi, téméraire.

ENTREPRENDRE, v. a. *an-tre-pran-dre.* (sur *Prendre.*) Prendre la résolution de faire une chose. S'engager à une chose à certaines conditions. *Quelqu'un*, le pousser, le railler. *Entreprendre sur...* Usurper, attenter à....

Entrepris, ise, part. et adj. Embarrassé, perclus.

ENTREPRENEUR, EUSE, s. *an-tre-pre-neur* Qui entreprend à forfait quelque ouvrage. Au fémin. Femme qui entreprend quelque besogne, et qui a plusieurs ouvrières sous elle.

ENTREPRISE, s. fém. Dessein formé. Ce que l'on a entrepris. Usurpation. Violence, action injuste.

s'ENTRE-QUERELLER, v. r. *s'an-tre-ke-rè-lé.* Se quereller l'un l'autre.

ENTRER, v. n. *an-tré.* Passer du dehors au dedans. *En religion*, se faire religieux ou religieuse. *En condition*, devenir domestique de quelqu'un. *En charge*, prendre une charge. *Dans le monde*, commencer à y paraître. Pénétrer bien avant dans quelque chose. *Le coup entra bien avant dans les chairs. Dans la pensée, dans les sentimens de quelqu'un*, les pénétrer, s'y conformer.

s'ENTRE-RÉPONDRE, v. r. Se répondre l'un à l'autre.

s'ENTRE-SECOURIR, v. r. Se secourir mutuellement.

ENTRE-SOL, s. m. *an-tre-sol.* Logement pratiqué dans la hauteur d'un étage, plus communément, dans la partie supérieure du rez-de-chaussée.

s'ENTRE-SUIVRE, v. r. Aller de suite l'un après l'autre.

ENTRETAILLE, s. fém. *an-tre-ta-glie.* (mouillez les *ll.*) t. de danse. Pas qui se fait en jetant un pied à la place de l'autre. t. de gravure. Taille légère qu'on glisse entre des tailles plus fortes pour représenter les corps qui ont du luisant.

s'ENTRE-TAILLER, v. n. (mouil. les *ll.*) Il se dit d'un cheval qui se heurte les jambes l'une contre l'autre en marchant.

ENTRETAILLURE, s. f. *an-tre-ta-gliu-re.* (m. les *ll.*) Blessure que se fait un cheval qui s'entre-taille.

ENTRE-TEMPS, s. masc. Intervalle qui s'écoule entre deux actions.

ENTRETÈNEMENT, s. m. Subsistance qu'on donne à quelqu'un pour vivre, pour s'habiller, etc. On dit plus ordinairement, *Entretien.*

ENTRETENIR, v. a. *an-tre-te-nir.* Tenir ensemble. Tenir en bon état. Fournir les choses nécessaires à la subsistance. Parler

à quelqu'un. *Un homme d'espérance*, *de belles promesses*, l'amuser en lui promettant beaucoup. *Un grand train*, *un grand équipage*, avoir beaucoup de valets, de chevaux.

s'ENTRETENIR, v. r. Se tenir réciproquement. *Ces deux pièces de bois s'entretiennent.* Se fournir des choses nécessaires. *Il s'entretient d'habits*, *de linge*, etc. Se conserver. *Il y a des arbres qui s'entretiennent toujours.* Parler, conserver.

ENTRETIEN, s. masc. Subsistance; ce qu'on donne à quelqu'un pour vivre, pour s'habiller, pour ses menus plaisirs. Ce que l'on dépense pour maintenir une chose en état. Conservation.

ENTRETOILE, s. f. *an-tre-toa-le.* Réseau ou dentelle qu'on met entre deux bandes de toile.

ENTRETOISE, subst. f. t. de charpent. Pièce de bois mise entre d'autres pièces pour les soutenir. *Entretoise croisée*, assemblage en forme de sautoir.

s'ENTRE-TUER, verbe réc. Se tuer l'un l'autre.

ENTREVOIR, v. a. *an-tre-voar.* (Il se conjugue comme *Voir.*) Voir imparfaitement ou en passant.

s'Entrevoir, v. réc. Avoir une entrevue. Se rendre visite.

ENTREVOUS, s. masc. *an-tre-vou.* t. de maçonnerie. L'intervalle d'une solive à une autre dans un plancher. Espaces garnis de plâtre qui sont entre les poteaux d'une cloison

ENTREVUE, subst. fém. Visite concertée entre deux ou plusieurs personnes pour se voir, pour parler d'affaires.

ENTR'OUIR, verbe a. *an-trou-ir.* Ouir imparfaitement.

Entr'ouï, ie, part.

ENTR'OUVRIR, v. act. Ouvrir un peu. On dit aussi, *S'entr'ouvrir.*

ENTURE, s. fém. *an-tu-re.* L'endroit où l'on place une ente. Au plur. Petites pièces de bois qui en traversent une grosse, pour former des échelons des deux côtés, comme dans les roues des carrières.

* ÉNUMÉRATEUR, s. masc. Qui fait une énumération.

ÉNUMÉRATIF, IVE, adj. Qui énumère.

ÉNUMÉRATION, s. f. *é-nu-mé-ra-cion.* Dénombrement.

ÉNUMÉRER, v. actif. *é-nu-mé-ré.* Dénombrer.

ENVAHIR, verb. a. *an-va-ir.* Usurper, prendre par force, injustement.

ENVAHISSEMENT, subst. m. L'action d'envahir.

* ENVALER, verbe a. Tenir le verveux ouvert t. de pêche.

ENVELOPPE, s. fém. *an-ve-lo-pe.* Ce qui sert à envelopper.

* ENVELOPPEMENT, s. m. Action d'envelopper.

ENVELOPPER, verbe act. *en-ve-lo-pé.* Mettre autour de quelque chose une étoffe, un linge, etc. Figurément. Cacher, déguiser. Environner, entourer. Comprendre. *Envelopper quelqu'un dans une accusation.*

Enveloppé, ée, part. et adject. *Discours*, *raisonnement enveloppé*, obscur, embarrassé. *Se trouver enveloppé dans une affaire*, s'y trouver engagé, embarrassé.

ENVENIMER, v. a. *an-ve-ni-mé.* Infecter de venin. *Une plaie*, la rendre plus difficile à guérir. Fig. *Envenimer un discours*, le rendre d'une manière odieuse. *L'esprit de quelqu'un*, l'aigrir, l'irriter.

ENVERGER, v. actif. Garnir de petites branches d'osier.

ENVERGUER, v. actif. *an-ver-ghé.* t. de mar. Attacher les voiles aux vergues.

ENVERGURE, subst. fem. *an-ver-gu-re.* t. de mar. Arrangement des voiles avec les vergues et les mâts. L'étendue qu'il y a entre les deux extrémités des ailes déployées d'un volatile.

ENVERS, prép. *an-ver.* A l'égard de...

Envers, subst. m. Le côté le moins beau d'une étoffe.

A l'Envers, adv. A sens contraire.

A l'Envi, adv Avec émulation.

ENVIE, subst. fém. Déplaisir que l'on a du bien d'autrui. Désir, volonté. Marque que des enfans apportent quelquefois en naissant. Petit filet enlevé de la peau autour de l'ongle.

ENVIEILLIR, v. act. *an-vié-glir.* (m. les *ll.*) Faire paraître vieux.

Envieilli, ie, part. et adject. qui n'est en usage qu'au figuré. *Erreurs envieillies. Pécheur envieilli.*

ENVIER, v. act. Avoir du déplaisir du bien d'autrui. Désirer.

ENVIEUX, EUSE, s. et adj. *an-vieu.* Qui porte envie

* ENVINÉ, ÉE, adj. Se dit d'un vase qui a contracté l'odeur du vin

ENVIRON, prép. A peu près.

ENVIRONNER, v. a. Entourer.

ENVIRONS, s. m. pl. Lieux d'alentour.

ENVISAGER, v. a. *an-vi-za-jé.* Regarder au visage. Fig. Considérer en esprit.

ENVOI, s. m. *en-voa.* Action d'envoyer.

s'ENVOILER, v. act. *s-an-voa-lé.* t. de serrurier. Se courber. Il se dit du fer à la trempe.

ENVOISINÉ, ÉE, adj. *an-voa-si-né.* Qui a des voisins. Il est fam.

s'ENVOLER, v. r. *s'an-vo-lé.* S'enfuir en volant Fig. Passer rapidement, en parlant du temps.

ENVOUTER, v. a. Brûler, déchirer une image, dans la pensée que celui qu'elle représente souffrira les mêmes maux.

ENVOYER, v. a. *an-voa-ié. J'envoie*, *tu envoies*, *il envoie*; *nous envoyons*, *vous envoyez*, *ils envoient J'envoyais. J'ai envoyé. J'envoyai. J'enverrai. J'enverrais.* Donner ordre, faire en sorte qu'une personne aille; ou qu'une chose soit portée en un certain lieu. Il se dit aussi dans les choses morales. *Les biens et les maux que Dieu nous envoie.* On dit aussi figurément. *Le vin envoie des fumées à la tête.*

ENVOYÉ, subst. masc. *an-voa-ié.* Ministre d'un prince dans la cour d'un autre

prince. *Envoyée*, la femme d'un envoyé.

ÉOLIEN, ÉOLIQUE, adj. Nom d'un des cinq dialectes de la langue grecque.

ÉOLIPYLE, s. m. *é-o-li-pi-le*. Machine de physique. Boule de cuivre, de fer, etc., qui a une petite ouverture, et qui, étant remplie d'eau, et approché du feu, fait du vent jusqu'à ce que l'eau soit entièrement évaporée.

ÉPACTE, subst. fém. Nombre de jours qu'on ajoute à l'année lunaire, pour l'égaler à l'année solaire, et qui sert à connaître l'âge de la lune. On s'en sert aussi pour trouver le jour de Pâques et les fêtes mobiles.

ÉPAGNEUL, EULE, s. *é-pa-gneul*. (m. le *gn*.) Chien de chasse à long poil, dont la race vient d'Espagne.

* ÉPAILLER, v. act. Nettoyer l'or.

ÉPAIS, AISSE, adject. *é-pè*. Se dit d'un corps solide considéré par rapport à sa profondeur. Fig. Lourd, pesant, grossier, serré. *Bois épais*. Il se dit encore d'une chose liquide qui prend une consistance moins claire, plus ferme. subst. *Cette pierre a un pied d'épais*. adv. *Il a neigé épais de trois doigts*.

ÉPAISSEUR, s. f. La profondeur d'un corps solide. On dit aussi, *L'épaisseur d'une forêt, des brouillards*.

ÉPAISSIR, v. a. *é-pè-oir*. Rendre épais. v. n. et v. r. Devenir épais.

ÉPAISSISSEMENT, s. masc. Condensation. L'état de ce qui est épaissi.

ÉPANPREMENT, s. m. *é-pan-pre-man*. L'action d'épamprer.

ÉPAMPRER, v. act. Oter de la vigne les pampres inutiles.

ÉPANCHEMENT, subst. m. *é-pan-che-man*. Effusion. Son plus grand usage est au figuré.

ÉPANCHER, v. act. Verser doucement, répandre. Fig. *Epancher son cœur*, l'ouvrir avec sincérité.

ÉPANDRE, verbe act. Jeter çà et là, éparpiller.

s'ÉPANDRE, v. réc. S'étendre.

ÉPARNORTHOSE, s. f. *é-par-no-to-ze*. Figure de rhétorique. Correction.

ÉPANOUIR, v. act. Il n'est usité qu'en cette phrase, *Epanouir la rate*, réjouir, Famil.

s'ÉPANOUIR, v. r. Il se dit des fleurs qui commencent à déployer leurs feuilles. Fig. *Son visage, son front s'épanouit*, se déride, devient serein.

ÉPANOUISSEMENT, s. masc. Action de s'épanouir. au figuré. *Épanouissement de rate, de cœur*.

ÉPARCET, s. f. Espèce de foin.

s'ÉPARER, verbe récip. t. de manège. Il se dit d'un cheval lorsqu'il détache des ruades.

ÉPARGNANT, ANTE, adj. (m. le *gn*.) Qui ménage.

ÉPARGNE, s. f. *é-par-gne*. (mouillez le *gn*.) Économie dans la dépense, et figur., du temps, etc.

ÉPARGNER, v. act. *é-par-gné*. (mouillez le *gn*.) Ménager la dépense. Figurém. *Epargnez sa peine, ses pas*, les ménager, s'exempter d'agir. *Quelqu'un*, ne lui pas faire tout le mauvais traitement qu'on pourrait *Ne m'épargnez pas*, employez-moi librement.

ÉPARPILLEMENT, s. m. Action d'éparpiller, ou état de ce qui est éparpillé.

ÉPARPILLER, verbe act. *é-par-pi-glié*. (mouillez les *ll*.) Epandre çà et là. Figur. et fam. *Son argent*, l'employer à folles dépenses.

ÉPARS, ARSE, adj. Epandu ça et là en divers endroits.

* ÉPART, s. m Espèce de jonc.

ÉPARVIN ou ÉPERVIN, s. masc. terme d'hippiatr. Tumeur dure qui vient aux jarrets du cheval.

ÉPATÉ, EE, adj. *Verre épaté*, qui a le pied cassé *Nez épaté*, large et gros.

ÉPAULARD, s. m. *é-pô-lar*. Grand poisson de mer de la forme d'un dauphin, mais beaucoup plus gros.

ÉPAULE, s. fém. *é-pô-le*. Partie, membre du corps qui est au-dessous du chignon du cou, et se joint aux bras dans l'homme, et à la jambe de devant dans les animaux à quatre pieds.

ÉPAULÉE, s. f. *é-pô-lé-e*. Effort qu'on fait de l'épaule pour pousser quelque chose.

ÉPAULEMENT, s. m. *é-pô-le-man*. t. de fortif. Espèces de rempart fait de fascines et de terre.

ÉPAULER, v. a. *é-pô-lé*. En parlant des bêtes à quatre pieds, disloquer l'épaule. fig. Assister, aider.

ÉPAULETTE, s. f *é-pô-lè-te*. Partie du vêtement qui couvre le dessus de l'épaule. Galon que porte sur l'épaule un militaire en grade.

ÉPAULIÈRE, subst f. *é-pô-liè-re*. Partie de l'armure d'un cavalier qui couvre l'épaule.

* ÉPAURE, s. fém. *é-pô-re*. Solive qui sert à faire la levée d'un bateau foncet.

ÉPAVE, adj. de t. g. Il se dit des choses égarées, et dont on ne connaît point le maître. *Cheval épave, biens épaves*.

ÉPAVES, s. fém. pl. Ce qui est égaré. Ce que la mer jette sur les côtes. *Droit d'épave*., droit de s'approprier des choses égarées.

ÉPEAUTRE, s. m. Espèce de blé.

ÉPÉE, s. f. Arme offensive et défensive. Profession militaire. *Il a quitté la robe pour l'épée*.

* ÉPEICHE, s. m. Pic rouge, oiseau.

* ÉPELER, v. a. Nommer les lettres de l'alphabet, et en former des syllabes.

ÉPELLATION, s. f. *é-pel-la-cion*. Action, art d'épeler.

* ÉPENTHÈSE, s. f. Insertion d'une lettre dans un mot.

ÉPERDU, UE, adj. Troublé par la crainte ou par quelqu'autre passion.

ÉPERDUMENT, adv. Violemment.

ÉPERLAN, s. m. Petit poisson de mer.

ÉPERON, s. masc. Petite branche de fer ou d'autre métal qui se met autour des talons, et du milieu de laquelle sort un petit morceau à plusieurs pointes en forme d'étoile, appelé *Molette*, et dont on pique son cheval, afin qu'il aille plus vite. Rides qui se voient au coin de l'œil des personnes qui vieillissent. Ergot de certains animaux. La pointe qui fait la proue des galères ; les parties de l'avant du vaisseau. Sorte de fortification en angle saillant. Tout ouvrage en pointe qui sert à rompre le cours de l'eau. Ouvrages de maçonnerie terminés en pointe, faits en dehors d'un bâtiment ou d'une muraille pour les soutenir. En t. de botaniq. pointes de certaines fleurs.

* ÉPERONNÉ, s. m. *é-pe-ro-né.* Poisson des mers des Indes.

ÉPERONNÉ, ÉE, adj. Qui a des éperons. *Un coq éperonné. Une fleur éperonnée. Il a les yeux éperonnés.*

* ÉPERONNER, v. actif. Donner de l'éperon.

ÉPERONNIER, s. m. *é-pe-ro-nié.* Artisan qui fait et vend des éperons, des mors, des étriers, etc.

ÉPERVIER, s. masc. *é-per-vié.* Oiseau de proie. Filet à prendre du poisson. Bandage pour les fractures du nez.

ÉPHÈBE, s. m. *é-fè-be.* Jeune homme arrivé à l'âge de puberté.

ÉPHÈDRE, subst. m. Chez les anciens, athlète sans antagoniste qui était obligé de se battre contre le dernier vainqueur.

ÉPHÈDRE, s. fém. Arbrisseau.

ÉPHÉLIDES, s. fém. pl. *é-fé-li-de.* Taches larges, rudes et noirâtres que cause quelque inflammation.

ÉPHÉMÈRE, adject de t. g. *é-fé-mè-re.* Qui ne dure qu'un jour. *Fièvre*, *fleur*, *etc.* On dit fig. *Ouvrages*, *productions éphémères. Succès éphémères.* Il est aussi subst., et se dit de plusieurs espèces de mouches dont la vie est d'une très-courte durée.

ÉPHÉMÉRIDES, s. m. pl. *é-fé-mé-ri-de.* Tables astronomiques, par lesquelles on détermine pour chaque jour le lieu de chaque planète dans le zodiaque.

ÉPHESTRIE, s. m. *e-fes-tri-e.* Nom d'un habit et d'une fête chez les Grecs.

ÉPHÈTES, s. m. pl. *e-fè-te.* Certains magistrats à Athènes, institués pour juger les meurtriers.

ÉPHIALTES *ou* CAUCHEMAR, s. masc. *é-fi-al-te.* Asthme ou oppression nocturne.

ÉPHOD, s. m. *é-fo-de.* Espèce de ceinture à l'usage des prêtres hébreux.

ÉPHORES, s. m. pl. *é-fo-re.* Magistrats de Lacédémone.

ÉPI, s. m. La tête du tuyau de blé dans laquelle est le grain. Espèce de bandage que les chirurgiens nomment encore, *Spica*.

ÉPIALE, adj. terme de médecine. *Fièvre épiale.*

ÉPIAN (vulgairem. *Pian*), s. m. Maladie commune en Amérique.

ÉPICARPE, s. m. t. de médec. Topique qu'on applique au poignet. *Epicarpe fébrifuge.*

* ÉPICAUME, s. masc. *é-pi-kôme.* t. de chirurgie. Ulcère à la prunelle.

ÉPICE, s. fém. Sorte de drogue aromatique, chaude et piquante, dont on se sert pour assaisonner les viandes. Au plur. Il signifiait autrefois ce qui était dû aux juges pour le jugement d'un procès par écrit.

ÉPICEA *ou* ÉPICIA, s. m. Sorte de sapin commun dans le Nord.

ÉPICÈNE, adject. de tout g. Il se dit des mots communs aux deux sexes. *Enfans*, *parens*, sont des mots *épicènes*.

ÉPICER, v. a. *é-pi-cé.* Assaisonner avec des épices.

ÉPICÉRASTIQUE, s. et adject. de t. g. *é-pi-cé-ras-ti-ke.* t. de médec. Il se dit des médicamens qui adoucissent l'acrimonie des humeurs.

ÉPICERIE, s. f. Nom collectif qui comprend toutes sortes d'épices. Commerce d'épicier.

ÉPICHÉRÈME, s. masc. *é-pi-ké-rè-me.* Syllogisme où chacune des prémisses est accompagnée de sa preuve.

ÉPICIER, IÈRE, s. *é-pi-cié.* Qui vend des épiceries.

ÉPICRANE, s. fém. *é-pi-krâ-ne.* Membrane qui enveloppe le crâne.

ÉPICURIEN, s. m. Sectateur d'Epicure. Voluptueux. Il est aussi adjectif. *Dogmes épicuriens.*

ÉPICURISME, s. m. Doctrine, morale d'Epicure.

ÉPICYCLE, s. m. t. d'astron. Petit cercle dont le centre est dans un point de la circonférence d'un plus grand cercle.

ÉPICYCLOIDE, s. f. *é-pi-ci-kloi-de.* t. de géomét. Courbe engendrée par la révolution d'un point de la circonférence d'un cercle, qui roule sur la partie concave ou convexe d'un cercle.

ÉPI-D'EAU, s. m. Plante aquatique.

ÉPIDÉMIE, s. fém. terme de médecine. Maladie populaire et contagieuse.

ÉPIDÉMIQUE, adj. de t. g. *é-pi-dé-mi-ke.* Qui tient de l'épidémie. Qui se répand dans le peuple.

ÉPIDÉMIUM, s. masc. *é-pi-dè-mi-ome.* Plante

ÉPIDERME, s. masc. Première peau de l'animal, et la plus mince.

ÉPIDIDYME, s. m. *é-pi-di-di-me.* Corps vermiforme qui se trouve sur les testicules.

ÉPIER, v. n. *é-pi-é.* Monter une épi.

ÉPIER, v. actif. Observer secrètement les actions, les discours de quelqu'un. *Les ennemis*, *l'occasion*, *le moment.*

ÉPIERRER, verb. act. *é-piè-ré.* Oter les pierres d'un jardin.

ÉPIEU, s. masc. Sorte d'arme pour la chasse du sanglier

ÉPIGASTRE, s. m. t. d'anat. Partie supérieure du bas-ventre.

ÉPIGASTRIQUE, adj. de t. g. *é-pi-gas-tri-ke.* Qui appartient à l'épigastre. *Région épigastrique.*

ÉPIGEONNER, ver. act. *é-pi-jô-né*. t. de maçonn. Employer le plâtre un peu serré.

ÉPIGLOTTE, s. f. *é-pi-glo-te*. t. d'anatom. Petit cartilage qui ferme la gosier. On la nomme autrement. *Luette*.

ÉPIGRAMMATIQUE, adject. de tout g. *é-pi-gra-ma-ti-que*. Qui est de la nature de l'épigramme. *Style épigrammatique*.

ÉPIGRAMMATISTE, s. m. *é-pi-gra-ma-tis-te*. Qui compose des épigrammes.

ÉPIGRAMME, s. f. *é-pi-gra-me*.. Petite pièce de poésie qui consiste ordinairement dans une seule pensée, dont la force est presque toute dans le dernier vers. *Belle épigramme*. Bon mot, raillerie mordante.

ÉPIGRAPHE, s. f. *é-pi-gra-fe*. Inscription qu'on met sur un bâtiment. Sentence mise au frontispice d'un livre.

* ÉPILANCE, s. f. Espèce d'épilepsie à laquelle les oiseaux sont sujets.

ÉPILATOIRE, adj. de t. g. *é-pi-la-toa-re*. Qui sert à épiler.

ÉPILEPSIE, s. f. *é-pi-lèp-cie*. Mal caduc.

EPILEPTIQUE, adj. de t. g. *é-pi-lep-ti-ke*. Qui appartient à l'épilepsie. Il est aussi substant. et signifie, celui qui est sujet à l'epilepsie.

ÉPILER. Voyez DÉPILER.

ÉPILOGUE, s. m. *é-pi-lo-ghe*. Conclusion d'un discours oratoire ou d'un poëme.

ÉPILOGUER, v. neut. Fig. Censurer, trouver à redire. Il est quelquefois actif. *Epiloguer les actions d'autrui*. Il est familier.

ÉPILOGUEUR, s. masc. Qui aime à épiloguer. Il est familier.

ÉPIMÉDIUM, s. masc. *é-pi-mé-di-ome*. plante.

ÉPINARDS, subst. masc. plur. *é-pi-nar*. Herbe potagère.

* ÉPINCETER, v. a. *é-pein-ce-té*. Terme de fauconnerie. *Le bec et les serres d'un oiseau*, lui faire le bec et les serres.

ÉPINÇOIR, subst. masc. *é-pein-soar*. Gros marteau qui sert particulièrement aux tailleurs de pavé.

ÉPINE, s. fém. Espèce d'Arbrisseau. Au plur. fig. Difficultés.

ÉPINE-ARABIQUE, s. fém. Plante.

ÉPINE-VINETTE, s. fém. Arbrisseau qui porte un fruit rouge et aigre.

ÉPINES, s. f. pl. terme de chimie. C'est le cuivre hérissé de pointes qui reste après l'opération du ressuage et de la liquidation.

ÉPINETTE, subst. fém. Instrument de musique.

ÉPINEUX, EUSE, adj. Qui a des piquans. Fig. En parlant des choses, plein de difficultés. *Affaire épineuse*. En parlant des personnes, qui fait des difficultés sur tout, *Homme, esprit épineux*.

ÉPINGARE, s. m. Pièce de canon qui ne porte pas plus d'une livre de balles.

ÉPINGLE, s. f. *é-pin-gle*. Petit brin de fil de laiton ou de cuivre pointu par un bout, qui a une tête à l'autre, et dont on se sert pour attacher quelque chose. Au plur. Ce qu'on donne à des servantes d'hôtellerie pour les services qu'elles ont rendus, ou à une femme, quand on fait quelque traité avec le mari.

* ÉPINGLETTE, s. f. Aiguille pour déboucher la lumière du fusil.

ÉPINGLIER, IÈRE, substant. *é-pin-glié*. (mouillez l'*l*.) Faiseur, marchand ou marchande d'épingles.

ÉPINIÈRE, adj. f. Qui appartient à l'épine du dos. *Moelle, artère épinière*.

ÉPINIERS, s. masc. plur. t. de chasse. Bois ou fourrés des épines où se retirent les bêtes noires.

EPIOCHE, substant. masc. Café de la meilleure espèce.

ÉPINICTIDES, s. f. pl. Pustules qui s'élèvent la nuit sur la peau.

ÉPIPHANIE, s. fém. *é-pi-fa-ni-e*. Fête de l'adoration des rois.

ÉPIPHONÈME, s. m. *é-pi-fo-nè-me*. Fig. de rhétorique. Exclamation sententieuse.

ÉPIPHORE, s. fém. t. de médec. Ecoulement continuel de larmes avec inflammation et rougeur.

ÉPIPHYSE, s. f. *é-pi-fi-ze*. terme d'anatomie. Eminence cartilagineuse unie au corps d'un os.

* ÉPIPLEROSE, s. f. *é-pi-plé-ro-ze*. t. de méd. Réplétion excessive des artères.

ÉPIPLOCÈLE, s. fém. t. de méd. Hernie causée par la chute de l'épiploon.

ÉPIPLOIQUE, adjectif de tout genre. *é-pi-plo-i-ke*. Qui appartient à l'épiploon. *Artère, veine, épiploïque*.

ÉPIPLOITIS, s. fémin. Inflammation de l'épiploon.

ÉPIPLOMPHALE, s. fém. *é-pi-plon-fa-le*. t. de méd. Hernie du nombril, causée par la sortie de l'épiploon.

ÉPIPLOON, s. m. t. d'anat. Membrane graisseuse qui flotte sur les intestins.

ÉPIQUE, adject. de tout g. Il se dit d'un poëme où le poëte raconte une action héroïque. On dit aussi, *Un poëte épique*.

ÉPISCOPAL, ALE, adj. Qui appartient à l'évêque.

ÉPISCOPAT, s. m. *é-pis-ko-pa*, Dignité d'évêque.

ÉPISCOPAUX, s. masc. pl. *é-pis-ko-pô*. Nom qu'on donne en Angleterre à ceux qui tiennent pour l'épiscopat. Il se dit par opposition à *Presbytériens*.

ÉPISODE, s. m. *é-pi-zo-de*. Action subordonnée à l'action principale d'un poëme ou d'un roman.

ÉPISODIQUE, adj. de t. g. Qui appartient à l'épisode.

ÉPISPASTIQUE, adject. de t. g. Il se dit des remèdes qui attirent fortement les humeurs.

ÉPISSER, v. actif. *é-pi-cé*. t. de marine. Entrelacer une corde avec une autre.

* ÉPISSOIR, subst. masc. *é-pi-soar*. . de marine. Instrument pointu de fer ou de bois pour épisser.

* ÉPISSURE, s. f. t. de mar. Entrelacement de deux bouts de corde.

ÉPISTAXIS, s. f. Ecoulement de sang du nez.

ÉPISTÉMONARQUE, subst masc. Ancien officier dans l'Église grecque, qui avait l'inspection de tout ce qui appartient à la foi.

ÉPISTOLAIRE, adj. de t. g. *é-pis-to-lè-re.* Qui appartient à l'épître. *Genre, style épistolaire.* Il se dit aussi des auteurs dont les lettres ont été recueillies, alors il est subst.

ÉPISTYLE, s. fémin. *é-pis-ti-le.* Ancien terme d'archit. Architrave.

ÉPITAPHE, s. f. *é-pi-ta-fe.* Inscription qu'on met sur un tombeau, ou qui est faite pour être mise sur un tombeau.

ÉPITASE, subst. f. *é-pi-ta-ze.* Partie du poëme dramatique qui contient les incidens qui font les nœuds de la pièce.

ÉPITHALAME, subst. masc. Poëme à l'occasion d'un mariage.

ÉPITHÈME, s. masc. *é-pi-tè-me.* terme de médecine. Remède topique.

ÉPITHÈTE, s. f. Adjectif. Poét.

ÉPITHYME ou ÉPITHYM, subst. masc. *é-pi-ti-me.* Plante parasite.

ÉPITOGE, s. fém. Ancien chaperon des présidens à mortier. Autrefois manteau que les Romains mettaient sur la toge.

ÉPITOME, s. m. Abrégé d'un livre, et particulièrement d'une histoire.

ÉPITRE, s. f. Lettre missive. Il ne se dit guère des lettres des anciens. Certaines lettres en vers. Leçon qui se dit à la messe avant l'évangile.

ÉPITROPE, s. m. Espèce d'arbitre chez les Grecs modernes.

Epitrope. s. fém. Nom d'une figure de rhétorique, qui consiste à accorder quelque chose qu'on peut nier, afin de faire recevoir plus facilement ce qu'on veut persuader.

ÉPIZOOTIE, s. f. *é-pi-zo-o-tie.* Maladie contagieuse des bestiaux.

ÉPIZOOTIQUE, adj. de t. g. Qui tient de l'épizootie.

* ÉPLAIGNER, v. actif. Faire venir le poil du drap avec des chardons.

ÉPLORÉ, ÉE, adj. Qui est tout en pleurs.

ÉPLOYÉ, ÉE, adj. *é-ploa-ié.* t. de blas. Aigle dont les ailes sont étendues.

ÉPLUCHEMENT, subst. masc. *é-plu-che-man.* Action d'éplucher.

ÉPLUCHER, v. a *é-plu-ché.* Nettoyer. Il se dit particulièrement des herbes et des graines. Oter de la vermine. Figur. *Eplucher un ouvrage, la vie de quelqu'un, etc.* Rechercher ce qui peut y avoir de mauvais.

ÉPLUCHEUR, EUSE, s. Qui épluche.

ÉPLUCHOIR, subst. masc. *é-plu-choar.* Petit couteau pour éplucher.

ÉPLUCHURE, s. f. Ordure qu'on a ôtée.

ÉPODE, s. f. terme de poésie lyrique des Grecs. La troisième partie d'un chant divisé en strophe, antistrophe et épode. *Les épodes d'Horace,* le dernier des livres de ses poesies lyriques

ÉPOINTÉ, ÉE, adject. de man. et de chasse. *Cheval épointé,* qui s'est démis les hanches. *Chien épointé,* c'est-à-dire, qui s'est cassé les os des cuisses.

ÉPOINTER, verb. act. *é-poin-té.* Oter la pointe à quelque instrument.

ÉPOIS, substant. masc. plur. *é-poa.* Cors qui sont au sommet de la tête du cerf.

* ÉPOMIS, ou ÉPOMIDE, s. fém. Partie supérieure de l'épaule jusqu'au cou.

ÉPONGE, s. fém. Plante marine. Ce qui forme le talon des animaux.

ÉPONGER, verb. act. Nettoyer avec une éponge.

* ÉPONTILLES, s. fém. pl. *é-pon-ti-glie.* (mouillez les *ll.*) Pièces de bois placées dans l'entre-pont et dans la calle d'un vaisseau pour soutenir les baux ou poutres.

ÉPOPÉE, subst. f. Caractère, genre du poëme épique.

ÉPOQUE, s. fém. Point d'histoire marqué par quelque fait considérable.

ÉPOUDRER, v. actif. Oter la poudre de dessus les hardes.

s'ÉPOUFFER, v. réc. *s'é-pou-fé.* S'enfuir secrètement. Il est populaire.

ÉPOUILLER, v. a. *é-pou-glié.* (m. les *ll.*) Oter les poux. On dit aussi, *S'épouiller.*

ÉPOUMONER, v. a. Fatiguer les poumons On dit aussi, *S'époumoner.* Il est fam.

ÉPOUSAILLES, s. fém pl. *é-pou-za-glie.* (mouill. les *ll.*) Célébration du mariage.

ÉPOUSÉE, s. fém. *é-pou-zée.* Celle qu'un homme vient d'épouser, ou qu'il va épouser.

ÉPOUSER, v. act. *é-pou-zé.* Prendre en mariage. *Un parti, une opinion,* l'embrasser, s'y attacher par choix.

ÉPOUZEUR, s. m. *é-pou-zeur.* Celui qu'on sait être en disposition de se marier. Il est familier.

ÉPOUSSETER, v. act. *é-pou-ce-té.* Vergeter. Fig. et fam. Battre.

ÉPOUSSETTES, s. fém. plur. *é-pou-cè-te.* Brosse, vergette. Il vieillit.

ÉPOUTI, s. masc. Petite ordure dans les ouvrages de laine, surtout dans les draps.

* ÉPOUTIER, v. actif. Oter les menues ordures qui se trouvent dans les draps.

* ÉPOUTIEUSE, subst. f. *é-pou-ti-eu-ze.* Ouvrière qui nettoie les draps.

ÉPOUVANTABLE, adject. de t. g. Qui cause de l'épouvante. Étrange, excessif.

ÉPOUVANTABLEMENT, adv. *épou-vanta-ble-man.* D'une manière épouvantable. Extrêmement, avec excès.

ÉPOUVANTAIL, s. m. *é-pou-van-ta-glie.* (mouill. *l*). Haillon suspendu pour épouvanter les oiseaux. Personne laide à faire peur. Chose qui fait peur sans pouvoir faire du mal.

ÉPOUVANTE, s. f. Grande et soudaine peur causée par quelque chose d'imprévu.

ÉPOUVANTER, v. act. *é-pou-van-té.* user de l'épouvante.

s'Epouvanter, verb. réc. Prendre de l'épouvante.

ÉPOUX, OUSE, s. *é-pou.* Conjoint par mariage.

ÉPREINDRE, v. act. Presser quelque chose pour en tirer le suc.

ÉPREINTE, s. f. Douleur causée par une

matière dure, qui donne de fausses envies d'aller à la selle.

s'ÉPRENDRE, v. réc. s'é-pren-dré. (Il se conjugue comme *Prendre.*) Se laisser surprendre par une passion. Il n'est guère d'usage qu'au part. *Epris, ise.*

ÉPREUVE, subst. f. Essai; expérience. En t. d'impr. la feuille d'impression qu'on envoie à l'auteur pour en corriger les fautes avant que de la tirer. Premières feuilles qu'on tire d'une estampe.

ÉPROUVER, v. actif. Essayer. Connaître par expérience.

ÉPROUVETTE, s. f. *é-prou-vè-te.* Sonde de chirurgien. Machine pour éprouver la poudre.

EPTACORDE, s. m. Lyre à sept cordes.

EPTAGONE, s. m. t. de géom. Fig. à sept côtés. Il se dit aussi d'une place fortifiée qui a sept bastions.

ÉPUCER, v. a. *é-pu-cé.* Oter les puces.

ÉPUISABLE, adj. de tout g. Qui peut être épuisé. Il est de peu d'usage.

ÉPUISEMENT, s. m. *é-pui-se-man.* Dissipation de force et d'esprit. Il se dit aussi des finances lorsqu'elles ont été épuisées par des dépenses excessives.

ÉPUISER, v. a. *é-pui-sé.* Tarir, mettre à sec.

ÉPUISETTE, s. f. Petit filet pour prendre les oiseaux dans une volière.

ÉPULIE, s. f. t. de chirurgie. Excroissance de chair qui se forme aux gencives des dents molaires.

ÉPULONS, s. m. pl. Prêtres de l'ancienne Rome, qui présidaient aux festins qui se faisaient en l'honneur des dieux.

ÉPULOTIQUE, s. et adj. de tout g. t. de méd. Il se dit des remèdes propres à cicatriser les plaies.

ÉPURE, s. f. t. d'architecture. Dessin en grand de quelque édifice.

ÉPURER, v. a. Rendre plus pur.

s'ÉPURER, v. réc. Devenir plus pur. Fig. Se perfectionner.

ÉPURÉ, ÉE, part. et adj. *Sentimens épurés,* nobles et détachés de tout intérêt.

ÉPURGE, s. fém. Herbe qui purge violemment.

ÉQUARRIR, v. actif. *é-ka-rir.* Tailler à angles droits.

ÉQUARISSAGE, s. m. t. de charp. Etat de ce qui est équarri.

ÉQUARRISSEMENT, s. masc. *é-ka-ri-se-man.* L'action d'équarrir.

* ÉQUARRISSOIR, s. m. *é-ka-ri-soar.* Petite verge d'acier carrée pour percer les métaux.

ÉQUATEUR, s. masc. *é-koa-teur.* Un des grands cercles de la sphère, également distant des deux pôles.

ÉQUATION, s. f. *é-koua-cion.* t. d'astron. Différence marquée, jour par jour, entre l'heure moyenne que donne la pendule et l'heure vraie indiquée par le cadran solaire. t. d'algèb. Expression qui indique une égalité de valeur entre des qualités différemment exprimées.

ÉQUERRE, s. fém. *é-kè-re.* Instru[ment] pour tracer un angle.

ÉQUESTRE, adj. de tout genre. [...] *équestre,* d'une personne à cheval. *L[...] équestre,* l'ordre des chevaliers Ro[mains]. La noblesse du second rang en Polog[ne].

ÉQUIANGLE, adj. de t. g. *é-kui-a[...]* t. de géomét. Il se dit des figures d[ont les] angles sont égaux à ceux d'une autre.

* ÉQUIDIFFÉRENT, ENTE, adj. [...] *diféran.* Dont la différence est égale.

ÉQUIDISTANT, ANTE, adj. *Lignes [équi]distantes,* également distantes.

ÉQUILATÉRAL, ALE; adj. *é-kui[la-té]ral* t. de géométrie. Il se dit du tr[iangle] qui a les côtés égaux.

ÉQUILLATÈRE, adj. de t. g. t. de [géom.] Qui se dit des figures dont les côté[s sont] égaux à ceux d'une autre.

ÉQUILIBRE, s. m. *é-ki-li-bre.* Ég[alité de pe]santeur de deux corps comparés l'un [à l'au]tre. On dit fig. *Mettre, tenir dans l'éq[uilibre],* dans l'égalité.

ÉQUIMULTIPLE, adj. de t. g. t. d[...] C'est le nom que l'on donne aux no[mbres] qui contiennent leurs sous-multiple[s au]tant de fois l'un que l'autre.

ÉQUINOXE, subst. m. Temps de l['année] où les nuits et les jours sont égaux.

ÉQUINOXIAL, ALE, adj *é-kui-no[...]* Qui appartient à l'équinoxe. Il est qu[elque]fois substant., et alors c'est la même [chose] que l'équateur.

ÉQUIPAGE, s. masc. *é-kui-pa-je.* [...] du train, de la suite, mulets, cheva[ux,] soldats et les matelots d'un vaisseau.

ÉQUIPÉE, s. f. *é-ki-pé-e.* Action, [entre]prise indiscrète.

ÉQUIPEMENT, s. m. *é-ki-pe-man.* [Action] d'équiper. Provision de tout ce qui [est né]cessaire à un vaisseau.

ÉQUIPER, v. act. *é-ki-pé.* Pourv[oir de] choses nécessaires à une personne[, une] flotte, un vaisseau.

ÉQUIPÉ, ÉE, part. et adj. En ter[me de] blason, il se dit d'un vaisseau qui [a ses] voiles et des cordages.

ÉQUIPOLLENCE, s. f. t. didact. [Equi]pollence des propositions, propositio[ns qui] équivalent l'une à l'autre.

ÉQUIPOLLENT, ENTE, adj. *é-ki-[...]* Qui vaut autant que... s. m. Egal en [...] *à l'équipollent,* adv. A proportion, à [l'ave]nant.

ÉQUIPOLLER, v. act. *é-ki-pol-lé.* [Valoir] autant que...

ÉQUITABLE, adj. de t. g. *é-ki-ta-b[le. Qui] a de l'équité. Il se dit des personnes [et des] choses.

ÉQUITABLEMENT, adv. *é-ki-ta-bl[e-man.]* D'une manière équitable.

ÉQUITATION, s. f. *é-kui-ta-cion.* [L'art] de monter à cheval.

ÉQUITÉ, s. f. Justice, droiture. [Quel]quefois, justice exercée, non pas s[elon la] rigueur de la loi, mais avec une mod[ération] raisonnable.

ÉQUIVALENT, ENTE, subst. e[...]

Qui est de même prix, de même valeur.

ÉQUIVALOIR, v. neut. (Il se conjugue comme *Valoir.*) Etre de même prix, de même valeur. Il est peu usité à l'infinitif.

ÉQUIVOQUE, adj. de t. genre. *é-ki-vo-ke.* Qui a un double sens. Sur qui on peut faire des jugemens opposés.

ÉQUIVOQUE, s. f. Double sens d'un mot.

ÉQUIVOQUER, v. neut. *é-kui-vo-ké.* User d'équivoque.

s'ÉQUIVOQUER, v. réc. Dire un mot pour un autre.

ÉRABLE, subst. masc. Arbre.

ÉRADICATIF, IVE, adj. *é-ra-di-ca-tife.* t. de médecine. Qui se dit des remèdes qui emportent une maladie et ses causes.

ÉRADICATION, s. fém. *é-ra-di-ka-cion.* t. de pharmacie. L'action d'arrêter par la racine.

ÉRAFLER, verbe a. *é-ra-flé.* Ecorcher légèrement.

ÉRAFLURE, s. fém. Ecorchure légère.

ÉRAILLEMENT. *Voyez* ECTROPION.

ÉRAILLER, v. act. *é-ra-glié.* (mouillez les *ll.*) Il se dit des toiles et des étoffes dont le tissu est relâché.

ÉRAILLURE, subst. fémin. *é-ra-gliu-re.* (mouillez les *ll.*) Etoffe éraillée.

ÉRATER, v. act. Oter la rate.

* ÉRATO, subst. fém. Muse de la poésie érotique.

ÈRE, s fém. t. de chron. Point fixe d'où l'on commence à compter les années.

ÉRECTEUR, s. m. et adj. t. d'anatomie. Il se dit des muscles qui servent à élever certaines parties.

ÉRECTION, s. f. *é-rek-cion.* Institution, établissement. Action d'ériger, d'élever. *L'érection d'une statue, d'un monument.* En t. de physique et de médec. il signifie l'état de certaines parties qui se roidissent.

ÉREINTER, v. a. Rompre les reins.

ÉRÉMITIQUE, adj. de t. g. *é-ré-mi-ti-ke.* Il se dit de la vie qui mènent les solitaires dans le désert.

ÉRÉSIE, subst. f. *é-ré-zi-e.* Espèce de plante.

ÉRÉSIPÉLATEUX. *Voyez* ERYSIPÉLATEUX.

ÉRÉSIPÈLE. *Voyez* ERYSIPÈLE.

ÉRÉTHISME, s. masc. *é-ré-tis-me.* t. de médecine. Tension violente des fibres.

ERGO, s. masc. conj. latine, donc. Conclusion d'un argument. L'argument même. *Il est insupportable avec ses ergo.*

ERGO-GLU. Expression familière pour se moquer des grands raisonnemens qui ne concluent rien.

ERGOT, s. m. *er-go.* Ongle de derrière de quelques animaux. Maladie qui attaque le seigle.

ERGOTÉ, ÉE, adj. Qui a des ergots.

ERGOTER, v. neut. *er-go-ter.* Pointiller, chicaner. Fam. Trouver à redire à tout.

ERGOTEUR, s. m. Pointilleux.

* ERGOTISME, subst. masc. Chicane. Famil.

ÉRIDAN, s. m. Nom d'une constellation de l'hémisphère austral.

ÉRIGER, v. act. *é-ri-jé.* Consacrer, élever. *S'ériger en...* S'attribuer une autorité, un droit, etc., qu'on n'a pas, ou qui ne convient pas.

ÉRIGNE ou ÉRINE, s. fém. Petit instrument, dont on se sert pour disséquer.

* ERMAILLI, s. masc. Fabricant de fromage de Gruyère et de Berne.

ERMIN, s. m. *er-mein.* Droit de douane dans les échelles du Levant.

* ERMINETTE, s. f. Hache recourbé.

ERMITAGE, s. m. Habitation d'un ermite. Figur. Lieu écarté et solitaire, maison écarté et champêtre.

ERMITE, s. m. Solitaire qui s'est retiré dans un désert pour servir Dieu.

ÉROSION, s. f. *é-ro-zion.* t. de médecine. Action de toute liqueur acide qui ronge quelque substance.

ÉROTIQUE, adject. de tout g. *é-ro-ti-ke.* Qui appartient à l'amour. *Délire érotique. Poëme érotique.*

ÉROTOMANIE, s. f. t. de médec. Délire amoureux.

ERRANT, ANTE, adj. et subst. Vagabond. Celui qui erre dans la foi.

ERRATA, s. masc. t. emprunté du latin. Liste des fautes survenues dans l'impression d'un ouvrage.

ERRATIQUE, adj. de tout g. t. de méd. Irrégulier. *Fièvre erratique.*

ERRE, s. fém. Train, allure. En t. de marine, marche, lenteur ou vitesse d'un vaisseau. Au pl. Traces ou voies du cerf. Au figuré. Conduite, sentimens.

ERREMENS, s. m. pl. *er-re-man.* Erres. Il ne se dit qu'au figuré, et est plus usité qu'*Erres.*

ERRER, v. a. *er-ré.* Aller à l'aventure.

ERREUR, s. f. *er-reur.* Fausse opinion. Faute, méprise. Au pl. Longs voyages remplis de traverses. *Les erreurs d'Ulysse.* Dérèglement dans les mœurs.

ERRHINE, s. f. *er-ri-ne.* t. médec. Remède qu'on introduit dans les narrines.

ERRONÉ, ÉE, adjectif. *er-ro-né.* Qui contient de l'erreur. *Sentiment erroné. Opinion erronée.*

ERS, s. m. ou VESCE NOIRE. Plante légumineuse.

ÉRUCAGUE, s. fém. Plante.

ÉRUCTATION, subst. f. *é-ruk-ta-cion.* terme de médecine. Eruption des vents de l'estomac par la bouche, avec un bruit désagréable.

ÉRUDIT, ITE, s. et adj. Qui a beaucoup d'érudition.

ÉRUDITION, s. fém. *é-rup-cion.* Grande étendue de savoir. Remarque, recherche savante.

ÉRUGINEUX, EUSE, adj. *é-ru-ji-neu.* Qui tient de la rouille du cuivre, ou qui lui ressemble.

ÉRUPTION, s. fém. *é-rup-cion.* Sortie de boutons et pustules. Toute sortie prompte et avec effort. *L'éruption du Vésuve.*

ÉRYSIPÉLATEUX, EUSE, adj. *é-ri-zi-pé-la-teu.* Qui tient de l'érysipèle.

ÉRYSIPÈLE, s. masc. Maladie inflammatoire de la peau.

ÈS, prépos. Dans les... *Maître-ès-arts*. Il n'est usité que dans cette phrase.

ESCABEAU, subst. masc. *es-ka-bô*. Siége de bois sans bras ni dossier.

ESCABELLE, subst. fémin. *es-ka-bè-le*. Escabeau.

ESCACHE, subst. fém. Espèce de mors de cheval.

ESCADRE, s. fém. Nombre de vaisseaux de guerre sous un même chef.

ESCADRON, s. m. Troupe de cavalerie ordinairement de quatre compagnies.

ESCADRONNER, v. n. *es-ka-dro-né*. Se mettre en escadron.

ESCADE, s. fém. Attaque d'une place avec des échelles.

ESCALADER, v. a. *es-ka-la-dé*. Attaquer, emporter par escalade. On dit aussi, *Escalader une maison, une muraille*.

ESCALE, s. fém. t. de marin. *Faire escale dans un port*, y mouiller, y relâcher.

ESCALIER, s. masc. *es-ka-lié*. Degré, la partie du bâtiment qui sert à monter et à descendre.

ESCALIN, s. masc. *es-ka-lein*. Pièce de monnaie des Pays-Bas, valant environ soixante centimes.

ESCAMOTAGE, s. masc. Action d'escamoter.

ESCAMOTER, v. act. *es-ka-mo-té*. Faire disparaître par un tour de main. Dérober subitement.

ESCAMOTEUR, s. m. Qui escamote.

ESCAMPER, v. n. *es-kan-pé*. Se retirer en grande hâte. Il est populaire.

ESCAMPETTE, s. f. Il n'est d'usage que dans cette phrase populaire, *il a pris la poudre d'escampette*, il s'est enfui.

ESCAPADE, s. f. Echappée.

ESCAPE, subst. f. t. d'architecture. Fût d'une colonne, la partie la plus proche de la base.

ESCARBALLE, s. f. On appelle ainsi, dans le commerce, les dents de l'éléphant du poids de vingt livres et au-dessous.

ESCARBILLARD, ARDE, subst. et adj. *es-kar-bi-gliar*, (mouillez les *ll*. (Eveillé, gai. Il est familier.

ESCARBOT, s. m. *es-kar-bo*. Insecte.

ESCARBOUCLE, s. fém. Espèce de rubis d'un rouge foncé et très-éclatant.

* ESCARBOUILLER, v. a. Ecraser. Pop.

ESCARCELLE, s. f. *es-kar-cè-le*. Grande bourse à l'antique. Ce mot n'est plus guère d'usage qu'en plaisanterie.

ESCARGOT, s. m. Espèce de limaçon à coquille. Homme mal fait.

ESCARLINGUE *ou* CONTRE-QUILLE, s. f. *is-car-lein-ghe*. C'est la même chose que *Carlingue*.

ESCARMOUCHE, s. f. *es-kar-mou-che*. Combat qui se fait par de petits détachemens.

ESCARMOUCHER, v. n. Combattre par escarmouches. Il se dit fig. des disputes et contestations.

ESCARMOUCHEUR, s. masc. Qui va à l'escarmouche.

* ESCAROLE, s. m. Sorte de chicorée.

ESCAROTIQUES *ou* ESCHAROTIQUES, s. m. pl et adj. de tout g. *es-ka-ro-ti-ke*. Il se dit des remèdes caustiques.

ESCARPE, subst. fém. t. de fortification. Mur intérieur du fossé.

ESCARPEMENT, s. m. t. de fortificat. Pente.

ESCARPER, v. a. *es-kar-pé*. Couper droit un rocher, une montagne.

ESCARPÉ, ÉE, part. et adj. *Rocher escarpé*, rude, de difficile accès.

ESCARPIN, s. m. *es-kar-pein*. Soulier à simple semelle. Au plur. Espèce de torture où l'on serre les pieds.

ESCARPOLETTE, s. fém. *es-kar-po-lè-te*. Espèce de siége suspendu par des cordes, sur lequel on se met pour être poussé et repoussé dans l'air.

ESCARRE, subst. f. Croûte noire qui se forme sur la peau, les plaies et les ulcères, par l'application de quelque caustique. Fig. Ouverture faite avec violence et fracas.

ESCAVESSADE, s. f. t. de manége. Secousse du cavesson, lorsqu'on veut presser le cheval d'obéir.

ESCHILLON, subst. masc. *es-chi-glion*. (mouillez les *ll*.) Météore fort dangereux des mers du Levant.

ESCIENT, s. masc. *es-cian*. On dit, *A bon escient, à son escient*, pour dire, sciemment. Il vieillit.

ESCLAIRE, s. masc. t. de fauconnerie. Oiseau d'une belle longueur.

ESCLANDRE, s. masc. Accident qui fait de l'éclat, et qui est accompagné de quelque honte.

ESCLAVAGE, s. masc. Etat, condition d'un esclave. Il se dit figur. des passions. *L'amour est un esclavage*.

ESCLAVE, subst. et adj. de tout genre. *es-kla-ve*. Qui est en servitude. Figur. *Etre esclave de la faveur de ses intérêt, de ses passions*, faire tout pour la faveur, pour ses intérêts, pour satisfaire ses passions. *On est esclave dans cet emploi*, il ne laisse pas de liberté. *Etre esclave de sa parole*, tenir religieusement ce qu'on a promis.

* ESCOBARDER, v. n. User de réticences, de restrictions mentales.

* ESCOBARDERIE, s. fém. Equivoque, mensonge, subterfuge, échappatoire. Familièrem.

ESCOFFION, s. m. *es-ko-fion*. Coiffure pour des femmes. Il ne se dit guère qu'au burlesque et par mépris.

ESCOGRIFFE, s. masc. *es-ko-gri-fe*. Qui prend hardiment sans demander. Homme de grande taille et mal bâti dont on veut se moquer, il est burlesque.

ESCOMPTE, s. m. *es-kon-te*. Remise que fait au payeur celui qui veut être payé avant l'échéance.

ESCOMPTER, v. a. Faire l'escompte.

ESCOPETTE, s. fém. *es-ko-pè-te*. Arme à feu. Il est vieux.

ESCOPETTERIE, s. fém. Décharge de plusieurs escopettes.

ESCORTE, subst. f. Compagnie pour la sûreté d'un convoi, etc. *Faire escorte*, servir d'escorte.

ESCORTER, v. a. *es-kor-té*. Accompagner pour mettre en sûreté.

ESCOUADE, s. f. *es-coua-de*. Détachement de gens de pied.

ESCOURGÉE, s. f. *es-kour-jé-e*. Fouet fait de plusieurs courroie de cuir.

ESCOURGEON, s. m. *es-kour-jon*. Sorte d'orge hâtive qu'on fait manger en vert aux chevaux.

ESCOUSSE, s. f. Course qui sert à s'élancer avec plus de force. Fam.

ESCRIME, s. m. Art de faire des armes.

ESCRIMER, v. n. *es-kri-mé*. S'exercer avec des fleurets. Figur. Disputer. Fam. et figur *S'escrimer de quelque chose*, savoir s'en servir.

ESCRIMEUR, s. masc. Qui entend l'art d'escrimer.

ESCROC, subst. m. Fripon, fourbe.

ESCROQUER, v. a. *es-kro-ké*. Tirer quelque chose d'une personne par fourberie.

ESCROQUERIE, s. f. *es-kro-ke-ri-e*. Action d'escroquer.

ESCROQUEUR, EUSE, s. *es-kro-keur*. Qui escroque.

E-SI-MI, t. de musique par lequel on désigne le mode ou le ton de *Mi*.

ESPACE, s. m. *es-pa-ce*. Etendue de lieu depuis un point jusqu'à un autre Il se dit aussi de l'étendue du temps. Fig. *Se promener dans les espaces imaginaires*, se former des visions. En t. d'imprim., morceau de fonte mince avec lequel on sépare les mots. En ce sens, il est feminin.

ESPACEMENT, s. m. *es-pa-ce-man*. t. d'architect. Distance entre deux corps.

ESPACER, v. act. *es-pa-cé*. Ranger les choses de manière à laisser entre elles les espaces nécessaires.

* ESPADE, s. masc. Lame de bois à deux tranchans, pour affiner le chanvre.

ESPADON, s. m. Grande et large épée. C'est aussi le nom d'un poisson.

ESPADONNER, verbe n. *es-pa-do-né*. Se servir de l'espadon.

ESPAGNOLETTE, s. f. *es-pa-gno-lè-te*. (mouillez le *gn*.) Sorte d'étoffe. Ferrure pour les fenêtres.

ESPALE, s. f. Espace entre le premier banc des rameurs et la poupe.

ESPALIER, s. m. *es-pa-lié*. Rangée d'arbres dont les branches sont étendues contre un mur. Rameur qui est le premier d'un banc dans une galère.

ESPALMER, v. act. *es-pal-mé*. Enduire de suif fondu le dessous d'une galère, d'un vaisseau

ESPARGOUTTE, s. fém. ou PETIT-MUGUET. Plante.

* ESPART, subst. m. *es-par*. Pièce de bois cylindrique, scellée par un bout dans un mur. *C'est sous l'espart qu'on tord les soies.*

ESPATULE, subst. fém. ou GLAIEUL PUANT. Plante purgative et résolutive.

ESPÈCE, s. fém. t. de logique. Ce qui est sous le genre, et contient sous soi plusieurs individus. Sorte. Il se dit des choses et des personnes. *Voilà des poires d'une bonne espèce Quelle espèce d'homme nous avez-vous amené?* On ne le dit d'un homme que par dérision. En t. de jurisprudence, cas particulier sur lequel il faut opiner. Diverses pièces de monnaie. *Faire un payement en belles espèces*. Dans les phrases où il est mis par opposition à *argent*, il signifie *denrées*, *Si je ne le paye pas en argent, je le payerai en espèce, comme blé*, vin, etc. Dans le sacrement de l'Eucharistie, les apparences du pain et du vin après la transsubstantiation. Dans la philosophie scolastique, les images les représentations des objets sensibles. t. de pharmacie Poudres composées.

ESPÉRANCE, s. fém. Attente d'un bien qu'on désire. La personne ou la chose de laquelle on espère *Vous êtes toute mon espérance. C'est là mon unique espérance*. Une des trois vertus théologales.

ESPÉRER, verb act. *es-pé-ré*. Attendre un bien qu'on désire. On dit aussi neutral. *Espérer en Dieu. J'espère de vous revoir bientôt ou que vous reviendrez bientôt.*

ESPIÈGLE, adj. et subst. Fin, éveillé, Il est familier.

ESPIÈGLERIE, s. fém. Petite malice que fait un enfant vif et éveillé. Fam.

* ESPINGOLE, s f. Fusil à canon court et évasé.

ESPION, s. m. Qui épie. Surveillant.

ESPIONNER, v. act. *es-pi-o-né*. Servir d'espion Observer les démarches.

ESPLANADE, s. f Espace uni et découvert au-devant d'une place fortifiée, devant un édifice.

ESPOIR, s masc. *es-poar*. Espérance

ESPONTON, s. masc. Demi-pique que portaient les officiers d'infanterie.

ESPRINGALE, s. fém. *es-prein-ga-le*. Espèce de fronde dont on se servait autrefois dans les armées.

ESPRIT, s. m. *es-pri*. Substance incorporelle. *Dieu est un pur esprit.* Vertu surnaturelle qui remue l'ame. *Ce n'est pas l'esprit de Dieu qui agit en lui, c'est l'esprit du démon.* L'ame de l'homme. *Rendre l'esprit*, mourir. Les facultés de l'ame raisonnable. *Cultiver son esprit.* Facilité de l'imagination et de conception. *Il a beaucoup d'esprit.* Pensées ingénieuses. *Il y a bien de l'esprit dans ce discours.* Humeur, caractère. *Esprit doux, esprit turbulent.* Disposition, aptitude qu'on a à quelque chose. *Il a l'esprit des affaires.* Motif, manière d'agir. *Esprit de paix, de vengeance. Le Saint-Esprit*, la troisième personne de la sainte Trinité. *L'ordre du Saint-Esprit.*, l'ordre des chevaliers institués par Henri III Le sens d'un auteur, son caractère. En chimie, fluide très-subtil, ou vapeur très-volatile. Au pluriel. Petits corps légers, subtils et invisibles, qui portent la vie et le sentiment dans les parties de l'animal.

ESQUIF, s. m. *es-kif*. Petit canot d'usage en mer.

ESGUILLE, s. f. *es-ki-glie*. (mouil. les *ll*.) Eclat d'un os fracturé.

* **ESQUIMAN**, s. masc. Quartier-maître. t. de marine.

ESQUINANCIE, subst. f. *es-ki-nan-cie*. Espèce de maladie qui fait enfler la gorge.

ESQUINE, s. f. *es-ki-ne*. t. de manége. *Fort d'Esquine*, c'est-à-dire, des reins.

Esquine, s. f. Plante. On dit plus ordinairement, *Squine*.

ESQUIPOT, s. m. *es-ki-pò*. Espèce de tirelire ou de petit tronc qui est dans la boutique des barbiers.

ESQUISSE, s. fém. *es-ki-ce*. Crayon d'un ouvrage de peinture. Première ébauche coloriée. Modèle que fait un sculpteur, en terre ou en cire. Il se dit aussi en parlant d'un ouvrage d'esprit. *L'esquisse d'un ouvrage*.

ESQUISSER, v. act. *es-ki-cé*. t. de peint. Faire une esquisse.

ESQUIVER, v. act. *es-ki-vé*. Eviter adroitement quelque coup. Il s'emploie aussi neût. Il se dit aussi des personnes, des rencontres, des affaires, *Esquiver un importun, une fâcheuse occasion*.

s'Esquiver, verb. r. Se tirer subitement d'une compagnie, d'un endroit où l'on ne veut pas demeurer.

ESSAI, s. masc. *é-cè*. Epreuve qu'on fait de quelque chose. Opération par laquelle on s'assure de la pureté d'un métal. Echantillon. Première production d'esprit. *Coup d'essai*, premier essai que l'on fait en quelque chose.

ESSAIE, s. f. Racine qu'on emploie dans les Indes pour teindre en écarlate.

ESSAIM, s. m. *é-cein*. Volées de jeunes mouches à miel. Figur. Troupe. *Il sortit du Nord plusieurs essaims de barbares*.

ESSAIMER, v. n. *é-cè-mé*. Il se dit des ruches d'où il sort un essaim.

ESSANGER, v. actif. *é-san-jé*. Laver du linge sale avant que de le mettre dans le cuvier à la lessive.

ESSARTER, v. act. *é-sar-té*. Défricher en arrachant les bois, les épines.

ESSAYER, v. act. *é-cè-ié*. Faire l'essai de quelque chose. v. neut. Tâcher.

s'Essayer, v. réc. S'éprouver, voir si on est capable de quelque chose.

ESSAYEUR, s. m. *é-cè-ieur*. Officier qui fait l'essai des monnaies, et des matières d'or et d'argent destinées à la fabrication.

ESSE, s. f. *è-ce*. Cheville ou crochet de fer en forme d'*S*.

* **ESSEAU**, s. m. *é-sô*. Petite hache recourbée. Ais pour couvrir les toits.

ESSENCE, s. f. *é-san-ce*. Ce par quoi une chose est ce qu'elle est. En terme de chim., huile très-subtile qu'on tire des plantes.

ESSENIENS, s. m. pl. Fameuse secte de philosophes Juifs.

ESSENTIEL, ELLE, adj. *é-san-ciel*. Qui appartient à l'essence. Absolument nécessaire. Important. *Homme, ami essentiel*, sur lequel on peut compter. Il est aussi subst. *Voilà l'essentiel de la chose*.

ESSENTIELLEMENT, adver. *é-san-ciè-le-man*. *Dieu est essentiellement bon*, Dieu est bon par son essence.

ESSERA ou **SORA**, s. m. Mot arabe qui exprime une maladie dans laquelle il se fait sur tout le corps une éruption soudaine de tubercules rougeâtres.

ESSETTE, subst. fém. Marteau qui, d'un côté, a une tête ronde, et de l'autre un large tranchant.

ESSEULÉ, ÉE, adj. *é-seu-lé*. Qui est abandonné de ses amis.

ESSIEU, s. m. *é-cieu*. Pièce de bois ou de fer qui entre dans le moyen des roues d'une charette, etc.

ESSIMER, s. m. *é-ci-mé*. terme de fauconnerie Amaigrir un oiseau pour le mettre en état de mieux voler.

ESSONIER, s. masc. *é-so-nié*. terme de blason. Double orle qui couvre l'écu dans le sens de la bordure.

ESSOR, s. masc. *è-sor*. Vol que prend un oiseau de proie en montant fort haut en l'air. Figur. *Prendre l'essor*, se tirer de la sujétion où l'on était. *Donner l'essor à son esprit, à sa plume*, parler ou écrire avec quelque sorte d'élévation ou de liberté.

ESSORANT, ANTE, adj. *é-so-ran*. terme de blason. Il se dit des oiseaux qui n'ouvrent l'aile qu'à demi.

ESSORRER, verb. act. *é-so-ré*. Exposer à l'air pour sécher.

s'Essorer, v. act. Prendre l'essor.

Essoré, ée, part. En t. de blason, il se dit des toits des maisons d'un émail différent de celui des bâtimens.

ESSORILLER. verbe. actif. *é-so-ri-glié*. (mouill. les *ll*.) Fig. et famill. Couper les cheveux fort courts.

* **ESSOUCHER**, v. act. *é-sou-ché*. Arracher les souches.

ESSOUFFLER, verb. act. *é-sou-flé*. Mettre presque hors d'haleine.

ESSOURISSER, v. act. *é-sou-ri-cé*. t. de manég. Couper un cartillage nommé *Souris*, qui est dans les naseaux du cheval.

ESSUCQUER, verbe act. *é-su-ké*. Tirer le moût d'une cave.

ESSUI, s. m. *é-sui*. Lieu où l'on étend ce que l'on veut faire sécher.

ESSUIE-MAIN, s. m. *é-sui-mein*. Linge qui sert à essuyer les mains.

ESSUYER, v. act. *é-sui-ié*. Oter l'eau, la sueur, etc. Figur. *Essuyer ses larmes*, se consoler. *Les larmes de quelqu'un*, le consoler. Sécher, en parlant du vent et du soleil. Fig. Etre exposé à.. *Essuyer le canon d'une place*. Souffrir, endurer. *Essuyer des affronts, des reproches, des injustices*.

EST, s. m. *este*. La partie du monde qui est à notre soleil levant. Le vent qui vient de ce côté-là.

ESTACADE, s. f. Espèce de digue.

ESTAFETTE, s. fém. *es-ta-fè-te*. Courrier

qui ne porte son paquet que d'une poste à l'autre.

ESTAFIER, s. m. *es-ta-fié*. En Italie on appelle ainsi des domestiques qui portent livrée, et qui marchent en manteau.

ESTAFILADE, s. f. Coupure faite sur le visage. Fam. Coupure à un manteau, à une robe. etc.

ESTAFILADER, verbe. act. *es-ta-fi-la-dé*. Faire une estafilade. Il est populaire.

ESTAME, s. f. Ouvrage de fil de laine enlacés par mailles.

ESTAMET, s. m. Petite étoffe de laine.

ESTAMINET, s m. *es-ta-mi-nè*. Assemblée de buveurs et de fumeurs. Le lieu même de l'assemblée. A Paris, *Tabagie*.

ESTAMPE. s. f. *es-tam-pe*. Image que l'on tire sur du papier, sur du vélin, avec une planche de cuivre ou de bois qui est gravée Outil de serrurier qui sert à estamper.

ESTAMPER, v. act. *es-tam-pé*. Faire une empreinte de quelque matière dure et gravée. sur une matière plus molle.

ESTAMPILLE, subst. fém. *es-tan-pi-glie*. (mouillez les *ll*.) Marque qui se met au lieu de signature, ou avec la signature même, sur les brevets. Instrument dont on se sert pour faire cette marque. Commis qui estampille.

ESTAMPILLER, v. a. (mouillez les *ll*.) Marquer avec une estampille

* ESTANCE, s. f. Piliers le long des hiloires. t. de marine.

ESTER, v. n. Il n'est d'usage qu'au palais. *Ester en jugement*, plaider en son nom.

ESTÈRE. s. f. Natte de jonc qui vient de Provence, d'Italie et du Levant.

ESTERLET, s. masc. *es-ter-lé*. Oiseau aquatique de la côte d'Arcadie.

ESTERLIN, s. masc. *es-ter-lein*. t. d'orf. Poids de vingt-huit grains et demi.

ESTIMABLE, adj. de t. g. Qui mérite d'être estimé.

ESTIMATEUR, s. masc. Qui détermine la valeur d'une chose. On dit aussi figur. *Juste estimateur du mérite*, *de la vertu*, *des ouvrages*, *etc.*

ESTIMATIF, adj. masc. Il se dit d'un devin d'experts nommés pour estimer des réparations d'ouvrages.

ESTIMATION, s. f. Prisée, évaluation.

FSTIME. s. f. Cas qu'on fait d'une personne ou d'une chose. En t. de marine il se dit d'un calcul que le pilote fait tous les jours du sillage du navire.

ESTIMER, v. act. *es-ti-mé*. Priser quelque chose, en déterminer la valeur. Faire cas de.. Penser, présumer. En ce sens, il est souvent neutre.

ESTIOMÈNE, adj. de tout g. Ce mot signifie rongeant, et se dit des ulcères.

* ESTIVAL, ALE, (FLEUR) adjectif. Qui naît l'été. t. de botanique.

ESTIVE, s.f.t. de mar. Contre-poids pour balancer la charge d'une galère.

ESTOC, s. masc. *es-to-ke*. Autrefois épée longue et droite qui ne servait qu'à percer. Pointe d'une épée. Ligne d'extraction. *Il est de bon estoc*. Fam. *Brin d'estoc*, Long bâton ferré par un bout.

ESTOCADE, s. f. autrefois longue épée. Aujourd'hui, grand coup d'épée allongé, que dans la salle d'armes on appelle *Botte*. Fig. et fam. Demande d'un importun, d'un escroc qui veut emprunter ce qu'il n'est pas dans l'intention de rendre.

ESTOCADER, v. neut. *es-to-ka-dé*. Porter des estocades. Fig. et fam. Disputer.

ESTOMAC, subst. m. *es-to-ma*. La partie de l'animal qui reçoit les alimens, et où ils se cuisent et se digèrent. Il se dit plus ordinairement de l'homme. Partie extérieure du corps, qui répond à la poitrine et à l'estomac.

s'ESTOMAQUER, verb. réc. *s'es-to-ma-ké*. Se tenir offensé contre quelqu'un. Fam.

ESTOMPE, s. fém. Instrument garni de peau à la pointe, avec lequel on étend le trait d'un dessin fait au crayon.

ESTOMPER, v. act. t. de peint. Dessiner avec des couleurs en poudre.

EXTRAC, adj. m. t. de manége. *Cheval Extrac*, qui a peu de corps et de ventre, qui est étroit du boyau. Il est vieux.

ESTRADE, subst. fém. Chemin. *Battre l'estrade*, battre la campagne avec de la cavalerie, pour avoir des nouvelles des ennemis. Lieu plus élevé que le reste de la chambre, où l'on met un lit.

ESTRAGON, s. m. Herbe odoriférante qu'on met ordinairement dans les salades.

ESTRAMAÇON, s. m. ancienne épée. Il n'est plus d'usage que dans cette phrase, *Coup d'estramaçon*. coup du tranchant de l'épée

EXTRAMAÇONNER v act. *es-tra-ma-so-né*. Donner des coups d'estramaçon. Il n'est guère d'usage.

ESTRAPADE, s. fém. Arbre ou espèce de potence, au haut de laquelle on élève des criminels, pour les laisser tomber à quelques pieds de la terre. Le supplice même.

ESTRAPADER, verb. actif. *es-tra-pa-dé* Faire souffrir l'estrapade.

ESTRAPASSER, v. actif t. de manége Fatiguer, excéder un cheval.

* ESTRAPER, v. act. *Le chaume*, couper ce qui en reste après la moisson.

* ESTRAPOIRE, s. f. *es-tra-poa-re*. Sorte de faucille pour couper du chaume.

ESTRAPONTIN. *Voyez* STRAPONTIN.

* ESTROPIAT, s. m. Gueux de profession, ou qui feint de l'être.

ESTROPIER, v. act. *es-tro-pi-é*. Oter l'usage d'un membre, mutiler. En t. de peinture, de sculpture, on dit, *Estropier une figure*, n'y pas observer les proportions *Un passage*, *une pensée*, en retrancher une essentielle qui en altère le sens.

ESTURGEON, subst. m. *es-tur-jon*. Gros poisson de mer qui monte dans les rivières comme les saumons.

ÉSULE, s. f. *é-zu-le*. Plante.

ET, *é*, conjonction qui lie les parties d'oraison, et joint les membres d'une période, et les périodes mêmes.

ET CÆTERA, *et-cé-té-ra*. Et autres personnes et autres choses.

ÉTABLAGE, s. masc. Ce qu'on paye pour la place d'un cheval, etc. dans une écurie.

ÉTABLE, subst. f. Lieu où l'on met des bœufs, des vaches, des brebis, etc.

ÉTABLER, v. act. *é-ta-blé*. Mettre dans une étable.

ÉTABLI, s. m. Grosse table pour le travail des menuisiers, serruriers, etc.

ÉTABLIER, v. a. Rendre stable. Mettre dans un emploi avantageux. Donner commencement à quelque chose. *Etablir des lois, des opinions, etc. Etablir un mot, une façon de parler.* Instituer. *Etablir un tribunal.* Constituer. *Il a été établi juge dans cette affaire. Un fait*, l'exposer. *Une proposition, son droit*, les prouver.

s'ÉTABLIR, v. réc. Se fixer un lieu, se faire un établissement.

ÉTABLISSEMENT, s. m. *é-ta-bli-ce-man*. Action d'établir. Ce qui est établi. Etat, poste avantageux. Institution.

* ÉTADOU, s. masc. Outil pour faire les dents des peignes.

ÉTAGE, s. m. Espace entre deux planchers dans un bâtiment. Fig. Degré d'élévation. *Il y a des esprits, des gens de tout âge.*

ÉTAGER, verb. net. *é-ta-jé*. Il ne se dit guère que dans la coupe des cheveux.

ÉTAGUE, s. fém. Action de hisser les vergues.

* ÉTAI, s. masc. *é-tè*. terme de marine. Grosse corde.

ÉTAI, s. m. *ou* ÉTAIE, s. f. *é-tè*. pièce de bois dont on se sert pour appuyer une muraille, une poutre, etc. En t. de blason, chevron qui n'a que la moitié de la largeur ordinaire.

ÉTAIM, s. m. *é-tein*. La partie la plus fine de la laine cardée.

ÉTAIN, s. m. *é-tein*. Métal blanc.

ÉTAL, s. m. Table sur laquelle on vend de la viande de boucherie.

ÉTALAGE, s. m. Exposition de marchandises qu'on veut vendre. Droit pour la permission d'étaler. Ajustement, parure. Fig. *Faire étalage de son esprit, de ses richesses*, en faire parade avec affection.

* ÉTALAGISTE, s. m. Marchand qui expose sa marchandise dans les rues, dans les places publiques.

ETALE, adj. Il se dit de la mer quand elle ne monte ni ne baisse.

ÉTALER, v. act. Exposer en vente dans une boutique. Montrer avec ostentation. En t. de marine, *Etaler la marée*, c'est mouiller pendant un vent et une marée contraire à la course du vaisseau, en attendant une marée favorable.

* ÉTALEUR, s. m. Celui qui étale.

ÉTALIER, s. masc. *é-ta-lié*. Boucher qui vend de la viande sur l'étal.

ÉTALINGUER ou TALINGUER, v. actif. terme de marine. *Etalinguer les câbles*, c'est les amarrer à l'arganeau de l'ancre.

ÉTALON, s. m. Cheval entier qui sert à couvrir les cavales.

ÉTALON, s. m. Modèle de poids, de mesures, réglé par les magistrats.

ÉTALONNAGE *ou* ÉTALONNEMENT, s. masc. Action d'étalonner des poids.

ÉTALONNER, verb. act. *é-ta-lo-né*. Imprimer une marque sur un poids, pour certifier qu'il est ajusté sur l'étalon.

ÉTALONNEUR, subst. m. *é-ta-lo-neur*. Officier qui étalonne.

ÉTAMAGE, s. masc. Action d'étamer, état de ce qui est étamé.

ÉTAMBORT, *ou* ETAMBOT, s. masc. *é-tan-bor, bo*. terme de marine. Pièce de bois qui soutient le château de poupe et le gouvernail.

* ÉTAMBRAIE, s. m. *é-tan-brè*. Pièce de bois qui sert à arrêter et affermir le mât.

ÉTAMER, v. act. Enduire d'étain fondu le dedans des vaisseaux de cuivre.

ÉTAMEUR, s. m. Ouvrier qui étame.

ÉTAMINE, s. fém. Tissu peu serré pour passer la farine et autres poudres. Sorte de petite étoffe mince. Dans les plantes, filets déliés qui portent les sommets. Il se dit aussi des choses qui sont examinées en détail et à la rigueur. *Passer par l'étamine.*

ÉTAMINIER, s. masc. *é-ta-mi-né*. Celui qui fait de l'étamine.

ÉTAMPER, v. actif. *é-tan-pé*. Terme de maréchal. *Un fer de cheval*, y faire les huit trous.

ÉTAMURE, s. fém. Ce qu'on emploie pour étamer.

ÉTANCHEMENT, s. m. *é-tan-che-man*. Action d'étancher.

ÉTANCHER, v. actif. *é-tan-ché*. Arrêter l'écoulement. Figur. *Etancher ses larmes, la soif*, cesser de pleurer, apaiser la soif. On dit aussi fig. *Etancher la soif des honneurs, des richesses.*

* ÉTANCHOIR, s. m. *é-tan-choar*. Petit couteau dont on se sert pour garnir d'étoupe les fentes d'une futaille.

ÉTANÇON, s. m. Pièce de bois qui soutient une muraille.

ÉTANÇONNER, v. act. *é-tan-so-né*. Soutenir par des étançons.

ÉTANFICHE, s. fém. terme de carriers, Hauteur de plusieurs lits de pierre qui font masse ensemble.

ÉTANG, subst. masc. *é-tan*. Grand amas d'eau où l'on nourrit du poisson.

ÉTANT, s. masc. *é-tan*. terme d'eaux et forêts. Il se dit du bois qui est debout sur sa racine.

ÉTAPE, s. f. Lieu où l'on décharge les denrées. Amas de vivres ou de fourrages pour les troupes. Lieu où s'en fait la distribution. Ce qu'on distribue aux troupes pour leur subsistance.

ÉTAPIER, s. m. *é-ta-pié*. Celui qui distribue aux gens de guerre.

ÉTAT, substant. masc. *é-ta*. Disposition dans laquelle se trouve une personne, une chose, une affaire. Liste, registre. Mémoire, inventaire. Manière somptueuse, simple ou modeste dont on s'habille. *Les femmes de toutes les classes portent aujourd'hui*

un grand état. Profession, condition. Office, charge, etc. Gouvernement d'un peuple vivant sous un prince ou en république. Les pays qui sont sous une même domination. *L'état ecclésiastique*, les états du pape. *Mettre les choses en état*, les mettre au point où elles doivent être. *Tenir une chose en état*, la tenir ferme afin qu'elle ne branle pas. *Faire état de...* estimer, faire cas. *Faire état que...* présumer, penser. Au pluriel. Assemblée de différens ordres qui composent une nation, une province. *Etats généraux*.

ÉTAT-MAJOR, s. m. Corps des principaux officiers.

* ÉTATER, v. act. Tenir compte des deniers des créanciers.

ÉTAU, s. m *e-tô*. Machine nécessaire à plusieurs ouvriers, pour tenir fermes et serrées les pièces qu'ils travaillent.

* ÉTAVILLON, s. m. (mouillez les *ll*.) Cuir coupé pour en former un gant.

ÉTAYEMENT, s. m. Action d'étayer, ou l'état de ce qui est étayé.

ÉTAYER, v.a. *é-té-ié*. Appuyer avec des étais On dit fig. *Etayer la fortune chancelante de quelqu'un*.

ÉTÉ, s. masc. La plus chaude des quatre saisons de l'année.

ÉTEIGNOIR, s. masc. *é-tè-gnoar*. Instrument creux en forme d'entonnoir, pour éteindre la chandelle.

ÉTEINDRE, v. a. *é-tein-dre*. Il se dit du feu qu'on fait mourir. Fig. Affaiblir. *Eteindre les couleurs d'un tableau*. Amortir. *Eteindre l'ardeur de la fièvre*. Faire cesser. *Eteindre la guerre*. Abolir. *Une race*, l'exterminer entièrement. *Une rente*, la racheter et la faire finir.

ETEINT, EINTE, participe et adject. *Yeux éteints*, sans feu et sans vivacité. *Voix éteinte*, faible, qu'on à peine à entendre.

ÉTENDAGE, s. masc. t. d'imprimerie. Assemblage de cordes sur lesquelles on fait sécher les feuilles imprimées.

ÉTENDARD, s. m. *é-tan-dar*. Enseigne de la cavalerie. Il se dit aussi pour les galères. On appelle *Etendard* sur les galères, ce qu'on appelle *Pavillon* sur les vaisseaux.

ÉTENDOIR, s. masc. *é-ten-doar*. terme d'imprimerie. Petite pelle à long manche, qui sert à placer les feuilles imprimées sur l'étendage.

ÉTENDRE, v. act. *é-tan-dre*. Déployer en long et en large. Alonger. Augmenter, agrandir.

S'ÉTENDRE, v. réc. Tenir un certain espace. Durer. S'agrandir. *Sur un sujet*, en parler fort au long.

ÉTENDU, UE, part. et adjectif.

ÉTENDUE, s. f. *é-tan-du-e*. Dimension d'une chose en longueur, largeur et profondeur. Il se dit aussi du temps, et fig. de plusieurs choses, du pouvoir, de l'autorité, de l'esprit, de la voix, etc.

ÉTERNEL, ELLE, adj. qui n'a point eu de commencement, et n'aura jamais de fin. Qui n'aura jamais de fin, quoiqu'il ait eu un commencement. Qui doit durer long-temps.

ETERNELLE, s. f. Plante dont les fleurs se conservent long-temps.

ÉTERNELLEMENT, adver. *é-ter-nè-le-man*. Sans commencement et sans fin. Continuellement.

ÉTERNISER, v. act. *é-ter-ni-zé*. Rendre éternel. Faire durer long-temps.

ÉTERNITÉ, durée qui n'a ni commencement, ni fin. *L'éternité de Dieu*. Durée qui a eu un commencement, et n'a point de fin. *Eternité de bonheur et de tourmens* Un fort long-temps. *Ces bâtimens dureront une éternité*. *De toute éternité*, sans fin, de temps immémorial.

ÉTERNUER, v. n. *é-ter-nu-é*. Faire un effort involontaire avec une respiration véhémente excitée par quelque picotement qui se fait au fond des narines.

ÉTERNUEMENT, s. masc. *é-ter-nu-man*. L'action d'éternuer.

ÉTESIEN, adj. m. *é-té zien*. *Vents étésiens*, qui soufflent régulièrement dans certaines saisons.

ÉTÉSIES, s. m. pl. *Vents étésiens*. Cette dernière expression est la plus usitée.

ÉTÈTEMENT, s. m. *é-tè-te-man*. Action d'étêter un arbre.

ÉTÊTER, v. a. Couper la tête d'un arbre.

ÉTEUF, s. m. *é-teu* (En poésie, devant une voyelle, *éteuf*) Petite balle avec laquelle on joue à la longue paume.

ÉTEULE ou ESTEULE, s. f. Chaume.

ÉTHER, s. m. *é-ter*. L'étendue immense d'une substance subtile et fluide dans laquelle on suppose que sont les corps célestes. On donne aussi ce nom à une liqueur très-subtile qu'on obtient par la décomposition d'un acide par l'alkool.

ÉTHÉRÉ, ÉE, adj. *é-té-ré*. Qui est composé de cette substance fluide et subtile nommée *Ether*. *Substance*, *région*, *voûte éthérée*.

ÉTHIOPS ou ÉTHIOPS MINÉRAL, s. m. Préparation de mercure et de soufre.

ÉTHIQUE, s. f. Morale. *Les Ethiques d'Aristote*, ses ouvrages moraux.

ETHMOIDAL, ALE, adject. *et-mo-i-dal*. Qui appartient à l'os ethmoïde.

ETHMOIDE, s. m. *et-mo-i-de*. t. d'anat. Un des os du crâne.

ETHNARQUE, s. masc. *et-nar-ke*. Qui commandait dans une province. On appelait *Ethnarchie*, la province que l'ethnarque commandait.

ETHNIQUE, adj. de tout genre. *et-ni-ke*. Les auteurs ecclésiastiques emploient ce mot pour dire païen, idolâtre. En terme de grammaire. *Mot ethnique*, celui qui désigne l'habitant d'un certain pays ou d'une certaine ville.

ÉTHOLOGIE, s. f. *é-to-lo-gi-e*. Traité sur les mœurs et les manières.

ÉTHOPÉE, s. fém. *é-to-pé-e*. Peinture et description des mœurs et des passions de quelqu'un.

ÉTIER, s. m. *é-ti-é*. Fossé qui se dégorge dans la mer. Le canal qui sert à conduire l'eau de la mer dans les marais.

ÉTINCELANT, ANTE, adj. *é-tein-ce-lan*. Qui étincelle.

ÉTINCELÉ, adj. t. de blason. Semé d'étincelles.

ÉTINCELER, v. neut. *é-tein-ce-lé*. Jeter des éclats de lumière, briller.

ÉTINCELLE, s. fém. *é-tein-cè-le*. Petite parcelle de feu. Il se dit fig. des lumières de l'esprit.

ÉTINCELLEMENT, s. masc. *é-tein-cè-le-man* Eclat de ce qui étincelle.

ÉTIOLER, s'ÉTIOLER, v. réc. *é-ti-o-lé*. Il se dit des plantes et des branches qui, pour être trop serrées, sont faibles et menues.

ÉTIOLOGIE, s. f. Partie de la médecine qui traite les causes des maladies.

ÉTIQUE, adject de tout genre. Atteint de consomption. Maigre, exténué.

ÉTIQUETER, v. a. *é-ti-ke-té*. Mettre une étiquette.

ÉTIQUETTE, subst. fém. *é-ti-kè-te*. Petit écriteau qu'on attache sur des sacs, etc. *Juger sur l'étiquette*, sans avoir examiné les pièces, les raisons. Cérémonial de la cour d'Espagne. Par extension, cérémonial de chaque cour particulière.

* ÉTIRER, verbe act. *é-ti-ré*. Étendre, allonger. *Le fer*, l'alonger sur l'enclume, en le forgeant à chaud.

ÉTISIE, s. f. *é-ti-zi-e*. Maladie qui desseche tout le corps.

* ÉTITE, s. f. Pierre ferrugineuse, au dedans de laquelle il y a une, et quelquefois deux cavités.

* ÉTOC, s. m. Souche morte. t. de bot.

* ÉTOCAGE, s. m. Opération de carder les étoqueresses.

ÉTOFFE, subst. f. Ouvrage de soie, de laine, etc. Fig. et fam. Disposition heureuse. *Il y a de l'étoffe dans ce jeune homme*. Condition. *Cet homme est de basse étoffe*. Il est fam.

ÉTOFFER, v. act. *é-to-fé*. Mettre de l'étoffe, de la matière en qualité suffisante et en qualité convenable, à quelque ouvrage de manufacture. Garnir de tout ce qui est nécessaire, soit pour la commodité, soit pour l'ornement. Il se dit principalement d'un lit, d'un carrosse, etc.

ÉTOFFÉ, ÉE, part. et adj. *Homme étoffé*, bien vêtu, bien meublé. Il est fam.

ÉTOILE, s. f. *é-toa-le*. Corps lumineux qui brille au ciel pendant la nuit. On le dit surtout des étoiles fixes. Marque blanche sur le front d'un cheval. En t. d'impr., astérique.

ÉTOILÉ, s. m. t. de chirurgie. Espèce de bandage.

ÉTOILÉ, ÉE, adj. Semé d'étoiles. *Bouteille étoilée*, dont la félure est en forme d'étoile.

s'ÉTOILER, v. récip. Se fêler en forme d'étoile.

ÉTOLE, s. fém. Bande d'étoffe que les prêtres se mettent au cou dans les fonctions ecclésiastiques.

ÉTONNAMMENT, adv. D'une manière étonnante.

ÉTONNANT, ANTE, adjectif. *é-to-nan*. qui surprend.

ÉTONNEMENT, s. masc. *é-to-ne-man*. Surprise, admiration. Fig. Ebranlement. Secousse.

ÉTONNER, v. a. Surprendre par quelque chose d'inopiné. Fig. Ebranler.

s'ÉTONNER, v. r. Etre étonné.

* ÉTOU, s. m. Table sur laquelle les bouchers tuent et habillent les moutons.

* ÉTOUFFADE, s. f. Sauce de gibier.

ÉTOUFFANT, ANTE, adject. *é-tou-fan*. Qui étouffe. Qui fait qu'on étouffe, qu'on respire mal.

ÉTOUFFEMENT, s. masc. Difficulté de respirer.

ÉTOUFFER, v. a. Suffoquer, faire perdre la respiration, la vie. Fig. Supprimer, cacher, dompter, détruire. *Étouffer ses soupirs*, *ses remords*, *ses chagrins*, *une révolte*. *Une affaire*, *une querelle*, empêcher qu'elle n'éclate. ver. n. Avoir la respiration empêchée.

ÉTOUFFOIR, s. masc. Espèce de cloche ou de boîte faite de métal dont on se sert pour étouffer et éteindre des charbons.

* ÉTOUPAGE, subst. m. Reste d'étoffe du chapeau fabriqué.

ÉTOUPE, s. f. La partie la plus grossière du chanvre, du lin.

ÉTOUPER, v. a. *é-tou-pé*. Boucher avec de l'étoupe.

ÉTOUPÉ, ÉE, part.

* ÉTOUPILLE, subst. f. Mèche de coton filé et roulé dans la poudre.

* ÉTOUPILLER, v. a. Garnir les artifices d'étoupilles.

ÉTOURDERIE, s. f. Action inconsidérée, l'habitude de faire des actions d'étourdi.

ÉTOURDI, IE, s. et adj. Qui agit sans considérer ce qu'il fait. *A l'étourdie*, adv. A la manière d'un étourdi, inconsidérément.

ÉTOURDIMENT, adv. Inconsidérément, à l'étourdie.

ÉTOURDIR, v. actif. Causer dans le cerveau quelque ébranlement qui trouble, qui suspend, en quelque sorte, la fonction des sens. Figur. Causer de l'étonnement, de l'embarras. *La douleur*, l'endormir, la calmer.

s'ÉTOURDIR, v. r. Se préoccuper, s'entêter. *Sur quelque chose*, s'empêcher d'y penser.

ÉTOURDISSANT, ANTE, adject. Qui étourdit.

ÉTOURDISSEMENT, s. m. Ebranlement causé par quelque chose qui trouble.

ÉTOURNEAU, s. m. *é-tour-nô*. Oiseau. Cheval d'un poil gris-jaunâtre. Par raillerie, jeune homme qui veut faire le capable.

ÉTRANGE, adj. de tout g. Qui n'est pas dans l'ordre et dans l'usage communs.

ÉTRANGEMENT, adv. D'une manière étrange. Excessivement.

ÉTRANGER, v. act. Chasser d'un lieu en parlant des pigeons, des loups, du gibier. Il se dit familièrem. des personnes. On dit aussi, *S'étranger*.

ÉTRANGER, ÈRE, subst. et adj. Qui est d'une autre nation, d'une autre famille, d'une autre compagnie, etc. *Ce qui est étranger à la cause*, n'y a aucun rapport. En médecine, on appelle *Corps étranger*, tout ce qui se trouve contre nature dans le corps de l'animal.

ÉTRANGLEMENT, s. m. t. de médecin. Resserrement excessif.

ÉTRANGLER, v. a. Faire perdre la respiration et la vie en pressant le gosier ou en le bouchant. Fig. Trop resserrer, ne pas donner l'étendue nécessaire. On dit dans le même sens. *Étrangler un ouvrage. Une affaire*, la juger trop à la hâte.

ÉTRANGUILLON, s. m. (mouil. les *ll.*) Inflammation du gosier et des amygdales dans les chevaux. *Poire d'étranguillon*, espèce de poire fort âpre.

ÉTRAPE, s. f. Petite faucille qui sert à couper le chaume.

ÉTRAPER, v. a. *é-tra-pé. Du chaume*, le couper avec une étrape.

ÉTRAVE, s. f. *ou* ÉTABLURE, *ou* ÉTABLE, t. de marine. Pièce de bois courbe qui forme la proue d'un vaisseau.

ÊTRE, v. auxiliaire. *Je suis, tu es, il est; nous sommes, vous êtes, ils sont. J'étais. Je fus. J'ai été. Je serais. Sois, soyez. Que je sois, que tu sois, qu'il soit; que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient. Que je fusse. Je serais. Que j'aie été. Que j'eusse été. Etant. Ayant été.* Exister. Il sert à attribuer quelque chose à un sujet par des adjectifs ou par des adverbes auxquels il se joint. *Il est sage, grand, vertueux, fou; il n'est pas savant, il est couché, il est debout. Cela est bien.* Appartenir. *Cette maison est à moi.* On l'emploi souvent comme impersonnel; alors il régit *de* avec l'infinitif, *il est bon, il est utile de faire.* On dit encore impersonnellement, *il est*, pour *il y a.* Les prétérits du verbe *Être* s'emploient souvent pour ceux du verbe *Aller*. On dit, *J'ai été*, pour dire, *je suis allé.* Faire partie d'une chose. *Cet effet est de la succession.* Un des principaux usages de ce verbe est d'être auxiliaire, et de servir à former les verbes passifs, et à conjuguer les verbes neut. et tous les verbes qui prennent le pronom personnel, étant joint avec leur participe. *Je suis aimé, il est venu, il s'en est allé.* il sert aussi à conjuguer en quelques temps tous les verbes actifs qu'on met impersonnellement.

Être, s. m. Ce qui est Existence. Au pl. Les degrés, corridors, salles, chambres, etc., d'une maison *Il connaît les êtres.*

ÉTRÉCIR, v. a. Rendre étroit.

s'Étrécir. v. r. Devenir plus étroit.

ÉTRÉCISSEMENT, s. m. Etat de ce qui est étréci. Action d'étrécir.

* ÉTREIN, s. m. Litière des chevaux.

ÉTREINDRE, v. actif. Serrer fortement en liant.

ÉTREINTE, s. f. Serrement. Il est vieux.

ÉTRENNE, s. fém. Présent qu'on fait le premier jour de l'année. Le premier argent que les marchands reçoivent dans la journée, dans la semaine. Le premier usage qu'on fait d'une chose.

ÉTRENNER, v. act. *é-trè-né.* Donner des étrennes. Etre le premier qui achète d'un marchand. Avoir le premier usage d'une chose qui n'a point encore servi. Il est quelquefois neutre, et se dit du premier argent que reçoit un marchant de sa marchandise dans sa journée, etc. *Aujourd'hui je n'ai pas étrenné.*

ÉTRÉSILLON, s. masc. *é-tré-zi-glion.* (m. les *ll.*) Pièce de bois qui sert d'appui ou d'arc-boutant.

ÉTRÉSILLONNER, v. a. (mouil. les *ll.*) Mettre des étrésillons.

ÉTRIER, s m. Espèce d'anneau de fer ou d'autre métal qui pend à une selle de cheval, et qui sert à appuyer les pieds du cavalier. En t. de chirurg., bandage dont on se sert pour la saignée du pied.

* ÉTRIÈRE, subst. f. Petit morceau de cuir qui sert à tenir les étriers rélevés en arrière.

ÉTRILLE, s. f. (mouil. les *ll.*) Instrument de fer avec lequel on ôte la crasse attachée à la peau et au poil des chevaux. Prov. et popul. Cabaret où l'on fait payer trop cher.

ÉTRILLER, v. a. Frotter avec l'étrille. Fig. Battre.

ÉTRIPER, v. a. *é-tri-pé.* Oter les tripes d'un animal.

ÉTRIQUÉ, ÉE, adj. Qui n'est pas assez ample. *Habit étriqué.* Fam.

ÉTRIVIÈRE, s. fém. Courroie servant à porter les étriers. *Donner des coups d'étrivières, les étrivières*, battre, frapper avec des étrivières. Fig. Maltraiter extrêmement et d'une manière déshonorante.

ÉTROIT, OITE, adj. *é-troa.* Qui a peu de largeur Figurém. Intime. *Alliance étroite.* Borné. *Génie étroit. A l'étroit*, adv. Dans un espace étroit.

ÉTROITEMENT, adv. A l'étroit. Figur. A la rigueur. Expressément. Extrêmement. *Etroitement uni.*

ÉTRON, s. masc. Matière fécale qui a quelque consistance. Il se dit de celle de l'homme et de quelque animaux. Par politesse, on évite de se servir de ce mot dans la conversation

ÉTRONÇONNER, v. act. t. de jardinage. Couper entièrement la tête à un arbre.

* ÉTROPE, s. f. Herse de poulie.

ÉTROUSSER, v. a. Adjuger en justice.

ÉTRUFFÉ, ÉE, adj. *é-tru-fé.* terme de chasse. Il se dit d'un chien devenu boiteux par quelque défaut de la cuisse.

ÉTRUFFURE, s. f. Etat d'un chien dont la cuisse ne prend plus de nourriture.

ÉTUDE, s. f. Travail, application d'esprit. Connaissances acquises avec application

d'esprit. *Il a de l'étude.* Dessins et essais particuliers des grands peintres. *Etude de Raphaël, de Michel-Ange.* Lieu où les gens de pratique mettent leurs papiers et font leurs écritures.

ÉTUDIANT, s. m. Ecolier qui étudie.

ÉTUDIER, v. n. *é-tu-di-é.* Travailler pour apprendre les sciences, les lettres. *Il étudie nuit et jour.* v. a. Il a le mêmes sens que le neut. *Etudier un auteur, une science, une affaire.* Apprendre par cœur. Méditer, préparer. Fig. Observer l'humeur, le génie, les inclinations d'une personne.

s'ETUDIER, v. réc. S'appliquer, s'excercer à...

ETUDIÉ, ÉE, part. et adj. Feint, affecté. *Joie, douleur étudiée. Style étudié,* fait avec soin et application.

ÉTUDIOLE, s. f. Petit cabinet à plusieurs tiroirs, qui se place sur une table pour y serrer des papiers d'étude.

ÉTUI, s. masc. Sorte de boîte qui sert à mettre, à porter, à conserver quelque chose.

ÉTUVE, s. f. Lieu pavé de pierre et voûté, que l'on échauffe par le feu pour faire suer. Petit four ou l'on met sécher des confitures, etc.

ÉTUVÉE, subst. fém. Certaine manière de préparer le poisson. Il se dit aussi des viandes mêmes assaisonnées et cuites de la sorte.

ÉTUVEMENT, s. m. Action d'étuver.

ÉTUVER, v. a. *é-tu-vé.* Laver en appuyant doucement. Il ne se dit guère qu'en parlant des plaies.

ÉTUVISTE, s. masc. Qui tient bains et étuves. Baigneur.

ÉTYMOLOGIE, s. f. *é-ti-mo-lo-ji-e.* Origine, dérivation d'un mot.

ÉTYMOLOGIQUE, adj. de tout g. Qui regarde les étymologies.

ÉTYMOLOGISTE, s. m. Qui travaille sur les étymologies, qui sait les étymologies.

EUBAGES, s. m. pl. Nom d'une classe de druides ou d'anciens prêtres gaulois, dont la principale occupation était l'étude de la physique, de l'astronomie et de la divination.

EUCHARISTIE, s. fém. *eu-ka-ris-ti-e.* Le sacrement du corps et du sang de Jésus-Christ contenus sous les espèces du pain et du vin.

EUCHARISTIQUE, adj. de tout g. Qui appartient à l'Eucharistie.

EUCOLOGE, s. masc. Lieu où se trouve l'office de l'église.

EUCRASIE, s. f. *eu-kra-zi-e.* t. de méd. Bon tempérament.

EUDIOMÈTRE, s. masc. Instrument qui sert à assurer la pureté de l'air.

* EUDIOMÉTRIE, s. f. Mesure de la pureté de l'air.

* EUEXIE, subst. f. Bonne habitude du corps.

EUFRAISE, s. f. *eu-frè-ze.* Plante bonne pour les yeux.

EULOGIES, s. f. pl. t. de liturgie. Mets, viandes, choses bénites.

EUMENIDES, s. f. pl. Furies.

EUNUQUE, s. m. *eu-nu-ke.* Homme à qui on a retranché les parties nécessaires à la génération.

EUPATOIRE, s. f. *eu-pa-toa-re.* Nom de plantes médécinales.

EUPHÉMISME, s. m. *eu-fé-mis-me.* Figure de rhétorique, qui consiste à adoucir, à voiler des expressions désagréables, tristes et déshonnêtes.

EUPHONIE, s. f. *eu-fo-ni-e.* Son agréable d'une seule voix ou d'un seul instrument. t. de gramm. Ce qui rend la prononciation plus douce et plus coulante. On dit par *euphonie, Si l'on,* pour *si on*; *ton amitié*, pour *ta amitié.*

EUPHONIQUE, adj. de t. g. t. de gramm. Qui produit l'euphonie.

EUPHORBE, s. masc. *eu-for-be.* Plante. Gomme dont on fait usage en médecine.

EUROPE, s. f. Une des quatre parties du monde.

EUROPÉEN, ENNE, s. et adj. *eu-ro-pé-en.* Qui est de l'Europe.

EURYTHMIE, subst. f. *eu-ri-to-mi-e.* t. d'archit Belle ordre, belle proportion.

* EUTERPE, s. f. Muse de la musique.

* EUTRAPÉLIE, s. f. Art de plaisanter avec finesse.

EUX, pl. m. du pronom personnel *Lui.*

ÉVACUANT, ANTE, *ou* ÉVACUATIF, IVE, adj. et subst. m. t. de médecine. Qui évacue.

ÉVACUATION, s. f. t. de médecine. Décharge d'humeurs ou d'excrémens. Il se dit aussi des matières évacuées. Il se dit encore quand on parle d'une place évacuée en conséquence d'un traité, d'une capitulation, etc.

ÉVACUER, v. a. *é-va-ku-é.* Vider, faire sortir. *Evacuer la bile, les mauvaises humeurs.* Il se dit aussi d'une garnison qu'on fait sortir d'une place par un traité.

s'ÉVADER, v. r. *s'é-va-dé.* S'échapper.

ÉVAGATION, s. f. t. de dévotion. Sorte de distraction.

s'ÉVALTONNER, v. récip. *s'é-val-to-né.* Prendre les airs trop libres, ou abuser de ses forces.

ÉVALUATION, s. f. *é-va-lu-a-cion.* Appréciation, estimation.

ÉVALUER, v. a. Apprécier, réduire à un certain prix.

ÉVANGÉLIQUE, adj. de tout g. Qui est selon l'évangile, ou de l'évangile.

ÉVANGÉLIQUEMENT, adv. D'une manière évangélique.

ÉVANGÉLISER, v. act. *é-van-jé-li-zé.* Prêcher l'évangile. Il est aussi neutre.

ÉVANGÉLISTE, s. m. Chacun des quatre écrivains sacrés qui ont rédigé par écrit la vie et la doctrine de J.-C. Au palais, le conseiller qui tient l'inventaire d'un procès pendant que le rapporteur lit les pièces. Celui qui, dans une compagnie littéraire, est nommé pour être témoin et inspecteur d'un scrutin.

ÉVANGILE, s. masc. La loi de J.-C. et la doctrine qu'il a enseignée. Livre qui contient la vie et la doctrine de Jésus-Christ. Partie des évangiles que le prêtre dit à la messe.

s'ÉVANOUIR, v. réc. Tomber en défaillance. Disparaître. *La gloire du monde s'évanouit en un moment.*

ÉVANOUISSEMENT, s. m. *é-va-nou-i-ce-man.* Défaillance.

ÉVAPORATION, s. f. Dissipation lente d'une partie de l'humidité d'une liqueur. Fig. Légèreté d'esprit.

ÉVAPORER, v. act. *Son chagrin, sa bile*, soulager son chagrin, sa colère.

s'ÉVAPORER, v. réc. *s'é-va-po-ré.* Se résoudre en vapeur. Fig. *S'évaporer en vaines idées, en chimères*, ne se mettre que des chimères dans la tête. On dit aussi, *Sa colère s'évapore en menaces. Ce jeune homme commence à s'évaporer*, à se dissiper.

ÉVAPORÉ, ÉE, part. et adj. *Jeune homme évaporé, tête évaporée.* Il est aussi substant. *C'est un évaporé.*

ÉVASEMENT, s. m. État de ce qui est évasé.

ÉVASER, v. a. Elargir une ouverture.

ÉVASÉ, ÉE, part. et adj. *Nez évasé*, dont les narines sont trop ouvertes.

s'ÉVASER, v. réc. Prendre de la circonférence.

ÉVASIF, IVE, adject. Qui sert à éluder. *Réponse évasive.*

ÉVASION, s. f. *é-va-zion.* Action par laquelle on s'évade.

ÉVÊCHÉ, s. m. L'étendue, le district d'un diocèse sujet à un évêque. Dignité épiscopale. Palais de l'évêque.

ÉVEIL, s. m. *é-vèglie.* (mouil. l'*l*.) Avis donné à quelqu'un d'une chose qui l'intéresse. Il est familier.

ÉVEILLER, v. a. *é-vè-glié.* (m. les *ll*.) Faire cesser le sommeil. Figur. Donner de la gaieté. On dit aussi, *Eveiller les talens, l'envie.*

s'ÉVEILLER, v. réc. Cesser de dormir.

ÉVEILLÉ, ÉE, part. et adj. Fig. Gai, vif. *Il a l'esprit éveillé.* Ardent, soigneux. *Il est fort éveillé sur ses intérêts.* Il est aussi subst. *Un éveillé, une petite éveillée.* Fam.

ÉVÉNEMENT, s. m. Issue, succès de quelque chose. Aventure remarquable. *A tout événement*, adv. A tout hasard, quoi qu'il arrive.

ÉVENT, s. m. *é-van.* Etat d'une substance qui commence à s'altérer. Air. *Mettre à l'évent.* En t. d'artillerie, différence de diamètre d'un boulet à celui du calibre d'une pièce. Au pluriel. Conduits que l'on forme dans la fondation des fourneaux de fonderies, pour que l'air y circule ou en chasse l'humidité.

ÉVENTAIL, s. m. *é-van-taglie.* (m. l'*l*) Petit instrument dont les femmes se servent pour s'éventer.

ÉVENTAILLISTE, s. m. *é-van-ta-glis-te.* (mouillez les *ll*.) Qui fait ou vend des éventails.

ÉVENTAIRE, s. m. Plateau d'osier sur lequel les marchandes portent les fruits et les herbes qu'elles vendent.

ÉVENTER, v. a. *é-van-té.* Faire du vent avec un éventail. Exposer au vent. Donner de l'air. Fig. *Eventer un secret, un complot*, les découvrir. *Les voiles*, terme de marine, mettre le vent dans les voiles pour faire route.

s'ÉVENTER, v. r. Se corrompre, s'altérer par le moyen de l'air.

ÉVENTÉ, ÉE, part. Il est aussi adj. et s., et signifie, qui a l'esprit léger.

ÉVENTOIR, s. m. Eventail grossier fait de plumes étendues ou d'osier dont on se sert pour allumer des charbons.

ÉVENTRER, v. a. Fendre le ventre d'un animal pour en tirer les intestins.

ÉVENTUEL, ELLE, adject. Il se dit des traités fondés sur quelque événement incertain.

ÉVENTUELLEMENT, adv. *é-van-tu-è-le-man.* Par événement.

ÉVÊQUE, s. m. *é-vê-ke.* Prélat chargé de la conduite d'un diocèse.

* ÉVERDUMER, v. a. Donner une couleur verte aux amendes.

ÉVERRER, v. act. *é-vè-ré.* t. de meute. Oter de dessous la langue d'un chien un nerf sans le retranchement duquel il ne peut mordre.

* ÉVERSIF, IVE, adject. Qui renverse. mot nouv.

ÉVERSION, s. f. *é-ver-sion.* Ruine, renversement d'une ville, d'un état.

s'ÉVERTUER, v. r. S'exciter soi-même à quelque chose de louable.

* ÉVEUX, s. m. *é-veu.* Il se dit d'un terrain qui retient l'eau, et qui devient comme de la boue.

ÉVICTION, s. f. *é-vik-cion.* t. de palais. Action d'evincer.

ÉVIDEMMENT, adv. *é-vi-da-man.* D'une manière évidente.

ÉVIDENCE, s. f. *é-vi-dan-ce.* Qualité de ce qui est évident.

ÉVIDENT, ENTE, adj. Clair, manifeste.

ÉVIDER, v. a. *é-vi-dé.* En t. de blanchissage, faire sortir l'empois qu'on a mis dans le linge. En t. de tailleur, échancrer. En t. de fourbisseur, de serrurier, de tourneur, etc., faire une certaine cannelure à un ouvrage, pour le rendre ou plus léger, ou plus agréable.

* ÉVIDOIR, s. m. *é-vi-doar.* Outil pour évider.

ÉVIER, s. m. Conduit par où s'écoulent les eaux d'une cuisine.

ÉVINCER, v. a. *é-vin-cé.* t. de palais. Déposséder juridiquement.

ÉVIRÉ, ÉE, adj. t. de blason. Il se dit des animaux qui n'ont point de marques de sexe.

ÉVITABLE, adj. Qui peut être évitée.

ÉVITÉE, s. fém. t. de marine. Largeur assez considérable d'une rivière ou d'un canal, pour qu'un vaisseau y puisse tourner librement.

ÉVITER, v. act. Fuir quelque chose de nuisible, ou de désagréable.

ÉVOCABLE, adj. de tout g. t. de palais. Qui se peut évoquer.

ÉVOCATION, s. f. *é-vo-ka-cion.* Action d'évoquer. En t. de pratique, l'action de tirer une cause d'un tribunal pour la porter à un autre.

ÉVOCATOIRE, adj. de tout g. Qui a la vertu d'évoquer.

ÉVOLUTION, subst. f. Mouvement que font des troupes pour prendre une nouvelle position.

ÉVOQUER, v. a. *é-vo-ké.* Appeler, faire venir à soi, en parlant des ames, des esprits. Tirer une cause d'un tribunal pour la porter à un autre.

* ÉVULSION, s. f. Action d'arracher.

EX, préposition latine qui entre dans la composion de plusieurs mots français, et sert à marquer ce qu'une personne a été, le poste qu'elle a occupé. *Ex-jésuite*, *Ex-provincial.*

* EXACERBATION, s. f. Augmentation d'un paroxisme. t. de médecine.

EXACT, ACTE, adj. *eg-zakte.* Régulier, ponctuel, soigneux. Il se dit aussi des choses qui se font avec tout le soin et toute la ponctualité possible. *Exactes recherche*, etc.

EXACTEMENT, adv. *eg-za-te-man.* Avec exactitude, ou d'une manière exacte.

EXACTEUR, s. m. *eg-zak-teur.* Qui est commis pour exiger des droits, et qui les exige au-delà de ce qui est dû.

* EXACTION, s. f. Action par laquelle on exige durement plus qu'il n'est dû.

EXACTITUDE, s. fém. Soin que l'on apporte pour faire exactement les choses.

EXAÈDRE, s. m. *Voyez* HEXAÈDRE.

EXAGÉRATEUR, s. m. Qui exagère.

EXAGÉRATIF, IVE, adj. *eg-za-gé-ra-tife.* Qui exagère, qui amplifie. *Rapport*, *terme exagératif.*

EXAGÉRATION, s. fém. *eg-za-jé-ra-cion.* Hyperbole, discours qui exagère.

EXAGÉRER, v. act. Amplifier, grossir les récits, les louanges ou la satire.

EXAGONE. *Voyez* HEXAGONE.

EXALTATION, s. f. *eg-zal-ta-cion.* Élévation du Pape au pontificat. En chimie, *Exaltation des sels*, *des soufres*, *des métaux*, opération par laquelle on les sépare, on les purifie au plus haut degré dont ils sont capables. En astrologie, *Exaltation d'une planète*, quand elle est dans le signe où les astrologues prétendent qu'elle a le plus de vertu et d'influence.

EXALTER, v. a. *eg-zal-té.* Louer, vanter. Echauffer jusqu'à l'enthousiasme; est souvent pris en mauvaise part. En t. de chimie, rendre plus pur, plus subtil. En alchimie, rendre un métal plus parfait qu'il n'était.

EXALTÉ, ÉE, partic. Ardent, exagéré. *Imagination exaltée.*

EXAMEN, s. m. *eg-za-men.* Recherche, discussion exacte. Question fait à quelqu'un pour savoir s'il est capable du grade, de l'emploie où il veut être admis. *Examen à futur*, t. de palais. Examen de témoins fait par précaution avant qu'il y ait procès formé.

* EXAMINATEUR, s. m. *eg-za-mi-na-teur.* Qui a la commission d'examiner.

EXAMINER, v. actif. *eg-za-mi-né.* Faire l'examen d'une chose ou d'une personne. Regarder attentivement.

s'EXAMINER, v. r. S'user, en parlant d'un habit, du linge. Il est fam.

* EXANTHÉMATEUR, EUSE, adjectif. *eg-san-té-ma-teur.* t. de méd. Qui appartient à l'exanthème.

EXANTHÈME, s. m. *eg-san-tè-me.* t. de médecine. Éruption cutanée.

* EXANTLATION, s. m. Action de faire sortir l'air ou l'eau de quelque endroit par le moyen d'une pompe.

EXARCHAT, s. m. *eg-zar-ka.* Partie de l'Italie où commandait l'exarque.

EXARQUE, s. m. *eg-zar-ke.* On appelait ainsi celui qui commandait en Italie pour les empereurs de Constantinople.

EXASPERATION, s. f. *eg-zas-pé-ra-cion.* Action d'exaspérer.

EXASPÉRER, v. act. Aigrir, irriter à l'excès.

EXAUCER, v. act. *eg-zô-cé.* Ecouter favorablement une prière, et accorder ce que l'on demande.

EXCAVATION, s. f. *eks-ca-va-cion.* Action de creuser. Creux qui a été fait dans quelque terrain.

EXCAVER, v. a Creuser profondément.

EXCÉDANT, ANTE, adj. *ek-cé-dan.* Qui excède. *Sommes excédantes.* Il se dit aussi subst. *L'excédant d'une somme.*

EXCÉDER, v. a. *ex-cé-dé.* Aller au-delà de certaines bornes. En terme de palais, battre outrageusement. Fatiguer, lasser la patience.

s'EXCÉDER, verbe r. Faire quelque chose jusqu'à l'excès. *S'excéder de débauche*, *de travail*, etc.

EXCELLEMMENT, adv. *ek-cè-la-man.* D'une manière excellente.

EXCELLENCE, s. f. *ek-cè-lan-ce.* Degré de perfection au-dessus des autres. Titre d'honneur que l'on donne aux ambassadeurs. *Par excellence*, adv. excellemment, à merveille.

* EXCELLENT, ENTE, adject. *ek-cè-lan.* Qui excelle.

EXCELLENTISSIME, adj. de tout genre. Très-excellent.

EXCELLER, v. n. Avoir un certain degré de perfection.

EXCENTRICITÉ, s. f. *ek-cen-tri-ci-té.* t. d'astronomie. Distance qu'il y a entre le centre et le foyer de l'ellipse que décrit une planète.

EXCENTRIQUE, adj. de t. g. *ek-san-tri-ke.* Il se dit de deux ou de plusieurs cercles engagés l'un dans l'autre, qui ont un centre différent

EXCEPTÉ, sorte de préposit. *ek-cep-té.* Hors, à la réserve de...

EXCEPTER, v. act. *ek-cep-té.* Ne point comprendre dans un nombre, dans une règle.

EXCEPTION, s. fém. *ek-cep-cion.* Action par laquelle on excepte. terme de palais. Moyens qu'on apporte pour se défendre d'une demande, pour n'y pas répondre. *A l'exception de*, sorte de préposition. Excepté, hormis.

EXCÈS, s. masc. *ek-cè.* L'excédant d'une quantité sur une autre. Ce qui passe les bornes de la raison, de la bienséance. Employé absolument et sans régime, il signifie débauche, dérèglement. En t. de pratique, outrage, violence. *A l'excès*, *jusqu'à l'excès*, adverbe. Au-delà des bornes de la raison.

EXCESSIF, IVE, adject. *ek-cé-sife.* Qui passe la règle, les bornes de la raison.

EXCESSIVEMENT, adv. *ek-cé-ci-ve-man.* Avec excès.

EXCIPER, v. n. *ek-ci-pé.* t. de palais. Alléguer une exception en justice. On dit, *Exciper de...*

EXCITATIF, IVE, adj. Qui est propre à exciter. *Remède excitatif.* Il n'est guère usité qu'en médecine.

EXCITATION, s. f. Action d'exciter.

EXCITER, v. act. *ek-ci-té.* Provoquer, émouvoir. Encourager. Causer, faire naître.

* EXCLAMATIF, IVE, ad. Qui marque l'exclamation. *Point exclamatif.*

EXCLAMATION, s. f. *eks-cla-ma-cion.* Cri que l'on fait par admiration, par joie, par indignation, etc.

EXCLURE, v. a. *J'exclus, tu exclus, il exclut; nous excluons, etc. J'excluais. J'exclus. J'exclurai. Qu'il exclue. Que j'exclusse. J'exclurai. Excluant.* Empêcher d'être admis dans une compagnie. Retrancher d'une compagnie.

EXCLUSIF, IVE, adject. Qui a la force d'exclure. *Droit, privilège exclusif.*

EXCLUSION, subst. f. *eks-klu-zion.* Acte par lequel on exclut de quelque honneur, charge, etc.

EXCLUSIVEMENT, adv. *eks-klu-si-ve-man.* En excluant, à l'exception.

EXCOMMUNICATION, s. f. *eks-ko-mu-ni-ka-cion.* Censure ecclésiastique qui retranche de la communion de l'église.

EXCOMMUNIER, v. a. Retrancher de la communion de l'église.

EXCORIATION, s. fém. *eks-ko-ri-a-cion.* t. de chirurg. Ecorchure de la peau.

EXCORIER, v. act. t. de chirurg. Ecorcher la peau.

EXCRÉMENT, subst. masc. *eks-kré-man.* Matière fécale. Il se dit en t. de physique, des ongles, des cheveux et des cornes des animaux.

EXCRÉMENTEUX, EUSE, *ou* EXCRÉMENTITIEL, ELLE, adj. t. de médec. Qui tient de l'excrément.

EXCRÉTEUR, TRICE, adject. (C'est la même chose qu'*Excrétoire.*

EXCRÉTION, s. f. *eks-kré-cion.* terme de médecine. Action par laquelle la nature pousse au-dehors les humeurs nuisibles.

EXCRÉTOIRE, adj. de tout g. *eks-kré-toa-re. Vaisseaux, tuyaux, conduits excrétoires*, ceux qui donnent issue aux sucs, aux humeurs séparées de la masse du sang dans les glandes, etc.

EXCROISSANCE, s. f. *eks-kroa-san-ce.* Superfluité de chair qui s'engendre en quelque partie du corps de l'animal.

* EXCRUCIER, v. a. Tourmenter, affliger vivement.

* EXCUBITEUR, s. m. Garde du palais des empereurs. t. d'antiquités.

EXCURSION, s. f. *eks-kur-cion.* Course, irruption sur le pays ennemi.

EXCUSABLE, adj. de tout g. Qui peut être excusé.

EXCUSATION, s. f. t. de jurisprudence. Raison alléguée pour être déchargé d'une tutelle, etc.

EXCUSE, s. fém. *eks-ku-ze.* Raison pour s'excuser.

EXCUSER, v. a. *eks-ku-zé.* Donner des raisons pour se justifier ou pour justifier quelqu'un. Admettre les raisons que quelqu'un allègue pour se justifier. Pardonner, tolérer. *Excusez-moi*, t. de civilité dont on se sert quand on contredit quelqu'un.

s'EXCUSER, v. r. Se justifier d'une faute. *De faire une chose*, s'en dispenser.

* EXCUSSION, subst. f. Secousse.

EXÉAT, s. masc. *eg-zé-a-te.* Mot pris du latin. Permission par écrit qu'un évêque donne à un ecclésiastique de son diocèse, pour aller faire dans un autre diocèse, les fonctions de son ministère.

EXÉCRABLE, adj. de tout genre. Détestable, dont on doit avoir horreur. *Crime exécrable.* Il se dit, par exagération, des choses extrêmement mauvaises. *Ces vers sont exécrables.*

EXÉCRABLEMENT, adv. D'une manière exécrable.

EXÉCRATION, subst. f. Horreur qu'on a de ce qui est exécrable. Impiété, profanation.

EXÉCRER, v. a. Avoir en exécration.

EXÉCUTER, v. a. *eg-zé-ku-té.* Mettre à effet. Saisir les meubles de quelqu'un par justice. Punir de mort.

EXÉCUTEUR, TRICE, s. *eg-zé-ku-teur.* Qui exécute. *Testamentaire*, celui, celle qu'un testateur charge de l'exécution de son testament. *De la haute justice*, le bourreau.

EXÉCUTION, s. f. *eg-zé-ku-cion.* Action d'exécuter.

EXÉCUTOIRE, adj. de tout g. *eg-zé-ku-toa-re.* t. de pratique. Qui donne pouvoir de procéder à une exécution judiciaire. Il est aussi subst. m. et signifie, acte qui donne le pouvoir de contraindre au payement selon les formes judiciaires.

* EXÈDRE, s. masc. *eg-zè-dre.* Chez les anciens, lieu où s'assemblaient les gens de lettres.

* EXÉGÈSE, s. f. Explication claire.

* EXÉGÈTES, s. m. plur. Jurisconsultes

d'Athènes que les juges consultaient dans les grandes affaires.

EXÉGÈTIQUE, s. *eg-zé-jé-ti-ke*. Manière de trouver en nombres ou en lignes les racines d'une équation. adj. Explicatif.

EXEMPLAIRE, adj. de tout g. *eg-zan-plé-re*. Qui donne exemple.

EXEMPLAIRE, s. m. Modèle, patron. En ce sens, il est vieux. Copie imprimée d'un ouvrage.

EXEMPLAIREMENT, adv. *eg-zan-plè-re-man*. D'une manière exemplaire.

EXEMPLE, s. m. Ce qui peut servir de modèle. *Bon, mauvais exemple*. Chose pareille à celle dont il s'agit, et qui sert pour l'autoriser, pour la confirmer. *Alleguer, citer un exemple*. *Par exemple*, adverbe qui sert à confirmer ce qu'on a dit, à faire une comparaison.

EXEMPLE, subst. fém. Modèle sur lequel l'écolier qui apprend à écrire, forme ses caractères. Ligne que l'écolier forme sur ce modèle.

EXEMPT, EMPTE, adj. *eg-zan*. Qui n'est point assujetti à quelque chose. s. plur. Les ecclésiastiques séculiers ou réguliers qui ne sont point soumis à la juridiction de l'ordinaire.

EXEMPT, s. m. Officier de certaines compagnies de gardes.

EXEMPTER, verbe a. *eg-zan-té*. Rendre exempt. Dispenser.

EXEMPTION, s. f. Privilége qui exempte, immunité.

EXERCER, verbe a. *eg-zer-cé*. Dresser, instruire. *Exercer les soldats, des acteurs*. Pratiquer. *Exercer son art, une profession*. Donner de l'exercice. *Exercer son corps, ses jambes*. On dit aussi fig. *Exercer son éloquence, son esprit, son industrie*. *La patience de quelqu'un*, mettre sa patience à l'épreuve. *Une charge*, en faire les fonctions. *Son droit*, en user.

EXERCICE, s. m. *eg-zer-ci-ce*. Action par laquelle on s'exerce. Pratique. *Exercice de piété*. Travail pour excercer le corps. *L'exercice est un bon pour la santé*. Fonction d'une charge. Figur. Peine, fatigue, embarras. *S'il m'attaque, je lui donnerai de l'exercice*. Au pl. Ce que l'on apprend dans les académies, comme monter à cheval, faire des armes, etc. Dans les colléges, espèce de thèses sur les belles-lettres.

EXÉRÈSE, s. f. *eg-zé-rè-ce*. t. de chirurg. Opération de chirurgie, par laquelle on retranche du corps humain ce qui est étranger ou nuisible.

EXERGUE, s. masc. Petit espace qui est pratiqué au bas du type d'une médaille, et qui en est séparé par une ligne.

EXFOLIATIF, IVE, adj. *eks-fo-li-a-tife*. Qui se dit des remèdes propres à faire exfolier les os cariés.

EXFOLIATION, s. f. t. de chirur. Ce qui arrive à l'os quand il s'exfolie.

s'EXFOLIER, v. r. *s'eks-fo-li-é*. t. de chirurgie. Il se dit des os dont il s'enlève de petites parcelles par feuilles.

EXHALAISON, s. f. *eg-za-lè-zon*. Vapeur qui s'exhale de quelque corps.

EXHALTATION, s. f. t. de chim. Opération par laquelle on fait élever des parties volatiles des substances.

EXHALER, v. a. Pousser hors de soi des vapeurs, des odeurs, etc. Fig. Soulager, faire dissiper, faire évaporer. *Exhaler sa colère, sa douleur en menaces*.

s'EXHALER, v. réc. S'évaporer. Fig. *Sa douleur s'est exhalée en plaintes*.

EXHAUSSEMENT, s. m. *eg-zô-ce-man*. t. d'architecture. Elévation.

EXHAUSSER, v. a. *eg-zô-cé*. t. d'archit. Elever.

* EXHAUSTION, s. f. *eg-zos-cion*. Manière de prouver l'égalité de deux grandeurs, en faisant voir que leur différence est plus petite qu'aucune quantité assignable.

EXHÉRÉDATION, s. f. *eg-zé-ré-da-cion*. t. de jurispr. Action par laquelle on exclut de l'hérédité.

EXHÉREDER, v. act. *eg-zé-ré-dé*. t. de jurisprudence. Déshériter.

EXHIBER, v. a. *eg-zi-bé*. t. de pratique. Représenter des papiers en justice.

EXHIBITION, s. f. *eg-zi-bi-cion*. terme de pratique. Représentation de papiers en justice.

EXHORTATION, s. f. Discours par lequel on exhorte. Discours chrétien et pieux qu'on fait en style familier pour exciter à la dévotion.

EXHORTER, v. act. Exciter à quelque chose de bien. On dit dans le même sens, qu'*Un prêtre, un confesseur exhorte quelqu'un à la mort*.

EXHUMATION, s. f. Action d'exhumer un corps par ordre de justice.

EXHUMER, v. a. t. de pratique. Déterrer un corps par ordre du juge.

EXIGEANT, ANTE, adj. *eg-zi-jan*. Qui est dans l'habitude d'exiger trop de devoirs.

EXIGENCE, s. f. *eg-zi-jan-ce*. Besoin. *Selon l'exigence du cas, du temps, des affaires*, selon que le cas, le temps, les affaires le requièrent.

EXIGER, v. a. *eg-zi-jé*. Demander quelque chose en vertu d'un droit légitime. Faire payer, faire fournir quelque chose par une espèce de droit soutenu de la force. Obliger à quelque chose au-delà de ce qui est dû. Fig. Obliger à de certains devoirs, en parlant des choses morales.

EXIGIBLE, adj. de tout g. *eg-zi-ji-ble*. Qui peut être exigé.

* EXIGU, UE, adj. *eg-zi-gu, ue*. Fort petit. Il est familier.

EXIGUÏTÉ, s. f. Modicité, petitesse.

EXIL, s. m. *eg-zile*. Bannissement ordonné par autorité souveraine. Fig. Le lieu où demeure un homme accoutumé d'être plus agréablement ailleurs.

* EXILÉ, adj. Maigre, mince, délié. v. m.

EXILER, v. a. *eg-zi-lé*. Envoyer en exil. Reléguer.

s'Exiler, v. r. S'éloigner, se retirer.

Exilé, ée, part. On dit aussi substantif. *Un exilé.*

* EXILITÉ, s. fém. *eg-zi-li-té.* Petitesse, faiblesse.

* EXINANITION, subst. f. Evacuation, épuisement.

EXISTANT, ANTE, adj. *eg-zis-tan.* Qui existe.

EXISTENCE, s. f. *eg-zis-tan-ce* Etat de ce qui existe.

EXISTER, v. n. Etre actuellement.

EXODE, s. m. Celui des livres de l'ancien Testament qui renferme l'histoire de la sortie d'Egypte.

EXOINE, s. fém. *eg-zoa-ne.* t. de jurispr. Acte qui prouve l'impossibilité où est un homme de comparaître en personne.

EXOMOLOGÈSE, s. f. *eg-zo-mo-lo-jè-ze.* t. d'histoire ecclésiast. Confession pour les péchés publics.

EXOMPHALE, s m. et f. ou OMPHALOCÈLE, *eg-zon-fa-le.* t. de chirurg. Hernie du nombril.

EXOPHTALMIE, s. f. *eg-zof-tal-mi-e.* t. de chirurg Sortie de l'œil hors de son orbite.

EXORABLE, adject. de t. g. Qui se laisse fléchir par les prières.

EXORBITAMMENT, adver. *eg-zor-bi-ta-man.* Excessivement.

EXORBITANT, ANTE, adj. *eg-zor-bi-tan.* Excessif.

EXORCISER, v. act. *eg-zor-ci-zé.* Conjurer, se servir des paroles et des cérémonies de l'église pour chasser les démons. Fig. et par exagération. Exhorter quelqu'un.

EXORCISME, s. m. *eg-zor-cis-me.* Paroles et cérémonies dont on se sert pour chasser les démons.

EXORCISTE, s. masc. *eg-zor-cis-te.* Celui qui exorcise. C'est aussi celui qui a reçu un des quatre ordres mineurs.

EXORDE, s. masc *eg-zor-de.* Première partie d'un discours oratoire.

EXOSTOSE, s. m. *eg-zos-to-ze.* t. de chirurgie. Tumeur de l'os dont la substance se gonfle.

EXOTÉRIQUE, adj. Extérieur, public.

EXOTIQUE, adj. de t. g. *eg-zo-ti-ke.* Qui ne croît pas dans le pays. *Plante exotique.*

EXPANSIBILITÉ, s. fém. Qualité qu'un corps fluide a de se dilater

EXPANSIBLE, adj. de t. g. *eks-pan-ci-ble.* terme didactique. Qui est capable d'expansion.

EXPANSION, s. f. *eks-pan-cion.* Action ou état d'un corps qui se dilate. En anat. prolongement de quelque partie

EXPATRIATION, s. f. Action de s'expatrier, état de celui qui est expatrié.

EXPATRIER, v. a. *eks-pa-tri-é.* Obliger quelqu'un de quitter sa patrie.

s'Expatrier, v. r. Abandonner sa patrie pour s'établir ailleurs.

EXPECTANT, ANTE, adj. *eks-pek-tan.* Qui a droit d'attendre.

EXPECTATIF, IVE, adjectif. Qui donne droit d'attendre. *Grâce expectative.*

* EXPECTATION, s. f. *eks-pek-ta-cion.* Attente. Il est peu usité.

EXPECTATIVE, s. fém. *eks-pek-ta-ti-ve.* Espérance fondée sur quelque promesse. Espèce de droit de survivance que l'on donne en certains pays. Lettre, bref du Pape, qui, avant le concordat, donnait assurance à un homme de le pourvoir d'un certain bénéfice quand il viendrait à vaquer. Acte de théologie que soutenait un étudiant lorsqu'un licencié prenait le bonnet de docteur.

EXPECTORANT, ANTE, subst. et adject. *eks-pek-to-ran.* t. de méd. Il se dit des remèdes qui font expectorer.

EXPECTORATION, s. f. *eks-pek-to-ra-cion.* Evacuation par les crachats, etc.

EXPECTORER, v. a. *eks-pek-to-ré.* Chasser par les crachats les humeurs qui étaient attachées aux bronches.

EXPÉDIENT, subst. masc. *eks-pé-dian.* Moyen de terminer une affaire. *Il est expédient*, il est à propos. En ce sens, il est adj.

EXPÉDIER, verb. actif. *eks-pé-dié.* Hâter l'exécution d'une chose. Faire mourir vite. *Une personne*, terminer les affaires qui la regardent. Il se dit aussi des lettres, des provisions, des brevets, etc., pour dire, les revêtir de toutes les formes nécessaires.

EXPÉDITIF, IVE, adject. *eks-pé-di-tif.* Action par laquelle on expédie promptement les affaires dont il est chargé.

EXPÉDITION, s. f. *eks-pé-di-cion.* Action par laquelle on expédie Copie d'un acte de justice. Entreprise de guerre. Diligence.

EXPÉDITIONNAIRE, s. m. et adj. *eks-pé-di-tio-nè-re.* Il ne se dit guère qu'en cette phrase, *Banquier expéditionnaire en cour de Rome*, qui en fait venir des expéditions. Qui fait des copies officielles.

* EXPELLER, v. act. Chasser. v. m.

EXPÉRIANCE, subst. f. *eks-pé-rian-ce.* Epreuve. Connaissance des choses, acquise par un long usage.

EXPÉRIMENTAL, ALE, adj. *eks-pé-ri-man-tal.* Qui est fondé sur l'expérience.

EXPÉRIMENTER, v. actif. Faire expérience de...

Expérimenté, ée, part. et adject. Instruit par expérience.

EXPERT, ERTE, adjectif. Fort versé en quelque art qui s'apprend par expérience.

Expert, s. m. Personne nommée par autorité de justice, pour examiner, estimer.

EXPERTISE, s. f. Visite, opération et rapports.

EXPIATION, s. fém. *eks-pi-a-cion.* Action par laquelle on expie. Certaines cérémonies que les Romains faisaient pour apaiser la colère du ciel, marquée par des prodiges.

EXPIATOIRE, adjectif. de t. g. *eks-pi-a-toare.* Qui expie.

EXPIER, v. a. Réparer un crime envers Dieu, une faute envers les hommes.

* EXPILATION, s. fém. *eks-pi-la-cion.* t. de jurispr. Action de celui qui soustrait les biens d'une succession avant que personne se soit déclaré héritier.

EXPIRATION, s. f. *eks-pi-ra-cion*. La fin d'un terme dont on est convenu de part et d'autre. En terme de physique, action par laquelle on rend l'air qu'on a attiré dans les poumons par l'aspiration.
EXPIRER, v. n. *eks-pi-ré*. Mourir. Fig. Prendre fin. v. a. Rendre l'air aspiré.
EXPLÉTIF, IVE, adj. *eks-plé-ti-ve*. t. de grammaire, qui se dit de certains mots qui entrent dans une phrase, sans être nécessaires au sens.
EXPLICABLE, adj. de t. g. *eks-pli-ca-ble*. Qui peut être expliqué.
EXPLICATIF, IVE, adj. Qui explique le sens de quelque chose.
EXPLICATION, s. fém. *eks-pli-ka-cion*. Discours par lequel on exprime un sens obscur. Simple interprétation que l'on fait d'un auteur.
EXPLICITE, adj. de t. g. *eks-pli-cite*. t. didactique. Formel, distinct
EXPLICITEMENT, adver. *eks-pli-ci-te-man*. En termes formels et claire.
EXPLIQUER, v. a. *eks-pli-ké*. Eclaircir un sens obscur. Interpréter un auteur. Enseigner. Déclarer, donner à entendre quelque chose. *Expliquer ses intentions*.
EXPLOIT, s. m. *ex-ploa*. Action de guerre signalée et mémorable. Acte pour assigner.
EXPLOITABLE, adj. de t. g. Qui peut être saisi et vendu par justice. Qui peut être débité, cultivé, etc.
EXPLOITANT, adj. m. *eks-ploa-tan*. Qui exploite. Il ne se dit que des huissiers.
EXPLOITATION, s. f. *eks-ploa-ta-cion*. Action d'exploiter des terres, des bois, etc.
EXPLOITER, verb. actif. Faire quelque exploit. En ce sens, il ne se dit qu'en plaisantant. Faire les fonctions d'huissier. v. a. Abattre, en parlant des bois. Faire valoir, en parlant d'une terre, d'une ferme, etc.
* EXPLOITEUR, s. masc. *eks-ploa-teur*. Celui qui fait exploiter.
EXPLORATEUR, s. m. *eks-plo-ra-teur*. Celui qui va à la découverte. Celui qu'on envoie dans une cour étrangère pour en découvrir les sentimens, etc.
* EXPLORER, v. act. Examiner, sonder.
EXPLOSION, s. f. *eks-plo-zion*. Bruit, éclat subit et impétueux que produit la poudre à canon, etc., en s'enflammant.
* EXPONNENTIEL, ELLE, adj. *eks-pô-nan-ciel*. t. d'alg. Qui a un exposant.
* EXPORTATEUR, s. m. *eks-por-ta-teur*. Celui qui exporte.
EXPORTATION, s f. *eks-por-ta-cion*. t. de comm. Action de transporter hors d'un pays des marchandises.
EXPORTER, verb. act. Transporter des marchandises hors d'un état.
EXPOSANT, ANTE, adj. *eks-po-san*. t. de prat. Celui ou celle qui expose ses prétentions dans un acte. En arithmétiq. nombre qui exprime le rapport de deux autres. Le nombre qui exprime d'une puissance.
EXPOSÉ, s. m. Ce qui est exposé à un juge dans une requête.
EXPOSER, v. a. *eks-po-zé*. Mettre en vue. Placer, tourner de certain côté. Déduire, expliquer, faire connaître. *Exposer un fait, sa commission*. Mettre en péril.
s'EXPOSER, verb. r. Se mettre en péril, se hasarder.
EXPOSITION, s. f. *eks-po-zi-cion*. Action par laquelle une chose est exposée en vue. Situation par rapport aux divers aspects du soleil. Narration, récit, déduction d'un fait. Interprétation, explication. Il se dit aussi des enfans qui sont abandonnés par les mères qui ne peuvent ou qui ne veulent pas les nourrir.
EXPRÈS, ESSE, adj. *eks-pré*. Qui est en termes formels.
EXPRÈS, s. m. Courrier.
EXPRÈS, adv. A dessein.
EXPRESSÉMENT, adv. *eks-prè-cé-man*. En termes exprès.
EXPRESSIF, IVE, adj. *eks-pré-cife*. Energique.
EXPRESSION, subst. fém. Action par laquelle on exprime le suc de quelque chose, Manière dont on se sert pour exprimer ce qu'on veut dire. En terme de peinture et de sculpture, la représentation vive et naturelle des passions.
EXPRIMABLE, adj. de t. g. *ex-pri-mable*. Qui peut être exprimé. Il ne se dit guère qu'avec la négative.
EXPRIMER, v. act. *eks-pri-mé*. Tirer le suc d'une chose en la pressant. Énoncer par le discours ce qu'on a dans l'esprit.
EX-PROFESSO, adv. Mots empruntés du latin, pour dire, exprès, avec grande attention
* EXPROPRIER, verb. act. Priver de la propriété.
EXPULSER, v. act. *eks-pul-cé*. Pousser dehors, faire évacuer. Chasser, déposséder.
EXPULSIF, IVE, adj. t. de méd. Qui pousse au dehors. *Remède expulsif*.
EXPULSION, s. f. Action par laquelle est chassé d'un lieu.
EXPURGATOIRE, adj. *eks-pur-ga-toa-re*. Il se dit d'un catalogue de livres qui sont défendus à Rome jusqu'à ce qu'ils aient été corrigés.
EXQUIS, ISE, adj. *eks-ki*. Excellent dans son espèce.
* EXSANGUIN, adj. Qui a perdu son sang.
* EXSICCATION, s. f. *eks-ci-ka-cion*. t. de chimie. Dessèchement.
EXSUCCION, s. f. t. de médecine et de physique. Action de sucer.
EXSUDATION, subst. f. *eks-su-da-cion*. Action de suer.
EXSUDER, v. n. t. de physique et de médecine Sortir en manière de sueur.
EXTANT, ANTE, adj. *eks-tan*. t. de pratique. Qui est en nature.
EXTASE, s. fém. *eks-ta-ze*. Ravissement d'esprit. Admiration.
s'EXTASIER, v. r. *s'eks-ta-zié*. Etre ravi en extase. On dit dans le même sens, *Être extasié*.

EXTATIQUE, adj. de t. g. *eks-ta-ti-ke*. Qui est causé par l'extase. *Transport, ravissement extatique.*

EXTENSEUR, s. et adj. m. *eks-tan-ceur*. t. d'anatom. qui se dit des muscles qui servent à étendre les parties.

EXTENSIBILITÉ, s. f. *eks-tan-si-bi-li-té*. Qualité de ce qui est extensible.

EXTENSIBLE, adj. de t. g. term. didact. Qui peut s'étendre.

EXTENSION. s. f. *eks-tan-sion*. t. didact. Etendue. En chirurgie, action par laquelle on étend une partie luxée pour remettre les os dans leur situation naturelle. L'action de ce qui s'étend. *Extension de nerf.* Relâchement qui arrive à un nerf, lorsque, par quelque effort, il vient à s'étendre plus qu'il ne faudrait. Augmentation. *Extention d'autorité.*

EXTÉNUATION, s. f. *eks-té-nu-a-cion*. Affaiblissement. On dit aussi, *L'exténuation d'un crime, d'un fait, etc.*

EXTÉNUER, v. act. *eks-té-nu-é*. Affaiblir peu à peu. En t. de pratique, affaiblir, diminuer.

EXTÉRIEUR, EURE, adj. *eks-té-rieur*. Qui est au dehors.

EXTÉRIEUR, s. m. Ce qui paraît au dehors. *L'extérieur d'un bâtiment, d'un homme.*

EXTÉRIEUREMENT, adv. *eks-té-rieu-reman*. Au dehors.

* **EXTÉRIORITÉ**, s. f. Qualité de ce qui est extérieur.

EXTERMINATEUR, s. f. *eks-ter-mi-nateur*. Qui extermine.

EXTERMINATION, s. f. *eks-ter-mi-nacion*. Destruction entière.

EXTERMINER, v. act. Détruire entièrement. *Exterminer les loups, les voleurs.* On dit figur. *Exterminer les vices.*

EXTERNE, adj. de tout g. Qui est au dehors. s. m. pl. Ceux qui dans les colléges et dans les académies, n'y sont pas en pension, et qui viennent de dehors apprendre les exercices, ou étudier.

EXTINCTION, s. f. *eks-teink-cion*. Action d'éteindre, ou état de ce qui s'éteint: Fig. *Extinction d'une race, d'une maison, etc*, sa fin. *D'un crime*, sa rémission, son abolition. *D'une rente*, son amortissement. Entière cessation d'action des facultés naturelles.

EXTIRPATEUR, s. m. *ek-stir-pa-teur*. Qui extirpe.

EXTIRPATION, s. f. Action de déraciner. Figur. Destruction totale.

EXTIRPER, v. act. *eks-tir-pé*. Arracher jusqu'à la racine les mauvaises herbes. t. de chirurg. Arracher. *Extirper un cancer, une loupe.* Figur. Détruire entièrement. *Extirper les vices. Une famille, une race*, l'exterminer.

EXTORQUER, v. act. *eks-tor-ké*. Obtenir par force, par menaces.

EXTORSION, s. f. *eks-tor-sion*. Exaction violente. Concussion.

EXTRACTIF, IVE, adjectif. *Particule extractive.*

EXTRACTION, s. f. *eks-trak-cion*. Opération de chimie, par laquelle on tire les principes des corps mixtes. t. de chirurg. Action de tirer, d'extraire la pierre de la vessie. t. d'arithm. Opération par laquelle on tire les racines des nombres. Origine d'où quelqu'un tire sa naissance,

EXTRADITION, s. f. *eks-tra-di-cion*. Action de remettre des prisonniers au gouvernement dont ils dépendent.

EXTRADOS, s. masc. *eks-tra-doce*. terme d'archit. Côté extérieure d'une voûte opposé à la douelle.

EXTRADOSSÉ, ÉE, adj. *eks-tra-do-cé*. t. d'architecture. *Voûte extradossée*, celle dont le dehors n'est pas brut.

EXTRAIRE, v. a. *eks-trè-re*. (Il se conjugue comme *Traire.*) t. de chimie. Tirer quelque chose d'un corps mixte. Tirer d'un livre le passage dont on a besoin. t. d'arit. *Extraire la racine carrée, la racine cubique d'un nombre*, le diviser en telle sorte, qu'on fait la racine carrée, la racine cubique pour quotient. *Un registre, un acte, etc.*, en faire un abrégé, un sommaire.

EXTRAIT, subst. m. t. de chimie et de pharmacie. Partie d'une substance qui en a été tirée par un dissolvant convenable. Abrégé sommaire d'un livre, d'un procès. Ce qu'on extrait de quelque livre, de quelque registre. *Extrait baptistaire, mortuaire.*

EXTRAJUDICIAIRE, adj. de tout genre. *eks-tra-ju-di-ci-è-re*. t. de procédure. Actes qui ne sont point relatifs à un procès actuellement pendant en justice.

EXTRAJUDICIAIREMENT, adverbe. *eks-tra-ju-di-ci-è-re-man*. Hors de la forme ordinaire des jugemens.

EXTRAORDINAIRE, adj. de tout genre. *eks-tra-or-di-nè-re*. Qui n'est pas selon l'usage ordinaire. Singulier, bizarre, ridicule. s. m. Ce qui ne se fait pas ordinairement. Ce qui est outre la dépense ordinaire. *L'extraordinaire des guerres* ou *de la guerre*, fonds que l'on fait pour payer la dépense extraordinaire de la guerre.

EXTRAORDINAIREMENT, adv. D'une manière extraordinaire. Bizarrement. Extrêmement.

EXTRAPASSÉ, ÉE, adj. t. de peinture. Ce qui n'est point contenu dans les bornes indiquées par la nature.

EXTRAVAGAMMENT, adv. D'une manière extravagante.

EXTRAVAGANCE, s. f. *eks-tra-va-gance*. Bizarrerie, folie. Discours extravagant, action extravagante.

EXTRAVAGANT, ANTE, subst. et adj. *eks-tra-va-gan*. Fou, bizarre, fantasque. Il se dit des personnes et des choses. *Extravagantes*, certaines constitutions des Papes, recueillies et ajoutées au corps du droit canon.

EXTRAVAGUER, v. n. Penser et dire des choses où il n'y a ni sens ni raison.

EXTRAVASATION, s. f. *eks-tra-va-zacion*. t. de méd. Action par laquelle le sang sort des vaisseaux.

s'EXTRAVASER, v. r. t. de médec. Il se dit proprement du sang et des humeurs qui sortent de leurs vaisseaux, et qui se répandent sous la peau.

* EXTRAXILLAIRE, a. Qui naît hors de l'aisselle des feuilles. terme de botanique.

EXTRAVASION. *Voyez* Extravasation.

EXTRÊME, adject. de tout g. *eks-tré-me.* Qui est au souverain degré. Excessif. En parlant des personnes. *Il est extrême en tout.* Il est quelquefois subst., et signifie, opposé, contraire. En mathématique. *Les extrêmes d'une proportion*, le premier et le dernier terme.

EXTRÊMEMENT, adv. Beaucoup, grandement, au dernier point.

EXTRÊME-ONCTION, s. f. Un des sept sacremens de l'église.

* EXTREMIS, adv. Mot latin. *Disposition in extremis*, de dernière volonté, à l'article de la mort. t. de pratique.

EXTRÉMITÉ, s. f. *eks-tré-mi-té.* Le bout d'une chose. Le dernier moment. Le plus triste état où l'on puisse être réduit. Excès. Violence.

EXTRINSÈQUE, adject. de tout genre. *eks-trein-sè-ke.* t. didactiq. Qui vient de dehors. *Valeur extrinsèque*, celle que le souverain donne aux monnaies, indépendamment du poids.

* EXTUMESCENCE, s. f. Commencement d'enflure.

EXUBÉRANCE, s. f. Surabondance, abondance inutile. *Exubérance du style.*

EXULCÉRER, v. a. *eg-zul-cé-ré.* Causer des ulcères. On dit aussi en méd. *Exulcération et exulcératif.*

* EXULTATION, s. m. Tressaillement de joie. v. m.

* EXULTER, v. n. Tressaillir de joie.

EX-VOTO, s. m. Expression empruntée du latin. Il se dit des tableaux qu'on place dans une église en mémoire d'un vœu fait en maladie, en péril.

* EZAN, s. Proclamation de la prière chez les Turcs.

EZTÉRI, s. masc. Pierre de la nouvelle Espagne, qui a beaucoup de rapport avec le jaspe sanguin.

F

F, subst. fém. suivant l'ancienne appellation qui prononçait *effe*, et masc. suivant l'appellation moderne, qui prononce *fe.* Cette dénomination, qui est la plus naturelle, est aujourd'hui la plus usitée.

Quand cette lettre est à la fin d'un mot, elle se prononce, pour l'ordinaire, aussi bien devant les mots qui commencent par une consonne, que devant ceux qui commencent par une voyelle. *Soif brûlante. Soif ardente. Etre piqué jusqu'au vif. Pièce de bœuf. Il est veuf de sa troisième femme.*

FA, s. m. Note de musique.

FABAGO ou FAUX CAPRIER, s. masc. Plante.

FABLE, s. fém. Chose feinte et inventée pour instruire. Le sujet l'argument d'un poëme épique, d'un drame. Fausseté. Histoire des dieux du paganisme.

FABLIAU, s. m. *fa-bli-ô.* Sorte de poëme fort à la mode dans les premiers âges de la poésie française. C'était un conte en vers.

FABLIER, s. m. Fabuliste. Certains recueils de fables.

FABRÈGUE, s. fém. *fa-brè-ghe.* Plante dont les feuilles ressemblent à celle du serpolet.

FABRICANT, s. m. *fa-bri-can.* Qui entretient un ou plusieurs métiers où l'on travaille à des étoffes de soie, de laine, etc.

FABRICATEUR, s. masc. *fa-bri-ca-teur.* Il ne se dit que dans ces phrases, *Fabricateur de fausse monnaie, de faux actes, de calomnies, de nouvelles.*

FABRICATION, subst. f. *fa-bri-ka-cion.* Action par laquelle on fabrique. Il se dit principalement de la monnaie. *Fabrication des écus, des louis d'or.* On dit fig. *Fabrication d'un faux acte.*

FABRICIEN ou FABRICIER, subst. m. *fa-bri-cien.* Celui qui est chargé de la fabrique d'une église.

FABRIQUE, subst. f. Construction d'un édifice, et surtout d'une église paroissiale. Fonds et revenus entre l'entretien d'une église. Lieu où l'on fabrique. Façon de ces ouvrages. Au plur. t. de peinture, qui se dit des édifices, des ruines d'architecture, etc.. dont on orne les fonds des tableaux.

FABRIQUER, v. actif. *fa-bri-ké.* Faire certains ouvrages de main. Fig. Controuver, inventer.

FABULEUSEMENT, adv. *fa-bu-leu-ze-man.* D'une manière fabuleuse.

FABULEUX, EUSE, adject. *fa-bu-leu.* Feint, controuvé.

FABULISTE, s. masc. Auteur qui a écrit des fables.

FAÇADE, s. f. Face d'un grand bâtiment.

FACE, s. f. Visage. Superficie des choses corporelles. *La face de la terre.* Devant ou côté d'un édifice. Fig. Etat, situation des affaires.

FACÉ, ÉE, adj. *Homme bien facé*, qui a le visage plein et une belle représentation. Il est famil.

FACER, v. act. t. de jeu de la bassette. Amener pour face une carte qui est la même que celle sur laquelle un joueur a mis son argent.

FACÉTIE, s. f. *fa-cé-ci-e.* Bouffonnerie, plaisanterie.

FACÉTIEUSEMENT, adv. *fa-cé-ci-eu-ze-man.* D'une manière bouffonne.

FACÉTIEUX, EUSE, adj. *fa-cé—cieu.* Plaisant, qui fait rire.

FACETTE, s. fém. diminut. *fa-cè-te.* Petite face. L'un des côtés d'un corps qui a plusieurs petites faces. *Diamant taillé à facettes.*

FACETTER, v. actif. t. de diamantère. Tailler à facettes un diamant.

FACHER, v. a. *fâ-ché.* Mettre en colère. Causer du déplaisir.

SE FACHER, v. r. Prendre du chagrin, se mettre en colère. On dit impers. *Il me fâche de...* Je suis chagrin, affligé de...

FACHERIE, s. f. Déplaisir. Il vieillit.

FACHEUX, EUSE, adject. *fâ-cheu.* Qui donne du chagrin. Pénible, difficile. Bizarre. Il est quelquefois subst. et signifie, homme incommode, importun.

* FACIAL, ALE, adj. De la face, du visage. *L'angle facial.*

FACIENDE, s. f. *fa-cian-de.* Cabale, intrigue.

FACILE, adj. de tout genre. Aisé à faire. *Esprit, génie facile*, qui fait tout sans peine. *Style facile*, naturel et aisé. Condescendant. *C'est un homme d'une humeur traitable et facile.* Il se prend quelquefois en mauvaise part. *Il est si facile, qu'on lui fait faire tout ce qu'on veut. Mari facile, homme facile.*

FACILEMENT, adv. Aisément.

FACILITÉ, s. f. Manière facile de faire, de dire, etc. Indulgence excessive.

FACILITER, v. act. Rendre facile.

FAÇON, s. f. *fa-son.* Manière dont une chose est faite, sa forme. Travail de l'artisan qui a fait quelque ouvrage. Labour que l'on donne à la terre, et à la vigne. Manière d'agir, de penser, etc. Composition. *Ces vers sont de ma façon.* Air, mine, maintien. *Avoir bonne* ou *mauvaise façon.* Manière d'agir contrainte et embarrassante par trop de cérémonies. *Faire des façons.* Soin excessif. Attention. *Cela ne mérite pas qu'on y apporte tant de façons.* Afféterie, minauderie.

DE FAÇON QUE, adv. Tellement que, de manière que.

FACONDE, s. f. Vieux mot qui signifie éloquence.

FAÇONNER, v. a. Donner la façon à un ouvrage, l'embellir. En t. d'agriculture, labourer. Fig. Former l'esprit, les mœurs. Accoutumer. Il est aussi neut. dans le style fam. et signifie, faire des façons.

FAÇONNIER, IÈRE, adj. Qui est incommode par trop de cérémonies.

FACTEUR, s. m. Faiseur. *Facteur d'orgues, de clavecins.* Celui qui est chargé de quelque négoce pour quelqu'un. Celui qui distribue à leurs adresses les lettres de la poste. t. de calcul. Chacune des qualités dont est formé un produit.

FACTICE, adj. de tout genre. Contrefait par art. Il est opposé à naturel. *Fleur, fruit, pierre factice.*

FACTIEUX, EUSE, s. et adj. *fak-ci-eu.* Qui se plaît à faire des cabales.

FACTION, s. f. Le guet que fait un soldat en sentinelle. Parti, cabale.

FACTIONNAIRE, adj. de tout genre. t. de guerre. Qui est obligé à faire faction.

FACTORERIE, s. f. C'est, dans les Indes Orientales, le bureau où sont les facteurs des compagnies de commerce.

FACTOTON ou FACTOTUM, s. m. Qui s'ingère de tout dans une maison. Il est fam. et ne se dit qu'en denigrement.

FACTUM, s. m. *fak-ton.* Exposition du fait d'un procès.

FACTURE, s. f. Mémoire d'un marchand qui contient la quantité, la qualité et le prix des marchandises qu'il envoie. t. d'arts. Façon dont une chose est faite. *Facture d'un morceau de musique.* t. d'orgues. Qualité, largeur, grosseur des tuyaux.

FACULE, s. f. t. d'astr. Tache lumineuse qu'on aperçoit quelquefois sur le soleil.

FACULTATIF, IVE, adj. Qui donne la faculte. *Bref facultatif.*

FACULTÉ, s. f. Puissance, vertu naturelle. *Les facultés de l'ame.* Talent, facilité que l'on a à bien faire quelque chose. *La faculté de bien parler, de bien dire*, etc. Le pouvoir ou le droit de faire une chose. *La faculté de disposer de son bien.* Propriété dans les plantes. *Faculté réfrigérative.* Dans les universités, corps des professeurs qui enseignent certaines sciences. *La faculté de droit, de médecine, des arts*, etc. Au pluriel: Les biens, les moyens, etc., de chaque particulier.

FADAISE, s. f. Niaiserie, ineptie.

FADE, adj. de t. g. Insipide, sans goût. Fig. Qui n'a rien de vif, d'agréable.

FADEUR, subst. f. Qualité de ce qui est fade. Au propre et au figur. Louange fade. *Dire des fadeurs.*

* FAGONE, s. f. t. d'anat. Glande conglomérée à la partie supérieure du thorax.

FAGOT, s. m. Faisceau de menu bois.

FAGOTAGE, s. m. Travail d'un faiseur de fagots.

FAGOTER, v. a. Mettre en fagot. Fig. et fam. Mettre en mauvais ordre.

FAGOTEUR, s. m. Faiseur de fagots.

FAGOTIN, s. m. *fa-go-tein.* Singe habillé. Valet d'opérateur, qui amuse le peuple. Fig. Mauvais plaisant.

FAGOUE, s. f. Glandule qui est au haut de la poitrine des animaux, et que dans les veaux on appelle *Ris de veau.*

FAGUENAS, s. m. Odeur fade et mauvaise, sortant d'un corps malpropre.

FAIBLE, adj. de tout g. *fè-ble.* Qui manque de force. Défectueux.

FAIBLE, s. masc. Ce qui va de moins fort

dans une chose. *Le faible d'une place. Voilà le faible de la cause.* Fig. Principale défaut de quelqu'un, sa passion dominante.

FAIBLESSEMENT, adv. Avec faiblesse, d'une manière faible.

FAIBLESSE, s. fém. Manque de force. Défaillance, évanouissement. Figurément. *Faiblesse d'esprit, de jugement, etc. Avoir du faible ou de la faiblesse pour quelqu'un*, avoir un grand penchant pour lui, une grande disposition à excuser ses défauts.

FAIBLIR, v. n. *fé-blir.* Perdre de sa force, de son ardeur.

FAIENCE, s. f. *fa-ian-ce.* Terre vernissée, sorte de poterie.

FAIENCERIE, s. f. *fa-ian-ce-rie.* Lieu où la faïence se fabrique.

FAIENCIER, IÈRE, s. *fa-ian-cié.* Celui ou celle qui fait ou vend de la faïence.

FAILLIBILITÉ, subst. f. *fa-gli-bi-li-té.* (m. les *ll.*) Possibilité de se tromper.

FAILLIBLE, adj. de tout g. *fa-gli-ble.* (mouillez les *ll.*) Qui est sujet à l'erreur, qui peut se tromper.

FAILLIR, verbe neut. *fa-glir* (mouillez les *ll.*) *Je faux, tu faux, il faut; nous faillons, vous faillez, ils faillent. Je faillis. Je faudrai. Faillant.* (Plusieurs de ces temps sont de peu d'usage.) Faire quelque chose contre son devoir. Errer, se tromper. Finir, manquer. Faire banqueroute. Être sur le point de... *Il a failli mourir. Il faillit tomber.*

FAILLI, IE, part. Qui est seulement en usage dans le sens de *finir. A jour failli*, à jour fini. Il est aussi substant. en parlant d'un marchand qui a fait banqueroute. *C'est un failli.*

FAILLITE, s. f. *fa-gli-te.* (mouil. les *ll.*) Banqueroute non frauduleuse.

* FALLOISE, s. f. *fa-loa-ze.* t. de marine. Lieu où le soleil se couche.

FAIM, subst. fém. *fein.* Désir et besoin de manger. *Canine*, maladie dans laquelle on a toujours faim sans pouvoir se rassasier. *Mourir de faim*, manquer des choses nécessaires à la vie. Figur. Avidité, désir ardent.

FAIM-VALLE, s. f. *fein-va-le.* Maladie qui vient aux chevaux.

FAINE, s. f. Le fruit du hêtre.

FAINÉANT, ANTE, s. et adj. *fé-né-an.* Paresseux.

FAINÉANTER, verbe n. *fé-né-an-té.* Être fainéant.

FAINÉANTISE, s. f. Paresse.

FAIRE, v. actif. *fè-re. Je fais, tu fais, il fait; nous faisons, vous faites, ils font. Je faisais. Je fis. J'ai fait. Je ferai. Je ferais. Que je fasse. Que je fisse. Faisant.* Créer, former, produire. Fabriquer, composer. Il se dit généralement de toutes les productions de l'art et des ouvrages d'esprit. Opérer, exécuter. Pratiquer, commettre. Observer, mettre en pratique. Causer, attirer, exciter, etc. Pratiquer.

FAIT, AITE, part. et adj. *Homme fait*, d'un âge mûr. *Homme bien fait*, beau.

FAISABLE, adj. de t. g. *fé-za-ble.* Qui se peut faire.

FAISAN, s. masc. *fé-zan.* Espèce de coq sauvage qui se nourrit dans les bois. La femelle s'appelle. *Poule faisanne.*

FAISANCES, s. f. pl. *fé-zan-ce.* Il se dit de tout ce qu'un fermier s'oblige par son bail de faire ou de fournir, sans diminution du prix du bail.

FAISANNEAU, s. m. Jeune faisan.

SE FAISANDER, v. r. *se fé-zan-dé.* Il se dit du gibier qu'on garde, afin qu'il acquière du fumet.

FAISANDERIE, s. f. *fé-zan-de-ri-e.* Lieu fermé où l'on élève des faisans.

FAISANDIER, s. m. *fé-zan-dié.* Celui qui nourrit et élève des faisans.

FAISCEAU, subst. m. *fé-sô.* Amas de certaines choses liées ensemble. Au pl. chez les Romains, trousseaux de verges liées ensemble avec une hache au milieu.

FAISEUR, EUSE, s. Ouvrier, ouvrière.

FAIT, s. m. *fè.* Action. Le cas et l'espace dont il s'agit. Ce qui est propre et convenable à quelqu'un. *Voies de fait*, violence dont on use sans avoir égard à la justice. *Prendre quelqu'un sur le fait*, le surprendre dans le temps même d'une action qu'il veut cacher. *Prendre fait et cause pour quelqu'un*, intervenir en cause pour lui. *De fait*, adverb., en effet, certainement. *En effet de...* en matière de... *Tout-à-fait*, adv. Entièrement.

FAITAGE, s. m. *fé-ta-je.* t. d'architect. Pièce de bois qui fait le sommet de la charpente d'un bâtiment. En terme de jurisprudence féodale, droit qui se paye annuellement au seigneur par chaque propriétaire.

FAITARDISE, s. f. *fè-tar-di-ze.* Fainéantise. Il est vieux.

FAITE, s. m. *fè-te.* Le comble d'un édifice. Sommet des arbres. On dit fig. *Le faîte des grandeurs, des honneurs, de la gloire.*

FAITIÈRE, s. *fè-tiè-re.* Tuile courbe dont on couvre le faît d'un toit.

FAIX, s. m. (*fè*, et devant une voyelle, *fèz.*) Charge, fardeau. On dit fig. *Le faix des affaires, du gouvernement.*

FAKIR ou FAQUIR, s. m. Espèce de religieux mahométan.

* FALACA, s. f. Pièce de bois à laquelle on attache ceux à qui on donne la bâtonnade. La bastonnade même.

FALAISE, s. f. Terres et rochers escarpés le long de la mer.

FALAISER, v. n. *fa-lè-zé.* t. de marine. Qui se dit de la mer quand elle vient se briser sur une falaise.

FALARIQUE, s. f. *fa-la-ri-ke.* Les anciens désignaient par ce mot, tantôt une espèce de dard composé d'artifices, qu'on tirait avec l'arc contre les tours d'une place assiégée pour y mettre le feu, tantôt une poutre ferrée à plusieurs pointes, et chargée d'artifices qu'on jetait avec la baliste ou la catapulte.

FALBALA, s. m. Bandes d'étoffes plissées mises pour ornement sur les habits des femmes et sur les meubles.

FALCADE, subst. fém. terme de manége. Espèce de courbette.

FALCIDIE, QUARTE FALCIDIE, s. f. t. de jurisprudence. Droit qu'a un héritier, en pays de droit écrit, de retrancher un quart sur les legs, lorsqu'étant payé, il ne lui reste pas un quart de la succession du testateur.

* FALCIFORME, adj. En forme de faux.

FALLACE, s. f. Tromperie. Il est vieux.

FALLACIEUSEMENT, adverbe. Avec tromperie. Il est vieux.

FALLACIEUX, EUSE, adj. *fal-la-cieu.* Trompeur. Il est vieux.

FALLOIR, v. neut. impersonnel. *Il faut, il fallait, il fallut, il a fallu, il faudra, qu'il faille.* Etre de nécessité, de devoir, de bienséance. Avec la particule *en* et le pronom *se*, il se dit dans le sens de manquer. *Il s'en faut. Il s'en fallait.*

FALOT, s m. Grande lanterne.

FALOT, OTE, adj. Impertinent, ridicule, drôle, plaisant. *Conte falot.* Il est aussi subst. en parlant des personnes. *Il fait le falot.*

FALOTEMENT, adv. *fo-lo-te-man.* D'une manière falote.

FALOURDE, s. f. Gros fagot.

FALQUER, v. n. *fal-ké.* t. de manége. *Faire falquer un cheval*, le faire couler deux ou trois temps sur les hanches, en formant un arrêt ou demi-arrêt.

FALSIFICATEUR, s. m. *fal-si-fi-ca-teur.* Qui falsifie.

FALSIFICATION, s. f. *fal-si-fi-ca-cion.* Action par laquelle on falcifie.

FALSIFIER, v. act. Contrefaire. Altérer par un mauvais mélange.

* FALTRANK, s. m. On donne ce nom aux plantes vulnéraires de Suisse.

FALUN, s. m. Assemblage de coquilles brisées qu'on trouve en masse, à une certaine profondeur de terre, et qu'on emploie en engrais comme la marne.

* FALUNER, v. act. *fâ-lu-né.* t. d'agr. Répandre du falun sur une terre.

FAME, s. f. *fâ-me.* Renommée. Il n'est d'usage qu'en cette phrase de pratique, *Rétabli en sa bonne fâme et renommée.*

FAMÉ, ÉE, adj. Il ne se dit qu'avec *bien* ou *mal*, et par rapport aux mœurs. *Bien famé, mal famé.*

FAMÉLIQUE, s. et adj. de tout g. *fa-mé-li-ke.* Qui est travaillé d'une faim extraordinaire et presque continue.

FAMEUX, EUSE, adjectif. *fa-meu.* Renommé, célèbre.

SE FAMILIARISER, v. r. *se fa-mi-li-a-ri-zé.* Se rendre familier.

FAMILIARITÉ, s. fém. Manière de vivre familièrement avec quelqu'un.

FAMILIER, IÈRE, adject. Qui vit avec quelqu'un librement et sans façon. On dit substantivement, *Il fait trop le familier, Airs familiers, manières familières*, trop libres. *Style familier*, naturel et aisé, tel que celui dont on se sert ordinairement dans la conversation. En parlant des choses, qui est devenu facile par une grande habitude, par un long usage. *Cette langue lui est familière.*

FAMILIÈREMENT, adv. D'une manière familière.

FAMILIERS, s. m. pl. *fa-mi-lié.* C'est le nom que portent en Espagne et en Portugal les officiers de l'inquisition, dont la fonction est de faire arrêter les accusés, et de les accompagner au supplice.

FAMILLE, s. fém. collectif. *fa-mi-glie.* (mouill. les *ll.*) Toutes les personnes d'un même sang. Race, maison. En parlant des grands d'Italie, il se dit de tous les domestiques d'une maison. *La famille d'un cardinal.* t. d'histoire naturelle. Assemblage de plusieurs genres ou espèces qui ont entre eux un grand nombre de rapports.

* FAMILLEUX, EUSE, adj. *fa-mi-glieu.* (m. les *ll.*) t. de fauconnerie. Qui veut toujours manger.

FAMINE, subst. f. Disette générale du pain et des autres choses nécessaires à la nourriture.

FANAGE, s. m. Action de faner l'herbe d'un pré fauché. Le salaire même du fanage.

FANAISON, s. f. Temps de faner le foin.

FANAL, s. masc. Grosse lanterne dont les vaisseaux se servent dans la navigation. Feu, qu'on allume pendant la nuit sur les tours à l'entrée des ports.

FANATIQUE, s. et adject. de t. g. Fou, extravagant, qui croit avoir des inspirations, emporté par un zèle outré pour une religion, une opinion, un parti.

* FANATISER, v. a. *fa-na-ti-zé.* Rendre fanatique.

FANATISME, s. m. Erreur du fanatique. Entêtement outré et bizarre.

GANE, s. fém. terme de jardinage. La feuille de la plante.

FANER, v. actif. Tourner et retourner l'herbe d'un pré fauché, pour la faire sécher. Flétrir.

SE FANER, v. r. Se flétrir, se sécher Fig. *Cette femme commence à se faner.*

FANEUR, EUSE, subst. Celui, celle qui fane les foins.

FANFAN, s. m. term. familier dont on se sert en caressant les enfans.

FANFARE, s. fém. Air de trompettes et d'autres instrumens de musique, en forme de réjouissance.

FANFARE, s. et adj. Qui fait le brave, et ne l'est pas. Il se dit aussi de celui qui se vante trop en quelque chose que ce soit, et veut passer pour valoir plus qu'il ne vaut en effet

FANFARONNADE, s. f. *fan-fa-ro-na-de.* Rodomontade.

FANFARONNERIE, s. fém. Habitude de faire des fanfaronnades.

FANFRELUCHE, s. f. t. de mépris qui se dit d'un ornement vain et de peu de valeur.

FANGE, s. f. Boue, bourbe. Il se dit fig. des gens sans considération et sans fortune. *Il s'est tiré de la fange.* Il se dit aussi d'une vie honteuse, d'une conduite déréglée. *Cet homme vit dans la fange.*

FANGEUX, EUSE, adj. *fan-jeu.* Plein de fange, de boue.

FANION, s. masc. t. de guerre. Espèce d'étendard de serge que porte un valet à la tête des équipages d'une brigade.

FANON, s. masc. Peau qui pend sous la gorge d'un taureau, d'un bœuf. Manipule que les prêtres et les diacres portent au bras, Au pl. Les barbes d'une baleine. Les deux pendans de la mitre des évêques. En t. de chirurgie, appareil que l'on met à une jambe ou à une cuisse fracturée.

FANTAISIE, s. f. *fan-tè-zie.* Imagination. Esprit, pensée. Humeur, volonté. Opinion, goût. Caprice, bizarrerie. Chose inventée à plaisir, et dans laquelle on a plutôt suivi le caprice que les règles de l'art. *Fantaisie de peintre, de poëte.*

* FANTASMAGORIE, *ou phantasmagorie*, s. f. Art de faire paraître des spectres par des illusions d'optique.

FANTASQUE, adj. de t. g. *fan-tas-ke.* Capricieux, bizarre.

FANTASQUEMENT, adv. D'une manière fantasque.

FANTASSIN, s. m. *fan-ta-cein.* Soldat à pied.

FANTASTIQUE, adjectif. de tout genre. Chimérique.

FANTOME, s. masc. *fan-tô-me.* Spectre, vaine image qu'on croit voir. Chimère qu'on se forme dans l'esprit.

FANUM, s. m. *fa-nome.* Mot emprunté du latin. Temple ou monument que les païens élevaient aux empereurs après leur apothéose.

FAON, s. masc. *fan.* Le petit d'une biche ou d'un chevreuil.

FAONNER, v. n. *fa-né.* Il se dit des biches, des femelles de chevreuils qui mettent bas leur faon.

FAQUIN, s. m. *fa-kein.* terme de mépris. Homme de néant, ou qui fait des actions indignes d'un honnête homme. Figure d'un homme de bois contre lequel on courait autrefois avec une lance pour s'exercer.

FAQUINERIE, s. f. *fa-ki-ne-rie.* Action de faquin. Il est familier.

FAQUIR, *Voyez* FAKIR.

* FARAILLON, subst. m. *fa-ra-glion.* (m. les *ll.*) t. de marine. Petit banc de sable séparé d'un plus grand par un petit canal.

* FARANDOLE, substant. fém. Danse provençale.

FARCE, s f. Mélange de diverses viandes ou herbes, bœufs, etc., hachés menu.

FARCE. s. f. Comédie plaisante et bouffonne. Toute action plaisante et ridicule.

FARCEUR, s. m. Comédien qui ne joue que des farces. Homme qui fait des bouffonneries.

FARCIN, s. m. *far-cein.* Sorte de gale qui vient aux chevaux, aux mulets.

FARCINEUX, EUSE, adject. *far-ci-neu.* Qui a le farcin.

FARCIR, v. a. Remplir de farce. Figur. et familièrement. Remplir. *Faire un livre, un discours, un plaidoyer de citations, de passages.* On dit aussi *Se faciliter l'estomac de viandes.*

FARD, s. m. *far.* Composition artificielle qu'on met sur le visage. En matière d'éloquence, faux ornemens. Figur. Feinte, dissimulation.

FARDEAU, s. m. *far-dô.* Faix, charge. Dans les mines, les terres et les roches qui menacent d'ébouler. Il se dit figur. des grands emplois qui sont accompagnés de plusieurs oblations, et qui demandent beaucoup de soin et de travail pour s'en acquitter.

FARDER, v. a. *far-dé.* Mettre du fard. Fig. Donner à une chose un faux lustre pour en cacher les défauts. *Farder son discours*, le remplir de faux ornemens.

FARFADET, s m. *far-fa-dè.* Esprit follet dans l'opinion du peuple. Figur. Homme frivole.

FARFOUILLER, v. n. et v. a. *far-fou-glié.* (m. les *ll.*) Fouiller avec désordre. Il est familier.

* FARGUES, s. f. pl. *far-ghe.* t. de marine. Planche qu'on élève sur le plat-bord d'un vaisseau, pour dérober à l'ennemi ce qui se passe sur le pont.

FARIBOLE, subst. fém. Chose frivole et vaine.

FARINE, s. f. Grain réduit en poudre.

* FARINET, s. m. *fa-ri-nè.* Dé à jouer, qui n'a qu'une de ses faces marquée de points.

FARINEUX, EUSE, adj. *fa-ri-neu.* Qui est blanc de farine. Qui tient de la nature de la farine. En ce sens, il est aussi subst.

FARINIER, s. m. *fa-ri-nié.* Marchand de farine.

FARLOUSE, s. f. *far-lou-ze.* Espèce d'alouette qui fait son nid dans les prés.

FAROUCHE, adj. de tout g. Sauvage, qui n'est point apprivoisé. Il se dit des bêtes. Par extension, il se dit des personnes, et signifie misantrope, peu traitable, peu sociable.

FASCE, s. f. *fa-ce* terme de blason. Une des pièces honorables de l'écu.

FASCÉ. EE, adj. *fa-cé.* t. de blason. Il se dit d'un écu chargé de faces égales en largeur et en nombre

* FASCICULE, s. f. *fas-ci-ku-le.* Ce qu'on peut porter d'herbes sous le bras.

* FASCIÉ, ÉE, adj. *fa-cié.* t. de conchiliologie. Qui est marqué de bandes.

* FASCIES, s. fém. pl. *fa-ci-e.* Bandes, cercles sur la coquille.

FASCINAGE, s. m. *fa-ci-na-je.* Ouvrage fait avec des fascines.

FASCINATION, subst. f. *fa-ci-na-cion.* Charme, ensorcellement, qui empêche de voir les choses telles qu'elles sont.

FASCINE, s. f. *fa-ci-ne* Gros fagot de branches dont on se sert pour combler des fossés, etc.

FASCINER, v. act *fa-ci-né.* Ensorceler par une sorte de charme. Fig. Eblouir par un faux éclat.

FASÉOLE, s. *fa-sé-o-le.* Espèce de fève.

FASIER, v. n. *fa-zi-é*. t. de marine. Il se dit des voiles où le vent ne donne pas bien.

FASTE, substant. masc. sans pl. Vaine ostentation.

FASTE, s. masc. pl. Tables du calendrier des anciens Romains. Registres publics contenant les grandes et mémorables actions.

FASTIDIEUSEMENT, adverbe. D'une manière ennuyante.

FASTIDIEUX, EUSE, adj. *fas-ti-dieu*. Qui cause de l'ennui.

FASTUEUSEMENT, adverb. *fas-tu-eu-ze-man*. Avec faste.

FASTUEUX, EUSE, adj. *fas-tu-eu*. Plein de faste et d'ostentation.

FAT, subst. et adj. m. *fate*. Impertinent, plein de complaisance pour lui-même.

FATAL, ALE, adj. Il n'a point de plur. au masc. Qui porte avec soi une destinée inévitable. Funeste, malheureux.

FATALEMENT, adv. *fa-ta-le-man*. Par fatalité, par un malheur extraordinaire.

FATALISME, s. masc. Doctrine qui attribue tout au destin.

FATALISTE, s. masc. Philosophie qui n'admet d'autre cause de l'univers, que la *Fatalité* ou le *Destin*.

FATALITÉ, s. f. Destinée inévitable.

FATIDIQUE, adj. de t. g. *fa-ti-di-ke*. Qui déclare ce que les destins ont ordonné.

FATIGANT, ANTE, adj. *fa-ti-gan*. Qui donne de la fatigue. Ennuyeux, importun.

FATIGUE, s. f. *fa-ti-ghe*. Travail pénible. Lassitude causée par le travail.

FATIGUER, v. a. *fa-ti-ghé*. Donner de la fatigue. Importuner.

FATRAS, s. m. *fa-tra* Amas confus de choses frivoles et inutiles.

FATUAIRE, s. m. *fa-tu-è-re*. terme d'antiquité. Anthousiaste qui, se disant inspiré, annonçait les choses futures.

FATUITÉ, s. f. Impertinence, sottise.

FATUM, s. m *fa-tome*. Mot emprunté du latin, pour signifier le destin dans la doctrine des fatalistes.

* FAUBERT, s. masc. *fô-ber*. Espèce de balai pour nettoyer un navire.

* FAUBERTER, verb. a. t. de marine. Nettoyer un navire avec le faubert.

FAUBOURG, s. m. *fô-bour*. Partie d'une ville au-delà de ses portes et de son enceinte.

FAUCHAGE, s. m. *fô-cha-je*. L'action de faucher.

FAUCHAISON, s. m. *fô-chè-zon*. Temps où l'on fauche les prés.

FAUCHE, subst. f. *fô-che*. Le temps de faucher, ou le produit du fauchage.

FAUCHÉE, s. f. Ce qu'un faucheur peut couper de foin dans un jour.

FAUCHER, v. a. *fô-ché*. Couper avec la faux. Figurément. *La mort fauche tout*, détruit tout.

FAUCHER, v. n. t. de manége. Il se dit d'un cheval qui traîne en demi-rond une des jambes de devant.

FAUCHET, subst. m. *fô-ché*. Râteau de bois qui sert aux faneurs et aux batteurs en grange.

FAUCHEUR, s. m. *fô-cheur*. Ouvrier qui fauche.

FAUCHEUX, s. masc. *fô-cheu*. Espèce d'araignée qui a le corps petit et les jambes fort grandes.

FAUCILLE, s. fém. *fô-ci-glie*. (m. les *ll*.) Instrument pour couper les blés.

FAUCILLON, s. m. *fô-ci-glion*. (m. les *ll*.) Petite faucille dont on se sert pour couper le menu bois, les broussailles.

FAUCON, s. m. Oiseau de proie.

FAUCONNEAU, s. masc. *fô-co-nô*. Pièce d'artillerie.

FAUCONNERIE, s. f. Art de dresser les faucons et d'autres oiseaux de proie. Chasse avec l'oiseau de proie. Lieu où sont ces oiseaux.

FAUCONNIER, s. m. *fô-ko-nié*. Celui qui dresse et gouverne les oiseaux de proie.

FAUCONNIÈRE, s. f. *fô-ko-niè-re*. Sac ou gibecière dans laquelle les fauconniers portent leurs menues hardes.

* FAUDER, v. act. *fô-dé*. Plier une étoffe, la marquer avec de la soie.

FAUDET, s. m. *fô-dè*. Espèce de cage à jour qu'on met sous les métiers des tisseurs, pour empêcher que le drap ne se salisse.

FAUFILER, v. a. *fô-fi-lé*. Faire une fausse couture à longs points. Figur. *Se faufiler avec quelqu'un*, se lier d'amitié, d'intérêt.

* FAULDES, s. f. pl. *fol-de*. t. d'eaux et forêts. Fossés où l'on fait le charbon.

FAUNE, s. m. *fô-ne*. Dieu champêtre des Romains.

FAUSSAIRE, s. masc. *fô-cè-re*. Celui qui altère des actes, ou qui en fait de faux.

FAUSSE-BRAIE, s. fém. *fo-ce-bré*. t. de fortification. Chemin couvert qui règne autour de l'escarpe sur le bord du fossé du côté de la place.

FAUSSEMENT, adv. *fô-ce-man*. Contre la vérité.

FAUSSER, verb. act. Faire courber un corps solide. Enfreindre, violer. *Fausser sa parole*.

FAUSSET, s. m. Dessus aigre et ordinairement forcé. Petite brochette de bois pour boucher le trou que l'on fait à un tonneau pour goûter le vin.

FAUSSETTE, s. f. Qualité d'une chose fausse. Chose fausse. Duplicité. Hypocrisie.

FAUSSURE, s. f. *fô-su-re*. t. de fonderie. Courbe d'une cloche où commence son plus grand élargissement.

FAUTE, subst. f. Manquement contre le devoir, contre la loi, contre les règles d'un art. Imperfection.

FAUTEIUL, s. m. (mouillez l'*l*.) Grande chaise à dos et à bras.

FAUTEUR, TRICE, s. *fô-teur*. Celui, celle qui favorise un parti, une opinion.

FAUTIF, IVE, adj. *fô-tif*. Sujet à faillir, à manquer. Plein de fautes, en parlant des choses.

FAUVE, adj. de tout genre. Qui tire sur

le roux. Il est aussi subst., et se dit pour *Bêtes fauves*, comme cerfs, daims, biches, chevreuils.

FAUVETTE, s. f. Petit oiseau.

FAUX, subst. f. Instrument pour couper l'herbe des prés.

FAUX, FAUSSE, adj. Qui n'est pas véritable. Supposé, altéré, ou contre la bonne foi. *Faux contrat*, *fausse promesse*. Feint, contrefait. *Faux cheveux*. Infidèle, perfidie. *Faux amis*, qui affecte de beaux sentimens pour tromper. *Homme faux*. Qui n'a pas de justesse dans l'esprit. *C'est un faux esprit*. Discordant. *Faux accord*, *faux ton*.

FAUX, s. m. Il est opposé à *vrai*. *Discerner le vrai d'avec le faux*. *Crime de faux*. Il est aussi adv. *Raisonner*, *jurer*, *chanter faux*. *A faux*, adv. Injustement. *Porter à faux*, n'être pas à plomb.

FAUX-FEU, s. m. Se dit en parlant d'une arme à feu, lorsque l'amorce prend, et l'arme ne tire pas.

FAUX-FUYANT, s. m. Endroit détourné. Fig. Défaite, subterfuge.

FAUX-MARCHER, en vénerie, se dit de la biche qui biaise en marchant.

FAUX-SAUNAGE, s. m. Vente de faux sel.

FAUX-SAUNIER, s. m. *fô-so-nié*. Celui qui vend du sel en fraude.

FAUX-SEMBLANT, s. m. *fô-san-blan*. Apparence trompeuse.

FAVEUR, s. f. Grâce, bienfait. Bienveillance. Marque d'amour qu'une femme donne à un homme. Crédit. Il se dit aussi par opposition à *rigueur de justice*. *Les juges l'ont traité avec faveur*. Noms de certains rubans très-étroits.

FAVORABLE, adj. de tout g. Propice, avantageux.

FAVORABLEMENT, adv. *fa-vo-ra-ble-man*. D'une manière favorable.

FAVORI, ITE, s. m. Celui qui tient le premier rang dans la faveur d'un Roi.

FAVORI, ITE, adj. Qui plaît plus que toute autre chose du même genre.

FAVORISER, v. a. *fa-vo-ri-zé*. Traiter favorablement, appuyer de son crédit. Etre favorable. *Le temps nous a favorisés*.

FÉAGE, s. m. t. de jurisprudence. Contrat d'inféodation. Tenure en fief.

FÉAL, adj. Vieux mot qui signifie fidèle, et qui est en usage dans les lettres royales. On dit aussi famil. *C'est son féal*, son premier ami.

FÉBRICITANT, adj. *fé-bri-ci-tan*. Qui a la fièvre.

FÉBRIFUGE, s. m. et adj. Remède qui chasse la fièvre.

FÉBRILE, adject. de tout g. Il se dit de tout ce qui a rapport à la fièvre. *Cause*, *chaleur*, *délire*, *symptôme fébrile*.

FÉCALE, adject. fém. Il ne se dit guère que dans cette phrase, *Matière fécale*, pour exprimer les gros excrémens de l'homme.

FÈCES, s. f. plur. En chimie, sédiment qui se dépose au fond d'une liqueur qui a fermenté.

FÉCIAUX, s. masc. plur. *fé-ci-ô*. Nom d'un collége de prêtres chez les Romains, lesquels intervenaient dans les déclarations de guerre, etc.

FÉCOND, ONDE, adj. *fé-kon*. Qui produit beaucoup par voie de génération. Fertile, abondant.

FÉCONDANT, ANTE, adjectif. Qui féconde.

FÉCONDATION, s. f. Action par laquelle une chose est rendue féconde.

FÉCONDER, v. a. *fé-con-dé*. t. de physiq. Rendre fécond.

FÉCONDITÉ, s. f. Qualité par laquelle une chose est féconde.

FÉCULE, s. f. t. de pharmacie. Poudre blanche qui se sépare du suc exprimé de certaines racines. Sédiment qui se dépose au fond d'une liqueur.

FÉCULENCE, s. fém. *fé-ku-lan-ce*. t. de médecine. Sédiment des urines.

FÉCULENT, ENTE, adj. *fé-ku-lan*. t. de pharmacie et de chimie. Il se dit des liqueurs qui déposent une lie.

FÉDÉRALISER, v. actif. *fé-dé-ra-li-zé*. Faire adopter le système ou le gouvernement fédératif.

* FÉDÉRALISME, s. m. Système, doctrine du gouvernement fédératif.

* FÉDÉRALISTE, s. masc. Partisan du gouvernement fédératif.

FÉDÉRATIF, IVE, adj. Qui appartient, qui a rapport à une alliance, à une confédération. *Gouvernement fédératif*, celui d'un état composé de plusieurs autres, unis entre eux par une alliance générale, soumis, en certains cas, à des délibérations communes, mais dont chacun est régi par ses lois particulières; tel est celui de la Suisse. On dit aussi, *Etat fédératif*. *République fédérative*.

FÉDÉRATION, s. f. *fé-dé-ra-cion*. Promesse réciproque que se font plusieurs personnes de défendre mutuellement leurs intérêts, leurs droits, etc. Assemblée, cérémonies, qui a cette promesse pour objet.

FÉDÉRÉ, s. m. Qui participe, qui assiste à une fédération.

FÉE, s. f. Dans l'opinion du peuple, c'était une nymphe enchanteresse qui avait le don de prédire l'avenir, et de faire beaucoup de choses au-dessus de la nature.

FÉER, v. act. Enchanter. Vieux mot.

FÉERIE, s. f. L'art des fées.

FEINDRE, v. a. Simuler, faire semblant. Inventer, controuver.

FEINTE, s. m. Dissimulation, déguisement, artifice.

FEINTISE, s. f. *fein-ti-ze*. Feinte, déguisement. Il vieillit.

FÊLE, s. f. Barre de fer creuse dont les verriers se servent pour tirer le verre fondu des creusets, et pour le souffler.

FÊLER, v. act. *fê-lé*. Fendre un vase, en telle sorte que les pièces en demeurent encore jointes.

FÉLICITATION, s. fém. *fé-li-ci-ta-cion*. Compliment fait à quelqu'un sur ce qui lui est arrivé d'agréable.

mépris, celui qui gagne sa vie à faire des rôles d'écriture. Il est fam.

Fesse-mathieu, s. m. Usurier, homme qui prête sur gage.

FESSÉE, s. f. *fé-cé-e.* Coups donnés sur des fesses.

Fesser, v. act. *fé-cé.* Fouetter.

FESSEUR, EUSE, subst. Fouetteur. Il est familier.

FESSIER, subst. m. *fé-cié.* Les fesses de l'homme. On donne ce nom à des muscles des fesses.

FESSU, UE, adj. *fe-su.* Qui a de grosses fesses.

FESTIN, s. m. *fes-tein.* Banquet.

FESTINER, v. a. *fes-ti-né.* Faire festin. Il est familier.

FESTON, s. masc. Faisceau de branches d'arbres garnies de feuilles, de fleurs et de fruits.

FESTONNER, v. a. *fes-to-né.* Découper en festons.

FESTOYER, verbe a. *fes-toa-ié.* Bien recevoir quelqu'un.

FÊTE, s. m. Jour consacré particulièrement au service de Dieu. Réjouissance publique et particulière.

FÊTER, v. act. *fé-té.* Chômer, célébrer une fête. Féliciter, complimenter, faire un accueil favorable.

FETTA, s. m. Mot turc ou arabe, qui signifie, Mandement du muphti, très-respecté même du Grand Seigneur.

FÉTICHE, s. m. Espèce d'idole, objet du culte superstitieux des Nègres.

FÉTIDE, adj. de t. g. Qui a une odeur forte et désagréable.

* FÉTIDITÉ, s. m. Mauvaise odeur.

FÉTOYER, v. act. Bien recevoir quelqu'un, le bien traiter, lui faire bonne chère. Fam.

Fétoyé, ée, part.

FÉTU, s. m. Brin de paille. *Cogne-fétu*, celui qui se fatigue beaucoup à ne rien faire.

Fétu-en-cu ou Paille-en-cu, s. m. Oiseau de la grosseur d'un pigeon. On le nomme encore *Oiseau des Tropiques.*

FEU, s. m. Un des quatre élémens qui est chaud et sec. Le feu que l'on fait avec le bois et autres matières combustibles. Ce mot se prend aussi pour cheminée Garniture de feu. Famille logé dans une maison.

FEU, EUE, adj. Il ne se dit que de ceux qui sont morts il n'y a pas long-temps. *Feu mon père. Le feu Roi. La feue Reine.* Ce mot n'a point de pl., et même il n'a pas de fém. lorsqu'il est placé avant l'article ou le pron. pers. *Feu* la reine. *Feu* ma mère.

FEUDATAIRE, s. m. et f. *feu-da-tè-re.* Qui possède un fief, et qui en doit foi et hommage au Seigneur.

FEUDISTE, s. m. et adj. Homme versé dans la matière des fiefs.

FEUILLAGE, s. m. coll. (m. les *ll.*) Toutes les feuilles d'un arbre. Branches d'arbres couvertures de feuilles. Ornement qui les imite.

FEUILLANTINE, s. f. *feu-glian-ti-ne.* (mouillez les *ll.*) Sorte de pâtisserie.

FEUILLE, s. f. (mouillez les *ll.*) Partie de la plante qui en garnit les tiges et les rameaux, il se dit aussi du papier, de l'or, de l'argent, du cuivre battu, etc.

FEUILLÉ, ÉE, adj. Garni de feuilles. En t. de blason, il se dit des plantes dont les feuilles sont d'un émail différent.

FEUILLÉE, s. f. Couvert formé de branches d'arbres garnies de feuilles.

FEUILLE-MORTE, s. et adj. de tout g. Couleur qui tire sur celle des feuilles sèches.

FEUILLER, v. n. *feu-glié.* (m. les *ll.*) t. de peinture. Représenter les feuilles d'un arbre. On dit aussi substant. *Le feuiller de ce peintre est large*, etc.

FEUILLET, s. m. *feu-glié.* (mouil. les *ll.*) Partie d'une feuille de papier qui contient deux pages.

FEUILLETAGE, s. m. (m. les *ll.*) Manière de feuilleter la pâtisserie; pâtisserie feuilletée.

FEUILLETER, v. a. *feu-glie-té.* (mouillez les *ll.*) Tourner les feuilles d'un livre. Consulter des livres.

FEUILLETTE, s. f. *feu-gli-ète.* (m. les *ll.*) Vaisseau contenant un demi-muid de vin ou environ.

FEUILLU, UE, adj. *feu-glu.* (m. les *ll.*) Qui a beaucoup de feuilles.

FEUILLURE, s. f. *feu-gliu-re.* (m. les *ll.*) Entaillure dans laquelle les fenêtres et les portes s'enfoncent un peu pour fermer juste.

FEURRE, s. m. *feu-re.* (On disait autrefois. *Fourre.*) Paille de toute sorte de blé.

FLEURS, s. m. pl. t. de jurisprudence. Frais faits pour la culture des terres.

FEUTRE, s. m. Espèce d'étoffe non tissue, qui se fait en foulant le poil ou la laine dont elle est composée.

FEUTRER, v. a. Remplir de bourre. En t. de chapelier, façonner un chapeau

FÈVE, s. f Plante légumineuse.

FÈVEROLE, s. f. diminut. Petite fève.

FÉVRIER, s. m. *fé-vrié.* Second mois de l'année.

FI, espèce d'interjection qui marque du mépris et du dégoût.

FIACRE, s. masc. Cocher de carrosse de louage. Le carrosse même.

FIANÇAILLES, s. f. plur. *fian-sa-glie.* (mouillez les *ll.*) Promesse de mariage en présence d'un prêtre.

FIANCER, v. act. *fian-cé.* Promettre mariage en présence d'un prêtre.

Fiancé, ée, part. Il est aussi subst.

* FIAT, mot latin. *fi-ate.* Interjection. Soit.

FIBRE, s. f. Filamens déliés dont sont composées toutes les parties charnues, ou membraneuses ou osseuses du corps de l'animal

FIBREUX, EUSE, adj. *fi-breu.* Qui a des fibres.

FIBRILLE, s. f. *fi-bri-glie.* (m. les *ll.*) t. d'anatomie. Petite fibre.

FIC, s. m. t. de chirurgie. Espèce de tumeur ou d'excroissance charnue qui attaque différentes parties du corps.

FICELER, v. act. *Je ficelle. Je ficelais. J'ai ficelé. Je ficellerai.* Lier avec de la ficelle.

FICELLE, s. f. *fi-cè-le.* Petite corde.

FICELLIER, s. m. *fi-cé-lié.* Dévidoir sur lequel on met de la ficelle.

FICHANT, ANTE, adj. *fi-chan.* t. de fortific.

FICHE, s. f. Petit morceau de fer servant à des portes, etc. Marque que l'on donne au jeu, et à laquelle on assigne une certaine valeur.

FICHER, v. a. Faire entrer par la pointe.

FICHÉ, ÉE, participe et adj. Fixé. Fig. et fam. *Il a les yeux fichés en terre.*

FICHÉ, en terme de blason, se dit des croisettes qui ont le pied aiguisé.

FICHET, s. masc. *fic-hè.* Petite fiche avec laquelle on marque au trictrac les parties gagnées.

FICHU, UE, adj. t. bas et de mépris. Mal fait, impertinent.

FICHU, s. m. Mouchoir de cou pour les femmes.

* FICHURE, s. f. t. de mar. Trident avec lequel on darde le poisson dans l'eau.

FICOIDES, s. m. *fi-koi-de.* Plante exotique.

FICTIF, IVE, adj. *fik-tife.* Feint.

FICTION, s. f. *fik-cion.* Invention fabuleuse Mensonge, dissimulation.

FIDÉICOMMIS, s. m. *fi-dé-i-ko-mi.* t. de jurisprud. Disposition par laquelle un testateur charge son héritier de rendre la totalité ou une partie des biens qu'il lui laisse, soit dans un certain temps, soit dans un certain cas, etc.

FIDÉICOMMISSAIRE, s. m et adj *fi-dé-i-ko-mi-cè-re.* Qui est chargé d'un fidéicommis.

FIDÉJUSSEUR, s. m. *fi-dé-ju-ceur.* t. de palais. Celui qui s'oblige de payer pour un autre qui ne paierait pas.

FIDÉJUSSION, s. m. *fi-dé-ju-cion.* Cautionnement.

FIDÈLE, adj. de t. g. Loyal, qui garde sa foi. En parlant des choses, conforme à la vérité. *Récit fidèle.* Qui est dans la vraie religion. Il est aussi subst. en ce sens, mais il n'est guère d'usage qu'au pluriel.

FIDÈLEMENT, adv. *fi-dè-le-man.* D'une manière fidèle.

FIDÉLITÉ, s. fém. Loyauté, foi. Vérité, exactitude.

FIDUCIAIRE, s. masc. *fi-du-ci-è-re.* Qui est chargé par le testateur de remettre à quelqu'un une succession en tout ou en partie.

FIDUCIEL, ELLE, adj. t. d'horlogerie. Il se dit du point de la division d'un limbe qui sert de guide et de règle, et de la ligne qui passe par le centre et par ce point.

FIEF, s. m. Domaine noble.

FIEFFER, v. a. *fié-fé.* Bailler en fief.

FIEFFÉ, ÉE, part. et adj. *Fripon fieffé.*

FIEL, s. masc. *fiel.* Liqueur jaunâtre et amère contenue dans un petit réservoir attaché au foie. Fig. Haine, animosité.

FIENTE, s. f. *fian-te.* Excrément de bête.

FIENTER, verb. neut. Pousser dehors la fiente par les voies naturelles.

FIER, v. act. *fi-é.* Commettre à la fidélité de quelqu'un.

FIER, ÈRE, *fièr.* Hautain, audacieux.

FIER-A-BRAS, s. m. t. pop. qui se dit d'un fanfaron qui fait le brave et le furieux.

FIÈREMENT, adv. *fiè-re-man.* D'une manière hautaine.

FIERTE, s. f. Châsse d'un saint. Il ne se dit plus que de celle de saint Romain à Rouen.

FIERTÉ, s. f. Caractère de celui qui est fier. Il se prend quelquefois en bonne part. *Il a une noble fierté.*

FIERTÉ, ÉE, adj. t. de blason. Il se dit des poissons dont on voit les dents.

FIÈVRE. s. f. Maladie.

FIÉVREUX, EUSE, adj. *fié-vreu.* Qui cause la fièvre.

FIÉVROTTE, s. f. *fié-vro-te.* Petite fièvre.

FIFRE, s. m. Petite flûte. Il signifie aussi celui qui en joue.

FIGEMENT, s. m. *fi-je-man.* Action, état d'un liquide qui se fige.

FIGER, v. act. Congeler, condenser par le froid. On dit aussi, *Se figer.*

FIGUE, s. f. *fi-ghe.* Fruit.

FIGUERIE, s. f. *fi-ghe-ri-e.* Lieu destiné pour les figuiers.

* FIGURABILITÉ, s. f. Propriété des corps, d'avoir, de recevoir une figure.

FIGURANT, ANTE, subst. *fi-gu-ran.* Danseur, danseuse qui figure aux ballets dans le corps d'entrée.

FIGURATIF, IVE, adj. *fi-gu-ra-tife.* Qui est la représentation, la figure de quelque chose.

FIGURATIVEMENT, adv. *fi-gu-ra-ti-ve-man.* D'une manière figurative.

FIGURE, s. fem. Forme extérieure d'une chose matérielle. Etat d'une personne dans le monde. Représentation en peinture, en sculpture.

FIGURÉMENT, adverb. *fi-gu-ré-man.* Par métaphore.

FIGURER, v. a. *fi-gu-ré.* Représenter par la peinture, par la sculpture, etc. Représenter comme symbole.

FIGURER, v. n. Avoir de la convenance, de la symétrie avec une autre chose. *Ces deux pavillons figurent fort bien l'un avec l'autre.* On dit aussi dans le même sens. *Ces danseurs figurent bien ensemble.* Faire figure. *Il a figuré dans le monde.*

SE FIGURER, v. r. S'imaginer, se mettre quelque chose dans l'esprit.

FIGURÉ, ÉE, part. Il est aussi adj. *Danse figurée*, composée de différens pas et de différentes figures. *Discours, style figuré*, accompagné de figures de rhétorique. *Pierres figurées*, sur lesquelles il y a des figures d'animaux, de plantes, etc.

* FIGURINES, s. fem. pl. t. de peinture. Figures très-petites.

FIGURISME, s. m. Opinion de ceux qui regardent les événemens de l'ancien Testament comme autant de figures de ceux du nouveau.

FIGURISTE, s. masc. qui suit le figurisme.

FIL, s. m. Petit brin long et délié qui se tire de l'écorce du chanvre et du lin, etc. Métaux tirés en long d'une manière si déliée, qu'il semble que ce soit du fil. *Fil d'argent*, *d'archal*, *de fer*. Tranchant d'un instrument qui coupe. Le courant de l'eau. Figur. Suite d'un discours.

FILAGE, s. m. Manière de filer la laine, la soie.

FILAMENT, s. m. Petit fil ou brin long semblable à celui de l'écorce du chanvre.

FILAMENTEUX, EUSE, adj. *fi-la-men-teu*. t. de bot. Qui a des filamens.

FILANDIÈRE, s. fém. Femme ou fille dont le métier est de filer.

FILANDRES, s. fém. plur. Filets blancs et longs qui volent en l'air en automne. Longues fibres de la viande.

FILANDREUX, EUSE, adject. *fi-lan-dreu*. Il se dit des pierres ou des marbres qui ont des fils qui les traversent.

FILASSE, s. f. *fi-la-ce*.. Filament que l'on tire de l'écorce du chanvre.

FILASSIER, ÈRE, subst. *fi-la-cié*. Celui, celle qui façonne où qui vend les filasses.

FILATURE, s. f. Lieu où le tirage du cocon est suivi du moulinage de la soie. Lieu où l'on file le coton.

FILE, s. f. Suite ou rangée de choses ou de personnes disposées l'une après l'autre.

FILÉ, adj. Il se dit de l'or ou de l'argent tiré à la filière.

FILER, v. act. *filé*. Faire du fil. En t. de mar. *Filer le câble*, le lâcher peu à peu. *Une intrigue*, *une scène*, les conduire progressivement et avec art. On dit poétiq. *Les Parques lui filent de beaux jours*, il mène une vie heureuse. v. n. Couler lentement. *Cette liqueur file*. Aller de suite, l'un après l'autre. *Faire filer des troupes sur un pont*.

FILERIE, subst. fém. Lieu où l'on file le chanvre.

FILET, s. m. *fi-lè*. Fil délié, petit fil. Ligament élastique et musculeux qui paraît sous la langue. Lorsqu'il est trop long, on le coupe aux enfans. Petits fils de plantes et des herbes. Petite quantité. *Filet d'eau*. *Filet de voix*, petite voix. Rets pour prendre du poisson ou des oiseaux. Espèce de petite bride.

FILEUR, EUSE, s. f. Qui file.

FILIAL, ALE, adject. Qui appartient au fils. *Respect filial*, *crainte filiale*.

FILIALEMENT, adv. *fi-li-a-le-man*. D'une manière filiale.

FILIATION, subst. fém. *fi-li-a-cion*. Descendance du fils ou de la fille à l'égard du père et des aïeux. On dit fig. *La filiation des idées*, pour dire, l'enchaînement, la liaison des idées.

FILICULE, s. f. Plante capillaire.

FILIÈRE, s. fém. Morceau d'acier percé d'un ou de plusieurs trous par lesquels on fait passer l'or, etc., qu'on file.

FILIGRANE, s. m. Ouvrage d'orfévrerie, travaillé à jour.

FILIPENDULE, s. f. *fi-li-pan-du-le*. Plante qui croît dans les bois.

FILLE, s. f. *fi-glie*. (mouill. les *ll*.) terme relatif qui se dit du sexe féminin par rapport au père et à la mère. *Petite-fille*, *arrière-petite-fille*, *belle-fille*.

FILLETTE, subst. fém. diminut. *fi-gli-è-te*. (mouill. les *ll*) Petite fille. Il est fam.

FILLEUL, EULE, s. *fi-glieul*. (mouill. les *ll*.) t. relatif qui se dit de celui qui est tenu sur les fonts de baptême; par rapport au parrain et à la marraine qui l'ont tenu.

FILOCHE, s. f. espèce de tissu, de filet de corde, soie ou fil.

FILON, s. m. Veine métallique.

FILOSELLE, s. fém. *fi-lo-zè-le*. Espèce de grosse soie.

FILOU, s. m. Qui vole avec adresse.

FILOUTER, verb. act. *fi-lou-té*. Voler avec adresse

FILOUTERIE. s. f. Action de filou.

FILS, s. m (*fi*; devant une voyelle, ou à la fin des phrases, *fis*) t relatif qui se dit d'un enfant mâle par rapport au père et à la mère. *Petit-fils*, *arrière-petit-fils*, *beau-fils*.

FILTRATION, s. f. *fil-tra-cion*. Action de filtrer.

FILTRE, s. masc. Papier, étoffe, etc., au travers de quoi on passe une liqueur que l'on veut clarifier.

FILTRE, Breuvage. *Voyez* PHILTRE.

FILTRER, verb. act. *fil-tré*. Passer une liqueur par le filtre. Il est aussi n. et réc.

FILURE, s. f. qualité de ce qui est filé.

FIN, s. f. *fein*. Terme, ce qui termine. Il est opposé à *Commencement*. But, motif. La mort. *A la fin*, adv. Enfin.

FIN, INE, adj. Délié, menu. Excellent en son genre. *Or fin*, *couleur fine*. En parlant des choses d'esprit, subtil, délicat. En parlant des personnes, habile, avisé, rusé. On dit subst. *La fin d'une affaire*, pour dire, le point décisif et principal.

FINAGE, s. m. t. de pratique. Etendue d'une juridiction ou territoire jusqu'aux confins d'un autre.

FINAL, ALE, adj. Qui finit, qui termine. *Etat*, *compte final*. *Cause finale*. Ce qu'on se propose pour but.

FINALEMENT, adv. *fi-na-le-man*. En dernier lieu Il vieillit hors du style de pratique.

FINANCE, s. f. Argent comptant. En ce sens, il est familier. Au pl. Trésor public. L'art d'asseoir, de régler et de percevoir les impositions. On dit aussi, *La finance*, pour dire, *Les financiers*.

FINANCER, v. act. *fi-nan-cé*. Débourser de l'argent. *Vous ne finirez point cette affaire sans financer*. Il est fam.

FINANCIER, v. a. *fi-nan-ci-é*. Qui manie les fiances, ou qui est dans les affaires des finances.

FINANCIÈRE. adjectif. *Ecriture financière*. Ecriture de lettres rondes.

FINASSER, v. n. *fi-na-cé*. Agir avec une mauvaise finesse. Il est familier

FINASSERIE, s. f. Mauvaise finesse. Il est familier.

FINESSEUR, EUSE, subst. *fi-na-ceur*. Qui use de mauvaise finesse. Il est famill.

FINAUD, AUDE, adj. *fi nô*. Qui est rusé dans de petites choses. Il est familier, et ne se dit qu'en mauvaise part.

FINEMENT, adv. *fi-ne-man*. Avec finesse. Ingenieusement.

FINESSE, s. f. *fi nè-se*. Qualité de ce qui est délié. Ruse, artifice.

FINET, ETTE, *fi-nè*. adj. diminutif de *fin*.

FINIMENT, s. m. *fi-ni-man*. t. de peint. Il se dit d un ouvrage bien fini.

FINIR, v. a. Achever, terminer. Mettre la dernière main. *Finir un ouvrage*. *En finir*, mettre à la fin une contestation. Il est fam. v. neut. Prendre fin. Mourir.

FINI, IE, part. et adj. Terminé, achevé, parfait. Limite, déterminé, borné. *Nombre fini*. *être fini*. Il est aussi subst. en parlant des ouvrages terminés avec soin. *Le fini de ce tableau*.

FINITO, s. masc. t. emprunté du latin. Arrêté ou finale d'un compte.

FIOLE, s. f. Petite bouteille de verre.

FIRMAMENT, s. m. *fir-ma-man*. Le ciel où l'on suppose que sont les étoiles fixes.

FISC, s. m. *fisk*. Le trésor du prince, de l'état. Les officiers chargés de conserver les droits du fisc.

FISCAL, ALE, adj. *Procureur*, *avocat fiscal*. Officier qui avait soin de la conservation des droits d'un seigneur haut-justicier et des intérêts du public, dans l'étendue de la seigneurie.

* FISOLÈRE, s. f. Bateau de Venise.

FISSIPÈDE, adj. de t. g. *fi-ci-pè-de*. Il se dit des quadrupèdes qui ont le pied divisé en plusieurs manières.

FISSURE, s. f. *fi-su-re*. t. d'anatom. Division des viscères en lobes. En t. de chirurgie, fracture longitudinale d'un os.

FISTULE, s. fém. Ulcère dont l'entrée est étroite et le fond ordinairement large.

FISTULEUX, EUSE, adj *fis-tu-leu*. t. de médec. Qui est de la nature de la fistule. En t. de botanniq. Il se dit des tiges et des feuilles faites en tuyau.

FIXATION, s. fém. *fik-sa-cion*. Opération de chimie, par laquelle un corps volatil est rendu fixe. Détermination du prix de quelque marchandise que ce soit.

FIXE, adject. de tout g. Qui ne se meut point. Certain, déterminé. On dit subst. *Les fixes*, pour dire, les étoiles fixes

FIXEMENT, adv. *fik-ce-man*. D'une manière fixe. *Regarder fixement*.

FIXER, verb. act. *fik-cé*. Arrêter, déterminer. En terme de physique, rendre solide. *Fixer les regards sur quelqu'un*, les arrêter sur lui. *Fixer les regards de quelqu'un*, devenir l'objet de son attention.

SE FIXER, v. r. S'arrêter, se déterminer à quelque chose.

FIXITÉ, subst. f. *fik-ci-té*. Propriété qu'ont quelques corps de n'être point dissipés par l'actoin du feu.

FLACHE, s. fém. Pavé enfoncé ou brisé par quelque roue. terme de charpenterie. Ce qui paraît de l'endroit où était l'écorce du bois.

FLACHEUX, EUSE, adj. Bois où il y a des flaches.

FLACON, s. m. *fla-con*. Espèce de bouteille.

FLAGELLANS, s. m. pl. *fla-gel-lan*. Fanatiques qui se flagellaient en public.

FLAGELLATION, s. f. Il n'est guère d'usage qu'en cette phrase : *La flagellation de Notre-Seigneur*, le supplice que les Juifs firent souffrir à Jésus-Christ en le flagellant.

FLAGELLER, v. act. *fla-gel-lé*. Fouetter. Il n'est d'usage qu'en parlant de J.-C. et des martyrs.

FLAGEOLET, s. m. *fla-jo-lè*, Petite flûte dont le son est clair et aigu.

FLAGORNER, v. act. *fla-gor-né*. Flatter en faisant de faux rapports. Il est fam.

FLAGORNERIE, s. f. Flatterie basse, et accompagnée de faux rapports. Il est famil.

FLAGORNEUR, EUSE, s. Qui flagorne. Il est familier.

FLAGRANT, adj. m. *fla-gran*. Il n'est d'usage qu'en cette phrase, *Flagrant délit*, délit où l'on est pris sur le fait.

* FLAINE, s. f. Espèce de coutil.

FLAIR, s. m. *flèr*. t. de chasse. *Ce chien à le fler bon*, c'est-à-dire, l'odorat subtil.

FLAIRER, v. act. *flè-ré*. Sentir par l'odorat. Fig. et fam. Pressentir, prévoir.

FLAIREUR, s. m. *flè-reur*. Parasite. Il est familier.

* FLAMANT, substant. masc. Oiseau du Tropique.

FLAMBANT, ANTE, adject. *flam-ban*. Qui flambe.

FLAMBART, s. masc. *flam-bar*. Charbon à demi consumé, qui jette encore de la flamme et de la fumée.

* FLAMBE, s. fém. *flan-be*. Plante; c'est l'iris.

FLAMBEAU, s. masc. *flam-bô*. Torche de cire.

FLAMBER, v. a. *flan-bé*. Passer par le feu. Jeter de la flamme.

FLAMBÉ, ÉE, part. et adj. Fig. et par plaisanterie, ruiné, perdu.

FLAMBERGE, s. f. *flan-ber-je*. Epée. Il ne se dit qu'en plaisantant

FLAMBOYANT, ANTE, adj. *flan-boa-ian*. Qui flamboie *Epée*, *comète flamboyante*.

FLAMBOYER, verbe neut. *flan-boa-ié*. Jeter un grand éclat, briller.

FLAMINE, subst. m. Prêtre chez les Romains, ainsi nommé d'un voile qu'il avait droit de porter comme une marque de sa dignité.

FLAMME, s. m. *fla-me*. La partie la plus lumineuse du feu qui s'élève au-dessus de la matière qui brûle. Figurém. et poétiq. Passion de l'amour. En t. de marine, banderole longue et étroite. Instrument d'acier avec lequel on saigne les chevaux.

FLAMÈCHE, s. f. *fla-mè-che*. Petite parcelle de matière combustible, qui s'élève en l'iar tout enflammée.

* FLAMMEROLE, s. f. Feu follet.

FLAN, s. m. Sorte de tarte faite avec de la crême, etc. terme de monnaie. Pièce de métal taillée en rond.

FLANC, s. m. *flan*. Partie de l'animal qui est depuis le défaut des côtes jusqu'aux hanches. Il se dit aussi du côté de certaines choses. *Flanc d'un vaisseau, d'un bastion*, etc.

FLANCONADE, s. fem. terme d'escrime. Botte de carte forcée qu'on porte dans le flanc de son ennemi.

FLANDRIN, s. masc. *flan-drein*. Sobriquet que l'on donne aux hommes élancés.

FLANELLE, s. f. *fla-nè-le*. Etoffe légère de laine.

FLANQUANT, ANTE, adj. *flan-can*. t. de fortific. *Angle, bastion flanquant*, d'où l'on peut voir le pied de quelqu'autre partie des fortifications d'une place, et en défendre les approches.

FLANQUER, v. a. *flan-ké*. t. d'architect. militaire, qui se dit de la partie d'une fortification qui sert de défense à une autre.

FLANQUÉ, ÉE, part. et adj. En termes de blason, il se dit des pals, arbres et autres figures qui en ont d'autres à leur côté.

FLAQUE, subst. fém. *fla-ke*. Petite mare d'eau.

FLAQUÉE, s. f. *fla-ké-e*. Certaine quantité d'eau qu'on jette avec impétuosité contre quelque chose. Il est fam.

FLAQUER, v. a. *fla-ké*. Jeter avec impétuosité de l'eau ou autre liqueur contre quelque chose.

FLASQUE, adj. de tout g. *flas-ke*. Mou, sans force.

FLATRER, v. act. *fla-tré*. Il ne se dit que des chiens sur le front desquels on applique un fer chaud pour les garantir de la rage.

FLATTER, v. a. *fla-té*. Louer excessivement dans le dessein de plaire. Excuser par une mauvaise complaisance. Tromper en déguisant la vérité. Caresser. *flatter un enfant, un chien*. Délecter. *La musique flatte l'oreille. Quelqu'un d'une chose*, la lui faire espérer. *Sa douleur, son ennui*, en adoucir le sentiment.

SE FLATTER, v. r. S'entretenir dans l'espérance, s'amuser de l'espérance de quelque chose.

FLATTERIE, s. fém. *fla-te-ri-e*. Louange fausse donnée dans le dessein de se rendre agréable.

FLATTEUR, EUSE, s. et adj. *fla-teur*. Qui loue avec excès, pour plaire, pour séduire. Caressant.

FLATTEUSEMENT, adv. *fla-teu-se-man*. D'une manière flatteuse.

FLATTUEUX, EUSE, adject. Venteux. *Alimens flatueux*.

FLATUOSITÉ, s. f. *fla-tu-o-zi-té*. Vents dans le corps.

FLEAU, s. m. *flé-ô*. Instrument qui sert à battre le blé. Fig. Maux que Dieu envoie pour châtier les hommes. *La peste, la guerre, et la famine sont trois fléaux de Dieu*. Il se dit aussi des personnes. *Attila est le fléau de Dieu. Cet enfant est le fléau de son père*. Verge de fer où sont attachées les deux bassines d'un balance. Barre de fer qu'on met au derrière des portes cochères, et qu'on tourne à demi pour ouvrir les deux battans.

FLÈCHE, s. f. Trait qui se décoche avec un arc ou un arbalète. Longue pièce de bois qui joint le train de derrière d'un carrosse avec celui de devant. Partie d'un clocher qui est en pyramide, etc. Ouvrage de fortific. *D'un arc*, la ligne qui passe par le milieu de l'arc, et qui est perpendiculaire à la corde.

FLÉCHIR, verbe act. Ployer, courber. *Fléchir le genou*. Figur. Emouvoir, attendrir. *Fléchir ses juges*. v. n. Se ployer, se courber. *Cette poutre commence à fléchir*. On dit figur. *fléchir sous le joug*, cesser de persister dans des sentimens de dureté ou de fermeté.

FLÉCHISSEMENT, s. m. Action de fléchir. *Fléchissement des genoux*.

FLÉCHISSEUR, adj. et s. m. *flé-chi-ceur*. t. d'anat. qui se dit des muscles destinés à faire fléchir certaines parties.

FLEGMAGOGUE, s. m. et adj. de tout g. *fleg-ma-go-gue*. Il se dit des médicamens qui purge la pituite.

FLEGMATIQUE, adj. de t. g. *fleg-ma-ti-que* Pituiteux. Figur. Homme de sang-froid. En ce sens, il est quelquefois subst.

FLEGME, s. m. Pituite, une des quatre humeurs qui, selon l'opinion commune, composent la masse du sang de l'animal, et qui est froide et humide. Au plur. Pituite épaisse et recuite que l'on jette en crachant. Figur. Qualité d'un esprit posé, patient, qui se possède. En chimie, partie aqueuse que la distillation dégage des corps.

FLEGMON, subst. m. Tumeur pleine de sang.

FLEGMONEUX, EUSE, adj. *fleg-mo-neu*. Qui est de la nature du flegmon.

FLÉTRIR, v. a. Faner, ternir. Fig. Déshonorer, diffamer.

FLÉTRISSURE, s. f. *flé-tri-su-re*. Etat d'une chose flétrie. Fig. Tache à la réputation. Marque d'un fer, chaud, imprimé, par ordre de justice, sur l'épaule d'un criminel.

FLEUR, s. f. Production des végétaux. Figur. Lustre, éclat, fraîcheur. Le premier usage d'une chose nouvelle. *Il a eu la fleur de ce meuble*. Elite, choix. *La fleur de la cavalerie*. Ornement, embellissement. *Fleur de rhétorique*. Au plur. t. d'ancienne chimie. Substances que l'action du feu a élevées. *Fleurs de soufre, de benjoin*. Règles, purgations des femmes. En ce sens, il se dit pour *flueurs*, et il vieillit. *Blanches*, certaine maladie des femmes.

A FLEUR, adv. Au niveau.

FLEUR DE LA PASSION. Plante.

FLEUR DE LIS. *Voyez* Lis.

* FLEURAGE, s. m. Son du gruau.

FLEURAISON, s. f. *fleu-rè-son*. t. de bot. Temps dans lequel les plantes fleurissent.

FLEURDELISER, v. actif. *fleur-de-li-zé*. Couvrir de fleurs de lis.

FLEURÉ, FLEURETÉ, FLEURONÉ, ÉE, adject. terme de blason, qui se dit des pièces terminées en fleurs, ou bordées de fleurs.

FLEURER, v. n. *fleu-ré*. Exhaler une odeur.

FLEURET, s. masc. *fleu-rè*. Fil de soie la plus grossière. Ruban fait de ce fil. Epée sans pointe et sans tranchant, pour apprendre à faire des armes. Pas de danse.

FLEURETTE, s. f. diminut. Petite fleur.

FLEURIR, v. n. Pousser des fleurs. Fig. Etre en crédit, en honneur.

FLEURISSANT, ANTE, adj. *fleu-ri-san*. Qui pousse des fleurs.

FLEURISTE, s. m. Qui aime les fleurs.

FLEURON, s. m. Espèce de représentation de fleurs servant d'ornement.

FLEUVE, s. m. Grande rivière.

FLEXIBILITÉ, s. f. *flek-ci-bi-li-té*. Qualité de ce qui est flexible.

FLEXIBLE, adj. de tout g. *flek-ci-ble*. Souple, qui plie aisément. On dit figurém. *Un caractère flexible*.

FLEXION, s. m. *flek-cion*. Etat de ce qui est fléchi. En t. d'anat. mouvement opéré par les muscles fléchisseurs.

FLIBOT, s. m. *fli-bo*. Petit vaisseau qui ne passe pas cent tonneaux.

FLIBUSTIER, s. m. Nom de pirates qui couraient les mers d'amérique, et qui étaient de toute nation.

FLOCON, s. m. Petite touffe de laine, de soie, de neige.

FLORAUX, adj. masc. pl. *Jeux floraux*, jeux, des anciens en l'honneur de Flore, déesse des fleurs.

* FLORÉAL, s. m. Huitième mois de la nouvelle année française.

* FLORÉE, subst. masc. Sorte d'indigo moyen.

FLORENCE, s. m. *flo-ren-ce*. Espèce de taffetas.

FLORENCÉ, ÉE, adj. *flo-ren-cé*. t. de blason. Il se dit d'une pièce terminée en fleur de lis.

FLORÈS, *flo-rèce*.. Terme emprunté du latin, qui n'est d'usage en français qu'en cette phrase, *Faire florès*, faire une dépense d'éclat.

FLORIN, s. m. *flo-rein*. Pièce de monnaie. Monnaie de compte.

FLORISSAN, ANTE, adj. *flo-ri-san*. Il n'est en usage qu'au figuré. Qui est en honneur, en crédit, en vogue.

FLOT, s. m. *flo*. Eau agitée, vague. Le flux et le reflux de la mer. Train de bois Au pl. et figur. Foule. *Il fend des flots d'auditeurs*. On dit aussi, *Le sang coule à grands flots*, avec abondance.

FLOTTABLE, adj. de tout g. *flo-ta-ble*. Il se dit des rivières sur lesquelles le bois peut flotter.

FLOTTAGE, subst. fém. *flo-ta-je*. Conduite du bois sur l'eau lorsqu'on le fait flotter.

FLOTTAISON, subst. f. *flo-tè-zon*. t. de marine. La partie du vaisseau qui est à fleur d'eau

FLOTTANT, ANTE, adject. *flo-tan*. Qui flotte. Fig. Incertain, irrésolu.

FLOTTE, s. fém. *flo-te*. Nombre de vaisseaux qui vont ensemble.

FLOTTEMENT, s. m. terme de guerre. Mouvement d'ondulation que fait en marchant le front d'une troupe, et qui la dérange de la ligne droite.

FLOTTER, v. neut. *flo-té*. Etre porté sur l'eau sans aller à fond. Fig. Chanceler, être irrésolu.

FLOTILLE, s. f. *flo-ti-glie*. (mouil. les *ll*.) Petite flotte.

FLOU, sorte d'adverbe. terme de peinture. *Peindre flou*, d'une manière tendre et légère.

FLUCTUATION, subst. f. *fluk-tu-a-cion*. t. de chirurgie. Mouvement d'un fluide épanché. On le dit figur. des *opinions*, des *effets publics*, etc.

FLUCTUEUX, EUSE, adj. Agité de mouvemens violens et contraires.

FLUER, v. n. *flu-é*. Couler.

FLUET, ETTE, adj. Délicat.

* FLUEURS, s. f. pl. t. de médecine. Les règles, les purgations des femmes. Il vieillit, et ne se dit guère que dans cette phrase, *Fleurs blanches*.

FLUIDE, adj. de tout g. Qui est coulant. Il est aussi subst. *L'air est un fluide*.

FLUIDITÉ, s. f. Qualité de ce qui est fluide.

FLUORS, subst. masc. plur. Cristeaux de différentes couleurs qui imitent les pierres précieuses.

FLUTE, s. f. Instrument de musique. Vaisseau de charge pour porter des vivres et des munitions.

FLUTE-DE-BERGER. *Voyez* DAMASONIUM.

FLUTÉ, ÉE, adj. *Voix flutée*, douce.

FLUTER, v. n. Jouer de la flute. Il ne se dit guère qu'en plaisanterie et par mépris. Pop. Boire.

FLUTEUR, EUSE, subst. Qui joue de la flûte.

FLUX, s. m. (*flu*, et devant une voyelle, *flux*.) Mouvement réglé de la mer vers le rivage à certaines heures du jour. En t. de médecine, dévoiement.

FLUXION, s. f. *fluk-cion*. Ecoulement d'humeurs. C'est aussi un terme de mathématique.

FLUXIONNAIRE, adject. de tout genre. Qui est sujet aux fluxions.

FOERRE ou FOARRE, s. m. Paille longue de toute sorte de blé.

FOETUS, s. m. *fé-tuce*. Animal formé dans le ventre de sa mère.

FOI, s. fém *foa*. La première des trois vertus théologales. L'objet de la foi chrétienne. Croyance. Témoignage, assurance.

FOIE, s. m. *foa*. t. d'anatomie. Un des viscère de l'animal.

FOIN, subst. m. *foin*. Herbe fauchée et séchée.

FOIN, sorte d'interj. qui marque le dépit et la colère. Il est popul.

FOIRE, s. f. *foa-re.* Grand marché public qui se tient en certains temps. Présent qu'on faisait au temps de la foire.

FOIRE, s. f. Cours de ventre. Il est fam.

FOIRER, v. n. *foa-ré.* Rendre des excrémens fluides. Il est bas.

FOIS, subst. f. *foa.* Qui sert à désigner la quantité et le temps des choses dont on parle. *Une fois*, *deux fois.*

FOISON, s. f. qui n'a point de plur. *foa-zon.* Grande quantité. *A foison*, adv. Abondamment.

FOISONNER, verbe neutre. *foa-zo-né.* Abonder.

FOL ou **FOU**, **FOLLE**, subst. et adject. Qui a perdu le sens. Gai, badin. Simple, crédule.

FOLATRE, adj. de tout g. *fo-lâ-tre.* Qui s'amuse à badiner.

FOLATRER, v. n. *fo-lâ-tré.* Badiner, faire des actions folâtres.

FOLATRERIE, s. f. Action folâtre.

FOLICHON, **ONNE**, s. et adj. Folâtre, badin.

FOLIE, s. f. Aliénation d'esprit. Imprudence. Faute de jugement. Passion. excessive et déréglée.

FOLIÉ, **ÉE**, adj. Réduit ou préparé en petites feuilles.

FOLIO, s. masc. Mot emprunté du latin. On appelle *folio recto*, la première page d'un feuillet; et *folio verso*, le revers.

FOLIOLE, subst. fém. t. de botanique. Petite feuille qui fait partie d'une feuille composée.

FOLLEMENT, adj. *fo-le-man.* Extravagamment. imprudemment.

FOLLET, **ETTE**, adj. dimin. *fo-lè.* Qui s'amuse par gaieté à de petites badineries. Il est familier. *Poil follet*, le premier poil qui vient au menton, et le duvet des petits oiseaux. *Feu follet*, espèce de météore. *Esprit follet*, ou simplement *follet*, sorte de lutin qui, suivant le préjugé populaire, se divertit sans faire de mal.

FOLLICULAIRE, adject. de tout genre. *fo-li-ku-lè-re.* Qui publie des feuilles périodiques.

FOLLICULE, s. f. Enveloppe membraneuse dans laquelle sont contenues les graines des plantes.

FOLLICULE, s. m. t. d'anatom. Membrane qui renferme une cavité d'où part un conduit excrétoire.

FOMENTATION, s. fém. *fo-man-ta-cion.* Remède qu'on applique extérieurement sur une partie malade, pour adoucir, fortifier, résoudre, etc.

FOMENTER, v. act. Appliquer sur une partie des fomentations. Entretenir, faire durer. Il se prend toujours en mauvaise part. *Ce remède fomente le mal*, *au lieu de le guérir.* En ce sens, on dit fig. en bien et en mal, mais plus communément en mal, *fomenter l'amitié*, *la paix*, *la division*, *la mauvaise intelligence*, *une querelle*, etc.

FONCER, v. n. Payer, fournir, débourser, Forcer, attaquer impétueusement. *Nous forçâmes sur l'ennemi.*

FONCÉ, **ÉE**, adj. Riche. Il se dit aussi d'un habile homme dans une science, et couleur fort chargée.

* **FONCÉE**, s. f. Creux fait dans une carrière d'ardoise.

FONCET, subst. masc. Grand bateau de rivière

FONCIER, **IÈRE**, adject. *fon-cié.* Qui concerne les fonds d'une terre. *Seigneur foncier*, *rente foncière.*

FONCIÈREMENT, adv. A fond. Dans le fond.

FONCTION, subst. f. *fonk-cion.* Pratique d'un charge, d'un emploi.

FONCTIONNAIRE, s. m. Qui remplit une fonction.

FOND, s. m. *fon.* L'endroit le plus bas d'une chose creuse. *Couler à fond*, faire aller un vaisseau à fond. *Fond de cale*, la partie la plus basse de l'intérieur d'un vaisseau. Fig. *Couler quelqu'un à fond*, le perdre, ruiner entièrement sa fortune. Ce qu'il y a de plus retiré dans un lieu, dans un pays. En matieres d'affaires, de procès, etc., ce qu'il y a de plus essentiel, de plus considérable. Fig. Ce qu'il a de plus intérieur, de plus caché dans le cœur de l'homme. *Faire fond sur quelqu'un*, compter sur lui. Il se dit aussi des étoffes, des tableaux, etc. *A fond*, adv. Jusqu'au fond. *De fond en comble*, entièrement.

FONDAMENTAL, **ALE**, adj. *fon-da-man-tal.* Qui sert de fondement d'appui.

FONDAMANTALEMENT, adv. *fon-da-man-ta-le-man.* Sur de bons fondemens.

FONDANT, **ANTE**, adj. *fon-dan.* Qui a beaucoup d'eau. *Poire fondante. Remèdes fondans*, ceux qui rendent les humeurs fluides. En ce sens, *fondant* est aussi subst. Il est encore subst. en métallurgie, et se dit de toute substance qui accélère la fusion des mines.

FONDATEUR, **TRICE**, s. Qui a fondé un établissement.

FONDATION, s. f. *fon-da-cion.* Travaux qui se font en terre pour asseoir les fondemens d'un édifice. Fonds légué pour quelque usage.

FONDEMENT, s. m. *fon-de-man.* Le fossé que l'on fait pour commencer à bâtir. La maçonnerie qu'on y élève. Fig. Ce qui sert de base. Cause, motif. L'anus.

FONDER, verb. act. *fon-dé.* Mettre les premiers matériaux pour la construction d'un bâtiment. Figur. Etablir sur quelque principe. Donner un fonds pour quelque établissement.

FONDERIE, s. f. Lieu où l'on fond du métal.

FONDEUR, subst. masc. Qui fond les métaux.

FONDOIR, s. m. *fon-doar.* Lieu où les bouchers fondent leurs graisses.

FONDRE, verbe actif. Liquéfier une substance solide. v. n. S'écrouler, tomber im-

pétueusement, etc. *En larmes*, pleurer amèrement.

SE FONDRE, v. r. Devenir liquide.

FONDRIÈRE, s. fém ouverture dans la superficie de la terre, faite par des ravins d'eau. Terrain marécageux où l'on s'embourbe.

FONDS, s. m. *fon.* (et devant une voyelle, *fonz.*) Le sol d'un champ. Somme d'argent destinée à quelque usage. Capital d'un bien. Il se dit fig. de l'esprit, des mœurs, du savoir, de la capacité d'un homme. *Il a un grands fonds d'esprit, de probité, de malice.*

FONGIBLE, adj. de t. g. t. de jurisprudence. Il se dit des choses qui se consomment, et qui règlent par nombre, poids ou mesure, comme les grains, le vin, l'huile.

FONGUEUX, EUSE, adj. *fon-gheu* Qui est de la nature du fongus. *Ulvère fongueux. Chairs fongeuses.*

FONGUS, s. m. *fon-guce.* t. emprunté du latin. Excroissance charnue, molle et spongieuse, qui vient sur une plaie.

FONTAINE, s. f *fon-tè-ne* Eau vive qui sort de terre. Ce corps d'architecture qui sert pour l'écoulement des eaux d'une fontaine. Vaisseau où l'on garde de l'eau.

* FONTANELLE, subst. fém. Endroit où aboutissent les sutures du crâne. Ouverture chez les nouveaux-nés.

FONTANGE, s. f. Nœuds de rubans que les femmes portent sur leur coiffure.

FONTE, s. f. Action de fondre. Une certaine composition de métaux. En t. d'imprimerie, corps complet d'une même sorte de caractère.

FONTENIER, subst. m. *fon-te-nié.* Celui qui a la charge de faire aller les fontaines.

FONTICULE, s. m. t. de chirurgie. Petit ulcère artificiel pour procurer un découlement d'humeurs.

FONTS, s. m. pl. *fon.* Grand vaisseau de marbre ou de pierre où l'on conserve l'eau pour baptiser.

FOR, s. m. Juridiction. *For ecclésiastique, for extérieur.*

FORAIN, AINE, adj. *fo-rein.* Qui est de dehors.

FORBAN, s. m. Corsaire qui exerce la piraterie sans commission d'aucun prince, et qui attaque également ami et ennemi.

FORÇAGE, s. masc. terme de monnaie. Excédent d'une pièce au-dessous du poids prescrit par les ordonnances.

FORÇAT, s. m. *for-ça.* Criminel que la justice a condamné à servir sur les galères.

FORCE, s. f. Vigueur, faculté naturelle d'agir vigoureusement. Puissance. *La force d'un Etat.* Impétuosité. *La force de l'eau.* Solidité. *La force d'une poutre.* Energie. *Ce mot a beaucoup de force.* On dit aussi, *La force de l'éloquence, du raisonnement, etc.* Pénétration d'esprit. Fermeté de courage. *Maison de force,* où l'on renferme les gens de mauvaises mœurs. *La force du sang,* mouvement secret de la nature entre les personnes les plus proches. Au pl. Les troupes d'un état.

FORCÉMENT, adverbe. Par force.

FORCENÉ, ÉE, adj. Furieux et hors de sens.

FORCEPS, s. m. t. de chir. Emprunté du latin. Tenailles, tebettes.

FORCER, verb. a. *for-cé.* Contraindre, violenter. Prendre par force. Rompre avec violence.

FORCES, subst. fém. pl. Grands ciseaux pour tondre les draps, etc.

FORCLORE, v. act. *for-klo-re.* terme de palais. Exclure.

FORCLUSION, subst. fém. *for-clu-zion.* Exclusion de faire une production en justice, faute de l'avoir faite dans le temps.

FORER, v. act. *fo-ré.* Percer. *Forer une clef, un canon de pistolet.*

FORESTIER, s. m. *fo-rès-tié.* Qui a quelque charge dans les forets.

FORÊT, s. m. *fo-rè.* Grande étendue de pays couvert de bois.

FORET, s. masc. Petit instrument de fer avec lequel on perce un tonneau.

FORFAIRE, v. n. *for-fè-re.* Faire quelque chose contre le devoir. *Un fief*, le rendre confiscable de droit au profit du seigneur féodal. En ce sens, il est actif.

FORFAIT, s. m. *for-fè.* Crime. Marché par lequel un homme s'engage de faire une chose pour certain prix, à perte ou à gain.

FORFAITURE, s. f. *for-fè-tu-re.* t. de pratique. Prévarication d'un magistrat.

FORFANTE, s. m Mot pris de l'italien. Hâbleur, charlatan. Il est familier.

FORFANTERIE, subst. fém. Hâblerie, charlatanerie.

FORGE, s. f. Lieu où l'on fond le fer tiré de la mine, et où on le met en barre. La boutique d'un maréchal.

FORGEABLE, adject. de t. g. *for-ja-ble.* Qui peut se forger, qui peut se travailler à la forge.

FORGER, v. act. *for-jé.* Donner la forme à un métal par le moyen du feu et du marteau. Fig. Inventer, controuver.

FORGERON, s. masc. Qui travaille aux forges, et qui bat le fer sur l'enclume.

FORJETER, verb. neut. *for-je-té.* Il se dit d'un bâtiment qui s'avance hors de l'alignement.

* FORJUGER, verbe actif. Juger injustement. v. m.

FORGEUR, s. m. Qui forge. Figur. Qui invente une fausseté.

FORHUIR, v. n. t. de chasse. Sonner du cor pour appeler les chiens.

FORLANCER, v. a. *for-lan-cé.* terme de chasse. Faire sortir une bête de son gîte.

FORLANE, s. f. Espèce de danse.

FORLIGNER, v. n. *for-li-gné.* (m. le *gn.*) Dégénérer de la vertu de ses ancêtres.

FORLONGER, v. n. *for-longé.* Il se dit des bêtes qui, étant chassées, s'éloignent de leur pays ordinaire. On le dit aussi du cerf quand il a bien de l'avance sur les chiens. *Ce cerf forlonge*, ou *s'était forlongé.*

SE FORMALISER, v. r. S'offenser, trouver à redire, se scandaliser.

FORMALISTE, s. et adj. de t. g. Qui tient

exactement aux formes. Façonnier, vétilleux.

FORMALITÉ, s. fém. Manière ordinaire de procéder en justice.

FOR-MARIAGE, s. m. terme de jurisprudence. Mariage contracté sans la permission du seigneur.

FORMAT, subst. masc. t. de librairie. Ce qu'un volume a de hauteur et de largeur.

FORMATION, subst. f. *for-ma-cion*. Action par laquelle une chose est formée et produite.

FORME, subst. fém. Ce qui détermine la matière à être telle ou telle chose. Figure extérieure d'un corps. Manière, façon d'agir, etc. Modèle de bois sur lequel on fait un chapeau, un soulier. Banc garni d'étoffe et rembourré. Stalle de chœur. t. d'imprimerie. Châssis dans lequel sont arrangés les caractères dont on se sert pour l'impression. term. de logiq. *Argument en forme*, selon les règles que la logique prescrit. *Pour la forme*, adv. Afin d'observer les cérémonies ordinaires.

FORMEL, ELLE, adj. *for-mè-le*. Exprès, précis.

FORMELLEMENT, adv. *for-mè-le-man*. En termes exprès.

FORMER, v. act. *for-mé*. Donner l'être et la forme. Produire. *Les exhalaisons forment le tonnerre*. Faire. *Former des vœux*. Fabriquer, façonner. *Le potier forme les vases*. *Un projet*, le concevoir dans son esprit. *Une difficulté*, la proposer. *Un corps d'armée*, le composer. *Un jeune homme*, l'instruire, le façonner par l'instruction.

SE FORMER, v. r. Etre produit, recevoir la forme. S'instruire. *Il se formera avec le temps*.

FORMERET, s. m. *for-me-rè*. Arc ou nervure d'une voûte gothique.

FORMEZ. Les fauconniers appellent ainsi les femelles des oiseaux de proie.

* FORMICATION, s. f. Picotement sur les corps comme si l'on était piqué par des fourmis. t. de médecine.

FORMIDABLE, adj. de t. g. Redoutable.

FORMUER, v. a. *for-mu-é*. terme de vénerie. Faire passer la mue à un oiseau.

FORMULAIRE, s. m. *for-mu-lè-re*. Livre de formules.

FORMULE, s. f. Qui contient les termes formels dans lesquels un acte est conçu. Ordonnance de médecin.

FORNICATEUR, s. m. Qui commet le péché de fornication.

FORNICATION, s. f. Le péché de la chair entre deux personnes non mariées ni liées par aucun vœu.

FORNIQUER, v. n. *for-ni-ké*. Commettre le péché de fornication.

* FORNOUER, v. n. Faute que font les tisserands en nouant un fil du pas de devant avec un fil du pas de derrière.

FORPAITRE ou FORPAISER, v. n. terme de chasse. Il se dit des bêtes qui vont chercher leur pâture dans les lieux éloignés de leur séjour ordinaire.

FORS, prép. Excepté, hormis. v. m.

FORCENANT, adj. *for-ce-nen*. t. de chasse. Il se dit d'un chien courant qui a beaucoup d'ardeur.

FORT, FORTE, adject. Robuste, grand et puissant du corps. Rude, difficile. Impétueux, violent. Habile, expérimenté. Courageux.

FORT, s. m. L'endroit le plus fort d'une chose. L'endroit le plus touffu d'un bois. Forteresse.

FORT, adv. vigoureusement. Beaucoup.

FORTEMENT, adverbe. *for-te-man*. Avec vigueur.

FORTERESSE, subst. fém. *for-te-rè-ce*. Lieu fortifié.

FORTIFIANT, ANTE, adj *for-ti-fian*. Qui augmente les forces.

FORTIFICATION, s. f. *for-ti-fi-ca-cion*. Ouvrage qui rend une place forte. L'art de fortifier. L'action même de fortifier.

FORTIFIER, v. act. *for-ti-fi-é*. Rendre fort. Donner plus de force.

FORTIN, subst. masc, diminutif. *for-tein*. Petit fort.

FORTITRER, v. n. *for-ti-tré*. t. de chasse. Eviter de passer dans les lieux où il y a des relais. Il se dit du cerf.

FORTRAIRE, v. act. *for-trè-re*. Voler, détourner quelque chose. Il est vieux.

FORTRAIT, AITE, adj. Fatigué. Il se dit d'un cheval.

FORTRAITURE, s. f. *for-trè-ture*. Fatigue outrée d'un cheval.

FORTUIT, ITE, adject. *for-tu-i*. Qui arrive par hasard.

FORTUITEMENT, adverb. *for-tui-te-man*. Par hasard.

FORTUNE, s. f. Cas fortuit, par hasard. Bonheur. *Il est en fortune*. Malheur. *Contre fortune bon cœur*. Avancement, établissement dans les biens, dans les choses, dans les honneurs. *Grande fortune*: *Faire fortune*. Etat, condition où l'on est. *Se contenter de sa fortune*. Déesse des païens, à laquelle ils attribuaient leurs bons et mauvais succès. Figur. *Encenser la fortune*, s'attacher à ceux qui sont en faveur.

FNRTUNÉ, ÉE, adj. Heureux.

FORT-VÊTU, subst. masc. Il se dit d'un homme travesti au moyen d'un habit fort au-dessous de son état.

FORUM, s. m. *fo-rome*. Place de l'ancienne Rome où se tenait le marché.

FORURE, s. f. terme de serrurier. Trou fait avec un forêt.

* FOSSANE, s. fém. Espèce de fouine d'Asie.

FOSSE, s. fém. *fo-ce*. Creux large et profond dans la terre. *Basse-fosse*, cachot très-profond dans une prison.

FOSSÉ, s. m. *fo-cé*. Fosse creusée en long pour renfermer quelque espace.

FOSSETTE, s. f. diminutif. *fo-cè-te*. Petit creux que les enfants font en terre pour jouer à qui y fera tenir plus de noix, etc. Petit creux au bout du menton ou au milieu de la joue.

FOSSILLE, s. et adj. de tout g. *fo-ci-le.* Substance qui se tire du fond de la terre.
FOSSOYER, v. act *fo-soa-ié.* Fermer avec des fossés.
FOSSOYEUR, s. m. *fo-soa-ieur.* Celui qui creuse les fosses pour enterrer les morts.
FOU. *Voyez* FOI.
FOU, s. m. Oiseau des Antilles.
FOUACE, s. f. Sorte de pain en forme de galette.
FOUAGE, s. f. Redevance qui se paye par chaque feu
FOUAILLE, s. fém. *fou-a-glie.* (m. les *ll.*) t. de vénerie. Part que l'on fait aux chiens après la chasse du sanglier. C'est ce que l'on appelle *Curée* à la chasse du cerf.
FOUAILLLER, v. a. fréquentatif. *fou-à-glié.* (mouillez les *ll.*) Donner souvent de grands coups de fouet.
FOUDRE, s. masc. et f. Exhalaison enflammée qui sort de la nue avec éclat et violence. Figur. Courroux de Dieu. Grand tonneau d'Allemagne.
FOUDROIEMENT, s. m. *fou-droa-man.* Action par laquelle une personne ou une chose est foudroyée.
FOUDROYANT, ANTE, adj. *fou-droa-ian.* Qui foudroie.
FOUDROYER, verbe actif. *fou-droa-ié.* Frapper de la foudre. Battre à coups de canon et de mortier.
FOUÉE, subst. fém. Sorte de chasse aux oiseaux, qui se fait la nuit à la clarté du feu.
FOUET, s. m. Cordette de chanvre ou de cuir attachée à un bâton. Coups de verges dont on châtie les enfans.
FOUETTER, v. act. *foué-té.* Donner des coups de fouet.
FOUETTEUR, s. m. *foué-teur.* Celui qui fouette.
FOUGADE ou FOUGASSE, s. f. Espèce de petite mine ou de fourneau.
FOUGER, v. n. *fou-jé.* t. de chasse. Il se dit d'un sanglier qui arrache des arbres avec son boutoir.
* FOUGÉRALE, s. fém. Lieu plein de fougères.
FOUGÈRE, s. f. Plante.
FOUGON, subst. masc. La cuisine d'un vaisseau.
FOUGUE, s. f. *fou-ghe.* Mouvement violent et impétueux. Ardeur, impétuosité de la jeunesse. Enthousiasme des poëtes. *Mât, vergue, perroquet de fougue, d'artimon.*
FOUGUEUX, EUSE, adj. *fou-gheu.* Qui est sujet à entrer en fougue.
FOUILLE, s. fém. *fou-glie.* (mouill. les *ll.*) Travail qu'on fait en fouillant dans la terre.
FOUILLE-AU-POT, s. m. Petit marmiton.
FOUILLE-MERDE, s. m. Espèce de scarabée qui vit d'ordures.
FOUILLER, v. actif. *fou-glié.* (m. les *ll.*) Creuser pour chercher quelque chose. *Quelqu'un*, chercher soigneusement dans ses poches, dans ses habits. Il est aussi neutre. *Fouiller dans un champ, dans sa poche, dans les livres.*
FOUINE, subst. fém. Espèce de grosse belette.
FOUIR, v. act. Creuser la terre. *Fouir un puits.*
* FOULAGE, s. m. Action de presser, effet de cette action terme d'art.
FOULANT, ANTE, adjectif. *fou-lan.* Qui foule. *Pompe foulante.*
* FOULARD, s. m. Etoffe de soie peinte des Indes.
FOULE, s. fém. Presse, multitude de personnes qui s'entre-poussent. Fig. *Une foule d'affaires, de raisons, de pensées*, une multitude d'affaires, de raisons, de pensées. Dans les arts et métiers, action de fouler. *La foule des draps, des chapeaux, etc.* Oppression, vexation. *Cela tend à la foule du peuple. En foule, à la foule*, adverbe. En se pressant, en grande quantité, en grande multitude.
FOULÉES, s. f. pl. t. de chasse. Traces légères que la bête fait de son pied.
FOULER, v. a. *fou-lé.* Presser quelque chose qui cède. *Fouler l'herbe, la vandange.* Fig. *Fouler aux pieds*, traiter avec mépris. Opprimer par des exactions, surcharger. *Fouler le peuple.* Blesser, offenser. *Les selles neuves foulent les chevaux. Cette chute lui a foulé le nerf.* En terme de vénerie, faire battre ou parcourir un terrain par un limier.
FOULERIE, substant. fém. Lieu où l'on foule les draps.
* FOULOIRE, s. f. Table où l'on foule les chapeaux.
* FOULON, s. fém. Artisan qui foule des draps.
FOULQUE, subst. fém. *foul-ke.* Nom synonyme de la poule d'eau.
FOULE, s. f. Constitution. Au pluriel. Marques du pied du cerf.
FOUR, s. m. Lieu voûté en rond, avec une seule ouverture par-devant, où l'on fait cuire du pain, etc. Lieu où est le four. Lieu voûté et ouvert par en haut, où l'on fait cuire la chaux, la brique, etc Lieu où l'on cachait ceux qu'on enrôlait par force.
* FOURBANDREE, adj. f. Il se dit de la laine mélangée de diverses sortes de laines.
FOURBE, s. fém. Tromperie.
FOURBE, s. et adj. de tout g. Trompeur.
FOURBER, a. a. *four-bé.* Tromper par de mauvaises finesses.
FOURBERIE, s. f. Tromperie.
FOURBIR, s f Polir des armes.
* FOURBISSEUR, s. m. *four-bi-ceur.* Artisan qui fourbit et monte des épées.
FOURBISSURE, s. f. *four-bi-su-re.* Polissure des armes.
FOURBU, UE, adj. Il se dit d'un cheval qui a perdu l'usage des jambes, pour avoir trop travaillé, ou pour avoir bu trop tôt, après s'être échauffé.
FOURBURE, s. fém. Maladie d'un cheval fourbu.
FOURCHE, s. f. Instrument de bois ou de fer, avec deux ou trois branches ou pointes par le bout.

FOURCHER, v. n. *four-ché*. Se séparer en deux ou trois par l'extrémité. On dit aussi, *Se fourcher*. *Ses cheveux se fourchent*. On dit qu'*Une famille n'a pas fourché*, pour dire. qu'elle n'a fait qu'une seule branche.

FOURCHETTE, s. f. *four-chè-te*. Ustensile de table. Noms de plusieurs instrumens.

FOURCHON, s. m. Une des pointes de la fourche ou de la fourchette.

FOURCHU, UE, adj. Qui se fourche.

* FOURCHURE, s. fém. Endroit où une chose se fourche.

FOURGON, s. masc. Espèce de charrette dont on se sert ordinairement dans les armées et dans les voyages. Longue perche de bois garnie de fer, qui sert à remuer et à accommoder le bois et la braise dans le four.

FOURGONNER, v. n. *four-go-né*. Remuer avec le fourgon. Fig. Fouiller maladroitement, en mettant tout sens dessus dessous.

FOURMI, s. f. Insecte qui fait ordinairement sa demeure sous terre.

* FOURMILIÈRE, s. f. *four-mi-liè-re*. Lieu où se retirent les fourmis. Il se dit figur. d'un grand nombre de personnes, d'insectes.

FOURMI-LION *ou* FORMICA-LÉO, s. m. Insecte qui se nourris de fourmis.

FOURMILLEMENT, s. f. (mouil. les *ll*.) Picotement incommode.

FOURMILLER, v. n. *four-mi-glié*. (m. les *ll*.) Abonder. Ressentir un certain picotement incommode entre cuir et chair.

FOURMILLER, s. m. Quadrupède qui se nourrit d'insectes.

FOURNAISE, s. f. Grand four.

FOURNEAU, s. masc. *four-nô*. Vaisseau propre à contenir du feu. Creux fait en terre, et chargé de poudre pour faire sauter une muraille, etc.

FOURNÉE, s. f. Quantité de pain, de pierre à chaux, de tuiles qu'on peut faire cuire à la fois dans un four.

* FOURNETTE, s. f. Petit four pour calciner l'émail dont se servent les faïenciers.

FOURNIER, IÈRE, subst. Qui tient un four public. C'est aussi un terme de jeu de billard.

FOURNIL, s. m. *four-ni*. Le lieu où est le four, et où l'on pétrit la pâte.

FOURNIMENT, s. m. *four-ni-man*. Etui dont les soldats et les chasseurs se servent pour mettre leur poudre.

FOURNIR, v. a. Pourvoir, garnir. Livrer, donner. Achever, parfaire, etc.

FOURNISSEMENT, s. m. t. de commerce. Fonds que chaque associé doit mettre dans une société.

FOURNISSEUR, s. m. *four-ni-ceur*. Celui qui entreprend de faire la fourniture de quelque marchandise.

FOURNITURES, s. f. Provision. Ce qui est fourni. fines herbes dont on garnit les salades.

FOURRAGE, s. masc. collectif. Paille et herbe qu'on donne aux bestiaux. Action de couper le fourrage,

FOURRAGER, v. n. *foû-ra-jé*. Couper et amasser du fourrage. v. a. Ravager.

FOURRAGEUR, s. m. *foû-ra-jeur*. Celui qui va au fourrage.

FOURREAU, s. m. *foû-rô*. Gaine, étui. Peau qui couvre les membres d'un cheval.

FAUX-FOURREAU, s. m. Ce qui se met sur le véritable fourreau de l'épée, pour le garantir de la pluie.

* FOURRÉE, s. f. Soude d'Espagne.

FOURRER, v. act. *foû-ré*. Mettre parmi d'autres choses. Insérer hors de propos. Introduire. *Je ne sais qui l'a fourré dans cette maison*. Fig. *fourrer quelque chose dans l'esprit de quelqu'un*, le lui faire comprendre avec peine. Ce verbe, dans toutes les acceptions précédentes, est du style familier.

SE FOURRER, v. r. S'introduire dans une maison, s'engager dans une affaire. Il est familier. Garnir de peau avec le poil. Se vêtir bien chaudement.

FOURREUR, s. m. *foû-reur*. Artisan qui travaille en pelleterie.

FOURRIER, s. m. Officier dont la fonction est de marquer les logemens de la cour, des gens de guerre.

FOURRIÈRE, s. f. *foû-riè-re*. Lieu où l'on mettait le bois pour le chauffage de la maison du roi et des princes. Office de celui qui fournissait ce bois.

FOURRURE, s. f. Peau passée et garnie de son poil. Robe fourrée.

FOURVOIEMENT, s. m. *four-voa-man*. Erreur de celui qui s'égare de son chemin. Il est peu usité.

FOURVOYER, v. a. *four-voa-ié*. Egarer, détourner du chemin. On dit aussi, *Se fourvoyer*.

FOUTEAU, s. masc. *foû-tô*. Arbre qu'on nomme ordinairement *Hêtre*.

FOUTELAIE, s. f. Lieu planté de hêtres.

FOYER, s. m. *foa-ié*. Aire. Dans un miroir ardent, les points où les rayons se réunissent. Au pl. Fig. Maison. Siége principal d'une maladie, d'une rébellion, etc.

FRACAS, s. m. *fra-kâ*. Rupture avec bruit et violence. Il se dit aussi de tout ce qui se fait avec désordre et avec bruit, encore qu'il n'y ait rien de rompu, et de ce qui fait beaucoup d'éclat dans le monde.

FRACASSER, v. a. *fra-ka-cé*. Briser en plusieurs pièces.

FRACTION, s. f. *frak-cion*. Action par laquelle on rompt. Nombre qui contient des parties de l'unité.

FRACTIONNAIRE, adj. *frak-ci-o-nè-re*. terme d'arithmétique. Qui contient des fractions.

FRACTURE, s. f. Rupture avec effort.

FRACTURÉ, ÉE, adj. t. de chirurgie. Il se dit des os où il y a fracture.

* FRACTURER, v. a. Faire une fracture.

FRAGILE, adj. de tout g. Aisé à rompre. Fig. Qui n'est pas solidement établi. Sujet à tomber en faute.

FRAGILITÉ, s. f. Disposition à être facilement cassé. Fig. Inconstance, instabilité. Facilité à tomber en faute.

FRAGMENT, s. masc. Morceau de quelque chose qui a été cassé. Fig. Petite partie qui est restée d'un livre, d'un traité.

FRAI, s. m. *frè*. L'action de frayer. Il se dit des poissons.

FRAI, s. m. Diminution de poids dans la monnaie.

FRAICHEMENT, adv. *frè-che-man*. Avec un frais agréable.

FRAICHEUR, s. f. *frè-cheur*. Frais agréable. Froidure. *Fraîcheurs des fleurs, du teint, les couleurs*, leur éclat et leur vivacité.

FRAICHIR, v. a. *frè-chir*. t. de marine. Il se dit du vent qui devient fort.

FRAIRIE, s. f. *frè-ri-e*. Partie de divertissement.

FRAIS, FRAICHE, adj. *frè*. Médiocrement froid, qui tempère la grande chaleur. *Vent frais, matinée fraîche*. Il signifie aussi absolument, froid. *Au printemps les matinées sont fraîches*. Récent, délassé, qui a recouvré ses forces par le repos. Qui n'a point été salé.

FRAIS, FRAICHE, adv. Nouvellement, récemment.

FRAIS, s. m. Froid agréable.

FRAIS, s. m. pl. Dépense, dépens.

FRAISE, s. f. *frè-ze*. Fruit. Le mésentère du veau et de l'agneau. Espèce de collet ancien. Rang de pieux qui garnit une fortification. En t. de chasse, forme des meules et des pierreries de la tête du cerf, du daim et du chevreuil.

FRAISER, v. a. *frè-zé*. Plisser à la manière d'une fraise. En t. de fortification, garnir de pieux un bastion.

FRAISETTE, subst. f. *frè-zè-te*. Petite fraise.

FRAISIER, s. m. *frè-zié*. Plante qui produit les fraises.

FRAISIL, s. m. Cendre du charbon de terre dans une forge.

* **FRAISOIR**, s. m. Vilebrequin, foret.

FRAMBOISE, s. f. *fran-boa-ze*. Petit fruit rouge.

FRAMBOISER, v. a. Accommoder avec du jus de framboises.

FRAMBOISIER, s. m. *fran-boa-zié*. Arbrisseau épineux qui produit la framboise.

FRANC, s. m. *franc*. Pièce de monnaie valant vingt sous.

FRANC, ANCHE, adj. Libre. Exempt d'impositions, de charges. Sincère, loyal. Devant le subst, il signifie vrai. *Une franche coquette*. Entier, complet. *Deux jours francs*. Il se dit aussi des arbres qui portent du fruit doux sans avoir été greffés. *Noisetier franc*.

FRANC, adv. Ouvertement, sans déguiser, sans biaiser. Entièrement.

FRANÇAIS, s. m. *fran-cè*. Né en France. Fig. *Parler français*, expliquer précisément son intention sur une affaire, parler avec autorité et d'un ton menaçant.

FRANC-ALLEU. *Voyez* ALLEU.

FRANC-ARCHER. *Voyez* ARCHER.

FRANCATU, s. m. Sorte de pomme.

FRANC-ÉTABLE, s. m. t. de marine. On dit que *Deux vaisseaux s'abordent de franc-étable*, pour dire, qu'ils s'approchent de manière à s'enferrer par leurs éperons.

FRANC-FIEF. *Voyez* FIEF.

FRANCHEMENT, adv. *fran-che-man*. Avec exemption de toutes charges. Sincèrement.

FRANCHIR, v. a. Passer en sautant par-dessus. Passer hardiment des lieux difficiles. *Franchir les montagnes, les fleuves*.

FRANCHISE, s. f. *fran-chi-ze* Exemption, immunité. Droits d'asile attachés à certains lieux. Il se dit aussi du lieu même, et signifie, asile. Liberté : en ce sens il est vieux. Sincérité, candeur.

FRANCISER, v. act. *fran-ci-zé*. Donner une terminaison française à un mot d'une autre langue

* **FRANCISQUE**, s. f. Hache d'armes des Francs.

FRANCOLIN, s. m. *fran-ko-lein*. Oiseau plus gros que la perdrix, et qui est bon à manger.

FRANC-QUARTIER, s. m. t. de blason. Le premier quartier de l'écu qui est à la droite du côté du chef.

FRANC-RÉAL, s. m. Sorte de poire.

FRANC-SALÉ, s. m. Droit de prendre à la gabelle certaine quantité de sel sans payer.

FRANGE, s. fém. Tissu d'où pendent les filets.

FRANGER, verb. act. *fran-jé*. Garnir de frange.

FRANGER, s. m. Ouvrier qui fait la frange.

FRANGÉ, ÉE, part. En t. de blas. Il se dit des gonfalons qui ont des franges d'un autre émail.

FRANGIPANE, s. f. Pièce de pâtisserie faite de crême, d'amandes, etc.

* **FRANGIPANIER**, s. m. Arbre d'Amérique.

* **FRANQUE**, adj. f. On appelle *Langue franque*, un jargon mêlé de français, d'italien, d'espagnol et d'autres langues, usité dans le Levant.

FRANQUETTE, s. f. Il n'est d'usage que dans cette phrase familière, *A la franquette*, franchement.

FRAPPANT, ANTE, adj. Qui fait une impression vive sur les sens, sur l'esprit et sur l'ame. *Un spectacle frappant*.

FRAPPE, s. f. *fra-pe*. Empreinte que le balancier fait sur la monnaie.

FRAPPEMENT, s. m. *fra-pe-man*. Il ne se dit que de l'action de Moïse, frappant le rocher pour en faire sortir de l'eau.

FRAPPER, v. a. Donner un ou plusieurs coups. Faire impression sur les sens, sur l'esprit. *Le son frappe l'oreille. Cet objet m'a frappé l'imagination. De la monnaie, des médailles*, imprimer sur le métal préparé pour la monnaie, ou pour les médailles, la marque ou l'empreinte qu'on leur veut donner.

FRAPPÉ, ÉE, part et adject. *Médaille bien frappée*, bien marquée. *Vers bien frappés*, bien faits. *Etre frappé à mort*, être malade à n'en pouvoir échapper. *Etre frappé d'éton-*

nement, être saisi d'étonnement. *Avoir l'imagination frappée d'une chose*, en avoir l'imagination remplie et blessée.

FRAPPER, s. m. *fra-pé.* t. de musique Un des mouvemens pour battre la mesure.

FRAPPEUR, EUSE, s. Qui frappe.

FRASQUE, s. f. *fras-ke.* Action extravagante, et faite avec éclat. Famil.

FRATER, s. m. Garçon chirurgien.

FRATERNEL, ELLE, adj. Qui est propre à des frères.

FRATERNELLEMENT, adv. *fra-ter-nè-le-man* En frère.

FRATERNISER, v. n. Vivre d'une manière fraternelle avec quelqu'un.

FRATERNITÉ, s. f. Relation de frère à frère. Union fraternelle. Liaison étroite.

FRATICIDE, s. masc. Celui qui tue son frère ou sa sœur. Le crime même.

FRAUDE, s. f. Tromperie

FRAUDER, verb. actif. *fró-dé.* Tromper. Fruster.

FRAUDEUR, EUSE, s. *fró-deur.* Qui fraude.

FRAUDULEUSEMENT, adv. *fró-du-leu-ze-man.* Avec fraude.

FRAUDULEUX, EUSE, adj. Enclin à la fraude. Fait avec fraude.

FRAXINELLE, s. f. Plante.

FRAYER, v. a. *frè-ié.* Marquer, tracer. *Frayer le chemin.* Frôler, toucher légèrement. *Le cerf fraye sa tête aux arbres. Se frayer un passage*, s'ouvrir un passage. *Le chemin à quelqu'un*, lui donner les moyens, l'exemple de faire quelque chose. On dit aussi, *Se frayer le chemin à un emploi, à une dignité.* v. n. S'user par le frottement. *Cet écu a beaucoup frayé.* Fig. Se convenir, s'accorder. *Ces deux hommes ne frayent pas ensemble. Frayer* se dit aussi des poissons quand ils s'approchent pour la génération.

FRAYEUR, s. f. Peur, crainte.

FRAYOIR, s. m. *frè-ioir.* t. de chasse. Marques qui restent sur les baliveaux contre lesquels le cerf a bruni son bois nouveau.

* FRAYURE, s. fém. Action du cerf qui frotte son bois.

FREDAINE, s. f. *fre-dé-ne.* Folie de jeunesse. Il est familier.

FREDON, s. m. Roulement et tremblement de voix dans le chant.

FREDONNER, v. a. et n. *fre-do-né.* Faire des fredons.

FREGATE, s. f. Vaisseau de guerre de haut-bord et léger à la voile.

FRÉGATE, s. f. Oiseau de mer dont le vol est très-rapide.

FREIN, s. m. Mors, partie de la bride d'un cheval. Fig. Tout ce qui retient dans le devoir.

FRELAMPIER, s. m. *fre-lan-pié.* t. de mépris, pour signifier un homme qui n'est bon à rien. Il est bas

FRELATER, v. a. *fre-la-té.* Mêler quelque chose dans le vin pour le faire paraître plus agréable.

FRELATERIE, s. f. Altération dans les liqueurs, dans les drogues, pour les faire paraître plus agréables ou meilleures.

FRÊLE, adj. de tout g. Fragile, faible.

FRELE, s. f. Nom qu'on donne dans plusieurs pays à de jeunes filles, et qui répond à demoiselle.

FRELON, s. m. Sorte de grosse mouche.

FRELUCHE, s. f. Petite houpe de soie sortant d'un bouton.

FRELUQUET, s. masc. *fre-lu-kè.* Homme léger, frivole. Il est familier.

FRÉMIR, v. n. Etre ému avec quelque espèce de tremblement causé par la crainte ou par quelqu'autre passion. *Frémir d'horreur, de crainte.* Il se dit aussi de *l'eau* qui est près de bouillir, et de la mer quand elle commence à s'agiter.

FRÉMISSEMENT, s. m. *fré-mi-ce-man.* Espèce d'émotion, tremblement qui vient de quelque passion violente. Commencement d'agitation dans les corps naturels. *Frémissement de l'air.*

FRÊNE, s. m. Sorte de grand arbre dont le bois est sans nœuds, et qui a les fibres très-longues.

FRÉNÉSIE, subst. f. *fré-né-zi-e.* Egarement d'esprit, fureur violente. Il se dit fig. de toutes sortes d'extrémités où l'on s'abandonne par l'emportement de quelque passion.

FRÉNÉTIQUE, subst. et adj. de tout g. Atteint de frénésie, furieux.

FRÉQUEMMENT, adverbe. *fré-ka-man.* Souvent.

FRÉQUENCE, s. fém. Réitération qui se fait souvent. *Du pouls*, la vitesse de ses battemens.

FRÉQUENT, ENTE, adj. *fré-kan.* Qui arrive souvent.

FRÉQUENTATIF, adj. m. *fré-kan-ta-tife.* t. de grammaire. Qui se dit d'un verbe dont la signification marque l'action fréquente de son primitif. *Criailler est un verbe fréquentatif.*

FRÉQUENTATION, s. f. *fré-kan-ta-cion.* Hantise, communication avec d'autres personnes.

FRÉQUENTER, v. a. *fré-kan-té.* Hanter, voir souvent.

FRÈRE, s. m. Celui qui est né de même père et de même mère, ou de l'un d'eux seulement.

FRESAIE, s. f. Oiseau nocturne.

FRESQUE, s. f. *fres-ke.* Peinture appliquée sur une muraille fraîchement enduite.

FRESSURE, s. f. coll. *fré-su-re.* Le foie, le cœur, la rate et le poumon pris ensemble de quelques animaux.

FRET, s. f. Louage d'un vaisseau pour aller sur mer.

FRETER, v. a. *fré-té.* Louer et prendre à louage un vaisseau.

FRÉTEUR, s. m. Propriétaire d'un vaisseau qui le donne à louage.

FRÉTILLANT, ANTE, adj. *fré-ti-llan.* (mouillez les *ll.*) Qui frétille.

FRÉTILLEMENT, s. f. *fré-ti-lle-man.* (m. les *ll.*) Mouvement de ce qui frétille.

FRÉTILLER, v. n. *fré-ti-glié.* (m. mouill.) Se demener, s'agiter.

FRETIN, s. masc. *fre-tein.* Il se dit du petit poisson, et figurément des choses de rebut.

FRETTE, s. f. Lien de fer qui environne le moyeu d'une roue.

FRETTÉ, ÉE, t. de blason. Il se dit des pièces couvertes de bâtons en sautoirs qui forment des losanges.

FREUX, s. m. *freû.* Oiseau qu'on nomme encore *Grolle.*

FRIABILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est friable.

FRIABLE, adj. de tout g. Qui peut aisément être réduit en poudre.

FRIAND, ANDE, s. et adj. *fri-an.* Qui aime les bons morceaux, et qui s'y connaît.

FRIANDISE, s. f. *fri-an-di-ze.* Amour des bons morceaux. Au plur. Certaines choses délicates à manger.

FRICANDEAU, s. m. *fri-kan-dô.* Tranche de veau lardée.

FRICASSÉE, s. f. Viande fricassée.

FRICASSER, v. a. *fri-ka-cé.* Faire cuire dans la poêle, avec certains assaisonnemens, de la viande, etc., coupée par morceaux. Fig. et popul. Dissiper en bonne chère et en débauches.

FRICASSEUR, s. m. *fri-ka-ceur.* Qui fait des fricassées. Cuisinier peu habile.

FRICHE, s. fém. Pièce de terre qu'on a laissée quelque temps sans culture.

EN FRICHE, adv. Sans culture.

* FRICOT, s. m. Mets, repas. Pop.

FRICTION, subst. f. *frik-cion.* t. de chirurgie. Frottement fait en quelque partie du corps.

* FRIGANE, s. f. Insecte névroptère.

FRIGIDITÉ, s. fém. t. de jurisprudence. État d'un homme impuissant.

FRIGORIFIQUE, adj. de tout g. *fri-go-ri-fi-ke.* Qui cause le froid.

FRILEUX, EUSE, adj. *fri-leu.* Fort sensible au froid. *Cet homme est frileux.*

* FRIMAIRE, s. m. Troisième mois du ci-devant calendrier républicain.

FRIMAS, s. m. *fri-mâ.* Grésil, brouillard froid et épais qui se glace en tombant.

FRIME, s. f. t. fam. Le semblant.

FRINGANT, ANTE, adj. *frein-ghan.* Fort alerte, fort éveillé. Il est fam. On dit aussi subst. *Il fait le fringant*, pour dire, il se donne toutes sortes d'airs.

FRINGUER, v. n. *frein-ghé.* Danser. Il est vieux.

FRINGUER, v. act. *Un verre*, jeter de l'eau dessus, le rincer.

* FRIOLLET, s. m. Sorte de poire.

* FRION, s. masc. Petit fer au côté de la charrue.

FRIPER, v. a. Chiffonner. Gâter, user. Fig. Dissiper en débauches. Manger goulûment.

FRIPERIE, s. f. Métier d'acheter, de raccommoder et de revendre de vieux habits et de vieux meubles. Le lieu où logent ceux qui font ce métier. Les habits et meubles qui ont déjà servi.

FRIPE-SAUCE, s. m. Goinfre. Il est bas.

FRIPIER, IÈRE, s. *fri-pié.* Qui fait le métier d'acheter et de vendre de vieux habits.

FRIPON, ONNE, s. Fourbe, qui n'a ni honneur, ni probité. On dit adjectivement, *Air fripon, mine friponne.*

FRIPONNEAU, s. m. *fri-po-nô.* Diminutif de fripon. Il est familier.

FRIPONNER, v. act. et v. n. *fri-po-né.* Escroquer.

FRIPONNERIE, s. f. *fri-po-ne-ri-e.* Action de fripon.

FRIQUET, s. m. *fri-ké.* Moineau de la plus petite espèce.

FRIRE, v. a. Faire cuire dans une poêle avec du beurre roux ou de l'huile. Il n'est usité qu'aux temps suivans et à ceux formés du part. *Je fris, tu fris, il frit*, sans pl. Fut. *je frirai*, etc. Cond., *je frirais*, etc. Impératif, *fris.* Part. *frit, ite.* v. n. *Une carpe qui frit dans la poêle.*

FRISE, s. f. *fri-ze.* Pièce d'architecture, qui est entre l'architrave et la corniche. Sorte d'étoffe de laine à poil frisé.

FRISER, v. act. *fri-zé.* Crêper, boucler. Fig. Toucher superficiellement.

FRISOTTER, v. a. *fri-zo-té.* Friser menu.

FRISQUETTE, s. f. *fris-kè-te.* t. d'impr. Châssis qui empêche que ce qui doit demeurer blanc ne soit maculé.

FRISSON, s. masc. *fri-son.* Tremblement causé par le froid. Émotion que cause la peur.

FRISSONNEMENT, s. m. *fri-so-ne-man.* Léger tremblement causé par les approches de la fièvre.

FRISSONNER, v. n. *fri-so-né.* Avoir le frisson. Il se dit au propre et au figuré.

FRISURE, s. f. *fri-zu-re.* Façon de friser. État de ce qui est frisé.

FRITILLAIRE, s. f. *fri-til-lè-re.* Plante.

FRITTE, s. f. *fri-te.* t. de verrerie. Cuisson de la matière du verre.

FRITURE, s. fém. Action et manière de frire. Il se dit aussi du beurre et de l'huile qui servent à frire. Poisson frit.

FRIVOLE, adj. de tout g. Vain et léger.

FRIVOLITÉ, s. fém. Caractère de ce qui est frivole.

FROC, s. f. *froc.* Partie de l'habit monacal. Tout l'habit.

FROID, s. masc. *froa.* Qualité opposé au chaud. Fig. Air sérieux et composé.

FROID, FROIDE, adj. Qui participe à la nature du froid. Fig. Sérieux, modéré. Fig. En matière d'ouvrage d'esprit, qui n'a point d'agrément, qui ne touche point.

À FROID, adv. Sans mettre au feu.

FROIDEMENT, adv. *froa-de-man.* De telle sorte qu'on est exposé au froid. Fig. D'une manière sérieuse et réservée.

FROIDEUR, s. f. *froa-deur.* Qualité de ce qui est froid. Fig. froid accueil.

FROIDIR, v. n. *froa-dir*, et SE FROIDIR, v. r. Devenir froid.

FROIDURE, s. f. *froa-du-re.* Le froid répandu dans l'air.

FROIDUREUX, EUSE, adj. *froa-du-reu.* Sujet à avoir froid. Il est fam.

FROISSEMENT, s. m. *froa-ce-man.* Action de froisser.

FROISSER, v. a. Meurtrir par une impression violente. Chiffonner.

FROISSURE, s. f. *froa-su-re.* Impression qui demeure à une partie qui a été froissée.

FROLEMENT, s. m. *frô-le-man.* Action de frôler, effet de cette action.

FROLER, v. act. *frô-lé.* Toucher légèrement en passant.

FROMAGE, subst. m. Laitage caillé et égoutté.

FROMAGER, ÈRE, s. *fro-ma-jé.* Qui fait ou qui vend des fromages.

FROMAGER, s. m. Petit vaisseau percé de plusieurs trous, dans lequel on presse du lait caillé pour en faire des fromages.

FROMAGERIE, s. fém. Manufacture de fromages.

* FROMAGEUX, EUSE, adj. *fro-ma-jeu.* Qui tient du fromage.

FROMENT, s. m. *fro-man.* La meilleure espèce de blé.

FROMENT-LOCAR. *Voyez* ÉPAUTRE.

FROMENTACÉE, adj. f. *fro-man-ta-cé-e.* t. de botannique. Il se dit des plantes qui ont du rapport au froment.

* FROMENTÉE, s. f. Potage de froment bouilli avec du lait et du sucre.

* FRONCE, s. f. terme de papeterie. Pli du papier.

FRONCEMENT, s. m. *fron-ce-man.* Action de froncer. Il ne se dit que des sourcils.

FRONCER, v. a. *fron-cé.* Rider. *Froncer le sourcil.* Plisser. *Froncer une jupe.*

FRONCIS, s. m. Plis que l'on fait à une robe, à une chemise.

FRONDE, s. f. Tissu de corde avec quoi on lance des pierres. En t. de chirurgie, espèce de bandage.

FRONDER, v. act. *frôn-dé.* Lancer des pierres avec une fronde. Jeter une chose avec violence. Fig. Critiquer hautement.

FRONDEUR, s. m. Qui jette des pierres avec une fronde. Fig. Qui blâme, qui critique. Qui parle contre le gouvernement.

FRONT, s. m. Partie supérieure du visage. Fig. Impudence. Étendue que présente la face d'une armée.

FRONTAL, s. m. Bandeau qu'on met sur le front.

FRONTAL, ALE, adj. t. d'anatomie. Qui est du front. *Os frontal. Nerf frontal. Veine frontale. Muscles frontaux.*

FRONTEAU, s. masc. *fron-tô.* Bandeau appliqué sur le front que portaient les Juifs, et sur lequel était écrit le nom de Dieu.

FRONTEAU ou FRONTAL, s. m. Partie de la têtière des chevaux.

FRONTIÈRE, s. f. Limites, confins d'un pays. Il est aussi adj.

FRONTISPICE, s. m. Face principale d'un grand bâtiment. Page qui est à la tête d'un livre.

FRONTON, s. m. Ornement d'architect. En t. de marine, cadre placé à la poupe d'un vaisseau, qui porte les armes du Roi, et quelquefois la figure qui donne le nom au vaisseau.

FROTTAGE, s. m. *fro-ta-je.* Le travail de celui qui frotte.

FROTTEMENT, s. m. *frote-man.* Action de deux choses qui se frottent.

FROTTER, v. a. Passer plusieurs fois les mains sur quelque chose. Oindre. Figurém. Battre, frapper.

FROTTEUR, s. m. *fro-teur.* Qui frotte les planchers.

FROTTOIR, s. m. *fro-toar.* Linge dont on se sert pour se frotter la tête et le corps.

FROUER, v. neut. *frou-é.* Faire un cri un sifflement à la pipée, pour attirer les oiseaux.

* FRUCTIDOR, s. m. Douzième mois du ci-devant calendrier républicain.

FRUCTIFICATION, s. f. t. de botanique Production des fruits.

FRUCTIFIER, v. n. *fruk-ti-fi-é.* Rapporte du fruit. Fig. Produire un effet avantageu

FRUCTUEUSEMENT, adv. *fruk-tu-eu-s man.* Utilement.

FRUCTUEUX, EUSE, adject. *fruk-tu-e* Utile, profitable, lucratif.

FRUGAL, ALE, adj. Qui se contente d peu pour sa nourriture. Il n'a point de p au masculin.

FRUGALEMENT, adv. *fru-ga-le-ma* Avec frugalité.

FRUGALITÉ, s. f. Qualité de ce qui e frugal.

FRUGIVORE, adj. de tout g. *fru-gi-vo-* Fig. Qui se nourrit de végétaux.

* FRUIT, s. m. *frui.* Production des a bres et des plantes. Le dessert. L'enfa qu'une femme porte dans ses flancs. Au p Revenus d'une terre, d'un bénéfice. Figu Utilité, profit. Progrès. En t. de maçonn rie, diminution d'épaisseur qu'on donne une muraille.

FRUITAGE, s. m. Toutes sortes de frui

FRUITÉ, ÉE, adj. t. de blas. Il se d des arbres chargés de fruits d'un émail di férent.

FRUITERIE, substant. fém. Lieu où l'o conserve le fruit.

FRUITIER, adj. masc. *frui-tié.* Qui po du fruit. *Arbre, jardin fruitier.*

FRUITIER, IÈRE, s. Qui fait métie vendre du fruit.

* FRUITION, s. fém. Jouissance. Il vieux.

FRUSQUIN, s. masc. Ce qu'un homm d'argent et de nippes.

FRUSTRATOIRE, adj. de t. genre. te de palais. Fait pour frustrer, pour tro per. *Exceptions frustratoires.*

FRUSTRER, v. act. *frustré.* Priver q qu'un d'une chose due ou attendue.

* FUGACE, adj. Passager. t. de méd

FUGITIF, IVE, s. et adj. *fu-gi-tife.* fuit hors de sa patrie. *Pièce fugitive.* P Petit poème.

FUGE, s. fém. *fu-ghe.* term. de musique. Parties qui se suivent en répétant le même sujet qui a commencé l'air.

FUIE, s. f. Espèce de petit colombier.

FUIR, v. n. *Je fuis, tu fuis, il fuit; nous fuyons, vous fuyez, ils fuient. Je fuyais. Je fuis. Je fuirai. Fuis. Qu'il fuie. Je fuirais. Que je fuisse. Fuyant.* Courir pour se sauver du péril. Différer. v. a. Eviter.

FUITE, s. fém. Action de fuir. Fig. Eloignement. Délai, retardement artificieux.

FULGURATION, s. fém. *ful-gu-ra-cion.* Synonyme d'*Eclair* dans l'opération de la coupelle.

FULIGINEUX, EUSE, adj. *fu-li-ji-neu.* Il n'est d'usage que dans cette phrase, *Vapeur fuligineuses*, qui portent avec elles une espèce de suie.

FULMINANT, ANTE, adjectif. Qui fulmine, qui fait grand bruit.

FULMINATION, s. f. *ful-mi-na-cion.* t. de droit canon. Publication avec certaines formalités. En t. de chimie, explosion.

FULMINER, v. act. *ful-mi-né.* t. de droit canon. Publier avec certaines formalités. v. n. S'emporter, invectiver contre quelqu'un avec menaces. En t. de chimie, il se dit de l'explosion excitée par le feu.

FUMACE, s. m. Opération par laquelle on donne une fausse couleur d'or à l'argent filé.

FUMANT, ANTE, adj. *fu-man.* Qui jette de la fumée. Fig. *De colère*, qui est dans un grand emportement.

FUMÉE, s. fém. Vapeur épaisse qui sort des choses brûleés. Au pl. Fiente des cerfs et autres bêtes fauves.

FUMER, verb. neut. Jeter de la fumée. Exhaler des vapeurs. v. a. Sécher des viandes à la fumée. Epandre du fumier sur une terre cultivée.

FUMERON, s. m. Morceau de charbon qui n'est pas cuit, et qui jette de la fumée.

FUMET, s. m. *fu-mè.* Vapeur agréable qui s'exhale de certains vins et de certaines viandes.

FUMETERRE, s. fém. *fu-me-tè-re.* Plante.

FUMEUR, s masc. Qui a accoutumé de prendre du tabac en fumée.

FUMEUX, EUSE, adj. *fu-meu.* Qui envoie des vapeurs à la tête. *Vin fumeux.*

FUMIER, s. masc. Paille qui a servi de litière aux bestiaux, et qui est mêlée de leur fiente.

FUMIGATION, subst. fém. *fu-mi-ga-cion.* Action de brûler quelque aromate pour en répandre la fumée.

FUMIGER, v. act. *fu-mi-jé.* Faire recevoir à un corps suspendu les vapeurs d'un autre corps.

FUMISTE, s. m. Ouvrier dont la profession est d'empêcher qu'une cheminée ne fume pas.

FUNAMBULE, s. masc. t. d'histoire ancienne. Danseur de corde.

FUNÈBRE, adj. de t. g. Qui appartient aux funérailles. Fig. Sombre, triste.

FUNÉRAILLES, s. fém. pl. *fu-né-ra-glie.* (mouill. les *ll.*) Cérémonies qui se font aux enterremens.

FUNÉRAIRE, adj. de tout g. *fu-né-rè-re.* Qui concerne les funérailles. *Frais funéraires.*

FUNESTE, adject. de t. g. Malheureux, sinistre.

FUNESTEMENT, adverb. *fu-nes-te-man.* D'une manière funeste.

* FUNICULAIRE, adject. composé de cordes *Machine funiculaire.*

FUNIN, s. m. colectif. *fu-nein.* terme de marine. Cordage d'un vaisseau.

FUR. Il n'est d'usage que dans cette phrase, *Au fur et à mesure*, à mesure que.

FURET, s. masc. *fu-rè.* Petit animal à quatre pieds. Fig Homme qui s'enquiert de tout.

FURETER, ver. n. *fu-re-té.* Chasser au furet. Chercher partout avec soin.

FURETEUR, s. m. Qui chasse aux lapins avec un furet. Qui cherche partout.

FUREUR, s. fém. Rage, manie. Passion démesurée.

FURIBOND, ONDE, s. et adj. *fu-ri-bon.* Furieux.

FURIE, substant. fem. Emportement de colère. Impétuosité de courage. Divinité infernale chez les païens.

FURIEUSEMENT, adv. *fu-ri-eu-se-man.* Avec furie. Extrêmement.

FURIEUX, EUSE, adj. *fu-ri-eu.* Qui est furieux. En ce sens, il est aussi substant. Violent, impétueux. Prodigieux.

FURIN, s. m *fu-rein.* t. de marine. *Mener un vaisseau en furin*, se dit lorsque les pilotes-côtiers le conduisent hors du port pour lui faire éviter les écueils.

FUROLES, s. fém. plur. *fu-ro-le.* Exhalaisons enflammées qui paraissent quelquefois sur terre et sur mer.

FURONCLE, s. m. t. de chirurgie. Espèce de flegmon enflammé et douloureux.

FURTIF, IVE, adj *fur-tife.* Qui se fait en cachette.

FURTIVEMENT, adv. *fur-ti-ve-man.* A la dérobée.

FUSAIN, s. m. *fu-zein.* Arbrisseau qui vient le long des haies.

FUSEAU, s. m. *fu-zó.* Petit instrument de bois dont les femmes se servent pour filer, pour faire de la dentelle.

FUSÉE, subst. f. Le fil qui est autour du fuseau. Pièce d'artifice. En t. d'horlogerie, petit cône cannelé autour duquel tourne la chaîne d'une montre.

FUSELÉ, ÉE, adject. t. de blason. Il se dit d'un écu chargé de fusées. En architecture. *Colonne fuselée*, celle dont le renflement est trop sensible.

FUSER, v. n. *fu-zé.* t. de physique et de médecine. S'étendre, se répandre.

* FUSEROLE, s. f. Brochette de fer de la navette qui porte la tramé.

FUSIBILITÉ, substant. fém. *fu-zi-bi-li-té.* Qualité de ce qui est fusible.

FUSIBLE, adj. de t. g. *fu-zi-ble.* Qui peut être fondu.

* FUSIFORME, adjectif. En forme de fusée. t. de botanique.

FUSIL, s. m. *fu-si*. Petite pièce d'acier avec laquelle on bat un caillou pour en tirer du feu. La pièce d'acier qui couvre le bassinet d'une arme à feu. Nom d'une arme à feu. Verge d'acier pour aiguiser les couteaux.

FUSILIER, s. masc. *fu-si-lié*. Soldat qui a pour arme un fusil.

FUSILLER, v. act. *fu-si-glié*. (m. les *ll*.) Tuer à coups de fusil.

FUSION, s. fém. *fu-sion*. Fonte, liquéfaction.

FUSTE, s. fém. Petit vaisseau long et de bas-bord, qui va à voiles et à rames.

FUSTET, substantif masculin. *fus-tè*. Arbre.

FUSTIGATION, subst. m. *fus-ti-ga-cion*. Action de fustiger.

FUSTIGER, verb. act. *fus-ti-jé*. Battre à coups de fouet.

* FUSTOC, s. m. Bois jaune de teinture et de marqueterie.

FUT, s. masc. *fu*. Le bois sur lequel est monté le canon d'un fusil. En terme d'architecture, partie de la colonne qui est entre la base et le chapiteau. Tonneau où l'on met le vin.

FUTAIE, s. f. *fu-tè*. Forêt composée de grands arbres.

FUTAILLE, s. f. *fu-ta-glie*. (mouill. les *ll*.) Vaisseau de bois à mettre du vin.

FUTAINE, subst. fém. *fu-tè-ne*. Étoffe de fil et de coton.

FUTÉ, ÉE. Fin, rusé, adroit.

FUTÉE, s. fém. Espèce de mastic.

F-UT-FA, t. de musique pour désigner le ton de *fa*.

FUTILE, adj. de t. g. Frivole.

FUTILITÉ, s. f. Caractère de ce qui est futile. Chose futile.

FUTUR, URE, adj. Qui est à venir.

FUTUR, s. m. t. de gramm. Le temps du verbe qui marque une action à venir.

FUTURITION, s. fém. *fu-tu-ri-cion*. terme didactique. Qualité d'une chose future, en tant que future.

FUYANT, ANTE, adj. *fui-ian*. Il se dit en peinture de tout ce qui, comparé à un autre objet, paraît s'enfoncer dans le tableau.

FUYARD, ARDE, s. et adj. *fui-iar*. Qui s'enfuit. *Animaux fuyards*. *Troupes fuyardes*.

G

G, subst. m. Cinquième lettre consonne. Devant A, O, et U, il se prononce dur, et devant E, et I, il s'amollit, et se prononce comme J consonne. La différence de ces deux prononciations se voit dans le mot *Gage*.

G avec N, forme une prononciation mouillée, comme en ces mots, *Digne*, *Signal*, *Agneau*. Il faut en excepter quelques mots où la prononciation est plus dure et plus sèche, comme *Gnomonique*, *Gnostiques*, *Progné*.

Quand le *g* est final, et qu'il est suivi immédiatement d'un mot qui commence par une voyelle, il se prononce ordinairement comme un *c*. *Sang aduste; long hiver*.

En quelques mots, il ne se prononce point du tout à la fin, même devant une voyelle, comme en ce mot *Etang*.

* GABARD, s. m. Epervier d'Afrique.

GABARE, s. fém. Petit bâtiment large et plat pour remonter les rivières. Espèce de bateau propre pour remonter les cargaisons des navires. Bâtimens encrés dans les ports, pour la visite des vaisseaux qui entrent ou qui sortent. Bateau de pêcheur.

GABARI ou GABARIT, s. m. terme de marine. Modèle de vaisseau sur lequel les charpentiers travaillent.

GABARIER, subst. masc. *ga-ba-rié*. Conducteur d'une gabare, ou porte-faix qui sert à la décharger.

GABATINE, s. f. *Donner de la gabatine à quelqu'un*, le tromper. Il est familier.

GABELAGE, s. m. Espace de temps que le sel devait demeurer dans le grenier avant que d'être mis en vente. Certaine marque mise dans le sel par les commis, pour reconnaître s'il est de grenier.

GABELER, v. act. *ga-be-lé*. Faire sécher du sel dans les greniers.

GABELEUR, s. m. Homme employé dans la gabelle.

GABELLE, s. fém. *ga-bè-le*. Impôt sur le sel. Grenier où il se vend.

GABELOUX, s. m. Nom qu'on donne aux employés de la gabelle.

GABER, v. act. et neut. Railler, se moquer. v. m.

* GABEUR, s. m. Qui gabe. v. m.

* GABIE, s. m. Hune ou cage qui est au haut du mât.

* GABIER, s. masc. Matelot qui fait le guet sur la gabie.

GABET, s. masc. *ga-bè*. Girouette.

GABION, s. m. Espèce de panier haut et large qu'on remplit de terre, et dont on se sert dans les siéges pour couvrir les travailleurs, etc.

GABIONNER, v. act. *ga-bio-né.* Couvrir avec des gabions.

GACHE, s. f. *gâ-che.* Pièce de fer dans laquelle entre le pêne d'une serrure. Anneaux de fer qui sont scellés dans un mur pour soutenir et attacher un tuyau, etc.

GACHER, v. act. *gâ-ché.* Détremper, délayer. Il ne se dit que du mortier ou du plâtre que l'on délaie pour maçonner.

GACHETTE, s. f. Petite pièce d'une serrure qui se met sous le pêne. Morceau de fer coudé que la détente d'un fusil fait partir.

* GACHEUR, s. m. Qui gâche le plâtre. Qui vend à vil prix.

GACHEUX, EUSE, adjectif. *gâ-cheu.* Bourbeux.

GACHIS, s. m. *gâ-chi.* Saleté causée par de l'eau.

* GADÈLE, s. f. Sorte de groseille.

GADOUARD, s. m. *ga-dou-ar.* Celui qui tire la gadoue, et la transporte.

GADOUE, s. f. Matière fécale qu'on tire de la fosse.

GAFFE, s. fém. *ga-fe.* Perche avec un croc de fer à deux branches, dont l'une est droite et l'autre courbe.

GAFFER, v. act. *ga-fé.* Accrocher avec une gaffe.

GAGE, s. masc. Ce que l'on met entre les mains de quelqu'un pour sûreté d'une dette. Salaire, payement. Preuve, assurance.

GAGER, v. a. *ga-jé.* Parier. Donner des gages, des appointemens.

GAGERIE. *Saisie-gagerie.* t. de prat. Saisie privilégiée de meubles sans transport, qui se fait sans lettres, sans condamnation, et même sans obligation par écrit.

GAGEUR, EUSE, adj. Qui gage.

GAGEURE, s. f. *gâ-je-re.* Promesse que les personnes qui gagent se font réciproquement de payer ce qu'elles conviennent en gageant. La chose gagée.

GAGISTE, subst. masc. Qui est gagé de quelqu'un sans être son domestique.

GAGNAGE, s. m. *ga-gna-je.* (m. le *gn.*) Pâtis, lieu où viennent paître les troupeaux et les bêtes fauves.

GAGNANT, s. masc. *ga-gnan.* Celui qui gagne au jeu.

GAGNE-DENIER, s. m. *ga-gne-de-nié.* (m. le *gn.*) Qui gagne sa vie par le travail de son corps, sans savoir de métier.

GAGNE-PAIN, substant. masc. Ce qui fait subsister quelqu'un.

GAGNE-PETIT, s. m. Rémouleur.

GAGNER, v. act. Faire un gain, tirer un profit. Obtenir, remporter. S'emparer, se rendre maître. Figur. Acquérir, mériter. Parvenir à... arriver à... Il se joint quelquefois avec la proposition *Sur*, pour marquer sur qui l'on remporte l'avantage. *Gagner quelque chose sur quelqu'un*, lui persuader quelque chose, en obtenir quelque chose. Attirer quelqu'un à son parti, se le rendre favorable. *Il faut gagner cet homme à quelque prix que ce soit.* Corrompre, *Gagner les juges, les gardes. Gagner temps*, ou *gagner du temps*, ménager le temps, employer le temps pour avancer ou différer. *Gagner chemin, pays*, avancer, faire du chemin. *Le devant* ou *les devans*, faire diligence, pour arriver plus tôt qu'un autre. *Le vent*, prendre le dessus du vent. *La nuit nous gagne*, la nuit s'approche.

GAGUI, subst. fem. *ga-gui.* Femme ou fille qui a beaucoup d'embonpoint et d'enjouement. Il est fam.

GAI, GAIE, adj. *ghé.* Joyeux. En terme de blason, *Cheval gai*, celui qui n'a ni selle, ni bride. *Gai.* adv. *Allons gai.*

GAIAC, s. m. *ga-iak.* Arbre d'Amérique

GAIEMENT, adv. *ghé-man.* Joyeusement, de bon cœur.

GAIETÉ, s. f. *ghé-té.* Joie, belle humeur.

GAILLARD, ARDE, adj. (mouill. les *ll.*) Joyeux avec démonstration. Sain et dispos. En parlant des choses, hardi, extraordinaire. *L'action est gaillarde.* Il est aussi subst. et signifie, peu scrupuleux, trop libre.

GAILLARD, s. m. t. de marine. Élévation qui est sur le tillac du vaisseau.

GAILLARDE, s. fém. Ancienne danse. Caractère d'imprimerie, entre le petit-romain et le petit-texte.

GAILLARDEMENT, adverb. *ga-gliar-de-man.* (m. les *ll.*) Joyeusement. Légèrement, hardiment.

GAILLARDISE, subst. f. *ga-gliar-di-ze.* (mouillez les *ll.*) Gaieté.

GAIN, s. masc. Profit, lucre. Succès, avantage qu'on a dans une affaire.

GAINE, s. m. Etui de couteau.

GAINIER, s. masc. *ghé-nié.* Ouvrier qui fait les gaines.

GAINIER, s. m. Arbre des pays chauds.

GALA, s. masc. Fête, réjouissance à la cour. *Jour, habit de gala.*

GALACTITE, s. fém. Pierre fine.

GALAMMENT, adv. *ga-la-man.* De bonne grâce. Adroitement, d'une manière galante.

GALANT, ANTE, adj. *ga-lan.* Civil, sociable. Qui cherche à plaire aux dames. Dans ce sens, on met *galant* après le subst.

GALANT, s. m. Amoureux.

GALANTERIE, s. f. Politesse dans l'esprit et dans les manières. Commerce amoureux et criminel.

GALANTIN, s. m. Galant ridicule.

GALANTIZER, v. act. *ga-lan-ti-zé.* Faire le galant auprès des dames. Il est vieux.

GALAXIE, s. fém. *ga-lak-ci-e.* t. de physique. Nom de la voie lactée.

GALBANUM, s. masc. Espèce de gomme tirée d'une plante du même nom. Fig. et fam. *Donner du galbanum*, tromper par de fausses promesses.

GALBE, s. m. Ornement d'architecture.

GALE, s. f. Maladie de la peau.

GALÉ, s. m. Genre de plante dont il y a trois espèces, toutes trois odoriférantes.

GALÉACE, s. f. Vaisseau d'une construction particulière, qui va à voiles et à rames.

* GALÉANTROPIE, s. f. Manie dans laquelle on se croit chat ou belette.

GALÉE, s. fém. t. d'imprimerie. Planche

carrée, avec un rebord où le compositeur met les lignes à mesure qu'il les compose.

GALEFRETIER, s. m. *ga-le-fre-tié.* terme d'injure. qui se dit d'un homme de néant et mal vêtu. Il est populaire.

GALEGA, s. m. Plante pectorale.

GALÈNE, s. f. Mine de plomb.

GALÉNIQUE, adject. de t. g. *ga-lè-ni-ke.* Qui est suivant la methode de Galien. *Pharmacie galénique.*

GALÉNISME, subst. masc. Doctrine de Galien, célèbre médecin de l'antiquité.

GALÉNISTE, adj. et subst. Attaché à la doctrine de Galien. *Médecin galéniste.*

GALÉOPSIS, s. m. Plante labiée.

SE GALER, v. réc. Se gratter.

GALÈRE, s. f. Bâtiment de mer à voiles et à rames. Lieu, condition où l'on a beaucoup à souffrir. *Quelle galère!* Au plur. Il signifie la peine de ceux qui sont condamnés à ramer sur les galères.

GALERIE, s. fém. Pièce d'un bâtiment où l'on peut se promener à couvert. Corridor, etc. Travail que font les assiégeans dans le fossé d'une place pour aller, à couvert de la mousqueterie, au pied de la muraille. Route que les mineurs pratiquent sous terre pour découvrir des filons.

GALÉRIEN, s. masc. Qui est condamné aux galères.

GALERNE, s. f. Vent entre le nord et le couchant. Nord-ouest.

GALET, s. m. *ga-lè.* Certains cailloux polis et plats que la mer pousse sur quelques plages. Espèce de jeu.

GALETAS, s. m. *ga-le-tâ.* Logement au plus haut étage d'une maison. Tout logement pauvre et mal en ordre.

GALETTE, s. fém. Gâteau plat.

GALEUX, EUSE, adj. Qui a la gale.

GALIMAFRÉE, s. fém. fricassée composée de restes de viande.

GALIMATIAS, subst. masc. *ga-li-ma-tiâ.* Discours embrouillé et confus.

GALION, s. masc. Grand vaisseau qu'on emploie à faire le voyage d'Espagne aux Indes Occidentales.

GALIOTE, s. fém. Petit bâtiment de mer à rames et à voiles. Long bateau couvert pour voyager sur des rivières.

GALIPOT, subst. m. Résine liquide du pin.

GALLE, s. fém. *Noix de galle.* Excroissance contre nature qui se trouve sur les chênes de Barbarie, et qui doit son origine à la piqûre de quelques insectes.

GALICAN, ANE, adject. *ga-li-kan* Français. *Rit galican. Eglise galicane.*

GALLICISME, s. m. Construction propre et particulière à la langue française.

GALLINACÉES, s. f. Oiseaux du genre des poules.

GALIUM, nom latin d'une plante nommée en français, *Caille-lait.*

GALOCHE, s. f. Chaussure de cuir que l'on porte par-dessus les souliers.

GALON, s. m. Tissu d'or, d'argent, de soie.

GALONNER, v. act. *ga-lo-né.* Orner ou border de galons.

* GALONNIER, s. masc. Fabricant de galons.

GALOP, s. m. La plus élevée et la plus diligente des allures du cheval.

GALOPADE, s. fém. Action de galoper. Espace qu'on parcourt en galopant.

GALOPER, v. neut. *ga-lo-pé.* Aller au galop. v. act. Faire aller au galop. Figur. Poursuivre. Courir de côté et d'autre.

GALOPIN, subst. masc. *ga-lo-pein.* Petit garçon que l'on envoie çà et là.

* GALOUBET, subst. masc. Petite flûte à trois trous.

GALVAUDER, verbe actif. *gal-vô-dé.* Maltraiter de paroles.

GAMBADE, s. fém. *gan-ba-de.* Saut sans art et sans cadence. Figur. et proverbe. Défaite, plaisanterie de mauvaise foi.

GAMBADER, v. n. *gan-ba-dé.* Faire des gambades.

GAMBILLIER, v. n. (mouillez les *ll.*) Remuer les jambes de côté et d'autre.

GAMBIT, s. masc. *gan-bi.* terme du jeu d'échecs.

GAMELLE, s. fém. *ga-mè-le.* Ecuelle de bois dans laquelle on met la portion de chaque soldat et de chaque matelot.

GAMME, s. f. *ga-me.* Table contenant les notes de musique disposées selon l'ordre des tons naturels.

GANACHE, s. f. La mâchoire inférieure du cheval. Esprit lourd et pesant.

GANCHE, s. fém. Sorte de potence ou d'estrapade chez les Turcs.

GANER, v. neut. *ga-né.* terme du jeu de l'hombre. Laisser aller la main.

GANGLION, subst. m. *gan-glion.* terme d'anatomie. Assemblage de plusieurs nerfs qui se rencontrent. En terme de chirurgie petite tumeur dure, indolente.

GANGRÈNE, substant. fém. *kan-grè-ne* Mortification d'une partie du corps.

SE GANGRENER, v. réc. *se kan-gre-né* Tomber en gangrène.

GANGRÉNEUX, EUSE, adj. *gan-gré-neu* Qui est de la nature de la gangrène.

GANGUE, s. fém. *kan-ghe.* Roche à laquelle un métal minéral est attaché dans le sein de la terre.

GANIVET, s. m. *ga-ni-vè.* Instrument de chirurgie en forme de canif.

GANOT, terme du jeu de l'hombre, qui signifie, laissez-moi venir la main.

GANSE, s. fém. *gan-ce.* Cordonnet de soie, d'argent, etc. Il se dit plus communément de cette sorte de cordonnet, en tant qu'il sert de boutonnière.

GANT, s. m. *gan.* Partie de l'habillement qui couvre la main et les doigts.

GANTELÉE, s. f. Plante.

GANTELET, s. m. *gan-te-lè.* Gant couvert de lames de fer par le dehors de la main. En terme de chirurgie, espèce de bandage.

GANTER, v. a. *gan-té.* Mettre des gants.

GANTERIE, subst. fém. Métier de gantier.

GANTIER IÈRE, *gan-tié*. Qui fait ou vend des gants.

GARAMANTITE, s. fém. Nom que les anciens ont donné à une pierre précieuse.

GARANCE, s. fém. Plante dont la racine sert à teindre en rouge.

GARANCER, v. a. *ga-ran-cé*. Teindre en garance, de couleur rouge.

* GARANCIÈRE, s. fém. Lieu où croît la garance.

GARANT, ANTE, s. *ga-ran*. Caution. Auteur dont on cite un passage.

GARANTIE, s. f. Obligation de garantir. Dédommagement auquel on s'oblige.

GARANTIR, v. act. Se rendre garant. Assurer, affirmer. *Garantir de*. Préserver.

GARANTI, IE, part. lequel, en t. de palais, se prend subst. *Le garanti exerce son recours contre le garant*.

GARBIN, subst. masc. *gar-bein*. Vent du sud-ouest.

GARBURE, s. fém. Potage de pain de seigle, de choux, etc.

*GARCETTES, s. f. pl. *gar-cè-te*. t. de de marine. Tresses faites de fil de caret, de vieux cordages.

GARÇON, s. m. Enfant mâle. Valet, ouvrier qui travaille chez un maître.

GARÇONNIÈRE, s. fém. Jeune fille qui aime à hanter les garçons. Il est bas.

GARDE, s. f. Guet. Action d'observer ce qui se passe pour n'être point surpris. Gens de guerre qui font la garde. Femme qui sert les malades. Commission de garder. Protection. *A la garde de Dieu*. t. d'escrime. Manière de tenir le corps et l'épée, telle que l'on puisse attaquer et se défendre. Partie d'une épée qui sert à couvrir la main. Au pl. Garniture qui se met dans une serrure pour empêcher que toutes sortes de clefs ne l'ouvrent. *Prendre garde*, avoir soin, veiller sur quelqu'un, sur quelque chose. *Se donner de garde*, se précautionner. *Etre*, ou *se mettre*, ou *se tenir en garde contre*... se défier de... *Monter une garde à quelqu'un*, le réprimander vivement. *Ce fruit est de bonne garde*, se garde long-temps. *La grand'garde*, corps de cavalerie qui se met à la tête d'un camp. *Garde avancée*, autre corps que l'on met encore au delà de la grand'garde. *Corps-de-garde*, lieu destiné pour retirer les soldats qui font la garde.

GARDE, s. masc. Homme armé, destiné pour faire la garde auprès d'un Roi, d'un Prince, d'un officier général, etc. *Un garde du corps*. En parlant de la compagnie, *garde* est féminin. *La garde écossaise*. Personne chargée de garder quelqu'un, afin d'empêcher qu'il n'échappe. Ce mot se joint avec plusieurs autres.

GARDE-BOIS, s. m. Celui qui est commis pour veiller à la conservation des bois dans l'étendue d'une terre.

GARDE-BOURGEOISE, s. fém. Droit qu'un père ou une mère non noble, survivant l'un à l'autre, ont de jouir du bien de leurs enfans jusqu'à ce qu'ils aient atteint un certain âge, etc.

GARDE-BOUTIQUE, s. masc. Marchandise qu'on ne saurait vendre.

GARDE-CHASSE, s. m. Commis pour veiller à la conservation du gibier.

GARDE-CÔTE, s. m. Milice préposée pour garder le pays qui est sur la côte de la mer. Vaisseau destiné à garder les côtes.

GARDE DES SCEAUX, s. m. Grand officier à qui le roi donne les sceaux, ministre de la justice.

GARDE-FEU, s. m. Grille de fer qu'on met devant une cheminée.

GARDE-FOU, s. m. Balustres ou barrières que l'on met au bord des ponts, des quais, terrasses, etc., pour empêcher de tomber.

* GARDE-MAGASIN, s. m. Officier commis pour la garde des magasins.

GARDE-MANGER, s. m. Lieu pour serrer la viande et autres choses servant à la nourriture.

GARDE-MARTEAU, s. masc. Officier d'une maîtrise des eaux et forêts, qui garde le marteau avec lequel on marque le bois qui doit être coupé.

GARDE-MEUBLE, s. masc. Le lieu où l'on garde des meubles.

GARDE-NOBLE, s. f. Le droit qu'un père ou une mère nobles, survivant l'un à l'autre, ont de jouir du bien de leurs enfans, jusqu'à ce qu'ils aient atteint un certain âge, etc.

GARDE-NOTE, s. m. Qualité qui se joint ordinairement à celle de notaire.

GARDE-ROBE, s. f. Chambre destinée à mettre des habits et le linge, etc. Il se dit aussi de tous les habits et le linge qui sont dans la garde-robe. Lieu où l'on met la chaise percée.

GARDE-ROBE, s. f. Plante.

* GARDE-RÔLE, s. m. Celui qui garde le rôle des offices de France.

GARDE-VAISSELLE, s. m. Celui qui a la vaisselle du roi en sa garde.

GARDER, v. act. Conserver. *Dans les chaleurs on ne peut garder la viande*. Ne se point dessaisir. Réserver pour un autre temps. *Un malade*, se tenir auprès de lui pour l'assister dans ses besoins. *Un prisonnier*, prendre garde qu'il ne s'évade. Veiller à la conservation, à la sûreté. *Garder un bois, une vigne, un pays*. Conserver, défendre, protéger. Préserver. Garantir. Observer.

SE GARDER, v. r. Se préserver de quelque chose.

GARDEUR, EUSE, s. Qui garde. Il ne se dit qu'en ces phrases, *Gardeur de cochons*. *gardeur de vaches*.

GARDIEN, IENNE, s. *gar-dien*. Qui garde, qui protége. Supérieur d'un couvent de cordeliers, de capucins.

GARDON, s. masc. Petit poisson blanc d'eau douce.

GARE. Impératif du verbe *garer*. On s'en sert pour avertir que l'on se détourne.

GARE, s. f. *ga-re*. Lieu destiné sur les rivières pour retirer les bateaux.

GARENNE, s. f. *ga-rè-ne.* Lieu où l'on conserve les lapins.

GARENNIER, s. m. *ga-rè-nié.* Celui qui a soin d'une garenne.

GARER, v. a. t. de rivière. *Un bateau*, l'attacher dans une gare.

SE GARER, v. réc. Se préserver de quelqu'un, de quelque chose.

GARGARISER, v. act. *gar-ga-ri-zé.* Se laver la gorge avec quelque liqueur, etc.

GARGARISME, s. m. Liqueur pour se gargariser.

GARGOTAGE, s. m. Repas mal propre, viande mal apprêtée.

GARGOTE, s. fém. Petit cabaret où l'on donne à manger à bas prix.

GARGOTER, v. n. Hanter les gargotes. Boire et manger malproprement.

GARGOTIER, IÈRE, s. Qui tient une gargote, qui apprête mal à manger.

GARGOUILLADE, s. f. (mouil. les *ll.*) Pas de danse.

GARGOUILLE, subst. f. *gar-gou-glie.* (mouillez les *ll.*) Endroit d'une gouttière par où l'eau tombe.

GARGOUILLEMENT, s. m. (m. les *ll.*) Bruit que fait l'eau dans la gorge, dans les entrailles, etc.

GARGOUILLER, v. neut. *gar-gou-glié.* (mouillez les *ll.*) Barboter dans l'eau en parlant des enfans. Il est popul.

GARGOUILLIS, s. mascul. *gar-gou-gli.* (mouil. les *ll*) Bruit que fait l'eau en tombant d'une gargouille.

GARGOUSSE, s. f. *gar-gou-ce.* t. d'artill. Charge de poudre pour un canon.

GARIGUE, s. f. Lande, terre inculte.

GARNEMENT, s. m. *gar-ne-man.* Libertin, vaurien. Il est fam.

* GARNIMENT, s. m. Garniture.

GARNIR, v. act. Pourvoir de ce qui est nécessaire.

SE GARNIR, v. r. Se saisir. *Il se garnit de tout ce qu'il trouve.* Se munir. *Se garnir contre le froid.*

* GARNISAIRE, subst. m. *gar-ni-zè-re.* Homme mis en garnison chez les contribuables en retard.

GARNISON, s. f. *gar-ni-zon.* Nombre de soldats qu'on met dans une place pour la défendre.

GARNITURE, s. f. Ce qui est mis pour garnir ou pour orner quelque chose. Assortiment complet de quelque chose que ce soit. Ce que les femmes mettent sur leurs têtes, soit dentelle, soit linge uni.

GAROU, s. m. Il n'est d'usage qu'avec le mot de *loup. Lou-garou.* Voyez ce mot.

GAROU, s m. ou LAURÉOLE, s. fém. Petit arbrisseau toujours vert.

GAROUAGE, s. masc. Il ne se dit qu'en cette phrase. *Aller à la garouage*, pour dire, en des lieux de débauche. Fam.

* GARROUP, s. m. *Voyez* CAMBLÉE.

GARROT, s. m *ga-ro.* Partie du corps du cheval, supérieure aux épaules. Bâton court dont on se sert pour serrer les nœuds de corde.

GARROTTER, v. act. *ga-ro-té.* Attacher avec de forts liens.

GARS, s. m. Garçon. Il est fam.

* GARSETTE BLANCHE, s. fém. Petit héron.

* GARUM, s. m. *ga-rome.* Saumure dans laquelle on conserve le poisson.

GARUS, s. m. Elixir bon pour l'estomac.

GASCON, ONNE, s. et adj. Qui est de Gascogne. Fanfaron, hâbleur. En ce sens, il est fam.

GASCONISME, s. m. Construction vicieuse de la langue, et qui est tirée de la manière de parler des Gascons.

GASCONNAGE, s. f. Fanfaronnade.

GASCONNER, v. n. *gas-co-né.* Dire des gasconnades.

GASPILLAGE, s. masc. *gas-pi-glia-je.* (mouillez les *ll.*) Action de gaspiller.

GASPILLER, v. a. *gas-pi-glié.* (m. les *ll.*) Dissiper son bien par toutes sortes de dépenses inutiles.

GASPILLEUR, EUSE, s. *gas-pi-glieur.* (mouillez les *ll.*) Qui gaspille.

GASTADOUR, s. m. Pionnier, qui aplanit les chemins.

GASTER, s. m. Mot emprunté du grec, qui signifie bas-ventre, estomac.

GASTRIQUE, adj. de tout g. *gas-tri-ke.* t. de médecine. Qui appartient à l'estomac. *Artère, suc, liqueur gastrique.*

* GASTROBRANCHE, s. m. Poisson à branchies sous le ventre.

GASTROCNÉMIENS, s. m. pl. t. d'anat. Muscles jumeaux qui concourent au mouvement du tarse sur la jambe.

* GASTRO-ÉPIPLOIQUE, adj. de t. g. *gas-tro-é-pi-plo-i-ke.* t. d'anatom. Epithète qui se donne à des artères et à des veines qui se distribuent à l'estomac et à l'épiploon.

* GASTROMANIE, s. f. Passion pour la bonne chère.

* GASTRONOME, s. masc. Qui aime la bonne chère.

* GASTRONOMIE, s. fém. Traité de la bonne chère.

GASTRORAPHIE, s. f. *gas-tro-ra-fie.* t. de chirurgie. Suture qu'on fait pour réunir les plaies du bas-ventre.

GASTROTOMIE, s. f. t. de chirurg. Ouverture que l'on fait au ventre par une incision qui pénètre dans sa capacité.

GATEAU, subst. masc. *gâ-tô.* Espèce de pâtisserie.

GATE-MÉTIER, subst. m. Ouvrier qui donne son travail à trop bon marché. Il est familier.

GATER, v. act. *gâ-té.* Endommager. Détériorer. Salir, tacher. *Quelqu'un*, lui être trop indulgent, entretenir ses défauts par trop de complaisance.

GAUCHE, adj. de tout g. *gô-che.* Qui est opposé à *Droit. Le côté gauche. La main gauche.* Figur. Mal fait, mal tourné, maladroit. *Cet homme a l'esprit gauche. A gauche*, adv. Du côté gauche. *Fig. Prendre une chose à gauche*, la prendre de travers.

GAUCHEMENT, adv. *gô-che-man.* D'une manière gauche, maladroite.
GAUCHER, ÈRE, adj. *gô-ché.* Qui se sert ordinairement de la main gauche au lieu de la droite. Il est aussi subst.
GAUCHERIE, s. f. Maladresse.
GAUCHIR, v. n. Détourner tant soit peu le corps pour éviter quelque coup. Figur. *Gauchir dans une affaire*, n'y agir pas franchement.
GAUCHISSEMENT, s. m. *gô-chi-ce-man.* Action de gauchir, ou l'effet de cette action.
GAUDE, s. f. *gô-de.* Plante qui sert à teindre en jaune. Espèce de bouillie qu'on fait avec la farine du maïs ou blé de Turquie.
SE GAUDIR, v. r. *se gô-dir.* Se réjouir. Il est vieux.
* GAUDISSERIE, s. f. Parole gaie. v. m.
* GAUDRONNOIR, s. m. Outil de ciseleur pour faire la bosse.
GAUFRE, s. m. *gô-fre.* Gâteau de miel. Pièce de pâtisserie.
GAUFRER, v. act. *gô-fré.* Imprimer de certaines figures sur des étoffes avec des fers.
GAUFREUR, s. m. *gô-freur.* Ouvrier qui gaufre les étoffes.
GAUFRIER, s. m. *gô-frié.* Machine de fer dans laquelle on fait cuire des gaufres.
GAUFRURE, s. f. Empreinte faite sur une étoffe avec des fers.
GAULE, subst. f. *gô-le.* Grande perche. Houssine pour faire aller un cheval.
GAULER, v. a. Battre un arbre avec une gaule, pour en faire tomber les fruits.
GAULIS, s. m. *gô-li.* t. de venerie. Branches d'un taillis qu'on a laissé croître.
GAULOIS, OISE, adj. *gô-loa.* Qui est de la Gaule ou des Gaules, ancien nom de la France. On dit proverb. d'un homme franc, sincère, *C'est un bon, un vrai Gaulois.* On dit dans le même sens, *Probité, franchise gauloise.* En fait de langage, on dit substant. d'un vieux mot, d'une vieille façon de parler, *C'est du Gaulois.*
GAUPE, s. f. *gô-pe.* Femme malpropre.
GAURES, s. m. plur. Nom qu'on donne dans la Perse et aux Indes, aux restes encore subsistans de la secte de Zoroastre.
SE GAUSSER, v. r. *se gô-cé.* Se moquer. Il est populaire.
GAUSSERIE, s. f. *gô-ce-ri-e.* Moquerie. Il est populaire.
GAUSSEUR, EUSE, s. Qui a coutume de railler les autres. Il est popul.
* GAVACHE, s. masc. Mot emprunté de l'espagnol. Homme lâche et sans honneur.
GAVION, s. m. Gosier. Il est pop.
GAVOTTE, s. f. Air de danse. La danse même.
GAZ, s. m. t. de chimie et de physique. Il se dit de tous les fluides aériformes.
GAZE, s. f. Etoffe fort claire.
GAZELLE, s. f. *ga-zè-le.* Bête fauve.
GAZER, v. a. Mettre une gaze sur quelque chose. Fig. *Gazer un conte, etc.*, en adoucir ce qu'il y aurait de trop libre, d'indécent.
GAZETIER, s. m. *ga-ze-tié.* Celui qui compose la gazette. Celui qui l'a donne à lire.
GAZETIN, s. m. Petite gazette.
GAZETTE, s. f. *ga-zè-te.* Feuille volante qui contient les nouvelles de divers pays, et qui se distribue au public à certains jours de la semaine.
GAZEUX, EUSE, adj. t. de chimie et de physique. Qui est de la nature du gaz.
GAZIER, s. m. Ouvrier en gaze.
GAZON, s. masc. Terre couverte d'herbe courte et menue.
GAZONNEMENT, s. m. *ga-zo-ne-man.* Action de gazonner.
GAZONNER, v. a. *ga-zo-né.* Revêtir de gazon.
GAZOUILLEMENT, s. m *ga-zou-glie-man.* (m. les *ll.*) Petit bruit agréable que font les oiseaux, les ruisseaux.
GAZOUILLER, v. n. (mouillez les *ll.*) Faire un petit bruit doux et agréable.
GEAI, s. m. *jè.* Oiseau d'un plumage bigarré, auquel on apprend à parler.
GÉANT, ANTE, s. *jé-an.* Qui excède de beaucoup la stature ordinaire des hommes.
GEINDRE, v. n. *jein-dre.* Gémir, se plaindre. Il est familier.
* GÉLASIN, s. m. Fossette de la joue.
GÉLATINEUX, EUSE, adj. *jé-la-ti-neu.* Qui ressemble à de la gelée.
GELÉE, s. f. Grand froid qui glace l'eau. Suc de viande congelé.
GELER, v. a. *je-lé* Glacer. Par exagération, causer du froid. v. n. S'endurcir par le froid, se glacer. *La rivière a gelé.* Avoir très-froid. *Cette chambre est si froide qu'on y gèle.*
SE GELER, v. r. Se glacer.
* GÉLIF, adj. Bois gercé par la gelée. Il est aussi substantif.
GELINE. s. f. Poule. Il est vieux.
GELINOTTE, s. f. Petite poule sauvage qui ressemble à la perdrix.
GÉLIVURE. s. m. Dommage qui arrive aux arbres par de fortes gelées.
GÉMEAUX, s. m. pl. *jé-mô.* Un des douze signes du zodiaque.
GÉMINÉ, ÉE, adject t. de pal. Réitéré. *Commandemens, arrêts géminés.*
GÉMIR, v. n. Exprimer sa douleur d'une voix plaintive, et non articulée.
GÉMISSANT, ANTE, adj. *jé-mi-san.* Qui gémit.
GÉMISSEMENT, s. m. *jé-mi-ce-man.* Plainte douloureuse
GEMMATION, s. f. *jèm-ma-cion.* Epoque, formation des bourgeons.
GEMME, adj. masc. *jè-me.* Il se dit du sel qu'on tire des mines.
GÉMONIES, s. f. pl. Lieu destiné chez les Romains au supplice des criminels.
GÉNAL, ALE. adj. t. d'anatomie. Qui appartient aux joues.
GÊNANT, ANTE, adj. *jê-nan, ante.* Qui contraint, qui incommode.
GENCIVE, s. f. *jan-ci-ve.* La chair qui est autour des dents.

GENDARME, s. f. *jan-darme.* Cavalier de certaines compagnies d'ordonnance.

SE GENDARMER, v. réc. *se jan-dar-mé.* S'emporter mal à propos pour une cause légère.

GENDARMERIE, s. f. coll. *jan-dar-me-rie.* Corps de gendarmes.

GENDRE, s. masc. *jan-dre.* Celui qui a épousé la fille de quelqu'un.

GÊNE, s. f. Torture. Fig. Peine d'esprit.

GÉNÉALOGIE, s. f. *jé-né-a-lo-ji-e.* Dénombrement des ancêtres de quelqu'un.

GÉNÉALOGIQUE, adject. de tout genre. Qui appartient à la généalogie.

GÉNÉALOGISTE, s. m. Qui dresse les généalogies.

GÊNER, v. a. *gé-né.* Incommoder, tenir en contrainte.

GÉNÉRAL, ALE, adj. Universel, commun à un très-grand nombre de personnes ou de choses. *Parler en termes généraux*, d'une manière vague et indécise. Il se prend aussi subst. en parlant d'un grand nombre. *Le général n'y est point intéressé.*

EN GÉNÉRAL, adv. En commun, d'une manière générale.

GÉNÉRAL, s. m. Chef, celui qui commande en chef. Il se dit aussi du supérieur général d'un ordre religieux.

GÉNÉRALAT, s. m. *jé-né-ra-la.* Dignité de général.

GÉNÉRALE, s. fém. Action de battre les tambours pour avertir une armée de se tenir prête.

GÉNÉRALEMENT, adv. *jé-né-ra-le-man.* Universellement.

GÉNÉRALISATION, s. f. *jé-né-ra-li-za-cion.* Action de généraliser.

GÉNÉRALISER, verb. act. *gé-né-ra-li-zé.* Rendre général.

GÉNÉRALISSIME, s. m. Celui qui commande dans une armée, même aux généraux.

GÉNÉRALITÉ, s. f. Qualité de ce qui est général. Au pl. *Généralités*, se dit des discours qui n'ont pas un rapport précis au sujet. Il se disait aussi de l'étendue de la juridiction d'un bureau de trésoriers de France.

GÉNÉRATEUR, TRICE, adj. t. de géométrie. Il se dit de ce qui engendre quelque ligne, quelque surface, ou quelque solide par son mouvement.

GÉNÉRATIF, IVE, adj. *jé-né-ra-tife.* Qui appartient à la génération. *Vertu générative.*

GÉNÉRATION, s. f. *gé-né-ra-cion.* Action d'engendrer. Postérité. Filiation. Ceux qui vivent dans le même temps. Production.

GÉNÉREUSEMENT, adv. *jé-né-reu-ze-man.* D'une manière noble et généreuse. Courageusement.

GÉNÉREUX, EUSE, adj. *jé-né-reu.* Magnanime, libéral.

GÉNÉRIQUE, adj. de t. g. *jé-ne-ri-ke.* t. de gramm. Qui appartient au genre.

GÉNÉROSITÉ, s. f. *jé-né-ro-zi-té.* Magnanimité, libéralité.

GENÈSE, s. f. Premier livre de l'ancien Testament, qui renferme l'histoire de la création et des anciens patriarches.

GENESTROLLE, s. fém. Plante.

GENÊT, s. masc. *je-né.* Arbuste qui a les fleurs jaunes.

GENÊT, s. m. Espèce de cheval d'Espagne entier.

GÉNÉTHLIAQUES, s. m. pl. *gé-né-te-li-a-ke.* Astrologues qui dressent des horoscopes. Il est aussi adject. *Poëmes, discours généthliaques.*

GENETTE, s. f. *je-nè-te.* Espèce de chat sauvage.

GENÉVRIER. *Voyez* GENIÈVRE.

GÉNIE, s. m. Esprit ou démon qui, selon l'opinion des anciens, accompagnait les hommes depuis leur naissance jusqu'à leur mort. Esprit ou démon qui présidait à un lieu. *Génie de Rome.* On dit aussi, *Le génie de la peinture, de la poésie, de la musique.* Talent, disposition naturelle. *Il a du génie pour les affaires, pour la poésie, etc.* Art de fortifier, d'attaquer, de défendre une place. Corps des ingénieurs. *Génie d'une langue*, son caractère propre et distinctif. *C'est un grand génie*, il a un grand génie. *Travailler de génie*, faire quelque chose de sa propre invention.

GENIÈVRE, s. m. Arbuste odoriférant et toujours vert, qui porte un petit fruit. La graine même du genièvre.

GÉNIPA, subst. masc. Arbre des Antilles.

GÉNISSE, s. f. *jé-ni-ce.* Jeune vache qui n'a point porté.

GÉNITAL, ALE, adj. t. didactique. Qui sert à la génération.

GÉNITIF, s. masc. Deuxième cas des langues où les noms se déclinent.

GÉNITOIRES, s. masc. pl. Testicules.

GÉNITURE, s. fém. Ce qu'un homme a engendré. Il est vieux.

GENOU, s. m. Partie du corps humain qui joint la cuisse avec la jambe par-devant. On le dit aussi des animaux. *Le genou du cheval, du chameau, etc.* t. de mécanique. Boule emboîtée de sorte qu'elle peut tourner sans peine dans tous les sens.

GENOUILLÈRE, subst. fem. *ge-nou-gliè-re.* (mouillez les *ll.*) Partie de l'armure qui sert à couvrir le genou.

* GENOUILLET, *je-nou-glié.* (m. les *ll.*) *Voyez* GRENOUILLET.

GENOUILLEUR, EUSE, adj. (m. les *ll.*) terme de botanique. Qui a des nœuds.

GENRE, s. m. *jan-re.* Ce qui est commun à diverses espèces, ce qui a sous soi plusieurs espèces différentes. *Sous le genre animal sont compris l'homme et la bête.* Il se prend quelquefois simplement pour espèce. *Il y a divers genres d'animaux. Le genre humain*, les hommes. Espèce, sorte, manière. *Cela est excellent dans son genre.* Manière, goût particulier dans lequel travaille un peintre, un sculpteur, etc. Style, manière d'écrire. *Le genre sublime, simple, etc.* t. de gramm. *Il y a en latin trois genres, le masculin, le féminin et le neutre. La langue française n'a point de genre neutre.*

GENT, s. fém. Nation. On ne s'en sert que dans la poésie. Au plur. Il n'est usité dans ce sens-là que dans cette phrase. *Le droit des gens*. *Gens*, personnes. Il n'a point de singul. Il est masc. quand l'adj. le suit, et fem quand il le précède. *Voilà des gens bien fins*. On dit néanmoins, *Tous les gens de bien*. Domestiques. *Tous mes gens sont malades*.

GENT, ENTE, adjectif. Gentil, joli. Il est vieux.

GENTIANE, s. f. *jan-cia-ne*. Plante.

GENTIL, adj. masc. *jan-til*. Païen, idolâtre. Il est ordinairement substant. et du nombre pluriel.

GENTIL, ILLE, adj (Au masculin la lettre *l* ne se prononce que devant une voyelle, et alors elle se mouille. Au fémin les deux *ll*. se mouillent.) Joli, agréable, délicat

GENTILHOMME, s. masc. *jan-ti-glio-me*. (mouill. les *ll*. Au plur *jan-ti-zo-me*.) Celui qui est noble de race.

GENTILHOMMERIE, s. fém. *jan-ti-glio-me-ri-e*. (m. l'*l*.) qualité de gentilhomme.

GENTILHOMMIÈRE, s. f. *jan-ti-glio-mè-re*. (mouillez l'*l* Petite maison de gentilhomme à la campagne.

GENTILITÉ, subst. fém. coll. *jan-ti-li-té*. Les nations païennes.

GENTILLATRE, s. masc. *jan-ti-gliâ-tre*. (mouillez les *ll*.) Petit gentilhomme dont on fait peu de cas.

GENTILLESSE, subst. fém. *jan-ti-gliè-ce*. (mouill. les *ll*.) Grâce, agrément. Il se dit aussi de certains tours de souplesse, de petits ouvrages délicats.

GENTIMENT, adv. *jan-ti-man*. Joliment.

GÉNUFLEXION, subst. f. *jé-nu-flek-cion*. L'action de fléchir le genou.

GÉOCENTRIQUE, adj. de t. g. *jé-o-san-tri-ke*. t. d'astronom. Qui appartient à une planète vue de la terre.

* GÉOCYCLIQUE, s. masc. Machine qui représente le mouvement de la terre autour du soleil.

GÉODE, s. f. Espèce de pierre d'aigle.

GÉODÉSIE, s. f. *jé-o-dé-zi-e*. Partie de la géométrie qui enseigne à mesurer et à diviser les terres.

GÉODÉSIQUE, adj. de tout genre. Qui a rapport à la géodésie.

GÉOGRAPHE, subst. m. *jé-o-gra-fe*. Qui sait la géographie. Qui fait des cartes de géographie.

GÉOGRAPHIE, subst. fém. *jé-o-gra-fi-e*. Science qui enseigne la position de toutes les régions de la terre.

GÉOGRAPHIQUE, adj. de t. g. *jé-o-gra-fi-ke*. Qui appartient à la géographie.

GÉOLAGE, s. m. *jô-la-je*. Droit qui se paye au geôlier d'une prison.

GEOLE, s. fém. *jô-le*. Prison.

GEOLIER, subst. masc. *jô-lié*. Concierge d'une prison.

GEOLIÈRE, s. fém. *jô-li-è-re*. Femme du geôlier.

GÉOLOGIE, s. f. Histoire naturelle du globe.

* GÉOLOGIQUE, adject. De la géologie.

* GÉOLOGUE, subst. masc. Qui sait la géologie.

GÉOMANCE ou GÉOMANCIE, s. f. Art de deviner par des points tracés au hasard sur la terre, etc.

GÉOMANCIEN, IENNE, s. *jé-o-man-cien*. Qui pratique la géomancie.

GÉOMÉTRAL, ALE, adjectif. Il n'est d'usage qu'en cette phrase, *Plan géométral*. Celui où toutes les lignes d'une figure sont marquées sans aucun racourcissement.

GÉOMÈTRE, substant. masc. Qui sait la géométrie.

GÉOMÉTRIE, s. f. Science qui a pour objet tout ce qui est mesurable.

GÉOMÉTRIQUE, adj. de tout genre. Qui appartient à la géométrie.

GÉOMÉTRIQUEMENT, adv. *jé-o-mé-tri-ke-man*. D'une manière géométrique.

GÉORGIQUES, subst. fém. pl. *jé-or-ji-ke*. Ouvrages d'esprit qui ont rapport à la culture de la terre.

GÉRANIUM, s. m. *jé-ra-ni-o-me*. Plante. C'est le *bec de grue* ou l'*herbe à Robert*.

* GÉRANT, s. masc. Qui administre, qui gère.

GERBE, s. f. Faisceau de blé coupé.

GERBÉE, subst. fém. Botte de paille où il reste encore quelque grains.

GERBER, v. act. *jer-bé*. Mettre en gerbe. Mettre dans une cave les pièces de vin les unes sur les autres.

* GERBIÈRE ou MEULE, s. fém. Tas de foin, de froment ou d'avoine, auquel on donne une forme pyramidale ou conique, et qu'on couvre de paille longue pour les conserver.

GERCE, s. fém. Insecte.

GERCER, v. actif, *jer-cé*. Faire de petites fentes ou crevasses à la peau.

GERÇURE, s. fém. *jer-su-re*. Fentes aux lèvres, aux mains, dans le bois.

GÉRER, v. a. terme de palais. Gouverner.

GERFAUT, s. m. *jer-fô*. Oiseau de proie.

GERMAIN, AINE, adject. *jer-mein*. *Cousin germain*, *cousine germaine*.

GERMANDRÉE, s. fém. Plante.

* GERMANIQUE, adject. de t. genre. Qui appartient aux Allemands.

GERMANISME, s. masc. Façon de parler propre à la langue allemande.

GERME, s masc Partie de la semence dont se forme la plante. Fig. Cause.

GERMER, verb. neut. *jer-mé*. Produire le germe au dehors.

* GERMINAL, s. m. Nom qu'on donnait au septième mois de l'année républicaine.

GERMINATION, s. f. *jer-mi-na-cion*. t. de botanique. Premier développement des parties du germe.

* GERMOIR, s. masc. Endroit où l'on fait germer le grain pour la bière.

GÉRONDIF, s m. *je-ron-dif*. t. de gramm. En français, c'est une espèce de participe indéclinable.

* GERSÉE, s. fém. Espèce de céruse qui sert à blanchir la peau.

GERZEAU, subst. masc. *jer-zô*. Mauvaise herbe qui croît dans les blés.

GÉSIER, s. m. *jé-zié*. Second estomac de certains oiseaux.

GÉSINE, s. f. Vieux mot, pour dire, les couches d'une femme.

GÉSIR, v. n. Vieux mot d'où vient *Gît*.

GESSE, s. fém. Plante.

GESTATION, s. fém. *jes-ta-cion*. Exercice en usage chez les Romains. Il signifie aussi tout le temps que les femelles des animaux portent leurs petits dans la matrice.

GESTE, s. masc. Action des bras et des mains dans la déclamation.

GESTES, s. m. pl. Actions mémorables. Il est vieux.

GESTICULATEUR, s. masc. Qui fait trop de gestes.

GESTICULATION, s. fém. *jes-ti-ku-la-cion*. Action de gesticuler.

GESTICULER, verb. neutre. *jes-ti-ku-lé*. Faire trop de gestes en parlant.

GESTION, s. fém. Administration.

GÉUM, s. m. *jé-ome*. Plante vulnéraire.

GIBBEUX, EUSE, adj. *ji-beu*. t. de médecine. Bossu, élevé.

GIBBOSITÉ, s. fém. *ji-bo-zi-té*. terme de médec. Courbure de l'épine du dos qui fait les bosses.

GIBECIÈRE, s. f. Bourse de cuir où les chasseurs mettent le plomb, la poudre, etc.

GIBELET, s. m. *ji-be-lè*. Petit foret.

GIBELINS, s. m. pl. *ji-be-lin*. Nom d'une faction attachée aux Empereurs, et opposée aux Guelfes, partisans des Papes en Italie, dans le cours des 12., 13. et 14. siècles.

GIBELOTTE, s. fém. *ji-be-lo-te*. Espèce de fricassée de poulets, etc.

GIBERNE, s. f. Partie de l'équipement d'un soldat, contenant les cartouches.

GIBET, s. m. *ji-bè*. Potence.

GIBIER, subst. masc. *ji-bié*. Il se dit de certains animaux qu'on prend à la chasse, et bons à manger, comme perdrix, bécasses, etc.

GIBOULÉE, s. f. Pluie de peu de durée, quelquefois mêlée de grêle.

GIBOYER, v. n. Chasser du gibier.

GIBOYEUR, s. m. *ji-boa-ieur*. Qui chasse beaucoup.

GIBOYEUX, EUSE, adj. Qui abonde en gibier.

GIGANTESQUE, adject. de tout genre. *ji-gan-tes-ke*. Qui tient du géant. *Taille, figure gigantesque.*

GIGANTOMACHIE, s. fém. t. d'antiq. Il signifie combat de géans.

GIGOT, s. m. *ji-go*. Cuisse de mouton.

GIGOTTER, v. n. neut. *ji-go-té*. Il se dit de tout animal qui secoue les jarrets en mourant, et des enfans qui remuent continuellement les jambes.

GIGOTTÉ, ÉE, adject. En term. de man. *Cheval bien gigotté*, c'est-à-dire, dont les membres sont bien fournis. En t. de vénerie, *chien gigotté*, c'est-à-dire, qui a les cuisses rondes et les hanches larges.

GIGUE, subst. fém. *ji-ghe*. Grande fille dégingandée qui gambade. Il est bas. Air de musique fort gai. Danse sur cet air. Au plur. Jambes. Pop.

GILET, s. m. *ji-lè*. Sorte de camisole.

GILLE, s. masc. *ji-le*. Nom propre. *Faire gille*, s'en aller, s'en fuir. Pop.

GIMBLETTE, subst. fém. *jein-blè-te*. Petite pâtisserie dure et sèche faite en forme d'anneau.

* GINDRE, s. masc. Garçon boulanger qui pétrit.

GINGEMBRE, s. masc *jein-jan-bre*. Plante étrangère du goût du poivre.

GINGLYME, s. masc. *jein-gli-me*. terme d'anatomie. Espèce d'articulation.

GINGUET, ETTE, adject. *jin-ghè*. Qui a peu de force, de valeur, court.

GINGUET, subst. m. Petit vin faible.

GINSENG, s. m. Plante étrangère.

GIRAFE, s. fém. Quadrupède d'Afrique.

GIRANDE, s. f. En t. de fontenier, amas de tuyaux d'où l'eau jaillit. En t. d'artificier, assemblage de fusées volantes qui partent en même temps.

GIRANDOLE, s. fém. terme de fontenier, Girande. Chandelier à plusieurs branches. Assemblage de diamans ou pierres précieuses que les femmes portent à leurs oreilles. *Girandole* ou *Lustre d'eau*, plante.

GIRASOL, subst. m. Pierre précieuse. Sorte d'opale.

GIRAUMONT, s. masc. *ji-rô-mon*. Plante des Indes Occidentales, employée contre les crachemens de sang et les maux de poitrine.

GIROFLE, s. m. Sorte d'épicerie qui a la figure d'un petit clou à tête.

GIROFLÉE, s. fém. Fleur très-belle et très-odorante. La plante qui la porte.

GIROFLIER, s. masc. *ji-ro-flié*. Arbre qui porte le clou de girofle.

GIRON, s. masc. Espace qui est depuis la ceinture jusqu'au genou dans une personne assise. Fig. *Le giron de l'église*, la communion de l'église catholique. En t. de blason, espèce de triangle.

GIRONNÉ, adj. *ji-ro-né*. term. de blason. Il se dit d'un écu où il y a quatre girons d'un émail, et quatre d'un autre.

GIROUETTE, s. fém. Banderole de ferblanc mise sur un pivot en un lieu élevé, en sorte qu'elle tourne au moindre vent et en indique la direction. Fig. Homme qui change à toute heure d'opinion.

GISANT, ANTE, adj. *ji-zan*. Couché.

GISEMENT, s. masc. *ji-ze-man*. terme de marine. Il se dit de la situation des côtes de la mer.

GIT, troisième personne du présent de l'indicatif du verbe neut. *Gésir*, qui n'est plus en usage, et qui signifiait, être couché. On dit encore, *Nous gisons*, *ils gisent*, *il gisait*. *Ci-gît*, formule ordinaire par laquelle on commence les épitaphes. *Gît*, signifie aussi fig. et fam. consiste. *Tout gît en cela.*

GITE, s. m. *ji-te*. Lieu où l'on demeure.

Lieu où couchent les voyageurs. Lieu où le lièvre repose. Celle des deux meules d'un moulin qui est immobile.

GITER, v. n. *ji-té.* Demeurer, Coucher. Il est populaire.

GIVRE, subst. masc. Espèce de glace, de frimas, qui s'attache aux arbres, aux buissons, etc. En t. d'armoirie, ce mot est féminin, et signifie serpent.

GLACE, s. f. Eau congelée et durcie par le froid. Matière dure et transparente dont on fait des miroirs. Figurém. Air de froideur, indifférence. *Avoir un cœur de glace*, n'être point touché des marques d'amitié, être insensible à l'amour.

GLACER, v. a. *gla-cé.* Congeler en parlant du froid sur l'eau ou d'autres liqueurs. Par extension, causer un froid très-vif. *Cet air glace le visage.* On dit figur. que *La peur glace le sang dans les veines*, que *La vieillesse glace le sang.* On dit aussi figur. d'un homme qui a l'abord extrêmement froid, que *Son abord glace. Des pâtes, des cerises, etc.* les enduire d'une croûte de sucre qui est lissée comme de la glace. Il est aussi neutre. *Se glacer*, v. r. Se congeler.

GLACÉE, Plante. Espèce de ficoïdes.

GLACEUX, EUSE, adj. *gla-ceu.* terme de joaillier, qui se dit des pierres qui ne sont pas absolument nettes.

GLACIAL, ALE, adj. Qui est extrêmement froid. On dit figur. *Air glacial, réception glaciale.* Il n'a point de pluriel au masculin.

* GLACIER, s. m. Limonadier qui vend des glaces. Mot nouveau.

GLACIÈRE, s. fém. Grand creux fait en terre, où l'on conserve la glace, on dit fig. qu'*Une chambre est une glacière*, pour dire, qu'elle est extrêmement froide.

GLACIERS, s. m. pl. *gla-cié.* Amas de montagnes de glace, qui se trouvent au sommet des Alpes, etc.

GLACIS, s. m. *gla-ci.* Talus, pente douce et unie. En peinture, couleur légère et transparente.

GLAÇON, s. m. Morceau de glace.

GLADIATEUR, s. m. Celui qui, pour le plaisir du peuple Romain, combattait sur l'arène contre un autre homme, ou contre une bête féroce.

GLAIEUL, s. m. *gla-i-eul.* Plante.

GLAIRE, subst. f. Humeur visqueuse. Le blanc de l'œuf quand il n'est pas cuit.

GLAIRER, v. act. Frotter la couverture d'un livre avec des blancs d'œufs.

GLAIREUX, EUSE, adj. *glè-reu.* Plein de glaires.

GLAISE, s. f. *glè-ze.* Terre grasse que l'eau ne pénètre point. Il est quelquefois adjectif. *Terre glaise.*

GLAISER, v. a. *glè-zé.* Faire un corroi de terre glaise. *Des terres*, les engraisser avec de la glaise.

GLAISEUX, EUSE, adj. *glè-zeu.* Qui est de la nature de la glaise.

GLAISIÈRE, s. f. *glè-ziè-re.* Endroit d'où l'on tire la glaise.

GLAIVE, s. masc. Coutelas, épée tranchante.

GLAMA ou LHAMA, s. m. Animal quadrupède du Pérou.

GLANAGE, s. m. Action de glaner.

GLAND, s. m. *glan.* Fruit que porte le chêne. Ouvrage de fil qui a la forme de ce fruit.

GLAND-DE-MER, s. m. Espèce de coquillage.

GLAND-DE-TERRE, s. m. ou GESSE SAUVAGE, s. f. Plante qui croît sur les grands chemins.

GLANDE, s. f. t. d'anatomie. Partie qui sert à filtrer certaines liqueurs du corps.

GLANDÉ, ÉE, adj. Il se dit des chevaux dont les glandes de dessous la ganache sont enflées. *Cheval glandé. Jument glandée.*

GLANDÉE, s. f. Récolte du gland.

GLANDULE, s. f. Petite glande.

GLANDULEUX, EUSE, adj. *glan-du-leu.* Composé de glandes.

GLANE, s. fem. Epis que l'on ramasse dans un champ après que le blé en a été emporté.

GLANER, v. a. *gla-né.* Ramasser des épis de blé après la moisson.

GLANEUR, EUSE, s. Celui ou celle qui glane.

GLANURE, s. f. Ce que l'on glane.

GLAPIR, v. n. Il se dit proprement de l'aboi aigre des petits chiens et des renards, et fig. du son aigre de la voix d'une personne quand elle parle ou qu'elle chante.

GLAPISSANT, ANTE, adj. Qui glapit.

GLAPISSEMENT, s. m. *gla-pi-ce-man.* Le cri des renards et des petits chiens. Il se dit aussi des personnes.

GLAS, s. masc. Son d'une cloche que l'on tinte pour une personne qui vient d'expirer.

GLAUCIUM. Voyez PAVOT CORNU.

* GLAUCOME, s. m. *glo-ko-me.* t. de médecine. Maladie des yeux, causée par l'épaississement de l'humeur uvée.

* GLAUQUE, adj. D'un vert blanchâtre.

GLAUX. Voyez HERBE AU LAIT.

GLÈBE, s. f. Fonds d'un terrain. *Serfs de la glèbe.* Poétiq. Motte de terre.

GLÈNE, s. f. t. d'anatomie. Cavité peu profonde d'un os, dans laquelle s'emboîte la tête d'un autre os.

GLÉNOIDALE, adj. f. terme d'anatomie. *Cavités glénoïdales* qui servent à l'emboîtement d'un os dans un autre.

GLÉNOIDE, adj. f. t. d'anat. *glé-no-i-de.* Nom par lequel on désigne particulièrement la cavité de l'omoplate qui reçoit la tête de l'humérus.

GLETTE, s. f. *glè-te.* Chaux de plomb ou litharge.

* GLEUCOMÈTRE, s. masc. Instrument pour mesurer la force du moût du vin.

GLISSADE, s. fém. *gli-sa-de.* Action de glisser involontairement.

GLISSANT, ANTE, adject. *gli-san.* Sur quoi l'on glisse facilement, sans pouvoir s'y tenir ferme.

GLISSE, s. m. Pas de danse.

GLISSEMENT, s. m. *gli-se-man.* Action de glisser.

GLISSER, v. n. *gli-cé.* Il se dit lorsque le pied vient tout d'un coup à couler sur quelque chose de gras ou d'uni. On dit aussi, *Glisser sur la glace par divertissement.* Il se dit encore de plusieurs sortes de choses. *L'échelle glissa. Cela m'a glissé des mains.* Figur. Passer légèrement sur une matière. Faire peu d'impression. v. a. Mettre, couler adroitement une chose en un endroit. Fig. Insinuer dans les esprits. On dit, *Se glisser*, au propre et au figuré.

* GLISSEUR, subst. m. Qui glisse sur la glace Fam.

GLISSOIRE, subst. f. *gli-soa-re.* Chemin frayé sur la glace pour y glisser.

GLOBE, s. m. Corps sphérique.

GLOBULE, s. m. Petit globe.

GLOBULAIRE, s. f. Plante.

GLOBULEUX, EUSE, adject. *glo-bu-leu.* Composé de petits globes.

GLOIRE, s. f. *gloa-re.* Honneur, estime due à la vertu, au mérite. Eclat, splendeur. Orgueil, sotte vanité. Béatitude.

GLORIEUSEMENT, adv. *glo-ri-eu-ze-man.* D'une manière glorieuse.

GLORIEUX, EUSE, adject. Qui mérite beaucoup de gloire. Plein de vanité. En ce sens, il est aussi substant. Qui jouit de la gloire dans le ciel.

GLORIFICATION, s. f. Elévation de la créature à la gloire éternelle.

GLORIFIER, v. act. Honorer.

SE GLORIFIER, v. r. Faire gloire de quelque chose, en tirer vanité.

GLORIOLE, s. f. Vanité qui a pour objet de petites choses.

GLOSE, s. fém. *glô-ze.* Explication d'un mot obscur. Commentaire.

GLOSER, v. a. *glo-zé.* Expliquer par une glose. Donner un mauvais sens à une action, à un discours. v. n. Critiquer.

GLOSEUR, EUSE, s. *glo-zeur.* Qui interprète tout en mal.

GLOSSAIRE, s. m. *glo-cè-re.* Dictionnaire servant à l'explication de certains mots moins connus.

GLOSSATEUR, s. m. *glo-sa-teur.* Auteur qui a glossé un livre.

GLOSSOCATOCHE, s. m. *glo-so-ka-tô-che.* Instrument de chirurgie dont on se sert pour abaisser la langue, afin d'examiner le fond de la bouche.

GLOSSOCOME, s. m. Instrument de chirurgie des anciens pour la réduction des fractures et des luxations.

* GLOSSOGRAPHIE, s. f. Description de la langue.

GLOSSOPÈTRES, s. m. pl. t. d'histoire naturelle, qui désigne des dents de poissons pétrifiées.

GLOTTE, s. f. *glo-te.* t. d'anatom. Petite fente du larynx, par laquelle entre et sort l'air que nous respirons.

GLOUGLOU, s. m. Bruit que fait une liqueur lorsqu'on la verse d'une bouteille.

GLOUGLOUTER ou GLOUGLOTER, v. n. *glou-glou-té.* Il exprime le cri des dindons.

GLOUSSEMENT, s. m. *glou-ce-man.* Cri de la poule qui glousse.

GLOUSSER, v. n. *glou-cé.* Il se dit proprement du cri de la poule qui veut couver, ou qui appelle ses poussins.

GLOUTERON. Voyez BARDANE.

GLOUTON, ONNE, s. et adj. Qui mange avec avidité.

GLOUTONNEMENT, adv. *glou-to-ne-man.* Avec avidité.

GLOUTONNERIE, s. f. *glou-to-ne-ri-e.* Avidité, gourmandise.

GLU, s. f. Composition visqueuse et tenace avec laquelle on prend les oiseaux.

GLUANT, ANTE, adj. Visqueux.

GLUAU, s. m. *glu-ô.* Petite branche enduite de glu pour prendre les oiseaux.

GLUER, v. act. *glu-é.* Poisser, rendre gluant.

GLUI, s. m. Grosse paille de seigle dont on couvre les toits.

GLUTEN, s. m. *glu-tène.* t. d'hist. natur. Matière qui lie ensemble les parties qui composent un corps solide.

GLUTINEUX, EUSE, adject. *glu-ti-neu.* Gluant, visqueux.

* GLYCONIEN, IENNE ou GLYCONIQUE, adj. *gli-ko-nien.* t. de poésie grecque et latine. *Vers glyconiens.*

GLYPHE, s. m. *gli-fe.* t. d'architecture Canal qui sert d'ornement.

GNAPHALIUM, s. masc. *gna-fa-li-ome.* Plante dont la décoction est bonne pour la dyssenterie.

GNOME, s. masc. Nom que les cabalistes donnent à certains génies.

GNOMIDE, s. f. Femelle d'un gnome.

GNOMIQUE, adj de tout g. *gno-mi-ke.* Sentencieux *Poème gnomique.*

GNOMON, s. m. t. d'astronomie. Grand style dont on se sert pour connaître la hauteur du soleil Style du cadran solaire.

GNOMINIQUE, s. f L'art de tracer des cadrans solaires, lunaires, etc.

GNOSTIQUES, s. m. pl. Hérétiques.

GO. *Tout de go.* Sans façon. Pop.

GOBBE, s. fém. *go-be.* Sorte de bol pour empoisonner les chiens.

GOBELET, s. masc. *go-be-lè.* Vase rond sans anse.

GOBELINS, s. m. pl. Célèbre manufacture de teinture et de tapisseries à Paris.

GOBELOTTER, v. n fréquentatif. *go-be-lo-té.* Boire à plusieurs petits coups.

GOBE-MOUCHES, s. masc. Petit lézard des antilles. Celui qui n'a pas d'avis à lui, qui croit sans examen toutes sortes de nouvelles, ou qui s'occupe niaisement de bagatelles.

GOBER, v. a. *go-bé.* Avaler avec avidité et sans savourer. Figur. Croire légèrement. Pop. Se saisir de quelqu'un.

SE GOBERGER, v. r. *se go-ber-jé.* Se moquer. Se réjouir.

GOBERGES, s. f. pl. Petits ais de bois

qui se mettent en travers sur un lit pour soutenir la paillasse.

GOBET, s. m. *go-bè*. Morceau que l'on gobe. Il est familier.

GOBETER, v. act. *go-be-té*. Faire entrer du plâtre entre les joints des moellons d'un mur.

* GOBILLE, s. f. *go-bi-glie*. (m. les *ll.*) Petite bille de pierre.

GOBIN, s. m. *go-bein*. Bossu.

GOBLIN, s. m. Esprit familier dont on menace sottement les enfans.

GODAILLER, v. n. *go-dâ-glié*. (m. les *ll.*) Boire avec excès et à plusieurs reprises. Il est familier.

GODELUREAU, s. m. *go-de-lu-rô*. Jeune homme qui fait l'agréable auprès des femmes. Il se prend en mauvaise part et fam.

GODENOT, s. m. *go-de-no*. Petite figure d'ivoire avec laquelle les joueurs de gibecière amusent le peuple.

GODER, v. n. Faire de faux plis.

GODET, s. m. *go-dè*. Vase à boire, sans pied ni anse.

* GODICHE, GODICHON, subst. Bênet, niais.

GODIVEAU, s. m. *go-di-vô*. Pâté d'andouillettes, de hachis de veau et de béatilles.

GODRON, s. m. Plis qu'on fait aux manchettes et coiffures des femmes. Façon qu'on donne aux bords de la vaisselle d'argent, ainsi qu'aux ouvrages de menuiserie et de sculpture.

GODRONNER, v. a. *go-dro-né*. Faire des godrons.

GOELETTE, s. m. Petit navire.

GOËMON, s. m. C'est le *Varech* ou *Sart*, plante.

* GOÉTIE, s. f. *go-é-cie*. Espèce de magie, par laquelle on invoquait les mauvais génies pour nuire aux hommes.

GOFFE, adj. de tout g. *go-fe*. Mal fait, grossier. Il est familier.

GOGAILLE, s. f. (mouil. les *ll.*) Réjouissance dans un repas. Il est populaire.

GOGO. *Vivre à gogo*, dans l'abondance. Il est familier.

GOGUENARD, ARDE, s. et adj. Bas et mauvais plaisant.

GOGUENARDER, v. n. Faire de mauvaises plaisanteries.

GOGUENARDERIE, s. f. Mauvaise plaisanterie.

GOGUETTES, s. f. pl. *go-ghè-te*. Propos joyeux.

GOINFRE, s. m. *goein-fre*. Qui met tout son plaisir à manger. Il est pop.

GOINFRER, v. n. *goein-fré*. Manger beaucoup et avidement. Il est pop.

GOINFRERIE, s. f. Gourmandise sans goût. Il est pop.

GOITRE, s. m *goâ-tre*. Tumeur considérable de la gorge.

GOITREUX, EUSE, adj. *goâ-treu*. Qui est de la nature du goitre.

GOLFE, s. m. Mer qui avance dans les terres.

* GOLILLE, s. f. Espèce de collet qu'on porte en Espagne.

GOMME, s. f. Suc qui découle de quelques arbres, et qui est soluble dans l'eau.

GOMME-GUTTE, subst. fém. Substance résineuse des Indes, et qui est un violent purgatif.

GOMME-RÉSINE, s. f. Substance composée de gomme et de résine, dont une partie se dissous dans l'eau et l'autre dans l'esprit de-vin.

GOMMER, v. a. Enduire de gomme.

GOMMEUX, EUSE, adj. *go-meu*. Qui jette de la gomme.

GOMMIER, s. masc. Arbre qui fournit beaucoup de gomme.

GOMPHOSE, s. f. t. d'anatomie. Espèce d'articulation immobile.

GOND, s. m. Morceau de fer coudé sur lequel coulent les pentures d'une porte.

GONDOLE, s. fém. Petit bateau plat et fort long dont on se sert, surtout à Venise. Vaisseau à boire long et étroit.

GONDOLIER, s. masc. *gon-do-lié*. Celui qui mène les gondoles.

GONFALON ou GONFANON, s. m. t. de blason. Bannière à trois ou quatre fanons, qui sont des pièces pendantes.

GONFALONIER, s. m. ou GONFANONIER, *gon-fa-lo-nié*. Celui qui porte le gonfalon.

GONFLEMENT, s. m. Enflure.

GONFLER, v. a. Rendre enflé. On dit fig. *Sa fortune l'a gonflé d'orgueil*. v. n. *Se gonfler*, v. réc S'enfler.

GONIN, s. m. *C'est un maître gonin*, un homme fin et rusé. Pop.

GONIOMÈTRIE, s. f. t. de mathématiq. Art de mesurer les angles.

GONORRHÉE, s. f. *go-no-ré-e*. t. de méd. Flux involontaire de semence.

GORD, s. masc. *gor*. Pêcherie que l'on construit dans une rivière.

* GORDON, s. m. Plante malvacée.

GORET, s. m. *go-rè*. Petit cochon. Balai plat pour nettoyer un vaisseau.

GORGE, s. fém. La partie du devant du cou. Détroit entre deux montagnes. Entrée d'une fortification du côté de la place. En t. d'architecture, moulure concave. Pièce de bois tournée qu'on met sur les estampes, les cartes géographiques, etc., pour pouvoir les rouler. *Couper la gorge à quelqu'un*, le tuer, le massacrer, et figur. le ruiner, le perdre. *Se couper la gorge avec quelqu'un*. Se battre contre lui. Fig. *Prendre un homme à la gorge*, le contraindre avec violence de faire quelque chose. Figur. *Se couper la gorge à soi-même*, faire ou dire quelque chose de contraire à ses intérêts. *Rire à gorge déployée*, de toute sa force. *Gorge chaude*. t. de fauconnerie. La chair des animaux vivans que l'on donne aux oiseaux de proie.

GORGE-DE-PIGEON, subst. f. Couleur composée et mélangée qui paraît changer suivant les différens aspects du corps coloré.

GORGÉ, ÉE, adj. t. de blason. Il se dit d'un lion, d'un cygne, etc, dont le cou est ceint d'une couronne d'un autre émail que celui de l'animal.

GORGÉE, s. f. La qualité de liqueur que l'on peut avaler en une seule fois.

GORGER, v. act. *gor-jé*. Donner à manger avec excès. Figur. Combler, remplir. Il ne se dit qu'en parlant des richesses. *Ils sont gorgés d'or et d'argent*.

GORGERET, subst. m. *gor-je-rè*. Instrument de chirurgie pour l'operation de la lithotomie.

GORGERETTE, s. f *gor-je-rè-te*. Espèce de collerette. Il est vieux.

GORGERIN, s. m. *gor-je-rein*. Partie de l'armure qui couvrait la gorge d'un homme d'armes.

GOSIER, s. f. *go-zi-é*. La partie intérieure de la gorge.

GOSSAMPIN, s. m. *go-san-pein*. Arbre des Indes appelé aussi *Fromager*.

GOTHIQUE, adj. de tout g. Qui est des Goths. *Architecture*, *écriture gothique*. Fig. Trop ancien, hors de mode. Il se prend aussi substantivement.

GOUACHE ou GOUASSE, s. f. Peinture où l'on emploie des couleurs détrempées avec de l'eau et de la gomme.

GOUDRON, s. m. Espèce de gomme et de poix.

GOUDRONNER, v. a. *gou-dro-né*. Enduire de goudron.

GOUFFRE, s. masc. *gou-fre*, Abîme. On dit fig. *Tomber dans un gouffre de malheurs*.

GOUGE, subst. f. t. populaire. Prostituée. Espèce de ciseau de menuisier, de sculpteur, etc.

* GOUGEONNER, v. a. *gou-jo-né*. Réunir avec des chevilles deux pièces de bois posées l'une à côté de l'autre.

GOUINE, s. f. t. injurieux. Coureuse, prostituée.

GOUJAT, s. masc. *gou-ja*. Valet de cavalier.

GOUJON, s. m. Poisson. t. d'architect. Grosse cheville de fer.

GOULÉE, s. fém. Grosse bouchée. Il est bas.

GOULET, s. m *gou-lè*, Autrefois le cou d'une bouteille. Aujourd'hui, entrée étroite d'un port.

GOULIAFRE, adj. de tout g. Qui mange avidement et malproprement. t. populaire. Il est plus ordinairement substantif.

GOULOT, s. masc. *gou-lo*. Le cou d'une bouteille, d'une cruche, etc.

GOULOTTE, s. f. *gou-lo-te*. t. d'archit. Petite rigole pour servir à l'écoulement des eaux.

GOULU, UE, adject. Qui mange avec avidite.

* GOULUE, adj. f. Les serruriers appellent *Tenaille goulue*, une espèce d'étang qui sert à faire de petits boutons dans les ornemens.

GOULUMENT, adverbe. *gou-lu-man*. Avidement.

GOUPILLE, s. f. *gou-pi-glie*. (mouillez les *ll*.) Petite cheville pour arrêter quelques parties d'une montre, ou d'autres ouvrages semblables.

GOUPILLON, s. fém. (mouillez les *ll*.) Aspersoir.

GOUR, s. masc. Creux produit par une chute d'eau. Creux plein d'eau.

GOURD, OURDE, adj. Qui est comme percius par le froid.

GOURDE, s. m. Courge séchée et vidée dans laquelle les soldats, les pélerins mettent du vin ou de l'eau.

GOURDIN, s. m. *gour-dein*. Gros bâton court.

GOURE, s. f. Drogue falsifiée.

* GOUREAU, s. m. Sorte de figue.

GOUREUR, s. m. Celui qui falsifie les drogues.

GOURGANDINE, s. f. Coureuse, prostituée.

GOURGANE, s. fém. Espèce de petite fève.

GOURGOURAN, s. m. Espèce d'étoffe de soie.

GOURMADE, s. f. Coup de poing.

GOURMAND, ANDE, adject. *gour-man*. glouton, goulu. Il est aussi subst.

GOURMANDER, verbe a. *gour-man-dé*. Réprimander avec dureté.

GOURMANDISE, s. f. *gour-man-di-ze*. Gloutonnerie.

GOURME, s. f. Mauvaises humeurs qui surviennent aux jeunes chevaux.

GOURMER, v. act. *gour-mé*. Mettre la gourmette à un cheval. Battre à coup de poing.

GOURMET, s. m. Qui sait bien connaître et goûter le vin.

GOURMETTE, subst. fém. *gour-mè-te*. Chaînette de fer qui tient à un des côtés du mors du cheval.

* GOURÑABLE, s. masc. t. de marine. Longue cheville de bois pour joindre les bordages avec les membres.

GOUSSAUT ou GOUSSANT, adj. masc. *gou-sô* ou *goussan*. t. de manége. Il se dit d'un cheval court de reins. En t. de fauconnerie, oiseau trop lourd.

GOUSSE, s. fém. *gou-ce* Enveloppe qui couvre certaines graines. *D'ail*, petite tête d'ail.

GOUSSET, s. masc. Creux de l'aisselle. Mauvaise odeur qui s'en exhale. Petite poche d'une culotte où l'on met de l'argent. Petite pièce de toile qu'on met à la manche d'une chemise, à l'endroit de l'aisselle.

GOUT, s m. *goû*. Un des cinq sens. Saveur. *Viande de bon goût* Odeur. *Ce tabac a un goût de pourri*. Appétence des alimens; plaisir qu'on trouve à boire et à manger. *Ce malade ne trouve goût à rien*. Fig. Discernement, finesse du jugement. *Avoir le goût fin et délicat*. Inclination qu'on a pour certaines personnes, pour certaines choses. *Il a du goût pour cette femme*, *pour la musique*. Sentiment agréable ou avantageux qu'on a de quelque chose. *Cet ouvrage est du goût de*

tout le monde. Manière dont une chose est faite. *Ce meuble est de bon goût.* Caractère d'un auteur, d'un artiste, etc. *Ces vers sont dans le goût de Malherbe Ce tableau est dans le goût de Michel-Ange.*

GOUTER, v. act. *goû-té.* Discerner les saveurs par le goût. Tâter d'un aliment, d'une passion. Figur. Essayer, éprouver. Approcher, trouver bon.

GOUTER, v. n. Faire collation.

GOUTER, s. masc. Collation, repas qu'on fait entre le dîner et le souper.

GOUTTE, s. f. Petite partie d'une chose liquide. *Goutte à goutte*, adverbe. Goutte après goutte.

GOUTTE, s. fém. Fluxion âcre et douloureuse qui tombe ordinairement sur les jointures.

GOUTTE SEREINE, s. f. Maladie qui cause subitement la privation de la vue, etc.

GOUTTELETTE, s. f. dim. Petite goutte de quelque liqueur. Il est peu usité.

GOUTTEUX, EUSE, s. et adj. Sujet à la goutte.

GOUTTIÈRE, s. f. Canal par où les eaux de la pluie coulent de dessus les toits. En t. de chasse, on appelle *Gouttières*, les raies creuses qui sont le long de la perche du merrain de la tête du cerf.

GOUVERNAIL, s. m. (mouillez l'*l.*) Pièce de bois qui sert à faire aller un navire du côté qu'on veut.

GOUVERNANCE, s. f. Juridiction établie en quelques villes des Pays-Bas.

* GOUVERNANS, s. m. plur. *gou-ver-nan.* Ceux qui gouvernent.

GOUVERNANTE, s. fém. La femme d'un gouverneur de province. Femme qui a le gouvernement d'une province. Celle qui a soin de l'éducation des enfans.

GOUVERNEMENT, s. m. *gou-ver-ne-man.* Charge de gouverner dans une province, etc. La ville, le pays qu'il gouverne. Manière de gouverner. *Gouvernement doux, tyrannique.* Ceux qui gouvernent. Constitution d'un état.

GOUVERNER, v. act. *gou-ver-né.* Régir, conduire avec autorité. *Gouverner un état.* Avoir l'administration, la conduite de quelque chose. *Gouverner les affaires, le ménage.* Avoir soin de... *Gouverner les enfans malades,* etc. *Quelqu'un*, avoir grand crédit, grand pouvoir sur son esprit. Régir, t. de gramm.

SE GOUVERNER, v. r. Se conduire bien ou mal.

GOUVERNEUR, s. m. Celui qui commande en chef dans une province. Celui qui a soin de l'éducation d'un enfant.

GOYAVIER, s. m. *goa-ia-vié.* Arbre des Indes.

GRABAT, s. m. Méchant lit.

GRABATAIRE, adj. de tout g. *gra-ba-tè-re.* Qui est habituellement malade. Autrefois celui qui différait jusqu'à la mort à recevoir le baptême.

GRABUGE, s. masc. Querelle, différent. Il est famil.

GRACE, subst. fém. Faveur qu'on fait à quelqu'un sans y être obligé. Faveur, crédit. *Etre en grâce auprès du Prince.* Secours que Dieu donne aux hommes pour faire leur salut. Agrément dans les personnes et dans les choses. *Cette femme, cet habit, cette expression ont de la grâce.* Pardon que le Prince accorde.

GRACIABLE, adj. de tout genre. Qui est rémissible.

GRACIEUSEMENT, adv. *gra-cieu-ze-man.* D'une manière gracieuse.

GRACIEUSER, v. act. *gra-cieu-zé.* Faire des démonstration d'amitié. Il est fam.

GRACIEUSETÉ, s. f. Honnêteté, civilité. Gratification. Fam.

GRACIEUX, EUSE, adj. Agréable. *Juridiction gracieuse*, celles que les évêques exercent par eux-mêmes.

GRACILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est grêle. Il ne se dit guère que d'une voix grêle.

GRADATION, s. f. Figure de rhétorique, par laquelle on assemble plusieurs choses qui enchérissent les unes sur les autres. Augmentation successive et par degrés. En peinture, le passage insensible d'une couleur à une autre.

GRADE, s. m. Dignité. Différens degrés que l'on acquiert dans les universités.

GRADIN, s. m. *gra-dein.* Degrés élevés les uns au-dessus des autres.

GRADUATION, s. f. *gra-du-a-cion.* Division en degrés. Dans les salines, on appelle *Graduation* ou *Chambre graduée*, un bâtiment destiné à faire évaporer l'eau dans laquelle le sel est dissous.

* GRADUÉ, s. m. Celui qui a pris un degré dans une des cinq facultés.

GRADUEL, ELLE, adj. Qui va par degrés. *Psaumes graduels*, ceux que les Hébreux chantaient sur les degrés du temple. Il est aussi substantif en t. de lithurgie.

GRADUELLEMENT, adv. Par degrés.

GRADUER, v. a. *gra-dué.* Marquer des degrés de division. Conférer des degrés dans une université.

GRADUÉ, ÉE, participe.

GRAILLEMENT, subst. m. *grâ-glie-man.* (mouillez les *ll.*) Son cassé ou enroué de la voix.

GRAILLER, v. a. *grâ-glié.* (mouil. les *ll.*) terme de chasse. Sonner du cor sur un ton qui sert à rappeler les chiens.

GRAILLON, s. masc. (mouillez les *ll.*) Les restes ramassés d'un repas.

GRAIN, s. masc. Le fruit et la semence du froment, du seigle, etc. Fruit de certaines plantes et de certains arbrisseaux. *Grain de raisin, de genièvre*, etc. Petites parties de certains monceaux. *Grain de sable, de sel.* Petit poid qui fait la soixante et douzième partie du gros.

GRAINE, s. fém. *grè-ne.* Semence d'une plante.

GRAINIER, IÈRE, s. Qui vend en détail toutes sortes de graines.

* GRAIRIE, subst. f. Partie d'un bois possédée en commun.

GRAISSAGE, s. m. Action de graisser

GRAISSE, subst. fém. *grè-ce:* Substance huileuse concrète, répandue en différentes partie du corps des animaux.

GRAISSER, verbe a. *grè-cé.* Oindre de graisse.

GRAISSEUX, EUSE, adj. *grè-ceu.* Qui est de la nature de la graisse.

GRAMEN, s. masc. *gra-mène.* Genre de plante dont il y a beaucoup d'espèces. La plus connue, et celle du plus haut usage, est le chiendent.

GRAMINÉE, adj. masc. et fém. *Plantes graminées*, qui tiennent de la nature des gramen. Il est aussi substant. *Le blé est une graminée.*

GRAMMAIRE, s. fém. *gra-mè-re.* Art qui enseigne à parler et à écrire correctement. Le livre où sont renfermés les principes de cet art.

GRAMMAIRIEN, subst. m. *gra-mè-rien.* Qui sait la grammaire, qui a écrit sur la grammaire.

GRAMMATICAL, ALE, adj. *gra-ma-ti-kal.* Qui est selon les règles de la gramm.

GRAMMATICALEMENT, adv. *gra-ma-ti-ka-le-man.* Selon les règles de la grammaire.

GRAMMATISTE, s. m. Celui qui enseigne la grammaire.

* GRAMME, s. masc. Poids nouveau. Le gramme est l'unité des nouveaux poids. Il équivaut à un peu moins de 19 grains.

GRAND, ANDE, adj. (*gran*, et devant une voyelle, *grant.*) Qui est fort étendu en longueur, en largeur ou en profondeur. Qui a commencé à croître. *Cet enfant*, *cet arbre est déja grand.* Qui surpasse les autres choses du même genre, soit au physique, soit au moral. Qui est en grande quantité. *Il y a un grand monde à ce spectacle.* Important, principal. Titre qui se donne à divers princes souverains, aux chefs de certains ordres militaires, à plusieurs officiers principaux. *Le grand Mogol. Grand Maître de Malte. Grand juge militaire.* On dit, *Une grande dame*, en parlant d'une dame d'une haute naissance, et *une grande femme*, quand il s'agit de la taille, on retranche quelquefois la lettre *e* du mot *Grande*, mis devant certains mots; ainsi on dit, *à grand'peine*, *grand'pitié*, *grand'mère.*

Un Grand, adv. De grandeur naturelle. *Faire*, *exécuter une chose en grand*, la faire d'une grandeur convenable sur un modèle en petit. Figur. *Penser*, *agir*, *travailler en grand*, d'une manière grande, noble, élevée. *A la grande*, adv. A la manière des grands.

Grand, s. m. Sublime. *Il y a grand dans cette action*, *dans ce poëme.* Homme élevé en dignité. Il s'emploie surtout au pluriel.

GRANDELET, ETTE, adject. *gran-de-lè.* Diminutif de *Grand.* Il est famil.

GRANDEMENT, adv. *gran-de-man.* Avec grandeur. Beaucoup, extrêmement.

GRANDESSE, s. f. *gran-dè-ce.* Qualité d'un grand d'Espagne.

GRANDEUR, s. f. Étendue de ce qui est grand. Excellence, sublimité. Titre d'honneur. t. de mathématique. Tout ce qui est susceptible d'augmentation et de diminution.

GRANDIR, v. n. Devenir grand.

GRANDISSIME, adj. de t. g. *gran-di-ci-me.* Superlatif de *Grand.* Il est fam.

GRAND-OEUVRE, s. m. *gan-treu-vre.* t. d'alchimie. La pierre philosophale.

GRANGE, s. f. Bâtiment où l'on serre les blés en gerbes.

GRANIT ou GRANITE, s. m. Pierre fort dure.

* GRANITIQUE, adj. Formé de granit.

GRANITELLE, adj. *gra-ni-tè-le.* Il se dit du sable ressemblant au granit.

GRANULATION, s. fém. Opération par laquelle on réduit les métaux en petits grains, que l'on nomme *grenaille.*

GRANULER, v. a. *gra-nu-lé.* Mettre un métal en petits grains.

GRAPHIE, s. fém. *gra-fi-e.* Mot tiré du grec, qui signifie description. Il entre dans la composition de plusieurs mots français, tels que *géographie*, *hydrographie*, *topographie*, etc.

GRAPHIQUE, adj. de tout g. *gra-fi-ke.* t. didact. Il se dit des descriptions données par une figure.

GRAPHIQUEMENT, adv. *gra-fi-ke-man.* t. d'astronomie. Il se dit des choses dont on donne la peinture.

GRAPHOMÈTRE, s. m. *gra-fo-mè-tre.* Instrument de mathématique.

GRAPPE, s. fém. *gra-pe.* Assemblage de plusieurs grains attachés, comme par bouquets, au cep de la vigne. Espèce de gale qui vient aux pieds des chevaux.

GRAPPILLER, v. n. *gra-pi-glié.* (m. les *ll.*) Cueillir ce qui reste de raisin dans une vigne, après qu'elle a été vendangée. Fig. et fam. Faire un petit gain.

GRAPPILLEUR, EUSE, s. *gra-pi-glieur.* (mouillez les *ll.*) Qui grappille.

GRAPILLON, s. m. *gra-pi-glion.* (mouillez les *ll.*) Petite grappe prise d'une plus grande.

GRAPPIN, s. m. *gra-pein.* t. de marine. Ancre à quatre becs. Instrument de fer à pointes recourbées dont on se sert pour accrocher un vaisseau.

GRAS, ASSE, adj. *grâ.* Qui a beaucoup de graisse. Sali, imbu de graisse. Obscène, licencieux. Il est quelquefois subst.

Gras-double, s. m. *grâ-dou-ble.* Espèce de tripe qui vient du premier ventricule du bœuf.

Gras-fondu, s. m. *grâ-fon-du.* Maladie à laquelle les chevaux sont sujets.

GRASSEMENT, adv. *gra-ce-man.* Commodément, à son aise. *Vivre grassement. Payer grassement*, généreusement.

GRASSET, ETTE, adj. diminutif. *gra-cè.* Un peu gras. Il est fam.

GRASSETTE, s. f. *gra-cè-te.* Plante.

GRASSEYEMENT, s. m. *gra-cé-ie-man.* Manière dont on prononce une personne qui grasseye.

GRASSEYER, v. n. *gra-cé-ié.* Prononcer mal certaines consonnes, et principalement les *r*.

GRASSOUILLET, ETTE, adj. (m. les *ll.*) Diminutif de *grasset*.

* GRATEAU, s. masc. Instrument de doreur.

GRATELON *ou* RIÈBLE, s. masc. Plante rude au toucher.

GRATICULER, v. n. t. de peinture et de dessein, qui exprime le moyen qu'on emploie pour conserver dans une copie les proportions de l'original.

GRATIFICATION, s. f. *gra-ti-fi-ka-cion.* Don, libéralité.

GRATIFIER, v. a. Favoriser quelqu'un en lui faisant quelque don.

GRATIN, s. masc. *gra-tein.* Partie de la bouillie qui demeure attachée au fond du poêlon.

GRATIOLE, s. f. *gra-cio-le.* Plante purgative. On l'appele aussi, *Petite digitale* ou *Herbe à pauvre homme.*

GRATIS, adv. *gra-tice.* Sans qu'il en coûte rien. Il est quelquefois subst.

GRATITUDE, s. f. Reconnaissance d'un bienfait reçu.

GRATTE-CUL, s. m. Espèce de bouton rouge, qui se forme de ce qui reste de la rose sauvage, après que les feuilles en sont tombées.

* GRATTEGAL, s. m. Plante rubiacée.

GRATELEUX, EUSE, adject. *gra-te-leu.* Qui a de la gratelle.

GRATELLE, s. m. *gra-tè-le.* Menue gale.

GRATTER, v. a. *gra-té.* Frotter avec les ongles, etc., la partie qui démange. En parlant des animaux, remuer la terre avec les ongles. Ratisser.

GRATTOIR, s. m. *gra-toar.* Instrument propre à gratter le parchemin, le papier, etc.

GRATUIT, ITE, adj. Qu'on donne gratis, sans y être tenu. t. de philosophie. *Supposition gratuite*, qui n'a aucun fondement. *Don gratuit*, somme que le clergé de France donnait de temps en temps au Roi pour subvenir aux besoins de l'état.

GRATUITÉ, s. f. Caractère de ce qui est gratuit.

GRATUITEMENT, adv. *gra-tui-te-man.* Gratis. Sans fondement.

GRAVATIER, s. m. Charretier qui enlève les gravois.

GRAVE, adj. de tout g. Pesant. En ce sens, on dit subst. les *graves*, pour dire, les *corps graves*. Sérieux, qui agit, qui parle avec circonspection. Important. *Matière grave.* Qui peut avoir des suites dangereuses. *Affaire*, *maladie grave*. t. de grammaire. *Accent grave*, qui va de gauche à droite. En musique. *Son grave*, *ton grave*, opposé au ton aigu.

GRAVELÉE, adj. fém. Qui se joint au mot *Cendre*. C'est le résultat de la lie de vin calcinée.

GRAVELEUX, EUSE, adj. *gra-ve-leu.* Sujet à la gravelle. Plein de sable, de gravier. Il est aussi subst.

GRAVELLE, s. f. Maladie causée par du sable ou du gravier, qui fait obstruction dans les reins et dans les uretères.

GRAVELURE, s. f. Discours trop libre. Il est familier.

GRAVEMENT, adv. D'une manière grave et composée. En musique, il se dit d'un mouvement un peu lent.

GRAVER, v. act. Tracer avec le burin. Imprimer fortement dans sa mémoire.

GRAVEUR, s. m. Celui qui fait profession de graver.

GRAVIER, s. m. Gros sable mêlé de fort petits cailloux.

GRAVIR, v. n. Monter sur un endroit roide, escarpé, en s'aidant des pieds et des mains.

GRAVITATION, s. fém. t. de physique. Action de graviter.

GRAVITÉ, s. f. t. didactique. Pesanteur. Qualité d'une personne sérieuse et grave. Importance des choses.

GRAVITER, v. n. t. physique. Tendre et peser vers un point.

* GRAVOIR, s. masc. *gra-voar.* Outil avec lequel on fait la rainure des châsses de lunettes.

GRAVOIS, s. m. *gra-voa.* Partie grossière du plâtre qu'on a cassé. Menus débris d'une muraille qu'on a démolie.

GRAVURE, s. f. Art de graver. L'ouvrage du graveur.

GRÉ, s. masc. Bonne volonté qu'on a de faire une chose. Fig. *Se laisser aller au gré des flots*, *des vents*, se laisser aller sans résistance au mouvement de l'eau et du vent. *Savoir gré*, *bon gré*, *mauvais gré à quelqu'un*. Etre content ou mécontent de ce qu'il a dit ou fait. *De gré à gré*, à l'amiable. *Bon gré*, *mal gré*, volontairement ou de force.

GRÈBE, s. m. Oiseau aquatique.

GREC, GRECQUE, adj. et subst. *grèk.* Qui est de la Grèce. Fig. et fam. Fort habile. *Etre* ou *n'être pas Grec.*

* GRÉCISER, v. n. User d'hellénismes.

* GRECQUE, subst. f. Scie à main de relieur.

GREDIN, INE, s. et adj. Gueux, mesquin. Espèce de chien à longs poils.

GREDINERIE, s. f. Misère, gueuserie.

GRÉEMENT *ou* GRÉMENT, s. m. t. de marine. Ce qui sert à gréer un vaisseau.

GRÉER, v. a. *gré-é.* t. de marine. Pourvoir un vaisseau de tous ses agrès, comme cordages, poulies, vergues, voiles, etc.

GREFFE, subst. m. *grè-fe.* Lieu où l'on expédie les sentences, les arrêts qui ont été rendus.

GREFFE, s. f. Petite branche coupée d'un arbre pour l'enter sur une autre.

GREFFER, v. a. *gré-fé.* Enter.

GREFFIER, s. m. Celui à qui est confiée la direction d'un greffe.

GREFFOIR, s. m. *gré-foir.* Petit couteau dont on se sert pour greffer.

GRÈGE, adj. fém. *Soie grège*, tirée de dessus le cocon.

GRÉGEOIS, adj. m. *gré-joa.* Il n'est d'u-

sage que dans cette phrase, *Feu grégeois*, sorte d'artifice qui brûle même dans l'eau.

GRÉGORIEN, IENNE, adj. *gré-go-ri-ein*. *Année grégorienne*, *Chant grégorien*.

GRÈGUES, s. f. pl. Espèce de haut-de-chausses. Il est vieux.

GRÊLE, adj. de tout g. Long et menu. *Voix grêle*, aiguë et faible.

GRÊLE, s. fém. Eau de pluie, qui, étant congelée en l'air, tombe par grains.

GRÊLER, verbe imp. Il se dit quand il tombe de la grêle. v. a. Gâter par la grêle. *L'orage a grêlé les vignes.*

* GRELET, s. m. Marteau de maçon.

GRELIN, s. m. *gre-lein*. t. de marine. Le plus petit des câbles d'un vaisseau.

GRÊLON, s. m. Gros grain de sable.

GRELOT, s. m. Petite sonnette de métal creuse et ronde, dans laquelle il y a une petite boule aussi de métal.

GRELOTER, v. n. *gre-lo-té*. Trembler de froid.

* GRÉLOUER, v. a. Grener la cire.

GRÉMIAL, s. m. Ornement pontifical qui se met sur les genoux du prélat officiant, pendant qu'il est assis.

GRÉMIL, s. m. *ou* HERBES AUX PERLES, s. fém. Plante.

GRENADE, s. fém. Fruit. Petit boulet de fer, étant chargé de poudre à canon, se jette avec la main.

GRENADIER, s. m. *gre-na-dié*. Arbre qui porte des grenades, Soldats qui forment la première compagnie de chaque bataillon, et qui autrefois jetaient des grenades.

GRENADIÈRE, s. fém. Gibecière dans laquelle les grenadiers portent les grenades qu'ils doivent jeter.

GRENADILLE, s. m. (mouillez les *ll*.) *Voyez* FLEUR DE LA PASSION.

GRENAILLE, s. masc. (mouillez les *ll*.) Métal réduit en menus.

GRENAILLER, v. act. (mouillez les *ll*.) Mettre un métal en menus grains.

GRENAT, s. m. *gre-na*. Pierre précieuse. Espèce de fruit.

GRENAUT, s. m. *gre-nô*. Poisson.

GRÉNELER, v a. *gré-ne-lé*. Faire paraître des grains sur quelque chose, comme sur le chagrin.

GRENER, v. n. *gre-né*. Produire de la graine. Rendre beaucoup de grains. v. act. Réduire en petits grains.

GRÈNETERIE, s. fém. Commerce du grènetier.

GRÈNETIER, IÈRE, subst. *grè-ne-tié*. Qui vend des grains et des graines. Officier d'un grenier à sel, qui jugeait des différens pour le fait des gabelles.

GRÈNETIS, s. m. *grè-ne-tis*. Petits grains relevés en bosse au bord des médailles, des monnaies.

GRENETTES, s. f. plur. Petites graines fabriquées à Avignon, dont les peintres en miniature se servent pour la couleur jaune.

GRENIER, s. m. Partie la plus haute d'un bâtiment, destinée à serrer les grains. Le plus haut étage d'une maison, est qui est proche des tuiles. Figur. Pays qui produit beaucoup de blé.

GRENIER A SEL, s. m. Lieu où l'on serrait et où l'on débitait le sel par autorité publique. Juridiction où l'on jugeait les différens qui regardaient la gabelle.

* GRENOT, s. m. Poisson.

GRENOUILLE, subst. fém. *gre-nou-glie*. (mouillez les *ll*.) Petit animal qui vit ordinairement dans les marais. En t. d'impr., partie de la presse qui reçoit le pivot de l'arbre.

GRENOUILLER, v. n. (mouillez les *ll*.) Ivrogner. Il est populaire.

GRENOUILLÈRE, s. f. (m. les *ll*.) Lieu marécageux où les grenouilles se retirent.

GRENOUILLET *ou* SCEAU DE SALOMON, s. m. (mouillez les *ll*.) Plante qui croît sur les montagnes et sur les collines.

GRENOUILLETTE, s. f. (mouillez les *ll*.) Plante qui croît dans les marais. C'est une espèce de renoncule.

GRENU, UE, adject. Qui a beaucoup de grains.

GRÈS, s masc. *grè*. Pierre composé de grains de sable plus ou moins fins. Sorte de poterie.

GRÉSIL, s. m. (mouillez les *l*.) Petite grêle fort menu et fort dure.

GRÉSILLEMENT, s. m. (mouillez les *ll*.) Etat de ce qui est grésillé.

GRÉSILLER, v. imp. (mouillez les *ll*.) *Il grésille*, en parlant du grésil qui tombe. On dit que *Le fer se grésille*, lorsqu'en le frappant, il devient comme par petits grumeaux. v. a. Faire qu'une chose se fronce, se racornisse.

* GRÉSILLON, s. m. (mouillez les *ll*.) La troisième farine dans la mouture des provinces méridionales. On l'appelle aussi *Gruau*.

G-RÉ-SOL, t. de musique, par lequel on désigne la note *sol*.

GRESSERIE, s. f Nom coll. Pierres de grès mises en œuvre. Pots, vases faits de grès.

GRÈVE, s. f. Lieu uni et plat, couvert de gravier, le long de la mer ou d'une rivière. Place publique à Paris.

GRIBLETTE, s. f. Petit morceau de viande fort mince qu'on met rôtir sur le gril.

GRIBOUILLAGE, s. m. (mouillez les *ll*.) Mauvaise peinture. Ecriture mal formée.

GRIBOUILLER, verbe a. Faire du gribouillage.

GRIBOUILLETTE, s. f. (mouillez les *ll*.) *Jeter une chose à la gribouillette*, au milieu d'une troupe d'enfans qui cherchent à s'en saisir. Il est familier.

GRIÈCHE, adj. Il se joint avec les mots *Ortie* et *Pie*. On le dit figurém. d'une femme criarde et querelleuse.

GRIEF, IÈVE, adject. *griéfe*. Grand et fâcheux. Enorme.

GRIEF, s. m. Dommage que l'on reçoit Plainte pour le dommage reçu.

GRIÈVEMENT, adv. *griè-ve-man*. D'une manière griève. Excessivement.

GRIÈVETÉ, s. f. Enormité.
GRIFFADE, s. f. Coup de griffe.
* GRIFFARD, s. m. Aigle d'Afrique.
GRIFFE, s. fém. *gri-fe*. Ongle pointu et crochu de certains animaux.
GRIFFER, v. act. terme de fauconnerie. Prendre avec la griffe.
GRIFFON, s. m. Oiseau de proie. Animal fabuleux, moitié aigle et moitié lion.
GRIFFONNAGE, s. m. *gri-fo-na-ge*. Ecriture mal formée.
GRIFFONNER, v. a. *gri-fo-né*. Ecrire mal. Dessiner grossièrement.
* GRIFFONNIER, subst. masc. Mauvais écrivain.
GRIGNON, subst. masc. (mouillez le *gn*.) Morceau de l'entamure du pain, du côté qu'il est le plus cuit.
GRIGNOTTER, v. n. (m. le *gn*.) Manger doucement en rongeant.
GRIGOU, s. m. Gredin, misérable. Il est familier.
* GRI-GRI, subst. masc. Palmier des Iles Caraïbes. Emérillon des Antilles.
GRIL, s. m. (l'*l*. ne se prononce pas dans le discours fam. et se mouille quand on le prononce.) Ustensile de cuisine.
GRILLADE, s. fem. *gri-glia-de*. (m. les *ll*.) Manière d'apprêter certaines viandes. La viande même grillée.
GRILLAGE, substant. masc. *gri-glia-je*. (m. les *ll*.) Opération de métallurgie, qui consiste à faire passer le minéral par plusieurs feux avant que de le faire fondre. Garniture de fil de fer qu'on met aux fenêtres, aux portes vitrées, etc.
GRILLE, s. fém. *gri-glie*. (mouill les *ll*.) Barreaux de fer ou de bois qui se traver-versent les uns les autres. Parloir d'un couvent de religieuses.
GRILLER, v. a. (m. les *ll*.) Rôtir sur le grir. Fermer avec une grille.
GRILLET, s. masc. *ou* GRILLETTE, s. fém. (mouill. les *ll*.) t. de blason. Sonnette ronde qu'on met au cou des chiens et aux jambes des oiseaux de proie.
GRILLETÉ, ÉE, adj. *gri-glie-té*. (m. les *ll*.) terme de blason. Il se dit des oiseaux de proie qui ont aux pieds des sonnettes.
GRILLON, s. m. *gri-glion*. (mouill. les *ll*.) Espèce de cigale qui aime les lieux chauds, et qui a un cri aigu et perçant.
GRIMACE, s. fém. Contorsion du visage. Fig. Feinte, dissimulation. Boîte dont le dessus est une espèce de pelote où l'on met des épingles.
GRIMACER, verbe neut. Faire des grimaces.
GRIMACIER, IÈRE, substant. et adjectif. *gri-ma-cié*. Qui fait ordinairement des grimaces. Fig. Hypocrite.
GRIMAUD, s. m. *gri-mô*. On appelle ainsi par mépris dans les colléges, les écoliers de basses classes.
GRIME, s. m. terme méprisant, qui se dit des petits écoliers.
GRIMELIN, s. m. term. de mépris. Petit garçon. Joueur qui joue fort petit jeu.
GRIMELINAGE, s. m. Petit jeu où l'on ne fait que grimeliner.
GRIMELINER, v. n. Jouer mesquinement. Faire quelque petit gain. En ce sens, il est quelquefois actif.
GRIMOIRE, s. m. *gri-moa-re*. Livre dont on dit que les magiciens se servent pour évoquer les démons. Fig. et famil. Discours obscur. écriture difficile à lire.
GRIMPÉ, v. n *grein-pé*. Gravir.
GRINCEMENT, s. m. *grein-ce-man*. Il ne se dit qu'en cette phrase, *Grincement des dents*.
GRINCER, v. act. et n. *grein-cé*. Il n'est d'usage qu'en cette phrase, *Grincer les dents* ou *des dents*, les serrer les unes contre les autres, ou de douleur ou de colère.
GRINGOLÉ, ÉE, adj. *grein-go-lé*. terme de blason, qui se dit des pièces terminées en têtes de serpent.
GRINGOTTER, v. neut. *grin-go-té*. Fredonner comme font les petits oiseaux.
GRIOTTE, subst. fém. Espèce de cerise. Marbre tacheté de rouge et de brun.
GRIOTTIER, s. masc. *gri-o-tié*. Espèce de cerisier.
GRIPPE, s. fém. Goût capricieux. Sorte de maladie.
GRIPPER, v. act. *gri-pé*. Ravir subtilement, en parlant du chat.
SE GRIPER, v. r. Se froncer, en parlant des étoffes. Se prévenir contre.
GRIPE-SOU, s. m. Celui qui est chargé par les rentiers de recevoir leurs rentes. Il est familier.
GRIS, ISE, adj. Qui est de couleur mêlée de blanc et de noir.
GRIS, s. m. Couleur grise. *Gris de perle*, couleur grise qui a un certain éclat de blanc, comme des perles. *Gris de lin*, gris mêlé de rouge. *Petit-gris*, fourrure dont la couleur est grise.
GRISAILLE, s. f. *gri-sa-glie*. (m. les *ll*.) t. de peinture. Façon de peindre avec deux couleurs, l'une claire, l'autre brune. Mélange de cheveux bruns et blancs dont on fait des perruques.
GRISAILLER, v. actif. *gri-za-glié*. (m. les *ll*.) Barbouiller de gris.
GRISATRE, adj. de t. g. *gri-zâ-tre*. Qui tire sur le gris.
GRISER, v. actif. *gri-zé*. Faire boire quelqu'un jusqu'à le rendre demi-ivre. On dit aussi, *Se griser*.
GRISET, s. m. *gri-zè*. Jeune chardonneret encore gris.
GRISETTE, s. fém. Sorte d'étoffe grise de peu de valeur. Fille ou femme de médiocre condition.
GRISOLER, v. n. Il se dit du chant de l'alouette.
GRISON, ONNE, adj. *gri-zon*. Qui est gris. Il ne se dit que du poil, ou des personnes par rapport au poil. Il est aussi substantif.
GRISONNER, verb. n. *gri-zo-né*. Devenir grison.
GRIVE, subst. fém. Oiseau qui est bon à manger.

GRIVELÉ, ÉE, adject. Mêlé de gris et de blanc.

GRIVELÉE. s. fém. Petit profit illicite dans un emploi. Il est familier.

GRIVELER, v. act. *gri-ve-lé*. Faire quelques petits profits illicites dans un emploi. Il est famil.

GRIVÈLERIE, s. f. Action de griveler. Il est famil.

GRIVELEUR, subst. masc. Qui fait des grivelées.

GRIVOIS, s. masc. *gri-voa*. Il se dit d'un soldat éveillé et alerte. adject. Trop libre. *Ton grivois*.

GRIVOISE, s. fém. *gri-voa-ze*. Vivandière qui est d'une humeur libre et hardie.

GROGNARD, s. masc. *gro-gnar*. (mouillez le *gn*.) Qui est dans l'habitude de grogner. Il est fam.

GROGNEMENT, subst. m. *gro-gne-man*. (mouillez le *gn*. Cri des pourceaux.

GROGNER, v. n. *gro-gné*. (mouill. le *gn*.) Il se dit du cri du pourceau. Fig. Témoigner son mécontentement par un bruit sourd. Il est fam.

GROGNEUR, EUSE, adjectif. *gro-gneur*. (mouillez le *gn*.) Qui grogne par mécontentement, par chagrin. Famil.

* GROGNON, substant. masc. Celui qui grogne. Fam.

GROIN, s. m. *groien*. Museau de cochon.

* GROISON, subst. masc. Graine blanche pulvérisée pour préparer le parchemin.

GROLLÉ, s. fém. Oiseau nommé aussi *Freux*.

GROMELER, v. neut. *gro-me-lé*. Se plaindre entre ses dents. Il est fam.

GRONDEMENT, s. m. Bruit sourd.

GRONDER, verbe neutre. *gron-dé*. Se plaindre entre ses dents. Il se dit figurém. du bruit que fait le tonnerre. Verbe-actif. Gourmander de paroles.

GRONDERIE, s. fém. Criaillerie.

GRONDEUR, EUSE, s. et adjectif. Qui aime à gronder.

GROS, OSSE, adj. *gró*. Qui est d'un volume considérable. Epais, par opposition à délié, délicat. *Femme grosse*, enceinte.

Gros, s. m. La partie la plus grosse. Ce qu'il y a de principal, etc. Un poids qui est le huitième d'une once.

Gros, adv. Beaucoup. *En gros*, se dit par opposition à *En détail*. *Vendre en gros*. *Tout en gros*, adv. Seulement. Il est familier.

* GROS-BEC, s. m. Moineau.

GROSEILLE, substant. fém. *gro-sè-glie*. (mouill. les *ll*.) Petit fruit un peu acide qui vient par grappes.

GROSEILLER, subst. masc. *gro-sè-glie*. (mouillez les *ll*.) Arbrisseau qui porte des groseilles.

GROSSE, s. f. *gró-ce*. Douze douzaines de certaines marchandises. Expédition d'une obligation, d'un contrat.

GROSSERIE, s. fém. Nom générique des gros ouvrages que font les taillandiers.

GROSSESSE, s. fém. *gró-cè-ce*. L'état d'une femme enceinte.

GROSSEUR, s. fém. *gró-ceur*. Volume, circonférence de ce qui est gros. Tumeur.

GROSSIER, IÈRE, adject. *gró-cié*. Epais. Mal travaillé, qui n'est pas proprement fait. Fig. Rude, mal poli, peu civilisé.

GROSSIÈREMENT, adv. *gró-cière-man*. D'une manière grossière. Sommairement.

GROSSIÈRETÉ, s. fém. *gró-ciè-re-té* Rudesse, manque de délicatesse. Impolitesse. Parole malhonnête.

GROSSIR, v. a. *gró-cir*. Rendre gros. v. n. Devenir gros.

GROSSOYER, v. a. *gró-soa-ié*. Faire la grosse d'un contrat.

GROTESQUE, adj. de t. g. *gro-tes-ke*. Il se dit des figures imaginées par le caprice d'un peintre. Fig. Ridicule, extravagant.

GROTESQUEMENT, adverbe. D'une manière extravagante.

GROTTE, s. f. Antre, caverne.

GROUILLANT, ANTE, adj. (m. les *ll*.) Qui remue. Il est pop.

GROUILLEMENT, s. m. *grou-glie-man*. (mouillez les *ll*.) Mouvement et bruit de ce qui grenouille.

GROUILLER, v. n. (mouill. les *ll*.) Remuer. Fourmiller. Popul.

GROUPE, s. masc. t. de sculpture et de peinture. Assemblage de plusieurs objets rapprochés ou unis.

GROUPER, v. a. *grou-pé*. t. de peinture et de sculpture. Mettre en groupe. *Des colonnes*, les disposer deux à deux. verb. n. Former un groupe. *Ces figures groupent bien ensemble*.

GRUAU, s. m. *gru-ó*. Avoine mondée et moulue grossièrement. La bouillie faite avec cette avoine.

GRUE, s. fém. Gros oiseau de passage. Fig. et par injure, niais, sot. Nom d'une constellation de l'hémisphère austral. Machine de bois pour élever de grosses pierres pour les bâtimens.

GRUERIE, subst. fém. Tribunal où se jugeaient les délits et les dommages qui se faisaient dans les forêts.

GRUGER, v. act. *gru-jé*. Briser quelque chose de dur avec les dents. Fam. Manger. Fig. et fam. *Gruger quelqu'un*, manger son bien.

GRUME, s. fém. terme d'eaux et forêts. Il se dit du bois coupé qui a encore son écorce.

GRUMEAU, s. m. *gru-mó*. Petite portion de sang ou de lait caillé.

SE GRUMELER, verb. réc. *se gru-me-lé*. Devenir en grumeaux

GRUMELEUX, EUSE, adj. *gru-me-leu*. Qui a de petites inégalités dures.

GRUYER, ÈRE, adject. *grui-ié*. *Faucon gruyer*, dressé à voler la grue. *Faisan gruyer*, qui ressemble à une grue.

GRUYER, s. m. Qui juge en première instance des délits commis dans les forêts. Il est aussi adj. masc: *Seigneur gruyer*, qui a un certain droit sur les bois de ses vassaux.

GRUYÈRE, s. masc. *gru-iè-re.* Sorte de fromage.

GUAIRO. Cri qu'on fait à la chasse des perdrix, en les voyant partir, pour avertir le fauconnier de lâcher l'oiseau.

* GUANCHES, s. m. plur. Anciens habitans des Canaries qui embaumait les morts.

* GUANGUE, s. m. Mulot du Chili.

GUÉ, s. m. *ghé.* Endroit d'une rivière où l'eau est si basse qu'on peut la passer sans nager.

GUÉABLE, adj. de tout g. *ghé-a-ble.* Que l'on peut passer à gué.

GUÈBRES, s. m. pl. Nom des restes de l'ancienne nation persane.

GUÈDE, s. f. *ou* PASTEL, s. m. Plante qui sert dans les teintures.

GUÉDER, v. act. *ghé-dé.* Soûler. Il est bas.

GUÉER, v. a. Baigner, laver dans l'eau. *Guéer un cheval, du linge.*

GUELFES, s. m. plur. *guel-fe.* Nom de la faction qui soutint long-temps en Italie les prétentions des souverains pontifes, contre celle des empereurs.

GUENILLE, s. fém. (mouillez les *ll.*) Haillon, chiffon.

GUENILLON, s. masc. (mouillez les *ll.*) Petite gueuille.

GUENIPE, s. fém. *ghe-ni-pe.* Femme malpropre, maussade, etc.

GUENON, s. f. Femelle d'un singe.

GUENUCHE, s. f. Petite guenon.

* GUÉPARD, s. m. Loup-tigre.

GUÊPE, s. f. Espèce de mouches.

GUÊPIER, subst. m. Lieu où les guêpes construisent des gâteaux alvéolaires.

GUERDON, s. m. *gher-don.* Loyer, salaire, récompense. Il est vieux.

GUÈRE *ou* GUÈRES, adverb. *ghè-re.* Pas beaucoup, peu. Il ne s'emploie jamais qu'avec la négative.

GUÉRET, s. m. *ghé-rè.* Terre labourée et non ensemencée.

GUÉRIDON, s. m. *ghé-ri-don.* Sorte de meuble.

GUÉRIR, v. act. *ghé-rir.* Délivrer de maladie, redonner la santé. v. n. Recouvrer la santé.

GUÉRISON, s. f. *ghé-ri-zon.* Recouvrement de la santé.

GUÉRISSABLE, adj. de tout g. Qu'on peut guérir.

* GUÉRISSEUR, s. m. Qui guérit.

GUÉRITE, subst. fém. *ghé-ri-te.* Petite loge, où la sentinelle se met à couvert contre les injures du temps. Petit cabinet ouvert de tous les côtés, placés au haut des maisons.

* GUERLANDE, s. f. Pièce qui fortifie la proue. t. de marine.

GUERRE, s. f. Différent entre deux princes qui se poursuit par la voix des armes.

GUERRIER, IÈRE, adj. *ghè-rié.* Qui appartient à la guerre. Qui est propre à la guerre. Il est aussi subst.

GUERROYER, v. n. *ghè-roa-ié.* Faire la guerre. Il est vieux.

GUERROYEUR, s. m. *ghè-roa-ieur.* Qui fait la guerre. Il est vieux.

GUET, subst. m. Fonction d'un soldat mis en sentinelle. Troupe de gens de guerre qui font la ronde.

GUET-APENS, s. m. Embûche dressée pour assasiner quelqu'un. Figur. Tout dessein prémédité de nuire.

GUÊTRE, subst. fém. *ghé-tre.* Sorte de chaussure qui couvre la jambe et le dessus du soulier.

GUÊTRER, v. a. Mettre des guêtres.

GUETTER, v. a. Epier à dessein de nuire. Fig. Attendre quelqu'un dans un endroit où il doit passer. Il est fam.

GUEULARD, s. masc. *gheu-lar.* Qui parle beaucoup et fort haut. Il est fam.

GUEULE, s. f. Dans la plupart des quadrupèdes et dans les poissons, ce qu'on appelle bouche dans l'homme. On dit aussi, *La gueule d'un four, d'une cruche, d'un sac.* En t. de botaniq., se dit des fleurs labiées. *Le thym a ses fleurs en gueule.*

GUEULÉE, s. f. *gheu-lé-e.* Grosse bouchée.

GUEULER, v. n. *gheu-lé.* Parler beaucoup et fort haut.

GUEULER, v. a. Il se dit en t. de chasse, d'un lévrier qui saisit bien le livre avec sa gueule.

GUEULES, s. masc. *gheu-le.* t. de blason. Couleur rouge.

GUEUSAILLE, s. fém. (mouillez les *ll.*) Canaille, multitude de gueux.

GUEUSAILLER, v. n. (mouillez les *ll.*) Faire métier de gueuser. Il est fam.

GUEUSANT, ANTE, adject. *gheu-zan.* Qui gueuse actuellement.

GUEUSE, s. f. *gheu-ze.* Pièce de fer fondu, qui n'est point encore purifiée.

GUEUSER, v. n. *gheu-zé.* Faire métier de demander l'aumône. Il est quelquefois act. *Gueuser son pain.*

GUEUSERIE, s. fém. Indigence, misère, pauvreté. Il se dit fig. d'une chose vile et de peu de prix. Bagatelle. Il est famil.

GUEUX, EUSE, s. et adj. Indigent réduit à mendier. s. m. Coquin, fripon.

GUHR, s. m. Terme par lequel les naturalistes français désignent des terres très-divisées, chargées de métaux.

GUI, s. m. *ghi.* Plante parasite.

GUICHET, s. masc. *gui-chè.* Petite porte pratiquée dans une grande. Il se dit encore des portes d'une armoire, etc.

GUICHETIER, s. m. Valet de geôlier qui ouvre et ferme les guichets.

GUIDE, s. masc. *ghi de.* Qui accompagne quelqu'un pour lui montrer le chemin.

GUIDE, s. f. Lanière de cuir attachée à la bride d'un cheval attelé à un carrosse. Il est plus usité au plur.

GUIDE-ANE, s. m. Petit livre qui contient l'ordre des fêtes, et celui des offices de chaque fête.

GUDER, v. act. *ghi-dé.* Conduire dans un chemin. Fig. Diriger.

GUIDON, s. m. *ghi-don.* Petite enseigne d'une compagnie de gendarmes. Officier

qui porte le guidon. En terme de musique, marque que l'on fait au bout d'une ligne pour indiquer l'endroit où doit être placée la note qui commence la ligne suivante. *De renvoi*, croix ou note que l'on fait en ajoutant quelque chose à un écrit, pour indiquer le lieu où l'addition doit être placée.

GUIGNARD, s. m. *ghi-gnar.* (m. le *gn.*) Oiseau de la grosseur d'un merle, bon à manger et fort délicat.

GUIGNE, s. f. *ghi-gne.* (m. le *gn.*) Espèce de cerise douce, assez approchante du goût et de la forme d'un bigarreau.

GUIGNER, v. n. *ghi-gné.* (mouill. le *gn.*) Fermer à demi les yeux en regardant du coin de l'œil. v. actif. Regarder sans faire semblant.

GUIGNIER, s. m. *ghi-gnié.* (m. le *gn.*) Arbre qui porte des guignes.

GUIGNON, s. m. Malheur. Il est fam. et se dit principalement au jeu.

GUILDIVE, s. f. *ghil-di-ve.* Eau-de-vie tirée du sucre.

GUILÉE, s. f. *ghi-lée.* Pluie soudaine et de peu de durée.

GUILLAGE, s. m. (mouillez les *ll.*) t. de brasserie. Fermentation par le moyen de laquelle la bière récemment entonnée pousse hors du tonneau cette écume que les brasseurs nomment *levure.*

* GUILLANTE, adj. fém. *ghi-glian-te.* (mouillez les *ll.*) Il se dit de la bière qui jette sa levure.

GUILLAUME, s. m. *ghi-glió-me.* (mouillez les *ll.*) Sorte de rabot.

GUILLEDIN, subst. masc. *ghi-glie-dein.* (mouillez les *ll.*) Cheval hongre anglais, qui va l'amble.

GUILLEMETS, s. m. plur. *ghi-glie-mè.* (mouill. les *ll.*) t. d'imprimerie Doubles virgules placées au commencement des lignes, pour marquer les citations.

* GUILLER, v. n. *ghi-glié.* (m. les *ll.*) Il se dit de la bière qui fermente et jette sa levure.

GUILLERET, ETTE, adj (m. les *ll.*) Éveillé, léger. Fam.

GUILLERI, s. m. *ghi-glie-ri.* (m. les *ll.*) Chant du moineau.

GUILLOCHER, v. act. (mouill. les *ll.*) Faire des guillochis.

GUILLOCHIS, subst. masc. *ghi-glo-chi.* (mouillez les *ll.*) Ornement formé par des traits de différentes formes, entrelacés les uns dans les autres.

* GUILLOTINE, s. masc. *ghi-glio-ti-ne.* (mouill. les *ll.*) Instrument de supplice pour trancher la tête par une opération mécanique.

* GUILLOTINER, v. a. Trancher la tête au moyen de la guillotine.

GUILLOTINÉ, ÉE, part. Il est aussi subst. *Un guillotiné.*

GUIMAUVE, s. f. Espèce de mauve qui a la tige plus haute et les feuilles plus petites que les mauves ordinaires.

GUIMBARDE, s. fém. Long chariot pour voiturer des marchandises. Petit instrument d'acier composé de deux branches recourbées et d'une languette au milieu.

GUIMPE, s. fém. *ghein-pe.* Morceau de toile dont les religieuses se couvre le cou et la gorge.

GUINDAGE, s. m. *ghein-da-je.* t. de mar. Action d'élever les fardeaux qui doivent être embarqués sur un vaisseau.

* GUINDANT, s. m. *ghein-dan.* t. de marine. Hauteur d'un pavillon.

GUINDER, v. a. *ghein-dé.* Lever en haut par le moyen d'une machine.

* GUINDERESSE, s. f. *ghein-de-rè-ce.* t. de marine. Cordage qui sert à guinder et à amener les mâts de hune.

GUINÉE, s. fém. *gui-né-e.* Monnaie d'or qui se fabrique en Angleterre.

GUINGOIS, s. masc. *ghin-goa.* Travers, ce qui n'est point droit. *De guingois*, adv. De travers.

GUINGUETTE, s. fém. *ghin-ghè-te.* Petit cabaret hors de la ville.

* GUIPER, v. act. Passer la soie sur ce qui est déjà tors.

GUIPURE, s. fém. *ghi-pu-re.* Espèce de dentelle de fil ou de soie, où il y a de la cartisane.

GUIRLANDE, s. f. *ghir-lan-de.* Couronne ou chapeau de fleurs.

* GUISARME, subst. f. Hache à deux tranchans.

GUISE, s fém. *ghi-ze.* Manière, façon. *En guise de...* adverbe. A la façon, à la ressemblance.

GUITARE, s. f. Instrument de musique à cinq rangs de cordes.

* GUITRAN, s. m. *ghi-tran.* Espèce de bitume dont on enduit les navires.

GUMÈNE, s. m. t. de blason. Le câble d'une ancre.

GUSTATIF, IVE, adj. Il se dit du nerf qui sert au goût.

GUSTATION, s. f. Sensation du goût, perception des saveurs.

GUTTE. *Voyez* GOMME GUTTE.

GUTTURAL, ALE, adj. Qui appartient au gosier, ou qui se prononce du gosier. *G et Q sont des lettres gutturales.*

GYMNASE, s. masc. *jim-na-ze.* Lieu où les Grecs s'exerçaient à lutter, à jeter le disque, etc.

GYMNASIARQUE, s. m. *jim-na-zi-ar-ke.* Chef de gymnase.

GYMNASTE, s. m. *jim-nas-te.* Officier, préposé dans le gymnase, à l'éducation des athlètes.

GYMNASTIQUE, s. f. *jim-nas-ti-ke.* L'art d'exercer le corps pour le fortifier. adject. Qui appartient aux exercices du corps.

GYMNIQUE, adj. de tout g. *jim-ni-ke.* Jeux publics où les athlètes combattaient nus. Il est aussi s. f. et signifie, la science des exercices qu'on apprend aux athlètes de profession.

GYMNOPÉDIE, s. fém. *jim-no-pé-di-e.* Danse religieuse, surtout à Lacédémone, Les danseurs étant nus.

GYMNOSOPHISTES, s. m. pl. Anciens philosophes indiens.

GYNÉCÉE, subst. masc. *ji-né-cé-e.* t. d'antiquité. Lieu qui servait de retraite aux femmes.

GYNÉCOCRATIE, s. f. *ji-né-ko-kra-ci-e.* Etat où les femmes peuvent gouverner.

GYNÉCOCRATIQUE, adj. de tout g. Qui a rapport à la gynécocratie.

* GYNÉCONOME, s. fém. Censeur des femmes à Athènes.

GYPSE, s. m. *jip-ce.* C'est un synonime de plâtre.

GYPSEUX, EUSE, adj. *jip-ceu.* Qui est de la nature du gypse.

GYROMANCIE, s. fém. *ji-ro-man-ci-e.* Divination qui se pratique en marchant en rond.

* GYROSELLE, s. fém. Jolie plante de Virginie.

GYROVOGUE, subst. masc. Nom d'une espèce de moines qui n'étaient attachés à aucune maison, et qui erraient de monastère en monastère.

H

H, subst. fém. suivant l'ancienne appellation, qui prononce *Ache*, et masculin suivant l'appellation moderne, telle quelle est dans la première syllabe de *Héros*. C'est la huitième lettre de l'alphabet.

Au commencement des mots, l'*h* s'aspire quelquefois ; quelquefois il ne s'aspire point, et ne se prononce point.

On a eu soin de marquer de guillemets les mots dont l'*h* initial est aspiré.

Dans tous les mots qui ne viennent point du latin, l'*h* initial s'aspire, et se prononce comme dans *Hâbler*, *Hanter*, *Hanche*, *etc.*

Au milieu d'un mot entre deux voyelles, l'*h* s'aspire ordinairement, comme dans ces mots, *Ahan*, *Aheurter*, *Cohue*, *Cohorte*.

Quand il est après un *i*, il n'a aucun son particulier.

Après un *c*, il donne la prononciation d'un *k* dans les mots pris de l'hébreu, du grec ou de l'arabe : ainsi *Chersonèse*, *Melchisédech*, *Chrétien*, se prononcent comme s'ils étaient écrits, *Kersonèse*, *Melkisédec*, *Krétien*.

Plusieurs mots sont exceptés de cette règle; tels sont les suivans, *Achille*, *Chypre*, *Achéron*, *Chérubin*, *etc.*

Dans tous les mots purement français, ou qui ne viennent que du latin, *c* et *h* ensemble se prononcent aussi d'une manière molle, comme dans ceux-ci, *Chose*, *Chercher*, *Vache*, *etc.*

Quand *h* se trouve après un *p*, ces deux lettres ensemble se prononcent comme un *f*; tels que *Séraphin*, *Japhet*, *Philippe*, comme si l'on écrivait, *Sérafin*, *Jaffet*, *Filippe*.

» HA, interjection de surprise.

* HABE, s. f. Habit des Arabes.

* HABEAS-CORPUS, mots latins. Loi commune à tous les Anglais, qui donne à un prisonnier la faculté d'être élargi en donnant caution.

HABILE, adj. de tout genre. Capable, intelligent, expeditif.

HABILEMENT, adverbe. *a-bi-le-man.* D'une manière habile.

HABILETÉ, s. f. Capacité, intelligence.

HABILISSIME, adj. de t. g. *a-bi-li-ci-me.* Superlatif d'*habile*. Il est fam.

HABILETÉ, s. fém. terme de pratique. Aptitude.

HABILITER, v. act. *a-bi-li-té.* terme de jurisprudence. Rendre quelqu'un capable de faire, de recevoir, etc.

HABILLAGE, s. m. *a-bi-la-je.* (m. les *ll.*) terme de rôtisseur. Préparation de volailles ou du gibier pour les mettre en broche.

HABILLEMENT, subst. m. *a-bi-le-man.* (mouillez les *ll.*) Vêtement.

HABILLER, v. act. *a-bi-glié.* (m. les *ll.*) Vêtir. Faire un habit. En t. de rôtisseur, préparer les volailles et le gibier.

HABIT, s. m. *a-bi.* Vêtement.

HABITABLE, adj. de t. g. Qui peut être habité.

HABITACLE, subst. masc. *a-bi-ta-cle.* Demeure. En t. de mar. espèce d'armoire placée devant le poste du timonier.

HABITANT, ANTE, adjectif. *a-bi-tan.* terme de pratique. Qui fait sa demeure en quelque lieu. Il est aussi subst, et est beaucoup plus d'usage qu'à l'adj. *Les habitans de la campagne.* On dit poétiquement, *Les habitans des forêts*, *de l'air*. Pour dire, les bêtes sauvages, les oiseaux.

HABITATION, subst. fém. *a-bi-ta-cion.* Demeure. Terre que des particuliers cultivent dans une colonie.

HABITER, v. a. *a-bi-té.* Faire demeure.

HABITUDE, s. fém. Coutume. Connaissance, fréquentation ordinaire, etc.

HABITUEL, ELLE, adj. Qui s'est tourné en habitude.

HABITUELLEMENT, adverb. *a-bi-tuè-le-man.* Par habitude.

HABITUER, v. a. *a-bi-tu-é.* Accoutumer,

S'HABITUER, v. r. S'accoutumer. Etablir sa demeure dans un autre pays, en un autre lieu que le sien.

» HABLER, verb. n. *hâ-blé.* Parler avec exagération et ostentation.

» HABLERIE, subst. fém. *hâ-ble-ri-e.* Ostentation, discours plein de mensonges.

» HÂBLEUR, EUSE, subst. *hâ-bleur.* Qui aime à débiter des mensonges, qui parle avec ostentation.

» HACHE, s. f. Instrument tranchant.

» HACHER, v. a. *ha-ché.* Couper en petits morceaux. En t. de dessinateur et de graveur, faire des traits qui se croisent les uns les autres.

» HACHEREAU, substnat. masc. Petite cognée.

» HACHETTE, substant. fém. *hâ-chè-te.* Petite hache.

» HACHIS, s. masc. *ha-chi.* Mets fait de viande ou de poisson.

» HACHOIR, s. masc. *ha-choir.* Petite table sur laquelle on hache les viandes. Grand couteau pour hacher.

» HACHURES, s. f. pl. En t. de graveur, traits gravés peur produire les ombres.

» HAGARD, ARDE, adjectif. *ha-gar.* Farouche, rude.

HAGIOGRAPHE, adj. de t. g. *a-ji-o-gra-fe.* Il se dit des livres de la Bible, autres que ceux de Moïse et des phrophètes. Il est aussi subst. en parlant des auteurs qui traitent des choses saintes.

HAGIOLOGIQUE, adj. de t. g. *a-ji-o-lo-ji-ke.* Qui concerne les Saint, les choses saintes.

* HAHÂ, s. m. Ouverture faite au mur d'un jardin, avec un fossé en dehors.

» HAHÉ, terme de chasse dont on se sert pour arrêter les chiens.

» HAIE, subst. fém. *hè.* Clôture faite d'épines, etc.

» HAIE, *ha-ie.* Cri que font les charretiers pour animer les chevaux.

» HAIE AU BOUT, adv. Qui signifie quelque chose par-dessus.

» HAILLON, s. m. *hâ-glion.* (m. les *ll.*) Guenillon. Vieux lambeaux de toile et d'étoffe.

» HAINE, subst. fém. *hè-ne.* Inimitié Aversion, répugnance.

» HAINEUX, EUSE, adj. *hè-neu.* Naturellement porté à la haine.

» HAIR, v. act. Il est de deux syllabes à l'infinitif, et s'écrit avec deux points sur l'i. Il retient la même prononciation et la même horthographe dans tous les temps, excepté dans les trois personnes singulières de l'indicatif, où il n'est que d'une syllabe, et où il s'écrit sans les deux points. *Je hais, tu hais, il hait; nous haïssons, vous haïssez, ils haïssent. Je haïssais. J'ai haï. Je haïrai. Je haïrais. Que je haïsse. Haïssant. Hais*, impératif. Vouloir mal à quelqu'un. Avoir en horreur. *Haïr le vice.* Avoir de l'aversion, de la répugnance. *Haïr le travail, les complaisances, etc.*

» HAIRE, s. f. *hè-re.* Espèce de petite chemise faite de crin, que l'on met sur la peau par esprit de mortification.

» HAÏSSABLE, adj. de t. g. *ha-i-sa-ble.* Qui mérite d'être haï.

» HALAGE, s. m. L'action de haler, de tirer un bateau.

» HALBRAN, subst. m. Jeune canard sauvage.

» HALBRENÉ, ÉE, adjectif. Fatigué, mouillé, déguenillé. Il est vieux.

* » HALBRENER, verb. a. *hal-bre-né.* Chasser aux halbrans.

HALE, subst. masc. *hâ-le.* Constitution chaude et sèche de l'air, qui brunit le teint, flétrit les herbes, dessèche le pain, la viande. etc.

HALEINE, s. f. *ha-lei-ne.* L'air attiré et repoussé par les poumons. *En haleine*, expression adv. pour dire, en exercice.

HALENÉE, subst. fém. *ha-le-né-e.* L'air qu'on souffle par la bouche en une seule respiration, lorsqu'il est accompagné d'odeur. Il se prend ordinairement en mauvaise part.

» HALENER, v. a. *ha-le-né.* Sentir l'haleine de quelqu'un. Il est popul. Figur. et fam. *Halener quelqu'un*, découvrir ce qu'il a dans l'âme.

» HALER, v. a. *hâ-lé.* Noircir, en parlant de l'effet du hâle sur le teint. *Le soleil hâle en été ceux qui voyagent.* Tirer à force de bras et avec une corde. Il ne se dit guère que d'un bateau. Exciter. *Haler les chiens après quelqu'un.* En t. de mar. *Haler le vent*, cingler le plus près qu'il est possible vers l'endroit d'où vient le vent.

SE HALER, v. r. Etre noirci par le hâle.

» HALETANT, ANTE, adj. Qui souffle comme quand on est hors d'haleine.

» HALETER, verb. neut. Respirer fréquemment, souffler comme quand on est hors d'haleine.

» HALEUR, s. masc. Celui qui hale un bateau.

» HALLAGE, s. masc. *ha-la-je.* Droit de halle levé sur les marchandises.

HALLALI, s. m. *ha-la-li.* Cri de chasse qui annonce que le cerf est sur ses fins.

» HALLE, s. fém. *ha-le.* Place publique, ordinairement couverte, qui sert à tenir le marché, la foire.

» HALLEBARDE, s. f. *ha-le-barde.* Arme d'hast, garnie par en haut d'un fer long, large et pointu, qui est traversé d'un autre fer en forme de croissant.

» HALLEBARDIER, s. m. *ha-le-bar-dié.* Garde à pied qui porte une hallebarde.

» HALLEBREDA, s. masc. *ha-le-bre-da.* Terme de mépris, qui se dit d'une grande femme mal bâtie, et même quelquefois d'un homme

» HALLIER, s. m. *ha-lié.* Buisson fort épais. Celui qui garde une halle.

HALO, subst. masc. t. de physique. Couronne lumineuse que l'on voit quelquefois autour des astres et principalement du soleil et de la lune.

» HALOIR, s. masc. *ha-loar*. Lieu où l'on sèche le chanvre.

» HALOT, s. m. *ha-lo*. Trou dans une garenne où se retirent les lapins.

HALOTECHNIE ou HALURGIE, s. fém. Partie de la chimie qui a pour objet les sels.

» HALTE, s. f. Pause que font les gens de guerre dans leur marche. Repas que on fait pendant la halte.

» HAMAC, s. m. *ha-make*. Lit suspendu.

HAMADE ou HAMÉIDE, s. f. t. de blas. Fasce formée de trois pièces alésées.

HAMADRYADE, s. fém. *a-ma-dri-a-de*. Nymphe fabuleuse des bois.

HAMATHUS ou HAMAGOGUE, s. m. Plante.

» HAMEAU, s. Petit nombre de maisons écartées du lieu où est la paroisse.

HAMEÇON, s. m. *ha-me-son*. Petit crochet de fer pour prendre du poisson.

» HAMPE, s. f. *ham-pe*. Le bois d'une hallebarde, d'un épieu. t. de chasse. Poitrine du cerf.

» HAN, s. m. Sorte de caravansérail.

» HANAP, s. m. *ha-nape*. Grande tasse à boire. Il est vieux.

» HANCHE, s. fém. Partie dans laquelle le haut de la cuisse est emboîté.

» HANEBANE, s. f. *Voyez* JUSQUIAME.

» HANGAR, s. masc Espèce de remise pour les chariots.

» HANNETON, s. m. Insecte ailé.

HANOUARDS, s. m. pl. A Paris, les officiers porteurs de sel sont appelés *Jurés hanouards*.

» HANSCRIT, s. m. Langue savante des Indiens.

» HANSE ou HANSE TEUTONIQUE, s. fém. *han-ce*. Société de plusieurs villes d'Allemagne et du nord, qu'on appelle *Hanséatiques*.

» HANSIÈRE, s. f. *han-ci-è-re*. term. de mar. Cordage que l'on jette aux bâtimens qui veulent venir à bord d'un autre.

» HANTER, v. a. Fréquenter.

» HANTISE, s. f. *han-ti-ze*. Fréquentation. Il ne se dit guère qu'en mauvaise part

» HAPPE, s. fém. *ha-pe*. Demi-cercle de fer dont on garnit un essieu pour conserver.

» HAPPELOURDE, s. f. *ha-pe-lour-de*. Pierre fausse qui a l'éclat et l'apparence d'une vraie pierre précieuse.

» HAPPER, verb. act. Il se dit proprement d'un chien lorsqu'il prend avidement avec la gueule ce qu'on lui jette. Fig. et fam. Attraper à l'improviste.

» HAQUENÉE, s. f. *ha-ke-né-e*. Cheval ou cavale de médiocre taille, qui va ordinairement l'amble.

» HAQUET, s. masc. *ha-kè*. Espèce de charette à voiturer du vin, etc.

» HAQUETIER, s. masc. Conducteur de haquet.

» HARANGUE, s. fém. *ha-ran-ghe*. Discours fait à une assemblée.

» HARANGUER, v. act. *ha-ran-ghé*. Prononcer une harangue.

» HARANGUEUR, s. m. Orateur. Grand parleur, hâbleur.

» HARAS, s. m. *ha-rá* Lieu destiné à loger des étalons et des jumens, pour élever des poulins.

» HARASSER, v. a. Lasser, fatiguer.

» HARCELER, v. a. *har-ce-lé*. Agacer, provoquer. *L'ennemi*, le fatiguer par de fréquentes attaques.

» HARDE, s. f. Troupe de bêtes fauves. Lien qui attache des chiens six à six.

» HARDER, verb. act. *har-dé*. terme de chasse. Attacher des chiens six à six.

» HARDES, s. f. pl. Tout ce qui est d'un usage ordinaire pour l'habillement.

» HARDI, IE, adj. Courageux, assuré. Effronté, par opposition à modeste. *Cette fille à l'air hardi*. Il se dit aussi de certains ouvrages de l'art, où il paraît quelque chose d'extraordinaire et de grand. *Le dessin de ce tableau est grand et hardi. Voilà une voûte bien hardie. Proposition hardie*, dangereuse ou difficile à soutenir. *Pensée hardie*, qui a quelque chose de noble et d'heureusement hasardé.

HARDIESSE, subst. fém. Courage, assurance. Licence, Témérité, insolence, impudence. On dit figurém. *La hardiesse d'une pensée, d'une expression*.

» HARDIMENT, adv. *har-di-man*. Avec hardiesse. Librement.

» HAREM, s. m. *ha-rème*. Appartement des Musulmanes.

» HARENG, s. m. *ha-ran*. Petit poisson de mer.

» HARENGAISON, s. f. *ha-ran-ghè-zon*. Temps de la pêche du hareng. La pêche même.

» HARENGÈRE, s. fém. Celle qui fait métier de vendre des harengs et autres poissons. Fig. Femme qui se plaît à quereller et à dire des injures.

» HARGNEUX, EUSE, adject. *har-gneu*. (m. le *gn*) Qui est d'humeur querelleuse. Il se dit aussi des animaux qui mordent ou qui ruent.

» HARICOT, s. m. *ha-ri-ko*. Plante légumineuse. Espèce de ragoût.

» HARIDELLE, s. f. *ha-ri-dè-le*. Méchant cheval maigre.

* HARMALE, s. f. Plante.

* » HARMONICA, s. m. Instrument de musique d'invention nouvelle. Il y en a de deux sortes, *l'Harmonica à cylindre*, et *l'Harmonica de table*. Ce sont des verres de cristal enfilés les uns dans les autres, ou posés perpendiculairement et fortement attachés sur une table. On en tire le son en passant le doigt mouillé sur le bord du verre.

HARMONIE, subst. f. Action de divers sons. On le dit aussi d'une voix seule, ou d'un seul instrument qui rendent des sons agréables. On le dit par extension, des vers et même de la prose. Fig. Accord parfait, entière correspondance de plusieurs par-

ties qui forment un tout, ou qui concourent à une même fin. Union de plusieurs personnes qui tendent à une même fin. En terme d'anatomie, espèce d'articulation.

HARMONIEUSEMENT, adv. *ar-mo-ni-eu-ze-man*. Avec harmonie.

HARMONIEUX, EUSE, adj. *ar-mo-ni-eù*. Qui a de l'harmonie.

HARMONIQUEMENT, adverb. *ar-mo-ni-ke-man*. Suivant les lois de l'harmonie.

HARMONIQUE, adj. de t. g. *ar-mo-ni-ke*. Qui produit de l'harmonie.

HARMONISTE, subst. m. Savant dans l'harmonie.

* » HARNACHEMENT, s. m. Action de de harnacher.

» HARNACHER, verb. act. *har-na-ché*. Mettre le harnais à un cheval de trait.

» HARNAIS, s. m. *har-nè*. Armure complète d'un homme d'armes. L'équipage d'un cheval de selle.

» HARO, terme de pratique, dont on se servait en Normandie pour faire arrêt sur quelqu'un ou sur quelque chose.

* » HARPAGON, s. m. Avare. Fam.

» SE HARPAILLER, v. r. *se har-pa-glié*. (m. les *ll*.) Se quereller. Fam.

» HARPE, s. f. Instrument de musique à plusieurs cordes inégales, et qu'on touche des deux côtés avec les deux mains en même temps. En terme de maç., pierre d'attente qui sort d'un mur.

» HARPÉ, ÉE, adj. Il se dit d'un lévrier dont l'estomac et la poitrine sont fort bas, et le ventre fort élevé.

» HARPEAU, s. m. *har-pó*. Grappin qui sert à l'abordage.

» HARPER, v. a. *har-pé*. Prendre et serrer fortement avec les mains. En termes de manége, il est neutre, et se dit d'un cheval qui lève une de ses jambes de derrière plus haut que l'autre, sans plier le jarret.

» HARPIE, s. f. Oiseau fabuleux.

» HARPIN, s. m. Croc de batelier.

* » HARPISTE, s. m. Joueur de harpe.

» HARPON, s. masc. Espèce de dard pour les pêches des gros poissons.

» HARPONNER, v. act. *har-po-nè*. Darder avec le harpon.

» HARPONNEUR, s. masc. *har-po-neur*. Pêcheur choisi pour lâcher le harpon.

» HART, s. f. *har*. Lien d'osier. Corde dont on étrangle les criminels.

» HASARD, s m. Fortune, cas fortuit. *Dire quelque chose au hasard*, sans aucune intention précise. *Parler au hasard*. Inconsidérément. *A tout hasard*, à tout événement *Par hasard*, fortuitement. Péril, risque.

» HASARDER, v. a. *ha-sar-dé*. Exposer au péril.

» HASARDEUSEMENT, adv. *ha-zar-deu-ze-man*. Avec risque.

» HASARDEUX, EUSE, adj. *ha-zar-deu*. Hardi Périlleux.

» HASE, s. f. *ha-ze*. La femelle d'un lapin, d'un lièvre.

HAST, s masc. *ast*. *Arme d'hast*, toute arme emmanchée au bout d'un long bâton.

HASTAIRE, s. masc. Soldat Romain qui portait une pique.

» HATE, s. fém. *hâ-te*. Précipitation, promptitude. *Avec hâte*, *en hâte*, adverbe. Promptement, avec diligence. *À la hâte*, avec précipitation.

» HATER, v. act. Presser, diligenter. *Les fruits*, en avancer la maturité.

SE HATER, v. r. Faire diligence.

» HATEUR, s. m. *hâ-teur*. Officier des cuisines royales.

» HATIER, s. m. *hâ-tié*. Grand chenet de cuisine, garni de chevilles de fer pour soutenir les broches.

» HATIF, IVE, adj. Qui vient avant le temps ordinaire. *Fruit hâtif*. Fig. *Esprit hâtif*, formé avant l'âge.

» HATIVEAU, s. m. *hâ-ti-vô*. Poire qui mûrit des premières.

» HATIVEMENT, adv., *hâ-ti-ve-man*. Il se dit des fruits hâtifs.

» HATIVITÉ, s. fém *hâ-ti-vi-té*. Croissance hâtive. Il se dit des fruits qui viennent avant le temps ordinaire

» HAUBANS, s. m. plur. *hô-ban*. t. de marine. Grosses cordes pour affermir les mâts.

» HAUBERGEON, s. m. *hô-ber-jon*. Petit haubert.

» HAUBERT, s. m. *hôber*. Sorte de cuirasse ancienne, ou de cottes de mailles.

» HAUSSE, s. f. Ce qui sert à hausser.

» HAUSSE-COL, s. m. *hô-ce-col*. Petite plaque de cuivre doré que portent au-dessous du cou les officiers d'infanterie, lorsqu'ils sont de service actuel.

» HAUSSEMENT, s. m. Action de hausser. *Il a fait un haussement d'épaules*.

» HAUSSER, v. actif. *hô-cé*. Élever, rendre plus haut. Lever en haut. *Hausser le bras*, *la jambe*. *La voix*, parler d'un ton plus haut. Augmenter. Fig. et fam. *Hausser les épaules*, pour signifier qu'on désapprouve quelque chose, qu'on en est étonné. Fig. *Hausser le cœur, le courage à quelqu'un*, lui donner du cœur, lui élever le courage. v. n. Devenir plus haut.

SE HAUSSER, v. r. S'élever, se mettre plus haut.

» HAUT, HAUTE, adj. *hô*. Elevé. Il est opposé à bas et à petit. Profond. *L'eau est fort haute à tel endroit*. En parlant des sons, éclatant. Excellent, éminent, sublime dans son genre. *Les hauts faits*. *Haute vertu*. Grand, magnanime. *Il a l'ame haute*. Fier. *C'est un homme haut*. Excessif. *Haute insolence*. *L'argent est haut*, à gros intérêts. *La mer est haute*, agitée. *Aller à haute mer*, en pleine mer. *Le haut du Rhin*, l'endroit où il est le plus éloigné de la mer.

» HAUT, s. masc. Elévation, hauteur. Faite, sommet.

» HAUT, adv. Hautement. *Parler haut*, à haute voix. Figur. *Le prendre bien haut*, parler arrogamment.

» HAUT-A-BAS, s. m. Porte-balle.

» HAUT-A-HAUT, s. m. Cri de chasse pour appeler son camarade, etc.



» HAUTAIN, AINE, adj. *hô-tein*. Fier, orgueilleux.

» HAUTAINEMENT, adv. *hô-tè-ne-man*. D'une manière orgueilleuse.

» HAUT-BOIS, subst. masc. Instrument de musique à vent et à hanches. Celui qui en joue.

» HAUT-BORD, subst. masc. *hô-bor*. Les grands vaisseaux s'appellent, *Vaisseaux de haut-bord*.

» HAUT-DE-CHAUSSE ou HAUT-DE-CHAUSSES, substantif masc. Partie du vêtement de l'homme, qui le couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux.

» HAUTE-CONTRE, s. fém. Partie de la musique qui est entre le dessus et la taille. Celui qui chante la haute-contre.

» HAUTE-COUR, subst. fém. Tribunal suprême.

» HAUTE-FUTAIE, subst. fém. *hô-te-fu-tè*. Bois qu'on laisse pousser à sa plus haute croissance.

» HAUTE-LICE, subst. fém. Fabrique de tapisserie, dont la chaîne est tendue de haut en bas.

» HAUTE-LUTTE, substant. fém. *hô-te-lu-te*. Il ne se dit qu'au figuré. *Emporter de haute-lutte*, d'autorité.

» HAUTEMENT, adv. *hô-te-man*. Hardiment. Avec vigueur, à force ouverte.

» HAUTE-PAYE, subst. fém. *hô-te-pa-ie*. Solde plus grande que solde ordinaire. Celui qui la reçoit.

» HAUTESSE, s. fém. *hô-tè-se*. Titre qu'on donne au Sultan.

» HAUTE-TAILLE, s. fém. *hô-te-ta-glie*. (mouill. les *ll*.) Voix moyenne entre la taille et la haute-contre.

» HAUTEUR, s. f. *hô-teur*. Etendue d'un corps en tant qu'il est haut. Colline, éminence. Profondeur. *Hauteur* ou *élévation du pôle*, l'arc d'un méridien compris entre le pôle et l'horizon du lieu où l'on est. Fig. Fermeté. Arrogance, orgueil.

* « HAUT-MAL, s. m. Epilepsie.

» HAVE, adjectif de tout g. *ha-ve*. Pâle, maigre.

* « HAVERON, s. m. t. d'agriculture. Avoine sauvage.

* » HAVET, s. m. *ha-vè*. Dans les carrières d'ardoise, crochet de fer attaché à l'extrémité des cordes, pour y recevoir le sceau ou bassicot.

» HAVIR, v. act. Il ne se dit que de la viande, lorsqu'on la fait rôtir à un grand feu qui la dessèche et la brûle par-dessus sans qu'elle soit cuite en dedans. On dit aussi, *Se haver*.

» HAVRE, s. m. *ha-vre*. Port de mer. *Havre assuré*.

» HAVRE-SAC, s. masc. Espèce de sac que les soldats et autres portent sur leur dos en faisant leur route.

» HÉ, interjection qui sert principalement à appeler.

» HEAUME, s. m. *hô-me*. Casque. Il est vieux.

HEBDOMADAIRE, adj. de tout genre. *eb-do-ma-dè-re*. Qui se renouvelle chaque semaine.

HEBDOMADIER, s. masc. *eb-do-ma-dié*. Chanoine qui est en semaine pour officier.

HÉBERGE, s. fém. *é-ber-je*. t. de palais. Hauteur d'un bâtiment.

HÉBERGER, v. a. *é-ber-jé*. Recevoir chez soi, loger.

HÉBÉTER, v. actif. Rendre stupide.

HÉBÉTÉ, ÉE, part. Il est aussi substantif. *C'est un hébété*.

HÉBRAIQUE, adject. de t. g. *é-bra-i-ke*. Qui appartient aux Hébreux. Il se dit par rapport à la langue.

HÉBRAISANT, s. m. *e-bra-i-zan*. Nom que l'on donne aux savans qui s'attachent particulièrement à l'étude de la langue hébraïque et du texte hébreu de l'écriture.

HÉBRAISME, s. m. *é-bra-is-me*. Façon de parler propre à la langue ébraïque.

HÉBREU, s. m. Langue ébraïque.

HÉCATOMBE, subst. fém. *é-ka-tom-be*. Sacrifice de cent bœufs ou de plusieurs animaux de différentes espèces que faisaient les anciens.

HÉCATOMPHONIE, s. f. *é-ka-ton-fo-ni-e*. Sacrifice de cent bœufs que faisait un général qui avait tué de sa main cent ennemis.

* HECTARE, s. masc. Nouvelle mesure de superficie, qui contient 100 ares ou 10,000 mètres carrés. Elle équivaut à près de deux grands arpens.

* HECTOGRAMME, subst. masc. Poids nouveau qui contient 100 grammes.

* HECTOLITRE, s. m. Nouvelle mesure de capacité qui contient 100 litres.

* HECTOMÈTRE, s. m. Nouvelle mesure linéaire qui contient 100 mètres.

HÉDYPNOIS, s. m. *édip-no-ice*. Plante apéritive et vulnéraire.

HÉDYSARUM, s. m. *é-di-za-rum*. Plante qui croît sur les montagnes. La graine est employée pour nettoyer les ulcères.

HÉGIRE, s. fém. Mot arabe, qui signifie *Fuite*. Ere des Mahométans, qui commence à l'année 622 de Jésus-Christ, époque à laquelle Mahomet s'enfuit de la Mecque.

HEIDUQUE, substant. masc. *é-du-ke*. Fantassin hongrois. On donnait ce nom en France à certains domestiques vêtus à la hongroise, et qui portaient la livrée de leurs maîtres.

HÉLAS, interjection de plainte. Il est quelquefois subst. *Il fit de grands hélas*.

* HÉLER, verb. act. *é-lé*. t. de marine. Appeler.

HÉLIANTHÈME, s. masc. *é-li-an-tè-me*. Plante vulnéraire.

HÉLIAQUE, adj. *é-li-a-ke*. t. d'astron. Il se dit du lever et du coucher d'un astre dans les rayons du soleil, qui empêchent de l'observer.

HÉLIASTES, s. m. pl. Nom de certains juges d'Athènes.

HÉLICE, s. fém. t. de géom. et d'archit. Ligne tracée en forme de vis autour d'un cylindre.

HÉLICON, s. m. Grande montagne de la Béotie célèbre dans les poëtes.

HÉLIOSCOPE, s. m. Lunette destinée à regarder le soleil.

HÉLIOTROPE, s. masc. *ou* HERBE AUX VERRUES. Plante. s. f. Pierre précieuse, espèce de jaspe.

HELLANODICES *ou* HELLANODIQUES, s. m. pl. *el-la-no-di-ce*. Officiers qui présidaient aux jeux olympiques.

* HELLÈNES, s. masc. pl. *é-lè-ne*. Grecs faisant partie du corps hellénique.

HELLÉNIQUE, adject. *el-lé-ni-ke*. *Corps hellénique*. C'était le nom distinctif de la ligue que formaient entre elles différentes cités grecques

HELLÉNISME, s. m. Tour, expression, manière de parler emprunté du grec, ou qui tient au génie de cette langue.

HELLÉNISTE, s. masc. *el-lé-nis-te*. Nom qui, chez les anciens, désignait en même temps les juifs d'Alexandrie, les juifs qui parlaient la langue des septante, les juifs qui s'accommodaient aux usages des Grecs, et les Grecs qui embrassaient le judaïsme. Versé dans la langue grecque.

* HELMINTHIQUES, s. m. pl. et adj. t. de médecine. Remède contre les vers.

HELVÉTIQUE, adj de t. g. *el-ve-ti-ke*. Qui appartient à la nation suisse.

HELXINÉ s. f. *elk-ci-né*. Plante.

HELXINÉ - CISSAMPELOS. *Voyez* LISERON.

» HEM, interj. en usage pour appeler.

» HÉMANTHE, subst. masc. *é-man-te*. Plante.

HÉMATITE *ou* SANGUINE, subst. fém. Sorte de pierre précieuse.

HÉMATOCÈLE, s. fém. Hernie causée par du sang extravasé.

HÉMATOSE, s. fém. *é-ma-to-se*. terme d'anat. Fonction naturelle par laquelle le chyle se convertit en sang.

HÉMÉROCALE, s. fém. *ou* FLEUR D'UN JOUR. Espèce de lis dont la fleur est d'un jaune doré.

HÉMI, mot qui signifie *demi*, et qui commence plusieurs termes de science et d'arts.

HÉMICYCLE, s. masc. Demi-cercle.

HÉMINE, subst. fém. Vaisseau servant de mesure chez les Romains.

HÉMIONITÉ *ou* ÉMIONITÉ, subst. fém. Plante capillaire.

HÉMIPLÉGIE *ou* HÉMIPLEXIE, s. fém. terme de médecine. Paralysie qui affecte la moitié du corps.

* HEMIPTÈRES, subst fém. pl Genre d'insectes dont les fourreaux ressemblent beaucoup à des ailes.

HEMISPHÈRE, s. m. *é-mis-fè-re*. Moitié d'une sphère. Il signifie plus ordinairement la moitié du globe terrestre.

* ÉMISPHÉROIDE, adj. et subst. fém. *é-mis-fé-ro-i-de*. Corps qui approche de la figure de l'hémisphère.

HÉMISTICHE, s. m. La moitié d'un vers héroïque ou alexandrin.

HÉMOPTYQUE, adj. de t. g. *é-mop-ti-ke*. t. de médec Qui crache le sang.

HÉMOPTYSIE, s. f. *é-mop-ti-zi-e*. t. de médecine. Crachement de sang.

HÉMORRHAGIE, s. fém. Perte de sang par le nez, par une plaie, etc.

ÉMORROIDAL, ALE, adject. *é-mo-ro-i-dal*. Qui appartient aux veines dont la dilatation cause les hémorroïdes.

HÉMORROIDALE, s. fém. *ou* PETITE CHÉLIDOINE. Plante.

HÉMORROIDES, s. fém. pl. *é-mo-ro-i-de*. Dilatation de l'extrémité de la veine hémorroïdale au bout de l'anus, et qui se remplit de sang.

HÉMORROISSE, s. fém. *é-mo-ro-i-ce*. Il ne se dit que de la femme malade d'un flux de sang, qui fut guérie en touchant seulement la robe de Jésus-Christ.

HÉMOSTATIQUES, adject. pl. *é-mos-ta-ti-ke*. Il se dit des remèdes qui arrêtent les hémorragies. Il se prend aussi subst.

HENDÉCAGONE, s. masc. Figure qui a onze côtés. Il est aussi adj.

HENDÉCASYLLABE. adject de t. genr. *in-dé-ka-si-la-be*. Il se dit des vers de onze syllabes.

» HENNIR, v. neut. *ha-nir*. Se dit du cheval. quand il fait son cri ordinaire.

» HENNISSEMENT, s. m. *ha-ni-ce-man*. Cri ordinaire du cheval.

* » HENRIADE, s. fém. Poème épique dont Henri IV est le héros.

HÉPAR, s. masc. terme de chimie, emprunté du latin. Foie de soufre.

HÉPATIQUE, adj. de t. g. Qui appartient au foie. *Canal*, *flux épatique*

HÉPATIQUE, s. masc. Plante employée dans les maladies du foie.

HÉPATITE, s. fém. Pierre précieuse. t. de médecine. Inflammation du foie.

HEPTAMÉRON, s. m. Ouvrage composé de parties distribuées en sept journées.

* HEPTARCHIE, s. fém. Nom du gouvernement d'Angleterre, quand il était partagé entre sept rois.

HÉRALDIQUE, adj. de t. g. *é-ral-di-ke*. Il n'est d'usage qu'en cette phrase, *Science héraldique*, science du blason et des armoiries.

» HÉRAUT, s. m *hé-rô*. Officier qui fait les publications de paix.

HERBACÉ, ÉE, adj. *er-ba-cé*. terme de botanique. Il se dit des plantes tendres, et qui ne sont pas ligneuses.

HERBAGE, s. m. *er-ba-je*. Toutes sortes d'herbes.

HERBE, s. f. *er-be*. Nom qui convient à toutes les plantes qui ne sont ni arbre, ni arbrisseau, ni arbuste.

HERBE AU CHAT *ou* CATAIRE, s. féminin. Plante vivace.

HERBE AU LAIT, s. fém. Plante qui ressemble beaucoup à la dent-de-lion. Elle fait venir le lait aux nourrices.

HERBE AUX ÉPICES *ou* DE TOUTES ÉPICES. Plante aromatique.

HERBEILLER, verb, neutre, *er-bé-glié*,

mouill. les *ll.*) terme de chasse. Il se dit du sanglier qui va paître l'herbe.
HERBER, v. act. Exposer sur l'herbe.
HERBETTE, s. fém. diminutif. *er-bè-te*. Herbe courte et menue.
HERBEUX, EUSE, adj *er-beu*. Il se dit des lieux où il croît de l'herbe.
HERBIER, s. masc. *er-bié*. Collection de plantes mises entre deux feuilles de papier. Premier ventricule des animaux qui ruminent.
HERBIÈRE, s f. Vendeuse d'herbes.
* HERBIVORE, adjectif. Qui se nourrit d'herbes.
* HERBON, s. masc. Couteau rond de tanneur.
HERBORISATION, s. fém. *er-bo-riza-cion* Action d'herboriser.
HERBORISER, verbe. neut. *er-bo-ri-zé*. Aller chercher des plantes dans les champs, dans les bois.
HERBORISEUR, s. m. Celui qui herborise.
HERBORISTE, s. masc. Celui qui connaît les plantes.
HERBU, UE, adj. Couverte d'herbe.
HERCO-TECTONIQUE, subst. f. Art de fortifier les places.
HERCULE, s. m. Nom d'une constellation de l'hémisphère boréal. Homme robuste. Demi-dieu de la fable.
* HÈRE, s. m. t. qui se dit par mépris d'un homme sans mérite. *Un pauvre hère.* Ou *As qui court*, espèce de jeu de cartes
HÉRÉDITAIRE, adj. de t. g. *é-ré-di-tè-re*. Qui vient par droit de succession.
HÉRÉDITAIREMENT, adv. *é-ré-di-tè-re-man*. Par droit d'hérédité.
HÉRÉDITÉ, s. fém. terme de pratique. Droit de succession. Bien qu'un homme laisse en mourant.
HÉRÉSIARQUE, s. masc. *é-ré-zi-ar-ke*. Auteur d'une hérésie.
HÉRÉSIE, substant. fém. *é-ré-zie*. Faux dogme contre la foi.
HÉRÉTICITÉ, s. fém. t. dogmatique. Qualité d'une proposition opposée à la foi catholique.
HÉRÉTIQUE, adj. de t. g. Qui appartient à l'hérésie Il est aussi subst., et signifie celui qui soutient une hérésie.
* HÉRIDELLE, s. fém. Ardoise beaucoup plus longue que large.
» HÉRISSER, v. n. *ou* SE HÉRISSER, v. r. Il se dit des cheveux qui se dressent.
* HÉRISSER *ou* HÉRISSONNER, v. a. Recrépir un mur de plâtre.
» HÉRISSON, substant. masc. *hé-ri-son*. Petit animal dont la peau est toute couverte d'une sorte de poil long, dur, piquant et fort hérissé. *t* de guerre. Poutre garnie de quantité de pointes de fer.
* » HÉRISSONNÉ, ÉE, adj. t. de blas. Il se dit d'un animal ramassé ou accroupi.
HÉRITAGE, s. m Ce qui vient par voie de succession. Immeubles réels, comme terres, maisons.
HÉRITER, v. neut. *é-ri-té*. Recueillir une succession. On dit fig. *Il a hérité des vertus de ses ancêtres.* Il est aussi actif.
HÉRITIER, IÈRE, substantif. *é-ri-tié*. Celui ou celle que la loi appelle pour recueillir une succession.
HERMAPHRODITE, s. masc. et adjectif. *èr-ma-fro-di-te*. Celui qu'on prétend avoir les deux sexes.
HERMÉTIQUE, adj. de t. g. *èr-mé-ti-ke*. Il se dit de ce qui a rapport à la science du grand œuvre.
HERMÉTIQUEMENT, adv. *èr-mé-ti-ke-man*. *Vaisseau fermé hermétiquement*, de sa propre matière par le moyen du feu. On le dit par extension, de tout ce qui est bien fermé.
HERMIN, s. masc. Plante labiée.
HERMINE, s. fém. Petit animal blanc qui a le bout de la queue noir. En term. de blason, fourrure.
HERMINÉ, ÉE, adj. t. de blason. Il se dit des pièces dont le fond est d'argent moucheté de noir.
HERMITAGE. *Voyez* ERMITAGE.
HERMITE. *Voyez* ERMITE.
HERMODACTE *ou* HERMODATE, s. f. Plante dont la fleur ressemble à celle de l'iris.
» HERNIAIRE, adj. *hèr-niè-re*. Il se dit d'un chirurgien qui traite les hernies.
» HERNIE, s. fém. Descente.
HERNIOLE, s. f. Plante. Elle se nomme encore, *Turquette* ou *Herbe du Turc*.
HÉRODIENS, s. masc. plur. *é-ro-dien*. Sectaires chez les Juifs.
HÉROI-COMIQUE, adject. de t. g. *é-ro-i-ko-mi-ke*. Qui tient de l'héroïque et du comique.
HÉROIDE, s. f. *é-ro-i-de* Epître en vers, composée sous le nom de quelque héros.
HÉROINE, subst. fém. *é-ro-i-ne*. Femme courageuse.
HÉROIQUE, adj. de t. g. *é-ro-i-ke*. Qui appartient au héros. *Action, vertu, courage héroïque.*
HÉROIQUEMENT, adv. *é-ro-i-ke-man*. D'une manière héroïque.
HÉROISME, s. masc. *é-ro-is-me*. Ce qui est propre et particulier au héros.
» HÉRON, s. m. Grand oiseau qui a le bec fort long et les jambes fort hautes, et qui vit de poisson.
» HÉRONNEAU, s. m. dimin. *hé-ro-nô*. Petit héron.
» HÉRONNIER, IÈRE, adj. *hé-ro-nié*, t. de fauconnerie. Il se dit du faucon dressé à la chasse du héron, et d'un oiseau sec et vite.
» HÉRONNIÈRE, subst. fém. Lieu où les hérons se retirent et font leurs petits.
» HÉROS, s. m. *héro*. Selon la mythologie, celui qui est né d'un dieu ou d'une déesse et d'une personne mortelle. Guerrier d'une grande valeur.
HERPES MARINES, s. f. pl. Richesses que la mer tire de son sein, et jette sur les côtes.
» HERSAGE, s. m. Action de herser.

HERSE, s. f. Instrument de laboureur. Espèce de grille qui défend l'entrée d'une ville. Sorte de chandelier d'église.

» HERSER, verb. actif. *her-sé.* Passer la herse dans un champ.

» HERSEUR, s. masc. *her-seur.* Celui qui herse.

HÉSITATION, subst. fém. *é-zi-ta-cion.* Incertitude en parlant.

HÉSITER, v. neutre. *é-zi-té.* Ne trouver pas facilement ce que l'on veut dire. Être incertain sur le parti que l'on doit prendre.

* HESPÉRIE, s. fém. Papillon. Ancien nom de l'Italie.

* HESPÉRIS, s. f. Plante : c'est la julienne.

HÉTÉROCLYTE, adj. de tout genre. t. de grammaire. Qui est contre les règles communes de la grammaire. Fig. Irrégulier, bizarre.

HÉTÉRODOXE, adjectif de tout genre. *é-té-ro-dok-ce.* terme dogmatique. Contraire à la véritable religion.

HÉTÉRODOXIE, s. fém. *é-té-ro-dok-ci-e.* Opposition aux sentimens ortodoxes.

HÉTÉROGENE, adj. de tout g. terme didactique. Qui est de différente nature.

HÉTÉROGÉNÉITÉ, s. f. t. didactique. Qualité de ce qui est hétérogène.

HÉTÉROCIENS, s. masc. pl. *é-té-ro-ci-en.* t. de géographie. On donne ce nom aux habitans des zones tempérées.

» HÈTRE, s. masc Grand arbre.

HEUR, s. masc. Bonne fortune. Il est vieux

HEURE, s. fém. Espace de temps qui fait la vingt-quatrième partie du jour naturel. Temps convenable et destiné à certaines choses. *Il est l'heure du dîner.* Certain espace de temps. *J'ai été deux heures à vous attendre.* Il se dit aussi de toutes sortes de temps. *Heures dérobées*, qu'on dérobe à ses occupations ordinaires. *Heure indue*, où tout le monde est ordinairement retiré. *Dernière heure*, et *heure dernière*, la mort. *Il est de bonne heure*, il n'est pas tard. *D'heure en heure*, adverbe. De moment en moment. *A la bonne heure*, adverbe. Hé bien! soit. *A cette heure*, adv. Présentement. *Tout à l'heure*, adv. Dans un moment.

HEURES, s. fém. pl. Livres de prières.

HEUREUSEMENT, adv. *eu-reu-ze-man.* D'une manière heureuse.

HEUREUX, EUSE, adject. *eu-reu.* Qui jouit du bonheur, qui possède ce qui le peut rendre content. *Il n'y a que la vertu qui puisse rendre un homme heureux.* Celui que la fortune favorise. *Il est heureux au jeu, à la guerre.* Qui contribue au bonheur, au contentement. *État heureux, situation heureuse.* Qui est favorable, propice. *Heureux événement.* Qui est d'un bon présage. *Physionomie heureuse.* En parlant de l'esprit et des mœurs, bon, excellent, rare en son genre. *Génie heureux, mémoire heureuse, heureuse invention, etc.*

» HEURT, subst. masc. *heur.* Choc, coup donné en heurtant contre quelque chose.

» HEURTER, v. act. *heur-té.* Choquer, toucher rudement. Figur. Blesser, choquer. *Cela heurte la raison.* Contredire. *Heurter quelqu'un de front.* v. neut. Frapper à la porte.

» SE HEURTER, v. r. Se choquer en se rencontrant.

» HEURTOIR, s. masc. *heur-toar.* Le marteau dont on se sert pour frapper à une porte.

HEXAÈDRE, s. m. *eg-za-è-dre.* terme de géométrie. Corps à six faces. On l'appelle aussi, *Cube.*

HEXAGONE, s. masc. et. adj. de t. g. *eg-za-go-ne.* Qui a six angles et six côtés.

HEXAMÈTRE, adj de t. g. *eg-za-mè-tre.* Il se dit de certains vers grec ou latins qui ont six pieds ou six mesures.

HEXAPLES, subst. masc. pl. *eg-za-ple.* Ouvrage publié par Origène, qui contient, en six colonnes, six versions grecques du texte hébreu de la Bible.

HIATUS, subst. masc. *i-a-tuce.* Sorte de baillement causé par la rencontre de deux voyelles, dont l'une finit un mot et l'autre en commence un autre sans qu'il y ait d'élision.

» HIBOU, s. m. Oiseau nocturne.

» HIC, s. m. Il se dit dans le style fam. en parlant du nœud ou de la principale difficulté d'une affaire. *Voilà le hic.*

HICARD, s. m. *i-kar.* Oiseau de rivière qui se trouve au Canada.

HIDALGO, s. masc. Titre que prennent en Espagne les nobles qui se prétendent descendus d'ancienne race chrétienne.

» HIDEUSEMENT, adv. *hi-deu-ze-man.* D'une manière hideuse.

» HIDEUX, EUSE, adjectif. *hi-deu.* Horrible à voir.

» HIE, s fém. Instrument pour enfoncer le pavé. On l'apelle autrement *demoiselle.* Le mouton avec lequel on enfonce les pilotis, se nomme aussi *Hie.*

HIÈBLE, s. fém. Plante qui ressemble au sureau.

HIER, adv. *ièr.* Qui marque le jour qui précède immédiatement celui où l'on est.

HIÉRACIUM, s. masc. *ié-ra-ci-o-me.* Mot latin : c'est l'herbe à l'épervier.

» HIÉRARCHIE, s. fém. L'ordre des différens chœurs des anges et des divers degrés de l'état ecclésiastique.

HIÉRARCHIQUE, adj. de t. g. *ié-rar-chi-ke.* Qui appartient à la hiérarchie

HIÉRARCHIQUEMENT, adv. *ié-rar-chi-ke-man.* D'une manière hiérarchique.

HIÉROGLYPHE, subst. mas. *ié-ro-gli-fe.* Symbole, caractère mystérieux dont les anciens Egyptiens se servaient dans les choses qui regardaient la religion, les sciences et les arts.

HIÉROGLYPHIQUE, adj. de t. g. qui appartient à l'hiéroglyphe.

HIÉRONIQUE, adject. de t. g. *ié-ro-ni-ke.* Sacré. Il se disait de certains jeux célébrés chez les Romains en l'honneur des dieux.

HIÉROPHANTE, s. masc. *ié-ro-fan-te.*

titre du pontife qui présidait aux fêtes et aux mystères sacrés.

HILARITÉ, s. f. Joie douce et calme.

* HILOIRES, s. fém. pl. Bordures des écoutilles. t. de marine.

* HIPPÉLAPHE, s. masc. Cerf des Ardennes.

HIPPIATRIQUE, s. fém. *i-pi-a-tri-ke*. t. didactique. L'art de connaître et de guérir les maladies des chevaux.

HIPPOCENTAURE, s. masc. *i-po-san-tô-re*. Animal fabuleux, moitié homme et moitié cheval.

HIPPOCRÈNE, subst. fém. Fontaine qui sortait du mont Parnasse.

HIPPODROME, s. masc. *i-po-dro-me*. Place de Constantinople, où l'on faisait des courses de chevaux.

HIPPOGLOSSE, *i-po-glo-se*. Plante. *Voyez* Laurier Alexandrin.

HIPPOGRIFFE, subst. masc. *i-po-gri-fe*. Animal fabuleux qu'on suppose être un cheval ailé.

HIPPOLITHE, subst. f. *i-po-li-te*. Pierre jaune qui se trouve dans la vésicule du fiel du cheval.

HIPPOPOTAME, s. m. *ip-po-po-ta-me*. Cheval marin.

HIRONDELLE, subst. fém. *i-ron-dè-le*. Oiseau de passage.

HISSER, v. act. t. de marine. Hausser.

HISTIODROMIE, s. fém. L'art de la navigation par le moyen des voiles.

HISTOIRE, substant. féminin. *is-toa-re*. Narration des actions et des choses dignes de mémoire. Description des choses naturelles. *Histoire des animaux*, *des plantes*, etc.

HISTORIAL, ALE, adj. *Almanach*, *calendrier historial*, qui marque quelques points d'histoire.

HISTORIEN, substant. masc. *is-to-ri-en*. Celui qui écrit l'histoire.

HISTORIER, v. actif. *is-to-rié*. Enjoliver de divers petits ornemens.

HISTORIETTE, subst. fém. diminutif. *is-to-ri-è-te*. Conte de peu d'importance.

HISTORIOGRAPHE, s. masc. *is-to-rio-gra-fe*. Celui qui est nommé pour écrire l'histoire d'un pays.

HISTORIQUE, adj. de tout g. *is-to-ri-ke*. Qui appartient à l'histoire.

HISTORIQUEMENT, adv. *is-to-ri-ke-man*. D'un style historique.

HISTRION, s. m. Bateleur, baladin.

HIVER, s. masc. *i-ver*. La saison la plus froide. Figur. et poétiq. *L'hiver de l'âge*, la vieillesse.

HIVERNAL, ALE, adj. qui est de l'hiver.

HIVERNER, v. n. *i-ver-né*. Passer l'hiver. Il se dit en parlant des troupes.

HO, interjection qui sert tantôt pour appeler, tantôt pour témoigner de l'étonnement ou de l'indignation.

» HOBBREAU, s. m. *ho-be-rô*. Petit oiseau de proie. Il se dit par mépris d'un petit gentilhomme de campagne.

» HOC, s. m. Sorte de jeu de cartes.

» HOCA, s. m. Certain jeu de hasard.

» HOCHE, s. f. Coche, entaillure.

» HOCHEMENT, s. m. *ho-che-man*. Action de hocher. *Hochement de tête*.

» HOCHEPIED, s. m. t. de fauconnerie. le premier des oiseaux qui attaque le héron dans son vol.

» HOCHEPOT, s. m. Espèce de ragoût.

» HOCHEQUEUE, s. masc. *ho-che-keu*. Petit oiseau qui remue continuellement la queue.

» HOCHER, verbe a. Secouer, branler. *Hocher un prunier pour en faire tomber les prunes. La tête*, marquer, en levant subitement la tête en haut, qu'on désapprouve quelque chose, ou qu'on ne s'en soucie guère. Fig. *Hocher le mors*, *la bride à quelqu'un*, essayer de l'animer, de l'exciter à faire quelque chose.

» HOCHET, s. m. *ho-ché*. Petit instrument qu'on met entre les mains d'un enfant au maillot.

HOGNER, v. n. *o-gnié*. (mouil. le *gn*.) Gronder. Il est populaire.

HOIR, s. m. *oar*. t. de prat. Héritier.

HOIRIE, s. fém. *oa-ri-e*. t. de pratique. Héritage.

* HOIRIN, s. m. t. de mar. *Voyez* Orin.

» HOLA, interjection pour appeler. adv. Tout beau, c'est assez. On dit subst. *Mettre le holà*, *les holà*, apaiser une querelle.

» HOLLANDE, subst. f. Une des sept Provinces-Unies.

HOLLANDER, v. a. *o-lan-dé*. Préparer les plumes à écrire.

HOLOCAUSTE, s. m. *o-lo-cos-te*. Sacrifice parmi les Juifs, où la victime était entièrement consumée par le feu. Victime ainsi sacrifiée.

HOLOTHURIES, s. m. plur. *o-lo-turi-e*. Espèces de zoophites.

HOM. Exclamation.

HOMARD, s. m. *ho-mar*. Grosse écrevisse de mer.

HOMBRE, s. m. Sorte de jeu de cartes.

HOMÉLIE, s. f. Discours fait pour expliquer au peuple les matières de la religion.

HOMICIDE, s. m. Meurtrier. Meurtre. Il est quelquefois adj. *Bras*, *complot*, *fer homicide*. On dit aussi fig. et par exagération, *Des regards homicides*, etc.

HOMICIDER, v. act. *o-mi-ci-dé*. Tuer, commettre un homicide. Il est vieux.

HOMIOSE, s. f. *o-mi-o-ze*. t. de médec. Coction du sucre nourricier.

HOMMAGE, s. masc. *o-ma-je*. Le devoir que le vassal était tenu de rendre à son seigneur de fief. Soumission, vénération, respect. Au plur. Devoirs, civilités.

HOMMAGÉ, ÉE, adj. *o-majé*. Qui est tenu en hommage.

HOMMAGER, subst. m. Celui qui doit l'hommage.

HOMMASSE, adject. de tout g. *o-ma-se*. *Visage*, *taille hommasse*, qui tiennent plus de l'homme que de la femme.

HOMME, s. m. *o-me*. Animal raisonna-

ble. Sous cette acception, on comprend toute l'espèce humaine; mais on le dit spécialement du sexe masculin. Il se dit aussi par opposition à *enfant*. *C'est un homme fait.* Il se dit encore tout seul pour homme de cœur, homme de fermeté. *Se montrer homme.* Joint à un subst. par la particule *de*, il sert à marquer les professions, l'état, les qualités. *Homme de guerre*, *d'église*, *de robe*, *de lettres*, *d'esprit*, *de courage*, *etc.* En t. de palais, caution. En matière de fief, vassal. *Homme de loi*, légiste instruit de la jurisprudence nouvelle, et qui fait profession de défendre les causes en justice. *Les hommes de loi ont remplacé les avocats.*

* HOMMEAU, s. m. Petit homme. Fam.

HOMOSANTRIQUE, adj. de tout genre. *o-mo-san-tri-ke.* t. d'astron, C'est la même chose que *Concentrique.*

HOMOGÈNE, adj. de tout g. t. didactiq. Qui est de même nature.

HOMOGÉNÉITÉ, s. f. t. didact. Qualité de ce qui est homogène.

HOMOLOGATION, s. f. *o-mo-lo-ga-cion.* t. de pratique. Approbation par autorité de justice

HOMOLOGUE, adj. de t. g. t. de géom. Il se dit des côtés qui, dans des figures semblables, se correspondent et sont opposés à des angles égaux.

HOMOLOGUER, v. a. *o-mo-lo-ghé.* t. de pratiq. Approuver, confirmer par autorité de justice.

HOMONYME, adj. de tout g. *o-mo-ni-me.* t. de gramm. Il se dit des mots pareils qui expriment des choses différentes.

HOMOPHONIE, subst. f. *o-mo-fo-ni-e.* Concert de plusieurs voix qui chantent à l'unisson.

* HONGNETTE, s. f. Ciseau pointu et carré du sculpteur en marbre.

» HONGRE, s. et adj. m. Châtré. Il ne se dit que des chevaux.

» HONGRELINE, s. f. Ancien habillement de femme.

» HONGRER, v. a. *hon-gré.* Châtrer un cheval.

HONGROYEUR, s. m. Ouvrier qui façonne le cuir appelé cuir de Hongrie.

HONNÊTE, adj. de tout g. *o-nè-te.* Vertueux, conforme à l'honneur, à la vertu. Bienséant, convenable. Civil, poli. *Excuse*, *prétexte*, *refus honnête*, plausible, spécieux. On dit subst. *L'honnête*, pour ce qui est honnête est vertueux.

HONNÊTEMENT, adverbe. *o-nè-te-man.* D'une manière honnête. Suffisamment. fam. Beaucoup.

HONNÊTETÉ, s. f. Conformité à l'honneur, à la probité, à la vertu. Bienséance. Civilité. Manière d'agir obligeante et officieuse. Chasteté, pudeur, modestie.

HONNEUR, s. m. *o-neur.* Démonstration extérieure, par laquelle on fait connaître la vénération, le respect, etc. Vertu, probité. Gloire qui suit la vertu. Au pl. Charges, dignités. En parlant des femmes, pudicité, chasteté. *Parole d'honneur*, promesse à laquelle on ne peut manquer sans se déshonorer. *Mourir au lit d'honneur*, à la guerre, pour le service de l'Etat. *Faire les honneurs d'une maison*, recevoir poliment ceux qui y viennent.

» HONNIR, v. act. *ho-nir.* Déshonorer. Il est vieux.

HONORABLE, adj. de tout g. Qui fait honneur, qui attire du respect. Qui fait un usage décent de sa fortune.

HONORABLEMENT, adv. *o-no-ra-ble-man.* D'une manière honorable. Magnifiquement.

HONORAIRE, adj. de tout g. *o-no-rè-re.* Il se dit des personnes qui, après avoir exercé long-temps certains emplois, en retiennent les honneurs principaux.

HONORAIRE, s. masc. Rétribution que l'on donne à une personne de profession honorable.

HONORER, v. a. *o-no-ré.* Rendre honneur et respect. Avoir beaucoup d'estime pour. Faire honneur à.

HONORÈS (AD), expression empruntée du latin, dont on se sert en parlant d'un titre sans fonctions et sans émolumens.

HONORIFIQUE, adj de tout g. *o-no-ri-fi-ke.* Il se disait des droits qui appartenaient aux seigneurs.

» HONTE, s. f. Trouble excité dans l'âme par l'idée de quelque deshonneur. Opprobre, ignominie.

» HONTEUSEMENT, adv. *hon-teu-se-man.* Avec ignominie.

» HONTEUX, EUSE, adj. Qui a de la honte. Qui cause du déshonneur. *Pauvres honteux*, qui n'osent demander l'aumône publiquement.

HOPITAL, s. masc. Maison fondée pour recevoir les pauvres, les malades, etc.

» HOQUET, s. masc. *ho-kè.* Mouvement convulsif de l'estomac.

» HOQUETON, s. m. Casaque brodée que portaient les archers du grand prévôt. Archer qui portait le hoqueton.

HORAIRE, adj. de tout g. *o-rè-re.* Qui a rapport aux heures. *Mouvement horaire.*

» HORDE, s. f. Peuplade ou société de Tartares errans. Troupe de sauvages.

» HORION, s. masc. Coup rudement déchargé sur la tête et sur les épaules. Il est vieux.

HORIZON, s m. Grand cercle qui coupe la sphère en deux parties, l'hémisphère supérieur et l'intérieur. Endroit où se termine notre vue, où le ciel et la terre semblent se toucher

HORIZONTAL, ALE, adj. Parallèle à l'horizon

HORIZONTALEMENT, adv. Parallèlement à l'horizon.

HORLOGE, s. f. Sorte de machine qui marque et sonne les heures.

HORLOGER, ÈRE, s. *or-lo-jé.* Celui ou celle qui fait des horloges, des montres.

HORLOGERIE, s. fém. Art de faire des horloges, des pendules, des montres.

HORMIS, prépos. Hors, excepté.

HOROGRAPHIE, s. masc. *o-ro-gra-fi-e.* Synonyme de gnomonique.

HOROMÉTRIE, s. f. Art de mesurer et de diviser les heures.

HOROSCOPE, s. m. Observation de l'état du ciel au point de la naissance de quelqu'un, et par lequel les astrologues prétendent juger de ce qui doit arriver dans le cours de la vie. Fig. *Faire l'horoscope d'une affaire, d'une entreprise*, en prédire le succès, l'issue.

HORREUR, s. f. *o-reur.* Mouvement de l'ame, causé par quelque chose d'affreux. Détestation, abomination, haine violente. Saisissement de crainte, de respect. *Une secrète, une sainte horreur.* En parlant des choses, énormité. *L'horreur du crime* Au plur. Choses déshonnêtes, actions flétrissantes.

HORRIBLE, adj. de tout g. *o-ri-ble.* Qui fait orreur. Extrême, excessif.

HORRIBLEMENT, adv. *o-ri-ble-man.* D'une manière horrible. Excessivement.

» HORS, prép. *hor.* Elle marque exclusion. *Hors de la ville. Hors de saison.* Excepté.

» HORS-D'ŒUVRE, s. m. Mets qui se sert à table avant les entrées.

» HORS-D'ŒUVRE, t. d'archit. Pièce détachée d'un corps de bâtiment. En littérature, digression.

» HORS-D'ŒUVRE, t. d'archit. Mesure d'un bâtiment depuis l'angle extérieur d'un mur jusqu'à l'angle extérieur de l'autre mur.

* HORTENSIA, s. f. *or-tan-sia.* Fleur du Japon nouvellement naturalisée en France.

HORTOLAGE, s. m. Partie d'un jardin potager où sont les couches et les plantes basses

HOSPICE, s. m. Petite maison religieuse établie pour y recevoir les religieux du même ordre.

HOSPITALIER, IÈRE, adj. *os-pi-ta-li-é.* Qui exerce volontiers l'hospitalité.

HOSPITALITÉ, s. f. Charité qu'on exerce en logeant gratuitement les étrangers. Chez les anciens, droit réciproque de loger les uns chez les autres.

HOSPODAR, s. m. Titre de dignité chez les Turcs.

HOSTIE, s. f. Toute victime que les Hébreux immolaient à Dieu. Sorte de pain très-mince et sans levain que le prêtre offre et consacre à la messe.

HOSTILE, adj. de tout g. Qui est d'un ennemi, qui caractérise un ennemi.

HOSTILEMENT, adv. En ennemi.

HOSTILITÉ, s. f. Acte d'ennemi exercé de peuple à peuple.

HOTE, HOTESSE, s. *ô-te, ô-tè-ce,* Qui tient cabaret, qui donne à manger. Il se dit aussi de ceux qui viennent manger au cabaret. *Table d'hôte*, où l'on mange plusieurs à tant par tête.

HOTEL, s. m. Grande maison d'un prince, d'une personne de qualité. Grande maison garnie. *De ville*, maison publique où l'on s'assemble d'ordinaire pour les affaires de la ville. *Des monnaies*, lieu où l'on fabrique les monnaies. *Hôtel-Dieu*, l'hôpital ordinaire des malades.

HOTELIER, IÈRE, s. *ô-té-lié.* Celui ou celle qui tient une hôtellerie.

HOTELLERIE, s. f. *ô-tè-le-ri-e.* Maison où les voyageurs sont logés pour leur argent.

» HOTTE, s. f. Sorte de panier qu'on porte sur le dos avec des bretelles.

» HOTTÉE, s. f. Plein une hotte.

» HOTTEUR, EUSE, subst *ho-teur.* Qui porte la hotte.

* HOUACHE, s. m. Sillage d'un navire.

» HOUBLON, s. masc. Plante qui entre dans la composition de la bière.

» HOUBLONNER, v. a. *hou-blo-né.* Mettre du houblon dans la bière.

» HOUBLONNIÈRE, s. f. *hou-blo-niè-re.* champ planté de houblon.

» HOUE, s. f. *hou-e.* Instrument de fer large et recourbé qui a un manche de bois, et qui sert à remuer la terre.

» HOUER, v. a. *hou-é.* Labourer avec la houe.

» HOUILLE, s. f *hou-glie.* (mouillez les *ll.*) Sorte de charbon de terre.

» HOULE, s. f. t. de mar. Vague qui reste à la mer après que la tempête est passée.

» HOULETTE, s. f. *hou-lè-te.* Bâton de berger. Instrument de jardinier.

» HOULEUX, EUSE, adj. *hou-leu.* t. de marine. Agité, bouillonnant.

» HOUPER, v. act. *hou-pé.* t. de chasse. Appeler son compagnon.

» HOUPPE, s. f. *hou-pe.* Assemblage de plusieurs filets de laine ou de soie.

» HOUPPELANDE, s. f. *hou-pe-lan-de.* Sorte de casaque.

» HOUPPER, v. act. *hou-pé.* Faire des houppes. *De la laine*, la peigner.

* » HOUQUE, s. f. Plante graminée.

» HOURAILLER, v. n. *hou-ra-glié.* Chasser avec des hourets.

» HOURDAGE, s. m. Maçonnage grossier.

» HOURDER, v. act. *hour-dé.* Maçonner grossièrement.

» HOURDI (*Lisse de*) t. de mar. C'est le dernier des baux vers la poupe.

» HOURET, s. m. *hou-rè.* Mauvais petit chien de chasse.

» HOURI, s. f. Nom que les Mahométans donnent aux femmes qui doivent, dans le paradis, contribuer aux plaisirs des élus de Mahomet.

» HOURQUE, s. fém. *hour-ke.* Vaisseau hollandais en forme de flûte.

» HOURVARI, s. m. *hour-va-ri.* t. de chasse, pour faire revenir les chiens sur leurs premières voies. Fig. et fam. Contretemps dans une affaire Grand tumulte.

» HOUSSÉ, ÉE, adj. Crotté, mouillé. Il est vieux.

» HOUSEAUX, s. m. pl. *hou-zô.* Sorte de chaussure de jambes contre la pluie. Il est vieux.

» HOUSPILLER, v. a. *hous-pi-glié.* (m. les *ll.*) Tirailler et secouer quelqu'un pour le maltraiter. Il est famil.

» **HOUSSAGE**, s. m. *hou-sa-je.* L'action de housser.

» **HOUSSAIE**, s. f. *hou-sè.* Lieu où il croit quantité de houx.

» **HOUSSARD, HOUSARD** *ou* **HUSARD**, s. m. Cavalier hongrois. Sorte de milice à cheval armée à la légère.

» **HOUSSE**, s. f. *hou-ce.* Pièce de drap ou de velours qui couvre la croupe du cheval de selle. Etoffe légère dont on couvre des meubles de prix. Couverture du siége du clocher.

» **HOUSSER**, v. a. *hou-cé.* Nettoyer avec un houssoir.

* » **HOUSSETTE**, s. m. *hou-cè-te.* Serrure de coffre.

» **HOUSSINE**, s. fém. *hou-ci-ne.* Baguette dont on se sert pour faire aller un cheval.

» **HOUSSINER**, v. a. *hou-ci-né.* Frapper avec une houssine.

» **HOUSSOIR**, s. m. Balais de branchage.

» **HOUX**, s. m. Arbrisseau toujours vert.

» **HOYAU**, s. m. Houe à deux fourchons.

» **HUARD**, s. m. *Aigle de mer*, ou *Orfraie*, oiseau.

» **HUCHE**, s. f. Grand coffre de bois pour pétrir le pain et pour le serrer.

» **HUCHER**, v. a. *hu-ché.* Appeler à haute voix, ou en sifflant. Il est vieux.

» **HUCHET**, s. m. *hu-chè.* Cornet avec quoi on avertit de loin.

HUE, mot dont les charretiers se servent pour faire avancer les chevaux.

» **HUÉE**, s. f. Bruit que des paysans assemblés pour une battue font après le loup. Fig. Cri de dérision d'une multitude de gens fait contre quelqu'un.

» **HUER**, v. act. *hu-é.* Faire des huées après le loup, et fig. Après quelqu'un.

» **HUGUENOT, OTE**, s. *hu-gue-no.* Nom donné en France aux Calvinistes

» **HUGUENOTE**, s. f. Vaisseau de terre sans pied.

» **HUGUENOTISME**, s. m. Profession de la religion prétendue réformée.

HUI, adv. de temps servant à marquer le jour où l'on est. Il est vieux.

HUILE, s. f. Liqueur grasse et onctueuse.

HUILER, v. a. *ui-lé.* Oindre d'huile.

HUILEUX, EUSE, adj. *ui-leu.* Qui est de la nature de l'huile.

HUILIER, s. m. *ui-lié.* Vase dans lequel on sert l'huile sur la table.

HUIS, s. m. Porte. Il est vieux, excepté en style de pratique.

HUISSERIE, s. f *ui-ce-ri-e.* Assemblage de pièce de bois qui forment l'ouverture d'une porte.

HUISSIER, s. m *ui-ci-é.* Officier de la chambre du Roi et des tribunaux de justice.

HUIT, adj num. indécl. Le *t* ne se prononce point devant une consonne. Ce mot est aussi subst. *Un huit de chiffre.*

HUITAIN, s. masc. *hui-tein.* t. de poésie. Stance de huit vers.

HUITAINE, s. f. Espace de huit jours.

HUITIÈME, s. et adj. de tout g. Nombre d'ordre.

» **HUITIÈMEMENT**, adv. *hui-tième-man.* En huitième lieu.

HUITRE, s. f. *ui-tre.* Poisson de mer du genre des cétacés.

HULOTTE *ou* **HUETTE**, s. f. Gros oiseau nocturne.

HUMAIN, AINE, adj. *u-mein.* Qui concerne l'homme, qui appartient à l'homme en général. *Les choses humaines*, toutes les choses auxquelles l'homme est sujet. *Moyens humains*, dont les hommes peuvent se servir. Doux, affable, secourable. Il se dit subst. au pl. pour *les Hommes*; style souteau ou poét. *Il n'est pas au pouvoir des humains.* On dit famil. et au sing. *C'est le meilleur humain du monde.*

HUMAINEMENT, adv. Suivant le pouvoir de l'homme. Avec douceur.

HUMANISER, v. a. *u-ma-ni-zé.* Donner des sentimens conformes à l'humanité. Rendre plus traitable, plus favorable.

S'HUMANISER, v. r. Se dépouiller de certaines façons trop austères. Se conformer, s'accorder à la portée des autres.

HUMANISTE, s. m. Celui qui étudie les humanités dans un collége.

HUMANITÉ, s. f. Nature humaine. Douceurs, hônnêteté, sensibilité pour les malheurs d'autrui. Au plur. Ce qu'on apprend ordinairement dans les colléges jusqu'à la philosophie exclusivement.

HUMBLE, adj. de tout g *eun-ble.* Qui a de l'humanité. Respectueux envers les autres. En parlant des choses, qui marque du respect et de la déférence. *Humble prière.* En poésie, modeste, médiocre, bas, qui est peu élevé de terre. *L'humble vertu, l'humble fortune, les humbles fougères.*

HUMBLEMENT, adv. *eun-ble-man.* Avec une humilité chrétienne. Avec modestie, avec respect. On le dit en poésie, dans le sens de humble. *La fougère rampe humblement dans le fond des vallées.*

HUMECTANT, ANTE, adj. et s. *u-mek-tan.* Il se dit des alimens et des boissons qui rafraîchissent.

HUMECTATION, s. f. *u-mek-ta-cion.* t. de pharm. Préparation d'un médicament qui se fait en le laissant tremper dans l'eau.

HUMECTER, v. a. *u-mek-té.* Rendre humide, mouiller.

» **HUMER**, v. act. *hu-mé.* Avaler quelque chose de liquide en retirant son haleine.

* **HUMÉRAL, ALE**, adj. Qui a rapport à l'humérus.

HUMÉRUS, s. m. *u-mé-ruce.* t. d'anatom. L'os qui forme le bras.

HUMEUR, s. f. Substance ténue et fluide. Il se dit aussi d'une certaine disposition du tempérament et de l'esprit. Fantaisie, caprice. Au pl. Certains sucs vicieux qui s'amassent dans le corps, et qui font les maladies.

HUMIDE, adj. de t. g. Qui est d'une substance aqueuse. Moite, imprégné de quelque vapeur aqueuse. Il s'emploie aussi s *L'humide.* En méd. *l'humide radical*, l'humeur lymphatique qui abreuve toutes les fibres du corps.

HUMIDEMENT, adv. *u-mi-de-man*. Dans un lieu humide.

HUMIDITÉ, s. fém. Qualité de ce qui est humide. Au pl. Humeurs, sérosités.

HUMILIANT, ANTE, adj. *u-mi-li-an*. Qui donne de la confusion.

HUMILIATION, s. f. *u-mi-li-a-cion*. Action par laquelle on s'humilie. Evénement par lequel on est humilié. Au plur. Choses qui donne de la confusion, de la mortification.

HUMILIER, v. act. *u-mi-li-é*. Abaisser, mortifier, donner de la confusion.

HUMILIÉ, ÉE, part.

HUMILITÉ, s. fém. Vertu chrétienne qui nous donne un sentiment intérieur de notre faiblesse. Soumission, déférence. Fam.

HUMORAL, ALE, adj. t. de médec. Qui vient des humeurs.

HUMORISTE, adject. de tout g. Qui a de l'humeur, avec qui il est difficile de vivre. s. m. Médecin galéniste.

» HUNE, s. f. Petit plancher en saillie autour du mât d'un vaisseau. Grosse pièce de bois à laquelle une cloche est suspendue.

» HUNIER, s. m. *hu-nié*. Voile qui se met au mât de hune. Le mât qui porte la hune.

» HUPPE, s. m. *hu-pe*. Oiseau de la grosseur d'un merle. Touffe de plumes que portent cet oiseau et quelques autres.

» HUPPÉ, ÉE, adject. *hu-pé*. Se dit des oiseaux qui ont une huppe sur la tête. Fig. et dans le style fam. il se dit d'une personne apparente considérable.

» HURE, s. f. La tête d'un sanglier, d'un saumon, d'un brochet.

» HURHAUT, mot dont les charretiers se servent pour faire tourner les chevaux à droite.

» HURLEMENT, s. m. Cri du loup, et quelquefois du chien. Il se dit fig. des cris que font les hommes dans la douleur et l'affliction.

» HURLER, v. n. *hur-lé*. Il se dit d'un long cri que font les loups et les chiens.

HURLUBERLU, adv. t. populaire. Inconsidérément. Il s'emploie aussi quelquefois adj. *Homme hurluberlu*, et subst. *Un hurluberlu*, qui agit étourdiment.

* HUTIN, s. m. Il est vieux.

» HUTTE, s. f. Petite loge faite à la hâte avec de la terre, du bois, de la paille, etc.

SE HUTTER, v. r. *se-hu-té*. Faire une hutte pour se loger.

HYACINTHE, s. f. *Voyez* JACINTHE. Pierre précieuse d'un jaune tirant sur le rouge. Plante bulbeuse.

HYBRIDE, s. f. pl. *Voyez* PLÉIADES.

HYBRIDE, adj. Il se dit des mots tirés de deux langues; des animaux nés de deux espèces différentes.

HYDATIDE, s. f. *i-da-ti-de*. t. de médec. et de chirurgie. Vésicules pleines d'eau qui naissent en différentes parties du corps.

HYDRAGOGUE, s. m. et adj. de tout g. *i-dra-go-ghe*. t. de méd. Il se dit des médicamens qui purgent les eaux et les sérosités.

HYDRARGYRE, s. m. *i-drar-ji-re*. t. de chimie. Mercure.

HYDRAULIQUE, s. fém. et adj. de tout g. *i-dró-li-ke*. Il se dit de l'art qui enseigne à conduire et à élever les eaux.

HYDRE, s. fém. *i-dre*. Sorte de serpent. Serpent fabuleux qui avait sept têtes, et à qui il en renaissait plusieurs dès qu'on lui en avait coupé une. Fig. Mal qui augmente à mesure qu'on fait plus d'efforts pour le détruire. Une constellation de l'hémisphère austral.

* HYDRENTÉROCÈLE, s. f. *i-dran-té-ro-cè-le*. t. de chir. Hydropisie du scrotum, compliquée avec descente d'intestins.

HYDROCÈLE, s. f. Enflure aux bourses.

HYDROCÉPHALE, s. fém. *i-dro-cé-fa-le*. Hydropisie de la tête.

HYDROCOTYLE, s. fém. *Ecuelle d'eau* ou *Herbe aux patagons*. Plante aquatique.

HYDRODYNAMIQUE, s. fém. Science du mouvement des eaux.

HYDROGRAPHE, s. m. *i-dro-gra-fe*. Qui est versé dans l'hydrographie.

HYDROGRAPHIE, s. f. *i-dro-gra-fi-e*. Description des mers, et art de naviguer.

HYDROGRAPHIQUE, adj. de tout g. Qui appartient à l'hydrographie.

HYDROMEL, s. m. *i-dro-mel*. Breuvage fait d'eau et de miel.

HYDROMPHALE, s. f. *i-dron-fa-le*. Tumeur aqueuse qui vient au nombril.

HYDROPHILLUM, s. masc. *i-dro-fi-lo-me*. Plante aquatique.

HODROPHISOCÈLE, s. f. ou HYDROPNEUMATOCÈLE, s. f. t. de chirurg. Hydrocèle mêlée d'air.

HYDROPHOBE, s. m. et f. *i-dro-fo-be*. t. de médec. Qui a l'eau en horreur. C'est le symptôme de la rage confirmée.

HYDROPHOBIE, s. f. *i-dro-fo-bi-e*. t. de médec. Crainte de l'eau.

HYDROPHTHALMIE, s. f. *i-drof-tal-mi-e*. t. de chirurgie. Hydropisie de l'œil.

HYDROPIQUE, s. et adj. de tout genre. *i-dro-pi-ke*. Malade d'hydropisie.

HYDROPISIE, s. f. *i-dro-pi-zie*. Enflure causée par un amas d'eau.

HYDROSARQUE, s. f. *i-dro-sar-ke*. t. de chir. Tumeur aqueuse et charnue.

HYDROSCOPE, s. m. Celui que l'on suppose avoir la faculté de sentir les émanations des eaux souterraines.

HYDROSCOPIE, s. f. Faculté de sentir les émanations des eaux souterraines.

HYDROSTATIQUE, s. f. Partie de la mécanique qui considère la pesanteur des liquides. Il est aussi adjectif.

HYDROTIQUE, adj. de tout g. *i-dro-ti-ke*. Il se dit des remèdes sudorifiques.

HYÈNE, s. f. Animal carnassier.

HYGIÈNE, s. fém. *i-ji-è-ne*. Partie de la médecine qui donne des règles pour la conservation de la santé.

HYGROCIRSOCÈLE, s. f. *i-gro-cir-so-cè-le*. t. de chir. Hernie variqueuse.

HYGROMÈTRE, s. m. Instrument de physique qui sert à mesurer le degré de sécheresse et d'humidité de l'air.

HYMEN ou HYMÉNÉE, s. m. *i-mène*. Divi-

nité du Paganisme qui présidait aux noces. Mariage. En t. d'anat. Cercle membraneux qui environne l'orifice externe du vagin dans les vierges.

* HYMÉNOPTÈRES, s. m. pl. *hi-mé-nop-tè-res*. Insectes à ailes membraneuses.

HYMNE, s. m. Cantique en l'honneur de la Divinité. Il est féminin en parlant des hymnes qui se chantent dans l'église.

HYMNODES, s. m. plur. Les Grecs donnaient ce nom à ceux qui chantaient des hymnes dans les fêtes publiques.

HYOIDE, adj. m. *i-o-i-de*. t. d'anatom. *Os hyoïde*, qui est à la racine de la langue.

HYOSCIAME, *Voyez* JUSQUIAME.

HYPALLAGE, s. f. t. de gramm. Figure par laquelle on paraît attribuer à certains mot d'une phrase, ce qui appartient à d'autres mots de la phrase, sans qu'on puisse se méprendre au sens. *Enfoncer son chapeau dans la tête*, enfoncer sa tête dans

HYPÉCOON, s. m. Plante narcotique.

HYPERBATE, s. f. Figure qui renverse l'ordre naturel du discours.

HYPERBOLE, s f. Figure de rhétorique. exagération excessive. En t. de mathémat. Section d'un cône par un plan qui, étant prolongé, rencontre le cône opposé

HYPERBOLIQUE, adj. de tout g. *i-per-bo-li-ke*. Qui exagère au-delà du vrai. *Discours hyperbolique*. En mathematiq. Qui tient de l'hyperbole. *Miroir hyperbolique*.

HYPERBOLIQUEMENT, adv. *i-per-bo-li-ke-man*. Avec exagération.

HYPERBORÉE, adj. Il se dit des nations du Nord. On dit dans le même sens, *Hyperboréen*.

* HYPERCRITIQUE, s. m. Censeur outré.

HYPERDULIE, s. f. *Le culte d'hyperdulie*, celui qu'on rend à la sainte Vierge.

HYPÉRICUM. *Voyez* MILLEPERTUIS.

HYPÈTRE, s. m. t. d'architure. Edifice découvert.

HYPNOTIQUE, adj. de tout g. *ip-no-ti-ke*. t. de méd. Il se dit des remèdes qui provoquent le sommeil.

HYPOCONDRE, s. m. t. d'anatomie. Partie latérales de la région épigastrique. Figur. et abusivement, il se dit d'un homme. Bizarre.

HYPOCONDRIAQUE, s. et adj de tout g. *i-po-con-dri-a-ke*. Maladie dont l'indisposition vient du vice des hypocondres. Fig. Bizarre.

HYPOCRAS, s. m. *i-po-krâ*. Espèce de liqueur faite avec du vin, du sucre et de la cannelle.

HYPOCRISIE, s. fém *i-po-kri-si-e*. Fausse apparence de piété. Affectation d'une probité apparente.

HYPOCRITE, s. et adj. de tout g. *i-po-kri-te*. Qui affecte des apparences de piété, d'honneur.

HYPOCRASTE, s. m. t. d'anatom. Partie inférieure du bas-ventre.

HYPOGASTRIQUE, adj. de tout g. *i-po-gas-tri-ke*. Qui appartient à l'hypogastre.

HYPOGLOSSES, s. m. plur. *i-po-glo-ce*. Nerfs, qui se distribuent à la langue, et qui servent à la rendre l'organe du goût.

* HYPOMOCHLION, s. m. *i-po-mo-klion*. t. de mécan. Point d'appui d'un lévier.

HYPOPHORE, s. f. *i-po-fo-re*. terme de chirurg. Ulcère profond et fistuleux

* HYPOPHTHALMIE, s. f. *i-pof-tal-mi-e*. t. de médec. Inflammation dans l'œil, dans la cornée.

HYPOPYON, s. m. terme de chir. Abcès de l'œil, situé dans l'épaisseur de la cornée transparente sur le derrière.

HYPOSTASE, s. f. *i-pos-ta-se*. terme de théologie. Suppôt, personne. En terme de médec. Sédiment des urines.

HYPOSTATIQUE, adj. de tout g. terme de théologie. *Union hypostatique.*, union du verbe avec la nature humaine.

HYPOSTATIQUEMENT, adv. D'une manière hypostatique.

* HYPOTHÉCAIRE, adj. de tout g. Qui a droit d'hypothèque.

HYPOTHECAIREMENT, adv. *i-po-té-kè-re-man*. t. de pratique. Par une action hypothécaire.

HYPOTHÉNAR, s. m. *i-po-té-nar*. t. d'anatomie. Muscle du petit doigt.

HYPOTHÉNUSE, s. f. *i-po-té-nu-se* t. de géomét. Côté opposé à l'angle droit dans un triangle rectangle.

HYPOTHÈQUE, s. f. *i-po-tè-ke*. Droit acquis par un créancier sur les immeubles que son débiteur lui a affectés pour la sûreté de sa dette.

HYPOTHÉQUER, v. a. *i-po-té-ké*. Soumettre à l'hypothèque.

HYPOTHÈSE, s. f. *i-po-tè-ze*. t. de philosophie. Supposition.

HYPOTHÉTIQUE, adj. de t. g. *i-po-té-ti-ke*. Fondé sur une hypothèse.

HYPOTHÉTIQUEMENT, adv. *i-po-té-ti-ke-man*. Par supposition.

HYPOTYPOSE, s. f. *i-po-ti-po-ze*. Fig. de rhétoriq. Peinture vive et frappante.

HYSOPE, s. f. *i-so-pe*. Plante aromatique.

HYSOPE DE GALIGUE *ou* HERBE D'OR. *Voyez* HÉLIANTHÈME.

HYSTÉRIQUE, adj. de tout g. *is-té-ri-ke*. Qui a rapport à la matrice. *Passion*, *remède hystérique*.

HISTÉROCÈLE, s. f. Descente de la matrice.

HYSTÉROLITE, s. f. Pétrification de laquelle on trouve représentées les parties naturelles de la femme.

HYSTÉROLOMIE, s. f. t. de chirurgie. Dissection de la matrice.

HYSTÉROTOMOLOGIE, s. f. t. de chirur. Opération césarienne.

I

I, substantif mascul. Lettre voyelle, et la neuvième de l'alphabet français. Un grand *I*, un petit *i*. Elle sert souvent, dans l'orthographe, à donner à l'*a* et à l'*o* le son d'un *e* ouvert, fermé ou muet. *Jamais*, *J'aurai*. *Je ferais*, *faisant*.

IAMBE, s. m. *i-an-be*. t. de versificat. latine et grecque Il est aussi adj. masc.

IAMBIQUE, adj. composé d'iambes.

* IATRALEPTE, s. masc. Médecin qui guérit par les frictions huileuses et les onguens.

IATRALEPTIQUE, s. f. *i-a-tra-lep-ti-ke*. Partie de la médecine qui guérit par les frictions, etc.

* IATRIQUE, adjectif. Qui concerne la médecine.

IBIS, s. m. *i-bi-ce*. Oiseau d'Egypte.

ICELUI, ICELLE, pron. dém. et relat. Il est fâcheux que ce pronom, qui empêcherait beaucoup d'amphibologies, ne soit plus usité qu'en style de pratique.

ICHNEUMON, s. m. *ik-neu-mon*. Quadrupède de la grosseur du chat. Insecte qui a quatre ailes et un aiguillon, comme les abeilles.

ICHNOGRAPHIE, s. f. *ik-no-gra-fi-e*: t. didact. Plan d'un édifice.

ICHNOGRAPHIQUE, adject. de t. gen. *ik-no-gra-fi-que*. Qui appartient à l'ichnographie.

* ICHOR, s. masc. *i-kor*. Sérosité âcre, sanie des ulcères.

ICHOREUX, EUSE, adj. *i-ko-reu*. terme de chir. qui se dit du pus séreux et âcre.

* ICHTYOCOLE, s. fém. *ik-tio-ko-le*. Nom qu'on donne au grand esturgeon, et à la colle qu'il fournit.

ICHTIOLITES, s. masc. pl. *ik-ti-o-li-te*. Poissons pétrifiés.

ICHTYOLOGIE, s. fém. *ik-ti-o-lo-gi-e*. Partie de l'histoire naturelle qui traite des poissons.

ICHTYOPHAGE, s. m. et adj. de t. g. Qui ne vit que de poissons.

ICI, adverb de lieu. En ce lieu-ci. *Jusqu'ici*, jusqu'à présent. *Ici-bas*, dans ce monde.

ICOGLAN, subst. masc. Page du Grand Seigneur.

ICONOCLASTE, s. m. Briseur d'images.

ICONOGRAPHIE, s. f. *i-ko-no-gra-fi-ke*. Qui appartient à l'iconographie.

ICONOLATRE, s. masc. *i-ko-no-lâ-tre*. Nom que les iconoclastes donnèrent aux catholiques qu'ils accusaient d'adorer les images

ICONOLOGIE, s. fém. *i-ko-no-lo-ji-e*. Explication des images, des monumens antiques.

ICONOMAQUE, s. masc. Hérétique qui combat le culte des images.

ICOSAÈDRE, s. m. term. de géométrie. Corps solide qui a vingt faces.

ICTÈRE, s. masc. t. de médec. Débordement de bile qui cause la jaunisse.

ICTÉRIQUE, adj. de t. g. *ik-té-ri-ke* t. de médecine. Il se dit de ceux qui ont la jaunisse, et des remèdes propres contre cette maladie.

* ICTIS, s. masc. Martre de Sardaigne.

* IDACTIQUE, subst. m. Ver qui se loge dans la chair.

IDÉAL, ALE, adject. term. de logique et de métaphysique. Qui existe dans l'idée, qui n'existe que dans l'entendement. Chimérique. Ce mot n'a pas de plur. au masc.

* IDÉALISME, s masc. Système des philosophes qui voient en Dieu les idées de toutes choses.

IDÉE, s. f. Perception de l'âme, notion que l'esprit se forme de quelque chose. *Idée claire*, *confuse*. *Se former une idée*. Esquisse d'un ouvrage. *Il en a jeté l'idée sur le papier*. Souvenir. *J'en ai quelque idée*. Vision chimérique.

IDEM, mot emprunté du latin, qui signifie, le même.

IDENTIFIER, verbe actif. *i-den-ti-fi-é*. Comprendre deux choses sous une même idée.

IDENTIQUE, adj. de t. g. *i-den-ti-ke*. Qui ne fait qu'un avec un autre.

IDENTIQUEMENT, adv. *i-dan-ti-ke-man*. D'une manière identique.

IDENTITÉ, s. fém. *i-dan-ti-té*. t. didactique. Ce qui fait que deux ou plusieurs choses ne sont qu'une.

* IDÉOLOGIE, s. fém. Traité, science métaphysique des idées.

* IDÉOLOGUE, s. m. Métaphysicien.

IDES, subst. f. plur. *i-de*. C'était chez les les Romains le 15e du mois de Mars, de Mai, de Juillet et d'Octobre, et le 13e des autres mois.

* IDIOCRASE, ou IDIOSYNCRASIE, s. fém. terme de physique. Disposition ou tempérament propre d'une chose.

IDIOME, s. m. *i-di-ó-me*. Langue propre à une nation.

IDIOPHATIE, subst. fém. *i-di-o-pa-ti-e*

t. de médecine. Maladie propre à une partie du corps. En morale, inclination particulière pour une chose.

IDIOPHATIQUE, adject. de tout genre. Qui appartient à l'idiopathie.

IDIOT, OTE, s. et adj. *i-di-o*. Stupide, imbécile.

IDIOTISME, subst. masc. Construction contraire aux règles de de la grammaire, mais propre et particulière à une langue.

IDOINE, adj. de t. g. *i-doa-ne*. Propre à quelque chose. Il vieillit, excepté au barreau

IDOLATRE, s. et adjectif. de tout g. Qui adore les idoles, les créatures. Fig. Qui aime follement, excessivement.

IDOLATRER, v. n. *i-do-là-tré*. Adorer les idoles. verb. actif. Fig. Aimer avec trop de passion.

IDOLATRIE, s. fém. *i-do-là-tri-e*. Adoration des idoles. Fig. Amour excessif.

IDOLATRIQUE, adject. de t. g. *i-do-là-tri-ke*. Qui appartient à l'idolâtrie.

IDOLE, s. f. Statue représentant une fausse divinité. Fig. Objet d'une passion. Belle personne qui ne paraît point animée. Personne stupide.

IDYLLE, s. fém. *i-di-le*. Petit poëme qui tient de la nature de l'églogue. Il roule ordinairement sur quelque sujet pastoral ou amoureux.

IF, substant. masc. *if*. Arbre toujours vert, à feuilles fort étroites et un peu longues.

IGNARE, adject. de t. *i-gna-re*. (m. le *gn*.) Qui n'a point étudié. Il est famil.

IGNÉ, ÉE, adj. *ig-né* t. didactique. Qui est de feu, qui a les qualités du feu.

IGNICOLE, adj. de t. g. *ig-ni-cole*. Il se dit des adorateurs du feu.

IGNITION, s. f. *ig-ni-cion*. t. de chimie. Etat d'un métal rougi au feu.

IGNOBLE, adj. de t. g. *i-gno-ble*. (mouillez le *gn*.) Qui est bas, qui sent l'homme de basse extraction.

IGNOBLEMENT, adject. *i-gno-ble-man*. (m. le *gn*.) D'une manière ignoble.

IGNOMINIE, subst. fém. Infamie, grand déshonneur.

IGNOMINIEUSEMENT, adv. *i-gno-mi-ni-eu-ze-man*. (mouillez le *gn*.) Avec ignominie.

IGNOMINIEUX, EUSE, adj. *i-gno-mi-ni-eu*. (mouill. le *gn*.) Qui cause de l'ignominie.

IGNORAMMENT, adverb. *i-gno-ra-man*. (m. le *gn*.) Avec ignorance.

IGNORANCE, subst. fém. *i-gno-ran-ce*. (mouill. le *gn*.) Défaut de connaissance, manque de savoir.

IGNORANT, ANTE, s. et adj. *i-gno-ran*. (m. le *gn*.) Qui n'a point de savoir.

IGNORER, v. act. *i-gno-ré*. (m. le *gn*.) Ne savoir pas.

IL, Pronom m. qui désigne la troisième personne. Au pl. *Ils*.

ILE, s. f. *i-le*. Espace de terre entourée d'eau de tous côtés.

ILES, s. m. *i-le*. t. d'anatomie. *Os qui* concourent à la formation du bassin.

ILEUM ou ILÉON, s. m. t. d'anatomie. Nom d'une portion des intestins.

ILIAQUE, adj. de t. g. *i-li-a-ke*. t. de médecine. Maladie où l'on sent une douleur très-aiguë dans l'intestin iléum. Muscle qui sert à faire mouvoir l'os de la cuisse sur le bassin. Il se dit aussi des artères qui sont formées par la circulation de l'aorte descendante.

ILION, s. m. t. d'anatomie. un des os du bassin.

ILLÉGAL, ALE, adject. *il-lé-gal*. Qui est contre la loi.

* ILLÉGALEMENT, adv. *il-lé-ga-le-man*. D'une manière illégale.

ILLÉGALITÉ, s. f. Caractère de ce qui est illégal.

ILLÉGITIME, adj. de t. g. Qui n'a pas les conditions requises par la loi pour être légitime. Injuste, déraisonnable.

ILLÉGITIMEMENT, adv. *il-lé-ji-ti-me-man* Injustement.

ILLÉGITIMITÉ, s. f. *il-lé-ji-ti-mi-té*. Défaut de légitimité.

* ILLETTRÉ, ÉE, adj. Sans lettres.

ILLICITE, adj. de t. g. *il-li-ci-te*. Qui est défendu par la loi.

ILLICITEMENT, adverb. *il-li-ci-te-man*. Contre le droit de la justice.

ILLIMITÉ, ÉE, adj. *il-li-mi-té*. Qui n'a point de bornes.

ILLUMINATIF, IVE, adj. *il-lu-mi-na-tif*. Il n'est guère d'usage qu'en terme de dévotion mystique. *Vie illuminative*.

ILLUMINATION, s. f. *il-lu-mi-na-cion*. Action d'illuminer, ou état de ce qui est illuminé. Grande quantité de lumières disposées avec symétrie pour une fête: t. de dévot. Lumière extraordinaire que Dieu répand quelquefois dans l'ame.

ILLUMINER, v. a. *il-lu-mi-né*. Eclairer, répandre de la lumière sur quelque chose. Faire des illuminations. Fig. En matière de religion, éclairer l'esprit, l'ame.

ILLUMINÉ, ÉE, part. Il est aussi subst. et signifie, visionnaire. Au pl. Hérétiques de ces derniers temps.

ILLUSION, s. fém. *il-lu-sion*. Apparence trompeuse. Pensée chimérique. Songes, fantômes agréables ou désagréables qui flattent ou qui troublent l'imagination.

ILLUSOIRE, adject. de t. g. *il-lu-soa-re*. Qui tend à tromper. *Contrat*, *demande illusoire*.

ILLUSOIREMENT, adv. *il-lu-soa-re-man*. D'une façon illusoire.

ILLUSTRATION, s. f. *il-lus-tra-cion*. Il se dit en parlant des marques d'honneur dont une famille est illustrée.

ILLUSTRE, adj. de t. g. *il-lus-tre* Eclatant, célèbre. Il se prend aussi subst. *C'est un illustre*.

ILLUSTRER, v. a. Rendre illustre.

ILLUSTRISSIME, adj. de t. g. *il-lus-tris-si-me*. Titre d'honneur, très-illustre.

ILOT, s. m. t. employé dans les ordon-

nances, pour signifier une très-petite île.

ILOTE, subst. masc. A Lacédémone, esclave.

IMAGE, s. f. Représentation de quelque chose en sculpture, en peinture. Estampe. Ressemblance. Idée. En littérature, description, tableau.

IMAGER, ÈRE, s. *i-ma-jé*. Qui vend des images, des estampes.

IMAGINABLE, adj. de t. g. Qui peut être imaginé.

IMAGINAIRE, adject. de t. g. Qui n'est point réel. En algèbre, impossible.

IMAGINATIF, IVE, adj. Qui imagine aisément. *Esprit imaginatif. Faculté imaginative*, ou simplement *Imaginative*, s. f. Il est du style fam.

IMAGINATION, s. fém. *i-ma-ji-na-cion*. Cette faculté par laquelle l'âme imagine. Opinion peu fondée d'une chose. Fantaisie bizarre.

IMAGINER, v. act. Se représenter quelque chose dans l'esprit.

s'IMAGINER, v. réc. Se figurer quelque chose sans fondement. Croire, se persuader.

IMAN, s. masc. Ministre de la religion mahométane.

IMARET, s. m. *i-ma-rè*. Hôpital chez les Turcs.

IMBÉCILE, s. m. et adj. de tout genre. *ein-be-ci-le* Faible d'esprit.

IMBÉCILITÉ, s. fém. Faiblesse d'esprit.

IMBIBER, v. actif. *ein-bi-bé*. Abreuver, mouiller quelque liqueur, en sorte que ce qui est mouillé est pénétré.

s'IMBIBER, v. r. Devenir imbibé d'eau ou de quelque liqueur. Pénétrer dans.

IMBIBITION, subst. fém. *ein-bi-bi-cion*. La faculté de s'imbiber.

IMBRIAQUE, s. et adj. m. *ein-bri-a-ke*. Homme pris de vin. Il est familier.

IMBRIBÉE, adj. f. *ein-bri-bé-e*. Il se dit des tuiles concaves.

IMBROGLIO, s. m. Mot pris de l'italien. Embrouillement, confusion.

IMBU, UE, adj. *ein-bu*. Il ne se dit guère qu'au figuré, et signifie, qui est rempli, pénétré d'une affaire, d'une doctrine.

IMITABLE, adject. de t. g. Qui mérite d'être imité.

IMITATEUR, TRICE, s. Qui imite.

IMITATIF, adj. Qui imite. Qui a la faculté d'imiter.

IMITATION, s. fém. *i-mi-ta-cion*. Action par laquelle on imite.

IMITER, s. f. *i-mi-té*. Suivre l'exemple. *Un auteur, un peintre*, en prendre le style, la manière, le goût, l'ordonnance.

IMMACULÉ, ÉE, adj. Qui est sans tache de peché. *Conception immaculée.*

IMMANENT, ENTE, adject. *im-ma-nan*. t. didactique. Qui est continu, constant. *Actions immanentes.*

IMMANGEABLE, adj. de t. g. Qui ne peut pas se manger.

IMMANQUABLE, adj. de t. g. *im-man-ca-ble*. Qui ne peut manquer d'arriver, de réussir.

IMMANQUABLEMENT, adv. *im-man-ka-ble-man*. Infailliblement.

IMMARCESSIBLE, adjectif. de tout g. t. didactique. Qui ne peut se flétrir.

IMMATÉRIALISTE, s. Qui prétend que tout est esprit et être pensant.

IMMATÉRIALITÉ, s. fém. Qualité de ce qui est immatériel.

IMMATÉRIEL, ELLE, adject. t. didact. Qui est sans aucun mélange de matière.

IMMATRICULATION, s. f. *im-ma-tri-ku-la-cion*. Action d'immatriculer, ou état de ce qui est immatriculé.

IMMATRICULE, s. f. Enregistrement.

IMMATRICULER, v. act. Mettre dans la matricule, dans le registre.

IMMÉDIAT, ATE, adject. *im-mé-di-a*. Qui agit sans moyens. Qui suit ou qui précède sans milieu.

IMMÉDIATEMENT, adv. *im-mé-di-a-te-man*. D'une manière immédiate. Incontinent après.

IMMÉMORIAL, ALE, adj. Qui est si ancien, qu'on n'en sait pas l'origine. *Temps immémorial. Possession immémoriale.*

IMMENSE, adj. de t. g. *im-man-ce*. Qui est sans bornes, sans mesure. Très-grand, très-vaste, excessif. *Somme, pays, ambition immense.*

IMMENSÉMENT, adv. *im-man-cé-man*. D'une manière immense.

IMMENSITÉ, s. f. *im-man-ci-té*. Grandeur, étendue immense.

IMMERSIF, IVE, adj. *im-mer-cife*. t. de chimie. On appelle *Calcination immersive*, l'épreuve qui se fait de l'or dans l'eau-forte, lorsqu'on le purifie par l'inquart.

IMMERSION, s. f. *im-mer-cion*. Action par laquelle on plonge dans l'eau. En termes d'astronomie, entrée d'une autre planète.

IMMEUBLE, s. et adj. de t. g. terme de pratique. Il se dit des biens en fonds, ou qui tiennent lieu de fonds. Il est aussi subst.

IMMINENT, ENTE, adject. *im-mi-nan*. Près de tomber sur... *Péril imminent.*

s'IMMISCER, v. r. *s'im-mis-cé*. terme de palais. Il se dit de celui qui est appelé à une succession, et qui en prend les biens comme propriétaire. S'entremettre, se mêler mal à propos d'une affaire.

IMMIXTION, s. f. *im-miks-tion*. terme de palais. Action de s'immiscer dans une succession.

IMMOBILE, adj. de tout genre. Qui ne se meut point. Ferme, inébranlable.

IMMOBILIER, IÈRE, adj. *im-mo-bi-lié*. terme pratique. Qui concerne les biens immeubles. Il est aussi subst.

IMMOBILISER, v. act. convertir en immeubles.

IMMOBILITÉ, s. fém. Etat d'une chose qui ne se meut point.

IMMODÉRÉ, adj. Excessif, violent.

IMMODÉRÉMENT, adv. *im-mo-dé-ré-man*. Sans modération, avec excès.

IMMODESTE, adj. de t. g. Qui manque de modestie. Qui choque la pudeur.

IMMODESTEMENT, adv. *im-mo-des-te-man.* D'une maniere immodeste.

IMMODESTIE, subst. fém. Manque de modestie, de pudeur.

IMMOLATION, s. f. Action d'immoler.

IMMOLER, v. a. Offrir en sacrifice.

IMMONDE, adj. de t. g. Sale, impur.

IMMONDICE, s. f. Ordure. Il ne se dit qu'au plur. *Oter, nettoyer les immondices.*

IMMORAL, ALE, adj. Qui est contraire à la morale, qui est sans principe de morale.

IMMORALITE, s. f. Opposition aux principes de la morale, défaut de ces principes.

IMMORTALISER, v. act. Rendre immortel dans la mémoire des hommes.

IMMORTALITÉ, s. f. Qualité de ce qui est immortel. Espèce de vie perpétuelle dans le souvenir des hommes.

IMMORTEL, ELLE, adj. Qui n'est point sujet à la mort. Il se dit figur. de ce qu'on suppose devoir être d'une très-longue durée. Il se prend aussi subst. au sing. et au plur. et signifie Dieu, les dieux.

IMMORTELLE, s. f. *im-mor-tè-le.* Sorte de plante dont les fleurs ne se fanent point.

IMMORTIFICATION, s. f. *im-mor-ti-fi-ka-cion.* En terme de dévotion, état d'une personne qui n'est pas mortifiée.

IMMORTIFIÉ, ÉE, adj. t. de dévotion. Qui n'est point mortifié,

IMMUABLE, adj. de t. genre. Qui n'est point sujet à changer.

IMMUABLEMENT, adv. *im-mua-ble-man.* D'une manière immuable.

IMMUNITÉ, s. f. Exemption d'impôts, de devoirs, de charges, etc.

IMMUTABILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est immuable.

IMPAIR, adj. *ein-pér.* Qui n'est pas pair. *Nombre impair*, indivisible par 2. Ex. 3, 5, 7, 9

IMPALPABLE, adj. de t. g. *ein-pal-pa-ble.* Qui est si délié, qu'il ne fait aucune impression sensible au toucher.

IMPANATION, s. f. *ein-pa-na-cion.* t. de théologie. Il se dit de l'opinion des Luthériens, qui croient que la substance du pain n'est pas détruite dans le sacrément de l'Eucharistie.

IMPARDONNABLE, adj de t. g. Qui ne mérite point de pardon.

IMPARFAIT, AITE, adj. *ein-par-fè.* Qui n'est pas achevé. En t. de grammaire, *imparfait*, s. m. Temps d'un verbe.

IMPARFAITEMENT, adv. *ein-par-fè-te-man.* D'une manière imparfaite.

IMPARTABLE, adj. de t. g. *ein-par-ta-ble.* t. de palais. Qui ne peut être partagé. *L'immeuble est impartable.*

IMPARTIAL, ALE, adj. *ein-par-ci-al.* Qui ne prend point les intérêts d'une personne par préférence à ceux d'une autre.

* IMPARTIALEMENT, adv. *ein-par-ci-a-le-man.* Sans partialité.

IMPARTIALITÉ, s. f. *ein-par-ci-a-li-té.* Qualité de ce qui est impartial.

IMPASSIBILITÉ, s. f. *ein-pa-ci-bi-li-té.* Qualité de ce qui est impassible.

IMPASSIBLE, adj. de t. g. *ein-pa-ci-ble.* Incapable de souffrir.

IMPASTATION, s. f. *ein-pas-ta-cion.* t. de maçonnerie. Composition faite de substances broyées, et mises en pâte.

IMPATIEMMENT, adv. *ein-pa-cia-man.* Avec impatience.

IMPATIENCE, s. f. *ein-pa-cian-ce.* Manque de patience. Inquiétude causée par la souffrance d'un mal ou par l'attente d'un bien.

IMPATIENT, ENTE, adj. *ein-pa-cian.* Qui manque de patience.

s'IMPATRONISER, v. r. *s'im-pa-tro-ni-zé.* S'introduire dans une maison, et y dominer. Il est familier, et se prend ordinairement en mauvaise part.

IMPAYABLE, adj. de t. g. *ein-pé-ia-ble.* Qui ne se peut trop payer. Il est familier.

IMPECCABILITÉ, s. f. Etat de ce qui est incapable de pécher.

IMPECCABLE, adj. de t. g. Incapable de pécher.

* IMPECCABLE, s. f. Etat d'un homme qui ne pèche pas.

IMPÉNÉTRABILITÉ, s. fém. Etat de ce qui est impénétrable.

IMPÉNÉTRABLE, adject. de t. g. Qui ne peut être pénétré.

IMPÉNÉTRABLEMENT, adv. *ein-pé-né-tra-ble-man.* D'une manière impénétrable.

IMPÉNITENCE, s. fém. *ein-pé-ni-tan-ce.* Endurcissement dans le péché.

IMPÉNITENT, ENTE, adj. *ein-pé-ni-tan.* Endurci dans le péché.

IMPENSES, s. f. plur. *ein-pan-ce.* t. de pratique. Dépenses.

IMPÉRATIF, IVE, adj. et masc. *ein-pé-ra-tife* terme de gramm. Il se dit du mode du verbe qui exprime commandement. Il signifie aussi impérieux. Famil.

IMPÉRATIVEMENT, adv. *ein-pé-ra-ti-ve-man.* D'une manière impérative.

IMPÉRATOIRE, s. fém. *ein-pé-ra-toa-re.* Plante ombellifère.

IMPÉRATRICE, s. f. La femme d'un empereur, ou la princesse qui, de son chef possède un empire.

IMPERCEPTIBLE, adj. de t. g. Qui ne peut être aperçu.

IMPERCEPTIBLEMENT, adv. *ein-per-cep-ti-ble-man* Peu à peu, insensiblement.

IMPERDABLE, adj. de t. g. Qui ne saurait se perdre. *Procès, jeu inperdable.*

IMPERFECTION, s. f. *ein-per-fek-cion.* Défaut, manquement.

IMPÉRIAL, ALE, adj. Qui appartient à l'empereur ou à l'empire. *Manteau impérial. Couronne, armée impériale.*

IMPÉRIALE, s. fém. Le dessus d'un carrosse. Jeu de cartes. Grosse prune.

IMPÉRIEUSEMENT, adv. *ein-pé-rieu-ze-man.* Avec orgueil.

IMPÉRIEUX, EUSE, adject. *ein-pé-ri-eu.* Altier, hautain.

IMPÉRISSABLE, adj. de t. g. *ein-pé-ri-*

sa-ble. terme didactique. Qui ne saurait périr.

IMPÉRITIE, s. fém. *ein-pé-ri-ci-e.* Défaut d'habileté dans une profession.

IMPERMÉABILITÉ, s. f. t. de physique. Qualité de ce qui est imperméable.

IMPERMÉABLE, adject. de t. g. terme de physique. Il se dit des corps à travers lesquels un fluide ne saurait passer.

IMPERSONNEL, adj. t. de grammaire. Il se dit d'un verbe irrégulier qui ne se conjugue qu'à la troisième personne du singulier.

IMPERSONNELLEMENT, adv. *ein-per-so-nè-le-man.* terme de grammaire. D'une manière impersonnelle.

IMPERTINENCE, s. f. *ein-per-ti-nan-ce.* Sottise. Parole contraire à la bienséance.

IMPERTINENT, ENTE, s. et adj. *ein-per-ti-nan.* Qui parle ou qui agit contre la raison, contre la discrétion, contre la bienséance. Il se dit aussi des actions, des discours contraires à la raison, à la bienséance.

IMPERTURBABILITÉ, s. f. Etat de ce qui est imperturbable.

IMPERTURBABLE, adj. de tout genre. Tranquille, qui ne peut être ému.

IMPERTURBABLEMENT, adv. D'une manière imperturbable.

IMPETRABLE, adj. de tout g. Qui se peut impétrer.

IMPÉTRANT, ANTE, s. *ein-pé-tran.* t. de pratique. Qui obtient des lettres du prince, ou quelque bénéfice.

IMPÉTRATION, s. fém. *ein-pé-tra-cion.* Obtention, action par laquelle on impètre.

IMPÉTRER, v. a. *ein-pé-tré.* t. de pratique. Obtenir en vertu d'une supplique, d'une requête.

IMPÉTUEUSEMENT, adj. *ein-pé-tu-eu-ze-man.* Avec impétuosité.

IMPÉTUEUX, EUSE, adj. *ein-pé-tu-eu.* Violent, véhément, rapide. *Vent, torrent impétueux.*

IMPÉTUOSITÉ, s. f. Violence, effort de ce qui est impétueux. Vivacité extrême dans l'esprit, dans l'humeur.

IMPIE, s. et adj. de tout g. Qui n'a point de religion.

IMPIÉTÉ, s. f. Mépris pour les choses de la religion.

IMPITOYABLE, adj. de tout g. *ein-pi-toa-ia-ble.* Qui est sans pitié.

IMPITOYABLEMENT, adj. *ein-pi-toa-ia-ble-man.* D'une manière impitoyable.

IMPLACABLE, adj. de tout g. Qui ne se peut apaiser.

* IMPLANTATION, s. fém. Action d'implanter.

* IMPLANTER, v. act. Insérer. Planter dans ou sur quelque chose.

IMPLEXE, adj. de tout g. *ein-plek-ce.* Il se dit d'un poëme où il y a duplicité d'action.

IMPLICATION, s. f. *ein-pli-ca-cion.* t. de prat. Engagement dans une affaire criminelle. En t. d'école, contradiction.

IMPLICITE, adj. de tout g. t. didactiq. Qui est contenu dans une proposition, non pas en termes clairs ou formels, mais qui s'en tire naturellement par induction.

IMPLICITEMENT, adv. *ein-pli-ci-te-man.* D'une manière implicite.

IMPLIQUER, v. a. *ein-pli-ké.* Envelopper, engager, embarrasser, renfermer.

IMPLORER, v. act. *ein-plo-ré.* Demander avec humilité et avec ardeur quelque secours.

IMPOLI, IE, adj. Qui est sans politesse.

IMPOLITESSE, s. f. *ein-po-li-tè-ce.* Ce qui est contraire à la politesse.

IMPORTANCE, s. f. Ce qui fait qu'une chose est considérable. *D'importance*, adv. Très-fort, extrêmement. *Je l'ai querellé d'importance.* Il est familier, et ne se dit qu'en mauvaise part.

IMPORTANT, ANTE, adj. *ein-por-tan.* Qui importe, qui est de conséquence.

IMPORTATION, s. f. *ein-por-ta-cion.* de commerce. Action de faire arriver dans son pays les productions étrangères.

IMPORTER, v. a. *ein-por-té.* Faire arriver dans son pays les productions étrangères.

IMPORTER, v. n. Il n'est d'usage qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes. *Il importe, il importait*, etc. Etre de conséquence.

IMPORTUN, UNE, s. et adj. *ein-por-teun.* Fâcheux, incommode.

IMPORTUNÉMENT, adv. *ein-por-tu-né-man.* D'une manière importune.

IMPORTUNER, v. a. *ein-por-tu-né.* Incommoder, fatiguer par ses discours, par ses assiduités.

IMPORTUNITÉ, s. f. Action d'importuner.

IMPOSABLE, adj. de tout g. Qui peut être imposé.

IMPOSANT, ANTE, adj. *ein-po-zan.* Qui impose, qui est propre à s'attirer de l'attention, du respect.

IMPOSER, v. a. Mettre dessus. *Imposer les mains*; il ne se dit qu'en parlant des sacremens. En parlant des choses fâcheuses et difficiles, charger, soumettre à... *Des peines*, ordonner quelque punition. *Silence*, faire taire. Mettre quelque impôt. Inspirer. *Imposer du respect.* Mentir. *Il ne dit pas vrai, il en impose.* Accuser faussement.

IMPOSITION, s. f. *ein-po-zi-cion.* Action d'imposer les mains. Action de mettre un impôt. L'impôt lui-même.

IMPOSSIBILITÉ, s. f. *ein-po-ci-bi-li-té.* Négation de possibilité.

IMPOSSIBLE, adj. de tout g. *ein-po-ci-ble.* Qui ne se peut faire. Par extension, très-difficile. On dit subst. *Je ne puis pas faire l'impossible. Par impossible*, formule qu'on emploie quand on suppose une chose qu'on sait bien être impossible.

IMPOSTE, s. f. t. d'architecture. La dernière pierre du pied droit d'une porte ou d'une arcade, etc.

IMPOSTEUR, s. masc. Celui qui en impose, qui trompe. Calomniateur. Qui débite une fausse doctrine. Qui tâche de

tromper le public. Il est quelquefois adj. *Discours imposteur.*

IMPOSTURE, s. f. Calomnie. Illusion des sens. Hypocrisie.

IMPOT, s. masc. *ein-pô.* Droit imposé sur certaines choses.

IMPOTENT, ENTE, adj. *ein-po-tan.* Estropié. Privé de l'usage d'un bras, d'une jambe, etc.

IMPRATICABLE, adj. de tout g. Qui ne se peut faire. Avec qui on ne peut vivre.

IMPRÉCATION, s. f. Malédiction, souhait qu'on fait contre quelqu'un.

IMPRÉGNATION, s. f. *ein-pré-gna-cion.* t. de pharmacie. Action par laquelle les parties d'un corps se dissolvent dans un liquide.

IMPRÉGNER, v. n. *ein-pré-gné.* (mouillez le *gn.*) Charger une liqueur de particules étrangères.

IMPRENABLE, adj. de tout g. Qui ne peut être pris.

IMPRESCRIPTIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est imprescriptible.

IMPRESCRIPTIBLE, adj. de tout g. Qui n'est pas sujet à prescription.

IMPRESSES, adject. pl. *ein-prè-ce.* Voyez INTENTIONNELLES.

IMPRESSION, s. f. *ein-prè-cion.* Effet que l'action d'un corps produit sur un autre. C'est aussi un terme d'imprimerie, de gravure, etc. Fig. Opinion qui s'imprime dans l'esprit.

IMPRÉVOYANCE, s. fém. Défaut de prévoyance.

IMPRÉVOYANT, ANTE, adj. *ein-pré-voa-ian.* Qui manque de prévoyance.

IMPRÉVU, UE, adj. Qui arrive lorsqu'on y pense le moins.

IMPRIMÉ, s. m. Livre imprimé. *Il court un imprimé.*

IMPRIMER, v. act. Faire une empreinte sur quelque chose. Empreindre des lettres sur du papier, etc., avec des caractères de fonte. Il se dit figur. des sentimens, des images qui font impression dans l'esprit, dans la mémoire, dans le cœur. *Imprimer du mouvement à un corps*, le lui communiquer.

IMPRIMÉ, ÉE, part. et s. *Imprimé scandaleux.*

IMPRIMERIE, s. f. L'art d'imprimer des livres. Tout ce qui sert à les imprimer. Le lieu où l'on imprime.

IMPRIMEUR, s. m. Celui qui exerce l'art de l'imprimerie.

* IMPRIMURE, s. f. t. de cart. Feuille de papier imprimée avec de la peinture à l'huile.

* IMPROBABILITÉ, s. fém. Qualité de ce qui est improbable.

IMPROBABLE, adject. de tout g. Qui n'a point de probabilité.

IMPROBATEUR, TRICE, adj. Qui désapprouve. *Geste improbateur.*

IMPROBATION, s. fém. *ein-pro-ba-cion.* Action d'éprouver.

IMPROBITÉ, s. f. Défaut de probité, mépris de la justice et de l'honnêteté.

IMPROMPTU, s. m. *ein-promp-tu.* t. pris du latin. Ce qui se fait sur-le-champ. Il se dit d'un madrigal, d'un épigramme, ou d'une autre petite poésie faite sans préméditation.

IMPROPRE, adj. de tout g. *ein-pro-pre.* Qui ne convient pas, qui n'est pas juste. Il ne se dit qu'en parlant du langage. *Ce terme-là est impropre.*

IMPROPREMENT, adv. D'une manière qui ne convient pas, qui n'est pas juste, en parlant du langage.

IMPROPRIÉTÉ, s. f. Qualité de ce qui est impropre. Il ne se dit qu'en parlant du langage.

IMPROUVER, v. a. Désapprouver.

IMPROVISATEUR, TRICE, s. *ein-pro-vi-sa-teur.* Qui improvise.

IMPROVISER, v. n. *ein-pro-vi-zé.* Faire sans préparation et sur-le-champ, des vers sur une matière donnée.

IMPROVISTE. (à l'), adv. Subitement, lorsqu'on y pense le moins.

IMPRUDEMMENT, adv. *ein-pru-da-man.* Avec imprudence.

IMPRUDENCE, s. f. Défaut de prudence. Action contraire à la prudence.

IMPRUDENT, ENTE, adj. Qui manque de prudence. *Homme, discours imprudent, conduite imprudente.*

IMPUBÈRE, s. m. et f. t. de droit. Qui n'a pas atteint l'âge de puberté.

IMPUDEMMENT, adv. *ein-pu-da-man.* Effrontément.

IMPUDENCE, s. f. *ein-pu-dan-ce.* Effronterie. Action, parole impudente.

IMPUDENT, ENTE, adj. *ein-pu-dan.* Insolent, effronté. Qui blesse la pudeur. Il est aussi quelquefois subst.

IMPUDEUR, s. f. Défaut, manque de pudeur.

IMPUDICITÉ, s. f. Vice contraire à la chasteté.

IMPUDIQUE, s. et adj. de tout g. *ein-pu-di-ke.* Qui fait des actions contraires à la chasteté.

IMPUDIQUEMENT, adv. *ein-pu-di-ke-man.* D'une manière impudique.

IMPUGNER, v. a. *ein-pu-gné.* (mouillez le *gn.*) Combattre une proposition, un point de doctrine.

IMPUISSANCE, s. f. *ein-pui-san-ce.* Manque de pouvoir pour faire quelque chose. Vice qui rend incapable d'avoir des enfans.

IMPUISSANT, ANTE, adject. *ein-pui-san.* Qui a peu de pouvoir. Incapable de produire aucun mauvais effet. Inhabile à la génération. En ce sens, il est aussi subst.

IMPULSIF, IVE, adj. qui agit par impulsion. *Force impulsive.*

IMPULSION, s. fém. *ein-pul-cion.* Mouvement qu'un corps donne à un autre par le choc. Fig. Instigation par laquelle on pousse quelqu'un à faire une chose.

IMPUNÉMENT, adv. *ein-pu-né-man.* Avec impunité. Sans qu'il en arrive d'inconvénient.

IMPUNI, IE, adject. Qui demeure sans punition.

IMPUNITÉ, s. f. Manque de punition de la part de ceux qui ont l'autorité en main.

IMPUR, URE, adj. Qui est mélangé de quelque chose de mauvais. Fig. Impudique.

IMPURETÉ, s. fém. Ce qu'il y a d'impur dans quelque chose. Fig. Impudicité, obscénité.

IMPUTATION, s. f. *in-pu-ta-cion*. t. de finance et de pratique. Compensation d'une somme avec une autre. Accusation sans preuve, etc.

IMPUTER, v. act. Attribuer à quelqu'un quelque chose digne de blâme. On dit aussi, *Imputer à faux*, *à blâme*, *à déshonneur*. En t. de finance, appliquer un payement à une certaine dette.

IN, prépos. latine qui se place devant les mots suivans, *in-folio*, *in-quarto*.

IN se joint à beaucoup de mots de la langue, et leur donne un sens négatif. Dans les mots dont le simple commence par une voyelle, ou par une consonne autre que B, L, M, P, R, on se sert de la particule *in*, comme dans *inattendu*, *inespéré*, *inintelligible*, *inopiné*, *inutile*, *indocile*, *injuste*. Quand le simple commence par M ou P, on emploie la particule *im*, comme dans *immatériel*, *impatient*, et dans les mots dont le simple commence par une des deux liquides L ou R, on ajoute simplement un *i*, et l'on redouble la liquide; *illimité*, *irréligieux*.

Au reste, cette particule ne signifie pas toujours négation, comme on le peut voir dans plusieurs mots, tel que *imbu*, *improbation*, *indolent*, *illusoire*.

INABORDABLE, adj. de tout g. Qu'on ne peut aborder.

INACCESSIBLE, adj. de tout g. *i-nak-ci-ble*. Dont l'accès est impossible.

INACCOMMODABLE, adj. de tout g *i-na-ko-mo-da-ble*. Qui ne se peut accommoder.

INACCORDABLE, adj. de tout g. qu'on ne peut accorder.

INACCOSTABLE, adj. de tout g. *i-na-kos-ta-ble*. Qu'on ne peut accoster.

INACCOUTUMÉ, ÉE, adj. *i-na-kou-tu-mé*. Qui n'a pas coutume de se faire.

INACTIF, IVE, adj. Qui n'a point d'activité.

INACTION, s. f. *i-nak-cion*. Cessation de toute action.

INACTIVITÉ, s f. Manque, défaut d'activité.

INADMISSIBLE, adj. de tout g. *i-nad-mi-ci-ble*. Qui n'est point recevable.

INADVERTANCE, s. f. Défaut d'attention.

INALIÉNABILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est inaliénable.

INALIÉNABLE, adject. de tout g. qui ne peut s'aliéner.

INALLIABLE, adj. de tout g. *i-na-lia-ble*, Il se dit des métaux qui ne peuvent s'allier l'un avec l'autre.

INALTÉRABLE, adject. de tout g. Qui ne peut être altéré.

INAMISSIBILITÉ, s. fém. *i-na-mi-ci-bi-li-té*. Qualité de ce qui ne se peut perdre. *Inamissibilité de la justice.*

INAMISSIBLE, adj. de tout g. Qui ne se peut perdre. *Grace inamissible.*

INAMOVIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est inamovible.

INAMOVIBLE, adj. de tout g. Qui ne peut point être déplacé ou changé.

INANIMÉ, ÉE, adj. Qui n'a point d'ame. Fig. Qui manque de sentiment.

* INANITÉ, s. f. Vanité, inutilité.

INANITION, s. f. *i-na-ni-cion*. Faiblesse causée par défaut de nourriture.

INAPERÇU, UE, adject. Qui n'est point aperçu.

INAPPLICABLE, adj. de tout g. *i-na-pli-ka-ble*. Qui ne peut s'appliquer.

INAPPLICATION, s. fém. *i-na-pli-ka-cion*. Défaut d'application.

INAPPLIQUÉ, ÉE, adject. de tout genre, *i-na-pli-ké*. Qui n'a point d'attention

INAPPRÉCIABLE, adj. de tout g. *i-na-pré-ci-a-ble*. Qui ne peut être apprécié.

INAPTITUDE, s. fém. Défaut d'aptitude à quelque chose.

INARTICULÉ, ÉE, adj. Qui n'est point articulé.

INATTAQUABLE, adj. de tout g. *i-na-ta-ka-ble*. Qu'on ne peut attaquer.

INATTENDU, UE, adj. *i-na-tan-du* Qu'on n'attendait pas.

INATENTIF, IVE, adj. *i-na-tan-tife*. Qui Qui n'a point d'attention.

INATTENTION, s. f. *i-na-tan-cion*. Défaut d'attention

INAUGURAL, adj. Qui a rapport à l'inauguration.

INAUGURATION, s. f. Cérémonie religieuse qui se pratique au sacre, au couronnement des souverains.

INCAGUER, v. act. Défier quelqu'un, le braver. Il est famil. On dit en style comique. *Incaguer le destin, la fortune.*

INCALCULABLE, adj. Qu'on ne peut calculer,

INCAMÉRATION, s. f. *in-ka-mé-ra-cion*. t. de chancellerie de la cour de Rome. Union de quelque terre au domaine ecclésiastique.

INCAMÉRER, v. a. Unir quelque terre au domaine ecclésiastique.

INCANDESCENCE, s. f. Etat d'un corps pénétré de feu jusqu'à devenir blanc.

INCANDESCENT, ENTE, adj. Qui est en incadescence.

INCANTATION, s. f. *in-kan-ta-cion*. Nom qu'on donne aux cérémonies absurdes des fourbes qui se donnent pour magiciens.

INCAPABLE, adj. de tout g. Qui n'est pas capable. *Il est incapable d'attention*, *de lester*, *de lâcheté*, *de manquer à sa parole*. *C'est un homme incapable*, malhabile, qui manque de talent, de connaissance.

INCAPACITÉ, s. f. Défaut de capacité. Il ne se dit que des personnes.

INCARCÉRATION, s. f. *in-kar-cé-ra-cion*. t de palais. Action d'incarcérer, ou état de celui qui est incarcéré.

INCARCÉRER, v. a. t. de palais, *in-kar-cé-ré*. Mettre en prison.

INCARNADIN, INE, s. et adj. *ein-kar-na-dein.* Il ne se dit que d'une couleur plus faible que l'incarnat ordinaire.

INCARNAT, ATE, s. et adject. *ein-kar-na.* Espèce de couleur entre la couleur de cerise et la couleur de rose.

INCARNATIF, IVE, adj. *ein-kar-na-tife.* t. de chirurgie. Il se dit de tout ce qui sert à la réunion des chairs.

INCARNATION, s. f. Il n'est d'usage qu'en parlant du mystère par lequel le Verbe éternel s'est fait homme.

s'INCARNER, v. r. *s'ein-kar-né.* Devenir chair. Il se dit en parlant de l'incarnation du Fils de Dieu. En t. de chirurgie, il se dit des chairs qui commencent à revenir.

INCARTADE, s. f. Espèce d'insulte qu'une personne fait inconsidérément à une autre. Au pl. Extravagances, folies.

* INCAS, s. m. Anciens rois du Pérou.

INCENDIAIRE, s. m. *ein-san-diè-re.* Auteur volontaire d'un incendie. adject. Séditieux. *Propos incendiaire.*

INCENDIE, s. m. *ein-san-di-e.* Grand embrasement. Fig. Trouble excité dans un état par des factions.

INCENDIER, v. a. *ein-san-di-é.* Consumer par le feu.

INCÉRATION, s. f. Action d'incorporer de la cire avec quelqu'autre chose.

INCERTAIN, AINE, adj. *ein-cer-tein.* Douteux. *L'événement est incertain.* On dit subst. *Quitter le certain pour l'incertain.* Indéterminé. *Nombre incertain.* Irrésolu, qui ne sait pas, qui doute. *Je suis incertain de ce que je dois faire.*

INCERTAINEMENT, adv. *ein-cer-tè-ne-man.* Avec doute et incertitude.

INCERTITUDE, s. fém. État d'un homme incertain et irrésolu.

INCESSAMMENT, adv. *ein-cè-sa-man.* Sans délai, au plus tôt. Continuellement, sans cesse. En ce sens, il vieillit.

INCESSIBLE, adj. de tout g. t. de jurisp. Qui ne peut être cédé.

INCESTE, s. m. Conjonction illicite entre parens au degré prohibé de la loi. adj. En poésie, incestueux.

INCESTUEUSEMENT, adv. *ein-ces-tu-euze-man.* Avec inceste.

INCESTUEUX, EUSE, adj. *ein-ces-tu-eu.* Coupable d'insecte. *Homme incestueux* En ce sens, il est aussi subst. *Un incestueux.* Il se dit aussi des choses. *Commerce incestueux.*

INCOHALIF, IVE, adj. t. de grammaire. Qui commence ou qui exprime le commencement d'une action.

INCIDEMMENT, adv. *ein-ci-da-man.* Par incident.

INCIDENCE, s. fém. *ein-ci-dan-ce.* t. de géom. Chute d'une ligne, d'un corps, sur un plan quelconque. *Angle d'incidence.*

INCIDENT, s. m. Événement qui survient dans le cours d'une entreprise. Dans le poème dramatique, événement considérable qui survient dans le cours de l'action principale. t. de prat. Point à débattre, qui naît, qui arrive pendant le cours de la cause principale.

* INCIDENT, ENTE, adj. t. de palais. Il se dit de certaines difficultés qui surviennent dans les affaires. En t. de grammaire, *Proposition incidente*, celle qui est insérée dans une proposition principale dont elle fait partie. En optique, *Rayon incident*, celui qui tombe sur une surface réfléchissante.

INCIDENTAIRE, s. m. Qui forme des incidens, chicaneur.

INCIDENTER, v. n. *ein-ci-dan-té.* Faire naître des incidens.

INCINÉRATION, s fém. *ein-ci-né-ra-cion.* Action de réduire en cendres.

INCIRCONCIS, ISE, adj. *ein-cir-kon-ci.* Qui n'est pas circonscis.

INCIRCONCISION, s. f. *ein-cir-kon-zi-cion.* Il ne se dit qu'au figuré. *Incirconcision du cœur.*

INCISE, s. f. Petite phrase qui fait partie d'un membre de période.

INCISER, v. a. *ein-ci-zé.* t. de chirurgie. Faire des taillades sur la chair. On dit aussi, en t. d'agriculture, *Inciser l'écorce d'un arbre pour le greffer.* Diviser, en parlant de l'action des sucs de l'estomac sur les alimens.

INCISIF, IVE, adj. *ein-ci-zife.* t. de médecine. Il se dit des remèdes propres à atténuer les humeurs. *Dents incisives*, celles de devant qui sont faites pour couper les alimens.

INCISION, s. f. Coupure, taillade.

* INCITABILITÉ, s. f. Propriétés qu'ont les corps animés d'exercer les fonctions qui constituent la santé.

INCITATION, s. f. *ein-ci-ta-cion.* Instigation; impulsion.

* INCITER, v. a. *ein-ci-té.* Induire à faire quelque chose.

INCIVIL, ILE, adject. Qui manque de civilité.

INCIVILEMENT, adv. *ein-ci-vi-le-man.* Avec incivilité.

INCIVILISÉ, ÉE, adject. Qui n'est point civilisé.

INCIVILITÉ, s. fém. Manque de civilité. Action, parole contraire à la civilité.

** INCIVISME, s. m. Défaut de civisme. Sentiment et conduite opposés à ceux d'un bon citoyen.

INCLÉMENCE, s. f. *ein-klé-man-ce.* Rigueur, en parlant de l'air, du temps. *Des dieux.* Poét.

* INCLINAISON, s. f. *ein-kli-nè-zon.* *Inclinaison d'un plan*, l'angle qu'un plan fait avec un autre plan. *Angle d'inclinaison*, l'angle qu'une ligne forme avec une autre ligne.

INCLINANT, adj. m. *ein-kli-nan.* terme de gnomon. Il se dit des cadrans solaires tracés sur un plan qui incline du côté du midi On les appelle aussi, *Inclinés.*

INCLINATION, s. f. *ein-kli-na-cion* Action de pencher la tête ou le corps en signe d'acquiescement ou de respect. Disposition et pente naturelle à quelque chose. Il ne se dit que des personnes. Affection, amour. Personne ou chose qu'on aime.

INCLINER, v. actif. *ein-kli-né.* Baisser, courber. verb. n. Avoir du penchant pour quelque chose. Pencher d'un côté. *La victoire inclinait du côté des Français.*

s'INCLINER, v. r. Se pencher. Baisser la tête par respect.

INCLUS, USE, *ein-klu.* partip. du verbe *Inclure*, qui n'est plus d'usage. Enfermé. *Billet ci-inclus. Lettre ci-incluse.*

INCLUSIVEMENT, adv. *ein-klu-zi-ve-man.* Y compris.

INCOERCIBLE, adj de tout g. Qui n'est pas coercible.

INCOGNITO, adv. *ein-ko-gni-to.* (mouillez le *gn.*) Sans être connu. Ce terme est pris de l'italien. On dit aussi substantivem. *Garder l'incognito.*

INCOHÉRENCE, s. fem. *ein-co-éran-ce.* Qualité de ce qui est incohérent.

INCOHÉRENT, ENTE, adj. *ein-co-é-ran.* Qui manque de liaison.

* INCOMBUSTIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui e-t incombustible.

INCOMBUSTIBLE, adject. de t. genre. *ein-kon-bus-ti-ble.* Qui ne peut être brûlé. *Toile, mèche incombustible.*

INCOMMENSURABILITÉ, subst. fém. *ein ko-man-su-ra-bi-li-té.* Etat de ce qui est incommensurable.

INCOMMENSURABLE, adj. de tout g. *ein-ko-man-su-ra-ble* t. de géométrie Il se dit de deux quantités qui n'ont point de commune mesure.

INCOMMODE, adj. de tout g. *ein-ko-mo-de.* Fâcheux, qui cause quelque peine. Importun

INCOMMODÉMENT, adv. *ein-ko-mo-dé-man.* Avec incommodité

INCOMMODER, v. a. *ein-ko-mo-dé.* Causer de l'incommodité.

INCOMMODITÉ, s. fém. *ein-ko-mo-di-té.* Peine que cause une chose incommode. Indisposition ou maladie.

INCOMMUNICABLE, adj. de tout g. *ein-ko-mu-ni-ka-ble.* Qui ne se peut communiquer.

INCOMMUTABILITÉ, s. f. *ein-ko-mu-ta-bi-li-té.* t. de pratique. Il se dit d'une possession où l'on ne peut être légitimement troublé.

INCOMMUTABLE, adj. de tout genre. *ein-ko-mu-ta-ble.* t. de pratique. Il se dit d'un propriétaire qui ne peut être légitimement dépossédé. On dit aussi dans le même sens, *Propriété, possession incommutable*

INCOMMUTABLEMENT, adv. *ein-ko-mu-ta-ble-man* En telle sorte qu'on ne puisse être dépossédé légitimement.

INCOMPARABLE, adj. de tout g. *ein-kon-pa-ra-ble.* A qui ou a quoi rien ne peut être comparé.

INCOMPARABLEMENT, adv. *ein-kon-pa-ra-ble man* Sans comparaison.

INCOMPATIBILITÉ, s. f. *ein-kon-pa-ti-bi-li-té.* Antipathie des caractères, de l'humeur, des esprits. Impossibilité légale de posséder à la fois deux charges, etc.

INCOMPATIBLE, adj. de t. g. Qui n'est pas compatible. *Humeur incompatible. Charges, bénéfices incompatibles.*

INCOMPÉTEMMENT, adv. *ein-kon-pé-ta-man.* t. de pratique. Sans compétence, par un juge incompétent.

INCOMPÉTENCE, s. f. *ein-con-pé-tan-ce.* Défaut de compétence.

INCOMPÉTENT, ENTE, adj. t. de prat. Qui n'est pas compétent. *Juge incompétent. Partie incompétente*

INCOMPLET, ÈTE, adjdect. *ein-kon-plè.* Qui n'est pas complet.

INCOMPLEXE, adj. de tout g. *ein-kon-plek-ce* Qui n'est pas composé. En algèbre. *Grandeur incomplexe*, simple.

INCOMPRÉHENSIBILITÉ, subst. fém. *ein-kon-pre-an-si-bi-li-té.* Etat de ce qui est incompréhensible.

INCOMPRÉHENSIBLE, adj. de tout g. Qui ne peut être compris.

INCOMPRÉHENSIBLEMENT, adv. D'une manière incompréhensible.

INCOMPRESSIBLE, adj. de tout g. *ein-kon-pré-si-ble* Qui ne peut être comprimé.

* INCONCEVABLE, adj. de tout g. Qui ne peut être concevable.

INCONCILIABLE, adj. de tout g. Qui ne peut se concilier. *Faits inconciliables.*

INCONDUITE, s. f Défaut de conduite.

INCONGRU, UE, adj. t. de grammaire. Qui pèche contre les règles de la syntaxe. Contraire à la bienséance.

INCONGRUITÉ, s. f. Faute contre la syntaxe, et figur. contre le bon sens et la bienséance.

INCONGRÛMENT, adv. *ein-kon-grû-man.* Contre les règles de la syntaxe.

INCONNU, UE, s. et adj. *ein-ko-nu.* Qui n'est point connu.

INCONSÉQUENCE, s. f. *ein-kon-sé-kan-ce.* Défaut de conséquence.

INCONSÉQUENT, ENTE, adj. *ein-kon-sé-kan.* Qui agit, qui parle sans se conformer à ses propres principes.

INCONSIDÉRATION, s. f. *ein-kon-si-dé-ra-cion.* Légère imprudence.

INCONSIDÉRÉ, ÉE, adj. Etourdi, imprudent. *Homme inconsidéré. Action inconsidérée.* Il est quelquefois subst.

INCONSIDÉRÉMENT, adv. *ein-kon-çi-dé-ré-man* Etourdiment.

INCONSOLABLE, adj. de tout g. Qu'on ne peut consoler.

INCONSOLABLEMENT, adv. *ein-kon-so-la-ble-man.* De manière à ne pouvoir être consolé.

INCONSTAMMENT, adv. *ein-kons-ta-man.* Avec inconstance et légèreté.

INCONSTANCE, s. fém. *ein-kons-tan-ce.* Facilité à changer d'opinion, de résolution, de conduite Action de changer.

INCONSTANT, ANTE, adj. *ein-kons-tan.* Volage, sujet à changer. *Esprit inconstant. Saison inconstante.*

INCONSTITUTIONNEL, ELLE, adj. *ein-kons-ti-tu-ci-o-nel.* Qui n'est pas constitutionnel.

INCONTESTABLE, adj. *ein-kon-tes-ta-ble.*

Qui est certain. *Principe, vérité incontestable.*

INCONTESTABLEMENT, adv. *ein-kon-tes-ta-ble-man* Certainement, sans difficulté.

INCONTESTÉ, ÉE, adj. Qui n'est point contesté.

INCONTINENCE, s. f. *ein-kon-ti-nan-ce.* Vice opposé à la vertu de continence. En t. de médecine, il se dit de l'urine qu'on ne peut retenir.

INCONTINENT, ENTE, adj. Qui n'a pas la vertu de continence.

INCONTINENT, adv. de temps. Aussitôt, au même instant.

* INCONVENANCE, s. f. Manque de bienséance.

* INCONVENANT, ANTE, adject. Qui manque de bienséance.

INCONVÉNIENT, s. m. *ein-kon-vé-ni-an.* Ce qui survient de fâcheux dans quelque affaire.

INCORPORALITÉ, s. f. t. dogmatique. Il se dit de Dieu et des esprits qui n'ont point de corps.

INCORPORATION, s. f. *ein-kor-po-ra-cion.* Union de deux ou plusieurs choses en un seul corps.

INCORPOREL, ELLE, adj. Qui n'a point de corps.

INCORPORER, v. a. *ein-kor-po-ré.* Mêler et unir ensemble quelques matières, et en faire un corps qui ait quelque consistance.

INCORRECT, ECTE, adj *ein-ko-rek.* Qui n'est pas correct. *Style incorrect.*

* INCORRECTION, s. fém. *ein-ko-rek-cion.* Défaut de correction.

INCORRIGIBILITÉ, s. f. Caractère de celui qui est incorrigible.

INCORRIGIBLE, adj. de tout g. *ein-ko-ri-gi-ble.* Qui ne se peut corriger.

INCORRUPTIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est incorruptible.

INCORRUPTIBLE, adj. de tout g. *ein-ko-rup-ti-ble.* Qui n'est pas sujet à corruption. Fig. Qui est incapable de se laisser corrompre pour agir contre son devoir.

INCORRUPTION, s. f. *ein-ko-rup-cion.* t. de physique. Etat des choses qui ne se corrompent point.

INCRASSANT, ANTE, s. masc. et adj. *ein-kra-san.* t. de médecine. Il se dit des remèdes qui épaississent le sang.

INCRÉDIBILITÉ, s. f. Ce qui fait qu'on ne peut croire une chose.

INCRÉDULE, adj. de tout g. Qui ne croit que difficilement. A l'égard des choses de foi, celui qui ne croit point. Il est quelquefois subst. en ce sens.

* INCRÉDULITÉ, s. f. Répugnance à croire ce qui est croyable. Manque de foi.

INCRÉÉ, ÉE, adj. Qui existe sans avoir été créé.

INCROYABLE, adjectif de tout genre. *ein-cro-ya-ble.* Qui ne peut-être cru. Extraordinaire, excessif.

INCROYABLEMENT, adv d'une manière incroyable.

INCRUSTATION, s. f. *ein-krus-ta-cion.* Application de quelque pièce de marbre, de jaspe, etc., sur une surface pour l'orner. Enduit pierreux qui se forme autour de quelques corps qui ont séjourné dans l'eau.

INCRUSTER, v. act. Revêtir de marbre, de jaspe, etc., une muraille.

INCUBATION, s. fem. *ein-ku-ba-cion.* Action des volatiles qui couvent des œufs.

INCUBE, s. m. Démon qui, suivant une erreur populaire, abuse des femmes.

* INCULCATION, s. fém. Action d'inculquer.

INCULPATION, s. f. t. de palais. Attribution d'une faute à quelqu'un.

INCULPER, v. act. *ein-kul-pé.* Accuser quelqu'un d'une faute

INCULQUER, verb. act. Répéter, redire souvent une chose à quelqu'un, afin de la lui imprimer dans l'esprit.

INCULTE, adj. de tout g. Qui n'est pas cultivé. Qui n'est pas poli.

INCULTURE, s. fém. Etat de ce qui est inculte.

INCURABILITÉ, s. f. Etat de ce qui est incurable.

INCURABLE, s. et adj. de t. g. Qui ne peut être guéri

INCURIE, s. f. Négligence.

INCURIOSITÉ, subst. fém. Négligence d'apprendre ce qu'on ignore.

INCURSION, s. fém. *ein-kur-cion.* Course de gens de guerre dans un pays ennemi.

INCUSE, s. fém. *ein-ku-ze.* On appelle *Médaille incuse*, celle dont un des côtés, ou même les deux sont gravés en creux.

INDE, s. m. Couleur bleue que l'on tire de l'indigo.

INDÉBROUILLABLE, adj. de tout gen. (m. les *ll.*) Qui ne peut être débrouillé.

INDÉCEMMENT, adverb. *ein-dé-sa-man.* Contre la décence.

INDÉCENCE, subst. fém. Action ou discours contraire à la décence.

INDÉCENT, ENTE, adj. *ein-dé-san.* Qui est contre la décence.

INDÉCHIFFRABLE, adjectif. Qui ne se peut lire, deviner. Obscur, embrouillé.

INDÉCIS, ISE, adj. Qui n'est pas décidé. En parlant des personnes, irrésolu

INDÉCISION, s. fém. Indétermination, caractère d'un homme indécis.

INDÉCLINABLE, adj. de t. g. term. de grammaire. Qui ne saurait être décliné.

INDÉCROTTABLE, adj. de t. g. Qui ne peut se décrotter. Il n'est d'usage qu'au figuré. *Animal indécrottable*, homme d'un caractère très-difficile.

INDÉFECTIBILITÉ, s. fém. terme dogmatique. Qualité de ce qui ne peut défaillir. Il n'est d'usage que dans cette phrase, *l'indéfectibilité de l'église.*

INDÉFECTIBLE, adj. de t. gen. terme dogmatique. Qui ne peut défaillir.

INDÉFINI, IE, adjectif dont on ne peut déterminer les bornes. C'est aussi un terme de grammaire.

INDÉFINIMENT, adv. *ein-dé-fi-ni-man.* D'une manière indéfinie.

INDÉFINISSABLE, adject. de t. genre.

Qu'on ne saurait définir. *Caractère, homme indéfinissable.*

INDÉFINISSABLE, adj. de t. genre. Qui ne peut être effacé.

INDÉLÉBILITÉ, s. f. Caractère de ce qui est indélébile.

INDÉLIBÉRÉ, ÉE, adj. t. didactique. Il se dit d'une action sur laquelle on n'a point réfléchi.

INDEMNE, adj. de t. g. Dédommagé.

INDEMNISER, v. a. Dédommager.

INDEMNITÉ, s. f. Dédommagement.

INDÉPENDAMMENT, adj. D'une manière indépendante. Sans aucun égard.

INDÉPENDANCE, substant. fém. Etat d'une personne indépendante.

INDÉPENDANT, ANTE, adj. *ein-dé-pan-dan.* Qui ne dépend de personne.

INDESTRUCTIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est indestructible.

INDESTRUCTIBLE, adj. de t. g. Qui ne peut être détruit

INDÉTERMINATION, s. f. *ein-dé-ter-mi-na-cion.* Irrésolution.

INDÉTERMINÉ, ÉE, adject. Indéfini. Irrésolu.

INDÉTERMINÉMENT, adv. *ein-dé-ter-mi-né-man* D'une manière indéterminée.

INDÉVOT, OTE, s. et adj. *ein-dé-vo.* Qui n'a point de dévotion.

INDÉVOTEMENT, adv. *ein-dé-vo-te-man.* D'une manière indévote.

INDÉVOTION, s. fém. *ein-dé-vo-cion.* Défaut de dévotion.

INDEX, subst. m. *ein-dekce.* Mot pris du latin, qui signifie table d'un livre. Catalogue des livres défendus à Rome par les inquisiteurs. Le doigt le plus proche du pouce, etc.

INDICATEUR, s. et adj. m. Celui qui fait connaître, qui dénonce un coupable. En t. d'anatomie, muscle de l'index.

INDICATIF, s. m. *ein-di-ca-tife.* t. de grammaire. Le premier mode de chaque verbe.

INDICATIF, IVE, adjectif. t. didactiq. Qui indique.

INDICATION, s. f. *ein-di-ka-cion.* Action par laquelle on indique. En terme de médecine, ce qui donne à connaître.

INDICE, s. m. Signe apparent et probable qu'une chose est. Il signifie aussi le catalogue des livres défendus à Rome.

INDICIBLE, adj. de t. g. inexprimable. *Joie, douleur, plaisir indicible.*

INDICTION, s. fém. Convocation d'une grande assemblée à certain jour. En t. de chronologie, espace de quinze années.

INDICULE, s. m. dim. Petit indice.

INDIENNE, s. f. *ein-diè-ne.* Toile peinte aux Indes.

INDIFFÉREMMENT, adv. *ein-di-fé-ra-man.* Avec indifférence. Sans distinction.

INDIFFÉRENCE, subst. fém. Etat d'une personne indifférente.

INDIFFÉRENT, ENTE, adj. *ein-di-fé-ran.* Qui se peut faire également bien de différentes manières. *Actions indifférentes* qui d'elles-mêmes ne sont ni bonnes ni mauvaises. Qui touche peu, dont on ne se soucie point. *Cet homme lui est fort indifférent.* Qui n'a pas plus de penchant pour une chose que pour une autre. Qui n'a d'attachement à rien, qui n'est touché de rien. Il est quelquefois subst.

INDIGENCE, subst. fém. *ein-di-jan-ce.* Grande pauvreté.

INDIGÈNE, adject. de tout genre. Il se dit des peuples établis de tout temps dans un pays. *Peuples indigènes.* En ce sens, il est aussi subst. Il se dit aussi des plantes qui croissent d'elles-mêmes dans un pays.

INDIGENT, ENTE, s. et adj. *ein-di-jan.* Nécessiteux, pauvre.

INDIGESTE, adject. de t. g. *ein-di-jès-te.* Qui est difficile à digérer. Qui n'est pas digéré.

INDIGESTION, s. f. Mauvaise coction des alimens dans l'estomac.

INDIGÈTE, s. m. Nom que les anciens donnaient aux demi-dieux particuliers d'un pays.

INDIGNATION, s. fém. *ein-di-gna-cion.* (mouillez le *gn.*) Colère que donne une chose qui est injuste et indigne.

INDIGNE, adj. de tout genr. *ein-di-gne.* (mouill. le *gn.*) Qui n'est pas digne, qui ne mérite pas. On dit subst. et fam. *C'est un indigne.* Méchant, odieux, condamnable. *Action, traitement indigne.*

INDIGNEMENT, adverb. *ein-digne-man.* (mouill. le *gn.*) D'une manière indigne.

INDIGNER, v. a. *ein-di-gné.* (m. le *gn.*) Exciter l'indignation.

S'INDIGNER, verb. réc. ou ETRE INDIGNÉ. S'irriter, se mettre en colère de quelque chose d'injuste et d'indigne.

INDIGNITÉ, s. fém. (mouillez le *gn.*) qualité odieuse par laquelle on est réputé indigne d'un emploi, etc. Enormité. *L'indignité de cette action.* Outrage, affront. Il n'a de pluriel qu'en ce sens. *On lui a fait mille indignités.*

INDIGO, s. m. Plante qui croît dans les Indes. La couleur bleue qu'on en tire.

INDIGOTERIE, subst. fém. Lieu où l'on prépare, où l'on fait l'indigo.

* INDILIGENT, adj. Qui n'est pas diligent. v. m.

INDIQUER, v. a. *ein-di-ké* Montrer, enseigner. Marquer. *Indiquer une assemblée à un tel jour.*

INDIRE, s. masc. t. de fief. Certain droit appartenant au seigneurs des grands fiefs.

INDIRECT, ECTE, adj. *ein-di-rek.* Il n'est usité qu'au figuré. *Louanges indirectes,* qu'on donne adroitement, sans paraître en avoir le dessein. *Avantage indirect,* que l'on fait à quelqu'un contre la loi et la coutume. *Voies indirectes,* mauvais moyens. *Vues indirectes,* desseins intéressés et cachés.

INDIRECTEMENT, adverb. *ein-di-rek-te-man* d'une manière indirecte.

INDISCERNABLE, adj. de t. g. Qui ne peut être discerné.

INDISCIPLINABLE, adject. de t. genre.

ein-di-ci-pli-na-ble. Indocile, qui n'est pas capable de discipline.

INDISCIPLINE, s. fém. *ein-di-ci-pli-ne.* Manque de discipline.

INDISCIPLINÉ, ÉE, adject. Qui n'est pas discipliné.

INDISCRET, ÈTE, s. et adj *ein-dis-krè.* Etourdi, imprudent, qui manque de discrétion. Qui ne garde aucun secret. Il se prend quelquefois substantivement.

INDISCRÈTEMENT, adv. *ein-dis-crè-te-man.* Imprudemment, étourdiment.

INDISCRÉTION, s. fém. *ein-dis-kré-cion.* Manque de discrétion.

INDISPENSABLE, adj. de t. g. *ein-dis-pen-sa-ble.* Dont on ne peut se dispenser.

INDISPENSABLEMENT, adv. *ein-dis-pan-sa-ble-man.* Nécessairement.

INDISPONIBLE, adj. de tout g. t. de droit. Il se dit des biens dont les lois ne permettent pas de disposer par testament.

INDISPOSÉ, ÉE, adject. Qui a une légère incommodité, qui a quelque altération dans sa santé.

INDISPOSER, verb. actif. *ein-dis-po-zé.* Aliéner, fâcher, mettre dans une disposition peu favorable.

INDISPOSITION, s. f. *ein-dis-po-zi-cion.* Incommodité légère. Eloignement pour quelqu'un.

INDISPUTABLE, adj. de t. g. Qui ne peut être disputé.

INDISSOLUBILITÉ, s. f. *ein-di-so-lu-bi-li-té.* t. didactique. Qualité de ce qui est indissoluble.

INDISSOLUBLE, adj de t. g. *ein-di-so-lu-ble* Qui ne se peut dissoudre. *L'argent est indissoluble dans l'eau régale.* Fig. *Union, attachement indissoluble.*

INDISSOLUBLEMENT, adv. *ein-di-so-lu-ble-man.* D'une manière indissoluble.

INDISTINCT, INCTE, adj. *ein-dis-teink.* Qui n'est pas distinct. Il ne se dit guère que des sons et des idées.

INDISTINCTEMENT, adv. *ein-dis-teink-te-man.* D'une manière indistincte. Sans distinction.

INDIVIDU, s. masc. t. didactique. Il se dit de chaque être organisé.

INDIVIDUEL, ELLE, adject. terme didactique. Qui est de l'individu.

INDIVIDUELLEMENT, adv. *ein-di-vi-du-è-le-man.* t. didact. D'une manière individuelle.

INDIVIS, ISE, adj. *ein-di-vice.* terme de pratique. Qui n'est point divisé. *Par indivis,* adv. Sans être divisé.

INDIVISIBILITÉ, s. f. *ein-di-vi-si-bi-li-té.* t. did. Qualité de ce qui ne peut être divisé.

INDIVISIBLE, adj. de t. g. *ein-di-vi-zi-ble.* Qui ne peut se diviser.

INDIVISIBLEMENT, adv. *ein-di-vi-zi-ble-man.* D'une manière indivisible.

* IN-DIX-HUIT, s. m. Format du volume dont les feuilles sont pliées en dix-huit feuillets.

INDOCILE, adj. de t. g. Difficile à instruire, à gouverner.

INDOCILITÉ, s. f. Manque de docilité.

INDOLEMMENT, adv. D'une manière indolente, avec nonchalance.

INDOLENCE, s. f. *ein-do-lan-ce.* Nonchalance insensibilité.

INDOLENT, ENTE, s. et adj. *ein-do-lan.* Nonchalant, sur qui rien ne fait impression. En t. de médecine, *Tumeur indolente,* qui ne cause pas de douleur. Insensible.

INDOMPTABLE, adj. de t. g. Qu'on ne peut dompter.

INDOMPTÉ, ÉE, adject. Qui n'a pu être encore dompté.

IN-DOUZE, s. m. t. de librairie. Il se dit d'un livre dont les feuilles sont pliées en douze feuillets.

INDU, UE, adject. Qui est contre la raison, contre la règle, contre l'usage.

INDUBITABLE, adj. de t. g. Dont on ne peut douter, certain, assuré.

INDUBITABLEMENT, adv. *ein-du-bi-ta-ble-man* Sans doute.

INDUCTION, s. f. *ein-duk-cion.* Instigation. Conséquence que l'on tire. Enumération de plusieurs choses, pour prouver une proposition. *Prouver une chose par induction.*

INDUIRE, v. a. Porter à faire quelque chose de mauvais. Tirer une conséquence.

INDULGEMMENT, adverbe. Avec indulgence.

INDULGENCE, s. f. Facilité à excuser et à pardonner les fautes. Rémission des peines que les péchés méritent, et qui est accordée par l'église.

INDULGENT, ENTE, adj. *ein-dul-jan.* Qui excuse, qui pardonne aisément les fautes.

INDULT, s. m. Lettres par lesquelles le Pape accorde la grâce de pouvoir nommer à certains bénéfices, ou de pouvoir les tenir contre la disposition du droit commun. Droit particulier par lequel le chancelier de France, les maîtres des requêtes et les officiers du parlement de Paris, étaient autorisés, par les lettres du Prince, à requérir sur un évêché ou sur une abbaye le premier bénéfice vacant. Droit que le roi d'Espagne lève sur tout ce qui arrive d'Amérique.

INDULTAIRE, s. m. *ein-dul-tè-re.* Qui a droit à un bénéfice en vertu d'un indult.

INDUMENT, adverbe. *ein-dù-man.* t. de pratique. D'une manière indue.

INDUSTRIE, s. f. Dextérité, adresse à faire quelque chose.

* INDUSTRIEL, ELLE, adjectif. Mot nouveau Qui provient de l'industrie, qui est le produit de l'industrie. *Productions industrielles.*

INDUSTRIEUSEMENT, adv. *ein-dus-tri-euse-man* Avec industrie, avec art.

INDUSTRIEUX, EUSE, adv. *ein-dus-tri-eu.* Qui a de l'industrie, de l'adresse.

INDUTS, s. m. plur. *ein-du.* Ecclésiastiques qui assistent aux messes hautes, revêtus d'aubes et de tuniques pour servir le diacre et le sous diacre.

INÉBRANLABLE, adj. de t. g. Qui ne peut être ébranlé. Fig. Constant, ferme.

INÉBRANLABLEMENT, adv. *i-né-bran-la-ble-man*. Fermement.

* INÉDIT, adj. Qui n'a pas été imprimé.

INEFFABILITÉ, s. fem. *i-né-fa-bi-li-té* Impossibilité d'exprimer quelque chose par des paroles.

INEFFABLE, adj. de t. g. Qui ne peut être exprimé par des paroles.

INEFFAÇABLE, adj. de t. g. *i-né-fa-sa-ble*. Qui ne peut être effacé.

INEFFICACE, adj. de t. g. *i-né-fi-ka-ce*. Qui ne produit point son effet.

INEFFICACITÉ, s. fém. *i-né-fi-ka-ci-té*. Manque d'efficacité.

INÉGAL, ALE, adj. Qui n'est point égal. *Homme, esprit inégal*, d'une humeur bizarre. *Style inégal*, qui ne se soutient pas. *Terrain, chemin inégal*, raboteux.

INÉGALEMENT, adv. *i-né-ga-le-man*. D'une manière inégale.

INÉGALITÉ, s. f. Défaut d'égalité.

INÉLÉGAMMENT, adv. *i-né-lé-ga-man*. Sans élégance. Il est peu usité.

INÉLÉGANCE, s. f. Défaut d'élégance. *L'inélégance du style*.

INÉLÉGANT, ANTE, adj. Qui manque d'élégance. Il est peu usité.

* INÉLIGIBILITÉ, s. f. Qualité de celui qui n'est pas éligible.

INÉLIGIBLE, adj. de t. g. Qui ne peut être élu.

INÉNARRABLE, adj. de t. g. *i-né-na-ra-ble*. Qui ne peut être raconté.

INEPTE, adj. de tout g. *i-nep-te*. Qui n'a nulle aptitude à certaines choses. Impertinent, absurde.

INÉPUISABLE, adj. de t. g. Qu'on ne peut tarir, épuiser. Au propre et au fig.

INERTE, adj. Qui est sans ressort et sans activité.

INERTIE, adj. s. f. *i-ner-ci-e*. t. didactiq. *Force d'inertie*, propriété qu'ont les corps de rester d'eux-mêmes dans leur état de repos ou de mouvement, jusqu'à ce qu'une cause étrangère les en tire. Inaction. On dit fig. *Tomber dans l'inertie*.

INÉRUDIT, adj. Sans érudition.

INESPÉRÉ, ÉE, adj. Imprévu. *Succès, honneur inattendu*.

INESPÉRÉMENT, adv. *i-nès-pé-ré-man*, Contre toute espérance.

INESTIMABLE, adj. de t. Qu'on ne peut assez estimer.

INÉTENDU, adj. *i-né-tan-du*. terme didactique. Qui n'a point d'étendue.

* INÉVIDENT, ENTE, adj. *i-né-vi-dan*. t. didact. Obscur, qui n'est point évident.

INÉVITABLE, adj. de tout g. Qui ne se peut éviter.

INÉVITABLEMENT, adv. *i-né-vi-ta-ble-man*. Nécessairement.

INEXACT, ATE, adject. *i-neg-zak*. Qui manque d'exactitude.

INEXACTITUDE, s. f. *i-neg-zg-ti-tu-de*. Manque d'exactitude.

INEXCUSABLE, adject. de tout genre. *i-neg-ku-sa-ble*. Qui ne peut être excusé.

INEXÉCUTABLE, adj. de tout g. Qui ne peut être exécuté.

INEXÉCUTION, s. f. *i-neg-zé-ku-cion*. Manque d'exécution.

INEXERCÉ, ÉE, adj. Qui n'est point exercé.

* INEXISTENCE, s. f. Défaut d'existence.

INEXORABLE, adj. de tout g. *i-neg-zo-ra-ble*. Qui ne peut être fléchi.

INEXORABLEMENT, adv. *i-neg-zo-ra-ble-man*. D'une manière inexorable.

INEXPÉRIENCE, s. f. *i-nèks-pé-ri-an-ce*. Manque d'expérience.

INEXPÉRIMENTÉ, ÉE, adject. Qui n'a point d'expérience.

INEXPIABLE, adj. de tout g. *i-nèks-pi-a-ble*. Qui ne peut expier.

INEXPLICABLE, adj. de tout g. *i-nèks-pli-ca-ble*. Qui ne peut être expliqué par aucun discours.

INEXPRIMABLE, adj. de tout g. *i-nèks-pri-ma-ble*. Que l'on ne peut exprimer par des paroles.

INEXPUGNABLE, adj. de tout g. *i-nèks-pughe-na-ble*. Qui ne peut être forcé. *Fort, ville inexpugnable*.

INEXTINGUIBLE, adj. de tout g. *i-nèks-tein-gui-ble*. Qui ne se peut éteindre.

INEXTRICABLE, adj. de tout g. *i-nèks-tri-ka-ble* Qui ne peut être démêlé.

INFAILLIBILITÉ, s. f. (mouillez les *ll*.) Certitude entière.

INFAILLIBLE, adj. de tout g. *ein-fa-gli-ble*. (mouillez les *ll*.) Qui est certain et immanquable. Qui ne peut ni tromper, ni errer.

INFAILLIBLEMENT, adv. (mouillez les *ll*.) Immanquablement.

INFAISABLE, adj. de t. g. *ein-fè-za-ble*. Qui ne peut être fait.

INFAMANT, ANTE, adj. *ein-fa-man*. Qui porte infamie.

INFAMATION, s. f. Note d'infamie.

INFAME, adj de tout g. *in-fâ-me*. Diffamé, flétri par les lois. On dit subst. *C'est un infâme*. Honteux, sordide, sale, malpropre, malséant. *Chambre, habit infâme*.

INFAMIE, s. f. Flétrissure notable à l'honneur. Action vilaine et honteuse. Au plur. Paroles injurieuses à la réputation.

INFANT, ANTE, s. *ein-fan*. Titre qu'on donne aux enfans puînés des rois d'Espagne et de Portugal.

INFANTERIE, s. f. Gens de guerre qui marchent et qui combattent à pied.

INFANTICIDE, s. m. Meurtre ou meurtrier d'un enfant.

INFATIGABLE, adj. de tout g. Qui ne peut être lassé par le travail.

INFATIGABLEMENT, adv. *ein-fa-ti-ga-ble-man*. Sans se lasser.

INFATUATION, s. f. *ein-fa-tu-a-cion*. Prévention excessive et ridicule en faveur de...

INFATUER, v. act. Prévenir tellement quelqu'un en faveur d'une personne ou

d'une chose qui ne le mérite pas, qu'il n'y ait presque pas moyen de l'en désabuser. On dit aussi, *S'infatuer*.

INFÉCOND, ONDE, adject. Stérile. *Champ, esprit infécond. Terre inféconde.*

INFÉCONDITÉ, s. f. Manque de fécondité.

INFECT, ECTE, adject. *ein-fek*. Puant, corrompu.

INFECTER, v. actif. *ein-fek-té*. Gâter, rendre infect. Figur. Corrompre l'esprit et les mœurs. *Il a infecté les jeunes gens de ses mauvaises maximes.*

INFECTION, s. fém. Grande puanteur. Corruption, contagion.

INFÉLICITÉ, s. f. Malheur, disgrace.

INFÉODATION, s. fém. *ein-fé-o-da-cion*. Acte par lequel un seigneur aliénait une terre, et la donnait pour être tenue de lui en fief.

INFÉODER, v. act. *ein-fé-o-dé*. Donner une terre pour être tenue en fief.

* INFÈRE (OVAIRE), adject. Qui fait corps avec le tube du calice. t. de botan

INFÉRER, v. a. *ein-fé-ré*. Tirer une conséquence de quelque proposition.

INFÉRIEUR, EURE, adj. Qui est placé au-dessous. Qui est au-dessous d'un autre en rang, en dignité, en mérite, en force. En ce sens il est aussi subst.

INFÉRIEUREMENT, adv. *ein-fé-ri-eu-re-man*. Au-dessous.

INFÉRIORITÉ, s. f. Rang de l'inférieur à l'égard du supérieur.

INFERNAL, ALE, adj. Qui appartient à l'enfer. En chimie, *Pierre infernale*, matière caustique faite avec de l'argent et de l'esprit-de-nitre.

INFERTILE, adj. de tout g. Stérile. Fig. *Esprit infertile*, qui ne produit rien. *Sujet infertile*, qui ne fournit rien à dire.

INFERTILITÉ, s. f. Stérilité.

INFESTER, v. a. *ein-fes-té*. Piller, ravager par des courses fréquentes. Incommoder, tourmenter.

* INFEUILLÉ, ÉE, adject. *ein-feu-glié*. (mouillez les *ll*.) Sans feuilles.

INFIBULATION, s. f. *ein-fi-bu-la-cion*. Opération par laquelle on réunit, au moyen d'un anneau, les parties dont la liberté est nécessaire à l'acte de la génération.

INFIBULER, v. act. *ein-fi-bu-lé*. Faire l'opération de l'infibulation.

INFIDÈLE, s. et adj. de tout g. Déloyal, qui ne garde point la foi. Qui n'a pas la vraie foi. *Les nations infidèles. Mémoire infidèle*, qui manque au besoin. *Rapport, récit infidèle*, où l'on déguise la vérité.

INFIDÈLEMENT, adv. *ein-fi-dè-le-man*. D'une manière infidèle.

INFIDÉLITÉ, s. f. Déloyauté, trahison. Manque de fidélité

INFILTRATION, s. fém. *ein-fil-tra-cion*. Action d'un liquide qui s'insinue dans les pores des parties solides.

S'INFILTRER, v. r. *s'ein-fil-tré*. Passer comme par un filtre.

INFINI, IE, adj. Qui n'a ni commencement ni fin, qui est sans bornes et sans limites. En ce sens, il ne se dit que de Dieu et de ses attributs. Innombrable. Il se prend aussi subst. *Le calcul de l'infini. A l'infini*, adv. Sans fin, sans bornes, sans mesure.

INFINIMENT, adj. Sans bornes et sans mesure. Extrêmement.

INFINITÉ, s. f. Qualité de ce qui est infini. Grand nombre.

INFINITÉSIMAL, ALE, adj. t. de géométrie. *Calcul infinitésimal*, calcul des infiniment petits.

INFINITIF, subst. m. *ein-fi-ni-tife*. t. de gramm. C'est dans les verbes le mode qui ne marque ni nombre ni personne.

INFIRMATIF, IVE, adj. *ein-fir-ma-tife*. t. de palais. Qui infirme, qui rend nul. *Arrêt infirmatif d'une sentence.*

INFIRME, s. et adj. de tout g. Malade, qui a quelque infirmité. Fig. Faible, fragile. *L'habitude du vice rend l'homme infirme.*

INFIRMER, v. a. *ein-fir-mé*. t. de palais. Oter la force à un acte, à un témoignage.

INFIRMERIE, s. f. Lieu destiné, dans les communautés, pour les malades.

INFIRMIER, IÈRE, s. *ein-fir-mié*. Celui ou celle qui a soin des malades dans une communauté.

INFIRMITÉ, s. f. Indisposition ou maladie habituelle. Fig. Faiblesse, fragilité pour le bien, défaut, imperfection.

INFLAMMABILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est inflammable.

INFLAMMABLE, adj. de tout g. *ein-fla-ma-ble*. Qui s'enflamme facilement.

INFLAMMATION, s. f. *ein-fla-ma-cion*. Action qui enflamme une matière combustible. Fig. Âcreté et ardeur qui surviennent aux parties du corps excessivement échauffées.

INFLAMMATOIRE, adject. de tout g. *ein-fla-ma-toa-re*. Qui enflamme, qui cause l'inflammation. *Maladie inflammatoire.*

INFLEXIBILITÉ, s. f. Qualité, caractère de ce qui est inflexible.

INFLEXIBLE, adj. de tout g. Qui ne se laisse point émouvoir à compassion, qui ne se laisse ébranler par aucune considération, qui ne se laisse point fléchir. Il se dit également en mal et en bien. *Tyran inflexible. Vertu inflexible. Juge inflexible.*

INFLEXIBLEMENT, adv. *ein-flek-ci-ble-man*. D'une manière inflexible.

INFLEXION, s. f. *ein-flek-cion*. Changement de la voix lorsqu'on passe d'un ton à un autre. Disposition, facilité plus ou moins grande à passer d'un ton à un autre. t. de gramm. Manière dont les noms se déclinent, et les verbes se conjuguent.

INFLICTIF, IVE, adj. Qui est ou doit être infligé. *Peine inflictive.*

INFLICTION, s. f. Condamnation à une peine afflictive et corporelle.

INFLIGER, v. a. *ein-fli-jé*. Ordonner par sentence une peine.

* INFLORESCENCE, s. f. Disposition des fleurs; endroit d'où elles naissent.

INFLUENCE, s. f. *ein-flu-an-ce*. Vertu

qu'on prétend découler des astres sur les corps sublunaires. Fig. Impression qui se fait sur l'esprit par le commerce et la fréquentation du monde.

INFLUENCER, v. act. Exercer une influence.

INFLUENCÉ, ÉE, participe.

INFLUER, v. a. Agir par une vertu secrète. *Les astres influent diverses qualités sur les corps sublunaires* v. n. Faire impression sur l'esprit.

INFORMATION, s. fém. *ein-for-ma-cion.* t. de pratique. Acte judiciaire qui contient les dépositions des témoins sur un fait. Action de s'enquérir.

INFORME, adj. de tout g. Imparfait, qui n'a pas la forme qu'il doit avoir. Il se dit au propre et au figuré.

INFORMER, v. act. *ein-for-mé.* En t. de l'école, être la forme substantielle d'un corps. Avertir, instruire. v. n. Faire une information. v. réc. S'enquérir. *S'informer de la vérité.*

INFORTIAT, s. m. *ein-for-cia.* Nom du second volume du Digeste compilé sous Justinien.

INFORTUNE, s. f. Malheur, disgrace.

INFORTUNÉ, ÉE, adj. Malheureux.

INFRACTEUR, s. m. Transgresseur. Il n'est guère d'usage qu'en parlant de loi, de traité, etc.

INFRACTION, s. f. *ein-frak-cion.* Transgression, contravention.

INFRUCTUEUSEMENT, adv. Sans profit, sans utilité.

INFRUCTUEUX, EUSE, adj. *ein-fruk-tu-eu.* Qui ne rapporte point de fruit, ou qui en rapporte fort peu. Qui n'apporte aucun profit, aucune utilité.

INFUS, USE, adj. *ein-fus. Science, sagesse infuse,* que l'on possède sans les avoir acquises par degrés.

INFUSER, v. a. *ein-fu-zé.* Mettre tremper une drogue dans une liqueur.

INFUSIBLE, adject. de tout g. Il se dit d'un corps qu'on ne peut fondre.

INFUSION, s. fém. *ein-fu-zion.* L'action d'infuser. La liqueur dans laquelle les substances ont infusé.

INGAMBE, adj. de t. g. Léger, dispos, alerte. Il est familier.

s'INGÉNIER, v. r. *s'ein-gé-ni-é.* Tâcher de trouver dans son esprit quelque moyen pour réussir.

INGÉNIEUR, s. m. Celui qui invente, qui conduit des travaux, pour attaquer ou défendre les places. On dit aussi, *Ingénieur des ponts et chaussées.*

INGÉNIEUSEMENT, adv. *ein-jé-ni-eu-ze-man.* D'une manière ingénieuse.

INGÉNIEUX, EUSE, adj. *ein-jé-ni-eu.* Plein d'esprit, d'invention et d'adresse. *Homme ingénieux.* En parlant des choses qui marquent beaucoup d'esprit dans celui qui les a inventées. *Machine ingénieuse.*

INGÉNU, UE, adj. Naïf, simple.

INGÉNUITÉ, subst. fém. Naïveté, franchise.

INGÉNUMENT, adv. *ein-jé-nu-man.* D'une manière naïve. Franchement.

s'INGÉRER, v. r. *s'ein-jé-ré.* Se mêler de quelque chose sans en être requis.

INGRAT, ATE, adj. *ein-gra.* Qui manque de reconnaissance. Fig. Stérile, infructueux *Terre ingrate, travail ingrat.*

INGRATITUDE, s. f. Manque de reconnaissance.

INGRÉDIENT, s. m. *ein-gré-di-an.* Ce que entre dans la composition d'un remède, d'un ragoût.

INGUÉRISSABLE, adj. de tout genre. *ein-gué-ri-sa-ble.* Qui ne peut être guéri.

INGUINAL, ALE, adj. *ein-gui-nal.* t. de chirurgie. Il se dit de tout ce qui regarde l'aîne. *Hernie inguinale. Bandage inguinal.*

INHABILE, adj. de tout g. *i-na-bi-le.* t. de jurisprudence. Qui n'est pas habile à... Incapable.

INHABILETÉ, s. f. *i-na-bi-le-té.* Manque d'habileté.

INHABILITÉ, s. f. *i-na-bi-li-té.* t. de jurisprudence. Incapacité.

INHABITABLE, adj. de t. g. *i-na-bi-ta-ble.* Qui ne peut être habité.

INHABITÉ, ÉE, adject *i-na-bi-té.* Qui n'est point habité.

INHABITUDE, s. f. Défaut d'habitude.

INHÉRENCE, s. fém. *i-né-ran-ce.* t. de philosophie. Il se dit de la jonction des choses inséparables par leur nature.

INHÉRENT, ENTE, adj. *i-né-ran.* Qui, par sa nature, est joint inséparablement à un sujet.

INHIBER, v. a. *i-ni-bé.* t. de pratique et de chancellerie. Défendre, prohiber.

INHIBITION, s. f. *i-ni-bi-cion.* t. de pratique. Défense, prohibition.

INHOSPITALIER, IÈRE, adj. *i-nos-pi-ta-li-é.* Qui n'exerce point l'hospitalité. Inhumain envers les étrangers.

INHOSPITALITÉ, s. f. *i-nos-pi-ta-li-té.* Défaut d'hospitalité.

INHUMAIN, AINE, adj. *i-nu-mein.* Cruel, sans pitié.

INHUMAINEMENT, adv. *i-nu-mè-ne-man.* Cruellement.

INHUMANITÉ, s. f. Cruauté.

INHUMATION, s. f. *i-nu-ma-cion.* Enterrement.

INHUMER, v. a. *i-nu-mé.* Enterrer.

INIMAGINABLE, adj. de tout g. Qui ne se peut imaginer.

INIMITABLE, adj de t. g. Qui ne peut être imité.

INIMITIÉ, s. f. Haine, aversion. Antipathie, soit dans les animaux, soit dans les végétaux.

ININTELLIGIBLE, adj. de tout genre. *i-nein-té-li-gi-ble.* Qui n'est pas intelligible, qu'on ne peut comprendre.

INIQUE, adj. de tout g. *i-ni-ke.* Injuste.

INIQUEMENT, adv. *i-ni-ke-man.* Injustement.

INIQUITÉ, s. f. Injustice, méchanceté. Péché.

INITIAL, ALE, adj. t. d'imprimerie. Il

se dit des grandes lettres qu'on met à la tête de certains mots.

INITIATION, s. f. *i-ni-ci-a-cion.* Cérémonie par laquelle on est initié à la connaissance et à la participation de certains mystères.

* INITIATIVE, s. f. Liberté de choisir.

INITIER, v. act. *i-ni-ci-é.* Admettre à la participation de certaines cérémonies secrètes.

INJECTER, v. act. *ein-jek-té.* Introduire avec une seringue quelque liqueur dans une plaie, pour la nettoyer, pour la rafraîchir.

INJECTION, s. f. Action par laquelle on injecte. Liqueur qu'on injecte.

INJONCTION, s. f. *ein jonk-cion.* Commandement exprès.

INJURE, s. f. Injustice, outrage. Parole offensante. *Dire des injures à quelqu'un* Fig. *L'injure ou les injures du temps, de l'air,* les incommodités du temps, comme le vent, la pluie, etc. L'effet même du temps, et les calamités inséparables de sa durée. *Beaucoup de connaissances, beaucoup de secrets ont été perdus par l'injure des temps.*

INJURIER, v. act. *ein-ju-ri-é.* Offenser quelqu'un par des paroles injurieuses.

INJURIEUSEMENT, adv *ein-ju-ri-eu-ze-man.* D'une manière injurieuse.

INJURIEUX, EUSE, adj. *ein-ju-ri-eu.* Outrageux, offensant.

INJUSTE, adj. de tout g. Qui n'a point de justice.

INJUSTEMENT, adv. *ein-jus-te-man.* D'une manière injuste.

INJUSTICE, s. f. Action contraire à la justice.

INLISIBLE, adj. de tout g. *ein-li-zi-ble.* Qui ne saurait être lu.

INNAVIGABLE, adj. de tout g. Où l'on ne peut naviguer.

INNÉ, ÉE, adj. *in-né.* t. didactiq. Qui est né avec nous.

INNOCEMMENT, adv. *i-no-sa-man.* Avec innocence Sottement, niaisement.

INNOCENCE, s. f. *i-no-san-ce.* Etat de celui qui est innocent. Trop grande simplicité.

INNOCENT, ENTE, s. et adj. *i-no-san.* Qui n'est point coupable. Homme simple et sans malice. Imbécile. *C'est un innocent.* Pur et candide. *Âme, esprit innocent.* Qui n'est point nuisible. *Remède innocent.*

INNOCENTER, v. a. *i-no-san-té.* Déclarer innocent, absoudre.

INNOMBRABLE, adj. de tout g. *i-non-bra-ble.* Qui ne se peut nombrer.

INNOMBRABLEMENT, adv. *i-non-bra-ble-man.* D'une manière innombrable.

INNOMÉ, ÉE, adj. *in-no-mé.* t. de droit. Qui n'a point de dénomination particulière.

INNOMINÉS, adj. m. pl. *in-no-mi-né.* t. d'anatomie. Il se dit de deux os qui forment le bassin.

* INNOVATEUR, s. m. Celui qui innove. On dit mieux, *Novateur.*

INNOVATION, s. f. *in-no-va-cion.* Introduction de quelque nouveauté dans une coutume, dans un usage, dans un acte.

INNOVER, v. act. *in-no-vé.* Introduire quelque nouveauté dans une coutume, dans un usage déjà reçu.

* INO, s. m. Espèce de papillon.

INOBSERVATION ou INOBSERVANCE, s. f. *i-nob-cer-va-cion.* Manque d'obéissance, d'exécution.

* IN-OCTAVO, s. m. t. de libr. Livre dont chaque feuille se plie en huit feuillets.

INOCCUPÉ, ÉE, adj. Qui est sans occupation

INOCULATEUR, s. m. Celui qui fait l'opération de l'inoculation. On dit même au féminin, *Inoculatrice.*

INOCULATION, s. fém. *i-no-cu-la-cion.* (On sous-entend *de la petite vérole.*) Operation par laquelle on communique artificiellement cette maladie.

INOCULER, v. a. *i-no-cu-lé.* Communiquer la petite vérole par inoculation.

INOCULISTE, s. m. Partisan de l'inoculation.

INODORE, adj. de tout g. Sans odeur.

INOFFICIEUX, EUSE, adj. *i-no-fi-cieu.* t. de Jurisprudence. Il se dit d'un testament où l'héritier légitime est déshérité sans cause par le testateur.

INOFFICIOSITÉ, s. f. *i-no-fi-ci-o-zi-té.* t. de jurisprudence romaine. *Action d'inofficiosité*, plainte que forme un fils contre le testament d'un père, par laquelle il prétend que c'est sans cause qu'on la déshérité.

INONDATION, s. f. *i-non-da-cion.* Débordement d'eaux qui inondent un pays. Eaux débordées. Grande multitude de peuple qui envahit un pays.

INONDER, v. a. *i-non-dé* Submerger.

INOPINÉ, ÉE, adj Imprévu.

INOPINÉMENT, adv. *i-no-pi-né-man.* D'une manière imprévue.

* INOSCULATION, s f. Abouchement des artères l'une sur l'autre

INOUI, IE, adj. Qui est tel que jusque-là on n'avait ouï parler de rien de semblable.

* INQUART, s. m. *ein-kar.* t. de chimie. Action de joindre trois parties d'argent contre une d'or, pour en faire le depart.

* IN-QUARTO, s. m. Livre dont chaque feuille se plie en quatre.

INQUIET, ÈTE, adj. *ein-kiè.* Qui a de l'inquiétude, qui a quelque chose qui le chagrine *Esprit inquiet.* remuant.

INQUIÉTANT, ANTE, adj. Qui cause de l'inquiétude.

INQUIÉTER, v. a. *ein-kié-té.* Rendre inquiet. Troubler quelqu'un dans la possession d'un bien. Faire de la peine en quelque chose que ce soit.

INQUIÉTUDE, s. f. *ein-kié-tu-de.* Trouble, agitation d'esprit ou de corps. Au plur. Petites douleurs qui donnent de l'agitation et de l'impatience, et qui se font sentir ordinairement aux jambes.

INQUISITEUR, s. m. *ein-ki-zi-teur.* Juge de l'inquisition.

INQUISITION, s. f. ein-ki-zi-cion. Recherche, enquête. Tribunal établi en certains pays, pour rechercher et pour punir ceux qui ont des sentimens contraires à la foi.

INSAISISSABLE, adj. de tout g. in-sé-zi-sa-ble. Qui ne peut être saisi.

INSALUBRE, adj. de tout g. Malsain. Qui nuit à la santé.

INSALUBRITÉ, s. f. Qualité de ce qui est nuisible à la santé. *L'insalubrité de l'air.*

INSATIABILITÉ, s. f. ein-sa-ci-a-bi-li-té. Avidité de manger, qui ne se peut rassassier. On dit fig. *Insatiabilité de gloire, de richesses.*

INSATIABLE, adj. de tout g. Qui ne peut être rassassié. On dit au fig., *Insatiable de gloire, d'honneur, de richesses, etc. Avarice insatiable.*

INSATIABLEMENT, adv. ein-sa-ci-a-ble-man. D'une manière insatiable.

INSCIEMMENT, adv. ein-ci-a-man. Sans savoir.

* INSCIENCE, s. f. Incapacité.

INSCRIPTION, s. f. eins-krip-cion. Ce qu'on grave sur du cuivre, du marbre, aux édifices publics, pour conserver la mémoire de quelque événement. *En faux*, acte par lequel on soutient en justice qu'une pièce est fausse. *Hypothécaire*, inscription faite dans des registres publics, pour établir une hypothèque ou un privilége sur des immeubles.

INSCRIRE, v. a. Ecrire le nom de quelqu'un dans un registre public. En mathématiques, tracer une figure au dedans d'une autre.

s'INSCRIRE, v. r. Faire écrire son nom sur un registre public.

INSCRUTABLE, adj. de tout g. Impénétrable, qui ne peut être conçu par l'esprit humain.

INSÇU, s. m. ein-su. Sans qu'on en ait connaissance. *À mon insçu, à son insçu, à votre insçu, à leur insçu.*

INSECTE, s. masc. Petit animal dont le corps est coupé comme par anneaux.

* IN-SEIZE, s. masc. Livre dont chaque feuille est pliée en seize feuillets.

INSENSÉ, ÉE, s. et adj. ein-san-cé. Fou, qui a perdu le sens, qui n'est pas conforme à la raison.

INSENSIBILITÉ, s. f. ein-san-ci-bi-li-té. Manque, défaut de sensibilité.

INSENSIBLE, adj. de tout g. ein-san-ci-ble. Qui ne sent point, qui n'est point touché de l'impression que l'objet doit faire sur les sens ou sur l'ame. Imperceptible, dont on peut à peine s'apercevoir. On dit subst. *C'est un insensible*, pour dire, une personne qui n'est point sensible à l'amour.

INSENSIBLEMENT, adv. ein-san-ci-ble-man. Peu à peu.

INSÉPARABLE, adj. de tout g. Qui ne peut être séparé.

INSÉPARABLEMENT, adv. ein-sé-pa-ra-ble-man. D'une manière à ne pouvoir être séparé.

INSÉRER, v. a. ein-cé-ré. Mettre parmi, ajouter, faire entrer.

* INSERMENTÉ, ÉE, adj. ein-cer-man-té. Qui n'a point prêté le serment.

INSERTION, s. f. ein-cer-cion. Action par laquelle on insère. Son grand usage est en anatomie et en botannique. On dit en grammaire, *L'insertion d'une lettre dans un mot, d'un mot dans un discours. De la petite vérole*, inoculation.

* INSESSION, s. f. t. de médec. Demi-bain.

INSIDIEUSEMENT, adv. ein-ci-di-eu-ze-man. D'une manière insidieuse.

INSIDIEUX, EUSE, adj. ein-ci-di-eu. terme de palais. Qui tend à surprendre quelqu'un.

INSIGNE, adject. de tout g. ein-ci-gne. (mouillez le *gn*.) Signalé, remarquable.

INSIGNIFIANCE, s. fém. Qualité de ce qui est insignifiant.

INSIGNIFIANT, ANTE, adj. ein-ci-gni-fian. (mouillez le *gn*.) Il se dit d'une personne, d'un ouvrage, etc., sans caractère et entièrement insipide.

INSINUANT, ANTE, adj. qui a l'adresse et le talent de s'insinuer.

* INSINUATIF, IVE, adj. Qui s'insinue. Il ne se dit que des personnes.

INSINUATION, s. fém. ein-ci-nu-a-cion. Adresse dans le style. Art d'insinuer. Enregistrement sur un registre public, des dispositions qui doivent être rendues publiques.

INSINUER, v. a. ein-ci-nu-é. Introduire doucement. Faire enregistrer à un certain greffe. Fig. Faire entendre adroitement.

INSIPIDE, adj. de tout g. Qui n'a nulle saveur. Qui n'a rien qui touche ou qui pique. *Poème insipide.*

INSIPIDEMENT, adv. ein-ci-pi-de-man. D'une manière insipide.

INSIPIDITÉ, s. f. Qualité de ce qui est insipide.

INSISTER, v. n. ein-cis-té. Persévérer à demander une chose. Appuyer, fonder principalement sur... *Il insista fort sur cette preuve.*

INSOCIABILITÉ, s. f. Qualité de celui qui est insociable.

INSOCIABLE, adj. de tout g. Fâcheux, incommode.

INSOLATION, s. f. ein-so-la-cion. t. de chimie. Exposition au soleil des matières contenues dans un vaisseau.

INSOLEMMENT, adv. Avec insolence.

INSOLENCE, s. f. ein-so-lan-ce. Effronterie, manque de respect. Impudence. Action ou parole insolente.

INSOLENT, ENTE, s. et adj. ein-so-lan. Effronté, qui perd le respect. Orgueilleux, fier, hautain.

* INSOLER, v. a. ein-so-lé. Exposer au soleil.

INSOLITE, adj. de tout g. t. de pratiq. Qui est contre l'usage, contre les règles. *Clause, procédure insolite.*

INSOLUBILITÉ, s. f. Qualité de ce qu'

est insoluble, qualité de ce qui ne peut se dissoudre.

INSOLUBLE, adj. de tout g. Qui ne se peut résoudre. En chimie, ce qui ne peut se dissoudre.

INSOLVABILITÉ, s. f. Impuissance de payer.

INSOLVABLE, adj. de tout g. Qui n'a pas de quoi payer.

INSOMNIE, s. f. Indisposition qui consiste à ne point dormir.

INSOUCIANCE, s. f. Etat ou caractère de celui qui est insouciant.

INSOUCIANT, ANTE, adject. Qui ne se soucie et ne s'affecte de rien.

INSOUTENABLE, adject. de tout g. Qui n'est pas soutenable. *Cause, opinion insoutenable.*

INSPECTER, v. a. Examiner en qualité d'inspecteur.

INSPECTEUR, s. m. Qui a inspection sur quelque chose.

INSPECTION, s. f. *eins-pek-cion.* Action par laquelle on examine quelque chose. La charge et le soin de veiller à quelque chose.

INSPIRATEUR, adjectif. Qui inspire. *Génie inspirateur.*

INSPIRATION, s. f. Conseil, suggestion. La chose même inspirée. Action par laquelle l'air entre dans les poumons.

INSPIRER, v. a. *eins-pi-ré.* Faire naître dans l'esprit quelque pensée. Souffrir. *Inspirer de l'air dans les poumons.*

INSTABILITÉ, s. f. Manque de stabilité.

* INSTABLE, adj. Qui n'est pas stable.

INSTALLATION, s. f. *einstalacion.* Action par laquelle on est installé dans une charge, dans une dignité.

INSTALLER, v. a. Mettre quelqu'un en possession d'une dignité.

INSTAMMENT, adv. *ins-ta-man.* Avec instance.

INSTANCE, s. f. Poursuite, sollicitation pressante. Demande en justice. t. d'école. Preuve nouvelle ajouté à celle qu'on a avancée.

INSTANT, ANTE, adj. *eins-tan.* Pressant.

INSTANT, s. masc. Moment, le plus petit espace de temps. *A l'instant*, adv. Tout à l'heure, à l'heure même.

INSTANTANÉ, ÉE, adject. Qui ne dure qu'un moment.

INSTANTANÉITÉ, s. f. *eins-tan-ta-né-i-té.* Existence instantanée.

A L'INSTAR, adverbe. A la manière, à l'exemple.

INSTAURATION, s. f. *eins-tô-ra-cion.* Etablissement solennel.

INSTIGATEUR, s. m. Qui pousse à faire quelque chose de mauvais.

INSTIGATION, s. fémin. Sollicitation pressante par laquelle on pousse à faire quelque chose de mauvais.

INSTIGUER, v. act. *ein-ti-ghé.* Pousser quelqu'un à faire quelque mauvaise action.

INSTILLATION, s. f. Action d'instiller.

INSTILLER, v. act. *eins-til-lé.* Verser goutte à goutte dans. On dit figurément. *Instiller une fausse doctrine.*

* INSTINCT, s. m. *eins-tein.* Certain sentiment que la nature a donné aux animaux, pour leur faire connaître et chercher ce qui leur est bon, et éviter ce qui leur est mauvais. En parlant de l'homme, premier mouvement sans réflexion.

* INSTIPULÉ, ÉE, adj. Sans stipule.

INSTITUER, v. act. *eins-ti-tué.* Etablir quelque chose de nouveau. Etablir en charge, en fonction. *Instituer un officier.* Nommer, faire un héritier par testament.

INSTITUT, s. m. Manière de vivre, selon une certaine règle, dans une communauté religieuse. *Institut national des arts et des sciences*, établissement littéraire fixé à Paris pour s'y occuper à perfectionner les sciences et les arts. Il remplace les académies. *Institutes*, au pl. se dit des principes du droit romain, rédigés par ordre de l'empereur Justinien.

INSTITUTEUR, TRICE, s. Qui institue, qui établit. On appelle aujourd'hui *Instituteurs* et *Institutrices*, ceux ou celle qui tiennent des écoles ou des pensions pour l'instruction de la jeunesse. Celui qui est chargé de l'éducation d'un jeune homme.

INSTITUTION, s. f. Action par laquelle on institue, on établit. La chose institué. *D'héritier*, sa nomination. Education. *Institution d'un prince.*

INSTRUCTEUR, s. m. Celui qui enseigne l'exercice.

INSTRUCTIF, IVE, adj. Qui instruit *Livre, mémoire instructif. Méthode instructive.*

INSTRUCTION, s. f. Education. Préceptes qu'on donne pour instruire. Connaissance qu'on donne de quelques faits ou usages qu'on ignore. Au pl. Ordres, mémoires qu'un prince donne à son ambassadeur.

INSTRUIRE, v. a. Enseigner quelqu'un. Informer, donner connaissance de quelque chose. *Un procès*, le mettre en état d'être jugé. *Le procès de quelqu'un*, lui faire son procès en matière criminelle.

INSTRUIT, E, part. Averti, informé. Qui a beaucoup de connaissances.

INSTRUMENT, s. m. Outil, etc.

INSTRUMENTAL, ALE, adj. *eins-tru-man-tal.* Qui sert d'instrument. *Cause instrumentale. Musique instrumentale*, celle qui est faite pour les instrumens.

INSTRUMENTER, v. n. *ens-tru-man-té.* t. de pratique. Passer des contrats et autres actes.

INSUBORDINATION, s. f. *ein-su-bor-di-na-cion.* Défaut de subordination.

INSUBORDONNÉ, ÉE, adj. Qui a l'esprit d'insubordination.

INSUFFISAMMENT, adv. *ein-su-fi-za-man.* D'une manière qui n'est pas suffisante.

INSUFFISANCE, s. f. Incapacité.

INSUFFISANT, E, adj. Qui ne suffit pas.

INSULAIRE, s. et adj. de tout genre. *ein-su-lè-re.* Habitant d'une île.

INSULTANT, ANTE, adj. Qui insulte.

INSULTE, s. fém. Mauvais traitement de fait ou de paroles, avec dessein prémédité d'offenser.

INSULTER, v. act. *ein-sul-té*. Maltraiter quelqu'un de fait ou de paroles, de propos délibéré. Attaquer vivement et à découvert une place de guerre.

INSUPPORTABLE, adj. de tout g. Intolérable, qui ne peut être souffert.

INSUPPORTABLEMENT, adv. *ein-su-por-ta-ble-man*. D'une manière insupportable.

INSURGÉ, ÉE, adj. Qui est en insurrection. Il est aussi subst.

INSURGENS, s. masc. plur. *ein-sur-jan*. Troupes hongroises levées extraordinairement pour le service de l'état.

* **s'INSURGER**, v. r. *s'ein-sur-jé*. Il se dit des peuples qui se soulèvent contre le gouvernement.

INSURMONTABLE, adj. de tout g. Qui ne peut être surmonté.

INSURRECTION, s. fém. *ein-su-rek-cion*. Soulèvement contre le gouvernement.

* **INSURRECTIONNEL, ELLE**, adject. *ein-su-rèk-cio-nel*. Qui tient de l'insurrection. *Mouvement insurrectionnel.*

* **INTABULER**, v. a. *ein-ta-bu-lé*. Mettre le nom de quelqu'un sur le tableau de la liste des membres d'une société.

INTACT, ACTE, adject. A quoi l'on a point touché.

* **INTANGIBLE**, adject. Qui échappe au tact.

INTARISSABLE, adj. de tout. g. *ein-ta-ri-sa-ble*. Qui ne peut se tarir. Il se dit au propre et au figuré.

INTEGRAL, ALE, adj. t. de mathémat. *Calcul intégral*, celui par lequel on trouve une quantité finie dont on connaît la partie infiniment petite. On dit subst. au féminin, *L'intégrale d'une partie différentielle*, la quantité finie dont cette différentielle est la partie infiniment petite.

INTÉGRANT, ANTE, adj. *ein-té-gran*. *Parties intégrantes*, ce sont celles qui composent l'intégrité d'un tout.

INTÉGRATION, s. f. *ein-té-gra-cion*. t. de mathémat. Action d'intégrer.

INTÈGRE, adj. de tout g. Qui est d'une probité incorruptible.

INTÉGRER, v. a. *ein-té-gré*. t. de mathématiques. Trouver l'intégrale d'une quantité différentielle.

INTÉGRITÉ, s. f. Qualité d'une personne intègre. Etat d'un tout qui a toutes ses parties. Etat parfait d'une chose saine et non corrompue.

* **INTÉGUMENT**, s. m. *ein-té-gu-man*. Peaux ou membranes qui couvrent les parties intérieures du corps.

INTELLECT, s. m. *ein-tel-lekte*. t. didact. La faculté de l'ame, qu'on nomme autrement, l'entendement.

INTELLECTIF, IVE, adj. *ein-tel-lek-tife*. Appartient à l'intellect. Il n'èst guère usité qu'au fém. et dans ces phrases, *Faculté, puissance intellective.*

INTELLECTION, s. f. *ein-tel-lek-cion*. Action de comprendre, de concevoir.

INTELLECTUEL, ELLE, adj. Qui appartient à l'intellect. *Faculté, vision intellectuelle.* Spirituel.

INTELLIGEMMENT, adv. *ein-tel-li-ja-man*. Avec connaissance et intelligence.

INTELLIGENCE, s. f. *ein-tel-li-jan-ce*. Faculté intellective, capacité d'entendre, de comprendre. *L'homme est doué d'intelligence.* Connaissance approfondie, compréhension facile. *L'intelligence des langues; des affaires.* Amitié réciproque, union de sentiment. *Etre en bonne intelligence.* Correspondance, communication entre des personnes qui s'entendent l'une avec l'autre. *Ils sont d'intelligence pour vous tromper.* Substance purement spirituelle. *Dieu est la souveraine intelligence.*

INTELLIGENT, ENTE, adj. *ein-tel-li-jan*. Pourvu de faculté intellective. Habile et versé en quelque matière.

INTELLIGIBLE, adj. de tout g. *ein-tel-li-ji-ble*. Qui peut être oui aisément et distinctement. Aisé à comprendre.

INTELLIGIBLEMENT, adj. *ein-tel-li-ji-ble-man*. D'une manière intelligible.

INTEMPÉRAMMENT, adv. *ein-ta-pé-ra-man*. Avec intempérance.

INTEMPÉRANCE, s. f. *ein-tan-pé-ran-ce*. Vice opposé à la tempérance.

INTEMPERANT, ANTE, subst. et adj. *ein-tan-pé-ran*. Qui a le vice de l'intempérance.

INTEMPÉRÉ, ÉE, adj. *ein-tan-pé-ré*. Déréglé dans ses appétits.

INTEMPERIE, s. f. *ein-tan-pé-rie*. Dérèglement dans l'air et dans les humeurs du corps humain.

INTENDANCE, s. f. *ein-tan-dan-ce*. Direction, administration d'affaires importantes. *Il a l'intendance sur cette chose.* En France on appelait autrefois *Intendance*, la charge ou commission d'un intendant de province. Le temps que durait l'administration d'un intendant. District où s'étendait la charge d'un intendant. Maison où logeait l'intendant.

INTENDANT, s. m. *ein-tan-dan*. Celui qui est préposé pour avoir la direction de certaines affaires.

INTENDANTE, s. f. *ein-tan-dan-te*. La femme d'un intendant.

INTENSE, adj. de tout g. *ein-tan-ce*. t. de physique. Grand, fort vif.

INTENSION, s. f. *ein-tan-cion*. t. de physique. Force, véhémence, ardeur.

INTENSITÉ, s. f. *ein-tan-ci-té*. t. didact. Degré de force ou d'activité d'une chose.

INTENCIVEMENT, adv. *ein-tan-ci-ve-man*. Avec intension, avec force, avec véhémence.

INTENTER, v. a. *ein-tan-té*. *Une action, un procès*, les commencer.

INTENTION, s. f. *ein-tan-cion*. Mouvement de l'ame, par lequel on tend à quelque fin.

INTENTIONNÉ, ÉE, adj. Qui a certaine intention.

INTENTIONNEL, ELLE, adj. Qui appartient à l'intention. Dans la jurisprudence actuelle, on appelle *Question intentionnelle*, une question soumise à la décision du jury du jugement, relative à l'intention de l'accusé en commettant le crime qu'on lui impute.

INTENTIONNELLES, adj. fém. plur. *Espèces intentionnelles*. Les anciens nommaient ainsi les images qu'ils supposaient sortir des corps pour frapper les sens; ils les nommaient aussi, *Espèces impresses*.

INTERCADENCE, s. f. *ein-ter-ka-dan-ce*. Il se dit seulement du pouls.

'INTERCADENT, ENTE, adj. *ein-ter-ka-dan*. t. de méd. Il se dit du pouls dont les battemens sont tantôt plus forts, tantôt plus faibles.

INTERCALAIRE, adj de tout g. *ein-ter-ka-lè-re*. Qui est inséré et ajouté. *Jour, lune, vers intercalaires*.

INTERCALATION, s. fém. *ein-ter- ka-lâ-cion*. Addition d'un jour dans le mois de février aux années bissextiles.

INTERCALER, v. a. *ein-ter-ka-lé*. Insérer.

INTERCÉDER, v. a. *ein-ter-cé-de*. Prier, solliciter pour quelqu'un.

INTERCEPTER, v. a. *ein-ter-cep-té*. Surprendre. Il ne se dit guère que des lettres par lesquelles on découvre quelque secret. On dit aussi, *Intercepter des rayons de lumière*.

INTERCEPTION, s. f. *ein-ter-cep cion*. t. didactiq. Il se dit en parlant de quelque chose dont le cours direct est interrompu.

INTERCESSEUR, s. m. *ein-ter-cè-ceur*. Qui intercède.

INTERCESSION, s. fém. *ein-ter-cé-cion*. Action de prier par laquelle on intercède.

INTERCOSTAL, ALE, adj. t. d'anatom. Qui est entre les côtes. *Muscles intercostaux. Artères intercostales*.

INTERCURRENT, ENTE, adj. Inégal, extraordinaire, irrégulier. t. de médec.

INTERDICTION, s. fém. *ein-ter-di-cion* Défense par sentence ou arrêt à un officier de faire aucune fonction de sa charge

INTERDIRE, v. actif. On dit à la seconde per. du plur. au présent de l'indicatif, *Vous interdisez*; à l'égard du reste, il se conjugue comme *Dire*. Défendre quelque chose à quelqu'un. *On lui a interdit l'entrée de cette maison*. Défendre aux ecclésiastiques l'exercice de leurs ordres, la célébration des Sacremens. Défendre à des officiers de justice d'exercer leurs fonctions. En t. de pratique, défendre par justice de contracter, de disposer de son bien pour cause d'incapacité ou de dissipation. Etonner, troubler, déconcerter.

INTERDIT, ITE, part. et adject. Troublé, étonné, déconcerté.

INTERDIT, s. masc. *ein-ter-di*. Sentence ecclésiastique qui défend à un ecclésiastique l'exercice des ordres sacrés, etc.

INTÉRESSANT, ANTE, adj. *in-té-rè-san*. Qui intéresse.

INTÉRESSÉ, ÉE, s. Celui, celle qui a intérêt à quelque chose.

INTÉRESSER, verbe actif. Faire entrer quelqu'un dans une affaire, en sorte qu'il ait part au succès. Donner quelque chose à quelqu'un pour le rendre favorable à une affaire. Emouvoir, toucher.

s'INTÉRESSER, v. réc. Prendre part à quelque chose.

INTÉRÊT, s. m. *in-té-rè*. Ce qui importe à l'honneur, à l'utilité de quelqu'un. Profit qu'on retire de l'argent qu'on a prêté. En parlant des ouvrages d'esprit, ce qui attache, ce qui intéresse les auditeurs, les spectateurs, par les situations, par les sentimens.

INTÉRIEUR, EURE, adjectif. Qui est au dedans.

INTÉRIEUR, s. masc. La partie de dedans. Fig. Les pensées les plus secrètes.

INTÉRIEUREMENT, adv. *ein-té-rieu-re-man* Au dedans.

INTÉRIM, s. masc. Mot emprunté du latin, pour signifier l'entre-temps.

INTERJECTION, s. f. *ein-ter-jek-cion*. Partie d'oraison dont on se sert pour exprimer les passions, comme, *Ha! Hélas!* En t. de pratique, *Interjection d'appel*, action d'appeler d'un jugement.

INTERJETÉ, verb. actif. *ein-ter-je-té*. *Un appel*, appeler d'un jugement.

INTERLIGNE, subst. masc. *in-ter-li-gne*. (mouillez *gn*.) Espace blanc entre deux lignes. En term. d'imprimerie, ce qui sert à espacer les lignes. En ce sens, il est fém.

INTERLIGNER, v. act. Mettre des interlignes.

INTERLINÉAIRE, adj. de t. g. Qui est écrit dans l'interligne.

INTERLOCUTEUR, s. m. Personnage qu'on introduit dans un dialogue.

INTERLOCUTION, s. fém. *ein-ter-lo-ku-cion*. terme de pratiq. Jugement par lequel on interloque.

INTERLOCUTOIRE, subst. et adject. de tout genre. *ein-ter-lo-ku-toa-re*. Il se dit d'une sentence qui interloque.

INTERLOPE, substant. masc. Vaisseau marchand qui trafique en fraude.

INTERLOQUER, v. act. *ein-ter-lo-ké*. t. de pratique. Donner un jugement qui ordonne une instruction préalable pour parvenir au jugement définitif. Famil. Embarrasser, étourdir, interdire.

INTERMÈDE, s. masc. Divertissement entre les actes d'une pièce de théâtre. En chimie, substance qu'on joint à une autre pour distiller la seconde.

INTERMÉDIAIRE, s. et adj. de tout g. *ein-ter-mé-di-è-re*. terme didactiq. Qui est entre deux.

INTERMÉDIAT, ATE, adj. *ein-ter-mé-di-a*. Il se dit d'un intervalle de temps entre deux actions. *Congrégations intermédiates*, les assemblées qui se tiennent entre deux chapitres.

INTERMÉDIAT, s. m. *Lettres d'intermédiat*, lettres que le Roi accordait pour faire jouir des gages d'un office depuis la mort du titulaire, jusqu'à ce que le successeur fût pourvu, et qu'il eût pris possession.

INTERMINABLE, adject. de t. g. Qui ne saurait être terminé.

INTERMISSION s. fém. *ein-ter-mi-cion*. Interruption, discontinuation.

INTERMITTENCE, s. f. *ein-ter-mi-tan-ce*. Discontinuation. *Intermittence du pouls.*

INTERMITTENT, ENTE, adj. *ein-ter-mi-tan*. Qui discontinue et reprend par intervalles. *Pouls intermittent. Fièvre intermittente.*

* INTERMUSCULAIRE, adjectif. Situé entre les muscles. t. d'anatomie.

INTERNE, adj. de t. g Qui est au dedans.

INTERNONCE, s. masc. Ministre chargé des affaires de Rome au défaut d'un Nonce.

INTERPELLATION, s. f. *ein-ter pel-la-cion*. terme de palais. Sommation de répondre sur un fait.

INTERPELLER, verb. act. *ein-ter-pel-lé*. Sommer quelqu'un de s'expliquer sur un fait.

INTERPOLATEUR, s. masc. Celui qui ajoute quelque chose sur un manuscrit.

INTERPOLATION, s. f. *ein-ter-po la-cion*. Insertion d'un mot, d'une phrase dans le texte d'un manuscrit.

INTERPOLER, verb. actif. *ein-ter-po-lé*. Insérer un mot, une phrase dans le texte d'un manuscrit.

INTERPOSER, v. act. *ein-ter-po-zé*. Il se dit d'un corps qui se met entre deux.

INTERPOSITION, s. f. *ein-ter-po-zi-cion*. Situation d'un corps interposé entre deux autres. Intervention d'une autorité supérieure.

INTERPRÉTATIF, IVE, adj. Qui interprète, qui explique.

INTERPRÉTATION, s. f. *ein-ter-pré-ta-cion*. Explication d'une chose, etc.

INTERPRÈTE, s. m. et fém. Celui qui rend les mots d'une langue par les mots d'une autre langue Truchement Celui qui éclaircit le sens d'un auteur Celui qui est chargé de déclarer les intentions d'un autre. Celui qui explique ce que présage quelque chose. *Interprète des songes.*

INTERPRÉTER, v. actif. Traduire d'une langue dans une autre. Expliquer ce qu'il y a d'obscur dans un auteur. Prendre en bonne ou mauvaise part.

INTERRÈGNE, subst. m *ein-tèr-rè-gne*. (m. le *gn*.) Intervalle de temps pendant lequel il n'y a point de Roi ou de chef dans un état.

INTERROGANT, adj. masc. *ein-té-ro-gan*. Il se dit d'un point figuré ainsi (?) dont on se sert dans l'écriture pour marquer l'interrogation.

* INTERROGAT, s. masc. *ein-té-ro-ga*. Demande, question qu'on fait en justice.

INTERROGATIF, IVE adjectif. terme de gramm Qui sert à interroger.

INTERROGATION, s. fém. *ein-té-ro-ga-cion*. Question qu'on fait à quelqu'un. Figure de rhétorique par laquelle on interroge.

INTERROGATOIRE, s. m. *ein-té-ro-ga-toa-re*. t. de pratique. Question que fait un juge sur des faits, et les réponses de celui qui est interrogé. Procès verbal qui contient ces interrogations et ces réponses.

INTERROGER, v. actif. *ein-té-ro-jé*. Faire une question, une demande. Figur. *Interroger sa conscience*, la consulter, l'examiner.

INTERROMPRE, v. actif. *ein-té-rom-pre*. (Il se conjugue comme *Rompre*.) Empêcher la continuation de quelque chose.

INTERRUPTION, s. fém. *ein-té-rup-cion*. Action d'interrompre. Etat de ce qui est interrompu

INTERSECTION, s. fém. *ein-ter-sek-cion*. t. de géomét. Point où deux lignes se coupent l'une et l'autre.

INTERSTICE, s. m. Intervalle, espace de temps: Il ne se dit qu'en parlant du temps que l'église fait observer entre la réception de deux ordres sacrés. En physique, petits espaces entre les molécules des corps.

INTERVALLE, subst. masc. *ein-ter-va-le*. Espace qu'il y a d'un lieu ou d'un temps à un autre.

INTERVENANT, ANTE, subst. et adj. terme de pratique. Qui intervient.

INTERVENIR, verbe neutre. Entrer dans une affaire par quelque intérêt que ce soit. Il se dit au palais des jugemens qui se rendent pendant un procès, etc

INTERVENTION, s. fém. *ein-ter-ven-cion*. Action par laquelle on intervient dans une affaire controversée, dans un procès, dans un acte, etc.

INTERVERSION, s. fém. *ein-ter-ver-cion*. Renversement, dérangement d'ordre.

INTERVERTIR, verbe actif. Déranger, renverser.

INTERVERTISSEMENT, s. m. *ein-ter-ver-ti-ce-man* Action d'intervertir.

INTESTAT, *ein-tes-ta*. term. de pratique. Sans avoir fait son testament. *Mourir, héritier intestat* ou *ab intestat*.

INTESTIN, INE, adj. *ein-tes-tein*. Qui est interne, qui est dans le corps. *Mouvement intestein, chaleur intestine.*

INTESTIN, s masc. Boyau.

INTESTINAL, ALE, adjectif. terme d'anatomie Qui appartient aux intestins. *Canal intestinal.*

INTIMATION, subst. fém. *ein-ti-ma-cion*. Acte par lequel on intime.

INTIME, adjectif de t. g. Qui a, et pour qui on a une affection très-forte. *Ami intime.* Il est quelquefois subst. *C'est son intime.* Il est fam. *Union, liaison intime*, très-forte. *Persuasion intime*, intérieur et profonde. *Sentiment intime de la conscience*, sentiment de ce qui se passe au dedans de nous.

INTIMEMENT, adv. *ein-ti-me-man*. Intérieurement, étroitement.

INTIMER, v. act. *ein-ti-mé*. t. de pratique. Déclarer avec autorité du magistrat. Appeler en justice.

INTIMÉ, ÉE, part Il est aussi subst. Défendeur en cause d'appel.

INTIMIDER, v. a. Donner de la crainte.

INTIMITÉ, s. f. Liaison intime.

* INTITULATION, s. f. *ein-ti-tu-la-cion.* L'inscription, le titre et le nom qu'on donne à un livre.

INTITULER, v. act. *ein-ti-tu-lé.* Donner un titre.

INTITULÉ, ÉE, part. Il est aussi substant. *L'intitulé d'un acte*, le titre qu'on donne à un acte.

INTOLÉRABLE, adj. de t. g. Qui ne se peut tolérer.

INTOLÉRANCE, s. f. t. didactiq. Défaut de tolérance, en matière de religion.

INTOLÉRANT, s. m. *ein-to-lé-ran.* terme didactique. Qui manque de tolérance en matière de religion.

INTOLÉRANTISME, s. m. Sentiment de ceux qui ne veulent souffrir aucune religion que la leur.

INTONATION, s. fém. *ein-to-na-cion.* Manière d'entonner un chant. L'action de commencer et de donner le ton sur lequel on doit chanter.

* INTORSION, s. f. Flexion, contorsion.

INTRADOS, s. masc. t. d'architecture. Partie intérieure et concave d'une voûte. On l'appelle aussi, *douelle intérieure.*

INTRADUISIBLE, adject. de tout g. Qui ne peut se traduire.

INTRAITABLE, adject. de tout genre. *ein-trè-ta-ble.* Rude, avec qui l'on ne peut traiter.

INTRANSITIF, IVE, adj. *ein-tran-zi-tife.* t. de gramm. Il se dit des verbes neut. qui expriment des actions qui ne passent point hors du sujet qui agit.

INTRANT, s. masc *ein-tran.* terme de l'université de Paris. Celui qui était choisi par l'une des quatre nations pour élire le lecteur.

INTRÉPIDE, adj. de tout g. Incapable d'avoir peur dans le péril.

INTRÉPIDEMENT, adver. *ein-tré-pi-de-man* D'une manière intrépide.

INTRÉPIDITÉ, substant. fém. Fermeté inébranlable dans le péril, courage.

INTRIGANT, ANTE, s. et adj. *ein-tri-gan.* Qui se mêle de beaucoup d'intrigues.

INTRIGUE, s. fém. *ein-tri-ghe.* Pratique secrète qu'on emploie pour faire réussir une affaire. Les différens incidens qui forment le nœud d'une partie de théâtre. Fam. Embarras, incidens fâcheux. *Il s'est tiré d'intrigue.* Commerce secret de galanterie.

INTRIGUER, v. a. *ein-tri-ghé.* Embarrasser. Il ne se dit que des personnes. v. n. Faire des intrigues.

s'INTRIGUER, v. act. Mettre divers moyens d'usage pour faire réussir une affaire.

INTRINSÈQUE, adj. de tout g. *ein-trein-cè-ke.* t. de philosophie. Qui est intérieur et au-dedans de quelque chose, et qui lui est propre et essentiel. *Qualités intrinsèques. Valeur intrinsèque des monnaies*, leur valeur par rapport au poids.

INTRINSÈQUEMENT, adv. *ein-trein-ce-ke-man.* D'une manière intrinsèque.

INTRODUCTEUR, TRICE, s. Celui, celle qui introduit.

INTRODUCTIF, IVE, adj. t. de palais. Ce qui introduit, ce qui sert comme d'entrée.

INTRODUCTION, s. f. *ein-tro-duk-cion.* Action par laquelle on introduit: *Introduction de la sonde dans la vessie*, et fig. *Introduction d'une coutume, d'une image.* Entrée, acheminement à une science, etc. Discours préliminaire qu'on met à la tête d'un ouvrage. En t. de pratique, *Introduction d'une instance*, commencement d'une procédure.

INTRODUIRE, v. act. Donner entrée, faire entrer. Figurém. Donner cours à... *Introduire une coutume, un usage.*

INTROIT, s. m. *ein-tro-ite.* Prière que le prêtre dit à la messe quand il est monté à l'autel.

INTROMISSION, s. f. *ein-tro-mi-cion.* t. de physique. Action par laquelle un corps est introduit dans un autre.

INTRONISATION, s. f. *ein-tro-ni-za-cion.* Action par laquelle on intronise.

INTRONISER, v. a. *ein-tro-ni-zé.* Mettre un évêque sur son siége épiscopal lorsqu'il prend possession de son église.

INTROUVABLE, adj. de tout g. Qui ne se peut trouver.

INTRUS, USE, adj. et s. *ein-tru.* Etabli contre le droit et sans titre, dans quelque dignité ou emploi.

INTRUSION, s. f. *ein-tru-zion.* Action par laquelle on s'introduit contre le droit dans quelque dignité ou charge.

INTUITIF, IVE, adj. t. de théologie. *Vision intuitive de Dieu*, telle que les bienheureux l'ont dans le ciel.

INTUITION, s. fém. *ein-tu-i-cion.* t. de théolog. Il se dit de la vision claire et certaine des bienheureux à l'égard de Dieu.

INTUITIVEMENT, adv. t. de théolog. D'une manière intuitive.

INTUMESCENCE, s. f. Action par laquelle une chose s'enfle.

INTUS-SUSCEPTION, s. f. *ein-tus-su-cep-cion.* Introduction d'un suc ou d'une matière quelconque dans un corps organisé.

INUSITÉ, ÉE, adject. Qui n'est point usité.

INUTILE, adj. de tout g. Qui n'apporte aucun profit.

INUTILEMENT, adverb. *i-nu-ti-le-man.* Sans utilité, en vain.

* INUTILISER, v. a. Rendre inutile.

INUTILITÉ, subst. f. Manque d'utilité. Défaut d'emploi, d'occasion de servir. *C'est un homme qu'on laisse dans l'inutilité.* Chose inutile.

INVALIDE, s. et adj. de tout g. Infirme. Qui ne saurait travailler. Figur. Qui n'a point les conditions requises par les lois pour produire son effet. *Acte, donation invalide.*

INVALIDEMENT, adv. *ein-va-li-de-man.* D'une manière nulle, sans effet.

INVALIDER, v. a. *ein-va-li-dé.* t. de pratique. Rendre, déclarer nul.

INVALIDITÉ, s. f. Manque de validité. *Invalidité d'un contrat, d'un mariage.*

INVARIABILITÉ, s. fém. Qualité de ce qui ne varie point.

INVARIABLE, adjectif. de t. g. Qui ne change point.

INVARIABLEMENT, adverbe. D'une manière invariable.

INVASION, s. f. *ein-va-zion.* Irruption faite dans le dessein, ou de piller un pays, ou de l'envahir.

INVECTIVE, subst. fém. Expression véhémente et injurieuse.

INVECTIVER, v. neutre. *in-vèk-ti-vé.* Dire des invectives. *Invectiver contre le vice, contre quelqu'un.*

INVENDABLE, adj. de tout g. Qu'on ne peut pas vendre.

INVENDU, UE, adject Qui n'a pas été vendu.

INVENTAIRE, s. masc. *ein-van-tè-re.* Rôle, état, dénombrement par écrit, contenant, par articles, les biens, les titres, etc., d'une personne. Vente des meubles contenus dans l'inventaire.

INVENTER, v. act. *ein-van-té.* Trouver quelque chose de nouveau par la force de son imagination. Supposer.

INVENTEUR, TRICE, s. *ein-van-teur.* Qui a inventé.

INVENTIF, IVE, adj. *ein-van-tife.* Qui a le génie, le talent d'inventer.

INVENTION, s. f. Faculté, disposition de l'esprit à inventer. L'action d'inventer, et la chose même inventée. Découverte des reliques, et la fête que l'église célèbre en mémoire de cette découverte.

INVENTORIER, v. actif. *ein-van-to-rié.* Mettre dans un inventaire.

INVERSABLE, adject. de t. g. Qui ne peut verser.

INVERSE, adj. de t. g. t. de logique, de mathématique et de physique. Il se dit d'un théorème, d'une proposition, d'un rapport pris dans un ordre renversé.

INVERSION, s. f. *ein-vèr-cion.* terme de grammaire. Changement de l'ordre dans lequel les mots ont coutume d'être rangés dans le discours ordinaire.

INVESTIGATEUR, s. m. Celui qui fait des recherches suivies sur quelque objet.

INVESTIGATION, s. fém. Recherche suivie sur quelque objet.

INVESTIR, verbe actif. Donner avec de certaines formalités le titre d'un fief, et la faculté de le posséder. Environner de troupes une place de guerre.

INVESTISSEMENT, s. m. *ein-vès-ti-ce-man.* Action d'investir une place.

INVESTITURE, s. fém. Acte par lequel le seigneur dominant investit d'un fief son vassal.

s'INVÉTÉRER, v. actif. Devenir vieux et difficile à guérir. Il ne se dit que des maladies, et fig. des vices et des mauvaises habitudes.

INVINCIBLE, adj. de g. Qu'on ne saurait vaincre. *Armée invincible.* On dit figur. *Obstacle invincible. Argument invincible*, où il n'y a point de bonne réplique.

INVINCIBLEMENT, adv. *ein-vein-ci-ble-man.* D'une manière invincible.

IN-VINGT-QUATRE, s. m. Livre dont chaque feuille est pliée en vingt-quatre feuillets.

INVIOLABILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est inviolable. Prérogative qu'a une personne publique de ne pouvoir être arrêtée, mise en jugement, pour des faits relatifs à ses fonctions.

INVIOLABLE, adj. de t. g. Qu'on ne doit jamais violer.

INVIOLABLEMENT, adv. *ein-vi-o-la-ble-man.* D'une manière inviolable.

INVISIBILITÉ, s. f. Etat de ce qui est invisible.

INVISIBLE, adject. de tout g. Qui est de telle nature, qu'il ne peut être vu.

INVISIBLEMENT, adv. *ein-vi-zi-ble-man.* D'une manière invisible.

INVITATION, s. f. Action d'inviter.

INVITATOIRE, s. m. Antienne qui se chante au commencement des matines.

INVITER, verb. act. *ein-vi-té.* Convier, prier de se trouver, d'assister à... Figur. Exciter, porter à quelque chose.

INVOCATION, s. f. Action d'invoquer.

INVOLONTAIRE, adject. de t. g. *ein-vo-lon-tè-re.* Qui est contre la volonté. *Action involontaire*, qui est indépendant de la volonté. *Mouvement involontaire.*

INVOLONTAIREMENT, adv. *ein-vo-lon-tè-re-man.* Sans le vouloir.

* INVOLUCELLE, s. masc. Involucre partiel ou secondaire. t. de botanique.

* INVOLUCRE, s. m. Voyez Collerette, terme de botanique.

* INVOLUCRÉ, ÉE, adj. Pourvu d'un involucre. t. de botanique.

INVOLUTÉ, ÉE, (FEUILLE) adject. A bords roulés.

* INVOLUTION, s. f. terme de palais. Assemblage d'embarras, de difficultés.

INVOQUER, verbe act. *ein-vo-ké.* Appeler à son secours, à son aide. Il ne se dit que d'une puissance divine ou surnaturelle. Figur. *Invoquer une loi, un témoignage*, les citer en sa faveur.

INVRAISEMBLABLE, adjectif. de t. g. Qui n'est pas vraisemblable.

INVRAISEMBLANCE, s. f. *ein-vrè-san-blan-ce.* Défaut de vraisemblance.

INVULNÉRABLE, adj. de t. g. Qui ne peut être blessé.

IONIEN, IENNE, adjectif. *i-o-niein.* Mode ionien. Dialecte ionien.

IONIQUE, adj. de t. g. *i-o-ni-ke.* Qui appartient à l'Ionie, contrée de l'ancienne Grèce. *Ordre, secte dialecte ionique.*

IOTA, s. masc. *i-o-ta.* Neuvième lettre de l'alphabet grec. Ce mot, dans notre langue avec la négative signifie, pas la moindre chose, rien. *Il n'y a pas un seul iota à retrancher.*

IPÉCACUANHA, s. masc. *i-pé-ka-ku-a-na.* Racine vomitive d'usage en médecine.

IPSO FACTO, expression adverbiale prise du latin, qui se dit particulièrement

de l'excommunication encourue par le seul fait. *Celui qui frappe un prêtre, est excommunié ipso facto.*

IRASCIBLE, adj. de tout g. *i-ras-ci-ble. L'appétit, la partie, la faculté irascible*, qui porte l'ame à surmonter les difficultés qu'elle rencontre à la poursuite du bien ou à la poursuite du mal.

IRE, s. f. Courroux, colère. Il est vieux.

IRIS, s. m. Météore qu'on appelle vulgairement l'arc-en-ciel Plante. La partie colorée de l'œil qui environne la prunelle. Quand on parle d'une divinité païenne ou d'une femme, *Iris* est fém.

IRIS, s. fém. *ou* PIERRE d'IRIS. Pierre précieuse dans laquelle on voit les couleurs de l'arc-en-ciel.

IRONIE, s. f. Figure de rhétorique par laquelle on dit le contraire de ce que l'on veut faire entendre.

IRONIQUE, adj. de tout g. *i-ro-ni-ke.* Où il y a de l'ironie.

IRONIQUEMENT, adv. *i-ro-ni-ke-man.* D'une manière ironique.

IRRADIATION, s. f. Effusion, émission des rayons d'un corps lumineux.

IRRAISONNABLE, adj. de tout g. *ir-rè-zo-na-ble.* Qui n'est pas doué de raison.

IRRACIONNEL, ELLE, adj. *ir-ra-cio-nel.* t. de géom. Il se dit des quantités qui ne peuvent être représentées ni par des nombres entiers, ni par des fractions.

IRRÉCONCILIABLE, adj. de tout g. Qui ne peut se réconcilier.

IRRÉCONCILIABLEMENT, adv. D'une manière irréconciliable.

IRRÉCUSABLE, adj. de tout g. Qui ne peut être récusé.

IRRÉDUCTIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est irréductible.

IRRÉDUCTIBLE, adj. de tout g. Il se dit d'une chaux métallique qu'on ne peut réduire en métal. En algèbre, ce qui ne peut être réduit sous une autre forme plus simple.

IRRÉFLÉCHI, IE, adj. *ir-ré-flé-chi.* Qui n'est point réfléchi,

IRRÉFLEXION, s. f. Manque de réflexion

IRRÉFORMABLE, adj. de tout g. Qui ne peut être réformé.

IRRÉFRAGABLE, adj. de tout g. Qui ne peut contredire.

IRRÉGULARITÉ, s. f. Manque de régularité. État d'un prêtre irrégulier.

IRRÉGULIER, IÈRE, adj. *ir-ré-gu-lié.* Qui n'est point selon les règles. En t. de droit de canon, celui qui, après avoir reçu les ordres ecclésiastiques, devient incapable d'en exercer les fonctions, pour avoir encouru les censures.

IRRÉGULIÈREMENT, adv. D'une façon irrégulière.

IRRÉLIGIEUSEMENT, adv. *ir-ré-li-gieu-ze-man.* Avec irréligion.

IRRÉLIGIEUX, EUSE, adj. *ir-ré-li-jieu.* Contraire à la religion.

IRRÉLIGION, s. f. *ir-ré-li-jion.* Manque de religion.

IRRÉMÉDIABLE, adj. de tout g. A quoi l'on ne peut remédier.

IRRÉMÉDIABLEMENT, adv. *ir-ré-mé-dia-ble-man.* De manière qu'on ne peut y porter remède.

IRRÉMISSIBLE, adj. de tout g. *ir-ré-mi-ci-ble.* Qui n'est point pardonnable.

IRRÉMISSIBLEMENT, adv. *ir-ré-mi-ci-ble-man.* Sans miséricorde.

IRRÉPARABLE, adj. de tout g. Qui ne se peut réparer.

IRRÉPARABLEMENT, adv. *ir-ré-pa-ra-ble-man.* D'une manière irréparable.

IRRÉPRÉHENSIBLE, adj. de tout genr. Qu'on ne saurait reprendre.

IRRÉPRÉHENSIBLEMENT, adv. *ir-ré-pré-an-ci-ble-man.* D'une manière irrépréhensible.

IRRÉPROCHABLE, adj. de tout g. Qui ne mérite point de reproche.

IRRÉPROCHABLEMENT, adv. *ir-ré-pro-cha-ble-man.* Sans mériter de reproche.

IRRÉSISTIBILITÉ, s. f. Qualité d'une chose à laquelle on ne peut résister.

IRRÉSISTIBLE, adj. de tout g. A quoi l'on ne peut résister.

IRRÉSISTIBLEMENT, adv. *ir-ré-zis-ti-ble man.* D'une manière irrésistible.

IRRÉSOLU, UE, adj. Qui a peine à se déterminer. Il ne se dit que des personnes.

IRRÉSOLUMENT, adv. D'une manière irrésolue et incertaine.

IRRÉSOLUTION, s. f. *ir-ré-zo-lu-cion.* Incertitude, état de celui qui demeure irrésolu, qui ne prend point de résolution.

IRRÉVÉREMMENT, adv. *ir-ré-vé-ra-man.* Avec irrévérence.

IRRÉVÉRENCE, s. fém. *ir-ré vé-ran-ce.* Manque de respect, de révérence.

IRRÉVÉRENT, ENTE, adj. *ir-ré-vé-ran* Qui est contre le respect.

IRRÉVOCABILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est irrévocable.

IRRÉVOCABLE, adj. de t. g. *ir-ré-vo-ka-ble.* Qui ne peut être révoqué.

IRRÉVOCABLEMENT, adv. *ir-ré-vo-ka-ble-man.* D'une manière irrévocable

IRRIGATION, s. f. Arrosement des terres par des rigoles.

IRRITABILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est irritable.

IRRITABLE, adj. de tout genre. Il ne se dit guère que dans la phrase suivante, *a le genre nerveux irritable.*

IRRITANT, ANTE, adj. *ir-ri-tan.* t. palais. Qui casse, qui annulle. *Décret irritant.* t. de méd. Qui irrite. *Médicament irritant*

IRRITATION, s. f. *ir-ri-ta-cion.* Action de ce qui irrite les humeurs et les membranes. État des humeurs irritées.

IRRITER, v. a. *ir-ri-té.* Mettre en colère. En parlant des choses, augmenter, aigrir, provoquer, exciter

S'IRRITER, v. réc. Se mettre en colère. On dit figur. *La mer commence à s'irriter. Nos maux s'irritent en vieillissant.*

IRRITÉ, ÉE, part. et adj. Fig. *Les flots irrités*, agités par la tempête.

IRRORATION, s. f. *ir-ro-ra-sion*. t. de méd. Arrosement.

IRRUPTION, s. f. Entrée soudaine et imprévue des ennemis dans un pays, accompagnée de dégâts et de ravages.

ISABELLE, s. m. et adj. de tout g. *i-za-bè-le*. Qui est de la couleur mitoyenne entre le blanc et le jaune, mais où le jaune domine.

* ISAGONE, adj. de tout g. t. de géom. Qui est à angles égaux.

* ISARD, s. m. *i-zar*. Chamois, chèvre sauvage.

* ISATIS, s. m. Quadrupède qui tient du renard et du chien. Il habite les pays du nord.

* ISATIS, s. m. C'est la guède. Plante.

ISCHION, s. m. *is-ki-on*. t. d'anatom. Un des os innominés.

ISCHURÉTIQUE, adj. de tout g. *is-ku-ré-ti-ke*. t. de méd. Il se dit des remèdes propres à guérir l'ischurie.

ISCHURIE, s. f. *is-ku-ri-e*. t. de médec. Suppression totale d'urine.

ISIAQUE, adj. *i-zi-a-ke*. Il ne se dit qu'en parlant d'un célèbre monument de l'antiquité, sur lequel sont représentés les mystères d'Isis.

ISLAMISME, s. m. Mot tiré de l'Arabe, qui veut dire *Foi*. C'est un nom que prend le mahométisme.

ISOCÈLE, adj. de tout g. t. de géomét. Il se dit d'un triangle qui a deux côtés égaux.

ISOCHRONE, adj. de tout g. *i-zo-kro-ne*. Il se dit, en mécanique, des mouvemens qui se font dans le même temps.

* ISOCHRONISME, s. m. t. de mécaniq. Egalité de durée dans les mouvemens d'un corps.

* ISOLATION, s. fém. *i-zo-la-cion*. t. de physique. Action d'isoler les corps.

ISOLEMENT, s. m. Etat de ce qui est isolé.

* ISOLÉMENT, adv. *i-zo-lé-man*. D'une manière isolée.

ISOLER, v. a. *i-zo-lé*. Faire qu'un corps ne tienne à aucun autre.

s'Isoler, v. r. Se séparer de la société.

Isolé, ée, part. et adj. Qui ne tient à rien. Fig. et fam. *Homme isolé*, libre, indépendant.

ISOMÉTRIE, s. f. Opération d'arithmétique et d'algèbre, par laquelle on réduit deux ou plusieurs fractions à un même dénominateur. Il n'est plus guère usité.

ISOPÉRIMÈTRE, adj. de tout g. t. relatif dont on se sert en géométrie, pour signifier des figures dont les circonférences sont égales.

ISRAÉLITE, s. m. Nom d'un peuple ancien. Figur. et fam. *C'est un bon Israélite*, un homme simple et plein de candeur.

ISSANT, ANTE, adj. *i-san*. t. de blason. Il se dit des animaux dont il ne paraît que la tête et une partie du corps.

ISSER, v. act. terme de marine. *Voyez* Hisser.

ISSU, UE, part. du verbe *Issir*, qui n'est plus en usage. Descendu d'une personne ou d'une race.

ISSUE, s. fém. Sortie. Lieu par où l'on sort. Fig. Succès, événement. Moyen pour sortir d'une affaire. Au pl. Les dehors et les environs d'une ville, d'une maison. *A l'issue du sermon*, *du dîner*, *etc.*, à la sortie du sermon, du dîner. Les extrémités et les entrailles de quelques animaux.

ISTHME, s. m. Langue de terre qui joint deux terres et qui sépare deux mers.

* ITAGUE ou ITAQUE, s. fém. *i-ta-ghe*. Manœuvre courante qui passe dans deux fortes poulies à la tête de chaque mât de hune; elle sert à hisser les huniers dont elle porte tout le poids.

ITALIQUE, s. et adj. *i-ta-li-ke*. t. d'impr. Caractère différent du caractère romain, et un peu couché.

* ITA EST, expression empruntée du latin, qui signifie, il est ainsi. On s'en sert en quelque formule du palais.

ITEM, adv. Mot pris du latin, qui signifie, de plus. Il est quelquefois s. et signifie, article d'un compte. *Voilà l'item*, voilà de quoi il s'agit. Il est fam.

ITÉRATIF, IVE, adj. Fait une seconde, une troisième ou une quatrième fois.

ITÉRATIVEMENT, adv. *i-té-ra-ti-ve-man*. D'une manière itérative.

ITÉRATO, t. de palais. *Sentence d'itérato*, portant contrainte par corps après les quatre mois.

ITINÉRAIRE, s. m. *i-ti-né-rè-re*. Note ou mémoire de tous les lieux par où l'on passe pour aller d'un pays à un autre. Certaines prières pour ceux qui voyagent.

ITYPHALE, s. f. *i-ti-fa-le*. Espèce d'amulette que les anciens portaient suspendue au cou, ou attachée à la cuisse.

* IULE, s. m. Insecte aptère.

IVE MUSQUÉE, ou IVETTE, ou CHAMÉPITYS, s. f. Plante rampante.

IVOIRE, s. m. Dent d'éléphant.

IVRAIE. *Voyez* Ivroie.

IVRE, adj. de tout g. Qui a le cerveau troublé par les fumées du vin, des liqueurs spiritueuses, et figurém. par les passions. *Ivre d'ambition*, *de vanité*, *etc.*

IVRESSE, s. fém. *i-vrè-ce*. L'état d'une personne ivre. On dit aussi fig. *L'ivresse des passions*.

IVROGNE, adj. et s. *i-vro-gne*. (mouillez le *gn*.) Qui est sujet à s'enivrer.

IVROGNER, v. n. *i-vro-gné*. (m. le *gn*.) Boire avec excès et souvent.

IVROGNERIE, subst. f. *i-vro-gne-ri-e*. (mouillez le *gn*.) Habitude de s'enivrer.

IVROGNESSE, s. f. *i-vro-gnè-ce*. (mouillez le *gn*.) Femme sujette à s'enivrer.

IVROIE ou IVRAIE, s. f. Mauvaise herbe qui croît parmi le froment.

* IXEUTIQUE, s. f. Art de prendre les oiseaux à la glu.

IXIA, s. f. Plante bulbeuse.

* IXODE, s. m. Tique des chiens.

* IZARI, s. m. Garence du Levant.

J

J, subst. masc. La dixième lettre de l'alphabet, qu'on appelle abusivement J consonne, et que, dans l'appellation moderne, on nomme *Je;* de sorte que l'on dit aujourd'hui un *J*, en le prononçant comme la dernière syllabe du mot *ange.*

JA, adv. Déjà. Il est vieux.

JABLE, s. masc. Rainure qu'on fait aux douves des tonneaux, pour arrêter les pièces du fond.

JABLER, v. act. *ja-blé.* Faire le jable des douves.

* JABLOIRE, s. fém *ja-bloa-re.* Outil de tonnelier, propre à jabler.

JABOT, s. masc. *ja-bo* Espèce de poche que les oiseaux ont sous la gorge, et dans laquelle la nourriture séjourne quelque temps avant que de passer dans l'estomac. Dentelle ou bande de mousseline attachée à l'ouverture d'une chemise au-devant de l'estomac.

JABOTTER, v. neut. *ja-bo-té.* Caqueter, parler sans cesse. Il est familier.

JACANA, s. m. Oiseau échassier.

JACÉE, subst. fém. Plante.

JACENT, ENTE, adj. *ja-san.* t. de palais. Il se dit des biens et des successions auxquels personne n'a droit. *Biens jacens. Succession jacente.*

JACHÈRE, s. fém. Etat d'une terre labourable qu'on laisse reposer. Cette terre même, quand elle repose.

JACHÉRER, v. act. *ja-ché-ré.* Donner le premier labour à une terre qu'on a laissée reposer.

JACINTHE ou HYACINTHE, subst. f. *ja-cein-the.* Plante bulbeuse.

JACOBÉE ou HERBE DE SAINT JACQUES, s. fém. Plante à fleurs radiées.

* JACOBINS, s. masc. plur. Nom donné d'abord aux membres de la première société populaire établie en 1789 dans l'ancien couvent des Jacobins à Paris. On l'a depuis étendu à toutes les autres sociétés semblables affiliées à la première, et à tous ceux qui en professaient les principes.

JACTANCE, subst. fém.

* SE JACTER, v. pron. Se vanter.

JACULATOIRE, adj. fém. *ja-ku-la-toa-re. Oraison jaculatoire*, prière fervente qui part du cœur.

JADE, s. m. Pierre d'une couleur verdâtre ou olivâtre, fort dure.

JADIS, adverb. *ja-dice.* Autrefois, il y a long-temps.

JAILLIR, v. act. *ja-glir.* (mouil. les *ll.*) Saillir, sortir impétueusement. Il ne se dit proprement que de l'eau ou de quelque chose de fluide.

JALLISSANT, ANTE, adject. *ja-gli-san.* (mouillez les *ll.*) Qui jaillit. *Fontaine, eau jaillissante.*

JAILLISSEMENT, s. m. *ja-gli-ce-man.* (mouillez les *ll*) Action de jaillir.

JAIS ou JAIET, s. masc. *jè.* Substance bitumineuse, solide et d'un noir luisant. Verre teint de différentes couleurs, dont on fait divers ouvrages.

JALAGE, s. m. Droit seigneurial qui se levait sur le vin vendu en détail.

JALAP, s. masc. Plante.

JALLE, s. f. Grande jatte ou baquet.

JALLET, s. m. *ja-lè.* Petit caillou rond. Il est vieux.

JALON, s. m. Perche qu'on Plante en terre pour prendre des alignemens.

JALONNER, v. neut. et v. act. Planter des jalons de distance en distance.

JALOUSER, v. act. *ja-lou-zé.* Avoir de la jalousie contre quelqu'un.

JALOUSIE, s. f. *ja-lou-zie.* Chagrin qu'on a de voir posséder par un autre un bien qu'on désirerait pour soi. Il se dit plus communément de ce qui a rapport à l'amour. Sentiment d'envie qu'excite la gloire ou la prospérité d'un concurrent. Treillis de bois ou de fer, au travers duquel on voit sans être vu.

JALOUX, OUSE, s. et adj. *ja-lou.* Qui a de la jalousie, surtout en amour. En ce sens, il est aussi subst. *C'est un jaloux.* Envieux.

JAMAIS, adv. de temps. *ja-mè.* En aucun temps. *A jamais, pour jamais*, toujours. Il est quelquefois substant. et signifie, un temps sans fin. *A tout jamais. Au grand jamais.* Fam.

JAMBAGE, s. masc. *jam-ba-je.* Chaîne de pierre de taille ou de maçonnerie qui soutient l'édifice sur laquelle on pose les grosses poutres. Assises de pierres qui soutiennent le manteau d'une cheminée, d'une porte. t. d'écriture. Lignes droites de l'*m*, de l'*n*, de l'*u*.

JAMBE, s. f. *jan-be.* Partie du corps de l'animal qui est depuis le genou jusqu'au pied.

JAMBÉ, ÉE, adject. *jan-bé.* Il ne se dit qu'avec le mot *Bien*, et signifie, qui a la jambe bien faite. Il est fam.

JAMBETTE, subst. fém. *jan-bè-te.* Peti

couteau de poche dont la lame se replie dans le manche. Pièce de bois à deux branches, qui sert de pied au chevalet du parcheminier, et qui le tient incliné.

JAMBIERS, s. m. plur. *jan-bié.* terme d'anatomie. Muscles qui participent au mouvement du tarse sur la jambe.

JAMBON, s. masc. *jan-bon.* La cuisse ou l'épaule d'un cochon ou d'un sanglier, qui a été salée.

JAMBONNEAU, subst. masc. diminutif. *jan-bo-nô.* Petit jambon.

JAN, terme du jeu de trictrac. *Petit jan, grand jan, jan de retour.*

JANISSAIRE, s. m. *ja-ni-cè-re.* Soldat de l'infanterie turque qui sert à la garde du Grand-Seigneur.

* JANSÉNISME, s. masc. Doctrine de Jansénius sur la grâce; dévotion austère.

* JANSÉNISTE, s. m. Partisan du jansénisme; homme dévot et très-austère.

JANTE, s. f. Pièce de bois courbée qui fait une partie du cercle de la roue d'un carosse, d'un chariot.

* JANTILLES, s. masc. pl. *jan-ti-glie.* (m. les *ll.*) Gros ais qu'on applique autour des jantes d'une roue de moulin, pour recevoir la chute d'eau.

JANVIER, s. masc. *jan-vié.* Le premier mois de l'année, suivant l'usage commun.

JAPON, s. masc. Nom donné à la porcelaine apportée du Japon.

JAPPEMENT, s. masc. Action de japper. Il ne se dit que des petits chiens.

JAPPER, v. neut. Aboyer. Il se dit plus ordinairement du cri des petits chiens.

JAQUE, s. fém. *ja-ke.* Mot ancien qui signifiait un habillement court et serré.

Jacque de mailles, subst. fém. Armure faite de mailles, qui couvre le corps depuis le cou jusqu'aux cuisses.

JAQUEMART, s. m. *ja-ke-mar.* Figure qui représente un homme armé, et qu'on met quelquefois sur le haut d'une tour pour frapper les heures avec un marteau sur la cloche de l'horloge.

JAQUETTE, s. fém. *ja-kè-te.* Sorte d'habillement qui vient jusqu'aux genoux, et quelquefois plus bas.

JARDIN s. m. *jar-din.* Lieu découvert, dans lequel on cultive des légumes, des fleurs, des arbres, etc.

JARDINAGE, s. m. collectif. Il se dit de plusieurs jardins qui se trouvent dans un même terrain. L'art de cultiver les jardins.

JARDINER, verb. neut. *jar-di-né.* Travailler un jardin. Il est fam.

JARDINET, s. m. Petit jardin.

JARDINEUSE, adj. f. *jar-di-neu-ze.* t. de joailliers. Epithète qu'ils donnent aux émeraudes qui ont quelque-chose de sombre et de mal net.

JARDINIER, IÈRE, s. Celui, celle dont le metier est de travailler au jardin. Celui qui entend bien l'ordonnance, la culture, l'embellissement des jardins.

JARDINIÈRE, s. f. Manchette brodée, dont la broderie est basse.

JARDONS, subst. masc. plur. terme de manége. Tumeurs calleuses qui viennent aux jambes d'un cheval.

JARGON, s. masc. Langage corrompu. Langage particulier d'une certaine sorte de gens. Il se dit aussi par mépris des langues étrangères qu'on n'entend pas. Espèce de diamant jaune.

JARGONNER, v. neut. *jar-go-né.* Parler un langage barbare.

* JARNAC, s. masc. Petit poignard.

JARRE, s. f. *ja-re.* Grand vaisseau de terre où l'on met l'eau pour la conserver, particulièrement sur les vaisseaux. Fontaine de terre cuite dont on se sert dans les maisons.

JARRET, s. m. *jar-rè.* La partie du corps humain qui est derrière le genou, et qui lui est opposée. Endroit où se plie la jambe de derrière des animaux à quatre pieds.

JARRETÉ, ÉE, adject. Il se dit de tout quadrupède qui a les jambes de derrière tournées en dedans.

JARRETIÈRE, s. fém. Ruban, courroie dont on lie les bas.

JARS, s. masc. *jar.* Le mâle d'une oie.

JAS, s. m. t. de marine. Assemblage de deux pièces de bois qui soutiennent l'ancre droite dans l'eau, afin qu'elle puisse mordre au fond.

JASER, v. neut. *ja-zé.* Causer, babiller. Fig. et fam. Dire et réveiller quelque chose qu'on devait tenir secret.

JASERIE, s. f. *ja-ze-ri-e.* Babil, caquet.

JASEUR, EUSE, subst. Causeur, babillard.

JASMIN, s. masc. Arbuste qui produit des fleurs odoriférantes. Les fleurs mêmes de cet arbuste.

* JASEINÉES, s. fém. plur. Famille de plantes dicotylonées, monopétales, à corolle hypogyne.

JASPE, s. m. Pierre dure et opaque de la nature de l'agate.

JASPER, v. act. *jas-pé.* Bigarrer de diverses couleurs en forme de jaspe.

JASPURE, s. fém. Action de jasper, ou l'effet de cette action.

JATTE, subst. fém. *ja-te.* Vase de bois, de faïence, de porcelaine, etc., rond et sans rebords.

JATTÉE, s. f. *ja-té-e.* Plein une jatte.

JAUGE, s. f. La juste mesure que doit avoir un vaisseau fait pour contenir quelque liqueurs ou quelques grains. Verge divisée par pieds, par pouces et par lignes, avec laquelle on mesure la longueur et la largeur de la futaille. La futaille qui sert d'échantillon pour ajuster les autres. Boîte percée de plusieurs trous, qui sert à connaître la quantité de pouces et lignes d'eau que produit une source.

JAUJAGE, s. masc. L'action de jauger.

JAUGER, v. act. *jô-gé.* Mesurer un vaisseau pour voir s'il est de la mesure dont il doit être.

JAUGEUR, s. masc. *jô-jeur.* Officier dont l'emploi est de jauger.

JAUNATRE, adj. de tout g. *jô-nâ-tre.* Qui tire le jaune.

JAUNE, adj. de t. g. Qui est de couleur d'or, de citron, de safran. Il est aussi subst. masc.. et signifie la couleur jaune.

JAUNET, s. masc. *jô-nè.* Petite fleur jaune qui croît dans les prés.

JAUNIR, v. act. *jô-nir.* Rendre jaune. v. n. Devenir jaune.

JAUNISSE, s. fém. Maladie causée par une bile répandue qui jaunit la peau.

* JAVARI, s. masc. Espèce de sanglier d'Amérique.

JAVART, s. m. *ja-var.* Tumeur dure et douloureuse qui vient aux chevaux, au bas de la jambe.

JAVEAU, s. masc. *ja-vô.* terme d'eaux et forêts. Ile formée de sable et de limon par un débordement.

JAVELER, v. act. *ja-ve-lé.* Mettre les blés par petites poignées, et les laisser couchées sur les sillons, afin que le grain sèche et jaunisse.

JAVELEUR, s. m. Celui qui javelle.

JAVELINE, s. fém. Dard long et menu qui se lance.

JAVELLE, s. fém. *ja-vè-le.* Plusieurs poignées de blé scié, qui demeurent couchées sur le sillon jusqu'à ce qu'on fasse les gerbes. Petit faisseau de sarment.

JAVELOT, subst. masc. *jà-ve-lo.* Dard. Arme de trait.

JE, pronom qui signifie *Moi*, et qui marque la première personne du singulier d'un verbe, et dont *Nous* est le pluriel.

JECTIGATION, s. fémin. *jec-ti-ga-cion.* terme de médecine. Tressaillement qu'on sent au pouls d'un malade.

JECTISSES, adj. f. pl. Terre remuée ou rapportée.

JÉHOVAH, s. masc. Nom de Dieu en hébreu.

JÉJUNUM, s. m. *jé-ju-nome.* terme d'anatomie Le second intestin grêle.

JÉRÉMIADE, s. f. Plainte fréquente et importune. Il est familier.

* JÉSUITE, s. m. Religieux de la société de Jésus.

* JÉSUITIQUE, adj. de jésuite.

* JÉSUITISME, s. m. Système de conduite des Jésuites. Il se dit en mauvaise part.

JÉSUS, s. m. Sorte de papier.

JET, s. m. *jè. Jet de pierre.* portée d'une pierre qu'un homme jette de toute sa force. *Jet d'un filet*, en parlant d'un filet à pêcher qu'on jette en mer avec ou dans une rivière pour prendre du poisson. *Acheter le jet du filet*, tous les poissons qu'on prend dans un coup. *Jet de lumière*, rayon de lumière qui paraît subitement. *Jet d'eau*, l'eau qui jaillit hors d'un tuyau. *Jet d'abeilles*, nouvel essaim d'habeilles qui sort de la ruche. *Jet de marchandises*, action de jeter les marchandises à la mer pour alléger un vaisseau. Bourgeons, scions que poussent les arbres, les vignes. *Cannes d'un seul jet*, sans nœuds; et l'on dit absolument, *Un jet*, pour une canne. *Voilà un beau jet.* En termes de fonderie, *Figure d'un seul jet*, qui a été fondue tout à la fois.

JETÉ, s. masc. Un des pas de danse.

JETÉE, subst. fém. Amas de pierres, de sable, de cailloux et autres matériaux liés fortement et ordinairement soutenus de pilotits, pour servir à rompre l'impétuosité des vagues. Amas de pierres, de sable et cailloux jetés dans la longueur d'un mauvais chemin, pour le rendre plus praticable.

JETER, v. act. *je-té. Je jette, Je jetais. J'ai jeté. Je jetterai.* Lancer avec la main ou avec quelqu'autre chose. Mettre. *Ce mot jette de l'obscurité dans le discours.* Produire, en parlant des arbres et des plantes. *Cette vigne a bien jeté du bois*, et absolument, *Les arbres commencent à jeter.* Il se dit de l'eau qui jaillit avec impétuosité. *Une fontaine qui jette tant de pieds d'eau.* On le dit encore d'une plaie, d'un ulcère. *Cette plaie jette beaucoup.* Faire couler du métal fondu dans quelque moule, afin d'en tirer une figure. *Jeter en sable, en moule. Jeter des larmes*, pleurer. Figur. et fam. *Cela ne se jette pas en moule*, ne se fait pas facilement.

SE JETER, verbe réc. Se lancer. *Se jeter dans le péril, au cou de quelqu'un, sur son ennemi. Les chiens se jettent sur le loup. Se jeter dans un couvent*, s'y retirer. Figur. et fam. *Se jeter à la tête de quelqu'un*, s'offrir à lui avec empressement et sans recherche.

JETON, s. masc. Pièce ronde et plate, etc., et dont on se sert pour marquer ou payer, au jeu.

JEU, s. m. Divertissement, récréation. Plus particulièrement, exercice de récréation qui a de certaines règles. *Jeu de cartes, de dés, etc.* Ce que l'on met au jeu. *Jouer gros jeu.* Lieu où l'on joue à certains jeux. *Jeu de paume, de boule.* Manière dont on touche les instrumens de musique. Manière dont un comédien représente. Exercice et façon de manier les armes. *Le jeu de la hallebarde, de l'espadon, etc.* En parl... de certaines choses d'art, aisance, facil... *Donner du jeu à un ressort. De mots*, certaines allusions fondées sur la ressemblance des mots. *De la nature*, pierre à qui la nature a donné une forme extraordinaire. Au pl... Spectacles publics des anciens, comme les courses, les luttes, etc. En poésie, on dit *Les jeux et les ris, les jeux et les plaisirs. D'esprit*, productions d'esprit qui ont plus de gentillesse que de solidité.

JEUDI, s. masc. Le cinquième jour de la semaine.

JEUN (A). adv. *A jeun*, sans avoir mangé de la journée.

JEUNE, adj. de tout g. En parlant des personnes, qui n'est guère avancé en âge. Qui a encore quelque chose de la vigueur et de l'agrément de la jeunesse. Etourdi, évaporé. Cadet. *Un tel le jeune.* Il se dit des bêtes par rapport à l'âge qu'elles ont accoutumé de vivre. *Un jeune chien.* Il se dit encore des arbres et des plantes.

JEUNE, s. m. *jeû-ne*. Abstinence.

JEUNEMENT, adv. *jeû-ne-man*. Nouvellement. terme de chasse. *Cerf de dix cors jeunement*

JEUNER, v. neut. *jeû-né*. Observer les jeûnes ordonnés par l'église. Manger peu, ou même moins qu'il ne faut.

JEUNESSE, s. fém. Partie de la vie de l'homme qui est entre l'enfance et l'âge viril. Ceux qui sont dans l'âge de la jeunesse, et même ceux qui sont de l'âge de vingt ans à trente-cinq, ou environ. Imprudence et folie de la jeunesse. *C'est une jeunesse qu'il lui faut pardonner*.

JEUNET, ETTE, adj. *jeu-nè*. Qui est extrêmement jeûne. Il est familier.

JEUNEUR, EUSE, subst. Celui ou celle qui jeune beaucoup et souvent. Il n'est en usage avec l'adjectif: *Grand*.

JOAILLERIE, s. f. *joa-gli-rie*. (m. les *ll*.) Art, métier, joaillier.

JOAILLIER, IÈRE, s. *joa-glié* (m. les *ll*.) Ouvrier qui travaille en joyaux, ou qui les vend.

JOCRISSE, s. m. *jo-kri-ce*. terme injurieux, qui se dit d'un benêt qui se laisse gouverner, ou qui s'occupe des plus bas soins du ménage.

JOIE, s. f. *joa*. Passion, mouvement vif et agréable que l'ame ressent dans la possession du bien, ou effectif ou imaginaire. *Feu de joie*, qu'on fait dans les réjouissances publiques.

JOIGNANT, ANTE, adj. *joa-gnan*. Qui est si proche, qu'il joint maison. *Maison joignante à la mienne. Champ joignant la prairie*. Il est quelquefois proposition, et signifie aussi, tout proche, sans qu'il y ait rien entre deux.

JOINDRE v. a. *join-dre*. Approcher deux choses l'une contre l'autre, en sorte qu'elles se touchent. En ce sens, il est quelquefois neutre. *Cette porte, ces fenêtres, etc., ne joignent pas bien*. Ajouter, mettre une chose avec une autre, en sorte qu'elles fassent un tout. Unir, allier. Attendre, attraper.

SE JOINDRE, verbe récip. S'unir. *Il se joignit au parti contraire*. Se rencontrer, se trouver ensemble. *Ils se joignirent en tel endroit*.

JOINT, JOINTE. part. et adj.

JOINT, s. masc. Articulation. Il se dit aussi de quelques autres choses, comme des pierres, des pièces de menuiserie.

JOINT QUE, conjonction. Ajoutez que, outre que. Il est vieux.

* JOINTE, s. fém. *joeinte*. terme de manége. Paturon.

JOINTÉ, ÉE, adj. Il n'est guère d'usage qu'en parlant d'un cheval. *Cheval court-jointé, cheval long-jointé*, qui a le paturon trop court et disproportionné, ou qui a cette partie trop longue.

JOINTÉE, subst. f. Autant que les deux mains jointes peuvent contenir.

JOINTIF, IVE, adjectif. Qui est joint. *Planches jointives*.

JOINTOYER, v. a. *joien-toa-ié*. terme de maçonnerie. Joindre des pierres avec du mortier ou du plâtre.

JOINTURE, s. fém. *join-tu-re*. Joint.

JOLI, IE, adj. Gentil, agréable.

JOLIET, ETTE, adjectif dimin. de joli. *jo-li-è*. Il n'est guère d'usage qu'au fém. et dans le discours familier. *Elle est joliette*.

JOLIMENT, adv. *jo-li-man*. D'une manière jolie.

JOLIVETS, s. fém. plur. Babioles, petits ouvrages qui ne sont pas de grand service. *Petites jolivetés*. Il se dit aussi des gentillesses que font les enfants. Il est vieux.

JONC, subst. masc. (*jon*, et devant une voyelle, *jonk*.) Plante marécageuse. Canne de jonc. Espèce de bague dont le cercle est égal partout. *Jonc marin*, espèce de jonc qui a la tige boiseuse et les fleurs jaunes.

JONCAIRE ou JUNCARIA, subst. fém. *jon-kè-re*. Plante

* JONCHAIE, s. f. Lieu planté de joncs.

JONCHÉE, substant. fém. Toutes sortes d'herbes, de fleurs et de branches dont on jonche les rues, les églises, un jour de cérémonie. Petit fromage de crême ou de lait caillé.

JONCHER, v. act. *jon-ché*. Parsemer de jonc, de fleurs, de branchages verts, pour une cérémonie.

JONCHETS, subst. masc. plur. *jon-chè*. Certains petits bâtons fort menus en forme de joncs, avec lesquels on joue.

JONCTION, subst. f. *jonk-cion*. Union, assemblage.

JONGLERIE, subst. fém. Charlatanerie, tour de passe-passe.

JONGLEUR, s. masc. Autrefois espèce de ménétrier qui allait dans les cours des princes et dans les maisons des grands seigneurs, chantant des chansons Présentement, joueur de tours de passe-passe, charlatan, bateleur.

JONQUE, s. fém. *jonke*. Vaisseau fort en usage dans les Indes.

JONQUILLE, subst. féminin. *jon-ki-glie*. (mouillez les *ll*.) Fleur jaune printanière et odoriférante.

JON-THLAPSI. s. m. Plante crucifère.

* JOSEPH, s. masc. Papier très-mince.

JOUAILLER, verb. neutre. *jou-a-glié*. (mouillez les *ll*.) Joueur à petit jeu, et seulement pour s'amuser. Il est familier.

JOUBARBE ou JOMBARBE, subst. fém. Plante qui croît ordinairement sur les toits et sur les murs.

JOUE, subst. fém. Partie du visage de l'homme qui est au-dessous des tempes et des yeux, et qui s'étend jusqu'au menton. *Donner sur la joue*, un soufflet. *Coucher en joue*, ajuster son fusil pour tirer sur quelqu'un, sur quelque chose.

JOUEE, subst. fém. Epaisseur du mur dans l'ouverture d'une fenêtre.

JOUER, v. neut. *jou-é*. Se récréer, se divertir. *Ces enfans jouent ensemble*. S'amuser à un jeu quelconque. *Jouer aux cartes, aux dés, etc*. Toucher avec art un instrument de musique. En parlant des machines,

avoir l'aisance et la faculté du mouvement. *Ce ressort joue bien. Faire jouer le canon*, le tirer. *Une mine*, y mettre le feu. *Des eaux*, les faire jaillir. Figurém. *Jouer de malheur*, réussir mal dans tout ce qu'on entreprend. *De son reste*, prendre un moyen extrême, ou achever de consumer son bien. *Au plus sûr*, choisir de deux expédiens, celui où il y a le moins de risque. *À jeu sûr*, être sûr du succès de ce qu'on entreprend. *Au fin et au plus fin*, employer l'adresse et la finesse pour venir à bout de ses desseins.

JOUER, v. act. *Un jeu, une partie, etc.* Représenter. *Jouer une comédie, une tragédie.* Railler quelqu'un, le rendre ridicule. Feindre d'être affligé, d'être surpris, d'être un homme d'importance. *Jouer la douleur, la surprise, l'homme d'importance.* Contrefaire. *Jouer l'homme de bien.* Tromper. *Jouer quelqu'un.*

SE JOUER, verb. réc. S'amuser. *Faire une chose en se jouant*, sans application et sans peine. *De la religion, des lois*, la profaner, les mépriser. *De quelqu'un*, se moquer de lui, le railler, l'amuser par de belles paroles.

JOUEREAU, s. masc. *joû-rô*. Qui ne joue pas bien quelque jeu, ou qui joue petit jeu. Il est familier.

JOUET, s. m. *jou-è*. Petite bagatelle que l'on donne aux enfans pour les amuser. Il se dit figur. d'un homme dont on se moque. En termes de manége, petite chaînette suspendue à la brisure du canon, qui forme l'embouchure du canon. On le dit figurém. *Ce vaisseau est le jouet des vents, des flots, des tempêtes. Cet homme est le jouet de la fortune*, il a éprouvé plusieurs revers. *Il est le jouet de ses passions*, il se laisse emporter par ses passions.

JOUEUR, EUSE, s. Celui, celle qui joue, qui a la passion du jeu, qui fait métier de jouer. *Beau joueur*, qui a des procédés honnêtes au jeu, soit qu'il gagne, soit qu'il perde. *D'instrumens*, celui qui joue des instrumens de musique.

JOUFLU, UE, adjectif. Qui a de grosses joues. Il s'emploie aussi subst. *Gros jouflu.* Il est familier.

JOUG, s. m. (On fait sentir un peu le *g*.) Pièce de bois traversant par-dessus la tête des bœufs, et avec laquelle ils sont attelés pour tirer ou pour labourer. Figur. Servitude, sujétion. Chez les anciens Romains, pique mise en travers sur deux autres fichées en terre, et sous laquelle ils faisaient passer les ennemis vaincus.

JOUIR, v. neut. Avoir l'usage, la possession actuelle de quelque chose.

JOUISSANCE, s. f. *jou-i-san-ce.* Usage et possession de quelque chose.

JOUISSANT, ANTE, adject. Qui jouit.

JOUJOU, subst. masc. Jouet d'enfant. Il est fam.

JOUR, s. masc. Clarté, lumière que le soleil répand lorsqu'il est sur l'horizon ou qu'il en est proche. Certaines ouvertures par où le jour, l'air, peuvent passer. En peinture, ce qui est frappé de la lumière, par opposition à *ombre*. Figurém. Facilité, moyen pour venir à bout de quelque affaire. *Je vois jour à le servir.* Figur. La vie. *Perdre le jour.* Certain espace de temps par lequel on divise les mois et les années. On distingue *le jour naturel, le jour artificiel* et *le jour civil.* Le premier comprend le jour et la nuit; le second se prend depuis le lever jusqu'au coucher du soleil; le troisième se prend ordinairement parmi nous depuis minuit jusqu'au minuit suivant. Au pluriel. La vie, l'âge, le temps auquel on vit. *À la fin de nos jours. Nous ne verrons point cela de nos jours. Faux jour*, lumière qui empêche de voir les objets tels qu'ils sont. Figur. *Mettre une affaire dans un faux jour*, la faire paraître autre qu'elle n'est. *Se faire jour à travers des ennemis*, se faire passage et ouverture. *Mettre au jour*, rendre public, divulguer. Figurément. *Les beaux jours*, le temps de la première jeunesse.

JOURNAL, adj. masc. *Livre journal, papiers journaux*, livre, papiers qui contiennent ce qui se perçoit, ce qui se dépense, ce qui se vend chaque jour.

JOURNAL, s. masc. Relation jour par jour de ce qui se passe ou s'est passé en quelque pays. Livre où un marchand écrit jour par jour ce qu'il fait. Ouvrage périodique quelconque. *Journal de Paris, des savans, etc.* Mesure de terre.

JOURNALIER, IÈRE, adj. *jour-na-lié.* Qui se fait chaque jour. Inégal, qui est sujet à changer.

JOURNALIER, s. m. Homme travaillant à la journée.

JOURNALISTE, s. m. Celui qui fait un journal.

JOURNÉE, s. fém. L'espace de temps qui s'écoule depuis l'heure où l'on se lève, jusqu'à l'heure où l'on se couche. Travail d'un ouvrier pendant un jour. Chemin qu'on fait d'un lieu à un autre dans l'espace d'une journée. Il signifie encore, jour de bataille, ou la bataille même. *Ce fut une sanglante journée. La journée de Rocroi.*

JOURNELLEMENT, adv. *jour-nè-le-man.* Tous les jours.

JOUTE, s. f. Combat à cheval d'homme à homme avec des lances, soit à outrance, soit par divertissement.

JOUTER, v. neut. *jou-té.* Combattre avec des lances l'un contre l'autre, ou à outrance, ou par divertissement. Figurém. et familier.

JOUTEUR, s. m. Celui qui joute. Fig. et fam. *Un rude jouteur*, celui qui est redoutable en quelque sorte de combat, de jeu ou de dispute que ce soit.

JOUVENCE, s. f. *jou-van-ce.* Jeunesse. Il est vieux. *Fontaine de Jouvence*, fontaine qu'on supposait avoir la vertu de rajeunir.

JOUVENCEAU, subst. masc. *Jou-van-sô.* Jeune homme qui est encore dans l'adolescence. On ne le dit qu'en plaisanterie.

* JOUVENCELLE, substant. fém. Jeune fille. Fam.

JOUXTE, prép. Vieux mot. Proche ou conformément.

JOVIAL, ALE, adj. Gai, joyeux Il est familier.

JOYAU, s. m. *joa-iô*. Ornement précieux d'or, d'argent, de pierreries.

JOYEUSEMENT, abverbe. *joa-ieu-ze-man*. Avec joie.

JOYEUSETÉ, s. fém. Plaisanterie, mot pour rire.

JOYEUX, EUSE, adj. *joa-ieu*. Qui a de la joie. *Une homme joyeux*. Qui donne de la joie. *Une joyeuse nouvelle*.

* **JUBARTE**, s. fém. Espèce de baleine.

JUBE, s. f. Espèce de tribune dans une église, qui est ordinairement entre la nef et le cœur.

JUBILATION, subst. fem. *ju-bi-la-cion*. Réjouissance, bonne chère. Il ne se dit qu'en plaisantant.

JUBILÉ, s. masc. Indulgence plénière, solennelle et générale, accordée par le Pape en certains temps et en certaines occasions.

* **JUBILER**, v. act. Donner la retraite à un laquais avec la moitié de ses gages.

JUCHER, v. neut., et SE JUCHER, v. réc. *ju-ché*. Il se dit des poules et de quelques oiseaux qui se mettent sur une branche, sur une perche, pour dormir.

JUCHÉ, ÉE, part. et adjectif. *Cheval juché*, dont le boulet se porte tellement en avant, qu'il marche et se repose sur la pince.

JUCHOIR, s. m. *ju-choar*. L'endroit où juchent les poules.

JUDAIQUE, adj. de t. g. *ju-da-i-ke*. Qui appartient aux Juifs.

JUDAISER, v. neut. *ju-da-i-zé*. Pratiquer en quelque point les cérémonies de la loi judaïque.

JUDAISME, subst. masc. *ju-da-is-me*. La religion des Juifs.

JUDÉE, subst. fém. Contrée de l'Asie. *Bitume de Judée*. Il se trouve sur la surface de la mer Morte.

JUDELLE, subst. fém. *ju-dè-le*. Oiseau aquatique.

JUDICATUM SOLVI, terme de palais emprunté du latin. *Caution judicatum solvi*, celle qu'un étranger, demandeur ou appelant, est obligé de donner pour sûreté des condamnations de dépens et autres qui pourront être prononcées contre lui.

JUDICATURE, s. fém. Etat, condition, profession de Juge.

JUDICIAIRE, adjectif de tout genre. *ju-di-ci-è-re*. Qui se fait en justice. En termes de rhétorique, *Genre judiciaire*, celui des trois genres d'éloquence par lequel on on accuse ou l'on défend. *Astrologie judiciaire*, l'art de juger de l'avenir par les astres.

JUDICIAIRE, s. fém. La faculté de juger. *Judiciaire fort bonne, excellente*. Fam.

JUDICIAIREMENT, adv. *ju-di-ci-è-re-man*. En forme judiciaire.

JUDICIEUSEMENT, adv. *ju-di-ci-eu-ze-man*. Avec jugement.

JUDICIEUX, EUSE, adject. *ju-di-ci-eu*. Qui a le jugement bon. Fait avec jugement.

JUGE, s. masc. Qui a le droit et l'autorité de juger. Homme préposé par autorité publique, pour rendre justice aux particuliers. Arbitre. *Juge de paix*, officier de justice élu par les citoyens, dont la première fonction consiste à concilier les parties. *Le juges*, septième livre de l'ancio Testament.

JUGEMENT, s. m. Décison prononcée en Justice. Avis, sentiment, opinion. Approbation ou condamnation de quelque action morale. *Jugement charitable, téméraire*. Faculté de l'ame qui juge des choses. *Jugement bon, solide*.

JUGER, v. actif. et v. neut. Rendre la justice. Décider une affaire, un différent en justice. Décider comme arbitre. Décider du défaut ou de la perfection de quelque chose. *Il juge bien de la peinture*. On dit aussi, *Bien* ou *mal juger de quelqu'un ou de ses actions*. Faire usage de son jugement, pour dire ou pour affirmer quelque chose Conjecturer. Croire, estimer que... Etre de sentiment, d'opinion que.... Comprendre dans son esprit, se figurer, s'imaginer.

JUGULAIRE, adject. de t. g. *ju-gu-lè-re*. La veine jugulaire. *Saigner à la jugulaire*, pour dire, à la veine jugulaire.

* **JUGULER**, v. act. Etrangler.

JUIF, IVE, s. f. Nom d'une nation. Fig. Homme qui prête à usure, ou qui vend exorbitamment cher.

JUILLET. s. masc. *ju-glié*. (mouill. les *ll*.) Le septième mois de l'année.

JUIN. s. m. Le sixième mois de l'année.

JUIVERIE, s. fem. Quartier d'un ville habité par les Juifs.

JUJUBE, s. fém. Fruit du jujubier.

JUJUBIER, s. masc. Arbre dont le fruit est pectoral, adoucissant et apéritif.

JULE, s. m. Insecte. Monnaie d'Italie.

JULEP, substant. masc. *ju-lèpe*. Potion médicinale.

* **JULIEN, IENNE**, adj. t. de chronologie usité dans ces phrases. *Calendrier julien ; année, période julienne*.

JULIENNE, subst. fém. Plante, espèce de giroflée. Sorte de potage fait avec plusieurs sortes d'herbes.

JUMART, subst. masc. *ju-mar*. Animal engendré d'un taureau et d'une ânesse, ou d'une jument d'un âne et d'une vache, d'un cheval et d'une vache.

JUMEAU, ELLE, s. et adj. Il se dit de deux ou de plusieurs enfans nés d'un même accouchement. En anatomie, on donne ce nom à deux muscles, et en chimie, à deux alambics d'une seule pièce, dont l'une sert de récipient à l'autre.

JUMELÉ, ÉE, adject. terme de blason. Toute pièce formée de deux jumelles.

JUMELLES, s. fém. pl. *ju-mè-le*. t. de charpent. Deux pièces de bois qui entrent dans la composition d'un pressoir. En termes de blason, deux petites bandes parallèles.

JUMENT, s. masc. *ju-man.* La femelle du cheval.

JUNCAGO, s. masc. Plante qui croît dans le marais, et qui tient du gramen et du jonc.

JUNTE, s. fém. Nom qu'on donne à différens conseils en Espagne.

JUPE, s. fém. Partie de l'habillement des femmes, qui descend de la ceinture jusqu'aux pieds.

JUPITER, s. masc. Nom d'une des sept planètes. En terme de chimie, l'étain.

JUPON, s. masc. Courte jupe.

JURANDE, s. fém. La charge de juré d'un métier, et le temps durant lequel on l'exerçait. *Les jurandes sont abolies.*

JURAT, s. m. *ju-ra.* On nommait ainsi à Bordeaux les consuls ou échevins.

JURATOIRE, adjectif de tout genre. *ju-ra-toa-re.* Il n'est d'usage qu'en cette phrase, *Caution juratoire*, serment fait en justice de représenter sa personne, ou de rapporter quelque chose dont on est chargé.

JURÉ, ÉE, adject. Avant l'abolition des jurandes, celui qui avait fait le serment requis pour la maîtrise. *Ecrivain juré, jurée lingère.* Celui qui, dans le corps des artisans, était préposé pour en faire observer les statuts et les règlemens.

JURÉ, s. masc. Celui qui est membre d'un jury.

JUREMENT, substant. masc. *ju-re-man.* Serment qu'on fait en vain et sans nécessité. Au plur. Blasphèmes, imprécations et exécrations.

JURER, v. a. et v. n. *ju-ré.* affirmer par serment. Blasphémer. Promettre fortement.

JUREUR, s. m. Qui jure beaucoup.

JURI ou JURY, subst. masc. Nom anglais adopté en France. Corps ou assemblée des jurés. *Jury d'accusation*, celui qui déclare si l'accusation doit être admise ou rejetée. *De jugement*, celui qui prononce sur l'existence du délit et sur la part qu'y a eue l'accusé. *Militaire*, celui qui est formé de guerre.

JURIDICTION, s. fém. *ju-ri-dik-cion.* Pouvoir du juge. L'étendue des terres où le juge a le pouvoir.

JURIDIQUE, adject. de t. g. *ju-ri di-ke.* Qui est dans les formes de la justice.

JURIDIQUEMENT, adv. *ju-ri-di-ke-man.* D'une manière juridique.

JURISCONSULTE, subst. masc. Celui qui fait profession du droit, et de donner des conseils.

JURISPRUDENCE, s. fém. *ju-ris-pru-dan-ce.* La science du droit.

JURISTE, s. m. Auteur qui a écrit sur les matières de droit.

JURON, s. masc. Certaine façon affectée de jurer. Il est familier.

JUS, s. m. Suc que l'on tire de quelque substance par pression, par coction ou par préparation.

JUSANT, s. masc. *ju-zan.* t. de marine. Reflux de marée.

JUSQUE, prép. qui marque certains termes de lieu et de temps au-delà desquels on ne passe point. On écrit quelquefois *jusques*, surtout en poésie.

JUSQUIAME ou HANEBRANE, s. fém. *jus-ki-a-me.* Plante.

JUSSION, s. fém. *jus-cion.* Commandement que faisait le Roi par lettres scellées adressées aux juges d'une compagnie supérieure, pour leur enjoindre de faire une chose qu'ils avaient refusée.

JUSTAUCORPS, s. m. Vêtement à manches, qui descend jusqu'aux genoux, et qui serre le corps.

JUSTE, adj. de t. g. Equitable, qui est conforme au droit, à la raison et à la justice. Qui juge ou qui agit selon l'équité. Qui observe exactement les devoirs de la religion. En ce sens, il est souvent substantif. *Dieu est le protecteur du juste.* En parlant d'une montre, qui marque exactement les heures. *Cette montre est juste.* Trop étroit. *Habit bien juste.* Qui a la justesse convenable. *Calcul, voix, balance juste.*

JUSTE, adverb. Avec justesse. *Il paraît juste.* Précisément. *Voilà juste l'homme qu'il nous faut. Au juste*, adverbe. Justement, précisément.

JUSTE, s. m. Habillement de paysanne.

JUSTEMNENT, adverb. *jus-te-man.* Avec justice. Dans la juste proportion.

JUSTESSE, s. fém. Précision exacte, grande régularité à faire un chose comme elle doit être faite. Il se dit aussi de l'esprit. *Parler avec beaucoup de justesse.*

JUSTICE, s. fém. Vertu morale qui fait que l'on rend à chacun ce qui lui appartient. Bon droit, raison. Magistrats qui rendent la justice. Juridiction. Observation exacte des devoirs de la religion. *Commutative*, qui concerne le commerce, les échanges et les ventes. *Distributive*, celle par laquelle les magistrats adjugent à chacun ce qui lui appartient, distribuent les récompenses et les peines. *Rendre la justice*, juger, faire les fonctions de juge. *Faire justice*, punir corporellement. Il signifie encore la rectitude intérieure que Dieu met dans l'ame par sa grâce.

JUSTICIABLE, adject. de t. g. Qui doit répondre devant certains juges.

JUSTICIER, verbe act. *jus-ti-ci-é.* Punir quelqu'un d'une peine temporelle, en exécution d'arrêt.

JUSTICIER, s. m. *jus-ti-ci-é.* Qui aime à rendre, à faire rendre justice. Celui qui avait droit de justice en quelque lieu.

JUSTIFIABLE, adject. de t. g. Qui peut être justifié.

JUSTIFIANT, ANTE, adj. *jus-ti-fi-an.* Qui rend juste intérieurement. *Grâce, foi justifiante.*

JUSTIFICATIF, IVE, adject. terme de palais. Qui sert à prouver qu'une chose est ainsi qu'on l'a exposée.

JUSTIFICATION, s. f. *jus-ti-fi-ca-cion.* Action, procédé par lequel on se justifie. En termes de l'écriture sainte, l'action et

l'effet de la grâce pour rendre les hommes justes. En terme d'imprimerie, la longueur de la ligne.

JUSTIFIER, v. actif. Montrer, prouver qu'un accusé est innocent Prouver la bonté, la solidité, la vérité d'une chose. *L'événement a justifié ce conseil.* Vérifier qu'un fait est comme on l'a posé. En terme de religion, donner la justice intérieure. En terme d'imprimerie, donner à la ligne la longueur qu'elle doit avoir.

JUTEUX, EUSE, adj. Qui a beaucoup de jus.

* JUVÉNIL, E, adj. De jeunesse. v. m.

JUXTA-POSITION, s. f. *juk-sta-po-zi-cion.* t. de physique, qui exprime la manière dont les corps augmentent de volume et de quantité, par la matière qui s'y ajoute extérieurement.



K, Substantif masc. Lettre consonne, la onzième de l'alphabet. On prononçait *Ka*, et dans la nouvelle appellation, on prononce *Ke*, comme le *C* dur.

* KAADSE-KAADSURA, Arbrisseau du Japon, dont l'écorce sert à faire le papier le plus commun.

* KAADSI, plante du Japon, avec l'écorce de laquelle on fait du papier fin.

KABAK, s. masc. t. de relation. Nom qu'on donne en Moscovie à des lieux publics où l'on vend du vin, de la bière, etc.

KABASSON, s. m. Tatou à cuirasse à douze bandes.

KABIN, s. m. *ka bein.* terme de relation. Mariage en usage chez les Mahométans, par lequel un homme épouse une femme pour un temps limité.

KAEY, s. m. Arbre dont les nègres font les canots.

KAGNE, s. fém. (mouillez le *gn.*) Pâte que font les Italiens avec la plus belle farine de froment.

KAHOUANE, s. f. *ka-oua-ne.* Espèce de tortue dont l'écaille s'emploie dans les ouvrages de marqueterie.

* KAKATOÈS, subst. masc. Perroquet à couronne.

* KAKERLAQUE, s. fém. Mite, insecte volant.

* KALÉIDOSCOPE, s. masc. Cylindre odaque, garni de trois verres disposés en prisme, de manière à présenter les corps placés dans l'objectif sous mille aspects différens.

KALI, s. masc. ou SOUDE. Plante.

* KAMICHI, s. masc. *ka-mi-ki.* Grand oiseau d'Amérique.

KAN, s. masc. Prince, commandant. *Le kan des Tartares.*

* KAOLIN, s. masc. Nom chinois d'une terre qui entre dans la composition de la pâte de porcelaine.

KARABÉ. *Voyez* CARABÉ.

KARAT. *Voyez* CARAT.

KARALA, s. masc. Plante d'Amérique. Espèce d'aloès.

KAZINE, s. fém. terme de relation. Le trésor du Grand-Seigneur.

KEIRI ou GIROFLIER JAUNE. *Voyez* VIOLIER.

KÉRATOGLOSSE, subst. masc. terme d'anatom. Nom d'un muscle de la racine de la langue.

KÉRATHOPHYLLON ou KERATOPHYTE, s. masc. Plante qui croît dans la mer.

KERMÈS, subst. masc. *ker-mès.* Petite excroissance de couleur rouge qu'on trouve sur le chêne-vert, et qui est formée par la piqûre d'un insecte qui fait extravaser le suc de cet arbre. Il sert pour teindre en écarlate, et s'emploie aussi dans la médecine. *Kermès minéral*, préparation d'antimoine d'un grand usage en médecine: c'est ce qu'on nomme *Poudre des Chartreux.*

KERMESSE, s. fém. Foire annuelle de Hollande et des Pays-Bas, qui se célèbrent avec des processions, des mascarades, des danses et autres extravagances.

* KÉRONE, s. fém. Genre de polypes.

* KETMIE, s. fém. Plante malvacée.

* KEVEL, s. masc. Gazelle du Sénégal.

KIASTRE, s. masc. terme de chirurgie. Espèce de bandage pour la rotule fracturée en travers.

* KILO, nom générique des mesures nouvelles, qui indique une unité mille fois plus grande que l'unité générale.

* KILOGONE, s. m. Figure qui a mille côtés et mille angles.

* KILOGRAMME, s. masc. Nouvelle mesure de pesanteur égale à 1000 grammes, environ 2 livres 6 gros.

* KILOLITRE, s. m. Nouvelle mesure de capacité égale à 1000 litres.

* KILOMÈTRE, s. m. Nouvelle mesure linéaire égale à 1000 mètres. Il vaut environ 513 toises 5 pouces 8 lignes, ce qui est un peu moins que le quart de lieue.

* KION, subst. masc. Gonflement de la luette.

KIOSQUE, s. m. mot emprunté du turc, qui se dit de certains pavillons qui sont dans des jardins, sur des terrasses.

* KIRSCH-WASSER, s. m. *kirch-was.* Mot allemand, qui signifie, *Eau de cerises*, et que l'on a adopté en français, pour signifier une liqueur faite avec des cerises sauvages.

* KIRSOTOMIE, subst. fém. Incision des varices.

* KNOUT, s. m. Supplice du fouet, de la bastonade, en Russie.

* KOFF, subst. masc Sorte de bâtiment hollandais avec un mât de misaine et le grand mât.

KOUAN, s. masc. Plante dont la graine sert pour le carmin.

KREMLIN, s. masc. Nom du palais des Czars à Moscou.

KURTCHIS, s. m. plur. t. de relation. C'est en Perse un corps de cavalerie composé de l'ancienne noblesse.

* KUSSIR, s. masc. Instrument turc, composé de cinq cordes tendues sur une peau qui couvre une assiette de bois.

KYNANCIE, s. f. terme de médecine. Esquinancie inflammatoire.

KYRIELLE, s. fém. *ki-ri-è-le.* Litanies. Figur. et familièr. Longue suite de choses ennuyeuses.

KYSTE, subst. m. *kis-te* terme d'anat. Membrane en forme de vessie, qui renferme les humeurs liquides, épaisses et contre nature.

KYSTÉOTOMIE *ou* KYSTIOTOMIE, s. fém. terme de chirurgie. Opération qu'on fait à la vessie lorsqu'on en veut tirer l'urine. On l'appelle aussi, *La ponction au périnée.*

* KAZEBACH, s. m. Ornement de tête des Persans.

L

L, Substantif masculin suivant l'appellation nouvelle, qui prononce *le*, et substantif fém. suivant l'appellation ancienne, qui prononçait *elle*. Lettre consonne, la douzième des lettres de l'alphabet.

Quand cette lettre est double, et qu'elle est précédé de *ai*, *ei*, *oui*, elle se prononce mouillée, comme en ces mots, *travailler*, *veiller*, *recueillir*, *fouiller*. Elle se prononce de même dans d'autres mots, où elle n'est précédée ni d'*u*, ni d'*i*, ni d'*ou*, comme dans *fille*, *quille*, *briller*, etc.

On suit la même prononciation dans les mots suivans, *travail*, *réveil*, *cercueil*, *œil*, *fenouil*, ainsi que dans *péril*, *mil*, dans la signification de *millet*.

La lettre *l* finale, précédée d'un *i*, ne se prononce point dans quelques mots, *sourcil*, *outil*, *baril*, *gentil*.

LA, article fém. dont le masc. est *le*.

LA, pron. rel., dont le masc. est *le*.

LA, adverbe démonstratif. Il est d'un très-grand usage. *Demeurez là*, *cet homme-là.*

LA où. Au lieu que. Il est vieux.

LA LA, expression familière. *La, la, rassurez-vous; là là, tout beau.*

LA LA, adv. Médiocrement. *Est-il savant? La la.*

LA, s. m. Sixième note de la gamme de musique.

LABARUM, s. m. *la-ba-rome.* Mot emprunté du latin. L'étendard impérial sur lequel Constantin fit mettre le monogramme de Jésus-Christ.

LABEUR, s. m. Travail. Il est surtout usité en poésie et dans le style soutenu. t. d'imprimerie. Ouvrage considérable et tiré à un grand nombre d'exemplaires. *Terres en labeur* façonnées, cultivées.

LABEURER, v. neut. *la-beu-ré.* Opérer. Il n'est d'usage que dans ce proverbe, *En peu d'heures Dieu labeure.*

LABIAL, ALE, adj. *Lettre labiale*, qui se prononce avec les lèvres. B, P, V, F, M, sont des consonnes *labiales.*

* LABIATION, s. f. Etat d'une fleur labiée.

LABIÉ, ÉE, adj. t. de botanique. Il se dit d'une fleur d'une seule pièce partagée comme en deux lèvres.

LABILE, adj. de tout g. *Mémoire labile*, peu heureuse, peu fidèle.

LABORATOIRE, s. m. *la-bo-ra-toa-re*, Lieu où les chimistes travaillent.

LABORIEUSEMENT, adv. *la-bo-rieu-ze-man*. Avec beaucoup de peine et de travail.

LABORIEUX, EUSE, adject. *la-bo-ri-eu*. Qui travaille beaucoup. Qui demande un grand travail. *Entreprise laborieuse*.

LABOUR, s. m. La façon qu'on donne aux terres en les labourant.

LABOURABLE, adj. de tout g. Propre à être labouré.

LABOURAGE, s. m. L'art de labourer la terre. L'ouvrage du laboureur.

LABOURER, v. a. *la-bou-ré*. Remuer la terre avec la charrue, ou la bèche, ou la houe, etc. Fig. et fam. Avoir beaucoup de peine. *Ce vaisseau laboure*, touche le fond. *Cette ancre laboure*, ne tient pas dans le fond où on l'a jetée.

LABOUREUR, s. m. Celui qui laboure, ou qui fait métier de labourer la terre.

LABURNE, s. m. ou AUBOURS. Arbre.

LABYRINTHE, s. masc. *la-bi-rein-te*. Lieu coupé de plusieurs chemins, d'allées et de détours, en sorte qu'il est très-difficile d'en trouver l'issue. Fig. Grand embarras.

LAC, s. m. Grande étendue d'eau dormante.

LACER, v. a. *la-cé*. Serrer avec un lacet. Il se dit aussi d'un chien qui couvre sa femelle. En t. de marine, c'est saisir la voile à la vergue.

LACÉRATION, s. f. *la-cé-ra-cion*, t. de pratique. Action de lacerer un écrit, un livre.

LACÉRER, v. a. *la-cé-ré*. Déchirer. Il ne se dit guère que du papier, et en t. de pratique.

LACERNE, s. f. t. d'antiq. Habit grossier en usage chez les Romains.

LACERON, s. m. *Voyez* LAITERON.

* LACERET, s. m. Poisson de mer.

LACET, s. m. *la-cè*. Cordon de fil ou de soie dont les femmes se servent pour serrer leur corps de jupe. Lacs avec quoi on prend les perdrix, les lièvres.

LACHE, adj. de tout g. *lâ-che*. Qui n'est pas tendu, qui n'est pas serré. Figur. Qui manque de vigueur et d'activité. Poltron, qui n'a nul sentiment d'honneur. En ce sens, il est quelquefois subst. *Style lâche*, sans nerf, languissant.

LACHEMENT, adv. Mollement, avec nonchalance. Peu généreusement.

LACHER, v. a. *lâ-ché*. Faire qu'une chose ne soit pas si tendue, si serrée qu'elle était. Laisser aller tout-à-fait. Fig. et famil. *Lâcher la bride à quelqu'un*, lui donner plus de liberté qu'à l'ordinaire. *La bride à ses passions*, s'y abandonner. *Le pied*, s'enfuir. *La main*, céder quelque chose de son intéret, diminuer du prix qu'on voulait avoir. Popul. Donner. *Il lui lâche un soufflet*. On dit aussi, *Lâcher un coup de pistolet*, etc.

LACHETÉ, s. f. Poltronnerie, défaut de courage. Action basse et indigne.

LACINÉ, ÉE, adj. t. de botaniq. Il se dit des plantes dont les feuilles sont découpées en forme de lanières.

LACIS, s. m. Espèce de réseau de fil ou de soie.

* LACK, s. m. *lac*. Monnaie de compte des Indiens et des Russes.

LACONIQUE, adj. de tout g. *la-ko-ni-ke*. Concis à la manière des Lacédémoniens. *Discours, style laconique*.

LACONIQUEMENT, adv. *la-ko-ni-ke-man*. En peu de mots.

LACONISME, s. masc. Façon de parler concise.

LACRYMAL, ALE, adj. *la-cri-mal*. t. d'anatomie. Qui appartient aux vaisseaux d'où coulent les larmes. *Fistule lacrymale*, ulcère au coin de l'œil.

LACRYMATOIRE, s. m. *la-cri-ma-toa-re*. Petit vase que les anciens Romains mettaient dans les sépulcres, et qui était destiné à y conserver les larmes qui avaient été versées aux funérailles du mort.

LACS, s. masc. (On ne prononce presque point le *c*.) Cordon délié. Nœud coulant propre pour prendre du gibier. Fig. Piége, embarras. *D'amour*, cordons entrelacés d'une certaine manière.

LACTÉE, adj. f. Il n'est d'usage qu'en ces phrases, *Voie lactée*, blancheur qui paraît dans le ciel, et qui est formée suivant plusieurs astronomes, par un nombre infini d'étoiles très-éloignées. *Veines lactées*, petites veines qui contiennent le chyle, et le portent dans le réservoir.

LACUNE, s. f. Le vide qui se trouve dans le texte d'un auteur.

LADANUM ou LABDANUM, s. m. *la-da-nome*. Matière gommeuse et résineuse.

LADRE, adj. de tout g. Attaqué de lèpre. Figur. et famil. Insensible. Excessivement avare. Il est aussi subst., et alors il fait au fém. *Ladresse*. *C'est un ladre*. *C'est une ladresse*.

LADRERIE, s. f. Lèpre, maladie. Fig. et fam. Vilaine et sordide avarice. Au pl. Hôpitaux où l'on reçoit les lépreux.

LADY, s. fém. (On prononce en anglais, *Lédi*.) Titre que les Anglais donnent aux femmes des lords et des chevaliers.

* LACENITE, s. f. Pierre qui représente une bouteille.

LAGOPHTHALMIE, s. f. *la-gof-tal-mi-e*, t. de méd. Maladie des paupières.

LAGOPUS. *Voyez* PIED-DE-LIÈVRE.

LAGUE, s. m. *la-ghe*. t. de mar., synonime de sillage.

LAGUNE, s. f. Espèce de petit lac ou de flaque d'eau dans les lieux marégeux.

LAI, IE, s. et adj. *lè*. Laïque. *Conseiller, patron, frère lai*.

LAI, s. m. Complainte, doléance, vieux mot. Sorte de poésie plaintive.

LAICHE, s. f. *lè-che*. Mauvaise herbe qui croît dans les prés, et qui blesse la langue des chevaux.

LAID, AIDE, adject. *lè*. Difforme, qui a quelque défaut remarquable dans les proportions, dans les couleurs requises pour la beauté. *Homme laid*, *chien laid*, *étoffe fort laide*. En morale, déshonnête, contraire à la bienséance. Fam.

* LAIDANGES, s. m. pl. Injures. v. m.

LAIDERON, s. f. *lè-de-ron*. Jeune fille ou femme qui est laide, mais qui n'est pas sans agrément. Il est fam.

LAIDEUR, s. f. *lè-deur*. Difformité. Il se dit fig. des vices et des actions vicieuses et malhonnêtes. *La laideur du vice.*

LAIE, s. f. *lè*. La femelle du sanglier. En t. d'eaux et forêts, route étroite coupée dans une forêt.

LAINAGE, s. f. *lè-na-je*. Marchandise de laine. La façon qu'on donne au draps en les tirant avec des chardons pour y faire venir le poil.

LAINE, s. f. *lè-ne*. Ce qui croît sur la peau des moutons. *D'agnelin*, celle qui provient des agneaux et des jeunes moutons. *Crue*, celle qui n'est point apprêtée. *De Moscovie*, le duvet de la peau des castors. On appelle aussi *Laine*, les cheveux épais et crépus des nègres.

LAINER, v. a. Donner le lainage aux draps.

LAINÉ, ÉE, part.

LAINEUX, EUSE, adj. *lè-neu*. Qui a beaucoup de laine. *Mouton laineux. Drap laineux, étoffe laineuse.*

LAINIER, s. m. *lè-nié*. Marchand qui vend des laines en écheveau.

LAIQUE, s. et adj. de tout g. *la-i-ke*. Qui n'est ni ecclésiastique, ni religieux.

* LAIS, s. m. Jeune baliveau.

LAISSE, s. f. *lè-ce*. Corde dont on se sert pour mener des lévriers attachés.

LAISSÉES, s. f. pl. *lè-cée*. t. de vénerie, qui se dit de la fiente du loup et des autres bêtes noires.

LAISSER, v. a. *lè-cé*. Quitter. Ne pas emporter. Mettre en dépôt. Abandonner. Céder. Léguer par testament. Passer sous silence. *Je laisse une infinité d'autres preuves.*

LAISSER-COURRE, s. m. t. de chasse. Lieu ou temps dans lequel on lâche les chiens.

LAIT, s. m. *lè*. Liqueur blanche qui se forme dans les mamelles des femmes et dans celles des femelles d'animaux vivipares. *Petit lait*, ou *lait clair*, sérosité qui se sépare du lait lorsqu'il se caille. *Lait coupé*, dans lequel on a mis une portion d'eau. Suc blanc qui sort de quelques plantes et de quelques fruits. Il se dit de certaines liqueurs artificielles. *Lait d'amande*, *lait virginal*. *Frère de lait*, *sœur de lait*, enfans qui ont sucé le même lait. *Dents de lait*, premières dents qui viennent aux enfans.

LAITAGE, s. m. *lè-ta-je*. Ce qui se fait de lait, comme beurre, crême, fromage.

LAITE ou LAITANCE, s f. *lè-té*. Substance blanche et molle qui se trouve dans les poissons mâles.

LAITÉ, ÉE, adject. *lè-té*. Il se dit des poissons qui ont de la laite. *Carpe laitée. Hareng laité.*

LAITERIE, s. f. *lè-te-ri-e*. Lieu où l'on met le lait des vaches, où l'on fait le beurre, la crême, etc.

LAITERON ou LACERON, s. m. *lè-te-ron*. Plante laiteuse.

LAITEUX, EUSE, adj. *lè-teu*. Qui a un suc semblable à du lait.

LAITIER, s. m. *lè-tié*. t. de fonder. Matière semblable à du verre qui nage au-dessus du métal fondu.

LAITIÈRE, s. f. Femme qui fait le métier de vendre du lait.

LAITON, s. masc. *lè-ton*. Sorte de cuivre jaune.

LAITUE, s. f. Herbe potagère.

LAIZE, s. fém. *lè-ze*. t. de manufacture. Largeur d'une étoffe, toile, etc., entre les deux lisières.

LAMA, s. m. Prêtres des Tartares.

LAMANAGE, s. m. t. de marine. Travail, profession des mariniers lamaneurs.

LAMANEUR, s. m. Pilote qui connaît particulièrement l'entrée d'un port, et qui y réside pour conduire les vaisseaux étrangers à l'entrée et à la sortie. On le nomme aussi, *Locman*.

LAMANTIN, s. masc. *la-man-tein*. Poisson vivipare qui croît jusqu'à la longueur de dix-huit pieds.

* LAMBDOIDE, adj. *lamb-do-i-de*. t. d'anat. Qui se dit d'une suture des os du crâne, qui a la forme de la lettre *lambda* de l'alphabet grec.

LAMBEAU, s. m. *lan-bó*. Morceau, pièce d'une étoffe déchirée.

LAMBEL, s. m. t. de blason. Certaine brisure dont les puînés chargent en chef les armes pleines de leur maison.

LAMBEIN, INE, s. *lan-bein*. Celui ou celle qui agit très-lentement. Il est fam.

LAMBINER, v. n. *lan-bi-né*. Agir lentement. Il est fam.

LAMBIS, s. m. Gros coquillage des îles de l'Amérique.

LAMBOURDE, s. f. *lam-bour-de*. Pièce de bois de charpente qui sert à soutenir les ais d'un plancher. Sorte de pierre tendre.

LAMBREQUINS, s. m. pl. *lam-bre-kein*. t. de blason. Ornemens qui pendent du casque autour de l'écu.

LAMBRIS, s. m. *lan-bri*. Revêtement de menuiserie, de marbre, etc., autour des murailles d'une salle, d'une chambre. Revêtement fait avec de la latte et du plâtre au-dedans de la couverture d'un galetas, d'un grenier.

LAMBRISSAGE, s. m. *lan-bri-sa-je*. Ouvrage du maçon ou du menuisier qui a lambrissé.

LAMBRISSER, v. a. *lan-bri-cé*. Revêtir de lambris.

LAMBRUCHE ou LAMBRUSQUE, s. f. Espèce de vigne.

LAME, s. fém. Table de métal fort plate. Le fer d'une épée, d'un couteau, d'un canif. En t. de marine. Les vagues d'une mer agitée.

LAMENTABLE, adj. de tout g. *la-man-table*. Déplorable, qui mérite d'être pleuré. Douloureux, qui excite à la pitié.

LAMENTABLEMENT, adv. *la-man-ta-ble-man*. D'une manière lamentable.

LAMENTATION, s. fém. *la-man-ta-cion*.

Plainte accompagnée de gémissemens et de cris.

LAMENTER, v. act. *la-man-té*. Déplorer, regretter avec plaintes et gémissemens.

LAMIE, s. f. Monstre marin d'une grandeur extraordinaire. Certains démons imaginaires qui, suivant les anciens, passaient pour dévorer les enfans sous la figure de femmes.

* LAMIER, s. m. *la-mié*. Ouvrier qui fait les lames du tisserand.

LAMINAGE, s. m. Action de laminer.

LAMINER, v. a. *la-mi-né*. Donner à une lame de métal une épaisseur uniforme par une compression toujours égale.

LAMINOIR, s. m. *la-mi-noa-r*. Machine qui sert à laminer.

LAMPADAIRE, s. m. *lan-pa-dè-re*. t. d'histoire ancienne. Officier qui portait des lampes, des flambleaux devant l'empereur, l'impératrice, etc. Instrument propre à soutenir des lampes.

LAMPADISTES, s. m. pl. t. d'antiq. Chez les Grecs, ceux qui s'exerçaient à la course des flambeaux.

LAMPADOPHORE, s. m. *lan-pa-da-fo-re*. Mot tiré du grec. Ceux qui portaient les lumières dans les cérémonies religieuses.

* LAMPADOPHIRES, s. f. pl. *lan-pa-do-foa-re*. Fêtes dans lesquelles on se servait de lampes pour les sacrifices et les jeux.

LAMPAS, s. masc. *lan-pace*. t. de manége. Alongement de la membrane qui revêt intérieurement la mâchoire supérieure, et qui tapisse le palais du cheval. Etoffe de soie de la Chine, façonnée à peu près comme les gros de Tours brochés.

LAMPASSÉ, ÉE, adj. *lan-pa-cé*. t. de blas. *Lion lampassé de gueules*, représenté avec la langue qui sort.

LAMPE, s. f. *lan-pe*. Vase où l'on met de l'huile avec une mèche pour éclairer.

LAMPÉE, s. f. *lan-pé-e*. Grand verre de vin. Il est populaire.

LAMPER, v. a. *lam-pé*. Boire avidement de grands verres de vin. Il est pop.

LAMPERON, s. m. Languette qui tient la mèche dans une lampe.

LAMPION, s. masc. *lan-pion*. Petite lampe dont on se sert dans les illuminations.

LAMPROIE, s. f. *lan-proa*. Poisson de mer qui ressemble à l'anguille.

LAMPROYON, s. masc. dim. *lan-proa-ion*. Petite lamproie.

LAMPSANE ou HERBE AUX MAMELLES, s. f. *lanp-sa-ne*. Plante dont le suc est efficace pour guérir les mamelles ulcérées.

LANCE, s. fém. Arme d'hast, ou à long bois, qui a un fer pointu, et qui est fort grosse vers la poignée. Certain météore ignée, qui est à peu près de la figure d'une lance.

* LANCELÉE ou LONCHITIS, s. f. Plante.

LANCER, v. a. *lan-cé*. Darder, jeter de force et de roideur avec la main. On dit dans le style soutenu, *Dieu lance la foudre. Le soleil lance ses rayons sur la terre.* Figur. *Lancer des œillades, des regards, des traits de raillerie.* Il se dit encore des anciennes machines de guerre. *Cette machine lançait de grosses pierres.* En t. de vener., *Lancer le cerf*, le faire sortir du lieu où il est pour lui donner les chiens. En t. de marine, *Lancer un vaisseau à la mer*, le mettre pour la première fois à la mer au sortir du chantier. *Ce vaisseau lance bâbord ou stribord*, se jette à gauche ou à droite.

SE LANCER, v. récip. Se jeter avec impétuosité.

LANCETTE, s. f. *lan-cè-te* Instrument de chirurgie servant à ouvrir la veine, à percer un abcès, etc.

* LANCETTIER, s. m. Etui à lancettes.

LANCIER, s. masc. *lan-cié*. Cavalier dont l'arme est une lance.

LANCINANT, ANTE, adject. *lan-ci-nan*. *Douleur lancinante*, qui se fait sentir par des élancemens.

* LANÇOIR, s. m. *lan-soar*. Pale qui arrête l'eau d'un moulin, et qu'on lève lorsqu'on veut le faire moudre.

LANDAN, s. m. Arbres des îles Moluques.

LANDE, s. f. Grande étendue de terre où il ne vient que des bruyères, des genêts, etc. Fig. Endroits secs et ennuyeux qui se trouve dans un ouvrage.

LANDGRAVE, s. masc. Nom de quelques princes d'Allemagne, qui, dans son origine, signifie, juge d'un pays.

LANDGRAVIAT, s. masc. Etat d'un landgrave.

LANDIER, s. m. *lan-dié*. Gros chenet de fer servant à la cuisine.

LANDIT, s. masc. Nom d'une foire qui se tenait à Saint-Denis près Paris, et qui était un jour de congé célèbre dans l'université.

LANERET, s. m. *la-ne-rè*. Le mâle du lanier.

LANGAGE, s. m. Idiome, manière de parler d'une nation. Discours, style et manière de parler. Il se dit par extension de tout ce qui sert à faire connaître la pensée sans parler. *Le langage des yeux. Le geste est un langage muet.* Il se dit encore d'une voix, du cri, du chant des animaux. *Les oiseaux ont une sorte de langage. Le langage des bêtes.*

LANGES, s. m. pl. Morceaux d'étoffe dont on enveloppe les enfans au maillot.

LANGOUREUSEMENT, adv. *lan-gou-reu-ze-man*. D'une manière langoureuse.

LANGOUREUX, EUSE, adj. *lan-gou-reu*. Qui est en langueur. Qui marque de la langueur.

LANGOUSTE, s. f. Sorte d'écrevisse de mer.

* LANGRENUS, s. m. Une des taches de la lune.

LANGUE, s. m. *lan-ghe*. Partie charnue et mobile qui est dans la bouche de l'animal, et qui est le principal organe du goût pour tous les animaux, et de la parole pour l'homme. L'idiome, les termes et les façons de parler dont se sert une nation. *Vivante*, que tout un peuple parle. *Morte*; celle qu'un peuple a parlée, mais qui n'est

plus que dans les livres. *Mère*, celle qui n'est point formée par imitation ou par corruption d'une autre. t. de l'orde de Malte. Nation. Fam. *Avoir la langue bien affilée*, parler beaucoup et avec facilité. Fig. *Mauvaise*, *méchante langue*, *langue de vipère*, médisant. *Coup de langue*, médisance. *Prendre langue*, s'informer de ce qui se passe, de l'état d'une affaire, etc. *De terre*, espace de terre beaucoup plus long que large, environné d'eau de tous les côtés, excepté par un bout. Il se dit aussi des pièces de terres longues et étroites qui sont enclavées dans d'autres terres.

LANGUE DE BOUC, *Voyez* VIPÉRINE.

LANGUE DE CHIEN, s. f. ou CYNOGLOSSE. Plante.

LANGUE DE CERF ou SCOLOPENDRE, s. fém. Plante.

LANGUE DE SERPENT, subst. fém. Plante. Dents de poissons pétrifiées.

LANGUÉ, ÉE, adject. *lan-ghé*. terme de blason. Il se dit des oiseaux, aigles, etc. dont la langue sort, et est d'un autre émail que le corps de l'animal.

LANGUETTE, s. fém. *lan-ghè-te*. Certaine petite pièce de métal qui se hausse et se baisse, et qui bouche un trou aux instrumens à vent. Ce mot a encore bien des significations.

LANGUEUR, s. fém. *lan-gheur*. Abattement, état d'une personne qui languit. Ennui et peines d'esprit.

LANGUEYER, v. a. *lan-gué-ié*. Visiter la langue d'un porc pour voir s'il est sain ou ladre.

LANGUEYEUR, s. masc. *lan-ghé-ieur*. Celui qui est commis pour langueyer les porcs.

LANGUIER, s. m. La langue et la gorge d'un porc, quand elles sont fumées.

LANGUIR, v. n. *lan-ghir*. Etre consumé peu à peu par quelque maladie qui abat les forces. Souffrir un supplice lent. Il se dit aussi figur. de l'ennui et des autres peines de l'esprit. *Languir d'ennui*, *d'amour*, *d'impatience*. Fig. *Les affaires languissent*, trainent en longueur. *Ces vers languissent*, sont froids et trainans. *La conversation languit*, on la laisse tomber.

LANGUISSAMMENT, adv. *lan-ghi-sa-man*. D'une manière languissante.

LANGUISSANT, ANTE, adj. *lan-ghi-san*. Qui languit.

LANICE, adj. *Bourre lanice*, qui provient de la laine.

LANIER, s. m. *la-nié*. Femelle du laneret. Oiseau de leurre, espèce de faucon.

LANIÈRE, s. fém. Courroie longue et étroite.

LANIFÈRE, adj. de t. g. Qui porte de la laine.

LANISTE, s. masc. terme d'antiquité Celui qui achetait, formait ou vendait des gladiateurs.

LANSQUENET, s. masc. *lans-ke-né*. On appelait autrefois ainsi un fantassin allemand. Sorte de jeu de cartes.

LANTERNE, s. masc. Ustensile de verre, de corne, de toile, etc., où l'on enferme une chandelle ou une bougie, de peur que le vent ou la pluie ne l'éteigne. *Sourde*, faite de manière que celui qui la porte peut voir sans être vu. *Magique*, machine d'optique qui fait paraître en grand, sur une toile ou sur une muraille blanche, des figures peintes en petit sur des morceaux de verre. En archit. tourelle ouverte par les côtés, et posée sur un dôme ou sur le comble d'une maison. En t. de mécanique, petite roue formée de plusieurs fuseaux, dans laquelle engrènent les dents d'un hérisson ou d'un rouet. Certains cabinets ou tribunes grillées d'où l'on peut voir et écouter sans être vu. Au plur. Fadaises, sots contes, impertinences. Fam.

LANTERNER, verbe neutre. *lan-ter-né*. Etre irrésolu en affaires, perdre le temps en des choses de rien. Il est famil. v. act. Importuner, fatiguer par des discours hors de propos.

LANTERNERIE, subst fém. Fadaises, discours frivole. Il est familier.

LANTERNIER, IÈRE, s. m. *lan-ter-nié*. Celui, celle qui fait ou qui vend des lanternes. Il n'est guère en usage au propre. Figurément et famill. Diseur de fadaises. Homme irrésolu, indéterminé en toutes choses.

LANTIPONNAGE, s. masc. Discours frivole et importun. Il est populaire.

LANTIPONNER, verb. n. *lan-ti-po-né*. Tenir des discours, inutiles et importuns. Il est populaire.

LANTURLU, façon de parler qui s'emploie seulement pour marquer un refus accompagné de mépris Il est famill.

LANUGINEUX, EUSE, adj. *la-nu-ji-neu*. terme de botanique. Il se dit des plantes, feuilles, fruits, tiges, qui sont couverts d'une espèce de coton semblable à de la laine.

LAPATUM, ou PARELLE, ou PATIENCE. Plante.

LAPER, v. neut. *la-pé*. Boire en tirant l'eau avec la langue. Il ne se dit proprement que du chien.

LAPEREAU, s. masc. Jeune lapin.

LAPIDAIRE, s. masc. *la-pi-dè-re*. Ouvrier qui taille les pierres précieuses. Il est adj. dans cette phrase, *Style lapidaire*, qui se dit du style des inscriptions sur le marbre, sur le cuivre, etc.

LAPIDATION, subst fém. *la-pi-da-cion*. Supplice de ceux qu'on assommait à coups de pierres.

LAPIDER, v. act. *la-pi-dé*. Assommer à coups de pierres.

LAPIDIFICATION, s. f. *la-pi-di-fi-ka-cion*. Formation des pierres.

LAPIDIFIER, v. a. *la-pi-di-fi-é*. Réduire les métaux en pierre.

LAPIDIFIQUE, adj. de t. g. *la-pi-di-fi-ke*. Qui se dit des substances propres à former les pierres.

LAPIN, s. m. *la-pein*. Animal sauvage.

LAPINE s. f. La femelle du lapin.

LAPIS, subst. masc. *la-pis*. Sorte de pierre précieuse qui est de couleur bleue foncée et veinée d'or, et qui n'est point transparente.

LAPMUDE, s. fém. Nom qu'on donne dans le nord à des robes de peau de renne.

LAPS, s. m. *lapce*. t. de droit. *Laps de temps*. Ecoulement, espace de temps.

Laps, se, adj. Tombé. Il ne se dit que de celui qui a quitté la religion catholique, et il n'est d'usage qu'avec le réduplicatif *Relaps*. *Il est laps et relaps*.

LAQUAIS, s. masc. *la-kè*. Valet destiné à suivre son maître ou sa maîtresse.

LAQUE, s. f. *la-ke*. Sorte de gomme qui vient des Indes Orientales.

Laque, s. masc. Le beau vernis de la Chine, noir ou rouge.

LAQUÉAIRE, substant. masc. *la-ké-è-re*. Athlète qui, d'une main, tenait un lacet, et de l'autre, un poignard.

LAQUETON, s. m. Petit laquais. Fam.

LARAIRE, s. masc. *la-rè-re*. t. d'anat. C'était, chez les Romains, une petite chapelle destinée à placer les dieux lares.

LARCIN, s. m. *lar-cein*. Action de celui qui prend furtivement. La chose dérobée.

LARD, s. masc. Cette partie grasse qui est entre la couenne et la chair du porc.

LARDER, v. act. *lar-dé*. Mettre des lardons à de la viande. Fig. et fam. Percer de plusieurs coups d'épée.

LARDOIRE, s. fém. *lar-doa-re*. Sorte de brochette creusée et fendue par un des bouts, et servant à larder la viande.

LARDON, s. m. Petit morceau de lard coupé en long, dont on pique les viandes. figur. et fam. Brocard, mot piquant contre quelqu'un.

LARENIER, s. masc. *la-re-nié*. Pièce de bois qui avance au bas d'un châssis, pour empêcher que l'eau ne coule dans l'intérieur d'un bâtiment.

LARES, s. m. pl. *la-re*. Les païens appelaient ainsi des dieux domestiques. Les antiquaires l'emploient quelquefois au singulier. *Cette figure représente un dieu Lare*.

LARGE, adj. de tout genre. Qui a de la largeur. Il s'est dit autrefois pour libéral. Il est aussi subst. masc. *Cette étoffe a tant de large*. En terme de marine, *Prendre le large*, gagner la haute mer. Fam. *Gagner le large*, s'enfuir. *Au large*, adverb. Spacieusement. Fig. et fam. *Etre au large*, dans l'opulence. *Au long et au large*, dans toute l'étendue de la superficie dont on parle.

LARGEMENT, adverb. *lar-je-man*. Abondamment.

LARGESSE, s. fém. *lar-jè-ce*. Libéralité. t. de monnaie. *Largesse de loi*, ce qui excède le titre ordonné par les lois.

LARGEUR, s. fém. Etendue d'une chose considérée d'un de ses côtés à l'autre.

LARGO, adv. t de musique, tiré de l'italien, qui se met à la tête des airs qui doivent être joués d'un mouvement très-lent.

LARGUE, subst. masc. *lar-ghe*. terme de marine. *Prendre le largue*, *tenir le largue*, prendre la haute mer. Il s'emploie aussi adj. *Vent largue*, celui qui s'écarte, au moins d'un quart de vent, de la route que l'on tient. *A la largue*, adv. t. de marine. Loin du bord, loin des autres vaisseaux.

LARGUER, v. a. *lar-ghé*. t. de marine. Lâcher ou filer le cordage qui retient une voile par le bas.

LARIGOT, s. masc. *la-ri-go*. Espèce de flûte ou de petit flageolet qui n'est plus maintenant en usage.

LARIX, *Voyez* Mélèze.

LARME, s. f. Goutte d'eau qui sort de l'œil, et dont la cause ordinaire est l'affliction, la douleur. Goutte, ou petite quantité de vin ou de quelqu'autre liqueur. Suc qui coule de plusieurs arbres ou plantes quand on les taille, comme le sapin, la vigne et autres arbres.

Larme de Job, s. fém. Plante.

* **LARMETTE**, subst. fém. Petite larme. Famil. et peu usité.

LARMIER, subst. masc. *lar-mié*. terme d'architect. Saillie hors de l'aplomb de la muraille, et qui sert à empêcher que l'eau ne découle le long du mur. Pièce de bois mise en saillie au bas d'un châssis, pour empêcher que l'eau ne coule dans l'intérieur de la chambre.

LARMIÈRES, s. fém pl. Fentes qui sont au-dessous des yeux du cerf.

LARMIERS, s. masc. pl. Parties, qui dans le cheval, répondent aux tempes dans les hommes.

LARMOYANT, **ANTE**, adj. *lar-mo-ian*. qui fond en larmes.

LARMOYER, v. neut. *lar-moa-ié*. Pleurer, jeter des larmes Il est familier.

LARRON, **ONNESSE**, substant. *la-ròn*. Celui ou celle qui dérobe subtilement

LARRONNEAU, s. masc. *la-ro-nô*. Petit larron. Il est familier.

* **LARVE**, subst. fém. Premier état d'un insecte. subst. masc. pl. t. d'antiquité. Les ames des méchans qu'on croyait errer sous des figures hideuses.

LARYNGOTOMIE, s. f. *la-rin-go-to-mi-e*, *Voyez* Broncotomie.

LARINX, s. m. *la-rink-ce*. t. d'anatomie. La partie supérieure de la tranchée-artère.

LAS, interjection plaintive. Il est vieux. On dit aujourd'hui, *Hélas!*

Las, Lasse, adjectif. *lâ*. Qui est fatigué. Ennuyé de quelque chose.

LASCIF, **IVE**, adj. *la-cif*. Fort enclin à la luxure. Il se dit aussi des choses qui portent à la luxure.

LASCIVEMENT, adverbe. *la-ci-ve-man*. D'une manière lascive.

LASCIVETÉ, s. fém. *las-ci-ve-té*. Forte inclination à la luxure. Ce qui porte, ce qui excite à la luxure.

LASERPITIUM, s. m. *la-zer-pi-ci-ome*. Plante ombellifère.

LASSANT, **ANTE**, adjectif. *la-san*. Qui fatigue.

LASSER, v. a. *la-cé*. Fatiguer. Ennuyer. On dit aussi, *Se lasser*, dans ces deux sens.

LASSITUDE, substant. fém. *la-ci-tu-de.* Abattement où l'on se trouve après avoir trop marché ou travaillé.

LASTE, s. m. terme de marine. Poids de deux tonneaux.

LATANIER, s. masc. *la-ta-nié.* Arbre du Brésil et des Antilles.

LATENT, **ENTE**, adj. *la-tan.* Caché. t. de vétérinaire. *Vices latens*, se dit de la pousse, de la morve et de la courbature, qui sont les trois maladies des chevaux qu'il est possible de cacher pendant un temps.

LATÉRAL, **ALE**, adject. Qui appartient aux côtés de quelque chose. *Parties latérales.*

LATÉRALEMENT, adv. *la-té-ra-le-man.* D'une manière latérale.

LATÉRÉ. *Voyez* Légat *à latéré.*

LATICLAVE, subst. masc. Tunique que portaient à Rome les sénateurs.

LATIN, **INE**, adj. *la-tein.* Qui concerne la langue latine. *L'Eglise latine*, l'église d'Occident.

LATIN, s. masc. La langue latine.

LATINISER, v. act. *la-ti-ni-zé.* Donner une inflexion latine à un mot d'une autre langue.

LATINISME, subst. masc. Construction propre à la langue latine.

LATINISTE, s. m. et fém. Qui entend et parle bien la langue latine.

LATINITÉ, s. fém. Langage latin.

LATITUDE, s. masc. En t. de géographie, distance d'un lieu à l'égard de l'équateur. En astronomie, distance par rapport à l'écliptique.

LATOMIE, s. f. t. d'histoire ancienne. Carrière où l'on renfermait des prisonniers.

LATRIE, s. fém. Il n'est d'usage qu'en cette phrase, *Culte de latrie*, celui que l'on rend à Dieu seul.

LATRINES, s. fém. plur. Lieux privés.

LATTE, s. fém. *la-te.* Pièce de bois de fente, longue, étroite et plate, que l'on cloue sur des chevrons pour porter la tuile ou l'ardoise, ou pour servir à des cloisonnages ou à des lambris.

LATTER, v. a. *la-té.* Garnir de lattes.

LATTIS, s. m. Arrangement de lattes sur un comble.

LAUDANUM, s. masc. *lô-da-nome.* t. de chimie. Préparation d'opium.

LAUDES, s. fém. plur. *lô-de.* Partie de l'office divin qui se dit immédiatement après matines.

LAURÉAT, adj. m. *lô-ré-a.* Il se dit des poètes qui ont été couronnés publiquement. *Pétrarque est un des poètes lauréats.*

LAURÉOLE, s. f. *lô-ré-ô-le.* Plante.

LAURIER, s. masc. *lô-rié.* Arbre toujours vert. Figurém. *Cueillir, moissonner des lauriers*, remporter la victoire sur les ennemis. *Flétrir ses lauriers*, déshonorer sa victoire. *Laurier-rose*, *laurier-thym*, *laurier-cerise*, *etc.*, nom de divers arbustes.

* **LAVABO**, s. m. Petit linge d'autel.

LAVAGE subst masc. Action de laver. Grande quantité d'eau répandue pour laver. Alimens ou breuvages où l'on a mêlé plus d'eau qu'il ne fallait. Dans les mines, opération qui consiste à laver le minéral pour séparer la partie propre à être fondue, de la partie terrestre et pierreuse.

LAVANCHE, Lavance *et* Avalanche *ou* Avalance, subst. fém. Grande quantité de neige qui tombe tout à coup des montagnes.

LAVANDE, s. fém. Plante aromatique.

LAVANDIER, subst. masc. *la-van-dié.* Officier du roi qui avait soin de faire blanchir le linge.

LAVANDIÈRE, s. f. Femme qui lave la lessive.

LAVARET, s. m. *la-va-rè.* Poisson très-bon à manger, qui ne se trouve que dans les lacs de Savoie.

LAVASSE, s. f. *la-va-ce.* Il se dit de la pluie lorsqu'elle tombe tout à coup avec impétuosité et avec abondance.

LAVE, s. f. Matière fondue et semblable à du verre opaque qui, dans le temps de l'éruption des volcans, sort de leur sein, et forme comme des ruisseaux de feu.

LAVEMENT, s. m. *la-ve-man.* L'action de laver. Il ne se dit en ce sens que de deux cérémonies religieuses. *Le lavement des pieds et celui des autels.* Clystère.

LAVER, v. act. *la-vé.* Nettoyer avec de l'eau ou avec quelqu'autre liquide. Fig. et proverb. *Laver la tête à quelqu'un*, lui faire une sévère reprimande. *Laver du papier*, lui donner une certaine préparation qui le rend plus propre à souffrir l'écriture. *Laver un dessein*, l'ombrer avec de l'encre de la Chine, etc.

Lavé, ée, part. et adj. *Un cheval de poil bai lavé*, le poil bien clair. En peinture, *Couleur lavée*, faible et déchargée.

LAVETTE, s. f. *la-vè-te.* Petit bout de torchon pour laver la vaisselle.

LAVEUR, **EUSE**, s. Celui ou celle qui lave.

LAVIS, s. m. *la-vi.* t. de dessinateur. Manière de laver un dessin, ou avec de l'encre de la Chine, ou avec quelqu'autre composition.

LAVOIR, s. m. *la-voar.* Lieu destiné à laver. Machine dont on se sert pour laver le minéral.

LAVURE, s. f. L'eau qui a servi à laver les écuelles. t. d'orfèvre et de monnoyeur. L'argent et l'or qui proviennent de la lessive des cendres de leurs fourneaux, et des balayures ramassées des lieux où ils travaillent.

LAXATIF, **IVE**, adj. *lak-sa-tife.* Qui a la vertu de lâcher le ventre. *Remède laxatif. Tisane laxative.*

LAYER, v. act. *lé-ié.* t. d'eaux et forêts. Tracer une laie, une route dans une forêt.

LAYETIER, s. m. *lé-ie-tié.* Celui qui fait des layettes, de petites caisses de bois blanc.

LAYETTE, s. f. *lé-iè-te.* Tiroir d'armoire où l'on serre des papiers. Petit coffret de bois. Le linge, les langes, le maillot, e

tout ce qui est destiné pour un enfant nouveau-né.

LAYEUR, s. m. Celui qui fait des laies, ou qui marque le bois que l'on veut layer.

* LAZAGNES, s. f. pl. *la-za-gne*. (mouillez le *gn.*) Espèce de pâtisserie en façon de rubans, dont la pâte est faite avec de la semoule.

LAZARET, s. m. *la-za-rè*. Lieu destiné dans quelques villes, et principalement dans certains ports de la Méditerranée, pour y faire faire la quarantaine à ceux qui viennent des lieux infectés ou soupçonnés de peste.

* LAZULITE, s. f. Sorte de pierre bleue qui fournit l'*outremer*.

LAZZI, s. m. *la-zi*. Mot emprunté de l'Italien. Jeu muet de théâtre dans la représentation des comédies.

LE, art. m. Il fait *la* au fém. et au plur. *les*.

LE, LA, LES, pron. adject. et relatifs. Voyez la grammaire.

LÉ, s. m. Largeur d'une étoffe entre ses deux lizières. On appelle *demi-lé*, la moitié de la largeur d'un *lé*.

LÉANS, adv. de lieu. *lé-an*. Là-dedans. Il était opposé à *céans*.

LÈCHE, s. f. Tranche fort mince de quelque chose à manger. Il est fam.

LECHETTE, s. f. Ustensile de cuisine qui sert à recevoir la graisse de la viande qu'on fait rôtir à la broche.

LÉCHER, v. a. *lé-ché*. Passer la langue sur quelque chose.

LÉCHÉ, ÉE, part. et adj. En peint., il signifie ce qui est fini à l'excès. En littérat. Ouvrage travaillé avec un soin minutieux.

LEÇON, s. f. Instruction qu'on donne à ceux qui veulent apprendre quelque science, quelque langue. Ce que le précepteur donne à l'écolier à apprendre par cœur. La manière dont le texte d'un auteur est écrit, dont une chose est contée, débitée. Certains petits chapitres de l'Ecriture ou des Pères que l'on récite ou que l'on chante à matines. Instruction, réprimande.

LECTEUR, s. m. Celui qui lit. Professeur qui enseigne la philosophie, la théologie, etc. Dans l'église, un des quatre ordres.

LECTISTERNES, s. m. pl. t. d'antiquit. Festins auxquels les Romains invitaient les dieux, dont les statues étaient posées sur des lits autours d'une table.

LECTURE, s. f. Action de lire. Etude.

LÉCYTHE, s. f. *lé-ci-te*. t. d'antiq. Vase fait en forme d'une grosse bouteille.

LÉDUM *ou* LÈDE, s. m. *lé-dome*. Arbrisseau, espèce de ciste.

LÉGAL, ALE, adj. Qui est selon la loi. *Cérémonies légales. Observations légales.*

LÉGALEMENT, adverbe. *lé-ga-le-man*. D'une manière légale.

LÉGALISATION, s. f. *lé-ga-li-za-cion*. Certification de la vérité d'un acte par autorité publique.

LÉGALISER, v. a. *lé-ga-li-zé*. Ajouter à un acte authentique les certificats nécessaires, afin qu'il puisse faire foi hors du ressort de la juridiction où il a été passé.

LÉGAT, s. m. *lé-ga*. Cardinal préposé par le Pape pour gouverner quelque province de l'état ecclésiastique. *Légat à latéré*, cardinal envoyé extraordinairement par le Pape auprès de quelqu'un des Princes catholiques.

LÉGATAIRE, s. m. et f. *lé-ga-tè-re*. Celui ou celle à qui on fait un legs.

LÉGATION, s. f. *lé-ga-cion*. La charge, l'office, l'emploi d'un légat. L'étendue du gouvernement d'un légat. Temps que durent les fonctions d'un légat *à latéré*. En diplomatie, tout ce qui fait partie d'une ambassade.

LÉGATOIRE, adjectif. Gouverné par un lieutenant sous les empereurs Romains.

LÉGE, adj. de tout g. t. de marine. Il se dit d'un vaisseau qui revient sans charge, à vide, ou qui n'a pas assez de lest.

LÉGENDAIRE, s. m. *lé-jan-dè-re*. Auteur de légendes.

LÉGENDE, s. f. *lé-jan-de*. Le livre de la vie des Saints. Liste ennuyeuse. Inscription gravée autour d'une pièce de monnaie, d'une médaille.

LÉGER, ÈRE, adj. Qui ne pèse guère. En peinture, ce qui a l'empreinte de la facilité dans le mécanisme de l'art. En archit. *Ouvrage léger*, bâtiment extrêmement ouvert, et dont la beauté consiste dans la délicatesse des parties qui le composent. En sculp., ornemens déliés, et qui sont fort recherchés, évidés et en l'air, comme les feuilles dans les plus beaux chapiteaux, etc. Aisé à supporter. Facile à digérer. Dispos et agile. Fig. Volage. *Esprit*, *cœur léger*. Frivole, peu important. Superficiel. Agréable, facile. *Style léger. Vin léger*, qui n'a pas beaucoup de corps ni beaucoup de couleur. *Prendre un léger repas*, un repas frugal. *Avoir le sommeil léger*, s'éveiller au moindre bruit. *A la légère*, adv. Légèrement. *Etre armé*, *être vêtu à la légère*. Fig. Inconsidérément, sans beaucoup de réflexion. *De léger*, adv. Trop facilement. *Croire de léger*. Il vieillit. *Troupes légères*, troupes qu'on emploie hors de la ligne pour reconnaître, harceler et poursuivre l'ennemi.

LÉGÈREMENT, adj. *lé-jè-re-man*. Avec légèreté, d'une manière légère. Inconsidérément.

LÉGÈRETÉ, s. f. Qualité de ce qui est léger et peu pesant. Agilité, vitesse. Fig. Inconstance, instabilité. Imprudence.

LÉGION, s. f. Corps de gens de guerre parmi les Romains, composé d'infanterie et d'un moindre nombre de cavalier. Figur. Grand nombre.

LÉGIONNAIRE, s. m. *lé-jio-nè-re*. Soldat dans une légion romaine. Membre de la légion d'honneur.

LÉGISLATEUR, TRICE, s. Celui, celle qui établit des lois pour tout un peuple.

LÉGISLATIF, IVE, adject. *lé-gis-la-tife*. Qui a la faculté de faire des lois. *Pouvoir*

législatif. *Puissance législative*. Dans la constitution de l'an 8, on appelait *Corps législatif*, un corps politique chargé d'adopter ou de rejeter les lois dont les projets lui étaient proposés par le gouvernement.

LÉGISLATION, s. f. *lé-jis-la-cion*. t. de droit public Droit de faire des lois. Il se dit aussi du corps même des lois. *Bonne, mauvaise législation*.

LÉGISLATURE, s. f. Corps législatif. Le temps qu'il est en activité.

LÉGISTE, s. m. Jurisconsulte.

* LÉGITIMAIRE, adject. de tout genre. *lé-gi-ti-mè-re*. Qui appartient à un légitime. *Droits légitimaires*. Il est aussi subst., et signifie celui qui a droit à la légitime, ou qui peut y être réduit.

LÉGITIMATION, s. f. *lé-ji-ti-ma-cion*. Changement d'état d'un enfant naturel, par lequel il acquiert les droits de ceux qui sont nés en légitime mariage. Reconnaissance authentique et juridique, en parlant des affaires des diètes de l'Allemagne.

LÉGITIME, adj. de tout g. Qui a les conditions requises par la loi. Juste, équitable.

LÉGITIME, s. f. La portion que la loi attribue aux enfans sur les biens de leurs pères et de leurs mères.

LÉGITIMEMENT, adv. *lé-ji-ti-me-man*. Conformément à la loi, à la justice, à la raison.

LÉGITIMER, v. a. *lé-gi-ti-mé*. Rendre un enfant naturel capable des droits et honneurs dont il était exclu par sa naissance. Faire reconnaître publiquement comme authentique et juridique.

LÉGITIMITÉ, s. fém. Etat d'un enfant légitime.

LEGS, s. m. *lè*. Don laissé par un testateur.

LÉGUER, v. a. *lé-ghé*. Donner par testament.

LÉGUME, s. m. Petits fruits qui viennent dans des gousses, comme pois, fèves, etc. Il se dit aussi généralement de toutes sortes d'herbes potagères et de racines bonnes à manger. Il s'emploie plus ordinairement au pluriel.

LÉGUMINEUX, EUSE, adj. *lé-gu-mi-neu*. t. de botaniq Il se dit des fleurs des légumes et autres plantes.

* LÉGUMINIFORME, adj. Qui ressemble à une gousse.

LEMMA, s. m. Plante aquatique.

LEMME, s. m. *lè-me*. t. de mathématiq. Proposition dont la démonstration est nécessaire pour une autre proposition qui la doit suivre.

LÉMURES, s. f. pl. C'est la même chose que *Larves*.

LENDEMAIN, s. m. *lan-de-main*. Le jour suivant, le jour d'après.

LENDORE, s. m. et f. Personne lente et paresseuse. Il est popul.

LÉNIFIER, v. a. *lé-ni-fi-é*. t. de médec. Adoucir.

LÉNITIF, s. f. et adj. de tout g. Il se dit de tout médicament dont la vertu est d'adoucir et de calmer. Fig. et fam. Adoucissement, consolation.

LENT, ENTE, adj. *lan*. Tardif.

LENTE, s. fém. *lan-te*. Petit œuf duquel naissent les poux.

LENTEMENT, adv. *lan-te-man*. Avec lenteur.

LENTEUR, s. f. *lan-teur*. Manque de célérité dans le mouvement et dans l'action.

LENTICULAIRE, adj. de t. g. *lan-ti-ku-lè-re*. t. de dioptrique. Qui a la forme d'une lentille. *Verre lenticulaire*.

* LENTICULE, s. f. Plante.

LENTILLE, s. f. *lan-ti-glie*. (m. les *ll*.) Espèce de légume. Tache rousse de la peau. Verre convexe des deux côtés.

LENTILLE D'EAU ou LENTILLE DE MARAIS. Plante

LENTILLEUX, EUSE, adj. Semé de taches ou de lentilles.

LENTISQUE, s. m. *lan-tis-ke*. Arbre.

LÉONIN, INE, adj. *lé-o-nein*. Qui appartient, qui est propre au lion. *Société léonine*, où le plus fort tire tout l'avantage de son côté. Il se dit aussi de certains vers latins rimés. *Vers léonins*.

LÉONTOPÉTALON, s. m. Plante.

LÉOPARD, s. m. *lé-o-par*. Bête féroce.

LÉPAS, s. m. Coquillage univalve, nommé aussi *Patelle*.

* LÉPIDIUM ou PASSERAGE, *lé-pi-di-ome*. Plante.

* LÉPIDOLITHE, s. f. Substance granuleuse d'un rouge violet.

LÈPRE, s. f. Ladrerie, maladie.

LÉPREUX, EUSE, s. et adj. *lé-preu*. Qui a la lèpre.

LÉPROSERIE, s. f. *lé-pro-ze-ri-e*. Hôpital pour les lépreux.

LEQUEL, LAQUELLE, pron. relatif.

LES, pluriel des articles *le* et *la*.

LÈSE, adj. fém. *lè-ze*. Il n'est en usage qu'avec le mot de *majesté*. *Crime de lèse-majesté*.

LÉSER, v. a. Offenser, faire tort.

LÉSINE, s. f. *lé-zi-ne*. Epargne sordide et raffinée jusque dans les moindres choses.

LÉSINER, v. n. *lé-zi-né*. User de lésine.

LÉSINERIE, s. f. Acte de lésine.

LÉSION, s. f. *lé-zion*. Tort, dommage qu'on souffre en quelque transaction, marché, contrat.

LESSIVE, s. f. *lé-ci-ve*. Eau chaude que l'on verse sur du linge à blanchir, qui est entassé dans un cuvier, et sur lequel on a mis un lit de cendre de bois neuf ou de soude. Eau détersive, rendue telle par de la cendre, ou autre matière convenable. Lotion qu'on fait en chimie.

LESSIVER, v. act. *lé-ci-vé*. Blanchir le linge, faire la lessive.

LEST, s. m. *leste* t. de marine. Pierres, sable ou autre matière pesante dont on charge le fond d'un vaisseau pour le tenir en équilibre.

LESTAGE, s. f. t. de marine. Action de lester un vaisseau.

LESTE, adj. de t. g. Qui a de la légèreté

dans ses mouvemens. Fig. Adroit, habile et agissant. Peu délicat sur les égards, les convenances.

LESTEMENT, adv. *lès-te-man*. D'une manière leste. Avec adresse, avec agilité.

LESTER, v. a. *lès-té*. t. de marine. Mettre le lest dans un vaisseau.

LESTEUR, s. m. t. de marine. Bateau qui sert à transporter le lest.

LESTRIGONS, s. m. pl. Nom d'un peuple de la Campagnie que les poëtes anciens nous ont représenté comme des anthropophages.

LETCHI, s. masc. Fruit dont les Chinois font leurs délices.

LÉTHARGIE, s. m. *lé-tar-ji-e*. Assoupissement profond et contre nature. Figur. Insensibilité blâmable pour tout ce qui arrive; et une extrême nonchalance en toutes choses.

LÉTHARGIQUE, adj. de tout g. *lé-tar-ji-ke*. Qui tient de la léthargie. *Sommeil, paresse léthargique.*

LÉTHECH ou LÉTECH, s. m. ou LÉTÉQUE, s. f. Mesure des choses sèches chez les Hébreux.

LETTRE, s. f. Chaque figure, chaque caractère de l'alphabet. Ecriture, manière d'écrire. Epître, missive, dépêche. *De change*, traite faite de place en place, par laquelle un banquier ou négociant tire sur son correspondant une somme d'argent au profit d'un tiers qui en a fourni la valeur par lui ou par un autre. *Circulaire*, se dit de plusieurs lettres de même teneur écrites et adressées à différentes personnes pour le même sujet. Au pl. Certains actes qui s'expédient en chancellerie au nom du prince. Toute sorte de science et de doctrine. *Les belles-lettres, un homme de lettres.* On entend par *belles-lettres*, la grammaire, l'éloquence, la poésie. On appelle par excellence l'Ecriture-Sainte, *Les saintes lettres.*

LETTRÉ, ÉE, adj. Qui a de l'érudition.

LETTRINE, s. f. t. d'imprimerie. Petite lettre qui se met au-dessus ou à côté d'un mot, pour renvoyer le lecteur à la marge ou au commentaire. Les lettres majuscules qui sont au haut d'une page d'un dictionnaire.

LEUCACANTHA, s. f. Plante.

* LEUCITE, s. f. Grenat blanc romain.

* LEUCOIUM. *Voyez* GIROFLIER.

LEUCOMA, s. m. t. de médec. Petite tache blanche qui se forme sur la cornée.

LEUCOPHLEGMATIE, s. m. *leu-ko-fleg-ma-ci-e*. t. de médec. Maladie.

* LEUCORRHÉE, s. f. Fleurs blanches.

LEUR, pronom personnel masc. et fém. Il signifie, *à eux, à elles.*

LEUR, prom. adj. de tout g. Il fait au pl. *leurs*, et signifie, *Qui appartient à eux, à elles.* Il se prend aussi subst. en le joignant à l'article *le, la, les. Les gens sages conservent leurs amis, les fous perdent les leurs. Leurs* est quelquefois substantif, et signifie, parens, amis. *Ils s'intéressent pour eux, et pour les leurs.*

LEURRE, s. m. *leu-re*. t. de fauconnerie. Certain morceau de cuir rouge façonné en forme d'oiseau, dont les fauconniers se servent pour rappeler les oiseaux de fauconnerie lorsqu'ils ne reviennent pas au réclame. Fig. Chose dont on se sert artificieusement pour attirer quelqu'un, attirer quelqu'un afin de le tromper.

LEURRER, v. a. *leu-ré*. t. de fauconnerie. dresser un oiseau au leurre. Figurém. Attirer par quelque chose dont on fait naître l'envie pour tromper.

LEVAIN, s. masc. *le-vein*. Corps capable d'exciter un gonflement, une fermentation interne dans celui auquel on l'incorpore. Par extension, disposition des humeurs à quelque maladie prochaine, et vice qui reste dans les humeurs, après la maladie. Le dissolvant de l'estomac par le moyen duquel se fait la digestion. Fig. Mauvaise impression que le péché laisse dans l'ame.

LEVANT, adj. Qui se lève. *Soleil levant.* Fig. et proverb. *Adorer le soleil levant*, s'attacher toujours à la puissance et à la faveur naissante.

LEVANT, s. m. Orient, partie du monde où le soleil se lève. Pays qui sont à notre orient, comme la Perse, l'Asie mineure, la Syrie, etc. *Les peuples du Levant.*

LEVANTIN, INE, adj. *le-van-tein*. Natif des pays du Levant. Il est plus ordinairement subst.

LEVANTIS, s. fém. Soldats des galères turques.

LÈVE, s. f. Espèce de cuiller de bois à long manche dont on se sert au jeu de mail pour lever la boule et la faire passer dans la passe.

LEVÉE, s. f. Action de lever, de recueillir certaines choses. Il se dit des fruits, des grains. Collecte, recette. *Levée des impôts.* Enrôlement. *Levée des troupes.* Digue, chaussée. L'heure à laquelle une compagnie, une assemblée se lève pour finir la séance. Au jeu de cartes, main qu'on a levée. *Levée d'un siége*, la retraite des troupes qui tenaient une place assiégée.

LEVER, v. a. *le-vé*. Hausser. Dresser ce qui était couché ou penché. Oter une chose de dessus une autre. Prendre et couper une partie sur un tout. Recueillir, amasser. Fermenter. *Faire lever la pâte. Lever des troupes*, enrôler des soldats, mettre une armée sur pied. Fig. *Lever le masque*, ne plus se contraindre. *Un obstacle*, le faire cesser. *Le plan d'une place*, le tracer, en prendre les mesures. *Le siége d'une place*, retirer les troupes qui la tenaient assiégée. *L'étendard de la révolte*, se révolter ouvertement.

LEVER, v. neut. Il se dit des plantes qui commencent à pousser et à sortir de terre.

SE LEVER, v. r. Se mettre debout sur ses pieds. Sortir du lit. Paraître sur l'horizon, en parlant des astres.

LEVER, s. m. L'heure, le temps auquel on se lève. *Lever du roi, du soleil, de la lune.*

* LÉVIATHAN, s. m. Cétacé, baleine.

LEVIER, s. m. *le-vié.* Bâton, barre de fer propre à remuer quelque fardeau.

LÉVIGATION, s. f. *lé-vi-ga-cion.* Terme de chimie. Action de léviger, ou effet de cette action.

LÉVIGER, v. a. *lé-vi-gé.* t. de chimie. Réduire un mixte en poudre impalpable sur le porphyre.

LEVIS, adj. Son seul usage est dans *pont-levis*, pont qui se baisse et se lève pour ouvrir ou fermer le passage d'un fossé.

LÉVITE, s. m. Israélite de la tribu de Lévi, destiné au servive du temple. s. f. Habit d'homme, robe de femme.

LÉVITIQUE, s. m. *lé-vi-ti-ke.* Nom du troisième livre du Pentateuque.

LEVRAUT, s. m. *le-vró.* Jeune lièvre.

LÈVRE, s. f. Cette partie extérieure de la bouche qui couvre les dents, et qui aide à former la parole.

LEVRETTE, s. f. *le-vrè-te.* La femelle du lévrier.

LÉVRIER, s. m. *lé-vrié.* Sorte de chien dont on se sert pour chasser le lièvre.

LÉVRON, s. m. diminutif. Lévrier au-dessous de six mois ou environ. Sorte de lévrier de fort petite taille.

LEVURE, s. f. Écume que fait la bierre quand elle bout. Ce qu'on lève de dessus et de dessous le lard à larder.

LEXIARQUE, s. m. *lèk-ci-ar-ke.* terme d'antiquité. Chez les Grecs, magistrats chargés d'examiner la conduite de ceux qu'on admettait au rang des prytanes.

LEXICOGRAPHE, s. m. *lèk-ci-ko-gra-fe.* Auteur d'un dictionnaire.

LEXIQUE, s. m. *lèk-ci-ke.* Dictionnaire. Il se dit principalement des dictionnaires grecs.

LEZ, adv. *lé.* A côté de, proche de, tout contre. Ancienne façon de parler, qui n'est plus guère d'usage qu'en quelques phrases, comme, *le Plessis-les-Tours*, *Saint-Germain-lez-Paris*, etc.

LÉZARD, s. m. *lé-zar.* Petit quadrupède ovipare et à longue queue.

LÉZARDE, s. f. Fente, crevasse qui se fait dans un mur. Femelle du lézard.

LÉZARDÉ, ÉE, adj. fendu, crevassé. *Mur lézardé.*

LIAIS, s. m. *liè.* Sorte de pierre dure.

LIAISON, s. f. *liè-zon.* Union, jonction de plusieurs corps ensemble. Fig. Ce qui lie les parties d'un discours les unes aux auxtres. Connexité, rapport que les affaires ont les unes avec les autres. Attachement et union qui est entre des personnes particulières, ou des états et communautés, etc., soit par amitié, soit par intérêt. t. d'écriture. Trais déliés qui lient les lettres. t. de cuisine. Tout ce qui est propre à donner de la consistance à une sauce.

LIAISONNER, v. a. *liè-zo-né.* terme de maçonnerie. Arranger des pierres de façon que les joints des unes portent sur le milieu des autres. Il se dit aussi des pavés.

LIANE ou LIÈNE, s. f. Nom de plusieurs plantes d'Amérique.

LIANT, ANTE. adj. *li-an.* Souple, facile à mouvoir. Fig. Doux, complaisant, affable.

LIARD, s. m. *liar.* Petite monnaie de cuivre valant trois deniers.

* LIARDER, v. a. Lésiner, payer liard à liard, boursiller. Fam.

LIASSE, s. f. Amas de papiers liés ensemble.

LIBAGE. s. m. Gros moellon mal taillé.

LIBANOTIS, s. m. Plante.

LIBATION, s. f. *li-ba-cion.* Effusion, épanchement, soit de vin, soit d'autre liqueur, que les anciens faisaient autrefois en l'honneur de la divinité.

LIBELLATIQUE. s. m. et f. *li-bè-la-ti-ke.* terme d'histoire ecclésiastique. Nom qu'on donnait à ceux qui se rachetaient de la persécution en payant une somme d'argent à des magistrats qui leur donnaient un billet de sauvegarde.

LIBELLE. s. m. *li-bè-le.* Écrit injurieux.

LIBELLER, v. a. *li-bè-lé.* t. de pratique. Il n'est guere d'usage qu'en ces phrases, *Libeller un exploit, une demande*, dresser un exploit, et y expliquer sa demande.

LIBELLISTE, s. m Auteur d'un libelle.

LIBÉRALE, ALE, a. Qui aime, qui se plaît à donner. *Arts libéraux*, ceux qui appartiennent uniquement à l'esprit, et même ceux où l'esprit a plus de part que le travail de la main.

LIBÉRALEMENT, adv. *li-bé-ra-le-man.* D'une manière libérale.

LIBÉRALITÉ. s. f. Vertu par laquelle on est porté à donner. Le don même que fait une personne libérale.

LIBÉRATEUR, TRICE, s. Celui ou celle qui a délivré une personne, un peuple de prison, de servitude ou de quelque grand péril.

LIBÉRATION, s. f. *li-bé-ra-tion.* terme de jurisprudence. Décharge d'une dette ou d'une servitude.

LIBERER, verbe actif. *li-bé-ré.* terme de pratique. Délivrer de quelque chose qui incommodait et était à charge.

LIBERTÉ. s. f. Le pouvoir que l'ame a d'agir ou de n'agir pas, de faire le bien ou le mal. Indépendance des commandemens d'autrui. L'état d'une personne de condition libre. Pouvoir d'agir conformément à ce qui est permis par les lois. Manière d'agir libre, familière, hardie. Facilité heureuse, disposition naturelle. Au pl. Franchises et immunités. *Les libertés de l'église gallicane.*

LIBERTICIDE, adj. Destructeur de la liberté.

LIBERTIN, INE, *li-ber-tein.* adj. Qui aime trop sa liberté et l'indépendance. Qui a une conduite déréglée. Il est substantif en ce sens.

LIBERTINAGE, s. m. Débauche et mauvaise conduite.

LIBERTINER, v. n. *li-ber-ti-né.* Vivre dans le libertinage. Il est familier.

* LIBIDINEUX, EUSE, a. *li-bi-di-neu.* Dissolu, livré aux plaisirs des sens.

LIBRAIRE, s. m. *li-brè-re.* Marchand de livres.

LIBRAIRIE, s. f. *li-brè-ri-e.* La profession de libraire. Corps des libraires. Autrefois bibliothèque.

LIBRATION, s. f. *li-bra-cion.* t. d'astr. Mouvement par lequel la lune nous cache et nous découvre alternativement une partie de sa surface, par une espèce de balancement apparent autour de son axe.

LIBRE, adj de tout genre. Qui peut agir ou n'agir pas. Indépendant. Qui n'est nullement contraint, nullement gêné. Exempt, délivré. Licencieux, indiscret, téméraire.

LIBREMENT, adv. *li-bre-man.* Sans contrainte. Sans circonspection, sans égard.

LICE, s. f. Lieu préparé pour les courses de bague, pour les tournois, etc.

Lice, s. f. Sorte de fabrique de tapisserie qu'on appelle de *haute-lice*, quand le fond sur lequel les ouvriers travaillent est tendu de haut en bas, et de *basse-lice*, quand il est horizontal.

Lice, s f. Femelle d'un chien de chasse.

LICENCE, s. f. *li-san-ce.* Permission. En ce sens, il vieillit. Temps que les bacheliers sont sur les bancs. Liberté trop grande, contraire au respect, à la retenue et à la modestie. Déreglement dans les mœurs, dans les actions, dans les paroles.

LICENCIEMENT, s. m. *li-san-ci-man.* Congé qu'on donne à des troupes dont on n'a plus besoin.

LICENCIER, v. a. *li-san-cié.* Congédier des troupes.

se Licencier, v. r. S'émanciper à quelque chose, sortir des bornes du devoir.

Licencié, ée, part. Il est aussi subst., et signifie, qui a fait sa licence, soit en théologie, soit en droit, soit en médecine.

LICENCIEUSEMENT, adv. *li-san-cieu-ze-man.* D'une manière licencieuse.

LICENCIEUX, EUSE, adj. *li-san-cieu.* Déréglé, désordonné.

LICHEN s. m. *ou* PULMONAIRE DE CHÊNE, s. f. *li-ken.* Plante parasite.

* LICHENÉE, s. f. Chenille du chêne.

LICITATION, s. f. *li-ci-ta-tion.* terme de pratique. Il se dit de la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, d'un bien qui appartient en commun à plusieurs cohéritiers ou copropriétaires, ce qui ne peut se partager commodément.

LICITE, adj de tout genre. Qui est permis par la loi.

LICITEMENT, adv. *li-ci-te-man.* Sans aller contre la loi.

LICITER, v. a. *li-ci-té.* t. de pratique. Mettre aux enchères un héritage, etc. qui appartient à plusieurs cohéritiers ou copropriétaires.

LICORNE, s. f. Animal sauvage de la Haute-Ethiopie. *De mer*, très-gros poisson qui porte sur sa mâchoire supérieure une corne unique.

LICOU, s. m. et LICOL, en poésie, devant une voyelle ou à la fin d'un vers. Lien de cuir, de corde que l'on met autour de la tête des chevaux, des ânes, pour les attacher.

LICTEUR, s. m. Officier qui servait à Rome auprès du consul et des autres grands magistrats.

LIE, s. f. Ce qu'il y a de plus grossier dans une liqueur, et qui va au fond. *Du peuple*, la plus vile populace.

Lie, adj. Vieux mot qui signifiait, gai, joyeux. *Faire chère lie*, faire bonne chère avec gaîté.

LIÉGE, s. m. Espèce de chêne-vert dont l'écorce est fort spongieuse et légère. L'écorce même de cet arbre.

LIÉGER, v. a. *lié-gé. Un filet*, le garnir de morceaux de liége qui le tiennent suspendu dans l'eau.

* LIÉGEUX, EUSE, adj. De la nature du liége.

LIEN, s. m. *lien.* Ce qui sert à lier. Corde ou chaîne dont un prisonnier est attaché. Fig. et poét. Esclavage. Tout ce qui attache et unit les personnes ensemble. *Les liens du mariage. Les liens du sang et de la nature.*

LIENTERIE, s. f. *li-an-te-ri-e.* Espèce de dévoiement dans lequel on rend les alimens tels qu'on les a pris.

LIER, v. a. *li-é.* Serrer avec une corde. Faire un nœu. Joindre ensemble différentes parties par quelque chose qui s'incorpore dans les unes et dans les autres. Fig. Unir. *L'amitié, l'intérêt nous lie.* Fig. Astreindre. *Il est lié par sa parole.* Fig. *Lier une partie de promenade*, la projeter, l'arranger. *Conversation, société, etc.*, entrer en conversation, faire société, etc.

se Lier, v. r. Former une liaison avec quelqu'un. Fig. *Se lier par un serment, par un vœu*; s'astreindre à quelque obligation par un serment, par un vœu.

LIERRE, s. m. *liè-re.* Plante qui rampe.

Lierre terrestre, s. m. Plante.

LIESSE, s. f *li-ce.* Joie, gaîté. Vieux mot.

LIEU, s. m. L'espace qu'un corps occupe. Endroit. *Lieu agréable* ou *affreux, solitaire, écarté, etc.* Certain endroit désigné. *Nous irons sur les lieux.* Place, rang. Maison ou famille. *Homme de bon lieu, de bas lieu.* L'endroit, le temps convenable de dire, de faire quelque chose. *Ce n'est pas ici le lieu de parler.* Endroit, passage d'un livre. En t. de rhét., *Lieux oratoires* et *lieux communs*, les sources générales d'où un orateur tire les moyens de traiter son sujet. On appelle aussi *Lieux communs*, certains traits généraux qui peuvent s'appliquer à tout. Il se dit encore des choses usées et triviales. *Les saints lieux*, les lieux de la Terre-Sainte. *Mauvais lieux*, maisons de débauche. *Tenir lieu de...* remplacer, suppléer, valoir autant. *Au lieu de*, en la place de. *Au lieu que*, tandis que. Au pluriel. Les aisances, les latrines.

LIEUE, s. f. Espace d'une certaine étendue qui sert à mesurer la distance d'un lieu à un autre, et qui contient plus ou

moins de toises, selon les différens usages des provinces et des pays.

LIEUR, s. m. Celui qui lie des gerbes de blé, des bottes de foin, etc.

LIEUTENANCE, s. f. La charge, l'office de lieutenant.

LIEUTENANT, s. m. *li-eu-te-nan.* Officier qui est immédiatement sous un autre oficier en chef, et qui tient son lieu en son absence. On appelle *Capitaine-Lieutenant*, un officier qui commande une compagnie dont le Roi est le capitaine.

LIEUTENANTE, s. fém. La femme d'un lieutenant.

LIEVE, subst. f. Extrait d'un papier terrier, qui sert au receveur pour faire payer les redevances seigneuriales.

LIEVRE, s. m. Animal. En astronomie, une constellation de l'hémisphère austral.

LIGAMENT, s. m. *li-ga-man.* terme d'anatomie. Parties fibreuses et souples qui servent à attacher quelque partie du corps à une autre, et à la soutenir.

LIGAMENTEUX, EUSE, adj *li-ga-man-teu.* t. de botanique. Il se dit des plantes dont les racines sont grosses et entortillées en manière de cordage.

LIGATURE, s. f. Bande de drap dont les chirurgiens serrent le bras, le pied, pour faire l'opération de la saignée La manière de lier avec cette bande. En t. d'imprimerie, plusieurs lettres ensemble.

LIGE s. m. Certain droit de relief que le seigneur prenait sur son vassal à cause du fief qu'il tenait de lui. Il est aussi adj. de tout genre, et signifie, qui doit le droit de lige au seigneur.

LIGEMENT, adv. *li-ge-man.* D'une manière lige.

LIGENCE, s. f. *li-jan-ce.* État d'un homme lige, ou la qualité d'un fief.

LIGNAGER, s. m. *li-gna-jé.* (mouill. le *gn*) Race, famille. Il vieillit.

LIGNAGE, s. m. *li-gna-je.* (mouillez le *gn.*) Celui qui est de même lignage. Il est aussi adj. *Voyez* Retrait.

LIGNE. s. f. (mouillez le *gn.*) Trait simple considéré comme n'ayant ni largeur, ni profondeur. Suite de mots écrits ou imprimés en ligne droite. Cordeau, ficelle dont divers ouvriers se servent pour tracer leurs ouvrages. Ficelle ou tissu de crain qui a un hameçon attaché au bout, et dont les pêcheurs se servent pour prendre du poisson. En termes de guerre, rang, rangée. *L'armée était campée sur trois lignes.* Retranchement. *Ligne de circonvallation.* La douzième partie d'un pouce. *Mettre en ligne de compte*, employer dans un compte. *Mettre hors de ligne*, écrire à la marge. *Vaisseau de ligne*, grand vaisseau de guerre. *Ligne équinoxiale*, ou simplement *la ligne*, cercle de la sphère, qui est également distant des deux pôles du monde, et qui s'appelle autrement l'*équateur*. *Ligne*, en terme de généalogie, se prend pour la suite des descendans d'une race, d'une famille.

LIGNÉE, s. f. *li-gné-e.* (mouillez le *gn.*) Race.

LIGNER, v. a. t. de vénerie. Il se dit du loup qui couvre la louve.

LIGNETTE, s. f. *li-gnè-te.* (mouillez le *gn.*) Médiocre ficelle pour faire des filets.

LIGNEUL, s. m. *li-gneul.* (m. le *gn.*) Sorte de fil ciré dont les cordonniers se servent dans leur ouvrage.

LIGNEUX, EUSE, adj. *li-gneu.* (mouillez le *gn.*) De la nature du bois. *Fibres ligneuses.*

se LIGNIFIER. v. réc. *se li-ni-fi-é.* (mouillez le *gn.*) Se convertir en bois.

LIGUE, subst. fém. *li-ghe.* Union, confédération de plusieurs Princes ou Etats, pour se défendre ou pour attaquer. Confédération qui se fit en France sur la fin du seizième siècle, sous prétexte de défendre la religion catholique contre les Huguenots. *Ligue défensive*, *offensive.* Complot et caballe que plusieurs particuliers font ensemble pour quelque dessein. On donne le nom de *Ligues*, aux trois communautés qui composent le corps des Grisons.

LIGUER, v. a. *li-ghé.* Unir dans une même ligue. v. r. Faire une ligue.

LIGUEUR, EUSE, s. *li-gheur.* Celui, celle qui était de la ligue du temps de Henri III et de Henri IV.

LILAS, s. m. Arbrisseau.

LILIACÉE, adj. f. t. de botanique. Il se dit des plantes dont la fleur ressemble à celle du lis ordinaire.

LILIUM, s. m. *li-li-ome.* Liqueur fort propre à rappeler les esprits d'un malade très-faible.

LIMAGE, s. f. LIMAS, s. m. LIMAÇON. s. m. *Voyez* Limas.

LIMACE. s. f. Machine qu'on appelle aussi *Vis d'Archimède*, par le moyen de laquelle on lève l'eau ou un autre liquide, quoiqu'il ait toujours dans le tuyau un mouvement de chute par son propre poids.

LIMAILLE, s f. *li-ma-glie.* (mouillez les *ll.*) Les petites parties du métal que la lime fait tomber.

LIMANDE, subst. f. Poisson de mer fort plat.

LIMAS, s. m. LIMACE, s. f. LIMAÇON subst. mascul. Sorte d'insecte rampant. En anatomie, partie osseuse du labyrinthe de l'oreille qui a la forme d'une coquille de limaçon.

LIMBE, s. m. *leim-be.* En termes de mathématiques, bord.

LIMBES, s. m. plur. Le lieu où, selon quelques théologiens, étaient les âmes de ceux qui étaient morts en la grâce de Dieu avant la venue de Notre-Seigneur. Quelques théologiens appellent aussi *Limbes*, certain lieu où ils tiennent que vont les enfans morts sans baptême.

LIME, s. f. Outil et instrument d'acier. Petit citron qui a une eau fort douce.

LIMER, v. act. *li-mé.* Polir, amenuiser avec la lime. Il se dit figur. des pièces

prose et de vers, et il signifie, corriger avec soin, polir, perfectionner.

LIMIER, s. m. *li-mié.* Gros chien de chasse.

LIMINAIRE, adj. de t. g. *li-mi-nè-re.* Qui est au commencement d'un ouvrage: *Epître liminaire.* Il vieillit.

LIMITATIF, IVE, adj. Qui limite, qui renferme dans des bornes certaines.

LIMITATION, s. f. *li-mi-ta-cion.* Fixation, restriction.

LIMITER, v. a. *li-mi-té.* Borner, donner des limites.

LIMITES, s. f. pl. Bornes qui séparent un territoire, une province d'avec une autre.

LIMITROPHE, adj. de t. g. qui est sur les limites. *Pays, terres limitrophes.*

LIMODORE, s. m. Plante apéritive.

LIMOINE, s. f. *li-moa-ne.* Plante marécageuse.

LIMON, s. m. Boue, terre détrempée, bourbe.

LIMON, s. m. Citron qui a beaucoup de jus.

LIMON, s. m. L'une des deux grosses pièces du devant d'une charrette, entre laquelle on attelle le cheval. En architecture, pièce de bois qui soutient les marches d'un escalier par une de leurs extrémités.

LIMONADE, s. f. Boisson faite avec du jus de limon ou de citron, de l'eau et du sucre.

LIMONADIER, IÈRE, s. *li-mo-na-dié.* Celui, celle qui fait et vend de la limonade, de l'orgeat, etc.

LIM NEUX, EUSE, adj. Bourbeux.

LIMONIER, s. m. *li-mo-nié.* Cheval qu'on met aux limons.

LIMONIER, s. m. Arbre qui porte les limons.

LIMONIÈRE, s. f. Brancard formé des deux limons d'une voiture.

LIMOUSIN, s. m. Nom des habitans d'une province de France. Il se dit particulièrement d'une espèce de maçons.

LIMOUSINAGE, s. m. *li-mou-si-na-ge.* Ouvrage de ces sortes de maçons.

LIMPIDE. adj. de t. g. Clair, net.

LIMPIDITE, s. f. *lein-pi-di-té.* Qualité de ce qui est limpide.

LIMURE, s. m. Action de limer. L'état d'une chose limée.

LIN, s m. Plante. *Gris de lin,* couleur qui ressemble à celle de la fleur de lin.

LINAIRE, s. f. *ou* LIN SAUVAGE. *li-nè-re.* Plante dont les feuilles ressemblent à celles du lin.

LINCEUL, s. m. Drap de toile dont on se sert pour ensevelir les morts.

LINÉAIRE, adj. de t.g *li-né-è-re.* t. didactique. Qui a rapport aux lignes, qui se fait par des lignes. *Problème, perspective linéaire.*

LINEAL, ALE, adj. t. de jurispr. *Succession linéale.*

LINÉAMENT, s. m. *li-né-a-man.* Il ne se dit que des traits du visage.

LINGE, s. m. *lein-ge.* Toile coupée, selon les différens usages auxquels on la veut employer.

LINGER, ERE, s. *lein-jé.* Celui, celle qui vent, qui fait du linge.

LINGERIE, s. f. *lein-je-ri-e.* Métier de linger, de lingère. Le lieu où sont les boutiques des lingers, des lingères. Lieu où l'on serre le linge.

LINGOT, s. m. *lein-go.* Or ou argent en masse, et qui n'est pas mis en œuvre. terme de chasse. Petit cylindre de fer ou de plomb dont on charge quelquefois le fusil, au lieu de balles.

LINGOTIERE. s. f. Vaisseau dans lequel on coule les métaux fondus pour les réduire en lingots.

LINGUAL, ALE, a. *lein-goual.* Qui appartient, qui a rapport à la langue. t. de grammaire. Il se dit des consonnes qui sont produites par les différens mouvemens et les différentes positions de la langue. D, T, L. N, R, *sont des consonnes linguales.*

* LINGUET, s. m. *lein-ghé.* Pièce de bois fixée sur le pont d'un vaisseau, laquelle sert à arrêter le cabestan.

LINIÈRE. s. f. Terre semée en lin.

LINIMENT, s. m, *li-ni-man.* t. de médecine. Médicament propre à adoucir, amollir et résoudre en frottant.

LINON, s. m. Sorte de toile de lin très-claire.

LINOT. s. m. *li-no.* Mâle de la linotte.

LINOTTE, s. f. *li-no-te.* Petit oiseau gris qui chante très-agréablement.

LINTEAU, s. m. *lein-tó.* Pièce de bois qui se met en travers au-dessus de l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre, pour soutenir la maçonnerie

LION, ONNE, s. *li-on.* Animal féroce. Le cinquième signe du zodiaque. Fig. Homme hardi et courageux.

LIONCEAU. s. m. diminutif. *li-on-só.* Le petit d'un lion.

LIONNE, adj. En t. de blason, il se dit d'un léopard rampant.

LIPOGRAMMATIQUE, adj. de t. g. *li-po-gra-ma-ti-ke* Il se dit des ouvrages où l'on affecte de ne pas faire entrer quelques lettres particulières de l'alphabet.

LIPOME, s. m. Loupe graisseuse.

LIPOTHYMIE, s. f. *li-po-ti-mi-e.* t. de médecine. Défaillance.

LIPPE, s. f. La lèvre d'en bas, lorsqu'elle est trop grosse ou trop avancée. Les serruriers appellent ainsi une partie dans les ornemens relevés sur le bas, qui est plus renversée que les autres.

LIPPEE, s. f. *li-pé-e.* Bouche. Il est familier. Repas En ce sens, il se met presque toujours avec l'épithète de *Franche. Franche lippée*, bon repas qui n'a rien coûté.

LIPPITUDE, s. f. terme de médecine. Ecoulement trop abondant de la chassie.

LIPPU, UE, adjectif. Celui, celle qui a une grosse lippe. On le dit plus ordinai-

rement au substantif qu'à l'adjectif. *Crest lippu.*

* LIPYRIE, s. f. Fièvre ardente continue, avec un froid extérieur.

LIQUATION, s. f. *li-koua-cion.* Opération de métallurgie, qui consiste à séparer la portion d'argent contenu dans le cuivre, en y joignant du plomb. La *liquation* s'appelle aussi *Ressuage.*

LIQUÉFACTION, s. f. *li-kué-fak-cion.* Le changement qui survient à un corps qui, de solide, devient fluide.

LIQUÉFIER, v. a. *li-ké-fié.* Fondre, rendre liquide.

LIQUET, s. m. *li-kè.* Espèce de petite poire bonne à cuire, nommée autrement *la Vallée.*

LIQUEUR, s. f. Substance fluide et liquide. Au plur. Il se dit des boissons dont la base est l'eau-de-vie ou l'esprit-de-vin.

LIQUIDAMBAR, s. m. *li-ki-dan-bar.* Résine liquide.

LIQUIDATEUR, adj. *li-ki-da-teur.* Chargé de travailler à une liquidation. *Commissaire liquidateur.*

LIQUIDATION, subst. f. *li-ki-da-cion.* Action par laquelle on débrouille ce qui était embarrassé en matière d'affaires. *Liquidation de commerce, de dépens, d'intérêts.*

LIQUIDE, adj. de t. genre. *li-ki-de.* Qui a ses parties fluides et coulantes. En t. de grammaire. *Consonnes liquides*, celles qui, fort coulantes, telles sont *l, m, n, r*. En parlant de bien et d'argent, net et clair, qui n'est point sujet à contestation. Il se prend aussi subst. pour dire, aliments, nourritures liquides, telles que le bouillon, les consommés, etc.

LIQUIDER, v. a. *li-ki-dé.* t. de prat. Rendre clair en matière d'affaires, ce qui était embarrassé

LIQUIDITÉ, s. f. *li-ki-di-té.* Qualité des corps liquides.

LIQUOREUX, EUSE, adj. *li-ko-reû.* Il n'est d'usage qu'en parlant de certains vins qui ont une douceur particulière.

* LIQUORISTE, s. m. Celui qui fait des liqueurs.

LIRE, v. a. *Je lis, tu lis, il lit, nous lisons, etc. Je lisais. Je lus. Vous lûtes, ils lurent. Je lisais. Que je lise. Que je lusse. Lisant.* Parcourir des yeux, et avec la connaissance de la valeur des lettres, ce qui est écrit. Expliquer un auteur à des auditeurs. Fig. Pénétrer dans la connaissance de quelque chose d'obscur et de caché.

LIRON ou LOIR, s. m. Petit animal.

LIS, subs. m. *lice.* Fleur blanche qui provient d'ognon, et qui a beaucoup d'odeur. La plante qui produit cette fleur. Figur. *Un teint de lis*, très-blanc. En armoiries, *Fleurs de lis* (l'*s* ne se prononce pas), figure de trois fleurs de lis liées ensemble. La marque dont en France on flétrissait autrefois les coupeurs de bourses et autres malfaiteurs avec un fer chaud qui portait cette empreinte.

LISÉRAGE, s. m. *li-zé-ra-je.* Broderie qui se fait autour d'une étoffe, avec un cordonnet d'or ou de soie.

LISÉRE, s. m. *li-zé-ré.* t. de broderie. Petite bordure appliquée à une étoffe.

LISÉRER, v. a. *li-zé-ré.* t. de broderie. Broder des fleurs sur le fond d'une étoffe, avec un cordonnet d'or ou de soie.

LISERON ou LISET, s. m, Plante grimpante.

LISET ou COUPE-BOURGEON, s. m. *li-zè.* Insecte qui gâte les nouvelles pousses des arbres fruitiers et de la vigne.

LISEUR, EUSE, s. *li-zeur.* Celui, celle qui a l'habitude de lire beaucoup.

LISIBLE. adj. de t. g. Qui est aisé à lire.

LISIBLEMENT, a. *li-zi-ble-man.* D'une manière lisible.

LISIERE, s. f. *li-zié-re.* Extrémité de la largeur d'une toile, d'une étoffe. Bandes d'étoffe, ou cordons attachés par derrière aux robes des petits enfans. Extrémités d'un pays considéré comme limitrophe d'un autre.

LISSE, adj. de t. g. *li-ce*, Uni et poli.

LISSE, s. f. t. de marine. Assemblage de grosses pièces de bois, qui sert à lier les membres d'un vaisseau. On la nomme aussi, *Ceinte. chaîne*, ou *préceinte.*

LISSER. v. a. *li-cé.* Rendre lisse.

LISSÉ, ÉE, part. et adjectif. *Amandes lissées*, pelées et couvertes de sucre.

LISSOIR, s. m. *li-soar.* Instrument avec lequel on lisse le linge, le papier, etc.

LISTE, s. f. Catalogue de plusieurs noms. *Liste civile.* Somme que le roi des Français reçoit chaque année pour la dépense de sa maison.

LISTEL, s. m. terme d'archit. Moulure carrée qui sert d'ornement. Espace plein qui est entre les cannelures d'une colonne.

LISTON, s. m. terme de blason. Petite bande sur laquelle on écrit la devise

LIT, s. m *li.* Meuble dont on se sert pour se coucher, pour se reposer, pour dormir. Fig. Lieu où l'on se couche. *Un lit de gazon. La terre était son lit. Lit de plume*, coutil rempli de plumes, et de la grandeur du lit. *De parade*, lit tendu dans une chambre, plutôt pour l'ornement que pour l'usage. Figur. Mariage. *Enfant du premier lit, du second lit.* Fig. Le canal par où coule une rivière. Couche de quelque chose qui est étendue sur une autre.

LITANIES, subst. fém. plur. Certaine prière que l'église chante en l'honneur de Dieu, de la sainte Vierge et des Saints, en les invoquant les uns après les autres. Fam. au singulier. Longue et ennuyeuse énumération.

LITEAU, s. m. *li-tô.* terme de chasse. Lieu où le loup se repose Pendant le jour. Petite tringle de bois collée ou clouée sur une autre.

LITEAUX, s. m pl. Raies colorées qui sont à quelque distance des extrémités de certaines serviettes.

LITHARGE, s. f. *li-tar-je.* Matière qui se fait par le mélange du plomb et l'écume qui sort de l'argent lorsqu'on le raffine dans le plomb fondu.

LITHARGÉ, ÉE, *ou* LITHARGIRÉ, adj. *li-tar-gé, li-tar-gi-ré.* Altéré.

LITHIASIE, s. f. *li-ti-a-zi-e.* terme de médecine. Formation de la pierre dans le corps humain. Maladie des paupières.

LITHIATIS, s. m. pl. terme de chimie. Sels formés par la combinaison de l'acide lithique avec différentes bases.

*LITHIQUE. adj. *li-ti-ke.* terme de chimie nouvelle. Il se dit d'un acide concret qui forme la pierre dans la vessie.

LITHOCOLLE, s. f. *li-to-ko-le.* Ciment dont les lapidaires se servent pour assujettir les pierres précieuses qu'ils veulent tailler sur la meule.

LITHOLOGIE, s. f. Partie de l'histoire naturelle qui a les pierres pour objet.

LITHOLOGUE, s. m. *li-to-lo-ghe.* Auteur qui a écrit sur les pierres.

LITHONTRIPTIQUE. adj. de t. g *li-ton-trip-ti-ke.* t. de médec. Il se dit des médicamens qu'on a crus capables de dissoudre la pierre dans la vessie.

LITHOPHAGE, s. m. *li-to-fa-je.* Petit ver qui se trouve dans l'ardoise, et qui la mange.

LITHOPHYTE, s. m. *li-to-fi-te.* Corps marin de la nature de la pierre, qui ressemble à des plantes ou des arbrisseaux.

LITHOTOME, s. m. *li-to-to-me.* Instrument de chirurgie propre à l'opération de la taille.

LITHOTOMIE, s. m. *li-to-to-mi-e.* t. de chirurgie Opération de la taille, pour tirer une pierre de la vessie.

LITHOTOMISTE, s. m. *li-to-to-mis-te.* Chirurgien qui s'applique particulièrement à l'opération de la taille.

LITHOXILE, s. m. Bois pétrifié.

LITIERE, s. f. Paille ou autre chose semblable qu'on étend dans les écuries, dans les étables, sous des chevaux, des bœufs, etc., afin qu'ils se couchent dessus. Sorte de voiture couverte portée sur deux brancards par deux mulets, l'un devant, l'autre derrière.

LITIGANT, ANTE, adj. *li-ti-gan.* terme de palais. Qui plaide.

LITIGE, subst. m. Contestation en justice.

LITIGIEUX, EUSE, adj. Qui est ou qui peut être contesté en justice.

LITISPENDANCE, s. f. *li-tis-pan-dan-ce.* t. de palais. Le temps durant lequel un procès est pendant en justice.

LITORNE, s. f. Espèce de grive.

LITOTE, s. f. Figure de rhétor., qui consiste à se servir, par modestie ou par égard, d'une expression faible, pour réveiller l'idée du plus. Lorsque Chimène dit à Rodrigue : *Va, je ne te hais point,* elle veut dire qu'elle l'aime toujours.

LITRE, s. f. Grande bande noire autour d'une église, en dedans ou en dehors, sur laquelle sont peintes les armoiries du seigneur patron.

* LITRE, s. m. Nouvelle mesure de capacité qui vaut environ une pinte et un vingtième, ou un litron et un quart, et contient un décimètre cube.

LITRON, s. m. Certaine mesure contenant la seizième partie d'un boisseau de Paris, ou trente-six pouces cubes.

LITTÉRAIRE, adj. de t. g. *li-té-rè-re.* Qui appartient aux lettres. *Société, journal littéraire.*

LITTÉRAL, ALE, adj. *li-té-ral.* Qui est selon la lettre. En t. de calcul algébrique, *Grandeurs littérales,* exprimées par des lettres.

LITTÉRALEMENT, adj. *li-té-ra-le-man.* A la lettre.

LITTÉRATEUR, s. m. *li-té-ra-teur.* Celui qui est versé dans la littérature.

LITTÉRATURE, s. f *li-té-ra-tu-re.* Connaissance des règles, des ouvrages littéraires. Ensemble des productions littéraires d'une nation.

LITTORAL, E, adj. Qui concerne le rivage. s. m. Rivage.

LITURGIE, s. f. L'ordre et les cérémonies qui s'observent dans la célébration du service.

LITURGIQUE, adj. *li-tur-ji-ke.* Qui a rapport à la liturgie.

LIURES, s. f. pl. *li-u-re.* terme de marine. Plusieurs trous de gros funin faits sur le beaupré, pour assujettir le mât.

LIVECHE *ou* ACHE DE MONTAGNE, s. f. Plante.

LIVIDE, adj. de t. g. Qui est de couleur plombée, tirant sur le noir.

LIVIDITÉ, s. f. Etat de ce qui est livide.

LIVRAISON, s. f. *li-vrè-zon.* Action par laquelle on livre de la marchandise qu'on a vendue. Partie d'un livre imprimée et publiée séparément.

LIVRE, s. m. Volume, plusieurs feuilles de papier, de vélin, écrites à la main ou imprimées, et reliées ensemble avec une couverture. Registre, papier-journal. Ouvrage d'esprit, soit en prose, soit en vers, d'assez grande étendue pour faire un volume. Une des principales parties en quoi un ouvrage est divisé.

LIVRE, s. f. Poids contenant un certain nombre d'onces. *A Paris et dans la plus grande partie de la France, la livre est de seize onces.* Monnaie de compte valant vingt sous.

LIVRE STERLING. *Voyez* STERLING.

LIVRÉE, s. f. Habit de couleur dont on habille les pages, les laquais, les cochers, etc. Tous les gens portant une même livrée: tous les laquais en général.

LIVRER, v. a. Mettre en main, mettre une chose, une personne en la possession de quelqu'un. Abandonner. *Livrer une ville au pillage. Livrer bataille,* donner bataille.

LIVRET, s. m. dimin. *li-vrè.* Petit livre. En arithmétique, table qui contient tous

LOSANGÉ, ÉE, adj. t. d'armoiries, qui se dit quand le champ de l'écu est divisé en plusieurs losanges de deux émaux différens.

LOT, s. m. *lo*. Portion d'un tout qui se partage entre plusieurs personnes. Ce que gagne à une loterie celui à qui il échoit un bon billet.

LOTERIE, s. f. Sorte de banque où les lots sont tirés au hasard.

LOTIER, s. m. *lo-tié*. Plante.

LOTION, s. f. *lo-cion*. t. de chim. Lavage.

LOTIR, v. a. Faire des lots, des portions d'une succession à partager entre plusieurs personnes.

LOTISSAGE, s. m. *lo-ti-sa-je*. Opération de docimastique, qui consiste à faire un tas avec le minéral pulvérisé, et à prendre dans différentes parties de ce tas de quoi en faire l'essai, pour procéder avec plus d'exactitude.

LOTISSEMENT, s. m. *lo-ti-ce-man*. Action de faire des lots de marchandises.

LOTO, s. m. Espèce de jeu qui ressemble à une loterie.

LOTTE, s. f. *lo-te*. Poisson de rivière.

LOTUS *ou* **LOTOS**, s. m. Plante qui croît en Egypte.

LOUABLE, adj. de t. g. Qui est digne de louange. *Action louable*. Qui est de la qualité requise, et dont il doit être dans son genre. *Sang, pus louable*.

LOUABLEMENT, adverbe. *lou-a-ble-man*. D'une manière louable.

LOUAGE, s. m. Transport de l'usage de quelque chose pour un certain temps et à un certain prix.

LOUANGE, subst. f. *lou-an-je*. Eloge, discours par lequel on relève le mérite de quelqu'un, de quelque action, de quelque chose.

LOUANGER, v. a. *lou-an-jé*. Louer, donner des louanges.

LOUANGEUR, EUSE, s. Celui, celle qui donne des louanges sans discernement. Il ne se dit guère que par mépris.

LOUCHE, adj. de t. g. Qui a la vue de travers. Qui n'est pas net, équivoque.

LOUCHER, v. n. *lou-ché*. Avoir la vue de travers.

LOUCHET, subst. m. *lou-ché*. Hoyau propre à fouir la terre.

LOUER, v. a. *lou-é*. Donner à louage. Prendre à louage de celui à qui appartient la chose qui est à louer. Donner des louanges.

LOUEUR, EUSE, s. Qui fait métier de donner quelque chose à louage.

LOUEUR, EUSE, Qui donne des louanges. Il ne se dit guère qu'en mal. *Loueur perpétuel*, *impertinent*. *Loueuse à gages*.

* **LOUGRE**, s. m. t. de marine. Espèce de bâtiment marchand.

LOUIS, s. m. *lou-i*. Espèce de monnaie, ainsi appelée depuis Louis XIII, du nom des rois qui l'ont fait fabriquer. *Le louis d'or*, *fabriqué en* 1640, *valait dix francs*. Il vaut aujourd'hui 24 livres.

LOUP, s. m. *lou*. Animal sauvage et carnassier qui ressemble à un gros chien. Sorte d'ulcère qui vient aux jambes. Masque de velours noir que portaient les dames pour se préserver du hâle, et qui leur couvrait tout le visage. En termes de librairie, instrument de bois aplati dont on se sert pour dresser des paquets, quand ils sont cordés. Constellation de l'hémisphère austral. Fossé creusé au bout des allées d'un parc, et assez large pour n'être pas franchi par un loup.

Loup-cervier, s. m. Espèce de loup qui ressemble à un grand chat sauvage.

LOUPE. s. f. Tumeur enkistée qui vient sous la peau, et qui augmente quelquefois jusqu'à une grosseur prodigieuse. Verre convexe qui grossit les objets à la vue. En t. de joaillier, pierre précieuse que la nature n'a pas achevée.

LOUPEUX, EUSE, adj. *lou-peu*. Qui a des loupes.

LOU-GAROU, s. m. Homme que le peuple suppose être sorcier, et courir les rues et les champs transformé en loup.

Loup marin, s. m. Poisson de mer.

LOURD, LOURDE, adj. *lour*. Pesant, difficile à remuer, à porter. Il se dit aussi des personnes et des animaux qui se remuent pesamment. Fig. Difficile et rude à faire. *Lourde besogne*, *lourde tâche*. Il se dit aussi au fig. de l'esprit, et alors il signifie, stupide, grossier. *C'est un esprit lourd*.

LOURDAU, AUDE, subst. *lour-dô*. Grossier et maladroit.

LOURDEMENT, adv. *lour-de-man*. Pesamment, rudement. Fig. Grossièrement.

LOURDERIE, s. f. Faute grossière contre le bon sens, contre la bienséance. Fam.

LOURDEUR, s. f. Pesanteur.

LOURDISE, s. f. Il signifie la même chose que *Lourderie*; mais il vieillit.

LOURE, s. f. t. de musique. Sorte de danse grave qui se bat à deux temps, et d'un mouvement marqué.

LOURER, v. act. *lou-ré*. t. de musique. Il se dit des notes qu'on lie entre elles en les chantant ou en les jouant.

LOUVRE, s. f. animal amphibie.

LOUVE, s. f. La femelle du loup. Fig. Femme abandonnée à la débauche. Outil de fer qu'on place dans un trou fait exprès à une pierre qu'on veut élever.

LOUVET, ETTE, adv. *lou-vè*. *Cheval louvet*, qui a le poil approchant de la couleur d'un loup.

LOUVETEAU, s. masc. *lou-ve-tô*. Petit loup.

LOUVETER, *lou-ve-té*. Il se dit au neut. d'une louve qui fait ses petits.

LOUVETERIE, s. f. L'équipage pour la chasse du loup. Lieu destiné pour loger cet équipage.

LOUVETIER, s. m. *lou-ve-tié*. *Grand louvetier*, officier de la maison du Roi, qui commandait l'équipage pour la chasse du loup.

LOUVOYER, v. n. *lou-voa-ié*. t. de mar.

Faire plusieurs routes sur mer, en portant le cap tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, pour mieux profiter du vent.

LOUVRE, subst. m. Palais des Rois de France à Paris.

LOVER, v. act. *lo-vé*. t. de mar *Lover un câble*, le mettre en cerceaux, afin qu'il soit en état d'être filé.

LOXODROMIE, s. f. *lok-so-dro-mi-e*. t. de mar. La route oblique d'un vaisseau, ou la ligne courbe qu'il décrit en suivant toujours le même rumb de vent.

LOXODROMATIQUE, adj. de t. genre. *lok-so-dro-mi-ke*. Qui a rapport à la loxodromie. *Ligne loxodromique. Tables loxodromiques.*

LOYAL, ALE, adj. *loa-ial*. Qui est de la condition requise par la loi, par l'ordonnance. Plein d'honneur et de probité. *Homme loyal, procédé loyal.*

LOYALEMENT, adv. *loa-ia-le-man*. Avec fidélité, de bonne foi.

LOYAUTÉ, s. f. *loa-ió-té*. Fidélité, probité. Il vieillit.

LOYER, s. m. *loa-ié*. Le prix du louage d'une maison. Salaire, ce qui est dû à un serviteur, à un ouvrier, pour ses services, pour son travail. Récompense.

LUBIE, subst. f. Caprice extravagant. Fam.

LUBRICITÉ. s. f. Lasciveté,

LUBRIFIER, v. act. *lu-bri-fi-é*. t. didactique. Oindre, rendre glissant.

LUBRIQUE, adj. de t. g. *lu-bri-ke*. Lascif, impudique.

LUBRIQUEMENT, adv. D'une manière lubrique. *Danser lubriquement.*

LUCARNE, s. f. Fenêtre pratiquée au toit d'une maison, pour donner du jour au grenier.

LUCIDE, adject. de t. g. Il n'est guère d'usage qu'en parlant d'un homme qui a le cerveau attaqué, et qui raisonne bien en certains momens. *Il a des intervalles lucides.*

LUCIDITÉ, s. f. Qualité de ce qui est lucide.

LUCIFER, subst. m. Chez les anciens païens, l'étoile de Vénus lorsqu'elle précédait le soleil. Chez les chrétiens, le chef des démons.

LUCRATIF, IVE, adj. *lu-kra-tife*. Qui apporte du lucre.

LUCRE, s. m. Gain, profit qui se tire de l'industrie, d'un négoce, d'un emploi.

LUCUBRATION, subs. f. *V.* Elucubration.

* LUCUMA, s. m. Arbre du Pérou.

LUETTE, s. f. *lu-è-te*. Morceau de chair qui est à l'extrémité du palais, à l'entrée du gosier.

LUEUR, s. f. Clarté faible ou affaiblie. Fig. Légère apparence.

LUGUBRE, adj. de tout g. Funèbre, qui marque de la douleur. *Voix, plainte, spectacle, appareil lugubre.*

LUGUBREMENT, adv. *lu-gu-bre-man*. D'une manière lugubre.

LUI, pronom de la troisième personne. Il est du nombre singulier. Quand la préposition *à* est sous-entendue, comme lorsqu'on dit, *Vous lui parlerez*, qui est la même chose que *Vous parlerez à lui*, ce pronom est alors commun aux deux genres; hors de là, il n'appartient qu'au genre masc. *C'est lui qui me l'a donné.*

LUIRE, v. n. *Je luis, tu luis, il luit; nous luisons, etc. Je luisais. Je luirai. Je luirais. Que je luise. Luisant. Lui.* Eclaire, répandre de la lumière.

LUISANTE, ANTE, adj. *lui-zan*. Qui luit, qui jette quelque lumière. Qui a quelque éclat.

LUISANT, s. m. *Le luisant de cette étoffe.* On dit aussi au fém. en parlant de certaines étoiles luisantes, *La luisante de la lyre.*

LUITES, subst. f. pl. t. de chasse Testicules d'un sanglier.

LUMIÈRE, s. f. Clarté, splendeur, ce qui éclaire, et qui rend les objets visibles. Bougie ou chandelle allumée. *Apportez-nous de la lumière.* Petit trou qui est à la culasse d'une arme à feu, et par où l'on y met le feu. Dans les instrumens de mathématiques à pinnules, petit trou à travers lequel on aperçoit l'objet observé. Fig. Intelligence. *Lumière naturelle.* Connaissances et talens. *Il a de grandes lumière.* Tout ce qui éclaire l'esprit. *La lumière de la foi, de l'Evangile.* On dit d'un homme d'un grand mérite, d'un grand savoir, *C'est la lumière de son siècle.* On dit d'un ouvrage non encore imprimé, qu'*Il n'a pas vu la lumière.* Poét. *Commencer à voir la lumière* ou *la lumière du jour*, naître. *Jouir de la lumiere*, vivre. *Perdre la lumière, être privé de la lumière*, mourir ou devenir aveugle. Eclaircissement, indice sur quelque sujet, sur quelque affaire. En t de blas., il se dit des yeux de certains animaux qui sont d'un émail différent de celui de l'animal.

LUMIGNON, s. m. *lu-mi-gnon*. (m. le *gn.*) Le bout de la mèche d'une bougie ou d'une chandelle allumée.

LUMINAIRE, subst. m. *lu-mi-nè-re*. Corps naturel qui éclaire. *Dieu fit deux grands luminaires, l'un pour présider au jour, et l'autre pour présider à la nuit.* Torches et cierges dont on se sert à l'église pour le service divin. Popul. La vue.

LUMINEUX, EUSE, adj *lu-mi-neu*. Qui a, qui jette, qui répand de la lumière. Il se dit fig. de l'esprit et des ouvrages d'esprit, et alors il signifie, qui est rempli de connaissances. *Esprit lumineux. Il y a des traits lumineux dans ce discours. Principe lumineux*, dont on tire de grandes conséquences.

LUNAIRE, adject. de t. g. *Lu-nè-re*. Qui appartient à la lune. *Mois, année lunaire.*

Lunaire. s. f. Plante.

LUNAISON. s f. *lu-nè-zon*. Tout le temps qui s'écoule depuis le commencement de la nouvelle lune jusqu'à la fin du dernier quartier.

LUNATIQUE, adj. de t. g. *lu-na-ti-ke*. Il

se dit en parlant d'un cheval qui est sujet à une fluxion périodique sur les yeux. Fig. et fam. Personne fantasque et capricieuse. En ce sens, il est aussi subst. comme en cette phrase, *Le lunatique de l'évangile.*

LUNDI, s. m. Le second jour de la semaine.

LUNE, s. f. Planète qui est plus proche de la terre que toutes les autres. On dit poétiquement, *Lune*, pour dire, mois. t. de chimie. L'argent.

LUNELS, s. m. pl. terme de blason. Il se dit de quatre croissans appointés comme s'ils formaient une rose à quatre feuilles.

LUNETIER, s. m. *lu-ne-tié.* Faiseur de lunettes pour la vue.

LUNETTE, subst. f. *lu-nè-te.* Verre taillé de telle sorte, qu'il soulage la vue, et rend la vision plus nette et plus distincte. Partie de la boîte d'une montre dans laquelle on place le cristal. Os fourchu qui est au haut de l'estomac d'un poulet, d'un chapon, d'une perdrix, etc. Ouverture ronde d'une chaise percée. En termes de fortifications, petite demi-lune. *Lunette d'approche, de longue vue* ou *à longue vue*, tuyau garni à ses deux extrémités, d'un verre qui grossit les objets éloignés. Au plur. deux verres de lunettes assemblés dans une même enchâssure. En architecture, les petits jours réservés dans le berceau d'une voûte. Petits ronds de feutre qu'on met à côté des yeux des chevaux de manége.

LUNI-SOLAIRE, adj. de t. g. terme d'astron. Il se dit de ce qui est composé de la révolution du soleil et de celle de la lune. *Le cycle luni-solaire est de cent trente-deux ans.*

LUNULE, s. f. terme de géométrie. Fig. qui a la forme d'un croissant.

LUPERCALES, subst. f. plur. Fêtes annuelles chez les Romains en l'honneur de Pan.

LUPIN, s. m. *lu-pein.* Plante à fleurs légumineuses.

LUSTRAL, ALE, adj. Il n'est guère d'usage qu'en cette phrase, *Eau lustrale*, qui signifie l'eau dont les prêtres des anciens païens se servaient pour purifier le peuple.

LUSTRATION, s. f. *lus-tra-cion.* Il se dit des cérémonies par lesquelles les païens purifiaient, ou une ville, ou un champ, ou une armée, ou les personnes souillées par quelque crime; ou par quelque impureté.

LUSTRE, s. m. L'éclat que l'on donne à une chose. Figur. L'éclat que donne la parure, la beauté, le mérite. Un chandelier de cristal ou de bronze à plusieurs branches, qu'on suspend au plancher. En style poétique, espace de cinq ans.

LUSTRER, v. act. *lus-tré.* Donner le lustre à une étoffe, à un chapeau etc.

LUSTRINE, subst. f. Etoffe de soie.

LUT, subst. masc. *lute.* C'est parmi les chimistes, de la terre grasse, ou un mélange de blanc d'œuf et de chaux, dont ils se servent pour boucher et pour joindre les vases qu'ils mettent au feu.

* LUTATION, s. f. *lu-ta-cion.* En t. de chimie, l'action de luter les vaisseaux.

LUTER, v. act. *lu-té.* Enduire de lut les vaisseaux qu'on met au feu.

* LUTH, s. masc. *lu-te.* Instrument de musique dont on joue en pinçant les cordes.

LUTHÉRANISME, s. masc. Sentimens erronés de l'hérésiarque Luther.

LUTEHRIEN, IENNE, subst. Qui suit les sentimens de Luther.

LUTHIER, s. masc. *lu-tié.* Ouvrier qui fait des luths et autres instrumens à cordes.

LUTIN, s. masc. *lu-tein.* Le peuple appelle ainsi ce qu'on appelle autrement esprit follet. Enfant qui fait continuellement du bruit.

LUTINER, v. act. *lu-ti-né.* Tourmenter quelqu'un comme ferait un lutin. Il est famil. v. neut. Faire le lutin.

* LUTIANS, subs. masc. plur. Poissons thorachiques.

LUTRIN, s. masc. *lu-trein.* Pupitre élevé dans le chœur d'une église, sur lequel l'on met les livres dont on se sert pour chanter l'office.

LUTTE, subst. fém. *lu-te.* Sorte d'exercice, de combat, où l'on se prend corps à corps.

LUTTER, v. neut. *lu-té.* Se prendre corps à corps avec quelqu'un, pour le porter par terre Fig. Résister, se défendre. *Lutter contre la tempête, contre les vents, contre la fortune, contre la mort, etc.*

LUTTEUR, s. masc. *lu-teur.* Qui combat à la lutte.

LUXATION, s. fém. *luk-sa-cion.* t. de chirurgie. Déboîtementdes os hors de leur jointure.

LUXE, s. masc. *luk-ce.* Somptuosité excessive dans les habits, dans les meubles, dans la table, etc.

LUXER, v. act. *luk-cé.* t. de chirurgie. Faire sortir un os de la place où il doit être naturellement.

LUXURE, s. f. *luk-su-re.* Incontinence, lubricité.

* LUXURIANT, ANTE. adj. Abondant à l'excès. Gros mangeur Goinfre. Fam.

* LUXURIEUSEMENT, adverde. Avec luxure

LUXURIEUX, EUSE, adv. *luk-su-rieu.* Lascif, qui est adonné à la luxure.

LUZERNE, s. fém. Plante qui sert de nourriture aux bestiaux.

LUZERNIÈRE, s. fém. Terre semée en luzerne.

LUZIN, s. masc. *lu-zein.* t. de marine: Cordage propre à faire des enfléchures.

LY, s. masc. Nom d'une mesure itinéraire de la Chine.

LYCANTHROPE, subst. m. *li-kan-tro-pe.* Homme qui croit être loup.

LYCANTHROPIE, s. fém. Maladie de celui qui est lycanthrope.

LYCÉE, s. masc. Lieux publics dans lesquels les Grecs s'assemblaient pour les exercices du corps. On dit aujourd'hui, par extension, de tout lieu où s'assemblent les gens de lettres.

LICHNIS, s. masc. *li-nice*. Plante.

LYCIUM, s. m. *li-ci-ome*. Arbrisseau épineux.

* LYCOPERSICUM, s. m. *li-ko-per-si-kome*. C'est la pomme dorée *ou* pomme d'amour.

* LYCOPODE *ou* PIED-DE-LOUP, s. m. Plante cryptogame.

LYCOPUS *ou* MARRUBE AQUATIQUE, s. m. Plante.

LYMPHATIQUE, adj. de t. g. *lein-fa-ti-ke*. Qui porte la lymphe dans le corps de l'animal. *Vaisseaux lymphatiques*.

LYMPHE, s. f. *lein-fe*. t. d'anatomie. Humeur aqueuse qui se sépare du sang.

LYNCÉS, s. masc. plur. Crustacés.

LYNX, s. m. *leinkce*. Animal sauvage qui a, dit-on, la vue très-perçante.

LYRE, s. fém. Instrument de musique à cordes, qui était en usage parmi les anciens. Constellation de l'hémisphère septentrional.

LYRÉE (FEUILLE), adj. fém. En forme de lyre.

* LYPOTHIMIE, subst. fém. Défaillance. terme de médecine.

LYRIQUE, adj. de tout genre. *li-ri-ke*. Il se dit de la poésie et des vers qui se chantaient autrefois sur la lyre. *Poëme lyrique*, *Poëte lyrique*, celui qui compose des odes, des poésies propres à être mises en musique.

LYSIMACHIE, s. fém. Plante

M

M, Lettre consonne, la treizième des lettres de l'alphabet, subst. fém. suivant l'appellation ancienne, qui prononçait *emme*, et s. masc. suivant l'appellation moderne, qui prononce *me*.

Quand cette lettre est à la fin d'un mot, elle ne rend qu'un son nasal. Ainsi, on prononce, *nom*, *parfum*, *faim*, comme s'il y avait, *non*, *parfun*, *fain*. Mais dans la plupart des mots étrangers, comme *Abraham*, *Jérusalem*, *Stockholm*, *Amsterdam*, *etc.*, elle se prononce comme si elle était suivie d'un *e* muet.

Cette lettre ne se prononce encore que comme *n*, quand elle est au milieu d'un mot, devant *b*, *p* ou *m*. Ainsi, on prononce *embléme*, *emploie*, *condamner*. Il en faut excepter certains mots, comme *amnistie*, *Memnon*, *somnifère*, *etc.*, qui sont empruntés des autres langues, où elle retient toute sa prononciation.

Lorsque cette lettre est redoublée dans les mots composés de la particule *en*, la première se prononce encore comme *n*. Ainsi, on prononce *emmener*, *emmaillotter*, *etc.*, comme si on écrivait, *enmener*, *enmaillotter*. Hors de là, elle revient à sa prononciation ordinaire, comme dans *immédiatement*, *comminatoire*, *etc.*

MA, adj. possessif. féminin. Le masc. est *mon*. *Ma sœur*. Devant les mots qui commencent par une voyelle, on dit, *Mon*, quoique au fém. *Mon ame*, *mon épée*. Voyez MON.

* MACAREUX, s. m. Algue noirâtre.

MACARON, s. masc. Petite pâtisserie faite de pâte d'amande et de sucre.

MACARONEE, s. fém. Pièce de vers en style macaronique.

MACARONI, s. masc. Mot emprunté de l'italien. Pâte faite de farine, de fromage et autres ingrédiens. Il ne se dit guère qu'au plur.

MACARONIQUE, adj de t. g. *ma-ka-ro-ni-ke*. Il se dit d'une sorte de poésie burlesque, où l'on fait entrer beaucoup de mots de la langue vulgaire, auxquels on donne une terminaison latine.

MACERATION, s. fem. *ma-cé-ra-cion*. t. de dévotion. Mortification par jeûnes, disciplines. Opération chimique, qui consiste à laisser sejourner une substance pendant quelque temps dans une liqueur.

MACÉRER verbe actif. *Ma-cé-ré*. Mortifier, mater, affliger son corps pas diverses austérités, pour l'amour de Dieu. En t. de médecine et de chimie, faire tremper un corps dans une liqueur.

MACERON. s. masc. Plante.

MACHABÉES s. masc. plur. *ma-ka-bé-e*. On nomme ainsi les deux derniers livres de l'ancien Testament,

MACHE, s. fém. *ma-che*. Petite herbe qu'on mange en salade.

MACHECOULIS ou **MACHICOULIS**, subst. masc. Ouverture pratiquée dans la saillie des galeries des anciennes fortifications, pour défendre le pied du mur, en jetant sur les assaillans des pierres, de l'eau bouillante, etc.

MACHEFER, subst. masc. *mâ-che-fer*. Scorie qui sort du fer lorsqu'on le bat rouge sur l'enclume.

MACHELIÈRE, adj. fém. *mâ-che-liè-re*. Il ne se dit que des dents de derrière. On les appelle encore, *Molaires*. Il est aussi subst. *Les machelières de dessous*.

MACHEMOURE, subst. fém. *mâ-che-mou-re*. Débris du biscuit qu'on donne aux matelots.

MACHER, v. actif. *mâ-ché*. Broyer, moudre avec les dents. Manger beaucoup et avec avidité. Il est populaire.

MACHEUR, EUSE, subst. *mâ-cheur*. Celui, celle qui mange beaucoup. Ils est populaire; mais il cesse de l'être dans cette phrase, *Mâcheur de tabac*.

***MACHIAVÉLIQUE**, adj. Qui tient du machiavélisme.

***MACHIAVELISME**, s. masc. Système politique de Machiavel; il se prend en mauvaise part. Conduite astucieuse qui a pour principes et pour but l'intérêt.

***MACHIAVÉLISTE**, s. masc. Partisan du machiavélisme.

MACHICATOIRE, subst. masc. *ma-chi-ca-toa-re*. Drogue qu'on mâche sans l'avaler.

MACHICOT, s. m. *ma-chi-ko*. Chantre d'une église.

MACHINAL, ALE, adj. Il se dit des mouvemens naturels où la volonté n'a point de part. *Action machinale*.

MACHINALEMENT, adv. *ma-chi-na-le-man*. D'une manière machinale.

MACHINATEUR, subst. m. Celui qui fait une conspiration secrète contre quelqu'un.

MACHINATION, s. fém. *ma-chi-na-cion*. Action par laquelle on dresse des embûches à quelqu'un.

MACHINE, s. fém. Instrument propre à faire mouvoir, tirer, lever, traîner, lancer quelque chose. Figur. Invention, intrigue, ruse, adresse d'esprit.

MACHINER, v. act. *ma-chi-né*. Former, projeter quelque mauvais dessein.

MACHINISTE, s. masc. Celui qui invente ou qui conduit des machines.

MACHOIRE, s. fém. *mâ-choa-re*. L'os dans lequel les dents de l'animal sont emboîtées. Chez les artisans, deux pièces de fer qui s'éloignent et se rapprochent pour serrer quelque chose. Homme qui s'exprime lourdement.

MACHONNER, v. act. *mâ-cho-né*. Mâcher avec difficulté et avec négligence.

***MACHURAT**, s. m. Apprenti, ouvrier mal propre et maladroit. t. d'imprimerie.

***MACHURE**, s. f. Défaut de tondeurs de draps quand leurs forces ne coupent pas bien.

MACHURER, verbe. actif. *mâ-chu-ré*. Barbouiller. Il est populaire.

MACIS, s. masc. Ecorce intérieures de la noix muscade.

MACLE, s. f. Fruit qui croît dans les marais, et qui flotte sur l'eau. En t. de blason, manière de losange percée à jouer par le milieu.

MAÇON, s. masc. Ouvrier qui fait tous les ouvrages des bâtimens où il entre de la brique, du plâtre, de la chaux. Ouvrier qui travaille grossièrement sur des ouvrages délicats, etc.

·**MAÇONNAGE**, subst. masc. *ma-so-na-je*. Travail du maçon.

MAÇONNER, verbe actif. *ma-so-né* Travailler à un bâtiment en pierre, brique, plâtre, moellon, etc. Figur. Travailler grossièrement.

MAÇONNERIE, s. fém. L'ouvrage du maçon. Juridiction qui connaissait, en première instance, des differens entre ouvriers sur les faits de la construction des bâtimens.

MACQUE, s. fém. *ma-ke*. Instrument propre à briser le chanvre.

MACQUER, verbe actif. *ma-ké*. Briser avec la macque.

MACREUSE, s. fém. Oiseau de mer qui ressemble à un canard.

***MACULATION**, s. fém. Action de maculer. t. d'imprimerie

MACULATURE, s. fém. t. d'imprimerie. Feuille si mal imprimée, qu'on ne s'en sert ordinairement qu'à faire des enveloppes. Par extension, feuille de gros papier gris qui sert d'enveloppe à une rame de papier.

MACULE, subst. fém. Tache, souillure. t. d'astronomie. Tache obscure qu'on observe sur le disque du soleil.

MACULER, v. act. *ma-cu-lé*. Tacher, barbouiller. Il ne se dit que des feuilles imprimées et des estampes.

MADAME, subst, fém. Au plur: Mesdames. Titre d'honneur qu'on ne donnait autrefois qu'aux femmes de qualité, et que l'on donne aujourd'hui communément aux femmes mariées. Le titre de *Madame* se donnait aussi à toutes les filles de France. Par le mot de *Madame*, sans autre suite, on entend la fille aînée du Roi.

***MADÉFACTION**, subst. masc. Action d'humecter.

MADEMOISELLE, s. fém. *ma-de-moa-zè-le* Titre qui se donne ordinairement aux filles

MADONE, s. fém. t. emprunté de l'italien, et qui signifie, une image, une représentation de la sainte Vierge. *La Madone de Lorette*.

MADRAGUE, subst. fém. *ma-dra-ghe*. Enceinte faite de câbles et de filets pour prendre des thons et autres poissons.

MADRÉ, ÉE, adj. Diversifié de couleurs. *Porcelaine madrée, léopard madré. Bois madré*, celui qui a de petites taches brunes. Fig. En parlant des personnes, rusé, matois, raffiné.

MADRÉPORÉ, subst. masc. Corps marin pierreux, qui ressemble à une végétation.

MADRIER, s. masc. *ma-drié*. Sorte d'ais fort épais.

MADRIGAL, s. masc. Petite pièce de poésie qui renferme une pensée ingénieuse ou galante.

* **MADRURE**, s. fém. Tache ou marque sur la peau de quelque animal.

MAESTRAL, s. m. *mis-tral*. Vent du Nord-ouest sur la méditerranée.

MAESTRÉLISER, v. neut. *mis-tré-li-zé*. Tourner à l'ouest.

MAFELÉ, EE, s. et adject. Qui a de grosses joues. Il est familier.

MAGASIN, s. m. *ma-ga-zein*. Lieu où l'on serre un amas de marchandises ou de provisions. Grand amas de certaines choses.

* **MAGASINAGE**, s. m. Temps qu'une marchandise reste dans un magasin.

MAGASINIER, subst. masc. *ma-ga-zi-nié*. Celui qui est chargé de la garde, du soin des choses renfermées dans un magasin.

MAGDALÉON, s. m. Petit cylindre de soufre ou d'onguent.

MAGE, s. masc. Nom que les Perses et autres peuples orientaux donnaient à certains hommes savans dans l'astrologie et dans la philosophie, et qui avaient l'intendance de la religion.

MAGE ou MAJE, adject. Il n'est d'usage qu'en cette phrase, *Juge mage*, titre qu'on donnait en plusieurs provinces du royaume, au lieutenant du sénéchal.

MAGICIEN, IENNE, s. m. *ma-ji-cien*. Celui, celle qui passe parmi le peuple pour faire usage de la magie.

MAGIE, s. f. Art par lequel on prétend produire, contre l'ordre de la nature, des effets merveilleux et surprenans. Fig. Illusion qui naît des arts d'imitation.

MAGIQUE, adj de tout g. *ma-gi-ke*. Appartenant à la magie. Surprenant, enchanteur, qui fait illusion.

MAGISTER, s. masc. *ma-jis-ter*. Mot latin, qui, dans notre langue, signifie maître d'école de village.

MAGISTÈRE, subst. masc. La dignité du grand maître de Malte. Le temps de son gouvernement. En t. de chimie, poudre médicinale très-fine.

MAGISTRAL, ALE, adj. Qui tient du maître, qui convient à un maître. *Voix magistral. Air, ton magistral.* En médec. on appelle *Composition magistrale*, les médicamens composés sur-le-champ d'après l'ordonnance du médecin.

MAGISTRALEMENT, adverbe. *ma-gis-tra-le-man* D'une façon magistrale.

MAGISTRAT, subst. masc. *ma-gis-tra*. Officier établi pour rendre la justice.

MAGISTRATURE. s. fém. La dignité et charge de magistrat. Temps pendant lequel on est magistrat.

MAGNANIME, adj. de t. g. *ma-gna-ni-me*. (m. le *gn*.) Qui a l'ame grande, élevée.

MAGNANIMEMENT, adv. *ma-gna-ni-me-man*. (mouillez le *gn*.) D'une manière magnanime.

MAGNANIMITÉ, s. f. *ma-gna-ni-mi-té*. (mouillez le *gn*.) Vertu de celui qui est magnanime

MAGNESIE, s. f. *ma-gné-zie*. (m. le *gn*.) Terre absorbante, blanche, précipitée de l'eau mère du nitre et d'un alcali fixe.

MAGNÉTIQUE, adj. de t. g. *ma-gné-ti-ke*. (mouillez le *gn*.) Qui tient de l'aimant. *Vertu, corps magnétique.*

* **MAGNÉTISER**, v. act. *ma-gné-ti-zé*. (mouillez le *gn*.) Communiquer ou développer, mettre en mouvement et en action le magnétisme animal.

* **MAGNETISEUR**, s. m. qui magnétise.

MAGNETISME, s. m. *ma-gné-tis-me*. t. de physique. Nom générique qui se dit des propriétés de l'aiman. *Animal*, fluide animal dont on a cherché, il y a quelques années, à établir l'existence, surtout en en agissant sur l'imagination et sur les sens des personnes nerveuses.

MAGNIFICENCE, s. f. *ma-gni-fi-san-ce*. (m. le *gn*.) Qualité de ce qui est magnifique. Somptuosité, dépense éclatante.

MAGNIFIER, v. act. *ma-gni-fi-é*. (mouillez le *gn*.) Exalter, élever la grandeur. Il ne se dit guère que de Dieu.

MAGNIFIQUE, adj. de t. g. (mouillez le *gn*.) Qui se plaît à faire de grandes et éclatantes dépenses. En parlant des choses, splendide, somptueux, pompeux. *Titres magnifiques*, pompeux, éclatans. *promesses magnifiques*, promesses qui font exprimer de grandes choses.

MAGNIFIQUEMENT, adv. *ma-gni-fi-ke-man*. (m. le *gn*) Avec magnificence.

* **MAGNOLIER**, s. masc. Arbre, genre de tulipifères.

MAGO, s. masc. *ma-go*. Gros singe. Fig. et famil. Homme fort laid. Figure grotesque de porcelaine, de pierre, etc. Amas d'argent caché. Fam.

* **MAHALEB**, s. masc. C'est le bois de Sainte-Lucie.

MAHEUTRE, s. masc. Vieux mot, qui signifiait un soldat.

* **MAHOGON**. s. masc. Acajou, bois dont on fait les meubles.

MAHOMÉTAN, ANE, Celui, celle qui professe la religion de Mahomet. Il est aussi adj. *La religion mahométane.*

MAHOMÉTISME, s. masc. La religion de Mahomet.

MAHOT. subst. masc. *ma-o*. Arbrisseau rampant qui croît dans les Antilles.

MAHUTE, s. f. t. de fauconnerie. La partie des ailes des oiseaux de proie qui tient au corps.

MAI, s. m. *mè*. Le cinquième mois de l'année. Arbre qu'on plaintait au premier jour de Mai devant la porte de quelqu'un pour lui faire honneur.

MAIDAN, s. masc. *mè-dan*. t. de relation. Dans l'Orient, place où se tiennent les marchés.

MAÏEUR, s. m. *ma-ïeur*. Titre qui, dans

quelques villes, répond à celui de maire.

MAIGRE. adj. de t. g. *mè-gre*. Qui n'a point de graisse, ou qui en a très-peu. *Terre fort maigre*, terroir qui rapporte peu. *Maigre chère*, mauvaise chère. *Repas maigre*, où l'on ne sert pas de viande. En littérature, *Sujet maigre*, sujet stérile, qui fournit peu. *Jours maigres*, jours auxquels l'église catholique défend de manger de la viande.

Maigre, s. masc. *mè-gre*. La partie de la chair où il n'y a aucune graisse. Poisson de mer.

MAIGRELET, ETTE, adj. diminutif de maigre *mè-gre-lè*. Il est familier.

MAIGREMENT, adv. *mè-gre-man*. Il n'est guerre en usage au propre; et famil. au figuré, petitement.

MAIGRET, ETTE adj. dimin. *me-grè*. Un peu maigre. Fam.

MAIGREUR, s. f. *mè-greur*. L'état du corps des hommes et des animaux maigres.

MAIGRIR, v. neut. *mé-grir*. Devenir maigre.

MAIL, s. masc. (mouillez l'*l*.) Petite masse de bois garnie de fer par les deux bouts, que a un long manche un peu pliant, dont on se sert pour jouer en poussant une boule de buis.

MAILLE, s. fém. *ma-glie*. (mouillez les *ll*.) Petit anneau dont plusieurs ensemble font un tissu. Il se dit aussi des tissus qui se font à l'aiguille et au métier. Petite monnaie de billon au-dessous du denier. On n'en voit plus.

MAILLER, v. act. *ma-glié*. (m. les *ll*.) Armer de mailles, en parlant des chiens qu'on mène à la chasse du sanglier. v. rec. Il se dit des perdreaux à qui les mailles viennent.

MAILLET, s. masc. *ma-glié*. (mouillez les *ll*) Marteau à deux têtes, ordinairement de bois.

*MAILLETAGE, subst. m. *ma-glie-ta-je*. (mouillez les *ll*.) La surface du doublage de la carène d'un vaisseau, recouverte de clous.

*MAILLETER, verbe. actif. *ma-glie-té*. (mouillez les *ll*.) Couvrir le doublage d'un vaisseau de clous fort près les uns des autres.

MAILLOCHE, subst. masc. *ma-glio-che*. (mouillez les *ll*.) Gros maillet de bois.

MAILLOT, s. m. *ma-glio*. (m. les *ll*.) Les couches, les langes et les bandes dont on enveloppe un enfant en nourrice.

MAILLURE, s. f. *ma-gliu-re*. (mouillez les *ll*.) t. de fauconnerie. Taches ou mouchetures qui forment des espèces de mailles sur les plumes d'un oiseau de proie.

MAIN, s. fém. *mein*. Partie du corps humain qui est au bout du bras, et qui sert à toucher. Fig. Puissance, vertu. *C'est un coup de la main de Dieu* Dépendance. *Il est sous sa main* Il se dit aussi fig. en parlant d'éducation. *Il est formé de la main d'un tel*. Levée de cartes. *Il a trois mains*. Morceau de fer qui est au bout de la corde d'un puits, où l'on passe l'anse d'un seau. Petite machine de cuivre qui sert à prendre de l'argent sur un comptoir. Pièces de fer dans lesquelles sont passées les soupentes d'un carrosse. Cordons attachés en dedans du carrosse, pour se soutenir avec la main. Pieds des perroquets, des oiseaux de fauconnerie, etc. *Main de papier* vingt-cinq feuilles de papier pliées ensemble. terme de botan. Productions filamenteuses par lesquelles la vigne, la clématite, etc., s'accrochent aux corps voisins, et soutiennent la faiblesse de leurs tiges. *On les appelle aussi Vrilles*, parce qu'elles sont repliées sur elles-mêmes. *Lever la main*, affirmer en justice. *Avoir une belle main*, une belle écriture. Fig. *Faire tomber les armes des mains de quelqu'un*, l'apaiser. *Tendre la main à quelqu'un*, lui offrir du secours. *Donner les mains à quelque chose*, y consentir. *Donner* ou *prêter la main à quelqu'un*, l'aider, le favoriser. *Baiser les mains à quelqu'un*, lui faire ses complimens. *Lâcher la main à un cheval*, lui lâcher la bride. *Cheval de main*, cheval de maître. *Coup de main*, coup hardi. *Homme de main*, d'exécution. *Etre aux mains*, se battre. *Faire main basse*, passer au fil de l'épée. *Jeu de main*, coups que des gens se donnent les uns aux autres en badinant. *Battre des mains*, applaudir. *Faire sa main*, piller quand on en a l'occasion. *Mettre la dernière main à l'ouvrage*, l'achever, le polir. *Ouvrage de bonne main*, de main de maître, très-bien fait. *Main-forte*, assistance donnée, surtout à la justice. *Main de justice*, sceptre que le Roi porte le jour de son sacre, au bout duquel est une main. *De main en main*, d'une personne à l'autre. *De longue main*, depuis long-temps. *Sous main*, secrètement, en cachette. *A pleines mains*, abondamment, libéralement. *En un tour de main*, en aussi peu de temps qu'il faut pour tourner la main. *Tours de main*, de subtilité et d'adresse qui se font avec les mains.

Main-chaude, s. fém. Espèce de jeu.

Main-d'oeuvre, s. fém. Le travail de l'ouvrier. Il n'a point de pluriel.

Main-levée, subst. fém. Liberté qu'on obtient en justice, de disposer des choses qui avaient été saisies.

MAINMISE. s. f. t. de palais. Saisie.

MAIN-MORTABLE, adj. de t. g. t. de palais Qui est de main-morte.

MAIN-MORTE, s. f. Etat de ceux qui ne peuvent pas rendre les devoirs auxquels les fiefs obligent, et dont les biens ne sont pas sujets à mutation, tels que les gens d'église.

MAINT, AINTE, adj. *mein*, *mein-te*. Plusieurs. *Maint homme*.

MAINTENANT, adv. de temps, *mein-te-nan*. A présent, à cette heure.

MAINTENIR, v. act. *mein-te-nir*. Tenir au même état. Affirmer, soutenir qu'une chose est vraie.

SE MAINTENIR, v. réc. Demeurer dans le même état.

MAINTENUE, s. fém. t. de pratique. Confirmation par autorité de justice.

MAINTIEN, subst. masc. *mein-tien*. Conservation. Contenance, l'air du visage et le port du corps.

MAIRE, s. m. *mè-re*. Premier officier d'une commune, chef du corps municipal, *Du palais*, sous la première race de nos Rois, principal officier qui avait la disposition de toutes les affaires de l'état.

MAIRIE, s. fém. *mè-ri-e*, Charge et dignité de maire. Le temps qu'il exerce cette charge. Lieu où loge le maire.

MAIS, conjonct. adversaire. *mè*. Elle marque contrariété, exception, différence. Elle sert quelquefois de transition. *Mais revenons à notre propos*. Dans le style fam. elle se prend quelquefois subst. *Il ne loue guère sans quelque mais*

MAIS, s. fém. *ma-is*. Blé de Turquie.

MAISON, s. masc. *mè-zon*. Logis, bâtiment pour y loger. Tous ceux qui sont d'une même famille. Communauté de religieux. Tous les officiers qui sont attachés au service domestique du Roi. Les troupes qui sont destinées pour la garde de sa personne. Etablissement de commerce. *Il a une maison à Amsterdam, c'est une maison solide*. Race, en parlant des familles illustres. Les douze signes du zodiaque. *Maison de ville*. Voyez *Hôtel de ville*. *Royal*, les princes du sang. *Les petites maisons*, hôpital où l'on renferme les fous. *Garder la maison*, rester chez soi. *Faire sa maison*, prendre des domestiques, en parlant des princes, etc Fig. et fam. *Faire maison nette*, chasser tous ses domestiques. *Faire maison neuve*, en prendre d'autres.

* MAISON D'ARRET, s. fém. Prison.

MAISONNÉE, s. fém. *mè-zo-né-e*. Tous les gens d'une famille qui demeurent dans une maison. Il est familier.

MAISONNETTE, s. fém. diminutif. *mè-zo-nè-te* Petite maison.

MAITRE, s. masc. *mê-tre*. Celui qui a des sujets, des domestiques, des esclaves. Supérieur qui commande, soit de droit, soit de force. Celui qui enseigne quelque art ou quelque science. Propriétaires *Il est maître de cette terre*. Savant, expert en quelque art. *Les maîtres de l'art*. Titre qu'on donne à ceux qui sont revêtus de certaines charges à la cour. *Maîtres de cérémonies*, *maîtres de comptes*. On donne aussi ce titre aux magistrats et aux autres gens de robe. En terme de marine, premier officier marinier qui commande toute la manœuvre. *Petit-maître*, jeune homme avantageux, décisif, qui a des manières libres et étourdies. Au plur. Grands peintres qui ont illustré les écoles. *Les maîtres de l'école Vénitienne*. Cavaliers. *Compagnie de cinquante maîtres*. *Des hautes-œuvres*, exécuteur de la haute justice. *Des basses-œuvres*, cureur de retrait, ou vidangeur. *Se rendre maître des esprits, des cœurs*, les gagner. *Etre maître de ses passions*, les dompter, les vaincre. etc.

MAITRESSE, s. f. *mê-trè-se*, Celle qui a des domestiques, des esclaves. Celle qui avait droit de maîtrise dans quelque art ou métier. Celle qui enseigne quelque chose que ce soit. Fille ou femme recherchée en mariage, ou simplement aimée de quelqu'un. *Petite-maîtresse*, femme qui a les mêmes ridicules que le petit-maître. La principale pièce d'une machine. *La maîtresse pièce*. On dit aussi, *Maîtresse du logis*, *d'un lieu*, *d'une hôtellerie*. *Rome fut la maîtresse du monde*. *Cette femme est maîtresse de ses passions*.

MAITRISE, s. fém. *mê-tri-ze*. Qualité de maître.

MAITRISER, verbe act. *mê-tri-zé*. Gouverner en maître. Fig. *Maîtriser ses passions*, les dompter.

MAJESTE, s. f. Grandeur suprême. Il se dit proprement et par excellence, de Dieu. Il se dit aussi par extension, des Rois, des empires, des lois, etc. On le dit dans le style oratoire, de tout ce qui a quelque chose de grand, d'auguste. *La majesté d'un temple*. *La majesté de son front*. *Il y a de la grandeur, de la majesté dans son style*. Titre particulier qu'on donne aux Empereurs, aux Rois et à leurs épouses.

MAJESTUEUSEMENT, adv. *ma-jes-tu-eu-ze-man*. Avec majesté, avec grandeur.

MAJESTUEUX, EUSE, adjectif. *ma-jes-tu-eu*. Qui a de la majesté, de l'éclat, de la grandeur.

MAJEURE, EURE, adj. Qui atteint l'âge porté par les lois du pays pour user et jouir de ses droits, et pour pouvoir contracter valablement. Important, considérable, irrésistible.

MAJEURE, s. f. Première proposition d'un syllogisme. *Ordinaire*, un des actes que l'on soutient en théologie pendant la licence.

MAJOR, s. masc. Officier de guerre qui donne aux autres officiers de son corps les ordres qu'il a reçues des commandans. Il se dit aussi adj. *Etat-major*.

MAJORAT, s. masc. *ma-jo-ra*. Droit d'aînesse en Espagne. En France, immeubles inaliénables, attachés à un titre de noblesse.

MAJORDOME, s. masc. Maître d'hôtel dans les cours d'Italie et dEspagne.

MAJORITE, s. fém. L'état de celui qui est majeur. La charge de major.

MAJUSCULE, s. et adj. de t. genre. Il n'est d'usage qu'en cette phrase, *Lettre majuscule*, capitale.

MAL, MALE, adj. Méchant, mauvais. Vieux mots qui n'est plus en usage que dans quelques composés, comme *Malheur*. *malaise*, *malencontre*, *etc*. *Malerage*, *malepeste*, *malemort*, *etc*.

MAL, s. m. Ce qui est contraire au bien. Défaut, imperfection. Vice. Douleur. Maladie locale. Dommage, perte, calamité. Inconvénient, malheur. Incommodité,

peine, travail. *De mer*, incommodité passagère qu'éprouvent ceux qui ne sont pas accoutumés à aller sur mer.

Mal, adverbe. De mauvaise manière, autrement qu'il ne faut.

MALACHITE, s. fém. Pierre verte et opaque.

MALACIE, subst. fém. t. de méd. Désir excessif de certains alimens.

MALACOIDE, subst. fém. *ma-lalco-ï-de*. Plante qui croît dans les pays chauds.

MALACTIQUE, s. et adj de t. genre. *ma-lak-ti-ke*. t. de médecine. Il se dit des médicamens émolliens.

MALADE, s. et adj. Qui souffre quelque altération dans la santé. Il se dit fig. de l'esprit et de l'imagination. *C'est un esprit malade*.

MALADIE, s. f. Altération dans la santé. Affection ou aversion excessive qu'on a pour quelque chose. *Du pays*, désir violent de retourner en son pays.

MALADIF, IVE, adj. *ma-la-di-fe*. Valétudinaire, qui est sujet à être malade.

MALADRERIE, s. f. Hôpital anciennement affecté pour les malades de la lèpre.

MALADRESSE, s. f. Défaut d'adresse.

MALADROIT, OITE, s. et adj. *ma-la-droa*. Qui manque d'adresse.

MALADROITEMENT, adv. *ma-la-droa-te-man*, Sans adresse.

MALAGME, s. m. Cataplasme émollient.

MALAGUETTE, s. fém. *ma-la-ghè-te*. Espèce de poivre qu'on nomme aussi *Graine de paradis*.

MALAI, s. m. *ma-lè*. Nom de la langue la plus pure de l'Inde Orientale.

* MALAIRE, adj. De l'os de la pommette.

MALAISE, subst. masc. *ma-lè-ze*. Etat fâcheux, incommode.

MALAISÉ, ÉE, adj. *ma-lè-zé*. Difficile, Incommode, dont on ne peut se servir aisément. Qui est à l'étroit dans ses affaires. *Riche malaisé*.

MALAISÉMENT, adv. *ma-lè-zé-man*. Difficilement.

MALANDRES, s. f. pl. Espèce de crevasses et de fentes qu'on aperçoit aux plis du genou d'un cheval. Défectuosités des bois carés, lorsqu'une partie est pourrie.

* MALANDREUX, adj. masc. *ma-lan-dreu*. *Bois malandreux*, défectueux, pourri.

MALAPRE, s. masc. t. d'imprimerie. Ouvrier qui a de la peine à lire.

MALART, s. masc. *ma-lar*. Le mâle des canes sauvages.

MALAVISÉ, ÉE, s, et adj. Imprudent, indiscret.

MALAXATION, s. fém. *ma-lak-sa-cion*. Action de malaxer.

MALAXER, v. actif. *ma-lak-cé*. terme de pharmacie. Pétrir des drogues pour les rendre plus molles, plus ductiles.

MALBATI, IE, subst. et adj. *mal-bâ-ti*. Mal fait, mal tourné. Il est familier.

MALCONTENT, ENTE, adj. *mal-con-tan*. Mal satisfait.

MALE, s, m. et adj. de t. g. *mâ-le*. Qui est du sexe le plus noble et le plus fort. Figur. Vigoureux. Qui a de la force, de l'énergie, de l'expression, en parlant du style, et en peinture. *Style mâle*. *Composition mâle*.

MALEBÊTE, s. f. Qui est dangereux, et dont on se doit défier. Il est du style familier.

MALEDICTION, s. f. *ma-lé-dik-cion*. Imprécation.

MALEFAIM, s. fém. Faim cruelle.

MALÉFICE, s. m. Action par laquelle on cause du mal, en employant le poison ou quelque chose de semblable.

MALÉFICIÉ, EE, adj. Langoureux, tout malade. Il est familier.

MALÉFIQUE, adj. de tout genre. *ma-lé-fi-ke*. terme d'astrologie judiciaire. Il se dit des planètes auxquelles la sottise et la superstition attribuent de malignes influences.

MALEMORT, s. fém. Mort funeste.

MALENCONTRE, s. fém. *ma-lan-kon-tre*. Malheur, mauvaise fortune. Il est familier.

MALENCONTREUSEMENT, adv. *ma-lan-kon-treu-ze-man*. Par malencontre. Il est vieux.

MALENCONTREUX, EUSE, subst. *ma-lan-con-treu*. Qui est sujet à des accidens. Malheureux. Il se dit aussi des choses, et alors il est adjectif, et signifie, qui porte malheur. Il est familier.

MALENGIN, s. m. *ma-lan-jein*. Vieux mot qui signifie tromperie.

MAL-EN-POINT, adj. *ma-lan-poien*. En mauvais état, soit pour la santé, soit pour la fortune.

MALENTENDU, s. m. *ma-lan-tan-du* Paroles prises dans un autre sens qu'elles n'ont été dites. Erreur, méprise.

MALEPESTE, imprécation qui emporte une sorte d'étonnement. Il est fam.

MALERAGE, s. fém. Rage, désir violent. Il est vieux.

MAL-ETRE, s. m. Etat de langueur, indisposion.

MALÉVOLE, adj. de tout genre. Qui veut du mal. Il est familier.

MALEFAÇON, s. fém. Ce qu'il y a de mal fait dans un ouvrage. Figur. Supercherie.

MALFAIRE, v. neut. *mal-fè-re*. Faire de méchantes actions.

MALFAISANCE, s. fém. Disposition à faire du mal à autrui.

MALFAISANT, ANTE, adj. *mal-fè-zan*. Malin, qui se plaît à malfaire. Qui est nuisible.

MALFAITEUR, s. masc. *mal-fè-teur*. Qui fait des crimes, de méchantes actions.

MALFAMÉ, ÉE, adj. Qui a mauvaise réputation. Il est fam.

MALGRACIEUSEMENT, adv. *mal-gra-cieu-ze man*. D'une manière malgracieuse.

MALGRACIEUX, EUSE, adj. *mal-gra-cieu*. Rude, incivil. Il est fam.

MALGRÉ, prépos. Contre le gré d'une personne. Nonobstant.

MALHABILE, adj. de tout g. *ma-la-bi-le*. Qui n'est point intelligent, qui est peu capable.

MALHABILEMENT, adv. *ma-la-bi-le-man*. D'une manière malhabile :

MALHABILETÉ, s. f. Incapacité, manque d'habileté.

MALHERBE, s. f. Plante dont l'odeur est très-forte.

MALHEUR, s. m. Mauvaise fortune, mauvaise destinée. Désastre, infortune, accident fâcheux. *Par malheur*, adv. *Il tomba par malheur*. C'est aussi une sorte d'interjection. *Malheur aux impies.*

MALHEUREUSEMENT, adv. *ma-leu-reu-ze-man*. Par malheur, d'une manière malheureuse.

MALHEUREUX, EUSE, adj. *ma-leu-reu*. Qui n'est pas heureux. Qui manque de ce qui peut rendre l'homme content. Qui a du malheur, qui est infortuné. Qui porte malheur, en parlant des choses. Qui semble annoncer le malheur. *Physionomie malheureuse.* Il est aussi subst. et signifie, un homme misérable, un méchant homme.

MALHONNÊTE, adj. de tout genre. *ma-lo-né-te*. Contraire à la bienséance. Incivil.

MALHONNÊTEMENT, adv. *ma-lo-né-te-man*. D'une manière malhonnête.

MALHONNÊTETÉ, s. f. *ma-lo-né-te-té*. Incivilité, manque de bienséance.

MALICE, s. f. Inclination à nuire, à mal faire. Action faite avec malice.

MALICIEUSEMENT, adv. *ma-li-cieu-ze-man*. Avec malice.

MALICIEUX, EUSE, adj. *ma-li-cieu*. Qui a de la malice.

* **MALICORIUM**, s. m. Ecorce de grenade.

MALIGNEMENT, adv. *ma-li-gne-man*. (mouillez le *gn.*) Avec malignité.

MALIGNITÉ, s. f. *ma-li-gni-té*. (mouillez le *gn*:) Inclination à faire du mal, à penser mal, à médire.

MALIN, IGNE, adj. *ma-lein*, *li-gne*, Malfaisant, qui prend plaisir à faire, à dire du mal. Qui a quelque qualité mauvaise, nuisible. *Suc malin. Maligne joie*, joie secrète que l'on a du mal d'autrui. *Esprit malin*, ou absolument *le malin*, le diable.

MALINE. s. f. terme de marine. Temps des grandes marées à la nouvelle et à la nouvelle et à la pleine lune.

MALINGRE, adj. de t. g. *ma-lein-gre*. Qui a peine à recouvrer ses forces et sa santé après une longue maladie.

MALINTENTIONNÉ, ÉE, s. et adj. *ma-lein-tan-cio-né*. Qui a de mauvaises intentions.

MALITORNE, adj. de t. g. Maladroit, inepte. Il est familier.

MAL JUGÉ, s. m. Faute du juge, mais sans prévarication, en prononçant sur quelque affaire.

MALLE, subst. f. *ma-le*. Coffre pour porter des hardes en voyage. Grand panier où les petits merciers portent leurs marchandises. Valise des courriers et des postillons.

MALLÉABILITÉ, s. f. *mal-lé-a-bi-li-té*. Qualité de ce qui est malléable.

MALLEABLE, adj. de tout genre. *mal-léa-ble*. Qui se peut battre, forger et étendre à coups de marteau.

MALLEOLE, s. m. *mal-lé-o-le*. t. d'anat. L'os de la cheville du pied.

MALLETTE, s. f. *ma-lè-te*. Diminutif de malle.

MALLETIER, subst. m. *ma-le-tié*. Ouvrier qui fait des malles.

MALLIER, s. m. *ma-lié*. Cheval sur lequel on charge la malle. Cheval de brancard d'une chaise de poste.

MALMENER, v. act. *mal-me-né*. Battre, réprimander.

MALMOULUE, adj. f. Terme de vénerie qui ne se dit que des fumées du cerf mal digérées.

MALORDONNÉ, ÉE, adj. t. de blason. Il se dit de trois pièces mises, une en chef, et les deux autres parallèles en pointe.

MALOTRU, UE, s. t. d'injure et de mépris. Misérable, maussade, mal fait.

MALPLAISANT, ANTE, adj. *mal-plè-zan*. Désagréable, fâcheux. Il vieillit.

MALPROPRE, adj. de t. genre. Sale et dégoûtant.

MALPROPREMENT, adv. *mal-pro-pre-man*. Salement, avec malpropreté. Grossièrement.

MALPROPRETÉ, s. f. Saleté.

MALSAIN, AINE, *mal cein*. Qui n'est pas sain. Qui est contraire à la santé.

MALSÉANT, ANTE. adj. *mal-cé-an*, Qui est contraire à la bienséance.

MALSEMÉ, adj. t. de vénerie, Il ne se dit que des têtes de daim et de chevreuil dont les andouillers sont en nombre impair.

MALSONNANT, ANTE, adj. Qui choque, qui répugne. Il se dit en théologie, des propositions condamnées. *Propositions malsonnantes.*

MALT, s. m. Orge préparée pour faire de la bière.

MALTOTE, s. f. *mal-tô-te*. Exaction indue.

MALTOTIER, s. m. *mal-tô-tié*. Celui qui exige des droits qui ne sont point dus.

MALTRAITER, v. act. *mal-trè-té*. Offenser, outrager de coups ou de paroles. Faire tort à quelqu'un.

* **MALVACÉES**, subst. f. pl. Il se dit des plantes comprises dans la classe des mauves.

MALVEILLANCE, s. f. *mal-vè-glian-ce*. (mouillez les *ll.*) Haine, mauvaise volonté pour quelqu'un. Il vieillit.

MALVEILLAN, subst. m. *mal-vé-glian*. (mouillez les *ll.*) Celui qui veut du mal à quelqu'un.

MALVERSATION, s. f. *mal-ver-sa-cion*.

Faute notable et punissable commise dans l'exercice d'une charge.

MALVERSER, v. n. *mal-ver-sé*. Se conduire mal dans un emploi, en faisant des profits illicites.

MALVOISIE, s. f. *mal-voa-zie*. Certain vin grec qui est fort doux. Vin muscat cuit.

MALVOULU, UE, adj. Qui est haï, à qui on veut du mal.

MAMAN, s. f. t. enfantin qui signifie mère.

MAMELLE, s. f. Partie charnue et glanduleuse du sein des femmes, où se forme de lait. Il se dit aussi des femelles de quelques animaux.

MAMELON, s. m. Le petit bout des mamelles de l'homme et de la femme.

MAMELU, UE, s. et adj. Qui a de grosses mamelles.

* MAMELUK, s. m. Cavalier égyptien.

MAMMAIRE, adj. de t. g. t. d'anat. Il se dit des artères et des veines de mamelles.

* MAMMIFÈRE, adj. Qui a des mamelles.

* MAMMIFORME, adj. Qui a la forme d'une mamelle.

MANANT, s. m. *ma-nan*. Homme qui demeure et est habitué en un bourg ou village. Rustre.

MANCENILLIER, s. m. *man-ce-ni-glié*. (mouillez les *ll*.) Arbre des Antilles.

MANCHE, s. m. La partie d'un instrument par où on le prend pour s'en servir. *De la charrue*, partie de la charrue que tient le laboureur. *D'un instrument de musique*, partie où sont les cordes. *De couteau*, coquillage bivalve.

MANCHE, s. f. Partie du vêtement dans lequel on met le bras. En terme de marine, long tuyau de cuir qui sert à emplir les barriques d'eau. Tuyau de toile goudronnée qui sert à conduire l'eau de la pompe hors du vaisseau.

MANCHETTE, s. f. *man-chè-te*. Bande de mousseline ou dentelle plissée, qui s'attache au poignet de la chemise.

MANCHON, s. m. Fourrure en façon de manche pour garantir les mains du froid.

MANCHOT, OTE, s. *man-cho*. Estropié de la main ou du bras.

MANCIE ou MANCE, s. f. Divination.

MANDARIN, s. m. *man-da-rein*. Titre de dignité à la Chine.

MANDAT, s. m. *man-da*. Rescrit du Pape, par lequel il mande à un collateur ordinaire de pourvoir quelqu'un du premier bénéfice vacant. Procuration pour agir au nom d'un autre. *Mandat d'amener*, injonction de comparaître devant un juge. *D'arrêt*, ordre de conduire quelqu'un dans la maison d'arrêt. *Territorial*, billet d'état qui devait remplacer les assignats. *Il n'a existé que des promesses de mandats*.

MANDATAIRE, s. m. *man-da-tè-re*. Celui en faveur de qui le Pape a expédié un mandat. En style de jurisprudence, celui qui est chargé d'une procuration pour agir au nom d'un autre.

MANDEMENT, s. m. Ordre par écrit et rendu public, de la part d'une personne qui a autorité et juridiction.

MANDER, v. a. *man-dé*. Faire savoir, ou par lettre ou par messager. Donner ordre qu'on ait à venir.

MANDIBULE, s. f. Mâchoire.

MANDILLE, s. f. *man-di-glie*. (mouillez les *ll*.) Casaque que les laquais portaient autrefois.

MANDOLINE, s. f. Petite mandore.

MANDORE, s. f. Instrument de musique à plusieurs cordes.

MANDRAGORE, s. f. Plante.

MANDRIN, s. m. *man-drein*. Chez les serruriers, poinçon qui sert à percer le fer chaud. Chez les tourneurs et tabletiers, les pièces sur lesquelles ils assujettissent les ouvrages qui ne peuvent être tournés entre les pointes.

MANDUCATION, s. f. *man-du-ka-cion*. Il ne se dit que de l'action par laquelle on mange le sacré corps de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie.

MANÉAGE, s. m. t. de mar. Travail gratuit auquel sont obligés les matelots pour charger ou décharger les planches, le merrain, le poisson, etc.

MANÉGE, subst. m. Exercice qu'on fait faire à un cheval pour le dresser. Lieu où l'on exerce les chevaux. Fig. Certaines manières d'agir adroites et artificieuses.

MANES, s. m. pl. *mâ-ne*. Nom que les anciens donnaient à l'ombre, à l'ame d'un mort.

MANGANÈSE, s. f. Minéral ferrugineux.

MANGEABLE, adj. de t. g. *man-ja-ble*. Qui peut se manger sans dégoût.

MANGEAILLE, s. f. *man-ja-glie*. (m. les *ll*.) Ce qu'on donne à manger à quelques animaux domestiques.

MANGEANT, ANTE, adj. Qui mange.

MANGEOIRE, s. f. *man-joa-re*. L'auge où les chevaux mangent.

MANGER, v. act. *man-gé*. Mâcher et avaler quelque aliment pour se nourrir. Figur. Ronger, miner, détruire. *Manger ses mots*, les mal prononcer. v. n. Prendre ses repas.

SE MANGER, v. n. Se dévorer. En terme de grammaire, s'élider.

MANGER, s. m. Ce qu'on mange.

MANGERIE, s. f. t. populaire. Action de manger. Fig. Frais ruineux de chicane.

MANGEUR, EUSE, s. Celui, celle qui est en habitude de manger beaucoup.

MANGEURE, s. f. *man-jû-re*. Endroit mangé d'une étoffe, d'un pain, etc.

* MANGOUSTAN, s. m. Arbre pomifère.

MANGOUSTE. *Voyez* ICHNEUMON.

* MANGUIER ou MANGIER, s. m. Arbre du Brésil.

MANIABLE, adj. de t. genre. Qui est aisé à mettre en œuvre. Fig. Traitable.

MANIAQUE, s. et adj. de tout g. Furieux possédé de quelque manie.

* MANICHÉEN, s. m. Qui admet un bon et un mauvais principe.

MANICHORDION, s. m. *ma-ni-kor-di-on*. Instrument de musique à clavier.

MANIE, s. f. Aliénation d'esprit sans fièvre. Passion portée à l'excès.

MANIEMENT, s. m. *ma-ni-man*. Action de manier. Le mouvement du bras, de la jambe. Fig. Administration. *Le maniement des deniers de l'Etat, des finances*.

MANIER, v. a. Prendre, tâter avec la main. Recevoir, avoir en son administration. Fig. *Manier les affaires publiques*, les administrer. *Un esprit*, le tourner, le gouverner comme on veut. *Un cheval*, le faire aller, le mener avec art. *Le pinceau*, *le ciseau*, *le burin*, s'en bien servir. *Le marbre*, le bien travailler.

MANIÈRE, s. f. Façon, sorte, usage. Il se dit aussi de ce qui a l'apparence de la chose qu'on spécifie. *Il vint une manière de demoiselle*. En peinture, façon de composer et de peindre propre à chaque peintre. *Ce tableau est peint dans la manière du Guide*. Au pl. Façon d'agir. *Il a des manières*. *De manière que*, adv. de sorte que. *Par manière de dire*, ou *par manière de conversation*, sans avoir eu aucun dessein formé d'en parler.

MANIÉRÉ, a. Qui a des affectations particulières et fort marquées. *Style*, *auteur maniéré*.

* **MANIÉRISTE**, s. m. Peintre maniéré.

MANIFESTATION, subst. fém. *ma-ni-fes-ta-cion*. Action par laquelle on manifeste.

MANIFESTE, adj. de terme g. Notoire, évident.

Manifeste, subst. masc. Ecrit public par lequel un prince, un état rend raison de sa conduite en quelque affaire d'importance.

MANIFESTEMENT, adv. *ma-ni-fes-te-man*. Clairement, évidemment.

MANIFESTER, v. act. Rendre manifeste.

MANIGANCE, s. f. Manœuvre secrète. procédé artificieux.

MANIGANCER, v. a. *ma-ni-gan-cé*. Tramer quelque petite ruse. Il est famil.

MANIGUETTE ou **GRAINE DE PARADIS**. *Voyez* Malaguette.

MANILLE, s. f. *ma-ni-glie*. (mouillez les *ll*.) t. du jeu d'hombre, du quadrille et du tri. C'est en noir le deux, et en rouge le sept de la couleur dans laquelle on joue.

MANIOC, s. m. Arbrisseau d'Amérique dont la racine sert à faire une sorte de pain qu'on nomme *Cassave*.

* **MANIPULAIRE**, s. m. Chef d'un manipule.

MANIPULATION, s. f. *ma-ni-pu-la-cion*. Manière d'opérer en chimie et en plusieurs arts.

MANIPULE, s. f. Bande d'étoffe que le prêtre porte au bras gauche lorsqu'il célèbre la messe. Dans la milice romaine, les compagnies de soldats dont la cohorte était composée.

* **MANIPULER**, v. act. Opérer avec la main.

MANIQUE, s. f. Couverture que certains ouvriers se mettent à la main, pour qu'elle puissent résister au travail.

MANIVEAU, s. masc. *ma-ni-vô*. Petit plateau d'osier.

MANIVELLE, s. f. *ma-ni-vè-le*. Pièce de fer ou de bois qui sert à faire tourner une machine.

MANNE, s. fém. *ma-ne*. Espèce de suc congelé qui se recueille sur les feuilles de certains arbres. Dans l'Ecriture-Sainte, la nourriture que Dieu fit tomber du ciel pour nourrir les enfans d'Israël dans le désert.

Manne, s. f. *ma-ne*. Panier d'osier plus long que large. *D'enfant*, panier d'osier qui sert de berceau.

MANNEQUIN, subst. m. *ma-ne-kein*. Panier long et étroit, dans lequel on apporte des denrées au marché. Figure d'homme faite de bois ou d'osier à l'usage des peintres et des sculpteurs. Homme que l'on fait mouvoir comme on veut. Figure.

MANOEUVRE, subst. m. *ma-neu-vre*. Aide à maçon, à couvreur, etc.

Manoeuvre, subst. f. En t. de marine, les cordages destinés à manier les voiles et à faire les autres services du vaisseau. Tout ce qui se fait pour le gouvernement d'un vaisseau. Mouvement qu'un général fait à la guerre. Fig. Conduite bonne ou mauvaise qu'on tient dans les affaires du monde.

MANOEUVRER, v. neut. *ma-neu-vré*. t. de marine. Faire la manœuvre. Il se dit aussi des mouvemens que des troupes exécutent. Figur. Employer des moyens pour faire réussir une affaire.

MANOEUVRIER. subst. m. *ma-neu-vrié*, Qui entend bien la manœuvre d'un vaisseau.

MANOIR, subst. m. *ma-noar*, Demeure, maison.

* **MANOMÈTRE**, s. m. Instrument qui sert à mesurer la raréfaction de l'air.

MANOUVRIER, s. m. Ouvrier qui travaille de ses mains et à la journée.

MANQUE, s. m. *man-ke*. Défaut. *Manque de foi d'argent*

MANQUEMENT s. m. Faute d'omission. Défaut. *Manquement de parole*,

MANQUER, verbe neut. *man-ké*. Faillir, tomber en faute. Avoir faute... *Manquer d'argent*. Ne faire pas ce qu'on doit à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose. *Manquer à son devoir*, *à ses amis*. Tomber, périr. *Cette maison manque par ses fondémens*. Défaillir. *Le cœur*, *les jambes lui manquent*. Omettre, oublier de faire quelque chose. *Je ne manquerai pas de vous avertir*. Etre sur le point de... *Manquer de tomber*. *De parole*, ne pas tenir sa parole. *A quelqu'un*, au respect qu'on lui doit.

Manquer, v. act. *Quelqu'un*, ne le pas trouver. *Une belle occasion*, la perdre. *Une perdrix*, la tirer, et ne la pas tuer.

MANSARDE, s. f. t. d'architecture. Toit

d'une maison dont le comble est presque plat, et les côtés presque à plomb.

MANSUÉTUDE, s. f. Douceur d'ame, bénignité. Il n'est guère d'usage.

MANTE, s. fém. Grand voile noir fort long que portaient les dames de haute qualité dans les cérémonies de deuil.

MANTEAU, s. m. *man-tô*. Vêtement ample qui se met par-dessus l'habit. t. de blason. Fourrure herminée sur laquelle est posé l'écu. *De cheminée*, la partie de la cheminée qui avance le plus dans la chambre. Fig. Apparence, prétexte dont on se couvre.

MANTELÉ, ÉE, adj. terme de blason. Il se dit des lions et autres animaux qui ont un mantelet dont il faut spécifier l'émail.

MANTELET, subst. m. *man-te-lè*. Petit manteau. En terme de guerre, machine composée de plusieurs madriers pour se mettre à couvert des coups de mousquet.

MANTELURE, s. f. Poil du dos d'un chien lorsqu'il est d'une autre couleur que celui des autres parties du corps.

MANTILLE, subst. féminim. *man-ti-glie*. (mouill. les *ll*.) Sorte de mantelet sans coqueluchon.

MANTURE, subst fém. terme de marine. Agitation violente des vagues, des houles.

MANUEL, ELLE, adj. Qui se fait avec la main. Il est aussi subst., et sert de titre à plusieurs livres qu'on peut porter à la main. *Manuel de dévotion*, *d'Epictète*.

MANUELLEMENT, adv. *ma-nu-è-le-man*. De la main à la main.

MANUFACTURE, s. f. Fabrication de certains ouvrages qui se font à la main. Lieu destiné pour la fabrication.

MANUFACTURER, verbe act. *ma-nu-fak-tu-ré*. Fabriquer des ouvrages dans une manufacture.

MANUFACTURIER, s. m. *ma-nu-fak-tu-rié*. Ouvrier qui travaille à des ouvrages de manufactures.

MANUMISSION, s. f. *ma-nu-mi-cion*. Action d'affranchir les esclaves.

MANUSCRIT, ITE, adject. *ma-nus-kri*. Ecrit à la main. Il est aussi subst. masc. *J'ai vu ce manuscrit*.

* MANUSTUPRATION, s. f. Onanisme. t. de médecine.

MANUTENTION, s. f. *ma-nu-ten-cion*. Maintien, conservation en son entier.

MAPPEMONDE, s. f. *ma-pe-mon-de*. Carte géographique qui représente les deux hémisphères.

MAQUEREAU, s. m. *ma-ke-rô*. Poisson de mer sans écailles. Taches qui viennent aux jambes quand on s'est chauffé de trop près.

MAQUIGNON, s. m. *ma-ki-gnon*. (mouillez le *gn*.) Marchand de chevaux.

MAQUIGNONNAGE, s. m. *ma-ki-gnio-na-je*. (mouillez le *gn*.) Métier de maquignon.

MAQUIGNONNER, v. a. *ma-ki-gnio-né*. (mouillez le *gn*.) User d'artifice pour refaire les chevaux, et les faire paraître meilleurs qu'ils ne sont, à dessein de s'en défaire. Fig. et fam. S'intriguer pour faire vendre quelque chose, à dessein d'en tirer quelque profit.

MARABOUT, s. m. *ma-ra-bou*. Prêtre mahométan qui dessert une mosquée.

MARAICHER, s. m. *ma-ré-ché*. Jardinier qui cultive un marais.

MARAIS, s. masc. *ma-rè*. Terres abreuvées de beaucoup d'eau qui n'a point d'écoulement. *Marais salans*, des marais où l'on fait venir de l'eau de la mer pour faire du sel.

MARASME, s. m. Maigreur extrême, consomption.

* MARASQUIN, subst. m. Liqueur du Levant.

MARATRE, s. f. *ma-râ-tre*. Belle-mère. Il ne se dit que par manière d'injure, d'une femme qui maltraite les enfans que son mari a eus d'un premier lit, et d'une mère qui n'a point de tendresse pour ses enfans.

MARAUD, AUDE, s. *ma-rô*. t. d'injure et de mépris. Coquin, fripon.

MARAUDE, s. f. *ma-rô-de*. t. de guerre. Vol commis par des soldats qui s'écartent du camp ou l'armée.

MARAUDER, v. n. *ma-rô-dé*. Aller en maraude.

MARAUDEUR, s. m. *ma-rô-deur*. Celui qui va en maraude.

MARAVEDIS, s. m. Petite monnaie de cuivre qui sert de monnaie de compte en Espagne.

MARBRE, s. m. Sorte de pierre calcaire extrêmement dure et solide. Ouvrage en marbre. Pierre sur laquelle les imprimeurs posent les formes.

MARBRER, v. a. *mar-bré*. Imiter par la peinture le mélange et la disposition des différentes couleurs qui se trouvent en de certains marbres.

MARBREUR, EUSE, s. Artisan qui marbre du papier.

MARBRIER, s. m. *mar-brié*. Ouvrier qui travaille à scier et à polir le marbre.

MARBRIERE, s. f. Barrière d'où l'on tire le marbre.

MARBRURE, s. f. L'imitation du marbre sur du papier, sur la couverture ou la tranche d'un livre.

MARC, s. m. *mar*. Demi-livre. Poids qui contient huit onces. *Marc d'or*, une certaine finance qu'on payait au Roi avant que le nouveau titulaire d'un office pût en obtenir les provisions.

MARC. s. m. *mar*. Ce qui reste de plus grossier de quelque fruit qu'on a pressé pour en tirer le suc.

MARCAIGE, s. m. *mar-kè-je*. Droit qui se levait sur le poisson de mer.

MARCASSIN, s. m. *mar-ka-cein*. Le petit du sanglier qui suit encore la laie.

MARCASSITE, s. f. Pierre minérale.

MARCHAND, ANDE, s. f. *mar-chan*. Qui fait profession d'acheter et de vendre.

est aussi adjectif, et signifie, qui a les qualités requises pour être vendu. *Blé, vin marchand, Vaisseau marchand*, qui n'est destiné qu'à porter des marchandises. *Rivière marchande*, navigable. *Place marchande*, comme pour vendre.

MARCHANDER, v. act. *mar-chan-dé*. Demander le prix de quelque chose, et essayer d'en convenir. Fig. et famil. Hésiter, balancer.

MARCHANDISE, s. f. *mar-chan-di-ze*. Chose dont on trafique.

MARCHE, s. f. Frontière d'un Etat. Il est vieux, et n'est plus d'usage que dans les noms de certains pays, comme *Marche Trévisane, Marche d'Ancône, etc.* Mouvement de celui qui marche. *Faire une marche forcée*, plus longue que de coutume. *Faire une fausse marche*, feindre de marcher d'un côté, et se tourner d'un autre. Air de musique qui caractérise la marche des troupes. Procession, cérémonie solennelle. Traité, chemin qu'on fait d'un lieu à un autre. t. d'échecs. Mouvement particulier auquel chaque pièce est assujettie. Fig. Conduite. *Sa marche est équivoque. Marche d'un poëme*, progrès de l'action dans un poëme. Degré qui sert à monter et à descendre.

MARCHÉ, s. m. Lieu public où l'on vend. Vente de ce qui se débite dans le marché. Assemblée de ceux qui y vendent et qui y achètent. Prix et conditions de l'achat.

MARCHEPIED, s. m. *mar-che-pié*. Banquette sur laquelle on pose les pieds.

MARCHER, v. n. *mar-ché*. Aller, s'avancer d'un lieu à un autre par le mouvement des pieds, ou de quelque manière que ce soit. Tenir certain rang dans une cérémonie. Fig. et fam. *Marcher droit*, faire bien son devoir, être franc dans ses procédés. *Ne pas marcher droit dans son affaire*, n'agir pas de bonne foi. *Cela marche tout seul*, n'a pas besoin de soins, etc. *Cette affaire ne marche pas*, n'avance point. *Sur les pas de ses ancêtres*, les imiter. t. de chapelier. *Marcher l'étoffe d'un chapeau*, la manier, soit à froid, soit à chaud. En ce sens il est actif.

MARCHER, s. m. La manière dont on marche.

MARCHEUR, EUSE, subst. Celui ou celle qui marche beaucoup ou qui marche peu.

MARCOTTE, s. f. *mar-ko-te*. Branche de vigne, de figuier ou de quelqu'autre plante qu'on met en terre, afin qu'elle y prenne racine.

MARCOTTER, v. act. *mar-ko-té*. Coucher des branches ou des rejetons en terre, pour leur faire prendre racine.

MARDELLE. *Voyez*, MARGELLE.

MARDI, s. m. Le troisième jour de la semaine.

MARE, s. f. Amas d'eau dormante.

MARÉAGE, s. f. t. de marine. Convention entre le maître d'un vaisseau et les matelots, par laquelle ceux-ci s'obligent à faire le service du vaisseau pendant le voyage.

MARÉCAGE, s. m. Terre dont le fond est humide et bourbeux.

MARÉCAGEUX, EUSE, adj. *ma-ré-ca-jeu*. Plein de marécages.

MARÉCHAL, s. m. Artisan dont le métier est de ferrer les chevaux, et de les traiter quand ils sont malades. Titres que portent divers officiers militaires. *Maréchal de camp, des logis, de France*, officier dont la fonction est de commander les armées. Il se dit aussi de plusieurs grands officiers en divers royaumes.

MARÉCHALERIE, s. f. L'art du maréchal ferrant.

MARÉCHAUSSÉE, s. f. *ma-ré-chô-sé-e*. Juridiction. *Voyez* CONNÉTABLIE. Compagnie de gens à cheval, qui était établie pour veiller à la sûreté publique.

MARÉE, s. f. Le flux et reflux de la mer. Toute sorte de poisson de mer qui n'est pas salé.

MAREIL *ou* MOREIL, s. m. Dents d'éléphant non débitées.

MARÉYEUR, s. m. Qui vend de la marée.

MARGAJAT, s. m. t. de mépris dont on se sert en parlant des petits garçons.

* MARGANITIQUE, *ou* MORGANITIQUE, adj. Il se dit, en Allemagne, du mariage d'un homme avec une femme d'une condition fort inférieure.

MARGE, s. f. Le blanc qui est autour d'une page imprimée ou écrite

MARGELLE, s. f. *mar-jè-le*. La pierre percée qui couvre le tour d'un puits.

MARGER, v. act. *mar-jé*. t. d'imprimerie. Compasser les marges d'une feuille à imprimer.

MARGINAL, ALE, adj. Qui est à la marge. *Notes marginales*.

* MARGOT, s. f. Pie. Fam.

* MARGOTTER, v. n. *mar-go-té*. Il se dit d'un certain cri enroué que font les cailles avant que de chanter.

MARGOUILLIS, s. m. *mar-gou-gli*. (mouillez les *ll*.) Gâchis plein d'ordures.

MARGRAVE s. m. Titre de quelques princes souverains d'Allemagne.

MARGRAVIAT, s. m. *mar-gra-vi-a*. Etat, dignité d'un margrave.

MARGUERITE, s. f. Petite fleur. *Reine marguerite*, plante apportée d'Amérique, et dont la fleur est très-belle.

MARGUILLERIE, s. f. (mouillez les *ll*.) Charge de marguillier.

MARGUILLIER, subst. m. *mar-ghi-glié*. (mouillez les *ll*.) Celui qui a le soin de tout ce qui regarde la fabrique et l'œuvre d'une paroisse.

MARI, s. m. Epoux.

MARIABLE, adj. de t. g. Qui est en âge d'être marié ou mariée.

MARIAGE, s. m. Union d'un homme et d'une femme par le lien conjugal. Solennité des noces. Dot de la mariée. Le bien qu'un père donne à son fils en le mariant.

De conscience, où les cérémonies de l'église ont été secrètes.

MARIER, v. act. *ma-ri-é*. Joindre un homme et une femme par le lien conjugal, suivant les cérémonies de l'église. Figur. Allier, unir deux choses ensemble. On dit aussi, *Se marier*.

MARIÉ, ÉE, part. Il est aussi subst., et signifie, celui, celle qui vient d'être marié.

MARIN, INE, adj. *ma-rein*. Qui est de mer. Qui sert à l'usage de la marine.

MARIN, s. m. Homme de marine.

MARINADE, s. f. Écriture de viande marinée.

MARINE, s. f. Ce qui concerne la navigation. Tout le corps des officiers, troupes et matelots destinés au service de mer.

MARINER, v. act. *ma-ri-né*. Faire cuire du poisson, et l'aissonner en telle sorte, qu'il puisse se conserver très-long-temps. Assaisonner certaines viandes pour les rendre mangeables sur-le-champ.

MARINGOUIN, s. m. *ma-rein-gouein*. Moucheron qui ressemble au cousin, et qui est fort commun dans l'Amérique.

MARINIER, s. m. *ma-ri-nié*. Celui qui sert à la conduite d'un bâtiment sur les grandes rivières.

MARIONNETTE, s. fém. *ma-ri-o-nè-te*. Petite figure qui représente des hommes et des animaux, et que l'on fait remuer par artifice et par ressort.

* MARISSON, subst. m. Tristesse, regret v. m.

MARITAL, ALE, a. t. de pratique. Qui appartient au mari.

MARITALEMENT, adv. *ma-ri-ta-le-man*. t. de pratique. En mari, comme doit faire un mari.

MARITIME, adj. de t. g. Qui est proche de la mer, ou qui y est relatif.

MARITORNE, s. f. Femme mal bâtie et maussade.

MARJOLAINE, s. f. *mar-jo-lè-ne*. Herbe odoriférante.

MARJOLET, s. m. *mar-jo-lè*. t. de mépris, qui se dit d'un petit jeune homme qui fait le galant, qui fait l'entendu. Il est familier.

MARLI, s. m. Espèce de gaze.

MARMAILLE, s. f. *mar-ma-glie*. (mouillez les *ll*.) Nom collectif. Nombre de petits enfans. Il est familier.

MARMELADE, s. f. Confiture de fruits presque réduits en bouillie.

MARMENTEAU, adj. m. *mar-man-tô*. t. d'eaux et forêts. Il se dit des bois qu'on réservait pour la décoration d'une terre.

MARMITE, s. f. Vaisseau où l'on fait bouillir les viandes dont on fait du potage.

MARMITEUX, EUSE, s. et a. Mal partagé du côté de la fortune et du côté de la santé. Il est vieux.

MARMITON, s. m. Le plus bas valet de cuisine.

MARMONNER, v. act. *mar-mo-né*. Murmurer sourdement. Il est populaire.

MARMOT, s. m. *mar-mo*. Singe qui a une barbe et une longue queue. Petite figure grotesque de pierre, de bois, etc. Fam. Petit garçon.

MARMOTTE, s. f. *mar-mo-te*. Sorte de gros rat de montagne.

MARMOTTER, v. a. *mar-mo-té*. Parler entre ses dents confusément. Il est fam.

MARMOUSET, s. m. *mar-mou-zé*. Petite figure grotesque. Par dérision, un petit homme mal fait.

MARNE, s. f. Terre grasse et calcaire.

MARNER, v. a. Répandre de la marne sur un champ, afin de l'engraisser.

MARNEUX, EUSE, adj. *Terres marneuses*, celles qui ont naturellement de la marne.

MARNIÈRE, s. f. Carrière d'où l'on tire de la marne.

MAROQUIN, s. m. Peau de bouc et de chèvre apprêté avec de la noix de galle.

MAROQUINER, v. actif. *ma-ro-ki-né*. Façonner des peaux en maroquin.

MAROQUINERIE, s. f. *ma-ro-ki-ne-ri-e*. Art de faire le maroquin.

MAROQUINIER, s. m. *ma-ro-ki-ni-é*. Ouvrier qui façonne des peaux en maroquin.

MAROTIQUE, a. de t. g. *ma-ro-ti-ke*. Imité de Clément Marot. *Style, vers marotiques*.

MAROTTE, s. f. *ma-ro-te*. Espèce de sceptre que portaient autrefois ceux qui faisaient le personnage de fous. Fig. et fam. L'objet de quelque affection violente et déréglée.

MAROUFLE, s. m. t. d'injure et de mépris, qui se dit d'un fripon. s. f. Espèce de colle.

MAROUFLER, verbe act. *ma-rou-flé*. Appliquer une toile destiné à être peinte à l'huile, sur du bois, du plâtre ou de la pierre, avec une certaine colle nommée *Maroufle*.

MARQUANT, ANTE, adj. *mar-kan*. Qui marque, qui se fait remarquer. *Personne, idée, couleur marquante*.

MARQUE, s. f. *mar-ke*. Ce qui sert à désigner ou à distinguer quelque chose. Empreinte. *La marque de l'étain fin*. Instrument avec lequel on fait une empreinte. Trace, impression. Tache de naissance. Ornement qui distingue. *Le mortier était la marque des présidens des parlemens de France. Marques d'honneur*, certaines marques de distinction parmi les gens de guerre. *Homme de marque*, constitué en dignité. *Marque d'infamie*, ce qui fait connaître l'infamie de quelqu'un. Ce qu'on emploie pour se ressouvenir de quelque chose. Chiffre, figure que les marchands et ouvriers mettent à leurs marchandises et ouvrages. Signe, indice. Présage. Preuve, témoignage.

MARQUER, v. act. *mar-ké*. Mettre une empreinte sur une chose, pour la distinguer d'une autre. Faire impression par quelque coup. *Il a été marqué rudement au front*. Laisser des traces, des vestiges

Mettre une marque pour faire souvenir. Indiquer. Spécifier, désigner ce qu'on veut. Témoigner, donner des marques. Il est aussi verbe neut. On dit qu'*Un cheval marque encore*, lorsqu'on peut connaître aux dents l'âge qu'il a ; qu'*Il ne marque plus*, quand ces marques cessent de paraître. *Ce cadran marque* ou *ne marque plus*, le soleil y donne encore, ou n'y donne plus. Fig. *Cet ouvrage marque*, fait sensation dans le public.

MARQUÉ, ÉE, part. et adj. *Etre marqué au front, à la joue, etc.*, y avoir quelque marque. *Il a été marqué*, la justice l'a fait marquer d'un fer chaud. *Papier marqué*, qui a l'empreinte d'un timbre, pour servir aux actes qui font foi en justice. *Dessein marqué*, intention évidente. On dit, *Un goût marqué d'une personne pour la poésie, pour la musique, etc.*

MARQUETER. v. act. *mar-ke-té*. Marquer de plusieurs taches.

MARQUETERIE, s. f. *mar-ke-te-ri-e*. Ouvrage de pièces de rapport de diverses couleurs.

MARQUETTE, s. f. *mar-kè-te*. Pain de cire vierge.

MARQUEUR, s. m. *mar-keur*. Celui qui marque.

MARQUIS, s. m. *mar-ki*. Autrefois seigneur préposé à la garde des marches, des frontières d'un Etat. Titre de dignité qui tient le milieu entre le duc et le comte.

MARQUISAT, s. m. *mar-ki-za* Titre de dignité qui est attaché à une terre qui est composé d'un certain nombre de fiefs.

MARQUISE, subst. fém. *mar-ki-ze*. La femme d'un marquis. Espèce de tente.

* MARQUOIR, s. m. Instrument de tailleur.

MARRAINE, s. f. *ma-rè-ne*. Celle qui tient un enfant sur les fonts de baptême.

MARRI, IE, adj. Fâché. Il vieillit.

MARRON, subst. m. *ma-ron*. Espèce de grosse châtaigne bonne à manger. En terme d'imprimerie, ouvrage imprimé furtivement.

MARRONNIER, s. m. *ma-ro-nié*. Arbre qui porte les marrons.

MARRONNER, v. a. *ma-ro-né*. Friser des cheveux en grosses boucles.

MARRUBE, s. m. Plante médicinale.

MARRUBIASTRE *ou* FAUX MARRUBE, s. m. Plante labiée vulnéraire.

MARS, s. m. (On prononce l'*s*.) Le dieu de la guerre chez les païens. Une des sept planètes. En terme de chimie, le fer. Le troisième mois de l'année.

MARS, subst. m. plur. Les menus grains qu'on sème au mois de mars.

* MARSAULT, s. m. Espèce de saule.

MARSÈCHE, s. f. Nom que l'on donne à l'orge en plusieurs provinces.

MARSOULIN, s. masc. Gros poisson de mer.

MARTAGON, s. m. Espèce de lis sauvage.

MARTEAU, s. m. *mar-tô*. Outil de fer qui a un manche ordinairement de bois.

MARTEL, s. m. Marteau. Il n'est guère en usage qu'en cette phrase figurée, *Martel en tête*, qui signifie, jalousie.

MARTELAGE, s. m. t. de gruerie. La marque que l'on fait avec un marteau aux arbres qui doivent être abattus.

MARTELER, v. act. *mar-te-lé*. Battre à coups de marteau.

MARTELET, s. m. Petit marteau.

MARTIAL, ALE, adj. Guerrier. En chimie et pharmacie, ferrugineux.

MARTINET, s. masc. *mar-ti-nè*. Espèce d'hirondelle. Petit chandelier plat qui a un manche. Marteau qui est mû par la force d'un moulin. Petite discipline de cordes, à manche. En terme de marine, cordage à plusieurs branches.

MARTINET-PÊCHEUR, s. m. Petit oiseau de plumage bleu, hantant les eaux et les marécages.

MARTINGALE, s. f. *mar-tein-ga-le*. t. de manége. Courroie qui empêche le cheval de porter au vent. En t. de jeu, *Jouer à la martingale*, c'est jouer toujours ce qu'on a perdu.

MARTRE, subst. f. Espèce de fouine. La peau de cet animal, employée en fourrure.

MARTYR, YRE, s. Celui ou celle qui a souffert la mort pour la véritable religion. Qui a souffert beaucoup.

MARTYRE, s. m. *mar-ti-re*. La mort ou les tourmens endurés pour la défense de la vraie religion.

MARTYRISER, v. act. *mar-ti-ri-zé*. Faire souffrir le martyre. Tourmenter cruellement pour quelque chose que ce soit.

MARTYROLOGE, s. m. *mar-ti-ro-lo-je*. Catalogue de ceux qui ont souffert le martyre

MARUM, s. m. *ma-rome*. Plante aromatique.

MASCARADE, s. f. Déguisement d'une personne qui se masque. Troupe de gens déguisés et masqué.

MASCARET, s. m. *mas-ka-rè*. On appelle ainsi, sur la Gironde, un reflux violent de la mer.

MASCARON, s. m. t. d'architecture. Tête grotesque qu'on met aux portes, aux fontaines, etc.

MASCULIN, INE, adj. *mas-ku-lein*. Appartenant au mâle. *Sexe, genre masculin. Terminaison masculine*, celle qui ne finit pas par un *e* muet. *Rimes masculines*, qui ont une terminaison masculine, comme *yeux*, *cieux*, *etc.*

MASCULINITÉ, s. f. Caractère, qualité de mâle.

MASQUE, s. m. *mas-ke* Faux visage de carton et de cire dont on se couvre le visage pour se déguiser. Personne masquée. Représentation d'un visage d'homme ou de femme dans les ornemens de peinture ou de sculture. Sorte de terre préparée et appliquée sur le visage de quelqu'un,

pour en prendre le moule et le tirer au naturel. Fig. Prétexte, déguisement, voile. Figur. *Lever le masque.* Ne plus dissimuler, agir ouvertement sans retenue et sans honte.

MASQUER, v. a. *mas-ké.* Mettre un masque sur le visage de quelqu'un, le déguiser, en lui mettant, outre le masque, des habits qui empêchent de le reconnaître. Figurém. Couvrir quelque chose de mauvais sous quelque apparence spécieuse. Couvrir, cacher une chose de manière qu'on ôte la vue. *Masquer une maison, une batterie, un pont, etc.* On dit aussi, *Se masquer,*, au propre et au figuré.

MASSACRE, s. m. *ma-sa-kre.* Tuerie, carnage. En terme de vénerie, la tête du cerf. Ouvrier qui travaille grossièrement.

MASSACRER, v. a. *ma-sa-kré.* Tuer, assommer.

MASSACREUR, s. m. Qui massacre.

MASSE, s. f. *ma-ce.* Amas de plusieurs parties de même ou de différente nature, qui font corps ensemble. Corps très-solide. *Masse de plomb.* Corps informe. *Cet homme n'est qu'une masse de chair.* En peinture, plusieurs parties considérées comme ne faisant qu'un tout. Fonds d'argent d'une succession, d'une société. Gros marteau de fer, etc. Instrument dont on se sert pour jouer au billard. *La masse de l'air*, la totalité de l'air qui pèse sur la terre. *La masse du sang*, tout le sang qui est dans le corps.

MASSE, s. f. *mâ-ce.* Certaine somme d'argent que l'on met au jeu.

MASSE, s. f. *ma-ce.* Plante aquatique.

MASSEPAIN, s. m. *ma-ce-pein.* Sorte de pâtisserie.

MASSER, v. a. *ma-cé.* Faire une masse au jeu.

* MASSÉTER, s. m. Muscle de la mâchoire.

* MASSÉTÉRIQUE, a. Du masséter.

MASSICOT, s. m. *ma-si-ko.* Mélange de verre et de chaux d'étain dont on fait le vernis de la faïence.

MASSIER, s. m. *ma-cié.* Officier qui porte une masse en certaines cérémonies.

MASSIF, IVE, a. *ma-cife.* Gros, solide, épais et pesant. Figur. Grossier, lourd.

MASSIF, s. m. Chose pleine et solide. *Un massif de maçonnerie.* Plein bois qui ne laisse pas de passage à la vue. *Cette allée est terminée par un massif.*

MASSIVEMENT, adv. *ma-ci-ve-man.* D'une manière massive.

MASSORAH ou MASSORE. s. f. *ma-so-ra.* Mot emprunté de l'hébreu, qui signifie tradition. On appelle ainsi une critique du texte de l'Écriture-Sainte.

MASSUE, s. f. *ma-su-e.* Bâton noueux, et beaucoup plus gros par un bout que par l'autre.

MASTIC, s. m. Espèce de gomme qui vient d'un arbrisseau appelé Lentisque. Composition dont on se sert pour joindre, enduire ou coller certains ouvrages.

MASTICATION, s. f. *mas-ti-ka-cion.* t. de médecine. Action de mâcher.

MASTICATOIRE, s. m. *mas-ti-ka-toa-re.* t. de médec. Remède ou substance qui, étant mâchés, font couler la salive.

MASTIGADOUR, s. m. Sorte d'embouchure ou de mors que l'on place dans la bouche des chevaux, à l'effet d'exciter la mastication, et les faire écumer.

MASTIQUER, v. a. *mas-ti-ké.* Joindre, coller avec du mastic.

MASTIQUÉ, ÉE, part.

MASTOIDE, a. de t. g. *mas-to-i-de.* t. d'anatomie, qui se dit du muscle qui sert à baisser la tête.

MASULIPATAN, s. m. Fine toile de coton des Indes.

MASURE, s. fém. *ma-su-re.* Ce qui reste d'un bâtiment tombé en ruine. Fig. Méchante habitation qui menace ruine.

MAT, MATE, adj. *mate.* Qui n'a point d'éclat. Il ne se dit que des métaux qu'on met en œuvre sans y donner le poli. *Or, argent mat, vaisselle mate.*

MAT, s. m. *mate.* t. du jeu des échecs.

MAT, s. m. *mâ.* Grosse et longue pièce de bois plantée debout dans un vaisseau, et qui sert à porter les voiles.

MATADOR, s. m. t. du jeu de l'hombre, et qui se dit des cartes supérieures.

MATAMORE, s. m. Faux brave.

MATASSINS, s. m. pl. *ma-ta-cein.* Danse bouffonne et folâtre.

MATELAS, s. masc. *ma-te-lâ.* Une des principales pièces de la garniture d'un lit.

MATELASSER, v. act. *ma-te-la-cé.* Garnir de quelque chose de piqué en façon de matelas.

MATELASSIER, subst. masc. *ma-te-la-cié.* Ouvrier qui fait et qui rebat des matelas.

MATELOT, s. m. *ma-te-lo.* Celui qui sert à la manœuvre d'un vaisseau. Il se dit aussi d'un vaisseau qui en accompagne un plus grand, et qui est destiné pour le secourir.

MATELOTE, s. f. Sorte de ragoût.

MATER, v. act. *ma-té.* t. du jeu des échecs. Réduire le roi à ne pouvoir sortir de sa place sans se mettre en nouvel échec. Figur. Mortifier, affaiblir. Humilier, abattre, tourmenter.

MATER, v. a. *mâ-té.* Garnir un navire de ses mâts.

MATÉRIALISME, s. m. Opinion de ceux qui n'admettent point d'autre substance que la matière.

MATÉRIALISTE, s. Celui ou celle qui n'admet que la matière.

MATÉRIALITÉ, s. f. Qualité de ce qui est matière.

MATÉRIAUX, s. m. pl. *ma-té-ri-ô.* Les différentes matières qui entrent dans la construction d'un bâtiment.

MATÉRIEL, ELLE, adj. Qui est composé de matière. Grossier, qui a beaucoup de matière et d'épaisseur. *Cet ouvrage*

est trop matériel. Figurém. *Cet homme est matériel*, grossier et pesant. En t. d'école, il est opposé à *formel*. En ce sens. il est quelquefois subst. *Il faut distinguer le matériel du formel.*

MATÉRIELLEMENT, adv. t. d'école, qui se dit par rapport à la matière.

MATERNEL, ELLE, adj. Qui est propre à la mère. *Parens, biens maternels*, du côté de la mère. *Langue maternelle*, du pays où l'on est né.

MATERNELLEMENT, adv. *ma-ter-nè-le-man*. D'une manière maternelle.

MATERNITÉ, s. f. La qualité de mère.

MATÉMATICIEN, s. f. *ma-té-ma-ti-cien*. Qui sait les mathématiques.

MATHÉMATIQUE, s. f. *ma-té-ma-ti-ke*. Science qui a pour objet la grandeur en général. Il est plus usité au pl. Il est quelquefois adjectif. *Démonstration*, *opération mathématique.*

MATHÉMATIQUEMENT, adv. *ma-té-ma-ti-ke-man*. Selon les règles des mathématiques.

* MATHURIN, s. m. Moine, religieux.

MATIÈRE s. f. Ce dont une chose est faite. En t. de philosophie, substance étendue et impénétrable, et qui est capable de recevoir toutes sortes de formes. En t. de médecine, excrémens ou déjection du corps humain. Sujet sur lequel on écrit, on parle. Cause, sujet. Il se dit aussi par opposition à esprit. *S'élever au-dessus de la matière. En matière de....* adv. En fait de... Quand il s'agit de...

MATIN, s. m. *mâ-tein*. Gros chien.

MATIN, s. masc. *ma-tein*. La première partie du jour. Il s'emploie aussi adv. *Il s'est levé matin.*

MATINAL, ALE, adj. Qui se lève matin.

MATINÉE, s. f. L'espace de temps depuis le point du jour jusqu'à midi.

MATINER, v. act. *mâ-ti-né*. Il ne se dit au propre que d'un mâtin qui couvre une chienne de plus noble espèce. Fig. et fam. Gourmander, maltraiter de paroles.

MATINES, s. f. pl. La première partie de l'office divin.

MATINEUX, EUSE, adj. *ma-ti-neu*. Qui est dans l'habitude de se lever matin.

MATINIER, IÈRE, adj. *ma-ti-nié*. Qui appartient au matin. *L'étoile matinière.*

MATIR, v. act. Rendre mat de l'or ou de l'argent, sans le polir ou le brunir.

* MATOIR, s. m. *ma-toar*. Espèce de ciseau de serrurier.

MATOIS, OISE, adj. *ma-toa*. Rusé. Il s'emploie aussi subst. *Fin matois.*

MATOISERIE, s. f. *ma-toa-ze-ri-e*. Qualité du matois. Il est fam. Tromperie, fourberie.

MATOU, s. m. Chat qui n'a pas été coupé.

MATRAS, s. m. *ma-trâ*. Sorte de trait qui se décoche avec une arbalète. Vase de verre à long cou dont les chimistes se servent.

MATRICAIRE, s. f. *ma-tri-kè-re*. Plante céphalique et hystérique.

MATRICE, s. f. Moule dans lequel on fond les caractères. Carrés des médailles ou monnaies gravés avec le poinçon. Originaux ou étalons des poids et mesures.

MATRICE, adj f. *Eglise matrice*, celle qui est comme la mère de quelques autres églises. *Langue matrice*, celle qui n'est dérivée d'aucune autre. *Couleurs matrices*, couleurs simples qui servent à en composer d'autres.

MATRICULE, s. f. Le registre, le rôle dans lequel on écrit les noms des personnes qui entrent dans quelque société. *De l'empire*, le dénombrement des princes et des états qui ont séances aux diètes de l'empire.

• MATRIMONIAL, ALE, adj. Qui appartient au mariage.

MATRONE, s. f. Sage-femme qui accouche les femmes. Dame romaine.

MATTE, s. f. *ma-te*. Plante : c'est l'herbe du Paraguai. En métallurgie, matière métallique impure qu'on obtient par la première fonte du minéral.

MATURATIF, IVE, ad. Il se dit des médicamens qui hâtent la formation du pus.

MATURATION, s. f. *ma-tu-ra-cion*. t. d'alchimie. Opération par laquelle un métal acquiert une plus grande perfection. Progrès successif des fruits vers la maturité.

MATURE, s. f. *mâ-tu-re*. Assemblage de tous les mâts d'un vaisseau. Tout le bois propre à faire des mâts. Art de mâter les vaisseaux.

MATURITÉ, s. f. Etat où sont les fruits quand ils sont mûrs. Figur. *Cette affaire est en sa maturité*, est en état d'être conclue. *La maturité de l'âge*, *de l'esprit*, l'âge où l'homme est dans la force, où il a l'esprit mûr, formé, solide, etc. *Avec maturité*, avec circonspection et jugement.

MATUTINAL, ALE, adj. Qui appartient au matin.

MAUDIRE, v. act. *mô-dire*. *Je maudis*, *tu maudis*, *il maudit ; nous maudissons*, *vous maudissez*, *ils maudissent. Je maudissais. Qu'il maudisse. Maudissant.* Dans tout le reste, il se conjugue comme *Dire*. Faire des imprécations contre quelqu'un. Réprouver, abandonner.

MAUDIT, ITE, part. et adj. Très-mauvais. *Maudit chemin*, *maudit jeu..*

* MAUDIT, s. m. *mô-di*. Réprouvé.

MAUDISSON, s. m. *mô-di-son*. Malédiction. Il est familier.

MAUGRÉER, v. n. *mô-gré-é*. Détester, jurer. Il est populaire.

MAUPITEUX, EUSE, adj. *mô-pi-teu*. Cruel, impitoyable. Il n'est pas d'usage en ce sens. *Faire le maupiteux*, faire le misérable, se plaindre sans en avoir sujet. Il vieillit.

MAURE. *Voyez* MORE.

MAUSOLÉE, s. m. *mô-zo-lé-e*. Tombeau magnifique qu'on élève pour quelque grand personnage. Catafalque.

MAUSSADE, adj de tout. g. *mô-sa-de*.

Qui a mauvaise grâce. *Homme maussade. Habit, bâtiment maussade*, mal fait, mal construit.

MAUSSADEMENT, adv. *mô-sa-de-man.* D'une manière maussade.

MAUSSADERIE, s. fém. *mô-sa-de-ri-e.* Mauvaise grâce, façon désagréable.

MAUVAIS, AISE, adj. *mô-vè.* Méchant, qui n'est pas bon. Nuisible. Sinistre, funeste. Fâcheux, dangereux. *Mauvais voisin, mauvais esprit.* On dit substant. *Le bon et le mauvais.* Il est aussi adv. *Sentir-mauvais*, rendre, exhaler une mauvaise odeur.

MAUVE, s. f. *mô-ve.* Plante très-commune dont il y a plusieurs espèces.

MAUVIETTE, s. f. *mô-vie-te.* Espèce d'alouette.

MAUVIS, s. m. *mô-vi.* Petite espèce de grive, la meilleure de toutes à manger.

MAXILLAIRE, adj. de t. g. *mak-cil-lè-re.* t. d'anat. Qui appartient aux mâchoires. *Glandes maxillaires.*

MAXIME, s. fém. *mak-ci-me.* Proposition générale qui sert de principe.

MAXIMUM, s. m. *ma-xi-mome.* t. de mathématique, emprunté du latin. Le plus haut degré auquel une grandeur puisse atteindre. Sous la convention nationale, taux que ne pouvait excéder une denrée ou marchandise dont le prix avait été fixé.

MAYENNE. *Voyez.* MÉLONGÈNE.

MAZETTE, s. f. *ma-zè-te.* Méchant petit cheval. Figur. et fam. Homme qui ne sait pas bien jouer.

ME, m. et f. Pronom personnel qui signifie précisément la même chose que *Je* et que *Moi*, mais qui ne s'emploie que comme régime du verbe.

MÉANDRE, s. m. Fleuve d'Asie très-sinueux. En poésie, les sinuosités d'une rivière.

MÉCANICIEN, s. m. *mé-ca-ni-cien.* Qui sait la mécanique.

MÉCANIQUE, s. f. *mé-ka-ni-ke.* La partie des mathématiques qui a pour objet les lois du mouvement, celles de l'équilibre, etc. Structure naturelle ou artificielle d'un corps, d'une chose.

MÉCANIQUE, adj. de tout g. Il se dit des arts qui ont principalement besoin du travail de la main. Ignoble et bas. *Métier bien mécanique.*

MÉCANIQUEMENT, adv. *mé-ka-ni-ke-man.* D'une façon mécanique.

MÉCANISME, s m. La structure d'un corps suivant les lois de la mécanique. On dit fig. *Le mécanisme du langage, des vers.*

MÉCÈNE, s. m. Nom propre qui est devenu appellatif, et qui se dit d'un homme qui encourage les sciences et les arts.

MÉCHAMMENT, adv. *mé-cha-man.* Avec méchanceté.

MÉCHANCETÉ, s. f. Penchant à faire du mal. Action méchante.

MÉCHANT, ANTE, adj. *mé-chan.* Mauvais, qui ne vaut rien dans son genre. Qui manque de probité, qui est contraire à la justice. *Méchant homme, méchantes actions.* Il est quelquefois subst. et signifie, un homme de mauvais caractère, un homme vicieux.

MÈCHE, s. fém Cordon de coton qu'on met dans les lampes avec de l'huile, ou qu'on recouvre de suif ou de cire dans les chandelles, dans les bougies. Corde préparée pour mettre le feu aux canons, aux mines. Matière préparée pour prendre facilement feu, comme linge demi-brûlé, amadou, etc. Flèche spirale d'acier qui est à un tire-bouchon. Partie qui perce, dans un vilebrequin, une vrille, etc.

MÉCHEF, s. masc. Malheur, fâcheuse aventure. Il est vieux.

MÉCHER, v. act *mé-ché.* t. de marchand de vin. C'est faire entrer dans un tonneau la vapeur du souffre brûlant.

MÉCHOCAN, s. masc. ou RHUBARBE BLANCHE. Grosse racine qu'on nous apporte de la nouvelle Espagne.

* MÉCOMÈTRE, s. m. Instrument pour mesurer les longueurs.

MÉCOMPTE, s. m. *mé-kon-te.* Erreur de calcul dans un compte.

SE MÉCOMPTER, v. réc. Se tromper dans un calcul, dans un compte. Fig. Se tromper en quelque chose qu'on croit ou qu'on espère.

MÉCONIUM, s. m. *mé-ko-ni-ome.* Opium tiré du pavot par expression, et desséché. En t. de médecine, excrément noir et épais qui s'amasse dans les intestins du fœtus pendant la grossesse.

MÉCONNAISSABLE, adj. de tout g. *mé-ko-nè-sa-ble.* Qu'on ne peut connaître qu'avec peine.

MÉCONNAISSANCE, s. f. *mé-ko-nè-san-ce.* Manque de reconnaissance. Il est vieux.

MÉCONNAISSANT, ANTE, adj. *mé-ko-nè-san.* Ingrat, qui oublie les bienfaits.

MÉCONNAITRE, v. act. *mé-ko-nè-tre.* Ne pas reconnaître. Figur. Désavouer. *Méconnaître ses parens.*

SE MÉCONNAITRE, v. réc. Oublier ce qu'on a été, ce qu'on doit à quelqu'un qui est au-dessus de nous.

MÉCONTENT, ENTE, adj. *mé-kon-tan.* Qui n'est pas satisfait de quelqu'un. On dit substant. *Les mécontens*, pour dire, ceux qui ne sont pas satisfaits du gouvernement.

MÉCONTENTEMENT, s. m. *mé-kon-tan-te-man.* Déplaisir.

MÉCONTENTER, v. act. *mé-kon-tan-té.* Rendre mécontent.

MÉCRÉANT, s. m *mé-kré-an.* Qui ne croit point les dogmes de sa religion.

MÉCROIRE, v. n. Refuser de croire, ne pas croire.

MÉDAILLE, s. f. *mé-da-glie.* (m. les *ll*.) Pièce de métal fabriquée en l'honneur de quelque personnage illustre, ou pour conserver la mémoire de quelque action mémorable, ou représentant quelque sujet de dévotion.

MÉDAILLER, s. m. *mé-da-glié.* (mouillez les *ll*.) Petit cabinet rempli de tiroirs, dans lesquels les médailles sont rangées.

MÉDAILLISTE, s. masc. *mé-da-glis-te.* (mouil. les *ll.*) Celui qui est curieux de médailles, et s'y connaît.
MÉDAILLON, s. m. *mé-da-glion.* (m. les *ll.*) Médaille qui surpasse en poids et en volume les médailles ordinaires.
MÉDECIN, s. m. *mé-de-cin.* Celui qui fait profession de guérir les maladies.
MÉDECINE, s. f. L'art qui enseigne les moyens de conserver la santé et de guérir les maladies. Potion, breuvage qu'on prend par la bouche pour se purger.
MÉDECINER, v. act. *mé-de-ci-né.* Donner des breuvages et autres remèdes qu'on prend par la bouche.
MÉDECINÉ, ÉE, part. Il est familier.
* MÉDÉOLE, s f. Plante.
* MÉDIAIRE, adj. Qui occupe le milieu.
* MÉDIANE, adj. f. *Veine médiane*, l'une des veines du bras.
MÉDIANOCHE. s. m. Repas en gras qui se fait après minuit sonné, lorsqu'un jour gras commence à la suite d'un jour maigre.
MÉDIANTE, s. f. t. de musique. La tierce au-dessus de la note tonique ou principale.
MÉDIASTIN, s. m. *mé-di-as-tein.* terme d'anat. Membrane qui sépare la poitrine en deux parties, l'une à droite, l'autre à gauche.
MÉDIAT, ATE, adj. *mé-di-a.* Il est du style didactique. Qui n'a rapport à une chose que moyennant une autre qui est entre deux.
MÉDIATEMENT, ad. *mé-di-a-te-man.* Il est du style didactique. D'une manière médiate.
MÉDIATEUR, TRICE, s. Qui ménage un accommodement entre deux ou plusieurs personnes. Sorte de jeu de cartes.
MÉDIATION, s. f. *mé-di-a-cion.* Entremise.
MEDICAGO, s. m. Plante qui ressemble beaucoup à la luzerne.
MÉDICAL, ALE, adj. Qui appartient à la médecine.
MÉDICAMENT, s. m. *mé-di-ka-man.* Remède qui se prend par la bouche.
MÉDICAMENTAIRE, adj. de t. g. *mé-di-ka-man-tè-re.* Qui traite des médicamens.
MÉDICAMENTER, v. act. *mé-di-ka-man-té.* Donner, appliquer des médicamens.
MÉDICAMENTEUX, EUSE, adj. *mé-di-ka-man-teu.* Qui a la vertu d'un médicament.
MÉDICINAL, ALE, adj. Qui sert de remède.
MÉDIMNE, s. f. t. d'antiquité. Une des mesures dont les Grecs se servaient pour les choses sèches.
MÉDIOCRE, adj. de t. g. Qui est entre le grand et le petit, entre le bon et le mauvais.
MÉDIOCREMENT, adv. *mé-di-o-re-man.* D'une façon médiocre.
MÉDIOCRITÉ, s. f. État, qualité de ce qui est médiocre.
MÉDIRE, v. neut. (On dit à l'indicatif, seconde personne du pluriel, *Vous médisez.* Quant au reste, il se conjugue comme *Dire.*) Dire du mal de quelqu'un sans nécessité.
MÉDISANCE, s. f. *mé-di-zan-ce.* Propos contre quelqu'un tenu par imprudence ou par malignité.
MÉDISANT, ANTE, s. et adj. *mé-di-zan.* Qui médit.
MÉDITATIF, IVE, adj. Qui s'applique à méditer. Il se prend aussi subst.
MÉDITATION, s. f. *mé-di-ta-cion.* Opération de l'esprit, qui s'applique à approfondir quelque sujet. Ecrits composés sur quelque sujet de dévotion ou de philosophie. Oraison mentale.
MÉDITER, v. act. *mé-di-tét* Penser attentivement à faire quelque chose. Approfondir, examiner. V. n. Délibérer, consulter en soi-même. Faire l'oraison mentale.
MÉDITERRANÉ, ÉE, adj. Il se dit de ce qui est au milieu des terres. *Villes, provinces méditerranées.* Il se joint ordinairement avec *Mer.* Ainsi on appelle *Mer Méditerranée*, cette mer qui communique avec l'Océan par le détroit de Gibraltar; en ce sens, on dit substantivement, *La Méditerranée.*
MÉDIUM, s. m. *mé-di-ome.* Plante, espèce de campanule.
MÉDIUM, s. m. terme emprunté du latin. Moyen d'accommodement. Il est familier.
·MÉDOC, s. m. Caillou brillant qui se trouve en France dans le pays de Médoc, département de la Gironde.
MÉDULLAIRE, adj. de t. g. *mé-dul-lè-re.* Qui appartient à la moelle, qui en a la nature.
MEFAIRE, v. neut. *mé-fè-re.* Faire mauvaise action.
MÉFAIT s. m. Action criminelle.
MÉFIANCE, s. f. Soupçon en mal.
MÉFIANT, ANTE, adj. *mé-fi-an.* Qui se méfie, qui est naturellement soupçonneux.
SE MÉFIER, v. réc. *se mé-fi-é.* Ne pas se fier à quelqu'un, le soupçonner de peu de fidélité, de sincérité.
MÉGARDE, s. f. Manque de soin d'attention. Il n'est d'usage que dans cette façon de parler adverbiale, *Par mégarde.*
MÉGÈRE, s. f. L'une des trois Furies, selon les mythologues. Figurém. Femme méchante et emportée.
MÉGIE, s. f. Art de préparer les peaux en blanc.
MÉGISSERIE, s. f. *mé-ji-se-ri-e.* Le métier et le trafic du mégissier.
MEGISSIER, s. m. *mé-ji-cié.* Artisan dont le métier est d'accommoder les peaux en blanc.
MEIGLE *ou* MÈGLE, s. f *mè-gle.* Pioche de vigneron dont le fer est recourbé, large du côté du manche et terminé en pointe.
· MEILLEUR, EURE, adj. *mé-glieur.* (m. les *ll.*) Comparatif de *bon*, qui est au-

dessus de *Bon*. Il est quelquefois superlatif, et signifie, qui est très-bon, et dans cette acception, il s'emploie toujours avec l'article *le*. *C'est le meilleur homme du monde*. Il se prend quelquefois substantivement.

MEISTRE, s. m. t. de marine. On appelle, *mât, arbre de meistre*, le plus grand des deux mâts d'une galère.

MÉLAMPIRUM. *Voyez* BLÉ DE VACHE. Plante.

MÉLANAGOGUE, adj. de t. g. *mé-la-na-goghe*. Il se dit des remèdes propres à purger la bile noire ou mélancolique. Il se prend aussi substantivement.

MÉLANCOLIE, s. f. Bile noire ou atrabile. Chagrin, tristesse.

MÉLANCOLIQUE, adj. de t. g. *mé-lan-ko-li-ke*. En qui domine la mélancolie. Qui est triste, chagrin. Qui inspire la mélancolie. *Temps, lieu, entretien mélancolique*. Il est quelquefois subst.

MELANCOLIQUEMENT, adv. *mé-lan-ko-li-ke-man*. D'une manière triste est mélancolique.

MÉLANGE, s. m. Ce qui résulte de plusieurs choses mêlées ensemble. Recueil de plusieurs ouvages de littérature.

MÉLANGER, v. act. *mé-lan-jé*. Faire un mélange.

* **MÉLANITÉ**, s. m. Grenat noir.

* **MÉLAS**, s. masc. Tache noire sur la peau.

MÉLASSE, s. f. *mé-la-ce*. Résidu graisseux des sucres raffinés.

MÊLEE, s. f. Il se dit proprement d'un combat opiniâtre, où deux troupes de gens de guerre se mêlent l'épée à la main l'une contre l'autre. Fig. et fam. Contestation vive entre plusieurs personnes.

MÊLER, v. act. *mé-lé*. Brouiller ensemble plusieurs choses. *Mêler les cartes*, les battre. Fig. et fam. Embrouiller les affaires. *Une serrure*, en fausser quelque pièce. *Quelqu'un dans une accusation*, l'y comprendre. Fig. Joindre, unir une chose avec une autre. *Mêler la douceur à la sévérité*, *l'agréable à l'utile*, *etc*.

SE MÊLER, v. réc. *Dans la foule*, s'y engager. *De quelque chose*, s'occuper des choses qui ne sont pas de la profession qu'on a embrassée. S'entremettre, s'ingérer mal à propos.

MELET, s. m. *me-lè*. Poisson de mer.

MÉLÈZE, *ou* **LARIX**, s. m. Arbre résineux et haut comme le sapin.

MELIANTHE, s. masc. Plante qui nous vient d'Afrique.

* **MELIBÉE**, s. masc. Petit papillon de jour.

MÉLICÉRIS, s. m. t. de médecine et de chirurgie. Tumeur enkistée, qui contient une humeur épaisse comme du miel.

MELILOT, *ou* **MIRLIROT**, s. m. *mé-li-lo*. Plante qui vient dans les champs.

MÉLINET, s. m. *ou* **CÉRINTHEE**, s. f. *mé-li nè*. Plante.

MELISSE, s. f. *mé-li-ce*. Plante.

* **MELLITHE**, s. m. Pierre.

MÉLOCACTE, s. m. *ou* **MELONCHARDON**. Plante d'Amérique.

MELOCHIA, s. f. *mé-lo-kia*. Plante fort commune en Egypte.

MÉLODIE, s. fém. Suite de sons dont il résulte un chant agréable.

MÉLODIEUSEMENT, adv. *mé-lo-di-eu-ze-man*. D'une manière mélodieuse.

MÉLODIEUX, **EUSE**, adj. *mé-lo-di-eu*. Rempli de mélodie.

* **MÉLODRAME**, s. m. Drame mêlé de chant.

* **MÉLOMANIE**, s. f. Manie de la musique.

MELON, s. m. Sorte de fruit ou de légume.

MÉLONGÈNE. *Voyez*. AUBERGINE.

MELONNIERE, s. f. *me-lo-niè-re*. L'endroit où l'on fait croîtres les melons.

MÉLOPÉE, s. f. Déclamation notée des anciens; composition du chant.

MÉMARCHURE, s. fém. Entorse que se donne un cheval en faisant un faux pas.

MEMBRANE, s. fém. *man-bra-ne*. Partie mince, déliée, servant d'enveloppe à différentes parties du corps de l'animal.

MEMBRANEUX, **EUSE**, adj. *man-bra-neù*. Qui participe de la membrane.

MEMBRE, s. m. *man-bre*. Partie extérieure du corps de l'animal, comme le pied, la main, etc. Les parties d'un corps politique, d'une compagnie. Partie d'une période.

MEMBRÉ, **ÉE**, *man-bré*. t. de blason. Il se dit des jambes et cuisses des aigles et autres animaux, quand elles sont d'un émail différent de celui de l'animal.

MEMBRU, **UE**, adj. *man-bru*. Qui a les membres fort gros. Il est fam.

MEMBRURE, s. f. *man-bru-re*. t. de menuiserie. Pièce de bois épaisse, dans laquelle on enchâsse les panneaux. Sorte de mesure dans laquelle les voies de bois à brûler sont mesurées sur le port.

MÊME, adj. de t. g. Qui n'est point différent. Après un pronom personnel, il marque plus expressément la personne dont on parle. *Vous-même*. On le met aussi après les subst. qui désignent quelques qualités quand elles sont au souverain degré. *C'est la bonté même*.

MÊME, adv. Plus, aussi, encore. *De même*, *tout de même*, adv. De la même sorte. *Etre à même de*.. Être à portée de...

MÊMEMENT, adv. *mê-me-man*. Même, de même. Il est vieux.

MÉMENTO, subst. masc. *mé-mein-to*. t emprunté du latin. Marque destinée à rappeler le souvenir de quelque chose.

MÉMOIRE, s. f. *mé-moa-re*. Faculté par laquelle l'ame conserve le souvenir des choses. Souvenir, effet de la mémoire. Commémoration d'un Saint. Réputation bonne ou mauvaise qui reste d'une personne après sa mort.

MÉMOIRE, s. m. Écrit fait pour faire ressouvenir de quelque chose, ou pour donner des instructions sur une affaire, etc

État sommaire. *Mémoire de frais, de dépens.* Au plur. Relations de faits ou d'événemens particuliers pour servir à l'histoire.

MÉMORABLE, adj. de tout genre. Digne de mémoire, remarquable.

MÉMORATIF, IVE, adjectif. Qui a mémoire de quelque chose. Il est vieux.

MÉMORIAL, s. m. Mémoire, placet.

MENAÇANT, ANTE, adj. Qui menace.

MENACE, s. f. Parole ou geste dont on se sert pour faire craindre à quelqu'un le mal qu'on lui prépare.

MENACER, v. act. *me-na-cé.* Faire des menaces. Fig. Pronostiquer. *Nous sommes menacés d'un grand hiver. Ce bâtiment menace ruine*, est près de tomber.

MENADE, s. fem. Bacchante.

MÉNAGE, s. m. Gouvernement domestique, et tout ce qui concerne l'entretien d'une famille. Meubles et ustensiles nécessaires à un ménage. Il est populaire. Epargne, économie, conduite que l'on tient dans l'administration de son bien. Toutes les personnes dont une famille est composée.

MÉNAGEMENT, s. m. *mé-na-je-man.* Circonspection, égard que l'on a pour quelqu'un.

MÉNAGER, v. act. *mé-na-jé.* User d'économie dans l'administration de son bien. *Ménager son revenu*; et fig. *Ménager ses forces, sa santé, etc.* Fig. Conduire, manier avec adresse. Procurer. *Ménager une entrevue. Des troupes*, ne les pas fatiguer inutilement. *Les intérêts de quelqu'un*, avoir soin de les conserver. *Ses paroles*, parler peu. *Les termes*, parler avec circonspection.

MÉNAGER, ÈRE, s. et adj. Qui entend le ménage, l'épargne, l'économie.

MÉNAGÈRE, s. f. Servante qui a soin du ménage, et qui entend l'économie.

MÉNAGERIE, s. f. Bâtiment pour engraisser des bestiaux, des volailles, etc. Dans les maisons des princes, le lieu où ils tiennent des animaux étrangers, etc.

MENDIANT, subst. masc. Qui mendie.

MENDICITÉ, s. f. *man-di-ci-té.* État d'une extrême indigence, où l'on est réduit à mendier.

MENDIER, v. act. *man-dié.* Demander l'aumône. Fig. Rechercher avec empressement et avec quelque sorte de bassesse. *Mendier des suffrages, des louanges.*

MENDOLE, s. f. *man-do-le.* Poisson de la Méditerranée.

MENEAU, s. m. *me-nô.* Montans et traverses de bois, de pierre ou de fer, qui séparent les guichets d'une croisée.

MENÉE, s. f. Secrète et mauvaise pratique pour faire réussir quelque dessein. Il se dit le plus souvent au pluriel.

MENER, v. act. *me-né.* Conduire, guider. Conduire par force en quelque endroit. *Mener en prison.* Faire marcher et agir une troupe. *Mener au combat.* Se faire accompagner de... *Il mena tout son monde avec lui.* Donner accès, introduire. *Menez-moi chez les ministres.* Amuser, entretenir de paroles, d'espérances. En parlant des animaux, les conduire. En parlant des marchandises, les voiturer. *Quelqu'un*, le gouverner. *Une affaire*, la diriger.

* MENESTREL, s. m. Musicien ambulant.

MÉNÉTRIER, s. m. *mé-né-trié.* Autrefois, toute sorte de joueurs d'instrumens, et aujourd'hui, mauvais joueur de violon.

MENEUR, s. m. Celui qui conduit une femme par la main.

MENEUR, EUSE, subst. Celui, celle qui se charge d'amener à Paris des nourrices aux bureaux des recommanderesses, etc.

MÉNIANTHE *ou* TRÈFLE D'EAU, s. m. Plante qui croît dans les marais.

MÉNIL, s. m. Vieux mot qui signifiait habitation, et qui entre dans la composition de beaucoup de noms de lieu. *Ménil-montant. Blanc-ménil.*

MENIN, s. m. *me-nein.* Homme de qualité qui était attaché particulièrement à la personne de M. le Dauphin.

MÉNINGE, s. f. *mé-nein-je.* t. d'anat. Tunique qui enveloppe le cerveau.

MÉNISQUE, s. m. *mé-nis-ke.* t. d'optique. Verre convexe d'un côté, et concave de l'autre.

MÉNOLOGE, s. m. Martyrologe ou calendrier de l'église grecque.

MENON, s. m. Chèvre du Levant dont la peau est très-propre à faire de beau maroquin.

MENOTTE, s. f. diminut. *me-no-te.* Il se dit des mains d'un enfant. Au plur. Anneau de fer qu'on met aux poignets d'un criminel.

MENSE, s. f. *man-ce.* Autrefois, table où l'on mangeait. Aujourd'hui, revenu. *Mense abbatiale, conventuelle, commune*, revenu qui est dans le partage de l'abbé et des religieux, et celui dont l'abbé et les religieux jouissent en commun.

MENSONGE, s. m. *man-son-je.* Discours avancé contre la vérité, avec dessein de tromper. Fig. Erreur, vanité, illusion.

MENSONGER, ÈRE, adj. *man-son-jé.* Faux, trompeur. Il n'est plus guère en usage qu'en poésie, et ne se dit que des choses.

MENSTRUATION, s. f. Écoulement des menstrues.

MENSTRUE, s. m. *mans-tru-e.* terme de chimie. Liqueur propre à dissoudre les corps solides.

MENSTRUEL, ELLE, adj. Qui a rapport aux menstrues, qui arrive tous les mois.

MENSTRUES, s. f. pl. t. de médecine. Les purgations que les femmes ont tous les mois.

* MENTAGRA, s. m. Dartre du menton.

MENTAL, ALE, adj de tout g. *man-tal.* Il n'est guère d'usage qu'au fém. et dans ces phrases, *Oraison mentale*, qui se fait sans proférer aucune parole; *Restriction mentale*, qu'on fait tacitement au dedans de soi-même.

MENTALEMENT, adv. *man-ta-le-man.* D'une manière mentale.

MENTERIE, s. f. *man-te-ri-e.* Parole ou discours contre la vérité. Il est fam.

MENTEUR, EUSE, adj. *man-teur.* Qui dit une chose fausse, et dont il connait la fausseté. Il se dit aussi des choses dont les apparences sont trompeuses.

MENTHE, s. f. *man-te.* Plante labiée et odoriférante.

MENTION, s. f. *man-çion.* Commémoration, mémoire.

MENTIONNER, v. act. *man-çion-né.* t. de pratique. Faire mention.

MENTIR, v. n. *man-tir.* Dire, affirmer pour vraie une chose que l'on sait bien être fausse.

MENTON, s. m. La partie du visage qui est au-dessous de la bouche.

MENTONNIÈRE, s. fém. *man-to-niè-re.* Bande de toile ou d'étoffe qui tenait autrefois au masque des dames et dont elle se couvraient le menton.

MENTOR, s. m. *mein-tor.* Nom propre qui est devenu appelatif, et qui se dit de celui qui sert de conseil, de guide, et comme de gouverneur à quelqu'un.

MENU, UE, adj. Délié, qui a peu de volume. Qui est de peu de conséquence. *Menus frais*, *menus plaisirs*, dépenses d'amusement et de fantaisie. *Menus grains*, l'orge, l'avoine, etc. *Menu plomb*, celui dont on se sert pour tirer aux oiseaux.

MENU, s. m. *Le menu d'un repas*, le mémoire de tout ce qui doit y entrer. *Compter par le menu*, avec un grand détail.

Menu, adv. En fort petits morceaux. *Hacher menu.*

MENUAILLE, s. f. *me-nu-a-glie.* (m. les ll.) Quantité de petites monnaies, de petits poissons, etc.

MENUET, s. m. *me-nu-è.* Air à danser. Danse.

MENUISERIE, s. f. *me-nui-ze-rie.* L'art du menuisier. Les ouvrages qu'il fait.

MENUISIER, s. m. *me-nui-zié.* Artisan qui travaille en bois pour les ouvrages qui servent au dedans des maisons.

MÉPHITIQUE, adj. de t. g. *mé-fi-ti-ke.* Qui a une qualité malfaisante et souvent meurtrière. *Air*, *vapeur méphitique.*

MÉPHITISME, s. m. qualité méphitique.

MÉPLAT, s. m. *mé-pla.* t. de peinture. L'indication des plans des différens objets.

se **MEPRENDRE**, v. réc. *se-mé-pran-dre.* (Il se conjugue comme *prendre.*) Se tromper, se mécompter, prendre une chose pour une autre.

MÉPRIS, s. m. *mé-pri.* Sentiment par lequel on juge une personne, une chose indigne d'égard, d'estime. Au pl. Paroles ou actions de mépris. *Au mépris*, adv. Au préjudice, sans avoir égard.

MÉPRISABLE, adj. de t. g. *mé-pri-za-ble.* Qui est digne de mépris.

MÉPRISANT, ANTE, adj. *mé-pri-zan.* Qui marque du mépris.

MÉPRISE, s. f. *mé-pri-ze.* Inadvertance, erreur.

MÉPRISER, v. act. *mé-pri-zé.* Avoir du mépris pour une personne, pour une chose.

MER, s. f. L'amas des eaux qui environnent la terre, et qui la couvrent en plusieurs endroits. *Coup de mer*, tempête de peu de durée. *La basse mer*, la mer vers la fin de son reflux. *Pleine mer*, *haute mer*, la mer éloignée des rivages.

MERCANTILE, adj. de tout genre. Qui concerne le commerce.

MERCANTILLE, s. fém. *mér-kan-ti-glie.* (m. les ll.) Négoce de peu de valeur.

MERCENAIRE, s. m. *mér-ce-nè-re.* Ouvrier, artisan, homme de journée qui travaille pour de l'argent. Homme intéressé et aisé à corrompre.

Mercenaire, adj. de t. g. Qui se fait seulement pour le gain et pour le salaire. *Labeur*, *travail mercenaire.*

MERCENAIREMENT, *mér-ce-nè-re-man.* D'une manière mercenaire.

MERCERIE, s. f. Toutes sortes de marchandises dont les marchands merciers ont droit de faire le trafic. Le corps des merciers.

MERCI, s. f. qui n'a point de pluriel. Miséricorde. *Crier merci. Être à la merci de quelqu'un*, à sa discrétion. *Grand merci*, je vous rends graces. Il vieillit.

MERCIER, IÈRE, s. *mér-cié.* Marchand qui vend en gros et en détail toutes sortes de marchandises.

MERCREDI, s. m. Le quatrième jour de la semaine.

MERCURE, s. m. Dieu du paganisme. La planète la plus proche du soleil. Le vif-argent. Fig. Entremetteur d'un mauvais commerce. Sorte de feuille périodique.

MERCURIAL *ou* **FOIROLE**, s. f. Plante fort commune.

Mercuriale, s. f. Assemblée du parlement, qui se tenait le premier mercredi d'après la Saint-Martin, et le premier mercredi d'après la semaine de Pâques. Le discours fait ces jours-là par l'un des avocats généraux. Fig. Réprimande qu'on fait à quelqu'un.

MERCURIEL, ELLE, adj. Qui tient du mercure.

MERCURIFICATION, s. f. *mér-ku-ri-fi-ca-cion.* terme d'alchimie qui indique l'opération par laquelle on tire le mercure des métaux.

MERDAILLE, s. f. *mer-da-gli-e.* (m. les ll.) Troupe de petits enfans. Il est populaire.

MERDE, s. f. Excrément, matière fécale de l'homme et de quelques autres animaux.

MERDEUX, EUSE, adj. *mer-deu.* Souillé, gâté de merde.

* **Merde-d'oie**, adj. Couleur.

MÈRE, s. f. Femme qui a mis un enfant au monde. Il se dit aussi des femelles des animaux, lorsqu'elles ont des petits. Matrice. *Mal*, *vapeur de mère.* Fig. Cause. *L'oisiveté est la mère de tous les vices.*

Mère, adj. *Mère goutte*, le plus pur vin qui coule par lui-même de la cuve sans que l'on ait foulé le raisin. *Mère laine*, la laine la plus fine qui se tond sur une brebis. *Mère perle*, grosse coquille de perle qui en renferme quelquefois un grand nombre. En anatomie, *Dure-mère* et *Pie-mère*, les deux membranes qui enveloppent le cerveau, *Langue mère*, qui n'est dérivée d'aucune autre, et dont quelques-unes sont dérivées.

MÉREAU, s. m. *mé-ró*. Petite pièce de métal ou de carton que l'on donnait à chaque chanoine pour marque de son assistance au service divin.

MÉRELLE, s. m. (Quelques-uns disent *Marelle*) Jeu des enfans et des écoliers.

MÉRIDIEN, s. m. Grand cercle de la sphère. adj. Qui regarde le midi.

MÉRIDIENNE, s. f. ou Ligne méridionale, ligne droite tiré du nord au sud dans le plan du méridien. *Faire la méridienne*, dormir incontinent après le diner.

MÉRIDIONAL, ALE, adj. Qui est du côté du midi par rapport au lieu dont on parle.

* MÉRINOS, s. m. Mouton de race espagnole.

MERISE, s. f. Espèce de petite cerise.

MERISIER, s. m. *me-ri-zié*. Arbre qui porte des merises.

MÉRITE, s. m. Ce qui rend digne d'estime, ce qui rend digne de récompense ou de punition.

MÉRITER, v. act. Être digne de...

MÉRITOIRE, adj. de t. g. *mé-ri-toa-re*. Qui mérite. *OEuvres méritoires*.

MÉRITOIREMENT, adv. *mé-ri-toa-re-man*. D'une manière méritoire.

MERLAN, s. m. Poisson de mer.

MERLE, s. m. Oiseau de plumage noir.

MERLETTE, s. f. t. de blason. Petit oiseau représenté sans pied ni bec.

* MERLIN, s. m. *mer-lin*, Petit cordage qui sert à faire des rubans.

MERLON, s. m. t. de fortification. La partie du parapet entre deux embrasures.

MERLUCHE, s f. Sorte de morue sèche.

* MÉROVINGIENS, s. m. pl. Nom des rois de France de la première race.

MERRAIN, s. m. Bois de chêne fendu en menues planches. t. de vénerie. La matière de la perche et du bois du cerf.

MERVEILLE, s. f. *mér-vé-glie* (m. les *ll.*) Chose qui cause de l'admiration. *A merveille*, adv Parfaitement.

MERVEILLEUSEMENT, adv. *mér-vé-glieu-ze-man*. (m les *ll.*) Extrêmement, d'une façon merveilleuse.

MERVEILLEUX, EUSE, adj. *mér-vé-glieu*. (m. les *ll.*) Admirable, surprenant, excellent en son genre. *Voilà du vin merveilleux*.

Merveilleux, s. m. Ce qu'il y a de merveilleux, de suprenant dans un poëme épique ou dramatique.

Merveilleux, euse, s. Petit-maître petite-maîtresse. En ce sens, il est fam.

MES, adj. poss. V. la grammaire.

MES, particule qui entre dans la composition de plusieurs mots de la langue française, et qui en change la signification en *mal*.

MÉSAIR, s. m. *mé-zer*. t. de manége. Allure d'un cheval qui tient le milieu entre le terre-à-terre et les courbettes.

MÉSAISE, s m. *mé-zè-ze*. Malaise.

MÉSALLIANCE, s. fém. *mé-za-li-an-se*. Mariage avec une personne d'un rang trop inférieure.

MÉSALLIER, v. act. *mé-za-li-é*. Marier à une personne d'une naissance ou d'un rang fort inférieur.

MÉSANGE, s. f. Petit oiseau.

MÉSARAIQUE, adj. de t. g. *mé-za-ra-i-que*. t. d'anatomie. Il se dit des veines du mésentère.

MÉSARIVER, v. n. imp. *mé-za-ri-vé*. Il se dit d'un accident fâcheux qui arrive à la suite de quelque chose.

MÉSAVENIR, v. impers. Mésarriver.

MESAVENTURE, s. f. *mé-za-van-tu-re*. Accident malheureux. Il vieillit.

* MESCHIEF, s. m. Malheur. v. m.

MÉSENTÈRE, s. m. *mé-zan-tè-re* terme d'anatomie. Membrane qui suit les différentes circonvolutions des intestins : c'est ce qui est connu dans le veau sous le nom de *Fraise*.

MÉSENTÉRIQUE, adj. de t. g. *mé-zan-té-ri-ke* t. d'anatomie. Qui appartient au mésentère.

MÉSESTIMER, v. act. *mé-zes-ti-mé*. Avoir mauvaise opinion de quelqu'un, le mépriser. Apprécier une chose au-dessous de sa juste valeur.

MÉSINTELLIGENCE, s. f. *mé-zein-tel-li-jan-ce*. Mauvaise intelligence. brouillerie, dissension.

MÉSOFFRIR, v. neut. *mé-zo-frir*. Offrir d'une marchandise beaucoup moins qu'elle ne vaut.

MESQUIN, INE, adj. *mès-kein*. Chiche. En peinture, il signifie maigre, pauvre, de mauvais goût.

MESQUINEMENT, adv. *mès-ki-ne-man*. D'une façon sordide et mesquine.

MESQUINERIE, s f. *mès-ki-ne-ri-e*. Epargne sordide et mesquine.

MESSAGE, s. m. *mè-sa-je* Commission de dire ou de porter quelque chose. La chose que le messager est chargé de dire ou de porter.

MESSAGER, ÈRE, s. *mè-sa-jé*. Qui fait un message. Celui qui porte un paquet d'une ville à l'autre. *D'état*, officier établi par la constitution de 1793, pour faire les messages du directoire.

MESSAGERIE, s. f. *mè-sa-je-ri-e*. La qualité de messager, avec les droit qui y sont attachés. Lieu où le message tient son bureau. Voiture publique.

MESSE, s. f. *mè-ce*. Le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, qui se fait par le prêtre à l'autel.

MESSÉANCE, s. f. *mé-sé-an-ce*. Manque de bienséance. Il vieillit.

MESSÉANT, ANTE, adj. *mé-sé-an*. Qui est contraire à la bienséance.

MESSEOIR, v. n *mé-soar*. Ne pas convenir, n'être pas séant. Ce verbe n'est plus en usage à l'infinitif. Il s'emploie dans les mêmes temps que *Seoir*.

* **MESSIDOR**, s. m. Dixième mois de la nouvelle année française.

MESSIE, s. m. *mé-ci-e* Le Christ promis de Dieu dans l'ancien Testament.

MESSIER, s. m. *mè-cié* Paysan commis pour garder les fruits de la terre quand ils commencent à mûrir.

MESSIEURS, pl. de *Monsieur*.

MESSIRE, s. m. *mé-ci-re*. Titre d'honqui se donnait à des personnes distinguées.

MESTRE-DE CAMP, s. m. Celui qui commandait un régiment de cavalerie ou de dragons.

* **MESSUAGE**, s. m. t. de coutume. Maison propre à être habitée.

MESURABLE, adj. de t. g. Qui se peut mesurer.

MESURAGE, s. m. Action par laquelle on mesure. Droit pris sur chaque mesure. Procès-verbal de l'arpenteur.

MESURE, s. fém Ce qui sert de règle pour déterminer une quantité. La quantité comprise dans le vaisseau qui sert de mesure. En t. de musique, le mouvement qui sert à marquer le temps et les intervalles qu'il faut garder dans le chant. Dimension. Figur. Précaution et moyen qu'on prend pour arriver au but qu'on se propose. *A mesure que*, A proportion et en même temps que. *Outre mesure*, adv. Avec excès.

MESURER, v. act. *me-zu-ré*. Déterminer une quantité avec une mesure. Fig. Proportionner.

MESUREUR, s. m. Officier qui a droit de mesurer certaines marchandises.

MÉSUSER, v. n. *mé-zu-zé*. Abuser faire un mauvais usage.

* **MÉTABOLE**, s. m. Réunion de plusieurs synonymes.

MÉTACARPE, s. m. t. d'anatomie. La seconde partie de la main entre les doigts et le carpe ou le poignet.

MÉTACHRONISME, s. m. *mé-ta-kro-nis-me* Anachronisme qui consiste à rapporter un fait à un temps antérieur à celui auquel il est arrivé.

MÉTAIRIE, s. f. *mé-tè-ri-e*. Espèce de ferme.

MÉTAL, s. m. Au pl. *Métaux*. Corps minéral qui se forme dans les entrailles de la terre, et qui est fusible et malléable.

MÉTALEPSE, s. f. *mé-ta-lèp-ce*. Fig. par laquelle on prend l'antécédent pour le conséquent, ou le conséquent pour l'antécédent.

MÉTALLIQUE, adj. de t. g. *mé-tal-li-ke*. Qui est de métal. Il se dit aussi de ce qui concerne les médailles. *Science*, *histoire métallique*. Il est aussi s. f. *La métallique*, pour dire, *La métallurgie*.

*__MÉTALLISATION__, s. f. Formation naturelle des métaux.

MÉTALLISER, v. act. *mé-ta-li-zé*. t. de chimie C'est faire prendre la forme métallique à une substance.

* **MÉTALLOGRAPHIE**, s. f. La science des métaux.

MÉTALLURGIE, s. f. *mé-tal-lur-ji-e*. t. didact. Partie de la chimie qui s'occupe des travaux sur les métaux.

MÉTALLURGISTE, s. m. Qui travaille à la métallurgie.

MÉTAMORPHOSE, s. f. *mé-ta-mor-fo-ze*. Transformation, changement d'une forme en une autre. Fig. Changement extraordinaire dans la fortune et dans les mœurs des particuliers.

MÉTAMORPHOSER, v. act. *mé-ta-mor-fo-zé*. Changer d'une forme en une autre.

MÉTAPHORE, s. f. *mé-ta-fo-re*. Fig. de rhétorique par laquelle on transporte un mot de son sens propre et naturel dans un autre sens.

MÉTAPHORIQUE, adj. de t. g. *mé-ta-fo-ri-ke*. Qui tient de la métaphore.

MÉTAPHORIQUEMENT, adv. D'une manière métaphorique.

* **MÉTAPHRASE**, s. f. traduction littérale

MÉTAPHYSICIEN, s. m. *mé-ta-fi-zi-cien*. Qui fait son étude de la métaphysique.

MÉTAPHYSIQUE, s. f. *mé-ta-fi-zi-que*. La science qui traite des premiers principes de nos connaissances, des idées universelles, des êtres spirituels

MÉTAPHYSIQUE, adj. de t. g. Qui appartient à la métaphysique. Abstrait.

MÉTAPHYSIQUEMENT, adverbe, d'une manière métaphysique.

MÉTAPHYSIQUER, v. a. Traiter un sujet métaphysiquement.

MÉTAPLASME, s. m. Changement qui se fait dans un mot, en retranchant, ajoutant ou changeant une lettre ou une syllabe.

MÉTASTASE, s. fém. t. de médecine. Transport d'une maladie d'une partie du corps dans une autre.

MÉTATARSE, s. m. t. d'anatomie. La partie du pied qui est entre le cou-de-pied et les orteils.

MÉTATHÈSE, s. f. *mé-ta-tè-ze*. Fig. de grammaire qui consiste dans la transposition d'une lettre

METAYER, ERE, s. *mé-tè-ié*. Celui ou celle qui fait valoir une métairie qui n'est pas à lui.

MÉTEIL, s. m. *mé-té-glie*. (m. l'*l*.) Froment et seigle mêlés ensemble.

MÉTEMPSYCOSE, s. f. t. de philosophie. Le passage d'une ame dans un corps autre que celui qu'elle animait.

* **MÉTEMPTORE**, s. f. *mé-tanp-to-re*. t. d'astronomie.

MÉTÉORE, s. m. Phénomène qui se forme et qui apparaît dans l'air.

* **MÉTÉORISME**, s. m. t. de médecine. Tension et élévation douloureuse du bas-ventre.

* MÉTÉOROLOGIE, s. f. Science des météores.

MÉTÉOROLOGIQUE, adj. t. g. Qui concerne les météores. *Observations météorologiques.*

* MÉTÉOROSCOPE, s. m. Instrument d'anatomie.

MÉTHODE, s. f. *mé-to-de.* Manière de dire ou de faire quelque chose avec un certain ordre, et suivant certains principes. Usage, coutume, habitude.

MÉTHODIQUE, adj. de t. g. Qui a de la règle et de la méthode.

MÉTHODIQUEMENT, adv. *mé-to-di-ke-man.* Avec méthode.

* MÉTHODISTE, s. m. Sectaire d'Angleterre.

MÉTICULEUX, EUSE, adj. Susceptible de petites craintes.

MÉTIER, s. m. *mé-ti-é.* Profession d'un art de mécanique. Fig. Toutes sortes de professions. Espèce de machine qui sert à certaines manufactures. *Métier de tisserand.*

MÉTIS, ISSE, adj. *mé-tice.* Homme né d'un Européen et d'une Indienne, on d'un Indien et d'une Européenne. Il se dit aussi des chiens qui sont engendrés de deux espèces.

MÉTONOMASIE, s. fém. Changement de nom propre par la voie de la traduction.

MÉTONYMIE, s. f. Figure de rhétorique, par laquelle on met la cause pour l'effet, le sujet pour l'attribut, etc.

MÉTOPE, s. f. terme d'architecture. Intervalle qui est entre les triglyphes de l'ordre dorique.

MÉTOPOSCOPIE, s. f. L'art de conjecturer par l'inspection des traits du visage.

MÈTRE, s. m. Mot ancien, qui signifie vers poésie.

* MÈTRE, s. m. Unité des nouvelles mesures de longueur. Le mètre est égal à la dix-millionième partie de l'arc du méridien terrestre, compris entre le pôle boréal et l'équateur. Il vaut un peu moins de 3 pieds 11 lignes.

MÉTRÈTE, s. f. Mesure ancienne pour les liquides.

MÉTRIQUE, adj Composé de mètres de longues et de brèves.

MÉTROMANE, s. m. Celui qui a la manie de faire des vers.

MÉTROMANIE, s. f. La manie de faire des vers.

* MÉTROMÈTRE s. m. Machine pour régler la mesure d'un air de musique.

MÉTROPOLE, s. fém. Anciennement, ville capitale d'une province Ville avec siége archiépiscopal. On dit adj. *Eglise métropole*. pour archiépiscopale.

MÉTROPOLITAIN, AINE, adj. *mé-tro-po-li-tein.* Archiépiscopal. *Eglise métropolitaine. Siége métropolitain.* Il est aussi subst. et signifie archevêque.

METS, s. m. *mè* Tout ce qu'on sert sur table pour manger.

METTABLE, adj. de t. g. *mé-ta-ble.* Qu'on peut mettre.

METTEUR EN OEUVRE, s. m. Ouvrier dont la profession est de monter des pierreries.

METTRE, v. act. *Je mets, tu mets, il met, nous mettons, vous mettez, ils mettent. Je mis. Je mettrai. Mets. Que je mette. Que je misse. Mettant.* Poser, placer quelqu'un ou quelque chose dans un certain lieu. *La main à l'ouvrage*, le commencer. *La dernière main à un écrit*, le perfectionner. *La main sur quelqu'un*, le frapper.

SE METTRE, v. r. *A quelque chose*, s'en occuper. *A boire. à crier, etc.* commencer à boire, à crier. S'habiller. *Il se met singulièrement.*

MEUBLE, adj. de t. g. *Terre meuble*, terre légère, aisée à labourer. Il est aussi substantif, et se dit de tous les biens qui ne sont point de fonds.

MEUBLE, s. m. Les ustensiles et tout ce qui sert à garnir, à orner une maison, et qui n'en fait point partie.

MEUBLER, v. a. *meu-blé.* Garnir de meubles. *Une ferme*, la garnir de tout ce qui sert à la faire valoir.

MEUGLEMENT, s. m. *Voyez* BEUGLEMENT.

MEUGLER, v. n. *Voyez* BEUGLER.

MEULE, s. f. Corps solide, rond et plat, qui sert à broyer. Roue de grès pour aiguiser des couteaux et autres ferremens. Pile de foin qu'on fait dans les prés En t. de vénerie, la racine dure et raboteuse de bois du cerf.

MEULIÈRE, s f. (PIERRE DE MEULIÈRE.) Pierre dont on fait les meules de moulin. Sorte de moellon de roche plein de trous et fort dur. Carrière d'où l'on tire ces sortes de pierres

MÉUM ou MÉUM, s. m. Plante ombellifère qui ressemble beaucoup au fenouil.

MEUNIER, s. masc. *meu-nié.* Celui qui gouverne un moulin à blé.

MEUNIÈRE, s. fém. La femme du meunier.

MEURTRE, s. m. Homicide, le crime d'une personne qui en tue une ou plusieurs autres injustement et avec violence. Fig. et famil *C'est un meurtre* (c'est un grand dommage) *de cueillir des fruits si verts.*

MEURTRIER, IÈRE, s. *meur-trié.* Qui a commis un meurtre. Il est aussi adj. *Arme meurtrière, siége meurtrier.*

MEURTRIÈRE, s. f. Ouverture pratiquée dans les murs d'une fortification, et par laquelle on peut tirer à couvert sur les assiégeans.

MEURTRIR, v. act. Tuer. Il est vieux. Aujourd'hui, faire une contusion. Froisser. manier rudement.

MEURTRISSURE, s. f. *meur-tri-su-re.* Contusion livide.

MEUTE, s. f. t. collectif. Nombre de chiens courans dressés pour la chasse.

MÉVENDRE, v. a. *mé-van-dre* Vendre une chose moins qu'elle ne vaut.

MÉVENTE, s. fém. *mé-van te.* Vente à trop bas prix

MÉZAIL, s m. (m. les *ll.*) t. de blas. Le devant ou le milieu du heaume.

MÉZAIR, s. m. t. de manég. Demi-air.

MEZEREON, s. m. *Voyez* LAURÉOLE.

MEZZANINE, s. f. *med-za-ni-ne.* Ordre d'architecture qui comprend deux étages dans sa hauteur.

MEZZO-TERMINÉ, t. pris de l'italien. *med-zo-ter-mi-né.* Parti, moyen pour terminer une affaire embarrassante.

MEZZO-TINTO, s. m. t. de gravure, emprunté de l'italien. Il se dit des estampes en manière noire.

MI, particule indéclinable qui entre dans la composition de plusieurs mots, et sert à marquer, soit le partage d'une chose en deux portions égales, soit l'endroit où la chose peut être partagée de la sorte, *mi-parti*, *mi-partie*, *mi-jambe*, *mi-août.*

MI, s. masc. Note de musique : c'est la troisième de la gamme.

MIASMES, s. m. pl. t. de médecine. Particules extrêmement déliées qui se détachent d'un corps affecté de quelque maladie contagieuse.

MIAULANT, ANTE, adj. Qui miaule.

MIAULEMENT, s. m. *mió-le-man.* Le cri du chat.

MIAULER. v. n. *mió-lé.* Il se dit proprement du cri que fait le chat.

MICHE, s. f. Petit pain blanc.

MICMAC, s. masc. Intrigue, pratique secrète pour quelque mauvaise vue. Il est familier

MICOCOULIER, s. masc. *mi-ko-kou-lié.* Arbre grand et rameux.

MICROCOSME, s. m. *mi-kro-kos-me.* t. didact. Petit monde. *Les philosophes ont dit que l'homme était un microcosme.*

* **MICROCOUSTIQUE**, adj. de tout g. t. de physique. Il se dit des instrumens propres à augmenter le son.

MICROGRAPHIE, s. f. *mi-kro-gra-fi-e.* Description des objets qu'on ne peut voir qu'au microscope.

MICROMÈTRE, s. m. Instrument qui qui sert à mesurer les diamètres des astres, ou de très-petites distances entre eux.

* **MICROPHONE**, s. m. *mi-kro-fo-ne.* On a donné ce nom aux instrumens qui augmentent le son, tels que les porte-voix, les trompettes. Il est peu usité.

MICROSCOPE, s. masc. Instrument qui grossit tellement les objets, qu'on en distingue aisément jusqu'aux plus petites parties.

* **MICROSCOPIQUE**, adj. de t. g. Qui a rapport au microscope, qui s'observe avec le microscope.

MI-DENIER, s. m. *mi-de-ni-é.* t. de droit Moitié des sommes employées pour impenses et améliorations sur l'héritage de l'un des conjoints par mariage, faites aux dépens de la communauté.

MIDI, s. m. Le milieu du jour. Un des quatre points cardinaux du monde, qu'on nomme autrement *le Sud.*

* **MI-DOUAIRE**, s. m. *mi-dou-è-re.* t. de palais. Pension que l'on accorde, dans certains cas, à une femme sur les biens de son mari.

MIE, s. f. Toute la partie du pain qui est entre les deux croûtes. Le nom que les enfans donnent à leur gouvernante.

MIE, particule négative, qui signifie, pas, point, mais qui n'est plus en usage.

MIEL, s. m. Suc doux que les abeilles tirent des fleurs.

* **MIÉLAT**, s. m. *ou* **MIÉLÉE**, s. f. Ecoulement sucré des feuilles.

MIELLEUX, EUSE, adj. *miè-leu:* Qui tient du miel. Il se dit ordinairement en mauvaise part, pour fade, doucereux.

MIEN, MIENNE, adj. possessif et relatif. Il est aussi subst. et signifie, le bien qui m'appartient. *Je ne demande que le mien. Les miens*, au pl. Mes proches, mes alliés.

MIETTE, s. f. *miè-te.* Les petites parties qui tombent du pain quand on le coupe. Un très-petit morceau de quelque chose à manger.

MIEUX, adv. *mieu.* Plus parfaitement. *Personne n'entend mieux les affaires que lui.* Plus. *J'aime mieux l'un que l'autre.* Il est quelquefois adj, et signifie, meilleur, plus convenable. Il s'emploie aussi quelquefois substantivement. *De son mieux, De mon mieux, C'est le mieux.*

MIÈVRE, de t. g. Enfant vif, remuant, et un peu malicieux Il est fam.

MIÈVRERIE, s. f. Qualité de la personne qui est mièvre. On dit aussi, *Mièvreté.*

MIGNARD, ARDE, *mi-gnar.* (m. le *gn*) Gracieux, délicat. Il est fam.

MIGNARDEMENT, adv. *mi-gnar-de-man.* (m. le *gn.*) Avec délicatesse.

MIGNARDER, v. a. (m. le *gn.*) Dorloter, traiter délicatement. Il est fam.

MIGNARDISE, s. f. *mi-gnar-di-ze.* (m. le *gn.*) Delicatesse des traits du visage. Affectation de gentillesse, de délicatesse. Au pl. Attraits, caresses.

MIGNON, ONNE, adj. *mi-gnon.* (m. le *gn.*) Délicat, joli, gentil. Il aussi subst. et signifie, le bien-aimé.

MIGNONNE, s. f. Caractère d'imprimerie qui est entre la nonpareille et le petit-texte.

MIGNONNEMENT, adv. *mi-gno-ne-man.* (m. le *gn.* Avec délicatesse.

MIGNONNETTE, s. f. (m. le *gn.*) Dentelle légère. Petit œillet dont on garnit les plates-bandes. Poivre concassé.

MIGNOTER, v. a. *mi-gno-té.* (m. le *gn.*) Traiter délicatement, dorloter. Il est populaire.

MIGNOTISE, s. f. Flatterie, caresse.

MIGRAINE, s. f. *mi-grè-ne.* Douleur qui occupe la moitié de la tête.

MIGRATION, s. f. *mi-gra-cion.* Transport d'un pays dans un autre pour s'y établir. Il ne se dit qu'en parlant d'une quantité considérable de peuple.

MIJAURÉE, s. fém. *mi-jô-ré-e.* Fille ou femme dont les manières sont affectées et ridicules. Il est fam.

MIJOTER, v. act. Faire cuire doucement et lentement. Fam. Mignoter.

MIL, adj. numéral. *Voyez* MILLE.

MIL (Il faut m. l'l.) ou MILLET s. m. Sorte de grain fort petit.

MILAN, s. m. Oiseau de proie.

* **MILANEAU**, s. m. Petit milan.

MILIAIRE, adj. de t. g. *mi-liè-re.* Qui ressemble à des grains de mil. *Glande miliaire. Fièvre miliaire*, accompagnée d'une éruption de très-petits boutons.

MILICE, s. f. L'art et l'exercice de la guerre, en parlant des anciens. Soldatesque; troupe de gens de guerre. Troupe composée de bourgeois et de paysans à qui l'on fait prendre les armes en certaines occasions.

MILICIEN, s. m. Soldat de milice.

MILIEU, s. masc. Le centre d'un lieu. Dans une signification moins exacte, tout endroit éloigné des extrémités: *Cette ville est située au milieu de la France.* Il se dit aussi du temps. *Le milieu de l'été.* En morale, ce qui est également éloigné des deux extrémités vicieuses. *La libéralité tient le milieu entre la prodigalité et l'avarice.* Fig. Tempérament qu'on prend dans les affaires, pour accommoder des intérêts différens.

MILITAIRE, adj. de t. g. *mi-li-tè-re.* Qui concerne les choses de la guerre. Il s'emploie aussi substant. pour dire, un homme de guerre.

MILITAIREMENT, adv. *mi-li-tè-re-man.* D'une manière militaire.

MILITANTE, adj. fém. Il n'est d'usage qu'en cette phrase, *L'église militante*, l'assemblée des fidèles sur la terre.

MILITER, v. n. *mi-li-té.* Combattre. On ne s'en sert qu'en matière de dispute. *Cette raison milite pour moi.*

MILLE, adj. numéral de t. g. *mi-le.* Il n'a point de plur. Dix fois cent. Un grand nombre. *Il lui a donné mille coups.*

MILLE, s. m. Espace de chemin contenant environ mille pas géométriques.

MILLE-FEUILLE ou HERBE A LA COUPURE, s. f. Plante.

MILLE-FLEURS, *Eau de mille-fleurs*, urine de vache reçue dans un vase, pour la prendre ensuite en remède. *Eau, huile de mille-fleurs*, eau huile distillée de la bouse de vache. *Rossolis de mille-fleurs*, fait de quantité de fleurs distillées.

* **MILLE-GRAINE**, *Voyez* * PIMENT.

MILLÉNAIRE, adj. de t. g. *mi-lé-nè-re.* Qui contient mille. Il est quelquefois subst. et on s'en sert dans la chronologie, pour signifier dix siècles ou mille ans.

MILLE-PERTUIS, s. m. Plante vulnéraire.

MILLE-PIEDS, s. m. Insecte des Antilles.

MILLERET, s. m. Sorte d'agrément dont on borde les bandes qui garnissent les robes des dames.

MILLÉSIME, s. m. *mi-lé-zi-me.* L'année qui est marquée sur une médaille, sur une pièce de monnaie.

MILLET, *Voyez* MIL.

MILLIAIRE, s. m. et adj. *mi-liè-re.* Bornes sur les grands chemins, éloignées d'un mille l'une de l'autre.

MILLIARD, s. m. *mi-liar.* Dix fois cent millions.

MILLIACE, s. f. *mi-lia-ce.* Terme dont on se sert par quelque sorte de mépris pour exprimer un fort grand nombre. Il est familier.

MILLIÈME, adj. de t. g. *mi-liè-me* Nombre qui complète le nombre de mille. Il est aussi quelquefois s. m. et alors il signifie, la millième partie.

MILLIER, s. m. *mi-lié.* Nom collectif contenant mille. Mille livres pesant. *A milliers*, adv. En très-grande quantité. Il est familier.

* **MILLIGRAMME**, s. m. Nouvelle mesure de longueur. La millième partie du gramme.

* **MILLILITRE**, s. m. Millième partie du litre.

* **MILLIMÈTRE**, s. m. Nouvelle mesure de pesanteur. La millième partie du mètre.

MILLION, s. m. Dix fois cent mille.

MILLIONIÈME, adj. numéral de t. g. *mi-lio-niè-me.* Nombre d'ordre qui complète le nombre d'un million.

MILLIONNAIRE, s. et adj. *mi-lio-nè-re.* Extrêmement riche.

MILORD. *Voyez* LORD.

MIME, s. m. Espèce de comédie chez les Romains, où l'on se permettait l'imitation libre et indécente des discours et des actions d'un particulier. Acteur qui jouait dans ces pièces.

* **MIMIQUE**, adj. Qui appartient aux mimes.

* **MIMOLOGIE**, s. f. Imitation de la voix, de la prononciation et du geste d'une autre personne.

* **MIMOLOGUE**, s. m. Celui qui imite la manière de parler d'une autre personne.

MINAGE, s. m. Droit que l'on prenait sur les grains qui se vendaient au marché.

MINARET, s. m. *mi-na-rè.* Tour faite en forme de clocher, d'où l'on appelle chez les Turcs le peuple à la prière, et d'où l'on annonce les heures.

MINAUDER, v. n. *mi-nô-dé.* Affecter des mines et des manières pour plaire.

MINAUDERIE, s. f. *mi-nô-de-ri-e.* Mines et manières affectées. Il se dit plus ordinairement au pl.

MINAUDIER, IÈRE, s. Celui, celle qui est dans l'habitude de faire de petites mines affectées. Il est aussi adj.

MINCE, adj. de t. g. *mein-ce.* Qui a fort peu d'épaisseur. Figurém. et famil. *Revenu mince*, modique. *Raison mince*, faible *Mérite, esprit, savoir mince*, très-médiocre. *Noblesse mince*, peu considérable.

MINE, s. fém. L'air qui résulte de la conformation, extérieure du visage. *Bonn.*

mauvaise mine. Contenance que l'on tient pour quelque dessein. *Faire bonne mine.* Certains mouvemens du visage qui ne sont pas naturels. *Cette femme fait bien des mines.* Figurément. Semblant. *Il fit mine d'en être content. Faire bonne mine à quelqu'un*, lui faire bon accueil. *Faire la mine*, témoigner qu'on est mécontent.

MINE, s. f. Lieu où se forment les métaux, les minéraux et quelques pierres précieuses. Les métaux et minéraux encore mêlés avec la terre, avec la pierre de la mine. *De plomb* ou *plombagine*, pierre dont on fait des crayons.

MINE, s. f. Vaisseau qui sert à mesurer. Ce qui est contenu dans la mine.

MINE, s. f. Monnaie ancienne chez les Grecs, qui valait cent drachmes.

MINE. s. f. Cavité souterraine pratiquée sous un bastion, sous un rempart. etc., pour le faire sauter par le moyen de la poudre à canon.

MINER, v. act. *mi-né.* Faire une mine. *Miner un bastion.* Creuser, caver. *L'eau mine la pierre.* Fig. Consumer, détruire peu à peu, *Le temps mine tout*

MINERAI, s. m. *mi-ne-rè.* Métal combiné avec des substances étrangères.

MINÉRAL, s. m. Corps solide qui se tire des mines, comme l'or, l'argent, etc.

MINÉRAL, ALE, adj. Qui appartient aux minéraux. *Sel minéral. Eaux minérales.*

MINÉRALISATION. s. f. *mi-né-ra-li-za-cion.* t. de métallurg. Combinaison de la mine avec du soufre ou de l'arsenic.

MINÉRALISER. v. act. *mi-né-ra-li-zé.* Donner à un métal la forme du minéral.

MINÉRALOGIE, s. f. t. didactique. Connaissance des minéraux.

MINÉRALOGIQUE, adj. de tout g. Qui concerne la minéralogie.

* MINÉRALOGISTE, s. m. Qui est instruit en minéralogie.

* MINÉRALOGUE ou MINÉRALOGISTE, s. m. *mi-né-ra-lo-ghe.* Versé dans la minéralogie.

* MINERVE, s. fém. Déesse des beaux arts et de la sagesse, suivant la fable.

MINET, ETTE, s. *mi-nè.* Petit chat petite chatte. Il est familier.

MINEUR, s. m. Celui qui fouille la mine.

MINEUR, EURE, s. et adj. Qui n'a pas atteint l'âge prescrit par les lois pour disposer de sa personne ou de son bien.

MINEUR, EURE, adj. comparatif. Plus petit. *L'Asie mineure.* En matière ecclésiastique, *Les quatre ordres mineurs*, ou absolument, *Les quatre mineurs*, les quatre petits ordres.

MINEURE. s. f. t. de logique. La seconde proposition d'un syllogisme. Thèse soutenue en théologie pendant la licence.

MINIATURE, s. f. *mi-gna-tu-re.* (*n.* le *gn.*) Sorte de peinture. On appelle quelquefois *Miniaturiste*, un peintre en miniature.

MINIÈRE, s. f. Mine d'où l'on tire les métaux et les minéraux.

MINIME, s. masc. Religieux de l'ordre fondé par saint François de Paule.

MINIME. adj. de t. g. Qui est de couleur tannée, fort obscure.

MINIMUM, s. m. *mi-ni-mome.* t. de mathématique emprunté du latin, qui signifie, le plus petit degré auquel une grandeur puisse être réduite.

MINISTÈRE, s. m. L'emploi, la charge même qu'on exerce. L'entremise de quelqu'un dans quelque affaire. Gouvernement d'un ministre d'état. Les ministres d'état.

MINISTÉRIEL, ELLE, adj Qui appartient au ministère.

MINISTÉRIELLEMENT, adv. Dans la forme ministérielle.

MINISTRE, s. m. Celui dont on se sert pour l'exécution de quelque chose. Homme public chargé des affaires principales du gouvernement. *Le ministre de la justice*, *des finances*, *etc.* Envoyé d'un prince dans une cour étrangère. Parmi les *Luthériens* et les Calvinistes, celui qui fait le prêche.

MINIUM, s. masc. *mi-ni-ome.* Matière rouge qui se fait avec une chaux de plomb réverbérée au feu.

MINOIS, s. m. *mi-noa.* Visage d'une jeune personne plus jolie que belle. *Il est familier.*

MINON, s. m. Nom que les enfans donnent aux chats quand ils les appellent.

MINORATIF, s. m. t de médec. et de pharmacie, qui se dit d'un remède qui purge doucement.

MINORITÉ, s. f. Etat d'une personne mineure, ou le temps pendant lequel on est mineur. On dit absolument de la minorité des rois. Le petit nombre, par opposition à *majorité. La minorité ne doit pas l'emporter.*

MINOT, s. m. *mi-no.* Vaisseau qui contient la moitié d'une mine. Ce qui est contenu dans le minot.

MINOTAURE, s. m Monstre fabuleux moitié homme, moitié taureau.

MINUIT. s. m. Le milieu de la nuit.

MINUSCULE, s. et adj. de t. g. t. d'imprimerie Petite lettre.

MINUTE, s. f. Petite portion de temps faisant la soixantième partie d'une heure. Petite espace de temps qui n'est pas précisément déterminé. Soixantieme partie de chaque degré d'un cercle.

MINUTE, s. fém. Écriture extrêmement petite. Brouillon d'un écrit. Original d'un écrit, d'un acte, d'un arrêt.

MINUTER, v. act. Dresser le premier écrit de quelque chose qu'on veut mettre ensuite au net. Fig Projeter quelque chose pour l'accomplir bientôt.

MINUTIE, s. f. *mi-nu-ci-e.* Bagatelle, chose frivole.

MINUTIEUX, EUSE, adj. *mi-nu-cieu.* Qui s'attache aux minuties, et y donne trop d'attention.

MI-PARTI, IE, adj. Composé de deux parties égales, mais dissemblables.

MIQUELETS, s. m. pl. *mi-ke-lè*. Sorte de bandits qui vivent dans les Pyrenées.

MIQUELOT, s. s. Petit garçon qui va en pélerinage au mont Saint-Michel, et qui se sert de ce prétexte pour mendier.

MIRABELLE, s. f. *mi-ra-bè-le*. Espèce de petite prune.

MIRACLE, s. m. Effet de la puissance divine contre l'ordre de la nature. Chose rare, extraordinaire. Tout ce qui est digne d'admiration. *A miracle*, adv. Parfaitement bien. Famil.

MIRACULÉ, ÉE, adj. Sur qui s'est opéré un miracle.

MIRACULEUSEMENT, adv. *mi-ra-cu-leu-ze-man*. D'une manière miraculeuse, surprenante.

MIRACULEUX, EUSE, adj. *mi-ra-cu-leu*. Qui s'est fait par miracle. Surprenant, merveilleux, admirable.

MIRAILLÉ, ÉE, adj. *mi-ra-glié*. (*m*. les *ll*.) t. de blas. Il se dit des ailes des papillons et des queues de paon qui sont de différens émaux.

* MIRAMIONES, s f. pl. Communauté de femmes chargées d'élever de jeunes filles, de soigner les malades.

MIRÉ, s. f. L'endroit du fusil, du canon qui sert à mirer.

MIRE, adj. t. de chasse. *Sanglier miré*, dont les defenses sont recourbées en dedans.

MIRER, v. act. *mi-ré*. Viser. *Mirer le but, le gibier*.

SE MIRER, se regarder dans quelque chose qui rend l'image des objets qu'on présente.

MIRLIFLORE, s. m. Agréable. v. m.

MIRMIDON, s. masc. Nom d'un ancien peuple. Fam. Jeune homme de peu de considération et de petite taille.

MIROIR, s. m. *mi-roar*. Glace de verre ou de cristal qui rend la ressemblance des objets qu'on lui présente. Fig. *Les yeux sont le miroir de l'ame*, les diverses affections de l'ame se peignent dans les yeux. en t. de marine, cadre placé à l'arrière du vaisseau, et chargé d'armoiries, et quelquefois de la figure qui donne son nom au vaisseau.

MIROITE, ÉE, adj. *mi-roa-té*. Il se dit des chevaux dont le poil, véritablement bai, présente des marques plus brunes ou plus claires.

MIROITERIE, s. f. *mi-roa-te-ri-e*. Commerce de miroirs.

MIROITIER, s. m. *mi-roa-tié*. Marchand qui fait, répare et vend des miroirs, etc.

MIROTON, s. m. m. Mets composée de tranches de viandes déjà cuites et de divers assaisonnemens.

*MIRTILLE *Voyez* AIRELLE.

MISAINE, s f *mi-zè-ne*. t. de marine Le mât qui est entre le beaupré et le grand mât d'un vaisseau.

MISANTHROPE, s. m. *mi-zan-tro-pe*. Celui qui hait les hommes. Homme bourru, chagrin.

MISANTHROPIE, s. m. *mi-zan-tro-pi-e*. La haine des hommes.

MISCELLANÉES, s. m. pl. *mi-cel-la-né-e*. Recueil de différens ouvrages de science, de littérature. Il vieillit.

MISCIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui peut se mêler, s'allier.

MISCIBLE, adj. de t. g. *mi-ci-ble*. Qui a la propriété de se mêler avec quelque chose.

MISE, s. f. *mi-ze*. L'emploi de l'argent qu'on a reçu, qu'on a dépensé. Ce qu'on met, soit au jeu, soit dans une société de commerce. Enchère.

MISÉRABLE, s. et adj. de t. genre. *mi-zé-ra-ble*. Malheureux, qui est dans la misère, dans la souffrance. Méchant. Mauvais dans son genre.

MISÉRABLEMENT, adv. *mi-zé-ra-ble-man*. D'une manière misérable.

MISÈRE, s. f. *mi-zè-re*. Etat malheureux, extrême indigence. Peine, difficulté, incommodité Faiblesse et imperfection de l'homme. Fig. Bagatelle, chose de peu d'importance et de peu de valeur.

MISÉRÉRÉ, s m. *mi-ze-ré-ré*. L'espace de temps qu'il faudrait pour dire le psaume cinquantième. En t. de médec. sorte de colique très-dangereuse.

MISÉRICORDE. s f. *mi-zé-ri-cor-de*. Vertu qui porte à avoir compassion des misères d'autrui, et à les soulager. Bonté de Dieu qui pardonne aux pécheurs. Grace, pardon.

MISÉRICORDIEUSEMENT, adv. Avec miséricorde.

MISÉRICORDIEUX, EUSE, adjectif. *mi-zé-ri-cor-dieu* Qui est enclin à faire miséricorde.

MISSEL, s. m. *mi-cèl*. Livre qui contient les prières, le canon et les cérémonies de la messe.

MISSION, s. f. *mi-cion*. Envoi, pouvoir qu'on donne à quelqu'un de faire quelque chose. Il se dit collectivement des prêtres employés dans quelque endroit, soit pour la conversion des infidèles, soit pour l'instruction des chrétiens.

MISSIONNAIRE, s. masc *mi-cio-nè-re*. Celui qui est employé aux missions pour la conversion, pour l'instruction des peuples.

MISSIVE, adj. *mi-ci-ve*. *Lettre missive*, qui est écrite pour être envoyée à quelqu'un. On dit subst. *Une longue missive*. Alors il est familier, et ne se dit guère que par raillerie.

MITAINE. s f. *mi-tè-ne*. Sorte de gant.

MITE, s. f. Insecte du fromage.

MITELLE, *mi-tè-le*. PETITE MITRE. SANICLE *ou* CORTUSE D'AMÉRIQUE, subst. fém. Plante.

MITHRIDATE, s. m, *mi-tri-da-te*. Espèce de theriaque qui sert d'antidote contre les poisons

MITIGATION, s. f. *mi-ti-ga-cion*. Adoucissement.

MITIGER, v. act. *mi-ti-jé*. Adoucir, rendre plus aisé à supporter.

MITON, s. m. Sorte de gant qui ne couvre que l'avant-bras.

MITON-MITAINE. Il ne se dit qu'en cette phrase, *Onguent miton-mitaine*, c'est-à-dire, qui ne fait ni bien ni mal.

MITONNER, v. n. *mi-to-né*. Il se dit du pain que l'on met dans un plat avec du bouillon, pour le faire tremper longtemps sur le feu. *Le potage mitonne*. v. act. Dorloter. Ménager adroitement quelqu'un dans la vue d'en tirer quelque avantage. *Une affaire*, la disposer et la préparer doucement pour la faire réussir quand il sera temps. Il est famil.

MITOYEN, ENNE, adj. *mi-toa-ien*. *Mur mitoyen*, qui sépare la maison ou l'héritage de deux particuliers, et qui est bâti également sur le fonds de l'un et de l'autre à frais communs. On dit fig. *Avis mitoyen*.

* MITOYERIE, s. f. Séparation de deux maisons voisines par un mur mitoyen.

* MITRAILLADE, s. f. *mi-tra-glia-de*. (m. les *ll*.) Décharge de canon chargé à mitraille.

MITRAILLE, s. f. coll. *mi-tra-glie*. (m. les *ll*.) Toute sorte de petites marchandises de quincaillerie. Vieilles ferrailles dont on charge les canons.

* MITRAILLER, v. act. Tirer à mitraille.

MITRE, s. fém. Ornement de tête que portent en officiant les évêques, les abbés réguliers, etc.

MITRÉ, ÉE, adj. Qui a droit de porter la mitre.

MITRON, s. m. Garçon boulanger. Il est populaire.

MIXTE, adj. de tout g. *miks-te*. Qui est composé de plusieurs choses de différente nature. *Corps mixte*. En ce sens, il est aussi subst. *Causes mixtes*, celles qui sont de la compétence du juge séculier et du juge ecclésiastique en même temps.

MIXTILIGNE, adj. de tout g. *miks-ti-li-gne*. (m. le *gn*.) t. de géométrie. Il se dit des figures terminées en partie par des lignes droites, et en partie par des lignes courbes.

MIXTION, s. f. *miks-tion*. Mélange de plusieurs drogues dans un liquide.

MIXTIONNER, v. act. *miks-tio-né*. Mêler quelque drogue dans une liqueur, et faire qu'elle s'y incorpore.

MIXTIONNÉ, ÉE, part. et adj. *Vin mixtionné*, celui qui n'est pas naturel.

MOBILE, adj. de tout g. Qui se meut, ou qui peut être mû. Fig. Changeant, léger. *Caractère, imagination mobile*.

MOBILE, s. m. Ce qui meut. *Le premier mobile*, selon les anciens astronomes, est un ciel qui enveloppe et qui fait mouvoir tous les autres cieux. Fig. Homme qui donne le branle, le mouvement à une affaire, à une compagnie.

MOBILLIAIRE ou MOBILIÈRE, adj. de tout genre. Qui concerne le mobilier. *Contribution mobilière*.

MOBILIER, IERE, adj. *mo-bi-lié*. t. de pratique. Tout ce qui tient nature de meuble

MOBILIER, s. m. Les meubles.

MOBILITÉ, s. f. t. didactique. Facilité à être mû. Inconstance.

* MOCOCO, s. m. Maki gris.

MODALE, adj. f. t. de logique. Il se dit des propositions qui contiennent quelques conditions ou restrictions.

MODALITÉ, s. f. Mode, qualité, manière d'être.

MODE, s. f. Ce qui est du plus grand usage à l'égard des choses qui dépendent du goût et du caprice des hommes. Manière. *Chacun vit à sa mode*.

MODE, s. m. t. de grammaire, Moeuf, manière de conjuguer les verbes relativement à ce qu'on veut exprimer. En t. de philosophie, manière d'être. En musique, le ton dans lequel une pièce de musique est composée.

MODÈLE, s. m. Exemplaire, patron d'après lequel on travaille. Objets d'imitation. *La nature est le modèle des arts*. Hommes ou femmes d'après lesquels les artistes dessinent ou peignent. Exemplaire qu'il faut suivre. *L'Énéide et l'Iliade sont des beaux modèles*.

MODELER, v. act. *mo-de-lé*. t. de sculpture. Imiter en terre molle, en cire ou en plâtre, quelque objet. Faire en petit la représention d'un grand ouvrage qu'on projette.

SE MODELER. v. réc. Se régler, se former, prendre pour modèle.

MODERATEUR, TRICE, s. Celui ou celle qui a la direction de quelque chose.

MODÉRATION, s. f. *mo-dé-ra-cion* Retenue. Retranchement, diminution d'un prix ordinaire ou fixé.

MODÉRÉMENT, adverbe, *mo-dé-ré-man*. Sans excès, avec modération.

MODÉRER, v. act. *mo-dé-ré*. Diminuer, adoucir, rendre moins violent.

SE MODÉRER, v. réc. Se tempérer, se posséder, se contenir.

MODÉRÉ, ÉE, part et adj. Qui est sage et retenu, qui n'est point emporté.

MODERNE, adj. de tout g. Nouveau, récent, qui est des derniers temps. On dit subst. en parlant d'auteurs, *les anciens et les modernes*.

MODERNER, v. act. *mo-der-née*. Restaurer à la moderne.

MODESTE, adj. de tout g. Qui a de la modestie.

MODESTEMENT, adv. *mo-des-te-man*. Avec modestie.

MODESTIE, s. f. Retenue dans la manière de se conduire et de parler de soi. Pudeur.

MODICITÉ, s. f. Petite quantité. *Modicité d'une somme, d'un revenu, du prix*.

MODIFICATION, s. f. *mo-di-fi-ka-cion*. Restriction, adoucissement d'une proposition, d'une convention En t. didact. manière d'être d'une substance.

MODIFIER, v. act. *mo-di-fi-é*. Modérer, adoucir. En t. didact. donner un mode, une manière d'être.

MODILLON, subst. masc. mo-di-glion. (m. les ll.) t. d'archit. Sorte de petite console qui sert à soutenir la corniche de l'ordre corinthien.

MODIQUE, adj. de t. g. mo-di-ke. Qui est de peu de valeur.

MODIQUEMENT, adverbe mo-di-ke-man. Avec modicité.

MODULATION, s. fém. mo-du-la-cion. Suite de plusieurs tons qui forment un chant.

MODULE, s. m. t. d'archit. Certaine mesure qu'on prend pour régler les proportions d'un ordre d'archit. Il se dit aussi du diamètre d'une médaille.

MODULER, v. n. mo-du-lé. Former un chant suivant les règles de l'art.

MOELLE, s. f. moa-le. Substance molle et grasse contenue dans la concavité des os. Le dedans de certains arbres.

MOELLEUSEMENT, adv. moa-leu-ze-man. Au figuré, d'une manière moelleuse.

MOELLEUX, EUSE, adj. moa-leu. Rempli de moelle. Fig. *Discours moelleux*, plein de sens et de bonnes choses. *Etoffe moelleuse*, qui a du corps, et qui est douce quand on la manie. *Vin moelleux*, qui a beaucoup de corps, et qui flatte agréablement le goût. *Voix moelleuse*, pleine, douce.

MOELLEUX, s. m. t. t. de peinture. *Le moelleux dans le dessein*, la douceur des contours. *Le moelleux dans la touche*, une touche fondue. *Le moelleux dans la couleur*, un coloris agréable.

MOELLON, s. m. moa-lon. Sorte de pierre à bâtir.

MOEUF, s. masc. ou MODE, terme de grammaire.

MOEURS, s. f. plur. meurs. Habitudes naturelles ou acquises pour le bien ou pour le mal, dans tout ce qui regarde la conduite de la vie. Inclinations, coutumes, lois d'une nation. En poésie et en peinture, les coutumes des peuples, le caractère des personnages. En parlant des animaux, leurs inclinations et tout ce qui regarde leur économie.

MOFETTE, s. f. mo-fè-te. *Voyez* MOUFETTE.

MOHATRA, adj. Il ne se dit que d'un contrat ou marché usuraire, par lequel un marchand vend très-cher à crédit, et qu'il rachète aussitôt à très-vil prix, mais argent comptant.

MOI, s. m. et fém. moa. Pronom de la première personne, et dont *Nous* est le pluriel. *Pour moi*, *quant à moi*, pour ce qui me concerne.

MOIGNON, s. m. moa-gnon. (m. le gn.) Partie du bras, de la cuisse ou de la jambe, lorsque le reste est coupé.

MOINAILLE, s. f. Le corps des moines. t. de mépris.

MOINDRE, adj. comp. de t. g. moein-dre. Plus petit en étendue et en quantité. Moins considérable. Avec l'article et la négative, il signifie aucun. *Je n'en ai pas la moindre connaissance*. Qui n'est pas si bon, ou qui est plus mauvais. *Ce vin-là est moindre que l'autre*.

MOINE, s. m. moa-ne. Religieux qui vit séparé du monde. Certain meuble de bois où l'on suspend un réchaud plein de braise pour chauffer le lit.

MOINEAU, subst m. moa-nó. Petit oiseau.

MOINERIE, s. f. moa-ne-ri-e terme de mépris. Tous les moines. L'esprit et l'humeur des moines.

MOINESSE, s. f. moa-nè-se. Religieuse.

MOINILLON, s. m. moa-ni-glion. (m. les ll.) Petit religieux.

MOINS, moins. adv. de comparaison, qui marque diminution, et qui est opposé à *Plus*. Pas tant. Il s'emploie aussi subst. *Le moins*, pour dire, la moindre chose. *En moins de rien*, en très-peu de temps. *A moins que*, conj. Si ce n'est que. *Sur et tant moins*, terme de pratique. En déduction de....

MOIRE, s. f. moa-re. Etoffe de soie qui a le grain fort serré.

* MOIRER, v. act. Imiter la moire sur une étoffe.

MOIRÉ, ÉE, adj. moa-ré Qui est ondé comme la moire.

MOIS, s. masc. moa, (et devant une voyelle, moas.) Une des douze parties de l'année.

MONACALEMENT, adv. mo-na-ka-le-man. D'une façon monacale.

MONACHISME, s. m. mo-na-kis-me. L'état des moines.

MONADE, s. f. Etre simple et sans parties, dont les Leibnitiens croient que tous les autres êtres sont composés.

MONARCHIE, s. f. Gouvernement d'un Etat régi par un seul chef. Grand Etat gouverné par un seul Monarque.

MONARCHIQUE, adj. de t. g. Qui appartient à la monarchie.

MONARCHIQUEMENT, adv. mo-nar-chi-ke-man. D'une manière monarchique.

MONARCHISTE, s. m. Partisan de la monarchie.

MONARQUE, s. masc. mo-nar-ke. Celui qui a seul l'autorité souveraine dans un grand Etat.

MONASTÈRE, s. m. Couvent, lieu où demeurent des moines.

MONASTIQUE, adj. de tout genre. mo-nas-ti-ke. Qui concerne les moines. *Vie, discipline monastique*.

MONAUT, adj. mo-nó. Qui n'a qu'une oreille. *Chien*, *chat monaut*.

MONCEAU, s m. mon-só. Tas, amas fait en forme de petit mont.

MONDAIN, AINE, adj. mon-dein. Qui aime les vanités du monde.

MONDAINEMENT, adv. mon-dè-ne-man. D'une manière mondaine.

MONDANITÉ, s. f. Vanité mondaine.

MONDE, s. m. L'univers, le ciel et la terre, et tout ce qui y est compris. La terre, le globe terrestre. La totalité des hommes en général. Le commun des hom-

mes. Les gens, les personnes. *Il ne faut pas accuser le monde légèrement.* Familier. Certain nombre de personnes. *Il amènera avec lui beaucoup de monde.* La société des hommes dans laquelle on a à vivre. *Le grand, le beau monde. Aimer le monde.* En t. de dévotion, les hommes qui ont l'esprit du siècle. *Renoncer au monde.* Les domestiques de quelqu'un. *Il a congédié tout son monde. L'autre monde*, la vie future.

MONDER, v. a. *mon-dé.* Nettoyer.

* MONDICATIF, IVE, adj. t. de médecine. Il se dit des remèdes qui servent à nettoyer une plaie.

MONDIFIER, v. act. *mon-di-fi-é.* t. de médecine. Nettoyer, déterger.

MONÉTAIRE, s. m. *mo-né-tè-re.* Celui qui fabriquait les anciennes monnaies, les médailles.

MONIALE, s. f. t. de droit canon. Religieuse.

MONITEUR, s. m. Celui qui avertit, qui donne des conseils.

MONITION, s. f. *mo-ni-cion.* t. de juridiction ecclésiastique. Avertissement juridique qui se fait par l'autorité de l'évêque.

MONITOIRE, s. m. *mo-ni-toa-re.* Lettre d'un official pour obliger ceux qui ont quelque connaissance d'un crime, de venir à révélation.

MONITORIAL, ALE, adj. *Lettres monitoriales*, en forme de monitoire.

MONNAIE, s. f. *mo-né.* Toutes sortes de pièces d'or et d'argent, ou de quelqu'autre métal servant au commerce, etc. Le lieu où l'on bat la monnaie.

MONNAYAGE, s. m. *mo-né-ia-je.* Fabrication de la monnaie.

MONNAYER, v. act. *mo-né-ié.* Faire de la monnaie. Donner l'empreinte à la monnaie.

MONNAYEUR, s. m. *mo-né-ieur.* Celui qui travaille à la monnaie.

MONOCLE, s. m. Petite lunette composée d'un seul verre.

MONOCORDE, s. m. Corde tendue sur un instrument de bois, de cuivre, etc., divisée, selon certaines proportions, pour connaître les différens intervalles des tons.

MONOCULE, s. m. t. de chirurgie. Bandage pour la fistule lacrymale.

MONOGRAMME, s. m. *mo-no-gra-me.* Caractère factice, composé des principales lettres d'un nom, et quelquefois de toutes.

MONOLOGUE, s. m. *mo-no-lo-gue.* Scène d'une pièce de théâtre où un acteur parle seul.

MONOME, s. m. terme d'algèbre. Grandeux exprimée sans que celles qui la composent soient jointes par les signes *plus* ou *moins*.

MONOPÉTALE, adj. de tout g. t. de botanique. Qui n'a qu'un seul pétale.

MONOPODE, s. m. Table à manger des anciens, qui n'avait qu'un pied.

MONOPOLE, s. m. Abus de la faculté qu'on s'est procurée de vendre seul des marchandises dont le commerce devrait être libre. Toutes conventions iniques entre marchands. Nouveaux droits exigés sur les marchandises, sur les denrées.

MONOPOLEUR, s. m. Celui qui cherche à vendre seul quelque marchandise nécessaire à la vie.

* MONOPTÈRE, s. m. Temple rond des anciens, sans murailles, et dont la couverture était portée par des colonnes.

MONOSYLLABE, s. et adj. de tout g. *mo-no-si-la-be.* terme de grammaire. Qui n'est que d'une syllabe.

MONOSYLLABIQUE, adj. de t. genre. *mo-no-si-la-bi-ke.* Il se dit des vers dont tous les mots sont des monosyllabes.

MONOTONE, adj. de tout genre. Qui est presque toujours sur le même ton.

MONOTONIE, s. f. Uniformité et égalité ennuyeuse de ton.

MONSEIGNEUR, s. m. *mon-cè-gneur.* (m. le *gn.*) Titre d'honneur que l'on donne aux personnes distinguées par leur naissance ou par leur dignité. On dit au plur. *Messeigneurs* et *Nosseigneurs.*

* MONSEIGNEURISER, v. act. Donner le titre de Monseigneur.

MONSIEUR, s. m. Titre que l'on donne par honneur et par civilité aux personnes à qui l'on parle, à qui l'on écrit.

MONSTRE, s. m. Animal qui a une conformation contraire à l'ordre de la nature. Ce qui est extrêmement laid. Fig. Cruel et dénaturé.

MONSTRUEUSEMENT, adv. Prodigieusement, excessivement.

MONSTRUEUX, EUSE, adj. *mons-tru-eu.* Qui est d'une conformation contraire à l'ordre de la nature. Prodigieux, excessif.

MONSTRUOSITÉ, s. f. *mons-tru-o-zi-té.* Caractère, vice de ce qui est monstrueux. Chose monstrueuse. Il se dit au propre et au figuré.

MONT, s. m. Grande masse de terre ou de roche fort élevée.

MONTAGE, s. m. Action de monter.

MONTAGNARD, ARDE, s. et adj. *monta-gnar.* (m. le *gn.*) Qui habite les montagnes.

MONTAGNE, s. f. Mont, grande masse de terre ou de roche fort élevée.

MONTAGNEUX, EUSE, adj. *mon-ta-gneu.* Où il y a quantité de montagnes. *Pays montagneux, province, région montagneuse, etc.*

MONTANT, s. m. *mon-tan.* Pièce de bois ou de fer qui est posée de haut en bas en certains ouvrages. Le total d'un compte, d'une recette. *Ce vin a du montant*, de la force, de la vigueur.

MONTANT, ANTE, adj. Qui monte.

MONTE, s. f. Terme dont on se sert pour désigner l'accouplement des chevaux et des cavales, et le temps de cet accouplement.

MONTÉE, s. f. Petit escalier. Marche, degré. Lieu qui va en montant. En terme

de fauconnerie, il se dit du vol de l'oiseau qui s'élève par degrés.

MONTER, v. n. *mon-té*. Se transporter en un lieu plus haut que celui où l'on était. Passer d'un poste inférieur à un supérieur. S'élever, en parlant de l'air, de l'eau, etc Figur. Hausser de prix, croître en valeur. Croître, s'accroître. *Sa cruauté, son avarice montèrent à un tel excès*. Former un total de... *Toutes ces sommes montent* ou *se montent à*.. *Sur un vaisseau*, s'embarquer. *En chaire*, prêcher verbe actif. Porter, transporter quelque chose en haut, ou l'y élever. Fig. Inspirer fortement une résolution à quelqu'un. *On lui a monté la tête sur cet objet. Un cheval*, être sur un cheval. *Un cavalier*, lui fournir un cheval. *Un ouvrage d'orfèvrerie, de menuiserie, etc.*, en assembler toutes les pièces. *Un diamant*, le mettre en œuvre. *Une montre*, en bander le ressort.

MONTICULE. s. m. diminutif de mont. Petite montagne.

MONT-JOIE, s f. *mon-joa* Monceau de pierres jetées confusément les unes sur les autres, soit pour marquer les chemins, soit en signe de quelque victoire. Autrefois, cri de guerre.

MONT-JOIE, s. m. Titre que portait le premier roi d'armes de France.

MONTOIR, s. m. *mon-tour*. Pierre ou billot de bois dont on se sert pour monter plus aisément à cheval. Le côté gauche du cheval.

MONTRE, s. f. Echantillon, morceau de quelque chose que l'on montre, pour faire voir de quelle nature est le reste. La revue d'une armée, d'un régiment. La paye qui se donne aux soldats tous les mois. Petite horloge de poche.

MONTRER, v. act *mon-tré*. Indiquer. Faire voir, exposer aux yeux. Laisser paraître. *Montrer un visage gai*: Donner des marques de quelque chose. *Montrer du courage, de la faiblesse*. Enseigneur. *Montrer la grammaire, une langue*.

MONTUEUX, EUSE, adj. *mon-tu-eu*. *Pays montueux*, extrêmement inégal, et coupé, d'espace en pace, de plaines, de collines, etc

MONTURE, s, f. Bête sur laquelle on monte pour aller d'un lieu à un autre. Bois sur lequel sont montés le canon et la platine d'un fusil On le dit aussi de différens autres ouvrages. Travail d'un ouvrier qui a monté un ouvrage.

MONUMENT, s. m. *mo-nu-man*. Marque publique pour transmettre à la postérité la mémoire de quelque personne illustre, ou de quelque action célèbre. Tombeau. En ce sens, il n'est d'usage que dans le style soutenu.

SE MOQUER, v. r. *se-mo-ké*. Se railler Mépriser, braver. Ne dire, ne faire pas sérieusement. *Vous vous moquez de vouloir me reconduire*. Familier,

MOQUERIE, s f. *mo-ke-ri-e*. Paroles ou actions par lesquelles on se moque.

MOQUETTE, s. f. *mo-kè-te*. Etoffe de laine.

MOQUEUR, EUSE, adj. *mo-keur*. Celui ou celle qui raille.

MORAILLES, s. f. pl. *mo-ra-glie*. (m. les *ll*.) Espèce de tenailles dont on se sert pour captiver un cheval impatient.

MORAILLON, s. m. *mo-ra-glion*. (m. les *ll*.) Pièce de fer attachée au couvercle d'un coffre.

MORAINES, s. f. pl. *mo-rè-ne*. Vers qu'on aperçoit au fondement des chevaux.

MORAL, ALE, adject. Qui regarde les mœurs.

MORALE, s. f. La doctrine des mœurs. Traité de morale.

MORALEMENT, adv. *mo-ra-le-man*. Suivant les seules lumières de la droite raison

MORALISER, v. n. *mo-ra-li-zé*. Faire des réflexions morales.

MORALISEUR, s. m. *mo-ra-li-zeur*. Qui affecte de parler morale.

MORALISTE, s. m. Ecrivain qui traite des mœurs.

MORALITÉ, s. fém. Réflexion morale. Sens morale enveloppé sous un discours fabuleux. Rapport des actions avec les principes de morale. Mœurs d'une personne.

* MORBIDE, adj. de t. g. t. de peinture. Il se dit de la chair. mollement et délicatement exprimée.

MORBIDESSE, s. f. Mollesse et délicatesse des chairs dans une figure.

MORBIFIQUE, adj de t. g. *mor-bi-fi-ke*. t. de médecine. Qui cause la maladie.

* MORBLEU, sorte de jurement. Fam.

MORCEAU, s. m. *mor-só*. Partie d'une chose separée du tout.

MORCELER, v. a. *mor-ce-lé*. Diviser par morceaux

* MORDACHE, s. f. Tenailles propres à remuer le gros bois dans le feu.

MORDACITÉ, s. f. t. didactiq. Qualité corrosive d'un acide. Fig. Médisance aigre et piquante.

MORDANT, ANTE, adj. *mor-dan*. Qui mord.

MORDANT, s. m. Chez les doreurs, vernis qui sert à retenir l'or en feuilles que l'on applique sur du cuivre, etc.

* MORDELLE, s. f. Insecte coléoptère.

MORDICANT, ANTE, adj. *mor-di-kan*. Acre, picotant. Fig Médisant.

MORDICUS, adv. pris du latin. Avec tenacité *Soutenir mordicus son opinion*.

MORDIENNE (*à la grosse*), adverbe. Sans façon

MORDILLER, v. act. *mor-di-glié*. (m. les *ll*.) Mordre légèrement et à plusieurs reprises.

MORDORÉ, ÉE, adj. Couleur brune mêlée de rouge.

MORDRE, v. act. et v. n. *Je mords, tu mors, il mord; nous mordons, vous mordez, ils mordent. Je mordais. Je mordis. Je mordrai. Mords. Que je morde, Que je mor-*

dime. Mordant. Serrer avec les dents. Il se dit aussi des oiseaux, de quelques insectes et de la vermine. Fig. Médire, censurer avec malignité.

MORE, s. m. Nom de peuple. Fig. Dur, intraitable.

MOREAU, adj. m. *mo-rô*. Il se dit d'un cheval extrêmement noir.

MORELLE, s. f. *mo-rè-le*. Plante fort commune.

MORESQUE, adj. de tout g. *mo-rès-ke*. Qui a rapport aux coutumes des Mores.

MORESQUE, s. f. Danse à la manière des Mores. Sorte de peinture faite de caprice.

MORFIL, s. m. Petites parties d'acier presque imperceptibles qui restent au tranchant d'un couteau, d'un rasoir, etc., lorsqu'on les a passés sur la meule. Dents d'éléphant, séparées du corps de l'animal, et avant qu'elles soient travaillées.

MORFONDRE, v. act. Refroidir, causer un froid qui pénètre. v. réc. Perdre du temps à la poursuite d'une entreprise qui ne réussit pas, dans l'attente d'un succès qui n'arrive point.

MORFONDURE, s. f. Maladie qui vient aux chevaux lorsqu'ils ont été saisis de froid après avoir eu chaud.

MORGELINE ou ALSINE, s. f. Plante.

MORGUE, s. fém. *mor-ghe*, Contenance grave et sérieuse où il paraît quelque fierté. Endroit à l'entrée d'une prison, où le geôlier examine ceux qu'il écroue, afin de pouvoir les reconnaître. Endroit où les corps morts, dont la justice se saisit, sont exposés à la vue du public, afin qu'on les puisse reconnaître.

MORGUER, v. actif. *mor-ghé*. Braver quelqu'un en le regardant d'un air fier et menaçant.

MORIBOND, ONDE, adj. *mo-ri-bon*. Qui va mourir.

MORICAUD, AUDE, s. et adj. *mo-ri-ko*. Qui a le teint de couleur brune.

* MORIE. *Peau de morie*; c'est ainsi qu'on appelle la peau des animaux qu'on jette à la voirie.

MORIGÉNER, v. act. *mo-ri-gé-né*. Former les mœurs, Remettre dans l'ordre et dans le devoir.

MORILLE, s. f. *mo-ri-glie*. (m. le s.) Sorte de champignon.

MORILLON, s. f. (m. les *ll*.) Sorte de raisin noir.

MORINE, s. f. Plante.

* MORIO, s. m. Beau papillon.

MORION, s. m. Sorte d'armure de tête plus légère que le casque. Ancienne punition militaire.

MORNE, adj. de t. g. Triste, pensif, mélancolique.

MORNÉ, ÉE, adj. t. de blason. Il se dit des lions et autres animaux sans dents, bec, langue, griffes et queue.

MORNIFLE, s. f. Coup de la main sur le visage. Il est populaire.

MOROSE, adj. de t. g. *mo-ro-ze*. t. didactique. Morne, triste.

MORS, s. m. *mor*. Assortiment de toutes les pièces de fer qui servent à brider un cheval. Il se dit en particulier de la pièce qui se place dans la bouche du cheval pour le gouverner. *Prendre le mors aux dents*, se dit d'un cheval devenu furieux et insensible aux mors, en sorte qu'on ne peut plus le retenir.

MORSURE, s. fem. Plaie, meurtrissure faite en mordant.

MORT, s. f. *mor*. La fin, la cessation de la vie. Il se dit, par exagération, des grandes douleurs. *La goutte lui fait souffrir mille morts*. On le dit aussi des grands chagrins. *Ce fils dénaturé lui donne la mort*. *Civile*, privation des droits et des avantages de la société civile.

MORTADELLE, s. f. *mor-ta-dè-le*. Gros saucisson qui vient d'Italie.

MORTAILLABLE, adj de t. g. *mor-ta-glia-ble*. (m. les *ll*.) Il se disait des serfs dont le seigneur héritait.

MORTAISE, s. f. *mor-tè-ze*. Entaillure faite dans une pièce de bois pour recevoir un tenon.

MORTALITÉ, s. f. Condition de ce qui est sujet à la mort. La mort de quantité d'hommes ou d'animaux qui meurent d'une même maladie.

MORT-BOIS, s. m. Arbre de peu d'usage et de service.

MORTE-EAU, s. f. t. de marine. Basse marée entre la nouvelle et la pleine lune.

MORTEL, ELLE, adj. Qui cause la mort. Qui est sujet à la mort. Extrême, excessif dans son genre. Il est aussi subst. et signifie, homme. *C'est un heureux mortel*.

MORTE-PAYE. *Voyez* PAYE.

MORTE-SAISON, s f. Temps où les artisans sont sans ouvrage.

MORT-GAGE, s. m. Gage dont on laisse jouir le créancier, sans que les fruits soient imputés sur la dette.

MORTELLEMENT, adv. *mor-tè-le-man*. A mort. *Il est blessé mortellement*. Grièvement, excessivement.

MORTIER, s. m. *mor-tié*. Mélange de terre, de sable, avec de l'eau ou avec de la chaux éteinte dans l'eau. Sorte de vase de métal, de pierre, dont on se sert pour y piler certaines choses. Pièce d'artillerie. Espèce de bonnet rond que le chancelier portaient aux jours de cérémonies, pour marque de leur dignité.

MORTIFÈRE, adj. de t. g. Qui cause la mort.

MORTIFIANT, ANTE, adj. *mor-ti-fi-an*. Qui mortifie en causant du chagrin, de la confusion.

MORTIFICATION, s. fém. Action par laquelle on mortifie son corps, ses sens, ses passions. Chagrin qu'on donne à quelqu'un par quelque réprimande ou par quelque procédé dur. En t. de chirurgie, état des chairs qui ne participent plus à la vie de l'animal.

MORTIFIER, v. act. *mor-ti-fi-é*. Faire

que de la viande devienne plus tendre. Fig. Affliger son corps par des macérations. Causer du chagrin à quelqu'un par quelque réprimande, ou par quelque procédé dur et fâcheux.

MORTUAIRE, adj. de t. g. *mor-tu-ère*. Appartenant au service funèbre.

MORGE, s. f. Poisson de mer.

MORVE, s. f. Humeur visqueuse qui sort par les narines. Maladie contagieuse à laquelle les chevaux sont sujets.

MORVEAU, s. m. *mor-vô*. Morve plus épaisse et plus recuite.

MORVEUX, EUSE, *mor-veu*. A qui la morve paraît. *Cheval morveux*, qui a la morve.

MORVEUX, EUSE, s. t. de mépris en parlant d'un enfant. Il est familier.

MOSAIQUE, s. fém. *mo-za-i-ke*. Ouvrage de pièces de rapport.

MOSCATELINE, s. f. ou HERBE DU MUSC, ou HERBE MUSQUÉE. Plante.

* MOSCOUADE, s. f. Sucre brut.

MOSQUÉE, s f. *mos-ké-e*. Lieu où les Mahométans s'assemble pour faire leurs prières.

MOT, s. m. (Le *t* ne se prononce que devant une voyelle, et quelquefois à la fin de la phrase.) Parole, terme. Ce qu'on dit ou ce qu'on écrit à quelqu'un en peu de paroles. *Je vous expliquerai cela en deux, trois, quatre mots*. L'usage ne va pas plus loin, et l'on ne dit pas, *en cinq mots*. Sentence, apophthegme. En t. de guerre, mot donné par le commandant pour que ceux qui sont du même parti puissent se reconnaître. Dans une énigme, une devise. le nom de la chose décrite. *Bon mot*, mot ingénieux, vif et plaisant *En un mot*, adv. En peu de mots. *Mot à mot*, adverbe. Sans aucun changement.

* MOTACILLE, s. fém. Genre de passereaux.

* MOTELLE ou MOTEILLE, s. f. *mo-tè-le*. Petit poisson d'eau douce.

MOTET s. m. Psaume mis en musique.

MOTEUR, TRICE, subst. Qui donne le mouvement. *Dieu est le principal moteur de toutes choses*. On dit figur. *Il est le principal moteur de cette entreprise*. Au féminin. il ne s'emploie qu'adj. *Vertu, faculté, puissance motrice*.

MOTIF, s. m. Ce qui porte à faire quelque chose.

MOTION, s. f. *mo-cion*. terme didactique. Mouvement, action de mouvoir. Proposition faite à une assemblée.

MOTIVER, v. act. *mo-ti-vé*. Rapport les motifs d'un avis.

MOTTE, s. fém. *mo-te*. Petit morceau de terre détaché du reste de la terre. Butte, éminence de terre.

SE MOTTER, v. réc. En parlant des perdrix, se cacher derrière des mottes de terre.

MOTUS, *mo-tuce*. Expression familière par laquelle on avertit quelqu'un de ne rien dire.

MOU, s. m. Poumon de veau ou d'agneau

MOU, MOLLE, adj. Qui cède facilement au toucher. Fig. Qui a peu de vigueur. Efféminé et gâté par les délices. Indolent, qui ne prend rien à cœur.

MOUCHARD, s. m. Espion de police.

MOUCHE, s. f. Petit insecte ailé. Espion de police. Petit morceau de taffetas noir que les dames mettent sur le visage. Constellation de l'hémisphère méridional.

MOUCHER, v. act. *mou-ché*. Presser les narines pour en faire sortir la morve. Oter le bout du lumignon lorsqu'il empêche une chandelle de bien éclairer. Espionner.

MOUCHEROLLE, s. m Petit oiseau.

MOUCHERON, s. m. Petite mouche.

MOUCHERON, s. m. Le bout de la mèche d'une chandelle

MOUCHETER, v. act. Faire de petites marques rondes sur une étoffe.

MOUCHETÉ, ÉE, part. et adj. Il signifie la même chose que *Tacheté*.

MOUCHETTES. s. f. pl. *mou-chè-te*. Instrument pour moucher les chandelles.

MOUCHETURE, s. fém. Ornement qu'on donne à une étoffe en la mouchetant.

MOUCHEUR, s. m. Celui qui mouche les chadelles au théâtre

MOUCHOIR, s. masc. *mou-choar*. Linge dont on se sert pour se moucher. Linge dont les femmes se couvrent le cou et la gorge.

M UCHURE, s. fém Bout du lumignon d'une chandelle lorsqu'on l'a mouchée.

MOUDRE, v. a. *Je mouds, tu mouds, il moud; nous moulons. Je moulais Je moulus. Je moudrai. Qu'il moule. Moulant*. Broyer, mettre en poudre par le moyen de la meule.

MOUE, s. fém. Grimace que l'on fait par dérision ou par mécontentement.

MOUÉE, s. f. Mélange de sang de cerf, de lait et de pain coupé, qu'on donne aux chiens à la curée.

MOUETTE, s. f. Oiseau de mer.

MOUFETTE, s. f. Exalaison pernicieuse qui s'élève dans les souterrains des mines. On les nomme aussi *Mofettes*.

MOUFLARD, ARDE, s. *mou-flar*. Qui a le visage gros et rebondi. Il est fam.

MOUFLE, s f. Gros gant de cuir ou de laine, où il n'y a que le pouce de séparé. Il est vieux.

MOUFLE, s. m. Assemblage de plusieurs poulies, par le moyen desquelles on multiplie la force mouvante. Vaisseau de chimie qui sert à exposer des corps à l'action du feu, sans que la flamme y touche.

* MOUFLON, s. m. Quadrupède herbivore, ruminant, espèce de bélier sauvage.

MOUILLAGE, s m. *mou-glia-ge*. (m. les *ll*.) Fond propre pour jeter l'ancre.

MOUILLE-BOUCHE, s. fém. Espèce de poire qui a beaucoup d'eau.

MOUILLER, v. a. *mou-glié* (m. les *ll*.) Tremper, humecter, rendre moite et humide. En t. de mar., jeter l'ancre pour arrêter le vaisseau. En t. de grammaire, prononcer mollement les *ll*, le *gn*, comme dans *Bataille, Agneau*.

MOUILLETTE, s. f. *mou-gliè-te.* (m. les *ll.* Morceau de pain oblong pour manger les œufs frais à la coque.

MOUILLOIR, s. m. *mou-glioar.* (m. les *ll.*) Petit vase dont les femmes se servent pour y mouiller le bout de leurs doigts en filant leur quenouille.

MOUILLURE, s. f. *mou-gliu-re.* (m. les *ll.*) Action de mouiller, ou état de ce qui est mouillé.

MOULAGE, s. m. Action de mouler du bois.

MOULE, s. f. Petit poisson à coquille.

MOULE, s. m. Matière creusée et préparée de manière à donner une forme précise à la cire, au plomb, au bronze, etc., que l'on y verse tout fondus ou liquides.

MOULER, v. act. *mou-lé.* Jeter en moule. *Un bas-relief*, *une statue*, y appliquer du stuc, du plâtre, afin qu'ils en prennent l'empreinte, et qu'ils puissent servir de moule pour en faire de semblables. *Du bois*, mesurer une voie de bois dans la membrure.

MOULEUR DE BOIS, s. m. Officier de police qui visite le bois qu'on vend, et qui le moule.

MOULIN, s. m. *mou-lein.* Machine à moudre du grain, etc.

MOULINAGE, s. m. Préparation de la soie, en la faisant passer au moulin.

MOULINÉ, ÉE, adj. Il se dit du bois gâté par les vers.

MOULINET, s. m. dim. de moulin. *mou-li-nè.* Il n'est plus d'usage dans ce sens. Tourniquet dont on se sert pour enlever ou pour tirer des fardeaux. Certaine machine dont on se sert pour travailler à la monnaie. *Faire le moulinet avec une épée, un bâton à deux bouts*, les manier en rond autour de soi avec tant de vitesse, qu'on puisse parer les coups qui seraient portés en même temps par plusieurs personnes.

MOULINIER, s. m. Ouvrier qui met sur le moulin la soie des bobines.

MOULT, adverb. Beaucoup, en grande quantité. Il est vieux.

MOULURE, s. f. Ornement d'architecture.

MOURANT, ANTE, adj. *mou-ran.* Qui se meurt. Fig. Languissant et plein de passion *Yeux mourans.*

MOURANT, s. m. Qui meurt.

MOURIR, v. neut. *Je meurs*, *tu meurs*, *il meurt; nous mourons*, *vous mourez*, *ils meurent. Je mourais. Je Mourus. Je mourrai. Meurs. Que je meure. Je mourais. Que je mourusse.* Cesser de vivre. On dit par exagération, *Mourir de chaud, de froid*, *d'impatience, de chagrin, de faim*, *etc.* On dit encore, *Sa gloire*, *son nom, son ouvrage ne mourra jamais.* Il se dit des arbres et des plantes. *Ces arbres meurent tous.* Il se dit encore de certaines choses dont le mouvement finit peu à peu. *Votre feu*, *la lampe se meurt.*

SE MOURIR, v. réc. Etre sur le point de mourir.

MORT, ORTE, part. Il est aussi adj. et quelquefois substantif.

MOURON ou **ANAHALLIS**, s. m. Plante qui sert principalement à la nourriture des oiseaux.

MOUSQUET, s. m. Arme à feu.

MOUSQUETADE, s. f. Coup de mousquet. Il vieillit.

MOUSQUETAIRE, s. m. *mous-ke-tè-re.* Soldat à pied qui portait le mousquet.

MOUSQUETERIE, s. fém. *mous-ke-te-ri-e.* Décharge de plusieurs mousquets ou fusils tirés en même temps.

MOUSQUETON, s. m. *mous-ke-ton.* Espèce de fusil dont le canon est court.

* **MOUSQUITE**, s. f. Insecte d'Afrique et d'Amérique du genre des cousins.

MOUSSE, adj de t. g. *mou-ce.* Il se dit des ferremens dont la pointe et le tranchant sont usés. Il vieillit.

MOUSSE, s. m. Petit garçon servant dans l'équipage d'un vaisseau.

MOUSSE, s. f. Espèce d'herbe fort épaisse et fort menue. Écume qui se forme sur l'eau et sur quelques liqueurs quand on les bat.

MOUSSELINE, s. f. *mou-ce-li-ne.* Toile de coton fort fine et fort claire.

MOUSSER, v. neut. *mou-cé.* Se dit des liqueurs sur lesquelles il se fait de la mousse.

MOUSSERON, s. m. *mou-ce-ron.* Espèce de petit champignon

MOUSSEUX, EUSE, adj. *mou-ceu.* Qui fait beaucoup de mousse.

MOUSSON, s. f. *mou-son.* Saison dans laquelle soufflent certains vents réglés et périodiques de la mer des Indes, nommés aussi *Moussons.*

MOUSSU, UE, adj. *mou-su.* Qui est couvert de mousse.

MOUSTACHE, s. fém Barbe qu'on laisse au-dessus de la lèvre d'en haut. Poils que les chats, les lions et quelques autres animaux ont autour de la gueule.

MOUSTIQUE, s. f. *mous ti-ke.* Petit insecte

MOUT, s. m. *mou.* Vin doux et nouvellement fait.

MOUTARDE, s. f. Composition faite de graine de senevé broyée avec du moût ou avec du vinaigre. La graine même de senevé.

MOUTARDIER, s. m. *mou-tar-dié.* Petit vase servant à mettre la moutarde. Celui qui fait et vend de la moutarde.

MOUTIER, s. m. Eglise. Il est vieux.

MOUTON s. m. Bélier châtré que l'on engraisse. Peau de mouton préparée. Gros billot de bois armé de fer, avec quoi l'on enfonce des pieux. Grosse pièce de bois dans laquelle sont engagées les anses d'une cloche pour la tenir suspendue. Au plur. Quatre piliers du train d'un carrosse, qui servent à en soutenir les soupentes. Vagues blanchissantes qui s'élèvent sur la mer et sur les grandes rivières. On dit proverbial *Revenons à nos moutons*, reprenons notre discours.

MOUTONNER, v. act, *mou-to-né.* Rendre

frisé et annelé comme la laine de mouton. v n. Il se dit des eaux qui commencent à s'agiter et à blanchir.

MOUTONNIER, IÈRE, adj. *mou-to-nié.* Qui a la nature et le caractère des moutons. Il est fam. Qui fait ce qu'il voit faire.

MOUTURE. s. f L'action de moudre du blé, et le salaire que prend le meûnier. Mélange du froment, du seigle et de l'orge par tiers.

MOUVANCE, s. f. Dépendance d'un fief, etc.

MOUVANT, ANTE, adj. *mou-van.* Qui a la puissance de mouvoir. *Force mouvante.* Il se dit aussi des sables et des terres dont le fond n'est pas stable, et où l'on enfonce aisément Il se disait encore des terres qui relevaient d'un fief. *Tableau mouvant*, où il y a des figures qui se meuvent par une mécanique cachée.

MOUVEMENT. s. m. *mou-ve-man.* Transport d'un corps d'un lieu dans un autre. Changement de postes, marches et contre-marches d'une armée Passion ou affection de l'ame. *Mouvement volontaire* ou *involontaire.* En musique, manière de battre la mesure. Ressort d'une horloge, d'une montre. Dans l'art oratoire, figures pathétiques propres à exciter les grandes passions. Agitation, fermentation dans les esprits, disposition à la revolte. *Il y a des mouvemens dans cette province.*

MOUVER, v. act. t de jardinage. Remuer la terre d'un pot, d'une caisse, y donner une espèce de labour.

MOUVOIR, v. act. *Mou-voar. Je meus, tu meus. il meut, nous mouvons vous mouvez, il meuvent. Je mouvais. Je mus. Je mouvrai. Meus. Que je meuve. Que nous mouvions. Je mouvrais. Que je musse.* Remuer, faire changer de place. Dans le moral, exciter, faire agir

Mu, UE. part.

MOYEN, ENNE, adj *moa-ien.* Qui est de médiocre grandeur. Ce qui est entre deux extrémités.

MOYEN. s. m. Ce qui sert pour parvenir à une fin Pouvoir, faculté de faire une chose. Facultés naturelles. *Cet orateur a de grand moyens.* Au plur. Richesses, commodités. En t. de pratique, les raisons qu'on apporte pour obtenir ce qu'on demande.

MOYENNANT, propos. *moa-ie-nan.* Au moyen de.

MSYENNEMENT, adv. *moa-ié-ne-man.* Médiocrement Il est vieux.

MOYENNER. v act. *moa-ié-né.* Procurer quelque chose par son entremise. Il vieillit.

MOYER, v. act. Fendre avec la scie une pierre de taille, pour en faire des marches.

MOYEU, s. m *moa-ieu.* Partie du milieu de la roue où l'on emboîte les rais, et dans le creux de laquelle entre l'essieu. Espèce de prune.

MOZARABE, s. m. Nom qu'on donne aux chrétiens d'Espagne venus des Mores et des Sarrasins. On dit aussi, *Mozarabique*, adjectif.

MUABLE, adj. de t. g. Inconstant, sujet au changement.

MUANCE, s f. t. de musique. Le changement d'une note en une autre.

MUCILAGE, s. m. Matière crasse et visqueuse qui sort de certaines plantes.

MUCILAGINEUX, EUSE, adj. *mu-ci-la-ji-neu.* Qui contient du mucilage.

MUCOSITÉ, s. fém. *mu-ko-zi-té.* Humeur épaisse de la nature de la morve.

MUE, s. f Le changement qui arrive naturellement aux oiseaux quand le plumage leur tombe. Les dépouilles d'un animal qui a mué. *La mue du cerf*, le bois qu'il a mis bas. *La mue du serpent*, la peau qu'il laisse Temps où ces changemens arrivent. Lieu obscur où l'on tient la volaille pour l'engraisser.

MUER, v. act. *mu-é.* Changer de poil, de plumage.

MUÉ, EE, adj. *Oiseau mué. Voiez muée.*

MUET, ETTE, adj. *mu-è.* Qui ne peut parler.

MUETTE, s. fém. *mu-è-te.* Maison bâtie dans une capitainerie des chasses, soit pour y garder les mues des cerfs, soit pour y mettre les oiseaux de fauconnerie quand ils sont en mue.

MUFLE, s. m. L'extrémité du museau de certains animaux. *Mufle de veau*, plante.

* MUFLIER, s. m Plante.

MUFTI, s. m. Chef de la religion mahométane.

MUGE, s. m. Poisson de mer. *Muge volant*, faucon de mer, poisson.

MUGIR, v. act. Il se dit proprement du cri des taureaux, des bœufs et des vaches. On le dit fig. des vents et des flots.

MUGISSANT. ANTE, adj. Qui mugit.

MUGISSEMENT, s. m. *mu-ji-ce-man.* Cri que font les taureaux et les vaches.

MUGUET, s. m. *mu-ghè.* Plante dont la fleur est odoriférante. Qui affecte d'être paré, galant auprès des dames. En ce sens, il est familier.

MUGUETER, v. a. *mu-ghe-té,* Faire le galant auprès des dames. Il est familier *Une place*, Epier l'occasion de l'obtenir.

MUID, s. m. Mesure pour les liquides, les grains, le sel, le charbon, etc. Le vaisseau qui contient la mesure d'un muid de vin ou de quelqu'autre liqueur.

MULATRE, s. et adj. de t g. *mu-lâ-tre.* Il se dit en parlant de ceux qui sont nés d'un nègre et d'une blanche, ou d'un blanc et d'une négresse.

MULCTER, v. act. *mul-té.* t. de jurisp. Condamner à quelque peine, punir.

MULE, s. f. Femelle de même nature que le mulet.

MULE, s. f. Pantoufle.

MULES, s. f. pl. Engelures qui viennent aux talons.

MULET, s. m Animal engendré d'un âne et d'une jument, ou d'un cheval et d'une ânesse, et qui n'engendre point.

MULET, s m. Poisson de mer.

MULETIER, s. m. *mu-le-tié.* Valet qui

panse les mulets, et qui a soin de les conduire.

MULETTE, s. f. t. de fauconnerie. Le gésier des oiseaux de proie.

MULOT, s. m. mu-lo. Espèce de souris qui fait son trou sous terre.

* MULTIFLORE, adj. Qui a beaucoup de fleurs. Bot.

MULTINOME, s. m. et adj. t. d'algèbre. Grandeur exprimée par plusieurs termes joints par les signes *plus* ou *moins*.

MULTIPLE, s. et adj. t. d'arithmétiq. Qui contient plusieurs fois exactement le simple.

MULTIPLIABLE, adj. de t. g. Qui peut être multiplié.

MULTIPLICANDE, s. m. t. d'arith. Nombre à multiplier par un autre.

MULTIPLICATEUR, s. m. t. d'arithm. Nombre par lequel on en multiplie un autre.

MULTIPLICATION, s. f. Augmentation en nombre. Règle d'arithmétique.

MULTIPLICITÉ, s. f. Nombre indéfini de choses diverses.

MULTIPLIER, v. act. Augmenter une quantité, un nombre, t. d'arithm., répéter un nombre autant de fois qu'il y a d'unités dans un autre nombre donné v. n. Augmenter en nombre par voie de génération.

MULTITUDE, s. f. Grand nombre. Le peuple, le vulgaire.

MULTIVALES. s f pl. Genre de coquilles composées de plusieurs espèces. Il est aussi adj *Coquilles multivantes*.

MUNICIPAL, ALE, Qui appartient à la coutume d'un pays particulier. *Lois municipales*.

MUNICIPAL, s. m. Membre d'une municipalité.

* MUNICIPALISER, v. act mu-ni-ci-pa-li-sé. Introduire le régime municipal.

MUNICIPALITÉ, s. f. Circonscription de terrain administrée par des magistrats appelés *Municipaux*, Corps de ses officiers. Lieu de leur réunion.

MUNICIPE, s. m. Titre que portaient les villes du Latium et de l'Italie, dont les habitans participaient au droit de bourgeoisie romaine.

MUNIFICENCE, s. f. Vertu qui porte à faire de grandes libéralités.

MUNIR, v. actif. Pourvoir des choses nécessaires.

MUNITION, s. f. mu-ni-cion. Provision des choses nécessaires dans une armée.

MUNITIONNAIRE, s. m. mu-ni-ci-o-nè-re. Celui qui fournit les munition nécessaires à la subsistance des troupes.

MUQUEUX, EUSE, adj. mu-keu. Qui a de la mucosité.

MUR, s. m. Ouvrage de maçonnerie qui renferme quelque espace. *Gros mur*, un des murs principaux sur lesquels porte tout le bâtiment. *De refend*, qui sépare les pièces de l'intérieur d'un bâtiment. *D'appui*, qui n'est qu'à hauteur d'appui, environ trois pieds.

MUR, MURE, adj. Il se dit proprement des fruits de la terre qui sont en saison d'être cueillis ou mangés. On dit figur. *Age mûr*, celui qui suit la jeunesse. *Homme, jugement, esprit, mûr*, sage. *Déclaration mûre*, où tout a été pesé.

MURAILLE, s. f. mu-ra-glie. (m. les *ll*.) Mur. Dans les mines de charbon de terre, partie de la roche sur laquelle la couche du charbon est appuyée.

MURAL, ALE, adj. *Couronne murale*, qu'on donnait chez les Romains à ceux qui, dans un assaut, avaient monté les premiers sur les murs d'une ville assiégée.

MURE s. f. mû-re. Fruit du mûrier.

MUREMENT, adverbe mû-re-men. Avec beaucoup de réflexion, d'attention.

MURÈNE, s. f. Poisson de mer qui ressemble beaucoup à une anguille.

MURER, v. act. mu-ré. Boucher une porte ou une fenêtre avec de la maçonnerie. Entourer d'un mur.

MUREX, s. m. mu-rekce. Mot emprunté du latin, par lequel on désigne différentes espèces de coquilles.

* MURIATE, s. m. t. de chimie. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide muriatique avec différentes bases

* MURIATIQUE, adj. mu-ri-a-ti-ke. t. de chim Il se dit d'un acide particulier qu'on nommait autrefois acide marin.

MURIER, s. m. mû-rié. Arbre qui porte les mûres.

MURIR, v. n. mû-rir. Devenir mûr. v. a. Rendre mûr.

MURMURATEUR, s. m. Celui qui murmure

MURMURE s, m, Bruit sourd et confus de plusieurs personnes qui parlent ensemble Plaintes que font des personnes mécontentes. Bruit léger des eaux et des vents.

MURMURER, v. n. Faire un bruit sourd.

MURUCUCA, s m. Plante de la nouvelle Espagne.

MUSARAIGNE, s. m. mu-za-rè-gne. (m. le *gn*) Petit animal quadrupède.

MUSARD, ARDE, s. et adj Qui s'arrête, qui s'amuse partout Il est fam.

MUSC, s m. muske. Animal gros comme un chevreuil. La liqueur qui sort de cet animal, dont on fait du parfum.

MUSCADE, s. f. Noix produite par le muscadier. On la met au rang des épices.

* MUSCADELLE, s. f. mus-ka-dè-le. Espèce de poire qui sent un peu le musc.

MUSCADET, s. m. mus-ka-dè. Sorte de vin qui a quelque goût de vin muscat.

MUSCADIER, s m. mus-ka-dié. Arbre qui porte la muscade.

MUSCADIN, s. m. mus-ka-dein. Pastille à manger où il entre du musc.

* MUSCARDIN, s. m. Sorte de loir.

MUSCARI, s. m. Plante bulbeuse.

MUSCAT, ATE. adj. mus-ka. Il se dit de certaines choses qui ont une sorte de parfum. *Raisin, vin muscat. Noix, rose muscade*. On dit aussi, *Boire du muscat*.

MUSCLE, s. masc. Partie charnue et fibreuse, qui est l'organe des mouvemens de l'animal.

MUSCLÉ, ÉE, adj. Qui a les muscles bien marqués.

MUSCOSITE, s. f. *mus-ko-zi-té*. Espèce de mousse ou de velouté qui se trouve dans les ventricules des animaux qui ruminent.

MUSCULAIRE, adj. de t. g. *mus-ku-lè-re*. t. d'anatomie. Qui appartient aux muscles, qui en dépend.

MUSCULE, s. m. t. d'antiquité. Machine de guerre des anciens. En anatomie, nom de deux veines de la cuisse, l'une interne, l'autre externe.

MUSCULEUX, EUSE, adj. *mus-ku-leu*. Où il y a beaucoup de muscles. *Homme musculeux*, fort et robuste.

MUSEAU, s. m. *mu-zó*. Cette partie de la tête de quelques animaux qui comprend la gueule et le nez.

MUSÉE, s. m. Lieu destiné, soit à l'étude des beaux-ars, des sciences et des lettres, soit à rassembler des monumens qui y sont relatifs.

MUSELER. *Voyez* EMMUSELER.

MUSELIÈRE, s. f. *mu-ze-liè-re*. Ce qu'on met à quelques animaux pour les empêcher de mordre ou de paître, etc.

MUSER, v. n. *mu-zé*. S'arrêter à toute autre chose qu'à ce qu'on a à faire. Il est vieux. En terme de vénerie, il se dit du cerf qui est près d'entrer en rut.

MUSEROLLE, s. f. *mu-ze-ro-le*. La partie de la bride d'un cheval, qui se place au-dessus du nez.

MUSES, s. f. pl. Divinités du paganisme, qui présidaient aux arts libéraux. Fig. Les belles-lettres. *Muse*, poésie. En t. de vénerie, c'est le commencement du rut des cerfs.

MUSETTE, s. f. *mu-zè-te*. Instrument de musique champêtre.

MUSÉUM, s. m. terme d'antiquité. Lieu consacré aux Muses. Il se dit en français d'un cabinet d'antiquités, d'histoire naturelle. On lui donne le même sens qu'au mot *Musée*.

MUSICAL, ALE, adj. *mu-zi-kal*. Qui appartient à la musique.

MUSICALEMENT, adv. Harmonieusement, d'un ton musical.

MUSICIEN, IENNE, s. *mu-zi-cien*. Celui ou celle qui sait l'art de la musique ou qui l'exerce. Chanteur, compositeur.

MUSIQUE, s. f. La science qui traite du rapport et de l'accord des sons. L'art de composer des chants, des airs. Le champ même. Corps de musiciens qui ont coutume de jouer ensemble. *Note de musique*, marque dont on se sert pour faire connaître les divers tons de la musique.

MUSQUER, verb. act. *mus-ké*. Parfumer avec du musc.

MUSQUÉ, ÉE, part. et adj. *Fruit musqué*, qui sent un peu le musc. *Paroles musquees*, obligeantes et flatteuses. *Fantaisies musquées*, singulières et bizarres.

SE **MUSER**, v. réc. *se mu-zé*. Se cacher. Il est vieux.

MUSULMAN, s. m. *mu-zul-man*. Titre que prennent les Mahométans, et qui signifie vrai croyant.

MUSURGIE, s. f. *mu-zur-ji-e*. t. de musique. Art d'employer à propos les consonances et les dissonnances.

MUTABILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est sujet à changer.

MUTATION, s. f. t. de jurisprudence. Changement. Dans le style soutenu, révolution dans un état, dans l'air.

MUTILATION, s. f. *mu-ti-la-cion*. Retranchement d'un membre.

MUTILER, v. a. Retrancher, couper.

MUTIN, INE. s. et adj. *mu-tein*. Opiniâtre, querelleur, obstiné. Séditieux.

SE **MUTINER**, v. réc. *se mu-ti-né*. Se porter à la sédition, à la révolte. En parlant d'un enfant, se dépiter.

MUTINERIE, s. fém. Révolte, sédition. Obstination d'un enfant qui se mutine.

MUTUEL, ELLE, adj. Réciproque.

MUTUELLEMENT, adv. *mu-tu-è-le-man*. Réciproquement.

MUTULE, s. fém. t. d'archit. Modillon carré dans la corniche de l'orde dorique.

MYAGRUM, s. m. *mi-a-grome*. Plante.

* **MYDRIASE**, s. fém. Maladie de l'œil, causée par la dilatation de la prunelle.

* **MYOCÉPHALON**, s. masc. Tumeur de l'œil qui ressemble à une tête de mouche.

MYOLOGIE, s. f. *mi-o-lo-ji-e*. Partie de l'anatomie qui traite des muscles.

MYOPE. s. f. *mi-o-pe*. Celui ou celle qui a la vue fort courte, et qui ne peut voir les objets éloignés sans le secours d'un verre concave.

MYOPIE, s. f. *mi-o-pi-e*. Etat de ceux qui ont la vue courte.

MYOSOTIS *ou* **OREILLE DE SOURIS**, plante.

MYOTOMIE, s. f. *mi-o-to-mie*. Partie de l'anatomie qui a pour objet la dissection des muscles.

MYRIADE, s. f. *mi-ri-a-de*. t. d'antiquité. Nombre de dix mille.

* **MYRIAGRAMME**, s. m. Poids nouveau, 10,000 grammes, environ 20 livres et demie.

* **MYRIALITRE**, s. m. Nouvelle mesure de capacité, égale à 10,000 litres.

* **MYRIAMÈTRE**, s. m. Nouvelles mesure itinéraire, égale à 10,000 mètres, environ deux lieues.

* **MYRMECIE**, s. f. Verrue dans la main.

MYROBOLAN, s. m. Fruit des Indes.

MYROBOLANIER. s. m. *mi-ro-bo-la-nié*. Arbre toujours vert qui porte des myrobolans.

MYRRHE, s. f. *mi-ré*. Substance résineuse, gommeuse.

MYRRHIS, s. m. CERFEUIL MUSQUÉ ou CICUTAIRE ODORANTE. *mi-rice*. Plante ombellifère.

MYRTE, s. m. *mir-te*. Arbrisseau toujours vert.

MYRTIFORME, adj. En forme de myrte.

* MYRTOIDES, s. f. pl. *mir-to-i-de*. Famille des myrtes.

MYSTAGOGUE, s. masc. *mis-ta-go-ghe*. Chez les Grecs, prêtre qui initiait aux mystères de la relion.

MYSTERE, s. m. *mis-tè-re*. Secret Il se dit proprement en matière de religion. Fig. secret dans les affaires d'importance.

MYSTÉRIEUSEMENT, adv. *mis-té-ri-eu-e-man*. D'une façon mystérieuse.

MYSTÉRIEUX, EUSE, adj. *mis-té-ri-eu*. Qui contient quelque mystère, quelque secret, quelque sens caché.

MYSTICITÉ, s. f. *mis-ti-ci-té*. Raffinement de dévotion.

MYSTIFICATEUR, s. masc. Celui qui a l'art de mystifier.

MYSTIFICATION, s. f. *mis-ti-fi-ca-cion*. Action de mystifier.

MYSTIFIER, v. a. *mis-ti-fi-é*. Abuser de la crédulité de quelqu'un pour le rendre ridicule.

MYSTIQUE, adj. de t. g. *mis-ti-ke*. Figuré, allégorique. Il ne se dit que par rapport aux choses de la religion. Qui raffine sur les matières de dévotion et sur la spiritualité. En ce sens, il s'emploie aussi substantivement.

MYSTIQUEMENT, adj. *mis-ti-ke-man*. Selon le sens mystique.

MYSTRE, s. m. *mis-tre*. t. d'antiq. Mesure dont les Grecs se servaient pour les liqueurs.

* MYTHE, s. f. Trait, récit mythologique.

MYTHOLOGIE, s. f. *mi-to-lo-ji-e*. Science ou explication de la fable.

MYTHOLOGIQUE, adj. de t. genre. *mi-to-lo-ji-ke*. Qui appartient à la mythologie.

MYTHOLOGISTE ou MYTHOLOGUE, s. m. *mi-to-lo-jis-te*. Celui qui traite de la fable, et qui en explique les allégories.

MYTILITHE, s. f. Moule fossile.

MYURE, adj. m. *mi-û-re*. t. de médecine, qui se dit du pouls dont les pulsations s'affaiblissent peu à peu.

N

N, s. f. Suivant l'appellation ancienne, qui prononçait *enne*, et masc. suivant l'appellation moderne, qui prononce *ne*, comme dans la dernière syllabe de *bonne*. Lettre consonne, la quatorzième lettre de l'alphabet.

NABAB, s. m. Prince Indien.

NABABIE, s. f. Dignité de nabab; territoire soumis à sa puissance.

NABOT, OTE, s. *na-bo*. t. de mépris. Personne de très-petite taille.

NACARAT, adj. indécl. *na-ka-ra*. Qui est d'un rouge clair tirant sur l'orange. Il est subst. et signifie, la couleur nacarat.

NACELLE, s. f. *na-cè-le*. Petit bateau qui n'a ni mât ni voile. t. d'architecture. Membre creux en demi-ovale dans les profils.

NACRE, s. f. Coquille lisse et comme argentée, au dedans de laquelle se trouvent ordinairement les perles.

NADIR, s. m. t. d'astronomie. Le point du ciel directement opposé au zénith, ou point vertical.

NAFFE, s. f. *na-fe*. *Eau de naffe*, certaine eau de senteur.

* NAGAS, s. m. Bois de fer, arbre de l'Inde.

NAGE, s. f. *na-je*. Il ne s'emploie que dans les phrases suivantes, *A la nage*, en nageant. *Se sauver à lage*, *se jeter à la nage*, à l'eau pour nager. *Etre en nage*, tout mouillé de sueur.

NAGEOIRE, s. f. *na-joa-re*. Partie du poisson qui lui sert à nager.

NAGER, v. n. *na-jé*. Se soutenir sur l'eau par un petit mouvement du corps. Flotter sur l'eau sans aller au fond. En t. de batelier, ramer.

NAGEUR, EUSE, s. *na-jeur*. Celui, celle qui sait nager.

NAGUÈRE ou NAGUÈRES, adv. Il y a peu, il n'y a pas long-temps. Il vieillit

NAIADE, s. f. *na-ia-de*. Fausse divinité que les païens croyaient présider aux fontaines et aux rivières.

NAIF, IVE, adj. *na-ife*. Naturel, sans fard Qui représente bien la vérité, qui imite bien la nature. *Description*, *peinture naïve* Qui n'est pas concerté, qui n'est pas étudié. *Air naïf*. *Manières naïves*. En parlant des personnes, trop ingénu dans sa simplicité, un peu niais

NAIN, AINE, s. et adj. Qui est d'une

taille beaucoup plus petite que la taille ordinaire. *Arbre nain*, qu'on ne laisse croître que jusqu'à une hauteur médiocre, et qu'on élève en buisson *OEuf nain*, qui n'a pas de jaune.

NAIRE, s. m *na-è-re.* Nom que les Indiens du Malabar donnent à leurs nobles.

NAISSANCE, s. f. *nè-san-ce.* Sortie de l'enfant hors du ventre de sa mère. Extraction, noblesse. Fig. Commencement.

NAISSANT, ANTE, adj. *nè-san.* Qui naît, qui commence à venir. *Jour naissant. Fleurs naissantes. Passion naissante.*

NAITRE, v. n. *nè-tre. Je nais, tu nais, il naît; nous naissons, vous naissez, ils naissent Je naissais. Je naquis. Je naîtrai. Naissant.* Venir au monde, sortir du ventre de la mère. Il se dit aussi des végétaux qui commencent à pousser. Fig. Prendre origine, être produit. *Poète, peintre, musicien*, avoir des dispositions naturelles pour ces arts.

NÉ, ÉE. part. et adj. *Bien né*, né d'une famille honnête, qui a de bonnes inclinations. *Mal né*, qui a de mauvaises inclinations. *Mort-né*, qui est né depuis peu de temps. *Premier-né*, le premier enfant mâle. En ce sens, il est aussi subst.

NAIVEMENT, adv. *na-i-ve-man.* Avec naïveté.

NAIVETÉ, s. f. *na-i-ve-té.* Ingénuité, simplicité d'une personne qui n'use point de déguisement. Grace, simplicité naturelle avec laquelle une chose est exprimée selon la vérité et la vraisemblance. Simplicité niaise.

NANAN, s. m. Mot enfantin, pour signifier, des friandises, des sucreries.

* NANGUER, s. m. Gazelle du Sénégal.

NANNA, s. f. Plante d'Amérique.

NANTIR, v. act. Donner des gages pour assurance d'une dette. v. réc. Se saisir d'une chose comme y ayant droit; s'en pourvoir par précaution.

NANTISSEMENT, s. m. *nan-ti-ce-man.* Ce que l'on donne à un créancier pour sûreté de son dû.

NAPÉE, s. f. Nymphe fabuleuse.

NAPEL. *Voyez* ACONIT.

NAPHTE, s. f. *naf-te* Espèce de bitume très-subtil et très-ardent.

NAPPE, s. f. *na-pe.* Linge dont on couvre la table pour prendre ses repas. Filet qui sert à prendre des cailles, des alouettes, ortolans.

NAQUETER, v. n. *na-ke-té.* Attendre servilement à la porte de quelqu'un.

NARCISSE, s. m. *nar-ci-ce.* Plante. Fig. Homme amoureux de sa figure, par allusion au *Narcisse* de la fable.

NARCOTIQUE, s. et adj. de t. g. *nar-ko-ti-ke.* Qui assoupit. *Remède narcotique.*

NARD, s. m. Plante odoriférante.

NARGUE, *nar-ghe.* s qui n'admet point d'article. terme de raillerie et de mépris. *Nargue de lui.* Il est famil.

NARGUER v. act. *nar-ghé.* Faire nargue, braver avec mépris. Il est fam.

NARINE, s. f. L'une des ouvertures du nez par lesquelles l'homme respire.

NARQUOIS, OISE, s. *narkoa* Esprit fin, subtil, rusé, et qui se plaît à tromper les autres. Il est fam.

NARRATEUR, s. m. *na-ra-teur.* Celui qui raconte quelque chose

NARRATIF, IVE, adj. *na-ra-tif.* Qui appartient à la narration *Style narratif.*

NARRATION, s. f. *na-ra-cion.* Narré, récit.

NARRÉ, s. m. *na-ré.* Discours par lequel on raconte quelque chose.

NARRER, v. act. *na-ré.* Raconter.

NARVAL, s. m. Gros poisson de la mer glaciale.

NASAL, ALE, adj. *na-zal.* t. de grammaire, qui se dit d'un son modifié par le nez, comme il l'est dans toute syllabe qui se termine par *m*, ou par *n*, précédés d'une voyelle. t. d'anat., muscles., fentes, etc., qui font partie du nez.

NASAL, s. m. terme de blason. Parti supérieure de l'ouverture d'un casque, d'un heaume, qui tombait sur le nez du cavalier quand il l'abaissait.

NASALEMENT, adv. *na-za-le-man.* Avec un son nasal.

NASARD, s. masc. *na-zar.* Sorte de jeu qu'on appelle ainsi dans les orgues, parce qu'il imite la voix d'un homme qui chante du nez

NASARDE, s. f. *na-zar-de.* Chiquenaude sur le nez.

NASARDER, v. a. *na-zar-dé.* Donner des nasardes.

* NASCALIES, s. f. pl. Sorte de pessaire. t de chirurgie.

NAZEAU, s. m. *na-zo.* L'une des ouvertures du nez par lesquelles l'animal respire.

NASI, s m. *na-zi* Président du sanhédrin chez les Juifs.

NASILLIARD, ARDE, adj. *na-zi-gliar.* (m. les *ll.*) Qui nasille, qui parle du nez.

NASILLER, v. n. *na-zi-glié.* (m. les *ll.*) Parler du nez.

NASILLONNER, v. n. *na-zi-glio-né.* (m. les *ll*) Diminutif de *nasiller.*

NASSE, s. f. *na-ce.* Instrument d'osier servant à prendre du poisson.

NATAL, ALE. adj. dont le masc. n'a point de pl. Il se dit du lieu, du pays, etc., où l'on a pris naissance.

NATATION, s. f. *na ta-cion.* Art ou action de nager.

* NATES, s. f. pl. Protubérances au cerveau.

NATIF, IVE, adj. Il se dit de la ville, du lieu où l'on a pris naissance.

NATION, s. f *na-cion.* Tous les habitans d'un même état, d'un même pays. Tous ceux d'une même nation qui se trouvent dans un pays étranger.

NATIONAL, ALE, adj. *na-ci-o-nal.* Qui est de toute une nation. *Concile national. Troupes nationales.*

NATIONALEMENT, adv. *na-ci-o-na-le-man.* D'une manière nationale.

NATIVITÉ, s. f. Naissance. Il se dit principalement de la naissance de notre Seigneur, de la sainte Vierge et de quelques Saints.

NATRON ou **NATRUM**, s. m. Substance alcaline que l'on trouve en Egypte, et qui est un vrai carbonate de soude.

NATTA, s. m. Sorte de broncocèle.

NATTE, s. f. *na-te*. Tissu de paille ou de jonc servant à couvrir les planches. On le dit aussi de toutes sortes de tresses de fil, de soie, de cheveux, etc. *Une natte d'or et d'argent. Natte de cheveux.*

NATTER, v. act. *na-té*. Couvrir de natte. Tresser en natte.

NATTIER, s. m. *na-tié*. Celui qui fait ou vend de la natte.

NATURALIBUS, mot emprunté du latin, qui n'est d'usage que dans cette phrase, *In naturalibus*, dans l'état de nudité.

NATURALISATION, s. fém. *na-tu-ra-li-za-cion*. Action de naturaliser, ou effet des lettres de naturalité.

NATURALISER, v. act. Donner à un étranger les mêmes droits et les mêmes priviléges dont les naturels du pays jouissent. *Une plante*, la cultiver avec le même succès que dans son pays natal. Il se dit figur. des mots et des phrases que l'on transporte d'une langue en une autre.

NATURALISME, s. m. Qualité de ce qui est produit par une cause naturelle. Système qui attribue tout à la nature comme premier principe.

NATURALISTE, s. m. Celui qui s'applique particulièrement à l'histoire naturelle.

NATURALITÉ, s. f. Etat de celui qui est né dans le pays qu'il habite.

NATURE, s. f. Tout l'univers, toutes les choses créées. Ordre qui est répandu dans toutes les choses créées. Propriété de chaque être particulier. Mouvement qui porte l'homme vers les choses qui peuvent contribuer à sa conservation. Lumière qui rend l'homme capable de discerner le bien d'avec le mal. Ce qui constitue les différentes espèces d'êtres. *La nature divine, la nature humaine.* Complexion, tempérament. Disposition et inclination de l'ame. Sorte, espèce. En t. de peintur., sujet naturel sur lequel un peintre travaille. *Ces meubles sont en nature*, n'ont pas été aliénés, détournés.

NATUREL, **ELLE**, adject. Qui appartient à la nature, qui est conforme à son cours ordinaire, qui n'est point déguisé, point fardé. Facile. *Air, esprit, style naturel.* En parlant des personnes, aisé et franc. *Enfans naturels*, qui ne sont pas nés en légitime en mariage.

NATUREL, s. m. Propriété naturelle. Tempérament, complexion naturelle. Inclination, humeur naturelle. Amour naturel. *Mère, enfant qui a beaucoup*, ou *qui n'a point de naturel.* Humanité, compassion. Disposition et facilité naturelle à certaines choses. En termes de peinture et de sculpture, il est synonyme de nature. *Dessiner d'après le naturel.* Au plur. *Les naturels d'un pays*, ses habitans originaires.

NATURELLEMENT, adv. *na-tu-rè-le-man*. Par un principe naturel, par une impulsion naturelle. Par les seules forces de la nature. D'une manière naïve. Sans déguisement et avec franchise.

NAUFRAGE, s. m. *nô-fra-je*. Perte d'un vaisseau sur mer. Fig. Toutes sortes de pertes, de ruines et de malheurs.

NOUFRAGÉ, **ÉE**, *nô-fra-jé*. Il se dit des vaisseaux, effets et marchandises qui ont péri par un naufrage.

NAULAGE, s. m. *nô-la-je*. Prix que les passagers payent au maître d'un vaisseau, d'un bateau.

NAUMACHIE, s. f. *nô-ma-chi-e*. Spectacle d'un combat naval que les Romains donnaient au peuple pour le divertir. Le lieu même où se donnait ce spectacle.

NAUSÉABONDE, adject. Qui cause des nausées.

NAUTILE, s. m. *nô-ti-le*. Coquillage de mer univalve.

NAUTIQUE, adject. de tout. g. *nô-ti-ke*. Qui appartient à la navigation.

NAUTONNIER, s. m. *nô-to-nié*. Qui conduit une barque ou un navire. Il n'est guère en usage qu'en poésie.

NAVAL, **ALE**, adj. Qui concerne les vaisseaux de guerre. Au m. il n'a point de pluriel.

NAVÉE, s. f. Charge d'un bateau.

NAVET, s. m. Racine bonne à manger.

NAVETTE, s. f. Espèce de navet sauvage dont la graine donne une huile bonne à brûler. Nom d'une plante et de sa graine. Petit vase dans lequel on met l'encens qu'on brûle à l'église dans les encensoirs. Instrument de tisserand.

NAVIGABLE, adj. de t. g. Il se dit tant des mers que des eaux douces où l'on peut naviguer.

NAVIGATEUR, s. m. Qui a fait de grands voyages sur mer. Qui entend bien la conduite d'un vaisseau.

NAVIGATION, s. f. *na-vi-ga-cion*. Voyage sur mer ou sur les grandes rivières. L'art de naviguer.

NAVIGUER, v. n. *na-vi-ghé*. Aller sur mer ou sur les grandes rivières.

NAVILLE, s. f. Petit canal qui sert à conduire les eaux pour féconder les terres.

NAVIRE, s. masc. bâtiment propre pour aller sur mer.

NAVRER, v. a. *na-vré*. Blesser, faire une grande plaie. Il est vieux. Fig. Causer une extrême affliction.

NE, particule qui rend une proposition négative, et qui précède toujours le verbe, elle est souvent accompagnée de *pas* ou *point*.

NEANMOINS, adv. *né-an-moin*. Toutefois, pourtant, cependant.

NÉANT, s. m. *né-an*. Rien. Figurém. et par exagération, peu de valeur dans les choses, manque de naissance et de

mérite dans les personnes. *Le neant des grandeurs humaines. C'est un homme de néant.*

NÉBULÉ, ÉE, adj. t. de blason. Il se dit des pieces en forme de nuées.

NÉBULEUX, EUSE, adj. Obscurci par les nuages. *Temps, ciel nébuleux.*

NÉCESSAIRE, adj. de t. g. *né-cé-cè-re.* Dont on ne peut se passer. Il est aussi quelquefois subst. *Le nécessaire.* tout ce qui est nécessaire pour la subsistance. Ce qui est essentiel. *Il faut preférer le nécessaire à l'agréable.*

NÉCESSAIRE, s. masc. Boîte qui renferme différentes choses nécessaires ou commodes en voyage.

NÉCESSAIREMENT, adverb. *né-cé-cè-re-man.* Par un besoin absolu. Infailliblement.

NÉCESSITANTE, adj. f. *né-cé-ci-tan-te.* Qui nécessite.

NÉCESSITÉ, s. f. Tout ce qui est absolument nécessaire et indispensable. Contrainte. Besoin pressant. Indigence. Au plur. Les besoins de la vie. *De nécessité, de toute nécessité, d'une nécessité absolue,* adv. Nécessairement.

NÉCESSITER, v. act. *né-cè-ci-té.* Contraindre.

NÉCESSITEUX, EUSE, adj. *né-cè-ci-teu.* Indigent, qui manque des choses nécessaires à la vie.

NÉCROLOGE s. m. Le registre où l'on marque la date de la mort des personnes illustres.

NÉCROLOGIE, s. fém. Notice sur une mort.

MÉCROMANCE ou MÉCROMANCIE, s. f. Le prétendu art d'invoquer les morts, pour avoir connaissance de l'avenir, ou de quelqu'autre chose de caché. Magie en général.

NÉCROMANCIEN, IENNE, s. *né-kro-man-cien.* Celui, celle qui se mêle de nécromance. Magicien.

NÉCROSE, s. f. *né-kro-ze.* t. de médec. Mortification entière de la chair de quelque partie.

NECTAR, s. m. C'était, selon les anciens, le breuvage des dieux. Figur. Toute sorte de liqueur agréable.

NEF, s. f. *nèfe.* Navire. En ce sens, il est vieux. La partie de l'église qui est depuis le portail jusqu'au chœur. Vase de vermeil où l'on mettait les serviettes qui devaient servir à table au Roi, à la Reine.

NÉFASTE, adj. de tout genre. terme d'antiquité. *Jours néfastes,* jours consacrés au repos, et dans lesquels il était défendu par la religion de vaquer aux affaires publiques.

NÊFLE, s. f. Fruit.

NÉFLIER, s. m. *né-flié.* L'arbre qui porte les nefles.

NEGATIF, IVE, adject. t. didactique. Qui nie. *Proposition négative. Argument négatif. Négative,* s'emploie aussi substantivement, et signifie, proposition qui nie. Refus.

NÉGATION, s. fém. *né-ga-cion.* t. did. Il est opposé à *Affirmation.* En t. de philosophie, l'absence d'une qualité dans un sujet qui n'en est pas capable.

NÉGATIVEMENT, adv. *né-ga-ti-ve-man.* D'une manière négative.

NÉGLIGEMMENT, a. *né-gli-ja-man.* Avec négligence.

NÉGLIGENCE, s. f. *né-gli-jan-ce.* Nonchalance, faute de soin et d'application. *De style,* fautes légères d'un auteur qui ne châtie pas assez son style.

NÉGLIGENT, ENTE, adj. *né-gli-jan.* Nonchalant, qui n'a pas les soins qu'il devrait avoir.

NÉGLIGER, v. act. *né-gli-jé.* N'avoir pas soin de quelque chose comme on devrait. *Quelqu'un,* le voir rarement. *Une occasion,* la laisser échapper.

SE NÉGLIGER, v. r. N'avoir pas soin de sa personne pour la propreté. Remplir moins exactement son devoir, etc.

NÉGLIGÉ, ÉE, part. et adj. *Style négligé,* peu châtié. Il est aussi subst. et alors il signifie l'etat où est une femme quand elle n'est point parée. *Un beau négligé.*

NÉGOCE, s. m. Trafic, commerce de marchandises.

NÉGOCIABLE, adj. de t. g. Qui peut se négocier. *Billet négociable.*

NÉGOCIANT, s. m. Qui fait négoce.

NÉGOCIATEUR, s. m. Celui qui négocie quelque affaire considérable auprès d'un prince, d'un état.

NÉGOCIATION, s. fém *né-go-ci-a-cion.* L'art et l'action de négocier les affaires publiques. L'affaire même qu'on traite et qu'on négocie. Il se dit aussi en parlant des affaires particulières.

NÉGOCIER, v. n. et v. act. *né-go-ci-é.* Faire négoce, faire trafic. *Négocier en draperie. Négocier des lettres de change, des billets.* Traiter une affaire avec quelqu'un. *Négocier un mariage, une réconciliation.*

NÉGRE, NÉGRESSE, s. Nom de nation. Esclave noir employé aux travaux des colonies.

NÉGRERIE, s. f. Lieu où l'on renferme les nègres dont on fait commerce.

MÉGRILLON, ONNE, s. *né-gri-glion.* (mouill. les *ll.*) Petit nègre, petite négresse.

NÉGUS, s. m. *né-guce.* On appelle l'empéreur des Abyssins, *Grand Négus* ou *Prêtre-Jean.*

NEIGE, s. f. *nè-je.* Vapeur dont les particules s'étant gelées dans l'atmosphère, retombent ensuite par flocons blancs sur la terre.

NEIGER, v. a. *né-jé.* Il n'est usité qu'à la troisième personne du singulier. Il se dit de la neige qui tombe. *Il neige bien fort.*

NEIGEUX, EUSE, adj. *nè-jeu.* Chargé de neige *Temps neigeux. Saison neigeuse.*

NÉMEENS, adj. m. pl. *né-mé-ein.* t. d'antiquité. On nommait ainsi les jeux établies par les Argiens dans la ville de Némée.

NÉNIES, s. f. pl. Chants funèbres qui se

faisaient dans l'ancienne Rome aux funérailles

NENNI, *na-ni*. Particule dont on se sert pour répondre négativement.

NÉNUFAR, s. m Plante aquatique.

NÉOCORE, s. m Ce nom signifiait, dans son origine, l'officier public préposé pour la garde et l'entretien des temples ; mais, dans la suite, on l'étendit aux villes qui avaient fait bâtir des temples en l'honneur des Empereurs

NEOGRAPHE, s. et adj. *né-o-gra-fe*. Qui admet une orthographe nouvelle.

NEOGRAPHISME, s. m. Manière d'orthographier contraire à l'usage actuel

NEOLOGIE, s f. Invention, emploi de termes nouveaux. Par extension, emploi des mots anciens dans un sens nouveau, ou différent de la signification ordinaire.

NÉOLOGIQUE, adj. de t g. *né-o-lo-ji-ke* *Langage, expression néologique*.

NÉOLOGISME. s. m Habitude de se servir de termes nouveaux, ou d'employer les mots reçus dans des significations détournées. Ce mot se prend presque toujours en mauvaise part.

NÉOLOGUE, s. masc. *né-o-lo-ghe*. Celui qui fait un usage fréquent des termes nouveaux.

NEOMÉNIE, s. fém. t. d'astronomie ancienne. Nouvelle lune. Fête qui se célébrait chez les anciens à chaque renouvellement de lune.

NÉOPHYTE, subst. de tout g. *né-o-fi-te*. Nouveau converti, nouveau baptisé.

* NÉOTÉRIQUE, adj. Nouveau, moderne.

NÉPHRÉTIQUE, adj. de t. g. *né-fré-ti-ke*. *Colique néphrétique*, dont le siége est dans les reins. Il est aussi subst. fém *La néphrétique*. Il se dit encore des remèdes propres à guérir cette maladie. *La graine de lin, la pariétaire, sont néphrétiques, ou des remèdes néphrétiques*.

NÉPOTISME, s. m. t. emprunté de l'italien, qui se dit de l'autorité que les neveux d'un pape ont eue quelquefois dans l'administration des affaires, durant le pontificat de leur oncle.

* NEPTUNE, s. m. Dieu de la mer, selon la fable. Poétiq. La mer.

NERÉIDES, s. f. pl. Divinités fabuleuses que les païens croyaient habiter dans la mer.

NERF, s. m. On ne prononce point l'*f* au pl. Souvent même au singulier on la supprime dans la conversation, comme dans *nerf de bœuf*. Partie intérieure du corps de l'animal, qu'on regarde comme l'organe général des sensations. Fig. Force, mobile. t. de rel. Cordelettes qui sont au dos du livre et sur lesquelles les cahiers sont cousus.

NERF-FÉRURE, s. f. Coup qu'un cheval a reçu sur le tendon de la partie postérieure des jambes.

NÉRITE, s. f. Coquillage univalve.

NEROLI, s. m. Essence tirée de la fleur d'orange.

NERPRUN, s. m. *nér-preun*. Arbrisseau qui porte un petit fruit noir dont on fait usage en médecine et dans la teinture.

NERVAL, ALE, adject. Qui vient des nerfs

NERVER. v. a Garnir et couvrir du bois avec des nerfs que l'on colle dessus.

NERVEUX, EUSE, adj. *ner-veu*. Qui a de bons nerfs, qui a beaucoup de force dans les muscles. *Bras, corps nerveux*. En t. de médecine. *Le genre nerveux*. les nerfs du corps pris collectivement Fig. Qui est plein de force et de solidité. *Discours, style nerveux*.

NERVIN, s. et adj. *ner-vein*. Il se dit des remèdes bons pour les nerfs, et propres à les fortifier.

NERVURE, s. f. En librairie, les parties élevées qui sont sur le dos d'un livre. En architecture, moulures des consoles, etc.

* NESTOR. s. m Vieillard expérimenté.

* NESTORIANISME, s. m. Hérésie des Nestoriens.

NET, ETTE, adj. *nè*. Propre, qui est sans ordure. Vide *Trouver maison nette*. Uni, poli, sans tache. *Glace bien nette*. Figurém. Qui est clair pur, aisé. *Style net et facile, expression nette*. Qui est sans difficulté, sans ambiguité. *Cela est clair et net*.

NET. adv. Tout d'un coup. Fam. Franchement librement.

NETTEMENT, adv. Avec netteté. Fig. D'une manière aisée, claire, intelligible. Franchement et sans rien déguiser.

NETTETÉ, s. fém *nè-te-té*. Qualité par laquelle une chose est nette.

NETTOIEMENT, s. m. *né-toa-man*. L'action de nettoyer.

NETTOYER, v. a. *né-toa-ié*. Rendre net. Fig et ironiquement, prendre et emporter tout ce qui est dans un lieu, en sorte qu'il n'y reste rien.

NEUF, adj. numéral. Nombre impair qui suit immédiatement le nombre de huit. Le *f* ne se prononce pas devant un mot qui commence par une consonne. *Neuf cavaliers*. Devant une voyelle, il se prononce comme *v*. *Neuf écus*. Mais quand il n'est suivie d'aucun mot, ou qu'il n'est suivit ni d'un substantif, ni d'un adjectif, on prononce le *f*. *De cent qu'ils étaient ils ne restèrent que neuf. Neuf et demi*. Il est quelquefois s. m. *Un neuf de chiffre*.

NEUF, EUVE, adj. *neufe*. Au pl. m. *neufs*, se prononce *neu*. Qui est fait depuis peu, et qui n'a point encore servi, ou qui a peu servi Fig. Qui n'a point encore d'expérience en quelque chose.

NEUTRALEMENT, adv. *neu-tra-le-man*. t. de grammaire. D'une manière neutre.

NEUTRALISATION, s. f. *neu-tra-li-za-cion*. Action de neutraliser.

NEUTRALISER, s. f. *neu-tra-li-zé*. Rendre nul un effet ; au propre et au fig. En chimie, rendre neutre un sel par une opération chimique.

NEUTRALITÉ, s f. Etat de celui qui se

tient neutre entre deux ou plusieurs partis qui sont en guerre, en différent.

NEUTRE, adj. de tout genre. Qui ne prend point de parti entre des personnes qui ont des intérêts opposés. En t. de grammaire. *Nom neutre*, qui n'est ni masculin, ni féminin. *Verbe neutre*, qui n'a point de régime, comme, *aller*, *venir*, *marcher*, *etc.* *Sel neutre*, qui n'est ni acide ni alcali.

NEUVAINE, s. f. *neu-vè-ne.* L'espace de neuf jours consécutifs pendant lesquels on fait quelque dévotion.

NEUVIÈME, adj. de t. g. Nombre d'ordre qui suit immédiatement le huitième. Il est aussi subst. *Il est arrivé le neuvième du mois. Il est intéressé pour un neuvième dans cette affaire.*

NEUVIÈMEMENT, adv. *neu-viè-me-man.* En neuvième lieu.

NEVEU, s. masc. Fils du frère ou de la sœur.

* NÉVRITIQUE, adj. de t. g. *né-vri-ti-ke.* Il se dit des médicamens propres aux maladies des nerfs.

NEVROLOGIE, s. f. Partie de l'anatomie qui traite des nerfs.

NEZ, s. m. *né.* Cette partie éminente du visage qui est entre le front et la bouche, et qui sert à l'odorat. Tout le visage. *Mettre le nez à la fenêtre.* Le sens de l'odorat. *Il a un bon nez,* il sent de loin. La partie du vaisseau qui se termine en pointe.

NEZ-COUPÉ, s. m. *ou* PISTACHE SAUVAGE. Arbrisseau.

NI, particule conjonctive et négative.

NIABLE, adj. de tout genre. Qui peut être nié.

NIAIS, AISE, adj. *nié.* Il ne se dit au propre que des oiseaux de fauconnerie que l'on prend dans le nid, et qui n'en sont pas encore sortis. Fig. Qui est simple, qui n'a encore aucun usage du monde. Il est aussi subst. en ce sens.

NIAISEMENT, adv. *niè-se-man.* D'une façon niaise.

NIAISER, v. n. *niè-zé.* S'amuser à des choses de rien.

NIAISERIE, s. f. *niè-ze-ri-e.* Bagatelle, chose frivole. Caractère d'un niais.

NICE, adj. de t. g. Simple, niais. Il vieill.

* NICEMENT, adv. Simplement. v. m.

* NICETTE, adj. f. diminutif de nice. *ni-cè-te.* v. m.

NICHE, s. f. Enfoncement pratiqué dans l'épaisseur d'un mur pour y placer une statue. Petit réduit pour mettre un lit, etc. Tour de malice ou d'espièglerie. Familier.

NICHÉE, s. f. Les petits oiseaux d'une même couvée.

NICHER, v. n. *ni-ché.* Il ne se dit proprement que d'un oiseau qui fait son nid. v. act. Placer en quelque endroit. Fam. On dit dans le même sens, *Se nicher.*

NICHET, s. m. *ni-ché.* OEuf qu'on met dans les nids préparés pour que les poules y aillent pondre.

NICHOIR, s. m. *ni-choar.* Cage propre à mettre couver des serins.

NICOTIANE, *Voyez* TABAC.

NID, s. m. *ni.* Petit logement que les oiseaux se font pour y pondre.

* NID D'OISEAU, s. m. Plante.

NIDOREUX, EUSE. adj. *ni-do-reu.* Qui a une odeur et un goût de pourri et d'œufs couvis.

NIECE, s. fém. Fille du frère ou de la sœur.

NIELLE, verb. act. *niè-le.* Gâter par la nielle.

NIER, v. act. *ni-é.* Dire qu'une chose n'est pas vraie.

NIGAUD, AUDE, s. et adj. *ni-gô.* Sot et niais. Il est familier.

NIGAUDER, v. neut. *ni-gô-dé.* Faire des actions de nigaud. S'amuser à des choses de rien.

NIGAUDERIE, s. f. *ni-gô-de-ri-e.* Action de nigaud, niaiserie.

NIGROIL *ou* NÉGUEIL, s. m. *nigroal*, *négheuglie.* (m. l'*l*.) Poisson de mer.

NILLE, s. f. *ni-glle.* (m. les *ll.*) Petit filet rond qui sort du bois de la vigne quand elle est en fleur.

NILLE, s. f. *Voyez* ANILLE.

NILLÉE, adj. f. *ni-glié-e.* (m. les *ll.*) terme de blason. Il se dit des croix ancrées plus étroites et plus menues que les croix ordinaires.

NIMBE, s. m. *nein-be.* Cercle de lumière que les peintres et les sculpteurs mettent autour de la tête des Saints.

NIPPE, s. f. *ni-pe.* Il se dit de tout ce qui sert à l'ajustement et à la parure. Son usage le plus ordinaire est au pluriel.

NIPPER, v. act. *ni-pé.* Fournir de nippes.

NIQUE, s. f. *ni-ke.* Signe de mépris ou de moquerie. *Faire la nique,* se moquer de... Il est familier.

NISANNE, s. f. *ni-za-ne.* Racine médicinale de la Chine.

* NITRATE. s. m. terme de chimie nouvelle. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide nitrique avec différentes bases.

NITRE. s. m. Espèce de sel : c'est la même chose que le salpêtre.

NITREUX, EUSE, adj. *ni-treu.* Qui tient du nitre. *Terres*, *eaux nitreuses.*

NITRIÈRE, s. fém. Lieu où se forme le nitre.

NIVEAU, s. m. *ni-vô.* Instrument de mathématique, par le moyen duquel on voit si un plan, un terrain est uni et horizontal. *De niveau*, *au niveau*, adv. Selon le niveau, horizontalement. Fig. *Être au niveau de...* ou *De niveau avec...* Aller de pair avec...

NIVELER, v. act. *ni-ve-lé.* Mesurer avec le niveau.

NIVELEUR, s. m. Celui qui fait profession de niveler.

NIVELLEMENT, s. m. *ni-vè-le-man.* Action de niveler.

NIVETTE, s. f. *ni-vè-te.* Pêche assez estimée.

* NIVOSE, s. m. Quatrième mois de la nouvelle année française.

NOBILIAIRE, s. m. *no-bi-li-è-re*. Catalogue des maisons nobles.

NOBILISSIME, adj. de t. g. *no-bi-li-si-me*. terme d'antiquité. Titre d'honneur accordé dans le Bas-Empire aux Césars et à leurs femmes. s. masc. Dignité accordée par Constantin, qui donnait le pouvoir de porter la pourpre.

NOBLE, adj. de t. genre. Qui, par sa naissance ou par une concession du souverain, est d'un rang au-dessus des autres citoyens. Il est aussi subst. en ce sens. Illustre, relevé, au-dessus des autres choses de même genre. *Ame, cœur, air, taille, style noble.*

NOBLEMENT, adv. *no-ble-man*. D'une manière noble.

NOBLESSE, s. f. Qualité par laquelle un homme est noble. Tout le corps des gentilshommes. Fig. Elévation. *Noblesse d'ame, de style, de pensée.* On le dit aussi en peinture et en sculpture.

NOCE, s. f. Mariage. Le festin, la danse et les autres réjouissances qui accompagnent le mariage. Tous ceux qui se sont trouvés à la noce.

NOCHER, s. m. *no-ché*. Celui qui gouverne un vaisseau.

NOCTAMBULE, s. *nok-tan-bu-le*. Voyez SOMNAMBULE.

NOCTILUQUE, adj. de t. g. *nok-ti-lu-ke*. Il se dit des corps qui donnent de la lumière la nuit.

NOCTURLABE, s. m. Instrument avec lequel on peut, à toute heure de la nuit, trouver de combien l'étoile du nord est plus haute ou plus basse que le pôle.

N CTURNE, adj de t. g. Qui arrive durant la nuit.

NOCTURNE, s. m. Partie de l'office de matines.

* NODOSITÉ, s. f. État de ce qui a des nœuds. t. de botanique.

NODUS s. m. *no-duce*. Tumeur dure qui vient sur les os du corps humain.

NOEL, s. f. Fête de la nativité de Notre-Seigneur. s. m. Cantique spirituel fait à l'honneur de la nativité de Notre-Seigneur.

NOEUD, s. m. *neu*. Enlacement fait de quelque chose de pliant, comme ruban, soie, fil, corde, etc. Fig. Difficulté, point essentiel d'une affaire, d'une question. Obstacle qui donne lieu à l'intrigue d'une pièce dramatique. Attachement, liaison entre deux personnes. L'excroissance qui vient aux parties extérieures de l'arbre, etc. Jointure qui se trouve au sarment de la vigne, aux cannes, au fenouil, aux tuyaux de blé. Jointure des doigts de la main. Partie du gosier qu'on appelle *Larynx*. Les os de la queue du cheval, du chien, du chat. En astronomie, les deux points opposés où l'écliptique est coupée par l'orbite d'une planète.

NOIR, NOIRE, adj. *noar*. Qui est de la couleur la plus obscure de toutes. Qui approche de la couleur noire. *Pain, teint noir.* Livide, meurtri *Il est tout noir de coups.* Obscur. *Nuit noire.* Sale, crasseux. *Linge noir, mains noires.* Figur. Triste, morne, mélancolique. *Humeur noir, noir chagrin.* Atroce, etc.

NOIR, s. m. La couleur noire. Nègre.

NOIRATRE, adj. de t. g. *noa-ra-tre*. Qui tire sur le noir.

NOIRAUD, AUDE, adj. *noa-rô*. Qui a les cheveux noirs et le teint brun.

NOIRCEUR, s. f. *noar-ceur*. Qualité par laquelle les choses sont noires. Tache noire. Atrocité. *La noirceur de cet attentat.*

NOIRCIR, v. act. *noar-cir*. Rendre noir. Fig. Diffamer. v. neut. Devenir noir.

NOIRCISSURE, s. f. Tache de noir.

NOIRE, s. f. Note de musique.

NOISE, s. f. *noa-ze*. Querelle, dispute.

NOISETIER, s. m. (*noa-ze-tié*. Arbrisseau qui porte des noisettes.

NOISETTE, s. fém. *noa-zè-te*. Fruit du noisetier.

NOIX, s. f. *noa*. Fruit du noyer et de quelques autres arbres.

* NOLET, s. m. Tuile creuse.

NOLI ME TANGERE, s. m (C'est-à-dire *Ne me touchez pas*) Nom donné à quelques plantes et à un ulcère très-malin.

NOLIS ou NOLISSEMENT, s. m. Fret ou louage d'un vaisseau, d'une barque.

NOLISER, v. act. Fréter.

NOM, s. m. *non*. Le terme dont on a accoutumé de se servir pour désigner chaque personne, chaque chose. En style de pratique, qualité en vertu de laquelle on agit. Réputation. *Il s'est acquis un grand nom.* En grammaire, il se dit d'un mot susceptible de nombre et de genre. *Au nom de...*, adv. De la part de... En considération de...

NOMADE, s. et adj. de t. g. Errant, qui n'a point d'habitation fixe.

NOMBRANT, adj. *non-bran*. Qui nombre. *Nombre nombrant.*

NOMBRE, s. m Plusieurs unités considérées ensemble. Quantité indéterminée. En terme de grammaire, il se dit des noms et des verbes selon qu'ils s'appliquent à une chose ou à plusieurs. *Nombre singulier, nombre pluriel.* Harmonie qui résulte d'un certain arrangement de paroles. *Au nombre*, adv. Parmi, au rang. *Sans nombre*, en grande quantité.

NOMBRER, v. act. *non-bré*. Supputer combien il y a d'unités dans une quantité.

NOMBREUX, EUSE, adj. *non-breu*. Qui est en grand nombre *Peuple nombreux.* Harmonieux, qui a un son et une cadence agréables. *Période nombreuse.*

NOMBRIL, s. m. *non-bri*. Partie qui est au milieu du ventre de l'homme et de la plupart des animaux.

NOMBRIL DE VÉNUS. C'est le cotyledon, plante.

NOME, s. m. Mot emprunté du grec, qui signifie proprement *Loi*. Ancien

poëme en l'honneur d'Apollon. Chant ou air assujetti à une certaine cadence. Préfecture, gouvernement. *L'Egypte a été divisé en trente-six nomes.*

NOMENCLATEUR, s. m. *no-man-kla-teur.* Chez les Romains, esclave qui nommait les citoyens à ceux qui avaient intérêt de les connaître. Parmi nous, celui qui s'applique à la nomenclature d'une science ou d'un art.

NOMENCLATURE, s. f. *no-man-kla-tu-re.* terme d'histoire naturelle. Il se dit de différentes méthodes suivant lesquelles on distribue en classes, ordres, genres et espèces, tout ce qui appartient à l'histoire naturelle.

NOMIE, s. f. Mot tiré du grec, et qui signifie, règle, loi. Il est entré dans la composition de quelques mots français, tels qu'*astronomie*, *économie*.

NOMINAL, E. adj. *Appel nominal*, qui se fait en appelant chaque nom.

NOMINALES, adj. f. pl. *Prières nominales*, droit d'être nommé aux prières du prône.

NOMINATAIRE, s. m. *no-mi-na-tè-re.* Celui qui était nommé par le Roi à un bénéfice.

NOMINATEUR, s. m. Qui a droit de nommer.

NOMINATIF, s. masc. t. de grammaire. Le nom tel qu'il est avant que d'être décliné dans les langues qui ont des cas. En notre langue, ce qu'on appelle en logique le sujet de la proposition.

NOMINATION, s. f. *no-mi-na-cion.* Action par laquelle on nomme à quelque bénéfice, à quelque charge. Le droit de nommer.

NOMINAUX, s. m. plur. Scolastiques opposés aux réalistes.

NOMMÉMENT, adv. Spécialement.

NOMMER, v. act. *no-mé.* Donner, imposer un nom. Dire le nom d'une personne, d'une chose. Choisir, désigner quelqu'un pour exercer un emploi, une charge. *Quelqu'un son héritier*, l'instituer son héritier.

NOMMÉ, ÉE part. et adj.

A point nommé, adverb. Précisément, au temps qu'il faut. *A jour nommé*, adv. Au jour dont on était convenu.

NOMOCANON, s. m. Recueil des constitutions impériales et des canons qui y sont relatifs.

* NOMOGRAPHE, s. m. Celui qui écrit sur les lois.

NON, particule négative, opposée à *oui*. Il s'emploie aussi substantiv. *Il m'a répondu un non bien sec. Non plus*, adv. Pas davantage. Pareillement.

NONAGENAIRE, adj de t. g. *no-na-jé-nè-re* Qui a quatre-vingt-dix ans.

NONAGÉSIME, adj. *no-na-jé-zi-me.* Quatre-ving-dixième. Il n'est d'usage qu'en astronomie. *Le nonagésime degré.*

NONANTE, adj. numéral de tout genre. Nombre composé de neuf dizaines. Quatre-vingt-dix.

NONANTIÈME, adj. de t. g. Nombre d'ordre. Quatre-vingt-dixième.

NONCE, s. m. Prélat que le Pape envoie en ambassade.

NONCHALAMMENT, adv. *non-cha-la-man.* Avec nonchalance.

NONCHALANCE, s. fém. Négligence, manque de soin.

NONCHALANT, ANTE, adj. *non-cha-lan.* Négligent.

NONCIATURE, s f. La charge de nonce.

NON-CONFORMISTE, s. t. générique, par lequel on désigne en Angleterre tous ceux qui s'écartent de la religion anglicane.

NONE, s. f. Celle des sept heures canoniales qui se chante ou qui se récite après sexte.

NONES, s. fém. pl. Chez les Romains, le cinquième jour dans quelques mois, le septième dans d'autres.

* NONIDI, s. masc. Neuvième jour de la décade dans la nouvelle année française.

NON-JOUISSANCE, s. fém. t. de palais. privation de jouissance.

NONNAIN, NONNE, s. f. *no-nein.* Religieuse. Il ne se dit plus qu'en plaisanterie.

* NONNAT, s. m. *no-na.* Poisson de la Méditerranée.

NONNETTE, s. f. *no-nè-te.* Jeune nonnain.

NONOBSTANT, prépos. *no-nobs-tan.* Malgré, sans avoir égard.

* NON-OUVRÉ, ÉE, adj. Il se dit des matières, et particulièrement des métaux qui ne sont point travaillés, qui ne sont pas mis en œuvre.

NON-PAIR, E, adj *non-pèr.* Impair.

NONPAREIL, ELLE, adj. *non-pa-rè-glie.* (mouil. l'*l*.) Qui excelle par-dessus tous les autres.

NONPAREILLE, s. fém. *non-pa-rè-glie.* (m. les *ll*.) Sorte de petit ruban fort étroit. Très-petite dragée. Un des plus petits caractères d'imprimerie.

NON-PLUS-ULTRA, phrase empruntée du latin. Le terme qu'on ne saurait passer.

NON-RESIDENCE, s. f. *non-ré-zi-dan-ce.* Absence du lieu où l'on devait résider.

* NON-SENS, s. m. Phrase qui n'a pas de sens.

NONUPLE, adj. Qui contient neuf fois.

NONUPLER, v. act. Répéter neuf fois.

NON-VALEUR, s. fém. Manque de valeur en une terre. Au plur. Certaines parties d'impositions qu'on n'a pu lever.

NON-USAGE, s. m. Cessation d'usage.

NON-VUE, s. f. t. de marine. *Nous fûmes au risque de périr par non-vue*, parce que la brune était si épaisse, qu'on ne pouvait avoir connaissance du parage.

NOPER, v. act. *no-pé.* Arracher avec une petite pince les nœuds qui se trouvent sur les pièces de drap.

NORD, s. m. *nor.* Septentrion, la partie du monde opposée au midi. Le vent du nord.

NORD-EST, s. m. La partie du monde qui est entre le nord et l'est. Le vent qui souffle entre le nod et l'est.

*NORD OUEST. s m. Les marins prononcent et écrivent *nor-ouêt*. La partie du monde qui est entre le nord et l'ouest. Le verbe qui souffle entre le nord et l'ouest

NORMAL, adj. Perpendiculaire, géom. *Ecoles normales*, où les jeunes gens se forment à l'enseignement.

*NOSOLOGIE, s. f. *no-so-lo-ji-e*. t. de médec. Explication des maladies.

NOSTOC, s. m. Plante.

NOTA, t. emprunté du latin, et qui signifie, *Remarquez*. Il se prend aussi substantivement, et veut dire, marque mise à la marge d'un écrit.

NOTABLE, adj. de tout g. Remarquable, considérable. Au plur. Les principaux et les plus considérables d'une ville, d'une province. En ce sens, il est substantif.

NOTABLEMENT, adv. *no-ta-ble-man*. Grandement, extrêmement, beaucoup.

NOTAIRE, s. masc *no-tè-re-man*. Officier public qui reçoit et qui passe les contrats et autres actes volontaires.

NOTAMMENT, adv. *no-ta-man*. Spécialement.

NOTARIAT, s. m. *no-ta-ri-a*. Charge, fonction de notaire.

NOTARIÉ, adj. *Acte notarié*, passé pardevant notaire.

NOTE, s. f. Marque. Observation qu'on fait sur un mot, sur une phrase. Caractère de musique.

NOTER, v. act. *no-té*. Remarquer Marquer en mauvaise part. *Noter d'infamie*. Tracer des caractères de musique.

NOTÉ, ÉE, part. et adj. *Homme noté*, qui a mauvaise réputation.

NOTEUR, s. masc. Copiste de musique.

NOTICE, s. f. Il se dit de certains livres faits pour donner une connaissance particulière des dignités, des charges etc. d'un royaume, d'un pays. L'extrait raisonné mis à la tête d'un manuscrit.

NOTIFICATION, s. f. *no-ti-fi-ca-cion* Acte par lequel on notifie

NOTIFIER. v. act. *no-ti-fi-é*. Faire savoir dans les formes juridiques, dans les formes reçues.

NOTION, s. f. *no-cion*. Connaissance, idée qu'on a d'une chose.

NOTOIRE. adj. de t. g. *no-toa-re*. Qui est évident, manifeste.

NOTOIREMENT, adv. *no-toa-re-man*. Evidemment, manifestement.

NOTORIETÉ, s f. Evidence d'une chose de fait generalement reconnue. *Acte de notoriété*, act notarié où des témoins suppléent à des preuves par ecrit.

NOTRE, adj possessif de t. g. Qui est à nous. Il fait *nos* au pl Il est quelquefois sub. *Nous défendons le nôtre*. On dit aussi les *nôtres*, pour dire, nos parens, ceux qui sont de notre parti, de notre compagnie. Quand *notre* précède le subst, l'*o* est bref, *notre livre*, et il est long quand il suit l'article, *c'est le nôtre*.

* NOTRE-DAME, s. f. La sainte Vierge, sa fête.

NOUE, subst. fém. Tuile faite en canal pour l'égoût des eaux. Terre grasse et humide.

NOUEMENT, s. m. *noû-man*. Action de nouer.

NOUER, v. act. *nou-é*. Lier en faisant un nœud.

SE NOUER, v. réc. En parlant des arbres à fruits, passer de fleur en fruit.

NOUET, s. m. *nou-è*, Nœud fait avec un linge dans lequel on a mis quelque drogue pour la faire tremper.

NOUEUX, EUSE, adj *nou-eu*. Il se dit seulement du bois qui a des nœuds.

NOUGAT. s. m. sans pl. *nou-ga*. Espèce de gâteau fait d'amandes ou de noix au caramel.

NOULET, s. m. *nou-lè* Canal fait avec des noues, pour l'écoulement des eaux Enfoncement de deux combles qui se joignent.

NOURRAIN, s. m. *nou-rein* Petit poisson qu'on met dans un étang pour le repeupler. Il est synonyme d'alevin.

NOURRICE, s. f. *nou-ri-ce*. Femme qui allaite un enfant qui n'est pas le sien. Il se dit aussi d'une mère qui allaite son enfant.

NOURRICIER, s. m. *nou-ri-cié*. Le mari d'une nourrice.

NOURRICIER, adj. *Père nourricier*. Mari de la nourrice d'un enfant, et fig et famil Homme qui en fait subsister un autre. *Suc nourricier*, dont les arbres et les plantes se nourrissent.

NOURRIR, verb. act. *nou-rir*. Sustenter, servir d'aliment. Entretenir d'alimens. Allaiter un enfant. Fig. Instruire. élever. *Il faut nourrir les enfans dans l'amour de la vertu*. Former, façonner l'esprit. *La lecture nourrit l'esprit* Entretenir. *Le bois nourrit le feu* En termes de peinture, *Nourrir le trait*, éviter la maigreur et la sécheresse.

SE NOURRIR, v. réc. Prendre de la nourriture. *L'homme se nourrit de pain et de viande*. On dit figurém. *L'amour se nourrit d'espérance. Se nourrir de la lecture des bons livres, etc.*

NOURRI, IE, part. et adj. *Homme bien nourri*, gros et gras. Famil. *Style nourri* riche abondant. En peinture, *Couleur nourrie*, bien empâtée *Trait nourri*, qui n'est pas trop fin.

NOURRISSAGE, s. m Soin et manière de nourrir et d'élever les bestiaux.

NOURRISSANT, ANTE, adj. *nou-ri-san*. Qui sustente, qui nourrit beaucoup.

NOURRISSON. s. m. *nou-ri-son*. Enfant qui est en nourrice.

NOURRITURE, s. f. *nou-ri-tu-re*. Aliment, au propre et au figuré

NOUS, s. m. et f. *nou*. Pronom de la première personne, qui est le plur. de *Je* ou *Moi*.

* NOUURE, subst. fém. Maladie des enfans.

NOUVEAU, ou NOUVEL, NOUVELLE, adj. *nou-vô*. Qui commence d'être ou de paraître. On dit *nouveau* devant un nom masculin qui commence par une consonne ou une *h* aspirée, et *nouvel*. devant un nom masculin qui commence par une voyelle ou une *h* muette. *Un nouveau jour*. *Le nouvel an* Nouvellement. *De nouveau*, adv. Derechef. Une seconde fois.

NOUVEAUTÉ, s. f. *nou-vô-té*. Qualité de ce qui est nouveau. Chose nouvelle.

NOUVELLE, s. f. *nou-vè-le*. Le premier avis qu'on reçoit d'une chose arrivée récemment. Certains contes, certaines histoires faites et inventées uniquement pour l'amusement du lecteur. *Les nouvelles de Bocace, de la reine Marguerite. Vous aurez de mes nouvelles*, je me vengerai de vous. *Demander des nouvelles de quelqu'un*, s'informer de sa santé.

NOUVELLEMENT, adv. *nou-vè-le-man*. Depuis peu.

NOUVELLETÉ, s. f *nou-vè-le-té*. terme de palais. Entreprise faite sur le possesseur d'un héritage, tendante à le déposséder.

NOUVELLISTE, s. m. *nou-vè-lis-te*. Qui est curieux de savoir des nouvelles, et qui aime à en débiter.

NOVALE, s. f. Terre nouvellement défrichée et mise en labour. On appelait aussi *Novales*, la dime que les curés levaient sur les novales.

NOVATEUR, s. m. Celui qui innove en matière de religion. Il se dit, par extension, de ceux qui veulent innover dans quelque genre que ce soit.

NOVATION, s. f. *no-va-cion*, t. de droit. Changement de titre.

NOVELLES, s. f. pl. *no-vè-le*. Constitutions de l'empereur Justinien.

NOVEMBRE, s. m. *no-van-bre*. Le onzième mois de l'année.

NOVICE, s. m. et f. Qui a pris nouvellement l'habit de religieux dans un couvent. adj. Peu exercé, peu habile en quelque métier, en quelque profession. *Une main novice. Une plume novice*. Famil. *C'est un novice*.

NOVICIAT, s. masc. *no-vi-ci-a* Etat des novices avant qu'ils fassent profession, et le temps pendant lequel ils sont en cet état. Fig. Apprentissage qu'on fait de quelque art, de quelque profession.

NOVISSIMÈ, mot latin. Tout récemment.

NOYALE, s. f. *noa-ia-le*. Toile de chanvre écru, très-forte et très-serrée, dont on se sert pour faire des voiles.

NOYAU, s. m. *noa-ió*. Partie dure et ligneuse qui est renfermée au milieu de certains fruits. Vis où s'assemblent toutes les marches d'un degré, d'un escalier. Fig. Origine, principe d'un établissement. *De légers attroupemens ont été le moyen de cette grande révolte*.

NOYER, s. m. *noa-ié*. Arbre qui porte des noix.

NOYER, v. act. Faire mourir dans l'eau ou dans quelqu'autre liqueur. Inonder. *Les pluies on noyé la campagne*.

SE NOYER, v. réc. Périr dans l'eau. On dit figur. *Se noyer dans la débauche, dans les plaisirs, etc*.

NOYON, s. masc. *noa-ion*, et populaire. *Néion*. terme du jeu de boule. Ligne qui borne le jeu, et au-delà de laquelle la boule est noyée.

NU, UE, adj. Qui n'est point vêtu. On le dit par extension de certaines choses. *Epée nue*, hors de son fourreau. *Muraille nue*, qui n'est point couverte de la tapisserie. Fig. Sans déguisement. *C'est la vérité toute nue*, Qui est sans ornement. *Ce tableau est bien nue*. En t. de peinture et de sculpture, il s'emploie substant. et signifie des figures qui ne sont pas drapées, ou les parties des figures qui ne sont pas drapées. *A nu*, adv. A découvert. Fig. *Découvrir son cœur à nu*, ne rien cacher de ce qu'on a dans le cœur. *Un va-nu-pieds*, un gueux, un misérable.

NUAGE, s. m. Amas de vapeurs élevées en l'air. Fig. Tout ce qui offusque la vue. *Un nuage de poussière* Doutes, incertitudes, ignorances de l'esprit.

* NUAGEUX, EUSE, adj. *nu-a-jeu*. Couvert de nuages.

NUAISON, s. fém. *nu-è-zon*. Terme de marine. Il se dit de tout le temps que dure un vent frais et uni.

NUANCE, s. f. Degrés différens par lesquels peut passer une couleur, en conservant le nom qui la distingue des autres. Mélange et assortiment de plusieurs couleurs qui vont bien ou mal ensemble. Fig. Différence délicate et presque imperceptible entre deux choses de même.

NUANCER, v. act. *nu-an-cé*. Assortir les couleurs. On dit fig. *Cet auteur sait bien nuancer ses caractères*.

NUBILE, adj. de tout g. Qui a atteint l'âge de se marier. Il ne se dit guère que des filles.

NUBILITÉ, s. f. Age nubile. État d'une fille nubile.

* NUCULAIRE, s. f. Fruit qui renferme des noix.

NUDITÉ, s. fém. Etat d'une personne qui est nue. En t. de peinture, figure nue.

NUE, s. f. Nuage. Fig. *Elever une personne, une action jusqu'aux nues*, la louer excessivement. On dit figur. et prov. *Tomber des nues*, être très-supris.

NUÉE, s. f. Nue, nuage. Fig. Multitude de personnes, d'oiseaux ou d'animaux qui vont par troupes.

NUEMENT, adv. *nu-man*. Sans déguisement. Immédiatement. *Ce fief relève nuement de la couronne*.

NUER, v. act. *nu-é*. Assortir des couleurs par une nuances dans les ouvrages de laine ou de soie

NUIRE v. n. *Je nuis, tu nuis, il nuit; nous*

nuisons, *vous nuisez*; *ils nuisent*. *Je nuirai*. *Nuis*. *Que je nuise*, *que je nuisisse*. Faire tort, porter dommage, faire obstacle, empêcher, incommoder. *Ne pas nuire*, aider, servir, être utile *Je ne lui nuirai pas pour obtenir sa grâce*. Familier.

NUISIBLE, adj. de t. g. *nui-zi-ble*. Dommageable, qui nuit.

NUIT, s. f. *nui* L'espace de temps où le soleil est sous notre horizon. Poétiquement. *La nuit du tombeau*, *une éternelle nuit*, la mort. *De nuit*, adv. Pendant la nuit.

NUITAMMENT, adv. *nui-ta-man*. De nuit. Il n'est d'usage qu'en style de palais.

NUITÉE, s. f. L'espace d'une nuit. L'ouvrage, le travail d'une nuit.

NUL, NULLE, adj. Aucun, pas un. Qui n'est d'aucune valeur, en parlant d'un testament ou autre acte.

NULLE, s. f. Caractère qui ne signifie rien, et qu'on emploie dans les lettres en chiffre, pour les rendre plus difficiles à déchiffrer.

NULLEMENT, adv. *nu-le-man*. En nulle manière

NULLITÉ, s. f. *nu-li-té*. terme de pratique. Défaut qui rend un acte nul, de nulle valeur.

NUMÉRAIRE, adj. de t. g. *nu-mé-rè-re*. Il ne se dit que de la valeur fictive des espèces. subst. masc. La quantité d'argent monnayé.

NUMÉRAL, ALE, adj. Qui désigne un nombre. *Lettre numéralle*. *I*, *V*, *X*, *L*, *C*, *D*, *M*, *sont des lettres numérales dans le chiffre romain*.

NUMÉRATEUR, s. m. t. d'arithmét. Il désigne dans une fraction quel nombre on prend des parties égales dans lesquelles l'unité est supposée divisée. *Dans la fraction* 1/4, 1 *est le numérateur*.

NUMÉRATION, s. fém. *nu-mé-ra-cion*. t. d'arithmétique et de pratique. Action de nombrer, de compter.

NUMÉRIQUE, adj. de t. g. *nu-mé-ri-ke* Qui appartient au nombre.

NUMÉRIQUEMENT, adv. *nu-mé-ri-ke-man*. En nombre exact.

NUMERO, s. m. Nombre du chiffre. La cote qu'on met sur quelque chose. La marque particulière et secrete que les marchands mettent sur leurs marchandises, pour se souvenir du prix qu'elles valent.

NUMÉROTER, v. act. *nu-mé-ro-té*. Mettre le numéro ou la cote.

NUMISMATIQUE, adj. de tout g. *nu-mis-ma-ti-ke*. Qui a rapport aux médailles antiques.

NUMISMATOGRAPHIE, s. f. *nu-mis-ma-to-gra-fi-e*. Description des médailles antiques.

NUMMULAIRE, s. fém. *nom-mu-lè-re*. HERBE AUX ÉCUS ou A CENT MALADIES, s. fém, Plante.

* NUMMULITÉ, s. f. Mollusque.

NUNCUPATIF, adj. m. *non-ku-pa-tife*. t. de jurisprudence et qui se dit d'un testament de vive voix, et non rédigé par écrit.

NUNDINALES, adj. f. pl. *non-di-na-le*. Nom que les Romains donnaient aux huit premières lettres de l'alphabet. Il y en avait tous les ans une qui indiquait les jours de marché.

NUPTIAL, ALE, adj *nup ti-al*. Qui concerne les noces, le mariage.

NUQUE, s. f. *nu-ke*. Le creux qui est entre la tête et le chignon du cou.

NUTATION, s. f. *nu-ta-cion*. terme d'astronomie. Mouvement de l'axe de la terre, qui s'approche et s'éloigne alternativement du plan de l'écliptique. t. de botanique. Direction des fleurs, des plantes du côté du soleil.

NUTRITIF, IVE, adj. Qui nourrit, qui sert d'aliment.

NUTRITION, s. f. *nu-tri-cion*. Fonction naturelle, par laquelle le suc nourricier est converti en notre propre substance.

NYABEL, s. m. Arbre du Malabar.

NYCTALOPE, s. *nik-ta-lo-pe* Celui, celle qui voit mieux la nuit que le jour.

NYCTALOPIE, s. f. *nik-ta-lo-pi-e*. Maladie des yeux qui fait qu'on n'y voit pas si bien le jour que la nuit.

NYMPHE, s. f. *nein-fe*. Divinité fabuleuse. En terme d'histoire naturelle, premier degré de métamorphose dans la transformation des insectes.

* NYMPHEAU, s. m. Plante aquatique.

NYMPHÉE, s. f. *nein-fé-e*. Les Romains donnaient ce nom aux bains publics.

* NYMPHOMANIE, s. f. *nein-fo-ma-ni-e*. terme de médecine. Fureur utérine.

* NYMPHOTOMIE, s. f. *nein-fo-to-mi-e*. t. de médecine. Amputation d'une partie des nymphes.

* NYSSA, subst. masc. Plante de la polygamie.



O, la quinzième lettre de l'alphabet, et la quatrième des voyelles. est subst. masc. Un grand *O*, un petit *o*.

O, interj. avec l'accent circonflexe, qui sert à l'apostrophe. *O mon fils! ô mon Dieu! ô temps! ô mœurs*

* OBCLAVÉ, ÉE, adj. En massue renversé t. de botanique.

* OBCONIQUE, adj. En cône renversé. t. de botanique.

* OBCORDÉ, ÉE, adj. En cœur renversé. t. de botanique.

OBÉDIENCE. s. f. *o-bé-di-an-ce*. Autrefois obéissance. Congé qu'un supérieur donnait à un religieux pour passer d'un couvent à un autre. *Ambassadeur d'obéissance*, envoyé par le Roi vers le Pape, pour l'assurer de son obéissance filiale. *Pays d'obédience*, où le Pape nommait aux bénéfices.

OBÉDIENCIEL, ELLE, adj. *o-bé-di-an-ci-el*. Qui appartient à l'obédience.

OBÉDIENCIER, s. m. *o-bé-di-an-cié*. Religieux qui dessert un bénéfice dont il n'est pas titulaire.

OBÉIR, v. n. Se soumettre aux ordres de quelqu'un, et les exécuter. En parlant des peuples, des villes, être sujet aux prince. En parlant des choses inanimées, céder, plier. *L'acier obéit plus que le fer*

OBEISSANCE, s. f. *o-bé-i-san-ce* Action de celui qui obéit. *Vivre sous l'obéissance d'un prince*, être sous sa domination.

OBÉISSANT, ANTE, adj. *o-bé-i-san*. Qui obéit. Fig. Souple, maniable, qui se plie facilement. *Du cuir, du bois obéissant.*

OBÉLISQUE, s. m. *o-bé-lis-ke*. Espèce de pyramide étroite et longue faite d'une seule pierre, et élevée pour servir de monument public.

OBÉRER, v. act. *o-bé-ré*. Endetter. On dit aussi. *S'obérer.*

OBÉSITÉ. s. f. *o-bé-zi-té*. t. de médecine. Excès d'embonpoint.

OBIER, ou AUBIER, s. m. *o-bié*. Arbrisseau.

OBIT, s. m. *o-bit*. Service fondé pour le repos de l'ame d'un mort.

* OBITUAIRE, adj. *o-bi-tu-è-re*. *Registre obituaire*, celui qu'on tient dans une église, des objets qui y sont fondés. subst. masc. celui qui est pourvu en cour de Rome, d'un bénéfice vacant par mort.

OBJECTER, v. act. *ob-jek-té*. Opposer une difficulté à une proposition.

OBJECTIF, IVE, adj. *ob-jek-tife*. t. d'optique. *Verre objectif*, ou substantiv. *L'objectif*, verre de lunette.

OBJECTION. s. f. *ob-jek-ci-on*. Difficulté qu'on oppose à une proposition.

OBJET, s. m. *ob-jé*. Tout ce qui s'offre à la vue. Ce qui touche, ce qui affecte les sens. Ce qui émeut l'âme. Sujet, motif d'un sentiment, d'une passion, d'une action. *Être l'objet de la raillerie, de la médisance, etc. Objet de pitié, de tristesse,* etc. Tout ce qui sert de matière à une science, à un art. Le but, la fin qu'on se propose.

OBLAT, s. m *o-bla*. Autrefois soldat invalide qui était logé, nourri, entretenu dans une abbaye ou dans un prieuré de nomination royale.

OBLATION, s. f. *o-bla-cion*. Offrande, action par laquelle on offre quelque chose.

OBLIGATION, s. f *o-bli-ga-cion*. Engagement qu'impose le devoir. Engagement qui naît des services qu'on a reçus de quelqu'un. Acte public par lequel on s'oblige de payer une certaine somme dans un certain temps.

OBLIGATOIRE, adj. de t. g. *o-bli-ga-toa-re*. Qui a la force d'obliger suivant la loi.

OBLIGÉ, s. m. Acte passé entre un apprenti et un maître.

OBLIGEAMMENT. adv. *o-bli-ja-man*. D'une manière obligeante.

OBLIGEANCE. s. f. *o-bli-jan-ce*. Disposition, penchant à obliger.

OBLIGEANT, ANTE, adj. Officieux, qui aime à faire plaisir.

OBLIGER, verb. act. *o-bli-gé* Engager quelqu'un par un acte en vertu duquel on puisse l'appeler en justice, s'il n'exécute la chose à laquelle il s'est engagé Imposer obligation de dire ou de faire quelque chose. Porter, exciter, engager à faire quelque chose. Rendre service.

Obligé, ée, part. et adj. *Récitatif obligé*, avec accompagnement d'orchestre.

OBLIQUE, adj. de tout genre. *o-bli-ke*. Qui est de biais ou incliné. Indirect. Figurém. Suspect, frauduleux. *Moyens, voies obliques.*

OBLIQUEMENT, adv. *o-bli-ke-man*. De biais. Fig. D'une manière frauduleuse. Indirectement.

OBLIQUITÉ, s. f. *o-bli-ki-té*. Inclinaison d'une ligne, d'une surface sur une autre.

OBLITERER, v. a. *o-bli-té-ré*. Effacer insensiblement, et d'une manière à laisser des traces, en parlant de ce qui a souffert du laps de temps.

Oblitéré, ée, part. et adj. *Inscription oblitérée*.

OBLONG, ONGUE, adj. *o-blon*. Qui est beaucoup plus long que large.

OBOLE, s. fém. Petite monnaie de cuivre qui valait la moitié d'un denier. Petit poids qui pèse douze grains Chez les Athéniens, petite pièce de monnaie dont six faisaient la drachme attique.

OBOMBRER, v. act. *o-bon-bré*. t. mystique. Cacher, couvrir de son ombre.

* OBOVALE, adj. En ovale renversé. t. de botanique.

OBREPTICE, adj. de tout g. t. de chancellerie, qui se disait des graces obtenues en taisant une vérité qui aurait dû être exprimée pour les rendre valables.

OBREPTICEMENT, adv. *o-brep ti-ce-man*. D'une manière obreptice.

OBREPTION, s. f. *o-brep-cion*. t. de chancellerie. Réticence d'un fait vrai qui aurait dû être exposé, et qui rendrait les lettres obreptices.

OBSCÈNE, adj. de tout g. *ob-cè-ne*. Qui blesse la pudeur.

OBSCUR, URE, adj. Sombre, ténébreux, qui n'est pas éclairé. En parlant des couleurs, ce qui est moins clair, moins vif, plus brun, plus chargé. Figur. Ce qui n'est pas bien intelligible dans un discours, dans un livre, etc. Caché, peu connu. *Homme obscur*, *vie obscure*. En t. de peint. *Clair-obscur*, imitation de l'effet que produit la lumière en répandant des jours sur les surfaces qu'elle frappe, et en laissant dans l'ombre celles qu'elle ne frappe pas.

OBSCURCIR, v. act. Rendre obscur. Fig. Diminuer la gloire, ternir l'éclat. On dit aussi fig. *Les passions obscurcissent l'entendement*.

s'Obscurcir, v. réc. Devenir obscur, au propre et au fig. *La vue s'obscurcit dans la vieillesse*, diminue et s'affaiblit.

OBSCURCISSEMENT, s. m. *obs-kur-ci-ce-man*. Affaiblissement de lumière. Il s'emploie aussi au figuré.

OBSCURÉMENT, adv. Avec obscurité. Il se dit au propre et au figuré.

OBSCURITÉ, s. f. Privation de lumière. Fig. *L'obscurité des temps*, *de l'avenir*, le peu de connaissance qu'on a des temps éloignés, l'ignorance où l'on est de l'avenir. Fig. Défaut de clarté dans le style. Vie cachée. *Vivre dans l'obscurité*. On dit aussi fig. *L'obscurité de sa naissance*, *l'obscurité de sa famille*, pour marquer qu'on est d'une naissance médiocre, d'une famille peu connue.

OBSECRATIONS s. f. pl. *ob-cé-kra-cion*. t. d'antiq. Chez les Romains, prières publiques pour apaiser les dieux.

OBSÉDER, v. a. *ob-cé-dé*. Etre assidûment autour de quelqu'un pour empêcher que d'autres n'en approchent, et pour se rendre maître de son esprit. Il se dit du malin esprit lorsqu'il s'attache à tourmenter une personne par des illusions fréquentes.

OBSÈQUES, s. f. pl. Funérailles accompagnées de pompe et de cérémonies.

OBSÉQUIEUX, EUSE, adj. Qui porte à l'excès des égards, etc.

OBSERVABLE, adj. Qui peut être observé.

OBSERVANCE, s. f. Pratique de la règle d'un ordre religieux. Partie des religieux de l'ordre de saint François qui fait profession d'observer la règle plus étroitement que les autres religieux.

OBSERVANTIN, s. m. *ob-ser-van-tein*. Religieux de l'observance de Saint-François.

OBSERVATEUR, TRICE, s. Celui, celle qui accomplit ce qui lui est prescrit par quelque loi. Celui qui s'applique à observer les divers phénomènes de la nature. En ce sens, on dit adjectivement, *un esprit observateur*.

OBSERVATION, s. f. *ob-cer-va-cion*. Action par laquelle on observe ce qui est prescrit par quelque loi. Remarque sur les phénomènes de la nature. Au pl. Notes sur les écrits de quelque auteur. *Armée d'observation*, celle qui couvre un siége, et s'oppose aux ennemis, pendant qu'une autre attaque la place.

OBSERVATOIRE, s. m. Edifice destiné aux observations astronomiques.

OBSERVER, v. act. *ob-ser-vé*. Accomplir ce qui est prescrit par quelque loi. Regarder, considérer avec application. Remarquer. Epier. v. réc. *S'observer*, Etre fort circonspect.

OBSESSION, s. f. *ob-cé-cion*. L'état des personnes qu'on croit obsédées du malin esprit. Fig Action de celui qui obsède, ou état de celui qui est obsédé.

OBSIDIANE, s. fém. Pierre transparente que les anciens employaient au même usage que nos carreaux de vitre.

OBSIDIONAL, ALE, adj. *Couronne obsidionale*, couronne d'herbes que les Romains donnaient à celui qui avait fait lever le siège d'une ville. *Monnaie obsidionale*, frappée dans une place assiégée où elle avait une valeur intrinsèque.

OBSTACLE, s. masc. Empêchement opposition.

OBSTINATION, s. f. Opiniâtreté.

OBSTINÉMENT, adv. *obs-ti-né-man*. Avec obstination.

OBSTINER, v. act. *obs-ti-né*. Rendre opiniâtre. Il est familier.

s'Obstiner, v. réc. S'attacher opiniâtrement à quelque chose.

Obstiné, ée, part. Qui a de l'obstination. Il est aussi adj. et quelquefois subst.

OBSTRUCTIF, IVE, adj. t. didact. Qui cause des obstructions.

OBSTRUCTION, s. f. *obs-truk-cion.* Engorgement, embarras qui se forme dans les vaisseaux, et dans les glandes du corps de l'animal.

OBSTRUER, v. act. *obs-tru-é.* causer des obstructions. Interposer un obstacle.

OBTEMPERER, v. n. *ob-tan-pé-ré.* Obéir. Il est vieux.

OBTENIR, v. actif. Faire en sorte par prières, par persuasion ou sollicitation auprès de quelqu'un, qu'il accorde ce qu'on lui demande.

OBTENTION, s. f. *ob-tan-cion.* t. de pal. Il se dit des choses qu'on obtient.

OBTUS, USE, adj. *ob-tuce.* t. de géomét. Plus grand qu'un angle droit. *Esprit obtus*, qui a peine à concevoir.

OBTUSANGLE, adj. de t. g. *ob-tu-zan-gle.* t. de géomét. Il se dit principalement d'un triangle qui a un angle obtus.

* OBTUSANGLÉ, ÉE, adj. A angles obtus.

OBUS, s. m. *o buce.* Petite bombe qu'on lance avec l'obusier.

OBUSIER, s. m. *o-bu-zié.* Espèce de mortier monté sur un affût à roues, qui se tire horizontalement.

OBVENTION, s. f. *ob-van-cion.* Impôt ecclésiastique.

OBVIER, v. n. Prendre les précautions nécessaires pour prévenir un mal.

OCA, s. masc. Sorte de racine bonne à manger.

OCCASE, adj. f. t. d'astr. *Amplitude occase*, arc de l'horizon compris entre le point où se couche un astre, et l'occident vrai qui est l'intersection de l'horizon et de l'équateur.

OCCASION, s. f. *o-ka-zion.* Rencontre, conjecture de temps, de lieu, etc. Combat et rencontre de guerre. Sujet, ce qui donne lieu à quelque chose.

OCCASIONEL, ELLE, adj. *o-ka-zi-o-nel.* t. didactiq. Qui occasione.

OCCASIONELLEMENT, adv. *o-ka-zi-o-né-le-man.* Par occasion.

OCCASIONER, v. act. Donner occasion.

OCCIDENT, s. m. *ok-ci-dan.* Celui des quatre points cardinaux du monde, qui est du côté où le soleil se couche. Partie de notre hémisphère qui est au couchant par rapport à nous.

OCCIDENTAL, ALE, adj. *ok-ci-dan-tal.* Qui est à l'occident.

OCCIPITAL, ALE, adj. *ok-ci-pi-tal.* t. d'anat. Qui appartient à l'occiput.

OCCIPUT, s. m. *ok-ci-put.* t. d'anatom. Le derrière de la tête.

OCCIRE, v. act. Tuer. Il est vieux.

OCCISION, s. f. *ok-ci-zion.* Tuerie. Il est vieux.

OCCULTATION, s. f. t. d'astron. Disparition passagère d'une étoile ou d'une planète cachée par la lune.

OCCULTE, adj. de tout g. Caché.

OCCUPANT, adj. Qui occupe, qui s'empare, qui se met en possession. Il se dit encore d'un procureur qui agit pour une partie dans un procès.

OCCUPATION, subst. f. *o-ku-pa-cion.* Emploi. Peine, embarras. En t. de droit, habitation.

OCCUPER, v. act. *o-ku-pé.* Tenir, remplir un espace de lieu ou de temps. En t. de guerre, se saisir, s'emparer d'un poste. Employer, donner à travailler. v. n. En t. de pratique, être chargé d'une affaire en justice.

s'OCCUPER, v. réc. Travailler, s'appliquer à quelque chose. *S'occuper de quelque chose*, y penser, chercher les moyens d'y réussir.

OCCUPÉ, ÉE, part. et adj. *C'est un homme fort occupé.*

\- OCCURRENCE, s. f. *o-ku-ran-ce.* Rencontre, événement fortuit, occasion.

OCCURENT, ENTE, adj. *o-ku-ran.* Il se dit des choses qui surviennent, qui se rencontrent.

OCÉAN, s. m. La grande mer qui environne toute la terre.

OCÉANE, adj. fém. Il n'est d'usage que dans cette phrase, *La mer océane.*

OCHLOCRATIE, s. fém. *o-klo-kra-cie.* Gouvernement où l'autorité est entre les mains de la multitude.

OCHRUS, s. m. *o-kruce.* Plante.

OCRE, s. f. Terre ferrugineuse dont on fait la couleur jaune.

OCTAÈDRE, s. f. t. de géom. Corps solide à huit faces.

OCTAÉTÉRIDE, s. f. t. d'astr. et de chronologie. Espace, durée de huit ans.

OCTANT, s. m. *ok-tan.* t. d'astron. Instrument qui contient la huitième partie du cercle. Distance de quarante-cinq degrés entre deux planètes.

OCTANTE, adj. num. de tout g. Quatre-vingts. Il est vieux.

OCTANTIÈME, adj. de tout g. Nombre d'ordre. Quatre-vingtième. Il est vieux.

OCTAVE, s. f. La huitaine pendant laquelle on solennise les fêtes principales de l'année.

OCTAVE, s. f. En t. de musique, ton éloigné d'un autre de huit degrés. Stance de huit vers dans la poésie italienne.

OCTAVO (IN), s. m. Livre dont chaque feuille est pliée en huit.

OCTAVON, ONE, s. Celui ou celle qui provient d'un quarteron et d'une blanche, ou d'un blanc et d'une quarteronne.

* OCTIDI, s. m. Huitième jour de la décade dans la nouvelle année française.

OCTIL, adj. m. t. d'astron. *Aspect octil*, la position de deux planètes éloignées l'une de l'autre de la huitième partie du zodiaque.

OCTOBRE, s. masc. Le dixième mois de l'année.

OCTOGÉNAIRE, s. et adj. de t. g. Qui a quatre-vingts ans.

OCTOGONE, s. et adj. de t. g. Qui a huit angles et huit côtés.

OCTROI, s. m. *ok-troa.* t. de chancellerie

et de finance. Concession. *Deniers d'octroi*, certains deniers que le Roi permettait aux villes de lever sur elles-mêmes, pour l'entretien et la réparation des murailles, ponts, chemins, etc. Droit qui se lèvent sur les vins et les denrées à l'entrée de certaines villes. On appelle aujourd'hui, *Octroi municipal*, les droits de cette espèce qui sont destinés à l'entretien des hospices.

OCTROYER, v. act. *ok-troa-ié*. Concéder, accorder.

OCTUPLE, adj. de t. g. Qui contient huit fois.

OCULAIRE, adj. de tout g. *o-ku-lè-re*. *Témoin oculaire*, qui rend témoignage d'une chose qu'il a vue de ses propres yeux. *Verre oculaire*, le verre d'une lunette d'approche placé du côté de l'œil. En ce sens, il est aussi subst. masc.

OCULAIREMENT, adv. Visiblement.

OCULISTE, s. m. Celui qui fait profession de traiter les différentes maladies de l'œil.

OCULUS-CHRISTI. *Voyez* ŒIL-DE-CHRIST.

ODALISQUE *ou* ODALIQUE, s. f. *o-da-lis-ke* Femme du sérail.

ODE, s. f. Sorte de poème lyrique.

ODEUM *ou* ODÉON, s. m. t. d'antiquité. Espèce de théâtre que Périclès avait fait bâtir dans la ville d'Athènes. Nom d'un théâtre de Paris.

ODEUR, s. f. Senteur. Au plur. Bonnes odeurs. *Il aime, il craint les odeurs.*

ODIEUSEMENT, adv. *o-di-eu-ze-man*. D'une manière odieuse.

ODIEUX, EUSE, adj. Haïssable, qui excite l'aversion, l'indignation.

ODIN, s. m. Principale divinité des anciens Danois, et qui était le dieu de la guerre.

ODOMÈTRE, s. m. Instrument qui sert à mesurer les chemins qu'on fait, soit à pied, soit en voiture.

ODONTALGIE, s. f. t. de chirurg. Douleur des dents.

ODONTALGIQUE, adj. de t. g. *o-don-tal-ji-ke*. Il se dit des remèdes propres à calmer la douleur des dents.

ODONTOIDE, adj. Qui a la forme d'une dent.

* ODONTOTECHNIE, s. f. Art du dentiste.

ODORANT, ANTE, adj. *o-do-ran*. Qui répand une bonne odeur.

ODORAT, s. m. *o-do-ra*. Le sens qui a pour objet les odeurs.

ODORIFÉRANT, ANTE, adj. Il signifie la même chose qu'*odorant*.

ŒCUMÉNICITÉ, s. f. Qualité de ce qui est œcuménique.

OECUMENIQUE, adj. de g. *é-ku-mé-ni-ke*. Universel, de toute terre habitable.

OECUMENIQUEMENT, adv. *é-ku-mé-ni-ke-man*. D'une manière œcuménique.

OEDEMATEUX, EUSE, adj. *é-dé-ma-teu*. Qui est attaqué d'œdème, ou qui est de la nature de l'œdème.

OEDÈME, s. m. *é-dè-me*. Tumeur molle, blanche, sans odeur, etc.

OEIL, s. m. *euil* (mouillez l'*l*. Au pluriel *yeux*, *ieu*, et devant une voyelle, *ieuz*). L'organe de la vue. *Œil-de-bœuf*, petite lucarne ovale dans la couverture des maisons. On dit au pl. *Des œils-de-bœuf*. Ouverture qu'on trouve dans plusieurs outils et instrumens. *Œil d'un marteau, d'une meule, d'un mors*. En t. de jardin., le bouton qui annonce une feuille, une branche, un fruit. Lustre des étoffes, éclat des pierreries, etc. *Ces étoffes ont un bel œil*. En terme d'imprimer., intervalles que laissent entre elles les parties d'une lettre. Au plur. Certains vides, certains trous qui se trouvent dans la mie du pain et dans quelques fromages. Fig. *Avoir de bons yeux*, de la pénétration dans les affaires. *Avoir l'œil à quelque chose*, en avoir soin, y veiller. *Avoir l'œil sur quelqu'un*, prendre garde à sa conduite. *Fermer les yeux sur une chose*, faire semblant de ne pas la voir. *Commencer à ouvrir les yeux*, commencer à découvrir des choses qu'on avait ignorées auparavant. *Ouvrir les yeux à quelqu'un sur quelque chose*, lui donner sur cela des lumières, des connaissances qu'il n'avait pas. *En un clin d'œil*, dans un moment. *A vue d'œil*. Sensiblement.

OEIL-DE-CHRIST, s. m. Plante.

ŒIL-DE-BŒUF, s. m. Plante.

ŒIL-DE-BOUC, s. m. t. de mar Phénomène qui paraît comme le bout de l'arc-en-ciel, et qui précède quelquefois un ouragan.

OEILLADE, s. f. *eu-glia-de*. (m. les *ll*.) Regard, coup-d'œil.

OEILLÈRE, adj. f. *eu-gliè-re*. (m. les *ll*.) Il se dit des deux dents canines de la mâchoire supérieure. Il est aussi subst.

OEILLIÈRE, s. fém. (mouillez les *ll*.) Petite pièce de cuir que l'on attache à la têtière d'un cheval de carrosse, pour lui couvrir l'œil.

OEILLET, s. m. *eu-glié*. (m. les *ll*.) Petit trou qu'on fait à du linge, à des habits, pour passer un lacet.

ŒILLET, s m. Fleur odoriférante. La plante même qui la produit.

OEILLETERIE, s. f. *eu-glie-te-ri-e*. (m. les *ll*.) Lieu planté d'œillets.

OEILLETON, s. m. (mouillez les *ll*.) Rejeton d'œillet et d'artichaut.

OENANTHE, s. f. *é-nan-te*. Plante.

OENAS, s. m. *é-nace*. Pigeon sauvage.

OENELEUM, s. masc. *é-né-lé-ome*. t. de pharm. Mélange de gros vin et d'huile rosat.

* OENOMEL, s m. *é-no-mel*. Vin de miel ou adouci avec le miel.

OESOPHAGE, s. m. *é-zo-fa-je*. t. d'anat. Canal membraneux qui s'étend depuis le fond de la bouche jusqu'à l'orifice supérieur de l'estomac, dans lequel il conduit les alimens.

OEUF, s. m. *euf*. (Au plur. l'*f* ne se prononce pas.) Certaine matière enfermée dans une coque, et quelquefois dans une membrane dure ou molle que mettent dehors

les oiseaux, la plupart des poissons, des reptiles, etc., destinée à recevoir le germe et à nourrir l'être qui en doit éclore.

ŒUVÉ, ÉE, adj. eu-vé. Il se dit des poissons qui ont œufs. *Carpe œuvée.*

ŒUVRE, s. f. euvre. Ce qui est fait, ce qui est produit par quelque agent, et qui subsiste après l'action. Fabrique et entretien d'une église. Action morale et chrétienne. *Bonne œuvre*, *œuvre méritoire*. Au pl. Production d'esprit. *Mettre en œuvre*, employer à quelque usage. *Mettre du bois*, *des pierres en œuvre*. Il se dit aussi en parlant des pierreries. En métallurgie, plomb qui contient de l'argent.

ŒUVRE, s. m. En alchimie. *Le grand œuvre*, la pierre philosophale. Le recueil de toutes les estampes du même graveur. Ouvrage d'un musicien. *Le premier œuvre.*

ŒUVRES DE MARÉE, t. de mar. Radoub, carénage que l'on donne aux vaisseaux soit en haute mer, soit sur un banc, quand la mer est retirée.

ŒUVRE MORTES, t. de mar. Parties d'un vaisseau qui sont dans l'eau.

ŒUVRES VIVES, t. de mar. Parties d'un vaisseau qui sont hors de l'eau.

OFFENSANT, ANTE, adj. o-fan-san. Qui offense.

OFFENSE, s. f. o-fan-se. Injure de fait ou de parole. Faute, péché.

OFFENSER, v. act. o-fan-cé. Faire une offense, une injure à quelqu'un. Blesser.

s'OFFENSER, v. réc. Se piquer, se fâcher.

OFFENSEUR, s. m. Celui qui offense.

OFFENSIF, IVE, adj. *Armes offensives*, toutes armes dont on se sert pour attaquer. *Ligue offensive*, par laquelle deux princes ou deux états s'obligent d'entrer conjointement en guerre contre un autre prince ou contre un autre état.

OFFENSIVE, s. fém. o-fan-si-ve. t. de guerre. Attaque.

OFFENSIVEMENT, adv. o-fan-si-ve-man. D'une manière offensive.

OFFERTE, s. f. o-fer-te. La partie de la messe dans laquelle le prêtre offre à Dieu le pain et le vin avant que de le consacrer.

OFFERTOIRE, s. masc. o-fer-toa-re. Antienne qui, dans la messe, précède immédiatement l'offerte. Il se prend aussi pour l'offerte même.

OFFICE, s m. o-fi-ce. Devoir de la vie humaine, la société civile. Protection, assistance, service. Le service de l'église, les prières publiques, avec les cérémonies qu'on y fait. Charge, emploi avec juridiction. Fonction. *Son estomac fait très-bien son office. Le Saint-office*, l'inquisition. L'art de préparer tout ce qu'on sert à table pour le dessert.

OFFICE, s. f. Lieu dans une maison, où l'on prépare tout ce qu'on sert sur la table pour le dessert, et où l'on garde le linge, la vaisselle, etc.

OFFICIAL, s. m. Juge de cour d'église.

OFFICIALITÉ, s. f. Juridiction de l'official. Le lieu où l'official rend la justice.

OFFICIANT, s. et adj. m. Qui officie à l'église. *Prêtre officiant.* Dans les monastères des filles, la religieuse qui est de semaine au chœur, se nomme *officiante.*

OFFICIEL, ELLE, adj. t. de négociation. Il se dit de tout ce qui est public et déclaré par une autorité reconnue. *Proposition*, *réponse*, *nouvelle officielle.*

OFFICIELLEMENT, adv. o-fi-ci-è-le-man. D'une manière officielle.

OFFICIER, v. n. o-fi-ci-é. Faire l'office divin à l'église.

OFFICIER, s. m. o-fi-cié. Qui a un office, une charge. Celui qui a un grade militaire. Celui qui, dans une grande maison, a soin de l'office.

OFFICIEUSEMENT, adv. o-fi-ci-eu-ze-man. D'une manière officieuse.

OFFICIEUX, EUSE, adj. o-fi-cieu. Qui est prompt à rendre de bons offices, serviable. s. m. Flatteur empressé.

OFFICINAL, ALE, adj. t. de pharmac. *Compositions officinales*, préparations pharmaceutiques qui se trouvent toutes composées chez les apothicaires.

OFFRANDE, s. f. Don que l'on offre à Dieu. Cérémonie qui se pratique aux grand'messes, où le prêtre présente la patène à baiser, et reçoit les offrandes des fidèles.

OFFRANT, adj. o-fran. Celui qui offre. Il n'a pas de fémin., et n'est en usage qu'en cette phrase de pratique, *au plus offrant et dernier encherisseur.*

OFFRE, s. fém. o-fre. Action d'offrir, ce que l'on offre.

OFFRIR, v. act. o-frir. *J'offre, tu offres, il offre; nous offrons, vous offrez, ils offrent. J'offrais. J'offris. J'offrirai. Offre, offrez. Que j'offre. Que j'offrisse. J'offrirais, etc.* Présenter ou proposer quelque chose à quelqu'un afin qu'il l'accepte.

OFFUSQUER, v. act. o-fus-ké. Empêcher de voir ou d'être vu. Eblouir. Fig. Troubler l'esprit, la raison Donner de l'ombrage, déplaire. Surpasser quelqu'un, exceller par-dessus lui. Il signifie aussi la crainte d'être surpassé.

OGIVE, s. f. t. d'archit. Arceau en forme d'arête, qui passe au-dedans d'une voûte, d'un angle à l'autre.

OGNON, s. m. o-gnon. (mouillez le *gn.*) Partie de la racine de quelques plantes, qui est d'une forme à peu près sphérique. Plus particulièrement, plante potagère qui a une racine bulbeuse, d'une figure ronde Quand on dit *ognon* tout seul, c'est en ce sens qu'on l'entend. Dureté douloureuse qui vient aux pieds.

OGNONET, s. m. (mouill. le *gn.*) Sorte de poire d'été.

OGNIÈRE, s. f. (mouillez le *gn.*) Terre semée d'ognons.

* OGOTOME, s. m. Lièvre de Tartarie.

OGRE, s. m. Monstre imaginaire.

OH, interject. qui s'écrie aussi *ho*, et qui marque la surprise ou l'affirmation.

OIE, s. f. Oiseau aquatique.

PETITE-OIE, s. f. Le cou, les allerons, etc., d'une volaille. Fig. Les bas, le chapeau, les rubans, les gants et les autres ajustemens nécessaires pour rendre un habillement complet.

* OIE d'AMÉRIQUE *ou* TOUCAN. Constellation de l'hémisphère austral.

OILLE, s. f. *o-glie.* (m. les *ll.*) Mot qui a passé de l'espagnol dans notre langue. Espèce de potage dans lequel il entre plusieurs racines et plusieurs viandes différentes.

OINDRE, v. act. *oein-dre. J'oins, tu oins, il oint; nous oignons. J'oignais, J'oignis. J'ai oint. J'oindrai. Que j'oigne. Oignant.* Frotter d'huile ou de quelqu'autre chose semblable.

OINT, OINTE, partic. Il est aussi subst. *L'oint du Seigneur*, Jésus-Christ.

OING, s. m. *oein. Vieux oing*, la graisse de porc dont on se sert pour graisser les roues des voitures.

OISEAU, s. masc. *oa-zô.* Animal à deux pieds, ayant des plumes et des ailes. Il se prend quelquefois absolument pour un oiseau de proie. *Un oiseau dressé pour la chasse. Oiseau du paradis*, constellation de l'hémisphère austral. *A vol d'oiseau*, en ligne droite.

OISEAU, s. masc. Petite machine dont les manœuvres se servent pour porter le mortier sur leurs épaules.

* OISEAU-MOUCHE, s. m. Le plus petit des oiseaux.

OISELER, v. act. *oa-ze-lé.* t. de fauconn. Dresser un oiseau pour le vol. v. n. Tendre des filets, des gluaux, etc., pour prendre des oiseaux.

* OISELET, s. m. *oi-ze-lè.* Petit oiseau.

OISELEUR, s. m. Celui qui fait métier de prendre des oiseaux.

OISELIER, s. m. Celui dont le métier est d'élever et de vendre de petits oiseaux.

OISELERIE, s. fém. *oa-zè-le-rie.* Art de prendre et d'élever des oiseaux.

OISEUX, EUSE, adj. *oa-zeu.* Fainéant. *Paroles oiseuses*, entretien de choses vaines et inutiles.

OISIF, IVE, adj. *oa-zife.* Qui ne fait rien, qui n'a point d'occupation.

OISILLON, s. m. *oa-zi-glion.* (m. les *ll.*) Petit oiseau. Fam.

OISIVEMENT, adv. *oa-zi-ve-man.* D'une manière oisive.

OISIVETÉ, s. f. Etat de celui qui est oisif. Habitude de l'inaction.

OISON, s. m. *oa-zon.* Le petit d'une oie. Fig. Esprit borné.

OLEAGINEUX, EUSE, adj. *o-lé-a-ji-neu.* Huileux, ce qui est naturellement de substance huileuse.

OLEANDRE *ou* ROSAGE, s. m. *ou* ROSAGINE, s. f. Arbrisseau aquatique.

* OLFRACTOIRE, adj. de t. g. t. d'anat. Qui a rapport à l'odorat.

OLIBAN, s. m. C'est le premier encens qui découle de l'arbre, en larmes nettes de couleur jaunâtre.

OLIBRIUS, s. m. Pédant, celui qui fait l'entendu. Il est familier.

OLIGARCHIE, s. fém. Gouvernement politique, où l'autorité souveraine est entre les mains d'un petit nombre de personnes.

OLIGARCHIQUE, adj. de tout g. Qui appartient à l'oligarchie.

OLIM, mot emprunté du latin qui signifie *Autrefois*, et dont on se sert comme d'un subst. pl. pour désigner les anciens registres du parlement.

OLINDE, s. f. *o-lein-de.* Sorte de lames d'épée.

OLINDER, v. neut. Tirer l'épée pour se battre.

OLINDEUR, s. m. Bréteur, ferrailleur.

OLIVAISON, s. f. *o-li-vè-zon.* Saison où l'on fait la récolte des olives.

OLIVATRE, adj. de tout g. *o-li-vâ-tre.* De couleur d'olive, jaune et basané.

OLIVE, s. f. Fruit de l'olivier.

OLIVÈTE, s. f. Plante.

OLIVETTES, s. f. pl. Espèce de danse en usage chez les Provençaux, après qu'ils ont cueilli les olives.

OLIVIER, s. m. *o-li-vié.* Arbre qui porte les olives.

OLLAIRE, adj. f. Il se dit d'une pierre tendre et facile à tailler.

OLOGRAPHE, adj. de t. g. *o-lo-gra-fe.* t. de prat. *Testament olographe.* écrit tout entier de la main du testateur.

OLYMPE, s. m. *o-lein-pe.* Montagne de Thessalie. En poésie, le ciel.

OLYMPIADE, s. f. *o-lein-pi-a-de.* Espace de quatre ans, à commencer d'une célébration des jeux olympiques à l'autre. *Les Grecs comptaient les années par olympiades.*

OLYMPIENS, adj. pl. *o-leinpiein.* t. d'anat. Nom que l'on donnait à douze divinités. *Dieux olympiens.*

OLYMPIQUE, adj. de t. g. *o-lein-pi-ke. Jeux olympiques*, ainsi nommés, parce qu'on les célébrait auprès de la ville d'Olympie en Grèce.

OMBELLE, s. f. *on-bè-le.* t. de botan. Il se dit des fleurs de quelques plantes.

OMBELLIFERE, adj. *on-bé-li-fère.* t. de bot. Il se dit des plantes dont la fleur est en ombelle ou en parasol.

OMBILIC, s. m. *on-bi-lick.* t. d'anat. Synonyme du nombril. t. de botanique. Enfoncement qu'on voit aux poires, etc., au bout opposé à la queue.

OMBILICAL, ALE, adj. *on-bi-li-kal.* Qui appartient, qui a rapport à l'ombilic. *Cordon ombilical.*

OMBRAGE, s. m. *on-bra-je.* L'ombre que font les arbres. Figurément. Défiance, soupçon.

OMBRAGER, v. act. *on-bra-jé.* Faire donner de l'ombrage.

OMBRAGEUX, EUSE, adj. *on-bra-jeu.* Il se dit des chevaux qui sont sujets à avoir peur quand ils voient ou leur ombre, ou quelqu'autre objet qui les surprend. Fig. Soupçonneux.

OMBRE, s. f. *on-bre.* Obscurité causée par un corps opposé à la lumière. Protection,

faveur. *A l'ombre d'un protecteur si puissant.* Prétexte. *Il lui a fait un mauvais tour, sous ombre d'amitié.* Apparence. *Il n'y a pas ombre de doute.* En poésie, et dans le langage des anciens païens, l'âme séparée du corps. En t. de peinture, couleurs obscures qu'on emploie dans un tableau, pour représenter les parties des objets les moins éclairées. Terre brune et noirâtre qu'on emploie dans la peinture.

* OMBROLLE, s. f. Petit parasol.

OMBRES, s. f. pl. terme d'antiquité. Les Romains se servaient de ce mot pour désigner les personnes que les convives invités amenaient avec eux.

OMBRE, jeu. *Voyez* HOMBRE.

OMBRER, v. act. *on-bré.* En t. de peint. distinguer par le moyen du crayon ou du pinceau, ce qui est supposé frappé de lumière, de ce qui ne l'est pas.

* OMBRETTE, s. f. Sorte d'oiseau du Canada.

OMÉGA, s. m. Nom de la dernière lettre de l'alphabet grec. Fig. La dernière partie de quelque chose.

OMELETTE, s. f. *o-me-lè-te.* Œufs battus ensemble, et cuits dans la poêle avec du beurre, du lard ou de l'huile.

OMETTRE, v. act. *o mè-tre.* (Il se conjugue comme *Mettre.*) Manquer à faire ou à dire quelque chose.

OMISSION, s. f. *o-mi-cion.* Manquement à une chose de devoir ou d'usage.

* OMNIPOTENCE, s. fém. Toute-puissance.

* OMNISCIENCE, s. f. *om-ni-çi-an-ce.* t. dont les théologiens se servent pour exprimer la connaissance infinie de Dieu.

OMOPLATE, s. fém. Os de l'épaule plat et large.

OMPHALOCELE. *Voyez* EXOMPHALE.

OMPHALODES, s. masc. *on-pha-lo-de.* Plante.

OMPHALOPTRE, adj. *on-fa-lop-tre.* terme d'optique, qui se dit des verres qui grossissent les objets.

OMBRAS, s. m. Titre des grands seigneurs de la cour du Mogol.

ON, pronom personnel indéfini, qui marque indéfiniment une ou plusieurs personnes, et qui ne se joint jamais qu'avec la troisième personne singulière du verbe. *On dit que... On raconte...*

* ONACRA, s. f. Plante d'Amérique.

ONAGRE, s m. Ane sauvage. Ancienne machine de guerre pour jeter des pierres.

ONC, ONQUES, adverbe de temps. Jamais Il est vieux.

ONCE, s. f. Poids pesant huit gros.

ONCE, s. fém. Animal.

ONCIALES, adj. f. pl. t. d'antiq. Il se dit des grandes lettres dont on se servait autrefois pour les inscriptions et les épitaphes.

ONCLE, s. m. Le frère du père ou de la mère.

ONCTION, s. f. *onk-cion.* Action d'oindre. Il se dit fig. des mouvemens de la grâce. Choses qui touchent le cœur, qui portent à la dévotion.

ONCTUEUSEMENT, adverbe *onk-tu-eu-ze-man.* Avec onction.

ONCTUEUX, EUSE, adj. Qui est d'une substance grasse et humide.

ONCTUOSITÉ, s. f. *onk-tu-o-zi-té.* Qualité de ce qui est onctueux.

ONDE, s. f Flot, soulèvement de l'eau agitée. En poésie, l'eau en général. Au pl Ce qui est fait en figure d'onde. *Les ondes d'une moire. Des cheveux en ondes.*

ONDÉ, ÉE, adj. Façonné en ondes.

ONDÉE, s. f. Grosse pluie qui ne dure pas long-temps.

* ONDÉCAGONE, s. m. t. de géom. Figure à onze côtés et à onze angles.

ONDIN, INE, s. *on-dein.* Suivant les cabalistes, génies élémentaires qui habitent les eaux.

ONDOIEMENT, s. m. *on-doa-man.* Baptême où l'on observe que l'essentiel du sacrement; les cérémonies se suppléent ensuite.

ONDOYANT, ANTE, adj. *on-doa-ian.* Qui a un mouvement par ondes.

ONDOYER, v. neut. *on-doa-ié.* Flotter par ondes. Il ne se dit qu'au figuré. *Les flammes ondoient.*

ONDOYER, v. act. Baptiser sans y joindre les cérémonies.

ONDULATION, s. f. *on-du-la-cion.* Mouvement par ondes.

ONDULATOIRE, adj. de t. g. *on-du-la-toa-re.* terme de physique. *Mouvement ondulatoire*, par ondulation.

ONDULER, v. neut. Avoir un mouvement d'ondulation.

ONÉRAIRE, adj. de t. g. *o-né-rè-re.* t. de pratique. *Tuteur, syndic onéraire*, comptable.

ONÉREUX, EUSE, adj. *o-né-reu.* Qui est à charge, incommode.

ONGLE, s. m. Partie dure qui couvre le dessus du bout des doigts. Griffes de certains animaux.

ONGLÉ, ÉE, adj. t. de blason. Armé d'ongles.

ONGLÉE, s. f. Engourdissement douloureux au bout des doigts, causé par un grand froid.

ONGLET, s. m. Bande de papiers ou de parchemin cousu au dos d'un livre en le reliant, pour y coller des estampes, etc. Sorte d'assemblage de menuiserie.

ONGUENT, s. m. *on-gan.* Médicament de concistance plus molle que dure.

ONIROCRITIE, s. f. *o-ni-ro-kri-ci-e.* Explication des songes.

ONKOTOMIE, s. f. t. de chirurgie. Ouverture que l'on fait d'une tumeur.

ONOCROTALE, s. m. Oiseau de marais.

ONOMATOPE, s. f. Terme de grammaire. Formation d'un mot dont le son est imitatif de la chose qu'il signifie.

* ONONIS, *Voyez* ARRÊTE-BOEUF.

ONTOLOGIE, s. f. terme didactique. Traité de l'être en général.

ONYX, s. m. *o-nikce*. Espèce d'agate.

ONZE, adj. numéral de tout genre. Nombre qui contient dix et un. Il est aussi subst. *Le onze du mois.*

ONZIÈME, adj. de t. g. Nombre d'ordre qui suit immédiatement le dixième. Il se prend aussi subst. et signifie la onzième partie d'un tout.

ONZIÈMEMENT, adv. *on-zié-me-man*. En onzième lieu.

OOLITHES, subst. masc. plur. Pierres composées de petites coquilles pétrifiées, qui ressemblent à des œufs de poisson.

OPACITÉ, s. f. Terme didactique. Qualité de ce qui est opaque.

OPALE, s. f. Pierre précieuse.

OPAQUE, adj. de t. g. *o-pa-ke*. t. didactique. Qui n'est point transparent.

OPÉRA, s. m. Pièce de théâtre en musique, accompagnée de machines, de danses. Il prend *s* au pluriel.

OPÉRATEUR, s. m. Celui qui fait certaines opérations de chirurgie. Charlatan.

OPÉRATION, s. f. *o-pé-ra-cion*. L'action de ce qui opère. Action du St-Esprit, de la grâce, sur la volonté. Action méthodique du chirurgien sur le corps de l'homme, comme amputation, saignée.

* OPERCULÉ, s. m. Plaque osseuse de l'ouïe des poissons.

OPÉRER, v. act. *o-pé-ré*. Faire, produire quelque effet. v. neut. Faire une opération de chimie, de chirurgie, d'arithmétique. Il se dit de l'effet que produit une méd.

OPES, s. m. pl. t. d'architect. Les trous des boulins qui restent dans les murs.

OPHIOGÈNES, s. m. pl. t. d'antiquité, qui se disait d'une race d'hommes qui prétendaient être issus d'un serpent.

OPHIOGLOSSE *ou* LANGUE DE SERPENT. *o-fi-o-glo-ce*. Plante.

OPHITE, adj. Il se dit d'un certain marbre d'Égypte mêlé de filets jaunes.

OPHRIS *ou* DOUBLE-FEUILLE, s. fém. Plante.

OPHTALMIE, s. f. t. de médecine et de chirurgie. Inflammation de l'œil.

OPHTALMIQUE, adj. de tout genre. *of-tal-mi-ke*. Qui concerne les yeux.

OPHTALMOGRAPHIE, s. f. *of-tal-mo-gra-fi-e* t. de médecine et de chirurgie. Traité de l'œil.

OPIAT, s. m. Le *t* se prononce. Espèce d'électuaire. Pâte ou poudre rouge dont on se sert pour nettoyer les dents.

OPILATIF, IVE, adj. *o-pi-la-ti-fe*. t. de méd. Qui cause des obstructions.

OPILATION, s. f. *o-pi-la-cion*. t. de médecine. Obstruction.

OPILER, v. act. *o-pi-lé*. t. de médecine. Causer des obstructions.

OPIMES, adj. f. pl. t. d'antiquité. On donnait cette épithète aux dépouilles que remportait un général d'armée romaine qui avait tué de sa main le général de l'armée ennemie.

OPINANT, s. m. *o-pi-nan*. Celui qui opine dans une délibération.

OPINER, v. neut. *o-pi-né*. Dire son avis dans une délibération.

OPINIATRE, s. et adj. de tout genre. *o-pi-nia-tre*. Obstiné, entêté.

OPINIATRÉMENT, adv. *o-pi-nia-tré-man*. Avec opiniâtreté.

OPINIATRER, v. act. *o-pi-nia-tré*. Soutenir une proposition avec opiniâtreté.

s'OPINIATRER, v. réc. S'obstiner.

OPINIATRETÉ, s. f. Obstination, entêtement.

OPINION, s. f. Avis, sentiment sur une affaire mise en délibération. Croyance probable. Jugement que l'on porte d'une personne ou d'une chose.

OPIUM, s. m. *o-pi-ome*. Suc de pavot. Il est narcotique et soporatif.

OPOBALSAMUM, s. m. *o-po-bal-za-mo-me*. Suc qui coule par incision d'un arbre du Levant.

OPOPANAX, s. m. *o-po-pa-nakce*. Suc résineux-gommeux.

OPPORTUN, UNE, adj. Qui est selon le temps et le lieu. Il vieillit.

OPPORTUNITÉ, s. f. *o-por-tu-ni-té*. Qualité de ce qui est opportun. Occasion favorable. Il vieillit.

OPPOSANT, ANTE, s. et adj. t. de pratique. Qui s'oppose par forme judiciaire à l'exécution de quelque chose.

OPPOSER, v. act. *o-po-zé*. Mettre une chose pour faire obstacle à une autre. Mettre une chose vis-à-vis d'une autre. Mettre en comparaison, en parallèle.

s'OPPOSER, v. neut. Être contraire, se rendre contraire. En termes de pratique, déclarer en forme judiciaire qu'on met empêchement à l'exécution d'un acte.

OPPOSÉ, ÉE, part. et adj. Contraire en parlant des esprits, des humeurs, des caractères.

OPPOSITE, s. m. L'opposé, le contraire. *Ce caractère est l'opposite du vôtre. A l'opposite*, loc. adv. Vis-à-vis.

OPPOSITION, s. f. *o-po-zi-cion*. Empêchement, obstacle. Esprit de contrariété. t. d'astronomie. Distance de cent quatre vingts degrés d'une planète à une autre. t. de rhétorique. Fig. par laquelle on réunit deux idées qui paraissent contradictoires.

OPPRESSER, v. act. *o-pré-cé*. Presser fortement, ôter la respiration.

OPPRESSEUR, s. masc. Qui opprime.

OPPRESSION, s. f. État de ce qui est oppressé. Il se dit aussi de l'action d'opprimer, et de l'état de ce qui est opprimé.

OPPRIMER, v. act. *o-pri-mé*. Accabler par violence, par autorité.

OPPROBRE, s. m. *o-pro-bre*. Ignominie, honte, affront.

OPRAS, s. m. Titre des grands seigneurs du royaume de Siam.

OPSIGONE, adj. de tout genre. t. didactique, qui se dit de ce qui est produit dans un temps postérieur.

OPTATIF, s. m. t. de grammaire. Mode des verbes, qui sert à faire quelque souhait.

Ce mode manque à notre langue; il ne s'exprime que par le subjonctif.

OPTER, v. actif et v. neut. Choisir.

OPTICIEN, s. m. *op-ti-cien* Celui qui est versé dans l'optique. *Habile opticien.*

OPTIMISME, s. m. t. didact. Nom du système des philosophes qui soutiennent que le mieux possible se trouve dans ce qui est et ce qui arrive.

OPTIMISTE, s. m. Celui qui admet l'optimisme.

OPTION, s. f. *op-cion.* Pouvoir, action d'opter.

OPTIQUE, s. f. *op-ti-ke.* Partie des mathématiques qui traite de la lumière et des lois de la vision.

OPTIQUE, adj. de tout genre. Qui a rapport à la vision, qui sert à la vue.

OPULEMMENT, adv. *o-pu-la-man.* Avec opulence.

OPULENCE, s. f. *o-pu-lan-ce.* Grande richesse.

OPULENT, ENTE, adj. *o-pu-lan.* Très-riche.

OPUNTIA, s. f. FIGUIER D'INDE, *o-pon-cia.* Plante qui nourrit la cochenille.

OPUSCULE, s. m. Petit ouvrage de science ou de littérature.

OR, particule dont on se sert pour lier un discours à un autre.

OR, s. m. Métal le plus précieux. Monnaie d'or. *Payer en or.* Figurément. Richesse, opulence. Il se dit poétiquement de certaines choses qui sont jaunes et brillantes. *L'or de ses cheveux, des moissons. Age d'or, siècle d'or*, les premiers temps du monde.

* OR BLANC ou PLATINE. Métal.

* OR-SOL, s. m. t. de banquier, qui signifie le triple de la chose énoncée.

ORACLE, s. m. Réponse que les païens s'imaginaient recevoir de leurs dieux. La divinité même qui rendait des oracles. Figur. Décision donnée par des personnes d'autorité ou de savoir. Ces personnes mêmes.

ORAGE, s. m. Tempête. Figurément. Malheur dont on est menacé.

ORAGEUX, EUSE, adj. *o-ra-jeu.* Qui cause de l'orage. *Vent orageux.* Sujet aux orages. *Mer orageuse.* Où il arrive ordinairement des orages. *Saison orageuse.* Ce qui est sujet aux troubles, à l'agitation, aux révolutions. *Vie, cour orageuse.*

ORAISON, s. f. *o-rè-zon.* Discours. Prière adressée à Dieu ou aux saints.

ORALE, adj. f. Qui passe de bouche en bouche. *Loi, tradition orale.*

ORANGE, s. f. Fruit à pépin, de couleur jaune doré, qui a beaucoup de jus.

ORANGÉ, ÉE, adj. Qui est de couleur d'orange.

ORANGE, s. m. La couleur d'orange.

ORANGEADE, s. f. *o-ran-ja-de.* Boisson qui se fait avec du jus d'orange, du sucre et de l'eau.

ORANGEAT, s. m. *o-ran-ja.* Confiture sèche faite d'écorce d'orange.

ORANGER, s. m. *o-ran-jé.* Arbre toujours vert qui porte des oranges.

ORANGERIE, s. f. Lieu destiné pour y mettre des orangers à couvert.

* ORANGISTE, s. m. Celui qui élève des orangers. Partisan de la maison d'Orange.

* ORANG-OUTANG ou *Homme des bois*, s. m. Espèce de grand singe.

ORATEUR, s. m. Celui qui compose, qui prononce un discours d'éloquence.

ORATOIRE, adj. de tout genre. *o-ra-toa-re.* Appartenant à l'orateur.

ORATOIRE. s. m. Petit lieu dans une maison destiné pour prier Dieu. Congrégation d'ecclésiastiques.

ORATOIREMENT, adv. *o-ra-toa-re-man.* D'une manière oratoire.

ORBE, adj. de tout g. t. de chirurgie. *Coup orbe*, qui n'entame pas la chair, mais qui fait une grande contusion. En terme de maçonnerie, *mur orbe*, dans lequel il n'y a ni portes ni fenêtres.

ORBE, s. m. terme d'astronomie. L'espace que parcourt une planète dans toute l'étendue de son cours.

ORBICULAIRE, adj. de t. g. *or-bi-ku-lè-re.* t. didactique. Qui est rond.

ORBICULAIREMENT, adv. *or-bi-ku-lè-re-man.* En rond.

* ORBICULE, s. fém. Genre de mollusques.

ORBITE, s. f. t. didactiq. La route que décrit une planète par son mouvement propre. En anatomie, la cavité dans laquelle l'œil est placé.

ORCANÈTE, s. f. Plante.

ORCHESTISQUE, s. m. et adj. *or-kes-ti-ke.* Partie de la gymnastique ancienne, qui embrassait tout ce qui avait rapport à la danse et à l'exercice de la paume.

ORCHESTRE, s. m. *or-kes-tre.* Dans les théâtres grecs, lieu où l'on dansait. Dans les théâtres des Romains, lieu où se plaçaient les sénateurs. Parmi nous, lieu où l'on place la symphonie, et qui sépare le théâtre du parterre.

ORCHIS, s. m. *or-kis.* Plante.

ORD, ORDE, adj. *or.* Vilain, sale. Il est vieux.

ORDALIE, s. f. Une des épreuves en usage chez les anciens Français, sous le nom de *Jugement de Dieu.*

ORDINAIRE, adj. de t. g. *or-di-nè-re.* Qui a accoutumé d'être, de se faire. Commun, vulgaire, etc. En parlant de divers emplois, il se dit par opposition à extraordinaire. *Ambassadeur ordinaire, médecin ordinaire.*

ORDINAIRE, s. m. Ce qu'on a accoutumé de servir pour le repas. Ce qu'on a accoutumé de faire. *C'est son ordinaire.* L'évêque diocésain. *Il s'est pourvu par-devant l'ordinaire.* Courrier qui part à certains jours précis. Jours où ce courrier part et arrive. Au plur. Les purgations menstruelles des femmes. *A l'ordinaire*, adv. Suivant la manière accoutumée. *D'ordinaire, pour l'ordinaire*, adv. Le plus souvent.

ORDINAIREMENT, adv. *or-di-nè-re-man.* D'ordinaire, pour l'ordinaire.

ORDINAL, adj. Qui regarde l'ordre dans lequel les choses sont rangées. Il ne se dit que des nombres.

ORDINAND, s. m. *or-di-nan.* Celui qui se présente à l'évêque pour être promu aux ordres.

ORDINANT, s. m. *or-di-nan.* Evêque qui confère les ordres sacrés.

ORDINATION, s. f. *or-di-na-cion.* Action de conférer les ordres de l'église.

ORDO, s. m. Petit livret qui contient la manière dont doit se faire l'office de chaque jour.

ORDONNANCE, s. f. Disposition, arrangement. Règlement, loi. En termes de finances, mandement à un trésorier de payer certaine somme. Ce que prescrit le médecin. Ecrit par lequel le médecin ordonne.

ORDONNATEUR, s. m. *or-do-na-teur.* Celui qui ordonne, qui dispose.

ORDONNER, v. act. *or-do-né.* Ranger, mettre en ordre. Commander, prescrire. *De quelque chose*, en disposer. En t. de finance, donner un mandement de payer certaine somme à quelqu'un. Conférer les ordres de l'église.

ORDONNÉE, s. f. t. de géométrie. Ligne droite tirée d'un point de la circonférence d'une courbe perpendiculairement à son axe.

ORDRE, s. m. Arrangement, disposition des choses mises en leur rang. Situation, état où est une personne par rapport à sa fortune, à ses affaires, etc. Corps qui composent un état. Il y avait à Rome, *l'ordre des sénateurs*, *l'ordre des chevaliers*, *l'ordre des plébéiens*. Devoir, règlement, discipline. Le commandement d'un supérieur, etc. Mot que l'on donne aux gens de guerre pour distinguer les amis d'avec les ennemis. Compagnie de personnes qui font vœu de vivre sous de certaines règles. *Ordre religieux*, *de chevalerie*, *etc.* La marque d'un ordre de chevalerie. Un des sept Sacrement. t. d'architecte. Proportions et ornemens sur lesquels on règle la colonne et l'entablement. *Il y a cinq ordres d'architecture : le toscan*, *le dorique*, *l'ionique*, *le corinthien et le composite. En sous-ordre*, adverbe. Subordonnément.

ORDURE, s. f. Excrémens, impuretés du corps. Poussière, duvet, paille, etc., qui s'attachent aux habits, aux meubles, etc. Fig. Turpitude dans les actions, corruption honteuse dans les mœurs. Paroles obscènes. Familier.

ORDURIER, IÈRE, s. et adj. *or-du-rié.* Qui se plaît à dire des paroles sales et déshonnêtes.

ORÉE, s. f. Le bord, la lisière d'un bois. Il est vieux.

OREILLARD, ARDE, adj. *o-rè-gliar.* (mouillez les *ll.*) Il se dit d'un cheval, d'une jugement, dont les oreilles sont longues basses et pendantes.

OREILLE, s. f. *o-rè-glie.* (mouillez les *ll.*) L'organe de l'ouïe. Il se dit aussi figurément de plusieurs choses qui ont quelque ressemblance avec la figure de l'oreille. *L'oreille d'un soulier, d'une charrue, etc.*

OREILLE-D'ANE. *Voyez* CONSOUDE.

OREILLE-D'HOMME. *Voyez* CABARET.

OREILLE-DE-LIÈVRE, s. f. *ou* BUPLÈVRUM, *ou* PERCE-FEUILLE. Plante.

OREILLE-DE-MER, subst. fém. Espèce de coquillage.

OREILLE-D'OURS *ou* CORTUSE, s. f. Plante.

OREILLE-DE-SOURIS, s. f. Plante.

OREILLÉ, ÉE, adj. t. de blason. *Il se dit des poissons et des coquilles dont les oreilles paraissent.*

OREILLER, s. m. *o-rè-glié.* (mouillez les *ll.*) Coussin servant à soutenir la tête quand on est couché.

OREILLETTE, s. f. *o-ré-gliè-te.* (mouillez les *ll.*) Petit cercle d'or ou d'autre métal où les dames qui n'ont pas les oreilles percées attachent leurs pendant d'oreille. En t. d'anat. *les oreillettes du cœur*, deux cavités du cœur qui sont au-dessus de chaque ventricule.

OREILLONS *ou* ORELLONS, s. m. plur. *o-rè-glions.* (mouillez les *ll.*) Tumeur des parotides ou glandes voisines des oreilles.

ORÉMUS, s. m. pris du latin; l'*e* se prononce. Prière, oraison.

ORFÈVRE, s. m. Ouvrier et marchand qui fait et qui vend de la vaisselle d'or et d'argent, et tout autre ustensile de même métal.

ORFÉVRERIE, s. f Art des orfèvres. Ouvrage des orfèvres.

ORFRAIE, subst. fém. Oiseau nocturne.

ORFROI, s. m. *or-froa.* Nom qu'on donnait autrefois aux étoffes tissues d'or, et qui s'est conservé dans l'église, pour signifier les paremens d'une chappe, d'une chasuble.

ORGANE, s. m. Partie du corps servant aux sensations et aux opérations de l'animal. *Organe de la vue*, *de l'ouïe*, *de la voix*. Fig. Personnes dont le Prince se sert pour déclarer ses volontés. Ceux par l'entremise et par les moyens desquels on fait quelque chose.

ORGANEAU *ou* ARGANEAU, s. m. *or-ga-nô.* t. de marine. Anneau de fer où l'on attache un câble.

ORGANIQUE, adj. de t. g. *or-ga-ni-ke.* t. de phisiq. *Corps organique*, en tant qu'il agit par le moyen des organes.

ORGANISATION, s. f. *or-ga-ni-za-cion.* Manière dont un corps est organisé. Fig. Constitution d'un état.

ORGANISER, v. act. *or-ga-ni-zé.* Former les organes. Unir un petit orgue à un clavecin. Fig. Donner à un établissement une forme fixe et déterminée. *Organiser un tribunal*, *une compagnie.* En ce sens, on dit aussi, *S'organiser.*

ORGANISÉ, ÉE, part. et adj. *Tête bien organisée*, homme dont l'esprit a de la netteté, de la force et de la justesse.

ORGANISTE, s. m. et f. Celui, celle dont la profession est de jouer de l'orgue.

ORGANSIN, s. m. *or-gan-cein.* t. de manufacture. Soie torse qui a passé deux fois par le moulin.

ORGANSINER, v. act. *or-gan-ci-né.* Tordre la soie et la faire passer deux fois au moulin.

ORGASME, s. m. t. de méd. Agitation, mouvement des humeurs qui cherchent à s'évacuer.

ORGE, s. f. Sorte de grain. Il est aussi masc., mais dans ces seules phrases, *Orge mondé, orge perlé.*

ORGEAT, s. m. *or-ja.* Boisson rafraîchissante, fabriquée avec de l'eau, du sucre, des amandes et de la graine pilée des quatre semences froides.

ORGIES, s. f. pl. Fêtes consacrées à Bacchus. Débauche de table.

ORGUE, s. m. *or-ghe.* ORGUES au pl. s. f. Instrument de musique à vent. Endroit de l'église où l'orgue est placé. Espèce de herse avec laquelle on ferme les portes d'une ville attaquée.

ORGUE DE MER, s. f. Substance pierreuse qui croît dans la mer, sur les rochers.

ORGUEIL, s. m. *or-gheuil.* (mouillez l'*l.*) Vanité, présomption, opinion trop avantageuse de soi-même. Il se prend quelquefois en bonne part. *Un noble orgueil.*

ORGUEILLEUSEMENT, adv. *or-gheu-glieu-ze-man.* D'une manière orgueilleuse.

ORGUEILLEUX, EUSE, adj. *or-gheu-glieu.* Qui a de l'orgueil.

ORGUEILLEUX, s. m. Petit bouton qui vient sur la paupière de l'œil.

ORIENT, s. m. *o-ri-an.* Le point, la partie du ciel où le soleil se lève sur l'horizon. Celui des quatre point cardinaux où le soleil se lève à l'équinoxe. Etats, province de l'Asie orientale.

ORIENTAL, ALE, adj. *o-ri-an-tal.* Qui est du côté de l'orient. Qui croît en orient, qui vient de l'orient.

* ORIENTALISTE, s. m. Celui qui est versé dans la connaissance des langues orientales.

ORIENTAUX (les), s. m. pl. *o-ri-an-tô.* On le dit des peuples de l'Asie les plus voisins de nous.

ORIENTER, v. act. *o-ri-an-té.* Disposer une chose selon la situation qu'elle doit avoir par rapport aux quatre parties du monde. *Les voiles*, t. de marine, les disposer de manière qu'elles reçoivent le vent, et fassent suivre au vaisseau la route qu'on se propose.

s'ORIENTER, v. réc. Reconnaître l'orient et les trois autres points cardinaux du lieu où l'on est.

ORIENTÉ, ÉE, part. et adj. *Maison bien* ou *mal orientée*, dans une bonne ou mauvaise exposition à l'égard de l'orient et des autres points cardinaux.

ORIFICE, s. m. Ouverture qui sert comme d'entrée et de sortie à certaines parties du dedans du corps de l'animal. Entrée étroite de certains vaisseaux de terre, de verre, etc.

ORIFLAMME, s. f. *o-ri-flâ-me.* Etendard que les anciens rois de France faisaient porter quand ils allaient à la guerre.

ORIGAN, s. m. Plante.

ORIGINAIRE, adj. de t. g. *o-ri-ji-nè-re.* Qui tire son origine de...

ORIGINAIREMENT, adv. *o-ri-ji-nè-re-man.* Primitivement, dans l'origine.

ORIGINAL, ALE, adj. Qui n'est d'après aucun modèle. Il est aussi s. et il se dit des contrats, traités, actes, des peintures, sculptures, etc., qui ne sont point faits d'après une copie Personne dont on a fait le portrait Fig. Auteur qui excelle en quelque genre, sans s'être formé sur aucun modèle. Homme bizarre, singulier.

ORIGINALITÉ, s. f. Caractère de ce qui est original.

ORIGINE, s. f. Principe ou commencement de quelque chose. Extraction. Etymologie.

ORIGINEL, ELLE, adj. Qui vient de l'origine. *Justice. grâce originelle*; *péché originel.*

ORIGINELLEMENT, adv. *o-ri-ji-nè-le-man.* Dès l'origine.

ORIGNAL, s. m. Les Canadiens donnent ce nom à l'élan.

ORILLARD, ARDE, adjectif. *o-ri-gliar.* (mouillez les *ll.*) *Voyez* ORBILLARD.

ORILLON, s. m. *o-ri-glion.* (mouillez les *ll.*) Petite oreille. Il n'est en usage qu'au fig. *Bouelle à orillons*, *bastion à orillons.* *Voyez* OREILLONS.

ORIN, s. m. *o-rein.* t. de mar. Câble qui tient par un bout à la croisée d'une ancre, et par l'autre à la bouée.

ORION, s. m Constellation de l'hémisphère méridional.

ORIPEAU, s. m. *o-ri-pô.* Lame de cuivre très-mince, qui de loin a l'éclat de l'or. Fig. Faux brillant.

ORLE, s. m. terme de blason. Pièce honorable qui est faite en forme de bordure, mais qui ne touche pas les bords de l'écu.

ORME, s m. Grand arbre.

ORMEAU, s. m. *or-mô.* Jeune orme.

ORMILLE, s. f. *or-mi-glie.* (mouillez les *ll.*) Nom collectif. Petits ormes.

ORMIN, s. m. *or-mein.* Plante labiée.

ORMOIE, s. fém. *or-moa.* Lieu planté d'ormes.

ORNE, *ou* FRÊNE SAUVAGE, s. m. Arbre.

ORNEMENT, s. m. Parure, embellissement. Figures dont on se sert pour embellir le discours. Ce qui sert à rendre plus recommandable. *Il est l'ornement de son siècle.*

ORNER, v. act. *or-né.* Parer, embellir.

ORNIÈRE, s. f. Trace profonde que les roues d'une charrette, d'un carrosse, font dans les chemins.

ORNITHOGALE, s. m. Plante.

ORNITHOLOGIE, s. f. *or-ni-to-lo-ji-e.* Mot tiré du grec. Partie de l'histoire naturelle qui se borne à la connaissance des

oiseaux. Traité fait sur cette matière.

ORNITHOLOGISTE, s. m. *or-ni-to-lo-jis-te*. Celui qui s'applique à la connaissance des volatiles.

ORNITHOMANCE, ou ORNITHOMANCIE, s. f. *or-ni-to-man-ce*. Divination qui se faisait par le moyen du vol des oiseaux.

OROBANCHE, s. f. Plante.

OROBE, s. f. Plante.

* ORONGE, s. f. Sorte de champignon.

ORPAILLEUR, s. m. *or-pa-glieur*. (mouillez les *ll*.) Homme qui s'occupe à tirer les paillettes d'or qui se trouvent dans le sable des rivières.

ORPHELIN, INE, s. *or-phe-lein*. Enfant en bas âge qui a perdu son père et sa mère, ou l'un des deux.

ORPHIQUE, s. m. Nom donné à certains philosophes mystiques dont la secte, sortie de Pithagore, professait une morale et des dogmes secrets qu'elle prétendait avoir reçus d'Orphée. Il est aussi adj. de t. g.

ORPIMENT ou ORPIN, s. m. *or-pi-man*. Arsenic jaune.

ORPIN, s. m. *or-pein*. Plante.

ORQUE, s. f. *or-ke*. *Voyez* EPAUTARD.

ORSEILLE, s. f. *or-cè-glie*. (mouillez les *ll*) Mousse que les teinturiers emploient avec la chaux et l'urine.

ORT, s. m. *or*. Terme de marchand. *Peser ort*, peser avec l'emballage.

ORTEIL, s. m. *or-tèglie*. (mouillez l'*l*.) Doigt du pied.

ORTHODOXE, adj. de t. g. *or-to-dok-ce*. Conforme à la droite et saine opinion en matière de religion. Il est aussi subst. *Les orthodoxes et les hérétiques*.

ORTHODOXIE, s. f. *or-to-dok-ci-e*. Conformité à la sainte et droite opinion en matière de religion.

ORTHODROMIE, s. f. *or-to-dro-mi-e*. t. didactique. Route en droite ligne que fait un vaisseau en suivant le même vent.

ORTHOGONAL, ALE, adj. terme de géométrie. Synonyme de *perpendiculaire*.

ORTHOGRAPHE, s. fém. *or-to-gra-fe*. L'art et la manière d'écrire les mots d'une langue.

ORTHOGRAPHIE, s. f. *or-to-gra-fi-e*. t. d'architecture. La représentation de l'élévation d'un bâtiment. Le profil ou la coupe perpendiculaire d'une fortification.

ORTHOGRAPHIER. v. act. *or-to-gra-fié*. Ecrire les mots correctement.

ORTHOGRAPHIQUE, adj. de tout g. *or-to-gra-fi-ke*. Qui appartient à l'orthographe.

ORTHOPÉDIE, s. f. *or-to-pé-di-e*. t. didactique. Art de corriger ou de prévenir dans les enfans les difformités du corps.

ORTHOPNÉE, s. f. t. de médecine. Oppression qui empêche de respirer.

ORTIE, s f. Plante sauvage dont la tige et les feuilles sont piquantes. Mèche que les maréchaux insinuent entre le cuir et la chair d'un cheval.

ORTIVE, adj. f. *Amplitude ortive*, arc de l'horizon qui est entre le point où se lève un astre, et l'orient vrai où se fait l'intersection de l'horizon et de l'équateur.

ORTOLAN, s. m. Oiseau.

ORVALE ou TOUTE-BONNE, s. f. Plante labiée et fort commune.

ORVIÉTAN, subst. masc. Espèce de thériaque.

* ORYCTÉRIENS, s. m. p. Animaux qui fouillent la terre.

ORYCTOGRAPHIE ou ORYCTOLOGIE, s. f. Traité sur les fossilles.

OS, s. m. Partie du corps de l'animal, laquelle est dure, solide, compacte. On le dit de quelques poissons. *Os de baleine*, *de sèche*. En terme de vénerie, les ergots du cerf.

OSCILLATION, s. f. *o-cil-la-cion*. t. de mécanique. Mouvement d'une pendule qui va et vient alternativement en sens contraire.

OSCILLATOIRE adj. de t. g. *o-cil-la-tou-re*. Qui est de la nature de l'oscillation. *Mouvement oscillatoire*.

OSCILLER, v. neut. *o-cil-lé*. t. de mécanique. Se mouvoir alternativement en sens contraire.

* OSCITATION, s. f. Bâillement.

OSEILLE, s. f. *o-zè-glie*. (mouillez les *ll*.) Plante potagère.

OSER, v neut. *o-zé*. Avoir la hardiesse de faire, de dire quelque chose. v. actif. Entreprendre hardiment.

OSERAIE, s. fém. *o-ze-rè*. Lieu planté d'osiers.

OSIER, s. m. *o-zi-é*. Arbrisseau dont les jets ou scions sont plians. Les jets ou scions de cet arbrisseau

OSMONDE ROYALE ou FOUGÈRE A FLEURS, s. f. Plante.

OSSELET, s. m. *o-ce-lè*. Petit os. Petits os avec lesquels jouent les enfans. Tumeur osseuse placée sur la partie inférieure de la jambe d'un cheval, à côté du boulet.

OSSEMENS, s. m. plur. *o-ce-man*. Os décharnés des animaux qui sont morts.

OSSEUX, EUSE, *o-ceu*. t. didactiq. Qui est la nature de l'os.

OSSIFICATION, s. f. *o-ci-fi-ka-cion*. Changement insensible des parties membraneuses et cartillagineuses en os.

OSSIFIER, v. act *o-ci-fi-é*. Changer en os les parties qui doivent être molles. On dit aussi, *S'ossifier*.

OSSIFRAGUE, s. m. *o-ci-fra-ghe*. Grand aigle de mer.

OST, s m. Armée. Il est vieux.

OSTENSIBLE, adj. de t. g. *os-tan-ci-ble*. Qui peut être montré.

OSTENSIBLEMENT, adv. *os-tan-ci-ble-man*. D'une manière ostensible.

OSTENSOIR et OSTENSOIRE, s. m. *os-tan-soar*. Pièce d'orfevrerie dans laquelle on met l'hostie pour l'exposer sur les autels.

OSTENTATION, s. f. *os-tan-ta-cion*. Montre affectée de quelque qualité.

OSTÉOCOLES, s. f. pl. *os-té-o-ko-le*. Pierres qu'on regarde comme des racines d'arbres pétrifiées.

OSTÉOLOGIE, s. f. Partie de l'anatomie qui enseigne la situation, les noms, les usages, la nature et la figure des os du corps humain.

OSTRACÉ, ÉE, adj. t. d'histoire naturelle. Il se dit des poissons qui sont couverts de deux ou plusieurs écailles dures, à la différence des testacés qui n'en ont qu'une. Il est aussi subst.

OSTRACISME, s. m. t. d'antiq. Loi en vertu de laquelle les Athéniens bannissaient pour dix ans les citoyens suspects à la jalousie républicaine.

OSTRACITE, s. fém. Coquille d'huître pétrifiée.

OSTRELIN, s. m. Nom donné aux peuples orientaux par rapport à l'Angleterre.

OSTROGOT, s. m. *os-tro-go*. Nom donné aux Gots qui habitaient les parties orientales de leur pays. Homme qui ignore les usages, les bienséances.

OTAGE, s. m. *o-ta-je*. La personne qu'un général ou un prince, etc., remet à ceux avec qui il traite, pour la sûreté de l'exécution d'un traité.

OTALGIE, s. f. terme de médecine. Douleur d'oreille.

OTALGIQUE, adj. de t. g. *o-tal-ji-ke*. t. de méd., qui se dit des remèdes pour les maladies de l'oreille.

OTELLES, s. f. pl. *o-tè-les*. terme de blason. Bouts de fer de lance dont l'écu est quelquefois chargé.

OTENCHYTE. s. m. *o-tan-chi-te*. Instrument de chirurgie. Seringue qui sert à injecter des liqueurs dans l'oreille.

OTER, v. act. *ô-té*. Tirer une chose de la place où elle est. Faire cesser, faire passer. Retrancher. Prendre par force ou par autorité.

OTÉ, ÉE, part. Il est quelquefois préposition, et signifie, hormis, excepté.

OTHONNE, s. f. *o-t-on*. Arbrisseau toujours vert.

* OTOGRAPHIE, s. f. Description de l'oreille.

* OTTOMANE, s. f. Grand siége qui sert à la fois de sopha et de lit de repos.

OU, conjonction alternative. *Cela est bon ou mauvais*. Autrement. *La logique ou la dialectique*.

Où, adverbe de lieu. En quel lieu, en quel endroit. *Où suis-je ?* Dans lequel, auquel. *Le lieu où je suis*. A quoi. *Où me réduirez-vous ?* Il se joint aux prépositions *de* et *par*. *D'où a-t-il pris cela ? Par où avez-vous passé ?*

OUAICHE, s. m. *ou-èche*. t. de mar. Sillage d'un vaisseau.

OUAILLE, s. f. *ou-a-glie*. (mouillez les *ll*.) Brebis. Il n'est plus d'usage qu'au figuré, en parlant d'un chrétien par rapport à son pasteur.

OUAIS, *oué*. Sorte d'interjection qui marque de la surprise.

OUATE, s. f. *ou-a-te*. Coton très-fin.

OUATER, v. act. *ou-a-té*. Mettre de la ouate entre une étoffe et la doublure.

OUBIER, s. m. *ou-bié*. Espèce de faucon.

OUBLI, s. m. Manque de souvenir.

OUBLIANCE, s. f. Oubli, faute de mémoire. Il est vieux.

OUBLIE, s. f. Sorte de pâtisserie.

OUBLIER, v. act. *ou-bli-é*. Perdre le souvenir de quelque chose. Laisser quelque chose en quelque endroit, par inadvertance. Omettre. *Une injure*, n'en plus garder de ressentiment. *Son devoir*, manquer à son devoir. *Qui l'on est*, se méconnaître. Il est aussi neutre dans le premier sens. On dit encore neutral. *Il a oublié à chanter, à danser, etc.*, il en a perdu l'usage, l'habitude.

s'OUBLIER, v. réc. Se méconnaître. Manquer à son devoir. Négliger ses intérêts.

OUBLIETTES, s. f. pl. *ou-bli-è-te*. On appelait ainsi autrefois un cachot couvert d'une fausse trape, dans lequel, à ce qu'on dit, on faisait tomber ceux dont on voulait se défaire secrètement.

OUBLIEUR, s. m. *ou-bli-eur*. Garçon pâtissier qui va le soir par les rues crier des oublies.

OUBLIEUX, EUSE, adj. *ou-bli-eu*. Sujet à oublier facilement.

OUEST, s. m. La partie du monde qui est au soleil couchant. Le vent qui souffle du côté du couchant.

OUF, interjection dont on se sert pour marquer une douleur subite. Il sert aussi à marquer l'étouffement, l'oppression.

OUI, particule d'affirmation. Il est opposé à *Non*. Il se prend quelquefois substantivement, et se prononce comme s'il était aspiré. *Le oui et le non*.

OUICOU, s. m. *ou-i-kou*. Boisson dont se servent les sauvages de l'Amérique.

OUI-DIRE, s. m. Indéclinable. *ou-i-di-re*. Ce qu'on ne sait que par le rapport d'une autre personne.

OUIE, s. f. *ou-i-e*. Celui des cinq sens par lequel on reçoit les sons. *Avoir l'ouïe bonne, fine, subtile, délicate, dure*.

OUIES, s. f. pl. *ou-i-es*. Certaines parties de la tête des poissons, qui leur servent à la respiration.

OUIR, v. act. *ou-ir*. (On ne se sert maintenant de ce verbe qu'au prétérit de l'indicatif, *j'ouïs*, à celui du subjonctif, *que j'ouïsse*; à l'indicatif, et dans les temps formés du participe *ouï* et du verbe *avoir*.) Entendre, recevoir les sons par l'oreille. Donner audience, écouter favorablement, exaucer. *Ouïr des témoins*, recevoir leur déposition

OUPELOTTE, s. f. *ou-pe-lo-te*. Racine médicale.

OURAGAN, s. m. Le concours, le choc de plusieurs vents. Tempête violente.

* OURAQUE, s. m. Cordon du fœtus qui va de la vessie au nombril.

OURDIR, v. a. Disposer les fils pour faire la toile. Figur. *Ourdir une trahison*, prendre des mesures pour trahir quelqu'un.

* OURDISSOIR, s. m. *our-di-soar*. Outil

sur lequel certains ouvriers mettent la soie ou le fil lorsqu'ils ourdissent.

* OURDISSURE, s. f. Action d'ourdir de la toile.

OURLER, v. act. *our-lé*. Faire un ourlet à du linge ou à quelqu'autre étoffe.

OURLET, s. m. *our-lè*. Le repli que l'on fait à du linge, à des étoffes.

* OURONOSCOPIE, s. f. Prétendue connaissance des maladies d'après l'inspection des urines.

OURS, s. m. Animal féroce. Homme austère, mal élevé, ou qui fuit la société.

OURSE, s. f. La femelle de l'ours. Constellation de l'hémisphère boréal.

OURSIN, s. m. *our-cein*. Classe de coquillages de mer.

* OURSINE, s. f. Plante ombellifère.

OURSON, s. m. Le petit d'un ours.

OURVARI, t. de vénerie. Cri pour faire retourner les chiens quand le cerf a fait un retour.

OUTARDE, s. fém. Gros oiseau bon à manger.

* OUTARDEAU, s. m. Petit de l'outarde.

OUTIL, s. m. *ou-ti*. Tout instrument dont les artisans se servent pour leur travail

OUTILLÉ, ÉE, adj. *ou-ti-glié*. (mouillez les *ll*.) Qui a des outils.

OUTILLIER, v. a. *ou-ti-glié*. (mouillez les *ll*.) Garnir, fournir d'outils.

OUTRAGE, s. m. Injure atroce.

OUTRAGEANT, ANTE, adj. *ou-tra-jan*. Qui outrage.

OUTRAGER, v. act. *ou-tra-jé*. Offenser cruellement.

OUTRAGEUSEMENT, adv. D'une manière outrageuse. Avec excès.

OUTRAGEUX, EUSE, adj. Qui fait outrage. *Paroles outrageuses*.

OUTRANCE, s. f. *A outrance*, jusqu'à l'excès.

OUTRE, s. f. Peau de bouc préparée pour y mettre des liqueurs.

OUTRE, prép de lieu. Au-delà. Par-dessus. *En outre*, adv. De plus, davantage. *D'outre en outre*, adv. De part en part.

OUTRECUIDANCE, s. f. Présomption, témérité. Il est vieux.

OUTRECUIDANT, ANTE, adj. Présomptueux, téméraire. Il est vieux.

OUTRECUIDE, ÉE, adj. Présomptueux, téméraire. Il est vieux.

OUTRÉMENT, adv. *ou-tré-man*. D'une manière outrée.

OUTREMER, s. m. *ou-tre-mer*. Couleur bleue faite avec le lapis pulvérisé.

OUTRE-MESURE, adverbe. Excessivement.

* OUTRE-MOITIÉ, s. f. terme de jurisprudence. Il se dit de ce qui excède la moitié de la valeur de quelque chose. *Lésion d'outre-moitié*.

OUTRE-PASSE, s. f. t. d'eaux et forêts. Abatis que fait l'adjudicataire d'une coupe de bois au-delà des limites qui lui ont été marquées.

OUTRE-PASSER, v. act. *ou-tre-pa-cé*. Aller au-delà de...

OUTRER, v. act. *ou-tré*. Accabler, surcharger de travail. Offenser quelqu'un grièvement. Porter les choses au-delà de la juste raison.

OUTRÉ, ÉE, part. Excédé de fatigue. Pénétré, transporté. *Outré de douleur*, *de dépit*, *de colère*. Exagéré. *Pensée, morale outrée*, *sentimens outrés. Cet homme est outré en tout*.

OUVERTEMENT, adv. Hautement, franchement, sans déguisement.

OUVERTURE, s. fém. Fente, trou. L'action par laquelle on ouvre. *Figur*. Le commencement de certaines choses. Symphonie par ou commence un opéra. *A l'ouverture du livre*, en l'ouvrant au hasard. *De cœur*, franchise, sincérité. *D'esprit*, facilité de comprendre, d'inventer, d'imaginer. Occasion.

OUVRABLE, adj. de tout genre. *Jour ouvrable*, où les lois de l'église permettent de travailler.

OUVRAGE, s. m. Œuvre, ce qui est produit par l'ouvrier. Façon, travail qu'on l'on emploie à faire un ouvrage. *Il y a de l'ouvrage pour plus de trois mois*. Production de l'esprit. *L'Enéide est un très-bel ouvrage*. ... de fortification. Toutes sortes de travaux avancés au-dehors d'une place.

OUVRAGÉ, ÉE, part. Qui demande beaucoup de travail de la main.

OUVRANT, ANTE, adj. *ou-vran*. *A porte ouvrante*, au temps que l'on ouvre la porte d'une ville. *A jour ouvrant*, dès que le jour commence à paraître.

OUVREAUX, s. m, pl. *ou-vró*. Ouvertures latérales par lesquelles on travaille dans les fourneaux de verrerie.

OUVRER, v. act. et neut. Travailler. Il vieillit. *La monnaie*, fabriquer, façonner des espèces.

OUVRÉ, ÉE, part. et adj. *Linge ouvré*, façonné à petits carreaux, à petites fleurs.

OUVREUR, EUSE, s. Qui ouvre les loges de la comédie

OUVRIER, IÈRE, s. *ou-vrié*. Celui, celle qui travaille de la main.

OUVRIER, IÈRE, adject. *Jour ouvrier*, que le peuple dit plutôt que le *Jour ouvrable*. *Chevillé ouvrière*, grosse cheville de fer qui joint le train du devant d'un carrosse ou d'une berline, avec la flèche ou avec les brancards.

OUVRIR, verbe act. *J'ouvre*, *tu ouvres*, *il ouvre*; *nous ouvrons*, *etc*. *J'ouvrais*. *J'ouvris*. *J'ouvrirai*. *Ouvre*. *Ouvrez*. *Que j'ouvre*. *Que j'ouvrisse*. *J'ouvrirais*, *etc*. Faire que ce qui était fermé ne le soit plus. Entamer, fendre, faire une incision, percer. Commencer à creuser, à fouiller. *Ouvrir la terre pour faire un fossé*. Figurément. Commencer. *Ouvrir la campagne*. *Les ports*, *les mers*, *les chemins*, les rendre libres. *Les bras*, étendre les bras. *Son cœur à quelqu'un*, lui confier ses secrètes pensées. *Un avis*, être le premier à proposer un avis dans une délibération. *L'esprit*, don-

ner des lumières à l'esprit; *N'oser ouvrir la bouche*, n'oser parler. *Ouvrir les yeux à quelqu'un sur quelque chose*, lui donner des lumières, des connaissances qu'il n'avait pas auparavant.

OUVRIR, v. neut. Ouvrir la porte. *Ouvrez, on a ouvert.* S'ouvrir. *Cette porte n'ouvre jamais.*

s'OUVRIR, v. réc. N'être plus fermé. *Les fleurs s'ouvrent au soleil*, s'épanouissent. *La foule s'ouvrit devant lui*, se serra de côté pour le laisser passer. *S'ouvrir à quelqu'un*, lui déclarer ce qu'on pense sur quelque chose. *S'ouvrir un chemin*, se frayer un chemin.

OUVERT, ERTE, part. et adj. *Porte ouverte, livre ouvert. Tenir table ouverte*, tenir une table de plusieurs couverts, où l'on reçoit ceux qui se présentent, même sans avoir été priés. *Le pari est ouvert*, chacun est reçu à parier. *Ville ouverte*, qui n'est pas fortifiée. *Visage, physionomie ouverte*, air franc et sincère. *Compte ouvert*, qui n'est point arrêté, et auquel on ajoute journellement des articles. *Guerre ouverte*, déclarée. *A force ouverte*, les armes à la main

OUVROIR, s. m. *ou-vroar.* Lieu où quelques ouvriers travaillent.

* OUYRA-OUASSOA, s m. Très gros oiseau de proie du Brésil.

OVAIRE, s. m. *o-vè-re.* t. d'anatom. La partie ou se forment les yeux dans le ventre de la femelle des animaux.

OVALAIRE, adject. de tout g. *o-va-lè-re.* Qui est de forme ovale.

OVALE, adj. de tout g. Qui est à peu près de la figure d'un œuf. *Figure ovale*, figure ronde et oblongue. subst. masc. *Un grand ovale.*

OVATION, s. fém. *o-va-cion.* Espèce de triomphe parmi les Romains, où le triomphateur entrait dans la ville à pied ou à cheval, et sacrifiait une brebis.

OVÉ, ÉE, adj. De la forme d'un œuf. t. de botan. *Plantes, fleurs ovées.*

OVE, s. m. terme d'architecture, d'orfév. etc. Ornement taillé en forme d'œuf.

* OVICULE, s. f. t. d'architecture. Petit ove.

* OVIDUCS, s. masc. plur. Tuyaux qui conduisent l'œuf fécondé dans la matrice. t. d'anatomie.

OVIPARE, adj. de tout g. Il se dit des animaux qui se multiplient par le moyen des œufs.

OVOIDE, adject. *o-vo-i-de.* En forme d'œuf.

* OXALATE, s. m. t. de chimie. Nouvelle. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide oxalique avec différentes bases.

* OXALIQUE, adj. de t. g. t. de chimie nouvelle. Il se dit d'un acide particulier qu'on extrait d'un suc d'oseille.

* OXALME, s m. Vinaigre imprégné de saumure. t. de médecine.

OXYCRAT, s. m. Mélange d'eau et de vinaigre.

* OXYDABILITÉ, s. fém. Disposition, facilité des métaux à s'oxyder. terme de chimie

* OXYDABLE, adj. qui peut s'oxyder.

* OXYDATION, s. f. Combinaison de l'oxygène avec une autre substance.

* OXYDE, s. m. t. de chimie nouv. Nom générique de tous les corps qui sont unis à une portion d'oxygène trop faible pour les élever à l'état d'acide.

* OXYDÉ, ÉE, adjectif. Elevé à l'état d'oxyde

OXYDER, verbe actif. Elever à l'état d'oxyde.

* OXYGÈNE, subst. masc. t. de chimie nouvelle. Corps particulier qui, dissous dans le calorique, forme le gaz oxygène ou l'air vital, c'est-à-dire, la seule partie de l'air atmosphérique qui entretienne la respiration et la combustion, et qui, combinée avec différentes bases, forme les oxydes ou les acides.

* OXYGENÉ, ÉE, adj. de tout g. t. de chimie nouvelle. Saturé d'oxygène.

OXYGONE, adjectif de tout genre. *ok-ci-go-ne* terme de géométrie. Il se dit principalement d'un triangle qui a tous ses angles aigus.

OXYMEL, s. m. *ok-ci-mèl.* Mélange de miel et de vinaigre.

* OXYREGMIE, s. f. Rapports acides.

OXYRRHODIN, s. m. Liniment d'huile et de vinaigre rosat.

OXYSACCARUM, s. m. Mélange de sucre et de vinaigre.

OYANT, ANTE, adj. t. de pratique. Celui, celle à qui on rend compte.

* OYEZ, impér. Ecoutez. Il est vieux.

OZÈNE, s. m. Ulcère putride du nez.

P

P, Lettre consonne, la seizième de l'alphabet. Il est subst. masc. *Un grand* P, *un petit* p.

Quand *h* suit la lettre *p*, ces deux consonnes se prononcent comme *f*. Ainsi on prononce *philosophe*, *pharmacie*, *œsophage*, comme s'il y avait *filosofe*, *farmacie*, *œsofage*, etc.

PACAGE, s. m. Lieu propre pour nourrir et engraisser les bestiaux.

PACAGER, v. n. *pa-ka-jé*. t. de coutume. Paître. pâture.

* PACANIER, s. m. Noyer de la Louisiane.

PACANT, s. m. Manant, rustre. Pop.

PACHA, s. m. Titre d'honneur en Turquie.

* PACHYDERMES, s. m. pl. Ordre des mammifères à cuir épais qui ont plus de deux sabots, comme le cochon, l'éléphant.

PACIFICATEUR, s. m. Celui qui pacifie, qui apaise les troubles d'un état.

PACIFICATION, s. f. *pa-ci-fi-ka-cion*. Rétablissement de la paix dans un état, ou entre des particuliers.

PACIFIER, v. actif. *pa-ci-fi-é*. Apaiser, calmer en établissant la paix.

PACIFIQUE, adject. de tout genre. Qui aime la paix Paisible, tranquille.

PACIFIQUEMENT, adv. *pa-ci-fi-ke-man*. Tranquillement.

PACOTILLE, s. f. *pa-ko-ti-glie*. (mouillez les *ll*.) Petite quantité de marchandises qu'il est permis à ceux qui servent sur un vaisseau, d'y embarquer pour un propre compte.

PACTA CONVENTA, s. m. pl. Expression latine qui signifie les conventions que le roi de Pologne et la république s'obligeaient mutuellement d'observer et de maintenir.

PACTE, s. m. Convention.

PACTION, s. fém. *pak-cion*. Pacte. Il vieillit.

* PADELIN, s. m. Creuset du verrier.

PADOU, s m. Ruban tissu moitié de fil et moitié de soie.

PADOUANE, s. f. t. d'antiquaire. Médaille parfaitement contrefaite d'après l'antique par un graveur de Padoue.

PAGAIE, s. fém. *pa-ghé*. Aviron dont se servent les sauvages pour faire aller leurs pirogues.

PAGANISME, s. m. Idolâtrie, religion des païens. Culte des idolâtres.

PAGE, s. f. Un des côtés d'un feuillet de papier ou de parchemin. L'écriture contenue dans la page même.

PAGE, s. m. Jeune gentilhomme servant auprès d'un roi, d'un prince dont il porte la livrée.

* PAGINATION, s. f. Ordre des pages d'un livre.

PAGNE, subst. masc. (mouillez le *gn*.) Morceau de toile de coton dont les nègres et les Indiens qui vont nus s'enveloppent le corps depuis la ceinture jusqu'aux genoux.

PAGNON, s. m. (mouillez le *gn*.) Drap noir très-fin fabriqué à Sedan.

PAGNOTE, s. masc. (mouillez le *gn*.) Poltron, lâche.

PAGNOTERIE, s. fém. *po-gno-te-rie* (mouillez le *gn*.) Action de pagnote. Il est familier.

PAGODE, s f. Temple d'idoles. Idole qu'on y adore Petite figure ordinairement de porcelaine. Monnaie d'or en usage dans les Indes.

* PAGURE, s. m. Espèce de cancre.

PAIEN, IENNE, subst. et adj. *pa-ïen* idolâtre.

PAILLASSE, s. f. *pa-glia-ce*. (mouillez les *ll*.) Amas de paille enfermé dans de la toile, pour servir à un lit. Toile où la paille est enfermée.

PAILLASSE, s. m. Nom d'un bateleur de place.

PAILLASSON, s. m. *pa-glia-son*. (mouillez les *ll*.) Paillasse plate et piquée entre deux coutils, qu'on met au-devant des fenêtres pour garantir une chambre du soleil, du bruit. Paille étendue avec de la ficelle le long de quelques perches, et dont les jardiniers se servent pour garantir leurs espaliers de la gelée. Natte de paille pour essuyer les pieds.

PAILLE, s. f. *pa-glie*. (mouillez les *ll*.) Le tuyau et l'épi du blé, du seigle, etc. Certain défaut de liaison dans la fusion des métaux. Défaut dans un diamant, qui en diminue l'éclat.

PAILLE-EN-CU. *Voyez* FÉTU EN-CU.

PAILLÉ, ÉE, adj. t. de blason. Synonyme de *Diapré*.

PAILLER, s. m. *pa-glié*. (mouillez les *ll*.) La cour d'une ferme où il y a des pailles, des grains.

PAILLET, adj. m. *pa-glié*. (mouill. les *ll*.) Il ne se dit que du vin rouge peu chargé de couleur.

PAILLETTE, s. m. *pa-gliè-te*. (m. les *ll*.) On disait autrefois, *Papillotte*. Petite parcelle d'or, d'argent, de cuivre.

PAILLEUR, EUSE, s. *pa-glieur*. (mouill. les *ll*.) Celui, celle qui vend ou qui voiture de la paille.

PAILLEUX, adj. m. (mouillez les *ll*.) Il se dit du fer et des autres métaux qui ont des pailles.

PAILLON, s. m. (mouillez les *ll*.) Grosse paillette.

PAIN, s. m. Aliment fait de farine de blé pétrie et cuite. Figur. Nourriture, subsistance. *Gagner son pain*. Certaines choses mises en masse. *Pain de sucre, de savon, etc.* *Bénit*, pain qui est bénit avec les cérémonies, et que l'on distribue à la grand'messe dans les églises paroissiales. *A cacheter*, dont on se sert pour cacheter les lettres. *A chanter*, c'est-à-dire, *à chanter la messe*, pain sans levain que les prêtres consacrent à la messe.

PAIN-DE-COCU *ou* PAIN-DE-COUCOU, *ou* ALLELUIA, s. m. Plante.

PAIN-DE-POURCEAU, s. m. Plante.

PAIR, adj. *pèr*. Egal, semblable, pareil. Nombre qui peut se diviser en deux parties égales sans fraction. On dit subst. en t. de commerce, *Le change est au pair*, il n'y a rien à perdre, dans les traites et dans les remises d'argent d'un pays à l'autre. *De pair*, adv. D'une manière égale. *Il va de pair avec les grands seigneurs*.

PAIR, s. m. Duc qui avait séance au parlement de Paris. En Angleterre, seigneur qui a droit de séance ou de suffrages à la chambre haute du parlement.

PAIRE, s. f. *pè-re*. Couple d'animaux de la même espèce, mâle et femelle. Il se dit aussi de deux choses de même espèce qui vont nécessairement ensemble. *Paire de gants, de bas*. Chose unique composée de deux pièces. *Paires de ciseaux*.

PAIREMENT, adv. *pè-re-man*. t. d'arith. *Nombre pairement pair*, nombre pair dont la moitié est aussi nombre pair, ou, ce qui revient au même, un nombre qui peut se diviser par quatre.

PAIRIE, s. f. *pè-ri-e*. Dignité de pair.

PAIRLE, s. m. *pèr-le*. t. de blason, qui se dit d'un pal mouvant de la pointe de l'écu, et divisé en deux parties égales qui vont aboutir en forme d'Y aux deux angles du chef.

PAISIBLE, adj de tout g. *pè-zi-ble*. Qui est d'humeur douce et pacifique. Qui n'est point troublé dans la possession d'un bien.

PAISIBLEMENT, adv. *pè-zi-ble-man*. D'une manière paisible.

PAISSANT, ANTE, adj. *pè-san*. t. de blason, qui se dit des vaches, brebis et autres animaux qui sont représentés ayant la tête baissée.

* PAISSEAU, s. m. *pè-sô*. Echalas.

PAISSON, s. f. coll. Tout ce que les bestiaux et les bêtes fauves paissent et broutent, principalement dans les forêts.

PAITRE, v. act. *pè-tre*. *Je pais, tu pais, il paît; nous paissons, etc. Je paissais. Je paîtrai. Paissez. Que je paisse. Je paîtrais. Paissant*. Les autres temps ne sont pas en usage. Brouter l'herbe.

SE PAÎTRE, v. réc. Se nourrir, en parlant des oiseaux carnassiers. On dit figur. *Se paître de chimères*.

PU, part. Il n'est en usage qu'en terme de fauconnerie. *Un faucon qui a pu*.

PAIX, s. fém. *pè*. L'état d'un peuple qui n'est point en guerre. Traité de paix. Concorde. Tranquillité de l'ame. Calme, silence, éloignement du bruit. Déesse révérée par les païens. Patène que le prêtre donne à baiser quand on va à l'offrande. Os plat et large d'une épaule de veau ou de mouton.

PAIX, interj. dont on se sert pour faire faire silence. *Paix-là. Eh! paix donc*.

PAL, s. m. Pieux aiguisé par un bout. Il fait au pluriel, *Paux* ou *Pals*.

PALADIN, s. masc. *pa-la-dein*. Dans les vieux romans, seigneur qui suivait Charlemagne à la guerre.

PALAIS, s. m. *pa-lè*. Maison de roi, de prince ou de seigneur. *Palais magnifique*. Lieu où se rend la justice.

PALAIS, s. m. La partie supérieure du dedans de la bouche.

PALAIS-DE LIÈVRE. *Voyez* LAITERON.

PALAMENTE, s. f. *pa-la-man-te*. t. de marine. Tout le corps des rames d'une galère.

PALAN, s. m. t. de marine. Assemblage de cordes, de moufles et de poulies propres à enlever de pesans fardeaux.

PALANQUE, s. f. *pa-lan-ke* Espèce de fortification faite avec des pieux.

PALANQUIN, s. m. *pa-lan-kein*. Chaise dont les personnes considérables se servent dans les Indes pour aller d'un lieu à un autre, en se faisant porter sur les épaules des hommes.

PALASTRE, s. m. Boîte de fer qui fait la partie extérieure d'une serrure, et sur laquelle les parties intérieures sont montées.

PALATALE, adj. f. Il se dit des consonnes qui sont produites par les mouvemens de la langue, qui va toucher le palais. D, T, L, N, R, sont des consonnes *palatales*; on les nomme aussi *linguales*.

PALATIN, subst. m. *pa-la-tein*. Titre, dignité.

PALATIN, INE, adj. t. d'anat. *Les os palatins*, qui servent à former les fosses nasales et les maxillaires. *Artère palatine, fosse palatine*.

PALATINAT, s. m. *pa-la-ti-na*. Dignité de palatin. Province qui est sous la domination de l'électeur palatin.

PALATINE, s. f. Fourrure que les femmes portent sur leur cou en hiver. Ornement fait de roseau que les femmes mettaient autrefois sur le cou.

PALE, s. f. Carton carré, garni ordinairement de toile blanche, et servant à couvrir le calice quand on dit la messe. Pièce de bois pour retenir les eaux d'une écluse. Le bout plat d'un aviron.

PALE, adj. de tout g. *pâ-le*. Blême, qui est de couleur tirant sur le blanc. Il se dit aussi des couleurs déchargées, peu vives. *Pâles couleurs*, maladies des filles ou des femmes.

PALÉE, s. f. Rang de pieux enfoncés en terre pour former une digue, soutenir des terres, etc.

PALEFRENIER, s. m. *pa-le-fre-nié*. Valet qui panse les chevaux.

PALEFROI, s. m. *pa-le-froa*. Cheval qui servait ordinairement à une dame avant qu'on eût l'usage des carrosses.

PALÉOGRAPHIE, s. f. *pa-lé-o-gra-fi-e*. Sciences des écritures anciennes.

PALERON, s. m. Partie de l'épaule du cheval qui est plate et charnue.

PALESTINE, s. f. Caractère d'imprimerie, qui est entre le gros-parangon et le petit-canon.

PALESTRE, s. f. t. d'antiq. Chez les Grecs et les Latins, lieux publics où les jeunes gens se formaient aux exercices du corps.

PALESTRIQUE, adj. de t. g. *pa-les-tri-ke*. Il se dit des exercices qui se faisaient dans les palestres

PALET, subst. m. *pa-lè*. Pierre plate et ronde avec laquelle on joue en la jetant en l'air, pour la placer le plus près qu'on peut d'un but qu'on a marqué.

PALETTE, s. f. *pa-lè-te*. Instrument de bois plat qui a un manche, et avec lequel les enfans jouent au volant. Petit ais fort mince sur lequel les peintres mettent les couleurs et les mêlent.

PALEUR, s. f. *pâ-leur*. La couleur de ce qui est pâle. Il ne se dit que des personnes.

PALIER, s. m. *pa-lié*. L'endroit d'un escalier, où les marches sont interrompues par une espèce de plate-forme.

PALINGÉNÉSIE, s. f. *pa-lein-gé-né-zi-e*. t. de chimie. Ce mot signifie littéralement, *régénération*. Action par laquelle, suivant quelques chimistes, les corps organisés, soit végétaux, soit animaux, décomposés par l'analyse chimique, reproduisent un corps semblable à celui dont ils ont été retirés, ou du moins le fantôme, l'image, la forme de ce corps.

PALINOD, s. m. *pa-li-no*. Poésie faite en l'honneur de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge.

PALINODIE, s. f. Rétractation de ce qu'on a dit.

* **PALINTOCIE**, substant. fém. Restitution, remboursement des intérêts. Comm.

PÂLIR, v. n. Devenir pâle. v. act. Rendre pâle.

PALIS, s. m. Pieu.

PALISSADE, s. f. *pa-li-sa-de*. Clôture de palis plantés en terre pour la défense d'une porte ou d'une place de guerre. Un pieu de la palissade. Suite d'arbre planté à la ligne, dont les branches font une espèce de haie.

PALISSADER, v. act. *pa-li-sa-dé*. Entourer une fortification de palissades. Dresser des palissades autour des murailles d'un jardin.

* **PALISSAGE**, s. m. Action de palisser.

PALISSANDRE *ou* **PALIXANDRE**, s. m. Bois violet propre au tour et à la marqueterie.

PALISSER, v. a. t. de jardin. Attacher le long des murailles d'un jardin, les branches des arbres fruitiers.

PALLADIUM, s. m. *pal-la-di-ome*. Mot emprunté du latin, et dérivé du grec. Il signifie proprement une statue de Pallas. Comme cette statue passait pour le gage de la conservation de Troie, l'antiquité païenne a désigné depuis sous le nom de *Palladium*, les divers objets auxquels les villes, les empires attachaient leur durée.

PALLIATIF, IVE, s. et adj. Qui pallie. *Remède palliatif*, *cure palliative*.

PALLIATION, s. f. Action de pallier une faute, un crime. *Ce n'est pas une justification, c'est une palliation*.

PALLIER, v. act. *pal-lié*. Déguiser, couvrir une chose qui est mauvaise. *Une maladie*, ne la guérir qu'en apparence.

PALLIUM, s. m. *pal-li-ome*. Mot latin. Ornement fait de laine blanche, semé de croix noires, et bénit par le Pape, qui l'envoie aux archevêques pour marque de leur juridiction.

* **PALMAIRE**, adj. Qui a rapport à la paume de la main.

PALME, s. f. Branche de palmier. Fig. Victoire.

* **PALME**, s. f. Espèce de mesure commune en Italie, et qui est de l'étendue de la main.

* **PALME-DE-CHRIST**, s. fém. Espèce de ricin.

PALMIER, s. m. *pal-mié*. Arbre qui porte les dattes.

PALMISTE, s. masc. Palmier des îles Antilles.

PALMITE, s. m. La moelle des palmiers.

PALOMBE, s. fém. *pa-lon-be*. Espèce de pigeon ramier des provinces voisines des Pyrénées.

* **PALON**, s. m. t. de cirier. Espèce de spatule de bois avec laquelle on remue la cire dans la chaudière.

PALONNIER, s. m. *pa-lo-nié*. pièce du train d'un carrosse, qui est jointe au train de devant ou à la volée par un anneau de fer ou par une chaînette de cuir, et sur laquelle les traits des chevaux sont attachés.

PALOT, s. m. *pa-lo*. terme de mépris.

qui se dit d'un villageois fort grossier. Il est familier.

PALPABLE, adj. de tout g Qui se fait sentir au toucher. Fig. Fort évident, fort clair.

PALPABLEMENT, adv. *pal-pa-ble-man.* D'une manière palpable.

PALPER, v. a. Toucher avec la main, manier. Familier.

PALPITANT, ANTE, adj. Qui palpite.

PALPITATION, s. f. *pal-pi-ta-cion.* Battement déréglé et inégal du cœur.

PALPITER, v. n. Se mouvoir d'un mouvement déréglé et fréquent.

PALPLANCHE, s. fém. Pièce de bois qui garnit le devant des fondemens des pilotis d'une digue, d'une jetée.

PALTOQUET, s. m. *pal-to-kè.* t. de mép., qui se dit d'un homme grossier. Il est populaire.

PALUS, s. m. *pa-luce.* t. de géographie. Marais.

PAMER, v. n. *ou* SE PAMER, v. r. *pâ-mé.* Tomber en défaillance. *Se pâmer de rire*, rire bien fort.

PAMÉ, ÉE, part. En t. de blason. Il se dit d'un poisson qui a la gueule béante.

PAMOISON, s. fém. *pa-moa-zon.* Défaillance, évanouissement.

PAMPE, s. f. *pan-pe.* La feuille du blé, de l'orge, etc.

PAMPHLET, s. m. *pan-flè.* Mot anglais qui s'emploie quelquefois dans nôtre langue, et qui signifie brochure.

PAMPRE, s. m. Branche de vigne avec ses feuilles.

PAMPRÉ, ÉE, adj. *pan-pré.* t. de blas., qui se dit des grappes de raisin attachées à la branche.

PAN, s. m. Partie considérable d'un vêtement, d'un mur, etc., L'un des côtés d'un ouvrage, en menuiserie ou orfévrerie.

PANACÉE, s. f. Remède universel.

PANACHE, s. m. Assemblage de plumes d'autruche dont on ombrage un casque.

PANACHE DE MER, s. m. Plante.

PANACHER, v. n. *ou* SE PANACHER, v. r. Il se dit de certaines fleurs lorsqu'il vient à s'y former une nouvelle couleur qui fait à peu près l'effet d'un panache.

* PANACHURE, s. f. Taches blanches des végétaux malades.

PANADE, s. f. Mets fait de pain émietté, et long-temps mitonné dans du bouillon.

SE PANADER, v. réc. *se pa-na-dé.* Marcher avec un air d'ostentation et de complaisance, à peu près comme un paon quand il fait la roue. Il est fam.

PANAGE, s. m. Droit que l'on paye au propriétaire d'une forêt, pour avoir la permission d'y mettre des porcs qui s'y nourrissent de gland, de faîne, etc.

PANAIS, s. m. *ou* PASTENADE *pa-nè.* Plante potagère.

PANARD, adj. *pa-nar.* Il se dit d'un cheval dont les deux pieds de devant son tournés en dehors.

PANARIS, subst. masc. *pa-na-ri.* Tumeur flegmoneuse qui vient au bout des doigts.

PANATHÉNÉES, s. f. pl. t. d'antiq. Fêtes solennelles qu'on célébrait à Athènes en l'honneur de Minerve.

PANCALIERS, s. m *pan-ka-lié.* Choux qui tirent leurs noms de la ville de Pancaliers en Piémont, d'où ils nous ont été apportés.

PANCARPE, s m. Un des jeux des Romains, dans lequel des hommes combattaient contre des animaux.

PANCARTE, s. f. Placard affiché pour donner quelques avis au public. Toutes sortes de papiers et d'écrits.

PANCHYMAGOGUE, s. et adj. de tout genre. Il se dit des remèdes qu'on regarde comme capable de purger toutes les humeurs

PANCRACE, s. m. Exercice qui faisait partie de la gymnastique. Il était composé de la réunion de la lutte et du pugilat.

PANCRATIUM. *Voyez* SCILLE.

PANCRÉAS, s. m., t. d'anat. C'est une des glandes conglomérées qui est située derrière l'estomac.

PANCRÉATIQUE, adj. de t. g. *pan-kréa-ti-ke.* Qui concerne le pancréas. *Suc, liqueur pancréatique.*

PANDECTES, s. f. pl. Recueil des décisions faites par les anciens jurisconsultes Romains, auxquelles Justinien, qui les fit compiler, donna force de loi.

* PANDÉMIE *ou* PANDÉMIQUE, synonymes d'épidemie, épidémique.

* PANDOURE, s. m. Nom de certains soldats Hongrois.

PANÉGYRIQUE, s. m. *pa-né-ji-ri-ke.* Discours à la louange de quelqu'un.

PANÉGYRISTE, s. masc. Celui qui fait un panégyrique.

PANER, v. a. Couvrir de pain émietté de la viande qu'on fait griller ou rôtir.

PANÉ, ÉE, part. et adj. *Eau panée*, celle où l'on a fait tremper du pain pour en ôter la crudité.

PANERÉE, s. f. Tout ce qu'un panier peut contenir.

PANETERIE, s. f. Le lieu où l'on distribue le pain chez le Roi. Les officiers qui servent à la paneterie.

PANETIER (grand), s. m. Autrefois, grand officier de la couronne.

PANETIÈRE, s. f. Petit sac dans lequel les bergers ou les bergères portent du pain en allant garder les moutons.

PANICAUT, *ou* CHARDON ROLAND, *ou* CHARDON A CENT TETES. *Voyez* ERYNGE.

PANICULE, s. m. t. de botann. Espèce d'épi en bouquet qui contient beaucoup de fleurs et de semences.

PANICUM, s. m. *pa-ni-kome.* Plante qui ressemble au millet.

PANIER, s. m. *pa-nié.* Ustensile de ménage fait d'osier, de jonc, etc. Ce que contient un panier. *Un panier de raisins, de pêches.* Espèce de jupon garni de cercles et de baleines pour soutenir les jupes et la robe.

PANIFICATION, s. f. Conversion des matières farineuses en pain.

PANIQUE, adj. Il n'est d'usage que dans cette phrase, *Terreur panique*, frayeur subite et sans fondement.

PANNE, s. fém. *pa-ne*. Sorte d'étoffe de soie, de fil, de laine. Graisse dont la peau de cochon et de quelques autres animaux se trouve garnie en dedans, et principalement au ventre. t. de charpenterie. Pièce de bois qui sert à soutenir les chevrons d'une couverture. t. de mar. *Mettre en panne*, disposer les voiles d'un vaisseau de manière à ne pas continuer à faire route.

PANNEAU, s. m. *pa-nô*. Pièce de bois ou vitrage enfermée dans une bordure. Filet pour prendre des lièvres, des lapins. Coussinet qu'on met aux côtés d'une selle pour empêcher que le cheval ne se blesse. Fig. Piége. *Tendre un panneau à quelqu'un*, *donner dans le panneau*.

PANNAUTER, v. n. t. de chasse. Tendre des panneaux pour prendre les lièvres, etc.

PANNELLE, s. f. *pa-nè-le*. t. de blason. Feuille de peuplier.

PANNETON, s. m. La partie d'une clef qui entre dans la serrure.

PANNICULE, s. f. *pa-ni-ku-le*. t. d'anat. Membrane qui est sous la graisse, et dont les muscles du corps sont enveloppés.

PANONCEAU, s. m. *pa-non-sô*. Écusson d'armoiries mis sur une affiche pour y donner plus d'autorité, ou sur un poteau pour marque de juridiction.

* PANORAMA, s. m. Grand tableau cylindrique déroulé sur les murs d'une rotonde éclairée par en haut, et dont le spectateur occupe le centre.

PANSAGE, s. m. Action de panser un cheval, etc.

PANSE, s. f. Ventre. Il est fam.

PANSEMENT, s. m. *pan-ce-man*. Action de panser une plaie, une blessure.

PANSER, v. act. Lever l'appareil d'une plaie, y appliquer les choses nécessaires. *Un cheval*, l'étriller, le brosser, etc.

PANSU, UE, s. et adj. Qui a une grosse panse. Il est fam.

PANTALON, s. masc. Habit tout d'une pièce, qui est fort juste sur le corps, et prend depuis le cou jusqu'aux pieds. Culotte longue qui descend sur les bras jusque vers les souliers. Personnage de la comédie italienne. Fig. et fam. Homme qui prend toutes sortes de figures, et qui joue toutes sortes de rôles pour venir à ses fins.

PANTALONNADE, s. f. Danse de pantalon. Bouffonneries, accompagnées de postures badines. Fausse démonstration de joie, de douleur, de bienveillance. Subterfuge ridicule. Il est vieux.

PANTELANT, ANTE, adj. Qui halète, qui est haletant. Il est vieux.

PANTELER, v. n. Haleter, avoir la respiration embarrassée et pressée.

PANTHÉE, adj. fém. *pan-té-e*. Les anciens appelaient *Figure panthée*, une statue qui réunissait les symboles ou les attributs de différentes divinités.

PANTHÉON, s. masc. Mot tiré du grec. Temple consacré à tous les Dieux.

PANTHÈRE, s. f. Bête féroce.

PANTIÈRE, s. f. Filet qu'on tend à des arbres pour prendre certains oiseaux.

PANTIN, s. m. Sorte de figure qui se meut par des fils.

* PANTIME ou PANTINE, s. Certain nombre d'écheveaux de soie liés ensemble pour les teindre.

PANTOGRAPHE. *Voyez* SINGE.

PANTOIEMENT, s. m. *pan-toa-man*. t. de fauconnerie. Asthme dont les oiseaux sont attaqués.

PANTOIS, adj. m. *pan-toa*. Haletant, hors d'haleine.

PANTOMÈTRE, s. m. Instrument pour mesurer toutes sortes d'angles de longueur ou de hauteur.

PANTOMIME, s. m. Acteur qui exprime toutes sortes de choses par des gestes, par des attitudes, et sans parler. Il est aussi adj. *Ballet pantomime*.

PANTOMIME, s. f. t. de l'art dramatique. L'art de parler aux yeux, l'expression muette du visage et des gestes. Pièce où toute l'action s'exprime par des gestes et sans parler. *Exécuter une pantomime*.

PANTOUFLE, s. fém. Mule, sorte de chaussure.

PAON, s. m. Oiseau domestique. Constellation de l'hémisphère austral.

PAONNEAU, s. m. *pa-nô*. Jeune paon.

PAPA, s. m. t. enfantin. Père.

PAPABLE, adj. masc. Propre à être élu Pape.

PAPAL, ALE, adj. Qui appartient au Pape.

PAPAS, s. m. Nom que plusieurs peuples d'Orient donnent à leurs prêtres.

PAPAUTÉ, s. fém. *pa-pô-té*. Dignité de Pape.

PAPE, s. m. L'évêque de Rome, chef de l'église universelle.

PAPEGAI, s. masc. Autrefois perroquet. Aujourd'hui oiseau de carte ou de bois peint que l'on plante au bout d'une perche, pour exercer à tirer de l'arc, de l'arbalète ou de l'arquebuse.

PAPELARD, s. m. t. d'injure. Hypocrite, faux dévot. Il est fam.

PAPELARDISE, s. f. Hypocrisie, fausse dévotion.

PAPELINE, s. f. Sorte d'étoffe tramée de fleuret.

PAPELONÉ, adj. m. t. de blas. Il se dit d'un écu chargé d'une espèce d'écaille.

PAPERASSE, s. fém. *pa-pe-ra-ce*. Papier écrit qui ne sert plus de rien, et qu'on regarde comme inutile.

PAPERASSER, v. n. *pa-pe-ra-cé*. Passer son temps à remuer, à feuilleter, à arranger des papiers. Il est fam. Faire des écritures inutiles.

PAPERASSIER, s. m. Homme qui aime à conserver des papiers inutiles.

PAPETERIE, s. f. Manufacture de papier. Le commerce du papier.

PAPETIER, s. m. Ouvrier qui fait le papier. Marchand qui le vend.

PAPIER, s. m. pa-pié. Composition faite de vieux linge détrempé dans de l'eau, pilé et broyé par le moyen d'un moulin, et ensuite étendu par feuilles, pour servir à écrire, imprimer, etc. *Papier-journal*, livre de compte. Lettres de change, billets payables au porteur, etc. *Il m'a payé en papier.* Toutes sortes de titres, enseignemens, mémoires et autres écritures. En ce sens, on ne s'en sert guère qu'au pl. *Avez-vous apporté vos papiers?* Papier-monnaie, qui a cours comme la monnaie.

PAPILIONACÉ, ÉE, adj. t. de botanique, synonyme de *Légumineux*.

* PAPILLAIRE, adj. pa-pil-lè-re. t. d'anatomie, qui se dit d'une tunique en mamelons de la langue.

PAPILLON, s. m. (mouillez les *ll*.) Insecte volant.

* PAPILLONNER, v. a. (m. les *ll*.) Voltiger d'objets en objets, sans s'arrêter à aucun. Il est famil.

PAPILLOTAGE, s. m. (mouillez les *ll*.). Effet de ce qui est papilloté.

PAPILLOTE, s. f. (mouillez les *ll*.) Morceau de papier, etc., dont on enveloppe les cheveux que l'on met en boucles, pour les tenir frisés.

PAPILLOTER, v. neutre. pa-pi-llo-té. (mouillez les *ll*.) Se dit des yeux lorsqu'un mouvement involontaire les empêche de se fixer sur les objets. Il se dit aussi d'un tableau qui pétille d'une manière incommode, et des lumières également vives. Il se dit encore en imprimerie, lorsque le caractère marque double, et est embrouillé.

* PAPILLOTS, s. m. plur. (mouillez les *ll*.) Taches sur la peau dans la fièvre pourpre.

PAPISME, s. m. Terme dont les protestans se servent quand ils parlent de la communion de l'église catholique.

PAPISTE, subst. masc. Terme dont les protestans se servent pour désigner les catholiques.

PAPYRUS, s. m. pa-pi-rusce. Plante d'Egypte dont les anciens se servaient pour écrire.

PAQUE, s. f. pâ-ke. Fête solennelle chez les Juifs, ou *Pâques* chez les Chrétiens, solennité annuelle en mémoire de la résurrection de J.-C.

PAQUERETTE, s. f. pa-ke-rè-te. Plante. Voyez MARGUERITE.

PAQUET, s. m. pa-kè. Assemblage de plusieurs choses attachés ou enveloppées ensemble. Fig. Tromperie, malice faite à quelqu'un. Il est popul.

PAQUEBOT, s. m. pa-ke-bô. Bâtiment qui passe et repasse d'Angleterre en France, en Hollande ou ailleurs pour porter les lettres.

PAR, préposition de lieu et temps. En, dans, durant. Elle sert à marquer le mouvement le passage. *Il a passé par Paris. Il se promène par la ville.* Elle désigne la cause, le motif, le moyen, l'instrument, la manière, l'endroit des choses dont on parle, etc. Elle se joint à plusieurs prépositions et adverbes de lieu, sans rien changer à leurs significations. *Par-deçà, par-delà, par-dedans, par-dehors. Par-ci, par-là*, adv. En divers endroits, çà et là. *Par-trop.* beaucoup trop. Famil.

PARABOLAIN, s. m. Nom qu'on donnait aux plus hardis gladiateurs, et qu'on donna dans la suite à des clercs qui s'exposaient les plus grands dangers pour secourir les malades.

PARABOLE, s. f. Similitude et allégorie sous laquelle on enveloppe quelque vérité importante. En géométrie, courbe qui résulte de la section d'un cône, par un plan parallèle au côté d'un cône.

PARABOLIQUE, adj. de tout g. t. de géom. Qui est taillé en figure de parabole. *Un miroir parabolique.*

* PARACENTÈSE, s. m. t. de médecine. Ponction.

PARACHÈVEMENT, s. m. Fin, perfection d'un ouvrage.

PARACHEVER, v. a. pa-ra-che-vé. Il a la même signification qu'achever. Il est vieux.

PARACHRONISME, s. m. pa-ra-kro-nis-me. Espèce d'anachronisme qui consiste à rapporter un fait à un temps postérieur à celui où il est réellement arrivé.

PARACHUTE, s. m. Machine avec laquelle les aéronautes se soutiennent dans les airs, quand ils s'élancent du haut d'un ballon.

PARACLET, s. m. pa-ra-klè. Consolateur. Synonyme de *Saint-Esprit*.

PARADE, s. f. Montre, étalage de quelque chose que ce soit. Ostentation et vanité. En terme d'escrime, l'action par laquelle on pare un coup. Scènes burlesques que des bateleurs donnent au peuple à la porte de leur théâtre, pour engager à y entrer. t. de manège. Arrêt d'un cheval qu'on manie.

PARADIGME, s. m. t. de gramm., qui signifie exemple, modèle.

PARADIS, s. m. pa-ra-di. Jardin délicieux où Dieu mit Adam aussitôt qu'il l'eut créé. Le séjour des bienheureux qui jouissent de la vision de Dieu.

* PARADISIER, s. m. Passereau plénirostre.

PARADOXAL, ALE, adj. Qui tient du paradoxe, qui aime le paradoxe. *Esprit paradoxal. Opinion paradoxale.*

PARADOXE, s. m Proposition avancée et soutenue contre l'opinion commune. Il s'emploie aussi adj.

PARAFE ou PARAPHE s. m. Marque qui est faite d'un ou de plusieurs traits de plume qu'on met ordinairement après son nom quand on signe quelque acte.

PARAFER ou PARAPHER, v. a. Mettre un parafe à quelque acte.

PARAGE, s. m. Vieux mot qui signifiait extraction, qualité. *Dame de haut parage.* En t. de marine, espace de mer où les vaisseaux se trouvent dans leur course.

PARAGRAPHE, s. masc. Petite section d'un discours, d'un chapitre, etc. La marque qu'on appose à cette section.

PARAGUANTE, s. f. *pa-ra-gouan-te.* t. pris de l'espagnol. Présent que l'on fait à quelqu'un en reconnaissance de quelque service qu'il a rendu.

PARAITRE, v. n. *pa-rè-tre.* Etre exposé à la vue, se faire voir, se manifester. En ce sens, on le met quelquefois impersonnellement. *Il paraît une comète, un beau livre.* Eclater, se distinguer, briller, se faire remarquer. Sembler, avoir l'apparence. *Il paraît savant.* En ce sens il est impersonnel. *Il paraît que vous vous êtes trompé.*

PARALIPOMÈNES, s. m. pl. Titre d'un livre de la Bible.

PARALIPSE, s. f. Figure de rhétorique, qui consiste à fixer l'attention sur un objet, en feignant de le négliger.

PARALLACTIQUE, adj. de tout genre. *pa-ra-lak-ti-ke.* t. d'astr. Qui appartient à la parallaxe.

PARALLÈLE, adj. de t. g. t. de géom., qui se dit d'une ligne ou d'une surface également distante d'une autre ligne, ou d'une autre surface dans toute son étendue. Il est aussi subst. fém., et signifie, ligne parallèle à une autre.

PARALLÈLE, s. m. Comparaison par laquelle on explique les rapports et les différences que deux choses ou deux personnes ont entre elles.

PARALLÈLEMENT, adv. D'une manière parallèle.

PARALLÉLIPIPÈDE, s. m. t. de géom. Corps solide terminé par six parallélogrammes, dont les opposés sont parallèles entre eux.

PARALLÉLISME, s. masc. Etat de deux lignes, de deux plans parallèles.

PARALLÉLOGRAMME, s. m. terme de géomét. Figure dont les côtés opposés sont parallèles.

PARALOGISME, s. m. Faux raisonnement.

PARALYSER, v. a. *pa-ra-li-zé.* Rendre paralytique. Rendre inutile.

PARALYSIE, s. f. *pa-ra-li-zi-e.* Privation ou diminution considérable du sentiment, ou mouvement volontaire, ou l'un des deux.

PARALYTIQUE, s. et adj. de tout genr. *pa-ra-li-ti-ke.* Atteint de paralysie.

PARAMÈTRE, s. m. t. de géométrie. Ligne constante et invariable qui entre dans l'équation ou dans la construction d'une courbe.

PARANGON, s. masc. Modèle, patron. Comparaison. Il est vieux. Il est quelquefois adject. *Un diamant parangon*, un diamant qui n'a aucun défaut. En ce sens, il est aussi subst. En termes d'imprimerie, caractère.

PARANGONNER, v. actif. Comparer, mettre en parangon. Il est vieux.

PARANT, ANTE, adj. *pa-ran.* Qui orne, qui pare.

PARANYMPHE, s. m. *pa-ra-nein-fe.* Discours solennel qui se prononce en théologie ou en médecine à la fin de chaque licence. Chez les anciens Romains, jeunes garçons qui conduisaient la mariée chez son époux; ils étaient au nombre de trois.

PARAPEGME, s. masc. Tables de métal sur lesquelles les anciens inscrivaient les ordonnances et autres proclamations publiques.

* PARAPET, s. m. *pa-ra-pè.* Elévation de terre ou de pierre au-dessus d'un rempart, d'une terrasse, d'un pont, etc.

PARAPHERNAUX, adj. m. pl. *pa-ra-fer-nô.* t. de droit. *Biens paraphernaux*, qu'une femme se réserve, qui ne font point partie de la dot, et dont le mari n'a point l'administration.

PARAPHRASE, s. m. *pa-ra-fra-ze.* Explication plus étendue que le texte.

PARAPHRASER, v. act. *pa-ra-fra-zé.* Faire des paraphrases. Amplifier, augmenter le récit.

PARAPHRASTE, s. m. Auteur de paraphrases.

* PARAPLÉGIE, s. f. t. de méd. Paralysie universelle.

* PARAPLEXIE, s. f. Apoplexie légère.

PARAPLUIE, s. m. Petit pavillon portatif pour se garantir de la pluie.

PARASANGE, s. f. t. d'antiquité. Mesure itinéraire chez les anciens Perses.

PARASÉLÈNE, s. f. *pa-ra-cé-lè-ne.* Apparence d'une ou de plusieurs lunes autour ou à côté de la véritable.

PARASITE, s. m. *pa-ra-zi-te.* Ecornifleur, qui fait métier d'aller manger à la table d'autrui. Fig. et adj. *Plante parasite*, qui végète sur une autre, et qui se nourrit de sa substance.

PARASITIQUE, s. f. L'art du parasite.

PARASOL, s. masc. Petit pavillon qu'on porte au-dessus de la tête, pour être à couvert du soleil.

* PARASTREMMA, s. m. Distorsion de la bouche.

PARATITLES, s. m. pl. Explication abrégée de quelques titres ou livres du Code ou du Digeste. Les auteurs de ces explications se nomment *Paratitlaires.*

* PARATHÉNAR, s. m. Muscle formant le bord de la plante du pied.

* PARATONNERRE, s. m. Barre de fer terminée en pointe qu'on élève au-dessus des édifices, et à laquelle on joint une chaîne de fer pour attirer, sans explosion, la matière du tonnerre.

* PARAVENT, s. m. *pa-ra-van.* Suite de grands châssis de bois unis par des charnières garnis d'étoffe, etc., dont on se sert dans les chambres en hiver, pour rompre le vent qui vient des portes.

PARC, s. m. *park.* Grande étendue de terre, entourée le plus souvent de murailles

pour la conservation des bois qui y sont, ou pour le plaisir de la chasse. Lieu où l'on place l'artillerie, les munitions et les vivres, quand l'armée est en campagne. Pâtis entourés de fossés, où l'on met les bœufs pour les engraisser. Clôture faite de claies, où l'on renferme les moutons en été, quand ils couchent dans les champs. Lieu préparé pour y mettre des huîtres, qu'on y laisse grossir et verdir.

PARCAGE, s. m. Séjour des moutons parqués sur des terres labourables.

PARCELLE, s. f. *par-cè-le.* Petite partie de quelque chose.

PARCE QUE, conj. A cause que.

PARCHEMIN, s. m. Peau de brebis ou de mouton préparée pour écrire, etc.

PARCHEMINERIE, s. fém. Lieu où l'on prépare le parchemin.

PARCHEMINIER, s. m. Ouvrier qui prépare le parchemin et qui le vend.

PARCIMONIE, s. fém. Epargne. Il n'est guère d'usage que dans le style soutenu.

* PARCIMONIEUX, EUSE, adj. Econome à l'excès.

PARCOURIR, verb. actif. Il se conjugue comme *Courir.* Aller d'un bout à l'autre, courir çà et là. *Un livre, des papiers*, y jeter légèrement la vue.

PAR-DEVANT, terme de formule. En présence de... *Un contrat passé par-devant notaire.*

PARDON, s. m. Rémission d'une faute, d'une offense. Certaine prière dont on avertit par trois coups de cloche qu'on sonne à trois reprises, le matin, le soir, à midi. Au plur. Indulgences que l'église accorde aux fidèles.

PARDONNABLE, adj. de t. g. Qui mérite d'être pardonné.

PARDONNER, v. a. *par-do-né.* Accorder le pardon, ne garder aucun ressentiment d'une injure, d'une faute. Excuser. *Ne pardonner*, n'excepter, n'épargner. *La mort ne pardonne à personne.*

PARÉAGE *ou* PARIAGE, s. m. t. de jurisprudence féodale. Egalité de droit et de possession que deux seigneurs ont par indivis sur une même terre.

PARÉATIS, s. m. Lettre de chancellerie pour faire exécuter une sentence hors de la juridiction du tribunal où elle avait été rendue, etc.

PARÉGORIQUE, adj. de t. g. Qui calme, qui apaise les douleurs.

PAREIL, EILLE, adj. *pa-ré-glie.* (mouillez l'*l.*) Egal, semblable. On dit substant. *C'est un homme qui n'a pas son pareil. Rendre la pareille*, traiter comme on a été traité.

PAREILLEMENT, adv. (mouillez les *ll.*) Semblablement.

PAREIRA BRAVA, s. f. Nom emprunté du portugais, et qui signifie *Vigne sauvage.* Plante du Brésil.

PARELIE, s. m. Météore. Représentation du soleil dans une nuée.

PARELLE *ou* PATIENCE, s. f. Plante.

PAREMENT, s. masc. Ornement, ce qui orne, ce qui pare: Les gros bâtons d'un fagot. En termes de maçonnerie, le côté d'une pierre qui doit paraître en dehors du mur.

PARENCHYME, s. masc. *pa-ran-chi-me.* t. de médecine et d'anatom. Nom que l'on donne à la substance propre de chaque viscère.

PARENÈSE, s. fém. *pa-ré-nè-ze.* terme didactique. Discours moral, exhortation à la vertu.

PARÉNÉTIQUE, adj. de t. g. *pa-ré-né-ti-ke.* Qui a rapport à la parénèse.

PARENT, ENTE, s. Qui est de même famille. Au pluriel. Le père et la mère. *Il s'est marié sans le consentement de ses parens. Nos premiers parens.* Adam et Eve.

PARENTAGE, s. f. *pa-ran-ta-je.* Parenté.

PARENTÉ, s. f. Consanguinité. Tous les parens d'une même personne.

PARENTÈLE, s. f. *pa-ran-tè-le.* Parenté.

PARENTHÈSE, s. f. *pa-ran-tè-ze.* Paroles formant un sens distinct et séparé de celui de la période où elles sont insérées. Les marques dont on se sert dans l'écriture ou dans l'imprimerie, pour enfermer les paroles d'une parenthèse. Ces marques sont ( ).

PARER, v. a. *pa-ré.* Orner, embellir. Empêcher, éviter un coup. *Parer un cap*; en terme de marine, le doubler, le laisser à côté en passant au-delà. *Parer un câble, une barrique, etc.*, réparer un câble, une barrique, etc. Il signifie aussi, apprêter. *Parer un cuir.*

PARÉ, ÉE, part. et adj. En t. de pratique. *Titre paré*, qui a forme exécutoire.

PARÈRE, s. m. Avis, sentiment de négocians sur des questions de commerce.

PARESSE, s. f. *pa-rè-ce.* Fainéantise, nonchalance, négligence des choses qui sont de devoir.

PARESSEUX, EUSE, s. et adj. *pa-rè-ceu.* Celui qui aime à éviter l'action, le travail, la peine.

* PAREUR, s. m. Ouvrier qui pare, finit et perfectionne un ouvrage.

PARFAIRE, v. actif. *par-fè-re.* Achever quelque chose, en sorte qu'il n'y ait rien qui y manque.

PARFAITE, AITE, adj. *par-fè.* A qui il ne manque rien pour être accompli dans son genre.

PARFAITEMENT, adv. *par-fè-te-man.* D'une manière parfaite.

PARFOIS, adv. de temps et de nombre. *par-foa.* Quelquefois. Il vieillit.

PARFILAGE, s. m. L'action de parfiler. Ce qui en résulte.

PARFILER, v. act. *par-fi-lé.* Séparer la soie de l'or.

PARFOURNIR, v. a. Fournir en entier, achever de fournir.

PARFUM, s. masc. Agréable senteur qui s'exhale de quelque chose d'odoriférant. La chose même dont il s'exhale une senteur agréable.

PARFUMER, v. act. Répandre une bonne

odeur dans l'air. Faire prendre une bonne odeur à quelque chose.

PARFUMEUR, EUSE, s. Qui fait et qui vend des parfums.

PARI, s. m. Gageure. La somme gagnée.

PARIADE, s. f. terme de chasse. Saison où les perdrix s'apparient. Les perdrix appariées.

PARIER, v. act. *pa-rié*. Faire un pari, une gageure.

PARIÉTAIRE, s. f. *pa-ri-é-tè-re*. Plante qui croît sur les murs.

* PARIÉTAUX, adj. m. pl. t. d'anat., qui se dit des deux os du crâne.

PARIEUR, s. m. Celui qui parie.

PARISIENNE ou SÉDANOISE, s. f. *pa-ri-ziè-ne*. Nom d'un très-petit caractère d'imprimerie.

PARISIS, adj. de tout g. *pa-ri-cise*. Nom que l'on donnait autrefois à la monnaie qui se battait à Paris, et qui était plus forte d'un quart que celle qui se battait à Tours. *Sou, denier parisis.*

PARITÉ, s. f. Egalité entre des choses de même qualité, de même nature.

PARJURE, s. et adj. de tout g. Qui a fait un faux serment, qui a violé son serment.

PARJURE, s. m. Faux serment, ou serment violé.

SE PARJURER, v. réc. *se par-ju-ré*. Violer son serment, qui a violé son serment en justice.

PARLANT, ANTE, adject. *par-lan*. Qui parle. Il ne se dit que figur. *Portrait parlant*, fort ressemblant. En termes de blason, *Armes parlantes*, celles dont la pièce principale exprime le nom de la famille à qui elles appartiennent.

PARLEMENT, s. m. *par-le-man*. On appelait ainsi, du temps de nos premiers Rois, une assemblée des grands du royaume, pour juger quelque affaire considérable. Dans les temps postérieurs, cour supérieure de juges qui connaissaient en dernier ressort des affaires litigieuses, etc. *D'Angleterre*, assemblée des pairs et des députés des provinces et des villes, convoquée par ordre du Roi.

PARLEMENTAIRE, s. *par-le-man-tè-re*. On appelait ainsi pendant les divisions de l'Angleterre, quiconque tenait le parti du parlement contre le Roi. *Vaisseau parlementaire*, ou simplement *Parlementaire*, vaisseau qu'on envoie porter des paroles à une flotte, ou dans un port de la nation avec laquelle on est en guerre.

PARLEMENTER, v. n. *par-le-man-té*. Faire et écouter des propositions pour rendre une place. Fig. En parlant d'affaires, entrer en voie d'accommodement.

PARLER, v. n. *par-lé*. Proférer, prononcer des mots. Discourir. Expliquer ses sentimens, déclarer son intention, sa volonté. Expliquer sa pensée par écrit. *Aristote a très bien parlé de cette matière. En l'air*, sans aucun dessein ou sans fondement. *A un sourd*, à un homme qui est résolu de ne rien faire de ce qu'on lui demande. *A cheval à quelqu'un*, avec hauteur, avec empire. Fam. *Faire parler quelqu'un*, ajouter aux paroles de quelqu'un, leur donner un mauvais sens. *Trouver à parler*, trouver des gens qui nous tiennent tête. verbe actif. *Parler français, italien, etc.* s'énoncer en français, en italien, etc. *Parler raison*, raisonner. v. réc. *La langue française se parle dans toute l'Europe.*

PARLER, s. m. *par-lé*. Langage, manière de parler.

PARLERIE, subst. fém. Babil. Il est du style familier, et ne se dit qu'en mauvaise part.

PARLEUR, EUSE, s. Celui, celle qui parle beaucoup.

PARLOIR, s. m. *par-loar*. Lieu destiné, dans une maison religieuse, pour parler aux personnes du dehors.

PARMESAN, s. m. *par-me-zan*. Fromage qui vient du duché de Parme.

PARMI, prépos. Entre, dans le nombre de, etc.

PARNASSE, s. m. Célèbre montagne de la Phocide consacrée à Apollon et aux Muses. Fig. Poésie.

PARODIE, s. f. Ouvrage en vers fait sur quelque pièce de poésie connue que l'on détourne à un autre sujet et à un autre sens par le moyen de quelques changemens. Pièce de théâtre faite pour travestir une autre pièce de théâtre.

PARODIER, v. a. Faire une parodie.

PARODISTE, s. masc. Auteur de la parodie.

PAROI, s. f. Muraille, cloison maçonnée. Il vieillit. On dit, *Les parois de l'estomac, d'un vase, d'un tube.*

PAROISSE, s. f. *pa-roa-ce*. Certain territoire dont les habitans sont soumis, pour le spirituel, à la conduite d'un curé. L'église de la paroisse. Tous les habitans d'une paroisse.

PAROISSIAL, ALE, adject. *pa-roa-cial*. Appartenant à la paroisse. *Eglise, messe paroissiale.*

PAROISSIEN, IENNE, s. *pa-roa-ciin*. Habitant d'une paroisse.

PAROLE, s. fém. Mot prononcé. Faculté naturelle de parler. Le ton de la voix. Sentence, beau sentiment, mot notable. Assurance, promesse verbale, par laquelle on s'engage à faire certaine chose. Proposition que l'on fait. *Parole d'accommodement, de paix.* Au pl., Discours piquans, aigres, offensans. Mots d'une chanson. *Porter la parole*, parler au nom de... *Couper la parole à quelqu'un*, l'interrompre dans son discours. *Homme de parole*, qui tient ce qu'il a promis.

PAROLI, s. m. terme employé dans certains jeux, tels que la bassette, le pharaon, etc. Le double de ce qu'on a joué la première fois.

PARONOMASE, s. f. *pa-ro-no-ma-ze*. Figure de rhétorique par laquelle on réunit dans une même phrase des mots qui ont

à peu près la même consonnance, quoiqu'ils expriment des idées différentes.

PARONOMASIE, s. f. Ressemblance entre des mots de différentes langues, qui peut marquer une origine commune.

PAROTIDE, s. f. t. d'anat. Glande située au-dessous des oreilles. La tumeur qui occupe ces glandes.

PAROXISME, s. m. t. de méd. Accès, redoublement de la maladie.

* PARPAILLOT, s. m. (mouillez les *ll*.) Hérétique. Impie.

PARPAING, s. masc. *par-pein*. Pierre, moellon qui tient toute l'épaisseur d'un mur, et dont on voit une face de chaque côté d'un mur.

PARQUE, s. f. Selon les anciens païens, les Parques étaient des déesses qui présidaient à la vie des hommes.

PARQUER, v. act. et v. n. Mettre dans une enceinte.

PARQUET, s. m. *par-kè*. Assemblage de pièces de bois qui font un compartiment sur le plancher d'en bas. Assemblage de bois sur lequel on applique des glaces. Espace qui est enfermé par les siéges des juges, et par le barreau où sont les gens de loi. Partie d'une salle de spectacle plus basse que le théâtre, où l'on est assis.

PARQUETAGE, s. m. *par-ke-ta-je*. Ouvrage de parquet.

PARQUETER, v. a. *par-ke-té*. Mettre du parquet dans un lieu.

PARRAIN, s. m. *pa-rein*. Celui qui tient un enfant sur les fonts de baptême. Celui qui est choisi pour assister à la cérémonie de la bénédiction d'une cloche. Dans les ordres militaires, le chevalier qui présente le novice à la réception. Celui qu'un soldat qui doit être passé par les armes, choisit pour lui bander les yeux.

PARRICIDE, s. m. *pa-ri-ci-de*. Celui qui tue son père ou sa mère. Il se dit aussi par extension d'un homme qui tue ou son frère, ou sa sœur, ou ses enfans. Crime que commet le parricide. Il est aussi quelquefois adj. *Dessein, main parricide*.

PARSEMER, v. a. *par-ce-mé*. Semer, jeter çà et là, répandre.

PARSI, s. m. *Voyez* GUÈBRES.

* PARSONNIER, IÈRE, s. Associé pour tenir un ménage.

PART, s. m. sans pl. t. de droit. L'enfant dont une femme vient d'accoucher. *Supposition, suppression de part*.

PART, s. f. *par*. Portion de quelque chose qui se divise entre plusieurs personnes. Chose qui, sans être divisée, peut se communiquer à plusieurs personnes. *Avoir part à la faveur du prince*. Il se dit aussi en parlant de la personne d'où vient quelque chose. *De quelle part viennent ces nouvelles?* Intérêt que l'on prend à quelque chose. *Avoir part à*... Se mêler de... contribuer à... *Prendre en bonne ou en mauvaise part*, trouver bon ou mauvais. *A part*, adv. Séparément. *De part en part*, d'un côté à l'autre. *A la part*, t. de mar. *Être à la part*, avoir sa part des prises qu'on fera sur l'ennemi. Lieu, endroit. *Je vais quelque part*.

PARTAGE, s. m. Division de quelque chose entre plusieurs personnes. Portion de la chose partagée. Acte qui contient la division d'une succession. Figur. Portion de biens et de maux départie aux créatures. *Les maladies et les misères sont le partage du genre humain. L'homme a eu la raison en partage, le rossignol le chant*, etc. Égalité de suffrages parmi des juges, des électeurs, etc.

PARTAGER, v. act. Diviser en plusieurs part pour en faire la distribution. Donner en partage. Séparer en partis opposés. Prendre part à...

PARTANCE, subst. m. terme de marine, qui se dit du départ d'une flotte, d'un vaisseau.

PARTANT, adv. *par-tan*. Par conséquent.

PARTERRE, s. m. *par-tè-re*. Jardin ou partie d'un jardin ornée de fleurs, de gazon, etc. Partie d'une salle de spectacle qui est plus basse que le théâtre. Auditeurs qui sont placés dans ce lieu-là.

PARTÉNON, s. m. *par-té-non*. t. d'antiq. Temple de Minerve à Athènes.

PARTI, s. m. Union de plusieurs personnes contre d'autres qui ont un intérêt contraire. Résolution, détermination. Expédient. Condition, traitement qu'on fait à quelqu'un. Profession, genre de vie, emploi. Troupe de gens de guerre détachés pour battre la campagne, etc. *Bleu*, petit parti de gens de guerre sans aveu. Personne à marier. *Prendre le parti de quelqu'un*, en prendre la défense. *Prendre parti*, s'enrôler dans des troupes.

PARTIAL, ALE, adject. *par-cial*. Qui prend les intérêts d'une personne par préférence à ceux d'une autre. Dans le didactique, qui appartient à la partie d'un tout. *Eclipse partiale*.

PARTIALEMENT, adv. *par-cia-le-man*. Avec partialité.

SE PARTIALISER, v. r. *se par-ci-a-li-zé*. Prendre un parti de manière à ne vouloir pas écouter ce qui est contraire.

PARTIALITÉ, s. f. Attachement aux intérêts d'un parti, d'une personne, par préférence à une autre.

PARTIBUS, (in), (On sous-entend *infidelium*) *Evêque in partibus*, qui a un titre d'évêché dans un pays occupé par les infidèles.

PARTICIPANT, ANTE, adj. Qui participe à quelque chose.

PARTICIPATION, s. f. *par-ti-ci-pa-cion*. Action de participer à quelque chose. Connaissance qu'on nous a donnée d'une affaire, et la part que nous y avons eue.

PARTICIPE, s. m. terme de gramm. Partie du discours, qui est un membre de l'infinitif. En termes de finance, celui qui a part dans un traité. *Les traitans et leurs participes*.

PARTICIPER, v. neut. *par-ti-ci-pé.* Avoir part, prendre part, s'intéresser. Tenir de la nature de quelque chose.

PARTICULARISER, v. act. *par-ti-cu-la-ri-zé.* Marquer le détail, les particularités d'une affaire, d'un événement. En matière criminelle, *particulariser une affaire*, la poursuivre contre un de ceux qui y ont eu part.

PARTICULARITÉ, s. f. Circonstance particulière.

PARTICULE, s. fém. Petite partie. En grammaire, mot invariable d'une syllabe qu'il faut rappeler à une des dix parties du discours.

PARTICULIER, IÈRE, adj. *par-ti ku-lié.* Qui appartient proprement et singulièrement à certaines choses ou à certaines personnes. Singulier, extraordinaire, peu commun. Il est aussi subst. et signifie, une personne privée. *Un particulier*, *en particulier*, adv. A part séparément.

PARTICULIÈREMENT, adv. *par-ti-ku-liè-re-man.* Singulièrement. Spécialement. En détail.

PARTIE, s. f. Portion d'un tout physique ou moral. Somme d'argent qui est due. *Acquitter une partie.* Article d'un compte. *Laisser une partie en souffrance.* Projet fait entre plusieurs personnes. *Partie de jeu*, *de promenade*, *etc.* Celui qui plaide contre quelqu'un. Celui qu'on défend en plaidant. *Partie de jeu*, totalité de ce qu'il faut faire pour qu'un des joueurs ait gagné ou perdu, suivant les regles de chaque sorte de jeu. Au pl. Bonnes qualités. *Il a toutes les parties d'un grand capitaine.* Mémoire d'un marchand, d'un ouvrier, etc. Personnes qui contractent ensemble. *En partie*, adverbe. *Corps de troupes composé en partie de Français, en partie de Suisses.*

PARCIEL, ELLE, adj. Qui fait partie d'un tout. *Sommes partielles.*

* PARTIELLEMENT, adv Par parties.

PARTIR, v. act. Diviser en plusieurs parts. Il est vieux.

PARTI, IE, partic. Il n'est guère d'usage qu'en termes de blason, pour signifier, divisé de haut en bas en parties égales.

PARTIR, v. n. *Je pars*, *tu pars*, *il part*; *nous partons*; *Je partais*. *Je partis*. *Pars*, *partez*, *etc.* Se mettre en chemin, commencer un voyage. Se mettre à courir, et en parlant des animaux, des oiseaux, prendre sa course, son vol. Sortir avec impétuosité. Tirer son origine. Emaner. Il est aussi substantif. terme de manége. *Le partir d'un cheval.*

PARTISAN, s. m. *par-ti-zan.* Celui qui est attaché au parti de quelqu'un. Celui qui est chargé des affaires de finances. En t. de guerre, celui qui est accoutumé à aller en parti, à mener des partis à la guerre.

PARTITIF, IVE, adj. t. de gramm. Il se dit de la prép. *de*, lorsqu'elle ne manque qu'une portion, une partie. *Donnez-moi de la viande*, *un morceau de pain.*

PARTITION, s. fém. *par-ti-cion.* Se dit d'une composition de musique lorsque toutes les parties sont ensemble l'une au dessous de l'autre. En termes de blason, division.

* PARTNER, s. m. Associé au jeu.

PARTOUT, adv. En tous lieux.

PARURE, s. f. Ornement, ajustement. Dans plusieurs arts, *Parure* signifie, ce qui a été retranché.

PARVENIR, v. neut. Arriver avec difficulté à un terme qu'on s'est proposé S'élever en dignité, faire fortune.

PARVENU, UE, part. Il est aussi subst. En parlant d'un homme qui a fait une fortune subite *C'est un parvenu. Un nouveau parvenu.*

PARVIS, s. m. Place devant la grande porte d'une église cathédrale.

PAS, s. m. (*pa*, et devant une voyelle, *paz*) Mouvement de l'homme, de l'animal qui met un pied devant l'autre pour marcher. Le vestige, la marque que laisse le pied d'un homme, d'un animal en marchant. L'espace qui se trouve d'un pied à l'autre quand on marche. Passage étroit et difficile dans une vallée, sur une montagne. Le seuil de la porte. La marche d'un degré. En tactique, diverses manières de marcher des troupes *Pas ordinaire*, *pas redoublé.* Allées et venues que l'on fait pour quelque affaire. *Il a bien fait des pas pour ce mariage.* Mesure précise de terrain. *Le pas géométrique est de cinq pieds. Mauvais pas*, endroit par où il est difficile et dangereux de passer Figur. *Faire un faux pas*, faire quelque faute dans sa conduite, dans une affaire. *Avoir le pas*, avoir la préséance. *Suivre le pas de quelqu'un*, l'imiter. *Franchir le pas*, faire une chose qu'on ne pouvait se résoudre à faire.

* PAS-DE-CHEVAL *ou* CACALIA. Plante.

PAS-D'ANE, s. m. *ou* TUSSILAGE. Plante. Sorte de mors de cheval. Instrument de maréchal.

PAS, adv. négat. qui est toujours précédé, ou censé précédé par les négatives *ne* ou *non*. Point.

PASAN, s. m. Antilope d'Afrique.

PASCAL, ALE, adj. Qui appartient à la fête de Pâques.

PASQUIN, s. m. Personnage comique dont on fait communément un bouffon.

PASQUINADE, s. f. Raillerie satirique, ainsi nommée à cause d'une vieille statue mutilée qui est à Rome, appelée *Pasquin*, et à laquelle on a accoutumé d'attacher ces sortes de satires.

PASSABLE, adj. de tout g. Qui peut être admis, comme n'étant pas mauvais dans son espèce.

PASSABLEMENT, adv. *pa-sa-ble-man.* D'une manière passable.

PASSACAILLE, s. f. (mouillez les *ll.*) t. de musique emprunté de l'espagnol. Espèce de chaconne d'un mouvement plus lent que la chaconne ordinaire. Danse sur l'air d'une passacaille.

PASSADE, s. f. *pa-sa-de.* Passage d'un

homme dans un lieu où il fait peu de séjour. Course d'un cheval qu'on fait passer et repasser plusieurs fois sur une même longueur de terrain.

PASSAGE, s. masc. *pa-sa-je.* Action de passer. *Passage de la rivière, d'une armée.* Il se dit au figuré, d'une chose qui n'est pas de longue durée. *La vie n'est qu'un passage.* Lieu par où l'on passe. Droit qu'on paye pour passer une rivière, un pont. Endroit d'un auteur qu'on allègue. En t. de musique, ornement qu'on ajoute à un trait de chant. En t. de manége, action mesurée et cadencée du cheval dans son allure. *Oiseaux de passage*, qui, en certaines saisons, passent d'un pays en un autre.

PASSAGER, v. a. *pa-sa-jé.* t. de manége. *Un cheval*, le conduire et le tenir dans l'action du passage. v. n. Etre dans cette action. *Ce cheval passage.*

PASSAGER, ÈRE, adj. Qui ne s'arrête point dans un lieu, qui ne fait que passer. Fig. Qui est de peu de durée.

PASSAGER. s. Celui qui s'embarque sur un vaisseau, pour ne faire que passer en quelque lieu. Qui n'a point de demeure fixe dans un lieu.

PASSAGÈREMENT, adv. En passant, pour peu de temps.

PASSANT, ANTE, adj. *Chemin passant, rue passante*, chemin public ou tout le monde a droit de passer, rue où il passe beaucoup de monde. En t. d'armoiries, il se dit de tout animal représenté comme marchant. *Renard, lion passant.*

PASSANT, s. m. *pa-san.* Qui passe par un chemin

PASSATION, s. f. t. de pratique. Action de passer un contrat.

PASSAVANT, s. m. *pa-sa-van.* Billet portant ordre de laisser passer librement les denrées qui ont déjà payé le droit, ou celles qui en sont exemptes.

PASSE, s. f. *pa-ce.* Petite somme qu'il faut ajouter à des pièces de monnaie pour achever de faire une certaine somme. t. d'escrime. L'action par laquelle on avance sur celui contre qui on fait des armes. t. de jeu de billard et de mail. Petite verge de fer en arc, par laquelle il faut faire passer sa bille ou sa boule. En t. de mar., sorte de canal de mer entre deux bancs, par où les vaisseaux peuvent passer sans échouer.

PASSÉ, s. m. Temps écoulé. Ce qui s'est passé.

PASSE-CHEVAL, s. m. Petit bac destiné à passer un cheval.

PASSE-DEBOUT, s. m. Petit bac destiné à passer un cheval.

PASSE-DIX, s. m. Jeu qui se joue avec trois dés, et dans lequel un des joueurs parie amener plus de dix.

PASSE-DROIT, s. m. Grace qu'on accorde à quelqu'un contre le droit et contre l'usage ordinaire. Plus ordinairement, espèce de tort ou d'injustice qu'on fait à quelqu'un en ne suivant pas l'usage ordinaire.

PASSÉE, s. f. Action de passer des bécasses lorsque le soir elles se lèvent du bois pour aller dans la campagne.

PASSE-FLEUR, s. fém. Sorte de plante et de fleur, qu'ordinairement on appelle *Anémone.*

PASSEMENT, s. m. Tissu plat et un peu large de fil d'or, de soie, de laine, etc.

PASSEMENTER, v. act. Chamarrer de passemens.

* PASSEMENTERIE, subst. f. Art du passementier.

PASSEMENTIER, IÈRE, s. fém. Art du passementier.

* PASSE-MÉTEIL, s. masc. Blé où il y a deux tiers de froment sur un tiers de seigle.

PASSE-PAROLE, s. m. t. militaire. Il se dit d'un commandement donné à la tête d'une armée, et qu'on fait passer de bouche en bouche jusqu'à la queue.

PASSE-PARTOUT, s. m. Clef qui sert à ouvrir plusieurs portes, etc. Clef commune à plusieurs personnes pour ouvrir une même porte. En t. de gravure et d'impr., gravure dans laquelle on a réservé une ouverture pour y placer une autre pièce gravée, ou des lettres.

PASSE-PASSE, s. masc. *pa-ce-pa-ce. Tour de passe-passe*, tour d'adresse, de subtilité que font les joueurs de gobelets, les charlatans.

PASSE-PIED, s. m. *pa-ce-pié.* Espèce de danse, dont le mouvement est fort rapide.

PASSE-PIERRE, s. f. Plante.

PASSE-POIL, s. masc. *pa-ce-poal.* Petit bordé d'or, d'argent, de satin, de taffetas, etc., qui sort un peu des coutures au-dedans desquelles il est appliqué.

PASSE-PORT, s. m. *pa-ce-por.* Ordre par écrit donné par le souverain ou en son nom, pour la liberté et la sûreté du passage des personnes qui voyagent dans le royaume, etc.

PASSER, v. n. *pa-cé.* Aller d'un endroit à un autre. En parlant des dignités, charges, possessions, etc., changer de main. Il se dit aussi des transitions qui se font dans les discours, d'un point ou d'une matière à l'autre. *Passons au second point. Passons à d'autres choses.* S'écouler, aller vers sa fin. *Le temps, la beauté passe.* Cesser, finir. *Sa faim lui a passé. Sa colère passera.* Etre admis, être reçu. *Il ne passera pas à l'examen, il est trop ignorant.* Au jeu de billard et de mail, faire passer la boule ou la bille par la passe. Au jeu de l'hombre, etc., ne point faire jouer. *Passer pour*, être réputé. *En passer par...* se réduire, se soumettre à... Fig. *Passer par-dessus toutes considérations*, n'avoir égard à autre chose. *Par-dessus toutes les difficultés*, n'est point arrêté par les difficultés. *Par les charges, les emplois*, s'élever par degrés aux plus grandes charges. *Par de rudes épreuves*, avoir beaucoup à souffrir en diverses occasions.

PASSER, v. a. Traverser. *Passer le pont*,

la rivière. Transporter d'un lieu à un autre Aller au-delà, excéder. Devancer. Figur. Surmonter en mérite. Être au-dessus de la portée de l'intelligence. En parlant du temps, consumer, employer. Faire couler des choses liquides au travers d'un tamis, d'un linge, etc. Préparer, apprêter. *Passer un cuir, une étoffe en couleur.* Omettre quelque chose, n'en point parler. *Passer cela sous silence.* Approuver, allouer. *Passer en compte.* Il se dit aussi en parlant des actes que l'on fait par-devant notaire. *Passer un contrat, une procuration, au fil de l'épée*, égorger.

SE PASSER, v. réc. S'écouler. Perdre de son éclat, de sa force, etc. Se contenter. *Il se passe de peu.* Savoir se priver, s'abstenir. *Il ne saurait se passer de vin.*

PASSÉ, ÉE, part. et adj. Qui a été autrefois, et qui n'est plus. *Le temps passé.*

PASSERAGE, s. f. Plante.

PASSEREAU, s. m. *pa-ce-ró.* Moineau.

* PASSERINE, s. fém. Genre de daphnoïdes.

PASSE-TEMPS, s. m. *pa-ce-tan.* Divertissement.

PASSE-VELOURS, s. m. ou AMARANTE. Fleur.

PASSE-VOGUE, s. f. *pa-ce-vo-ghe.* Redoublement d'effort que l'on fait faire à des galériens pour voguer.

PASSE-VOLANT, s. masc. *pa-ce-vo-lan.* Homme qui, sans être enrôlé, se présente dans une revue. Fig. et fam. Homme qui s'introduit dans une partie de plaisir, sans payer sa part de la dépense comme les autres.

PASSEUR, s. m. Celui qui mène un bac, un bateau pour passer l'eau.

PASSIBILITÉ, s. f. *pa-ci-bi-li-té.* Qualité des corps passibles.

PASSIBLE, adj. de t. g. *pa-ci-ble.* Capable de souffrir.

PASSIF, IVE, adj. Il est opposé à *actif.* *Dette passive*, à laquelle on est obligé envers quelqu'un. *Voix passive*, droit d'être élu, sans pouvoir élire. C'est aussi un terme de grammaire.

PASSION, s. m. *pa-cion.* Souffrance. Il ne se dit que de Jésus-Christ. *La passion de Notre-Seigneur.* C'est aussi le nom de certaines maladies. *Passion hystérique, iliaque*, etc.

PASSION, s. f. Mouvement de l'ame excité par quelque objet. Il se prend plus particulièrement pour la passion de l'amour. *Déclarer sa passion.* Affectation violente qu'on a pour quelque chose que ce soit. *Il a une grande passion pour les tableaux.* Dans la poésie, la musique et la peinture, représentation vive des passions.

PASSIONNÉMENT, v. act. Avec beaucoup de passion.

PASSIONNER, v. a. Donner un caractère qui marque de la passion. *Ce musicien passionne extrêmement tout ce qu'il chante.*

SE PASSIONNER, v. r. Se préoccuper de passion, s'intéresser avec chaleur pour quelque chose.

PASSIONNÉ, ÉE, part. Il ne s'emploie que comme adj., et alors il signifie, rempli de passion et de tendresse. *Amant, langage, style passioné.*

PASSIVEMENT, adverbe. *pa-ci-ve-man.* D'une manière passive.

PASSOIRE, s. f. Ustensile de cuisine et d'apothicairerie.

* PASSULE, s. fém. Raisin séché au soleil.

PASTEL, subst. m. Crayon fait de couleurs pulvérisées, mêlées et incorporées avec une eau de gomme. Ce qui est peint avec le pastel.

PASTEL, s. m. ou GUÈDE. Plante.

PASTENADE, s. f. ou PANAIS. Plante et racine.

PASTÈQUE, subst. f. Plante, melon d'eau.

PASTEUR, s. masc. Celui qui garde des troupeaux de moutons, en parlant des histoires anciennes. Fig. En langage de religion, celui qui est chargé du soin des ames, évêque, curé, etc.

PASTICHE, s. m. Tableau où l'on imite la manière, le goût, le coloris, etc., d'un peintre.

PASTILLE, s. f. *pasti-glie.* (m. les *ll.*) Composition de pâte d'odeur.

PASTORAL, ALE, adj. Appartenant au pasteur. *Chant, habit pastoral.* Fig. *Le soin pastoral des ames.*

PASTORALE, s. f. Pièce de théâtre dont les personnages représentent des bergers et des bergères.

PASTORALEMENT, adv. En bon pasteur. Il n'est d'usage qu'au figuré.

PASTOUREAU, ELLE, s. *pas-tou-ró.* Petit pasteur, petite bergère.

PAT, subst indéc. t. du jeu des échecs, qui se dit lorsqu'un des deux joueurs ne peut plus jouer sans mettre en échec son roi, qui n'y est pas.

PATACHE, s. f. Vaisseau léger dont on sert ordinairement pour le service des navires. Bâtiment pour la garde des rivières, des passages où on lève quelques droits. Voitures dans lesquelles on voyage avec célérité à peu de frais.

PATAGON, s. m. Monnaie d'argent fabriquée au coin du roi d'Espagne.

PATARAFFE, s. fém. *pa-ta-ra-fe.* Traits informes.

* PATARASSE, s. f. Coin de fer, ciseau de calfat, t. de marine.

PATARD, s. m. Petite monnaie.

PATATE. *Voyez* BATATE.

PATAUD, s. masc. *pa-tó.* Jeune chien qui a de grosses pates. Figur. et fam. Gros enfant potelé, ou personne grossièrement faite.

PATAUGER, v. neut. *pa-tô-jé.* Marcher dans une eau bourbeuse.

PATE, s. fém. *pâ-te* Farine détrempée et pétrie. Il se dit aussi de plusieurs autres choses qui sont mises en une masse,

et comme pétries ensemble. Constitution, complexion.

PATE, s. f. *pa-te*. Il se dit du pied des animaux à quatre pieds qui ont des doigts, des ongles ou des griffes, et de tous les oiseaux, excepté les oiseaux de proie. Il se dit aussi des écrevisses, des araignées. Triangles recourbés d'une ancre qui la font mordre dans la terre. Pied d'un verre, d'une coupe, etc. Morceau de fer pointu par un bout et plat par l'autre.

PATE-D'OIE, s. f. Plante.

PATÉ, ÉE, adj. En terme de blason. *Croix patée*, celle qui a les extrémités en forme de pate.

PATÉ, s. m. Mets de chair ou de poisson mis en pâte.

PATÉE, s. f. *pa-té-e*. Pâte faite avec de la farine et des herbes, ou de petits morceaux de viande.

PATELIN, s. m. *pa-te-lein*. Homme souple et artificieux qui, par ses manières flatteuses et insinuantes, fait venir les autres à ses fins. On dit aussi adj. *Ton, air, visage patelin; voix, manière pateline.*

PATELINAGE, s. m. Manière insinuante et artificieuse d'un patelin.

PATELINER, v. n. Agir en patelin. v. act. Ménager adroitement l'esprit d'un homme, dans la vue de quelque intérêt. Manier une affaire avec adresse, pour la faire réussir comme on souhaite. Il se prend en mauvaise part.

PATELINEUR, EUSE, s. Qui tâche de faire venir les autres à ses fins par des manières souples et artificieuses.

PATÈNE, s. f. Vase sacré fait en forme de petite assiette, qui sert à couvrir le calice.

PATENOTRE, s. f. Oraison dominicale, et les autres premières prières que l'on apprend aux enfans. Toutes sortes d'autres prières chrétiennes. Au plur. Les grains d'un chapelet, ou tout le chapelet. Il est populaire.

PATENOTRIER, s. masc. *pa-te-nô-trié*. Ouvrier qui fait des chapelets, des boutons, etc.

PATENT, ENTE, adj. *pa-tan*. terme de chancellerie et de finance, qui n'est d'usage qu'en certaines phrases. *Acquit patent, lettres patentes.*

PATENTE, s. fém. Espèce de brevet que toute personne qui veut faire un commerce ou exercer une industrie quelconque, est tenue d'acheter du gouvernement. *Patente nationale.* Voyez BREVET D'INVENTION.

PATE-PELU, s. m. Fourbe avec douceur. Famil.

PATER, s. m. t. latin. Oraison dominicale. Gros grains d'un chapelet.

PATÈRE, s. f. t. d'antiq. Vase très-ouvert dont on se servait dans les anciens sacrifices.

PATERNEL, ELLE, adj. Qu'il est tel qu'il convient à un père.

PATERNELLEMENT, adv. Comme un père doit faire.

PATERNITÉ, s. fém. Etat, qualité de père.

PATEUX, EUSE, adj. *pâ-teu*. Il se dit du pain qui n'est pas assez cuit, et des choses qui font dans la bouche le même effet que ferait de la pâte.

PATHÉTIQUE, adj. de t. g. *pa-té-ti-ke*. Qui émeut les passions.

PATHÉTIQUEMENT, adv. *pa-té-ti-ke-man*. D'une manière pathétique.

PATHOGNOMONIQUE, adj. de tout g. *pa-tog-no-mo-ni-ke*. t. de médec., qui se dit des signes qui sont propres et particuliers à chaque maladie.

PATHOLOGIE, s. f. t. didactiq. Partie de la médecine qui se dit des signes qui sont propres et particuliers à chaque maladie.

PATHOLOGIQUE, adj. de t. g. t. didact. Qui appartient à la pathologie.

PATHOS, s. masc. Mot grec qui signifie passion, et qui ne s'emploie qu'en mauvaise part, pour signifier une chaleur affectée et déplacée dans un discours ou dans un ouvrage.

PATIBULAIRE, adj. de tout g. *pa-ti-bu-lè-re*. Qui appartient au gibet. *Fourches patibulaires. Mine, physionomie patibulaire.*

PATIEMMENT, adv. Avec patience.

PATIENCE, s. f. Vertu qui fait supporter les adversités, les douleurs avec un esprit de modération.

PATIENCE *ou* PARELLE, s. f. *ou* LAPATHUM, s. m. Plante.

PATIENT, ENTE, adj. *pa-cian*. Qui souffre les adversités, les injures. Qui attend et qui persévère avec tranquillité. Dans le didactique, qui reçoit l'impression d'un agent physique. En ce sens, il est aussi substantif.

PATIENT, s. masc. Criminel condamné par la justice, et livré entre les mains de l'exécuteur.

PATIENTER, v. a. Prendre patience, attendre avec patience.

PATIN, s. m. *pa-tein*. Sorte de soulier fort haut que les femmes portaient autrefois. Certaine chaussure garnie de fer par-dessous, dont on se sert pour glisser sur la glace, etc.

PATINER, v. a. Manier indiscrètement.

PATINER, v. n. Glisser sur la glace avec des patins.

PATIR, v. n. Souffrir, avoir du mal, de la misère.

* PATIRA, s. m. Cochon d'Amérique.

PATIS, s. m. (l's ne se prononce que devant une voyelle.) Lieu où l'on met paître des bestiaux.

PATISSER, v. n. *pâ-ti-sé*. Faire de la pâtisserie.

PATISSERIE, s. fém. *pâ-ti-se-ri-e*. Pâte préparée et assaisonnée qu'on fait cuire ordinairement dans le four. L'art de faire de la pâtisserie.

PATISSIER, IÈRE, s. *pâ-ti-cié*. Celui ou celle qui fait des pâtés et autres pièces de four.

PATISSOIE, s. f. *pa-ti-soa*. Etoffe de soie de la Chine.

PATISSOIRE, s. f. Table avec des rebords sur laquelle on pâtisse.

PATOIS, s. m. Langage du peuple, des paysans, particulier à une province.

PATON, s. m. *pâ-ton*. Morceau de pâte dont on engraisse les chapons, les poulardes, etc. Morceau de cuir dont on renforce le bout d'un soulier en dedans.

PATRAQUE, s. f. Machine usée et de peu de valeur. Il est fam. Personne faible et usée. Fig.

PATRE, s. m. *pâ-tre*. Celui qui garde des troupeaux de bœufs, de vaches, etc.

PATRIARCAL, ALE, adj. Qui appartient à la dignité de patriarche.

PATRIARCAT, s. m. *pa-tri-ar-ka*. Dignité de patriarche.

PATRIARCHE, s. m. Nom qu'on donne à plusieurs saints personnages de l'ancien Testament. Dignité dans l'église, qui se donne à certains évêques.

PATRICE, s. m. Dignité instituée dans l'empire Romain par Constantin.

PATRICIAT, s. m. *pa-tri-cia*. Dignité de patrice.

PATRICIEN, IENNE, s. et adj. *pa-tri-cien*. Parmi les Romains, ceux qui étaient issus des premiers sénateurs institués par Romulus.

PATRIE, s. fém. Le pays, l'état où l'on est né.

PATRIMOINE, s. m. *pa-tri-moa-ne*. Le bien qui vient du père et de la mère.

PATRIMONIAL, ALE, adj. Qui est de patrimoine.

PATRIOTE, s. m. Celui qui aime sa patrie.

PATRIOTIQUE, adj. de t. g. *pa-tri-o-ti-ke*. Qui appartient au patriote. *Sentiment patriotique*.

PATRIOTISME, subst. m. Caractère de patriote.

PATROCINER, v. n. *pa-tro-ci-né* Parler longuement et jusqu'à l'importunité, pour persuader. Il est vieux.

PATRON, ONNE, subst. Saint dont on porte le nom. Prince, grand seigneur, sous la protection duquel on se met pour faire sa fortune. Maître de la maison. Celui qui commande aux matelots d'un vaisseau. Prélat ou seigneur laïque qui a droit de nommer à un bénéfice.

PATRON, s. m. Modèle sur lequel certains artisans travaillent.

PATRONAGE, s. m. Droit qu'un prélat ou un seigneur laïque avait de nommer à un bénéfice.

PATRONAL, ALE, adj. Qui appartient au patron.

PATRONIMIQUE, adj. de t. g. *pa-tro-ni-mi-ke*. Nom commun à tous les descendans d'une race, et tiré de celui qui en est père. *Héraclides*, *Séleucides*, sont des noms patronimiques.

PATRONNER, v. act. terme de cartier. Enduire de couleur au moyen d'un patron évidé aux endroits où la couleur qu'on emploie doit paraître.

PATROUILLAGE, s. m. (mouillez les *ll*.) Saleté, malpropre qu'on fait en patrouillant. Il est populaire.

PATROUILLE, s. fém. (mouillez les *ll*.) La marche que le guet fait dans la ville pendant la nuit pour la sûreté des habitans. Escouade qui fait patrouille.

PATROUILLER, v. n. *pa-trou-glié*. (m. les *ll*.) Agiter, remuer de l'eau sale et bourbeuse. Manier malproprement.

PATROUILLIS, subst. m. *pa-trou-gli*. (mouill les *ll*.) Patrouillage. Bourbier. Il est populaire.

PATU, UE, adj. Il ne se dit guère que des pigeons qui ont de la plume jusque sur les pieds.

PATURAGE, s. m. *pa-tu-ra-je*. Lieu où les bestiaux pâturent. L'usage du pâturage.

PATURE, s. f. *pa-tu-re*. Ce qui sert à la nourriture des bêtes, des oiseaux, et même des poissons.

PATURER, v. n. *pâ-tu-ré*. Prendre la pâture.

PATUREUR, s. m. *pâ-tu-reur*. Il se dit à la guerre, des cavaliers et des valets qui mènent les chevaux à l'herbe.

PATURON, s. m. La partie du bas de la jambe du cheval, entre le boulet et la couronne.

PAULETTE, s. fém. Droit que la plupart des officiers de justice et de finance payaient tous les ans au Roi.

PAUME, s. f. *pô-me*. Le dedans de la main entre le poignet et les doigts. Espèce de mesure qui donne trois pouces ou à peu près.

PAUMELLE, s. f. *pô-mè-le*. Espèce d'orge très-commune dans quelques provinces.

PAUMER, v. act. *pô-mé*. *La gueule*, donner un coup de poing sur le visage. Il est populaire.

PAUMIER, s. m. *pô-mié*. Maître du jeu de paume.

PAUMURE, s. f. *pô-mu-re*. t. de véner. Extrémité de la perche du bois du cerf où elle partage en cinq, ce qui représente la paume de la main.

PAUPIÈRE, s f. Peau qui couvre l'œil. Le poil de la paupière.

PAUSE, s. f. *pô-ze*. Cessation d'une action, d'un mouvement, pour quelque temps. Dans le plain-chant et la musique, intervalle pendant lequel une ou plusieurs voix demeurent sans chanter.

PAUSER, v. n. t. de musique. Appuyer sur une syllabe en chantant.

PAUVRE, adj. de t. g. *pô-vre*. Qui n'a pas de bien. Il se dit quelquefois par mépris, pour dire, chétif, mauvais dans son genre. Il se dit encore par sentiment de compassion. *Le pauvre homme! il a bien souffert*. Il se dit aussi par tendresse et par familiarité. *Mon pauvre enfant*. Il est aussi subst., et signifie mendiant.

PAUVREMENT, adverbe. *pô-vre-man*.

dans l'indigence, dans la pauvreté.

PAUVRET, ETTE, s. dimin. t. de commisération. Il est fam.

PAUVRETÉ, s. f. *pô-vre-té*. Indigence; manque des choses nécessaires à la vie. Chose basse et méprisable qu'on dit ou qu'on fait. *Il n'a dit que des pauvretés.*

PAVAGE, s. m. Ouvrage de paveur.

* PAVAME, s. m. Arbre d'Amérique.

PAVANE, s. f. Ancienne danse grave et sérieuse.

SE PAVANER, v. réc. *se pa-va-né*. Marcher d'une manière fière, superbe.

PAVÉ, s. m. Pierre dure, carreau, etc., dont on se sert pour paver. Le chemin, le terrain, le lieu qui est pavé.

PAVEMENT, s. m. Action de paver, et matériaux qu'on y emploie.

PAVER, v. act. *pa-vé*. Couvrir le terrain avec de la pierre dure, pour y marcher plus commodément.

PAVESADE, s. f. Toile ou étoffe tendue en dehors autour des bords d'une galère le jour du combat, pour empêcher que les ennemis ne découvrent dans la galère, et ne voient les mouvemens qui s'y font.

PAVEUR, s. m. Celui dont le métier est de paver des rues, des chemins.

PAVIE, s. m. (On prononce *Pavi*.) Sorte de pêche qui ne quitte pas le noyau.

PAVILLON, s. m. *pa-vi-glion*. (m. les *ll*) Espèce de logement portatif servant au campement des gens de guerre. Extrémité évasée de plusieurs instrumens de musique. Espèce de bannière ou d'étendard que l'on met au mât d'un vaisseau. Corps de bâtiment. t. de blason. Ce qui enveloppe les armoiries des souverains, et qu'eux seuls ont le droit de porter.

PAVOIS, s. m. *pa-voa*. Sorte de grand bouclier. En terme de marine, tenture de toile ou de drap qu'on met autour du plat-bord d'un vaisseau, soit dans un jour de réjouissance, soit dans un jour de combat.

PAVOISER, v. a. t. de marine. Garnir un vaisseau de pavois.

* PAVONE, s. f. Polypier à rayons.

PAVOT, s. m. *pa-vo*. Plante dont la graine a la vertu d'assoupir.

PAVOT CORNU ou GLAUKUM, subst. masc. Plante.

PAYABLE, adj. de t. g. *pé-ia-ble*. Qui doit être payé en certain temps.

PAYANT, ANTE, adject. *pé-ian*. Qui paye.

PAYE, s. f. *pé-ie*. Ce qu'on donne aux gens de guerre pour leur solde. Celui qui paye.

PAYEMENT, s. m *pé-ie-man*. Ce qui se donne pour acquitter une dette. Action de payer.

PAYER, v. act. *pé-ié*. S'acquitter d'une dette.

PAYEUR, s. m. Celui qui paye.

PAYS, s. m. Région, contrée, province. Patrie, lieu de naissance.

PAYSAGE, s. m. *pé-i-za-je*. Etendue de pays que l'on voit d'un seul aspect. Tableau qui représente un paysage.

PAYSAGISTE, s. m. Peintre qui fait des paysages.

PAYSANT, ANTE, s. *pé-i-zan*. Homme, femme de village, de campagne. *A la paysanne*, adv. A la manière des paysans.

PÉAGE, s. masc. Droit qui se lève pour un passage. Lieu où l'on paye le droit de passage.

PÉAGER, s. m. *pé-a-jé*. Celui qui reçoit le péage.

PEAU, s. f. *pô*. Partie extérieure de l'animal qui enveloppe et couvre toutes les autres parties. Cette même partie séparée du corps de l'animal. Enveloppe qui couvre les fruits, les oignons de fleurs, etc.

PEAUSSERIE, s. f. Commerce, marchandise de peaux.

PEAUSSIER, s. m. *pô-cié*. Artisan qui prépare les peaux. En physique, *Muscle peaussier*, muscle qui sert à quelques animaux pour remuer leur peau, et en ce sens il est adject.

PEAUTRE, s. masc. Vieux mot qui n'est plus en usage qu'en cette phrase populaire, *Envoyer au peautre*, chasser.

PEAUTRÉ, ÉE, adj. t. de blason. Il se dit des poissons dont la queue est d'un émail différent de celui du corps.

PEC, adject. *pèk*. *Hareng pec*, en caque fraîchement salé.

PECCABLE, adj. de t. g. *pek-ka-ble*. Qui est capable de pécher.

PECCADILLE, s. f. (mouillez les *ll*.) Ce mot ne se dit guère qu'en plaisanterie, pour signifier un péché léger.

PECCANT, ANTE, adj. t. de médecine. Qui pèche. *Humeur peccante.*

PECCATA, s. m. Ane dans les combats d'animaux. Populaire.

PECCAVI, s. m. *pek-ka-vi*. t. lat. dont on se sert pour signifier l'aveu qu'un pécheur fait de sa faute devant Dieu, et le regret qu'il en a. *Un bon peccavi.*

PÉCHÉ, s. masc. Transgression de la divine.

PÊCHE, s. f. Fruit à noyau.

PÊCHE, s. fém. Art, exercice, action de pêcher. Le droit de pêcher. Poisson qu'on a pêché.

PÉCHER, v. n. Transgression de la loi loi divine. Faillir contre quelque règle.

PÊCHER, v. act. Prendre du poisson.

PÊCHER, s m. Arbre.

PÊCHERIE, subst. f. Lieu où l'on a coutume de pêcher, ou préparé pour une pêche.

PÉCHEUR, PÉCHERESSE, s. Qui commet des péchés.

PÊCHEUR, s. m. Celui qui fait métier et profession de pêcher.

PÉCORE, s. f. t injurieux, qui signifie une personne stupide.

PECQUE, s f. *pè-ke*. t. injurieux qui ne se dit que d'une femme sotte et impertinente qui fait l'entendue. Il est fam.

PECTORAL, ALE, adj. Qui est bon pour

la poitrine. *Sirop pectoral. Croix pectorale*, celle que les évêques portent sur la poitrine.

PÉCULAT, s. m. *pé-cu-la*. Vol des deniers publics fait par ceux qui en ont le maniement et l'administration.

PÉCULE, s. m. Ce que celui qui est en puissance d'autrui a acquis par son industrie, et dont il lui est permis de disposer.

PÉCUNE, s. f. Argent. Il est vieux.

PÉCUNIAIRE, adj. de t. g. *pé-ku-ni-è-re*. Il n'est guère d'usage que dans ces phrases suivantes, *amende, peine, intérêt pécuniaire*.

PÉCUNIEUX, EUSE, adj. Qui a beaucoup d'argent comptant. Il est fam.

PÉDAGOGIE, s. f. Instruction, éducation des enfans.

PÉDAGOGIQUE, adj. de t. g. Qui a rapport à l'éducation des enfans.

PÉDAGOGUE, s. m. *pé-da-go-ghe*. Celui qui enseigne les enfans, et qui a soin de leur éducation. Il ne se prend qu'en mauvaise part.

PÉDALE, s. f. Gros tuyau d'orgue qu'on fait jouer avec le pied.

PÉDANÉ, adj. *Juges pédanés*, juges d'une petite justice subalterne qui jugent debout.

PÉDANT, s. m. *pé-dan*. t. injurieux, et dont on se sert pour parler avec mépris de ceux qui enseignent les enfans. Celui qui affecte hors de propos de paraître savant. *Pédante*, se dit d'une femme qui fait la savante, ou qui est grave hors de propos.

PÉDANT, ANTE, adj. Qui tient du pédant, qui sent le pédant. *Air, esprit, ton pédant. Manières pédantes.*

PÉDANTER, v. n. t. injurieux. Enseigner dans les colléges.

PÉDANTERIE, s. f. t. injurieux. Profession de ceux qui enseigne dans les classes. Air pédant, manière pédante. Érudition pédante.

PÉDANTESQUE, adject. de tout g. Qui sent le pédant. *Savoir, air, discours pédantesque.*

PÉDANTESQUEMENT, adv. En pédant.

PÉDANTISER, v. n. Faire le pédant. Il est familier.

PÉDANTISME, s. m. Pédanterie.

PÉDÉRASTE, s. f. Amour honteux entre des hommes.

PÉDESTRE, adj. de tout genre. Il n'est guère d'usage que dans cette phrase, *Statue pédestre*.

PÉDESTREMENT, adv. *pé-des-tre-man*. *Aller pédestrement*, à pied. Il est fam.

PÉDICULAIRE, adject. de tout genre. *Maladie pédiculaire*, dans laquelle il s'engendre une grande quantité de poux.

PÉDICULAIRE ou CRÊTE DE COQ, s. fém. Plante.

PÉDICULE, s. m. t. de bot. La partie qui attache la fleur ou la feuille à la tige.

PÉDICURE, s. m Médecin qui soigne les pieds, coupe les cors.

* **PÉDILUVE**, s. m. Bain de pied.

PÉDOMÈTRE. Voyez ODOMÈTRE.

PÉDON, s. m. Courrier à pied.

PÉGASE, s. m. *pé-ga-ze*. Cheval fabuleux auquel les anciens poètes ont donné des ailes. Constellation de l'hémisphère boréal.

* **PEIGNAGE**, s. m. Action de peigner le chanvre, la laine.

PEIGNE, s. m. *pé-gne*. (mouillez le *gn*.) Instrument taillé en forme de dents, et qui sert à démêler les cheveux et à décrasser la tête. Instrument de fer dont se servent les cardeurs et les tisserands.

PEIGNER, v. act. (mouillez le *gn*.) Démêler, arranger les cheveux avec un peigne. Apprêter le lin, la laine.

PEIGNIER, s. masc. (mouillez le *gn*.) Celui qui fait et vend des peignes.

PEIGNOIR, s. masc (mouillez le *gn*.) Linge que l'on met sur les épaules quand on se peigne.

PEIGNURES, s. f. pl. *pé-gnu-re*. (mouillez le *gn*.) Cheveux qui tombent de la tête en se peignant.

* **PEILLES**, s. f. plur. (m. les *ll*.) Vieux chiffons à faire du papier.

PEINDRE, v. act. Représenter, tirer la ressemblance de quelque chose, par les traits, les couleurs, etc. Décrire et représenter vivement quelque chose par le discours. Former bien les lettres, les caractères. *Il peint bien, il peint mal.*

PEINE, s. f. *pè-ne*. Douleur, affliction, souffrance. Châtiment, punition d'un crime. Travail, fatigue. Salaire du travail d'un artisan. Obstacle, difficulté. Répugnance qu'on a à dire ou à faire quelque chose. Inquiétude d'esprit.

À PEINE, adv. Il marque le peu de temps qu'il y a qu'une chose dont on parle est arrivée. *À peine est-il hors du lit.* Presque pas. *À peine voit-on à se conduire. À grand'peine*, malaisément, difficilement.

PEINER, v. act. Faire de la peine, causer du chagrin, de l'inquiétude. Travailler beaucoup et difficilement ce qu'on fait. v. n. Avoir de la peine. Répugner à...

SE PEINER, v. réc. Se donner de la peine.

PEINTRE, s. m. Celui qui fait profession de peindre.

PEINTURAGE, s. m. Action de peinturer, ou l'effet qui en résulte.

PEINTURE, s. f. Art de peindre. Figur. Description vive et naturelle de quelque chose.

PEINTURER, v. act. Enduire d'une seule couleur. *Peinturer un treillage.*

PEINTUREUR, s. m. Barbouilleur.

PELADE, s. f. Maladie qui fait tomber le poil et les cheveux.

PELAGE, s. m. La couleur du poil de certains animaux, comme des chevaux, des vaches, des cerfs, etc.

* **PÉLAGIANISME**, s. m. Hérésie de Pélage.

* **PELAGIEN**, s. m. Celui qui suit les erreurs de Pélage.

PELAMIDE, s. f. Poisson de mer.

PELARD, adj. m. *Bois pelard*, bois dont on ôte l'écorce pour faire du tan.

PÊLE-MÊLE, adv. Confusément.

PELER, v. act. *pe-lé*. Ôter le poil. Ôter la peau d'un fruit, l'écorce d'un arbre.

PÈLERIN, INE, s. Celui ou celle qui par piété fait un voyage à un lieu de dévotion. Fig. Homme fin, adroit, dissimulé.

PÈLERINAGE, s. m. Voyage que fait un pèlerin. Lieu où il va en dévotion.

PELICAN, s. masc. Oiseau aquatique. Vaisseau distillatoire. Instrument de chirurgie qui sert à arracher les dents.

PELISSE, s. f. *pe-li-ce*. Robe, manteau doublé d'une fourrure.

PELLE, s. fém. Instrument de fer ou de bois, large et plat, qui a un long manche.

PELLÉE, PELLERÉE, PELLETÉE, s. f. Autant qu'il en peut tenir sur une pelle.

PELLETERIE, s. fém. *pè-le-te-rie*. Art d'accommoder les peaux, et d'en faire des fourrures. Peau dont on fait les fourrures.

PELLETIER, IÈRE, s. Qui accommode et vend des peaux.

PELLICULE, s. f. dim. *pèl-li-ku-le*. Petite peau.

* PELOIR, s. m. *pe-loar*. Instrument de mégissier qui sert à détacher la laine de dessus les peaux.

PELOTE, s. f. Espèce de boule que l'on forme en dévidant du fil ou de la laine. Petit coussinet dont les femmes se servent pour y ficher des épingles ou des aiguilles. Marques blanches placée sur le front du plus grand nombre des chevaux.

PELOTER, v. neut. *pe-lo-té*. Jouer à la paume par amusement, sans que ce soit une partie réglée. v. act. Battre, maltraiter. Il est familier.

PELOTON, s. m. Espèce de boule que l'on forme en dévidant du fil, de la laine, de la soie, etc. Petite pelote où l'on fiche des épingles. Fig. Petit nombre de personnes ramassées et jointes ensemble.

PELOTONNER, v. act. *pe-lo-to-né*. Mettre en peloton.

PELOUSE, s. f. Terrain couvert d'une herbe épaisse et courte.

PELU, UE, adj. Garni de poils. Figur. *Patte-pelue*, homme qui va adroitement à ses fins, sous des apparences de douceur et d'honnêteté.

PELUCHE, s. f. Sorte de panne dont le poil est long.

PELUCHÉ, ÉE, adj. Il se dit des étoffes et de quelques plantes qui sont velues. *Bas peluchés. Anémone peluchée.*

PELUCHER, v. n. *pe-lu-ché*. Se couvrir de poil, en parlant d'une étoffe.

PELURE, s. f. La peau qu'on a ôtée de dessus des choses qui se pèlent.

PENAILLON, s. m. (mouillez les *ll*.) Haillon. Il est familier.

PÉNAL, ALE, adject. Qui assujettit à quelques peines. *Les lois pénales.*

PENARD, s. masc. t. de raillerie et de mépris. *Vieux penard.*

PENATES, subst. et adject. mascul. pl. Les dieux domestiques chez les païens.

PENAUD, AUDE, adj. Qui est embarrassé, honteux, interdit. Il est famil.

PENCHANT, ANTE, adj. Qui est incliné. *Muraille penchante.* Fig. Qui est dans le déclin. *Fortune penchante.*

PENCHANT, s. m. Terrain qui va en baissant. Fig. Propension, inclination naturelle de l'âme.

PENCHEMENT, s. masc. *pan-che-man*. L'action d'une personne qui se penche.

PENCHER, v. act. *pan-ché*. Incliner, mettre quelque chose hors de son aplomb. v. n. Être hors de son aplomb, hors de la ligne perpendiculaire. Fig. Incliner, être porté à quelque chose.

PENCHÉ, ÉE, part. et adj. *Airs penchés*, mouvemens affectés de la tête ou du corps, pour tâcher de plaire.

PENDABLE, adj. de t. g. Qui mérite la potence. *Homme, cas pendable.*

PENDAISON, s. f. Action de pendre au gibet. Il est populaire.

PENDANT, ANTE, adj. *pan-dan*. Qui pend. Il est subst. dans ces phrases, *Pendant de baudrier, d'oreilles*, etc.

PENDANT, préposit. servant à marquer la durée du temps. Il est aussi adv. de temps; il se prend pour *tandis*, et joint à la conjonction *que*, il forme une locution adverbiale.

PENDARD, ARDE, s. *pan-dar*. Vaurien, fripon, scélérat. Il est fam.

PENDELOQUE, subst. f. *pan-de-lo-ke*. Parure de pierreries ajoutées à des boucles d'oreilles.

PENDENTIF, s. m. t. d'archit. Corps d'une voûte suspendue hors le perpendicule des murs.

PENDILLER, v. n. *pan-di-gné*. (mouillez les *ll*.) Être suspendu en l'air, et agité par les vents.

PENDRE, v. act. *pan-dre*. Attacher une chose en haut par une de ses parties, de manière qu'elle ne touche point en bas. v. n. Être attaché.

PENDU, UE, part. Il est aussi subst. et signifie, celui qui a été attaché à la potence.

PENDULE, s. m. *pan-du-le*. Poids attaché à une verge, à un fil de fer ou de soie, qui, par ses vibrations, règle les mouvemens d'une horloge, et qui a divers autres usages.

PENDULE, s. f. Horloge à poids ou à ressorts, etc.

PÊNE, subst. m. Morceau de fer long et carré, dont le bout sort de la serrure de laquelle il fait partie, et entre dans la gâche.

PÉNÉTRABILITÉ, s. f. t. didact. Qualité de ce qui est pénétrable.

PÉNÉTRABLE, adj. de t. g. Où l'on peut pénétrer.

PÉNÉTRANT, ANTE, adj. Qui pénètre. *Odeur, liqueur pénétrante.* Figurément. *Esprit pénétrant*, qui a une prompte et vive intelligence.

PÉNÉTRATIF, IVE, adj. t. didact. Qui pénètre aisément. *Qualité pénétrative.*

PÉNÉTRATION, s. fém. *pé-né-tra-cion.* Vertu et action de pénétrer. Fig. Sagacité de l'esprit, subtilité de l'intelligence.

PÉNÉTRER, v. act. Percer, passer à travers. Entrer bien avant. Fig. Toucher vivement. Il est aussi neutre.

PÉNIBLE, adj. de t. g. Qui donne de la peine.

PÉNIBLEMENT, adv. *pé-ni-ble-man.* Avec peine.

* PÉNICHE, s. fém. Petit bâtiment de transport.

PÉNIL, s. f. Os pubis.

PÉNINSULE, s. f. *pé-nein-su-le.* Presqu'île.

PÉNITENCE, s. f. *pé-ni-tan-ce.* Repentir, regret d'avoir offensé Dieu. Un des sept sacremens de l'église. Fig. Punition imposée pour quelque faute. *Pour pénitence*, *en pénitence*, en punition, pour peine.

PÉNITENCERIE, s. f. *pé-ni-tan-ce-ri-e.* Charge de pénitencier.

PÉNITENCIER, s. m. *pé-ni-tan-cié.* Prêtre commis par l'évêque pour absoudre des cas réservés.

Sous-pénitencier, s. masc. Prêtre subordonné au pénitencier, et commis pour en faire les fonctions à sa place.

PÉNITENT, ENTE, adj Qui a regret d'avoir offensé Dieu. On s'en sert plus ordinairement au subst., et il se dit plus particulièrement de celui ou de celle qui confesse ses péchés au prêtre.

PENITENTIAUX, adj. m. plur. Il ne se dit guère qu'en parlant des *Psaumes pénitentiaux*, que l'on nomme aussi, *les Psaumes de la pénitence. Canons pénitentiaux*, ceux qui concernent les péchés publiques.

PÉNITENTIEL, s. m. *pé-ni-tan-ciel.* Rituel de la pénitence.

PENNAGE, s. m. t. de fauc. Plumage des oiseaux de proie.

PENNE, s. f. *pè-ne.* t. de fauc. Grosse plume des oiseaux de proie.

PENNON, s. masc. *pè-non.* Bannière ou étendard à longue queue, qu'un chevalier qui avait vingt hommes d'armes sous lui était en droit de porter.

PÉNOMBRE, s. f. t. d'astron. La partie de l'ombre qui est éclairée par une partie du corps lumineux.

PENSANT, ANTE, adj. Qui pense. *Un être pensant.*

PENSÉE, s. f. *pan-cé-e.* Opération de la substance intelligente. Acte particulier de l'esprit, ce que l'esprit a pensé ou pense actuellement. Opinion. Dessein, projet. En t. de peinture, d'archit., de sculpture, la première idée, l'esquisse.

Pensée, s. f. Fleur.

PENSER, v. n. *pan-cé.* Former dans son esprit l'idée, l'image de quelque chose. Raisonner. Faire réflexion. Prendre garde. Former quelque dessein. Etre sur le point de.

Penser, v. act. Avoir dans l'esprit. Imaginer. Croire, juger.

Penser, s. m. Pensée. Poét.

PENSEUR, s. m. *pan-ceur.* Celui qui est accoutumé à penser, à réfléchir.

PENSIF, IVE, adj. Occupée d'une pensée qui attache fortement.

PENSION, s. f. *pan-cion.* Somme d'argent que l'on donne pour être logé et nourri. Lieu où l'on est nourri et logé pour un certain prix. Maison où de jeunes enfans sont logés, nourris et instruits moyennant une certaine somme. Revenu annuel qu'on donne à quelqu'un.

PENSIONNAIRE, subst. de t. g. Celui ou celle qui paye pension. Celui qui reçoit pension d'un prince, d'un état.

PENSIONNAT, s. m. Lieu où logent les pensionnaires d'un collége ou de quelque autre maison.

PENSIONNER, v. act. Donner, faire une pension à quelqu'un.

PENSUM, s. m. *pein-some.* Surcroît de travail qu'on exige d'un écolier pour le punir.

PENTACORDE, s. masc. *pein-ta-cor-de.* Lyre à cinq cordes.

PENTAGONE, adj. de tout g. terme de géométrie. Qui a cinq angles et cinq côtés. Il est aussi subst. masc. et signifie, figure pentagone.

PENTAMÈTRE, adj. m. *Vers pentamètre*, sorte de vers composé de cinq pieds ou mesures.

* PENTANDRIE, s. f. Cinquième classe de végétaux à cinq étamines.

* PENTAPHYLLE, adj. A cinq feuilles.

* PENTAPTÈRE, adj. A cinq ailes.

* PENTASPERME, adj. A cinq graines.

PENTATEUQUE, s. m. Nom collectif qu'on donne aux cinq premiers livres de la Bible.

PENTATHLÉ, subst. m. Nom collectif emprunté du grec, qui désigne la réunion des cinq espèces de jeux ou combats auxquels les athlètes s'exerçaient dans les gymnases.

PENTE, s. fém. Penchant, l'endroit d'une montagne, d'un lieu élevé, qui va en descendant. Il se dit aussi des eaux. *La pente de la rivière.* Fig. Inclinaison à faire quelque chose.

PENTECOTE, s. fém. *pen-te-cô-te.* Fête que l'église célèbre en mémoire de la descente du Saint-Esprit, le cinquantième jour après Pâques.

PENTHÈSE, s. f. *pan-tè-ze.* Nom qu'on donnait dans l'église d'Orient, à la fête de la Purification.

PENTURE, s. f. Bande de fer qui sert à soutenir les portes ou les fenêtres.

PÉNULTIÈME, adj. de tout g. Avant-dernier, qui précède immédiatement le dernier.

PÉNURIE, s. f. Grande disette des choses les plus nécessaires.

PÉOTTE, s. f. *pé-o-te.* Bâtiment rond fait en forme de chaloupe, fort en usage sur la mer Adriatique.

PÉPASTIQUE *ou* PEPTIQUE, adj. de t.

pé-pas-ti-ke. terme de médecine, qui se dit des remèdes qui sont propres à murir les humeurs, et à les disposer à une bonne supuration.

PEPIE, s. fém. Petite peau blanche qui vient quelquefois au bout de la langue des oiseaux, et qui les empêche de boire et de faire leur cri ordinaire.

PÉPIER, v. n. Il se dit du cri naturel des moineaux.

PERIN, s. m. Semence couverte d'une enveloppe coriacée qui se trouve au centre de certains fruits.

PÉPINIÈRE, s. f. Plants de petits arbres pour les lever au besoin.

* PÉPINÉRISTE, s. m. Jardinier qui élève des pépinières.

* PEPSIE, s. f. Digestion. t. de méd.

PEQUET, s. masc. pé-kè. En anatomie, *Réservoir de péquet*, réservoir ou le chyle est conduit par les veines lactées.

* PERAMÈLE, s. m. Blaireau à poche.

PERCALE, s. f. Toile fine de coton.

PERÇANT, ANTE, adj. Qui perce, qui pénètre.

PERCE, (*En perce*), adv. *Mettre un muid de vin en perce*, y faire une ouverture pour tirer la liqueur.

PERCE-FEUILLE, s. f. (mouillez les *ll*.) Plante ombellifère.

PERCE-FORÊT, s. m. Chasseur déterminé. Il est fam.

PERCE-LETTRE, s. m. Petit instrument d'acier avec quoi on perce les lettres pour y passer un petit cordon de soie, sur l'extrémité duquel on met la cire et le cachet.

PERCEMENT, s. m. Action de percer. Ouverture faite en perçant. Chemin fait en pente pour faciliter l'écoulement des eaux dans les mines.

PERCE-NEIGE, s. f. Petite plante qui porte des fleurs en hiver.

PERCE-OREILLE, s. masc. Petit insecte long et menu.

PERCE-PIERRE. *Voyez* PASSE-PIERRE.

PERCEPTEUR, s. m. Préposé à la recette des impositions.

PERCEPTIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est perceptible.

PERCEPTIBLE, adj. de t. g. Qui peut être perçu. *Un impôt perceptible.* Qui peut être perçu. En ce sens, il ne s'emploie guère qu'avec la négative. *Cela n'est point perceptible*

PERCEPTION, s. f. Recette, recouvrement de deniers, de fruits, de revenus, etc. En matière de philosophie, le sentiment produit dans l'ame par l'impression d'un objet.

PERCER, v. a. per-cé. Faire une ouverture de part en part. Pénétrer. *Une croisée, une porte dans un mur*, en faire l'ouverture. *Une forêt, un bois*, y ouvrir des routes. *Les buissons, les halliers, etc.*, passer au travers des buissons, des halliers, etc. *La foule, un bataillon*, se faire un passage à travers. Se déceler, se manifester. *Son intention perce à travers son silence.* Fig. *Percer l'avenir*, ou *dans l'avenir*, prévoir l'avenir. Fig. *Cela me perce le cœur*, m'afflige extrêmement.

PERCER, v. n. per-cé. Se faire ouverture. *Cet abcès a percé de lui-même.* Avoir issue. *Cette maison perce dans deux rues.* Figur. Avancer dans les honneurs, se faire un chemin à la fortune. *Ce jeune homme percera.* En termes de vénerie, *le cerf perce*, tire de long.

PERCEVOIR, v. act. per-ce-voar. (Il se conjugue comme *Recevoir*.) Recevoir, recueillir des revenus, des droits, des impôts. Recevoir par les sens l'impression des objets.

PERCHE, s. fém. Poisson d'eau douce. Mesure de dix-huit, de vingt ou de vingt-deux pieds de roi, selon les différens pays. La chose mesurée. Brin de bois de dix à douze pieds, et de la grosseur du bras ou environ. En vénerie, le bois du cerf qui porte plusieurs andouillers.

PERCHER, v. neut. Se mettre sur une perche, en parlant des oiseaux. v. récip. Se mettre sur un endroit élevé, pour mieux voir, ou pour mieux entendre.

PERCHOIR, s. m. per-choar. Lieu où l'on met percher les volailles d'une basse-cour.

PERCLUS, USE, adject. per-klus Paralytique, impotent de tout le corps ou d'une partie.

PERÇOIR, s. m. Foret pour percer des pièces de vin ou d'autre liqueur.

PERCUSSION, s. f. per-ku-cion. terme didactique. Action par laquelle un corps en frappe un autre.

PERDABLE, adj. de t. g. Qui peut se perdre.

PERDANT, s. m. per-dan. Celui qui perd au jeu.

PERDITION, s. f. Dégât, dissipation. Peu usité. Etat d'un homme, ou qui est dans une croyance contraire à celle de l'église, ou qui est dans l'habitude des vices.

PERDRE, v. act. *Je perds, tu perds, il perd; nous perdons, vous perdez, ils perdent. Je perdais. Je perdis. J'ai perdu. Je perdrai. Perds. Que je perde. Que je perdisse, etc.* Etre privé de quelque chose qu'on avait, dont on était en possession. *Perdre son bien.* Etre privé de quelque avantage naturel ou moral. *Perdre la vie, la santé, la raison.* Cesser d'avoir, n'avoir plus. *Les arbres ont perdu leurs feuilles.* Mal employer, manquer à profiter. *Perdre le temps, l'occasion.* Etre vaincu en quelque chose par une autre. *Perdre une gageure.* Déshonorer, discréditer. *C'est un homme qui vous perdra.* Corrompre, débaucher. Gâter, endommager. *Perdre une chose de vue*, cesser de la voir. Fig. *Perdre de vue un dessein, une affaire*, cesser de les suivre. *Le fil du discours*, ne pouvoir plus suivre le discours qu'on avait commencé. *Pied, terre*, ne trouver plus le fond de l'eau avec les pieds. *La tête*, avoir la tête coupée, et figur. devenir fou *Perdre*, v. n.

Éprouver quelque perte. *Cet effet perd sur la place.* On dit fig., *Cet homme, cet ouvrage a beaucoup perdu*, on n'en fait plus le même cas.

SE PERDRE, v. récip. S'égarer, s'évanouir, se dissiper, se ruiner. Faire naufrage, disparaître, se débaucher.

PERDU, UE, part. et adj. *Puits perdu*, dont le fond est de sable, et où les eaux se perdent. *Tirer à coup perdu*, au hasard. *Se jeter à corps perdu sur quelqu'un*, se jeter sur lui avec impétuosité. *Mettre de l'argent à fond perdu*, à rente viagère. *A vos heures perdues*, à vos heures de loisir.

PERDREAU, s. m. *per-drô.* Perdrix de l'année.

PERDRIGON, s. m. Sorte de prune.

PERDRIX, s. fém. *per-dri.* Oiseau de la grosseur d'un pigeon, et bon à manger.

PÈRE, s. m. Qui a un ou plusieurs enfans. *Nos pères*, nos ancêtres. *De la patrie*, celui qui lui a rendu de grands services. *Des pauvres*, celui qui fait ordinairement de grandes charités aux pauvres. *Le saint Père*, le Pape. *Pères de l'église*, docteurs dont l'église a reçu et approuvé la doctrine et les décisions. *Du désert*, les anciens anachorètes. *Conscrits*, sénateurs de Rome. Poétiq. *Le père du jour*, le soleil.

PÉRÉGRINATION, s. f. *pé-ré-gri-na-cion.* Voyage fait dans les pays éloignés. Il est vieux.

PÉRÉGRINITÉ, s. f. État de celui qui est étranger dans un pays.

PÉREMPTION, s. f. *pé-ramp-cion.* t. de pratique, qui ne se dit qu'en parlant d'une instance périe.

PÉREMPTOIRE, adj. de tout g. terme de pratique. Il se dit des défenses qui consistent dans la seule allégation de la péremption. Décisif.

PÉREMPTOIREMENT, adv. D'une manière péremptoire.

PERFECTIBILITÉ, s. f. Qualité constitutive de ce qui est perfectible.

PERFECTIBLE, adj. de tout g. Qui est susceptible d'être perfectionné ou de se perfectionner.

PERFECTION, s. f. *per-fek-cion.* Qualité de ce qui est parfait dans son genre. Achèvement. Qualité excellente de l'âme et du corps.

PERFECTIONNEMENT, s. m. *per-fek-cio-ne-man.* Action de perfectionner, ou l'effet de cette action.

PERFECTIONNER, v. act. *per-fek-cio-né.* Rendre plus parfait. On dit aussi, *Se perfectionner.*

PERFIDE, s. et adj. de tout g. Traître, et déloyal; qui manque à sa foi.

PERFIDEMENT, adverb. *per-fi-de-man.* Avec perfidie.

PERFIDIE, s. f. Déloyauté, manquement de foi.

PERFORATION, s. f. Action de percer quelque chose.

PERFORER, v. act. *per-fo-ré.* Percer. Il n'est d'usage que dans les arts.

PERGONTE, s. f. Fleur blanche.

PÉRICARDE, s. f. t. d'anatomie. Capsule membraneuse qui sert d'enveloppe au cœur.

PÉRICARPE, s. masc. t. de botanique. La membrane qui renferme le fruit d'une plante.

PÉRICARPE, s. f. t. de pharmacie. *Voyez* ÉPICARPE.

PÉRICLITER, v. neut. Être en péril. Il se dit plus communément des choses que des personnes.

PÉRICONDRE, s. m. t. d'anatom. Membrane qui recouvre certains cartilages.

PÉRICRANE, s. m. t. d'anat. Membrane épaisse qui couvre le crâne.

PÉRIDOT, s. m. Sorte de pierre précieuse peu recherchée.

PÉRIGÉE, s. m. et adj. t. d'astronomie. L'endroit du ciel où une planète se trouve quand elle est le plus proche de la terre.

PÉRIGUEUX, s. m. *pé-ri-gheu.* Pierre fort dure.

PÉRIHÉLIE, s. m. t. d'astronom. Point de l'orbite d'une planète où elle est le plus près du soleil. Il est aussi adj. *Cette planète est périhélie.*

PÉRIL, s. m. (mouillez l'*l*.) Danger, risque.

PÉRILLEUSEMENT, adv. *pé-ri-glieu-ze-man.* (mouillez les *ll*.) Dangereusement, avec péril.

PÉRILLEUX, EUSE, adject. *pé-ri-glieu.* (mouillez les *ll*.) Dangereux, où il y a du péril.

PÉRIMER, v. neut. *pé-ri-mé.* t. de prat. qui ne se dit qu'en parlant d'une instance, lorsque, faute d'avoir été poursuivie pendant un certain temps, elle vient à périr.

PÉRIMÈTRE, s. m. t. de géom. Contour, circonférence.

PÉRINÉE, s. m. L'espace qui est entre l'anus et les parties naturelles.

PÉRIODE, s. fém. Révolution. Portion d'un discours arrangée dans un certain ordre. Au figuré, le plus haut point où une chose puisse arriver, et alors il est masc.

PÉRIODIQUE, adj. de t. g. *pé-ri-o-dike.* Qui a ses périodes.

PÉRIODIQUEMENT, adv. D'une manière périodique.

PÉRIOECIENS, s. m. pl. *pé-ri-é-cien.* t. de géogr. On donne ce nom aux peuples qui habitent sous le même parallèle.

PÉRIOSTE, s. m. t. d'anat. Membrane fine et très-sensible qui couvre presque tous les os.

PÉRIOSTOSE, s. f. Gonflement du périoste.

PÉRIPATÉTICIEN, IENNE, s. et adj. Qui suit la doctrine d'Aristote.

PÉRIPATÉTISME, s. m. Philosophie péripatéticienne.

PÉRIPÉTIE, s. f. Changement subit et imprévu d'une fortune bonne ou mauvaise en une autre toute contraire. Il se dit principalement du dénouement d'une pièce.

PÉRIPHÉRIE, s. masc. pé-ri-fé-ri-e. t. de géométrie. Circonférence, contour d'une figure.

PÉRIPHRASE, s. f. Circonlocution, tour dont on se sert pour exprimer ce qu'on ne veut pas dire en termes propres.

PÉRIPHRASER, v. n. pé-ri-fra-zé. Parler par périphrases.

PÉRIPLE, s. m. t. de géograp. ancienne pris du grec. Navigation autour d'une mer ou autour des côtes d'un pays, d'une partie du monde, etc.

PÉRIPNEUMONIE, s. f. Inflammation du poumon avec fièvre aigue, etc.

PÉRIPTÈRE, s. m. t. d'arch. Edifice qui a des colonnes isolées dans tout son pourtour extérieur.

PÉRIR, v. n. Prendre fin. Faire une fin malheureuse, violente. Faire naufrage. Tomber en ruine, en décadence. Fig. *Périr d'ennui*, être excédé d'ennui. En t. de palais, il se dit d'une instance qu'on a négligé de poursuivre pendant un certain temps. *Il a laissé périr son appel.*

PÉRISCIENS, s. m. pl. t. de géogr. On donne ce nom aux habitans des zones froides, dont l'ombre fait le tour de l'horizon en certains temps de l'année.

* PÉRISCYPHISME, s. m. Incision autour du crâne.

PÉRISSABLE, adj. de t. g. pé-ri-sa-ble. Qui est sujet à périr.

PÉRISTALTIQUE, adj. de t. g. pé-ris-tal-ti-ke. Il ne se dit qu'en parlant du mouvement propre des intestins, semblable à celui des vers qui rampent.

PÉRISTYLE, s. m. terme d'architecture. Sorte de galerie couverte, soutenue par des colonnes.

PÉRISYSTOLE, s. f. pé-ri-cis-to-le. Intervalle qui est entre la systole et la diastole du cœur et des artères.

PÉRITOINE, s. m. t. d'anat. Membrane qui revêt intérieurement toute la capacité du bas-ventre.

* PÉRITONITIS, s. masc. pé-ri-to-ni-tice. Inflammation du péritoine.

PERLE, s. f. Substance dure et blanche qui se forme dans quelques coquillages. En termes d'imprimerie, le plus petit de tous les caractères.

PERLÉ, ÉE, adj. Orné de perles.

PERLURE, s. f. Inégalité qui se trouve sous la croûte de la perche de la tête du cerf, en forme de grumeaux.

PERMANENCE, s. f. per-ma-nan-ce. t. dogmatique. Il se dit proprement du corps de Notre-Seigneur, qui continue de demeurer réellement dans l'Eucharistie après la consécration. Durée constante de quelque chose.

PERMANENT, ENTE, adj. Stable, immuable, qui dure toujours.

PERMÉABILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est perméable.

PERMÉABLE, adject. de tout g. t. de physique. Qui peut être traversé par...

PERMETTRE, v. act. (Il se conjugue comme *Mettre.*) Donner liberté, pouvoir de faire, de dire. Tolérer. Donner le moyen, la commodité, le loisir de... *Ma santé, le temps ne me le permet pas.*

PERMIS, ISE, part. de *Permettre.* S. masc. Permission.

PERMISSION, s. f. Pouvoir, liberté de faire, de dire, etc.

PERMUTANT, s. m. Celui qui permute. Il ne se dit qu'en parlant de celui qui change de bénéfice avec un autre.

PERMUTATION, s. fém. per-mu-ta-cion. Echange.

PERMUTER, v. act. Echanger. Il ne se dit qu'en matière ecclésiastique, et en parlant de bénéfice.

PERNICIEUSEMENT, adv. D'une manière pernicieuse.

PERNICIEUX, EUSE, adj. per-ni-cieu. Mauvais, dangereux, ou qui peut nuire.

* PER OBITUM, expression latine qui signifie, *par mort. Bénéfice vacant per obitum.*

PÉRONÉ, s. m. t. d'anat. L'os extérieur de la jambe.

* PÉRONIER, IÈRE, adj. Qui a rapport au péroné.

PÉRONNELLE, s. f. pé-ro-nè-le. t. pop. dont on se sert par mépris et par injure à l'égard d'une femme sotte et babillarde.

PÉRORAISON, s. f. pé-ro-rè-zon. t. de rhétorique. La conclusion d'un discours d'éloquence.

PÉROT, s. m. pé-ro. terme d'eaux et forêts. Arbre qui a les deux âges de la coupe du bois.

PERPENDICULAIRE, adj. de tout g. Qui tombe à plomb. *Ligne perpendiculaire.* Il est aussi subst. fém.

PERPENDICULAIREMENT, adv. per-pan-di-cu-lè-re-man. En ligne perpendiculaire.

* PERPENDICULARITÉ, s. fém. État de ce qui est perpendiculaire.

PERPENDICULE, s. m. per-pan-di-cu-le. Ce qui est à plomb.

PERPÉTRER, v. actif. per-pé-tré. t. de pratiq. Faire, commettre.

PERPÉTUATION, s. f. terme didactiq. Action qui perpétue, ou l'effet de cette action.

PERPÉTUEL, ELLE, adj. Continuel, qui ne cesse point.

PERPÉTUELLEMENT, adv. Sans cesse, sans discontinuation.

PERPETUER, v. act. Rendre perpétuel, faire durer toujours.

PERPETUITÉ, s. f. Durée sans interruption. *A perpétuité*, adv. Toujours.

PERPLEXE, adj. de tout g. per-plek-ce. Qui est dans le doute, dans l'irrésolution de ce qu'il doit faire.

PERPLEXITÉ, s. fém. Irrésolution fâcheuse.

PERQUISITION, s. fém. per-ki-zi-cion. Recherche exacte que l'on fait de quelque chose.

* PERRICHE, subst. fém. Perruche d'Amérique.

PERRIÈRE, s. f. t. usité dans quelques provinces, au lieu de carrière.

PERRON, s. m. Ouvrage de maçonnerie attaché par dehors au-devant d'un corps de logis, et servant d'escalier à l'appartement d'en bas.

PERROQUET, s. m. *pè-ro-kè*. Oiseau.

PERRUCHE, s. f. *pè-ru-che*. Espèce de petit perroquet. Femelle de perroquet.

PERRUQUE, s. f. *pè-ru-ke*. Coiffure de faux cheveux.

PERRUQUIER, s. m. Faiseur de perruques.

PERS, ERSE, adv. De couleur entre le vert et le bleu. Il est vieux.

PER SALTUM, expression latine qui signifie, *Par saut*. On s'en sert en droit canonique, en parlant de ceux qui sont admis à un ordre supérieur sans avoir reçu l'intermédiaire.

* PERSCRUTATION, s. f. Recherche.

PERSE, s. fém. Toile peinte qu'on nous apporte de Perse.

PERSÉCUTANT, ANTE, adj. *per-sé-ku-tan*. Qui se rend incommode par ses importunités.

PERSÉCUTER, verb. actif. *per-sé-ku-té*. Vexer, inquiéter, tourmenter par des voies injustes. Importuner, presser avec importunité.

PERSÉCUTEUR, TRICE, s. Celui ou celle qui persécute par des voies injustes. Il se dit aussi d'un homme pressant, importun et incommode.

PERSÉCUTION, s. fém. *per-sé-ku-cion*. Vexation, poursuite injuste et violente. Importunité continuelle.

PERSÉE, s. m. Constellation de l'hémisphère boréal.

PERSÉVÉRAMMENT, adv. Avec persévérance.

PERSÉVERANCE, s. f. Qualité de celui qui persévère. Fermeté et constance dans le bien.

PERSÉVÉRANT, ANTE, adj. *per-sé-vé-ran*. Qui persévère.

PERSÉVÉRER, v. n. Continuer à faire toujours une même chose. Demeurer ferme et constant dans un sentiment. Persister dans le bien.

PERSICAIRE, s. f. *per-si-kè-re*. Plante aquatique.

PERSICOT, s. m. *per-si-ko*. Liqueur spiritueuse.

PERSIENNE, s. f. *per-ciè-ne*. Sorte de jalousie.

PERSIFLAGE, s. masc. Discours d'un persifleur.

PERSIFLER, v. act. *per-si-flé*. Rendre quelqu'un instrument et victime de la plaisanterie par les choses qu'on lui fait dire ingénument. verbe neut. Tenir de dessein formé des discours sans idées liées.

PERSIFLEUR, s. m. *per-ci-fleur*. Celui qui persifle.

PERSIL, s. m. Plante potagère.

PERSIL DE BOUC. Plante.

PERSIL DE MACÉDOINE. Plante.

PERSIL DE MARAIS. ACHE. Plante.

PERSILLADE, s. fém. (mouillez les *ll*.) Ragoût fait de tranches de bœuf avec du persil.

PERSILLÉ, ÉE, adj. *per-ci-glié*. (mouillez les *ll*.) Il se dit de certains fromages qui ont en dedans de petites marques verdâtres, comme si on y avait haché du persil.

PERSIQUE, adj. *per-ci-ke*. Il se dit d'un ordre d'architecture.

PERSISTANCE, s. fém. Action de persister.

PERSISTER, v. n. Demeurer ferme et arrêté dans son sentiment.

PERSONNAGE, s. m. *per-so-na-je*. Personne. Il ne se dit que des hommes. *Les plus grands personnages de l'antiquité. C'est un sot personnage.* Rôle que joue un comédien ou une comédienne.

* PERSONNALISER, v. act. *per-so-na-li-zé*. Appliquer des généralités à un individu. Lancer des traits piquans, injurieux, contre quelqu'un.

PERSONNALITÉ, s. fém. *per-so-na-li-té*. Caractère, qualité de ce qui est personnel. Il se prend communément en mauvaise part, et signifie alors, trait piquant, injurieux et personnel, contre quelqu'un.

PERSONNAT, s. m. *per-so-na*. Bénéfice dans une église cathédrale ou collégiale, qui donne préséance sur les simples chanoines.

PERSONNE, s. fém. *per-so-ne*. Homme ou femme. *Payer de sa personne*, s'exposer au péril avec courage, s'acquitter parfaitement de son devoir. *En personne*, expression dont on se sert pour donner plus d'énergie à ce qu'on dit. *Je m'y trouverai en personne.* Il se dit aussi en parlant des conjugaisons des verbes. *La première, la seconde, la troisième personne.*

PERSONNE, s. m. Nul, qui que ce soit. Il est toujours précédé ou suivie de la négative, et ne se dit qu'au singulier. *Personne ne sera assez hardi.* Quelquefois il signifie quelqu'un, mais ce n'est qu'avec une interrogation *Personne oserait-il nier?*

PERSONNEL, ELLE, adj. Qui est propre et particulier à chaque personne. En t. de grammaire, *Pronom personnel*, qui marque la personne, comme *Moi, toi, etc. Action personnelle*, par laquelle on poursuit une personne qui est redevable ou obligée en son propre nom. *Homme personnel*, qui n'est occupé que de lui. *Droit personnel*, tellement attaché à la personne, qu'il ne peut être transporté à une autre. On dit substantivement, *Son personnel est très-aimable, odieux, etc.*

PERSONNELLEMENT, adv. En propre personne.

PERSONNIFIER, v. actif. *per-so-ni-fi-é*. Attribuer à une chose la figure, les sentimens, le langage d'une personne.

PERSPECTIF, IVE, adj. Qui représente un objet en perspective.

PERSPECTIVE, s. f. Partie de l'optique qui enseigne à représenter les objets selon

la différence que l'éloignement et la position y apportent. Peinture qui représente des jardins, des bâtimens, etc., en éloignement. Aspect de divers objets vus de loin. Fig. *Avoir une belle, une fâcheuse perspective*, avoir de grands avantages à espérer ou de grands malheurs à craindre. *En perspective*, adverb. Dans l'éloignement. *Il n'est encore riche qu'en perspective.*

PERSPICACITÉ, subst. f. Pénétration d'esprit.

PERSPICUITÉ, s. fém. Clarté, netteté. *La perspicuité du style.*

* PERSPIRATION, s. f. t. de médecine, qui signifie la même chose que transpiration insensible.

PERSUADER, v. act. et n. *per-su-a-dé.* Porter, déterminer quelqu'un à croire, à faire quelque chose.

SE PERSUADER, v. réc. Croire, s'imaginer, se figurer.

PERSUASIBLE, adj. de tout g. Qui peut être démontré.

PERSUASIF, IVE, *per-su-a-zife.* Qui a la force de persuader.

PERSUASION, s. f. *per-su-a-zion.* Action de persuader. Ferme croyance.

PERTE, s. f. Privation de quelque chose d'avantageux, d'agréable ou de commode qu'on avait. Dommage, ruine dans les choses qui regardent le gouvernement, la fortune, la morale. Mauvais succès. *Perte d'un procès, d'une bataille. De temps*, mauvais usage, ou emploi inutile qu'on en fait. *A perte*, adv. Avec perte. *A perte de vue*, adv. Assez loin pour qu'il soit impossible de distinguer les objets. *En pure perte*, sans motif, sans utilité.

PERTINEMMENT, adv. *per-ti-na-man.* Ainsi qu'il convient, avec jugement, avec utilité.

PERTINENT, ENTE, adject. *per-ti-nan.* Qui est tel qu'il convient. *Raisons, excuses pertinentes.*

PERTUIS, s. m. *per-tui.* Trou, ouverture. Il ne se dit plus guère qu'en parlant des ouvertures qu'on pratique à une digue dans certaines rivières pour laisser passer les bateaux, ou des passages étroits dans les montagnes.

* PERTUISER, v. actif. Percer. Il est vieux.

PERTUISANE, s. fém. Sorte d'arme d'hast.

PERTURBATEUR, TRICE, subst. Qui cause du trouble. Il ne se dit guère que dans cette phrase, *Perturbateur du repos public.*

PERTURBATION, s. fém. t. didactique. Trouble, émotion de l'ame.

PERVENCHE, s. f. Plante vivace.

PERVERS, ERSE, adj. Méchant, dépravé. Il s'emploie aussi substant., mais seulement au masculin.

PERVERSEMENT, adv. Avec perversité.

PERVERSION, s. f. *per-vèr-cion.* Changement de bien en mal, en matière de religion et de morale.

PERVERSITÉ, s. fém. *per-vèr-çi-té.* Méchanceté, dépravation.

PERVERTIR, v. act. Faire changer de bien en mal dans les choses de la religion ou de la morale. Altérer.

* PERVERTISSABLE, adj. Aisé à pervertir.

* PERVERTISSEMENT, s. m. Action de pervertir, de corrompre.

* PERVERTISSEUR, s. m. Corrupteur.

PESADE, s. fém. L'un des airs relevés du cheval de manége.

PESAMMENT, adv. *pe-za-man.* D'une manière pesante.

PESANT, ANTE, adject. *pe-zan.* Qui pèse, qui est lourd. Figur. Onéreux et fâcheux. Fig. *Esprit pesant*, lent. *Écu d'or pesant*, qui est du poids réglé et ordonné par la loi.

PESANTEUR, s. f. Qualité de ce qui est pesant. Tendance des corps vers le centre. Violence d'un coup que donne un corps pesant, ou un homme fort et robuste. Certaine indisposition qui survient à quelque partie du corps, et qui fait qu'on y sent comme un poids. Figur. *Pesanteur d'esprit*, lenteur et grossièreté d'esprit.

PESÉE, s. f. Action de peser. Ce qui a été pesé en une fois.

PÈSE-LIQUEUR, s. m. Instrument par le moyen duquel on découvre la pesanteur des liqueurs.

PESER, v. a. *pe-zé.* Examiner, juger avec des poids combien une chose est lourde. Figur. Examiner attentivement une chose, pour en connaître le fort et le faible. v. n. Avoir un certain poids. Demeurer, insister plus long-temps.

PESEUR, s. m. Celui qui pèse.

PESON, s. m. *pe-zon.* Instrument pour peser, appelé autrement *Romaine.*

* PESON, s. m. t. de mégissier. Plaque de fer sur le tranchant de laquelle on passe les peaux.

PESSAIRE, s. m. *pé-cè-re.* Remède solide dont on se sert dans différentes maladies des femmes.

PESTE, s. fém. Maladie épidémique et contagieuse.

PESTER, v. n. Montrer par des paroles aigres et emportées, le mécontentement qu'on a de quelque chose. Fam.

PESTIFÈRE, adjectif de tout genre. Qui communique la peste. *Vapeur, odeur pestifère.*

PESTIFÉRÉ, ÉE, s. et adj. Infecté de peste.

PESTILENCE, s. f. Corruption de l'air, peste répandue dans un pays.

PESTILENT, ENTE, adj. Qui tient de la peste. *Un cadavre pestilent.*

PESTILENTIEL, ELLE, adj. Infecté de peste, contagieux. *Air pestilentiel. Vapeurs pestilentielles.*

PESTILENTIEUX, EUSE, adj. Il signifie la même chose que pestilentiel. Il ne se prend qu'au figuré, où même il est peu d'usage. *Discours, sentiment pestilentieux.*

PET, s. m. pè. Vent qui sort du corps par-derrière avec bruit. Sorte de beignets fort enflés.

PÉTALE, s. m. t. de botaniq. Feuilles de fleurs qui servent d'enveloppe aux pistil et aux étamines.

PETALISME, s. f. t. d'antiq. Forme de jugement établie à Syracuse, et qui était à peu près la même chose que l'ostracisme chez les Athéniens.

PÉTERADE, s. f. Plusieurs pets de suite. Il ne se dit guère qu'en parlant des chevaux ou d'autres animaux semblables, lorsqu'ils pètent en ruant.

PETARD, s. masc. pe-tar. Machine de fer ou de fonte qu'on charge de poudre à canon, etc.

PETARDER, v. actif. pé-tar-dé. Faire jouer un pétard.

PETARDIER, s. masc. Celui qui fait les petards, ou qui les applique.

PETASITE, s. m. Plante aquatique.

PETAUD, s. m. pe-tô. *En cour du roi Petaud*, lieu de confusion où tout le monde est maître.

PETAUDIÈRE, s. fém. t. de raillerie et de mépris, qui se dit d'une assemblée sans ordre.

PÉTÉCHIES, s. f. pl. Taches qui s'élèvent sur la peau dans les fièvres malignes et pestilentielles.

PETER, v. n. pe-té. Faire un pet.

PETEUR, EUSE, s. Qui pète.

PETILLANT, ANTE, adj. (m. les *ll*.) Qui pétille, qui brille avec éclat. *Vin pétillant, yeux pétillans, sang pétillant.*

PETILLEMENT, s. m. (mouillez les *ll*.) Action de petiller.

PETILLER, v. n. (mouillez les *ll*) Eclater avec bruit et à plusieurs petites reprises en sautillant. Briller avec éclat.

PETIT, ITE, adj. pe-ti. Qui a peu d'étendue, peu de volume dans son genre. Généralement toutes les choses physiques ou morales qui sont moindres que d'autres du même genre.

PETIT, s. m. Qui se dit de certains animaux nouvellement nés, par rapport au père et à la mère. *Cette chienne a fait des petits.* Au pl. et en parlant des personnes, il se dit par opposition à gens puissans, riches. *Les petits pâtissent pour les fautes des grands.* On dit aussi, *Du petit au grand*, par comparaison des petites choses aux grandes. *En petit*, adv. En raccourci. *petit à petit*, adv. Peu à peu.

PETIT-FILS, t. relatif. Le fils du fils ou de la fille, par rapport à l'aïeul ou à l'aïeule. On dit, *petite-fille*, au fém. dans la même signification.

PETIT-GRIS, s. m. Sorte de fourrure.

PETIT-LAIT, s. m. Sérosité du lait.

PETIT-MAITRE, s. m. *Voyez* MAITRE.

PETIT-MÉTIER, s. masc. Sorte de pâtisserie.

PETIT-NEVEU, s. m. t. relatif. Le fils du neveu ou de la nièce, par rapport au frère ou à la sœur de l'aïeul ou de l'aïeule. On dit, *petite-nièce*, au fém. dans la même signification.

PETITE-OIE. *Voyez* OIE.

PETIT-PIED, s. m. Os d'une forme presque ovale, d'une substance spongieuse renfermée dans le sabot du cheval.

PETITE-VEROLE, s. f. Maladie dangereuse qui se manifeste par des éruptions à la peau.

PETITEMENT, adv. pe-ti-te-man. En petite quantité.

PETITESSE, s. f. pe-ti-tè-ce. Peu d'étendue, peu de volume. Modicité. On dit fig. *Petitesse d'ame, d'esprit.*

PETITION, s. fém. pé-ti-cion. t. didactique. *Pétition de principes*, se dit lorsqu'on allègue pour preuve la chose même qui est en question. Demande adressée à une autorité publique.

PETITIONNAIRE, s. m. Celui ou celle qui fait une pétition.

PÉTITOIRE, s. et adj. t. de jurisprud. Action par laquelle on demande la propriété d'une chose.

PETON, s. m. Mot diminutif, pour dire un petit pied.

PECONCLE, s. f. Nom de plusieurs espèces de coquillages bivalves.

PÉTRÉE, adj. f. Il n'est d'usage que dans cette phrase. *L'Arabie pétrée.*

PETRIFICATION, s. f. pé-tri-fi-ca-cion. Changement d'une substance animale ou végétale en pierre, en conservant toujours sa première figure. La chose même pétrifiée.

PÉTRIFIER, v. act. Changer en pierre. Etonner, interdire.

PETRIN, s. masc. pé-trein. Petit coffre dans lequel on pétrit. On l'appelle aussi *Huche.*

PETRIR, v. act. Détremper de la farine avec de l'eau, et en faire de la pâte.

* PÉTRISSAGE, subst. m. Action de pétrir.

PÉTROLE, s. masc. Bitume liquide et noir.

PETTO. *In petto*, expression empruntée de l'italien. Dans l'intérieur du cœur.

PÉTULAMMENT, adv. D'une manière pétulante.

PÉTULANCE, s. fém. Qualité de celui qui est pétulant.

PÉTULANT, ANTE, adj. Vif, impétueux et brusque.

PETUN, s. m. C'est le tabac.

PETUNER, v. n. pe-tu-né. Prendre du tabac en fumée. Il ne se dit guère qu'en dénigrement.

PETUNZÉ, s. m. Pierre que les Chinois emploient pour faire de la porcelaine.

PEU, adv. de quantité. Il est opposé à *Beaucoup*. Il s'emploie quelquefois comme substantif. *Le peu que j'ai fait pour vous. Le peu qui me reste à vivre. Peu à peu*, adv. Lentement, par un progrès imperceptible. *Dans peu*, adv. Dans peu de temps. *Pour peu que*, conjonctif qui se construit avec le subjonctif. *Pour peu que vous lui en parliez*,

si vous lui en parlez. *Un peu, tant soit peu*, peu, très-peu. *A peu près, à peu de chose près*, adv. Presque, environ.

PEUPLADE, s. f. collect. Multitude d'habitans qui passent d'un pays dans un autre pour le peupler.

PEUPLE, s. m. coll. Multitude d'hommes d'un même pays, d'une même religion, etc. La partie la moins notable d'entre les habitans d'une même ville, d'un même pays. Petit poisson qu'on met dans un étang pour le peupler.

PEUPLER, v. actif. *peu-plé*. Etablir une multitude d'habitans par la voie de la génération. En ce sens, il est aussi neutre. On dit aussi, *Peupler un étang, une garenne, etc.*

PEUPLIER, s. m. Arbre fort haut qui croît dans les lieux humides et marécageux.

PEUR, s. f. Crainte, frayeur. *De peur de* ou *de peur que*, conjonction.

PEUREUX, EUSE, adj. *peu-reu*. Craintif, timide.

PEUT-ÊTRE, adv. dubitatif. *peu-tê-tre*. Il se prend quelquefois substantivement. *Un peut-être*.

PHAÉTON, s. f. Petite calèche à deux roues, fort légère et découverte.

PHAGÉDENIQUE, adj. de tout genre. *fa-jé-dé-ni-ke*. t. de médecine. Rongeant. *Eau phagédénique*.

PHALANGE, s. f. *fa-lan-je*. t. d'antiq. Corps de piquiers pesamment armées, qui combattaient sur quatre, huit, douze et même seize de hauteur. Poétiq. Corps d'infanterie. En t. d'anatom., les os qui composent les doigts de la main et du pied.

PHALANGITE, s. m. *fa-lan-ji-te*. Soldat de la phalange.

PHALARIS, s. m. *fa-la-rice*. Plante.

PHALENE, s. m. *fa-lè-ne*. Espèce de papillon qui ne vole que sur le soir, et pendant la nuit à la clarté d'une lumière.

PHALEUQUE ou PHALEUCE, adj. *fa-leu-ke*. t. de poésie latine, qui se dit d'un vers de cinq pieds.

PHARAON, s. m. *fa-raon*. Jeu de cartes.

PHARE, s masc. *fa-re*. Grand fanal pour éclairer les vaisseaux qui sont en mer. Tour sur laquelle est le fanal.

PHARISAIQUE, adj. de t. g. *fa-ri-za-i-ke*. Qui tient du caractère des pharisiens. *Orgueil pharisaïque*.

PHARISAISME, s. masc. Caractère des pharisiens. Hypocrisie.

PHARISIEN, s. m. *fa-ri-zien*. Nom d'une secte chez les Juifs.

PHARMACEUTIQUE, adj. de tout genre. *far-ma-ceu-ti-ke*. Qui appartient à la pharmacie.

PHARMACEUTIQUE, s. f. Partie de la médecine qui traite de la composition des médicamens et de leur emploi.

PHARMACIE, subst. fém. *far-ma-cie*. L'art de préparer et de composer les remèdes.

PHARMACIEN, s. m. *far-ma-cien*. Celui qui exerce la pharmacie.

PHARMACOPÉE, s. fém. *far-ma-co-pé-e*. Traité qui enseigne de quelle manière les remèdes doivent être préparés.

PHARSALE, s. f. Poème de Lucain.

PHARYNGOTOME, s. m. *fa-rein-go-to-me*. Instrument de chirurgie.

PHARYNX, s. m *fa-reinkce*. Orifice du gosier qui touche à la bouche.

PHASE, s. f. *fa-ze*. t. d'astronomie, qui se dit des diverses apparences de quelques planètes.

PHASÉOLE. *Voyez* FASÉOLE.

PHÉBUS, s. m. *fé-buce*. Terme pris du latin pour signifier le Soleil et Apollon. Fig. Langage, style guindé.

PHÉNICOPTÈRE. *Voyez* BÉCHARD.

PHÉNIGME, s. f. t. de méd. Remède qui excite de la rougeur sur les parties du corps où il est appliqué.

PHÉNIX, s. m. *fé-nikce*. Oiseau fabuleux. Constellation de l'hémisphère austral.

PHENOMÈNE, s. m. *fé-no-mè-ne*. t. didactiq. Tout ce qui paraît de nouveau dans l'air, dans le ciel. Fig. et par extension, tous les différens effets qu'on remarque dans la nature. Fig. et fam. ce qui surprend par sa nouveauté, ou sa rareté. *C'est un phénomène que de vous voir ici*.

PHÉRÉCRATE, s. m. Vers de la poésie grecque ou latine, composé d'un dactyle entre deux spondées.

PHILANTHROPE, s. m. Celui qui est porté à aimer tous les hommes.

PHILANTHROPIE, s. f. *fi-lan-tro-pi-e*. Caractère de philanthrope.

* PHILANTHROPIQUE, adj. De philanthrope.

PHILLYRÉE, s. f. *fi-li-ré-e*. Arbuste.

PHILOLOGIE, s. f. *fi-lo-lo-ji-e*. t. didactique. Erudition qui embrasse diverses parties des belles-lettres, et principalement la critique.

PHILOLOGIQUE, adj. de t. g. *fi-lo-lo-ji-ke*. Qui concerne la philologie.

PHILOLOGUE, s. m. *fi-lo-lo-ghe*. terme didact. Homme de lettres qui s'attache à diverses parties de littérature, et surtout à la critique.

* PHILOMÈLE, s. f. Fille de Pandion, métamorphosée en rossignol. Poétiquem. Rossignol.

PHILOSOPHALE, adj. f. *fi-lo-so-fa-le*. *Pierre philosophale*, la prétendue transformation des métaux en or. Fig. Chose difficile à trouver.

PHILOSOPHE, s. m. *fi-lo-zo-fe*. Celui qui s'applique à l'étude des sciences, et qui cherche à connaître les effets par leurs causes et leurs principes.

PHILOSOPHER, v. n. Traiter des matières de philosophie. Raisonner trop subtilement sur quelque chose.

PHILOSOPHIE, s. f. *fi-lo-so-fi-e*. Science qui consiste à connaître les choses par leurs causes et par leurs effets. Fermeté, élévation d'esprit, par laquelle on se met au-dessus des accidens de la vie et des fausses opinions du monde. En t. d'imprim., caractère qui est entre le cicéro et le petit-romain.

PHILOSOPHIQUE, adj. de tout genre. *fi-lo-so-fi-ke*. Qui appartient à la philosophie.

PHILOSOPHIQUEMENT, adject. D'une manière philosophique.

PHILTRE, s. m. *fil-tre*. Breuvage qu'on suppose propre à donner de l'amour.

PHIMOSIS, s. m. Maladie du prépuce.

PHLEBOTOMIE, s. fém. *flé-bo-to-mi-e*. Terme de chirurgie. Saignée ou l'art de saigner

PHLÉBOTOMISER, v. act. *flé-bo-to-mi-zé*. t. didact. Saigner

* PHLÉBOTOMISTE, s. m. Chirurgien qui s'occupe particulièrement de l'opération de la saignée.

PHLEGMAGOGUE. *Voyez* FLEGMAGOGUE.

* PHLEGMASIE, s. f. Inflammation. t. de médecine.

PHLEMATIQUE. *Voyez* FLEGMATIQUE.

PHLEGME. *Voyez* FLEGME.

PHLEGMON. *Voyez* FLEGMON.

PHLEGMONEUX. *Voyez* FLEGMONEUX.

PHLOGISTIQUE, s. m. Les chimistes entendent par ce mot, le principe inflammable le plus pur et le plus simple.

PHLOGOSE, s. f. *flo-go-ze*. t. de médec. Inflammation sans tumeur.

PHOENICURE, subst. m. *fé-ni-cu-re*. Oiseau.

PHOLADE, s. f. Coquillage dont la coquille est composée de cinq pièces.

* PHOQUE, s. m. Animal amphibie.

* PHOSPHATE, s. masc. *fos-fa-te*. t. de chimie nouvelle. Nom générique des sels formés par l'union de l'acide phosphorique avec différentes bases.

* PHOSPHITE, s. m. Sel que forme l'acide phosphoreux uni à diverses bases.

PHOSPHORE, s. m. Substance qui a la propriété de luire comme du feu.

* PHOSPHOREUX, adj. *fos-fo-reu*. t. de chimie, qui se dit d'un acide formé par la combustion lente du phosphore.

PHOSPHORIQUE, adj. de tout g. *fos-fo-ri-ke*. Qui tient du phosphore.

* PHOSPHUTE, s. m. *fos-fu-te*. Combinaison dont la base est le phosphore.

PHRASE, s. fém. *fra-ze*. Assemblage de mots sans une certaine construction.

PHRASIER, s. m. Faiseur de phrases, qui parle ou écrit d'une manière affectée.

PHRÉNÉSIE. *Voyez* FRÉNÉSIE.

PHRÉNÉTIQUE. *Voyez* FRÉNÉTIQUE.

PHTHISIE, s. f. *fti-zi-e*. Consomption du corps, de quelque chose qu'elle vienne.

PHTHISIQUE, adj de tout g. *fti-zi-ke*. Etique, qui est malade de phthsie.

PHU, s. masc. *fu*. C'est une espèce de valériane.

PHYLACTÈRE, s. m. *fi-lak-tè-re*. Bandes de parchemin que les Juifs attachaient à leurs bras ou à leur front, et sur lesquelles étaient écrits différens passages de l'Ecriture.

PHYLARQUE, s. m. *fi-lar-ke*. t. d'antiquité. Magistrat de l'ancienne Athènes.

PHYLLITIS, s. f. *fi-li-ti-ce*. Plante C'est la *Langue-de-cerf*.

PHYSICIEN, s. m. Qui sait la physique. Celui qui étudie la physique.

PHYSIOLOGIE, s. m. Partie de la médecine qui traite des partie du corps humain dans l'état de santé.

PHYSIOLOGIQUE, adj. de tout genre. *fi-zi-o-lo-ji-ke*. Qui appartient à la physiologie.

PHYSIOLOGISTE, s. m. *fi-zi-o-lo-gis-te* Qui est versé dans la physiologie.

PHYSIONOMIE, s. fém. *fi-zi-o-no-mi-e*. L'art de juger par l'inspection des traits du visage, quelles sont les inclinations d'une personne. Air, traits du visage.

PHYSIONOMISTE, s. m. *fi-zi-o-no-mis-te*. Qui prétend savoir l'art de juger par l'inspection des traits du visage, quelles sont les inclinations d'une personne.

PHYSIQUE, s. f. *fi-zi-ke*. Science qui a pour objet les choses naturelles. Traité de physique. Classe où l'on enseigne la physique. s. m. *Le physique d'un homme*, sa constitution naturelle, son apparence.

PHYSIQUE, adj. de t. g. Naturel.

PHYSIQUEMENT, adverb. *fi-zi-ke-man*. D'une manière réelle et physique.

PIACULAIRE, adj. de tout g. *pi-a-ku-lè-re*. Qui a rapport à l'expiation. *Sacrifice piaculaire*.

PIAFFE, s. f. *pia-fe*. Faste, ostentation, vaine somptuosité. Il est fam.

PIAFFER, v. n. Faire piaffe, se montrer avec une vaine somptuosité. Fam. En t. de manége, il se dit du cheval qui passage dans une seule et même place, sans avancer, reculer, ni se traverser.

PIAFFEUR, adj. m. *pia-feur*. Cheval qui piaffe.

PIAILLER, v. n. *pia-glié*. (mouillez les *ll*.) Il se dit proprement des enfans qui, par dépit ou par malice, crient continuellement. Il est fam.

PIAILLERIE, s. m. *pia-glie-rie*. (mouillez les *ll*.) Criaillerie, crierie. *Fam.*

PIAILLEUR, EUSE, s. (mouillez les *ll*.) Criard Il est fam.

PIANO, s. m. t. de musique emprunté de l'italien. Doux.

PIANO-FORTÉ ou FORTE-PIANO, s. masc. (On prononce *forté*.) Espèce de clavecin.

PIASTE, s. m. t. d'histoire moderne, qui se dit des descendans des anciennes maisons de Pologne.

PIASTRE, subst. fém. Monnaie d'argent qui vaut environ cent sous, et qui se fabrique en Espagne et dans les Indes Occidentales.

PIAULER, v. n. *pió-lé*. Il se dit du cri des petits poulets.

PIC, s. m. *pike*. Instrument de fer dont on se sert pour casser des morceaux de rocher et pour ouvrir la terre. En t. de géographie, il se dit de certaines montagnes très-hautes.

PICA, s. m. Appétit dépravé.

* PICÉA, s. m. Espèce de sapin.

PICHOLINE, s. f. Olive de la plus petite espèce.

* **PICOLETS**, s. m. pl. *pi-ko-lé.* Crampons qui embrassent et assujettissent le pêne d'une serrure.

PICORÉE, s. f. Action de butiner.

PICORER, v. n. *pi-ko-ré.* Faire du butin dans le pays ennemi. Il vieillit et se dit figurément des abeilles.

PICOREUR, s. m. Soldat qui va picorer. Il est vieux.

PICOT, s. m. Petite pointe qui demeure sur le bois qui n'a pas été coupé net.

PICOT, s. masc. Petite engrêlure au bas des dentelles et des points de fil d'or, de soie, etc.

PICOTEMENT, s. m. *pi-co-te-man.* Impression incommode et un peu douloureuse qui se fait sur la peau.

PICOTER, v. act. *pi-ko-té.* Causer des picotemens. Il se dit aussi des petites piqûres que les oiseaux font aux fruits en les becquetant. Figur. Attaquer souvent quelqu'un par des paroles dites avec malignité, l'agacer.

PICOTERIE, s. f. Paroles dites malignement pour fâcher quelqu'un.

PICOTIN, s. m. *pi-ko-tein.* Mesure dont on se sert pour mesurer l'avoine que l'on donne aux chevaux. Avoine que contient un picotin.

PIE, s. f. Oiseau. *Fromage à la pie*, blanc écrémé. *Pie-grièche*, pie plus petite que les autres, qui est fort criarde. Fig. Femme d'humeur aigre et querelleuse. *Cheval pie*, blanc et noir. Grillade d'un reste d'épaule de mouton.

* PIE, adj. fém. *Œuvre pie. Pie-mère*, membrane qui enveloppe immédiatement tout le cerveau.

PIÈCE, s. f. Partie, portion, morceau d'un tout. Il se dit aussi de certaines choses qui font un tout complet. *Pièce de drap, de ruban, etc.* Chacun, chacune. *Ces chevaux coûtent cent écus pièce.* Canon. *Pièce d'artillerie.* Ouvrage d'esprit en vers et en prose. *Pièce d'éloquence, de théâtre.* Certaines compositions en musique faites pour être jouées sur des instrumens. *Pièce de violon, de clavecin, etc.* En t. de pratique, écriture qu'on produit dans un procès. Monnaie. *Pièce d'or, d'argent, etc.* Aux échecs, tout ce qui n'est pas pion. Les différentes parties d'un logement. *Son appartement est composé de six pièces. Pièce de vin*, un muid de vin. *D'eau*, quantité d'eau retenu dans un certain espace, pour l'embellissement d'un jardin. *De terre*, certaine étendue de terre toute en un morceau Figur. et familièr. *Jouer, faire une pièce*, ou *faire pièce à quelqu'un*, lui faire une malice, lui jouer un tour.

PIED, s. m. *pié* La partie du corps de l'animal qui est jointe à l'extrémité de la jambe. Trace de la bête qu'on chasse. Bas d'un arbre, d'une montagne, d'un mur, d'une tour, etc. *Un pied d'œillet.* En parlant de meubles, d'ustensiles, la partie qui sert à les soutenir. Dans les vers grecs ou latins, certain nombre de syllabes qui entrent dans la composition des vers, et qui en font la mesure. Mesure géométrique contenant douze pouces de long. *Sur le pied*, adv. A proportion. *Pied à pied*, adv. Peu à peu. *Au pied de la lettre*, adv. Littéralement, sans exagération. *D'arrache-pied*, adv. Sans interruption.

PIED-D'ALOUETTE ou DELPHINIUM, s. masc. Plante.

PIED-DE-BICHE, subst. m. Instrument de dentiste.

PIED-DE-BOEUF, s. masc. Un certain jeu d'enfant.

PIED-DE-CHAT, s. m. Plante.

PIED-DE-CHÈVRE, subst. m. Levier de fer dont une des extrémités est faite en pied de chèvre.

PIED-DE-LIÈVRE, s. m. Plante.

PIED-DE-LION, s. m. Plante.

* PIED-DE-MER, s. m. Oiseau de la grandeur de la corneille, qui vit ordinairement sur le bord de la mer.

PIED-DE-PIGEON, s. m. Plante.

PIED-DE-VEAU, s. m. ou COLOCASIE, s. f. Plante.

PIÉDESTAL, s. m. t. d'architect. Partie qui soutient la colonne.

PIED-DROIT, s. m. t. d'archit. Partie du jambage d'une porte ou d'une fenêtre, qui comprend le chambranle, le tableau, la feuillure, l'embrasure et l'écoinçon.

PIED-FORT, s. m. t. de monnaie. Pièce d'or et d'argent, etc., qui est beaucoup plus épaisse que les pièces de monnaie communes, et que l'on frappe ordinairement pour servir de modèle.

PIÉDOUCHE, s. m. Petite base longue ou carrée en adoucissant avec moulures, qui sert à porter un buste, ou quelque petite figure en ronde bosse.

PIÉGE, s. m. Instrument dont on sert pour attraper des animaux. Fig. Embûche, artifice dont on se sert pour tromper quelqu'un.

PIERRAILLE, s. f. *pié-ra-glie.* (mouillez les *ll.*) Amas de petites pierres.

PIERRE, s. f. *piè-re.* Corps dur et solide qui se forme dans la terre. *D'aigle*, sorte de pierre rougeâtre. *D'aimant*, qui attire le fer. *De bézoard*, qui se trouve dans le corps d'un animal des Indes Orientales. *De jade*, dure et verdâtre. *De mine*, dont on se sert dans les forges pour faire le fer. *Ponce*, extrêmement sèche, poreuse et légère, calcinée par le feu des volcans. *De touche*, dont on se sert pour éprouver l'or et l'argent en les y frottant. *Philosophale*, l'art de transmuer les métaux en or. *Infernale*, à cautère, qu'on applique pour brûler les chairs.

PIERRÉE, s. f. *piè-ré-e.* Conduit fait en terre à pierre sèche, pour l'écoulement et la conduite des eaux.

PIERRERIES, subst. fém. *piè-re-ri-e.* Il ne se dit que de plusieurs pierres précieuses.

PIERRETTE, s. f. dim. *piè-rè-te.* Petite pierre.

PIERREUX, EUSE, adj. *pi-é-reu.* Qui est plein de pierres.

PIERRIER, s. m. *pi-é-rié.* Sorte de petit canon dont on se sert ordinairement sur les vaisseaux.

* PIERROT, s. m. Paysan comique.

PIERRURES, s. f. pl. *piè-ru-re.* t. de vénerie. ce qui entoure la meule d'une bête fauve en forme de petites pierres, et qui forme la fraise.

PIÉTÉ, s. f. Dévotion, affection et respect pour les choses de la religion. L'amour qu'on doit avoir pour ses parens. En t. de blason, il se dit d'un pélican s'ouvrant le sein pour nourrir ses petits de son sang.

PIÉTER, v. n. *pié-té.* t. du jeu de boule ou de quilles. Tenir le pied à l'endroit qui a été indiqué pour cela. v. act. et réc. Disposer à la résistance.

PIÉTINER, v. n Remuer fréquemment les pieds par vivacité, par inquiétude.

*PIÉTINAGE *ou* PIÉTINEMENT, s. m. Action de piétiner.

PIÉTON, s. m. Homme qui va à pied, et au fém., *piétonne.*

PIÈTRE, adj. de t. g. Vil, méprisable et de nulle valeur. Il est fam.

PIÈTREMENT, adv. *piè-tre-man.* D'une manière piètre. Il est fam.

PIÈTRERIE, s. f. Chose vil et méprisable. Il est pop.

PIETTE, s. f. *piè-te.* Oiseau aquatique, aussi appelé *Religieuse* et *Nonnette blanche*, parce qu'il est en partie blanc et en partie noir.

PIEU, s. m. Pièce de bois qui est pointue par un des bouts.

PIEUSEMENT, adv. *pieu-ze-man.* D'une manière pieuse.

PIEUX, EUSE, adj. Qui est fort attaché aux devoirs de la religion.

PIFFRE, ESSE, s. *pi-fre.* t. bas et injurieux, qui se dit des personnes excessivement grosses et replètes.

PIGEON, s. m. *pi-jon.* Oiseau domestique qu'on élève dans un colombier.

PIGEONNEAU, s. m. *pi-jo-nô.* Petit pigeon.

PIGEONNIER, s. m. *pi-jo-nié.* Lieu où l'on élève des pigeons

PIGNE, s. f. (mouillez le *gn.*) Nom que l'on donne au Pérou et au Potosi, à l'argent qui reste après que l'on a fait évaporer le mercure qui a servi à amalgamer la mine.

PIGNOCHER, v. n. *pi-gno-ché.* (mouillez le *gn.*) Manger négligemment, et en ne prenant que de très-petits morceaux. Il est fam.

PIGNON, s. m. (mouillez le *gn.*) Mur d'une maison qui est terminé en pointe, et qui porte le bout du faîtage de la couverture. Amande de la pomme de pin. t de mécanique Petite roue dentée dont les ailes ou dents engrènent dans celles d'une plus grande roue.

PIGNONÉ, ÉE, adj. t. de blas. Il se dit de ce qui s'élève en forme d'escalier de part et d'autre pyramidalement.

PIGNORATIF, adj. *pig-no-ra-tif.* t. de jurispr. Il se dit en parlant d'un contrat par lequel on vend un héritage à faculté de rachact à perpétuité, etc.

PILASTRE, s. m. Pilier carré auquel on donne les mêmes proportions et les mêmes ornemens qu'aux colonnes.

PILAU, s m. Riz cuit avec du beurre, ou de la graisse et de la viande.

PILE, s. fém. Amas de plusieurs choses entassées avec quelque ordre. Maçonnerie qui soutient les arches d'un pont. Grosse pièce servant à broyer, à écraser quelque chose. Il est peu usité. Côté d'une pièce de monnaie où sont les armes du Prince.

PILER, v. actif. *pi-lé.* Broyer, écraser quelque chose dans un mortier. Fig. et populairement. *Manger.*

PILEUR, s. m. Figur. et popul. Homme qui mange beaucoup.

PILIER, s. m. Ouvrage de maçonnerie, servant à soutenir un édifice. Poteau de justice. Poteau d'écurie et de manége.

PILLAGE, s. m. *pi-glia-je.* (mouillez les *ll.*) Action de piller, ou le dégât qui en est la suite.

PILLARD, ARDE, subst. et adj. *pi-gliar.* (mouillez les *ll.*) Qui aime à piller. Il est familier.

PILLER, v. a. *pi-glié.* (mouillez les *ll.*) Saccager, emporter violemment les biens d'une ville, d'une maison. Faire des extorsions, des concussions. En parlant des chiens, se jeter sur les animaux, sur les personnes.

PILLERIE, s. f. *pi-glie-ri-e.* (mouillez les *ll.*) Volerie, extorsion, action de piller.

PILLEUR, s. m. *pi-glieur.* (mouillez les *ll.*) Celui qui pille, qui aime à piller.

PILON, s masc. Instrument pour piler quelque chose dans un mortier.

PILORI, s. m Poteau où l'on attache des criminels que la justice expose à la risée du public.

PILORIER, v. act. *pi-lo-ri-é.* Mettre au pilori.

PILORIS, s. m. Rat musqué des Antilles, beaucoup plus gros que nos rats.

PILOSELLE, s. f. Plante.

PILOTAGE, s. masc. Ouvrage de pilotis. En termes de marine, art de conduire un vaisseau

PILOTE, s. m. Celui qui gouverne, qui conduit un vaisseau.

PILOTER, v. n. *pi-lo-té.* Enfoncer des pilotis pour bâtir dessus. On le fait aussi quelquefois act. *Piloter un terrain*, y enfoncer des pilotis.

PILOTIS, s. m. Gros pieu de bois qu'on fait entrer avec force pour asseoir les fondemens d'un édifice lorsqu'on veut bâtir dans l'eau. Il ne s'emploie guère qu'au pl. *Bâtir sur pilotis*

* PILULAIRE, subst. fém. Genre de fougères.

PILULE, s. f. Composition médicinale qu'on met en petites boules.

PIMBÈCHE, s. f. *pein-bè-che.* t. de mépr.

femme impertinente qui fait la précieuse. Il est familier.

PIMENT, s. masc. *pi-man*, ou MILLE-GRAINE, s. f. Plante.

* PIMENTADE, subst. fém. Sauce au piment.

PIMPANT, ANTE, adj. t. de badinerie et de raillerie. Superbe et magnifique en habits.

PIMPESOUÉE, s. fém. Il se dit dans le style familier, d'une femme qui fait la délicate et la précieuse.

PIMPRENELLE, s. fém. *pein-pre-nè-le*. Herbe potagère.

PIN, s. m. Grand arbre toujours vert.

PINACLE, s. m. *pi-na-kle*. La partie la plus élevée d'un édifice. Fig. *Etre sur le pinacle*, dans une grande faveur, dans une grande élévation.

PINASSE, s. f. *pi-na-ce*. Vaisseau, sorte de bâtiment de charge qui va à voiles et à rames.

* PINASTRE, s. m. Pin sauvage.

PINCE, s. fém. *pein-ce*. Bout du pied de certains animaux. Pli fait à du linge, à une étoffe. Barre de fer aplatie par un bout, et dont on se sert comme d'un levier. Sorte de grosses tenailles dont on se sert pour remuer les grosses bûches dans une cheminée.

PINCEAU, s. m. *pin-sô*. Plume garnie par un bout d'un poil délié, et dont les peintres se servent pour appliquer et pour étendre les couleurs. Fig. Manière de colorier d'un peintre.

PINCÉE, s. f. La quantité de certaines choses qu'on peut prendre avec deux ou trois doigts.

PINCELIER, s. m. *pein-ce-lié*. Vase séparé en deux parties, dans lequel les peintres prennent l'huile dont ils ont besoin pour mêler leurs couleurs, etc.

PINCE-MAILLE, s. m. *pin-ce-ma-glie*. (mouillez les *ll*.) Homme fort attaché à ses intérêts, et qui fait paraître son avarice jusque dans les plus petites choses. Il est familier.

PINCER, v. act. *pein-cé*. Serrer la superficie de la peau avec les doigts ou autrement. En t. d'agriculture, arrêter quelques petits bourgeons d'arbre, en les pressant avec le bout des doigts. En terme de musique, tirer le son d'un instrument à cordes, en le touchant du bout des doigts. En t. de marine, *Pincer le vent*, aller au plus près du vent. En t. de manége, *Pincer des deux*, attaquer fortement un cheval avec les éperons. Fig. et fam. Reprendre, blâmer quelqu'un.

PINCÉ, ÉE, part. et adj. Affecté *Air, style pincé*.

PINCER, s. masc. *pein-cé*. t. de manége. L'action d'approcher l'éperon du poil, mais sans frapper.

PINCETTES, s. f. pl. *pein-cè-te*. Ustensile de fer dont on sert pour accommoder le feu, pour arracher le poil, pour prendre ou pour placer certaines choses.

PINCHINA, s. m. Etoffe de laine.

PINÇON, s. m. La marque qui reste sur la peau lorsqu'on a été pincé.

PINDARIQUE, adj. de tout g. *pein-da-ri-ke* Qui est dans le goût de Pindare. *Ode pindarique*.

PINDARISER, v. n. *pein-da-ri-zé*. Parler avec affectation.

PINDARISEUR, s. m. *pein-da-ri-zeur*. Celui qui pindarise. *Sot pidariseur*. Il est familier.

PINDE, s. m. Montagne consacré à Apollon et aux Muses.

PINÉALE, adj. f. *Glande pinéale*, qui se trouve au milieu du cerveau.

PINGOIN ou PINGUIN, s. m. *pein-gouein*. Oiseau de mer.

PINNE-MARINE, subst. f. Coquillage bivalve.

PINNULE, s. f. t. de physique. Petite plaque de cuivre élevée perpendiculairement à chaque extrémité d'une alidade, et percée d'un petit trou.

PINQUE, s. f. *pein-ke*. t. de marine. Bâtiment de charge, fort plat de varangue.

PINSON, s. m. *pein-son*. Petit oiseau qui a le bec gros et dur, dont le plumage est de diverses couleurs.

PINTADE, s. f. Espèce de poule dont le plumage est tacheté.

PINTE, s. f. *pein-te*. Mesure pour mesurer les liqueurs en détail. La quantité de liqueur contenue dans une pinte.

PINTER, v. n. *pein-té*. Boire en débauche. Il est populaire.

PIOCHE, s. f. Instrument pour fouir la terre.

PIOCHER, v. act. *pio-ché*. Travailler à fouir la terre avec une pioche.

PIOLER, v. n. *pio-lé*. Il se dit du cri des petits poulets. *Voyez* PIAULER.

PION, s. m. Pièce du jeu des échecs.

PIONNER, v. act t. des échecs. L'action de prendre plusieurs pions de suite.

PIONNIER, s. m. *pio-nié*. Travailleur dont on se sert dans une armée pour aplanir les chemins, et pour remuer la terre dans les différentes occasions.

* PIPA, s. m. Crapaud de Surinam.

PIPE, s. f. Grande futaille pour mettre du vin.

PIPE, s. f. Petit tuyau de terre cuite et blanchie au feu, dont on se sert pour prendre du tabac en fumée.

PIPEAU, s. m. Flûte champêtre, chalumeau. Au pl. Gluaux.

PIPÉE, s. f. Sorte de chasse aux oiseaux avec des gluaux.

PIPER, v. act. Contrefaire le cri des oiseaux, pour les prendre au filet ou aux gluaux Fig. Tromper au jeu.

PIPERIE, s. f. Tromperie au jeu.

PIPEUR. s. fém. Celui qui trompe au jeu.

* PIPISTRELLE, s. f. Sorte de chauve souris.

PIQUANT, ANTE, adj. *pi-kan*. Qui pique. Fig. Offensant. *Paroles piquantes*. Il se

dit aussi en parlant d'une jeune personne vive dont la figure et la physionomie plaisent et touchent extrêmement. *Elle n'est pas belle, mais elle a l'air piquant.* En parlant des ouvrages d'esprit, fin et vif. *Il n'y a rien de piquant dans ce qu'il écrit.*

PIQUANT, s. m. Pointes qui viennent à certaines plantes.

PIQUE, s. f. *pi-ke.* Sorte d'arme à long bois, dont le bout est garni d'un fer plat et pointu.

PIQUE, s. m. t. de jeu de cartes. Une des quatre couleurs.

PIQUE, s. f. Brouillerie.

• PIQUE-NIQUE, s. m. *pik-nik.* Repas où chacun paye son écot.

PIQUER, v. act. *pi-ké.* Percer, entamer légèrement avec quelque chose de pointu. Mordre, en parlant des serpens. Larder de la viande. Affecter le goût d'une manière désagréable. *Ce vin, ce fromage pique.* Figur. Fâcher, irriter.

SE PIQUER, v. réc. Se blesser à quelque chose de piquant. Fig. Se fâcher. Se glorifier de quelque chose, en faire vanité. *Il se pique de bien parler. Se piquer au jeu*, s'opiniâtrer à jouer malgré la perte, et fig. vouloir venir à bout d'une chose malgré les obstacles. *Les bois, les étoffes se piquent*, les vers s'y mettent.

PIQUET, s. m. *pi-kè.* Pieu qu'on fiche en terre pour tenir une tente en état. Longs bâtons ou perches qu'on plante en terre d'espace en espace pour prendre un alignement. En t. de guerre, certain nombre de cavaliers ou de fantassins commandés par une compagnie pour être prêts à monter à cheval, ou à marcher au premier ordre.

PIQUET, s. m. Jeu de cartes.

PIQUETTE, s. f. *pi-kè-te.* Boisson faite avec de l'eau, du marc de raisin et des prunelles. Fam. Méchant vin.

PIQUEUR, s. m. t. de vénerie. Homme de cheval, dont la fonction est de suivre une meute de chiens, et de les faire bien chasser. Celui qui, dans les manéges, s'occupe à débourrer les chevaux. Dans les bâtisses, celui qui tient le rôle des ouvriers, et veille sur l'ouvrage.

PIQUIER, s. masc. *pi-kié.* Soldat armé d'une pique.

PIQURE, s. f. Petite blessure que fait une chose qui pique. Ouvrage de fil, de fil, de soie, etc., qui se font sur de la toile, sur des étoffes, etc. Trous que font les insectes sur les fruits, le papier, etc.

PIRATE, s. m. Ecumeur de mer, celui qui, sans commission d'aucun prince, court les mers pour piller.

PIRATER, v. n. *pi-ra-té.* Faire le métier de pirate.

PIRATERIE, s. f. Métier de pirate.

PIRE, adj. compar. de t. g. Plus mauvais, plus nuisible. Il est aussi subst. et signifie, ce qu'il y a de plus mauvais. *Souvent qui choisit prend le pire.*

PIROGUE, s. fém. *pi-ro-ghe.* Bateau fait d'un seul arbre creusé dont se servent les sauvages.

PIROLE, s. f. Plante vulnéraire.

PIROUETTE, s. f. Jouet d'enfans. Il se dit aussi d'un tour entier qu'on fait de tout le corps en se tenant sur un pied. Volte que fait le cheval sur sa longueur, dans une seule et même place.

PIROUETTER, v. n. *pi-rou-è-té.* Faire un tour entier de tout le corps en se tenant sur un pied.

PIRRHONIEN, IENNE, adject. *Voyez* PYRRHONIEN.

PIRRHONISME, subst. masc. *Voyez* PYRRHONISME.

PIS, compar. de l'adv. *mal.* (*pi*, et devant une voyelle *piz.*) Plus désavantageusement, d'une manière plus fâcheuse. subst. *Le pis qu'il puisse arriver. Au pis aller*, en parlant des choses, au pire état où elles puissent être. *De pis en pis*, de mal en plus mal.

PIS, s. masc. Vieux mot, qui signifiait autrefois, la poitrine. Il se dit aussi de la tétine d'une vache, d'une chèvre, d'une brebis, etc.

PISASPHALTE, s. m. Bitume.

PISCINE, s. f. *pi-ci-ne.* Vivier, réservoir d'eau. Il se dit du lieu où l'Evangile dit que l'ange descendait une fois tous les ans pour troubler l'eau, et des réservoirs où les anciens nourrissaient des poissons. Lieu dans les sacristies où l'on jette l'eau qui a servi à nettoyer les vases sacrés, les linges servant à l'autel.

PISSAT, s. m. *pi-sa.* Urine des animaux. On ne le dit à l'égard de l'homme, que par mépris. *Cela sent le pissat.*

PISSEMENT, s. m. *De sang*, évacuation de sang par la voie des urines.

PISSENLIT, s. m. *ou* DENT-DE-LION, s. f. *pi-san-li.* Plante. Fam. Enfant qui pisse au lit.

PISSER, v. n. et v. act. Uriner.

PISSEUR, EUSE, s. *pi-ceur.* Qui pisse souvent.

PISSOIR, s. m. *pi-soar.* Lieu destiné, dans quelques endroits publics, pour y aller pisser.

PISSOTER, v. n. fréq. Uriner fort fréquemment et en petite quantité.

PISSOTERIE, s. f. t. de mép. Jet d'eau ou fontaine qui jette peu d'eau.

PISTACHE, s. fém. Espèce de noisette dont l'enveloppe est rousse et la moelle verte.

PISTACHIER, s. m. *pis-ta-chié.* Arbre qui porte des pistaches.

PISTE, s. f. Vestige, trace que laisse l'animal aux endroits où il a marché.

PISTIL, s. m. t. de botanique. Organe femelle de la fructification.

PISTOLE, s. f. Monnaie d'or étrangère. En France, monnaie de compte qui vaut dix livres.

PISTOLET, s. masc. *pis-to-lè.* Arme à feu.

PISTON, s. m. Cylindre de bois, de fer

ou de cuivre, qui entre dans le corps d'une pompe pour élever l'eau.

PITANCE, s. f. La portion de pain, vin, viande, etc., qu'on donne à chaque repas dans les communautés. Il est fam.

PITAUD, AUDE, s. *pi-tô*. t. de mépris. Paysan lourd et grossier. Il est fam.

PITE, s. f. Autrefois petite monnaie de cuivre valant la moitié d'une obole, ou le quart d'un denier.

PITE, s. f. Plante qui croît dans les îles de l'Amérique.

PITEUSEMENT, adverbe. *pi-teu-ze-man*. D'une manière à faire pitié. Il est fam.

PITEUX, EUSE, adv. Digne de pitié, de compassion. Il est fam.

PITIÉ, s. f. Compassion, sentiment de douleur pour les maux d'autrui.

PITON, s. m. Clou dont la tête est percée en anneau.

PITOYABLE, adj. de t. g. *pi-toa-ia-ble*. Qui est naturellement enclin à la pitié. Il vieillit en ce sens. Qui excite la pitié. *Etat pitoyable*. Méprisable, mauvais dans son genre. *Style, discours, raisonnement pitoyable*.

PITOYABLEMENT, adv. *pi-toia-ble-man*. D'une manière qui excite la compassion. D'une manière méprisable.

PITREPITE, s. m. Liqueur très-forte faite avec de l'esprit-de-vin.

PITTORESQUE, adj. de tout g. *pi-to-rès-ke*. Il se dit de la disposition des objets, de l'aspect des sites, de l'attitude des figures, que le peintre croit plus favorable à l'expression, et par extension, de tout ce qui peint à l'esprit. *Description pittoresque*.

PITTORESQUEMENT, adv. D'une manière pittoresque.

PITUITAIRE, adj. de tout g. t. d'anat. Qui a rapport à la pituite.

PITUITE, s. fém. Flegme, l'une des humeurs du corps humain.

PITUITEUX, EUSE, adj. *pi-tui-teu*. Flegmatique, qui abonde en pituite.

* PITYRIASE, s. f. Ecailles furfuracées sur la tête. t. de méd.

PIVERT, s. m. Oiseau dont le plumage est jaunâtre et vert, et qui a un bec pointu avec lequel il creuse les arbres.

PIVOINE, s. f. *pi-voa-ne*. Plante que l'on cultive dans les jardins pour la beauté de ses fleurs.

PIVOINE, s. m. Petit oiseau qui a la gorge rougeâtre et le chant fort agréable.

PIVOT, s. m. Morceau de fer arrondi par le bout, qui soutient un corps solide, et qui sert à le faire tourner. Grosse racine d'arbre qui s'enfonce perpendiculairement en terre.

* PIVOTANTE, adj. fém. Il se dit en parlant des arbres, d'une racine perpendiculaire.

PIVOTER, v. n. *pi-vo-té*. Il se dit des arbres qui jettent leur principale racine perpendiculairement en terre. *Le chêne pivote*.

PLACAGE, s. masc. Ouvrage de menuiserie fait de bois scié en feuilles, qui sont appliquées sur d'autre bois de moindre prix.

PLACARD, s. m. *pla-kar*. Assemblage de menuiserie qui fait les principales parties et les ornemens d'une porte. Ecrit ou imprimé qu'on affiche dans les places, afin d'informer le public de quelque chose. Ecrit injurieux qu'on rend public en l'appliquant aux coins des rues, ou en le semant parmi le peuple.

PLACARDER, v. act. Mettre, afficher un placard.

PLACE, s. fém. Lieu, endroit, espace qu'occupe ou peut occuper une personne, une chose. Lieu public découvert et environné de bâtimens. Lieu dû change, de la banque. Ville de guerre. Figur. Dignité, charge, emploi. *D'armes*, lieu destiné pour y ranger des troupes en bataille. Ville frontière où est le dépôt des munitions de l'armée.

PLACEMENT, s. masc. Action de placer de l'argent. Argent placé.

PLACENTA, s. m. t. d'anatomie. Masse molasse, qui est une partie des enveloppes du fœtus.

PLACER, v. act. *pla-cé*. Situer, mettre dans un lieu. *De l'argent*, le mettre à intérêt, l'employer à l'achat d'une terre, d'une charge, etc. *Une personne*, lui procurer un emploi.

PLACET, s. m. *pla-cè*. Siége qui n'a ni dos, ni bras.

PLACET, subst. m. Demande succincte, par écrit, pour obtenir justice, grace, faveur, etc.

PLAFOND, s. m. Le dessous d'un plancher garni de plâtre, etc.

PLAFONNER, v. act. *pla-fo-né*. Couvrir le dessous d'un plancher de plâtre ou de menuiserie.

PLAGE, s. f. Rivage de mer plat et découvert. Poét. Contrée, climat.

PLAGIAIRE, s. et adj. *pla-ji-è-re*. Qui s'approprie ce qu'il a pillé dans les ouvrages d'autrui.

PLAGIAT, s. masc. *pla-ji-a*. Action du plagiaire.

PLAID, s. m. Ce que dit un avocat pour la défense d'une cause. On dit dans les justices inférieures. *Tenir les plaids*, pour dire, tenir l'audience.

PLAIDANT, ANTE, adj. *plè-dan*. Qui plaide. *Avocat plaidant*.

PLAIDER, v. neut. *plè-dé*. Contester quelque chose en justice. Il est aussi actif. *Plaider une cause*.

PLAIDEUR, EUSE, s. *plè-deur*. Celui, celle qui plaide, qui est en procès. Qui aime à plaider, à chicaner.

PLAIDOIRIE, s. f. *plè-doa-ri-e*. Art de plaider une cause. Profession et exercice qu'on en fait.

PLAIDOYABLE, adj. m. *plè-doa-ia-ble*. t. de palais, qui se dit des jours où l'on peut plaider.

PLAIDOYER, s. m. Discours prononcé

l'audience par un avocat, pour défendre le droit d'une partie.

PLAIE, s. fém. Solution de continuité faites aux parties molles du corps. Il se dit aussi des cicatrices.

PLAIGNANT, ANTE, adject. *plè-gnian.* Terme de pratique. Celui qui se plaint en justice de quelque tort qu'on lui a fait.

PLAIN, AINE, adj. *plein.* Qui est uni, plat, sans inégalités. *Plaine campagne*, rase campagne. *Chambres de plain-pied*, qui sont dans le même étage et de niveau. *Etoffe plaine*, unie, sans figures, sans façon. *Plain-chant*, chant ordinaire de l'église.

PLAINDRE, v. act. *plein-dre.* Avoir compassion des maux d'autrui.

SE PLAINDRE, v. réc. Se lamenter. Témoigner du mécontentement; du chagrin contre quelqu'un.

PLAINE, s. fém. Campagne.

PLAINTE, s. f. *plein-te.* Gémissement, lamentation. Ce qu'on dit, ce qu'on écrit pour marquer le sujet qu'on a de se plaindre de quelqu'un.

PLAINTIF, IVE, adj. Gémissement, qui se plaint. *Voix plaintive. Ton plaintif.*

PLAINTIVEMENT, adv. *plein-ti-ve-man.* D'un ton plaintif.

PLAIRE, v. n. *plè-re.* Agréer, être au gré de quelqu'un. Vouloir, avoir pour agréable. *S'il vous plaît*, t. de civilité. *Faites-moi, s'il vous plaît, la grâce de croire;* ou façon de parler qui ajoute quelque énergie à ce qu'on dit. *Croyez, s'il vous plaît, que je sais ce que je dis. Plaît-il?* que vous plaît-il? que demandez-vous de moi?

SE PLAIRE, v. réc. Prendre plaisir à... *Il se plaît à la campagne, à l'étude, etc.* Il se dit aussi des animaux et des plantes. *Le gibier se plaît dans les taillis. La vigne se plaît dans les terres pierreuses.*

PLAISAMMENT, adverbe. *plè-za-man.* D'une manière plaisante, agréable. Ridiculement.

PLAISANCE, s. f. *Lieu, maison de plaisance*, campagne où l'on va prendre l'air quelquefois, et qui d'ailleurs n'est qu'un revenu.

PLAISANT, ANTE, adj. *plè-zan.* Agréable, qui plaît, qui fait rire. Impertinent, ridicule. subst. m. Celui qui fait métier de dire et de faire des choses en intention de faire rire.

PLAISANTER, v. neut. et v. act. Railler, badiner.

PLAISANTERIE, s. fém. *plè-zan-te-ri-e.* Raillerie, badinerie.

PLAISIR, s. m. Joie, contentement. Divertissement. Volonté, consentement. *Si c'est votre plaisir j'irai là.* Grâce, faveur. *Il m'a fait un grand plaisir. A plaisir*, adv. Avec plaisir, avec soin. *Conte fait à plaisir*, exprès pour divertir. *Par plaisir*, par divertissement.

PLAMÉE, s. f. Espèce de choux dont les tanneurs se servent pour enlever le poils des cuirs.

* PLAMER, v. act. *Un cuir*, en faire tomber le poil.

PLAN, ANE, adj. t. de mathématiques. *Angle plan*, angle tracé sur une superficie plate. *Figure, surface plane*, figure, surface plate et unie.

PLAN, s. m. Surface plane. *Plan horizontal, vertical, incliné.* Dessin d'un bâtiment tracé sur le papier. Fig. Dessein, projet d'un ouvrage d'esprit.

* PLANAIRE, s. f. Ver aquatique.

PLANCHE, s. fém. Ais, morceau de bois scié en long. Morceau de bois plat, ou plaque de cuivre ou l'on a gravé quelques figures pour en tirer des estampes. *En t.* de jardinage, petit espace de terre plus long que large.

PLANCHEIER, v. act. *plan-chè-iè.* Garnir de planches le plancher d'en bas d'un appartement, d'une chambre.

PLANCHER, s. m. Il se dit également de la partie basse et de la partie haute d'une chambre, d'une salle, etc.

PLANCHETTE, s. fém. dim. *plan-chè-te.* Petite planche. Instrument de mathématiques propre à lever des plans.

PLAÇON ou PLANTARD, s. m. Ce sont les planches de saule, d'aune et des autres arbres qui viennent de bouture lorsqu'on les a coupées pour les planter.

PLANE, s. m. Arbre appelé autrement *Platane.*

PLANE, s. fém. Outil tranchant, et qui a deux poignées.

PLANER, v. n. Il se dit d'un oiseau lorsqu'il se soutient en l'air sur ses ailes étendues, sans qu'il paraisse les remuer. Fig. Considérer de haut. *De cette hauteur on plane au loin sur la campagne.*

PLANER, v. actif. t. dont divers artisans se servent pour signifier, unir, polir, égaler.

PLANÉTAIRE, adj. de t. g. t. d'astron. Qui appartient aux planètes, qui concerne les planètes. s. m. Représentation en plan du système des planètes.

PLANÈTE, subst. f. Astre qui ne luit qu'en réfléchissant la lumière du soleil, et qui a son mouvement propre et périodique.

* PLANEUR, s. m. Ouvrier qui plane.

PLANIMÉTRIE, s. fém. t. de géométrie. Science ou art de mesurer les surfaces planes.

PLANISPHÈRE, s. m. Carte sur laquelle les deux moitié du globe céleste ou terrestre sont représentées sur une surface plane.

PLAN, s. m. *plan.* Le scion qu'on tire de certains arbres pour planter.

PLANTAGE, s. m. Les plantes de cannes de sucre, de tabac, etc., dans l'Amérique.

PLANTAIN, s. m. Plante.

* PLANTAIRE, adj. Qui a rapport à la plante du pied.

PLANTARD. *Voyez.* PLANÇON.

PLANTATION, s. f. t. d'agric. Action de

plantier. Dans l'Amérique, établissemens que les colonies envoyées d'Europe font dans les terres qu'elles défrichent.

PLANTE, s. fém. Corps organisé, qui a essentiellement une racine, et peut-être une semence, et qui produit le plus souvent des feuilles, des tiges et des fleurs. *Des pieds*, le dessous des pieds de l'homme.

PLANTER, v. act. Mettre une plante en terre, pour faire qu'elle prennent racine et qu'elle croisse. Il se dit aussi de certaines chose qu'on enfonce en terre pour y demeurer. *Planter des bornes*, *un poteau*.

PLANTEUR, s. m. Qui plante des arbres, etc.

PLANTOIR, s. m. *plan-toar*. Outil pour faire des trous en terre dans les endroits où l'on veut planter des buis, des fraisiers, etc.

* PLANTULE, s. f. Germe de la semence qui se développe.

PLANTUREUSEMENT, adv. *plan-tu-reu-ze-man*. Copieusement, abondamment. Il est familier.

PLANTUREUX, EUSE, adj. Copieux, abondant. Il est fam.

PLANURE, s. f. Bois qu'on retranche des pièces que l'on plane.

PLAQUE, s. f. Table de métal. *De feu* ou *de cheminée*, plaque de fer ou de fonte qu'on applique au fond des cheminées.

* PLAQUEMINIER, subst. m. Arbre d'Afrique.

PLAQUER, v. actif. *pla-ké*. Appliquer une chose plate sur une autre.

PLAQUETTE, s. fém. Monnaie de billon dans plusieurs pays.

PLASME, s. f. Émeraude brute, broyée pour entrer dans certains médicamens.

PLASTIQUE, adj. de t. g. *plas-ti-ke*. Il se dit, en philosophie, de ce qu'il a la puissance de former.

PLASTRON, s. m. Pièce de devant la cuirasse. Espèce de cuirasse rembourrée et matelassée par-dedans, dont les maîtres d'armes se couvrent l'estomac lorsqu'ils donnent leçon à leurs écoliers.

SE PLASTRONNER, v. r. *se plas-trô-né*. Se garnir d'un plaston.

PLAT, ATE, adj. *pla*. Qui a la superficie unie, et dont les parties ne sont pas plus élevées les unes que les autres. Fig. En parlant des productions de l'esprit, qui n'a pas d'agrément, point de grâce. Il est quelquefois substant., et se dit de la partie plate de certaines choses. *Des coups de plat d'épée. Un coup du plat de la main. A plate terre*, à terre, sur le pavé, sur le plancher. *A plat*, *tout à plat*, entièrement, tout-à-fait.

PLAT, s. m. Vaisselle creuse servant à l'usage de la table. Ce qui est contenu dans le plat.

PLATANE, s. m. ou PLANE. Arbre.

PLATATIM, adv. Plat à plat.

PLAT-BORD, s. m. *pla-bor*. t. de mar. Appui ou garde-fou qui règne à l'entour d'un pont.

PLATEAU, s. m. *pla-tô*. Le fond de bois des grosses balances. Petit plat de la Chine de bois vernissé, sur lequel on sert le thé, le café, le chocolat. En t. de guerre, terrain élevé, mais plat et uni, sur lequel on met du canon en batterie.

PLATE-BANDE, s. fém. Espace de terre qui règne autour d'un parterre, et qui est garni de fleurs, d'arbustes, etc.

PLATÉE, s. f. t. d'architecture. Massif de fondation, qui comprend toute l'étendue du bâtiment.

PLATÉE, s. f. Plat de nourriture chargé abondamment. Pop.

PLATE-FORME, s. fém. Ce qui sert de couverture au haut des maisons, et qui est uni, plat, découvert. Ouvrage de terre élevé et uni sur le haut, sur lequel on met du canon en batterie.

PLATE-LONGE, s. f. Longe que l'on ajoute aux harnais des chevaux de carrosse, pour les empêcher de ruer.

PLATEMENT, adv. D'une manière plate. Il ne se dit qu'au figuré. *Cela est platement écrit*. Il est famil.

PLATEURE, s. f. Dans les mines, couche ou filon qui, après s'être enfoncé en terre perpendiculairement ou obliquement, continue à marcher horizontalement.

PLATINE, s. f. Grand rond de cuivre jaune un peu convexe, dont on se sert pour sécher et pour repasser du linge. Pièce à laquelle sont attachées toutes celles qui servent au ressort d'une arme à feu. Plaque qui soutient les mouvemens d'une montre. En t. d'imprimerie, partie de la presse qui foule sur le tympan.

PLATINE, s. f. ou OR BLANC, s. m. Substance métallique blanche qui a à peu près le poids de l'or, et plusieurs des propriétés de ce métal.

PLATITUDE, s. f. défaut de ce qui est plat, soit dans les ouvrages d'esprit, soit dans la conversation. Il est fam.

PLATONICIEN, IENNE, s. et adj. Qui suit la philosophie de Platon, qui a rapport à la philosophie de Platon.

PLATONIQUE, adj. de t. g. Qui a rapport au système de Platon.

PLATRONISME, s. m. Système philosophique de Platon.

PLATRAGE, s. m. *plâ-tra-je*. Ouvrage fait de plâtre.

PLATRAS, s. m. Morceau de plâtre qui a déjà été mis en œuvre.

PLATRE, s. m. Pierre cuite au fourneau, que l'on met en poudre pour servir à divers usages dans les bâtimens.

PLATRER, v. act. *plâ-tré*. Couvrir de plâtre, enduire de plâtre. Fig. Couvrir, cacher quelque chose de mauvais sous des apparences peu solides.

PLATREUX, EUSE, adj. Mêlé d'une espèce de craie rouge. *Terrain plâtreux. Terre plâtreuse.*

PLATRIER, s. masc. *plâ-trié*. Ouvrier qui fait le plâtre, ou marchand qui le vend.

PLATRIÈRE, s. fém. *pla-triè-re.* Lieu d'où l'on tire la pierre dont on fait le plâtre.

PLAUSIBILITÉ. s. f Qualité de ce qui est plausible. Apparence de preuve.

PLAUSIBLE, adj. de t. g. *pló-zi-ble.* Qui a une apparence spécieuse.

PLAUSIBLEMENT, adv. *pló-zi-ble-man.* D'une manière plausible.

PLÉBÉIEN, IENNE, s. et adj. Parmi les Romains, ceux qui étaient de l'ordre du peuple.

PLÉBISCITE, s. masc. Décret émané du peuple Romain convoqué par tribus.

* PLECTRUM, s. masc. Espèce d'archet des anciens

PLÉIADES. s. f. pl. Six étoiles qui sont dans le signe du Taureau.

PLEIGE, s. m. *plè-je.* t. de pratiq. Celui qui sert de caution. Il vieillit.

PLEIGER, v. act. Cautionner en justice. Il est vieux.

PLEIN, EINE, adj. qui contient tout ce qui est capable de contenir. *Bouteille pleine. Verre plein.* Qui abonde en quelque chose que ce soit. *Un jardin plein de fruits.* Entier et absolu *Pleine autorité. Plein pouvoir.* Il se dit fig. des ouvrages d'esprit, des choses morales. *Un livre plein d'érudition. Un homme plein d'esprit.* On dit d'une bête qui porte des petits, *Elle est pleine. En plein, en pleine,* au milieu, dans. *En pleine rue, en plein jour. A pur et à plein,* adv. Tout-à-fait, entièrement. *A pleines mains,* adv. Fig. En grande quantité, abondamment.

PLEIN, s. m. L'opposé du vide. *Le plein et le vide.* En t. d'écriture, certaine largeur dans le trait de la plume. *Le plein est opposé au délié.* En t. d'architecture. *Le plein d'un mur,* le massif d'un mur. On dit au jeu de trictrac, *Faire, conserver, tenir, rompre son plein. Plein.* adv. *Avoir du vin plein sa cave.*

PLEINEMENT, adv. *plè-ne-man.* Entièrement, absolument.

PLÉNIÈRE, adj. fém. *Cour plénière,* qui se disait autrefois des assemblées solennelles que les grands princes tenaient, etc. *Indulgence plénière,* rémission pleine et entière de toutes les peines dues aux péchés.

PLÉNIPOTENTIAIRE, s. m. *plé-ni-po-tan-ciè-re* Ministre d'un prince souverain qui a plein pouvoir de traiter de quelque affaire d'importance.

PLÉNITUDE, s. f. Abondance excessive. *Plénitude d'humeurs.* Il se dit fig. en parlant de la puissance des Papes et des Rois. *Plénitude de puissance.* On dit encore dans le langage de l'Ecriture sainte, *La plénitude de la divinité, de la grace. La plénitude des temps.*

PLÉONASME, subst. m. Redondance de paroles qui ne signifient que la même chose.

* PLÉROSE, s. f. Rétablissement d'un corps épuisé par des évacuations.

PLÉTHORE, s. f. t. de méd. Abondance de sang et d'humeurs.

PLEURANT, ANTE, adj. Qui pleure.

PLEURER, v. n. *pleu-ré.* Répandre des larmes. *La vigne pleure,* il en dégoutte de l'eau. il est aussi act. *Pleurer les malheurs de la condition humaine, la mort de son père.*

PLEURÉSIE, s. f. *pleu-ré-zi-e.* Inflammation de la plèvre, maladie.

PLEURÉTIQUE, adjectif. Atteint de pleurésie.

PLEUREUR, EUSE, s. Celui, celle qui pleure.

PLEUREUSES, s. f. plur. Chez les Grecs et chez les Romains, femmes qu'on louait pour pleurer aux funérailles. Les mahométans et les Indiens idolâtres pratiquent encore la même chose dans leurs obsèques. Larges manchettes qu'on porte au temps de deuil.

PLEUREUX, EUSE, adjectif. *pleu-reu.* Qui pleure facilement de peu de chose. *Avoir l'air pleureux, la mine pleureuse,* avoir l'air et la mine d'une personne triste et affligée.

PLEURNICHER, v. n. Faire semblant de pleurer.

PLEUROPNEUMONIE, s. f. t. de méd. Pleurésie dans laquelle la plèvre et les poumons sont enflammés.

* PLEUROTHOTONOS, s. m. Maladie spasmodique qui courbe le corps d'un seul côté.

PLEURS, s. m. plur. Larmes. *De terre,* eaux de pluie qui coulent, qui distillent entre les terres. *De la vigne,* eau qui s'échappe des jeunes bourgeons, et que l'on recueille pour guérir les maladies des yeux.

PLEUVOIR, v. n. *pleu-voar.* Il se dit de l'eau qui tombe du ciel. *Il pleut. Il pleuvait. Il plut. Il pleuvra. Il pleuvrait. Qu'il pleuve. Qu'il plût.* Il se dit figur. de plusieurs choses qui tombent d'en haut en grande quantité. *Il pleut des mousquetades.* On dit aussi fig. d'un homme à qui il arrive de grands biens, de grands avantages *que les biens, les honneurs, les dignités, pleuvent chez lui.*

PLEVRE, s. f. t. d'anat. Membrane qui garnit l'intérieur des côtés.

PLEXUS, s. m. *plek-sus.* t. d'anatomie Lacis de plusieurs filets de nerfs les uns avec les autres.

PLEYON, s. m. Petit brin d'osier qui sert à plier la vigne.

PLI, s. m. Un ou plusieurs doubles qu l'on fait à une étoffe, à du linge, etc. Marque qui reste à une étoffe pour avoir été pliée. Endroit où le bras, où le jarret se plient. Figurém. Habitude. *Il a pris son pli. Donner bon pli à une affaire,* y donner un bon tour.

PLIABLE, adject. de tout genre. Pliant, flexible. Il se dit figurém. de l'esprit, de l'humeur. *Esprit pliable. Humeur pliable,* docile.

PLIAGE, s. m. Action de plier, ou l'effet de cette action.

PLIANT, ANTE, adj. Qui est facile à plier. *Osier pliant. Siége pliant,* siége qui se plie en deux, et qui n'a ni bras, ni dossier

On l'appelle aussi absolument, *Un pliant*, et alors il est subst. Au figuré, docile. *Esprit pliant. Humeur pliante.*

PLIE, s. fém. Poisson de la même forme que la limande et le carrelet.

PLIER, v. a. Mettre en un ou plusieurs doubles, et avec quelque arrangement. *Plier du linge, des habits, etc.* Courber, fléchir. *Plier les genoux, les bras.* v. n. Devenir courbé. *Un roseau, un bâton qui plie.* Fig. En t. de guerre, reculer. *Les ennemis plièrent.*

PLIEUR, EUSE, s. Celui, celle qui plie

PLINTHE, s. f. ou m. Membre d'architecture ayant la forme d'une petite table carrée. Plate-bande qui règne dans les ouvrages de maçonnerie et de menuiserie. En ce sens, il est toujours fém.

PLIOIR, s. m. *pli-oar.* Petit instrument d'ivoire ou de bois pour plier et couper du papier.

PLIQUE, s. f. *ou* PLIEU, s. m. t. de médecine. Maladie dans laquelle les cheveux sont si mêlés les uns avec les autres qu'on ne peut les démêler; et lorsqu'on les coupe, il en sort du sang.

* PLISSEMENT, subst. m. Action de plisser.

PLISSER, v. act. *pli-cé.* Faire des plis à des habits, à du linge. v. n. *Cette étoffe plisse*, il s'y fait des plis. On dit aussi, *Se plisser.*

PLISSURE, s. fém. *pli-su-re.* Manière de faire des plis. Assemblage de plusieurs plis.

PLOC, s. m. t. de marine. Composition de poil de vache et de verre pilé qu'on met entre le doublage et le borderage du vaisseau.

* PLOCAGE, s. m. L'opposition de carder la laine sur les plocages.

PLOMB, s. masc. *plon.* Métal d'un blanc bleuâtre, très-mou, et le plus pesant après l'or. Balles de plomb dont on charge les armes à feu. Instrument dont les maçons et les charpentiers se servent pour élever perpendiculairement leurs ouvrages. Nom d'une maladie dont les vidangeurs sont quelquefois attaqués. *A plomb*, adv. Perpendiculairement. *Ce mur est à plomb*, est perpendiculaire. *Le soleil donne à plomb en cet endroit*, directement.

PLOMBAGINE, s. m. *plon-ba-ji-ne*, ou MINE DE PLOMB. Substance minérale de la nature du talc.

PLOMBER, v. a. *plom-bé.* Vernir de la vaisselle de terre avec de la mine de plomb. Dans les douanes, appliquer un petit sceau de plomb sur des ballots, coffres, etc., pour marquer qu'ils ont payé les droits. Marcher, trépigner, battre des terres, afin qu'elles s'affaissent moins. En t. de dentiste, remplir de plomb en feuille une dent creuse.

PLOMBERIE, s. f. Art de fondre et de travailler le plomb.

PLOMBIER, s. m. Ouvrier qui travaille le plomb.

* PLOMBIÈRE, adj. fém. Qui est de la nature du plomb, qui en a les propriétés. *Pierre plombière.*

* PLOMÉE, s. fém. En t. de tailleur de pierres, *Faire les plomées*, tailler les paremens de la pierre jusqu'au milieu.

PLONGEANT, ANTE, adj. Dont la direction est de haut en bas.

PLONGÉE, s. fém. t. de fortification. La partie du parapet qui va en glacis du côté de la campagne

PLONGEON, s. masc. *plon-jon.* Oiseau aquatique.

PLONGER, v. act. *plon-jé.* Enfoncer quelque chose dans l'eau pour l'en retirer. On dit figurém. *Plonger un poignard dans le sein de quelqu'un. Plonger les peuples dans un abîme de maux.*

PLONGER, v n. S'enfoncer entièrement dans l'eau.

SE PLONGER, v. réc. *Se plonger dans la douleur, dans le vice, dans les plaisirs, etc.* S'abandonner entièrement à la douleur, au vice, au plaisir, etc.

PLONGEUR, s. m. Celui qui a coutume de plonger dans la mer pour retirer ce qui est tombé dans l'eau.

PLOQUER, v. act. t. de marine. Garnir un vaisseau de ploc.

* PLOQUERESSES, s. f. pl. *plo-ke-rè-ce.* Sorte de cardes.

PLOYER, v. act. *ploa-ié.* Fléchir, courber. Il n'est guère d'usage que dans la poésie et dans le haut style; hors de là on dit, *Plier.*

PLUIE. s. f. Eau qui tombe du ciel.

PLUMAGE, s. m. collect. Toute la plume qui est sur le corps de l'oiseau.

PLUMASSEAU, s. m. *plu-ma-cô.* Petits bouts de plume dont on se sert pour emplumer des clavecins et des flèches. Balai de plumes. Tampon de charpie aplati mis sur les plaies et les ulcères quand on les panse.

PLUMASSIER, s. m. *plu-ma-cié.* Marchand qui prépare et qui vend des plumes d'autruche, des aigrettes, etc.

PLUME, s. f. Ce qui couvre les oiseaux, et sert à les soutenir en l'air. Plumes d'autruche préparées. *Bouquet de plumes, brin de plumes.* Gros tuyau de plume de l'aile des oies ou des cygnes, dont on se sert pour écrire. Fig. Style et manière d'écrire d'un auteur. *C'est un homme qui a une excellente plume.*

* PLUMEAU, s. m. Balai de plumes.

PLUMÉE, s. fém. Ce qu'il entre d'encre dans une plume pour écrire.

PLUMER, v. act. Arracher les plumes d'un oiseau Fig. et fam. *Plumer quelqu'un*, en tirer de l'argent, soit en le faisant jouer à des jeux qu'il ne sait pas bien, soit en le portant à de folles dépenses.

PLUMET, s. m. *plu-mè.* Plume d'autruche préparée et mise autour du chapeau. Par raillerie et par mépris, jeune homme qui porte un plumet.

PLUMETÉ, adjectif. terme de blason.

Il se dit d'un écu chargé de menue broderie.

* PLUMEUX, EUSE, adj. Barbu. terme de botanique.

PLUMITIF, s. m. Papier original et primitif sur lequel on écrit les sommaires des arrêts, etc., et des délibérations d'une compagnie.

PLURALITÉ, s. f. Plus grande quantité, plus grand nombre. Multiplicité. *Le système de la pluralité des mondes. De bénéfices*, possession de plusieurs bénéfices par une même personne.

PLURIEL, IELLE, adj. t. de gramm., qui se dit de plusieurs choses ou de plusieurs personnes. *Terminaison plurielle*. Il est aussi substantif, et alors il signifie, nombre pluriel. *Le pluriel d'un nom, pluriel masculin, féminin*.

PLUS, adv. de comparaison. (*plu*, et devant une voyelle, *plus*.) Davantage. Il est quelquefois subst. *Le plus que je puis faire. De plus en plus*, adv. qui marque du progrès en bien ou en mal. *Au plus, tout au plus*, adv. qui marque le plus grand excès dans quelque chose. *Cela vous coûtera six pistoles au plus. Plus, de plus, qui plus est*, outre cela. *Plus ou moins*, à peu près. *Ni plus ni moins*, adv. Tout de même. Famil. *La plupart*, le plus grand nombre, nz collectif.

PLUS TÔT, adv. de temps. *plu-tô. Se lever plus tôt. Un peu plus tôt. Plutôt*, marque le choix qu'on fait d'une chose par préférence à une autre. *Plutôt mourir que faire une lâcheté*.

PLUSIEURS, adj. pl. de tout g. Nombre indéfini, sans rapport à un autre nombre. Il se met quelquefois substantiv. *Plusieurs s'imaginent*.

* PLUS-PÉTITION, s. f. t. de pratique. Demande trop forte.

PLUSQUE-PARFAIT, s. m. Temps de verbe.

PLUVIAL, s. m. Autrefois, espèce de manteau que les évêques et les prêtres portaient pour se garantir de la pluie. Aujourd'hui, chape qu'ils portent à certaines fonctions de cérémonie.

PLUVIALE, adj. f. Il se dit de l'eau de pluie. *Eaux pluviales*.

PLUVIER, s. m. *plu-vié*. Oiseau.

PLUVIEUX, EUSE, adj. Abondant en pluie. *Jours pluvieux, saisons pluvieuses*. Qui amène la pluie. *Vent pluvieux. Constellation pluvieuse*.

* PLUVIOSE, s. m. Cinquième mois de la nouvelle année républicaine.

PNEUMATIQUE, adj. de t. g. t. de phys. *Machine pneumatique*, qui sert à pomper l'air d'un récipient.

PNEUMATOCÈLE, s. f. Fausse hernie du scrotum, causée par un amas d'air qui le gonfle.

PNEUMATOLOGIE, s. f. t. didactique. Traité des substances spirituelles.

PNEUMATOMPHALE, subst. f. *pneu-ma-ton-fa-le*. Fausse hernie du nombril, causée par un amas d'air qui gonfle cette partie.

PNEUMATOSE, s. f. *pneu-ma-to-ze*. Enflure de l'estomac, causée par des vents ou flatuosités.

PNEUMONIQUE, adj. de t. g. *pneu-mo-ni-ke*. Il se dit en général des remèdes propres aux maladies du poumon.

* POA, s. m. Plante graminée.

POCHE, s. f. Espèce de sachet attaché à une culotte, à un justaucorps, à une jupe, etc., pour y mettre ce qu'on veut ordinairement porter sur soi. Grand sac de toile dont on se sert pour mettre du *blé*, de l'avoine. Sorte de filet pour prendre des lapins au furet. Petit violon que les maîtres à danser portent sur eux quand ils vont donner leçon à leurs écoliers. Sac, sinus qui se fait à des abcès, dans une plaie. En t. d'écriture, arrondissement fait au bout de certaines lettres.

POCHER, v. a. Faire une meurtrissure avec enflure. *Pocher les yeux à quelqu'un*. Faire un arrondissement avec la plume au bout d'une lettre.

POCHÉ, ÉE, part. et adj. *Écriture pochée*, où les lettres sont mal formées et pleines de taches d'encre. *Œufs pochés*, cuits sans être mêlés.

POCHETER, v. a. *po-che-té*. Serrer, porter pour quelque temps dans sa poche. *Pocheter des olives, des étoffes, etc*

POCHETTE, s. f. *po-chè-te*. Petite poche. Petit filet.

PODAGRE, s. m. adj. Qui a la goutte aux pieds. Il se dit en général d'un homme goutteux.

PODESTAT, s. m. Officier de justice et de police dans plusieurs ville d'Italie.

POÊLE, s. masc. *poa-le*. Drap mortuaire qu'on met à l'église sur le cercueil. Voile qu'on tient sur la tête des mariés pendant la bénédiction nuptiale. Sorte de dais.

POÊLE, s. f. Ustensile de cuisine dont on se sert pour frire, pour fricasser, pour faire des confitures.

POÊLE ou POILE, s. m. Fourneau de terre ou de fonte, par le moyen duquel on échauffe en peu de temps toute une chambre. Il se dit aussi de toutes les chambres où est le poêle, surtout en Allemagne.

POÊLIER, s. m. *poa-lié*. Artisan qui fait les poêles.

POÊLON, s. m. Petite poêle.

POÊLONNÉE, s. f. *poa-lo-né-e*. Autant qu'un poêlon peut tenir.

POÈME, s. m. Ouvrage en vers d'une certaine étendue.

POÉSIE, s. f *po-é-zi-e*. Art de faire des ouvrages en vers. Versification. Manière d'écrire pleine de figures et de fictions. *Il y a de la poésie dans cet ouvrage* Au pl. Ouvrage en vers. *Les poésies de Malherbe, de Racan*.

POÈTE, s. m. Celui qui s'adonne à la poésie. En parlant d'une femme, on dit qu'*Elle est poète*.

POÉTEREAU, subst. masc. *po-é-te-ró*.

terme de mépris. Fort mauvais poète. Il est familier.

POÉTESSE, s. f. Femme poète. Peu usité.

POÉTIQUE, adj. de t. g. *po-é-ti-ke*. Qui concerne la poésie, qui est propre et particulier à la poésie.

POÉTIQUE, s. fém. Traité de l'art de la poésie.

POÉTIQUEMENT, adv. *po-é-ti-ke-man*. D'une manière poétique.

POÉTISER, v. n. Versifier. *Il s'amuse à poétiser*. Il est familier.

POGE, s. m. t. de marine du Levant. Le côté droit, ce qu'on appelle stribord sur l'Océan.

POIDS, s. m. *poa*. Pesanteur. Morceau de cuivre, de fer ou de plomb dont on se sert pour connaître combien une chose pèse, et pour donner du mouvement à une horloge, à un tournebroche. Fig. Importance, considération, solidité.

POIGNANT, ANTE, adjectif. *poa-gnan*. (mouillez le *gn*.) Piquant. Il vieillit. *Douleur poignante*.

POIGNARD, s. m. *poa-gnar*. (mouillez le *gn*.) Dague, baïonnette, sorte d'arme pour frapper de la pointe. Fig. *La nouvelle de la mort de sa femme fut un coup de poignard pour lui*.

POIGNARDER, v. act. *poa-gnar-dé*. (m. le *gn*.) Tuer avec un poignard. Fig. Causer une extrême douleur.

POIGNÉE, s. f. *poa-gné-e*. (mouillez le *gn*) Autant que la main fermée peut contenir de certaines choses. *Une poignée de dragées*. Partie d'une chose par où on la prend pour la tenir à la main. *La poignée d'un sceptre, d'un épée*. Figur. Petit nombre. *Une poignée de monde*. *A poignée*, adv. En abondance, en grande quantité.

POIGNET, s. m. *poa-gnè*. (mouill. le *gn*.). Endroit où le bras se joint à la main. Bord de la manche d'une chemise.

POIL, s. m *poal*. Ce qui croît sur la peau de l'animal en forme de filets déliés. *Poilet*, espèce de petit coton qui vient avant la barbe. Barbe de l'homme. En parlant de certains animaux, et surtout des chevaux, couleur. *De quel poil est ce cheval?* Nom d'une maladie assez ordinaire aux nourrices, qui vient d'un lait grumelé.

POILOUX, s. masc. *poa-lou*. Misérable, homme de néant. Il est popul.

POILU, adj. Couvert de poil.

POINÇON, s. m. *poien-son*. Instrument de métal pour percer. Instrument pour marquer de la vaisselle d'argent. Morceau d'acier gravé en relief. Aiguille de tête, au haut de laquelle il y a quelque pierrerie enchâssée, et qui sert à la coiffure des femmes. Tonneau servant à mettre du vin ou autres liqueurs, qui tient à peu près les deux tiers d'un muid.

POINDRE, v. actif. *poien-dre*. Piquer. Il est peu d'usage. v. neut. Il n'est guère d'usage qu'à l'infinitif, et ne se dit proprement que du jour qui commence à paraître, et des herbes qui commencent à pousser. *Les herbes commencent à poindre. Le jour ne fait que poindre*.

POING, s. m. Main fermée.

POINT, s. masc. *poien*. Piqûre qui se fait dans l'étoffe avec une aiguille enfilée de soie, de laine, de fil, etc. Ouvrage de tapisserie fait à l'aiguille. Manière dont cet ouvrage est fait. Ouvrage de fil fait à l'aiguille. *Point de Gênes, de Venise, etc*. En géométrie, ce qui est considéré comme n'ayant aucune étendue. Petite marque ronde qui se fait sur le papier avec la plume et l'encre, pour les différens usages de l'écriture. Au jeu de cartes, le nombre qu'on attribue à chaque carte, selon les différens jeux où l'on joue. Nombre que l'on marque à chaque coup du jeu. Petits trous qu'on fait à des étrivières, à des courroies, etc., pour y passer l'ardillon. Division du compas des cordonniers. Douleur piquante qui se fait sentir en divers endroits du corps, et particulièrement au côté. Endroit fixe et déterminé. *Point d'appui, point d'équilibre, etc*. Question, difficulté particulière en quelque genre de connaissance que ce soit. *Eclaircir un point de chronologie* Ce qu'il y a de principal dans une affaire, dans une question, etc. Une des parties qui font la division d'un discours, etc. État, situation, disposition, soit dans la santé, soit dans la fortune. Dans les choses morales, degré, période. *Il est au plus haut point de sa gloire*. Instant, moment, temps précis dans lequel on fait quelque chose. *Point du jour*, le moment où le jour commence à poindre. *Point de vue*, objet ou assemblage d'objet qui frappe, qui invite à le regarder. Ce mot désigne aussi le lieu où il faut se placer pour bien voir un objet, où l'objet doit être mis pour être bien vu. *Point d'honneur*, ce en quoi on fait principalement consister l'honneur. *De point en point*, adv. Exactement, sans rien omettre. *De tout point*, adv. Totalement, entièrement, parfaitement.

POINT, adv. de négation. Pas, nullement.

POINTAGE, s. m. t. de marine. Désignation qu'un pilote fait sur une carte du lieu où se trouve le vaisseau.

POINTE, s. f. *poein-te*. Bout piquant et aigu de quelque chose que ce soit. Extrémité des choses qui vont en diminuant. *La pointe d'un clocher*. En parlant du vin, saveur piquante et agréable. *Ce vin n'a pas de pointe*. Petit clou sans tête, ou avec une fort petite tête. Instrument pour graver à l'eau-forte. Fig. *Pointe d'esprit*, pensée qui surprend par quelque subtilité d'imagination, par quelque jeu de mots. *En pointe*, adv. En forme de pointe.

* POINTEMENT, s. m. Action de pointer le canon.

POINTER, v. act. Porter des coups de la pointe d'une épée. Diriger quelque chose vers un point. v. n. Il se dit des oiseaux qui s'élèvent vers le ciel.

POINTEUR, s. masc. *poein-teur*. Officier d'artillerie qui pointe le canon. Chanoine

qui pointe sur une feuille les chanoines présens à l'office.

POINTILLAGE, s. masc. *poein-ti-glia-je.* (mouillez les *ll.*) Petits points qu'on fait dans les ouvrages de miniature

POINTILLER, v. n. *poein-ti-glié.* (mouillez les *ll.*) Faire des points avec la plume, le burin, le pinceau, le crayon, etc. Fig. Disputer, contrarier, contester sur les moindres choses. v. act. Piquer, dire des choses désobligeantes.

POINTILLERIE, s. fém. *poein-ti-glie-rie.* (mouillez les *ll.*) Picoterie, contestation sur des bagatelles.

POINTILLEUX, EUSE, adj. *poein-ti-glieu.* (mouillez les *ll.*) Qui pointille, qui aime à pointiller

POINTU, UE, adj. Qui a une pointe aiguë. *Esprit pointu*, qui subtilise sur tout, qui dit de mauvaises pointes.

POINTURE, s. f. *poein-tu-re.* t. d'imprimerie. Lame de fer qui a une pointe à l'une de ses extrémités.

POIRE, s. f. *poa-re.* Sorte de fruit à pepin, dont il y a plusieurs espèces. Petite bouteille de cuir bouilli, ou l'on met de la poudre à canon.

POIRÉ, s. m. *poa-ré.* Boisson faite de suc de poires

POIREAU ou PORREAU, s. m. *poa-rô.* Plante potagère. Excroissance de chair qui vient sur la peau, et plus ordinairement aux mains

POIRÉE, s. f. ou BETTE BLANCHE, *poa-ré-e.* Plante potagère.

POIRIER, s. m. *poa-rié.* Arbre qui porte des poires.

POIS, s. m. Légume qui vient dans une gousse.

* POIS-CHICHE, s. m. Espèce de pois.

POIS DE MERVILLE ou CORINDUN. Plante des Indes.

POISON, s. m. *poa-zon.* Venin, suc vénéneux, drogue, composition vénéneuse. Figur. Maxime pernicieuse, dogme dangereux.

POISSARD, ARDE, adject. Il se dit de certains ouvrages modernes dans lesquels on imite le langage et les mœurs du plus bas peuple. *Le genre poissard.*

POISSARDE, s. f. *poa-sar-de.* Femme de la lie du peuple et de la halle.

POISSER, v. act. *poa-cé.* Enduire, frotter de poix. Salir, gâter avec quelque chose de gluant.

POISSON, s. m. Petite mesure contenant la moitié d'un demi-setier.

POISSON, s. m. Animal qui naît et qui vit dans l'eau. Au pl. Nom d'un des signes du zodiaque.

POISSONNAILLE, s. f. *poa-so-na-glie.* (mouillez les *ll.*) Petit poisson, fretin. Il est familier.

POISSONNERIE, s. f. Lieu où l'on vend du poisson.

POISSONNEUX, EUSE, adj. *poa-so-neu.* Qui abonde en poisson.

POISSONNIER, IÈRE, substant. *poa-so-nié.* Celui, celle qui vend du poisson.

POISSONNIÈRE, s. f. *poa-so-niè-re.* Ustensile de cuisine qui est de figure ovale, et qui sert à faire cuire du poisson.

POITRAIL, s. m. *poi-traglie.* (mouill. l'*ll.*) La partie de devant du corps du cheval. Partie du harnais qui se met sur le poitrail du cheval. Poutre qui se met sur les deux piliers d'une porte cochère, d'une boutique de marchand, etc., pour les fermer par en haut.

POITRINAIRE, s. et adj. de t. g. *poa-tri-nè-re.* Qui a la poitrine attaquée.

POITRINE, s. fém. *poa-tri-ne.* Partie de l'animal depuis le bas du cou jusqu'au diaphragme, contenant les poumons et le cœur. Parties contenues dans la poitrine, et principalement les poumons.

POIVRADE, s. f. *poa-vra-de.* Sauce faite avec du poivre, du sel et du vinaigre.

POIVRE. s. m. *poa-vre.* Sorte d'épicerie des Indes Orientales.

POIVRE D'INDE. *Voyez* PIMENT.

POIVRER, v. act. *poa-vré.* Assaisonner de poivre.

POIVRIER, s. m. *poa-vrié.* Arbrisseau qui porte le poivre. Petite boîte où l'on met du poivre.

POIVRIÈRE, s. f. Petite boîte à divers compartimens où l'on met du poivre, de la muscade, etc.

POIX, s. fém. *poa.* Matière gluante et noire, faite de résine brûlée, et mêlée avec de la suie du bois dont la résine est tirée.

POLACRE ou POLAQUE, s. f. Bâtiment en usage sur la Méditerranée, et qui va à voiles et à rames.

POLACRE ou POLAQUE, s. masc. Cavalier Polonais.

POLAIRE, adject. de tout genre. *po-lè-re.* Qui est auprès des pôles, qui appartient aux pôles du monde. *Cercle, étoile polaire.*

* POLARITÉ, s. f. Propriété qu'a l'aimant de se diriger vers le nord.

PÔLE, s. masc. *pô-le.* L'une des deux extrémités de l'axe immobile sur lequel, suivant le système de Ptolomée, le globe entier du monde tourne en vingt-quatre heures.

POLÉMARQUE, s. masc. t. d'antiquité. Chef à la guerre ou de la guerre. C'était, à Athènes, le nom distinctif du troisième archonte.

POLEMIQUE, adj. de tout g. *po-lé-mi-ke.* Qui appartient à la dispute. Il se dit des disputes par écrit, soit en matière de religion, soit en d'autres matières. *Ouvrage, traité, style polémique.*

POLI, s. m. Lustre, éclat des choses qui ont été polies. *Donner le poli à des armes.*

POLICE, s. f. Ordre, réglement établi dans une ville pour tout ce qui regarde la sûreté et la commodité des habitans. Juridiction établie pour la police. Ordre et réglement établi dans quelque assemblée, dans quelque société que ce soit. Contrat

d'un négociant pour garantir des marchandises qui sont transportées par mer. terme d'imprimerie. Etat qui règle la quantité de chaque caractère dont une fonte est composée. *Correctionnelle*, celle qui a pour objet la punition des délits connus autrefois sous le nom de *petit criminel*, plus graves que les contraventions à la police ordinaire, mais trop peu cependant pour y appliquer la solennité du jury.

POLICER, v. act. *po-li-cé.* Mettre, établir la police dans un pays.

POLICHINELLE, s. m. Nom d'un acteur de farce, bossu par-devant et par-derrière, qui a passé du théâtre Italien au théâtre des marionnettes.

POLIMENT, s. m. L'action de polir, ou l'état de ce qui est poli.

POLIMENT, adv. D'une manière polie. Il ne se dit qu'au figuré, en parlant de la manière de vivre, d'écrire, de parler.

POLIR, v. act. Rendre clair, luisant, à force de frotter. Figur. Cultiver, orner, adoucir l'esprit et les mœurs. Fig. *Polir un discours, un ouvrage d'esprit*, y mettre la dernière main, y réformer tout ce qui peut être contraire à l'exactitude, à la pureté et à l'élégance du style.

POLI, IE, part. et adj. Qui a la superficie unie et luisante. *Acier, marbre poli.* Figur. Doux, civil, honnête, complaisant.

POLISSEUR, EUSE, s. *po-li-ceur.* Celui, celle qui polit certains ouvrages.

POLISSOIR, s. m. *po-li-soar.* Instrument dont on se sert pour polir certaines choses.

POLISSOIRE, s. f. *po-li-soa-re.* Sorte de décrottoire douce.

POLISSON, s. m. *po-li-son.* Petit garçon malpropre et libertin qui s'amuse à jouer dans les rues, dans les places publiques. Homme qui a l'habitude de faire ou de dire des plaisanteries basses.

POLISSONNER, v. n. *po-li-so-né.* Dire ou faire des polissonneries.

POLISSONNERIE, s. f. *po-li-so-ne-ri-e.* Action, parole, tour de polisson, bouffonnerie, plaisanterie basse.

POLISSURE, s. fém. *po-li-su-re.* Action de polir quelque chose, ou l'effet de cette action.

POLITESSE, s. f. *po-li-tè-ce.* Certaine manière de vivre, d'agir, de parler, honnête et polie.

POLITIQUE, adj. de tout g. *po-li-ti-ke.* Qui concerne le gouvernement d'un état, d'une république. s. m. Celui qui s'applique à la connaissance des affaires publiques, du gouvernement des états. Fin, adroit. Prudent et réservé.

POLITIQUE, s. f. Art de gouverner un état, une république. Connaissance du droit public, des divers intérêts des princes, et de tout ce qui a rapport à l'art de gouverner un état, une république. Manière adroite dont on se conduit pour parvenir à ses fins.

POLITIQUEMENT, adv. Selon les règles de la politique. D'une manière fine, adroite, cachée, réservée.

POLITIQUER, v. n. *po-li-ti-ké.* Raisonner sur les affaires publiques. Il est familier.

POLLICITATION, s. f. t. de droit. Engagement contracté par quelqu'un, sans qu'il soit acceptée par un autre.

POLLUER, v. act. *pol-lu-é.* Profaner les temples, les églises.

POLLUTION, s. f. *pol-lu-cion.* Profanation.

POLTRON, ONNE, s. et adj. Lâche, pusillanime, qui manque de courage.

POLTRONNERIE, s. f. Lâcheté, manque de courage.

POLYANTHÉA, s. m. *po-li-an-té-a.* Recueil de divers morceaux littéraires, à l'usage des auteurs.

POLYANTHÉE, adj. de tout g. t. de botanique. Qui a plusieurs fleurs.

POLYCHRESTE, adj. de t. g. *po-ly-krès-te.* t. de pharmacie, qui sert à plusieurs usages. *Sel polychreste*, purgatif.

POLYÈDRE, s. m. *po-li-è-dre.* t. de géom. Corps solide à plusieurs faces.

POLYGAME, s. masc. et fém. Celui qui est mariée à plusieurs femmes, ou celle qui est mariée à plusieurs maris en même temps.

POLYGAMIE, s. fém. *po-li-ga-mi-e.* Etat d'un homme qui est marié à plusieurs femmes en même temps, ou d'une femme qui est mariée à plusieurs hommes.

POLYGARCHIE, s. f. Gouvernement où l'autorité publique est entre les mains de plusieurs personnes.

POLYGLOTTE, adject. de tout genre. *po-li-glo-te.* Qui est écrit en plusieurs langues. *Bible polyglotte. Dictionnaire polyglotte.* Il est aussi subst. fém., et il ne se dit que de la Bible. *La Polyglotte de Paris, d'Angleterre.*

POLYGONE, adj. de tout g. *po-li-go-ne.* Qui a plusieurs angles et plusieurs côtés. Il est aussi subst masc. *Un polygone régulier.*

POLYGRAPHE, s. m. Auteur qui a écrit sur plusieurs matières.

* POLYMNIE, s. fém. Muse de l'éloquence.

POLYNOME, s. m. *po-li-no-me.* t. d'algèbre. Toute quantité algébrique composée de plusieurs termes distingués par les signes *plus* ou *moins*.

POLYPE, s. m. *po-ly-pe.* Animal marin qui a plusieurs pieds. En termes de médecine, excroissance de chair qui vient dans les narines.

POLYPE D'EAU DOUCE, s. m. Sorte d'insecte qui a plusieurs pieds ou bras en forme de cornes, et qui, étant coupé en plusieurs parties, se reproduit tout entier dans chacune.

POLYPÉTALE, adj. de tout g. t. de botanique. Il se dit des fleurs qui ont plusieurs pétales ou feuilles.

* POLYPEUX, EUSE, adj. De la nature du polype.

* POLYPIER, subst. masc. *po-li-pié.* Lieu où se trouvent les polypes.

POLYPODE, s. masc. Plante.

POLYSYLLABE, s. et adj. de tout g. *po-li-ci-la-be*. t. de gramm. Qui est de plusieurs syllabes.

POLYSYNODIE, s. f. *po-li-ci-no-di-e*. Multiplicité de conseils.

* **POLITECHNIQUE**, adj. *po-li-tek-ni-ke*. Qui embrasse plusieurs arts ou sciences. *Ecole polytechnique*, destinée à former des élèves pour le génie, etc.

POLYTÉISME, s. m. *po-li-té-is-me*. Système de religion qui admet la pluralité des dieux.

POLYTHÉISTE, s. *po-li-té-is-te*. Celui, celle qui professe le polyhéisme.

POLYTRIC, s. m. Plante capillaire.

* **POLYTYPER**, v. act. Multiplier les planches d'imprimerie.

POMMADE, s. f. *po-ma-de*. Composition molle et onctueuse préparée avec différens ingrédiens, suivant les divers usages qu'on en veut faire.

POMMADER, v. act. *po-ma-dé*. Enduire de pommade.

POMME, s. f. Fruit à pepin, de forme ronde, bon à manger. I. se dit aussi des choux et des laitues dont le dedans est fort compacte et ramassée. *Une pomme de chou, de laitue*. Ornement de bois ou de métal fait en forme de pomme ou de boule. *Des pommes de lit. La pomme d'une canne.*

POMME DORÉE *ou* POMME D'AMOUR, s. f. *ou* LYCOPERSICUM, s. m. Plante.

POMME DE MERVEILLE *ou* MOMORDICA, s. f. Plante.

POMME ÉPINEUSE. *Voyez* STRAMONIUM.

POMMÉ, s. m. *po-mé*. Cidre fait avec des pommes.

POMMEAU, s. masc. *po-mô*. Espèce de petite boule qui est au bout de la poignée d'une épée. Espèce de petite pomme qui est au haut de l'arçon de devant d'une selle.

SE **POMMELER**, v. réc. *se po-me-lé*. Il ne se dit guère qu'en parlant de certains petits nuages blancs et grisâtres qui paraissent quelquefois au ciel en forme de petites boules. Il se dit aussi des marques mêlées de gris et de blanc qui se forme par rouelles sur certains chevaux.

POMMELLE, s. f. *po-mè-le*. Table de plomb battu en rond, et pleins de petits trous, qu'on met à l'embouchure d'un tuyau pour empêcher les ordures de passer.

POMMER, v. n. Se former en pomme.

POMMÉ, ÉE, part. et adj. *Chou pommé. Laitue pommée.*

POMMERAIE, s. f. *po-me-rè*. Lieu planté de pommiers.

POMMETÉ, ÉE, adj. *po-me-té*. t. de blas. Orné de pommettes.

POMMETTE, s. f. Ornement de bois ou de métal fait en forme de petites pommes ou boules. En anatom., *Os de la pommette*, qui forme la partie la plus éminente de la joue au-dessous de l'œil.

POMMIER, s. m. *po-mié*. Arbre qui porte les pommes. Ustensile de terre ou de métal dont on se sert pour faire cuire des pommes devant le feu.

POMPE, s. f. *pon-pe*. Appareil magnifique, somptuosité. Fig. Vanité.

POMPE, s. fém. Machine pour élever de l'eau.

POMPER, v. act. et n. Elever, épuiser avec une pompe.

POMPEUSEMENT, adv. *pon-peu-ze-man*. Avec pompe.

POMPEUX, EUSE, adj. *pon-peu*. Qui a de la pompe, où il y a de la pompe. *Appareil pompeux, cour pompeuse*. On dit figur. *Style, discours pompeux.*

POMPIER, s. m. Celui qui fait des pompes ou qui les fait agir.

POMPON, s. m. *pon-pon*. Les ornemens de peu de valeur que les femmes ajoutent à leurs coiffures. Ornemens trop recherchés dans le discours.

POMPONNER, v. act. Orner de pompons pour ajuster. Il est fam.

PONANT, s. m. *po-nan*. Occident. En ce sens, on ne s'en sert d'ordinaire que pour distinguer la marine de la Méditerranée d'avec celle de l'Océan.

PONCE (*pierre*), s. f. Pierre extrêmement sèche, poreuse et légère. Petit sac rempli de charbon noir, et servant aux dessinateurs pour copier des dessins.

PONCEAU, s. masc. *pon-sô*. Pavot sauvage d'un rouge fort vif, qui croît parmi les blés, et qu'on appelle aussi *Coquelicot*. Rouge très-vif et très-foncé. On dit adject. *Un ruban ponceau.*

PONCER, v. act. *pon-cé*. Passer sur un dessein piqué, du charbon en poudre, et enfermé dans un petit linge pour contretirer le dessin sur du papier, sur de la toile, etc. *De la vaisselle*, la rendre mate avec la pierre ponce.

PONCHE, s. m. Mot emprunté de l'anglais *Ponch*. Liqueur qui est un mélange de jus de citron, d'eau-de-vie, de vin blanc, d'eau et de sucre.

PONCIRE, s. masc. Citron ou limon fort gros et fort odorant.

PONCIS, subst. m. Dessin qui a été piqué, et sur lequel on place du charbon.

PONCTION, s. f. *ponk-cion*. Opération de chirurgie, par laquelle on tire les eaux épanchées dans le ventre d'un hydropique, en y faisant une ouverture.

PONCTUALITÉ, s. fém. Exactitude à faire précisément certaines choses dans de certains temps.

PONCTUATION, s. fém. *ponk-tu-a-cion*. L'art de ponctuer. Dans les langues orientales, point qui suppléent les voyelles.

PONCTUEL, ELLE, adj. Exact, régulier, qui fait à point nommé ce qu'il doit faire.

PONCTUELLEMENT, adv. *ponk-tu-è-le-man*. Avec ponctualité.

PONCTUER, v. act. *ponk-tu-é*. Mettre les points et les virgules dans un discours écrit.

PONDAG, s. m. terme dont on se se

dans les mines de charbon de terre, pour désigner l'inclinaison de la couche du charbon.

PONDÉRATION, s. fém. pon-dé-ra-cion. terme de peinture. Science qui détermine l'équilibre des corps et leurs justes mouvemens, conformément aux lois de la physique.

PONDRE, v. act. *Je ponds, tu ponds, il pond; nous pondons, etc. Je pondais. Je pondis. Je pondrai. Ponds, pondez. Que je ponde. Que je pondisse, etc.* En parlant d'un oiseau, d'une tortue, d'une couleuvre, faire des œufs.

PONT, s. m. pon. Ouvrage de pierre, de fer, ou de bois élevé au-dessus d'une rivière, d'un ruisseau, d'un fossé, etc. pour la facilité du passage. *De bateaux*, pont fait de plusieurs bateaux attachés ensemble et recouverts de grosses planches. *Tournant*, qu'on peut attirer à l'un des bords en le tournant. *Levis*, qui se lève et qui s'abaisse sur un fossé. Tillac des différens étages d'un vaisseau. *Ponts et chaussées*, tout ce qui regarde les grands chemins et les voiries.

PONTE, s. f. Action de pondre. Temps où les oiseaux pondent.

PONTE, s. m. C'est, au jeu de l'hombre, l'as de cœur ou l'as de carreau, quand on fait jouer en cœur ou en carreau. Au jeu de la bassette et du pharaon, celui ou celle qui met de l'argent sur des cartes contre le banquier.

PONTÉ, ÉE, adj. Il se dit d'un vaisseau qui a un pont. *Bâtiment ponté.*

PONTER, v. neut. pon-té. Etre ponte, jouer contre le banquier à la bassette ou au pharaon.

PONTIFE, s. m. Personne sacrée qui a juridiction et autorité dans les choses de la religion. Parmi les Chrétiens, évêque. *Le souverain pontife*, dignité du souverain pontife.

PONTIFICAL, ALE, adj. Qui appartient à la dignité de pontife, d'évêque *Dignité pontificale*, dignité du souverain pontife.

PONTIFICAL, s. m. Livre qui contient les cérémonies qui regardent le ministère de l'évêque.

PONTIFICALEMENT, adv. pon-ti-fi-kale-man. Avec des habits pontificaux.

PONTIFICAT, s. m. pon-ti-fi-ca. Dignité de grand pontife. Parmi les Chrétiens, dignité du Pape. Temps qu'un Pape est sur le siége de saint Pierre.

PONTON, s. m. Pont flottant, composé de deux bateaux joints ensemble par des poutres, et recouverts de planches. En t. de marine, barque plate qui sert au radoub des vaisseaux, à élever de l'artillerie, et à nettoyer des ports.

PONTONAGE, s. m. Droit qui se perçoit en quelques endroits sur les personnes, voitures ou marchandises qui traversent une rivière.

PONTONNIER, s. m. pon-to-nié. Celui qui reçoit le droit de pontonage.

PONTUSEAU, s. m. Verge de métal qui traverse les vergeures dans les formes sur lesquelles on coule le papier. pl. Raies que ces verges laissent sur le papier.

POPE, s. m. Chez les Russes, prêtre du rit grec.

POPLITÉ, ÉE, adj. t. d'anatomie. Qui a rapport au jarret.

POPULACE, s. f. coll. Le bas peuple, le menu peuple.

* POPULAGE, s. m. Plante.

POPULAIRE, adj. de tout g. po-pu-lè-re. Qui est du peuple, qui concerne le peuple. *Gouvernement; état populaire*, où l'autorité est entre les mains du peuple. *Maladies populaires*, celles qui courent parmi le peuple, *Homme populaire*, qui, par des manières affables et honnêtes, se fait aimer du peuple.

POPULAIREMENT, adv. po-pu-lè-reman. A la manière du peuple.

* SE POPULARISER, v. réc. Se faire aimer du peuple.

POPULARITÉ, s. fém. Caractère d'un homme populaire. Crédit parmi le peuple.

POPULATION, s. f. Nombre des habitans d'un pays relativement à son étendue.

POPULEUX, EUSE, adj. Très-peuplé.

POPULO, s. m. t. pop. Petit enfant gras et potelé.

PORACÉ, ÉE, adj. t. de méd., qui se dit des humeurs dont la couleurs verdâtre tire sur celle du poireau.

PORC, s. m. Cochon, animal domestique. *Frais*, chair de cochon qui n'est pas salée.

PORC-ÉPIC, s. m. por-ké-pi. Animal dont le corps est couvert de piquans.

PORC-MARIN, s. m. Gros poisson, autrement appelé *Marsouin* ou *Dauphin.*

* PORC-SANGLIER, s. masc. Porc sauvage qu'on appelle ordinairement *Sanglier.*

PORCELAINE, s. f. Terre très-fine préparée et cuite sur toutes sortes de figures, d'abord à la Chine et au Japon, ensuite en Europe, avec beaucoup de succès. Vases faits de porcelaine. *Cheval porcelaine*, dont la robe est grise tachetée de poils bleuâtres et couleur d'ardoise.

PORCHAISON, s. f. por-chè-zon. t. de chasse. Etat du sanglier dans la saison où il est le plus gras et le meilleur à manger.

PORCHE, s. m. Portique, lieu couvert à l'entrée d'une église.

PORCHER, s. m. por-ché. Celui qui garde les pourceaux. Fig. et fam. Homme grossier, malpropre et mal appris.

PORE, s. m. Ouverture presque imperceptible des corps. *Pores du bois, des métaux, de la peau.*

POREUX, EUSE, adject. po-reu. Qui a beaucoup de pores.

PORISME, s. m. t. de géom. ancienne. Théorème, problème ordinairement très-facile dont on se sert pour en démontrer ou pour en résoudre de plus difficiles. On dit aujourd'hui, *Lemme* et *Corollaire.*

POROSITÉ, s. f. po-ro-zi-té. Qualité d'un corps poreux.

PORPHYRE, s. masc. *por-fi-re.* Marbre extrêmement dur.

PORPHYRISER, v. act. *por-fi-ri-sé.* t. de chimie. Broyer une substance sur du porphyre, pour la réduire en une poudre très-fine.

PORREAU. *Voyez* POIREAU.

PORRECTION, s. fém Manière dont se confèrent les ordres mineurs.

PORT, s. m. *por.* Lieu propre à recevoir les vaisseaux, et à les tenir à couvert des tempêtes. Fig. Tout lieu de repos, d'assurance, de tranquillité.

PORT, s. m. Se dit de différentes choses par rapport à diverses significations du verbe *Porter. Un vaisseau du port de six cents tonneaux.* Droit qu'on paye pour la voiture des hardes ou marchandises que portent les rouliers, et pour les lettres qu'on reçoit par la voie de la poste. *Port d'armes*, action ou droit de porter les armes. Maintien d'une personne. *Port noble et majestueux.*

PORT DE VOIX, t. de musique. Passage insensible de la voix d'un ton inférieur à un ton supérieur.

PORTABLE, adj. m. t. de coutume. Qui doit être porté au manoir du seigneur, sous peine d'amende. *Gens portable.*

PORTAGE, s. m. Action de porter. Droit que quelque officier de marine et chaque matelot ont de pouvoir embarquer pour leur compte jusqu'à tant pesant.

PORTAIL, s. m. *por-taglie.* (mouillez l'*l*,) La principale porte d'une église, avec les ornemens qui l'accompagnent. La façade entière d'une église.

PORTATIF, **IVE**, adj. Qu'on peut aisément porter.

PORTE, s. f. Ouverture faite pour entrer dans un lieu fermé, et pour en sortir. Assemblage de bois ou de fer qui tourne sur des gonds, et qui sert à fermer l'ouverture de la porte. Fig. Moyen d'arriver, de parvenir à quelque chose. Fig. *Porte de derrière*, faux-fuyant, défaite, échappatoire. *De porte en porte*, de maison en maison. *A porte close*, en secret, sans témoins. *La Porte*, la cour de l'empereur des Turcs. *Il a été ambassadeur à la Porte.*

PORTE-AIGUILLE, s. masc. Instrument dont les chirurgiens se servent pour donner plus de longueur aux aiguilles.

PORTE-ARQUEBUSE, s. m. Officier qui portait le fusil du roi quand il allait à la chasse.

PORTE-ASSIETTE, s. m. Cercle d'argent, d'étain, etc., qu'on met sur la table, et sur lequel on met des plats, des assiettes d'entrées et d'entremets.

PORTE-BAGUETTE, s. m. Anneau placé le long du fût d'un fusil, d'un pistolet pour recevoir et porter la baguette.

PORTE-BALLE, s. masc. Petit mercier qui porte sur son dos une balle où sont ses marchandises.

PORTE-BARRES, s. m. pl. Anneaux de corde passés dans l'anneau du licou, et qui supportent les barres des chevaux que l'on mène accouplés.

PORTE-BOUGIE, s. m. Canule, ou instrument à la faveur duquel on dirige et on conduit des bougies dans l'urètre à l'effet de le dilater.

PORTE-CHAPE, s. m. Celui qui porte ordinairement la chape dans une église.

PORTE-CHOUX, s. m. Petit cheval de jardinier.

PORTE-COCHÈRE, s. m. Porte d'une maison, d'une cour, où les voitures peuvent passer.

PORTE-COLLET, s. m. Pièce de carton ou de baleine, couverte d'étoffe, qui sert à porter le collet ou le rabat.

PORTE-CRAYON, s. m. Instrument de métal, dans lequel on met un crayon.

PORTE-CROIX, s. masc Celui qui porte la croix devant le Pape, devant un légat, devant un archevêque ou aux processions.

PORTE-CROSSE, s m. Celui qui porte la crosse devant un évêque.

PORTE-DIEU, s. m. Prêtre qui est destiné à porter le viatique.

PORTE-DRAPEAU, s. m. Celui qui porte le drapeau dans une compagnie d'infanterie.

PORTÉE, s. f. Ventrée, tous les petits que les femelles des animaux portent, et font en une fois. Distance où peuvent porter les armes à feu ou les armes de trait. Il se dit aussi de la voix et de la vue. *Etre à la portée de la voix de quelqu'un. Cela n'est pas à la portée de ma vue.* Etendue, capacité de l'esprit. *Cela est au-dessus de la portée de l'esprit humain.* Ce que peut faire une personne par rapport à ses talens ou à sa fortune. Etendue d'une pièce de bois mise en place. En musique, les cinq lignes sur lesquelles on pose les notes.

PORTE-ENSEIGNE, s. masç. Autrefois celui qui portait l'enseigne dans une compagnie d'infanterie.

PORTE-ÉPÉE, s. m. Morceau de cuir ou d'étoffe qu'on attache à la ceinture de la culotte pour porter l'épée.

PORTE-ÉTENDARD, s. masc. Cavalier qui, dans les marches ordinaires, porte l'étendard que la cornette doit porter les jours d'action. Pièce de cuir attachée à la selle, pour appuyer le bout d'en bas de l'étendard.

PORTE-ÉTRIVIÈRES, s. m. plur. Anneaux de fer carrés, placés aux deux côtés de la selle, le plus près de la pointe de l'arçon qu'il est possible.

PORTE-FAIX, s. m. Crocheteur, celui dont le métier est de porter des fardeaux.

PORTE-FEU, s. masc. Canal par lequel on enflamme le pied de quelques fours à chaux.

PORTE-FEUILLE, s. m. Carton plié en deux, couvert de peau ou de quelque étoffe, et servant à renfermer des papiers.

PORTE-LETTRE, s. m. Sorte d'étui ou de petit porte-feuille, dans lequel on met des lettres et des papiers, et que l'on porte dans sa poche.

PORTE-MALHEUR, s. masc. Homme dont la compagnie est funeste.

Porte-manteau, s. masc. Sorte de valise qui est ordinairement de cuir ou d'étoffe. Morceau de bois attaché à la muraille, où l'on suspend les habits. Autrefois officier chez le Roi.

Porte-mors, s. m. Cuirs qui soutiennent le mors de bride.

Porte-mouchettes, s. m. Instrument de métal où l'on met les mouchettes.

Porte-mousqueton, s. m. Espèce d'agrafe qui est au bas de la bandoulière du cavalier. Petites agrafes qui sont aux chaînes et aux cordons de montre.

Porte-pierre, s. m. Instrument fait en forme de porte-crayon.

PORTER, v. act. Soutenir quelque chose de lourd. Transporter une chose d'un lieu dans une autre. Avoir sur soi, tenir à la main. Avoir sur soi, comme servant à l'habillement, à la parure. *Porter des habits brodés, un habit tout uni.* Tenir. *Porter la tête haute, les pieds en dehors.* Pousser, étendre, faire aller, conduire. *Un arbre qui porte sa tête jusque dans les nues. Alexandre porta ses armes jusque dans les Indes.* On dit fig. dans le même sens, *Porter son ambition, ses espérances, ses désirs jusqu'aux plus grandes choses... Porter la terreur, la confusion partout...* Etre étendu en longueur. *Cette poutre porte trente pieds.* Produire, et il se dit de la terre et des arbres. *Un arbre qui porte de beaux fruits.* On dit aussi qu'*Une somme porte intérêt.* Souffrir, endurer. *Il en portera la peine.* Induire, exciter à quelque chose.

Porter, v. neut. Poser, être soutenu. *Tout l'édifice porte sur ces colonnes.* Atteindre, en parlant des pièces d'artillerie et des armes à feu.

se Porter, v. réc. *Se porter bien* ou *mal*, être en bonne ou mauvaise santé. Avoir de l'inclination, de la pente à quelque chose. S'appliquer à quelque chose. *Il se porte avec ardeur à tout ce qu'il fait.*

Porte-respect, s. m. Arme qui en impose. Marque extérieure de dignité.

Porte-tapisserie, s. m. Châssis de bois qu'on élève au haut d'une porte, et sur lequel la tapisserie s'étend pour tenir lieu de portière.

Porte-vent, s. masc. Tuyau de bois qui porte le vent des soufflets dans le sommier de l'orgue.

Porte-verge, s. masc. Bedeau qui porte une baguette ou une verge devant le curé dans une église.

Porte-voix, s. m. Sorte d'instrument en forme de trompette, pour porter la voix au loin.

PORTEUR, EUSE, s. Celui ou celle dont le métier ordinaire est de porter quelque fardeau. *D'une lettre de change,* qui est chargé d'en recevoir le montant.

PORTIER, s. m *por-tié.* Celui qui a soin d'ouvrir, de fermer et de garder la porte d'une maison.

PORTIÈRE, s. f. et adj. Religieuse qui a soin de la porte d'un couvent.

Portière, s. f. Ouverture du carrosse par où l'on monte et l'on descend. Ce qui sert à fermer cette ouverture. Espèce de rideau qu'on met devant une porte, pour empêcher le vent.

PORTION, s. f. *por-cion.* Partie d'un héritage, d'une maison, etc. Certaine quantité de pain, de viande, etc., qu'on donne aux repas, dans une communauté, à chacun en particulier.

PORTIQUE, s. m. *por-ti-ke.* t. d'archit. Galerie ouverte dont le comble est soutenu par des colonnes ou par des arcades. Espèce de jeu. Secte, doctrine de Zénon.

PORTOR, s. m. Marbre noir ayant des veines qui imitent l'or.

PORTRAIRE, v. act. *por-trè-re.* Tirer la ressemblance, la figure, la représentation d'une personne au naturel.

PORTRAIT, s. m. *por-trè.* Image, ressemblance d'une personne tirée par le moyen du pinceau, du burin, du crayon, etc. Ressemblance. *Ce fils est le portrait de son père.* Description qu'on fait d'une personne tant pour le corps que pour l'esprit.

PORTRAITURE, s. f. Il est vieux. En t. de peinture, *Livre de portraiture*, qui enseigne à dessiner toutes les parties du corps humain

* PORTULACÉES, s. f. pl. Famille des pourpiers.

POSTULAN, s. m. Livre qui contient le gisement et la description des ports de mer, des côtes et de ce qui y est relatif.

POSAGE, s. f. *po-za-je.* Travail et dépense pour poser les ouvrages.

POSE, s. fém. *po-ze.* t. d'archit. Travail qu'il y a à poser une pierre. En termes de guerre, sentinelles qu'on pose après la retraite battue.

POSÉ, ÉE, adj. Modeste, rassis, grave. *Esprit posé. Personne, humeur posée.*

POSÉMENT, adv. *po-zé-man.* Doucement, lentement.

POSER, v. n. Placer sur quelque chose. Mettre dans le lieu, dans la situation convenable. En matière de doctrine, établir pour véritable, pour constant. En matière de dispute, supposer.

POSEUR, s. m. *po-zeur.* Celui qui, dans un bâtiment, pose ou dirige la pose des pierres.

POSITIF, IVE, adj. Certain, constant, assuré. Il se dit aussi quelquefois dans le style didactique, par opposition à relatif, à arbitraire, à négatif. En algèbre, *Quantités positives*, celles qui sont précédées du signe de l'addition.

Positif, s. m. t. de gramm. Le premier degré dans les adjectifs qui admettent comparaison, petit buffet d'orgue qui est au-devant du grand orgue.

POSITION, s. f. *po-zi-cion.* Point où un lieu est placé, situation. *La position de cette ville est brillante.* Au moral, situation, pour exprimer les circonstances où l'on se trouve. *Sa position est critique.* Point de doctrine contenu dans des thèses que l'on soutient. En t. de manége, assiette du cavalier, ma-

nière dont il est placé à cheval. En t. de danse, manière de poser un pied, l'un par rapport à l'autre.

POSITIVEMENT, adv. *po-si-ti-ve-man.* Assurément, certainement. Précisément.

POSPOLITE, s. f. Noblesse de Pologne, assemblée en corps d'armée.

POSSÉDER, v. act. *po-sé-dé.* Avoir à soi, avoir en son pouvoir. *Les bonnes grâces d'un prince*, en être aimé, en être favorisé. Fig. *Posséder les sciences, la musique, les langues étrangères. Homère, Virgile, etc.*, en avoir une parfaite connaissance. *L'ambition, l'avarice, la colère, etc., possèdent un homme.* Il est sujet à ces passions, ou il en est actuellement agité.

se **Posséder**, v. réc. Etre extrêmement maître de son esprit, de ses passions, de ses mouvemens, etc. Fig. *Ne se posséder pas de joie*, être transporté de joie.

Possédé, ée, part. Il est aussi subst. et signifie, démoniaque, énergumène.

POSSESSEUR, s. m. *po-cé-seur.* Celui qui possède quelque bien, quelque héritage, etc.

POSSESSIF, adj. m. t. de grammaire. *Pronom possessif*, qui sert à marquer la possession de la chose dont on parle.

POSSESSION, s. f. *po-cè-cion.* Jouissance d'un héritage, d'un bénéfice, d'une charge. Il se dit aussi de toutes les choses que les hommes recherchent avec ardeur. Etat d'un homme possédé par le démon.

POSSESSOIRE, s. m. *po-cé-soa-re.* t. de pratique, qui n'est guère en usage que dans les matières où il s'agit de la possession d'un bénéfice ou de quelqu'autre bien.

* **POSSET**, s. m. Liqueur faite de lait et de bière, ou de vin et d'eau.

POSSIBILITÉ, s. f. *po-ci-bi-li-té.* Qualité de ce qui est possible.

POSSIBLE, adject. de tout g. *po-ci-ble.* Qui peut être ou qui peut se faire. On dit substantivement et fam. *Je ferai tout mon possible*

POSTCOMMUNION, s. f. Oraison que le prêtre dit à la messe immédiatement après la prière appelée communion.

POSTE, s. f. Relais établi pour faire diligemment des courses et des voyages. Maisons où sont ces relais. Distances qu'il y a communément d'une de ces maisons à l'autre, qui est d'environ deux lieues. Exercice qu'on fait en courant la poste à cheval. Courrier qui porte les lettres. Bureau où on les envoie, et où elles sont distribuées. Petite balle de plomb dont on charge un fusil, un pistolet.

Poste, s. m. t. de guerre. Lieu où un soldat, un officier est placé par son commandant. Lieu où l'on a placé des troupes, ou propre à y en placer. Il se dit aussi de toutes sortes de différens emplois et de différentes fonctions.

POSTER, v. act. Placer en quelque endroit. Mettre dans un emploi.

POSTÉRIEUR, **EURE**, adject. Il est après dans l'ordre des temps. Qui est derrière. subst. masc. Le derrière. Il est famil.

POSTÉRIEUREMENT, adv. de temps. *pos-té-ri-eu-re-man.* Après.

POSTÉRIORITÉ, s. f. Ce qui rend une chose postérieure à une autre.

POSTÉRITÉ, s. f. coll. Suite de ceux qui descendent d'une même origine.

POSTHUME, adj. de tout g. *pos-tu-me.* Qui est né après la mort de son père. En ce sens, on dit subst. *Un posthume. Ouvrage posthume*, qui paraît après la mort de l'auteur.

POSTICHE, adj. de t. g. Fait et ajouté après coup. Ce qui ne convient pas aux lieux où il a été placé. Faux.

POSTILLON, s. m. *pos-ti-glion* (mouill. les *ll.*) Valet de poste qui conduit ceux qui courent la poste. Valet qui monte sur un des chevaux de devant d'un attelage ou qui mène une chaise de poste.

POST-SCRIPTUM, s. m. Mot pris du latin. Il se dit de ce qu'on ajoute à une lettre après la signature, et qu'on marque en abrégé par ces deux lettres, P. S.

POSTULANT, **ANTE**, s. *pos-tu-lan.* Qui demande, qui recherche avec beaucoup d'instance. Qui demande à être reçu dans une maison religieuse *Avocat postulant*, qui suivait le barreau, et qui ne plaidait pas encore.

POSTULATION, s. f. *pos-tu-la-cion.* En matiere ecclésiastique, supplication faite au Pape, afin qu'il lève un empêchement qui s'oppose à une élection. Fonction d'un procureur postulant.

POSTULER, v. act. *pos-tu-lé.* Demander avec instance, pour obtenir quelque chose. En t. de palais, occuper, plaider pour les parties.

POSTURE, s. f. Etat, situation où se tient le corps; manière dont on tient son corps, sa tête, ses bras, ses jambes, etc. Fig. Etat où est quelqu'un par rapport à sa fortune.

POT, s. m. *po.* Sorte de vase de terre ou de métal servant à divers usages. Mesure qui contient deux pintes. Marmite où l'on met bouillir la viande. *Pot de vin*, ce qui se donne par manière de présent, au-delà du prix qui a été arrêté entre deux personnes pour un marché. *Pot à feu*, pièce de feu d'artifice, faite en forme de vase, et remplie de fusées, pot de fer rempli d'artifices, dont on se sert dans les siéges.

POTABLE, adj. de tout g. Qui se peut boire.

POTAGE, s. m. Mets, aliment fait de bouillon et de tranches de pain trempées dedans.

POTAGER, s. masc. *po-ta-jé.* Foyer élevé qui est pratiqué dans une cuisine pour y dresser les potages, etc. Jardin où l'on cultive toutes sortes d'herbages, de légumes et de fruits. Il est aussi adj. *Jardin potager, herbes potagères.*

POTASSE, s. f. *po-ta-ce.* Sel alcali mêlé de tartre vitriolé, et même d'autres sels

produits par la combinaison des bois morts qu'on réduit en cendre dans les forêts du nord.

POTE, adj. f. *Main pote*, grosse ou enflée, et dont on ne saurait s'aider que malaisément. Il est fam.

POTEAU, s. m. *po-tô.* Pièce de bois de charpente dont on fait des cloisons et autres ouvrages semblables. Grosse et longue pièce de bois posée droit en terre, et servant à divers usages. *Attacher un criminel à un poteau.*

POTÉE, s. f. Ce qui est contenu dans un pot.

POTÉE, s. f. Etain calciné qui sert à polir. *Potée d'émeri*, poudre qui se trouve sur les meules qui ont servi pour tailler les pierreries. En termes de fondeur, composition de terre préparée avec de la fiente de cheval, de l'argile et de la bourre, qui sert à former un moule.

POTELÉ, ÉE, adj. Gras et plein.

POTENCE, s. f. Etai pour soutenir une poutre, un plancher. Mesure dont on se sert pour juger de la hauteur, de la taille des hommes et des chevaux. Béquille. Gibet, instrument servant au supplice des criminels.

POTENCÉ, ÉE, adj. f. *po-tan-cé.* t. de blason. *Croix potencée*, qui a une traverse à chaque bout.

POTENTAT, s. m. Celui qui a la puissance souveraine dans un grand état.

POTENTIEL, ELLE, adj. Il se dit des remèdes qui n'agissent pas actuellement par une qualité manifeste, mais qui produisent leur effet par une vertu caustique ou âcre.

POTERIE, s. f. Toute sorte de vaisselle de terre ou d'étain.

POTERNE, s. masc. t. de fortification Fausse porte dans l'angle du flanc et de la courtine, pour faire des sorties sécrètes dans le fossé.

POTIER, s. m. Qui fait ou vend des pots de terre.

POTIN, s. m. Cuivre jaune.

POTION, s. f. *po-cion.* t. de médecine. Boisson breuvage. *Potion cordiale.*

POTIRON, s m. Gros champignon. Espèce de citrouille toute ronde.

POU, s m. Vermine. Il prend *x* au pl.

POUACRE, s. et adj. de t. g. t. d'injure. Sale, vilain. Il est populaire.

POUAH, interj. qui sert à marquer le dégoût.

POUCE, s. m. Le plus gros des doigts de la main. Mesure qui fait la douzième partie du pied

POUDING, s. m. *pou-dinghe.* Mets composé de mie de pain, de moelle de bœuf, de raisin de Corinthe.

POUDINGUE, s. m. Pierre factice, composée de petits cailloux.

POUDRE, s. f. Poussière. Composition médicinale, desséchée et broyée. Composition de soufre et de salpêtre mêlés avec du charbon, dont on charge les armes à feu.

POUDRER, v. act. *pou-dré.* Couvrir légèrement de poudre.

POUDRETTE, s. fém. Excrémens de poudre.

POUDREUX, EUSE, adj. *pou-dreu.* Qui est plein de poudre.

POUDRIER, s. m. *pou-drié.* Celui qui fait la poudre à canon.

POUDRIER, s. m. Petite boîte percée de plusieurs petits trous par-dessus, et qu'on emplit de poudre pour mettre sur l'écriture fraîche, de peur qu'elle ne s'efface.

* POUDRIÈRE, s. f. Fabrique de poudre à canon. Boîte à poudre.

POUF, mot dont on se sert pour exprimer le bruit sourd que fait un corps en tombant.

POUFFER, v. n. *De rire*, éclater de rire involontairement. Fam.

POUILLES, s. f. pl. *pou-glie.* (mouillez les *ll.*) Injures grossières. *Chanter pouilles.* Il est familier.

POUILLÉ, s. m. (mouill. les *ll.*) Etat et dénombrement de tous les bénéfices qui sont dans l'étendue d'un diocèse.

POUILLER, v. act. *pou-glié.* (mouillez les *ll.*) Dire des pouilles à quelqu'un. Il est populaire.

POUILLEUX, EUSE, adj. (mouillez les *ll.*) Qui a des poux.

POUILLIER ou POUILLIS, s. m. (mouillez les *ll.*) Mauvaise hôtellerie.

POULAILLIER, s. m. *pou-la-glié.* (mouillez les *ll.*) Lieu où les poules se retirent pendant la nuit. Celui qui fait métier de vendre la volaille.

POULAIN, s. m. *pou-lein.* Cheval nouveau-né

POULAINE, s. m. *pou-lè-ne.* t. de mar. Pièce de bois faisant partie de l'avant d'un vaisseau.

POULAN, s. m. t. des jeux d'hombre, de quadrille, de tric, etc.

POULARDE, subst. fém. Jeune poule engraissée.

POULE, s. f. Oiseau domestique, la femelle du coq. *Dinde*, femelle d'un coq d'Inde *D'eau*, espèce d'oiseau aquatique qui a quelque ressemblance avec la poule ordinaire. *Faisane*, femelle du faisan. *Cuir de poule*, extrêmement délié et de très-mauvais service. *Peau de poule*, peau qui n'est pas lisse, et qui a des élevures semblables à celles qui sont sur la peau d'une poule plumée. A certains jeux, la quantité d'argent dont chacun des joueurs contribue à son tour, et qui demeure à celui qui gagne le coup.

POULET, s. m. Petit d'une poule.

POULETTE, s. fém. *pou-lè-te.* Jeune poule

POULEVRIN, s. m. Poudre fine pour amorcer le canon.

POULICHE, subst. f. Cavale nouvellement née. Il se dit des cavales jusqu'à trois ans.

POULIE, s. m. Roue dont la circonférence est creusée en demi-cercle, et sur

laquelle on pose une corde pour élever et pour descendre des fardeaux.

POULINER, v. n. *pou-li-né*. Il se dit de la cavale qui met bas.

POULINIÈRE, adj. fém. Il se dit d'une cavale qui sert ordinairement à porter des poulains.

POULIOT, s. masc. *pou-li-o*. Plante aromatique.

POULPE, s. f. t. didact. Ce qu'il y a de plus solide dans les parties charnues de l'animal. Chair de certains fruits.

POULPETON, s. m Ragoût fait de viande hachée, et puis recouverte de tranches de veau.

POULS, s.m. *pou*. Mouvement des artères qui se fait sentir en plusieurs endroits du corps, et particulièrement vers le poignet. *Le pouls lui bat*, il a peur.

POUMON, s. masc. Partie interne de l'animal, et le principale organe de la respiration. *Avoir de bons poumons*, la voix forte.

POUPARD, s. m. *pou-par*. Enfant au maillot.

POUPART, s. m. Poisson crustacé, sorte de crabe.

POUPE, s. fém. Partie du derrière d'un vaisseau, d'une galère, etc.

POUPÉE, s. fém Petite figure humaine faite de bois, de carton, de cire, etc., pour servir de jouet aux enfans. En t. d'agriculture, certaine manière d'enter différente de celle de l'écusson.

POUPELIN, s. m. *pou-pe-lein*. Pièce de four qu'on fait imbiber dans un beurre frais, avec du sucre.

POUPIN, INE, s. et adj. Qui est d'une propreté affectée. Il est famil.

POUPON, s. m. Jeune enfant qui a le visage plein et potelé.

POUPONNE, s. f. Jeune fille qui a le visage plein et potelé.

POUR, préposition qui sert à marquer le motif, ou la cause finale, ou la destination. A cause de, en considération de... Moyennant un certain prix, en échange de... En la place de, au lieu de... Eu égard à, par rapport à... Afin de, etc. On dit subst. *Soutenir le pour et le contre*.

POUR-BOIRE, s. m. Ce qu'on donne en sus du prix convenu.

POURCEAU, s. masc. *pour-sô*. Porc, cochon.

POURCEAU DE MER, s. m. Poisson de mer, qu'on appelle autrement *Marsouin*.

POURCHASSER, v. actif. Rechercher avec obstination. Il est fam.

POURFENDEUR, subst. m. Celui qui pourfend

POURFENDRE, v. act. *pour-fan-dre*. Fendre un homme de haut en bas d'un coup de sabre, de cimeterre.

* POURMENER, v. act. ou pronom. Promener. Il est vieux.

POURPARLER, subst. m. Conférence, abouchement entre deux ou plusieurs personnes.

POURPIER, s. m. Plante potagère.

POURPOINT, s. m. *pour-poin*. Partie de l'ancien habillement français qui couvrait le corps depuis le cou jusque vers la ceinture.

POURPRE, s. m. Couleur, sorte de rouge foncé qui tire sur le violet. Une des couleurs de blason. Maladie maligne qui paraît au dehors par des petites taches rouges qui viennent sur la peau.

POURPRE, s. f. Teinture précieuse qui se tirait autrefois d'un certain petit poisson à coquilles, nommé *Pourpre*. Etoffe teinte en pourpre qui était en usage parmi *les* anciens.

POURPRÉ, ÉE, adj. De couleur de pourpre.

POURPRIS, s. masc. *pour-pri*. Enceinte enclos. *Le pourpris d'un temple* Il est vieux.

POURQUOI, *pour-koa*. Conjonction causative. Pour quelle chose. On dit substantivement, *Le pourquoi*, la cause, la raison. Il est familier.

POURRIR, v. n. S'altérer, se gâter, se corrompre. Croupir, rester. v. act. Altérer, gâter, corrompre.

POURRI, IE, part Il est quelquefois subst.

* POURRISSAGE, s. m. Pourriture des chiffons à papier.

* POURRISSOIR, s. m. Lieu où pourrissent les chiffons.

POURRITURE, s. f. Corruption, état de ce qui est pourri.

POURSUITE, s. f. Action de poursuivre. Diligence qu'on fait pour obtenir quelque chose. Au pl. en t. de pratique, procédures qu'on fait dans un procès.

POURSUIVANT, s. m. *pour-sui-van*. Celui qui brigue pour obtenir quelque chose. En t de pratique, celui qui poursuit un décret, un ordre, une contribution de deniers.

POURSUIVRE, v. act. Courir après quelqu'un dans le dessein de l'atteindre, de le prendre. En matière de procès, agir contre quelqu'un par les voies de la justice. Employer ses soins, faire ses diligences pour obtenir quelque chose. Continuer ce qu'on a commencé.

POURTANT, *pour-tan*. Conjonction. Néanmoins.

POURTOUR, s. m. t. d'archit. Tour, circuit d'un corps.

POURVOIR, v. n. *pour-voar*. Il se conjugue comme *Voir*, excepté au prétérit défini de l'indicatif, où il fait, *Je pourvus*; au futur, *Je pourvoirai*; à l'imparfait du subjonctif, *Que je pourvusse*; et au conditionnel présent, *Je pourvoirais*. Donner ordre à quelque chose. *Pourvoir à un bénéfice*, à un *office*, le conférer. v. act Conferer un bénéfice, un office. *Le Roi l'a pourvu de cette charge*. Munir, garnir Fig. Etablir par un mariage ou par quelque emploi, par quelque charge.

SE POURVOIR, v. n. Se fournir de quelque chose. En t. de pratiq. Intenter action devant un juge.

POURVOYEUR, s. m. *pour-voa-ieur*. Celui qui fournit la viande, la volaille, le gibier et le poisson à un certain prix.

POURVU QUE, conjonct. conditionnelle. En cas que, à condition que.

POUSSE, s. fém. *pou-ce*. Les jets, les petites branches que les arbres poussent au printemps. Maladie qui vient aux chevaux.

POUSSE-CUL, s. m. t. popul. Qui aide les sergens à mener des gens en prison.

POUSSÉE, s fém. t. d'archit. Action de pousser, effet de ce qui pousse. *Cette voûte a beaucoup de poussée.*

POUSSE-PIEDS, s. m. Espèce de coquille.

POUSSER, v. actif. Faire effort contre quelqu'un ou contre quelque chose, pour l'ôter de sa place. Imprimer quelque mouvement à un corps, soit en le jetant, soit en le frappant. Faire entrer quelque chose à force. *Pousser un clou dans une muraille.* Porter, avancer, étendre. *Pousser un mur de clôture plus loin, pousser un parterre, une allée, une tranchée.* Fig. Attaquer, offenser. *Si vous le poussez trop, il sera obligé de se défendre.* Presser, importuner, excéder. *Il l'a poussé vivement dans la dispute.* Avancer, favoriser quelqu'un. Concilier, inciter. *On l'a poussé à cette démarche. La raillerie trop loin*, railler trop fortement. On dit aussi, *Pousser l'impudence, l'effronterie, la fourberie, la patience jusqu'au bout. Des cris*, crier. *Un cheval*, le faire galoper à toute bride. *Quelqu'un à bout*, le choquer au dernier point, ne le ménager en aucune manière.

POUSSER, v. n. Il se dit du mouvement qui se fait dans les arbres et dans les plantes au printemps *Les arbres commencent à pousser.* En parlant des chevaux, battre des flancs. *Un cheval qui pousse. Ce mur pousse en dehors*, il se jette en dehors, il fait le ventre.

* POUSSETTE, s. m. Jeu d'enfans.

POUSSIER, s. masc. *pou-cié*. La menue poudre qui demeure au fond d'un sac de charbon.

POUSSIÈRE, s. f. *pou-ciè-re*. Terre réduite en poudre très-fine. En t. de botanique, poudre qui forme les sommets des étamines, et qui est le principe de la fructification.

POUSSIF, IVE, adj. Qui a la pousse. *Cheval poussif.*

POUSSIN, s. m. *pou-cein*. Petit poulet nouvellement éclos.

POUSSINIÈRE, s. f. Les pléiades, constellation dans le signe du taureau.

* POUSSOIR, s. m. *pou-soar*. Pendant d'une montre à répétition.

POUSSOLANE ou POZZOLANE, s. f. Sable des environs de Pouzzol en Italie. On l'emploie pour faire des enduits, des cimens, etc.

POUTRE, s. f. Grosse pièce de bois carrée qui sert à soutenir les solives ou les planches d'un plancher.

POUTRELLE, s. f. Petite poutre.

POUVOIR, v. n. *pou-voar. Je puis* ou *je peux, tu peux, il peut; nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent. Je pouvais. Je pus, tu pus, il pût; nous pûmes, vous pûtes, ils purent. J'ai pu. Je pourrais. Que je puisse. Que j'eusse pu. Je pourrais.* Avoir la faculté de... Etre en état de... v. act. Avoir l'autorité, le crédit, le moyen, la faculté, etc. de faire.

POUVOIR, s. m. Autorité, crédit, faculté de faire. Droit, faculté d'agir pour un autre, en vertu de l'ordre et du mandement qu'on en a reçus. Acte, écrit par lequel on donne pouvoir d'agir, de faire, etc. *Législatif*, pouvoir de faire des lois. *Exécutif*, pouvoir de les faire exécuter.

PRAGMATIQUE, adj. f. *prag-ma-ti-ke. Pragmatique sanction*, règlement fait en matière ecclésiastique.

* PRAIRIAL, s. m. Neuvième mois de la nouvelle année française.

PRAIRIE, s. f. *prè-ri-e*. Grande étendue de terre où croît l'herbe dont on fait le foin, ou qui sert au pâturage.

PRALINE, s. f. Amende qu'on fait rissoler dans du sucre.

* PRALINER, v. act. Griller avec du sucre.

PRAME, s. f. Navire qui n'est propre que pour les caneaux, et où l'on emploie des rames et des voiles.

PRATICABLE, adj. de t. g. Qui se peut pratiquer.

PRATICIEN, s. m. Celui qui entend l'ordre et la manière de procéder en justice, et qui suit le barreau. Médecin qui a beaucoup d'expérience dans son art.

PRATIQUE, s. f. *pra-ti-ke.* t. didact. Il se dit de ce qui est réduit en acte, dans un art, dans une science. Il est opposé à *théorie.* Usage, coutume, manière, façon d'agir, reçue dans quelque pays. Expérience des choses du monde, etc. Chaland. *Ce marchand à bien des pratiques.* On le dit dans le même sens d'un procureur, d'un médecin. Tous les papiers de l'étude d'un procureur, d'un notaire. La procédure et le style des actes qui se font dans la poursuite d'un procès. Au plur. Menées et intelligences secrètes avec des personnes d'un parti contraire.

PRATIQUE, adj. de t. g. Qui ne s'arrête pas à la simple spéculation, qui agit, qui fait agir. *Instruction morale, vertu pratique*, etc.

PRATIQUEMENT, adv. Dans la pratique.

PRATIQUER, v. act. *pra-ti-qué.* Mettre en pratique. Exercer, faire les fonctions de certaines professions. Fréquenter, hanter. Solliciter, suborner. *Des intelligences*, se les ménager. En t. d'architect. ménager le terrain, la place, avoir l'adresse de trouver de petites commodités dans un bâtiment. *On a pratiqué un petit escalier dans l'épaisseur du mur.*

PRÉ, s. m. Terre où l'on recueille du foin.

PRÉALABLE, adj. de t. g. Qui doit être dit, être fait, être examiné avant que de

passer outre. *Point*, *question préalable*. Il se prend aussi quelquefois substantivement. *C'est un préalable que de... Au préalable*, auparavant, avant toutes choses.

PRÉALABLEMENT, adv. *pré-a-la-ble-man*. Au préalable.

PRÉAMBULE, s. m. Espèce d'exorde, d'avant-propos.

PRÉAU, s. m. *pré-ô*. Autrefois, petit pré. Aujourd'ui, espace découvert qui est au milieu du cloître des maisons religieuses. Cour d'une maison.

PRÉBENDE, s. f. *pré-ban-de*. Revenu ecclésiastique attaché, annexé ordinairement à une chanoinie. Le canonicat même.

PRÉBENDÉ, ÉE, adj. *pré-ban-dé*. Qui jouit d'une prébende.

PRÉBENDIER, s. m. Ecclésiastique qui, en certaines fonctions, sert au chœur au-dessous des chanoines.

PRÉCAIRE, adj. de tout g. *pré-kè-re*. Qui ne s'exerce que par tolérance, par permission, par emprunt. *Autorité*, *pouvoir*, *possession*, *existence précaire*. Il est aussi subst. t. de pratiq. *Il ne jouit de cette terre qu'à titre de précaire.*

PRECAIREMENT, adv. *pré-kè-re-man*. D'une maniere précaire.

PRÉCAUTION, s. fém. *pré-kô-sion*. Ce qu'on fait par prévoyance, pour éviter quelque mal. Circonspection, ménagement, prudence.

PRECAUTIONNER, v. act. *pré kô-cio-né*. Donner à quelqu'un des conseils ou des moyens pour se garantir de quelque mal. *Précautionner les infidèles contre quelqu'un.*

SE PRÉCAUTIONNER, v. réc. Prendre ses précautions.

PRÉCAUTIONNÉ, ÉE, part. et adj. Prudent, avisé.

PRÉCÉDEMMENT, adv. *pré-cé-da-man*. Auparavant, ci-devant.

PRÉCÉDENT, ENTE, adj. Qui précède, qui est immédiatement avant.

PRÉCÉDER, v. act. *pré-cé-dé*. Aller devant, marcher devant. Etre auparavant, par rapport au temps. *La musique précéda le souper*. Tenir le premier rang, avoir le pas sur un autre.

* PRÉCEINTE. *Voyez* LISSE.

* PRÉCELLENCE, s. fém. Supériorité. v. m.

PRÉCENTEUR *ou* PRÉCHANTRE, s. m. Grand-chantre, dignité établie dans plusieurs cathédrales.

PRÉCEPTE, s. m. Règle, enseignement. Commandement de Dieu ou de l'Église.

PRÉCEPTEUR, s. m. Celui qui est chargé de l'éducation d'un enfant.

PRÉCEPTORAL, ALE, adj. Qui appartient au précepteur.

PRÉCEPTORAT, s. m. Etat, fonction de précepteur.

PRÉCEPTORIAL, ALE, adj. Il se dit d'une prébende affectée à un maître de grammaire qui doit enseigner les jeunes clercs. *Prébende préceptoriale*. Il est quelquefois s.

PRÉCESSION, s. f. t. d'astron. *Précession des équinoxes*, mouvement rétrograde des points équinoxiaux.

PRÊCHE, s. m. Sermon que les ministres de la religion prétendue réformée font dans les temples. Lieu où les protestans s'assemblent pour l'exercice de leur religion.

PRÊCHER, v. act. *prê-ché*. Annoncer la parole de Dieu, instruire le public par des sermons. Fig. et famil. Remontrer. Louer, vanter quelque action. *Il prêche toujours la grandeur de ses ancêtres.*

PRÊCHEUR, s. m. Il ne se dit sérieusement qu'en parlant des Dominicains. *Les Frères Prêcheurs*. Par ironie, mauvais prédicateur. *Pauvre, mauvais prêcheur*. Homme qui se mêle toujours des réprimandes sur les moindres choses. *Prêcheur éternel.*

PRÉCIEUSE, s. f. Femme qui est affectée dans son air, dans ses manière, et principalement dans son langage.

PRÉCIEUSEMENT, adv. Avec grand soin. *Conserver précieusement.*

PRÉCIEUX, EUSE, adj. *pré-cieu*. Qui est le grand prix. *Pierre précieuse*. Fig. *Il n'y a rien de si précieux que le temps*. Qui nous est cher. *Gage précieux de l'amitié*, *etc.* Affecté. *Manières précieuses*; *air*, *langage*, *style précieux*. On dit subst. *Le précieux de son style*

PRÉCIPICE, s. m. Gouffre profond et escarpé. Fig. Grand malheur, grande disgrace.

PRÉCIPITAMENT, adv. *pré-ci-pi-ta-man*. Avec précipitation, à la hâte.

PRÉCIPITANT, s. m. t. de chimie. Ce qui opère la précipitation.

PRÉCIPITATION, s. f. Extrême vitesse, trop grande hâte. Fig. Trop grande vivacité, soit à former quelque dessein, soit à dire ou à faire quelque chose. *Faire les choses avec précipitation*. En t. de chimie, chute des parties les plus grossières d'un métal, d'une liqueur, etc., au fond d'un vaisseau.

PRÉCIPITER, v. act. Jeter d'un lieu élevé dans un lieu fort bas; jeter dans un lieu profond. Fig. Presser les choses avant le temps, les entreprendre trop tôt. En t. de chimie, faire en sorte que les parties les plus grossières d'une substance tombent au fond du vaisseau.

PRÉCIPITÉ, s. m. Matière dissoute, séparée de son dissolvant par le moyen de quelque précipitant, et tombée au fond du vaisseau. *Précipité rouge*, *blanc.*

PRÉCIPUT, s. m. Avantage que le testateur ou la coutume donne à un des cohéritiers par-dessus les autres, avec lesquels néanmoins il partage le reste de l'hérédité. Ce que le mari ou la femme ont droit de prendre avant le partage.

PRÉCIS, ISE, adj. *pré-ci*. Fixe, déterminé, arrêté.

PRÉCIS, s. m. Sommaire, abrégé de ce qu'il y a de plus essentiel, de plus important, dans une affaire, dans une science dans un livre, etc.

PRÉCISÉMENT, adverb. *pré-ci-zé-ment.* Exactement, au juste.

* **PRÉCISER**, v. act. *pré-ci-zé.* Mot nouveau. Fixer, déterminer. *Préciser aux autorités les bornes de leurs attributions.*

PRÉCISION, s. f. *pré-ci-zion.* Exactitude dans le discours, telle qu'on ne dit rien de superflu. t. didact. Distinction exacte et subtile, par laquelle on fait abstraction d'une chose d'avec une autre.

PRÉCOCE, adj. de tout g. Mûr avant la saison. *Fruit précoce.* Figur. Chose dont il n'est pas encore temps de parler. *Ce que vous dites là est précoce. Enfant précoce*, qui a l'esprit plus avancé que son âge ne comporte.

PRÉCOCES, s. f. plur. Certaine espèce de cerises qui viennent avant toutes les autres.

PRÉCOCITÉ, s. f. Qualité de ce qui est précoce.

PRÉCOMPTER, v. act. *pré-kon-té.* Compter par avance les choses qui sont à déduire.

PRÉCONISATION, s. f. Action de préconiser; au propre.

PRÉCONISER, v. act. *pré-ko-ni-zé.* Déclarer en plein consistoire qu'un tel sujet a été nommé à un évêché, et qu'il a toutes les qualités requises. Fig. Louer extraordinairement.

* **PRÉCONISEUR**, s. m. Grand louangeur. Mot nouveau.

PRÉCURSEUR, s. masc. Celui qui vient avant quelqu'un pour en annoncer la venue. Il se dit principalement de saint Jean-Baptiste, que l'on appelle *le précurseur de Jésus-Christ.* Fig. Choses qui ont coutume d'en précéder d'autres.

PRÉDÉCÉDER, v. n. *pré-dé-cé-dé.* Mourir avant un autre.

PREDÉCÈS, s. m. Mort de quelqu'un avant celle d'un autre.

PRÉDÉCESSEUR, s. m. *pré-dé-cè-seur.* Celui qui a précédé quelqu'un dans un emploi, dans une charge, dans une dignité, etc. Au pl. Ceux qui ont vécu avant nous dans le même pays.

PRÉDESTINATION, s. f. *pré-des-ti-na-sion.* Decret de Dieu, par lequel les élus sont prédestinés à la gloire éternelle. Arrangement immuable d'événemens que l'on suppose arriver nécessairement.

PRÉDESTINER, v. actif. *pré-des-ti-né.* Destiner de toute éternité au salut ou à de grandes choses.

PRÉDESTINÉ, ÉE, part. Il est aussi adject. et subst. Celui ou celle que Dieu a destiné à la gloire éternelle.

PRÉDÉTERMINATION, s. f. t. de théologie et de métaphysique. Action par laquelle Dieu meut et détermine la volonté humaine.

PRÉDÉTERMINER, v. act. *pré-dé-ter-mi-né.* terme de théologie et de métaphysique. Il se dit de l'action, du décret par lequel Dieu meut et détermine la volonté humaine.

PRÉDICABLE, adj. de tout g. t. de logique, qui se dit d'une qualité que l'on peut donner à un sujet. *Le terme* animal *est prédicable, aussi bien de l'homme que de la bête.*

PRÉDICAMENT, s. m. *pré-di-ca-man.* t. de logique. Catégorie, ordre, rang, classe où les philosophes ont coutume de ranger tous les êtres selon leur genre et leur espèce.

PRÉDICANT, s. m. *pré-di-can.* Par mépris, ministre de la religion prétendue réformée, dont la fonction est de prêcher. Fam. *Mauvais prédicant.*

PRÉDICATEUR, s. m. Celui qui, avec mission, annonce la parole de Dieu et les vérités de l'Evangile.

PRÉDICATION, s. f. Action de prêcher, Sermon.

PRÉDICTION, s. f. *pré-dik-cion.* Action par laquelle on prédit. Chose qui est prédite.

PRÉDILECTION, s. f. Préférence d'amitié, d'affection.

PRÉDIRE, v. act. *Je prédis, tu prédis, il prédit; nous prédisons, vous prédisez.* Aux autres temps, il se conjugue comme *Dire.* Prophétiser, annoncer par inspiration divine ce qui doit arriver.

PRÉDOMINANT, ANTE, adj. *pré-do-mi-nan.* Qui prédomine.

* **PRÉDOMINATION**, s. fém. Action de prédominer.

PRÉDOMINER, v. n. Prévaloir, exceller, s'élever au-dessus.

PREÉMINENCE, s. f. *pré-é-mi-nan-ce.* Avantage, prérogative qu'on a sur les autres, en ce qui regarde la dignité et le rang.

PRÉÉMINENT, ENTE, adj. *pré-é-mi-nan.* Qui excelle au-dessus. *La charité est la vertu prééminente. Dignité prééminente*, au-dessus des autres.

PRÉÉTABLIR, v. act. Etablir d'abord. *L'harmonie préétablie*, système par lequel les Léibnitiens prétendent expliquer la correspondance entre les mouvemens du corps et les préceptions de l'ame.

PRÉEXISTANT, ANTE, adj. Qui existe avant un autre.

PRÉEXISTENCE, s. f. *pré-èg-zis-tan-ce.* Existence d'un être, antérieure à celle d'un autre.

PRÉEXISTER, v. n. *pré-èg-zis-té.* Exister avant un autre.

PRÉFACE, s. f. Avant-propos, discours préliminaire que l'on met ordinairement à la tête d'un livre. Partie de la messe qui précède immédiatement le canon.

PRÉFECTURE, s. f. C'était le nom de plusieurs charges principales dans l'empire romain.

* **PRÉFECTURE**, s. f. Arrondissement d'un département, de l'administration duquel est chargé un préfet. Endroit où se trouvent les bureaux du préfet. Dignité, fonction de préfet.

PRÉFÉRABLE, adj. de t. g. Qui mérite d'être préféré.

PRÉFÉRABLEMENT, adv. *pré-fé-ra-ble-man*. Par préférence.

PRÉFÉRENCE, s. f. *pré-fé-ran-ce*. Choix que l'on fait d'une personne, d'une chose plutôt que d'une autre. Droit d'être préféré.

PRÉFÉRER, v. actif. *pré-fé-ré*. Donner l'avantage à une personne, à une chose au-dessus d'une autre. Aimer mieux.

PRÉFET, s. m. Celui qui possédait une préfecture dans l'empire romain. Dans les colléges, celui qui a une inspection particulière sur l'étude des écoliers.

* PRÉFET, s. m. Magistrat préposé pour administrer un département. *Sous-préfet*, magistrat qui, sous les ordres et la surveillance d'un préfet, est chargé de l'administration d'un arrondissement communal.

PRÉFINIR, v. act. t. de palais. Fixer un terme, un délai dans lequel une chose doit être faite.

PRÉFIX, IXE, adj. *pré-fikce*. Qui est déterminé. *Jour*, *terme*, *temps préfix*. *Douaire préfix*, qui consiste en certaine somme marquée et déterminée par le contrat de mariage.

PRÉFIXION, s. f. *pré-fik-cion*. t. de palais. Détermination du temps, d'un délai qu'on accorde.

* PRÉFLEURAISON, s. f. Etat des parties d'une fleur avant son épanouissement.

PRÉJUDICE, s. m. Tort, dommage. *Au préjudice de sa parole*, *de son honneur*, *etc.*, contre sa parole, son honneur, etc. *Sans préjudice*, *etc.*, sans faire tort à...

PRÉJUDICIABLE, adj. de t. g. Nuisible, qui fait tort.

PRÉJUDICIAUX, adj. m. pl. t. de pratique. *Frais préjudiciaux*, frais des défauts qu'on est obligé de rembourser avant que d'être reçu à se pourvoir contre un jugement.

PRÉJUDICIEL, ELLE, adj. t. de palais. *Question préjudicielle*, celle qui doit être jugée avant la contestation principale.

PRÉJUDICIER, v. n. *pré-ju-di-cié*. Nuire, porter préjudice, faire tort.

PRÉJUGÉ, s. m. Ce qui a été jugé auparavant dans un cas semblable ou approchant. Marque, signe de ce qui arrivera. Prevention, opinion adoptée sans examen

PRÉJUGER, v. act. *pré-ju-jé*. t. de palais. Rendre un jugement interlocutoire qui tire à conséquence pour la décision d'une question qui se juge après. Prévoir par conjecture.

SE PRÉLASSER, v. act. Affecter un air de gravité, de dignité, de morgue.

PRELAT, s. m. *pré-la*. Celui qui a une dignité considérable dans l'église, avec juridiction spirituelle, comme les archevêques, les évêques, etc. A la cour de Rome, ecclésiastique de la cour du Pape qui a le droit de porter le violet.

PRÉLATION, s. fém. *pré-la-cion*. Droit qu'ont les enfans d'avoir par préférence les charges que leurs pères ont possédées.

PRÉLATURE, subst. fém. Dignité de prélat.

PRÊLE, s. f. Plante dont les tiges sont creuses et fort dures au toucher.

PRÉLEGS, s. m. t. de droit. Legs particulier qu'un testateur fait à un de ses légataires universels, et qui doit être pris sur la masse avant le partage.

PRÉLÉGUER, v. act. *pré-lé-ghé*. Faire un ou plusieurs prélegs.

* PRÊLER, v. act. Polir avec la prêle.

* PRÉLÈVEMENT, s. m. Action de prélever

PRÉLEVER, v. act. *pré-le-vé*. Lever préalablement une certaine portion sur le total

PRÉLIMINAIRE, adj. de t. g. Qui précède la matière principale, qui sert à l'éclaircir *Discours*, *question préliminaire*. En matière de négociation, il se dit des articles généraux qui doivent être réglés avant que d'entrer dans les discussions particulières. On dit aussi subst. *Les préliminaires de la paix*.

PRÉLUDE, s. m. Ce qu'on chante, ou qu'on joue sur un instrument pour se mettre dans le ton. Pièce de musique composée dans le goût des préludes qui se font sur-le-champ. Fig. Ce qui précède quelque chose.

PRÉLUDER, v. n. Jouer des préludes, faire des préludes sur un instrument. Essayer sa voix par une suite de tons différens, avant que de chanter un air. Faire une chose pour en venir à une autre plus importante. *Il préludait aux batailles par des escarmouches.*

PREMATURÉ, ÉE, adj. Qui mûrit avant le temps ordinaire. *Fruits prématurés*. Fig. *Esprit prématurée*; *affaire*, *entreprise prématurée*.

PRÉMATURÉMENT, adv. Avant le temps convenable.

PREMATURITÉ, s. f. Maturité avant le temps ordinaire. Il ne s'emploie qu'au figuré. *Prématurité d'esprit*, *de jugement*.

PRÉMÉDITATION, s. f. *pré-mé-di-ta-cion*. Délibération, consultation que l'on fait en soi-même sur une chose *avant* que de l'exécuter.

PRÉMÉDITER, v. act. *pré-mé-di-té* Méditer quelque temps sur une chose avant de l'exécuter.

PRÉMÉDITÉ, ÉE, part. et adj. *Dessein prémédité*, *action préméditée*.

PRÉMICES, s. m. pl. Les premiers fruits de la terre ou du bétail. Fig. Les premières productions de l'esprit.

PREMIER, IÈRE, adj. *pre-mié*. Qui précède par rapport au temps, à l'ordre, au lieu, à la dignité, à la situation, etc. plus excellent. *Cicéron était le premier orateur de son temps*. Qui avait été auparavant. *Recouvrer sa première santé*.

PREMIER-NÉ. *Voyez* NAITRE.

PREMIÈREMENT, adv. *pre-miè-re-man*. En premier lieu.

PRÉMISSES, s. f. pl. *pré-mi-ce*. t. de logique. Les deux premières propositions d'un syllogisme.

PRÉMOTION, subst. fém. *pré-mo-cion*. t. didactique. Action de Dieu agis

avec la créature, et la déterminant à agir.

PRÉMUNIR, v. act. Munir par précaution, précautionner. On dit aussi, *Se prémunir*.

PRENABLE, adj. de t. g. Qui peut être pris, qui n'est pas si fort qu'il ne puisse être pris. *Place, ville prenable*. A l'égard des personnes, qui peut être gagné, séduit.

PRENANT, ANTE, adj. *pre-nan*. Qui prend. *Partie prenante*, celle qui reçoit les deniers.

PRENDRE, v. act. *pran-dre. Je prends, tu prends, il prend; nous prenons, vous prenez, ils prennent. Je prenais. Je pris. J'ai pris. Je prendrai. Prends, prenez. Que je prenne. Que je prisse. Je prendrais, etc.* Mettre en sa main. Dérober, emporter en cachette. Saisir, empoigner une chose ou une personne par force. Arrêter quelqu'un dans le dessein de le conduire en prison. Se rendre maître de... *Prendre une ville, un château*. Fig. Entendre, comprendre, concevoir. Recevoir, accepter. Avaler, humer, etc.

PRENDRE, v. n. Prendre racine. *La vigne ne prend pas en Normandie*. Faire impression à la gorge, au nez. *Ce ragoût se prend à la gorge*. Se geler, se glacer, en parlant de l'eau. Se cailler, en parlant du lait.

SE PRENDRE, v. réc. S'attacher à... *Un homme qui se noie, se prend à tout ce qu'il peut*. S'accrocher à... *Son habit s'est pris à un clou*. Commencer à... *Il se prit à rire*. Se figer. *L'huile d'olive se prend facilement. De vin*, S'enivrer. *D'amitié pour quelqu'un*, concevoir de l'amitié pour lui. *De paroles avec quelqu'un*, se quereller. *S'en prendre à quelqu'un*, lui attribuer quelque faute. *Se bien prendre à une chose*, la faire adroitement, s'y conduire avec esprit.

PRENEUR, EUSE, s. Celui, celle qui prend.

PRÉNOM, s. m. Nom qui, chez les Romains, précédait le nom de famille. Il se dit aussi aujourd'hui des noms de baptême. *Jean est son prenom*.

PRÉNOTION, s. m. *pré-no-cion*. terme didactique. Connaissance obscure et superficielle qu'on a d'une chose avant de l'avoir examinée.

PRÉOCCUPATION, s. f. *pré-o-ku-pa-cion*. Prévention d'esprit.

PRÉOCCUPER, v. act. Prévenir l'esprit de quelqu'un, en lui donnant quelque impression qu'il est difficile de lui ôter. On dit aussi, *Se préoccuper*.

PRÉOCCUPÉ, ÉE, part. *Avoir l'esprit préoccupé d'un objet*, en avoir l'esprit uniquement occupé.

PRÉOPINANT, s. masc. Celui qui opine avant un autre.

PRÉOPINER, v. n. *pré-o-pi-né*. Opiner avant quelqu'un.

PRÉPARANT, adj. masc. *pré-pa-ran*. t. d'anatomie. Qui sert à la préparation. *Les vaisseaux préparans*.

* PRÉPARATE, s. f. *pré-pa-ra-te*. Veine du front.

PRÉPARATIF, s. m. Apprêt.

PRÉPARATION, s. f. Apprêt, disposition, action par laquelle on prépare. Composition des remèdes.

PRÉPARATOIRE, adj. de tout genre. *pré-pa-ra-toa-re*. Qui prépare. *Procédures préparatoires*.

PRÉPARER, v. act. *pré-pa-ré*. Apprêter, disposer, mettre quelque chose en état de... En parlant des personnes, mettre dans la disposition nécessaire.

SE PRÉPARER, v. réc. Se disposer.

PRÉPONDÉRANCE, s. fém. Supériorité d'autorité, de crédit et de considération.

PRÉPONDÉRANT, ANTE, adjectif. *pré-pon-dé-ran*. Qui a plus de poids qu'un autre. *Voix prépondérante*, qui l'emporte en cas de partage.

PRÉPOSER, v. act. *pré-po-zé*. Commettre, établir quelqu'un avec autorité, avec pouvoir de faire quelque chose.

PRÉPOSÉ, ÉE, part. Il est aussi subst.

PRÉPOSITION, s. f. La huitième espèce de mots. Particule invariable qui marque le rapport entre deux mots. Particule indéclinable qui se met devant le mot qu'elle régit.

PRÉROGATIVE, s. f. Privilége, avantage attaché à certaines fonctions, à certaines dignités, etc.

PRÈS, *prè*. Préposition qui marque proximité de lieu. Proche. Presque, environ, *Il y a près de cinq ans que cela est arrivé. A cela près*. Excepté cela. *A peu près*. adv. Presque.

PRÉSAGE, s. m. Augure, signe par lequel on juge de l'avenir.

PRÉSAGER, v. act. *pré-za-jé*. Indiquer, marquer une chose à venir.

PRESBYTE, s. et adj. t. d'optiq. Celui ou celle qui ne voit que de loin, parce que le cristallin est aplati.

PRESBYTÉRAL, ALE, adj. Qui appartient à l'ordre de prêtrise.

PRESBYTÈRE, s. m. *pres-bi-tè-re*. Maison destinée pour le logement du curé dans une paroisse.

PRESBYTÉRIANISME, s. m. Système ou secte des presbytériens.

PRESBYTÉRIEN, IENNE, adj. et s. En Angleterre, protestans qui ne reconnaissent point l'autoritée épiscopale.

PRESCIENCE, s. f. *pré-ci-an-ce*. t. dogmatique. Connaissance de ce qui doit arriver. Il ne se dit que de Dieu.

PRESCRIPTIBLE, adj. de t. g. t. de jurisprudence. Qui peut être prescrit.

PRESCRIPTION, s. f. Manière d'acquérir la propriété d'une chose par la possession non interrompue pendant un temps déterminé par la loi.

PRESCRIRE, verbe act. Ordonner, marquer précisément ce qu'on veut qui soit fait. v. act. et v. neut. Acquérir la prescription.

SE PRESCRIRE, v. récip. Se perdre par prescription.

PRÉSÉANCE, s. f. *pré-cé-an-ce*. Droit de

prendre place au-dessus de quelqu'un, ou de le précéder.

PRÉSENCE, s. f. Existence d'une personne dans un lieu. *Les deux armées sont en présence*, en vue l'une de l'autre. Figur. *Avoir de la présence d'esprit, une grande présence d'esprit*, avoir l'esprit vif et prompt, et faire sur-le-champ ce qu'il y a de plus à propos.

PRÉSENT, ENTE, adj. *pré-zan*. Qui est dans le lieu dont on parle, dans le temps où nous sommes. *Avoir la mémoire présente*, se souvenir à propos et sans peine de ce qu'on a vu ou lu.

PRÉSENT, s. m. Le temps présent. t. de gramm. Le premier temps de chaque mode d'un verbe, et qui marque le temps présent. *A présent*, adv. Maintenant.

PRÉSENT, s. m. Don, tout ce qu'on donne par pure libéralité.

PRÉSENTABLE, adj. de t. g. Qui peut se présenter.

PRÉSENTATEUR, TRICE, s. *pré-zan-teur*. Celui, celle qui a le droit de présenter à un bénéfice.

PRÉSENTATION, s. f. *pré-zan-ta-cion*. Action de présenter.

PRÉSENTEMENT, adv. *pré-zan-te-man*. Maintenant.

PRÉSENTER, v. actif. Offrir quelque chose à quelqu'un.

SE PRÉSENTER, v. réc. Paraître devant quelqu'un. *Bien*, de bonne grâce, et sans paraître embarrassé de sa personne. Il se dit aussi en parlant de certaines choses dont on juge avantageusement au premier coup-d'œil. *Ce palais, ce jardin se présente bien*. Il se dit encore en parlant des occasions, des affaires, etc., qui surviennent. *Dès que l'occasion se présentera*.

* PRÉSERVATEUR, s. masc. Fourneau qui garantit les doreurs de la vapeur du mercure.

PRÉSERVATIF, IVE, subst. et adject. Qui a la vertu, la faculté de préserver. *Remède préservatif*.

PRÉSERVER, v. act. Garantir de mal, détourner un mal qui pourrait arriver.

PRÉSIDENCE, s. f. Fonction de président, droit de présider.

PRÉSIDENT, s. m. Celui qui préside à une assemblée.

PRÉSIDENTE, s. f. *pré-zi-dan-te*. La femme d'un président.

PRÉSIDER, v. n. et v. a. *pré-zi-dé*. Occuper la première place dans une assemblée, avec droit d'en recueillir les voix, et de prononcer la décision. Avoir le soin, la direction.

PRÉSIDIAL, s. m. Juridiction de certains bailliages et sénéchaussées royales, des sentences desquels il y avait appel aux parlemens, hors en certains cas et pour certaines sommes. Il est aussi adj. *Siége présidial, juges présidiaux, sentence présidiale*.

PRÉSIDIALEMENT, adverbe. *pré-zi-di-a-le-man*. terme de pratique. *Juger présidialement*, se disait dans le cas où un présidial jugeait en dernier ressort et sans appel.

PRÉSOMPTIF, IVE, adj. *Héritier présomptif*, celui qui est regardé comme le plus proche héritier, mais qui peut être exclu par des enfans qui surviendraient.

PRÉSOMPTION, s. fém. Conjecture, jugement fondé sur des apparences, sur des indices. Opinion trop avantageuse de soi-même.

PRÉSOMPTUEUSEMENT, adv. *pré-zonp-tu-eu-ze-man*. Avec présomption.

PRÉSOMPTUEUX, EUSE, s. et adject. *pré-zonp-tu-eu*. Vain, arrogant, qui a une trop grande opinion de lui-même. Il se dit aussi des choses. *Pensée présomptueuse*.

PRESQUE, adv. *près-ke*. A peu près, peu s'en faut.

PRESQU'ILE, s. fém. Péninsule, terre presque entourée d'eau, et qui tient au continent par un endroit.

PRESSAMMENT, adv. *prè-sa-man*. Instamment, d'une manière pressante.

PRESSANT, ANTE, adject. *prè-san*. Qui presse vivement, qui insiste sans relâche. Urgent, qui ne laisse pas le temps de différer.

PRESSE, s. f. *prè-ce*. Foule, multitude de personnes qui se pressent. Machine de bois composée de deux ais, dont on se sert en divers métiers. Machine par le moyen de laquelle on imprime des *livres*, des estampes. Sorte de pêche qui ne quitte pas le noyau. En Angleterre, enrôlement forcé des matelots. On dit d'une marchandise qui se débite bien. *La presse y est*.

PRESSENTIMENT, s. m. *prè-san-ti-man*. Sentiment secret de ce qui doit arriver. *De fièvre, de goutte, etc.* Emotion qui fait appréhender la fièvre, la goutte, etc.

PRESSENTIR, v. act. Avoir un pressentiment. Sonder les dispositions, les sentimens de quelqu'un.

PRESSER, v. act. *prè-cé*. Etreindre avec force. Approcher une chose *ou une* personne contre une autre. *Fig.* Poursuivre sans relâche. Pousser vivement dans une dispute. Hâter, obliger à se diligenter. v. neut. *La douleur presse*, est vive et aiguë. *La maladie presse*, demande un prompt secours. *L'occasion presse*, il faut agir promptement.

PRESSIER, s. m. Ouvrier d'imprimerie qui travaille à la presse.

PRESSION, s. m. *prè-cion*. terme de physique. Action de presser. *La pression de l'air*.

* PRESSIROSTRES, s. m. pl. Oiseaux à bec court et comprimé.

PRESSIS, s. m. *prè-ci*. Jus que l'on fait sortir de la viande, de quelques herbes, en les pressant.

PRESSOIR, s. masc. *prè-soar*. Grande machine servant à presser du raisin, des pommes, etc., pour faire du vin, du cidre, etc.

PRESSURAGE, subst. m. *prè-su-ra-je*. Action de pressurer au pressoir. Vin

qu'on fait sortir du pressoir à force de pressurer.

PRESSURER, v. act. Presser des raisins et autres fruits, et en tirer la liqueur par le moyen du pressoir. Fig. et fam. Épuiser par des impôts, par des taxes.

PRESSUREUR, subst. m. *pré-su-reür*. Ouvrier qui travaille à faire mouvoir un pressoir.

PRESTANCE, s. f. Bonne mine accompagnée de gravité et de dignité.

PRESTANT, s. m. Nom d'un des principaux jeux de l'orgue.

PRESTATION, subst. fém. *pres-ta-cion*. *De serment*, action de prêter serment. *De foi et d'hommage*, l'action d'un vassal qui rend la foi et l'hommage à son seigneur suzerain.

PRESTE, adj. de tout g. Prompt, adroit, agile. adv. d'exhortation. Vite, promptement. Fam.

PRESTEMENT, adv. Habilement, brusquement, à la hâte.

PRESTESSE, s. f. Agilité, subtilité.

PRESTIGE, s. m. Illusion par sortilége. On dit fig. *Les prestiges de l'art, de l'éloquence, du théâtre. De l'imagination*, illusions qui agissent sur l'imagination.

PRESTIMONIE, s. f. Fonds ou revenu affecté, par un fondateur, à l'entretien et à la subsistance d'un prêtre, sans aucune érection en bénéfice, etc.

PRESTO, adv. emprunté de l'italien, Vite, promptement.

PRESTOLET, s. m. t. de mépris qui se dit d'un ecclésiastique sans établissement.

* PRÉSUMABLE, adj. Probable.

PRÉSUMER, v. act. *pré-zu-mé*. Conjecturer, juger par induction. Avoir trop bonne opinion.

PRÉSUPPOSER, v. act. Supposer préalable.

PRÉSUPPOSITION, s. f. *pré-su-po-zicion*. Supposition préalablement.

PRÉSURE, s. fém. Ce qui sert à faire cailler le lait.

PRÊT, PRÊTE, adj. *prê*. Qui est en état de... Qui est disposé, préparé à...

PRÊT, s. masc. Action par laquelle on prête de l'argent. La chose prêtée. Ce qui est payé aux soldats pour leur solde ordinaire.

PRETANTAINE, s. f. *Courir la pretantaine*, aller, venir çà et là sans dessein.

PRÊTE-JEAN. *Voyez* NÉGUS.

PRÊTENDANT, ANTE, s. Qui prétend, qui aspire à une chose.

PRÉTENDRE, v. act. et v. neut. Croire avoir droit sur quelque chose, à quelque chose. Aspirer à... Soutenir affirmativement, être persuadé que... Avoir intention, avoir dessein.

PRÉTENDU, UE, part. et adj. Faux, supposé. *Un prétendu bel esprit.*

PRÉTENDU, UE, s. Celui et celle qui doivent s'épouser.

PRÊTE-NOM, s. m. Celui qui prête son nom à quelqu'un pour tenir un bail, etc.

PRÉTENTION, s. f. *pré-ten-cion*. Droit que l'on a, ou que l'on croit avoir de prétendre, d'aspirer à une chose. Espérance, dessein, vue.

PRÊTER, v. act. *prê-té*. Donner à condition qu'on rendra. *Prêter de l'argent*, et neutralement, *À intérêt, à usure. Secours*, secourir, aider. *La main*, aider. *L'oreille*, écouter, etc. *Serment*, faire serment. *Sa voix, son ministère à quelqu'un*, parler pour lui, s'employer pour lui. *Se prêter à quelque chose*, y consentir par complaisance. Il est aussi neutre, et se dit du cuir, des étoffes et autres choses de même nature qui s'étendent aisément quand on les tire.

PRÉTÉRIT, s. m. t. de gramm. qui se dit de l'inflexion du verbe, par laquelle on marque un temps passé.

PRÉTÉRITION, s. f. *pré-té-ri-cion*. Figure de rhétorique, par laquelle on fait semblant de ne pas vouloir parler d'une chose dont cependant on parle. En t. de droit écrit, omission que fait un père de parler dans son testament d'un de ses fils, ou autre héritier nécessaire.

PRÉTEUR, subst. m. Magistrat chez les Romains, qui rendait la justice dans Rome, ou qui allait gouverner certaines provinces.

PRÊTEUR, EUSE, s. et adj. Qui prête.

PRÉTEXTE, s. m. *pré-tèks-te*. Cause simulée et supposée.

PRÉTEXTE, s. fém. et adj. Robe bordée par le bas d'une large bande de pourpre. C'était une des marques de la dignité consulaire.

PRÉTESTER, v. act. *pré-tèks-té*. Couvrir d'un prétexte. Prendre pour prétexte.

PRETINTAILLE, s. fém. Ornement en découpure qui se met sur les robes des femmes.

PRETINTAILLER, v. act. Mettre des pretintailles.

PRÉTOIRE, s m. *pré-toa-re*. Lieu où le préteur et quelques autres magistrats rendaient la justice. *Préfet du prétoire*, celui qui commandait la garde de l'Empereur, et dans le Bas-Empire, premier magistrat d'un des quatre grands départemens de l'empire. *Le préfet du prétoire des Gaules, d'Orient, etc.*

PRÉTORIEN, IENNE, adj. Appartenant à la charge du préteur, qui dépend du préteur.

PRÊTRE, s. m. Celui qui a l'ordre et le caractère du sacerdoce.

PRÊTRESSE, s. fém. *prê-trè-ce* Chez les païens, femme attachée au service d'une fausse divinité.

PRÊTRISE, s. f. *prê-tri-ze*. Sacerdoce. Ordre sacré par lequel un homme est prêtre.

PRÉTURE, s. f. Charge de préteur.

PREUVE, s. f. Ce qui établit la vérité d'une proposition, d'un fait. Marque, témoignage. *Donner des preuves de son savoir, de sa valeur, etc.* En t. d'arithmétique et d'algèbre, il se dit de la vérification d'une

opération de calcul qui se fait par l'opération opposée.

PREUX, s. et adj. m. Brave, vaillant. Il est vieux.

PRÉVALOIR, v. n. *pré-va-loar* (Il se conjugue comme *Valoir*, excepté au subj. *Que je prévale, qu'il prévale, etc.*) Avoir l'avantage, remporter l'avantage.

SE PRÉVALOIR, v. r. Tirer avantage.

PRÉVARICATEUR, s. masc. Celui qui prévarique.

PRÉVARICATION, s. f. *pré-va-ri-ka-cion.* Manquement par mauvaise foi contre le devoir de sa charge.

PRÉVARIQUER, v. n. Agir contre le devoir de sa charge, contre les obligations de son ministère.

PRÉVENANCE, s. f. Manière obligeante de prévenir.

PRÉVENANT, ANTE, adj. *pré-ve-nan.* Qui prévient. Qui dispose en sa faveur. *Air prévenant, physionomie prévenante.* Obligeant, qui va au-devant de tout ce qui peut faire plaisir. *C'est un homme très-prévenant.*

PRÉVENIR, v. act. Devancer, venir le premier. Être le premier à faire ce qu'un autre voulait faire. Rendre de bons offices sans en être prié. En parlant du temps, anticiper. En parlant des maux, des dangers, les détourner, empêcher par ses précautions qu'ils n'arrivent. *Les objections,* y répondre d'avance. Préoccuper l'esprit de quelqu'un. *Il a prévenu ses juges.* On dit aussi en ce sens, *Se prévenir.*

PRÉVENU, UE, part. et adj. Il est aussi substantif.

PRÉVENTION, s. f. *pré-van-cion.* Préoccupation d'esprit pour ou contre...

PRÉVISION, s. f. *pré-vi-zion.* Vue des choses futures.

PRÉVOIR, v. act. *pré-voar.* (Il se conjugue comme *Voir*, excepté au futur de l'indicatif et au conditionnel, où il fait, *Je prévoirai. Je prévoirais.*) Juger par avance qu'une chose doit arriver.

PRÉVOT, s. masc. *pré-vô.* Nom que l'on donne à certaines personnes qui étaient préposées pour avoir soin de quelque chose, pour avoir direction, autorité sur quelque chose. *Prévot royal, des marchands, etc. De salle*, celui qui est sous un maître en fait d'armes, et qui donne leçon à ses écoliers.

PRÉVOTAL, ALE, adject. *Cas prévotal*, crime qui est de la compétence, de la juridiction du prévôt des maréchaux.

PRÉVOTALEMENT, adv. *pré-vo-ta-le-man.* Il n'est d'usage qu'en parlant des crimes qui sont de la compétence du prévôt des maréchaux.

PRÉVOTE, s. f. Terme qui se dit également, tant de certains bénéfices et de certaines dignités ecclésiastiques, que de la fonction et de la juridiction des prévôts de robe, d'épée, etc.

PRÉVOYANCE, s. f. *pré-voa-ian-ce.* Faculté ou action de prévoir ou de prendre des précautions pour l'avenir.

PRÉVOYANT, ANTE, adj. *pré-voa-ian.* Qui juge bien de ce qui doit arriver, et qui prend des mesures pour l'avenir.

PRIAPÉE, s. f. Nom que l'on donne à des poésies obscènes.

PRIAPISME, s. m. Érection continuelle et douloureuse de la verge.

PRIE-DIEU, s. m. Sorte de pupitre qui est accompagné d'un marche-pied, où l'on s'agenouille pour prier Dieu.

PRIER, v. act. S'adresser à Dieu pour lui demander des graces, et à la sainte Vierge et aux Saints, afin qu'ils intercèdent pour nous auprès de lui. Demander par grace. *Prier quelqu'un de quelque chose.* Avec *que* et le subj. il s'emploie par forme de menaces. *Je vous prie que je n'entende plus parler de cela. Prier pour quelqu'un*, intercéder pour lui, Inviter, convier.

PRIÉ, ÉE, part. Il est quelquefois subst. et signifie, celui qu'on a convié.

PRIÈRE, s. f. L'acte de religion par lequel on s'adresse à Dieu ou aux Saints.

PRIEUR, s. m. Celui qui a la supériorité et la direction dans certains monastères de religieux.

PRIEURE, s. f. Religieuse qui a la supériorité dans un monastère de filles.

PRIEURÉ, s. m. Communauté de religieuse sous la conduite d'un prieur, d'une prieure. Il se dit pareillement de la maison du prieur.

PRIMAT, s. m. Prélat dont la juridiction est au-dessus de celle des archevêques.

PRIMATIAL, ALE, adject. *pri-ma-ci-al.* Qui appartient à un primat. *Siége primatial. Eglise primatiale.*

PRIMATIE, s. f. Dignité de primat. Etendue, ressort de la juridiction ecclésiastique du primat. Siége de cette juridiction.

PRIMAUTÉ, s. f. *pri-mô-té.* Prééminence, premier rang.

PRIME, s. f. La première des heures canoniales.

PRIME, s. fém. Sorte de jeu où l'on ne donne que quatre cartes. En t. de commerce maritime, somme qu'un marchand paye pour faire assurer sa marchandise. Somme accordée pour encourager une opération de finance ou de commerce. t. de joaillier. Pierre demi-transparente qui sert de base aux cristaux. t. d'escrime. La première et la principale des gardes. *De Ségovie*, laine d'Espagne de première qualité. *De prime abord*, adv. Du premier abord, au premier abord.

PRIMER, v. n. *pri-mé.* Tenir la première place. Fig. Devancer, surpasser, se distinguer. En ce sens il est aussi actif. *Primer quelqu'un.*

PRIMEUR, s. fém. Première saison des fruits et des légumes.

PRIMEVÈRE, s. f. Plante dont la fleur est une des premières qui viennent avant le printemps.

PRIMICIER, subst. masc. Celui qui a la première dignité dans certaines églises.

* **PRIMIDI**, s. m. Premier jour de la décade.

PRIMIPILE, s. m. Celui qui commandait la première compagnie dans chaque cohorte chez les Romains.

PRIMITIF, IVE, adj. Qui est le premier, le plus ancien. En t. de gramm., mot original dont se forment les noms qu'on appelle dérivés ou composés. *Juste est le mot primitif de justicier, d'injustice, etc.*

PRIMITIVEMENT, adv. Originairement, d'une manière primitive.

PRIMO, adv. Premièrement.

PRIMOGÉNITURE, s. f. t. de jurisprudence. Droit d'aînesse.

PRIMORDIAL, ALE, adj. Primitif, qui est le premier. *Titre primordial.*

PRIMORDIALEMENT, adv. Primitivement.

PRINCE, s. m. Nom de dignité. Celui qui possède une souveraineté en titre, ou qui est d'une maison souveraine.

PRINCERIE, s. f. Dignité de prince.

PRINCESSE, s. f. Nom de dignité qui se donne à une fille ou femme de prince.

PRINCIPAL, ALE, adj. Le premier, le plus considérable en son genre.

PRINCIPAL, s. m. Ce qu'il y a de plus important, de plus considérable. Somme capitale, sort principal d'une dette. En t. de palais, la première demande, le fond d'une affaire, d'une contestation. Celui qui est préposé dans un collége, dans une pension, pour en avoir la direction.

PRINCIPALEMENT, adv. Particulièrement, sur toutes choses.

PRINCIPALITÉ, s. f. Office, emploi de celui qui est principal d'un collége.

* **PRINCIPAT**, s. m. Dignité de prince.

PRINCIPAUTÉ, s. f. *prein-ci-pô-té.* Dignité de prince. Étendue de la terre qui porte ce titre.

PRINCIPAUTÉS, au pl. Un des neuf chœurs des anges.

PRINCIPE, s. m. *prein-ci-pe.* Première cause. En ce sens, il ne convient qu'à Dieu seul. En chimie, les corps simples qui entrent dans la composition de tous les mixtes. Il se dit aussi de toutes les causes naturelles par lesquelles les corps agissent et se meuvent. *Principe du mouvement.* Dans les arts, ce sont les premiers prétextes, les premières règles. Maxime, motif, etc.

PRINCIPION, s. m. t. de mépris, pour dire, un petit prince qui n'a pas grand pouvoir. Il est du style familier.

PRINTANIER, IÈRE, adj. *prein-ta-nié.*

PRINTEMPS, s. masc. La première des quatre saisons de l'année. Fig. *Dans le printemps de sa vie.*

PRIORITÉ, s. f. Antériorité, primauté en ordre de temps.

PRISE, s. f. *pri-ze.* Action de prendre. *La prise d'une place de guerre.* La chose qu'on a prise. *Une riche prise.* Endroit par où l'on prend certaines choses. *Ce vase n'a point de prise.* Dose qu'on prend en une fois. *Une prise de thériaque, de tabac.* Querelle. *Ils ont eu prise ensemble. De corps*, arrêt que l'on fait d'une personne par ordre du magistrat.

PRISÉE, s. fém. *pri-zé-e.* Prix qu'on met aux choses dans les inventaires.

PRISER, v. act. Mettre le prix à une chose, en faire l'estimation.

PRISEUR, s. m. Huissier qui met le prix à ce qui se vend aux inventaires.

PRISMATIQUE, adj. de t. g. *pris-ma-ti-ke.* Qui a la figure d'un prisme.

PRISME, s. m. Corps solide, terminé par deux bases, qui sont deux surfaces égales et parallèles, et par autant de parallélogrammes que chaque base a de côtés. Il se dit plus ordinairement en physique, d'un prisme triangulaire de verre ou de cristal.

PRISON, s. f. *pri-zon.* Lieu où l'on enferme les accusés, les criminels.

PRISONNIER, IÈRE, s. *pri-zo-nié.* Celui qui est arrêté pour être mis en prison, ou qui y est détenu.

PRIVATIF, IVE, adj. Il se dit des particules qui, étant mises devant quelque mot, lui donnent une signification contraire à celle qu'il avait auparavant. Particule privative dans *Incorrigible, insoutenable, indigne, etc.*

PRIVATION, s. f. *pri-va-cion.* Perte d'un bien, d'un avantage qu'on avait ou qu'on devait avoir. Action de se priver volontairement, de s'abstenir de quelque chose dont on pourrait jouir. Manque des choses nécessaires. *Etre dans la privation de toutes choses.*

PRIVATIVEMENT, adv. Exclusivement, à l'exclusion.

PRIVAUTÉ, s. f. *pri-vô-té.* Familiarité extrême.

PRIVÉ, ÉE, adj. Qui est simple particulier, qui n'a aucune charge publique. Qui est apprivoisé. *Un oiseau privé.*

PRIVÉ, s. masc. Lieu d'aisance, l'endroit de la maison destiné pour y aller faire ses nécessités.

PRIVÉMENT, adv. Familièrement, d'une manière privée, libre et familière. Il commence à vieillir.

PRIVER, v. act. *pri-vé.* Oter à quelqu'un ce qu'il a.

SE PRIVER, v. réc. S'abstenir.

PRIVILÉGE, s. m. Faculté accordée à un particulier ou à une communauté de faire quelque chose à l'exclusion des autres. Acte qui contient cette concession. Droit, prérogative, avantage attaché à une charge, à un emploi, etc. En t. de droit, préférence, hypothèque préférable aux autres. Don naturel. *La raison est un privilége qui distingue l'homme de la bête.* Liberté qu'on a ou qu'on se donne de faire des choses que d'autres n'oseraient faire. *La beauté donne de grands priviléges.*

PRIVILÉGIÉ, ÉE, adj. Qui a un privilége. *Créancier privilégié*, celui qui a droit d'être payé avant les autres.

PRIVILÉGIÉS, s. m. pl. Ceux qui jouissent de quelque privilége.

PRIX, s. m. Valeur, estimation d'une

chose. Fig. Mérite d'une personne, excellence d'une chose. Ce qu'il en coûte pour obtenir quelque avantage. *Il a acheté la victoire au prix de son sang.* Ce qui est proposé à celui qui réussira le mieux dans quelque exercice, dans quelque ouvrage *Mettre la tête d'un homme à prix*, promettre une récompense à celui qui le tuera. *Au prix*, adv. En comparaison.

PROBABILITÉ, s. fém. Vraisemblance, apparence de vérité.

PROBABLE, adject. de tout g. Qui a apparence de vérité, qui paraît fondé en raison

PROBABLEMENT, adv. Vraisemblablement.

PROBANTE, adj. f. t. de palais. *En forme probante*, en forme authentique.

PROBATION, s. f. *pro-ba-cion* Epreuve. C'est dans quelques ordres religieux, le temps du noviciat.

PROBATIQUE, adj de tout g Il ne se dit que de la piscine près de laquelle Jésus-Christ guérit le paralytique, et où l'on lavait les victimes qu'on immolait dans le temple.

PROBATOIRE, adj. de tout g. Propre à constater la capacité des étudians.

* **PROBE**, adj Qui a de la probité.

PROBITÉ, s. f. Droiture de cœur et d'esprit, intégrité de vie de mœurs.

PROBLÉMATIQUE, adj. de tout genre. *pro-blé-ma-ti-ke.* Ce qui se peut soutenir, se défendre dans l'affirmative et dans la négative. *Proposition. doctrine problématique.*

PROBLÉMATIQUEMENT, adv. D'une manière problématique.

PROBLÈME, s. m. Question à résoudre. Proposition dont le *pour* et le *contre* se peuvent également soutenir.

PROBOSCIDE, s. f. Trompe. t. de blason et d'histoire naturelle.

PROCATHARTIQUE, adj. de tout g. t. de médecine, qui se dit des causes manifestes des maladies.

PROCÉDÉ, s. masc. Manière d'agir. En t. de chimie, la méthode qu'il faut suivre pour faire quelque opération.

PROCÉDER, v. n. *pro-cé-dé.* Provenir, tirer son origine. Agir en quelque affaire. En t. de pratique, agir en justice. Dans l'usage du monde, manière de se comporter envers les autres. *Sa manière de procéder est étrange.*

PROCÉDURE, s. fém. Ordre judiciaire, forme de procéder en justice

PROCÉLEUSMATIQUE, s. masc. Pied de vers latin ou grec, composé de quatre brèves.

* **PROCÉRITÉ**, s. f. Elévation. v. m.

PROCÈS, s. m. *pro-cè.* Instance devant un juge sur un différent entre deux ou plusieurs parties. Toutes les pièces produites pour servir à l'instruction et au jugement d'un procès. *Mettre un procès au greffe. Procès-verbal*, narré par écrit dans lequel un officier de justice rend compte de ce qu'il a vu ou entendu.

PROCESSIF, IVE, adj. Qui aime à intenter, à prolonger un procès.

PROCESSION, s. f. *pro-cè-cion.* Cérémonie religieuse conduite par des ecclésiastiques qui marchent en ordre en récitant des prières.

* **PROCESSIONNAIRES**, s. f. pl. Chenilles qui marchent à la suite les unes des autres.

PROCESSIONNAL ou **PROCESSIONNEL**, s. masc. Livres d'Eglise où sont écrites et notées les prières qu'on chante aux processions.

PROCESSIONNELLEMENT, adv. En procession.

PROCHAIN, AINE, adj. *pro-chein.* Qui est proche.

PROCHAIN, s. m. *Chaque homme en particulier, et tous les hommes ensemble. Il n'est d'usage qu'au singulier et dans la morale chrétienne.*

PROCHAINEMENT, adverbe de temps. *pro-chè-ne-man.* Au terme prochain.

PROCHE, adj. de tout g. Voisin, qui est près de quelqu'un, de quelque chose. Il se dit du lieu, du temps et des parens. En ce dernier sens, il est aussi subst. *C'est un de mes proches.* Il est encore préposition, et signifie, près, auprès. *De proche en proche*, adv. En allant d'un lieu au lieu voisin. Fig. Peu à peu et par degrés.

PROCHRONISME, s m. Erreur de chronologie, qui consiste à éloigner un fait plus loin de nous qu'il ne le faut.

PROCLAMATION, s. f. *pro-kla-ma-cion.* Publication solennelle, action par laquelle on proclame.

PROCLAMER, v. act. Publier à haute voix et avec solennité.

PROCONSUL, s. m. Celui qui, chez les Romains, gouvernait certaines grandes provinces avec l'autorité de consul.

PROCONSULAT, s. masc. *pro-kon-su-la.* Dignité de proconsul.

PROCRÉATION, s. f. Génération.

PROCRÉER, v. act. Engendrer.

PROCURATEUR, s. masc. Terme qui se disait d'une des principales dignités de la république de Venise et de celle de Gênes

PROCURATION, s. f. Pouvoir donné par quelqu'un à un autre d'agir en son nom, comme il pourrait faire lui-même.

PROCURER, v. act. *pro-ku-ré.* Faire obtenir.

PROCUREUR, PROCURATRICE, s. Celui, celle qui a pouvoir d'agir pour autrui. Officier qui était établi pour agir en justice au nom de ceux qui plaidaient en quelque juridiction. On appelait *Procureur général du Roi*, un officier principal qui avait soin des intérêts du Roi et du public dans l'étendue du ressort d'une compagnie qui jugeait sans appel, et simplement *Procureur du Roi*, un officier qui avait la même charge dans l'étendue d'un présidial, d'un bailliage, d'une élection, etc. *Procureur fiscal*, officier qui avait soin des intérêts d'un seigneur

et des vasseaux de sa terre, dans l'étendue de cette terre.

PRODIGALEMENT, adv. *pro-di-ga-le-man* Avec prodigalité.

PRODIGALITÉ, s. f. Profusion.

PRODIGE, subst. m. Effet surprenant qui arrive contre le cours ordinaire de la nature.

PRODIGIEUSEMENT, adv. D'une manière prodigieuse.

PRODIGIEUX, EUSE, adj. Qui tient du prodige.

PRODIGUE, s. et adj. de tout genre. *pro-di-ghe.* Qui dissipe son bien en folles et excessives dépenses.

PRODIGUER, v. act. *pro-di-ghé.* Donner avec profusion.

PRODITOIREMENT, adv. t. de palais. En trahison.

PRODUCTION, s. fém. *pro-duk-cion.* Ouvrage, ce qui est produit. Il se dit également des ouvrages de la nature, et de ceux de l'art et de l'esprit. Titres et écritures que l'on produit dans un procès. En anatomie, prolongement.

PRODUIRE, v. act. Engendrer, donner naissance. Faire naître, en parlant des fruits de la terre. *Ces arbres produisent de beaux fruits.* Procurer de l'avantage, du revenu. *Sa charge lui produit tant par an.* Il se dit aussi en parlant des ouvrages de l'esprit et de l'art. Causer, être cause. *La guerre produit de grands maux.* Exposer à la vue, à la connaissance, à l'examen. *Produire des titres*, *etc.* Introduire, faire connaître. *Produire un homme dans le monde.* On dit aussi dans ce sens, *Se produire*

PRODUIT, s. m. *pro-dui.* Ce que rapporte une terre, une charge. Nombre qui résulte de deux nombres multipliés l'un par l'autre. En chimie, ce qui résulte d'une opération.

PROÉMINENCE, s. f. Etat de ce qui est proéminent.

PROÉMINENT, ENTE, adj. *pro-é-mi-nan.* Qui est plus en relief que ce qui l'environne.

PROFANATEUR, s. m. Celui qui profane les choses saintes.

PROFANATION, s. f. *profa-na-cion.* Action de profaner les choses saintes.

PROFANE, s. et adj. de tout g. Qui est contre le respect et la révérence qu'on doit aux choses sacrées. Il se dit aussi des choses purement séculières, par opposition à celles qui concerne la religion. *Les auteurs profanes*, *les histoires profanes.*

PROFANER, v. act. Abuser des choses de la religion. Faire un mauvais usage d'une chose rare et précieuse.

PROFECTIF, IVE, adj. t. de jurisprud. *Biens profectifs*, qui viennent de nos parens ascendans.

PROFÉRER, v. act. *pro-fé-ré.* Prononcer, articuler, dire.

PROFÈS, ESSE, s. et adj. *pro-fè.* Qui a fait les vœux par lesquels on s'engageait dans un ordre religieux.

PROFESSER, v. act. Avouer publiquement, reconnaître hautement quelque chose. Exercer. *Professer un art*, *un métier.* Enseigner publiquement.

PROFESSEUR, s. m. Celui qui enseigne quelque science, quelque art dans une université, dans un collége.

PROFESSION, s. f. *pro-fè-cion.* Déclaration publique. Condition, état, métier. Acte solennel par lequel un religieux ou une religieuse faisait les vœux de religion.

* PROFESSORAT, s. masc. Chaire de professeur.

PROFIL, s. m. t. de peinture. Trait, délinéation du visage d'une personne, vu par un de ses côtés. Aspect représentation d'une ville ou de quelqu'autre objet, vu d'un de ses côtés seulement. Délinéation d'un ouvrage d'architecture, représenté dans son élévation comme coupé par un plan perpendiculaire.

PROFILER, v. act. t. de dessin. Représenter un profil.

PROFIT, s. m. *pro-fi.* Gain, émolument, avantage, utilité. Progrès dans les études, dans les sciences.

PROFITABLE, adject. de tout g. Utile, avantageux.

PROFITER, v. n. *pro-fi-té.* Tirer un émolument, faire un gain. Tirer de l'utilité de quelque chose que ce soit. Etre utile, servir. Faire des progrès en quelque chose. Croître, se fortifier. *Cet enfant*, *cet arbre profite à vue d'œil.*

PROFOND, ONDE, adj. *pro-fon.* Dont le fond est éloigné de sa superficie. *Puits profond*, *précipice profond.* Fig. Dont la connaissance est très-difficile. *Ces sciences sont trop profondes pour lui.* Grand, extrême dans son genre, soit dans la physique, soit dans le moral. *Profond sommeil*, *profond respect. Esprit profond* d'une grande pénétration.

PROFONDÉMENT, adverb. Bien avant, d'une manière profonde.

PROFONDEUR, s. fém. Etendue d'une chose considérée depuis la superficie jusqu'au fond. Etendue en longueur. Grandeur de savoir, pénétration, étendue d'esprit.

PROFONTIÉ, adj. m. t. de marine. Profond. *Vaisseau profontié*, qui tire beaucoup d'eau.

PROFUSÉMENT, adv. Avec profusion.

PROFUSION, s. f. *pro-fu-zion.* Excès de libéralité ou de dépense.

* PROGÉNITURE, s. f. Les enfans.

PROGRAMME, s. m. Placard qu'on affiche ou qu'on distribue, pour inviter à quelque exercice public.

PROGRÈS, s. m *pro-grè.* Avancement, mouvement en avant. *Le progrès du soleil dans l'écliptique. Le progrès du feu*, *de l'incendie.* Suite d'avantages remportés à la guerre. Accroissement, augmentation en bien ou en mal. *Les progrès d'une maladie.* Faire des progrès dans les sciences.

PROGRESSIF, IVE, adj. Qui avance. *Le mouvement progressif des animaux*, *des planètes.*

PROGRESSION, s. f. *Mouvement de progression*, en avant. En t. de mathématiques, suite de quantités qui gardent entre elles quelques rapports.

PROGRESSIVEMENT, adv. D'une manière progressive.

PROHIBER, v. act. *pro-hi-bé*. Défendre, faire défense.

PROHIBÉ, ÉE, part. et adj. *Marchandises prohibées. Degré prohibé*, où la loi défend de se marier.

PROHIBITIF, IVE, adj. t. didactique. Qui défend. *Lois prohibitives.*

PROHIBITION, s. fém. t. des anciennes ordonnances. Inhibition, défense, etc.

PROIE, s. f. *proa*. Ce que les animaux carnassiers ravissent pour le manger. Figur. Butin qu'on fait à la guerre, ou autrement.

PROJECTILE, s. m. et adj. terme de mécaniq. Tout corps pesant jeté en l'air, et abandonné ensuite à l'action de la pesanteur.

PROJECTION, s. f. Opération de chimie, qui consiste à jeter par cuillerée dans un creuset mis entre des charbons ardens, quelque matière en poudre qu'on veut calciner. *Poudre de projection*, poudre avec laquelle les alchimistes prétendent changer les métaux en or. *Mouvement de projection*, mouvement de ce qui est jeté en l'air, comme une pierre, une bombe. *Projection de la sphère*, représentation de la sphère sur un plan ou sur toute autre surface.

PROJET, s. m. *pro-jè*. Dessein, entreprise. Première pensée de quelque chose mise par écrit.

PROJETER, v. act. Former le dessein de... Tracer sur un plan ou sur une surface quelconque, la sphère ou tel autre corps, suivant certaines règles.

PROLATION, s. f. *pro-la-cion*. t. de musique. Roulement.

PROLÉGOMÈNES, s. m. pl. Longue et ample surface qu'on met à la tête d'un livre. Il n'est d'usage qu'en parlant de la Bible, des traits de philosophie, etc.

PROLEPSE, s. f. Figure de rhétorique par laquelle on prévient et on réfute d'avance les objections que l'on pourrait essuyer.

* PROLÉTAIRE, s. m. Qui n'a point de propriété.

PROLIFIQUE, adj. de t. g. *pro-li-fi-ke*. Qui a la force, la vertu d'engendrer.

PROLIXE, adj de tout g. Trop étendu, trop long. *Discours prolixe.*

PROLIXEMENT, adv. D'une manière prolixe, trop étendue.

PROLIXITÉ, s. fém. *pro-lik-ci-té*. Trop grande étendue dans le discours.

PROLOGUE, s. f. Préface, avant-propos. Ouvrage qui sert de prélude à une pièce dramatique.

PROLONGATION, s. f. *pro-lon-ga-cion*. Le temps qu'on ajoute à la durée fixe de quelque chose.

PROLONGEMENT, s. m. *pro-lon-ge-man*. Continuation de quelque portion d'étendue.

PROLONGER, v. act. Faire durer plus long-temps. Etendre, continuer. En t. de marine, *Prolonger un vaisseau*, le faire avancer contre un autre.

PROMENADE, s. f. Action de celui qui se promène. Lieu où l'on se promène.

PROMENER, v. act. *pro-me-né*. Mener çà et là pour divertir. *Un cheval*, le faire marcher doucement. Fig. *Promener ses esprits, ses regards sur...*

SE PROMENER, v. réc. Marcher, aller, soit à pied, soit à cheval, etc.

PROMENOIR, s. m. *pro-me-noar*. Lieu où l'on se promène.

PROMESSE, s. f. Assurance qu'on donne de bouche ou par écrit, de faire ou de dire quelque chose.

PROMETTEUR, EUSE, s. Qui promet légèrement, ou sans intention de tenir ce qu'il promet. Il est familier.

PROMETTRE, v. act. *pro-mè-tre*. (Il se conjugue comme *Mettre*.) S'engager par parole ou par écrit à faire, à dire... Figur. *Promettre beaucoup*, donner de soi de grandes espérances. *Le temps promet du chaud, du froid, de la pluie, etc.*, donne lieu de croire qu'il fera chaud, qu'il fera froid, qu'il pleuvra, etc.

SE PROMETTRE, v. r. Espérer.

PROMINENCE, s. f. *pro-mi-nan-ce*. Etat de ce qui est prominent.

PROMINENT, ENTE, adj. Qui s'élève au-dessus de ce qui l'environnne.

PROMINER, v. n. S'élever au-dessus.

* PROMISCUITÉ, s. f. terme didactiq. Mélange.

PROMISSION, s. m. *La terre de promission*, la terre promisse.

PROMONTOIRE, s. m. Cap, pointe de terre élevée et avancée dans la mer

PROMOTEUR, s. m. Celui qui prend le soin principal d'une affaire. Celui qui fait la fonction de procurer d'office dans une juridiction ecclésiastique.

PROMOTION, s. f. Action par laquelle un prince élève, ou bien un particulier est élevé à une dignité.

PROMOUVOIR, v. act. Avancer, élever à quelque dignité.

PROMPT, PROMPTE, adj. *pron*. Soudain, qui ne tarde pas long-temps. Actif, diligent. Colère. *Avoir l'esprit prompt, la conception vive et prompte*, avoir un esprit qui conçoit et qui comprend aisément.

PROMPTEMENT, adverb. *pron-te-man*. Avec diligence.

PROMPTITUDE, s. f. Diligence. Défaut d'un homme brusque et prompt.

PROMULGATION, s. f. Publication des lois faites avec les formalités requises.

* PROMULGUER, verbe act *pro-mul-gué*. Publier une loi avec les formalités requises.

* PRONATEUR, s. masc. Nom de deux muscles du coude.

PRONATION, s. f. t. didact. *Mouvement de pronation*, celui dans lequel on tourne la

main, de manière que la paume soit tournée vers la terre.

PRONE, s. m. Instruction chrétienne que le curé ou le vicaire fait tous les dimanches dans la chaire à la messe paroissiale.

PRONER, v. act. *pró-né.* Vanter, louer avec exagération. Il signifie quelquefois, faire de long discours, d'ennuyeux récits. Familier.

PRONEUR, EUSE, s. Celui, celle qui loue avec excès. Grand parleur qui aime à faire des remontrances.

PRONOM, s. m. *pro-non.* t. de gramm. Partie d'oraison qui se met à la place du substantif.

PRONOMINAL, ALE, adj. Qui appartient au pronom. *Verbe pronominal.*

PRONONCER, v. act. Proférer, articuler les lettres, les syllabes, les mots. Réciter. Déclarer avec autorité juridique. Déclarer son sentiment sur quelque chose, décider, ordonner. En t. de peinture et de sculpture, marquer fortement les parties saillantes d'un corps. Figur. *Se prononcer dans une occasion, dans une affaire*, y faire voir, y développer son intention, son caractère.

PRONONCÉ, ÉE, part. et adj. *Traits prononcés*, fortement marqués. *Caractère prononcé*, qui n'a rien d'indécis. On dit subst., *Le prononcé d'un arrêt*, ce qui a été prononcé par le juge.

PRONONCIATION, s. f. Articulation, expression des lettres, des syllabes, des mots. Manière de prononcer, de réciter.

PRONOSTIC, s. m. Jugement et conjecture de ce qui doit arriver. Signes, marques d'après lesquels on forme ses conjectures. En astrologie, jugement que les astrologues tirent de l'inspection des signes célestes.

PRONOSTIQUER, v. act. *pro-nos-ti-ké.* Faire un pronostic.

PRONOSTIQUEUR, s. masc. Celui qui pronostique.

PROPAGANDE, s. f. Congrégation établie à Rome pour les affaires qui regardent la propation de la foi. En France on avait donné ce nom à une espèce d'association ayant pour but de propager les principes et les mouvemens révolutionnaires.

* PROPAGANDISTE, s. m. Membre de la propagande.

PROPAGATEUR, s. m. Qui opère la propagation de quelque chose, de quelque être.

PROPAGATION, s. f. Multiplication par voie de génération. Figur. Extension, accroissement, progrès. On dit en physique, dans le même sens, *La propagation de la lumière, du son.*

PROPAGER, v. act. Etendre, augmenter, répandre. *Propager la foi, l'erreur, les vérités, les connaissances, etc.*

SE PROPAGER, v. r. t. de physique. Il se dit principalement de la manière dont le son et la lumière se répandent.

PROPENSION, s. f. Pente naturelle des corps pesans vers le centre de la terre. Fig. Penchant, inclination de l'ame.

PROPHÈTE, s. m. *pro-fè-te.* Celui qui prédit de l'avenir.

PROPHÉTESSE, s. fém. Celle qui prédit l'avenir par inspiration divine.

PROPHÉTIE, s. f. Prédiction des choses futures par inspiration divine. Chose prophétisée. Recueil des prophéties faites par les prophètes.

PROPHÉTIQUE, adj. de tout g. Qui est de prophète, qui est du prophète. *Discours, esprit, style prophétique.*

PROPHÉTIQUEMENT, adv. *pro-fé-ti-quement.* En prophète.

PROPHÉTISER, v. act. *pro-fé-ti-zé.* Prédire l'avenir par inspiration divine.

PROPHYLACTIQUE, s. f. Partie de la médecine qui traite de la manière de conserver la santé. Il est aussi adj. *Remèdes prophylactiques.*

PROPICE, adj. de t. g. Favorable.

PROPITIATION, s. f. *pro-pi-ti-a-cion.* *Sacrifice de propitiation*, offert à Dieu pour le rendre propice, et pour apaiser sa colère.

PROPITIATOIRE, adj. de tout g. *pro-pi-tia-tou-re.* Qui a la vertu de rendre propice. *Sacrifice, offrande propitiatoire.* s. m. Table d'or très-pur qui était posé au-dessus de l'arche.

PROPOLIS, s. fém. Cire rouge dont les mouches à miel se servent pour boucher les fentes et les trous de leurs ruches.

PROPORTION, s. f. Convenance et rapport des parties entre elles et avec leur tout. En mathémat. rapport des grandeurs entre elles. Convenance que toutes sortes de choses ont les unes avec les autres. *A proportion*, adv Par rapport à...

PROPORTIONNALITÉ, s. f. Ce qui rend proportionnel.

PROPORTIONNEL, ELLE, adj. t. de mathématiq, qui se dit de toute quantité qui est en proportion avec d'autres quantités de même genre. On dit substantivement, *Une proportionnelle.*

PROPORTIONNELLEMENT, adverb. t. de mathémat. Avec proportion.

PROPORTIONNÉMENT, adv. A proportion, en proportion.

PROPORTIONNER, v. act. *pro-por-ti-o-né.* Garder la proportion et la convenance nécessaire.

PROPOS, s. m. Discours, entretien. Insinuation faite sur quelque matière. *Jeter des propos d'accommodement.* Résolution formée. *Ferme propos de s'amender.* Vain discours. *Propos hasardé. A propos*, adv. Convenablement au sujet, au lieu, au temps, aux personnes. *A propos*, sorte de transition dont on se sert dans le discours familier lorsqu'on passe d'un sujet à un autre, ou lorsqu'à l'occasion de quelque chose dont il a été parlé, on vient à dire quelque chose qui y a rapport. *A propos de rien*, et prov. *A propos de bottes*, sans aucun rapport à ce qui a précédé. *A tout propos*, adverbe.

En toute occasion, à chaque instant. *De propos délibéré*, adv. avec dessein, de dessein formé. *Hors de propos*, adv. Sans raison, sans sujet, sans convenance.

PROPOSABLE, adj. de t. g. *pro-po-za-ble.* Qui peut être proposé.

PROPOSANT, s. m. Jeune théologien de la religion prétendue réformée, qui étudie pour être pasteur.

PROPOSER, v. act. Mettre quelque chose en avant de vive voix ou par écrit, soit pour l'examiner, soit pour en délibérer. Offrir, promettre. *Proposer un prix, une récompense. Une personne pour une place*, la nommer comme capable de la remplir. *Un sujet*, le donner à traiter. *Se proposer de faire quelque chose*, former le dessein de faire quelque chose.

PROPOSITION, s. f. *pro-po-zi-cion.* Enonciation discours qui affirme ou qui nie quelque chose sur quelque sujet que ce soit. Chose proposée, afin qu'on en délibère. En mathématiques, théorème et problème.

PROPRE, adj. de tout g. Qui appartient à quelqu'un à l'exclusion de tout autre. Même. *Ce sont ces propres paroles.* En gramm. qui appartient et qui convient particulièrement à chaque mot. *Nom propre*, nom de famille. Convenable à quelqu'un ou à quelque chose. Qui peut servir, qui est d'usage à certaines choses. Qui a de la disposition, de l'aptitude à .. Net, qui n'est pas sale. Bienséant, bien arrangé.

PROPRE, s. m. Qualité particulière qui désigne un sujet, et qui le distingue de tous les autres. *Le propre des oiseaux est de voler.* Au pl. les biens immeubles qui appartiennent à une personne par succession. Les biens du mari ou de la femme qui n'entrent point en communauté.

PROPREMENT, adv. *pro-pre-man.* Précisément, exactement, selon l'exacte vérité. En t. de gramm., dans le sens propre. *A proprement parler*, pour parler en termes précis et exacts. Avec propreté. Avec adresse, d'une manière agréable et convenable, avec grace.

PROPRET, ETTE, s. et adject. *pro-pré.* Qui se met proprement et avec une sorte de recherche.

PROPRETÉ, s. f. Netteté, qualité de ce qui est exempt de saleté et d'ordure. Manière honnête, convenable et bien séante d'être vêtu et meublé.

PROPRÊTEUR, s. m. Magistrat chez les anciens Romains.

PROPRIETAIRE, s. m. et f. Celui, celle qui possède quelque chose en propriété.

PROPRIÉTÉ, s. f. Droit par lequel une chose appartient en propre à quelqu'un. Héritage, domaine. Qualité et vertu particulière des plantes, des minéraux et des autres choses naturelles. Ce qui appartient essentiellement à une chose. En grammaire, propre signification, propre sens. *Il entend bien la propriété de chaque mot.*

* PROPILÉES, s. fém. pl. Beaux portiques qui conduisaient à la citadelle d'Athènes.

PRORATA, t. pris du latin *Au prorata*, à proportion.

PROROGATIF, IVE, adj. Qui proroge.

PROROGATION, s. fém. *pro-ro-ga-cion.* Délai, remise.

PROROGER, v. act. *pro-ro-jé.* Prolonger le temps qui avait été pris, qui avait été donné pour quelque chose.

PROSAIQUE, adj. de tout g. Qui tient trop de la prose: *Terme, style prosaïque.*

* PROSAISER, v. n. *pro-za-i-zé.* Ecrire en prose.

* PROSAISME, s. m. *pro-za-is-me.* Défaut de poésie dans les vers

PROSATEUR, s. masc. Auteur qui écrit principalement en prose.

PROSCÉNIUM, s. m. *t. d'antiquité.* La partie du théâtre des anciens où les acteurs venaient jouer la pièce.

PROSCRIPTION, s. f. Condamnation à mort sans forme judiciaire. Fig. Abolition, destruction.

PROSCRIRE, v. act. Condamner à mort sans forme judiciaire. Eloigner, chasser. Fig. Détruire, abolir. *Proscrire un mot, un usage, etc.*

PROSCRIT, ITE, part. On dit substantiv., *Un proscrit.*

PROSE, s. f. *pro-ze.* Discours qui n'est point assujetti à une certaine mesure. Ouvrage latin en rimes, où, sans observer la quantité, on observe le nombre des syllabes.

* PROSECTEUR, s. m. *pro-sèk-teur.* Celui qui dissèque.

PROSÉLYTE, s. m. et fém. *pro-zé-li-te.* Homme qui a passé du paganisme à la religion judaïque. Homme nouvellement converti à la foi catholique.

PROSELYTISME, s. m. Zèle de faire des prosélytes.

PROSODIE, s. f. t. de gramm. Prononciation régulière des mots, conformément à l'accent et à la quantité.

PROSODIQUE, adj. de t. g. Qui appartient à la prosodie. *Accent prosodique.*

PROSOPOPÉE, s. f. Figure de rhétorique, par laquelle l'orateur introduit dans son discours une personne feinte, ou une chose inanimée qu'il fait parler ou agir.

PROSPECTUS, s. m. Mot emprunté du latin. Programme qui se publie avant qu'un ouvrage paraisse, et dans lequel on en donne une idée.

PROSPÈRE, adj. de t. g. Favorable au succès d'un dessein, d'une entreprise.

PROSPÉRER, v. n. *pros-pé-ré.* Etre heureux, avoir la fortune favorable. Réussir, avoir un heureux succès.

PROSPÉRITÉ, s. f. Heureux état, heureuse situation. Au pl. Evénemens heureux.

PROSTAPHÉRÈSE, s. f. *pros-ta-fé-rè-ze.* t. d'astronomie ancienne. C'est la différence entre le lieu moyen d'une planète et son lieu vrai.

PROSTERNATION, s. f. État celui qui est prosterné.

PROSTERNEMENT, s. m. *pros-ter-ne-man*. Action de se prosterner.

SE PROSTERNER, v. réc. S'abaisser en posture de suppliant, se jeter à genoux aux pieds de quelqu'un.

PROSTITUER, v. act. *pros-ti-tu-é*. Livrer à l'impudicité d'autrui. Fig. *Prostituer son honneur, sa dignité, la magistrature*, se déshonorer par des actions indignes d'un homme d'honneur, abuser des lois pour faire servir à ses intérêts.

PROSTITUÉ, ÉE, part. Il est aussi s. f. et se dit d'une femme de mauvaise vie.

PROSTITUTION, s. fém. *pros-ti-tu-cion*. Abandonnement à l'impudicité.

PROSTRATION, s. f. *Des forces*, extrême faiblesse, abattement. t. de médec. Voyez PROSTERNATION.

PROTASE, s. f. *pro-ta-ze*. La partie d'un poëme dramatique qui contient l'exposition du sujet de la pièce.

PROTE, s. m. t. d'imprimerie. Celui qui, sous les ordres du maître, est chargé de la direction et de la conduite de tous les ouvrages.

PROTECTEUR, TRICE, s. et adj. Défenseur, qui protége.

PROTECTION, s. f. *pro-tèk-cion*. Action de protéger. Appui, secours.

PROTÉE, s. masc. Mot emprunté de la mythologie. Qui change continuellement de forme.

PROTÉGER, v. act. Prendre la défense de quelqu'un, de quelque chose.

PROTÉGÉ, ÉE, part. On dit substantivem., *Un protégé*.

PROTESTANT, s. m. *pro-tes-tan*. Nom qui a été donné d'abord aux Luthériens, et qu'on a étendu depuis aux Calvinistes et à ceux de la religion anglicane. Il est aussi adjectif. *Religion protestante. Princes, états protestans*.

PROTESTANTISME, s. masc. Croyance des protestans.

PROTESTATION, s. f. *pro-tes-ta-cion*. Déclaration publique de ses dispositions. Promesse, assurance positive. Déclaration en forme juridique par laquelle on proteste contre quelque chose.

PROTESTER, v. act. *pro-tes-té*. Promettre fortement, publiquement. Déclarer en forme juridique. En matière de lettre de change, faire un protêt.

PROTÊT, s. masc. *pro-té*. t. de banque. Acte par lequel, faute d'acceptation ou de payement d'une lettre de change, on déclare que celui sur qui elle est tirée, et son correspondant, seront tenus de tous les préjudices qu'on en recevra.

PROTOCANONIQUE, adj. de t. g. Il se dit des livres sacrés qui étaient reconnus pour tels avant même qu'on eût fait des canons.

PROTOCOLE, s. masc. Formulaire pour dresser des actes publics.

PROTONOTAIRE, s. m. *pro-to-no-tè-re*. Officier de la cour de Rome, qui reçoit les actes des consistoires publics, et les expédié en forme.

PROTOSYNCELLE, s. m. *pro-to-ceïn-cè-le*. Vicaire d'un patriarche ou d'un évêque de l'église grecque.

PROTOTYPE, s. m. Original, modèle, premier exemplaire. On dit fig. *Prototype de sagesse, d'éloquence*.

PROTUBÉRANCE, s. f. t. d'anatomie. Avance, éminence.

PROTUTEUR, s. m. Celui qui, sans avoir été nommé tuteur, a néanmoins géré et administré les affaires d'un mineur.

PROUE, s. fém. La partie de l'avant d'un vaisseau, d'une galère, etc.

PROUESSE, s. f. Action de preux, action de valeur.

* PROUVAIRE, s. m. *prou-vè-re*. Prêtre. Il est vieux.

PROUVER, v. act. *prou-vé*. Faire connaître la vérité d'une chose par des raisonnemens, des témoignages ou des pièces justificatives.

PROVÉDITEUR, s. m. Nom que les Vénitiens donnaient à certains officiers publics.

PROVENANT, ANTE, adj. *pro-ve-nan*. Qui provient.

PROVENDE, s. f. *pro-van-de*. Provisions de vivres. Familier.

PROVENIR, v. n. Procéder, dériver, émaner. Revenir au profit, à l'utilité de quelqu'un.

PROVENU, UE, part. Il est aussi subst. et signifie, le profit qui provient d'une affaire.

PROVERBE, s. m. Espèce de sentence exprimée en peu de mots, et devenue commune et vulgaire.

PROVERBIAL, ALE, adj. Qui tient du proverbe.

PROVERBIALEMENT, adv. D'une manière proverbiale.

PROVIDENCE, s. fém. *pro-vi-dan-ce*. La suprême sagesse par laquelle Dieu conduit toutes choses.

* PROVIGNEMENT, s. masc. Action de provigner.

PROVIGNER, v. act. (mouillez le *gn*.) Coucher en terre les brins d'un cep de vigne, après y avoir fait une entaille, afin qu'ils prennent racine, et qu'il s'en forme d'autres corps. v. n. Multiplier.

PROVIN, s. masc. *pro-vein*. Rejeton d'un cep de vigne provigné.

PROVINCE, s. f. Étendue considérable de pays, qui fait partie d'un grand état.

PROVINCIAL, ALE, adject. Qui est de province. *Assemblée provinciale*. Il est aussi subst. et alors il se dit presque toujours par mépris. *C'est un provincial, une provinciale*. Parmi les religieux, le supérieur général qui a inspection sur toutes les maisons d'une province de son ordre.

PROVINCIALAT, s. m. *pro-vein-ci-a-la*. Dignité de celui qui est provincial d'un ordre religieux. Le temps qu'un religieux est provincial.

PROVISEUR, s. masc. Celui qui, dans

un collége royal, possède la première charge.

PROVISION, s. fém. Amas de fournitures des choses nécessaires ou utiles. En t. de palais, ce qui est adjugé préalablement à une partie, en attendant le jugement définitif. En matière ecclésiastique, droit de pouvoir à un bénéfice. Au plur. Lettres par lesquelles un bénéfice ou un office est conféré à quelqu'un.

PROVISIONNEL, ELLE, adj. Qui se fait par provision, en attendant ce qui sera réglé définitivement

PROVISIONNELLEMENT, adv. *pro-vi-si-o-nè-le-man*. Par provision.

PROVISOIRE, adj. de t. g. t. de palais, qui se dit d'un jugement rendu par provision. Temporaire.

PROVISOIREMENT, adv. *pro-vi-zoa-re-man*. Par provision.

PROVOCATION, s. fém. *pro-vo-ka-cion*. Action de provoquer.

PROVOQUER, v. act. Inciter, exciter. *Le sommeil*. causer le sommeil.

PROXÉNÈTE, s. m. *prok-cé-nè-te*. Courtier, celui qui négocie un marché. Il ne s'emploie guère qu'en mauvaise part.

PROXIMITÉ, s. f. Voisinage d'une chose à l'égard d'une autre. Il se dit aussi de la parenté qui est entre deux personnes.

PRUDE, adj. de t. g. Qui affecte un air sage dans ses mœurs, dans ses paroles, dans sa conduite. On dit substantivement, *C'est une prude*.

PRUDEMMENT, adv. *pru-da-man*. Avec prudence.

PRUDENCE, s. f. *pru-dan-ce*. Vertu qui fait connaître et pratiquer ce qui convient dans la conduite de la vie.

PRUDENT, ENTE, adj. *pru-dan*. Qui a de la prudence. Qui est conforme aux règles de la prudence.

PRUDERIE, s. fém. Affectation de paraître sage. Il ne se dit qu'en parlant des femmes.

PRUD'HOMME, s. m. *pru-do-me*. Vaillant homme, homme d'honneur et de probité. Vieux mot. En t. de pratique, homme expert et versé dans la connaissance de certaines choses.

PRUD'HOMMIE, s. f. *pru-do-mie*. Probité. Il vieillit.

PRUNE, s. fém. Fruit à noyau et à peau lisse et fleurie.

PRUNEAU, s. m. *pru-nô*. Prune sèche, cuite au four ou au soleil.

PRUNELAIE, s. f. *pru-ne-lè*. Lieu planté de pruniers.

PRUNELLE, s. f. *pru-nè-le*. Petite prune sauvage. Ouverture qui paraît noire dans le milieu de l'œil.

PRUNELLIER, s. masc. Arbrisseau qui porte des prunelles.

PRUNIER, s. m. *pru-nié*. Arbre qui porte les prunes.

* PRURIGINEUX, EUSE, adj. Qui cause de la démangeaison.

PRURIT, s. m. *pru-ri*, t. didact. Démangeaison vive causée sur la superficie de la peau, par les sérosités âcres.

* PRUSSIATE, s. m. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide prussique avec les différentes bases.

* PRUSSIQUE, adj. m. terme de chimie nouvelle. Il se dit d'un acide particulier obtenu par la distillation du sang, et qui combiné avec le fer, donne le bleu de Prusse.

PRYTANÉE, s. m. *pri-ta-né-e*. Edifice public chez les Grecs, dans lequel s'assemblaient les prytanes. *En France*, collége national.

PRYTANES, s. m. pl. *pri-ta-ne*. Magistrats établis à Athènes pour les matières criminelles.

PSALLETTE, s. f. *psa-lè-te*. Lieu où l'on élève et exerce les enfans de chœur.

PSALMISTE, s. m. *Nom qui se donne par excellence à David, comme auteur des psaumes*.

PSALMODIE, s. f. Manière de réciter à l'église les psaumes et le reste de l'office.

PSALMODIER, v. n. Réciter les psaumes dans l'église sans inflexion de voix, et toujours sur une même note.

PSALTÉRION, s. m. Instrument de musique à plusieurs cordes.

PSAUME, s. m. Cantique sacré.

PSAUTIER, s. m. *psô-tié*. Recueil des psaumes composé par David.

PSEUDONYME, adj. Il se dit des auteurs qui publient des livres sous un faux nom. On le dit aussi de l'ouvrage.

PSORA, s. m. t. de méd. Synonyme de *Gale*.

PSORIQUE, adj. de tout g. Qui est de la nature de la gale. *Virus psorique*.

PSYCHOLOGIE, s. f. *psi-co-lo-ji-e*. Traité sur l'ame.

* PSYCROMÈTRE. *Voyez* HYGROMÈTRE.

PTARMIQUE, adj. de t. g. t. de médec. Synonyme de *Sternutatoire*.

PTÉRIGION, s. m. Sorte de *maladie* de l'œil.

PTYALAGOGUE, adj. de tout g. *pti-a-la-go-ghe* t. de méd. Il se dit des médicamens qui provoquent le flux de bouche ou la salivation.

PTYALISME, s. m. *pti-a-lis-me*. Synonyme de *Salivation*.

PUAMMENT, adv. Avec puanteur.

PUANT, ANTE, adj. Qui sent mauvais.

PUANTEUR, s. f. Mauvaise odeur.

PUBÈRE, s. f. t. de jurispr. L'âge auquel la loi permet de se marier.

PUBERTÉ, adj. de t. g. t. de jurisprud. L'âge auquel la loi permet de se marier.

PUBIS (l'os), s. m. t. d'anatom. Un des os du bassin

PUBLIC, IQUE, adj. *pu-blik*. Commun. qui appartient à tout un peuple, qui concerne tout un peuple. Manifeste, connu de tout le monde.

PUBLIC, s. m. Tout le peuple en général. *En public*, adverb. En présence de tout le monde.

PUBLICAIN, s. m. pu-bli-kein. Parmi les Romains on appelait ainsi les fermiers des deniers publics.

PUBLICATION, s. f. pu-bli-ca-cion. Action par laquelle on rend une chose publique et notoire.

PUBLICISTE, s. m. Celui qui écrit ou qui fait des leçons sur le droit public.

PUBLICITÉ, s. f. Notoriété.

PUBLIER, v. act. pu-bli-é. Rendre public et notoire.

PUBLIQUEMENT, adv. pu-bli-ke-man. En public, devant tout le monde.

PUCE, s. f. Insecte.

PUCERON, s. m. Vermine qui s'engendre dans les plantes, et qui les ronge.

* PUCHET, substant. mascul. Petit pucheux.

* PUCHEUX, s. m. pu-cheu. Grande cuiller de cuivre.

* PUCHOT, s. m. pu-chó. t. de marine. Voyez TROMBE.

PUDEUR, s. f. Honnête honte, certaine timidité qu'on remarque en quelques personnes lorsqu'elles paraissent en public.

PUDIBOND, ONDE, adj. pu-di-bon. Qui a une certaine pudeur naturelle. Fam.

PUDICITÉ, s. f. Chasteté.

PUDIQUE, adj. de tout g. Chaste et modeste dans les mœurs.

PUDIQUEMENT, adv. pu-di-ke-man. D'une manière pudique.

PUER, v. n. pue. Je pue, tu pues, il pue, autrefois Je pus, tu pus, il put. Sentir mauvais. Il n'est d'usage qu'à l'infinitif, au présent, à l'imparfait, au futur de l'indicatif et au conditionnel présent.

PUÉRIL, ILE, adject. Qui appartient à l'enfance. Frivole.

PUÉRILEMENT, adv. pu-é-ri-le-man. D'une manière puérile.

PUÉRILITÉ, s. f. Discours, action puérile, dans un homme fait. Il ne dit, il ne fait que des puérilités.

PUGILAT, s. masc. Combat à coups de poings, en usage dans les anciens gymnases.

PUINE, s. m. Arbrisseau qui est censé mort-bois.

PUINÉ, ÉE, s. et adject. Cadet, qui est né depuis un de ses frères ou une de ses sœurs.

PUIS, adv. de temps. pui. Ensuite.

* PUISAGE, subst. mascul. Action de puiser.

PUISARD, s. m. pui-zar. Puits pratiqué pour faire couler les eaux.

PUISER, v. act. Prendre de l'eau avec un vase dans une rivière, dans une fontaine, etc.

PUISQUE, puis-ke. Conj. qui marque la raison par laquelle on agit.

PUISSAMMENT, adv. Avec pouvoir, avec force. Beaucoup, extrêmement. Puissamment riche.

PUISSANCE, s. fém. Pouvoir, autorité. Domination, empire. État souverain, etc. Faculté de l'ame. En t. de physique, force capable de soutenir ou de vaincre un effort quelconque. En t. de mathématiques, chaque degré auquel on élève une grandeur en la multipliant toujours par elle-même. Au plur. Ceux qui possèdent les premières dignités de l'état. L'un des chœurs des anges.

PUISSANT, ANTE, adj. pui-san. Qui a beaucoup de pouvoir. Qui est capable de produire un effet considérable. Extrêmement riche. Robuste, et de taille grande, grosse, avantageuse. On dit substantivem. Les puissans du siècle.

PUITS, s. m. (pui, et devant une voyelle, puiz.) Trou profond, creusé de main d'homme, et fait exprès pour en tirer de l'eau. Creux très-profond en terre qu'on fait dans un siége, pour découvrir et éventer les mines des assiégeans.

PULLULER, v. n. pu-lu-lé. Multiplier en abondance, en peu de temps.

PULMONAIRE, adj. de tout g. Qui appartient au poumon. Artère, veine pulmonaire.

PULMONAIRE, s. f. Espèce de mousse qui s'attache sur les troncs des chênes ou des hêtres.

PULMONIE, s. f. Maladie du poumon.

PULMONIQUE, s. et adj. de tout genre. Qui est malade du poumon, qui a les poumons affectés.

PULPE, s. f. t. de botanique. Substance médullaire ou charnue des fruits ou des légumes.

PULSATIF, IVE, adj. t. de médecine, qui se dit d'un battement douloureux qui accompagne ordinairement les inflammations.

PULSATION, s. f. pul-sa-cion. t. didact. Le battement du pouls.

PULVÉRIN, s. m. pul-vé-rein. Poudre à canon très-fine, et plus menu que la poudre ordinaire. Espèce de poire où l'on met cette sorte de poudre.

PULVÉRISATION, s. f. Action de pulvériser, ou l'effet de cette action.

PULVÉRISER, v. act. Réduire en poudre. Fig. Détruire entièrement.

* PULVINAIRE, s. m. Chez les anciens, lit dans les temples, où l'on mettait les images des Dieux.

PUMICIN, s. m. Huile de palme.

PUNAIS, AISE, s. et adj. pu-né. Qui rend par le nez une odeur infecte.

PUNAISE, s. f. Insecte et vermine.

PUNAISIE, s. f. Maladie du punais.

PUNIR, v. act. Châtier.

PUNISSABLE, adj. de t. g. pu-ni-sa-ble. Qui mérite punition.

PUNITION, s. f. Châtiment.

PUPILLAIRE, adj. de t. g. t. de pratiq. Qui appartient au pupille.

PUPILLARITÉ, s. fém. t. de droit. Le temps qu'un enfant est pupille, et sous la conduite d'un tuteur.

PUPILLE, s. m. et f. Enfant en bas âge qui est sous la conduite d'un tuteur.

PUPITRE, s. masc. Machine ou meuble pour écrire plus commodément, ou pour

poser des livres dans une situation commode pour être lus.

PUR, URE, adj. Qui est sans mélange. *Or, vin, air pur.* Il se dit aussi des choses morales. *C'est la pure vérité, pure malice. Vertu, intention pure.* Sans tache, sans souillure. *Victime pure.* Chaste. *Vierge pure.* En t. de pratiq., *Obligation pure et simple*, sans aucune condition. *Style pur*, exact et correct. *En pure perte*, adv. inutilement.

* PUREAU, s. m. La partie d'une tuile ou d'une ardoise qui n'est point recouverte par les supérieures, et qui couvre le rang de dessous.

PURÉE, s. f. Le suc tiré des pois ou autres légumes de cette espèce cuite dans de l'eau.

PUREMENT, adv. *pu-re-man.* D'une manière pure et innocente.

PURETÉ, s. f. Qualité par laquelle une chose est pure et sans mélange. Innocence, droiture, intégrité. Chasteté. En parlant du style, d'un dessein, exactitude, correction.

PURGATIF, IVE, s. et adj. Qui purge.

PURGATION, s. f. Evacuation procurée par un remède qui purge. Remède que l'on prend pour se purger.

PURGATOIRE, s. masc. *pur-ga-toa-re.* Lieu où les ames de ceux qui meurent en grace, vont expier les péchés dont ils n'ont pas fait une pénitence suffisante dans ce monde.

PURGER, v. act. Evacuer ce qu'il y a dans le corps d'impur, de malfaisant, avec des remèdes pris ordinairement par la bouche. *L'état de voleurs, de vagabonds, etc.*, les en chasser. *Son bien de dettes*, les acquitter. *La mémoire d'un mort*, le déclarer juridiquement innocent. *Son esprit d'erreurs, de préjugés*, s'en défaire. Dans les anciennes poétiques. *Purger les passions*, les détruire ou les modérer.

SE PURGER, v. r. Prendre médecine. Fig. Se justifier de ce dont on est accusé.

PURIFICATION, s. f. Action de purifier. Fête que l'église célèbre en l'honneur de la sainte Vierge.

PURIFICATOIRE, s. m. *pu-ri-fi-ca-toa-re.* Linge dont les prêtres se servent à l'autel pour essuyer le calice après la communion.

PURIFIER, v. act *pu-ri-fié.* Rendre pur, ôter ce qu'il y a d'impur, de grossier et d'étranger. Fig. *Purifier le cœur, les intentions*, en retrancher tout ce qu'il peut y avoir de contraire à la vertu, à l'innocence et à la droiture.

SE PURIFIER, v. r. Devenir pur. *L'air se purifie par le feu.* Fig. *Les mœurs se purifient*, deviennent plus pures, meilleures.

PURISME, s. m. Défaut de puriste.

*PURISTE, s. m. Celui qui affecte la pureté du langage.

PURITAIN, s. m. Nom donné particulièrement aux presbytériens rigides d'Angleterre, qui se piquaient d'une religion plus pure.

PURITANISME, s. m. Doctrine des puritains.

PURPURIN, INE, adj. *pur-pu-rin.* Qui approche de la couleur de pourpre.

PURULENCE, s. f. Quantité de ce qui est purulent.

PURULENT, ENTE, adj. *pu-ru-lan.* t. de médecine. Qui est mêlé de pus.

PUS, s. masc. Matière corrompue qui se forme dans les parties où il y a inflammation.

PUSILLANIME, adj. de t. g. *pu-zil-la-ni-me.* Qui manque de cœur, qui a l'ame faible et timide.

PUSILLANIMITÉ, s. f. Lâcheté, manque de courage, bassesse de cœur.

PUSTULE, s. f. Petite tumeur qui s'élève sur la peau.

PUTATIF, IVE, adj. Qui est réputé être ce qu'il n'est pas. *Père putatif.*

PUTOIS, s. m. Animal sauvage de poil noir, assez semblable à la fouine, et dont la peau sert à faire des fourrures.

* PUTPUT, s. m. Huppe, oiseau.

PUTRÉFACTION, s. fém. Action par laquelle un corps se pourrit. Etat de ce qui est putréfié

PUTRÉFAIT, AITE, adj. *pu-tré-fè.* Corrompu, infect.

PUTRÉFIER, v. act. *pu-tré-fi-é.* Corrompre, faire pourrir.

PUTRIDE, adj., de tout g. Accompagné de pourriture. *Fièvre putride, humeurs putrides.*

* PUTRIDITÉ, s. fém. Corruption. t. de médecine.

* PYCNOSTILE, s. m. Edifice à colonnes très-serrées.

PYCNOTIQUE, adj de t. g. t. de méd. Propre à condenser les humeurs, et à les rafraîchir en les épaississant.

PYGMÉE, s. m. Petit homme que l'antiquité a feint n'avoir qu'une coudée de hauteur. Fam. Nain, fort petit homme.

PYLORE, s. m. *pi-lo-re.* t. d'anatomie. Orifice inférieur de l'estomac.

* PYLORIQUE, adj. Qui a rapport au pylore.

* PYOULQUE, adj. Instrument pour extraire le pus amassé dans une carie.

PYRACANTHE *ou* BUISSON-ARDANT s. m. *pi-ra-kan-te.* Plante.

PYRAMIDAL, ALE, adject. Qui est en forme de pyramide.

PYRAMIDALE, s. f. Plante qui s'élève très-haut.

PYRAMIDE, s. fém. Corps solide à plusieurs côtés, qui s'élève en dominant toujours, et qui se termine en pointe.

PYRAMIDER, v. n. *pi-ra-mi-dé.* t. d'art. Etre disposé en pyramide.

* PYRAUSTE, s. m. Papillon qu'attire le feu.

PYRÈTHRE, s. m. *pi-rè-tre.* Plante.

* PYRÉTIQUE, adject. Bon contre la fièvre.

* PYRÉTOLOGIE, s. fém. Traité des fièvres.

PYRITE, s. f. Minéral qui est ou blanc, ou d'un jaune vif, ou d'un jaune pâle.

*PYROLE, s. f. Plante astringente propre à consolider les plaies.

PYROPHORE, s. m. *pi-ro-fo-re*. Poudre faite avec de l'alun et de la farine, qui a la propriété de s'allumer à l'air.

PYROTECHNIE, s. f. *pi-ro-tèk-ni-e*. Art de se servir du feu.

PYROTECHNIQUE, adj. de tout g. Qui appartient à la pyrotechnie.

PYROTIQUE, adj. de t. g. t. de méd. et de chirurg. Qui cautérise.

PIRRHIQUE, adject. pris subst. *pi-ri-ke*. Danse militaire, inventée, dit-on, par Pyrrhus, fils d'Achille.

PYRRHONIEN, IENNE, adject. *pi-ro-nien*. Qui doute, qui affecte de douter de tout.

PYRRHONISME, s. m. *pi-ro-nis-me*. Caractère, doute du pyrrhonien.

PYTHIE, s. fém. t. d'antiq. Prêtresse de l'oracle d'Apollon à Delphes.

PYTHIQUES, adj. pl. de tout g. *pi-ti-ke*. t. d'antiq. Nom des jeux qui se célébraient tous les quatre ans à Delphes en l'honneur d'Apollon, surnommé *Pythien*.

PYTHONISSE, s. f. *pi-to-ni-ce*. Devineresse.

* PYURIE, subst. fém. Pissement de pus.



Q, s. masc. Lettre consonne, la dix-septième de l'alphabet. On ne l'écrit jamais qu'on ne mette un *u* immédiatement après, si ce n'est dans quelque mots où il est final, comme dans le mot *coq*, et il se prononce alors comme un *k*.

QUADERNES, s. m. pl. t. du jeu de trictrac. On dit plus ordinairement *Carmes*.

QUADRAGÉNAIRE, adj. de tout genre. *koua-dra-jé-nè-re*. Qui est âgé de quarante ans. Il est aussi subst.

QUADRAGÉSIMAL, ALE, adj. Appartenant au carême.

QUADRAGÉSIME, s. f. Le premier dimanche de carême.

QUADRAIN. *Voyez* QUATRAIN.

QUADRAN. *Voyez* CADRAN.

QUADRANGULAIRE, adj. de t. genre. *koua-dran-gu-lè-re*. Qui a quatre angles.

QUADRAT, s. m. *ka-dra*. t. d'imprimer. Petit morceau de fonte qui sert à faire un blanc en imprimant. Position de deux planètes, éloignées de 90 degrés.

QUADRATRICE, s. f. t. de géométrie. Courbe inventée par les anciens, pour parvenir à la quadrature approchée du cercle.

QUADRATURE, subst. f. *ka-dra-tu-re*. Réduction géométrique de quelque figure curviligne à un carré. En t. d'astronomie, aspect de deux astres quand ils sont éloignés l'un de l'autre d'un quart de cercle.

QUADRATURE, s. f. t. d'horlogerie. Assemblage des pièces qui servent à faire marcher les aiguilles du cadran d'une horloge ou d'une montre.

QUADRE. *Voyez* CADRE.

QUADRER. *Voyez* CADRER.

QUADRIFOLIOME, s. m. *koua-dri-fo-lio-me*. Plante qui porte quatre feuilles sur une même queue.

QUADRIGE, s. m. *koua-dri-je*. t. d'antiq. Char monté sur deux roues, et attelé de quatre chevaux de front.

QUADRILATÈRE, s. m. t. de géomét. Figure de quatre côtés.

QUADRILLE, s. f. *ka-dri-glie*. (mouillez les *ll*.) Troupe de chevaliers d'un même parti dans un carrousel.

QUADRILLE, s. m. Espèce de jeu d'hombre qui se joue à quatre.

QUADRINOME, s. m. *koua-dri-nô-me*. t. d'algèbre. Grandeur composée de quatre termes.

QUADRUPÈDE, s. m. et adj de tout g. *koua-dru-pè-de*. Qui a quatre pieds.

QUADRUPLE, s. m. et adj. Quatre fois autant. Pièce de quatre louis.

QUADRUPLER, v. actif. *koua-dru-plé*. Ajouter trois fois autant à un premier nombre. v. neut. Etre augmenté en quadruple.

QUAI, s. m. *ké*. Levée ordinairement revêtue de pierre de taille, et faite le long d'une rivière pour empêcher le débordement de l'eau. Le rivage d'un port de mer qui sert pour la charge et la décharge des marchandises.

QUAICHE, s. f. *kè-che*. Petit vaisseau à un pont.

QUAKER ou QUACRE, s. m. *koua-ker*. Trembleur, secte qui a commencé en Angleterre en 1650.

QUALIFICATEUR, s. m. *ka-li-fi-ka-teur.* En Espagne et en Italie, titres des membres de l'inquisition qui déterminaient la nature, la qualité, le genre et le degré d'un crime quelconque déféré à ce tribunal.

QUALIFICATION, s. f. *ka-li-fi-ka-cion.* Attribution d'une qualité, d'un titre.

QUALIFIER, v. act. Marquer de quelle qualité est une chose, une proposition. Attribuer un titre, une qualité à une personne. En ce sens, on dit aussi, *Se qualifier.*

QUALITÉ, subst. f. *ka-li-té.* Ce qui fait qu'une chose est telle ou telle, bonne ou mauvaise, etc. Inclination, habitude, talent. Noblesse distinguée. Titre qu'on prend. *Il prend la qualité de prince.*

QUAND, adv. de temps. *kan.* Lorsque, dans le temps que. Conjonct. Encore que, quoique, bien que. Il se met aussi quelquefois pour *si.*

QUANQUAM, s. m. *kouan-kouan.* Harangue latine faite en public par un jeune écolier à l'ouverture de certaines thèses de théologie.

QUANQUAN, s. m. *kan-kan.* terme corrompu du latin, *quanquam. Faire un grand quanquan de quelque chose*, faire beaucoup d'éclat d'une chose qui n'en vaut pas la peine.

QUANT A... adv. Pour ce qui est de... *Quant à moi, quant à cette affaire.*

QUANTES, adj. fém. pl. *kante. Toutes et quantes fois*, toutes les fois que... Autant de fois que... Il est familier.

QUANTIÈME, adj. de t. g. Il désigne le rang, l'ordre d'une personne, d'une chose, par rapport au nombre. *Le quantième êtes-vous dans votre compagnie?* s. m. Le quantième jour. Familier.

QUANTITÉ, s. fém. *kan-ti-té.* Il se dit de tout ce qui peut être mesuré ou nombré. Multitude, abondance. En t. de grammaire. mesure des syllabes longues et brèves qu'il faut observer dans la prononciation.

QUARANTAINE, s. fém. *ka-ran-tè-ne.* Nombre de quarante Séjour que ceux qui viennent d'un pays infecté ou soupçonné de contagion, sont obligés de faire dans un lieu séparé de la ville où ils arrivent.

QUARANTE, adj. num. *ka-ran-te.* Quatre fois dix.

QUARANTIE, s. f. Tribunal des quarante à Venise.

QUARANTIÈME, adj. de tout genre. Nombre d'ordre. Il est aussi subst. masc. *Il a un quarantième dans cette affaire.*

QUARRÉ. *Voyez* CARRÉ.

QUARREAU. *Voyez* CARREAU.

QUARRÉMENT. *Voyez* CARRÉMENT.

SE **QUARRER** *Voyez* CARRER.

QUARRURE. *Voyez* CARRURE.

QUART, s. m. *kar.* La quatrième partie d'un tout. *De cercle*, instrument de mathématiques. *De vent, de rumb*, t. de marine, la quatrième partie de la distance qui est entre deux des huit vents principaux. *De rond*, t. d'architecture, moulure qui a le quart d'un rond. *Du méridien*, arc du méridien terrestre compris entre le pôle boréal et l'équateur, dont la longueur (5.130.470 toises) a servi de base à la nouvelle division des poids et mesures. Le mètre est la dix millionième partie de cet arc. Temps qu'une partie de l'équipage est à faire une certaine fonction que tous doivent faire tour à tour. *Ce matelot a fait son quart. Demi-quart*, la moitié d'un quart.

QUART, ARTE, adj. t. de finance. Le *quart denier*, la quatrième partie d'un denier. En t. de chasse, *Ce sanglier est à son quart an*, a quatre ans. En t. de médecine, *Fièvre quarte*, qui laisse au malade deux jours d'intervalle.

QUARTAINE, adj. fém. *kar-tè-ne. Fièvre quartaine*, fièvre quarte. Pop.

QUARTANIER, s. m. *kar-ta-nié.* En t. de chasse, un sanglier de quatre ans.

QUARTATION, s. f. *kar-ta-cion.* Opération de métallurgie, qui se nomme aussi *Inquart.*

QUARTAUT, subst. m. *kar-tô.* Vaisseau tenant la quatrième partie d'un muid. *Quartaut de vin.*

QUARTE, s. f. *kar-te.* Mesure contenant deux pintes. En t. de musique, intervalle de deux tons et demi, en montant ou en descendant. C'est aussi un terme d'escrime et du jeu de piquet. En t. de droit romain, *Quarte falcidie* ou *falcidienne*, le quart des biens qui doit demeurer à l'héritier surchargé de legs *Quarte trébillienne* ou *trébellianique*, le quart qui doit demeurer à un héritier chargé de rendre l'hérédité à un autre.

QUARTERON, s. m. *kar-te-ron.* Poids qui est la quatrième partie d'une livre dans les choses qui se vendent au poids, et la quatrième partie d'un cent dans les choses qui se vendent par compte. *Demi-quarteron*, la moitié d'un quarteron.

QUARTERON, ONNE, s. Qui provient d'un blanc ou d'un mulâtre, ou d'un mulâtre et d'une blanche.

QUARTIDI, s. m. *kouar-ti-di.* C'était le quatrième jour de la décade.

QUARTIER, s. m. *kar-tié.* La quatrième partie de certaines choses. En parlant d'une ville, endroit dans lequel on comprend une certaine quantité de maisons. En terme de guerre, le campement d'un corps de troupes, et le corps de troupes lui-même. Traitement favorable que l'on accorde aux vaincus. Espace de trois mois, qui fait la quatrième partie de l'année. Ce qui se paye de trois mois en trois mois, pour les loyers, rentes, gages, etc. En t. de blason, quatrième portion d'un écusson chargé d'armes entières.

QUARTIER-MAITRE, s. m. Bas-officier de vaisseau, qui est l'aide du maître et du contre-maître.

QUARTIER-MESTRE, s. m. Maréchal-des-logis d'un régiment de cavalerie étrangère.

QUARTILE, adj. terme d'astronomie

Quartile aspect, aspect de deux planètes éloignées l'une de l'autre de la quatrième partie du zodiaque. Le mot de *Quadrature* est plus usité.

QUARTINIER, s. m. Officier de ville qui est préposé pour avoir soin d'un certain quartier.

QUARTO, IN-QUARTO, s. m. t. de libr. Livre dont les feuilles sont pliés en quatre.

QUARTZ, s. fém. t. d'histoire naturelle. Roche de la nature du caillou ou du cristal.

QUARTZEUX, EUSE, adj. *kouart-zeu, eu-ze*. De la nature du quartz.

QUASI, adv. *ka-si*. Presque, peu s'en faut.

QUASI-CONTRAT, s. m. t. de palais. Un fait par lequel deux ou plusieurs personnes se trouvent obligées les unes envers les autres, sans qu'il y ait eu de convention ni de consentement.

QUASI-DÉLIT, s. m. t. de palais. Dommage que l'on cause à quelqu'un, sans avoir eu dessein de lui en faire.

QUASIMODO, s. f. *ka-si-mo-do*. t. pris du latin. Dimanche après Pâques.

QUATERNAIRE, adj. de t. g. *koua-ter-nè-re* Qui vaut quatre.

QUATERNE, s. m. *koua-ter-ne* Combinaison de quatre numéros pris ensemble à la loterie.

QUATORZAINE, s. f. *ka-tor-zè-ne*. t. de palais. L'espace de quatorze jours qui s'observe entre chacune des quatre criées des biens saisis réellement.

QUATORZE, adj. num. de t. g. *ka-tor-ze*. Dix et quatre

QUATORZIÈME, adj. de tout g. *ka-tor-zié-me*. Nombre ordinal. *Dans sa quatorzième année*. Il se prend quelquefois absolument et subst. *Le quatorzième de la lune. Il est dans cette affaire pour un quatorzième*.

QUATRAIN, s. m Petite pièce de poésie qui contient quatre vers.

QUATRE, adj. num. de tout g. *ka-tre*. Nombre qui contient deux fois deux. Il se met aussi pour quatrième. *Henri quatre*. Il est aussi quelquefois substantif. *Un quartre de chiffre*.

QUATRIÈME, adj. de tout g. Nombre d'ordre. Il est aussi s. m. et fém.

QUATRIÈMEMENT, adv. *ka-triè-me-man*. En quatrième lieu.

QUATRIENNAL, ALE, adj. Qui s'exerce de quatre années l'une.

* QUATOR, s. m. t. de musique. Morceau à quatre parties.

QUAYAGE, s. m. *ké-ia-je*. t. de commerce de mer. Droit que payent les marchands pour avoir la liberté de se servir du quai d'un port, et y placer leurs marchandises.

QUE, pronom relatif ou interrogatif servant de régime au verbe qui le suit. *Que* est aussi conjonction, et sert à divers usages.

QUEL, QUELLE, adj. dont on se sert pour demander ce que c'est qu'une chose, qu'une personne, ou pour marquer de l'incertitude et du doute. Il se dit quelquefois par exclamation. *Quelle pitié! quel malheur!*

QUELCONQUE, adj. de t. g. Quel qu'il soit. Il ne se met qu'avec la négative, et toujours après le subst.

QUELLEMENT, adv. *Tellement quellement*, ni fort bien ni fort mal, mais plutôt mal que bien. Il est fam.

QUELQUE, adj. de tout g. *kel-ke*. Un ou une entre plusieurs. Quelque soit le... quelque soit la... Il s'emploie aussi comme adv. *Quelque sage, quelque riche qu'il soit*. Environ, à peu près.

QUELQUEFOIS, adv. *kel-ke-foa*. De fois à autre, parfois.

QUELQU'UN, UNE. s. *kel-keun*. Un, une, plusieurs *Quelques-uns*, plusieurs dans un plus grand nombre.

QUÉMANDER et QUÉMANDEUR. *Voyez* CAIMANDER et CAIMANDEUR.

QU'EN DIRA-T-ON, s. masc. Les propos que pourra tenir le public. *Se moquer du qu'en dira-t-on*.

QUENOTTE, s. f. Dent de petit enfant.

QUENOUILLE, s f. *ke-nou-glie*. (mouillez les *ll*.) Bâton que l'on entoure, vers le haut, de soie, de chanvre, de lin, de laine, etc., pour filer. Soie, chanvre, etc., dont une quenouille est chargée. *Quenouilles de lit*, les colonnes, les pilliers d'un lit.

QUENOUILLÉE, s. f. (m. les *ll*.) Se dit de la quantité de laine, de chanvre nécessaire pour garnir une quenouille.

* QUENOUILLETTE, s. f. Petite quenouille. Outil de fondeur.

QUERAIBA, s. m. *ke-ra-i-ba*. Arbre du Brésil.

QUERELLE, s. f. *ke-rè-le*. Contestation, démêlé.

QUERELLER, v. act. *ke-rè-lé*. Faire une querelle à quelqu'un. Dire des paroles aigres et fâcheuses, gronder, réprimander. On dit aussi. *Se quereller*.

QUERELLEUR, EUSE, s. et adj. Qui fait souvent querelle.

QUÉRIMONIE, s. fém. *kué-ri-mo-ni-e* t. d'officialité Requête présentée au juge d'église, pour obtenir la permission de faire publier un monitoire.

QUÉRIR, v. act. *ké-rir*. Chercher. Il n'est d'usage qu'à l'infinitif, et avec les verbes. *Aller, venir, envoyer*.

QUESTEUR, s. m. *kues-teur*. Magistrat de l'ancienne Rome. Dans l'université de Paris, officier chargé de recevoir les deniers communs, et de les distribuer à qui ils sont dus.

QUESTION, s. f. Interrogatoire. Proposition sur laquelle on dispute. Torture, gêne qu'on donnait aux criminels pour leur faire confesser la vérité.

QUESTIONNAIRE, s. m. Celui qui donne la question aux criminels.

QUESTIONNER, v. act. *kès-tio-né*. Interroger.

QUESTIONNEUR, EUSE, s. *kès-tio-neur*. Celui ou celle qui fait sans cesse des questions.

QUESTURE, s. f. *kues-tu-re.* La charge du questeur.

QUÊTE, s. f. *kê-te.* Action par laquelle on cherche. Cueillette qu'on fait pour les pauvres ou pour des œuvres pieuses. En t. de marine, saillie que fait l'étrave ou l'étambot hors de la quille.

QUÊTER, v. act. *kê-té.* t. de chasse. Chercher. Demander et recueillir des aumônes. Fig. *Quêter des louanges*, chercher à se faire des louanges.

QUÊTEUR, EUSE, s. *kê-teur.* Qui quête pour quelqu'un.

QUEUE, s. f. *keue.* Cette partie qui est à l'extrémité du corps des animaux. En parlant des oiseaux, plumes qui leurs sortent du croupion. En parlant des poissons, des serpens et de quelques insectes, la partie qui s'étend du ventre jusqu'à l'extrémité opposée à la tête. En parlant des fleurs, des feuilles, des fruits, cette partie par laquelle ils tiennent aux arbres, aux plantes. Il se dit encore de plusieurs autres choses qui ressemblent en quelque façon à une queue. Le bout, la fin de quelque chose. L'extrémité d'un manteau, d'une robe. La dernière partie, les derniers rangs de quelque corps, de quelque compagnie. *La queue d'une armée.* En t. de jeu, somme convenue que l'on paye à celui qui gagne le plus. Sorte de pierre à aiguiser. Sorte de futaille contenant environ un muid et demi. *Demi-queue*, futaille qui contient la moitié d'une queue. *D'aronde*, terme de menuiserie. pièce de liaison taillée en queue d'hirondelle. *A la queue*, *en queue*, à l'extrémité; à la suite, immédiatement après. *Queue à queue*, adv. A la file, immédiatement l'un après l'autre.

QUEUE-DE-LION, s. f. ou LÉONURUS, s. m. Plante à fleurs labiées.

QUEUE-DE-CHEVAL. *Voyez* PRÊLE.

QUEUE-DE-POURCEAU, s. f. Plante.

QUEUE-DE-SOURIS, s. f. Plante.

QUEUX, s. m. *keu.* Autrefois cuisiniers.

QUI, *ki.* pron. relat. de tout genre et de tout nombre. Lequel, laquelle.

QUIA, t. emprunté du latin. *Etre à quia*, *mettre à quia*, être réduit, ou réduire quelqu'un à ne pouvoir répondre. Il est familier.

QUICONQUE, pron. m. indéfini. *ki-kon-ke.* Quelque personne que ce soit, qui que ce soit.

QUIDAM, QUIDANE, s. *ki-dan.* terme emprunté du latin, et dont on se sert dans les monitoires; procès-verbaux, information, etc., pour désigner les personnes dont on ignore ou dont on n'exprime point le nom.

QUIET, IÈTE, adj. Tranquille, calme. Vieux mot.

QUIÉTISME, s. m. *kié tis-me.* Hérésie de prétendus mystiques qui, par une fausse spiritualité, font consister toute la perfection chrétienne dans le repos et l'inaction entière de l'ame, et négligent entièrement les œuvres extérieures.

QUIÉTISTE, s. et adj. de tout genre. *kié-tis-te.* Hérétique qui suit les erreurs du quiétisme.

QUIÉTUDE, s. f. *kié-tu-de.* t. emprunté du langage mystique. Tranquillité, repos.

QUIGNON, s. masc. (mouillez le *gn.*) Gros morceau de pain. Il est pop.

QUILLAGE, s. m. *ki-glia-je.* (mouillez les *ll.*) *Droit de quillage*, droit que les vaisseaux marchands payent dans les ports de France la première fois qu'ils y entrent.

QUILLE, s. f. *ki-glie.* (mouillez les *ll.*) Morceau de bois arrondi et plus menu par le haut que par le bas, servant à un jeu. Longue pièce de bois qui va de la poupe à la proue d'un vaisseau, et qui lui sert comme de fondement.

QUILLER, v. neut. (mouillez les *ll.*) Jeter chacun une quille, pour savoir ceux qui seront ensemble, ou celui qui jouera le premier.

QUILLETTE, s. fém. *ki-gliè-te.* (mouillez les *ll.*) t. d'agriculture. Brin d'osier que l'on plante.

QUILLIER, s. m. *ki-glié.* (mouillez les *ll*) Espace carré dans lequel on range les neuf quilles pour jouer.

QUINAIRE, s. m. t. d'antiquité. Pièce de monnaie de la troisième grandeur, fabriquée, soit en or, soit en argent.

QUINAUD, AUDE, adj. *ki-nô.* Confus, honteux d'avoir été surmonté en quelque contestation. Il est vieux.

QUINCAILLE, s. f. collectif. *kein-ka-glie.* (mouillez les *ll.*) Toutes sortes d'ustensiles, d'instrumens de fer ou de cuivre.

QUINCAILLERIE, s. f. *kin-ka-glie-ri-e.* (mouillez les *ll.*) Marchandise de toute sorte de quincaille.

QUINCAILLER, s. m. (mouillez les *ll.*) Marchand, vendeur de quincaille.

QUINCONCE, s. m. *kein-kon-ce.* Disposition de plants faite par distances égales en ligne droite.

QUINDÉCAGONE, s. m. *kuin-dé-ka-go-ne.* t. de géomét. Figure de quinze côtés.

QUINDÉCEMVIRS, s. m. pl. *kuein-dé-cème-vir.* t. d'antiq. Officiers préposés à la garde des livres sibyllins, et chargés des célébrations des jeux séculaires.

QUINE, s. m. *ki-ne.* t. de trictrac, qui se dit lorsque du même coup de dés on amène deux cinq. Combinaison de cinq numéros pris ensemble à la loterie.

QUINOLA, s. masc. *ki-no-la.* Le valet de cœur, quand on joue au reversi.

QUINQUAGÉNAIRE, s. m. et adj. de t. g. *kuein-kua-gé-nè-re.* Qui est âgé de cinquante ans.

QUINQUAGÉSIME, s. f. Il ne se dit que du dimanche qui est avant le premier dimanche du carême.

QUINQUENNAL, ALE, adj. *kuein-kouen-nal.* Qui dure cinq ans, ou qui se fait de cinq ans en cinq ans.

QUINQUENNALES, s. f. pl. Fêtes qu'on célébrait à Rome tous les cinq ans.

QUINQUENNIUM, s. m. *kuein-kuen-ni-ome.*

Mot emprunté du latin. Cours d'étude de cinq ans, dont deux en philosophie, et trois en théologie.

QUINQUENOVE, s. m. Jeu qui se joue avec deux dés, et qui a pris son nom du nombre de cinq et de neuf.

QUINQUERCE, s. m. *kuein-ker-se*. t. d'antiquité. Prix disputé dans un même jour par le même athlète, à cinq sortes de combats différens. Il fallait avoir vaincu dans tous ces jeux, pour être proclamé vainqueur au *quinquerce*.

QUINQUÉRÈME, s. f. *kuein-kué-rè-me*. t. d'histoire et d'antiquité. Galère à cinq rangs de rames.

QUINQUINA, s. m. *kein-ki-na*. Ecorce d'un arbre qui croît dans le Pérou, et dont on se sert pour guérir la fièvre.

QUINT, s. m. *kein*. La cinquième partie dans quelque chose. Droit qu'on payait en quelque lieu pour l'acquisition d'un fief, au seigneur dont le fief était mouvant. Il est adjectif dans ces phrases, *Charles-Quint*, *empereur*; *Sixte-Quint*, *pape*.

QUINTAINE, s. f. *kein-tè-ne*. Ancien t. de manége. Poteau fiché en terre, contre lequel on s'exerçait autrefois à courir avec la lance, à jeter des dards.

QUINTAL, s. m. *kein-tal*. Poids de cent livres métriques.

QUINTE, s. fém. *kein-te*. t. de musique. Intervalle de cinq notes consécutives, y compris les deux extrêmes. Espèce de violon plus grand que les autres, sur lequel on joue la quinte. Au jeu de piquet, suite de cinq cartes de la même couleur. En termes d'escrime, la cinquième garde. En termes de médecine, toux âcre et violente qui prend par redoublement. Caprice, bizarrerie, mauvaise humeur qui prend tout d'un coup. Familier.

QUINTEFEUILLE, s. f. *kein-te-feu-glie*. (mouillez les *ll*.) Plante qui a cinq feuilles sur une même queue.

QUINTESSENCE, s. f. Dans la philosophie ancienne, la substance éthérée. En chimie, l'esprit-de-vin qui s'est chargée de principes de quelque drogues. C'est un synonyme de *teinture*. Figur. Ce qu'il y a de plus fin, de plus caché dans une affaire, dans un discours, dans un livre. Profit qu'on peut tirer d'une affaire d'intérêt, d'une charge, d'un parti, d'une terre à ferme.

QUINTESSENCIER, v. act. Raffiner, subtiliser.

QUINTESSENCIÉ, ÉE, partic. et adjectif. *Raisonnement quintessencié*.

QUINTETTO ou QUINQUÉ, s. m. Morceau de musique à cinq parties.

QUINTEUX, EUSE, adj. *kein-teu*. Fantasque, qui est sujet à des quintes, à des fantaisies, à des caprices.

* QUINTILI, s. m. Cinquième jour de la décade.

QUINTIL, adjectif *kuein-til*. terme d'astronomie. *Quintil aspect*, la position de deux planètes éloignées l'une de l'autre de la cinquième partie du zodiaque.

QUINTIN, s. m. *kein-tein*. Toile fine et claire qui se fait dans la ville de Quintin en Bretagne

QUINTUPLE, s. et adj. de t. g. *kein-tuple*. Cinq fois autant.

QUINTUPLER, v. act Répéter cinq fois.

QUINZAIN, *kein-zein*. t. dont on se sert à la paume pour marquer que les joueurs ont chacun quinze.

QUINZAINE, s. f. *kein-zè-ne* Nombre collectif qui renferme quinze unités.

QUINZE, adj. num. *kein-ze*. Nombre contenant trois fois cinq Quinzième. *Louis quinze*. s. m *Le quinzième du mois*.

QUINZIÈME, adj. de tout g. *kein-zi-è-me*. Nombre d'ordre qui suit immédiatement le quatorzième. subst. masc. La quinzième portion.

QUINZIÈMEMENT, adv. En quinzième lieu.

* QUIOSSE, s. f. *kio-ce*. Pierre à aiguiser pour épiler le cuir.

QUIPROQUO, s. m. *ki-pro-ko*. Méprise. Il ne prend pas d'*s* au plur. Fam.

QUIS, s. m. Marcassite de cuivre dont on fait du vitriol.

QUITTANCE, s. f. Acte par lequel un créancier confesse avoir reçu.

QUITTANCER, v. ac. *ki-tan-cé*. Donner quittance au dos ou à la marge d'un contrat, d'une obligation.

QUITTE, adj. de tout g. *ki-te*. Qui est libéré de ce qu'il devait, qui ne doit plus rien. Qui est délivré, débarrassé de quelque chose.

QUITTEMENT, adv. *ki-te-man*. t. de pratiq. *Franchement et quittement*, exempt de toute dette.

QUITTER, v. act. *ki-té*. Se séparer de quelqu'un, se retirer de quelque lieu. Se dépouiller, se défaire. *Quitter ses gants*, *sa robe*, *son épée*. Lâcher, laisser aller. *Faire quitter prise*. Céder, délaisser. *Quitter tous ses droits*. Se désister de quelque chose, cesser de s'y appliquer, y renoncer. *Quitter une entreprise* Exempter, affiber; décharger, tenir quitte. *Je vous quitte des intérêts*. Fig. Renoncer à... *Quitter la robe*, *la soutane*, *ses mauvaises habitudes*. Abandonner son dessein. *Le moindre obstacle lui fait quitter prise*.

QUITUS, s. masc. *ki-tuce*. t. de finance. Arrêté définitif d'un compte, par lequel après la correction, le comptable est déclaré quitte.

QUI-VA-LA, t. de guerre. Cri d'une sentinelle dans une place lorsqu'elle entend du bruit.

QUI-VIVE, t. de guerre. Cri d'une sentinelle qui entend du bruit.

QUOAILLER, v. n. (m les *ll*.) Il ne se dit que d'un cheval qui remue perpétuellement la queue quand on le monte.

QUOI, *koa*. pron. interr. *A quoi songez-vous?* pronom relatif. Lequel, laquelle. *Ce sont choses à quoi vous ne prenez pas garde* On dit subst. *Un je ne sais quoi*, certaine

chose qu'on ne peut exprimer. Il est aussi particule admirative, et sert à marquer l'étonnement, l'indignation. *Quoi! vous n'êtes pas encore parti!*

QUOIQUE, *koa-ke.* Conjonction qui régit toujours le subjonctif. Encore que, bien que.

QUOLIBET, s. m. *ko-li-bè.* Plaisanterie basse et triviale.

QUOTE, adj. f. *ko-te. Quote part*, part que chacun doit payer ou recevoir dans la répartition d'une somme totale.

QUOTIDIEN, IENNE, adj. *ko-ti-dien.* De chaque jour. *Pain quotidien, fièvre quotidienne.*

QUOTIENT, s. m. *ko-ciant.* t. d'arithmét. Nombre qui résulte de la division d'un nombre par un autre.

QUOTITÉ, s. f. *ko-ti-té.* Somme fixe à laquelle monte chaque quote part.

* QUOUIYA, s. m. Agouti de l'Amérique méridionale.

R

R, subst. fém. suivant l'ancienne appellation, qui prononçait *erre*, et masc. suivant l'appellation moderne, qui prononce *re*, comme dans la dernière syllabe du mot *gare*. Lettre consonne et la dix-huitième de l'alphabet français.

* RAB, s. m. Tympanon des Hébreux.

RABACHAGE, s. m. Défaut ou discours de celui qui rabâche. Fam.

RABACHER, v. n. Revenir souvent et inutilement sur ce qu'on a dit.

* RABACHERIE, s. f. Répétition fatigante. Fam.

RABACHEUR, EUSE, s. *ra-bâ-cheur.* Celui ou celle qui rabâche. Fam.

RABAIS, s. m. *ra-bè.* Diminution de prix et de valeur.

RABAISSEMENT, s. m. *ra-bè-ce-man.* Diminution. *Le rabaissement des monnaies, des tailles.*

RABAISSER, v. act. *ra-bè-cé.* Mettre plus bas. Diminuer. Déprécier. Figur. *Rabaisser son vol*, retrancher sa dépense, vivre dans un moindre éclat qu'à l'ordinaire, modérer ses prétentions. *L'orgueil de quelqu'un*, réprimer son orgueil, sa vanité.

* RABANS, s. m. pl. t. de marine. Petites cordes faites de vieux câbles, que l'on emploie à garnir les voiles pour les ferler, et à divers autres usages.

RABAT, s. m. *ra-ba.* Ornement de toile que les hommes de certaines professions portent autour du cou, et qui se rabat des deux côtés sur la poitrine. Bout de toit d'un jeu de longue paume, qui sert à rejeter la balle. Au jeu de quilles, le coup que le joueur joue de l'endroit où sa boule s'est arrêtée.

RABAT-JOIE, s. masc. *ra-ba-joa.* Ce qui survient de fâcheux, de désagréable, lorsqu'on est en disposition de se réjouir. Il est famil.

RABATTRE, v. act. *ra-ba-tre.* (Il se conjugue comme *Battre.*) Rabaisser, faire descendre. Diminuer. En parlant des coutures, les aplatir. Figur. Abaisser. *Rabattre l'orgueil.* v. n. Quitter un chemin, et se détourner tout d'un coup par un autre. *Quand vous serez en tel lieu, vous rabattrez à main droite.* On dit à peu près dans le même sens, *Se rabattre. Les perdrix se sont rabattues dans le blé*, s'y sont réunies. Fig. Changer tout d'un coup de propos. *Il se rabattit sur la politique.*

RABBIN, s. masc. *ra-bein.* Docteur des Juifs.

RABBINAGE, s. m. Etude qu'on fait des livres des rabbins. Il ne se dit guère que par mépris.

RABBINIQUE, adj. de tout g. *ra-bi-ni-ke.* Qui est des rabbins, qui est particulier aux rabbins.

RABBINISME, s. m. *ra-bi-nis-me.* Doctrine des rabbins.

RABBINISTE, s. masc. *ra-bi-nis-te.* Qui suit la doctrine des rabbins, ou qui étudie leurs livres.

RABDOIDE, adj. *rab-do-i-de.* Sagittale. t. d'anatomie.

RABDOLOGIE, s. f. Espèce d'arithmétique, qui consiste à faire des calculs par le moyen de certaines baguettes sur lesquelles on écrit certains nombres.

RABDOMANCE, s. f. Prétendue divination par la baguette.

RABÊTIR, v. act. Rendre bête.

RABLE, s. m. C'est dans quelques animaux la partie qui est depuis le bas des épaules jusqu'à la queue. En t. de chimie, barre de fer en crochet, dont on se sert pour remuer des substances que l'on calcine.

RABLU, UE, adj. *râ-blu.* Qui a le râble épais.

RABONNIR, v. act. Rendre meilleur.

RABOT, s. m. Instrument de menuiserie. Certain instrument dont on se sert pour remuer et détremper la chaux.

RABOTER, v. act. *ra-bo-té.* Rendre uni et poli avec le rabot. Fig. et fam. En parlant d'un ouvrage où il y a bien à retrancher, à réformer. *Il y a bien à raboter à cet ouvrage.*

RABOTEUX, EUSE, adjectif. *ra-bo-teu.* Noueux, inégal.

RABOUGRIR, v. n. Empêcher de profiter. *Les grandes gelées font rabougrir le jeune bois.* On dit aussi, *Se rabougrir.*

RABOUGRI, IE, part et adj. *Un petit homme rabougri*, de mauvaise conformation et de mauvaise mine.

RABOULLIÈRE, s. fém. *ra-bou-gliè-re.* (mouillez les *ll.*) Trou peu profond que les lapins creusent pour y faire leurs petits.

RABOUTIR, v. act. Mettre bout à bout des morceaux d'étoffe. Il est popul.

RABROUER, v. act. *ra-brou-é.* Rebuter avec rudesse et avec mépris. Il est fam.

* RACAGE, s. m. *ra-ca-je.* t. de marine. Assemblage de petites boules enfilées sur un petit cordage.

RACAILLE, s. f. *ra-ka-glie.* (mouillez les *ll.*) La lie et le rebut du peuple. Il est familier. Il se dit figurément de toutes les choses de rebut.

* RACCOISER, v. act. Rendre calme. Il est vieux.

RACCOMMODAGE, s. m. Travail d'un ouvrier qui a raccommodé et refait quelque chose, quelque meuble.

RACCOMMODEMENT, s. m. *ra-ko-mo-de-man.* Réconciliation.

RACCOMMODER, v. act. Refaire, remettre en bon état. Rapiéceter. Réparer. *Il a fait une sottise, il cherche à la raccommoder.* Mettre d'accord des personnes qui s'étaient brouillées. En ce sens, on dit aussi, *Se raccommoder.*

RACCOMMODEUR, EUSE, s. *ra-co-mo-deur.* Celui, celle qui raccommode.

RACCORDEMENT, s. m. *ra-kor-de-man.* terme d'architecture. Réunion de deux corps à un même niveau, ou d'un vieil ouvrage à un neuf.

RACCORDER, v. act. *ra-kor-dé.* t. d'architect. Faire un raccordement.

RACCOURCI, s. m. Abrégé de ce qui est ailleurs en grand. En t. de peinture, effet de la perspective, par lequel les objets vus de face paraissent plus courts qu'ils ne sont en effet.

RACCOURCIR, v. a. Rendre plus court.

RACCOURCI, IE, part. et adj. *En raccourci*, adv. En abrégé.

RACCOURCISSEMENT, s. m. *ra-kour-ci-ce-man.* Action de raccourcir, ou l'effet de cette action.

RACCOUTREMENT, s. m. *ra-kou-tre-man.* Action de raccoutrer, ou l'effet de cette action.

RACCOUTRER, v. act. *ra-koutré.* Raccommoder, recoudre. Il est vieux.

* RACCOUTUMER (*Se*), v. pr. Reprendre une habitude.

RACCROCHER, v. act. *ra-kro-ché.* Accrocher de nouveau.

RACE, s. f. coll. Lignée, tous ceux qui viennent d'une même famille. Il se dit aussi des animaux domestiques, comme chiens, chevaux, etc.

* RACHALANDER, v. act. Faire venir des chalands.

RACHAT, s. m. *ra-cha* Recouvrement d'une chose vendue, de laquelle on rend le prix à l'acheteur. Délivrance, rédemption.

RACHETABLE, adj. de tout g. Qu'on a droit de racheter. *Rente, terre rachetable.*

RACHETER, v. act. Acheter ce qu'on a vendu. Délivrer, retirer des mains d'autrui une personne, moyennant certains prix.

RACHITIQUE, adj. de tout g. Noué et attaqué du rachitis.

RACHITIS, s. m. Mot emprunté du grec. Maladie des enfans, qui consiste principalement dans la courbure de l'épine du dos, et de la plupart des os longs.

RACHITISME, s. m. Maladie du blé.

RACINAGE, s. m. Décoction d'écorce, de feuilles de noyer, de coques de noix, propre pour la teinture.

RACINAL, s. m. t. de charpent. Grosse pièce de bois qui sert au soutien ou à l'affermissement des autres.

RACINE, s. f. La partie par où les arbres et les autres plantes tiennent à la terre. Il se dit aussi de certaines plantes ou herbes dans lesquelles ce qu'il y a de bon à manger est ce qui vient en terre, comme les raves, les carottes, etc. Figur. Principe, commencement de certaines choses, ou morales ou physiques. En t. de grammaire, tous les mots primitifs de chaque langue d'où les autres sont dérivés. C'est aussi un t. d'arithmétique.

RACINE DE LA PESTE, s. f. On nomme ainsi celle du pétasite, parce qu'elle est anti-pestilentielle.

RACINE SENTANT LES ROSES *ou* RHODIA, s. f. Plante qui croît sur les rochers aux lieux ombrageux.

RACINE VIERGE *ou* SCEAU-NOTRE-DAME, s. f. Plante.

RACLER, v. act. Ratisser, enlever, emporter avec quelque chose de rude ou tranchant, quelques petites parties de la superficie d'un corps. Jouer mal du violon.

RACLEUR, s m. t. de dénigrement, qui se dit d'un mauvais joueur de violon.

RACLOIR, s. masc. *ra-kloar.* Instrument avec lequel on racle.

RACLOIRE, s. f. *ra-kloa-re.* Planchette qui sert à racler le dessus d'une mesure, telle qu'un boisseau de blé, pour donner une mesure juste de grain.

RACLURE, s. f. Les petites parties qu'on a emportées de la superficie de quelque corps en raclant.

RACOLAGE, s. m. Métier de racoleur.

RACOLER, v. act. *ra-ko-lé*. Engager soit de gré, soit par astuce, des hommes pour le service militaire.

RACOLEUR, s. m. Celui qui fait profession de racoler.

RACONTER, v. act. *ra-kon-té*. Conter, narrer quelque chose.

RACONTEUR, EUSE, s. Celui, celle qui a la manie de raconter. *Ennuyeux raconteur*. Il est familier.

RACORNIR, v. act. Rendre dur et coriace.

SE RACORNIR, v. réc. Devenir dur et coriace.

RACORNISSEMENT, s. m. Etat de ce qui est racorni.

SE RACQUITTER, v. réc. *se ra-ki-té*. t. de jeu. Regagner ce qu'on avait perdu. On dit activement, *J'ai pris son jeu, et je l'ai racquitté*. Figur. Dédommager de quelque perte.

RADE, s. f. Certaine étendue de mer proche des côtes, qui n'est point enfermée, mais qui est à l'abri de certains vents, et où les vaisseaux peuvent tenir à l'ancre.

RADEAU, s. m. *ra-dô*. Assemblage de plusieurs pièces de bois liées ensemble, et qui forment une espèce de plancher sur l'eau.

RADER, v. act. t. de marine. Mettre en rade. Passer la radoire sur une mesure de grains, de sel, etc.

RADEUR, s. m. Mesureur de sel.

* RADIAIRE, s. m. Mollusques dont les organes internes sont disposés en rayons.

* RADIAL, ALE, adject. Où il y a des rayons. En t. d'anatomie, qui appartient, qui a rapport au *radius*. *Muscle radial*, *artère radiale*.

RADIACION, s. fém. *ra-di-a-cion*. t. de finance et de pratique. Action de rayer un article d'un compte, le nom de quelqu'un d'une liste. En t. de physique, effet des rayons de la lumière, envoyés par un corps.

RADICAL, ALE, adj. terme didactique *Humide radical*, humeur qu'on regarde comme le principe de la vie dans le corps humain. Fig. *Vice radical*, qui en produit d'autres. *Guérison radicale*, qui a détruit le mal dans sa racine. En grammaire, *Lettres radicales*, qui sont dans le mot primitif, et qui se conservent dans les mots dérivés. En algèbre, *Signe radical*, qu'on met devant les quantités dont on veut extraire la racine. *Qualité radicale*, celle qui est précédée du signe radical.

RADICALEMENT, adv. t. didactique. Originairement, dans le principe.

* RADICATION, s. f. Pousse des racines. t. de botanique.

RADICULE, s. f. t. de botanique. Extrémité des racines d'une plante, d'un arbre, etc. Petite racine.

* RADIÉ, ÉE, adjectif. terme de botanique. Il se dit des fleurs dont le disque est composé de fleurons, et la circonférence de demi-fleurons qui forment des rayons.

RADIER, s. m. t. d'archit. Grille propre à porter les planchers sur lesquels on commence dans l'eau les fondations des écluses, des bâtardeaux.

RADIEUX, EUSE, adj. *ra-di-eu*. Rayonnant, brillant. Il vieillit en prose, mais on s'en sert en poésie. *Eclat*, *front radieux*. *Visage radieux*, qui a un air de santé et de satisfaction.

RADIOMÈTRE, s. m. Instrument dont on se sert sur la mer pour prendre des hauteurs.

RADIS, s. m. Sorte de raifort cultivé.

RADIUS, s. m. t. d'anatom. Emprunté du latin Un des deux os dont l'avant-bras est composé.

RADOIRE, s. m. Instrument qui sert à rader le sel.

RADOTAGE, s. m. *Radoterie*, discours sans suite, et dénué de sens.

RADOTER, v. n. *ra-do-té*. Dire des extravagances par un affaiblissement d'esprit que le trop grand âge a causé. Figur. et famil. Dire des choses sans raison, sans fondement.

RADOTERIE, s. f. Extravagance qu'on dit en radotant.

RADOTEUR, EUSE, s. Celui, celle qui radote.

RADOUB, s. m. t. de marine. Réparation d'un vaisseau endommagé.

RADOUBER, v. act. t. de mar., Racommoder, rajuster un vaisseau.

RADOUCIR, v. act. Rendre plus doux Fig. Apaiser.

RADOUCISSEMENT, s. m. *ra-dou-ci-se-man*. Diminution de la violence du froid et du chaud, par rapport à l'air. Au figuré, diminution dans les maux, changement en mieux dans les affaires.

RAFALE, s. m. t. de mar Coup de vent de terre à l'approche des montagnes.

RAFFERMIR, v. act. *ra-fer-mir*. Rendre plus ferme. Fig. Remettre dans un état plus assuré.

SE RAFFERMIR, v. r. Devenir plus ferme, plus stable.

RAFFERMISSEMENT, s. m. *ra-fer-mi-ce-man*. Affermissement, ce qui remet une chose dans l'état de fermeté, de sûreté où elle était.

RAFFINAGE, s. m. Action de raffiner le sucre, etc.

RAFFINEMENT, s. masc. *ra-fi-ne-man*. Trop grande subtilité.

RAFFINER, v. a. Rendre plus pur, plus fin. v. n. Faire de nouvelles découvertes. Subtiliser. *raffiner sur la langue*.

SE RAFFINER, v. réc. Devenir plus fin. *Le monde se raffine tous les jours*.

RAFFINERIE, s. m. Lieu où l'on raffine le sucre.

RAFFINEUR, s. m. Celui qui raffine.

RAFFOLER, v. n. *ra-fo-lé*. Se passionner follement pour quelqu'un ou pour quelque chose. Il est famil.

RAFFOLIR, v. n. Devenir fou. Il est de peu d'usage.

RAFLE, s. f (Quelques-uns disent *Raffe* et d'autres *Rape*.) Grappe de raisin qui n'a plus de grains. Il se dit au jeu de dés, quand les trois dés dont on joue amènent le même point. Fig. et prov. *Faire rafle*, enlever tout sans rien laisser.

RAFLER, v. act. Emporter tout avec violence et promptement. Il est fam.

RAFRAICHIR, v. act. *ra-frè-chir*. Rendre frais, donner de la fraicheur. Réparer, remettre en meilleur état. *Rafraichir un tableau, une tapisserie*. Rogner, couper. *Rafraichir les cheveux*. Renouveler. *Rafraichir la mémoire*. *Le sang*, le rendre plus calme par des remèdes, etc. *Des troupes*, rétablir leurs forces épuisées en les mettant dans de bons quartiers. v. n. Devenir frais. *Le vin rafraichit*.

SE RAFRAICHIR, v. réc. Devenir frais. *Le temps se rafraichit*. Boire un coup, faire collation, etc.

RAFRAICHISSANT, ANTE, adj. Qui rafraîchit, qui éteint la trop grande chaleur du corps. On dit substantivement, *Des rafraichissans*.

RAFRAICHISSEMENT, s. m. Ce qui rafraîchit. Effet de ce qui rafraîchit. Fig. Recouvrement de forces par le repos et par les bons traitemens.

RAGAILLARDIR, v. act. *ra-ga-gliar-dir* (mouillez les *ll*.) Redonner de la gaieté. Il est famil.

RAGE, s. f. Délire furieux, souvent sans fièvre, qui revient ordinairement sans accès. C'est la même chose que *l'hydrophobie*. Fig. Violent et furieux transport de dépit, de colère. Cruauté excessive.

RAGOT, OTE, s. et adject. *ra-go*. Qui est de petite taille, court et gros. Il est familier. En termes de chasse, sanglier de deux ans.

* **RAGOTER**, v. n. Murmurer. Il est bas.

RAGOUT, s. masc. *ra-goû*. Mets apprêté pour exciter l'appétit. Fig. Ce qui excite, ce qui irrite le désir.

RAGOUTANT, ANTE, adj. Qui ragoûte, qui excite l'appétit. Fig. Qui flatte, qui intéresse, qui est agréable.

RAGOUTER, v. act. *ra-goû-té*. Redonner du goût, remettre en appétit. En ce sens, on dit aussi, *Se ragoûter*. Fig. Réveiller le désir.

* **RAGRAFER**, v. actif. Agrafer de nouveau.

RAGRANDIR, v. act. Agrandir de nouveau.

RAGRÉER, v. act. *ra-gré-é*. Repasser le marteau et le fer aux paremens des murs d'un bâtiment après qu'il est fait, pour les rendre unis et polis. Rajuster, réparer. En t. de marine, *Se ragréer*, se réparer, se pourvoir de ce qui manque.

RAGRÉMENT, s. m. L'action de ragréer, ou l'effet de cette action.

RAGUÉ, adj. masc. *ra-ghé*. t. de marine, qui se dit d'un câble altéré, écorché et coupé en partie.

RAIE, s. f. *rè*. Trait tiré de long avec une plume, un crayon, etc. Toute sorte de lignes sur la peau. Entre deux des sillons. Poisson de mer plat et cartilagineux.

RAIFORT, s. m. Sorte de rave d'un goût piquant.

RAILLER, v. act. *ra-glié*. (mouillez les *ll*.) Plaisanter quelqu'un, le tourner en ridicule. v. n. Badiner, ne parler pas sérieusement. On dit aussi, *Se railler* dans l'un et l'autre sens.

RAILLERIE, s. f. *ra-glie-ri-e*. (mouillez les *ll*.) Plaisanterie, action de railler. *Raillerie à part*, sans raillerie, sérieusement, tout de bon.

RAILLEUR, EUSE, s. m. (mouillez les *ll*.) Porté à la raillerie.

RAINCEAU. *Voyez* RINCEAU.

RAINE, s. fém. *rè-ne*. Il est vieux: Grenouille.

RAINURE, s. f. t. de menuiserie. Petite entaillure faite en long dans un morceau de bois

RAIPONCE, s. fém. Plante qui croît le long des haies et des buissons, et dont la racine se mange en salade.

RAIRE ou **RÉER**, v. n. *rè-re*. terme de vênerie.

RAIRE, v. act. Raser, couper le poil si près de la peau, qu'il n'y en paraisse plus. Il est vieux.

RAIS, s. m. plur. Trait de lumière. *Les raies de la lune*. Il vieillit. Pièces qui entrent par un bout dans le moyeu de la roue, et par l'autre dans les jantes.

RAISIN, s. m. *rè-zein*. Fruit de la vigne. *De mer*, plante qui croît en Languedoc et en Provence. *D'ours*, plante qui croît dans les parties méridionales de l'Europe. *De renard* ou *Herbe Pâris*, plante qui croît dans les bois.

RAISINÉ, s. m *ré-si-né*. Confiture liquide faite de raisin doux.

RAISON, s. f. Puissance de l'ame, par laquelle l'homme est distingué des bêtes, et a la faculté de tirer des conséquences. Le bon sens, le bon usage de la raison. *Sa conduite est pleine de raison*. Devoir, droit, équité, justice. *Se rendre*, *se mettre dans la raison*. Satisfaction, contentement sur quelque chose qu'on demande. Preuve par discours, par argument. Sujet, cause, motif. En t. de mathém. rapport d'une quantité à une autre. *Pour raison de quoi*, à cause de quoi. *A raison*, adv. A proportion, sur le pied.

RAISONNABLE, adjectif de tout genre. Qui est doué de raison, qui a la faculté de raisonner. Equitable, qui agit, qui se gouverne contre la raison, l'équité. Convenable. Qui est au-dessus du médiocre. *Jouir d'un revenu raisonnable*.

RAISONNABLEMENT, adv. Avec raison, conformément à la raison, à l'équité. Convenablement. Passablement.

RAISONNÉ, ÉE, adj. Appuyé de raison.

RAISONNEMENT, s. m. *rè-zo-ne-man*. La faculté ou l'action de raisonner. Argument, syllogisme.

RAISONNER, v. n. *rè-zo-né*. Discourir, se servir de la raison pour connaître, pour juger. Chercher et alléguer des raisons pour examiner une affaire, une question, pour appuyer une opinion, etc.

RAISONNEUR, EUSE, s. Celui, celle qui raisonne. Qui fatigue, qui importune par de longs, par de mauvais raisonnemens.

* **RAJA**, s. m. Prince de l'Inde.

RAJEUNIR, v. n. Redevenir jeune. v. act. Rendre la vigueur de la jeunesse.

RAJEUNISSEMENT, s. m. *ra-jeu-ni-ce-man*. Action de rajeunir, état de celui qui paraît rajeunir.

* **RAJUSTEMENT**, s. masc. Action de rajuster.

RAJUSTER, v. act. Ajuster de nouveau, raccommoder, remettre en bon état.

SE RAJUSTER, v. réc. Raccommoder son habillement, son ajustement qui a été dérangé.

RALE, s. m. *râ-le*. Oiseau bon à manger.

RALE, s. masc. Action de râler, et bruit qu'on fait en râlant. *Le râle de la mort.*

RALEMENT, s. m. *râ-le-man*. Râle, action de râler.

RALENTIR, v. act. Rendre plus lent. *Ralentir sa course, le mouvement d'un ressort.* Fig. *L'âge ralentira cette vivacité.*

SE RALENTIR, v. réc. Devenir plus lent. Il se dit au propre et au figuré.

RALENTISSEMENT, s. m. *ra-lan-ti-ce-man*. Relâchement, diminution de mouvement, d'activité.

RALER, v. n. Rendre en respirant un son enroué causé par la difficulté de la respiration.

RALINGUES, s. f. pl. *ra-lin-ghe*. Cordes que l'on coud autour des voiles pour en renforcer les bords.

RALLIEMENT, s. m. *ra-li-man*. t. de guerre, qui se dit de l'action des troupes qui, après avoir été rompues ou dispersées, se rassemblent.

RALLIER, v. act. t. de guerre. Rassembler, remettre ensemble.

RALLUMER, v. act. *ra-lu-mé*. Allumer une seconde fois.

RALONGER, v. act. *ra-lon-jé*. Rendre plus long en ajoutant quelque pièce.

RAMADAN. *Voyez* RAMAZAN.

RAMAGE, s. m. Le chant des petits oiseaux. Rameau, branchage. Représentation de rameaux, branchages, feuillages, fleurs, etc., sur une étoffe.

RAMAGER, v. n. Il se dit des oiseaux qui font entendre leur ramage.

RAMAIGRIR, verbe act. Rendre maigre de nouveau. v. neutre. Redevenir maigre.

* **RAMADOUER**, v. act. Radoucir par caresse. Il est familier.

RAMAS, s. f. *ra-mâ*. Assemblage de diverses choses.

RAMASSE, s. f. Traîneau dans lequel les voyageurs descendent des montagnes où il y a de la neige.

RAMASSER, v. act. *ra-ma-cé*. Faire un assemblage, un ramas de plusieurs choses. Réjoindre, assembler ce qui est épars. Prendre ce qui est à terre. Traîner dans une ramasse.

* **RAMASSEUR**, s. m. Qui conduit une ramasse.

RAMASSIS, s m. Assemblage de choses ramassées sans choix. Il est fam.

RAMAZAN ou **RAMADAN**, s. m. Mois que les Turcs consacrent à un jeûne, qui est une espèce de carême.

RAMBERGE, s. fém. Vaisseau long dont les Anglais se servaient autrefois.

RAMBOUR, s. m. *ran-bour*. Espèce de pomme fort grosse, et un peu acide.

RAME, s. m. *Petit branchage que l'on plante en terre pour soutenir des pois.*

RAME, s. f. *Aviron, longue pièce de bois* dont on se sert pour faire voguer un bateau, une galère. Vingt mains de papier mises ensemble.

RAMEAU, s. m *ra-mô*. Petite branche d'arbre. Fig. Petites veines qui répondent à une grosse. Différentes branches qu'on trouve dans une mine d'or, d'argent, etc. En généalogie, les différentes sous-divisions d'une même branche d'une même famille.

RAMÉE, s. f. Assemblage de branches entrelacées naturellement ou par artifice.

RAMENDER, v. n. *ra-man-dé*. Baisser, diminuer de prix. Il est popul.

RAMENER, v. act. *ra-me-né*. Amener une seconde fois. Remettre une personne dans le lieu d'où elle était partie. Faire revenir avec soi. Amener, en parlant des choses qu'on amène chez soi au retour d'un voyage. A la longue paume, rechasser un coup à la volée.

RAMENTEVOIR, v. act. *ra-man-te-voèr*. Faire souvenir, et se souvenir. *Il est* vieux.

RAMEQUIN, s. m. *ra-me-kin*. Espèce de pâtisserie faite avec du fromage.

RAMER, v. actif. *ra-mé*. Soutenir des pois, ou quelqu'autre chose de même sorte, avec de petites rames qu'on plante en terre.

RAMÉ, ÉE, part. *Pois ramés.*

RAMER, v. n. Tirer à la rame. Figurém. Prendre de la peine.

RAMEREAU, s. m. Jeune ramier.

RAMETTE, s. m. *ra-mè-te*. t. d'imprim. Châssis de fer qui n'a point de barre au milieu.

RAMEUR, subst. m. Celui qui tire à la rame.

RAMEUX, EUSE, adj. t. d'antiq. Qui jette beaucoup de branches.

RAMIER, s. m *ra-mié*. Pigeon sauvage.

RAMIFICATION, s. f. t. d'anat. Division, distribution d'une grosse veine ou artère en plusieurs moindres qui en sont comme les rameaux.

SE RAMIFIER, v. réc. *se ra-mi-fi-é*. Se partager, se diviser en plusieurs rameaux.

RAMINGUE adj. de tout g. Il se dit du cheval qui résiste à l'éperon, qui se roidit quand il en est atteint.

RAMOITIR, v. act. *ra-moa-tir*. Rendre moite.

RAMOLLIR, v. act. *ra-mo-lir*. Amollir; rendre mou et maniable.

* RAMOLISSANT, s. masc. Remède qui relâche les solides endurcis. t. de méd.

RAMONER, v. act. Nettoyer le tuyau d'une cheminée, en ôter la suie.

RAMONEUR, s. m. Celui dont le métier est de ramoner les cheminées.

RANPANT, ANTE, adj. *ran-pan*. Qui rampe. Fig. Qui a l'ame basse, vile et méprisable.

RAMPE, s. f. *ran-pe*. La partie d'un escalier par laquelle on monte d'un palier à un autre.

RAMPEMENT, s. m. *ran-pe-man*. Action de ramper.

RAMPER, v. n. Se traîner sur le ventre comme les serpens, les couleuvres, les vers, etc. Il se dit figur. des personnes qui sont dans un état abject et humiliant, et celles qui s'abaissent excessivement, qui ont de basses complaisances.

RAMPIN, adj. *ran-pein*. t. de manége. Il se dit d'un cheval qui repose en une seule et même place, ou en cheminant sur la pince des pieds de derrière.

RAMURE, s. f. Le bois d'un cerf, d'un daim.

RANCE, adj. de tout g. Qui commence à se gâter. Il est aussi subst. *Ce lard sent le rance*

RANCHER, s. m. *ran-ché*. Sorte d'échelle. Pièce de bois garnie de chevilles qui servent d'échelons.

RANCHIER, s. m. *ran-chié*. t. de blason. Le fer d'une faux.

RANCIR, v. n. Devenir rance.

RANCISSURE *ou* RANCIDITÉ, s. f. Qualité de ce qui est rance.

* RANCOEUR, s. f. Haine, rancune. Il est vieux.

RANÇON, s. f. Prix qu'on donne pour la délivrance d'un captif ou d'un prisonnier de guerre.

RANÇONNEMENT, s. m. Action de rançonner.

RANÇONNER, v. act. *ran-so-né*. Mettre à rançon. Il se dit d'un vaisseau de guerre qui relâche un vaisseau marchand moyennant une somme. Fig. Exiger de quelqu'un plus qu'il ne faut pour quelque chose, en se prévalant du besoin où il est, ou du pouvoir qu'on a.

RANÇONNEUR, EUSE, s. *ran-so-neur*. Celui, celle qui rançonne.

RANCUNE, s. f. Haine invétérée.

RANCUNIER, IÈRE, s. et adj. Qui a de la rancune, qui garde la rancune.

RANDONNÉE, s. fém. terme de chasse. Circuit que fait à l'entour du même lieu une bête qui, après avoir été lancée, se fait chasser dans son enceinte avant de l'abandonner.

RANG, s. m. *ran*. Ordre, disposition de plusieurs choses ou de plusieurs personnes sur une même ligne. L'ordre de la séance ou de la marche dans une compagnie, dans une cérémonie. Fig. La dignité, le degré d'honneur que chacun tient selon sa qualité, sa charge, son emploi.

RANGÉE, s. f. Suite de plusieurs choses mises sur une même ligne.

RANGER, v. act. *ran-jé*. Mettre dans un certain ordre, dans un certain rang. Mettre au nombre, au rang de... Mettre de côté, détourner pour rendre le passage libre. *La côte*, naviguer terre à terre. Fig. *Ranger sous sa domination une ville*, *une province*, la soumettre à son pouvoir.

SE RANGER, v. réc. S'écarter pour faire place. *On se rangea pour le laisser passer*. *Autour du feu*, *d'une table*, s'y placer pour se chauffer, pour manger, pour jouer. *Du parti de quelqu'un*, embrasser son parti.

RANGER *ou* RANGIER, s. m. *ran-jé*. t. de blason. Renne.

RANIMER, v. act. *ra-ni-mé*. Rendre la vie, redonner la vie. Redonner la vigueur. Fig. Réveiller les sens assoupis. Redonner du courage.

RANULAIRE, adj. de t. g. *ra-nu-lè-re*. t. d'anatomie. Il se dit des veines et artères qui sont sur la langue.

RANULE, s. f. Tumeur œdémateuse située sous la langue auprès du frein ou du filet de cette partie.

* RANZ-DES-VACHES, s. m. Air que les bergers suisses chantent pour faire rentrer leurs troupeaux.

RAPACE, adj. de t. g. Avide et ardent à la proie.

RAPACITÉ, s. f. Avidité avec laquelle l'animal se jette sur sa proie.

RAPATELLE, s. fém. *ra-pa-tè-le*. Toile faite de crin.

RAPATRIAGE *ou* RAPATRIEMENT, s. m. Réconciliation. Fam.

RAPATRIER, v. act. *ra-pa-tri-é*. Réconcilier, raccommoder des personnes brouillées. Il est famil.

RAPE, s. f. *ra-pe*. Ustensile de ménage, qui sert à mettre en poudre du sucre, de la muscade, de la croûte de pain, etc. Espèce de lime de sculpteurs, de menuisiers, etc. Grappe de raisin, de laquelle tous les grains sont ôtés. *Voyez* RAPLE. Au pl. Crevasses ou fentes qui arrivent au pli du genou d'un cheval, comme les malandres.

RAPÉ, s. m. *râ-pé*. Toutes les grappes de raisin avec leurs grains, qu'on met dans un tonneau de vin pour le raccommoder quand il est gâté. Vin qui a passé par le râpé.

RAPER, v. act. *râ-pé*. Mettre en poudre avec la râpe.

RAPETASSER, v. act. *ra-pe-ta-cé*. Raccommoder grossièrement de vieilles hardes.

RAPETISSER, v. act. *ra-pe-ti-cé*. Rendre plus petit. v. n. Devenir plus petit.

RAPIDE, adject. de tout g. Il se dit tant d'un mouvement extrêmement vite, que de tout ce qui se meut avec vitesse. Figur. *Conquête rapide*, faite avec une grande célérité. *Style rapide*, qui entraîne les lecteurs, les auditeurs.

RAPIDEMENT, adv. Avec rapidité, d'une manière rapide.

RAPIDITÉ, subst. f. Célérité, vitesse. *La rapidité du mouvement*, *du vol d'un oiseau.* Figur. *La rapidité de ses conquêtes*, *de ses victoires.*

RAPIÉCER, v. actif. *ra-pié-cé.* Mettre des pièces à du linge, à des habits, à des meubles.

RAPIÉCETAGE, s. m. L'action de rapiécer, les hardes rapiécetées.

RAPIÉCETER, v. act. *ra-pié-ce-té.* Il signifie la même chose que *Rapiécer*; et même on dit plutôt. *Rapiéceter des meubles*, que *rapiécer des meubles.*

RAPEIRE, s. f. Vieille et longue épée.

RAPINE, s. f. Action de ravir quelque chose par violence. Pillage, larcin, concussion.

RAPINER, v. act. et n. *ra-pi-né.* Prendre injustement, et en abusant de l'emploi dont on est chargé. Famil.

* **RAPINEUR**, s. m. Fripon. Fam.

RAPPEL, s. masc. *ra-pel.* Action par laquelle on rappelle. Il se dit principalement de ceux qui ont été disgraciés ou exilés. t. militaire. Manière de battre le tambour pour faire revenir les soldats au drapeau. En termes de droit, disposition d'un testateur, par laquelle il appelle à sa succession ceux qui en étaient naturellement exclus.

RAPPELER, v. act. *ra-pe-lé.* Appeler de nouveau. Faire revenir, en appelant quelqu'un qui s'en va. Faire revenir quelqu'un d'un lieu où on l'avait envoyé pour exercer une fonction. Faire revenir ceux qui ont été disgraciés ou exilés. Se représenter les idées des choses passées. En t. de guerre, battre le tambour d'une certaine manière, pour faire revenir les soldats au drapeau. En t. de droit, appeler à sa succession.

SE RAPPELER, v. réc. Se ressouvenir. Il régit *que* ou *de*. *Je me rappelle fort bien que vous me l'avez dit. Je ne me rappelle pas de vous en avoir donné la commission.* On dit, *Se rappeler dans la mémoire*, ou simplement, *Se rappeler ce qu'on a dit, ce qu'on a fait.*

RAPPORT, s. masc. *ra-por* Revenu, ce que produit une chose. Récit, témoignage. Relation qu'on fait par indiscrétion ou par malignité, des choses qu'on a vu faire ou entendu dire. Exposition qu'un juge fait d'un procès devant les autres juges du même tribunal. Témoignage que rendent par ordre de justice ou autrement, les médecins, les chirurgiens, ou les experts en quelque sorte d'art que ce soit. Convenance, conformité. Espèce de liaison et de relation que certaines choses ont ensemble. Relation des choses à leur fin. En t. de palais, action de rapporter à la masse d'une succession les sommes qu'on a reçues. t. de mathématique. Relation que deux grandeurs ont l'une avec l'autre. Au pl. Vapeurs incommodes, désagréables, qui montent de l'estomac à la bouche. *Par rapport*, prép. Pour ce qui est de...

RAPPORTABLE, adj. de t. g. t. de jurisp. Qui se dit des choses que les héritiers en ligne directe doivent rapporter à la succession de leurs ascendans.

RAPPORTER, v. act. *ra-por-té.* Apporter une chose du lieu où elle est, au lieu où elle était auparavant. Apporter au retour d'un voyage. Faire un récit de ce qu'on a vu et entendu. Alléguer, citer. Diriger, référer. Produire. En t. de palais, déduire, exposer l'état d'un procès par écrit.

SE RAPPORTER, v. récip. Avoir de la conformité, de la convenance, de la ressemblance.

RAPPORTEUR, s. m. *ra-por-teur.* Celui qui fait le rapport d'un procès.

RAPPORTEUR, EUSE, s. Celui, celle qui, par légèreté ou par malice, a coutume de rapporter ce qu'il a vu ou entendu.

RAPPRENDRE, v. act. *ra-pran-dre.* Apprendre de nouveau.

RAPPROCHEMENT, s. masc. Action de rapprocher, ou l'effet de cette action.

RAPPROCHER, v. actif. Approcher de nouveau ou de plus près.

RAPSODE, s. m. t. d'antiq. Celui qui allait de ville en ville chanter des morceaux détachés des poésies d'Homère.

RAPSODIE, s. f. Chez les anciens morceaux détachés des poésies d'Homère, que les rapsodes chantaient à ceux qui voulaient les entendre. Aujourd'hui, mauvais ramas, soit de vers, soit de prose.

RAPSODISTE, s. m. Celui qui ne fait que des rapsodies.

RAPT, s. m. Enlèvement d'une fille ou d'un fils de famille à marier, fait par celui qui n'a pas d'autorité légitime.

RAPURE, s. f. *râ-pu-re.* Ce que l'on enlève avec la râpe, ou en gratient.

RAQUETIER, s. m. *ra-ke-ti-é.* Ouvrier qui fait des raquettes.

RAQUETTES, s. f. Instrument dont on se sert pour jouer à la paume et au volant. Machine que les sauvages du Canada attachent à leurs pieds, pour marcher plus commodément sur la neige.

RAQUETTE *ou* CARDASSE, s. f. Plante.

RARE, adj. de tout g. Qui n'est pas commun, qui se trouve difficilement. Excellent, singulier. Extraordinaire. En t. de physique, il se dit d'un corps dont les parties sont lâches et peu serrées. t. de méd. *Pouls rare*, dont les battemens se font de loin en loin.

RARÉFACTIF, IVE, adj. t. didact. Qui a la propriété de raréfier.

RARÉFACTION, s. fém. t. didact. Action de raréfier, et de ce qui est raréfié.

RARÉFIANT, ANTE, adj. Qui dilate.

RARÉFIER, v. act. *ra-ré-fi-é.* t. didact. Faire occuper à un corps plus d'espace.

RAREMENT, adv. Peu souvent.

RARETÉ, s. f. Disette. Singularité. Au pl. Choses rares, singulières, curieuses.

* RARIFLORE, adj. Qui a peu de fleurs. t. de botanique.

RARISSIME, adj. de tout g. Très-rare. Il est familier.

RAS, RASE, adj. et part. du v. *Raire*. Qui a le poil coupé jusqu'à la peau. Qui a le poil fort court. *Rase campagne*, campagne fort plate. En t. de marine, *Bâtiment ras*, qui n'est pas ponté. *Mesure rase*, pleine de grains, mais qui n'excède pas la hauteur de la mesure.

RAS, s. m. Nom que l'on donne à plusieurs sortes d'étoffes croisées dont le poil ne parait pas.

RASADE, s. f. Verre de vin ou d'autre liqueur plein jusqu'aux bords.

RASANT, ANTE, adj. *ra-zan*. Qui rase. En t. de fortification. *Ligne rasante*, ligne droite qui, partant du flanc d'un bastion, se trouve être dans la direction de la face du bastion voisin.

* RASE, s. fém. t. de marine. La poix qu'on fait avec du brai pour calfater les vaisseaux.

RASEMENT, s. m. Action de raser une fortification, une place.

RASER, v. act. *ra-zé*. Tondre, couper le poil tout près de la peau avec un rasoir. En parlant d'un édifice, d'un bâtiment, abattre rez pied, rez terre. Fig. Passer tout auprès avec rapidité.

RASIBUS, prép. Tout contre, tout près. Il est populaire.

RASOIR, s. m. *ra-zoar*. Instrument d'acier pour raser.

* RASSADE, s. f. Grains de verre pour les colliers.

RASSASIANT, ANTE, adj. *ra-sa-zi-an*. Qui rassasie.

RASSASIEMENT, s. m. État d'une personne rassasiée.

RASSASIER, v. act. *ra-sa-zié*. Donner suffisamment à manger pour apaiser la faim. Fig. En parlant des choses morales, *Se rassasier de plaisir, de gloire*.

RASSEMBLEMENT, s. masc. Action de rassembler. Concours d'hommes. *Cela cause un rassemblement*.

RASSEMBLER, v. act. *ra-san-blé*. Mettre ensemble, faire amas. Réunir, mettre en ordre

SE RASSEMBLER, v. réc. Se réunir, s'amasser. *Tous les soldats dispersés se rassemblèrent autour du drapeau*.

RASSEOIR, v. act. *ra-soar*. Asseoir de nouveau, replacer. *Rasseoir une pierre*. On dit fig. *Donnez-lui le temps de rasseoir ses esprits*. v. n. S'épurer en se reposant. *Il faut laisser rasseoir le vin*, et fig. *ses esprits*.

SE RASSEOIR, v. pron. S'asseoir une seconde fois.

RASSIS, ISE, part. et adj.

RASSÉRÉNER, verbe act. *ra-cé-ré-né*. Rendre serein. Fig. *Cette nouvelle lui a rasséréné le visage*.

SE RASSÉRÉNER, v. réc. Devenir serein. Il vieillit.

* RASSIÉGER, v. act. Assiéger de nouveau. Il est peu usité.

RASSIS, s. m. Fer de cheval qu'on rattache avec des clous neufs.

RASSOTÉ, ÉE, part. du v. *Rassoter*, qui n'est pas en usage. *ra-so-té*. Infatué, entêté. Il est fam. et popul.

RASSURANT, ANTE, adj. Qui rend la confiance.

RASSURER, v. act. *ra-su-ré*. Mettre en état de sûreté ce qui n'y est pas. Rendre la confiance, la tranquillité. Fig. Raffermir. *Rassurer un homme dans la foi*.

SE RASSURER v. réc. Se remettre de quelque trouble. *Le temps se rassure*, se remet au beau.

RAT, s. m. *ra*. Petit animal. *D'eau*, rat qui se retire au bord des rivières, et qui nage. *De Pharaon*. Voyez ICHNEUMON.

RATAFIA, s. m. Boisson faite d'eau-de-vie, dans laquelle on fait infuser des fruits avec du sucre et de la cannelle.

SE RATATINER, v. réc. *se ra-ta-ti-né*. Se raccourcir, se resserrer.

RATE, s. f. t. d'anatomie Partie mollasse située entre l'estomac et les fausses côtes.

RATEAU, s. m. Instrument d'agriculture et de jardinage.

RATELÉE, s. f. *râ-te-lé-e*. Ce que l'on peut ramasser en un coup de râteau.

RATELER, v. act. *râ-te-lé*. Amasser avec le râteau.

RATELEUR, s. m. Homme qui ratèle des foins, des orges, des avoines, etc.

RATELEUX, EUSE, adj. *ra-te-leu*. Qui est sujet au mal de rate. Il est vieux.

RATELIER, s. m. Deux longues pièces de bois placées dans une écurie au-dessus de la mangeoire, pour y mettre le foin et la paille qu'on donne à manger aux chevaux, aux bœufs, etc. Pièces de bois attachées droites contre la muraille, et garnies de plusieurs chevilles sur lesquelles on pose des fusils, des mousquets, etc. Fig. et fam. Les deux rangées de dents.

* RATEPENADE, s. f. Chauve-souris. Il est vieux.

RATER, v. n. *ra-té*. Il se dit d'une arme à feu qui manque à tirer. v. act. Fig. Manquer d'obtenir. *Rater une charge*.

RATIER, IÈRE, s et adj. t. populaire. Bizarre, capricieux.

RATIÈRE, s. f. Petite machine à prendre les rats.

RATIFICATION, s. fém. Confirmation authentique de ce qui a été fait ou promis. Instrument public dans lequel la ratification est contenue.

RATIFIER, v. act. Confirmer authentiquement ce qui a été fait ou promis.

RATINE, s. f. Sorte d'étoffe de laine.

RATINER, v. act. Rendre semblable à la ratine frisée.

RATION, s. f. *ra-cion*. La portion, soit de pain, soit d'autres vivres, qui se distribue aux troupes.

RACIONAL, s. m. *ra-cio-nal.* Morceau d'étoffe carré que le grand-prêtre des Juifs portait sur la poitrine.

RATIONNEL, ELLE, adject. *ra-cio-nel.* t. didactique. *Horizon rationnel*, grand cercle qui coupe le ciel et la terre en deux hémisphères.

* RATISSAGE, s. m. Action de ratisser. travail de celui qui ratisse. t. de jardinage.

RATISSER, v. act. *ra-ti-cé.* Oter, emporter en raclant la superficie.

RATISSOIRE, s. fém. *ra-ti-soa-re.* Instrument de fer avec quoi on ratisse des allées, des degrés, une cour, etc.

RATISSURE, s. f. *ra-ti-su-re.* Ce qu'on ôte en ratissant.

RATON, s. m. Petite pièce de pâtisserie. Petit rat Fam. Petit enfant.

RATTACHER, v. act. Attacher de nouveau. ou simplement, attacher.

RATTEINDRE, v. act. Rattraper.

* RATTISER, v. act. Ranimer *le feu.*

RATTRAPER, v. act. *ra-tra-pé.* Ratteindre, reprendre.

RATURE, s. f. Effaçure faite en passant quelques traits de plumes sur ce qu'on a écrit.

RATURER, v. act. *ra-tu-ré.* Effacer ce qui est écrit.

RAUCITÉ, s. f. *ró-ci-té.* Rudesse, âpreté de voix.

RAUQUE, adj. de tout g. *ró-ke.* Rude, âpre et comme enroué, en parlant du son de la voix.

RAVAGE, s. m. Dommage et dégât causé par les ennemis, les tempêtes, les inondations, etc. Fig. Désordres que les passions causent.

RAVAGER, v. act. *ra-va-jé.* Faire du ravaje.

RAVALEMENT, s. masc. *ra-va-le-man.* Travail qu'on fait à un mur, lorsqu'étant élevé à hauteur, on le crépit de haut en bas. Fig. Abaissement.

RAVALER, verbe act. *ra-va-lé.* Retirer quelque chose en dedans de sa gorge, en dedans du gosier. Rabattre, rabaisser, remettre plus bas. En t. de maçonner., crépir un mur de haut en bas. Figur. Avilir, déprimer.

RAVAUDAGE, s. m. *ra-vó-da-je.* Racommodage de méchantes hardes à l'aiguille. Au figuré, besogne mal faite, faite grossièrement.

RAVAUDER, v. act. et v. n. *ra-vó-dé.* Racommoder de méchantes hardes à l'aiguille. Figur. Tracasser dans une maison. Importuner, incommoder par des discours impertinens et hors de propos.

RAVAUDERIE, s. f. Discours pleins de niaiseries, de bagatelles. Fig.

RAVAUDEUR, EUSE, s. *ra-vó-deur.* Celui, celle dont le métier est de raccommoder des bas, de vieux habits, etc. Fig. et famil. Importun, qui ne dit que des balivernes.

RAVE, s. f. Plante.

RAVELIN, s. m. *ra-ve-lein.* Ouvrage de fortification extérieure. C'est la même chose qu'une demi-lune.

* RAVERDOIR, s. m. *ra-ver-doar.* Cuvette de brasseur.

RAVIGOTE, s. f. Sauce verte faite avec de l'échalotte et divers ingrédiens.

RAVIGOTER, v. act. Remettre en force une personne, un animal qui semblait faible et atténué. Il est populaire.

RAVILIR, v. act. Rabaisser, rendre vil et méprisable.

RAVIN, s. m. *ra-vein.* Lieu que la ravine a cavé. Chemin creux.

RAVINE, s. f. Espèce de torrent formé d'eaux qui tombent subitement et impétueusement des montagnes après quelque grande pluie. Le lieu que la ravine a cavé.

RAVIR, v. act. Enlever de force, emporter avec violence. Fig. Charmer l'esprit ou le cœur de quelqu'un par un transport d'admiration, de joie, etc. *A ravir*, adv. Admirablement bien.

SE RAVISER, v. réc. *se ra-vi-zé.* Changer d'avis.

RAVISSANT, ANTE, adj. Qui enlève de force *Loup ravissant.* Fig. Merveilleux, qui charme l'esprit et les sens.

RAVISSEMENT, s. masc. Enlèvement qu'on fait avec violence. Fig. Etat, mouvement de l'esprit lorsqu'il est transporté de joie, d'admiration.

RAVISSEUR, s. m. *ra-vi-ceur.* Qui enlève avec violence.

RAVITAILLEMENT, s. masc. Action de ravitailler

RAVITAILLER, v. actif. *ra-vi-ta-glé* (mouillez les *ll.*) Remettre des vivres et des munitions dans une place.

RAVIVER, v. act. Rendre plus vif.

RAVOIR, v. act. *ra-voar.* Il n'est d'usage qu'à l'infinitif. Avoir de nouveau. Retirer des mains de quelqu'un.

RAYAUX, s. m. plur. *ré-ió.* Moules dans lesquels on jette l'or et l'argent dans les monnaies pour en faire des lingots.

RAYER, v. act. *ré-ié.* Faire des raies. Effacer, raturer.

RAYÉ, ÉE, part. et adj. Qui a des raies. *Etoffe rayée. Arquebuse rayée*, dont le canon a de petites cannelures en dedans.

RAYON, s. m. *ré-ion.* Trait de lumière Il se dit principalement du soleil. *Le soleil dar de ses rayons.* En géomét., le demi-diamètre d'un cercle. Rais ou bâtons qui vont du moyeu de la roue jusqu'aux jantes. Sillon qu'on trace en labourant. Tablettes de bibliothèque. Séparations sur lesquelles les marchands placent leurs marchandises Fig. *Un rayon d'espérance*, un peu d'espérance. On dit dans le même sens, *Un rayon de joie, de faveur, de gloire. De miel*, morceau de gâteau de cire que font les abeilles et qui est divisé par de petites cellules dans lesquelles elles se retirent et font le miel.

RAYONNANT, ANTE, adj. *ré-io-nan.* Qui rayonne. *Rayonnant de lumière.* On dit fig. *Rayonnant de gloire, de joie.*

RAYONNEMENT, s. m. Action de rayon-

cer. *Le rayonnement des astres.* Il est peu usité. Mouvement des esprits qui se répandent du cerveau dans toutes les autres parties du corps.

RAYONNER, v. n. *ré-io-né.* Jeter des rayons. Il se dit aussi dans le didactique, des esprits animaux qui partent du cerveau, et qui de là se répandent dans tout le corps.

RAYURE, s. f. *ré-iu-re.* Manière, façon dont une étoffe est rayée.

RÉ, s. masc. t. de musique, la seconde note de la gamme.

* RÉACTIF, s. m. Qui réagit. terme de chimie

RÉACTION, s. m. *ré-ak-cion.* t. de phys. Résistance du corps frappé à l'action du corps qui le frappe. Il se dit fig. d'un parti opprimé qui se venge et agit à son tour lorsqu'il est le plus fort.

* READMISSION, s. fém. Nouvelle admission.

RÉAGGRAVE, s. m. t. de droit canoniq. Dernier monitoire qu'on publie après trois monitions et après l'aggrave.

RÉAGGRAVER, v. act. *ré-a-gra-vé.* Déclarer que quelqu'un a encouru les censures portées par un réaggrave.

RÉAGIR, v. n. Il se dit d'un corps qui agit sur un autre dont il a éprouvé l'action. Il se dit aussi au figuré.

RÉAJOURNEMENT, s. m. t. de pratiq Ajournement réitéré.

RÉAJOURNER, v. act. *ré-a-jour-né.* t. de pratique. Ajourner une seconde fois.

RÉAL, ALE, adj. Il se dit en parlant de la principale des galères de France. *Galère réale. Pavillon, patron, médecin réal, etc.* On dit subst. *La réale de France.*

RÉAL, s. m. et RÉALE, s. f. Pièce de monnaie qui court en Espagne.

RÉALGAR, s. m. Arsenic rouge.

RÉALISATION, s. f. *ré-a-li-za-cion.* Action de réaliser.

RÉALISER, v. act. *ré-a-li-zé.* Rendre réel et effectif.

* RÉALISME, subst. m. Système des réalistes.

RÉALISTES, s. m. pl. Ceux qui regardent les êtres abstraits comme des êtres réels.

RÉALITÉ, s. f. Existence effective. Chose réelle.

* RÉAPPOSER, verbe act. Apposer de nouveau.

* RÉARPENTAGE, s. m. Nouvel arpentage.

RÉASSIGNATION, s. f. *ré-a-ci-gna-cion.* (mouillez le *gn.*) Seconde assignation devant un juge.

RÉASSIGNER, v. act. (mouillez le *gn.*) Assigner une seconde fois. Assigner sur un autre fond.

RÉATU (*In*), expression latine. *Etre in réatu.* être accusé et prévenu d'un crime.

* REBAISER, v. act. Baiser de nouveau.

* REBAISSER, v. a. Baisser de nouveau.

* REBANDER, v. act. Bander de nouveau.

REBAPTISANS, s. m. plur. Hérétiques des premiers siècles qui rebaptisaient ceux qui avaient déjà été baptisés.

* REBAPTISER, v. act. Baptiser de nouveau.

RÉBARBATIF, IVE, adj. Rude et rebutant. *Visage rébarbatif. Mine rébarbative.* Il est familier.

* REBAT. s. m. Rebattage des tonneaux.

* REBATER, v. act. Remettre le bât.

REBATIR, v. act. Bâtir de nouveau.

REBATTRE, v. act. *re-ba-tre.* (Il se conjugue comme *Battre.*) Raccommoder certaines choses, les remettre en meilleur état en les battant. *Rebattre un matelas.* Figurém. Répéter inutilement et d'une manière ennuyeuse.

REBAUDIR, v. act. *re-bô-dir.* terme de chasse. Caresser les chiens.

REBEC, s. m. Violon. Il est vieux.

REBELLE, s. et adj. de tout g. Qui désobéit à son souverain, à son supérieur, qui se révolte, se soulève contre lui. Fig. *Fièvre, humeur, maladie rebelle aux remèdes*, qui ne cède point aux remèdes.

SE REBELLER, v. réc. Devenir rebelle, se révolter contre son souverain.

REBELLION, s. f. *ré-bè-lion.* Révolte, soulèvement, résistance ouverte aux ordres de son souverain.

* REBÉNIR, v. act. Bénir de nouveau.

SE REBÉQUER, v. récip. *se re-bé-ké.* Répondre avec fierté à une personne à qui on doit du respect. Il est familier.

REBIFFER, v. act. Redresser. v. récip. regimber.

* REBLANCHIR, v. actif. Blanchir de nouveau.

* REBOIRE, v. act. Boire de nouveau.

REBONDI, IE, adj. Arrondi par embonpoint. *Joues rebondies.* Il est fam.

REBONDIR, v. n. Faire un ou plusieurs bonds.

REBONDISSEMENT, s. m. *re-bon-di-ce-man.* Action d'un corps qui rebondit.

REBORD, s. masc. Bord élevé et ajouté. Bord replié, renversé.

REBORDER, v. act. *re-bor-dé.* Mettre un nouveau bord.

REBOUCHER, v. act. Boucher de nouveau.

SE REBOUCHER, v. récip *se re-bou-ché.* Se fausser, se replier.

* REBOURGEONNER, v. act. Pousser de nouveaux bourgeons.

REBOURS, s. m. *re-bour.* Le contre-poil. Le contre pied, le contre-sens, ou le contraire de ce qu'il faut. *A rebours, au rebours*, à contre-poil, et fig. à contre-pied, à contre-sens.

REBOURS, OURSE, adj. Revêche, peu traitable *Esprit rebours.* Il est fam.

REBRASSER, v. act. *re-bra-cé.* Retrousser. Il est vieux.

REBRASSÉ, ÉE, part. En termes de blason. Bordé.

REBRODER, v. act. *re-bro-dé.* Broder sur ce qui est déjà brodé.

* REBROUSSE, s. fém. *re-brou-se*. Lame dentée dont les tondeurs se servent pour relever le poil du drap.

REBUS, s. m. *re-buce*. Jeu d'esprit, qui consiste en illusions, en équivoques, et qui exprime quelque chose par des mots, par des figures prises en un autre sens que celui qui leur est naturel. Fig. Mauvais jeu de mots.

REBUT, s. m. Action par laquelle on rebute. Ce dont on n'a point voulu, ce qu'il y a de plus vil en chaque espèce.

REBUTANT, ANTE, adject. *re-bu-tan*. Qui rebute, qui décourage. Choquant. Déplaisant.

REBUTER, v. act. Rejeter avec dureté, avec rudesse. Refuser, décourager, dégoûter par des obstacles, par des difficultés, etc. Choquer, déplaire.

SE REBUTER, v. réc. Se décourager, se dégoûter.

* RECACHETER, v. actif. Cacheter de nouveau.

RÉCALCITRER, v. n. *ré-kal-ci-tré*. Résister avec humeur et avec opiniâtreté. Il n'est guère d'usage qu'au part. *Il est récalcitrant à tout ce qu'on lui a dit*. Il est aussi adject. *Humeur récalcitrante*.

RÉCAPITULATION, s. f. *ré-ka-pi-tu-la-cion*. Répétition sommaire de ce qui a été déjà dit ou écrit.

RÉCAPITULER, v. act. Résumer, redire sommairement ce qu'on a déjà dit.

* RECARDER, v. a. Carder de nouveau.

* RECARRELER, v. actif. Carreler de nouveau.

* RECASSER, v. act. Labourer une terre neuf mois après la moisson. t. d'agric.

* RECASSIS, s. m. Terre recassée.

RECÈLÉ, s. m. terme de pratique. Recèlement des effets d'une société, d'une succession.

RECÈLEMENT, s. m. *re-cè-le-man*. Action de recéler.

RECÉLER, v. act. Garder et cacher le vol de quelqu'un. Détourner, cacher les effets d'une succession. Donner retraite chez soi à des personnes qui se cachent.

RECELEUR, EUSE, s. Celui ou celle qui recèle un vol.

RÉCEMMENT, adv. *ré-sa-man*. Nouvellement, depuis peu.

RECENSEMENT, s. m. t. de droit. Audition des témoins qui ont révélé en vertu d'un monitoire. Nouvelle vérification de marchandises. Vérification des individus existans dans un pays, pour en connaître la population.

RECENSER, v. act. *re-san-cé*. Faire un recensement.

RÉCENT, ENTE, adj. Nouveau, nouvellement fait, nouvellement arrivé.

RECEPAGE, s. m. Action de receper, ou l'effet de cette action.

RECEPÉE, s. f. Partie d'un bois qu'on a recepée.

RECEPER, verbe actif. *re-ce-pé*. Tailler une vigne jusqu'au pied, en coupant tous les sarmens. Couper un bois taillis par le pied.

RÉCÉPISSÉ, s. m. *ré-cé-pi-cé*. Écrit par lequelle on reconnait avoir reçu des papiers, des pièces, etc.

RECEPTACLE, s. m. Lieu où se rassemblent plusieurs choses ou plusieurs personnes. Il se prend en mauvaise part.

RÉCEPTION, s. f. *ré-cep-cion*. Action par laquelle on reçoit. Accueil, en parlant des personnes. Action par laquelle quelqu'un est reçu à une charge.

RECERCELÉ, ÉE, adject. t. de blason. Tourné en cerceau.

RECETTE, s. f. Ce qui est reçu en argent ou autrement. Action et fonction de recouvrer ce qui est dû. Bureau où l'on reçoit les deniers. Composition de certaines drogues ou ingrediens pour guérir un mal; la formule qui la décrit.

RECEVABLE, adj. de tout g. Admissible, qui peut être admis, qui doit être reçu.

RECEVEUR, EUSE, s. Qui a charge de faire une recette. On appelle *Receveuse*, la femme du receveur.

RECEVOIR, v. act. *re-ce-voar*. *Je reçois, tu reçois, il reçoit; nous recevons, vous recevez, ils reçoivent. Je recevais. Je reçus. J'ai reçu. Je recevrai. Reçois, recevez. Que je reçoive. Que je reçusse. Je recevrais, etc.* Prendre, accepter ce qui est donné, ce qui est présenté. Toucher ce qui est dû, en être payé. *Recevoir de l'argent*. Il se dit de ce qu'on nous envoie, et qui nous est remis entre les mains. *Recevoir des lettres, un paquet, une requête*. Il se dit aussi des biens et des maux qui arrivent, des impressions de joie et de chagrin que l'on ressent, etc. Il se dit encore des grâces de Dieu. *Recevoir la foi, le don de la persévérance*. En parlant des personnes, accueillir. En parlant des choses, agréer, accepter. Donner retraite chez soi. Admettre. Installer dans une charge, dans une dignité. Être susceptible de...

REÇU, UE, part. Il est aussi subst. masc., et signifie, une quittance écrite sous seing privé.

RECEZ, s. m. *re-cé*. terme de droit public. Cahier des délibérations d'une diète de l'empire.

* RECHAFAUDER, v. a. Redresser un échafaud.

RECHAMPIR, v. act. *re-chan-pir*. t. de peinture. En parlant d'ornemens et de moulures, peindre d'une couleur le fond qui se trouve d'un côté de l'ornement ou des moulures, tandis que le fond qui est de l'autre côté, est peint d'une autre couleur.

RECHANGE, s. m. *Armes, cordages de rechange*, armes, cordages qu'on a en réserve pour s'en servir au besoin. En t. de banque, droit d'un nouveau change qu'on fait payer par celui qui a tiré une lettre de change lorsqu'elle a été protestée.

* RECHANGER, verbe act. Changer de nouveau.

* RECHANTER, v. act. Répéter une chanson

RÉCHAPPER, v. n. *ré-cha-pé.* Etre délivré, se retirer d'un grand péril.

RECHARGER, v. act. Imposer de nouveau quelque charge. Charger de nouveau une arme à feu. En t. de guerre, faire une nouvelle attaque. Retourner au combat. Donner un ordre plus pressant.

RECHASSER, v. act. *re-cha-cé.* Repousser d'un lieu à un autre.

RÉCHAUD, s. m. *ré-chô.* Ustensile dans lequel on met du charbon pour chauffer les viandes.

RÉCHAUFFEMENT, s. masc. *ré-chô-fe-man.* t. de jardinage. Il se dit du fumier neuf dont on se sert pour réchauffer les couches refroidies.

RÉCHAUFFER, v. act. Echauffer, chauffer ce qui était refroidi. Figur. Exciter de nouveau, ranimer, *Se réchauffer*, au propre et au figuré

RÉCHAUFFOIR, s. m. *ré-chô-foar.* Fourneau qui sert à réchauffer les plats qu'on apporte d'une cuisine éloignée.

RECHAUSSER, v act. *re-chô-cé.* Chausser de nouveau. En t. de jardinage, remettre de la terre au pied d'un arbre.

RECHERCHE, s. f. Action de rechercher, perquisition. Chose recherchée avec soin.

RECHERCHER, v. act. *re-cher-ché.* Chercher de nouveau. Chercher avec soin. Faire enquête des actions ou de la vie de quelqu'un, pour le faire punir. Tâcher d'obtenir. *Rechercher la faveur, l'amitié de quelqu'un, une fille en mariage.* En parlant des ouvrages de sculpture, peinture ou gravure, réparer avec soin les moindres défauts, polir, perfectionner.

RECHERCHÉ, ÉE, part. et adject. En t. de peinture, sculpture, etc., *Figure bien recherchée*, bien travaillée, bien finie. On le dit par extension des ouvrages d'esprit. *On trouve dans ce livre des choses bien recherchées, les passages bien recherchés*, des questions curieuses, des citations peu communes. Il se dit le plus souvent en mauvaise part, par opposition à *naturel. Pensée, expression recherchée, trop recherchés. Parure, ornemens recherchés*, ou le travail et l'art se font sentir.

* RECHIGNEMENT, s. m. Action de rechigner.

RECHIGNER, v. n. *re-chi-gné.* (mouillez le *gn.*) Témoigner par l'air de son visage la mauvaise humeur où l'on est.

RECHIGNÉ, ÉE, part. et adj. *Visage rechigné. Mine rechignée.*

RECHOIR, v. n. Tomber de nouveau. Fig. Retomber dans une même maladie, dans une même faute. v. m.

RECHUTE, s. f. Seconde chute, nouvelle chute Il se dit au fig. du retour d'une maladie dont il n'y avait pas long-temps qu'on était guéri, et du retour dans le péché.

RÉCIDIVE, s. fém. Rechute dans une faute.

RÉCIDIVER, v. n. *ré-ci-di-vé.* Retomber dans une faute.

RÉCIF ou RESSIF, s. m. Chaîne de rochers à fleur d'eau.

RÉCIPÉ, s. m. Ordonnance d'un médecin pour quelque maladie.

RÉCIPIANGLE, s. m. t. de géomét. Instrument servant à mesurer les angles saillans et rentrans des corps.

RÉCIPIENDAIRE, s. m. *ré-ci-pi-an-dè-re.* Celui qui se présente pour être reçu dans une compagnie, etc.

RÉCIPIENT, s. m. *ré-ci-pi-an.* Vase dont les chimistes se servent pour recevoir les substances produites par la distillation. Vaisseau qui sert, dans la machine pneumatique, à renfermer les corps que l'on veut mettre dans le vide.

RÉCIPROCATION, s. f. t. de physique. *Réciprocation du pendule*, mouvement que certains phylosophes ont cru être imprimé aux pendules par le mouvement de la terre.

RÉCIPROCITÉ, s. f. Etat et caractère de ce qui est réciproque.

RÉCIPROQUE, adj. de t. g. Mutuel.

RÉCIPROQUE, s. m. La pareille. *Je vous rendrai le réciproque. Verbes réciproques*, qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne et qui expriment l'action réciproque de plusieurs sujets les uns sur les autres.

RÉCIPROQUEMENT, adv. *ré-ci-pro-ke-man* Mutuellement.

RÉCIT, s. m. Relation, narration d'un fait. En musique, ce qui est chanté par une voix seule, ou joué par un instrument seul.

RÉCITANT, ANTE, adj. t. de musique. *Partie récitante*, chantée par une seule voix, ou exécutée par un seul instrument.

RÉCITATEUR, s. masc. Celui qui récite quelque chose par cœur.

RÉCITATIF, s. m. Sorte de chant qui n'est point assujetti à la mesure, et qui doit être débité.

RÉCITATION, s. f. *ré-ci-ta-cion.* Action de réciter.

RECITER, v. act. *ré-ci-té.* Prononcer quelque discours qu'on sait par cœur. Raconter, faire un récit. En musique, chanter ou exécuter un récit.

* RÉCLAMATEUR, s. m. Qui revendique, qui réclame une prise. terme de commerce.

RÉCLAMATION, s. f. Action de réclamer contre quelque acte.

RÉCLAME, s. m. t. de fauconn. Cri et signe qu'on fait à un oiseau pour le faire revenir au leurre ou sur le poing.

RÉCLAME, s. f. En t. d'imprim., mot qu'on met au-dessus d'une page, et qui est le premier de la page suivante.

RÉCLAMER, v. act. *ré-kla-mé.* Implorer, demander avec instance. Revendiquer. v. n. Contredire, s'opposer de paroles. Revenir contre quelque acte.

SE RÉCLAMER, v. réc. *De quelqu'un*, déclarer qu'on est à lui, ou qu'on en est particulièrement connu.

RÉCLAMPER, v. act. t. de mar. Raccommoder un mât rompu, une vergue brisée.

* RÉCLINAISON, s. f. *ré-kli-nè-zon*. t. de gnomonique. Situation d'un plan incliné sur l'horizon.

RÉCLINANT, ANTE, adj. t. de gnomon. Qui récline.

RÉCLINER, v. n. *ré-kli-né*. t. de gnomon. Il se dit des cadrans inclinés à l'horizon, qui ne sont point directement tournés vers un des points cardinaux.

* RECLOUER, v. a. Clouer une seconde fois.

RECLURE, v. act. Renfermer dans une clôture étroite et rigoureuse. On dit aussi, *Se reclure*.

Reclus, use, part. Il est quelquefois s.

* RÉCLUSION, s. f. Il se dit d'une maison de détention.

RECOGNER, v. act. *re-ko-gné*. (mouillez le *gn*.) Repousser. Il est populaire.

* RECOIFFER, v. a. Coiffer de nouveau.

RECOIN, s. m. *re-koein*. Coin plus caché et moins en vue.

RÉCOLEMENT, s. m. Action par laquelle on récole des témoins.

RÉCOLER, v. act. *ré-ko-lé*. t. de pratiq. Lire aux témoins leur déposition, pour voir s'ils y persévèrent.

RÉCOLLECTION, s. f. *ré-ko-lèk-cion*. t. de dévotion. Action par laquelle on se recueille en soi-même.

* RÉCOLLET, s. m. Religieux.

se RÉCOLLIGER, v. réc. *ré-ko-li-jé*. Se recueillir en soi-même. Il est vieux.

RÉCOLTE, s. f. Action de recueillir les biens de la terre. Les fruits qu'on recueille.

RÉCOLTER, v. act. *ré-kol-té*. Faire une récolte.

RECOMMANDABLE, adj. de tout genre. Estimable, qui mérite d'être considéré.

RECOMMANDARESSE, s. f. *re-ko-man-da-ré-ce*. Femme qui tient un bureau d'adresses, où l'on va chercher des nourrices.

RECOMMANDATION, s. f. Action de recommander. Estime qu'on a pour le mérite. En style de pratique, opposition qu'on fait à la sortie d'un prisonnier arrêté à la requête de quelqu'un.

RECOMMANDER, v. act. Charger quelqu'un de faire quelque chose. Exhorter à faire quelque chose. Prier d'être favorable à... Recharger un prisonnier par un nouvel écrou. Rendre recommandable. *Il n'a rien fait encore qui puisse recommander son nom à la postérité*.

RECOMMENCER, v. act. *re-ko-man-cé*. Commencer de nouveau.

RÉCOMPENSE, s. f. Ce qu'on fait, ce qu'on donne à quelqu'un, en reconnaissance d'un service ou de quelque bonne action. Compensation ou dédommagement. Fig. Châtiment, peine due à une mauvaise action.

RÉCOMPENSER, verbe act. Faire du bien à quelqu'un, en reconnaissance de quelque service ou de quelque bonne action.

se RECOMPENSER, verbe réciproq. Se dédommager.

RECOMPOSER, v. act. Composer une seconde fois. En t. de chimie, réunir les parties d'un corps qui avaient été séparées par quelque opération.

RECOMPOSITION, s. f. t. de chimie. Action de recomposer un corps, ou l'effet qui résulte de cette action.

RECOMPTER, v. act. *re-kon-té*. Compter une seconde fois.

RECONCILIABLE, adj. de tout g. Qui peut être réconcilié.

RÉCONCILIATEUR, TRICE, s. Celui, celle qui réconcilie des personnes brouillées ensemble.

RÉCONCILIATION, s. f. Raccommodement de deux personnes qui étaient mal ensemble. *Acte solennel par lequel un hérétique est réuni à l'église. Cérémonie de rebénir une église profanée.*

RÉCONCILIER, v. act. Remettre bien ensemble des personnes brouillées. Donner l'absolution à un hérétique après qu'il a abjuré son hérésie. Rebénir une église avec de certaines cérémonies, quand elle a été profanée.

RÉCONDUCTION, s. f. *ré-kon-duk-cion*. t. de prat. *Tacite réconduction*, continuation de la jouissance d'une ferme, d'une maison, au même prix et aux mêmes conditions, après l'expiration d'un bail, et sans qu'il ait été renouvelé.

RECONDUIRE, v. act. Accompagner par civilité quelqu'un dont on a reçu visite. Faire sortir quelqu'un de chez soi en le maltraitant.

RECONDUITE, s. f. Action de reconduire quelqu'un.

RÉCONFORT, s. m. *ré-kon-for* Consolation, secours dans l'affliction. Il commence à vieillir.

RÉCONFORTATION, s. f. *ré-kon-for-ta-cion*. Action de réconforter.

RÉCONFORTER, v. act. Conforter, fortifier. Consoler dans l'affliction.

* RECONFRONTATION, s. f. Action de reconfronter.

* RECONFRONTER, v. act. Confronter de nouveau.

RECONNAISSABLE, adj. de tout genre. Facile à reconnaître.

RECONNAISSANCE, s. f. *re-ko-nè-san-ce*. Action de reconnaître. Gratitude, ressentiment des bienfaits reçus. Récompense qu'on donne pour reconnaître un bon office. Aveu, confession d'une faute. Acte écrit, pour reconnaître qu'on a reçu quelque chose.

RECONNAISSANT, ANTE, adj. *re-ko-nè-san*. Qui a de la gratitude pour les bienfaits qu'il a reçus.

RECONNAITRE, v. act. Se remettre dans l'esprit l'idée, l'image d'une chose, d'une personne, quand on vient à les voir. Parvenir à découvrir la vérité de quelque chose. Considérer, observer, remarquer. Avouer, confesser.

SE RECONNAÎTRE, v. réc. Rentrer en soi-même, se repentir.

RECONQUÉRIR, v. act. Remettre sous sa domination par voie de conquête.

RÉCONSTITUTION, s. f. t. de pratique, qui se dit d'une constitution de rente à prix d'argent.

RECONSTRUCTION, s. f. *re-kons-truk-cion.* Action de reconstruire.

RECONSTRUIRE, v. act. Rebâtir, relever, rétablir un édifice.

* RECONSULTER, v. act. Consulter de nouveau.

* RECONTRACTER, v. act. Contracter de nouveau.

RÉCONVENTION, s. f. *ré-kon-van-cion.* t. de palais. Action, demande que l'on forme contre celui qui en a lui-même formé une le premier, et devant le même juge.

* RECONVOQUER, v. act. Convoquer de nouveau.

RECOPIER, v. act. *re-co-pi-é.* Transcrire de nouveau.

RECOQUILLEMENT, s. m. *re-ko-ki-glie-man.* (mouillez les *ll.*) Etat de ce qui est recoquillé.

RECOQUILLER, v. act. (mouillez les *ll.*) Retrousser en forme de coquille.

RECORDER, v. act. *re-kor-dé.* Répéter quelque chose, afin de l'apprendre par cœur. Il est familier.

SE RECORDER, v. r. Se rappeler ce qu'on a à dire ou à faire. *Avec quelqu'un*, se concerter ensemble.

RECORDÉ, ÉE, part. et adj. En termes de pratique, *Exploits recordés*, ceux dans lesquels l'huissier doit être assisté de deux témoins.

RECORRIGER, v. act. *re-ko-ri-jé.* Corriger une seconde fois.

RECORS, s. m. *re-kor.* Celui qu'un sergent mène avec lui pour servir de témoin dans les exploits d'exécution, et pour lui prêter main-forte en cas de besoin.

* RECOUCHER, v. act. Coucher de nouveau.

RECOUDRE, v. act. (Il se conjugue comme *Coudre.*) Coudre une chose qui est décousue ou déchirée.

RECOUPE, s. f. Ce qui s'emporte des pierres en les taillant, et dont on se sert quelquefois pour garnir et pour affermir les allées des jardins. La farine qu'on tire du son remis au moulin.

RECOUPÉ, adj. t. de blason. Il se dit les écus mi-coupés et recoupés un peu plus bas.

RECOUPEMENT, s. m. *re-kou-pe-man.* t. d'archit. Retraite faite à chaque assise de pierre, pour donner plus d'empatement et le solidité à un bâtiment.

RECOUPER, v. a. Couper une seconde fois.

RECOUPETTE, subst. f. Troisième farine qu'on tire du son des recoupes mêmes.

RECOURBER, v. act. *re-kour-bé.* Courber en rond par le bout.

RECOURIR, v. n. Courir de nouveau. Demander du secours, s'adresser à quelqu'un pour en obtenir quelque chose. En parlant des choses, y avoir secours.

RECOURRE, v. act. *re-kou-re.* Reprendre, retirer, sauver quelqu'un d'entre les mains de ceux qui l'emmènent par force. Il est vieux

RECOURS, s. m. *re-kour.* Action de rechercher de l'assistance, du secours. Refuge. *Dieu seul est mon recours.* Droit de reprise, action qu'on peut avoir pour dédommagement contre quelqu'un.

RECOUSSE, s. f. délivrance, reprise des personnes, du butin et autres choses enlevées, emmenées par force.

RECOUVRABLE, adj. de t. g. t. de fin. Qui se peut recouvrer.

RECOUVREMENT, s. m. *re-kou-vre-man.* Action de recouvrer ce qui est perdu. Perception des deniers qui sont dus, et les diligences qui se font pour cela.

RECOUVRER, v. act. Retrouver, rentrer en possession, acquérir de nouveau une chose qu'on avait perdue. Faire la levée, la perception des deniers imposés.

RECOUVRIR, v. a. Couvrir de nouveau. *Recouvrir un toit.* Fig Masquer, cacher avec soin quelque chose de vicieux sous des apparences louables.

* RECRACHER, v. act. Cracher de nouveau, rejeter de la bouche.

RÉCRÉANCE, s. f. Jouissance provisionnelle des fruits d'un bénéfice qui est en litige

RÉCRÉATIF, IVE. Qui récrée Fam.

RÉCRÉATION, s. fém. *ré-kré-a-cion.* Divertissement pour se délasser de quelque travail.

RÉCRÉER, v. act. Réjouir, divertir. On dit aussi. *Se récréer.*

RECRÉER, v. act. Donner une nouvelle existence, remettre sur pied.

RÉCRÉMENT, s. m. *ré-kré-man* terme de médecine. Il se dit des humeurs, telles que la salive, la bile, etc. On les appelle aussi, *Humeurs récrémentueuses* et *humeurs récrémentielles.*

RECRÉPIR, v. act. Crépir de nouveau.

* RECRIBLER, v. act. Cribler à plusieurs reprises.

SE RÉCRIER, v. réc. Faire une exclamation sur quelque chose qui surprend.

RÉCRIMINATION, s. f. *ré-kri-mi-na-cion.* Accusation, reproche, injure tendante à repousser une autre accusation, une autre reproche, une autre injure.

* RÉCRIMINATOIRE, adj. de t. g. t. de pal. Qui tend à récriminer.

RÉCRIMINER, v. n. Répondre à des accusations, à des reproches, à des injures, par d'autres accusations, etc.

RÉCRIRE, v. act. Ecrire de nouveau. Faire réponse par des lettres.

RECROISETÉ, ÉE, adj. t de blason. Il se dit des croix dont les branches sont terminées par d'autres croix.

RECROITRE, v. n. *re-kroa-tre.* Prendre



une nouvelle croissance. *Ce bois recroît à vue d'œil.*

SE RÉCROQUEVILLER, v. act. *se re-kro-ke-vi-glié.* (mouillez les *ll.*) Il se dit du parchemin qui se retire et se replie près du feu, et des feuilles desséchées par le soleil.

* RECROTTER, v. act. Crotter de nouveau.

* RECRU, UE, adj. Harassé, las, qui n'en peut plus de fatigue.

RECRUE, s. f. Nouvelle levée de gens de guerre.

* RECRUTEMENT, s. m. Action de recruter.

RECRUTER, v. act. Faire des recrues.

RECRUTEUR, s. masc. Qui fait des recrues.

RECTA, adv. Mot pris du latin. Ponctuellement. Il est fam.

RECTANGLE, s. et adj. de tout g. t. de géom. Dont les angles sont droits.

RECTANGULAIRE, adj *rèk-tan-gu-lè-re.* t. de géométrie Qui a des angles droits. *Figure rectangulaire.*

RECTEUR, s. m. Celui qui est le chef d'une université. Curé d'une paroisse.

RECTIFICATION, s. f. *rèk-ti-fi-ca-cion.* Opération chimique par laquelle une liqueur distillée est rendue plus pure par une ou plusieurs nouvelles distillations. En géométrie, *rectification d'une courbe*, opération par laquelle on trouve une ligne droite égale à cette courbe.

RECTIFIER, v. act. *rèk-ti-fi-é.* Redresser une chose, la remettre dans l'état où elle doit être. En t. de chimie, distiller une seconde fois des liqueurs pour les exalter et les purifier.

RECTILIGNE, adj. de t. g. *rèc-ti-li-gne.* t. de géom. Terminé par des lignes droites. *Triangle rectiligne.*

RECTITUDE, s. f. Conformité à la droite règle, à la saine raison.

RECTO, s. m. t. emprunté du latin. La première page d'un feuillet.

RECTORAL, ALE, adj. Qui appartient au recteur.

RECTORAT, s. m. *rèk-to-ra.* Charge, office, dignité de recteur.

RECTUM, s. m. t. d'anatomie. Un des trois gros intestins.

REÇU, s. m. Quittance sous seing privé.

RECUEIL, s. m. *re-keuglie.* (mouillez l'*l.*) Amas, assemblage de divers écrits.

RECUEILLEMENT, s. m. *re-keu-glie-man.* (mouillez les *ll.*) L'action par laquelle on se recueille.

RECUEILLIR, v. act. Amasser, serrer les fruits d'une terre. Rassembler, ramasser plusieurs choses dispersées. Compiler, réunir en un corps plusieurs choses de même nature éparses dans plusieurs auteurs. Inférer, tirer quelque induction.

RECUIRE, v. act. Cuire de nouveau.

RECUIT, ITE, part. et adj. Trop cuit. *Humeur, bile recuite.*

RECUIT, s. masc. *re-kui.* L'opération de recuire quelque ouvrage.

RECUL, s. m. *re-kul.* Mouvement d'une chose qui recule. Il se dit principalement du canon.

RECULADE, s. f. Action d'une ou de plusieurs voitures qui reculent. Figur. En parlant d'affaires, ce qui en éloigne la conclusion. Il est fam.

RECULÉE, s. f. *Feu de reculée*, un grand feu qui oblige à se reculer.

RECULEMENT, s. m. *re-ku-le-man.* Action de reculer.

RECULER, v. actif. *re-ku-lé.* Tirer en arrière. Fig. Etendre, porter plus loin Eloigner, retarder. v. n. Aller en arrière.

RECULÉ, ÉE, part et adj. Eloigné, lointain.

A RECULONS, adv. En reculant, en allant en arrière. *Fig. En empirant.*

SE RÉCUPÉRER, v. réc. *se ré-ku-pé-ré.* Se récompenser des pertes qu'on a faites. Il est familier.

RÉCUSABLE, adj. de t. g. *ré-ku-za-ble.* Qui de droit peut être récusé, à qui on ne peut ajouter foi.

RÉCUSATION, s. f. *ré-ku-za-cion.* Action par laquelle on récuse.

RÉCUSER, v. act. *ré-ku-zé.* Refuser de se soumettre à l'avis d'un juge pour certaines raisons. Rejeter un témoin.

RÉDACTEUR, s. m. Celui qui rédige.

RÉDACTION, s. f. *ré-dak-cion.* Action par laquelle on rédige.

REDAN, s. m. Pièce de fortification à angles saillans et rentrans, dont les faces se flanquent réciproquement. Dans les carrières d'ardoise, on appelle *Redans*, des bancs de pierre posés les uns sur les autres.

* REDANSER, v. act. et n. Danser de nouveau.

RÉDARGUER, v. a. *ré-dar-gué.* Reprendre, réprimander, blâmer.

REDDITION, s. f. *red-di-cion.* Action de rendre une place aux assiégeans. *De compte*, action de rendre un compte, *de le présenter* pour être arrêté.

* REDÉFAIRE, v. act. Défaire de nouveau.

* REDÉJEUNER, v. n. Déjeuner une seconde fois.

REDEMANDER, v. act. Demander une seconde fois. Demander à quelqu'un ce qu'on lui a donné, ce qu'on lui a prêté.

* REDEMEURER, v. n. Demeurer de nouveau dans un lieu.

* REDÉMOLIR, v. act. Démolir de nouveau.

RÉDEMPTEUR, s. m. Qui rachète. Il ne se dit guère que de Jésus-Christ.

RÉDEMPTION, s. fém. *ré-danp-cion.* Rachat

* REDESCENDRE, v. act. et n. Descendre de nouveau.

REDEVABLE, adj. de t. g. Qui est reliquataire et débiteur après un compte rendu. Qui a obligation à quelqu'un. Il s'emploie aussi substantivement.

REDEVANCE, s. f. Rente foncière ou autre charge que l'on doit annuellement

REDEVANCIER, IÈRE, s. *re-de-van-cié.* Qui est obligé à des redevances.

REDEVENIR, v. n. Devenir de nouveau, recommencer à être ce qu'on était auparavant.

REDEVOIR, v. act. *re-de-voar.* Etre en reste, devoir après un compte fait.

RÉDHIBITION, s. f. *ré-di-bi-cion.* Action qui est attribuée à l'acheteur d'une chose mobilière défectueuse, pour faire casser la vente.

RÉDHIBITOIRE, adj. de tout g. Ce qui peut opérer la rédhibition.

RÉDIGER, v. act. Mettre par écrit et réduire en ordre. Il signifie quelquefois, réduire en peu de paroles un discours, un écrit fort étendu.

SE RÉDIMER, v. réc. *se ré-di-mé.* Se racheter, se délivrer.

REDINGOTE, s. f. Espèce de casaque longue et large.

REDIRE, v. actif. Répéter, dire une même chose plusieurs fois.

REDITE, s. f. Répétition fréquente d'une chose qu'on a déjà dite.

REDONDANCE, s. f. t. didactique. Superfluité de paroles dans un discours.

REDONNANT, ANTE, adj. Superflu, qui est de trop dans un discours.

REDONDER, v. n. *re-don-dé.* Etre superflu, surabonder dans le discours.

REDONNER, v. act. *re-do-né.* Donner une seconde fois la même chose. Rendre. *Il m'a redonné l'espérance.* v. n. En terme de guerre, revenir à la charge.

REDORER, v. act. *re-do-ré.* Dorer de nouveau.

REDOUBLEMENT, s. m. Accroissement, augmentation.

REDOUBLER, v. act. *re-dou-blé.* Réitérer, renouveler avec quelque sorte d'augmentation. Augmenter. Remettre une doublure.

REDOUTABLE, adj. de tout g. Qui est fort à craindre.

REDOUTE, s. f. Pièce de fortification détachée.

REDOUTER, v. act. Craindre fort.

REDRESSEMENT, s. m. Action de redresser ou l'effet de cette action.

REDRESSER, v. act. *re-drè-cé.* Rendre droite une chose qui l'avait été auparavant, ou qui devait l'être. Remettre dans le droit chemin.

REDRESSEUR, s. m. Vieux mot qui se trouve dans les romans de chevalerie. *Grand redresseur de torts.*

* REDRESSOIR, s. m. Instrument pour redresser la vaisselle d'étain bossuée.

RÉDUCTIBLE, adj. de t. g. t. didactiq. Qui peut être réduit. En t. de droit, qui doit être réduit.

RÉDUCTIF, IVE, adj. Qui réduit.

RÉDUCTION, s. f. Action de réduire, ou l'effet de cette action.

RÉDUIRE, v. act. *Je réduis. Je réduisais. Je réduisis. J'ai réduit. Je réduirai, etc.* Contraindre, nécessiter, obliger. Soumettre, subjuguer, dompter. En t. de chimie, résoudre une chose en une autre, changer un corps d'une figure en une autre.

SE RÉDUIRE, v. réc. Aboutir, se terminer. *Tout ce discours se réduit à prouver que...* Se ranger à son devoir. *La jeunesse ne se réduit pas aisément.* Se consumer. *Ce sirop se réduit à la moitié.*

RÉDUIT, s. m. *ré-dui.* Retraite. En t. de fortification petite demi-lune ménagée dans une grande.

RÉDUPLICATIF, IVE, adj. Qui marque redoublement, et qui n'est d'usage qu'en style de grammaire. *Particule réduplicative.*

RÉDUPLICATION, s. f. *ré-du-pli-ka-cion.* t. de grammaire grecque. Répétition d'une syllabe ou d'une lettre.

RÉÉDIFICATION, s. fém. Action de réédifier.

RÉÉDIFIER, v. act. *ré-é-di-fi-é.* Rebâtir.

RÉEL, ELLE, adj. Qui est véritablement, effectivement, sans fiction ni figure.

RÉELLEMENT, adv. En effet, effectivement, véritablement.

REFAIRE, v. act. *re-fè-re.* (Il se conjugue comme *Faire.*) Faire encore une fois ce qu'on a déjà fait. Réparer, raccommoder une chose ruinée ou gâtée. Recommencer.

REFAIT, s. m. *re-fè.* t. de jeu. Coup, partie qu'il faut recommencer. En t. de chasse, le nouveau bois du cerf.

* REFAUCHER, v. act. Faucher de nouveau.

RÉFECTION, s. f. *ré fek-cion.* Réparation, rétablissement d'un bâtiment. Dans les couvens, repas.

RÉFECTOIRE, s. m. *ré-fek-toa-re.* Lieu où les gens qui vivent en communauté prennent leurs repas.

REFEND, s. m. *Mur de refend*, mur qui est dans œuvre, et qui sépare les pièces du dedans d'un bâtiment. *Bois de refend*, bois qui ont été sciés de long.

* REFENDOIR, s. m. *re-fan-doar.* Outil de cardier pour espacer également les dents des cardes.

REFENDRE, v. act. Fendre de nouveau. En t. d'art, scier en long, fendre, diviser.

RÉFÉRÉ, s. m. Rapport que fait un des juges chargé de l'examen de quelque incident d'un procès.

RÉFÉRENDAIRE, s. m. *ré-fé-ran-dè-re.* Officier qui rapportait les lettres dans les chancelleries, pour savoir si elles devaient être signées et scellées. Rapporteur à la cour des comptes.

RÉFÉRER, v. a. Rapporter une chose à une autre. Attribuer. *Le serment à quelqu'un.* t. de pratiq., s'en rapporter au serment de quelqu'un qui voulait s'en rapporter au nôtre. *Le choix à quelqu'un*, le lui laisser. v. n. t. de palais. Faire rapport.

SE RÉFÉRER, v. réc. Avoir rapport à... *Cet article se réfère à celui qui est ci-dessus. À l'avis de quelqu'un*, s'en rapporter à son avis.

RÉFÉRÉ, ÉE, participe.

REFERMER, v. a. Fermer de nouveau.

* REFERRER, v. a. Garnir de nouveau de fer. *Un cheval*, lui remettre des fers

* REFEUILLETER, v. act. Feuilleter de nouveau

* REFIN, s. m. Laine très-fine.

RÉFLÉCHI, IE, adj. Qui est fait avec réflexion. *Homme réfléchi*, qui agit, qui pense avec réflexion. *Verbe réfléchi*, celui dont le sujet agit sur lui-même.

RÉFLÉCHIR, v. n. Penser mûrement et plus d'une fois à une chose. Rejaillir, être renvoyé. *La lumière qui réfléchit de la muraille.*

RÉFLÉCHIR, v. act Renvoyer, repousser.

RÉFLÉCHISSEMENT, s. m. *ré-flé-chi-ce-man* Rejaillissement, réverbération.

* RÉFLECTEUR, s. m. Corps qui réfléchit. Phys.

REFLET, s. m. *re-flè.* t. de peint. Réverbération de la lumière, de la couleur d'un corps sur un autre.

REFLÉTER, v. act. *re-flé-té.* t. de peint: Renvoyer la lumière et la couleur sur le corps et l'objet voisin.

REFLEURIR, v. neut. Fleurir de nouveau. Fig. Rentrer de nouveau en estime, en vogue.

* RÉFLEXE, adj. de tout g. Qui se fait par réverbération. *Vision réflexe.*

RÉFLEXIBILITÉ, s. f. t. de phys. Propriété d'un corps susceptible de réflexion.

RÉFLEXIBLE, adj. de tout g. t. de physiq. Qui est propre à être réfléchi.

RÉFLEXION, s. f. *ré flek-cion.* Action de l'esprit qui réfléchit. Méditation sérieuse sur quelque chose. Pensées qui résultent de cette action de l'esprit. Rejaillissement, réverbération.

REFLUER, v. n. Il se dit du mouvement des eaux qui retournent vers le lieu d'où elles ont coulé.

REFLUX, s. masc. *re-flu.* Mouvement réglé de la mer qui se retire, et qui s'éloigne du rivage après le flux. Fig. Vicissitude des choses humaines. *La fortune a son flux et reflux.*

REFONDER, v. act. t. de palais. Rembourser les frais d'un défaut faute de comparoir, afin d'y être reçu opposant.

REFONDRE, v. act. Mettre à la fonte une seconde fois.

REFONTE, s. fém. Action de refondre les monnaies pour en faire de nouvelles espèces

* REFORGER, v. a. Forger de nouveau.

RÉFORMABLE, adj. de t. g. Qui peut ou qui doit être réformé.

RÉFORMATEUR, subst. m. Celui qui réforme.

RÉFORMATION, s. m. *ré-for-ma-cion.* Action de réformer. *Des monnaies*, changement qu'on fait des empreintes des espèces, sans faire de refonte.

RÉFORME, s. f. Suppression d'abus, établissement d'un meilleur ordre

RÉFORMER, v. act. *ré-for-mé.* Rétablir dans l'ancienne forme, donner une meilleure forme à une chose, soit en ajoutant, soit en retranchant. Retrancher ce qui est nuisible ou de trop. *Réformer les abus. Des troupes*, les réduire à un moindre nombre. *Les monnaies*, en changer l'empreinte sans faire de refonte.

RÉFORMÉ, ÉE, part. et adj. *La religion prétendue réformée*, le calvinisme. *Les prétendus réformés*, les calvinistes.

RÉFORMÉ, s. m. Religieux qui suit la réforme établie dans son ordre.

* REFOULEMENT, s. m. Action de refouler, effet de cette action.

REFOULER, v. act. *re-fou-lé.* Fouler de nouveau. *La marée*, en t. de marine, aller contre le cour de la marée, et neutralem. *La marée refoule*, descend. En termes d'artillerie, bourrer une pièce de canon avec le refouloir.

REFOULOIR, s. m. t. d'artillerie. Bâton garnie à l'une de ses extrémités, d'un gros bouton aplati qui sert à bourrer les pièces de canon

RÉFRACTAIRE, adj. de tout g. Rebelle, désobéissant.

RÉFRACTION, s. f. *ré-frak-cion.* Changement de direction qui se fait dans un rayon de lumière lorsqu'il passe obliquement par des milieux différens.

REFRAIN, s. m. *re-frain.* Un ou plusieurs mots qui se répètent à chaque couplet d'une chanson

SE REFRANCHIR, v. réc. t. de marine. *Un vaisseau se refranchit*, l'eau de la pluie ou des vagues qui y était entrée commence à s'épuiser et à diminuer.

RÉFRANGIBILITÉ, s. f. t. de physique. Propriété des rayons de la lumière, en tant qu'ils sont susceptibles de réfraction.

RÉFRANGIBLE, adj. de t. g. t. de phys. Qui est susceptible de réfraction.

REFRÉNER, v. act. Réprimer.

RÉFRIGERANT, ANTE, adj. *ré-fri-jé-ran.* t. de médecine. Qui a la propriété de rafraîchir.

RÉFRIGÉRANT, s. m. t. de chimie, vaisseau rempli d'eau pour refroidir les vapeurs que le feu élève de l'alambic

RÉFRIGÉRATIF, IVE, s. et adj. t. de medec. Qui rafraîchit.

RÉFRIGÉRATION, s. f. t. de chimie. Refroidissement.

RÉFRINGENT, ENTE, adj. *ré-frein-gean.* t. de physiq. Qui a la propriété de changer la direction des rayons de la lumière lorsqu'ils passent obliquement.

* REFRISER, v. act. Friser de nouveau.

REFROGNEMENT ou RENFROGNEMENT, s. m. *re-fro-gne-man.* (m. le *gn.*) Action de refrogner.

SE REFROGNER, SE RENFROGNER, v. r. *re-fro-gné*, *ren-fro-gné.* (mouil. le *gn.*) Se faire des plis au front, qui marquent du mécontentement, du chagrin.

REFROIDIR, v. act. Rendre froid. Diminuer l'ardeur, l'activité, etc. v. n. Devenir froid.

REFROIDISSEMENT, s. m. *re-froa-di-ce-man.* Diminution de chaleur. Fig. Diminu-

tion dans l'amour, dans l'amitié, dans les passions. Maladie du cheval.

* REFROTTER, v. act. Frotter de nouveau.

REFUGE, s. m. Asile, retraite, il se dit fig. des personnes. *Vous êtes mon refuge.*. Fig. et fam. Prétexte pour s'excuser.

SE RÉFUGIER, v. réc. *se ré-fu-jié.* Se retirer en quelque lieu, ou auprès de quelqu'un, pour être en sûreté.

RÉFUGIÉ, ÉE, partic. On dit subst. *Un réfugié, un pauvre réfugié. Les réfugiés*, les Calvinistes qui sont sortis de France à l'occasion de la révocation de l'édit de Nantes.

REFUITE, s. f. t. de vénerie. Endroit où une bête a coutume de passer lorsqu'on la chasse. Ruses d'un cerf qu'on chasse. Fig. Retardemens affectés d'un homme qui ne veut pas conclure une affaire.

REFUS, s. masc. Action de refuser. Ce qu'un autre a refusé. En t. de chasse, *Cerf de refus*, de trois ans.

REFUSER, v. act. *re-fu-zé.* Rejeter une offre, une demande. *Le vent refuse*, t. de marine, est contraire.

SE REFUSER, v. réc. *Quelque chose*, s'en priver. *Aux plaisirs, à la joie*, les fuir. *On ne peut se refuser à l'évidence de ses preuves, à la force de ses raisons*, on ne peut y résister.

RÉFUSION, s. f. *ré-fu-zion.* t. de palais. *De dépens*, frais d'un jugement par défaut qu'on est obligé de rembourser avant que d'être reçu à se pourvoir contre.

RÉFUTATION, s. f. *ré-fu-ta-cion.* Discours par lequel on réfute. En t. de rhétor, partie du discours par laquelle on répond aux objections.

RÉFUTER, v. act. Détruire par des raisons solides ce qu'un autre a avancé.

REGAGNER, v. act. *re-ga-gné* (mouill. le *gn.*) Gagner ce qu'on avait perdu. En t. de guerre, reprendre sur l'ennemi des ouvrages, le terrain qu'on avait perdu. *Le logis*, y retourner. *Le temps perdu*, le réparer. *Quelqu'un*, se remettre bien avec lui. En t. de marine, *Regagner le vent sur l'ennemi*, reprendre l'avantage du vent.

* REGAILLARDIR, v. act. Remettre en bonne humeur.

REGAIN, s. m. *re-ghein.* L'herbe qui revient dans les prés après qu'ils ont été fauchés.

RÉGAL, s. m. Festin, grand repas qu'on donne à quelqu'un. Fig. Grand plaisir. Il est familier.

RÉGALADE, s. f. *Boire à la régalade*, la tête renversée et en versant la boisson dans la bouche.

RÉGALE, s. m. Un des jeux de l'orgue dont les tuyaux ont des anches.

RÉGALE, s. f. Droit que le Roi avait de percevoir les fruits des évêchés vacans; des abbayes vacantes, et de pourvoir, pendant ce temps-là, aux bénéfices qui étaient à la collation de l'évêque.

REGALE, adj. f. *Eau régale*, liqueur composée d'esprit de nitre et d'esprit de sel, dont les chimistes se servent pour dissoudre l'or.

RÉGALEMENT, s. m. Répartition d'une taxe faite avec égalité ou avec proportion sur plusieurs contribuables. t. d'architect. Travail qui se fait pour mettre un terrain de niveau.

REGALER, v. act. *ré-ga-lé.* Faire un régal, donner un régal. Par extension, réjouir, divertir. *Il les régala d'un beau concert.* Répartir une taxe avec proportion. Mettre un terrain de niveau.

RÉGALIEN, adj. *Droit régalien*, attaché à sa souveraineté.

RÉGALISTE, s. masc. Celui qui était pourvu par le Roi d'un bénéfice vacant en régale.

REGARD, s. m. Action de la vue. Endroit fait pour visiter un aqueduc.

REGARDANT, s. m. Qui regarde. Spectateur. *Voilà bien des regardans.*

REGARDANT, ANTE, adj. Qui regarde de trop près, trop ménager.

REGARDER, v. act. Jeter la vue sur quelque chose. Fig. Prendre garde, songer mûrement à quelque chose. Considérer, examiner avec attention. Concerner. *Cela me regarde.* Etre vis-à-vis, à l'opposite. *Cette maison regardait l'orient.*

* REGAYER, v. act. Nettoyer, passer le chanvre par le regayoir.

RÉGENCE, s. f. *ré-jan-ce.* Dignité qui donne pouvoir et autorité de gouverner un état pendant la minorité ou l'absence du Souverain. En quelques états de l'Europe, il se dit des personnes qui en composent le gouvernement. Temps pendant lequel un homme enseigne publiquement dans un un collége.

RÉGÉNÉRATEUR, s. m. Qui régénère.

REGÉNÉRATION, s. f. *ré-jé-né-ra-cion.* Reproduction. Fig. et en parlant du baptême, renaissance.

RÉGÉNÉRER, v. act. *ré-jé-né-ré.* Engendrer de nouveau, donner une nouvelle naissance, une nouvelle existence. Corriger, réformer, extirper la racine des abus, des vices.

SE RÉGÉNÉRER, v r. Se reproduire.

RÉGENT, ENTE, adj. et s. Qui régit, qui gouverne l'état pendant une minorité ou une absence du souverain. Celui qui enseigne dans un collége.

RÉGENTER, v. neut. *ré-jan-té.* Enseigner en qualité de régent. Figur. Aimer à dominer.

RÉGICIDE, s. masc. Assassinat d'un Roi. Celui qui commet le crime.

RÉGIE, s. f. Administration de biens, à la charge d'en rendre compte. Il se dit principalement de ceux à qui est confiée la perception des droits, des impositions. *Régie des douanes, des droits d'enregistrement.*

REGIMBER, v. n. Ruer des pieds de derrière. Figur. Résister à son supérieur, refuser de lui obéir.

RÉGIME, s. m. Règle qu'on observe dans la manière de vivre, par rapport à la santé.

Gouvernement, administration. Manière de gouverner les états. *Régime dur, arbitraire, etc.* t. de gramm., mot qui restreint et détermine la signification d'un autre mot.

RÉGIMENT, s. masc. *ré-ji-man.* Corps de gens de guerre, composé de plusieurs compagnies.

RÉGION, s. f. Grande étendue, soit sur la terre, soit dans l'air, soit dans le ciel. En t. d'anatomie, différentes parties du corps humain.

REGIONE, expression empruntée du latin, et usitée en imprimerie, en parlant des ouvrages en deux ou en plusieurs colonnes correspondantes.

RÉGIR, v. act. Gouverner. t. de palais. Administrer sur l'autorité de la justice. En t. de grammaire, avoir un régime.

RÉGISSEUR, s m. *ré-ji-ceur.* Celui qui régit par commission, et à la charge de rendre compte.

RÉGISTRATEUR, s. m. Officier de la chancellerie romaine, qui enregistre des bulles et des suppliques.

REGISTRE, s. m (Plusieurs écrivent et prononcent *regître.*) Livre où l'on écrit les actes et les affaires de chaque jour, pour y avoir recours.

REGISTRER, v. act. ou *Regîtrer.* Enregistrer.

RÈGLE, s. f. Instrument long, droit et plat; qui sert à tirer des lignes droites. Fig Principe, maxime, loi, enseignement, Ordre, bon ordre. Exemple, modèle. Loi, ordonnance, coutume, usage. Principes, méthode des arts et des sciences.

RÈGLEMENT, s. m. *re-gle-man.* Ordonnance, statut, qui apprend et prescrit ce que l'on doit faire.

RÈGLEMENT, adv. Avec règle, d'une manière réglée.

RÉGLEMENTAIRE, adj. Qui concerne le règlement.

RÉGLER, v. act. *ré-glé.* Tirer des lignes sur du papier, du parchemin. Fig. Conduire, diriger suivant certaines règles. Déterminer, décider une chose d'une façon ferme et stable.

SE RÉGLER, v. réc. *Sur quelqu'un*, se conduire sur son exemple.

RÉGLÉ, ÉE, part. et adj. *Homme réglé*, sage *Fièvre réglée*, dont les accès sont réguliers.

RÉGLET, s. m. *ré-glè.* t. d'impr. Petite règle de fonte dont les imprimeurs se servent pour marquer les lignes droites.

REGLETTE, s. f. *ré-glè-te.* Règle de bois qui sert à différens usages.

* RÉGLEUR, s. m. Qui règle le papier.

RÉGLISSE, s. f. *ré-gli-ce.* Plante.

* RÉGLURE, s. f. Ouvrage de régleur.

RÉGNANT, ANTE, adj. Qui règne.

RÈGNE, s. masc. *rè-gne.* Gouvernement d'un état. Tiare du Pape. Couronne suspendue sur le maître-autel d'une église. Fig. Pouvoir, empire.

RÉGNER, v. n. (m. le *gn.*) Régir, gouverner un état avec le titre de roi. Dominer.

RÉGNICOLE, s. m. *rég-ni-co-le.* terme de jurisprudence et de chancellerie, qui se dit de tous les habitans naturels d'un royaume.

REGONFLEMENT, s. m. *re-gon-fle-man* Action de ce qui regorge.

REGONFLER, v. n. *re-gon-flé.* Il se dit des eaux courantes qui s'enflent et s'élèvent quand elles sont arrêtées par quelque obstacle.

REGORGEMENT, s. m. Action de ce qui regorge.

REGORGER, v. n. *re-gor-jé.* Déborder, s'épancher hors de ses bornes. *Fig.* Avoir en grande abondance.

REGOULER, v. act. *re-gou-lé.* Repousse avec des paroles dures et fâcheuses. Fig Rassasier jusqu'au dégoût.

* REGOUTER, v. a. Goûter de nouveau.

REGRAT, s. m. *re-gra.* Vente de sel à petite mesure, à petits poids.

REGRATTER, v. act. Gratter de nouveau. Racler.

REGRATTERIE, s. f. Commerce de regrattier, marchandises de regrat.

* REGRETTER, v act. Greffer de nouveau.

REGRATTIER, IÈRE, s. Celui ou celle qui vend du sel à petite mesure, à petits poids.

REGRÈS, s. m. *re-grè.* t. de jurisprud. Droit, pouvoir de rentrer dans un bénéfice qu'on a résigné.

REGRET, s. m. *re-grè.* Déplaisir d'avoir perdu ou bien qu'on possédait, et d'avoir manqué celui que l'on aurait pu acquérir.

REGRETABLE, adj. de tout g. Qui mérite d'être regretté.

REGRETTER, v. act. *ré-gr é-té.* Etre fâché, être affligé d'une perte qu'on a faite, ou d'avoir manqué un bien qu'on pouvait acquérir.

* RÉGULARISER, v. act. Mot nouveau. Rendre régulier, donner de la régularité. Il ne s'emploie qu'au fig. *Régulariser la perception des impôts*

RÉGULARITÉ, s. f. Conformité aux règles. En physique, ordre invariable de la nature. En morale, observation exacte des devoirs et des bienséances. A l'égard de la religion, observation des commandemens de Dieu, de l'Eglise. Dans les arts, observation des règles.

RÉGULE, s. m. t. de chimie. La partie métallique pure d'un demi-métal.

RÉGULIER, IÈRE, adj. *ré-gu-lié.* Qui a de la régularité. Exact, ponctuel.

RÉGULIÈREMENT, adv. D'une manière régulière, avec régularité.

RÉGULINE, adj. f. t. de chimie. *La partie réguline*, la partie purement métallique d'un demi-métal.

RÉHABILITATION, s. f. Rétablissement dans le premier état.

RÉHABILITER, verbe actif. Rétablir, remettre en état, dans le premier état.

se Réhabiliter, v. réc. Rentrer dans les droits dont on était déchu.

* REHACHER, v. act. Hacher de nouveau.

* REHANTER, v. act. Rehanter de nouveau.

REHAUSSEMENT, s. m. *re-ô-ce-man.* Action de rehausser. *Des monnaies*, l'augmentation de la valeur numéraire des monnaies *Des tailles*, l'augmentation de l'imposition des tailles.

REHAUSSER, v. act. *re-ô-cé.* Hausser davantage. Augmenter. Fig. Faire paraître davantage.

REHAUTS, s. m. pl. *re-ô.* t. de peinture. Les endroits des lumières d'un objet peint, qu'on a rendus plus éclatans.

* RELLIÈRE, s. f. *ré-gli-è-re.* (mouillez les *ll.*) Conduite d'eau sous la roue d'un moulin.

RÉIMPOSER, v. act. *ré-ein-po-zé.* Faire une nouvelle imposition pour achever le payement d'une taxe qui n'a pu être entièrement acquittée.

RÉIMPOSITION, s. f. Nouvelle imposition. Action de réimposer.

RÉIMPRESSION, s. fém. *ré-ein-pré-cion.* Nouvelle impression.

RÉIMPRIMER, v. act. *ré-ein-pri-mé.* Imprimer de nouveau.

REIN, s. m. Viscère dans l'animal. Au pl. Les lombes, le bas de l'épine du dos et la région voisine.

REINE, s. f. Femme de roi, ou princesse qui, de son chef, possède un royaume. La plus excellente dans son genre.

Reine-Claude, s. f. Sorte de prune.

Reine-des-Prés, s. f. *ou* Ulmaire. Plante.

REINETTE, s. f. Sorte de pomme.

REINTÉ, ÉE, adj. t. de vénerie, qui se dit d'un chien dont les reins sont larges et élevé en arc.

RÉINTÉGRANDE, s. fém. t. de droit. Rétablissement dans la jouissance d'un bénéfice ou d'un bien dont on avait été dépossédé.

RÉINTÉGRER, v. act. t. de palais. Remettre, rétablir quelqu'un dans la possession d'une chose.

* REIS EFFENDI, s. m. Chef de la correspondance en Turquie.

RÉITÉRATIF, IVE, adj. Qui réitère.

RÉITÉRATION, s. f. *ré-i-té-ra-cion.* Action de réitérer.

RÉITÉRER, v. act. *ré-i-te-ré.* Faire de nouveau une chose qui a été déjà faite.

* REITRE, s. m. Dans le seizième siècle, cavalier allemand. *Vieux reître*, homme qui a vu beaucoup de pays, qui s'est mêlé de beaucoup d'affaires.

REJAILLIR, v. n. *re-ja-glir.* (mouillez les *ll.*) en parlant des corps liquides, jaillir. En parlant des corps solides, être repoussé et réfléchi. Figur. Retomber sur... *La gloire des ancêtres rejaillit sur les descendans.*

REJAILLISSEMENT, s. m. *re-ja-gli-ce-man.* (m. les *ll.*) Action, mouvement de ce qui rejaillit.

REJET, s. m. *re-jè.* t. d'agric. Nouveau bois d'une plante. En t. de finance, réimposition. En t. de pratique, pièce qui est rejetée d'un procès.

REJETABLE, adj. de tout g. Qui doit être rejeté.

REJETER, v. act. Jeter une seconde fois. Repousser. Jeter dehors. Il se dit aussi des arbres qui repoussent après avoir été coupés. Fig. Rebuter, n'agréer pas.

REJETON, s. masc. Nouveau jet d'un arbre.

REJOINDRE, v. act. *re-joeindre. Je rejoins. Je rejoignais. Je rejoignis. Je rejoindrai, etc.* Réunir des parties qui avaient été séparées. Ratteindre, retrouver des gens dont on s'était séparé.

REJOUIR, v. act. Donner de la joie, du divertissement.

se Réjouir, v. réc. Passer le temps agréablement, se divertir. Féliciter.

RÉJOUISSANCE, s. f. Démonstration de joie.

RÉJOUISSANT, ANTE, adj. *ré-jou-i-san.* Qui réjouit.

* RELACHANT, adj. m. Qui relâche. *Remède relâchant.*

RELACHE, s. masc. *re-lâ-che.* Interruption, discontinuation de quelque travail, Repos, discontinuation de quelque état douloureux.

RELACHE, s. f. t. de marine. Lieu propre pour y relâcher.

RELACHEMENT, s. m. *re-lâ-che-man.* Etat d'une chose qui devient moins tendue qu'elle n'était. Disposition du temps à s'adoucir. Fig. Ralentissement d'ardeur dans le travail, dans les mœurs, dans la piété. délassement.

RELACHER, v. act. *re-lâ-ché.* Faire qu'une chose soit moins tendue. Laisser aller, remettre en liberté. Céder, quitter quelque chose de ses droits, de ses prétentions, de ses intérêts. Diminuer de sa première ferveur. v. neut. En t. de marine, discontinuer sa route, et se retirer à l'abri.

se Relacher, v. r. Se détendre. Céder de ses droits, de ses prétentions, etc. N'avoir plus la même ferveur, se ralentir. *L'esprit*, se délasser l'esprit, se reposer.

Relaché, ée, part. et adj. Il se dit principalement du relâchement dans les mœurs et dans les choses de la religion.

RELAIS, s. m. *re-lè.* Chevaux frais que l'on poste en quelque endroit, pour s'en servir à la place de ceux que l'on quitte. Lieu où l'on met les relais.

RELAISSE, adj. m. t. de chasse. Il se dit d'un lièvre qui, après avoir été long-temps couru, s'arrête de lassitude.

RELANCER, v. act. *re-lan-cé.* t. de chasse. Lancer une seconde fois.

RELAPS, SE, s. et adj. Qui est retombé dans l'hérésie.

* RÉLARGIR, verbe actif. Rendre plus large.

RELATER, v. act. *re-la-té.* Faire un récit, rapporter. Il est vieux.

RELATIF, IVE, adj. Qui a quelque relation, quelque rapport.

RELATION, s. f. *re-la-cion*. Rapport d'une chose à une autre. Commerce, liaison, correspondance. Récit, narration.

RELATIVEMENT, adv. Par rapport, d'une manière relative.

RELAVER, v. act. *re-la-vé*. Laver de nouveau.

RELAXATION, s. f. *re-lak-sa-cion*. t. de physiq. Relâchement. t. de droit canoniq. Diminution ou entière rémission.

RELAXER, v. act. *re-lak-cé*. t. de prat. Remettre un prisonnier en liberté.

RELAYER, v. act. *re-lè-ié*. Il se dit en parlant des ouvriers, des travailleurs qu'on occupe à quelque travail les uns après les autres. v. n. Prendre des relais de chevaux frais.

RELÉGATION, s. f. t. de jurispr. Exil, bannissement dans un certain lieu désigné par l'ordre du Prince.

RELÉGUER, v. act. *re-lé-ghé*. Envoyer en exil en certain endroit.

SE RELÉGUER, v. réc. Se retirer. *Il s'est relégué à la campagne.*

RELENT, s. m. *re-lan*. Mauvais goût que contracte une viande renfermée dans un lieu humide.

RELEVAILLES, s. f. pl. Cérémonie ecclésiastique qui se fait lorsqu'une femme va la première fois à l'église après ses couches, pour se faire bénir par le prêtre.

RELEVÉE, s. f. t. de pratiq. Le temps de l'après-midi.

* RELÈVE-GRAVURE, s. m. Couteau de cordonnier.

RELÈVEMENT, s. m. Action par laquelle on relève une chose. En t. de marine, les parties d'un vaisseau qui sont plus exhaussées que les autres.

RELEVER, v. act. *re-le-vé* Remettre debout ce qui était tombé. Rétablir ce qui était tombé en ruine.

SE RELEVER, v. réc. Se lever par accident du lit où l'on vient d'entrer. Fig. *Se relever de quelque perte*, se remettre de quelque perte.

RELEVÉ, ÉE, part. et adj. Fig. *Mine relevée*, noble. *Sentiment relevés*, nobles. *Pensée relevée*, sublime.

RELIAGE, s. m. Action de relier des cuves, des tonneaux, etc.

RELIEF, s. m. Ouvrage de sculpture plus ou moins relevé en bosse. Fig. Eclat qu'une chose reçoit d'une autre.

RELIER, v. act. Lier une autrefois, refaire le nœud qui liait, et qui s'était défait. Coudre ensemble les feuillets d'un livre, ou simplement mettre des cordes, des cerceaux à un muid, à un tonneau.

RELIEUR, s. m. Celui dont le métier est de relier des livres.

RELIGIEUSEMENT, adv. *re-li-ji-eu-ze-man*. D'une manière religieuse. Exactement, scrupuleusement.

RELIGIEUX, EUSE, adj. Qui appartient à la religion. Pieux. Exact, ponctuel.

RELIGIEUX, EUSE, s. Qui est obligé par des vœux, à suivre une certaine règle autorisée par l'église.

RELIGION, s. f. Culte qu'on rend à la divinité. Foi, croyance. Il se dit absolument de l'ordre de Malte.

RELIGIONNAIRE, s. m. *re-li-jio-nè-re*. Celui qui fait profession de la religion prétendue réformée.

* RELINGUER, v. n. t. de marine. Présenter les relingues au vent.

* RELINGUES, s. f. pl. Cordage dont on borde les voiles.

RELIQUAIRE, s. m. *re-li-kè-re*. Sorte de boîte où l'on enchâsse des *reliques*.

RELIQUAT, s. m. t. de pratique et de négoce. Reste de compte.

RELIQUATAIRE, s. m. *re-li-ka-tè-re*. Celui qui, après son compte rendu, doit quelque chose de reste.

RELIQUE, s. f. *re-li-ke*. Ce qui reste d'un Saint après sa mort.

RELIRE, v. act. (*Il se conjugue comme Lire*) Lire de nouveau.

RELIURE, s. f. L'ouvrage d'un relieur, et la manière dont un livre est relié.

* RELOUAGE, s. m. Temps où le hareng fraie.

RELOUER, v. act. *re-lou-é*. Louer à d'autres une partie de ce qu'on avait loué.

RELUIRE, v. n. Luire par reflexion. Fig. Paraître avec éclat.

RELUISANT, ANTE, adj. Qui *reluit*.

RELUQUER, v. act. *re-lu-ké* Regarder d'une manière affectée, du coin de l'œil. Il est familier.

* RELUSTRER, v. act. Lustrer de nouveau.

REMACHER, v. act. *re-mâ-ché*. Mâcher une seconde fois. Fig. Repasser plusieurs fois dans son esprit.

REMANIEMENT, ou REMANIMENT, s. m. Action de remanier, l'effet de cette action.

REMANIER, v. act. Manier de nouveau. En parlant de certains ouvrages, *les raccommoder*, les changer, *les refaire*.

REMARIER, v. act. *re-ma-ri-é*. Refaire un mariage, marier de nouveau.

SE REMARIER, v. réc. Passer à de secondes noces.

REMARQUABLE, adj. de t. g. *re-mar-ka-ble*. Qui se fait remarquer.

REMARQUE, s. f. Observation.

REMARQUER, v. act. *re-mar-ké*. Marquer une seconde fois. Observer quelque chose. Distinguer.

REMBARQUEMENT, s. m. *ran-bar-ke-man*. Action de rembarquer.

REMBARQUER, v. act. *ran-bar-ké*. Embarquer de nouveau.

SE REMBARQUER, v. r. Se mettre de nouveau sur mer. Figur. S'engager de nouveau à quelque chose.

REMBARRER, v. a. Repousser vigoureusement. Il est peu usité au propr. Fig. et fam. *Rembarrer quelqu'un*, rejeter avec fermeté avec indignation, ses propositions.

REMBLAI, s. m. *ran-blè.* Travail pour faire une levée, ou aplanir un terrain avec des gravois, des terres rapportées; l'effet de ce travail.

REMBLAYER, v. act. Apporter des remblais.

REMBOITEMENT, s. m. Action de remboîter ou l'effet de cette action.

REMBOITER, v. a. *ran-boa-té* Remettre en sa place ce qui était désemboîté.

REMBOURREMENT, s. m. *ran-bou-re-man.* Action de rembourrer, ou l'effet de cette action.

REMBOURRER, v. act. *ran-bou-ré.* Garnir de bourre, de laine, de crin, etc.

* REMBOURSABLE, adj. Qui peut être remboursé.

REMBOURSEMENT, s. masc. Payement d'une somme que l'on doit.

RAMBOURSER, v. act. *ran-bour-cé.* Rendre de l'argent déboursé.

REMBRUNIR, v. act. *ran-bru-nir.* Rendre brun, plus brun. *Air rembruni*, sombre et triste.

REMBRUNISSEMENT, s. m. Qualité de ce qui est rembruni.

REMBUCHEMENT, s. m. t. de vènerie. Rentrée du cerf dans son fort.

SE REMBUCHER, v. act. *se ran-bu-ché.* Il se dit des bêtes sauvages, lorsqu'elles rentrent dans le bois.

REMÈDE, s. masc. Ce qui sert à guérir quelque mal, quelque maladie. Lavement. Figur.

REMÉDIER, v. n. *re-mé-di-é.* Apporter du remède, au propre et au figuré.

REMEMBRANCE, s. f. Dérivé du verbe *Remembrer*, qui n'est plus en usage. Souvenir. v. m.

REMÉMORATIF, IVE, adj. qui sert à rappeler la mémoire. Il est vieux.

REMÉMORER, verbe actif. *re-mé-mo-ré* Remettre en mémoire. Il est vieux.

REMENER, v. act. *re-me-né.* Mener, conduire une personne, un animal au lieu où il était auparavant.

REMERCIER, v. act. Rendre grâces. Refuser d'accepter. Destituer.

REMERCIMENT, s. m. *re-mer-ci-man.* Action de grâces.

RÉMÉRÉ, s. m. t. de palais. Droit de racheter dans certain temps la chose que l'on vend, en remboursant le prix et les frais légitimes.

* REMESURER, v. actif. Mesurer de nouveau.

REMETTRE, v. act. Mettre une chose au même endroit où elle était auparavant. Fig. Rétablir les personnes, les choses dans l'état où elles étaient. Faire revenir trouble, de l'inquiétude, de la frayeur où l'on était. Rendre une chose à quelqu'un à à qui elle est adressée. Différer, renvoyer à un autre temps. Faire grâce à quelqu'un de quelque chose qu'on était en droit d'exiger de lui. Pardonner. Mettre en dépôt, confier au soin de quelqu'un. *Devant les yeux*, représenter. *Bien ensemble des personnes qui étaient brouillées*, les réconcilier. *Une charge*, s'en désaisir. *Un criminel entre les mains de la justice*, le livrer à la justice. *Une question sur le tapis*, l'agiter de nouveau.

SE REMETTRE, v. réc. Se replacer. Recouvrer la santé, les forces. Revenir du trouble, de l'inquiétude où l'on était. *Une chose*, s'en rappeler la mémoire. *S'en remettre à quelqu'un*, se rapporter à ce qu'il dira, à ce qu'il fera.

REMEUBLER, v. act. Regarnir de meubles.

RÉMINISCENCE, s. m. *re-mi-ni-san-ce.* Ressouvenir.

REMISE, s. fém. *re-mi-ze.* Lieu pratiqué dans une maison pour y mettre un carrosse à couvert. Grâce qu'on fait à un débiteur en lui remettant une partie de ce qu'il doit. Somme que l'on abandonne à celui qui est chargé de faire une recette, un recouvrement.

RÉMISSIBLE, adj. de t. g. *ré-mi-ci-ble.* Pardonnable, digne de rémission.

RÉMISSION, s. fém. *ré-mi-cion.* Pardon. Grace accordée à un criminel. Miséricorde, indulgence.

RÉMISSIONNAIRE, s. m. t. de jurispr. Celui qui a obtenu des lettres de rémission.

* RÉMITTENT, ENTE, adj. Il se dit des maladies qui ont des rémissions.

* REMMANCHER, v. act. Mettre un nouveau manche.

* REMMENER, v. act. Tirer quelqu'un du lieu où il est, et l'emmener avec soi.

RÉMOLADE, s. f. Sorte de Sauce piquante.

REMOLE, s. f. t. de marine. Tournant d'eau dangereux pour les vaisseaux.

* REMONTANT, s. m. Extrémité de la bande du baudrier.

REMONTE, s. f. Chevaux qu'on donne à des cavaliers pour les remonter.

REMONTER, v. neut. *re-mon-té.* Monter une seconde fois. Retourner vers le lieu d'où l'on est descendu. Fig. Dans un discours, dans une narration, reprendre les choses de plus loin. v. act. Monter de nouveau.

REMONTRANCE, s. f. Action de remontrer. Avis d'un supérieur.

REMONTRER, v. act *re-mon-tré.* Représenter à quelqu'un des inconvéniens d'une chose qu'il a faite, ou qu'il est sur le point de faire Donner à quelqu'un des avis relatifs à son devoir, à une faute qu'il a commise.

RÉMORA, s. m. Obstacle, retardement. Ce mot vient du latin *remora*, espèce de petit poisson auquel les anciens attribuaient la force d'arrêter les vaisseaux dans leur course. On dit aussi, *Rémora*; alors il est féminin.

REMORDRE, v. act. Mordre une seconde fois.

REMORDS, s. m. *re-mor.* Reproche que fait la conscience.

REMORQUE, s. f. Action de remorquer.

REMORQUER, v. act. *re-mor-ké.* Tirer un grand vaisseau par le moyen d'un ou plusieurs navires, ou de quelques bâtimens à rames.

REMORS ou MORS DU DIABLE, s. m. Plante.

A REMOTIS, t. pris du latin. A l'écart. Il est familier.

REMOUDRE, v. act. Moudre une seconde fois.

REMOUDRE, v. act. Moudre de nouveau.

REMOULEUR, s. m. V. GAGNE-PETIT.

REMOUS, s. m. *re-mou.* t. de mar. Tournoiement d'eau occasioné par le mouvement d'un navire.

* REMPAILLAGE, s. m. *ran-pa-glia-je.* (m. les *ll.*) Ouvrage de rempailleur.

REMPAILLER, v. act. *ran-pa-glié.* (m. les *ll.*) Garnir de paille.

REMPAILLEUR, s. m. (mouillez les *ll.*) Celui qui rempaille.

SE REMPARER, v. récip. Se faire une défense contre quelque attaque. S'emparer de nouveau.

REMPART, s. m. *ran-par.* Levée de terre qui defend et environne une place. Fig. Ce qui sert de défense.

* REMPLAÇANT, s. m. Celui qui remplace un conscrit.

REMPLACEMENT, s. m. Emploi utile des deniers provenant d'une terre vendue, et qu'on est obligé de placer ailleurs.

REMPLACER, v. act. Faire un emploi utile des deniers provenant d'une terre rachetée, d'une terre vendue, etc. Succéder à la place de quelqu'un.

REMPLAGE, s. m. *ran-pla-je.* Action de remplir une pièce de vin qui n'est pas tout-à-fait pleine. En maçonn. *Remplage de muraille*, blocage ou petites pierres dont on remplit une muraille.

REMPLI, s. m. *ran-pli.* t. de tailleur, de tapissier et de couturière. Pli que l'on fait à du linge, à de l'étoffe, pour les rétrécir ou pour les accourcir.

REMPLIER, v. act. *ran-pli-é.* Faire un rempli.

REMPLIR, v. act. *ran-plir.* Emplir de nouveau, et plus ordinairement emplir, rendre plein. Fig. *Remplir une place*, l'occuper. *Son devoir*, s'en acquitter. *L'attente*, *les espérances publics*, y répondre. On dit aussi fig. *Remplir de crainte*, *d'étonnement*, *de joie*.

REMPLISSAGE, s. m. *rem-pli-sa-je.* Il signifie la même chose que *remplage*, en matière de vin et de maçonnerie. Ouvrage que fait une ouvrière en fil, en remplissant du point, de la dentelle. En musique, les parties qui sont entre la basse et le dessus. Dans les ouvrages d'esprit, choses inutiles et triviales.

REMPLISSEUSE, substantif féminin. *ran-pli-seu-ze.* Ouvrière qui gagne sa vie à raccommoder des points, des dentelles.

REMPLOI, s. m. *ran-ploa.* Remplacement, nouvel emploi.

REMPLOYER, v. act. Employer de nouveau.

REMPLUMER, v. act. *ran-plu-mé.* Garnir de plumes. *Remplumer un clavecin.*

SE REMPLUMER, v. récip. Il se dit des oiseaux à qui les plumes reviennent.

* REMPOCHER, v. act. Remettre dans sa poche. Fam.

* REMPOISSONNER, v. act. Repeupler un étang.

REMPORTER, v. act. *ran-por-té.* Reprendre et reporter de quelque lieu ce qu'on y avait apporté. Gagner, obtenir.

* REMPRISONNER, v. act. Remettre en prison.

* REMPRUNTER, v. act. Emprunter de nouveau.

REMUAGE, s. masc. Action de remuer une chose.

REMUANT, ANTE, adj. Qui remue sans cesse. Il se dit aussi d'un esprit brouillon.

REMUEMENT, s. m. *re-mû-man.* Action de ce qui remue. Fig. Mouvement, brouillerie excitée dans un état.

REMUE-MÉNAGE, s. m. Dérangement de plusieurs meubles. Fig. Troubles et désordres qui arrivent dans les familles, dans les villes, dans les états.

REMUER, v. act. *re-mu-é.* Mouvoir quelque chose. Figur. Emouvoir, causer quelque sentiment dans les puissances de l'ame. *Un enfant*, le nettoyer, le changer de langes. v. neut. Faire quelque mouvement, changer soi-même de place. Figur. Exciter des troubles et des mouvemens dans un état.

SE REMUER, v. réc. Se mouvoir. Fig. Se donner du mouvement pour réussir.

REMUEUSE, s. f. *re-mû-eu-ze.* Femme qui a soin de remuer un enfant qu'une mère allaite elle-même.

REMUGLE, s. m. Odeur qu'exhale ce qui a été long-temps enfermé, ou dans un mauvais air.

RÉMUNÉRATEUR, s. m. Celui qui récompense. Il ne se dit proprement que de Dieu; et quelquefois des princes, dans le style soutenu.

RÉMUNÉRATION, s. f. Récompense.

RÉMUNÉRATOIRE, adj. de tout genre. t. de palais. Qui tient lieu de récompensé. *Contrat*, *donation*, *legs rémunératoire.*

RÉMUNÉRER, v. act. *ré-mu-né-ré.* Récompenser. Il est peu d'usage.

RENÂCLER. Voyez RENASQUER et RENIFLER.

RENAISSANCE, s. f. Seconde naissance, renouvellement. Il n'est d'usage qu'au fig. *La renaissance des lettres.*

RENAISSANT, ANTE, adject. *re-nè-san.* Qui renaît.

RENAITRE, v. neut. *re-nè-tre.* Naître de nouveau. Il se dit aussi des insectes qui multiplient avec excès, quelque quantité qu'on en tue.

RENARD, s. m. *re-nar.* Animal sauvage. Fig. Cauteleux, fin, rusé.

RENARDE, s. f. La femelle du renard.

RENARDEAU, s. m. Petit renard.

RENARDIER, s. m. *re-nar-dié.* Celui qui, dans une terre, a le soin de prendre les renards.

RENARDIÈRE, s. f. Tanière du renard.

* RENASQUER, v. n. *re-nas-ké.* Faire certain bruit, en retirant impétueusement son haleine par le nez lorsqu'on est en colère.

* RENCAISSER, v. act. Remettre dans une caisse.

* RENCHAINER, v. act. Enchaîner de nouveau.

RENCHÉRIR, v. act. et v. n. *ran-ché-rir.* Voyez Enchérir.

RENCHÉRISSEMENT, s. m. *ran-ché-ri-ce-man.* Voyez Enchérissement.

* RENCLOUER, v. act. Enclouer de nouveau.

RENCONTRE, s. f. *ran-con-tré.* Hasard, aventure par laquelle on trouve fortuitement une personne ou une chose. Concours, conjonction des corps par art et par nature. Fig. Trait d'esprit, bon mot. Choc de deux corps de troupes, lorsqu'il se fait par hasard. Combat singulier non prémédité.

RENCONTRER, v. actif. *ran-kon-tré.* Trouver une personne, une chose, soit qu'on la cherche, soit qu'on ne la cherche pas.

se Rencontrer, v. réc. Avoir les mêmes pensées qu'un autre sur un même sujet.

RENCORSER, v. a. *ran-kor-cé.* Mettre un corps neuf à une robe.

RENDANT, ANTE, s. *ran-dan.* Celui ou celle qui rend un compte.

RENDEZ-VOUS, s. m. Désignation que deux ou plusieurs personnes se donnent pour se trouver en certain temps, à certaine heure, à un lieu dont ils conviennent. Le lieu où l'on doit se rendre.

RENDONNÉE Voyez Randonnée.

RENDORMIR, v. act. *ran-dor-mir.* Faire dormir de nouveau quelqu'un qui était réveillé. On dit aussi, *Se rendormir.*

RENDOUBLER, v. act. *ran-dou-blé.* Remplier une étoffe pour la raccourcir.

REDONNER, v. act. Restituer, exprimer, représenter, rapporter, produire, exhaler, évacuer, vomir.

RENDRE, v. actif. Traduire. Répéter. Représenter. Mourir, expirer.

se Rendre, v. n. Aboutir. *Les fleuves se rendent à la mer.* Se transporter. *A son devoir,* Au lieu où il nous appelle. Céder, se mettre au pouvoir, se soumettre. *Se rendre aux ennemis, à la raison.* N'en pouvoir plus *Il ne peut plus marcher, il se rend.*

RENDUIRE, verbe act. Enduire de nouveau.

RENDURCIR, v. act. Rendre plus dur ce qui l'était déjà.

RÊNE, s. fém. Courroie de la bride d'un cheval On dit fig *Les rênes de l'état.*

RENÉGAT, ATE, s. Celui, celle qui a renié la religion chrétienne.

* RENEIGER, v. imp. Neiger de nouveau.

RÉNETTE, s. f. *ré-nè-te.* Instrument dont les maréchaux se servent pour couper l'ongle du cheval par sillons.

RÉNETTER, v. act. *ré-nè-té.* Couper le sabot par sillons avec la rénette.

* RENETTOYER, v. act. Nettoyer de nouveau.

RENFAITER, v. act. *ran-fè-té.* Raccommoder le faîte d'un toit.

RENFERMER, v. act. *ran-fer-mé* Enfermer une seconde fois. Comprendre, contenir. Figur. Restreindre, réduire dans de certaines bornes.

* RENFILER, v. a. Enfiler de nouveau.

* RENFLAMMER, v. act. Enflammer de nouveau.

RENFLEMENT, s. m. *ran-fle-man.* terme d'archit. Augmentation insensible du diamètre du fût d'une colonne depuis sa base jusqu'au tiers de sa hauteur, après quoi il va toujours en diminuant.

RENFLER, v. n. *ran-flé.* Augmenter de grosseur en cuisant, en fermentant.

RENFORCEMENT, s. m. t. d'art. Effet de la perspective. Ce qui fait paraître un lieu enfoncé.

RENFONCER, v. act. *ran-fon-cé.* Enfoncer de nouveau.

RENFORCEMENT, s. m. Action de renforcer, l'effet de cette action.

RENFORCER, v. act. *ran-for-cé.* Fortifier, rendre plus fort.

RENFORMIS, s. m. *ran-for-mi.* t. de maçonnerie. Enduit ou crépi qu'on fait sur une vieille muraille.

RENFORT, s. m. *ran-for.* Augmentation de force.

se RENFROGNER. V. Refrogner.

RENGAGEMENT, s. m. *ran-ga-je-man.* Action de se rengager.

RENGAGER, v. act. *ran-ga-jé.* Engager une autre fois.

RENGAINER, v. act. Remettre dans la gaine, dans le fourreau. Fig. Supprimer ce qu'on avait envie de dire. Fam.

* RENGORGEMENT, s. m. Action de se rengorger.

se RENGORGER, v. réc. Porter la tête en arrière et la gorge en avant; faire l'important.

RENGRAISSER, v. act. Faire redevenir gras, engraisser de nouveau.

RENGRÉGEMENT, s. m. Augmentation, accroissement. Il est vieux.

RENGRÉGER, v. actif. Augmenter, accroître. *Rengréger son mal, sa douleur.*

RENGRÉNEMENT, s. m. *ran-gre-ne-man.* Action de rengréner.

RENGRÉNER, v. act. *ran-gré-né.* t. de monnaie. Remettre sous le balancier les monnaies, les médailles qui n'ont pas bien reçu l'empreinte.

RENIABLE, adj. de tout g. Il n'est guère en usage qu'en cette phrase proverbiale, *Tous vilains cas sont reniables*, on nie presque toujours ses fautes, ses crimes.

RENIEMENT, s. m. Action de renier.

RENIER, verbe act. *re-ni-é*. Déclarer, contre la vérité, qu'on ne connaît point une personne, une chose. Désavouer une chose de fait. Renoncer entièrement à une chose.

RENIEUR, s. m. Celui qui renie.

RENIFLEMENT, s. m. *re-ni-fle-man*. Action de renifler.

RENIFLER, v. n. *re-ni-flé*. Retirer, en respirant un peu fort, l'humeur qui remplit les narines.

RENIFLEUR, EUSE, s. Celui, celle qui renifle.

RENNE, s. f. *rè-ne*. Animal à quatre pieds qui naît en Laponie.

RENOM, s. m. *re-non*. Réputation.

RENOMMÉE, s. f. *re-no-mé-e*. Renom, réputation. Bruit public. Chez les poètes, personnage allégorique. *La renommée publie ses victoires.*

RENOMMER, v. act. *re-no-mé*. Il n'est d'usage que précédé du verbe *Faire*. Nommer avec éloge. *Se renommer de quelqu'un*, s'autoriser de son nom auprès d'un autre.

RENONCE, s. f. t. dont on se sert à certains jeux de cartes, pour marquer qu'on n'a point d'une couleur.

RENONCEMENT, s. m. *re-non-ce-man*. Action de renoncer.

RENONCER, v. n. *re-non-cé*. Se désister, se déporter de quelque chose. Abandonner la possession, la prétention, le désir, l'affection de...

RENONCIATION, s. f. Acte par lequel on renonce à quelque chose.

RENONCULE, s. f. Plante dont il y a un grand nombre d'espèces.

RENOUÉE ou CENTINODE, s. f. Plante.

RENOUEMENT, s. m. *re-noû-man*. Rétablissement, renouvellement.

RENOUER, v. act. *re-nou-é*. Nouer une chose dénouée. Nouer pour l'ornement. Fig. Renouveler. *Renouer un traité, une alliance.* Fig. *Renouer amitié*, ou neutral., *Renouer*, se réconcilier.

RENOUEUR, EUSE, s. Celui, celle qui remet les membres disloqués.

RENOUVEAU, s. m. *re-nou-vô*. Le printemps, la saison nouvelle. Fam.

RENOUVELER, v. act. *re-nou-ve-lé*. Rendre nouveau.

RENOUVELLEMENT, s. m. Rénovation, rétablissement d'une chose dans son premier état ou dans un meilleur. Réitération. Accroissement.

RÉNOVATION, s. f. Renouvellement.

RENSEIGNEMENT, s. m. *ran-sè-gne-man*. (mouillez le *gn*.) Indice qui sert à faire reconnaître une chose.

RENSEIGNER, v. a. *ran-sè-gné*. (mouillez le *gn*.) Enseigner de nouveau.

* RENSEMENCER, v. act. Ensemencer de nouveau.

RENTAMER, v. act. Entamer de nouveau. Fig. *Un procès*, le reprendre après un long intervalle.

RENTE, s. f. Revenu annuel. Ce qui est dû tous les ans à cause d'un fonds ou d'une somme d'argent aliénée.

RENTER, v. act. *ran-té*. Donner, assigner certain revenu.

RENTÉ, ÉE, part. et adj. Celui, celle qui a des rentes, du revenu.

RENTIER, IÈRE, s. Celui, celle qui a des rentes. On le disait aussi de celui qui devait des rentes seigneuriales.

* RENTOILAGE, s. m. Action de rentoiler.

RENTOILER, v. act. Remettre de la toile neuve à la place de celle qui est usée.

RENTRAIRE, v. act. *ran-trè-re*. (Il se conjugue comme *Traire*.) Coudre, rejoindre deux morceaux de drap qui ont été déchirés ou coupés.

RENTRAITURE, s. f. *ran-trè-tu-re*. Couture de ce qui est rentrait.

RENTRANT, adj. m. *ran-tran*. t. de fortification, qui se dit des angles dont l'ouverture est en dehors, par opposition aux angles saillans.

RENTRAYEUR, EUSE, s. *ran-trè-ieur*. Celui, celle qui sait rentraire.

RENTRÉE, s. f. Action de rentrer.

RENTRER, v. neut. *ran-tré*. Entrer de nouveau.

* RENVAHIR, v. a. Envahir de nouveau.

A LA RENVERSE, adv. Sur le dos, le visage en haut.

RENVERSEMENT, s. m. Action de renverser, état d'une chose renversée.

RENVERSER, v. act. Jeter par terre, faire tomber une personne, une chose, de manière qu'elle ne soit plus dans la situation où elle doit être. Troubler, confondre l'arrangement des choses, mettre tout sens dessus dessous.

RENVI, s. m. t. de certains jeux de cartes. Ce qu'on met par-dessus la vade.

RENVIER, v. n. *ran-vi-é*. Mettre une certaine somme d'argent au jeu de brelan, etc., par-dessus la vade.

RENVOI, s. masc. *ran-voa*. Envoi d'une chose déjà envoyée à la même personne, au même lieu. Dans un livre, dans un acte, marque qui renvoie le lecteur à une pareille marque hors du texte. En t. de palais, jugement par lequel les parties sont renvoyées devant les juges qui doivent connaître de leur différent.

RENVOYER, v. act. *ran-voa-ié*. Envoyer une seconde fois. Faire reporter à une personne une chose qu'elle avait envoyée, ou qui lui appartient. Adresser à quelqu'un pour avoir des éclaircissemens. Remettre à un autre temps. Repousser, réfléchir, repersécuter. En t. de palais, ordonner qu'une partie se pourvoira devant un autre juge.

* RÉOCCUPER, v. act. Occuper de nouveau.

RÉORDINATION, s. f. *ré-or-di-na-cion*. Action de réordonner.

RÉORDONNER, v. act. *ré-or-do-né*. Conférer pour la seconde fois les ordres sacrés à quelqu'un dont la première ordination a été nulle.

REPAIRE, s. m. *re-pè-re.* Retraite, lieu où se retirent des bêtes malfaisantes et féroces, comme les tigres, les ours, les serpens, etc. On dit fig. *Un repaire de voleurs, de brigands.* En t. de chasse, la fiente des loups, des lièvres, etc.

* RÉPAISSIR, v. act. *ré-pè-cir.* Rendre plus épais.

REPAITRE, v. n. (Il se conjugue comme *Paître*, et a de plus le prétérit : *Je repus.*) Manger, prendre sa réfection.

SE REPAÎTRE, v. r. Il ne se dit qu'au fig. *Se repaître de sang et de carnage, d'espérance.*

RÉPANDRE, v. act. Epancher, verser. Départir, distribuer à plusieurs personnes, Etendre au loin, disperser en plusieurs endroits. *Le soleil répand la lumière*, et fig. *Cette doctrine s'est fort répandue en peu de temps.*

RÉPARABLE, adj. de tout g. Qui se peut réparer.

* REPARAGE, s. m. Seconde tonte du drap.

REPARAITRE, v. n. Paraître, se montrer de nouveau.

RÉPARATEUR, s. m. Qui répare. *J.-C. est le réparateur du genre humain.*

REPARATION, s. f. *ré-pa-ra-cion.* Ouvrage qu'on fait ou qu'il faut faire pour réparer. Satisfaction d'une injure, d'une offense faite à quelqu'un.

RÉPARER, v. act. *ré-pa-ré.* Refaire, rétablir quelque chose à un bâtiment, à un ouvrage, le raccommoder. Dans le sens moral, effacer. *Réparer ses fautes.* Faire des satisfactions. *Réparer une injure, une offense, l'honneur, la réputation de quelqu'un.*

* REPARITION, s. f. Acion de reparaître. t. d'astron.

REPARTIE, s. f. Réplique.

REPARTIR, verbe act. (Il se conjugue comme *Finir.*) Répliquer, répondre sur-le-champ et vivement.

REPARTIR, v. neutre. (Il se conjugue comme *Partir.*) Retourner, ou partir de nouveau.

RÉPARTIR, v. act. (Sur *Finir.*) Partager, distribuer.

RÉPARTITION, s. f. *ré-par-ti-cion.* Division, distribution.

REPAS, s. m. *re-pâ.* Réfection, nourriture que l'on prend à certaines heures réglées.

REPASSAGE, s. m. Action de repasser les chapeaux.

REPASSER, v. n. *re-pa-cé.* Repasser une autre fois.

* REPAVER, v. a. Paver de nouveau.

REPÊCHER, v. act. *re-pê-ché.* Retirer de l'eau, du fond de l'eau ce qui y était tombé.

* REPEIGNER, v. act. Peigner de nouveau.

REPEINDRE, v. a. Peindre de nouveau.

REPENTANCE, s. f. *re-pan-tan-ce.* Regret, douleur qu'on a de ses péchés.

REPENTANT, ANTE, adj. *re-pan-tan.* Qui se repend d'avoir péché.

SE REPENTIR, v. réc. Avoir une véritable douleur, un véritable regret.

REPENTIR, s. m. Regret d'avoir fait ou de n'avoir pas fait quelque chose.

* REPERCER, v. act. Percer de nouveau.

RÉPERCUSSIF, IVE, adj. Qui a la propriété de répercuter. Il est aussi subst.

RÉPERCUSSION, s. f. Action par laquelle les humeurs étant en mouvement pour sortir, viennent à être repousssées en dedans. Réflexion des sons, des rayons du soleil

RÉPERCUTER, v. act. En parlant des humeurs, les faire entrer en dedans. En parlant des sons, des rayons du soleil, les réfléchir, les renvoyer.

* REPERDRE, v. act. Perdre une seconde fois.

REPÈRE, s. m. t. commun à beaucoup d'arts et métiers. Trait ou marques que l'on fait à différentes pièces d'assemblage pour les connaître.

RÉPERTOIRE, s. m. *ré-pêr-toa-re.* Inventaire, table, recueil où les choses, les matières sont rangées dans un ordre qui fait qu'on les trouve facilement.

* REPESER, v. act. Peser de nouveau.

RÉPÉTAILLER, v. act. (m. les *ll.*) Répéter les mêmes choses jusqu'à l'ennui.

RÉPÉTER, v. act. Redire, dire ce qu'on a déjà dit. Dire plusieurs fois une même chose pour la pouvoir prononcer ou exécuter en public. Expliquer plus amplement à des écoliers ce que les régens montrent en classe.

RÉPÉTITEUR, s. m. Celui qui fait profession de répéter des écoliers.

RÉPETITION, s. f. Redite. Exercice des écoliers qu'on répète. Il se dit aussi de toutes les choses qu'on répète en particulier, pour les bien exécuter en public.

* RÉPÉTRIR, v. act. Pétrir de nouveau.

REPEUPLEMENT, s. m. Action de repeupler un pays, un étang.

REPEUPLER, v. act. *re-peu-plé.* Peupler de nouveau un pays qui avait été dépeuplé. *Un étang, une terre*, y remettre du poisson, du gibier.

REPIC, s. m. t. du jeu de piquet. Il se dit lorsqu'avant de jouer aucune carte, l'un des joueurs compte trente, sans que l'autre ait rien pu compter, alors il compte quatre-vingt-dix.

* REPILER, v. act. Piler de nouveau.

* REPIQUER, v. a. Piquer de nouveau.

RÉPIT, s. m. *ré-pi.* Relâche, délai, surséance. *Lettres de répit*, qui accorde à un débiteur un délai pour payer ce qu'il doit.

REPLACER, v. act. Remettre une chose dans la place d'où on l'avait ôtée.

* REPLANCHÉIER, v. act. Mettre un nouveau plancher.

REPLATRAGE, s. m. Réparation mauvaise et superficielle faite avec du plâtre. Fig. et fam. Mauvais moyen qu'on emploie pour réparer une faute.

REPLATRER, v. a. *re-plâ-tré*. Remettre du plâtre. Fig. Chercher à réparer, à couvrir une sottise. Il est fam.

REPLET, ÈTE, adj. *re-plè*. Qui a trop d'embonpoint.

RÉPLÉTION, s. f. *ré-plé-cion*. Plénitude, grande abondance d'humeurs dont une personne est remplie. En matière bénéficiale, état d'un gradué dont le droit a été rempli par un bénéfice.

* **REPLEUVOIR**, v. n. Pleuvoir de nouveau.

REPLI, s. m. Pli redoublé. Au pl. Manière dont les reptiles se meuvent. Figur. Ce qu'il y a de plus secret, de plus caché dans l'ame.

REPLIER, v. actif. *re-pli-é*. Plier une chose qui avait été dépliée.

SE REPLIER, v. réc. Faire plusieurs plis, en parlant des reptiles. Il se dit encore de certains mouvemens que fait un corps de troupes, pour se rapprocher d'un autre en bon ordre.

RÉPLIQUE, s. f. t. de palais. Réponse sur ce qui a été répondu. Réponse sur ce qui a été dit ou écrit. En musique, répétition des octaves.

RÉPLIQUER, v. act. *ré-pli-ké*. Faire une réplique.

* **REPLISSER**, v. act. Plisser de nouveau.

* **REPLONGER**, v. a. Plonger de nouveau.

* **REPOLIR**, v. a. Polir de nouveau.

REPOLON, s. m. t. de manége. Volte que le cheval forme en cinq temps.

* **REPOMPER**, v. act. Pomper de nouveau.

RÉPONDANT, s. m. *ré-pon-dan*. Celui qui subit un examen public, qui soutient une thèse. Caution, garant.

RÉPONDRE, v. act. Repartir à quelqu'un sur ce qu'il a dit ou demandé. Écrire à quelqu'un de qui l'on a reçu une lettre. Réfuter. Avoir rapport, avoir de la proportion, de la conformité. Faire réciproquement de son côté ce qu'on doit. Être caution, être garant.

RÉPONS, s. m. *ré-pon*. Paroles qui se disent ou se chantent dans l'office de l'église après les leçons.

RÉPONSE, s. f. Ce qu'on répond. Réfutation. Lettre qu'on écrit pour répondre à une autre lettre.

REPORTER, v. act. *re-por-té*. Porter au lieu où la chose était auparavant. Il signifie aussi, redire ce qu'on a vu.

REPOS, s. m. Privation, cessation de mouvement. Cessation de travail. Quiétude, tranquillité, exemption de toute sorte de peine d'esprit. Sommeil. État où est une arme à feu, dont le chien n'est ni abattu, ni bandé. En poésie, césure. En peinture, masses dans lesquelles les détails sont assez peu exprimés pour que l'œil du spectateur ne s'y arrête pas. Palier d'escalier.

REPOSÉE, s. m. *re-po-zé-e*. t. de chasse. Lieu où une bête fauve se repose.

REPOSER, v. act. Mettre dans une situation tranquille. v. neut. Dormir. Il se dit aussi des liqueurs qu'on laisse rasseoir, afin que ce qu'il y a de plus grossier, ce qu'il y a d'impuretés tombe au fond.

SE REPOSER, v. réc. Cesser de travailler, d'agir. Fig. *Se reposer sur quelqu'un de quelque affaire*, s'en rapporter à lui.

REPOSÉ, ÉE, part. *À tête reposée*, adv. Mûrement et avec réflexion.

REPOSOIR, s. m. *re-po-zoar*. Sorte d'autel qu'on élève et qu'on prépare dans les lieux où la procession passe le *jour de la* Fête-Dieu, pour y faire reposer le Saint-Sacrement.

* **REPOUS**, s. m. Mortier de brique ou de chaux.

REPOUSSANT, ANTE, *adj*. Qui inspire le dégoût.

REPOUSSEMENT, *s. m. re-pou-ce-man*. Action de repousser.

REPOUSSER, v. act. *re-pou-cé*. Rejeter, renvoyer. Pousser quelqu'un en le faisant reculer avec effort. v. neut. Pousser, croître de nouveau.

REPOUSSOIR, s. m. *re-pou-soar*. Cheville de fer qui sert à faire sortir une autre cheville de fer ou de bois.

* **REPOUSTER**, v. a. Balloter la poudre pour en ôter les pelotons.

RÉPRÉHENSIBLE, adj. de tout genre. Qui mérite répréhension, qui est digne de blâme.

RÉPRÉHENSION, s. f. *ré-pré-an-cion*. Réprimande, blâme, correction.

REPRENDRE, v. act. Prendre de nouveau ce qu'on avait vendu, donné, engagé, abandonné, perdu, renvoyé, etc. Saisir de nouveau ce qui s'est échappé. Continuer quelque chose qui avait été interrompu. Réprimander, blâmer, v. n. Trouver à redire à quelque ouvrage, critiquer. Il se dit encore des arbres, des plantes *qui*, étant transplantés, prennent *racine de nouveau*.

SE REPRENDRE, v. réc. Se renfermer, se rejoindre, en parlant des chairs qui ont été coupées, ouvertes, séparées.

REPRÉSAILLE, s. f. Prise, butin que l'on fait sur les étrangers avec lesquels on n'est pas en guerre. *User de représailles*, rendre injure pour injure, etc.

REPRÉSENTANT, s. m. *re-pré-zan-tan*. Celui qui en représente un autre, qui tient sa place, qui a reçu de lui les pouvoirs pour agir en son nom. Celui qui est appelé à une succession, du chef d'une personne prédécédée, et dont il exerce les droits. Celui qui a le droit des héritiers par *vente*, échange ou autrement.

REPRÉSENTATIF, IVE, *adject*. Qui représente. *Gouvernement représentatif*, où l'autorité souveraine est exercée, au nom du peuple, par des représentans élus par lui.

REPRÉSENTATION, s. f. Exhibition, exposition devant les yeux. Ce qu'on représ-

gente, soit par la peinture, la sculpture, la gravure, soit par le discours. Action par laquelle les comédiens représentent des pièces de théâtre. Remontrance respectueuse. Etat que tient une personne distinguée par son rang, par sa dignité. *Homme d'une belle représentation*, grand, bien fait, qui a bonne mine.

REPRÉSENTER, v. act. Exhiber, exposer devant les yeux. Mettre dans l'esprit, dans l'idée. Etre le type, la figure de quelque chose. Figurer par le pinceau, par le ciseau, par le burin, etc. Imiter par l'action et par le discours.

RÉPRESSIF, IVE, adj. *ré-pré-cif*. Qui réprime. *Lois répressives.*

RÉPRESSION, s. f. Action de réprimer.

RÉPRIMABLE, adj. de tout g. Qui doit ou qui peut être réprimé.

RÉPRIMANDE, s. f. Répréhension, correction faite avec autorité.

RÉPRIMANDER, v. actif. Reprendre quelqu'un avec autorité.

REPRIMER, v. a. *ré-pri-mé*. Rabaisser, rabattre, empêcher de faire des progrès. Contenir.

REPRISE, s. f. Continuation de ce qui a été interrompu. Seconde partie d'un couplet, d'un air, d'une chanson. En t. de finance, ce que le comptable emploie en dépense dans la fin de son compte, parce qu'il l'a employé en recette, quoiqu'il ne l'eût pas reçu. En t. de prat., ce que les veuves, les enfans doivent reprendre sur une succession avant toutes choses.

REPRISE, s. f. ou TÉLÉPHIUM, s. m. Plante dont les tiges et les feuilles approchent de celles du pourpier.

RÉPROBATION, s. f. *ré-pro-ba-cion*. Il ne se dit qu'en parlant de ceux que Dieu a réprouvés.

REPROCHABLE, adj. de tout g. Digne d'être reproché. Qui peut être récusé.

REPROCHE, s. m. Ce qu'on objecte à une personne pour lui faire honte.

REPROCHER, v. a. *re-pro-ché*. Objecter à quelqu'un une chose qu'on croit devoir lui faire honte. Récuser.

RÉPRODUCTIBILITÉ, s. f. t. de physique. Faculté d'un reproduit. *La réproductibilité des êtres.*

REPRODUCTIBLE, adj. de t. g. Susceptible d'être reproduit.

REPRODUCTION, s. f. t. de botanique. Naissance de nouvelles tiges.

REPRODUIRE, v. act. Produire de nouveau. On dit aussi, *Se reproduire dans le monde*, le fréquenter de nouveau.

REPROUVER, v. act. Prouver de nouveau.

RÉPROUVER, v. act. *ré-prou-vé*. Rejeter une chose, la condamner.

RÉPROUVÉ, ÉE, part. Il est aussi subst. en parlant de ceux que Dieu a rejetés et maudits.

REPTILE, s. m. et adj. de t. g. Qui rampe, qui se traîne sur le ventre.

RÉPUBLICAIN, AINE, adj. Qui appartient à la république. *Gouvernement, esprit républicain.* s. m. Celui qui est passionné pour la république.

* RÉPUBLICANISME, s. m. Qualité, opinion du républicain.

RÉPUBLIQUE, s. fém. *ré-pu-bli-ke*. Etat gouverné par plusieurs.

* REPUCE, s. m. Sorte de collet pour prendre des petits oiseaux.

RÉPUDIATION, s. f. Action de répudier.

RÉPUDIER, v. act. Renvoyer sa femme; lui déclarer légalement qu'on fait divorce avec elle. En t. de droit, *Répudier une succession*, y renoncer.

RÉPUGNANCE, s. f. Opposition, sorte d'aversion pour quelqu'un, pour quelque chose.

RÉPUGNANT, ANTE, adj. *ré-pu-gnan.* (mouillez le *gn.*) Contraire, opposé.

RÉPUGNER, v. n. (mouillez le *gn.*) Etre contraire. Avoir de la répugnance.

RÉPULSIF, IVE, adj. t. de physique. Qui repousse. *Vertu répulsive.*

RÉPULSION, s. f. *ré-pul-cion*. t. de phys. Action de ce qui repousse.

* REPURGER, v. a. Purger de nouveau.

RÉPUTATION, s. fém. Renom, estime, opinion publique.

RÉPUTER, v. actif. *ré-pu-té*. Estimer, présumer, compter, etc.

REQUÉRABLE, adj. *re-ké-ra-ble*. t. de coutume. Qui doit être demandé. *Le cens est requérable.*

REQUÉRANT, ANTE, adj. *re-ké-ran*. t. de palais. Qui requiert, qui demande en justice.

REQUÉRIR, v. act. *re-ké-rir*. *Je requiers, tu requiers, il requiert, nous requérons, vous requérez, ils requièrent. Je requérais. Je requis. J'ai requis. Je requerrai. Requiers, requérez. Que je requière. Que je requisse. Je requerrais, etc.* Prier de quelque chose. En t. de palais, demander en justice.

REQUÊTE, s. fém. Demande par écrit. Demande de vive voix, simple prière.

REQUIEM, *ré-kui-ème*. Mot emprunté du latin. Prière que l'église fait pour les morts. *Messe de requiem*, messe pour le repos des ames des morts.

REQUIN, s. m. *re-kein*. Gros poisson de mer très-vorace.

SE REQUINQUER, v. réc. Se parer plus qu'il ne convient à l'âge.

REQUINT, s. m. *re-kein*. La cinquième partie du quint que l'on payait au seigneur, outre le quint, quand on vendait un fief qui relevait de sa seigneurie.

* REQUIPER, v. act. Equiper de nouveau.

REQUIS, E, part. et adj. Demandé, prié. Somme de... Nécessaire, convenable.

REQUISE, subst. f *re-ki-ze*. *Une chose sera de requise*, elle sera rare, ou on en aura besoin.

RÉQUISITION, subst. fém. Requête, action de requérir. Demande faite par autorité publique, qui met une certaine chose à la disposition de l'état. *Jeunes gens*

de la réquisition, requis pour servir à l'armée.

RÉQUISITOIRE, s. m. *ré-ki-zi-toa-re*. t. de palais. Acte de réquisition que fait par écrit un officier public.

* RESACRER, v. a. Sacrer de nouveau.

RESARCELÉ, ÉE, adject. t. de blason. Il se dit des croix qui en renferment une autre conduite en filet et d'un autre émail.

RESCINDANT, s. m. t. de pratiq. Demande tendante à faire annuler un acte.

RESCINDER, v. act. Casser un acte.

RESCISION, s. f. *ré-ci-zion*. t. de pratiq. Cassation d'un acte, d'un contrat.

RESCISOIRE, s. masc. *ré-ci-zoa-re*. t. de pratiq. L'objet principal pour lequel on s'est pourvu par lettres, soit contre un acte, soit contre un arrêt.

RESCRIPTION, s f. *rès-crip-cion*. Mandement par écrit que l'on donne pour toucher certaine somme. Billets d'état substitués à ceux nommés *Assignats*, et dont l'hypothèque était également affectée sur les domaines nationaux.

RESCRIT, s. m. *rès-kri*. Réponse des Empereurs aux questions sur lesquelles ils étaient consultés par les gouverneurs des provinces. Réponse du Pape sur quelque question de théologie.

RÉSEAU, s. m. Petit rets. Ouvrage de soie, de fil, etc., fait par petites mailles.

RÉSÉDA, s. m. *rè-zé-da*. Plante qui a une odeur très-agréable.

RÉSERVATION, s. f. Action par laquelle on réserve.

RÉSERVE, s. fém. Action de réserver. Choses réservées. *Corps de réserve*, troupes qu'un général d'armée réserve un jour de bataille pour les faire combattre au besoin. Discrétion, circonspection. *A la réserve*, adv. A l'exception. *Sans réserve*, adv. Sans exception. *En réserve*, adv. A part, à quartier.

RÉSERVÉ, ÉE, s. et adj. Circonspect, discret.

RÉSERVER, v. act. *ré-zer-vé*. Garder, retenir quelque chose du total. Garder une chose pour un autre temps, pour un autre usage.

RÉSERVOIR, s. m. *ré-zer-voar*. Lieu où l'on ramasse des eaux, où l'on conserve du poisson.

RÉSIDENT, ENTE, adj. *ré-zi-dan*. Qui demeure.

RÉSIDENCE, s. f. *ré-zi-dan-ce*. Demeure ordinaire en quelque ville, en quelque lieu. Séjour actuel et continuel d'un officier dans le lieu de sa charge. Emploi d'un résident auprès d'un prince. En t. de chimie, les parties les plus grossières qui s'amassent au fond d'un vase après que la liqueur qu'il contient s'est reposée.

RÉSIDANT, s. m. Celui qui est envoyé de la part d'un souverain vers un autre pour résider auprès de lui, et qui est moins qu'un ambassadeur, et plus qu'un agent.

RÉSIDER, v. n. *ré-zi-dé*. Faire sa demeure en quelque endroit.

RÉSIDU, s. m. *ré-zi-du*. t. de commerce. Le restant. Il se dit aussi du nombre qui reste d'une division d'arithmétique. En chimie, ce qui reste d'une substance qui a passé par quelque opération.

RÉSIGNANT, s. m. *ré-zi-gnan*. (mouillez le *gn*.) Celui qui résigne un office ou un bénéfice à quelqu'un.

RÉSIGNATAIRE, s. m. (mouillez le *gn*.) Celui à qui on a résigné un office ou un bénéfice.

RÉSIGNATION, s. f. Abandon en faveur de quelqu'un, d'un office, d'un bénéfice. Soumission à la Providence, à la volonté de Dieu.

RÉSIGNER, v. a. Se démettre d'un office, d'un bénéfice, en faveur de quelqu'un. On dit aussi, *Se résigner à la volonté de Dieu*, pour dire, *s'abandonner*, se soumettre à la volonté de Dieu.

RÉSILIATION, s. f. *ré-zi-li-a-cion*. t. de pratique. Résolution d'un acte.

RÉSILIER, v. act. *ré-zi-lié*. Casser, annuler un acte.

RÉSINE, s. f. *ré-zi-ne*. Matière inflammable, grasse et onctueuse, qui coule du pin, du sapin, etc.

RÉSINEUX, EUSE, adj. *ré-zi-neu*. Qui produit la résine, ou qui en a quelque qualité.

RÉSIPISCENCE, s. f. Reconnaissance de sa faute avec amendement.

RÉSISTANCE, s. f. Qualité par laquelle un corps, une chose résiste, et ne saurait être pénétrée que difficilement. Défense que font les hommes et les animaux contre ceux qui les attaquent. Opposition aux desseins, aux volontés, aux sentimens d'un autre.

RÉSISTER, v. n. *ré-zis-té*. Ne céder pas au choc, à l'effort, à l'impression d'un corps. Se défendre, opposer la force à la force. S'opposer aux desseins, aux volontés de quelqu'un. Supporter facilement la peine, le travail.

RÉSOLUBLE, adj. de t. g. t. didact. Qui peut être résolu. Il se dit principalement en mathématiques, des questions et problèmes dont on peut trouver la solution par quelque méthode connue.

RÉSOLUMENT, adv. *ré-zo-lù-man*. Avec une résolution fixe et déterminée. Hardiment, avec courage, intrépidité.

RÉSOLUTIF, IVE, s. et adj. *ré-zo-lu-tif*. t. de médec. Qui résout et dissipe l'humeur peccante.

RÉSOLUTION, s. f. Décision d'une question, d'une difficulté. Dessein que l'on forme, que l'on prend. Fermeté, courage. En t. de chimie, la réduction d'un corps en ses premiers principes.

RÉSOLUTOIRE, adject. de tout genre. t. de palais, qui se dit des actes, des conventions par lesquelles les parties consentent qu'une précédente convention n'ait point d'exécution.

RÉSOLVANT, ANTE, adj. *ré-zol-van*. Qui résout.

RÉSOLVANT, s. m. Ce qui résout.
RÉSONNANCE, s. f. Battement et prolongement graduel du son.
RÉSONNANT, ANTE, adject. *ré-zo-nan.* Retentissant, qui renvoie le son.
RÉSONNEMENT, s. masc. *ré-zo-ne-man.* Retentissement.
RESONNER, v. a. Sonner de nouveau.
RÉSONNER, v. n. *ré-zo-né.* Retentir, renvoyer le son.
RÉSORPTION, s. f. Action d'absorber une seconde fois.
RÉSOUDRE, v. act. *Je résous, tu résous, il résout; nous résolvons, vous résolvez, ils résolvent. Je résolvais. Je résolus. Je résoudrai. Résous, résolvez, etc.* Décider une difficulté, une question. Rendre nul, annuler. Abolir, dissiper, réduire. Déterminer quelqu'un à quelque chose. Arrêter de faire.
SE RÉSOUDRE, v. réc. Se déterminer à... Etre dissous, réduit, changé en...
RÉSOLU, UE, part. et adj. Décidé, arrêté. En parlant des personnes, déterminé, hardi. En ce sens on dit subst. et famil. *C'est un gros résolu. Il fait le résolu.*
RÉSOUS, autre part. du verbe *Résoudre. Brouillards résous en pluie.*
RESPECT, s. m. *rès-pèk.* Egard, rapport. Il est vieux en ce sens. Vénération, déférence qu'on a pour quelqu'un.
RESPECTABLE, adj. de tout g. Qui mérite du respect.
RESPECTER, v. act. *rès-pèk-té.* Honorer, révérer, porter respect. Fig. Epargner, ne point endommager.
SE RESPECTER, v. r. Garder avec soin la décence et la bienséance convenables à son sexe, à son état, à son âge.
RESPECTIF, IVE, adject. Réciproque, relatif.
RESPECTIVEMENT, adv. *rès-pèk-ti-ve-man.* D'une manière réciproque, d'une manière respective.
RESPECTUEUSEMENT, adv. *rès-pèk-tu-eu-ze-man.* Avec respect.
RESPECTUEUX, EUSE, adj. Qui porte respect, qui a du respect.
RESPIRABLE, adj. de t. g. Qu'on peut respirer.
RESPIRATION, s. f. *rès-pi-ra-cion.* Action de respirer.
RESPIRER, v. n. *rès-pi-ré.* Attirer l'air dans sa poitrine, et le pousser dehors par le mouvement des poumons. Fig. Prendre quelque relâche après un travail pénible. Verbe actif. Figur. Marquer, témoigner. *Dans cette maison, tout respire la piété, la joie.* Désirer ardemment. *Il ne respire que la vengeance, que la joie.*
RESPLENDIR, v. n. *rès-plan-dir.* Briller avec grand éclat.
RESPLENDISSANT, ANTE, adj. *res-plan-di-san.* Qui resplendit.
RESPLENDISSEMENT, s. m. Grand éclat formé par le rejaillissement, par la réflexion de la lumière.
RESPONSABILITÉ, s. fém. Obligation d'être responsable, d'être garant de quelque chose. Il se dit surtout des hommes publics.
RESPONSABLE, adj. de tout g. Qui doit répondre, et être garant de quelque chose, de ce que fait quelqu'un.
RESPONSIF, IVE, adj. t. de palais. Qui contient une réponse.
RESSAC, s. m. t. de marine. Choc des vagues qui frappent avec impétuosité une terre, et s'en retournent de même.
RESSAIGNER, v. act. Saigner une seconde fois.
RESSAISIR, v. act. Reprendre, se remettre en possession de quelque chose. On dit aussi, *Se ressaisir.*
RESSASSER, v. act. Sasser de nouveau. Fig. Examiner, discuter de nouveau.
* RESSASSEUR, subst. m. Celui qui ressasse.
RESSAUT, s. m. t. d'archit. Avance ou saillie d'une corniche ou d'une autre partie qui sort de la ligne droite.
* RESSAUTER, v. n. Sauter de nouveau.
RESSEMBLANCE, s. fém. *re-san-blan-ce.* Rapport, conformité entre des personnes, entre des choses.
RESSEMBLANT, ANTE, adj. *re-san-blan.* Qui ressemble.
RESSEMBLER, v. n. *re-san-blé.* Avoir du rapport, de la conformité avec quelqu'un, avec quelque chose.
RESSEMELER, verbe act. *re-ce-me-lé.* Mettre de nouvelles semelles à une vieille chaussure.
RESSEMER, v. act. Semer une seconde fois.
RESSENTIMENT, s. m. *rè-san-ti-man.* Faible attaque, faible renouvellement d'un mal qu'on a eu, d'une douleur qu'on a eue. Souvenir qu'on garde des bienfaits ou des injures.
RESSENTIR, v. a. *re-san-tir.* Sentir.
SE RESSENTIR, v. r. Sentir quelque reste d'un mal qu'on a eu. Avoir part à quelque événement heureux ou malheureux.
RESSERREMENT, s. m. Action par laquelle une chose est resserrée.
RESSERRER, v. act. Serrer davantage ce qui s'est lâché. *Resserrer son discours,* l'abréger. Rendre le ventre moins libre. *Les cormes, les nèfles, resserrent le ventre. Le froid resserre les pores,* les rend moins ouverts. Serrer de nouveau.
SE RESSERRER, v. r. Devenir moins étendu, en parlant d'un pays, d'un terrain. Fig. Retrancher de sa dépense.
RESSIF ou RÉCIF, s. m. t. de marine. Chaîne de rochers cachés sous l'eau.
RESSORT, s. m. *rè-sor.* t. de physique. Propriété par laquelle les corps se rétablissent dans leur premier état, après en avoir été tirés par force. Morceau de fer, de cuivre, d'acier ou d'autre matière, qui est fait et posé de façon qu'il se rétablit dans sa première situation quand il cesse d'être contraint. Figur. Moyen dont on se sert pour faire réussir quelque dessein, quelque affaire.

RESSORTIR, v. n. Sortir après être entré, ou sortir une seconde fois après être déjà sorti.

RESSORTIR, v. n. Etre de la dépendance de quelque juridiction.

RESSORTISSANT, **ANTE**, adj. Qui est dépendant de quelque juridiction.

* **RESSOUDER**, v. act. Souder de nouveau.

RESSOURCE, s. f. Ce qu'on emploie et à quoi on a recours pour se tirer de quelque affaire.

* **RESSOUVENANCE**, s. fém. Souvenir. v. m.

SE **RESSOUVENIR**, v. réc. Se souvenir d'une chose, soit qu'on l'ait oublié, soit qu'on en ait conservé la mémoire. Considérer, faire attention, faire réflexion.

RESSOUVENIR, s. m. Idée que l'on conserve d'une chose passée. Ressentiment.

RESSUAGE, s. masc. Action, état d'un corps qui ressue. Opération de métallurgie, qui consiste à séparer l'argent contenu dans le cuivre, à l'aide du plomb.

RESSUER, v. n. *re-su-é*. Il se dit des corps qui rendent et laissent sortir leur humidité intérieure; tels sont les murs nouvellement faits.

RESSUI, s. m. Lieu où les bêtes fauves et le gibier se retirent pour se sécher, après la pluie ou la rosée du matin.

RESSUSCITER, v. act. *ré-su-ci-té*. Ramener de la mort à la vie. Figur. Renouveler, faire revivre. v. n. Revenir de la mort à la vie.

RESSUYER, v. n. *ré-sui-ié*. Sécher.

RESTANT, **ANTE**, adj. Qui reste. s. m. Ce qui reste d'une plus grande quantité.

RESTAUR, s. m. t. de commerce maritime. Recours que les assureurs ont les uns contre les autres, suivant la date de leur assurance; ou contre le maître, si l'avarie provient de son fait.

RESTAURANT, **ANTE**, adj. *rès-tô-ran*. Qui restaure. s. m. Aliment qui restaure, qui répare les forces.

RESTAURATEUR, s. m. Qui répare, qui rétablit. Sorte de traiteur qui donne à manger à toutes les heures du jour, et par plats détachés.

RESTAURATION, s. f. *rès-tô-ra-cion*. Réparation, rétablissement.

RESTAURER, v. act. Réparer, rétablir, remettre en bon état, en vigueur.

RESTE, s. masc. Ce qui reste d'un tout, d'une plus grande quantité. Ce que quelqu'un a abandonné ou refusé. *De reste*, adv. Plus qu'il est nécessaire pour ce dont il s'agit. *Au reste*, *du reste*, adv. Au surplus, d'ailleurs, cependant.

RESTER, v. n. *res-té*. Etre de reste. Demeurer après le départ de ceux avec qui l'on était. Se tenir, être arrêté dans un lieu au-delà du temps que l'on s'était proposé. En t. de marine, être situé.

RESTITUABLE, adj. de t. g. t. de palais. Qui peut être restitué, remis en son premier état.

RESTITUER, v. act. *rès-ti-tué*. Rendre ce qui a été pris ou possédé indûment, injustement.

* **RESTITUTEUR**, s. m. Qui rétablit un texte.

RESTITUTION, s. f. Action par laquelle on restitue.

RESTREINDRE, v. actif. *res-trein-dre*. Resserrer. Figurém. Diminuer, réduire, retrancher. v. réc. Se borner, se réduire à...

RESTRICTIF, **IVE**, adj. restreint, qui limite.

RESTRICTION, s. f. *rès-trik-cion*. Condition qui restreint, modification.

RESTRINGENT, **ENTE**, s. et adj. *Qui a* la vertu de resserrer une partie relâchée.

RÉSULTANT, **ANTE**, adj. *ré-zul-tan*. Qui résulte.

RÉSULTAT, s. m. *ré-zul-ta*. Ce qui résulte, ce qui s'ensuit d'une délibération, d'une assemblée, etc.

RÉSULTER, v. n. S'ensuivre. *Il s'emploie* pour marquer les inductions, les conséquences qu'on tire d'un discours, d'u[n] raisonnement.

RÉSUMÉ, s. m. *ré-zu-mé*. Précis.

RÉSUMER, v. act. Recueillir, reprendre en peu de paroles un raisonnement qui a été plus étendu.

RÉSUMPTE, s. f. *ré-zonp-te*. On appelle ainsi la dernière thèse qu'un docteur en théologie est obligé de soutenir après sept ans de doctorat, pour avoir le droit de présider aux thèses.

RÉSUMPTE, adj. m. Se dit du docteur qui a soutenu sa résumpte.

RÉSUMPTION, s. f. Action de résumer, récapitulation.

RÉSURRECTION, s. f. *ré-zu-rèk-cion*. Retour de la mort à la vie. Guérison surprenante, inopinée.

RÉTABLE, s. m. Ornement d'architecture contre lequel est appuyé l'autel, et qui renferme ordinairement un tableau.

RÉTABLIR, v. act. Remettre au premier état, en bon état.

RÉTABLISSEMENT, s. m. *ré-ta-bli-ce-man*. Action de rétablir, état d'une personne, d'une chose rétablie.

RETAILLE, s. f. *re-ta-glie*. (mouillez les *ll*.) Partie, morceau qu'on retranche d'une chose en la façonnant.

* **RETAILLER**, v. a. Tailler de nouveau.

RETAPER, v. act. *re-ta-pé*. Retrousser les bords d'un chapeau contre la forme.

RETARD, s. m. *re-tar*. Retardement.

RETARDEMENT, s. m. *re-tar-de-man*. Délai, remise.

RETARDER, v. act. Différer. Empêcher d'aller, de partir, d'avancer. v. n. Il se d[it] d'une horloge qui va trop lentement.

* **RETAXER**, v. act. Taxer de nouveau.

* **RETEINDRE**, v. a. Teindre de nouveau.

* **RETENDOIR**, s. m. *re-tan-doar*. Ou[til] de facteur d'orgues.

RETENIR, v. act. Ravoir, tenir encore une fois. Garder par-devers soi ce qui e[st]

à un autre. Conserver ce que l'on a, ne point s'en défaire. Réserver. S'assurer par précaution d'une chose qu'un autre aurait pu prendre. Arrêter, faire demeurer, ne pas laisser aller. Réprimer, modérer, empêcher de s'emporter. Mettre, imprimer, garder quelque chose dans sa mémoire.

RETENU, UE, part. Il est aussi adj. Circonspect, sage, modéré.

RÉTENTION, s. f. Réservation, réserve.

RETENTIR, v. neut. *re-tan-tir.* Rendre, renvoyer un son éclatant. Faire un bruit éclatant qui remplit un lieu.

RETENTISSANT, ANTE, adj. *re-tan-ti-san.* Qui retentit.

RETENTISSEMENT, s. m. Bruit, son rendu, envoyé avec éclat.

RETENTUM, s. m. *ré-tein-tome.* t. pris du latin. Il se dit d'un article que les juges n'expriment pas dans un arrêt qu'ils rendent, mais qui ne laisse pas d'en faire partie, et d'avoir son affectation. Il se dit aussi de ce qu'on réserve en soi-même par duplicité, lorsqu'on traite d'affaires avec quelqu'un Il est fam.

RETENUE, s. f. Modération, discrétion, modestie. Ce qu'on retient en vertu de la loi, ou d'une stipulation convenue, sur un payement de gages ou sur une rente.

RÉTIAIRES, s. m. pl. *ré-ci-è-re.* t. d'antiquité. Espèce de gladiateurs dont l'armée principale était un filet qu'ils jetaient sur leur adversaire, pour l'envelopper et l'enchaîner de façon à lui ôter l'usage de ses membres et les moyens de se défendre.

RÉTICENCE, s. f. *ré-ti-san-ce.* Suppression ou omission volontaire d'une chose qu'on devrait dire. Figure de rhétorique par laquelle l'orateur fait entendre une chose sans la dire.

RETICULAIRE, adj. de t. g. *ré-ti-cu-lè-re.* t. d'anatomie. Qui ressemble à un réseau. *Tissu, membrane réticulaire.*

RÉTIF, IVE, adj. Qui s'arrête ou recule au lieu d'avancer. Fig. *Esprit rétif,* difficile à conduire.

RETINE, subst. f. Sorte de lacis formé dans le fond de l'œil, par les filets du nerf optique.

RETIRADE, s. f. t. de fortific. Retranchement fait derrière un ouvrage.

RETIRATION, s. f. t. d'imprim. Action d'imprimer le second côté d'une feuille de papier, autrement dit, *le verso.*

RETIREMENT, s. m. Contraction, raccourcissement. *Retirement du nerf.*

RETIRER, v. act. *re-ti-ré.* Tirer une seconde fois. Tirer à soi une chose que l'on avait poussée dehors. Tirer une chose d'un lieu où elle avait été mise, où elle était entrée. Percevoir, recueillir. *Il tire tant de sa charge, etc.* On dit fig. *Retirer de la gloire, de la honte, du mépris.* Donner asile, retraite, rentrer dans la propriété et possession d'un héritage, d'un bien aliéné, en rendant à l'acheteur le prix qu'il en avait donné.

SE RETIRER, v. réc. S'en aller, s'éloigner, Se raccourcir. En parlant d'une rivière débordée, rentrer dans son lit.

RETIRÉ, ÉE, part. et adj. Solitaire, peu fréquenté. *Lieu retiré. Homme retiré,* qui vit dans une grande retraite.

* RETOISER, v. act. *re-toa-zé.* Toiser de nouveau.

RETOMBÉE, s. f. *re-ton-bé-e.* t. d'archit. La naissance d'une voûte, la partie qui, par sa pose peut subsister sans cintre.

RETOMBER, v. n. *re-ton-bé.* Tomber encore. Fig. Etre attaqué de nouveau d'une maladie dont on croyait être guéri.

* RETONDRE, v. act. Tondre une seconde fois.

RETORDEMENT, s. m. *re-tor-de-man.* t. de manufacture. Action de retordre, ou l'effet de cette action. Il ne se dit guère que des soies.

* RETORDEUR, s. m. Celui qui retord les fils.

* RETORDOIR, s. masc. Machine à retordre.

RETORDRE, v. act. Tordre une seconde fois. Tordre du fil ou des ficelles ensemble.

RÉTORQUER, v. act. Employer contre son adversaire les raisons, les argumens, les preuves dont il s'est servi.

RETORS, ORSE, adj. *re-tor.* Qui a été retordu plus d'une fois. Fig. et famil. Fin, rusé et artificieux.

RETORSION, s. f. *ré-tor-cion.* t. de didactiq. Action de rétorquer.

RETORTE, s. f. t. de chimie. Vaisseau de terre ou de verre qui a un bec recourbé pour se joindre au récipient.

RETOUCHE, s. f. Endroits d'un tableau qu'on a retouchés, changés, repeints.

RETOUCHER, v. act. *re-tou-ché.* Toucher de nouveau. Corriger, réformer, perfectionner.

RETOUR, s. m. Action de revenir, de retourner, Arriver du lieu d'où l'on était parti. Ce qu'on ajoute, ce qu'on joint à la chose qu'on troque avec une autre, pour rendre le troc égal. Au fig. reconnaissance, sorte d'équivalent d'un bienfait reçu. Au plur. Tour contraire ou presque contraire, tour multiplié.

RETOURNE, s. f. Carte qu'on retourne à certains jeux.

RETOURNER, v. n. *re-tour-né.* Aller une autre fois en un lieu où l'on a déja été. Recommencer à faire les mêmes choses, les mêmes actions. V. act. Tourner d'un autre sens.

S'EN RETOURNER, v. réc. S'en aller.

RETRACER, v. act. Tracer de nouveau, ou d'une manière nouvelle. Fig. Raconter les choses passées et connues.

RÉTRACTATION, s. f. Action par laquelle on rétracte, on abandonne une opinion, une proposition qu'on avait avancée.

RÉTRACTER, v. a. *ré-trak-té.* Déclarer qu'on n'a plus l'opinion qu'on avait avancée, y renoncer.

RÉTRACTION, s. f. Raccourcissement, t. de médecine.

RETRAIRE, v. act. *re-trè-re.* (Il se conjugue comme *Traire.*) t. de pratiq. Retirer par droit de parenté ou par droit seigneurial, un héritage qui a été vendu.

RETRAIT, AITE, part. Il est aussi adj. et se dit des blés qui mûrissent sans se remplir. *Blé retrait, avoine retraite.*

RETRAIT, s. m. Action en justice, par laquelle on retire un héritage qui avait été vendu. Lieu secret d'une maison où l'on va aux nécessités naturelles.

RETRAITE, s. f. Action de se retirer. Etat que l'on embrasse en se retirant du monde, de la cour, des affaires. Lieu où l'on se retire. Lieu de refuge. En t. d'archit. diminution d'épaisseur qu'on donne à un mur d'étage en étage.

RETRANCHEMENT, s. m. Suppression ou diminution de quelque chose. Espace retranché d'un plus grand. Travaux qu'on fait à la guerre pour se mettre à couvert contre les attaques des ennemis.

RETRANCHER, v. act. *re-tran-ché.* Séparer une partie du tout. Oter quelque chose d'un tout Diminuer. Supprimer. Faire des retranchemens.

SE RETRANCHER, v. réc. Se restreindre, se réduire. En t. de guerre, faire des lignes, des tranchées.

RETRAYANT, ANTE, adject. Celui ou celle qui exerce l'action de retrait.

RÊTRE, s. masc. Autrefois, cavalier Allemand.

RÉTRÉCIR, v. act. Rendre plus étroit, moins large. v. n. Devenir plus étroit.

SE RÉTRÉCIR, v. réc. Devenir plus étroit.

RÉTRÉCISSEMENT, s. m. Action par laquelle une chose est rétrécie. On dit fig. *Le rétrécissement de l'esprit.*

* RETREINDRE, v. act. Amboutir, modeler au marteau.

RÉTRIBUTION, s. f. Salaire, récompense du travail qu'on a fait.

* RÉTRILLER, v. a. *ré-tri-glié.* (mouillez les *ll.*) Etriller de nouveau.

RÉTROACTIF, IVE, adj. Qui agit sur le passé. *Effet rétroactif.*

RÉTROACTION, s. f. *ré-tro-ak-cion.* Effet de ce qui est rétroactif.

RÉTROCÉDER, v. act. *ré-tro-cé-dé.* t. de pratiq. Remettre à quelqu'un le droit qu'il nous avait cédé auparavant.

RÉTROCESSION, s. f. t. de prat. Acte par lequel on rétrocède.

RÉTROGRADATION, s. f. *ré-tro-gra-dacion.* t. d'astron. Mouvement par lequel les planètes paraissent aller contre l'ordre des signes célestes.

RETROGRADE, adj. de t. g. Il se dit des planètes lorsqu'elles paraissent aller contre l'ordre des signes célestes.

RÉTROGRADER, v. neut. *ré-tro-gra-dé.* Retourner en arrière.

RETROUSSEMENT, s. m. *re-trou-ce-man.* Action de retrousser.

RETROUSSER, verbe act. *re-trou-cé.* Replier, relever en haut ce qu'on avait détroussé.

RETROUSSÉ, ÉE, part. et adj. *Avoir le bras retroussé jusqu'au coude*, nu jusqu'au coude. *Nez retroussé*, dont le bout est un peu relevé en haut.

RETROUSSIS, s. m. Partie du bord d'un chapeau qui est retroussée.

RETROUVER, v. act. *re-trou-vé.* Trouver une seconde fois. Trouver ce qu'on avait perdu, oublié.

RETS, s. m. *rè.* Filet, ouvrage de corde, de fil, etc., pour prendre du poisson, des oiseaux.

RÉUNION, s. f. Action de réunir, et l'effet qui en résulte. Fig Réconciliation.

RÉUNIR, v. act. Rassembler, rejoindre ce qui était épars, désuni, séparé. Figur. Réconcilier.

SE RÉUNIR, v. r. Se rejoindre, en parlant des chairs. *Fig.* Se réconcilier, embrasser la même opinion, le même parti.

RÉUSSIR, v. n. Avoir un succès heureux. Il se dit des personnes et des choses.

RÉUSSITE, subst f Bon succès. *Il ne* se dit que des choses. Quelquefois, succès en général. *Il faut voir quelle en sera la réussite.*

* REVALOIR, verbe act. (Il se conjugue comme *Valoir.*) Rendre la pareille. *Je la lui revaudrai.*

REVANCHE, s. f. Action par laquelle on se revanche du mal qu'on a reçu Il se dit quelquefois en bonne part. *Vous m'avez rendu quantité de bons offices, je tâcherai d'en avoir ma revanche.* Au jeu, seconde partie que joue le perdant, pour se racquitter de la première. *En revanche*, adverbe. En récompense.

REVANCHER, v. a. Défendre quelqu'un qui est attaqué. Il est familier.

SE REVANCHER, v. réc. Rendre la pareille d'une injure, d'un mal, même d'un bienfait qu'on a reçu.

REVANCHEUR, s. m. *re-van-cheur.* Qui revanche. Il se dit aussi pour *défenseur.* Il est peu usité.

RÊVASSER, v. n. *rê-va-cé.* Avoir de fréquentes et diverses rêveries pendant u[n] sommeil inquiet. Il est familier.

RÊVE, subst. m. Songe qu'on fait e[n] dormant.

REVÊCHE, adj. de tout g. Rude, âpr[e] au goût. Figur. Peu traitable, rébarbati[f]. *Homme, femme revêche.*

REVÊCHE, s. f. Sorte d'étoffe frisée fai[te] de laine, et propre à faire des doublures.

RÉVEIL, s. m. (mouillez l'*l.*) Cess[a]tion du sommeil. Réveille-matin.

REVEILLE-MATIN, s. m. Horloge de[s]tinée pour réveiller à une certaine heure

REVEILLER, v. act. *ré-vé-glié* (mouil[lez] les *ll.*) Eveiller. Fig. Exciter de nouvea[u], renouveler.

SE RÉVEILLER, v. réc. S'éveiller. Fig. renouveler.

* RÉVEILLEUR, s. m. (mouillez les *l*[*l.*]) *ré-vè-glieur.* Qui réveille les autres à [c]heures déterminées.

RÉVEILLON, s. m. (mouill. les *ll.*) P[...]

repas extraordinaire qui se fait entre le souper et le coucher. En t. de peint., certaines touches claires et brillantes que le peintre place dans quelques endroits de son tableau, pour y faire sentir la lumière, et la rendre plus piquante.

RÉVÉLATION, s. f. Action de révéler. Inspiration par laquelle Dieu a fait connaître ses mystères, sa volonté, sa venue, etc. Chose révélée.

RÉVÉLER, v. act. *ré-vé-lé.* Découvrir, faire savoir une chose qui était inconnue et secrète.

REVENANT, ANTE, adj. *re-ve-nan.* Qui plait, qui revient. *Air revenant, physionomie revenante.*

REVENANT, s. m. Esprit que le peuple croit qui revient de l'autre monde.

REVENANT-BON, s. m. Profit casuel d'un marché, d'une charge. Deniers qui restent entre les mains d'un comptable. Profit, avantage dû au hasard.

REVENDEUR, EUSE, s. *re-van-deur.* Qui revend, qui achète pour revendre.

REVENDICATION, s. f. t. de pratique. Action de revendiquer.

REVENDIQUER, v. actif. *re-van-di-ké.* Réclamer une chose qui nous appartient, et qui est entre les mains d'un autre.

REVENDRE, v. act. *re-van-dre.* Vendre ce qu'on a acheté.

REVENIR, v. n. Venir une autre fois. Retourner au lieu d'où l'on était parti. Se rétablir, se remettre, être rétabli, être remis dans le même état où l'on était auparavant. Figur. Abandonner l'opinion dont on était, pour se ranger à l'avis d'un autre. Résulter à l'avantage, à l'utilité de quelqu'un. Plaire.

REVENTE, s. f. Seconde vente.

REVENU, s. m. Ce qu'on retire annuellement d'un domaine, d'une charge, d'une pension, etc.

REVENUE, s. fém. Il ne se dit que du jeune bois qui revient sur une coupe de taillis, etc.

RÊVER, v. n. *ré-vé.* Faire des songes. Etre en délire. Etre distrait, laisser aller son imagination sur des choses vaines et vagues, sans aucun objet fixe et certain. Penser, méditer profondément sur quelque chose.

RÉVERBÉRATION, s. f. Réfléchissement de la lumière, etc.

RÉVERBÈRE, s. masc. *Feu de ré-ver-bère.* Feu appliqué de manière que la flamme est obligée de rouler par-dessus les matières que l'on expose à l'action du feu. Miroir de métal, qu'on ajoute à une lampe, à un flambeau, pour en augmenter la lumière. Espèce de lanterne suspendue dans les rues d'une ville, pour éclairer pendant la nuit.

RÉVERBERER, verbe act. et verbe n. *ré-vér-bé-ré.* Réfléchir, repousser, renvoyer.

* RÉVERCHER, v. act. Boucher les soufflures, les grumelures de l'étain.

REVERDIR, v. act. Peindre de vert une autre fois. v. n. Redevenir vert.

* REVERDISSEMENT, s. m. Action de reverdir.

* REVERDOIR, s. m. *re-vér-doar.* Cuvette de brasseur.

RÉVÉREMMENT, adv. *ré-vé-ra-man.* Avec respect, révérence.

RÉVÉRENCE, s. fém. Respect, vénération. Titre d'honneur qu'on donne aux religieux qui sont prêtres. Mouvement du corps pour saluer.

RÉVÉRENCIELLE, adj. f. t. de palais. *Crainte révérencielle*, sentiment mêlé de crainte et de respect que les enfans doivent avoir pour leurs pères et mères.

RÉVÉRANCIEUX, EUSE, adj. *ré-vé-ran-ci-eu.* Qui affecte de faire quantité de révérences. Il est famil.

RÉVÉREND, ENDE, adj. Digne d'être révéré. Titre d'honneur que l'on donne aux religieux et aux religieuses.

RÉVÉRENDISSIME, adj. de t. g. *ré-vé-ran-di-ci-me.* Titre d'honneur plus relevé que celui de très-révérend, et que l'on donnait aux évêques, aux archevêques et aux généraux d'ordres.

RÉVÉRER, v. act. Honorer, respecter.

RÊVERIE, s. f. Pensée où se laisse aller l'imagination. Idée extravagante. Délire causée par une maladie ou autrement.

REVERQUIER, s. m. Sorte de jeu qui se joue dans un trictrac.

REVERS, s. masc. *re-vér.* Coup d'arrière-main. En parlant des monnaies ou des médailles, côté opposé à celui où est l'empreinte de la tête. Seconde page d'un feuillet. Fig. Disgrâce, accident qui change une bonne fortune en une mauvaise.

RÉVERSAL, ALE, adject. Il se dit d'un acte, d'une réponse qui se rapporte à un autre acte, à une proposition. *Diplôme réversal.*

* RÉVERSEAU, s. m. Pièce qui écarte l'eau.

u REVERSER, v. act. Verser de nouveau.

REVERSI, s. m. Sorte de jeu de cartes.

RÉVERSIBLE, adj. de t. g. *ré-vér-ci-ble.* t. de pratiq. et de jurisprudence, qui se dit des biens, des terres qui doivent, en certains cas, retourner au propriétaire qui en a déposé.

RÉVERSION, s. f. *ré-vér-sion.* t. de prat. et de jurisprudence. Retour, réunion d'un fief mouvant au fief dominant dont il avait été détaché.

REVESTIAIRE, s. m. *re-vès-ti-è-re.* Lieu séparé dans une église, où les prêtres se revêtent des habits sacerdotaux pour l'office divin.

REVÊTEMENT, s. m. *re-vè-te-man.* Ouvrage de pierre, de brique, etc., dont on revêt un fossé, un bastion.

REVÊTIR, v. a. (Il se conjugue comme *Vêtir.*) Donner des habits à quelqu'un qui en a besoin. *Revêtir les pauvres.* Il se dit aussi des habits de dignité et de cérémonie,

ou d'autres marques de dignité. *Le Roi était revêtu des habits royaux. Un fossé, un bastion*, le couvrir, le remparer de pierre, de brique, etc. Fig. *Être revêtu d'une charge, du pouvoir d'un autre*, avoir une charge, le pouvoir d'un autre.

RÊVEUR, EUSE, s. et adj. Qui rêve, qui s'entretient de ses imaginations.

* REVIDER, v. act. Vider de nouveau.

REVIRADE, s. f. t. du jeu de trictrac. Action d'un joueur qui, pour faire une case avancée, emploie une dame d'une case déjà faite.

REVIREMENT, s. m. *re-vi-re-man*. t. de marine. Action de revirer. On dit en termes de banque, *Revirement de parties*. Voyez VIREMENT.

REVIRER, v. n. *re-vi-ré*. t. de marine. Tourner d'un autre côté.

REVIRER, t. de trictrac. Voyez REVIRADE.

* REVISER, v. act. Viser une seconde fois.

RÉVISEUR, s. m. *ré-vi-zeur*. Celui qui revoit après un autre.

RÉVISION, s. f. Action par laquelle on revoit, on examine de nouveau.

RÉVIVIFICATION, s. f. Opération par laquelle on fait réparaître sous sa forme naturelle un métal qui était masqué sous une forme différente.

REVIVIFIER, v. act. Vivifier de nouveau. En t. de chimie, *Revivifier le mercure*, le séparer des minéraux avec lesquels il avait été mêlé, et le remettre en son état naturel.

REVIVRE, v. n. (Il se conjugue comme *Vivre*.) Ressusciter, revenir de la mort à la vie. Fig. Vivre de nouveau en quelque façon. *Les pères revivent dans leurs enfans*. Fig. *Faire revivre*, faire valoir de nouveau. *Faire revivre de vieilles dettes, un ancien procès*. Rétablir. *Faire revivre une image*. Remettre de nouveau en crédit. *Faire revivre une erreur, une opinion*. Rallumer. *Faire revivre l'amour, la haine, etc.*

RÉVOCABLE, adj. de t. g. *ré-vo-ca-ble*. Qui peut être révoqué, qui peut être destitué.

RÉVOCATION, s. f. *ré-vo-ka-cion*. Action de révoquer.

RÉVOCATOIRE, adj. de tout g. *ré-vo-ka-toa-re*. Qui révoque. *Acte, disposition révocatoire*.

REVOIR, v. act. *re-voar*. (Sur *Voir*.) Voir de nouveau. Examiner de nouveau. s. m. *Au revoir*.

REVOLIN, s. m. *re-vo-lein*. t. de marine. Vent qui n'est pas direct, mais qui est renvoyé par quelque chose, et dont les vaisseaux à l'ancre sont quelquefois fort tourmentés.

RÉVOLTANT, ANTE, adj. *ré-vol-tan*. Qui révolte, qui choque excessivement, qui indigne. *Proposition révoltante, procédé révoltant*.

RÉVOLTE, s. f. Rébellion.

* RÉVOLTÉ, s. m. Celui qui se révolte.

RÉVOLTER, v. act. *ré-vol-té*. Soulever, émouvoir à sédition, porter à la révolte. Fig. Choquer, indigner.

SE RÉVOLTER, v. réc. Se soulever contre l'autorité légitime.

RÉVOLU, UE, adj. Achevé, fini. *Année révolue*. Il se dit aussi du corps des planètes et des astres, lorsque, par leur mouvement périodique, ils sont revenus au même point d'où ils étaient partis.

RÉVOLUTION, s. fém. Le retour d'une planète, d'un astre au même point d'où il était parti. On le dit aussi du temps. *La révolution des saisons, des siècles*. Fig. Changement qui arrive dans les affaires publiques, dans les choses du monde. *Prompte, étrange, heureuse révolution*. Il se dit principalement d'un changement subit et violent dans le gouvernement d'un peuple. *La révolution française*.

* RÉVOLUTIONNAIRE, s. m. *ré-vo-lu-ti-o-né-re*. Qui aime, qui protége, qui soutient la révolution.

* RÉVOLUTIONNAIRE, adj. de tout g. Qui est conforme aux principes de la révolution, qui est propre à en accélérer les progrès, etc. *Mesures révolutionnaires*.

* RÉVOLUTIONNER, v. act. Mettre en état de révolution, introduire des principes révolutionnaires dans...

REVOMIR, v. act. Vomir ce qu'on a avalé.

RÉVOQUER, v. act. Rappeler, ôter les pouvoirs et l'emploi qu'on avait donnés. En parlant des choses, déclarer de nulle valeur à l'avenir. *Révoquer un ordre, une donation*.

REVUE, s. fém. Recherche, inspection exacte. *Des troupes*, inspection qu'en fait un officier, etc., pour s'assurer si elles sont au complet et en bon ordre.

RÉVULSIF, IVE, adj. t. de méd. Qui détourne les humeurs vers les parties opposées à celles où elles se portaient en trop grande abondance.

RÉVULSION, s. f. Retour des humeurs du corps humain, lorsque le cours vient à en être changé.

REZ, prépos. *ré*. Tout contre, joignant. *Rez pied, rez terre*.

REZ-DE-CHAUSSÉE, s. m. Niveau du terrain.

RHABILLAGE, s. m. (mouillez les *ll*.) Raccommodage. Il est fam.

RHABILLER, v. a. *ra-bi-glié*. (m. les *ll*.) Habiller encore une fois. Fournir de nouveaux habits.

* RHAGADES, s. f. plur. Fentes sur les lèvres, ulcères, crevasses à la bouche ou ailleurs.

RHAPONTIC, s. m. Autrement, *Rhubarbe des moines*. Plante et racine.

RHÉTEUR, s. m. *ré-teur*. Celui qui enseigne l'art de bien dire. Orateur emphatique et déclamatoire.

RHÉTORICIEN, s. m. Celui qui sait la rhétorique, qui l'étudie.

RHÉTORIQUE, s. f. *ré-to-ri-ke*. L'art de bien dire. Classe où l'on enseigne

rhétorique. Traité de rhétorique. *La rhétorique d'Aristote. Figure de rhétorique*, toute façon de parler que l'orateur emploie pour donner, ou de la force, ou de la grâce au discours.

RHINGRAVE, s. m. Comte du Rhin.

RHINOCÉROS, s. m. Animal sauvage et féroce qui a une corne sur le nez.

* RHISAGRE, s m. Instrument pour tirer les racines ou chicots des dents.

RHOMBE, s. m. Losange.

RHOMBOIDE, s. m. Figure rectiligne qui a deux angles aigus et deux obtus, et quatre côtés, dont il n'y a que ceux qui sont parallèles qui soient égaux.

RHUBARBE, s. f. Plante dont la racine est un excellent remède. On la tire de la Chine. *Des moines*, plante qui croît en abondance sur les montagnes des Alpes, et que l'on cultive dans nos jardins.

* RHUMATISMAL, ALE, adj. Qui appartient au rhumatisme.

RHUMATISME, s. m. Douleur dans les muscles accompagnée de difficulté dans les mouvemens.

RHUME, s. m. *ru-me*. Fluxion causée par une humeur âcre qui ordinairement excite la toux, et rend la voix enrouée.

RHUS. *Voyez* SUMAC.

RHYTHME, s. m. *rit-me*. Nombre, cadence, mesure.

RHYTHMIQUE, adj. de tout g. Qui appartient au rhythme.

RIANT, ANTE, adj. *ri-an*. Gracieux, qui marque de la gaieté, de la joie. Agréable à la vue, qui plaît aux yeux.

* RIBAMBELLE, s. f. Longue suite. Fam. et en mauvaise part.

RIBAUD, AUDE, subst. et adj. *ri-bô*. Luxurieux, impudique. Les honnêtes gens évitent de se servir de ce mot.

RIBAUDERIE, s. f. Action de ribaud. divertissement licencieux. Mot de blâme et de mépris.

RIBLEUR, s. m. Qui court les rues la nuit comme les filous. Il est vieux et pop.

RIBORDAGE, s. m. t. de mar. Dommage que le choc d'un vaisseau cause à un autre en changeant de place.

RICANEMENT, s. m. *ri-ka-ne-man*. Action de ricaner.

RICANER, v. n. *ri-ka-né*. Rire à demi, soit par sottise, soit par malice.

* RICANERIE, s. f. Ris moqueur.

RICANEUR, EUSE, s. Qui ricane.

RIC-A-RIC, adv. *ri-ka-rik*. Avec une exactitude entière, à la rigueur. Il est fam.

RICH, s. m. *ri-che*. Loup-cervier de Pologne et de Suède, dont la peau fournit une très-belle fourrure.

RICHARD, s. masc. Qui a beaucoup de bien. Il est fam.

RICHE, adj. de tout g. Opulent, qui a beaucoup de bien, qui possède de grands biens. On dit fig. *Riche en mérite, en vertus*. Abondant, fertile. Magnifique, orné, paré. Fécond en idées, en images, en parlant des ouvrages d'esprit. *Riche parti*, jeune homme ou jeune fille à marier, et très-riche. *Taille* au-dessus de la médiocre. *Langue riche*, abondante en mots et en tours.

RICHE, s masc. Homme riche. *Malaisé*, homme qui a de grands biens et beaucoup de dettes.

RICHEMENT, adv. *ri-che-man*. D'une manière riche, magnifiquement.

RICHESSE, s. fém. *ri-chè-ce*. Opulence, abondance de biens. Au pl. Grands biens. *D'une mine*, l'abondance du métal. *D'une étoffe*, sa grande magnificence. *Des rimes*, leur exactitude. *D'une langue*, son abondance en mots et en tours.

* RICHISSIME, adj. superl. Très-riche. Il est fam.

RICIN, s. masc. *ou* PALME-DE-CHRIST, *ri-cein*. Plante d'Espagne et de Candie dont le fruit est un purgatif violent.

RICOCHET, s. m. *ri-co-chè*. Bond que fait une pierre plate jetée obliquement sur la surface de l'eau.

RIDE, s. f. Pli qui se fait sur le front, sur le visage, sur les mains, et qui vient ordinairement par l'âge. t. de mar. Corde qui sert à en roidir une plus grosse.

RIDEAU, s m. *ri-dô*. Morceau d'étoffe, de toile, etc., qu'on emploie pour cacher, couvrir, entourer et conserver quelque chose. Fig. *Tirer le rideau sur quelque chose*, n'en plus parler, ne plus s'en occuper l'esprit. Petite élévation de terre derrière laquelle on peut se cacher.

RIDELLE, s. fém. *ri-dè-le*. Un des côtés d'une charrette fait en forme de râtelier.

RIDER, v. act. *ri-dé*. Faire des rides, causer des rides. En t. de mar., accourcir une voile avec des ris

SE RIDER, v. réc. Devenir ridé. En parlant de l'eau, cesser d'être uni.

RIDICULE, adj. de tout g. Digne de risée, de moquerie. Il est quelquefois subst. *Donner des ridicules. Le ridicule est une arme terrible.*

RIDICULEMENT, adv. *ri-di-cu-le-man*. D'une manière ridicule.

RIDICULISER, v. act. Rendre ridicule, tourner en ridicule.

RIDICULITÉ, s. f. Action ou parole ridicule. Il est fam.

RIÈBLE. *Voyez* GRATERON.

RIEN, s. m. Néant, nulle chose. *Dieu a crée le monde de rien*. Peu de chose. *Il a eu cette maison pour rien*. Quelque chose. *Y a-t-il rien de si beau que...* Au pl. Bagatelles, choses de nulle importance.

RIEUR, EUSE, subst. Celui, celle qui rit. Qui aime à rire. Qui raille, qui se moque.

* RIFLARD, s. m. *ri-flar*. t. de serrur. C'est la même chose que *Brunissoir*.

* RIFLOIR, s. m. Lime recourbée.

RIGIDE, adj. de tout g. Sévère, exact, austère.

RIGIDEMENT, adv. *ri-gi-de-man*. Avec rigidité

RIGIDITÉ, s. f. Grande sévérité, exactitude, austérité.

RIGODON, s. m. Sorte d'air. Danse qu'on danse sur cet air-là.

RIGOLE, s. f. Petite tranchée, petit fossé, petit canal creusé pour faire couler de l'eau dans un jardin, dans un pré. Petite tranchée qu'on fait pour planter des bordures de buis, de lavande, etc.

RIGORISME, s. masc. Morale trop sévère.

RIGORISTE, s. et adj. de tout g. Celui, celle qui pousse trop loin la sévérité dans la morale.

RIGOUREUSEMENT, adv. *ri-gou-reu-ze-man.* Avec rigueur, d'une manière dure et sévère.

RIGOUREUX, EUSE, adj. *ri-gou-reux.* Sévère dans sa conduite, dans ses maximes, à l'égard des autres. *Créanciers, juge rigoureux.* Il se dit aussi des choses. *Jugement rigoureux, conduite rigoureuse. Hiver rigoureux*, rude, âpre, fâcheux. *Démonstration rigoureuse*, sans réplique.

RIGUEUR, s. f. *ri-gheur.* Sévérité, dureté, austérité. Grande exactitude, sévérité dans la justice. *A la rigueur*, adv. Trop à la lettre, sans modification. *A toute rigueur, en rigueur*, adv. Dans la dernière exactitude, avec une extrême sévérité.

RIMAILLER, v. n. *ri-ma-glié.* (mouillez les *ll*) Faire de méchant vers.

RIMAILLEUR, s. m. (mouillez les *ll.*) Faire de méchans vers.

RIME, s. f. Uniformité de son dans la terminaison de deux mots.

RIMER, v. n. *ri-mé.* Se terminer par le même son. Faire des vers. t de mépris. v act. Faire rimer. *On ne doit pas rimer* perdu *avec* vertu. Mettre en vers. *Il a rimé ce conte.*

RIMEUR, s. f. Mauvais poète.

RINCEAU, s. m. Feuillage que l'on emploie dans les ornemens de peinture et d'architecture.

RINCER, v. actif. *rein-cé.* Nettoyer en lavant et en frottant. *Rincer des verres, une cruche, une bouteille.* On dit aussi, *Rincer sa bouche*, ou mieux, *Se rincer la bouche.*

RINÇURE, s. f. L'eau avec laquelle on a rincé un verre, une bouteille.

RINGARD, s. m. Barreau de fer qu'on soude au bout d'une pièce qu'on veut chauffer et forger, pour la manier plus commodément.

* RINGRAVE, s. fém. *rein-gra-ve.* Culotte fort ample garnie d'aiguillettes et de rubans.

* RIOLANISTE, s. m. Un des muscles fléchisseurs de la cuisse.

RIOTER, v. n. Rire à demi. Pop.

RIOTEUR, EUSE, s. Celui, celle qui ne fait que rioter.

RIPAILLE, s. f. *ri-pa-gle.* (mouillez les *ll.*) *Faire ripaille*, faire grand'chère. Il est populaire.

RIPOPÉE, s. fém. t. populaire. Mélange que font les cabaretiers de différens restes de vin.

RIPOSTE, s. f. Répon se vive faite sur-le-champ. En t. d'escrime, botte que l'on porte en parant.

RIPOSTER, v. n. *ri-pos-té.* Répondre, repartir vivement et sur-le-champ, pour repousser quelque raillerie. Fig. Repousser vivement une injure, un coup. En t. d'escrime, parer et porter la botte du même mouvement.

RIPUAIRE, adj. Il se disait des anciens peuples des bords du Rhin et de la Meuse, et se dit encore du code de leurs lois. *La loi ripuaire.*

RIRE, v. neut. *Je ris, tu ris, il rit; nous rions, etc. Je riais. Je ris. J'ai ri. Je rirai. Ris* ou *ri, riez. Que je rie. Je rirais.* Faire un certain mouvement de la bouche, causé par l'impression qu'excite en nous quelque chose de plaisant. Figur. Plaire aux yeux, être agréable. *Tout rit dans cette maison de campagne.* On dit figur. d'un homme à qui tout réussit, *La fortune lui rit.* Famil. Se divertir, se réjouir. Railler, badiner, ne parler pas tout de bon. Ne se point soucier, se moquer. *Il rit de toutes les remontrances qu'on lui fait.*

SE RIRE, v. réc. Se moquer de...

RIRE, s. m. Action de rire.

RIS, s. m. Action de rire. On dit figurément et poétiquement en parlant d'une belle personne, que, *Les graces et les ris la suivent partout.* Glandule qui est sous la gorge du veau, et qui est un manger assez délicat. En t. de marine, œillets qui sont à une voile.

RISBAN, s. m. t. de fortification. Terre-plein garni de canon pour la défense d'un port.

RISDALE, s. f. Nom d'une monnaie d'argent en Allemagne, qui vaut environ cinquante sous.

RISÉE, subst. fém. *ri-zé-e.* Grand éclat de rire de plusieurs personnes. Moquerie. Objet dont on se moque. *Il est la risée du public.*

* RISER, v. n. *ri-zé.* terme de marine. Amener une voile qui a été entièrement brisée à cause de la trop grosse force du vent.

RISIBILITÉ, s. f. t. de l'école. Faculté de rire.

RISIBLE, adj. de tout g. *ri-zi-ble.* Qui a la faculté de rire. Qui est propre à faire rire. *Conte risible.* Digne de moquerie. *C'est un homme risible.*

RISQUABLE, adj. de tout g. *ris-ka-ble.* Qui a du risque. *Affaire, projet risquable.*

RISQUE, s. m. Péril, danger.

RISQUER, v. a. *ris-ké.* Hasarder, mettre en danger.

RISSOLE, s. f. *ri-so-le.* Menue pâtisserie qui est faite de viande hachée; enveloppée dans la pâte et frite dans le sain-doux.

RISSOLER, v. act. *ri-so-lé.* Cuire, rôtir de manière que ce que l'on rôtit prenne une couleur rousse et appétissante.

*RISSON, s. m. Ancre à quatre bras.

RIT *ou* RITE, s. m. Ordre prescrit des cérémonies qui se pratiquent dans une religion

RITOURNELLE, s. f. *ri-tour-nè-le.* Petite symphonie qui précède un chant, et qui quelquefois le suit.

RITUALISTE, s. m. Auteur qui traite des divers rites.

RITUEL, s. m. Livre contenant les cérémonies, les prières, les instructions, etc., qui regardent l'administration des sacremens.

RIVAGE, s. m. Bords de la mer, et poétiquement, des rivières.

RIVAL, ALE, s. Concurrent.

RIVALISER, v. n. Disputer de mérite, de talent avec quelqu'un.

RIVALITÉ, s. f. Concurrence.

RIVE, s. f Le bord d'un fleuve, d'un étang, d'un lac, de la mer.

RIVER, v. act. *ri-vé.* Abattre la pointe d'un clou sur l'autre côté de la chose qu'il perce, et l'aplatir, en sorte que ce soit comme une autre tête.

RIVERAIN, s. m *ri-ve-rein.* Qui habite le long d'une rivière. Qui possède des héritages le long d'une forêt.

* RIVESALTES, s. m. pl. Nom d'un vin muscat.

RIVET, s. m. Pointe rivet du clou dans le pied d'un cheval.

RIVIÈRE, s. f. Assemblage d'eau qui coulent dans un lit d'une étendue considérable.

RIVURE, s. f. t. de serrurer. Broche de fer qui entre dans les charnières des fiches pour en joindre les deux ailes.

RIXDALE *Voyez* RISDALE.

RIXE, s. f. Querelle accompagnée d'injures, de menaces, et quelquefois de coups. Débats, discussion orageuse.

RIZ, s. m. *ri.* Plante que l'on cultive en Italie et dans quelques provinces de France. Grains qu'elle produit, et que l'on mange en substances ou en farine sous différens apprêts. Sans pluriel.

RIZE, s. m. Terme de compte dans les états du Grand-Seigneur.

RIZIÈRE, s. f. Champ semé de riz.

ROB, s. m. Suc dépuré des fruits cuits en consistance de miel ou de sirop épais.

ROBE, s. f. Sorte de vêtement long. Autrefois, profession des gens de judicature. *Chevaux de même robe*, de même poil.

ROBIN, s. m. *ro-bein.* t. de mépr. dont on se sert en parlant des gens de robe. Il est fam. On dit en parlant d'un homme méprisable, et dont le témoignage est nul, *C'est un plaisant robin.*

ROBINET, s. masc. *ro-bi-nè.* Pièce d'un tuyau de fontaine, qui sert à donner l'eau et à la retenir.

ROBORATIF, IVE, adj. Qui fortifie.

ROBUSTE, adj. de tout g. Fort, vigoureux.

ROBUSTEMENT, adv. D'une manière robuste.

ROC, s. m. *rok.* Masse de pierre très-dure qui a sa racine en terre. Pièce du jeu des échecs, qu'on appelle plus ordinairement *Tour.*

ROCAILLE, s. f. collect. (mouillez les *ll.*) Petits cailloux, coquillages qui servent à orner une grotte.

ROCAILLEUX, EUSE, adject. Plein de cailloux. Fig. Dur. *Style rocailleux.*

ROCAILLEUR, s. m. (mouillez les *ll.*) Celui qui travaille en rocaille.

ROCAMBOLE, s. f. Espèce d'ail. Fig. et fam. Ce qu'il y a de meilleur, de plus piquant dans quelque chose.

ROCHE, s. f. Roc. Figur. *Cœur de roche*, difficile à émouvoir. Figurém. et proverb. *Homme de la vieille roche*, d'une probité reconnue.

ROCHER, s. m. Roc et roche. Figurém. *Parler aux rochers*, à des grands insensibles.

ROCHET, s. m. *ro-chè.* Sorte de surplis à manches étroites que portent les évêques, les abbés et plusieurs autres ecclésiastiques. En t. de mécaniq. *Roue à rochet*, roue dentée dont les dents sont recourbées.

ROCOU. *Voyez* ROUCOU.

RODER, v. n. *rô-dé.* Tournoyer, courir, errer çà et là. Il se dit en mauvaise part.

* RODET, s. m. Roue de moulin à eau.

RODEUR, s. m. Qui rôde.

RODOMONT, s. m. Fanfaron.

RODOMONTABLE, s. f. Fanfaronnade.

ROGATIONS, s. f. plur. Prières publibliques, accompagnées de processions, que l'église fait pour les biens de la terre, etc.

ROGATOIRE, adj. de t. g. t. de palais. *Commission rogatoire*, qu'un juge adresse à un autre juge son égal pour faire quelque acte de procédure, d'instruction dans l'étendue de son ressort.

ROGATONS, s. m. pl. Restes de viandes ramassées. Mets communs et réchauffés. En littérature, plusieurs petits ouvrages de rebut.

ROGNE, s. fém. (mouillez le *gn.*) Gale invétérée.

ROGNE-PIED, s. m. Espèce de couteau avec lequel le maréchal rogne la corne du cheval.

ROGNER, v. act. *ro-gné.* (mouillez le *gn.*) Retrancher, ôter quelque chose des extrémités, de la longueur ou de la largeur d'une étoffe, d'un cuir, etc. Fig. Oter, retrancher à quelqu'un une partie de ce qui lui appartient.

ROGNEUR, EUSE, s. (mouillez le *gn.*) Celui, celle qui rogne.

ROGNEUX, EUSE, adj. (mouillez le *gn.*) Qui a la rogne. *Chien rogneux.*

ROGNON, s. masc. *ro-gnon.* (mouillez le *gn.*) Le rein de l'animal. En parlant de certains animaux, testicules. *Rognon de musc, de coq.*

ROGNONER, v. n. *ro-gno-né.* (m. le *gn.*) Gronder, grommeler, murmurer entre ses dents. Il est pop.

ROGNURE, s. fém. La partie qui a été rognée.

ROGUE, adj. de tout g. *ro-ghe.* Fier, arrogant, superbe. Il est fam.

ROI, s. m. Monarque, prince souverain du premier ordre. Principale figure d'un

jeu de cartes. Principale pièce du jeu des échecs. *Le Roi des Rois*, Dieu. *Le Roi des animaux*, le lion.

ROIDE, adj. de tout g. *rè-de*. Qui est fort tendu, et qu'on a de la peine à plier. Fig. Inflexible, opiniâtre, dur, adv. Vite. *La flèche va roide.*

ROIDEUR, s. f. *rèdeur* ou *roa-deur*. Tension, qualité de ce qui est roide. Rapidité, impétuosité de mouvement. Fig. Fermeté excessive, sévérité inflexible.

ROIDILLON, s. masc. (m. les *ll.*) Petite élévation qui se trouve dans un chemin.

ROIDIR, v. act. *rè-dir*. Tendre ou étendre avec force, rendre roide. v. n. Devenir roide.

SE ROIDIR, v. n. Devenir roide. Fig. Tenir ferme, ne vouloir point se relâcher.

ROITELET, s. m. Fort petit oiseau.

ROLE, s. m. En t. de pratiq. Feuillet ou deux pages d'écriture. Liste, catalogue. Liste des causes qui se doivent plaider au tribunal. Ce que doit réciter un acteur dans une pièce de théâtre. Personnage représenté par l'acteur. *Le rôle de Cinna, d'Andromaque.* Il se dit fig. du personnage que chacun joue dans le monde. *Il a joué un grand rôle. C'est un hypocrite qui sait bien jouer son rôle.*

ROLER, v. n. *rô-lé*. t. de prat. Faire des rôles d'écriture.

ROLET, s. m. Petit rôle. Fig. *Jouer bien son rôlet*, jouer bien son personnage. *Etre au bout de son rôlet*, ne savoir plus que dire ni que faire.

* ROLLE, s. fém. Espèce de fourgon de chaufournier. s. m. Oiseau.

ROMAIN, AINE, adj. Nom de peuple. Qui appartient à la ville de Rome. *Bréviaire, rituel, calendrier romain. L'Eglise romaine*, catholique. *Chiffres romains*, composés des lettres numérales C, D, I, L, M, V, X. *Beauté romaine*, qui a de grands traits bien marqués, et un air, un port majestueux. *Laitue romaine*, laitue longue qu'on fait blanchir en la liant.

ROMAIN, s. masc. *Gros-romain*, *petit-romain*, caractères d'imprimerie.

ROMAINE, s. f. *ro-mè-ne*. Peson, instrument dont on se sert pour peser avec un seul poids.

ROMAN, s. m. Ouvrage ordinairement en prose, contenant des fictions qui représentent des aventures plus ou moins vraisemblables, et le développement entier des passions humaines.

ROMANCE, s. f. Chanson dont le sujet est triste et élégiaque. Chanson tendre.

ROMANCIER, s. m. Auteur des anciens romans.

ROMANESQUE, adj. de t. g. *ro-ma-nes-ke*. Qui tient du roman, qui est à la manière des romans.

ROMANESQUEMENT, adv. D'une manière romanesque.

ROMANTIQUE, adj. de tout g. Il se dit ordinairement des lieux, des paysages qui rappellent à l'imagination les descriptions des poèmes et des romans. *Situation romantique, aspect romantique.*

ROMARIN, s. m. *ro-ma-rein*. Arbuste aromatique toujours vert.

ROMESCOT, s. m. Nom que les Anglais donnent à ce qui s'appelle autrement, *Le denier de saint Pierre.*

ROMPEMENT, subst. m. *ron-pe-man*. *Rompement de tête*, fatigue que cause le grand bruit, etc.

ROMPRE, v. act. *Je romps, tu romps, il rompt; nous rompons, etc. Je rompais. Je rompis. J'ai rompu. Je romprai. Romps. Que je rompe. Que je rompisse. Je romprais.* Briser, mettre en pièces. Arrêter, détourner le mouvement de quelque chose. Fig. Détruire. *Rompre l'amitié, un traité, une alliance.* Styler, dresser, exercer. *Rompre un homme aux affaires. Ses chaînes*, se mettre en liberté, et figur. se délivrer d'une passion, d'un attachement.

ROMPRE, v. n. Cesser d'être amis. *Ils ont rompu ensemble.* Se briser. *Cet arbre est si chargé de fruits, qu'il en rompt. Cette poutre rompra.*

SE ROMPRE, v. réc. Se briser. *Les soupentes du carrosse se rompirent. Les flots se rompent contre le rivage. A tout rompre*, adv. Tout au plus. *Cette terre, à tout rompre, ne vaut pas dix mille livres de rente.* Avec transport. *Cet acteur a été applaudi à tout rompre.*

ROMPU, UE, part. et adj. Cassé, brisé. En blason, il se dit des chevrons dont la pointe d'en haut est coupée. *A bâtons rompus*, avec de fréquentes interruptions, à diverses reprises.

RONCE, s. f. Arbuste épineux et rampant. Au pl. et au fig. Grandes difficultés. *Il trouve partout des ronces et des épines.*

* RONCRAIE, s. m. Endroit rempli de ronces.

ROND, ONDE, adj. *ron*. Taillé en forme de cercle. Fig. et fam. Qui agit sans façon, sans artifice, avec sincérité. *C'est un homme tout rond. Compte rond*, sans fraction.

ROND, s. m. Figure circulaire, cercle.

RONDACHE, s. f. Grand bouclier dont on se servait autrefois.

RONDE, s. f. Visite qui se fait la nuit autour d'une place, dans un camp. Troupe que fait la ronde. Sorte d'écriture. Chanson à refrain où chacun chante tour à tour. En musique, la plus longue de toutes les notes. *A la ronde*, adv. A l'entour. *A dix lieues à la ronde.*

RONDEAU, s. m. *ron-dô*. Petite pièce de poésie particulière aux Français.

RONDELET, ETTE, adj. Qui a un peu trop d'embonpoint. Fam.

RONDELLE, s. f. *ron-dè-le*. Espèce de petit bouclier rond.

RONDEMENT, adv. Uniment, également. Fig. Sincèrement, franchement.

RONDEUR, s. f. Figure de ce qui est rond.

RONDIN, s. masc. Morceau de bois de chauffage, qui est rond. Gros bâton.

RONDON, s. m. t. de fauc. *Cet oiseau fond en rondon*, avec impétuosité sur sa proie.

RONFLANT, ANTE, adj. *ron-flan*. Sonore et bruyant. *Style ronflant, mots ronflans.*
RONFLEMENT, s. m. *ron-fle-man*. Bruit sourd qu'on fait en ronflant.
RONFLER, v. n. *ron-flé*. Faire un certain bruit de la gorge et des narines en respirant pendant le sommeil.
RONFLEUR, EUSE, s. Celui, celle qui ronfle.
RONGE, s. masc. *Le cerf fait le ronge*, il rumine.
RONGER, v. act. *ron-jé*. Couper avec les dents à fréquentes reprises. Fig. Tourmenter. *Le souci ronge. Ce procureur ronge ses parties*, les ruine en frais.
RONGEUR, adj. *Le ver rongeur*. Fig. Le remords qui tourmente le coupable.
* ROPALIQUE, adj. Il se dit des vers qui vont toujours en augmentant d'une syllabe.
ROQUEFORT, s. m. *ro-ke-for*. Nom d'un fromage estimé.
ROQUER, v. neut. t. du jeu des échecs. Mettre son roc ou sa tour auprès du roi.
ROQUET, s. m. *ro-kè*. Petit chien très-commun. Homme méprisable.
ROQUETTE, s. f. Plante potagère.
ROQUILLE, s. f. *ro-ki-glie*. (mouillez les *ll*.) Petite mesure de vin contenant la moitié d'un demi-setier.
ROSACE, s. fém. *ou* ROSON, s. masc. *ro-za-ce*, *rozon*. Ornement d'architecture en forme de rose, dont on remplit les compartimens des voûtes.
ROSAIRE, s. m. *ro-zè-re*. Grand chapelet qu'on dit en l'honneur de la sainte Vierge. En chimie, vaisseau dont on se servait autrefois pour distiller.
ROSAT, adj. de t. g. Où il entre des roses. *Vinaigre, huile rosat.*
ROSBIF, s. m. Mot anglais. Bœuf rôti. Les cuisiniers le disent aussi de la partie de derrière d'un agneau, d'un mouton, d'un chevreuil, etc.
ROSE, s. f. Fleur odoriférante. Dans les églises d'architecture gothiques, grandes fenêtres de figure ronde par compartimens en manière de rose. Poisson de rivière.
ROSÉ, ÉE, adj. Qui est de couleur rouge et vermeille. *Du vin rosé.*
ROSEAU, s. m. *ro-zó*. Plante aquatique. Fig. Homme sans caractère, sans fermeté, sans crédit.
ROSE-CROIX, s. m. Secte d'empiriques qui prétendaient posséder toutes les sciences, avoir la pierre philosophale, rendre les hommes immortels, etc.
ROSÉE, s. f. *ro-zé-e*. Humeur fraîche et un peu épaisse qui tombe le matin sur la terre. Humeur qui se montre sur la sole du cheval, quand le pied a été paré à une certaine profondeur.
ROSÉE DU SOLEIL *ou* ROSELLE, subst. f. Plante.
ROSERAIE, s. f. *ro-ze-rè*. Terrain qui n'est planté que de rosiers.
ROSETTE, s. f. Ornement en forme de petite rose, et que l'on emploie dans la broderie et dans la sculpture. Ruban noué en forme de rose. Sorte d'encre rouge faite avec du bois de Brésil. Cuivre pur et dégagé de toute substance étrangère. Sorte de craie teinte en rouge, qui sert à peindre.
* ROSETTIER, s. m. Outil de coutelier et d'orfèvre pour faire des rosettes.
ROSIER, s. m. *ro-zié*. Arbustes qui porte des roses.
ROSIER SAUVAGE. *Voyez* EGLANTIER.
ROSIÈRE, s. f. *ro-zié-re*. Poisson de rivière. Dans certains endroits, jeune fille qui obtient la rose destinée à être le prix de la sagesse.
ROSSE, s. f. *ro-ce* Cheval sans force, sans vigueur.
ROSSER, v. actif. *ro-cé*. Battre violemment quelqu'un. Il est pop.
ROSSICLER *ou* ROSICLER, s. m. Nom d'une mine d'argent du Perou.
ROSSIGNOL, s. m. *ro-ci-gniol*. (mouillez le *gn*.) Petit oiseau de passage dont le chant est fort agréable. Instrument dont se servent les serruriers pour ouvrir toutes sortes de serrures.
ROSSIGNOLER, v. n. (m. le *gn*.) Imiter le chant du rossignol. Fam.
ROSSINANTE, s. m. et f. Mauvais cheval. Il est fam.
ROSSOLIS, s. m. *ro-so-li*. Liqueur composée d'eau-de-vie, de sucre et de quelques parfums.
ROSTRALE, adj. fém. Qui est orné de proues de navires. *Couronne, colonne rostrale.*
ROT, s. m. *ro*. Vent qui sort de l'estomac par la bouche avec bruit. Il est bas.
RÔT, s. m. *rô*. Du rôti, viande rôtie à la broche.
ROTATION, s. f. *ro-ta-cion*. t. de phys. Mouvement circulaire d'un corps qui tourne sur lui-même.
ROT-DE-BIF, s. m. La partie de derrière d'un mouton, d'un agneau, d'un chevreuil, qu'on sert rôtie.
ROTE, s. f. Juridiction de Rome.
ROTER, v. n. *ro-té*. Faire un rot.
ROTI, s. m. Viande rôtie.
ROTIE, s. f. Tranche de pain qu'on fait rôtir sur le gril ou devant le feu.
* ROTIER, s. m. Ouvrier qui fabrique des rots ou peignes de tisserand.
ROTIN *ou* RATAN, s. masc. Roseau des Indes que l'on fend pour en faire des meubles de canne.
ROTIR, v. n. et act. Faire cuire de la viande à la broche, en la tournant devant le feu. Griller, faire cuire sur le gril. Il se dit aussi de l'effet que cause la grande ardeur du soleil.
ROTISSERIE, s. f. *rô-ti-ce-ri-e*. Lieu où les rôtisseurs vendent leurs viandes rôties ou prêtes à rôtir.
ROTISSEUR, EUSE, s. *rô-ti-ceur*. Qui vend les viandes rôties ou prêtes à rôtir.
ROTISSOIRE, s. f. Machine pour faire rôtir la viande.
ROTONDE, s. f. Bâtiment rond par dedans et par dehors.
ROTONDITÉ, substantif fémin. Qualité

de ce qui est rond. terme de plaisanterie.

ROTULE, s. f. t. d'anat. Os placé antérieurement sur l'articulation du fémur avec les os de la jambe.

ROTULE, s. f. Etat d'une personne ou d'un héritage qui n'est pas noble. Les roturiers.

ROTURIER, IÈRE, s. et adj. Qui n'est pas noble. Qui tient du roturier, qui n'a rien de noble. qui est grossier.

ROTURIÈREMENT, adv. A la manière des roturiers, selon l'état de la roture.

ROUABLE, s. m. Ratissoire pour attiser le charbon. t. de forges.

ROUAGE, s. m. coll. *rou-a-je*. Toutes les roues d'une machine.

ROUAN, adj. Il n'est d'usage qu'au masc. et en parlant des chevaux dont le poil est mêlé de blanc, de gris et de bai.

ROUANNE, s. fém. Instrument dont les commis des aides marquent les tonneaux.

ROUANNER, v. act. *rou-a-né*. Marquer avec la rouanne.

ROUANNETTE, s. f. Instrument dont les charpentiers se servent pour marquer les bois.

ROUANT, adj. *rou-an*. t. de blason. Il se dit d'un paon qui étend sa queue

ROUBLE, s. masc. Monnaie d'argent de Russie, qui vaut environ cinq livres de France.

ROUCHE, s. f. t. de marine. Carcasse d'un vaisseau sur le chantier.

ROUCOU, s. m. Pâte d'une odeur d'iris ou de violette, qu'on nous apporte de Cayenne.

ROUCOUER, v. actif. Peindre avec le roucou.

* ROUCOULEMENT, s. m. Bruit que fait le pigeon en roucoulant.

ROUCOULER, v. n. Il se dit du bruit que les pigeons font avec le gosier.

ROUE, s. f. Machine ronde et plate qui tourne sur son essieu. Il se disait aussi d'un supplice qu'on faisait souffrir aux assassins, aux voleurs de grands chemins, etc.

ROUÉ, s. m. Criminel supplicié sur la roue. Homme sans principes et sans mœurs.

ROUELLE, s. fém. *rou-è-le*. Tranche de certaines choses coupées en rond. *Rouelle de citron, de pomme, de veau.*

ROUENNERIES, s. f. pl. Etoffes fabriquées à Rouen. Comm

ROUER, v act. *rou-é*. Punir du supplice de la roue. Figur. *Rouer un homme de coups*, le battre excessivement. *Etre roué de fatigue*, ou simplement, *Etre roué*, être tellement fatigué, qu'on est presque à demi rompu, et qu'on a peine à se remuer. En terme de marine, *Rouer un câble*, plier un câble en cerceaux.

ROUET, s. m. *rou-è*. Machine à roue, qui sert à filer. Cercle de bois qui se met au fond d'un puits, et sur lequel s'élève la maçonnerie. Partie de la garniture d'une serrure.

ROUGE, adj. de t. g. Qui est de couleur semblable à celle du feu, du sang, etc.

ROUGE, s. m. Couleur rouge. Espèce de fard que les femmes se mettent sur le visage, pour avoir plus de couleur. Oiseau de rivière.

ROUGEATRE, adj. de tout g. *rou-jâ-tr*. Qui tire sur le rouge.

ROUGEAUD, AUDE, s. m. et adj. Qui a naturellement le visage rouge, un peu haut en couleur. Il est fam.

ROUGE-GORGE, s. m. Petit oiseau qui a la gorge rouge, et qui est très-bon à manger.

ROUGEOLE, s. f. *rou-jo-le*. Maladie commune aux enfans.

ROUGET, s. m. Poisson de mer.

ROUGEUR, s. f. Couleur rouge. Tache rouge qui vient au visage.

ROUGIR, v. act Rendre rouge. v. n. Devenir rouge. *Fig. Avoir honte, confusion.*

ROUILLE, s. fém. (m. les ll.) Espèce de crasse rougeâtre qui se forme sur la partie du fer la plus exposée à l'air. *En t. de botanique*, maladie qui attaque les tiges et les feuilles de plusieurs plantes.

ROUILLER, v. act. *rou-glié*. (mouillez les *ll.*) Faire venir de la rouille.

* ROUILLEUX, EUSE, adj De couleur de rouille. t. de botanique.

ROUILLURE, s. f. (mouillez les *ll.*) Effet de la rouille.

ROUIR, v. act. Faire tremper dans l'eau le chanvre et le lin, *afin que les filets* puissent facilement séparer de la *partie* ligneuse.

ROULADE, s. fém. Action de rouler de haut en bas. Il est fam. En t. de musique, agrément que la voix fait en roulant.

ROULAGE, s. masc. Facilite de rouler. Transport des marchandises sur des voitures à roues.

ROULANT, ANTE, adj. *rou-lan*. Qui roule aisément. *Carrosse roulant. Chemin roulant*, commode pour le charroi. *Chaise roulante*, voiture à deux roues, traînée *par un* cheval de brancard. En t. de *chirurg. Veine roulante*, qui vacille, qui *change de* place quand on met le doigt *dessus.*

ROULEAU, s. m. *rou-lô*. Paquet de ce qui est roulé. Cylindre de bois, de pierre, servant divers usages. *Rouleau de pâtissier, de corroyeur, de lingère, de jardinier.* Au pl. Pièces de bois rondes sur lesquelles on fait rouler les fardeaux.

ROULEMENT, s. m. Mouvement de ce qui roule. En musique, il se dit des tons différens poussés d'une même haleine, soit en montant, soit en descendant.

ROULER, v. act. *rou-lé*. Faire avancer une chose d'un lieu à un autre, en la faisant tourner. Plier en rouleau. v. n. Avancer en tournant. Fig. Subsister, *trouver* moyen de subsister. Errer *sans* s'arrêter en un lieu.

ROULETTE, s. fém. Petite roue. Petite chaise à deux roues, *tirée* par un homme. Petite boule de bois, de fer ou de cuivre, servant à faire rouler le lit ou le fauteuil auquel on l'attache. Petit lit fort bas qu

peut mettre sous un grand lit. Sorte de jeu de hasard.

ROULETTE. *Voyez* CYCLOIDE.

ROULEUR, s. m. Charançon de la vigne.

ROULEUSES, s. f. pl. Chenilles qui roulent des feuilles dans lesquelles elles subissent leur métamorphose.

ROULIER, s. m. *rou-lié.* Charretier public qui voiture par charroi des marchandises, des ballots.

ROULIS, s. m. *rou-li.* t. de marine, qui se dit de l'agitation d'un vaisseau qui penche beaucoup d'un côté, et puis aussitôt de l'autre.

ROULOIR, s. m. Outil de cirier qui sert à rouler les cierges et les bougies sur la table.

* ROULON, s. m. Bâton d'un échelon.

ROUPIE, s. fém. Goutte d'eau froide et claire qui distille de la tête, et qui pend au nez. Monnaie des Indes Orientales.

ROUPIEUX, EUSE, adj. *rou-pi-eû.* Qui a souvent la roupie au nez. Il est vieux.

ROUPILLER, v. neut. (mouillez les *ll.*) Sommeiller à demi. Il est fam.

ROUPILLEUR, EUSE, s. (mouillez les *ll.*) Celui, celle qui roupille toujours.

ROUSSATRE, adj. de tout g. *rou-sâ-tre.* Qui tire sur le roux.

ROUSSEAU, s. m. *rou-sô.* Homme qui a le poil roux.

ROUSSELET, s. m. *rou-ce-lè.* Poire d'été d'un parfum agréable.

ROUSSETTE, s. fém. *rou-cè-te.* Chien de mer dont la peau sert aux gainiers à couvrir des étuits, boîtes, etc.

ROUSSETTE ou FAUVETTE DES BOIS, s f. Plante.

ROUSSEUR, s. f. Qualité de ce qui est roux. Taches rousses qui viennent principalement au visage et sur les mains.

ROUSSI, s. m. *rou-ci.* Cuir qui vient de Russie Odeur d'une chose qui brûle.

ROUSSIN, s. masc. Cheval entier un peu épais et entre deux tailles.

ROUSSIR, v. act. *rou-cir.* Faire devenir roux. v. n. Devenir roux.

ROUTE, s. f. Voie, chemin. Fig. Conduite qu'on tient dans la vue d'arriver à quelque fin. Il est vieux.

ROUTER, verbe act. Habiter, exercer quelqu'un à une chose. Fam.

ROUTIER, s. m. Livre qui marque, qui enseigne les chemins, les routes de mer. *Vieux routier*, fam. Homme qui a beaucoup d'expérience, beaucoup de pratique.

ROUTINE, s. f. Capacité, faculté acquise plutôt par une longue expérience que par le secours de l'étude et des règles.

ROUTINER, v. act. Faire apprendre par routine.

ROUTINÉ, ÉE, adj. Qui est habitué à faire une chose. Il est fam.

ROUTINIER, s. masc. Celui qui agit par routine

ROUTOIR, s. m. *rou-toar.* Lieu ou l'on fait rouir le chanvre.

ROUVERIN, adj. t. de métallurgie. *Fer rouverin*, fer rempli de gerçures, et qui est cassant lorsqu'on le fait rougir au feu.

ROUVRIR, v. act. Ouvrir de nouveau. Fig. *Rouvrir la plaie de quelqu'un*, lui renouveler un chagrin.

ROUX, ROUSSE, adj. *rou.* Qui est de couleur entre le jaune et le rouge.

ROUX, s. m. Couleur rousse.

ROUX-VIEUX, s. masc. Espèce de gale qui n'arrive ordinairement qu'à de gros chevaux entiers, de trait ou de labourage.

ROYAL, ALE, adj. Qui appartient à un Roi, tel qu'il convient à un Roi. Fig. Juste, généreux, libéral, honnête.

ROYALEMENT, adverbe. *roa-ia-le-man.* D'une manière royale, noblement.

* ROYALISME, s. m. Parti du roi.

ROYALISTE, s. et adj. de tout g. *roa-i a-lis-te.* Qui tient, qui suit le parti du Roi.

ROYAUME, s. m. *roa-ió-me.* Etat régi, gouverné par un roi.

ROYAUTÉ, s. f. Etat, dignité de roi.

RU, s. m. Canal d'un petit ruisseau.

RUADE, s. f. Action du cheval qui jette le pied ou les pieds de derrière en l'air.

RUBACÉ ou RUBACELLE, s. m. Espèce de rubis d'une couleur claire.

RUBAN, s. m. Tissu de soie, de fil, de laine, etc., qui est plat et mince.

RUBANERIE, s. f. Profession de rubanier. Marchandises de rubans.

RUBANIER, IÈRE, s. *ru-ba-nié.* Celui, celle qui fait des rubans.

RUBANTÉ, ÉE, adj. Garni de rubans.

RUBÉOLE, s. f. Plante qui croît sur les montagnes et dans les lieux exposés au soleil.

RUBIACÉES, s. f. pl. Nom d'une famille de plantes qui fournissent une teinture rougeâtre, telle que la garance, le caille-lait, etc.

RUBICAN, adj. m. Il se dit de tout cheval noir, bai ou alezan, sur la robe, et surtout sur les flancs duquel il y a des poils blancs semés çà et là.

RUBICOND, ONDE, adj. *ru-bi-kon.* Rouge. *Visage rubicond, face rubiconde.*

RUBIS, s. m. *ru-bi.* Pierre Précieuse. En chimie, préparations rouges. *Rubis de soufre, d'arsenic.*

RUBRICAIRE, s. m. *ru-bri-kè-re.* Celui qui sait les rubriques.

RUBRIQUE, s. f. Espèce de terre ou de craie rouge. Titre des livres de droit civil et de droit canon, parce qu'autrefois on les écrivait en rouge. Au pl. Règles qui sont au commencement du bréviaire et du missel, pour enseigner la manière dont il faut dire ou faire l'office divin. Fig. Ruse, détour, adresse, finesse.

RUCHE, s. f Panier en forme de cloche, où l'on met des mouches à miel. Le panier et les mouches qui sont dedans.

RUDANIER, IÈRE, adj. Qui est rude à ceux à qui il parle. *Beauté rudanière.* Popul.

RUDE, adj. de t. g. Apre au toucher, et dont la superficie est inégal et dure. Apre au goût. Raboteux. Qui cause de la peine, de la fatigue. Violent, impétueux. Difficile à supporter. Fâcheux. Austère, sévère.

RUDEMENT, adv. D'une manière rude.

RUDENTÉ, ÉE, adj. t. d'archit. Il se dit des pilastres et des colonnes dont les cannelures sont remplies par le bas jusqu'au tiers, d'une espèce de bâton.

RUDENTURE, s. f. t. d'archit. Qui se dit de l'espèce de bâton dont la cannelure d'une colonne ou pilastre est remplie dans sa partie inférieure.

RUDESSE, s fém Qualité de ce qui est rude. *Rudesse du poil, de la peau*, et figur. *de la voix, du style, de l'esprit.*

RUDIMENT, s. m. *ru-di-man.* Livre qui contient les premiers principes de la langue latine. Au pl. Les principes de quelque connaissance que ce soit.

RUDOYER, v. actif. *ru-doa-ié.* Traiter rudement de paroles.

RUE, s. f. Chemin dans une ville, dans un bourg, entre des maisons. Sorte de plante amère.

RUELLE, s. f. Petite rue. Espace qu'on laisse entre un des côtés du lit et de la muraille.

RUER, v. act. Jeter avec impétuosité. *Ruer des pierres, de grands coups*, frapper de grands coups. Fam.

SE RUER, v. r. Jeter avec impétuosité sur quelqu'un, sur quelque chose. v. n. Jeter les pieds de derrière en l'air avec force.

RUGINE, s. m. Instrument dont les chirurgiens se servent pour ratisser les os.

RUGINER. v. act. *ru-ji-né. Un os*, en ôter la carie avec une rugine.

RUGIR, v. n. Crier, en parlant du lion. On dit fig. d'un homme en colère qui fait beaucoup de bruit. *Il rugit comme un lion.*

RUGISSANT, ANTE, adj. Qui rugit. *Lion rugissant, lionne rugissante.*

RUGISSEMENT, s. m. Cri du lion.

RUINE, s. f. Dépérissement, destruction d'un bâtiment. Fig. Perte de la fortune, de l'honneur, du crédit, etc. Ce qui est cause de la ruine de quelque chose. *Les excès et la débauche sont la ruine de la santé.* Au plur. Débris d'un bâtiment abattu.

RUINER, v. act. *rui-né.* Abattre, démolir, détruire. Ravager les biens de la terre, en parlant de la tempête, de la grêle, etc. Causer la perte de la fortune, de l'honneur, du crédit, de la santé, etc.

RUINEUX, EUSE, adject. *rui-neu.* Qui menace ruine, qui cause du dommage par des dépenses excessives.

* RUINURE, s. m. Entaille de solive. t. de maçonnerie.

RUISSEAU, s. m. *rui-sô.* Courant d'eau. Canal par où passe le courant de l'eau. Eau qui coule au milieu des rues, l'endroit par où l'eau s'écoule dans les rues. Fig. Ce qui coule en abondance. *Des ruisseaux de vin, de sang, de larmes.*

RUISSELANT, ANTE, adj. Qui coule comme un ruisseau.

RUISSELER, v. n. *rui-ce-lé.* Couler en manière de ruisseau.

RUM, s. m. *rome* ou *roume.* Eau-de-vie de sucre.

RUMB, s. m. *rombe.* Il se dit de chacune des trente-deux parties de la boussole, de l'horizon desquelles part l'un des trente-deux vents

RUMEUR, s. m. Bruit tendant à sédition, à querelle. Bruit qui vient s'élever tout à coup, et qui est l'effet de la surprise que cause quelque accident imprévu.

RUMINANT, ANTE, adj. Qui rumine.

RUMINATION, s. f. Action de ruminer.

RUMINER, v act. *ru-mi-né.* Remâcher, en parlant des bœufs, des brebis, etc. fig. Penser et repenser à une chose.

RUNIQUE, adj. de tout g. Il *se dit des* caractères de la langue, de la *poésie, des* monumens des anciens peuples de la Germanie et du Nord. *Caractères runiques, alphabet runique, poésies runiques.*

RUPTOIRE, s. fém. *rup-toa-re.* Cautère potentiel dont on se sert pour remédier aux morsures des bêtes venimeuses. Il est aussi adj. *Médicamens ruptoires.*

RUPTURE, s. f. Fracture, hernie, descente de boyau. Fig. Division entre des personnes unies, par traité, amitié, etc. Cassation des traités et des actes publics ou particuliers. En t. de peint. mélanges des teintes.

RURAL, ALE, adj. Qui est des champs, qui est située à la campagne.

RUSE, s. f. *ru-ze.* Finesse, artifice. Détours dont le lièvre, le cerf, le renard, etc., se servent quand on les chasse.

RUSÉ, ÉE, s. et adj. *ru-zé.* Fin, adroit, pleins de ruses.

RUSER, v. n. Se servir de ruses.

RUSTAUD, AUDE, s et adj. *rus-tô.* Qui est grossier, qui tient du paysan.

RUSTICITÉ, s. f. Grossièreté, rudesse.

RUSTIQUE, adj. de t. g. Champêtre, qui appartient aux manières de vivre de la campagne. Inculte, sauvage, sans art Fig. Grossier, peu poli, rude. En t. d'archit. *Ouvrage rustique*, composé de pierres brutes naturelles ou imitées. *Ordre rustique, le plus* simple et le plus dénué d'*ornemens.*

RUSTIQUEMENT, *adv. rus-ti-ke-man.* D'une manière grossière.

RUSTIQUER, v. act. t. d'archit. Il se dit en parlant d'une muraille, de la façade d'une maison qu'on crépit, qu'on enduit en façon d'ordre rustique.

RUSTRE, s. et adj. de t. g. Fort rustique, fort grossier.

RUSTRE, s. m. En blason, losange percée en rond. Autrefois, sorte de lance

RUT, s. m. *rute.* Il se dit des cerfs et de quelques autres bêtes fauves quand elles sont en amour.

* RUTILANT, ANTE, adj. Qui *jette l'é*clat de l'or.

RUTOIR. *Voyez* ROUTOIR.

RYE, t. de géograp., qui signifie, dans son origne, le rivage de la mer.

RYTHME, s. m. *Voyez* RHYTHME.

RYTHMIQUE. *Voyez* RHYTHMIQUE.

S

S, subst. fém., suivant l'ancienne appellation qui prononçait *essé*, et masc. suivant l'appellation moderne; qui prononce *se*, comme dans la dernière syllabe du mot *nasse* Lettre consonne, et la dix-neuvième de l'alphabet.

On ne fait guère sonner la lettre *e* à la fin d'un mot, si ce n'est lorsque le mot qui suit commence par une voyelle.

Si, dans un mot, elle se trouve seule entre deux voyelles, elle a la prononciation d'un *z*.

SA, adject. pron. fém. Le mascul. est *Son. Voyez* SON.

SABBAT, s. m. Chez les Juifs, le dernier jour de la semaine. Assemblée nocturne que le peuple croit que les sorciers tiennent pour adorer le diable. Figur. et famil. Grand bruit qui se fait avec désordre, avec confusion.

SABBATINE, s. f. Petit acte ou dispute que les écoliers de philosophie font au milieu de la première année de leur cours.

SABBATIQUE, adj. f. *sa-ba-ti-ke. Année sabbatique*, qui se disait, chez les Juifs, de chaque septième année.

SABECH, s. m. *sa-bek*. Autour d'une des cinq espèces principales.

SABÉISME, s. masc. La religion qui a pour objet l'adoration du feu, du soleil, des astres.

SABINE, s. f. Plante.

SABLE, s. masc. Sorte de terre légère, menue et mêlée de petits grains de gravier. Gravier qui s'engendre dans les reins, et forme la gravelle. Sorte d'horloge de verre, composée de deux fioles, où le sable, en tombant de l'une dans l'autre, mesure un certain espace de temps. En t. de fondeur, composition faite avec du sable ou de la poussière d'os desséchés, etc., où l'on jette en moule des monnaies, des médailles, etc. En t. de blason, la couleur noire. Fig. *Bâtir sur le sable*, fonder des projets, des entreprises sur quelque chose de peu solide.

SABLER, v. act. couvrir de sable.

* SABLEUR, s. masc. Celui qui sable le vin. Il est fam.

SABLEUX, EUSE, adj. *sa-bleu*. On appelle *Farine sableuse*, celle dans laquelle se trouve mêlé du sable.

SABLIER, s. m. *sa-blié* ou SABLE, Horloge de verre qui mesure le temps par le sable qu'on y renferme.

SABLIÈRE, s. f. Lieu creusé dans la terre, duquel on tire du sable pour bâtir. Longue pièce de bois entaillée par endroits, pour y mettre des soliveaux, ou creusée tout du long, pour y faire tenir des planches, et en former une cloison.

SABLON, s. m. Sable très-menu.

SABLONNER, v. act. *sa-blo-né*. Ecurer avec du sablon.

SABLONNEUX, EUSE, adj. *sa-blo-neu*. Où il y a beaucoup de sable.

SABLONNIER, s. m. *sa-blo-nié*. Celui qui vend du sablon.

SABLONNIÈRE, s. f. Lieu d'où l'on tire du sablon.

SABORD, s. m. *sa-bor*. t. de mar. Sorte d'embrasure et d'ouverture à un vaisseau, par où le canon tire.

SABOT, s. m. *sa-bo*. Chaussure de bois faite toute d'une pièce. Corne du pied du cheval. Certain jouet d'enfans. Espèce de coquille. Demi-baignoire faite en forme de sabot.

SABOTER, v. n. *sa-bo-té*. Jouer au sabot, faire aller un sabot.

SABOTIER, s. m. Ouvrier qui fait des sabots. Celui qui porte des sabots.

SABOULER, v. actif. Tourmenter, tirailler, renverser. *Sabouler quelqu'un*. Il est populaire.

SABRE, s. m. Cimeterre, espèce de coutelas recourbé, et qui ne tranche que d'un côté. Toute sorte d'épée extrêmement large.

SABRENAS, s. m. *sa-bre-nace*. Artisan qui travaille malproprement, grossièrement.

SABRENAUDER, v. actif. *sa-bre-nô-dé*. Travailler mal quelque ouvrage que ce soit. Il est populaire.

SABRER, v. actif. Donner des coups de sabre. Fig. et fam. *Sabrer une affaire*, la juger avec précipitation.

* SABRETACHE, s. f. Pièce de l'équipement d'un houssard

* SABURRE, s. f. Ordures dans les premières voies. t. de médec.

SAC, s. m. Sorte de poche faite d'une pièce de toile, de cuir, etc., cousue par le bas et par les côtés, n'ayant que le haut

ouvert pour mettre ce qu'on veut. Habit de toile grossière qu'on portait par pénitence. Dépôt d'humeurs, de matière qui se forme en quelque partie du corps auprès d'une plaie ou d'un abcès. Pillage entier d'une ville, accompagné du meurtre des habitans. *Cul-de-sac*, petite rue qui n'a point d'issue.

SACCADE, s. f. Prompte et rude secousse qu'on donne à un cheval en lui tirant la bride. Fig. Secousse violente qu'on donne à quelqu'un en le tirant. Fig. et famil. Rude réprimande.

* **SACCADER**, v. act. Donner des saccades à un cheval.

SACCAGE, s. m. Bouleversement, confusion. Amas confus.

SACCAGEMENT, s. m. Sac, pillage.

SACCAGER, v. a. Mettre à sac, mettre au pillage. Fam. Bouleverser.

* **SACCAGEUR**, s. m. Celui qui saccage.

SACCHAROIDE, s. f. *sa-ka-ro-i-de*. Qui ressemble à du sucre.

SACERDOCE, s. m. Caractère des prêtres de l'ancienne loi et de la loi nouvelle. Il se dit aussi de ceux qui, chez les anciens, offraient des sacrifices aux dieux.

SACERDOTAL, ALE, adj. Appartenant au sacerdoce.

SACHÉE, subst. f. Ce qu'un sac peut contenir.

SACHET, s. m. diminutif. *sa-chè*. Petit sac.

SACOCHE, s. fém. Deux bourses de cuir jointes ensemble par une large courroie, et dont les courriers et autres personnes se servent en voyageant.

SACRAMENTAIRE, s. m. Noms de certains hérétiques qui ont publié des erreurs touchant l'Eucharistie.

SACRAMENTAL, ALE ou **SACRAMENTEL, ELLE**, adj. *sa-kra-man-tal*. Qui appartient à un sacrement. Fig. *Mot sacramental*, essentiel pour la conclusion d'une affaire.

SACRAMENTALEMENT, SACRAMENTELLEMENT, adv. D'une manière sacramentelle.

SACRE, s. m. Faucon d'une des dix espèces principales.

SACRE, s. m. Action par laquelle on sacre un roi, un évêque.

SACREMENT, s. m. *sa-cre-man*. Signe visible d'une chose invisible, institué de Dieu pour la sanctification des hommes.

SACRER, v. act. *sa-kré*. Conférer un caractère de sainteté par le moyen de certaines cérémonies de religion. v. n. Jurer, blasphémer.

SACRÉ, ÉE, part. et adj. Il se dit par opposition à *Profane*, des choses auxquelles on doit une vénération particulière. Il se dit aussi quelquefois des choses qu'on met en réserve pour les besoins qui peuvent survenir.

SACRIFICATEUR, s. m. Ministre préposé pour faire les sacrifices. Il n'est d'usage qu'en parlant des anciens Juifs et des Gentils.

SACRIFICATURE, s. f. Dignité, office, fonction de sacrificateur.

SACRIFICE, s. m. Action par laquelle on offre quelque chose à Dieu avec certaines cérémonies, pour rendre hommage à sa souveraine puissance. Culte que l'on rendait aux divinités du paganisme. Fig. *Faire un sacrifice à quelqu'un*, renoncer, pour l'amour de lui, à quelque chose de considérable, d'agréable, etc.

SACRIFIER, v. act. Offrir un sacrifice, immoler. Fig. Se priver de quelque chose de considérable, d'agréable, y renoncer en considération de quelqu'un. *Quelqu'un*, le rendre victime de quelque vue ou de quelque intérêt politique.

SE SACRIFIER, v. r. Se dévouer, s'immoler.

SACRILÉGE, s. m. Action impie, par laquelle on profane les choses sacrées. Toute action par laquelle on attente sur une personne sacrée. adj. de tout g. Qui commet un sacrilége. *Homme, pensée, dessein, action sacrilége*.

SACRILÉGEMENT, adv. *sa-kri-lé-je-man*. D'une manière sacrilége.

SACRISTAIN, s. m. Celui qui a soin de la sacristie d'une église.

SACRISTIE, s. f. Lieu destiné pour serrer les vases sacrés et les ornemens de l'église. Ce qui est contenu dans la sacristie. Profit qu'on tire de ce qui est donné pour faire dire des messes et des prières.

SACRISTINE, s. f. Celle qui, dans un monastère de filles, a soin de la sacristie.

SACRUM, s. m. (*os*) *sa-krome*. Mot latin usité en anatomie, pour désigner le dernier os de l'épine.

SADUCÉENS, s. m. pl. t. d'hist. et d'antiq. Nom d'une secte fameuse chez les Juifs.

SADUCÉISME, s. masc. Doctrine des Saducéens.

SAFRAN ou **CROCUS**, s. m. Plante bulbeuse. Il se dit en chimie, de quelques préparations brunes, jaunes ou rouges.

SAFRAN BATARD. *Voyez* CARTHAME.

SAFRANER, v. act. *sa-fra-né*. Apprêter avec du safran, jaunir avec du safran.

SAFRANIER, IÈRE, s. *sa-fra-nié*. injurieux, qui se dit d'une personne misérable, ruinée. Il est popul.

SAFRE, adj. de tout g. Goulu, glouton, qui se jette avec avidité sur le manger.

SAFRE, s. m. t. de chimie. Couleur bleue tirée du cobalt, avec laquelle on fait le bleu d'émail ou le bleue d'empois.

SAGACITÉ, s. f. Pénétration d'esprit.

* **SAGAIE**, s. f. Javelot des nègres.

SAGE, adj. de t. g. Prudent, circonspect. Modéré, retenu. En parlant d'un enfant, posé, qui n'est point turbulent. *En parlant* d'une fille, modeste, chaste. *Il se dit* encore des actions, des paroles, etc. *Conduite, réponse, conseil sage*. Il est aussi substantif. *Le sage est maître de ses passions*.

SAGE-FEMME, s. f. Celle dont le métier, profession est d'accoucher les femmes.

SAGEMENT, adv. D'une manière sage, correcte, avisée, prudente.

SAGESSE, s. fém. *sa-jè-ce.* Prudence, circonspection, bonne conduite dans le cours de la vie. Modération, retenue. Modestie, pudeur, chasteté. Philosophie. *L'étude de la sagesse.*

SAGETTE, s. f. *sa-jè-te.* Plante aquatique, qu'on nomme aussi, *Flèche d'eau.*

SAGITTAIRE, s. masc. Archer; un des douze signes du zodiaque.

SAGITTALE, adj. f. t. d'anat., qui se dit d'une des sutures du crâne.

SAGOU, s. m. Gomme-farine, espèce de gruau que produisent des palmiers dans les Indes Orientales.

SAGOUIN, s. masc. Sorte de petit singe. Fig. et fam. Homme malpropre.

* SAI, s. m. *sa-i.* Espèce de singe.

SAIE, s. f. Vêtement dont les Perses, les Romains et les anciens Français se servaient en temps de guerre.

SAIGNANT, ANTE, adj. (mouill. le *gn.*) Qui dégoutte de sang.

SAIGNÉE, s. f. *cè-gné-e.* (mouill. le *gn.*) Ouverture de la veine pour tirer du sang. Sang qu'on tire par l'ouverture de la veine. Rigole que l'on fait pour tirer de l'eau de quelque endroit.

SAIGNEMENT, s. m. (mouillez le *gn.*) Ecoulement, épanchement de sang, principalement par le nez.

SAIGNER, v. a. *cè-gné.* (mouill. le *gn.*) Tirer du sang en ouvrant la veine. Faire écouler par des rigoles une partie de l'eau d'un fossé, d'un marais. Faire prendre un autre cours à une partie de l'eau d'une rivière. v. n. Jeter du sang naturellement, ou par une blessure. *Saigner du nez, son front saigne.* Fig. Exiger, tirer de l'argent par taxe ou par contribution.

SAIGNEUR, s. m. Il ne se dit guère que d'un médecin qui aime à ordonner la saignée. Il est famil.

SAIGNEUX, EUSE, adj. *cè-gneu.* (m. le *gn*) Sanglant, taché de sang.

SAILLANT, ANTE, adj. *sa-glian.* (m. les *ll*) Qui avance, qui sort en dehors. Vif, brillant, remarquable. *Cet ouvrage n'a rien de saillant.*

SAILLIE, s. f. *sa-glie.* (m. les *ll.*) Sortie qui se fait avec impétuosité, mais avec interruption. Figur. Emportement, boutade. Certains traits d'esprit brillans et surprenans qui semblent échapper dans un ouvrage d'éloquence ou de poésie, et dans la conversation. En t. d'archit., avance d'une pièce hors du corps du bâtiment.

SAILLIR, v. n. *sa-glir.* (mouillez les *ll.*) Jaillir, sortir avec impétuosité et par secousses. *Je saillis, tu saillis, il saillit; nous saillissons, etc. Je saillissais. J'ai sailli. Je saillis. Je saillirai. Je saillirais, etc.*

Saillir, v. act. Il se dit pour exprimer l'action de quelques animaux, lorsqu'ils couvrent leurs femelles. En ce sens, il se conjugue comme dans l'article précédent. *Je saillis, tu saillis, etc.*

Saillir, v. n. t. d'archit. Il se dit d'un balcon, d'une corniche, etc., qui déborde le nu du mur. En ce sens on le conjugue ainsi: *Je saille, tu sailles, etc.*; mais il n'est d'usage qu'à l'infinitif et à la troisième personne de quelques temps.

SAIN, AINE, adj. De bonne constitution, qui n'est point sujet à être malade. Il se dit de même des fruits, des plantes, etc. Fig. *Jugement sain*, droit et sûr. *Esprit sain*, bon et judicieux. *La saine raison*, la droite raison. *Saine doctrine*, doctrine orthodoxe. Salubre, qui sert à la santé. *Air sain. L'exercice est sain.*

Sain-doux, s. m. Graisse de pourceau.

SAINEMENT, adv. *cè-ne-man.* D'une manière saine.

SAINFOIN, s. m. *cein-foin.* Sorte d'herbe qui se fauche. On le nomme autrement, *Foin de Bourgogne.*

Sainfoin d'Espagne. *Voyez* Hédysarum.

SAINT, SAINTE, adj. *sein.* Essentiellement pur, souverainement parfait. Il ne se dit en ce sens que de Dieu. Il se dit des créatures les plus parfaites, et des choses qui sont conformes à la loi de Dieu. Qui appartient à la religion. Il est aussi subst. *C'est un saint.*

SAINTEMENT, adv. *sein-te-man.* D'une manière sainte.

SAINTETÉ, s. f. Qualité de ce qui est saint. Il se dit par excellence, en parlant de Dieu. Titre d'honneur et de respect dont on se sert en parlant du Pape ou au Pape.

SAIQUE, s. fém. *sa-i-ke.* Vaisseau de charge dont on se sert sur la mer Méditerranée.

* SAISIE, s. m. Débiteur dont on a saisi l'héritage.

SAISIE, s. fém. *cè-zi-e.* t. de palais. Acte par lequel on saisit les biens meubles ou immeubles d'un débiteur.

SAISINE, s. f. t. de prat. Prise de possession d'un fonds, d'un héritage, en vertu de l'acte qui en est donné par le seigneur dont l'héritage relève.

SAISIR, v. act. *cè-zir.* Prendre tout d'un coup et avec effort. Fig. Comprendre aisément. *Il saisit tout d'un coup les choses.* Il se dit aussi fig. des maux du corps, des maladies, des passions, des sentimens de l'ame. *Le froid, la fièvre, la douleur, le désespoir l'a saisi.* Arrêter juridiquement les biens de son débiteur pour sûreté de son payement. *L'occasion, le moment*, en profiter.

Se saisir, v. réc. *De quelqu'un*, l'arrêter. *D'une chose*, la prendre, s'en rendre maître. *Se saisir*, ou absolument, *Être saisi*, être frappé subitement, touché de déplaisir, pénétré de douleur.

* SAISISSABLE, adj. Qui peut être saisi. t. de palais.

SAISISSANT, ANTE, adj. *cè-zi-san.* Qui saisit, qui surprend tout d'un coup. *Froid saisissant.* En t. de palais, celui qui saisit par justice. *Le premier saisissant.* En ce sens, il s'emploie aussi substant. *Le saisissant, la saisissante.*

SAISISSEMENT, s. m. Impression su-

le et violente qui cause un grand déplai-
SAISON, s. f. *sè-son*. L'une des quatre parties de l'année. Temps où l'on a coutume de semer ou de recueillir. Fig. Temps propre à chaque chose. Il se dit par extension des âges de la vie. On appelle la jeunesse, *La première saison de la vie*, et la vieillesse, *La dernière saison*.
* SAJOU, s. m. Espèce de singe.
SALADE, s. fém. Ancien casque pour la guerre.
SALADE, s. f. Mets composés de certaines herbes et de certains légumes assaisonnés avec du sel, du vinaigre et de l'huile.
SALADIER, s. m. Espèce de plat, de jatte où l'on sert la salade.
SALAGE, s. masc. Action de saler, ou effet de cette action.
SALAIRE, s. m. *sa-lè-re*. Récompense, payement pour travail ou pour service. Fig. châtiment, punition que mérite une mauvaise action.
SALAISON, s. f. Action de saler. Temps où l'on a coutume de saler. Viande salée.
SALAMALEC, s. m. t. arabe, qui signifie, la paix avec vous. Révérence profonde. Il est fam.
SALAMANDRE, s. f. Animal amphibie du genre des lézards.
SALANT, adj. m. *sa-lan*. *Marais*, *puits salant*, d'où l'on tire du sel.
SALARIER, v. act. *sa-la-ri-é*. Récompenser, donner le salaire qui est dû. Il est vieux.
SALAUD, E, adj. Sale, malpropre. Il est familier.
SALE, adj. de tout g. Qui est malpropre, qui n'est pas net, qui est plein d'ordures. Fig. Déshonnête, obscène.
SALÉ, s. m. Chair de porc salée.
SALEMENT, adv. D'une manière sale.
SALEP, s. m. Racine bulbeuse et mucilagineuse.
SALÉ, ÉE, part.
SALER, v. a. Assaisonner avec du sel.
SALERON, s. m. La partie creuse d'une salière, où l'on met le sel.
SALETÉ, s. f. Qualité de ce qui est sale, malpropre. Les ordures, les choses qui sont sales par elles-mêmes. Fig Obscénité. Paroles sales et obscènes.
SALEUR, s. m. Celui qui sale.
SALICAIRE, s. f. Plante qui croît parmi les saules et les lieux humides.
SALICITE, s. f. Pierre figurée.
SALICOQUE, s. fém. *sa-li-ko-ke*. Espèce d'écrevisse de mer.
SALICOT. *Voyez* CHRISTE-MARINE.
SALIENS, s. m pl. Chez les Romains, les poèmes chantés en l'honneur de Mars par les prêtres consacrés particulièrement à son culte, et qu'on distinguait aussi par le même nom.
SALIÈRE, s. f. Pièce de vaisselle pour mettre le sel qu'on met sur une table. Ustensile de ménage ou l'on met du sel. Au pl. certains creux qui paraissent au-dessus des yeux des chevaux quand ils sont vieux. Il se dit aussi des hommes.
SALIGAUD, AUDE, s. Celui, celle qui est sale, malpropre. Il est pop.
SALIGNON, s. m. Pain de sel fait d'eau de fontaine salée.
SALIN, INE, adj. *sa-lein*. Qui contient des parties de sel.
SALINE, s. f. Chair salée, poisson salé. Lieu où se fait le sel. Rochers, mines d'où l'on tire du sel.
SALIQUE, adj. f. *Loi salique*. Elle exclut du trône de France les filles et leurs descendans.
SALIR, v. act. Rendre sale.
SALISSANT, ANTE, adj. *sa-li-san*. Qui salit, qui se salit aisément.
SALISSON, s. f. *sa-li-son* t. populaire. Petite fille malpropre.
SALISSURE, s. f. Ordure, souillure qui demeure sur une chose salie.
SALIVAIRE, adj. de t. g. *sa-li-vè-re*. t. d'anat. *Glandes salivaires*, qui contiennent la salive. *Conduits salivaires*, les canaux par où elle passe.
SALIVATION, s. f. *sa-li-va-cion*. t. de chirurg. L'écoulement de la salive, *provoqué* par quelque remède.
SALIVE, s. f. Humeur aqueuse et un peu visqueuse qui coule de la bouche.
SALIVER, v. n. *sa-li-vé*. Rendre beaucoup de salive.
SALLE, s. f. *sa-le*. La principale pièce d'un appartement complet, et qui est ordinairement plus grandes que les autres. Certains grands lieux couverts, destinés pour l'usage et pour le service, ou le plaisir du public. *La salle du palais*. *La salle de la comédie*, *de l'opéra*. Dans les hôpitaux galerie pour les malades. Lieu planté d'arbres, formant une salle. Lieu où se donnent publiquement les leçons de danse et d'escrime.
SALMIGONDIS, s. m. Ragoût de plusieurs sortes de viandes réchauffées.
SALMIS, s. m. Ragoût *de certaines pièces* de gibier déjà *cuites à la broche*.
SALOIR, s. m. *sa-loir*. Sorte de vaisseau de bois dans lequel on met le sel. Vaisseau destiné à saler des viandes.
SALON, s. m Pièce dans un appartement destiné à recevoir les visites.
SOLOPE, adj. de tout g. Qui est sale et malpropre. Fam. Il est aussi subst. au fém.
SALOPEMENT, adj. *sa-lo-pe-man*. D'une manière salope.
SALOPERIE, s. f Saleté, grande malpropreté. Discours ordurier.
SALORGE, s. m. t. de gabelle. Amas de sel.
SALPÊTRE, s. m. Sel qui se tire ordinairement des plâtres de vieilles murailles des étables, des écuries, des vieilles démolitions, etc.
SALPÊTRIER, s. f. *sal-pé-trié*. Ouvrier qui travaille à faire le salpêtre.
SALPÊTRIÈRE, subst. f. Lieu où l'on fait le salpêtre. A *Paris*, *la Salpêtrière*

hôpital qui est en même temps maison de correction.

SALSEPAREILLE, s. f. (mouillez les *ll*.) Racine médicale du Pérou.

SALSIFIS, s. f. *sal-ci-fi*. Racine bonne à manger.

SALTIMBANQUE, s. m. Bateleur, charlatan qui vend ses drogues sur un théâtre dans une place publique. Fig. Méchant orateur qui parle avec des gestes outrés, des plaisanteries déplacées. Bouffon.

SALUADE, s. f. Action de saluer en faisant la révérence. Il vieillit.

SALUBRE, adj. de tout g. t. didact. Qui contribue à la santé. *Air salubre.*

SALUBRITÉ, s. f. Qualité de ce qui est salubre.

SALUER, v. act. *sa-lu-é*. Donner à quelqu'un une marque extérieure de civilité, de déférence et de respect, en l'abordant, en le rencontrant. Faire ses complimens par lettre. Proclamer. *Vespasien fut salué empereur par toute l'armée.*

SALURE, s. f. Qualité que le sel communique.

SALUT, s. m. *sa-lu*. Conservation, rétablissement dans un état heureux et convenable. Félicité éternelle. Action de saluer ceux qu'on rencontre. Prières qu'on chante le soir dans quelques églises, après que tout l'office est fait.

SALUTAIRE, adj. de tout g. *sa-lu-tè-re*. Utile, avantageux pour la conservation de la vie, des biens, de l'honneur, de la santé, pour le salut de l'ame.

SALUTAIREMENT, adv. Utilement, avantageusement.

SALUTATION, s. f. *sa-lu-ta-cion*. Action de saluer.

SALVAGE, s. m. *Droit de salvage*, droit qui se perçoit sur ce qu'on a sauvé d'un vaisseau naufragé.

* **SALVATELLE**, subst. f. Veine de la main.

SALVATIONS, s. f. pl. *sal-va-cion*. t. de pratiq. Réponses aux contredits de son adversaire.

SALVE, s. f. Décharge d'un grand nombre de canons et de mousquets tirés en même temps, soit pour saluer quelqu'un, soit dans des occasions de réjouissance.

SALVÉ, s. m. Prière que l'église chante en l'honneur de la sainte Vierge.

SAMEDI, s. m. Le septième jour de la semaine.

* **SANAS**, s. m. Toile de coton des Indes.

SANCIR, v. n. t. de mar. Couler bas.

SANCTIFIANT, **ANTE**, adj. Qui sanctifie. *La grâce sanctifiante.*

SANCTIFICATION, s. f. *sank-ti-fi-ca-cion*. L'action et l'effet de la grâce qui sanctifie. *Sanctification des dimanches, des fêtes*, leur célébration, suivant la loi et l'intention de l'église.

SANCTIFIER, v. act. *sank-ti-fi-é*. Rendre saint. *Sanctifier le jour du dimanche*, le célébrer suivant la loi, suivant l'intention de l'église.

SANCTION, s. fém. Constitution, ordonnance sur les matières ecclésiastiques. Approbation. Autorité donnée à une loi. Il ne se dit guère qu'avec le mot de pragmatique. *Pragmatique sanction de saint Louis.*

SANCTIONNER, verbe act. *sank-cio-né*. Donner la sanction. *Sanctionner une loi*, *un règlement.*

SANCTUAIRE, s. m. Chez les Juifs, le lieu le plus saint du temple, où reposait l'arche. Parmi les Chrétiens, l'endroit de l'église où est le maître-autel, et qui est ordinairement enfermé d'une balustrade. Fig. Le sacerdoce, l'église.

SANDAL *ou plutôt* **SANTAL**, s. m. Bois des Indes dont on se sert pour faire une teinture rougeâtre.

SANDALE, s. f. Chaussure qui ne couvre qu'en partie le dessus du pied, et dont se servent les religieux qui vont nu-pieds. Sorte de bâtiment du Levant, qui sert d'allége aux navires.

SANDALIER, s. m. *san-da-lié*. Celui qui fait des sandales.

SANDARAQUE, s. f. *san-da-ra-ke*. Gomme qui coule du grand genévrier par les incisions que l'on y fait en été.

SANG, s. m. *san* (et devant une voyelle *sang*.) Liqueur rouge qui coule dans les veines et dans les artères de l'animal. Race, extraction. *Etre d'illustre sang*, *de sang royal.*

SANG-DE-DRAGON, s. masc. Plante. Liqueur qui sort en larmes d'un arbre des Indes.

* **SANG-FROID**, s. m. Tranquillité, présence d'esprit.

SANGIAC, s. masc. Titre de dignité en Turquie. Gouverneur subordonné au Béglierberg.

SANGLADE, s. f. Grand coup de fouet de sangle.

SANGLANT, **ANTE**, adj. *san-glan*. Qui est taché de sang. *Combat sanglant*, où il y a eu beaucoup de sang répandu. Fig. Outrageux, offensant. *Sanglant affront. Injure sanglante, etc.*

SANGLE, s. f. Bande plate et large faite de cuir, de tissu de chanvre, etc., qui sert à ceindre, à serrer, etc.

SANGLER, v. a. *san-glé*. Ceindre, serrer avec des sangles.

SANGLIER, s. m. Porc sauvage.

SANGLOT, s masc. Soupir redoublé poussé avec une voix entrecoupée.

SANGLOTER, v. n. *san-glo-té*. Pousser des sanglots.

SANGSUE, s. f. *san-su-e*. Insecte aquatique qui suce le sang des parties de l'animal auxquelles on l'applique. Fig. Ceux qui tirent de l'argent du peuple par de mauvaises voies, par des exactions, et ceux qui dans leur profession, exigent une plus grande rétribution que celle qui leur appartient légitimement.

SANGUIFICATION, s. f. t. de médec. Changement de la nourriture ou du chyle en sang.

SANGUIN, INE, adj. *san-ghein*. Celui en qui le sang prédomine. Qui est de couleur de sang.

SANGUINAIRE, adj. de tout g. Qui se plaît à répandre le sang humain. Cruel, inhumain.

SANGUINE, s. f. *san-ghi-ne*. Mine de fer d'une couleur rouge. Pierre précieuse de couleur de sang.

SANGUINOLENT, ENTE, adj. *san-ghi-no-lan*. Teint de sang.

SANHEDRIN, s. m. Le principal tribunal des Juifs.

SANICLE, s. f. Plante vulnéraire.

SANIE, s. fém. Pus séreux qui sort des ulcères.

SANIEUX, EUSE, adj. Chargé de sanie. *Ulcere sanieux*.

* SANITAIRE, adj. Qui a pour but la conservation de la santé. *Lois sanitaires*.

SANNES *Voyez* SONNEZ.

SANS. *san*. Prép. exclusive: *sans honneur, sans jugement, etc.*

SANS-FLEUR, s. f. Sorte de pomme ou pomme-figue.

SANSONNET, s. m. Oiseau. C'est aussi le nom d'un poisson de mer.

SANS-PEAU, s. f. *san-pô*. Sorte de poire d'été. La quintinie appelle *Un sans-peau*, l'arbre qui porte cette poire.

SANS-PRENDRE, s. m. *san-pran-dre*. Ce mot se dit au jeu d'hombre et à quelques autres, quand on joue sans écarter.

SANTÉ, s. f. Etat de celui qui est sain, qui se porte bien. Salutation faite en buvant.

SANTOLINE, s. fém. ou GARDE-ROBE. Plante.

SANTON, s. m. Sorte de moine chez les Turcs.

* SANUE-BLANCHE ou LAMPSANE, s. f. Plante.

SANVE, s. f. Plante.

SAPA, s. m. Moût, suc de raisins cuits à la consomption des deux tiers.

SAPAJOU, s. m. Espèce singe.

SAPAN, s. m. Bois propre à la teinture, et qui vient du Japon.

SAPE, s. f. Action de saper. L'ouvrage même qu'on fait en sapant.

SAPER, v. a. Travailler avec le pic et la pioche à détruire les fondemens d'un édifice, d'un bastion, d'un chemin couvert. Fig. Ebranler, détruire, renverser.

SAPEUR, s. m. Celui qui est employé à la sape.

SAPHIQUE, adj. *Vers saphique*, vers de onze syllabes qui était fort en usage chez les Grecs et les Latins.

SAPIR, s. m. Pierre précieuse.

SAPIENCE, s. f. Sagesse. Il est vieux.

SAPIENTIAUX, adj. masc. pl. Certains livres de l'Ecriture sainte. *Les Proverbes, l'Ecclésiaste, sont au nombre des livres sapientiaux.*

SAPIN, s. m. Grand arbre.

SAPINE, s. f. Solive ou planches de bois de sapin.

SAPINIÈRE, s. f. Lieu planté de sapins.

SAPONAIRE, s. fém. Plante qui nettoie la peau, et emporte les taches, comme fait le savon.

SAPORIFIQUE, adj. de tout g. t. didact. Qui produit la saveur.

SARABANDE, s. f. Espèce de danse grave. Air sur lequel on la danse.

SARBACANE, s. f. Long tuyau par lequel on peut jeter quelque chose en soufflant. Fig. et fam. *Parler par sarbacane*, par des personnes interposées.

SARCASME, s. m. Raillerie amère et insultante.

SARCELLE, s. f. ou CERCELLE. Oiseau de rivière.

* SARCITE, s. f. Pierre figurée.

SARCLER, v. act. *sar-klé*. Arracher les mauvaises herbes.

SARCLEUR, EUSE, s. Qui sarcle.

SARCLOIR, s. m. *sar-kloar*. Instrument propre à sarcler.

SARCLURE, s. f. Ce qu'on arrache d'un champ, d'un jardin en le sarclant.

SARCOCÈLE, s. m. Tumeur charnue, dure, ordinairement indolente, attachée aux testicules ou aux vaisseaux spermatiques.

SARCOCOLLE, subst. f. Gomme d'un arbre de Perse, propre à consolider les plaies.

SARCO-ÉPIPLOCÈLE, s. masc. Hernie complète, causée par la chute de l'épiploon dans le scrotum, accompagnée d'adhérence et d'excroissance charnue.

SARCO-ÉPIPLOMPHALE, s. m. C'est au nombril la même hernie que le *Sarco-épiplocèle* au scrotum.

SARCO-HYDROCÈLE, s. m. Sarcocèle accompagné d'hydrocèle.

SARCOLOGIE, s. fém. Partie de l'anatomie qui traite des chairs et des parties molles.

* SARCOMATEUX, EUSE, adj. Qui a rapport au sarcome. t. de méd.

SARCOME, s. m. Tumeur volumineuse, dure, indolente.

SARCOMPHALE, s. masc. Excroissance charnue qui se forme au nombril.

SARCOPHAGE, s. m. Tombeau dans lequel les anciens mettaient les corps qu'ils ne voulaient pas brûler. Aujourd'hui, cercueil, ou sa représentation dans les grandes cérémonies funèbres.

SARCOPHAGE, adj. et s. *sar-ko-fa-je*. En t. de méd., qui brûle les chairs.

SARCOTIQUE, adj. de tout g. Qui accélère la régénération des chairs.

SARDINE, s. f. Petit poisson de mer.

SARDOINE, s. f. *sar-doa-ne*. Pierre précieuse.

SARDONIEN ou SARDONIQUE, adj. *Ris sardonien*, espèce de ris convulsif causé par une contraction dans les muscles du visage. Fig. Ris forcé.

* SARICOVIENNE, s. f. Espèce de loutre du Canada.

* SARIGUE, s. m. Animal d'Amérique

SARMENT, s. m. *sar-man*. Le bois que pousse le cep de vigne.

SARMENTEUX, EUSE, adj. Qui produit beaucoup de sarment. De la nature du sarment.

SARONIDE, s. m. Nom d'une classe de prêtres Gaulois.

SARRASIN, s. m. Sorte de blé noir. Il est aussi adj. *Blé sarrasin*.

SARRASINE. *Voyez* HERSE.

SARREAU, s. m. *sa-rô*. Espèce de souquenille que portent les paysans, les rouliers et les soldats

SARRETTE *ou* SERRETTE, s. f. *sa-rè-te*. Plante.

SARRIETTE, s. f. *sa-riè-te*. Plante odoriférante.

SART, s. m *sar*. Nom qu'on donne au goëmon ou varech sur quelques côtes de France.

SAS, s m. *sâ*. Tissu de crin attaché à un cercle de bois, et qui sert à passer la farine, du plâtre, etc.

SASSAFRAS, s. m. *sa-sa-fra*. Arbre du Bresil.

SASSE, s. f. Pelle creuse pour tirer de l'eau d un navire.

SASSENAGE, s. m. *sa-se-na-je*. Fromage qui tire son nom d'un lieu du Dauphiné où il se fait

SASSER, v. act. *sa-cé*. Passer au sas. Fig. et fam. Discuter, examiner, rechercher avec exactitude.

* SASSET, s. m. Petit sas.

* SASSOIRE, s. f. Pièce de train d'un carrosse, qui soutient la flèche.

SATAN, s. m. Nom dont l'Ecriture appelle ordinairement le diable.

SATANIQUE, adj. de t. g. De satan.

SATELLITE, s. m. Homme armé, et qui est à la suite d'un autre, comme le ministre et l'exécuteur de ses violences. En astronomie, petite planète qui tourne autour d'une plus grande.

SATIÉTÉ, s. f. *sa-cié-té*. Réplétion d'alimens qui va jusqu'au dégoût.

SATIN, s. m. Etoffe de soie lustrée.

SATINADE, s. f. Petite étoffe de soie très-mince qui imite le satin.

SATINER, v. act. *sa-ti-né*. Donner à une étoffe, à un ruban, l'œil du satin.

SATIRE, s f. Ouvrage en prose ou en vers, qui censure les vices, les sottises des hommes, ou on les tourne en ridicule. Tout écrit ou discours piquant, médisant, contre quelqu'un.

SATIRIQUE, adj. de t. g. Qui appartient à la satire. Enclin, porté à la médisance *Esprit, langue satirique*.

SATIRIQUEMENT, adv. D'une manière satirique.

SATIRISER, v. actif. *sa-ti-ri-zé*. Railler quelqu'un d une manière piquante et satirique.

SATISFACTION, s. fém. *sa-tis-fak-cion*. Contentement. Action par laquelle on satisfait quelqu'un en réparant l'offense qu'on lui a faite.

SATISFACTOIRE, adj. de tout g. term. dogmat. Qui est propre à réparer, à expier les fautes commises.

SATISFAIRE, v act. Contenter, donner sujet de contentement. *Ses créanciers*, les payer. *Un homme qu'on a offensé*, lui faire réparation. *L'attente de quelqu'un*, la remplir. *Cela satisfait l'esprit, les sens, le goût etc.*, cela plaît aux sens, à l'esprit, au goût, etc.

SATISFAIRE à... v. n. Faire ce qu'on doit par rapport à quelque chose. *Satisfaire à son devoir, à un payement*

SE SATISFAIRE, v. n. Contenter le désir qu'on a de quelque chose.

SATISFAIT, AITE. part. et adj. Content.

SATISFAISANT, ANTE, adj. *sa-tis-fè-zan*. Qui contente, qui satisfait.

SATRAPE, s. m. Titre de dignité chez les anciens Perses. C'étaient des gouverneurs de provinces.

SATRAPIE, s. fém. Gouvernement d'un satrape.

SATURATION, s. f. Etat d'un liquide qui est saturé.

SATURER, v. a. *sa-tu-ré*. t. de chimie. Mettre dans une liqueur une substance qui se dissolve en grande quantité pour qu'il ne s'y en dissolve plus rien.

SATURNALES, s. f. pl. Fêtes en l'honneur de Saturne.

SATURNE, s. m. Planète. En t. de chimie, le plomb. Divinité païenne.

SATURNIEN, IENNE, adj. *sa-tur-niein*. Mélancolique, sombre, taciturne. Il est de peu d'usage.

SATYRE, s. m. Demi-dieu qui, selon la fable, habitait les bois, et qui était moitié homme, moitié bouc

SATYRE, s. f. t. d'antiq. Chez les Grecs certains poëmes mordans, espèce de pastorales ainsi nommées, parce que les satyres en étaient les principaux personnages. Ces poëmes n'avaient point de ressemblance avec ceux que nous appelons *satire*, d'après les Romains.

SATYRIASIS, s. m. Erection continuelle de la verge

SATYRION, s. m. *ou* ORCHIS.

SAUCE, s. fém. *sô-ce*. Assaisonnement liquide où il entre du sel, et ordinairement quelques épices pour y donner du goût.

SAUCER, v. act. Tremper du pain, de la viande, etc., dans la sauce.

SAUCIÈRE, s. fem. *sô-ciè-re*. Vase creux dans lequel on sert des sauces sur la table.

SAUCISSE, s. f. *sô-ci-ce*. Boyau de porc ou d'autre animal, rempli de viande crue hachée et assaisonnée. Longue charge de poudre mise en rouleau dans de la toile goudronnée, à laquelle on attache une fusée qui sert d'amorce pour faire jouer une mine

SAUCISSON, s. m. Saucisse qui est fort grosse et de très-haut goût. En t. de feu d'artillerie, sorte de grosse fusée.

SAUF, SAUVE, adj. *sof.* Qui n'est point endommagé, qui est hors de péril. Il se dit ordinairement avec *sain. Il est revenu sain et sauf.*

SAUF, prép. Sans blesser sans donner atteinte. *Sauf votre honneur.* Sans préjudice, *Sauf son recours sur un tel.* Hormis, excepté à la réserve de...

SAUF-CONDUIT, s. m. Permission donnée par autorité publique, d'aller en quelque endroit, d'y demeurer en certain temps, et de s'en retourner librement sans crainte d'être arrêté. Écrit que les créanciers donnent à leur débiteur, pour la sûreté de sa personne durant un certain temps.

SAUGE, s. f. *sô-je.* Plante.

SAUGRENU, UE, adj. Impertinent, absurde, ridicule. Il est fam.

SAULE, s. m. *sô-le.* Arbre qui croît dans les lieux humides.

SAUMATRE, adj. de t. g. *sô-mâ-tre.* Il se dit de l'eau qui a un goût approchant de celui de l'eau de la mer.

SAUMON, s. m. Poisson de mer qui remonte les rivières.

SAUMONEAU, s. m. diminut. *sô-mo-nô.* Petit saumon.

SAUMONÉ, ÉE, adject. *sô-mo-né.* Il se dit de certains poissons, particulièrement des truites, quand la chair est rouge comme celle des saumons.

SAUMURE, s. f. Liqueur qui se fait du sel fondu et du suc de la chose salée.

SAUNAGE, s. f. Débit, trafic de sel. *Faux-saunage*, vente, débit de sel en fraude et contre les ordonnances.

SAUNER, v. n. *sô-né.* Faire du sel.

SAUNERIE, s. fém. Nom collectif qu'on donne au lieu, aux bâtimens, puits, fontaines et instrumens propres à la fabrique du sel.

SAUNIER, s. m. *sô-nié.* Ouvrier qui travaille à faire le sel. Celui qui débite, qui vend le sel. *Faux-saunier*, celui qui vend, qui débite du sel en fraude et contre les ordonnances.

SAUNIÈRE, s. f. *sô-niè-re.* Vaisseau, espèce de coffre où l'on conserve le sel.

SAUPIQUET, s. m. Sauce ou ragoût qui pique, qui excite l'appétit.

SAUPOUDRER, v. act *sô-pou-dré.* Poudrer de sel, de farine, de poivre, etc.

SAURAGE, s. m. Première année d'un oiseau avant qu'il est mué.

SAURE, adj. de tout g. De couleur jaune qui tire sur le brun. Il ne se dit guère que des chevaux. *Hareng saur*, par contraction de *saure*, ou *Hareng sauret*, hareng salé et demi-séché à la fumée.

SAURER, v. a. Faire sécher à la fumée.

SAUSSAIE, s. f. Lieu planté de saules.

SAUT, s. m. *sô.* Action de sauter, mouvement par lequel on saute. Chute. *Tomber du troisième étage, c'est un terrible saut.* Famil. Chute d'eau qui se rencontre dans le courant d'une rivière. *Saut de loup*, fossé que l'on fait au bout d'une allée pour en défendre l'entrée sans ôter la vue.

SAUTANT, ANTE, adj. *sô-tan.* t. de blason, qui se dit de la chèvre et du bouc qu'on représente dans l'attitude des rampans.

SAUTELLE, s. f. Sarment transplanté avec sa racine.

SAUTER, v. n. *sô-té.* S'élever de terre avec effort, ou s'élancer d'un lieu à un autre. Fig. Parvenir d'une place inférieure à une autre plus élevée, sans passer par celle du milieu. Fig. *Sauter au collet, à la gorge, aux yeux de quelqu'un*, le prendre au collet, à la gorge, vouloir lui arracher les yeux. *La chose saute aux yeux*, est évidente. *Aux nues*, se mettre en grande colère, s'impatienter. *Faire sauter un bastion*, le renverser par une mine. *Son vaisseau*, mettre le feu aux poudres de son vaisseau. *La cervelle à quelqu'un*, lui casser la tête d'un coup de pistolet. v. actif. Franchir. *Sauter un fossé, une muraille, la barrière.* Fig. Omettre quelque chose, soit en lisant, soit en transcrivant.

SAUTEREAU, s. m. *sô-te-rô.* Petit garçon qui roule du haut d'une montagne en bas, en faisant des culbutes. Petite pièce de bois garnie d'une languette de plume, qui, en sautant par le mouvement de la touche, fait sonner la cloche d'un clavecin, d'une épinette.

SAUTERELLE, s. f. *sô-te-rè-le.* Insecte.

SAUTEUR, s. m. *sô-teur.* Qui saute.

SAUTEUSE, s. f. Chenille.

SAUTILLEMENT, s. masc. (mouillez les *ll.*) Action de marcher en faisant de petits sauts.

SAUTILLER, v. n. *sô-ti-glié.* (m. les *ll.*) Sauter à petits sauts.

SAUTOIR, s. m. Pièce d'armoiries qui ressemble à une croix de saint André.

SAUVAGE, adj. de t. g. Féroce, farouche, en parlant des animaux. Qui n'est point apprivoisé. *Canard, chat sauvage.* Désert, inculte. *Pays sauvage.* Qui vit dans les bois, sans habitation fixe. *Les peuples sauvages de l'Amérique.* En ce sens, on dit subst., *Un sauvage, des sauvages.* Qui vient sans être greffé ni cultivé. *Olivier, figuier, laitue sauvage.* Figur. Qui aime à vivre seul, et qui évite la fréquentation du monde. *C'est un homme fort sauvage. Air, regard, manière sauvage.* Qui a quelque chose de rude, d'extraordinaire, et qui choque l'usage. *Phrase, expression sauvage.*

SAUVAGEON, s. m. *sô-va-jon.* Jeune arbre qui croît sans culture.

* **SAUVAGERIE**, s. f. Caractère de celui qui vit seul.

SAUVAGIN, INE, adj. *sô-va-jein.* Il est peu en usage, et s'emploie plus ordinairement au subst. Certain goût, certaine odeur qu'ont quelques oiseaux de mer, d'étang et de marais. *Sauvagine*, est aussi subst., et se dit pour signifier ces sortes d'oiseaux.

SAUVEGARDE, s. f. Protection accordée par le Prince. Garde qu'un général envoie dans une maison, dans un château, pour les garantir de pillage et d'insulte.

* SAUVEMENT, s. m. Action de retirer de la mer des marchandises naufragées.

SAUVER, v. a. Garantir, tirer du péril, mettre en sûreté. Rendre éternellement heureux dans le ciel. Excuser, justifier.

SE SAUVER, v. r. S'échapper. Se retirer dans un lieu pour y chercher un asile. Se dédommager. *Ce marchand vend ses étoffes à bon marché, mais il se sauve sur la quantité.* Faire salut.

SAUVETÉ, s. f. Vieux mot qui signifie l'état d'une personne, d'une chose mise hors de péril. *Il est en lieu de sauveté.*

SAUVE-VIE ou RUE DE MURAILLE, s. f. Plante capillaire qui croît dans les fentes des murailles et des roches.

SAUVEUR, s. m. *sô-veur.* Libérateur, celui qui sauve.

SAVAMMENT, adv. *sa-va-man.* D'une manière savante.

SAVANE, s. f. Au Canada, forêt d'arbres épineux; dans les îles françaises de l'Amérique, prairie.

SAVANT, ANTE, adj. Qui sait beaucoup en matière d'érudition, de littérature. Qui est bien instruit, bien informé de quelque chose, de quelque affaire. s. m. Homme de beaucoup d'érudition.

SAVANTASSE, s. m. *sa-van-ta-ce.* t. d'injure, qui se dit d'un homme qui affecte de paraître savant, mais qui n'a qu'un savoir confus.

SAVATE, s. f. Vieux soulier fort usé. En t. de poste, celui qui va à pied d'un lieu à un autre porter des lettres dans les endroits écartés des grandes routes.

SAVATERIE, s. f. Lieu où l'on vend de vieux souliers.

SAVENEAU, s. m. Filet monté sur deux bâtons.

SAVETER, v. act. *sa-ve-té.* Gâter un ouvrage en le faisant ou en le raccommodant malproprement. Il est pop.

SAVETIER, s. m. *sa-ve-tié.* Ouvrier dont le métier est de raccommoder de vieux souliers. Popul. Méchant ouvrier en quelque métier que ce soit.

SAVEUR, s. f. Qualité qui est l'objet du goût, qui se fait sentir par le goût.

SAVOIR, v. act. *sa-voar. Je sai* ou *je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent. Je savais. J'ai su. Je sus. Je saurai. Sache, sachons, sachez. Que je sache. Que je susse. Je saurais. Sachant. etc.* Connaître. *Il sait le chemin, son devoir.* Etre instruit de quelque science, dans quelque art, etc. *Il sait la grammaire, les mathématiques.* Avoir dans la mémoire. *Il sait sa leçon, son sermon.* Avoir le pouvoir, l'adresse, le moyen de... *Je saurai bien la réduire, se défendre.* Apprendre, être instruit, être informé de quelque chose. *Vous saurez que... Faire savoir*, instruire, informer quelqu'un par lettre, par message. v. neut. Avoir l'esprit orné. *C'est un homme qui sait. C'est à savoir, reste à savoir, savoir*, façon de parler dont on se sert pour spécifier, pour marquer les choses dont il s'agit, pour marquer qu'on doute de quelque chose.

SAVOIR, s. m. Erudition, connaissance acquise par l'étude, par l'expérience.

SAVOIR-FAIRE, s. m. Habileté, industrie pour faire réussir ce qu'on entreprend.

SAVOIR-VIVRE, s. m. Connaissances des usages du monde, et des égards de politesse que les hommes se doivent dans la société.

SAVON, s. m. Composition faite avec de l'huile et du sel alcali, et qui sert à blanchir le linge, à nettoyer, à dégraisser.

SAVONNAGE, s. m. Nettoiement, blanchissage par le savon.

SAVONNER, v. act. *sa-vo-né.* Nettoyer, dégraisser et blanchir avec du savon. Figur. et popul. Faire une réprimande à quelqu'un.

SAVONNERIE, s. f. *sa-vo-ne-ri-e.* Lieu où l'on fait le savon.

SAVONNETTE, s. f. Petite boule de savon préparé, dont on se sert pour rendre la barbe plus tendre au rasoir.

SAVONNEUX, EUSE, adj. Qui tient de la qualité du savon.

SAVONNIER, s. m. *sa-vo-ni-é.* Arbre d'Amérique dont le fruit rend l'eau blanche et écumeuse; on s'en sert pour blanchir le linge.

SAVONNIÈRE. *Voyez* LYCHNIS.

* SAVONNOIR, s. m. *sa-vo-noar.* Faire un savonné pour lisser les cartes.

SAVOUREMENT, s. m. *sa-vou-re-man.* Action de savourer.

SAVOURER, v. act. *sa-vou-ré.* Goûter avec attention et avec plaisir.

SAVOURET, s. m. Gros os du trumeau de bœuf. Il est popul.

SAVOUREUSEMENT, adv. *sa-vou-reu-ze-man.* En savourant.

SAVOUREUX, EUSE, adj. *sa-vou-reu.* Qui a bonne saveur.

SAXATILE, adj. de tout g. *sak-sa-ti-le.* Qui se trouve, qui croît parmi les pierres. *Plante saxatile.*

SAXIFRAGE, adj. de t. g. t. de médec. Qui se dit des médicamens qu'on croit capables de briser la pierre dans les reins. Il est synonyme de *Lithontriptique.*

SAXIFRAGE, s. fém. Plante qui dissout la pierre.

* SAYETTE, s. f. *sè-iè-te.* Petite étoffe de laine d'Amiens.

* SAYETTERIE, s. f. Manufacture de sayettes.

* SAYETTEUR, s. masc. Fabricant de sayettes.

SBIRE, s. m. Nom qu'on donne en différens pays, et surtout à Rome, à un archer.

SCABELLON, s. m. *ska-bèl-lon.* Sorte de piédestal, sur lequel on met des bustes, des girandoles, etc.

SCABIEUSE, s. fém. *ska-bi-eu-ze.* Plante employée à la guérison de la gale.

SCABIEUX, EUSE, adj. Qui ressemble à la gale. *Eruptions scabieuses.*

SCABREUX, EUSE, adj. *ska-breu.* Rude, raboteux. Fig. Dangereux, périlleux, difficile.

SCALÈNE, adj. t. de géométrie. Il ne se dit que d'un triangle dont les trois côtés sont inégaux. En anatom. *Muscles scalènes*, deux muscles qui servent au mouvement du cou.

SCALPEL, s. m. Instrument d'anatomie et de chirurgie, dont on se sert pour disséquer, etc.

SCAMMONÉE, s. f. *ska-mo-né-e.* Plante médicinale.

SCANDALE, substantif masculin, *skan-da-le.* Eclat que fait une action honteuse.

SCANDALEUSEMENT, adv. D'une manière scandaleuse.

SCANDALEUX, EUSE, adj. Qui cause du scandale.

SCANDALISER, v. a. *skan-da-li-zé.* Donner du scandale.

SE SCANDALISER, v. réc. Prendre du scandale, s'offenser.

SCANDER, v. act. *skan-der.* Marquer la mesure, la quantité d'un vers.

SCAPHANDRE, s. m. *ska-fan-dre.* Vêtement de liége qui soutient sur l'eau.

SCAPULAIRE, s. m Pièce d'étoffe qui descend depuis les épaules jusqu'en bas, tant par-devant que par-derrière, et que portaient plusieurs religieux sur leurs habits. Deux petits morceaux d'étoffe bénite, qui sont joints par des rubans pour les pouvoir porter sur le corps.

SCARABÉE, s. m. Nom générique des insectes à ailes membraneuses, minces et transparentes, recouvertes par deux lames mobiles.

SCARAMOUCHE, s. m. Nom d'un acteur italien, devenu celui d'un rôle buffon.

SCARE, s. m. Poisson de mer.

SCARIFICATEUR, s. masc. Instrument dont on se servait autrefois pour faire en un seul et même instant nombre de scarifications à la peau.

SCARIFICATION, s. fém. Opération de chirurgie, par laquelle on fait des incisions sur la peau.

SCARIFIER, v. act. *ska-ri-fié.* t. de chirurgie. Découper, déchiqueter, faire plusieurs incisions sur la peau.

SCARLATINE, adj. f. *Fièvre scarlatine*, celle qui est accompagnée de rougeur à la peau.

SCAZON, s. m. *ska-zon.* Nom d'un vers de la poésie latine.

SCEAU, s. m. *só.* Grand cachet dont on fait des empreintes avec de la cire sur des lettres ou papier ou en parchemin, pour les rendre authentiques. L'empreinte faite sur la cire.

SCEAU DE SALOMON ou GRENOUILLET, s. m. Plante.

SCEAU-NOTRE-DAME, s. m. ou RACINE VIERGE. Plante.

SCEL, s. m. *cel.* Sceau. Il n'est plus d'usage qu'en t. de pratique et de chancel.

SCÉLÉRAT, ATE, adj. *cé-lé-ra.* Coupable ou capable de crimes. On dit subst. *C'est un scélérat.*

SCÉLÉRATESSE, s. fém. *cé-lé-ra-tè-ce.* Méchanceté noire.

SCÉLITE, s. f. Pierre figurée qui représente la jambe humaine.

SCELLÉ, s. m. *cé-lé.* La cire empreinte d'un cachet qu'on a apposé à des serrures, à un cabinet, etc., par autorité de justice.

SCELLEMENT, s. m. t. de maçonnerie. Action de sceller.

SCELLER, v. act. *cé-lé.* Mettre, appliquer le sceau à une lettre de chancellerie, etc. En t. de bâtimens, arrêter, attacher une pièce de bois ou de fer dans une muraille avec une espèce de mastic. *Fig.* Confirmer, affermir.

SCELLEUR, s. m. *cé-leur.* Officier qui scelle.

SCÈNE, s. f. *cè-ne.* Partie du théâtre où les acteurs représentent devant le public. Les décorations. *La scène représente le palais d'Auguste.* Lieu où s'est passée l'action que l'on représente sur le théâtre. *La scène est à Rome.* Division d'une pièce de théâtre déterminée par l'entrée ou la sortie d'un acteur. Fig. *Paraître sur la scène*, être dans un poste qui attire les yeux du monde. *Faire une scène à quelqu'un*, l'attaquer violemment de paroles.

SCÉNIQUE, adj. de t. g. *cé-ni-ke.* Qui a rapport à la scène, au théâtre. *Les jeux scéniques des anciens.*

* SCENITE, s. Celui ou celle qui habite sous des tentes.

SCÉNOGRAPHIE, s. f. *cé-no-gra-fi-e.* t. de mathémat. Perspective, représentation d'un objet en projection sur un plan horizontal.

SCÉNOGRAPHIQUE, adj. de t. g. *cé-no-gra-fi-ke.* t. de mathématiques. Qui a rapport à la scénographie.

SCÉNOPÉGIES, s. m. pl. Nom que les Grecs donnaient à la fête des tabernacles chez les Juifs.

SCEPTICISME, s. f. *cep-ti-cis-me.* terme didact. Secte, sentiment des sceptiques.

SCEPTIQUE, s. et adj. de t. g. *cep-ti-ke.* Qui doute de tout.

SCEPTRE, s. masc. Espèce de bâton de commandement, qu'il n'appartient qu'aux Rois de porter, et qui est une des marques de la royauté Fig. Le pouvoir souverain, la royauté même.

* SCHALL, s. m. *chale.* Grand mouchoir du Levant.

* SCHEIK, s. m. *chèk.* Prélat Turc.

SCHELLING, s. m. Monnaie d'Angleterre, environ 22 sous de France.

SCHÈNE, s. m. *skè-ne.* t. d'antiq. Mesure itinéraire en usage chez les anciens, et surtout en Egypte.

* SCHÉNOBATE, s masc. *ché-no-ba-te.* Danseur de corde chez les Grecs.

SCHISMATIQUE, s. et adj. de tout g. *chis-ma-ti-ke.* Qui est dans le schisme.

SCHISME, s. m. *chis-me.* Division, séparation du corps et de la communion d'une religion.

SCHISTE, s. masc. *chis-te.* t. d'histoire

naturelle. Pierre qui se prépare par lames et par feuilles comme l'ardoise.

SCHLICH, s. m. *chlik.* Mot emprunté de l'allemand, pour désigner le minéral écrasé, lavé et préparé pour être porté au fourneau de fusion.

SCIAGE, s. m. Ouvrage, travail de celui qui scie du bois ou de la pierre.

SCIATÉRIQUE, adj. de t. g. t. de gnom. Qui montre l'heure par le moyen de l'ombre du style. *Cadran sciatérique.*

SCIATIQUE, s. f. *ci-a-ti-ke.* Espèce de goutte qui s'attache principalement à la hanche, à l'emboîture des cuisses. Il est aussi adj. *Goutte sciatique.*

SCIE, s. f. *ci-e.* Lame de fer longue et étroite, taillée d'un des côtés en petites dents. Lame de fer montée en forme de scie, mais sans aucune dent, et dont on se sert pour scier le marbre, etc.

SCIEMMENT, adv. *ci-a-man.* Sachant bien ce que l'on fait, avec connaissance, avec réflexion.

SCIENCE, s. f. *ci-an-ce.* Connaissance qu'on a de quelque chose. *Cela passe ma science.* Connaissance certaine et évidente des choses. *La géométrie est une véritable science.* Connaissance de toutes les choses dans lesquelles on est bien instruit. *La science du monde. Infuse*, qui vient de Dieu par inspiration.

SCIENTIFIQUE, adject. de tout genre. *ci-an-ti-fi-ke.* Qui concerne les sciences abstraites et sublimes.

SCIENTIFIQUEMENT, adv. D'une manière scientifique.

SCIER, v. a. *ci-é.* Couper avec une scie. Il se dit aussi en parlant des blés qu'on coupe avec la faucille. En t. de marine, ramer à rebours, revenir sur son sillage.

SCIEUR, s. m. Celui dont le métier est de scier.

SCILLE, s. f. *ci-le.* Plante bulbeuse.

SCILLITIQUE, adj. de tout g. *ci-li-ti-ke.* Qui est fait ou modifié avec la scille. *Vin, vinaigre scillitique.*

SCINQUE, s. m. *cein-ke.* Petit animal qui a beaucoup de rapport avec le lézard et le crocodile par la figure.

SCINTILLATION, s. f. *cein-til-la-cion.* t. d'astron. Étincellement.

SCINTILLER, v. n. t. d'astr. Étinceler. *Les étoiles fixes scintillent.*

SCIOGRAPHIE, s. f. *ci-o-gra-fi-e.* t. d'archit. Représentation de l'intérieur d'un bâtiment.

SCION, s. m. *ci-on.* Petit brin, petit rejeton tendre et pliable d'un arbre, d'un arbrisseau.

SCISSILE, adj. de tout g. *ci-ci-le.* Qui peut être fendu.

SCISSION, s. f. Séparation, division dans un état, dans une assemblée politique. Partage de voie dans une compagnie.

* SCISSIONNAIRE, s. m. Celui qui fait scission.

* SCISSURE, s. f. Crevasse, fente des rochers.

SCIURE, s. f. *ci-u-re.* Ce qui tombe du bois quand on le scie.

SCLÉROPHTALMIE, s. f. Ophtalmie avec rougeur, douleur, dureté et difficulté de mouvement dans le globe de l'œil.

SCLÉROTIQUE, s. f. *sklé-ro-ti-ke.* terme d'anat. Mot d'une membrane qui enveloppe l'œil entier.

* SCOLAIRE, adj. Qui concerne les écoles.

SCOLARITÉ, s. f. t. de jurisprudence. *Droit de scolarité*, droit que les écoliers des universités ont d'en réclamer les priviléges.

SCOLASTIQUE, adj. de t. g. *sko-las-ti-ke.* Appartenant à l'école. s. f. Théologie scolastique. s. m. Celui qui traite de la théologie scolastique.

SCOLASTIQUEMENT, adv. D'une manière scolastique.

SCOLIASTE, s. m. Qui a fait des scolies sur quelque ancien auteur Grec.

SCOLIE, s. m. t. didact. Note de grammaire ou de critique, pour servir à l'intelligence, à l'explication des auteurs classiques. En t. de géomét., remarque qui a rapport à une proposition précédente. En ce sens, il est m. *Premier, second scolie.*

SCOLOPENDRE, s. fém. ou LANGUE-DE-CERF. *sko-lo-pan-dre.* Plante médicinale. Petit insecte à plusieurs pieds.

SCORBUT, s. m. *skor-bu.* Maladie qui corrompt la masse du sang.

SCORBUTIQUE, adj. de t. g. Qui tient de la nature du scorbut. subst. Celui, celle qui est malade du scorbut.

SCORIE, s. f. Substance terreuse ou pierreuse vitrifiée, qui nage comme une écume à la surface de métaux fondus.

SCORIFICATION, s. f. *sko-ri-fi-ka-cion.* Action de réduire en scories.

SCORIFICATOIRE, s. m. Têt ou écuelle à scorifier, dont on se sert dans la coupelle en grand.

SCORIFIER, v. a. Réduire en scories.

SCORPIOIDES. *Voyez* CHENILLE.

SCORPIOJELLE, s. f. Huile de scorpion.

SCORPION, s. m. Insecte venimeux. Un des douze signes du zodiaque.

SCORSONÈRE, s. f. Plante potagère.

SCRIBE, s. m. Parmi les Juifs, docteur qui enseignait la foi de Moïse, et qui l'interprétait au peuple. Parmi nous, copiste, homme qui gagne sa vie à écrire et à copier.

SCRIPTEUR, s. m. t. de chancellerie romaine. Officier qui écrit les bulles.

SCROFULAIRE, s. f. Plante bonne contre les écrouelles et les hémorroïdes.

SCROFULES, s. f. pl. *skro-fu-le.* Synonyme d'écrouelles.

SCROFULEUX, EUSE, adj. *skro-fu-leu.* t. de médec. Qui cause la maladie nommée *écrouelles.*

* SCROTOCÈLE, s. f. Hernie qui descend au scrotum.

SCROTUM, s. m. t. d'anat. Enveloppe

commune des testicules. On l'appelle vulgairement, *Les bourses*.

SCRUPULE, s. m. Petit poids de vingt-quatre grains.

SCRUPULE, s. masc. Peine, inquiétude de conscience. Grande exactitude à observer la règle, à remplir ses devoirs. Grande sévérité d'un auteur dans la correction d'un ouvrage. Sorte de délicatesse en matière de procédés, de mœurs.

SCRUPULEUSEMENT, adv. D'une manière scrupuleuse.

SCRUPULEUX, EUSE, s. et adj. Qui a des scrupules. *Recherche scrupuleuse*, très-exacte.

SCRUTATEUR, s. m. t. de l'Ecriture sainte. *Dieu est le scrutateur des cœurs*. Dieu sonde et examine les cœurs. Dans les élections des officiers municipaux, ceux qui assistent à la vérification du scrutin.

SCRUTER, v. act. *skru-té*. Sonder, examiner à fond, chercher à pénétrer dans les choses cachées.

SCRUTIN, s. m. Election, délibération par suffrage secrets.

* SCUBAC, s. m. Liqueur sufranée.

SCULPTER, v. a. *sku-té*. Tailler quelque figure en pierre, en marbre, en bois, en métal, etc.

SCULPTEUR, s. m. Celui qui fait des figures de ronde bosse et de bas-relief.

SCULPTURE, s. fém. *skul-tu-re*. Art de sculpter. Ouvrage de sculpteur.

SCURRILITÉ, s. f. Plaisanterie basse, bouffonnerie.

SCYTALE, s. f. *ci-ta-le*. Chiffre dont les Lacédémoniens se servaient pour écrire des lettres mystérieuses.

SE, pronom de la troisième personne, de t. genre et de tout nombre. Il précède toujours le verbe.

SÉANCE, s. f. Droit de prendre place dans une compagnie réglée. Temps pendant lequel une compagnie est assemblée, pour travailler aux affaires.

SÉANT, *céan*, part. du verbe *Seoir*, qui n'est plus en usage. Qui tient séance, qui réside actuellement.

SÉANT, s. masc. Situation, posture d'un homme qui est assis dans son lit. Il ne se dit qu'avec le pronom possessif. *Se mettre en son séant, sur son séant.*

SÉANT, ANTE, adj. Décent, qui sied bien, qui est convenable.

SEAU, s. m. *sô*. Vaisseau propre à puiser, tirer, porter de l'eau. Ce que le seau contient.

* SEAUGEOIRE, s. f. Outil pour mettre le sel dans les paniers.

SÉBACÉE, adj. f. t. d'anat. Il se dit des glandes dans lesquelles l'humeur qu'elles filtrent acquiert une consistance à peu près semblable à celle du suif.

* SÉBACIQUE, adj. *cé-ba-ci-ke*. t. de chimie, qui se dit d'un acide particulier qu'on retire de la graisse.

SÉBATE, subst. mascul. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide sébacique avec diverses bases.

SÉBESTE, s. m. Fruit d'Egypte qui ressemble à une petite prune.

* SÉBESTIER, s. m. Arbre d'Egypte et d'Amérique.

SÉBILE, s. f. Vaisseau de bois rond et creux.

SEC, ECHE, adj. Aride, qui a peu ou point d'humidité. Il est s. *Le sec et l'humide*. *Sec*, adv. *Boire sec*, bien boire, boire sans eau.

SÉCABLE, adj. de t. g. t. didactiq. Qui peut être coupé.

SÉCANTE, s. f. t. de géométrie. Ligne qui coupe la circonférence.

SÈCHE, s. f. Poisson de mer.

SÈCHEMENT, adv. D'une manière sèche, en lieu sec. Fig. D'une manière rude, incivile et rebutante.

SÉCHER, v. a. *cé-ché*. Rendre sec. v. n. Devenir sec.

SÉCHERESSE, s. fém. *cé-che-rè-ce*. Etat, qualité de ce qui est sec. Fig. Manière de repondre avec dureté à quelqu'un. En t. de dévotion, il se dit de l'état de l'ame qui ne sent point de consolation dans les exercices de piété.

SÉCHOIR, s. m. Carré de bois où les parfumeurs font sécher leurs pastilles.

SECOND, ONDE, *ce-gon*. Adj. num. ord. Deuxième. *Eau seconde*, eau-forte affaiblie.

SECOND, s. m. Au jeu de paume, celui qui tient le second lieu d'un côté. Le second étage. Celui qui en soutient un autre dans un duel. Celui qui sert sous un autre. Fig. Celui qui aide quelqu'un dans une affaire, dans un emploi.

SECONDAIRE, adj. de t. g. Accessoire, qui ne vient qu'en second.

SECONDE, s. f. Soixantième partie d'une minute d'heure ou de degré. Classe d'un collége qui précède la rhétorique. En musique, intervalle d'un ton ou de deux demi-tons. En t. d'escrime, coup d'épée que l'on alonge à l'ennemi, *dehors et sous les armes*.

SECONDEMENT, adv. En second lieu.

SECONDER, v. act. *ce-gon-dé*. Aider, favoriser, servir quelqu'un dans un travail, dans une affaire.

SECOUER, v. a. *ce-kou-é*. Remuer quelque chose fortement, ébranler.

SECOUEMENT, s. m. *ce-kou-man*. Action de secouer.

SECOURABLE, adj. de t. g. Qui aime à secourir les autres, à les soulager dans leurs besoins, et passivement, qui peut être secouru.

SECOURIR, v. act. (*Sur Courir*.) *Aider*, assister, donner aide, prêter assistance.

SECOURS, s. m. *ce-kour*. Aide, assistance dans le besoin. Troupes qu'on envoie au secours d'une place, d'une armée. Succursale.

SECOUSSE, s. f. *ce-kou-ce*. Agitation, ébranlement de ce qui est secoué.

SECRET, ÈTE, adj. *ce-krè*. Qui n'est

connu que d'une ou de fort peu de personnes. Qui sait se taire, et tenir une chose secrète. *Escalier secret*, dérobé.

SECRET, s. m. Ce qui doit être tenu secret, ce qu'il ne faut dire à personne. En mécanique, ressort caché. Lieu isolé d'une prison.

SECRÉTAIRE, s. m. *se-kré-tè-re.* Celui dont l'emploi est de faire et d'écrire des lettres, des dépêches pour son maître. Bureau où l'on écrit, où l'on enferme des papiers. Membre d'une assemblée chargé d'en rédiger les actes.

SECRÉTAIRERIE, s. f. Lieu où les secrétaires d'un ambassadeur, d'un gouverneur, etc., font et délivrent leurs expéditions, et où ils en gardent les minutes.

SECRÉTARIAT, s. m. Emploi, fonction de secrétaire. Secrétairerie.

SECRÈTE, s. f. *ce-krè-te.* Oraison que le prêtre dit tout bas à la messe.

SECRÈTEMENT, adv. En particulier.

SECRÉTION, s. f. t. de méd. Filtration et séparation qui se fait des humeurs.

SECRÉTOIRE, adj. de tout g. t. de méd. Il se dit des vaisseaux qui séparent quelque humeur de la masse du sang.

SECTAIRE, s. m. Qui est d'une secte quelconque condamnée par l'église.

SECTATEUR, s. m. Qui fait profession de suivre l'opinion de quelque philosophe, de quelque docteur.

SECTE, s. f. Réunion de plusieurs personnes qui suivent les mêmes opinions, qui font profession d'une même doctrine.

SECTEUR, s. m. t. de géom. La partie d'un cercle qui est comprise entre deux rayons quelconques, et l'arc qu'ils renferment. Instrument d'astronomie qui a moins d'étendue que le quart du cercle.

SECTION, s. f. *cek-cion.* Espèce de division ou de subdivision d'un ouvrage, d'un livre, d'un traité.

SÉCULAIRE, adj. de tout g. Qui se fait de siècle en siècle, qui termine un siècle.

SÉCULARISATION, s. f. Action par laquelle on sécularise.

SÉCULARISER, v. act. *cé-ku-la-ri-zé.* Rendre séculier.

SÉCULARITÉ, s. fém. Juridiction séculière d'une église épiscopale ou autre, pour le temporel qui en dépend.

SÉCULIER, IÈRE, adj. *cé-ku-lié.* Qui vit dans le siècle.

SÉCULIER, s. m. Laïque.

SÉCULIÈREMENT, adv. *cé-ku-liè-re-man.* D'une manière séculière.

SÉCURITÉ, s. f. Confiance, tranquillité d'esprit.

SÉDANOISE. *Voyez* PARISIENNE.

SÉDATIF, IVE, adj. t. de médec. Qui calme les douleurs.

SÉDENTAIRE, adj. de tout g. *cé-dan-tè-re.* Assis, fixé, en repos.

SÉDIMENT, s. m. La partie d'une liqueur qui se précipite au fond du vaisseau.

SÉDITIEUSEMENT, adv. D'une manière séditieuse.

SÉDITIEUX, EUSE, adj. Complice d'une sédition.

SÉDITION, s. f. *cé-di-cion.* Emeute populaire révolte.

SÉDUCTEUR, TRICE, s. et adject. Qui séduit.

SÉDUCTION, s. f. Action de séduire.

SÉDUIRE, v. act. Tromper, induire en erreur, faire tomber en faute, plaire, toucher.

SÉDUISANT, ANTE, adj. Qui séduit.

* SÉGÉTAL, ALE, adj. Qui croît dans les champs cultivés.

SEGMENT, s. m. t. de géom. Partie d'un cercle comprise entre un arc et sa corde.

SÉGRAIRIE, s. f. Bois possédé en commun.

SÉGRAIS, s. m. Bois séparé des grands bois et exploité à part.

* SÉGRAYER, s. m. *cé-grè-ié.* Celui qui a droit dans un bois commun.

SÉGRÉGATION, s. f. Action de mettre à part

SEIGLE, s. m. *cè-gle.* Sorte de blé.

SEIGNEUR, s. m. Celui de qui relève une terre; titre d'honneur.

SEIGNEURIAGE, s. m. Droit du seigneur.

SEIGNEURIAL, ALE, adj. Qui appartient au seigneur.

SEIGNEURIE, s. f Droit, autorité, terre du seigneur.

SEIME, s. f. *cè-me.* Fente ou division de l'ongle du cheval à sa naissance, c'est-à-dire, dès la couronne.

SEIN, s. m. Partie du corps humain où sont les mamelles, et qui forme l'extérieur de la poitrine; l'intérieur de la terre, de la mer.

SEINE, s. fém. *cè-ne.* Filet qui se traîne sur les grèves.

SEING, s. m. Signature.

SEIZE, adj. num. de t. g. *cè-ze.* Nombre contenant dix et six.

SEIZIÈME, adj. de tout g. Qui suit le quinzième.

SÉJOUR, s. m. Temps qu'on demeure dans un même lieu. Lieu où l'on fait séjour.

SÉJOURNÉ, adj. Reposé, qui a pris du repos. Il est famil.

SÉJOURNER, v. n. *cé-jour-né.* Demeurer quelque temps à un lieu.

SEL, s. m. Substance dure, friable, soluble dans l'eau, et composée de petites parties qui pénètrent aisément l'organe du goût

SÉLÉNITE, s. f. Sel formé par l'union d'une terre calcaire et de l'acide vitriolique.

SÉLÉNITEUX, EUSE, adj. *cé-lé-ni-teu.* Qui a rapport à la sélénité.

SÉLÉNOGRAPHIE, s. f. *cé-lé-no-gra-fi-e.* t. d'astron. Description de la lune.

SÉLÉNOGRAPHIQUE, adj. Qui a rapport à la description de la lune.

SELLE, s. f. Sorte de siége qu'on met sur le dos d'un cheval. Evacuation qu'on fait en une fois quand on va à la garde-robe.

SELLER, v. a. Mettre et accommoder une selle sur un cheval, sur une mulle.

SE SELLER, v. r. t. d'agricul. Se serrer, s'endurcir.

SELLERIE, s. f. cé-le-rie. Lieu où l'on serre les selles et les harnais des chevaux.

SELLETTE, s. f. cé-lè-te. Petit siége de bois fort bas, sur lequel on obligeait un accusé de s'asseoir quand on l'interrogeait pour le juger.

SELLIER, s. m. cé-lié. Ouvrier qui fait des selles, des carrosses, etc.

SELON, prépos. Suivant, eu égard à..., conformément à.., à proportion de...

SEMAILLE, s. f. (mouillez les *ll*) Action de semer les grains. Les grains semés. Temps où l'on sème.

SEMAINE, s. f. ce-mè-ne Suite de sept jours, à commencer par le dimanche jusqu'au samedi inclusivement. Travail d'un ouvrier pendant une semaine. Payement qu'il reçoit de ce travail.

SEMAINIER, IÈRE, s. ce-mè-nié. Celui, celle qui est de semaine pour officier dans un chapitre ou dans une communauté religieuse.

SEMBLABLE, adj. de tout g. *sam-bla-ble.* Pareil, qui ressemble, qui est de même nature, de même qualité. Il est aussi s. m. *Nous devons aimer nos semblables.*

• SEMBLABLEMENT, adv. *san-bla-ble-man.* Pareillement, aussi.

SEMBLANT, s. m. Apparence.

SEMBLER, v. n. *san-blé.* Paraître avoir une certaine qualité, ou être d'une certaine manière.

SÉMÉIOLOGIE ou SÉMÉIOTIQUE, s. f. Partie de la médecine qui traite des signes, et des indications des maladies, et de la santé.

SEMELLE, s. f. *ce-mè-le.* Pièce de cuir qui fait le dessous du soulier.

SEMENCE, s. f. *ce-man-ce.* Grains que l'on sème.

SEMER, v. act. *ce-mé.* Epandre de la graine ou du grain sur une terre préparée, afin de les faire produire ou multiplier. Fig. Répandre.

SEMÉ, ÉE, part. et adj. Plein, rempli, *Ce chemin est semé de fleurs.*

SEMESTRE, adj. de tout g. *ce-mes-tre.* Qui dure six mois.

SEMESTRE, s. masc. Espace de six mois consécutifs.

SEMESTRIER, s. m. Officier ou soldat absent de son corps par un congé de six mois.

SEMEUR, s. masc. Celui qui sème du grain.

SEMI, mot latin. Demi. Il ne se dit que lorsqu'il est joint à un autre mot : *Les semi-Pélagiens, semi-Ariens, semi-ton, semi-double, semi-prébende, semi-prébendier, semi-pite, semi-preuve.*

SEMILLANT, ANTE, adj. Remuant, vif.

SÉMINAIRE, s. m. Lieu destiné à former des ecclésiastiques.

SÉMINAL, ALE, adj. t. d'anat. *Qui a* rapport à la semence.

SÉMINARISTE, s. m. Celui qui est élevé, instruit dans un seminaire.

SÉMINATION, s. f. Action de semer.

SEMOIR, s. m. *ce-moar.* Sac qui contient le grain à semer.

SEMONCE, s. f. Avertissement. Réprimande.

SEMONCER, v. act. Faire une semonce.

SEMONDRE, v. act. Inviter, convier à quelque cérémonie, à quelque action publique.

SEMONNEUR, s. m. Celui *dont la fonc*tion est de porter des billets *pour certaines* convocations.

SEMOULE, s. f. Pâte faite avec de la farine la plus fine réduite en petits grains.

SEMPER VIRENS, sorte de chèvre-*feuille.*

SEMPITERNEL, ELLE, adj. *Qui* dure toujours.

SÉNAT, s. m. *cé-na.* Assemblée de plusieurs personnes qui, dans quelques états ont la principale autorité.

SÉNATEUR, s. m. Celui qui est membre du sénat.

* SÉNATORERIE, s. f. Terre dont le revenu était affecté à un sénateur.

* SÉNATORIAL, ALE, adj. Qui appartient au sénateur.

SÉNATRICE, s. f. Femme de sénateur en Pologne.

SÉNATUS-CONSULTE, s. m. t. de droit romain Décision du sénat.

SENAU, s. masc. Petit bâtiment en mer pour la course.

SENÉ, s. m. Arbrisseau du Levant.

SÉNÉ BATARD ou ÉMERUS, s. m. Arbrisseau que l'on cultive dans les jardins pour l'ornement.

SÉNÉCHAL, s. masc. Officier qui, dans certains ressorts, était chef de la justice.

SÉNÉCHAUSSÉE, s. f. Juridiction d'un sénéchal.

SENEÇON, s. masc. Plante *qu'on donne* aux oiseaux.

SENESTRE, adj. de tout g. Gaucher. *Le côté sénestre.*

SÉNESTRÉ, ÉE, adj. t. de blason. Il se dit des pièces qui en ont d'autres en leur gauche.

SÉNESTROCHÈRE, s. m. t. de blason, qui se dit du bras gauche représenté dans un écu, par opposition à dextrochère.

SÉNEVÉ, s. m. Plante. Graine de cette plante dont on fait la moutarde.

SÉNIEUR, s. m. Nom qu'on donne dans plusieurs communautés au plus ancien.

SENS, s. m. (*san*, et devant une voyelle. *sans.*) Faculté de l'animal par laquelle il reçoit l'impression des objets extérieurs et corporels. Faculté de prendre les choses, et d'en juger. Signification qu'a un discours, un écrit. Avis, opinion, sentiment. Côté d'une chose, d'un corps.

SENSATION, s. f. Impression que l'âme reçoit des objets par les sens.

SENSÉ, ÉE, adj. *san-cé.* Qui a du bon sens.

SENSÉMENT, adv. D'une manière sensée.

SENSIBILITÉ, s. f. Qualité par laquelle un sujet est sensible.

SENSIBLE, adj. de tout g. Qui se fait sentir, qui fait impression sur les sens. Qui a du sentiment, qui reçoit aisément l'impression que font les objets.

SENSIBLEMENT, adv. D'une manière sensible.

SENSITIF, IVE, adj. *san-ci-tife.* Qui a la faculté de sentir.

SENSITIVE, s. f. Plante qui, dès qu'on la touche, replie ses feuilles.

SENSORIUM, s. m. Partie du cerveau qui passe pour être le siége de l'âme.

SENSUALITÉ, s. f. *san-su-a-li-té.* Attachement aux plaisirs des sens.

SENSUEL, ELLE, s. et adj. Attaché aux plaisirs des sens.

SENSUELLEMENT, adv. *san-su-è-le-man.* D'une manière sensuelle.

SENTE, s. f. *sante.* Voyez SENTIER.

SENTENCE, s. f. Maxime qui renferme un grand sens, une belle moralité. Jugement rendu par des inférieurs et subalternes.

SENTENCIER, v. act. Condamner quelqu'un par une sentence.

SENTENCIEUSEMENT, adv. D'une manière sentencieuse.

SENTENCIEUX, EUSE, adj. Qui contient des maximes, des mots remarquables.

SENTÈNE, s. f. *san-tè-ne.* Endroit par où l'on commence à dévider un écheveau.

SENTEUR, s. f. Odeur, parfum.

SENTIER, s. m. Chemin étroit.

SENTIMENT, s. m. Faculté de sentir; opinion, avis; sensibilité physique ou morale.

* SENTIMENTAL, ALE, adj. Qui a le sentiment pour principe.

SENTINE, s. f. Partie d'un navire, dans laquelle s'écoulent toutes les ordures.

SENTINELLE, s. f. Fatassin qui fait le guet à un poste.

SENTIR, v. act. Recevoir une impression par le moyen des sens; éprouver; flairer.

SE SENTIR, v. réc. Connaître, sentir en quel état on est. Avoir part au bien ou au mal. Connaître bien ses qualités, ses forces, ses ressources.

SEOIR, v. n. Etre assis. Etre convenable.

SÉPARABLE, adj. de t. g. Qui se peut séparer.

SÉPARATION, s. f. Action de séparer. Chose qui sépare.

* SÉPARATOIRE, s. m. Vase chimique. Instrument de chirurgie.

SÉPARÉMENT, adv. *cé-pa-ré-man.* A part l'un de l'autre.

SÉPARER, v. act. *cé-pa-ré.* Désunir des parties d'un tout. Distinguer. Diviser, partager.

SE SÉPARER, v. réc. Se diviser en plusieurs parties.

SEPS, s. m. Espèce de lézard.

SEPT, adj. num. Nombre qui suit immédiatement le nombre six.

SEPTANTE, adj. num. de t. g. Soixante et dix. Il n'est guère d'usage.

SEPTEMBRE, s. masc. *cèp-tan-bre.* Le neuvième mois de l'année.

* SEPTEMBRISADE, s. m. Massacre général qui eut lieu dans les prisons, à Paris, le 3 septembre 1792.

* SEPTEMBRISEUR, s. m. Qui a eu part aux septembrisades.

* SEPTEMBRISER, v. act. Massacrer.

SEPTÉNAIRE, adj. de t. g. *Nombre septénaire*, nombre de sept. s. m. Celui qui, pendant sept années consécutives, avait professé dans une université. Espace de sept ans de la vie de l'homme.

SEPTENNAL, ALE, adj. Qui arrive tous les sept ans.

SEPTENTRION, s. masc. *cèp-tan-tri-on.* Nord, un des pôles du monde.

SEPTENTRIONAL, ALE, adj. Qui est est du côté du septentrion.

* SEPTIDI, s. m. Septième jour de la décade.

SEPTIÈME, adj. de t. g. *cè-tiè-me.* Nombre ordinal qui suit immédiatement le sixième. s. m. La septième partie d'un tout.

SEPTIÈMEMENT, adv. *cé-tiè-me-man.* En septième lieu.

* SEPTIFÈRE, adj. Qui porte une cloison. t. de botanique.

SEPTIQUE, adj. de t. g. Qui fait pourrir les chairs.

SEPTUAGÉNAIRE, s. et adj. de tout g. Agé de de soixante et dix ans.

SEPTUAGÉSIME, s. f. Le dimanche qui est le troisième avant le premier dimanche de carême.

SEPTUPLE, s. m. et adj. de tout g. Sept fois autant.

SEPTUPLER, v. act. Répéter sept fois.

SÉPULCRAL, ALE, adj. Qui a rapport au sépulcre.

SÉPULCRE, s. m. Tombeau.

SÉPULTURE, s. f. Lieu où l'on enterre un corps mort. L'inhumination même.

SÉQUELLE, s. f. Nom collectif. Il se dit par mépris du nombre de gens qui sont attachés au parti de quelqu'un. Il est fam.

SÉQUENCE, s. fém. Suite de plusieurs cartes de même couleur.

SÉQUESTRATION, s. f. Action de mettre en séquestre.

SÉQUESTRE, s. m. Etat d'une chose litigieuse remise en main tierce.

SEQUESTRER, v. act. Mettre en séquestre.

SEQUIN, s. m. Monnaie d'or qui a grand cours à Venise et dans le Levant.

SERAIL, s. masç. Palais des empereurs turcs.

* SERAN, s. m. Outil pour préparer le chanvre ou le lin.

* SERANCER, v. act. Passer le lin ou le

chanvre au seran jusqu'à ce qu'il soit propre à filer.

SÉRANCOLIN, s. m. Sorte de marbre de couleur d'agate.

SÉRAPHIN, s. m. Esprit céleste de la première hiérarchie des anges.

SÉRAPHIQUE, adj. de t. g. Qui appartient aux séraphins.

SÉRASQUIER, s. m. Nom que les Turcs donnent à un général d'armée.

SERDEAU, s. m. *cer-dô*. Officier de la maison du Roi, qui reçoit des mains des gentilshommes servans, les plats que l'on dessert de la table de Sa Majesté. Lieu où l'on porte les plats de cette desserte, et où mangent les gentilshommes servans.

SEREIN, EINE, adject. *ce-rein*. Qui est clair, doux et calme.

SEREIN, s. m. Rosée qui tombe au coucher du soleil.

SÉRÉNADE, s. fém. Concert de voix ou d'instrumens que l'on donne le soir, la nuit, dans la rue, sous les fenêtres.

SÉRÉNISSIME, adj. de t. g. Titre qu'on donne à quelques souverains, à quelques princes.

SÉRÉNITÉ, s. f. Etat de ce qui est serein. Titre d'honneur qu'on donne à quelques souverains.

SÉREUX, EUSE, adj. Aqueux.

SERF, SERVE, adj. et s. *cérfe*. Qui n'est pas libre, qui est entièrement dépendant d'un maître.

* SERFOUIR, v. act. Bêcher autour des plantes avec la serfouette, ou tout autre instrument.

SERGE, s. f. Étoffe légère faite de laine.

SERGENT, s. m. Bas officier de justice. Bas-officier dans une compagnie d'infanterie. Outil de menuisier.

SERGENTER, v. act. *cér-jan-té*. Presser par le moyen des sergens. Il est fam.

SERGENTERIE, s. f. Office de sergent.

SERGER ou SERGIER, s. m. Ouvrier qui fait, qui fabrique des serges.

* SERGERIE, s. f. Fabrique, commerce de serges.

* SERGETTE, s. f. Petite serge.

SÉRIE, s. m. t. de mathém. Suite de grandeurs qui croissent ou décroissent suivant une certaine loi.

SÉRIEUSEMENT, adv. *cé-ri-eu-ze-man*. D'une manière grave et sérieuse. Froidement. Sans plaisanterie. Tout de bon, avec ardeur.

SÉRIEUX, EUSE, adj. *cé-rieu*. Grave, solide, important. Sincère, vrai.

SÉRIEUX, s. m. Gravité dans l'air, dans les manières. *Prendre une chose au sérieux*, se formaliser d'une chose qui a été dite en badinant.

SERIN, INE, s. *ce-rein*. Petit oiseau dont le chant est fort agréable.

SERINETTE, s. f. Espèce d'instrument pour apprendre aux serins à chanter.

SERINGUAT, s. masc. Fleur blanche qui vient au printemps, et dont l'odeur est très-forte.

SERINGUE, s. f. Petite pompe qui sert à attirer et à repousser l'air ou les liqueurs.

SERINGUER, v. a. *ce-rein-ghé*. Pousser une liqueur avec une seringue.

SERMENT, s. m *cér-man*. Affirmation. Jurement, Promesse solennelle de remplir un engagement.

SERMENTÉ, ÉE, adj. Qui a prêté le serment requis pour exercer une charge.

SERMON, s. m. Prédication, discours chrétien pour instruire le peuple.

SERMONNAIRE, s. masc. *cér-mo-nè-re*. Recueil de sermons.

SERMONNER, v. a. Faire des remontrances ennuyeuses et hors de propos.

SERMONNEUR, s. m. Qui fait des remontrances hors de propos.

SÉROSITÉ, s. fém *sé-ro-zi-té*. Humeur *aqueuse qui se mêle dans le sang et dans les autres humeurs.*

SÉRONITE, *s. f. Chauve-souris.*

SERPE, s. f. Instrument de fer large et plat, recourbé, tranchant, dont on se sert pour couper du bois, tailler des arbres, etc.

SERPENT, s. m. *cér-pan*. Reptile. On comprend sous ce nom, les vipères, les couleuvres, les aspics, etc. Instrument de de musique à vent.

SERPENTAIRE, s. fém. *cér-pan-tè-re*. Plante vulnéraire.

SERPENTAIRE, s. m. Constellation de l'hémisphère austral.

SERPENTEAU, s. m. *cér-pan-tô* Le petit d'un serpent. Sorte de fusée qui va en serpentant dans l'air.

SERPENTER, v. n. *cér-pan-té*. Il se dit des ruisseaux et des rivières qui ont le cour tortueux.

SERPENTIN, adj. m. *cér-pan-tein*. *Marbre serpentin*, dont le fond est vert, avec des taches rouges et blanches.

SERPENTIN, s. m. Pièce de la platine d'un mousquet, à laquelle on attachait autrefois la mèche. En chimie, tuyau *d'étain* ou de cuivre étamé, qui va en *serpentant depuis* le chapiteau d'un *alambic* jusqu'au bas.

SERPENTINE, s. f. Pierre fine tachetée comme la peau d'un serpent. Plante rampante.

SERPENTINE, adj. f. Il se dit de la langue du cheval quand elle remue sans cesse.

SERPER, v. n. t. de mar. Lever l'ancre.

SERPETTE, s. f. *cer-pè-te*. Petite serpe qui sert à tailler la vigne.

SERPILLIÈRE, s. f. (mouillez les *ll*.) Toile grosse et claire.

SERPOLET, s. m. Herbe odoriférante.

SERRE, s. f. Lieu couvert où, pendant l'hiver, on serre les orangers, les jasmins et autres plantes. Pied des oiseaux de proie. Actions de presser les raisins et autres fruits qu'on met au pressoir.

SERRE-FILE, s. m. Le soldat qui est le dernier de la file.

SERREMENT, adverbe. D'une manière trop ménagère, trop économe. Il est peu usité.

SERREMENT, s. m. Action par laquelle on serre. *De cœur*, état où se trouve le cœur quand on est saisi de tristesse.

SERRE-PAPIERS, s. m. Arrière-cabinet où l'on serre des papiers. Tablette divisée en plusieurs compartimens.

SERRER, v. act. *cé-ré*. Etreindre, presser, joindre, mettre près à près.

Serré, ée, part. et adj. *Etoffe serrée*, bien battue. *Style serré*, concis. *Avoir le cœur serré*, saisi de douleur. *Homme serré*, avare. *Serré*, adv Bien fort.

SERRE-TÊTE, s. m. Sorte de bonnet de nuit.

SERRETTE ou SARRETTE, s. f. Plante.

SERRON, s. m. Boîte dans laquelle on apporte des drogues des pays étrangers.

SERRURE, s. f. *cé-ru-re*. Machine de fer qu'on applique à une porte pour servir à la fermer et à l'ouvrir.

SERRURERIE, s. f. L'art de serrurier. Les ouvrages mêmes des serruriers.

SERRURIER, s. m. Ouvrier qui fait des serrures et autres ouvrages de fer.

* SERTE, s. f. Enchâssement des pierreries.

SERTIR, v. act. t. de lapidaire. Enchâsser une pierre dans un chaton.

SERTISSURE, s. fém. Manière dont une pierre est sertie.

SERVAGE, s. m. t. des anciennes coutumes. Etat de celui qui est serf, esclave.

SERVANT, adj. m. *cér-van*. Qui sert.

SERVANTE, s. f. Femme ou fille qui est employée aux plus bas offices d'une maison, qui sert à gage. Terme de civilité dont se servent les femmes, soit en parlant, soit en écrivant.

SERVIABLE, adj. Disposé à obliger.

SERVICE, s. m. Fonction d'une personne qui sert en qualité de domestique. Usage qu'on tire de certains animaux et de certaines choses. Assistance, bon office. Célébration de l'office divin. Messe haute, prières publiques qu'on dit pour un mort. Nombre de plats qu'on sert à la fois sur la table.

SERVIETTE, s. f. Linge de table.

SERVILE, adj. de tout g. Qui appartient à l'état d'esclave, de valet. Fig. Bas, rampant.

SERVILEMENT, adv. D'une manière vile

SERVILITÉ, s. f. Esprit de servitude, bassesse d'ame.

SERVIR, v. act. Etre à un maître comme domestique. Rendre de bons offices à quelqu'un, l'aider, l'assister. Etre dans quelque emploi de service militaire.

Se servir, v. réc. User de... Employer. Servir de.

SERVITEUR, s. m. Celui qui sert en qualité de domestique. En termes de civilité, attaché à, disposé à rendre service.

SERVITUDE, s. f. Esclavage, captivité, état de celui qui est serf. Contrainte, assujettissement.

SÉSAME, s. m. Plante.

SÉSAMOIDES, adj. m. *cé-za-mo-i-de*. Qui se trouvent dans quelques articulations.

SÉSÉLI, s. m. Espèce de fenouil.

SESQUIALTÈRE, adj. Rapport de nombres qui sont entre eux comme trois est à deux.

SESSION, s. fém. Séance d'un concile, temps pendant lequel un corps délibérant est assemblé.

SESTERCE, s. m. t. d'antiquité. Monnaie d'argent chez les Romains.

SETIER, s. m. *ce-tié*. Mesure de grains ou de liqueurs.

SÉTON, s. m. Petit cordon fait de plusieurs fils de chanvre ou de coton dont on se sert en plusieurs opérations de chirurgie, en le passant au travers des chairs.

SEUIL, s. m. La partie inférieure d'une porte.

SEUL, SEULE, adj. Sans compagnie. Unique.

SEULEMENT, adv. Rien de plus, pas davantage. Du moins.

SEULET, ETTE, adj. Diminutif de seul.

SÈVE, s. fém. Humeur nutritive des plantes.

SÉVÈRE, adj. de t. g. Rigide, austère, rigoureux.

SÉVÈREMENT, adv. Avec sévérité.

SÉVÉRITÉ, s. f. Rigidité, rigueur.

SÉVICES, s. m. pl. Mauvais traitemens. Violence.

SEVIR, v. n. Agir avec rigueur contre quelqu'un.

SEVRAGE, s. m. Action de sevrer.

SEVRER, v. act. Tirer un enfant de nourrice, ne vouloir plus qu'il tette. Fig. Priver, frustrer quelqu'un de quelque chose.

SEXAGÉNAIRE, s. et adj. Agé de soixante ans.

SEXAGÉSIME, s. f. Le dimanche qui précède de quinze jours le premier dimanche de carême.

SEXE, s. masc. Différence physique du mâle et de la femelle.

SEXTANT, s. m. t. d'astronomie. Instrument qui contient la sixième partie d'un cercle.

SEXTE, s. fém. *cèks-te*. Une des heures canoniales.

* SEXTIDI, s. m. Le sixième jour de la décade.

SEXTIL, ILE, adj. Qui marque la distance de deux planètes éloignées l'une de l'autre de soixante degrés.

SEXTULE, s. m. Poids de quatre scrupules.

SEXTUPLE, s. et adj. Six fois autant.

SEXTUPLER, v. act. Répéter six fois.

SEXUEL, ELLE, adj. Qui caractérise le sexe dans les animaux et dans les plantes.

SHÉRIF, s. m. Officier municipal anglais.

SI, conj. condit. En cas que, pourvu que, à moins que. Tellement, à tel point.

Si, subst. masc. La septième note de musique.

SIAMOISE, s. f. *ci-a-moa-ze.* Etoffe de coton fort commune.

* SIBARITE, s. m. *Voyez* SYBARITE.

SIBYLE, s. f. Prophétesse.

SIBYLLINS, adj. m pl. *Oracles*, *livres*, *vers sibyllins*, des Sibylles.

SICAIRE, s. m. *ci-kè-re.* Assassin.

SICAMOR, s. m t. de blason. Berceau.

SICCITÉ, s. f. *cik-ci-té.* t. didact. Qualité de ce qui est sec.

SICILIQUE, s. m. Poids de droguiste, qui pèse un sextule et deux scrupules.

SICLE, s m. Poids et monnaie en usage parmi les Hébreux.

SIDÉRAL, ALE, adj. Qui a rapport aux astres.

SIDÉRITIS *ou* CRAPAUDINE, subst. f. Plante.

SIÈCLE, s. m. Espace de temps composé de cent années. Epoque historique.

SIÉGE, s. m. Meuble fait pour s'asseoir, Evêché et sa juridiction. Etablissement d'une armée autour d'une place, pour l'attaquer, la prendre.

SIÉGER, v. n. Occuper un siége.

SIEN, SIENNE, adj. poss. et relat. *ciein.* Il est quelquefois subst. et signifie. Son bien. Au pl. Les parens, les héritiers, les descendans, les domestiques.

SIESTE, s. f. Repos que l'on prend pendant la chaleur du jour.

SIEUR, s. m. Diminutif de monsieur.

SIFFLANT, ANTE, adj. Qui siffle. J, CH. S. Z, sont des consonnes sifflantes.

SIFFLEMENT, s. m. Le bruit qu'on fait en sifflant.

SIFFLER, v. n. *si-flé.* Rendre un son avec la bouche ou avec un sifflet.

SIFFLET, s. m. *ci-flè.* Petit instrument avec lequel on siffle.

SIFFLEUR, EUSE, s. Qui siffle.

SIGILLÉ, ÉE, adj. *Terre sigillée*, sorte de terre glaise qui vient des îles de l'Archipel, et qui est ordinairement marquée d'un sceau.

SIGMOIDE, adj. de tout g. t. d'astron. Qui a la forme de la lettre grecque appelée *sigma.*

SIGNAL, s. m. Signe que l'on donne pour servir d'avertissement.

SIGNALEMENT, s. m. Description que l'on fait de tout l'extérieur d'une personne que l'on veut faire reconnaître.

SIGNALER, v. act. Donner le signalement. Donner avis par signaux.

SE SIGNALER, v. réc. Se distinguer, se rendre célèbre.

SIGNALÉ, ÉE, part. et adj. Remarquable.

* SIGNATAIRE, s. m. Celui qui a signé une pétition, une adresse.

SIGNATURE, s. f. Seing, le nom de quelqu'un écrit de sa main.

SIGNE, s. m. (m. le *gn.*) Indice. Marque. Démonstration extérieure que l'on fait pour donner à connaître ce que l'on pense ou ce que l'on veut. Constellation.

SIGNER, v. act. Mettre son seing à une lettre, à un acte.

* SIGNETTE, s. f. Cavasson creux.

SIGNET, s. m *ci-gnè.* Ruban qu'on met dans les livres pour marquer les endroits qu'on veut aisément retrouver.

SIGNIFICATIF, IVE, adj. (m. le *gn.*) Qui signifie, qui exprime bien.

SIGNIFICATION, s. f. Ce que signifie une chose. La notification d'un arrêt, d'une sentence.

SIGNIFIER, v. act. Dénoter, marquer quelque chose. Déclarer quelque chose par paroles. Notifier par procédure de justice.

SIGUETTE, s. f. *ci-ghète* t. de maréchallerie. Nom qu'on donnait anciennement à une sorte d'embouchure.

SIL, s. m. Terre minéral dont les anciens faisaient des couleurs jaunes et rouges.

SILENCE, s. m. *Etat où est une personne qui se tait. Fig. Calme*, cessation de toute sorte de bruit.

SILENCIEUX, EUSE, adj. ci-lan-[illegible] Taciturne, qui ne parle guère.

* SILIQUASTRE. *Voyez* PIMENT.

SILIQUE, s. f. t. de botanique. [illegible] l'enveloppe d'un fruit, formée de deux panneaux.

SILLAGE, s. f. Trace que fait le vaisseau en naviguant.

SILLE, s. m. *ci-le.* Poëme mordant [illegible] usage chez les Grecs.

SILLER, v. n. Il se dit d'un vaisseau [illegible] fend les flots en avançant sur sa route.

SILLET, s. m. Morceau d'ivoire sur [illegible] quel portent les cordes d'un instrument [illegible] musique

SILLON, s. masc. Trace du soc [illegible] charrue.

SILLONNER, v. act. Faire des sillons.

* SILHOUETE, s. f. Portraits [illegible] profil.

SILVE, s. f. Pièce de poésie composée dans un moment de fougue.

SIMAGRÉE, s. f. Minauderies.

SIMAROUBA, s. m. Arbre des îles.

SIMARRE, s. f. Habillement long et [illegible]nant.

SIMILAIRE, adj. De même nature.

SIMILITUDE, s. f. Ressemblance, [illegible]lité.

SIMILOR, s. m. Mélange de cuivre [illegible] zing.

SIMONIAQUE, adj. de tout g. Celui [illegible] commet la simonie.

SIMONIE, s. f Trafic, illicite des [illegible] ou grâces de l'église.

SIMPLE, adj. de tout g. Qui n'est [illegible] composé. Seul, unique. Qui est sans [illegible]nement, sans malice. Niais, *qui se* [illegible] facilement tromper.

SIMPLE, s. f. Plante.

SIMPLEMENT, adv. D'une m[illegible] simple. Naïvement.

SIMPLESSE, s. f. Simplicité, [illegible]

SIMPLICITÉ, s. f. Qualité de ce [illegible] simple.

SIMPLIFICATION, s. fémi. Ac[illegible]

simplifier, ou état de la chose simplifiée.
SIMPLIFIER, v. act. Rendre simple.
SIMULACRE, s. m. Image, statue, idole, représentation, fantôme. Vaine représentation.
SIMULATION, s. f. Déguisement.
SIMULER, v. act. Feindre.
SIMULTANÉ, ÉE, adj. Il se dit de plusieurs actions qui se font dans un même instant.
SIMULTANÉITÉ, s. f. Existence de plusieurs choses dans le même instant
SIMULTANÉMENT, adverbe. En même temps.
SINAPI, s. m. Genre de plantes qui donnent la moutarde.
SINAPISME, s. m. Médicamens topique dont la graine de moutarde fait la base.
SINCÈRE, adj. de t. g. *cein-cè-re*. Véritable, franc, qui est sans artifice.
SINCÈREMENT, adv. *cein-cè-re-man*. D'une manière sincère.
SINCÉRITÉ, s. f. Grandeur, franchise.
SINCIPUT, s. m. La partie supérieure de la tête.
SINDON, s. m. Plumasseau de charpie qu'on introduit dans l'ouverture faite avec le trépan.
SINGE, s. m. Animal à quatre pieds. Fig. Qui contrefait, qui imite les gestes, les actions de quelqu'autre.
SINGER, v. act. Imiter, contrefaire.
SINGERIE, s. m. *cein-je-rie*. Grimaces, gestes, tours de malice.
SE SINGULARISER, v. réc. Se faire remarquer par quelque singularité.
SINGULARITÉ, s. f. Ce qui rend une chose singulière. Manière extraordinaire d'agir, de penser, de parler, etc., différente de celle de tous les autres.
SINGULIER, IÈRE, adj. Unique, particulier, qui n'a point son semblable. Bizarre.
SINGULIÈREMENT, adv. Particulièrement, spécialement. D'une manière affectée, bizarre
SINISTRE, adj. de t. g Malheureux, funeste.
SINISTREMENT, adv. *ci-nis-tre-man*. D'une manière sinistre.
SINON, adv. Autrement, sans quoi.
SINOPLE, s. m. t. de blason. La couleur verte.
SINUEUX, EUSE, adj. Qui est tortueux.
SINUOSITÉ, s. f. *ci-nu-o-zi-té*. Qualité d'une chose sinueuse.
SINUS, s. m. *ci-nuce*. t. de mathématiq. Lignes droites menées perpendiculairement d'une des extrémités de l'arc au rayon qui passe par l'autre extrémité.
SIPHON, s. f. *ci-fon*. Tuyau recourbé.
SIRE, s. m. Titre qu'on donne aux rois.
SIRÈNE, s. f. Monstre fabuleux. Figur. Femme qui séduit par ses attraits.
SIRERIE, s. f. Titre ancien de certaines terres.
SIRIUS, s. m. *ci-ri-uce*. t. d'astronomie. Étoile de la constellation du grand chien.
SIROC, s. m. Sur la Méditerranée, vent du sud-est.
SIROP, s. m. *ci-ro*. Liqueur composée du suc cuit des fruits, des herbes ou des fleurs, avec du sucre ou du miel.
SIROTER, v. n. Boire à petits coups, et long-temps.
SIRTES, s. f. pl. t. de marine. Sables mouvans.
SIRVENTE, s. f. *cir-van-te*. Poésie ancienne.
SIS, SICE, *ci*. part. du verbe *Seoir*. Situé, située.
SISON, s. m. Plante qui croît dans les terres humides et marécageuses.
SISTRE, s. m. Instrument dont les anciens se servaient pour battre la mesure dans les concerts.
SITE, s. m t. de peint. Partie de paysage considérée relativement à la vue.
SITUATION, s. f. Assiette, position d'une ville, d'une maison, etc. Position, posture des hommes et des animaux. Fig. Disposition de l'ame, des affaires.
SITUER, v. act. *ci-tu-é*. Placer, poser en certain endroit par rapport aux environs, ou aux parties du ciel.
SIX, adj. num. de t. g. (*ci*, devant une consonne; devant une voyelle *cis*; à la fin d'une phrase *cice*.) Nombre composé de deux fois trois.
SIXAIN, s. masc. *ci-zein*. Petite pièce de poésie composée de six vers. Un paquet de six jeux de cartes.
SIXIÈME, adj. de t. g. Nombre d'ordre. s. m. Sixième partie d'un tout.
SIXIÈMEMENT, adv. En sixième lieu.
SIXTE, s. f. t. de musiq. Intervalle de six tons de la gamme.
SLOOP *ou* SLOUPE, s. m. Bâtiment audessous de vingt canons.
* SMILAX, s. m. Plante.
SMILLE, s. f. Marteau avec lequel les maçons piquent le moellon.
SMILLER, v. act. Piquer le moellon avec la smille.
SOBRE, adj. de t. g. Tempérant dans le boire et le manger.
SOBREMENT, adverbe. D'une manière sobre.
SOBRIÉTÉ, s. fém. Tempérance dans le boire et le manger.
SOBRIQUET, s. m. *so-bri-ké*. Sorte de surnom qui, le plus souvent, se donne à une personne par dérision.
SOC, s. masc. Instrument de fer qui fait partie d'une charrue, et qui sert à fendre et à renverser la terre.
SOCIABILITÉ, s. f. Aptitude de vivre en société.
SOCIABLE, adj. de t. Propre à vivre en société.
SOCIABLEMENT, adv. D'une manière sociable. Il est peu usité.
SOCIAL, ALE, adj. Qui concerne la société. *Les vertus, les qualités sociales.*
SOCIÉTÉ, s. f. Assemblage d'hommes unis par la nature ou par des lois. Union

de plusieurs personnes jointes pour quelque intérêt ou pour quelque affaire.

SOCINIANISME, s. m. Hérésie des partisans de Socin, qui rejettent les mystères de la religion. La divinité de Jésus-Christ.

SOCLE, s. m. t. d'archit. Carré qui sert de base. Pièces aux piédestaux, statues, vases.

SOCQUE, s. m. Chaussure de bois que portent certains religieux. Chaussure basse dont les anciens comédiens se servaient dans les pièces comiques.

SODOMIE, s. f. Péché contre nature.

SODOMITE, s. m. Celui qui est coupable de sodomie.

SOEUR, subst. f. Celle qui est née de même père et de même mère que la personne de qui elle est sœur, ou de l'un des deux seulement. Nom que l'on donne aux religieuses.

SOFA ou SOPHA, s. m. Estrade fort élevée, et couverte d'un tapis. Lit de repos à trois dossiers, dont on se sert comme de siége.

SOFFITE, s. f. *so-fi-te*. t. d'archit., qui se dit d'un plafond ou lambris de menuiserie, formé de poutres croisées, de corniches volantes, avec des compartimens et des renforcemens enrichis de peintures et de sculptures.

SOFI ou SOPHI, s. m. Nom que les Occidentaux donnent au roi de Perse.

SOI, *soa*, pron. de la troisième personne, et seulement du nombre singulier.

SOI-DISANT, t. de palais qu'on emploie quand on ne veut pas reconnaître la qualité que prend quelqu'un.

SOIE, s. f. *soa*. Certaine manière propre à filer, produite par une espèce de ver. Poil du sanglier et du cochon.

SOIE-D'ORIENT, s. f. Plante qui produit des gousses où il y a une espèce de soie.

SOIERIE, s. f. Fabrique et marchandises de soie.

SOIF, s. fém. *soafe*. Altération, désir, envie, besoin de boire. Fig. Désir immodérée.

SOIGNER, v. act. Traiter, avoir soin.

SOIGNEUSEMENT, adv. Avec soin.

SOIGNEUX, EUSE, adj. Qui agit avec soin.

SOIN, s. m. *soien*. Application d'esprit à faire quelque chose. Inquiétude, peine d'esprit, souci.

SOIR, s. m. *soar*. La dernière partie du jour, les dernières heures du jour.

SOIRÉE, s. f. *soa-ré-e*. L'espace de temps qui est depuis le déclin du jour jusqu'à ce qu'on se couche.

SOIT, *soe*. Conjonction alternative.

SOIT, façon de parler elliptique. Que cela soit, je le veux bien. *Vous le voulez, soit.*

SOIXANTAINE, s. f. Nombre de soixante environ.

SOIXANTE, adj. num. de t. g. Nombre composé de six dizaines.

SOIXANTER, verbe neutre. terme du jeu de piquet. Compter soixante avant que l'adversaire n'ait rien compté. Fam.

SOIXANTIÈME, adj. de t. g. Nombre d'ordre. Il est quelquefois subst., et signifie la soixantième partie d'un tout.

SOL. Voyez SOU.

SOL, s. masc. Terroir considéré suivant sa qualité. Fonds sur lequel on bâtit. Note de musique, qui est la cinquième de la gamme.

SOLAIRE, adj. de t. g. Qui appartient au soleil.

* SOLAMIRE, s. f. Toile de crin d'un tamis.

SOLANDRE, s. f. Maladie qui survient au pli du génou du cheval.

SOLANUM, s. masc. ou DULCAMARA ou DOUCE-AMÈRE. Plante.

SOLBATU, UE, adj. t. de maréchalerie qui se dit d'un cheval dont la sole a été foulée.

SOLBATURE, s. f. t. de maréchalerie. Meurtrissure de la chair sous la sole d'un cheval.

SOLDANELLE, s. f. Plante.

SOLDAT, s. masc. *sol-da*. Homme de guerre qui sert à la solde d'un Prince, d'un État, etc.

SOLDATESQUE, s. f. coll. *sol-da-tès-ke*. Les simples soldats.

SOLDE, s. f. Paye qu'on donne à ceux qui portent les armes pour le service d'un Prince, d'un État. s. masc. Payement qui se fait pour demeurer quitte d'un reste de compte.

SOLDER, v. act. *Solder* un compte, en payer le reliquat.

SOLE, s. f. Certaine étendue de champ sur laquelle on sème successivement, par années, des blés, puis de menus grains, que l'on laisse en jachère la troisième année. Dessous du pied d'un cheval. Poisson de mer.

SOLÉCISME, s. m. Faute grossière contre la syntaxe.

SOLEIL, s. m. L'astre du *jour*. Sorte de grande fleur jaune à haute tige. Cercle d'or ou d'argent garni de rayons, destiné à renfermer l'hostie consacrée.

* SOLEMENT ou SOLIN DE PLATRE, s. m. *so-le-man*. Ravalement qu'on fait pour soutenir l'égoût d'un toit.

SOLEN, s. m. Coquillage qui a la forme d'un étui. En chirurgie, boîte ronde qui sert à maintenir dans sa situation un membre que l'on a mis à sa place.

SOLENNEL, ELLE, adj. *so-la-nel*. Accompagné de cérémonies publiques et extraordinaires de religion. Célèbre, pompeux. Authentique, revêtu de toutes les formes, accompagné des formalités requises.

SOLENNELLEMENT, adv. *so-la-nè-le-man*. D'une manière solennelle.

SOLENNISATION, s. f. *so-la-ni-za-cion*. Action par laquelle on solennise.

SOLENNISER, v. act. Célébrer avec cérémonie.

SOLENNITÉ, s. f. Célébrité, cérémonies publiques qui rendent une chose solennelle

SOLFÈGE, s. m. Assemblage des notes de musique, étude dans cet assemblage, composition musicale pour s'y exercer.

SOLFIER, v. act. *sol-fi-é*. Chanter un air en épelant, en prononçant les notes.

SOLIDAIRE, adj. de t. g. t. de pratiq. Qui rend plusieurs coobligés cautions les uns pour les autres.

SOLIDAIREMENT, adv. t. de pratique. D'une manière solidaire, tous ensemble, et un seul pour tous.

SOLIDARITÉ, s. f. t. de prat. Qualité de solidaire.

SOLIDE, adj. Opposé à fluide; qui a de la consistance, qui est assez ferme pour résister au choc des coups et à l'injure du temps; réel, effectif, durable.

SOLIDEMENT, adv. *so-li-de-man*. D'une manière solide.

SOLIDITÉ, s. f. Qualité de ce qui est solide.

SOLILOQUE, s. m. Discours d'un homme qui s'entretient avec lui-même.

SOLINS, s. m. pl. *so-lein*. Intervalles entre les solives.

SOLIPÈDE, adj. de tout g. Il se dit des animaux qui n'ont qu'une corne à chaque pied.

SOLITAIRE, adj. de tout g. Qui est seul, qui aime à vivre dans la solitude. Il se dit des lieux déserts, écartés du bruit, du commerce du monde.

Solitaire, s. m. Celui qui vit dans la solitude, dans le désert.

SOLITAIREMENT, adv. *so-li-tè-re-man*. D'une manière solitaire.

SOLITUDE, s. f. Etat d'un homme qui est seul, qui est retiré du commerce du monde. Lieu éloigné du commerce, de la rue, de la fréquentation des hommes.

SOLIVE, s. f. Pièce de charpente.

SOLIVEAU, s. m. Petite solive.

SOLLICITATION, s. f. *sol-li-ci-ta-cion*. Instigation, instance. Soin qu'on prend dans la poursuite d'une affaire. Recommandation qu'on fait à des juges.

SOLLICITER, v. act. *sol-li-ci-té*. Imiter, exciter à faire quelque chose. Demander quelque chose fortement, avec instance. *Un procès*, *une affaire*, faire les démarches nécessaires pour réussir.

SOLLICITEUR, s. m. Qui sollicite.

SOLLICITUDE, s. f. *sol-li-ci-tu-de*, Souci. Soin affectueux.

SOLO, s. m. t. de musique. Il se dit des endroits d'une pièce de musique qu'un instrument doit jouer seul.

SOLSTICE, s. m. t. d'astron. Temps auquel le soleil est dans son plus grand éloignement de l'équateur.

SOLSTICIAL, **ALE**, adj. t. d'astr. Qui a rapport aux solstices.

SOLUBLE, adj. de tout g. Qui peut être solu.

SOLUTION, s. f. Dénoûment d'une difficulté.

SOLVABILITÉ, s. fém. Le pouvoir, les moyens qu'on a de payer.

SOLVABLE, adj. de tout g. Qui a de quoi payer.

SOMATOLOGIE, s. f. t. d'anat. Traité des parties solides du corps humain.

SOMBRE, adj. de tout g. Obscur, ténébreux. Fig Mélancolique, rêveur, chagrin.

SOMBRER, v. n. Il se dit d'un vaisseau, lorsqu'étant sous voiles, il est renversé par un coup de vent.

* **SOMMAGE**, s. m. Ancien droit sur les bêtes de somme.

SOMMAIRE, adj. de tout g. Extrait, précis.

SOMMAIREMENT, adv. En abrégé.

SOMMATION, s. f. *so-ma-cion*. Action de sommer. Interpellation.

SOMME, s. f. Charge, fardeau que peut porter un cheval, un mulet, un âne, etc. Quantité d'argent. Résultat de plusieurs sommes jointes ensemble.

SOMME, s. m. Sommeil.

SOMMEIL, s. m. *so-méglie*. (mouill. Fl.) Repos de l'animal, causé par l'assoupissement naturel de tous les sens. Grande envie de dormir.

SOMMEILER, v. n. Dormir d'un sommeil léger.

SOMMELIER, **IÈRE**, s. Celui, celle qui, dans une communauté, a en sa charge le linge, la vaisselle, le pain, le vin et les liqueurs.

SOMMELLERIE, s. f. Fonction de sommelier.

SOMMER, v. act. *so-mé*. Déclarer à quelqu'un, dans les formes établies, qu'il ait à faire telle ou telle choses, sinon qu'on l'y obligera. En t. de mathémat., trouver la somme de plusieurs quantités algébriques ou numériques.

SOMMET, s. m. *so-mè*. Le haut, la partie la plus élevée d'une montagne, d'un rocher, d'une tour, de la tête, etc.

SOMMIER, s. m. Cheval de somme. Matelas de crin. Coffre dans lequel les soufflets des orgues font entrer le vent, qui de là se distribue dans les différens tuyaux. En t. d'imprimerie, deux pièces de bois qui servent à soutenir le poids ou l'effet d'une presse. En termes de finance, gros registre où les commis, les receveurs, etc. servent le montant des sommes qu'ils reçoivent.

* **SOMMITE**, s. m. Cristal volcanique.

SOMMITÉ, s. f. t. botan. La pointe, le haut des plantes et des branches.

SOMNAMBULE, s. m. Qui se lève et qui marche sans s'éveiller.

* **SOMNAMBULISME**, s. m. Maladie du somnambule.

SOMNIFÈRE, s. et adj. de tout g. Qui cause le sommeil.

SOMPTUAIRE, adj. de tout genre. Qui renferme le luxe, règle la dépense.

SOMPTUEUSEMENT, adv. D'une manière somptueuse.

SOMPTUEUX, **EUSE**, adjectif. *somp-tu-eu*. Magnifique, splendide, de grande dépense.

SOMPTUOSITÉ, s. f. Grande et magnifique dépense.

SON, SA, SES, adject. possessifs, qui répondent aux pronoms de la troisième personnes.

SON, s. m. La partie la plus grossière du blé moulu.

SON, s. m. Bruit, ce qui frappe l'ouïe.

SONATE, s. f. t. de mus. Pièce de violon, de flûte, de clavecin, etc.

SONDE, s. f. Instrument dont on se sert pour sonder.

SONDER, v. act. *son-dé*. Reconnaître, par le moyen d'une sonde, la profondeur de l'eau, d'un terrain, d'une plaie. Figur. Tâcher de découvrir la pensée, l'intention, le secret de quelqu'un, etc.

SONDEUR, s. m. Celui qui sonde.

SONGE, s. m. Rêve, idee, pensée, imagination d'une personne qui dort.

SONGE-CREUX, s. m. Qui rêve profondément de quelque projet chimérique, ou à quelque malice noire.

SONGER, v. n. *son-jé*. Faire un songe. Penser, considérer. Avoir quelque vue, quelque dessein.

SONGEUR, s. m. Qui aime à raconter ses songes. Homme accoutumé à rêver profondément. Il est familier.

SONICA. A point nommé, justement, précisément.

SONNAILLE, s. f. Clochette attachée au cou des bêtes lorsqu'elles paissent ou qu'elles voyagent.

SONNAILLER, s. m. L'animal qui va le premier avec la clochette.

SONNAILLER, v. act. Sonner souvent et sans besoin. Il est fam.

SONNANT, ANTE, adj. Qui rend un son clair.

SONNER, v. n. *so-né*. Rendre un son. Etre indiqué, marqué, annoncé par quelque son. Tirer du son, faire rendre du son. Indiquer, marquer, annoncer quelque chose par un certain son.

SONNERIE, s. f. coll. Son de plusieurs cloches ensemble. Totalité des cloches d'une église Les ressorts, le timbre, et tout ce qui sert à faire sonner une montre, une pendule.

SONNET, s. masc. Poésie composée de quatorze vers distribués en deux quatrains et deux tercets.

SONNETTE, s. f. Sonnette fort petite. Grelot. Machine pour enfoncer les pilotis.

SONNEUR, s. m. Celui qui sonne les cloches.

SONNEZ, s. m. Terme de trictrac. Deux six.

* SONOMÈTRE, s. m. Instrument pour mesurer et comparer les sons.

SONORE, adj. de t. g. Qui a un beau son, un son agréable.

SOPEUR, s. f. Engourdissement voisin du sommeil.

SOPHISME, s. m. Argument factieux, qui ne conclut pas juste.

SOPHISTE, s. m. Chez les anciens, philosophe ou rhéteur. Aujourd'hui, celui qui fait des argumens captieux.

SOPHISTIQUE, adj. de t. g. *so-fis-ti-ke*. Captieux, trompeur.

SOPHISTIQUER, v. neut. Subtiliser avec excès. v. act. Frelater, falsifier une liqueur, une drogue, en y mêlant quelque chose d'étranger.

SOPHISTIQUERIE, s. f. Fausse subtilité dans le discours, dans le raisonnement. Il est familier. Frelaterie, altération dans les drogues, etc.

SOPHISTIQUEUR, s. m. *Celui qui falsifie*, altère les drogues. Celui qui *subtilise* avec excès.

SOPHONISTES, s. m. plur. Magistrats d'Athènes dont les *fonctions* étaient les *mêmes que celles des censeurs*.

SOPORATIF, IVE, s. et adj. Qui a la *force*, la *vertu d'endormir*.

SOPOREUX, *EUSE*, adj. t. *de méd*. Qui causse un assoupissement. Dangereux.

SOPORIFÈRE ou SOPORIFIQUE, s. et adj. Qui fait dormir.

SORBE, s. f. Fruit de sorbier.

SORBET, s. m. Composition de citron, de sucre, d'ambre, etc.

SORBIER. *Voyez* CORMIER.

SORBONIQUE, s. f. Contenue en Sorbonne.

SORBONISTE, s. m. *Docteur de la* maison de Sorbonne.

SORBONNE, f. Ecole de théologie à Paris.

SORCELLERIE, s. f. *sor-cè-le-ri-e*. Opération de sorcier.

SORCIER, IÈRE, s. Personne que le peuple croit liée avec le démon.

SORDIDE, adj. de t. g. Sale, vilain.

SORDIDEMENT, adv. D'une manière sordide.

SORDIDITÉ, s. f. Mesquinerie, *avarice*. Il est peu usité.

* SORI, s. m. Minéral, *grossier*. *poreux* noir.

* SORITE, s. m. *Argument* formé de plusieurs propositions enchaînées les unes aux autres.

SORNETTE, s. f. *sor-nè-te*. Discours frivole bagatelle.

SORORIAL, ALE, adj. t. de jurisprudence. Qui concerne la sœur.

SORT, s. f. Chez les anciens, la destinée. Effet de la destinée, rencontre fortuite des événemens bons ou mauvais.

SORTABLE, adj. de t. g. Convenable.

SORTE, s. f. Espèce, genre. Manière.

SORTIR, s. f. Action de sortie. Transport. Attaque que font les gens assiégés lorsqu'ils sortent pour combattre les assiégeans. Issue, endroit par où l'on sort.

SORTILÈGE, s. m. Maléfice *dont se* servent les prétendus sorciers.

SORTIR, v. n. Passer du dedans en dehors. Pousser au dehors, commencer à paraître. Etre issu. Exhaler.

SORTIR, v. act. (Il se conjugue comme *Finir*.) Obtenir, avoir. Il n'est d'u

l'en t. de palais, et seulement à la troisième personne.
SOT, SOTTE, s. et adject. *so.* Stupide, ossier, sans esprit et sans jugement.
SOTIE, s. f. Nom des anciennes farces ı Théâtre-Français dans sa naissance.
SOT-L'Y-LAISSE, s. m. Morceau très-licat, qu'on trouve au-dessus du croupon d'une volaille.
SOTTEMENT, adv. D'une sotte façon.
SOTTISE, s. f. *so-ti-ze.* Qualité de celui i est sot. Action sotte, impertinente. scours impertinent. Paroles et actions scènes.
SOTTISIER, s. m. *so-ti-zié.* Recueil de ttises. Celui qui débite des sottises. fam.
SOU, s. m. Monnaie qui vaut cinq cenles.
SOUBASSEMENT, s. m. *sou-ba-ce-man.* pèce de pente que l'on met au bas du , et qui descend jusqu'à terre. En terme rchit., espèce de piédestal continu qui t de base à un édifice.
SOUBRESAUT, s. masc. *sou-bre-sô.* Saut bit, inopiné et à contre-temps.
SOUBRETTE, s. f. Femme de chambre rigante.
SOUBREVESTE, s. f. Sorte de vêtement ıs manches.
SOUBUSE, s. f. Oiseau de proie.
SOUCHE, s. f. La partie d'en bas d'un nc d'un arbre. Fig. Sot, stupide. Figur. t. de généalogie. Premier auteur connu ne famille.
SOUCHET, s. m. *sou-chè.* t. de maçonn. rre qui se tire au-dessous du dernier ıc des carrières.
SOUCHET, s. m. Plante.
SOUCHETAGE, s. m. Compte et marque bois de futaie qu'on doit abattre. Vides souches abattues.
SOUCI, s. masc. Plante dont la fleur est ıe. Soin accompagné d'inquiétude.
SE SOUCIER, v. récip. S'inquiéter, se tre en peine de quelque chose, prenintérêt à quelque chose, faire cas de que chose.
SOUCIEUX, EUSE, adj. Inquiet, pensif, grin.
SOUCOUPE, s. f. Espèce d'assiette sur elle on sert ordinairement les verres et carafes.
SOUDAIN, AINE, adj. *sou-dein.* Subit, npt.
SOUDAIN, adv. Dans le même instant, itôt après.
SOUDAINEMENT, adv. Subitement.
SOUDAN, s. m. Sultan d'Egypte.
SOUDARD, s. m. Vieux soldat.
SOUDE, s. f. Sel tiré des cendres de la te nommé *Kali.*
SOUDER, v. a. *sou-dé.* Joindre des pièle métal ensemble.
SOUDOIR, s. m. Outil pour souder.
SOUDOYER, v. act. Entretenir des gens uerre, leur payer une solde.
SOUDRE, v. act. Résoudre. *Soudre un ème, un argument.* Il est vieux.

SOUDRILLE, s. m. *sou-dri-glie.* (mouillez les *ll.*) Soldat libertin, fripon. Il est familier
SOUDURE, s. f. Composition ou mélange de divers métaux ou minéraux, qui sert à souder des pièces de métal. Travail de celui qui soude. Endroit par où les deux pièces de métal sont soudées.
SOUFFLAGE, s. masc. Art ou action de souffler le verre.
SOUFFLE, s. m. *sou-fle.* Vent que l'on fait en poussant de l'air par la bouche. Simple respiration. Médiocre agitation de l'air causée par le vent.
SOUFFLER, v. n. Faire du vent en poussant l'air par la bouche. Il se dit de même de tout ce qui pousse l'air.
* SOUFFLERIE, s. m. Action des soufflets de l'orgue.
SOUFFLET, s. m. *sou-flè.* Instrument servant à souffler. Espèce de petite calèche dont le dessus se replie en manière de soufflet. Coup du plat de la main ou du revers de la main sur la joue. Fig. et famil. Echec, revers, dommage.
SOUFFLETER, *sou-fle-té.* Donner des soufflets à quelqu'un.
* SOUFFLETEUR, s. m. Qui soufflète. Famil.
SOUFFLEUR, EUSE, s. *sou-fleur.* Celui, celle qui souffle, comme ayant peine à respirer. Celui qui souffle une personne qui parle en public.
SOUFFLURE, s. f. *sou-flu-re.* t. de fond. Cavité qui se trouve dans l'épaisseur d'un ouvrage de fonte.
SOUFFRANCE, s. f. Douleur, peine, état de celui qui souffre. En t. de pratiq., tolérance qu'on a de certaines choses que l'on pourrait empêcher.
SOUFFRANT, ANTE, adj. *sou-fran.* Qui souffre. Patient, endurant.
SOUFFRE-DOULEUR, s. m. t. qui se dit d'une personne qu'on n'épargne point, et qu'on expose à toutes sortes de fatigues.
SOUFFRETEUX, EUSE, adj. *sou-fre-teu.* Qui souffre de la misère, de la pauvreté. Il est familier.
SOUFFRIR, v. act. Endurer. Tolérer. Permettre.
* SOUFRAGE, s. m. Exposition des soies à la vapeur du soufre.
SOUFRE, s. m. Minéral qui s'enflamme facilement, et qui a une odeur forte et piquante en brûlant.
* SOUFRER, v. act. Enduire de soufre.
* SOUFRIÈRE, s. f. Mine de soufre, cratère de volcan éteint.
* SOUFROIR, s. m. Petite étuve où l'on blanchit la laine ou la soie par la vapeur du soufre
SOUGARDE, s. fém. Morceau de fer en forme de demi-cercle, qui est au-dessous de la détente d'une arme à feu.
SOUGORGE, s. f. Morceau de cuir qui est attaché à la tête du cheval, et qui passe sous sa gorge.
SOUHAIT, s. m. Désir.

SOUHAITABLE, adj. de t. g. Désirable.
SOUHAITER, v. act. Désirer.
SOUILLE, s. f. *sou-glie*. (mouill. les *ll*.) Lieu bourbeux où se vautre le sanglier.
SOUILLER, v. act. *sou-glié*. (m. les *ll*.) Gâter, salir.
SOUILLON, s. *sou-glion*. (mouill. les *ll*.) Celui, celle qui tache ses habits.
SOUILLURE, s. f. (m. les *ll*.) Tache.
SOUL, OULE, adj. Pleinement repu, extrêmement rassasié. Ivre, plein de vin.
SOULAGEMENT, s. m. *sou-la-je-man*. Diminution de mal, de douleur.
SOULAGER, v. act. Oter une partie d'un fardeau.
SOULANT, ANTE, adject. *soû-lan*. Qui soûle qui rassasie. Il est populaire.
SOULER, v. act. Rassasier avec excès.
SOULEUR, s. f. Frayeur subite, saisissement. Il est familier.
SOULEVEMENT, s. m. *De cœur*, mal d'estomac causé par le dégoût et l'aversion qu'on a pour quelque chose.
SOULEVER, v. act. *sou-le-vé*. Elever quelque chose de lourd, et ne le lever guère haut. Figur. Révolter, exciter à la rébellion.
SE SOULEVER, v. réc. Se révolter.
* SOULGAN, s. m. Petit quadrupède de Tartarie.
SOULIER, s. m. *sou-lié*. Chaussure qui est ordinairement de cuir, etc.
SOULIGNER, v. act. *sou-li-gné*. (m. le *gn*.) Tirer une ligne sous un mot.
SOULOIR, v. n. *sou-loar*. Avoir coutume. Il est vieux.
SOUMETTRE, v. act. Réduire, ranger la puissance, sous l'autorité.
SE SOUMETTRE, v. réc. Se ranger sous la puissance, sous l'autorité de... S'en rapporter, consentir à ce qu'on exige, à ce qu'on ordonne.
SOUMIS, ISE, part. et adj. Dépendant, respectueux.
SOUMISSION, s. f. Disposition à obéir. Obéissance. t. de finance, *Faire sa soumission*, offrir de payer certaine somme.
SOUMISSIONNAIRE, s. m. *sou-mi-ci-o-nè-re*. Celui qui fait sa soumission.
SOUMISSIONNER, v. act. Donner sa déclaration qu'on se soumet à payer tant d'une acquisition, etc.
SOUPAPE, s. f. t. de mécanique. Sorte de languette qui, dans une pompe, dans un tuyau d'orgue, se lève et se referme pour donner ou fermer passage à l'eau ou au vent.
* SOUPATOIRE (Dîner), adj. Qui tient lieu de souper. Il est familier.
SOUPÇON, s. m. Opinion, croyance, désavantageuse, accompagné de doute.
SOUPÇONNER, v. actif. Avoir une croyance désavantageuse, accompagnée de doute, touchant quelqu'un ou quelque chose.
SOUPÇONNEUX, EUSE, adj. Défiant, qui est enclin à soupçonner.
SOUPE, s. fém. Potage, aliment fait de bouillon et de tranches de pain coupées fort minces.
SOUPENTE, s. f. Large courroie servant à soutenir le corps d'un carrosse. Retranchement d'ais, soutenu en l'air, et pratiqué dans une cuisine ou dans un autre lieu, pour loger les domestiques.
SOUPER, v. n. Prendre le repas ordinaire du soir.
SOUPER ou SOUPÉ, s. m. Le repas du soir.
SOUPESER, v. act. *sou-pe-zé*. Lever un fardeau avec la main, et le soutenir pour juger à peu près combien il pèse.
SOUPIÈRE, s. f. Vase dans lequel on sert la soupe.
SOUPIR, s. m. Respiration plus forte et plus longue qu'à l'ordinaire, causée souvent par quelque passion, comme l'amour, la tristesse, etc. En musique, pause du tiers ou du quart d'une mesure.
SOUPIRAIL, s. m. Ouverture qu'on fait pour donner de l'air ou du jour à une cave ou à quelqu'autre lieu souterrain.
SOUPIRANT, s. m. Amant. Il est fam.
SOUPIRER, v. n. Pousser, faire des soupirs. Désirer ardemment.
SOUPLE, adj. de tout g. Flexible, maniable, qui se plie aisément. Docile, complaisant.
SOUPLEMENT, adv. D'une manière souple, avec souplesse.
SOUPLESSE, s. f. Flexibilité de corps, facilité à mouvoir son corps. Fig. Docilité, complaisance.
SOUQUENILLE, s. f. Sorte de surtout fort long fait de grosse toile.
SOURCE, s. f. Eau qui commence à sourdre, à sortir de terre à certain endroit pour continuer son cours. Endroit d'où elle sort. Figurém. Principe, cause, origine.
SOURCIER, s. masc. Celui qui prétend avoir le pouvoir de trouver les sources.
SOURCIL, s. m. *sour-ci*. Le poil qui est en manière d'arc au-dessus de l'œil.
SOURCILLER, v. n. Remuer *le sourcil*.
SOURCILLEUX, EUSE, *adj. Figur.* et poétiq. Haut, élevé.
SOURD, E, adj. *sour*. Qui ne peut ouïr par le défaut de l'organe de l'ouïe. En ce sens, il est aussi subst. Fig. Inexorable, insensible aux prières, aux cris. Qui ne rend pas un son aussi fort qu'il devrait le rendre.
SOURD, s. m. Reptile. *Voyez* SALAMANDRE.
SOURDAUD, AUDE, s. m. *sour-dô*. Qui n'entend qu'avec peine. Il est familier.
SOURDEMENT, adv. *sour-de-man*. D'une manière sourde. Fig. D'une manière secrète et cachée.
SOURDINE, s. fém. Ce qui se met dans une trompette et à certains instrumens de musique, pour affaiblir le son. *À la sourdine*, adv. Avec peu de bruit, secrètement. Familier.
SOURDRE, verbe neutre. Sortir de terre. Il ne se dit que des eaux. Il n'est guère en usage qu'à l'infinitif et à la troi

lème personne du présent de l'indicatif.

SOURICEAU, s. m. sou-ri-sô. Le petit d'une souris.

SOURICIÈRE, s. f. Piége pour prendre les souris.

* SOURIQUOIS, E, adj. Qui concerne la souris.

SOURIRE, v. n. Rire sans éclater, et seulement par un léger mouvement de la bouche et des yeux.

SOURIRE ou Souris, s. m. Action de sourire.

SOURIS, s. f. sou-ri. Petit animal à quatre pieds, plus petit que le rat.

SOURNOIS, OISE, s et adj. sour-noa. Morne, pensif, caché, dissimulé.

SOUS, sou. prép. qui sert à marquer la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui est au-dessus.

Sous-affermer ou Sous-fermer, v. act. Donner à sous ferme, ou prendre à sous-ferme.

Sous-Bail, s. m. Bail que le preneur fait à un autre d'une partie de ce qui lui a été donné à ferme.

Sous-Barbe, s. fém. Partie du cheval qui porte la gourmette.

SOUSCRIPTEUR, s. masc. Celui qui souscrit, ou qui a souscrit pour quelque entreprise.

SOUSCRIPTION, s. f. sous-crip-cion. Signature qu'on fait au-dessous d'un acte, d'une lettre, pour l'approuver. Soumission par écrit que font des associés de fournir une certaine somme pour quelque entreprise.

SOUSCRIRE, v. act. Ecrire son nom au bas d'un acte pour l'approuver.

* SOUS-CUTANÉ, ÉE, adject. Sous la peau.

SOUS-DIACONAT, s. m. Le troisième des ordres sacrés, qui est au-dessous du diaconat.

Sous-diacre, s. m. Celui qui est promu au sous-diaconat.

* Sous-dominante, s. f. terme de musiq. Quatrième note du ton.

Sous-double, adj. de tout g. Qui est la moitié.

Sous-doublé, ée, adj. t. de mathématiq. En raison sous-doublée, en raison des racines carrées.

Sous-entendre, v. act. sou-zan-tan-dre. Se dit lorsqu'en parlant on veut faire entendre une chose qu'on exprime point.

Sous-entendu, ue, part. On dit substant. Il y a là quelque sous-entendu.

Sous-entente, s. f. Ce qui est sous-entendu artificieusement par celui qui parle.

Sous-ferme, s. f. Sous-bail.

Sous-fermer, v. act. sou-fer-mé. Voyez Sous-affermer.

Sous-fermier, ière, subst. Celui, celle qui prend des héritages ou des droits à sous-ferme.

Sous-locataire, s. Celui, celle qui loue une portion d'une maison, et qui la tient du principal locataire.

Sous-louer, v. act. Louer une partie de maison dont on est locataire.

Sous-multiple, adj. de tout g. t. d'arith. Nombre qui se trouve compris un certain nombre de fois exactement dans un plus grand nombre.

Sous-normale, s. f. t. de géom. Partie de l'axe d'une courbe comprise entre les deux points où l'ordonnée et la perpendiculaire à la courbe menée au point touchant, viennent rencontrer cet axe.

Sous-ordre, s. m. Celui qui est soumis aux ordres d'un autre, qui travaille sous lui à une affaire quelconque.

Sous-perpendiculaire, s. f. t. de géom. C'est la même chose que Sous-normale.

SOUSSIGNER, v. n. Mettre son nom au bas d'un acte.

SOUS-TANGENTE, s. f. t. de géomét. La partie de l'axe d'une courbe comprise entre l'ordonnée et la tangente correspondante.

Sous-tendante, s. f. sou-tan-dan-te. t. de géom. D'un arc, la ligne droite menée d'une extrémité de l'arc à l'autre extrémité.

SOUSTRACTION, s. f. Action de soustraire. Opération d'arithmétique, par laquelle on ôte un nombre d'un autre nombre.

SOUSTRAIRE, v. a. Oter quelque chose à quelqu'un par adresse ou par fraude. En t. d'arithmétique, ôter un nombre d'un autre nombre.

* SOUS-TRAITANT, s. m. sou-trè-tan. Sous-fermier.

SOUS-TRAITER, v. act. Prendre une ferme d'un traitant.

SOUSTYLAIRE, s. f. sous-ti-lè-re. t. de gnomonique. Ligne qui est la commune section du plan du cadran, et du méridien perpendiculaire à ce cadran.

SOUS-VENTRIÈRE, s. f. Courroie qui passe sous le ventre du limonier.

SOUTANE, s. f. Habit long à l'usage des gens d'église et de quelques magistrats.

SOUTANELLE, s. f. Petite soutane, habit court des ecclésiastiques.

SOUTE, s. f. Retranchement dans le plus bas étage d'un vaisseau pour y mettre les vivres et les munitions.

SOUTENABLE, adj. de tout g. Qui se peut soutenir par de bonnes raisons. Qui se peut endurer, supporter.

SOUTENANT, s. masc. soû-te-nan. Celui qui soutient une thèse.

SOUTENEMENT, s. m. t. de maçonner. Appui, soutien. En t. de pratique, raisons que l'on donne par écrit, pour soutenir les articles d'un compte, etc.

SOUTENIR, v. act. Porter, appuyer, supporter une chose. Assurer, affirmer qu'une chose est vraie. Défendre une opinion, une doctrine, etc. Supporter, résister à quelque attaque. Fig. Favoriser. Sustenter, donner de la force, en parlant des alimens.

se Soutenir, v. réc. Se tenir debout, se tenir sur ses jambes. Conserver sa santé, sa vigueur, sa fraîcheur.

SOUTENU, UE, part. *Discours soutenu*, noble et soigné.

SOUTERRAIN, AINE, adject. Qui est sous terre. s. m. Lieu voûté. Fig. Voies, pratiques secrètes pour parvenir à quelque fin.

SOUTIEN, s. m. Ce qui soutient, ce qui appuie. Fig. Défense, protection, appuie.

SOUTIRAGE, s. m. Action de soutirer.

SOUTIRER, v. act. Transvaser le vin ou quelqu'autre boisson d'un tonneau dans un autre, de manière que la lie reste dans le premier.

SOUVENANCE, s. f. Souvenir; mémoire. Il vieillit.

SE SOUVENIR, v. r. (Sur *Venir*.) Avoir mémoire de quelque chose. Garder la mémoire d'un bienfait ou d'une injure.

SOUVENIR, s. m. Impression que la mémoire conserve d'une chose. Faculté même de la mémoire. Ce qui rappelle le souvenir de quelque chose.

SOUVENT, adv. de temps. *sou-van.* Fréquemment. Plusieurs fois.

SOUVERAIN, AINE, adject. Suprême, très-excellent en son genre. Absolu, indépendant.

SOUVERAIN, s. m. Prince indépendant.

SOUVERAINEMENT, adv. Excellemment, parfaitement. D'une manière souveraine et sans appel.

SOUVERAINETÉ, s. f. Autorité suprême. Etendue d'un état souverain.

SOYEUX, EUSE, adject. *soa-ieu.* Fin et doux au toucher comme de la soie. Epais de soie, bien garni de soie.

SPACIEUSEMENT, adv. Au large, en grand espace.

SPACIEUX, EUSE, adject. Qui est de grande étendue.

SPADASSIN, s. m. Bretteur, ferrailleur.

SPADILLE, s. m. Au jeu de l'hombre, l'as de pique.

SPAGYRIQUE ou SPAGIRIQUE, adj. f. Il se dit de la chimie qui s'occupe de l'analyse des métaux et de la recherche de la pierre philosophale.

SPAHI, s, masc. Soldat turc qui sert à cheval.

SPALT, s. m. Pierre luisante dont les fondeurs se servent pour mettre en fusion les métaux.

SPARADRAP, s. m. Toile trempée dans un emplâtre fondu.

* SPARGANE, s. f. Plante.

SPARSILE, adj. f. t. d'astron., qui se dit des étoiles répandues dans le ciel hors des constellations.

SPARTE, s. m. Plante graminée dont on fait des cordages et des nattes.

SPARTERIE, s. f. Manufacture de tissus de sparte.

SPASME, s. m. Mouvement convulsif.

SPASMODIQUE, adj. de tout g. t. de médecine. Convulsif.

SPASMOLOGIE, s. f. Traité des spasmes ou convulsions.

SPATH, s. m. Pierre feuilletée qui accompagne très-souvent les mines.

SPATULE, s. f. Instrument de chirurgie, d'apothicairerie, qui est rond par un bout, et plat par l'autre. Oiseau.

SPÉ, s. m. Le plus ancien des enfans de chœur dans la cathédrale de Paris.

SPÉCIAL, ALE, adj. Particulier.

SPÉCIALEMENT, adv. D'une manière spéciale.

SPÉCIALITÉ, s. f. Expression, détermination d'une chose spéciale.

SPÉCIEUSEMENT, adv. *D'une manière spécieuse, avec apparence de vérité.*

SPÉCIEUX, EUSE, adj. Qui a une apparence de vérité et de justice.

SPÉCIFICATION, s. f. Détermination des choses particulières, en les spécifiant.

SPÉCIFIER, v. a. Exprimer, déterminer en particulier, en détail.

SPÉCIFIQUE, adj. de tout g. *spé-ci-fi-k*. Propre spécialement à *quelque chose*. s. m. Remède spécifique.

SPÉCIFIQUEMENT, adv. D'une manière spécifique.

SPECTACLE, s. masc. Représentation théâtrale que l'on donne au public. *Il se* dit aussi de certaines grandes cérémonies ou réjouissances publiques, et de tout objet qui attire les regards, l'attention, qui arrête la vue.

SPECTATEUR, TRICE, subst. Témoin oculaire d'un événement. Qui *assiste* à un spectacle.

SPECTRE, s. masc. Fantôme. Personne grande, hâve et maigre. En physique, l'image coloriée et oblongue que forment sur la muraille d'une chambre obscure, les rayons de lumière rompus et écartés par le prisme.

SPÉCULAIRE, adj. f. *spé-cu-lè-re.* Il se dit d'une pierre composée de feuillets brillans et transparens. *Science spéculaire,* art de faire les miroirs.

SPÉCULATEUR, s. m. Qui *fait des spéculations* en matière de banque, *de finance*, de commerce, etc.

SPÉCULATIF, IVE, adj. Propre à la spéculation.

SPÉCULATION, s. f. Action de spéculer. Théorie. Projet, calcul que l'on fait en matière de banque, de finance, de commerce, etc.

SPÉCULER, v. act. Méditer attentivement sur quelque matière. Faire des projets de finance, de commerce, de politique.

SPÉE, s. f. Bois d'un an ou deux.

SPERGULE, s. f. Plante.

SPERMATOCÈLE, s. f. t. de chirurg. Fausse hernie causée par le gonflement des vaisseaux déférens, qui les fait former dans le scrotum.

SPERMATOLOGIE, s. f. *Traité* ou dissertation de la semence.

SPERME, subst. masc. terme de physique. La semence dont l'animal est engendré.

SPHACÈLE, s. m. *sfa-cè-le*. Mortification entière de quelque partie du corps.

SPHACELÉ, ÉE, adj. Qui est attaqué du sphacèle.

SPHÉNOÏDE, s. m. *sfé-no-i-de*. t. d'anat. Un des os du crâne.

SPHÈRE, s. f. t. de géom. *sfè-re*. Globe où toutes les lignes tirées de la circonférence sont égales.

SPHÉRICITÉ, s. f. *sfé-ri-ci-té*. Qualité de ce qui est sphérique.

SPHÉRIQUE, adj. de tout g. *sfé-ri-ke*. Qui est rond comme un globe.

SPHÉRIQUEMENT, adv. D'une manière sphérique, en forme sphérique.

SPHÉRISTÈRE, s. f. Lieu destiné aux différens exercices où les balles s'emploient.

SPHÉRISTIQUE, adj. de tout g. Nom générique qui comprenait, chez les anciens, tous les exercices où l'on se servaient de balles. s. f. Partie de la gymnastique ancienne.

SPHÉROIDE, s. m. t. de de géométrie. Corps solide dont la figure approche de de celle de la sphère.

SPHINCTER, s. m. t. d'anat., qui se dit de certains muscles qui servent à fermer, à resserrer les parties.

SPHINX, s. m. Monstre imaginaire.

* SPHYGMIQUE, adj. Qui a rapport au pouls.

SPICA, s. m. t. de chirurgie. Sorte de bandage dont les tours représentent en quelque chose un épi de blé.

SPICILÉGE, s. m. t. didactiq. Recueil, collection de pièces, d'actes, etc.

SPINAL, ALE, adj. Qui appartient à l'épine du dos. *Le nerf spinal*.

SPINA VENTOSA, s. m. Expression latine. Carie interne des os.

SPINELLE, adj. Il se dit d'un rubis d'un rouge pâle. *Rubis spinelle*.

SPIRAL, ALE, adj. Tourné en spirale, en forme de vis.

SPIRALE, s. f. t. de géométrie. Courbe décrite sur un plan, et qui fait une ou plusieurs révolutions autour d'un point où elle commence, et dont elle s'écarte toujours de plus en plus.

SPIRATION, s. f. *spi-ra-cion*. t. de théologie, qui n'est d'usage que pour exprimer comment le Saint-Esprit procède du Père et du Fils.

SPIRE, s. f. terme de géomét. Il se dit quelquefois de la ligne spirale en général, et plus exactement d'un seul de ses tours.

SPIRITUALISATION, s. f. t. de chimie. Réduction des corps solides ou liquides en esprit.

SPIRITUALISER, v. act. Extraire des esprits les corps mixtes.

SPIRITUALITÉ, s. f. Qualité de ce qui est esprit. *La spiritualité de l'ame*. Théologie mystique qui regarde la nature de l'ame, la vie intérieure.

SPIRITUEL, ELLE, adj. Incorporel, qui est esprit. Qui a de l'esprit. Ingénieux, où il y a de l'esprit.

SPIRITUELLEMENT, adv. D'une manière pleine d'esprit. En esprit.

SPIRITUEUX, EUSE, adj. Qui a beaucoup d'esprit, qui est volatil, subtil.

SPLANCHNOLOGIE, s. f. Partie de l'anatomie qui traite des viscères.

SPLEEN, s. m *spli-ne*. Mot emprunté de l'anglais. Etat de consomption.

* SPLENALGIE, s. f. Douleur à la rate.

SPLENDEUR, s. f. Grand éclat de lumière. Figur. Grand éclat d'honneur, de gloire. Magnificence, pompe.

SPLENDIDE, adj. de tout g. *splan-di-de*. Magnifique, somptueux.

SPLANDIDEMENT, adv. *splan-di-de-man*. D'une manière splendide.

SPLÉNÉTIQUE, adj. Attaqué d'obstruction à la rate.

SPLÉNIQUE, adj. de tout g. *splé-ni-ke*. t. d'anat. Qui appartient à la rate.

* SPLÉNITIS, s. f. Inflammation de la rate.

SPODE, s. f. t. de chimie. Le zinc calciné par le feu.

SPOLIATEUR, s. m. Celui qui vole, qui dépouille.

SPOLIATION, s. f. *spo-li-a-cion*. terme de palais. Action par laquelle on dépossède par violence ou par fraude.

SPOLIER, v. act. *spo-li-é*. t. de palais. Déposséder par force ou par violence.

SPONDAIQUE, adj. de tout g. *spon-da-i-que*. t. de poésie latine ou grecque.

SPONDÉE, s. m. Mesure dans les vers grecs ou dans les vers latins, composée de deux syllabes longues.

SPONDYLE, s. m. t. d'anat. Vertèbre.

SPONGIEUX, EUSE, adj. *spon-ji-eu*. Poreux, de la nature de l'éponge.

SPONGITE, s. f. Pierre remplie de plusieurs trous, et qui imite l'éponge.

SPONTANÉ, ÉE, adj. de tout g. t. did. Qu'on fait volontairement. *Mouvement spontané, action spontanée*.

SPONTANÉITÉ, s. f. t. didact. Le consentement de la volonté.

SPONTANÉMENT, adv. t. didact. D'une manière spontanée.

SPONTON. *Voyez* ESPONTON.

SPORADE. *Voyez* SPARSILE.

SPORADIQUE, adj. de tout g. *spo-ra-di-ke*. t. de méd. qui se dit des maladies qui ne sont point particulières à un pays. Il est opposé à *épidémique*.

SPUTATION, s. f. *spu-ta-cion*. terme de médecine. Action de cracher.

SQUAMMEUSE, adj. *skoua-meu-ze*. Qui représente une espèce d'écaille.

SQUELETTE, s. m. Tous les ossemens d'un corps mort et décharné joints ensemble.

SQUINANCIE. *Voyez* ESQUINANCIE.

SQUINE, ESQUINE ou CHINA, s. fém. Plante qui croît à la Chine et aux Indes.

SQUIRRE, s. m. *ski-re*. Tumeur dure et non douloureuse.

SQUIRREUX, EUSE, adj. *ski-reu*. Qui tient de la nature du squirre.

STABILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est stable.

STABLE, adj. de tout g. Qui est dans un état, dans une situation ferme.

STACHIS, s. f. Plante.

STADE, s. masc. Carrière où les Grecs s'exerçaient à la course, et qui était de 125 pas géométriques de longueur.

STAGE, s. m. Résidence que devait faire chaque nouveau chanoine, afin de pouvoir jouir des honneurs et des revenus attachés à la prébende dont il avait pris possession.

STAGNANT, ANTE, adj. *sta-ghe-nan.* Qui ne coule point.

STAGNATION, s. f. *staghe-na-cion.* Etat des eaux stagnantes.

STALACTITE, s. f. Concrétion pierreuse.

STALAGMITE, s. f. Espèce de stalactite ou d'incrustation en mamelons.

STALLE, s. m. et f. *sta-le.* Siéges de bois qui sont autour du chœur dans les églises, dont le fond se lève et se baisse.

* STAMINÉE, adj. f. Il se dit des plantes qui ont des étamines, et point de pétales.

STANCES, s. f. pl. Sorte d'ouvrage de poésie, composé de plusieurs couplets.

STANGUE, s. f. *stan-ghe.* t. de blason, qui se dit de la tige d'une ancre.

* STANTE, adj. m. t. de peint. Peiné, où le travail se fait trop sentir.

STAPHILIN, s. masc. *sta-fi-lein.* Espèce d'insecte qui vit sur les fromens, et dont la piqûre passe pour leur être pernicieuse.

STAPHISAIGRE ou HERBE AUX POUX, s. f. Plante qui vient dans les pays chauds.

STAPHYLOME, s. m. *sta-fi-lô-me.* Maladie de l'œil. Tumeur qui s'élève sur la cornée, et qui ressemble à un grain de raisin.

* STAPHILE, s. f. La luette. t. d'anat.

STAROSTE, s. m. Seigneur Polonais qui jouissait d'une starostie.

STAROSTIE, s. f. Fief faisant partie des anciens domaines de Pologne.

STASE, s. f. *sta-ze.* terme de médecine. Séjour du sang ou des humeurs dans les vaisseaux les plus ténus.

STATHOUDER, s. m. Nom que l'on donnait aux chefs des Provinces-Unies.

STATHOUDÉRAT, s. m. *sta-tou-dé-ra.* Dignité de stathouder.

STATION, s. f. *sta-cion.* Pause, demeure de peu de durée que l'on fait en un lieu. Visite des églises ou chapelles marquées pour gagner des indulgences.

STATIONNAIRE, adj. de tout g. Qui paraît immobile.

STATIQUE, s. f. *sta-ti-ke.* Science qui a pour objet l'équilibre des corps solides.

* STATISTIQUE, s. f. *sta-tis-ti-ke.* Science qui apprend à connaître un état dans toutes ses parties et dans son ensemble. Description de toutes les parties d'un état, le tableau de leurs rapports. *La statistique de la France.*

STATMEISTRE, subst. m. Nom qu'on donnait à Strasbourg à un gentilhomme qui était admis au gouvernement municipal avec les ammeistres, qui faisaient les échevins.

STATUAIRE, s. m. *sta-tu-è-re.* Sculpteur qui fait des statues.

STATUE, s. f. Figure entière d'homme ou de femme en plein relief. Fig. Personne immobile, sans action.

STATUER, verbe act. *sta-tué.* terme de chancellerie et de pratique. Ordonner.

STATURE, s. fém. Hauteur de la taille d'une personne.

STATUT, s. fém. *sta-tu.* Règle établie pour la conduite d'une compagnie.

STÉATITE, s. fém. Marne très-fine et feuilletée.

STÉATOCÈLE, s. m. Tumeur du scrotum.

STÉATOME, s. m. *sté-a-tô-me.* Tumeur enkistée, qui contient une matière grasse pareille à du suif.

STÉGANOGRAPHIE, s. f. Art d'écrire en chiffres, et de les expliquer.

STELLIONAT, s. m. t. de droit. Crime que commet un homme en vendant un héritage qui n'est pas à lui, ou en déclarant par un contrat que le bien qu'il vend est franc et quitte de toute hypothèque, quoiqu'il ne le soit pas.

STELLIONATAIRE, s. m. et f. Celui, celle qui commet le crime de stellionat.

* STÉNOGRAPHIE, s. f. Art d'écrire par abréviation.

* STÈRE, s. masc. Nouvelle mesure de bois de chauffage. Elle est égale au mètre cube.

STÉRÉOGRAPHIE, s. f. *sté-ré-ò-gra-fie.* terme de perspective. Art de représenter les solides sur un plan.

STÉRÉOMÉTRIE, s. f. t. de géométrie. Science qui traite de la mesure des solides.

STÉRÉOTOMIE, s. f. t. de géométrie. Science de la coupe des solides.

* STÉRÉOTYPAGE, s. masc. Action de stéréotyper.

* STÉRÉOTYPE, adj. de tout genre t. d'imprimerie, qui se dit des livres stéréotypes ou imprimés avec des formes ou planches solides.

* STÉRÉOTYPER, v. act. t. d'imprim. Convertir en formes ou planches solides, des planches composées d'abord en caractères mobiles suivant le procédé ordinaire, pour les conserver ainsi, et s'en servir à volonté.

* STÉRÉOTYPIE, s. f. Action de stéréotyper.

STÉRILE, adj. de tout genre. Qui ne porte point de fruit.

STÉRILITÉ, s. fém. Qualité de ce qui est stérile.

STERLING, s. m. Monnaie de compte en usage en Angleterre. Il ne se dit point seul.

STERNUM, s. m. t. d'anat. Partie osseuse qui s'étend de haut en bas de la partie antérieure de la poitrine.

STERNUTATOIRE, s. masc. et adj. de tout genre. Qui excite l'éternuement.

STIBIÉ, ÉE, adjectif. Qui est tiré de l'antimoine.

STIGMATES, s. m. plur. Marques des
aies de Notre-Seigneur Jésus-Christ.
STIGMATISÉ, ÉE, adj. stig-ma-ti-zé.
ui porte des stigmates.
STIL DE GRAIN, s. m. Couleur jaune
nployée par les peintres.
* STILLATION, s. f. Filtration de l'eau.
STIMULANT, ANTE, adj. terme de
édecine. Qui est propre à exciter.
STIMULER, v. act. sti-mu-lé. Aiguillon-
r, exciter. *Il a de bonnes intentions, mais
'aut le stimuler.*
STIPENDIAIRE, adj. de t. g. sti-pan-diè-
Qui est à la solde de quelqu'un.
STIPENDIER, v. act. Avoir quelqu'un à
solde. Il ne se dit guère que des soldats.
STIPULANT, ANTE, adj. sti-pu-lan. t.
prat. Qui stipule.
STIPULATION, s. f. sti-pu-la-cion. t. de
it. Qui se dit de toutes sortes de clauses,
nditions et conventions qui entrent dans
contrat.
STIPULER, v. act. sti-pu-lé. t. de prat.
nander, exiger, faire promettre à quel-
un en contractant.
STOICIEN, IENNE, s. et adj. sto-i-cien.
i suit la doctrine de Zénon. *Philosophe
cien.* Homme ferme, sévère, inébran-
le.
STOICISME, s. masc. sto-i-cis-me. Fer-
té, austérité, telle qu'était celle des
ïciens.
STOIQUE, adj. de tout g. sto-i-ke. Qui
it de l'insensibilité et de la fermeté
affectaient les stoïciens. *Vertu stoïque,
urs stoïques.*
TOIQUEMENT, adv. Avec le courage
a vertu d'un stoïcien.
TOKFICHE, s. m. En général, toute
e de poisson salé et séché; plus parti-
èrement, espèce de morue sèche.
STOLIDITÉ, s. f. Stupidité. Peu usité.
STOMACACE, s. f. Espèce de scorbut.
. médecine.
TOMACAL, ALE, adj. Qui fortifie l'es-
ac.
TOMACHIQUE, s. et adj. de tout g.
appartient à l'estomac. Bon pour l'es-
ac.
TORAX ou STYRAX, s. m. sto-rakce.
ine odoriférante.
TORE, s. m. sto-re. Espèce de rideau
coutil ou de taffetas, qui se lève et se
sse par un ressort.
TRABISME, s. m. t. de méd. Situation
euse du globe de l'œil dans son orbite.
TRAMONIUM, s. masc. stra-mo-nio-me.
nte dont le fruit se nomme *Pomme épi-
e.* Son suc est aussi dangereux que celui
la ciguë.
TRANGULATION, s. f. stran-gu-la-cion.
idact. Étranglement.
TRANGURIE, s. f. t. de méd. Maladie
s laquelle on ne peut rendre l'urine
en petite quantité, goutte à goutte, et
c douleur.
TRAPASSER, v. act. stra-pa-cé. Maltrai-
de coups. Il est vieux.

STRAPASSONNER, v. a. stra-pa-so-né.
Peindre grossièrement.
STRAPONTIN, s. m. stra-pon-tein. Siége
garni que l'on met sur le divan dans les
carrosses coupés. En termes de marine,
hamac.
STRAS, s. m. Composition qui imite le
diamant, et qui tire son nom de celui qui
en est l'inventeur.
STRASSE, s. f. Bourre ou rebut de la
soie.
STRATAGÈME, s. m. Ruse de guerre.
Fig. Finesse, tour d'adresse, subtilité.
STRATIFICATION, s. f. t. de chimie.
Arrangement de diverses substances qu'on
place par couches dans un vaisseau.
STRATIFIER, v. act. t. de chimie. Ar-
ranger par couches des substances dans un
vaisseau.
STRATOCRATIE, s. f. Gouvernement
militaire. Il est peu usité.
STRATOGRAPHIE, s. f. stra-to-gra-fi-e.
Description d'une armée et de tout ce qui
la compose, des différentes armes, de la
manière de camper.
STRELITZ, s. m. pl. Les strélitz étaient
un corps d'infanterie moscovite, à peu près
ce que les janissaires sont en Turquie.
STRIBORD, s. m. stri-bor. t. de marine.
Le côte droit du vaisseau.
STRICT, ICTE, adj. strik-te. Qui est
étroit, resserré. *Obligation strict. Devoir
strict.*
STRICTEMENT, adv. strik-te-man. D'une
manière stricte.
STRIÉ, ÉE, adj. Formé d'un assemblage
de corps semblables à des aiguilles.
STRIES, s. f. pl. Filets semblables à des
aiguilles.
STRIGES, s. m. Synonyme de Vampire.
STRIGILE, s. m. Instrumens dont les
anciens se servaient dans les bains pour
racler la peau.
STRUIRES, s. f. pl. Cannelure des co-
lonnes. Rayure des coquillages.
STRONGLE, s. m. t. de méd. Ver long et
rond qui s'engendre dans les intestins.
* STRONTIANE, s. f. stron-ci-a-ne.
Substance alcaline, d'un gris blanchâtre,
d'une saveur urineuse.
* STRONTIUM, s. m. stron-ci-ome. Métal
brillant et qui s'oxyde très-rapidement,
base de la strontiane.
STROPHE, s. fém. stro-fe. Couplet ou
stance d'une ode.
STRUCTURE, s. f. Manière dont un édi-
fice est bâti. On le dit par extension du
corps humain et de celui des animaux. Fig.
Ordre, disposition, arrangement des par-
ties d'un discours, d'un poëme.
STUC, s. m. Espèce de mortier qui est
fait de marbre blanc pulvérisé, et mêlé avec
de la chaux.
STUCATEUR, s. m. Ouvrier qui travaille
en stuc.
STUDIEUSEMET, adv. Avec soin.
STUDIEUX, EUSE, adj. stu-di-eu. Qui
aime l'étude.

STUPÉFACTIF, IVE, adj. Il se dit des remèdes qui diminuent le sentiment et le mouvement.
STUPÉFACTION, s. f. Engourdissement d'une partie du corps. Figur. Etonnement extraordinaire et extatique.
STUPÉFAIT, AITE, adj. *stu-pé-fè.* Fam. Interdit, immobile de surprise.
STUPÉFIER, v. act. Engourdir. Fig. et fam. Etonner, rendre immobile.
STUPEUR, s. f. t. de méd. Engourdissement. Fig. Etonnement.
STUPIDE, s. et adj. de tout g. Hébété, d'un esprit lourd et pesant. Il se dit quelquefois des choses. *Silence, insensibilité stupide.*
STUPIDEMENT, adv. D'une manière stupide.
STUPIDITÉ, s. f. Pesanteur d'esprit.
· STYGIENNE, adj. f. En t. de chimie. *Eau stygienne*, eau forte.
STYLE, s. m. *sti-le.* Chez les anciens, poinçon avec lequel on écrivait sur des tablettes enduites de cire. Aiguille d'un cadran solaire. Fig. Manière de composer, d'écrire.
STYLER, v. a. *sti-lé.* Former, dresser, habituer. Fam.
STYLET, s. m. Poignard dont la lame est ordinairement triangulaire, et si menue, que la blessure qu'il fait est presque imperceptible.
STYLOBATE, s. m. *sti-lo-ba-te.* t. d'archit. Piédestal d'une colonne, ou soubassement de l'avant-corps d'un édifice.
* STYLOGLOSSE, s. m. Muscle de la langue.
STYPTIQUE, s. et adj. de tout g. t. de méd.
STYRAX, *sti-rah-ce. Voyez* STORAX.
* STYX, s. m. Fleuve des enfers.
SUAIRE, s. m. *su-è-re.* Linceul dans lequel on ensevelit un mort. *Saint-Suaire*, linge que l'on croit avoir servi à ensevelir Notre-Seigneur.
SUANT, ANTE, adj. Qui sue.
SUAVE, adj. de tout g. Qui est doux et agréable. *Odeur, parfum fort suave.*
SUAVITÉ, s. f. Douceur, agrément.
SUBALTERNE, adj. de tout g. Qui est subordonné à quelqu'un, qui est sous quelqu'un.
SUBDÉLÉGATION, s. f. Commission par laquelle un officier supérieur commet un particulier à agir sous ses ordres durant son absence.
SUBDÉLÉGUER, v. act. Commettre avec pouvoir d'agir, de négocier.
SUBDIVISER, v. act. Diviser en plusieurs parties, la partie d'un tout déjà divisé.
SUBDIVISION, s. f. Division d'une des parties d'un tout déjà divisé.
SUBHASTATION, s. f. t. de coutume. Vente publique au plus offrant et dernier enchérisseur, soit de meubles, soit d'immeubles.
SUBINTRANTE, adj. f. *Fièvre subintrante*, fièvre dont un accès commence avant que le précédent soit fini.
SUBIR, v. act. Etre assujetti à ce qui est ordonné, imposé.
* SUBIT, ITE, adj. *su-bi.* Prompt, soudain, qui arrive tout à coup.
SUBITEMENT, adv. *su-bi-te-man.* Soudainement, d'une manière subite.
* SUBJECTION, s. f. Figure de rhétorique, qui consiste à se faire des interrogations, des objections, pour répondre soi-même.
SUBJONCTIF, s. m. t. de *grammaire*. On appelle ainsi un des modes *dans la conjugaison* des verbes.
SUBJUGUER, v. act. Réduire en sujétion par la force des armes. Prendre de l'ascendant sur quelqu'un.
SUBLIMATION, s. f. Opération de chimie, par *laquelle les parties volatiles d'un corps, élevées par la chaleur du feu, s'attachent au haut du vaisseau.*
SUBLIMATOIRE, s. m. t. de chimie. Vaisseau dans lequel on recueille les parties volatiles élevées par le moyen du feu.
SUBLIME, adj. de tout g. Haut, relevé. *Mérite, génie, esprit, pensée, style sublime.* s. m. Celui qu'il y a de grand et d'excellent dans les sentimens, dans les actions vertueuses, dans le style.
SUBLIMÉ, s. m. Les parties volatiles de mercure élevées par le moyen *du feu.*
SUBLIMEMENT, adverb. *su-bli-me-man.* D'une manière sublime.
SUBLIMER, v. act. *su-bli-mé.* t. de chimie. Elever les parties volatiles d'un corps par le moyen du feu.
SUBLIMITÉ, s. f. Qualité de ce qui est sublime.
SUBLINGUAL, ALE, adj. *sub-lein-goual.* t. d'anat. Qui est sous la langue.
SUBLUNAIRE, adj. de tout g. *sub-lu-nè-re.* Qui est entre la terre et l'orbite de la lune.
SUBMERGER, v. act. *sub-mer-jé.* Inonder, couvrir d'eau.
SUBMERSION, s. f. *sub-mer-cion.* Grande et forte inondation, qui *couvre* totalement le terrain inondé.
SUBORDINATION, s. f. Dépendance d'une personne à l'égard d'une autre.
SUBORDONNÉMENT, adv. *su-bor-do-né-man.* En sous-ordre.
SUBORDONNER, v. a. Etablir un ordre de dépendance de l'inférieur au supérieur.
SUBORNATION, s. f. Séduction par laquelle on engage quelqu'un à faire quelque chose contre son devoir.
SUBORNER, v. act. Séduire, porter à faire une mauvaise action.
SUBORNEUR, EUSE, s. *Celui, celle* qui suborne.
SUBRÉGARGUE, s. masc. Nom que l'on donne à des officiers de la compagnie des Indes, etc.
SUBRÉCOT, s. m. Le surplus de l'écot, ce qui reste à payer au-delà de ce qu'on s'était proposé de dépenser. Fam.

SUBREPTICE, adj. de tout g. Qui se dit es lettres obtenues par surprise

SUBREPTICEMENT, adv. *su-brep-ti-ce-an.* D'une manière subreptice.

SUBREPTION, s. fém. *su-brep-cion.* Ce ui fait que des lettres sont subreptices.

SUBROGATION, s. f. terme de pratique. cte par lequel on subroge.

SUBROGER, v. act. terme de pratique. ubstituer. mettre en la place de quelqu'un.

SUBSÉQUEMMENT, adv. t. de pratique. nsuite, après.

SUBSÉQUENT, ENTE, adj. Qui suit, ui vient après.

SUBSIDE, s. m. Impôt, levée de deniers. ecours d'argent qu'un prince donne à un utre prince son allié.

SUBSIDIAIRE, adj. de tout g. terme de ratiq. Qui sert à fortifier ce qu'il y a de rincipal dans une affaire contentieuse.

SUBSIDIAIREMENT, adv. t. de pratiq. 'une manière subsidiaire, en second lieu.

SUBSISTANCE, s. f. Nourriture et en-etien. Imposition jointe à la taille, et af-ectée à la substance des troupes. Au plur. ivres, munitions.

SUBSISTER, v. n. Exister, continuer 'être. Demeurer en force et en vigueur. ivre, s'entretenir.

SUBSTANCE, s. f. terme de philosophie. tre qui subsiste par lui-même Toute sorte e matière. *Substance aqueuse, pierreuse.* Ce u'il y a de meilleur, de plus succulent, e plus nourrissant en quelque chose. Fig e qu'il y a de plus essentiel dans un dis-ours, dans un acte, dans une affaire, etc. e qui est absolument nécessaire pour la ubsistance.

SUBSTANTIEL, ELLE, adj. Ce qu'il y a e plus succulent, de plus nourrissant dans n aliment.

SUBSTANTIELLEMENT, adv. Quant à substance. terme dogmatique.

SUBSTANTIF, s. et adj. m t. de gramm. se dit de tout nom qui signifie quelque ubstance, quelque être que ce soit.

SUBSTANTIVEMENT, adv. En manière e substantif.

SUBSTITUER, v. act. Mettre une chose, ne personne à la place d'une autre. En ermes de droit, appeler quelqu'un à une uccession après un autre héritier, où à on défaut.

* SUBSTITUT, s. m. Officier de judica-ure chargé de soulager, de remplacer l'of-ficier principal dans ses fonctions. Celui ui exerce une charge, qui s'acquitte d'une onction pour un autre.

SUBSTITUTION, s. f. Action de substi uer. Disposition par laquelle on substitue es biens, ou une partie de ses biens.

SUBTERFUGE, s. m. Fuite, échappa-oire en matière de chicane, d'affaire ou le dispute.

SUBTIL, ILE, adj Délié, fin, menu. Fig. Qui est adroit à faire des tours de main. Il se dit encore en parlant de l'adresse le l'esprit en certaines choses.

SUBTILEMENT, adv. D'une manière subtile et adroite.

SUBTILISATION, s. f. terme de chimie. Action de subtiliser certaines liqueurs par la chaleur du feu.

*SUBTILISER, verbe act Rendre subtil, délié, pénétrant. v. n. Raffiner, chercher beaucoup de finesse dans une question, dans une affaire.

SUBTILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est subtil, ou de celui qui est subtil. Finesse, tromperie.

SUBULÉ, ÉE, (feuille), adj. Faite en alène, terme de botanique.

SUBURBICAIRE, adj. de tout genre. *su-bur-bi-kè re* Il se disait de dix provinces qui composaient le territoire de Rome, et qui comprennent l'Italie depuis le Pô, avec les îles de Sicile, de Corse et de Sardaigne.

SUBVENIR, v. n. Secourir, soulager. Pourvoir, suffire.

SUBVENTION, s. f. Secours d'argent, espèce de subside.

*SUBVERSIF, IVE, adj. Qui renverse, qui détruit. Mot nouveau

SUBVERSION, substantif fém. Renver-sement.

SUBVERTIR, v. act. Renverser.

SUC, s. m. Liqueur qui s'exprime de la viande, des plantes, des fruits, etc., et qui contient ce qu'elles ont de plus subs-tantiel.

SUCCÉDER, v. n. Qui s'emploie avec la prépos. *à.* Venir après, prendre la place de... Hériter de quelqu'un par droit de pa-renté. Réussir, en parlant des choses.

SUCCÈS, s. m. Ce qui arrive à quelqu'un de conforme ou de contraire au but qu'il se proposait dans un dessein qu'il avait formé.

SUCCESSEUR, s. m. Celui qui succède et entré à la place d'un autre, dans ses biens, dans une dignité, dans un emploi.

SUCCESSIF, IVE, adj. Qui succède sans interruption.

SUCCESSION, s. f. Les biens, les effets qu'un homme laisse en mourant. Suite de plusieurs personnes d'une même maison, qui ont succédé les unes aux autres. Cours, suite de temps.

SUCCESSIVEMENT, adv. L'une après l'autre.

SUCCIN, s m. Arbre jaune.

* SUCCINATE, s. m. terme de chimie. Nom générique des sels formés par la com-binaison de l'acide succinique avec diffé-rentes bases.

SUCCINCT, INCTE, adj. Court, bref.

SUCCINCTEMENT, adv. D'une manière succinte, en peu de mots.

* SUCCINIQUE, adj t. de chimie. Il se dit de l'acide que l'on tire du succin.

SUCCION, s. f. *suk-cion.* t. de physique. Action de sucer.

SUCCOMBER, v. n. Être accablé sous un fardeau que l'on porte. Laisser vaince par.. Avoir du désavantage en quelque chose.

SUCCULENT, ENTE, adj. Qui a bien du suc, et qui est fort nourrissant.

SUCCURSALE, s. et adj. f. Qui se dit d'une église qui sert d'aide à une paroisse.

SUCEMENT, substantif masc. Action de sucer.

SUCER, v. act. Tirer quelque liqueur ou quelque suc avec les lèvres. Figur. et fam. Tirer peu à peu le bien, l'argent d'une personne.

SUCEUR, s. m. Celui qui suce les plaies pour les guérir.

SUÇOIR, substantif masc. Ce qui sert à sucer.

SUÇON, s. m. Espèce d'élevure qu'on fait à la peau en la suçant violemment.

SUÇOTER, v. act. *su-so-té.* Sucer peu à peu et à diverses reprises.

SUCRE, s. m. Suc extrêmement doux qui se tire d'une sorte de canne qui vient dans les pays chauds, et surtout aux Indes Occidentales, et qui s'épaissit, se durcit, se blanchit par le moyen du feu.

SUCRER, v. act. Mettre du sucre en masse ou en poudre sur quelque chose.

SUCRERIE, s. f. Lieu destiné pour faire le sucre. Il se dit encore de certaines choses où il entre beaucoup de sucre, comme dragées, confitures, etc.

SUCRIER, s. m. *su-krié.* Pièce de vaisselle dans laquelle on met du sucre en poudre ou en morceaux.

SUCRIN, adj. m. *su-krein.* Qui a le goût de sucre.

SUD, s. m. Le midi, la partie du monde opposée au nord, ou septentrion.

SUD-EST, s. m. Vent qui entre le sud et l'est. Il se dit en géographie, pour marquer la partie du monde qui est entre le sud et l'est.

SUD-OUEST, s. m. Vent qui est entre le sud et l'ouest. Il se dit en géographie, pour marquer la partie du monde qui est entre le sud et l'ouest.

SUDORIFÈRE, et plus communément SUDORIFIQUE, s. et adj. de tout genre. Qui provoque la sueur.

SUÉE, s. f. Inquiétude subite et mêlée de crainte. Il est populaire.

SUER, v. act. Rendre par les pores une humeur liquide. Fig. Travailler beaucoup, se donner beaucoup de peine pour venir à bout de quelque chose.

SUETTE, s. f. *su-è-te.* Espèce de maladie contagieuse qui consiste dans une sueur abondante, avec fièvre, etc.

SUEUR, s. f. Humeur, eau, sérosité, qui sort par les pores quand on sue. Fig. au pl. Peine qu'on s'est donnée pour réussir à quelque chose.

SUFFÈTES, s. m. pl. terme d'antiquité. Nom que portaient à Carthage les premiers magistrats de la république.

SUFFIRE, v. n. Pouvoir subvenir, pouvoir satisfaire à quelque chose.

SUFFISAMMENT, adv. Assez.

SUFFISANCE, s. f. *su-fi-zan-ce.* Ce qui suffit, ce qui est assez. Il est famil. Capacité, aptitude pour quelque emploi. Vanité, présomption. *A suffisance*, adv. Suffisamment, assez. Fam.

SUFFISANT, ANTE, s. fém. *su-fi-zan.* Qui suffit. Orgueilleux, présomptueux. En ce sens, il est subst.

SUFFOQUANT, ANTE, adj. *su-fo-kan.* Qui suffoque.

SUFFOCATION, s. f. *su-fo-ka-cion.* Etouffement, perte de respiration, ou grande difficulté de respirer.

SUFFOQUER, v. act. et v. n. *su-fo-ké.* Etouffer, faire perdre la respiration.

SUFFOQUÉ, ÉE, part. et adj. Chair des bêtes dont on n'a point fait sortir le sang.

SUFFRAGANT, s. et adj. m. Il se dit d'un évêque à l'égard de son métropolitain.

SUFFRAGE, s. m. Déclaration qu'on fait de son sentiment, et qu'on donne, soit de vive voix, soit par écrit, à l'occasion d'une délibération. Approbation.

SUFFUMIGATION, s. f. *su-fu-mi-ga-cion.* Fumigation.

SUFFUSION, s. f. terme de médecine. Epanchement. Cataracte.

SUGGÉRER, v. act. Insinuer, faire entrer dans l'esprit de quelqu'un quelque dessein.

SUGGESTION, s. f. Il ne se dit qu'en mauvaise part. Instigation.

SUICIDE, s. m. Action de celui qui se tue lui-même.

SUIE, s. f. Matière noire et épaisse que la fumée laisse, et qui s'attache au tuyau de la cheminée.

SUIF, s. m. Graisse dont on se sert pour faire de la chandelle.

SUINT, s. m. *suein.* Humeur épaissie qui suinte du corps des animaux.

SUINTEMENT, s. masc. Action de suinter.

SUINTER, v. n. Il se dit d'une liqueur, d'une humeur qui sort, qui s'écoule presque imperceptiblement.

SUISSE, s. m. *sui-ce.* Portier.

SUITE, s. fém. collect. Ceux qui suivent, ceux qui vont après. Ce qui suit. Continuation d'un ouvrage. Enchaînement de plusieurs choses qui sont arrivées les unes après les autres. Choses de même espèces rangées selon l'ordre des temps ou des matières.

SUIVANT, ANTE, adj. *sui-van.* Qui est après, qui va après, qui suit.

SUIVANT, préposition. Selon.

SUIVER, v. act. *sui-vé.* t. de marine. Enduire de suif un navire.

SUIVRE, v. act. Aller après. Accompagner, escorter. Etre après par rapport au temps, au lieu, à la situation, au rang, etc. Observer, épier.

SUJET, ETTE, adj. *su-jè.* Soumis, astreint, qui est dans la dépendance. Qui est accoutumé de faire quelque chose par inclination ou par habitude.

SUJET, s. m. Cause, raison, motif. Matière sur laquelle on compose, on écrit, on parle. Objet d'une science.

SUJÉTION, s. f. Dépendance, assujet-sement. Assiduité gênante.
* SULFATE, s. masc. t. de chimie nou-lle. Nom générique des sels formés par combinaison de l'acide sulfurique avec férentes bases.
SULFURE, s. m. t. de chimie nouvelle. m générique des combinaisons du soufre ec les alcalis, les terres et les métaux.
SULFURÉ, ÉE ou SULFUREUX, EUSE, j. Qui tient de la nature du soufre, où ntre du soufre.
* SULFURIQUE, adj. t. de chimie nou-le. Il se dit d'un acide formé par la nbustion rapide et complète du soufre.
* SULPICIEN, s. masc. Séminariste de nt-Sulpice.
SULTAN, s. m. Titre qu'on donne à npereur des Turcs. Fig. Homme absolu tyrannique.
SULTANE, s. f. Femme du Grand-Sei-ur. Vaisseau de guerre des Turcs.
SUMAC, s. m. ou VINAIGRIER. Arbris-u.
SUPER, v. n. su-pé. t. de marine. Se icher.
UPERBE, s. f. Orgueil, présomption, ogance. Il n'est guère d'usage que dans matières de dévotion, et il commence ieillir.
UPERBE, adj de tout g. Orgueilleux, ogant, qui présume trop de lui, qui time trop.
UPERBEMENT, adv. su-pèr-be-man. ueilleusement, magnifiquement.
UPERCHERIE, s. f. Tromperie, fraude c finesse.
UPERFÉTATION, s. fém. Conception 1 fœtus, lorsqu'il y en a déjà un dans entre de la mère.
UPERFICIE, s. f. En géométrie, lon-ur et largeur sans profondeur. Dans l'u-s ordinaire, simple surface. Fig. Légère naissance des choses.
JPERFICIEL, ELLE, adj. Qui n'est la superficie.
JPERFICIELLEMENT, adv. D'une ma-e superficielle.
JPERFIN, INE, s. et adj. Très-fin.
JPERFLU, UE, adj. Qui est de trop. ile.
JPERFLUITÉ, s. f. Trop grande, abon-ce, ce qui est superflu.
JPÉRIEUR, EURE, adj. Qui est au-us, et fort élevé. Qui a autorité, pou-sur les autres. Qui est au-dessus d'un e en rang, en dignité, en mérite, en s.
PÉRIEUR, EURE, adj. Qui a commande-t, autorité sur un autre. Celui, celle lirige un monastère.
IPÉRIEUREMENT, adv. D'une ma-e supérieure.
JPÉRIORITÉ, s. f. Autorité, préémi-ce. Élévation, excellence au-dessus autres. Emploi, dignité de supériorité.
IPERLATIF, IVE, adj. t. de gramm. est au-dessus du comparatif, et qui exprime le degré de comparaison le plus élevé.

SUPERLATIVEMENT, adv. Au superlatif.
* SUPERPOSER, v. a. Poser par-dessus.
SUPERPOSITION, s. f. terme didactiq. Action de poser une ligne, une surface, un corps sur un autre.
SUPERPURGATION, s. f. Purgation outrée.
SUPERSÉDER, v. n. terme de pratique. Surseoir, différer pour un temps.
SUPERSTITIEUSEMENT, adv. D'une manière superstitieuse.
SUPERSTITIEUX, EUSE, adj. Qui a de la superstition.
SUPERSTITION, s. f. Fausse idée que l'on a de certaines pratiques de la religion, et auxquelles on s'attache avec trop de crainte ou trop de confiance.
SUPIN, s. m. terme de gramm. Un des temps primitif du verbe latin.
* SUPINATEUR, adj. m. Qui contribue à la supination.
* SUPINATION, s. f. *Mouvement de supination*, par lequel on tourne la paume de la main vers le ciel, et le dos vers la terre.
SUPPLANTATION, s. f. Action de supplanter.
SUPPLANTER, v. act. Faire perdre à un homme le crédit, la faveur, l'établissement qu'il avait auprès de quelqu'un, et se mettre à sa place.
SUPPLÉANT, s. m. Qui est nommé pour remplacer un fonctionnaire public en cas de mort ou de démission.
SUPPLÉER, v. act. Ajouter ce qui manque.
SUPPLÉMENT, s. m. Ce qu'on donne pour suppléer.
SUPPLIANT, ANTE, s. et adj. Qui supplie.
SUPPLICATION, s. f. Prière avec soumission.
SUPPLICE, s. m. Punition corporelle ordonnée par la justice. Fig. Peine, affliction, inquiétude violente.
SUPPLICIER, v. act. Faire souffrir le supplice de la mort.
SUPPLIER, v. act. su-pli-é. Prier avec soumission.
SUPPLIQUE, s. f. Requête qu'on présente au Pape et aux universités.
SUPPORT, s. m. Ce qui soutient quelque chose. Fig. Aide, appui, protection.
SUPPORTABLE, adj. de tout g. Tolérable, qu'on peut supporter. Excusable, qu'on peut tolérer, excuser.
SUPPORTABLEMENT, adv. D'une manière supportable, tolérable.
SUPPORTANT, ANTE, adj. t. de blas. Il se dit des pièces au-dessus desquelles il se trouve quelque chose qui ne porte pas absolument dessus.
SUPPORTER, v act. Porter, soutenir. Souffrir, endurer. Souffrir avec patience.
SUPPOSER, v. act. Poser une chose pour établie, afin d'en tirer ensuite quel-

que induction. Alléguer comme vrai quelque chose de faux.

SUPPOSITION, s. f. Proposition que l'on suppose comme vrai ou comme possible, afin d'en tirer ensuite quelque induction.

SUPPOSITOIRE, s. m. Médicament en forme de cône long, que l'on met dans le fondement pour lâcher le ventre.

SUPPOT, s. m. Membre d'un corps, et qui y remplit certaines fonctions pour le service du même corps. Fauteur et partisan. Il se dit en mauvaise part.

SUPPRESSION, s. f. Action de supprimer

SUPPRIMER, v. act. Empêcher de paraître ou faire cesser de paraître. Taire, passer sous silence. Abolir, annuler. Retrancher.

SUPPURATIF, IVE, s. et adj. Qui facilite la suppuration.

SUPPURATION, s. f. Formation, écoulement du pus qui s'est formé dans une plaie.

SUPPURER, v. n. Rendre, jeter du pus.

SUPPUTATION, s. f. Calcul.

SUPPUTER, v. act. Calculer, compter à quoi montent plusieurs nombres.

SUPRÉMATIE, s. f. Il se dit du droit que les rois d'Angleterre, et même des reines qui le sont de leur chef, se sont attribué d'être chefs de la religion anglicane. Prééminence.

SUPRÊME, adj. de t. g. Qui est au-dessus de tout en son genre, en son espèce.

SUR, préposition de lieu, qui sert à marquer la situation d'une chose à l'égard de celle qui la soutient. Joignant, tout d'un coup. Dans.

SUR, URE, adj. Qui a un goût acide et aigre.

SÛR, SÛRE, adj. Certain, indubitable, vrai. Qui doit arriver infailliblement. Qui produit ordinairement son effet. Celui en qui on peut se fier.

SURABONDAMMENT, adv. Plus que suffisamment.

SURABONDANCE, s. f. Très-grande abondance.

SURABONDANT, ANTE, adj. *su-ra-bon-dan*. Qui surabonde. Superflu.

SURABONDER, v. neut. *su-ra-bon-dé*. Abonder excessivement.

SURACHETER, v. act. Acheter une chose plus qu'elle ne vaut.

* SURAIGU, UE, adj. En musiq. Fort aigu.

* SURAL, ALE, adj. Qui appartient au gras de la jambe.

SUR-ALLER, v. n. t. de vénerie. Il se dit d'un limier ou chien courant qui passe sur la voie sans se rabattre et sans rien dire.

SUR-ANDOUILLER, s. m. t. de vénerie Andouiller plus grand que les autres, qui se trouve à la tête de quelques cerfs.

SURANNATION, s. f. En style de chancellerie, *Lettres de surannation*, lettres qu'on obtient du prince, pour rendre la force et la validité à celles qui sont surannées.

SURANNER, v. n. Avoir plus d'un an de date.

SUR-ARBITRE, s. m. Celui qu'on choisit par-dessus deux ou plusieurs arbitres pour décider une affaire, quand ils sont partagés.

SURARD, adj. m. Il ne se dit qu'en parlant du vinaigre préparé avec des fleurs de sureau.

SURBAISSÉ, ÉE, adj. *t. d'archit.* Il se dit des arcades et des *voûtes qui ne sont* pas en plein cintre, mais qui vont en s'abaissant par le milieu.

SURBAISSEMENT, s. m. t. d'architec. Quantité dont une arcade est surbaissée.

SURBOUT, *s. m. Pièce qui tourne sur un pivot. Terme de charpent.*

SURGENS, s. m. terme de jurisprud. féodale. Première rente seigneuriale dont un héritage est chargé par-dessus le [illegible]

SURCHARGE, s. fém. Nouvelle charge ajoutée à une autre.

SURCHARGER, v. act. Imposer une charge excessive.

SURCOMPOSÉ, ÉE, adj. t. de gram. Il se dit des temps et des verbes dans la conjugaison desquels on redouble l'auxiliaire *Avoir*.

SURCOMPOSÉ, s. m. *terme de chim.* Corps qui résulte de *la combinaison* de corps que l'on appelle *Composés*.

SURCROISSANCE, s. f. Ce qui *croît* au corps par-dessus la nature.

SURCROIT, s. m. Augmentation, ce qui est ajouté à quelque chose.

SURCROITRE, v. n. Il ne se dit guère que de la chair qui vient dans les plaies en plus grande abondance qu'il ne faudrait. v. a. Accroître au-delà des bornes.

SURDENT, s. f. Dent qui vient hors de rang.

SURDITÉ, s. f. Perte ou diminution considérable du sens de l'ouïe.

SURDORER, v. act. Dorer doublement, à fond, solidement.

SURDOS, s. m. Bande de cuir qui passe sur le dos du cheval de carrosse, et qui sert à soutenir les traits et le reculement.

SUREAU, s. m. *su-rô*. Arbre plein d'une substance moelleuse.

SURÉMENT, adv. *sû-re-man*. Avec sûreté, en assurance. Certainement.

* SURÉMINENT, ENTE, adj. Éminent au suprême degré.

SURENCHÈRE, s. f. Enchère qu'on fait au-dessus d'une autre enchère

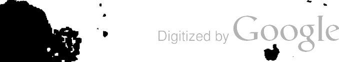
SURENCHÉRIR, v. n. *su-ran-ché-* Faire une surenchère.

SURÉROGATION, s. f. Ce qu'on fait bien au-delà de ce qu'on est obligé de faire.

SURÉROGATOIRE, adj. de tout g. Qui est au-delà de ce qu'on est obligé de [illegible]

SURET, ÈTE, adj. *su-ré*. Diminutif de [illegible]

SURETÉ, s. f. *sû-re-té*. Éloignement de tout péril. Caution, garantie.



URFACE, s. f. Superficie; l'extérieur, ehors d'un corps.
URFAIRE v act. (Il se conjugue comme re.) Demander plus qu'il ne faut d'une se qui est à vendre
URFAIX, s. m. Sangle de cheval.
SURFLEURIR. v. neut. Fleurir après ir donné du fruit.
SURGE, adj. Il se dit de la laine grasse, uint.
URGEON, s. m. Rejeton qui sort du ic. du pied d'un arbre.
URGIR, v. n. Arriver, aborder. Il n'est re d'usage qu'à l'infinitif, et il vieillit.
URHAUSSEMENT, s. m. Action de ausser
URHAUSSER, v. act. Mettre à plus haut ce qui était déjà assez cher. En t. d'arecture, élever plus haut
URHUMAIN, AINE, adj. Qui est ausus de l'humain.
JRINTENDANCE, s. f. Inspection et ction générale au-dessus des autres. rge de surintendant.
URINTENDANT, s m. Qui a l'intence de quelque chose au-dessus des es.
JRINTANDANTE, s. f. La femme du ntendant. Dame qui avait la première ge dans la maison de la Reine.
URJET, s. m. Espèce de couture.
JRJETER. v. act. Coudre en surjet.
JRLENDEMAIN, s. masc. Ce jour qui le lendemain.
JRLONGE, s f. La partie du bœuf qui après qu'on a levé l'épaule et la cuiset où l on prend les aloyaux.
JRMENER, v. act. Excéder de fatigue chevaux et autres bêtes de somme, en faisant aller trop vite ou trop longs.
JRMONTER, v. act. Monter au-dessus. Vaincre, dompter. Surpasser.
IRMOUT, s. masc. Vin tiré de la cave avoir cuvé ni être pressuré,
RMULET. s. m. Poisson.
SURMULOT, s. m. Gros mulot roux, fort que le rat.
RNAGER, v. n. Se soutenir sur la ce d'un fluide.
RNATUREL, ELLE, adj. Qui est aus des forces de la nature,
RNATURELLEMENT, adv. D'une ère surnaturelle.
RNOM, s. m. *sur-nom.* Nom propre personne ou d'une famille qu'on e au nom.
RNOMMER, v. act. *sur-no-mé.* Ajoue épithète au nom d'une personne.
RNUMÉRAIRE, adj. de tout g. Qui est essus du nombre déterminé.
ROS, s. m. *su-ró.* Tumeur dure située jambe du cheval, et qui dépend de ième.
RPASSER, v. act. Excéder, être élevé. Figur. Etre au-dessus de quel-
RPATIENT, ENTE, adj. t. d'arithmétique et de géométrie. Il se dit de la partie dont il s'en faut qu'un nombre ou une grandeur quelconque ne soit contenue juste dans une autre.
SURPAYER, v. act Payer au-delà de la juste valeur, plus qu'il n'est dû.
SURPEAU, s. f. *sur-pó.* L'épiderme.
SURPLIS, s. m. Vêtement d'église.
SURPLOMB, s. m. *sur-plon.* Défaut de ce qui n est pas à plomb.
SURPLOMBER, v. n. *sur-plon-bé.* Etre hors de l'aplomb.
SURPLUS, s. m. *sur-plu.* Ce qui reste, l'excédant.
SURPRENANT, ANTE, adj. *sur-pre-nan* Etonnant, qui cause de la surprise.
SURPRENDRE, v. act Prendre quelqu'un sur le fait. Prendre à l'imprévu, au dépourvu. Tromper, abuser, induire en erreur. Obtenir frauduleusement, par artifice, par des voies indues. Arriver, attaquer subitement.
SURPRISE, s. f. Action par laquelle on surprend. Etonnement, trouble.
* SURRÉNAL, ALE, adj. Placé au-dessus des reins.
SURSAUT. s. m. Surprise.
SURSÉANCE, s. f. Délai, suspension, temps pendant lequel une affaire est sursise.
SURSEMER, v. act. Semer une nouvelle graine dans une terre déjà ensemencée.
SURSEOIR, v. act. Les autres temps ne sont d'aucun usage, Suspendre, remettre, différer.
SURSIS, ISE, part. Suspendu, différé. Il est quelquefois subst. en t. de palais, et signifie, délai.
SURSOLIDE, s et adj. de tout genre. t. d'algèbre. Quatrième puissance d'une grandeur.
SURTAUD, s. m. *sur-tó.* Taux excessif pour les contributions.
SURTAXE. s. f. Taxe ajoutée à d'autres.
SURTAXER, v. act. Taxer trop haut.
SURTOUT, adv. *sur-tou* Principalement, plus que tout autre chose.
SURVEILLANCE, s. f. Action de surveiller.
SURVEILLANT, ANTE, s. et adj. Qui surveille.
SURVEILLE, s. f. Avant-veille, le jour qui précède immédiatement la veille.
SURVEILLER, v. n Prendre garde à quelque chose, l'observer avec attention et diligence.
SURVENANCE, s. f. t. de jurisprudence. Arrivée qu'on n'a point prévue.
SURVENANT, ANTE, s. et adject. Qui survient. Son plus grand usage est au subst.
SURVENDRE. v. act. Vendre plus que les choses ne valent.
SURVENIR, v. n. Arriver inopinément. Arriver du surcroît.
SURVENTE, s. f. *sur-van-te.* Vente à un prix excessif.
SURVIDER, v. act. Oter une partie de ce qui est dans un vaisseau, dans un sac trop plein.

SURVIE, s. f. t. de pratique. Etat de celui qui survit à un autre.

SURVIVANCE, s. f. Droit de faculté de succéder à un homme dans sa charge après sa mort.

SURVIVANCIER, s. m. Qui a la survivance d'une charge.

SURVIVANT, ANTE, adj. *sur-vi-van.* Qui survit à un autre.

SURVIVRE, v. neut. Demeurer en vie après une autre personne.

SUS, prép. Sur. Par-delà.

Sus, interjection dont on se sert pour exhorter, pour exciter. *Sus, mes amis, sus donc, mes amis.*

SUSCEPTIBILITÉ, s. f. Disposition à se choquer trop aisément.

SUSCEPTIBLE, adj. de tout g. Capable de recevoir certaine qualité, certaine modification. Trop sensible, qui s'offense facilement.

SUSCEPTION, s. f. Il ne se dit qu'en parlant de l'action de prendre les ordres sacrés.

SUSCITATION, s. f. Suggestion, instigation.

SUSCITER, v. act. Dans *la langue* de l'Ecriture, faire naître, *faire paraître* dans un certain temps. Plus ordinairement, attirer des ennemis à quelqu'un, lui faire naître des embarras, de mauvaises affaires.

SUSCRIPTION, s. f. *sus-crip-cion.* Le dessus qu'on met à une lettre.

SUSDIT, ITE, adj. t. de palais. Nommé ci-dessus.

SUSIN, s. m. t. de marine. Pont brisé, partie du tillac depuis la dunette jusqu'au grand mât.

SUSPECT, ECTE, adj. Qui est soupçonné, ou qui mérite de l'être.

SUSPECTER, v. act. Soupçonner, tenir pour suspect.

SUSPENDRE, verbe act *sus-pan-dre.* Elever quelque corps en l'air, le soutenir en l'air avec un lien, de telle sorte qu'il ne porte sur rien. Figur. Surseoir, différer. Interdire à quelqu'un pour un temps les fonctions de sa place.

SUSPENS, adj. m. Interdit, en parlant d'un prêtre qu'on a suspendu des fonctions de son état. *En suspens*, adv. Dans l'incertitude, sans savoir à quoi se déterminer.

SUSPENSE, s. f. Censure par laquelle un ecclésiastique est déclaré suspens Etat où un ecclésiastique est mis par cette censure

SUSPENSIF, IVE, adj Qui suspend, qui arrête et empêche d'aller en avant.

SUSPENSION, s. f. Surséance, cessation d'opération pour quelque temps. Interdiction pour un temps.

SUSPENSOIR *et* SUSPENSOIRE, s. m. terme de chirurgie. Sorte de bandage.

SUSPICION, s. fem. terme de pratique. Soupçon, défiance.

* SUSTENTATION, s. f. Nourriture convenable pour soutenir la vie.

SUSTENTER, v. act. Nourrir, entretenir la vie par le moyen des alimens. Il ne se dit que des hommes.

SUTURE, s. fém. t. d'anat. Jointure des deux os du crâne qui entrent l'un dans l'autre. En termes de chirurgie, couture qu'on fait pour rejoindre et réunir les lèvres d'une plaie.

SUZERAIN, AINE, adj. Qui possède un fief dont d'autres fiefs relèvent.

SUZERAINETÉ, s. f. Qualité de suzerain.

SVELTE, adj. de tout g. t. de peinture. Léger, délié.

* SYBARITE, s. m. Voluptueux.

* SYCOMORE, s. m. Arbre à larges feuilles, presque semblables à celles de vigne.

SYCOPHANTE, s. m. Mot emprunté du grec. Fripon, délateur, coquin.

SYLLABAIRE, s. m. *Petit livre élémentaire où les syllabes sont rangées par ordre pour apprendre à lire.*

SYLLABE, s. f. Voyelle, ou seule, ou *jointe à d'autres lettres qui se prononce* par une seule émission de voix.

SYLLABIQUE, adj. de t. g. *cil-la-bi..* Qui a rapport aux syllabes.

SYLLEPSE, s. f. Figure de grammaire, par laquelle le discours répond plutôt à notre pensée qu'aux règles grammaticales.

SYLLOGISME, s. m. t. de *logique.* Argument composé de trois *propositions*: la mineure, la majeure, la *conséquente.*

SYLLOGISTIQUE, adj. de t. g Qui appartient au syllogisme.

SYLPHE, IDE, s. Nom que les cabalistes donnent aux prétendus génies élémentaires de l'air.

SYLVAIN, s. m. Dieu des forêts, suivant la fable.

* SYLVATIQUE, adj. de t. g. *cil-va-ti..* t. de botan. Qui croît dans les forêts.

* SYLVESTRE, adject. Qui vient sans culture.

SYMBOLE, s. m. *Figure ou image* qui sert à désigner quelque *chose. Formulaire* qui contient les *principaux articles* de la foi.

SYMBOLIQUE, adj. de t. g. *cin-bo-li..* Qui sert de symbole.

SYMBOLISER, v. n. t. didactique. Avoir du rapport, de la conformité.

SYMÉTRIE, *s. f. ci-mé-trie.* Proportion et rapport d'égalité ou de ressemblance que les parties d'un corps naturel ou artificiel ont entre elles ou avec leur tout.

SYMÉTRIQUE, adj. de t. g. Qui a de la symétrie.

SYMÉTRIQUEMENT, adv. Avec symétrie.

SYMÉTRISER, v. n. Faire *symétrie.*

SYMPATHIE, s. f Correspondance des qualités que les anciens imaginaient en certains corps. Il se dit aussi de la convenance et du rapport d'humeur et d'inclinations.

SYMPHATIQUE, adj. de t. g. Il se dit de ce qui appartient à la cause ou aux effets de la sympathie.



SYMPATHISER, v. neut. Avoir de la sympathie.
SYMPHONIE, s. f. Concert d'instrumens de musique.
SYMPHONISTE, s m. Celui qui joue des instrumens de musique, ou qui compose des pièces qu'on joue dessus.
SYMPHYSE, s. f. t. d'anat. Connexion de deux os ensemble.
SYMPTOMATIQUE, adj. de tout g. t. didact. Qui appartient au symptôme, qui en dépend.
SYMPTOME, s. m. Signe qui indique une maladie. Il se dit fig. des états, des gouvernemens.
SYNAGOGUE, s. f. assemblée des fidèles sous l'ancienne loi.
SYNALÈPHE, s. fém. t. de grammaire. Élision ou réunion de deux syllabes en une seule dans deux mots.
SYNALLAGMATIQUE, adj. de tout g. terme de droit. Il se dit des actes passés entre deux personnes qui contractent des engagemens mutuels.
SYNATHROSE, s. f. t. d'anat. Articulation de l'os qui se fait sans mouvement.
*SYNAXE, s. f. Assemblée des premiers chrétiens pour célébrer la cène.
SYNCHONDROSE, s. f. t. d'anat. Symphyse cartilagineuse.
SYNCHRONE, adj. de t. g t. didactiq. Se dit des mouvemens qui se font dans le même temps
SYNCHRONISME, s. m. t. didactique. Rapport de deux choses qui se font ou qui sont arrivées dans le même temps
SYNCOPE, s. f. Défaillance, pâmoison. t. de gramm., retranchement d'une lettre ou d'une syllabe au milieu d'un mot. En t. de musique, note qui appartient à la fin d'un temps et au commencement d'un autre.
SYNCOPER, v. n. *cein-ko-pé.* terme de musique Faire une syncope.
SYNCHÉTISME, s. m. t. didact. Conciliation, rapprochement de diverses sectes.
SYNCHÉTISTE, s. m. Celui qui travaille à rapprocher diverses sectes.
SYNDÉRÈSE, s. f. *sein-dé-rè-ze.* t. de dévotion. Remords de conscience.
SYNDIC, s. m. Celui qui est élu pour prendre soin des affaires d'une communauté, d'un corps.
SYNDICAL, ALE, adj. Qui appartient au syndicat.
SYNDICAT, s. m. *sein-di-ka.* Charge, fonction de syndic.
SYNECDOCHE ou SYNECDOQUE, s. f. Figure de rhétorique par laquelle on fait entendre le plus en disant le moins, ou le moins en disant le plus.
SYNERÈSE, s. f. t. de grammaire grecque ou latine. Réunion de deux syllabes en une seule dans un même mot.
SYNÉVROSE, s. f. t. d'anatomie. Symphyse ligamenteuse.
SYNODAL, ALE, adject. *ci-no-dal.* Qui appartient au synode.
SYNODALEMENT, adv. En synode.
SYNODE, s. m. Assemblée des curés et autres ecclésiastiques. qui se fait dans chaque diocèse par le mandement de l'évêque.
SYNODIQUE, adj. de t. g. Lettres écrites au nom des conciles, aux évêques absens.
SYNONYME, s. m. et adj. de t. g. Mot qui a la même signification qu'un autre mot, ou une signification presque semblable.
SYNONYMIE, s. f. Qualité des mots synonymes.
* SYNONYMIQUE, adj. Qui appartient à la synonymie.
SYNOPTIQUE, adj. de tout g. t. didact. Ce qui s'offre d'une vue générale, d'un même coup d'œil.
SYNOQUE, s. et adj. f Il se dit d'une fièvre qui est contenue sans redoublement.
SYNOVIALES (GLANDES), adj. f. pl. t. d'anat. Elles séparent une humeur d'une consistance médiocre qu'on appelle *Synovie*.
SYNOVIE, s. fém. t. de médec Liqueur visqueuse et mucilagineuse qui se trouve dans toutes les articulations mobiles.
SYNTAXE, s. f. Arrangement, construction des mots et des phrases selon les règles de la grammaire. Livre qui contient ces règles.
SYNTHÈSE. s. f. t. didact. Méthode de composition En chirurgie, opération par laquelle on réunit les parties divisées.
SYNTHÉTIQUE, adj. de tout g. Qui appartient à la synthèse.
SYNTHÉTIQUEMENT, adv. D'une manière synthétique.
* SYPHILIS ou SIPHILIS, s. f. Maladie vénérienne.
* SYPHILITIQUE ou SIPHILITIQUE, adj qui appartient à la syphilis.
SYRINGOTOME, s. m. Instrument dont le chirurgien se sert pour couper les sinus fistuleux à l'anus.
*SYRINGOTOMIE, s. f. Opération de la fistule.
SYROP. *Voyez* SIROP.
SYSSARCOSE, s. f. *ci-sar-ko-ze.* t. d'anatomie. Symphyse charnue.
SYSTALTIQUE, adj. de t. g. *cis-tal-ti-ke.* terme d'anatomie. Qui a la vertu de contracter, de resserrer.
SYSTÉMATIQUE, adj. de tout g. Qui appartient au système.
SYSTÉMATIQUEMENT, adv. D'une manière systématique.
SYSTÈME, s. m. Assemblage de plusieurs principes vrais ou faux liés ensemble, et des conséquences qu'on en tire, et sur lesquelles on établit une opinion, une doctrine, etc. Assemblage de corps. *Le système planétaire.* Manière de penser, d'agir. Méthode artificielle fondée sur des principes fixes.
SYSTOLE, s. f. terme d'anatomie. Mouvement naturel et ordinaire du cœur lorsqu'il se resserre.
SYZYGIE, s. fém. terme d'astronomie. Temps de la nouvelle lune, et de la pleine lune.

T

T, subst. masc. Lettre consonne, la vingtième lettre de l'alphabet français. Un grand *T*, un double *u*. On prononce, *té*, suivant l'appellation ancienne, et *te* suivant la moderne.

TA. pronom possessif fém. *Voyez* Ton.

TABAC, s. m. *ou* NICOTIANE, s. f. Plante originaire d'Amérique.

TABAGIE, s. f. Lieu destiné pour fumer du tabac.

TABARIN, s. m. Farceur qui représente dans les places publiques, monté sur des tréteaux.

TABARINAGE, s. m. Action de tabarin. Bouffonnerie.

TABATIÈRE, s. f. Petite boîte où l'on met du tabac en poudre.

TABELLION, s. m. Notaire. Ce mot n'était en usage que dans certaines provinces, surtout dans les campagnes.

TABELLIONAGE, s. m Office, exercice. fonction de tabellion.

TABERNACLE, s. m. Tente, pavillon, en parlant des tentes, des pavillons des Israélites. Parmi nous, ouvrage de menuiserie, de marbre, etc., fait en forme de petit temple, et mis au-dessus de la table de l'autel. pour y renfermer le saint ciboire.

* TABES, s. m. *Voyez* Atrophie.

TABIDE, adj de tout g. terme de médecine. Qui est d'une maigreur excessive par phthisie.

* TABIFIQUE, adj. *ta-bi-fi-ke.* Qui fait mourir de langueur et de consomption.

TABIS, s. m. *ta-bi.* Sorte de gros taffetas ondé.

TABISER, v. neut. *ta-bi-zé.* Rendre une étoffe ondée à la manière du tabis.

TABLATURE, s f. Arrangement de plusieurs lettres ou marques sur des lignes, pour marquer le chant à ceux qui chantent, ou qui jouent des instrumens.

TABLE, s. f. Meuble ordinairement de bois, fait d'un ou de plusieurs ais, et posé sur des pieds. Figur. Bonne ou mauvaise chère que l'on fait à la table de quelqu'un. *Bonne table, table délicate.* Index fait ordinairement par ordre alphabétique, pour trouver les matières ou les mots qui sont dans un livre.

TABLEAU, s. m. *Ouvrage de* peintu[re] *sur une table de bois, de cuivre*, etc.. *sur de la toile*. *Fig Représentation* n[atu]relle *et vive d'une chose, soit de vive* v[oix,] *soit par écrit. Liste, catalogue.*

TABLER, v. n. *ta-blé.* Terme dont o[n] servait autrefois au jeu du trictrac, p[our] dire, poser, arranger les tables du tr[ic]trac suivant les point qu'on a amenés

TABLETIER, IÈRE, s. Qui fait des éc[hi]quiers, des trictracs et des dames. [et] autres ouvrages d'ivoire.

TABLETTE, s. f. Planche posée po[ur] mettre quelque chose dessus. *Pierre* or[di]nairement plate qui termine *les murs* d'a[p]pui ou autres pièces de maçonnerie.

TABLETTERIE, s f. Métier du tablet[ier,] les ouvrages qu'il fait.

TABLIER, s. m. Pièce de toile que l[es] femmes et les artisans mettent devant e[ux.]

TABLOIN. s. m. Plate-forme fa[ite] d[e] madriers, pour placer une batterie de c[a]nons.

TABOURET, s. m. Petit siége à qua[tre] pieds.

* TABOURIN, s. masc. Calotte ou tête tournante sur une cheminée.

TAC. s m. Maladie *contagieuse qui* a[ttaque] les brebis et les *moutons.*

Tac-Tac, s m Mot *dont on* se sert p[our] exprimer un bruit *réglé* qui se renou[velle] à temps égaux

* TACET., s m. t. de musique, pris [du] latin *Tenir le tacet*, se taire pendant [que] les autres chantent.

TACHE, s. fém. Souillure sur que[lque] chose. Marque naturelle qui paraît s[ur la] peau de l'homme. sur le poil des an[imaux]. Fig. Tout ce qui blesse l'honneur et la [ré]putation.

Tache, s. f. Le travail qu'on don[ne à] faire à une personne, à certaines c[ondi]tions, dans un certain espace de temp[s.]

* TACHÉ, ÉE, adj. Marques de ta[ches] dont le nombre est déterminé. t. de b[lason.]

TACHÉOGRAPHIE *ou* TACHIGRAP[HIE,] s. f. Art d'écrire par abréviation.

TACHER, v. act. Souiller, salir [par] une tache; au propre et au figure.

Tacher, v. n. Faire ses efforts pou[r ve]nir à bout de quelque chose.

* TACHETÉ, ÉE, adject. Marqué d'un grand nombre de taches. t. de botaniq.
TACHETER, v. act. *ta-che-té.* Marquer diverses taches.
TACHIGRAPHE, s. masc. *ta-chi-gra-fe.* Celui qui s'occupe de tachigraphie.
TACHIGRAPHIE. V. TACHÉOGRAPHIE.
TACHIGRAPHIQUE, adj. de tout g. Qui appartient à la tachigraphie.
TACITE, adj de tout g Qui n'est point formellement exprimé, mais qui est sous-entendu, ou qui se peut sous-entendre.
TACITEMENT, adv. D'une manière tacite.
TACITURNE, adj. de tout g. Qui est de tempérammment et d'humeur à parler peu.
TACITURNITÉ, s. f. Etat ou humeur d'une personne taciturne.
TACT, s. m. *takt.* Le toucher, attouchement.
TACTICIEN, s. m. Habile dans la tactique.
TACTILE, adj. de tout g. Qui se peut toucher.
TACTION, s. f. t. didactique. Action de toucher.
TACTIQUE, s. fém. Art de ranger les troupes en bataille, et de faire les évolutions militaires.
TAEL, s. m. Monnaie de compte de la Chine.
TAFFETAS, s. m. Etoffe de soie fort mince, et tissue comme de la toile.
TAFIA, s m. Eau-de-vie de sucre.
TAIAUT, *ta-to.* Cri du chasseur qui voit le cerf, le daim ou le chevreuil.
TAIE, s. f *tè* Linge qui sert d'enveloppe à un oreiller. Pellicule blanche qui se forme quelquefois sur l'œil.
TAILLABLE, adj. de tout g. Qui est sujet à la taille.
TAILLADE, s. f. Coupure, balafre dans la chair. Coupure en long dans une étoffe.
TAILLADER, v. act. Faire des taillades.
TAILLANDERIE, s. f. Métier, art du taillandier
TAILLANDIER, s. m. Ouvrier qui fait toutes sortes d'outils pour les charpentiers, les tonneliers, les laboureurs, etc
TAILLANT, s. masc. Le tranchant d'un couteau, d'une épée, d'une hache, etc.
TAILLE, s. fém. La coupe, la manière dont on coupe certaines choses. *La taille des arbres, d'un habit* Coupe des pierres dures. *Pierres de taille*, propres à être taillées pour un bâtiment. Manière dont on travaille les pierres précieuses. Manière dont on coupe une plume pour écrire. Opération par laquelle on tire la pierre de la vessie. Stature du corps. *Avoir la taille bien faite.* Grande. En terme de musique, celle des quatre parties qui est entre la basse et la haute-contre. Musicien qui a une voix de taille. *Une belle voix de taille,*
TAILLE-DOUCE, s. f Gravure faite au burin sur une planche de cuivre.
TAILLER, v. act. Couper avec un ciseau ou autre instrument. Inciser, faire une incision pour tirer la pierre de la vessie. v. n. A certains jeux, tenir les cartes et jouer contre plusieurs. Figur. *Tailler une armée en pièces*, la défaire entièrement.
TAILLÉ, ÉE. part. et adj. *Homme bien taillé,* bien fait, qui a le corps bien proportionné.
TAILLERESSE, s. f. terme de monnaie. Ouvriere qui réduit les pièces au poids de l'ordonnance.
* TAILLETTE, s. f. Espèce d'ardoise.
TAILLEUR, s. m. Celui qui taille.
TAILLIS, s. et adj. m. *Bois taillis*, celui que l'on coupe de temps en temps.
TAILLOIR, s. m. Assiette de bois sur laquelle on coupe de la viande. En t. d'archit., la partie supérieure du chapiteau des colonnes.
TAILLON, s. m. Indisposition de deniers qui se levait comme la taill.
* TAILLURE, s. f. Broderies découpées qu'on applique sur un fond d'étoffe.
TAIN, s. m. Feuille d'étain fort mince que l'on met derrière des glaces pour en faire des miroirs.
TAIRE, v. act. *tè-re.* Ne dire pas.
SE TAIRE, v. réc. Garder le silence, s'abstenir de parler. Ne point faire de bruit.
TAISSON, s. m. *tè-zon.* Blaireau, animal à quatre pieds.
TALADOIN, s. m. Prêtre idolâtre du royaume de Siam et de Pégu. Espèce de singe.
TALC, s. m. *talke.* Pierre transparente qui se trouve dans la carrière de plâtre.
TALED I s. masc Voile dont les Juifs se couvrent la tête dans leurs synagogues.
TALENT, s. m. Certain poids d'or ou d'argent, qui était différens suivant les différens pays où l'on s'en servait anciennement. Fig. aptitude naturelle pour certaines choses, capacité, habileté.
TALER *ou* DALER, s. m. Monnaie d'Allemagne et de Pologne, à peu près de la valeur d'un écu.
TALION, subst. m Punition pareille à l'offense.
TALISMAN, s. m. Pièce de métal fondue et gravée sous certains aspects de planètes, à laquelle la crédulité attribuait des vertus extraordinaires.
TALISMATIQUE, adj. de tout g. Qui appartient au talisman.
* TALITRE, s. m. Genre de crustacés.
TALLE, s. f. Branche qu'un arbre pousse à son pied.
TALLER, v, n Pousser des talles.
TALLIPOT, s. m. *ta-li-po.* Arbre de l'île de Ceylan.
TALMOUSE, s. m. Pièce de pâtisserie faite avec du fromage, des œufs et du beurre.
TALMUD, s. m. Livre qui contient la loi orale, la doctrine, la morale et la traditions des Juifs.
TAMULDISTE, s. m. Celui qui est attaché aux opinions du talmud.

TALOCHE, s. f. Coup donné sur la tête à quelqu'un avec la main.

TALON, s. m. La partie postérieure du pied. Parti du soulier ou de la botte sur laquelle porte le talon. Fer dont est garni le bas d'une pique. Ce qui reste de cartes après qu'on a donné à chaque joueur.

TALONNER, v. act. *ta-lo-né.* Poursuivre de près. Importuner, presser vivement, jusqu'à l'importunité. Il est fam.

TALONNIÈRE, s. f. Les ailes de Mercure.

TALUS, s. m. Inclinaison que l'on donne à la surface latérale et extérieure d'un mur, de sorte que de haut en bas il aille toujours en s'épaississant.

TALUTER, v. act. Mettre en talus.

TAMARIN, s. m. Arbre d'Afrique.

TAMARIS *ou* TAMARISC, s. m. Arbrisseau dont le fruit, le bois, l'écorce, sont employés en médecine, comme atténuans et propres à dissiper les obstructions.

TAMBOUR, s. m. *tan-bour* Caisse de forme cylindrique, dont les deux fonds sont faits de peaux tendues, au son de laquelle on assemble, on fait marcher l'infanterie. Celui qui bat le tambour. Avance de menuiserie avec une porte, au-devant de l'entrée d'une chambre. Dans une montre, petite boîte ronde où est renfermé le grand ressort. Chacune des assises de pierres cylindriques qui forment le fût d'une colonne.

TAMBOURIN, s. m. Instrument moins large et plus long que le tambour ordinaire. Celui qui en joue.

TAMBOURINER, v. n. Battre le tambour ou le tambourin, comme font les enfans. v. act. Réclamer au son du tambour un effet perdu.

TAMBOURINEUR, s. m. terme de mép. Celui qui tambourine.

TAMIS, s. m. Sas qui sert à passer des matières pulvérisées ou des liqueurs épaissies.

TAMISER, v. act. Passer par le tamis.

TAMPON, s. m. Bouchon de bois, de linge, de papier.

TAMPONNER, v. act. *tan-po-né.* Boucher avec du tampon.

* TAM-TAM, s. m. Timbale de l'Orient.

TAN, s. m. Écorce de chêne moulue, avec laquelle on prépare les gros cuirs.

TANAISIE, s. m. Plante dont la fleur est un bouquet arrondi; sa semence est un excellent vermifuge.

TANCER, v. act. Réprimander.

TANCHE, s. f. Poisson d'eau douce.

TANDIS QUE, prép. Pendant que.

TANGAGE, s. m. t. de mar. Balancement d'un vaisseau de l'avant à l'arrière, et de l'arrière à l'avant alternativement.

TANGENTE, s. f. Ligne droite qui touche une courbe en quelqu'un de ses points.

TANGUER, v. n. t. de marine. Il se dit d'un vaisseau qui éprouve le balancement du tangage, et de celui qui enfonce trop dans l'eau par son avant.

* TANIÈRE, s. fém. Caverne, concavité dans la terre, le roc, où des bêtes sauvages se retirent.

* TANNAGE, s. m. Art d'imprégner les peaux de tannin.

TANNE, s. fém. Petite bube durcie qui s'engendre dans les pores de la peau.

* TANNÉE, s. f. Tan qui a servi dans les fosses, et avec lequel on fait des mottes à brûler.

TANNER, v. act. Préparer les cuirs avec du tan. Fatiguer, ennuyer, molester. fam.

TANNÉ, ÉE, part. et adj. Qui est de couleur à peu près semblable à celle du tan.

TANNERIE, s. f. *ta-ne-ri-e* Lieu où l'on tanne les cuirs.

TANNEUR, s. m. *ta-neur.* Ouvrier qui tanne les cuirs.

* TANNIN, s. m. Principe végétal extrait du tan, et qui seule se combine avec le cuir

TANT, adv. de quantité indéfinie. [illegible] Tellement, en si grand nombre, à tel point. Autant.

TANTE, s. f. relatif. La sœur du père ou de la mère. *Grand'tante*, la sœur de l'aïeul ou de l'aïeule.

TANTOT, adv. de temps. Dans peu de temps. Il y a peu de temps.

TAON, s. m. *ton.* Grosse mouche.

TAPABOR, s. m. Bonnet de campagne dont les bords se rabattent pour garantir des mauvais temps.

TAPAGE, s. m. Désordre accompagné d'un grand bruit. Il est familier.

TAPAGEUR, s. m. Celui qui fait du tapage. Fam.

TAPAGIMINI, s. m. Bruit joyeux. Po[illegible]

TAPE, s. f. Coup de la main, soit ouverte, soit fermée. Il est populaire.

TAPECU, s. m. Bascule qui s'abaisse par un contre-poids ou autrement, pour fermer l'entrée d'une barrière. Sorte de cabriolet qui n'est point couvert.

TAPER, v. act. *ta-pé.* Frapper, donner une tape. Il est pop. *Les cheveux*, les arranger et les relever avec le peigne, pour les faire paraître davantage.

EN TAPINOIS, adv. Sourdement, en cachette.

SE TAPIR, v. réc. Se cacher en se tenant dans une posture raccourcie et resserrée.

TAPIS, s. m. *ta-pi.* Pièce d'étoffe, ou tissu de laine, de soie, etc., dont on couvre une table, une estrade, etc.

TAPISSER, v. act. Revêtir, orner de tapisseries les murailles d'une salle, d'une chambre, etc.

TAPISSERIE, s. f. Ouvrage fait à l'aiguille sur du canevas, avec de la laine, la soie, de l'or, etc.

TAPISSIER, s. masc. *ta-pi-cier.* Ouvrier qui travaille en toute sorte de meubles de tapisserie et d'étoffe.

TAPISSIÈRE, s. f. *ta-pi-ciè-re.* La femme d'un tapissier. Ouvrière qui travaille en tapisserie.

TAPON, s. m. Il se dit en parlant des (é)toffes, de la soie, du linge, etc., qui se (ch)uchonnent et se mettent tout en un tas. (Fa)milier.

TAPOTER, v. act. Donner de petits coups (à) plusieurs reprises. Il est fam.

* TAPURE, s. fém. Frisure de cheveux (cré)pés avec le peigne.

TAQUER, v. act. ta-ké. t. d'imprimerie. (Pa)sser le taquoir sur une forme.

TAQUIN, INE, s. et adj. Vilain, avare. (M)utin, opiniâtre. Fam.

TAQUINEMENT, adv. D'une manière (ta)quine.

TAQUINER, v. act. et v. n. Avoir l'habitude de contrarier sur de petits objets

TAQUINERIE, s. fém. Avarice sordide. (Ca)ractère mutin, opiniâtre. Il est fam.

TAQUOIR, s. m. t. d'imprimerie. Petite (pl)anche de bois de sapin, dont on se sert (po)ur faire entrer également dans le châssis (to)us les caractères dont une forme est (co)mposée.

TAQUON, s. m. t. d'imprimerie. Ce que (l'o)n met sur le grand tympan, ou sous les (ca)ractères, afin que l'impression vienne (bi)en.

* TAQUONNER, v. act. t. d'imprimerie. (M)ettre des taquons.

TARABUSTER, v. act. Importuner par (de)s interruptions, par du bruit, par des (di)scours à contre-temps. Fam.

TARARE, espèce d'interjection famil. (do)nt on se sert pour marquer qu'on se moque de ce qu'on entend dire, ou qu'on ne croit pas.

* TARARE, s. m. Machine pour vanner nettoyer le grain.

* TARAUD, s. m. ta-rô. Cylindre d'acier, (da)ns lequel on a creusé des pas de vis pour (fa)ire ou tarauder des écrous.

TARAUDER, v. act. Percer une pièce de (bo)is ou de métal en écrou, de manière (qu)'elle puisse recevoir une vis.

* TARAXIS, s. m. Inflammation de l'œil (pr)oduite par une irritation externe.

TARD, adv. de temps. tar. Au-delà du (te)mps prescrit. Vers la fin de la journée.

TARDER, v. n. Différer à faire quelque (ch)ose. S'arrêter, aller lentement, en sorte (qu)'on vienne tard. v. imp. *Il me tarde* (je (su)is dans l'impatience) *que ma maison soit (fai)te.*

TARDIF, IVE, adj. Qui vient tard.

TARDIVEMENT, adv. D'une manière (ta)rdive.

TARDIVETÉ, s. fém. t. de jardinage. (Cr)oissance tardive.

TARE, s. f. Déchet, diminution.

TARÉ, ÉE, adj. Vicié, gâté, corrompu.

TARENTISME, s. f. Maladie occasionée (pa)r la piqûre de la tarentule.

TARENTULE, s. f. Arraignée vénéneuse (qu)i se trouve aux environs de Tarente. (Es)pèce de petit lézard.

TARER, v. act. Causer du déchet.

TARERONDE, s. m. Poisson de mer.

TARGE, s. f. Ancien bouclier.

TARGETTE, s. f. Petite plaque de fer, avec un petit verrou, qu'on met aux portes et aux fenêtres pour les fermer.

SE TARGUER, v. réc. Se prévaloir, tirer avantage par ostentation. Il est fam.

TARGUM, s. m. Nom des commentaires chaldaïques du texte hébreu de l'ancien Testament.

TARI, s. m. Liqueur qui se tire des palmiers et des cocotiers.

TARIÈRE, s. f. Outil de fer qui sert à faire des trous ronds dans une pièce de bois.

TARIF, s. m. Rôle qui marque le prix de certaines denrées, ou des droits d'entrée, de sortie, etc., que chaque sorte de marchandise doit payer.

TARIFER, v. act. Réduire à un tarif.

TARIN, s. m. ta-rein. Petit oiseau.

* TARIR, v. act. Mettre à sec. v. n. Être mis à sec, cesser de couler.

TARISSABLE, adj. de tout g. Qui se peut tarir, qui peut être tari.

TARISSEMENT, s. m. Desséchement, état de ce qui est tari.

TAROT, s. m. *Voyez* BASSON.

TAROTÉ, ÉE, adj. Il n'est d'usage qu'en cette phrase, *Des cartes tarotées*, marquées et imprimées, sur le dos, de grisaille en compartimens.

TAROTS, s. m. pl. ta-ro. Sorte de cartes à jouer, qui sont marquées d'autres figures que les nôtres, et dont le dos est imprimé de grisaille en compartimens.

TAROUPE, s. f. Poil qui croît entre les deux sourcils.

TARSE, s. m. t. d'anatom. La partie du pied qui est avant les doigts, qu'on appelle communément, *Coupe-pied*.

* TARSIEN, IENNE, adj. Qui a rapport au tarse.

TARTANE, s. f. Petit bâtiment dont on se sert sur la Méditerranée.

TARTARE, s. m. L'enfer des anciens. Habitant de la Tartarie.

TARTARE, s. m. Nom des valets qui servaient les troupes du roi en campagne.

TARTAREUX, EUSE, adject. Qui a la qualité du tarte.

TARTE, s. f. Pièce de pâtisserie.

TARTELETTE, s. f. Petite tarte.

* TARTINE, s. f. Tranche de pain recouverte de confitures, de beurre, etc.

TARTRE, s. m. Dépôt terreux et salin produit dans les tonneaux par la fermentation du vin, et qui s'attache aux douves du tonneau, s'y durcit et s'y forme en croûte.

TARTRE ÉMÉTIQUE, s. m. Préparation de tartre avec l'antimoine et qui purge par haut et par bas.

TARTUFE s. m. Faux dévot, hypocrite.

TARTUFERIE, s. f. Action, maintien de tartufe.

TARTUFIER, v. n. Mot comique. Faire le tartufe, avoir un air, des manières d'un faux dévot.

TAS, s. m. Monceau, amas de quelque chose. En parlant des personnes, multitude.

TASSE, s. f. *ta-ce*. Vase qui sert à boire du thé, du café, etc. Liqueur contenue dans la tasse.

TASSEAU, s. m. *ta-sô*. t. de menuiserie Petit morceau de bois qui sert à soutenir une tablette.

* TASSÉE, s. f. Autant qu'il en peut tenir dans une tasse. Il est peu d'usage.

TASSER, v. act. Mettre des choses en tas, de façon qu'elles occupent peu de place. v. n. Croître, multiplier, s'élargir.

TASSETTE, s. f. Pièce d'une armure au défaut de la cuirasse.

TATEMENT, s. m. Action de tâter.

TATER, v. act. Toucher, manier doucement une chose, pour connaître si elle est dure ou molle, sèche ou humide, froide ou chaude, etc. Fig. Essayer de connaître les sentimens d'une personne sur quelque chose. v. n. Goûter à quelque chose, de quelque chose. Essayer de quelque chose, connaître par expérience ce que c'est.

se Tater, v. réc. S'examiner, se sonder sur quelque chose. Fam.

TATEUR, EUSE, s Irrésolu.

TATE-VIN, s. m. Instrument pour tirer le vin par un bondon.

TATILLON, ONNE, s. Qui tatillonne.

TATILLONNAGE, s. m. Action de tatillonner.

TATILLONNER, v. n. Entrer mal à propos, inutilement dans toutes sortes de petits détails. Il est familier.

TATONNER, v. n. Chercher dans l'obscurité

TATONNEUR, s m. Qui tâtonne.

a TATONS, adv. En tâtonnant dans l'obscurité.

TATOU, s. m. Quadrupède.

TATOUAGE, s. m. Action de tatouer.

TATOUER, v. act. Il se dit des sauvages de l'Amérique, qui bariolent leur corps de différentes figures et de diverses couleurs.

TAU, s. m. *tô*. t. de blason. Croix dont on a retranché la partie qui est au-dessus de la traverse, et qui se trouve dans plusieurs armoiries.

TAUDIS, s. m. Petite maisonnette, petit logement en mauvais état.

* TAUCOUR, s. m. Petit lévrier qui sert à tenir un essieu de charrette bandé sur les brancards.

TAUPE, s. m. Petit animal. Tumeur qui se forme à la tête, et à laquelle les chevaux ne sont pas moins sujets que les hommes.

Taupe grillon, s. m. Insecte qui habite sous terre.

TAUPIER, s. m. Preneur de taupes.

TAUPIÈRE, s. f. Morceau de bois creusé avec une soupape, et qui sert à prendre des taupes.

TAUPINÉE ou TAUPINIÈRE, s. f. Petit monceau de terre qu'une taupe a élevé en fouillant.

TAUPINS, subst. masc. pl. Nom qu'on donnait à un corps de milice française sous Charles VII.

TAURE, s. f. Jeune vache qui n'a point encore porté.

TAUREAU, s. m. Bête à cornes qui est le mâle de la vache. Un des douze signes du zodiaque.

TAUROBOLE, s. m. t. d'antiquité. Espèce de sacrifice expiatoire, où l'on immolait un taureau en l'honneur de Cybèle.

TAUTOGRAMME, s. m. Poeme où l'on affecte de n'employer que des mots qui commencent tous par la même lettre.

TAUTOLOGIE, s. f. t. didact. Répétition inutile d'une idée en différens termes.

TAUTOLOGIQUE, adj. de tout g. Qui a rapport à la tautologie.

TAUTOMÉTRIE, s. f. t. didact. Répétition exacte et servile des mêmes mesures.

TAUX, s. m Prix établi pour la vente des denrées. Denier auquel les intérêts de l'argent sont réglés par l'ordonnance. Somme à laquelle un homme est taxé pour la taille.

TAVAIOLE, s. f. Sorte de linge garni de dentelles, et quelquefois tout entier de dentelle.

TAVELER, v. act. t. de peint. Moucheter, tacheter.

TAVELURE, s. f. Bigarrure d'une peau tavelée.

TAVERNE, s. f. Cabaret, lieu où l'on vend du vin en détail. Il ne se dit guère que par mépris.

TAVERNIER, IÈRE, s. Celui, celle qui tient taverne. Il vieillit

TAXATEUR, s. m. Celui qui taxe. Il se dit principalement du commis qui taxe à la poste les lettres et les paquets.

TAXATION, s f. Action de taxer. Droit attribué aux gens de finances.

TAXE, s. f. Reglement fait par autorité publique pour le prix des denrées. Prix établi par le règlement.

TAXER, v. act. Régler, limiter le prix des denrées, des marchandises, etc. Faire une imposition, soit en deniers, soit en denrées. Accuser.

se TAXER, v. réc. Se cotiser.

* TAXIDERMIE, s. f. Art d'empailler les oiseaux.

TE, pronom personnel. Voyez Tu.

Té, s. m. t. de mineur. Disposition de plusieurs fourneaux de mine en forme de T, pour faire sauter une fortification.

Te Deum, s. m. Cantique de l'église qui commence par ces mots. Cérémonies qui accompagne cette action de grâces.

TECHNIQUE, adj. de t. g. Artificiel. Il se dit principalement des mots affectés aux arts. Qui rappellent en peu de mots beaucoup de faits, de principes.

* TECHNOLOGIE, s. f. Explication des termes des arts.

TÉGUMENT, s. m. t. d'anatomie. Ce qui sert à couvrir.

TEIGNASSE. Voyez Tignasse.

TEIGNE, s. f. Gale plate et sèche qui vient à la tête, et qui s'y attache. Espèce de gale qui vient à l'écorce des arbres. Insecte qui ronge les étoffes, les livres, etc.

EIGNERIE, s. fém. Hôpital où l'on ne
se que des teigneux.
'EIGNEUX, EUSE, adj. Qui a la teigne.
'EILLER ou TILLER, v. act. Rompre les
os de chanvre, et séparer les chenevot-
de l'écorce qui doit se filer.
TEILLE ou TILLE, s. f. Ecorce déliée
n brin de chanvre ou de lin.
'EINDRE, v. act. Faire prendre à une
ffe, ou à quelque autre chose, une cou-
r différente de celle qu'elle avait en la
ngeant dans une liqueur préparée dont
s'imbibe.
'EINT, s. m. *tein* Manière de teindre.
'EINT, s. m. Le coloris du visage.
EINTE, s. f. t. de peinture. Degré de
ce que les peintres donnent aux cou-
-s.
'EINTURE, s. f. Liqueur préparée pour
idre. Impression de couleur que cette
ueur laisse sur les étoffes et sur les au-
s choses que l'on teint. En t. de chimie,
ileur d'un minéral ou d'un végétal, tirée
le moyen de quelque liqueur que ce
t.
'EINTURIER, IÈRE, s. Celui, celle qui
exerce l'art de teindre.
TEL, TELLE, adj. Pareil, semblable. Il
rque quelqu'un indéterminément.
TÉLÉGRAPHE, s. m. Machine de nou-
le invention, qui, par le moyen de dif-
ens signaux, transmet au loin, et en
-peu de temps, tout ce qui peut inté-
ser le gouvernement.
TÉLÉGRAPHIQUE, adj. Qui a rapport
télégraphe.
TÉLESCOPE, s. m. Nom générique de
s les instrumens d'astronomie, soit à
lexion, soit par réfraction, qui servent à
server les objets éloignées tant sur la
rè que dans le ciel.
'ELLEMENT, adv. De telle sorte que.
'ELLEMENT QUELLEMENT. D'une ma-
re telle quelle. Il est fam.
'ÉMÉRAIRE, s. et adj. de tout g. Hardi
c imprudence. Il se dit aussi des choses;
ement téméraire; qui n'est pas fondé.
'ÉMÉRAIREMENT, adv. Avec une har-
sse imprudente, inconsidérément. Con-
droit et raison.
'ÉMÉRITÉ, s. f. Hardiesse imprudente
nconsidérée.
'ÉMOIGNAGE, s. m. Rapport d'un ou
plusieurs témoins sur un fait, soit de
e voix, soit par écrit. Preuve, marque.
'ÉMOIGNER, v. act. Porter témoigna-
servir de témoin.
'ÉMOIN, s. m. Celui, celle qui a vu ou
endu quelque fait, et qui en peut faire
port. Marque, monument, ce qui sert
ire connaître.
'EMPE, s. f. La partie de la tête qui est
uis l'oreille jusqu'au front.
'EMPÉRAMENT, s. m. Complexion,
istitution du corps de l'homme. Il se
quelquefois du caractère, en y joignant
épithète. *Un tempérament violent.*
'EMPÉRANCE, s. f. Vertu morale qui
règle, qui modère les passions et les dé-
sirs déréglés, et particulièrement les dé-
sirs sensuels.

TEMPÉRANT, ANTE, s. et adj. Qui a la
vertu de tempérance.

TEMPÉRATURE, s. f. Disposition de
l'air, selon qu'il est froid ou chaud, sec
ou humide.

TEMPÉRER, v. act. Modérer, diminuer
l'excès d'une qualité.

TEMPÉRÉ, ÉE, part. et adj. *Climat*, *air
tempéré*, ni trop chaud, ni trop froid. Fig.
Modéré, posé, sage.

TEMPÊTE, s. f. Orage, violente agita-
tion de l'air. Fig. Grande persécution qui
s'élève contre quelqu'un pour le perdre,
pour l'accabler.

TEMPÊTER, v. n. Faire bien du bruit.
Il est fam.

TEMPLE, s. m. Edifice public consacré à
Dieu; ou à ce qu'on révère comme Dieu.

* TEMPLET, s. m. Petite tringle mobile
du relieur.

TEMPLIER, s. m. Chevalier d'un certain
ordre militaire et religieux institué au
commencement du douzième siècle.

* TEMPORAIRE, adject. Qui n'est que
pour un temps.

TEMPORAL, ALE, adj. t. d'anat. Qui a
rapport aux tempes.

TEMPORALITÉ, s. f. Juridiction du do-
maine temporel d'un évêché, d'un chapitre.

TEMPOREL, ELLE, adj. Qui passe avec
le temps, périssable.

TEMPORELLEMENT, adv. Durant un
temps.

TEMPORISATION, s. f. Action de tem-
poriser.

TEMPORISEMENT, s. m. Retardement,
dans l'attente d'un temps plus favorable.

TEMPORISER, v. neut. Retarder, dif-
férer, dans une occasion favorable, d'un
temps propre.

TEMPORISEUR, s. m: *tan-po-ri-zeur.*
Qui temporise.

TEMPS, s. m. Mesure de la durée des
choses. Délai. Loisir. Saison propre à
chaque chose. Les différens âges par rap-
port à la chronologie.

TENABLE, adject. de tout g. En t. de
guerre, il se dit d'un lieu, d'un endroit,
d'une place où l'on peut se défendre.

TENACE, adj. de tout g. Visqueux. Fig.
Avare, qui ne donne rien qu'avec peine.
Homme attaché opiniâtrement à ses idées,
à ses projets.

TENACITÉ, s. f. Viscosité, qualité de ce
qui est tenace. Figur. Avarice, ou attache-
ment invariable à une idée, à un projet.

TENAILLE, s. f. Instrument de fer, pour
tenir ou pour arracher quelque chose.

TENAILLER, v. actif. Tourmenter un
criminel avec des tenailles.

TENAILLON, s. m. Ouvrage construit
vis-à-vis l'une des faces de la demi-lune.

TENANCIER, IÈRE, s. t. de droit. Ce-
lui, celle qui tient des terres en ro-
ture, dépendantes d'un fief auquel il est

dû des cens ou autres droits. Propriétaire.

TENANT, s. m. Celui qui, dans un tournoi, entreprenait de tenir contre toutes sortes d'assaillans. Figur. Celui qui, dans une dispute, soutient une opinion contre ceux qui la combattent.

TÉNARE, s. m Enfer, en style poétiq. *Il fut précipité dans le ténare.*

TENDANCE, s. fém. t. de statique et de dynamique. L'action, la force par laquelle un corps tend à se mouvoir vers un côté, ou à pousser un autre corps qui l'en empêche. *La tendance d'un corps vers un centre.* Il se prend aussi quelquefois pour la simple direction du mouvement. Il se dit au moral. pour désigner une disposition de l'ame qui la dirige vers un certain objet. *L'homme a une tendance continuelle au bonheur.*

TENDANT, ANTE, adj. Qui tend à quelque fin.

TENDINEUX, EUSE, adj. t d'anatom. Qui a du raport au tendon qui approche de la nature des tendons.

TENDON, s. m. *tan-don.* L'extrémité du muscle.

TENDRE, adj. de tout g. Qui peut être aisément coupé, divisé. Il se dit aussi du pain nouvellement cuit. Sensible; délicat, qui est aisément procuré par les impressions de l'air. En t. de peinture, il se dit de certains coups de pinceau extrêmement délicats. Fig. Sensible à l'amitié, à la compassion, et plus particulièrement à l'amour. *Vers tendre*, touchant et gracieux.

TENDRE, s. m. Tendresse. v. m.

TENDRE, v. act. Tirer et bander quelque chose, comme une corde, un arc, etc. Présenter en avançant.

TENDREMENT, adv. Avec tendresse. En t. de peinture, *Peindre tendrement*, avoir le pinceau délicat et léger.

TENDRESSE, s. f. Sensibilité à l'amitié ou à l'amour. La passion même de l'amour.

TENDRETÉ, s. f. Qualité de ce qui est tendre.

TENDRON, s. m. Bourjeon, rejeton tendre de quelques arbres, de quelques plantes. Au pl. Cartillage qui sont à l'extrémité de la poitrine de quelques animaux.

TÉNÈBRES, s. f. Privation de lumière, obscurité. Les matines qui se chantent l'après-dinée du mercredi, du jeudi et du vendredi de la semaine sainte.

TÉNÉBREUX, EUSE, abject. Sombre, obscur.

TÈNEMENT, s. m. t. de pratiq. Métairie dépendante d'une seigneurie. Sorte de prescription admise dans quelques coutumes.

TÉNESME, s. m. Empreintes douloureuses qu'on sent au fondement, et des envies continuelles et presque inutiles d'aller à la selle.

TENETTE, s. fém. Instrument de chirurgie.

TENEUR, s. f. t. de pratiq. Ce qui est contenu mot à mot dans un écrit.

TENEUR DE LIVRES, s. masc. Celui qui, chez un négociant, a soin de mettre par écrit ce qui s'y vend et s'achète.

TÉNIA, s. m. Mot emprunté du latin dont on se sert en français pour signifier *le ver solitaire.*

TÉNIE, s. f. t. d'architecture. Moulure plate, bande ou listel, qui appartient à l'épistyle dorique.

TENIR, v. act. Avoir à la main, avoir entre les mains. Posséder. Occuper, en parlant de l'espace. Mettre et garder en quelque lieu. Maintenir, entretenir. Contenir. renfermer. Arrêter, fixer. Réprimer, empêcher de faire, de dire. *Occuper durant* quelque temps. Réputer, estimer, croire.

SE TENIR, v. récip. S'arrêter, s'attacher à quelque chose. Être, demeurer dans un certain lieu.

TENON, *s. m. Le bout d'une pièce de bois qui entre dans une mortaise.*

TÉNOR, *s. m. t. de musique emprunté de l'italien. Il répond à ce que nous appelons en français*, une voix de taille ou simplement une taille.

* TENREC, s. m. Espèce de hérisson de Madagascar.

* TENSIF, IVE, adj. Accompagné de tension.

TENSION, s. f. État de ce qui est tendu. Fig. Grande application d'*esprit*.

TENSON, s. m. t. d'ancienne *poésie* qui se disait d'une dispute *galante entre* deux poètes.

TENTANT, ANTE, adj. Qui tente, qui cause une envie, un désir.

TENTATEUR, TRICE, s. Celui ou celle qui tente. Pris absolument, il s'entend du démon.

TENTATION, s. f. Mouvement intérieur qui excite l'homme au mal. Envie, désir de...

TENTATIF, IVE, adj. Qui tente.

TENTATIVE, s. f. Action par laquelle on tente, on essaie de faire réussir quelque chose. Le premier acte *qu'on fait* en théologie.

TENTE, s. f. Espèce *de pavillon* dont on se sert à la guerre, à *la* campagne, pour se mettre à couvert. En t. de chirurgie, petit rouleau de charpie qu'on met dans les plaies.

TENTER, v. act. Essayer, mettre quelque moyen en usage pour faire réussir quelque chose. Solliciter au péché, au mal. Donner envie, *faire* naître le désir, l'envie de faire quelque chose.

TENTURE, s. f. *Certain* nombre de pièces de tapisserie, ordinairement de même dessin, de même ouvrage, de même suite d'histoire.

TENU, UE, adj. Qui est fort *délié*, qui est peu compacte. Il n'est d'usage que dans le didactique.

TENUE, s. f. Il se dit du temps pendant lequel certaines assemblées se tiennent. Assiette ferme d'un homme à cheval. En t. de musique, continuation d'un même ton pendant quelques mesures.

TÉNUITÉ, s. fém. Qualité d'une chose ...nue. Il n'est d'usage que dans le didactiq.

TENURE, s. f. t. de matière féodale. ...ouvance, dépendance et étendue d'un ...ef

TÉORBE, s. m. *Voyez* Tuorbe.

TERCER ou TERSER, v. act. *tèr-sé.* t. de ...gneron. Donner un troisième labour, ...e troisième façon à des vignes.

TERCET, s. m. *ter-cè.* Espèce de couplet ...mposé de trois vers.

TÉREBENTHINE, s. f. Résine qui coule ...u térébinthe.

TÉRÉBINTHE, s. m. Arbre résineux et ...ujours vert.

TÉRÉBRATION, s. f. Action de percer ...arbre pour en tirer la gommé, la ré...e, etc.

TÉRÉNIABIN. s. m. Espèce de manne ...uide qui vient de Perse.

* TÉRÈS ou LOMBRIC, s. m. Espèce de ...r long et rond, qui s'engendre dans le ...rps humain.

* TERGIVASATEUR, s. m. Qui tergi...rse

TERGIVERSATION, s. f. *ter-ji-ver-sa-...n.* Action de tergivarser.

TERGIVERSER, v. n. *ter-ji-ver-cé.* Cher...r des détours, biaiser.

TERME, s. m. Fin, borne des actions ...les choses qui ont quelque étendue de ...ps ou de lieu. Temps préfix de paye...nt. Sorte de statue qui n'a que la tête ...le ou le haut du corps, et qui finit en ...ne de pilastre ou de scabellon. Elle ser... anciennement de bornes ou de limite. ...t, diction. Façon de parler particulière ...elque art, à quelque science.

TERMINAISON, s. f. Desinence d'un ...

TERMINER, v. act. *tèr-mi-né.* Mettre des ...nes, borner. Achever, finir.

... Terminer, v. réc. Se passer, s'ache..., se finir. Avoir une certaine terminai... en parlant des mots.

TERMINTHE, s. m. *tèr-mein-te.* t. de ...urgie. Tubercule inflammatoire.

TERNAIRE, adject. *ter-nè-re.* *Le nombre ...re*, le nombre de trois.

TERNE, adj. de tout g. Qui n'a point ...at qu'il doit avoir, ou qui en a peu ...comparaison d'une autre chose.

...rne, s. m. Réunion de trois numéros ...ou so tis ensemble à la loterie.

...rnes, s. m. t. du jeu de trictrac, et ...se dit lorsqu'on amène deux trois.

TERNIR, v. act. Rendre terne, obscur. ...ou dominer l'éclat de quelque chose.

... Ternir, v. réc. Perdre son lustre, ...éclat, sa couleur.

TERNISSURE, s. f Etat de ce qui est ...i.

TÉROUILLE, s. fém. Terre légère et ...âtre qui indique les mines de charbon ...erre.

TERPSICHORE, s. fém. Muse de la ...e.

TERRAGE, s. m. t. de coutume. Droit qu'avaient certains seigneurs de prendre en nature une certaine partie des fruits de terre d'une censive.

TERRAIN, s. m. Espèce de terre.

TERRAL, s. masc. *tè-ral.* t. de marine. Vent de terre.

TERRAQUÉ, ÉE, adj. Composé de terre et d'eau. *Le globe terraqué.*

TERRASSE, s. f. Levée de terre dans un jardin, dans un parc, faite de main d'homme ouvrage de maçonnerie en forme de balcon et de galerie découverte. Toit d'une maison lorsqu'il est en plate-forme et à découvert.

TERRASSER, v. act. Mettre un amas de terre derrière une muraille pour la fortifier, et pour divers autres usages. Jeter de force par terre. Fig. Consterner, faire perdre courage.

TERRASSIER, s. m. Ouvrier qui travaille à des terrasses, qui travaille à remuer, à transporter des terres

TERRE, s. f. Le globe terrestre composé de terre et d'eau. Il se dit aussi de diverses parties ou opération du globe terrestre.

TERREAU, s. m. *té-rô* Fumier pourri et réduit en terre. Terre végétal.

TERRE-MÉRITE, s. f. Safran des Indes. Racine exotique.

TERRE-NEUVIER, s. m. Pêcheur qui va à la pêche des morues sur les bancs de Terre-Neuve.

Terre-noix, s. f. Plante ombellifère et bulbeuse.

Terre-plein, s. m. t. de fortific Surface plate et unie d'un amas de terre élevée.

se TERRER, v. réc. *se té-ré.* En parlant de certains animaux, se cacher sous terre. En parlant des gens de guerre, se mettre à couvert du feu des ennemis par des travaux de terre.

TERRER, v. act. *Une étoffe*, l'enduire de terre à foulon.

TERRESTRE, adj. de t. g. Qui appartient à la terre.

TERRESTRÉITES, s. f. t. de chimie. Les parties les plus grossières des substances.

TERREUR, s. f. Emotion causée dans l'ame par l'image d'un mal ou d'un péril prochain ; épouvante, grande crainte.

TERREUX, EUSE, adj. *té-reu.* Mêlé de terre.

TERRIBLE, adj de t. g. Qui donne de la terreur, qui est propre à donner de la terreur. Fig. et famil. Etonnant, étrange, extraordinaire dans son genre.

TERRIBLEMENT, adv. D'une manière à inspirer la terreur. Famil. Extrêmement, excessivement.

TERRIEN, IENNE, s. Celui, celle qui possède beaucoup de terres.

TERRIER, adj. m. *Papier terrier*, registre contenant le dénombrement, les déclarations des particuliers qui relèvent d'une seigneurie, et le détail des droits, cens et rentes qui y sont dus. En ce sens, il est aussi substantif.

TERRIER, s. m. Trou, cavité dans la terre, où certains animaux se retirent.

TERRINE, s. f. Vaisseau de terre. Sorte de ragoût fait dans une espèce de terrine, et qu'on sert d'ordinaire pour entrée.

TERRINÉE, s. f. Plein une terrine.

TERRIR, v. n. Il se dit proprement des tortues qui viennent à terre pondre leurs œufs. En t. de marine, prendre terre après un long voyage.

TERRITOIRE, s. m. L'espace de terre qui dépend d'une juridiction.

TERROIR, s. m. *té-roar*. Terre considérée par rapport à l'agriculture.

* TERRORISME, s. m. *té-ro-ris-me*. Système, régime de la terreur.

* TERRORISTE, s. m. Agent ou partisan du régime de la terreur qui a caractérisé la sanglante domination de *Robespierre*, *etc.*

TERTRE, s. m. Petite montagne, colline, éminence de terre dans une plaine.

TES, adj. possessif, pl. des deux genr. *Voyez* TON, et la grammaire.

* TESSEAUX, s. m. pl. Pièces qui soutiennent les hunes. t. de marine.

TEST, s. m. t. d'histoire moderne. Mot anglais, qui signifie *Epreuve*.

TESTACÉ, ÉE, adj. t. d'hist. naturelle, qui se dit des animaux à coquilles.

TESTAMENT, s. m. Acte authentique par lequel on déclare ses dernières volontés.

TESTAMENTAIRE, adj. de tout g. Qui concerne le testament.

TESTATEUR, TRICE, s. Celui, celle qui fait un testament.

TESTER, v. n. Déclarer par un acte ce que l'on veut qui soit exécuté après sa mort.

TESTICULE, s. m. Partie qui est double dans chaque animal, et qui sert à perfectionner la matière destinée à la génération.

TESTIF, s. m. Poil de chameau.

TESTIMONIAL, ALE, adj. Qui rend témoignage.

TESTON, s. masc. Ancienne monnaie d'argent.

TESTONNER, v. act. Peigner les cheveux, les friser, les accommoder avec soin. Il est vieux.

TÊT, s. m. Morceau d'un pot de terre cassé.

TÊT, s. m. Ecuelle ou vaisseau dans lequel on fait l'opération de la coupelle en grand.

TÊT, s. m. Crâne, os qui couvrent le cerveau. Il est vieux.

TÉTANOS, s. m. Mot emprunté du grec. Sorte de convulsion dans laquelle la raideur du corps est telle, qu'il ne peut se pencher ni d'un côté, ni de l'autre.

TÊTARD, s. m. *té-tar*. Insecte noir qui vit dans l'eau.

TÉTASSES, s. f. pl. t. de dénigrement. Mamelles flasques et pendantes.

TÊTE, s. f. Chef, la partie de l'animal qui, dans la plupart des animaux, tient au reste du corps par le cou, et qui est le siége des organes des sens. Esp., imagination. Sommet, commencement.

TÊTE-CORNUE, s. f. Plante.

TÉTER, v. act. Sucer le lait des mamelle d'une femme ou de la femelle quelques animaux.

TÊTIÈRE, s. fém. Petite coiffe de qu'on met aux enfans nouveau-nés. P de la bride qu'on met autour de la tête cheval, et qui soutient le mors.

TÉTIN, s m Le bout de la mamelle l'homme, ou de la femme.

TÉTINE, s. f Il ne se dit proprem que du pis de la vache ou de la truie, co sidéré comme bon à manger.

TÉTON, s. m. Mamelle. Il ne se dit pr prement que des femmes.

TÉTRACORDE, s. masc. Lyre à qu cordes.

TÉTRADRACHME, s. f. Monnaie que d'argent qui valait quatre drachm

TÉTRAÈDRE, s. m. t. de géomét. C régulier dont la surface est formée de tre triangles égaux et équilatéraux.

TÉTRAGONE, adj. de t. g. Qui angles et quatre côtés.

* TÉTRAPLE, s. m. Bible d'Origè quatre colonnes ou versions.

TÉTRARCHIE, s. f. Quatrième p d'un état démembré.

TÉTRARQUE, s. m. *té-trar-ke*. t. d'h et d'antiquité. Titre par lequel on désig des princes du second ordre subordon à une puissance supérieure

TETTE, s. f. *tè-te*. Le bout de la mamel Il ne se dit guère que des bêtes.

TÊTU, UE, adj Opiniâtre, qui est attaché, obstiné, à ses opinions.

TEXTE, s. m. *tèks-te*. Les propres p les d'un auteur. Passage de l'Ecri sainte qu'un prédicateur prend pour su de son sermon. *Gros-texte*, *petit-texte*, ca ractères d'imprimerie

TEXTILE, adj. de tout g. Qui peut ê tiré en filets propre à faire un tissu.

TEXTUAIRE, s. m. *teks-tu-è-re*. On a pelle *Textuaire*, un livre où il n'y a que texte sans commentaire.

TEXTUEL, ELLE, adj. Qui est dans texte d'une loi, d un acte.

TEXTUELLEMENT, adv. Sans s'écar du texte.

TEXTURE, s. f. Tissu, liaison des férentes parties qui constituent un ouvra

THALICTRON, s. masc. Plante qui c dans les lieux humides.

* THALIE, s. f. Muse de la comédie.

THAUMATURGE, s. et adj. *to-me-tu* Qui fait des miracles.

THÉ, s. m. *té*. Arbrisseau qui croît Chine et au Japon.

* THÉATIN, E, adj. Religieux.

THÉATRAL, E, adj. *té-â-tral* Qui ap tient au théâtre.

THÉATRE, s. m. Lieu où l'on rep sente des spectacles dramatiques. En p ticulier, le lieu de la scène.

THÉIÈRE, s. f. *té-iè-re*. Vase d'arge

porcelaine, etc., pour faire infuser le thé.

THÉISME, s. m. Croyance de l'existence de Dieu.

THÉISTE, s. masc. Celui qui reconnaît l'existence de Dieu. Il est opposé à athée.

THÈME, s. m. *tè-me.* Sujet, matière, proposition que l'on entreprend de prouver ou d'éclaircir. Ce qu'on donne aux écoliers à traduire de la langue qu'ils savent, dans celle qu'on veut leur apprendre.

THÉMIS, s. f. Déesse de la justice. Poétiquement. La justice.

THÉOCRATIE, s. f. Espèce de gouvernement où les chefs de la nation ne sont regardés que comme des ministres de Dieu.

THÉOCRATIQUE, adj. de tout g. Qui a rapport à la théocratie.

THÉOGONIE, s. f. Naissance des dieux. Dans l'acceptation commune, système religieux des païens. Ouvrages sur cette matière.

THÉOLOGAL, s. m. Chanoine institué dans le chapitre d'une église cathédrale, pour enseigner la théologie, et pour prêcher en certaines occasions.

THÉOLOGALE, s. f. Qualité, dignité de théologal.

THÉOLOGALE, s. f. t. dogmatique. Il ne se dit que des vertus qui ont Dieu principalement pour objet.

THÉOLOGIE, s. f. Science qui a pour objet Dieu, et les vérités que Dieu a révélées. Dans les colléges, classe où l'on enseigne cette science. Recueil des ouvrages théologique d'un auteur.

THÉOLOGIEN, s. m. Celui qui sait la théologie.

THÉOLOGIQUE, adj. de t. g. Qui concerne la théologie.

THÉOLOGIQUEMENT, adv. D'une manière théologique.

* THÉOPHILANTHROPE, s. masc. Mot grec qui signifie, *Ami de Dieu et des hommes.*

* THÉOPHILANTHROPIE, s. f. Système du théophilanthrope.

* THÉOPHILANTHROPIQUE, adj. de tout g. Qui concerne, qui caractérise le théophilanthrope.

* THÉORBE, s. masc. Instrument de musique.

THÉORÈME, s. m. Proposition d'une vérité spéculative qui se peut démontrer.

THÉORICIEN, s. m. Celui qui connaît les principes d'un art sans le pratiquer.

THÉORIE, s. f. Spéculation, connaissance qui s'arrête à la simple spéculation, sans passer à la pratique.

THÉORIQUE, adj. de tout g. Qui appartient à la théorie.

THÉORIQUEMENT, adv. D'une manière théorique.

THÉRAPEUTES, s. m. pl. Moines du judaïsme, qui se livraient à la vie contemplative et mortifiée.

THÉRAPEUTIQUE, adj. de tout g. Qui a rapport aux thérapeutes.

THÉRAPEUTIQUE, s. f. Partie de la médecine qui enseigne la manière de traiter et de guérir les maladies.

THÉRIACAL, ALE, adj. Qui a la vertu de la thériaque.

THÉRIAQUE, s. f. Composition médicinale, en forme d'opiat, dont la base et la chair de vipère.

THERMAL, ALE, adj. Il se dit particulièrement des eaux minérales chaudes.

THERMANTIQUE, s. et adj. de tout g. t. de médecine. Il se dit des remèdes qui réchauffent, augmentent et raniment la chaleur naturelle.

THERMES, s. m. plur. Bâtimens qui, chez les anciens, étaient destinés pour les bains, et qui faisaient originairement partie des gymnases.

* THERMIDOR, s. m. Onzième mois de l'année républicaine.

* THERMOLAMPE, s. m. Poêle ou la fumée se décompose et éclaire par sa combustion.

THERMOMÈTRE, s. m. Instrument destiné à indiquer les différens degrés de la chaleur ou du froid.

THÉSAURISER, v. n. Amasser des trésors.

THÉSAURISEUR, s. m. Celui qui thésaurise. Fam.

THÈSE, s. f. En général, toute sorte de propositions, de questions dans le discours ordinaire. Plus particulièrement, toute proposition, soit de droit, soit de médecine, qu'on soutient publiquement dans les universités. Feuille de papier imprimée qui contient ces propositions.

THESMOTHÈTE, s. m. t. d'antiq. Gardien des lois. C'est le titre qu'on donnait à des magistrats considérables dans les républiques grecques.

THÉURGIE, s. f. Espèce de magie, par laquelle on croyait entretenir commerce avec les divinités bienfaisantes.

THLASPI, s. m. *tlas-pi.* Plante.

* THOMISTE, s. m. Partisan de la doctrine de saint Thomas sur la grace, etc.

THON, s. m. Gros poisson de mer.

THORACHIQUE, adj. de tout g. Qui est relatif à la poitrine. Il se dit des médicamens propres aux maladies de la poitrine, nommés *Pectoraux.*

THORAX, s. m. t. d'anatomie emprunté du grec. Nom qu'on donne à la poitrine.

THROMBUS, s. m. Tumeur qui arrive souvent, après la saigné, à l'endroit où le vaisseau a été ouvert.

THURIFÉRAIRE, s. m. Clerc dont la fonction est de porter l'encensoir et la navette où est l'encens.

THYM, s. m. *tein.* Plante odoriférante.

THYMBRE, s. m. *tein-bre.* Plante odoriférante.

THYRSE, s. m. *tir-ce.* Javelot environné de pampre et de lierre, dont les Bacchantes étaient armées.

TIARE, s. f. Ornement de tête qui était autrefrois en usage chez les Perses, chez les Arméniens, etc., et qui servait aux

Princes et aux sacrificateurs. Présentement, bonnet orné de trois couronnes, que le Pape porte dans les grandes cérémonies.

TIBIA, s. m. t. d'anatomie. L'os interne de la jambe.

TIBIAL, adj. m. Il se dit d'un des muscles extenseurs de la jambe.

TIC, s. m. Maladie, mouvement convulsif des chevaux. Sorte de mouvement convulsif auquel quelques personnes sont sujettes.

TIÈDE, adj. de tout g. Qui est entre le chaud et le froid. Figur. Nonchalant, qui manque d'activité, d'ardeur.

TIÈDEMENT, adv. Avec nonchalance.

TIÉDEUR, s. fém. Qualité de ce qui est tiède. Fig. Nonchalance, manque d'activité et de ferveur.

TIÉDIR, v. n. Devenir tiède.

TIEN, ENNE, adj. pron. possessif. *tiein.* Qui t'appartient, qui est à toi.

TIERCE, s. f. En t. de musique, intervalle composé de deux sons de la gamme, entre lesquels il n'y en a qu'un. Au jeu de piquet, trois cartes d'une même couleur qui se suivent. En t. d'escrime, botte *qu'on* porte ayant le poignet tourné *en dedans.* Une des heures canoniales. *En t.* de mathématiques et d'astronomie, *la soixantième* partie d'une seconde.

TIERCE, adj. t. de blason. Il se dit de l'écu divisé en trois parties, en long, en large, diagonalement ou en mantel.

TIERCE-FEUILLE, s. m. t. de blason. Il se dit d'un trèfle avec une queue.

TIERCELET, s. m. Le mâle de quelques oiseaux de proie.

TIERCEMENT, s. m. Augmentation du tiers du prix d'une chose après l'adjudication faite.

TIERCER, v. n. Hausser d'un tiers le prix d'une chose après l'adjudication faite. Au jeu de la paume, servir de tiers d'un côté, et tenir une place vers la corde.

TIERÇON, s. m. Mesure de liquides qui contient le tiers d'une mesure entière.

TIERS, ERCE, adj. *tièr.* Troisième.

TIERS, s. masc. Une troisième personne. *Il survint un tiers.* En parlant des choses, une troisième partie. *Il a un tiers dans cette succession.*

* TIERS-POINT, s. m. Triangle. Trois points disposés en triangle. Point qu'on prend à la volonté sur la ligne de vue où aboutissent les diagonales tirées pour raccourcir les figures. Lime à trois angles.

TIGE, s. f. La partie de l'arbre qui sort de la terre, et qui pousse des branches. En t. de généalogie, la branche principale à l'égard des branches cadettes qui en sont sorties.

TIGÉ, ÉE, adj. t. de blason. Il se dit des arbres et plante dont la tige est d'un émail différent.

TIGNASSE, s. fém. Mauvaise perruque. Popul.

TIGNON, s. m. *ti-gnon.* Il se dit, en parlant des femmes, de la partie des cheveux qui est derrière la tête.

TIGNONER, v. act. *ti-gno-né.* Mettre en boucles les cheveux du chignon.

SE TIGNONER, v. réc. Se prendre par le chignon. Il est popul.

TIGRE, TIGRESSE, subst. Bête féroce. Sorte d'insecte moucheté qui vient au-dessous des feuilles des arbres, et principalement des poiriers en espaliers. Figurément Homme cruel.

TIGRÉ, ÉE, adj. Moucheté comme un tigre.

TILLAC, s. m. Le plus haut *pont d'un* vaisseau.

TILLE, s. f. La petite peau fine et déliée qui est entre l'écorce et le bois du tilleul.

TILLER, v. act. Détacher avec la main le filament du chanvre, de la chenevotte.

TILLEUL, s. m. Arbre.

* *TILLOTE, s. m. Petit bateau de pêcheur. Braie ou maque, machine à briser le* chanvre.

TIMARIOT, s. m. Soldat turc qui jouit d'un bénéfice militaire, au moyen duquel il est obligé de s'entretenir lui et quelques autres miliciens qu'il fournit. Le bénéfice se nomme *Timar.*

TIMBALE, s. fém. *tein-ba-le.* Espèce de tambour à l'usage de la cavalerie. *Sorte de* gobelet qui a la forme de timbale.

TIMBALIER, s. m. *tein-ba-lié.* Celui qui bat des timbales.

TIMBRE, s. m. *tein-bre.* Sorte de cloche qui n'a point de battant en dedans, *et* qui est frappée en dehors par un marteau. Retentissement de la voix. Marque imprimée et apposée au papier dont on se sert pour les actes judiciaires, et que l'on appelle papier marqué ou timbré. En t. d'armoiries, casque qui est au-dessus de l'écu.

TIMBRER, v. act. t. de blason. Accompagner d'un timbre ou de quelqu'autre marque d'honneur, de dignité. En t. de pratique, écrire au haut d'un acte *la* nature de cet acte, la date et *le sommaire* de ce qu'il contient. Imprimer *sur du papier* sur du parchemin, la *marque* ordonnée par la loi.

TIMBREUR, s. m. Celui qui timbre.

TIMIDE, adj. de tout g. Craintif, peureux. Il se dit aussi de toutes personnes qui par une crainte modeste, ont quelque peine à se produire dans le grand monde, et qui n'osent presque parler.

TIMIDEMENT, adv. Avec timidité.

TIMIDITÉ, s. f. Qualité de celui qui est timide.

TIMON, s. m. Pièce de bois du train de devant d'un carrosse ou d'un chariot, qui est longue et droite, et à laquelle *on attèle* des chevaux. En t. de marine, *longue* pièce de bois attachée au gouvernail *d'un* navire et qui sert à le mouvoir par *la* force du levier. C'est ce que les marins appellent plus ordinairement la barre du gouvernail. Fig. Gouvernement d'un état.

TIMONIER, s. m. Celui qui gouverne le

mon d'un vaisseau, d'une galère sous les rdres du pilote.

TIMORÉ, ÉE, adj. Qui craint Dieu, qui st pénétré de la crainte de l'offenser.

TINE, s. f. Espèce de tonneau qui sert transporter de l'eau.

* TINET, s. masc. Espèce de treuil pour ısprendre les bœufs tués.

TINETTE, s. f. ti-nè-te. Petite cuve, aisseau de bois qui n'est point couvert.

TINTAMARRE, s. masc. Toute sorte de ruit éclatant, accompagné de confusion de désordre. Il est fam.

TINTAMARRER, v. n. tein-ta-ma-ré. t. opulaire. Faire du tintamarre.

TINTEMENT, s. masc. Le bruit, le son une cloche, qui va toujours en diminuant ıns l'air, après que le coup a frappé. Sention que l'on éprouve quelquefois sans ıuse extérieure, comme si l'on entendait son d'une cloche.

TINTENAGUE. *Voyez* TOUTENAGUE.

TINTER, v. act. Faire sonner lentement ıe cloche, en sorte que le battant ne uche que d'un côté. v. n. Sonner lentement.

TINTOIN, s. m. Autrefois bourdonnement, bruit dans les oreilles. Fig. et fam. ıquiétude qu'on a du succès de quelque ıose.

* TIPULE, s. f. Insecte.

TIQUE, s. fém. ti-ke. Insecte noirâtre ıi s'attache aux oreilles des chiens, des œufs, etc.

TIQUER, v. neut. ti-ké. Avoir le tic. ne se dit proprement que des chevaux. *e cheval tique.*

TIQUETÉ, ÉE, adj. ti-ke-té. Qui est marıé de petites taches.

TIR, s. m. t. de guerre. La ligne suivant quelle on tire un canon, un mousquet. ıeu où l'on s'exerce à tirer le pistolet, le ısil, etc.

TIRADE, s. f. Morceau d'un ouvrage en ose ou en vers, d'une certaine étendue. n musique, le passage que fait la voix ou nstrument dans l'intervalle d'une note à ıe autre.

TIRAGE, s. m. Action de tirer. En imimerie, l'action de mettre les feuilles ous la presse, et d'y imprimer les caracres. *Des métaux*, action de les faire paser par la filière. *D'une loterie*, l'action d'en rer les billets.

TIRAILLEMENT, s. masc. Action de tiiller.

TIRAILLER, v. act. Tirer une personne diverses reprises, avec importunité ou ec violence. v. n. Tirer d'une arme à feu, souvent. Fam.

TIRAILLERIE, s. f. Action de tirer sans dre et sans but.

TIRAILLEUR, s. m. Celui qui tiraille. Il e se dit que des chasseurs qui tire mal, des soldats détachés en avant pour faire coup de feu avec l'ennemi.

TIRANT, s. m. Cordon servant à ouvrir ı à fermer une bourse. En t. de charpenterie, pièce de bois qui tient en état les deux jambes de force du comble d'une maison Barre le fer attachée à une poutre, et dont l'extrémité porte un œil qui reçoit une ancre pour prévenir l'écartement d'un mur. En t. de marine, la quantité d'eau que tire un navire, la hauteur d'eau dont il a besoin pour être à flot.

TIRASSE, s. f. Sorte de filet ou de rets dont on se sert pour prendre des cailles, des alouettes, des perdrix, etc.

TIRASSER, v. act. ti-ra-cé. Chasser à la tirasse, prendre à tirasse.

TIRE, s. f. *Voler à tire-d'aile*, aussi rapidement qu'il est possible.

* TIRE, s. f. ou TIROTOIR, s. m. Outil de tonnelier, dont il se sert pour placer les cercles sur les tonneaux.

TIRE-BALLE, s. m. Instrument dont les chirurgiens se servent pour tirer la balle restée dans une blessure faite par une arme à feu.

TIRE-BOTTE, s. m. Tissu de fil ou de soie qu'on attache aux deux côtés d'une botte pour la chausser plus aisément.

TIRE-BOUCHON, s. m. Sorte de vis de fer ou d'acier dont on se sert pour tirer les bouchons des bouteilles.

TIRE-BOURRE, s. m. Crochet pour tirer la bourre d'un fusil.

* TIRE-CLOU, s. m. Outil de couvreur.

TIRE-D'AILE, s. m. Battement d'aile prompt et vigoureux que fait un oiseau quand il vole vite.

TIRE-FOND, s. m. Instrument avec lequel le chirurgien enlève la pièce d'os qu'il a sciée avec son trépan. Outil de tonnelier.

TIRE-LARIGOT, adv. *Boire à tire-larigot*, excessivement. Il est pop.

TIRE-LIGNE, s. m. Instrument de géométrie. Celui qui ne sait que tracer des plans sans invention, sans génie. Fam.

TIRE-LIRE, s. f. Petit vaisseau de terre ayant une fente en haut, par où l'on met des pièces de monnaie pour faire un petit amas d'argent.

TIRE-MOELLE, s. m. Petit instrument dont on se sert à table pour tirer la moelle d'un os.

* TIRE-PIÈCE, s. m. Ecumoire de raffineur de sucre.

TIRE-PIED, s. m. Courroie ou grande lanière de cuir dont les cordonniers se servent pour tenir leur ouvrage plus ferme sur leurs genoux, quand ils travaillent.

TIRER, v. act. Mouvoir vers soi, amener à soi ou après soi. Oter, délivrer, dégager. Fig. Recueillir, percevoir, recevoir. Tirer des feuilles de papier. Décharger des armes à feu. *De l'eau*, prendre de l'eau au puits. *Du vin*, prendre du vin au tonneau. *Du sang*, saigner. *Une vache*, la traire.

TIRER, v. n. S'en remettre à la décision du sort. Aller, s'acheminer. Fam. *Tirer sur*, en parlant des couleurs, avoir quelque rapport, quelque ressemblance.

SE TIRER, v. réc. Se débarrasser, se dégager.

TIRET, s. masc. *ti-ré*. Petit morceau de parchemin coupé en long et tortillé, servant à filer et à attacher des papiers ensemble. Trait de plume qui sert à joindre ou à diviser les mots.

TIRETAINE, subst. f. Droguet, drap grossier.

TIRE-TÊTE, s. m. Instrument qui sert à tirer la tête de l'enfant mort, et resté dans la matrice.

TIREUR, s. m. Chasseur qu'on entretient pour tirer le gibier. En t. de commerce et de banque, celui qui tire une lettre de change sur quelqu'un.

TIROIR, s. m. Espèce de petite caisse emboîtée dans une armoire, dans une table, et qui se tire par le moyen d'un bouton

TIRONIEN, ENNE, adj. Il se dit des caractères, des lettres qu'inventa Tiron, affranchi de Cicéron.

TISANE, s. f. *ti-za-ne*. Breuvage d'eau où l'on fait bouillir de l'orge, de la réglisse, du chiendent ou autre chose.

TISON, s. m. *ti-zon*. Reste d'une bûche dont une partie a été brûlée.

TISONNÉ, adj. m. *ti-zo-né*. *Cheval gris tisonné* ou *charbonné*, dont *le poil* a des taches noires irrégulières.

TISONNER, v. n. *ti-zo-né*. Remuer les tisons sans besoin.

TISONNEUR, EUSE, s. *ti-zo-neur*. Celui, celle qui aime à tisonner.

* **TISONNIER**, s. m. Tige de fer avec un crochet pour attiser le feu.

TISSER. v. act. *ti-cé*. Faire un tissu.

TISSERAND, s. m. *ti-ce-ran*. Ouvrier qui fait de la toile.

TISSERANDERIE, s. f. Profession de ceux qui tissent ou qui vendent les ouvrages faits par les tisserands.

TISSU, s. m. Liaison de plusieurs choses entrelacées qui font un corps, comme des fils de chanvre, de soie, de laine, et dont on fait des toiles, des étoffes Fig. Ordre, suite. *Le tissu d'un discours. Un tissu de merveille*, *etc*.

TISSURE, s. fém. *ti-su-re*. Liaison de ce qui est tissu. Fig. *La tissure d'un discours*, *d'un poëme*, *etc*., la disposition, l'ordre, l'économie des parties d'un discours, d'un poëme.

TISSUTIER, s. m. Rubanier, ouvrier qui fait toutes sortes de tissus.

* **TITANE**, s. m. Demi-métal découvert en 1794.

TITHYMALE, s. masc. Plante à fleur en forme de cloche.

TITILLANT, ANTE, adj. Qui éprouve un mouvement de titillation.

TITILLATION, s. f. Mouvement sautillant et doux qui se remarque dans certains corps *La titillation du vin de Champagne*.

TITILLER, v. act. et v. n. Eprouver un mouvement de titillation.

TITRE, s. m. Inscription qui fait connaître la matière d'un livre ou d'un chapitre. Qualité honorable, nom de dignité. Acte ou pièce authentique qui sert à établir droit. une qualité.

TITRER, v. a. Donner un titre d'honneur à une personne, à une terre.

TITRÉ, ÉE, part. et adj. Qui a un titre.

TITRIER, s. masc. terme odieux qu'on donne à ceux qu'on taxe de faire faux titres.

TITUBATION, s. f. Action de chancel[er]

TITULAIRE, adj de tout g. Qui a droit d'une dignité sans en avoir la possession, sans en faire la fonction. s. m. est revêtu d'un titre, d'un bénéfice, d'[une] charge.

* **TMÈSE**. s. f. Division en deux d'un m[ot] composé *Quo* res *cunque* cadent. Gramm.

TOCANE, s. f. Vin nouveau fait de mère goutte.

TOCSIN, s. m. Bruit d'une cloche qu[i] *sonne à coups pressés et redoublés*, [pour] *avertir du feu*, *etc*.

TODIER s. m. Petit oiseau d'Amér[ique]

TOGE, s. f. C'est le nom de la rob[e que] *les Romains* portaient.

TOI. pronom pers. *Voyez* Tu.

TOILE, s. fém. Tissu de fil de lin o[u de] chanvre.

TOILERIE, s. f. Marchandise de toi[le]

TOILETTE. s. f. Toile qu'on *étend sur* une table pour y mettre ce qui sert à [l'or]nement et à l'ajustement des homme[s et] des femmes. La table *même chargée de* [ce] qui sert à la parure d'une *femme*. Les dé[tails] de l'ajustement.

TOILIER, s. m Ouvrier qui *fabrique* [la] toile.

TOISE, s. f. Mesure longue de six pi[eds]

TOISE, s. m. Mesurage à la toise. A[rt de] mesurer les surfaces et les solides.

TOISER, v. act. Mesurer à la toise.

TOISEUR, s. m. Celui qui toise.

TOISON, s f. Laine que l'on a tondue sur une brebis, sur un mouton. *D'or*, ordre de chevalier.

TOIT, s. m Couverture d'un bâtiment, d'une maison. Dans les *mines*, *la partie de* la roche qui couvre le filon.

* **TOITURE**, s. f. Confection des to[its.] Le toit même.

* **TOKAI**, s. m. Vin de Hongrie.

TOLE, s. f. Plaque de fer battue d[ont] on fait des poêles et autres ouvrages

TOLÉRABLE, adj. de tout genre. Qu['on] peut tolérer.

TOLÉRANCE, s. fém. Condescendan[ce,] indulgence pour ce qu'on ne peut em[pê]cher ou qu'on croit ne devoir pas em[pê]cher. Condescendance politique qu[e] quelquefois que les souverains souffr[ent] dans leurs états l'exercice d'une autre [reli]gion que celle qui est établie par les lo[is de] l'état.

TOLÉRANT, ANTE, adjectif. [Qui] tolère.

TOLÉRANTISME, s. m. Caractère [ou] système de ceux qui croient qu'on [doit] tolérer, dans un état, toutes sortes [de] religions.

Digitized by Google

TOLÉRER, v. act. Supporter, avoir de ndulgence pour les abus.
TOLLÉ, mot latin pris de l'Evangile ier tollé sur quelqu'un, crier afin d'exciter l'indignation contre quelqu'un.
TOMAN, s. m. Somme de compte en age en Perse; 46 francs.
* TOMATE, s. f. Pomme d'amour. Plante nt on fait une sauce.
TOMBAC, s m. Sorte de métal factice, mposé de cuivre et de zinc.
TOMBE, s. f. Grande table de pierre, marbre, de cuivre, etc., dont on couvre ie sépulture. Sépulcre.
TOMBEAU, s. m. Sépulcre, monument evé à la mémoire d'un mort dans l'enoit où il est inhumé. Tout lieu où un mme est enterré.
TOMBELIER, s. m. ton-be-lié. Charretier ii conduit un tombereau.
TOMBER, v. n. Etre emporté de haut en s par son propre poids. Echoir. Aboutir. sser, discontinuer. Fig. Déchoir de réitation, de crédit, ne pas réussir.
TOMBER, v. impersonnel. Il tombe de pluie, de la neige, etc.
TOMBEREAU, s. m ton-be-ró. Charrette tourée d'ais servant à porter du sable, erres, etc
TOME, s. m. Volume d'un ouvrage imimé.
TOMIE, s. m. Mot tiré du grec, qui siifie, action de couper.
* TOMOTOCIE, s. fém. Opération césaenne.
TON, adj. possessif m. Qui répond au onom personnel Tu, toi, te. Il fait au m. ta, et au pl. tes.
TON, s. m. Certaine inflexion, certain gré d'élévation ou d'abaissement de la ix.
TONACHILE, s. m. Une des quatre esces de poivre qu'on tire de Guinée.
* TONDAILLE, s. f La laine qu'on a ndue de dessus les moutons.
TONDAISON, s. f Tonte.
TONDEUR, s. m. Qui tond.
* TONDIN, s. m. t. d'architecture. Pee baguette au bas des colonnes.
TONDRE, v. act. Couper la laine ou le il aux bêtes. Raser, couper les cheveux.
* TONILIÈRE, s. f. Rateau garni, à la te, d'une poche de filet pour pêcher les iquillages.
TONIQUE, adj. de tout g. t. de médene, qui se dit du mouvement des muses qui sort dans une tension, une conaction permanente. Remède tonique, propre rendre l'action aux muscles, aux fibres lâchées. En musique, Note tonique, la ote principale ou fondamentale d'un ton d'un mode.
TONLIEU, s. m. Droit seigneurial qui se yait pour les places où l'on étalait dans n marché.
TONNANT, ANTE, adj. Qui tonne.
TONNE, s. f. Grand vaisseau de bois à eux fonds en forme de muid.
TONNEAU, s. m. Grand vaisseau de bois fait pour mettre des liquides ou pour enfermer des marchandises. En t. de marine, poids de deux mille livres, ou espace de quatre pieds cubes.
TONNELER, v. act. Prendre du gibier à la tonnelle.
TONNELET, s. m. Espèce de petit panier qui relève la partie basse d'un habit à la romaine.
TONNELEUR, s. m. Chasseur qui prend des perdrix à la tonnelle.
TONNELIER, s. m. Artisan qui fait et qui raccommode des tonneaux.
TONNELLE, s. f. Sorte de berceau de treillage couvert de verdure. Espèce de filet à prendre des perdrix.
TONNELLERIE, s. f. Profession de tonnelier. Lieu où il travaille.
TONNER, v. n. Il se dit du bruit causé par le tonnerre, par extension, du canon.
TONNERRE, s. m. Bruit éclatant et terrible causé par une exhalaison enflammée qui est enfermée dans la nue.
TONNES, s. f. pl. Espèce de coquilles.
TONOTECHNIE, s f. Art de noter les cylindres de certains instrumens. terme de musique.
TONSURE, s. f. Cérémonie de l'église, par laquelle celui à qui l'évêque coupe les cheveux, entre dans la cléricature.
* TONSURÉ, s. m. Celui qui a reçu la tonsure.
TONSURER, v. act. Donner la tonsure.
TONTE, s. f. L'action de tondre, et de la laine tondue.
TONTINE, s. f. Sorte de rente viagère sur un certain nombre de titres, avec droit d'accroissement pour les survivans.
TONTINIER, IÈRE, s. Celui, celle qui a des rentes de tontine.
TONTISSE, s. f. Sorte de tapisserie exécutée avec des tontures de drap.
TONTURE, s. f. Poil que l'on tond sur les draps. Branche de feuilles que l'on coupe aux palissades, aux bordures de buis, etc.
TOPAZE, s. f. Pierre précieuse de couleur jaune.
* TOPE, interj. Je consens. Fam.
TOPER, v. n. t. de jeu de dés. Demeurer d'accord d'aller d'autant que met au jeu celui contre lequel on joue.
TOPINAMBOUR, s. m. Plante dont les racines sont garnies d'une multitude de tubercules.
TOPIQUE, adj. de tout g. Remède topique, qui s'applique sur la partie malade.
TOPIQUES, s. m. pl. Les topiques d'Aristote, de Cicéron, le traité, qu'Aristote, que Cicéron a fait des lieux communs d'où l'on tire des argumens.
TOPOGRAPHIE, s. f. Description d'un lieu particulier.
TOPOGRAPHIQUE, adj. de tout g. Qui appartient à la topographie.
TOQUE, subst. fém. Sorte de chapeau à petits bords, couvert de velours, de

satin, etc., plat par-dessus, et plissé tout autour.

TOQUER, v. act. Toucher, frapper.

TOQUET, s. m. Sorte de coiffure, de bonnet, qui est à l'usage des femmes du menu peuple ou des paysannes. Bonnet que portent les enfans.

TORCHE, s. f. Sorte de flambleau fait de cire et de mèche., appliqué autour d'un bâton de sapin.

TORCHER, v. act. Essuyer, frotter pour ôter l'ordure.

TORCHE-NEZ, s. m. Corde ou ficelle dans laquelle on passe et on engage la lèvre antérieure du cheval, et que l'on serre ensuite avec un morceau de bois.

TORCHÈRE, s. f. Espèce de guéridon fort élevé, sur lequel on met un flambeau, une girandole, des bougies, etc.

TORCHIS, s. m. Mortier de terre grasse, mêlée avec de la paille ou avec du foin, pour faire les murs.

TORCHON, s. m. Sorte de petite serviette de grosse toile dont on se sert pour torcher, pour essuyer la vaisselle, etc.

* TORDAGE, s. masc. Façon donnée en doublant et tordant des fils.

TORDRE, v. act. Tourner en long et de biais en serrant.

TORE, s. m. t. d'architect. Qui se dit des gros anneaux des bases des colonnes.

TORMENTILLE, s. m. Plante qui croît dans les bois et dans les lieux ombragés.

TORON, s. m. Assemblage de plusieurs fils de caret tournés ensemble, qui font partie d'une corde, d'un câble.

TORPEUR, s. f. Engourdissement profond, au propre et au figuré.

TORPILLE, s. f. Poisson qui a la propriété d'engourdir la main de celui qui le touche.

TORQUE, s. f. t. de blason, qui se dit d'un bourlet qui se pose sur le heaume, et qui est des deux principaux émaux du corps des armoiries.

TORQUET, s. masc. *Donner un torquet*, tromper quelqu'un.

TORQUETTE, s. f. Certaine quantité de marée entortillée dans la paille.

TORRÉFACTION, s. f. Opération par laquelle on applique une chaleur violente à un corps.

TORRÉFIER, v. act Griller, rôtir, appliquer une chaleur violente à un corps.

TORRENT, s. m. Torrent d'eau rapide qui vient ordinairement des orages ou de la fonte des neiges, et qui ne dure que quelque temps.

TORRIDE, adj. Brûlant, excessivement chaud.

TORS, TORSE, adj. *tor*. Qui est tordu, ou qui paraît l'être.

TORSE, s. m. t. de sculpture, qui se dit d'une figure tronquée, qui n'a qu'un corps sans tête, sans bras ou sans jambes.

* TORSER, v. act. *tor-cé*. Contourner le fût d'une colonne en spirale ou en vis, pour la rendre torse.

TORT, s. m. Ce qui est opposé à la j[...] tice et à la raison.

TORTELLE. *Voyez* VÉLAR.

TORTICOLIS, s. m. Mal qui fait qu['on] ne peut tourner le cou sans douleur.

TORTIL, s. masc. t. de blason. Sor[te de] diadème dont est ceinte une tête de [...] représenté sur un écu.

TORTILE, adj. Susceptible de to[rsion] spontanée. t. de botan.

TORTILLAGE, s. m. Façon de s'e[xpri]mer confuse et embarrassée.

TORTILLANT, ANTE, adj. *t. de b[lason]* qui se dit du serpent et de *la givre.*

TORTILLEMENT, s. m. *Action de to[r]tiller*, et l'etat d'une chose tortillé. Fig. fam. Petits détours, petites finesses qu['on] cherche dans les affaires.

TORTILLER, v act. *Tordre à plusie[urs] tours*, en parlant du papiers, de la fil[asse,] d'un ruban, etc.

TORTILLIÈRE, *s. fém. Petite allé[e] serpente dans un massif d'arbres.*

TORTILLON, s. m. Coiffure d'une [...] du bas peuple.

TORTIONNAIRE, adj. de tout g. In[juste] et violent.

TORTU, UE, adj. Qui n'est pas dr[oit,] qui est de travers.

TORTUE, s. fém. Animal amphibie [qui] marche fort lentement, et dont tout le c[orps] est couvert d'une grande écaille dure. C[hez] les Romains, espèce de toit que *les sold[ats] faisaient en mettant* leurs boucliers [au-]dessus de leurs têtes, et en les serrant [les] uns contre les autres.

TORTUER, v. act. Rendre *tortu.*

TORTUEUSEMENT, *adv. D'une ma[nière]* tortueuse.

TORTUEUX, EUSE, adj. Qui fait p[lu]sieurs tours et retours. Il ne se dit gu[ère] que des rivières, des chemins et des s[er]pens.

TORTUOSITÉ, s. f. Etat de ce qui e[st] tortueux.

TORTURE, s. f. Gêne, *tourment* qu['on] fait souffrir. Autrefois, *tourment qu'*on [fai]sait souffrir à quelqu'*un par* ordre de j[us]tice, pour lui faire *confesser* la vérité.

TORTURER, v. act. Faire éprouve[r la] torture. Il ne s'emploie guère qu'au fi[g.] dans ces phrases, *Torturer le sens* [d'un] *mot, le sens d'un texte*, pour dire, lui f[aire] signifier, comme par violence, ce qu'il [ne] dit pas.

TORY, s. m. Nom qu'on donnait en A[n]gleterre aux partisans de Charles II, et [qui] depuis s'est donné aux partisans de la co[ur.] Il est opposé à Wigh.

TOSCAN, ANE, adj. t. d'architectu[re.] *Ordre toscan, colonne toscane.*

TOST *ou* TOAST, s. m. Mot adopté [de] l'anglais. Proposition de boire à *la* santé [de] quelqu'un, à l'accomplissement d'un v[œu,] au souvenir d'un événement.

TOSTER, v. act. *tos-té*. t. pris de l'a[n]glais. Porter son toast.

TOT, adv. de temps, *tô*. Promptement

le, dans peu de temps. *Aussitôt que*, dès e, du moment que.
TOTAL, ALE, adj. Complet, entier.
TOTAL, ALE, s. m. Le tout, l'assemblage plusieurs choses considérées comme sant un tout.
TOTALEMENT. adv. *to-ta-le-man*. Enrement. tout-à-fait.
TOTALITÉ, s f. Le total.
TOTON, s. m. Espèce de dé qui est trarsé d'une petite cheville sur laquelle on fait tourner.
TOUAGE, s. m. t. de marine. Action de ier, ou l'effet de cette action.
TOUAILLE, s. f. Linge qu'on pend sur rouleau auprès d'un lieu où l'on se lave mains.
* TOUANSE, s. f. Etoffe de soie de la ine.
TOUCAN, s. masc. Oiseau d'Amérique. nstellation de l'hémisphère austral.
TOUCHANT, ANTE, adj Qui touche le ur, qui émeut les passions.
TOUCHANT, prépos. Concernant, sur le t de.
TOUCHAU, s. m. Aiguille d'essai.
OUCHE, s. f. Dans l'orgue, dans l'éette et dans le clavecin, chacune des ites pièces d'ébène, d'ivoire, etc., qui composent le clavier. Epreuve qu'on de l'or ou de l'argent par le moyen de ierre de touche. En t. de peinture, mae dont le peintre indique et fait sentir caractère des objets qu'il représente, certains coups de pinceau, dans les res et dans les lumières. Fig. et fam. race, revers, maladie.
OUCHER, v. act. Mettre la main sur lque chose, à quelque chose. En parde l'argent, recevoir. *Il a touché ses apemens*. Frapper pour faire aller, chaslevant soi. *Toucher des bœufs*, *des che*, *un troupeau*, *etc*. Exprimer. *Ce poète, rateur touche bien les passions*. En t. de ne, mouiller, aborder dans une île. r de certains instrumens de musique. e l'encre sur le caractère par le moyen balles ou des rouleaux.
TOUCHER, verbe réc. Etre contigu, se ire.
TOUCHER, s. m. Le tact.
TOUE, s. f. Bateau commun sur les res, et principalement sur la Loire. dit aussi de l'action de touer un vais-

TOUÉE, s. f. t. de marine. Assemblage plusieurs grelins mis bout à bout les les autres, attachés à une ancre à jet.
TOUER, v. actif. t. de marine. Faire er un navire, en tirant un câble à de bras ou au moyen du cabestan, u qu'on remorque au moyen d'un bâ à rames.
TOUFFE, s. f. Assemblage de certaines s, comme arbres, fleurs, cheveux.
TOUFFEUR, s. f. Exhalaison chaude qui en entrant dans un lieu où la chaleur extrême.

TOUFFU, UE, adj. Qui est en touffe, épais, bien garni.
TOUG ou TOUC, s. m. Demi-pique au bout de laquelle est attachée une queue de cheval avec un bouton d'or, et qu'on porte devant les visirs, les pachas, etc.
* TOUI, s. m. La plus petite espèce de perroquets.
TOUJOURS, adv. de temps. Continuellement, sans interruption.
* TOUPE, s. f. Paquet très-dur de cheveux Peu usité.
TOUPET, s. fém. Petite touffe de diverses choses, comme de poils, de cheveux, d'arbres, etc.
TOUPIE, s. fém. Jouet de bois que font tourner les enfans.
TOUPILLER, v. n. Ne faire qu'aller et venir, sans savoir pourquoi Il et fam.
TOUPILLON, s. m. Petit toupet.
* TOUPIN, s. m. Outil de cordier.
TOUR, s. f. Bâtiment élevé, rond, carré, etc., dont on fortifiait anciennement les murailles des villes, des châteaux, etc. Pièce du jeu des échecs, qu'on appelait autrefois *Roc*.
TOUR, s. m. Mouvement en rond. Il se dit par extension de plusieurs autres sortes de mouvemens, quoiqu'ils ne soient pas en rond *Faire un tour*, aller et venir. *Faire un tour de jardin*, ou *dans le jardin*. Circuit, circonférence d'un lieu ou d'un corps.
TOUR DE REINS, s m. Rupture ou foulure de reins causée par quelque effort.
* TOURAILLE, s. f. Etuve de brasseur pour faire sécher le grain.
* TOURAILLON, s. m. Germe séché du grain.
TOURBE, s. f. Motte faite de terre bitumineuse propre à brûler. Multitude confuse de peuple. Il est vieux.
* TOURBEUX, EUSE, adj. Se dit d'un terrain propre à faire de la tourbe.
TOURBIÈRE, s. f. Endroit d'où l'on tire la tourbe.
TOURBILLON, s. masc. vent impétueux qui va en tournoyant.
* TOURD, s. m. Poisson de mer.
TOURD, s. m. ou TOURDELLE, s. f. Espèce de grive.
TOURDILLE, adj. *Gris tourdille*, le poil d'un cheval qui est d'un gris sale.
TOURELLE, s. f. Petite tour.
TOURET, s. m. Petite roue qui reçoit son mouvement d'une plus grande.
TOURIÈRE, s. f. Dans les monastères de filles, domestique de dehors qui a soin de faire passer au tour toutes les choses qu'on y apporte.
TOURILLON, s. m. t. de plusieurs arts. Gros pivot sur lequel tourne une porte cochère, un pont-levis.
TOURMENT, s. masc. Violente douleur corporelle. Fig. Peine d'esprit.
TOURMENTANT, ANTE, adj. Qui tourmente.
TOURMENTER, v. act. Faire souffrir quelque tourment de corps, Donner de la

peine, faire souffrir quelque peine d'esprit. Importuner, harceler. Agiter violemment.

SE TOURMENTER, v. réc. S'agiter, se remuer. S'inquiéter.

TOURMENTEUX, EUSE, adj. Il ne se dit qu'en marine, en parlant de certains parages qui sont plus sujets aux tempêtes.

TOURMENTIN, s. m. t. de marine. Nom du perroquet du mât de beaupré.

TOURNAILLER, v. n. Faire beaucoup de tours et détours sans s'éloigner d'un point.

TOURNANT, s. m. Coin des rues, des chemins. Endroit où le cours d'une rivière fait un coude. Endroit dans la mer, dans une rivière où l'eau tourne continuellement, et qui est dangereux pour les vaisseaux.

TOURNANT, ANTE, adj. Qui tourne.

TOURNASSER, v. act. t. de potier. Travailler sur un tour.

* TOURNASSIN, s. m. Outil de fer pour tourner et préparer la porcelaine avant la cuite.

* TOURNE-A-GAUCHE, s. m. t. de serrurier. On donne ce nom à une vis, et à un crochet qui sert à contourner le fer.

* TOURNEBOUT, s. m. Flûte à bec.

TOURNEBRIDE, s. masc. Espèce de cabaret établi auprès d'un château ou d'une maison de campagne, pour recevoir les domestiques et les chevaux des étrangers qui y viennent.

TOURNEBROCHE, s. m. Machine servant à faire tourner la broche.

TOURNÉE, s. f. Voyage qu'on fait en divers endroits. Course que certains magistrats ou officiers font avec autorité dans leur ressort.

TOURNELLE, s. f. Autrefois, petite tour. Dans une acception plus moderne, chambre des parlemens, composée des juges qu'on tirait des autres chambres pour juger les matières criminelles.

TOURNEMAIN, s. m. *En un tournemain*, en aussi peu de temps qu'il en faut pour tourner la main.

TOURNER, v. act. Mouvoir en rond.

TOURNER, v. n. Se mouvoir en rond, et même à droite ou à gauche, quoique le mouvement ne se fasse pas tout-à-fait en rond. En parlant du vin, du lait, d'une sauce, s'altérer, être changé. Travailler au tour.

SE TOURNER, v. réc. Se placer dans un sens contraire. Se changer, passer d'un état à un autre.

TOURNÉ, ÉE, part et adj. Figur. et famil. *Homme bien tourné*, bien fait. *Esprit mal tourné*. Qui prend ordinairement toutes les choses de travers.

TOURNESOL *ou* SOLEIL, s. m. Plante à fleur radiée, dont la fleur paraît suivre le cours du soleil. Sa graine est la base d'une teinture bleue.

TOURNEUR, s. m. Artisan qui fait des ouvrages au tour.

TOURNEVIRE, s. f. terme de mari[...] Manœuvre ou gros cordage qui sert [...] retirer l'ancre du fond de l'eau à l'a[...] cabestan.

TOURNEVIS, s. m. *tour-ne-vis*. [...] instrument de fer avec lequel on serr[e] ou desserre des vis.

TOURNIQUET, s. m. Croix de boi[s] de fer mobile, et posée horizontale[ment] sur un pivot pour laisser quelqu'un à [...] gens de pieds. Instrument de chirurgi[e qui] sert à comprimer les vaisseaux *dans* [cer]taines opérations.

TOURNOI, s. m. Fête *publique et m*[ili]taire, où l'on s'exerçait à plusieurs so[rtes] de combats.

TOURNOIEMENT, s. m. Action de [ce] qui tournoie.

* *TOURNOIR*, s. masc. Moulin de tonnier.

* *TOURNOIRE*, s. f. *Instrument* d[...] des potiers pour faire tourner leur ro[ue].

TOURNOIS, adj. f. Nom que l'on [don]nait à la monnaie qui se battait aut[re]fois à Tours.

TOURNOYER, v. n. Tourner en f[aisant] plusieurs tours.

TOURNURE, s. f. Tour. *Le succès d[e cette] affaire dépend de la tournure qu'on y d[onne]. Il a une tournure d'esprit agréable. Ce[t] homme est d'une jolie tournure.*

* TOURON, s. f. Tranches confites.

TOURTE, s. f. Espèce de pâtisserie.

TOURTEAU, s. m. Sorte de gâteau [...] est vieux. En t. de blason, pièce d'a[...] rie ronde, pleine et de couleur.

TOURTEREAU, s. m. *Jeune tourte*[relle].

TOURTERELLE, s. f. Oiseau q[ui res]semble beaucoup au pigeon, mais [...] plus petit.

TOURTIÈRE, s. f. Ustensile de c[uisine] qui sert à faire cuire des tourtes.

TOURTRE, s. f. Tourterelle.

TOUSELLE, s. f. Sorte de froment [dont] l'épi est sans barbe.

TOUSSAINT, s. fém. *La fête de* to[us les] Saints.

TOUSSER, v. n. Faire l'effort et le [bruit] que cause la toux.

* TOUSSEUR, EUSE, adj. Celui, [celle] qui tousse.

TOUT, OUTE, adj. Qui comprend [l'uni]versalité d'une chose considérée [en son] entier.

TOUT, s. masc. Chose qui a des p[arties] considérée en son entier. Toutes ch[oses].

TOUT, adv. Entièrement, sans [excep]tion, sans réserve.

TOUT-BEAU, espèce d'interjectio[n ...] doucement, arrêtez-vous.

TOUTEFOIS, adv. Néanmoins, [...] pourtant.

TOUT-OU-RIEN, s. m. Partie de [la répé]tition d'une montre.

TOUTE-PUISSANCE, subst. [...] PUISSANCE.

TOUT-PUISSANT, adj. Qui a un[e puis]sance sans bornes.

TOUTENAGUE ou TINTENAGUE, s. f. ...age métallique blanc fait avec de l'étain ...u bismuth.

TOUTE-SAINE, s. f. Arbrisseau ainsi ...nmé, parce que ses feuilles, sa racine, ...semence, sont fort utiles en médecine.

TOUX, s. f. *tou*. Maladie qui fait faire des ...orts à la poitrine avec bruit, pour pous... dehors une humeur âcre et piquante.

TOXICODENDRON, s. masc. Arbre de ...nis.

TOXIQUE, s. m. Nom générique qui se ...nne à toutes sortes de poisons.

TRABAN, s. m. Soldat de la garde im...iale en Allemagne.

TRABÉE, s. f. Nom qu'on donnait à la ...e que les généraux Romains portaient ...s leurs triomphes.

TRAC, s. masc. Il se dit de l'allure du ...val, du mulet, etc.

* TRACANER, v. act. Défiler le fil et la ...e, qui ne sont pas encore couverts. t. ...tireur d'or.

* TRACANOIR, s. m. Machine à traca...

TRACAS, s. m. Mouvement accompagné ...trouble, de désordre, d'embarras.

TRACASSER, v. n. Aller et venir, s'agi..., se tourmenter pour peu de chose. Il ...dit en parlant des manières d'agir d'un ...rit inquiet, brouillon et malin. v. act. ...uiéter tourmenter quelqu'un. Il est fam.

TRACASSERIE, s. f. Méchant procédé, ...cane. Il n'est que de la conversation. ...scours, rapport qui va à brouiller des ...s les uns avec les autres.

TRACASSIER, IÈRE, s. Celui, celle ...i tracasse, qui est sujet à faire de mau...ses difficultés dans les affaires dont il se ...le. Brouillon, indiscret.

TRACE, s. f. Vestige d'un homme ou ...n animal. Impression que laisse un cha...t, un carrosse. Fig. Impression que les ...jets font dans le cerveau. Toute marque ...impression que laisse une chose, quelle ...elle soit.

TRACE, s. masc. Trait d'un plan, d'un ...vrage.

TRACEMENT, s. m. Action de tracer, ...l'effet de cette action.

TRACER, v. act. Tirer les lignes d'un ...ssin, d'un plan, sur le papier, sur la ...le, etc. Fig. *Tracer le chemin à quelqu'un*, ...donner l'exemple, v. n. Il se dit des ...ores dont les racines s'étendent en ram...nt sur la terre, et ne s'enfoncent pres...e pas.

TRACÉ, ÉE, participe.

* TRACEUR, s. m. Celui qui trace un ...n sur le sol.

TRACHÉE-ARTÈRE, s. masc. Canal qui ...rte l'air aux poumons.

* TRAÇOIR, s. m. Outil pour dessiner.

TRADITEUR, s. m. Celui qui, dans la ...rsécution, avait livré les livres sacrés ...x païens.

TRADITION, s. f. t. de pratique et de ...risprudence. Action par laquelle on livre une chose à une personne. En parlant de religion et d'histoire, voie par laquelle les dogmes et les faits se transmettent de main en main, et de siècle en siècle.

TRADITIONNAIRE, s. m. Il se dit des Juifs qui expliquent l'Écriture par les traditions du Talmud.

TRADITIONNEL, ELLE, adj. Fondé sur la tradition.

* TRADITIONNELLEMENT, adv. Selon la tradition.

TRADUCTEUR, s. m. Celui qui traduit d'une langue à une autre.

TRADUCTION, s. f. Action de celui qui traduit. Version d'un ouvrage dans une langue différente de celle où il a été écrit.

TRADUIRE, v. act. Transférer d'un lieu à un autre. Il ne se dit que des personnes. Faire passer un ouvrage d'une langue dans une autre. Citer en justice.

TRADUISABLE, adj. de tout g. Qui peut se traduire.

TRAFIC, s. m. Négoce, commerce de marchandises. Fig. Conventions, pratiques indues que l'on fait sur certaines choses.

TRAFIQUANT, s. m. *tra-fi-kan*. Commerçant, négociant.

TRAFIQUER, v. neut. et v. act. Faire trafic.

* TRAFUSOIR, s. m. Machine pour séparer les écheveaux de soie.

TRAGACANTE ou ADRAGANT, s. m. Plante dont on incise le tronc et les grosses racines, et de laquelle il coule une gomme qu'on appelle *Gomme adragant*.

TRAGÉDIE, s. m. Poëme dramatique représentant une action héroïque propre à exciter la terreur ou la pitié, et qui finit par un événement funeste. Il se dit figurément d'un événement funeste.

TRAGÉDIEN, s. m. Acteur tragique.

TRAGI-COMÉDIE, s. f. Tragédie mêlée d'incidens et de personnages comiques, dont la fin n'est pas tragique. On appelle de même celle dont l'action, sans être mêlée de personnages comiques, ne finit pas par un événement funeste.

* TRAGI-COMIQUE, adj. de t. g. Il n'est guère d'usage qu'en parlant de quelque accident fâcheux qui tient du comique. Il est familier.

TRAGIQUE, adj. de tout g. Qui appartient à la tragédie.

TRAGIQUEMENT, adv. D'une manière tragique.

TRAHIR, v. act. Faire une perfidie à quelqu'un, lui manquer de foi.

TRAHISON, s. f. Perfidie, action de celui qui trahit.

TRAILLE, s. f. Bateau qui sert à passer les grandes rivières.

TRAIN, s. m. Allure. Il se dit principalement des chevaux et des autres bêtes de voiture. Partie de devant et de derrière des chevaux, des mulets, des bœufs, etc. Tout le charronnage qui porte le corps d'un carrosse ou d'un chariot. Suite de valets, de chevaux, etc.

TRAINANT, ANTE, adject. *tré-nan*. Qui traîne à terre. *Robe*, *queue traînante*. Fig. En parlant d'un discours dont le style est languissant, *Discours*, *style traînant*.

TRAINASSE ou **RENOUÉE**, s. f. Plante.

TRAINE, s. f. *trè-ne*: *Perdreaux en traîne*, qui ne peuvent pas encore voler. *Bateau à la traîne*, traîné par un autre.

TRAINEAU, s. m. Sorte de voiture sans roues, pour transporter des marchandises. Voiture élégante destinée pour aller sur la neige ou sur la glace. Grand filet qu'on traîne dans les champs pour prendre des perdrix, ou dans les rivières pour prendre du poisson.

TRAINEE, s. f. *tré-né-e*. Petite quantité de certaines choses répandues en long, comme blé, farine, cendre, plâtre, etc. Longue suite de poudre à canon dont on se sert pour mettre le feu à l'amorce.

TRAINER, v. act. *tré-né*. Tirer après soi, Fig. Attirer, être la cause de... Alonger, différer, en parlant de celui qui ne veut pas terminer une affaire dont il n'est pas le maître. v. n. Pendre jusqu'à terre. Demeurer exposé, au lieu d'être à sa *place*.

SE TRAINER, v. réc. Se glisser en rampant.

TRAINEUR, s. m. Chasseur au traîneau. Fam *Traîneur d'épée*, vagabond, fainéant qui porte l'épée, et qui n'est engagée dans aucun service. Soldat qui ne suit pas le gros de la troupe, et qui demeure derrière. t. de chasse, chien qui ne *suit pas le gros* de la meute.

TRAIRE, v. act. Il se dit de certaines femelles d'animaux dont on tire le lait.

TRAIT, AITE, part. et adject. *De l'or*, *de l'argent trait*, qui est tiré par une filière.

TRAIT, s. m. Flèche, dard, javelot. On dit fig. *Les traits de l'amour*. Longe de corde ou de cuir avec laquelle les chevaux tirent. En t. de chasse, longe où est attaché le limier qu'on mène au bois. Ce qui emporte l'équilibre de la balance, et la fait trébucher. Ce qu'on avale d'une liqueur sans reprendre haleine. Ligne qu'on trace avec la plume. En peinture, ligne au moyen de laquelle on imite la forme d'un objet. Linéamens du visage. Bon ou mauvais office qu'on rend à quelqu'un. Beaux endroits d'un discours, ce qu'il y a de plus vif et de plus brillant. Dans l'histoire, fait, événement remarquable. Rapport d'une chose à une autre.

TRAITABLE, adj. de tout g. *trè-ta-ble*. Doux, avec qui on peut faciliter de traiter.

TRAITANT, s. m. Qui se charge du recouvrement des impositions ou deniers publics à certaines conditions réglées par un traité.

TRAITE, s. f. Etendue de chemin qu'un voyageur fait d'un lieu à un autre sans s'arrêter. Transport de certaines marchandises, comme de blés, de vins, etc., d'une province à une autre, ou d'un état à un autre. Lettre de change. Certain droit qu'on lève sur les marchandises qui sortent de France, ou qui y entrent. En termes de monnaie, ce qui fait la diminution de la valeur intrinsèque des espèces [illegible] noyées.

TRAITÉ, s. m. Ouvrage où l'on tr[illegible] quelque art, de quelque science, de q[illegible] matière particulière. Convention, a[illegible] modement sur quelque affaire d'impor[illegible]

TRAITEMENT, s. m. Accueil, [illegible] tion, manière d'agir avec quelqu'un [illegible] neur qu'on rend dans les cours à des [per]sonnes de distinction. Les soins et re[illegible] qu'un chirurgien emploie pour trait[er un] malade. Appointemens, récompe[nses] avantages qu'on fait.

TRAITER, v. act. Discuter, agiter, courir sur... raisonner sur... Négoc[ier] travailler à l'accommodement d'une af[faire]. Agir avec quelqu'un, en user avec [lui de] telle ou telle manière. Régaler, faire [bonne] chère. Panser, médicamenter. Il s'e[mploie] aussi neutralement.

TRAITEUR, s. m. *Celui qui donn[e ha]tuellement à manger pour de l'argent*.

TRAITRE, ESSE, adj. Perfide, q[ui tra]hit. Il est aussi subst. Celui, celle [qui fait] une trahison.

TRAITREUSEMENT, adv. En tr[aître].

TRAJECTOIRE. s. f. t. de géom. C[ourbe] que décrit un corps détourné de s[a pre]mière direction par des forces quelco[nques].

TRAJET, s. m. *tra-jè*. Espace à tra[verser] d'un lieu à un autre par eau, *et même* [par] terre. Action de traverser *cet espace*.

TRAMAIL, s. m. Sorte de filet qu'on [tend] en travers dans les rivières, pour pr[endre] du poisson.

TRAME, s. f. Fil conduit par la n[avette] entre les fils qu'on nomme Chaîne. [Fig.] Machiner, faire un complot.

* **TRAMER**, v act. Passer la tra[me en]tre les fils qui sont tendus sur un m[étier]. Fig. Machiner, faire un complot.

* **TRAMEUR**, s. m. Ouvrier qui [prépare] les fils des trames.

TRAMONTANE, s. f. Dans la Méd[iter]ranée, ce qu'on appelle *le vent du* [nord] dans l'Océan. Le côté *du nord*. Il s[e dit] aussi de l'étoile du *nord*, et c'est dans [cette] acceptation qu'on dit figur., *Perdre l[a tra]montane*, en parlant d'un homme [qui se] trouble, qui ne sait plus où il en est, [qui] ne sait plus ce qu'il fait, ni ce qu'il [lui] est familier.

TRANCHANT, ANTE, adj. Qui tr[anche]. *Ecuyer tranchant*, officier qui cou[pe les] viandes à la table des rois et des pr[inces] pour les servir à ceux qui y mangent. Décisif, péremptoire. En parlant de [per]sonnes, qui décide hardiment.

TRANCHANT, s. m. Le fil d'une [lame] d'un couteau, d'un rasoir, etc.

TRANCHE, s. f. Morceau coupé [un peu] mince. En t. de librairie, l'extrém[ité de] tous les feuillets d'un livre, le côté [par] quel ils ont été coupés.

TRANCHÉE, s. f. Fossé que l'on fa[it pour] divers usages, comme pour faire é[couler] les eaux, etc. Au pl. Douleurs viole[ntes et] aiguës, qu'on souffre dans les entrail[les].

RANCHEFILE, s. fém. Petit rouleau de ier ou de parchemin qui est recouvert soie ou de fil, et qui se met aux deux rémités du dos d'un livre, pour tenir cahiers assemblés.

RANCHELARD, s. masc. *tran-che-lar.* iteau qui a la lame fort mince, et dont cuisiniers et les rôtisseurs se servent r couper des tranches de lard.

TRANCHEMONTAGNE, s. m. Fanfa-. Famil.

RANCHER, v. act. Couper, séparer coupant. Figur. Lever tout d'un coup obstacle, une difficulté. v. n. Figurém. ider, déclarer.

RANCHET, s. m. Outil à l'usage des lonniers, bourreliers, etc., servant à per le cuir.

RANCHOIR, s. m. Tailloir, espèce de eau de bois sur lequel on tranche la ide.

RANGLES, s. f. pl. t. de blason, qui se les faces rétrécies qui n'ont que le tiers la largeur ordinaire, et qui sont en ibre impair.

RANQUILLE, adj. de tout g. Paisible, ie, sans aucune émotion.

RANQUILLEMENT, adv. D'une ma-e tranquille.

TRANQUILLISANT, ANTE, adj. Qui quillise.

RANQUILLISER, v. act. Calmer, ren-tranquille.

: TRANQUILLISER, v. réc. Se reposer, se r dans un état tranquille.

RANQUILLITÉ, s. f. Etat de ce qui trauquille.

RANS, prépos. empruntée du latin, et entre dans la composition de plusieurs s. Au-delà, à travers, entre.

RANSACTION, s. f. Acte par lequel ransige sur un différent.

RANSALPIN, INE, adj. Au-delà des s.

RANSCENDANCE, s. f. Supériorité quée, éminente, d'une personne ou e chose sur une autre.

RANSCENDANT, ANTE, adj. t. de osophie scolastique. Il se dit des attri- ou des qualités qui conviennent à tou- sortes d'êtres sans exception, comme *vrai*, *bon*. Elevé, sublime, qui excelle son genre. *Esprit*, *génie*, *mérite trans-ant*. *Géométrie transcendante*, celle qui loie l'infini dans ses calculs.

RANSCRIPTION, s. f. *trans-krip-cion.* on de celui qui transcrit.

RANSCRIRE, v. act. Copier un écrit.

RANSE, s. f. Frayeur, grande appré-ion d'un mal qu'on croit prochain.

RANSFÉRER, v. act. Transporter, por-à un lieu à un autre. *Une fête*, en ren-er la célébration à un autre jour.

RANSFIGURATION, s. f. Changement ne figure en une autre. Il ne se dit que s cette phrase, *La transfiguration de re-Seigneur.*

TRANSFIGURER, v. act. Changer d'une figure en une autre. Il n'est d'usage qu'en parlant de Jésus-Christ. *Jésus-Christ se transfigura sur le Thabor.*

TRANSFORMATION, s. f. Métamorphose, changement d'une forme à une autre.

TRANSFORMER, v. act. Métamorphoser, changer une personne, une chose en une autre forme.

TRANSFUGE, s. masc. Celui qui, à la guerre, adandonne le parti dont il est, pour passer dans celui des ennemis.

TRANSFUSER, v. act. Faire passer un liquide d'un récipient dans un autre. Faire la transfusion du sang.

TRANSFUSION, s. f. Opération de chirurgie, par laquelle on fait passer le sang du corps d'un animal dans le corps d'un autre.

TRANSGRESSER, v. act. Outre passer, contrevenir à quelque ordre, à quelque loi.

TRANSGRESSEUR, s. m. Celui qui transgresse.

TRANSGRESSION, s. f. Action par laquelle on transgresse une loi.

TRANSI, IE, adj. Gelé.

TRANSIGER, v. n. Passer un acte pour accommoder un différent, un procès

TRANSIR, v. act. Pénétrer et engourdir de froid: il se dit aussi de l'effet que la peur et l'affliction font quelquefois. On dit aussi neutral

TRANSISSEMENT, s. m. L'état où est un homme transi.

TRANSIT. *Voyez* PASSAVANT.

TRANSITIF, adj. m. t. de grammaire, qui se dit des verbes qui marquent l'action d'un sujet sur un autre.

TRANSITION, s. f. Manière de passer d'un raisonnement à un autre, de lier un sujet à un autre.

TRANSITOIRE, adj. de t. g. t. didactiq. Passager. Il se dit des choses de ce monde, eu égard à celle de l'éternité.

TRANSLATER, v. act. Traduire d'une langue dans une autre. Il est vieux.

TRANSLATEUR, s. masc. Traducteur. Vieux mot.

TRANSLATION, s. f. Transport, action par laquelle on fait passer une chose d'un lieu en un autre.

TRANSMETTRE, v. act. Céder, mettre ce qu'on possède en la possession d'un autre. Fig. Dans les choses morales, faire passer.

TRANSMIGRATION, s. m. Passage d'un peuple, d'une nation qui quitte un pays pour en aller habiter un autre.

TRANSMISSIBLE, adj. de tout g. Qui peut être transmis.

TRANSMISSION, s. f. Action de transmettre, effet de cette action.

TRANSMUABLE, adj. de t. g. t. didact. Qui peut être transmué.

TRANSMUER, v. a. Changer, transformer. Il ne se dit guère que des métaux.

TRANSMUTABILITÉ, s. f. Propriété de ce qui est transmuable.

TRANSMUTATION. s. m. Changement d'une chose en une autre.

TRANSPARENCE, s. f. *trans-pa-ran-ce.* Qualité de ce qui est transparent.

TRANSPARENT, ENTE, adj. Diaphane, au travers de quoi l'on voit les objets.

TRANSPARENT, s. m. Papier où sont tracées plusieurs lignes noires, et dont on se sert pour s'accoutumer à écrire droit, en le mettant sous le papier sur lequel on écrit. Papier huilé, derrière lequel on place des lumières dans les décorations.

* **TRANSPARENTE**, s. f. Variété de pomme. t. de jardinage.

TRANSPERCER, v. actif. *trans-pèr-cé.* Percer de part en part.

* **TRANSPIRABLE**, adj. de tout g. t. did. Qui peut sortir par la transpiration.

TRANSPIRATION, s. f. Sortie imperceptible des humeurs par les pores de la peau.

TRANSPIRER, v. n. S'exhaler, sortir du corps par les pores d'une manière imperceptible aux yeux.

TRANSPLANTATION, s. f. Action de transplanter.

TRANSPLANTER, v. act. Planter des arbres, des plantes dans un lieu différent de celui où il était auparavant. Transporter, transférer, et en ce sens il se dit d'une colonie que l'on fait passer d'un pays dans un autre.

TRANSPORT, s. m. Action par laquelle on transporte une chose d'un lieu en un autre. Cessation juridique d'un droit qu'on a sur quelque chose. Fig. Passion violente qui nous met en quelque sorte hors de nous-mêmes. *Au cerveau*, délire passager, qui est ordinairement la suite d'une fièvre violente.

TRANSPORTER, v. act. Porter d'un lieu en un autre. *Un droit*, *une créance à quelqu'un*, les lui céder juridiquement. Figur. *La colère*, *la joie le transporte*, le met hors de lui-même.

SE TRANSPORTER, v. réc. t. de palais. Se rendre sur les lieux.

TRANSPOSER, v. act. Mettre une chose hors de l'ordre où elle devait être. En t. de musique, chanter ou jouer sur un ton différent de celui sur lequel l'air est noté.

TRANPOSITION, s. f. Renversement de l'ordre dans lequel les mots ont accoutumé d'être rangés. Il se dit aussi en musique. *Transposition d'un ton à un autre.*

* **TRANSRHÉNANE**, adj. f. Qui est au-delà du Rhin.

TRANSSUBSTANTIATION, s. f. Changement miraculeux de la substance du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

TRANSSUBSTANTIER, v. act. Changer une substance en une autre. *Voyez* TRANSSUBSTANTIATION.

TRANSSUDATION, s. f. *tran-su-da-cion.* Action de transsuder.

TRANSSUDER, v. n. Passer au travers des pores des corps par une espèce de sueur.

* **TRANSVASER**, v. act. Verser d'un … dans un autre. Il ne se dit que des liqu…

TRANSVERSAL, ALE, adj. de t. … t. didact. *Ligne transversale*, *section trans…sale*, ligne, section qui coupe obliqu…

TRANSVERSALEMENT, adv. D'une manière transversale.

* **TRANSVERSAIRE**, s. m. Nom de … sieurs muscles.

TRANSVERSE, adj. de t. g. Obliqu…

TRANTRAN, s. m. Le cours de cert… affaires, la manière la plus ordinaire de … conduire. Il est populaire.

* **TRAPAN**, s. m. Le haut de l'escal… où finit la rampe.

TRAPÈZE, s. m. t. de géométrie. Figu… de quatre côtés dans laquelle il y a … moins deux côtés qui ne sont point … rallèles.

* *TRAPEZIFORME*, *adj. Qui* a la … d'un *trapèze. t. de géom.*

TRAPEZOIDE, s. f. t. de géom… Figure de quatre côtés, dont deux … parallèles, et les deux autres ne le … pas.

TRAPPE, s. f. Espèce de porte co… sur une couverture à rez-de-chauss… au niveau d'un plancher, et il se di… de l'ouverture que de la porte même… pèce de porte, de fenêtre qui se hau… qui se baisse dans une coulisse. Piége p… prendre des bêtes.

* **TRAPPE (LA)**, s. f. Ordre relig… et très-austère.

* **TRAPPISTE**, s. m. Religieux … Trappe.

TRAPU, UE, adj. Gros et court.

TRAQUE, s. f. Action de traquer.

TRAQUENARD, s. m. Espèce d'… ou d'entre-pas. Danse gaie qui était … fois en usage. Piége que l'on tend … tes puantes.

TRAQUER, v. act. t. de chasse. … faire une enceinte dans un bois, … nière qu'en la resserrant toujours on … quelquefois le gibier d'entrer dans le… les, ou de passer sous le coup du chas…

TRAQUET, s. m. Piége qu'on tend … bêtes puantes. Morceau de bois att… une corde dont le mouvement fait … le blé sous la meule du moulin.

TRAQUEUR, s. m. t. de chasse. … ceux qu'on emploie pour traquer.

* **TRASTAVAT**, s. m. Cheval qui … deux pieds des marques blanches … gonale.

* **TRAUMATIQUE**, adj. Propre à … ser la suppuration d'un ulcère. Méd.

TRAVADE, s. f. t. de marine, … dit de certains vents qui, en moins … heure, font le tour du compas, et qu… accompagnés de pluie, d'éclairs et … nerre.

TRAVAIL, s. m. Labeur, peine, f… qu'on prend pour quelque chose. Il … de l'esprit, comme du corps. L'ouvr… fruit du travail. L'ouvrage qui est … État où est une femme lorsqu'elle com…

sentir des douleurs pour accoucher. u pl. Ouvrage que l'on fait pour l'attaque t pour la défense des places, ou pour la ortification d'un camp, d'un poste. Certaines entreprises remarquables, glorieuses, etc. Compte qu'un ministre rend à un oi ou à un autre chef du gouvernement, es affaires de son département, etc. Espèce de machine de bois à quatre piliers, entre lesquelles les maréchaux attachent es chevaux vicieux, pour les ferrer ou pour es panser. Dans ces deux derniers sens, e pluriel est, *Travails.*

TRAVAILLÉ, ÉE, adj. Fait avec soin.

TRAVAILLER, v. n. Faire une besogne, un ouvrage de corps ou d'esprit. Fermenter, en parlant du vin, de la bière et des autres liqueurs. Se déjeter. *Ce bois, ce mur travaille.*

TRAVAILLER, v. act. Soigner, exécuter avec soin. Façonner. Tourmenter, causer de la peine. *Cette fièvre l'a fort travaillé.*

SE TRAVAILLER, v. réc. Se tourmenter, s'inquiéter.

TRAVAILLEUR, s. m. Celui qui travaille à un ouvrage de corps ou d'esprit.

TRAVÉE, s. fém. Espace qui est entre deux poutres, ou entre une poutre et la muraille qui lui est parallèle, ou entre deux murs.

TRAVERS, s. m. Etendue d'un corps considérée selon sa largeur. Biais, irrégularité d'un lieu, d'une place, d'un jardin, d'un bâtiment, d'une chambre. Fig. Bizarrerie, caprice, irrégularité d'humeur.

TRAVERSE, s. f. Espèce de bois qu'on met en travers pour en assembler ou pour en affermir d'autres. En t. de fortification, tranchée qui se fait dans un fossé sec d'une place assiégée. *Chemin de traverse*, qui coupe d'un lieu à un autre par une route différente du chemin ordinaire. Fig. Obstacle, empêchement, opposition, affliction. *à la traverse*, adv. Il se dit de ce qui survient inopinément, et apporte quelque obstacle.

TRAVERSÉE, s. fém. En t. de marine, trajet qui se fait par mer, d'une terre à une autre terre opposée.

TRAVERSER, v. act. *tra-vér-cé* Passer à travers, d'un côté à l'autre. Fig. Susciter des obstacles pour empêcher le succès de quelque entreprise.

TRAVERSIER, IÈRE, adj. Qui traverse. Il n'est guère d'usage que dans la marine. *Vent traversier*, vent qui souffle droit à l'embouchure d'un port, et qui empêche qu'on n'en sorte.

TRAVERSIN, s. masc. Chevet, oreiller long qui s'étend de toute la largeur du lit, et sur lequel on repose la tête.

TRAVESTIR, v. actif. Déguiser, en faisant prendre l'habit d'un autre sexe ou d'une autre condition.

SE TRAVESTIR, v. réc. Se déguiser, se masquer. Fig. Changer sa manière ordinaire, déguiser son caractère.

TRAVESTISSEMENT, s. m Déguisement.

* TRAVOUIL, s. m. Dévidoir pour mettre le fil en écheveaux.

TRAYON, s. m. Bout du pis d'une vache, d'une chèvre, etc., que l'on prend dans les doigts pour en faire sortir le lait.

TRÉBELLIANIQUE *ou* TRÉBELLIENNE, adj. f. t. de droit écrit. *Quarte trébellianique*, droit qu'a l'héritier institué de retenir sur le fidéicommis jusqu'à concurrence du quart de la succession qu'il doit toujours posséder librement.

TRÉBUCHANT, ANTE, adj. qui est de poids, en parlant des monnaies.

TRÉBUCHEMENT, s. m. Chute. Il est vieux.

TRÉBUCHER, v. n. Faire un faux pas, tomber. En ce sens, il est vieux. En matière de poids, il se dit d'une chose qui emporte, par sa pesanteur, celle contre laquelle elle est pesée.

TRÉBUCHET, s. m. Espèce de machine pour attraper les oiseaux. Petite balance pour peser des monnaies, ou autres choses qui ne pèsent pas beaucoup.

TRÉCHEUR *ou* TRESCHEUR, s. m. t. de blason. Espèce d'orle, qui n'a néanmoins que la moitié de sa largeur.

* TRÉFILER, v. act. passer par la filière.

* TRÉFILERIE *ou* TRIFÉLERIE *ou* TIRE-FILIÈRE, s. f. Machine qui sert à tirer le faiton de la filière. Atelier où l'on tire le fer ou le cuivre par la filière, pour en former le fil dont on fait des épingles.

* TRÉFILEUR, s. m. Ouvrier qui travaille le métal pour l'usage de l'épinglier.

TRÈFLE, s. m. Herbe à trois feuilles. *D'eau*, plante aquatique. Une des quatre couleurs d'un jeu de cartes.

TRÉFLÉ, ÉE, adj. t. de blason, qui se dit des croix dont les extrémités sont terminées en trèfle.

* TRÉFLER, v. act. t. de monnayeur. Faire un mauvais rengrènement des espèces et des médailles.

TRÉFONCIER, s. m. t. de coutme. Seigneur qui possédait des bois sujets à certains droits.

TRÉFONDS, s. m. Propriété des mines qui peuvent exister sous un terrain. Fig. et fam. *Savoir le fonds et le tréfonds d'une affaire*, la posséder parfaitement.

TREILLAGE, s. m. Assemblage de perches ou d'échalas posés et liés l'un sur l'autre par petits carrés, pour faire des berceaux, des palissades ou des espaliers dans les jardins.

TREILLE, s. f. Espèce de berceau ou couvert fait de ceps de vigne entrelacés et soutenus ordinairement par des pièces de bois ou des perches.

TREILLIS, s. m. Barreaux de bois ou de fer qui se croisent. Sorte de toile gommée, lissée et luisante. Grosse toile dont on fait des sacs, etc.

TREILLISSER, v. act. Garnir de treillis, soit de fer, soit de bois.

TREIZE, adjectif num. ord. de tout g.

Qui contient dix et trois. Treizième. *Louis treize*.

TREIZIÈME, adj. num. ord. de tout g. Nombre d'ordre qui suit le douzième.

* TREIZIÈMEMENT, adv. En treizième lieu.

* TRÉLINGAGE, s. m. t. de mar. Bridure que l'on fait aux bas-haubans pour les fortifier; pour appuyer les gambes de hune et les haubans de hune.

* TRÉLINGUER, v. act. t. de marine. Faire usage d'un cordage à plusieurs branches.

TRÉMA, adj. de t. g. et de t. nombre. Il se dit d'une voyelle accentuée de deux points, qui avertissent que cette voyelle forme seule une syllabe, et ne doit point s'unir avec une autre.

TREMBLAIE, s. f. Lieu planté de trembles.

TREMBLANT, ANTE, adj. Qui tremble.

TREMBLE, s. m. Espèce de peupliers dont les feuilles tremblent au moindre vent.

TREMBLEMENT, s. m. Agitation de ce qui tremble. *De terre*, secousse qui ébranle violemment la terre. En t. de *musique*. sorte de cadence précipitée. Fig. *Grande* crainte.

TREMBLER, v. n. Etre agité, être ému par de fréquentes secousses. *Fig.* Craindre, appréhender.

TREMBLEUR, EUSE, s. Celui, celle qui tremble. Il n'est guère d'usage au propre. Fig. Homme qui est circonspect, trop craintif. En Angleterre, *Trembleurs*, espèce d'Anabaptistes.

TREMBLOTANT, ANTE, adject. Qui tremblote.

TREMBLOTER, v. n. *Diminutif* de trembler. Il est familier.

* TRÉMEAU, s. masc. Partie du parapet terminée par les deux autres parties.

TRÉMIE, s. f. Auge carrée, dans laquelle on met le blé qui tombe de là entre les meules, pour être réduit en farine. Meule dont on se sert pour le sel.

* TRÉMION, s. m. Barre qui soutient la trémie.

TRÉMOUSSEMENT, s. m. Action de se trémousser.

se TRÉMOUSSER, v. réc. Se remuer, s'agiter d'un mouvement vif et irrégulier. Fig. et fam. Faire des démarches, se donner beaucoup de mouvement pour faire réussir une affaire. Il est aussi neutre, en parlant de quelques mouvemens des oiseaux. *Ces oiseaux trémoussent de l'aile.*

TRÉMOUSSOIR, s. m. Machine propre à se donner du mouvement et de l'exercice sans sortir de la chambre.

TREMPE, s. f. Action de tremper le fer. Qualité que le fer contracte quand on le trempe. Fig. *Esprit de bonne* ou *d'une bonne trempe*, ferme, solide.

TREMPÉE, adj. Qui est très-mouillé.

TREMPER, v. a. Mouiller une chose en la mettant dans quelque liqueur. v. n. Demeurer quelque temps dans une liqueur.

* TREMPERIE, s. f. Lieu où l'on trempe le papier. t. d'imprimerie.

TREMPLIN, s. m. *tran-plein*. Planche qui s'élève, par une de ses extrémités, sur un théâtre, et sur laquelle les sauteurs courent pour s'élancer et faire des sauts périlleux.

TRENTAIN, terme dont on se sert à la paume, pour marquer que les joueurs ont chacun trente.

TRENTAINE, s. f. collect. *tran-tè-ne*. Nombre de trente.

TRENTE, adj. Nombre *contenant trois* fois dix.

TRENTIÈME, s. et adject. *tran-tiè-me*. Nombre d'ordre.

TRÉPAN, s. m. Instrument de chirurgie avec lequel on cerne en rond, et on enlève un morceau du crâne. *L'opération qui se fait avec cet instrument.*

TRÉPANER, *v. a. Faire l'opération du* trépan à *quelqu'un.*

TRÉPAS, s. m. *tré-pâ*. Décès, la mort de l'homme.

TRÉPASSEMENT, s. m. Trépas.

TRÉPASSER, v. n. *tré-pa-cé*. Mourir.

TRÉPASSÉ, ÉE, part. Il est aussi subst.

TRÉPIDATION, s. f. t. d'astronomie. Balancement que d'anciens astronomes attribuaient au firmament, du septentrion au midi, et du midi au septentrion. *En t.* de médecine, tremblement *des membres*, des *nerfs*, etc.

TRÉPIED, s. m. Ustensile de cuisine qui a trois pieds. Parmi les païens, espèce de siége à trois pieds, sur lequel la prêtresse de Delphes s'asseyait pour rendre les oracles.

TRÉPIGNEMENT, s. m. Action de trépigner.

TRÉPIGNER, v. neut. Battre des pieds contre terre, en les remuant d'un mouvement prompt et fréquent.

TRÈS, Adverbe qui marque l'excellence ou l'excès d'une qualité dans *le sujet dont* on parle, et qui se joint *avec un* adjectif ou un adv.

* TRÉ-SEPT, s. masc. Sorte de jeu de cartes.

TRÉSOR, s. m. Amas d'or, d'argent ou d'autres choses précieuses mises en réserve.

TRÉSORERIE, s. f. Bénéfice dont est pourvu celui qu'on appelle trésorier dans un chapitre. Maison affectée pour le logement du trésorier d'une église. *Nationale*, nom que l'on avait substitué en France à celui de *Trésor public*. On dit aujourd'hui, comme autrefois, *Trésor public*. Lieu où sont déposés tous les revenus du royaume, pour être ensuite employés au *besoin* de l'état.

TRÉSORIER, subst. masc. *tré-zo-rié*. Officier établi pour recevoir et distribuer les deniers du Roi, d'un prince, d'une communauté, etc. Celui qui est pourvu d'une dignité ecclésiastique qu'on appelle *Trésorerie*.

TRESSAILLEMENT, s. m. Agitation, motion subite.

TRESSAILLIR, v. n. Etre subitement mu par une agitation vive et passagère.

TRESSE, s. f. Tissu plat fait de petits cordons, fils, cheveux, etc., passés l'un sur l'autre

TRESSER, verbe act. Coordonner en tresse

TRESSEUR, EUSE, s. Celui, celle qui tresse des cheveux pour en composer une perruque.

TRÉTEAU, s. m. Pièce de bois longue et étroite portée ordinairement sur quatre pieds, et qui sert à soutenir des tables, des échafauds, etc.

TREUIL, s. m Machine pour élever des fardeaux.

TRÈVE, s. fém. Cessation de tous actes d'hostilité pour un certain temps. Figur. relâche.

TRI. s. m. Jeu de cartes.

TRIACLEUR, s. m. Vieux mot. Vendeur de thériaque. Fig. Charlatan. Fig. et famil. homme qui parle beaucoup, et qui cherche à tromper.

TRIAGE, subst. masc. Choix. La chose choisie.

TRIAIRES, s. m. pl. *tri-è-re.* t. d'antiq. soldats du troisième corps de la légion romaine.

TRIANGLE, s. m. Figure à trois côtés et à trois angles. En termes d'astronomie. constellation

TRIANGULAIRE, adj. de tout g. Qui a trois angles.

* TRIANGULAIREMENT, adverbe. En triangle

* TRIBOMÈTRE, s. masc. Machine pour mesurer les frottemens. Phys.

TRIBORD, s. m. *tri-bor.* Côté droit du vaisseau, quand on le regarde de dessus la poupe.

* TRIBRAQUE, s. m. Pied composé de trois brèves.

TRIBU, s. f. Chez quelques nations anciennes, une des parties dont un peuple était composé

TRIBULATION, s. f. affliction, adversité, en parlant des adversités regardées comme venant de la part de Dieu.

TRIBULE, s. masc. Plante qui croît aux pays chauds parmi les blés.

TRIBUN, s. m. t. d'histoire et d'antiq. Magistrat de l'ancienne Rome, chargé de défendre les droits et les intérêts du peuple. Officier qui commandait en chef un corps de gens de guerre.

TRIBUNAL, s. masc. Siége du juge. La juridiction d'un magistrat. On dit figurém. *Le tribunal de Dieu*, *de la conscience*, fig. la conscience même *De la pénitence*, lieu où l'on administre le sacrement de pénitence. *De cassation*, tribunal établi pour prononcer sur les demandes en cassation, ou en renvoi d'un tribunal à un autre. Il n'y en a qu'un pour tout le royaume de France; il est composé de quarante-huit juges. *D'appel*, tribunal établi pour statuer sur les appels des jugemens de première instance rendus, en matière civile, par les tribunaux d'arrondissement, et sur les appels de première instance rendus par les tribunaux de commerce. Il y a pour tout le royaume, trente-un tribunal d'appel. *De première instance* ou *d'arrondissement*, tribunal établi dans chaque arrondissement communal du royaume de France. *De commerce* tribunal particulier établi dans quelque villes de France, pour juger des contestations relatives au commerce de terre et de mer. *Criminel*, tribunal établi dans chaque département, pour, d'après la déclaration du jury de jugement, appliquer les peines prononcées par la loi contre les délits qui comportent la peine afflictive ou infamante.

TRIBUNAT, s. m. Charge du tribun; le temps de l'exercice de cette charge.

TRIBUNE, s. f. Lieu élevé, d'où les orateurs Grecs et les orateurs Romains haranguaient le peuple. Lieu élevé dans les églises, où l'on place ordinairement les musiciens. *La tribune sacrée*, la chaire. Dans une assemblée délibérante, lieu élevé d'où parlent les orateurs.

TRIBUNITIEN, IENNE, adj. t. d'antiquité. Qui appartient au tribun.

TRIBUT, s. m. Ce qu'un état paye à un autre de temps en temps, pour marque de dépendance. Impôt que les princes lèvent dans leurs états. Figur. *Payer le tribut à la nature*, mourir.

TRIBUTAIRE, s. et adj. de tout genre. Qui paye tribut.

TRICHER, v. act. Tromper au jeu, et fig. et fam. dans de petites choses.

TRICHERIE, s. f. Tromperie au jeu.

TRICHEUR, EUSE, s. Celui, celle qui triche. Il est fam.

* TRICLINE, s. fém. Salle à manger où étaient dressés trois lits.

TRICOISES, s. f. pl. Tenailles dont se servent les maréchaux.

TRICOLOR, s. m. Plante.

TRICOLORE, adject. de tout g. De trois couleurs. Dans une acception plus particulière, *rouge*, *bleu et blanc*.

TRICON, s. m. t. du jeu de brelan et de quelques autres, et qui se dit du jeu de celui qui a trois cartes semblables à celle qui retourne

TRICOT, s. masc. Bâton gros et court. Sorte de tissu de mailles, soit au métier, soit à la main.

TRICOTAGE, s. m. Le travail d'une personne qui tricote, et l'ouvrage qu'elle fait.

TRICOTER, v. act. Passer des fils les uns dans les autres, et en former des mailles avec des aiguilles longues et émoussées, pour faire des bas, des camisoles et autres ouvrages.

TRICOTETS, s. masc. plur. Sorte de danse.

TRICOTEUR, EUSE, s. Celui, celle qui tricote.

TRICTRAC, s. m. Sorte de jeu. Le tablier même dans lequel on joue.

TRIDE, adj. de tout g. t. de manége. Vif, prompt, serré.

TRIDENT, s. m. Fourche à trois dents ou pointes, que les poëtes et les peintres donnent pour sceptre à Neptune.

* TRIDI, s. masc. Troisième jour de la décade.

TRIENNAL, ALE, adj. Ce terme se dit tant des emplois qu'on exerce tous les trois ans, que des personnes qui les exercent.

TRIENNALITÉ, s. f. Il ne se dit guère qu'en parlant d'une dignité ou d'une administration qui ne dure que trois ans.

TRIENNAT, s. masc. Espace de trois ans.

TRIER, v. act. *tri-é.* Choisir.

TRIÉRARQUE, s. m. terme d'antiquité. Capitaine de galères. A Athènes, on étendait ce nom aux citoyens obligés, par la loi, d'armer une galère et de l'équiper, du moins en grande partie, des choses nécessaires.

* TRIEUR, EUSE, s. Celui, celle qui fait le triage.

TRIGAUD, AUDE, s. et adj. Qui n'agit pas franchement. Famil.

TRIGAUDER, v. n. N'agir pas franchement. Il est fam.

TRIGAUDERIE, s. f. Action de trigauder.

TRIGLYPHE, s. m. Ornement d'architecture dans la frise dorique.

TRIGONOMÉTRIE, s. fém. Partie de la géometrie qui enseigne à mesurer les triangles.

TRIGONOMÉTRIQUE, adj. de t. g. Qui appartient à la trigonométrie.

TRIGONOMÉTRIQUEMENT, adv. Suivant les règles de la trigonométrie.

TRILATÉRAL, ALE, adjecf. Qui a trois côtés.

TRILLION, s. m. t. d'arith. Mille billions, ou mille fois mille millions.

* TRIMER, v. n. Aller vite, courir. Il est populaire.

TRIMESTRE, s. m. Espace de trois mois, pendant lequel on est attaché à certaines fonctions, à certains emplois.

TRIN *ou* TRINE, adj. masc. Il se dit de deux planètes éloignées l'une de l'autre du tiers du zodiaque.

TRINGLE, s. f. Verge de fer menue, longue et ronde. Baguette équarrie, longue, plate et étroite, qui sert à plusieurs usages dans la menuiserie.

TRINGLER, v. actif. Tracer sur une pièce de bois une ligne droite avec un cordeau.

* TRINGLETTE, s. f. Outil dont les vitriers se servent pour ouvrir leur plomb.

* TRINITAIRE, s. m. Religieux.

TRINITÉ, s. fém. Un seul Dieu en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit.

TRINOME, s. m. t. d'algèbre. Quantité composée de trois termes.

TRINQUER, v. n. *trein-kè.* Boire en choquant le verre, et en se provoquant l'autre. Il est fam.

TRINQUET, s. m. t. de marine. sur la Méditerranée, le second arbre sur le maître mât d'une galère.

TRINQUETTE, s. f. *trein-kè-te.* t. de marine. Voile de figure triangulaire, espèce de voile latine.

TRIO, s. m. Composition de musique à trois parties. Il se dit fig. *et par plaisanterie*, de trois personnes qui *se trouvent ensemble*, ou qui sont en *liaison d'intérêt.*

TRIOLET, s. m. *tri-o-lè. Petite poésie* de huit vers.

TRIOMPHAL, ALE, adj. Appartenant au triomphe.

TRIOMPHALEMENT, adv. En triomphe.

TRIOMPHANT, ANTE, adj. *tri-on-fa...* Qui *triomphe. Pompeux, superbe.*

TRIOMPHATEUR, s m. Général ...mée qui entrait en triomphe dans R... après une grande victoire.

TRIOMPHE, s. m. Cérémonie pompeuse et solennelle qu'on faisait chez les Romains à l'entrée dans Rome d'un général d'armée lorsqu'il avait remporté quelque grande victoire.

TRIOMPHE, s. m. Sorte de jeu de cartes. La carte qu'on retourne après qu'on a donné aux joueurs le nombre de cartes qu'il faut.

TRIOMPHER, v. n. En parlant des anciens Romains, qui faisaient une entrée pompeuse et solennelle dans Rome après quelque insigne victoire. Vaincre par voie des armes. Figur. Remporter quelque avantage que ce soit sur quelqu'un. Exceller en traitant quelque sujet. Etre ravi de joie. Faire vanité de quelque chose. *...triomphe de son crime.*

TRIPAILLE, s. f. coll. Il n'est d'usage qu'en parlant des intestins, des entrailles des animaux.

TRIPARTITE, adj. f. Qui est *divisé en* trois. Il ne se dit guère *que de l'histoire* qui est l'abrégé de celles *d'Eusèbe*, de Socrate et de Sozomène.

TRIPE, s. f. coll. Il se dit des boyaux des animaux et de certaines parties de leurs intestins. Son plus grand usage est au ... *De velours*, étoffe de laine ou de fil qui est travaillée comme le velours.

TRIPE-MADAME, s. f. Herbe.

TRIPERIE, s. f. Lieu où l'on vend les tripes.

* TRIPÉTALE, adj. t. de botan. Il se dit d'une fleur à trois feuilles.

TRIPETTE, s. f. Petite tripe.

* TRIPHANE, s. f. Minéral brillant susceptible de trois divisions nettes.

TRIPHTHONGUE, s. f Triple voix, triple son. On le dit improprement de trois voyelles formant un seul son, comme ...

TRIPIER, adj. m. Il se dit des oiseaux de proie qui ne peuvent être dressés.

TRIPIÈRE, s. f. Femme qui vend des tripes.

TRIPLE, adject. de tout g. Qui contient trois fois une chose. Il est aussi subst.

TRIPLEMENT, s. m. Augmentation jusqu'au triple. Il n'est d'usage qu'en termes de finance.

TRIPLEMENT, adv. En trois façon.

TRIPLER, v. act. Rendre triple, ajouter deux fois autant. v. neut. Devenir triple.

TRIPLICITÉ, s. f. Nombre ou quantité triple. En t. de théologie, il se dit en parlant de la sainte Trinité.

TRIPOLI, s. masc. Sorte de craie ou de pierre blanche et tendre dont on se sert pour polir des chenets, des chandeliers, de la vaisselle, etc.

* TRIPOLIR, v. act. Nettoyer avec le tripoli.

TRIPOT, s. m. *tri-po.* Autrefois, jeu de paume. Maison de jeu. Maison où s'assemble mauvaise compagnie.

TRIPOTAGE, s. m. Mélange qui produit quelque chose de malpropre ou de mauvais goût. Au figuré. Assemblage de choses qui ne s'accordent point ensemble. Il est familier.

TRIPOTER, v. n. et v. act. Brouiller, mélanger différentes choses ensemble. Fig. et fam. *Tripoter une affaire.*

* TRIPOTIER, s. m. Maître d'un tripot.

TRIQUE, s. f. *tri-ke.* Gros bâton. Il est populaire.

TRIQUE-BALE, s. fém. t. d'artillerie. Machine propre à transporter des pièces de canon.

TRIQUET, s. f. *tri-kè.* Battoir fort étroit dont on se sert pour jouer à la paume.

TRIRÈGNE, s. masc. Nom qu'on donne quelquefois à la tiare du Pape.

TRIREME, s. f. t. d'antiq. Galère à trois rangs de rames.

TRISAIEUL, EULE, s. Le père, la mère du bisaïeul ou de la bisaïeule.

* TRISANNUEL, ELLE, adj. Plante qui dure trois ans. Bot.

TRISECTION, s. f. t. de géomét. Action de diviser une chose en trois parties égales.

TRISMÉGISTE, s. m. t. d'imprimerie. Nom d'un caractère qui est entre le gros et le petit canon.

TRISMÉGISTE, adj. Surnom que les Grecs donnaient au Mercure Egyptien ou à Hermès. Cet mot signifie littéralement, trois fois très-grand.

* TRISPASTON, s. f. *ou* TRISPASTON, s. m. Assemblage de trois poulies pour soulever les gros fardeaux.

TRISSYLLABE, adj. de tout g. Qui est de trois syllabes,

TRISTE, adj. de tout g. Affligé, abattu de chagrin, de déplaisir. Chagrinant, ennuyeux, qui inspire de la mélancolie, du chagrin. Pénible, affligeant, difficile à supporter. Obscur, sombre. Qui offre peu de ressource à l'imagination, à l'espérance. *Ce jeune homme est un triste sujet.*

TRISTEMENT, adv. *tris-te-man.* D'une manière triste.

TRISTESSE, s. f. Affliction, déplaisir, abattement de l'ame. Mélancolie de tempérament.

TRITON, s. masc. Suivant la fable, Dieu marin de figure humaine depuis la tête jusqu'à la ceinture, et terminé en poisson. t. de musique. Accord dissonant, composé de trois tons entiers.

TRITURABLE, adj. de tout g. Qui peut être trituré *Matière triturable.*

TRITURATION, s. f. t. didact. Broiement, réduction d'un corps solide en parties très-menues, ou même en poudre. Action de l'estomac qui broie les alimens pour en faciliter les digestions.

TRITURER, v. act. t. de chimie et de médecine. Broyer, réduire en parties très-menues, ou même en poudre.

TRIUMVIR, s. m. A Rome, magistrat ou officier public chargé, conjointement avec deux collègues, d'une partie de l'administration.

TRIUMVIRAL, ALE, adj. t. d'antiq. Qui appartient aux triumvirs.

TRIUMVIRAT, s. m. Gouvernement des triumvirs. Association légitime de trois citoyens puissans qui s'unissent pour envahir toute l'autorité.

TRIVIAIRE, adj. Il se dit d'un carrefour où aboutissent trois chemins, trois rues.

TRIVIAL, ALE, adj. Qui est extrêmement commun, usé, rabattu, en parlant des pensées et des expressions.

TRIVIALEMENT, adv. D'une manière triviale. Chose triviale.

TRIVIALITÉ, s. f. Caractère, qualité de ce qui est trivial. Chose triviale.

TROC, s. m. Echange de nippes, de meubles, etc.

TROCAR, s. m. Instrument dont les chirurgiens se servent pour faire des ponctions.

TROCHAIQUE, adj. Composé de trochées. *Vers trochaïque.*

TROCHANTER, s. m. t. d'anatomie, qui se dit de deux apophyses du fémur, ou s'attachent les muscles qui font tourner la cuisse.

* TROCHE, s. f. Coquillage univalve.

TROCHÉE, s. m. t. de poésie grecque ou latine. Pied de deux syllabes, une longue et une brève.

TROCHES, s. m. pl. t. de chasse. Fumée d'hiver.

TROCHET, s. m. terme de jardinage. Il se dit des fleurs et des fruits qui viennent et qui croissent ensemble comme par bouquets.

* TROCHILE, s. m. Ornement d'architecture, rond, creux.

TROCHISQUES, s. m. pl. Médicamens secs et solides.

TROÈNE, s. m. Arbrisseau dont on fait de jolies palissades.

TROGLODITES, s. m. Nom d'un ancien

peuple d'Afrique qui vivait dans les cavernes, qu'on donne fig. à ceux qui habitent sous terre, tels que les mineurs de Suède, de Pologne, etc.

TROGNE, s. masc. terme qui se dit par plaisanterie, d'un visage plein, qui a quelque chose de facétieux, et qui marque le goinfre. Il se dit aussi d'un gros visage rebutant.

TROGNON, s. m. Le milieu d'un fruit dont on a ôté tout ce qu'il y avait de meilleur à manger. Il se dit principalement des poires et des pommes.

TROIS, adj. num. Nombre impair, contenant deux et un. s. m. Le chiffre qui marque trois. Troisième. *Folio trois.*

TROISIÈME, adj. Nombre d'ordre. Qui est après le deuxième. Il s'emploie aussi substantivement.

TROISIÈMEMENT, adv. En troisième lieu.

* **TROIS-QUARTE**, r. fém. Grosse lime triangulaire.

* **TROIS-QUARTS**, s. m. Poinçon d'acier pour les ponctions. t. de chirurgie.

TROLER, v. act et n. Mener de tous côtés indiscrètement et hors de propos. *Il est pop.*

TROLLE, s f. t. de vénerie *Action* de découpler des chiens dans un *grands* pays de bois, pour quêter et lancer un cerf.

TROMBE, s. f. t. de marine. Tourbillon ou nuage creux qui descend sur la mer en forme de colonne.

* **TROMBONE**, s. m. Grande trompette composée de quatre branches. Celui qui en joue.

TROMPE, s. m. Espèce de cor dont on se sert à la chasse pour sonner. Trompette Partie du museau de l'éléphant, qui s'alonge et se recourbe pour divers usages. Cette partie avec laquelle les mouches et plusieurs autres insectes sucent et tirent ce qui est propre pour leur nourriture En architectur, coupe de pierres appareillées et taillées avec art, pour porter solidement un cabinet en saillie, ou quelque édifice. Au pl. Certaines coquilles de mer qui sont en forme spirale.

TROMPER, v. act. Décevoir, user d'artifice pour introduire en erreur Figur. En parlant des choses, donner lieu à quelque erreur, à quelque méprise.

SE TROMPER, v. réc. Errer, s'abuser.

TROMPERIE s. f. Fraude.

TROMPETER, v. act. Publier, crier à son de trompe. Fig. et fam. Divulguer une chose qu'on voulait tenir cachée.

TROMPETER, v. n. Il se dit du cri de l'aigle.

TROMPETEUR, s. m. t. d'anat. Muscle de la bouche.

TROMPETTE, s. f. Instrument dont on sonne dans les réjouissances publiques, et principalement à la guerre.

TROMPETTE, s. m. Celui dont la fonction est de sonner de la trompette.

TROMPEUR, EUSE, s. et adj. *tron-peur.* Qui trompe.

TRONC, s. m. Le gros d'un arbre, la tige considérée sans les branches. Il se dit t. de généalogie, la ligne directe des ascendans et des descendans, d'où partent les branches ou lignes collatérales. La seconde partie du squelette, composée de l'épine, du thorax et du bassin. Boîte ou coffre qu'on pose dans les églises, et qui a une ouverture par où l'on met l'argent qu'on donne par aumône.

TRONCHET, s. m. Gros billot de bois qui porte sur trois pieds.

TRONÇON, s. masc. Morceau coupé ou rompu d'une plus grande pièce.

TRONÇONNER, v. act. Couper quelque chose par tronçons.

TRONE, s. m. Siége élevé où les rois sont assis dans les fonctions solennelles de la royauté. La puissance souveraine des rois.

TRONQUER, v. act. Retrancher, couper une partie de quelque chose. Au propre, ne se dit que des statues. Au fig. Il se dit des livres et passages qu'on en tire.

TROP, adv. de quantité. Plus qu'il ne faut, avec excès.

TROPE s. m. t. de rhétor. Emploi d'une expression dans un sens figuré.

TROPHÉE, s. m. La dépouille d'un ennemi vaincu que l'on mettait ordinairement sur un tronc d'arbre dont on avait coupé les branches. Assemblage d'armes élevées et disposées avec art, pour servir de monument d'une victoire, d'une conquête. Poétiq. Victoire.

TROPIQUE, s. m. Petit cercle de la sphère, parallèle à l'équateur, qui marque jusqu'à quel point le soleil s'en éloigne. Il est aussi adj. *Année tropique*, l'espace de temps qui s'écoule depuis le moment d'un équinoxe, et celui où le soleil revient au même équinoxe.

TROPOLOGIQUE, adj. de tout g. t. de rhétor., qui signifie, figure.

TROQUER, v. act. Échanger, donner en troc.

TROQUEUR, EUSE, s. Celui, celle qui aime à troquer.

TROT, s. m. Sorte d'allure des bêtes de voiture, de somme ou de charge, entre le pas et le galop.

TROTTADE, s. f. Petite course, courte promenade. Fam.

TROTTE, s. f. Espace de chemin. Il est populaire.

* **TROTE-MENU, UE**, adj. Qui trotte à petits pas. Il est fam.

TROTER, v. n. Aller le trot. Fam. marcher beaucoup. Fig. et fam. Faire bien des courses, bien des voyages pour une affaire.

TROTTEUR, s. m. *tro-teur.* Dans les académies, cheval qu'on a dressé à n'aller que le trot dans le manége.

TROTTIN, s. m. t. pop. et bas, qui se dit par mépris d'un petit laquais.

TROTTOIR, s. m. Chemin élevé qu'on pratique quelquefois le long des ponts, pour la commodité des gens qui vont à pied.

ROU, s. m. Ouverture faite dans un s.
ROUBADOUR, s. m. Nom qu'on don- aux anciens poëtes provençaux.
ROUBLE, adj. de t. g. Qui est brouillé, n'est pas clair.
ROUBLE, s. m. Brouillerie, désordre. iétude, agitation de l'esprit. Au plur. èvement, émotions populaires, guer- civiles. Action par laquelle un posses- est inquiété dans la jouissance de sa riété. t. de palais.
TROUBLEAU, s. masc. Instrument de e.
OUBLE-FÊTE, s. m. Importun, indiscret vient interrompre la joie d'une assem- publique ou particulière. Fam.
ROUBLER, v. actif. Rendre trouble. r. Apporter du trouble, du désordre. perdre la mémoire, le jugement, in- ler. Inquiéter quelqu'un dans la pos- on, dans la jouissance de quelque Interrompre.
ROUÉE, s. f. Espèce de vide, ou un s fait à dessein, et qui perce tout au rs d'un bois.
ROUER, v. act. Percer, faire un trou.
ROU-MADAME, s. m. Espèce de jeu.
ROUPE, s. fém. Multitude de gens ou maux assemblés. On appelle absolu- Troupes, au plur., les régimens, les pagnies, les corps militaires.
ROUPEAU, s. m. Troupe d'animaux ême espèce qui sont dans un même
ROUSSE, s. f. Faisceau de plusieurs es liées ensemble. Carquois. Sorte i de barbier. *Aux trousses*, adv. A la suite.
ROUSSEAU, s. masc. Petite trousse. *sseau de clefs*, Hardes, habits, linge, qu'on donne à une fille que l'on e.
TROUSSE-BANC, s. m. Morceau de qui joint les coupons d'un train.
OUSSE-GALANT, s. m. Maladie pé- se qui fait mourir promptement.
OUSSE-QUEUE, s. m. Morceau de cuir nveloppe et retrousse la queue d'un al.
OUSSE-QUIN, s. m. Pièce de bois cintrée 'élève sur le derrière d'une selle, ne les arçons sur le devant.
OUSSER, v. act. Replier, relever ce end. Fig. et fam. Expédier précipita-
OUSSIS, s. m. Pli qu'on fait à une , à une jupe, etc. pour la raccourcir npêcher de traîner.
OUVABLE, adj. de tout g. Qu'on peut er.
OUVER, v. act. Rencontrer quelqu'un elque chose. Inventer, découvrir par yen de l'étude et de la méditation. ner, juger. *Aller trouver quelqu'un*, l'al- oir, aller lui parler.
OUVÉ, ÉE, part. et adj. *Enfant trouvé*, été exposé.

TROUVERRE ou TROUVEUR. *Voyez* TROUBADOUR.
TRUAND, ANDE, adj. Vagabond, vaurien, mendiant, qui gueuse par fainéantise. Il est vieux et populaire.
TRUANDAILLE, s. f. collect. Ceux qui truandent.
TRUANDER, v. n. Gueuser, mendier.
TRUANDERIE, s. f. La profession de truand, de mendiant, de vagabond.
TRUBLE, s. f. Petit filet qui sert à pêcher du poisson dans les boutiques et les réservoirs.
TRUCHEMAN ou TRUCHEMENT, s. m. Interprète, celui qui explique à deux personnes qui parlent deux langues différentes, ce qu'elles se disent l'une à l'autre. Figur. Celui qui explique les intentions d'un autre.
TRUCHER, v. n. Mendier par fainéantise
TRUCHEUR, EUSE, s. Celui, celle qui truche, qui mendie. Il est pop.
TRUELLE, s. fém. Instrument dont les maçons se servent pour employer le plâtre ou le mortier dans la construction d'un bâtiment
TRUELLÉE, s. f. La quantité de plâtre ou de mortier qui peut entrer dans une truelle.
TRUELLE, s. f. Petite truelle.
TRUFFE, s. f. Substance végétale tuberculeuse odorante et fort recherchée, comme aliment, sans tige ni racine, qui a la forme d'une masse charnue et qui se trouve dans la terre.
TRUFFER, v. act. tromper.
* TRUFETTE, s. f. Toile de lin.
TRUFFEUR, s. m. Trompeur.
TRUIE, s. f. Femelle du porc.
TRUITE, s. f. Poisson fort délicat qui se trouve ordinairement dans les eaux vives.
TRUITÉ, ÉE, adj. Marqueté de petites taches rousses comme une truite.
TRUMEAU, s. m. Le jarret d'un bœuf, quand il est coupé pour être mangé. En t. d'archit., espace d'un mur entre deux fenêtres. Glace qui se met ordinairement entre deux fenêtres.
* TRUSQUIN, s. m. Outil dont les menuisiers se servent pour tracer des parallèles.
TU, TOI, TE, pronoms de la seconde personne du singulier. *Voyez* la Gramm.
TUABLE, adj. de tout g. Qu'on peut tuer.
TUANT, ANTE, adj. Fatiguant, qui cause beaucoup de peine. Il est fam.
TU-AUTEM, s. m. *tu-o-tem*. Façon de parler familière empruntée du latin. Le point essentiel, le nœud, la difficulté d'une affaire.
TUBE, s. m. t. de mécanique. Tuyau.
TUBERCULE, s. m. t. de jardinage. Excroissance en forme de bosse qui survient à une feuille, à une racine, à une plante. Elevure qui survient à la peau. Petit abcès au poumon.

*TUBERCULEUX, EUSE, adj. Garni de tubercules.

TUBÉREUSE, s. f. Fleur odoriférante.

TUBÉROSITÉ, s. f. t. de médec. Petite tumeur qui survient dans quelques parties du corps. En anatomie, éminence, inégalité qui se trouve sur un os, et où s'attachent les muscles.

TUBULÉE, adj. Garni d'un tube.

TUDESQUE, s. m. *tu-dès-ke*. La langue des Germains.

TUE-CHIEN. *Voyez* COLCHIQUE.

A TUE-TÊTE, adv. De toute sa force.

TUER, v. act. Oter la vie d'une manière violente.

SE TUER, v. r. S'ôter la vie. Fig. Se fatiguer, se tourmenter.

TUERIE, s. f. Carnage, massacre. Lieu où l'on tue les animaux.

TUEUR, s. m. Celui qui tue.

TUF, s. m. Terre blanchâtre et sèche qu'on trouve assez ordinairement au-dessous de la terre franche. Pierre blanche fort tendre.

TUFIER, IÈRE, adj. *tu-fié*. Qui est de la nature du tuf.

TUILE, s. f. Espèce de carreau peu épais fait de terre grasse cuite au fourneau, dont on se sert pour couvrir les bâtimens.

TUILEAU, s. m. *tui-lô*. Morceau de tuile rompue.

TUILERIE, s. f. Lieu où l'on fait de la tuile. *Les Tuileries*, palais royal, jardin public, à Paris.

TUILIER, s. masc. Ouvrier qui fait des tuiles.

TULIPE, s. f. Fleur printanière.

TULIPIER, s. m. *tu-li-pié*. Arbre du Canada.

TULLE, s. m. Sorte de dentelle.

TUMÉFACTION, s. f. t. de méd. et de chirur. Enflure passée extraordinairement en quelque partie du corps.

TUMÉFIER, v. act. t. de méd. et de chir. Causer une tumeur.

TUMEUR, s. f. Enflure en quelque partie du corps de l'animal.

TUMULTE, s. m. Grand bruit accompagné de confusion et de désordre. Figurem. *Le tumulte des passions*, le trouble qu'elles excitent dans l'ame. *En tumulte*, adv. En confusion et en désordre.

TUMULTUAIRE, adj. de tout g. Qui se fait avec tumulte, avec précipitation, contre les formes et les lois.

TUMULTUAIREMENT, adv. D'une manière tumultuaire.

TUMULTUEUSEMENT, adv. *tu-mul-tu-eû-ze-man*. En tumulte.

TUMULTUEUX, EUSE, adj. Qui se fait avec tumulte, avec bruit et confusion.

*TUNGSTÈNE, s. m. Demi-métal nouvellement découvert.

TUNIQUE, s. m. *tu-ni-ke*. Vêtement de dessous que portaient les anciens. Habillement que les évêques portent sous leur chasuble quand ils officient pontificalement. Habillement des diacres et sous-diacres, qu'on nomme autrement, ...

*TUNSTALE, s. m. t. de chi[m]... velle. Nom générique de sels for[més par la] combinaison de l'acide tunstique [avec dif]férentes bases.

*TUNSTIQUE, adj. t. de chim... *tunstique*, dont le tungstène est la...

TUORBE, s. m. Espèce de lu[th à] manche.

*TUPINAMBIS, s. masc. Lézard... rique.

TURBAN, s. m. Coiffure des T... de plusieurs autres peuples orienta...

TURBE, s. f. t. de prat. *Enquête p...* qui se faisait autrefois *pour constat...* usages des lieux.

*TURBINE, s. fém. Espèce de tri... C'est ce qu'on appelle jubé dans les é...

TURBINÉ, ÉE, adj. t. de conch... gie, *qui se dit des coquillages uni...* *dont la forme est en cône conto...* *spirale.*

*TURBINITE, s. f. Coquille en... *qui se trouve dans le sein de la terr...*

TURBITH, s. m. Plante qui cr... l'île de Ceylan, d'un goût aigre.

TURBITH MINÉRALE, s. m. Pré... jaune de mercure.

TURBOT, s. m. Poisson de mer.

TURBOTIN, s. m. *tur-bo-tein*. Tu... la petite espèce.

TURBULEMMENT, adv. *tur-bu-...* D'une manière turbulente.

TURBULENCE, s. f. Caractère de c... qui est turbulent.

TURBULENT, ENTE, adj. Impétu...

TURC, TURQUE, s. et adj. *tur-k...* est de Turquie.

TURCIE, s. fém. Levée ou chau[ssée de] pierre en forme de digue, pour e[mpêcher] le débordement des rivières.

TURELURE, s. f. Refrain de cha...

TURGERCENCE, *tur-jé-san-...* ORGASME.

TURLUPIN, s. m. Bateleur du ... Louis XIII. Mauvais plaisant *qui fait...* lusions froides et basses, *et mauvai...* de mots.

TURLUPINADE, s. f. Mauvaise pl[aisan]terie, fondée sur quelque allusion ... et sur quelque jeux de mots.

TURLUPINER, v. n. Faire des ... nades. v. act. Se moquer de quelq... tourner en ridicule. Famil.

*TURLUTAINE, s. f. Serinette.

*TURNEP, s. masc. Sorte de n... fournit au bétail une excellente nou...

TURPITUDE, s. f. Infamie, ig... Procédant de quelque action honte...

TURQUETTE, s. fém. *tur-kè-...* HERNIOLE.

TURQUIN, adj. m. Il se joi... avec bleu, et signifie, fon..., c... *Taffetas, drap bleu turquin.*

TURQUOISE, subst. fém. Pier[re pré]cieuse.

*TUSCULANES, s. f. pl. Œuv[res phi]losophiques de Cicéron.

SSILLAGE, s. masc. ou PAS-D'ANE.
te.

TÉLAIRE, adj. de tout g. Qui tient sa garde, sous sa protection.

JTELLE, s. f. Autorité donnée par la u par le magistrat, pour avoir soin de ersonne des biens du mineur.

JTEUR, TRICE, s. Celui, celle que nagistrat ou la loi autorise pour avoir de la personne et des biens d'un mir.

UTIE, s. f. Oxide de zinc dont on fait onguent pour les yeux.

UTOIEMENT ou TUTOIMENT, s. m. on de tutoyer.

UTOYER, v. act. User des mots tu et en parlant à quelqu'un.

TUTOYEUR, s. masc. Celui qui tutoie ituellement.

UYAU, s. m. Tube ou canal. Ouverture a cheminée depuis le manteau jusqu'en t. Bout creux de la plume des oiseaux. e du blé et des autres plantes qui ont ige creuse.

'UYÈRE, s. f. Ouverture à la partie posieure d'un fourneau où l'on place les aux ou becs des soufflets.

'YMPAN, s. masc. t. d'anat. Partie de eille, membrane lisse, mince et transente. Dans l'imprimerie, espèce de ssis sur lequel est collée une peau de chemin. En t. d'architect., espace du nton qui est compris entre les trois niches qui l'environnent. Panneau de nuiserie renfermé entre des moulures. mécanique et horlogerie, pignon enté r un arbre, et qui engrène dans les dents une roue.

TYMPANISER, v. act. Décrier hautement et publiquement quelqu'un, déclamer contre lui.

TYMPANITE, s. f. Enflure du bas-ventre causée par des vents.

TYMPANON, s. m. *tein-pa-non*. Instrument de musique.

TYPE, s. masc. *ti-pe*. t. didact. Modèle, figure originale. En astronomie, description graphique.

TYPHON, s. m. *Voyez* TROMBE.

TYPIQUE, adj. de t. g. t. didact. Symbolique, allégorique. *Le sens typique*

TYPOGRAPHE, s. m. Celui qui sait la typographie.

TYPOGRAPHIE, s. f. L'art de l'imprimerie.

TYPOHRAPHIQUE, adj. de tout g. Qui a rapport à la typographie.

TYRAN, s. m. Celui qui a usurpé, envahi la puissance souveraine dans un état. Prince qui gouverne avec cruauté, avec injustice. Tous ceux qui abusent de leur autorité contre le droit et la raison.

TYRANNEAU, s. m. Tyran subalterne. Famil.

* TYRANNICIDE, s. m. Celui qui tue un tyran.

TYRANNIE, s. f. Gouvernement d'un tyran.

TYRANNIQUE, adj de tout g. Qui tient de la tyrannie.

TYRANNIQUEMENT, adv. *ti-ra-ni-ke-man*. D'une manière tyrannique.

TYRANNISER, v. a. *ti-ra-ni-zé*. Traiter tyranniquement.

* TZÉIRAN, s. m. Gazelle d'Asie.

U

U, subst. masc. la vingt-unième lettre e l'alphabet français, et la cinquième oyelle.

* UBERTÉ, s. f. Abondance. Vieux.

UBIQUISTE, s. m. Docteur en théologie qui n'est attaché à aucune maison particulière.

UBIQUITAIRE, s. m. Nom d'une des sectes dans lesquelles les protestans se sont partagés pour expliquer l'Eucharistie.

UKASE, s. masc. t. de la langue russe, adopté dans la nôtre, pour exprimer un édit, une signification de la volonté du souverain en Russie.

ULCÉRATION, s. f. t. de médecine et de chirurgie. Formation d'ulcère.

ULCÈRE, s. m. Ouverture dans les chairs ou dans quelques autres parties du corps.

ULCÉRER, v. a. Causer un ulcère. Fig. Faire naître la haine, aigrir vivement.

* ULIGINAIRE, adj. Qui croît dans les lieux uligineux

* ULIGINEUX, EUSE, adjectif. Marécageux.

ULMAIRE, s. f. Plante.

ULTÉRIEUR, EURE, adj. Ce qui est au-delà.

ULTÉRIEUREMENT, adv. Par-delà, outre ce qui a été dit ou fait.

ULTIMATUM, s. m. t. de négociation. Dernières conditions que l'on met à un traité, et auxquelles on tient irrévocablement.

ULTRAMONTAIN, AINE, adj. Qui est situé, qui habite au-delà des Alpes.

UMBLE, subst. masc. *on-ble.* Nom de trois espèces de poissons qui ont beaucoup de rapport au saumon et à la truite.

UN, subst. masc. Le premier de tous les nombres.

UN, UNE, adjectif numéral. Seul, qui n'admet point de pluralité.

UNANIME, adj. de t. g. Qui est d'une commune voix, d'un commun accord.

UNANIMEMENT, adverbe. D'une commune voix, d'un commun sentiment.

UNANIMITÉ, subst. fém. Conformité de sentiment.

* UNAU, subst. masc. Quadrupède de l'Amérique.

* UNCINAIRES, s. masc. plur. Vers intestins.

UNGUIS, subst. masc. Mot emprunté du latin. *Os unguis*, le plus petit des os de la face, à cause de sa transparence et de sa forme, qui ressemble à celle d'un ongle.

UNI, IE, part. et adj. *Linge, habit uni*, qui n'a aucun ornement dessus, comme galon, dentelle, frange, broderie, etc. Fig. *Style, chant uni*, simple et sans ornemens. Fig. *Manières unies, simples.*

UNI. adverbe. Uniment.

UNIÈME, adj. num. de tout g. Nombre d'ordre.

* UNIFLORE, adj. Qui n'a, qui ne porte qu'une fleur. Terme de botanique.

UNIFORME, adject. de t. g. Semblable, égal, qui a la même forme où l'on n'aperçoit aucune variation, aucune variété.

UNIFORMÉMENT, adv. *u-ni-for-mé-man.* D'une manière uniforme.

UNIFORMITÉ, subst. fém. Rapport, ressemblance entre plusieurs choses.

UNIMENT, adv. Egalement et toujours de même sorte. Simplement, sans façon.

UNION, subst. fém Jonction de deux ou plusieurs choses ensemble. Fig. Concorde, société, correspondance.

UNIQUE, adj. de t. g. Fig. Qui est infiniment au-dessus des autres.

UNIQUEMENT, adv. Exclusivement à toute autre chose. Au-dessus de tout, préférablement à tout.

UNIR, v. actif. Joindre deux ou plusieurs choses ensemble. Rendre égal, ôter les inégalités, polir, aplanir.

UNISSON, subst. masc. t. de musique. Accord de deux voix, de deux cordes, de deux instrumens, qui ne font entendre qu'un même son.

UNITAIRE, subst. masc. *u-ni-tè-re.* Nom d'une secte qui, en admettant la révélation, ne reconnaît qu'une seule pers[onne en] Dieu.

UNITÉ, s. fém. Principe des n[ombres,] et qui est opposé à pluralité. *Le n[ombre est] composé d'unités.* Quelquefois il [...] qu'opposition à pluralité. *L'unité d[e ...]* Identité. uniformité. *L'unité de la fo[i].*

UNITIF, IVE, adj. t. de dévotio[n mys]tique, et qui n'est guère en usage [qu'au] féminin. *Vie unitive.*

UNIVALVE, s. et adj. de t. g. Qui [se dit] des poissons testacés, dont la coquill[e n'est] composée que d'une pièce.

UNIVERS, s. m. Le monde entier.

UNIVERSALITÉ, s. f. Généralité, [ce] qui renferme les différentes espèces. E[n t.] de droit, totalité. En t. de logique, la q[ua]lité d'une proportion universelle.

UNIVERSEL, ELLE, adj. Général [qui] s'étend à tout, qui s'étend partout. E[sprit] universel, qui a une grande étendue d[e con]naissances.

UNIVERSEL, s. m. Au plur. univer[saux.] En t. de logique, ce qu'il y a de co[mmun] dans les individus d'un même genre, [d'une] même espèce.

UNIVERSELLEMENT, adv. Géné[rale]ment.

UNIVERSITÉ, s. f. Corps de prof[esseurs] et d'écoliers, établi par autorité p[ublique] pour enseigner et pour apprendre le[s lan]gues, les belles-lettres et les scien[ces.]

UNIVOCATION, s. f. t. de [...] Caractère de ce qui est univoque.

UNIVOQUE, adj. de t. g. t. de logi[que.] Nom qui s'applique dans le même s[ens à] plusieurs choses, soit de même esp[èce,] soit d'espèces différentes.

URANIE, s. f Muse de l'astronomie.

URANOGRAPHIE, s. f. t. didact[ique.] Description du ciel.

* URANOMÉTRIE, s. f. Art de me[surer] les astres.

URANOSCOPE, s. m. Poisson de me[r qui] a les yeux placés au-dessus de la tête, tournés vers le ciel.

URBANITÉ, subst. fém. Politesse q[ue] donne l'usage du monde. Il ne se dit gu[ère] qu'en parlant de la politesse des anci[ens] Romains.

URANUS, s. m. Planète.

URE, s. m. Espèce de buffle, tau[reau] sauvage assez commun en Prusse.

URETÈRE, s. m. t. d'anatomie. Les [deux] canaux qui portent l'urine des reins [à la] vessie

* URÉTÉRITIS, s. fém. Inflammatio[n de] l'uretère.

URÈTRE, s. m. Le canal de la verg[e par] où sort l'urine.

URGENCE, s. f. *ur-jan-ce.* Qualité [de ce] qui est urgent.

URGENT, ENTE, adj. *ur-jan.* Press[ant,] qui ne souffre point de retardement.

* URINAIRE, adj. Qui a rapport à l'uri[ne.]

URINAL, s. m. Vase qui est ordinai[re]ment de verre où les malades urinent [com]modément.

RINE. subst. fém. Sérosité séparée de masse du sang dans les reins, conduite s la vessie, et qui sort par le canal de ètre.

RINER, v. n. uri-né. Pisser, décharger vessie.

RINEUX, EUSE, adj. u-ri-neû. Qui est a nature de l'urine, qui a l'odeur de ine fermentée.

RNE, s. f. Vase antique qui servait à ers usages, comme à mettre les cendres morts, à tirer au sort, etc.

UROCRISE, subst. fém. Inspection des nes.

S, s. m. pl. Usages. t. de pratique, qui oint toujours avec coutume. *Garder les coutumes.*

SAGE, s. m. u-za-je. Coutume, pratique reçue. Emploi à quoi on fait servir une se. Droit de se servir personnellement e chose dont la propriété est à un au- Expérience, habitude. *Il a l'usage de natières, de ces termes.* Expérience de la été, habitude d'en pratiquer les devoirs, observer les usages *L'usage du monde, vie*, ou simplement *l'usage.* En termes urisprudence, droit qu'ont les voisins e forêt, d'un pâcage, d'y couper le bois leur est nécessaire, ou d'y mener paileur bétail. Au plur. Les livres dont on ert pour le service divin.

SAGER, s. m. Celui qui a droit d'usage, certains bois ou pâcages.

SANCE, s. f. Usage reçu. Il est vieux. matière de lettres de change, terme de te jours.

SANTE, adj. fém. t. de pratique. *Fille ure usante et jouissante de ses droits*, qui ni père ni mère, et n'est sous l'autorité ersonne.

SER, v. n. u-zé. Faire usage de quelque chose, s'en servir.

USER, v. réc. Se détériorer, se détruire l'usage. Il est aussi quelquefois subst., dit au propre en parlant des choses durent long-temps.

ÉE, ÉE, participe et adjectif.

SINE, s. f. Etablissement fait pour une e. une verrerie, un moulin, etc.

SITÉE, ÉE, adj. u-zi-té. Qui est en e, qui est pratiqué communément.

SQUEBAC, s. m. Liqueur dont le safran est la base.

STENSILE, s. masc. Toutes sortes de s meubles servant au ménage. Tout ce l'hôte est obligé de fournir au soldat loge chez lui. Subside que les paroisses ont obligées de payer pour l'ustensile, que les troupes qui y devaient loger n'y aient point.

USTION, s. f. Action de brûler.

USUCAPION, s. f. t. de droit romain. Voyez PRESCRIPTION.

USUEL, ELLE, adj. Dont on se sert ordinairement. *Plantes usuelles, termes usuels.*

USUELLEMENT, adv. Communément, à l'ordinaire.

*USUFRUCTUAIRE, adjectif de t. genre. t. de jurisprudence. Qui ne donne que la faculté de jouir des fruits. *Droits usufructuaires.*

USUFRUIT, s. m. Jouissance des fruits, du revenu d'un héritage dont la propriété appartient à un autre.

USUFRUITIER, IÈRE, s. u-su-frui-tié. Qui a l'usufruit.

USURAIRE, adj. de t. g. Où il y a de l'usure.

USURAIREMENT, adv. u-su-rè-re-man. D'une manière usuraire.

USURE, s. f. Intérêt, profit illégitime qu'on exige d'un argent ou d'une marchandise qu'on a prêté. Dépérissement qui arrive aux habits, aux meubles.

USURIER, IÈRE, subst. u-zu-rié. Celui, celle qui prête à usure.

USURPATEUR, TRICE, subst. Celui ou celle qui, par violence ou par ruse, s'empare d'un bien qui ne lui appartient pas.

USURPATION, s. f. Action d'usurper.

USURPER, v. actif. S'emparer par violence ou par ruse d'un bien qui appartient à un autre.

UT, s. m. La première des notes de la gamme.

USTENSILE, s. m. Impôt, charge, droit. Voyez USTENSILE.

UTÉRIN, INE, adj. Il se dit des frères ou sœurs nés de même mère, mais non pas de même père.

* UTÉRIUS, substantif masc. Voyez MATRICE.

UTILE, adj. de t. g. Qui est profitable, avantageux, qui sert ou qui peut servir à quelque chose. substantif masc. Ce qui est utile.

UTILEMENT, adv. u-ti-le-man. D'une manière utile.

* UTILISER, v. a. Rendre utile. t. néol.

UTILITÉ, subst. fém. Profit, avantage, usage, secours.

* UTINET, s. m. Instrument de tonnelier. Petit maillet à long manche.

UTOPIE, s. f. Plan d'un gouvernement imaginaire, où tout est parfaitement réglé pour le bonheur commun.

UVÉE, subst. fém. Une des tuniques de l'œil.

* UZIFUR, subst. masc. Terme de chimie. C'est la même chose que le cinabre.

V

V, subst. masc., la vingt-deuxième lettre de l'alphabet français, qu'on appelait abusivement consonne, et que, dans l'appellation moderne, on nomme *vé* ou *ve*.

VA, soit. Façon de parler adverbiale, pour dire, j'y consens.

* VA-NU-PIEDS, s. m. Homme sans ressources.

VACANCE, s. f. Le temps pendant lequel un bénéfice, une dignité, une place n'est pas remplie. Au plur. Le temps auquel les études cessent dans les écoles, dans les colléges.

VACANT, ANTE, adj. *va-kan*. Qui n'est plus occupé, qui est à remplir.

VACARME, subst. masc. Tumulte, grand bruit de gens qui se querellent ou qui se battent.

VACATION, s. f. Métier, profession. Temps que des personnes publiques emploient à travailler à quelque affaire. Au pluriel. Les salaires, les honoraires qu'on paye à ceux qui ont travaillé. La cessation des séances des gens de justice.

* VACCIN, s. m. Matière tirée des boutons causés par la vaccine.

* VACCINATION, s. fém. L'action de vacciner, l'opération par laquelle on communique artificiellement la vaccine.

* VACCINE, s. f. Espèce de petite vérole à laquelle sont sujettes les vaches dans certains pays.

* VACCINER, v. act. Inoculer avec le virus de la vaccine.

VACHE, subst. féminin. Femelle du taureau.

VACHER, ÈRE, subst. Celui ou celle qui mène paître les vaches, et qui les garde.

VACHERIE, s. f. Le lieu destiné à retirer les vaches.

VACILLANT, ANTE, adj. Qui vacille. Fig. Incertain, irrésolu, chancelant.

VACILLATION, s. f. Mouvement de ce qui vacille. Fig. Variation, incertitude, irrésolution.

VACILLER, verbe n. *va-cil-lé*. Branler, chanceler, n'être pas bien ferme.

VACUITÉ, s. f. t. de physique, et principalement de médecine. L'état d'une chose vide.

VADE, subst. fém. t. du jeu de brelan et de certains autres jeux. La somme quelle qu'elle soit, dont un des joueurs ouvre le jeu.

VADEMANQUE, s. f. t. de banque. Diminution du fonds d'une caisse.

VADÉ-MÉCUM, subst. masc. terme composé de deux mots latins. Chose qu'on porte ordinairement et commodément avec soi.

* VA-ET-VIENT, subst. m. Machine, dévidoir.

VAGABOND, ONDE, subst. et adj. *va-ga-bon*. Qui erre çà et là. Fig. Fainéant, libertin.

VAGABONDAGE, subst. masc. État de vagabond.

VAGABONDER, v. n. Etre vagabond, faire le vagabond. Il est populaire.

VAGIN, subst. m. t. d'anatomie. Canal qui conduit à la matrice.

VAGINAL, ALE, adj. qui a rapport au vagin.

* VAGINANT, ANTE, adj. Faisant gaine t. de botanique.

VAGISSEMENT, s. m. Mot qui exprime le cri des enfans.

VAGUE, s. f. Eau agitée et élevée au-dessus de la superficie par les vents, par la tempête.

VAGUE, s. m. Le milieu de l'air. Il ne s'emploie guère qu'en poésie.

VAGUE, adj. de tout g. Indéfini, qui n'a point de bornes fixes et déterminées. Qui n'a rien de fixe et de déterminé.

VAGUEMENT, adv. D'une manière vague. Il n'est d'usage que dans le figuré.

VAGUEMESTRE, s. m. Officier qui est chargé de la conduite des équipages d'une armée.

VAGUER, v. n. Errer çà là, aller d'un côté et d'autre à l'aventure. Il est de peu d'usage.

* VAIGRES, s. m. pl. Planches qui font le bordage intérieur du vaisseau, qui sont appliquées sur les membres.

VAILLAMMENT, adv. avec valeur.

VAILLANCE, subst. f. *va-glian-ce*. Valeur, courage.

VAILLANT, ANTE, adj. Valeureux, courageux.

AILLANT, s. m. Le fond du bien d'un me

AILLANTISE, s. f. Action de valeur. Il vieux.

VAIN, VAINE, adject. Inutile, qui ne duit rien. Frivole, chimérique, qui n'a un fondement solide, raisonnable. En lant des personnes, orgueilleux, surrbe.

VAINCRE, v act. Remporter quelque and avantage dans la guerre sur ses ennemis. Fig. Remporter quelque avantage sur s concurrens, sur ses compétiteurs. *aincre quelqu'un à la course, dans la dispute.* irpasser, lorsqu'il y a une sorte d'émution entre les personnes. *Vaincre les aus en générosité, en libéralité.* Surmonter. *aincre les passions, les obstacles. Se vaincre i-même*, dompter ses passions.

VAINCU, UE, participe. Il est quelquefois ibst. *Le vaincu doit obéir.*

VAINEMENT, adv. *vè-ne-man.* En vain, inutilement.

VAINQUEUR, s. m. Celui qui a vaincu s ennemis; et figur. ses concurrens, ses assions, etc.

VAIR, s. m. *vèr.* t. de blason. Fourrure 'argent et d'azur.

VAIRE, adj. t. de blason. Qui imite le air par la figure, et qui a d'autres couleurs.

VAIRON, s. m. Il se dit de l'œil d'un heval dont la prunelle est entourée d'un ercle blanchâtre, ou de celui qui a un œil l'une façon et un d'une autre. On le dit ussi des hommes.

VAIRON, s. m. Petit poisson, ainsi appelé à cause de la variété de ses couleurs.

VAISSEAU, s. m. Vase, ustensile de quelque matière que ce soit, destiné à contenir des liqueurs. Bâtiment de bois construit d'une manière propre à transporter des hommes et des marchandises par mer et sur les grands fleuves. Il se dit en parlant d'une église, d'une galerie, d'un salon, d'une bibliothèque et autres grandes pièces d'un bâtiment, considérées en dedans. Il se dit aussi des veines, des artères.

VAISSELLE, s. f. Tout ce qui sert à l'usage ordinaire de la table, comme plats, assiettes, etc.

VAL, s. m. Vallée, espace de terre contenue entre deux coteaux. Il n'est plus en usage que dans les noms propres. *Le Val-de-Grâce*, etc. Le plur. est *Vaux*. *Par monts et par vaux. Les vaux de Cernai.*

VALABLE, adj. de t. g. Qui doit être reçu en justice Recevable.

VALABLEMENT, adv. D'une manière valable.

VALÉRIANE, s. f. Plante dont la racine est d'un très-grand usage en médecine.

VALET, s. m. Domestique, serviteur.

VALETAGE, s. m. office de valet.

VALETAILLE, s. f. Multitude de valets. Il se dit toujours par mépris.

VALET-A-PATIN, s. m. Instrument de chirurgie Sorte de pincette qui sert à pincer les vaisseaux ouverts, et dont on doit faire la ligature.

VALETER, v. n. Avoir une assiduité basse et servile auprès de quelqu'un par intérêt.

VALÉTUDINAIRE, adj. de t. g. Maladif, qui est souvent malade.

VALEUR, s. f. Ce qui vaut une chose suivant la juste estimation qu'on en peut faire. En musiq., la durée que doit avoir chaque note relativement à sa figure. La juste signification des termes, suivant l'usage reçu. Bravoure, vaillance.

VALEUR REÇUE, terme dont on se sert dans les promesses et dans les lettres de change, pour marquer qu'on a reçu autant que la somme qui y est spécifié.

VALEUREUSEMENT, adv. Avec valeur. Il n'est plus guère d'usage que dans le style soutenu.

VALEUREUX, EUSE, adj. Brave, vaillant, qui a beaucoup de courage.

VALIDATION, s. f. Action de valider.

VALIDE, adj. de t. g. Valable, qui a les conditions requises par les lois, pour produire son effet.

VALIDEMENT, adv. Valablement, avec assurance que la chose dont il s'agit aura son effet.

VALIDER, v. act. Faire valoir, rendre valide.

VALIDITÉ, s. f. La force et la vertu que certaines choses reçoivent des formalités et des conditions requises pour les rendre valables.

* VALINGA, s. m. Espèce de cornemuse des Russes.

VALISE, s. f. Long sac de cuir qui s'ouvre dans sa longueur.

VALLAIRE, adj. f. t. d'antiq. Chez les Romains, *Couronne vallaire*, que l'on donnait à celui qui avait le premier franchi les retranchemens de l'ennemi.

VALLÉE, s. f. Espace entre deux ou plusieurs montagnes. Descente. En ce sens, il n'est plus usité que dans ce prov. : *Il n'y a point de montagne sans vallée.*

VALLON, s. m. Petite vallée, espace de terre entre deux coteaux.

VALOIR, v. n. Etre d'un certain prix. Rapporter, donner du profit. *Cette terre, cet emploi vaut tant.* Il signifie aussi, tenir lieu, avoir la force, la signification de... *M, en chiffre romain, vaut mille.* Procurer, faire obtenir, produire. *Cette bataille lui a valu le grade de général. Faire valoir une terre*, la mettre en état de rapporter, *et la faire valoir par ses mains*, la régir par soi-même, sans avoir de fermier. *Se faire valoir*, soutenir sa dignité, ses droits, ou s'attribuer de bonnes qualités qu'on n'a pas. *A valoir*, terme de négoce et de finance. A compte de... *Valant*, participe.

*VALSE, s. f. Danse allemande.

* VALSER, danser la valse.

* VALUABLE, adj. De quelque prix.

VALUE, s. f. t. de pratique. *Plus value*, la

somme que vaut une chose au-delà de ce qu'on l'a prisée ou achetée.

VALVE, s. f. t. de conchyliologie, qui se dit pour écaille.

* VALVULAIRE, adj. Qui a beaucoup de valvules. t. de bot.

VALVULE, s. f. Membrane qui fait le même effet dans les vaisseaux du corps de l'animal, que les soupapes dans les machines hydrauliques.

VAMPIRE, s. m. Nom qu'on donne en Allemagne à des êtres chimériques. Cadavre qui, suivant la superstition populaire, suce le sang des personnes qu'on voit tomber en phthisie. Fig. Ceux que l'on accuse de profiter des malheurs publics, de s'engraisser de la substance du peuple. Chauve-souris monstrueuse d'Amérique.

VAN, s. m. Instrument d'osier dont on se sert afin de séparer la paille et l'ordure d'avec le bon grain.

* VANDALISME, s. m. Système, régime destructif des arts et des sciences, par allusion aux Vandales.

VANDOISE ou DARD, s. f. Poisson d'eau douce.

VANILLE, s. f. Plante qui croît en Amérique.

VANILLIER, s. m. Plante du Mexique qui donne la vanille.

VANITÉ, s. f. Inutilité, peu de solidité. *Tout n'est que vanité dans le monde.* Amour-propre qui vient de choses frivoles ou étrangères à la personne qui s'en prévaut.

VANITEUX, EUSE, adj. Qui a une vanité puérile et ridicule. Il est familier.

VANNE, s. f. Espèce de porte de bois dont on se sert aux moulins, aux pertuis des rivières, etc., et qui se hausse et se baisse pour laisser aller l'eau, ou la retenir quand on veut.

VANNEAU, s. m. *va-nô.* Oiseau.

VANNER, v. act. *va-né.* Nettoyer le grain par le moyen du van.

VANNERIE, s. f. Le métier de vannier, ou la marchandise du vannier.

VANNET, s. m. *va-né.* t. de blason, qui se dit d'une coquille dont on voit le fond.

VANNETTE, s. f. Grand panier, rond, plat et à petit bord dont on se sert pour vanner l'avoine avant que de la donner aux chevaux.

VANNEUR, s. m. Celui qui vane des grains.

VANNIER, s. m. Ouvrier qui travaille en osier et qui fait des vans, etc.

VANTAIL, s. m. Battant d'une porte qui s'ouvre des deux côtés.

VANTARD, ARDE, s. et adj. *van-tár.* Celui qui se vante. Famil.

VANTER, v. act. *van-té.* Louer, priser extrêmement.

SE VANTER, v. act. Se glorifier, se faire honneur de... Se faire tort de..

VANTERIE, s. f. Vaine louange qu'on se donne à soi-même, et qui marque de la présomption.

* VANTILLER, v. act. t. de charpenterie. Mettre de fortes planches pour [illegible] l'eau.

VAPEUR, s. f. Espèce de fumée qui s'élève des choses humides. Au plur. Affections hypocondriaques et hystériques. En chimie, *Bain de vapeurs,* distillation où le vaisseau qui renferme la matière à distiller, est échauffé par les vapeurs de l'eau bouillante.

VAPOREUX, EUSE, adj. Qui cause des vapeurs.

* VAPORISATION, s. f. t. de physique. Action par laquelle une *substance se réduit* en vapeurs.

VAQUER, v. n. Être vide, *être à remplir,* en parlant des emplois, des charges, etc. Il se dit quelquefois des logemens. Cesser pendant quelque temps les fonctions ordinaires, en parlant des tribunaux. *Vaquer,* s'appliquer, s'adonner à quelque chose. *Vaquer à ses affaires, à l'étude.*

* VARANDER, v. act. Égoutter et [illegible] cher le hareng.

VARANGUE, s. f. t. de marine. [illegible] bre d'un navire, qui se pose le premier sur la quille.

VARE, s. f. Mesure qui contient une [illegible] et demie.

VARECH, s. m. *va-rèk.* Plante marine qu'on a crue propre à faire du papier.

VARECH, s. m. t. de marine. Ce que la mer jette sur la côte, soit l'herbe *du fond, soit* débris Vaisseau submergé, *coûlé à fond.*

VARENNE, s. f. Terres incultes.

VARIABILITÉ, s. f. Disposition habituelle à varier.

VARIABLE, adj. de t. g. Sujet à varier, qui change souvent.

VARIANT, ANTE, adj. Qui change souvent.

VARIANTES, s. f. pl. Diverses leçons d'un même texte.

VARIATION, s. f. Changement.

VARICE, s. f. Veine excessivement dilatée par quelque effort.

* VARICELLE, s. f. Petite *vérole* volante.

VARICOCÈLE, s. f. *Tumeur* du scrotum causée par des varices qui se forment autour des testicules et des vaisseaux spermatiques.

VARIER, v. act. *va-ri-é.* Diversifier. v. n. Changer.

VARIÉTÉ, s. f. Diversité. Au plur. Mélange.

NE VARIETUR, expression empruntée du latin, et qui se dit, au palais, des précautions que la justice prend pour constater l'état actuel d'une pièce, et prévenir les changemens qu'on pourrait y faire dans la suite.

* VARIOLAIRE, s. f. Sorte de champignons.

VARIOLE, s. f. Petite vérole.

* VARIOLIQUE, adj. qui [illegible] la petite vérole.

VARIQUEUX, EUSE, adj. Nom qu'on donne aux tumeurs causées par des

…es et des autres veines trop dilatées.
…ARLET, s. m. t. d'histoire. Page dans …pps de notre ancienne chevalerie.
…ARLOPE, s. f. Grand rabot.
…ASCULAIRE, adj. de tout genre, ou …CULEUX, EUSE, ras-ku-le-re. t. d'a… Qui est rempli de vaisseaux.
…ASE, s. f. Bourbe qui est au fond de la …, des fleuves, des étangs, etc.
…SE, s. m. Sorte d'ustensile qui est fait … contenir quelque liqueur ou des fleurs, …ui sert d'ornemens, etc.
VASEAU, s. m. Jatte ou sébile de bois …reçoit les hanses et les têtes des épin… à mesure qu'on les coupe.
…ASEUX, EUSE, adj. Qui a de la vase.
…ASISTAS, s. m. Petite partie d'une … ou d'une fenêtre qui s'ouvre et se … à volonté.
…ASSAL, ALE, subst. Celui, celle qui …re d'un seigneur à cause d'un fief.
…ASSELAGE, s. m. Etat, condition de …l.
…ASTE, adj. de t. g. Qui est d'une fort … de étendue.
…ATICAN, s. m. Palais du pape à Rome.
…A-TOUT, t. de brelan et autres jeux …envi.
…AUDEVILLE, s. m. Chanson dont l'air …acile à chanter, dont les paroles sont … ordinairement sur quelque aventure, …quelque intrigue du temps. Comédie …e de couplets.
VAU-DE-ROUTE, adv. Précipitamment. … à vau-de-route. Il est vieux.
VAU-L'EAU, adv. Au courant de l'eau. … et famil. Son affaire est à vau-l'eau, per… sans ressource.
VAU-NÉANT, subst. masc. Vaurien. Il …ieux.
…AURIEN, s. m. vô-riein. Fainéant, fri… vicieux, libertin. Il est familier.
…AUTOUR, subst. m. vô-tour. Oiseau de ….
…AUTRAIT, s. m. Equipage de chasse … le sanglier. Il ne se dit qu'en parlant … équipage du roi.
VAUTRER, v. réc. S'enfoncer, s'é…re, se rouler dans la boue.
…AYVODE, s. m. Titre qu'on donne aux …erains ou aux gouverneurs de la Vala…, de la Moldavie, de la Transilvanie.
…EAU, s. m. vô. Petit de la vache.
…ECTEUR, adj. t. d'astronomie. Rayon …ur, le rayon tiré du soleil à une pla…, et à l'extrémité duquel la planète se …ve.
…EDASSE ou VAIDASSE, s. f. Sel al…lixe qui se tire des cendres d'une plante …ne appelée Guède.
…EDETTE, s. f. Cavalier détaché pour … le guet pour la garde d'un camp, d'un …, ou devant le logis d'un général. Pe… …et ou tourbillon placé sur un rem…, dans lequel les sentinelles peuvent … retir…
…ÉGÉTABLE, adj. de t. g. Qui peut vé…er.

VÉGÉTAL, s. m. Ce qui végète. Il se dit des plantes et des arbres.

VÉGÉTAL, ALE, adj. Qui appartient à ce qui végète. *Genre, règne végétal. Sel végétal*, extrait des plantes.

VÉGÉTANT, ANTE, adj. Qui prend sa nourriture des sucs de la terre.

VÉGÉTATIF, IVE, adj. Qui fait végéter. Qui est dans l'état de végétation.

VÉGÉTATION, s. f. Action de végéter. *La végétation des plantes.*

VÉGÉTER, v. n. t. didactique. Croître, pousser par un principe intérieur et par le moyen des racines.

VÉHÉMENCE, subst. f. Impétuosité emportement.

VÉHÉMENT, ENTE, adj. Impétueux, qui se porte avec ardeur, avec impétuosité, à tout ce qu'il fait.

VÉHÉMENTEMENT, adv. Très-fort.

VÉHICULE, s. m. Terme de physique. Ce qui sert à conduire, à faire passer plus facilement. Figur. Ce qui prépare l'esprit à quelque chose.

VEILLE, s. f. Privation du sommeil de la nuit. Il se dit plus ordinairement au plur. *Les veilles continuelles l'ont abattu.* Espace de temps pendant la nuit. *Les anciens distribuaient la nuit en quatre veilles, la première, la seconde veille, etc.* Le jour précédent. *Etre à la veille de...*

VEILLÉE, s. f. Veille que plusieurs personnes font ensemble.

VEILLER, verbe n. S'abstenir de dormir pendant le temps destiné au sommeil. Absolument ne point dormir. Figur. Prendre garde.

VEILLEUR, s. m. Celui qui veille. Il ne se dit proprement que des ecclésiastiques qui veillent auprès d'un mort.

VEILLEUSE, s. f. Petite lampe pour passer la nuit.

* VEILLOIR, s. m. Table d'artisan pour travailler la nuit.

VEINE, s. f. Vaisseau ou espèce de petit canal qui contient le sang de l'animal, et qui le porte des extrémités du corps au cœur.

VEINE D'EAU, s. f. Petite source d'eau qui court sous la terre.

VEINÉ, ÉE, adj. Qui est plein de veines. Il ne se dit guère que du bois, du marbre et de quelques pierres.

VEINEUX, EUSE, adj. vè-neu. Plein de veines.

VÉLAR ou ÉRYSIME, s. m. ou TORTELLE, s. f. Plante très-commune qui croît aux endroits pierreux, contre les murailles et autres lieux incultes.

VÉLAUT, t. de chasse. Cri dont on se sert pour exciter les chiens à la chasse du lièvre.

VÊLER, v. n. vé-lé. Il se dit d'une vache qui met bas.

VÉLIN, s. m. Peau de veau préparée, qui est plus délicate et plus unie que le parchemin.

VÉLITES, subst. masc. pluriel. Chez les

anciens Romains, soldats armés à la légère.

VELLÉITÉ, s. f. Volonté faible et imparfaite qui n'a point d'effet.

VÉLOCE, adj. de tout genre. *Planète véloce*, celle dont le mouvement est plus rapide.

* VÉLOCIFÈRE, s. m. Voiture légère et rapide.

VÉLOCITÉ, subst. f. Vitesse, rapidité. Il n'est guère que du style soutenu.

VELOURS, s. m. *ve-lour*. Etoffe de soie à poil court et serré.

VELOUTÉ, ÉE, adj. Il se dit des étoffes dont le fond n'est point de velours, et qui ont des fleurs, des ramages faits de velours.

VELOUTÉ, s. m. Galon fabriqué comme un velours, en plein ou figuré. *Le velouté de l'estomac, des intestins*, etc. La surface intérieure de ces parties, qui est comme hérissée d'un nombre infini de petits filets situés perpendiculairement, etc.

VELOUTER, v. act. Donner l'apparence du velours.

VELTAGE, s. m. Mesurage fait avec la velte.

VELTE, s. f. Mesure de liquide qui contient six pintes. Instrument qui sert à jauger les tonneaux.

VELTER, verbe act. Mesurer à la velte.

VELTEUR, s. m. Celui qui jauge, qui mesure à la velte.

VELU, UE, adj. Plein de poil.

VELVOTE ou ÉLATINE, s. f. Plant qui croît dans les terres labourées et parmi les blés.

VENAISON, s. f. Chair de bête fauve ou rousse, comme cerf, sanglier, etc.

VENAL, ALE, adj. Qui se vend, qui se peut vendre. *Office vénal, charge vénale*. Fig. *Homme vénal*, qui a l'âme basse, et qui ne fait les choses que par un intérêt sordide, que pour l'amour de l'argent. *Plume vénale*, auteur qui écrit pour de l'argent, suivant la passion de ceux qui le payent.

VÉNALEMENT, adv. D'une manière vénale. Il est peu usité.

VÉNALITÉ, subst. f. Qualité de ce qui est vénal.

VENANT, adj. Qui vient. On ne le dit guère que dans cette phrase. *Allant et venant*.

VENDABLE, adj. de tout g. Qui peut être vendu.

VENDANGE, s. f. Récolte de raisins pour faire du vin. Au plur. Le temps où se fait cette récolte.

VENDANGER, v. act. Faire la récolte des raisins.

VENDANGEUR, EUSE, s. Celui, celle qui cueille les raisins.

* VENDÉMIAIRE, s. m. Premier mois du calendrier républicain.

VENDEUR, ERESSE, s. t. de prat. Celui, celle qui vend, qui a vendu.

VENDEUR, EUSE, s. Celui, celle dont la profession est de vendre.

VENDICATION, Voy. REVENDIC[illegible]

VENDIQUER. Voy. REVENDIQUER.

VENDITION, s. f. *van-di-cion*. [illegible] lais. Vente d'héritages.

VENDRE, v. act. Aliéner pour [illegible] tain prix une chose qu'on possède.

VENDREDI, s. m. *van-dre-di*. Le [illegible] quième jour de la semaine.

VENÉ, ÉE, part. et adj. *Viande* [illegible] qui a un goût de venaison, qui comme[nce] à sentir.

VÉNÉFICE, subst. masc. Terme de [pa]lais. Empoisonnement, *crime d'empoison*nement.

VENELLE, s. f. *Petite rue*.

VÉNÉNEUX, EUSE, adj. Qui a du v[e]nin. Il ne se dit que des plantes.

VENER, v. act. Chasser, courre [une] bête pour en attendrir la chair.

VÉNÉRABLE, adj. de t. g. Digne de [vé]nération.

VÉNÉRATION, s. f. Respect qu[e l'on a] pour les choses saintes. Estime re[spec]tueuse qu'on a pour certaines perso[nnes].

VÉNÉRER, v. act. Révérer les [choses] saintes. Son plus grand usage est à [l'infi]nitif.

VÉNERIE, s. f. L'art de chasser [avec] des chiens courans à toutes sortes [de bê]tes, et principalement aux bêtes [fauves]. Le corps des officiers qui servent [le] roi, à la vénerie. Le lieu où logent les [of]ficiers et tout l'équipage de la vénerie [du] roi.

VÉNETTE, subst. f. Peur, inquiétude, alarme.

VENEUR, subst. m. Celui qui a soin [de] faire chasser les chiens courans. *Grand veneur*, celui qui commande à toute la vén[erie] du roi.

VENGEANCE, s. f. Action par laq[uelle] on se venge. Le désir de se venger.

VENGER, v. act. Tirer une satisf[action] de quelque injure, de quelque outrag[e].

VENGEUR, VENGERESSE. Celui, c[elle] qui punit, qui venge.

VENIAT, t. pris du latin. *Ordre* do[nné] par le juge supérieur à un juge inférie[ur] de venir se présenter en personne [pour] rendre compte de sa conduite.

VÉNIEL, ELLE, adject. Il ne se dit des péchés légers, et qui ne font point [per]dre la grâce, par opposition aux pé[chés] mortels.

VÉNIELLEMENT, adv. *Pécher véniellement*, faire une faute légère.

VENIMEUX, EUSE, adject. Qui [a du] venin.

VENIN, subst. m. Poison, en p[arlant] de certains sucs ou de certaines liq[ueurs] qui sortent du corps de quelques ani[maux].

VENIR, verbe neut. Se transpor[ter d'un] lieu à un autre. Arriver au lieu [où est ce]lui qui parle. En parlant des [choses, ar]river fortuitement. *Il lui vint* [une] gross[e fiè]vre. On dit figur. *Cela vint à* [ma] connaiss[ance]. *Cette nouvelle est venue jusqu'à moi. Il m[e vient] une pensée*, ou *il me vient* [une] pensée en tête,

vrit, yeux la pensée, etc. Arriver par ;cession, échoir. Etre issu, être sorti. river. Naître, croître, être produit. *Il ne il point de blé en ce pays*; et figur. *La rai- lui viendra avec l'âge*. Procéder, émaner. *a vient de bonne main*. Monter, s'élever. *eaux vinrent jusqu'au premier étage*. Pro- ir, s'accroître, réussir. *Cet arbre vient*. 1. Parvenir. *Venir à*... se construit avec ites sortes de verbes à l'infinitif. *Venir à re, à dire, etc.*

VENT, s. m. Air poussé d'un lieu à un tre avec plus ou moins de violence. *Le t du nord, du sud, etc.* L'air agité par ar- ce. *Faire du vent avec un éventail.* L'air re- 11 dans le corps de l'animal. *Cela cause vents. Lâcher un vent.* Popul. Respiration, uffle, haleine. En t. de vénerie, l'odeur 'une bête laisse dans les lieux où elle a é, où elle a passé. Figurém. Vanité. *Il y a n du vent dans cette tête.* Dans ces trois der- ères acceptions, il n'a point de plur. *Cou-* qui vient par quelque petite fente.

VENTAIL, s. m. t. de blason. Partie in- rieure de l'ouverture d'un casque, d'un aume, qui se joint au nasal quand on la ut fermer.

VENTE, s. f. Aliénation à prix d'argent.

VENTEAU, s. m. Charpente pour fermer 1e écluse.

VENTER, v. n. Faire du vent, souffler.

VENTEUX, EUSE, adj. Qui est sujet aux nts. Qui cause des vents dans le corps.

VENTILATEUR, s. m. Machine qui sert renouveler l'air dans un lieu fermé.

VENTILATION, s. f. Action de ventiler.

VENTILER, v. act. terme de pratique. valuer une ou plusieurs portions d'un en, les meubles et immeubles, pour fixer n partage, des droits à payer, etc. Discu- r une affaire, agiter, débattre une ques- on avant que d'en délibérer en forme.

VENTOLIER, s. m. t. de fauconnerie, ui résiste au vent.

VENTOSE, s m., sixième mois de l'an- ée républicaine.

VENTOSITÉ, s. f. Amas de vents dans corps de l'animal. Il s'emploie plus ordi- airement au pluriel.

VENTOUSE, s. f. Instrument de chirur- ie. Vaisseau de verre, de cuivre, d'argent, tc., qu'on applique sur la peau avec des ougies ou de la filasse allumée, pour atti- er avec violence les humeurs du dedans u dehors. Ouverture pratiquée dans un onduit, pour donner passage à l'air par le 1oyen d'un tuyau.

VENTOUSER, v. act. Appliquer des ven- 1uses à un malade.

VENTRE, s. m. Capacité du corps de animal où sont enfermés les boyaux.

VENTRÉE, s. f. Tous les petits que les nimaux font en une fois.

VENTRICULE, s. m. t. didactiq. Il se lit de certaines capacités qui sont dans le corps de l'animal, et principalement de celles du cerveau, de celles du cœur. Es- tomac de quelques animaux ruminans.

VENTRIÈRE, s. f. Sangle qu'on passe sous le ventre d'un cheval de carrosse, pour empêcher le harnais de tourner.

VENTRILOQUE, subst. et adject. de t. g. Il se dit d'une personne qui a la voix sourde et caverneuse, ce que le peuple ap- pelle, *parler du ventre*.

SE VENTROUILLER, v. r. Se vautrer dans la boue. Famil.

VENTRU, UE, subst. et adject. Qui a un gros ventre. Famil.

VENU, E, part. du verbe venir. *Bien venu*, bien accueilli. *Nouveau venu*, nou- vellement arrivé, admis dans une société.

VENUE, s. f. Arrivée. En ce sens il vieil- lit. *Allées et venues*, les pas et les démarches qu'on fait pour une affaire.

VÉNUS, s. f. Une des sept planètes la plus proche du soleil après Mercure. En t. de chimie, le cuivre. Divinité des païens.

* **VÉNUSTÉ**, s. f. Beauté, grâce, agré- ment.

VÊPRE, s. m. *vè-pre.* Le soir, la fin du jour. Il est vieux.

VÊPRES, s. f. plur. Partie de l'office divin qu'on disait autrefois sur le soir, et qu'on dit maintenant pour l'ordinaire à deux ou trois heures après midi.

VER, subst. masc. Petit insecte long et rampant qui n'a ni vertèbres, ni os. *Ver à soie*, qui file la soie. *Le ver rongeur*, fig. la conscience.

VER-COQUIN, s. m. *vér-ko-kein.* Sorte de ver, de chenille de vigne.

VÉRACITÉ, s. f. t. dogmat. Attribut de Dieu, qui signifie qu'il ne peut jamais trom- per. En parlant des hommes, attachement constant à la vérité.

VERBAL, ALE, adj. t. de grammaire. Qui vient du verbe. Qui n'est que de vive voix, et non par écrit. *Procès-verbal*, Rap- port par écrit que fait un juge ou quel- qu'autre officier de justice, de ce qu'il a vu, de ce qui a été dit et fait entre les par- ties.

VERBALEMENT, adv. de vive voix et non par écrit.

VERBALISER, v. n. Dire des raisons ou des faits pour les faire mettre dans un pro- cès-verbal. Dresser un procès-verbal. Fam. Faire de grands discours inutiles, et qui n'aboutissent à rien.

VERBE, s. m. t. de gramm. Partie d'o- raison qui sert à marquer l'affirmation. Pa- role, ton. En term. de théologie, la seconde personne de la sainte Trinité.

VERBÉRATION, s. f. *vér-bé-ra-cion*, t. de physique, qui se dit de l'air frappé qui produit un son.

VERBEUX, EUSE, adject. *ver-beû*. Qui abonde en paroles inutiles.

VERBIAGE, s. m. Abondance de paroles qui ne disent presque rien, qui contien- nent peu de sens.

VERBIAGER, v. act. Employer beau- coup de paroles pour dire peu de choses. Famil.

VERBIAGEUR, EUSE, subst. Celui,

celle qui emploie beaucoup de paroles pour dire peu de chose. Fam.

VERBOSITÉ, s. f. Caractère, vice de celui, de ce qui est verbeux.

VERDATRE, adj. de tout g. Qui tire sur le vert.

VERDÉE, s. f. Sorte de petit vin blanc de Toscane, dont la couleur tire sur le vert.

VERDELET, ETTE, adj. dimin. de vert. Qui est un peu vert.

VERDERIE, s. f. Etendue de bois soumise à la juridiction d'un verdier. La juridiction même.

VERDET ou VERT-DE-GRIS, s. m. Couleur verte tirée du cuivre par le moyen du marc de raisin.

VERDEUR, s. f. l'humeur, la sève qui est dans le bois lorsqu'il n'est pas mort, ou qu'il n'est pas encore sec. Acidité du vin. Fig. Jeunesse et vigueur des hommes.

VERDIER, s. m. Officier qui était établi pour commander aux gardes d'une forêt éloignée des maisons. Oiseau vert de la grosseur d'un moineau.

VERDIR, v. act. Peindre en vert. v. n. Devenir vert.

VERDOYANT, ANTE, adj. Qui verdoie. *Arbre verdoyant, plante verdoyante.*

VERDOYER, v. n. Devenir vert. Il est vieux.

VERDURE, s. f. Herbes, feuilles d'arbres lorsqu'elles sont vertes.

* VERDURE D'HIVER ou PIROLE, s. f. Plante.

VERDURIER, s. m. Bas-officier qui a soin de fournir des salades dans les maisons royales.

VÉREUX, EUSE, adj. Il se dit séparément des fruits dans lesquels se trouvent des vers.

VERGE, s. fém. Sorte de petite baguette longue et flexible. Baguette ordinairement garnie d'ivoire que portaient les huissiers et les sergens.

VERGE-D'OR, s. f. Plante.

VERGÉ, ÉE, adj. Il se dit d'une étoffe qui n'est pas bien unie du côté de la soie ou de celui de la teinture.

VERGER, s. m. Lieu clos et planté d'arbres fruitiers.

VERGER, v. a. Mesurer une étoffe avec la verge, jauger avec la verge.

VERGETER, v. act. Nettoyer avec des vergettes.

VERGETÉ, ÉE, part. et adj. où il paraît de petites raies de différentes couleurs, et plus ordinairement rouges.

VERGETIER, s. f. Ouvrier qui fait et vend des brosses, des vergettes.

VERGETTE, s. f. t. de blason, qui se dit du pal diminué. Au pl. Brosse composée de soie de cochon, de sanglier, ou de menus brins de bruyère attachés ensemble, et servant à nettoyer des habits, des étoffes, etc.

VERGEURE, s. f. ver-ju-re. t. de papetier. Fils de laiton attachés sur la forme. Les raies que font ces fils, et qui marquées sur la feuille de papier.

VERGLAS, s. masc. Petite pluie qui glace en tombant, ou aussitôt qu'elle est tombée.

VERGNE, s. m. Arbre, aune.

VERGOGNE, s. f. Honte. Il vieillit.

VERGUE, s. f. Antenne, pièce de bois longue et ronde qui est attachée au mât d'un vaisseau pour en soutenir la voile.

VÉRICLE, s. f. t. de jardinier, qui dit des pierres fausses.

VÉRIDICITÉ, s. f. Caractère de véridique dans le discours.

VÉRIDIQUE, adj. de t. g. véri-di-ke. Qui aime à dire la vérité.

VÉRIFICATEUR, s. m. Celui qui est commis pour vérifier un ouvrage, un compte, un devis, pour examiner si une écriture est vraie ou fausse.

VÉRIFICATION, s. f. Action de vérifier.

VÉRIFIER, v. act. Faire voir la vérité d'une chose, d'une proposition.

VÉRIN, s. m. Machine composée de vis et d'un écrou, par le moyen de laquelle on élève de très-grands fardeaux.

VÉRINE, s. f. Nom de la meilleure espèce de tabac.

VÉRITABLE, adj. de tout g. Vrai, en tant que vrai est opposé à falsifié, à contrefait. Qui contient vérité, qui est conforme à la vérité.

VÉRITABLEMENT, adv. Conformément à la vérité. Réellement, de fait.

VÉRITÉ, s. f. Conformité de l'idée avec son objet, d'un récit, d'une relation avec un fait, de ce que l'on dit avec ce que l'on pense. Il se dit encore par opposition à fausse opinion, erreur, principe, axiome, maxime, sincérité, bonne foi. En t. de peinture, l'imitation, l'expression parfaite de la nature.

VERJUS, s. m. ver-ju. Suc acide qu'on tire des raisins qui ne sont pas mûrs. Raisin qu'on cueille encore vert. Certaine espèce de raisin qui n'est pas bon à faire du vin, dont les grains sont gros et longs, et qui ont la peau fort dure.

VERJUTÉ, ÉE, adj. Qui a une pointe d'acide comme le verjus.

VERMEIL, EILLE, adj. Qui est d'un rouge un peu plus foncé que l'incarnat.

VERMEIL, s. m. Argent doré.

VERMICELLE, s. m. Mot emprunté de l'italien. Espèce de pâte dont on fait des potages.

* VERMICELLIER, s. m. Celui qui fabrique du vermicelle et d'autres pâtes.

VERMICULAIRE, adj. de tout g. Qui a quelque rapport aux vers, qui leur ressemble par quelque endroit.

VERMICULÉ, ÉE, adj. t. d'architecture qui se dit des ouvrages travaillés de manière qu'ils représentent des traces de vers.

VERMIFORME, adj. de tout g. Qui a la forme d'un ver.

VERMIFUGE, adj. de tout g. t. de m

l se dit des remèdes propres à faire urir les vers engendrés dans le corps main, ou à les en chasser.

VERMILLER, v. n. t. de vénerie. Il se des sangliers qui fouillent la terre avec r boutoir.

VERMILLON, s. m. Minéral d'une cou r fort rouge, fort vive, fort éclatante.

VERMILLONNER, v. n. Chercher des rs pour pâturer. v. act. Peindre en ver-llon. Fam.

VERMINE, s f. Nom coll., qui signifie, utes sortes d'insectes nuisibles et incom-s, comme sont les poux, les puces, les naises, etc.

VERMINEUX, E, adj. Qui contient des rs. ou qui en est affecté.

VERMISSEAU, s. m. Petit vers de terre.

SE VERMOULER, v. réc. Etre piqué de rs.

VERMOULU, UE, part. Il se dit du bois, l papier, etc., quand il est percé en usieurs endroits par les vers. Fig. Usé.

VERMOULURE, s. f. La trace que les rs laissent dans ce qu'ils ont rongé. La udre qui en sort.

VERNAL, ALE, adj. Qui appartient au intemps.

VERNE. *Voyez* AUNE.

VERNIR, v. a. Enduire avec du vernis.

VERNIS, s. m Gomme qui sort du bois e genièvre. Sorte de composition un peu luante, dont on se sert pour enduire u fer, du bois, des tableaux, des car-osses, etc.

VERNISSER, v. act. Vernir. Il ne se dit uère que de la poterie.

VERNISSEUR, s. m. Artisan qui fait des ernis, ou qui les emploie.

VERNISSURE, s. f. Application du ver-is.

VÉROLE, s. fém. Maladie vénérienne. *Petite vérole*, espèce de maladie qui fait ousser des boutons au visage et par tout e corps.

VÉROLÉ, ÉE, s. et adj. Qui a la vérole.

VÉROLIQUE, adj. de tout g. Apparte-ant à la vérole.

VERON, s. m. Petit poisson. *V.* VAIRON.

VÉRONIQUE, s. f. *véro-ni-ke*. Plante.

VERRAT, s m. Pourceau mâle.

VERRE, s. m. Corps transparent et fra-gile produit par la fusion d'un mélange de sable et de sel alcali. Plus particulièrement, sorte de vase à boire, fait de verre. Li-queur que contient ou peut contenir un verre ordinaire.

VERRÉE, s. f. Plein un verre. Il est de peu d'usage.

VERRERIE, s. fém. Lieu où l'on fait le verre, les ouvrages de verre. Art de faire le verre. Toutes sortes d'ouvrages de verre.

VERRIER, s. m. Ouvrier qui fait du verre. Celui qui vend des ouvrages de verre, celui qui est chargé de les porter. Usten-sile de ménage, ordinairement fait d'o-sier, dans lequel on met les verres à boire, les carafes, etc.

VERRIÈRE ou VERRINE, s. f. Morceau de verre qu'on met au-devant des reliquai-res, des tableaux, etc, pour les conserver.

VERROTERIE, s. f. t. de négoce. Menue marchandise de verre, comme grains, bagues, patenôtres, etc.

VERROU, s. m. Pièce de fer qui va et vient entre deux crampons qu'on applique à une porte, afin de pouvoir la fermer.

VEROUILLER, v. act. Fermer au verrou.

VERRUE, s. f. Poireau, sorte de duril-lon et d'excroissance de chair qui vient d'ordinaire au visage et aux mains.

VERS, s. m. Paroles mesurées et ca-dencées selon certaines règles fixes et dé-terminées.

VERS, prép. de lieu, servant à désigner à peu près un certain côté, un certain en-droit, une certaine situation. Préposition de temps, environ *Vers l'an 1280*.

VERSANT, ANTE, adj. Sujet à verser, en parlant des voitures.

VERSATILE, adj. de tout g. Qui est su-jet à tourner, à changer. Il ne se dit guère qu'au moral. *Un esprit versatile.*

* VERSATILITÉ, s. f. Défaut de ce qui est versatile.

A VERSE, adv. *Il pleut à verse*, abon-damment. On dit adjectivement en géom. *Sinus verse d'un angle*, différence du sinus total au sinus du complément de ce cet an-gle à 90 degrés.

VERSÉ, ÉE, part. et adj. Exercé, expéri-menté.

VERSEAU, s. m. *ver-so*. L'un des douze signes du zodiaque, que le soleil semble parcourir depuis le 21 janvier jusqu'au 21 février.

* VERSEMENT, s. masc. t. de finance. Action de verser de l'argent dans une caisse.

VERSER, v. act. Epancher, répandre, transvaser. Il se dit aussi des grains qu'on répand d'un sac dans un autre. Faire tom-ber le côté, en parlant des voitures et des personnes qui sont dedans. Coucher, en parlant des blés sur pied. *L'orage a versé les blés.* Dans ces dernières acceptions, il est aussi neutre. *Vous avez versé. S'il pleut long-temps, les blés verseront. Les larmes*, pleurer. *Le sang innocent*, faire mourir un innocent. *Des fonds dans une affaire*, y employer de l'argent. Fig. *Verser le mépris, le ridicule sur quelqu'un*, en parler de manière à le rendre méprisable ou ridicule.

VERSET, s m. Petite section composée ordinairement de deux ou trois lignes, et contenant le plus souvent un sens complet. Il ne se dit guère qu'en parlant des livres de l'Écriture sainte.

VERSIFICATEUR, s. masc Qui fait des vers. Il se dit particulièrement de celui qui a plus de facilité pour la construction du vers, qu'il n'a de génie et d'invention.

VERSIFICATION, s. f. Manière de tour-ner les vers.

VERSIFIER, verbe neut. Faire des vers.

VERSIFIÉ, ÉE, part. et adject. *Pièce bien ou mal versifiée*, dont les vers sont beaux ou ne sont pas beaux.

VERSION, s. f. Interprétation, traduction d'une langue en une autre. Traduction que les écoliers font dans les colléges. Fam. Manière de raconter un fait.

VERSO, s. m. t. emprunté du latin. La seconde page d'un feuillet, par opposition à *Recto*.

VERT, ERTE, adj. Qui est de la couleur des herbes et des feuilles des arbres. Il se dit aussi des arbres, pour dire qu'ils ont encore quelque sève On dit fig. et fam. d'un homme âgé qui a encore de la vigueur, qu'*Il est encore vert*. Qui n'est pas encore dans la maturité requise. *Des raisins encore tout verts*. Ferme, résolu. *C'est un homme vert, il faut marcher droit avec lui. Cet homme à la tête verte*, il est étourdi, évaporé.

VERT, s. m. La couleur verte. Il se dit aussi des herbes qu'on fait manger vertes aux chevaux dans le printemps, et de l'acidité du vin qui n'est pas encore bien mûr.

VERTÉBRAL, ALE, adj. Qui a rapport aux vertèbre.

VERTÈBRE, s. f. L'un de ces os qui composent l'épine du dos de l'animal.

VERTEMENT, adverb. *ver-te-man*. Avec fermeté, avec vigueur.

* VERTEX, s. m. Sommet de la tête.

VERTICAL, ALE, adj. t. de mathémat. Perpendiculaire à l'horizon.

VERTICALEMENT, adv. Perpendiculairement à l'horizon.

VERTICILLÉ, ÉE, adj. t. de botanique. Qui forme des anneaux autour des tiges.

VERTIGE, s. m. Tournoiement de tête causé par des vapeurs ou par quelque accident. Fig. Egarement de sens, folie.

VERTIGINEUX, EUSE, adj. Qui a des vertiges.

VERTIGO, s. m. Caprice, fantaisie.

VERTU, s. f. Habitude, disposition habituelle de l'ame qui porte à faire le bien et à fuir le mal. Qualité qui rend propre à produire un certain effet, qui donne la force de produire quelque effet. *Les vertus des plantes. Ce remède n'a point de vertu. Les Vertus*, ordre dans la hiérarchie céleste. *En vertu*, adv. En conséquence, à cause du droit, du pouvoir.

VERTUEUSEMENT, adv. *ver-tu-eu-ze-man*. D'une manière vertueuse.

VERTUEUX, EUSE, adj. Qui a de la vertu Qui part d'un principe de vertu.

VERTUGADEN, s. masc. Gros et large bourrelet que les dames avaient coutume de porter au-dessous de leur corps de robe.

VERVE, s. f. Chaleur d'esprit qui excite, qui porte, qui aide à faire quelque ouvrage d'imagination.

VERVEINE, s. f. Plante.

VERVELLE, s. f. Espèce d'anneau qu'on met au pied d'un oiseau de fauconnerie, et sur lequel on grave le nom et les armes de celui à qui l'oiseau appartient.

VERVEUX, s. m. Sorte de f[illegible] dré du poisson.

VESCE, s. f. Espèce de gr[illegible] noirâtre dont on nourrit les pig[illegible] qui porte ce grain.

VESCE NOIRE, s. f. Plante.

VÉSICATOIRE, adj. de tout [illegible] venir des vessies. *Emplâtre vésic*[illegible]

VÉSICULE, s. f. Petite vessie

VESPÉRIE, s. f. Le dernier ac[illegible] logie ou de médecine que soutie[illegible] cencié avant de prendre un [illegible] docteur.

VESPERISER, v. *actif. Repr*[illegible] quelqu'un. Il est fam.

VESSE, s. f. Vent qui sort par le d[illegible] de l'animal sans faire de bruit.

VESSE-DE-LOUP, s. f. Faux cham[illegible] qui n'est plein que de vent et de p[illegible]

VESSER, v. n. Lâcher une ves[illegible]

VESSEUR, EUSE, s. Celui, [illegible] vesse.

VESSIE, s. f. *Sac membrane*[illegible] à recevoir et à contenir l'urine [illegible] ampoule sur la peau.

VESSIGON, s. m. Tumeur mol[illegible] ret du cheval.

VESTALE, subst. f. Chez les Romains, vierge consacrée à l[illegible] Vesta. Fig. Femme ou fille d'une exemplaire.

VESTE, s. f. Sorte d'habillem[illegible] que les Orientaux portent sous leur[illegible] Vêtement qui a des poches, qu'o[illegible] sur le justaucorps.

VESTIAIRE, s. m. En certains co[illegible] lieu où l'on serrait les habits desti[illegible] religieux et aux religieuses. Dépen[illegible] l'on faisait pour les habits des relig[illegible] des religieuses, ou l'argent que l'[illegible] nait pour s'habiller.

VESTIBULE, s. m. La pièce du b[illegible] qui s'offre la première à ceux qui e[illegible] et qui sert de passage pour aller aux [illegible] pièces.

VESTIGE, s. masc. Empreinte d[illegible] d'un homme ou d'un animal.

VÊTEMENT, s. masc. Habillement[illegible] plus grand usage est dans la poésie e[illegible] le style soutenu.

VÉTÉRAN, s. m. Il se dit des a[illegible] officiers de magistrature, qui, aprè[illegible] servi un certain temps, jouissent [illegible] en vertu des lettres du prince, d'un[illegible] tie des prérogatives de leurs charge[illegible] qu'ils ne les possèdent plus. Soldat [illegible] 24 ans de service consécutifs. Écol[illegible] redouble une classe.

VÉTÉRANCE, s. f. Qualité de vét[illegible]

VÉTÉRINAIRE, adj. de tout g[illegible] en parlant de la médecine des che[illegible] des bestiaux.

VÉTILLARD, ARDE, substan[illegible] VÉTILLEUR.

VÉTILLE, s. fém. Bagatelle, cho[illegible] rien ou de peu de conséquence.

VÉTILLER, v. neut. S'amuser à de[illegible] tilles.

ILLEUR, EUSE, s. Qui s'amuse à illes.

ILLEUX, EUSE, s. Plein de petiicultés.

'IR, v. actif. Habiller, donner des à quelqu'un.

'O, mot latin qui signifie, *je m'op- 'empêche.*

TURE, s. fém. Cérémonie qui se fait es couvens, en donnant l'habit à un eux, à une religieuse.

TUSTÉ, s. f. Ancienneté. Il ne se dit parlant des édifices que le laps du à fait dépérir.

UF, VEUVE, adj. Celui qui n'a plus mme, celle qui n'a plus de mari.

ULE, adj. de tout g. Mou, faible.

UVAGE, s. masc. État d'un homme ou d'une femme veuve.

XATION, s. f. Action de vexer.

XATOIRE, adj. Qui a le caractère de xation. *Impôt vexatoire.*

XER. v. act. Tourmenter, faire de la injustement à quelqu'un.

VIABILITÉ, s. f. Possibilité de vivre. méd.

ABLE, adj. de tout g. t. de méd. et de Qui est assez fort, assez formé pour espérer qu'il vivra.

IAGER, ÈRE, adj. *vi-a-jé.* Qui est, dont on ne doit jouir que durant sa

IANDE, s. fém. La chair des animaux estres et des oiseaux dont on se nour- Quelquefois il se dit du poisson.

IANDER, v. n. Pâturer, t. de vénerie. e se dit que des cerfs et des autres s fauves.

IANDIS, s. m. Pâture du cerf et d'aubêtes fauves.

IATIQUE, s. m. Provision ou argent n donne à un religieux pour un voya- Le sacrement de la sainte Eucharistie, nd on l'administre aux malades qui t en péril de mort.

'IBORD, s. masc. t. de marine. Grosse iche posée de champ, qui borde et rasse le dernier point d'un vaisseau, qui lui sert de parapet.

'IBRANT, ANTE, adj. Qui vibre, qui des vibrations.

'IBRATION, s. f. t. de physiq. Mouvement d'un poids suspendu librement, et i, étant en branle, décrit une portion cercle. Mouvement, tremblement des rdes d'un instrument de musique, de la rde d'un arc, d'un ressort spiral, etc.

VIBRER, v. n. *vi-bré.* t. de mécanique. ire des vibrations.

* VIBRION, s. m. Ver infusoire.

VICAIRE, s. m. Celui qui est établi sous supérieur pour tenir sa place en cerines fonctions. Il se dit surtout des ecésiastiques. On appelle le Pape, *Vicaire Jésus-Christ.*

VICAIRIE, s. f. *Voyez* VICARIAT.

VICARIAL, ALE, adj. Qui a rapport au icariat.

VICARIAT, s. m. Fonction, emploi de vicaire.

VICARIER, v. n. Faire les fonctions de vicaire dans une paroisse.

VICE, s. m. Défaut, imperfection.

VICE-AMIRAL, s. masc. Qui commande une armée navale en l'absence de l'amiral, et sous ses ordres quand il est présent. Second vaisseau d'une flotte.

VICE-AMIRAUTÉ, s. fém. Charge de vice-amiral.

VICE-BAILLI, s. m. Officier de robe courte qui faisait les fonctions de prévôt des maréchaux, et qui prenait connaissance des causes criminelles contre les voleurs, les faux monnayeurs et les vagabonds.

VICE-CHANCELIER, s. m. Officier qui faisait la fonction de chancelier en l'absence de ce magistrat.

VICE-CONSUL, s. masc. Celui qui tient la place du consul ou du commissaire des relations commerciales.

VICE-CONSULAT, s. m. Emploi du vice-consul.

VICE-GÉRENT, s. m. Celui qui tient la place de l'official en son absence.

VICE-LÉGAT, s masc. Prélat établi par le Pape, pour exercer les fonctions de légat en son absence.

VICE-LÉGATION, s. f. Emploi du vice-légat.

VICENNAL, ALE, adj. Qui est de vingt ans, qui se fait après vingt ans.

VICE-PRÉSIDENT, s. m Celui qui exerce la fonction du président en son absence.

VICE-REINE, s. fém. Femme du vice-roi. Princesse qui gouverne avec l'autorité d'un vice-roi.

VICE-ROI, s. m. Gouverneur d'un état qui a ou qui a eu le titre de royaume, et même de quelques provinces quoiqu'elles n'aient point eu le titre de royaume.

VICE-ROYAUTÉ, s. fém. Dignité du vice-roi. Le pays qui est gouverné par un vice-roi.

VICE-SÉNÉCHAL, s. m. Officier de robe courte qui faisait la fonction de prévôt des maréchaux, et qui prenait connaissance des causes criminelles contre les voleurs, les faux monnayeurs, les vagabonds, etc.

VICE-VERSA (mots latins) réciproquement.

VICIER, v. act. En t. de pratique, rendre nul, rendre défectueux.

VICIÉ, ÉE, part. et adj. En t. de médec. gâté, corrompu.

VICIEUSEMENT, adv. D'une manière vicieuse.

VICIEUX, EUSE, adj. Qui a quelque vice. Il se dit principalement des chevaux, mulets et autres bêtes de voiture qui mordent et ruent, qui sont ombrageux ou rétifs. Il se dit aussi des contrats où il y a des clauses contre le droit ou contre les formes. En grammaire, *Façon de parler vicieuse*, qui est contre les règles de la grammaire. Qui est adonné à quelque vice. *Homme vicieux.*

* VICINAL, ALE, adj. Voisin.

VICISSITUDE, s. f. Révolution réglée, changement de choses qui se succèdent régulièrement les unes aux autres. Instabilité, mutabilité des choses humaines.

VICOMTE, s. m. Seigneur d'une terre qui a le titre de vicomte. Autrefois en Normandie, juge au-dessous du bailli. *Vicomtesse*, la femme d'un vicomte, ou celle qui de son chef possède une vicomté.

VICOMTÉ, s. f. Titre attaché à une terre. Ressort et étendue de la juridiction des juges qu'on nommait vicomtes.

VICTIMAIRE, s. m. t. d'antiquité. Celui qui fournissait les victimes, ou qui faisait les apprêts du sacrifice.

VICTIME, s. m. Dans l'ancienne loi, les animaux qu'on immolait et que l'on offrait en sacrifice. Fig. *Il a été la victime de cet accommodement*, on l'a fait à ses dépens.

VICTIMER, v. act. Immoler à une plaisanterie sale.

VICTOIRE, s. f. Avantage qu'on remporte en guerre sur les ennemis, dans une bataille, un combat. Avantage qu'on remporte sur soi, ou sur un concurrent, etc. Divinité païenne.

VICTORIEUSEMENT, adv. D'une manière victorieuse. On ne l'emploie guère qu'au figuré.

VICTORIEUX, EUSE, adj. Qui a remporté la victoire. On dit figur. *Moyen, air victorieux*.

* VICTORIN, s. m. Chanoine de Saint-Victor.

VICTUAILLE, s. f. coll. Vivres servant à la nourriture des hommes.

VIDAME, s. masc. Celui qui tenait des troupes d'un évêché, à condition de défendre le temporel de l'évêque et de commander ses troupes.

VIDAMÉ, s. m. ou VIDAMIE, s. f. Dignité de vidame.

VIDANGE, s. fém. Action de vider. Etat d'un vase fermé sans être plein. Au pl. Immondices, ordures qu'on ôte d'un lieu qu'on vide ou qu'on nettoie.

VIDANGEUR, s. m. Celui qui vide les fosses des privés.

VIDE, adj. de t. g. Qui n'est rempli que d'air, au lieu de ce qui a coutume d'y être, ou qui ne contient pas ce qu'il a accoutumé de contenir. *Cet homme a la tête vide*, il a peu d'idées, peu de sens.

VIDE, s. m. Espace vide. Dans le didactique, espace tellement vide, qu'il n'y ait aucun corps, pas même de l'air. Il se dit fig. dans les choses morales, par rapport aux personnes ou aux occupations dont on vient à être privé. *La mort de cette princesse fait un grand vide à la cour. A vide*, adv. Sans rien contenir.

VIDE-BOUTEILLE, s. m. Petite maison avec un jardin près de la ville. Il est fam. Sans *s* au plur.

VIDER, v. act. Rendre vide, ôter d'un sac, d'un vaisseau et de quelque lieu que ce soit, ce qui y était contenu. Il se dit fig. des affaires, et signifie, les termi[ner] finir par jugement, par accommod[ement] ou d'une autre manière.

VIDIMER, v. act. t. de pratiq. [...] de la copie d'un acte qui a été colla[tionnée] sur son original par un juge ou au[tre ayant] droit de vérifier la collation.

VIDIMUS, s. m. t. pris du latin. [...] on ne se sert qu'en style de pratique [pour] dire, qu'un acte a été collationné s[ur l'o]riginal.

VIDRECOME, s. m. Mot emprun[té de] l'allemand. Grand verre à boire.

VIDUITÉ, s. f. Veuvage. *Il se dit* ordinairement en parlant des femmes [...] des hommes.

VIE, s. f. État de l'animal qui sent et [...] ment. Espace de temps qui s'écoule de[puis] la naissance jusqu'à la mort. État de [l'âme] séparée du corps. *La vie future*. Mani[ère de] vivre quant à la nourriture et aux co[mmo]dités de la vie. *Chercher, gagner sa vie.* [...] *une vie douce, aisée*. Il se dit aussi de [ce qui] regarde la conduite et les mœurs [...] *une vie irréprochable. Vie déréglée*, [...] Il se dit encore par rapport aux occu[pations] et aux professions différentes de [...] *Choisir un genre de vie*. Histoire des [actions] remarquables de la vie d'un hom[me. *Les] vies de Plutarque*. Il se dit aussi des p[lantes] pendant qu'elles ont un principe de v[égé]tation. *Cet arbre est encore en vie. Eau-de-vie*, liqueur forte tirée du vin par distillation.

VIÉDASE, s. m. Terme [...] dans son origine signifiait, [...] est vieux.

VIEIL ou VIEUX, VIEILLE, ad[j. ...] est fort avancé en âge. Il se dit aus[si ...] aucun rapport à l'âge. *Un vieux ...* antique, qui l'est depuis long-temps [...] est usé, en parlant principalement [d'ha]bits, hardes, meubles. *Vieux à bi[...]*

VIEILLARD, s. m. Homme qui es[t dans] le dernier âge de la vie.

VIEILLERIE, s. f. Vieilles hardes, [vieux] meubles. Fig. Idées usées.

VIEILLESSE, s. f. Le dernier âge d[e la] vie.

VIEILLIR, v. n. Devenir vieux, p[ara]ître vieux. v. act. Rendre vieux, faire [pa]raître vieux avant le temps.

VIEILLISSEMENT, s. m. État de [ce qui] vieillit.

VIEILLOT, OTTE, s. Qui commen[ce à] avoir l'air vieux, à paraître vieux [...] se dit qu'en plaisanterie, et plus ord[inaire]ment des gens de petite taille. Fam.

VIELLE, s. f. Instrument de musi[que à] cordes.

VIELLER, v. n. Jouer de la vielle.

VEILLEUR, EUSE, s. Celui, ce[lle qui] joue de la vielle.

VIERGE, s. f. Fille qui a vécu [dans une] continence parfaite. Un des signes d[u zo]diaque, depuis le 21 août jusqu'au 21 [septem]bre. Il est quelquefois adject., et [...] des hommes qui ont vécu dans une [...] [...] parfaite. [...]

vierge, ceux qui se trouvent purs et mélanges dans le sein de la terre.
t, *or*, *mercure vierge*, qui n'a point par le feu. *Cire vierge*, qui n'a été yée à aucun ouvrage. *Huile vierge*, qui sort des olives sans qu'on les ait pressées. *Vigne vierge*, qui ne porte e petite graine inutile.
UX, *vieil*. *Voyez* VIEIL.
, IVE, adj. Qui est en vie. Qui a coup de vigueur et d'activité. Qui fait mpression violente. *Froid vif*, *vives* *Yeux vifs*, brillans et pleins de feu *vive*, éclatante. *Teint vif*, animé. pur, mais souvent agité, et qui fait ssion sur la poitrine. *Haie vive*, plantée es vivans, ordinairement d'épines. *vive*, qu'on n'a pas encore mis dans pour l'éteindre.
, s. m. Chair vive. Fig. *Couper dans* se priver d'une chose qui fait beau- de plaisir. *Être piqué au vif*, avoir un déplaisir ou une offense très- le.
-ARGENT, s. Sorte de métal liquide, on nomme autrement *Mercure*.
IE, s. fém. En termes de marine, *vigie*, en sentinelle. Roche isolée en mer.
ILAMMENT, adv. Avec vigilance.
ILANCE, s. f. Attention sur quelque ou sur quelqu'un, accompagnée de nce et d'activité.
ILANT, ANTE, adj. Attentif, soi-, appliqué, qui veille avec beaucoup n à ce qu'il doit faire.
ILE, s. f. Veille de certaines fêtes.
NE, s. f. La plante qui porte le rai- rande étendue de terre plantée de e vigne.
NERON, s. m. Celui qui cultive la

NETTE, s. f. Petite estampe qui a e largeur que de hauteur.
NOBLE, s. masc. Etendue de pays de vignes.
NOT, s. m. Coquillage. Table sur le on étale la morue qui sort de la

OGNE, s. f. Sorte d'animal qui tient uton et de la chèvre, dont la laine ès-fine, et sert à faire les chapeaux. ne même de cet animal.
OUREUSEMENT, adv. Avec vi-

OUREUX, EUSE, adj. Qui a de la ur. Il se dit aussi des choses qui se vec vigueur. *Attaque*, *résistance vigou- Discours vigoureux*, plein de force, meté, de vigueur.
UERIE, s. f. Charge de viguier. Il se ui du territoire qui dépend de la ju- ion du viguier.
GUEUR, s. f. Force pour agir. Figur. r jointe à la fermeté qu'on apporte les affaires.
UIER, s. m. Juge qui, en Langue- et en Provence, faisant les mêmes fonctions que les prévôts royaux dans les autres provinces de France.

VIL, VILE, adject. Bas, méprisable, abject.

VILAIN, s. masc. Il signifiait autrefois, paysan, roturier, homme de néant.

VILAIN, AINE, adj. Qui n'est pas beau, qui déplaît à la vue. Incommode, fâcheux, désagréable. Sale, déshonnête, impur, méchant, infâme. Dangereux, avare, qui vit mesquinement.

VILAINEMENT, adv. D'une manière vilaine.

VILEBREQUIN, s. m. Outil d'artisan, qui sert à percer du bois, de la pierre, du métal.

VILEMENT, adv. D'une manière vile.

*VILENÉ, adj. t. de blason. Il se dit du lion dont on voit le sexe.

VILENTÉ, s. f. Ordure, saleté. Paroles injurieuses. Obscénité. Avarice sordide. Action basse et vile. Mauvaise nourriture, nourriture malsaine.

VILETÉ, s. f. Bas prix d'une chose. Le peu d'importance d'une chose.

VILIPENDER, v. act. Déprimer, traiter avec beaucoup de mépris. Il se dit des personnes et des choses. Il est fam.

VILLACE, s. f. Grande ville mal peuplée et mal bâtie.

VILLAGE, s. m. Lieu non fermé de murailles, composé de maisons trop peu nombreuses pour former un bourg.

VILLAGEOIS, OISE, adj. Habitant de village.

VILLANELLE, s. f. Sorte de poésie pastorale dont les couplets finissent par le même refrain.

VILLE, s. fém. Assemblage de plusieurs maisons disposées par rues, et fermées d'une clôture commune qui est ordinairement de murs et de fossés. Le corps des officiers de ville. Les habitans de la ville.

VILLETTE, s. f. diminutif. Très-petite ville.

VIMAIRE, s. f. Dégât causé dans les forêts par les ouragans.

VIN, s. m. Liqueur propre à boire, que l'on tire du raisin.

VINAIGRE, s. m. Vin rendu aigre par artifice.

VINAIGRER, v. act. Assaisonner avec du vinaigre.

VINAIGRÉ, ÉE, part. et adj. Qui est assaisonné de vinaigre.

*VINAIGRERIE, s. f. Laboratoire pour distiller.

VINAIGRETTE, s. fém. Sorte de sauce froide faite avec du vinaigre, de l'huile, du persil et de la ciboule.

VINAIGRIER, s. m. Artisan qui fait et vend du vinaigre et de la moutarde. Petit vase à mettre du vinaigre.

VINDAS *ou* CABESTAN, s. m. Machine composée d'un treuil perpendiculaire à l'horizon, sur lequel s'enveloppe un câble.

VINDICATIF, IVE, adj. Qui aime la vengeance, qui est porté à la vengeance.

* VINDICATION, s. f. Vengeance. Il est vieux.

VINDICTE, s. f. t. de jurisprudence. La poursuite d'un crime.

VINÉE, s. f. Récolte de vin.

VINEUX, EUSE, adj. Il se dit du vin qui a beaucoup de force. Qui a un goût, une odeur de vin. *Pêche vineuse. Melon vineux*, qui est de couleur rouge comme le vin rosé.

VINGT, adj. num. de tout g. Deux fois dix. Il prend une *s* quand il est multiplié par un autre nombre, et immédiatement suivi d'un subst. *Cent quatre-vingts pistoles.* Mais on ne l'ajoute point quand il précède un autre nombre auquel il est joint. Ainsi on dit, *Quatre-vingt-deux*, *quatre-vingt-trois*, *etc.* Il se dit quelquefois pour vingtième. *Le vingt du mois.*

VINGTAINE, s. fém. Nom collectif qui comprend vingt unités.

VINGTIÈME, adjectif de tout genre. Nombre d'ordre. Il est quelquefois subst. *Hériter pour un vingtième.*

VIOLAT, adj. m. *Sirop violat*; fait avec des violettes. *Miel violat*, où l'on a mis infuser des violettes.

VIOLATEUR, TRICE, s. Celui, celle qui viole les droits, les lois, etc.

VIOLATION, s. f. Action de violer, d'enfreindre un engagement.

VIOLE, s. f. Instrument de musique à sept cordes de boyau, et dont on joue avec un archet.

VIOLEMENT, s. m. Infraction, contravention a ce qu'on doit observer.

VIOLEMMENT, adv. Avec violence, avec force, avec impétuosité.

VIOLENCE, s. f. Qualité de ce qui est violent. La force dont on use contre le droit commun, contre les lois, contre la liberté publique.

VIOLENT, ENTE, adj. Impétueux, qui agit avec force, avec impétuosité. Grand et aigu. *Fièvre violente*, *mal violent*, *douleur violente. Mort violente*, causée par quelque accident, et non par une cause naturelle et ordinaire.

VIOLENTER, v. act. Contraindre, faire faire par force.

VIOLER, v. a. Enfreindre, agir contre.

VIOLET, s. m. De couleur violette.

VIOLET, ETTE, adj. De couleur de la fleur qu'on nomme violette.

VIOLETTE, s. f. Fleur printanière.

VIOLIER, s. m. Plante qui vient sur les murs sans être cultivée.

VIOLON, s. m. Instrument de musique. Celui qui joue du violon.

VIOLONCELLE, s. masc. Instrument de musique, qui est proprement la basse du violon.

VIORNE, s. f. Plante boiseuse très-flexible qui s'entortille aux arbres.

VIPÈRE, s. f. Espèce de serpent qui fait ses petits vivans. Figur. *Langue de vipère*, personne très-médisante.

VIPEREAU, s. m. Le petit d'une vipère.

VIPÉRINE ou LANGUE-DE-B… ou ÉCHIUM, s. m. Plante que l… venimeux abhorrent.

VIRAGO, s. f. Fille ou femme… taille, qui a l'air d'un homme. Il … et ne se dit guère que par dérisi…

* VIRBOUQUET, s. m. Chevill… vreur.

VIRELAI, s. m. Ancienne petit… française qui est toute sur deux r… de vers courts avec des refrains.

VIREMENT, s. m. t. de banqu… comm. *De parties*, transport d'un… active de certaine valeur, fait à un c… cier à qui l'on doit une somme de pa… valeur.

VIRER, v. a. et v. n. Aller en tou… Il est pop. En t. de marine. Tourn… côté sur l'autre.

VIRES, s. m. t. de blas., qui s… plusieurs anneaux concentriques.

* *VIREVEAU, s. m. Machine p… lever* l'ancre ou des fardeaux. t. d…

VIREVOLTE, s. fém. Tour et re… avec vitesse.

VIREVOUSTE, s. f. Il se dit fi… par corruption du Virevolte.

VIRGINAL, ALE, adj. Appartena… personne vierge. *Pudeur*, *modestie* v…

VIRGINITÉ, s. f. État d'une pe… vierge.

VIRGOULEUSE, s. fém. Sorte de … fondante.

* VIRGULAIRE, s. f. Plante.

VIRGULE, s. f. Petite marque fa… forme de *c* renversé, et dont on se se… la ponctuation du discours, pour … les mots ou les membres d'une per…

VIRIL, ILE, adj. Qui convient à l'… en tant que mâle. Fig. *Age viril*, … homme fait. *Ame virile*, *action vi…* ferme, action vigoureuse. *Coura…* digne d'un homme.

VIRILEMENT, adv. D'une mani… rile, avec vigueur.

VIRILITÉ, s. f. Age viril.

VIROLE, s. fém. Petit cercle de fe… cuivre ou d'autre métal, qu'on … bout du manche d'un couteau.

VIROLÉ, ÉE, adj. t. de blason… des cornes, huchets, trompes, e… portent des boucles aux anneaux d'… métal.

VIRTUALITÉ, s. f. t. didact. C… qualité de ce qui est virtuel.

VIRTUEL, ELLE, adj. t. dida… est seulement en puissance. On l'… *Actuel. Chaleur virtuelle. Intention* v…

VIRTUELLEMENT, adj. Il s'… *Formellement et actuellement.*

VIRTUOSE, s. m. et f. Mot emp… l'italien. Homme ou femme qui *ré…* pour les beaux arts, comme la mu… peinture, la poésie, etc.

VIRULENCE, s. f. Qualité de c… virulent.

VIRULENT, ENTE adj. t. de chi… du virus, du venin. *Ulcère virulent.*

ULE, s. Rang de bordage qui règne itour d'un vaisseau.
US, s. m. t. de méd. et de chir., em-é du latin. Venin des maux vénériens.
, s. f. Pièce ronde de bois de métal, cannelée en ligne spirale, et qui entre un écrou qui est cannelée de même.
-A-VIS-DE. Prép. En face, à l'opposite.
-A-VIS, s. m. Voiture où il n'y a qu'une place dans chaque fond.
SA, s. m. t. pris du latin. Formule qui et sur un acte, et qui doit être signée celui-là même dont la signature rend authentique. En matière bénéficiale, par lequel un évêque confère un béné-charge d'ames à celui qui lui est pré-par le patron du bénéfice.
SAGE, s. m. La face de l'homme, la e antérieure de la tête, qui comprend nt, les yeux, le nez, les joues, la he et le menton.
SCÉRAL, ALE, adj. Qui appartient viscères. Fig. En t. de palais, qui tient nds.
SCÈRE, s. m. t. d'anat. Partie inté-e du corps de l'animal, qui sert à l'é-ation de quelque substance destinée ntretien de la vie.
SCOSITÉ, s. f. Qualité de ce qui est ueux.
SÉE, s. f. Direction de la vue vers un in lieu
SER, v. n. Mirer, regarder au but y adresser un coup de pierre, d'arme , une flèche, etc Figur. Avoir en vue certaine fin dans une affaire.
SER, v. act. Voir, examiner une ex-tion, et mettre dessus, *Vu*, *visa*, ou que chose de semblable.
SIBILITÉ, s. f. t. didactiq. Qualité de ui rend une chose visible.
SIBLE, adj. de tout g. Qui peut être qui est l'objet de la vue. Évident, ma-ste.
SIBLEMENT, adv. D'une manière vi-. Manifestement, évidemment.
SIÈRE, s. f. Pièce du casque qui se sait et qui se baissait.
SIGOT, s. m. Nom d'un ancien peu-Grossier, sauvage. Fig.
ISION, s. f. t. de physique. Action de . Les choses que Dieu ou quelque in-gence, par la permission de Dieu, fait un esprit ou par les yeux du corps. Idée folle, extravagante.
ISIONNAIRE, s. et adj. de tout g. Qui t faussement avoir des visions, des ré-tions. Fig. Qui a des idées folles, des ginations extravagantes, des desseins, nériques.
ISIR. *Voyez* VIZIR.
VISITANDINE, s. f. Religieuse.
TATION, s. fém. Fête instituée en moire de ce que la sainte Vierge alla iter sainte Elisabeth, sa cousine.
VISITE, s. f. Action d'aller voir quelqu'un civilité ou par devoir. Il se dit aussi n médecin, d'un chirurgien qui va voir ses malades. Recherche, perquisition.

VISITER, v. act. Aller voir quelqu'un chez lui. Aller voir par charité ou par dévotion.

VISITEUR, s. m. Celui qui visite ou qui est commis pour visiter.

VISORIUM, s. m. t. d'imprimerie. Petite planchette qui se place sur la casse, et sur laquelle le compositeur attache sa copie avec le mordant.

VISQUEUX, EUSE, adj. Gluant.

VISSER, v. act. Attacher avec des vis.

VISUEL, ELLE, adj. t. de physiq. Qui appartient à la vue.

* VISUM-VISU, Face à face, de ses propres yeux.

VITAL, ALE, adj. Qui sert à la conservation de la vie, et sans quoi l'animal ne saurait vivre.

VITALITÉ, s. f. Mouvement vital.

VITCHOURA, s. m. Vêtement garni de fourrure, qu'on met par-dessus ses habits quand on sort.

VITE, adj. de tout g. Qui se meut, qui court avec célérité, avec grande promptitude.

VITE, adv. Avec vitesse.

VITEMENT, adv. Vite. Famil.

VITESSE, s. f. Célérité, grande promptitude.

VITEX. *Voyez* AGNUS-CASTUS.

* VITILIGE, s. f. Changement de peau sans aspérités ni ulcères. *Blanche*, sorte de lèpre.

VITRAGE, s. m. coll. Toutes les vitres d'un bâtiment, d'une église. Certains châssis de verre qui servent de cloison dans une chambre.

VITRAUX, s. m. pl. Les grandes vitres des églises.

VITRE, s. f. Assemblage de plusieurs pièces de verre, qui se met à une ouverture faite pour donner du jour à un bâtiment. Chacune des pièces qui composent la vitre. *Il manque là une vitre.*

VITRER, v. act. Garnir de vitres.

VITRÉ, ÉE, part. et adj. En t. d'anatom. *Humeur vitrée*, une des trois humeurs de l'œil.

VITRERIE, s. fém. Art et commerce du vitrier.

VITRESCIBLE. *Voyez* VITRIFIABLE.

VITREUR, EUSE, adj. t. de chim. Qui a de la ressemblance avec le verre.

VITRIER, s. m. Ouvrier qui travaille en vitres.

VITRIFIABLE, adj. de tout g. Propre à être changé en verre. *Terre vitrifiable.*

VITRIFICATION, s. f. t. de physique. Action de vitrifier.

VITRIFIER, v. act. t. de physiq. Fondre une matière, en sorte qu'elle devienne verre.

VITRIOL, s. m. Sel austère et astringent formé par l'union d'un métal et d'un acide qu'on nomme *Vitriolique.*

VITRIOLÉ, ÉE, adj. Où il y a du vitriol. *Eau vitriolée.*

VITRIOLIQUE, adj. de t. g. Qui tient de la nature du vitriol.

VITUPÈRE, s. m. Blâme. Il est vieux.

VITUPÉRER, v. act. Blâmer. Il est vieux.

VIVACE, adj. de t. g. Qui a en lui des principes d'une longue vie. *Plantes vivaces*, qui portent des fleurs plusieurs années de suite sur les mêmes tiges, et sans être transplantées

VIVACITÉ, s. f. Activité, promptitude à agir, à se mouvoir. Au pl. Emportemens légers et passagers.

VIVANDIER, IÈRE, s. Celui, celle qui suit l'armée ou un corps de troupes, et qui vend des vivres.

VIVANT, ANTE, adject. Qui vit. Il est aussi subst.

VIVAT, mot emprunté du latin, et dont on se sert pour approuver, pour applaudir. Il est fam.

VIVE. s. f. Espèce de poisson de mer.

* **VIVELLE**, s. fém. Petit réseau fait à l'aiguille pour raccommoder un trou à une toile fine.

VIVEMENT, adv. Avec ardeur, avec vigueur, sans relâche. Fortement.

VIVIER, s. m. Pièce d'eau dans laquelle on nourrit ou l'on conserve du poisson.

VIVIFIANT, ANTE, adj. Qui vivifie, qui ranime.

VIVIFICATION, s. f. Action de ranimer, de vivifier.

VIVIFIER, v. act. Donner la vie et la conserver.

VIVIFIQUE, adj. de t. g. Qui a la propriété de vivifier.

VIVIPARE, adj. de t. g. t. de physique. On appelle ainsi les animaux qui mettent au monde leurs petits tout vivans.

VIVOTER, v. n. Vivre petitement, et subsister avec peine faute d'avoir de quoi se mieux nourrir et se mieux entretenir. Il est fam.

VIVRE, v. n. Etre en vie. Fig. Jouir de la vie. Fig. Durer, subsister. *Son nom, sa gloire vivront éternellement.* Se nourrir, conserver sa vie par le moyen des alimens Subsister *Vivre de son bien, de son travail.* Il se dit aussi par rapport à la dépense qu'on fait pour sa table, pour ses habits, pour son train, etc. *Vivre splendidement, mesquinement.* Passer sa vie. *Vivre dans le célibat, dans le mariage, dans le grand monde.* Se conduire, se comporter. *Vivre sainement, vivre en libertin.* Il se dit encore par rapport au gouvernement politique, aux lois, aux usages du pays dans lequel on demeure. *Vivre sous les lois, sous le gouvernement de...* *Le savoir-vivre*, la connaissance et la pratique des bienséances et des usages reçus parmi les gens du monde. *Vive Dieu*, sorte d'affirmation tirée de l'Ecriture sainte. *Vive le Roi*, acclamation pour témoigner qu'on souhaite une longue vie et prospérité au Roi. *Vive*, est aussi un terme dont on se sert pour marquer qu'on estime quelqu'un, qu'on fait grand cas de quelque chose. *Vive un tel, c'est un galant homme.* *Qui vive?* t. de guerre, de quel [illegible] vous? *Etre sur le qui vive*, dans un [illegible]larme et de défiance.

VIVRE, s. masc. Nourriture. Au [illegible] Toutes les choses dont un homme [illegible] nourrir.

VIVRÉ, ÉE, adj. t. de blason [illegible] dit des bandes, fasces, pals, etc., [illegible] carrés.

VIZIR, s. m. Les principaux offici[ers du] conseil du Grand-Seigneur *Grand-V[izir]*, le premier ministre de *l'empire otto[man]*. Le nom de *Vizir* vient d'un verbe ara[be] qui signifie *Porter*.

VIZIRAT, s. m Place, office de viz[ir]. Temps qu'un vizir est en place.

VOCABULAIRE, s. m. Dictionnai[re,] recueil alphabétique des mots d'une la[ngue.]

* **VOCABULISTE**, s. m. Auteur d'u[n vo]cabulaire. Il est fam.

VOCAL, ALE, adj. Qui s'énonce, [qui] s'exprime par la voix. *Prière, oraison* [vocale,] par opposition à Oraison mentale. *Mus[ique vo]cale*, par opposition à musique ins[trumen]tale.

VOCATIF, s m. t. de gramm. C[as dont] on se sert pour adresser la parole à [quel]qu'un. Dans notre langue, où il n'y [a pas] de cas, on y supplée par l'interjecti[on.]

VOCATION, s. f. Mouvement inté[rieur] par lequel Dieu appelle une person[ne à] quelque genre de vie. Ordre extérieur [de] l'église, par lequel les évêques appel[lent] au ministère ecclésiastique ceux qu'i[ls] jugent dignes. Inclination que [l'on] sent pour un état. Fig. Disposition, [talent] marqué.

* **VOCAUX**, s. m. Dans les commu[nautés] religieuses, ceux qui ont droit de [voter] dans les élections.

* **VOCIFÉRATIONS**, s. m. pl. Gr[andes] clameurs.

* **VOCIFÉRER**, v. n. Parler avec [cla]meur dans une assemblée.

VOEU, s. m. Promesse faite à Dieu [par] laquelle on s'engage à quelque œuvre [que] l'on croit lui être agréable, et qui [n'est] point de précepte. Offrande promi[se par] un vœu. Suffrage. Au pl. Souhaits, dé[sirs.] Profession solennelle de l'état relig[ieux.] *Prononcer ses vœux.*

VOGLIE. *Bonne voglie.* t. pris de l'ita[lien,] qui veut dire, *Bonne volonté.* Il se dit [de] celui qui se loue pour ramer sur [une] galère.

VOGUE, s. f. t. de marine. Mouve[ment] d'une galère ou autre bâtiment, cau[sé par] la force des rames. Fig. Crédit, esti[me où] est une personne. Il se dit aussi des [cho]ses qui ont grand cours, qui sont [à] la mode.

VOGUE-AVANT, s. m. t. de mar. [Espa]lier, rameur qui tient la queue de la ra[me] et lui donne le branle.

VOGUER, v. n. Etre poussé sur [l'eau] à force de rames. Il se dit quelquefois [des] vaisseaux qui sont à la voile. Ramer.

VOGUEUR, s. m. Ramuer.

VOICI, Préposition qui sert à montrer, désigner une chose qui est proche de lui qui parle.

VOIE. s. f. Chemin, route par où l'on va d'un lieu à un autre. Fig. Moyen dont'on se sert, conduite que l'on tient pour arriver à quelque fin.

VOILA. Préposition qui a à peu près la même signification que *Voici;* mais elle sert à marquer une chose un peu éloignée de celui qui parle.

VOILE, s. m. Pièce de toile ou d'étoffe destinée à cacher quelque chose. Couverture de tête que portent les religieuses ... d'étoffe. Figur. Apparence, couleur spécieuse, prétexte.

VOILE, s. f. Plusieurs lés de toile forte cousus ensemble, et que l'on attache aux antennes ou vergues des mâts, pour prendre, pour recevoir le vent. Au pl. Vaisseau. *...te de cinquante voiles.*

VOILER, v. a. Couvrir d'un voile. Fig. Couvrir, cacher. *Ils avaient voilé leur ré... sous le prétexte de la religion.*

VOILÉ, ÉE, part. et adj. *Voix voilée*, qui semble n'avoir qu'une partie de son timbre et de son éclat.

VOILERIE, s. fém. Lieu où l'on fait, où on raccommode les voiles des vaisseaux.

VOILIER, s. masc. *voa-lié. Vaisseau bon ... mauvais voilier*, qui va plus ou moins vite.

VOILURE, s. f. Toutes les voiles d'un vaisseau. Qualité de voiles que porte un vaisseau par rapport au vent qu'il a, et à la route qu'il veut faire.

VOIR. v. act. Apercevoir en recevant les images des objets dans les yeux, connaître par les yeux. *Voir un objet, un homme, etc.* Et neut. *Voir trouble, distinctement.* Examiner, prévoir. Regarder, considérer avec attention. Observer en voyageant, en fréquentant le monde. Fréquenter. Figur. Apercevoir, connaître. Connaître par le sens du goût, de l'odorat, du toucher, de ... Juger. *Chacun a sa manière de voir.* Informer.

VU, UE, part. Il est aussi quelquefois s. *Le vu d'un arrêt, le vu d'une sentence*, ce qui est exposé dans un arrêt, dans une sentence. *Au vu et au su de tout le monde*, tout le monde l'a vu, l'a su.

VOIRE, adv. Même, vraiment. Il est vieux, et l'on ne s'en sert plus que par plaisanterie ou par ironie, pour nier ce qu'un autre vient d'affirmer, pour s'en moquer.

VOIRIE, s. f. La charge de voyer. Il se disait autrefois pour grand chemin. Il se prend aujourd'hui plus ordinairement pour le lieu où l'on porte les boues, charrognes et autres immondices.

VOISIN, INE, s. et adj. *voa-zin.* Qui est proche, qui est auprès, qui demeure auprès.

VOISINAGE, s. m. collect. Les voisins. Proximité d'un lieu.

VOISINER, s. f. *voa-zi-né.* Visiter familièrement ses voisins. Il est fam.

VOITURE, s. f. Ce qui sert au transport des marchandises, des personnes. Les choses ou les personnes que l'on transporte. Le port, le transport des marchandises, des hardes, des personnes.

VOITURER, v. act. *voa-tu-ré.* Transporter par voiture.

VOITURIER, s. m. Celui qui fait le métier de voiturier.

VOITURIN, s. masc. Celui qui loue des chevaux, des chaises à des voyageurs, et qui les conduit.

VOIX. s. f. *voa.* Son qui sort de la bouche de l'homme. Il se dit aussi des oiseaux, des perroquets, des chats-huants, etc. Chanteur, chanteuse. Suffrage, opinion. Droit de suffrage. Sensation, jugement. *Voix intérieure*, inspiration divine. *La déesse aux cent voix*, la renommée.

VOL, s. m. Mouvement de l'oiseau lorsqu'il fend l'air par le moyen de ses ailes. Il se dit aussi de l'étendue et de la longueur du vol qu'un oiseau fait ordinairement en une fois. En t. de blason, deux ailes d'oiseau, étendues et jointes ensemble. Fig. Elévation des pensées, sublimité du style.

VOL, s. m. Action de celui qui prend, qui dérobe. La chose volée.

VOLAGE, adj. de t. g. Qui est d'humeur changeante et légère.

VOLAILLE, s. f. (mouillez les *ll.*) Nom collectif qui comprend les oiseaux qu'on nourrit ordinairement dans une basse-cour. Il se dit plus ordinairement des poules, poulets et chapons.

VOLANT, ANTE, adj. Qui a la faculté de voler. *Poisson volant*. *Fusée volante*, qui s'élève d'elle-même en l'air, quand on y a mis le feu. *Feuille volante*, simple feuille d'écriture et d'impression, qui n'est attachée à aucune autre. *Assiettes volantes*, qui ne font point partie du service, et sur lesquelles on apporte quelques mets légers. *Pistole volante*, qu'on suppose toujours revenir à son maître. *Camp volant*, petite armée composée surtout de cavalerie, qui tient la campagne pour faire des courses sur les ennemis, ou pour les observer. *Artillerie volante*, dont le service se fait à cheval, et qui se transporte avec une grande célérité.

VOLANT, s. m. Petit morceau de liége, garni de plumes, et qu'on pousse avec des raquettes. Aile de moulin à vent. Sorte de surtout qu'on ne double point pour le rendre plus léger.

VOLATIL, ILE, adj. terme de chimie. Il se dit des substances que l'action du feu fait élever et dissiper. Il est opposé à *Fixe*.

VOLATILE, s. masc. et adj. Animal qui vole. Son usage est plus ordinaire au pluriel.

VOLATILISATION, s. f. Opération chimique, par laquelle on rend volatil un corps qui était fixe.

VOLATILISER, v. act. Rendre volatil. On dit aussi. *Se volatiliser.*

VOLATILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est volatil.

VOLATILLE, s. f. (mouillez les *ll.*) Il se dit de tous les oiseaux qui sont bons à manger. Il est fam.

VOLCAN, s. m. Ouverture, gouffre qui s'ouvre dans la terre, et plus ordinairement sur les montagnes, et dont il sort de temps en temps des tourbillons de feu et des matières embrasées. Figur. Il se dit d'une imagination vive, ardente.

VOLE, s. f. Il se dit à quelques jeux de cartes, quand un des joueurs fait toutes les mains.

VOLÉE, s. f. Le vol d'un oiseau. Fig. et fam. Rang, qualité, élévation, force. Pièce de bois de traverse qui s'attache au timon d'un carrosse, d'un fourgon, d'un chariot, et à laquelle les chevaux du second rang sont attelés. *A la volée*, adv. Inconsidérément. Fam.

VOLER, v. n. Se soutenir, se mouvoir en l'air par le moyen des ailes. Fig. Courir avec grande vitesse. Il se dit fig. du bruit et de la renommée. v. act. Chasser, en parlant des oiseaux de fauconnerie. *Cet oiseau vole la pie, le héron, la perdrix.* Prendre furtivement ou par force ce qui appartient à un autre. Fig. S'approprier les pensées et les expressions des autres, et s'en servir sans les citer.

VOLEREAU, s. m. Petit voleur.

VOLERIE, s. f. t. de fauconner. La chose pour laquelle l'oiseau est dressé à voler d'autres oiseaux, ou quelqu'autre sorte de gibier.

VOLERIE, s. f. Larcin, pillerie. Il est familier.

VOLET, s. m. Pigeonnier. L'ais qui est à l'entrée de la volière. Ouvrage de menuiserie qui sert à couvrir les panneaux de vitre d'une croisée, et qui s'ouvre et se ferme suivant le besoin. Tablette où l'on tire des graines. On dit figur. et proverb. *Tirer sur les volets*, pour dire, choisi avec soin. Herbe qui pousse de grandes feuilles plates et rondes qu'on voit nager sur l'eau des étangs et sur les bords des rivières où l'eau n'est pas rapide. Terme de marine. Petite boussole qui n'a point de balancier, dont on se sert dans les chaloupes et les canots.

VOLETER, v. n. Voler à plusieurs reprises, comme font les petits oiseaux qui n'ont pas la force de voler long-temps, ou comme les papillons.

VOLEUR, EUSE, s. Celui ou celle qui vole, qui dérobe. Il se dit par exagération de celui qui exige plus qu'il ne lui appartient.

VOLIÈRE, s. f. Lieu fermé de fil d'archal, où l'on nourrit des oiseaux.

VOLIGE, s. f. Planche mince de bois de sapin, ou d'autre bois blanc.

VOLITION, s. f. t. de l'école. Acte par lequel la volonté se détermine à quelque chose.

VOLONTAIRE, adj. de tout g. Qui se fait sans contrainte, de franche volonté. En parlant des personnes, qui ne veut faire que sa volonté. En ce sens, il a quelquefois s. m. Homme de guerre qui sert dans une armée sans y être obligé, et sans retirer aucune paye.

VOLONTAIREMENT, adv. De bonne et franche volonté, sans contrainte.

VOLONTÉ, s. f. Faculté de l'ame, puissance par laquelle on veut. Les actes de cette faculté. Ce qu'on veut qui soit fait. *A volonté*, quand on veut.

VOLONTIERS, adv. De *bonne volonté*, de bon gré, de bon cœur.

VOLTE, s. fém. t. de manége. Certain mouvement que le cavalier fait faire au cheval en le menant en rond. En t. d'escrime, mouvement pour éviter un coup. *Faire volte-face*, tourner visage à l'ennemi qui poursuit.

VOLTER, *v. n. t. d'escrime.* Changer de place pour éviter les coups de son adversaire.

VOLTIGEMENT, s. m. Action ou effet de ce qui voltige.

VOLTIGER, v. n. Voler à petites et fréquentes reprises. Faire des tours de souplesse et force sur une corde élevée et attachée par les deux bouts, mais qui est tendue fort lâche. Courir çà et là avec légèreté et vitesse. Etre inconstant, léger.

VOLTIGEUR, s. m. Qui voltige sur un cheval. Qui voltige sur une corde attachée par les deux bouts, tendue fort lâche.

* VOLUBILIS, s. m. Plante qui s'entortille, liseron.

VOLUBILITÉ, s. f. Facilité de se mouvoir, ou d'être mû en rond. Articulation nette et rapide.

VOLUME, s. m. Etendue d'une masse, d'un corps, etc., par rapport à l'espace qu'il tient. Livre relié ou broché.

VOLUMINEUX, EUSE, adj. vo-lu-mi-neu. Qui est fort étendu, qui contient beaucoup de volumes.

VOLUPTÉ, s. f. Plaisir corporel, plaisir des sens. Fig. Plaisir de l'esprit.

VOLUPTUEUSEMENT, adv. Avec volupté.

VOLUPTUEUX, EUSE, s. et adj. Qui aime et qui cherche la volupté. Qui cause de la volupté, du plaisir.

VOLUTE, s. fém. terme d'architec. Ornement du chapiteau, fait en forme de spirale. Coquille univalve tournée en cône pyramidal.

VOLUTER, v. n. Dévider du fil sur des fusées. Faire des volutes.

* VOLVOCE, s. m. Ver infusoire.

* VOLVULUS, s. m. Mot emprunté du latin, et dont les médecins se servent pour exprimer ce que nous appelons *Passion iliaque.*

VOMER, s. m. terme d'anatomie emprunté du latin. L'os qui sépare le nez dans la partie postérieure, en deux narines.

OMIQUE, s. f. Abcès qui se forme or-
ıirement dans le poumon, et qui fait
ɜre du pus pas la bouche. adj. *Noix vo-*
ıe, espèce de noix qui est un poison
r les chiens, etc.

'OMIR, v. a. Rejeter par la bouche, et
inairement avec effort, quelque chose
était dans l'estomac. Il se dit des ani-
ıx aussi bien que des hommes. On dit
ır., *vomir des injures*, *des blasphêmes*, *etc.*
ɔolcan vomit des flammes, jette des flam-
s.

'OMISSEMENT, s. m. Action de vomir.

'OMITIF, IVE, s. et adj. Qui fait vo-
.

'OMITOIRE, s. m. Il signifie la même
ɔse que *Vomitif*, mais il est vieux.

'ORACE, adj. de tout g. Carnassier, qui
'ore, qui mange avec avidité.

'ORACITÉ, s. f. Avidité à manger.

'OTANT, s. m. Celui qui vote.

'OTATION, s. f. Action de voter.

'OTE, subst. m. Vœu émis, suffrage
ımé.

VOTER, v. n. *vo-té*. Donner sa voix,
ı suffrage.

VOTIF, IVE, adject. Qui appartient au
ıu. *Tableau votif*, qui a été offert pour
ɉuitter un vœu.

VOTRE, adj. possessif de tout g. Qui
ɔond au pronom personnel *vous*. Il se dit
parlant à une personne ou à plusieurs.
ns cette acception, il se met toujours
vant le subst. Il ne reçoit jamais d'arti-
, et il fait *Vos* au pl. Il est aussi pronom;
ɔrs il reçoit l'article, et il ne fait jamais
e *Vôtres* au plur., et il ne se dit que par
pport à une chose dont on a déjà parlé.
a pris ses livres et les vôtres. Il est aussi s.
Les vôtres, vos parens et amis, ceux
ɜ votre parti ou de votre compagnie

VOUER, v. act. Consacrer à Dieu. Pro-
ıttre par vœu. Fig. Promettre d'une ma-
ɜre particulière.

VOUGEOT, s. m. Village de la Bourgo-
ɜ. *Côte-d'Or*, qui donne son nom au vin
i s'y récolte.

VOULOIR, v. act. et neut. Avoir inten-
ɔn de faire quelque chose, s'y détermi-
ır. Commander, exiger avec autorité.
ɔsirer, souhaiter. Consentir. Etre d'une
ture à demander, à exiger. *Cette affaire*
ıt être conduite avec ménagement. En vouloir
quelqu'un, le haïr, être porté à lui nuire.
qui en voulez-vous? Qui demandez-vous?
qui en veut-il? De quoi se plaint-il?

VOULOIR, s. m. Acte de la volonté. In-
ıtion, dessein.

VOUS, pronom, pluriel de *tu*. Voyez
Grammaire.

VOUSSOIRS *ou* VOUSSEAUX, s. m. pl.
d'architect. Pierre taillées de manière à
ɔrmer une voûte.

VOUSSURE, s. f. t. d'archit. Courbure,
lévation d'une voûte, ce qui en forme le
intre. Il se dit aussi des portes et des fe-
êtres en arc.

VOUTE, s. f. Ouvrage de maçonnerie
fait en arc, et dont les pièces se soutien-
nent les unes les autres.

VOUTER, v. act. Faire une voûte.

VOUTÉ, ÉE, part. et adj. Qui a une voûte,
qui est en voûte. Courbé par l'âge.

* VOUTURE, s. f. Espèce de fracture du
crâne.

VOYAGE, s. m. Chemin que l'on fait
pour aller d'un lieu à un autre lieu qui est
éloigné. Relation d'un voyage. Allé et venue
d'un lieu à un autre.

VOYAGER, v. n. Faire voyage, aller en
pays éloigné.

VOYAGEUR, EUSE, s. *vo-ia-geur*.
Celui ou celle qui est actuellement en
voyage.

VOYANT, ANTE, adj. Il ne se dit que
des couleurs qui sont extrêmement écla-
tantes. Il est fam

VOYANT, ANTE, adj. Qui voit. En t.
de l'Ecriture sainte, il est aussi s. m. et
signifie prophète.

VOYELLE, s. m t. de gramm. Lettre
qui a un son parfait d'elle-même, et sans
être jointe à une autre

VOYER, s m. Officier proposé pour
avoir soin de faire raccommoder les che-
mins à la campagne, et faire garder les ali-
gnemens dans les villes.

VRAI, AIE, adj. Véritable, qui est
conforme à la vérité. Sincère, véridique,
pur. Qui est tel qu'il doit être. Unique,
principal. *La vraie cause*, *le vrai sujet*. Il est
quelquefois s. *Le vrai*. *Au vrai*, adv. Con-
formément à la vérité.

VRAIMENT, adv Véritablement.

VRAISEMBLABLE, s. et adj. de tout g
Qui paraît vrai.

VRAISEMBLABLEMENT, adv. Appa-
remment, selon la vraisemblance.

VRAISEMBLANCE, s. f. Apparence de
vérité.

VRÉDER, v. n. Aller et venir sans ob-
jet. Il est pop.

VRILLE, s. fém. (m. les *ll*.) Outil de fer
propre à percer. Au pl. Liens avec lesquels
la vigne et autres plantes s'attachent au
corps dont elles sont voisines.

VRILLON, s. m. Petite tarière terminée
par une vrille.

VUE, s. f. Celui des cinq sens par le-
quel on aperçoit les objets. Les yeux, les
regards. *Baisser la vue*. Inspection des cho-
ses qu'on voit. Manière dont on regarde un
objet. Etendue de ce qu'on peut voir du
lieu où l'on est Tableau, estampe qui re-
présente un lieu regardé de loin. Fenêtre,
ouverture d'une maison, par laquelle on
voit sur les lieux voisins. Figur. Dessein
qu'on a, but qu'on se propose dans une
affaire. Pénétration. *Rien n'échappe à sa vue*.
En t. de banque, *Lettre payable à vue*, dès
qu'on la présente. *A perte de vue*, autant
que la vue se peut étendre. *A vue d'œil*, au-
tant qu'on en peut juger par la vue seule.

VULGAIRE, adj. de t. g. Qui est com-
mun, qui est reçu communément Trivial.
Langues vulgaires, que les peuples parlent

aujourd'hui, par opposition à *Langues savantes*. s. m. Le peuple.

VULGAIREMENT, adv. *vul-ghè-re-man*. Communément.

VULGATE. s. f Version latine de l'Ecriture sainte, qui est en usage dans l'église catholique.

VULNÉRABLE, adj. de t. g. Qui peut être blessé.

VULNÉRAIRE, adj. de tout g. Qui est propre à guerir les plaies. s. fém. Sorte de plante.

* VULVAIRE, s. f. Plante.

VULVE, s. f. t. d'anat. L'orifice du vagin.

* WADMAL, s. f. Etoffe grossière ... fabriquent et dont s'habillent les Isla... pauvres.

WIGH, s. m. Nom d'un parti célèbre ... Angleterre.

WISK, s. m. Jeu de cartes.

WISKI, s. m. *ouis-ki*. Sorte de voit... légère et très-elevée, dont la mode venue d'Angleterre.

* WODANIUM, s. m Métal.

* WOLFRAM, s. m. Mineral ferrugine... où l'on a trouvé le *Tungstène*.



X, subst. masc. (*ikce*, et suivant l'appellation moderne, *kce*.) Lettre consonne, et la vingt-troisième de l'alphabet français.

XANTHIUM, s. m. Plante marécageuse.

XÉNÉLASIE, subst. fém *kcé-né-la-zi-e*. Interdiction faite aux étrangers du séjour d'une ville.

* XÉNIE, s f. Don, présent. v. m.

* XÉRASIE. s. f. Maladie des chevaux.

* XÉROPHAGE, s. Qui vit de fruits secs.

XÉROPHAGIE, s. f. L'abstinence des premiers chrétiens, qui, pendant le carême, ne mangeaient que du pain et des fruits secs.

XÉROPHTALMIE, s. f. *kcé-rof-tal-m*... Opthalmie sèche, maladie de l'œil.

XIPHIAS, s m. Constellation de l'hé... misphère austral.

XIPHOIDE, adj. de tout g. *kci-fo-i*... terme d'anatomie. *Cartilage xiphoïde*, q... est au bas du sternum, vulgairement fourchette.

* XYLOBALSAMUM, s. m. Bois de l'a... bre qui porte le baume de Judée.

XYLON, s. m. *kci-lon*. Plante qui po... le coton.

XYLOSTÉUM, s. m. *kci-los-té-ome*. A... brisseau des Pyrénées.



Y, s. m. *i-grek*. C'est la vingt-quatrième lettre de l'alphabet français, caractère simple ou double qui vaut un ou deux *i*

Y, adv. rel. En cet endroit-là. *Voulez-vous y aller?* A cela. *J'y répondrai*.

YACHT, s. m. *iak*. Sorte de bâtiment qui va à voiles et à rames.

YEUSE, s. f. *i-eu-ze*. Sorte de chêne.

YEUX, le pl. *d'œil*.

YPRÉAU, s. m Espèce d'orme à lar... feuilles, qui est venu premièrement ... environ de la ville d'Ypres.

* YTTRIA, s. f. Sorte de terre.

Z

, s. m. (*zè-de*, et suivant l'appellation derne, *ze*. (Lettre consonne, la vingtquième et dernière de l'alphabet frans.

ZAGAIE, s. fém. Sorte de javelot dont Maures se servent en combattant à eval.

ZAIM, s. m. Soldat turc.

ZAIN, adj. m. *zein*. Il se dit d'un chetout noir ou tout bai, sans aucune rque de blanc.

ZANI, s. m. Personnage bouffon dans comédies en Italie.

ZÈBRE, s. m. Animal quadrupède du p de Bonne-Espérance.

* ZEBU, s. masc. Taureau d'Afrique ou isie.

ZÉDOAIRE, s. f. *zé-do-è-re*. Plante qui t une espèce de gingembre.

ZÉLATEUR, TRICE, s. Celui, celle qui it par zèle pour la religion, pour la trie.

ZÈLE, s. f. Affection ardente pour quelle chose. *Indiscret*, *inconsidéré*, qui n'est s réglé par la prudence.

ZÉLÉ, ÉE, s. et adj. Qui a du zèle.

ZÉNITH, s. m. *zé-ni-te* Le point du ciel ui est élevé perpendiculairement sur chale point du globe terrestre.

ZÉNONIQUE, adj. de t. g. Conforme à la ctrine de Zénon.

ZÉONNISME, s. masc. Philosophie de énon.

* ZÉOLITHE, s. fém. Produit volcaique.

ZÉPHIR, s. m. *zé-fir* Toutes sortes de ents doux et agréables. En poésie, en arlant de ce vent comme d'une divinité de a fable, on écrit et on prononce *Zéphire*, t alors on le met sans article.

ZÉRO, s. m. On appelle ainsi en arithnétique, un *o* qui de lui-même ne fait ucun nombre, mais qui, étant mis après es autres nombres, sert à les multiplier ar dix. *Un et zéro font dix.*

ZEST, s. m. *zeste. Etre entre le zist et le zest*, pop. et famil. Tant bien que mal. Espèce d'interjection dont on se sert dans le langage familier quand on veut rejeter ce qu'un homme dit.

ZESTE, s. m. Ce qui est au-dedans de la noix, et la sépare en quatre. Partie mince qu'on coupe sur le dessus de l'écorce d'une orange, d'un citron, etc. On dit fam. d'une chose qui a peu de valeur, *Cela ne vaut pas un zeste.*

ZÉTÉTIQUE, adj. de tout g. t. didact. Il ne se dit guère que de la méthode dont on se sert pour résoudre un problème, en recherchant la raison et la nature d'une chose. *La méthode zététique.*

* ZEUGME, s. m. Sorte d'ellipse par laquelle un mot exprimé dans une proposition, est sous-entendu dans une autre qui lui est attachée.

ZIBELINE, s. f. et adj. Sorte de martre.

* ZIBET, s. m. Civette des Indes.

ZIGZAG, s. m. Suite de lignes l'une audessus de l'autre, formant entre elles des angles très-aigus. Ouvrage de fortification. *Marcher en zigzag*, aller tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, comme les gens pris de vin. *Chemin en zigzag*, qui va en serpentant. Machine composée de plusieurs pièces de bois ou de fer attachées de manière qu'elles se plient les unes sur les autres, et que l'on alonge ou que l'on rétrécit comme l'on veut.

ZINC, subst. masc. *zinke*. Demi-métal qui a la propriété de rendre le cuivre jaune. *Fleur du zinc*, du zinc sublimé par le feu.

ZINZOLIN, s. m. *zein-zo-lein*. Sorte de couleur qui est un violet rougeâtre.

ZIST. Voyez ZEST.

ZIZANIE, s. f. Ivraie, mauvaise graine qui vient parmi le bon grain. Il n'est plus en usage au propre. Fig. Division, discorde.

ZODIACAL, ALE, adj. Qui appartient au zodiaque.

ZODIAQUE, s. m. *zo-di-a-ke*. L'un des plus grands cercles de la sphère où les planètes se meuvent, et qui est divisé en douze signes.

ZOILE, s. m. Nom d'un ancien critique d'Homère, qu'on donne aux envieux et aux mauvais critiques.

ZONE, s. f. Chacune des cinq parties du globe qui sont entre les deux pôles.

ZOOGRAPHIE, s. f. *zo-o-gra-fi-e*. Description des animaux.

ZOOLATRIE, s. f. Adoration des animaux.

ZOOLITRE, s. f. Partie des animaux qui s'est changée en pierre.

* **ZOOLOGIE**, s. f. Partie de l'histoire naturelle qui a pour objèt les animaux.

* **ZOONATE**, s. m. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide zoonique avec les bases.

* **ZOONIQUE**, adj. (*Acide*) formé par la distillation des matières animales.

* **ZOONOMIE**, s f. Recherche sur les principes de la vie humaine.

ZOOPHORE, s. m. *zo-o-fo-re*. t. d'arch. Voyez Frise.

* **ZOOPHORIQUE**, adj. (*Colonne*) sur laquelle est posée la figure d'un animal.

ZOOPHYTE, s. m. *zo-o-fi-te*. Corps naturel qui tient quelque chose de l'animal et de la plante.

* **ZOOTOMIE**, subst. f. Anatomie d animaux.

* **ZOOPHYTOLOGIE**, s. f. *zo-o-fi-lo-* La partie de l'histoire naturelle qui t des zoophytes.

ZOPISSA, s. f. Goudron que l'on r des vieux navires.

ZIMOSIMÈTRE, s. m. *zi-mo-zi-mè* Mot formé du grec, qui signifie, mes de la fermentation. Instrument de phy que expérimentale.

ZYMOTHECNIE, s. fém. *zi-mo-tek-n* Partie de la chimie qui s'occupe de la f mentation.

* **ZYTHOGALA**, s. m. *Mélange de bi* et de lait que l'on boit.

FIN DU VOCABULAIRE.

GÉOGRAPHIE.

CHEFS-LIEUX DES 86 DÉPARTEMENS DE FRANCE.

.GEN, ville de Fr., chef-lieu du dép. de -et-Garonne, siége d'un évêché, d'une f., d'une cour roy., d'où ressort. les dé- t. du Gers, du Lot et de Lot-et Garonne; . de prem. inst. et de comm. Située sur ive droite de la Garonne. Agen exporte blés, des vins, des eaux-de-vie, des nvres pour la marine, des bestiaux et prunes sèches. Manuf. de toiles à voile, molletons, de couvertures de coton; ;es, chandelles, teintures, chaudronne- On trouve dans ses environs des restes lieux d'antiquités, vestiges de bains, ıes. Patrie de Jules Scaliger. Bibliothè- publique de 12,000 vol.; société d'a- ., sciences et arts. 11,000 hab. Pop. de . 80,214 hab; 127 com., 8 cant.; collége, itaux. A 187 l. S. S. O. de Paris, 26 S. e Bordeaux. Long. O 1° 44' 11''; lat. N. 12' 7.

JACCIO, ville de l'île de Corse, chef-l. lépart. de la Corse, faisant partie de la division militaire, ayant trib. de prem. .. cour royale, év., trib. de com. et col- . Elle est bâtie sur la côte N. du golfe porte son nom, entourée de bonnes mu- es, et défendue par une citadelle très- . Port commode et sûr. Vins estimés, s, bois et corail. Cette v. a donné le à Napoléon Bonaparte. Pop. 8,920 h.; du cant. 7,200, et de l'arrond. entier 37. A 10 l. S.-O. de Corte, et 24 de Bas- Long. E. 6° 23' 49''; lat. N. 41° 55'.

.BY, ville du France, départ. du Tarn, -l. de préf., archev., trib. de première et de comm., bourse, chambre de ma- 11,000 h. A 169 l. S. de Paris, 13 S. O. odez, 41 N. q. E. de Toulon. Long. occ. ' 42''; lat. N. 44° 55' 66''. Blés, vins, pru- pastel, safran, bêtes à laines. Manuf. ·iles, molletons, couvertures de laine, teries, commerce de cires et de bou- Patrie du cardinal de Bernis, de Pierre , de Michel le Clerc, de Claude Boyer, cadémie française, et de La Peyrouse.

.ENÇON, v. de Fr., c.-l. du départ. de ıe, siége de préf., trib. de prem. inst. e comm., chambres de prud'hommes et nanuf., au confluent de la Sarthe et de 'iante, 48 O. S. O. de Paris, 1[illegible].955 h., 2,115 répartis et 108 communes et 6 ons dans l'arrond. Engrais de bœufs et vaches; bêtes à laine; race de chevaux belle et soignée. Commerce de toile consi- dérable; fabr. de basins piqués, mousseli- nes, tissus de coton, flanelles, molletons, étamines; papeteries, tanneries, dentelles connues sous le nom de point d'Alençon, bas, orfévrie, chapellerie estimée. Mines de fer, de cinabre, terres argileuses, forges et fonderies. Long. O. 2° 16'; lat. N. 48° 25'.

AMIENS, v. épisc., chef-l. du départ. de Somme, siége d'une préfec., cour roy., trib. de prem. inst et de comm., chambres de comm. et manuf., conseil de prud'hom- mes, bourse. 40,000 hab. répartis en 4 cant. de justice de p; l'arr. de sous-p. contient 9 autres cant., 250 communes, et 165,637 hab. La ville d'Amiens possède un grand séminaire, une académie universitaire, col- lége royal et école gratuite de dessin, A 30 l. N. de Paris, 12 S. O. d'Arras, 22 N. O. de Rouen. Long. occident. 0° 2' 4''; lat. N. 49° 53' 52''.

ANGERS, chef-l. du dép. de Maine-et- Loire, sur la Mayenne, à 2 l. au-dessus de son confl. avec la Loire. 32,5743 hab. Siége d'une préf., évêc., suffragant de l'arch. de Tours, cour roy., trib. de prem. inst. et de comm., chambre de manuf., académie uni- versitaire, collége, institution de sourds- muets, école royale des arts et métiers, cours de dessin, cours d'enseignement mé- dical, société d'agric., biblioth. publ., jar- din des plantes, cabinet d'hist. nat., mu- séum riche en tableaux; deux salles de spectacle. A 68 l. S. O. de Paris, 21 N. E. de Nantes, 20 de Tours. Long. O. 2° 63' 52''; lat. N. 47° 28' 8''.

ANGOULÊME, c.-l. du dép. de la Cha- rente, siége d'une préf., évêché suffragant de Bordeaux, tribunal de prem. inst. res- sortissant à la cour roy. de la même ville. 2 cant., 2 just. de paix, tribunal de comm. Popul. 15,000 hab.

ARRAS, v. forte de Fr., c.-l. du dép. du Pas-de-Calais, siége d'une préf., évêc. suf- fragant de Paris, trib. de prem. inst. res- sortissant de la cour roy. de Douai; tribu- nal de comm., chambre consultative des manuf.; deux just. de p., bourse; société d'encouragement pour l'industrie nationale, société des sciences et des lettres, école de sourds-muets, école de dessin, collége

communal, etc. Population 23419 habitans.

AUCH, v. de Fr., dép. du Gers, 9215 h., c.-l. de préf., tribun. de prem. inst. et de comm., cour royale, société d'agriculture, bourse, collége royal. Population de l'arrond. 59,829, répartis en 6 cantons et 136 commun. Commerce de vins, laines, plumes, cadis, burats, calmandes, étoffes en fil et coton, tanneries.

AURILLAC, v. du départem. du Cantal, 9,766 hab., c.-l. de préf., trib. de première inst. et de comm., cour royale de Riom. Pop. de l'arr. 91,000 habit., répartis en 8 cant. et 94 communes. Patrie du pape Sylvestre II, et du cardinal de Noailles.

AUXERRE, v. de Fr., 12,000 hab.; c.-l. de préf. avec trib. de comm. et de prem. inst. Cour royale de Paris. Vins estimés; commerce de chanvre, fer, acier, charbon, cercles, merrains, épicerie, bonneterie, bois, filature de coton, manufac. de drap; fabrique de feuillettes.

AVIGNON, v. de Fr.; archev., autrefois capitale du comtat de ce nom, aujourd'hui c.-l. du dép. de Vaucluse, avec tribun. de comm. et de première inst. Cour royale de Nîmes. 29,407 hab. Bourse et chambre de comm ; conseil de prud'hommes, athénée. Popul. de l'arr. 62,470 hab., répartis en 5 cant. et 21 comm., sur le *Rhône*.

BAR-LE-DUC, v. de Fr., c.-l. de préf. du départ. de la Meuse. Trib. de pre. inst. Cour royale de Nancy; tribunal de comm. et de paix. L'arr. renferme une population de 76,800 hab, répartis en 8 cant. et 128 communes. La pop. de la v. est de 11,000 habitans.

BEAUVAIS, v. de Fr., chef-lieu du départ. de l'Oise, siége d'une préf. Populat. 15,792 hab. 2 trib. de p., tribunal de première inst. ressortissant à la cour royale d'Amiens. L'arrondis. de Beauvais compte 112,754 habit. répartis en 12 cant. et 244 comm Pop. des 2 cant. de la ville 19,201. Jeanne Hachette força en 1472 le duc de Bourgogne à lever le siége de Beauvais. Le duc avait 80,000 hommes de troupes.

BESANÇON, v. de Fr., c.-l. du dép. du Doubs, sur le *Doubs*; archev., cour royale, d'où ressortissent les trib. de prem. inst. du Jura, du Doubs et de la Hte-Saône; tribunal de prem. inst. et de comm.. 2 just. de p.; c.-l. de la 5me div. milit., 19e conserv. des forêts. 29,167 hab. Besançon renferme biblioth. pub., collége royal, musée d'antiques, cabinet d'histoire naturelle et jardin des plantes. Manufacture d'armes, d'horlogerie et de toiles; le canal de Monsieur fait de Besançon l'entrepôt des productions du Midi pour une partie de la Suisse et du Nord.

BLOIS, ville de France, chef-lieu du département de Loir-et-Cher, située sur la Loire. Tribunal de première instance, de commerce, deux justices de paix, collége, bourse, société d'agriculture; population 12,138 habitans. L'arrondissement de Blois comprend 111,200 habitans répartis en dix cantons et 140 communes; les deux cantons de Blois ont ensemble 26,500 h. La ville de Blois est le siége d'un év.

BORDEAUX, chef-lieu du départ. de la Gironde, archevêché; cour royale ressortissent les tribunaux de première instance du département de la Charente, la Dordogne et de la Gironde; tribunal de première instance et de commerce, 6 j. tices de paix, syndicat maritime, chef-lieu de la 11e division militaire et de la 11e conservation des forêts, hôtel des monnaies, chambre de commerce. Bordeaux possède une banque, diverses compagnies d'assurance, un collége royal, 2 *théâtres; école* de médecine, de botanique, de *peinture*, de commerce, d'hydrographie; académie des sciences, arts et belles-lettres; plusieurs sociétés savantes, littéraires et philanthropiques: institution pour les sourds-muets, cabinet d'histoire naturelle et bibliothèque publique considérable. Cette ville renferme aussi de *vastes chantiers de construction*; son port, formé par la Gironde, peut recevoir environ mille bâtimens marchands. Le commerce maritime de Bordeaux est extrêmement étendu. Population 99,061 habitans. L'arrondissement de Bordeaux compte 227,045, répartis en 18 cantons et 131 communes.

BOURBON-VENDÉE, ville de France, un des départemens formé du Bas-Poitou, et borné au Nord par celui de *Maine-et-Loire*, au sud par celui de la Charente-Inférieure, à l'Est par celui des Deux-Sèvres, à l'Ouest par l'Océan. Il se divise en trois arrondissemens, chef-lieu de préfecture répartis en 29 cantons et 324 communes. Population 316,587 habitans. L'industrie est peu importante. Le sol produit en abondance des grains et des légumes. 12e division militaire; évêque saint Luçon; église réformée à Pouzang. Cour royale de Poitiers.

BOURG-EN-BRESSE, ville de France, chef-lieu du département de l'Ain, dans une plaine au bord de la Reyssouse. Tribunal de première instance et de *paix*; cette ville possède un théâtre, *un collége*, une bibliothèque, un musée, une société d'agriculture, peu d'édifices remarquables, un assez bel hôpital, une halle aux blés, une fontaine érigée à la mémoire du général Joubert. L'église de Notre-Dame de Brou, à quelque distance de la ville, renferme les tombeaux des ducs de Savoie; ce monument est extrêmement curieux. Population 8,986 habitans. Commerce de grains.

BOURGES, ville de France, chef-lieu du département du Cher; archevêché, résidence d'une cour royale de laquelle ressortissent les tribunaux de première instance du département du Cher, de la Nièvre et de l'Indre; tribunal de première instance, de commerce et de paix; chef-lieu de la 15e division militaire et du 9e arrondissement forestier. Académie, collége royal. La cathédrale de Bourges est une des plus beaux édifices gothiques de France.

CAEN, ville de France, chef-lieu de préfecture du département du Calvados.

…e de laquelle ressortissent les tribu… du département de l'Orne, de la Man… et du Calvados; tribunal de première …nce et de commerce, deux justices de …, chef-lieu de la 14e division militaire … 4e arrondissement forestier; syndicat …itime, chambre des manufactures, bour… musée, jardin botanique, société d'agri…ure. Caen est situé à 3 lieues de la mer, …confluent de l'Odon et de l'Orne, qui est …igable pour de petits bâtimens. Popula… de la ville 37,890 habitans.

…AHORS, ville de France, chef-lieu de …réfecture du département du Lot; évê… suffragant de Toulouse; deux justices …paix, tribunal de première instance et …commerce, chambre des manufactures, …démie, collége royal. Population de la … 13,000 habitans.

…ARCASSONNE, ville de France, chef-… du département de l'Aude, évêché, tri…aux de première instance, de commerce …e paix; chambre de commerce, conseil … prud'hommes, manufacture de draps; …merce considérable de vins et eaux-de-…, 4 foires très-fréquentées, le 6 mars, le …di de la Pentecôte, les 6 août et 25 no…mbre. Population de la ville 17,394 habi…s.

…HALONS-SUR-MARNE, ville de France, …f-lieu de préfecture du département de …arne. Tribunal de première instance et … commerce, société d'agriculture, cham… des manufactures, école royale des … et métiers. Patrie d'Ablancourt et de …chitecte Blondel. Population 36,655 ha…ans.

…HARTRES, ville de France, chef-lieu … préfecture du département de l'Eure-et-…ire; évêché, tribunal de première ins…ce, de commerce, de justice de paix; …pection forestière. La cathédrale est un …ifice remarquable. Population 35,000 ha…ans.

…HATEAUROUX, ville de France, dé…tement de l'Indre; chef-lieu de préfec…e; tribunal de première instance, de …mmerce et de paix. Population 30,410 …bitans.

CHAUMONT, ville de France, chef-lieu … département de la Haute-Marne. Tribu…l de première instance ressortissant de … cour royale de Dijon; justice de paix. …briques de droguets, gants, bonneterie, …uteillerie. Commerce de blé, seigle, fer … moutons; mines et forges aux environs; …trie du poète Le Moine et du sculpteur …ouchardon.

CLERMONT-FERRAND, ville de France, …ef-lieu de la préfecture du département …u Puy-de-Dôme; évêché, tribunal de com…erce et de première instance, 4 justices …e paix; bourse de commerce, chambre …onsultative des manufactures des arts et …étiers; académie, collége royal, jardin de …otanique; plusieurs hôpitaux; entrepôt …le commerce de Provence pour Paris, et …le Bordeaux pour Lyon. Patrie de Blaise Pascal, de Domat. Les routes royales de Lyon, du Puy, Mende, Limoges, Moulins et Bordeaux y aboutissent. Populat. 30,020 habitans.

COLMAR, ville de France, chef-lieu du département du Haut-Rhin. Cour royale de laquelle ressortissent les tribunaux de première instance des départemens du Haut et du Bas-Rhin. Tribunal de première instance, de commerce et de paix; 20e conservation forestière, collége royal, salle de spectacle, bibliothèque publique. Population 14,000 habitans.

DIJON, ville de France, chef-lieu de la préfecture du département de la Côte-d'Or. Trois justices de paix, tribunal de première instance, cour royale, évêché; 18e division militaire. Population 23,555 habitans. Patrie de Papillon, La Monnoie, Longepierre, Crébillon, Piron, Rameau, Bossuet; bourse de commerce, académie, collége, édifices gothiques remarquables.

DIGNE, ville de France, chef-lieu du département des Basses-Alpes; préfecture, évêché, tribunal de paix et de première instance ressortissant à Aix. Eaux minérales estimées. Population de la ville 3,350 habitans.

DRAGUIGNAN, ville de France, chef-lieu de préfecture du département du Var; tribunal de première instance et de commerce, chambre des manufactures, fabriques de gros draps, bas, cuirs, savons, etc. Commerce d'huile d'olives. Population de la ville 8,600 habitans.

ÉPINAL, ville de France, chef-lieu du département des Vosges. Tribunal de première instance et de commerce; son territoire fournit des grains de toute espèce, bois, chanvre, lin, bestiaux, navette, colzat, graine de lin et de chenevis; fabriques d'huile, de fils, de toiles, etc. Population 7,950 habitans.

ÉVREUX, ville de France, chef-lieu du département de l'Eure; évêché, tribunal de première instance, deux justices de paix et une chambre consultative; fabriques de lainages, de droguets et cuirs; commerce de grains et huile de lin. Population 9,730 habitans.

FOIX, petite ville de France, chef-lieu du département de l'Ariége; tribunal de première instance, justice de paix, chambre de commerce; chapelleries, tanneries, forges; commerce de bestiaux. Population de la ville 3,600 habitans.

GAP, ville de France, chef-lieu de préfecture du département des Hautes-Alpes; siége d'un évêché, tribunal de justice de paix et de première instance; fabriques d'étoffes de laine, tissus de soie, laine, fil et coton, chapellerie, tannerie; commerce de grains, fruits, bestiaux, cuirs, peaux, suif. Population 6,650 habitans.

GRENOBLE, ville de France, chef-lieu de préfecture du département de l'Isère; évêché, cour royale, tribunal de première instance et de commerce, chambre consul-

tative des manufactures, 3 justices de paix, académie, faculté de droit et des sciences; école de dessin, jardin botanique, bibliothèque publique, musée, cabinet d'histoire naturelle, salle de spectacle; commerce de ganterie renommée, de pelleterie, de chanvre, de fers; fabriques d'indiennes et de toiles; patrie de Vaucanson, de Condillac et de Mably. Population de la ville 22,000 habitans.

GUÉRET, ville de France, chef-lieu du département de la Creuse; tribunal de première instance et de paix. Population 3,921 habitans.

LAON, ville de France, chef-lieu du département de l'Aisne; tribunal de première instance; fabriques de toiles, bonneteries et chapelleries. Population de la ville 8,400 habitans.

LA ROCHELLE, ville maritime de France, chef-lieu du département de la Charente-Inférieure, siége de la préfecture; évêché suffragant de Bordeaux; collége royal, académie de belles-lettres, école de médecine, octroi, bourse, gardes-côtes; écoles secondaires de navigation; syndicat maritime; chef-lieu de la 12e division militaire, direction des douanes, consuls étrangers; tribunal de paix, de première instance et de commerce; hôtel des monnaies, lettre H. Armemens pour les îles; établissement de la marée du port, 3 h. 45 m. Population de la ville 18,000 habitans. Commerce de sel, vins, eau-de-vie, papier, toiles, serges, etc.; raffineries de sucre; manufacture de faïence, verrerie; patrie de Réaumur et de Désaguilliers.

LAVAL, ville de France, chef-lieu de préfecture du département de la Mayenne; tribunal de première instance et de commerce; fabriques d'étamines, toiles, linge de table, mousselines, mouchoirs; commerce de chanvre et de lin; carrières de marbre et forges. Marché considérable de toiles tous les samedis. Population 15,740 habitans.

LE MANS, ville de France, chef-lieu de préfecture du département de la Sarthe; Tribunal de première instance et de commerce; chambre des manufactures, collége, évêché; fabriques de Siamoises, dentelles, étamines, couvertures, bougies renommées filatures de coton, tanneries, brasseries, etc. Population de la ville 19,300 habitans.

LILLE, ville de France, département du Nord, avec citadelle construite par Vauban; chef-lieu de préfecture; tribunal de première instance et de commerce; hôtel des monnaies, lettre W. Conservation des forêts; chambre et bourse de commerce, conseil de prud'hommes, collége royal; fabriques de draps, serges, camelots, toiles ouvrées, coutils, huiles, verreries, etc. Cette ville est située dans un territoire fertile et agréable. Population de la ville 69,872 habitans.

LIMOGES, ville de France, département de la Haute-Vienne, chef-lieu de pr[...] avec évêché suffragant de Bourg[...] royale, tribunal de première instan[...] commerce; bourse, hôtel des mon[...] lettre I: académie, collége royal, éc[...] médecine, chambre des manuf[...] fabriques de porcelaines, d'étoffes, [...] droguets, mouchoirs; forges tréfiler[...] fer, raffineries de sucre; chapelleries, [...] ture, quincaillerie, etc. Commerce [...] dérable; chevaux très-estimés. Pat[...] Dorat, du chancelier d'Aguesseau, du [...] chal Jourdan, et de Dupuytren. Popu[...] 30,000 habitans.

LONS-LE-SAULNIER, ville de Fra[...] département du Jura; tribunal de prem[...] instance et de commerce; salines et [...] mens de graduation; foire le 15 de ch[...] mois; bestiaux, grains, draperie, [...] indiennes. Population de la ville 7,[...] bitans.

LYON, ville de France, chef-lieu [...] fecture du département du Rhône [...] d'un archevêché, d'une cour roya[...] bunal de première instance, de com[...] et de paix, chambre de prud'homme[...] seil des manufactures; quartier-géné[...] la 19e division militaire; hôtel des [...] naies, bourse, bibliothèque publique, [...] sée, jardin botanique, conserv. des [...] sociétés littéraires et scientifiques, é[...] vétérinaire, école de dessin, etc. Les r[...] sont en général étroites, mais les quais s[...] larges et vastes, et l'on y remarque [...] beaux édifices. Manufactures en tous g[...] res, mais principalement en soiries [...] 24,000 métiers battans. Chapelleries, bi[...] teries, broderies, etc. Commerce de [...] du Rhône et d'épiceries. Population 14[...] habitans.

MACON, ville de France, département [...] Saône-et-Loire; chef-lieu de préfect[...] tribunal de première instance et de c[...] merce; grand commerce de bons v[...] grains, merrain; fabrique de chapeau[...] bonneteries. Population de la ville 10,[...] habitans.

MARSEILLE, ville maritime de Fra[...] chef-lieu du département des Bouches-[...] Rhône, siége de la préfecture et d'un [...] ché suffragant de l'archevêché d'Aix; tr[...] nal de première instance et de comme[...] chef-lieu de syndicat maritime; éco[...] navigation; direction de police, direc[...] des douanes, chambre et bourse de c[...] merce, conseil de prud'hommes, hôtel [...] monnaies, lettres M et A entrelacées, [...] lége royal, musée, bibliothèque pub[...] cabinet d'histoire naturelle. Manuf[...] de tabac; fabriques de toiles peintes, [...] peaux, liqueurs, savon, bonneterie, sa[...] nitre, alun, etc. Grand commerce ave[...] levant et les colonies. Population 115,[...] habitans. Patrie de Mascaron, Dumars[...] Puget, d'Urfé, Massillon, etc.

MELUN, ville de France, chef-lieu [...] département de Seine-et-Marne; trib[...] de première instance, bibliothèque p[...]

salle de spectacle; verreries, manufac-
de toiles peintes, filatures de coton;
merce de grains et fromages. Popula-
7,000 habitans.

NDE, ville de France, chef-lieu du
rtement de la Lozère; évêché suffra-
de Lyon; tribunal de paix et de pre-
e instance, chambre de manufactures.
merce de serges et lainages. Population
habitans.

TZ, ville de France du département
Moselle, avec une citadelle; chef-lieu
réfecture, évêché, cour royale, tribu-
e première instance et de commerce;
lieu de la 3e division militaire, école
illerie et du génie, 22e conservation
orêts, chambre et bourse de commerce,
nbre des manufactures, académie, so-
d'agriculture, bibliothèque publique,
ge royal. Fabriques d'eau-de-vie, hui-
liqueurs, vinaigres, ouvrages de tour
marbre, etc. Population 44,446 habi-
Patrie de Fabert, Sébastien, Leclerc,
y, Pilâtre de Rozier.

ZIÈRES, ville de France, chef-lieu du
rtement des Ardennes. Le tribunal de
nière instance est à Charleville. Tanne-
, taillanderie. Population de la ville
habitans.

ONTAUBAN, ville de France, départe-
t de Tarn-et-Garonne; chef-lieu de
ecture, évêché, tribunal de première
ance et de commerce; chambre des ma-
ctures, école de théologie, et consis-
pour les protestans. Bibliothèque pu-
ue, observatoire, académie des scien-
et arts; fabriques nombreuses d'étoffes
mmunes; entrepôt de commerce pour les
ns et la draperie. Population 25,000 ha-
ns.

ONTBRISON, ville de France, dépar-
ent de la Loire; évêché, chef-lieu de
ecture; tribunal de paix et de première
ance; Manufactures de toiles peintes et
ers de tenture; fabriques de toiles, li-
, batistes; commerce de grains; eaux
érales. Population de la ville 3,500 habi-
.

ONT-DE-MARSAN, ville de France, dé-
ement des Landes; tribunal de paix et
remière instance, sources d'eaux fer-
neuses; entrepôt du commerce de
onne pour les vins et eaux-de-vie; fa-
ues de draps, couvertures, toiles à voi-
tanneries. Population de la ville 4,500
itans.

ONTPELLIER, ville de France, chef-
du département de l'Hérault; évêché
ragant de l'archevêché de Toulouse;
royale, dont le ressort embrasse les
rtemens de l'Hérault, de l'Aude, de l'A-
ron et des Pyrénées-Orientales; tribu-
de première instance et de commerce,
stice de paix, chambre de commerce,
f-lieu de la 9e division militaire; acadé-
, collége royal, école célèbre de méde-
e, bibliothèque publique, cabinet d'a-
omie et d'histoire naturelle, jardin bota-
nique, observatoire, musée. Cette ville possède quelques beaux édifices, notamment la bourse, l'église Saint-Pierre, l'hôtel de la préfecture, le théâtre et un magnifique aqueduc qui a plus de 400 toises de long. Population 35,825 habitans.

MOULINS, ville de France, chef-lieu de préfecture du département de l'Allier; évêché, séminaire; tribunal de paix, de première instance et de commerce; 10e conservation des forêts; collége royal, bibliothèque publique; commerce de coutellerie, grains, vins, etc.; fabrique d'armes à feu et armes blanches; filature de lin et coton. Patrie des maréchaux de Berwick et Villars. Population de la ville 18,700 habitans.

NANCY, ville de France, sur la Meurthe; chef-lieu de préfecture du département de la Meurthe; cour royale de laquelle ressortissent les départemens de la Meuse et des Vosges; tribunal de première instance et de commerce; évêché dont le diocèse se compose des départemens de la Meurthe, de la Meuse et des Vosges; chef-lieu de la 3e division militaire; chambre des manufactures, académie, collége royal, manufacture royale de tabac; commerce de vins, liqueurs, fer, alun, suif, bois, etc.; raffinerie de poudre, eaux minérales. La ville de Nancy est une des villes les mieux bâties et les plus belles qui existent en Europe. On y remarque de très-beaux édifices. Patrie de Calot, du père Mainbourg, de Bassompierre et de Mme de Graffigny. Population 29,783 habitans.

NANTES, ville de France sur la rive droite de la Loire; chef-lieu de préfecture du département de la Loire-Inférieure; tribunal de première instance et de commerce, administration maritime, bibliothèque, école d'anatomie et de chirurgie, collége royal, musée, bourse et chambre de commerce; société d'agriculture, de commerce, des sciences et des arts; jardin des plantes, école d'hydrographie; évêché suffragant de Tours, hôtel des monnaies, lettre L. Plusieurs parties de la ville de Nantes sont bâties avec élégance; grand commerce, expédition de navires pour les colonies et les ports de l'Europe; constructions de navires; pêche de morue; manufacture d'indiennes, etc. Patrie de Jacques Cassard, marin, de Bouguer. Population 77,985 habitans.

NEVERS, ville de France, chef-lieu du département de la Nièvre; évêché, tribunal de première instance et de commerce, chambre consultative des manufactures; commerce de fer et acier, fonderie de canons, chaînes de fer, enclumes, fabrique de porcelaine et d'émail. Population 15,085 habitans.

NIORT, ville de France, c.-l. de préfecture du département des Deux-Sèvres; tribunal de première instance et de paix, conseil de prud'hommes, chambre consultative des manufactures, collége royal, société d'agriculture, bibliothèque, école de

dessin, jardin botanique; fabriques de gants, serges, souliers, étoffes diverses, chapeaux, tanneries, chamoiseries, taillanderies; fabriques de salpêtre, papeterie, tuileries. Population de la ville 17,000 habitans.

NISMES, ville de France, chef-lieu du département du Gard. Nisme est la ville de France où l'on trouve le plus de monumens romains; les principaux sont l'amphithéâtre, la Maison-Carrée, la Tour-Magne et le Temple-de-Diane; près de Nismes on admire le pont ou aqueduc élevé sur le Gard; la bourse, le théâtre et l'hôtel-Dieu sont des édifices modernes qui méritent d'être remarqués; Nismes est le siége d'une évêché, d'une cour royale, d'un tribunal de première instance et de commerce, d'une chambre de commerce et d'un conseil de prud'hommes; c'est le chef-lieu de la 9e division militaire et de la 16e conservation forestière; elle possède une académie, un collége royal, une bibliothèque publique, un cabinet d'histoire naturelle, un musée. Nismes est l'entrepôt principal des soies du pays; cette ville renferme de nombreuses fabriques d'étoffes de soie de toute espèce, de velours et d'indiennes; elle fait un grand commerce de grains et de plantes médecinales et propres à la teinture, ainsi que d'eaux-de-vie et vinaigre. Population 41,266 habitans.

ORLÉANS, ville de France, chef-lieu du département du Loiret; évêché, cour royale d'où ressortissent les départemens d'Indre-et-Loire, Loire-et-Cher; tribunal de première instance et de commerce; bourse et chambre de commerce, conseil de prud'hommes; conservation des forêts, académie, collége royal; la cathédrale est une des plus belles de France; écoles de dessin et d'architecture, jardin botanique; commerce considérable de vins, blé, eaux-de-vie, vinaigre; fabriques d'étoffes de laine, bonneterie, etc. Patrie de Potier. Population 42,000 habitans.

PARIS, ville archiépiscopale, capitale de la France, chef-lieu du département de la Seine. Paris est la résidence ordinaire du roi et de la famille royale, des ministres et des administrations supérieures de la France; c'est le siége du gouvernement, de la chambre des pairs et de celle des députés, de la cour de cassation et de celle des comptes; le ressort de la cour royale s'étend sur les départemens de l'Aube, de la Marne, d'Eure-et-Loire, de la Seine, de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne; elle a douze tribunaux de paix, de première instance et de commerce, et une banque qui prend le titre de Banque de France, la ville de Paris est divisée en douze mairies administrées chacune par un maire et deux adjoints; c'est le chef-lieu de la première division militaire. Peu de villes au monde possèdent un aussi grand nombre d'établissemens littéraires et scientifiques, indépendamment de son université et de ses académies; des cours publics qui [...] sent toutes les branches des conn[...] humaines, y sont offerts aux étran[...] me aux nationaux; un musée aussi [...] quable par le nombre des morceau[...] renferme que par leur beauté, un c[...] d'histoire naturelle, un jardin des pl[...] dont les serres sont les plus belles [...] rope, un observatoire, un cabinet d[...] dailles, de vastes bibliothèques à [...] desquelles figure la bibliothèque roy[...] plus riche collection de ce genre qui [...] au monde, celles de l'arsenal, Mazar[...] de Ste-Geneviève, une foule d'autres [...] blissemens utiles où curieux sont ou[...] au public, à toute heure et sans rétribu[...] On remarque parmi ces édifices le Panth[...] ou Ste-Geneviève, plusieurs théâtr[...] Louvre, la Bourse, l'Hôtel-des-Invalides [...] renferme le tombeau de Napoléon, l'[...] de la Magdeleine, le Luxembourg [...] chambre des pairs, le palais Bourb[...] chambre des députés, etc.; et p[...] promenades, les Tuileries, les C[...] Elisées, le jardin du Luxembourg [...] boulevards. Les associations de bie[...] ce, d'encouragement pour l'indust[...] ducation primaire, les hospices, les [...] saires, les institutions pour les [...] muets, les aveugles, les vieillards [...] Cette ville tient un des premiers rang[...] mi les places de commerce, par son in[...] trie spéciale et ses vastes spéculations [...] produits nombreux jouissent d'une [...] réputation. Patrie de Molière, Voltaire, [...] place, d'Alembert, etc. Population [...] habitans.

PAU, ville de France, chef-lieu d[...] partement des Basses-Pyrénées; 2 j[...] de paix, académie et collége, cour [...] tribunal de première instance et de [...] merce. Commerce de toiles et mou[...] vin de Jurançon, chapellerie, drap[...] muns, jambons dit de Bayonne. Pop[...] 11,400 habitans.

PÉRIGUEUX, ville de France, che[...] du département de la Dordogne; 20e [...] sion militaire; tribunal de première [...] tance et de commerce. Commerce de [...] châtaignes, fer, eaux-de-vie, vins, tr[...] etc., Fabrique d'armes. Population [...] habitans.

PERPIGNAN, ville forte de France [...] lieu du département des Pyrénées-O[...] tales, a une bonne citadelle. Trib[...] première instance et de commerce: [...] tion des douanes, hôtel des monn[...] lettre Q. Vins recherchés sous les n[...] Rivesaltes, Collioure, Banyouls, Torr[...] Terratz, etc. La route d'Espagne [...] par Lajonquière. Population de [...] 16,800 habitans.

POITIERS, ville de France, ch[...] préfecture du département de la V[...] Cour royale d'où ressortissent les [...] naux de première instance et de com[...] de la Charente-Inférieure, de la Ve[...] des Deux-Sèvres et de la Vienne; tr[...]

ière instance et de commerce; 9e
ation des forêts; académie, collége
ociété d'agriculture, école de droit;
e de soie et étoffes de laine, etc.
ion 21,000 habitans.

AS, petite ville de France, chef-
département de l'Ardèche, avec
de paix et tribunal de première ins-
commerce de soie. Population 4,342
s.

(le), ville de France, département
aute-Loire, chef-lieu de préfecture;
l de premère instance et de com-
chambre consultative des manufac-
fabriques d'étoffes communes, de
ures de laine et declous; commer-
entelles et de cuirs préparés. Popu-
4,930 habitans.

IPER, ville de France, département
stère, chef-lieu de préfecture, tri-
e paix, de première instance et de
rce; entrepôt de denrées coloniales
el; constructions de navires mar-
Patrie du père Hardouin, du père
nt, de Fréron. Population 9,860 ha-

NES, ville de France, chef-lieu de
ure du département d'Ille-et-Vilai-
ège d'un évêché suffragant de Tours
e cour royale; 13e division militaire,
naux de paix, de première instance
ommerce. Son commerce est peu im-
. On remarque à Rennes un petit
de beaux édifices; cette ville pos-
ne université, une école de droit,
militaire, de mathématiques, de des-
de chirurgie. Population 29,680 ha-

EZ, ville de France, département de
ron; évêché, chef-lieu de préfec-
tribunal de paix, de première ins-
et de commerce, chambre des manu-
es, collége royal; fabriques de gros-
aperies, toiles et bougies. Population
habitans.

JEN, ville de France, chef-lieu du
tement de la Seine-Inférieure; arche-
, chef-lieu de la 15e division mili-
et de la 3e conservation des forêts;
royale, dont le ressort embrasse les
temens de la Seine-Inférieure et de
; tribunal de première instance et de
nerce, chambre de commerce, conseil
ud'hommes, bourse, hôtel des mon-
à la lettre B, académie, collége royal.
lle est généralement mal bâtie, mais
trouve des édifices remarquables : la
drale, les églises de St-Ouen et de St-
u, la halle aux toiles, etc. L'industrie
facturière de Rouen embrasse un
nombre d'articles, mais le principal
la fabrication consiste en toiles de
de coton sous le nom de rouenneries.
on est la patrie de Mezerai, des deux
eille, de Basnage, de Fontenelle, du
tre Jouvenet. Cette ville compte 90,000
tans.

AINT-BRIEUX, ville de France, chef-lieu du département des Côtes-du-Nord; tribunal de première instance et de commerce, 2 justices de paix; cour royale de Rennes; chambre de commerce. Le port est au village dit le Gué-St-Brieux, à trois quarts de lieue de la mer. On y fait des armemens pour la pêche de la morue et celle de la baleine; fabriques de toiles, d'étoffes de laine, de papiers et tanneries. Population 9 000 habitans.

SAINT-LO, ville de France, département de la manche, chef-lieu de préfecture; tribunal de première instance et de commerce, chambre des manufactures; manufactures de draps, de toiles, passementeries, etc. Population de la ville 8,421 habitans.

STRASBOURG, ville forte de France, chef lieu du département du Bas-Rhin; évêché, tribunal de première instance et de commerce; académie universitaire, faculté de théologie du culte protestant, faculté de droit, de médecine, de sciences et de lettres; consistoire général des protestans du Haut et du Bas-Rhin, synagogue consistoriale des juifs; chef-lieu de la 5e division militaire; collége royal, école de pharmacie, école vétérinaire, musée, etc.; entrepôt du commerce de France, de Suisse et d'Allemagne, fabriques et commerce de tabac; territoire produit vin, tabac, garance, cha... La cathédrale est une des plus belles ... de l'Europe; on voit dans cette église, à côté du chœur, une horloge qui passe pour un chef-d'œuvre de mécanique. On admire aussi à Strasbourg l'hôtel-de-ville, l'hôpital et la tour de la cathédrale. Patrie de Guttemberg, un des ... de l'imprimerie. Populat. de la ville 49,... habitans.

TARBES, ville de France, chef-lieu du département des Hautes-Pyrénées; tribunal de première instance, de commerce et de paix; syndicat maritime, chambre des manufactures, haras royal; commerce de quincaillerie, épicerie, draperie, fer; fabriques de papiers et tanneries. Population 7,600 habitans.

TOULOUSE, ville de France, département de la Haute-Garonne, chef-lieu de préfecture, archevêché, cour royale dont le ressort embrasse les départemens de la Haute-Garonne, du Tarn, de l'Arriége et de Tarn-et-Garonne; tribunal de première instance et de commerce, 4 justices de paix, académie de l'université, académie des jeux floraux, collége royal, musée; chef-lieu de la 10e division militaire, hôtel des monnaies, lettre M., bourse de commerce, 13e conservation des forêts; manufacture royale de tabacs, de draps, de soie, etc. Population 59,630 habitans.

TOURS, ville archiépiscopale de France, chef-lieu du département d'Indre-et-Loire; 3e division militaire; elle a 3 tribunaux de paix, un tribunal de première instance ressortissant à la cour royale d'Orléans; tribunal de commerce, bourse, collége royal, syndicat maritime; commerce de blé, vins,

fruits secs, soies, etc. Patrie du P. Rapin et de Néricault-Destouches. Population 23,236 habitans.

TROYES, ville épiscopale de France, chef-lieu du département de l'Aube; siége de la préfecture, tribunal de première instance et de commerce, chambre des manufactures, bourse, conseil de prud'hommes, collége royal, etc. Manufactures de toiles, bonneteries, draperies, amidoneries et imprimeries. Population 27,000 habitans.

TULLE, ville de France, chef-lieu du département de la Corrèze; tribunal de paix, de première instance et de commerce ressortissant à la cour royale de Limoges; fabriques d'armes à feu, eaux-de-vie, liqueurs, huiles, lainages, etc. Population 8,689 habitans.

VALENCE, ville de France, chef-lieu du département de la Drôme; évêché, tribunal de première instance, bibliothèque publique, salle de spectacle; fabriques de soiries, de lainages et de cuirs. Population 15,000 habitans.

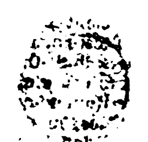
VANNES, ville de France, département du Morbihan, avec un port; chef-lieu de préfecture, siége d'un évêché; tribunal de première instance et de commerce; entrepôt de sel, bourse de commerce; céréales, fer et poisson salé, pêche de sardines, tanneries. Population de la ville 19,900 habitans.

VERSAILLES, ville de France, département de Seine-et-Oise, évêché suffragant de Paris; chef-lieu de préfecture, tribunal de première instance et de commerce; école militaire de cavalerie; filatures de coton, manufacture de bougies, tanneries, etc. Château royal magnifique, galeries de tableaux, jardins superbes, jets d'eaux admirables; collége, séminaire, bibliothèque publique. Population de la ville 28,000 habitans.

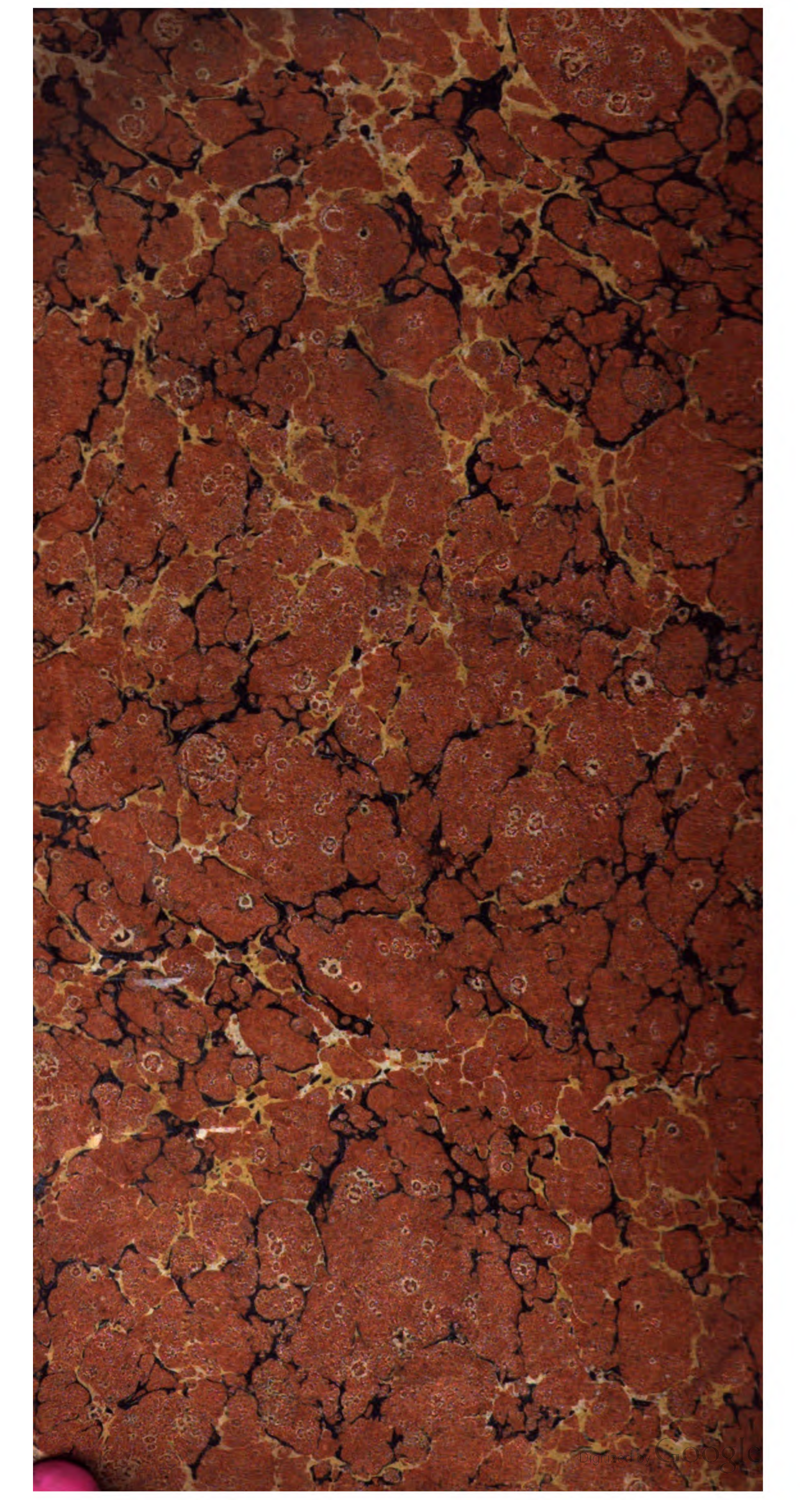
VESOUL, ville de France, département de la Haute-Saône; chef-lieu de préfecture, tribunal de première instance, collége, salle de spectacle, bibliothèque publique; commerce de fer, cuirs, quincaillerie, chapellerie, pelleterie. Population de la ville 5,708 habitans.

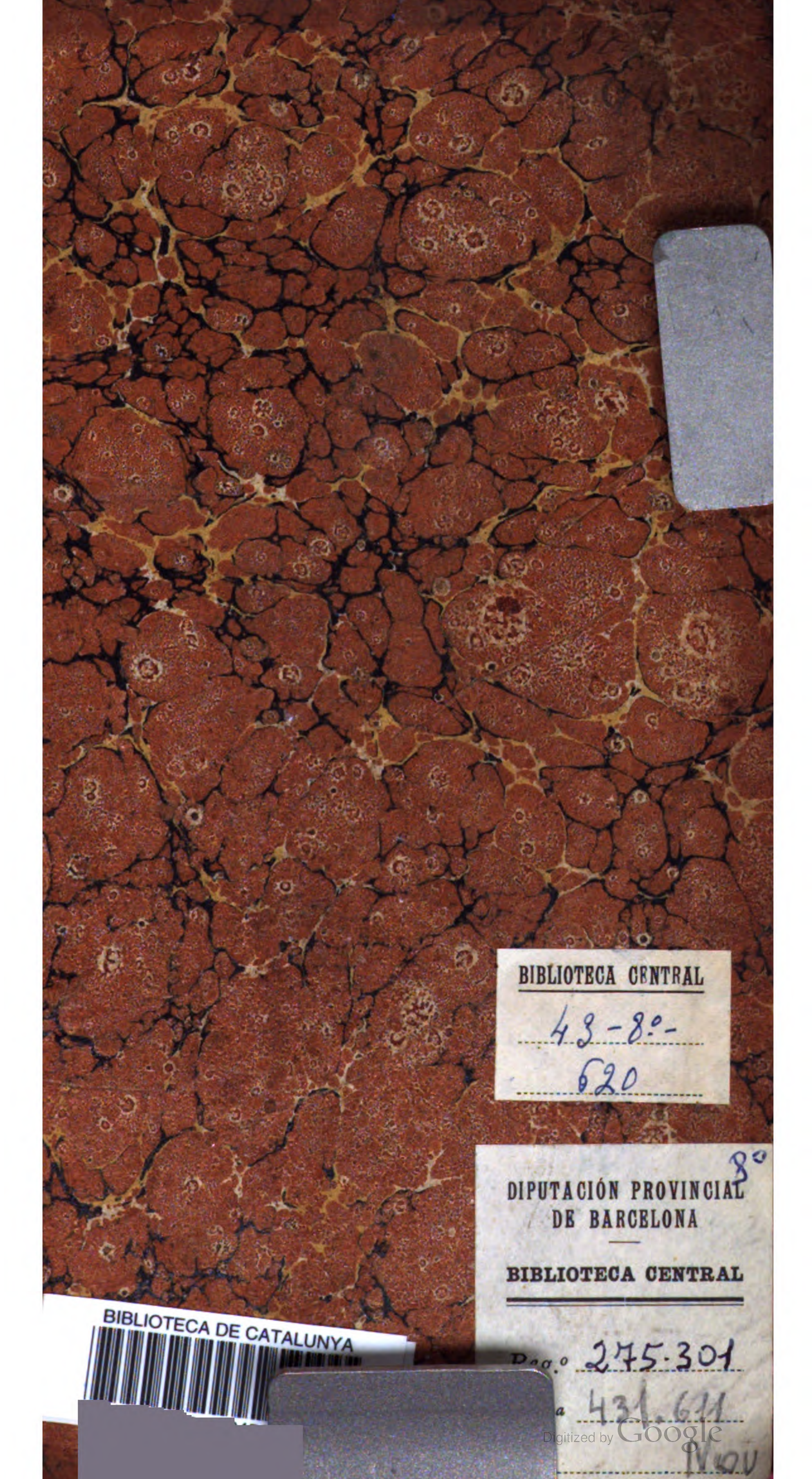
Ces 86 départemens renferment [illegible] arrondissemens, 2729 cantons et [illegible] communes. Chaque département est administré par un préfet qui réside dans le chef-lieu, et qui a pour auxiliaires des sous-préfets placés dans chaque chef-lieu d'arrondissement. Le royaume de France [illegible] des plus considérables de l'Europe [illegible] au Nord par la Bavière rhénane, le grand-duché du Bas-Rhin qui appartient à la Prusse, par les Pays-Bas, la mer [illegible] le Pas-de-Calais et la Manche; à l'O[illegible] l'Océan-Atlantique; au Sud par les [Pyré]nées, qui la séparent de l'Espagne [illegible] la Méditerranée; enfin à l'Est par le [royau]me de Sardaigne, par la Suisse et [le] grand-duché de Bade, dont le Rhin [la sé]pare. Sa plus grande longueur est [illegible] lieues; sa plus grande largeur [illegible] superficie est évaluée à 26.800 [illegible] rées, sa population de 32 000 [illegible] tans. Le gouvernement de France [est une] monarchie constitutionnelle; [le pouvoir] exécutif est dans les mains [illegible] exercé par des ministres re[sponsables]. L'autorité législative appartient [collective]ment au roi et à deux chambres [législa]tives : l'une inamovible est à [la nomina]tion du souverain, l'autre élect[ive]. [L'orga]nisation judiciaire se compose [d'une cour] de cassation séante à Paris, de [cours] royales, de tribunaux de première [instan]ce, qui siégent dans chaque arron[disse]ment, et de justices de paix établi[es dans] chaque chef-lieu de canton. Pour [l'admi]nistration militaire, la France se d[ivise en] 21 gouvernemens, et pour l'adm[inistration] maritime en 5 préfectures : Che[rbourg], Brest, Lorient, Rochefort et To[ulon]. [La] force militaire, en temps de paix [illegible] 225 000 hommes. Les forces nav[ales s'élè]vent à 50 vaisseaux de ligne, [illegible] et un nombre assez considérable [de bâti]mens de moindre dimension. Les [contribu]tions de toute espèce atteignent [un mil]liard de francs, et la dette publique [s'élève à] près de 6 milliards, dont l'intérêt [illegible] peut être estimé à environ deux cen[t qua]tre-vingts millions.

FIN.



LIMOGES. — IMPRIMERIE DE BARBOU FRÈRES.




BIBLIOTECA CENTRAL
43-8º-
620
8º
DIPUTACIÓN PROVINCIAL
DE BARCELONA
BIBLIOTECA CENTRAL
Reg.º 275.301
431.611
BIBLIOTECA DE CATALUNYA
Digitized by Google

